D. SEARS

ENCYCLOPEDIE METHODIQUE,

OU

PAR ORDRE DE MATIÈRES;

PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES, DE SAVANS ET D'ARTISTES;

Précédée d'un Vocabulaire universel, *servant de Table pour tout l'Ouvrage, ornée des Portraits de MM.* DIDEROT & D'ALEMBERT, *premiers Éditeurs de l'*Encyclopédie.

ENCYCLOPÉDIE
MÉTHODIQUE.

MÉDECINE.

CONTENANT,

1°. L'HYGIÈNE.
2°. LA PATHOLOGIE.
3°. LA SÉMÉIOTIQUE & la NOSOLOGIE.
4°. LA THÉRAPEUTIQUE ou MATIÈRE MÉDICALE.
5°. LA MEDECINE MILITAIRE.
6°. LA MÉDECINE VÉTÉRINAIRE.
7°. LA MÉDECINE LÉGALE.
8°. LA JURISPRUDENCE de la MÉDECINE & de la PHARMACIE.
9°. LA BIOGRAPHIE MÉDICALE, c'est-à-dire, les vies des Médecins célèbres, avec des notices de leurs ouvrages.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

TOME CINQUIÈME.

A PARIS,

Chez PANCKOUCKE, Imprimeur-Libraire, hôtel de Thou, rue des Poitevins.

M. DCC. XCII.

Noms des Auteurs par ordre Alphabétique.

Messieurs.

ANDRY,
CAILLE,
CHAMBON,
CHAMSERU,
DE BRIEUDE,
DE HORNE,
DOUBLET,
FAURE,
FOURCROY,
GOULIN,
HALLÉ,

Messieurs.

HUZARD,
JEANROI, le neveu,
LAGUERENE,
LA PORTE,
MACQUART,
MAHON,
MAUDUYT,
SAILLANT,
THOURET,
VERDIER,
VICQ DAZYR.

C.

COAGULANS, COAGULER. (*Mat. méd. Médecine pratique.*)

Coaguler se dit de l'action qu'ont plusieurs substances d'épaissir & de cailler les liqueurs animales. On sait que cette action s'exerce particulièrement sur les humeurs séreuses ou albumineuses, & que le feu, les acides & l'alcool sont les corps qui la produisent le plus ordinairement. On ne peut pas mêler un acide minéral sur-tout, & même les acides végétaux au blanc d'œuf, au serum du sang, à l'eau des hydropiques, au lait, à la lymphe qui s'écoule par l'ouverture des vaisseaux absorbans; on ne peut pas chauffer ces liquides au-dessus de 50 degrés, sans les voir s'épaissir, se concréter en partie, & former un *coagulum* plus ou moins dense suivant la force de l'acide, ou l'état préliminaire plus ou moins épais des fluides animaux. L'alcool, ou esprit-de-vin concentré, produit absolument le même effet. C'est cette action qui tue promptement les animaux, en arrêtant la circulation, lorsqu'on injecte un acide dans leurs veines. On a conclu de ces expériences, que ces réactifs produisent le même phénomène dans l'estomac, les intestins, ainsi que dans les premières ramifications du systême absorbant intestinal. C'est par ce mécanisme qu'on conçoit la production des maladies des enfans, & sur-tout des engorgemens & des obstructions mésentériques par les acides qui sont si abondans à cet âge. On attribue à la même cause quelques affections des nourrices; enfin c'est à une action analogue des liqueurs spiritueuses que sont dues, suivant les observateurs, toutes les maladies qui attaquent les hommes qui font un usage immodéré de ces liqueurs.

On doit donc lorsqu'on fait usage des acides & des eaux spiritueuses comme médicamens, songer à cet effet. Il est vrai que jamais on n'emploie ces remèdes à l'intérieur dans un état assez concentré pour avoir à redouter la coagulation des sucs animaux. Les *coagulans*, proprement dits, ne sont même jamais usités comme tels dans les maladies, excepté dans quelques maux externes, comme des hémorragies, des flux séreux, des écoulemens sanieux & ichoreux. Les acides & les spiritueux *coagulans* sont quelquefois mis en usage dans ces cas, pour former avec le sang un caillot qui bouche les vaisseaux ouverts, pour épaissir & changer de nature des sucs séreux & ichoreux qui épuisent les sujets qui l'éprouvent, & qui désorganisent les parties soumises à ces écoulemens. Encore ce dernier usage est-il très-rare; ce n'est pas par une action pareille que les remèdes internes épaississent les liqueurs trop fluides; mais par l'addition d'un mucilage doux, propre à donner plus ou moins promptement de la consistance aux humeurs. (*Voyez* les mots EPAISSISSANS, INCRASSANS.)

(M. FOURCROY.)

COAGULUM. (*Mat. méd.*)

Le mot latin *coagulum* est employé souvent en chymie & en pharmacie pour désigner une matière épaissie, coagulée, caillée, qu'on observe souvent dans les expériences & les préparations que l'on fait avec les substances végétales & animales: lorsqu'on emploie ce mot pour les matières minérales, c'est par une comparaison avec les premières. Ainsi les sucs d'herbes, qu'on fait chauffer, le lait qui s'aigrit ou qu'on traite par les acides pour préparer le petit lait, présentent un *coagulum*; il en est de même des chairs traitées par l'eau bouillante: ce qu'il faut savoir sur cet objet relativement à la médecine & à la matière médicale, c'est qu'en traitant des matières végétales & animales par la chaleur, les acides & l'alcool, si elles offrent un *coagulum*, on peut en conclure sans risquer de se tromper, qu'elles contiennent la matière albumineuse; on s'en assure plus positivement par les autres caractères chymiques que cette matière présente dans une analyse ultérieure. (*Voyez* le mot ALBUMEN.) (M. FOURCROY.)

COAGULUM LEPORIS. (*Mat. méd.*) (*Voyez* LIEVRE) (M. FOURCROY.)

COALESCENCE, *coalescentia*, du verbe *coalescere*, s'unir & se nourrir avec; ce mot s'applique à la réunion naturelle que l'âge amène entre des parties osseuses séparées dans l'enfance, ou à l'union contre nature de parties molles qui doivent naturellement être séparées. (*V.* le DICT. DE CHIRURGIE.) (M. CHAMSERU.)

COALITION *coalitio*. (*Voyez* COALESCENCE.) (M. CHAMSERU.)

COALITION *des membranes de l'œil, des paupières*, &c. (*Voyez* ANCHYLOBLEPHARON.) (M. CHAMSERU.)

COBALT ou COBOLT. (*Mat. méd.*)

Le *cobalt* ou cobolt eſt un demi-métal d'une couleur rougeâtre, d'un tiſſu grenu, très-difficile à fondre, dont l'oxide donne aux verres une couleur bleue, & qui exiſte dans ſes mines mêlé avec l'arſénic. Ce n'eſt même que ſous ce dernier point de vue qu'il intéreſſe la matière médicale; il n'y a pas de mine de *cobalt* qui ne contienne de l'arſénic; c'eſt en traitant ces mines pour préparer l'oxide de ce demi-métal utile pour les arts de la porcelaine, de la fayence, des émaux, des verres colorés, &c. qu'on extrait l'oxide d'arſénic qui ſe ſublime dans les cheminées. Le *cobalt* retient une quantité plus ou moins grande d'arſénic, & il eſt néceſſaire d'en être prévenu dans le cas où l'on propoſeroit même l'uſage extérieur du *cobalt*. On doit auſſi ſavoir en matière médicale qu'on débite dans le commerce ſous le nom de *cobalt* une poudre noire, brillante & manifeſtement métallique, qui n'eſt que de l'arſénic ou régule d'arſénic tout pur. Cette poudre eſt auſſi vendue ſous le nom de poudre à tuer les mouches, & on la met avec de l'eau dans des aſſiettes pour ſe défaire de ces inſectes dans les maiſons de campagne, ſur-tout dans les ſalles à manger, s'il arrivoit quelque malheur avec cette ſubſtance, comme cela eſt à craindre, on ſauroit alors d'après ce que nous avons dit, que c'eſt à l'arſénic qu'il eſt dû, & on ſe conduiroit en conſéquence de cette connoiſſance. (*Voyez* ARSENIC.)

(M. FOURCROY.)

COCCHI, (Antoine-Céleſtin) exerça la médecine à Rome, où il enſeigna encore la botanique.

Ses ouvrages ſont :

Epiſtola ad Morgagnum de lente cryſtallinâ oculi, verâ ſuffuſionis ſede. Romæ, 1721, *in*-4°.

Epiſtolæ phyſico-medicæ ad Lanciſium & Morgagnum; ſcilicet, brevis febrium caſtrenſium hiſtoria, de terræ motu, de immani hyſterico affectu, de ſepulto intra pectus aneuryſmate & venæ cavæ dilatatione. Romæ, 1725, *in*-4°. *Offenbach*, 1730, *in*-4°. *Francofurti*, 1732, *in*-4°.

On y trouve beaucoup de remarques intéreſſantes.

Oratio habita in apertione horti botanici ſuper Janiculum juxtâ fontem aquæ olim Trajanæ, nunc Paulæ. Romæ, 1726, *in*-4.

Narratio de morbo variolari quo affecta eſt nobilis Monialis. Romæ, 1739, *in*-4.

Comme il a occaſion de parler des vapeurs dans cet ouvrage, il conſeille beaucoup la ſaignée, les bains de pieds & de mains dans l'eau modérément chaude pour la cure de cette maladie.

Lectio de muſculis & motu muſculorum. Romæ, 1741, 1743, *in*-4.

Diſſertatio phyſico-practica continens vindicias corticis peruviani. Romæ, 1746, *in*-8. *Leidæ*, 1750, *in*-8.

On y trouve l'hiſtoire du quinquina, la manière de ſe ſervir de cette écorce, & la réfutation des argumens qu'on a coutume de faire contre l'uſage de ce remède. (*Extrait d'El.*)

(M. GOULIN.)

COCCHI, (Antoine) fils d'Hyacinthe *Cocchi*, naquit à Florence en 1695, ſelon quelques auteurs; mais ſelon d'autres à Mugliano dans la Toſcane. Il fit ſes cours d'humanités & de philoſophie à Florence, & montra dès-lors beaucoup de diſpoſitions pour les ſciences. Reçu docteur en médecine, il ſe rendit dans les principales villes de l'Europe & ſe lia d'amitié avec divers ſavans, parmi leſquels on peut compter Boerhaave & Newton. A peine étoit-il revenu dans ſa patrie, qu'il fut appellé à Piſe pour y enſeigner la médecine; mais bientôt il alla à Florence remplir la chaire d'anatomie & de chirurgie. Il mourut dans le mois de janvier 1758, à l'âge de 62 ans, 4 mois & 26 jours.

Peu de médecins ont eu des connoiſſances plus profondes de leur art que *Cocchi*. Elles lui méritèrent non-ſeulement la réputation dont il a joui en Italie, mais elles l'ont encore rendu célèbre par toute l'Europe. Il étoit tout-à-la-fois médecin, anatomiſte, obſervateur & homme de lettres.

Voici les titres des ouvrages qu'il a compoſés.

Oratio de uſu artis anatomicæ. Florentiæ, 1736, *in*-4. En Italien, Florence, 1745, *in*-4.

C'eſt par ce diſcours qu'il ouvrit le cours public d'anatomie dans l'hôpital de Sainte-Marie la neuve. On y trouve pluſieurs traits de l'hiſtoire de la médecine & de l'anatomie. L'auteur réfute l'opinion de ceux qui ont ſoutenu que les anciens avoient eu la cruauté de diſſéquer les hommes en vie, & qui ont accuſé Hérophile & Eraſiſtrate.

Medicinæ laudatio in Gymnaſio Piſis habita. Lucæ, 1727, *in*-4.

Elogio di Piet. Ant Micheli. Florence, 1737, *in*-4.

Del vitto Pythagorico. Florence, 1743, 1750, *in*-8. Venise, 1744, *in*-12. Traduit en françois, sous le titre de *Régime de Pythagore.* Paris, 1762, *in*-8., avec des notes.

L'auteur donne la préférence au régime végétal.

Dissertazione sopra l'uso esterno appresso gli antichi dell acqua fredda sul corpo umano. Florence, 1747, *in*-12.

Dei Bagni di Pisa trattato. Florence, 1750, *in*-4.

Græcorum chirurgici libri; Sorani unus de fracturarum signis; Oribasii duo de fractis & luxatis, ex collectione Nicetæ. Florentiæ, 1754, *in*-fol.

C'est sur les manuscrits de la bibliothèque de Médicis, qu'il a traduit ces précieux ouvrages. Il avoit aussi promis quelque chose sur Apollonius Citeius, sur Hérophile, sur Celse, mais on ne croit pas qu'il ait rempli ses engage mens à ces différens égards.

Discorsi sopra Asclepiade. Florence, 1758, *in*-4.

On en doit l'édition au fils de l'auteur. En anglois, Londres, 1762. Ce discours auroit été divisé en cinq parties, si *Cocchi* avoit assez vécu pour l'achever. Il n'a fini que la première, mais il a laissé des mémoires sur les quatre autres.

Dei vermi cucurbitini dell' uomo. Pise, 1759, *in*-8.

L'auteur a lu cet écrit, en 1734, dans une assemblée de la société botanique de Florence.

Discorsi. Florence, 1761, *in* 4.

C'est un recueil de cinq discours de *Cocchi.*

Le fils de ce médecin, Raimond *Cocchi*, lui a succédé dans la place de professeur d'anatomie & de chirurgie de l'hôpital de Sainte-Marie la neuve, à Florence. Il est mort en 1775, pendant qu'on imprimoit l'ouvrage intitulé :

Lezioni fisico-anatomiche. Leçons physico-anatomiques, données publiquement à l'hôpital de Sainte-Marie à Florence. Livourne, 1775, *in*-4.

Ces leçons au nombre de dix, ont principalement pour objet le mystère de la génération & les parties des deux sexes, qui concourent à cette fonction. (*Extr. d'El.*) (M. GOULIN.)

COCKBURN, (Guillaume) médecin anglois, étoit de la société royale de Londres. Attentif à observer la marche des maux qui dérangent & altèrent la santé des hommes, il profita du temps qu'il fut employé au service de la marine en qualité de médecin de l'escadre bleue, pour faire des remarques sur la nature, les causes, les symptômes & la cure des maladies qui attaquent les gens de mer.

L'ouvrage a pour titre :

An account of the nature, causes, symptoms, and cure of the distempers, that are incident people, c'est-à-dire, Traité de la nature, des causes, des symptômes & de la curation des maladies de la mer, avec des observations sur le genre de nourriture qu'on doit observer sur les flottes du roi. A Londres, 1696 & 1697, *in*-8. 1708 & 1736, *in*-8. à Leyde, 1717 : traduit en françois, 1730. *in*-12. La traduction allemande parut à Rostoch en 1726, *in*-8. *Cockburn* y passe en revue le régime des matelots, met l'abus des viandes au rang des premières causes de leurs maladies, & propose les acides comme préservatifs. A cette occasion, il décrit le scorbut, qu'il déduit de la pléthore combinée avec la lenteur du mouvement circulaire; il explique encore de la même manière la nature & la cause des fièvres intermittentes.

Ce médecin a aussi discuté l'histoire des flux de ventre dans un livre écrit en anglois & publié à Londres en 1710 & 1724, *in*-8.

Ses autres ouvrages sont :

Œconomia corporis humani. Londini, 1695, *in*-8. *Augustæ Vindelicorum*, 1696, *in*-12. Quelques écrivains ont accusé cet auteur d'y avoir copié Bellini & Pitcairn; mais Haller, qui le lave de ce reproche, dit que non-seulement il est contraire au dernier dans le traité du ventricule, mais qu'il a montré beaucoup d'éloignement pour les démonstrations mathématiques, sur lesquelles Pitcairn appuie ses opinions. Haller loue d'ailleurs *Cockburn* pour les soins qu'il a pris de séparer la vérité du faux brillant des systêmes, dont elle est si souvent enveloppée. Il attaque en particulier le systême de la fermentation, & le détruit par les raisons les plus solides.

The symptome, nature, cause and cure of a gonorrhea. Londres, 1713, 1719, 1728, *in*-8. En latin sous le titre de *Virulentæ gonorrheæ symptomata, natura, causa & curatio. Lugduni Batavorum*, 1717, *in*-12. On doit à Devaux une traduction françoise de ce traité; elle a été imprimé à Paris en 1730, *in*-12. L'auteur établit le siége de la gonorrhée dans les lacunes de l'uretre. (*Ext. d'El.*)

(M. GOULIN.)

COCHÉES, pilules. (*Mat. méd. Pharmacie.*)

On donne le nom de *cochées* à des pilules assez fortement purgatives que l'on prépare avec des substances résineuses & gommo-résineuses qui jouissent de cette propriété dans un degré très-marqué ; on distingue deux espèces de ces pilules, les unes que l'on nomme pilules *cochées* majeures, les autres pilules *cochées* mineures ; nous allons donner la formule des unes & des autres, pour faire connoître leur préparation & le degré de leur activité.

Pilules cochées *majeures.*

♃ Des matières préparées pour l'hicra picra. (*Voyez* ce mot.) ʒ j ß.

Trochiques alhandal. (*V.* ce mot) ʒ iij ℈ j.

Diagrede ʒ ij

Racines de turbith. }
Stæchas. } ʒ v.

On broie toutes ces substances exactement dans un mortier de marbre avec suffisante quantité de syrop de nerprun, & on en forme une masse pilulaire. On les prescrit à la dose de 24 grains jusqu'à un gros, comme purgatives, dans les hydropisies, & toutes les maladies où la sensibilité & l'irritabilité sont affoiblies. On doit prendre garde à l'acreté de ce remède ; il ne convient pas chez les personnes très-sensibles & très-irritables, dans les maladies inflammatoires.

Pilules cochées *mineures.*

♃ Trochiques alhandal (ou pulpe de coloquinte séchée réduite en poudre & mêlée avec du mucilage de gomme adragant.)

Aloës & scammonée. — Parties égales.

Pulvérisez ces trois substances séparément, mêlez les ensemble dans un mortier de marbre, & incorporés les avec une suffisante quantité de sirop de roses composé, faites du tout une masse pilulaire.

On voit que ces pilules ne sont nommés mineures que parce qu'elles contiennent moins d'ingrédiens que les précédentes, & non parce qu'elles sont moins actives ; on les emploie comme hydragogues, & sur-tout dans les maladies de la tête ; la dose est depuis 8 ou 10 grains jusqu'à 24, 30 ou même un demi gros. On doit prendre autant de précautions pour les administrer que pour prescrire les pilules *cochées* majeures.

(M. Fourcroy.)

COCHEMAR. *Incubus, ephialtes, oneirodinia.* (*Médecine.*)

C'est un sentiment de pesanteur sur la poitrine, que l'on éprouve en dormant, qui fatigue autant que pourroit le faire un grand fardeau. Cet état est accompagné ordinairement de rêves effrayans, & de difficulté de respirer. Tout se dissipe par le réveil, mais il reste beaucoup de lassitude & souvent des palpitations. *Lieutaud, élém. de méd. prat.*

Les nosologistes ont distingué six espèces de *cochemar* ; 1°. le pléthorique ; 2°. le stomachique ; 3°. celui qui provient de l'hydrocéphale ; 4°. le vermineux ; 5°. l'intermittent ; 6°. l'hypochondriaque & l'hystérique.

Cette maladie est rarement grave, & n'est le plus souvent qu'une incommodité. D'après les divisions ci-dessus, l'on voit qu'elle dépend de différentes causes auxquelles il importe de faire attention.

1°. Le *cochemar* pléthorique est occasionné par tout ce qui augmente la masse du sang, ou qui le détermine vers la tête. Les vents du midi, les passions, les spiritueux, les mouvemens violents & longs, la crapule, les alimens succulens, pris en trop grande quantité, en sont des causes éloignées. Il cède aux remèdes propres à diminuer la pléthore : tels que les évacuans, la saignée, la diète, le régime végétal. Cependant comme la saignée ramène la pléthore, on doit se méfier de son efficacité lorsqu'on l'emploie seule ; l'on doit beaucoup plus compter sur l'abstinence & les privations. On se trouve très-bien de ne point souper, ou du moins d'avoir l'estomach libre lorsqu'on se couche. L'exercice journalier, le séjour dans les airs vifs & montueux, les délayans, sont à-peu-près ce qui réussit le mieux. On recommande aussi d'avoir la tête & les épaules élevés pendant le sommeil.

2°. Le stomachique. Les auteurs observent, que les gourmands & les gloutons, sont les plus sujets à cette espèce de maladie, sur-tout s'ils se couchent ayant l'estomac trop plein d'alimens, parce que leur volume, & leur poids, gonflent & distendent ce viscère, au point qu'il comprime le diaphragme. La position horisontale, que l'on prend pour dormir, augmente cette compression. A cette cause ils en ajoutent une seconde. Ils supposent que le chyle, qui abonde pour lors dans le sang, se porte en trop grande quantité sur le cerveau. Les enfans sont presque tous voraces ; par cette raison, ils ont souvent le *cochemar*. Leurs rêves roulent ordinairement sur les objets qui les ont le plus frappés pendant la veille. Il y en a néanmoins qui ont toujours

des frayeurs, qui n'ont rien de commun avec les objets qui les ont affectés pendant le jour. Les émétiques, les purgatifs, la sobriété, la privation du souper, l'eau pure en boisson ordinaire, l'abstinence des alimens gras, difficiles à digérer, la manière de se coucher dans leur lit, sont à-peu-près ce qu'on peut leur conseiller de mieux. On leur ordonne quelquefois des stomachiques: je ne vois point cependant qu'ils puissent en avoir besoin, s'ils usent des autres moyens indiqués.

3°. Lorsque l'hydrocéphale interne, est la cause de cette maladie, il est très-difficile de connoître cette cause, à moins que quelque signe extérieur ne nous indique qu'il y a des sérosités dans l'intérieur du cerveau. L'on conseille pour lors des hydragogues, des diurétiques, le seton. Ces remèdes sont aussi insuffisans pour cette espèce de *cochemar* que pour la maladie qui l'occasionne.

4°. Les vers dans l'estomac, & même ceux des intestins, donnent souvent cette maladie aux enfans. Les vers irritant ces parties, la sympathie de l'estomac avec le cerveau, nous font comprendre aisément comment & pourquoi cela arrive. Les anti-vermineux, les purgatifs, les émétiques la guérissent avec autant de facilité que de sûreté.

5°. Le *cochemar* intermittent, dont parlent quelques auteurs, & que peu de médecins ont vu, doit être rapporté, quant au traitement, aux espèces pléthorique, stomachique ou hystérique. Il est plus ou moins facile à guérir suivant la cause dont il dépend.

6°. On rencontre très-souvent cette maladie chez les hystériques & les hypochondriaques, chez lesquels elle est très-rébelle, quelque position, qu'ils prennent pendant leur sommeil. Qu'ils observent du régime ou non, quoiqu'ils se privent de souper, ils n'en sont pas moins tourmentés par des rêves pénibles. Les vents que M. de Sauvages suppose dans les premières voies, & qui selon lui, pressent le diaphragme de ces malades ne rendent point raison, dans tous les cas de leur oppression, ni de leurs rêves effrayants. J'en connois qui ont le ventre très-libre, qui sont peu sujets aux vents, qui sont très-sobres, & qui se couchent régulièrement sans souper, lesquels sont néanmoins fatigués toutes les nuits, par des rêves fatigants avec de l'oppression. Pour moi, je crois, que leurs rêves extraordinaires dépendent uniquement de l'action sympathique des nerfs de l'estomac sur le cerveau. Cette action sympathique est très-difficile à expliquer, comme toutes les sympathies. Nous sçavons que l'estomach & les viscères qui l'entourent, sont obstrués ou dans l'attonie chez les hystériques & les hypochondriaques. Mais comment concevoir que de cette atonie partielle ou totale de l'estomach, il en résulte une irritation de certaines fibres du cerveau, qui occasionnent ces rêves? Il est plus prudent, à mon avis, d'observer le fait, & de ne point se permettre de l'expliquer, parce que encore une fois le méchanisme de la sympathie nerveuse, nous est inconnu, malgré les progrès de l'anatomie.

Cette espèce de *cochemar* n'engendre pas toujours des idées noires & sombres. Elles sont souvent gaies & même lascives, quoique fatigantes, & laissant de la lassitude après le sommeil. M. de Sauvages en rapporte des exemples que j'ai eu occasion d'observer moi-même plusieurs fois chez des jeunes personnes.

Presque toutes les espèces de *cochemar* sont des symptômes des maladies nerveuses. Ils doivent être traités comme elles. J'ai fait à ce sujet les réflexions suivantes:

1°. La position élevée du corps & de la tête, pendant le sommeil, n'est pas toujours un secours assuré.

2°. Il faut chercher a ramener le systême nerveux à son état naturel. Les évacuans dans l'espèce stomachique, ni la saignée dans la pléthorique, ne suffisent point; dans beaucoup de cas il faut corriger l'habitude du systême nerveux, lorsque la maladie dure depuis quelque temps, & qu'elle revient souvent. On doit s'attacher à le fortifier, car ordinairement il est très-mobile.

3°. On fera toujours la plus grande attention aux fonctions de l'estomac, même dans le cas de pléthore, car il peut être pour lors affecté lui-même par sympathie.

4°. L'on doit examiner non-seulement la sensibilité du sujet & son irritabilité. Il est nécessaire, en outre, d'étudier ses affections morales, surtout celles des enfans; l'on s'attachera à connoître les idées qui ont frappé vivement leur imagination, afin de les effacer. Les domestiques, les gouvernantes, qui en ont soin, se plaisent souvent à les effrayer par des contes de sorciers, de revenans, &c. Il y en a d'assez pervers pour souiller ces ames pures, par des idées obscènes & lascives, qui les tourmentent pendant leur sommeil.

Je vais ajouter ici quelques conjectures sur le méchanisme des rêves.

1°. L'action physique du cerveau, est diminuée pendant le sommeil.

2°. Si pendant que nous dormons, une portion des fibres du cerveau est mise en activité

dès-lors l'ame a des idées, &c. elle rêve; cette activité est idiopathique & locale, ou sympathique, & vient de loin; comme lorsqu'elle part de l'estomac. Dans le *cochemar*, il y a des idées très-vives, très-claires, des raisonnemens très-distincts, des volitions, des souffrances, des plaisirs très-sentis, des mouvemens très-violens, puisqu'il en résulte des palpitations, des suffocations, des agitations dans le pouls, des sueurs, &c.

Comment pouvons-nous concevoir que cela s'opère? 1°. Je vois dans le cerveau des fibres dans un certain degré de mouvement, lesquelles pourroient bien être placées à une certaine distance les unes des autres, ou être mues dans des temps inégaux; 2o. d'autres fibres, que l'on peut supposer dans l'intervalle des premières, ont reçu des impressions moindres; 3°. Enfin il y en a, dont l'activité est nulle par rapport à l'ame, lesquelles peuvent aussi être supposées entre les premières, & même entre les secondes.

Du côté de l'ame je me représente 1°. les idées vives, les raisonnemens distincts & correspondans aux mouvemens des premières fibres; 2°. les idées confuses qui correspondent aux ébranlemens des secondes fibres; 3°. des espaces vides, (que l'on me permette cette expression,) qui répondent au repos relatif des troisièmes. Il me semble que l'on ne peut expliquer les lacunes d'une idée, d'un raisonnement à l'autre que par cette dernière supposition.

1°. Nous ne concevons, & ne pouvons concevoir, que mouvement ou repos, dans les fibres du *sensorium*. Je n'examine point ici, si c'est un fluide ou toute autre manière d'être de la fibre, qui déterminent ce mouvement.

2°. En conséquence de l'union de l'ame avec le corps. Chaque mouvement déterminé de la fibre, doit être suivi des signes qui annoncent l'existence de l'ame, c'est-à-dire, qu'elle doit exercer une ou plusieurs de ses facultés, avoir des idées, raisonner, vouloir, &c. suivant les mouvemens des fibres du *sensorium*.

Si le mouvement des fibres est dans un certain degré de force & qu'il y ait de la liaison entre elles, les perceptions, les raisonnemens, seront aussi parfaits que dans l'état de veille; s'ils sont moindres, tout sera confus, obscur; & s'ils sont encore moindres, ou nuls relativement à l'ame, elle ne donnera aucun signe de sa présence, elle n'aura aucune perception, aucune sensation, l'on sera dans le sommeil le plus calme.

Continuons la supposition. Si les fibres étoient mues, avec une certaine force, dans un certain ordre, il n'y auroit dans le rêve, ni idées confuses, ni espaces vides. Les raisonnemens seroient semblables en tout, à ceux de l'homme éveillé. C'est parce que les fibres sont mues inégalement à des distances inégales, & dans des temps inégaux, que cette même inégalité se retrouve dans l'ordre, & l'intensité des raisonnemens pendant le rêve, & que nous y trouvons des idées claires, des idées confuses & des vides. En comparant l'ordre des fibres du *sensorium* à la touche d'un clavecin, l'on peut dire que l'ame se présente à chaque touche, qui est mise en mouvement, soit par les sens externes, soit par des impressions organiques internes, soit par la propre réflexion de l'ame. Il semble qu'elle n'existe point pour les fibres qui sont en repos, ou qui ont un mouvement trop foible pour qu'elle s'en apperçoive.

Cette explication souffre néanmoins des difficultés, car s'il faut admettre une fibre pour chaque idée simple, c'est multiplier leur nombre à l'infini. Or, l'observation nous prouve presque le contraire; on a trouvé des absçès, des skirres considérables, la masse totale du cerveau, presque toute infiltrée, ou pétrifiée, sans que le malade fut privé d'aucune de ses facultés: donc il faut peu de fibres pour leur libre exercice. Ce seroit d'ailleurs une erreur de dire que l'ame existe dans chaque fibre ébranlée du *sensorium*, ou tout le long de la touche du clavecin, car ce seroit lui attribuer de l'étendue, & la supposer divisible.

2°. Ce n'est point le mouvement, en général, qui excite les idées, &c. dans l'ame. L'exercice parfait de ses facultés, n'est attaché qu'à une certaine quantité & à un certain mode de mouvement; hors de ce point de mouvement dans la fibre tout est nul chez elle, ou presque nul. D'abord il est certain, que le cerveau, comme organe corporel, a un mouvement qui lui est propre, lequel existe indépendament de l'ame, sur laquelle il ne produit aucune sensation; nous en avons la preuve dans l'état de sommeil. Le cerveau vit & agit pendant que l'on dort, sans que l'ame s'en apperçoive, lorsque le mouvement est au-dessous du ton nécessaire, qu'il est confus, ou que l'habitude en a diminué les effets; le moral s'en ressent, l'ame n'a point de sensations, elle ne s'apperçoit point de ce mouvement, ou elle s'en apperçoit d'une manière confuse. Nous avons des exemples de ces vérités dans les actes d'habitudes, comme le mouvement des paupières, &c. du mouvement desquels nous n'avons aucun sentiment, ou par les approches du sommeil, lorsque nous sommes, comme l'on dit, moitié endormis; les idées & les sensations sont pour lors confuses.

Lorsque les impressions externes ou internes sont

extrêmes, l'ame n'a point ordinairement le temps de déployer ses facultés dans leur ordre naturel, elle éprouve dans le même instant indivisible la sensation & le mouvement qui en sont l'effet: sentir que l'on se brûle la main & la retirer, sont deux opérations qui ne permettent aucune idée, aucun raisonnement intermédiaire.

Ce n'est point dans le mouvement en général, mais dans un certain mode de mouvement, que consiste l'exercice le plus parfait des facultés de l'ame.

Par l'union de l'ame avec le corps elle est soumise à ce dernier; elle ne peut donner aucun signe de son existence, que lorsque les fibres du *sensorium* sont dans un certain degré de mouvement; elle peut par la réflexion leur imprimer ce même mouvement, comme elles peuvent le recevoir des objets exterieurs. Quel est donc ce mouvement matériel, qui peut agiter ainsi la substance spirituelle, & déterminer ses modifications? Quel est donc ce soufle, cette inspiration de la substance spirituelle qui meut la fibre matérielle? Comment par la seule réflexion, l'ame peut-elle mettre ces fibres en jeu & se représenter à elle-même toutes ses connoissances? Comment cette réflexion, ce mouvement spirituel devient-il matériel, ou comment peut-il produire un mouvement matériel? Comment ce mouvement matériel de la fibre, devient-il, ou produit-il un mode spirituel?... (M. BRIEUDE.)

COCHENILLE. (*Mat. méd.*)

La *cochenille* est la femelle d'un insecte qui croît & meurt sur l'opuntia, & dont les caractères génériques sont d'avoir six pattes, deux antènnes fines, assez longues & très-mobiles, une espèce de trompe qui sort du corcelet entre la première & la seconde paire de pattes, l'extrémité du ventre garnie de filets. Le mâle porte deux aîles droites, élevées; cet insecte ressemble au kermès, par la propriété qu'a la femelle de se fixer sur la plante où elle est née, de s'y attacher & d'y mourir. Mais elle en diffère parce qu'elle conserve la forme d'insecte, tandis que la femelle du kermès perd la sienne, & devient une espèce de coque renflée qui paroît inorganique. Au reste, on a pris long temps l'un & l'autre de ces animaux pour des excroissances végétales, pour des espèces de galles, & c'est pour cela que dès qu'on a reconnu leur nature animale, on les a nommés d'abord des galle-insectes. Les auteurs latins nomment la *cochenille*, *coccionella*, *coccinella*; Linneus en la confondant dans le genre du kermès, l'appelle *coccus cacti*.

Cet insecte, tel qu'il arrive de l'Amérique, est sous la forme de petits grains irréguliers, un peu arrondis, convexes & cannelés d'un côté, concaves de l'autre, d'une couleur rouge si foncée qu'ils paroissent noirs. En les laissant tremper quelques heures dans de l'eau ou du vinaigre, la forme de l'animal reparoît d'une manière assez sensible pour qu'on ne puisse plus douter de sa nature; on distingue à l'aide d'une loupe les anneaux dont son corps est formé, la tête, les antennes, des portions des six pattes, & dans quelques échantillons même, la plus grande partie de plusieurs de ces pattes: on a comparé leur forme à celle de nos punaises de lit, elle est plus analogue à celle de petits cloportes.

C'est dans le Mexique, & sur-tout dans les provinces de Tlascala, Guaxaca, Guatimala & Honduras que l'on cultive & que l'on recueille le plus de *cochenille*; elle vient sur les feuilles de plusieurs plantes grasses, mais plus particulièrement sur l'opuntia nommée *nopal*, *raquette*, *figuier d'inde*, *cardasse*, &c.

Les américains recueillent la *cochenille* de toutes les autres plantes, & ils la sèment, pour ainsi dire, sur l'opuntia qu'elle aime le plus, & sur laquelle elle devient plus belle. Ils font avec de la mousse, ou de la bourre de coco, des espèces de petits nids qu'ils nomment *pastlet* & ils y mettent douze ou quatorze *cochenilles* femelles; ils y plaçent deux ou trois de ces nids sur chaque feuille de raquette, dont les épines les retiennent; ces *cochenilles* font, dit-on, des milliers de petits au bout de quelques jours, & ceux-ci se fixent sur la plante.

On fait trois récoltes de *cochenille* par an. Dans le temps de la saison des pluyes, les américains coupent les feuilles de raquette chargées d'une nouvelle régénération de *cochenilles* qui croissent dans leurs habitations où ils les transportent, & qui servent à resemer de nouveau les opuntias après les pluies. Ils se servent de pinceau pour les détacher de dessus les opuntias; la dernière récolte est la plus défectueuse, parce qu'ils sont obligés de racler les feuilles pour l'obtenir, elle est mêlée d'impureté & de grains de différentes grosseurs; on la nomme *granilla*. Pour faire mourir la *cochenille* qu'on vient de recueillir, on emploie différens procédés, qui lui font donner différens noms. On appelle *renegrida* celle qu'on fait périr dans des corbeilles plongées dans l'eau chaude; elle est très-foncée & privée de la poussière blanche qu'on voit sur ces insectes préparés d'une autre manière. On sèche dans un autre procédé la *cochenille* dans des fours nommés *temascales*; celle-ci est grise, jaspée ou chargée de points blancs sur un fond rouge; c'est la *jaspeada*. Quant à la *cochenille* qu'on prépare en la faisant sécher sur des plaques de métal, sur des *comales* qui servent à faire cuire le maïs, elle est souvent noi-

râtre parce qu'elle a été trop chauffée ; on la nomme a cause de cela *negra* ; on assure que trois livres de *cochenille* vivante ne donnent qu'une livre après la dessication ; on appelle en général cette *cochenille métique* ou *mestique* du nom du pays de la province de Honduras où on en trouve beaucoup ; on l'appelle encore *cochenille* fine ou domestique ; celle qui croît spontanément & sans culture est la *cochenille sauvage*, ou *sylvestre*, elle est moins belle que la précédente, elle conserve un duvet blanc, très-abondant à sa surface dont il est fort difficile de la priver.

Les mexicains & les espagnols font un grand commerce de cette production qui est la base de toutes les belles teintures rouges, de l'écarlate, & qui a remplacé avec tant d'avantage la pourpre des anciens ; il en coûte tous les ans plusieurs millions à la France pour l'achat de cette précieuse denrée ; il seroit donc très-important qu'on put cultiver cet insecte dans nos colonies de l'Amérique. On peut lire dans le voyage de feu M. Thierry de Menonville, les peines qu'il s'est données pour apporter la vraie *cochenille* du Mexique à Saint-Domingue ; la société des sciences & arts, établie au Cap qui a fait publier cet ouvrage, veille aux progrès de cette culture dans cette colonie françoise.

Il existe plusieurs espèces de *cochenilles* dans nos serres & même sur les arbres de nos campagnes. M. Geoffroy en en donnant la description fait sur-tout remarquer la *cochenille* de l'orme, qui vient sur les petites branches de cet arbre, & qu'il nomme *coccus ulmi, corpore fusco, sericeo, albo*. Elle est fort semblable à la véritable *cochenille*, d'une couleur assez brillante & peut-être sera-t-il possible de l'appliquer quelque jour à la teinture.

La grande utilité dont est la *cochenille*, auroit dû engager à en faire un examen chymique détaillé, une analyse exacte, & cependant cette analyse n'est point faite. Geoffroy qui l'a examinée, comme on le pouvoit à l'époque où il vivoit, dit qu'il en a retiré de l'alcali volatil comme de toutes les matières animales. On sait d'ailleurs que sa substance colorante est une espèce d'extrait bien dissoluble dans l'eau chaude, décomposable par les dissolutions métalliques ; mais ces connoissances générales sont bien eloignées d'être suffisantes pour l'art même de la teinture, & à plus forte raison pour éclairer l'usage médicinal de la *cochenille*.

On imagine bien par ce que nous avons dit jusqu'ici que la *cochenille* est d'un usage bien plus fréquent & bien plus utile dans les arts que dans la médecine ; cependant on lui a attribué d'assez grandes vertus ; suivant les auteurs, elle est stimulante, cordiale, sudorifique, échauffante & même astringente. Les femmes indiennes en font usage pour empêcher l'avortement ; on veut qu'elle soit très-propre à faire sortir le gravier des reins & de la vessie. On la donne en substance à la dose de quelques grains jusqu'à 12 ou 15 ; ce qui annonçeroit une grande énergie dans ce médicament. Lister dans son traité des maladies chroniques, la recommande dans l'ischurie ; Delius dans toutes les affections cachectiques ; Struve dit, au contraire avoir fait usage avec succès de sa teinture spiritueuse dans l'incontinence d'urine. Stisser la regarde comme lithontriptique, quoique l'expérience qu'il cite (*act. labor. chemic. specim.* 2. c. 6.) ne soit rien moins que décisive. Lémery paroît l'estimer contre l'avortement, les diarrhées ; Samuel Dale la vante contre les fièvres exanthématiques, & la range parmi les alexipharmaques. La plupart des auteurs modernes rejettent l'usage médicinal de la *cochenille*. Juncker disoit qu'il falloit la laisser aux teinturiers ; & Ammann alloit encore plus loin en soupçonnant qu'elle contenoit quelque chose de vénéneux & en assurant qu'on ne devoit pas se fier à ses effets. Aujourd'hui aucun médecin ne l'emploie & elle ne sert qu'à fournir une matière colorante, à quelques médicamens composés. (M. Fourcroy.)

COCHENILLE DE POLOGNE. (*Mat. méd.*)

La *cochenille* de Pologne, *coccus Polonicus* des auteurs, est une espèce de kermès, animal qui vient sur les racines du *sceranthus perennis* de Linneus, ou d'une espèce de polygonum de Ray & de Tournefort. Nous en parlerons au mot kermès.

(M. Fourcroy.)

CODIA. (*Mat. méd.*)

Codia est un mot grec qui paroît signifier les têtes ou les extrémités des plantes qui contiennent les graines, & qui sont renflées, comme dans le pavot : c'est particulièrement aux fruits ou capsules de celui-ci que ce nom a été donné ; de-là vient le mot de *diacode* adopté pour une préparation dans laquelle entrent ces fruits. (*Voyez* Pavot & Diacode.) (M. Fourcroy.)

COCHLEARIA. (*Mat. méd.*)

Le *cochlearia* ou l'herbe aux cuillers nommée ainsi à cause de la forme de ses feuilles, est un genre de plantes crucifères, dont les caractères génériques consistent dans un calice à folioles, ovoïdes, des pétales arrondis, une silicule obtuse renflée à 2 cosses. L'espèce qui est en usage & connue sous ce nom dans toutes les boutiques, est le *coclhearia officinalis, foliis radicalibus, cordato-subrotundis, caulinis, oblongis*, de Linnéus, *cochlearia folio subrotundo* de G. Bauhin & de Tournefort

nefort. La racine de cette plante est droite, fibreuse & chevelue, d'une couleur blanche; ses feuilles radicales sont arrondies & un peu réniformes, creusées en cuiller, d'un vert foncé, portées sur de long pétioles, & remplies d'un suc âcre & abondant. Ses tiges rampantes & très-branchues portent des feuilles plus allongées, presque sessiles & un peu découpées; ses fleurs blanches assez belles sont rassemblées en petits bouquets lâches aux extrémités des tiges ou sur quelques points de leur continuité. La silicule est presque sphérique & contient dans deux loges une assez grande quantité de petites semences rondes & de couleur rousse.

Le *cochléaria* croît sur les côtes de France & dans tous les lieux maritimes de l'Europe; on le cultive dans les jardins pour l'usage médicinal; il fleurit en été; on le vend alors en bottes dans les marchés de Paris. Cette plante contient une assez grande quantité de suc dont la saveur piquante & âcre, l'odeur forte & vive annoncent là présence de principes volatils & très-énergiques; on n'a point encore une bonne analyse du *cochléria*; ce sont plutôt des généralités relatives à tous les anti-scorbutiques âcres, qu'à cette plante en particulier dont se sont occupés jusqu'ici les auteurs. Le sentiment général des chymistes, avant Cartheuser, étoit que les plantes âcres anti-scorbutiques étoient alcalines; Rouelle les nommoit plantes animales; on assuroit qu'elles donnoient de l'alcali volatil à la distillation & dès la première impression de la chaleur; mais il fut bientôt reconnu que cette assertion n'étoit pas exacte & qu'il falloit chauffer fortement ces plantes pour en obtenir cette espèce de sel; ce ne pouvoit donc pas être un alcali volatil tout formé qui donnoit à ces végétaux leur piquant & leur âcreté. Cartheuser crut au contraire, que ces propriétés appartenoient à un acide particulier tout contenu dans les plantes anti-scorbutiques; mais il n'en a point prouvé la présence par des expériences exactes; il a cherché à l'établir par des raisonnemens qui ne sont rien moins que concluans; aussi les chymistes & les médecins n'ont-ils pas adopté son sentiment. On sait que le principe âcre de ces plantes n'est pas susceptible d'altérer les couleurs bleues végétales; il ne fait effervescence ni avec les acides, ni avec les carbonates alcalins. M. Baumé a prétendu que ce principe est du soufre mis dans un état particulier; la présence du soufre a été en effet démontrée dans les plantes & sur-tout dans la raifort & le *cochléaria* par M. Baumé, soit par le changement de couleur qu'elles font contracter aux vases d'argent, soit en gardant l'alcool distillé sur ces deux végétaux. Il a obtenu dans cette dernière expérience des cristaux de soufre très-reconnoissables; enfin il a vu que l'étain des chapitaux d'alambics dans lesquels on distille les racines & les feuilles anti-scorbutiques étoit noirci, minéralisé & détaché en poussière ardoisée; mais s'il a mis la présence du soufre hors de doute, il n'a pas su comment ce corps combustible y existe, & ses expressions de soufre dans un état particulier ne sont point propres à faire connoître exactement la manière dont il y est contenu. Ces expressions vagues dont on se contentoit si facilement dans le temps où M. Baumé écrivoit sa pharmacie, ne sont propres qu'à laisser l'esprit dans l'incertitude & le regret. La société royale de médecine a senti cette vérité; elle a regardé presque comme inconnue la nature des plantes anti-scorbutiques, & elle a fait cette matière le sujet d'un prix. Il est résulté des travaux des auteurs qui l'ont remporté, que les sucs de ces plantes contiennent du soufre fort voisin de l'état du gaz hépatique ou hydrogène sulfuré; que leur eau distillée, l'alcool chargé de leur matière volatile contiennent ce gaz en dissolution; qu'on peut y démontrer le soufre par les dissolutions métalliques ainsi que par quelques acides, comme cela à lieu dans les eaux sulfureuses. Depuis ces travaux, les progrès que la chimie a faits dans l'analyse animale, les distinctions qu'elle a établies entre les matières de ce règne & celle du règne végétal, permettent de mettre encore plus de précision dans l'énoncé des principes des plantes anti-scorbutiques. En traitant ces plantes & sur-tout le raifort & le *cochléaria* par l'acide nitrique foible, on en dégage une grande quantité de gaz azote; il se forme aussi de l'acide prussique, en vapeur, comme avec plusieurs matières animales; ces deux faits ont été observés par M. Bouvier, pharmacien, l'un de mes élèves. L'acide muriatique oxigéné, détruit l'odeur & l'âcreté de ces plantes; il brûle promptement la petite quantité de soufre qui y est contenu. On voit par ces nouvelles découvertes que l'opinion de Rouelle qui regardoit les végétaux comme analogues aux matières animales, & qui les nommoit plantes animales, se trouve confirmée par des expériences exactes; on conçoit pourquoi elles donnent de l'ammoniaque dans leur distillation & pourquoi elles se pourrissent promptement en répandant une odeur infecte.

Quant au *cochléaria* en particulier, Cartheuser y admettoit des parties résinoso-gommeuses, & une huile essentielle ou volatile sur la nature de laquelle il s'exprime ainsi. Quoique cette huile ne passe, dit-il, qu'en très-petite quantité à la distillation avec de l'eau; elle est reconnoissable à des caractères singuliers & très-remarquables; elle appartient aux huiles éthérées, plus lourdes que l'eau, & cependant si mobiles & si volatiles, qu'on ne peut pas la conserver pure & inaltérée dans les vases de verre les mieux bouchés, à moins qu'on ne les tienne dans des lieux très-froids. Son odeur est très-pénétrante: elle frappe fortement l'odorat; elle affecte même le cerveau;

une seule goutte suffit pour imprégner de sa forte saveur, une once d'alcool; il ajoute qu'on tire cette huile en Angleterre, & qu'elle est d'un prix exorbitant. Les deux auteurs qui ont partagé le prix de la société de médecine, sur les anti-scorbutiques, ont donné sur l'analyse du *cochlearia* quelques détails plus précis que Cartheuser, & qu'il nous paroît nécessaire de consigner ici. M. Tingry observe d'abord qu'il n'a opéré que sur du *cochlearia* qui n'étoit pas en fleurs, & qui avoit été cueilli en automne; 18 onces ont donné 14 onces & demi d'esprit recteur assez énergique; la plante séchée pesoit trois onces & demi. L'odeur vive, la force de cet esprit recteur n'est due ni à un acide, ni à un alcali, mais à une substance qui tend à devenir alcaline; distillé avec de la potasse, cet arôme donna une liqueur un peu sucrée, encore odorante qui précipite & colore légérement les dissolutions métalliques. De 36 onces de suc des feuilles de *cochléaria*, M. Tingry a obtenu une fécule très-unie, très-déliée, occupant beaucoup d'espace, d'un vert agréable, qui, séchée est devenue dure comme cornée: & pesoit quatre gros. Le suc dépuré rougit légérement le papier bleu; en préparant ce suc dont la saveur est foible, il se répand une odeur piquante & âcre qui irrite les yeux & en tire les larmes; la vertu de ce suc consiste donc dans l'esprit odorant, plutôt que dans les principes fixes. Ce suc se trouble avec le sel de Seignette ou tartrite de soude; il donne de petits cristaux brillans sur les parois des vases. L'auteur les a reconnus pour de l'acidule tartareux. Il attribue cet effet au sulfate de chaux & à l'acide végétal contenus dans ce suc, mais il ne détermine pas quelle est la nature du dernier. Pour préparer l'extrait, M. Tingry a évaporé le suc avec soin, & à mesure qu'il se formoit une pellicule ou un dépôt, il le séparoit par le filtre, pour obtenir à part le sulfate de chaux & la matière extractive, proprement dite; 30 onces de suc de feuilles de *cochléaria* qui décoloroit un peu le papier jaune, & qui jaunissoit le fernambouc, & qui donnoit un précipité floconeux grisâte & peu abondant avec le nitrate d'argent, ont fourni 45 grains de sulfate de chaux, & une once trente-six grains d'un extrait rougeâtre ou mordoré, peu déliquescent. L'auteur observe, avec raison, que s'il n'avoit pas séparé le sulfate de chaux, ce sel eût fait un dix-huitième de l'extrait. Cet extrait n'est pas une matière simple, mais composée d'une sorte de mucilage & d'une substance dissoluble dans l'alcool. Sept onces de feuilles de *cochléaria* sec ont donné à la distillation trois onces, un gros & demi d'une liqueur contenant un sel neutre avec excès d'ammoniaque, six gros d'huile en partie congelée, 33 grains de carbonate ammoniacal en beaux cristaux prismatiques, il restoit un charbon pesant deux onces quatre gros & demi; il y a eu trois gros, 39 grains de perte. De deux livres de suc de feuilles de *cochléaria*; il a séparé trois gros 39 grains de fécule sèche, qui contenoit trois gros cinq grains de matière parenchymateuse, & 34 grains de substance colorante; une livre de cette plante après une longue ébullition dans l'eau, a eté réduite à une once 48 grains, l'alcool lui a encore enlevé 48 grains. Quatre gros de *cochléaria* ainsi épuisé & soumis à la distillation, ont donné deux gros 28 grains d'une liqueur acide, très-pénétrante & rouge, mêlée d'une huile épaisse; huit gouttes d'une liqueur neutre, dit l'auteur, accompagnée de quelques vapeurs blanches; il est resté un charbon non-difforme, pesant un gros vingt-quatre grains. M. Tingry termine son analyse par l'exposition des produits de l'incinération; une livre de feuilles de *cochléaria* lui a donné après avoir été brûlée deux gros trente grains de cendre grise; elles ont présenté d'ailleurs des traces de nitre en brûlant; la cendre lessivée & sechée s'est réduite à un gros six grains. Il a retiré par l'évaporation & la cristallisation de cette lessive, 38 grains de sulfate de potasse, 7 grains de muriate de potasse, 29 grains de carbonate de potasse. Le résidu insoluble étoit composé d'un gros huit grains de carbonate de chaux, de neuf grains de sulfate de chaux, de quelques atômes d'oxide de fer, de cinq grains de sable. Enfin, il ajoute à tous ces détails une expérience sur l'extraction du nitre du *cochléaria*; il a pris deux onces & demi de *cochléaria* sec, pilé grossièrement, & après l'avoir placé sur un filtre, il l'a lavé avec 24 onces d'eau distillée, bouillante, qu'il a eu soin de faire passer deux fois de suite sur la plante, & avec six onces d'eau distillée froide, cette lessive, évaporée convenablement, a fourni 55 grains de nitrate de potasse, colorée par un peu d'extrait; une même quantité de cresson traité par le même procédé, lui a donné un gros six grains de ce sel. Les résultats & les conclusions que M. Tingry tire de son travail ne sont pas aussi satisfaisans qu'on auroit pu l'espérer; l'esprit recteur sur lequel il porte, avec raison, toute son attention, n'est ni un acide, ni un alcali, ni du soufre tout formé, mais il a de la disposition à devenir alcalin & sulfuré. C'est, suivant lui, une sorte de combinaison d'un principe phlogistique & d'un principe terreux, très-léger & subtil; or, depuis quelque temps les idées vagues & générales, sont bannies du langage de la chymie exacte; le suc contient du sulfate de chaux, & du nitrate de potasse, il donne sensiblement plus d'ammoniaque que le raifort; c'est de la partie dissoluble dans l'eau & mucilagineuse que paroit venir cet alcali volatil; le feu, dit M. Tingry, modifie tellement les principes du nitre, qu'ils deviennent susceptibles de se convertir en alcali volatil; on voit que sans connoître alors la nature de l'acide du nitre & celle de l'ammoniaque, ce chymiste avoit reconnu la formation de

cette dernière substance saline aux dépens de la première.

M. Gueret, qui a partagé avec M. Tingry le prix de la société sur l'analyse des anti-scorbutiques, a considéré le *cochléaria* d'une autre manière. L'esprit recteur & l'eau distillée de cette plante, lui ont offert des traces de soufre auquel cependant il n'attribue pas son odeur; le principe de cette dernière, beaucoup plus fugace que dans le raifort, ne permet pas qu'on desseche le *cochléaria* sans altérer sa nature & détruire ses vertus; il ne s'explique point d'ailleurs sur la nature de cette odeur; quant aux autres matériaux de cette plante, nous emprunterons de la dissertation même ce que l'auteur en dit. « Le *cochléaria* dans son état de fraicheur & recueilli dans le même temps que celui des expériences précédentes, a été soumis à l'action successive du pilon & de la presse, il a donné un suc opaque d'un très-beau vert, ayant l'odeur vive & pénètrante, le goût amer & piquant, que l'on fait appartenir à la plante.

Après avoir épuisé par des lotions multipliées, le marc résultant de l'expression du suc de *cochléaria*; ce dernier a été filtré, dans cet état, il étoit clair, d'une couleur *jaune* foncée, & il restoit sur le filtre une matière verte, connue sous le nom de *fécule verte*, ou partie colorante. Cette substance lavée & séchée sans le secours de la chaleur, ne retenoit ni le goût ni l'odeur du *cochléaria* & elle n'a présenté dans l'examen que j'en ai fait, aucun indice de l'existence du soufre. Elle paroît intimement unie à une autre substance jaunâtre, qui, quoique dissoluble, ainsi que la partie colorante verte, dans l'esprit-de-vin, peut cependant en être séparée par cet intermède.

Après m'être assuré de l'action de l'air sur le suc de *cochléaria* filtré, je l'ai exposé à la plus douce chaleur, il s'en est séparé une nouvelle fécule d'un gris sale, qui ne donnant encore aucune preuve de l'existence du soufre, m'a fait prononcer affirmativement sur la combinaison du soufre avec le principe odorant avec lequel il s'élève dans la distillation & se dissipe dans l'exsiccation.

Les progrès de l'évaporation m'ont mis à même de recueillir une substance singulière ayant les caractères extérieurs d'une matière terreuse sans saveur ni odeur, & sur laquelle les acides n'avoient aucune action. L'examen que j'en ai fait m'a donné lieu d'y reconnoître trois sels distincts, du sel marin à base terreuse, de la sélénite, & ce qui n'a pas encore été démontré, au moins que je sache, dans l'analyse végétale, un véritable sel ammoniac.

Le suc de *cochléaria* amené par une évaporation lente, & toujours au bain-marie, à la consistance de miel épais, a fourni un extrait salin, d'une amertume singulière, & très-déliquescent, duquel je suis parvenu à séparer, à l'aide de l'esprit-de-vin, une petite quantité de nitre cristallisé en petites aiguilles très-fines.

Cet extrait n'est pas soluble en entier dans l'esprit-de-vin, il se divise à l'aide de ce fluide en deux substances, dont une, purement extractive, se dissout complettement dans l'eau, & résiste pleinement à l'esprit de vin, & l'autre jouit du double avantage de se dissoudre dans l'une & & l'autre de ces matières.

La première, à laquelle j'ai donné le nom de partie *insoluble*, pour la distinguer, a peu ou point d'amertume; desséchée, dissoute dans l'eau, elle en est précipitée par l'esprit-de-vin, sous la forme de flocons grisâtres. Ce dépôt recueilli & séché, est gris, pulvérulent, susceptible de se dissoudre à volonté dans l'eau & les acides, sans jamais pouvoir recouvrer de consistance. Le fluide au milieu duquel s'est fait le précipité, est coloré, transparent, & n'éprouve aucun changement par l'addition de l'eau.

La seconde, qui mérite à juste titre le nom d'*extracto-résineuse*, amenée par la soustraction ou l'évaporation de l'esprit-de-vin, dans lequel elle étoit en dissolution à la consistance de rob épais, est d'une amertume singulière, & très-déliquescente. Dissoluble en entier dans l'esprit-de-vin, elle ne l'est qu'en partie par l'éther. La portion dissoute par ce menstrue, lui communique une amertume insupportable. L'eau en précipite une matière d'un brun foncé qu'il est facile de reconnoître pour être de nature résineuse; elle jouit d'une amertume plus grande qu'aucun des produits annoncées, mais elle n'est sensible qu'autant que cette résine est dissoute dans le véhicule qui lui est propre. Il paroit que c'est à ce dernier produit qu'est dûe l'amertume de l'extrait de *cochléaria* ».

Tels sont les principaux faits que M. Gueret a recueillis sur l'analyse du *cochléaria*. Réunis à ce qu'a vu de son côté M. Tingry, ils donnent des connoissances plus positives sur les principes & les propriétés du *cochléaria*. Cependant il faut convenir qu'ils n'ont point encore fait trouver de rapport entre la nature du remède & celle des maladies auxquelles on l'oppose avec succès, de sorte que cette dernière partie de l'histoire du *cochléaria* appartient encore exclusivement à l'empirisme, comme celle du plus grand nombre des remèdes.

Les feuilles de *cochléaria* fraiches & récemment

cueillies constituent un remède apéritif, stimulant, incisif, diurétique & anti-scorbutique très-bon. Elles produisent des effets fort utiles dans le calcul des reins, l'hydropisie, les obstructions des viscères abdominaux, les maladies de l'estomac, de la poitrine, des reins & de la matrice, produites par la dépravation des humeurs, l'abondance des liquides séreux, pituiteux, & accompagnée d'atonie, de foiblesse. On les mange seules & en salades; on en tire le suc qu'on donne seul ou mêlé avec divers liquides médicamenteux; on les fait infuser dans le vin, dans le petit lait; on les fait entrer avec l'orge & l'oseille dans des bouillons de viande qui sont fort en usage dans le nord, suivant Bartholin. Ces préparations tiennent le ventre libre & purifient la masse des humeurs. On fait mâcher avec succès le *cochléaria* aux scorbutiques pour corriger le gonflement & l'altération des gencives auxquels ils sont si sujets. Il y a dans le Groenland une grande quantité de *cochléaria* & d'oseille. Les équipages attaqués de scorbut qui relachent dans ces parages, y trouvent une ressource assurée contre le mal qui les attaque, & s'y refont assez promptement. On rapporte l'histoire d'un matelot hollandois qui, réduit à un état de marasme & de langueur par le scorbut, aborda au Groenland, & se mit à brouter le *cochléaria* absolument à la manière des animaux, il fut guéri assez promptement & retourna dans son pays fort & vigoureux. Le *cochléaria* est aussi très-fortement emménagogue; on a reconnu tant de vertus à cette plante qu'on l'a traitée de beaucoup de manières différentes; on en prépare une eau distillée simple, un esprit, c'est-à-dire, une distillation avec l'alcool; on en a fait un extrait, mais ce dernier remède a perdu la plus grande partie de ses propriétés; ce qu'on nomme *esprit ardent* de *cochléaria* est préparé avec 15 livres des feuilles de cette plante, six livres de racine de raifort sauvage, & trois livres d'alcool; on broye les matieres végétales, on les arrose avec l'alcool, on les laisse macérer dix à douze heures, dans l'alambic déja préparé pour la distillation; on distille de maniere à retirer plus de la moitié, & près de quatre sixiemes de l'alcool employé. Quoique cet esprit convienne à l'intérieur dans le scorbut, les rhumatismes chroniques, les maladies de la peau, &c. &c. on l'emploie plus souvent à l'extérieur & sur-tout pour les affections de la bouche, les aphthes, &c. on l'unit avec une ou deux parties d'eau. Quelques auteurs ont recommandé les graines de *cochléaria* comme anti-scorbutiques, mais leur vertu est foible, & se dissipe d'ailleurs très-promptement. (M. FOURCROY.)

COCHON, (*Mat. méd.*) Porc ou pourceau domestique. *Porcus* off. *Sus caudatus auriculis oblongis, acutis, caudâ pilosâ.* Brisson, quadr.

Plusieurs parties du *cochon* sont utiles aux usages de la médecine, telles sont par exemple, sa graisse qu'on nomme *panne, sain-doux* ou axonge, qui est anodine, émolliente & suppurative, & qu'on fait servir d'excipient à plusieurs onguens; 2°. son *lard* qui déterge les pustules de la petite vérole & les empêche de creuser; 3°. son *fiel* qui est employé contre les fluxions des yeux & des oreilles; 4°. sa *fiente* qui est regardée comme discussive & résolutive, qu'on applique sur les tumeurs dures de la peau & les exanthèmes.

On a prétendu que l'odeur seule de la *fiente* du *cochon* arrêtoit les hémorragies du nez, qu'en la plaçant sur la vulve, après l'avoir enveloppée dans un linge, elle arrêtoit les hémorragies de la matrice, & qu'infusée dans du vin blanc qu'on administre à la dose de trois ou quatre cuillerées, elle procuroit une sueur abondante, & guérissoit les fiévres intermittentes. On a dit aussi que la vulve de la *truie* qu'on faisoit manger aux malades, guérissoit les incontinences d'urine. Toutes ces propriétés sont au moins très-équivoques.

La vieille graisse de *cochon*, ou *vieux-oing*, lorsqu'elle a contracté une odeur rance, sert à oindre l'essieu des voitures; on l'appelle cambouis lorsqu'elle a été noircie par le contact du fer.

COCHON SAUVAGE ou SANGLIER, (*Mat. méd.*) *aper* off.

On fait des hochets aux enfans avec la dent de sanglier. C'est mal-à-propos que quelques-uns l'ont regardée comme un spécifique dans la pleurésie & dans l'esquinancie; elle est tout au plus absorbante.

On a débité que la *cervelle* de sanglier, surtout mêlée avec l'huile rosat & l'amidon, étoit spécifique contre la goutte & le rhumatisme; que sa *graisse* étoit nervine & confortative, que son *urine* étoit lithrontriptique & guérissoit l'hydropisie; que sa *verge* & ses *testicules* étoient spermatopées, que sa *vessie* mise en poudre, étoit un excellent remède pour la teigne & la galle; mais sa *cervelle* de même que celle des autres animaux, n'est qu'humectante & relachante, sa *graisse* adoucissante & son *urine* détersive. Les vertus attribuées à sa *verge*, à ses *testicules* & à sa *vessie* ne sont également que des fictions. Les *excrémens* du sanglier, desséchés & mis en poudre, sont astringens, & leurs effets sont à-peu-près semblables à ceux des terres absorbantes. Les anciens ont prétendu que son *fiel* dissipoit les écrouelles; cette assertion n'est nullement digne de foi, parce qu'elle n'est fondée sur aucune observation.

(M. MAISON.)

COCHON. (*Hygiène.*)

Partie II, choses dites non naturelles.
Classe III, *ingesta.*

Ordre I^er^. alimens.

Section I^re^. animaux.

Sus porcus domesticus Raii synop.

Sus caudatus auriculis oblongis, acutis, caudâ pilosâ. Briss. quadr.

Le *cochon*, ou porc, est un quadrupède qu'on a mis au nombre des animaux à pied fourchu, & qui est châtré; on nomme verrat celui qui ne l'est pas, & truie sa femelle.

Le *cochon* a la tête longue, le bout du grouin mince, en proportion de la grosseur de la tête, les yeux petits, les oreilles pendantes, larges, le col gros & court, la croupe ovalée, la queue mince, & de longueur moyenne, les jambes courtes & droites, particulièrement celles du devant, il a quarante-quatre dents, dont deux se distinguent sur-tout, ce sont les canines inférieures, qui sont très-longues, sortent de la gueule en se recourbant; elles font remonter la levre supérieure, se nomment crochets, & lui servent de défense.

Le *cochon* est couvert de grosses soies droites & pliantes, dont la substance très-dure approche de celle du cartilage ou de la corne; elles se divisent, ainsi que les cheveux ou poils, en plusieurs filets, qui sont au nombre de sept à huit & même plus: en les écartant, on peut séparer chaque soie d'un bout à l'autre. Leur couleur varie selon les espèces de *cochon* & même dans les espèces semblables, c'est le blanc, le blanc sale, le jaunâtre, le fauve, le brun & le noir.

On remarque que la graisse de cet animal est différente de celle de presque tous les quadrupèdes; elle est très-peu mêlée avec la chair & aux extrémités de cette même chair. Elle la recouvre partout & forme une couche épaisse, distincte & continue entre la chair & la peau; c'est ce qu'on nomme le lard. Le *cochon* a cela de commun avec la baleine & les autres animaux cétacés, dont la graisse n'est qu'une espèce de lard, à-peu-près de la même consistance, mais plus huileux que celui du *cochon*: ce lard dans les cétacés forme aussi sous la peau une couche de plusieurs pouces d'épaisseur, qui enveloppe la chair.

Une singularité chez le *cochon*, est qu'il ne perd aucune de ses premières dents; les autres animaux comme le cheval, l'ane, le bœuf, la brebis, la chevre, le chien, & même l'homme, perdent tous leurs premières dents incisives. Ces dents de lait tombent avant l'âge propre à la reproduction, & sont bientôt remplacées par d'autres; dans le *cochon*, non-seulement elles ne tombent pas, mais encore elles paroissent croître pendant tout le cours de leur existence.

De tous les quadrupèdes le *cochon* paroît être l'animal le plus brut, & les imperfections de sa forme se réunissent à celles de son naturel. Toutes ses habitudes sont grossières, tous ses goûts sont sales, immondes, toutes ses sensations se réduisent à une luxure effrénée, & à une gourmandise affreuse, qui lui fait dévorer indistinctement tout se qui se présente & même sa progéniture au moment où elle vient de naître.

Les *cochons* sont peu sensibles aux coups; on a vu des souris se loger sur leurs dos, & leur manger le lard & la peau sans qu'ils parussent le sentir: on sait qu'ils sont sujets à une maladie qui les rend ladres ou insensibles, on croit qu'on en doit moins chercher l'origine dans la texture de la chair & de la peau, que dans sa malpropreté naturelle, & dans la corruption qui doit résulter des nourritures infectes dont il se gorge quelquefois; car le sanglier qui vit ordinairement de grains, de fruits, de glands & de racines, n'est pas sujet à cette maladie, non plus que le jeune *cochon* quand il tête encore.

La truie est en chaleur pour ainsi dire en tout temps, elle cherche le mâle, quoique pleine, porte quatre mois, met bas au commencement du cinquième, devient pleine bientôt après, elle produit en consequence deux fois l'année, & donne douze ou quinze petits & même davantage.

Si le *cochon* pendant sa vie est un vilain animal & ne fait que du dégat par-tout où il passe, il en fournit un entier dédommagement dès qu'il n'existe plus: en effet, il est peu d'animaux dont toutes les parties soient généralement aussi utiles à l'homme que celles du *cochon*. Ses soies, sa couenne, sa graisse, sa chair, ses extrêmités, ses intestins & ses autres viscères, tout est employé.

Pour que le *cochon* fournisse une bonne viande, il ne doit être ni trop jeune, ni trop vieux; il faut qu'il soit gras, tendre, & qu'il ait été nourri avec de bons alimens, comme des glands de chêne, des fruits, des pommes de terre, des féves, des raves, &c.

La chair de *cochon* est d'un goût agréable, savoureuse & fort nourrissante; elle passe pour être relâchante. Galien prétend que la chair de *cochon* n'est pas seulement de meilleur goût que celle des autres animaux, mais encore qu'elle est salutaire; il dit qu'elle a beaucoup d'analogie avec celle de l'homme; ce qu'il prouve, en rapportant que quelques personnes mangèrent un jour de la chair humaine, croyant que c'étoit celle de *cochon*, & ne purent s'apperçevoir par le goût & l'odorat de la tromperie qu'on leur faisoit; il rapporte que cette viande nourrissoit mieux les

jeunes athletes & les gens forts & vigoureux que toute autre. Mais en convenant avec Galien, que la chair de *cochon* est nourrissante & salutaire aux personnes qui sont jeunes, accoutumées à des exercices pénibles, à la fatigue, nous sommes éloignés de croire qu'elle convienne également à toutes les constitutions. Au contraire, nous savons que le tissu brun & musculaire du *cochon*, étant de sa nature plus serré & plus compacte que celui de beaucoup d'autres animaux, il y a beaucoup de constitutions qui ne doivent pas se le permettre, tant parce que leurs organes, surtout celui de l'estomac, sont foibles & délicats, que parce qu'il faut convenir que les sucs contenus dans la chair de cet animal, sont visqueux, assez grossiers, capables de produire des humeurs de même nature, de donner des indigestions, & par suite plusieurs sortes d'incommodités.

Il y a des nations & des climats où il paroît que l'expérience a démontré que cette viande étoit nuisible, puisqu'on a employé même la religion pour interdire aux hommes une substance dont l'usage pouvoit devenir dangereux. On sait que les juifs n'en mangent pas aujourd'hui par préjugé, tandis qu'il leur fut défendu autrefois par raison. Les arabes, les maures, les mahométans, les tartares, ont proscrit chez eux l'habitude de manger du *cochon*.

Il y a une grande différence entre les *cochons* d'Europe & ceux que l'on trouve aux isles, & dans la terre ferme de l'Amérique, quoique tous ces animaux aient été transportés originairement de l'Europe. Ceux qui sont sauvages, & qu'on nomme dans le pays *cochons marons*, y ont été portés par les espagnols des environs de Cadix & de Séville ; ils en lâchèrent un grand nombre dans toutes les terres nouvellement découvertes, & ils y ont prodigieusement multiplié. Mais s'ils n'ont pas changé la couleur noire de leurs ancêtres ; il est certain que les alimens dont ils ont fait usage dans le pays ont totalement changé leur constitution. On sait qu'ils ne vivent que de fruits, de pommes de terre, de racines différentes, de cannes de sucre, de serpens, de crabes, & animaux de cette espèce. Jamais ils ne mangent d'ordures ; aussi leur chair est délicieuse, délicate, nourrissante, & d'une digestion si facile, qu'on en donne aux convalescens préférablement à toute autre chair.

Bruyer dit que les chasseurs de Saint-Domingue, après avoir tué ces *cochons*, les écorchent, les saupoudrent de sel pour vingt-quatre heures, puis les font boucaner, c'est-à-dire, sécher à la fumée, & ils vendent la chair par paquets de cent livres pésant ; eux-mêmes ne vivent que de cette viande bouillie, sans pain, sans biscuit, sans cassave, & cela pendant des saisons entières, où ils restent dans les bois sans revenir aux habitations. Ils en consomment au moins dix livres chacun dans les vingt-quatre heures, sans que cette nourriture leur cause aucune incommodité, ni la moindre indigestion : il est vrai qu'ils font un exercice très-considérable, & qu'ils ne boivent que de l'eau.

Quand les gens qui vont à la chasse du *cochon* reviennent dans les lieux habités, & qu'ils changent pour quelque temps leur manière de vivre en buvant des liqueurs fermentées, ils tombent malades de la fièvre, d'indigestion, de dissenteries, dont le remède assuré tient à leur retour dans les bois, & à la reprise de leurs exercices, & de leur nourriture ordinaire. Ces gens-là n'ont pas besoin de médecins ni d'apothicaires ; ils ont une singulière manière de se purger, c'est de couper une orange par la moitié, de rejoindre les deux parties après y avoir fait penétrer beaucoup de sel ; il mangent le lendemain matin l'orange avant d'avoir rien pris, & l'on dit qu'ils sont parfaitement purgés. Cette méthode pourroit être essayée dans d'autres pays, & seroit peut-être avantageuse.

On a apporté de Siam à l'Amérique une espèce de *cochons* assez singuliers. Ils ont les jambes si courtes que quand les truies sont pleines leur ventre traine à terre, les portées qu'elles font de quatre en quatre mois sont de quatorze à quinze petits. Ces *cochons* ont la tête grosse & le museau fort affilé, ils ont beaucoup moins de chair que de graisse, & par cette raison les *cochons* de lait de cette espèce sont beaucoup plus estimés que les grands. Les médecins du pays ont prétendu que la chair de ces *cochons* n'étoit pas saine, & nous n'en savons pas la raison. Ces *cochons* ont une queue pendante, & qui remue sans cesse comme la lentille d'une pendule.

Quant aux remarques qu'on doit faire pour juger si la viande de *cochon* est saine. (*Voyez* CHAIRCUITIER) relativement aux différentes préparations que l'art du chaircuitier emploie pour faire manger toutes les parties du *cochon*. (*Voyez* ANDOUILLE, BOUDIN, SAUCISSE, CERVELAT.)

(M. MACQUART.)

COCHON SAUVAGE (le) ou SANGLIER. (*Hygiène*)

Aper, sus agrestis. Raii Synops.

Porcus silvestris. Aper. Klein.

Sus caudatus, auriculis brevibus subrotundis, cauda pilosa. Brisson.

Le sanglier est un quadrupède sauvage absolu-

ment de la même race que le *cochon* domestique. Il porte les caractères de l'espèce, sans aucune altération ; il est moins long que l'autre, & plus ramassé. La femelle porte le nom de laie, & les petits celui de marcassin.

Les oreilles du sanglier sont courtes & relevées; quatre dents lui sortent de la gueule, savoir les deux canines de la machoire supérieure qui se relèvent en en haut; elles sont en partie recouvertes par les deux canines de la machoire inférieure, qui sont bien plus longues, & qu'on homme défenses; la laie en est privée.

Le sanglier a entre les soies un poil plus souple, très-court, & de couleur jaunâtre, cendré, ou noirâtre, doux, frisé à-peu-près comme de la laine. La tête du sanglier est d'un gris mélangé de roux & de noir, les plus longues soies sont sur le col & ont environ quatre pouces de longueur. Le corps est de couleur fauve, avec des taches brunes ou noirâtres ; le bas des jambes, & de la queue, est ordinairement noir.

Le sanglier habite les forêts, où il vit de racines qu'il déterre, de grains, de fruits sauvages, de glands. Il cherche sa compagne au commencement de l'hiver, &, vers le printems, elle met bas sept ou huit marcassins. Le sanglier est féroce dans l'instant de ses amours, la laie ne devient furieuse que lorsqu'on attaque ses petits.

La chair du *cochon* sauvage est plus sèche, plus compacte que celle du *cochon* domestique. Elle dessèche & fortifie selon Hippocrate. Celse la met au nombre des nourritures les plus substantielles. Les romains servoient des sangliers entiers sur leurs tables ; quand ils les prenoient en vie, ils les engraissoient ; ce qui leur a fait donner le nom de *miliarii*. Ceux qui sont nés dans les montagnes méritent la préférence, & ils ont un goût plus délicat.

Les meilleurs sangliers sont ceux qu'on prend aux mois d'avril & de mai, & sur-tout en automne, parce qu'ils sont engraissés par les herbes nouvelles & par les glands. On en mange préférablement la tête ou hure, les jambons de derriere ou cuisses, & ceux de devant ou les épaules. La chair du sanglier qui a été long-temps chassé a un goût beaucoup plus recherché, & se digère en général plus facilement que celle du *cochon* ordinaire.

C'est sur-tout aux personnes jeunes & d'un tempérament chaud & bilieux, & en hiver, que la chair du sanglier convient; ceux qui fatiguent beaucoup, & qui ont un bon estomac, n'ont rien à redouter de son usage.

Elle produit chez les personnes oisives & délicates des humeurs grossieres & visqueuses, qui ne sont pas aisément éliminées. Le marcassin l'emporte beaucoup par sa tendreté & son bon goût, par la bonne qualité de son suc, qui le rend bien plus facile à digérer. (M. MACQUART.)

COC-MENTHE. (*Mat. méd.*) (*Voyez* MENTHE.)

COCOS. Fruit du cocotier. (*Voyez* COCOTIER.)

COCOTIER. (*Hygiène.*

Partie II, choses dites non naturelles.

Classe III, *ingesta.*

Ordre I, alimens.

Section I, végétaux.

COCOS.

C'est un genre de plantes unilobées de la famille des palmiers, qui comprend des espèces à feuilles ailées & à fleurs monoïques sur le même régime, & auxquelles succèdent des noix monospermes.

Il y a trois espèces de cocotiers (*dict. de bot. t.* 2.)

1°. Le *cocotier* des indes.

Cocos inermis, frondibus pinnatis, foliolis replicatis, ensiformibus. LIN.

Palma indica coccifera angulosa. G. B. pag. 508.

Cocos *nuerfer nucleo dulci, eduli.* (*Jaq. amer.* 277. *t.* 168 & *pret.* 135.)

Ce palmier est le plus intéressant qu'on connoisse par son utilité majeure, sous une foule d'aspects différens.

Son tronc qui est toujours d'une grosseur médiocre, relativement à sa hauteur ; est droit, nud, marqué de cicatrices demi circulaires par l'empreinte des feuilles qui sont tombées: il s'élève depuis quarante jusqu'à soixante pieds ; il est couronné par une cime médiocre formée d'un faisceau de dix à douze feuilles, les unes droites, les autres étendues ou même pendantes. Ces feuilles sont ailées, longues de dix à quinze pieds, larges de trois ou environ, composées de deux rangs de filioles nombreuses ; au centre du faisceau de feuilles, on trouve un bourgeon droit, presque cylindrique, pointu, tendre, bon à manger, & qu'on nomme choux ; on en fait peu d'usage parce que l'arbre meurt aussi-tôt qu'il est cueilli, &

ceux qui veulent se donner le plaisir d'en manger, font abbatre tout l'arbre; les fleurs ont un calice très-petit, composé de trois folioles & de trois pétales.

Les fruits sont ovoïdes, un peu trigones, à angles arrondis, gros comme la tête d'un homme, ramassés en grappe avec une écorce extérieure, très-lisse. Sous le tronc qui est épais & fibreux, on trouve une coque dure, presque globuleuse, marquée à sa base de trois trous inégaux, contenant une amande à chair blanche & ferme, comme celle de la noisette, dont elle a un peu le goût, creuse & remplie d'une liqueur claire & rafraichissante.

Ce palmier croît naturellement dans les indes, aux antilles, dans le continent méridional de l'Amérique, & en Afrique, dans les lieux sablonneux. Il fructifie deux ou trois fois l'année.

Lorsqu'on coupe l'extrêmité de ses spathes encore jeunes, il en distille une liqueur blanche, douce, d'un goût très-agréable, que l'on recueille dans des pots attachés à chacune de ces spathes qu'on a liée avec soin afin qu'elle ne s'ouvre point. C'est cette liqueur qu'on nomme vin de palmier, & dont on fait un très-grand usage dans l'inde; elle est fort douce quand elle est fraiche, gardée quelques heures, elle devient plus piquante & plus agréable; mais elle est dans sa perfection du soir au matin; après quoi elle commence à s'aigrir, & dans l'espace de vingt-quatre heures, elle est tout-à-fait aigre, en la distillant dans sa plus grande force, on en fait d'assez bonne eau-de-vie: si elle est jettée dans une bassine pour y bouillir avec un peu de chaux vive, elle s'apaissit en consistance de miel, & après une plus longue ébullition, elle acquiert la solidité du sucre; mais ce sucre n'a pas la délicatesse de celui des cannes; le peuple en fait toutes ses confitures.

Les *cocotiers* dont on a incisé les spathes, ne portent point de fruits parce que c'est de la liqueur qui en découle alors que le fruit se forme & se nourrit. Quand les fruits du *cocotier* (les cocos) ne sont pas encore murs, on en tire une grande quantité d'eau claire odorante & fort agréable au goût. Il y a des cocos qui contiennent jusqu'à trois ou quatre livres de cette eau; mais lorsque le fruit a pris de l'accroissement, la moelle du noyau ou de la coque interne prend de la consistance, & il n'y a plus qu'une cavité dans son milieu qui soit remplie d'eau.

La moëlle du coco est blanchâtre, bonne à manger, & d'un goût qui approche de la noisette ou de l'amande. On peut en faire un lait ou une émulsion, comme on fait avec les amandes; les cuisiniers en expriment le suc dans les sauces les plus délicates; on presse cette moëlle dans des moulins pour en extraire une huile qui est, à ce qu'on prétend, la seule dont on se serve aux indes; lorsqu'elle est récente, elle égale en bonté l'huile d'amande douce; en vieillissant, elle acquiert le goût d'huile de noix; mais elle n'est alors employée que pour la peinture.

On polit la coque ligneuse, qui renferme la moëlle dont il vient d'être mention, on la travaille pour différens usage, on en fait des tasses, des gondoles, des poires à poudre & autres jolis ouvrages plus solides que ceux qu'on fait avec le fruit du calbassier. Cette coque sert pour mesurer des liquides à Siam; on gradue sa capacité avec des cauris, petits coquillages mi-ovales (*cyprea moneta* LIN.) qui servent de monnoie, il y a des *cocos* de mille cauris de cinq cents, &c.

L'écorce extérieure, ou le tronc qu'on nomme aussi le caire, est garni de filamens ou d'une sorte de bourre dont on fait des cables, ou des cordages pour les vaisseaux; cette bourre vaut mieux que les étoupes pour calfater, parce qu'elle ne pourrit pas si vite, & parce qu'elle se renfle en s'imbibant d'eau.

Les feuilles de *cocotier* s'emploient sèches & tressées pour couvrir les maisons, elles résistent pendant plusieurs années à l'air & à la pluie; de leurs filamens les plus déliés on fait de très-belles nattes qu'on envoie dans toutes les indes. Les habitans de ce pays écrivent sur ces feuilles comme sur du papier & du parchemin.

D'après ces détails, on voit que la nature a fourni à l'homme peu de végétaux d'une utilité aussi générale que celui-ci.

2°. *Cocotier* du Brésil.

Cocos butyracea. L. F.

Cocos inermis frondibus pinnatis: foliolis simplicibus. LIN. f. suppl. 454.

Pindoba brasiliensibus marh. Raii. Hist. p. 2361.

Ce palmier est fort élevé, & plus gros que le précédent; un ample faisceau de feuilles d'un aspect fort & agréable, soutient sa cîme, ses feuilles sont grandes, ailées, munies de deux rangs de folioles simples.

Les spathes qui naissent à la base des feuilles, sont cylindriques, oblongues, longues de quatre à six pieds; les fleurs ont de la ressemblance avec celles du palmier d'inde. Le fruit est une noix ovoïde, imperceptiblement trigone; uniloculaire

culaire, ſucculente, munie à ſon ſommet d'une pointe un peu ſaillante, & à ſa baſe des enveloppes perſiſtantes de la fleur.

Sous le tronc du fruit, eſt une coque cartilagineuſe, couverte d'une pulpe fibreuſe, deſſéchée, oblongue, convexe d'un côté, légèrement applatie de l'autre, un peu en pointe à chaque bout, & marquée à ſa baſe de trois trous obliques. Cette coque renferme une amande cartilagineuſe, fort dure, & qui a la ſaveur que donne celle du *cocotier* précédent.

Ce palmier croît dans l'Amérique méridionale. Les habitans de cette région écraſent les coques des fruits avec les amandes, les jettent dans l'eau, & en retirent ſans expreſſion, & ſans le ſecours du feu, une huile épaiſſie en conſiſtance de beurre, qui nage à la ſurface de l'eau, pendant que les autres parties ſe précipitent au fond du fluide. De cette manière, & par une triple lotion, ils en obtiennent toute la matière butyracée, pourvu que le thermomètre de Reaumur ne ſoit pas plus élevé que 20 degrés au-deſſus de la congellation, car à 23 degrés, cette matière ſe liquefie comme les autres huiles.

La pulpe ſucculente du tronc eſt douce, fort mucilagineuſe & ſert à engraiſſer les cochons. Les indiens font grand uſage de l'huile ou de l'eſpèce de beurre qu'ils retirent de ces fruits, ils s'en ſervent ſouvent dans l'économie domeſtique & même en médecine, elle n'eſt bonne que lorſqu'elle eſt récente & rancit en vieilliſſant.

(M. Macquart.)

COCOTIER (le) de Guinée.

Cocos aculeata tota, frondibus diſtantibus, radice repente. Lin. Mant. 137.

Bactris (minor) *fructibus ſubrotundis.* (*Jacq. Amer.* 279. *t.* 171. *f.* 1.)

Alitara Marcg. Braſſ. 64. *Mala l'avoira, canne. Obl. guian. obſ.* 97.

Ce *cocotier* a une racine rampante & traçante, ſa tige eſt noire de l'épaiſſeur d'un pouce, haute d'environ dix pieds & garnie dans toute ſa longueur, d'épines très-nombreuſes & déliées comme des aiguilles. Les feuilles ſont ailées diſtantes, à pétiole commun, épineux, amplexicaule, & à folioles enſiformes, garnies de ſpinules. Les ſpathes ſont axillaires, ſolitaires, épineux en dehors & perſiſtans, après la maturité; les fleurs ſont d'un jaune foible, ſans odeur. Les fruits ſont des noix arrondies, ſucculentes, d'un pourpre noirâtre & de la groſſeur d'une ceriſe ordinaire. Ils renferment un ſuc acidule, dont on fait uſage.

Ce palmier croît dans l'Amérique méridionale, il multiplie beaucoup dans les lieux incultes. Les américains font une eſpèce de vin avec le ſuc acide de ſes fruits, on fait avec ſa tige des cannes noueuſes & légères, qu'on apporte quelquefois en Europe. (M. Macquart.)

COCTION.

On exprime par ce mot, cette altération utile qu'éprouvent les matières alimentaires pour être changées en une ſubſtance analogue à celle du corps animal, & cette ſorte de maturation qui corrige le vice de nos humeurs, ou qui leur donne les qualités requiſes pour être évacuées, lorſqu'elles ſont trop dégénérées pour être encore ſuſceptibles d'aſſimilation.

Ainſi la *coction* a lieu dans l'état de ſanté & dans celui de maladie; on appelle la première, *coction* phyſiologique, & la ſeconde, pathologique. Le même principe, la même force active de la nature détermine & préſide à ce travail ſalutaire, ſi varié dans ſes effets, ſi intéreſſant par ſon but, ſur lequel nous allons arrêter quelques inſtans nos regards.

De la coction *conſidérée dans l'état de ſanté* (1) *ou* coction *phyſiologique.*

Les alimens qui doivent ſervir à notre nourriture & ſe convertir en une ſubſtance propre à réparer nos pertes jonrnalières, ſont ſoumis à différentes preparations ou élaborations, ſans leſquelles ils ſeroient incapables de remplir le but auquel ils ſont deſtinés: & comme les préparations s'opèrent dans différens organes, on les a diviſées en autant d'eſpèces, qui ſont autant de degrés de *coction* par leſquels la matière alimentaire doit paſſer, pour arriver au terme de perfection qui lui eſt néceſſaire, pour être aſſimilée à la nature de nos humeurs.

Galien diſtinguoit trois eſpèces de *coction*: la première, ſuivant lui, s'opère dans les premières voies; la ſeconde dans les vaiſſeaux ſanguins de toutes les parties du corps, ſur-tout dans les pulmonaires; & la troiſième dans les vaiſſaux ſécrétoires. *de Succor. bon. cap.* 5.

La premiere ſe fait dans les premieres voies; elle conſiſte dans l'atténuation, la décom-

(1) *Voyez* le mot Coction, dans le dictionnaire de phyſiologie où cette fonction eſt développée d'une manière plus étendue; nous ne l'avons enviſagé ici ſous le point de vue phyſiologique, qu'autant qu'il a été néceſſaire pour nous conduire à ſes dérangemens & à ſes vices.

position des alimens, quelque soit leur nature, quelques soient leur couleur, leur odeur, leur saveur, & dans l'extraction qui s'en fait d'un suc homogène, c'est-à-dire, du chyle. Elle commence dans la bouche, elle continue & se perfectionne dans l'estomac, & elle s'acheve dans les intestins grêles, sur-tout dans le duodenum. On lui a donné le nom de *chylose*, *chylopoïse*, premiere *coction*.

La seconde n'est que le passage du chyle dans les vaisseaux sanguins, son mélange avec le sang, sur-tout sa conversion en ce fluide & son assimilation avec nos humeurs; elle se fait dans tous les vaisseaux sanguins, principalement dans les pulmonaires; on l'a nommée *hématose*, *sanguification*, seconde *coction*.

La troisieme consiste dans ce degré d'élaboration qui produit la tenuité & la fluxilité des humeurs qui doivent être séparées du sang; c'est dans les vaisseaux secrétoires qu'elle s'opere, & attendu que cette fonction s'exerce dans différens organes, & que les humeurs qui en résultent sont de différente nature, on a distingué cette troisième *coction* par des noms relatifs à l'espèce d'humeur qui en est le produit. Ainsi la secrétion du lait dans les mamelles, s'appelle *galactose*, celle de la semence dans les testicules *spermatose*, & celle des esprits animaux dans le cerveau, *necumatose*.

L'exercice des fonctions s'exerce régulièrement & suivant l'ordre établi par la nature, tant que ces trois degrés de *coction* se succèdent convenablement, c'est-à-dire, tant que les alimens sont attenués, élaborés, décomposés dans les premières voies; que le chyle qui s'en sépare est à son tour atténué, élaboré, & qu'il acquiert une fluidité convenable pour se mêler au sang & s'assimiler à lui, que celui-ci, soumis à l'action des vaisseaux, devient suffisamment atténué pour parcourir toutes les ramifications vasculaires du corps humain, & fournir aux organes secrétoires des sucs qui réunissent toutes les qualités nécessaires pour la secrétion qui est propre à chacun d'eux, & qu'enfin les particules hétérogènes & nuisibles qui doivent être expulsées du corps, sont déterminées régulièrement vers les organes consacrées à leur excrétion.

Le vice d'un seul de ces trois degrés de *coction*, suffit pour apporter du trouble à l'exercice des fonctions, pour altérer la santé, pour constituer la maladie. C'est alors un état de crudité, qui, suivant Galien, *De arte medic.* cap. 83, signifie maladie. Le terme de crudité qui, à proprement parler, ne peut être appliqué qu'aux fruits, a été étendu par Métaphore jusqu'aux alimens, jusqu'à nos fluides, même jusqu'aux maladies. La disposition, qui constitue cette crudité & qui suppose un vice dans la *coction* naturelle ou physiologique, n'existe jamais dans l'état de santé. Elle est contre nature, elle trouble l'ordre des fonctions, elle constitue enfin la maladie. Nous pouvons donc lui donner le nom de crudité *pathologique* pour la distinguer de celle qu'on a appellée *physiologique* qui n'a rien de contraire à l'état naturel.

De même qu'on a distingué trois espèces de *coction* physiologique, on a établi trois degrés de crudité pathologique. Le premier est opposé à la première *coction* ou *chylose*, il consiste en ce que la digestion des alimens est ou interceptée, ou dépravée, ou difficile & imparfaite: on l'a appellée *apeptie* dans le premier cas, *dyspeptie* dans le second, *bradypepsie* dans le troisième. (*Voyez* ces mots.) Le second est opposé à *l'hématose*, ou seconde *coction*: il suppose un défaut d'élaboration & de fluxilité dans le chyle, qui rend ce fluide peu propre à s'assimiler avec le sang & à parcourir tous les vaisseaux du corps, soit que le vice dépende de la mauvaise disposition des vaisseaux sanguins & des viscères, soit qu'il soit l'effet de la grossiereté, de l'épaississement, de la viscosité du chyle, qui éludent l'action des vaisseaux. Le troisieme est opposé à l'*omoïose*, ou troisieme *coction*; il ne suffit pas que le chyle extrait de la pâte alimentaire se mêle & s'assimile avec le sang; il faut encore que ces deux fluides mêlés ensemble, atténués, élaborés, rendus fluxiles, circulant librement dans tous les vaisseaux, puissent porter aux secrétoires la matiere des secrétions dans la qualité & la quantité nécessaire, qu'ils fournissent des sucs recrémentitiels propres aux différens usages auxquels ils sont destinés, & des sucs excrémentitiels qui entrainent au dehors les miasmes etrangers & nuisibles dont le sang est chargé. Le vice des secrétions & des excrétions entraine nécessairement du trouble dans l'exercice des fonctions; il constitue le troisieme degré de crudité pathologique, qui est un état contre nature, une véritable maladie. C'est dans ce sens qu'Hippocrate & les anciens médecins ont employé ce mot, fondés sur l'espece d'analogie qu'ils ont crû observer entre la crudité morbifique & la crudité que conservent les fruits, jusqu'à ce qu'ils aient acquis les qualités requises que leur donne une parfaite maturité; de sorte qu'on a supposé un état de crudité dans les fluides, dès qu'ils dégénèrent de leurs qualités primitives, qu'ils s'écartent de leur cours naturel, qu'ils deviennent incapables de servir convenablement aux fonctions auxquelles ils sont destinés, qu'il en résulte du trouble dans la santé, enfin que la maladie survient. *Recherches sur le pepasme*, pag. 29. (1).

---

(1) Quelques médecins ne font pas consister la crudité morbifique dans la seule altération des humeurs;

Tous les anciens ont envisagé la crudité pathologique de cette manière. Suivant *Galien*, *Hollier* & *Liébaut*, les humeurs sont crues desqu'elles ne sont pas élaborées & domptées par la nature. Suivant *Etmuller*, il y a crudité dès que quelques particules hétérogênes sont mêlées au sang & vicient la constitution naturelle de ce fluide. *Boerrhave* appelle cruds les fluides qui, par leur masse, leur figure, leur cohésion, leur mobilité, leur fluxilité, leur inertie, quelles qu'elles soient, sont propres à produire ou à entretenir la maladie: &, tant que les humeurs conservent ces qualités contre nature, la maladie ne cesse pas d'être crue.

Les médecins qui ont observé attentivement tous les mouvemens de la nature dans les maladies, ont remarqué qu'elles ne pouvoient passer de cet état de crudité à celui de maturation qui

---

mais l'étendent aussi aux vices des solides: de ce nombre est M. Dubois, medecin de la faculté de Paris, dont l'opinion a été très-bien discutée par M. Robert, médecin de la même faculté. Cet article nous a paru mériter de trouver place ici, & nous croyons qu'il servira à répandre plus de jour sur la véritable idée qu'on doit attacher au mot *coction*.

Le précepte le plus important qu'ait donné Hippocrate, est renfermé dans cet aphorisme, *concocta medicamento movere oportet, non cruda, neque in principio, nisi turgeat.* Il ne faut purger que quand la matière est cuite, & jamais quand elle est crue, point par conséquent au commencement des maladies, à moins qu'il n'y ait signe de turgescence.

Beaucoup de médecins, dit M. Dubois, se sont mis l'esprit à la torture pour deviner le vrai sens de cet aphorisme, mais pas un n'y a réussi. Les uns, après de longues & vives disputes sur la *coction* des humeurs, ne s'accordoient pas même sur ce qu'on doit appeller *coction*: d'autres ont voulu donner une interprétation du mot *turgescence*, mais ils n'ont rien éclairci. Le mot *cruda*, ajoute-t-il, doit s'appliquer aux solides & non aux fluides; ce qui le prouve, est un passage extrait d'Hippocrate, qui blâme la conduite des médecins qui purgent dans le commencement d'une inflammation: *quia de contenta parte nihil detrahunt, non cedat qui crudus est morbus, verum etiam quæ sana sunt morbo resistunt, & contabefaciunt.*

Les purgatifs ne peuvent rien enlever de la matière contenue dans la partie malade, attendu que quand la maladie n'est pas mûre, elle résiste à tous les médicamens. Les parties saines, non seulement, résistent à leur action, mais elle les rend arides: or, dit M. Dubois, Hippocrate n'attribue pas la crudité à l'humeur, mais à la maladie; qui ne voit pas d'ailleurs qu'Hippocrate parle des solides, quand il dit, *quæ morbo resistunt, quæ sana sunt contabefaciunt.* Les seuls solides sont capables de cette résistance, seuls ils peuvent tomber dans un état de consomption, ou d'aridité; il est donc évident que la crudité n'est autre chose que l'extrême rigidité des fibres; la *coction* n'est donc que le ramollissement des solides, qui, ainsi que les fluides, acquièrent un mouvement plus aisé & plus libre.

Il est facile de voir que c'est du commencement du traitement & non pas de celui de la maladie qu'Hippocrate a voulu parler, quand il dit, *nec in principio*; c'est comme s'il eût dit, dans toutes les maladies aigues, soit qu'il y ait inflammation, ou que l'on en soit menacé, la partie affectée est trop engorgée dans le commencement; il y a trop de tension & de roideur, pour qu'elle puisse céder à l'action d'un purgatif, à moins qu'au préalable elle n'ait été relachée; par conséquent il ne faut pas l'irriter par des purgatifs, il faut au contraire ramollir par le moyen des saignées. Hippocrate défend donc de commencer par la purgation le traitement des maladies inflammatoires & de toutes les maladies aigues, mais il ne s'oppose pas à ce qu'on ait recours aux purgatifs, pour avancer & même achever la guérison; quand on aura eu soin de faire précéder trois ou quatre saignées, plus ou moins, pour ramollir le siége de la maladie, & le mettre en état d'obéir à l'action d'un purgatif.

Il suit évidemment de la manière dont M. Dubois explique l'aphorisme d'Hippocrate, qu'il penchoit pour le systême des méthodistes, c'est-à-dire, qu'il ne reconnoissoit d'autre cause des maladies que le *strictum* & le *laxum*. C'est, comme l'observe M. Robert, sa prévention en faveur de cette théorie qui lui a fait expliquer le mot *cruda* par celui de *rigiditas*, & qui lui a fait dire que c'est des solides & non des fluides qu'Hippocrate a eu intention de parler: mais comment, suivant la remarque du même auteur, M. Dubois auroit-il interprété le mot *turgeat* si étroitement lié à celui de *cruda*, & à qui l'auroit-il attribué? Auroit-il dit la turgescence des solides? Que signifiroit cette turgescence? Auroit-il entendu par cette expression un gonflement extraordinaire dans la partie affectée, un plus grand érétisme? Dans ce cas le mot turgescence exprimeroit un état inflammatoire, alors elle deviendroit une contradiction à la purgation; cependant la purgation ne devient utile & tolérable au commencement des maladies, que quand il s'y rencontre des signes de turgescence, le mot *turgeat* ne peut donc s'entendre que des humeurs. Cette seule réflexion auroit dû faire suspendre le jugement de M. Dubois, & lui faire appercevoir l'erreur dans laquelle il s'étoit engagé en interprétant le mot *cruda* par *rigiditas*.

Le mot *turgeat* signifie une abondance de matière si extraordinaire, qu'elle semble se gonfler. Combien de fois l'expérience n'a-t-elle pas prouvé que l'estomac regorge de bile? Sa présence ne se manifeste-elle pas dans le commencement de plusieurs maladies par les signes qui leur sont propres, tels que la bouche amere, pâteuse, la langue couverte d'un limon jaunâtre, des envies de vomir. La turgescence existe evidemment dans ce cas, & le principal remède est l'émétique qui débarrasse promptement l'estomac & rend la maladie plus simple & plus régulière dans sa marche.

L'erreur de M. Dubois doit nous mettre en garde contre l'esprit des systêmes, qui fait encore tant de progrès de nos jours.

en amène la terminaison par des changemens très-marqués, mais différens. Tantôt la matière morbifique n'étant pas considérablement dégénérée de l'état naturel des humeurs, peut être rendue semblable à elles & leur être assimilée, c'est ce qu'on appelle résolution (1); tantôt cette matière est tellement altérée qu'elle ne peut plus être ramenée à sa première condition, & alors tous les efforts de la nature se réduisent à la disposer, à la préparer à l'extraction. Telle est la *coction*, proprement dite, celle des matières morbifiques à laquelle on a donné le nom de *pepasme*, pour la distinguer de celle des sucs alimentaires & récrémentitiels, nommée *pepsis*, que nous venons de considérer (2).

De la coction *dans les maladies, ou du pepasme* (3).

L'observation & l'expérience ayant appris que plusieurs maladies se terminoient d'une manière salutaire & sans aucun secours, par de copieuses évacuations, on soupçonna que le même agent, qui convertit les alimens en bons sucs pour la conservation de l'animal, pouvoit bien être aussi le principe des opérations qui changent les qualités des humeurs viciées dont l'effet tend à la destruction; ensorte que, ne pouvant pas leur en donner d'assez bonnes pour les convertir en la substance du corps, ou les rendre propres à d'autres fins utiles, il les sépare des humeurs de bonne qualité, & leur donne une consistance qui les dispose à être évacuées par l'action de la vie hors des parties dont elles empêchent les fonctions. Cette opération fut attribuée ainsi que la première à la chaleur innée, (4) comme une sorte de *coction* qu'on regarda bientôt comme une condition essentielle pour détruire la cause des maladies. Cette théorie servit de base à leur traitement; après cette importante découverte du moyen le plus puissant que la nature met en usage pour détruire les causes morbifiques, les premiers maîtres de l'art s'appliquerent soigneusement à découvrir les différents signes qui annoncent le *pepasme*, ou son défaut qui est la *cruaité*, parce qu'ils jugeoient par les premiers, que la nature devenoit supérieure à la cause de la maladie, & par les seconds, au contraire, que les effets de celle-ci étoient toujours dominans.

Ils apprirent à chercher ces signes, principalement dans les excrémens, parce qu'étant le résidu des différentes *coctions*, soit dans l'état de santé, soit dans celui de maladie, on peut inférer des qualités de ces matières, la manière dont elles ont été séparées. Ainsi Hippocrate (*aphor. xij. sect. v.*) avoit particulièrement indiqué les urines & les matières fécales, comme pouvant fournir les signes les plus sûrs communs aux *coctions* de matière morbifique faites dans quelques parties du corps que ce soit; les crachats comme propres à faire connoitre particulièrement l'état des poumons dans les maladies de poitrine; la mucosité des narines, celui de leurs cavités affectées de catarrhe, &c. Galien établit aussi la même chose, (*lib. 1. de crisib. cap. vij.*) en disant que dans toutes les fièvres, attendu que le vice qui les cause est principalement dans le système des vaisseaux sanguins, on doit avoir principalement attention aux urines, que dans les maladies qui affectent le bas ventre, on doit avoir égard aux excrémens des premières voies, sans négliger les urines, s'il y a fièvre, & que de même dans les maladies de poitrine, il faut examiner les crachats, & joindre à cela toujours l'inspection des urines, si ces maladies sont accompagnées de fièvre.

Rien ne signifie plus sûrement une heureuse

---

(1) Boerrhave & plusieurs autres médecins ont pensé que la résolution & la *coction* parfaite étoient la même chose, puisqu'elles n'étoient l'une & l'autre que l'action par laquelle la matiere morbifique est rendue semblable à l'humeur naturelle ou saine. Sydenham a été à-peu-près du même avis: mais cette opinion est tout-à-fait opposée à celle que les anciens ont eu sur la *coction*, car ils ont dit que les humeurs étoient cuites lorsqu'elles étoient propres à l'excrétion.

La résolution guérissant parfaitement une maladie sans aucune évacuation, la *coction* parfaite qui lui est analogue pourroit aussi n'être point suivie d'évacuation; ce qui est encore fort éloigné des dogmes des anciens & d'Hippocrate lui-même, qui prétend que pour qu'une *coction* soit parfaite, elle doit être continue & universelle, continue en ce qu'elle doit toujours charger les urines de sédiment blanc, uni & égal; & universelle, en ce qu'elle doit se montrer dans tous les excrémens. Une *coction* de la matière morbifique, sans évacuation ou sans metastase, auroit été pour eux un être imaginaire; car leur solution supposoit des évacuations.

(2) On trouve une distinction très-juste de ces deux espèces de *coctions* dans les définitions de médecine de Gorrée. Il dit que la *coction* proprement dite, c'est-à-dire, la digestion dans les premières, les secondes & troisièmes voies, concerne les choses qui entrent dans le corps, & la *coction* des matières morbifiques celles qui en sortent, ou qui sont préparées pour en être évacuées.

(3) Le reste de cet article est presqu'en entier de M. Daumort, premier professeur de médecine en l'université de Valence, & extrait de l'ancienne encyclopédie.

(4) Galien plaçoit le principal foyer de la chaleur innée, *calidum innatum*, dans le cœur. Les anciens le composoient de l'action du feu uni à l'humide radical, deux principes dont ils ne connoissoient pas la nature.

terminaison, que de voir les marques de *coction* dans les excrémens : en général c'est ce qu'enseigne Hippocrate, (*in epidem. lib.* 1. *sect.* 2. *text.* 45.) lorsqu'il dit que toutes les maturations d'excrémens sont toujours de saison & salutaires ; & ensuite il ajoute que les promptes *coctions* annoncent toujours la prompte terminaison des maladies, & son assurance de guérison. Galien a confirme toutes ces observations du père de la médecine par les siennes : il dit, (*lib.* 1. *de crisib. cap. xviij*,) que les *coctions* ne sont jamais de mauvais signe, & il témoigne en être si assuré qu'il ne craint pas de donner pour règle infaillible, (*lib. de constit. art. médic.*) qu'aucune maladie ne se termine d'une manière salutaire, sans qu'il ait précédé des signes de *coction* ; & Prosper Alpin (*de præsag. vitæ, & mort. ægr. lib.* 6. *cap.* 1.) ajoute à tout ce qui vient d'être dit en leur faveur, que non-seulement la *coction* accompagnée de bons signes, est une preuve assurée que la terminaison de la maladie sera heureuse, mais même lorsque la *coction* ne se trouve jointe qu'à de mauvais signes ; car alors les insomnies, les délires, les vertiges, les anxiétés, les douleurs, les tremblemens, les convulsions, la difficulté de respirer, & autres semblables symptômes, qui sont tous pernicieux par eux-mêmes, sont presque toujours les indices d'une crise salutaire qui doit suivre.

Toutes sortes d'évacuations qui arrivent après la *coction* sont toujours salutaires, c'est l'effet de la nature qui s'est rendue supérieure à la cause de la maladie. Mais la sûreté de l'évènement, qui est annoncé par les signes de la *coction*, n'exclut pas cependant absolument toute incertitude ; il faut au moins que les signes marquent une *coction* bien parfaite & bien complette, que ces signes persévèrent jusqu'au moment de la crise, (*pepasmi & , cruditatis vicissitudo pessima*, dit Duret, *in coacas*, 54. *cap.* 16, & qu'il ne survienne de la part du médecin, ou de celle du malade, & de ceux qui le gouvernent, aucun accident qui trouble la *coction* & qui s'oppose à la crise.

Les grands maîtres qui nous ont transmis leurs importantes observations à ce sujet, ne s'en sont pas tenus à ce qui vient d'être rapporté ; ils ont cherché dans tous les signes de *coction* relatifs aux différentes parties du corps, & qu'il seroit trop long d'exposer ici ; ils ont de plus indiqué le temps où ils paroissent dans les différentes maladies ; ils ont trouvé qu'ils ne se montrent jamais au commencement, parce qu'alors les matières morbifiques sont absolument crues, ni pendant leur accroissement, parce qu'alors les *coctions* ne peuvent encore être qu'imparfaites ; c'est au temps où la maladie cesse d'augmenter & de produire de nouveaux symptômes, que l'on doit chercher à s'assurer si la *coction* est faite ou non, lorsque la chaleur naturelle a pu travailler suffisamment pour la préparer.

Autant il y a à compter sur les signes de *coction* comme présages salutaires, autant doit-on craindre lorsqu'ils manquent & qu'il n'y a que des signes de crudités, lors même qu'ils sont joints aux meilleurs signes, ou que la maladie paroît terminée, parce qu'on doit s'attendre à ce que le mal ait des suites fâcheuses ou de longue durée, s'il subsiste encore, & à ce qu'il y ait rechûte s'il paroît fini : c'est sur ce fondement que Galien a dit, (*in primo aphorismo*,) qu'une maladie, dans laquelle il se fait quelque crise avec des signes de crudité subsistante, doit faire craindre une fin funeste, ou au moins un long cours dans la maladie : au reste, les signes de crudité & de *coction* des différents excrémens sont rapportés dans chacun des articles qui les concernent, ainsi (*Voyez* DEJECTION, URINE, CRACHATS, SUEUR, &c.

Après s'être assuré par l'observation des moyens de connoître dans les maladies la crudité & la *coction*, après avoir étudié ce que la nature fait en conséquence de l'une ou de l'autre, les changemens utiles qu'elle opère ; les anciens médecins en conclurent que, pour imiter la conduite qu'elle tient dans le cours des maladies laissées à elles-mêmes, il ne falloit jamais entreprendre de procurer des évacuations dans le commencement des maladies, parce qu'alors la matière morbifique, étant encore crue, n'ayant pas pû être encore préparée, rendue susceptible d'être portée par l'action de la vie hors des parties dont elle empêche les fonctions, résiste à son expulsion, pendant que les humeurs saines, s'il y en a, sont emportées ; ou elle ne cède, & souvent même qu'en partie aux grands efforts qu'excite le moyen employé pour en procurer l'évacuation ; ce qui diminue considérablement les forces du malade, & le jette dans l'abattement ; d'où il suit très-souvent, que la nature, réduite à rester presque sans action, ne travaille plus à séparer le pur d'avec l'impur, a surmonter le mal, à rétablir l'ordre dans l'économie animale ; elle succombe, & le malade périt. Ce sont ces considérations qui avoient engagé le père de la médecine dogmatique, le confident de la nature, le grand Hippocrate, à établir, comme une règle fondamentale de pratique, la précaution de ne point placer au commencement des maladies des remèdes évacuans, & par conséquent de ne pas les employer pour enlever du corps des matières crues, mais seulement celles qui sont preparées, digérées, par la *coction*. C'est ce que déclare expressément ce législateur de la médecine, dans son *aphorisme* 22[e], *section* 1. lorsqu'il dit : *concocta medicamentis aggredi oportet & movere, non cruda, neque in principiis.* L'expé-

rience constante prouva tellement dans la suite la justice de cette loi, que, selon Aristote, (*lib. 3 pol. c.* 11.) il n'étoit pas permis aux médecins d'Egypte de produire aucun changement dans les maladies, par le moyen des remèdes, avant le quatrième jour de leur durée, &, s'ils anticipoient ce temps, ils étoient comptables, sur leur vie, de l'événement. Galien regardoit comme un oracle la sentence qui vient d'être citée, tant il étoit convaincu qu'il est nécessaire dans la pratique de la médecine de se conformer à ce qu'elle prescrit. Il est cependant un cas excepté par Hippocrate lui-même, à qui rien n'a échappé, & qui a tant prévu en ce genre; c'est celui auquel la matière morbifique est si abondante dès le commencement des maladies, qu'elle excite la nature à en favoriser l'évacuation. C'est en effet par cette considération que le divin auteur de l'aphorisme qui vient d'être rapporté le termine en disant à l'égard des crudités, qu'elles ne doivent pas être évacuées : *si non turgeant, raro autem turgent.* (*Voyez* la note 2.) Ainsi il établit que le cas est rare, mais qu'il arrive cependant que le médecin doit être plus porté à suivre l'indication qui se présente, de procurer l'évacuation de la matière morbifique, lorsque la maladie commence avec des signes qui annoncent la surabondance de cette matière, qu'à attendre que la *coction* en soit faite, parce qu'il y a lieu de craindre qu'en la laissant dans le corps, les forces de la nature ne suffisent pas pour la préparer, & qu'il ne s'en fasse un dépôt sur quelque partie importante : ce qui seroit un plus mauvais effet que celui qui résulteroit, d'en procurer l'évacuation avant la *coction*, vû que dans cette supposition la matière morbifique a, par elle-même, de la disposition à être portée hors des parties qu'elle affecte, qui est tout ce que la *coction* pourroit lui donner. C'est en pesant les raisons pour & contre, & en se décidant toujours pour le plus grand bien, ou le moindre détriment, du malade, que l'on prend le bon parti dans cette conjoncture : c'est ce qu'insinue aussi Hippocrate, dans le second aphorisme, après celui ci-dessus mentionné : il s'exprime ainsi : (*aphor.* 24. *sect.* 1. *in acutis affectionibus rarò, & in principiis, uti medicamentis oportet, atque hoc facere diligenti prius estimatione factâ.*

Il suit de tout ce qui vient d'être dit de la théorie des anciens sur la *coction*, considérée dans l'état de santé & dans celui de maladie, que l'exposition de ce qu'ils ont pensé à ce sujet, est presque tout ce qu'on peut en dire de mieux, ou au moins de plus utile, attendu que leur doctrine est principalement fondée sur l'observation de ce qui s'opère dans l'économie animale; elle n'a par conséquent pas pu être renversée & oubliée, comme tant d'autres opinions, qui, n'étant que la production de l'imagination, ont été successivement détruites, les unes par les autres, tandis que celle-ci s'est conservée dans son entier, pour ce qui est des principes établis d'après les faits, & des conséquences qui peuvent en être tirées. En effet, elle n'a éprouvé de changemens que par rapport à l'explication de l'opération dont il s'agit, ce qui n'a pas même eu lieu dans le siècle dernier.

Car depuis Hippocrate & Galien, jusqu'à ce temps-ci, tous les médecins (en adoptant les sentimens de ces grands maîtres qui s'étoient bornés à indiquer la chaleur naturelle comme cause immédiate de tous les changemens qui se font dans les humeurs animales, tant saines que morbifiques) attribuoient la digestion des alimens dans le ventricule à une *coction* faite dans le viscere, semblable à celle qui se fait dans les cuisines. Ils comparoient l'estomac à une marmite, ils se le représentoient comme exposé à l'action du feu, fourni & entretenu par le cœur, le foie, la rate & autres parties voisines; ils pensoient que les matières renfermées dans ce principal organe de la digestion des alimens, étant comme détrempées, macérées par les fluides qui s'y répandent, devenoient susceptibles d'une véritable élixation par l'effet de la chaleur, ce qui sembloit leur être prouvé par les vents qui s'élèvent de l'estomac pendant la digestion; ils les comparoient aux bulles qui se forment sur la surface d'un fluide qui boût, ensorte qu'ils n'admettoient d'autres agens que le feu pour la préparation des matières alibiles qui se fait dans ce viscere; celle qui est continuée dans les autres parties des premières voies étoit aussi attribuée à l'action continuée de cette cause, qu'ils rendoient commune à toutes les autres élaborations d'humeurs dans le systême des vaisseaux sanguins, & de tous les autres vaisseaux du corps.

Pierre Castellus, professeur de l'école de Messine, commença à réfuter cette opinion, dans une lettre écrite à Severinus; il lui disoit, entr'autres choses à ce sujet, que si la chaleur seule suffisoit pour la confection du chyle, on devroit aussi pouvoir en faire dans une marmite : mais comme on ne le peut pas, ajoute-t-il, il faut donc avoir recours à la fermentation (1) pour cette

---

(1) M. Roux, médecin de la faculté de Paris, & célèbre chimiste de nos jours, a exposé son opinion sur la *coction* dans une thèse qui a pour titre, *utrum omnibus in morbis natura coctiones moliatur ?* La nature opère-t-elle une *coction* dans toutes les maladies?

M. Roux paroît persuadé que les maladies ne peuvent être guéries, s'il ne se fait une *coction* de la matière qui les produit. Il se déclare contre Vanhel-

opération, &c. Bientôt après Vanhelmont attaqua avec bien plus de force le sentiment de la *coction* des alimens opérée par la seule chaleur, dans une dissertation intitulée : *Calor efficaciter non digerit, sed excitativè.* Son principal argument étoit, que les poissons ne laissent pas de digérer les alimens qui leur sont propres, quoique le sang des plus voraces, même d'entre ces animaux, ne soit guère plus chaud que l'eau dans laquelle ils vivent : on trouve même établi, que le sang des tortues est plus froid que l'eau. (*stubas, journ. in trans. phil.* 27.) Vanhelmont objectoit d'ailleurs que, si la chaleur seule pouvoit opérer la *coction* des alimens, la fièvre devroit la faciliter ultérieurement, bien loin de la troubler & de causer du dégoût comme il arrive qu'elle le fait ordinairement. Il opposoit au systême des anciens bien d'autres choses de cette nature, & il ne négligeoit rien pour détruire leur erreur, mais pour tomber dans une autre, qui consistoit à établir que la digestion des alimens ne peut se faire que par l'efficacité d'un ferment acide spécifique. Galien sembloit bien avoir conjecturé que l'acide pouvoit contribuer à la digestion. *De usu, part. lib.* 4. *cap.* 8. Riolan paroit avoir eu aussi la même idée. *Antropograph.* 11. *cap.* 10. Mais ni l'un ni l'autre n'avoient imaginé que l'acide put agir comme dissolvant, mais seulement en irritant les fibres des organes de la digestion. Le ferment acide fit bientôt fortune; il fut adopté par Sylvius Deleboé, & par toute la secte chymique Cartésienne; mais son règne n'a pas été long; l'expérience a bientôt détruit le fruit de l'imagination, il n'a pas été possible de prouver la fermentation dans l'estomac, on n'y a jamais trouvé de véritable acide; au contraire, Musgrave (*trans. phil.* 7.) y a démontré des matières alkalescentes : Peger a prouvé qu'on trouve constamment des matières pourries dans l'estomac des bœufs, à Rome; c'est ce qui est cause que l'on n'y mange pas de la viande de ces animaux; les personnes qui ont des rapports aigres ont moins d'apétit; les acides ne contribuent que rarement à le rétablir. On n'a jamais trouvé d'acides dans le sang; d'ailleurs, en supposant même que le prétendu acide puisse exciter quelque fermentation dans les premières voies, l'humeur toujours renouvellée, qui se mêleroit avec les matières fermentantes, en arrêteroit bientôt le mouvement intestin, & sur-tout la bile qui est le plus contraire à toute sorte de fermentation. Ces faits sont plus que suffisans pour en détruire toute idée, tant pour les premières que pour les secondes voies. (*Voyez* DIGESTION, CHILIFICATION, SANGUIFICATION.

Il a fallu rendre à la chaleur naturelle la part qu'on lui avoit presque ôtée pour la préparation du chyle & des autres humeurs, mais non pas en entier; la machine de Papin, démontre l'efficacité de la chaleur, dans un vase fermé, pour dissoudre les corps les plus durs qui puissent servir à la nourriture; un œuf se résout en une espèce de substance muqueuse, sans consistance, *in putrilaginem*, par une chaleur de 92 à 93 degrés du thermomètre de Farenheit; la chaleur de notre estomac est à-peu-près au même degré, mais la chaleur naturelle ne peut pas seule suffire à l'ouvrage de la chylification & de l'élaboration des humeurs, comme le pensoient les anciens, puisqu'il ne s'opère pas de la même manière dans tous les animaux, qui ont cependant à-peu-près la même chaleur. Les excrémens d'un chat, d'un chien, qui se nourrissent des mêmes alimens que l'homme, sont bien différens de ceux qui résultent de la nourriture de celui-ci. Il en est de même du sang & des autres humeurs qui ont aussi des qualités particulières dans chaque espèce d'animal qui n'a cependant rien de particulier par rapport à la chaleur naturelle, elle doit donc être reconnue, en général, comme une des puissances auxiliaires, qui servent à la digestion & à l'élaboration des humeurs communes à la plupart des animaux; mais elle ne joue pas le rôle principal, encore moins unique, dans aucun.

Le défaut dominant dans tous les systêmes sur ce sujet, depuis les premiers médecins jusqu'à ceux de ce siècle, est que l'on a toujours cherché dans les fluides les agens principaux différemment combinés pour convertir les alimens en chyle, celui-ci en sang; pour rendre le sang travaillé au point de fournir toutes les autres

---

mont, qui croyoit qu'avec des médicamens, il pouvoir enlever la cause de la maladie, sans qu'il eut précédé aucune *coction;* il n'admet pas d'avantage l'opinion de Sydenham, qui assure qu'en purgeant & en saignant, il enlève & détruit la matière morbifique. Il avoue qu'il existe des remèdes spécifiques, tels que le mercure pour la vérole, le quinquina pour les fièvres intermittentes, & l'eau de luce pour la morsure de la vipere; mais il ne croit pas que les spécifiques combattent & renversent les idées de la *coction;* il imagine, au contraire, que le quinquina & l'alcali volatil favorisent la *coction*, en fortifiant les nerfs. Par rapport au mercure, comme il n'admet pas de *coction* dans la vérole, il se persuade que le minéral y supplée en fondant la lymphe; & en procurant la sortie du virus. Les purgatifs & les saignées peuvent aussi, dit-il, disposer à la *coction*, en diminuant la fièvre & la quantité de la matière morbifique.

M. Roux passe en revue plusieurs espèces de maladies dans lesquelles la *coction* ne se fait pas & ne peut pas se faire; mais ces maladies sont précisément celles qui ne sont pas guérissables.

La *coction*, continue M. Roux, est le produit de la fermentation; celle-ci ne s'exerce que sur la matière muqueuse extraite des alimens. Les fluides sont donc seuls, suivant M. Roux, susceptibles de *coction*.

humeurs, & pour séparer de tous les bons sucs les parties excrémenteuses qui s'y trouvent mêlées.

On a enfin de nos jours ôté aux fluides le pouvoir exclusif, qui leur a été attribué pendant environ deux mille ans, de tout opérer dans l'économie animale; après l'avoir cédé, pour peu de temps, à des puissances étrangères, à des légions de vers, on est enfin parvenu à faire jouer un rôle aux solides; & comme il est rare qu'on ne soit pas extrême en faveur des nouveautés, on a d'abord voulu venger les parties organisées de ce qu'elles avoient été si long-temps laissées dans l'inaction, à l'égard des changemens qui se font dans les différens sucs alibiles, & autres. On a été porté à croire qu'elles seules, par leur action méchanique, y produisoient toutes les altérations nécessaires: on a tout attribué à la trituration; mais on a ensuite bientôt senti, qu'il y avoit eu jusque-là de l'excès à faire dépendre toute l'économie animale de facultés d'une seule espèce de parties: on a attribué à chacune le droit que la nature lui donne, & que les connoissances physiques & anatomiques lui ont justement adjugé. La doctrine du célèbre Boerhaave, sur les effets de l'action des vaisseaux, & sur-tout des artères, (dit M. Quesnay, dans son nouveau *traité des fièvres continues*,) nous a enfin assuré que cette action, comme quelques médecins l'avoient déjà auguré, est la véritable cause de notre chaleur naturelle. Cette importante découverte, en nous élevant au-dessus des anciens, nous a rapprochés de leur doctrine; elle a répandu un plus grand jour sur le méchanisme du corps humain & des maladies que n'avoit fait la découverte de la circulation du sang. Nous savons en effet, que c'est de cette action que dépendent le cours des humeurs & tous les différens degrés de l'élaboration dont elles sont susceptibles: mais on ne peut disconvenir qu'elle ne soit insuffisante pour produire les changemens qui arrivent à leurs parties intégrantes; l'action de la chaleur peut seule pénétrer jusqu'à elles & y causer une sorte de mouvement intestin, qui les développe & les met en disposition d'être aussi exposées à l'action des solides, qui en fait ensuite des combinaisons, d'où résulte la perfection & l'imperfection de toutes les humeurs du corps animal.

Cependant cette coopération de la chaleur naturelle dans la digestion des alimens, & l'élaboration des humeurs, ne constituent pas une vraie *coction*; qui, conjointement avec elles, opère toutes les altérations nécessaires à l'économie animale. Néanmoins comme ce mot est employé en médecine sans être restreint à son véritable sens, & qu'on lui en donne un plus étendu qui renferme l'action des vaisseaux & de la chaleur naturelle qui en dépend; il est bon de retenir ce nom; ne fût-ce que pour éviter de se livrer à une inconstance ridicule, en changeant le langage consacré de tous temps à désigner des connoissances anciennes, que nous devons exprimer d'une manière à faire comprendre que nous parlons des mêmes choses que les anciens, & que nous en avons au fond presque la même idée. Car, quoique leur doctrine sur les *coctions* (dit le célèbre auteur du nouveau *traité des fièvres continues*, déja cité,) soit établie sur une physique obscure, la vérité y domine cependant assez pour se concilier convenablement avec l'observation, & pour qu'on puisse en tirer des règles & des préceptes bien fondés, accessibles aux sens, telles que sont les qualités sensibles & générales qui agissent sur les corps: ainsi elle sera toujours la vraie science, qui renferme presque toutes les connoissances pratiques que l'on a pû acquérir dans l'exercice de la médecine, & qui mérite seule d'être étudiée, approfondie & perfectionnée.

Il paroît convenable de ne pas finir cet article, sans placer ici les réflexions suivantes sur le même sujet; elles doivent être d'autant mieux accueillies, qu'elles sont extraites des commentaires sur les institutions & les aphorismes du célèbre Boerhaave.

Hippocrate a considéré, & nous n'en faisons pas plus que lui, que l'on ne peut rien savoir de ce qui se passe dans le corps d'un homme vivant, soit qu'il soit en santé, soit qu'il soit malade, & que l'on ne peut connoître que les changemens qui paroissent dans les maladies, différens des phénomènes qui accompagnent la santé. Ces changemens sont l'effet de l'action de la vie qui subsiste encore; & la cause occasionnelle de ces effets qui caractérisent la maladie est un principe caché dans le corps, que nous appellons la *matière de la maladie*; tant que cette matière retient le volume, la figure, la cohésion, la mobilité, l'inertie qui la rendent susceptible de produire la maladie & de l'augmenter, elle est dite crue; & tant que les changemens produits par la cause de la maladie subsistent, cet état est appellé celui de la *crudité*.

Ainsi, il suit delà, que la crudité est d'autant plus considérable dans la maladie, que les qualités de la maladie sont plus différentes de celles de la santé. La crudité ne signifie pas une nature singulière d'affection morbifique: bien loin de là, il peut y avoir une infinité d'espèces de crudités telles que les fluides âcres, épais, aqueux, &c. ou comme dit Hippocrate, le trop doux, le trop amer, le trop salé, le trop acide. On ne peut déterminer la nature de la crudité, qu'en ce qu'elle est propre à engendrer la maladie. Le sang de la meilleure qualité nuit dans la pléthore, son

son abondance lui donne un caractère de crudité, il peut aussi produire de mauvais effets dans le corps d'un homme foible, si on l'injecte dans ses vaisseaux, quoique seulement en qualité convenable. Ainsi on ne doit pas seulement entendre par *matière cuite*, celle qui se mûrit par l'action de la vie, mais celle qui doit être regardée comme telle, respectivement à la fonction qui étoit viciée, lorsque cette fonction se rétablit dans l'état naturel. Hippocrate n'a vraisemblablement entendu autre chose sur la nature de la *coction*, si ce n'est que ce qui est crud dans le corps humain passe à l'état de maturation, lorsqu'il cesse d'avoir les qualités nuisibles qui le faisoient appeller crud, & qui constituoient la maladie.

Par conséquent la concoction n'est autre chose que l'assimilation, le changement des matières crues & dont les qualités ne conviennent pas à la santé, en matière susceptible d'être convertie en la propre substance du corps, si elle ne sont pas d'une nature qui répugne à cet usage, ou d'être rendues moins nuisibles & disposées à être évacuées. La première de ces opérations de la nature peut être rapportée à celle que les anciens ont appellée *pepsis*, qui est la plus parfaite; telle est la résolution dans les inflammations. La seconde est celle qu'ils ont nommée *pepasmus*, qui a lieu dans toutes les maladies où il se fait des évacuations de matière morbifique par la seule action de la vie; la suppuration dans les maladies inflammatoires est de ce genre.

On peut rendre la chose plus sensible par des exemples plus détaillés: celui d'une *coction* de la première espèce, de laquelle on vient de donner une idée, est marqué par ce qui se passe dans les personnes qui ont une espèce d'accès de fièvre causée par une trop grande quantité de chyle mêlée avec le sang; cette agitation fébrile, supérieure à l'action ordinaire des vaisseaux, procure à ce chyle une élaboration ultérieure, que cette action n'auroit pas pû lui donner; il se fait par-là une assimilation des parties crues qui se convertissent en bonnes humeurs, d'où peuvent être formés le sang & les autres liqueurs animales. Ce changement étant opéré, la fièvre cesse sans aucune évacuation sensible de la matière qui avoit causé la fièvre; mais un tel effet ne peut être produit que dans le cas où la matière crue ne diffère guère des matières susceptibles d'être converties en bons sucs, ou des humeurs saines; & lorsque les efforts extraordinaires que la nature doit faire pour produire ce changement ne sont pas bien considérables, ou durent si peu, qu'il n'en puisse pas résulter une altération pernicieuse dans les humeurs saines, laquelle ayant lieu rendroit nécessaire une évacuation sensible de celles qui seroient viciées.

C'est ce qui arrive dans tous les cas où se fait la *coction* de la seconde espèce qui est aussi toujours l'effet de la fièvre, c'est-à-dire, de l'action de la vie plus forte que dans l'état de santé: dans cette dernière *coction* les suites ne sont pas aussi salutaires que dans la précédente; le changement en quoi elle consiste est borné à donner à la cause matérielle de la maladie des qualités moins nuisibles à l'économie animale, en détruisant celles qui lui étoient plus contraires; mais il ne rend jamais cette matière assez différente d'elle-même pour qu'elle puisse devenir utile; toute la perfection dont elle est susceptible ne fait que la rendre diposée à être évacuée hors de la cavité des vaisseaux de la partie dont elle trouble les fonctions.

C'est ainsi, par exemple, que dans les maladies inflammatoires de la poitrine, les molécules des fluides qui engorgent les extrémités des vaisseaux artériels des poumons éprouvent un tel changement dans l'action de la fièvre, qu'elles sont séparées de la masse des humeurs saines, avec la portion des solides qui les contient, par l'effort de la colonne des liquides qui est poussée contre la matière engorgée, & par la force de pression collatérale des vaisseaux voisins; & il se forme de ce mêlange de fluides & de parties contenantes, broyées, rompues par l'effet de toutes ces puissances combinées, une matière qui ne tient plus rien de celle dont elle est composée; qui est blanche, homogène, onctueuse, & qui venant à se répandre dans les cellules pulmonaires, & à se mêler avec la matière des crachats, est évacuée avec elle par l'expectoration qui est si souvent le moyen par lequel la nature termine heureusement les maladies de la partie dont il s'agit.

Il résulte de tout ce qui vient d'être dit, que c'est toujours la fièvre, ou l'action de la vie rendue plus forte en général, ou en particulier, qui produit la *coction*, de quelqu'espèce qu'elle soit; c'est elle qui est l'instrument dont la nature se sert, comme dit Sydenham, *sect.* 1. *c.* 4. pour séparer dans les humeurs les parties impures des pures, pour évacuer les matières hétérogènes, nuisibles à l'économie animale; c'est de ce principe qu'il infere avec les plus grands médecins, que la principale chose que l'on doit faire dans la cure des maladies est de régler l'action de la vie, les agitations de la fièvre, de les tenir dans une juste modération, pour empêcher que par de trop grands efforts les vaisseaux du cerveau & des poumons, qui sont les plus délicats, ou ceux de toute autre partie importante affoiblie par quelle cause que ce soit, ne se rompent ou ne s'engorgent d'une manière irrésoluble, ou qu'au contraire, par trop peu d'efforts, la matière morbifique ne soit mal digérée, & sa *coction* imparfaite; &, dans le cas où l'action de la vie est convenablement animée & excitée,

l'agitation fébrile suffisant pour opérer une bonne *coction*, sans que l'on ait rien à craindre de ses effets, de laisser à la nature le soin de la guérison.

Hippocrate a donné l'exemple d'une pareille conduite dans le traitement de plusieurs maladies, à l'égard desquelles il lui arrivoit souvent de se tenir dans l'inaction, & d'être spectateur des opérations de la nature lorsqu'elle n'avoit pas besoin d'être aidée. Un des plus fidèles & des plus prudens imitateurs du père de la médecine, Sydenham, avoue ingénuement s'être aussi très-bien trouvé d'avoir pris le parti de ne rien faire dans certains cas, pour se conformer aux préceptes de son maître, qui dit expressément dans son traité *de articulis*: *interdùm enim optima medicina non facere.* C'est aussi sur ce fondement que Galien (*de dieb. crit. lib.* 1.) s'élève contre les médecins, qui ne croyoient pas exercer leur art selon les règles, s'ils ne prescrivoient toujours quelques remèdes à leurs malades, tels que la saignée, les ventouses, ou quelques lavemens, purgations, &c. & il dit que de pareils médecins ne s'approchent des malades que pour commettre des fautes aussi répétées que leurs visites; qu'il est conséquemment impossible que la nature, si souvent interrompue & troublée dans son ouvrage, puisse corriger la matière morbifique, & parvenir à la guérison de la maladie: l'humeur viciée, dont il faut que la *coction* se fasse pour la procurer, demande plus ou moins d'action fébrile, selon qu'elle est d'une nature plus ou moins tenace & rebelle.

Ainsi dans les fièvres éphémères & autres maladies légères, la nature n'a souvent pas besoin de procurer le *pépasme*, comme dans l'exemple allégué ci-dessus, où le vice ne consiste que dans une trop grande abondance de chyle: la *coction* qui s'en fait est semblable à celle de la digestion ordinaire dans les secondes voies, elle n'est qu'un peu plus laborieuse, c'est le vrai *pepsis*: ou s'il faut quelque chose de plus, & que la *coction* doive procurer quelque élaboration, elle est très-peu considérable; ce n'est qu'une transpiration plus forte, une petite sueur, ou tout au plus un léger cours de ventre. Dans les fièvres putrides, dans les inflammatoires, la *coction* demande plus de travail; la nature a souvent besoin d'être aidée pour qu'elle puisse venir à bout de préparer la matière morbifique, & la disposer à l'évacuation, qui souvent doit être très-copieuse & à plusieurs reprises: c'est le cas où l'on emploie avec succès les moyens qui peuvent détremper, diviser, atténuer les humeurs viciées, relâcher les solides, afin qu'ils cèdent plus aisément, ou leur donner du ressort, s'ils en manquent, afin que les voies soient plus libres pour favoriser l'évacuation. Tels sont surtout les lavages en boisson, en lavement, qui, étant administrés avec prudence, selon les indications qui se présentent, peuvent satisfaire à ce que recommande Hippocrate, lorsqu'il dit, *aphor.* 4. *sect.* 2. *corpora cùm quis purgare voluerit, ea fluxilia faciat oportet*, c'est de cette manière qu'il convient de faciliter la *coction* & la crise qui doit toujours en être précédée.

Dans les fièvres qu'on appelle *malignes*, il y a une si grande lésion de fonctions & un vice si difficile à corriger dans la matière morbifique, que la nature succombe bientôt si elle n'est puissamment secourue, parce qu'il ne faut pas moins que la *coction* la plus forte pour détruire la cause du mal. Dans les fièvres pestilentielles & dans la peste, les secours le plus appropriés, & les plus grands efforts de la nature, sont le plus souvent insuffisans pour opérer la *coction*, parce que les forces de la vie sont trop peu actives, à proportion de la résistance des délétères, & que les mauvais effets de ceux-ci sont si prompts, qu'ils ne laissent ni à la nature, ni à l'art, le temps d'y apporter remède, ou au moins d'en tenter quelqu'un.

Il résulte de ce qui a été dit jusqu'ici de la *coction* dans les maladies, qu'elle ne peut avoir lieu proprement que dans celles qui sont avec matière, suivant le langage de l'école, c'est-à-dire, dans celles qui sont causées par un vice dans les humeurs; dans toute autre, il ne peut y avoir ni *coction*, ni crise. (*Extrait de M. Daumont, premier professeur de l'université de Valence.*)

Plusieurs causes peuvent concourir à retarder la *coction* dans les maladies; mais parmi elles, on doit sur-tout considérer l'influence du changement & de la vicissitude des saisons. Dans les temps variables, dit Hippocrate, les maladies n'ont pas une marche régulière, & leur crise arrive difficilement. *In inconstantibus autem inconstantes & difficiles judicantur.* Les phénomènes que nous offre la nature, & la remarque d'Hippocrate, qui est que les ventres ont plus de chaleur l'hyver & le printems, *ventres hieme & vere naturâ sunt calidissimi & somni longissimi*: ces phénomènes, dis-je, prouvent que le centre d'action est différent dans les différentes saisons, & comme le transport du centre d'action ne peut pas se faire dans les corps sans trouble, il en résulte un grand nombre de maladies dans les deux saisons où le changement arrive. Dans le printems la nature tend à se développer, ses mouvemens sont plus libres, & son action plus étendue; dans l'automne, au contraire, elle est plus concentrée, ses mouvemens sont plus gênés, ses oscillations plus resserrées. Telle est la source de la différence qu'on observe entre les maladies de l'une & de l'autre saison.

A ces causes, il faut joindre celles qui prennent leur source dans les mauvaises dispositions des individus. Chez les sujets affoiblis par un travail forcé de l'esprit, par l'intempérance ou par toute autre cause capable d'énerver, la *coction* se

fait plus tard ou d'une manière moins parfaite. Qui n'a pas observé que dans les grandes méditations, la plus grande action se dirige vers l'épigastre & y concentre en quelque façon les oscillations : d'où il suit que les forces de la nature, ne se trouvant pas déterminées vers le lieu de l'embarras, ou s'en trouvant détournées en partie, la maladie doit nécessairement en devenir plus lente dans ses progrès. (M. LAGUERENE.)

CODAGA-PALA ou CROPAL. (*Mat. méd.*)

Arbrisseau du Malabar, désigné par Linnæus, sous le nom de *Nerium* 3 *antidysentericum*, *foliis ovatis acuminatis petiolatis*. L'écorce de cette plante, sur-tout sa racine, est un spécifique renommé dans l'Inde, pour toute sorte de flux de ventre, soit dyssentérique, soit lientérique, soit hémorrhoïdal. Pour cela il suffit de la piler & de la boire dans du lait aigre. Sa décoction dans l'eau se boit aussi dans les contusions avec épanchement de sang. La même décoction dans l'eau de riz s'emploie en fomentation sur le col dans l'esquinancie, pour les humeurs & les douleurs de la goutte. En gargarisme, elle appaise les douleurs de dents, en faisant périr les vers qui y séjournent. La décoction de ses graines se donne dans les fièvres ardentes, dans les chaleurs de foie, dans la goutte, & pour tuer les vers. (*Anc. Encycl.*) (M. MAHON.)

CODAGEN. (*Mat. méd.*)

Espèce d'écuelle d'eau, *hydrocotyle*, la même que le *pancaga* de Ceylan ; Linnæus l'appelle *hydrocotyle* 4 *asiatica*, *foliis reniformibus dentato crenatis*. Cette plante est le vulnéraire déterſif & astringent le plus puissant qui soit connu dans l'Inde. On fait amortir ses feuilles au feu, & on les applique communément ainsi sur les blessures de peu de conséquence : mais pour les blessures considérables, sur-tout celles des pieds, on exprime de ses racines le suc que l'on fait couler dans les plaies, que l'on recouvre ensuite avec une feuille. On fait manger aussi ces feuilles pilées avec les feuilles d'une douzaine d'autres plantes âcres, acides & ameres telles que le *langasa*, le *sonboug*, le *boaya*, le *basilic salassi*, le *mika*, &c. Le suc exprimé de ses feuilles se coule dans les oreilles qui suppurent ; il se donne aux enfans pour les coliques vermineuses : avec le lait aigri, il arrête la dissenterie ; sa décoction se boit dans les douleurs néphrétiques, les fièvres ardentes, l'hydropisie & la migraine. (*Anc. Encycl.*) (M. MAHON.)

CODDAMPULLI. (*Mat. méd.*).

Cambogia 1. *gutta L.*

C'est un très-grand arbre du Malabar. L'ovaire en mûrissant devient une baie sphéroïde de trois pouces de diamètre, composée de plusieurs cloisons membraneuses qui contiennent chacune une graine elliptique comprimée, bleu-noire, & qui est le fruit de cet arbre. Ce fruit se mange crud : & les malabares l'emploient sec en poudre dans leurs alimens, comme un astringent favorable dans les flux de ventre bilieux. Si on fait une incision à l'écorce des racines & du tronc du *coddampulli*, il en coule une liqueur blanche, très-visqueuse, sans odeur, qui en séchant forme cette gomme-résine qu'on appelle *gomme-gutte*, jaune-safran, opaque, sans odeur, laissant une légère âcreté dans le gosier. La gomme-gutte est un purgatif que les indiens prennent dissous dans l'huile-de-lin, en buvant l'eau dans laquelle ils en ont fait infuser dix à seize grains pendant une nuit. (*Anc. Encyclopédie*). (M. MAHON.)

CODDAPANA. (*Mat. méd.*)

Palmier des plus singuliers du Malabar, qui croît à la hauteur de plus de soixante pieds, & dont les feuilles d'une grandeur démésurée servent aux habitans du pays de papier, de parapluies, de parasols, & pour couvrir les maisons. Le suc exprimé des branches de ses *régimes* est un vomitif qui se donne aux personnes que des morsures de serpens venimeux ont fait tomber dans le vertige & dans le délire ; la graine de ses fleurs, encore tendre, rend, lorsqu'on la casse, une liqueur qui, séchée au soleil, devient une espèce de gomme émétique, que les femmes grosses emploient ordinairement pour faire sortir un enfant mort, & dont d'autres abusent quelquefois pour se procurer l'avortement. Linnæus désigne ce palmier sous le nom de *corypha umbraculifera*, *frond. pinnato-palmatis plicatis*, *filoq. interjectis*. (*Anc. Encycl.*) (M. MAHON.)

CODI-AVANACU. (*Mat. méd.*)

Plante ou arbrisseau du Malabar, la même que le *tragia chamœlea* 4 *fol. lanceol. obtus. integerrimis L.* Son suc se boit dans le vin, pour arrêter le flux de ventre, &, cuit dans l'huile, pour réparer les forces. On en tire aussi une huile dont on frotte la tête pour dissiper les vertiges & fortifier le cerveau. (*Anc. Encycl.*) (M. MAHON.)

CODRONCHUS. (Baptista) Les historiens ni les bibliographes de la médecine, ne nous disent rien de ce médecin. Voici ce que j'ai recueilli :

Il paroît par le soin qu'il a d'ajouter dans le titre de ses ouvrages à sa qualité de médecin, le mot *Imolensis*, qu'il étoit d'Imola, ville d'Italie dans la Romagne, où il pratiquoit.

Quatre traités de *Codronchus* ont été imprimés ensemble en 1610, *in*-8. Il s'exprime ainsi dans celui qui a pour titre : *de sale absinthii.*

« Après avoir étudié dans ma jeunesse la philosophie & la médecine, & après avoir été reçu » docteur, je n'ai rien eu plus à cœur que d'être » utile aux autres par mon zèle & mon activité. » Je laisse aux autres à juger si j'ai réussi; je » puis assurer au moins que j'ai travaillé avec la » disposition de faire servir à l'avantage de la » société, mes réflexions & mes écrits; car outre » mes occupations continuelles à voir des malades, » pendant trente-deux ans, quoique j'aie presque » toujours été valétudinaire, j'ai publié plusieurs » ouvrages.

» Bien qu'excédé de tant de fatigues, je n'ai » point perdu courage, je désire pouvoir jusqu'à » la mort, employer le peu de forces qui me » reste à l'utilité commune ».

Si donc *Codronchus* avoit 32 ans de pratique en médecine, en 1609, époque où il écrivoit ce que l'on vient de lire, on voit qu'il étoit docteur dès l'an 1577. On peut supposer qu'il reçut ce grade à 25 ans environ; ainsi il naquit vers 1552, & en 1609 il étoit âgé d'environ 57 ans.

Il étoit marié, & avoit épousé la petite-fille d'un J. B. Theodosio.

César *Codronchus*, son frère, avoit épousé Clarice Pallenteria, parente du cardinal de ce nom. (GOULIN.)

Voici les ouvrages qu'il a composés.

De christianâ & tutâ medendi ratione Libri duo, variâ doctrinâ referti. Cum tractatu de baccis orientalibus & antimonio. Ferrariæ, 1591, *in*-4. *Bononiæ*, 1629, *in*-4.

De morbis veneficis, ac veneficiis libri quatuor. Venetiis, 1595, *in*-8. *Mediolani*, 1618, *in*-8.

Il s'étend assez au long sur la nature des poisons, leurs espèces & leurs effets, & propose les moyens de prévenir & de guérir les accidens plus ou moins funestes qu'ils sont capables de procurer. (ELOY.)

De vitiis vocis Libri duo. Francofurti, 1597, *in*-8.

A tout ce qu'il dit sur les organes de la voix, leurs maladies & leurs remèdes, il a joint des éclaircissemens sur l'art de faire les rapports en justice. (ELOY.)

De morbis, qui Imolæ & alibi communiter hoc anno 1602 vagati sunt, commentariolum, in quo potissimùm de lumbricis tractatur. Accedit libellus de morbo novo, prolapsu scilicet mucronatæ cartilaginis. Bononiæ & Venetiis, 1603, *in*-4.

Il entre dans un détail assez curieux sur tout ce qui regarde la dépression du cartilage xiphoïde, & les maux qui en sont les suites. (ELOY.)

De rabie, hydrophobiâ communiter dictâ, libri duo. De sale absinthii libellus. De iis quæ aquâ immerguntur opusculum; & de elleboro commentarius. Francofurti, 1610, *in*-8.

Ce volume que j'ai vu, mais que je n'ai plus sous la main, est en tout de 471 pages. (GOULIN.)

De annis climactericis, necnon de ratione vitandi eorum pericula, itemque de modis vitam producendi commentarius. Bononiæ, 1620, *in*-8. *Coloniæ*, 1623, *in*-8. *de* 168 *pag. Ulmæ*, 1651, *in*-8.

Cet ouvrage, que j'ai sous les yeux, de l'édition de Cologne, est divisé en deux parties. Dans le chapitre second de la première, *Codronchus* rapporte une longue liste de ceux qui sont morts dans les différentes années climactériques. Il admet ce système, & le défend contre ceux qui rejetent ce sentiment; ce qui ne l'empêche de croire que les secours de la médecine peuvent prolonger la vie, & dissiper les dangers des années climactériques: c'est l'objet de la seconde partie.

Ce dont on ne se douteroit pas, c'est qu'Adam est le premier de cette liste, qui contient dix pages. Il est dit, dans l'ouvrage de Moïse, qu'il mourut âgé de 930 ans. *Codronchus* en retranche 20, & ne lui en accorde que 910; c'est qu'il n'avoit besoin que de ce nombre pour s'accommoder à l'opinion qu'il fait valoir. Divisant donc ces 910 par 7, le quotient est 130. Ainsi le septenaire, ou les sept années du système climactérique, est de 130 ans pour ce patriarche.

Les philosophes & les médecins anciens, ayant considéré attentivement la vie de l'homme, depuis sa naissance jusqu'à son dernier jour, ont observé que plusieurs individus périssoient dans leur 7^e^ année, dans leur 14^e^, 21^e^, 28^e^, 35^e^, 42^e^, 49^e^, 56^e^, 63^e^, 70^e^, & en ont conclu que ces époques étoient fatales. Cette conclusion n'étoit pas juste; ils la crurent cependant telle, parce qu'ils avoient observé qu'il s'opéroit dans l'homme un changement réel de 7 ans en 7 ans; mais ce changement physique & même moral n'est point par lui-même une cause de mort. Ainsi l'année climactérique n'est point fatale par elle-même; c'est pourtant une erreur qui a régné long-temps parmi des peuples éclairés. Est-il surprenant, par exemple, qu'un enfant qui est né de parents mal sains ou valétudinaires, qui a tété un mauvais lait, traîne une vie languissante, qui se propage néanmoins quelquefois jusqu'à la 7^e^ année? qu'une jeune fille dont la puberté ne s'est point établie comme elle doit l'être, périsse dans sa 21^e^ année, des désordres & des maux que cet état entraîne? Pour avoir quelque raison plausible d'attacher une fatalité si constante à chaque 7^e^ année, il auroit fallu qu'on eut reconnu que tous ceux qui meurent à une même période septénaire, mourussent du même genre de mort ou de la même maladie. C'est alors que cette mort ou cette maladie auroit

pu être appellé climactérique, ainsi que la période elle-même.

Un petit nombre de gens instruits & raisonnables ne croyoit point à cette opinion absurde; leurs efforts furent long-temps inutiles. On craignoit dans le 16^e siécle, & même dans le 17^e cette fatale année septénaire, pour soi, pour les siens, pour ses amis: on craignoit sur-tout la 49^e qui contient 7 fois 7; mais plus encore la 63^e qui, contenant 7 fois 9, se nommoit la grande année climactérique. Si d'après les calculs sur les probabilités de la vie humaine, chaque individu ne peut compter que sur 60 ans, est-il surprenant de voir celui qui a vécu 3 ans au-delà, terminer alors sa carrière? La 81^e année qui contient 9 fois 9 étoit encore considérée comme très-funeste; mais sans s'embarrasser de cette opinion, ne savoit-on pas que peu d'individus atteignent cet âge, & que celui qui y est parvenu, est en général assez près du terme de sa carrière.

Des idées plus philosophiques ont heureusement renversé le systême des années climactériques & dissipé les terreurs qui dominoient l'esprit du peuple, & dont les hommes les plus instruits étoient eux-même le jouet.

D'après ce que nous avons observé sur l'époque de la naissance de *Codronchus*, il devoit avoir 68 ans, lorsqu'en 1620 il publia son traité sur les années climactériques; la maligne influence de sa 63^e n'avoit point eu de prise sur lui, mais on ne sauroit douter qu'il avoit fait tout ce qu'il avoit cru capable de la détourner; & il ne manqua point d'attribuer ce bonheur aux précautions & aux moyens qu'il avoit employés. (M. GOULIN.)

COEFFE, (coëffure) (*Hygiène*).

Partie II, choses improprement dites non naturelles.

Classe II, *applicata*. Choses appliquées à la surface du corps.

Ordre I, habillemens.

La *coëffe* est le plus ordinairement un ajustement de femme, qui couvre la tête, & qui ne vaut pas, à beaucoup près, le chapeau, dont elles pouvoient habituellement se servir, ainsi que les hommes. Autrefois les cœffes étoient simples & amples: elles s'attachoient sous le menton & empêchoient l'impression trop vive de l'atmosphère sur la tête, & même sur une partie de la figure; aujourd'hui les cœffes, qu'on nomme encore bonnets, forment une des plus grandes recherches de la coquetterie. C'est pour placer avantageusement une *coëffe*, que les femmes vaines & frivoles oublient qu'elles se doivent entièrement aux soins de leur ménage & de leurs enfans, & qu'elles perdent à leur toilette la moitié d'un jour, dont le reste ne sera guères mieux employé. Il paroit que cette partie de la parure a été chez les peuples anciens & modernes sujette à beaucoup de révolutions; mais on doit être étonné que la mode ait pu admettre des panaches si élevés sur la tête des femmes, qu'elles sont obligées de se courber en deux & de s'échiner dans leurs voitures, à moins que l'impériale n'en soit ridiculement exaucée. On sent combien la posture qu'elles gardent, peut apporter de gène dans toute leur position. Il y a des *coëffes* qu'on porte la nuit, qu'on nomme aussi bonnets, pour homme ou pour femme. Il est important de les entourer habituellement d'un ruban qui ne soit ni trop, ni trop peu serré; car s'il étoit trop serré il gêneroit, & ne manqueroit pas de causer des maux de tête; s'il n'étoit pas assez serré, alors la *coëffe* quitteroit la tête, & il seroit dangereux qu'elle fut ainsi exposée la nuit à l'influence de l'atmosphère, qui est toujours plus froide & plus humide que dans le jour.

A l'égard de la coëffure, autrefois on entendoit par ce mot tout ce qui servoit à couvrir la tête des femmes dans le negligé, le demi negligé, & dans l'ajusté. C'est un terme auquel les idées ne peuvent pas absolument se fixer, car beaucoup des femmes ont trouvé le moyen (& c'est le plus raisonnable) de se coëffer sans coëffure.

On se sert aujourd'hui du terme coëffure pour désigner la manière symmétrique & particulière d'arranger les cheveux des hommes comme ceux des femmes. Il est certain que sur ce point chacun des sexes s'est fourvoyé en adoptant des modes de coëffures très-apprêtées, qui les tiennent dans la dépendance de leurs coëffeurs ou coëffeuses. Combien de temps perdu qu'on accorde sans regret à ces arts superflus. C'est pour cette raison que les hommes, qui veulent ne pas se singulariser & économiser le temps, ont préféré les perruques, qui ne les assujetissent en aucune manière, mais il faut qu'elles soient simples; sinon elles sont ridicules, comme celles que certains médecins affectent encore de porter pour se donner un air de poids & de dignité qui est tout-à-fait pédantesque. Il vaut encore mieux porter ses cheveux comme les bonnes gens.

La coëffure s'arrange au moyen de poudre & de pomade, dont l'usage contre nature peuvent influer sur le cuir chevelu. (*Voyez* POUDRE, POMADE.) (M. MACQUART.)

CŒLIACA, *Cullen nosol.*, espèce de diarrhée. *Voyez* DIARRHÉE. (M. CHAMSERU.)

CŒLIAQUE, (flux). (*Voyez* FLUX CŒLIAQUE). (M. CHAMSERU).

CŒLOMA, *κοιλωμα*, de *κοιλος*, *cavus*. (Mal. des yeux.) (*Voyez* BOTHRIONI ULCÈRES DE LA CORNÉE, OPHTHALMIE). (M. CHAMSERU.)

CŒNOLOGIE, *cœnologia*, de *κοινὸς*, commun, qui appartient à plusieurs, & de *λόγος*, discours ; consultations de médecins. (*Voyez* CONSULTATION (*dict. de Lavois.*) (M. MAHON).

CŒUR, (mal de) (*Voyez* NAUSÉE.) (M. ANDRY).

CŒUR, (de lièvre, de lion, de singe, de taupe) (*mat. méd.*) On prisoit beaucoup autrefois les viscères de plusieurs quadrupèdes, & sur-tout les poumons & le cœur. On leur avoit attribué beaucoup de vertus imaginaires & fondées sur des préjugés ; depuis long-tems la physique a dissipé les erreurs & les mensonges ; on peut voir l'énoncé de quelques-unes de ces opinions singulières aux mots LIÈVRE, LION, SINGE, TAUPE. (M. FOURCROY.)

COGNAC, (*Hygiène*)

C'est un lieu, où l'on fabrique de l'eau-de-vie qui est très estimée dans le commerce, & qu'on préfere souvent dans les usages pharmaceutiques. (*Voyez* EAU-DE-VIE, pour savoir distinguer celles qui sont les meilleures). (M. MACQUART.)

COGROSSI, (Charles-François) docteur en philosophie & en médecine, étoit de Creme dans l'état de Venise. Il étudia dans les écoles de Padoue, où il obtint une chaire de médecine quelques années après sa promotion au doctorat. Le 19 janvier 1721, il prononça un discours d'inauguration *pro medicorum virtute adversus fortunam medicam*, qui fut imprimé à Bresse la même année. Ce fut seulement au mois de novembre 1722 qu'il commença ses leçons ; il les ouvrit par un autre discours qui tend à prouver cette assertion : *Panaceam, sive, universalem non modo desiderari hactenus medicinam, verum etiam frustra quæri*. Il fut publié à Padoue en 1723, *in*-8. Avant qu'il fut nommé professeur, il avoit fait imprimer des traités d'une plus grande étendue ; il en a même donné au public depuis cette époque. Voici les titres sous lesquels ils ont paru :

Della natura, effetti, ed uso della corteccia del Peru, o sia China China, considerazioni fisico-mechaniche e mediche, estese in una lettera famigliare, con alcune non meno utili che curiose osservazioni, e sperienze concernenti alle febri e febbrifug. Crême, 1711, *in*-4. *Giunta al trattato della China China*. Creme, 1716, *in*-4. *Nuova Giunta*. Creme, 1718, *in*-4.

Nuova idea del male contagioso de buoi. Milan, 1714, *in*-12.

De praxi medica promovenda exercitatio præliminaris. *Cremæ*, 1714, *in*-8.

Saggi della medicina italiana, divisi in due dissertazioni epistolari, nelle quali le invenzioni del Santorio con nuove invenzioni ed osservazioni s'illustrano ; aggiuntevi alcune digressioni alla Fisica sperimentale e alla practica concernenti. Padoue, 1727, *in*-4.

On y trouve l'histoire de *Santorius* & de ses différentes découvertes, telles que sont le pulsiloge, la balance hydrostatique, le lit suspendu, le troicart de son invention, &c. (M. GOULIN.)

COHABITATION, (*Hygiène*).

Partie III, de l'usage général des choses non naturelles proportionnel aux besoins de l'homme.

Classe I, regles d'hygiène pour l'homme en société.

Ordre II, regles relatives aux habitations communes.

Cohabitation se dit de la réunion des sexes, ou de l'habitude qu'ont certaines personnes du même sexe de coucher ensemble. On sait bien qu'à moins d'une extrême nécessité, il est très imprudent sur-tout parmi les gens du peuple de coucher, comme ils le font souvent, avec des premiers venus, qui leur communiquent des galles, des dartres, des insectes, dont il est difficile de se débarasser. Les libertins qui vont coucher avec les filles du monde, indépendament des maux vénériens, auxquels ils s'exposent, trouvent encore à gagner, par leur *cohabitation* avec ces malheureuses, des galles, compliquées de maladies vénériennes, qui sont souvent très difficiles à guérir.

En général, il est beaucoup plus sain que chacun ait son lit, même pour les personnes qui se portent bien & qui sont mariés. Il arrive souvent que des constitutions physiques chez eux ont aussi peu de rapports que les affections morales, que la transpiration de l'un peut influer désavantageusement sur la constitution de l'autre. On n'a peut-être pas fait assez d'attention aux maux qui pouvoient être la suite des *cohabitations*. Il y a telle haleiné, telle transpiration, tel besoin de rendre des vents, qui rend ces habitudes assez désagréables & même dangereuses, pour détériorer petit-à-petit de bonnes constitutions, qui se fussent maintenues telles sans de pareilles circonstances. L'expérience a appris que de coucher avec des phthisiques, ou même des personnes véhémentement soupçonnées d'en avoir apporté le germe héréditaire en naissant, est une imprudence impardonnable, que beaucoup de femmes, entichées de ce mal, l'ont communiqué à leurs maris & *vice versa*. Enfin la vieillesse ne doit pas plus cohabiter avec le jeune âge, que la maladie avec la santé.

La décence doit encore empêcher de laisser cohabiter ensemble des jeunes filles avec des jeunes garçons. Ce défaut d'attention est cause que dans le nord, sur-tout en Russie, il y a une multitude d'endroits, où les filles n'ont aucune idée d'avoir été vierges. Il en résulte qu'elles se flétrissent beaucoup plus vite, que les garçons s'épuisent avant l'âge, & que l'état perd ainsi une grande quantité de sujets, qui eussent pu être beaucoup plus utile à la réproduction & à bien d'autres égards, s'ils eussent été forcés d'attendre l'âge requis pour se livrer aux plaisirs les plus naturels. (M. MACQUART).

COHABITATION, (dangers de la) (*médec. légale.*)

Les dangers multipliés, qui résultent de la *cohabitation* pour le mari ou pour la femme, engagent quelquefois l'un des deux à solliciter une séparation de corps. Le desir si naturel à l'homme de conserver sa vie & sa santé, rend sans doute, une pareille demande bien légitime. Mais, comme il arrive souvent que les maux physiques, dont un des conjoints appréhende la communication de la part de l'autre existoient avant qu'ils fussent unis, ne seroit-ce pas un moyen assuré de la prévenir souvent, que de pourvoir par la puissance des loix, à ce que les individus, qui jouissent des avantages de la santé, pussent seuls aspirer au mariage, & qu'il fut interdit à ceux dont les dispositions physiques seroient un obstacle invincible à la génération, ou à la réproduction d'êtres sains & viables ?

Je conçois qu'au premier coup d'œil, soit que deux individus soient déjà unis, soit qu'ils desirent de l'être, il peut paroître extravagant de vouloir priver l'un d'eux du droit de se réproduire, droit qu'il tient de la nature. Mais on pensera bien différemment, si l'on réfléchit que, nous ne devons pas regarder l'union des deux sexes uniquement comme un acte qui a pour but le plaisir qu'ils se procurent réciproquement, & la réproduction telle quelle de l'espèce ; mais que cette union a en outre avec la société des rapports plus importans : de sorte que les hommes sont grandement intéressés à ne se point laisser entrainer légèrement dans la décision d'une affaire de laquelle dépend en quelque sorte le destin de la société dont ils font partie, & de l'humanité toute entière. En effet, unir, ou laisser uni, un être sain à un être infirme, n'est-ce pas évidemment attenter à la santé, & même à la vie du premier ; n'est-ce pas former des nœuds ou absolument stériles, ou dont les fruits éphemeres seront une charge & pour eux-mêmes, & pour la république ; n'est-ce pas, sur-tout, infecter plus profondément l'espèce humaine de l'affreuse cohorte de toutes les maladies héréditaires ?

Nous n'avons pas besoin d'entasser ici des argumens, pour prouver que l'exercice du coït requiert que la nature soit dans toute sa force, pour qu'il ne lui devienne pas nuisible ; & qu'alors même il lui seroit préjudiciable, si on en usoit sans modération. Aussi la sécrétion de l'humeur prolifique ne se fait-elle, que quand le corps approche de sa parfaite maturité ; & elle cesse, lorsque l'âge amène avec lui l'affoiblissement. Pour son activité & son énergie, la sémence a été comparée avec raison aux esprits animaux. Si on la répand lorsque le corps n'est pas disposé à cette évacuation, dit Galien, on se trouve plus affoibli par elle que par une forte saignée. Cela influe jusques sur l'ame : de-là l'ancien proverbe : *omne animal post coitum triste*. Ces spasmes convulsifs, qui accompagnent le coït, sont le signe & la preuve de cette puissante commotion que le feu générateur excite dans tous les nerfs ; & les effets terribles, que l'on observe dans ceux qui le dissipent inconsidérément, font présumer avec facilité à quel triste sort est réservé l'être débile qui ose en sacrifier une partie.

Si on rassembloit sous le même point de vue tous les maux chroniques, à raison desquels on devroit s'interdire une évacuation qui énerve ; on se convaincroit aisément combien est abusive cette liberté illimitée de former les nœuds du mariage, & jusqu'à quel point elle compromet l'intérêt réel & des individus & de la société. Ne voit-on pas, en effet, très fréquemment des gens qui se marient malgré une maladie chronique qui les accable, succomber bientôt après, parce que cette fièvre lente interne, qui est la compagne inséparable de pareilles langueurs, prend alors un accroissement sensible & rapide, & consume le peu de forces qui leur restoit encore ?

Tel est le danger certain qui menace tout être mal constitué & valétudinaire qui veut user du droit de se reproduire.

Mais quels motifs puissans n'a pas celui que la nature a doué d'une bonne constitution & d'une santé florissante pour détester & éviter un semblable lien ? n'a-t-il à redouter seulement que l'infection quelconque, dont une union si intime est le canal inévitable ? de quel plaisir, de quelle paix de l'ame, l'espoir peut-il bercer son imagination ? sera-ce de se voir renaître dans sa postérité ? mais doit-il y compter, lorsqu'il s'unit avec un être qui a à peine la force d'exister lui-même ? sera-ce de calmer la passion qui l'agite ? mais ce même être si débile, qui ne l'a pas allumée, comment l'éteindra-t-il ? comment deux individus peuvent-ils se lier ensemble, par un contrat qui expose l'un au péril le plus évi-

dent, & rend l'autre excusable d'en violer les conditions ? Tous les deux ressentent le besoin de suivre le penchant de la nature ; ils l'éprouvent avec d'autant plus de force que les moyens de le satisfaire manquent davantage ; &, par cette privation, le corps & l'ame contractent une sorte d'état morbifique qui est souvent pour la société une source de désordres, soit physiques, soit moraux. S'il y avoit un moyen de diminuer dans son sein la foule des veuves, & des enfans privés de l'appui de leurs pères, on s'empresseroit sans doute de l'employer ? pourroit-on donc voir sans frémir un homme foible & lascif s'emparer d'une jeune fille, qu'un mari vigoureux auroit rendue mère, pour la dévouer à une stérilité perpétuelle, la conduire à pas précipités vers le terme de ses jours, & causer la désolation d'une famille entière ? Si des enfans sont le fruit d'une union ainsi formée contre le vœu de la nature, voilà un nouveau poids dont cet homme surcharge la société dont il est membre, & pour laquelle il étoit déjà lui-même un pesant fardeau. Ne valoit-il pas mieux qu'il réprimat ses desirs effrénés, & que, ne pouvant remplir aucun des devoirs de citoyen, il n'augmentat pas du moins le nombre toujours trop grand des infortunés ?

Je sais que la transmission des vices de constitution des pères aux enfans & l'existence des maladies héréditaires ont été regardées comme chimériques même par des médecins. Mais le raisonnement & l'expérience journalière ne doivent-ils pas prévaloir sur des opinions dont la singularité fait tout le mérite ? En effet, les mêmes sucs qui circulent dans les vaisseaux de la mère vont remplir ceux de l'enfant qu'elle porte dans son sein, & qu'elle mettra au jour. Cette puissance invisible qui donne aux parties de ce nouvel être la symmétrie & toutes les proportions qui existent entre celles de ses auteurs ; qui imprime sur son visage les traits du visage de l'un ou de l'autre, & opère la même conformation de membres, qui, jusques dans des signes enfans du caprice nous donne les preuves les plus étonnantes de cette imitation inexplicable dans la structure & dans la ressemblance : cette puissance, dis-je, ne doit-elle pas influer avec autant d'énergie sur l'organisation des parties internes & des viscères ? c'est sur cette identité de structure des pères & des enfans, sur cette homogénéité de la substance qui forme & le corps de la mère & celui de l'enfant, que les médecins les plus éclairés fondent leur opinion des maladies héréditaires, opinion dont les faits les plus multipliés démontrent si clairement la vérité, que l'incrédulité la plus féconde en sophismes ne lui a jamais rien opposé qui en eut seulement l'apparence. Suivons les générations de phthisiques jusqu'à la quatrième & même la sixième ; nous verrons que malgré les précautions les plus exactes pour corriger une disposition si fatale, le même fléau qui avoit fait périr les premiers qu'il avoit attaqués, enleve également leurs derniers descendans. Si l'on voit les enfans, les petits-enfans, & les arrière-neveux d'un goutteux ressentir les attaques de ce mal cruel, malgré le régime de vie le plus sévere ; si l'on voit se transmettre à une famille toute entière cette disposition des reins, ou cette diathese des humeurs, qui engendre la gravelle & la pierre ; si la configuration particulière du corps, si le tempérament avec toutes ses nuances semble passer comme un héritage des pères aux enfans ; peut-on combattre l'évidence avec les armes que fournit seulement une théorie subtile, & dans une matière sur-tout que la nature couvrira toujours d'un voile mystérieux ? il faut donc s'en tenir aux faits.

Ainsi nous ne craignons donc pas d'assurer fermement, que des pères atteints d'une infirmité quelconque engendrent des enfans ou foibles comme eux, ou attaqués du même vice d'organisation : que si ce vice ne se découvre pas d'abord, il est prêt à se développer par le premier concours de circonstances qui favoriseront se naissance. (*Voyez* MALADIES HÉRÉDITAIRES.)

C'est encore un gain pour la société que la plupart de ces unions de gens infirmes demeurent stériles, ou ne produisent que des fruits dont l'existence est peu durable. Il arrive cependant quelquefois que ces malheureuses victimes d'un nœud inconsidéré, formé par un être foible & cependant porté à la volupté, parviennent à une époque où elles peuvent à leur tour en contracter de semblables : & c'est de cette manière que les maux, qui affligent l'humanité, se propagent d'une génération à l'autre jusqu'à un terme souvent très reculé.

On peut encore approfondir davantage cette discussion, & la considérer sous un autre point de vue. C'est le danger que court un homme, ou une femme, jouissant d'une santé complette, de la perdre par la communication avec un être malade, de quelque manière que se fasse cette communication : car le coït n'est pas la seule. Est-il nécessaire d'avoir l'œil d'un observateur philosophe pour voir quelle monstruosité, c'est au physique comme au moral, qu'une jeune fille, que la nature destinoit à être la tige d'une postérité saine & vigoureuse, demeure unie à un phthisique desséché, ou à tout autre affecté d'une maladie également contagieuse, & puisse solemnellement consentir à faire le malheur de tout ce qui naîtra d'elle, & le sien propre ? On pourroit citer mille exemples pour appuyer cette vérité, si elle n'étoit pas de la dernière évidence.

Remarquons

Remarquons seulement ici, comme en passant, que l'usage, où sont les gens de la classe du peuple, de faire coucher avec eux, jusqu'à un certain âge, leurs enfans, accélere chez ceux-ci la communication du virus, auquel ils ont déjà une disposition héréditaire. Et de cette manière encore on doit regarder l'union conjugale entre gens infirmes & gens sains comme le centre & la cause d'une radiation indéfinie de défectuosités, lesquels s'étendent dans les différens individus qui composent l'espèce humaine.

Ainsi, il est d'un devoir étroit pour tous ceux qui sont à la tête des sociétés de ne point permettre qu'un citoyen, atteint d'un mal contagieux & héréditaire, s'expose à le communiquer & à le transmettre par l'usage du mariage. Il ne faudroit cependant pas que l'on portât des loix trop sévères, & qui s'étendissent à des infirmités peu essentielles. Une législation douce, qui présenteroit les moyens de corriger avec le temps même des défauts très apparens, seroit bien préférable. Mais une pareille indulgence ne sauroit avoir lieu à l'égard de tout vice radical, sur-tout si les humeurs en sont le siége. Il y a des maladies dans lesquelles leur corruption est telle, que rien ne peut la corriger : ainsi, dans certains cas, un père communique à sa femme, à ses enfans, & à ses petits enfans, le vice vénérien, comme un phthisique transmet jusqu'à la quatrième génération dont il est la souche, le vice organique de ses poumons.

S'il est donc extrêmement à craindre, s'il est même certain que la décadence & la diminution de l'espèce humaine augmenteront de plus en plus par la facilité avec laquelle on tolère les associations des individus mal-constitués & mal-sains, avec des personnes saines & robustes, ne seroit-il pas de l'intérêt commun de ne permettre le mariage qu'à ceux dont l'organisation n'offrira à l'examen aucune de ces infirmités que l'expérience a démontré être contagieuses & héréditaires ?

Nous allons passer en revue les principales circonstances dans lesquelles une société bien ordonnée ne permettra point de suivre l'instinct de la nature, à moins qu'on se soit assuré auparavant que le temps ou les secours de l'art les ont totalement changées.

1°. *L'épilepsie.*

Ce mal, dont tout le monde connoît les symptômes, est si affreux qu'on ne sauroit employer trop d'efforts, & une trop grande surveillance, pour empêcher qu'il ne se propage. Souvent l'usage du mariage en procure des accès à ceux dont le tempérament est irritable, ou qui sont déjà énervés, & il les rend plus violens chez ceux qui y sont sujets. M. Tissot assure leur avoir vu occasionner des pertes de semence involontaires, dont les malades étoient plus affoiblis que si elles eussent eu lieu dans toute autre circonstance. Quelquefois le coit renouvelle les attaques de ce mal qui paroissoit radicalement détruit. Plusieurs même y ont succombé dans ces momens où, au lieu de perdre la vie, on la communique à un nouvel être.

Si l'on doit soustraire aux yeux d'une femme enceinte le triste spectacle d'un épileptique que le paroxisme saisit, parce que la frayeur que cause une pareille vue, pourroit avoir pour elle & pour son fruit les conséquences les plus fâcheuses : comment tolérera-t-on qu'un homme sujet à de pareils accidens vive habituellement avec sa femme durant tout le cours de sa grossesse, & l'expose ainsi, à tout moment, au danger de mettre au monde un enfant que l'impression de terreur, reçue par la mère, disposera aux atteintes du mal caduc quand même il n'auroit point hérité de son père une semblable disposition ? Car je ne pense pas que l'on puisse révoquer en doute cette funeste transfusion.

C'est d'après ces motifs que dans quelques pays on a pris différentes mesures pour rendre plus difficile, & même pour proscrire totalement, le mariage aux épileptiques. Paul Zacchias ne juge pas que le mal caduc soit une cause suffisante de séparation ou d'empêchement; mais les autres médecins pensent bien autrement : & je ne vois pas pourquoi une affaire de si grande conséquence ne se décideroit pas d'après ce que l'on voit arriver le plus communément. L'eglise protestante permet la cassation de mariage pour raison d'épilepsie ; & Alberti a consigné dans sa collection une décision de la faculté de Hall, qui porte que *le soupçon de rechûte dans une pareille maladie doit être regardé comme une cause de dissolution, quand même il n'y auroit point eu d'attaque depuis long-temps.* Une ordonnance du roi de Dannemarc déclare, que si le mari ou la femme avoit, avant de s'unir, quelque maladie secrette, telle que la lèpre, l'épilepsie, ou toute autre de nature contagieuse & accompagnée de symptômes propres à inspirer l'horreur, & n'en prévenoit point l'autre conjoint; à la requête de celui-ci, la dissolution du mariage auroit lieu : mais que, si le mal ne se manifestoit qu'après le mariage, on fixeroit un terme, pendant lequel on mettroit en œuvre tous les moyens de guérison; & que, si tous les secours connus ne l'opéroient pas, ou même aggravoient le mal, on procéderoit à la cassation.

Il arrive quelquefois que l'épilepsie, après avoir long-temps suspendu ses attaques, les renouvelle inopinément : &, quelque longue & bien soutenue qu'ait été la guérison, elle peut n'être qu'ap-

parente : ainsi on ne sera jamais fondé à dire que c'est une nouvelle maladie dont l'origine ne date que depuis le mariage.

Dans les pays où les mœurs & les maximes de la religion dominante semblent être un obstacle invincible au divorce, les gouvernemens devroient mettre encore plus de soin à empêcher les mariages entre les individus attaqués d'épilepsie & les personnes saines. C'est ce que fit le prince-évêque de Spire, en 1757 & 1758, par un rescrit adressé à tous les tribunaux de sa domination. On y décerne même des peines sévères contre tous ceux qui contribueroient par fraude, ou autrement, à former de pareils nœuds.

Cependant il seroit intéressant de savoir si l'on doit interdire le mariage aux épileptiques d'une manière illimitée & sans retour? Nous ne le pensons pas.

En effet, l'histoire de la médecine fournit beaucoup d'exemples de guérisons de cette maladie, opérées par le mariage lui-même. Mais cette heureuse terminaison n'a lieu que lorsque l'abondance de la matière séminale, ses stases, son acrimonie sont la cause de l'épilepsie. Il seroit donc souverainement injuste d'empêcher un citoyen de se marier, parce qu'il auroit été, ou qu'il seroit encore, sujet à des attaques par une semblable cause. Les médecins de tous les siècles, depuis Hippocrate jusqu'à nous, ont toujours porté un pronostic favorable sur les malades qui se trouvoient en pareilles circonstances : &, quelque soit le changement qui s'opère à l'époque de la puberté, quand la nature développe de nouveaux organes, il faut convenir qu'alors l'usage modéré des plaisirs de l'amour est un besoin réel pour ceux qui sont doués d'un tempérament pléthorique & irritable; & que de le satisfaire est le plus puissant remède de tous les maux qui ne sont dûs qu'à une continence contre nature (*Voyez* CELIBAT. *Médecine légale.*)

Il convient donc qu'avant de permettre ou de défendre le mariage à un épileptique, des médecins prononcent sur son état, d'après l'époque, les causes, & toutes les circonstances de la maladie. Ces causes ne se trouvent-elles pas souvent être ou des vers, ou des humeurs âcres fixées dans quelque partie du corps, ou des excroissances osseuses de différente espèce, ou la suppression d'une évacuation à laquelle le corps étoit accoutumé, &c. Il est clair que ces causes peuvent être domptées par les secours de l'art, & qu'ainsi on ne doit point les confondre indistinctement avec celles qui sont héréditaires, & qu'on ne guérit jamais, ni avec celles qui sont idiopathiques, & qu'on guérit rarement. Elles forment la classe des causes sympathiques, & les efforts des médecins, pour les vaincre, sont le plus souvent couronnés par le succès. *Inde intelligitur* (dit Boerhaave, aphorisme 1078,) *quæ hereditaria? Cur ea numquam sanabilis? Quæ idiopathica? Cur rarò curabilis? Quæ sympathica? Cur sæpe curabilis?*

Si l'on faisoit un réglement concernant les épileptiques qui voudroient se marier, il faudroit statuer qu'ils seroient obligés de présenter des pièces justificatives, par lesquelles leurs parens ou leurs amis, attesteroient au tribunal de médicine constitué juge en pareille matière.

1°. Que le père du postulant, ni aucun de ses ayeux, n'étoient sujets au mal caduc. L'aphorisme que nous venons de citer, donne la raison de la nécessité de cette précaution.

2°. Que l'époque de son infirmité ne remonte pas au-delà de trois ans, & sur-tout qu'elle n'a pas commencé depuis celle de la puberté. En effet, dans le cas contraire, cette maladie laisse peu d'espoir d'une guérison solide; & quoique la cause n'ait été qu'accidentelle, la machine se trouve tellement *déconcertée*, que chaque paroxisme produit une impression indélébile; & le mal prend un caractère idiopathique au-dessus de toutes les ressources.

3°. Que depuis trois ans, entiers, il n'a paru aucun paroxisme.

Ces trois conditions accomplies, il seroit encore indispensable de ne point cacher à l'autre partie contractante le danger de la rechûte dont une pareille maladie menace sans cesse; & de prévenir les deux époux qu'ils doivent regarder comme une loi de rigueur qui leur est imposée par la nécessité, de s'abstenir du devoir conjugal dès l'instant où le mal redonneroit les moindres signes de son existence. Je crois même que toutes les considérations qui peuvent engager les hommes aux plus grands sacrifices, celles sur-tout que l'on tire de la religion & du bien public, doivent leur être présentées par ceux à qui la dignité & l'importance de leurs fonctions donnent le plus de poids & d'influence. Enfin, chez une nation où toutes les loix sont d'accord pour permettre le divorce, je le regarde, en pareilles circonstances, comme la chose la plus avantageuse à la société humaine, puisque seul il est un moyen sûr de couper toute communication à un mal si terrible.

2°. *La phthisie, le marasme, ou la consomption.*

Marier un phthisique, c'est le tuer: & l'expérience de tous les médecins fait foi, que les enfans nés de parens phthisiques périssent de bonne heure de cette affreuse maladie. On doit donc former des vœux pour que la puissance législative empêche des infortunés de se donner la mort à eux

mêmes, de la donner à d'autres qui auroient l'imprudence de rendre leurs destinées communes, ainsi qu'aux enfans qui seroient le fruit de cette union, & de propager dans le sein de la société une maladie inévitablement mortelle. Mais si cette maladie ne prend naissance, que lorsque les nœuds du mariage sont formés, alors les seules lumières de la raison devroient engager les deux époux à se priver des plaisirs de l'amour, puisqu'ils leur seroient si funestes. Celui des deux qui jouit des avantages de la santé doit, en outre, prendre des précautions pour que la contagion ne parvienne pas jusqu'à lui par d'autres voies. Zacchias croit que la phthisie ne se communique pas aussi aisément des jeunes gens aux personnes âgées que de celles-ci aux premiers; & que dans les cas de séparation, ou de dissolution de mariage, cette considération doit être d'un grand poids. Mais, quoiqu'il soit vrai que la jeunesse soit plus susceptible de ce mal contagieux, il n'y a pas toutefois de motifs suffisans de soustraire les autres au pouvoir de la loi commune; le péril est également grand & certain pour eux, & sur-tout pour leurs enfans.

Les mêmes règles doivent être observées à l'égard des différentes espèces de consomptions. Il en est une dont les jeunes gens se trouvent atteints à la suite d'un commerce précoce avec les femmes, & plus encore de la masturbation: elle déprave les humeurs les plus précieuses, & énerve les forces vitales. Il est rare que les nœuds, formés par ces êtres en quelque sorte abatardis, soient féconds; ou bien les enfans, qui en sont le fruit, sont de véritables squelettes, qui périssent par le travail de la dentition, ou par d'autres maladies du premier âge.

De fréquentes atteintes du mal vénérien, & la méthode pleine d'imprudence que l'on employe quelquefois pour les guérir, donnent aussi naissance à la consomption; &, même, elles peuvent altérer l'organisation des parties destinées à la reproduction de l'espèce.

Ne seroit-ce donc pas un moyen puissant de réprimer la débauche, que celui par lequel on mettroit des entraves au mariage de ceux dont la conduite auroit été licentieuse, jusqu'à ce qu'on eût constaté & leur meilleure conduite, & leur parfaite guérison. Ce ne seroit point établir une inquisition, puisque la plupart de ces libertins de profession parlent aussi ouvertement & de leurs maux & de leur traitement, que d'autres d'un simple rhume ou d'une saignée. Combien n'en a-t-on pas vu qui, n'ayant été guéris qu'imparfaitement, ont communiqué cette affreuse maladie & à leurs épouses & aux malheureux fruits de leur amour? Ne doit-on pas convenir que, jusqu'à présent, l'administration a trop négligé de s'occuper sur cet objet du bonheur public?

Ceux qui, à la suite de diverses maladies, n'ont recouvré qu'une santé si misérable, que la vigueur nécessaire pour remplir le devoir conjugal sans inconvénient & avec fruit leur manque absolument, devroient renoncer à cette jouissance, ou au mariage, s'ils sont encore libres. Ainsi l'hypochondriacisme, porté au point de dégénérer en phthisie nerveuse, est un vice héréditaire; & l'usage du mariage accélère le terme des tristes jours du patient, en augmentant cette fièvre intérieure qui le dévore insensiblement, & en lui enlevant le peu de ce baume de vie qu'il avoit encore conservé.

Il y a d'autres espèces de marasme, ou consomption, produites par l'obstruction des viscères, par un dessechement général de la machine, par des sueurs nocturnes continuelles, par la déperdition d'humeurs qui ne peuvent se renouveller facilement; elles n'exposent pas à un danger aussi éminent ceux qui cherchent à se reproduire. Mais il est rare que leurs efforts réussissent, & une progéniture saine & robuste ne les dédommagera jamais.

Enfin, tant qu'il s'agira de ne donner à la patrie que des enfans bien constitués, & des citoyens qui puissent lui être utiles un jour, il me semble que tous ceux à qui la nature n'a accordé qu'une constitution foible & misérable, une organisation défectueuse, que les individus cacochymes, les cachectiques, les valétudinaires, devroient être exclus des fonctions qui ont pour objet & de perpétuer l'espèce humaine.

3°. *Autres maladies contagieuses, telles que la vérole, la lepre, la teigne, &c.*

Il y a un très-grand nombre de maladies qui se communiquent par contagion, & qui cependant ne font pas partie de notre sujet, attendu qu'il n'est nullement présumable que ceux qui en sont attaqués aspirent au mariage, ou veuillent exiger le devoir conjugal. Elles sont de si courte durée, & elles abattent tellement les forces des malades, que de pareilles idées sont alors bien éloignées de les obséder. Nous ne parlons que de celles qui ayant un caractère chronique, & laissant à ceux qui en sont tourmentés ou de la force, ou une irritation nerveuse qu'ils confondent avec elle, ne sont point exclus du commerce de la société. Plus l'influence de leurs fatales infirmités sur leurs descendans seroit certaine, plus on devroit leur interdire tout projet qui tendroit à se reproduire. Je conviens que quelques-unes de ces maladies n'exigent pas un traitement si rigoureux. Mais telle est la dignité de la vie conjugale, qu'au moins doit-on exiger de ceux qui y aspirent une guérison parfaite. On accoutumeroit ainsi les citoyens à regarder le mariage comme un état dans lequel une santé ferme & durable est indispensable: & on les convaincroit que

le soin des générations futures fixe les regards clairvoyans de l'administration.

Un homme attaqué de la vérole se marie ; il infecte sa femme, chez laquelle le virus fait des progrès, & qui, ne se doutant point de son malheur, rend à son tour à son mari le mal qu'elle en avoit reçu, & dont il venoit de se faire traiter. Telles sont les scènes scandaleuses dont les gens de l'art sont souvent les confidens. Qu'en résulte-t-il? Ou de pareils mariages sont inféconds, ou les enfans qu'ils produisent naissent avec l'infection, & sont dévoués alors à une mort presque certaine.

Une loi capable de prévenir de pareilles atrocités, seroit celle qui ordonneroit que le mariage contracté par une personne sciemment attaquée de mal vénérien seroit déclaré invalide, & qu'une portion considérable de la fortune du coupable appartiendroit à l'individu qu'il auroit si indignement abusé. Cette dernière disposition est d'autant plus équitable, qu'en pareilles circonstances il doit être bien plus difficile pour ce dernier de trouver à former d'autres nœuds.

La dissolution du mariage seroit encore plus facile à obtenir, si la vérole avoit affecté les parties de la génération au point de produire l'impuissance. (*Voyez* IMPUISSANCE CONJUGALE).

Si la maladie n'attaquoit un des conjoints que depuis le mariage fait ; alors, selon les loix religieuses & civiles de chaque contrée, on prononceroit ou la dissolution, ou la séparation, ou enfin la peine portée contre l'adultère.

La lepre & les dartres d'une espèce maligne & corrosive sont indubitablement un empêchement au mariage, & par conséquent un motif suffisant pour ordonner la séparation de corps. Si le pape Alexandre III a décidé que la lépre n'autorisoit pas un des conjoints à refuser à l'autre le devoir conjugal, il faut croire, pour l'honneur des médecins qui ont influé vraisemblablement sur cette détermination du souverain pontife, qu'il n'entendoit parler que de la lépre non contagieuse, telle que celle que l'on observe à Martigues en Provence, & celle dont parle Niebuhr dans sa description de l'Arabie. Encore deux époux feroient-ils plus sagement de s'abstenir des droits du mariage. Car n'est-il pas à redouter pour eux de ne produire des enfans que pour en faire des victimes de cette horrible maladie ? Mais, par un malheur attaché à l'humanité, les lépreux, &, en général, tous ceux qui sont affectés de maladies cutanées, sont entrainés par une pente irrésistible, & avec une sorte de fureur, à gouter les plaisirs de l'amour.

La teigne infecte souvent des familles entières, & elle corrompt à un très haut dégré toute la masse du sang.

Les écrouelles reconnoissent pour cause des humeurs dégénérées qui obstruent les vaisseaux capillaires des glandes, & vicient le sang lui-même, elles se propagent des pères aux enfans.

Le cancer, ce mal si affreux qu'il seroit peut-être inoui qu'il n'eut pas détourné deux époux du plaisir attaché à la réproduction, quand même il ne seroit point contagieux, peut communiquer son infection & une disposition cancéreuse aux personnes saines qui ont des rélations trop intimes & trop inconsidérées avec un cancereux.

Le coït, en attirant une plus grande quantité d'humeurs vers les reins & la vessie, accroît la véhémence des douleurs de la pierre. Les spasmes atroces, que sa présence occasionne, diminuent la faculté génératrice, dans le même tems que son irritation excite le desir de l'exercer. Les enfans des pierreux héritent de cette malheureuse organisation, qui leur devient aussi funeste qu'à leurs pères.

Les mêmes principes ne sont que trop applicables à l'égard des goutteux, de ceux qui sont affligés de rhumatismes violens & continuels &c. Quelle espérance la société peut-elle concevoir que des êtres souffrans & valétudinaires lui donneront une progéniture saine & robuste, & que ceux, qui s'uniront à eux, ne seront pas des victimes sacrifiées inutilement, tandis qu'ils auroient pu être la souche d'une postérité vigoureuse & utile.

4°. *L'imbécillité, la manie, la mélancholie excessive, le somnambulisme.*

Les deux premieres de ces maladies, ou infirmités, rendent ceux qui en sont attaqués incapables de faire un choix, de contracter dans la société, &, conséquemment, inhabiles à se marier. Mais, quand même quelques-uns d'entr'eux auroient des intervalles lucides, du moment que l'on est certain & de la nature du mal, & du retour périodique des accidens, la loi ne sauroit faire une exception en leur faveur. Car une triste expérience a convaincu tous les médecins du peu de fonds qu'ils doivent faire sur un calme un peu prolongé. On a vu de ces malades porter des mains homicides sur leurs femmes & sur leurs enfans.

Une mélancholie profonde est également voisine & de la frénésie, & de l'imbécillité : & elle passe facilement & fréquemment à l'une ou à l'autre. Cependant on ne doit pas oublier ce que l'expérience a appris, que l'amour en est souvent le remede. D'un autre côté, appliquer un pareil remede à un frénétique pourroit entrainer de grands in-

convéniens : & l'espoir qu'il réussira n'est fondé qu'autant qu'il a été lui-même la cause du mal. La possession de l'objet aimé répare le désordre produit par sa privation. Ainsi, ou il faut prendre les mesures les plus sages pour prévenir les dangereux effets d'un paroxisme qui peut avoir lieu inopinément, ou il ne faut jamais permettre le mariage en pareille circonstance.

Un somnambule est capable par la vivacité de son imagination, & par l'impression forte des objets qui viennent s'y peindre, de toute espèce d'attentats, dont il n'auroit pas même conçu l'idée hors le tems du sommeil. On remarque souvent dans ce qu'il entreprend une suite d'idées & de raisonnemens : mais l'objet n'existe que dans son cerveau, & c'est un moteur interne qui le dirige. Plusieurs somnambules par la crainte d'un ennemi imaginaire, ou dans l'idée qu'ils s'en vengeoient, se portoient machinalement à des excès, qui, s'ils eussent été éveillés, les auroient fait frémir d'horreurs. On en a vu s'armer de tout ce qui se trouvoit sous leurs mains, agiter en tout sens des épées nues, & mettre tout en combustion autour d'eux, sans qu'il fut facile de les réduire. Il semble donc conforme à la droite raison, que des gens, qui par les symptômes de leur infirmité rentrent dans la classe des furieux, soient traités de la même manière par rapport au mariage ou à faire, ou à annuller dans ses effets naturels : & leurs parens, ou amis, doivent, sous une peine quelconque, dénoncer une infirmité aussi dangereuse.

5°. Maladies des parties de la génération.

Enfin, procréer des enfans étant le but principal du mariage, & les parties dites de la génération étant des instrumens nécessaires pour atteindre ce but ; il faut que ces parties soient organisées, de manière à seconder le vœu de la nature : lorsqu'elles ne le sont pas, le mariage se trouve annullé de lui-même ; la loi ne faisant, pour ainsi dire, que sanctionner le décret de la nature.

Mais, ne seroit-il pas bien plus à desirer, qu'au lieu de recourir si souvent à ces cassations scandaleuses pour cause de stérilité ou d'impuissance, les loix imposassent l'obligation de s'assurer si les citoyens, qui aspirent au mariage, n'ont point apporté en naissant, ou n'ont point contracté depuis, un vice de conformation qui s'opposeroit invinciblement à l'union des deux sexes, ou à la conception, ou aux progrès du fœtus, ou à sa sortie. Un pareil examen n'est pas sans exemple, & l'histoire nous en présente un bien mémorable, après lequel personne n'auroit, je crois, bonne grace de chercher à s'y soustraire. Froissard, historien exact & véridique, en parlant d'Isabelle de Bavière, mariée à Charles VI, Roi de France, dit : *& toutefois le mariage fut secrettement demenée. La raison pourquoi vous l'orrés. Il est d'usage en France, quelque dame ou fille de haut seigneur que ce soit, qu'il convient qu'elle soit regardée & épovillée toute nue par les dames, pour savoir si elle est propre & formée pour avoir des enfans.*

La conformation du bassin dans une femme est ce qu'il y a de plus important à examiner. C'est d'elle que dépend son sort & celui de son enfant. En effet, comment la tête d'un fœtus, qui a ordinairement 5 pouces de diamètre, pourra-t-elle se frayer une route par le détroit inférieur, s'il n'a que deux pouces & demi, & même deux pouces seulement de largeur ? La mère sera donc réduite à la cruelle alternative de subir l'opération cæsarienne, ou de voir retirer par pièces son enfant de son sein ?

A la vérité les défauts de conformation ne sauroient guères être constatés sans un examen qui répugne à la pudeur, & le plus souvent on n'en est assuré qu'à la première couche. Mais ne peut-on pas présumer leur existence, lorsque la courbure de l'épine est telle, qu'elle fait rentrer la dernière vertebre lombaire dans la partie supérieure de la cavité du bassin ; lorsque les irrégularités de l'os des iles le font relever d'un côté extraordinairement ; lorsque les cuisses dans leurs mouvemens sont trop pressées l'une contre l'autre ; lorsqu'il reste des traces de rachitisme ? Il y a cependant des femmes horriblement contrefaites, chez lesquelles le bassin se trouve avoir ses proportions naturelles, ensorte qu'elles accouchent fort heureusement : tandis que d'autres, avec l'apparence de la structure la plus regulière, ont un vice de forme qui rend leurs premieres couches inévitablement mortelles. Mais ces cas ne sont pas ordinaires.

L'absence des regles, à un âge où toute femme bien constituée les a ordinairement, doit encore faire soupçonner quelque vice essentiel dans les parties destinées à la réproduction de l'espèce. Il en est de même du défaut de mammelles, à raison du rapport intime qu'elles ont avec ces mêmes parties, & de l'analogie de leurs fonctions. Un cancer caché ou visible ; des ulcères de malin genre ; des fistules ; une conformation hermaphrodisienne ; un clitoris déméśuré ; toutes les espèces de hernies, lorsqu'elles sont considérables & absolument irréductibles, sont encore des obstacles à la génération. Et lorsqu'ils sont sans remède, la loi devroit ou défendre le mariage, ou en ordonner la dissolution, ou, du moins, la séparation de corps.

Chez les hommes, le défaut absolu de testicules ; l'imperforation du membre viril ou sa perforation dans un lieu qui rend l'émission de la

matière seminale impossible, ou inutile; le manque total de cette partie, ou son extrême petitesse; des excroissances considérables dans toutes ces parties, ensorte que leur forme & leur structure se trouvent être absolument viciées; le cancer des testicules; le rétrécissement du canal de l'urethre; des hernies qui descendent dans les bourses, & les grossissent immensément; des fistules à l'anus & au perinée; une incontinence perpétuelle d'urines: tous ces vices de conformation, ou de santé, suffissent pour faire interdire l'usage du mariage en toutes circonstances à ceux qui en sont affectés. Au reste nous n'en avons parlé ici qu'en passant. (*Voyez* pour une discussion plus étendue de cette matière l'article IMPUISSANCE CONJUGALE.)

Pour résumer ce que nous avons dit jusqu'à présent, il nous semble que ceux qui sont atteints ou des maladies, ou des défauts de conformation, que nous venons de passer en revue, ne sauroient se livrer aux douceurs de l'union conjugale, sans outrager l'humanité, & sans attenter soit à leur propre vie, soit à la vie des individus, à qui cette union ne donneroit jamais qu'une existence frêle & précaire. Un auteur célebre les compare à ces animaux qui dévorent eux-mêmes leurs petits. Certainement il n'y a pas de moyen plus assuré de rendre à l'espèce humaine, aujourd'hui si dégradée, sa force & sa beauté primitives, & conséquemment de faire refleurir une nation, que d'y établir de bonnes loix pour regler tout ce qui concerne la réproduction. Ces loix sages éloigneroient de cette fonction rivale de la création tous ceux, sur-tout, qui n'y pourroient concourir qu'avec des germes corrompus; tous ceux qui, à raison des vices contagieux dont ils sont infectés, ou d'une constitution débile à l'excès, ne feroient qu'immoler à leurs desirs effrenés un nombre considérable d'individus, auxquels une autre association auroit conservé la santé, en même tems qu'elle les auroit rendus la tige d'une posterité vigoureuse.

La durée de la vie de l'homme est plus longue, lorsque sa conformation est régulière, non seulement parce que ses ressorts s'usent plus lentement, mais encore parce qu'il résiste mieux & aux maladies auxquelles il ne sauroit se soustraire, & aux travaux inévitables de la société dont il est membre. Ainsi, & une plus grande population, & la conservation plus long-tems prolongée de chaque individu dépendent des loix, dont toutes sortes de considérations doivent faire desirer & solliciter l'établissement. (M. MAHON).

COHAUSEN, (Jean-Henri) naquit dans le XVII siècle à Hildesheim, ville d'Allemagne dans la Basse-Saxe. Après son doctorat il alla s'établir à Munster, où il exerça la médecine; ses ouvrages sont:

Neothea. Osnabrugæ, 1716, *in*-8. En allemand, Lemgow, 1728, *in*-8. En hollandois, Amsterdam, 1719.

Il semble que l'auteur a eu en vue de prouver que l'usage du thé ne convient point à tout le monde, & qu'on peut le remplacer par l'infusion de différens mêlanges des plantes appropriées à la diversités des malades & des tempéramens.

Dissertatio satyrica, physico-medico-moralis, de pica nasi, sive tabaci sternutatorii moderno abusu & noxâ. Amstelodami, 1716, *in*-8. En allemand, Leipsic, 1720, *in*-8.

Plus rigide encore sur l'usage du tabac que sur celui du thé, *Cohausen* condamne absolument le premier, & ne le permet qu'aux tempéramens froids & pituiteux.

Novum lumen phosphoris accensum. Amstelodami, 1717, *in*-8.

Il y donne plusieurs observations singulieres sur le développement des molécules ignées qui existent dans notre corps; mais la saine raison ne permet pas d'ajouter foi à tout ce qu'il rapporte.

Ossilegium historico-physicum ad clar. viri Jod. Herm. Nunningii Sepulchretum. Francofurti & Lipsiæ, 1714, *in*-4.

L'auteur examine en physicien les urnes sépulchrales de la Westphalie païenne, dont Nunning avoit parlé en antiquaire.

Raptus extaticus in montem Parnassum, sive, satyricon novum, physico-medico-morale in modernum tabaci sternutatorii abusum. Amstelodami, 1726, *in*-8.

C'est une nouvelle sortie contre l'usage du tabac.

Relatio de virtute & usu liquoris vitæ balsamici polychresti. Ibidem, 1726, *in*-8.

Cet ouvrage a l'air d'une affiche de charlatan qui annonce un remede de son invention.

Lucina Ruyschiana, sive musculus uteri orbicularis Ruschii ad trutinam revocatus. Ibidem, 1731, *in*-8.

Il prétend que la découverte de Ruysch n'est ni nouvelle, ni bien constatée.

Archeus febrium Faber & Medicus. Ibid. 1731, *in*-12.

Après avoir défini la fièvre dans le goût de Van-Helmont, il s'étend sur les propriétés & l'usage de quinquina.

Dissertatio de glossopetris, lapidibus cordiformibus, &c. Francofurti, 1746, *in*-4 & *in*-8.

Hermippus redivivus. Francofurti, 1742, *in*-8.

Il y veut prouver l'avantage de l'ancienne méthode de soutenir & de prolonger la vie des vieillards par l'haleine des jeunes filles & la transpiration qui émane de leurs corps.

Europæ arcana medica. Francofurti, 1757, deux volumes *in*-8. Cet ouvrage est extrait des mélanges de l'académie des curieux de la nature.

(*Ext. d'El.*) (M. GOULIN.)

COHOBATION. (*Mat. méd. pharmac.*)

La *cohobation* est une opération de pharmacie, dans laquelle on distille successivement & plusieurs fois de suite de l'eau, de l'alcool ou du vinaigre sur la même substance, afin de changer le plus fortement qu'il est possible ces liquides du principe odorant de cette substance. Cette opération ne réussit pas toujours, comme on le croyoit autrefois, puisqu'il est démontré que les liqueurs qu'on distille sur des matières odorantes, ne prennent jamais qu'une certaine quantité de l'arome nécessaire pour les saturer; on ne doit donc cohober les produits des distillation aromatiques ou odorantes quelconques, que dans les cas où l'alcool n'est pas chargé de tout ce qu'il peut absorber de principe odorant après une première ou une seconde opération.

(M. DE FOURCROY.)

COINCIDENCE, *Coincidentia*, Παρεμπτωσις Galien emploie ce mot pour décrire une congestion d'humeur sur le nerf optique. (*Voyez* LEXIC. CASTELLI.)

(M. CHAMSERU.)

COINDICATION, *coindicatio* : c'est la connoissance de certains signes (appellés dans les écoles *coindicans*) lesquels fortifient l'indication principale, c'est-à-dire, celle qui est tirée de la maladie elle-même ou de sa cause. Ces signes sont les forces du sujet, son âge, la saison, le climat, les habitudes, &c. On ne doit point les négliger : ils sont même souvent de la plus haute importance, & complettement décisifs.

(M. MAHON.)

COING. (*Hygiene & mat. méd.*)

Malum cotoneum.

C'est le fruit d'un arbre qu'on nomme coignassier, & que nous allons décrire avant de parler du coing.

Le dictionnaire de matière médicale dit qu'il y en a plusieurs espèces qui ne diffèrent que par la grosseur & par la figure de leurs fruits, & qu'on distingue en coignassier cultivé & en coignassier sauvage.

Le coignassier cultivé est de deux sortes, à gros fruit & à petit fruit.

1°. Le coignassier femelle à gros fruits.

Cotonea malus fructu majori. off.

Cydonia fructu oblongo læviori. TOURNEF. Inst. R. her. 633.

2°. Le coignassier femelle à petit fruit.

Cotonea malus fructu minori. off.

Cydonia fructu breviore & rotundiore. Inst. R. herb. 633.

3°. Le coignassier sauvage.

Cotonea malus silvestris. off.

Cydonia angustifolia vulgaris. Inst. Rei. herb.

Cotonea silvestris. C. B. 6. 434.

Cet arbre s'élève peu, ses racines sont nombreuses & couvertes d'une écorce brune; ses feuilles ressemblent à celles du pommier ordinaire, sont blanchâtres & cotoneuses en-dessous, vertes & lisses en-dessus. Les fleurs naissent séparées sur les tiges. Elles sont en rose, composées de cinq pétales arrondis, de couleur de chair : au centre sont plusieurs étamines purpurines, dont les sommets sont jaunâtres, & portés sur un calyce à cinq feuilles. Il leur succède un fruit qui devient gros comme une pomme ordinaire, dont la forme n'est pas constante, puisqu'il est tantôt arrondi, tantôt allongé, tantôt petit, tantôt plus gros.

Le *coing* est couvert d'un duvet épais qui s'enlève aisément. Sa chair est ferme, d'un jaune de cire, odorante, astringente & un peu acide. Le centre est partagé en cinq loges, dans lesquelles sont renfermées des semences semblables à celles de la poire : extérieurement, elles sont visqueuses, gluantes & rendent mucilagineuse l'eau dans laquelle on les trempe.

L'odeur du *coing* est agréable & forte, & cause par ses émanations des maux de tête aux personnes qui sont renfermées dans des pièces où l'on conserve ce *fruit*. Les *coings* ont une saveur très-austère. Vogel dit qu'ils sont utiles dans les relâchemens de l'estomac & des intestins, & dans les flux de ventre opiniâtres. Le suc des fruits cruds est salutaire dans l'orhopnée, suivant Dioscoride. La décoction est conseillée contre la descente de matrice & la chûte de l'intestin rectum. On dit que c'est un moyen de prévenir l'avortement & de procurer l'expulsion des moles,

en prenant la décoction de ce fruit, ainsi que la marmelade que l'on fait avec leur pulpe.

On les pile cruds, & on les ajoute aux cataplasmes destinés à arrêter les cours de ventre; on en fait usage contre les inflammations des seins & les condylomes.

Une préparation de l'opium se fait avec le jus de *coing*, dont on se sert pour en corriger la force.

On dit les semences de *coing* en quelque sorte analogues à celles de l'herbe aux puces *psillium*, à cause de leur principe mucilagineux; elles n'ont cependant aucune âcreté subtile & caustique : le mucilage dont elles sont remplies se dissout & s'extrait facilement à l'eau froide, pourvu que les semences soient légèrement écrasées; elles donnent sur-le-champ à l'eau une consistance de gêlée blanchâtre, si, sur-tout, on observe une juste proportion entre la quantité d'eau & celle des semences.

Ce mucilage adoucit les parties solides gercées, brûlées, rongées, lubrefie ces conduits, empêche les agacemens que peut causer l'âcreté de l'humeur; aussi on l'emploie extérieurement dans l'angine, les gersures des lèvres, de la langue, du bas ventre, l'ophtalmie sèche; on le fait entrer dans les lavemens dont on se sert dans la dissenterie & les épreintes.

On fait usage extérieurement du mucilage de semence de *coing* ou en substance, ou dans un vehicule; on les mêle avec des sirops, & on le donne dans l'érosion du gosier, de l'estomac, la dyssenterie, la toux, le scorbut, l'ulcère des reins, la strangurie & contre les poisons caustiques.

On fait avec le fruit du *coing* des conserves & des confitures qu'on sert aux desserts, & qu'on peut prescrire dans les devoiemens opiniâtres; elles sont en général plus toniques & resserrantes que les autres espèces de confitures, dont on fait habituellement usage. (M. MACQUART.)

COIT, expression familière aux médecins, pour désigner l'acte vénérien, la copulation charnelle ou l'accouplement du mâle & de la femelle pour la génération. Cet acte n'est honteux que quand il est illicite & désordonné; c'est par lui que se propage le plus ordinairement le virus vénérien, quand un des deux conjoints en est déja infecté. (M. DE HORNE.)

COITER (Volcherus) étoit de Groningue, capitale de la province du même nom, où il naquit en 1534. Il alla étudier la médecine en Italie, où il suivit *Fallopio* à Padoue & *Eustachi* à Rome. Il demeura quelque temps à Bologne, & il disséqua beaucoup d'animaux sous *Aldobrandi*, habile naturaliste qui profita de ses recherches, dont il enrichit ses ouvrages. *Coiter*, déjà habile dans l'art de disséquer, donna dans cette ville des leçons particulières, & un jour il fit voir à ses disciples un fœtus de la longueur d'un doigt, dans lequel on distinguoit toutes les parties du corps humain. Il leur parla aussi fort souvent de l'adresse d'*Arantius*, qui s'étoit préparé un petit squelette de fœtus qu'il conservoit dans son cabinet.

Coiter passa ensuite à Montpellier, y séjourna quelque temps, & lia une amitié étroite avec *Rondelet*. On le trouve après cela à Nuremberg; on sait même que les magistrats l'avoient gratifié d'une pension, pour l'engager à s'y fixer. Il y donna des preuves de ses talens anatomiques; car il y prépara un cadavre, sur les os duquel il conserva les muscles, les ligamens & les veines : *Baier*, qui en fait mention, dit qu'on plaça cette pièce dans la bibliothèque de la ville de Nuremberg. *Coiter* fut sensible à cette marque de distinction; mais ayant appris que la France étoit en guerre, il se mit à la suite des armées de cette couronne en qualité de médecin. La raison qui lui fit prendre ce parti, fut celle d'avoir des occasions plus fréquentes de satisfaire son goût pour l'anatomie. Il disséqua beaucoup de cadavres, & à travers les recherches qu'il fit sur leur structure, il s'appliqua à reconnoître les vraies causes des maladies, sans les confondre avec les traces que laissent leurs ravages. C'est ainsi qu'il rendit l'anatomie utile à la pratique de la médecine, qui en a retiré de grands avantages pour le traitement & le pronostic des maux inséparables de l'humanité. *Coiter* périt au milieu de ses travaux. Si l'on en croit ce que dit *Eysson* dans la préface qu'il a mise à la tête du livre de ce médecin sur les os des enfans, il mourut l'an 1600, à l'âge de 66, au camp de J. Casimir, prince Palatin.

Les recherches & l'industrie de *Coiter* ont beaucoup servi à enrichir l'anatomie. Il a exposé assez clairement la première formation des os; il a expliqué leur accroissement, & il a marqué distinctement la différence qu'il y a entre les os des enfans & ceux des adultes. Sa méthode étoit de préparer des squelettes d'enfans, de comparer leurs os avec ceux des personnes d'un âge plus avancé, & d'en faire observer la différence à ses écoliers. Il a découvert les deux muscles superieurs du nez placés sur son dos. Il a fait un muscle particulier du sourcillier, & il a connu le muscle corrugateur qu'il s'est contenté de décrire, sans lui donner de nom. *Coiter* a laissé plusieurs ouvrages qui méritent d'être

d'être lus : on y reconnoît non-seulement un observateur judicieux dans la personne de leur auteur, mais on admire encore en lui les talens qui caractérisent le médecin savant & le physicien éclairé.

De cartilaginibus tabulæ quinque. Bononiæ, 1566, *in-folio.*

Externarum & internarum principalium humani corporis partium tabulæ atque anatomicæ exercitationes. Norimbergæ, 1573, *in-folio. Lovanii*, 1653, *in-folio.* C'est à lui qu'on a l'obligation des premières planches sur les os du fœtus ; celles qu'il a données sur les adultes sont tirées de *Vésale.*

Diversorum animalium selectorum explicationes, iconibus artificiosis & genuinis illustratæ. Norimbergæ, 1575, *in-folio*, avec les *Lectiones Gabrielis Fallopii de partibus similaribus humani corporis*, qu'il avoit recueillies avec beaucoup de soin.

Ossium infantis historia. Groningæ, 1659, *in-12*, avec le traité *De ossibus* composé par *Henri Eysson.* (*Extr. d'El.*) (M. GOULIN.)

COL. (*Hygiène.*)

Partie II, choses dites non naturelles.

Classe II, *applicata*, choses appliquées sur la surface du corps. Ordre Ier. habillemens.

Le *col* est cette partie de l'habillement, qui sert à garnir extérieurement la gorge. On observe, qu'il est de la plus grande importance de ne la pas trop serrer. Un grand nombre de médecins, & Vinslow particulièrement, ont remarqué que le serrement du *col*, par les cravates, les collets de chemises, les porte-rabats, les colliers, les rubans, avoit été la cause première & immédiate d'une foule d'incommodités, surtout des maux d'yeux, des maux de gorge, de tête, d'étourdissemens, de vertiges, de saignemens de nez, de menaces de vertiges & d'apoplexie. Faute d'avoir fait attention à cette cause, on a souvent employé quantité de remèdes sans succès ; tandis que le relâchement seul de ces sortes d'ajustemens suffisoit, pour enlever le mal très-instantanément.

On sait parfaitement que tous ces accidens tiennent à ce que la trop forte compression de la gorge gêne la circulation du sang dans les artères carotides & les veines jugulaires, que la distribution de ce fluide se fait avec gêne dans les différentes parties intérieures & extérieures de la tête, qu'il s'opère en conséquence une sorte de congestion dans la masse molle & pulpeuse du cerveau, qui s'engorge, & par cette raison peut donner accès à tous les maux dont nous venons de parler.

Vinslow rapporte dans les mémoires de l'acad. pour 1740, que M. Cruyer, directeur de la chirurgie en Dannemarck, étant à Paris, lui apprit qu'un capitaine Danois s'étant avisé d'accoûtumer tous les soldats de sa compagnie à serrer très-fort leurs cravates, & à porter des jarretières très-serrées au-dessus du genou, dans le dessein de leur donner un air de santé plus brillante, & de leur faire paroître des mollets plus caractérisés, au bout d'un certain temps, ils tombèrent presque tous malades d'une espèce d'affection scorbutique putride, qui avoit altéré & corrompu les viscères intérieurs dans ceux dont on fit l'ouverture après la mort. Il y en a eu beaucoup à qui les remèdes n'ont été d'aucune utilité, & qui sont péris ainsi victimes de la ridicule prétention de leur capitaine.

Ce qu'on vient de dire relativement au *col* & aux jarretières, peut encore être appliqué à toutes les autres parties du vêtement, qui sont dans le cas d'être serrées à volonté, comme les ceintures de culottes, les poignets de chemises, les ceintures bouclées des femmes, pour mieux marquer la taille, les juppes, &c.

On rencontre bien souvent des jeunes filles & même des jeunes gens, qui, dans le dessein de rehausser leurs couleurs, se serrent le *col* avec des rubans, avec des cravates, dont ils ne connoissent pas les effets, c'est aux parens & aux personnes raisonnables qui doivent avoir quelque crédit sur leurs esprits, de leur faire sentir les conséquences nécessaires & fâcheuses, qui doivent suivre la mauvaise habitude de trop serrer les différentes parties, autant que le ridicule de chercher à se faire valoir par des moyens aussi pitoyables.

On peut dire que les habillemens européens ont assez généralement le défaut d'être retenus par des ligatures extrêmement mal imaginées, & qui sont faites pour gêner, dans presque toute l'habitude du corps, le cours de la circulation. On devroit faire dans cette partie de nos mœurs, de nos coutumes & de nos costumes, les mêmes changemens qu'on fait actuellement dans notre constitution & dans toutes nos loix. L'Hygiène auroit sans contredit quelque chose à y gagner, ne fut-ce que la suppression de tous ces liens qui gênent nécessairement tous les mouvemens musculaires & organiques.

Nous devons encore observer ici que c'est sur-tout pendant la nuit qu'il est de la dernière nécessité de se débarrasser de toute espèce d'entrave & de liens, afin qu'au moins pendant le sommeil la circulation n'éprouve aucune difficulté & qu'elle se fasse librement jusque dans les dernières ramifications capillaires. Tous ceux

qui ont oublié d'ôter leur *col* en se couchant ou leurs boutons de manche, quand les poignets sont un peu serrés, n'ont pas manqué de ressentir un engourdissement particulier, un gonflement nécessaire des vaisseaux, & des parties où la gêne s'étoit fait sentir, ainsi que des inquiétudes & des douleurs, suites de la compression des nerfs, dont la gêne accompagne presque toujours celle de la circulation. (M. MACQUART.)

COL DE VILLARS, (Elie) naquit à la Rochefoucauld en Angoumois de parens pauvres & protestans. *Col de villars* vint de bonne heure à Paris, fit abjuration & consacra sa jeunesse à l'étude des belles-lettres, inséparable de celle de la médecine, à laquelle il se destinoit. Chargé de l'éducation du fils du comte de Rieux, cette occupation ne fût point un obstacle à l'état qu'il vouloit embrasser; il cultiva les sciences qui y ont rapport, dans tous les momens qui n'étoient point employés à l'instruction de son disciple; & ce ne fut qu'après quinze années de travail assidu dans les hôpitaux, où l'on voit rassemblés tous les accidens & toutes les infirmités de la vie humaine, & de méditation sur les livres consacrés aux soulagemens des maux de l'humanité, que *Col de villars* se présenta à la licence. Bachelier, le 12 avril 1710, il reçut le bonnet de docteur le 28 novembre 1713. La chirurgie fût la partie de la médecine à laquelle il se livra le plus. Il occupa différentes places dans les hôpitaux & fut professeur de chirurgie. Médecin du roi au châtelet en 1729; il vendit sa charge dix mille francs en 1738, à Adrien Malaval. Médecin expectant de l'Hôtel-Dieu en 1735, il en devint médecin titulaire au mois d'août 1736, avec la pension de 800 livres; il avoit professé l'anatomie dans les écoles en mars 1725, accompagné de Vinslow, qui faisoit lui-même la démonstration des parties.

En 1740, *Col de villars* fut nommé doyen & prorogé dans cette magistrature jusqu'en 1744; sous son décanat, la faculté ordonna la reconstruction de l'amphithéâtre anatomique, qui ne fut terminée qu'en 1744. Les dépenses qu'occasionnèrent ce bâtiment, força la faculté à emprunter vingt mille livres, à supprimer les pensions qu'elle avoit accordées & à diminuer les émolumens des docteurs. A la fin de son décanat, *Col de villars*, trompé par l'entrepreneur, avoit endetté la faculté de près de cent neuf mille livres. Ce médecin mourut le 26 juin 1747, & fut enterré à St. André-des-Arcs. Il étoit alors professeur désigné de matière médicale.

Ouvrages de *Col de villars*.

Plusieurs thèses bien écrites.

Cours de chirurgie dicté aux écoles de médecine de Paris, par M. Elie *Col de villars*, docteur, &c. Paris, le Mercier 1738. *in*-12.

(Le premier & le second tome traitent des tumeurs. Le premier volume est précédé des principes de chirurgie & d'un abrégé physiologique des choses naturelles qui entrent dans le corps humain. Le troisième traite des plaies, & ne parut qu'en 1746, & le quatrième qui ne parut qu'en 1747, traite des ulcères. M. Poissonnier a publié le cinquième volume sous le titre suivant: Suite du cours de chirurgie, dicté aux écoles de médecine, par M. Elie *Col de villars*, terminé par M. Poissonnier, &c. Ce volume contient le traité des luxations & des fractures. La partie sur les luxations appartient en entier à M. Poissonnier; celle des fractures étoit presque achevée à la mort de *Col de villars*, mais la rédaction & les augmentations appartiennent à l'éditeur.)

Dictionnaire françois-latin des termes de médecine & de chirurgie, avec leur définition, leur division & leur étymologie, par M. Elie *Col de villars*, &c. Paris, le Mercier, Hérissant 1760.

(Cet ouvrage qui parut en 1740, est extrait d'un dictionnaire beaucoup plus considérable, auquel *Col de villars* travailloit depuis plus de 30 ans, & qui est resté à la lettre G.)

(M. ANDRY.)

COL DE VILLARS, (Abraham-François-Léon) neveu du précédent, naquit à la Rochefoucauld, le 28 avril 1717; il reçut le bonnet des mains de son oncle, le 29 août 1742, & périt à l'âge de 26 ans, le 29 mai 1743, d'une mort funeste. Il tomba à Passi dans un puits, qu'il vouloit franchir en plaisantant, s'y cassa les bras & s'y brisa les os du crâne. Il fut inhumé le lendemain dans la paroisse sur laquelle ce malheur étoit arrivé. (M. ANDRY.)

COLASSO, (*Mat. méd.*) *Barleria I longifolia, spinis verticillorum senis, fol. ensiform. longissimis, scabris*, LIN. C'est un petit arbrisseau du Malabar, dont la racine se boit en décoction dans la rétention d'urine, la pierre & l'hydropisie: pilée dans l'eau, elle sert à bassiner le corps, lorsqu'il est plein d'humeurs; ses feuilles en décoction, ou marinées au vinaigre, sont aussi un puissant diurétique: la poudre de ses feuilles se boit avec l'huile exprimée des feuilles d'enferme, pour dissiper les tumeurs des parties génitales. (*Anc. Encycl.*) (M. MAHON.)

COLATURE. (*Mat. méd. pharmac.*) On nomme *colature* une infusion ou une décoction chargée de matières végétales ou animales qui vient d'être filtrée, & qui est communément

encore chaude. C'eſt du mot latin *colare* filtrer, qu'eſt tirée cette expreſſion. On s'en ſert ſur-tout pour déſigner les infuſions ou décoctions purgatives & pour indiquer la diſſolution des ſels dans les préparations filtrées & encore chaudes; on dit dans l'art de formuler : diſſolvés dans la *colature*, ajoutés à la *colature*, &c.

(M. FOURCROY.)

COLBATCH, (Jean) apothicaire anglois qui, après avoir ſuivi les armées, ſe fit médecin & devint membre du collège de Londres vers la fin du dernier ſiècle. Il commença par vouloir réformer les principes établis pour le traitement des plaies; à la méthode ordinaire, il ſubſtitua l'uſage d'une poudre vulnéraire, délayée dans l'eau chaude, qu'il vante beaucoup pour arrêter l'hémorragie & diſſiper les ſymptômes fâcheux qui ſont les ſuites des plaies d'armes à feu. Le traité qu'il publia à ce ſujet eſt intitulé :

A new light of Chirurgery, &c. Londres, 1695, *in*-8°.

Il y expoſe ſon ſyſtême, à l'appui duquel il produit les expériences qu'il avoit faites en Flandre en la même année 1695. Comme cet ouvrage fut critiqué, il le défendit par une replique ſous ce titre :

The new light of chirurgery vindicated from the many unjuſt aſperſions, &c. Londres, 1696, *in*-8°.

Il rapporte de nouvelles expériences faites à Londres pendant l'hyver de cette année.

De la chirurgie, *Colbatch* paſſa à la médecine. Sa théorie, nouvelle pour le temps, établit pour cauſe de la plûpart des maladies, un alcali deſtructeur qu'il combat par le jus de limon, l'huile de vitriol & la crême de tartre.

Les écrits ſuivans tendent à établir cette doctrine :

A phyſico-médical eſſay concerning alkali and acid, &c. Londres, 1696, *in*-8°.

A Treatiſe of the gout, &c. Londres, 1697, *in*-8°.

The doctrine of acids in the cure of diſeaſes farther aſſerted &c. Londres, 1698, *in*-8°.

Il répond aux objections du docteur *Tothill*, & continue d'affirmer que la plûpart des maladies, ſpécialement la fièvre, le ſcorbut & la goutte, ont un ſel alcali pour cauſe, & trouvent le plus puiſſant remède dans les acides.

La collection des ouvrages de ce médecin a paru à Londres en 1704, *in*-8°, ſous ce titre :

A collection of tracts chirurgical and médical.

Je ne ſais ſi dans ce recueil eſt compris un traité que le célèbre *Haller* lui attribue, & qui fut imprimé dans la même ville en 1733, *in*-8°.

Generous phyſician ſeu medecine made eaſy.

La diète & les remèdes les plus ſimples y ſont la baſe du traitement de toutes les maladies.

On a mis en françois un écrit de *Colbatch*, qui eſt intitulé :

Diſſertation ſur le gui de chêne, remède ſpécifique pour les maladies convulſives. Paris, 1719, *in*-12.

(*Extr. d'El.*) (M. GOULIN.)

COLCHIQUE. (*Mat. méd.*)

Le *colchique* eſt un genre de plante liliacée, dont le caractère conſiſte en une corolle monopétale, tubulée, très-longue, partant de la racine, campanulée vers le haut & diviſée en ſix découpures oblongues & elliptiques, en ſix étamines plus courtes que la corolle, à laquelle elles ſont attachées, & portant des anthères oblongues & mobiles, en un ovaire placé ſur la racine d'où s'élèvent trois ſtyles filiformes très-longs & terminés par des ſtigmates en crochet; enfin en un fruit compoſé de trois capſules réunies vers le bas, ſéparées par le haut, remplies de ſemences nombreuſes & rondes. Quoique les fleurs du *colchique* reſſemblent au premier coup-d'œil à celles du ſafran, celui-ci n'a que trois étamines, & le premier en a ſix. Il eſt placé dans l'hexandrie trigynie de Linnéus.

L'eſpèce dont on fait uſage en médecine eſt le *colchique* d'automne, *colchicum autumnale* de Linnéus; le *colchique* commun, *colchicum commune* de Bauhin & Tournefort, le *colchicum flore folia longè precedente, petalis ovatis* de Haller; on le nomme en françois, *le tue-chien, la mort aux chiens*. Cette plante très-ſingulière & très-remarquable par les trois époques éloignées de ſa floraiſon, de ſa foliaiſon & de ſa fructification, a dans toutes ſes parties une ſtructure qui mérite d'être décrite avec ſoin.

Sa racine qui eſt employée en médecine eſt un bulbe charnu, obliquement arrondi, convexe d'un côté, applati de l'autre, un peu conique, de la groſſeur d'une petite pomme, recouvert d'une peau épaiſſe & coriace, brune au-dehors, marquée de nervures parallèles, au-deſſous de laquelle on trouve une membrane mince, demi-tranſparente, jaunâtre : ce bulbe porte ſur ſon côté applati un bulbe plus petit, ou une eſpèce de cayeu qui doit fleurir l'année ſuivante; le parenchyme de cette eſpèce de racine eſt blanc, ſolide & comme tubéreux. La chair en eſt ſucculente ſur-tout en automne. Il s'élève de ce bulbe un ſpathe tubuleux, cylindrique, deux ou trois fois long comme le bulbe, inhérent à ſon intérieur,

blanc liſſé, renfermant quatre à cinq feuilles qui doivent ſortir au printems prochain, & depuis trois juſqu'à cinq fleurs qui s'épanouiſſent ſeules dans l'automme. Ces fleurs longues de trois à cinq pouces, d'un blanc pourpre ou rougeâtre, naiſſent immédiatement de la racine, s'élèvent droites, paroiſſent ſtriées ſur leur ſurface externe. Leur bord eſt diviſé en ſix parties; les diviſions ſont ovales, droites, obtuſes; l'intérieur de la corolle au bas de ces diviſions eſt jaunâtre; les étamines ſubulées attachées à l'ouverture du tube ſont plus courtes que ſon limbe. Le germe comprimé, obtus, à trois ſtries, porte trois ſtyles très-longs, blancs, ſoyeux, brillans & des ſtigmates de couleur pourpre. Les feuilles qui ne paroiſſent qu'au printems qui ſuit l'époque de la floraiſon ſont grandes, lancéolées, de la largeur d'un pouce, droites, d'une couleur verte foncée; elles viennent trois ou quatre en un faiſceau qui part de la racine, & ſont engaînés à leur baſe. Les fruits qui viennent en mêmetems ſont ſolitaires ſur chaque faiſceau de feuilles. Le *colchique* d'automne croît dans toute l'Europe; il eſt très-commun dans les prés; on en trouve les campagnes entièrement couvertes.

L'odeur de toutes les parties du *colchique* eſt fétide dans l'été; celle de la racine nouvellement coupée dans cette ſaiſon, eſt très-âcre, très-irritante & prend au nez & à la gorge; ſa ſaveur eſt extrêmement vive; lorſqu'on mache un bulbe, on éprouve comme une brûlure ſur la langue, le palais & la gorge; la langue ſe durcit & ſemble ſe paralyſer. M. Storck qui a fait un grand nombre d'eſſais ſur cette plante, dit que ſa langue eſt devenue peſante, roide & à perdu le ſentiment; il a éprouvé un chatouillement au goſier, de l'ardeur dans l'eſtomac, dans les inteſtins & les voies urinaires; cependant Geoffroy, dans ſa matière médicale, aſſure que l'oignon de *colchique* eſt doux & excite la ſortie d'une ſalive un peu amère; Boerhaave a indiqué la cauſe de ces différences, en remarquant que cette racine eſt très-âcre quand elle eſt fraîche & douceâtre quand elle eſt gardée. Bergius remarque auſſi que le bulbe de *colchique* eſt fade & preſque uniquement farineux en automne; c'eſt donc dans l'été qu'il faut le cueillir, lorſqu'on veut qu'il produiſe les effets puiſſans qu'on en attend. Il y a long-tems qu'on range cette racine parmi les poiſons; Vanſwieten a réuni pluſieurs obſervations ſur ſes effets pernicieux. On a vu des hommes de la campagne périr, par l'uſage de ce bulbe pris comme purgatif. Garidel rapporte l'exemple d'une jeune fille, qui mourut trois jours après avoir pris cette racine & après des coliques atroces. Peyer a vu deux filles empoiſonnées & tuées même par les ſemences de cette plante, après avoir éprouvé des vomiſſemens cruels. Dioſcoride avoit annoncé que c'étoit un poiſon violent & qu'elle produiſoit une ſtrangulation mortelle. Auſſi a-t-on plutôt cherché dans les premiers temps des remèdes contre ſa propriété vénéneuſe, que des qualités médicamenteuſes utiles dans cette plante. L'huile, les adouciſſans, le lait, l'émétique, les acides végétaux ont été employés avec ſuccès, pour s'oppoſer à ſes effets dangereux. On a d'abord employé le *colchique* à l'extérieur; on a ſur-tout recommandé ſon uſage en amulette & comme préſervatif dans les fièvres malignes & même dans la peſte. Wedelius a beaucoup parlé des propriétés prophylactiques de cette racine; Haller s'eſt moqué, avec raiſon, de cette prétendue vertu, qu'il a regardée comme une chimère. On ne doit cependant pas paſſer ſous ſilence, dit Vogel, le témoignage de Haſeneſt, qui aſſure qu'un bulbe de *colchique* pendu au col & placé ſur ſa poitrine à nud, l'a préſervé lui & tous ceux qui en ont fait uſage, d'une fièvre maligne des camps, qu'il étoit chargé de traiter, & qu'après avoir quitté l'hôpital, il a éprouvé des ſueurs plus abondantes que de coutume & teignant le linge en brun, ce qu'il attribue à cet amulette. Il eſt étonnant que Vogel ne termine pas cette phraſe, par dire que ce n'eſt point à cette racine ſuſpendue à ſon col que Haſeneſt a du d'être préſervé de la maladie contagieuſe & maligne qu'il traitoit, & qu'il eſt plus que vraiſemblable qu'il en auroit été préſervé également ſans employer ce moyen inerte & abſolument inſignifiant. On croira plutôt à l'effet indiqué par Jean Bauhin, qui aſſure que pilée & appliquée ſur les hémorrhoïdes, cette racine les sèche; mais on n'emploiera ce procédé que dans des cas très-rares, lorſqu'on ſe rappellera qu'il eſt très-peu d'hémorrhoïdes qu'il ſoit néceſſaire de repouſſer ainſi, & que d'ailleurs un remède auſſi violent doit preſque cautériſer la peau & les vaiſſeaux hémorrhoïdaires diſtendus; le même médecin, Jean Bauhin, conſeille la décoction de racine de *colchique* pour laver les poils des parties génitales, lorſqu'ils ſont habités par des morpions. Mais c'eſt preſque employer le foudre de Jupiter pour tuer une puce, & beaucoup d'autres moyens plus doux peuvent ſuffire.

M. Storck a tiré beaucoup plus de parti du *colchique* qu'on ne l'avoit fait avant lui. Après avoir éprouvé ſur lui-même que le vinaigre détruiſoit une grande partie des mauvais effets de la racine de *colchique*, il a fait préparer un vinaigre *colchique* & un oxymel *colchique* dont il a vanté les propriétés. Suivant Bergius on fait digérer une once de cette racine récente dans une livre de bon vinaigre; ce procédé eſt beaucoup meilleur que celui qui eſt indiqué dans la matière médicale de Desbois de Rochefort; on preſcrit dans ce dernier ouvrage de faire macérer longtems une livre de racine de *colchique* dans deux pintes de vinaigre, auxquels, dit-il, on ajoute du miel. On diroit que Desbois n'a jamais vu

préparer ce remède ; au reste, comment croire aux connoissances exactes de cet auteur, lorsqu'on voit qu'au commencement de cet article, il dit que le *colchique* approche des graminés ; une pareille erreur en botanique, peut en faire présumer d'aussi grandes en chymie ou en pharmacie ; mais ces dernieres peuvent être beaucoup plus préjudiciables que les premières ; il est important de les faire connoître. Voici comment on doit préparer l'oxymel *colchique* ; on prend une livre de vinaigre *colchique*, préparé comme le conseille Bergius, on y ajoute deux livres de miel en agitant exactement ce mélange sur un feu doux. On donne une ou deux cuillerées de cet oxymel *colchique* par jour, dans un verre de tisanne adoucissante. Storck a reconnu les bons effets de ce remède dans l'hydropisie de poitrine, dans les autres espèces d'hydropisie, & il l'a fort recommandé comme incisif, aperitif, diurétique, béchique, &c. d'autres praticiens l'ont employé avec succès dans l'astme humide, la leucophlegmatie, &c. Bergius assure cependant qu'il est inférieur à l'oxymel scillitique ; on doit en général n'administrer ce remède qu'avec beaucoup de prudence.

On peut tirer des bulbes de *colchique* écrasés & lavés avec l'eau une fécule semblable à celle de pommes de terre, & aussi douce qu'elle, lorsqu'on a enlevé tout le suc & toute la matière âcre & vénéneuse qui accompagne cette matière amilacée. Il en est donc de la racine du *colchique* comme de celles de manihoc, de bryone, d'arum ou pied de veau, &c. Le principe âcre, vénéneux & extractif y est mêlé avec beaucoup de substance farineuse. (M. FOURCROY.)

COLCHOTAR. (*Mat. méd.*)

Le *colchotar* est le sulfate de fer ou *vitriol vert*, calciné au rouge ; c'est un oxide de fer brun, retenant une portion d'acide sulfurique concentré à nud ; car on sait qu'une forte chaleur décompose ce sel & en dégage l'acide ; c'est à ce sel en partie libre, que le *colchotar* doit sa saveur vive & son action astringente ; lorsqu'on l'a lavé pour en tirer le sel, qu'on connoît sous le nom de *sel de colchotar* & qui n'est que le sulfate de fer dans un état particulier, lorsque ce lavage a été assez bien fait pour qu'on ait enlevé tout l'acide libre, l'oxide de fer qui reste n'a plus la même saveur & ne peut pas produire les mêmes effets. (*Voyez* les mots FER ET SULFATE DE FER.)
(M. FOURCROY.)

COLE (Guillaume) fut reçu docteur en médecine à Oxford le 5 de juillet 1666, & alla exercer à Bristol. Il a composé les ouvrages suivans :

Cogitata de secretione animali. Oxonii, 1674, *in*-12. *Hagæ comitis*, 1681, *in*-12, avec l'*Œconomia animalis* de *Charleton*. On le trouve aussi dans la bibliothèque anatomique par *Leclerc* & *Manget*.

Comme l'auteur attribue toutes les séparations des humeurs aux glandes, il multiplie tellement le nombre de ces organes, qu'il en met dans presque toutes les parties du corps.

Practical essai concerning the late frequency of apoplexies. Oxford, 1689, *in*-8°. Londres, 1693, *in*-8°.

Novæ hypotheseos, ad explicanda febrium intermittentium symptomata & typos excogitatæ, Hypotyposis. Londini, 1693, *in*-8°. *Amstelodami*, 1698, *in*-8°.

Il s'y déclare partisan du quinquina.

Disquisitio de perspirationis insensibilis materie & peragendæ ratione. Londini, 1702, *in*-8°.

Quoique tout ce qu'il avance soit uniquement fondé sur la théorie, il développe assez bien les différens phénomènes de la transpiration ; il tombe cependant de tems en tems dans quelques écarts.

Il ne faut pas confondre ce médecin avec un autre *Guillaume* COLE, qui étoit d'Adderbury dans le comté d'Oxford. Celui-ci fut reçu bachelier ès arts dans l'université de cette capitale le 18 février 1650, & passa ensuite à Putney, près de Londres, où il s'appliqua avec tant de soin & de succès à la botanique, qu'il acquit en peu de tems la plus grande réputation dans cette partie. En 1660, il devint secrétaire du docteur Duppa, évêque de Winchester ; mais cet emploi ne lui fit rien diminuer de son ardeur pour l'avancement de la botanique. Il mourut en 1662, à l'âge d'environ 36 ans. Ce savant a donné plusieurs ouvrages en Anglois, dont les titres ont été ainsi rendus en notre langue.

L'art de recueillir les herbes.

Adam dans le jardin d'Eden ou *histoire des plantes, des herbes & des fleurs.*

L'homme considéré suivant la théologie, la philosophie, l'anatomie, & comparé avec l'univers.
(*Extr. d'El.*) (M. GOULIN.)

COLÈRE, (*Hygiène*).

Partie II, choses improprement dites non naturelles.

Classe VI, *percepta*. Fonctions qui dépendent de la sensibilité.

Ordre II, fonctions de l'ame.

La *colère* est une passion violente, ou une émotion très-forte, qui porte les animaux à s'irriter contre ce qui les offense. Chez ceux qui sont raisonnables, le ressentiment est plus long, plus combiné : cependant, en général, les effets de cette passion sont très-prompts & lorsqu'elle se manifeste chez les personnes d'un tempérament bilieux ou mélancolique, elle peut être suivie des plus pernicieux accidens. Dans la *colère* tout le genre nerveux est dans un état de spasme, les fibres musculaires se roidissent & se contractent, les mouvemens sont souvent involontaires, & ceux qu'on commande, sont presque toujours plus forts qu'on ne s'y attend, & qu'on ne pourroit les faire dans l'état ordinaire. Les opérations de l'esprit sont ainsi, que les actions du corps, incertaines, peu refléchies, quelquefois indépendantes de la volonté. La rougeur & la pâleur du visage se succèdent rapidement. Quelquefois l'œil est étincelant, la bouche écume, les veines se gonflent, le pouls est tantôt plein, tantôt petit, mais toujours fréquent, ce qui prouve une grande accéleration dans la vitesse de la circulation du sang, & que les nerfs sont dans une action inégale, quoique continuelle. De pareils désordres dans toute l'économie animale, en dérangent bientôt les fonctions les plus importantes : la bile s'échauffe, s'enflamme : il survient des vomissemens, des convulsions, des fievres ardentes, inflammatoires, des hémorrhagies, des défaillances, l'apoplexie, & même la mort subite. On a vu souvent se renouveller alors les douleurs de la pierre, de la goutte, les affections hypochondriaques, hystériques, ou vaporeuses.

Il est important d'empêcher ceux, qui sont dans cet état, de s'exposer à l'air froid, de boire des liqueurs échauffantes, ardentes, ou très-froides. Lorsque l'accès est passé, il est bon de prendre des bains tiédes, des boissons delayantes, rafraichissantes avec le sel de nitre, & les acides, d'être tranquille quelque tems, & de se tenir le ventre libre : il est aussi très-nécessaire d'employer les moyens moraux pour faire cesser la *colère* le plutôt possible.

Comme la *colère* nait de l'impression douloureuse, subite & imprévue, que font sur les sens des objets extérieurs, on sent que les personnes foibles, délicates, très-sensibles, seront plus sujettes à cette passion que les autres ; aussi voit-on que les femmes, les enfans, & les vieillards sont plus colériques que les autres personnes de la société.

L'éducation est sans doute un des meilleurs moyens de prévenir ce défaut. L'éducation physique, en ne donnant aux enfans très-irritables que des alimens fort doux, des boissons tempérantes & rafraichissantes, en les baignant beaucoup : l'éducation morale, en prévoyant quels objets peuvent les irriter, & en les écartant prudemment : en leur faisant connoître que la raison leur a été accordée spécialement pour arrêter l'effervescence des sens, en leur peignant les effets funestes & les malheurs irréparables dont ils peuvent être causes, & en leur faisant sentir leurs injustices, & qu'ils n'ont pas le droit d'exiger des autres des complaisances qu'ils n'auroient souvent pas eues pour eux, s'ils avoient été à leur place. Auguste, Philippe, Louis XII, ont supporté la médisance, la raillerie & les injures personnelles, sans se livrer à des mouvemens de *colère*, que le rang sembloit autoriser, quand on croyoit que les souverains étoient d'une autre pâte que celle des autres hommes. Le plaisir d'avoir surmonté son ressentiment & de se connoître généreux, n'est-il pas bien préférable à une petite vengeance, dont il faudra rougir, ou qu'il faudra pleurer, si l'on a eu le malheur de rendre quelqu'un victime de quelque violence.

C'est sur-tout dans l'âge le plus tendre qu'il faut faire ensorte de ne pas contrarier les enfans, au point de les irriter & de les mettre souvent en *colère*. Il faut donc placer auprès d'eux des personnes d'un caractère doux, & qui soient bien éloignés de laisser accès à un défaut, qui pourroit leur devenir si fatal par la suite.

(M. Macquart.)

COLÉRIQUE. (*Hygiène.*)

On donne ce nom aux tempéramens extrêmement vifs, pétulans & irascibles. (*Voyez* Colere.) (M. Macquart.)

COLETTA. (*Mat. méd.*)

Barleria, 3 prionitis, spinis axillaribus pedatis quaternis, fol. intergerr. lanceolato-ovatis, L. Plante du Malabar qui croît sous la forme d'un buisson. Elle est amere dans toutes ses parties. Les malabares mâchent ses feuilles avec l'arak au défaut de celles du bétel. Le suc qu'on en exprime est souverain contre les aphthes, & contre les vents qui gonflent le bas-ventre (*Anc. Encycl.*)

(M. Mahon.)

COLINIL. (*Mat. méd.*)

Arbrisseau du Malabar. Jean Commelin l'a nommé *polygala indica minor, siliquis recurvis.* Le suc qu'on en tire, lorsqu'il est encore jeune, s'unit avec le miel, pour en frotter les pustules qui naissent dans la bouche. (*Anc. Encycl.*)

(M. Mahon.)

COLIQUE, *colica.* (*Nosol méthod.*)

Ce mot qui ne signifie précisément qu'une *douleur intestinale*, s'applique par l'usage à beaucoup d'autres douleurs d'entrailles & généralement à toute sorte de douleurs propres aux différens viscères abdominaux. On conçoit dès-là combien sont nombreuses les espèces de *colique*. Outre que l'on distingue ces maladies à raison de leur siége, (*Voyez colique* D'ESTOMAC, du FOIE, des REINS, &c. HYSTERIQUE, NEPHRETIQUE, HÉPATIQUE, SPLENIQUE, PANCRÉATIQUE, ÉPIPLOIQUE, MESENTERIQUE, HEMORROIDALE, &c.) On tire aussi leur diagnostic de la cause matérielle la plus apparente, (*Voyez colique* SECHE, VENTEUSE, PITUITEUSE, STERCORALE, D'INDIGESTION, de PLÉTORE, CALCULEUSE, LITHIASIS; *colique* des PEINTRES, PLOMBIERS, POTIERS, VEGÉTALE DE POITOU, DEVONSHIRE, RACHIALGIE, &c.) Enfin l'on détermine le degré, la mesure de la douleur, (*Voyez* MISERERE, PASSION ILIAQUE, ILIACE, *colique* INFLAMMATOIRE, SPASMODIQUE, NERVEUSE, &c.) dans cette distribution d'objets, on obtient des résultats plus exacts soit pour le prognostic, soit pour le traitement; car l'exploration des organes affectés sert à guider l'expérience clinique dans le choix des médicamens capables de soulager ou de guérir. (*Voyez* VOLVULUS, HERNIE, DESCENTE, ÉTRANGLEMENT, OBSTRUCTIONS, ENGORGEMENS, EMBARRAS, SKIRRES.) L'examen des matières propres aux diverses espèces de *coliques* conduit à des indications particulières, & le genre d'irritation qui caractérisent la maladie, avertit de circonscrire les efforts de la médecine agissante & de s'occuper quelquefois des symptômes les plus urgens avant de régler le traitement sur les causes, au nombre desquelles il ne faut point oublier l'espèce de virus, de levain ou de cachexie que l'on peut constater chez le malade.
(M. CHAMSERU.)

COLIQUE DYSENTÉRIQUE.

Terme impropre dont on se sert pour exprimer la douleur de bas-ventre qu'éprouvent ceux qui sont attaqués de la dysenterie. (*Voyez* DYSENTERIE)

On se sert encore de ce terme pour exprimer & spécifier la *colique* qui est accompagnée de tenesme & de déjections difficiles & douloureuses, (*Voyez* COLIQUE.) (M. CAILLE.)

COLLADI. (*Mat. méd.*)

Arbre très-élevé, du Malabar, que Linnéus appelle *Mimosa bigemina 4 inermis, fol. bigeminis acuminatis.*

La décoction de ses feuilles, & même son écorce, réduites en pâte, avec le suc, guérit la lepre, & empêche les cheveux de blanchir. (*Anc. Ency.*)
(M. MAHON.)

COLLADO, (Louis) docteur en médecine, vécut dans le XVI siècle. Il faisoit honneur à l'université de Valence, en Espagne, par ses travaux & ses connoissances anatomiques, pendant que François Valesio jouissoit de la plus grande réputation à la cour de Madrid. *Collado* y fut appellé pour être adjoint au conseil de santé du roi; mais, habitué depuis long-temps aux exercices de la chaire & du cabinet, il préféra la vie académique & demeura à Valence jusqu'à la mort.

Ses ouvrages sont:

In Galeni librum de ossibus Commentarius. Valentiæ, 1555, *in*-8.

L'auteur y a joint une exposition des os de la tête, qui ne contient rien de remarquable, sinon qu'il s'attribue la découverte de l'étrier, osselet de l'organe de l'ouie, dont Colombus a parlé dans un ouvrage publié en 1559.

Ex Hippocratis & Galeni, monumentis Isagoge ad faciendam medicinam. Ibidem, 1561, *in*-8.

De indicationibus liber unus. Ibidem 1572, *in*-8.

Ce médecin doit être distingué de Théodore Colladon, qui étoit de Bourges, & qui publia au commencement du XVII siècle, un traité intitulé :

Adversaria, seu Commentarii medicinales. Genevæ, 1615, deux tomes en un volume *in*-8.

C'est un ouvrage de pratique; mais l'auteur, en voulant corriger les écrits de Houllier, de Lepoix & de Heurnius, s'est jetté dans des minuties déplacées qui l'écartent de son sujet. On a publié une seconde édition de ces commentaires, sous le titre de *Sphalmata medica tàm in theoria quàm in praxi. Genevæ*, 1680, *in*-8.
(*Extrait d'El.*) (M. GOULIN.)

COLLE (Jean) étoit de Belluno, ville de l'état de Venise sur la Piave, où il naquit en 1558. Il étudia à Padoue, sous Jérôme Capivaccio, Albert Bottoni & Æmilius Campolongo, dont il mérita l'estime & la bienveillance. Reçu docteur en 1584, il se rendit à Venise où il pratiqua pendant quinze ans avec une grande réputation; & au bout de ce terme, François-Marie II, duc d'Urbin, le choisit pour son premier médecin. Il abandonna cet emploi après vingt-trois ans d'exercice, pour aller remplir la première chaire de médecine dans les écoles de Padoue, où il succéda à Roderic Fonseca. Ce fut dans cette ville que *Colle* mourut en 1630, à l'âge de 72 ans.

Nous avons de lui :

Medicina practica, sive, Methodus cognoscendorum & curandorum omnium affectuum malignorum & pestilentium. Pisauri, 1617, *in*-fol.

De idea & theatro imitatricium & imitabilium ad omnes intellectûs facultates, scientias & artes, Libri Aulici. Ibidem, 1617, *in*-fol.

C'est une espèce d'Encyclopédie à l'usage des gens de cour, où il traite succinctement de la plupart des sciences, arts & métiers.

De morbis malignis. Patavii, 1620, *in*-fol.

Elucidarium anatomicum & chirurgicum, ex Græcis, Arabibus & Latinis selectum : unà cum commentariis in quarti libri Avicennæ fen tertiam. Inserti sunt Tractatus de vulneribus, ulceribus, tumoribus, fracturis, lue Gallicâ, luxationibus. Venetiis, 1621, *in*-fol.

C'est de Du Laurens qu'il a principalement tiré ce qui a rapport à l'anatomie.

Cosmitor medicæus triplex, in quo exercitatio totius Artis Medicæ, loca dilucidata & quæsita varia decisa, ac consultationes Medicinales & Quæstiones Practicæ enucleatæ proponuntur. Venetiis, 1621, *in*-fol.

Comme il s'étoit proposé de dédier cet ouvrage à Cosme II de Médicis, grand duc de Toscane, il lui donna un titre qui faisoit allusion au nom de ce Prince.

De cognitu difficilibus in praxi, ex libello Hippocratis de insomniis & ex libris Avenzoaris, per commentaria & sententias dilucidata. Venetiis, 1628, *in*-4.

Methodus facilè parandi jucunda, tuta & nova medicamenta, & ejus applicatio adversus Chymicos. De vitâ & senectute longiùs protrahendâ. De Alexipharmacis Chymicis adversùs omnia venena. Necnon de antiquâ morbi gallici naturâ, ejusque symptomatibus, notitiâ & medelâ singulari. De Plicâ, Cyrris, Capillorum agglomeratione & ejus antiquâ origine. De Fascino dignoscendo & curando. Venetiis, 1628, *in*-4. (*Extrait d'El.*) (M. GOULIN.)

COLLE, (*Mat. méd.*)

On nomme *colle* toute substance solide, cassante, dissoluble dans l'eau chaude, formant gelée avec l'eau quand elle refroidit, indissoluble dans l'alcool, plus ou moins colorée, depuis le jaune jusqu'au brun, préparée avec des matières animales. La peau, les aponévroses, les tendons, les ligamens, les cartilages, les cornes, peuvent être employées pour faire de la *colle*, à quelque animal que ces parties aient appartenu ; tous ces organes contiennent, en effet, une quantité plus ou moins grande de matière gélatineuse ; (*Voyez* GELATINE.) Mais cette matière y est aussi plus ou moins épaisse & accompagnée de principes différens. Telle est la cause de la différence des *colles* de Flandre, d'Angleterre, des *colles* fortes en général, faites avec les parties blanches du bœuf, du cheval, &c. des *colles* de parchemin, de peau de gants, de peau d'anguilles, &c. toutes ces *colles*, quoique préparées uniquement pour les arts, pourroient au besoin & dans le cas de disette d'autres substances, servir de nourriture en les assaisonnant, ou de médicamens adoucissans, émolliens, inviscans, en les dissolvant dans l'eau chaude ; mais la plûpart ont des saveurs désagréables, parce qu'elles sont préparées avec des substances altérées, grossières, & d'ailleurs sans les précautions requises pour l'usage médical ou alimentaire. (*Voyez* GELÉES, GELATINE.)

(M. FOURCROY.)

COLLE (de peau d'âne.) (*Mat. méd.*)

On a beaucoup vanté contre la phthisie une espèce d'extrait de viandes, connu sous le nom impropre de *colle* de peau d'âne. Cette matière sèche, cassante, qui est douce ou fade, d'une couleur brune, est une sorte de bouillon sec ou d'extrait de bouillon. (*Voyez* BOUILLON SEC.) Elle ne mérite pas à beaucoup près les éloges qu'on lui a donnés, & c'est un vrai préjugé que la confiance qu'on lui accorde.

(M. FOURCROY.)

COLLE de poisson, (*Mat. méd.*)

La *colle* de poisson n'est pas, à proprement parler, une véritable *colle* ; elle n'est pas préparée par la décoction des matières animales dans l'eau ; mais elle est formée par l'estomac & les intestins de l'esturgeon qu'on roule sur eux-mêmes & qu'on fait sécher. Nous en ferons une histoire détaillée & nous exposerons ses usages médicinaux au mot *icthyocolle*. (M. FOURCROY.)

COLLE d'or. (*Mat. méd.*)

Les mots *colle* d'or ont été employés pour désigner le borax, en raison de la propriété dont ce sel jouit de faciliter la soudure de l'argent & de l'or. Mais ce n'est point du tout en les collant, comme ce nom l'exprime ; cette soudure n'est favorisée par le borax, que parce qu'il échauffe & ramollit les surfaces métalliques. (*Voyez* BORAX.)

(M. FOURCROY.)

COLLE-CHAIR. (*Mat. méd.*) (*Voyez* SARCOCOLLE.) (M. MAHON.)

COLLE de poiſſon. (*Hygiène.*)

Partie II, choſes improprement dites non naturelles.

Claſſe III, *ingeſta.*

Ordre Ier. alimens.

Section II, animaux, poiſſons.

La *colle* de poiſſon eſt faite avec les parties mucilagineuſes de l'eſturgeon. Elle nous vient par les Anglois & les Hollandois qui vont la chercher au port d'Archangel; la meilleure eſt celle qui eſt bien sèche, bien blanche, bien tranſparente & ſans odeur. Elle n'eſt guères d'uſage dans nos alimens, que pour clarifier certaines ſubſtances, comme le vin, ſur-tout le caffé, auxquels elle ne communique rien d'inſalubre.

(M. MACQUART.)

COLLEMENT DES PAUPIERES. (*Voyez* CHASSIE. LIPPITUDE. PSOROPHTALMIE, XEROPHTALMIE.) (M. CHAMSERU.)

COLLIER. (*Hygiène.*)

Partie II, choſes improprement dites non naturelles.

Claſſe II, *applicata*, choſes appliquées à la ſurface du corps.

Ordre Ier. ajuſtemens.

Le plus ordinairement on donne le nom de *collier* à une eſpèce de parure que les femmes portent au cou, & qui eſt formé ſouvent par un cordon de ſoie, de métal ou de pierreries.

Quelques coquettes perſuadées que le ſang, lorſqu'il eſt un peu gêné dans ſa circulation du côté de la tête, ſe porte plus abondamment aux joues & y communique des couleurs fraîches que la nature leur refuſe, ſe ſerrent le cou de manière à avoir des étourdiſſemens & même des vertiges. On ſent que c'eſt payer bien cher des couleurs que l'art des toilettes ſubſtitue ſi abondamment & ſi facilement. Heureuſement qu'aujourd'hui les femmes mettent peu de colliers : au ſurplus, (*voyez* le mot COL, *pour ſavoir ce qu'on riſque à ſe ſerrer le col avec des colliers, les cols*; &c. (M. MACQUART.)

COLLIN, (Sébaſtien.)

Médecin de Fontenay, en Poitou, vécut vers l'an 1564. Comme il ſavoit les langues, il s'occupa de la traduction des ouvrages des anciens. Il mit de grec en françois le livre d'Alexandre de Tralles qui traite de la goutte, & le fit imprimer à Poitiers en 1556.

Il traduiſit encore l'ouvrage de Rhazes, *de peſtilentia*, ſous le titre d'*ordre & régime pour la cure des fièvres, avec les cauſes & remèdes des fièvres peſtilentielles.* Poitiers, 1558, *in*-8. (*Extr. d'El.*)

(M. GOULIN.)

COLLIQUATIF.

Terme qui ſert à caractériſer l'eſpèce de ſueurs ou de dévoyemens qui arrive dans le cours & vers la fin des fièvres hectiques.

La reſorption du pus dans les ſuppurations internes & externes produit une fièvre continue avec des redoublemens marqués, qu'on appelle fièvre hectique; elle produit auſſi, dans la maſſe des humeurs, une altération peu connue juſqu'à préſent. Le terme *colliquatif* exprime ſeulement que le ſang & la lymphe ont perdu cette conſiſtance qu'elles doivent avoir dans l'état de ſanté & qu'elles ont été rendues tellement fluides, quelles peuvent paſſer par les vaiſſeaux exhalans. C'eſt à la chymie moderne à découvrir quelle eſt la nature de cette altération des humeurs & qu'elles ſont les combinaiſons nouvelles, que la reſorption du pus & ſon mélange avec les autres humeurs peuvent produire, & pourquoi cette reſorption produit la fièvre. La chymie animale, dans l'état de maladie, ne nous offre encore rien de poſitif ſur cette matière (M. CAILLE.)

COLLIQUATIF, (*Pathologie.*)

Se dit des maladies, des poiſons de toute eſpèce, dont l'effet dans le corps humain eſt de faire perdre aux humeurs leur conſiſtance naturelle, en y produiſant une grande diſſolution, une décompoſition de leurs parties intégrantes, d'où réſulte une ſorte d'altération appellée *colliquation.*

Ainſi on dit d'une fièvre, dont l'effet eſt de fondre les humeurs, qu'elle eſt *colliquative* : ainſi le venin du ſerpent des Indes, appellé hæmorrhous, dont l'effet eſt le même, peut être dit *colliquatif* : de même les ſubſtances alkalines, le mercure, &c. priſes intérieurement, au point de produire la diſſolution du ſang, doivent être regardés comme des poiſons *colliquatifs.*

On applique auſſi ce terme aux ſymptômes des maladies, produites par la colliquation : ainſi on dit de la diarrhée, de la ſueur, &c. qu'elles ſont *colliquatives*, lorſqu'elles ſont des évacuations d'humeurs qui ſe font par une ſuite de la diſſolution générale de leur maſſe. (*Voyez* COLLIQUATION.) (*A. E.*) (M. MAHON.)

COLLIQUATION, ἐκτηξις. (*Pathologie.*)

Ce terme eſt employé pour ſignifier l'eſpèce

d'intempérie des humeurs animales, qui consiste dans une grande dissolution, & une décomposition presque totale de leurs parties intégrantes; ensorte que la masse, qu'elles composent, paroît avoir entièrement perdu la consistance & la ténacité qui lui sont nécessaires pour être retenue dans le corps, & n'être mise en mouvement que conformément aux loix de l'économie de la vie saine.

La *colliquation* est différente, selon la différente nature du vice dominant des humeurs qui tombent en fonte : ainsi on appelle *colliquation acide* celle dans laquelle il se fait un mélange informe de quelques grumeaux de sang avec une lymphe devenue aqueuse & acescente : on nomme *colliquation alkalescente-putride*, celle qui est le produit de certaines fièvres malignes; *colliquation âcre-muriatique*, celle qui s'observe dans l'hydropisie, le scorbut; *colliquation âcre, huileuse, bilieuse*, celle qui résulte des fièvres ardentes &c.

Les causes diverses de la *colliquation* des humeurs sont 1°. le mouvement animal excessif, les exercices violens qui ne sont pas suivis de sueurs. 2°. L'effet trop long-tems continué des remèdes apéritifs-fondans, tels que les mercuriels &c. 3°. Les poisons qui ont une qualité puissamment dissolvante, tels que la morsure du serpent des Indes, appellé *hémorrhous*, le virus scorbutique, la putréfaction produite par le sphacele, & par certaines maladies malignes, pestilentielles. (Sauvage, *pathologia methodica.*)

La *colliquation* des humeurs produit les effets suivans : Si les forces de la vie sont encore assez considérables, elle rend très-abondante & excessive l'excrétion de la transpiration, de la sueur, des urines, & de tous les excrémens liquides; d'où suivent la foiblesse, la soif, la sécheresse de tout le corps, la maigreur, le marasme : si les forces de la vie sont considérablement diminuées dans le tems que se fait la fonte des humeurs, toutes ces évacuations ne peuvent pas avoir lieu; la matière reste dans le corps; il s'en forme des amas, des extravations, des hydropisies de toutes les espèces. Ainsi la *colliquation* peut être suivie de cachexie *sèche* & de cachexie *humide.*

La *consomption* si commune parmi les anglois, dit M. Vanswieten, est l'effet d'une véritable *colliquation*, causée par la nature de l'air & des alimens dont ils usent, & par le tempérament particulier à ces insulaires; d'où résultent des humeurs trop fluides, dissoutes, susceptibles de sortir aisément de leurs conduits; des organes rendus délicats, foibles, qui, s'ils ne s'affermissent pas par l'exercice, se fondent entièrement en sueurs nocturnes sur-tout, ou se résolvent en salivation & en crachats. Ces malades ne peuvent pas être guéris que leur sang ne soit condensé; ce que l'on ne peut obtenir que par le mouvement du corps, c'est-à-dire, par l'exercice réglé; sans ce moyen, l'usage du lait, la diète blanche incrassante, ne produisent aucun bon effet : mais c'est le comble de l'erreur que d'employer dans ce cas des remedes dissolvans.

Lorsqu'il se filtre une grande quantité de bile qui est portée & mêlée dans le sang, ou qui y reflue, si la maladie dure long-tems, il en resulte une dissolution totale, une vraie *colliquation* des humeurs par l'effet de ce récrément, qui en est le dissolvant naturel & nécessaire, en tant qu'il s'oppose seulement à leur cohésion par sa qualité savoneuse & pénétrante, mais qui divise & dissout leurs molécules, les dispose à la putréfaction comme un poison, dès qu'il est trop abondant ou qu'il devient trop actif : l'ictère est presque toujours suivi de l'hydropisie.

Dans le scorbut, le sang est aussi tellement dissous par l'effet de l'acrimonie dominante, qu'il ne peut pas être retenu dans les vaisseaux qui lui sont propres; ensorte qu'il s'extravase aisément, passe dans d'autres vaisseaux d'un genre différent, produit des tâches, des échymoses, ou des hémorrhagies considérables.

Le sang de ceux qui étoient infectés de la peste qui régnoit dans la ville de Bréda, pendant qu'elle étoit assiégée, paroissoit livide, étoit de mauvaise odeur, & n'avoit point de consistance. (Van der Mye, *de morbis Bredanis*, pag. 14.) La dissolution du sang étoit aussi très-marquée dans la peste de Marseille, par les évacuations fréquentes & abondantes qui se faisoient de ce fluide, par toutes les voies naturelles, & par l'ouverture des bubons, &c. que l'on avoit peine à arrêter. (*Voyez* le *recueil des mémoires* sur cette peste, imprimé en 1744.

Nous n'entrerons ici dans aucun détail sur les différentes espèces de *colliquation*, leurs signes dignostics & pronostics, & leurs caracteres, de peur de répéter ce qui doit être dit dans les articles qui traitent des maladies où la *colliquation* a lieu. Tels sont les articles BILE, CONSOMPTION, DIABETES, DIARRHÉE, FIÈVRE, PESTE, SUEUR, &c. (*Voyez* ces mots.) (M. MAHON).

COLLOT, (Armand Joseph).

Naquit à Paris de François Collot, fameux Lithotomiste, dont les ayeux s'étoient consacrés avec succès à ce genre d'opération. Il dédia à la faculté en 1673 sa thèse de philosophie. Reçu docteur à Reims, il se présenta en 1695 à la faculté, demanda un Jubilé qui lui fut accordé. Bachelier le 26 fevrier de la même année, il eut

le premier lieu de licence, reçut le bonnet le 4 octobre 1696, devint célèbre dans la pratique & médecin de la charité. Il mourut le 6 avril 1726. (M. ANDRY).

COLLOT, (Germain).

Plusieurs chirurgiens françois lithotomistes ont porté le nom de *Collot*. Leur manière d'opérer, qu'ils tenoient secrette, se transmit par succession des pères aux enfans, & à ceux qu'ils avoient admis dans leur famille.

Devaux dans son *index funereus chirurgicorum parisiensium*, parle d'un Germain *Collot*. Quesnay, dans ses *recherches sur la chirurgie*, en parle aussi. Ces deux écrivains étoient animés par l'esprit de corps; mais Quesnay a renchéri sur le premier par une mauvaise foi qui se montre presque à chaque page, une mauvaise foi impudente & scandaleuse. Tous deux ont cherché des chirurgiens, & en ont fait, suivant le besoin qu'ils en avoient pour appuyer leurs prétentions.

Ce Germain *Collot* paroît être un chirurgien de leur création.

Devaux nous présente Germain *Collot*, comme ayant osé le premier, en France, extraire la pierre de la vessie par la méthode, appelée le grand appareil.

Quesnay est plus tranchant, il présente ce Germain comme ayant imaginé une nouvelle méthode d'opérer, qu'il ne détermine point.

Ces deux auteurs se réunissent à placer la premiere opération de la taille sous Louis XI, sans fixer aucune date.

Monstrelet dans sa *chronique* fait mention de ce premier essai : je n'ai point cette chronique, qui finit à l'an 1467, la septieme année du regne de Louis XI.

Mais dans une histoire de ce roi (autrement dite *la chronique scandaleuse*) cet essai est placé sous cette date 1474.

Voici comment le fait est raconté : « Audit » mois de Ianvier quatre cens soixante & qua- » torze, aduint que vng franc archier de Meu- » don, près Paris, estoit prisonnier és prisons de » Chastellet, pour occasion de plusieurs larre- » cins qu'il auoit faictes en diuers lieux, & » mesmement en l'Eglise dudit Meudon. Et pour » lesdits cas & comme sacrilege, fut condempné » à estre pendu & estranglé au gibet de Paris, » nommé Montfaulcon, dont il appella en la » Court de Parlement, où il fut mené pour dis- » cuter de son appel : par laquelle Court & par » son Arrest fut ledit franc archier declairé » auoir mal appellé & bien jugié par le Preuost » de Paris, par deuers lequel fut renuoyé pour » exécuter sa sentence. En ce mesme jour fut » remonstré au Roy par les Medecins & Chirur- » giens de ladite ville que plusieurs & diuerses » personnes estoient fort trauaillez & molestez » de la pierre, colique, passion & maladie du » costé, dont pareillement auoit esté fort mo- » lesté ledit franc archier. Et aussi desdictes » maladies estoit lors fort malade monsieur du » Bocaige, & qu'il seroit fort requis de veoir » les lieux où lesdites maladies sont concreées » dedens les corps humains, laquelle chose ne » pouoit mieulx estre sceuë que inciser le corps » d'vng homme viuant, ce qui pouuoit bien » estre fait en la personne d'icelluy franc archier, » que aussi bien estoit prest de souffrir mort, » laquelle ouverture & incision fut faicte au » corps dudit franc archier, & dedens icelluy » quis & regardé le lieu desdictes maladies. Et » après qu'ils eurent esté veuës fut recousu & » ses entrailles remises dedens. Et fut par l'or- » donnance du Roy fait très-bien pensé, & » tellement que dedens quinze jours après il fut » bien guery, & eut remission de ces cas sans » despens, & si luy fut donné auecques ce » argent. »

Sous la plume de Devaux & sous celle de Quesnay cette histoire a pris une tournure différente.

Le premier en disant que ce Germain *Collot* opéra le franc archier par le grand appareil, avance une fausseté; car cette méthode, n'ayant été inventée que vers 1516 ou 1518 par Jean de Romanis, né à Crémone, n'a pu être exécutée en 1474, c'est-à-dire, 40 ans environ avant son invention.

Jean de Romanis communiqua sa méthode à Marianus Sanctus, qui la publia avec l'agrément de son maître; ce qui est cause qu'on lui a souvent donné le nom de *methodus Mariana*.

Il est à-propos d'observer que le fait qui regarde le franc archier de Meudon, ayant été rapporté par Monstrelet, qui termine sa chronique à l'an 1467, le rédacteur de la *chronique scandaleuse* le rapporte au moins sept ans plus tard qu'il n'auroit dû, puisqu'il le place sous la date de 1474.

Au reste de ce qu'un Germain *Collot*, (qui pourtant n'est pas nommé dans la *chronique scandaleuse*), avoit opéré cet homme condamné à mort, il ne s'ensuivroit pas qu'il seroit le chef des *Collot*, lithotomistes, qui n'ont paru en

France que plus de 60 ans après, & dont le premier est Laurent, sujet de l'article suivant.
(M. GOULIN.)

COLLOT, (Laurent).

On dit qu'Octavien de Ville (*Octavianus de villâ*) disciple de Marianus Sanctus, ayant fait plusieurs voyages en France pour faire l'opération de la lithotomie, & ayant eu occasion de se lier avec Laurent *Collot*, qui étoit établi à Tresnel, petite ville de France, près de Troies, il lui communiqua sa méthode de tailler. Bientôt *Collot* se fit une réputation par sa dexterité & par ses succès. Ce fut ce qui lui procura une place de chirurgien ordinaire du roi (Henri II); Ambroise Paré lui donne ce titre; il dit aussi: *Ses deux enfans sont les plus excellens & parfaits ouvriers en leur vocation qu'il est possible de trouver.* (*Traité des plaies d'arquebuses, édit. de* 1563 *in*-8, *fol.* 186 *verso.*)

Ce Laurent *Collot*, ayant deux fils lithotomistes en 1563, a pu naitre vers l'an 1500, & ne paroît point avoir eu pour père le chirurgien qui fit l'opération sur le franc archier de Meudon. (M. GOULIN.)

COLLOT, (François).

Ce lithotomiste étoit arrière-petit-fils de Laurent; il fut instruit par son père, qui se nommoit Philippe, & qui mourut à Luçon en 1656 à l'âge de 63 ans. François pratiquoit la lithotomie dès 1659: Patin, dans une de ses lettres, nous apprend qu'il tailla cette année plusieurs pierreux à la charité; il l'appelle le *petit Collot*, sans doute à cause de sa jeunesse; ainsi il peut n'avoir terminé sa carrière qu'au commencement de ce siècle.

François fut attaqué de la pierre, & se fit tailler par son fils. Sur la fin de sa vie il rassembla ses observations, qu'il avoit eû dessein de publier. Il mourut sans avoir exécuté ce projet. On a trouvé son travail, écrit de sa main, dans la bibliotheque de son héritier, & il fut imprimé sans aucun changement sous ce titre:

Traité de l'opération de la taille, avec des observations sur la formation de la pierre & les suppressions d'urine. Paris, 1727, *in*-12.

On trouve dans cet écrit l'histoire du grand appareil, & celle des ancêtres de l'auteur, lequel s'exprime ainsi:

Les anciens n'ont rien dit de ce grand appareil, parce qu'ils ne le connoissoient pas, & ce fut en 1525 qu'il fut inventé par Jean de Romanis, médecin de la ville de Crémone. Il le pratiquoit aussi bien que la nouveauté le pouvoit permettre; & tout imparfait qu'étoit cet appareil, il lui acquit de la réputation; mais il n'en profita pas long-temps, étant pour lors dans un âge avancé. Il résolut donc d'en faire part à Marianus Sanctus de Barlette, son meilleur ami.

Marianus étoit aussi docteur en médecine; & s'il entreprit de faire cette opération conjointement avec la médecine, ce fut de l'avis & de l'agrément des docteurs de la faculté de médecine de Padoue, où il avoit pris le bonnet.

Ces messieurs crurent que cette profession n'étoit pas indigne d'être entre les mains d'un de leurs confrères. Malgré donc le serment qu'ils avoient prêté à l'exemple de leur divin maître, ils jugèrent que cette opération étoit d'autant plus du ressort de la médecine, qu'elle demandoit plus que l'adresse d'un chirurgien; delà il faut conclure que ce n'est pas assez d'opérer, mais que cette opération renferme tant de choses qui dépendent du médecin, qu'elle lui appartient du moins autant que le reste de la médecine. C'est de *Marianus* que nous avons un petit Traité intitulé: *Libellus aureus de lapide è vesicâ extrahendo.* Il instruisit Octavian de Ville, chirurgien dans la ville de Rome, lequel s'étant trouvé seul après lui, étoit appellé de tous côtés, même dans les pays étrangers; il fit divers voyages en France, où la pierre est d'autant plus commune, que les vins & certaines eaux, avec la bonne chère, y contribuent beaucoup; il s'y acquit une grande réputation, quoique dans ces premiers temps cette méthode ne se pratiquât pas encore avec la même assurance qu'elle se pratique aujourd'hui.

Cet habile homme avoit souvent passé par la petite ville de Tresnel, près de Troyes en Champagne, & ce fût-là qu'il contracta une étroite amitié avec Laurent *Collot* qui, quoique professant la médecine, ne laissoit pas de faire les opérations de chirurgie les moins usitées & les moins connues au commun des chirurgiens.

C'est le même Laurent *Collot* duquel parle Ambroise Paré, premier chirurgien des rois François premier & Henri second, dans son traité *des opérations & des monstres*; c'est encore lui que cite Rolfincius, célèbre médecin d'Allemagne, sur le témoignage de Baillou, habile médecin de Paris, dans son traité *des purgatifs*, p. 123.

Octavian de Ville s'en retourna à Rome, où il mourut peu de temps après; ce qui fit qu'en 1556 Laurent *Collot*, qui étoit le seul qui pour lors pratiquât la méthode dont je parle, fut obligé de s'établir à Paris par ordre exprès de Henri second, qui l'honora d'un présent digne d'un

aussi généreux & d'un aussi grand prince ; il fit plus, car à son sujet, il créa une charge d'opérateur de sa maison pour la taille. Laurent *Collot* a joui de cette charge le reste de ses jours.

Trois de ses successeurs en ont hérité. Philippe *Collot*, mon père, a été le dernier ; il avoit pourtant de son vivant obtenu pour moi la survivance de cette charge, sans qu'il m'en dût rien coûter non plus qu'à mes pères ; mais M. Vallot, qui étoit pour lors premier médecin de sa majesté, soit par négligence, ou par quelque raison que je ne veux pas pénétrer, me fit perdre cette charge, il apporta tant de délai, soit pour me faire prêter le serment accoutumé, soit pour signer mes lettres, que mon père étant décédé, il ne me parla plus de la charge que pour me la vendre ; je ne voulus pas l'acheter, croyant que je ternirois mon nom, si je mettois à prix d'argent une charge qui n'avoit été créée que pour récompenser mes ancêtres.

Je préférai donc le parti de travailler à me rendre digne de succéder à la réputation de mes pères, sans envier un avantage qui devenoit le prix de l'ambition ou de l'intérêt.

Philippe *Collot*, petit-fils de Laurent, & par conséquent mon grand père, se trouva seul capable de continuer la profession de lithotomiste ; mais le fardeau devint trop pesant pour pouvoir le soutenir à cause du nombre des malades ; d'ailleurs, il étoit valétudinaire & ne pouvoit pas se dispenser de suivre la cour, ni de s'attacher à la personne de Henri le grand d'heureuse mémoire, qui l'honoroit de sa confiance.

Il prit donc la résolution, pour se soulager & pour se rendre utile au public, d'instruire deux sujets ; le premier fut Restitut Gyrault, auquel il donna en mariage sa fille aînée, à condition qu'il instruiroit Philippe *Collot*, son fils & mon père, quoique très-jeune. Mon père reçut de lui les lumières suffisantes pour se rendre habile tant dans la théorie que dans la pratique, & quelques années après, Restitut Gyrault s'associa avec lui, conjointement avec Jacques Gyrault, son fils, & cette société a duré pendant toute leur vie.

L'autre élève fut Séverin Pineau, chirurgien ordinaire du roi, auquel il fit épouser Geneviéve *Collot*, sa cousine ; enfin tous les deux s'étant perfectionnés, Philippe *Collot* mourut âgé seulement de quarante-deux ans.

M. Du Laurens, pour lors premier médecin de sa majesté, persuadé qu'il étoit du devoir de sa charge de conserver à la postérité un secret d'une aussi grande importance, représenta au roi la nécessité où l'on étoit d'avoir de bons opérateurs pour ceux qui étoient affligés de la pierre, & qu'il falloit secourir dans leurs pressans besoins.

C'est pour cela que Henri le grand, de l'avis de M. Sanguin, sieur de Livry, conseiller du roi & de son parlement de Paris, ordonna que Séverin Pineau, qui ne songeoit qu'au présent, n'ayant point d'enfans, prendroit soin de faire instruire dix jeunes chirurgiens choisis, & qu'on lui donneroit une récompense convenable à ses peines & au mérite de la chose.

Pour cela il fut passé un contrat entre nosseigneurs de Syllery, chancelier de France, le duc de Sully, pair de France, pour sa majesté, messieurs le prévôt des marchands & échevins de cette ville de Paris, d'une part, & ledit Séverin Pineau de l'autre, qui tous s'engagèrent sous le bon plaisir du roi.

Séverin Pineau prit les mesures nécessaires pour satisfaire au contrat avec honneur & bonne foi ; mais, soit qu'il mourût trop peu de temps après, ou que ces dix élèves n'eussent pas répondu à ses soins, le public ne reçut pas de cet établissement les avantages qu'il s'étoit proposé ; ce qui fit que Restitut Gyrault & ses deux élèves qui continuèrent leur association avec succès, restèrent seuls capables de rendre à l'état un service si important.

Je suis l'unique qui ait été instruit par ces deux derniers : car Gyrault le fils, se trouvant mon allié par différens mariages, ne refusa pas, après la mort de son père, de s'unir avec le mien pour me former dans mes premieres opérations ; ils ont formé aussi tous les opérateurs ; il n'y auroit que moi qui pratiquerois à présent ce grand appareil duquel nous parlons, si ces deux grands hommes n'avoient pas été touchés de compassion pour les pauvres de l'hôpital de la charité de Paris. Ils ont été les premiers qui y ont opéré gratuitement : & j'ai bien voulu travailler, avec le même désintéressement qu'eux, à l'hôtel-dieu, où j'ai fait seul toutes les opérations de la pierre pendant dix-huit ans sans récompense (1).

Ce fut dans ces deux maisons où les chirurgiens, qui y gagnoient maîtrise, s'instruisirent en nous surprenant ; ils firent secrettement quelques ouvertures aux planchers entre les deux solives directement au-dessus de la chaise où on plaçoit les malades pour y être taillés ; ce sont eux qui dans la suite ont conduit ceux qui opèrent

(1) Il y pratiqua après 1659 ; ainsi il paroît qu'il le fit jusque vers 1676 ou 1677.

aujourd'hui, & ceux-ci ont instruit tous ceux qui se sont retirés dans les différentes provinces, ou qui ont vécu dans leur particulier.

Telle est l'histoire du grand appareil auquel ont succédé différentes méthodes, qui peut être un jour éprouveront le sort des anciennes.

(M. Goulin.)

COLOMNA, (Fabio).

Savant botaniste, naquit à Naples en 1567. Dès sa plus tendre jeunesse il montra du goût pour l'histoire naturelle, & sur-tout pour celle des plantes; il n'avoit que vingt-cinq ans, lorsqu'il mit au jour son premier ouvrage. Ce fut dans les écrits des anciens qu'il chercha à connoître les plantes; & par une application opiniâtre, il dévoila, à travers les fautes dont les manuscrits fourmillent, ce qui auroit été caché pour tout autre, moins pénétrant, moins constant au travail que lui. Les langues, la musique, les mathématiques, le dessin, la peinture, l'optique, le droit civil & canonique, remplirent les momens qu'il ne donnoit point à l'étude des plantes. Les traités qu'il a écrits en ce dernier genre, ont été regardés comme des chefs-d'œuvres, avant que les botanistes modernes eussent publié les fruits de leurs travaux.

Voici les titres des ouvrages de *Colomna* :

Phytobasanos, sive plantarum aliquot historia, in qua describuntur diversi generis plantæ veriores, ac magis facie viribus respondentes, Antiquorum, Theophrasti, Dioscoridis, Plinii, Galeni, aliorumque delineationibus, ab aliis huc usque non animadversæ. Accessit insuper piscium aliquot, plantarumque novarum historia. Neapoli, 1592, *in*-4, avec des planches.

On croit communément que ces planches ont été gravées par l'auteur. Elles ont beaucoup de vérité, & passent pour les premieres qui aient paru en cuivre sur la Botanique.

Il y a d'autres éditions de cet ouvrage, une de Florence de 1714, *in*-4, & une autre de Milan de 1744, sous le même format, avec la vie de *Fabio Colomna*, la notice des académiciens *Lyncæi*, & les remarques de *Janus Plancus*.

Minus cognitarum rariorumque nostro cœlo orientium stirpium ecphrasis. Item de aquatilibus, aliisque nonnullis animalibus libellus. Pars prima & altera. Romæ, 1616, *trois volumes in*-4.

Cette édition a été faite par l'imprimeur de l'académie des *Lyncæi*, société savante que le duc d'Aqua-Sparta a établie, & dont l'objet est de travailler à l'histoire naturelle.

Purpura, hoc est, de purpura ab animali testaceo fusa, de hoc ipso animali, aliisque rarioribus testaceis quibusdam tractatus. Romæ, 1616, 1678, *in*-4.

Cette dissertation, fort estimée, est devenue très-rare.

Elle a encore paru à Kiel en 1675, *in*-4, avec les notes de Jean-Daniel Major, & des tables pour servir à l'arrangement des coquillages dans les cabinets des curieux.

Colomna fut sujet à l'épilepsie, & ce fut, dit-on, par ses recherches sur la valériane qu'il commença l'étude de la Botanique. Boerhaave dit qu'il avoit pris inutilement quantité de remedes, lorsqu'il se mit à lire les ouvrages de Dioscoride, où il trouva une plante souvent recommandée pour la guérison de cette maladie. Il consulta des médecins qui lui firent prendre ce prétendu spécifique; mais comme il n'en eut aucun succès, il s'imagina que la plante, dont on lui donnoit la racine, n'étoit point celle que Dioscoride avoit décrite, & ce doute le rendit botaniste. Il parcourut tous les ouvrages qui traitent des simples, & enfin il trouva ce qu'il cherchoit, le remede & la guérison. Ce n'est cependant point à cette plante tant souhaitée qu'on doit l'attribuer toute entiere; car Marc-Aurele Sévérini, médecin de Naples, fit pratiquer un cautere à la cuisse de *Colomna* en 1629 ou 1630, & il paroit que ce fut à ce moyen qu'il dut la santé passable, dont il jouit le reste de sa vie, qu'il termina en 1650, à l'âge de 83 ans. (*Extr. d'El.*) (M. Goulin.)

COLUMBA, (Gérard.)

Médecin, né à Messine, se fit beaucoup de réputation en Italie vers la fin du XVI siècle. Quoiqu'il eût acquis beaucoup de connoissances & de savoir, il ne cessa de les augmenter par l'étude.

Columba écrivoit & parloit avec éloquence, mais ses talens étoient relevés par un grand fonds de modestie. L'université de Padoue ne négligea rien pour l'attirer dans ses écoles; ce médecin s'y rendit, & y enseigna long-tems la médecine avec la plus grande célébrité.

Voici les titres sous lesquels ses ouvrages ont paru.

Apologia pro illustri Francisco Bisso, Regio Proto-Medico in hoc Siciliæ regno, ad excell. Philosophiæ & Medicinæ Doctorem Dominum Paulum Crino. Messanæ, 1589, *in*-8.

De febris pestilentis cognitione & curatione. Disceptationum medicinalium libri duo; in priore agitur

de stellarum influxibus adversùs Joannem Picum Mirandulanum ; in posteriore, de abusibus phœnigmatum in febre pestilenti. Messanæ, 1596, *in*-4. *Venetiis*, 1600, *in*-4. *Francofurti*, 1601, 1608, *in*-8.

(*Ext. d'El.*) (M. Goulin.)

COLLYRE. (*Mat. méd.*)

Le *collyre*, *collyrium*, dit Gaubius, dans son art de formuler, est un médicament qu'on applique extérieurement sur les yeux pour différens usages.

On le prescrit sous différentes formes, par exemple, sous celle d'injection, d'aspersion, d'épithême liquide, sec, de cataplasme cuit ou crud, de lotion de vapeur humide, de parfum, d'onguent, de liniment. La lecture de tous ces articles répandra la lumière nécessaire pour bien exécuter les formules des *collyres*.

Cependant l'importance de la vue, la délicatesse extrême de cet organe, la facilité avec laquelle il peut être lésé par la cause la plus légère, nous forcent d'avertir fort sérieusement de n'employer lorsqu'il en est besoin, les remèdes âcres & répercussifs qu'avec toute la circonspection possible, de réduire en poudre très-fine, les matières qui ont des inégalités ou de la dureté capable de nuire, si l'on en fait des *collyres* secs, appellés *sief* par les arabes ; ou si on les mêle avec des liquides qui ne peuvent pas les dissoudre entièrement. C'est pourquoi il faut recommander de mêler exactement les substances âcres & quelquefois de filtrer les liquides.

L'application est différente suivant la diversité de la forme & du but qu'on se propose. Les *collyres* liquides, s'appliquent au moyen de linges qui en sont imbibés, ou bien s'injecte à l'aide d'une petite seringue, ou d'un tuyau de plume. Les *collyres* épais s'appliquent ou étendus dans une vehicule, ou en forme de liniment. On répand les secs, ou on les souffle avec un tuyau de plume.

L'usage du *collyre* est fort varié, il convient dans beaucoup de maladie des yeux, pourvu qu'il soit prescrit & donné sagement. Il est propre à ramollir, fortifier, mûrir, résoudre, raffraichir, assoupir, déterger, corroder.

E x e m p l e.

I.

Collyre liquide, antiphlogistique, répercussif, dans le commencement de l'ophthalmie externe.

℞ *D'eau distillée de plantin, de roses, de trochisq. blancs, de Rhas.* drag. ß.

De sucre de saturne. g. vj.

M. D. dans une phiole.

I. Collyre. *On le remuera & on en imbibera un linge plié en quatre qu'on appliquera sur l'œil affecté. On le renouvellera toutes les trois heures.*

II.

Collyre en forme de cataplasme, antiphlogistique, émollient, adoucissant.

℞ *De pommes douces* autant qu'on voudra.

Faites les cuire sous la cendre, ou bien dans le lait doux, q. s. jusqu'à ce qu'elles soient devenues molles, passez au tamis & sur de pulpe. onc. j.

Ajoutez de mie de pain blanc. drag. vj.

De blancs d'œufs qu'on aura réduits en liqueur en les battant. q. s.

I. *On en mettra sur un linge* q. l. *qu'on appliquera chaudement sur l'œil & qu'on assujettira sans comprimer. On recommencera toutes les quatre heures.*

III.

Collyre vaporeux, stimulant, roboratif contre la paralysie des paupières.

℞ *De feuilles de marjolaine, de thym. de mar. de Syrie.* ana poig. ß.

De fleurs de lavande, de camomille, des baies de Genièvre. ana drag. iij.

Hachez, broyez D. dans du papier.

I. *Espèces roborantes, dont on fera infuser & macérer pendant une heure le quart dans un demi septier de vin rouge. On les fera ensuite bouillir dans un vase découvert, l'on déterminera la vapeur, au moyen d'un entonnoir sur l'œil affecté, pendant un quart d'heure. Cela se pratiquera matin & soir.*

IV.

Collyre, détersif, légérement corrosif, pour effaçer les cicatrices opaques de la cornée transparente.

℞ *De sucre candi très-blanc.* onc. j.

D'alun brûlé. ℈. ij.

De vitriol blanc. g. x.

M. F. une poudre très-fine.

I *On en mettra un peu, deux fois par jour, sur l'endroit qu'il faut faire ronger.*

V.

Collyre en forme d'emplâtre, contre le thracoma, ou l'aspérité des paupières.

℞ *D'onguent rosat.*	onc. j.
De Tutie préparée.	drag. ij.
De sucre de saturne.	scrup. j.
De camphre.	g. vj.
D'huile infus. de roses.	q. s.

F. un onguent mou.

I. *On en frottera un peu les paupières, tous les soirs avant de se coucher.* (*Extrait de l'art de formuler de Gaubius.*)

On pourroit ajouter beaucoup de choses à ces généralités, présentées par Gaubius ; on pourroit sur-tout offrir un bien plus grand nombre d'exemples de formules de *Collyres*. Chaque oculiste a presque ses recettes & ses *Collyres* particuliers ; mais il est aisé de concevoir que ces remedes doivent varier autant que les maladies, contre lesquelles on les employe, suivant les connoissances & les idées de celui qui les administre. On doit cependant être prévenu que les plus simples sont les meilleurs, & que souvent on attribue au *Collyre* des effets qui ne sont dus qu'aux seules forces de la nature. Nous ajouterons aux détails, donnés par Gaubius, quelques notes sur deux formes de *Collyre*, dont il n'a pas parlé ; il s'agit des liquides spiritueux ; de l'alcool lui-même, dont on se frotte les mains & qu'on présente à quelque distance des yeux ; la vapeur qui s'exhale se porte sur le globe de l'œil & agit sur la cornée transparente ; ce moyen peut être employé avec succès dans les maladies accompagnées de foiblesse dans différentes parties de l'œil. Une manière fort utile d'administrer des médicamens dans l'œil, c'est de mettre gros comme la tête d'une épingle d'un onguent plus ou moins irritant ou fondant sous la paupiere ; le mouvement naturel & continu de ces organes étend cette substance & la promène sur toute la surface du globe de l'œil, sur lequel elle produit alors l'effet qu'on en attend. (M. Fourcroy).

COLLYRE (de Lanfranc) (*mat. med.*)

Le *collyre de Lanfranc* est un mélange de deux gros d'orpiment, un gros de vert de gris, deux scrupules de mirrhe & d'aloës, qu'on delaye dans deux livres de vin blanc, auquel on ajoute trois onces d'eau rose & autant d'eau de plantain. Ce médicament est très mal-à-propos nommé *collyre*, puisqu'on ne l'applique jamais sur les yeux ; on s'en sert pour toucher les ulcères & les aphthes vénériens qui attaquent différentes parties de la bouche ; on en imbibe un petit tampon de linge, attaché au bout d'un bâton, & on porte ce tampon sur la partie malade. On en mêle aussi quelques gouttes dans des infusions ou des décoctions qu'on injecte dans les ulcères & les fistules de nature vénérienne. Ce remède est un cathérétique violent ; comme on l'administre quelquefois en gargarisme pour les ulcères de la gorge, il faut bien prendre garde qu'il n'en passe dans l'estomac, car les malades, qui éprouveroient cet accident, seroient empoisonnés. Nous avons vu un jeune homme qui a manqué périr des suites de cette imprudence ; les huileux, les adoucissans, unis au sulfure de potasse, lui ont été très-utiles. (M. Fourcroy.)

COLLYTIQUES. (*Mat. méd.*)

Le mot de *collytiques* est synonyme de celui d'agglutinatifs. (*Voyez* ce mot.)
(M. Fourcroy.)

COLOGNE, (eau de) (*Mat. méd.*)

L'eau spiritueuse (*voyez* eaux spiritueuses) qu'on prépare à *Cologne*, & qui est connue sous le nom d'eau de *Cologne*, est de l'alcool aromatisé par un grand nombre de plantes, & distillé sur ces aromates, ainsi que toutes celles qu'on débite en différens lieux & sous des dénominations différentes. Le procédé & la recette de cette eau ne sont point publiés ; on trouve dans la pharmacie de M. Baumé une formule pour obtenir une eau forte, analogue à celle de *Cologne* ; j'ai été, dit ce pharmacien, chargé d'en faire de semblable, & j'y suis parvenu au moyen de cette recette. Voici ce qu'elle est :

℞ *Alcool rectifié.*	liv. xxvj.
Esprit de romarin.	liv. vij.
Eau de mélisse composée.	liv. iv. s.
Essence de bergamotte.	℥ vj.
Néroli.	℥ iij.
Essence de cédra.	℥ s.
— *De citron.*	℥ vj.
— *De romarin.*	℥ ij.

On met toutes ces substances dans un matras, on agite le mélange & l'eau est faite. Si l'on veut, ajoute-t-il, que cette eau soit plus délicate, il faut la rectifier au bain-marie pour tirer toute la liqueur à deux pintes près. Sans doute cette liqueur composée doit être aussi agréable & produire, à-peu-près, les mêmes effets que la véritable eau de *Cologne* ; mais il n'est pas sûr que ce soit la même formule. Ainsi lorsqu'on veut employer l'eau de *Cologne*, il faut s'en procurer qui vienne de ce pays. On débite sous ce nom à Paris des liqueurs odorantes, manifestement différentes les unes des autres ; il y en a de beaucoup plus agréables que d'autres & cela vient des diverses boutiques où

on l'a préparée. Cette liqueur eſt d'une odeur forte & ſouvent fort recherchée dans le monde pour les uſages de la toilette & comme parfum. On l'employe ſouvent pour l'uſage médicinal ; c'eſt un cordial, un fortifiant aſſez bon. On en fait boire une cuillerée dans quatre cuillerées d'eau & un peu de ſucre pour rappeller les forces, dans les legeres attaques d'apopléxie & de paralyſie ; on en frotte les parties affoiblies & réfroidies dans les mêmes affections. L'habitude où ſont quelques perſonnes d'en prendre pour précipiter leurs digeſtions dans les coliques d'eſtomac, eſt ſouvent pernicieuſe ; l'uſage le plus approprié & le moins à craindre qu'on puiſſe en faire dans le monde & ſans conſeil de médecin, ſe réduit à la faire reſpirer ou renifler dans les foibleſſes & à en frotter les parties affoiblies ; on ne doit ſe permettre de la donner à l'intérieur qu'avec la plus grande circonſpection ; car on commet ſouvent de grandes fautes à cet égard.

(M. FOURCROY.)

COLONIES & COLONS, (*Hygiène topographique.*) (*Voyez* AMÉRIQUE.) (M. MACQUART.)

COLOPHONE. (*Mat. méd.*)

La *colophone* eſt une eſpèce de réſine cuite, dont on ſe ſert quelquefois en pharmacie. (*Voyez* PIN, POIX, TEREBENTHINE.)

(M. FOURCROY.)

COLOQUINTE. (*Mat. méd.*)

La *coloquinte* eſt une eſpèce de concombre ; ce genre de plantes monoïques eſt caractériſé dans les fleurs mâles par un calice campanulé à cinq dents en alêne, une corolle attachée au calice, pliſſée à cinq découpures ridées ovales, trois etamines formées de filamens rapprochés, dont deux ſont fourchus à leur ſommet & qui portent des anthères linéaires, marquées de lignes ſerpentantes, enfin par un receptacle trigone tronqué. Le calice & la corolle des fleurs femelles reſſemblent à ceux des fleurs mâles ; le calice eſt ſupére & caduc ; on voit au-deſſous de lui un renflement qui eſt l'ovaire ; on voit dans la corolle trois filets minces, qui ſont des embryons d'étamines ; l'ovaire ovoïde porte un ſtyle court, terminé par trois ſtigmates, épais & fourchus. il devient un fruit, ou une eſpèce de pomme charnue, diviſée en trois loges polyſpermes.

L'eſpèce de concombre, qu'on nomme coloquinte, *cucumis colocynthis, foliis multifidis, pomis globoſis glabris*, de Linnéus ; *colocynthis fructu rotundo major*, de Bauhin & de Tournefort, ſe diſtingue des autres par la forme de ſes feuilles laciniées & découpées. Cette plante rampante a des tiges anguleuſes hériſſées de poils rudes ; ſes feuilles péticlés, ſinuées & très-découpées ſont vertes en deſſus, blanchatres en deſſous, & couvertes de poils courts ; les fleurs ſont petites, ſolitaires aux aiſſelles des feuilles & jaunâtres. Elle porte des eſpèces de pommes rondes, groſſes comme le poing, liſſes d'abord, vertes enſuite, jaunâtres dans leur maturité, légéres, couvertes d'une écorce mince & ligneuſe, dans l'intérieur deſquelles on trouve une pulpe ſpongieuſe, blanche, extrêmement amère. La *coloquinte* croît dans la Perſe, dans les iſles de l'archipel & dans tout le Levant ; c'eſt d'Alep qu'on nous apporte ſa pulpe deſſechée & dépouillée de ſon écorce ; elle eſt blanche, fongueuſe, legère, âcre & d'une amertume inſupportable. Boulduc a donné l'analyſe de cette ſubſtance dans les mémoires de l'académie pour l'année 1701 ; quoiqu'en général cette analyſe ne mérite aujourd'hui que peu de confiance, il faut faire connoître les reſſources & les moyens que l'art poſſédoit alors. Boulduc, en indiquant très-vaguement les produits qu'il a retirés de la *coloquinte* par la diſtillation, obſerve que ce procédé ne mérite pas de confiance, & décrit l'expérience qu'il a faite par ſa fermentation avec le moût ; en diſtillant ce mélange fermenté de moût & de *coloquinte*, il a obtenu un eſprit amer & aſſez violemment purgatif ; la fermentation vineuſe ne détruit donc pas le principe amer & purgatif de ce médicament ; de onze onces de pulpe de *coloquinte*, fermentée avec ſix livres de moût de raiſins, il a eu, du réſidu de la diſtillation ſpiritueuſe, deux onces & demie d'un extrait ſec, déliqueſcent ; il attribue cette grande quantité aux ſels du vin ; cet extrait n'eſt ni âcre, ni incendiaire ; à dix ou douze grains il purge doucement & ſans irritation ; Boulduc penſoit avoir trouvé par-là le moyen de rendre familier ce remède violent, mais on ne s'eſt pas ſervi de ce procédé. L'infuſion & la longue digeſtion dans l'eau ſont propres, ſuivant lui, à ſéparer les parties étrangères & ſur-tout le mucilage épais, contenu dans la *coloquinte*. L'extrait obtenu par l'évaporation de l'eau, employée dans ce dernier procédé, péſoit deux onces & demie ſur ſeize onces de pulpe de *coloquinte*. Une ſimple infuſion ſans longue digeſtion lui a donné un extrait plus impur, plus violemment purgatif. Huit onces de cette pulpe ont fourni par l'eſprit de vin une demi-once d'extrait réſineux, & il a retiré du marc, traité par l'eau, deux onces d'un extrait groſſier & mal lié ; l'un & l'autre ſont âcres & violens. Il conclut de ces expériences que pour avoir une préparation utile & douce de *coloquinte*, il faut employer ou de longues macérations & digeſtions, ou la fermentation avec le moût de raiſin. Il paroît que dans l'un & l'autre cas, c'eſt en altérant le principe ſapide & âcre de cette pulpe, en y fixant de l'oxigène & en le rendant moins diſſoluble, qu'il a produit cet

effet. Nous ferons connoître l'influence de ces procédés au mot EXTRAIT. Nous devons faire observer encore ici que Wedelius & Neumann n'ont point vu, comme Boulduc, l'amertume de la *coloquinte*, conservée dans cette matière fermentée avec le moût de raisin, & sur-tout dans le produit spiritueux distillé de cette fermentation.

Cartheuser s'est occupé aussi de l'analyse de la *coloquinte ;* après avoir fait remarquer, d'après Schulze, qui a donné une dissertation particulière sur ce médicament, que quatre onces de la pulpe fraiche de ce fruit se réduisent à un gros, lorsqu'elle est dessechée & séparée des semences, il dit que cette pulpe, convenablement dessechée, & telle qu'on l'employe pour les usages médicinaux, est composée de parties terreuses, résineuses & gommeuses ; le mucilage surpasse la résine en quantité ; elle fait presque la moitié du poids total, puisqu'on en tire près de deux gros d'une demi-once de pulpe, tandis que la résine, séparée de cette dose de *coloquinte*, pese à peine quarante-huit grains. La propriété purgative est, suivant lui, plus forte dans la partie résineuse que dans la gommeuse, & excite des coliques plus vives ; il est, ajoute-t-il, des auteurs qui parlent d'un principe salin, âcre & volatil dans ce fruit, mais les expériences ne montrent rien de semblable. L'eau, dans laquelle sa pulpe a macéré long-tems & qu'on distille, n'a presque ni saveur, ni odeur ; si, au contraire, on distille la *coloquinte* seule & à feu nud, on en obtient une liqueur acide, un peu d'huile, un peu d'alcali volatil formé par la dernière violence du feu, & on retire quelques traces de sel alcali fixe du résidu charboneux.

Les grecs & les arabes connoissoient la *coloquinte* & sa vertu éminemment purgative. Ils savoient qu'elle produit de violentes coliques & des déjections sanguines. Stalpar van-der-Wiel & Tulpius ont recueilli des observations sur les violens effets de ce remède ; ils ont décrit de véritables empoisonnemens, produits par cette pulpe & guéris par l'huile, administrée par haut & par bas. Dioscoride avoit dit que donnée en lavement elle faisoit rendre le sang ; Boëcler a remarqué que ceux qui la tiennent trop long-temps dans leurs mains, ou qui la pilent dans des mortiers, sont exposés à éprouver de violentes purgations. Le mucilage épais qu'elle contient, semble fixer & rendre plus terrible son action drastique ; aussi a-t-on cherché à corriger cette activité par la fermentation, par de longues digestions dans l'eau, par le vin & même par l'urine, comme l'indiquoit Rivière. Lewis préferoit l'extrait aqueux, qui fait presque la moitié du poids de la *coloquinte* entière. Il dit que cet extrait est un purgatif beaucoup moins violent que la pulpe elle-même. Cartheuser s'exprime ainsi sur les propriétés de la *coloquinte :* on la range, dit-il, parmi les plus puissans hydragogues ; elle est quelquefois utile dans les maladies pituiteuses & difficiles à guérir ; mais elle est si violente en l'employant seule ou en infusion aqueuse & vineuse, qu'outre les douleurs vives qu'elle occasionne, elle produit une superpurgation dangereuse, & une véritable corrosion & même une ulcération des intestins ; elle devroit, dit-il, être rayée du nombre des purgatifs, si elle ne formoit pas la base de plusieurs médicamens composés usités. Les corrections faites par la fermentation, par l'addition des aromates, des baumes, des huiles, des alcalis & des acides, ne réussissent qu'incomplettement, ou bien elles détruisent complettement les vertus de la *coloquinte*, ou elles lui laissent toute son activité. L'extrait aqueux, adouci par une longue décoction, ou des trochisques, faits avec sa pulpe & le mucilage de gomme adragant, nommés trochisques alhandal, sont d'un usage plus sûr & moins dangereux que la pulpe seule. Malgré les dangers, dont ce remède peut être accompagné, on l'a beaucoup recommandé comme spécifique dans plusieurs maladies, & sur-tout dans l'apoplexie séreuse, l'épilepsie, l'hydropisie, les maladies anciennes de la peau, la suppression des règles, la mélancholie, les vers, la colique des peintres, l'asthme humoral, la vérole ancienne, la gonorrhée qui a résisté à tous les remèdes. Schrœder range la *coloquinte* parmi les antivénériens les plus puissans. M. Fabre a donné la recette suivante pour ces cas. On prend une once & demie de *coloquinte* en poudre grossière, six girofles, un gros d'anis étoilé, douze grains de safran, une once de terre foliée de tartre ou acétite de potasse ; on fait digérer ces matières concassées dans vingt onces d'alcool pendant un mois ; on met deux gros de cette teinture dans deux ou trois onces de vin d'Espagne pur ou étendu d'un peu d'eau, & on donne cette dose le matin pendant trois jours ; on n'en fait pas prendre le quatrième jour ; on recommence pendant trois autres jours en s'arrêtant le quatrième, on fait boire, une heure après cette prise, de la tisanne adoucissante, faite avec l'orge & la réglisse ; vingt ou vingt-cinq de ces prises suffisent ordinairement pour opérer la guérison ; lorsqu'elles produisent des coliques on les calme par les lavemens émolliens. M. Dahlberg, premier médecin ordinaire du roi de Suède, employoit, suivant M. Murray, une préparation plus simple & plus utile de *coloquinte.* Elle consiste en une sorte de teinture, faite avec une once & demie de pulpe de *coloquinte*, un gros d'anis étoilé, & vingt onces d'alcool ; il la prescrivoit, avec un grand succès, dans les douleurs chroniques de la tête & de la face, en commençant par quinze ou dix-huit gouttes trois ou quatre fois le jour, & augmentant cette dose d'une goutte tous les jours, jusqu'à

ce que le ventre fut libre. On trouve dans l'ouvrage posthume de Desbois de Rochefort, sur la matière médicale, quelques détails utiles sur la préparation de *coloquinte* usitée quelquefois dans les hôpitaux. On donne rarement, y est-il dit, la *coloquinte* en infusion, à cause de sa grande amertume. La dose est de trois ou quatre gros, infusée à chaud dans une pinte de boisson. Mais on en emploie très-souvent la décoction en lavement dans les coliques de peintres, les apoplexies séreuses, certaines paralysies &c. On renferme dans un nouet le quart ou la moitié d'une *coloquinte*, & on la fait bouillir dans une pinte d'eau qu'on fait réduire à une chopine : ce lavement est fortement purgatif. On prépare aussi un vin de *coloquinte*, que l'on nomme vin sacré ; pour cela on met digérer trois gros de ce fruit dans une chopine de vin, dont on prend une cuillerée le matin, ensuite une seconde si la première ne réussit pas ; rarement vient-on à la troisième ou quatrième. Il n'est pas rare que ce vin fasse vomir. C'est un des plus forts purgatifs que l'on employe dans les hydropisies, les anciennes maladies de peau, comme la gale, la teigne, les anciens érysipèles, les apoplexies séreuses &c. ; mais son administration demande beaucoup de prudence. On peut aussi donner la *coloquinte* en poudre, rarement seule, elle seroit trop âcre, mais triturée avec la gomme adragant ; c'est ce qui forme les trochisques alhandal, composition arabesque, qui est un excellent purgatif dans les cas d'hydropisie, d'apoplexie, de maladies cutanées opiniâtres : la dose est de douze, quinze, à vingt grains, ou demi-gros au plus. A la dose de trois, quatre, six grains c'est un très-bon fondant.

L'extrait résineux de *coloquinte* à la dose de deux, trois, ou quatre grains au plus, est le plus fort de tous les purgatifs ; on le donne à la dose d'un demi-grain pour fondre les viscosités, surtout celles de la matrice, ce qu'Hippocrate pratiquoit déjà de son temps.

On doit être prévenu que les hommes, qui vendent au public des tisannes purgatives, qu'ils vantent comme des remèdes universels, & qui tout en faisant du mal à la plupart de ceux qui en prennent, ont quelquefois des succès étonnans, employent souvent de la *coloquinte* dans les compositions de ces tisannes ordinairement très-composées. (M. FOURCROY.)

COLOSTRUM.

C'est le premier lait qui sort des mamelles après l'accouchement, ce lait est séreux & âcre, & à raison de ce principe d'âcreté il agit comme stimulant, il favorise la sortie du méconium, & il dispense souvent de l'usage des purgatifs : outre cet avantage bien réel qu'on retrouve dans toutes les mères qui allaitent elles-mêmes leurs enfans, il en existe encore un autre non moins important, c'est que ce lait, contenant peu de substances alimentaires, il n'offre à l'enfant qu'une nourriture légere, proportionnée au besoin qu'il en a. Le colostrum, en général, dure huit ou dix jours ; il acquiert plus de consistance, il s'adoucit en s'épaississant, il prend la couleur d'un blanc opaque, & il devient d'autant plus nourrissant qu'il s'éloigne davantage du terme de l'accouchement. Il résulte de cette sage précaution de la nature que l'enfant prend de l'accroissement, & que, sans cette augmentation graduée d'une nourriture plus abondante, il tomberoit dans un marasme qui le conduiroit infailliblement à la mort. (M. JEANROY.)

COLUBRINE. (*Mat. méd.*)

Le nom de *colubrine* a été donné, en histoire naturelle & en matière médicale, à trois substances différentes : 1°. à une pierre composée assez dure, lisse & grasse au toucher, qui se rapproche des pierres calcaires, des serpentines, des steatites ; elle n'est d'aucun usage en médecine ; 2°. à la racine d'une espèce d'aristoloche, qu'on connoit plus communément sous le nom de serpentaire de Virginie ; c'est un médicament diaphorétique, sudorifique & cordial, qu'on employe spécialement dans les maladies exanthématiques ; (*Voyez* SERPENTAIRE DE VIRGINIE) 3°. à un bois, ou à une racine ligneuse, qui vient de l'arbre nommé par Linneus *strychnos colubrina* ; la racine dite *mungos* provenant de cette plante, nommé par le même botaniste *ophioirrisa mungos*, est aussi quelquefois appellée, dans les ouvrages de matière médicale, *lignum colubrinum*. (*Voyez* les mots BOIS COULEUVRÉ, BOIS DE SERPENT, MUNGOS, SERPENTAIRE DE VIRGINIE.)
(M. FOURCROY.)

COLUPPA. (*Mat. méd.*)

Plante vivace qui croît au Malabar. On la pile & on l'applique en cataplasme sur la tête pour dissiper la migraine : son suc exprimé se boit dans l'eau tiède dans les coliques venteuses, sa racine pilée & mêlée avec le cumin & le sucre, se prend dans le lait ou l'eau de coco pour réparer les forces. (*Anc. Encycl.*) (M. MAHON.)

COLZA ou COLSAT. (*hygiène.*)

Brassica oleracea arvensis. (*Voyez* le mot CHOU.)
(M. MACQUART.)

COMA, *cataphora ; somnolentum ; coma subeth, arabum.*

On désigne particulièrement sous le nom de

coma ; & pour le diſtinguer des autres affections ſoporeuſes, ce penchant violent au ſommeil, ou cet aſſoupiſſement profond & inexpugnable que l'on obſerve dans les fièvres malignes, ou à la ſuite des bleſſures de la tête ; ce ſymptôme annonce dans toutes les maladies, où il a lieu, la gravité & le danger, plus ou moins grand, ſuivant qu'il eſt plus ou moins intenſe ; cependant les auteurs n'ont pas ſeulement conſidéré le *coma* comme ſymptôme de maladie, mais comme une maladie particulière, dont ils ont diſtingué différentes eſpèces, ou plutôt, différents dégrés. Le premier, *coma ſomnolentum, diatheſis ſoporoſa*, eſt cette habitude, ou ce penchant continuel au ſommeil, que l'on obſerve chez les ſujets de différents âges. Ceux qui en ſont attaqués ſe portent bien d'ailleurs & font bien toutes leurs fonctions, mais en mangeant, en parlant, même en ſe promenant, ils ſuccombent à cette envie continuelle de dormir, & pour les en empêcher, il faut les exciter à chaque inſtant, ou bien ils dorment continuellement & d'un ſommeil plus ou moins long. Cette ſomnolence habituelle eſt la ſuite ou l'effet de l'embarras du cerveau, d'une conſtitution humide & froide ; la boiſſon de caffé, les alimens ſecs, les infuſions chaudes & aromatiques, les odeurs ſpiritueuſes, le tabac, & l'uſage réitéré des purgatifs, ſont les moyens propres à la combattre.

La ſeconde eſpèce, ou le ſecond dégré, *coma*, proprement dit, *ſubeth arabum*, eſt celui dans lequel les malades ſont attaqués d'un ſommeil véritable. Ils ont la bouche ouverte, les yeux entièrement fermés, le viſage pâle, le pouls petit & lent, les membres flexibles. Il differe du carus en ce qu'il n'y a point de fièvre, en ce que les malades, ſi on les excite, ſe reveillent aſſez facilement, répondent à ceux qui les interrogent, prennent les alimens qu'on leur préſente, & ſe rendorment lorſqu'on les abandonne à eux-mêmes. Les vieillards ſont principalement ſujets à cette eſpèce de *coma*, qui, ſi on n'y remedie point, dégénère en apoplexie, ou ſe termine par la mort. Les vomitifs dans le principe, les purgatifs âcres, les veſicatoires, les juleps cordiaux, les frictions, les odeurs ſpiritueuſes, les fumigations avec le ſel ammoniac, ou la ſuye, ſont les moyens qu'il convient d'employer. Sauvage diſtingue différentes eſpèces de cataphora ou de *coma*, d'après Hofman, le ſcorbutique, l'arthritique, l'exanthématique, l'hydrocéphalique; mais on voit que ce ne ſont point des eſpèces différentes, mais ſeulement des variétés relativement aux cauſes qui peuvent donner lieu à cette affection. Pour completter l'hiſtoire de différentes eſpèces de *coma*, il ne faut pas paſſer ſous ſilence quelques obſervations remarquables par les circonſtances, qui les ont accompagnées ; celles dont parle Hombert (dans les mémoires de l'académie des ſciences, année 1707) & celles de Spigelius dans ſon traité de *ſemitertiana*. Ce dernier fait mention d'une eſpèce particulière de *coma* que l'on obſerve fréquemment dans quelques cantons de l'Allemagne, & qui lui a paru tenir le milieu entre l'apoplexie & l'épilepſie, ou participer, par les ſymptômes, de l'une & de l'autre. Les malades ſont frappés ſubitement, comme dans l'apoplexie, privés de ſentiment, & cependant ils conſervent le mouvement, mais ne ſont point agités de convulſion comme dans l'épilepſie ; lorſque la maladie eſt diſſipée, on ne l'a point obſervée être ſuivie de la paralyſie d'aucun des membres. Verlhof a eu occaſion d'obſerver deux fois cette maladie à Hannovre ; elle ſe joignoit aux accès d'une fièvre intermittente. Les malades étoient pris d'un ſommeil profond, pendant lequel ils remuoient perpétuellement les membres. Il l'a diſſipé par le moyen du quinquina.

(M. LAPORTE.)

COMATI. (*Mat. méd.*)

Nom brame d'un arbre du Malabar. Il n'eſt pas autrement nommé par les botaniſtes. Ses feuilles, pilées avec le tabac verd & l'infuſion de riz, s'appliquent avec ſuccès ſur les ulcères invétérés & vermineux : la décoction de ces mêmes feuilles dans l'eau ſe prend en bain dans les fièvres froides : ſes fleurs & ſes fruits pilés, mis dans un nouet, & cuits dans le lait de femme, fourniſſent un ſternutatoire qui guérit, dit-on, la même eſpèce de fièvre. (*Anc. Encycl.*)

(M. MAHON.)

COMBALUSIER, (François de Paule) Conſeiller, médecin du roi, docteur en médecine de Montpellier, de l'académie des ſciences de la même ville, premier profeſſeur en médecine de l'univerſité de Valence, naquit au bourg Saint-Andiol, en Vivarais, le 28 octobre 1713.

Il avoit reçu le bonnet de docteur à Montpellier à l'âge de 19 ans, en 1732, il y fit des cours publics & remplit les fonctions de profeſſeur. Pluſieurs diſſertations ſavantes qu'il publia ſur différens points de médecine, le firent nommer ſucceſſivement aux deux chaires de la faculté de Valence, & fondèrent la réputation dont il jouiſſoit lorſqu'il ſe mit ſur les bancs de la faculté de Paris.

Au moment où *Combaluſier* entra en licence, la conteſtation entre les médecins & les chirurgiens étoit dans toute ſa force. *Combaluſier* fondé de procuration par la faculté de Montpellier, qui étoit intervenue au procès, aſſiſta, en cette qualité, aux comités particuliers que la faculté avoit établis pour veiller à la défenſe de ſa cauſe. Il y fut chargé de la rédaction des avis & du

mémoire de chaque membre du comité. Il publia plusieurs ouvrages sur cet objet tous lus & approuvés dans les comités & imprimés aux dépens de la faculté ; *Combalusier* fut même admis aux députations chez le chancelier, le ministre & les magistrats.

L'arrêt du conseil d'état, rendu le 12 avril 1749, fut favorable aux médecins; mais l'excès du travail altéra la santé de *Combalusier* qui tomba malade quelques jours après.

Helvétius qui l'avoit pris en amitié, voulut que la faculté reconnût les services que ce médecin lui avoit rendus, & demanda une assemblée solemnelle qui fut convoquée le 22 avril 1749.

Combalusier n'étoit alors que dans le treizième mois de sa licence. Helvétius demanda 1°. qu'elle fût terminée en l'état où elle étoit ; 2°. qu'il fût dispensé de soutenir sa thèse d'hygiène ; thèse exigée de chaque bachelier, par les statuts ; 3°. qu'il fût dispensé de l'examen de pratique, les preuves de sa capacité en théorie & en pratique étant connues ; 4°. qu'il fût reçu seul licencié quatorze mois avant le temps ordinaire ; 5°. qu'il fondît en un seul acte sa *vespérie* & sa *doctorerie* qui, suivant les statuts, doivent former deux actes distincts; 6°. que pour lui donner incessamment les droits de régence, il présidât à une thèse de ses propres confrères avec qui il étoit entré en licence ; 7°. qu'il fût dispensé, comme le permettent les statuts, de soutenir une des deux thèses *quodlibétaires*; 8°. enfin qu'on le dispensât des trois actes sur la chirurgie, établis par de simples décrets non homologués au parlement.

Cinquante-sept docteurs acquiescèrent à ces demandes sans restriction & de leur propre mouvement, & y ajoutèrent la remise absolue de toutes les dépenses inséparables de ses actes & même des frais de régence ou première présidence. Dix-sept s'opposèrent à toutes les demandes qui concernoient les actes & les examens, accordoient la remise des frais, & lui décernoient le premier lieu de licence, quelques autres varioient sur les autres articles qu'ils vouloient accorder ou refuser, il n'y eut d'unanimité que sur la remise des honoraires.

Les dix-sept opposans, firent juridiquement signifier leur opposition au décret comme contraire aux statuts & aux ordonnances, avec protestation de porter leur opposition devant des juges compétens.

La force des statuts inquiéta Helvétius ; il eut recours à la négociation, mais elle ne fut point heureuse, il demandoit trop & les opposans ne vouloient consentir à rien qui pût blesser les usages de la faculté; ils vouloient récompenser *Combalusier*, mais la conservation des statuts étoit la borne de leur reconnoissance.

Helvétius alors borna ses demandes ; 1°. à l'exemption de la deuxième thèse *quodlibétaire*, permise par l'article 23 des statuts ; 2°. à l'exemption des trois actes qui ne sont obligatoires que par de simples décrets ; 3°. à ce qu'il fût admis seul à la licence, ce qui étoit formellement autorisé par l'interprétation imprimée des statuts, & enfin à la réception gratuite qui n'étoit point contestée.

Ces nouvelles propositions sont consignées dans une lettre d'Helvétius, à la faculté du 29 septembre 1749, & furent l'objet d'une seconde assemblée, convoquée le 15 octobre suivant ; elles furent acceptées à la pluralité de 35 voix contre 20. Le décret porte *ut potè quæ statutis saluberimæ facultatis non repugnarent.*

Le lendemain, il y eut une nouvelle signification des opposans à ce décret, motivée comme la première.

Pour terminer cette discussion, le doyen indiqua une troisième assemblée ; *Combalusier* s'y présenta, il y parla comme un homme pénétré de reconnoissance des marques de bonne volonté dont la faculté l'honoroit, & résigné à tout ce qu'elle ordonneroit. La matière mise en délibération, le décret du 15 octobre passa à la pluralité de 47 voix contre 23, & il fut décidé de le faire exécuter, nonobstant toute opposition, sans cependant tirer à conséquence.

Le lendemain 21 novembre, troisième opposition, & le 15 décembre, huit opposans obtinrent un arrêt de défense de passer outre à la réception de *Combalusier* jusqu'à ce que par la cour il en eût été autrement ordonné. Ils obtinrent de plus, une commission pour faire assigner la faculté, pour procéder sur leurs oppositions, & voir dire : *que les articles 23 & 24 des statuts, régistrés en la cour le 23 septembre 1598, le décret renouvellé le 25 septembre 1733, & autres décrets & usages de la faculté, seroient exécutés ; & en conséquence que défenses seroient faites à la faculté de procéder à la réception d'aucun bachelier aux grades de licence & de doctorat, sans avoir préalablement soutenu les trois actes & examen probatoires ou autres exercices & formalités prescrites par lesdits statuts, décrets & usages.* En vertu de cet arrêt, la faculté fut assignée le lendemain 16 décembre, elle forma à son tour opposition à l'arrêt de défense, en demanda main-levée, ainsi que l'exécution provisoire des deux décrets des 15 octobre & 20 novembre. Le nombre des opposans alloit en augmentant & le 19 mars 1750, parut en leur faveur une intervention de 30 docteurs. Arrêt rendu le 23 mars suivant, qui ordonna que *par provision & sans préjudice du droit des parties au principal, les décrets du 15 octobre & 20*

novembre derniers, seroient exécutés nonobstant les oppositions faites ou à faire.

En exécution des décrets, confirmés provisoirement par arrêt de la cour, *Combalusier* soutint sa thèse cardinale, le 16 avril 1750; *an diù possit homo sine cibo potuque & vivere & valere? Conel. Diù ergo potest homo, sine cibo potuque, vivere quidem, non verò valere.*

La faculté agréa ses réponses par délibération du 18 du même mois; il subit quelques jours après son examen de pratique, pendant quatre heures de suite, devant 45 docteurs dont 23 l'interrogèrent. Le jugement sur son examen lui ayant été favorable dans une assemblée générale le 2 mai, on chercha différens moyens de conciliation qui échouèrent tous, intervint un arrêt du parlement, après plusieurs audiences, qui jugea en faveur de *Combalusier*, & ce médecin, rempli de talens & de connoissances, eut le désagrément d'obtenir une précoce réception dans la faculté en y apportant le trouble & la division. Il reçût le bonnet de docteur le 3 août suivant, & le 12 novembre de la même année il obtint la régence.

Combalusier n'oublia jamais les obligations qu'il avoit contractées avec la faculté, il lui fit honneur par les ouvrages qu'il publia, prit la defense des droits de cette compagnie dans le procès qu'elle eût à soutenir en 1762, pour la place de médecin de l'hôpital général, qui avoit été donnée par les administrateurs de cette maison, à un médecin par charge.

Combalusier fut professeur de pharmacie en 1755. Il parloit en latin & en françois avec beaucoup d'éloquence & de facilité; la méthode & la clarté règnent dans tous ses ouvrages, & les amateurs de la belle latinité venoient en foule aux écoles admirer l'ordre & la pureté de son langage. Il mourut le 24 août 1762; il est enterré à Saint-Roch.

Ouvrages de *Combalusier*.

Pneumato-pathologia, seu tractatus de flatulentis humani corporis affectibus. Autore Francisco de Paula Combalusier, &c. Parisiis, apud Joannem de Bure, 1747, in-12.

Cet ouvrage a été traduit en françois, par Augustin-François Jault, docteur en médecine de la faculté de Besançon, & professeur en langue syriaque au college royal. Paris, 1754, 2 vol. *in-12.*

La subordination des chirurgiens aux médecins, démontrée par la nature des deux professions & par le bien public. Quillau, 1748, in-4. 24. p.

Remarques sur la subordination des chirurgiens aux médecins en général, & sur celle qui est établie à la cour en particulier. Quillau, 1748, in-4. 12. p.

Les prétextes frivoles des chirurgiens, pour s'arroger l'exercice de la médecine, combattus dans leurs principes & dans leurs conséquences. Quillau, 1748, in-4. 16. p.

Exposition des examens ou actes de probation des candidats pendant leurs cours de licence dans la faculté de médecine de Paris. Quillau, 1748, in-4., de 8 p.

Requête au roi, &c. Quillau, 1748, in-4., 16. p.

Mémoires présentés au roi par M. Chicoyneau. Quillau, 1748, (l'un de 8 & l'autre de 4. p.)

Représentations faites au roi, &c. Quillau, 1749, de 28 p.

Considérations d'un médecin de Montpellier, in-4., 24. p.

Mémoire au roi. Quillau, 1749, in-4., 42. p.

Observation sur une colique métallique, occasionnée par du pain cuit dans un four chauffé avec du bois de treillage couvert de céruse. Journ. de méd., t. 13, p. 159.

Mémoire sur les eaux minérales de Saint-Laurent en Vivarais.

Observations & réflexions sur la colique de Poitou ou des peintres, où l'on examine & l'on tache d'éclaircir l'histoire, la théorie & le traitement de cette maladie. Paris, Debure, 1761, in-12. (*Voyez* JOURN. DE MÉD., 1761., t. 14., p. 483 & suiv.)

Dissertation épistolaire, adressée au maréchal de Biron, colonel des gardes françoises, &c. sur une lettre de l'auteur du traité des tumeurs & des ulcères, imprimée dans un recueil, chez Cavelier, & intitulée: lettre d'un médecin de province à un médecin de Paris, sur les dragées de Keyser, 1760, in-8. de 68. p.

Défense de la faculté de médecine de Paris, pour servir à l'instruction de la cause pendante en la grande chambre du parlement, au sujet de la place de médecin de l'hôpital général; précédée du précis publié sur la même affaire, & suivie de l'éloge historique de l'université & de la faculté de médecine. Paris, veuve Quillau, 1762, in-12. (Le précis sommaire avoit été imprimé *in-4.* 1761.) (M. ANDRY.)

COMBUSTURA. (*Voyez* BRULURE.)
(M. CAILLE.)

COME, (Frère Jean de saint) Feuillant du couvent de Paris, s'est rendu célèbre dans cette capitale par sa dextérité en chirurgie, & à faire l'opération de la taille. Il se servoit avec succès d'un lithotome de son invention, qu'il nommoit lithotome caché; il graduoit avec cet instrument l'incision suivant les cas & à son gré, & dans la direction qui lui paroissoit la plus convenable. Cette invention, utile à tant d'égards,

a attiré beaucoup de critiques à ſon auteur ; mais elle a été enſuite adoptée par beaucoup de chirurgiens.

Ses ouvrages ſont preſque tous des réponſes à ſes adverſaires.

Recueil des pièces importantes ſur l'opération de la taille. Paris, 1751, deux volumes *in*-12.

Autre recueil ſur le même ſujet. Paris, 1754., *in*-12.

Réponſe à M. Levacher. Paris, 1756, *in*-12.

MM. Lecat & Levacher ont cru que le lithotome caché étoit ſuſceptible de quelques corrections ; & M. Louis a fait pluſieurs réflexions ſur cet inſtrument, dans ſon rapport des expériences faites par l'académie de chirurgie ſur les différentes méthodes de tailler.

C'eſt à juſte titre que le frère *Come* a joui de la plus grande réputation, & qu'il tiendra toujours un rang diſtingué parmi les chirurgiens du XVIII^e^ ſiècle. (*Ext. d'El.*) (M. GOULIN.)

COMMELIN, (Jean) fils d'Iſaac, naquit à Amſterdam, le 23 juillet 1629. Ce célèbre botaniſte a rempli avec honneur la charge d'échevin de ſa patrie ; on lui doit le nouveau jardin, dans lequel on trouve encore aujourd'hui les plantes les plus rares. Le magiſtrat d'Amſterdam, ayant pris la réſolution d'employer le terrein de l'ancien jardin botanique à l'augmentation de la ville, chargea Jean *Commelin*, conjointement avec Jean Huidekoper, ſeigneur de Marſeveen & de Neerdyk, de veiller à l'arrangement du nouveau, le travail fut pouſſé avec tant de vigueur ſous leur direction, que malgré le mauvais fonds qui étoit marécageux, ce jardin devint en moins de quatre ans un objet d'admiration pour les curieux, qui le trouvèrent orné d'un nombre infini de plantes. Mais *Commelin* ne s'eſt point borné à contribuer par ſes ſoins à cet établiſſement ſi utile à la botanique ; il a conſacré les vingt dernières années de ſa vie à écrire ſur cette belle ſcience. La ſeconde partie de l'*Hortus Indicus Malabaricus* qui a paru à Amſterdam en 1679, *in*-fol., la troiſième qui fut publiée dans la même ville en 1682, *in*-fol., ſont l'une & l'autre ornées de ſes notes & de ſes commentaires. Il travailla encore à la deſcription des plantes les plus rares du jardin d'Amſterdam ; mais ſa mort arrivée en 1692, l'empêcha d'achever cet ouvrage, auquel Gaſpar, ſon neveu, mit la dernière main. Il en a publié d'autres qui ont paru ſous ces titres :

Nederlandiſche Heſperides. Amſterdam, 1676, *in*-fol. Londres, 1684, *in*-8. en Anglois. On y trouve pluſieurs belles planches qui repréſentent différentes eſpèces d'orangers.

Catalogus plantarum indigenarum Hollandiæ, cui præmiſſa Lamberti Bidloo diſſertatio de re herbariâ. Amſtelodami, 1683, 1685, *in*-12. *Lugduni Batavorum*, 1709, *in*-12. Ce catalogue contient 776 plantes.

Catalogus plantarum Horti Medici Amſtelodamenſis, pars prior. Amſtelodami, 1689, 1697, *in*-8. *Ibidem*, 1702, *in*-8., ſans aucun changement. Son neveu, Gaſpar, a contribué à cet ouvrage, dont la ſeconde partie fut imprimée en 1701. Il y a encore une édition de ce catalogue ſous ce titre :

Rariorum plantarum Horti Medici Amſtelodamenſis diſcriptio & icones. Amſtelodami, 1697, *in*-fol. C'eſt Frédéric Ruyſch, docteur en médecine, qui l'a mis en latin ; Kiggelar y a joint des obſervations (*Extr. d'El.*) (M. GOULIN.)

COMMELIN, (Gaſpar) ſavant Hollandois, étoit neveu du précédent. Il fut reçu docteur en médecine ; mais ce goût que ſon oncle lui avoit inſpiré pour l'étude des plantes, le porta à s'en occuper par préférence aux autres parties de ſon art, & comme il y fit beaucoup de progrès, il parvint à la charge de profeſſeur de botanique & de directeur du jardin d'Amſterdam. L'académie impériale des curieux de la nature aſſocia *Commelin* à ſon corps en 1704, ſous le nom de *Mantias* : c'eſt l'eſtime qu'elle faiſoit de ſes talens, qui l'engagea à lui donner ce titre. Il fit voir qu'il en étoit digne. Entièrement livré à l'étude de la botanique, la mort ſeule put l'arrêter dans les travaux qu'il avoit entrepris pour l'avancement de l'hiſtoire naturelle. Il mourut le 26 Décembre 1731, à l'âge de 64 ans. Voici la liſte des ouvrages que nous avons de lui.

Flora Malabarica, ſeu Horti Malabarici catalogus. Lugduni Batavorum, 1696, *in-folio*, & *in*-8. Ce catalogue eſt fait pour ſervir de table à l'*Hortus Malabaricus.*

Horti Medici Amſtelodamenſis rariorum plantarum pars altera. Amſtelodami, 1701, *in-folio.*

Præludia anatomica. Lugduni Batavorum, 1703, *in*-4.

Præludia botanica. Ibidem, 1703, 1715, *in*-4, avec figures.

Icones plantarum præſertim ex indiis collectarum. Amſtelodami, 1715, 1716, *in*-4.

Botanographia Malabarica à nominum barbariſmis reſtituta. Lugduni Batavorum, 1718, *in*-fol.

Horti medici Amſtelodamenſis plantarum uſualium catalogus. Amſtelodami, 1724, *in*-8. C'eſt la troiſième édition, car les bibliographes en annoncent deux autres, une de 1697 & l'autre de 1715, ſous le même format. (*Extr. d'El.*) (M. GOULIN.)

COMMÉMORATIF, (*séméiotique*) *anamnestique*.)

On donne ce nom aux signes ou symptômes qui nous rappellent ce qui s'est passé tant en santé qu'en maladie. Ces signes conduisent à une parfaite connoissance de la maladie, de sa cause, & de l'issue qu'elle pourra avoir : & ils servent conséquemment au médecin à former son indication & son plan de traitement. Voici un exemple qui rendra sensible ce que nous venons de dire. Une femme a une toux, & des crachats puriformes. Interrogée par le médecin, elle lui apprend qu'elle a eu précédemment un crachement de sang, que ce dernier accident étoit dû à une suppression de regles, & que cette suppression elle-même n'a eu lieu que par telle ou telle cause, un chagrin, une peur, &c. Il est évident que ces symptômes *anamnestiques* sont précieux à recueillir, & essentiellement nécessaires pour diriger la marche de la curation.

(M. MAHON.)

COMMERCE, (*médecine légale.*)

Le *commerce* a nécessairement la plus grande influence sur la salubrité publique, soit à raison des objets que les négocians transportent d'un pays dans un autre, soit par rapport aux maladies contagieuses dont le germe peut adhérer non seulement à leurs personnes, mais encore à leurs marchandises.

Les objets de commerce, qui sont principalement soumis à l'inspection des médecins, sont ceux que la nature & les arts ont destinés à la nourriture de l'homme & des animaux dans l'état de santé, & au traitement de leurs maladies. Les alimens & les drogues médicinales peuvent être, en effet, ou falsifiés entièrement, ou mélangés avec des substances étrangères, ou détériorés dans leurs principes, au point d'être plutôt nuisibles que salutaires. C'est alors que les administrateurs de la chose publique ont besoin d'être secondés des lumières & de toute la sagacité de ceux qui ont cultivé la médecine & les sciences physiques qui en sont la base, pour découvrir & réprimer les efforts toujours renaissans de l'astuce & de la cupidité mercantiles.

Mais leur vigilance est encore plus essentielle, & doit encore être plus rigoureuse, lorsqu'il est question d'établir ou d'observer les précautions que les médecins jugent nécessaires pour écarter ces fléaux terribles, dont les peuples entiers deviennent quelquefois la proie. La peste, plus qu'aucune autre maladie contagieuse, a prouvé en différentes occasions combien la plus petite négligence peut entrainer de suites funestes : parce que, quand le mal s'est propagé à un certain dégré, les moyens les mieux combinés sont souvent incapables de suspendre ses progrès, & de lui arracher ses victimes. (*Voyez* les articles CONTAGION, PESTE, LAZARET, & QUARANTAINE.) (M. MAHON.)

COMMODU. (*Mat. méd.*)

Plante du Malabar, que Linnéus appelle *menyanthes Indica foliis cordatis subcrenatis petiolis floriferis, corollis internè pilosis*. M. Adanson observe que le *commodu* présente dix étamines, & que par conséquent on n'auroit pas dû la placer dans la classe de la *pentandrie*, c'est-à-dire, des plantes qui n'en ont que cinq. Cette plante cuite & pilée avec du beurre se donne intérieurement contre les morsures du serpent appellé *cobra capella*. (*A. E.*) (M. MAHON.)

COMMOTION, *commotio*, (*chirurgie.*)

Ébranlement de certains organes à l'occasion d'un choc porté dans leur voisinage ou à des points plus éloignés. Souvent la *commotion* détermine une lésion profonde dans le tissu des viscères, & il en résulte les accidens les plus graves. Ce n'est d'abord en apparence qu'une légère atteinte dans bien des cas ; les symptômes paroîtront d'abord peu marqués, parce que le désordre est peu étendu : mais bientôt il s'accroît ; la congestion, l'épanchement, la corruption du parenchyme amène une plus grande altération dans les fonctions. C'est ainsi que les *commotions*, suivant le retard ou la promptitude, le progrès ou la médiocrité du vice organique, manifestent des accidens primitifs ou consécutifs qu'il faut combattre de bonne heure par les évacuans, les révulsifs & les résolutifs. Les *commotions* les plus rémarquables sont celles qui ont lieu au cerveau, à la moelle épiniere, au foie. Elles peuvent affecter beaucoup d'autres parties du corps, tant molles que dures, autres que celles que je viens de désigner. La chirurgie moderne a singulierement multiplié l'observation à cet égard. C'est une partie absolument neuve que les anciens n'avoient fait qu'ébaucher. (*Voyez* PLAIES DE TÊTE, PLAIES D'ARMES À FEU, FRACTURES, CONTRE COUPS &c. Ces articles fournissent des exemples de *commotions*. (*Voyez* ce mot au *diction. de chirurgie.*)

(M. CHAMSERU.)

COMMOTION, (*électr. méd.*)

La *commotion* est une opération par le moyen de laquelle on fait éprouver à celui, qu'on y soumet, une secousse violente dans la partie traversée par la *commotion* ; cette secousse est accompagnée à chaque endroit où il y a articulation, d'une sensation semblable à un coup qu'on

qu'on recevroit. Ces effets sont proportionnés à la force de la *commotion*. On appelle *expérience de Leyde* l'opération par laquelle on la fait éprouver : on la nomme aussi quelquesfois *coup foudroyant*, *étincelle foudroyante*.

On donne communément la *commotion* par le moyen d'une bouteille, appellée *bouteille de Leyde*, doublée à son fond & aux deux tiers de sa hauteur en dehors par une feuille d'étain, & remplie en dedans, à la même hauteur, d'une substance métallique. Le gouleau est fermé par un bouchon fortement enfoncé & traversé par une tige de cuivre ; elle pénètre à l'intérieur jusqu'à la substance métallique ; elle fait saillie en dehors, au-dessus du bouchon, de quelques pouces en ligne droite, puis elle se recourbe en demi-cercle & finit par une boule. On appelle cette partie le *crochet de la bouteille*.

Indépendamment du vase qui vient d'être décrit, on donne la *commotion* par le moyen de tout instrument de verre, dont les deux surfaces sont couvertes d'une substance métallique, avec les rebords dégarnis & nuds. Tels sont *les jarres*, *le miroir magique*, &c.

On distingue dans la bouteille de Leyde la *surface interne* & la *surface externe*. C'est de l'état différent des deux surfaces que l'effet ou l'expérience dépend ; pour l'exécuter, on met le crochet en communication du conducteur de la machine, la surface externe de la bouteille ayant communication avec le réservoir commun. Car si cette surface restoit isolée, l'expérience n'auroit jamais lieu. A mesure qu'on tourne le plateau, la surface interne *se charge*, s'électrise *positivement* ou en *plus*, & l'externe au contraire est dépouillée, électrisée *négativement*, ou en moins : l'équilibre est donc rompu entre les deux surfaces, & le fluide concentré à l'intérieur tend à retourner au dehors où il manque, mais il est retenu par la difficulté qu'il a à traverser le verre. Aussi-tôt qu'un corps conducteur en contact de la surface externe, touche aussi la surface interne par l'intermede du crochet dont on l'approche, le fluide, à la faveur de ce conducteur, passe de l'intérieur au dehors dans la quantité dont l'un étoit surchargé & l'autre dépouillé ; il éclate sous la forme d'une étincelle qu'on nomme *foudroyante*, & le corps qu'il traverse, s'il est animé, reçoit *la commotion*.

Il y a deux explications principales de cette expérience. L'une proposée par M. Franklin, l'autre par les physiciens qui admettent la répulsion électrique.

M. Franklin pense, qu'avant l'expérience, le fluide est également réparti entre les deux surfaces ; que pendant l'expérience, à chaque tour de plateau, il passe une partie du fluide de la surface externe à l'interne, en sorte qu'en supposant en commençant quarante degrés de fluide entre les deux surfaces, il n'y en a plus que dix-neuf à la surface externe, & vingt-un à la surface interne après le premier tour du plateau, zero après le vingtieme à la surface externe, quarante à la surface interne, alors la charge est complette.

Les physiciens, qui admettent *la répulsion du fluide électrique*, croient que le fluide, qui vient du conducteur & qui s'accumule sur la surface interne, éloigne & répousse celui qui reposoit sur la surface externe, qui se trouve, par cette raison, électrisée négativement ; mais comment le fluide, qui est à l'intérieur, agit-il sur celui qui est en dehors, à travers une substance intermédiaire qu'il ne traverse pas ? L'une & l'autre de ces deux opinions a ses partisans & ses adversaires, ses probabilités & ses difficultés.

Au moment où la charge est prête d'être complette, on entend un *bruissement*. Il avertit qu'il ne faut pas continuer de charger ; si on s'y obstine, le fluide comprimé se débande, éclate en fêlant la bouteille & passe d'une surface à l'autre. J'avertis de cet accident afin que ceux, à qui il arriveroit & qui n'auroient pas une bouteille de rechange, n'en soient pas allarmés. La bouteille fêlée ne peut plus se charger ; mais en cherchant la félure qu'on reconnoît, à une déchirure de la doublure externe, & en levant cette doublure à quelques lignes de distance tout autour de la félure, le vase devient d'un aussi bon usage qu'auparavant.

On peut, avec la bouteille de Leyde, donner une *commotion générale*, ou qui s'étende du sommet de la tête à la plante des pieds, ou une *commotion partielle*, c'est-à-dire, qui n'affecte qu'une partie du corps déterminée. Il s'agit seulement d'établir communication entre les deux surfaces, ou par le moyen de toute l'habitude du corps, du sommet de la tête à la plante des pieds, ou par le moyen d'une partie quelconque, comme de *l'avant-bras*, ou de l'un des *doigts* &c. on peut aussi donner la *commotion générale* ou *partielle*, en même tems à autant de personnes qu'on le juge à-propos, en les disposant respectivement dans une attitude telle, ou que toute l'habitude de leurs personnes collectivement, ou quelques-unes de leurs parties seulement établissent communication entre les deux surfaces.

On peut aussi donner la *commotion* plus ou moins forte, en chargeant plus ou moins la bouteille &

en se servant d'une bouteille plus ou moins grande ; mais on ne réussit jamais à donner une *commotion* aussi exactement bornée à la partie qu'on juge à-propos, à la donner du dégré de force qu'on croit nécessaire, & à la donner toujours, en tout tems de ce dégré, qu'en se servant de l'instrument, inventé en Angleterre, pour donner des *commotions* graduées.

C'est au fond une bouteille de Leyde, à laquelle est adapté un électrométre à la manière de M. l'Ane, mais dont la base est de verre. (*Voyez* l'explication de cet instrument & de ses accessoires au mot ÉLECTRICITÉ MÉDICALE, article des méthodes, ou manières d'électriser, mot COMMOTION.)

La *commotion* a été la première manière d'électriser, pratiquée en médecine, & elle l'a d'abord été par M. Jallabert, physicien génévois. On lui a substitué ensuite le *bain électrique* & les *étincelles* ; on s'en sert spécialement dans les maladies convulsives, les affections nerveuses ; on la donne à travers les membres, quelquefois de la nuque au sacrum, d'une tempe à l'autre : les auteurs anglois, qui l'emploient dans les cas désignés, recommandent de la donner très-légère. On l'employe plus forte & plus active dans les cas d'affaissement, de paralysie avec atonie considérable : elle doit toujours être proportionnée à l'âge, à la constitution du sujet, au genre de maladie.

La *commotion* très-violente à travers des parties intéressantes pour la vie, peut la faire perdre : mais il faut qu'elle soit très-forte : de foibles animaux supportent des *commotions*, dont on est étonné de ne les pas voir incommodés. Mais, ce qu'on n'a pas fait, ce seroit d'observer si ces animaux, échappés à des *commotions* qu'on auroit cru devoir les faire périr, ne seroient pas sujets, par la suite, à quelques troubles, à quelques dérangemens. (*Voyez* ÉLECTRICITÉ MÉDICALE, article des méthodes, le mot COMMOTION, article des maladies, les mots MALADIES CONVULSIVES, PARALYSIE, GOUTE SEREINE.)
(M. MAUDUYT.)

COMMOTION générale. (*Electr.*)

C'est une *commotion* qui affecte toute l'habitude de la personne. (*Voyez* COMMOTION.)
(M. MAUDUYT.)

COMMOTION graduée. (*Electr.*)

C'est une *commotion* qu'on est maître de graduer à volonté, au moyen d'un instrument inventé en Angleterre. (*Voyez* COMMOTION.)
(M. MAUDUYT.)

COMMOTION partielle. (*Electr.*)

Elle ne traverse qu'une partie du corps déterminée. (*Voyez* COMMOTION.)
(M. MAUDUYT.)

COMPLICATION.

On appelle *complication* de maladies, la réunion de deux ou plusieurs maladies d'un genre différent. Par exemple, on dit qu'une petite vérole est compliquée lorsqu'elle se trouve réunie à une fièvre putride, ou à une fièvre miliaire ou pourprée. La *complication* des maladies présente un vaste champ au médecin observateur. En examinant avec soin la manière dont elle influe sur l'action des organes, les modifications qu'elle y apporte, on en peut tirer des conséquences relatives au jeu de ces organes, & par-là éclaircir plusieurs points physiologiques. On pourroit peut-être avancer que l'état malade & la *complication* des maladies offrent un cours d'expérience, fait par la nature même. (*Voyez* MALADIE.) (M. CAILLE.)

COMPOSÉS (remèdes). (*Mat. méd.*)

Le mot *composés* n'a pas une acception tout-à-fait semblable dans la chimie & dans la pharmacie. Les chimistes nomment *composés* tous les corps qui sont formés par l'union de plusieurs principes & dont on est venu à bout de démontrer la composition. Ainsi les acides, l'eau, les sulfures alcalins, l'ammoniaque, les oxides métalliques, les mines des métaux sont des *composés* dont on a reconnu & séparé les principes ; on est sûr d'être arrivé avec précision à cette connoissance, lorsqu'après avoir séparé les divers principes d'un *composé* & reconnu leurs proportions, (ce qu'on nomme une analyse) on parvient à réunir ces principes, à les recombiner & à reformer un *composé* entièrement semblable au premier ; c'est ce qui constitue la synthèse, un des moyens les plus utiles de la chimie. Cette science n'est pas encore parvenue à retirer ainsi les principes de tous les corps que présente la nature ; aussi a-t-on reconnu & admis dans tous les tems des corps simples ; mais on nomme aujourd'hui ces corps des substances indécomposées parce qu'on soupçonne, avec beaucoup de vraisemblance, que, quoiqu'ils soient, jusqu'ici, pour nous des matières simples & qui se comportent comme telles dans nos expériences, ils sont composés d'êtres primitifs plus simples qu'eux, dont l'adhérence & l'attraction réciproque est très-forte, & qu'on n'a pas encore pu séparer les uns des autres ; telle est l'idée exacte qu'on a dans ce moment de la lumière, du calorique, de l'oxigène, de l'azote, de l'hydrogène, du carbone, du soufre, du phosphore, des matières métalliques.

L'analyse chimique des matières *composées* a permis aux chimistes modernes de distinguer des classes diverses de *composés*. Ils les nomment *composés* du premier ordre, du second ordre, du troisième ordre, ou *composés* binaires, ternaires, quaternaires, quinaires, &c. Ainsi les gaz, l'air atmosphérique, l'air vital, le gaz azote, le gaz hydrogène, l'eau, l'ammoniaque, les acides minéraux, les sulfures alcalins & métalliques, sont des *composés* binaires ou ternaires, beaucoup & même la plupart des sels neutres, terreux, alcalins & métalliques, sont des *composés* quaternaires; les matières végétales & animales sont des *composés* quinaires ou sextaires, & souvent même plus compliqués encore. Telle est la base des connoissances & des idées des modernes sur la composition des corps considérés chimiquement. Mais en pharmacie, on nomme médicamens *composés* toutes les substances médicamenteuses, formées d'un plus ou moins grand nombre de corps simples unis ou mélangés les uns avec les autres. A la vérité on distingue par les noms de pharmacie chimique, & pharmacie galénique, l'art de préparer les *composés* dont on peut reconnoître facilement la nature parce qu'ils sont les produits d'attractions connues & de compositions simples, de celui de mêler seulement ensemble une quantité plus ou moins grande de substances, elles-mêmes, très-composées, dont il est impossible de saisir les attractions réciproques & compliquées, les attractions & les altérations successives. Les premiers médicamens sont faciles à connoître par les lumières de la chimie; ils sont toujours les mêmes; ils ne varient pas lorsqu'ils ont été bien préparés; on peut compter sur leur action, ils sont en général les meilleurs & les plus puissans remèdes que l'on connoisse. Tels sont les sels neutres, amers, purgatifs, incisifs, le tartrite d'antimoine & de potasse, ou tartre stibié, le muriate de mercure corrosif, ou sublimé corrosif, les antimoniaux, les mercuriaux en général, &c. Les derniers remèdes & sur-tout les électuaires, les syrops, les teintures, les baumes, les onguens & les emplâtres, sont de vrais mélanges par confusion, lorsqu'on les considère chimiquement; ils contiennent souvent un grand nombre de *composés* nouveaux qui se forment ou au moment du mélange qu'on a fait ou plus ou moins long-temps après leur préparation. Ils varient sans cesse, & ne sont jamais les mêmes; on ne sait absolument point qu'elle est leur nature; & quand même on les connoîtroit au moment où on vient de les préparer, on ne les connoîtroit qu'imparfaitement & même souvent point du tout quelque temps après, en raison des actions compliquées & inappréciables que tous les corps qui les composent exerçent continuellement les uns sur les autres. On peut donc les regarder comme de véritables chaos, dont il est impossible d'estimer exactement les propriétés & dont les vertus ne peuvent pas être constantes; aussi les vrais médecins qui ont eu dans notre siècle le plus de lumières & de connoissances, ont-ils bientôt renoncé à tout ce fatras de drogues compliquées, aussi les pharmacopées se sont-elles peu à peu épurées de toutes ces recettes plus fastueuses qu'utiles. A ce luxe de remèdes qui annoncent plutôt la détresse de l'art de guérir, que sa certitude & ses progrès; en se rappellant l'origine de ces médicamens composés, on a peine à concevoir comment les connoissances exactes de la physique expérimentale & de l'anatomie, n'ont pas fait disparoître ces erreurs qui infectoient la médecine, comment on n'a pas renoncé tout-à-coup à ces produits de l'ignorance & de la démence des préjugés les plus absurdes. Trois sources également impures ont donné naissance à ces médicamens *composés*, l'une est l'incertitude dans la connoissance des maladies & le desir de réunir un grand nombre de médicamens pour en rencontrer d'utiles à leur guérison; on diroit en considérant cet objet, que les premiers médecins qui ont imaginé ces formules si compliquées vouloient entasser les corps afin de ne pas manquer, pour ainsi dire, le médicament approprié, & dans l'embarras où ils étoient de choisir ou de reconnoître celui-ci, ils en ont augmenté peu à peu le nombre, de sorte à ne pas pouvoir douter que celui qui convenoit fut compris dans leur liste, quoiqu'ils n'aient jamais pu déterminer lequel produisoit cet effet. Souvent aussi leur intention en accumulant ainsi les ingrédiens dans une formule *composée*, étoit de remplir plusieurs indications à la fois, de remédier à plusieurs maux simultanés; mais cette seconde source quoique supposant une idée plus avantageuse à l'art que la première n'est pas beaucoup plus pure, puisque ces substances mélangées agissent certainement sur l'économie animale d'une manière plus ou moins différente de ce qu'elles feroient si elles étoient seules, aussi les indications qu'on veut remplir ainsi ne le sont-elles réellement pas. Enfin une troisième origine de ces médicamens *composés* est encore une preuve de leur insuffisance & même des obstacles qu'ils ont opposés à l'avancement de l'art de guérir. Des tyrans plus ou moins inquiets, parce qu'ils étoient plus hais que craints, des hommes qui avoient abusé chez les peuples anciens du pouvoir qu'on leur avoit confié, craignoient la trahison, dont l'inquiétude les environnoit sans cesse; ils redoutoient l'arme dangereuse des poisons; ils sollicitoient leurs médecins, ou plutôt ils leur ordonnoient de composer des médicamens *pharmaca*, propres à prévenir les effets funestes des poisons, & à les empêcher même d'agir, lorsqu'ils auroient été introduits dans le corps avec les alimens; telle est la cause de l'invention de la thériaque, qu'Andromaque, médecin de Néron, composa pour son maître, du Mithridate, autre composi-

tion fameuse par le nom du prince qui, dit-on, ne redoutoit aucun effet du poison avec ce remède, & d'une foule d'autres préparations de cette espèce dont on nous a conservé les formules. Comment des esclaves pour obéir aux ordres de maîtres barbares & superstitieux, & pour capter leur confiance en satisfaisant leur crédulité, auroient-ils pu produire des remèdes vraiment salutaires & sur-tout d'une vertu constante & énergique, lorsqu'ils ne cherchoient qu'à entasser des antidotes, & dans un tems où l'on n'avoit aucune connoissance exacte sur la nature des substances naturelles? Si cette derniere faute est bien pardonnable à des hommes pressés par la nécessité d'obéir aux desirs de leurs maîtres, comment a-t-on pu accueillir toutes ces compositions bizarres & monstrueuses, les insérer dans les livres de médecine, & les employer à la guérison des maladies, depuis l'époque où les découvertes de l'anatomie, de la physique, de la chimie, de l'histoire naturelle, ont tant influé sur la physique animale? N'est-il pas bien prouvé que la médecine pratique a trop été isolée de la marche des sçiences physiques, puisque c'est à cet éloignement qu'il faut attribuer son peu de progrès, & la continuité des préjugés qui l'assiègent sur les remèdes & sur tous les composés pharmaceutiques qui font le sujet de cet article? Le temps est venu où toutes les compositions barbaresques seront bannies de l'exercice de la médecine, comme elles le sont déjà d'un grand nombre de livres de matière médicale. Ce premier pas fait, il y a lieu de croire que les médecins renonceront aussi dans leurs formules nommées magistrales à multiplier les remèdes, à entasser les substances inertes avec les actives, à compliquer leurs recettes, & à fournir aux malades des composés bizarres dont ils ne connoissent pas la réaction, & les changemens qu'ils éprouvent.

(M. Fourcroy.)

COMPOSITIONS. (*Mat. méd. pharm.*)

Le mot *compositions* désigne en pharmacie ou des recettes de médicamens composés, ou ces médicamens composés eux-mêmes; on dit des électuaires, des syrops, des baumes, de confections &c., que ce sont des *compositions* plus ou moins recherchées, compliquées, &c. Ce mot a cependant vieilli en matière médicale; il est encore usité dans les arts pour désigner certaines préparations chimiques qui sont utiles à diverses fabrications, comme le nitrate de mercure pour les chapeliers, le muriate d'étain pour les teinturiers &c. Ce nom ainsi adopté annonce au moins un *composé* chimique; en pharmacie il est plus inexact, puisque entre les *composés* chimiques, il désigne aussi fréquemment les mélanges galéniques, dont on ne connoit pas la nature. (*Voyez* le mot Composés. (M. Fourcroy.)

COMTE DES ARCHIATRES, (*Hist. de la Médecine.*)

Cette dignité, à l'égard de la médecine, éxistoit sous Théodoric, roi des Goths. Ce prince régna depuis l'an 493, jusqu'à l'an 526, c'est-à-dire 33 ans.

Théodoric eut pour ministre d'état, Cassiodore, qui mourut, dit-on, vers 562, étant âgé de plus de 93 ans. En nous en tenant à ce nombre d'années, on voit que ce ministre naquit en 469. D'après cette époque, il avoit 57 ans à la mort de Théodoric. Mais il eut aussi beaucoup de crédit, 1°. sous Athalaric qui ne régna que 8 ans, (depuis 526 jusqu'en 534) & mourut à l'âge de 16 ans; 2°. sous Vitigès, dont le règne commença l'an 536 & finit en 540, & qui mourut prisonnier à Constantinople en 542 ou 543.

Comme on dit que Cassiodore se retira dans un monastère à l'âge de 70 ans, il faut que ce soit l'an 539, avant la prise de Vitigès par Bélisaire, laquelle eut lieu en 540.

Quoi qu'il en soit, Cassiodore a composé un ouvrage que nous avons encore; il est sous ce titre: *Variarum libri xij.* Il le composa à la sollicitation d'un homme qui avoit occupé les places éminentes de la magistrature; mais il ne le nomme point. Cet ouvrage contient tous les préambules des diplômes, des ordonnances, des édits, des brevets d'offices, & de dignités, &c. expédiés au nom du prince dont il étoit le ministre.

Il fit ce recueil, comme il le dit lui-même, un peu tard, pour s'en servir au besoin, c'est-à-dire, lorsque pressé par les affaires, il n'auroit pas le loisir de faire un préambule neuf.

Il paroît par cette déclaration que Cassiodore étoit encore en place, & que ce recueil fut fait probablement sous Athalaric ou sous Vitigès; mais plutôt sous le premier.

C'est dans le sixième livre qu'on trouve le préambule d'un brevet expédié pour un *comte des archiatres.*

Je n'ai pas actuellement le loisir de rechercher en quel tems a commencé le titre de *comte*; ce qui est certain, c'est que le mot *comes*, ou *comites* n'étoit pas un titre sous Marc-Aurèle. On voit seulement qu'alors, quand les Césars voyageoient, on leur donnoit, pour les accompagner, les romains les plus distingués; *principis comites.* Insensiblement ce terme eut une autre acception, & servit aussi à exprimer une place distinguée & ayant jurisdiction sous les ordres de l'empereur. L'oncle maternel de l'empereur Julien, étoit *comte* d'Orient, après avoir été préfet d'Egypte. Il étoit revêtu de la première qualité l'an 362. Mais avec le tems, comme tout prend une autre

forme, on multiplia les dignités; & il y eût, sous les empereurs grecs, des *comtes* de toute espèce.

La medecine eut aussi le sien; mais on ne voit pas précisément en quel tems fut établi ce chef de la medecine, qui, dans le préambule du brevet, est appelé *præsul* par Cassiodore. *Habeant itaque* præsulem *quibus nostram committimus sospitatem.* Variar. lib. vj.

Ce *Comte des Archiatres* avoit inspection sur la médecine & sur les archiatres, qui étoient les médecins stipendiés des villes; mais il semble que ce *Comte des Archiatres* étoit en même-temps le premier des médecins du prince, au moins chez les Goths.

C'est d'après cela que des auteurs médecins dans des épitres dédicatoires aux premiers médecins des rois, leur ont donné, mais assez ridiculement, le titre de *Comes Archiatrorum*, puisque ces premiers médecins n'ont aucune autorité sur la médecine, ni sur leurs confrères. (M. GOULIN.)

CONCASSER. (*Mat. méd.*)

Concasser une substance quelconque, c'est la réduire en une poudre grossière par l'action du mortier & du pilon. Il faut autant que cela est possible que les petites masses d'un corps concassé soient d'un volume à-peu-près semblable les unes aux autres. On concasse ainsi, en général, les bois, les racines, les écorces, les semences, pour les soumettre ensuite à l'action de l'eau & de la plupart des autres dissolvans. (M. FOURCROY.)

CONCENTRATION. (*Mat. méd.*)

La *concentration* est l'opération par laquelle on rapproche sous un petit volume ou l'on condense une liqueur acide ou alcaline, de sorte qu'elle est plus forte & plus énergique après cette opération qu'elle n'étoit auparavant. On fait cette opération soit par la chaleur & en évaporant les liquides pour en séparer une partie de l'eau qui est souvent plus volatile que les acides ou ces alcalis, auxquels elle est unie, soit en exposant les liquides à un froid plus ou moins violent, pour en séparer l'eau excédente par la congélation. Le premier de ces moyens est employé avec succès pour concentrer l'acide sulfurique, qui devient beaucoup plus fort & beaucoup plus pesant qu'il n'étoit avant cette opération, pour concentrer aussi l'acide nitrique & les lessives de potasse ou de soude. Le second est mis en usage pour rendre plus sapide & plus énergique, l'acide acéteux; on le pratique aussi dans plusieurs pays du Nord, pour rendre plus concentrée l'eau de la mer, & pour en tirer ensuite, bien plus promptement, le muriate de soude & les autres sels qu'elle contient. On fait quelque chose de semblable en divisant les dissolutions salines en molécules tenues par l'aspersion, & en les exposant, sous cette forme, à une évaporation rapide par une grande masse d'air qui les frappe, dans les bâtimens de graduation. (*Voyez* les mots ACIDES SULFURIQUE, NITRIQUE, ACETEUX, VINAIGRE, MURIATE DE SOUDE, EAU DE MER, POTASSE, SOUDE.) (M. FOURCROY.)

CONCEPTION. (*Médecine légale.*)

La *conception* est le commencement de la grossesse. La manière dont s'opère ce prodige, & la part plus ou moins grande que l'un ou l'autre des deux sexes peut y avoir, sont encore un mystere pour les physiciens, & n'entrent point dans notre plan.

Y a-t-il des signes qui annoncent que la *conception* a eu lieu? Amman, Zacchias, & beaucoup d'autres auteurs de médecine légale, en ont rassemblé un grand nombre. Mais ils s'accordent tous pour les regarder comme insuffisans, lorsqu'ils sont isolés; & ce n'est qu'en en réunissant plusieurs, & en les fortifiant les uns par les autres, qu'ils croient pouvoir les faire servir de base assurée à une opinion. Voici les principaux de ces signes ou caracteres. 1°. Dans l'acte qui produit la *conception*, à l'instant même de la copulation, le membre viril se trouve comme embrassé fortement & serré dans le conduit où il s'est engagé, l'homme & la femme sont attirés l'un vers l'autre par un sentiment de desir & de plaisir qui semble se répandre jusques dans la substance intime de l'uterus, & qui est pour certaines femmes un gage assuré qu'elles sont devenues mères. C'est à cette occasion que les médecins ont agité la question, si la femme peut concevoir sans avoir éprouvé de plaisir: & cette autre si fameuse dans la fable, qui divisa Jupiter & Junon, & fut décidée par Tirésias; est-ce l'homme qui a le plus de plaisir? ou bien est-ce la femme?

2°. La semence séjourne pendant plusieurs jours dans l'utérus, qui, dans l'instant du coït, sembloit l'aspirer avec force, & le vagin, ainsi que le membre viril, restent secs après le coït. Ces signes sont trompeurs, puisque bien des femmes conçoivent sans qu'ils aient lieu, c'est-à-dire, quoiqu'elles ne retiennent pas la semence longtems, ou même sans qu'elle ait pénétré profondément. En effet, bien des physiciens croient qu'il n'est pas nécessaire pour la *conception* que la semence soit lancée jusques dans la matrice; ils pensent que ses parties vraiment prolifiques consistent dans une sorte d'*aura seminalis*, dont sa portion grossière n'est aucunement le véhicule nécessaire. Quelques-uns ont même soutenu que l'approche intime des deux sexes n'étoit point d'une nécessité absolue & indispensable.

3°. On a encore placé au nombre des signes une espèce de frissonnement insolite; une douleur légere entre le nombril & les parties génitales, ou vers les lombes; un sentiment de colique, de la répugnance pour une nouvelle approche; de la tristesse; un engourdissement général; la perte de l'appétit, des nausées, du vomissement; l'évacuation menstruelle dérangée, ou bien augmentée jusqu'à ressembler à une hémorrhagie, ou précédée & suivie de fleurs blanches; l'excrétion des urines se faisant avec difficulté & irrégularité.

4°. D'autres signes tout aussi incertains sont: des douleurs de tête, des vertiges avec obscurcissement de la vue, le renfoncement des pupilles, les veines gorgées de sang, les yeux jaunes & creux, les joues livides &c.

5°. L'orifice de la matière est presqu'entièrement fermé, selon Hippocrate; *quæ in utero gerant, harum os uteri connivet*: selon Galien & d'autres il l'est complettement.

6°. Les femmes éprouvent, après le coït, un sentiment désagréable de tension dans l'abdomen, qui leur étoit inconnu auparavant. Il ne faut rien conclure de cette affection, puisqu'elle a lieu chez quelques-unes, même sans avoir été précédée du coït, par la seule humectation spontanée des parties génitales.

7°. Les fonctions vitales, naturelles, animales, morales, sont plus ou moins altérées. Ainsi on observe des mouvemens irréguliers dans le cours des humeurs, le ventre se resserre extraordinairement, des fleurs blanches paroissent, le sommeil est troublé, le besoin s'en fait sentir à des momens où il n'a pas coutume d'avoir lieu, les femmes ont des convulsions &c.

8°. Enfin mettra-t-on au nombre des signes de la *conception* l'expérience proposés par Hippocrate, aphor. 41, sect. V.: *Si velis nosse an mulier conceperit, dormituræ aquam mulsam potui dato: & si ventris tormina patiatur, concepit; sin minus, non concepit.* Zacchias n'y ajoute aucune foi, & il la regarde même comme dangereuse. D'après Hippocrate lui-même, ce qui, comme l'hydromel vineux, excite les urines, peut aussi exciter l'évacuation menstruelle; & l'évacuation menstruelle à son tour ne peut-elle pas produire l'avortement? Les coliques ont le même effet, lorsqu'elles sont excessives. L'épreuve par les fumigations peut devenir également nuisible. Le père de la médecine la propose dans la même section de ses aphorismes: *Si mulier non concipiat, & scire placet an sit conceptura, vestibus undique obvolutàm subter suffito: ac si odor corpus pervadere videatur ad nares & os usque, non suâ culpâ sterilem esse scito.* Nous ne voyons pas d'ailleurs quel rapport il peut y avoir entre la *conception* existante & le résultat de cette épreuve quel qu'il soit.

D'anciens médecins ont été jusqu'à croire à la possibilité de découvrir si la femme portoit un enfant mâle, ou d'un autre sexe. On regarde aujourd'hui & leur théorie & leurs expériences comme des inepties, & des futilités, indignes de la saine physique.

Au reste la question de l'existence de la *conception* n'a de valeur en médecine légale qu'autant qu'elle est liée à celle de la grossesse. Les signes de l'existence de celle-ci sont moins obscurs. Quelquefois, cependant, ils ne fournissent pas eux-mêmes une lumière qui puisse conduire sûrement à établir un jugement. (*Voyez* GROSSESSE, signes de la). (*Med. lég.*)

(M. MAHON.)

CONCOMBRE sauvage. (*Mat. méd.*)

Le *concombre* sauvage est une plante cucurbitacée, dont le genre, nommé *momordica* par Linné, & placé dans la monoëcie syngénésie, a pour caractères distinctifs, un calice & une corolle à cinq divisions, trois étamines dont les anthéres sont réunies dans les fleurs mâles, dans les fleurs femelles un calice & une corolle analogues, un style à trois divisions, & dans le fruit une pomme, qui s'ouvre élastiquement, & qui lance au loin ses semences lorsqu'elle est mûre. L'espèce de ce genre, qu'on désigne particulièrement par le nom de *concombre* sauvage, *cucumis asininus, cucumis sylvestris officin.*, est désignée dans Linnéus par la phrase suivante, *momordica elaterium, pomis hispidis, cirrhis nullis.* Cette plante part d'une racine longue d'un pouce, épaisse de deux ou trois pouces, fibreuse, blanche & charnue, d'une saveur amère & nauséeuse; ses tiges sont rudes & rampantes comme celles de toutes les cucurbitacées; ses feuilles arrondies & pointues; ses fleurs axillaires sont jaunes avec des veines verdâtres; ses fruits d'un pouce & demi, ou de deux pouces de longueur, & cylindiques, sont hérissés de bosses & de pointes; ils sont partagés en trois loges par des cloisons minces; ses semences sont placées dans une pulpe molasse, très-succulente & très-amère; dans la maturité le moindre corps qui touche ces fruits, le plus léger frottement, les fait briser & s'ouvrir avec élasticité suivant la longueur des panneaux qui en forment la charpente extérieure & qui se roulent en dedans; ce mouvement rapide lance les semences à plusieurs pieds. Le *concombre* sauvage croît dans les provinces méridionales de la France & dans les pays chauds de l'Europe, en Italie, en Sicile, &c.

La saveur de toutes les parties de cette plante est âcre & amère; on la range même parmi les

poisons âcres, & c'est ainsi que Crantz l'a disposée dans sa matière médicale. Sa racine & son suc épaissi ont cependant été employés en médecine. Les anciens avoient observé que la racine étoit émétique & violemment purgative, sur-tout dans les hydropisies ; à petite dose elle étoit, suivant eux, fondante, résolutive, & très-propre à détruire les obstructions. Avicenne faisoit prendre quinze grains de cette racine ; Fallope en a conseillé vingt-quatre grains & jusqu'à un gros. Mesué la méloit avec le bdellium & la gomme adragante, pour préserver de l'inflammation & des coliques qu'elle excite. Dioscoride la recommandoit à l'extérieur comme discussive & résolutive ; pour dissiper l'ædême, les douleurs de goutte, les douleurs de sciatique, les éruptions chroniques ; on la faisoit cuire dans l'eau ou dans le vinaigre pour l'employer à cet usage, on l'employoit aussi mêlée avec de la farine séchée pour résoudre les tumeurs.

On a préparé chez les anciens deux sucs épaissis, ou deux substances séches avec le *concombre* sauvage ; ces substances étoient nommées *elaterium* ; l'une étoit blanche, l'autre d'une couleur foncée & presque noire. La blanche semble être une espèce de fécule, sur-tout d'après le procédé qu'on trouve dans Dioscoride & qui ressemble à celui que l'on suit encore pour préparer les fécules ; après avoir rapé les fruits, exprimé le suc qu'ils contiennent, & lavé la pulpe qu'ils forment par cette opération, il prescrit de réjetter le suc & l'eau du lavage, puis de prendre seulement pour l'usage la matière déposée par le suc, ou celle qui reste sur le tamis après qu'elle a été bien lavée. Il donne les caractères suivans pour reconnoître ce médicament pur & bien préparé : qu'il soit blanc, léger, très-amer, & facilement combustible à la flamme d'une bougie. Schulze, qui a répété ce procédé, n'a tiré de vingt *concombres* sauvages, cueillis après des pluies, que deux grains d'un *elaterium* verd & humide ; de cinquante de ces fruits après une saison plus sêche, il en a obtenu quatre grains d'un blanc verdâtre, qui se réduisoit facilement en poudre après avoir été séché. C'est de cette fécule âcre & purgative que Sydenham, la pharmacopée d'Edimbourg & celle de Suède ont parlé, & il paroît que c'étoit le vrai *elaterium* des anciens. Bergius décrit cette espèce d'*elaterium* blanc de la manière suivante : il est, dit-il, comme une masse terreuse, en morceaux petits, de deux lignes d'épaisseur, grises, légères, fragiles. Il n'a point d'odeur ; sa saveur est peu amère & âcre ; quand on le mâche il se fond dans la bouche & pique fortement la langue & la gorge. L'eau & l'alcool ne le dissolvent qu'en partie, il s'y divise en une espèce de poussière, qui occupe le fond du liquide, qu'il teint en jaune & auquel il donne de l'âcreté ; approché de la flamme d'une bougie, il s'allume subitement, il ne se fond pas, il n'en découle rien, mais il brule à sec avec une flamme vive & claire ; on le prépare en recueillant la fécule, déposée par le suc de *concombre* sauvage, & en le faisant sécher au soleil.

Il paroît que peu-à-peu on a changé ce procédé ; on attribue la préparation la plus commune, celle d'épaissir le suc entier par une douce évaporation, aux arabes, quoique, suivant la remarque de Bergius, on n'en trouve aucune trace ni dans Avicenne, ni dans Mesué. Ce dernier procédé varie encore chez les différens peuples Le codex de Paris prescrit de broyer les fruits de *concombre* sauvage dans un mortier en y versant un peu d'eau bouillante, & d'épaissir le suc exprimé. La pharmacopée de Wirtemberg recommande de broyer une partie des semences avec la pulpe du fruit, de faire passer à travers un tamis & d'évaporer le suc à un feu doux. Celle de Dannemarck donne un procédé fort analogue, quelques autres ordonnent de prendre le suc de toute la plante. L'élaterium, obtenu du suc du fruit évaporé, est en général noir, sans odeur, d'une saveur âcre, un peu salée, plus foible que celle de la fécule ; lorsqu'on le mâche, il est épais, visqueux, il adhère aux dents & ne se ramollit qu'avec peine ; il rend la salive brune, il finit par enflammer la gorge ; il est bien dissoluble dans l'eau & dans l'alcool, sur-tout lorsqu'on aide cette action par la chaleur ; la dissolution est rouge, il ne s'enflamme pas à la flamme d'une bougie, mais il se brûle en noircissant & pétille en fusant légèrement comme le nitre ; l'*elaterium* blanc paroît donc être résineux, & le noir plus gommeux & salin.

Quoique la première de ces préparations soit sensiblement plus aisée que la seconde, l'une & l'autre doivent être rangées parmi les drastiques violens, les hydragogues, les émétiques ; l'énergie de l'élaterium est telle, qu'il peut produire l'avortement ; il est aussi fortement sternutatoire. Les anciens nommoient *elateria* tous les purgatifs violens, d'après la force qu'ils avoient reconnue à celui-ci. Pendant son action, les pulsations du cœur & des artères sont fort augmentées, & les malades ressentent l'impétuosité du sang jusqu'à l'extrémité des doigts. C'est encore aux anciens qu'il faut rapporter l'usage de ce suc épaissi dans les hydropisies ; Lister, Sydenham, Bontius, Heurnius, Schulze, Everhard en font beaucoup de cas dans ces maladies. Ce n'est que depuis la moitié de ce siècle que la confiance qu'on avoit dans ce remède est diminuée ; on a cru reconnoître qu'il n'étoit propre qu'à ajouter un stimulus aux autres hydragogues ; qu'il n'évacuoit pas mieux les eaux que les autres médicamens purgatifs ; qu'il affoiblissoit les malades ; qu'il produisoit des

douleurs vives & des coliques dangereuses; qu'il occasionnoit aussi des vomissemens plus ou moins violens. Il étoit donc depuis cette époque, presque rapporté à la classe des poisons. Cependant plusieurs médecins allemans ont commencé à s'en servir de nouveau. Van-Swieten en loue l'action dans plusieurs maladies désespérées; Bergius en conseille aussi l'usage, en remarquant qu'il a été fort employé par les anciens, ensuite abandonné, puis, dit-il, actuellement renouvellé en médecine. On ne s'en sert point du tout en France; lorsqu'on veut l'administrer, il faut bien prendre garde à la dose qu'on en prescrit. Quelques médecins en redoutent tellement les effets, qu'ils n'en conseillent qu'un quart de grain à-la-fois. Dioscoride en proposoit cinq à six grains; Fernel alloit jusqu'à vingt grains; Sydenham pense que deux grains suffisent à la plupart des malades; Schulze en donnoit aux enfans depuis cinq jusqu'à huit grains; Boerhaawe n'en prescrivoit pas plus de quatre. Mais on voit bien que toutes ces variations dans les doses, tiennent plus à la nature variée de ce remède, qu'à l'état différent des malades, quoique ces deux circonstances doivent être calculées dans l'administration de toute substance médicamenteuse. L'élaterium entre seulement en France, dans quelques préparations purgatives composées.

Boulduc assure qu'une pomme de *concombre* sauvage desséchée & réduite en poudre, est un très-bon hydragogue; mais il mérite sans doute les mêmes reproches que sa fécule ou son suc épaissi. Ajoutons encore à tout ce que nous avons dit, que toutes les préparations de *concombre* sauvage sont âcres & irritantes, qu'elles doivent être prescrites avec beaucoup de modération & de prudence; qu'on ne doit pas croire les avoir adoucies par des substances dont on ne connoit point l'action sur celle de ce fruit, & qu'on fait seulement que les mucilages fades ou les gommes en rendent l'énergie un peu moins forte qu'elle ne l'est naturellement. (M. FOURCROY.)

CONCOMITANT, *concomitans*, qui accompagne.

On dit *symptôme concomitant*, pour signifier un symptôme qui est joint à un autre, & qui lui donne plus de valeur, parce qu'ils dénotent tous deux la même cause. Ce terme ne s'applique donc pas à un symptôme qui seroit l'effet d'une cause différente de celle d'un autre symptôme.

(M. MAHON.)

CONCRET, (*Mat. méd.*)

Ce mot exprime l'état solide que sont susceptibles de prendre & que présentent souvent un grand nombre de matières ordinairement liquides, ou dont la liquidité est l'état le plus ordinaire. Ainsi l'on disoit un acide *concret*, l'alcali volatil *concret*, une huile *concrète*, &c. En appliquant cette expression à la matière médicale, il faut observer que l'état *concret* des corps s'oppose souvent à l'énergie de leur action sur l'économie animale, à moins qu'ils ne soient en même tems d'une saveur très-forte & très-piquante. Il faut encore savoir que plusieurs matières *concrètes* perdent cette forme dans l'intérieur du corps par la chaleur qui y éxiste. (*Voyez* le mot ACTION des médicamens.)

(M. FOURCROY.)

CONDENSATION & CONDENSER, (*Pathologie.*)

L'acception de ce terme est la même en médecine que dans les autres branches de la physique. Il se prend pour le rapprochement des parties d'un corps les unes des autres. Cependant la *condensation* du sang & des autres humeurs se fait moins par l'expulsion d'entre leurs molécules d'une substance étrangère intermédiaire, que par la privation d'un principe qui étoit uni à ces molécules, pour concourir à l'usage auquel elles sont destinées dans l'économie animale, & le faciliter.

(M. MAHON.)

CONDITS, (*Mat. méd.*)

On nomme *condits*, *condita*, des préparations faites avec le sucre & destinées à conserver la saveur & l'odeur des fruits ou des matières végétales quelconques, sans altération. Les racines, les tiges tendres, les bourgeons, les fruits & les semences sont les parties végétales qui faisoient la base des *condits*. Il est aisé de voir qu'on a d'abord eu en vue de préparer & de conserver d'une année à l'autre, pour les malades, des médicamens agréables. On distinguoit deux genres de *condits*; les liquides & les solides. Les premiers étoient composés de fruits mous & tendres cuits dans des sirops; les seconds étoient formés de racines, de tiges, de fruits, & de semences, d'écorces de fruit, &c. qu'on cuisoit dans du sucre plus épais, ou qu'on enveloppoit de sucre cuit jusqu'au point qu'il se prenne en masse solide par le réfroidissement. Les préparations qui sont de véritables confitures liquides ou sèches, sont très-rarement employées en médecine aujourd'hui; on les destine beaucoup plus au service de nos tables; elles constituent l'art du confiseur: on pourroit quelquefois les faire servir à la conservation de substances très-utiles qu'on ne se procureroit que très-difficilement dans l'hiver, & qui seroient très-altérables: mais ce cas même est très-rare.

(M. FOURCROY.)

CONDORI, (*Mat. méd.*)

On connoît dans l'Inde trois sortes d'arbres de ce

ce nom, qui font très-précieux aux habitans de cette contrée, parce qu'ils se servent de leurs graines comme de poids pour péser l'argent. La troisième espèce fournit, en outre, un bois très-dur que les Indiens emploient à divers usages dans les arts. Ses feuilles pliées fournissent une boisson qui appaise les douleurs des lombes. C'est l'*Adenanthera 1 pavonina foliis utrinque glabris* de Linnæus. (*Anc. Encycl.*) (M. MAHON.)

CONDRILLE, (*Mat. méd.*)

Chondrilla, L.

Cette plante croît dans les champs & sur les bords des chemins; elle a une racine longue, pleine d'un suc laiteux, fort gluant, des feuilles semblables à celles de la chicorée sauvage, une tige haute de quatre pieds, des fleurs à demi-fleurons, jaunes & découpées, que remplacent des graines oblongues, à aigrettes simples portées par un filet, & de couleur cendrée. Le calice est cylindrique, strié, & garni d'une espèce de calice extérieur. Cette plante est humectante, adoucissante, apéritive. (*V.* de B.)
(M. MAHON)

CONDUCTEUR. (*Electric.*)

Le conducteur est proprement tout ce qui sert de véhicule au fluide électrique. On applique spécialement ce nom à la pièce cylindrique de cuivre qui soutient immédiatement, & qui reçoit le fluide du plateau; cette pièce proportionnée à la grandeur du plateau, est un cylindre de cuivre creux, terminé à un bout par une boule surmontée d'un anneau, & de l'autre par deux branches courbés; elles sont entourées à leur extrémité d'une cuvette ou godet, qu'on nomme *coque*, & il y a à l'intérieur de chaque coque deux ou trois pointes parallèles à la direction du *conducteur*; elles servent à soutenir ce fluide.
(M. MAUDUYT.)

CONDYLOME VÉNÉRIEN.

C'est une excroissance membraneuse ou charnue, qui vient quelquefois à la marge de l'anus, au périnée, à la partie interne & supérieure des cuisses & aux parties naturelles de l'un & l'autre sexe. Le condylome végéte ou se durcit par succession de temps. C'est un des symptômes consécutifs assez ordinaires de la vérole; il s'ulcère quelquefois quand il est négligé, ou mal traité. On emploie les frictions mercurielles sur le *condylome* & les parties qui l'avoisinent, pour le résoudre, mais il faut qu'il soit récent pour céder à ce moyen; on le consume avec plus de succès avec les escarrotiques. Mais le meilleur de tous pour se débarrasser de ces excroissances, toujours difficiles à détruire, c'est de les faire tomber par le moyen de la ligature, si elles ont un pédicule qui puisse les recevoir, ou de les extirper avec l'instrument. On emploie alors la pierre infernale pour en prévenir la régénération; mais tandis qu'on cherche à se délivrer de cette excroissance incommode, il faut s'occuper de la guerison de la vérole qui l'a produite, sans quoi on n'obtiendroit qu'une cure palliative. (*Voyez* VÉROLE, TRAITEMENT.) (M. DE HORNE.)

CONFECTIONS. (*Mat. méd.*)

Les *confections* sont des préparations pharmaceutiques ordinairement très-composées, très-vantées par les galenistes, très-décriées par les chimistes modernes, & qui renferment en elles les substances les plus recherchées, d'un plus haut prix, & même tout le luxe, toute la richesse de la matière médicale; non-seulement on y faisoit entrer les remèdes les plus estimés, les plus rares, ce qui les a fait appeller électuaires; mais on y ajoutoit les perles, les pièrres précieuses, l'argent & l'or. Les prétentions des anciens médecins, en composant ces médicamens, ayant été de guérir un grand nombre de maux & sur-tout de s'opposer à l'effet délétère de toutes les substances âcres & véneneuses, ils y ont accumulé & véritablement entassé tous les médicamens auxquels on attribuoit les vertus les plus grandes dans presque tous les genres. Aussi n'est-il pas rare de voir dans les auteurs de formules, de ces compositions qui contiennent plus de 60 substances différentes. On avoit aussi l'intention de faire des composés qui pussent se conserver long-temps sans altération, & qui retinssent en même-temps leurs propriétés. On vouloit encore que ces préparations fussent si bonnes qu'elles ne pussent jamais nuire, & que les ignorans comme les plus savans pussent les employer sans aucun danger pour les malades, de quelques maladies qu'ils fussent attaqués; & il faut en effet convenir, en considérant le nombre de drogues de toute nature qui faisoient la base de ces remèdes, que l'on a pris soin en les composant d'y faire entrer des médicamens appropriés à presque tous les cas possibles. On y trouve en effet des purgatifs, des émétiques, des diaphorétiques, des diurétiques, des béchiques, des stimulans, des adoucissans, des astringens, des calmans, &c. Mais on n'avoit fait aucune réflexion sur les unions que contractent ensemble la plupart de ces substances, sur les altérations de nature & de propriétés qu'elles doivent éprouver par leur mélange, sur les vertus opposées des drogues qui les composent. Au lieu de les rendre inaltérables, on leur donne par le mélange des poudres de toute nature du miel & du vin, qui les constituent, plus d'altérabilité encore que n'en auroit chacune des substances qui entrent dans leur composition. Rien

n'étant plus multiplié que les *confections* qu'on a proposées à différentes époques de l'art de guérir, il a été nécessaire de donner des noms à chaque classe de ces préparations ; les unes, regardées comme des alexipharmaques précieux, ont été nommées *antidotes* ; leur nombre étoit autrefois si considérable que les livres particuliers destinés à en décrire les procédés, portoient le nom *d'antidotaires* ; (*Voyez* ces mots.) D'autres extrêmement amères, insupportables sans l'aide d'une divinité tutélaire & protectrice, étoient désignées par le nom de *hieres*, ou sacrés. Dans plusieurs on faisoit entrer plus ou moins d'opium qui faisoit la base & la source de leurs vertus ; on les appelloit des *opiates* ; nous avons dit que le plus grand nombre formé de remèdes chers & choisis étoient nommés à cause de cela des électuaires ; on trouve encore des traces de cette nomenclature ancienne dans les recueils de formules & de remèdes composés.

Presque tous les modernes se sont élevés contre ces préparations composées, & les ont regardées comme des chaos informes, sans ordre, sans méthode & sans vertus constantes ; M. Baumé les a bien jugées dans sa pharmacie.

« Ces compositions, dit-il, ont été inventées ; » 1° pour corriger l'action trop violente de certaines drogues simples, 2° pour augmenter la » vertu de plusieurs autres ; 3° pour unir, par » le mélange, par la fermentation que ces médicamens éprouvent, après qu'ils sont faits, la » vertu des drogues, afin qu'il n'en résulte, pour » ainsi dire, qu'une seule ; 4° pour qu'on puisse » garder les médicamens plus long-tems, avec » toutes leurs propriétés ; 5° pour les mettre en » état d'être pris plus facilement, & pour y avoir » recours dans le besoin, sans que le malade soit » obligé d'attendre la longueur de la préparation » d'autres médicamens.

Mais il s'en faut de beaucoup que toutes ces intentions soient remplies puisque la plupart sont sujets à se gâter quelque temps après qu'il sont faits. Il vaudroit infiniment mieux supprimer presque tous les électuaires ou toutes les *confections* de la pharmacie, & ne conserver que leurs poudres qu'on délaieroit avec une suffisante quantité de syrop approprié, pour former chaque fois qu'on en auroit besoin, la quantité d'électuaire qu'on voudroit : au moins est-il certain qu'on seroit plus sûr de leurs effets.

Le nombre des *confections* est aujourd'hui beaucoup diminué ; il n'y a plus que deux espèces d'électuaires qui portent ce nom ; l'une est la *confection* alkermès, l'autre, la *confection* d'hyacinthe. (M. Fourcroy.)

CONFECTION ALKERMÈS. (*Mat. méd.*)

La *confection alkermès* tire son nom du kermès qui y entre & auquel on attribuoit autrefois grandes propriétés, quoiqu'il en ait au fait très peu. On la prépare de la manière suivante.

♃ *Kermès animal.*	℥ j.
Bois de santal citrin.	℥ j. ſ.
Roses de Provins.	ʒ vj.
Cassia lignea.	ʒ iij.
Perles. *Corail rouge.* } a a.	℥ j.
Bois d'aloës.	℥ ſ.
— de Rhodes.	ʒ j. ſ.
Canelle.	℥ iij.
Cochenille.	ʒ ij.

Toutes ces substances ayant été réduites en poudre séparément, faites-en une seule poudre composée en les mêlant bien. Ensuite :

♃ *Syrop de kermès.*	liv. j.
Poudre ci-dessus.	℥ iv.
Alun de roche.	℈ j.
Feuilles d'argent.	gr. xij.

Après avoir réduit l'alun en poudre dans un mortier de verre, on verse par-dessus le syrop de kermès chaud, afin de le rendre fluide ; on ajoute la poudre en remuant avec un pilon de bois, afin de bien mêler le tout ; lorsque cela est fait, on ajoute les feuilles d'argent, on les mêle sans trop les briser afin qu'elles y brillent de l'éclat qu'on desire de donner à cet électuaire. M. Baumé en prescrivant quatre onces de la poudre composée pour la dose de syrop qu'il indique, remarque que cette quantité est nécessaire pour empêcher que la *confection alkermès* soit trop liquide & syrupeuse, comme elle l'est lorsqu'on n'en met qu'une once suivant la formule décrite dans plusieurs ouvrages.

Cette composition est cordiale, tonique & un peu astringente ; elle donne du ressort à l'estomach ; elle fortifie & accélère la digestion ; elle excite l'orgasme des parties génitales ; elle calme les palpitations ; elle prévient l'avortement, elle s'oppose à la contagion : tel est l'ensemble de propriétés qu'on a attribuées à la *confection alkermès* ; elle n'est plus aujourd'hui que très-peu employée, elle doit réellement resserrer & fortifier un peu les fibres de l'estomach.

(M. Fourcroy.)

CONFECTION D'HYACINTHE. (*Mat. méd.*)

C'est encore une composition très-compliquée & dans laquelle on faisoit entrer beaucoup de substances rares & précieuses, comme des topazes,

des rubis, des émeraudes, des grenats & des hyacintes; c'est cette dernière pierre précieuse qui lui a fait donner son nom; on en supprime aujourd'hui les substances qui sont entièrement inertes & même dangereuses. La faculté de Paris a conservé les hyacintes dans sa formule, sans doute parce que cette *confection* en tire son nom; mais comme ces pierres gemmes ne peuvent rien lui communiquer, il faut entièrement les supprimer comme l'a fait M. Baumé, dans la formule que donne ce pharmacien.

℞ *Terre sigillée.* / *Pierre d'écrevisse.*	a a.	℥ iij.
Canelle.		℥ j.
Feuilles de dictame de Crête. / *Santal citrin.* / *Myrrhe.*	a a.	ʒ iij.

Après avoir pulvérisé toutes ces substances séparément, on mêle exactement toutes les poudres pour n'en faire qu'une. Ensuite.

℞ *Safran en poudre.*	℥ ſ.
Syrop de limons.	liv. j.
Camphre.	gran. viij.
Miel de Narbonne.	℥ xij.
Huile volatile de citron.	gutt. vi.

On délaie le safran dans le syrop en agitant avec un pilon de bois dans un mortier de verre; on laisse macérer ce mélange pendant trois ou quatre heures, on ajoute le miel liquéfié & écumé; on broie d'un autre côté le camphre avec quelques gouttes d'alcool, on le mêle peu-à-peu avec la poudre précédemment décrite, on ajoute l'huile de citron, on mêle cette poudre avec le miel & le syrop, on broie & on mêle parfaitement ces substances; enfin, on ajoute un demi-gros de feuilles d'argent: comme cette espèce d'électuaire est d'un jaune brillant, l'argent paroît doré; cette belle couleur jaune s'altère peu-à-peu, & se change en un brun noir; mais cette altération qui est dûe au safran n'est pas un mal pour les propriétés médicinales de cette préparation. Ceux qui ont proposé de remplacer le safran par la pierre hématite ont commis une grande erreur, car ils changent ainsi les propriétés de la *confection* en substituant à une substance anodyne & antispasmodique, un tonique violent & un véritable astringent. Ce remplacement est fait dans quelques endroits où l'on sophistique des drogues, pour colorer la *confection d'hyacinthe*; on reconnoît facilement la fraude avec de la noix de galle.

On avoit autrefois fait entrer la soie dans cette préparation; mais on l'a supprimée dans le codex de la faculté de Paris, parce qu'elle ne communique rien à la composition. On pourroit encore perfectionner & simplifier cette préparation en supprimant la terre sigillée & les pierres d'écrevisses qui ne donnent point de vertus à la composition.

En se rappellant les pierres précieuses qu'on faisoit entrer autrefois dans cette préparation, on reconnoît l'époque où les préjugés les plus absurdes & l'ignorance la plus grossière dictoient des loix en médecine. On ne conçoit pas comment on a pu conserver de pareilles traces de barbarie, ou plutôt comment on a trouvé ces recettes assez bonnes & assez précieuses pour les corriger & leur laisser la confiance qu'on a encore dans leurs vertus.

On dit que la *confection d'hyacinthe* fortifie le cœur & l'estomach, qu'elle est sudorifique, alexipharmaque, tonique, légérement astringente; c'est sans doute à cause des pierres d'écrevisses qu'elle contient qu'on la regarde comme absorbante ou antacide. C'est aussi à la terre sigillée qu'on attribue sa propriété astringente. On la prescrit dans les douleurs & les foiblesses d'estomach, dans les dévoiemens, dans la petite vérole, lorsque l'éruption ne va pas bien, & pour pousser l'humeur à la peau; on la donne depuis la dose de 18 à 24 grains, jusqu'à celle d'un gros & même au-delà. On doit être prévenu que ce remède comme les autres *confections* & les électuaires, est fort échauffant, & qu'on ne doit point en faire continuer l'usage trop long-temps.

(M. Fourcroy.)

CONFORTATIFS. (*Mat. méd.*)

Conforter, c'est augmenter la force des sujets & détruire les mauvais effets produits par la foiblesse ou le peu d'énergie des organes. Les remèdes propres à remplir cette indication, sont nommés *confortatifs*, *confortantia*. Il y en a de deux classes en général; l'une comprend ceux qui rétablissent les forces épuisées par des travaux longs & violens, par le jeûne, & sur-tout par les jouissances de l'amour, en portant une nourriture douce, abondante & facile à digérer; on nomme ces remèdes restaurans, analeptiques; l'autre classe renferme les médicamens capables de ranimer l'action languissante des fibres, de leur donner un certain degré de tension ou de ton qui en facilite le mouvement, & qui relève leur force, sur-tout avec une promptitude remarquable; tels sont les toniques, les roborans ou corroborans. On voit donc que les *confortatifs* appartiennent à plusieurs classes de matières médicamenteuses; & que pour en prendre une bonne idée, il faut étudier les propriétés des restaurans, des analeptiques, des

roborans ou fortifians, des toniques & des cordiaux. (*Voyez* ces mots.)

(M. Fourcroy.)

CONFORTATION. (*Mat. méd.*)

Confortation, c'eſt l'action de conforter ou de redonner plus ou moins ſubitement les forces qui manquent aux malades. (*Voyez* Confortatifs.) (M. Fourcroy.)

CONGESTION, *congeſtio*, *συναθροισμός*.

On déſigne par *congeſtion* un amas d'humeurs qui ſe fait lentement, d'où réſultent des tumeurs de différente nature. Dans la fluxion, au contraire, le dépôt d'humeurs ſe forme en très-peu de tems; & le caractère de ce dépôt n'eſt pas le même que dans la *congeſtion*. Au reſte, je ne vois pas que ce mot *congeſtion* & celui de *collection* aient, parmi les médecins, une acception différente, comme il a plu à quelques-uns de la leur attribuer.

(M. Mahon.)

CONGIUS. (*Mat. méd.*)

Le *congius* que quelques auteurs françois ont nommé *conge*, eſt une meſure des anciens, qui, chez les romains, contenoit ſix ſextiers, ou neuf livres de vin. Il faut obſerver que la livre romaine n'étoit que douze onces; on nommoit auſſi cette meſure *chus*, ou *congiarius*. Les anglois qui ont conſervé une meſure analogue, lui ont donné une continence de huit livres. (M. Fourcroy.)

CONGLUTINANS. (*Mat. méd.*)

Les *conglutinans*, *conglutinantia*, ſont des remèdes viſqueux, épais & collans, propres à rapprocher les bords d'une plaie, à recouvrir la peau & à favoriſer la cicatrice; ce ſont les mêmes remédes que les agglutinans. (*Voyez* ce dernier mot.) (M. Fourcroy.)

CONGRÈS. (*Médecine légale.*)

Un homme, accuſé d'impuiſſance par ſa femme, offroit de prouver par-devant témoins la fauſſeté de cette accuſation: une femme, qui vouloit ſe défaire d'un mari ou véritablement *nul*, ou abhorré, le provoquoit impudemment à une lutte auſſi indécente, & auſſi contraire aux bonnes mœurs: telles ſont les ſcènes ſcandaleuſes dont nos pères ont vu ſi ſouvent les tribunaux de l'officialité ordonner gravement la repréſentation. Quelle certitude pouvoit-on tirer d'une ſemblable preuve? On mettoit les hommes au-deſſous des animaux mêmes, puiſqu'il falloit prouver ſa virilité en vertu d'une ſentence, tandis que ceux-ci n'obéiſſent qu'à l'inſtinct de la nature, & choiſiſſent le moment où le beſoin phyſique les preſſe. Il falloit que ceux qui ne ſuccomboient pas à une telle épreuve, fuſſent, j'oſe employer ce terme, plus que cyniques, puiſqu'ils avoient de plus à lutter contre cette répugnance & cette antipathie qui, dans de pareilles circonſtances, éloignent avec force l'époux de l'épouſe, & en font l'un pour l'autre un objet d'horreur. L'union des deux ſexes eſt fille de la liberté: que n'eſt-elle toujours auſſi celle de l'amour! Mais la contrainte, la haine & le mépris ne la produiſirent jamais.

Pluſieurs ont penſé que l'uſage du *congrès* ne s'introduiſit dans les officialités que vers le milieu du ſeizième ſiècle, & qu'il étoit inconnu auparavant dans le droit civil auſſi bien que dans le droit canonique. Venette, au contraire, croyoit que cette preuve du *congrès* étoit admiſe dans la juriſprudence romaine, puiſqu'il dit que l'empereur Juſtinien l'avoit abolie comme oppoſée à la pureté du chriſtianiſme. Mais on ne trouve aucun veſtige de ſon exiſtence, ni de ſon abolition, ſoit dans le code, ſoit dans le digeſte. Il paroît que ſon origine remonte au moins au treizième ſiècle. En effet, Guy de Chauliac, qui vivoit à cette époque, en parle comme d'une preuve d'impuiſſance reçue en juſtice dès ce tems-là: ſans doute que les juges avoient imaginé bien faire, en la ſubſtituant aux différentes épreuves par le fer & par le feu, & à celle du duel. Ils ne faiſoient que combattre l'incrédulité & la férocité aux dépens des mœurs & de l'honnêteté publique: ils avoient paſſé de la cruauté à l'infamie.

Le *congrès* n'avoit pas lieu alors avec autant d'appareil & de cérémonie que dans les derniers tems, lorſqu'il fut ſolemnellement proſcrit, c'eſt-à-dire, vers le milieu du dix-ſeptième ſiècle. Voici ce que nous en apprend Guy de Chauliac.

» Mais parce qu'auparavant que les magiſtrats » prononcent définitivement ſur un fait de cette » importance, ils députent des médecins pour bien » connoître & examiner les cauſes de cette im» puiſſance: cela m'oblige d'écrire ici la manière » de bien faire cette viſite & cet examen.

» Le médecin, étant autoriſé par le magiſtrat, » examinera exactement, & conſidèrera le tem» pérament & la conformation des parties deſ» tinées à la génération; après quoi il nommera » d'office & choiſira une matrone ſavante & expé» rimentée dans ces matières, & il ordonnera que » le mari & la femme couchent enſemble en ſa » préſence pendant pluſieurs jours. Elle les exhor» tera à ſe careſſer mutuellement, ſe baiſer, s'em» braſſer, ſe chatouiller: elle leur fera prendre » quelques remèdes propres à exciter l'appétit vé» nérien, qui ſeront ordonnés par les médecins; » elle leur oindra les parties génitales avec des » onguens convenables, devant un feu de ſarment.

» Après quoi, elle rapportera fidèlement au médecin ce qu'elle aura vu, & tout ce qui se sera passé entr'eux: de quoi étant bien informé, il en fera son rapport, en conscience, au magistrat. Mais qu'il prenne garde à ne se laisser pas tromper; car, en ces rencontres, on se sert de mille ruses, & l'on met toutes sortes de souplesses & d'adresses en pratique. Or, c'est un très-grand mal de procurer la séparation & la dissolution d'un lien que Dieu lui-même avoit serré, à moins qu'il n'y en ait des causes très-justes & très-importantes. »

Dans la suite, soit qu'on eût eu fréquemment de fortes raisons de suspecter l'incorruptibilité de la matrone jurée, soit pour d'autres raisons que l'historique du *congrès* ne nous apprend point, plusieurs témoins furent jugés nécessaires. Le *congrès*, ainsi devenu public en quelque sorte, constata plus que jamais l'infamie des sexes, la lasciveté & l'effronterie des femmes, l'oubli des bienséances de leur état de la part des juges ecclésiastiques, & dans les juges séculiers, jusqu'où peut aller l'extravagance de la raison, quand l'homme veut la faire servir à ses passions.

Pour faire voir clairement l'incertitude & l'inutilité du *congrès*, que l'on regardoit autrefois comme une preuve infaillible pour connoître la virilité de l'homme, on peut également, dit M. Desvaux, se servir de la raison & de l'expérience.

« Il n'y a personne, qui soit un peu versé dans l'étude de la physique, qui n'ait observé dans l'homme des actions purement naturelles, d'autres absolument volontaires, & quelques-unes qui dépendent en partie de la volonté ».

» Le *congrès* est une action de la dernière espèce: quelque penchant que la nature nous donne à faire cette action, elle ne peut être faite que notre volonté n'y donne son consentement; & elle ne se fait point parfaitement, tant qu'elle s'y oppose: mais aussi notre volonté a beau nous porter à l'accomplir, elle ne s'accomplit point, à moins que la nature ne nous fournisse les moyens de correspondre à ces impulsions ».

» Cependant, il y a plus de motifs qui empêchent la nature de concourir à cette action, qu'il n'y en a qui empêchent la volonté de nous y porter: car il n'y a que la crainte, bien ou mal fondée, qui empêche notre volonté d'y consentir ». Telle est celle qui naît du sentiment de ses devoirs envers Dieu, celle qu'inspirent les maux funestes qui sont les suites de la débauche, ou les désagrémens auxquels on s'expose du côté de la fortune ou de la réputation, quand on a abusé d'une fille qui réclame des dédommagemens, &c.

» Mais, au lieu que la crainte seule empêche la volonté de concourir avec la nature dans cette occasion, la nature est empêchée par toutes les fortes passions à concourir avec la volonté pour accomplir cette action en bien des rencontres. L'amour, qui nous y excite presque toujours, la rend quelquefois impossible: la crainte de n'être pas en état de s'acquitter de cette fonction dans le besoin, soit qu'elle soit l'effet d'une préoccupation mal fondée, ou de quelqu'autre disposition peu favorable, cette crainte, dis-je, telle qu'elle puisse être, empêche souvent plusieurs hommes de se trouver puissans quand ils voudroient l'être. Une honte respectueuse pour la personne aimée peut encore produire le même effet dans le *congrès* particulier, licite & permis ».

» Mais, si un *congrès* licite & ardemment desiré peut trouver tant d'obstacles à son accomplissement dans le particulier, que sera-ce d'un *congrès*, où il faut surmonter la honte de se voir exposé au grand jour dans une action que l'on ne fait ordinairement qu'en secret? Et comment un homme pourroit-il réussir dans une tentative, pour le succès de laquelle il faudroit qu'il se défît, dans l'instant, de la haine, de la vengeance, du mépris, de l'indignation & de la fureur dont il doit être préoccupé contre une personne qu'il avoit choisie pour être l'objet de son amour, la confidente de ses pensées, la compagne de ses plaisirs, la dépositaire de sa foi, l'héritière de tous ses avantages, & qui devient, par un injuste retour, sa plus cruelle ennemie, la cause de son deshonneur, & le sujet fatal de son désastre? Il ne faut pas douter qu'un traitement si injurieux ne lui inspire trop d'indignation pour pratiquer un commerce qui demande la parfaite union des esprits, la confiance mutuelle, & la correspondance réciproque. »

» De plus, le *congrès* public peut être complet en apparence, & ne l'être pas en effet: les eunuques qui ont une verge peuvent jouir d'une femme au moyen de l'érection & de l'intromission, sans avoir une éjaculation telle qu'il la faut pour accomplir l'ouvrage de la génération. (*Voyez* l'article CASTRATION.) Les experts, ne pouvant juger que sur ces apparences, peuvent donc croire un homme puissant, d'après cette épreuve, quoi qu'il ne le soit pas: ce que je ne dis pas tant à l'égard des eunuques, dont le défaut est toujours facile à connoître, que par rapport à ceux qui pourroient avoir des incommodités qui empêchassent l'éjaculation, sans intéresser ni l'érection, ni l'intromission: comme celui qui avoit des obstructions insurmontables dans les canaux déférens & dans les vésicules séminales; ou un autre qui avoit le *Verumontanum* endurci: ces deux particuliers avoient une forte érection, & toute l'émotion possible, mais sans que l'un ni l'autre fissent aucune décharge; parce que les vaisseaux éjaculatoires du premier contenoient

» une matière pétrifiée, & que les trous de décharge » du second étoient endurcis dans l'urèthre. »

» Enfin, si les raisons que l'on vient de rapporter doivent nous faire regarder le *congrès* comme une preuve très-peu certaine de la virilité d'un homme, l'expérience nous doit convaincre non seulement de son inutilité, mais encore des pernicieuses conséquences de son usage. »

» Une seule expérience peut nous persuader de ces vérités. C'est que l'on a observé qu'il y a eu beaucoup plus de dissolutions dans les mariages, en France, depuis l'établissement du *congrès*, comme une procédure juridique, que l'on n'en avoit vu auparavant: d'où il est aisé de conclure que le *congrès* a plutôt été un prétexte de divorce, comme nous l'avons déjà marqué, qu'une vraie preuve d'impuissance, s'il est vrai qu'il ne soit pas une preuve légitime de virilité, pour les raisons que nous avons alléguées. »

» Cependant comme nous prétendons particulièrement insister ici sur l'inutilité du *congrès*, elle doit être incontestablement reconnue dans un cas, savoir, quand les femmes sont assez effrontées pour demander le divorce, sous prétexte d'impuissance, après avoir épousé des hommes septuagénaires, quoiqu'il y ait eu des juges assez faciles & assez simples pour ordonner le *congrès* en des cas semblables; ce qui est la plus forte preuve que l'on puisse avoir du pitoyable abus que l'on en peut faire. »

» Mais ce qui est une conviction sans réplique, non seulement de l'inutilité, mais encore de la fausseté de la preuve du *congrès*, ce sont les expériences d'un grand nombre de dissolutions de mariage, faites mal-à-propos en conséquence de cette fausse preuve, qui ont fait connoître qu'elle n'étoit pas la véritable marque de la virilité; plusieurs s'étant trouvés impuissans dans cette épreuve, qui ne l'étoient pas, & d'autres puissans sans qu'ils le fussent en effet; soit que les premiers eussent intérêt de paroître tels, ou que la honte ou la crainte les missent en état de paroître ce qu'ils n'étoient pas; &, à l'égard des seconds, il est à croire que c'étoient, ou des eunuques auxquels il ne manque que l'éjaculation, ou des infirmes à qui leurs indispositions, telles qu'elles ont été ci-dessus marquées, laissoient la liberté de l'érection & de l'intromission. »

» Quoi qu'il en soit, ces expériences réitérées ayant fait connoître au plus ancien & au plus auguste parlement du royaume les défauts de cette preuve, le déterminèrent enfin à l'abolir pour toujours, par un arrêt solemnel rendu le 18 janvier 1677, sur les conclusions de M. l'avocat général de Lamoignon, dans l'affaire de M. René de Cordouan, marquis de Langey; lequel, après avoir été déclaré impuissant sur la preuve du *congrès* qu'il avoit demandée lui-même, se trouva dans la suite père de sept enfans, après avoir épousé en secondes noces mademoiselle de Montaut-Navailles. »

On trouve dans le plaidoyer de l'illustre avocat général les raisons que nous venons de détailler, & qui ont enfin amené la proscription d'une prétendue preuve qu'il qualifie également indécente aux juges, honteuse aux parties, & inutile pour découvrir la vérité. (M. MAHON.)

CONNOR. (Bernard) irlandois, fut élevé dans la religion catholique. Il étudia à Montpellier vers l'an 1690; delà il se rendit à Paris, où il fut aggrégé à la chambre royale qui subsistoit alors. C'est pour cette raison qu'il signe: *è Regia Cameræ Parisiensis Societate*. Pendant le séjour qu'il fit à Paris, il eut occasion de voir un squelette dont les vertèbres, les côtes, l'os sacrum & les os innominés ne faisoient qu'un seul & même os. Il y vit aussi dans le corps d'une femme, qu'il ouvrit, un sarcome très-considérable qui remplissoit l'hypogastre, lequel étoit venu à la suite d'un coup de pied reçu sur cette région du bas-ventre. Ce fut dans le même tems que le grand chancelier du roi de Pologne, le chargea de l'éducation de ses fils qui étoient alors à Paris. Au sortir de cette ville, il voyagea avec eux en Italie, en Sicile, dans le royaume de Naples; & après avoir observé la grotte *del cane*, ainsi que l'éruption du mont Vésuve arrivée en 1694, il passa en Allemagne, & reconduisit ses élèves en Pologne, où il obtint le titre de médecin du roi.

Connor de retour en Angleterre, devint membre de la société royale de Londres, & embrassa extérieurement la religion de l'église anglicane. Mais on assure qu'il mourut catholique, le 30 octobre 1698, âgé seulement de 33 ans.

Peu de tems après son arrivée en Angleterre, ce médecin rassembla les observations les plus intéressantes qu'il avoit recueillies dans ses voyages, & les fit imprimer sous ce titre:

Dissertationes Medico-Physicæ de antris lethiferis: de montis Vesuvii incendiô; de stupendo ossium coalitu; de immani uteri sarcomate. Oxonii, 1695, *in*-8.

On a encore de *Connor*:

Compendious plan of the body of physick. Londres, 1698, *in*-8. avec la description de la Pologne.

M. De Haller regarde cet ouvrage comme le canevas des leçons que ce médecin a données à Oxford.

Tentamen epistolare de secretione animali.

Il considere les glandes comme des filtres qui, étant originairement imbus de la liqueur qu'ils

font destinés à séparer de la masse du sang, n'en laissent échapper aucune qui ne soit semblable à celle dont ils ont été primitivement abreuvés. Cet essai a paru avec le traité suivant :

Evangelium Medici, seu, Medicina mystica de suspensis naturæ legibus, sive, de miraculis quæ Medicæ indagini subjici possunt. Londini, 1697, *in*-8. *Amstelodami*, 1699, *in*-8.

Ce philosophe-médecin s'efforce d'expliquer, dans cet écrit, les guérisons miraculeuses de l'évangile, selon les principes de la médecine.

(*Extr. d'El.*) (M. GOULIN.)

CONRINGIUS, (Herman.) Il naquit à Norden en Ost-Frise, le 9 novembre 1606. Il étudia à Helmstadt, & il y reçut le doctorat en philosophie & en médecine, l'an 1636. Le jour de sa promotion, il se maria. Peu de tems après, on le nomma à la chaire de physique dans l'université de la même ville; mais au bout d'un an, il passa à celle de médecine, & dans la suite, il y enseigna encore le droit public. En 1649, la princesse règnante d'Ost-Frise, le nomma conseiller-médecin de sa personne; Christine, reine de Suède, en fit de même l'année suivante; & successivement, il fut reconnu, en cette qualité, à la cour de la plupart des rois, princes & électeurs d'Allemagne.

Conringius, étant très-versé dans les affaires publiques & l'histoire moderne, fut souvent consulté par les princes de l'empire. Ses écrits sont en grand nombre. Il y en a beaucoup qui traitent de la jurisprudence & de l'histoire; & parmi ceux-ci, on estime les sept dissertations *De antiquitatibus academicis* qui sont très-curieuses. La meilleure édition est celle de Gottingue de 1739. Je passe sur ses autres ouvrages en ce genre, pour m'arrêter à ceux qui concernent la médecine.

De calido innato Liber unus. De morte & vita libri duo. De origine formarum Liber unus. Omnia ad Aristotelis sententiam elaborata. Lugduni Batavorum, 1631, *in*-8. *Helmæstadii*, 1647, *in*-4.

De anima, Liber unus. Helmæstadii, 1640, *in*-8.

De vitiis nutritionis Libri duo. Ibidem, 1640, *in*-12.

De sanguinis generatione & motu animali opus novum. Ibidem, 1643, *in*-4. *Lugduni Batavorum & Amsteloadami*, 1646, *in*-8.

De Germanicorum corporum habitûs antiqui & novi causis, dissertatio. Helmæstadii, 1645, 1652, 1666, *in*-4. *Francofurti ad Mœnum*, 1727, *in*-8.

Il recherche dans cet écrit, pourquoi les allemands, de son tems, étoient si différens, quant à la figure, des anciens germains qui avoient tous la taille haute, la peau blanche, les yeux bleus & les cheveux d'un blond doré.

De Hermetica Ægyptiorum vetere & Paracelsicorum novâ medecinâ. Helmæstadii, 1648, 1669, *in*-8.

Il met la personne & les écrits d'Hermès au rang des choses douteuses; il assure que les égyptiens n'ont point inventé la médecine, & qu'il étoit tard quand la chymie a commencé à être cultivée chez eux. Il s'étend assez long sur Paracelse, dont il parle comme d'un charlatan malheureux dans ses cures, d'un homme effronté & sans mœurs, & qui n'a d'autre mérite littéraire, que celui d'avoir adroitement compilé ce que d'autres auteurs avoient écrit avant lui.

Introductio in universam Artem Medicam, singulasque ejus partes. Helmæstadii, 1654, *in*-4. *Ibidem*, 1687, *in*-4., avec les augmentations de Schelhammer, *Spiræ*, 1688, *in*-4. *Halæ*, 1726, *in*-4. avec la préface de Frédéric Hoffmann, & le recueil des pièces que J. Rhodius, Caspar Bartholin & Castellus ont publiées sur cette matière.

L'auteur fait mention de ceux qui ont écrit sur les différentes parties de la médecine, & donne son jugement sur leurs ouvrages. C'est un traité dont le but est le même que celui que le célèbre de Haller s'est proposé dans ses notes, sur la méthode d'étudier la médecine par Boerhaave. Mais les jugemens de *Conringius* paroissent trop ménagés à M. de Haller, qui a parlé avec plus de franchise. Il reconnoît cependant avoir tiré bon parti de ce traité de *Conringius*.

Exercitationes de fermentatione Platonicâ. Francofurti, 1639, 1643, *in*-8., avec le *Thessalus in Chymicis redivivus* & l'*Anatomia Fermentationis Platonicæ*, d'Antoine-Gonthier Billich.

Introductio de doctrinâ pathologicâ. Brunsvigæ, 1648, *in*-4. avec les Centuries d'observations de Philippe Salmuth.

Dissertatio physiologica de lacte. Groningæ, 1655, *in*-12, avec les dissertations d'Antoine Deusingius, *de motu cordis & sanguinis, itemque de lacte ac nutrimento fœtûs in utero.*

Discursus ex Hermetica Medicina de morborum remediis magicis & unguento armario. Norimbergæ. 1662, *in*-4., dans l'ouvrage intitulé : *Theatrum sympatheticum auctum.*

Conringius mourut le 12 décembre 1681, âgé de 75 ans.

Conringius a été le plus savant allemand de son tems, il a excellé dans toutes sortes de genres, & tous ses ouvrages méritent d'être lus. Sa réputation s'étendit jusqu'en France. Louis XIV lui donna, en 1664, une pension de mille livres, qui lui a été payée pendant plusieurs années. On a fait des reproches à *Conringius* sur sa crédulité qui lui a fait

avancer plusieurs choses au hasard, sur-tout lorsqu'elles ont paru favorables à sa patrie.

(*Extrait d'El.*) (M. GOULIN.)

CONSEIL. (*Médecine légale.*)

Dans plusieurs contrées de l'Europe, où la jurisprudence criminelle a été moins long-tems défectueuse qu'en France, à certains égards, les loix ont accordé des défenseurs aux accusés. Cette institution si sage, & si conforme à l'humanité, est cependant susceptible de quelques abus, de même que dans les affaires civiles; les avocats croyant devoir plutôt sacrifier à une gloire mal entendue qu'au véritable honneur, se déclarent souvent les défenseurs de quiconque prévient, auprès d'eux, son adversaire : & ils s'imaginent que rien ne doit contribuer davantage à leur réputation, que de faire triompher les causes les plus désespérées. On seroit tenté de croire qu'il leur importe peu, qu'en arrachant un coupable à la peine qu'il a justement méritée, l'ordre public soit violé, & que les forfaits se multiplient par l'espoir de l'impunité. Reconnoît-on là le rôle de ceux qui se disent les protecteurs de l'innocence opprimée?

Un des plus beaux présens que le corps législatif a fait à la Nation Françoise, dans les premiers momens de sa liberté naissante, est, sans doute, la réforme du code criminel, un des plus barbares qu'il y ait en Europe. Déjà une des dispositions de la nouvelle ordonnance provisoire avoit permis à l'accusé de se chosir un *conseil*; & même elle ordonnoit aux juges de lui en nommer un d'office, s'il refusoit de faire lui-même ce choix.

N'est-il pas à craindre qu'à la longue il ne se glisse aussi parmi nous les mêmes abus que le célèbre Alberti reprochoit aux jurisconsultes allemans, dans les cas de médecine légale? Nous croyons donc, sinon prévenir entièrement, au moins reculer ce véritable malheur, en offrant, dans cet article, différentes considérations également utiles & aux médecins, & aux défenseurs des accusés, & même aux ministres de la loi. C'est Alberti lui-même qui nous les fournira.

1°. Les médecins, dit-il, doivent chercher avec le plus grand soin, dans les cas de médecine légale qui sont déjà portés devant les tribunaux, ou qui peuvent l'être par la suite, de se faire autoriser par les magistrats dans leurs recherches primaires. En effet, il arriveroit souvent que les *conseils* des accusés se prévaudroient de ce vice de forme, pour objecter l'insuffisance & même le défaut des autres qualités requises dans un expert. Celui-ci doit donc être toujours revêtu d'un caractère légal; c'est par là qu'il sera facile de le distinguer de ces empiriques, & de ces charlatans, dont les ministres des loix doivent suspecter la capacité & la probité. Les médecins, qui n'ont pas une mission générale, doivent par conséquent s'en faire donner une particulière, lorsqu'on a besoin de leurs lumières pour l'éclaircissement d'un cas de médecine légale.

2°. Si un médecin, autorisé convenablement, est chargé d'une fonction médico-légale, quelle qu'elle soit, la prudence l'engagera à bien examiner, & à exposer avec soin & d'une manière claire & suffisamment développée, toutes les circonstances principales & secondaires, essentielles & accessoires, des faits. De l'ordre, un style très-simple, des expressions appropriées, rendront sa narration l'image même du fait, & porteront avec elles un caractère de vérité irrésistible.

3°. Les motifs qu'il aura de rester dans le doute, & ceux d'après lesquels il croira pouvoir prononcer une décision ferme & précise, seront toujours solides & féconds, formant un tout dont les différentes parties soient exactement liées les unes aux autres. Il ne les tirera point de ces principes hasardés, de ces théories brillantes qu'il est si facile de renverser, pour forcer ensuite celui qui les a présentées à varier dans ses assertions, à les limiter, & même à les désavouer complettement. Un jugement prématuré ne s'excuse point dans toute circonstance où une mûre réflexion est de précepte formel & indispensable; & ce n'est que contre celui qui est appuyé sur des fondemens solides que viennent échouer, aux yeux d'un juge éclairé, les argumens futiles & verbeux des avocats qui cherchent à faire triompher une mauvaise cause.

4°. Les cas de médecine légale qui se rencontrent le plus souvent dans les tribunaux sont ceux où il est question de blessures, soit que les blessés en aient été les victimes, soit qu'ils y aient survêcu. Dans ces cas, les médecins doivent s'attacher principalement à constater, par l'exposition de toutes les circonstances qu'ils ont pu recueillir, ce que l'on nomme corps de délit, *corpus delicti*. Ces circonstances se tirent de la blessure considérée en elle-même, du sujet ou de l'individu qui l'a reçue, de l'instrument dont s'est servi l'accusé, du soin qu'on a pris du blessé, & du régime que lui-même il aura observé, &c. Il faut les rassembler toutes d'abord avec soin, & ne point former prématurément son opinion sur la nature du cas que l'on a à examiner. S'il y a des motifs de douter, on évitera ces expressions peu mesurées qui pourroient faire naître dans l'esprit des juges une prévention trop favorable ou trop défavorable à l'accusé, & donner lieu à des inculpations & à des sarcasmes de la part de ses défenseurs.

5°. Un des artifices que ceux-ci employent le plus souvent, consiste à changer l'état de la question, ou au moins à la dénaturer en partie, en entassant des suppositions les unes sur les autres, &c.

& en tâchant, par ce moyen, de multiplier les doutes, & de faire naître l'irréfolution dans l'efprit des juges.

6°. Il leur arrive auffi quelquefois de s'abandonner aux écarts d'une imagination en délire, lorfque la queftion agitée femble s'y prêter; par exemple, s'il s'agit d'impuiffance, de ftérilité, d'avortement, &c. peu inftruits fur ces matières, imbus des préjugés de toute efpèce, au lieu de fe renfermer dans les limites d'une défenfe convenable, ils s'épuifent à rechercher des caufes cachées ou obfcures, à fubftituer à l'efpèce du fait, au corps même du délit, un fait, pour ainfi dire, étranger, tant ils ont fu la contourner & la dénaturer par de vaines préfomptions, par des fuppofitions à perte de vue, & ce mélange de contes puérils dignes tout au plus d'exercer la crédulité du vulgaire ignorant & ftupide. C'eft ainfi qu'abufant de l'exemple des médecins, qui cherchent à éclaircir certains faits obfcurs de médecine légale, par le rapprochement de plufieurs autres dans lefquels la vérité fe montre fans nuage & à découvert, ils entreprennent d'éluder les preuves les moins douteufes d'un infanticide, d'un homicide, d'un viol, &c. celles de la mortalité des bleffures; de juftifier les accouchemens les plus précoces, ou les naiffances les plus tardives; d'attribuer à l'air, ou au pouvoir de l'imagination, la faculté d'où réfulte l'imprégnation, &c.

Souvent on les voit s'appuyer de l'autorité des auteurs les plus refpectables en médecine légale, dont ils altèrent de deffein prémédité le fens & les paroles, ou de celle de médecins qu'une baffe jaloufie porte à vexer & à décréditer autant qu'il eft poffible ceux de leurs collègues qui fe diftinguent par leur favoir & par leur honnêteté.

Quelques-uns même, plus audacieux encore, forgent à plaifir des hiftoires fabuleufes & s'en fervent enfuite comme de principes pour en déduire des conféquences favorables à la caufe qu'ils fe font chargés de défendre; &, pour rendre ces prétendus faits plus impofans, ils les attribuent à ceux des auteurs dont le fuffrage recommandable fait, pour ainfi dire, loi dans les tribunaux.

Cette dernière confidération prouve combien il eft important pour les médecins qui veulent s'attacher à la partie médico-légale de leur art, d'en avoir l'érudition, au moins jufques à un certain degré, & de manière à pouvoir, dans toutes les circonftances où les avocats en étaleroient une fauffe en faveur de leurs cliens, dévoiler cet artifice menfonger & couvrir fes auteurs d'un opprobre mérité.

Mais s'il eft du devoir d'un juge d'acquérir affez de lumières & de connoiffances pour fuppléer lui-même à celles qui manquent quelquefois, foit de la part du défenfeur d'un accufé, foit de celle de fon adverfaire, c'eft-à-dire, de la partie publique : ne conclurons-nous pas avec raifon de ce principe, qu'il doit apporter l'attention la plus fcrupuleufe dans le choix de ceux de qui il peut emprunter ces fecours, & qu'il doit être dans une défiance continuelle, tant qu'il ne parviendra pas à rencontrer les talens réunis à l'honnêteté ?

(M. Doublet.)

CONSERVATION des drogues. (*Mat. méd.*)

La *confervation* des drogues eft un des objets les plus importans & les plus utiles de l'art du pharmacien. Sans elle, toutes les autres parties de cette branche de l'art de guérir, deviendroient inutiles & même dangereufes; ce feroit en vain que l'on fauroit bien choifir les médicamens fimples, & qu'on pratiqueroit convenablement l'art de les préparer, fi celui de conferver ces fubftances pour un certain nombre de jours, de mois, ou même d'années, n'exiftoit pas, ou n'étoit pas connu. Auffi s'eft-on occupé avec foin de ce dernier art, & eft-il depuis long-tems pratiqué avec fuccès dans les pharmacies. Cette *confervation* eft relative ou aux drogues fimples, ou aux médicamens compofés. Quant aux premières, elle ne peut prefque avoir lieu que pour les fubftances végétales & animales, car les matières minérales font en général fi peu altérables & d'ailleurs fi connues, on fait fi bien ce qui arrive entr'elles par le contact de la lumière, de l'air atmofphérique, de l'humidité, des vapeurs de toute nature répandues dans les laboratoires de pharmacie, qu'il eft aifé de les empêcher d'avoir lieu & de conferver dans un état très-fain, les diverfes fubftances minérales, même les fels les plus altérables. Il n'en eft pas de même des matières végétales; pour conferver les racines, les tiges, les feuilles, les fleurs, les fruits & les femences, il faut les bien deffécher, foit au foleil, lorfqu'elles font peu épaiffes & qu'elles préfentent une grande furface, comme on le fait pour les écorces minces, les feuilles, les fleurs, les amandes peu volumineufes, &c. foit à l'étuve, comme on le pratique pour toutes les matières épaiffes & ligneufes; pour celles qui font parenchimateufes & qui contiennent beaucoup d'eau; telles font les racines tubéreufes, écailleufes, les bois, les écorces épaiffes, les fruits, les femences. On les conferve enfuite dans des boîtes de bois ou de fer blanc garnies de papier, ou bien lorfque leur volume le permet, dans des bouteilles de verre bouchées avec du liège. Les plantes qui avoient perdu, en apparence, toute leur odeur par la defficcation, reprennent, deux ou trois jours après, un peu d'humidité, & leur odeur reparoît quelquefois même dans un état d'exaltation très-remarquable; c'eft ainfi que le caille-lait prend une odeur de miel affez forte. Lorfqu'on a bien féché les plantes, il faut, fi l'on veut les conferver, les remuer, &

les secouer sur un tamis de crin, pour en séparer les corps étrangers, le sable, les excrémens & les œufs d'insectes dont elles sont souvent remplies. Si l'on n'a pas fait éprouver aux végétaux une chaleur au-dessus de 60 degrés du thermomètre de Réaumur, les œufs d'insectes qu'ils contiennent, éclosent, & ils sont bientôt rongés par leurs larves. On conserve bien mieux les plantes cueillies dans une année & une saison sèches, que dans des tems pluvieux; les premières ont plus de vertus que les secondes. On doit renouveller toutes les plantes séchées, chaque année; elles ne peuvent être conservées qu'un an.

Quant aux remèdes chymiques & pharmaceutiques, mélangés ou composés, leur *conservation* est entièrement dépendante de leur nature; comme on connoît plus ou moins bien celle-ci, il est plus facile de réussir à leur *conservation*; en général même la plupart de ces préparations sont destinées à conserver des substances végétales qui seroient très-altérables sans les opérations & les mélanges qu'on leur fait éprouver; c'est pour cela, qu'outre les substances conservatrices qu'on y mêle, on leur donne presque à toutes la forme sèche ou du moins très-épaisse, afin d'empêcher la naissance de la fermentation. D'ailleurs, on peut, dans tous les tems, faire, à volonté, la plupart des préparations chimiques: aussi, est-ce le plus souvent avec ces dernières que l'on traite les malades, au moins dans tous les cas où l'on veut produire un grand effet. Il faut observer, d'ailleurs, que chaque médicament simple ou composé pouvant exiger, suivant sa nature particulière, des procédés différens pour sa *conservation*, il ne pourra en être question que dans leur histoire particulière.

(M. Fourcroy.)

CONSERVES. (*Mat. méd.*)

Les *conserves* sont des préparations pharmaceutiques à l'aide desquelles on *conserve* en effet les substances végétales avec toutes leurs vertus. Elles sont formées ou de poudres, ou de pulpes de ces substances mêlées avec une suffisante quantité de sucre, pour les préserver de toutes altérations quelconques. On distingue deux espèces de *conserves*, les molles & les solides; les premières servent le plus souvent à incorporer des médicamens, à leur donner la forme de bols, d'opiâtes, &c. les autres sont de véritables tablettes. Il ne sera question ici que des premières.

C'est avec des racines, des feuilles ou des fleurs qu'on prépare les *conserves*; les unes sont long-temps pilées avec le sucre, on fait les autres en délayant les substances réduites en pulpe dans du sucre cuit à la plume, & encore bien chaud. On avoit cru autrefois que ces préparations pouvoient se conserver long-temps, & offrir conséquemment au médecin un moyen de donner à leurs malades des matières végétales, actives & sans altération pendant toute l'année, & dans la saison où la nature les a refusées; on attribuoit cet avantage au sucre qu'on croyoit capable d'absorber l'humidité des matières végétales & d'en suspendre la fermentation; mais comme le mucilage, l'extrait, la fécule de ces matières se trouvent mêlés dans les *conserves*, ces principes favorisent la fermentation à laquelle le suc tend sans cesse, pour peu qu'il soit allié avec quelque autre substance; aussi aucune *conserve* ne peut-elle être gardée pendant une année; il en est même plusieurs qui sont altérées quelques semaines après leur préparation; la plupart se gâtent en trois ou quatre mois, elles commencent par éprouver les phénomènes de la fermentation vineuse; elles perdent leur couleur, leur odeur, une partie de leur saveur, elles changent entièrement de nature, elles acquièrent un caractère manifestement vineux; elles se gonflent, se remplissent de bulles de fluide élastiques, passent à l'aigre; bientôt elles s'affaissent sur elles-mêmes, leur humidité s'évapore, une partie du sucre se cristallise au fond du vase, tandis que leur surface se couvre de mucors & de byssus. Il est donc impossible de regarder les *conserves* comme des médicamens utiles lorsqu'une fois elles ont éprouvé quelques-unes de ces altérations, & toutes en sont plus ou moins susceptibles, il n'en est presque pas une à qui cela ne soit arrivé au bout de trois ou quatre mois; c'est pour cela que M. Baumé propose une autre manière de préparer les *conserves*. « On penseroit peut-» être, dit-il, qu'en privant ces *conserves* d'une » certaine quantité d'humidité, on remédieroit » à tous ces inconvéniens »; mais j'ai remarqué que cela n'est pas suffisant pour y remédier entièrement. Je n'ai trouvé rien de plus efficace que le moyen que je vais proposer: je pense qu'il doit conserver bien mieux les vertus des végétaux, & qu'il tend à perfectionner ce genre de médicament qui avoit absolument besoin de l'être. Le voici.

On fait sécher les plantes, ou les parties des plantes avec lesquelles on veut former des *conserves*; on les réduit en poudre, & on les serre dans des bouteilles bien bouchées comme nous l'avons indiqué précédemment. Mais comme toutes les plantes ne diminuent pas également pendant leur dessiccation, il convient de les peser avant & après, afin d'en tenir note pour déterminer les proportions de sucre qu'on doit mêler avec les poudres de ces substances. Voilà en général le plan de réforme que je propose sur les *conserves* molles; il sera, ce me semble, aussi salutaire pour les malades que commode pour les médecins,

puiſqu'ils peuvent à leur gré, diminuer ou augmenter l'activité des médicamens, en changeant, ſuivant les circonſtances, les proportions des ingrédiens ſur celle du ſucre; ce qu'ils ne peuvent faire par les méthodes uſitées juſqu'à préſent.

Peut-être m'objectera-t-on que les fleurs aromatiques, comme ſont celle des ſauges, de romarin, &c. perdront pendant leur diſſiccation, une très grande quantité de leurs principes volatils, & que la poudre de ces ſubſtances ſera des *conſerves* moins efficaces que les fleurs récentes de ces plantes.

A cela je répondrai qu'en faiſant attention à ce qui vient d'être dit ſur le peu de temps que peuvent ſe garder les *conſerves* en comparaiſon des poudres faites avec ſoin, & conſervées avec précaution, il ſera facile de ſentir tout le foible d'une pareille objection; d'ailleurs, une *conſerve* qui fermente, perd plus de principes volatils en deux heures, qu'une fleur pendant douze heures, en ſéchant, & lorſque cette fleur eſt réduite en poudre & enfermée dans une bouteille, elle peut ſe conſerver pluſieurs années en bon état, comme je l'ai obſervé ſur tous les végétaux odorans que j'ai conſervés de cette manière.

Voici un état de la diminution de poids qu'éprouvent les différentes ſubſtances végétales pendant leur deſſiccation, priſes fraîches, toutes au poids de huit onces.

Fleurs de bourache, ſe ſont réduites à.	℥ j. ʒ j.
Bugloſſe, à.	℥ j.
Pavot rouge, à.	℥ j.
Camomille romaine, à.	℥ ij. ʒ ij.
Genêt, à.	℥ j. ʒ ij. ℈ ij.
Matricaire, à.	℥ ij. ʒ j.
Millepertuis, à.	℥ j. ʒ ſ.
Muguet, à.	℥ j.
Nénuphar, à.	ʒ vj.
Œillets rouges, à.	℥ ij.
Romarin, à.	℥ j. ʒ v.
Roſes rouges, à.	℥ ij. ʒ ſ.
Sauge, à.	℥ j. ʒ v. ℈ j.
Tilleul, à.	℥ ij. ʒ v.
Violette, à.	℥ j.
Sommités d'abſynthe, à.	℥ j. ʒ vj.
De gallium luteum, à.	℥ ij. ſ.
Roſſolis, à.	℥ j.
Racine d'enula campana, à.	℥ j. ſ.
Feuilles de Sanicle, à.	℥ ij. ʒ vj.
d'Euphraiſe, à.	℥ ij. ſ.
Racines de Saxifrage, à.	℥ iij. ʒ ij.
Feuilles de pervenche, à.	℥ ij ʒ vij. ſ.
Sommités de petite centaurée, à.	℥ iij.
Feuilles de bugle, à.	℥ ij.
Fleurs de Souci, à.	℥ j ʒ iij.
Sommités de ſcordium, à.	℥ j. ʒ v.
Eponges de cynorrhodon, à.	℥ iij. ʒ vij.

Cette table qui repréſente le poids réel des ſubſtances qui compoſent les *conſerves*, démontre 1°. qu'on fait ordinairement entrer une trop grande quantité de ſucre ſur celle des ingrédiens; 2°. que les conſerves des fleurs & des ſommités des plantes devroient être doſées inégalement au lieu qu'on les doſe toutes également, puiſqu'on preſcrit une livre de ſucre ſur une demi-livre de chacun de ces végétaux récens; quoique, comme nous venons de le faire obſerver, ils ne diminuent pas tous dans les mêmes proportions en ſéchant. Quand même on voudroit les faire ſuivant l'ancien uſage, il faudroit, ce me ſemble, doubler la doſe de celles qui diminuent ſi conſidérablement, telles que ſont les fleurs de violettes, celles de bourache, du bugloſſe, de coquelicot, de muguet, de nénuphar, &c. qui toutes perdent près de ſept huitièmes en ſéchant, tandis que d'autres fleurs & ſommités ne diminuent que d'environ un quart, comme ſont les fleurs de tilleul. Suivant ce qui vient d'être dit, la *conſerve* d'énula-campana faite ſuivant l'uſage ordinaire, contient environ une once & demie de cette racine ſur deux livres de ſucre: or, ces diſproportions me paroiſſent mériter attention. Les *conſerves* liquides des roſes ſe gardent très-bien pendant l'année, parce que ces fleurs ſont peu mucilagineuſes; celle qui eſt faite avec les roſes en poudre, peut ſe faire dans toutes les ſaiſons. Peut-être ſeroit-on diſpoſé à croire qu'on pourroit, à l'imitation de cette dernière, préparer toutes les autres de la même manière; mais j'ai remarqué le contraire, parce que la plupart des autres ſubſtances végétales contiennent plus de mucilage, & elles ſont plus diſpoſées à la fermentation que les roſes de provins. Ce mucilage contenu dans les végétaux deſſéchés, reprend toute ſa propriété fermenteſcible lorſqu'il ſe trouve délayé dans l'eau. Ainſi je ne connois pas de meilleurs moyens pour remédier à tous ces inconvéniens, que celui que j'ai propoſé ou de réduire toutes les *conſerves* en tablettes.

Mais il y a des *conſerves* qui ne peuvent ſe faire ſuivant notre nouvelle méthode, telles que ſont

celles de cochléaria, de bécabunga & d'autres plantes de cette nature, parce que leur principale vertu réside dans leur suc, & dans leur principe volatil; mais comme on a la facilité de se procurer la plupart de ces plantes dans toutes les saisons de l'année, il convient de les faire à mesure que l'on en a besoin ».

Cette réforme proposée par M. Baumé, est très-bonne & très-utile; on en verra des exemples dans les articles ci-après. (M. FOURCROY.)

CONSERVE DE CYNORRHODON. (*Mat. méd.*)

Pour faire cette *conserve* qui est encore assez employée, on prend les fruits de cynorrhodon bien mûrs, on les coupe en deux, on sépare exactement le pédicule, le haut du calice, les graines & le duvet qui se trouvent dans l'intérieur de ces fruits; on les arrose avec un peu de vin rouge, on les laisse macérer dans cette liqueur vingt-quatre heures, on les pile dans un mortier de marbre, on en sépare la pulpe par un tamis de crin, il ne reste plus que l'écorce ligneuse qu'on rejette. On fait cuire d'une autre part une livre & demie de sucre à la plume, & on y délaie une livre de la pulpe ci-dessus; après quelques instans de chaleur, on coule ce mélange dans un pot; il se prend par le réfroidissement & la *conserve* est faite.

Ce médicament agréable est un astringent assez doux & fort utile dans les diarrhées lentes accompagnées de foiblesse; on lui a aussi reconnu une propriété diurétique assez marquée, on la prescrit dans la gravelle; dans les coliques néphrétiques à la dose d'un ou deux gros jusqu'à celle d'un once. Elle sert aussi à faire l'excipient de bols & de pilules. (M. FOURCROY.)

CONSERVE DE COCHLÉARIA. (*Mat. méd.*)

La *conserve* de cochléaria est très-mal nommée, car elle ne peut pas se conserver long-temps, comme on va le reconnoître d'après sa préparation; on pile dans un mortier de marbre, avec un pilon de bois, deux onces de sommités & de jeunes feuilles de cette plante avec six onces de sucre raffiné; on passe le suc épais ou l'espèce de *conserve* molle qui résulte de cette opération par un tamis de crin, & le remède est préparé. On ne chauffe point ce médicament parce que le cochléaria contient un principe âcre très-volatil & que la chaleur dissiperoit; alors la *conserve* n'auroit plus de vertus. On ne peut garder la *conserve* de cochléaria que six ou huit jours, encore faut-il la tenir dans un lieu frais; on ne la conserveroit pas en bon état 24 heures dans une température au-dessus de 20 dégrés, elle fermenteroit promptement & prendroit une odeur & une saveur insupportables, en perdant d'ailleurs ses propriétés.

Cette *conserve* est fortement anti-scorbutique, dépurante, diurétique, incisive, désobstruante. On la donne avec succès à la dose d'un gros jusqu'à une demi-once, dans les attaques de scorbut, dans les engorgemens du bas ventre, dans les ulcères des voies urinaires, dans ceux des poumons, dans les affections qui ont le caractère scrophuleux, ou qui sont la suite du virus vénérien. On peut préparer de même des *conserves* de cresson, de beccabunga, de nummulaire. (M. FOURCROY.)

CONSERVE DE FLEURS DE BOURRACHE. (*Mat. méd.*)

On prend un gros de fleurs de bourrache séchées & mises en poudre, quatre gros de sucre, & deux ou trois gros d'eau. On broie ou plutôt on mêle bien ces matières dans un mortier de marbre avec un pilon de bois, jusqu'à ce qu'elles soient réduites en une espèce d'opiate. On prépare de la même manière les *conserves* de fleurs de buglose, de pavot, de millepertuis, de muguet, &c. mais tous ces médicamens n'ont que peu de vertus; ce sont de légers altérans. Si on les faisoit avec des fleurs aromatiques desséchés, on pourroit au lieu d'eau ordinaire, prendre l'eau distillée de ces mêmes plantes, afin de rendre les *conserves* plus aromatiques & plus énergiques. (M. FOURCROY.)

CONSERVE DE ROSES. (*Mat. méd.*)

La *conserve* de roses est une de celles qu'on peut faire le plus sûrement & le plus avantageusement avec les fleurs sèches & pulvérisées, parce que ces fleurs ne sont que très-peu mucilagineuses & très-peu susceptibles d'altération. Voici comment on peut la préparer en tout temps. On jette sur trois onces de roses de provins séchées & pulvérisées huit onces d'eau de roses; on délaie la poudre dans l'eau, on l'y laisse macérer pendant quelques heures & jusqu'à ce que le mélange ait pris la forme d'une pulpe; on fait cuire une livre & demie de sucre à la plume, & on délaie avec un bistortier la pulpe de roses, une chaleur douce favorise l'union & la pénétration de ces deux matières; lorsqu'elle est bien faite on la coule dans des pots & on la conserve pour l'usage. L'addition de l'acide sulfurique pour aviver la couleur de ce médicament, ne remplit cet objet que pour très-peu de temps, car la *conserve* devient brune ou noire après quelques jours, ce qui dépend de la réaction intime de la matière végétale sur cet acide; d'ailleurs quand cette altération n'auroit pas lieu, la présence de l'acide sulfurique à nud dans un médicament où le médecin ne compte pas sur lui, fait varier ses

propriétés. On ne prescrivoit autrefois cette *conserve* qu'à la dose de quelques gros comme astringente & fortifiante, contre les cours de ventre, le vomissement, les foiblesses d'estomach, &c. On ne la faisoit même servir que d'excipient dans les bols & les pilules; mais depuis quelques années on la fait prendre à beaucoup plus forte dose, dans les maladies de suppuration interne à quelque viscère, & sur-tout dans celles du poumon avec un succès quelquefois singulier; on a vu des phthisies pulmonaires au second degré, guéries par ce médicament; on le fait prendre par cuillerées à bouche de deux en deux heures. Cette *conserve* commence par arrêter le dévoiement, fortifier l'estomach, elle tarit ensuite l'évacuation du pus & calme beaucoup le mouvement fébrile. (M. FOURCROY.)

CONSISTANCE. *Consistentia*, se dit de la liaison des corps, considérés suivant qu'ils sont plus mous ou plus durs, plus liquides ou plus épais. Donner de la *consistance* à un médicament, c'est le lier davantage & le rendre moins liquide. Ainsi on fait bouillir jusqu'à *consistance* de syrop: on fait évaporer jusqu'à siccité. (*Voyez* FORMULE & FORMULER.) (Art de) (M. MAHON.)

CONSOLIDANS. (*Mat. méd.*)

On a nommé *consolidans* les remèdes capables de fermer & de consolider les plaies; ce sont les cicatrisans. On attribuoit aussi aux *consolidans* la propriété de souder & de fermer les vaisseaux sanguins ouverts, & de guérir conséquemment les hémorrhagies; c'est pour cela que le *symphytum* a été nommé *consolida*, en françois consoude, lorsqu'on lui attribuoit la propriété de souder ou de coller les vaisseaux ouverts ou déchirés. Toutes ces propriétées sont dans la seule imagination de ceux qui les ont admises. Aucune substance n'a & ne peut avoir cette action sur les fonctions du corps humain & des animaux; tout au plus des matières visqueuses & collantes peuvent-elles, en rapprochant les bords des plaies & en les couvrant, favoriser leur réunion en ôtant quelques-uns des obstacles qui s'y opposent. (*Voyez* CICATRISANS, AGGLUTINANS.) (M. FOURCROY.)

CONSOMPTIFS. (*Mat. méd.*)

On appelle *consomptifs* toutes les substances capables de détruire, de ronger & de consumer les matières animales; on les employe comme les escarotiques, lorsqu'on veut détruire les fungosités des ulcères, les excroissances charnues des paupières, les varices, les fics qui viennent à différentes parties du corps, les points gangrénés, pour ouvrir les bubons, les tumeurs froides & indolentes, &c. toutes les substances âcres, les acides minéraux concentrés, les sels métalliques avec excès d'acides, les alcalis fixes, purs & caustiques, la chaux vive, le feu, le fer rouge, les végétaux âcres, tels que l'euphorbe, la sabine, &c. entrent spécialement dans cette classe. On traite bien plus en détail des propriétés de ces médicamens & de leurs divers usages aux articles caustiques, cathérétiques, escarotiques. (*Voyez* ces mots.) (M. FOURCROY.)

CONSOMPTION. *Tabes nervosa*, Morton. *Marasmus senilis*, *morbus frigidus*, Galen. *Atrophia*, Sauvages. *Marcor*, Cullen. (*Médecine.*)

L'on reconnoît la *consomption* aux caractères suivans: le malade devient foible & languissant de jour en jour. Il maigrit & se desséche à vue d'œil; il perd l'appétit, il abhorre les alimens, & ne conserve que le goût des boissons. Morton observe que la prostration des forces est beaucoup plus considérable que la fonte des chairs ne l'annonce. Quoique le malade ait peu maigri, il n'a presque plus la force de marcher; son visage est pâle & décomposé; il est sans fièvre & sans toux. Ce n'est que vers la fin de la maladie que ces derniers symptômes se déclarent quelquefois. Elle a une marche lente, & dure souvent pendant longues années. Les urines varient beaucoup dans ses divers périodes; elles sont quelquefois pâles & abondantes, comme dans les affections nerveuses: d'autrefois, & c'est le plus souvent, elles sont rouges & en petite quantité. Ces malades sont très-sensibles au froid, sur-tout dans certaines parties, comme à la partie postérieure de la tête, aux pieds, &c. Morton prétend qu'ils sont bouffis dans le commencement. Les anglois & les habitans de la Virginie, sont, selon lui, très-sujets à tomber dans cet état de langueur.

Outre cette espèce de *consomption*, il en est une autre à laquelle sont exposés ceux qui exercent des travaux rudes & pénibles, ou qui sont grillés continuellement par des masses ardentes de feu, comme les ouvriers des forges, des usines, des verreries, des rafineries à sucre, &c. Leurs fibres se desséchent par le travail ou la chaleur. Ils perdent leurs forces à la vérité, mais ce n'est qu'après un certain tems. Chez ces derniers, les chairs se desséchent avant la perte des forces, au lieu que dans l'espèce précédente, les forces sont perdues avant la fonte des chairs. La *consomption* des vieillards se rapproche de celles des ouvriers, en ce que le desséchement amène & précède la perte des forces.

Le dernier degré de la phthisie pulmonaire, des maladies évacuatoires & colliquatives, & de la *consomption*, s'appelle marasme.

Morton attribue, avec raison, cette maladie au mauvais état du systême nerveux. Sa manière cependant d'expliquer le désordre des nerfs & des

esprits animaux, n'est point admissible. Nous ignorons la manière d'être & d'agir du systême nerveux, en santé & en maladie. Ce n'est que par ses effets que nous nous formons une idée de ses fonctions. On a imaginé que dans certaines circonstances, les nerfs étoient tendus, & dans d'autres, relâchés. De-là, l'origine des mots ton, spasme, éréthisme, atonie, collapsus, tension, relâchement des nerfs, &c. pour exprimer les différens états du systême nerveux dans l'exercice de ses diverses fonctions ou ses diverses maladies. Cependant, lorsqu'on examine la structure du cerveau & des nerfs, il est bien difficile de croire qu'ils soient susceptibles de tension ou de relâchement. D'ailleurs, si ces deux états mécaniques avoient lieu, il faudroit que, dans certaines circonstances, ils se succédassent dans un instant presqu'indivisible. Or, cela n'est pas probable.

La difficulté d'expliquer les phénomènes nerveux, en supposant la solidité des nerfs, a fait imaginer les esprits animaux auxquels on a attribué la ténuité & la mobilité du fluide le plus subtil. Les uns ont soumis ce fluide aux loix de la circulation, & ont supposé que les nerfs étoient vasculeux. Cependant aucun anatomiste n'est encore parvenu à nous démontrer qu'ils fussent tels. D'autres, conservant la solidité aux nerfs, ont fait couler le fluide nerveux sur leurs surfaces extérieures: de même que le fluide électrique coule sur les surfaces des corps électriques & des conducteurs.

Aucune de ces suppositions n'est encore prouvée en physiologie. En conséquence nous nous contenterons d'indiquer les causes éloignées de la *consomption*. 1°. Les passions violentes, soit qu'elles soient stimulantes ou sédatives. Le plaisir, la douleur, la tristesse, le chagrin, l'envie, &c. nous maigrissent & nous affoiblissent, s'ils nous affectent pendant un certain tems, & avec force. Les méditations profondes, la contention de l'esprit ainsi que les passions, tiennent nos organes tendus & dans l'éréthisme; de sorte que toutes les fonctions sont suspendues ou dans le désordre. L'estomac est le premier qui s'en ressent. Il ne digère plus. L'assimilation des alimens, leur animalisation & la nutrition ne se font plus; 2°. la constitution bilieuse, mélancolique, dispose & conduit à cette maladie; 3°. les excès des plaisirs, les veilles immodérées, les boissons spiritueuses, les alimens âcres, les poisons âcres pris en petite quantité, les climats brulans, &c.

Cette maladie a ses différens degrés qu'elle parcourt plus ou moins rapidement. Elle s'arrête quelquefois pendant longues années sans faire des progrès. Les mélancoliques deviennent souvent très-vieux, quoique très-maigres. On voit chaque jour des membres desséchés, atrophiés, conserver dans cet état, un reste de vie, qui dure autant que celle de l'individu.

Quel que soit le degré de la maladie, c'est toujours en raison des forces du malade qu'il faut espérer sa guérison. On réchappe toujours à une maigreur extrême, lorsque les forces reviennent. Les convalescens nous en fournissent chaque jour des exemples frappans.

Si c'est le vice de l'estomac qui l'occasionne, il faut, pour lors, avoir recours aux traitemens indiqués en pareil cas. (*Voyez* DYSPEPSIE.) Il est rare que les fonctions de ce viscère ne soient point dérangées, quelle que soit d'ailleurs la source du mal: aussi faut-il toujours faire attention à la manière dont le malade digère.

Si le dépérissement provient d'un vice humoral qui soit caractérisé, on dirigera le traitement vers le genre d'acrimonie connu. (*Voyez* CACHEXIE, ACRIMONIE, VIRUS, POISONS.) Lorsque le mal est ancien; on doit supposer, sans craindre de se tromper, que les humeurs séreuses & lymphatiques ont contracté un peu d'âcreté.

Si le malade est dans cet état de sensibilité & d'irritabilité, que M. Lorry appelle mélancolie nerveuse, & les anciens, *sine materia:* on employera les délayans, les antipasmodiques, & tout ce que l'expérience nous a appris être salutaire en pareil cas. Pour les fibres musculaires & nerveuses dans l'état de force qui constitue la santé du malade: les délayans & les antispasmodiques ne sont point les seuls remèdes qu'il faille toujours employer pour remettre ces deux organes dans leur ordre naturel. Les toniques, les martiaux, les amèrs, &c. sont quelquefois nécessaires pour rétablir les fibres qui ne sont irritables que parce qu'elles sont foibles. Dans les cas d'inanition, la mobilité est calmée par l'usage des analeptiques: de même que chez les vieillards, la foiblesse n'est diminuée que par les cordiaux spiritueux. (*Voyez* ATROPHIE NERVEUSE, PHTHISIE PULMONAIRE SÈCHE.) (M. DE BRIEUDE.)

CONSTANTIN surnommé l'AFRICAIN, médecin chrétien, étoit de Carthage & vivoit vers l'an 1070. Léon d'Ostie parle ainsi de lui: « Constantin ayant quitté Carthage passa à Babylone, » où il se rendit très-fameux dans la connoissance » des langues arabe, chaldéenne, persanne, égyptienne & indienne. Il apprit aussi la médecine & » les autres sciences pendant le séjour de trente-» neuf ans qu'il fit à Babylone. Il revint de là à » Carthage; mais, ayant appris que ses concitoyens vouloient le faire mourir, parce qu'il » s'étoit mis en butte à leur jalousie par sa science, » il se cacha dans un navire qui passoit en Sicile » & arriva à Salerne. La crainte qu'il avoit d'être » recounu, l'obligea de passer quelques jours en » habit de gueux, jusqu'à ce que le frère du roi

» de Babylone, qui étoit à Salerne, l'ayant rencontré, le recommanda au duc Robert Guiscart, comme un personnage de très-grand mérite & qui étoit digne de sa protection. *Constantin* préféra la solitude aux faveurs de ce prince, & se fit religieux de l'ordre de Saint-Benoit au monastère de Sainte-Agathe d'Aversa, où il écrivit de très-beaux ouvrages de médecine », dont le même Léon d'Ostie a fait le catalogue.

On a deux recueils imprimés de ces ouvrages.

Le premier qui parut à Bâle en 1536, *in-folio*, contient :

De morborum cognitione & curatione libri septem. Le manuscrit est dans la bibliothèque impériale de Vienne en Autriche.

De remediorum & ægritudinum cognitione liber unus.

De urinis liber unus.

De stomachi affectionibus naturalibus & præter naturam liber unus. Dans cet ouvrage, qui est dédié à Alfanus, premier archevêque de Salerne en 1070, *Constantin* assure que personne, avant lui, n'avoit écrit clairement ni distinctement sur les maladies de l'estomac.

De victus ratione variorum morborum liber unus.

De melancholia libri duo.

De coitu liber unus.

De animæ & spiritus discrimine liber unus.

De incantatione & adjuratione, collis suspensione, epistola una.

De passionibus mulierum & matricis liber unus.

De chirurgica liber unus. Il s'étend principalement sur la saignée & les accidens qui peuvent survenir à la suite de cette opération.

De gradibus simplicium liber unus.

Le second recueil des œuvres de *Constantin* parut à Bâle en 1539, *in-folio*, sous ce titre :

Opera reliqua, in quibus omnes loci communes qui propriè theorices sunt, ità explicantur & tractantur, ut medicum futurum optimè formare & perficere possint.

On y trouve :

De febribus liber.

De animalibus ad Octavianum liber unus.

De humana natura liber unus.

De elephantia liber unus.

De remediorum ex animalibus materiâ, liber unus.

Constantin adressa ces livres à Didier, abbé du Mont-Cassin, qui parvint à la papauté sous le nom de Victor III, & mourut en 1087.

Constantin n'est point un auteur original ; il ne peut être mis qu'au nombre des compilateurs, mais il doit y tenir une des premières places. Il s'est principalement attaché à *Hippocrate*, à *Galien*, à *Haly Abbas* ; il n'a jamais fait mention de ce dernier, quoiqu'il l'ait souvent transcrit de mot à mot. Il paroît avoir réveillé l'étude de la médecine grecque en Italie, en même temps qu'il y a introduit celle des arabes ; & l'on croit communément que ce fut à sa persuasion que le duc Robert combla l'école de Salerne de ses bienfaits.

(*Extr. d'El.*) (M. GOULIN.)

CONSTANTIN, (Robert) intime ami de *Beze*, étoit de Caen, où il enseigna quelques temps les belles-lettres. Il entendoit parfaitement les langues hébraïque, grecque, latine, mais spécialement les deux dernières. Il donna aussi beaucoup de temps à l'étude de la médecine, il fit même profession de cette science, quoiqu'il eût employé presque toute sa vie, qui fut très-longue, à travailler dans son cabinet ou à voyager. *Jules César Scaliger* eut pour lui la plus grande estime ; & *Constantin*, qui avoit demeuré quelques années avec ce savant, publia une partie de ses commentaires sur *Théophraste*, que la mort ne lui avoit pas permis de mettre au jour. Il s'acquitta ainsi de ce qu'il devoit à *Scaliger* & à lui-même, car on l'avoit calomnieusement soupçonné d'avoir le dessein de ravir à l'auteur la gloire qui lui étoit due. *Coustantin* vécut jusqu'à l'âge de 103 ans, sans qu'une vieillesse aussi extraordinaire eût porté la moindre atteinte à la justesse de son esprit & à la sureté de sa mémoire. Il mourut d'une fluxion de poitrine le 27 de septembre 1605. Voici la liste des ouvrages qu'il a publiés :

Nomenclator insignium scriptorum, quorum libri extant vel manuscripti vel impressi, Indexque totius Bibliothecæ atque Pandectarum Gesneri. Parisiis, 1555, *in-8.*

Annotationes & correctiones lemmatum in Dioscoridem. Lugduni, 1558, *in-8*, avec les commentaires d'*Amatus Lusitanus* sur le même auteur.

Annotationes & correctiones in C. Celsum, Q. Serenum & Q. Rhemnium Palamonem. Lugduni, 1566, *in-8.*

Annotationes in historias Theophrasti. Lugduni, 1584, *in-8*, avec les remarques de *Jules César Scaliger*, *Amstelodami*, 1644, *in-folio*, avec les mêmes remarques, & les notes & les commentaires de *Jean Bodæus à Stapel.*

On a encore de *Constantin* d'autres ouvrages, tels sont :

Dictionarium Græcum & Latinum en deux volumes *in-folio*.

Thesaurus rerum & verborum utriusque juris.

De antiquitatibus Græcorum & Latinorum libri tres.

Aphorismi Hippocratis versibus Græcis & Latinis.

Les Bibliographes parlent d'un *Antoine* Constantin docteur en médecine qui est mort en 1616, il a laissé :

Brief traité de la Pharmacie Provençale & familière, dans lequel on fait voir que la Provence porte dans son sein tous les remèdes qui sont nécessaires pour la guérison des maladies, Lyon, 1597, *in-8*.

Ce médecin avoit dans son cabinet un traité manuscrit sur le même sujet, qu'on doit regarder comme la seconde partie de celui qu'on vient d'annoncer; mais il est resté entre les mains de ses héritiers. Les végétaux fournissent la plus grande partie des remèdes que l'auteur indique.

Opus Medicæ prognoseos. In quo omnium, quæ possunt in ægris animadverti, symptomatum, in omnibus morbis, causæ & eventus copiosè & luculenter exponuntur. Omnia à Galeno, Hollerio, Dureto & Jacotio, fidelissimis summi Hippocratis interpretibus, deprompta. Lugduni, 1613, *in-8*.

(*Extr. d'El.*) (M. GOULIN.)

CONSTITUTION DES FEMMES. (*Pathologie médicale.*)

On entend par le mot *constitution*, l'état actuel ou d'habitude, la condition, en un mot, la manière d'être d'un ou de plusieurs individus. C'est sous ce dernier rapport que nous considérons celle des femmes, parce que l'examen de leur état habituel nous fera connoître plus parfaitement les causes de l'altération de leur santé, & par conséquent nous indiquera d'une manière plus assurée les moyens de prévenir les suites des accidens auxquels elles sont exposées, ou de les faire cesser quand ils se sont manifestés. Ces réflexions d'ailleurs apporteront un nouveau jour à l'étiologie des maladies fréquentes qui les attaquent & qui servent au développement de la théorie, elles nous montreront plus exactement la vraie route à suivre dans la curation.

La stature des femmes est en général plus petite que celle des hommes. On a la preuve de cette vérité en réunissant un grand nombre d'individus de l'un & l'autre sexe pour les comparer entre eux. Toutes les parties supérieures du corps sont moins volumineuses chez les premières; les traits du visage sont moins saillant, parce que la charpente osseuse est composée de pièces plus petites & plus minces. La région lombaire est ample parce que le bassin est plus évasé; par la même raison les cuisses sont plus grosses, puisque les fémurs étant plus écartés, les muscles intérieurs qui ont leur insertion aux os pubis & ischion, sont plus éloignés du fémur auquel ils vont se rendre, le tissu graisseux qui remplit les intervalles de ces muscles augmentent aussi le volume de ces extrémités. Nous examinerons plus en détail cette différence du bassin de la femme comparé avec celui de l'homme, parce que cette comparaison nous donnera l'explication de quelques phénomènes de la gestation, de l'accouchement, &c.

Quand on ouvre le cadavre d'une femme, on observe que les muscles sont moins volumineux, que leur tissu est moins solide, l'intervale des faisceaux charnus plus rempli de graisse, les tendons plus grêles & moins durs, leur attache moins solide & ne s'implantant pas dans les os comme chez l'homme, par une extrémité bien saillante, circonstances qui nous font concevoir pourquoi les articulations sont moins saillantes; mais nous connoîtrons encore mieux la raison de cette différence quand nous aurons fait quelques observations sur la structure générale des os de la femme.

Le tissu cellulaire est plus graisseux chez les femmes, il est plus lâche parce qu'il est plus grêle & plus humide; ses filets sont plus tenus & plus extensibles. La graisse qu'on y rencontre n'a pas autant de consistance que dans l'homme, elle est en général plus pâle car elle est rougeâtre chez les jeunes garçons & blanche dans le tissu cellulaire des filles du même âge. Si elle acquiert plus de solidité avec l'âge elle conserve toujours une mollesse marquée, il semble qu'elle soit plutôt un mélange de graisse parfaitement combiné avec un suc muqueux & limphatique qu'une graisse pure. On observe quelquefois qu'elle reste fluide après la mort à la manière des huiles. On la voit dans ce cas nager en partie dans un liquide sereux & limphatique & former des gouttes arrondies éparses à la surface des viscères.

Une femme d'une stature égale à celle d'un homme, n'a pas les nerfs aussi volumineux que lui, les troncs ainsi que les ramifications en sont plus déliés, leur tissu ne présente pas non plus une égale résistance au tact. Il est par conséquent plus difficile d'en suivre les dernières ramifications dans les parties très-solides, parce que les filets nerveux se rompent facilement, & que d'ailleurs les organes de toute espèce étant plus pâles chez les femmes, la couleur des nerfs ne se différencie pas aussi facilement à l'aspect.

Les

Les solides qui présentent la différence la plus marquée dans l'un & l'autre sexe sont, sans contredit, les os. Indépendamment de la conformation particulière de quelques-uns d'eux, qui annonce une destination particulière, en général, leur tissu est beaucoup plus mol, plus flexible dans les femmes; c'est par cette raison qu'ils sont moins faciles à rompre, puisqu'ils cèdent plus aisément à l'impulsion qu'ils éprouvent & qu'ils fléchissent avec plus de facilité. Cette qualité est due à la surabondance des parties limphatiques & huileuses, très tenues dont les lames & les intervalles osseux sont constamment remplis. Ce phénomène explique aux anatomistes pourquoi les os des femmes sont difficiles à sécher; & pourquoi malgré de longues préparations au moyen desquelles on s'attache à leur faire perdre cette humidité surabondante, après un certain temps où la dessication a paru complette, ils se *graissent* de nouveau & se couvrent d'un nouvel enduit graisseux. En comparant le poids de deux os égaux en volume, mais de différent sexe & d'un âge égal, l'os extrait du cadavre de l'homme est toujours plus pesant. Les os des femmes contiennent moins de terre calcaire sous un volume égal; ce qui donne la raison de la différence du poids, de la différence de flexibilité & de la mollesse du tissu. Chez les dernières les lames & les filets osseux sont plus petits, plus déliés, plus minces; le tissu réticulaire ou les réseaux osseux sont plus délicats. La moëlle est plus fluide dans leurs cavités; elle ne présente pas autant de vaisseaux sanguins que dans les os des hommes; c'est pourquoi elle est plus blanche. Le suc qui remplit les aréoles des cavités des os longs, est aussi plus fluide, plus limphatique & par conséquent moins rouge que dans l'homme. La forme des vaisseaux sanguins contribue aussi chez les femmes à la formation de cette diversité; nous en parlerons plus bas: il suffit de dire ici que ceux qui s'insinuent dans ces organes, sont d'un diamètre beaucoup plus petit que ceux qui portent la matière de la nourriture & de l'accroissement dans les os des hommes. Or, si comme on l'assure généralement en physiologie, les vases destinés à distribuer aux os la terre calcaire qu'ils déposent dans leur tissu doivent avoir pour remplir cette fonction un diamètre considérable, on conçoit par cette nouvelle observation pourquoi les os dont je parle, sont moins solides que ceux des hommes, pourquoi leur organisation diffère des autres à tant d'égards.

Leur forme extérieure offre aussi des variétés remarquables. Les têtes des grands os sont moins prononcées, les apophyses moins saillantes, les engrenures moins profondes, les goutières moins creuses, les dépressions formées par les tendons moins excavées ainsi que celles qui ont été creusées dans le trajet des vaisseaux.

On distingue le crâne d'une femme par les caractères généraux que j'ai désignés ci-dessus, & par une moindre étendue de la cavité intérieure. Les os de la poitrine se reconnoissent aisément par les signes communs & par ceux qui sont particuliers aux femmes; tels sont ceux-ci: la cavité formée par le thorax est moins alongée que dans l'homme, mais elle est en même temps plus élevée proportionnellement à la longueur totale de l'individu dans la partie inférieure. Les côtes forment des portions de cercle dont la direction se rapproche davantage de la ligne horisontale, ou ce qui est le même, elles se rapprochent de l'angle droit avec la colonne épinière, par conséquent étant moins inclinées vers le bas, elles doivent élever le sternum d'une manière sensible. Elles sont plus plates que dans l'homme, les clavicules sont aussi plus applaties. Les sillons qui reçoivent les artères intercostales sont moins profonds, mais cette particularité & quelques autres que je ne rapporterai pas ici, se trouvent exposées dans l'examen général des os des deux sexes.

Les pièces qui composent le bassin, forment une cavité très-spacieuse chez la femme. Les portions latérales sont très-évasées. Entre le point de réunion de la dernière vertèbre lombaire avec le sacrum, il y a une distance très-marquée au pubis. Les ischions sont écartés l'un de l'autre, de manière que la cavité du petit & celle du grand bassin sont plus amples chez la femme. Ces différences sont si faciles à reconnoître, qu'il n'est pas besoin de considérer la solidité des os, leur épaisseur, &c. pour savoir à quel sexe appartient le bassin qu'on a sous les yeux. L'utilité de cette structure est démontrée par les loix qui destinent les femmes à être mères; le but de cette conformation est de faciliter la grossesse & particulièrement l'accouchement.

Les remarques faites sur la structure des os des femmes, sont, à quelques égards, applicables à celle de leurs cartilages. En effet, le tissu de ces derniers n'a pas l'élasticité qu'on observe dans ceux de l'homme; ils sont plus extensibles: ils n'acquièrent pas non plus, ou au moins très-rarement, cet état de dureté qui, chez l'homme, donne fréquemment à quelques cartilages, la solidité de l'os, ou qui les rend véritablement osseux.

Ceci explique pourquoi les articulations des femmes sont infiniment plus fléxibles, plus mobiles & plus souples que celles de l'homme. Au reste, toutes les parties qui les constituent, contribuent (comme on a déjà pu s'en convaincre & comme on le verra encore par la suite) à rendre ces facultés beaucoup plus constantes dans les femmes.

Le systême vasculaire mérite aussi d'être con-

ſidéré ſommairement. On n'a pas remarqué que les diviſions ſupérieures de l'aorte préſentaſſent des caractères particuliers chez les femmes. On voit qu'en général, les vaſes, comme toutes les autres parties, ſont d'une molleſſe & d'une ténuité qui eſt propre au même ſexe. Mais ce qui exige le plus d'attention, c'eſt la diverſité qui ſe trouve entre les artères qui partent de l'aorte dans la capacité de l'abdomen, comparées avec les diviſions ſupérieures; les premières ont une capacité plus conſidérable que dans l'homme, en ſuppoſant l'aorte d'un diamètre égal dans deux individus de différent ſexe. Outre cette variété, leurs parois ont moins de ſolidité que leurs artères ſupérieures, d'où il ſuit qu'elles ſont plus ſuſceptibles de diſtention & de plénitude que celles de l'homme. La même obſervation a été faite ſur des animaux de différente eſpèce, & on a conſtamment remarqué que les artères qui ſe diſtribuent dans le baſſin & les parties de la génération, avoient un diamètre plus étendu & une molleſſe plus marquée dans les femelles que dans les mâles.

Les veines ſe comportent d'une manière oppoſée, enſorte que la force de leurs parois s'augmente à proportion qu'on ſe rapproche de leurs extrémités; je parle toujours des vaiſſeaux qui ſe diviſent dans les organes ſexuels & les parties environnantes. Le contraire a lieu dans les hommes chez leſquels la ſolidité décroît ſenſiblement à proportion que les ramifications ſe multiplient & que ces vaiſſeaux (les veines) ſont prêts de leurs terminaiſons. Je n'entrerai pas dans un plus grand détail ſur cet objet qui ſera conſidéré ſous ſes différens aſpects, quand je parlerai de la menſtruation & de ſes cauſes.

Indépendamment des différences dont j'ai rendu compte, les vaiſſeaux des femmes conſervent une irritabilité plus conſtante & plus durable; ils ſont auſſi plus long-temps fléxibles. Ceux qui entrent dans la texture des grands vaſes, ne s'oblitèrent pas ſi aiſément; c'eſt par cette raiſon qu'on trouve rarement chez les femmes, des vaiſſeaux oſſifiés, tandis que ce phénomène eſt très-fréquent chez les hommes; c'eſt encore par la même raiſon que ces derniers arrivent prématurément à l'état de rigidité qui eſt un des attributs de la vieilleſſe.

Le pouls des femmes doit donc différer de celui des hommes, & ce principe dérive des baſes établies ci-deſſus; car puiſque les vaiſſeaux ſont plus irritables, les pulſations doivent être plus fréquentes. La différence de force dans l'une & l'autre eſpèce de canaux, manifeſte auſſi la diverſité de l'action vaſculaire. Le pouls de l'homme a plus de force dans ſa contraction. Il frappe les doigts qui le touchent d'une manière plus vigoureuſe. La fréquence des pulſations dans les artères des femmes, ne dépend pas ſeulement de la plus grande irritabilité, elle eſt encore due aux deux cauſes ſuivantes: la diſtance moins éloignée des extrémités au cœur, & la mobilité plus active de la fibre élémentaire; peut-être auſſi que la ſenſibilité contribue plus qu'on ne l'a cru juſqu'à ce jour, à l'exécution de la fonction dont je parle.

Il ne paroît pas ſurprenant, d'après les obſervations rapportées ci-deſſus, que les femmes aient en général le ſang très-fluide, & qu'il ſoit mêlé à une quantité de ſéroſité plus conſidérable que celle qu'on trouve dans le ſang des hommes. La circulation n'ayant pas la même énergie, la perte de la ſéroſité doit être moindre. Car, quoique le nombre des contractions artérielles ſurpaſſe chez elles celui des mouvemens artériels dans les hommes, cet effet ne compenſe pas la force avec laquelle le ſang eſt pouſſé aux extrémités vaſculaires dans ceux-ci: par conſéquent, il doit y avoir une ſurabondance de parties aqueuſes toujours mêlées au ſang & répandue univerſellement dans le tiſſu cellulaire. En effet, on obſerve que la texture de leurs ſolides eſt plus molle que dans l'homme. En cela elles ſe rapprochent de la conſtitution des enfans qui ont également une humidité ſurabondante malgré l'extrême fréquence des mouvemens du cœur & des vaiſſeaux artériels.

Ces conſidérations expliquent pourquoi les femmes ſont plus expoſées à l'invaſion des maladies qui dépendent de l'excès de la ſéroſité; pourquoi elles ſont plus ſujetes aux fluxions catarrhales, aux rhumes de la même eſpèce, aux hydropiſies aſcites ou enkiſtées, à la phthiſie catarrhale, aux inflammations ſéreuſes de la gorge, à l'œdematie, à l'enflure des extrémités, &c.

C'eſt encore par les mêmes raiſons que leurs ſolides ſont plus extenſibles que ceux de l'homme. C'eſt ce qu'on obſerve dans la geſtation. On explique auſſi par les mêmes principes pourquoi, après des extenſions portées à un degré marqué dans certaines parties, celles-ci ne reprennent pas leur première forme, mais reſtent allongées ou pendantes, faute d'avoir une élaſticité qui leur rende leur ancienne configuration.

On ne doit donc pas s'étonner ſi la chair eſt humide & molle; ſi le tiſſu cellulaire eſt plus rempli de fluides; s'il ſe laiſſe aiſément diſtendre par de grands amas de ſucs graiſſeux, comme on le remarque dans les cuiſſes, les reins, l'abdomen, &c. ces particularités contribuent avec celles dont nous avons rendu compte précédemment, à rendre les formes plus agréables, parce que les intervalles qui exiſtent entre les os, les tendons, les muſcles, ſont remplis par les ſucs dont nous parlons. Auſſi ne remarque-t-on pas chez les femmes ces formes rudes & vivement prononcées qui caractériſent particulièrement les membres de l'homme.

Il eſt rare de voir une femme couverte de poils: ſi elles ont des cheveux plus épais & plus longs que les hommes & qu'elles les conſervent plus long-temps, c'eſt parce qu'elles ont, comme les enfans, une humidité ſurabondante. Les cheveux chez les hommes, tombent généralement dans l'âge de conſiſtance, parce que c'eſt à cette époque qu'ils perdent pour la plupart, cette abondance de fluides qu'on obſerve en eux dans la jeuneſſe. Auſſi remarque-t-on généralement que ceux d'une *conſtitution* ſèche, ſont chauves de bonne heure, pendant que ceux qui ont un tempéramment phlegmatique les conſervent plus long-temps; par cela même qu'ils ſe rapprochent davantage de la *conſtitution* des femmes.

Il paroît que le mucilage diſſous dans la ſéroſité du ſang, ſuffit à l'accroiſſement & à la nutrition des cheveux; or, ces deux ſubſtances étant très-abondantes chez les femmes, leurs cheveux doivent être plus beaux & plus faciles à conſerver. L'expérience prouve cette vérité.

La nutrition des poils ſe comporte d'une manière bien différente. Ils ſont toujours placés aux environs des glandes; ce qui ſemble démontrer que leur nourriture conſiſte dans un liquide plus animaliſé, plus élaboré, & qui tient probablement de la nature lymphatique coagulable.

Les anciens ont fait peu d'attention aux différences qui exiſtent entre l'organiſation intime de l'homme & celle de la femme; différences eſſentielles, ſelon moi, & dont on vient de lire l'expoſé ſommaire. Ils ſe ſont attachés à conſidérer plus particulièrement l'influence de l'utérus ſur toutes les affections que les femmes éprouvent, & ils paroiſſent ne les avoir rapportées qu'à ce viſcère. Sans doute on ne peut pas nier qu'il n'ait une action très-remarquable dans la naiſſance des troubles & & d'une grande partie des affections morbifiques auxquels les femmes ſont aſſujetties; mais nous montrerons bientôt que d'en attribuer la ſource à l'utérus ſans y joindre les effets de l'organiſation dont j'ai fait remarquer les variétés eſſentielles, c'eſt une erreur qui tiroit ſon origine du défaut de connoiſſances poſitives en phyſiologie. Je ne m'arrêterai donc pas ici à rapporter la doctrine d'Arétée, celle de Platon, &c. parce qu'on verra qu'elle porte ſur des baſes illuſoires. D'ailleurs, je parlerai du ſyſtême de ces ſavans lorſqu'il ſera queſtion de l'hiſtériciſme; il me ſuffira d'obſerver, dans ce moment, que les troubles occaſionnés par l'irritation de la matrice ſe réduiroient à des effets très-modérés, ſi des cauſes acceſſoires ne contribuoient pas à les rendre plus véhémens & plus réitérés.

Pour ſuivre plus exactement les détails de cette queſtion, rappelons ſommairement ce qu'on vient de lire, afin d'en former des principes abrégés qui nous donnent la connoiſſance des phénomènes que nous préſenterons à la fin de cette diſcuſſion.

Nous avons obſervé que la ſtature des femmes étoit plus petite que celle de l'homme, & que les vaiſſeaux conſervoient une plus grande irritabilité. Il ſuit de ces deux remarques, que le cœur en pouſſant plus promptement le ſang aux extrêmités, reçoit auſſi plutôt celui qui lui eſt rapporté par les veines; donc la circulation doit être plus active; donc les pulſations des artères doivent être plus fréquentes. Comme les artères elles-mêmes ſont plus facilement excitées à la contraction par le ſtimulus du ſang, puiſqu'elles ont une irritabilité plus marquée; cette nouvelle cauſe ſe réunit à la précédente pour accélérer la vîteſſe des fluides. Le défaut de force des vaiſſeaux eſt proportionné à l'excès d'irritabilité; donc le ſang moins broyé par ſes vaſes doit être moins animaliſé, par conſéquent avoir moins de parties lymphatiques & plus de parties ſéreuſes.

La ténuité des nerfs eſt, en quelque ſorte, la meſure de la ſenſibilité. Or, comme les nerfs ſont moins volumineux chez les femmes, elles doivent avoir, & ont en effet plus de diſpoſition à recevoir les impreſſions étrangères & à les recevoir plus fortement. En effet, un agent qui ne produiroit qu'une ſenſation à peine remarquable chez l'homme, en excite de très-marquées chez les femmes.

Il exiſte donc entre les deux ſexes une différence phyſique indépendante des inſtitutions humaines. Si l'un & l'autre paroît plus rapproché dans ſa *conſtitution*, c'eſt alors qu'une même éducation a été ſuivie par l'un & l'autre. C'eſt par cette raiſon que la femme ſauvage reſſemble plus à l'homme errant dont elle partage les périls & les travaux. Mais on doit ſentir que ſi l'habitude des mêmes fatigues ſoutenues avec un courage preſque égal, ne parvient point à détruire cette variété que la nature a voulu mettre entre les deux ſexes, elle doit, cette variété phyſique, ſe manifeſter d'une manière bien plus complette, quand une vie ſédentaire & inactive laiſſera les femmes dans toute leur foibleſſe naturelle. On peut donc dire, à cet égard, que les uſages des peuples policés ſont plus dangereux pour les femmes que ne le penſent communément les légiſlateurs. Car nous verrons bientôt que de cette coutume mal conçue, réſultent une multitude d'inconvéniens dont il faut bien plutôt rapporter l'origine à nos habitudes, qu'à la conformation même du ſexe qui en accuſe la nature.

Le légiſlateur de Lacédémone, pénétré de ces vérités phyſiques vouloit que les femmes s'exerçaſſent comme les hommes, à la lutte, à la

courſe, &c. Son objet n'étoit pas d'en faire des guerriers, mais il vouloit conſerver en elles une force néceſſaire pour réſiſter aux maux dont il remarquoit que les femmes des autres climats étoient ſi fréquemment attaquées. Ce plan d'inſtitution avoit auſſi pour but d'avoir des mères qui donnaſſent à la république des enfans capables d'être par la ſuite des hommes robuſtes. Telle eſt en effet l'influence de l'éducation qu'un homme élevé dans la moleſſe comparé à celui qui paſſe ſa vie dans les travaux & les fatigues de toute eſpèce, reſſemble davantage à la femme qu'à un être de ſon ſexe.

Puiſque l'excès de mobilité dans les fibres contractiles & dans les organes de la ſenſibilité, donnent une grande facilité à recevoir les impreſſions des agens extérieurs, on ne doit pas s'étonner ſi les femmes dont la fibre muſculaire eſt grêle, très-irritable, très-contractile & les nerfs facilement ébranlés, ſoient aſſujetties à tant d'affections ſpaſmodiques; & que la violence de ces maladies ait pour meſure exacte celle de l'irritabilité & de la ſenſibilité même. Or, comme les inſtitutions qu'on leur donne dans la jeuneſſe augmentent encore en elles les inconvéniens de ces deux facultés, en portant leur énergie à l'excès, il en réſulte évidemment que le nombre de leurs maladies doit croître en raiſon des vices de cette éducation. C'eſt ce que l'obſervation journalière démontre.

Les inconvéniens dont je viens de parler ne ſont pas les ſeuls qui réſultent de nos uſages. S'ils ſe bornoient aux affections phyſiques, le mal ſeroit moindre qu'il n'eſt en effet; mais en affoibliſſant les organes du ſentiment, ils portent leur impreſſion ſur le moral qu'ils détériorent en énervant le phyſique; c'eſt par cette raiſon qu'il exiſte entre les femmes un très-petit nombre de perſonnes qui aient été diſtinguées par des actions éclatantes ou des connoiſſances profondes. Il ne faudroit pas conclure de cet état des choſes qu'elles ne ſoient pas capables d'acquérir des lumières diſtinguées; en conſultant les monumens anciens des ſciences & des arts, on trouve des productions enfantées par le génie que nous devons à quelques femmes. Si le nombre de celles qui ſe ſont rendues célèbres, n'a pas été auſſi conſidérable qu'il auroit pu l'être, examinons un moment quelles ſont les raiſons de ce phénomène politique & moral. Les premiers ſavans que l'hiſtoire nous faſſe connoître, étoient des hommes conſacrés au culte des autels; entr'eux ſeuls étoit conſervé le dépôt (ſi on peut parler ainſi) des connoiſſances humaines, tels furent les chaldéens, les égyptiens, &c. Les grecs qui voyagèrent dans leur pays pour s'inſtruire, enſeignèrent publiquement les dogmes qu'ils en avoient reçus. Les écoles de la Grece ſe multiplièrent promptement; on y recevoit des préceptes de morale, de phyſique & de poitique; l'éloquence & les beaux-arts furent auſſi cultivés avec le plus grand ſoin. Toutes les aſſemblées qui ſe tenoient régulièrement pour traiter de ces différens objets, prirent le nom d'académies. On agitoit les queſtions les plus importantes dans des cercles qui réuniſſoient avec des philoſophes diſtingués, des femmes dont l'eſprit étoit orné de toutes les connoiſſances qu'on avoit acquiſes alors. La beauté y obtenoit quelquefois les honneurs d'un double triomphe, celui de la ſéduction qui en eſt preſqu'inſéparable, & celui de la raiſon que les grecques priſoient davantage. Non ſeulement elles égalèrent les hommes dans la poéſie par l'invention, la force des penſées & les graces du ſtyle; mais à leur tour, elles formèrent dans leurs écoles, des poetes qui devinrent célèbres. Ces vérités doivent paroître étonnantes, ſi nous en jugeons par l'éducation actuelle.

L'éloquence comme la poéſie ſont ſans doute le fruit d'une imagination vive & exaltée & non celui d'un travail profond; cependant chaque ſiècle ne donne pas naiſſance à des poetes & à des orateurs qui vivent dans la poſtérité; mais j'aurois laiſſé croire que les homme livrés à l'étude des ſciences qui exigent plus d'application & de ſavoir réel, comme la morale, la phyſique, les mathématiques, l'hiſtoire naturelle; &c. & la médecine qui les comprend toutes, avoient toujours beaucoup ſurpaſſé les femmes; ſi je ne diſois pas un mot de la gloire qu'elles acquirent dans cette pénible carrière.

Quelques-unes ſe déguiſèrent en hommes pour aſſiſter aux leçons de Platon. Arheta enſeigna publiquement la philoſophie & la morale pendant trente-cinq ans: on compta parmi ſes diſciples un grand nombre de philoſophes célèbres. La ville d'Alexandrie étoit ſans contredit la plus illuſtre qui exiſtât alors, tant par la ſplendeur de ſon école que par les ſavans étrangers, que le goût des ſciences phyſiques y attiroit de toutes les parties du monde. Les habitans de cette fameuſe cité confièrent le ſoin de leur école à Hippacie, parce qu'ils ne trouvèrent perſonne plus capable qu'elle de remplir cette place importante.

Cependant les Romains qui portoient en tous lieux la terreur de leurs armes, ne virent pas ſans étonnement le dégré de perfection auquel les arts, & ſur-tout l'éloquence, étoient arrivés parmi les Grecs; ils étudièrent les langues des différentes contrées de l'Aſie, & reportèrent à Rome le goût des connoiſſances qu'ils avoient acquiſes; mais elles ſe conſervèrent parmi les hommes, & les romaines ne donnèrent comme les femmes des autres nations que l'exemple de quelques grandes vertus; parce que l'éducation, quelque vicieuſe qu'elle ſoit, n'étouffe jamais les germes de force & de génie dans les âmes qui en ſont bien pénétrées par la nature.

Après avoir considéré ce que sont les femmes par le moral, & les causes de la différence qui se trouve entre celles qui vivent aujourd'hui, & celles qui les ont précédées : examinons les maintenant sous les rapports physiques. Une femme est un être que la nature fait toujours marcher à côté d'un précipice prêt à l'engloutir : les douleurs auxquelles est asservi tout être sensible dans les premiers momens d'une vie mal assurée, assiégent son enfance. Son organisation plus délicate les lui fait éprouver plus vivement. Le temps des plaisirs de l'amour ne s'annonce chez elle que par des incommodités sans nombre, ou des accidens qui menacent sa vie, & qui l'avertissent d'avance du danger de devenir mère ; cette crainte est rappelée chaque mois à son souvenir par une époque de sang, & chaque retour de ce souvenir terrible peut l'exposer à la mort. La puissance qui a voulu que son cœur se livrât aux charmes de l'amour, a détourné de ses yeux, la vue des maux qui vont l'accabler, en perpétuant son espèce. Le gage de sa tendresse, porté neuf mois dans son sein, ne s'accroît que par la perte de ses forces : & pendant ce long intervalle de temps, sa santé est sans cesse troublée par des révolutions qui peuvent mettre fin à sa vie. Quand le fœtus sort du viscère dans lequel il a été formé, c'est pour faire éprouver à sa mère les cruels & périlleux travaux de l'enfantement. Le fluide qui l'animoit se répand en torrent autour d'elle, tout semble annoncer sa destruction. La mère épuisée par la perte de son sang, accablée sous le poids de sa foiblesse, s'occupe encore de la conservation de son enfant, en lui donnant un reste de liquide qui s'est rassemblé dans ses mamelles. C'est toujours aux dépens de ses forces & des sources de sa vie qu'il s'accroît ; mais quand cette nourriture devient insuffisante aux progrès de son développement, elle ne rentre pas dans le torrent des fluides sans exposer la nourrice à de nouveaux dangers. Mère de famille, la jeunesse de ses enfans alarme à chaque instant sa tendresse : cependant la vieillesse s'annonce par de nouveaux périls. La circulation est régie par de nouvelles loix, & le trouble que ce changement occasionne, menace encore sa vie : il donne naissance à ces affections terribles, que le médecin peut rarement prévenir, & qu'il ne reconnoît que pour savoir qu'elles sont souvent incurables.

Indépendamment des différences que la nature a mises entre l'organisation des deux sexes pour donner à chacun d'eux une *constitution* particulière, les usages n'apportent pas moins de variétés dans leur existence physique.

Dans l'enfance, les mêmes soins sont donnés aux enfans de l'un & de l'autre sexe, par conséquent l'éducation n'a encore point d'influence sur leur physique. Mais au moment où les filles sont capables de quelque application, elles sont retenues dans l'inaction pour s'occuper de travaux qui n'exercent en général que les mains. Dans la classe des citoyens les moins aisés, on leur fait apprendre les ouvrages qui se font avec l'aiguille. Dans le reste des classes, on les accable de maîtres de toute espèce, & si on en excepte la danse, chacun des maîtres les maintient des heures entières dans une attitude toujours semblable qui gêne infiniment la circulation. Je ne parlerai point des petites filles de la campagne, élevées dans les familles occupées à l'agriculture ; celles-là ont une vie qui se rapproche de celle des hommes avec lesquels elles sont en société, & cette manière d'exister fortifie leur tempéramment en développant l'accroissement & les formes du corps.

Les filles des cités ne sont pas seulement assujetties aux exercices que comporte la culture des métiers ou des arts, exercices qui n'exigent presqu'aucun mouvement du tronc ; on a aussi la coutume de les forcer à conserver constamment un maintien gênant, admis comme une chose indispensable dans la bonne compagnie. On observera qu'à cet égard, tous les citoyens, voulant avoir les apparences de la bonne compagnie, le même vice d'institution physique est devenu général. Ce qu'on appelle promenade, est une façon grave & lente de marcher en tenant le corps très-droit, ensorte qu'au lieu de délasser de l'habitude d'être presque toujours assises, les filles ne trouvent dans ces promenades qu'une nouvelle fatigue par l'attention à observer le maintien qui leur est prescrit.

Si l'usage des corps baleinés n'est plus aussi fréquent qu'il l'étoit, il y a vingt ans, on n'a pas beaucoup gagné au changement de l'habillement. La plupart des enfans portent des baleines dans leurs corsets ; on croit avoir beaucoup fait en abandonnant ces cuirasses antiques qui ne permettoient pas la plus légère fléxion du corps ; mais les corsets baleinés les gênent encore infiniment. D'ailleurs, dans l'une & l'autre espèce de vêtement, on comprime le tronc par un resserrement qui ne permet pas la moindre agitation entre les viscères : le resserrement est même plus considérable au moyen des corsets, parce qu'en s'adaptant plus exactement aux formes du corps, il n'est aucun point qui échappe à la compression.

De cet état naît de la part des viscères les uns sur les autres, un resserrement qui interrompt le cours des liquides, & qui fait stagner la portion capable de suivre ses routes à travers tant d'obstacles. Comme l'abdomen est compris en grande partie dans les liens qui enveloppent le corps, le diaphragme reste presqu'immobile. L'estomac & les intestins toujours appliqués les uns sur les autres, n'éprouvent point cette agitation douce & nécessaire pour faciliter la locomotion des alimens & la digestion. La résorption du chyle devient difficile, parce que les bouches des vais-

seaux sont affaissées; le sang des veines-portes ventrales marche lentement vers le foie, parce qu'il est obligé de remonter contre son propre poids, en parcourant des canaux comprimés dans toute leur étendue. De-là, les empâtemens de la rate, du foie, du mesentère; de-là, la chlorose, la foiblesse, la bouffissure, les diarrhées, les indigestions fréquentes, les douleurs d'estomac habituelles, les vomissemens, le défaut de nutrition, d'accroissement & de forces.

L'immobilité du diaphragme & le resserrement des côtes, empêche le sang de se répandre aisément dans les divisions des poumons. Ces viscères ne sont point assez développés dans les mouvemens alternatifs d'inspiration & d'expiration, pour recevoir tout le fluide destiné à les parcourir à chaque contraction du cœur; d'où la difficulté de respirer; d'où les palpitations fréquentes à la moindre impression qui augmente l'embarras de la respiration; d'où l'engouement presque continuel des poumons; d'où les dispositions aux maladies inflammatoires de ces viscères, l'hémoptysie, les phthisies purulentes, &c. En effet, l'embarras de la respiration est tel, que la plupart des jeunes filles respirent à la manière des agonisans, ce sont les premieres côtes & les clavicules qui se meuvent pour faciliter l'introduction de l'air dans les poumons. La compression est portée au point que quelques-unes ne mangent point assez pour se nourrir; car dès qu'une petite quantité d'alimens est parvenue dans l'estomac, le diaphragme repoussé par le volume du ventricule resserre encore les poumons, & la respiration ne se fait qu'avec la plus grande peine. Bien plus, on éprouve une cessation d'appétit, comme si l'on avoit pris une quantité suffisante de nourriture. Il n'est donc pas étonnant de rencontrer des jeunes filles ressentir, pendant la nuit, un besoin urgent, qu'on prend, sans raison, pour une faim déréglée, quoiqu'elle ne soit réellement qu'un effet de la foiblesse qui veut être réparée par une nourriture nécessaire. Si la faim se fait sentir vivement dans un tems qui devroit être donné au sommeil, c'est que les entraves formées par l'habillement ne subsistent plus; & les viscères se trouvant dans un état de liberté, les vaisseaux lymphatiques absorbent avidement la sérosité & la lymphe qui s'épanche dans l'estomac & les intestins; ces organes se desséchent comme une plante qui ne reçoit pas d'humidité. Ce n'est que par une nouvelle réparation qu'on parvient à calmer le sentiment pénible qui résulte de l'épuisement de ces viscères.

On conçoit d'avance que tant d'obstacles à la circulation du sang dans des individus dont l'organisation est très-délicate, & chez lesquels, par conséquent, ce fluide n'est pas mu par des organes qui le lancent avec force, doivent lui faire contracter des altérations déterminées. L'observation prouve que le défaut suffisant d'agitation dans les liquides composés, les dispose à l'épaississement. Il ne faut pas entendre, par cet état, l'épaississement inflammatoire qui consiste dans le défaut de sérosité suffisante pour tenir en dissolution toutes les parties dont le sang est composé; c'est une viscosité de la lymphe, ou plutôt encore de la sérosité dans laquelle la partie muqueuse trop abondante détruit la liquidité du sérum. Elle lui fait contracter ce degré de ténacité qu'on remarque dans les matières gélatineuses, quand elles ne sont pas étendues dans un dissolvant assez abondant pour perdre cet épaississement. On observe que cette proportion de mucus se détruit en raison de l'activité de la circulation; elle doit donc rester plus considérable chez les femmes que chez les hommes. Il est aussi d'observation que la sérosité en stagnant dans ses vases, acquiert un épaississement extrême. Or, toutes les conditions favorables à la naissance de cette humeur tenace, se rencontrent dans les femmes dont nous avons considéré sommairement la *constitution:* On ne doit donc pas s'étonner si elles sont sujettes aux fluxions catarrhales de la tête, de la poitrine & de l'utérus.

Une autre circonstance favorise les fluxions catarrhales de la matrice, c'est la compression qui, gênant la circulation des fluides dans l'abdomen, force le sang à staser dans les parties inférieures de cette grande capacité, & fait contracter à la sérosité cet épaississement contre nature; d'où l'origine des écoulemens lymphatiques & muqueux de l'utérus, connues sous le nom de fleurs blanches; d'où la facilité des congestions des viscères abdominaux, & tous les accidens qui en dérivent.

Ce n'est donc pas sans cause que nous avons considéré ici sommairement les effets de la *constitution* aquisitive, afin qu'en les réunissant avec ceux qui sont inhérens à l'organisation particulière des femmes, nous ayons une idée exacte des maladies auxquelles elles sont exposées.

(M. Chambon.)

CONSTRICTION. (*Pathologie.*)

Vice des parties solides ou organiques. Le mot *constriction* exprime l'état d'une partie solide ou organique, qui éprouve naturellement une tension violente & contre nature, un resserrement convulsif ou spasmodique. (*Voyez* Spasme.) (*Anc. Encycl.*)

(M. Mahon.)

CONSULTATION, *Consultatio*, *deliberatio*; Κοινολογία, συμϐουλευσις.

On entend par ce terme la partie de l'exercice de la profession du médecin, qui consiste dans l'examen qu'il fait, soit en particulier, soit en

commun avec un ou plusieurs médecins, de l'état présent d'une personne en santé ou en maladie, des causes & des conséquences qu'on peut tirer de cet état, & des moyens qu'il convient d'employer relativement aux indications que présentent ces considérations pour conserver la santé, si elle est actuellement existante ; pour préserver des maladies que l'on peut avoir à craindre & que l'on peut prévenir, pour guérir celles qui troublent présentement l'économie animale, ou au moins pour les pallier, si elles ne sont pas jugées susceptibles de guérison, lesquels moyens doivent être dirigés par la juste application de la méthode prescrite par les règles de l'art.

Cet examen qui forme la *consultation* & d'où résulte un jugement porté sur le cas proposé, peut être fait, sur l'exposé de la personne qui a besoin de conseils pour sa santé & qui les demande elle-même, soit sur la relation qui est faite de son état de vive voix ou par écrit.

Ce jugement d'un ou de plusieurs médecins qui est le résultat de la *consultation*, est ce qu'on appelle l'avis d'un ou des médecins. Ceux de cette profession qui sont habituellement consultés, sont dits conséquemment, médecins consultans. On donne spécialement cette épithète à ceux qui ont la fonction de donner leur avis sur la santé des princes. (*Anc. Encycl.*)

Les médecins qui obtiennent ce titre ne servent en général qu'à grossir la liste des médecins & des chirurgiens que l'ostentation & l'esprit financier ont si fort multiplié dans la maison du roi & dans celle des princes. Quelles sont en effet les fonctions de cette multitude d'officiers de santé? Quand le roi & les princes se portent bien, ils ont le privilége de leur faire assidument la cour ; mais heureusement pour ces personnages éminens, toute la cohorte médicale n'est pas en action quand il leur survient une maladie un peu grave ; dans ces occasions, ils ont ordinairement le bon esprit de n'appeller auprès d'eux qu'un petit nombre de gens de l'art, dont plusieurs ont été souvent des médecins ou des chirurgiens étrangers à la cour.

Si le roi & les princes rassembloient alors autour de leur lit, la série nombreuse d'officiers de santé inscrits sur le rôle de leur maison, & qu'ils les fissent consulter en corps sur leur maladie, ils se donneroient le spectacle d'une conférence tumultueuse & bizarre dont il seroit fort douteux qu'ils pussent tirer un résultat clair & utile. Ils feroient plus ; ils s'exposeroient à un danger qui a été regardé dans tous les temps, comme un des plus fâcheux inconvéniens de la grandeur. Un empereur romain qui en fut la victime & qui s'en apperçut dans ses derniers momens, Vespasien, a consacré cette vérité par ce mot mémorable : « je meurs accablé par le nombre des médecins qui m'ont traité » ; *Multitudo medicorum obruit me.* En effet, n'est-il pas évident, qu'en admettant dans douze consultans, tous les talens nécessaires pour former de chacun d'eux un homme de beaucoup de valeur, il est impossible qu'ils puissent travailler de concert à diriger un seul malade, qui ne peut être bien conduit que d'après un plan simple, conçu dans le silence, modifié par l'observation & exécuté sans retard & sans obstacles.

Les inconvéniens qui résultent de ces *consultations* mal ordonnées & vraiment scandaleuses pour l'art, sont bien connus & généralement dénoncés ; mais on pourra craindre de les voir renaître, tant qu'il restera vestige de ces charges qui donnoient pour de l'argent un droit d'assister à des délibérations médicales, où les places n'auroient dû être accordées qu'au mérite. On a vu encore, il y a peu d'années, dans une de ces *consultations* de cour, figurer 14 ou 15 opinans, qui parloient plutôt pour défendre les prérogatives de leur place, que pour donner des lumières sur la maladie dont on s'occupoit. Quand la médecine sera réformée & rétablie sur le pied où elle doit être pour le bien de l'humanité, on ne pourra pas croire que de pareils abus aient persisté aussi long-temps.

On connoît en médecine des *consultations* publiques, des *consultations* par écrit & des *consultations* chez les malades.

Les *consultations* publiques sont celles qui se donnent en faveur des pauvres, à des époques fixes & à une heure déterminée, dans les facultés ou colléges de médecine & dans d'autres lieux. Les plus anciennement établies sont celles de la faculté de médecine de Paris ; elles ont lieu dans ses écoles, tous les samedis de chaque semaine, & les docteurs régens de la faculté sont obligés de s'y rendre tour-à-tour au nombre de six, avec le doyen, pour y donner des avis & des *consultations* gratuites à tous les pauvres qui s'y présentent. Il y a un établissement pareil au collége de chirurgie de Paris, & il se retrouve de même dans presque toutes les facultés & colléges de médecine du royaume. Les médecins de quartier & consultans du roi, se réunissent aussi un jour de la semaine dans une salle du Louvre pour y remplir la même fonction. Mais ces pieux usages n'ont pas eu tous les avantages & tout le succès qu'on s'en étoit promis, ce qu'on peut attribuer, moins encore au rallentissement du zèle & de la ferveur, qu'à l'impossibilité d'obtenir de ces *consultations*, des résultats bien utiles : en effet, presque tous les malades qui s'y présentent, étant pauvres & affectés de maladies chroniques, le plus souvent incurables, toutes plus ou moins dispendieuses à traiter, c'est ne leur donner rien, que de leur donner une *consul-*

tation, qu'ils ne peuvent presque jamais exécuter convenablement, faute de moyens pour les remèdes & pour le régime. C'est un hôpital bien réglé qu'il faut à l'homme dénué de tout ; ce sont des secours & des soins à domicile, qu'il faut procurer au père de famille indigent & malade, à qui les soins de sa femme & de ses enfans peuvent être encore si doux & si précieux. On peut dire cependant, que ces *consultations* publiques, quoiqu'éloignées d'avoir produit l'effet qu'on devoit attendre de leur institution, ont constament entretenu entre les médecins & les pauvres, des relations, qui ont été & qui sont encore la source d'un grand nombre d'actes de bienfaisance, auxquels les jeunes médecins sur-tout, se sont toujours voués avec un zèle on ne peut plus louable.

Les *consultations* particulières & par écrit, sont celles que les médecins envoyent en réponse à l'exposé qui leur est fait de l'état d'un malade. Ces *consultations* qui sont ordinairement signées de plusieurs médecins & de plusieurs chirurgiens, sont souvent de la plus grande utilité, soit pour guider, soit pour rassurer dans sa marche l'homme de l'art qui consulte. Elles sont des dissertations fort instructives quand elles sont faites avec ordre, clarté & précision, lorsque le tableau de la maladie conduit à bien connoître son caractère, à pénétrer ses causes & ses effets, à distinguer les complications des symptômes directs & naturels, à faire naître d'un exposé simple & méthodique, les indications qui se présentent, à remplir & à indiquer des moyens simples & peu nombreux pour y parvenir. Il y a plusieurs recueils de *consultations* où l'on trouve plutôt des exemples de défauts à éviter que de modèles à suivre. On peut cependant consulter celles de Thomas Bartholin, de Belloste, de Ruisch, de Frédéric Hoffman, de Louis le Thieulier, & de le Dran, mais les seules peut-être que l'on puisse étudier avec beaucoup de confiance ce sont celles de Boerrhave. On y trouve le savoir, la candeur & la dignité qui conviennent à la chose, on y remarque cette justesse d'esprit qui fait saisir le véritable point de la question, qui met de la réserve dans les recherches, de la sobriété dans la discussion, & qui joint à une logique sévère, une diction claire & concise. On ne sauroit donc trop recommander aux jeunes médecins les *consultations* de ce savant professeur, qui sans être multipliées sont très-instructives. On leur conseille sur-tout de lire & de relire les deux histoires célèbres de la maladie du baron de Vassaener & du marquis de Saint-Auban.

Quelquefois les facultés, les collèges & les académies de médecine sont consultées au nom des provinces ou par ordre du gouvernement, sur des maladies épidémiques dont les progrès & la mortalité répandent l'effroi. Dans ces cas, ces compagnies nomment des commissaires pour faire une *consultation* approfondie & détaillée à laquelle elles donnent leur sanction. Il y a plusieurs de ces *consultations* devenues fameuses : telles sont entr'autres celles que la faculté de médecine de Montpellier envoya dans le tems de la peste qui produisit tant de ravages à Marseille, & dans quelques autres endroits de la Provence : telle est la dissertation des médecins de Breslau, sur la dyssenterie maligne de Nimègue. La faculté de médecine de Paris a donné souvent des *consultations* de cette nature, soit pour la capitale, soit pour les provinces ; une des dernières & des plus connues, est la réponse instructive & détaillée qu'elle fit en 1775, aux administrateurs de l'hôpital des enfans-trouvés d'Aix, sur la manière de nourrir & de traiter les enfans nouveau-nés malades. Enfin, la société royale de médecine dont le but est principalement d'entretenir une correspondance active avec les provinces, & d'y porter des secours & des lumières dans les cas de maladies épidémiques, a publié, dans ces circonstances, un grand nombre de *consultations* dont les plus connues sont celle qui fut envoyée à Toulouse en 1782, où il régnoit une fièvre miliaire alarmante, celle qui fut adressée à toutes les provinces en 1777, sur la dyssenterie épidémique qui étoit alors générale, & celle qu'elle a faite sur la fièvre miliaire de Picardie, au mois de Juin de cette année 1791.

Les *consultations* chez les malades, sont celles qui se font par plusieurs médecins auprès du lit des malades. Dans les premiers âges de la médecine, on conduisoit les malades dans les rues & dans les carrefours pour recueillir les avis des passans, en se flattant, sans doute, de rencontrer parmi eux des personnes que l'expérience ou le hasard auroient pu instruire des moyens les plus propres à les guérir. Il étoit beaucoup plus conforme à la raison de réunir auprès d'eux des hommes experts dans la connoissance des maladies ; & c'est aussi ce qui a eu lieu dès les premiers temps de la médecine, comme on le voit dans les ouvrages d'Hippocrate.

Nous ne rechercherons pas ici quelle étoit, chez les anciens, la manière de faire des *consultations* cliniques. Nous ne rappellerons pas combien la forme en étoit encore pédantesque parmi nous, vers le commencement de ce siècle, lorsque les médecins se rendoient en robe, chez un malade, & qu'ils se réunissoient autour de son lit, avec l'appareil effrayant de juges, plutôt qu'avec un aspect consolateur. Nous nous bornerons à examiner avec impartialité, les argumens que l'on peut présenter pour attaquer ou pour défendre l'utilité des *consultations* cliniques, & pour bien choisir ces objections, nous irons les chercher chez les antagonistes les plus décidés de la médecine, & des médecins.

Ces *consultations* dont on vante l'antiquité, disent-ils, produisent-elles toujours le bien qu'elles semblent promettre ? Les médecins ne consultent-ils pas plus souvent par raison politique, que dans le besoin de s'éclairer? N'est-ce pas plutôt le desir de s'éviter des reproches qui les guide, que le besoin qu'ils ont d'acquérir de nouvelles lumières, & n'a-t-on pas tous les jours la preuve que les pauvres sont plus promptement & plus sûrement guéris que les riches? On rit de voir dans le même jour, les mêmes médecins, tour-à-tour, appelans ou appelés, & réciproquement & comiquement subordonnés les uns aux autres dans deux *consultations* différentes; on rit encore d'en voir d'autres, qui prennent un consultant d'habitude, comme les moines prennent un compagnon. Enfin, on trouve plaisant de suivre les combats des médecins, & de voir le nouveau venu éclipser avec art son confrère, en se substituant adroitement à sa place.

En continuant cette attaque d'un ton plus sérieux, on ajoute : dans les maladies aiguës, le temps est court, l'occasion est glissante, & on perd souvent à délibérer le moment de la saisir; il est, en médecine, des indications qui peuvent mieux se sentir que s'exprimer; il est une certaine hardiesse que le médecin, qui connoît la maladie, ressent comme par inspiration, & qui disparoît dans les lenteurs & les discussions d'une délibération. Enfin, la timidité, cette foiblesse naturelle, la crainte de déplaire, foiblesse plus condamnable & même quelquefois criminelle, & les autres passions que la connoissance des hommes fait trop concevoir, peuvent empêcher le caractère de se développer, ou lui donne même insensiblement une direction forcée & étrangère.

N'arrive-t-il, ne doit-il pas arriver dans les *consultations* de médecins, ce qui arrive dans toutes les scènes du monde, grandes ou petites, comiques ou sérieuses. On s'assemble pour recueillir divers avis; mais au lieu de délibérer froidement & à armes égales, on est bientôt subjugué, & on est obligé de suivre malgré soi celui qui a le plus de prépondérance; & cette prépondérance, on le sait, ne s'estime le plus souvent que par des dehors tout-à-fait étrangers au mérite & à la science.

Enfin, si la médecine est certaine, les *consultations* ne sont pas nécessaires; si elle est incertaine, elles augmentent encore son incertitude.

Ces argumens sont spécieux parce qu'ils renferment quelques vérités dont il est impossible de ne pas sentir la force; mais on peut y répondre & montrer l'importance & la nécessité des *consultations* par les considérations suivantes.

1°. Si les *consultations* sont de si haute antiquité qu'elles remontent jusqu'à Hippocrate; si elles ont persévéré chez les grecs, chez les arabes, chez les romains, c'est une preuve que l'expérience de tous les temps en a démontré l'utilité.

2°. Le médecin honnête qui se rend compte tous les jours de l'état de ses malades, qui consulte en secret pour eux, & ses livres & même ses confrères, n'est-il pas toujours dans la disposition de demander une *consultation* pour ces mêmes malades, quand les circonstances le requièrent ou le permettent.

3°. S'il est nécessaire que le malade & les assistans ayent la plus grande confiance dans le médecin, il est aussi nécessaire lorsque cette confiance s'affoiblit, que le médecin fasse la seule chose propre à la faire renaître, qui est de demander à être appuyé d'un ou de deux de ses collègues; ainsi lors même que le médecin semble agir politiquement, cette politique est encore plus relative au bien de son malade qu'à son intérêt personnel.

4°. On ne peut douter qu'il n'y ait des gens puissans & riches, victimes d'une *consultation* qui aura été mal organisée, soit par le désordre qui résulte du trop grand nombre des opinans, soit par le défaut de rapport & d'harmonie qu'il y a entr'eux; mais si quelques individus périssent ainsi étouffés par les secours multipliés & tumultueux qui leur sont indirectement offerts, il y a dans la classe du peuple, des campagnes & des villes, une quantité considérable d'hommes précieux, qui meurent faute de soins éclairés & à qui une *consultation* auroit sauvé la vie.

En veut-on avoir la preuve? Qu'on se rappelle ce qui est arrivé bien des fois dans les campagnes. Une épidémie fait de grands ravages, le savoir des gens de l'art du canton est épuisé, un nouveau médecin arrive, il découvre la nature de la maladie & dirige avec un prompt succès les soins curatifs & préservatifs.

5°. Dans les maladies aiguës le temps est court il est vrai, mais le coup-d'œil d'un médecin étranger sera quelquefois plus clairvoyant que l'examen assidu du médecin ordinaire. L'art d'observer est si difficile, l'esprit se prévient si aisément que tel médecin qui n'a pas d'abord saisi le véritable caractère d'une maladie, ne le découvrira souvent pas par la suite, quelqu'attention qu'il y porte. Il rentrera toujours dans ses idées primitives, comme dans un cercle vicieux dont il ne pourra sortir.

Dans les maladies chroniques on est sujet à la prévention comme dans les maladies aiguës; d'ailleurs le médecin ordinaire qui voit très-fréquemment

son malade s'accoutume, pour ainsi dire, à lui, & comme un père qui est tous les jours avec son fils, s'apperçoit plus difficilement de son accroissement, il arrive quelquefois que le médecin ordinaire ne saisit pas exactement tous les progrès de la maladie, & qu'il ne s'apperçoit du danger que lorsque le moment de placer des remèdes avec succès est passé.

De plus, dans les maladies longues, les malades par leurs plaintes & par leurs réticences, les assistans par leurs fatigantes questions & par leurs inexactitudes à obéir, tendent continuellement des piéges au médecin ordinaire, à qui il peut arriver quelquefois de prendre l'accessoire pour le principal; enfin l'œil brouille les couleurs à force de les fixer; & il est un degré d'erreur & d'illusion que l'attention la plus continue & la la méditation la plus active ne font que renforcer.

Que convient-il donc de faire lorsque l'on craint, en pareille circonstance, de se trouver à une consultation, & que les personnes qui veillent par devoir ou par intérêt à la santé des malades, s'imaginent que vous pouvez y être; il faut exposer son opinion devant un autre médecin qui ait des droits à la confiance de ses collègues par les qualités de son cœur & de son esprit. Le médecin qui porte auprès des malades une tête bien instruite & une ame honnête, n'a rien à redouter ni de lui ni des autres. En effet, si le choc des opinions & des passions humaines lui suscite des contradictions, il a la consolation d'avoir fait son devoir, & d'avoir parlé d'après sa conscience.

Heureusement ces cas litigieux deviennent de plus en plus rares, heureusement la plupart des discussions des médecins tombent plutôt aujourd'hui sur le choix des moyens que sur les indications; heureusement enfin, que la philosophie & la politesse de notre siècle se font appercevoir dans ces délibérations; le temps d'accorder tout mérite exclusif au plus vieux ou au plus prôné commence à passer, & les lumières devenues plus étendues & plus générales, ont appris, que *vieillesse en médecine vouloit dire sagesse & expérience.* Désormais les jeunes médecins accorderont avec plus d'empressement aux médecins que les années ont rendus plus habiles & plus recommandables, la confiance & le respect qui sont dus à leurs vertus & à leur savoir, & ceux-ci n'oublieront pas que les connoissances & les talens doivent être appréciés à leur juste valeur par-tout où ils se présentent.

Van Swieten qui avoit tant de droits à vanter la prééminence de la vieillesse & la supériorité qu'elle peut acquérir, a parlé sur cet article avec une franchise digne d'éloge & que l'on doit citer comme un exemple propre à servir de loi. *Longævo salutaris artis usu, claris medicis honor concedatur & reverentia, & illi supercilium ponant nec juniorum medicorum consilia spernant.* Van Swieten *in aphorismos Boerhavii.* (M. Doublet.)

CONTAGION. (*Médecine légale.*)

La crainte des maladies, & de la mort qui en est souvent le terme, crainte si naturelle à l'homme, a engagé, ou même contraint les législateurs à modifier quelques unes de leurs loix, relativement à certaines circonstances dans lesquelles la santé & la vie seroient exposées à un danger évident. Telles sont celles que nous pourrions nommer *Cas de contagion.* Ainsi, dans un tems de peste, deux témoins ne sont plus censés nécessaires, un seul suffit; une femme compte pour un témoin; un testament peut être reçu par un autre que par un officier public; l'absence cesse d'être une objection, & la résidence une obligation; le défaut de comparoir, la contumace, l'acquittement des impôts & de toute autre charge publique demeurent suspendus sans pouvoir être imputés comme un délit. Cette dispense, commandée impérieusement par le sentiment naturel qui veille sans cesse à notre conservation, s'étend jusques sur les choses qui sont du ressort de la religion. Des laïcs peuvent alors entendre en confession, & même, selon Ripa, prononcer la formule de l'absolution; les religieuses ne sont plus tenues de la clôture; les fiançailles les plus solemnelles cessent d'être un engagement, & plusieurs jurisconsultes ont étendu cette faveur au mariage lui-même, s'il n'a pas encore été consommé.

Ces diverses modifications des loix générales qui régissent la société, ne sont pas applicables seulement à la peste. Les autres maladies contagieuses, quoique bien moins terribles qu'elles, en sont susceptibles pareillement, au moins à un certain dégré. Ainsi les différentes espèces de lèpres, la gale, la maladie vénérienne, la phthisie très-avancée &c. forcent à des exceptions, pour ne pas sacrifier la santé des individus bien portans, en les exposant aux suites d'une cohabitation quelconque avec ceux qui en sont attaqués.

On a nommé maladies contagieuses celles qui ont la funeste propriété de se communiquer d'un individu affecté à un individu sain par le moyen du contact; & on a distingué deux sortes de contact; le contact immédiat, & le contact médiat. Le premier a lieu par l'attouchement, tel que le coït, un baiser, &c. le second par le moyen d'un corps intermédiaire, par exemple, des habits, des marchandises. Un grand nombre de gens de l'art ont prétendu que l'air pouvoit être aussi le véhicule d'un levain contagieux: d'autres soutiennent que cette voie de communication ne sauroit exister, si ce n'est à une distance très-bornée; & ce dernier sentiment paroît appuyé

sur des faits plus certains. (*Voyez* PESTE & VÉROLE) (PETITE.)

Les maladies contagieuses peuvent se diviser en deux classes : l'une comprendra celles qui sont d'une nature bénigne, c'est-à-dire, qui ne causent pas une mort prompte, ou même qui sont compatibles avec une existence très-prolongée; l'autre renferme celles qui attaquent les sources de la vie avec la rapidité la plus meurtrière. Les unes & les autres exigent sans doute une sévère animadversion de la part des chefs de l'administration : mais les dernières les obligent principalement à une vigilance continuelle, & à des précautions particulières, parce qu'elles se répandent avec une activité qu'on ne peut bientôt plus arrêter. Telle est la peste, dont nous ferons par cette raison un article séparé.

Tous les individus ne sont pas également susceptibles de la *contagion*. Il y a entre eux des différences sensibles à raison de l'âge, du sexe, & des tempéramens. La transpiration & l'absorption s'opérant plus facilement chez les enfans, que chez ceux d'un âge plus avancé, nous devons conclure de là qu'ils recevront plus facilement aussi par l'organe de la peau un virus contagieux qu'ils ne le communiqueront. C'est par cette raison sans doute que la petite vérole attaque presque tous les hommes dans le premier tems de leur vie, & qu'à cette même époque, la maladie vénérienne peut se gagner, selon quelques médecins, par une simple *accubation*; ce qui n'a pas lieu, ou que très-rarement, chez des sujets formés. Dans le bas âge le sexe n'est point une raison de différence. Dans un âge plus avancé on doit moins y avoir égard qu'à la nature des tempéramens, & aux habitudes de propreté & de mollesse que les femmes peuvent contracter. Le tempérament sanguin, qui est accompagné & caractérisé par la finesse & la souplesse des tégumens, est sans doute celui de tous qui se prête le plus à l'absorption des miasmes contagieux. La lâcheté du tempérament flegmatique est moins favorable à cette même absorption; & la force & la rudesse des organes des individus doués des deux autres tempéramens y sont également contraires jusques à un certain point.

Les maladies contagieuses n'attaquent pas seulement certains individus plus aisément que d'autres; elles s'insinuent encore chacune par des moyens de communication particuliers. Quelques unes cependant ne font exception ni des personnes, ni des moyens. Enfin il y en a qui sont susceptibles d'une guérison plus ou moins prompte, tandis que d'autres ne laissent que peu ou point d'espérance. Zacchias, passant en revue les principales, présente sur chacune son opinion le plus ordinairement fondée sur les raisons les plus plausibles, c'est-à-dire, sur les vrais principes de la médecine & sur l'expérience. La phthisie, dit-il, par exemple, se transmet plutôt d'un individu plus âgé à un individu qui l'est moins que de celui-ci au premier. C'est ce qui prouvera que les législateurs sont plus fondés soit à défendre le mariage, soit à permettre sa dissolution, ou au moins la cessation de cohabitation, lorsque la *contagion* est à craindre pour un jeune sujet, que dans le cas opposé. Si la maladie contagieuse est de nature à ne mettre presqu'aucune différence entre les individus, par rapport à l'âge, au sexe, aux tempéramens, alors les précautions doivent être encore plus précises, & il est plus indispensable d'apporter des modifications aux loix générales. Telle est la lèpre, telle est la gale; telle est sur-tout la peste. Il y a des maladies contagieuses contre lesquelles il est facile de se prémunir, parce qu'il est infiniment rare qu'elles se transmettent autrement que par une voie que l'on connoit & que l'on peut éviter. La maladie vénérienne en fournit un exemple. Une autre considération, & qui n'est pas la moins importante de toutes, c'est que plusieurs maladies contagieuses n'infectent pas seulement ceux qui ont communication avec les personnes qui en sont attaquées, mais encore qu'elles imprégnent du même vice la génération qui doit son existence à un pareil commerce. On compte parmi ces dernières l'épilepsie, la phthisie, la lèpre, & la maladie vénérienne. Enfin quelques unes sont de si courte durée, & se terminent ou par une guérison, ou par une mort si prompte qu'à peine laisseroient-elles, pour ainsi dire, le tems de l'application des loix que la sagesse humaine pourroit prescrire contre le fléau de la *contagion*. L'exemple de la rage rend ce principe évident.

L'expérience la plus multipliée, & dont la doctrine seule de l'idiosyncrasie peut rendre raison, a prouvé aussi qu'une maladie contagieuse dont les symptômes sont légers, se transmet cependant avec les accidens les plus graves & les plus redoutables. Tel est souvent l'effet d'une gale communiquée, ou de la vérole.

Si donc les loix ordonnoient de regarder les maladies contagieuses comme un obstacle à l'union conjugale, soit qu'il fût question de la former, soit qu'il fallût la rompre, ou au moins renoncer à ses droits : ne seroit-il pas juste non-seulement de distinguer les cas où elles sont susceptibles de guérison radicale de ceux où elles ne le sont point, mais encore de fixer un terme convenable au traitement de chacune, passé lequel la séparation absolue seroit prononcée, & l'individu sain auroit la liberté de contracter de nouveaux nœuds? (*Voyez* COHABITATION,) (*Méd. légale.*)

(M. MAHON.)

CONTINENCE (*suites de la*) (*médecine pratique & morale*.)

Passer sa vie dans un combat continuel, en résistant aux impulsions de la nature, sans y succomber, c'est, sans contredit, l'effort d'une grande ame: c'est dans la continuité de ce combat que consiste la vertu. Celle qui a pour but la conservation de la virginité, est peut-être de toutes, la plus difficile à pratiquer. On peut bien, par une attention continuelle, réprimer la fougue d'un caractère pétulant, la violence de la colère, la disposition à l'orgueil; parce que ces affections sont des modifications du moral qu'une éducation mal dirigée a quelquefois rendues habituelles; cependant la réflexion suffit pour en faire connoître les désavantages. L'impression défavorable que ces défauts laissent dans le monde est un puissant motif pour chercher à s'en corriger; parce qu'ils nous font perdre le bien le plus précieux auquel chacun de nous aspire, l'estime & la considération publiques. Mais vouloir vaincre la tendance de la nature qui agit dans tous les instans, pour nous faire arriver au but qu'elle se propose; qui prépare, selon ses vues, les organes propres à exécuter ses desseins éternels; qui ne laisse aucun intervalle de repos dans ses opérations, & qui nous entoure de tout ce qui peut concourir à la perfection de ses œuvres; c'est s'imposer une tâche qu'on ne peut pas raisonnablement se promettre d'achever par le seul secours de la réflexion.

Une jeune fille, dont la constitution n'est pas formée, peut s'étonner qu'une autre n'ait pas résisté aux passions qui la subjuguent. Cet exemple, dont elle envisage les suites funestes avec crainte, est bien capable de lui inspirer la ferme résolution de se soustraire à ce penchant qu'elle croit humiliant pour sa raison: mais quand elle se promet d'acquérir la gloire pénible de surmonter la nature, malgré l'empire qu'elle exerce sur ses sens, elle n'a pas encore connu la violence des agitations auxquelles elle sera exposée. Jeunes filles, je n'ai pas voulu vous cacher les piéges que les sens vous tendent sans cesse. En vous montrant votre foiblesse, & l'empire des passions sur vous, c'est assez vous avertir que vous ne pouvez attendre de tranquillité que dans la fuite des occasions périlleuses. Mais quelque effrayant que soit le récit des dangers dont je viens d'exposer le tableau, vous ne connoissez pas encore tous les malheurs dont vous êtes menacées. En conservant votre innocence vous éprouverez des maux infinis par la perte de la santé. L'attention toujours soutenue sur un même objet, sur-tout quand la crainte est jointe à la persévérance dans les réflexions, cause une sorte de gêne qui s'annonce bientôt par la tristesse & la langueur. Ces symptômes sont les preuves d'une mauvaise disposition physique. En occupant les facultés intellectuelles d'une manière trop fatigante, les actions des viscères languissent; le cœur ne lance plus le sang avec la même activité; les canaux qui lui donnoient un passage facile, éprouvent une contraction constante dans leurs extrémités, parce que le spasme les resserre. Il paroît que l'esprit nerveux qui sert à toutes les fonctions, ne peut pas être employé avec excès par quelques-unes, sans que les autres en souffrent sensiblement. Si la réflexion le consume, les viscères ne reçoivent plus de sa part une impulsion convenable. Tout semble occupé dans l'économie animale, à fournir à l'esprit les forces qui doivent être réparties dans tous les organes. Les excrétions deviennent vicieuses; le sang se trouve enfin surchargé de fluides qui altèrent sa pureté, & qui le rendent acrimonieux. C'est sur-tout dans le bas-ventre que les effets de ce trouble sont remarquables. C'est là aussi que l'inaction du viscère, l'uterus, qui cause tous les désordres, détruit avec plus de facilité l'énergie de ceux qui l'environnent. Le ton des vaisseaux se perd, & le sang des veines ventrales marche plus lentement: il s'épaissit dans son cours languissant, & celui qui est porté au foie, ne traverse pas ses canaux sans y former des embarras qui deviennent la source des obstructions.

De cet empâtement général, uni au défaut de circulation, dont je viens de donner les détails, naît cette multitude de maladies terribles dont je ferai l'énumération. L'embarras particulier de la matrice, occasionne d'autres symptômes, tels que ces accidens qu'on croit absolument nerveux, & qui ne sont, ainsi que je l'ai prouvé ailleurs, que des effets de l'affection primitive. C'est pourquoi, les suffocations, les étranglemens, les palpitations, les spasmes, les convulsions, les mouvemens violens de l'utérus, ceux des intestins, de l'estomac & de l'esophage, les tiraillemens du cuir chevelu, les douleurs de tête, &c. subsistent avec l'embarras de la matrice, parce que ses nerfs communiquent l'ébranlement qu'ils ont reçu d'elle à ces différentes parties. On peut ajouter à ces causes, que les fluides que la nature avoit destinés à s'évacuer dans l'usage du mariage, retenus dans le sang, rendent les esprits animaux plus effervescens, peut-être plus acrimonieux; au-reste, ils leur donnent une plus grande activité, & la mobilité excessive des nerfs, est une suite inévitable du défaut de la sécrétion dont je parle.

C'est plus particulièrement à l'état de l'utérus qu'il faut rapporter les accidens qui dépendent d'une sagesse austère. Quelque trouble que fasse naître, dans la circulation générale, l'abstinence des plaisirs, les organes qui sont destinés à recevoir leur première impression, sont aussi ceux qui sont le plus sensiblement affectés. Il se fait dans l'utérus

& dans le vagin, une sécrétion d'une humeur lymphatique-muqueuse qui abonde en principes volatils: circonstance qui est démontrée par l'odeur très-remarquable qui s'en exhale. Quand ce liquide s'épaissit par un trop long séjour dans les parties où il a été formé, les congestions qui en résultent, produisent un empâtement dans les organes de la génération. Les nerfs comprimés ne font plus éprouver à ces parties qu'une impulsion foible du mouvement de la vie. Les sécrétions long-tems continuées, remplissent les réservoirs & dilatent leurs capacités: mais comme ils sont d'une sensibilité excessive quand leur extension est portée à un dégré éminent, il en résulte un trouble qui agite les nerfs qui s'y distribuent. Cette agitation est sourde dans les premiers tems; elle ne se fait connoître que par un sentiment d'inquiétude & d'embarras dans les parties affectées; la gêne qui s'augmente par la suite, devient la cause d'une véritable irritation.

Peut-être que cette portion subtile du fluide que j'ai nommé, & qui se manifeste par une odeur pénétrante, est une des causes la plus active de l'irritation dont je parle: elle est peut-être destinée à ranimer l'influence des nerfs, dans les sensations que procurent les plaisirs de l'amour, & à déterminer plus singulièrement l'action des parties musculaires des organes de la génération. C'est peut-être aussi par cette raison, que l'odeur de ce principe est plus exaltée chez les personnes bien constituées; mais elle est évidemment plus sensible chez celles qui ont été privées des plaisirs vénériens pendant long-tems. Ne contribueroit-il pas (ce fluide tenu) à les rendre plus vifs & plus désirés? Au reste, l'intensité de son odeur est un nouveau stimulant, qui ne peut manquer de faire une impression vive sur le systême nerveux. Sa stase trop long-tems continuée, lui fait sans doute contracter une dégénérescence qui augmente son énergie.

De toutes ces différences dans l'état des liquides retenus dans leurs réservoirs, & de la qualité des esprits combinés avec ces mêmes liquides, naît un principe d'irritation capable d'ébranler violemment les nerfs; c'est à cette cause qu'il faut rapporter les mouvemens convulsifs, les étranglemens, les suffocations, l'histéricisme, le tétanos, l'épilepsie, la manie, & toutes ces affections désastreuses qu'on a tant de fois observées être les fruits malheureux d'une sagesse austère.

Les choses ne peuvent pas subsister long-tems dans cet état, si les parties similaires conservent une certaine force tonique; l'irritation ne s'exerce pas infructueusement sur les nerfs, le désordre qu'elle fait naître, tend à procurer l'évacuation des fluides qui sont la véritable cause de l'irritation. Les organes sont agités par des contractions convulsives; un resserrement spasmodique s'en empare; c'est une explosion violente qui ne se termine que par l'évacuation d'une matière séminale, abondante & épaisse. Si elle est chassée au dehors, le paroxisme cesse; mais quand les parties qui la contiennent ne peuvent pas l'expulser, le spasme devenu universel, détermine un désordre général dans les fonctions. Tout mouvement, toute action paroît suspendue, & on a vu bien des filles mourir dans cette crise funeste. Les livres des observateurs en fournissent de nombreux exemples.

Deux causes principales peuvent occasionner la mort. L'une est l'épaississement extrême du fluide, & l'autre le défaut de force suffisante de la part des organes de la génération; défaut de force qui les met dans l'impossibilité d'en procurer l'évacuation, sans laquelle le paroxisme ne se termine pas d'une manière avantageuse. L'épaississement est prouvé par l'inspection du liquide qui s'échappe des parties naturelles. Une jeune personne, dit Galien, étoit tourmentée par des affections utérines; elle évacua une semence épaisse & abondante. Thaddée Dunn connoissoit une femme qui, dans des accès de véritable épilepsie, rendoit un liquide parfaitement semblable; mais l'évacuation n'avoit lieu qu'après que la malade avoit été violemment tourmentée par des convulsions.

Il falloit donc des contractions répétées pour forcer un liquide épais à s'échapper des réservoirs qui le contenoient. C'est pourquoi les femmes, chez lesquelles il se fait une sécrétion très-abondante de semence, sont bien attaquées aussi de symptômes convulsifs; mais comme les paroxismes sont plus rapprochés par l'abondance du liquide, l'évacuation en est plus facile & la maladie moins dangereuse, puisque la terminaison en est plus prompte.

Si le même liquide s'amasse lentement, il perd aisément la partie la plus séreuse qui entre dans sa combinaison; parce que celle-ci est absorbée par les vaisseaux lymphatiques, très-nombreux dans les organes de la génération. La sorte de desséchement auquel il peut parvenir, rend son évacuation impossible: la nature employe inutilement les forces musculaires pour l'expulser des parties qui le contiennent; le trouble des nerfs qui en résulte, se communique à tous les viscères; la respiration est interrompue, la circulation languit, le pouls devient intermittent: toute la machine tombe dans un tel affaissement, qu'il n'est pas surprenant, dit Aetius, qu'on ait vu des femmes mourir après quelques jours de ce tourment. L'observation prouve que quelques heures ont suffi pour faire perdre la vie à quelques-unes de celles qui en étoient attaquées. Paul

d'Ægine dit qu'une belle femme de Delphes mourut presque subitement, dans un paroxisme semblable. A l'invasion, le pouls devint intermittent, la bouche fut couverte d'écume : symptômes qui, selon le même auteur, annonçoient un trépas très-prochain, & l'inutilité des secours qu'on lui prodiguoit à la hâte.

On concevra encore mieux la fréquence de tant de désastres, si on fait attention à la foiblesse de la constitution de la plupart des filles qui sont attaquées de ces maladies. L'inertie des organes est presqu'inséparable de la foiblesse dont je parle ; & dans cet état, l'action des organes impuissans, ne procure pas l'évacuation qui est le but de la nature dans la crise qu'elle suscite.

Mais que devient une femme qui résiste à tant d'orages ? Souvent une épilepsie symptomatique crée une maladie habituelle ; le dérangement du cerveau conduit à la folie. L'embarras des viscères du bas-ventre rend une autre mélancolique ; de la mélancolie naissent les obstructions, les squirres, le scorbut, l'hydropisie, &c. Voilà donc les fruits de la continence ! Je considérerai encore, sous des rapports plus étendus, l'objet que j'examine, en parlant de l'histéricisme.

Cependant la constitution d'une jeune fille ne s'affoiblit pas toujours au point de contracter les maladies que j'ai nommées dans l'article précédent. Malgré que la réflexion modère l'activite du sang, la force des viscères ne se détruit pas toujours, ou ne s'affoiblit pas assez pour changer l'ordre des sécrétions. Le sang plus actif à cet âge qu'à tout autre époque de la vie, laisse dans les parties de la génération un fluide qui porte l'embrâsement avec lui. La méditation peut bien suspendre quelque tems les effets de ce liquide effervescent, mais la source qui accumule ce feu concentré, lui fournit sans cesse un aliment trop combustible ; il se manifeste tout-à-coup par une explosion terrible, & dans le moment où il surmonte les obstacles qui s'étoient opposés à son action, rien ne peut plus mettre de frein à sa fureur. Je parlerai en son tems de cette maladie, la fureur utérine. Le peuple stupide en son jugement, voit avec mépris celle qui en est attaquée, tandis que le physicien instruit ne considère en elle que la victime de la vertu.

(M. Chambon.)

CONTONDANT. (*Médecine légale.*)

L'effet d'un instrument *contondant* est de meurtrir, de briser, sans percer ni couper. Si l'action de l'instrument a été un peu violente, il en résulte une simple meurtrissure : mais si les coups ont été violens, & sur-tout répétés ; la partie offensée se trouve désorganisée ; elle tombe en mortification & en gangrène. Les plaies d'armes-à-feu sont des plaies contuses. (*Voyez* Contusion.) (*Dict. de chirurgie.*) (M. Mahon.)

CONTRACTIFS. (*Mat. med.*)

Le mot de *contractifs* qui désigne assez des substances capables d'opérer des contractions, des resserremens dans les fibres animales, est le synonyme d'astringens. (*Voyez* Astringens.)

(M. Fourcroy.)

CONTRE-INDICATION. (*Med. prat.*)

Dans la plupart des cas de maladies, il y a indication pour faire tel remède, tandis que d'un autre coté s'offrent des raisons pour le rejetter. Ce sont ces raisons de rejetter que l'on a nommées *contre-indication*. La *contre-indication* est souvent plus forte que l'indication.

(M. Mahon.)

CONTRE-POISONS. (*Mat. méd.*)

Une des plus belles questions à traiter en médecine est sans contredit celle des *contre-poisons* ; elle exige à la vérité des connoissances non seulement très-étendues, mais ce qui est le plus rare & le plus difficile, des idées très-nettes & des expériences positives ; mais aussi considérée sous ce point de vue, c'est une des parties les plus exactes & les plus sûres de la médecine pratique. Pour rassembler sur ce point important de l'art de guérir les principales notions qu'il est nécessaire qu'un médecin ait toujours présentes à l'esprit, il faut considérer d'abord la nature & les effets des poisons ; c'est un préliminaire indispensable & sans lequel tout ce qu'on pourroit dire seroit vague & presque vide de sens. L'histoire des poisons qui sera traitée fort en détail au mot Poisons, présente en général une distinction ou une classification de ces corps nuisibles & délétères dont l'esquisse suffira pour faire concevoir ce qui doit entrer dans l'article que nous traitons ici. On peut classer tous les poisons sous six divisions principales ; les âcres & corrosifs, les assoupissans ou narcotiques, les vireux ou odorans, les méphitiques, les virulens externes, & les spécifiques inconnus. Chacune de ces divisions qu'on peut nommer classe de poisons, peut être elle même subdivisée en ordres, en genres, & en espèces ; mais il s'en faut de beaucoup que cette classification ait encore été établie d'une manière exacte. On verra au mot Poisons tout ce qu'il est possible de faire sur cet objet dans l'état actuel de nos connoissances.

Les âcres qui constituent la première classe de poisons sont les mieux connus. On peut les diviser en acides minéraux, alcalis caustiques, matières métalliques, sels métalliques, âcres végétaux.

L'acide sulfurique, l'acide nitrique concentré; l'acide arsénique; la potasse & la soude caustique; l'oxide d'arsénic, le sublimé corrosif ou muriate oxigené de mercure, le sulfate & l'acetite de cuivre, &c. sont les principaux poisons de cette classe.

Les assoupissans appartiennent presque tous au règne végétal, les pavots, l'opium, les solanées, la mandragore, la belladone, la jusquiame, le stramonium, &c. agissent en arrêtant l'action nerveuse, en assoupissant la sensibilité & l'irritabilité; plusieurs de ces poisons appartiennent aussi aux vireux ou odorans; on sait que quelques-uns peuvent tuer par l'organe de l'odorat.

Les poisons méphitiques sont tous les gaz qui ne peuvent pas servir à la respiration & sur-tout le gaz acide carbonique, le gaz azote, les gaz inflammables, les gaz acides & alcalins. Ils portent leur énergie delétère sur les poumons & sur la peau.

La classe des virulens externes comprend les poisons végétaux & animaux qui introduits sous la peau & au milieu des bouches absorbantes si nombreuses qui sont ouvertes dans les véficules du tissu cellulaire, y produisent des effets qui s'étendent au loin & jusqu'aux sources de la vie; tels sont le venin de la vipère, le ticunas, & autres poisons végétaux qui donnent la mort quelquefois si promptement, après avoir été portés sous la peau. On peut comprendre dans cette classe les virus animaux contagieux qui communiquent des maladies souvent mortelles, lorsqu'ils sont inoculés, comme le virus variolique, le virus hydrophobique, le virus vénérien, &c.

Enfin la sixième classe renferme tous les poisons intérieurs dont on ne peut pas rapporter l'action à l'une ou à l'autre des quatre premières; tels sont l'eau de laurier cerise, les champignons, les poissons venimeux de l'Amérique, &c. dont on ne connoit pas la nature ni la manière d'agir sur l'économie animale.

Cette distinction de poisons, quoique fondée sur des observations exactes & tenant immédiatement à l'histoire de la physique animale, n'est pas à beaucoup près assez complette & assez méthodique pour qu'elle puisse servir à classer les *contre-poisons*; mais elle conduit au moins à trouver entre les diverses classes de ceux-ci, des rapports & des analogies, qui en rendent la connoissance plus exacte & plus précise; c'est spécialement sous ce point de vue que nous considérerons ces espèces de remèdes dans cet article. En envisageant la manière générale dont les *contre-poisons* agissent dans les cas d'empoisonnement comparés les uns aux autres, on reconnoît que les uns sont propres à dénaturer les poisons & à les rendre ou inactifs ou seulement moins actifs sur l'économie animale, & les autres portent leur action sur les organes altérés ou blessés par l'action des poisons, sans agir manifestement au moins comme les premiers, sur les matières vénéneuses. Les premiers sont les *contre-poisons* proprement dits, ou les *contre-poisons* spécifiques; les seconds ne peuvent être regardés que comme des espèces de *contre-poisons* accidentels. Ces derniers différent des autres; 1° en ce qu'ils peuvent être employés dans toutes sortes d'empoisonnemens & quelle que soit la nature des poisons, 2° en ce qu'ils n'agissent pas toujours spécialement sur la matière du poison & ne font en général qu'en émousser l'action; 3° en ce qu'ils peuvent être employés seulement comme auxiliaires, & nécessitent souvent l'usage simultané des premiers ou des véritables *contre-poisons*, de ceux qui doivent par leur nature spécifique détruire & annuler celle des poisons. Dans cette classe de *contre-poisons* qui, quoique nuls dans notre dénombrement à la seconde place doivent être cependant traités les premiers parce qu'ils sont plus simples dans leur action, plus généralement utiles, parce qu'on peut toujours & dans tous les cas les administrer sans danger & même presque toujours avec succès, doivent être compris les vomitifs, les adoucissans, les invifcans & les calmans.

Il est aisé de concevoir que le vomissement procuré immédiatement après le poison avalé doit être un des plus grands & des plus utiles moyens que l'on puisse mettre en usage. Ce procédé en rejetant au dehors l'ennemi, s'oppose à ses effets violens & destructeurs; l'indication de faire vomir dans les cas d'empoisonnement est si pressante & si naturelle, que la nature la remplit souvent par l'effet même des poisons dont la plupart commencent par exciter cette évacuation ou les convulsions de l'estomac. Mais le genre de vomitifs qu'on employe n'est rien moins qu'indifférent, & il doit être varié suivant la nature du poison, & le temps depuis lequel celui-ci a été pris. Si l'on est auprès du malade au moment même où le poison vient d'être avalé, alors on peut avoir recours à toute sorte de vomitifs; le meilleur dans ce cas est le plus prompt; on peut employer le plus acre, comme le plus doux; il n'y a rien à redouter de son action violente; le grand point est de faire sortir par une évacuation prompte la matière veneneuse contenue dans l'estomac; quelle que soit la nature du poison, il faut sur le champ remplir cette indication à quelque prix que ce soit: mais s'il y a quelque tems que le poison est pris, & s'il a déja produit des effets plus ou moins délétères sur l'estomac, il faut considérer la nature du poison & le genre de son action pour se décider sur l'espèce de vomitif à employer. En effet, si c'est un poison corrosif & inflammant, l'irritation & l'inflammation qu'il a produites, exigent qu'on ne prescrive point de remèdes qui puissent augmenter ces accidens; alors on ne peut pas employer les antimoniaux & les mercuriaux

qui pourroient faire plus de mal que de bien; on doit se borner à l'eau tiède en grande quantité, aux huiles fades, à l'irritation du gosier par une plume, par le doigt porté dans cette région, &c. telle est la seule manière d'évacuer une partie du poison contenu dans l'estomac, qu'on doive se permettre, lorsque l'on a à traiter des personnes empoisonnées par l'arsénic, le sublimé corrosif, le vert-de-gris, &c.; mais si le poison est végétal, du genre des assoupissans, des narcotiques, des vireux, on doit alors, pour évacuer ce qui s'en trouve dans l'estomac, à quelqu'époque que ce soit, commencer par donner un émétique assez fort, & même le tartrite de potasse antimonié, ou le *tartre stibié* des pharmacies.

Les adoucissans & les inviscans, tels que les bouillons de veau, de volaille, les mucilages, les gommes dissoutes dans l'eau, les décoctions de racines de mauve, de guimauve, de consoude, de graines de lin, d'orge, de riz; les dissolutions de colle de poisson, de blanc d'œuf frais, le lait, les huiles, peuvent être très-utiles dans les effets des poisons âcres & caustiques; ce sont aussi des remèdes dont on fait un usage général dans ces cas; il n'est aucun praticien qui n'en ait observé les bons effets, & il est peu d'hommes même sans être médecin, qui par le seul instinct, pour ainsi dire, ne soit disposé à les prescrire, ou à les prendre pour lui-même. Cependant ces médicamens & sur-tout les huiles qui, dans la plupart des cas, ont l'avantage d'adoucir, de détendre, d'humecter, de relâcher, de calmer les douleurs, l'inflammation, & tous les effets de l'irritation & de la corrosion, ont quelquefois des inconvéniens qu'il est essentiel de faire connoître, afin qu'on puisse les éviter. Ils peuvent, lorsqu'ils rencontrent dans l'estomac des poisons âcres & corrosifs en nature, en fragmens ou cristaux, les envelopper, les retenir, les fixer même sur les parois de l'estomac, & rendre leur action plus longue, plus permanente; les huiles peuvent encore en recouvrant les sels caustiques, empêcher leur dissolution par l'eau, & cet effet devient alors un grand malheur. Navier a fait une pareille observation sur l'usage du lait dans les empoisonnemens par l'arsénic ou oxide d'arsénic blanc. On doit donc ne pas employer indistinctement l'huile d'olives & d'amandes douces dans les empoisonnemens par les sels métalliques; il faut être sûr, pour en obtenir du succès, que ces poisons ne sont point contenus en nature, & qu'il n'y en ait plus de molécules sèches & solides dans les premières voies. Ce ne doit être qu'après les décoctions légèrement mucilagineuses, douces, & en même tems dissolvantes, & après les vomitifs, qu'on doit faire usage des huileux.

Quant aux calmans, quoiqu'on puisse dire qu'ils paroissent convenir en général pour détruire les impressions douloureuses que font naître tous les poisons, quoiqu'ils puissent en général être employés avec avantage pour dissiper les spasmes produits par les matières venimeuses, ils doivent cependant être adaptés, pour ainsi dire, à la nature & aux effets des différens poisons. Il est rare, par exemple, que dans les maux d'agacement & d'irritation occasionnés par les poisons, l'opium puisse être utile; on ne l'a presque jamais employé avec succès contre l'action des poisons minéraux âcres, & il nuit constamment dans les cas des poisons végétaux, & sur-tout des vireux, des narcotiques; c'est au contraire aux antispasmodiques odorans, aromatiques, fragrans, qu'on a eu recours avec le plus de succès. L'ether, les eaux distillées des ombellifères & des labiées, sont les plus utiles des moyens de cette nature que l'on a mis en usage. Payen, médecin de l'hôtel-dieu de Paris & praticien recommandable, faisoit le plus grand cas de l'huile volatile d'anis qu'il avoit employée un grand nombre de fois avec succès, pour détruire les spasmes, les douleurs, les engourdissemens, &c. produits par les poisons âcres; mais c'étoit sur-tout pour les effets secondaires des poisons qu'il prescrivoit ce remède.

Les *contre-poisons* proprement dits sont toutes les substances qui ont la propriété de réagir sur les poisons, d'en changer la nature & de leur ôter leur caractère vénéneux. On conçoit bien que ces substances ne peuvent produire cet effet que par des propriétés chimiques, & en contractant avec les matières vénéneuses des combinaisons qui leur fassent perdre la saveur forte, l'âcreté corrosive dont elles sont pourvues. Pour connoître de vrais *contre-poisons*, pour les employer avec succès, & sur-tout pour éviter de faire dans ce genre des erreurs qui peuvent être dangereuses, il faut être très-instruit en chimie, & c'est dans ce genre de recherches que cette science peut rendre de grands services à la médecine pratique; nous avons fait le tableau de ses avantages généraux sur le point de pratique au mot ANALYSE; &c. nous devons entrer dans d'autres détails ici. Il faut d'abord remarquer que l'art d'employer des véritables *contre-poisons*, suppose une connoissance parfaite de la nature & des loix de décompositions ou de combinaisons des substances vénéneuses; les propriétés chimiques des poisons une fois exactement appréciées, il n'est pas difficile de trouver des matières qui puissent en enchaîner l'activité; mais malheureusement il s'en faut de beaucoup que la nature intime & les attractions chimiques de tous les corps capables d'empoisonner soient assez bien connues, pour qu'il soit possible d'indiquer des matières susceptibles de détruire les effets & l'activité de tous les poisons. Cependant, malgré ce défaut de connoissances exactes sur la nature de tous les poisons, l'art possède plusieurs substances regardées comme *contre-poisons*, & l'observation clinique

nique a confirmé les vertus anti-vénéneuses de plusieurs matières, dans des empoisonnemens occasionnés par des corps d'une nature inconnue. Il résulte de ces observations générales, qu'on peut diviser en deux ordres les *contre-poisons* proprement dits; dans le premier, on placera ceux qui sont indiqués d'après la nature bien connue des poisons auxquels on les oppose; nous les nommerons CONTRE-POISONS CHIMIQUES; le second, comprendra les remèdes qui agissent par des propriétés inconnues sur des poisons d'une nature également inconnue; ils seront désignés par les mots CONTRE-POISONS EMPIRIQUES; parce que c'est par le seul empirisme qu'ils sont indiqués.

Les *contre-poisons* chimiques sont tous les corps qui par des attractions exactement appréciées, peuvent en se combinant facilement aux poisons, détruire leur nature & leur énergie sur l'économie animale; ils sont donc différens suivant les poisons qu'il s'agit de dénaturer.

Si l'on doit traiter des hommes empoisonnés par de la chaux vive, ou des alcalis caustiques, tous les acides peuvent être employés avec avantage, parce qu'ils se combinent avec ces substances & les convertissent en sels neutres qui sont simplement amers & purgatifs. Mais on préfère communément dans ces cas, les acides végétaux comme plus doux, & en particulier l'acide acéteux, l'acide tartareux, l'acide citrique ou l'acide oxalique. Nous observerons que les acides tartareux ou oxaliques sont les meilleurs que l'on puisse employer dans le cas d'empoisonnement par la chaux vive, parce qu'ils forment avec cette base terreuse des sels peu solubles & peu sapides, dont on n'a pas même à redouter l'action irritante sur un systême membraneux très-sensible & dejà irrité par l'impression de la chaux vive. Au reste, cet empoisonnement est très-rare, quoique celui par les alcalis fixes, caustiques, le soit encore davantage.

On observe plus fréquemment des empoisonnemens produits par les acides minéraux concentrés & sur-tout par l'acide nitrique ou l'eau forte. Cet acide est très-employé dans les arts & spécialement dans tous les arts où l'on traite des matières métalliques; des méprises funestes l'ont plusieurs fois fait prendre pour de l'eau; la facilité de se le procurer a engagé aussi des hommes, las de leur existence, à chercher à s'en débarrasser par ce moyen: on a dans les grandes villes, & sur-tout à Paris, des occasions assez fréquentes de porter du secours à des malheureux empoisonnés par cet acide. Alors, le premier le plus utile de tous les moyens, si l'on arrive au moment même de l'empoisonnement, est d'employer un alcali quelconque. Si l'on a le tems de choisir encore & s'il y a une pharmacie voisine, la magnésie délayée dans de l'eau est le meilleur de tous les remèdes alcalins dont on puisse faire usage; mais dans la plupart des cas on manque de tems, & l'on doit avoir rapidement recours aux substances alcalines ou terreuses qui se trouvent sous la main; une lessive de cendres du foyer a les plus grands avantages. Bucquet a recommandé l'usage de l'eau de savon, matière que l'on trouve facilement & sous sa main dans toutes les maisons; ce remède est parfaitement indiqué & très-utile; on a dit qu'il étoit âcre, mais si on le donne dans le moment même de l'empoisonnement, cette âcreté se réduit absolument à rien, puisqu'à mesure que cette boisson est reçue dans l'estomac, le savon est décomposé, l'alcali absorbé par l'acide qu'il neutralise & l'huile séparée. Mais on doit toujours se ressouvenir que ces deux premiers *contre-poisons* chimiques & d'une nature absolument opposée aux poisons connus, ne doivent être prescrits que dans le moment même de l'empoisonnement & dans le cas où l'on est bien sur de la nature du poison, & où l'on a des preuves positives qu'il existe dans les premières voies. Lorsque ces deux conditions n'existent pas, lorsque le poison acide n'est plus dans l'estomac, les alcalis ne peuvent que nuire, & il faut avoir recours aux adoucissans, aux remèdes invisçans, onctueux, huileux, &c. Les huiles ne peuvent pas être aussi utiles dans le premier moment, parce qu'elles font avec l'eau forte une effervescence dangereuse, & parce que d'ailleurs elles constituent avec cet acide un composé âcre & lui-même vénéneux; mais si l'acide est neutralisé en même tems par une matière alcaline, alors l'huile portée en même tems dans l'estomac exerce une action adoucissante & tempérante très-utile; c'est cette action double & simultanée qui rend l'eau de savon un remède si efficace & si promptement utile dans les cas d'empoisonnement par les acides. (*Voyez* les mots ACIDES, ALCALIS, SAVONS, POISONS, &c.)

L'oxide d'arsénic est un des plus terribles poisons qui existe, & un des plus fréquens, à cause de sa couleur blanche, de sa ressemblance avec beaucoup d'autres matières utiles dans les arts & dans les besoins de la vie: il peut d'ailleurs être facilement mêlé avec un grand nombre de corps qui le cachent ou l'enveloppent à cause de sa blancheur & de sa dissolubilité dans l'eau; aussi les empoisonnemens par cette matière, sont-ils assez communs. L'effet de ce poison est d'autant plus redoutable, qu'il n'en faut qu'une très-petite quantité pour qu'il soit mortel. M. Navier a prouvé par des expériences exactes & par des observations bien faites, que le sulfure de potasse ou le foye de soufre commun, & sur-tout cette matière unie avec du fer, détruisoit toute l'âcreté de cet oxide; il seroit bon, d'après cela, que, dans les maisons où l'on est forcé d'employer l'oxide d'arsénic sublimé, ou l'arsénic blanc, pour

la pratique de quelques arts, on eût toujours du foie de soufre martial solide préparé, & tout prêt à être dissous dans l'eau; il faudroit le tenir en poudre dans des vases de verre bien secs & bien bouchés; on en feroit fondre un gros dans une pinte d'eau, & on donneroit cette dissolution par cuillerées ou même par demi-cuillerées, ou mieux on en feroit avaler aux empoisonnés, quelques pilules de trois ou quatre grains, par dessus lesquelles on feroit boire une décoction d'orge ou de graine de lin. Le sulfure de potasse est décomposé par l'oxide d'arsénic, & il forme du sulfure d'arsénic ou de l'oxide d'arsénic sulfuré jaune, nommé ordinairement *orpiment*, dont l'âcreté est très-foible en comparaison de celle de ce terrible poison. Il a coutume de laisser, après son premier effet vénéneux, chez les personnes qui ont le bonheur d'échapper à ses premiers ravages, des impressions longues & durables qui terminent souvent les jours des malades, ou qui les laissent toute leur vie dans un état de langueur & d'angoisse déplorable. Les eaux sulfureuses ou chargées de gaz hydrogène sulfuré qu'on peut préparer artificiellement avec beaucoup de promptitude & de facilité, offrent une ressource précieuse pour détruire ces funestes effets secondaires; cette espèce de *contre-poison* secondaire ne doit pas être négligée.

Les mêmes remèdes sulfureux ont été proposés par Navier pour servir de *contre-poison* au sublimé corrosif, au vert-de-gris, au plomb dans l'état d'oxide ou de sels métalliques; l'expérience a confirmé leur vertu dans ces cas qui se présentent assez souvent dans la pratique, soit par l'abus que l'on fait de toute part, du muriate oxigéné de mercure pour traiter les affections vénériennes, soit par le grand usage auquel sont employés les vaisseaux de cuivre dans la cuisine, soit par les sophistications que l'on fabrique dans la vente des vins, & la dangéreuse imprudence que l'on commet si souvent de laisser séjourner & s'aigrir ces liqueurs dans des vases de plomb. Avant Navier on avoit conseillé les alcalis pour décomposer les sels métalliques, mais les précipités que ces sels font naître, sont presqu'aussi redoutables qu'eux, car les oxides métalliques sont presque tous âcres & vénéneux; aussi les sulfures alcalins méritent-ils la préférence. Il est facile de concevoir qu'outre les *contre-poisons* chimiques dont la nature & l'action sont bien connues, on peut, on doit même faire usage des remèdes généraux indiqués par les effets produits sur les organes par les poisons, & propres à calmer ces effets, comme les adoucissans, les relâchans, les émolliens, les sudorifiques, les calmans, les cordiaux, les anti-spasmodiques, &c. Mais il ne faut jamais compter ceux-ci parmi les véritables *contre-poisons*, & conséquemment éloigner de cet ordre de remèdes la thériaque, le mithridate, l'orviétan, les confections, &c.

Quant aux *contre-poisons* empiriques, nous avons dit qu'il falloit désigner par ce nom les substances qui ont été reconnues comme propres à dénaturer quelques poisons, sans qu'on connoisse la nature de ces derniers, & conséquemment la vraie manière d'agir des substances qu'on leur oppose. Les préjugés, les crédulités aveugles, l'ignorance, le charlatanisme ont beaucoup multiplié la classe de ces derniers. On sent bien que nous ne rangeons plus dans cet ordre les amuletes, les bézoards naturels & factices, les pierres précieuses, les os de plusieurs animaux, les vases de serpentine, de pierre néphrétique, &c. Le nombre de ceux dont une observation exacte a fait reconnoître les bons effets, est très-petit; c'est ainsi que l'éther a remédié, à ce qu'il paroît, aux effets destructeurs de plusieurs champignons, la thériaque à l'impression délétère de quelques végétaux & de quelques substances animales, le vinaigre à l'action assoupissante de l'opium, de la ciguë, de la jusquiame, du napel & de la plupart des poisons vireux ou narcotiques. C'est encore dans cet ordre de remèdes qu'il faudra ranger la serpentine de Virginie, la racine mungos, &c. & plusieurs autres matières végétales dont plusieurs peuples se servent avec succès contre la morsure envenimée des serpens les plus dangereux. On assure que la magnésie est un très-bon remède dans les empoisonnemens produits par les poissons de plusieurs parages de l'Amérique. On trouve dans les voyageurs un grand nombre de *contre-poisons* employés par différens peuples, mais une observation exacte & bien faite, manque toujours pour assurer leur véritable propriété. (*Voyez* le mot POISON.) (M. FOURCROY.)

CONTUSION. (*Med. lég.*) (*Voyez* MORT VIOLENTE.) (M. MAHON.)

CONVULSION.

Ce terme exprime l'idée de rupture, dilacération. Celui de spasme signifie contraction, & présente une idée plus juste; toute *convulsion* est un spasme, mais on a supposé que dans la *convulsion*, espèce de spasme plus violent, les nerfs & les muscles étoient prêts de se rompre. Cette idée étant absolument métaphorique, nous renvoyons aux mots SPASME, ÉPILEPSIE.

(M. SAILLANT.)

CONVULSIONS. (*Médecine légale.*) (*Voyez* MALADIES SIMULÉES ET DISSIMULÉES.)

(M. MAHON.)

COP. (Guillaume) né à Bâle, docteur en 1496, fut médecin ordinaire de Louis XII & de François I. Il est mort l'ancien des Écoles, le 2 décembre 1532.

Il est connu par des traductions latines des aphorismes & des prognostics d'Hippocrate, de

quelques ouvrages de Galien & de Paul d'Egine. Ramus dit de lui : *Unica nobilium medicorum gloria Copus.* Un autre auteur l'appelle : *Interpres Galeni suavissimus.* (M. ANDRY.)

COP. (Nicolas) fils de Guillaume *Cop*, médecin de Louis XII & de François I. Professeur au collège de Sainte-Barbe en 1530 jusqu'en 1533, il se présenta cette année à la faculté de médecine de Paris, & fut reçu bachelier ; & le 10 octobre 1533, il fut élu recteur de l'université. Ses liaisons intimes avec Calvin qui demeuroit alors au collège de Fortet, firent suspecter ses opinions religieuses. Il prêcha le jour de la Toussaints à l'université, suivant l'usage de ce temps, un sermon que Calvin avoit composé & qui respiroit la doctrine de son auteur. Ce discours fit l'éclat le plus facheux. Deux franciscains en déférèrent plusieurs propositions au parlement. *Cop* voulut faire l'apologie de son discours, décliner, comme chef de l'université, la jurisdiction du parlement ; mais il échoua dans les deux entreprises, & fut forcé de s'enfuir à Bâle dont il étoit originaire.

Vraisemblablement on cessa de le persécuter, car il fut admis à la licence le 11 mars 1535, seul licencié ; il reçut le bonnet de docteur en 1536. Il devint bientôt après médecin de la reine d'Ecosse, & mourut en 1540. (M. ANDRY.)

COPAL. (*Mat. méd.*)

Suivant Pison, le mot *copal* désigne dans le langage des américains, toutes les espèces de résines & de gommes odorantes. On nomme improprement gomme *copal* en histoire naturelle & en matière médicale, une résine qu'on a confondue mal-à-propos avec l'animé ; elle est solide, cassante, transparente, de la couleur & de la consistance du plus beau succin, & elle est légèrement odorante. La résine *copal* étoit inconnue aux anciens ; elle a été apportée de l'Amérique ; c'est spécialement de la nouvelle Espagne que cette matière nous vient. Hernandès décrit huit espèces d'arbres qui fournissent, suivant lui, de la *copal*, ce qui prouve qu'il donnoit ce nom à plusieurs espèces de résine. Le principal arbre étoit nomme *Copalli Quahuilt, Copallifera prima.* C'est, dit-il, un grand arbre dont les feuilles ressemblent à celles du chêne par leur grandeur & leur figure ; elles sont seulement plus longues ; son fruit est arrondi & de couleur de pourpre. Il découle, dit-il, de cet arbre une liqueur blanche, transparente, résineuse, qui se sèche bientôt & prend la forme de grains, de larmes, ou de petites masses jaunes brillantes ; plusieurs ont aussi l'apparence de belles stalagmites : & ce sont ceux-ci qu'on fait quelquefois passer pour du succin. Comme les détails de Hernandès sur l'arbre qui fournit la *copal* ne sont rien moins qu'exacts, il est nécessaire d'y réunir quelques phrases de botanistes : voici celles qu'on présente ordinairement dans tous les livres de matière médicale. *Rhus obsoniorum similis americana, non serrata, foliorum rachi medio alatâ,* Pluckn. *Rhus foliis pinnatis, petiolo membranaceo articulato*, de Rai. *Rhus elatior, foliis impari pinnatis, petiolis membranaceis articulatis*, de Gronovius. C'est le *Rhus Copallinum* de Linnéus, *foliis pinnatis integerrimis, petiolo membranaceo articulato.*

La résine *copal* étoit employée par les américains comme parfum ; ils la bruloient dans leurs temples lorsque les espagnols en ont fait la conquête. On a proposé de mêler cette résine avec les baumes & toutes les substances qu'on fait communément servir aux fumigations. Ces parfums étoient destinés à donner du ton & de l'activité aux fibres & aux vésicules pulmonaires affoiblies & relâchées dans les affections catarrhales & pituiteuses. Mais on sait aujourd'hui que ces fumées âcres sont plus nuisibles qu'utiles à la poitrine, & qu'un air sec & un peu vif convient beaucoup mieux à ces maladies, que tous les mêlanges de corps étrangers avec l'air que les malades respirent.

On a proposé aussi l'usage extérieur de la résine *copal*, pour résoudre & discuter les humeurs épaissies sous la peau, & pour fortifier les parties affoiblies ; mais cet usage est également abandonné aujourd'hui. Si la résine *copal* n'entroit pas dans quelques préparations pharmaceutiques plus ou moins compliquées, on ne s'en serviroit point du tout en médecine, & il n'en seroit pas question dans l'histoire des médicamens. C'est une matière beaucoup plus utile aux arts, elle fait la base des vernis les plus transparens & les plus beaux.

(M. FOURCROY.)

COPERNIC, (Nicolas) célèbre mathématicien, philosophe & médecin, étoit de Thorn, ville considérable de Pologne, dans la Prusse royale, où il naquit le 19 février 1473. Il fit ses cours de philosophie & de médecine à Cracovie où il fut reçu docteur. Il s'étoit rendu la langue grecque aussi familière que la maternelle ; mais rien ne l'occupa davantage que les mathématiques, & en particulier, l'astronomie. Il voyagea, & s'arrêta fort long-temps à Bologne, pour profiter des lumières de Dominique Maria ; il passa ensuite à Rome, où il enseigna les mathématiques & compta plusieurs personnes illustres parmi ses disciples. De retour en son pays, il fut nommé à un canonicat dans l'église de Warmie par Luc Watzelrod, son oncle maternel, qui en étoit évêque ; & profitant du repos que cette place lui donnoit, il mit la dernière main à son livre *De motu octavæ sphæræ*, qu'il dédia au pape Paul III, & dans lequel il établit l'immobilité du soleil, & de la terre. On sait que cette opinion n'est pas

nouvelle, & que Philolaüs & Héraclide de Ponten ont été les auteurs, comme nous l'apprenons de Plutarque. Le cardinal de Cusa a aussi agité & défendu ce systême quelque temps avant *Copernic*; mais celui-ci l'a mieux expliqué que personne.

On n'oubliera jamais que Galilée fut déféré à l'inquisition de Rome pour avoir embrassé le systême de *Copernic*; on lui fit promettre en 1616 de ne le plus défendre, ni de vive voix, ni par écrit; cependant il publia, seize ans après, son dialogue sur les systêmes de Ptolémée & de *Copernic*, & il fut cité de nouveau à l'inquisition, qui le contraignit par un décret du 21 juin 1633, d'abjurer son systême, comme une opinion non seulement hérétique dans la foi, mais absurde dans la philosophie. Ce décret ne nous paroît plus qu'un acte d'ignorance & de tyrannie.

Copernic mourut en Bohême, à la suite d'une attaque d'apoplexie, le 24 mai 1543, âgé de 70 ans. C'est par ses écrits qu'il a mérité une place distinguée parmi les savans du XVI siècle; & pour que la mémoire de ce grand homme passât à la postérité la plus reculée, Martin Cromer, évêque de Warmie, fit graver, en 1581, cette épitaphe sur son tombeau :

R. D. NICOLAO COPERNICO
Artium & Medicinæ Doctori,
Canonico Warmiensi,
Præstanti Astrologo & ejus disciplinæ Instauratori,
MARTINUS CROMERUS EPISCOPUS WARMIENSIS
Honoris & ad posteritatem memoriæ causâ posuit.
M. D. L X X X I.

(*Extr. d'El.*) (M. GOULIN.)

COPISTES. (Maladie des) (*Médecine pratique.*)

Les hommes occupés à copier sans cesse sont sujets comme tous ceux livrés à des travaux sédentaires, aux maladies qui dépendent d'une situation trop long-temps continuée, & spécialement aux engorgemens abdominaux qui en sont une suite presque nécessaire & souvent inévitable. Obligés de rester presque continuellement assis, le corps plié, le ventre appuyé contre une table, les viscères du bas-ventre & sur-tout l'estomac & le foie, sont réciproquement comprimés, la digestion devient pénible, les sucs biliaire & pancréatique ne s'écoulent que difficilement; delà les lenteurs dans les opérations des viscères, la stase du chyle, l'épaississement des liqueurs d'où dépendent les obstructions, les hémorrhoïdes, la cachexie, l'hydropisie, &c. Ces maux sont communs à tous les ouvriers sédentaires. Les *copistes* pourront les éviter en se levant de temps en temps de dessus leurs siéges, en prenant tous les jours un peu d'exercice, & sur-tout en se promenant au grand air, en faisant leur ouvrage sur des tables élevées & de manière qu'ils ne soient point obligés de se pencher & de comprimer la région épigastrique. Outre ces premières causes qui s'augmentent beaucoup, & prennent une plus grande énergie lorsque à la situation gênante sont joints le travail & la contention d'esprit, comme cela a lieu chez les hommes de lettres, les *copistes* ou les écrivains sont exposés à l'effet de causes secondaires qui n'ont pas moins d'action sur eux. L'aspect continuel du papier blanc, la nécessité de déchiffrer les caractères difficiles à lire, celle d'écrire à la lumière artificielle des lampes & des chandelles, fatiguent leurs yeux & affoiblissent leur vue; ils sont sujets à toutes les maladies des yeux, aux ophtalmies, au larmoyement, aux fluxions, &c. Ils ne sauroient trop prendre de précautions à cet égard; les principales sont une tenture verte, des taffetas de la même couleur autour des lumières, l'usage des conserves, le soin de fermer de temps en temps les yeux, celui de diminuer l'éclat trop vif des lampes, & en général tout ce qui peut concourir à moins fatiguer l'organe de la vue. Une autre cause qui influe encore sur la santé des hommes occupés à écrire continuellement; c'est le mouvement rapide & toujours semblable des doigts. Il en résulte bientôt une douleur continue qui s'étend jusque dans l'avant-bras & qui affecte toute l'extrémité d'une espèce de stupeur & d'engourdissement, accompagné d'un sentiment de pesanteur extraordinaire; cette affection va quelquefois jusqu'à la paralysie. On recommande pour cet accident qui commence toujours par la lassitude des muscles, les frictions avec les spiritueux, les huiles aromatiques, les pommades de la même nature.

Quant aux moyens de remédier aux maux que fait naître une vie trop sédentaire & auxquels les écrivains & les *copistes* sont exposés, il faut ajouter à ceux qui ont déjà été proposés ci-dessus l'usage des alimens doux, savonneux & relâchans, tels que les herbes fraîches, les fruits sucrés & acidules, les racines apéritives, les frictions sèches de tout le corps à l'aide d'une flanelle & d'une brosse à long poil; les légers purgatifs ou les laxatifs employés de temps en temps, les eaux minérales délayantes & apéritives, les lavemens humectans, rempliront aussi le même objet.

(M. FOURCROY.)

COQUE. (*Electric.*)

C'est la partie du conducteur qui environne l'extrémité de ses branches. (*Voyez* CONDUCTEUR.) (M. MAUDUYT.)

COQUELUCHE, (*Tussis ferina*, *Pertussis*, *Tussis clangosa*, *Tussis convulsiva.*)

C'est une maladie très-fréquente chez les enfans; elle se rencontre rarement chez les adultes, & plus rarement encore chez les vieillards.

La *coqueluche* est une maladie épidémique dont le caractère est éminemment contagieux; ce principe de contagion réside dans une disposition particulière & inconnue de l'air atmosphérique, & une de ses propriétés bien singulière, c'est de ne jamais produire la fièvre, à moins qu'il n'y ait une complication; de ne donner lieu à aucune éruption critique, & de ne faire subir aux fluides aucune altération sensible dans leurs principes constitutifs, circonstances bien importantes à observer pour établir la différence de ce virus d'avec tous les autres virus contagieux. Il paroît cependant avoir de l'analogie avec la contagion catarrhale & la rougeole par une certaine détermination vers les poumons; mais pour juger de la différence, il suffira de lire les mots CATARRE & ROUGEOLE, & on verra, qu'outre cette détermination, le virus de la *coqueluche* a une action particulière sur l'estomac, ce qui a fait croire à plusieurs médecins que le siège de cette maladie étoit dans ce viscère, & cette opinion n'est pas dénuée de fondemens.

Dans les premiers jours de l'invasion de cette maladie, la toux est sèche; vers le dix ou le douze, l'enfant expectore, mais malgré cette expectoration, la toux augmente, les quintes sont plus rapprochées, & elles sont si violentes que le visage de l'enfant devient bleu, les yeux sont saillans, les larmes coulent; il survient quelquefois une hémorragie par le nez, la respiration se perd & les enfans sont menacés d'être suffoqués; on voit ces symptômes effrayans durer plusieurs secondes, & ils ne disparoissent que par un vomissement de glaires épaisses & visqueuses. Les accès de cette toux sont plus opiniâtres & plus alarmans après les repas, & si dans ces instans de crise l'enfant restoit seul, & si avec la barbe d'une plume ou un autre moyen quelconque, on n'excitoit pas un vomissement spontané, il seroit possible de le voir périr.

Quoiqu'il paroisse démontré que la constitution de l'air soit la première cause de la *coqueluche*, il n'en est pas moins vrai qu'il existe des causes secondaires capables de déterminer le retour fréquent des quintes, parmi lesquelles on peut ranger avec raison un exercice violent, une nourriture trop abondante, des alimens d'une digestion difficile, & toute espèce d'irritation occasionnée par la poussière, la fumée, les odeurs fortes, ou un sentiment de frayeur.

Le bruit particulier de la toux & le vomissement, sont les symptômes essentiels qui constituent la *coqueluche*; s'il s'y joint quelquefois de la fièvre, elle n'est que l'effet d'une complication qui seule rend la maladie plus grave. La durée est toujours de plusieurs semaines; on la voit même s'entretenir pendant plusieurs mois, sur-tout dans tous les cas où l'on a négligé les moyens convenables.

Le pronostic de cette maladie, en général peu fâcheux, varie à raison de l'âge; plus les enfans sont près du terme de leur naissance, plus ils courrent de dangers; la santé des pères & mères y influe d'une manière particulière, sur-tout s'ils sont phthisiques ou asthmatiques; mais s'il y a absence de fièvre, si la suffocation n'est pas habituelle, si après le vomissement spontané, les enfans ont de l'appétit & du sommeil, & s'il survient un saignement de nez, la *coqueluche* alors est exempte de tous dangers.

Rosen pense qu'elle se communique à la manière des maladies contagieuses, qu'elle se propage par la respiration & la déglutition; il conseille les mêmes précautions que dans les maladies contagieuses. Undervood, Cullen & plusieurs autres médecins assurent qu'on n'a pas deux fois cette maladie, mais cette opinion généralement vraie est cependant démentie par quelques faits particuliers.

Avant d'établir la méthode curative, on doit observer que cette maladie est souvent rébelle aux premiers remèdes sagement administrés, que sa durée plus ou moins longue tient à son essence, & qu'on ne doit pas, faute d'un succès prompt, en abandonner la guérison aux seuls efforts de la nature qui, insuffisante dans ce cas, donneroit lieu à des désordres dont on ne seroit plus maître d'arrêter les effets, & dont les conséquences seroient de voir les enfans tantôt suffoqués, tantôt succombant à des hémorragies, d'autrefois périr au milieu des convulsions, devenir phthisiques ou tomber dans le marasme.

Les indications générales & les plus importantes à remplir, se réduisent aux suivantes; 1°. donner une secousse à l'estomac; 2°. insister sur les boissons incisives & diaphorétiques; 3°. entretenir la liberté du bas-ventre par des laxatifs ou des lavemens.

Parmi les vomitifs qu'on a proposés, plusieurs médecins ont conseillé l'ipécacuanha qu'ils regardoient comme spécifique; d'autres ont préféré le tartre stibié, & quelques-uns le kermès ou l'oximel scillitique. Si on ne consulte que l'expérience toujours décisive en pratique, il me paroît qu'en n'envisageant ces différens moyens que comme des vomitifs; on doit donner la préfé-

rence au tartre ſtibié, à raiſon de ſa ſolubilité, de la facilité qu'on a de le faire prendre aux enfans, & de ſa propriété diaphorétique qui eſt très-avantageuſe dans toutes les maladies où l'on veut attaquer un virus contagieux, & le pouſſer du centre à la circonférence. Comme on eſt ſouvent obligé de réitérer ce moyen, & que ſon ſuccès dépend de l'inſtant de ſon application, le moment le plus favorable eſt toujours celui qui précède les quintes les plus violentes.

La decoction du *lichen pixidatus*, l'infuſion d'abſinthe, de pouliot & de thim, l'ipécacuanha à petites doſes, le ſyrop ou la décoction de cette racine, l'oximel ſcillitique & le kermès, ſont les moyens inciſifs journellement employés; mais de tous ces moyens, celui auquel on donne la préférence, c'eſt l'ipécacuanha; & lorſqu'il s'agit d'évacuer, on a recours aux ſyrops purgatifs.

Outre ces indications générales, il en exiſte de particulières. Si l'enfant malade eſt ſanguin, ſi le ſang ſe porte à la tête avec trop de violence, ſi les hémorragies ſont fréquentes, on ne doit point héſiter, & ſur-tout dans les premiers jours de l'invaſion de la *coqueluche*, de pratiquer la ſaignée; il faut ménager ce moyen mais non pas le proſcrire, comme l'avoit conſeillé Aſtruc, auquel cependant on a l'obligation d'avoir blamé dans cette maladie, l'uſage des potions huileuſes & des boiſſons mucilagineuſes. Dans tous les cas où la violence des quintes réſiſte aux moyens généraux, on y aſſocie les calmans & les antiſpaſmodiques, tels que le laudanum, le ſyrop de diacode, le caſtoreum, le ſyrop de karabé, &c. & ſi on craint que l'humeur ne ſe fixe ſur quelques organes eſſentiels à la vie, il faut alors avoir recours aux véſicatoires. On recommande dans la convaleſcence un air pur, l'exercice, un régime exact & le lait d'âneſſe. On n'indique point dans cet article la doſe des remèdes; c'eſt dans les pharmacies & dans les livres de médecine qu'on doit acquérir cette connoiſſance, & quant à leur application méthodique, on ne peut la ſaiſir qu'aux lits des malades & dans les hôpitaux.

Les auteurs qu'on peut conſulter ſur la *coqueluche*, ſont Willis, Hoffman, Roſen, Underwood, Cullen, & on verra dans Burton les avantages qu'il a retirés du quinquina. (M. JEANROY.)

COQUERET. (*Mat. méd.*)

Le mot *coqueret*, *Phyſalis*, eſt aujourd'hui adopté par les botaniſtes françois, pour déſigner un genre de plantes ſolanées, monopétales, pentandres, dont le caractère conſiſte dans un calice renflé, véſiculeux, pentagône, coloré, qui renferme une baye à deux loges. La corolle eſt en tube court, ſon limbe eſt preſque plane, découpé en cinq parties pointues; les cinq étamines ont des filamens courts & des anthères droites, conniventes. L'eſpèce de ce genre qui eſt employée en médecine, eſt nommée particulièrement alkekenge. *Phyſalis alkekengi, foliis geminis integris acutis, caule herbaceo infernè ſubramoſo* de Linnéus; *Solanum veſicarium* de G. Bauhin; *Solanum halicacabum vulgare* de J. Bauhin; *Alkekengi officinarum* de Tournefort. Cette plante a quinze ou dix-huit pouces de hauteur; elle s'étale beaucoup; ſa racine eſt rampante, ſes tiges ſont herbacées, très-rameuſes, velues & rougeâtres; les feuilles ovales, pointues, entières ou un peu ondées, ſont géminées aux inſertions. Ses fleurs blanches ou un peu jaunes ſont ſolitaires, axillaires, portées par des péduncules plus courts que les pétioles. Quand la baye mûrit, le calice renflé & d'abord vert, prend une couleur rouge brillante. Cette plante croît dans les lieux un peu couverts & dans les vignes, en France, en Allemagne, en Italie, &c.

Les fruits ou les bayes rondes à deux loges, remplies de ſemences plates, rondes & d'un blanc jaunâtre, prennent en mûriſſant avec une belle couleur rouge, une ſaveur aigrelette mais amère. Boerhaave a dit qu'ils donnent un ſuc comme vineux & très-pénétrant, très-convenable dans les fièvres ardentes; c'eſt ſur-tout la vertu diurétique qu'on a recommandée dans les bayes de *coqueret*. Sèchées & réduites en poudre, on les fait infuſer dans l'eau ou dans le vin, & l'on preſcrit les infuſions dans les hydropiſies, les graviers des reins, les rétentions d'urine qui en proviennent; on les conſeille auſſi comme laxatives. Une demi-once de ce fruit ſéché & broyé, priſe avec du ſucre comme le thé ou le café, débarraſſe les reins, diſſout, dit-on, le ſang coagulé, guérit la jauniſſe, la ſtrangurie & l'hydropiſie. Suivant Geoffroi, cinq ou ſix de ces bayes pilées dans une émulſion, & priſes dans le bain, produiſent de très-bons effets dans la ſuppreſſion d'urine & la colique néphrétique.

On peut, dit M. Vogel, manger les bayes de *coqueret* comme les autres fruits aigrelets, cependant elles ſont un peu amères; elles ont quelque choſe de calmant & d'anodyn comme toutes les plantes ſolanées; elles appaiſent les douleurs des reins & font couler les urines. On en prend le ſuc exprimé, ou bien on mange les bayes, ou on les fait infuſer dans le vin. Buchwald conſeille le vin dans les hémoptyſies, & en effet pluſieurs médecins attribuent la propriété aſtringente à l'alkekenge.

On preſcrit le ſuc dépuré de *coqueret* à la doſe d'une once. On a beaucoup fait uſage autrefois des trochiſques d'alkekenge; Hoffmann en faiſoit un grand éloge. On n'employe aujourd'hui qu'une

infusion de ces bayes fraîches ou sèches dans l'eau ou dans le vin, contre les hydropisies, les graviers, l'ischurie & la dysurie lentes, &c. Dans les campagnes, ce remède qui y est très-familier, produit souvent d'assez bons effets. On se sert aussi des bayes de *coqueret*, pour colorer le beurre dans quelques fermes; comme il en faut très-peu pour jaunir une grande quantité de beurre, l'amertume de ce fruit, ainsi que ses propriétés médicinales, n'influent point sur les qualités de cet aliment.

(M. FOURCROY.)

COQUES DU LEVANT. (*Mat. méd.*)

On donne le nom de *coques* du Levant à des petites bayes de la grosseur de celles de laurier, qui ont à-peu-près la forme d'un rein, ridées en dehors, marquées d'une sorte de couture, d'un goût amer désagréable. Pomet ajoute à cette description que ces *coques* sont rougeâtres en dessus & attachées par une petite queue de la même couleur. L'arbre qui produit cette espèce de fruit est nommé au Malabar *Naissalam*; il est décrit par Rhède & par Rumphe qui en ont donné la figure. On dit que ses feuilles ont la forme d'un cœur; que ses fleurs sont blanches, disposées par bouquets & composées de cinq pétales. Linnéus le nomme *menispermum cocculus, foliis cordatis retusis mucronatis, caule lacero*. Il le place dans la diœcie dodecandrie.

Les bayes nommées *coques* du Levant, sont si âcres, qu'on doit les ranger parmi les poisons. On s'en sert pour étourdir les poissons & les prendre ensuite facilement. Quant à la médecine, on ne les a employées qu'à l'extérieur pour faire mourir la vermine. Codronchius, dans un traité particulier sur les *coques* du Levant publié en 1729, (*de Baccis orientalibus*, 1729 *in*-4.) dit avoir souvent éprouvé que la poudre de ces bayes mêlée en petite quantité avec du sain-doux, ou de la pulpe de pomme cuite, & appliquée sur la tête des enfans, est plus efficace pour faire mourir les poux que toutes les autres plantes âcres, & moins dangereuse que les diverses préparations de mercure. Malgré cette autorité, on ne s'en sert que très-rarement pour cet usage. (M. FOURCROY.)

COQUILLES. (*Mat. méd.*)

Comme toutes les *coquilles* proprement dites, ou les enveloppes calcaires qui renferment les vers terrestres, fluviatiles ou marins, & même les *coquilles* d'œuf des oiseaux, sont d'une nature à-peu-près semblable, nous devons en traiter en général dans cet article. Ce sont sur-tout les *coquilles* d'œufs de poules, les *coquilles* de limaçons, d'huitres & de moules, dont on a recommandé l'usage pour différentes maladies, & c'est aussi de ces substances terreuses ou salino-terreuses que nous nous occuperons en général dans cet article. Toutes ces enveloppes dures sont des espèces d'organes formées de matière gélatineuse ou cartilagineuse, dans les intervalles de laquelle sont déposés deux sels terreux, savoir du phosphate de chaux & du carbonate de chaux. Cette dernière substance l'emporte beaucoup en quantité sur la première dans les *coquilles*, & sur-tout dans celles des vers recouverts, mais il n'y en a pas une qui ne contienne quelques parties de phosphate de chaux. Lorsqu'on chauffe fortement ces enveloppes, la matière gélatineuse ou albumineuse qui en constitue le parenchyme organique, se brûle, & exhale une huile très-fétide accompagnée de carbonate ammoniacal. Quand on poursuit l'action du feu, on calcine le carbonate de chaux qui en fait la base solide, on en dégage l'eau & l'acide carbonique & l'on réduit le sel à l'état de chaux, mêlée d'un peu de phosphate calcaire. On ne peut donc pas prescrire les *coquilles* calcinées, sous d'autres points de vue & pour remplir d'autres indications, que l'on ne fait la chaux; elles n'ont rien de particulier; elles ne sont ni plus douces, ni plus âcres que de la chaux ordinaire bien faite. (*Voyez* CHAUX.) On conçoit, d'après ces propriétés, que les acides foibles doivent aussi en dissolvant le carbonate calcaire qui forme la base solide des *coquilles*, ramollir celles des œufs, & réduire presque à rien les *coquilles* proprement dites, puisqu'ils constituent des sels solubles avec leur base, & ne laissent que la portion de phosphate calcaire intacte.

(M. FOURCROY.)

COQUILLES D'HUITRES. (*Voyez* HUITRES.) (M. FOURCROY.)

COQUILLES DE LIMAÇONS. (*Voyez* LIMAÇONS.) (M. FOURCROY.)

COQUILLES DE MOULES. (*Voyez* MOULES.) (M. FOURCROY.)

COQUILLES D'ŒUFS. (*Voyez* ŒUFS.) (M. FOURCROY.)

CORAIL. (*Mat. méd.*)

Le *corail* est une production calcaire, ramifiée, ayant la forme d'un végétal, & bâtie par des espèces particulières de polypes, découverts en 1723, par M. Peyssonel, médecin à Marseille. Tous les naturalistes pensoient à cette époque, que le *corail* étoit une plante. Boyle, Boccone, Venette avoient cette opinion. Marsigli, avant de décrire ce produit naturel avec exactitude, voulut revoir ce que Boccone avoit dit sur l'état constamment solide du *corail*, & de déterminer sur-tout si le suc blanc que cet observateur avoit

trouvé aux extrêmités des branches, existoit dans l'hiver comme dans l'été, question qui fournit alors une dispute même parmi les pêcheurs de *corail*. Pour remplir cet objet, il alla quelques jours en mer avec les pêcheurs, & écrivit en 1706 à l'abbé Bignon, le détail des observations qu'il avoit faites. Il crut trouver une branche de *corail* en fleurs; celles-ci avoient environ une ligne & demie de longueur; elles portoient un calice blanc, duquel partoient huit rayons de la même couleur, qui formoient une espèce d'étoile. Il trouva aussi le suc laiteux entre l'écorce du *corail* & sa substance, au mois de décembre comme au mois de juin. En 1723, Peyssonel s'embarqua avec des pêcheurs de Marseille pour vérifier l'observation du comte de Marsigli; il retira du filet encore dans l'eau, quelques branches de *corail* dans un vase de verre avec de l'eau de la mer. Quelques heures après il parut un grand nombre de petits points blancs sur ces branches; les points répondoient aux trous dont l'écorce étoit percée, & formoient une figure terminée par des raïons jaunes & blancs dont le centre paroissoit creux; mais bientôt ces points s'étendoient & offroient des raïons comme des fleurs d'olivier; voilà en effet les espèces de fleurs qu'avoit vues & décrites M. de Marsigli. Mais M. Peyssonel ne s'en tint pas à ces premières observations, & les poursuivit beaucoup plus loin. Ayant tiré les branches de *corail* hors de l'eau, il vit les prétendues fleurs disparoître & rentrer dans les trous de l'écorce; remises dans l'eau elles ressortirent de nouveau quelques heures après. Il ne les trouva pas aussi grosses & aussi larges que M. de Marsigli le disoit; leur diamètre n'excédoit que de très-peu celui de la tête d'une grosse épingle; elles étoient molles; leurs prétendus pétales disparoissoient quand on les touchoit dans l'eau & prenoient des formes très-irrégulières; quelques-unes de ces fleurs mises sur un papier blanc, perdoient promptement leur transparence, & devinrent rouges à mesure qu'elles se desséchèrent. M. Peyssonel reconnut que ces parties étoient attachées aux branches dans toutes sortes de directions, à celles qui étoient cassées comme aux branches entières; que leur nombre diminuoit à mesure qu'on approchoit de la racine; à force de les voir & de les examiner, il finit par reconnoître que ce que le comte de Marsigli avoit pris pour des fleurs, étoient de véritables animaux. Suivant ses observations très-bien présentées dans un extrait que Wetson lut à la société royale de Londres le 17 mai 1752, & dont nous extrairons quelques-uns des détails, le *corail* est aussi rouge dans la mer qu'au dehors; (on voit bien qu'il est question ici seulement du *corail* rouge) il est plus éclatant dans l'instant où il sort de l'eau, qu'après avoir été poli; l'écorce du *corail* pâlit en se sèchant; les extrêmités de ses branches sont molles & tendres pendant cinq ou six lignes de longueur; elles sont remplies d'un suc blanc tirant sur le jaune; la substance du *corail* cède un peu sous le doigt qui la presse; cassée à différentes distances, lorsqu'on le tiroit de l'eau, il sortoit toujours une petite quantité de suc laiteux de dessous l'écorce. L'écorce couvre tout le *corail* depuis la racine jusqu'à l'extrêmité des plus petites branches; on ne peut enlever cette écorce entière que peu de tems après qu'on a tiré le *corail* hors de l'eau; lorsqu'il est bien sec, l'écorce se réduit plutôt en poudre que de se détacher. On voit dans cette écorce un grand nombre de trous qui répondent aux petites cavités creusées sur la surface du *corail* même; en enlevant l'écorce on voit beaucoup de petits tubes qui s'attachent au *corail*, & des glandes qui y sont attachées. C'est dans les cavités ou cellules du *corail* que sont logés les animalcules, & ils s'épanouissent au dehors à travers les trous de l'écorce. Peyssonel a vu des corps étrangers enveloppés entre les branches de *corail*, & sur lesquels il en avoit observé; ce qui prouve que ce corps peut être attaché à des substances qui ne lui fournissent aucune espèce de nourriture. Enfin il conclud de toutes ses observations, que le *corail* est l'ouvrage de petits animaux. Il nomme ceux-ci ortie, pourpre ou polype; il lui donne pour caractère de se dilater dans l'eau, de se contracter dans l'air, ou lorsqu'il est touché par la main, par les acides, &c. En 1725, étant sur les côtes de Barbarie, il vit cet insecte du *corail* mouvoir ses bras, s'étendre dans un verre d'eau de mer placé près du feu; il fit bouillir cette eau, & les retint, en les durcissant par la cuisson, dans cet état d'extension; il reconnut encore plus positivement que ces polypes sont nichés dans les trous de l'écorce & les cavités du *corail*; que les glandes sont les extrêmités de ses pieds; que la liqueur ou le suc laiteux est une espèce de sang; en pressant les élévations qui se trouvent sur le *corail*, il fit sortir les animaux; il observa que, lorsque le polype vouloit s'épanouir, il forçoit l'espèce de sphincter placé à l'entrée de l'ouverture, & prenoit la forme d'une étoile dont les raïons sont ses pieds. Ces observations s'accordent, comme Peyssonel eut soin de le faire observer, avec l'analyse du *corail* qui fournit de l'huile & du sel volatil un quarantième de son poids lorsqu'on le distille entier, & qui en donne environ un seizième lorsqu'on distille son écorce seule. L'animal placé dans le centre du trou, dépose sur la base la matière qui en augmente peu-à-peu l'épaisseur; la liqueur blanche dont il a été fait mention, paroit se convertir en matière dure. Réaumur qui douta d'abord de la nature animale du *corail*, & Bernard de Jussieu, répétèrent bientôt les observations de Peyssonel, l'un sur les côtes de la Rochelle, & l'autre sur celles de Normandie, & ils confirmèrent la découverte de ce naturaliste, & ce n'est plus un objet de doute pour aucun physicien

physicien actuel, d'autant plus que tous les zoophytes sont reconnus absolument pour être des habitations de polypes. Ainsi le *corail* qui par sa forme, imite un arbrisseau pourvu de ses tiges & de ses branches mais dépourvu de feuilles, qui par sa dureté & sa fragilité imite les pierres, est un véritable polypier, ou la demeure d'une immense famille d'animaux, qui le fabriquent, qui ajoutent continuellement à sa masse & à son volume. Quant aux animaux qui habitent le *corail* proprement dit, ils ressemblent assez au polype d'eau douce; ils sont blancs, mous, un peu transparens, & les huit bras formant les rayons de l'étoile, lui servent pour saisir sa proie. Il se détache du côté de ces animaux de petits grains qu'on prend pour des œufs, & qui tombant sur quelque base ou corps dur que ce soit, y croît peu-à-peu & y forme un nouveau *corail*. Quand cet œuf s'ouvre, on y voit quelques lames dures qui sont déjà du *corail*. Celui-ci ne prend la grande dureté qu'on lui connoît, qu'à mesure qu'il est abandonné par les animaux, & que dans les parties qui ne contiennent plus de polypes. On pêche le *corail* de beaucoup de manières différentes; la plus simple & la plus employée consiste dans deux chevrons attachés en croix appésantis avec un boulet, & auquel on met du chanvre négligemment entortillé. Ces chevrons garnis outre cela de filets à leurs extrêmités, tiennent par deux cordes à la poupe & à la proue du vaisseau; on les promène au fond de l'eau & à tâtons jusqu'à ce que la machine rencontrant les avances des rochers, s'y accroche, & que le chanvre s'entortille aux branches de *corail*. Cinq ou six hommes retirent ces chevrons garnis de *corail*. Cette pêche est familière aux pêcheurs coralliers de Corse ou de Catalogne. On la fait depuis le mois d'avril jusqu'à la fin de juillet, dans les bouches de Bonifacio vis-à-vis l'isle de Sardaigne, & sur les côtes de Barbarie.

Il résulte de tout ce que nous avons exposé jusqu'ici, que le *corail* est un polypier dur & compact, massif, plein & solide à l'intérieur, sans trou ni porosité, mais strié à sa surface, recouvert d'une écorce perforée de trous à six rayons, & branchu à la manière des arbrisseaux que les botanistes nomment à branches divariquées, *ramis divaricatis*. Le *corail* rouge & le *corail* blanc que l'on distingue dans les boutiques, ne sont pas du tout de la même nature; le premier qui est le vrai *corail*, celui dont nous avons parlé jusqu'ici, & dont la nuance varie beaucoup depuis le rose pâle & le couleur de chair, jusqu'au rouge vif & éclatant, est un zoophyte ou animal-plante que Linnéus nomme *isis nobilis*, *stirpe corallina*, *aquali*, *continuâ*, *striis obsoletis*, *obliquis*, *vagis*. Le *corail* blanc est au contraire dans le systême de la nature du même savant, un lithophyte du genre des madrépores qu'il nomme *madrepora*, *oculata*, *caulescens*, *tubuloso-glabra*, *flexuosa*, *obliquè substriata*, *ramis alternis stellis immersis bifariis*. On le nomme quelquefois *corail* oculé, à cause des trous étoilés qui pénètrent dans son intérieur. Celui-ci a été beaucoup moins recommandé & beaucoup moins employé que le *corail* rouge: cette différence est même si notable que, pour presque tout le monde, le mot *corail* emporte toujours l'idée de la couleur rouge qui le distingue & le caractérise.

Si ce produit des polypes mérite la distinction qu'il a obtenue & le cas qu'on en fait dans les arts où on l'employe, il n'en est pas de même pour ses propriétés médicinales & ses usages dans les maladies. On ne conçoit que difficilement d'où viennent toutes les opinions qu'on a eues sur ses vertus. Il n'y a pas plus de trente ans qu'on l'employoit encore comme tonique, astringent & même comme cordial. Cette substance qui réduite à sa juste valeur, n'est que du carbonate calcaire mêlé d'un peu de phosphate de chaux & d'une certaine quantité de matière animale, plus un peu de fer, ne peut être qu'absorbante. Et cependant on lit dans tous les livres de matière médicale écrits au commencement de ce siècle & sur-tout à la fin du siècle dernier, que le *corail*, outre ses propriétés absorbante, astringente, est encore un remède cordial, alexitère, sudorifique; qu'il s'oppose à l'effet des poisons, des virus morbifiques; qu'il porte les humeurs ennemies à la peau; qu'il fortifie le cœur; qu'il rappelle le cours des esprits, &c. On ne se contentoit pas de le donner en substance, on en faisoit des teintures, des syrops, des conserves, un sel, un magistère, & une foule d'autres préparations dont il constituoit la base. Lorsque les préjugés sur les vertus cordiales & alexitères du *corail* ont été dissipés par des expériences exactes, on lui attribua la propriété astringente dans un degré très-marqué. Bourgeois, praticien assez recommandable, vantoit beaucoup le *corail* préparé, c'est-à-dire pulvérisé & lavé, dans toutes les espèces d'hémorrhagie & sur-tout dans celles de la matrice; il employoit, disoit-il, avec un grand succès dans les pertes des femmes, une poudre composée de parties égales de *corail* rouge, de quinquina & de nitre, à la dose de deux scrupules, trois fois par jour. Enfin, on a reconnu que cette substance ne pouvoit qu'être absorbante, & que toutes les autres vertus qu'on lui avoit attribuées, étoient véritablement imaginaires. Il y a encore quelques médecins qui employent le *corail* comme absorbant, mais le plus grand nombre n'en fait absolument aucun usage, & on se contente de s'en servir pour frotter les dents, & pour en enlever le tartre; aussi le *corail* n'est-il plus employé dans les pharmacies que pour des dentifrices. Voici comment on s'exprimoit sur les propriétés du *corail* dans l'encyclopédie en 1759, édition de Lucques.

» Le *corail* eſt un abſorbant ou alcali terreux, analogue ou parfaitement ſemblable aux yeux d'écreviſſes, à la coquille d'huitre, à la nacre de perle, à la craie, &c. Auſſi donne-t-on preſqu'indifféremment dans le cas des acides des premières voies, & dans les différentes maladies qui en dépendent, l'un ou l'autre de ces abſorbans terreux.

La préparation du *corail*, proprement dite, celle dont le produit eſt reconnu dans l'art ſous le nom de *corail préparé*, conſiſte à le réduire en poudre dans un mortier de fer, à le tamiſer, à le porphyriſer, & à le former enſuite en petites trochiſques.

Le ſel de *corail* eſt un ſel neutre, formé par l'union de l'acide du vinaigre & du *corail*.

La diſſolution de ce ſel évaporé à feu lent & tres-rapprochée, préſente en réfroidiſſant une cryſtalliſation en petits filets, ſoyeux, élevés à peu-près perpendiculairement ſur le fond du vaiſſeau où ils ſe ſont formés, & preſque parallèlement entr'eux.

Mais on ne ſe donne pas communément la peine de faire cryſtalliſer le ſel de *corail*, qu'on prépare pour les uſages médicinaux; on ſe contente de le faire deſſécher à un feu doux. Ce ſel, eſt aſſez analogue à la terre foliée de tartre; (c'eſt le véritable acétite de chaux,) il ne tombe pourtant pas en *deliquium* comme ce dernier ſel, quoiqu'il ſoit aſſez ſoluble dans l'eau, ſurtout lorſqu'on ne l'a pas dépouillé par une trop forte deſſiccation d'une portion d'acide ſurabondante qu'il retient dans ſes cryſtaux.

Le magiſtère de *corail* n'eſt autre choſe que la baſe du ſel dont venons de parler, précipitée par un alcali fixe, & édulcorée par pluſieurs lotions.

Lémery croyoit que ce ſel & le magiſtère de *corail* avoit la même vertu, il leur attribuoit à l'un & à l'autre celle de fortifier & de rejouir le cœur; c'eſt apparemment ſur ſon autorité que quelques apothicaires donnent encore aujourd'hui aſſez indifféremment ces deux préparations l'une pour l'autre; elles different pourtant eſſentiellement, le magiſtère de *corail* n'étant abſolument que le *corail* pur, diviſé dans ſes parties les plus ſubtiles par la diſſolution & la précipitation, l'édulcoration en ayant enlevé la petite portion du diſſolvant & du précipitant qui accompagne ordinairément les précipités.

Ce magiſtère de *corail* n'eſt donc qu'un pur abſorbant dont les prétendues vertus cordiales, alexitères, diaphorétiques, &c. ſont auſſi imaginaires que celles du *corail* préparé auquel quelques auteurs les ont auſſi attribuées.

Le ſel de *corail*, au contraire, eſt un ſel neutre, ſavoneux, dont on peut eſpérer de bons effets à titre d'apéritif, de diurétique & de tonique.

Il n'a pas plus de vertus que celui qui eſt préparé avec de la craie, ou de la pierre à bâtir ordinaire.

Les différentes teintures de *corail* par les alcalis, les eſprits ardens, & les huiles, qui ne font autre choſe que des extractions de ſa couleur, qui eſt ſoluble dans différens menſtrues. Ces teintures ou ces extractions, dis-je, ſont des préparations abſolument inutiles, & qui n'ont d'autres vertus que celle du diſſolvant qu'on y emploie.

On trouve encore chez pluſieurs chimiſtes, ſous le nom de *teinture de corail*, certaines diſſolutions de ce corps opérées par le moyen des différens acides comme celui du citron, celui du miel, celui de la cire, &c. Ces préparations ne diffèrent pas eſſentiellement de celle du ſel de *corail*, du moins nous ne ſommes pas encore inſtruits de leur différence par des obſervations. Ce ſont chimiquement des ſels très-différens, mais on ne connoit pas leurs propriétés médicinales.

C'eſt avec une teinture de cette dernière eſpêce, ſavoir une diſſolution de *corail* par le ſuc d'épine-vinette ou par celui de citron, ou même par l'acide diſtillé de genièvre ou de gayac, que Quercetan faiſoit ſon ſyrop de *corail* qu'il célèbre comme un remède unique dans tous les flux hépatiques, diſſentériques, & lientériques.

Le *corail* entre dans les confections hyacinthe & alkermès, dans les poudres ſpaſmodiques, de Guttete, de pattes d'écreviſſes, dans les trochiſques de karabé, dans les pilules hypnotiques aſtringentes; il entre dans l'opiate dentifrique & dans les tablettes abſorbantes.

Ce n'eſt que *du corail rouge* que nous avons parlé juſqu'à préſent, parce que ce n'eſt preſque que celui-là qui eſt en uſage dans les boutiques; cependant on pourroit lui ſubſtituer dans tous les cas *le corail blanc* qui ne diffère réellement que par la couleur ».

Le jugement que l'on portoit à cette époque des vertus du *corail*, étoit déjà fondé ſur un grand nombre d'obſervations exactes; auſſi y a-t-il depuis quarante ou cinquante ans peu de médecins inſtruits qui faſſent uſage de ce remède, ou qui lui attribuent des propriétés particulières ou ſpécifiques; on ne s'en ſert que pour faire la baſe des poudres & des opiates *dentifrices*.

Quant au *corail* taillé arrondi par ſon bout & qu'on donne aux enfans pour leur ſervir de hochet,

c'eſt une pratique vraiment déſavantageuſe à cet âge, à cauſe de la dureté de cette ſubſtance, & de la force preſſion qu'elle exerce ſur les gencives. Il eſt heureuſement reconnu aujourd'hui que tous les corps durs ſont plus nuiſibles qu'utiles à la dentition.

On peut permettre les amulettes de *corail* que l'on pend au col des enfans; ce moyen n'a aucun inconvénient, mais comme il n'a aucun effet, il ne faut pas que la confiance aveugle, qu'il inſpire à quelques perſonnes crédules, empêche le médecin de faire en même-temps les remèdes convenables à la lenteur & aux difficultés de la dentition, ainſi qu'aux autres maladies dont les enfans peuvent être attaqués. (M. FOURCROY.)

CORAIL DE JARDIN. (*Mat. méd.*)

On donne le nom de *corail* de jardin au piment ordinaire, ou poivre-long, que l'on cultive chez nous, en raiſon de la couleur rouge éclatante de ſes fruits. (*Voyez* POIVRE-LONG, PIMENT.) (M. FOURCROY.)

CORAIL NOIR. (*Mat. méd.*)

Le *corail* noir eſt un zoophyte corné, flexible, continu, enveloppé d'une écorce calcaire; c'eſt la *Gorgonia antipatus, ſubramoſa, erecta, levis nitida* de Linnéus. Ce zoophyte habite la mer adriatique; il eſt gros comme le doigt, d'un très-beau noir, très-liſſe, peu rameux. On ne s'en ſert que très-peu en médecine. (M. FOURCROY.)

CORALLINE. (*Mat. méd.*)

La *coralline* eſt un zoophyte qu'on prenoit autrefois pour une plante & qui a été bien reconnue pour une habitation de polype par Peyſſonel, Linnéus, Ellis. Elle eſt compoſée en général d'articulations minces & alongées, ſéparées par des membranes ductiles; ou plutôt elle eſt formée par des petites concrétions calcaires, triangulaires, alongées ou cilindriques, interrompues & liées les unes avec les autres par des filets membraneux, fins; ces filets plians ſont eux-mêmes compoſés de petits tubes collés étroitement & plians dans l'eau. En obſervant avec attention les articulations calcaires de ces *corallines*, on les trouve percées d'une grande quantité de pores ou de petits trous; lorſqu'on les fait diſſoudre par un acide foible, on apperçoit enſuite les extrêmités des filets membraneux interarticulaires, dilatées en eſpèces de coupes jointes les unes avec les autres à-peu-près comme les gâteaux d'abeille, & placées ſous les pores de la matière calcaire. C'eſt dans ces pores qu'étoient adhérens les polypes qui conſtruiſent cette habitation crétacée & articulée. Chaque articulation eſt, pour ainſi dire, un madrépore particulier, & toute la *coralline* eſt une réunion de ces eſpèces de petits madrépores par des filets membraneux & cellulaires. L'eſpèce la plus employée en médecine, eſt nommée *coralline* officinale par la plupart des auteurs, *corallina officinalis, muſcus coralloides ſquammis loricatus* de G. Bauhin, qui la conſidéroit comme une plante; Linnéus la décrit ainſi, *corallina ſubbipinnata, articulis ſubturbinatis* Elle eſt griſe avec une teinte de vert, de jaune, de fauve, ou de rouge; mais toutes ces couleurs ſe paſſent par ſon expoſition au ſoleil. Elle porte beaucoup de rameaux grêles ou bifurcations ſemblables à celles des végétaux; elle a une odeur nauſéabonde, déſagréable, ſemblable à celle de tous les produits marins en général; ſa ſaveur eſt ſalé, un peu âcre; elle craque ſous les dents comme la matière des coquilles; on la réduit en poudre en la preſſant fortement entre les doigts; elle n'a gueres qu'entre un pouce & deux pouces de hauteur. On la trouve dans preſque toutes les mers, attachée ſur des rochers, ſur des pierres, ſur des coraux, ſur des coquilles, en un mot ſur toutes ſortes de corps; tant qu'elle eſt dans l'eau, elle eſt molle & fléxible dans les eſpaces membraneux qui ſéparent les articulations calcaires, mais elle ſe deſſèche & devient caſſante à l'air. Nous devons avertir que Bernard de Juſſieu n'a pas pu voir l'animal qui habite & qui forme la *coralline*, que Pallas a élevé des doutes ſur ſa nature animale. Cependant le comte de Marſigli, tout en indiquant les prétendues fleurs de ce zoophyte, avoit remarqué que la *coralline* fourniſſoit un ſel volatil & une huile animale à la diſtillation.

Il y a une ſeconde eſpèce de *coralline* moins connue comme officinale, quoiqu'auſſi commune dans nos mers; c'eſt une *coralline* rouge dont les articulations ſont plus fines, plus ſerrées que celles de la précédente, & qui ont une forme cilindrique. Il ne faut pas confondre la vraie *coralline* articulée & calcaire que nous venons de décrire, avec ce qu'on a nommé improprement *coralline* de Corſe, qui eſt une vraie plante, & dont nous traiterons au mot *fucus anthelmintique*; (*Voyez* ce mot) celle-ci n'a point d'articulations, & eſt une matière végétale comme cornée.

La *coralline* eſt depuis long-tems connue & recommandée comme vermifuge. Elle eſt auſſi rangée parmi les aſtringens & les abſorbans. Avant de l'employer, on lui fait ſubir une préparation ſimple; on la lave avec beaucoup d'eau chaude, afin d'emporter tous les corps étrangers qui l'altèrent & qui lui donnent une ſaveur très-mauvaiſe; on la fait enſuite ſécher au ſoleil ou à l'étuve; puis on la réduit en poudre fine ſur un porphyre; on l'humecte avec de l'eau & on lui donne la forme de trochiſques C'eſt ſur-tout chez les enfans, & pour tuer les vers qui les attaquent ſi fréquemment, qu'on employe la co-

ralline ; on la donne à la dose de quelques grains jusqu'à vingt-quatre, pour les enfans jusqu'à six ou huit ans; à cette époque, jusqu'à quinze ou vingt, à un demi gros ou deux scrupules; au de-là de cet âge, on en prescrit un gros ou deux, sur-tout lorsqu'on veut produire l'effet astringent & absorbant. (M. FOURCROY.)

CORALLINE DE CORSE. (*Mat. méd.*)

On a nommé improprement *coralline de Corse*, une espèce d'algue ou de fucus qui croît abondamment dans la mer, sur les rochers de cette isle, & qui est fortement anthelmintique. (*Voyez* le mot FUCUS ANTHELMINTIQUE.)
(M. FOURCROY.)

CORRALLINE. (Syrop de) (*Mat. méd.*)

On fait avec la *coralline de Corse* un syrop qui est très-bon dans les maladies vermineuses; il en sera question au mot *fucus anthelmintique.*
(M. FOURCROY.)

CORBEAU. (*Mat. méd.*)

Le *corbeau* est un oiseau moins commun qu'on ne le pense communément; c'est à tort qu'on le confond avec les deux espèces de corneilles qui s'abattent si souvent dans nos plaines des environs de Paris; il n'en vient point ainsi près des villes; il vit solitairement dans les grands bois & sur-tout dans les montagnes; sa force & son étendue sont beaucoup plus considérables que celles des corneilles de nos champs. Le vrai *corbeau*, *corvus officinarum*, *corvus ater*, *dorso cærulescente* de Linnéus, a environ vingt-cinq pouces de long depuis le bout du bec jusqu'à celui de la queue; il a trois pieds & demi ou quatre pieds de vol; son bec est gros, robuste, aigu, & très-noir; la mandibule supérieure est un peu crochue, l'inférieure droite. Sa prunelle est entourée d'un double cercle, l'extérieur, gris cendré, l'intérieur brun; il a des plumes filamenteuses ou des espèces de poils roides sur les narines; tout le corps est noir, avec un mêlange de bleu luisant qu'on voit sur-tout à la queue & aux aîles; le ventre est brun; le milieu du dos recouvert d'un duvet; les longues plumes des épaules couvrant tout le dos; la queue longue, composée de douze pennes; les ongles crochus, forts & grands sur-tout en arrière; le doigt extérieur est lié à celui du milieu presque jusqu'à la première articulation.

Le *corbeau* est omnivore; il supporte toutes les températures; il fait son nid sur les arbres les plus élevés, ou dans de vieilles tours très-hautes; il s'apparie au commencement du printemps; la femelle pond quatre jusqu'à six œufs d'un vert pâle, semés de taches & de taies noires, qu'elle couve trois semaines. Le *corbeau* vit long-temps; il est hardi & courageux; son vol est lourd quoique fort; il a l'odorat fin. La chair de *corbeau* est en général dure, de mauvaise odeur, & d'un goût désagréable. Il y a cependant quelques habitans de la campagne qui font usage des petits; on dit que le *corbeau* fait de très-bonne soupe. Ce qui doit répugner & ce qui répugne aussi dans l'usage de cet oiseau, c'est qu'il se nourrit de charogne & de chair pourrie; il n'y a donc que la nécessité qui puisse porter à user de cet aliment.

Lémery & les auteurs de matière médicale, contemporains de ce chimiste-médecin, disoient que le *corbeau* contient beaucoup de sel volatil & d'huile, & ils attribuoient à ces principes une action vive sur l'économie animale; mais ce sel & cette huile ne sont, comme on le sait aujourd'hui, que le produit de décompositions & d'altérations dues à l'impression de la chaleur. Le cerveau des *corbeaux* étoit autrefois vanté contre l'épilepsie; on accordoit la même vertu aux petits *corbeaux*. Ce qu'il y a de plus singulier & de plus défavorable pour l'esprit & les lumières des médecins qui ont adopté & répandu de pareilles rêveries, c'est ce qu'Etmuller dit que les petits *corbeaux* calcinés au sortir du nid, fournissent une cendre qui, prise deux fois par jour à la dose d'un gros dans l'eau distillée de castoréum, guérissoit l'épilepsie. Il n'y a que la crédulité de ceux qui employent de pareilles remèdes, qui surpasse l'inéptie de ceux qui les conseillent. C'est dans cette classe qu'il faut ranger le conseil donné par un certain Gabelkoverus, qui prescrit les œufs de *corbeau* dans la dyssenterie. On ne fait absolument aucun usage des différentes parties de cet animal en médecine. La combustion de ses plumes, comme de celles des autres espèces d'oiseaux, est antispasmodique, en raison de l'ammoniaque & de l'huile fétide qui se forment & se dégagent par la chaleur. (M. FOURCROY.)

CORDE, (Maurice de la) du diocèse de Reims, étoit fils du lieutenant de police de cette ville; après avoir étudié la médecine pendant sept ans sous Sylvius, Goupil, Laffilé, Pietre & Duret, il fut reçu bachelier le 29 octobre 1558, & docteur de la faculté de Paris, le 15 janvier 1561.

Attaché aux opinions du calvinisme, il sacrifia son repos & quelquefois sa liberté aux élans d'un zèle indiscret. Un médecin n'est pas un missionnaire; à peine reçu, il fut obligé de fuir & la faculté le retrancha de son corps, lui sixième. Rétabli par ordre du roi, en 1563, il fut exilé une seconde fois & privé de ses droits en 1567, pour avoir fait plusieurs sorties contre la religion catholique dans deux discours prononcés aux actes de Vespérie & de doctorat de Jean Brice, dans lesquels

il invitoit le candidat à se faire protestant. Le premier discours lui avoit attiré une vive remontrance de Jean Rochon, doyen; on avoit averti M. Thomas de Bragelongne, lieutenant criminel, qui se trouva présent au second discours dans lequel l'orateur ne fut pas plus sage.

Maurice *de la Corde* fut donc poursuivi criminelle au châtelet & mis en prison, il y fut condamné à une espèce d'amende honorable & à deux ans de prison; le parlement adoucit son jugement sur la promesse qu'il fit de vivre dans la religion catholique apostolique & romaine; il fut cependant exclus des écoles pendant deux ans. (*Voyez* DUBOULAY.) Survint l'édit de pacification & Maurice *de la Corde* fit profession ouverte de calvinisme; il demanda à être réintégré, mais sans succès. Réhabilité par un nouvel ordre du roi, en 1571, il fut encore exclus en 1573, il poursuivit de nouveau sa réhabilitation par tous les moyens imaginables, hors le seul qui pouvoit désarmer ses ennemis, le sacrifice de ses opinions religieuses, qu'il faisoit toujours valoir sans l'effectuer. On l'arrêta par toutes les chicanes que le zèle qui se change en haine, & la haine qui se couvre du zèle parurent lui opposer, & il échoua. Il mourut en 1590.

Ouvrages de Maurice *de la Corde*.

Hippocratis libellus περὶ παρθενιων, hoc est, de iis quæ virginibus accidunt. Ad hoc opusculum accesserunt ejusdem interpretis annotationes quarum quædam primæ menstruorum eruptionis & eorum fluoris causas demonstrat ex Hippocratis & Aristotelis doctrinâ adversus neotericorum quorumdam sententiam. Parisiis apud Gabr. Buon. 1574. *in*-8.

Hippocratis prioris libri, de morbis mulierum interpretatio & explicatio. Parisiis apud Dionisium Duval, 1585, *in-fol. & in libris ab Isr. Spachio editis pag.* 492.

Dans son commentaire sur le premier livre d'Hippocrate, des maladies des femmes, il rapporte l'observation qu'il fit sur le cadavre d'une femme morte d'hydropisie causée par des hydatides; il assure en avoir trouvé plus de huit cents de différentes grosseurs. C'est après Fernel, le premier des modernes qui ait parlé de cette espèce d'hydropisie, & le fait parut si extraordinaire à l'auteur qu'il crût nécessaire d'en attester la vérité d'une manière expresse. (M. ANDRY.)

CORDIAUX. (*Mat. méd.*)

Les anciens ont donné le nom de *cordiaux* aux remèdes qui ont la propriété de relever subitement les forces abattues des malades, & qui paroissent augmenter le mouvement du cœur & des artères. Il est vrai que cette dernière action n'est jamais & ne peut être immédiate, puisqu'aucune matière ne peut exercer sa force sur ce viscère. Mais par une puissance stimulante & irritante, les *cordiaux* réveillent l'oscillation & la contraction des solides, ils raniment & accélèrent la circulation, ils augmentent la vitesse du pouls, ils produisent de la chaleur; on dit aussi qu'ils divisent & atténuent les fluides épaissis, qu'ils contribuent ainsi à la facilité de leurs mouvemens; mais ce ne peut être que par une action secondaire, & après avoir ajouté de l'énergie aux solides & fait naître une plus grande chaleur qu'ils produisent cet effet sur les fluides. Tout ce qu'on a dit sur la prompte secrétion & sur la distribution rapide des esprits animaux, produite par les *cordiaux*; tient à des hypothèses qu'il faut bannir aujourd'hui de l'art de guérir. Les faits seuls devant être présentés, quand la théorie manque, ou lorsqu'ils y conduisent directement, nous dirons ici que les *cordiaux* excitent tout-à-coup une grande action dans l'économie animale, qu'ils agitent & multiplient les contractions des fibres musculaires, qu'ils raniment promptement les forces abattues, qu'ils produisent de la chaleur, & un mouvement plus rapide dans la circulation; il paroît que c'est même en animant les solides sensibles & irritables, & en procurant une production plus vive de la chaleur, qu'ils font naître tous les effets qu'on a observés. Ainsi la sueur, l'évacuation des matières âcres & nuisibles par la peau, le resserrement de plusieurs autres émonctoires & en particulier celui des intestins & des reins, sont des effets nécessaires des *cordiaux* qui rentrent ainsi dans la classe des toniques, des diaphorétiques, des sudorifiques, des alexipharmaques, des échauffans, & des irritans. Il paroît que toutes les matières très-odorantes & d'une saveur chaude plus ou moins vive & âcre, que toutes les substances aromatiques peuvent être regardées comme des *cordiaux*, & en effet le dénombrement des remèdes de cette classe reconnus par les auteurs s'accorde avec cette assertion. Voici les principales substances naturelles & artificielles qu'on range parmi les *cordiaux*.

Les racines d'acorus.	Les écorces d'orange.
— d'angélique	— de winter.
— de serpentaire de Virginie.	— le cassia lignea.
— de zedoaire.	Les feuilles de mélisse.
— de zerumbeth.	— de menthe.
— mungos.	— de pouliot.
— d'impératoire.	— de sauge.
Les bois de sassafras.	— de calament.
— de santal citrin.	— de lavande.
— de santal rouge.	— d'origan.
— de rhodes.	— de thim.
— de gayac.	— de serpolet.
Le nard indien.	— de romarin.
Les écorces de canelle.	— de basilic.
— de citron.	— de chardon bénit.
	— de scabieuse.

Les feuilles de scorsonère.
Les fleurs d'œillet.
— de stæchas.
— de toutes les labiées.
— d'un grand nombre de composés.
Les cloux de girofle.
L'amome.
Le cardamome.
La muscade.
Le macis.
Les bayes de genièvre.
Les semences de chardon bénit.
L'anis & la plupart des semences des ombellifères.
L'ambre gris.
Le musc.
Le kermès.
Les vins rouges & forts.
Le vin de Bordeaux.
— de Roussillon.
L'eau-de-vie.
L'alcool ou esprit-de-vin.
Les huiles essentielles ou volatiles.
L'éther.
Les eaux distillées simples
— de mélisse.
— de menthe.
— de noyer.
— de scabieuse.
— de scorsonère.
— de canelle.
— de canelle orgée.

Les eaux distillées spiritueuses ou les alcools aromatisés comme :

L'eau de la reine d'Hongrie, ou l'alcool de romarin.
L'eau thériacale.
L'eau impériale.
L'eau générale.
L'eau de mélisse des carmes.
L'eau de Cologne, &c.
Les teintures.
L'élixir de propriétés.
L'élixir de Paracelse.
Le syrop d'œillet.
Le syrop de stæchas.
L'esprit de Mindérérus ou l'acétite ammoniacal.
La thériaque.
La confection alkermès.
Celle d'hyacinthe.
L'eau de Luce.
Le sel d'Angleterre ou le carbonate d'ammoniaque.
Les gouttes d'Angleterre.
Les gouttes anodynes de Sydenham.

En général on recherche dans les *cordiaux* une action vive & prompte, & sur-tout qui ne soit pas trop durable, & on recherche ceux dont l'impression faite dans le moment ne se prolonge pas trop loin, car l'irritation qu'ils excitent, pourroit devenir dangéreuse. Comme ils donnent des secousses violentes aux solides & comme ils agitent les fluides, la continuité de ces actions énergiques n'a d'avantage que dans très-peu de cas, & peut au contraire nuire dans le plus grand nombre. Il faut sur-tout prendre bien garde dans la prescription & l'administration de ces espèces de remèdes à l'état & à la cause de la foiblesse qui les exige. Quelquefois le sentiment de foiblesse n'est point produit par un véritable affoiblissement des organes, souvent même les forces sont plutôt étouffées qu'éteintes, comme cela a lieu dans plusieurs fièvres, dans les maladies des intestins, dans les pleurésies & les péripneumonies. Une pléthore fausse, une raréfaction du sang dans les vaisseaux, produit aussi des effets auxquels on est tenté d'opposer les effets des *cordiaux*; mais ils peuvent alors faire beaucoup de mal, les vrais *cordiaux* dans ces circonstances sont les saignées & les évacuations. Quelquefois le spasme seul produit des effets qui exigent l'administration des *cordiaux*, alors ceux-ci doivent être pris dans la classe des antispasmodiques, des calmans, des narcotiques même. Si les foiblesses, les défaillances & l'abattement continuel dépendent tellement d'inanition, d'épuisement, comme cela arrive aux jeunes gens qui se livrent à la masturbation, les *cordiaux* doivent être choisis dans la classe des assaissonnemens, & on doit les associer aux alimens doux & restaurans. C'est ainsi qu'alors les bouillons, les consommés sont les véritables *cordiaux* qu'on doive administrer, encore faut-il y prendre des précautions, pour ne point surcharger l'estomac des malades. (*Voyez* les mots ANALEPTIQUES, RESTAURANS.) En général on voit d'après ce que nous avons dit, que les *cordiaux* ou les remèdes capables de rappeller les forces abattues, & de ranimer l'économie animale, languissante, doivent varier suivant la cause diverse de l'affoiblissement, & que les *cordiaux* considérés comme classe déterminée de médicamens, n'existent pas. Aussi plusieurs auteurs modernes de matiere médicale, n'en ont ils pas fait mention dans leurs ouvrages; & cette idée est en effet une des plus exactes & des plus utiles qu'on puisse avoir en thérapeutique. Quand on la sent bien, on ne court pas les risques de faire un mauvais usage des *cordiaux*, de les prescrire dans beaucoup de circonstances où ils ne conviennent pas & d'augmenter conséquemment les maux qui attaquent les hommes, au lieu de les soulager. Il résulte encore de toutes les observations rapprochées & de toutes les connoissances comparées sur la nature & les effets des *cordiaux*, que si quelques circonstances exigent d'une manière impérieuse l'emploi de ces remèdes, il ne faut avoir recours qu'aux plus volatils, qu'à ceux dont l'action est la plus prompte & l'impression en même-temps la plus fugace. Ainsi quelques petites cuillerées de vin, quelques gouttes d'éther, d'ammoniaque, d'acétite d'ammoniaque ou d'esprit de Mindérérus, sont préférables aux confections âcres, amères & odorantes, aux teintures épaisses colorées & très-chargées de médicamens incendiaires. (M. FOURCROY.)

CORDIERS-CRINIERS. (Maladies des) (*Mat. méd.*)

Ce n'est point l'exercice de l'art de faire de la corde qui est la source des maux les plus graves que les *cordiers* ont à redouter; cet art est moins dangereux même que celui des ouvriers qui battent & peignent le lin & le chanvre; les *cordiers* sont moins exposés à la poussière & aux vapeurs de ces végétaux que les chanvriers, puisqu'ils emploient

ces plantes bien sèches & déjà préparées de manière à ce qu'elles ne répandent plus de poussière âcre; une cause de maladies à la vérité plus rares mais bien plus alarmantes, les menace dans leur travail; c'est l'âcreté de plusieurs virus confinés en quelque sorte dans le crin dont ils font usage pour fabriquer plusieurs espèces de cordes. Cette matière animale est souvent impregnée de miasmes âcres, capables de faire naître des éruptions de charbon chez les ouvriers qui les déploient, qui battent le crin, & qui l'emploient dans leurs travaux. M. Paulet a recueilli dans une des feuilles de la gazette de santé de l'année 1777, plusieurs exemples du charbon produit par des ballots de crin chez les hommes qui les débitoient & les épluchoient. Cette maladie semble être due à une poussière âcre qui s'élève du crin pendant qu'on l'agite. Pour éviter les dangers auxquels sont exposés les *criniers*, il faut laver les ballots entiers de crin dans de l'eau & du vinaigre, & sur-tout dans de l'acide muriatique oxigené foible; on doit ensuite les laisser long-temps exposés au grand air avant de les employer; peut-être seroit-il très-utile de les suspendre quelque temps dans l'eau au milieu d'une rivière; ce lavage à eau courante & toujours renouvellée, est un des moyens les plus sûrs d'enlever au crin toutes les molécules âcres & virulentes déposées à sa surface; on sait d'ailleurs qu'un pareil lavage qui ne dureroit que quelques heures, ne peut pas altérer la nature & les qualités de cette matière animale. Les *criniers* lorsqu'ils déballent le crin, doivent avoir auprès d'eux de grands baquets remplis d'eau & de vinaigre, s'y plonger souvent les mains & se laver fréquemment le visage. Lorsqu'ils seront attaqués du charbon communiqué, on les traitera sur-le-champ par les moyens qu'on a coutume d'employer contre cette cruelle maladie, tels que les cordiaux, les aromatiques à l'intérieur, & les plus forts antiseptiques, les cathérétiques même à l'extérieur. On peut même si l'on s'apperçoit promptement du charbon communiqué par les ballots de crin, commencer immédiatement par attaquer le charbon même & en détruire le premier foyer par le fer, le feu, & les caustiques les plus actifs. Le vinaigre salé & les fortes frictions avec des pièces de monnoie qu'on a coutume de mettre en usage dans les campagnes, comme on le fait pour le charbon à la langue des boeufs, ne suffisent point dans la circonstance dont nous nous occupons. Lorsque le mal est cessé, on doit continuer quelque temps l'usage intérieur des toniques & des fortifians, & spécialement du quinquina.

(M. Fourcroy.)

CORDON OMBILICAL. (Maladies du) (*Méd. prat. & chir.*)

Les vices d'organisation du *cordon* ombilical & les maladies auxquelles il est assujetti à la naissance du foetus, présentent deux états très-différens à considérer. La médecine ne peut prévenir les premiers; elle ne peut pas non plus faire cesser les accidens qui en résultent pour les enfans; elle n'a pas même de données certaines pour s'assurer de leur existence. La nature en formant les vices d'organisation dont nous allons donner l'exposé, ne laisse pas de moyens d'en arrêter les progrès; elle a rendu leur connoissance impossible au physicien, comme une spéculation inutile qui ne permet pas l'emploi des ressources que l'art de guérir oppose aux maladies ordinaires. Pour mettre plus de clarté dans l'examen de cette discussion, je présenterai successivement les divers états pathologiques de l'organe dont je parle.

PARAGRAPHE PREMIER.

De la nécessité de lier le cordon ombilical.

L'examen de cette question seroit superflu, si dans le moment où j'écris cet article, quelques physiciens plus occupés de discussions de cabinet, que de médecine pratique, n'avoient pas avancé que la ligature étoit inutile: ils assurent qu'on peut impunément laisser cet organe sans resserrer les bouches béantes des vaisseaux nouvellement coupés, & que les nouveau-nés n'éprouveront point d'hémorrhagie. Leur opinion, soutenue de quelques propositions adroitement exposées, a déjà fait des partisans auxquels on accorde d'ailleurs quelque mérite. Ils étayent leur systême par l'exemple des quadrupèdes qui ne font ni ne peuvent faire de ligature. & cependant les petits, comme ils le remarquent avec fondement, ne sont exposés à aucun danger.

Pour connoître la valeur de cet exemple, considérons le moyen employé par les quadrupèdes & l'effet qu'il produit sur le *cordon*. La conduite des quadrupèdes par rapport à la section du *cordon*, diffère essentiellement de celle qu'on pratique sur les enfans. Les quadrupèdes coupent le *cordon* avec les dents; ils le mâchent dans une longueur déterminée avant qu'il soit complettement séparé du placenta. La contusion opérée par cette voie s'étend au-dessus du point de solution. Il y a donc au même moment une forte de désorganisation dans les artères ombilicales, & par suite une diminution sensible du diamètre intérieur de ces vaisseaux. Ce nouvel état suffiroit peut-être seul pour opposer un obstacle assuré à l'effusion du sang; mais il se joint à la destruction des tuniques des artères, une irritation très-vive qui détermine une contraction véhémente au-dessus du lieu qui a souffert la contusion; nouveau moyen d'empêcher la circulation dans ces vaisseaux. A ces deux causes qui arrêtent le sang dans son cours, il en faut joindre une troisième dont l'influence est aussi marquée que celles des

précédentes : je parle en ce moment de l'inflammation qui résulte de la mastication, de la contusion, enfin de la blessure faite à ces parties. L'inflammation engorge les parois des vaisseaux dans tous les sens par l'abord du fluide qui remplit ceux d'un moindre diamètre dispersés dans le tissu des premiers : ce nouvel état oblitère encore en partie le diamètre intérieur des artères ombilicales. Cette sorte d'inflammation arrive d'autant plus promptement, que le *cordon* a été mâché plus long-temps, & a, par conséquent éprouvé une contusion plus forte : or, ceux qui ont considéré avec quelqu'attention cette opération chez les quadrupèdes, ont remarqué que la mère mâchoit long-temps le *cordon* avant qu'il fut complettement coupé : circonstance qui explique parfaitement les phénomènes de la théorie qu'on vient d'exposer.

La chose se passe autrement de la part des hommes. On se sert de ciseaux très-tranchans avec lesquels ont fait une section qui laisse le diamètre des artères dans presque toute son intégrité ; car quoique les ciseaux ne coupent pas sans contondre les parties, l'espèce de contusion à laquelle ils donnent lieu, ne ressemble point à celle qui résulte de la section faite par les dents ; aussi ne peut-elle pas occasionner comme dans l'exemple précédent, une désorganisation sensible dans les tuniques des artères au-dessus du point de la division ; elle ne peut pas non plus y déterminer le même genre d'inflammation & le même engorgement ; donc elle ne peut enfin opposer à l'épanchement du sang les mêmes moyens que ceux dont nous avons développé plus haut la formation.

En effet, l'observation de tous les tems nous apprend que les enfans abandonnés sans ligature du *cordon*, périssent immanquablement d'hémorrhagie. J'en ai vu un exemple dans ma province. Une jeune fille accouchée chez une sage-femme se sauva promptement avec son enfant avant qu'on eut fait la ligature du *cordon*. L'accouchement s'étoit fait d'une manière fort tumultueuse par rapport aux craintes de l'accouchée ; il y avoit eu tant de précipitation dans toute cette aventure, que la ligature fut oubliée sans aucun dessein. Une rixe qui avoit lieu dans la même maison & qui inquiétoit l'accouchée qui pouvoit être reconnue, eût peut-être plus de part à l'oubli dont je parle, que tout autre cause. Quoi qu'il en soit, on vint me chercher une heure après la naissance pour voir cet enfant, dans une maison étrangère où il étoit déposé. Nous le trouvâmes, en le développant, baigné dans son sang, & quelques efforts que nous ayons fait pour le rappeller à la vie, nos tentatives n'eurent aucun succès. Un magistrat de la province de Champagne poursuivoit au criminel une personne qui avoit laissé mourir son enfant par la même voie ; mais la fuite précipitée de la femme qui avoit commis ce forfait, mit fin à la procédure. Voilà donc deux faits qui contredisent formellement l'opinion des physiologistes dont je combats la doctrine. Les observateurs en fournissent d'autres exemples. Ainsi, la réunion de ces remarques met la question hors de doute, & ne permet pas qu'on accorde la moindre croyance à des assertions aussi peu réfléchies.

Quand même il seroit vrai que quelques enfans aient survécu aux dangers de la méthode qu'on propose, (ce qui d'ailleurs ne paroît confirmé par aucune observation positive) ce seroit par un de ces événemens extraordinaires qui ne peuvent servir de base à un systême qui seroit faux dans la plupart de ses applications. Il ne seroit pas plus absurde de prétendre que la ligature de l'artère brachiale est inutile dans l'amputation, parce qu'on a vu un soldat qui ayant reçu une blessure au bras par laquelle cette artère avoit été coupée, survécut à l'hémorrhagie & fut trouvé vivant sur le champ de bataille. Il n'est pas moins vrai que tous ceux qui ont éprouvé de semblables accidens, ont péri quand on ne leur a pas porté de prompts secours.

§. I I.

De l'inflammation du cordon ombilical.

On sait que la portion du *cordon* qui excède le nœud formé par la ligature, se détache par la suppuration, & par conséquent il se fait une inflammation antérieure à la suppuration ; celle-là est nécessaire & je n'en parlerai pas dans cet article ; mais je ferai quelques réflexions sur celle qui attaque le nœud du *cordon* & qui se communique quelquefois aux tégumens du bas ventre.

On croit que cet accident dépend particulièrement du défaut de préserver le *cordon* du contact de l'air, parce qu'alors l'inflammation qui doit faire tomber la portion superflue du *cordon*, se communique au nœud & se porte même jusqu'aux tégumens du bas ventre. Il est certain que l'air peut être considéré comme un agent irritant, mais son action n'a pas assez d'énergie pour donner lieu à l'accident dont nous parlons, chez des enfans qui ne restent jamais sans être couverts dans les premiers tems de leur naissance.

Sennert pense que la manière de faire la ligature détermine quelquefois cette inflammation ; mais il ne s'explique pas sur la théorie de cet accident. Il y a lieu de croire qu'il l'attribue au trop grand resserrement du *cordon* noué, ou à sa proximité extrême des tégumens du bas ventre ; ce qui occasionne un tiraillement douloureux de ces diverses parties. En effet, ces deux causes ou réunies ou séparées, sont capables d'irriter vivement les organs

-ganes qui en éprouvent l'action; d'où l'inflammation qui en résulte.

La mal-propreté dans laquelle on abandonne beaucoup de nouveau-nés, est plus communément la source des maladies dont je parle. Cette origine est avouée de tous les observateurs. On conçoit comment des matières qui se putréfient irritent la peau & l'enflamment. Les enfans qui croupissent dans des linges mouillés, sont plus sujets que les autres à cet accident: il arrive aussi, quand les compresses entre lesquelles on assujettit l'extrémité superflue du *cordon*, ne sont pas assez souvent renouvellées. La raison en est que la portion qui doit tomber par la suppuration en se putréfiant, laisse couler une sanie âcre qui attaque le nœud du *cordon* & la peau qui recouvre l'abdomen. Quand l'irritation a été vive, l'inflammation qui succède fait des progrès rapides, & gangrène quelquefois le *cordon* jusques dans l'épaisseur des tégumens qui sont eux-mêmes atteints de mortification.

Cette maladie, dans son origine, n'exige que quelque soin de propreté, & on ne peut la considérer que comme un accident très-léger; mais quand elle arrive au plus haut degré d'intensité, elle donne naissance à des abscès difficiles à déterger. Si la suppuration détruit les différens organes qui composent le *cordon* en suivant la profondeur des tégumens, il en résulte une foiblesse dans cette partie de l'abdomen qui facilite la naissance des hernies ombilicales. En effet, on ne peut pas douter que le *cordon* dont les vaisseaux s'oblitèrent quand ils ne reçoivent plus de sang dans leur cavité, n'acquierre une grande résistance par ce rapprochement: c'est ainsi que le canal artériel en formant une espèce de ligament, devient beaucoup plus solide, plus capable de résister aux causes qui tendroient à le rompre, que quand ses parois laissoient entr'elles un canal d'une capacité donnée.

Cette théorie est confirmée par quelques observations. Je donnerai un détail plus étendu de ces maladies en parlant *des abscès de l'ombilic*. (*Voyez* le mot OMBILIC).

La curation est simple dans l'origine du mal: l'application des substances émollientes & rafraîchissantes dissipent la phlogose qui naît le plus ordinairement de la mal-propreté. Si la ligature avoit été trop serrée comme Sennert pense que cela arrive quelquefois, l'inflammation deviendroit tout-à-coup très-considérable, & la gangrène ne tarderoit pas à se manifester; mais on la préviendroit en pratiquant des mouchetures sur différens points du nœud formé par le *cordon*: par ce moyen on détermineroit un dégorgement capable, avec les médicamens antiphlogistiques appliqués sur la partie malade, de prévenir la mortification. Si malgré ces différens secours la gangrène s'empare des parties affectées, on se conduira à cet égard suivant les vues que j'exposerai en parlant des abscès de l'ombilic.

§. III.

Défaut de longueur suffisante du cordon ombilical.

On a vu naître des enfans avec un *cordon* qui n'avoit pas plus de six pouces de longueur. Cette conformation rend les mouvemens de l'enfant difficiles à exécuter dans l'utérus. Quand ces mouvemens sont violens & répétés, le *cordon* se rompt aisément, les enfans perdent leur sang par les artères ombilicales. Cet accident suppose une ténuité & une foiblesse du *cordon* qui n'est pas ordinaire, car dans le cas contraire, la chose se passe autrement. Scacher nous a laissé plusieurs exemples de rupture dans des circonstances semblables.

Outre les dangers attachés par cette voie à l'existence du fœtus, les mères sont aussi exposées à des hémorrhagies rébelles, parce qu'il est impossible d'opposer des moyens qui détruisent l'action des causes de ces pertes. Les agitations de l'enfant en tiraillant le *cordon* en différens sens, parviennent quelquefois à opérer un décollement d'abord très-circonscrit & ensuite plus étendu: d'où les pertes si fréquentes chez les femmes grosses & dont on ne peut pas toujours reconnoître parfaitement l'origine.

Il n'y a aucun signe qui nous apprenne à connoître qu'une hémorrhagie de l'utérus pendant la grossesse, a pour cause le tiraillement du placenta & ensuite son décollement, opéré par l'effort du *cordon* trop court pour permettre la liberté des mouvemens du fœtus. Quand même il y auroit des symptômes qui indiqueroient ce défaut d'organisation, il n'en résulteroit pas moins qu'il n'existe aucune voie par laquelle on puisse remédier aux effets de ce défaut de structure: tout se réduiroit donc, si on acqueroit à cet égard quelques notions positives, à prescrire aux femmes enceintes la vie la plus tranquille; afin qu'en évitant les mouvemens du corps & de l'ame, on prévînt en partie les agitations du fœtus qui sont souvent la suite des premiers, & par suite le décollement du placenta.

§. IV.

De la longueur excessive du cordon.

Puzos assure que le *cordon* ombilical a eu chez quelques fœtus quarante-huit pouces de longueur. Cet état n'est point par lui-même un mal, mais il peut en résulter des inconvéniens pour

le fœtus dans le tems de l'accouchement & dans ceux qui le précèdent.

Lamotte observe que le *cordon* se présente quelquefois au passage avec une des parties du fœtus, & que dans quelques accouchemens il a trouvé ce *cordon* pendant de la longueur de six pouces hors de la vulve, quoiqu'aucune des parties du fœtus n'eût traversé l'orifice de l'utérus. Il se persuade que la plupart des enfans ont péri dans ces circonstances: la raison qu'il en donne, est que le *cordon* se trouvant comprimé en quelque point de son étendue, le sang de la mère ne peut plus vivifier l'enfant faute de passage qui le fasse parvenir d'elle à lui, & que par cet accident la vie de ce dernier s'éteint faute de nourriture suffisante. Pour obvier à ce malheur, il conseille d'accoucher la femme en travail le plus promptement qu'il est possible, autrement on ne doit pas espérer, selon lui, de conserver le fœtus, parce qu'il est très-rare que les soins qu'on lui donne, soient de quelqu'utilité.

Cette doctrine est fautive dans la théorie & dans la pratique. Ce n'est pas le défaut de nutrition qui fait périr l'enfant, mais la pléthore qui cause une apopléxie mortelle. Pour se convaincre de cette vérité, il suffit d'observer que le sang qui va de la mère à l'enfant, marche très-lentement & passe en petite quantité à la fois; que son cours est retardé dans les replis tortueux de la veine ombilicale; que par conséquent l'enfant reçoit peu de sang de sa mère à chaque instant: mais il a deux artères pour reporter au placenta celui qui occasionneroit quelque gêne dans les fonctions: or, il n'est aucune lésion, soit habituelle, soit passagère, qui n'occasionne plus particulièrement une sorte de pléthore que les contractions universelles & spasmodiques. Telle est la circonstance dans laquelle il se trouve lors de l'accouchement: les douleurs que fait naître la compression des parties qui l'environnent, déterminent une irritation vive dans tous ses organes musculaires, d'où résulte une diminution réelle dans la capacité de ses vaisseaux qui tendent à expulser le sang surabondant qu'ils contiennent: or cette évacuation n'a lieu que dans les artères ombilicales, & si on suppose qu'elles éprouvent une compression assez forte pour anéantir leur diamètre, le sang surabondant se portera dans les organes qui résistent le moins à son abord. Les poumons n'étant pas encore développés & le bas ventre étant rempli de viscères irritables & enveloppé de muscles qui jouissent de la même propriété, il doit en arriver que le cerveau sera surchargé de la quantité de sang qui auroit dû être évacuée; mais puisque par la circonstance (l'effet de la compression) cette évacuation est impossible, la substance du cerveau restera engorgée; accident dont la naissance est accélérée par la compression que la tête éprouve à son tour dans l'accouchement.

On voit par ce qui vient d'être dit, que l'accélération qu'on apporte dans les manœuvres ne tendent pas à favoriser le passage du sang de la mère au fœtus, mais au contraire, de celui-ci au placenta. Sans doute que sous ce point de vue il est utile de ne pas laisser long-temps le *cordon* comprimé, mais il y a des cas où il est possible de le dégager. Lamotte en donne la preuve lui-même, puisqu'il rapporte qu'il a changé la position dans laquelle se présentoient quelques fœtus dont le *cordon* étoit comprimé: il lui étoit donc très-facile de soustraire le *cordon* à l'effet de la compression, & de faire ensuite l'accouchement avec sureté & tranquillité. En supposant cependant, comme cela arrive quelquefois, que le *cordon* ne puisse être dégagé, que faire après l'accouchement, l'enfant naissant avec des signes de mort? Laisser couler une certaine quantité de sang par ce même *cordon* pour diminuer l'affection comateuse qui a été la suite nécessaire de la pléthore.

Les accidens dont je viens de donner le détail, ne sont pas les seuls qui résultent de l'embarras du *cordon* autour du corps du fœtus ou de quelques-unes de ses parties. Si l'on est forcé à tirer l'enfant de manière que le *cordon* devenu trop court par les circonvolutions qu'il a faites, tiraille à son tour le placenta, on peut occasionner une hémorrhagie considérable par le décollement partiel ou total mais prématuré du placenta; hémorrhagie dont on ne pourra pas arrêter la continuité jusqu'à ce que non-seulement l'enfant soit né, mais que le placenta soit lui-même sorti de la matrice. Il est donc bien essentiel de faire attention à l'état du *cordon* dans les manœuvres de l'accouchement, & de prendre toutes les précautions nécessaires pour le mettre, autant qu'il est possible, en liberté. Je ne dirai rien dans cet article des autres difficultés qui tirent leur origine de la longueur excessive du *cordon* ombilical lors de l'accouchement, parce qu'il n'est pas de mon objet de m'en occuper actuellement.

Pendant la grossesse, l'enfant peut perdre la vie quand le *cordon* s'entortille autour de lui, & que le diamètre de ses vaisseaux s'anéantit par la compression. Les accoucheurs ont vu des fœtus étranglés par le *cordon*. Celui-ci présente quelquefois des nœuds assez serrés pour intercepter le cours des liquides, & dans tous ces cas, les enfans meurent faute de nutrition. Ces exceptions qu'on a citées pour prouver que la liqueur contenue dans les membranes avoit les qualités nécessaires pour nourrir les fœtus dont on a trouvé le *cordon* ombilical noué, sont si rares, qu'elles ne changent rien à la vérité de la régle générale que j'ai établie d'après l'observation. Malheureusement on

ne peut ni connoître l'exiſtence de ces accidens, ni apporter des ſecours néceſſaires quand on les connoîtroit.

§. V.

De la petiteſſe du cordon & de ſa rupture.

Il y a deux temps à conſidérer par rapport à la rupture du *cordon*, celui qui précède l'accouchement & celui du travail. Dans le premier cas, l'art ne peut ſouſtraire le fœtus aux accidens qui en réſultent, ce ſont l'hémorrhagie qui a lieu par les vaiſſeaux ombilicaux & la mort de l'enfant qui eſt inévitable. Il paroît que les grands mouvemens déterminent quelquefois cette rupture; mais il y a lieu de penſer que, lorſqu'elle eſt arrivée ou le *cordon* étoit trop court pour faciliter les mouvemens, ou qu'il étoit d'une ſtructure délicate qui ne lui a pas permis de réſiſter à des ſecouſſes multipliées ſans ſe rompre, peut-être auſſi qu'étant entortillé autour des membres du fœtus, il a été trop étendu par l'effet de quelques agitations convulſives, ce qui a enfin rompu ſon tiſſu. Quoi qu'il en ſoit, les fœtus auxquels cet accident eſt arrivé, ſont plus flaſques, mais ſans conſiſtance, parce que le ſang s'eſt écoulé dans la cavité des membranes; ils ſont plus ou moins volumineux ſelon le tems où ils ont perdu la vie; quelquefois ils ſont dans un état de putréfaction, parce que les liquides contenus dans l'amnios ont ſubi une fermentation putride, & que la ſubſtance du placenta en eſt ſenſiblement altérée; circonſtance qui rend les ſuites de couches plus dangereuſes par la nature de la fièvre qui participe de la putridité.

Si le *cordon* ſe rompt pendant le travail, il y a auſſi hémorrhagie, & la vie du fœtus eſt en danger. Les accoucheurs recommandent d'aller chercher la portion de *cordon* qui tient à l'enfant, & d'en faire la ligature ſi elle eſt aſſez grande pour faciliter cette opération. Dans le cas contraire, il faut accélérer la ſortie de l'enfant pour le ſouſtraire à la continuité de l'hémorrhagie. On croit que celle-ci ſe diſtingue de celles qui ont une autre ſource, en ce que le ſang forme un écoulement continuel, mais en petite quantité, pourvu cependant, comme l'obſerve Mauriceau, que la tête ou quelqu'autre partie du fœtus ne ferme pas l'ouverture de la matrice. Ce caractère ne ſuffit pas pour être certain qu'un pareil écoulement ne doit ſon origine qu'à la rupture du *cordon*, parce qu'un décollement partiel du placenta fournit quelquefois une pareille quantité de ſang. Il eſt vrai que dans ce dernier cas, le ſang ſort plus abondamment à chaque contraction douloureuſe de la matrice: circonſtance qui nous avertit que l'hémorrhagie ombilicale, ſi on peut parler ainſi, peut ſe trouver réunie avec celle de la matrice. Il n'y auroit qu'un cas où la première ne laiſſeroit point de doute ſur ſon exiſtence, c'eſt celui où le *cordon* venant à être rompu dans l'enfantement, on auroit reconnu cet état par un examen ſcrupuleuſement fait. Or, cet examen n'eſt pas toujours praticable, car la tête du fœtus ſe trouvant au paſſage, l'hémorrhagie ombilicale peut ſubſiſter ſans qu'elle ſe manifeſte, & ſi l'accouchement ne ſe termine pas promptement, l'enfant perdra la vie par épuiſement.

Tous les accoucheurs atteſtent que le *cordon* ombilical eſt quelquefois très-mince & très-facile à rompre, enſorte que le moindre tiraillement le briſe facilement; c'eſt un défaut d'organiſation dont l'accoucheur ne peut ni prévoir, ni éviter les ſuites, à moins que le *cordon* ne ſe préſente au paſſage, qu'on en reconnoiſſe la ſtructure, & qu'on ne prenne les précautions que j'ai indiquées plus haut quand il y aura poſſibilité.

§. VI.

Du volume exceſſif du cordon ombilical.

Le volume exceſſif du *cordon* ne paroît pas être nuiſible au fœtus, & ceux qu'on a trouvés ainſi formés, ne préſentoient à l'examen qu'un amas de tiſſu graiſſeux plus conſidérable, tandis que d'autres étoient compoſés de vaiſſeaux d'un plus grand diamètre. Eſt-il toujours prouvé que le volume exceſſif du *cordon* ſoit réuni au défaut de longueur ſuffiſante? C'eſt ce que quelques accoucheurs ont avancé, ſans fondement, puiſque l'obſervation démontre quelquefois le contraire. Quoi qu'il en ſoit, Mauriceau dit qu'une femme accoucha d'une fille qui avoit le *cordon* ombilical auſſi gros que ſon bras, mais très-court.

§. VII.

Deſſéchement ou atrophie du cordon.

Toutes les fois qu'il exiſte un vice conſidérable dans la ſtructure du placenta, le *cordon* ne paroît pas auſſi bien conformé qu'il doit l'être. En général, ſon volume eſt médiocre; quelquefois ſa ſubſiſtance eſt en quelque ſorte atrophiée, durcie, & la membrane cartilagineuſe qui le recouvre, acquiert une conſiſtance plus ſolide qui paroît ſe communiquer aux vaiſſeaux contenus dans cette enveloppe. On croit aſſez généralement que les hémorrhagies fréquentes de la mère donnent lieu à ce deſſéchement, en privant l'enfant de la quantité de fluides néceſſaires pour ſon accroiſſement & ſa nutrition. Cette conjecture eſt d'autant plus vraiſemblable, que la plupart des fœtus auxquels on a trouvé le *cordon* atrophié, étoient morts dans les circonſtances dont je parle; mais il ne faut pas tant rapporter ce moindre accroiſſement du

volume du *cordon* au défaut de nutrition du fœtus, qu'au vice particulier de cet organe dont les vaisseaux ne correspondent pas toujours à l'état actuel du fœtus. On en a vu qui paroissoient mieux nourris que la maladie des vaisseaux ombilicaux ne sembloit le permettre.

Cette particularité prouveroit-elle d'une manière démonstrative que les enfans peuvent facilement être nourris par la liqueur contenue dans l'amnios. Si elle ne décide pas la question conjointement avec les observations dont j'ai fait mention dans les articles précédens, au moins ne peut-on pas douter qu'une portion du liquide dans lequel l'enfant est plongé, contribue sensiblement à son soutien; mais ce que les observateurs attentifs n'ont pas passé sous silence, c'est que presque tous les fœtus qui naissent avec de pareils vices dans le *cordon*, sont petits, maigres, foibles, & la plupart ont perdu la vie. Ces observations démontrent donc, qu'en général, il est nécessaire que la circulation des vaisseaux ombilicaux soit absolument libre pour le développement des embrions; doctrine qui n'est point contestée.

Soit que le *cordon* soit devenu cartilagineux, soit que son endurcissement ait une autre cause, soit aussi qu'il soit atrophié par les suites des hémorrhagies utérines, il n'est pas au pouvoir du médecin de guérir un mal caché qu'aucun signe ne peut faire parvenir à sa connoissance. La différence de vitalité du fœtus n'est appercevable que par la diversité de ses mouvemens, ou du poids incommode qu'il fait éprouver à sa mère, quand il est moins animé que ne le comporte la bonne santé. Mais ces deux états ont tant de causes pour origine, qu'il est impossible de distinguer si celles dont je parle existent réellement. Quand même (ce qui est contre toute vraisemblance) on parviendroit à les connoître, la physique n'en tireroit aucun avantage dans ses opérations. On ne peut donc considérer ces maladies que comme des recherches curieuses qui augmentent les progrès de la science qui s'occupe de l'économie animale, sans procurer les moyens de corriger les vices dont on vient de lire les détails.

(M. Chambon.)

CORDON OMBILICAL. (*Médecine légale.*)

Dans la plupart des cas d'infanticide rapportés par les auteurs de médecine légale, ainsi que de ceux qui se présentent dans la pratique journalière, rien n'est plus ordinaire que de trouver la ligature du *cordon* ombilical ou faite avec une négligence criminelle, ou même entièrement omise. Nous croyons donc devoir entrer dans un détail particulier sur la nature de cette espèce de preuve d'un crime qui attire sur les coupables toute la sévérité des loix, afin de dissiper tout ce qu'elle peut avoir d'obscur & d'équivoque, & de mettre à portée de l'apprécier à sa juste valeur dans toutes les circonstances possibles.

Le fœtus communique avec la mère par l'intermédiaire d'un cordon d'apparence charnue, qui tient par une de ses extrémités à l'ombilic de l'enfant, & par l'autre au placenta. Ce *cordon* renferme trois vaisseaux; une veine & deux artères. La veine porte le sang du placenta, auquel il est fourni par la mère, au sinus de la veine-porte du fœtus, qui reçoit par ce moyen la nourriture qui lui est nécessaire. Les deux artères, qui partent le plus ordinairement des deux iliaques internes du fœtus, ramènent au placenta, & du placenta à la mère, le sang surabondant.

Du moment que l'enfant est né, le *cordon* ombilical devient inutile, & il faut le couper. Mais cette section laissant ouverts trois vaisseaux d'un calibre assez considérable, le fœtus pourroit perdre son sang par ces trois ouvertures, & il périroit bientôt ainsi d'hémorrhagie, comme une infinité d'exemples l'ont prouvé, si on ne lioit pas avec un fil suffisamment fort la partie du *cordon* qui tient encore à l'enfant, ou si on n'exerçoit pas sur elle une compression convenable. Aussi cette pratique a-t-elle eu lieu dans tous les temps & chez tous les peuples de la terre; & plusieurs gens de l'art ont-ils regardé comme une maxime générale, que le défaut de ligature du *cordon* ombilical doit occasionner au fœtus une hémorrhagie *nécessairement* & *absolument* mortelle.

Cette assertion avoit été même regardée, presque jusqu'à nos jours, comme certaine & irréfragable, & personne ne songeoit à la restreindre dans son application. Ainsi, quand on agitoit la question si un enfant, mort sans que la ligature du *cordon* eut été faite, avoit péri de mort violente (*a causâ violentâ*,) non-seulement les médecins dans leurs rapports en justice, mais encore les différens colléges de médecine dans leurs décisions médico-légales, prononçoient que cet enfant avoit cessé de vivre par l'effet de l'hémorragie du *cordon* ombilical, soit qu'on eut omis de le lier de dessein prémédité, soit que cela ne fût arrivé que par ignorance ou par négligence. Nous nous contenterons de citer la vingt & unième consultation recueillie par l'illustre Valentini dans ses pandectes médico-légales. (*Partie II. Section VII.*) Un enfant né vivant étoit tombé de très-haut sur le plancher, & on l'avoit placé dans un lit, où il expira avant qu'on lui fit la ligature du *cordon*. On observa, en faisant l'ouverture du cadavre que l'os occipital avoit été déprimé, & qu'il y avoit du sang épanché sous le crâne. Cependant la faculté de médecine de Leipsick déclare dans sa réponse au

magistrat, qu'elle regarde l'omission de la ligature comme la vraie cause de la mort, &c. *Utique præsentissimam mortem & lethalitatem absolutam caussatur non facta vasorum umbilicalium deligatio, dum hac ratione infans sanguine & spiritibus vitalibus privatur, prout experientia suffragiis suis hoc comprobat. Ideo etiam medici sine exceptione non factam umbilicalium vasorum deligationem pro absolutè & simpliciter lethali reputant.*

Schultzius, professeur dans l'université de Hall, fut le premier, qui, dans une dissertation publiée en 1733, mit en problême la nécessité de la ligature du *cordon* ombilical dans les enfans nouveau-nés. (*An umbilici deligatio in nuper natis absolutè necessaria sit?*) Sa conclusion étoit négative, & il s'efforce de prouver que l'hémorrhagie par le *cordon* ombilical ne sauroit-être assez abondante dans un nouveau-né bien portant pour devenir funeste, & qu'ainsi la ligature omise ne doit pas être regardée comme une cause de mort absolue. Il tire un argument en faveur de son opinion de l'analogie de structure qui existe entre les vaisseaux ombilicaux de l'homme & ceux des animaux pour lesquels la ligature n'a point lieu. Un autre argument est la propriété dont les vaisseaux ombilicaux jouissent, selon lui, de se retirer sur eux-mêmes lorsqu'ils sont coupés ou rompus, & d'opposer par cette rétraction un obstacle suffisant à la sortie du sang. Enfin, Schultzius rapporte quelques observations favorables à sa conclusion. La première est celle d'une femme qui mit au monde deux enfans jumeaux; le premier né, dont le *cordon* avoit été rompu, resta sans ligature fort long-temps, jusqu'à ce que la sage-femme survint, qui s'occupa d'abord d'extraire le second enfant & l'arrière-faix. Ce ne fut qu'après cette besogne achevée qu'elle s'apperçut que l'autre n'avoit point perdu de sang & étoit plein de vie. La seconde observation atteste qu'un fœtus laissé sans ligature, & ayant perdu fort peu de sang, mourut du froid qu'il avoit souffert pendant une nuit toute entière. A l'ouverture du cadavre on n'observa aucun signe qui prouvât que le sujet étoit dépourvu de sang.

En 1751 Kaltsmidt soutint la même proposition à Jena. La contraction spontanée des artères qui suffit souvent toute seule pour arrêter l'hémorrhagie dans certaines opérations de chirurgie, la ressemblance qui existe entre la conformation des vaisseaux du *cordon* ombilical chez les grands animaux, & celle qu'on observe chez l'homme lui firent conclure que dans l'enfant nouveau-né il ne doit pas se faire une hémorrhagie mortelle par les vaisseaux ombilicaux. (*Quod & in infante lethalis hemorrhagia ex vasis umbilicalibus oriri non debeat.*) Il n'hésita pas même à en faire l'expérience sur deux enfans, dont l'un perdit à peine dix gouttes de sang, & l'autre vingt.

Alberti (*syst. jurisp. méd. t. III. cas XIII. p. 138.*) rapporte que le *cordon* ombilical s'étant rompu près du ventre, il n'en résulta aucune perte de sang, quoique l'enfant en rendit par la bouche. Cet enfant étant mort six heures après, on l'ouvrit, on trouva des échymoses à la tête, du sang épanché entre les tégumens & le crane, & entre le crane & les meninges. Le médecin conclut dans son rapport que la rupture du *cordon* ombilical avoit été la cause de la mort, quoique par le rapport même, il fut constaté qu'il n'y avoit point eu d'hémorrhagie par les vaisseaux auxquels il sert de gaîne. Mais la faculté de médecine de Hall décida, au contraire, que la perte de l'enfant étoit due à d'autres causes. Le même Alberti, qui nous a fourni cette observation, atteste ailleurs que l'on ne manque pas d'exemples de ligature du *cordon* ombillical omise, sans qu'il en ait résulté de détriment. *Non desunt observationes funiculi umbilicalis non deligati, unde vita infantis nullum contigit damnum.*

Il résulte de ce que nous venons de dire, que quelques-uns des enfans à l'égard desquels la ligature avoit été omise n'ont point éprouvé d'hémorrhagie, & que chez d'autres, ou l'hémorrhagie a eu lieu, elle n'a point été mortelle. Par conséquent on est autorisé à nier que cette omission soit une cause de mort absolue.

Mais un bien plus grand nombre de faits nous apprenant que de cette omission, ou de la négligence avec laquelle la ligature avoit été pratiquée, la perte de la vie des nouveau-nés résultoit le plus ordinairement; toutes les fois qu'elle se rencontre dans l'exercice de la médecine légale, les experts doivent chercher à s'assurer, par l'examen du cadavre & par toutes les autres circonstances, si la mort a été réellement l'effet physique de l'hémorrhagie. Cet effet ne peut être censé exister, qu'autant que la quantité du sang versé par les vaisseaux ombilicaux aura été assez abondante pour laisser le cœur & les vaisseaux presqu'entièrement vuidés dans l'impossibilité de réagir sur ce fluide & de le faire circuler. L'anatomie pratique nous apprend que, dans les cadavres de ceux-là même qui ne sont pas morts d'hémorrhagie, on trouve les artères dépourvues de sang, tandis que les veines, le cœur & ses oreillettes en sont gorgées. Il faut donc que ceux qui périssent par cette cause ayent non-seulement les artères, mais même les veines, le cœur & les oreillettes entièrement ou presqu'entièrement vuides; & c'est ce que l'anatomie nous démontre encore. Heister, dans son *Compendium anatomicum*, rapporte avoir fait l'ouverture du cadavre d'une femme qui, étant déjà délivrée d'un enfant bien portant, périt en un quart d'heure d'une hémorrhagie énorme de la matrice, avant qu'on eut pu la délivrer du second enfant qu'elle

portoit. Il trouva le cœur & les vaisseaux sanguins soit de la mère, soit de ce dernier enfant totalement vuides.

Nous pensons que l'on doit tirer de tout ceci les deux conclusions suivantes ; 1°. lorsque par l'ouverture d'un fœtus, il est constaté que le cœur & ses oreillettes, les veines principales, & surtout la veine-cave supérieure & inférieure, ainsi que la veine-porte, sont pleines de sang, ce fœtus n'est point mort d'hémorrhagie ; ainsi l'omission de la ligature du cordon ne doit point être réputée la cause de la mort ; 2°. au contraire, si on a trouvé ces cavités & ces canaux absolument ou presqu'absolument épuisés, la perte de sang qui a eu lieu faute de ligature est certainement la cause de la mort de l'enfant. On suppose dans ce dernier cas qu'il n'a reçu aucune blessure au moyen de laquelle la perte du sang ait pu également le faire périr.

Ainsi un médecin, requis de procéder à l'ouverture du cadavre d'un enfant que l'on soupçonne avoir succombé à une cause de mort violente, est obligé d'examiner scrupuleusement, non-seulement les régions externes du corps, mais encore les parties contenues dans les trois cavités principales. Il commencera par la tête, le cerveau & le col ; ensuite il passera à la poitrine, il levera le sternum, & avant d'enlever les poumons pour les soumettre aux épreuves qui sont particulières, il ouvrira l'abdomen. Alors, le cœur & les grandes veines qui s'y rendent s'offrant toutes entières à ses regards, il pourra constater, & en voyant & en touchant, si leurs cavités sont remplies de sang, ou si elles en sont vuides. Cette manière d'opérer est bien moins embarrassante & bien plus précise dans ses résultats, que si, sans inciser le ventre, il tiroit de la cavité du thorax les poumons & le cœur, ce qui ne peut se faire sans endommager la portion des vaisseaux contenues dans cette même cavité, dans laquelle se répand alors le sang du cœur & de la veine-cave tant supérieure qu'inférieure.

L'état de plénitude, ou celui de vacuité, étant bien constaté & par le médecin & par les assistans quels qu'ils soient, puisque pour cela il ne faut que des yeux, on le consignera dans le rapport, ainsi que les conséquences essentielles qui en dérivent nécessairement.

Quelques auteurs, & entr'autres Bohnius, ont conseillé d'examiner les linges dans lesquels l'enfant est enveloppé. Mais qui assurera que le sang dont ils sont maculés vient de l'enfant plutôt que de la mère ? On peut dire la même chose de celui que l'on trouve répandu par terre dans l'endroit où est l'enfant. D'ailleurs, comme l'observe judicieusement Alberti, des mères aussi adroites qu'elles sont criminelles, ne pourroient-elles pas nettoyer un enfant mort d'hémorrhagie, & l'envelopper de langes blancs ? Ne pourroient-elles pas aussi laver le plancher qui auroit été souillé de son sang ? Cet indice est donc bien incertain.

On trouve dans le grand ouvrage d'Alberti une foule de rapports en faveur de la méthode que nous proposons, pour apprécier le degré de confiance que mérite le genre de preuve de l'infanticide qui se tire de l'omission de la ligature du *cordon* ombilical. Les auteurs de ces rapports constatent que tout le systême vasculaire étoit épuisé de sang ; que les viscères, ordinairement rouges, étoient pâles & décolorés ; que la dissection des sujets s'étoit opérée sans effusion de sang : on voit aussi, soit par l'aveu de l'accusée, soit par les dépositions des témoins, que véritablement les nouveau-nés avoient souffert une hémorrhagie très-forte des vaisseaux ombilicaux. Cette opinion est celle d'Alberti lui-même, ainsi que de Teichmeyer, de Bohnius, & de la faculté de médecine d'Helmstadt.

Il est même certain que cette méthode est la seule que l'on puisse sûrement employer. En effet, il arrive quelquefois que la ligature du *cordon* n'étoit pas nécessaire, & que des bandages ou des langes en comprimant convenablement, ou bien le froid extérieur, ou la foiblesse du fœtus, ou enfin la conformation particulière des vaisseaux ombilicaux dans le sujet que l'on examine, ont empêché l'hémorrhagie d'avoir lieu. Cependant l'enfant aura péri de cause interne ; il y a des signes qui annoncent qu'il a vécu hors le sein de sa mère, & la ligature n'a pas été faite. Il a pu arriver que, la tête ayant sorti la première de l'utérus, l'enfant ait respiré, étant encore arrêté dans le passage ; & que, l'accouchement ne s'étant pas terminé promptement, il ait tellement souffert, qu'il soit mort bientôt après, sans que la mère soit aucunement criminelle, ou même simplement répréhensible, de n'avoir pas pratiqué la ligature. L'ouverture du cadavre prouvant que l'enfant a eu vie, & la plénitude des vaisseaux constatant qu'il n'a pu y avoir d'hémorrhagie mortelle ; le défaut de ligature du *cordon* ne sauroit être réputée la cause de la mort : & , s'il n'y a pas d'autres indices d'infanticide, les soupçons violens qu'une grossesse dissimulée, ou un accouchement clandestin, auroit fait naître, doivent s'évanouir entièrement.

C'est ainsi que la science du médecin perfectionnée peut arracher au supplice des mères innocentes que des décisions hasardées y faisoient autrefois condamner ; & que, d'un autre côté, elle découvrira la criminelle adresse avec laquelle plusieurs femmes barbares savent dérober aux experts peu attentifs la cause de la mort des malheureuses victimes de leur férocité, en faisant

la ligature du *cordon* après que l'hémorrhagie a fait périr l'enfant.

Pour résumer, dans toute ouverture de cadavre d'un fœtus ou enfant nouveau-né, ordonnée par les ministres de la loi, l'examen scrupuleux de l'état du cœur, de ses cavités, & des principales veines qui y aboutissent, ainsi que de la veine-porte, est d'une nécessité absolue, & pourra seul servir de base solide à une décision médico-légale.

Nous avons déjà avancé que les auteurs les plus recommendables de médecine-légale insistoient tous sur la nécessité de cet examen. Les passages suivans en font foi. « Il faudra, dit » Bohnius, rechercher, à l'aide de la dissection, » si les grands vaisseaux sont remplis de sang; » dans quel cas il devient probable que le fœtus » n'est point mort de la rupture & du défaut de » ligature du *cordon* ombilical: si on les trouve » vuides, c'est le contraire. Boehmer dit: on » doit juger que l'hémorrhagie a eu lieu par les » vaisseaux ombilicaux, par la vacuité des grands » canaux veineux & des cavités du cœur ». Ces paroles d'Alberti sont comme l'abrégé de tout cet article: » *Quam circumstantiam medici & chirurgi* » *sectionem administrantes accuratissimo studio anno-* » *tare & denunciare debent, quoniam hujus observatio-* » *nis & relationis defectus casus præsentes valde con-* » *fundere, & quoad categoricam decisionem impedire,* » *potest. Admonendi itaque sunt medici, ut datâ occa-* » *sione hanc circumstantiam probè observent, referant-* » *que præcipuè quantùm sanguinis in corde, vasis* » *pulmonalibus, venâ cavâ, hepate, & capacioribus* » *venis, invenerint* ». Ce médecin-légiste nous a transmis qu'un rapport fut censuré par la faculté de médecine de Hall, parce qu'on y attribuoit la mort du nouveau-né à l'omission de la ligature, sans spécifier s'il y avoit des traces d'hémorrhagie, & si les grands vaisseaux étoient vuides de sang: qu'un autre rapport le fut également par la même faculté, parce qu'on avoit tiré la même conclusion, quoiqu'on eût trouvé beaucoup de sang dans le ventricule gauche du cœur. Il a consigné dans son immense collection d'autres consultations analogues, dans lesquelles on voit clairement que les compagnies savantes de médecine exigent que l'on recherche dans les gros vaisseaux de toutes les parties du corps du fœtus, la preuve qu'il a péri par l'hémorrhagie du *cordon* ombilical; & elles regardent cette preuve comme incomplette, soit lorsque l'anatomiste a omis de sonder tous ces réservoirs du fluide sanguin, soit lorsque quelques-uns d'eux seulement ne présentent pas une vacuité très-caractérisée. Ce dernier motif de suspendre son jugement, est sans doute fondé sur cette vérité physiologique, que, pour entretenir la vie d'un sujet, il suffit qu'une très-petite quantité de sang reste en circulation.

Au reste, la preuve la plus complette que l'hémorrhagie par le *cordon* ombilical a été mortelle n'est pas par elle-même une preuve que l'infanticide a été commis: & le médecin doit chercher à découvrir & peser toutes les autres circonstances relatives à son art, qui peuvent constater le crime ou l'innocence de l'accusée.

Ainsi, il arrive quelquefois, comme dans le cas que nous avons rapporté d'après Héister, que le décollement entier ou partiel du placenta, lorsque le fœtus est encore dans la matrice, occasionne une perte de sang si considérable, que la mort survienne nécessairement avant, ou durant, ou bientôt après, l'accouchement. On trouve alors le cœur & tous les gros vaisseaux vuides de sang. Dans ce cas, il est évidemment hors du pouvoir de la mère d'arrêter l'hémorrhagie: & conséquemment l'infanticide, soit de propos délibéré, soit même par ignorance ou négligence, ne sauroit lui être imputé.

De même, si le *cordon* ombilical s'embarrasse dans les membres de l'enfant, & que celui-ci soit agité de convulsions, le *cordon* peut se rompre & l'hémorrhagie avoir lieu.

Dans ces deux cas, la mère éprouvera presque inévitablement des accidens semblables à ceux du fœtus: cette considération doit servir encore a constater son innocence.

Un spasme violent de la matrice peut, ainsi que plusieurs observations en font foi, expulser tout-à-coup le fœtus, la mère étant debout ou marchant. Alors, si le *cordon* est trop court, il se rompra en laissant le placenta dans la matrice, ou bien le fœtus entraînera dehors avec violence tout l'arrière-faix. Cependant, la mère frappée du même spasme, ou saisie de terreur, tombera en syncope, & l'hémorrhagie du *cordon* fera périr son fruit, sans qu'on puisse la déclarer coupable d'aucune manière.

Enfin, une femme, accouchant seule au milieu des convulsions, peut fouler aux pieds son enfant, ou, en se roulant, déchirer le *cordon* par lequel il lui tient encore. Je demande si, dans des circonstances pareilles dont l'histoire de la médecine fournit des exemples, cette malheureuse mère n'est pas innocente?

On a agité la question si l'inspection du cœur & des gros vaisseaux pouvoit servir à faire connoître si le fœtus étoit sorti de la matrice encore vivant ou déjà mort. Quelques auteurs, regardant l'action du cœur & la circulation comme une cause nécessaire de l'hémorrhagie, ont cru que celle par le *cordon* ombilical prouvoit que le fœtus avoit vécu, puisque, disent-ils, les morts ne répandent point leur sang. Le défaut d'hé-

morrhagie sera, par la raison contraire, un signe de la mort du fœtus avant sa naissance. Telle est l'opinion de Bohnius & de Hébenstreit.

Mais ne pourroit-on pas leur objecter d'une manière victorieuse que le décollement entier ou partiel du placenta occasionne très-souvent une hémorrhagie qui devient mortelle pour le fœtus & même pour la mère, avant que l'accouchement se termine? Nous rappellerons encore une fois à nos lecteurs, l'observation concluante du célèbre Héister. La proposition contraire est aussi très-susceptible d'être limitée dans son application, puisqu'on a quelquefois remarqué que le sang ne s'échappoit pas, ou ne s'échappoit qu'en très-petite quantité, par le *cordon* ombilical abandonné à lui-même sans ligature. Les expériences du professeur d'Iéna (Kaltsmicht) donnent la plus grande force à notre objection.

L'inspection du cœur & des gros vaisseaux ne peut donc fournir que des présomptions, & concourir seulement à constater la vie ou la mort du fœtus, après ou avant sa sortie de la matrice, avec les autres indices que l'anatomie & la physiologie nous fournissent par l'examen du poumon, des intestins, de la vessie, &c.

(M. MAHON.)

CORDUS, (Erycius) médecin & poëte, que *Melchior Adam* appelle *Henricus Urbanus*, étoit de Simesuse, petit bourg dans la Hesse. Son père ayant douze enfans & très-peu de biens, *Erycius* ou *Henri* sentit qu'il n'avoit d'autre ressource que de chercher un établissement avec le secours de son mérite. Il étudia dans les meilleures universités d'Allemagne & au sortir de ces écoles, il se mit à instruire la jeunesse. La manière dont il s'acquitta de cet emploi, lui fit honneur; car il nous reste une lettre qu'*Erasme* lui a écrite, pour lui témoigner la satisfaction qu'il avoit de le voir occupé si utilement.

Vers l'an 1512, *Cordus* passa en Italie, où il fut disciple de Nicolas Léonicène & fut reçu docteur en médecine. Ce fut dans ce pays qu'il prit pour la botanique le goût qu'il conserva toute sa vie. A son retour en Allemagne, il enseigna à Erfort & à Marpurg; mais en 1535, on l'appela à Brême, où il mourut le 24 décembre 1538. Comme son fils dont on va parler, naquit en 1515, Erycius alors avoit au moins 40 ans, ainsi il est né vers 1475, & a vécu environ 63 ans. Nous avons de lui plusieurs ouvrages.

Traité de la sueur angloise, Tubingue, 1529, in-4. Fribourg, 1529, *in*-8.

Ces deux éditions sont en anglois & n'ont point l'air d'être originales.

Nicandri Theriaca & Alexipharmaca in Latinos versus redacta. Francofurti 1532, *in*-8.

Botanologicon, sive, colloquium de herbis. Coloniæ 1534, *in*-8. *Parisiis*, 1551, *in*-16, avec les notes de *Valerius Cordus* sur *Dioscoride*.

De abusu Uroscopiæ conclusiones, earumdemque enarrationes adversus mendacissimos medicastros qui imperitam plebeculam, vanâ suâ uroscopiâ & medicatione, miserè bonis & vitâ spoliant. Francofurti, 1546, *in*-8.

Judicium de herbis & medicamentis simplicibus. Francofurti, 1549, *in-folio*, avec le *Dioscoride* publié par *Ryff*.

Traité de la pierre & de la peste, en allemand. Francfort, 1572, *in*-8

Opera poetica. Helmæstadii, 1614, *in*-8.

(*Extr. d'El.*) (M. GOULIN.)

CORDUS, (Valérius) fils d'*Erycius*, s'est acquis beaucoup de réputation par son habileté & par ses ouvrages. Il naquit à Simesuse, le 18 février 1515. Son père l'éleva avec beaucoup de soin; il lui apprit les langues savantes, lui inspira du goût pour les sciences & lui fit part de tout ce qu'il savoit lui-même. En sortant de cette école, il passa à Wittemberg & dans plusieurs autres universités. Ainsi que son père, il cultiva la botanique, & se mit bientôt en état d'expliquer *Dioscoride*. Après avoir parcouru toutes les montagnes de son pays, pour y chercher les plantes les plus curieuses, il entreprit le voyage d'Italie en 1542. Il s'arrêta assez long-tems à Padoue, à Pise, à Lucques, à Florence, & par-tout il trouva des admirateurs de son mérite. En 1544, un cheval lui donna un coup de pied à la jambe sur la route de Rome: ses amis lui conseillèrent de s'arrêter à Sienne où cet accident lui étoit arrivé; mais comme la blessure étoit légère, il ne voulut pas interrompre son voyage. Il partit; mais étant obligé de passer par des chemins extrêmement difficiles, où l'on ne pouvoit point aller à cheval sans danger, il mit pied à terre & marcha assez long-tems. Cet exercice violent enflamma sa blessure & lui donna la fièvre. Il se fit transporter à Rome, où sa maladie augmenta à un tel point, qu'il en mourut le 25 septembre 1544, dans sa vingt-neuvième année. *Pierre Forest* attribue sa mort à une fièvre causée pour avoir bu de l'eau froide à contre-tems. Le corps de ce jeune savant fut enterré dans l'église des allemands de Sainte Marie *dell anima*, où l'on voit l'épitaphe que ses compatriotes firent graver sur son tombeau.

Les contemporains de *Valerius Cordus* ont publié divers éloges pour célébrer sa mémoire & la faire passer à la postérité.

Valerius

Valerius Cordus doit être mis au nombre des restaurateurs de la botanique. En parcourant l'Allemagne & l'Italie, il fit une ample moisson de plantes, dont plusieurs étoient encore inconnues de son tems. Il en donna d'excellentes descriptions dans les cinq livres de son Histoire des plantes, que *Conrad Gesner* a mis au jour après la mort de l'Auteur. Les ouvrages de *Cordus* sont:

Annotationes in Pedacii Dioscoridis Anazarbæi de materia medicâ libri quinque. Sylva rerum fossilium in Germania plurimarum, metallorum, lapidum & stirpium aliquot rariorum. De artificiosis extractionibus liber. Compositiones medicinales aliquot non vulgares. Epistola ad Andræam Aurifabrum de Trochiscorum Viperinorum adulteratione.

Toutes ces pièces, à l'exception de la dernière, se trouvent réunies dans l'édition de l'Histoire des plantes publiée à Zurich en 1561.

Dispensatorium Pharmacorum omnium quæ in usu potissimùm sunt. Noribergæ, 1535, *in*-8. *Parisiis*, 1548, *in*-12. *Antuerpiæ*, 1568, *in*-16, avec les notes de *Coudenberg* & de *Mathias Lobel*, *Noribergæ*, 1592, 1598, 1612, 1666, *in-folio*, avec des augmentations qui sont dues aux membres du collège de médecine de Nuremberg. *Lugduni*, 1599, *in*-12. *Lugduni Batavorum*, 1627, 1652, *in*-12, avec les notes de *Coudenberg* & de *Lobel*.

Historiæ stirpium libri quatuor posthumi. Tiguri, 1561, *in-folio*, par les soins de *Conrad Gesner* qui y a joint d'autres ouvrages de l'auteur, & même quelques-uns de sa propre composition.

Il y a aussi une édition à Strasbourg de la même année, mais comme elle est parfaitement semblable à celle de Zurich, il est bien apparent qu'il n'y a rien de neuf que le titre.

Stirpium descriptionis liber quintus, quas in Italia sibi visas describit, in præcedentibus vel omninò intactas, vel parciùs descriptas, à morte præventus perficere non potuit. Argentorati, 1563, *in-folio*. *Melchior Adam* parle d'un sixième livre, mais il est demeuré en manuscrit.

De halosantho, seu, spermate cæti vulgò dictô liber.

On le trouve dans l'ouvrage de *Conrad Gesner* qui a paru à Zurich en 1566, *in-octavo*, sous ce titre: *De omnium fossilium genere.*

(*Extr. d'El.*) (M. Goulin.)

CORELLA, (Alphonse de) navarrois qui vécut dans le XVI siècle, paroît avoir pris son nom du lieu de sa naissance. Il enseigna la médecine avec beaucoup de réputation dans l'université d'Alcala de Hénarez, & passa ensuite à Tarazona, au royaume d'Aragon, où il écrivit la plupart des ouvrages qu'on a de lui:

Secretos de Filosophia, Astrologia, y Medicina, y de las quatro Mathematicas ciencias divididos en cinco quinquagenas de preguntas. Valladolid, 1546, *in-folio*. Saragoce, 1547, *in-folio*.

Enchiridion, seu Methodus Medicinæ. Cæsaraugustæ, 1549, *in*-12. *Valentiæ*, 1581, *in*-16.

De arte curativa libri IV. Stellæ Navarrorum, 1555, *in*-8.

Naturæ querimonia. Cæsaraugustæ, 1564, *in*-8.

Annotationes in omnia Galeni Opera. Ibidem, 1565, *in-folio*. *Matriti*, 1582, *in*-4.

De natura Venæ. Cæsaraugustæ, 1573, *in*-8.

De febre maligna & placitis Galeni. Cæsaraugustæ, 1574, *in*-8.

De morbo pustulato liber unus. Valentiæ, 1581, *in*-4.

Catalogus Autorum, qui post Galeni ævum, & Hippocrati & Galeno contradixerunt. Ibidem, 1589, *in*-12.

(*Extrait d'El.*) (M. Goulin.)

CORIS. (*Mat. méd.*)

C'est une des épithètes ou plutôt un des synonymes de la plante très-connue sous le nom de millepertuis. C'est aussi le nom générique d'une plante, placée dans la pentandrie monogynie, & qui a pour caractères une corolle monopétale irrégulière, un calice épineux, une capsule séparée à cinq valves, globuleuse, polysperme; les caractères spécifiques sont les suivans: sa tige est rouge; ses feuilles sont alternes, linéaires, épaisses, ouvertes ou écartées; ses fleurs en épi. Elle est nommée *coris monspeliensis*, & *coris cærulea maritima* par G. Bauhin; elle est très-amère & tres-bonne dans les affections vénériennes.

(M. Fourcroy.)

CORNACHINE, poudre. (*Mat. med. Pharmacie.*)

C'est d'après un certain Cornachini médecin de Pise, qui en est l'inventeur, qu'on nomme poudre *cornachine*, ou de tribus, du comte de Warwick, un mélange de diagrède, de crême de tartre, & d'oxide d'antimoine par le nitre ou antimoine diaphorétique. On broye bien ces trois matières à doses égales & on les mêle avec le plus de soin & d'exactitude qu'il est possible. Il

n'y a que la scammonée ou la base du diagrède qui soit un véritable purgatif dans cette poudre; l'acidule tartareux même ne fait que modérer son action. L'oxide d'antimoine préparé par le nitre est peu évacuant & même peu médicamenteux, lorsqu'il est bien privé d'alcali par le lavage; cependant il existe des personnes chez lesquelles il produit l'effet purgatif; ainsi, pour quelques individus, l'oxide d'antimoine contenu dans la poudre *cornachine* contribue à la rendre évacuante; & pour les sujets sensibles, on doit regarder cette poudre comme un purgatif très-énergique, & ne l'employer qu'à des doses très-modérées. Elle passe cependant parmi les praticiens pour un très-bon purgatif qu'ils employent souvent & dans tous les cas d'affections légères, & de maladies chroniques où il y a quelques difficultés pour administrer des purgatifs liquides: telles sont spécialement les maladies des enfans; on sait combien il est difficile de faire prendre des médicamens d'une saveur désagréable à cet âge; on réussit à purger les enfans en leur prescrivant quelques grains de poudre de *cornachine* dans une émulsion, dans des confitures, &c. C'est depuis six grains jusqu'à dix ou douze qu'on la prescrit aux enfans; on va depuis quinze jusqu'à trente-six ou même quarante-huit grains pour les adultes; plusieurs auteurs font même monter cette dose jusqu'à un gros.

Il y a sur la poudre *cornachine* une opinion généralement reçue & que nous devons discuter ici. On croit communément que cette poudre acquiert en vieillissant, une vertu émétique assez marquée, & on attribue cet effet à du tartrite d'antimoine qu'on dit se former par l'action insensible de l'acidule tartareux sur l'oxide de l'antimoine. M. Baumé en exposant cette opinion dans ses élémens de pharmacie, attribue l'effet émétique à l'antimoine diaphorétique mal préparé & fait avec le demi métal, parce que, suivant lui, cet antimoine n'est pas assez calciné pour refuser de s'unir à l'acidule tartareux; il dit avoir observé que cet acidule dissout fort mal l'antimoine diaphorétique bien fait, & que la poudre *cornachine* dans laquelle on fait entrer cet antimoine diaphorétique convenablement préparé avec le sulfure d'antimoine & trois parties de nitre, ne devient pas émétique même après dix ans qu'elle est fabriquée. Il faut convenir que les raisonnemens ne prouvent pas exactement s'il arrive ou s'il n'arrive pas des changemens dans la poudre *cornachine* gardée, & si elle change véritablement de nature; il n'y a qu'une expérience exacte, une analyse bien faite de la poudre *cornachine* préparée depuis quelques jours, & de celle qui est préparée depuis plusieurs années, qui puisse décider positivement cette question. En attendant que cette expérience ait été faite, on peut, pour éviter l'inconvénient qui paroît exister dans la poudre *cornachine* gardée trop long-temps, ne faire préparer cette poudre qu'au moment où le malade va la prendre, ou quelques heures auparavant; cette précaution est d'autant plus utile, qu'on ne voit pas l'avantage d'avoir tout préparé dans les boutiques, un mélange si simple & si facile à faire, sur-tout avec les craintes & les soupçons qui sont si répandus contre sa vétusté. (M. FOURCROY.)

CORNACHINI, (Thomas) célèbre médecin & professeur à Pise, étoit d'Arezzo dans la Toscane. Il mourut avant l'an 1605; car Marc & Horace ses fils, tous deux médecins, publièrent l'ouvrage qu'il avoit composé sous ce titre:

Tabulæ Medicæ, in quibus ea ferè omnia quæ à principibus Medicis Græcis, Arabibus & Latinis de curationis apparatu, capitis ac thoracis morbis, febribus, pulsibus, urinis, scripta sparsim reperiuntur, methodô adeò absolutâ collecta sunt, ut & illa & loci undè sunt hausta, sub unum cadant oculorum obtutum. Additæ sunt ejusdem in plerasque tabulas adnotationes. Patavii, 1605, *in-fol. Venetiis*, 1607, *in-fol.*

Le titre seul fait voir que l'auteur a mis peu de choses du sien dans cet ouvrage.

Marc *Cornachini* enseigna la médecine à Pise au commencement du XVII siècle. Il est fort connu par la poudre purgative qui porte son nom; il n'en est cependant point l'inventeur, car il dit lui-même, dans la préface de son traité intitulé: *Methodus*, que c'est au comte de Warwick, anglois, qu'en appartient la découverte. On a de ce Médecin:

De hominis generatione. De vino & aquâ, balneisque Pisanis. Francofurti, 1607, *in-folio*, avec les commentaires de *Jérôme Mercuriali* sur *Hippocrate.*

Methodus quâ omnes humani corporis affectiones, ab humoribus copiâ vel qualitate peccantibus genitæ, tutò, citò & jucundè curantur. Florentiæ, 1619, *in*-4. *Basileæ*, 1620, *in*-8. *Francofurti*, 1628, *in*-8. *Genevæ*, 1647, *in*-8., avec la *Praxis Chimiatrica* d'*Hartmann.*

Son principal objet, en publiant cet ouvrage, fut de préconiser les vertus de la poudre appelée aujourd'hui *cornachine*, *de Warwick* ou *de tribus.* (*Extr. d El.*) (M. GOULIN.)

CORNALINE. (*Mat. méd.*)

La *cornaline* est une pierre dure & vitreuse qu'on comptoit autrefois au nombre des pierres précieuses, & qui est distinguée par sa demi-transparence, & par sa belle couleur rouge. On en distingue des variétés pâles, ponctuées, herborisées, en onyx, en stalactites, &c. La *corna-*

line a beaucoup d'analogie avec l'agate par sa dureté, sa demi-transparence & le beau poli qu'elle est susceptible de prendre; aussi beaucoup de minéralogistes en ont-ils fait une espèce d'agate. Il est difficile de concevoir comment on a pu proposer la *cornaline* en médecine, & lui attribuer des propriétés utiles; elle n'en peut pas avoir davantage que toutes les autres pierres dures & scintillantes; elle peut même nuire beaucoup & absolument comme les pierres précieuses, ou les crystaux gemmes, qui ont été autrefois employées sous le nom des cinq fragmens précieux. On a cependant regardé la *cornaline* comme absorbante, comme tonique & astringente.

(M. FOURCROY.)

CORNARIUS, (Jean) naquit en 1500 à Zwickaw, petite ville du cercle de la Haute-Saxe dans le Woigtland. Au rapport de M. Haller, il s'appelloit Haguenbot ou Hanbutt; mais son maître lui fit changer de nom pour prendre celui de *Cornarius*. Comme il étoit d'une complexion foible & sujette aux maladies, il voulut apprendre l'art de les guérir; après le temps prescrit pour les études en médecine, il fut reçu licencié à Wittemberg en 1523, & alla se faire recevoir docteur en Italie. *Cornarius* vit avec peine que les professeurs de son temps n'enseignoient que la doctrine d'Avicenne, de Rhasis & des autres médecins arabes; il remarqua même que la préférence qu'ils donnoient à ces auteurs, provenoit moins de l'aveugle attachement qu'ils avoient à leurs ouvrages, que de leur négligence à se procurer ceux des grecs, qu'ils ne connoissoient que sur la réputation où ils étoient ailleurs. Il n'y avoit ni exemplaire, ni version de ceux-ci en Allemagne; il s'étoit inutilement donné la peine de les y chercher; c'est pourquoi il prit la résolution de mettre tout en œuvre pour se procurer les éditions originales des médecins grecs, dans l'intention de les traduire en latin. Il les chercha en Flandre, en Angleterre & en France, mais il y perdit ses peines; il fut plus heureux à Bâle, où ils avoient été apportés d'Italie. Il s'arrêta pendant toute une année dans cette ville, pour y jouir à l'aise d'un bien qu'il avoit souhaité avec tant d'ardeur & cherché avec tant de dépense.

Il retourna en Allemagne avec ce trésor plus précieux pour lui que l'or même, & après son arrivée, il se mit à traduire les œuvres d'Hippocrate en latin. Cette entreprise lui coûta quinze ans de travail. Sa version, qui parut à Bâle en 1543, *in-folio*, est dédiée aux seigneurs d'Ausbourg qui récompensèrent de cent écus d'or l'honneur qu'il leur avoit fait. Il mit aussi en latin Aëtius, Paul d'Egine, & la plupart des anciens médecins & philosophes, avec quelques Saints-Pères.

Il a composé différens ouvrages dont voici les titres:

Universæ rei medicæ epigraphe, seu enumeratio. Basileæ, 1529, 1534; *in*-4., 1551, *in*-8.

De rectis medicinæ studiis amplectendis, oratio. Marpurgi, 1543, *in*-8.

Hippocrates, sive, doctor verus, oratio. Basileæ, 1543, *in-folio*, avec les œuvres d'Hippocrate, de sa traduction. *Ibidem*, 1556, *in*-8.

De utriusque alimenti receptaculis dissertatio. Basileæ, 1544, *in*-8., avec les livres de physionomie d'Adamantius le sophiste qu'il a mis en latin.

De conviviorum veterum, & hoc tempore, Germanorum ritibus, moribus & sermonibus. Item *De amoris præstantiâ & de Platonis ac Xenophontis dissensione libellus. Basileæ*, 1548, *in*-4.

De Peste libri duo. Ibidem, 1551, *in*-8.

De Podagræ laudibus, oratio. Patavii, 1553; *in*-8.

Medicina, sive medicus, liber unus. Basileæ, 1556; 1568, *in*-8.

In dictum Hippocratis: vita brevis, Ars longa, oratio. Jenæ, 1557, *in*-8.

Le travail du cabinet n'empêcha pas *Cornarius* de pratiquer la médecine; il la fit avec réputation à Zwickaw, à Francfort-sur-le-Mein, à Marpurg, à Northausen & à Jene. Ce fut dans cette dernière ville qu'il mourut; une attaque d'apoplexie l'enleva de ce monde le 16 mars 1558, dans la 58e année de son âge.

Il laissa deux fils, docteurs en médecine, dont l'un nommé Diomede, natif de Zwickaw, fut professeur en l'université de Vienne & médecin de l'empereur Maximilien II qui l'ennoblit.

On a de lui:

Consiliorum medicinalium tractatus. Additæ sunt observationum medicinalium annotatæ præmeditationes. Item *Historiæ admirandæ raræ, & orationes quædam ab eo habitæ. Lipsiæ*, 1595, 1599, *in*-4.

Il faut remarquer, au sujet de Jean *Cornarius*, que ses traductions, n'ont pas été également estimées de tout le monde. Quelques médecins ont même prétendu qu'elles sont très-imparfaites, soit parce que l'auteur n'étoit pas assez savant dans la langue grecque, soit parce qu'il ne s'étoit pas attaché à la pureté de la langue latine, autant qu'il le devoit. C'est Léonard Fuchsius qui lui a fait ce reproche; & *Cornarius* en fut si

vivement piqué, que, pour se venger de son adversaire, il publia contre lui un écrit intitulé : *Vulpecula excoriata*, qui fut imprimé à Francfort en 1543, *in*-4. Il y fait allusion au nom de Fuchs, qui en Allemand veut dire renard. Celui-ci répondit à cet ouvrage par un autre qui parut sous le titre de *Cornarius furens*. Il jetta effectivement *Cornarius* dans un tel emportement, qu'il publia à Francfort en 1545, *in*-4., une satyre intitulée : *Nitra ac brabyla pro vulpecula excoriatâ asservandâ.* (*Extr. d'El.*) (M. GOULIN.)

CORNARO, (Louis) Manget & d'autres bibliographes semblent distinguer Aloysius *Cornarus* d'Aloysius Cornelius, c'est néanmoins le même homme sous ces différens noms. Il est dit, dans l'histoire de l'université de Padoue, qu'il naquit à Venise dans l'illustre famille des *Cornaro*, mais qu'il n'étoit point légitime. Il se rendit vers l'an 1465, à Padoue, où il apprit les lettres humaines, & s'appliqua ensuite à différentes sciences sans avoir excellé dans aucune, parce que la délicatesse de son tempérament l'obligea toujours à se modérer dans l'étude. Il avoit à peine vingt-cinq ans, qu'il fut menacé de succomber sous le poids de différentes maladies dont il fut attaqué. La médecine ne put lui procurer le moindre soulagement, quoiqu'il s'y fût livré jusqu'à l'âge de quarante ans. Voyant donc que toutes les drogues lui étoient inutiles, il fut lui-même son médecin, & se prescrivit le genre de vie le plus sobre & le plus sévère. Il fixa le poids de ses alimens à douze onces, & celui de sa boisson à quatorze onces par jour. Ce régime le fortifia au point qu'il songea à se marier; il épousa à Udino, Véronique Spilemberg avec laquelle il vécut quelque temps sans enfant, mais dont il eut enfin une fille qu'il donna en mariage à Jean *Cornaro*, noble vénitien. Louis passa le reste de ses jours sans aucune atteinte de maladie; la vieillesse fut la seule qu'il éprouva. Il mourut à Padoue, le 26 avril 1566, âgé de cent & plusieurs années.

On a de lui un ouvrage en italien qui a été traduit en plusieurs langues. L'original est intitulé :

Discorsi della vita sobria. Padoue, 1558, 1619, 1699, *in*-8. Venise, 1666, *in*-8.

De vita sobriâ. Patavii, 1561, *in*-8.

Tractatus de vitæ sobriæ commodis. Antverpiæ, 1622, *in*-8, avec l'*Hygiasticum* de *Lessius* qui en est le traducteur. *Molshemii*, 1670, *in*-12.

Le régime de vivre pour la conservation de la santé du corps & de l'ame. Paris, 1646, *in*-8, par *Sébastien Hardy*, d'après la version latine de *Lessius*.

De la sobriété & de ses avantages. Traduction nouvelle avec des notes, par de la Bonnodiere. Paris, 1701, *in*-12.

Encore en François. Amsterdam, 1703, *in*-12. Leyde, 1724, *in*-8. Il s'en est fait encore depuis une autre édition à Paris.

En Anglois. Londres, 1722, 1725, *in*-8.

On publia à Paris en 1702, *in*-12. un ouvrage sous le titre d'*Anti-Cornaro*, ou remarques critiques sur le traité de la vie sobre de Louis *Cornaro*. On trouva que son régime de vivre étoit trop rigide & trop austère; il peut l'être pour plusieurs personnes; mais ce qui fait l'apologie de l'ouvrage de ce vénitien, c'est que ce régime étoit convenable à sa complexion. Il pratiqua les conseils qu'il donne, avec tant de succès, que pendant une vie longue, il fut sain de corps & d'esprit jusqu'à la fin de ses jours. Son régime, qu'il avoit d'abord fixé à douze onces de nourriture pendant vingt-quatre heures, ne monta jamais au-delà de quatorze; & ce fut pour l'avoir poussé une fois jusqu'à seize, qu'il tomba dans une maladie dangereuse. Rare exemple de délicatesse & de sobriété : il est peu de personnes qui voulussent acheter la santé à ce prix. Il est même passé en proverbe : *qui medicè vivit, miserè vivit.* (*Ext. d'El.*) (M. GOULIN.)

CORNAX, (Matthias) médecin, né à Meldola, petite place d'Italie dans la Romagne, étudia à Venise sous Nicolas Massa. Il enseigna lui-même dans cette ville, où il s'acquit de la réputation vers le milieu du XVI^e^ siècle, & composa les deux ouvrages suivans :

Historia quinquennis ferè gestationis in utero, & quomodo infans semiputridus resectâ alvô exemptus sit, & mater curata evaserit. Venetiis, 1550, *in*-4.

Il y parle d'une opération césarienne, qui consista à aggrandir la plaie qui s'étoit déja formée auprès de l'ombilic, & par laquelle il s'étoit écoulé une grande quantité de matière purulente, avec quelques fragmens osseux. Cette histoire est suivie d'une seconde qui regarde la même femme. Elle étoit encore devenue enceinte, & avoit porté son fruit jusqu'au terme de l'accouchement; mais elle mourut à la suite de la nouvelle opération césarienne qu'on fut obligé de pratiquer.

Medicæ consultationis apud ægrotos secundùm artem & experientiam salubriter instituendæ enchiridion, libellus unus pro multis. Basileæ, 1564, *in*-8. (*Extr. d'El.*) (M. GOULIN.)

CORNE DES ANIMAUX. (*Mat. méd.*)

Une des preuves de l'ignorance & des préjugés qui ont pendant si long-temps infecté la matière

médicale, c'eſt le rang qu'ont tenu parmi les médicamens les *cornes* de beaucoup de quadrupèdes différens. Il n'en eſt peut-être pas une qui n'ait été propoſée en médecine, & pas une qui, après avoir joui d'une réputation preſque miraculeuſe, n'ait été peu-à-peu abandonnée à force d'obſervations qui en ont prouvé l'inefficacité abſolue. Pour concevoir la raiſon de cette dernière aſſertion, & pour ſavoir eſtimer les *cornes* des animaux à leur propre valeur, nous devons ici conſidérer la nature générale de ces parties. On ſait qu'il y en a en général de deux eſpèces; les unes qui ſont creuſes implantées ſur un os, ordinairement terminées en pointes, & dont la texture vraiment cornée eſt élaſtique, demie tranſparente & comme cartilagineuſe; ce ſont là les véritables *cornes*, & elles portent ce nom dans le bœuf, le buffle, le bélier, le bouc & la chèvre, les différentes eſpèces de gazelles. Les autres ſont ſolides, oſſeuſes, & ne diffèrent pas des os dans leur compoſition & dans leur tiſſu intérieur; on les nomme des bois; telles ſont celles du cerf, du daim, de l'élan, du chevreuil. Ce n'eſt pas ſeulement par la ſtructure anatomique que ces deux genres de *cornes* diffèrent les unes des autres; leur caractère, leur nature chimique varient également. Les premières, les *cornes* proprement dites, ſont comme des cartilages ou plutôt comme les ongles; auſſi la matière qui forme l'extrémité des doigts de la plupart des quadrupèdes, portent-ils le même nom de *corne*. Cette matière eſt fuſible au feu; elle perd entièrement ſa forme, ſa conſiſtance & ſon tiſſu par la chaleur; elle ſe ramollit & ſe fond en partie dans l'eau bouillante; elle conſtitue dans cette décoction une ſubſtance gélatineuſe qui ſe fige par le froid. Les *cornes* ſolides, au contraire, ou les bois ſont de véritables os; outre la ſubſtance parenchimateuſe, cartilagineuſe & diſſoluble dans l'eau, qui y exiſte comme dans toutes les matières oſſeuſes, on y trouve une grande quantité de ſel terreux, de phoſphate calcaire qui fait la baſe ſolide de ces organes; qui reſte après la forte décoction dans l'eau, après la calcination; qui conſerve leur forme; que les acides diſſolvent lorſqu'on les employe pour ramollir les os, ou pour les réduire à leur partie cartilagineuſe. C'eſt la conſidération de ces deux parties différentes, de leur rapport, de leur proportion, qu'il faut conſidérer dans la *corne* de cerf, pour bien concevoir les propriétés des divers produits de cette matière animale, & les uſages auxquels on peut l'employer. Quant aux *cornes* entières, elles n'ont abſolument aucune vertu; il n'y a que les préjugés les plus abſurdes, & l'ignorance la plus profonde ſur les propriétés phyſiques & médicinales des corps naturels, qui aient pu transformer ces ſubſtances en médicamens. (*Voyez* le mot CERF, pour connoître quel parti on peut tirer en médecine, des *cornes* des animaux.) Quant aux *cornes* cartilagineuſes, comme celles de bœuf, &c. on les employe comme antiſpaſmodiques, en les brûlant ſous le nez. On pourroit s'en ſervir pour obtenir beaucoup plus d'huile volatile animale & de carbonate ammoniacal huileux, que des *cornes* oſſeuſes & particulièrement de celles de cerf qui ſont ſi chères en comparaiſon. (*Voyez* HUILES ANIMALES.) (M. FOURCROY.)

CORNE DE BŒUF, (*Voyez* BŒUF.) (*Mat. méd.*) (M. FOURCROY.)

CORNE DE CERF, (*Voyez* CERF.) (*Mat. Méd.*) (M. FOURCROY.)

CORNE DE CERF calcinée, (*Voyez* CERF.) (*Mat. méd.*) (M. FOURCROY.)

CORNE DE CERF préparée philoſophiquement. (*mat. méd.*)

Mauvaiſe préparation de la *corne* de cerf, dans laquelle on l'expoſe à la vapeur de l'eau bouillante, & on la réduit à l'état de ſon ſquelette terreo-ſalin; cette préparation n'a aucune propriété utile. (*Voyez* CERF.) (M. FOURCROY.)

CORNE DE CHAMOIS, (*Voyez* CHAMOIS.) (*Mat. méd.*) (M. FOURCROY.)

CORNE DE RHINOCEROS, (*Voyez* RHINOCEROS.) (*Mat. méd.*) (M. FOURCROY.)

CORNE DE CERF. (*Mat. méd.*)

La *corne de cerf*, *Coronopus hortenſis*, eſt une plante légèrement aſtringente, qui a beaucoup de feuilles longues, étroites, découpées & laciniées, d'une forme aſſez ſemblable à celle des ramifications du bois de cerf; les feuilles partent toutes de la racine; il en ſort des tiges minces, élancées, roides, velues, hautes de huit à dix pouces, qui portent des fleurs & des ſemences ſemblables au plantain; auſſi pluſieurs auteurs rapportent-ils cette plante au *plantago foliis linearibus, pinnato dentatis* du *ſpecies* de Linnéus. Telle eſt l'opinion de l'éditeur de la dernière édition du lexicon de Blancard, qui ajoute à ces détails, ſur le rapport de cette plante déſignée ſous le nom de *coronopus hortenſis* dans ce dictionnaire & regardée comme une eſpèce de plantain, quelques autres traits à ſa deſcription. La racine, ſuivant lui, eſt petite, groſſe comme le doigt, blanche, d'une ſaveur un peu aſtringente; on la cultive dans les jardins. On la nomme pied de corneille, *pes cornicis*, ſoit d'après la reſſemblance de ſes feuilles avec le pied de cet oiſeau, ſoit parce que ſon ſtyle élevé du milieu du feuillage ſe recourbe & s'articule de manière à offrir de l'analogie avec cette partie. On la nomme encore, pourſuit le même auteur, *ſanguinaria*

& *sanguinalis*, parce qu'elle est propre à arrêter le sang.

Lieutaud rapporte la *corne* de cerf au même genre de plantes ; elle est, dit-il, de la famille du plantain, & elle en a les vertus ; elle est vulnéraire & astringente ; on la range aussi parmi les diurétiques ; communément on prescrit, dit cet auteur, jusqu'à une poignée de *coronopus* pour chaque livre d'infusion ou de décoction. Quand il est employé à l'extérieur sous la forme de lotion, de fomentation ou de cataplasme, il passe pour répercussif & astringent ; mais il est rare qu'on en fasse usage de cette manière. En traitant des alimens pris dans la classe des légumes, il dit que sa saveur est peu agréable, que cette plante est placée parmi les légumes agrestes ; quelquefois cependant on la mange en salade, lorsque les autres n'ont point donné.

On appelle aussi *corne de cerf*, une espèce de crucifère du genre du cochléaria ; on la nomme encore cresson sauvage, & c'est sous ce nom qu'elle est traitée dans le dictionnaire de matière médicale de M. Goulin. De sa racine qui est oblongue & assez grosse, dit ce dernier auteur, sortent des tiges presque toujours rampantes, longues de cinq à six pouces, rameuses, un peu roides. Ses feuilles sont découpées comme celles du cresson alenois, dont elles ont à-peu-près la saveur & l'odeur ; ses fleurs sont disposées en croix, blanches, petites ; ses fruits sont des espèces de verrues grosses comme de petits pois, qui contiennent des graines menues, arrondies, noires ; elles ont le goût & la figure de celles du cresson alenois. Cette plante qui fleurit en juin, croît le long des chemins & dans les lieux humides ; elle a les mêmes vertus que le cresson alenois, mais elle est plus douce & moins chaude. Elle entre dans le fameux remède de mademoiselle Stephens. On dissipe les poireaux des mains, si on les frotte avec les feuilles du cresson sauvage. La synonymie que cet auteur donne à cette plante, est la même que celle qui est indiquée par Vogel ; c'est le *nasturtium verrucarium*, ou *verrucorum* des deux frères Bauhin ; le *nasturtium sylvestre*, *capsulis cristatis* de Tournefort ; le *cochlearia coronopus*, *foliis pinnatifidis*, *caule depresso* de Linnéus. Le *coronopus*, dit Vogel, est âcre & d'une saveur analogue à celle du cresson ; elle doit être rangée parmi les toniques, les légers astringens, & les plantes qui font couler les urines ; on la croit propre à guérir l'hypochondriacisme, les flux de sang, le calcul des reins.

(M. Fourcroy.)

CORNEILLE. (*Mat. méd.*)

On nomme, souvent quoiqu'improprement, *corneille* ou chasse-bosse, une plante dont le vrai nom est Lysimachie. (*Voyez* Lysimachie.)

(M. Fourcroy.)

CORNEILLE. (*mat. méd.*)

La *corneille*, oiseau, est une espèce de corbeau qui n'en diffère même que par la grandeur ; elle est environ d'un tiers plus petite, elle a été rangée dans le même genre par M. Brisson. On la nomme corbine ou *corneille* noire, pour la distinguer de la *corneille* mantelée ; quoique celle-ci paroisse être une variété née du mélange de la corbine & de la frayonne comme le pensoit Montbeillard. La *corneille* a le bec, les pieds & les jambes noires aussi bien que le reste du corps ; elle fréquente les bords de la mer & des rivières, les bois, les campagnes, les terres labourées, sur-tout en automne & en hyver. Elle se nourrit de vers, de cadavres & de charognes ; pressée par le besoin, elle se jette sur les petits oiseaux, les petits quadrupèdes. Elle est véritablement omnivore ; elle vit en compagnie, elle fait son nid au haut des arbres. On la prend au fusil, à la pipée, au cornet, à la glu, à la main dans les nuits d'hyver ; on l'empoisonne avec des boulettes de noix vomique, &c.

La médecine a cherché quelques remèdes dans les diverses parties de la *corneille*. Pline a dit que la cervelle de cet oiseau, cuite & prise en nourriture, est très-bonne pour guérir les douleurs de tête ; on lit dans Albin, dit M. Goulin, que le foie & le cœur de la *corneille* sont un excellent remède contre le mal caduc ou l'épilepsie. On les fait sécher, on les réduit en poudre, on en donne un scrupule aux malades, dans un verre d'eau de cérises noires, mêlée avec du syrop de pivoine. Ce remède a eu le plus grand succès sur une dame de la connoissance d'Albin ; on ne croit point à cette propriété anti-épileptique de la *corneille*, & on ne l'emploie point en médecine.

(M. Fourcroy.)

CORNUE. (*Mat. méd.*)

On nomme *cornue* un vaisseau très-utile en chimie & en pharmacie, qui est fait de métal, de terre cuite ou de verre, & qui représente une bouteille conique terminée par un bec étroit & recourbé ; c'est cette courbure qui a fait donner le nom de *cornue* à ce vase ; on le nommoit autrefois retorte à cause de sa forme ; on s'en sert pour distiller à feu nud beaucoup de substances, & pour préparer un grand nombre de médicamens chimiques, mais sur-tout des huiles empyreumatiques, des huiles animales, des liqueurs acides, des sels volatils, &c. On met les *cornues* soit dans des fourneaux de reverbère immédiatement, c'est ce qu'on appelle distiller à feu nud ; on les soutient dans ce cas ou sur des barres de fer, comme on le fait avec des *cornues* de grès, de porcelaine ou de fer, dans lesquelles on veut chauffer fortement des matières animales ou végétales, jusqu'à leur parfaite décomposition ; ou

bien on les place sur des vases remplis d'eau bouillante; ces différentes méthodes constituent les distillations au bain de sable, de cendre, ou au bain-marie; on emploie des *cornues* simples ou des *cornues* tubulées; celles-ci sont garnies d'un col ouvert & muni d'un bouchon de crystal dans leurs parties supérieures, elles sont destinées à distiller des substances liquides qu'on verse à mesure par la tubulure. Quelque fois on enveloppe les *cornues* de terre à four mêlée de sable, de charbon, de minium, de verre en poudre, de crottin de cheval, de bourre & de crin bien hachés; ces *cornues* sont alors bien lutées, parce qu'on nomme lut la matière plus ou moins refractaire ou fusible dont on les recouvre; c'est communément pour empêcher que les *cornues* de verre ne se fondent trop vîte, ou quelquefois pour empêcher un courant d'air froid de frapper le fond des *cornues* de grès qu'on lute ainsi les *cornues*. (*Voyez* LE DICTIONNAIRE DE CHIMIE.)

(M. FOURCROY.)

CORNUTI. (George) du diocèse de Lyon, fut reçu docteur en 1582, & nommé par la suite professeur de pharmacie, *ultra pontes*. Son zèle pour la faculté l'engagea à rembourser cent livres de rente qu'elle devoit pour moitié d'une maison achetée à Jean Guessier, sous le décanat de Jean Rochon. En 1609 l'évêque de Paris vint à une thèse en Sorbonne & prit la place du recteur. L'université s'assembla, & il fut statué que personne dorénavant ne prendroit place au-dessus du recteur dans les actes de l'université.

(M. ANDRY.)

CORNUTI, (Jacques ou Jacques Philippe) fils d'un médecin de Lyon, bachelier le 30 mars 1624, fut reçu docteur le 29 octobre 1626, est connu par un ouvrage dédié à Charles Bouvart, premier médecin.

Jacobi Cornuti doctoris medici parisiensis Canadentium plantarum aliarumque nondùm editarum historia, cui adjectum est ad calcem Enchiridion botanicum Parisiense, continens indicem plantarum quæ in pagis, sylvis, pratis, & montosis juxtà Parisios nascuntur. Parisiis apud Simonem le Moyne. *in*-4.

Cet ouvrage qui est encore estimé aujourd'hui, contient soixante plantes du Canada, qui n'avoient point été décrites.

Il valut à l'auteur un hommage de Gui Patin, en vers latins; cependant ce médecin ne tarda pas à décrier *Cornuti* parce qu'il étoit partisan de l'émétique. *Cornuti* l'administra dans une affection comateuse à madame d'Aligre, grosse de deux mois, qui mourut deux heures après l'avoir pris le 14 août 1651. Gui Patin étoit doyen, il se tint un comité particulier chez lui, où l'on décida de mander *Cornuti* à la faculté; mais *Cornuti* mourut lui-même peu de jours après, le 23 août 1651.

Le P. Rumier a donné à l'*Agnanthus* de Vaillant le nom de *Cornuti*.

(M. ANDRY.)

CORPS, COMMUNAUTÉS, COLLÈGES ET JURANDES DE MEDECINE. (*Jurisprudence de la Médecine.*)

Nous réunissons ces mots en un article, parce que d'eux-mêmes ils sont synonymes, qu'ils n'ont pris que des différences accidentelles sous les gouvernemens de l'Europe, & que la constitution françoise détruisant ces différences, ramène ces mots à leur sens primitif. Le titre de *corps* désigne en général la réunion de personnes qui ont quelque chose de commun entr'elles, qui sont assujetties à des loix analogues, & qui se nomment des chefs pour les assembler & les représenter, avec faculté sur-tout d'avoir une bourse commune & même de posséder des fonds pour subvenir aux frais communs. Ce titre le plus général est demeuré commun aux différens *corps* de médecine nés du partage de l'art de guérir en différentes professions, malgré les intérêts différens & quelquefois malheureusement opposés qu'ils ont eus. Le mot de communauté est vraiment synonyme à celui de *corps*. Cependant il a été appliqué particulièrement aux *corps* des chirurgiens. Le mot collège a été aussi originairement synonyme chez les latins aux mots *corps* & communauté, & ils le donnoient à toutes personnes qui se réunissoient ou se choisissoient réciproquement pour atteindre au but qui leur étoit commun, soit en remplissant des fonctions analogues & communes, soit en se procurant des droits communs, &c. Il étoit général chez eux à toutes les sociétés de savans, d'artistes & d'artisans: mais chez les nations modernes, il s'est restreint à des sociétés littéraires, & particulièrement à celles des médecins, & à quelques communautés enseignantes de chirurgiens & de pharmaciens. Le mot de jurandes convient encore par lui-même à tous les *corps* légaux, parce qu'on n'y est associé qu'en prêtant différens sermens; mais il a été principalement affecté aux communautés des apothicaires, comme à celles des autres arts & métiers. Tous ces *corps* sont, par leur nature, de vraies écoles, quoique leur enseignement n'ait pas été le même en tous: & ce sont ceux qui ont joint la théorie à la pratique, qui ont pris particulièrement le titre de collèges. Tous devoient tendre aussi à perfectionner les sciences & les arts de leur objet; mais il n'en est qu'un petit nombre qui s'y soient bien livrés, & ils ont pris le titre d'académies. (*Voyez* ce mot.)

Tous ces *corps* ont nécessairement des choses communes entr'eux, & avec ceux même des savans, artistes & artisans. Ils en ont qui leur sont propres: considérons-les donc en général & en particulier.

Si les loix, rendues pour la police des arts & professions différentes, n'avoient été soumises qu'à l'ordre commun & général, elles auroient été incomplettes, l'exécution en auroit été peu étendue, & les transgressions faciles; le tems même auroit pû les faire tomber en désuétude & dans l'oubli. De-là est né le droit naturel que les personnes d'un même état ont de se réunir en sociétés libres, pour veiller au bien public par leurs travaux, & à leurs intérêts communs.

Le ministère des nations policées a reconnu ce droit naturel, & il a autorisé les maîtres de chaque profession à se réunir en *corps* ou communautés légales, afin qu'ils pussent eux-mêmes veiller à leur police intestine & nécessaire, & réclamer l'autorité des tribunaux contre les contraventions, la lésion de leurs droits & les infractions du bien public. De-là est né le droit de *corps* ou de communauté, que l'abus qu'on en a fait ne peut détruire. L'on attribue l'établissement de ce droit aux égyptiens: & il a été reconnu chez les grecs & chez les romains. Numa Pompilius, second roi de Rome, réunit les arts & métiers sous différens collèges ou confréries qu'il assujettit même à des exercices de religion. Ces établissemens conservés sous le double sceau de la loi & de la religion, pendant tous les siècles de la république romaine, le furent aussi par les empereurs; mais avec des perfections & des restrictions. Le droit romain n'exigeoit que trois associés pour former collège: *tres collegium faciunt:* mais le droit qu'ils acqueroient, fut soumis à bien des formalités. Ce droit général fut reconnu pour tous ceux qui exerçoient des arts & des métiers, comme il est principalement établi ff. *de collegiis & corporibus.* Il fut établi particulièrement des collèges pour les professeurs des différentes sciences & pour les médecins, comme on le voit au titre du code *de professoribus & medicis.*

La féodalité éteignit ce droit naturel & civil en France & dans les autres gouvernemens de l'Europe; dans la barbarie des IX[e] & X[e] siècles, qui ont créé l'esclavage réel pour tous les citoyens qui ne commandoient pas les armées, ou qui ne desservoient pas des églises; mais l'affranchissement des serfs préparé dans le XI[e] siècle & opéré dans le XII[e], donna lieu aussi-tôt au rétablissement des communes ou communautés des cités, qui rendoit à leurs habitans le droit de se défendre contre les tyrans, & rétablit les droits des citoyens.

Le rétablissement des communes donna aussi-tôt lieu à celui des anciens collèges réunis sous le titre d'*universités*, en académies analogues à celles de l'empire romain. Ces nouvelles associations, libres encore dans leur rétablissement, devinrent des *corps* ou collèges légaux, par l'approbation qui leur fut donnée d'abord par les évêques & les souverains pontifes, ensuite par les rois, dans le XII[e] siècle & les suivans; & ces *corps* littéraires prirent une forme nouvelle, qui fut calquée sur celle des *corps* militaires connus sous le titre de chevalerie, les seuls qui existassent avec les églises dans les siècles précédens. (*Voyez* UNIVERSITÉS.)

En conséquence du même double droit naturel & civil, se formèrent les *corps* des arts & métiers, libres pareillement dans les premiers siècles de l'affranchissement des serfs, mais qui devinrent aussi des *corps* légaux sous le titre de jurandes; d'abord, par l'approbation de Boislesve, prévôt de Paris, & des magistrats des autres villes, qui exigèrent des associés un serment; & ensuite par celle des rois, dans le XIII[e] siècle, en commençant par S. Louis: & la forme de ce nouveau genre de communautés d'artisans & de marchands fut modelée sur celles des *corps* littéraires.

C'est enfin par le même double droit naturel & civil, que les savans ont fait naître dans les derniers siècles, des associations libres, dont les plus célèbres ont formé les nouvelles académies par leur autorisation royale au moyen de lettres-patentes.

Ainsi, se sont formées en Europe, depuis l'affranchissement des serfs, deux sortes d'associations: les *corps* libres & les *corps* légaux, qu'il ne faut pas confondre. Les premiers, de droit naturel, ont existé en raison de la liberté des gouvernemens: ils n'ont été que tolérés par les gouvernemens despotiques, monarchiques & aristocratiques, qui ne reconnoissoient que des *corps* patentés. Au contraire, sous le régime de la liberté rétablie en 1789, par la déclaration des droits de l'homme & par la constitution françoise, la plupart des corporations ont été abolies, & les associations libres ont été décrétées sans restrictions.

Le droit impérial des romains ne reconnut aucune communauté légitime, si elle n'étoit autorisée par le ministère public. Il déclara illicites toutes sociétés & collèges qui n'étoient pas autorisés par le prince ou par le sénat, comme on le voit ff. *de collegiis & corporibus*, & la loi définit ainsi les corps légaux & le droit de communauté: *Quibus permissum est corpus habere collegii, societatis, proprium est habere res communes, arcam communem & actorem sive syndicum, per quem tanquàm in republicâ, quod communiter agi fierique oporteat, agatur.* En France, l'établissement de tous les *corps*, celui en particulier des universités & des métiers jurés, est devenu dans la troisième monarchie ou sous la troisième race de ses rois, un droit purement royal, qui n'a pas été communiqué aux seigneurs, pas même aux pairs du roi. C'est sans doute

doute de-là que les universités ont pris le titre de *filles des rois*

L'établissement des *corps* & communautés suppose nécessairement une discipline réglée par des statuts particuliers. C'est le premier caractère de toutes les communautés, quelles qu'elles soient: mais ces statuts n'avoient point force de loi, s'ils n'étoient approuvés & confirmés par lettres patentes du roi, vérifiées & registrées dans les cours souveraines, sur les conclusions du ministère public. Cet ordre suivoit des loix fondamentales de la monarchie, & a été exprimé dans un grand nombre d'ordonnances anciennes & modernes, notamment dans l'ordonnance des états d'Orléans de 1560, art. 99, dans un édit de décembre 1666, dans une déclaration d'août 1749, art. 1. &c. Cependant il ne faut pas prendre ce principe dans toute sa rigueur; non-seulement il y avoit, mais il y a encore en France des collèges de médecine, des communautés de chirurgiens, & des jurandes de pharmaciens, qui sans lettres particulières n'existent qu'en conséquence du droit naturel & des ordonnances & statuts généraux de leurs professions.

Les statuts authentiques des communautés sont des loix qui obligeoient ceux qui y étoient sujets d'après le droit civil & canonique, & d'après les ordonnances des rois. Mais par un abus intolérable & même tyrannique, bien des *corps* en avoient étendu l'autorité sur les personnes qui leur étoient étrangères & même étrangères à leurs professions.

Les loix confirmatives des statuts des communautés infligent des amendes & autres peines contre ceux qui les transgressent; mais ces peines n'ont point été prononcées dans les tribunaux avec la rigueur qui y est exprimée. On a demandé sur la loi 8, ff. *de decretis ab ordine faciendis*, si la peine de 2000 drachmes portée par cette loi contre ceux qui exerceroient la médecine sans l'approbation des archiâtres, pouvoit être prononcée contre ceux qui ignoroient ce décret; & il fut répondu que les peines de cette nature ne portoient que contre ceux qui étoient instruits de la loi. *Respondit & hujusmodi pœnas adversùs scientes paratas esse.* Ces dispositions établies en plusieurs lieux du droit romain ont formé en France un usage constamment suivi. Les juges ont modéré les peines suivant les circonstances, & ne les ont prononcées dans toute leur rigueur qu'après une condamnation précédente, qui tienne lieu d'avertissement. C'est ce qui a fait donner à ces peines & amendes le nom de comminatoires. Il faut remarquer que ces peines ne peuvent être demandées par action criminelle, mais par action civile: ainsi jugé par arrêt du parlement d'Aix, du 27 septembre 1671, en faveur des chirurgiens, contre des apothicaires.

Une communauté établie peut obliger ses membres par des délibérations particulières, *l. Receptilia § ultim. Cod. de constitut.* Mais ce second genre de statuts, pour être obligatoire, ne doit rien contenir de contraire aux bonnes mœurs, au bien d'autrui, aux établissemens déjà faits, ni aux loix générales & particulières.

Toute communauté juridique & même libre a un droit de police intérieure, & une espèce de jurisdiction sur ses membres, sauf à ceux-ci de faire réformer par les magistrats ces jugemens privés qui ne leur seroient pas favorables, & qu'ils croiroient injustes.

Les fonds des communautés leur venoient de plusieurs manières; 1°. des rétributions des candidats dans leurs réceptions & aggrégations suivant les statuts de toutes; 2°. des amendes prononcées par les juges, pour les contraventions; 3°. des rétributions des membres au besoin. Ces trois articles sont autorisés par bien des statuts des médecins, chirurgiens & apothicaires; 4°. elles pouvoient en recevoir comme les citoyens, à titre de donations & de legs; mais ce privilége a été restreint pour ce qui concerne les immeubles, par un grand nombre de loix & de décrets, & particulièrement par la déclaration d'août 1749; 5°. Lorsque dans des affaires ou pour des établissemens extraordinaires, les communautés ont eu besoin de fonds, elles ont pu faire des emprunts & y obliger tous leurs membres solidairement par des délibérations légitimes, & même prendre de l'argent à constitution. C'est ce qui a été déclaré ou permis par des loix générales aux communautés, & en particulier aux différens corps de médecine.

Les fonds des communautés sont inaliénables. Le droit romain & le droit françois les ont regardés de même nature que ceux des mineurs, & leur ont accordé les mêmes priviléges. Cependant lorsqu'une communauté s'est dissoute, pour être illégitime ou autrement, il a été permis à ceux qui la composoient de partager entre eux l'argent qu'ils avoient en commun; *l. Collegia ff. de colleg. & corpor.*

Les réglemens qui ont établi ou confirmé des communautés, leur ont reconnu ou accordé en même-temps la faculté de choisir quelques-uns de leurs membres, pour présider à leur gouvernement & les représenter. Ces présidens & représentans ont été connus dans le droit sous les noms généraux de syndics, *syndici*, agents, *actores*, &c.; dans les universités sous ceux de chanceliers, recteurs, syndics, promoteurs, &c.; dans les facultés & collèges de médecine, sous ceux de doyens, &c.; dans les communautés & collèges de chirurgie, sous ceux de lieutenants, prévôts, bailes, &c.;

dans les jurandes des apothicaires & épiciers, sous ceux de gardes, jurés, &c. Leurs commissions qui sont de droit naturel étoient originairement électives. Dans la suite elles étoient devenues des titres royaux & héréditaires. Cette innovation despotique fut abolie & les élections rendues libres par l'ordonnance des états de Blois, de mai 1579, & par édit de Henri III, de décembre 1581. Les élections ont été de nouveau supprimées & les charges des communautés recréées en offices royaux, par Louis XIV, par édit de mars 1691, & par un grand nombre d'ordonnances générales aux différens *corps* & particulièrement aux différens *corps* de médecine. Louis XV a suivi les mêmes principes pour réparer le *déficit* toujours renaissant du fisc; & sans la constitution, qui a détruit la vénalité des charges, peut-être seroit-il arrivé un jour qu'on n'auroit pu être citoyen sans une charge ou office royal. Les communautés des apothicaires & des épiciers ont été comprises dans tous ces édits bursaux & contre-nature; celles des chirurgiens ont reçu leurs charges du roi & de son premier chirurgien, leur monarque particulier. Mais les universités & leurs facultés de médecine ont été exceptées de ces dispositions fiscales, pour la plupart de leurs charges. Presque toutes les communautés ayant réuni les charges royales à leurs *corps*, elles sont rentrées dans le droit de se choisir elles-mêmes leurs officiers, elles en ont été quittes pour acheter du gouvernement un droit que la nature donne gratis, & les derniers statuts des différens *corps* de médecine ont eu à cet égard les mêmes dispositions que les anciens.

Les fonctions générales des recteurs, syndics & autres agens des communautés sont de présider leurs assemblées, de gérer leurs affaires, de recevoir leurs fonds, de payer les dépenses nécessaires & d'en rendre compte; de veiller à l'observance des statuts, de conserver les régistres, & archives; de rédiger ou faire rédiger les actes des délibérations & tous ceux qui doivent être inscrits sur les régistres; enfin de parler à la communauté pour les étrangers & aux étrangers pour la communauté. C'est ce qui est réglé par la loi de nécessité, par le droit, par les ordonnances générales, par les réglements de police & par les statuts généraux & particuliers des différens *corps* de médecine.

Suivant la même jurisprudence, le pouvoir des syndics & agens ne peut excéder les bornes qui leur sont prescrites. La volonté du syndic étant censée être celle de la communauté qu'il représente, il ne peut rien faire sans un délibéré du *corps*, & il est obligé de répondre à ceux qui l'ont préposé. C'est une maxime qu'une communauté n'est engagée par le fait de son syndic, que dans l'étendue de la commission qu'elle lui a donnée.

L'administration du syndic finit par l'expiration de sa commission, ou par une révocation faite dans les règles & signifiée au révoqué & à ceux qui ont à traiter avec lui. Alors il doit rendre ses comptes, & s'il n'a pas excédé ses pouvoirs, tous les membres sont obligés solidairement de lui rembourser ses frais; il a de plus l'avantage de ne pouvoir être contraint personnellement au payement des dépens obtenus contre lui en sa qualité de syndic, suivant cette maxime de droit. *Actor pro republicâ vel universitate intervenit, non pro singulis.*

Les communautés n'ont pas moins besoin de secrétaires & de greffiers que de présidents & autres agents, pour inscrire sur les registres les actes des délibérations & tous autres à conserver, & pour en délivrer les expéditions nécessaires. Ils ont pour cela la garde des registres & même des archives, avec le président ou syndic. Leurs fonctions ont été comme celles des chefs, successivement soumises à des commissions & à des charges royales & à des élections libres.

Les communautés sont de vrais *corps* vivans & en quelque sorte éternels par leur nature, qui s'entretiennent par des réceptions & associations de sujets, par lesquelles sont remplacés les membres qui en sortent par mort, démission ou expulsion. Ces admissions exigent des qualités & donnent des droits différens, suivant la nature de la communauté & ses statuts particuliers. (*Voyez* AGGRÉGATIONS.)

Telle étoit la jurisprudence générale des *corps* de médecine avant la constitution françoise; la liberté étant le but & le principe des législateurs qui l'ont établie, ils ont travaillé à détruire toutes les corporations inutiles, qui peuvent la gêner; mais il ne faut pas croire avec des personnes peu réfléchies que toutes les corporations soient détruites. Cette destruction totale seroit dangéreuse & heureusement impossible. Au contraire la déclaration des droits de l'homme & la constitution qui en est le développement & l'application aux françois rétablissent la liberté des sociétés & ramène toutes celles que les citoyens jugeront à propos de faire de droit naturel; elle replace en quelque sorte les françois, dans l'état où ils étoient à cet égard, lorsque dans les onzième & douzième siècles, ils commencèrent à sortir de la servitude féodale & s'établirent en communes. De plus, la constitution établit les corporations nécessaires sous une forme nouvelle & plus parfaite; & les *corps* de médecine sont de ce nombre. Les députés chargés de leur réformation, se sont trop bien exprimés sur cet objet, pour que je ne leur en demande pas à eux-mêmes l'explication.

Écoutons d'abord Mirabeau dans son excellent

discours sur l'*éducation nationale.* « Tous les travaux de la société doivent être libres, ce principe est incontestable. Les hommes naissent avec des facultés & avec le droit de les exercer. Le législateur ne peut non plus attenter à ce droit, que leur enlever ces facultés. Les jurandes & les maîtrises sont d'un côté l'attentat le plus outrageant contre la liberté de l'industrie, & de l'autre l'impôt le plus odieux sur les consommateurs qui le payent. En faisant acheter à l'artiste la permission de pratiquer son art, vous commettez une criante injustice, vous étouffez le talent, vous renchérissez le travail.... Mais il faut distinguer les professions en deux classes; celles de la première exercent des travaux ou font des négoces toujours appréciables par le public, & sur lesquels ses erreurs ne sont nullement dangéreuses. Celles de la seconde, ou vendent au public des matières dont il ne peut évaluer la qualité ou font pour lui des travaux qui passent la sphère de ses connoissances, & sur lesquelles les méprises mettent souvent en péril de la vie un très-grand nombre d'individus. Cette seconde classe est très-bornée; c'est la seule qu'il soit nécessaire de soumettre à la vigilance immédiate du pouvoir public; elle comprend les médecins, les chirurgiens, les apothicaires, les droguistes... Voilà, dis-je, même, dans le régime le moins réglémentaire, des genres de travaux dont la loi doit fixer le mode, que le magistrat ne peut perdre de vue, & dont il est absolument nécessaire de soumettre l'apprentissage & la pratique ultérieure à des formes de police invariables autant que sévères ».

Après avoir développé cette idée éternelle, Mirabeau esquisse l'établissement, le gouvernement & la police des collèges ou *corps* de médecine à former dans tous les départemens; & son projet ne tend qu'à perfectionner les principes de la jurisprudence romaine & françoise à laquelle ces *corps* ont été de tous tems assujettis, en en réformant les vrais abus. « Toutes les parties de l'art de guérir inséparables de leur nature, ont été distingués, dit-il, pour la facilité des travaux: mais comme elles s'éclairent réciproquement, comme elles sont mêmes nécessaires l'une à l'autre, il est temps de les rejoindre & d'en bannir toutes les idées de prééminence ou de subordination, source intarissable de débats entre ceux qui les cultivent.... Le législateur ne permettra point aux écoles de s'ériger en jurandes prohibitives. Quand un élève aura subi les examens convenables dans un collège du royaume, il aura le droit de pratiquer son art par-tout où bon lui semblera.... Le prix des réceptions doit être fixé par la loi ».

Après un très-court développement, Mirabeau propose un projet de décret sur *l'organisation des écoles publiques;* & celles de médecine y tiennent la plus grande place comme dans son discours. Il désire que tous les collèges & écoles publiques soient soumis aux départemens, & que ces *corps* administratifs en surveillent l'enseignement & la police: que chaque département fournisse un local convenable à son école ou *corps* de médecine; que les médecins, les chirurgiens & les apothicaires y soient gradués, & les droguistes examinés: que les détails relatifs à leur police soient réglés par les directoires des départemens, conjointement avec les professeurs: que toutes les facultés de médecine actuellement existantes soient conservées pour les nouvelles écoles: que les établissemens des fondateurs soient améliorés: que les départemens & les municipalités, fassent surveiller les marchands de drogues, par les écoles de médecine elles-mêmes, dans la ville où elles seront établies, & dans les autres lieux par des collèges ou clubs de médecine, dont on encouragera les établissements, &c.

Le comité de constitution a adopté & modifié les vues de Mirabeau, sur l'établissement & la police de la médecine, dans son rapport sur l'*instruction publique* lu à l'assemblée nationale, en septembre 1791. En réunissant tous les *corps* de médecine, de chirurgie & de pharmacie en un seul pour chaque lieu, on propose de supprimer en conséquence, tous *corps* de médecine, de chirurgie & de pharmacie connus sous les noms de facultés, collèges & communautés, & de former un règlement pour l'organisation des nouvelles écoles qui doivent les remplacer. Sans doute ce règlement ne sera que l'épurement & la perfection de ceux qui ont été donnés pour chacun des trois *corps* de médecine où sont les départemens qui doivent le rédiger. En attendant cette réformation générale, les universités, leurs facultés & les collèges de médecine; les communautés & les collèges de chirurgie, & les jurandes & les collèges de pharmacie subsistent sous leur ancienne forme. Le collège de pharmacie de Paris, a même été expressément confirmé provisoirement par l'Assemblée constituante, lors de l'abolition des jurandes. Voyons donc ce que sont ces collèges, communautés & jurandes: leurs titres bien appréciés pourront démontrer ce qu'elles doivent être sous le nouveau régime.

La notion générale attachée anciennement au mot *collège*, ayant été transférée par le droit françois aux mots *corps*, *corporations*, *communes* & *communautés*, &c. le mot *collège* s'est restreint à différens *corps* littéraires, dont plusieurs sont relatifs aux professions de la médecine.

Le mot collège ou communauté a d'abord été donné, dans le moyen âge, aux universités même, pour désigner les *corps* enseignans & étudians: & le mot *studium generale*, étude générale, désignoit

leur objet. La totalité des maîtres & des écoliers a été défignée par le mot *univerfité*, dont l'ariftocratie fcolaftique a fi étrangement abufé depuis, en l'appliquant à l'univerfalité des fciences, qui n'a jamais été l'objet de ces *corps*. (*Voyez* UNIVERSITÉS.)

Les divifion & réunion particulières des maîtres & des écoliers, dans tel ou tel genre de fciences & d'études, ont enfuite pris le nom de collège & enfuite celui de faculté : quelques-unes même ont retenu celui d'univerfité. Ainfi, l'on a dit en général, les collèges ou facultés de médecine: & le *corps* des médecins de Montpellier a pris également ceux de *collège*, *univerfité & faculté* de médecine ou de médecins. (*Voyez* FACULTÉS.) Il eft néceffaire de diftinguer le fens de ces dénominations, pour entendre l'hiftoire de ces *corps*, & juger du bien & du mal qu'ils ont faits.

L'univerfité de Paris a donné dans les XIII^e & XIV^e fiècles, le nom de *collège* à des maifons dans lefquelles on nourriffoit & on inftruifoit des jeunes gens fous la direction d'un principal maître pour le fervice des autels.

De ces jeunes gens, les uns étudioient en médecine, les autres dans les autres facultés; tous fuivoient les écoles publiques de leurs facultés, lorfqu'ils étoient affez avancés. Ces fortes d'établiffement ont eu lieu & fe font confervés dans prefque toutes les univerfités de l'Europe. Dans les fiècles où ils fe font formés, les eccléfiaftiques étoient en poffeffion des fonctions de la médecine, comme de celles des autres profeffions enfeignées dans les univerfités; mais par la fuite des tems, les médecins s'étant fécularifés, la plupart des évêques de France fe font permis, contre l'intention des fondateurs, d'interdire l'étude de la médecine aux bourfiers de ces collèges, fous prétexte que leurs bourfes étoient deftinées à former des miniftres pour les autels. Cette injuftice a été réparée en partie à Paris, lors de la réunion des petits collèges de fon univerfité au collège de Louis le Grand, après l'extinction des jéfuites en 1761 : mais cette réparation n'a pas détruit tout le defpotifme épifcopal: j'ai vu un évêque vouloir encore l'exercer injuftement pendant même la révolution. Il faut efpérer que les Repréfentans de la nation françoife plus pénétrés des fentimens de la juftice & du bien public, en réglant les bourfes collègiales, conferveront pour la formation des médecins, celles que leurs fondateurs y ont deftinées; ou plutôt qu'ils confacreront ces bourfes également aux étudians en médecine & aux étudians dans les autres profeffions fcientifiques. (*Voyez* PARIS.)

Sur le modèle de ces collèges généraux, il s'eft établi à Montpellier des collèges particuliers de bourfiers pour des étudians en médecine, & l'univerfité des médecins de cette ville, les ont laiffés tomber en décadence contre l'intention des fondateurs & le bien du public. (*Voyez* MONTPELLIER.)

Sur la fin du XV^e fiècle, les maîtres des collèges de Paris, ont introduit des penfionnaires & des externes parmi leurs bourfiers, qu'ils formoient particulièrement aux belles-lettres & à la philofophie. De cette révolution font nés les collèges maintenant exiftans en France. Elle a fait abolir peu-à-peu les anciennes écoles de philofophie, qui étoient liées avec celles de médecine, par des rapports très-utiles : & les nouveaux collèges font devenus les écoles publiques des arts & de la philofophie. Il en eft né une foule d'abus qui ont étendu leurs mauvaifes influences fur tous les genres d'études, & contre lefquels on a récriminé dans tous les tems. Il feroit bien utile que les légiflateurs chargés de leur réformation, vouluffent bien entrer dans ce détail. (*Voyez mon Mémoire fur les fonctions des inftituteurs.*)

L'exemple des maîtres des collèges de Paris a été fuivi dans toute la France, & il a pénétré chez plufieurs de nos voifins. Cependant quelques-uns fe font mis en garde contre cet abus. Les collèges d'Angleterre & d'un grand nombre des univerfités d'Allemagne, ont été ouverts aux étudians des quatre facultés : & il ne s'y eft point formé de ces collèges bornés aux études des belles-lettres ou des arts : cependant des fcolaftiques françois fe font prévalu des avantages de ces collèges généraux, pour éternifer les abus de nos collèges particuliers : & ils ont fortifié les préjugés contre la réformation des études en tout genre.

Louis XVI a en quelque forte commencé ce rétabliffement, lorfqu'en 1776, il a diftribué en dix collèges & en une école générale, l'école militaire établie par Louis XV en 1752. Par les ordonnances qu'il rendit à ce fujet, il a réglé qu'au fortir de ces collèges, les jeunes bourfiers nobles puffent également être formés à leur choix, dans la médecine, les autres facultés & l'art militaire.

Les collèges anciens n'étoient ouverts qu'à des étudians pubères, & n'étoient guères que ce que font aujourd'hui nos féminaires; genre nouveau d'établiffemens qui ont été fubftitués aux anciens collèges, mais pour la théologie feule; de manière que la médecine a été privée comme le droit, de fes féminaires. Ce n'eft pas le feul abus relatif à notre objet, qui ait été l'effet de cette révolution formée par les eccléfiaftiques qui n'ont jamais guères penfé qu'à eux. Ces grands étudians, bourfiers ou penfionnaires des anciens collèges & des nouveaux féminaires, avoient moins befoin

d'éducation physique. Leur métamorphose en collèges de belles-lettres & de philosophie, y a fait introduire des écoliers au sortir de l'enfance, pour lesquels cet art devenoit de première nécessité : il s'y montra en effet pour lors. Les médecins étant encore ecclésiastiques, chaque collège en eut ordinairement pour principal maître & pour régents, quelques bacheliers, licenciés ou même docteurs en médecine, qui s'y préparoient à la pratique de la médecine par son étude qu'ils joignoient à celle de l'éducation physique ou à l'enseignement des belles-lettres & de la philosophie; & même suivant les anciens statuts de la faculté de médecine de Paris, deux années de cet enseignement étoient comptées pour une année d'étude en médecine. Depuis la sécularisation des médecins, ces usages se sont perdus; il n'est presque plus rien resté des anciens rapports & correspondance entre les facultés & colléges des arts & les facultés & collèges de médecine. Le principal effet en a été la perte totale de l'éducation physique. Cette perte occasionne journellement celle d'une foule d'enfans sacrifiés aux routines & aux préjugés, & le défaut de développement des facultés physiques dans ceux qui résistent à ces routines aveugles. Il est vrai que des décrets de l'université de Paris, ont réglé que chaque collège & chaque maison d'éducation s'attacheroit un médecin de la faculté de Paris; mais ces médecins n'y sont appelés que pour le traitement des malades, le plus souvent pour y réparer les ravages de défaut d'éducation physique, & jamais pour les prévenir; & même les fonctions de cette branche de l'éducation & celles de la médecine pratique, sont incompatibles par les faits. Il devient donc nécessaire de recréer chez les instituteurs cet art qui tant & si bien cultivé chez les grecs & les romains, a opéré les plus grandes merveilles chez les uns & les autres; & l'on n'y peut bien parvenir, qu'en rétablissant par la loi les rapports naturels qui se trouvent entre l'éducation, les beaux arts & la médecine. L'éducation physique qui est une vraie médecine développante, se trouve placée entre la médecine curative & l'enseignement. Dejà Louis XVI a commencé de rétablir l'éducation physique dans les collèges militaires en 1776. Puissent nos législateurs consommer le parfait rétablissement de cet art nécessaire, par les médecins ou les instituteurs! (*Voyez* ÉDUCATION.)

Les *corps* académiques des anciens médecins ayant en quelque sorte changé le nom de collèges en celui de facultés, le premier de ces noms s'est renouvellé pour désigner de nouveaux *corps* de médecine, qui se sont établis dans les grandes villes où il n'y a point de faculté de médecine. Ces collèges ou aggrégations de médecins ont eu pour but de s'aggréger par des épreuves, ceux de leur ville qui méritoient la confiance du public dans l'exercice & l'enseignement de l'art salutaire; de veiller à sa police avec les magistrats; d'éclairer les juges dans les jugemens relatifs à la santé & à l'état des personnes; de répandre les secours charitables sur les pauvres, & même de travailler en commun aux progrès de l'art de guérir.

Astruc ne rapporte l'établissement de ces nouveaux collèges de médecine, qu'à la fin du dernier siècle, dans son *Mémoire pour servir à l'histoire de la faculté de médecine de Montpellier.* Mais il s'est bien trompé, tant dans la date qu'il en donne, que dans les conséquences défavorables qu'il en tire contre ces collèges. Les médecins gradués des grandes villes se sont réunis en collèges, d'après le droit naturel & général, dès les premiers siècles qui ont vu les anciennes universités s'établir: & dès le quinzième siècle, quelques-uns ont été établis légalement. Celui de Bourdeaux, le modèle de ceux de France, fut établi en 1411. (*Voyez* BOURDEAUX.) On rapporte l'établissement de celui de Londres au règne de Henri VII, qui fut couronné roi d'Angleterre en 1485. (*Voyez* LONDRES.) Il en a été établi un assez grand nombre dans le XVI^e siècle. Ce même écrivain rapporte ces établissemens à deux prétextes. Voyons si ce ne seroit point de vraies raisons; s'il n'y en a point d'autres, & si ces raisons peuvent encore avoir lieu dans la réformation qu'on prépare des *corps* de médecine.

Les papes qu'on peut regarder comme les vrais instituteurs des universités, attribuèrent le droit d'exercer la médecine aux gradués des facultés de Paris, de Montpellier & des autres universités, dans les villes de leur établissement & par toute la terre: *hic & ubique terrarum.* En effet, suivant l'usage primitif, un médecin gradué dans une université quelconque, jouit de ce droit dans tout le monde chrétien; mais il se restreignit peu-à-peu en différentes villes, par le relâchement de plusieurs facultés dans l'enseignement de la médecine & la collation des dégrés. « Les médecins établis dans les grandes villes se plaignoient déjà, depuis assez long-tems, observe Astruc, de l'incapacité des nouveaux docteurs, qui venoient s'y établir. Il faut même avouer que leurs plaintes n'étoient pas sans quelque fondement, sur-tout à l'égard des docteurs de plusieurs facultés muettes, qui ne subsistent que pour inonder le public du nombre des médecins ignorans, à qui elles confèrent des dégrés sans examen. Pour remédier à ce désordre, ils entreprirent, sur la fin du siècle passé, d'exiger quelques épreuves des nouveaux-venus. Cela se fit d'abord avec assez de ménagement, de peur de soulever toutes les facultés: mais on s'accoutuma bientôt à s'ériger en juges souverains: & on réussit même à faire au-

torifer par des lettres-patentes, les droits qu'on s'étoit arrogés ».

Aſtruc ſe trompe autant ſur le premier motif de ces établiſſemens, que ſur leur date. Ce ne ſont point les médecins des villes, mais leurs magiſtrats qui ont établi la néceſſité de ces aggrégations, & ils le firent ſans ménagement, avec une rigueur qui pût garantir leurs citoyens des ſuites funeſtes de l'incapacité. C'eſt ce que nous démontrons dans l'hiſtoire de l'établiſſement des collèges de médecine de Bourdeaux, de Lyon, de Marſeille, d'Orléans, &c.

Aſtruc trouve cette ſeconde preuve pour l'aggrégation, fâcheuſe & injurieuſe pour les facultés de Paris & de Montpellier, *dont les jugemens ſont ſoumis à la réviſion de nouveaux juges, & de juges même qui ſont ordinairement moins éclairés que ceux qui les ont donnés*. L'on ne peut diſconvenir qu'en conſidérant les collèges de médecine ſous ce premier rapport, ce ne ſoient en effet des rivaux, quelquefois inutiles & dangereux des facultés de médecine. Mais en les conſidérant ſous d'autres faces, ſe préſenteront-ils avec la même défaveur? Les titres d'érection des univerſités joignirent le droit d'enſeigner par-tout la médecine à celui de la pratiquer, qu'ils attribuoient aux licenciés & docteurs de leurs facultés de médecine; & comment les gradués profiteront-ils des moyens que les grandes villes leur fourniſſent pour cet enſeignement, s'ils ne s'y réuniſſent pour l'étendre à toutes les branches de la medecine? Les titres des univerſités portoient donc indirectement l'établiſſement des collèges de médecine, comme d'utiles emanations des facultés de médecine, & ce but doit être regardé comme un ſecond motif de leur établiſſement & de leur conſervation.

Un troiſième motif de l'établiſſement des collèges de médecine a été de leur faire ſurveiller avec les magiſtrats, la police de la médecine & de ſes branches ſubordonnées, & de préſider aux maîtriſes des chirurgiens & des apothicaires. Le partage introduit dans l'art de guérir, rendoit cette ſurveillance néceſſaire; elle entroit dans les fonctions & les droits des médecins; il n'étoit pas poſſible qu'elle fût exercée par les facultes de médecine; c'eſt donc avec bien de la raiſon que les magiſtrats de Bourdeaux & les autres inſtituteurs des collèges de médecine, la leur ont attribuée.

Le ſecond prétexte qu'Aſtruc donne de l'établiſſement des collèges de médecine, eſt celui de la chambre royale des médecins de Montpellier & des autres univerſités des provinces, que le fameux Théophraſte Renaudot établit à Paris en 1631, pendant que la faculté de Paris perſécutoit les chimiſtes; & qui a ſubſiſté juſqu'à l'année 1694. Cette chambre étoit en effet un vrai collège de médecins. Mais bien loin qu'elle ait été le modèle des autres, Renaudot & ſes aſſociés oppoſèrent à la faculté de Paris qui en demanda la ſuppreſſion, les titres & les motifs ſur leſquels tant de collèges avoient déjà été établis. Le principal but que cette chambre ſe propoſa, ou parut du moins ſe propoſer, fut de s'aſſembler toutes les ſemaines dans un *bureau public de conſultations charitables pour les pauvres*, pour donner gratuitement des conſeils & des remèdes à tous ceux qui en demandoient: & le concours y a toujours été fort grand. (*Voyez* PARIS & RENAUDOT.) Cette fonction charitable eſt entrée dans un grand nombre de collèges ou aggrégations de médecine, comme dans la plupart des facultés. L'édit de 1707 fait un devoir de ces conſultations gratuites, aux collèges de médecine comme aux facultés, par l'article XXXVI: & il ſeroit bien utile qu'il fût obſervé. La charité particulière des individus ſéparés, ne peut remplir les beſoins des pauvres dans les villes bien peuplées, & le concours de leurs médecins doit s'y joindre.

Un cinquième motif de l'établiſſement des collèges de médecine, eſt leurs fonctions civiles auprès des tribunaux des lieux où ils ſont établis, pour éclairer les magiſtrats des cauſes topographiques de la ſanté & des maladies ordinaires, endémiques & épidémiques des habitans de la ville & de ſon territoire, ainſi que pour leur donner au beſoin la ſolution des queſtions médico-légales, qui ſe préſentent dans les tribunaux civils & criminels. Cette double fonction ne peut être auſſi bien remplie par un ou deux médecins que les magiſtrats ſe choiſiſſent au beſoin, que par le collège de tous les médecins du lieu & du territoire, qui préviendroient ces beſoins & réuniroient leurs connoiſſances & leurs ſoins, pour les remplir auſſi-tôt qu'ils les découvriroient. Auſſi l'exercice de ces fonctions *Forenſes* a été un des motifs de l'établiſſement du collège des médecins de Bourdeaux & de pluſieurs autres. Il leur convenoit bien mieux qu'à ces médecins & à ces chirurgiens que les intendans nommoient au hazard & par la protection, lorſque quelque maladie épidémique avoit fait déjà de grands ravages. Il eſt vrai que l'eſprit fiſcal qui a toujours dominé ſous l'ancien régime, a créé dans les tribunaux des offices de médecins & de chirurgiens pour faire les rapports en juſtice, mais le fiſc en conſultant ſon intérêt pécuniaire, n'a pas tout-à-fait perdu de vue le principe précédent du bien public, lorſqu'il a mis à prix le droit d'éclairer les magiſtrats dans les affaires les plus importantes & les plus délicates. En créant des médecins & des chirurgiens jurés royaux pour toutes les juriſdictions, par ſon édit de 1692, Louis XIV permit, non-ſeulement aux facultés & collèges

de médecine, mais encore aux médecins de tous les lieux, de lever & exercer ces offices en commun. Les médecins d'un grand nombre de villes profitèrent de la permiſſion, ſe réunirent pour faire en commun les fonctions attribuées à cet office, de faire les rapports en juſtice, d'enſeigner l'anatomie & la chirurgie, & de préſider aux maîtriſes des chirurgiens; & à cette occaſion ces officiers entrèrent dans les autres fonctions & droits communs des médecins aggrégés & patentés. Ils formèrent ainſi un nouveau genre de collèges de médecine, d'après le droit général & d'après l'édit de 1692.

Il eſt néceſſaire pour le bien de l'humanité que l'art de guérir ne perde rien de ce qui peut en hâter les progrès; & que pour cela les collèges de médecins faſſent un dépôt de toutes les obſervations & réflexions qui ſe préſentent à eux dans leurs études & leur pratique. Cette fonction académique doit donc entrer dans leurs travaux communs. Elle fut le premier motif de l'établiſſement de la chambre royale des médecins à Paris. (*Voyez* PARIS & ACADÉMIES.)

Tels ſont, en général, les ſix motifs qui ont fait établir & doivent entretenir les collèges de médecine. Voyons maintenant les abus qu'on leur a reprochés. « L'abus de ces établiſſemens eſt trop manifeſte pour être diſſimulé, dit Aſtruc. Ils anéantiſſent tous les droits & tous les priviléges de toutes les facultés du royaume, en les réduiſant à la ſimple qualité de juges ſubalternes; tandis que les aggrégations s'attribuent les droits des juges ſuprêmes. C'eſt multiplier ſans néceſſité & ſans raiſon les épreuves ſur la même matière; & il faut anéantir les facultés, ſi l'on veut laiſſer ſubſiſter les aggrégations: ou, ſi l'on veut conſerver les facultés dans quelqu'éclat & dans quelque luſtre, il faut ſupprimer néceſſairement les aggrégations. »

« L'intérêt des villes où ces aggrégations ſont établies le demande autant que l'intérêt des facultés. Les médecins qui ſont en place, ſont les maîtres de recevoir ou de refuſer ceux qu'ils veulent; ils ſont dans cette matière juges & parties à-la-fois; ils peuvent, s'il leur plaît, exclure de bons ſujets, ou réduire à un très-petit nombre les médecins de la ville où ils pratiquent. Ils exigent d'ailleurs de ceux qui ſe préſentent, un droit d'entrée exceſſif & capable de rebuter plusieurs ſujets excellens, ſur-tout lorſqu'ils ne ſont pas riches. Les aggrégations ne ſervent donc qu'à établir un monopole utile aux médecins qui les compoſent; mais très-préjudiciable aux villes qui le ſouffrent. »

« Auſſi a-t-on reconnu depuis long-tems ces inconvéniens: & nonobſtant tous les titres dont les aggrégations ſe glorifient, ces établiſſemens ſont plutôt tolérés dans le royaume qu'ils n'y ſont approuvés. L'édit de 1707 ſervant de réglement pour l'étude de la médecine, eſt exprès là-deſſus, & il n'autoriſe les aggrégations qui ont même des lettres-patentes, que juſqu'à ce que l'étude de la médecine ſoit rétablie dans toutes les facultés du royaume, & que par ce moyen le prétexte qui a donné lieu de les créer ait ceſſé ».

D'après cette cenſure Aſtruc croit entrer dans les vues du roi, en indiquant les moyens les plus propres de rétablir le bon ordre dans les facultés du royaume, & parvenir à ſupprimer les aggrégations; il le trouve ce moyen dans la propoſition qui avoit été faite de réduire les facultés de médecine à un plus petit nombre, par le Bret dans ſon traité *de la ſouveraineté du roi, liv.* 4. *chap.* 13, & il penſe que celles de Paris, de Montpellier & de Douai pourroient ſuffire pour tout le royaume.

Ce mélange de vérités, d'erreurs & de ſophiſmes ſuggérés à Aſtruc par des préventions pour les deux univerſités de Paris & de Montpellier dont il étoit membre, ont fait une ſorte de ſenſation. L'on n'a pas ceſſé depuis lui de demander la ſuppreſſion des collèges & de la plupart des facultés de médecine, & nous touchons au moment où cette grande queſtion va être réſolue: puiſſe-t-elle l'être pour le bien public. 1°. Il eſt évident que la double réception d'un médecin dans une faculté & un collège étoit pour lui une ſurcharge inutile & un outrage pour les univerſités: mais c'étoit auſſi un monument de l'indulgence criminelle de celles-ci. Il n'eſt que trop vrai que les collèges de médecine ont quelque fois abuſé du ſecond droit de réception à leur profit contre le bien public: mais auſſi l'on peut reprocher aux facultés de médecine d'avoir abuſé quelquefois du premier droit, lorſqu'elles ont eu à graduer des ſujets pour leur ville. Ainſi en réduiſant les deux réceptions d'après les titres primitifs des univerſités en une ſeule aſſez exacte & rigoureuſe pour s'aſſurer de la capacité du ſujet ſous les yeux des magiſtrats, les nouvelles écoles de médecine ne ſeront plus entièrement juges & parties, & l'on remédiera tout-à-là-fois à deux grands abus dominans, dans les facultés & les collèges de médecine; à la réception de ſujets ineptes & à l'excluſion de ſujets capables.

2°. Le reproche qu'Aſtruc fait aux collèges de médecine d'avoir impoſé des droits exceſſifs à leurs candidats, il pouvoit également le faire aux facultés de médecine, qui même la plûpart exigeoient le double droit de réception & d'aggrégation; mais il eſt aiſé de diſculper les deux *corps* de monopole. Les ſommes provenantes des réceptions & des aggrégations étoient deſtinées

aux frais néceſſaires pour l'entretien de ces *corps*, pour l'enſeignement & pour l'exercice de leurs autres fonctions communes. Le gouvernement vouloit que ces frais fuſſent ſupportés par les candidats; il mettoit ainſi en commerce le droit d'exercer & d'enſeigner la médecine. Il mettoit même quelquefois à contribution les *corps* par leſquels il faiſoit vendre ce droit. C'eſt donc au gouvernement qu'il faut reprocher ce honteux monopole. La nation ne peut donc ſupprimer les droits de réception & d'aggrégation, en tout ou en partie, qu'en ſe chargeant des frais néceſſaires pour l'enſeignement de la médecine, la réception des médecins, & l'entretien de leurs collèges.

3°. Les reproches qu'Aſtruc fait aux collèges de médecine, d'*anéantir tous les droits & tous les priviléges de toutes les facultés du royaume*, eſt de la plus groſſière injuſtice. Ils jouiſſoient avec les facultés, du droit d'aggrégation bien plus odieux dans celles-ci, lorſqu'elles refuſoient ou pouvoient refuſer à l'aggrégation, un ſujet qu'elles avoient reconnu capable en le graduant. Ils participoient encore aux droits & aux fonctions communes de *corps* académiques; mais dans leur ville ſeulement: ce qui ne portoit aucun préjudice aux facultés: mais leurs membres ne jouiſſoient point des droits, prérogatives, exemptions & *committimus*, dont jouiſſoient les membres des facultés dans leurs univerſités.

4°. Aſtruc ne cherche à rendre odieux les collèges de médecine, que par l'abus du droit d'aggrégation que les circonſtances avoient rendu néceſſaire, comme ſi cette aggrégation eût été leur ſeul droit & leur ſeule fonction: mais nous avons vu qu'ils ont été établis comme des émanations des facultés de médecine, pour étendre par-tout l'enſeignement de l'art de guérir, pour former des eſpèces de tribunaux de ſanté à côté des tribunaux civils, & pour former des bureaux de ſecours charitables. Ces fonctions ſont trop utiles au public, pour ne pas ſolliciter la conſervation des collèges de médecine, après la deſtruction du droit d'aggrégation.

5°. Le même auteur voulant prouver que les collèges de médecine ne ſont que tolérés, abuſe du double ſens que le mot *aggrégation* a pris dans la juriſprudence de la médecine, de ſignifier l'aſſociation des maîtres dans un *corps* de médecine, de chirurgie & de pharmacie, & les collèges de médecine qui s'aſſocient des licenciés & docteurs par l'aggrégation. C'eſt dans le premier ſens que l'édit de 1707 propoſoit de détruire l'aggrégation dans les facultés & collèges de médecine, par de meilleurs enſeignements & graduations des médecins; mais il confirme les aggrégations dans le ſecond ſens, c'eſt-à-dire, les collèges de médecine. (*Voyez* AGGRÉGATIONS.)

Le nombre des collèges de médecine eſt très grand en France: mais les principaux & les plus anciens qui ont été patentés, ſont ceux d'Amiens, de Bourdeaux, de Châlons, de Grenoble, de Lille, de Lyon, de Marſeille, de Moulins, de Nanci, de Niſmes, d'Orléans, de Rennes, de la Rochelle, de Rouen, de Tours & de Troyes.

La conſervation & même la perfection des collèges de médecine, a paru être un des objets les plus importans de la réformation des études & de la médecine, aux membres de l'aſſemblée conſtituante, qui s'en ſont occupés pour fixer les vues de nos légiſlateurs. Voici comment s'en explique Mirabeau dans ſon excellent diſcours ſur l'*Éducation nationale*. « L'aſſemblée nationale conſtituera les collèges de médecine ſur les principes d'encouragement qui peuvent ſeuls les perfectionner: elle les rapprochera comme les *corps* adminiſtratifs de tous les individus, à qui leur voiſinage eſt néceſſaire pour en profiter. Il eſt injuſte & abſurde de forcer les jeunes gens à s'expatrier, pour aller au loin chercher l'inſtruction. L'homme, la maladie & les remèdes ſont la matière première de l'éducation du médecin, du chirurgien & du pharmacien; or, l'homme & les maladies ſe trouvent par-tout; les remèdes dont l'eſprit philoſophique a réduit & réduira conſidérablement encore le nombre, peuvent s'y trouver ſans peine & ſans grandes dépenſes. Pourquoi chaque département n'auroit-il pas ſon collège de médecine? » Outre ces collèges de département, il deſire qu'on favoriſe encore l'établiſſement de collèges ou de clubs de médecine dans les autres villes.

Le comité de conſtitution a adopté ce principe dans ſon *rapport ſur l'inſtruction publique*. Il y propoſe la réduction des facultés de médecine à quatre grandes *écoles nationales de l'art de guérir*, à Paris, à Montpellier, à Strasbourg, & à Bourdeaux, chargées de l'enſeignement & des réceptions; on y propoſe de plus, pour chaque département, des écoles ſecondaires de médecine, dont les fonctions doivent être bornées à l'enſeignement & aux autres fonctions que les ſimples collèges doivent remplir pour le bien public. Les départemens auxquels les unes & les autres doivent être ſoumiſes, doivent en faire tous les frais, & les réceptions être gratuites. Il ne doit y avoir qu'une réception qui donne les droits de médecin par tout le royaume. C'eſt ainſi que ces deux projets ramènent l'aſſemblée nationale à la deſtruction des abus, ſans opérer celle des choſes, demandée par l'eſprit de parti.

Les communautés des chirurgiens ſont partagées en France en deux claſſes; les unes réputées plus françoiſes que les autres, ſont toutes ſoumiſes à la juriſdiction du premier chirurgien du roi, ſous des ſtatuts généraux; & quelques-unes ſous

sous des statuts particuliers analogues aux précédens. Toutes ne forment qu'un grand *corps* sous la magistrature du premier chirurgien, qui a ses lieutenans & greffiers dans chacune. Sans doute ce grand *corps* va s'écrouler sous le nouveau régime. Les autres communautés des chirurgiens sont isolées dans les provinces autrefois privilégiées, & immédiatement soumise à leurs chefs & aux magistrats. Ces deux classes de communautés vont sans doute entrer toutes dans les collèges de médecine de leurs villes. (*Voyez* CHIRURGIE & premier CHIRURGIEN.)

Les chirurgiens ont aussi voulu avoir des collèges. Leurs communautés en étoient dans le sens général de ce mot, exprimé dans le droit romain; mais le mot *collège* ayant été particularisé dans les universités, pour désigner une école & une faculté ou *corps* littéraire, l'ancienne compagnie des chirurgiens lettrés ou de robe longue de Paris, a pris ce titre, par la même raison que les facultés de médecine : mais il leur fut toujours contesté par celle de Paris. Ils le perdirent tout-à-fait, lorsqu'ils s'associèrent avec les barbiers-chirurgiens en 1656. Ils le reprirent, lorsqu'en 1724, Louis XV établit une école royale de chirurgie dans leur communauté. Les autres communautés de chirurgiens des grandes villes où il y a eu de semblables écoles de chirurgie, ont pareillement pris ce titre, qui ne leur a plus été contesté, après les arrêts du conseil rendus en 1749 & en 1750, sur les contestations élevées entre les médecins & les chirurgiens de Paris, au sujet de l'établissement de ces écoles. Ces nouveaux collèges de chirurgie, d'un genre différent de ceux de médecine, puisqu'au droit d'enseignement, ils joignent celui de réception, se trouvent établis à Aix, Arras, Besançon, Bourdeaux, Dijon, Lyon, Montpellier, Nanci, Nantes, Orléans, Rennes, Rouen, Toulon, Toulouse & Tours.

Je ne sais si plusieurs jurandes d'apothicaires ont pris le même titre: mais si elles l'eussent fait, elles auroient certainement rencontré les mêmes obstacles que celle de Paris.

Les pharmaciens de Paris ont imité les chirurgiens. Ils ont donné à leur jurande le titre de *collège de pharmacie*, lorsque dans notre siècle, ils ont formé une véritable école théorique & pratique de leur art & profession : mais cette nouvelle qualification leur a été encore contestée par la faculté de médecine de Paris, comme une usurpation & une innovation dangereuse; & ils n'ont pu faire vérifier au parlement les derniers statuts de leur *collège de pharmacie*. Les jurandes ou communautés de pharmaciens ou apothicaires, droguistes & épiciers sont toutes isolées, chacune par ses lettres-patentes & avec ses statuts particuliers. En vain les premiers médecins du roi ont voulu, depuis Louis XIII, les assujettir à un régime général analogue à celui des chirurgiens sous le premier chirurgien, sous des statuts généraux, ils n'ont pu consommer cette grande opération. (*Voyez* PHARMACIE & PREMIER MÉDECIN.)

Ne doit-on pas être surpris de lire dans notre histoire littéraire, les pièces de procès qui ont duré pendant trois siècles sur de simples dénominations, sans pouvoir être terminés dans les anciens tribunaux? L'on ne verra pas sans doute les nouveaux occupés de pareilles vétilles.

Ces trois sortes de collèges distincts de médecine, de chirurgie & de pharmacie ont à remplir des fonctions analogues, correspondantes & même identiques. Cependant ils sont sous des formes & avec une police différentes & souvent contradictoires. Les uns sont établis dans les mêmes villes, les autres sont dispersés en différens lieux. Ils devoient se prêter des secours mutuels, & ils voulurent tous agir séparément, & souvent en sens contraires, en se critiquant, se censurant, se disputant. Le public ne pouvoit manquer d'être la victime de ces différences, de ces guerres, & des préjugés & des haines qui en étoient les suites nécessaires. Il faut espérer que tous ces abus si préjudiciables vont disparoitre par la réunion constitutionnelle de ces facultés, collèges, communautés & jurandes de médecine, chirurgie & pharmacie en un seul collège de médecine, en chacune des villes où les médecins, chirurgiens & pharmaciens, pourront se réunir, pour de concert enseigner les différentes branches de l'art de guérir, graduer les candidats, veiller au salut public, secourir les pauvres & éclairer les magistrats. Ce ne sera pas un des plus petits bienfaits de la révolution & de la nouvelle législation. (MM. VERDIER.)

CORPULENCE. *Polysarcia adiposa*, *obesitas*. (*Médecine*.)

1°. La *corpulence* consiste dans le volume énorme & disproportionné du corps. Elle dépend d'un épanchement de graisse & d'huile dans le tissu cellulaire; elle est accompagnée de difficulté de se mouvoir & de respirer; les personnes grasses sont ordinairement paresseuses, l'exercice le plus léger les met hors d'haleine.

2°. La *corpulence* est générale ou particulière, celle qui est particulière, est appellée *phisconia*. Je la comprendrai dans cet article, quoiqu'elle dût être traitée séparément.

3°. C'est dans l'âge moyen que cet état maladif se développe, & paroît plus fréquemment,

parce que à cette époque la graisse abonde dans le tissu cellulaire. L'enfance & la vieillesse sont ordinairement à l'abri de cette incommodité, du moins il est rare de l'observer dans ces deux périodes de la vie.

4°. L'embonpoint adipeux peut exister dans un individu, sans qu'on puisse le considérer comme une maladie, lorsque les autres fonctions restent intactes & conservent leur vigueur; lorsque la graisse n'excède point certaines bornes, & que la personne qui éprouve cette augmentation de volume, conserve toutes ses forces. Dans ces circonstances, les médecins négligent cette espèce de cachexie, & ne la comptent point au nombre des maladies qui exigent des remèdes. Les individus qui la supportent, n'imaginent pareillement point qu'ils doivent avoir recours aux médecins pour la diminuer, ou en arrêter les progrès.

5°. Les personnes qui ont trop d'embonpoint sont lourdes, pesantes; tous leurs mouvements sont pénibles, & leur causent de la suffocation. Elles ont en général beaucoup de penchant au sommeil, & ne peuvent s'y livrer dans une position horisontale sans courir des dangers; elles peuvent tomber en dormant dans un assoupissement léthargique, ou essuyer des palpitations violentes, ou d'autres accidents graves.

6°. La plupart de ces personnes jouissent d'une grande force dans les organes digestifs, de sorte que la déperdition n'étant point en raison de l'assimilation & de la nutrition, elles ont à redouter tous les effets de la pléthore. D'autres vivent de peu; mais ne faisant aucune déperdition; elles sont exposées aux désordres résultants de l'atonie jointe à la cachexie graisseuse, & à la pléthore.

7°. La pléthore & la *corpulence*, sont presque toujours combinées l'une avec l'autre. Il est même très-difficile de distinguer les symptômes qui sont propres à l'une & à l'autre.

8°. La *corpulence* portée à un certain point, produit toujours la pléthore vraie dans les poumons, ainsi que dans les vaisseaux du cerveau. On doit observer encore que les personnes grasses ont toujours des petits vaisseaux.

9°. La secrétion abondante de la graisse dans le tissu cellulaire est la cause prochaine de la *corpulence*, ainsi que je l'ai observé n°. 2. Nous ne savons point de quelle manière elle y est versée; car le méchanisme des sécrétions nous est très-peu connu, sur-tout celui de la graisse. (*Voyez* AMAIGRISSEMENT.) Nous ignorons pourquoi elle est constamment déposée dans certains organes plutôt que dans d'autres: comme aux fesses, aux reins, à la plante des pieds. Il reste encore beaucoup de recherches à faire sur cette sécrétion; sur la nature de cette liqueur dans l'homme vivant, ainsi que sur ses différents états dans les autres animaux.

10°. Nous ignorons pareillement de quelle manière elle est réabsorbée & ramenée dans le torrent de la circulation.

11°. Il est probable qu'elle y est rappellée pour faciliter le jeu des fibres musculaires, pour y envelopper les parties âcres du sang. Elle sert à la nutrition dans certaines circonstances, cette liqueur onctueuse est un des plus grands moyens que la nature emploie pour diminuer la force des frottemens, & pour empêcher que nos organes s'usent trop promptement.

12°. Ses causes éloignées sont une nourriture trop succulente, avec des organes digestifs, forts. Un genre de vie sédentaire, l'oisiveté, la gaieté, la fibre lâche, le passage d'un climat chaud à un pays froid. L'on engraisse souvent après une fièvre putride-maligne. Feu M. Cusson, célèbre médecin de Montpellier, acquit une *corpulence* monstrueuse, à l'âge de 26 ans, dans l'espace de six mois, à son retour d'un voyage sur les côtes d'Espagne & d'Afrique, qui bordent la méditerranée, où il avoit été pour faire une collection des plantes qui croissent sur ces parages. L'on observe que les cuisiniers & les bouchers sont ordinairement très-gras.

13°. Les personnes trop grasses ont à craindre l'apoplexie, l'asthme, &c. sur-tout si elles mangent beaucoup, ou si elles se livrent aux boissons spiritueuses. Elles sont sujettes aussi aux maladies inflammatoires, & ces maladies se terminent facilement chez elles par la gangrene; elles jouissent peu du sentiment de la bonne santé. On croit avoir observé qu'elles vivoient moins que les autres; leur peau tendre & molle s'écorche facilement dans les parties exposées au frottement.

14°. Soit que l'on considère la *corpulence* comme une maladie, ou comme une incommodité; soit qu'elle dépende de la cachexie adipeuse ou de la pléthore, le traitement en est le même, il faut diminuer la masse des humeurs par l'exercice, le régime & les remèdes évacuants.

Voici divers traitements que des médecins célèbres ont proposés. On conseille de dormir peu, les longues veilles maigrissent, les exercices du corps & de l'esprit qui sont violents & de longue durée, les passions, surtout celles qui sont tristes, le jeûne & l'abstinence, les alimens peu succulents, les végétaux, l'augmentation des évacuations, telles que la transpiration par

l'exercice, la chasse, &c. Celle de la semence par l'usage du mariage, la fonte de la graisse & des sucs huileux par l'usage du sel, des alimens salés, du poivre, du vinaigre, du café, de l'oximel scillitique; l'évacuation de cette même humeur par les purgatifs, les diurétiques, les sudorifiques, les exutoires. Le nitre, le tartre, la graine de fresne, le savon ordinaire à la dose d'un gros ou deux chaque jour, telle est la méthode que conseille Sauvages dans sa nosologie.

15°. Lorsque la pléthore est portée à un haut degré, il faut avoir recours nécessairement à la saignée, & même aux autres remèdes évacuants. Cependant Cullen observe très-judicieusement que ces moyens ne soulagent que très-imparfaitement; car cette espèce d'évacuation affoiblit le systême vasculaire, & par cette raison ramène promptement la pléthore & l'obésité. Les personnes grasses supportent difficilement la saignée.

Suivant le professeur d'Edimbourg, l'exercice & la diète, sont les deux moyens les plus efficaces pour combattre la *corpulence*, il faut, selon lui, commencer par un exercice modéré & l'augmenter chaque jour. Quant aux alimens, il donne, avec raison, la préférence aux végétaux. Il conseille le lait comme étant très-peu nourrissant; il y a cependant des circonstances où il engraisse & je suis persuadé qu'il réussit rarement, car il détruit l'état salin des humeurs, & favorise la nutrition par cette raison.

16°. Il désaprouve le long usage du savon & des acides tels que le vinaigre, le suc de citron; parce qu'ils produisent un état salin dans la masse du sang dont les conséquences peuvent être plus fâcheuses que celles de la maladie, que l'on se propose de guérir. J'ajouterai ici le traitement communiqué à la société royale de médecine, d'un jeune homme de dix-huit ans, qui étoit d'un tempérament pituiteux, excessivement gras; lequel eut un succès complet après plusieurs années d'exécution.

1°. On le savonnoit chaque jour depuis la tête jusques aux pieds, avec un mélange d'eau de vie & d'eau froide, dans lequel on avoit fait dissoudre du savon.

2°. Sa boisson ordinaire étoit de l'eau rendue aigrelette avec de l'esprit de vitriol. On y ajoutoit du vin blanc à ses repas.

3°. Sa nourriture étoit presqu'entièrement végétale. Il vivoit de citrouilles ou potirons, de bouillies de maïs, séché au four, de pain de seigle, de raisins secs. Il prenoit de temps en temps des bouillons légers faits avec le maigre de veau, les racines d'asperges, d'ononis & d'oseille. Il usoit abondamment de fruits acides de toute espèce, de citrons, de groseilles, &c. ainsi que de vinaigre.

4°. Outre les bouillons, n°. 3, il prenoit des eaux factices, acidulées avec l'esprit de vitriol saturées d'air fixe.

5°. On lui donna à plusieurs reprises des bains froids & des douches froides sur tout le corps.

6°. Il faisoit en même-temps beaucoup d'exercice chaque jour. On frottoit & brossoit tout son corps chaque matin.

7°. Enfin on le purgeoit de temps en temps.

17°. On observera peut-être, qu'il seroit très-difficile de se soumettre à un pareil traitement & qu'il y auroit peu de personnes qui en eussent le courage; si l'on fait attention néanmoins, que la constitution de ce jeune homme réunissoit une atonie très-grande à une cachexie graisseuse & pituiteuse portées à l'excès, qu'il étoit condamné à une vie fâcheuse & languissante, à l'âge de 18 ans, on avouera qu'il fut très-heureux de pouvoir la changer à si bon marché.

18°. La phisconie ou ventrosité, *physconia*, est une augmentation volumineuse du bas-ventre. Elle peut être totale ou partielle; elle n'est point sonore, ni accompagnée de fluctuation.

Sauvages & Cusson en ont distingué quinze espèces; Cullen a suivi la même division. Il n'y a cependant à la rigueur, que la phisconie viscérale à laquelle cette dénomination convienne. Les autres espèces sont des vices organiques des parties internes ou externes du bas-ventre auxquelles ce nom ne peut convenir. M. Cusson qui les a décrites, eut été plus exact, s'il se fût attaché à les faire connoître par les symptômes qui caractérisent chacune des tumeurs qui y donnent lieu, & que, au lieu de les appeller phisconies des ovaires, du foie, &c. il leur ont donné le nom de la tumeur qui occasionnoit le volume.

19°. La phisconie viscérale est produite par l'augmentation de volume d'un ou plusieurs viscères abdominaux. Ces viscères peuvent devenir plus gros sans que leur nature & leur constitution changent. Pour lors leurs fonctions s'exécutent comme dans l'état naturel. D'autrefois leur volume augmente par la trop grande quantité de graisse qui s'accumule dans leur substance ou qui les enveloppe. Dans le premier cas c'est le suc nourricier trop abondant qui est la cause prochaine de la maladie, au lieu que c'est la graisse qui le produit dans le second cas.

20°. Les causes éloignées de la phisconie viscérale, graisseuse, sont les mêmes que celles de la

corpulence indiquées n°. 13. Celles qui déterminent la phifconie vifcérale que je voudrois appeller charnue, font les mêmes que celle de la nutrition. (*Voyez* ASSIMILATION, ANIMALISATION, NUTRITION.)

21°. Je ne parlerai point des autres efpèces de phifconies, que les nofologiftes ont admifes mal-à-propos. Ces divifions factices ne font point dans la nature, tout médecin judicieux doit les rejetter, parce qu'elles peuvent induire en erreur. (*Voyez* à la place TUMEUR DES OVAIRES, LOUPES, STEATOMES, SARCOMES, TUMEURS CHARNUES, GRAISSEUSES, FUNGUS, HYDATIDES, fitués à l'intérieur ou à l'extérieur de l'abdomen.)

22°. Le traitement de la phifconie vifcérale graiffeufe, eft le même que celui de la *corpulence*, n°. 14, 15, 16. Il y a néanmoins quelques modifications à obferver; les purgatifs réuffiffent mieux dans la phifconie que dans la *corpulence*, les ceintures de cuir ou autres, y font de quelque utilité, l'exercice du cheval fait groffir le ventre, au lieu qu'il diminue la *corpulence*.

23°. On diminue la trop grande quantité de fuc nourricier, à peu-près par les mêmes moyens que l'on remédie à la cachexie graiffeufe; l'abftinence, les alimens peu nourriffans & groffiers, le chagrin, les defirs violens, fur-tout ceux de l'amour, maigriffent à vue d'œil. Les fièvres putrides, les maladies aiguës font les mêmes effets fur les phifconies que fur les autres efpèces de *corpulence*.

24°. N'ayant point décrit les autres efpèces de phifconies, je dois me taire fur leur traitement, il feroit d'autant plus inutile d'en parler qu'elles font prefque toutes incurables.

(M. DE BRIEUDE.)

CORROBORANS. (*Mat. méd.*)

Les *corroborans*, nommés auffi corroboratifs, *corroborantia*, *corroborativa*, font des remèdes capables de relever les forces & de les foutenir pendant un tems plus ou moins long. Quoique plufieurs auteurs de matière médicale aient penfé que les *corroborans* étoient les mêmes médicamens que les cordiaux, les aléxitères, les aléxipharmaques & les ftimulans, il exifte cependant entre toutes les claffes de remèdes, des nuances d'action, d'énergie, qui peuvent répondre à diverfes indications & qu'il faut par conféquent faire connoître aux jeunes médecins. Les cordiaux font les fubftances capables de rappeller & d'accélérer les mouvemens du cœur & des artères; ils augmentent rapidement les forces, mais leur énergie paffe vite; les ftimulans n'en diffèrent que par ce qu'ils excitent encore plus rapidement les mouvemens de tous les mufcles & de tous les organes en général; ils rappellent fubitement à la vie; ils agiffent par une vapeur auffi fubtile qu'énergique. Les aléxitères ou aléxipharmaques s'oppofent particulièrement à l'effet des poifons nés au-dedans de nous ou introduits du dehors; ils pouffent communément à la peau. Les *corroborans* fortifient nos organes, mais ce n'eft pas par une action prompte, inftantanée, fubite comme les ftimulans & les cordiaux; ils augmentent en général l'énergie de toutes les fonctions du corps humain, mais ce n'eft pas fur un organe en particulier qu'ils portent leur puiffance. Auffi Spielman les a-t-il confidérés autrement & d'une manière plus générale que tous les autres auteurs; la claffe des remèdes roborans, *roborantia*, fait prefque la moitié de fa matière médicale. Les alimens, dit cet auteur, confervent la force naturelle du corps humain; mais fi elle fe trouve diminuée par les maladies, il faut alors la rétablir par les roborans; cette diminution peut venir ou par un vice des fluides, & on y remédie, foit par des moyens chirurgicaux, foit par des remèdes dont il fera parlé ailleurs; ou bien elle peut reconnoître pour caufe un vice des folides; comme ceux-ci perdent leur force, foit par le défaut de confiftance, foit par l'affoibliffement des propriétés qui les animent, de l'irritabilité & de la fenfibilité; il y a d'après cela quatre manières de confidérer l'action des *corroborans*; 1°. ils agiffent en diminuant la proportion du gluten de nos folides; 2°. en augmentant celle de la terre ou des parties folides; 3°. en vivifiant ou excitant l'irritabilité; 4°. en rappellant la force nerveufe. Les amèrs & les aftringens produifent les deux premiers effets; les réfines, les aromatiques font naître le troifième, & le quatrième eft toujours dû aux odorans, fragrans.

Les auteurs, continue Spielman, ont donné divers noms aux *corroborans* fuivant les divers effets qu'ils produifent. On les appelle vifcéraux, *vifceralia*, lorfqu'ils fortifient les vifcères, & toniques, depuis que la force requife dans les vifcères eft nommée *ton*; on diftingue ceux-ci en céphaliques, cordiaux, ftomachiques, utérins, &c. fuivant les vifcères fur lefquels ils paroiffent agir plus particulièrement, ou bien en carminatifs, aphrodifiaques, emménagogues, nervins, fuivant l'action fenfible qu'ils produifent. Les *corroborans* font indiqués toutes les fois que la force naturelle eft diminuée; il faut cependant prendre garde que leur ufage ne devienne promptement un abus. Les indications qui exigent les *corroborans* doivent être faifies avec une attention fcrupuleufe & fuivie; rien n'eft fi fujet à erreur. Il faut qu'un jeune médecin prenne bien garde fi la foibleffe ne dépend pas plutôt d'accablement ou d'oppreffion, que de véritable affaiffement; fi un effet affoibliffant quelconque n'eft pas très-fen-

ſible aux malades, & ſi comme cela a ſouvent lieu, il ne relève pas plutôt ſes forces, ou au moins s'il ne les diminue pas comme il devroit le faire. En un mot, les jeunes médecins doivent être prévenus que parmi les indications quelquefois ſi multipliées qui ſe préſentent au lit des malades, il n'en eſt pas de ſi trompeuſe peut-être & qui mérite à coup ſûr plus de ſoin & d'attention que celle d'employer les *corroborans*.

Il n'eſt pas beſoin d'offrir ici une liſte de ces remèdes; elle ſeroit beaucoup trop étendue ſi on vouloit la préſenter toute entière, & beaucoup trop reſſerrée, ſi on vouloit en faire comme une claſſe particulière de médicaments. On pourra avoir cette liſte en réuniſſant celle des cordiaux, des céphaliques, des alexitères & alexipharmaques, des toniques, des ſtimulans, &c. (*Voyez* ces mots.) (M. FOURCROY.)

CORRODANS, (*Mat. méd.*) (*Voyez* CORROSIFS.) (M. FOURCROY.)

CORROSIF SUBLIMÉ, (*Mat. méd.*) (*Voyez* MERCURE & MURIATE DE MERCURE.) (M. FOURCROY.)

CORROSIFS, (*Mat. méd.*)

Les *corroſifs* ſont toutes les ſubſtances âcres, capables de ronger ou corroder nos organes. Ce n'eſt pas ſeulement en excitant une action vive, une inflammation violente, un abord conſidérable de ſucs ſur la partie où on les applique, ni même en produiſant une dégénération gangréneuſe que les *corroſifs* agiſſent toujours; mais c'eſt le plus ſouvent en détruiſant chimiquement le tiſſu de nos organes, en diſſolvant les matières qui les conſtituent, en formant avec cette matière un véritable compoſé différent de ce qu'étoit la ſubſtance animale, & ayant perdu toute propriété vivante, qu'ils exercent l'action corroſive. C'eſt ainſi que ſe comportent les alcalis cauſtiques, les acides minéraux concentrés, les ſels neutres métalliques & toutes les matières minérales âcres. On peut donc établir deux claſſes de *corroſifs* : la première renferme les *corroſifs* chimiques, ce ſont ceux dont nous venons de parler & qui ont déjà été traités aux mots cathérétiques & cauſtiques. La ſeconde claſſe comprend les *corroſifs* enflammans, qui, ſans former ſur-le-champ une combinaiſon chimique avec nos organes, y excitent une action vive & forte, une inflammation violente, qui en diſtend beaucoup les vaiſſeaux, en fait extravaſer les liquides, & opère promptement la deſorganiſation du tiſſu animal, ſa mortification & ſa gangrène. Tous les minéraux qui ne ſont pas aſſez violens pour opérer en cauſtiques, mais qui ſont âcres, entrent dans cette ſeconde claſſe, qui renferme auſſi tous les végétaux âcres, tels que :

La clématite.	La thymêlée.
La coquelourde.	La ſabine.
Le laurier ceriſe.	La gomme-gutte.
La moutarde.	La gomme-réſine nommée euphorbe.
Les renoncules.	
Les euphorbes.	Le Rhus toxicodendron.
Les tithymales.	

La plupart de ces plantes ont été rangées par les auteurs de matière médicale dans des claſſes différentes de médicamens, comme les émétiques violens, les purgatifs draſtiques, les ſternutatoires, les déterſifs; mais ce ſont de véritables poiſons enflammans qu'on ne doit ſe permettre d'adminiſtrer à l'intérieur & même quelquefois au-dehors, qu'avec la plus grande circonſpection. Sitôt qu'un principe végétal auſſi âcre que les ſucs des matières précédentes, & dont on ne connoît pas bien la nature, eſt introduit dans nos organes, il agit ſur les nerfs, il les excite, il les anime & les agace, de ſorte qu'il ſe produit un ſpaſme violent; le mouvement tonique devient bientôt outré; les vaiſſeaux où le ſang ſe raſſemble d'abord abondamment, ſe reſſerrent & éprouvent un grand nombre d'étranglemens dans leur continuité; le ſang n'y trouve plus un paſſage libre; la circulation ſe rallentit & s'arrête même dans la partie où ce travail s'eſt opéré, & la mortification gangréneuſe produit d'une putréfaction rapide qui s'excite dans les humeurs ainſi arrêtées & échauffées, termine cette ſcène. La gangrène a bien lieu de même par l'application de beaucoup de minéraux ſur nos organes, & c'eſt un effet malheureuſement trop connu des poiſons de ce regne; mais on a remarqué que la gangrène minérale, s'il eſt permis de nommer ainſi celle qui eſt la ſuite de l'action des minéraux, eſt sèche, tandis que celle qui eſt introduite par les végétaux âcres, eſt humide.

On n'employe les *corroſifs* que pour rappeler la vie dans quelques parties, pour y exciter une fonte, pour détruire des chairs, pour ouvrir des cautères, pour y porter les ſpaſmes & les humeurs, pour fondre certaines tumeurs indolentes, &c. Comme ce ſont de véritables poiſons, il eſt néceſſaire, en médecine, de joindre à leur hiſtoire la connoiſſance des moyens capables d'en prévenir ou d'en modérer les effets dangereux. Les mucilagineux, les huileux, les doux, les émulſions, le lait, ſont la baſe de ces moyens. Les acides végétaux ſont ſouvent auſſi les véritables antidotes de ces poiſons. (M. FOURCROY.)

CORROYEURS; (Maladie des) (*Médecine pratique.*)

Les Corroyeurs occupés à préparer les peaux, à les amollir, à leur donner la ſoupleſſe & le

liant dont elles ont besoin pour être employées aux usages auxquels on les destine, employent pour cela sous le nom de *dégras*, des mêlanges d'hùile & de suif, qui répandent une odeur fétide très-désagréable. Ils travaillent ordinairement dans des salles par bas, dans des boutiques, dans des cours obscures, situées dans des rues étroites, dont l'air est difficile à renouveller; ils sont entourés d'une humidité toujours renouvellée & jamais épuisée. Plongés dans une atmosphère fétide, & enveloppés d'une vapeur qui répugne à tous ceux qui passent auprès de leurs ateliers, on croiroit que les *corroyeurs* que Ramazzini confond avec les mégissiers & les tanneurs, doivent éprouver un grand nombre de maux, & sur-tout perdre l'appetit par l'influence de cette odeur grasse & dégoûtante; aussi Ramazzini dit-il que les *corroyeurs* ont le visage blême & cadavereux, qu'ils sont enflés, ésoufflés, d'une couleur livide, & très-sujets aux maladies de la rate. Il assure avoir vu beaucoup de ces ouvriers attaqués d'hydropisie; il remarque que les ateliers où l'on préparoit les peaux, étoient tous situés au-dehors de Rome, & au-delà du Tibre; mais lorsqu'on examine cet objet sans prévention, lorsqu'on visite les lieux occupés par les *corroyeurs*, lorsqu'on interroge ces ouvriers utiles, on reconnoît ici, comme dans beaucoup d'autres cas analogues, l'abus des théories sur les prétendues vapeurs putrides, & la fausseté de la plupart des assertions si gratuitement avancées par tous les auteurs de médecine. Les *corroyeurs* ne sont pas à beaucoup près aussi maltraités qu'on l'a dit par les vapeurs grasses & fétides auxquelles ils sont exposés. Ces vapeurs n'ont point l'effet délétère qu'on en a craint; ces ouvriers ont de l'appetit, mangent & digèrent comme les autres hommes; accoutumés de bonne heure à l'odeur des ateliers de *corroyerie*, ils y deviennent absolument insensibles au bout de quelques années. Les femmes même qui souvent sont si susceptibles d'être affectées par les odeurs désagréables, n'en éprouvent point d'inconvéniens capables de leur faire quitter les ateliers des peaux. Il en est absolument de même des enfans qui s'accoutument promptement à cette fétidité, & qui y deviennent bientôt également insensibles. Les *corroyeurs* ne sont exposés dans leurs travaux qu'aux maladies produites par la transpiration rallentie ou repoussée; on voit dans cette classe d'hommes quelquefois plus de rhumes, de fluxions, de douleurs vagues, de rhumatismes, que chez plusieurs autres ouvriers. Les frictions seches, les bains domestiques, les boissons légérement diaphorétiques, l'usage moderé du vin & de quelques cordiaux suffisent pour prévenir ces maux; souvent l'exercice de leur profession qui les oblige de remuer beaucoup les bras & tout le corps, suffit aussi pour les garantir de ces maladies. On doit ajouter à ces réflexions la nécessité de ne pas employer, ou au moins multiplier la saignée chez ces ouvriers, parce que comme cela a lieu chez tous les hommes exposés en général à des vapeurs putrides & fétides, leur sang est plus ou moins appauvri, foible, & pas aussi consistant, aussi concrescible, que chez les ouvriers qui travaillent au milieu d'un air pur, souvent renouvellé, & dont le métier consiste en un exercice violent, qui multiplie & accélère leur respiration. Les émétiques, les purgatifs, les incisifs, les diaphorétiques sont en général plus appropriés aux maladies des *corroyeurs*, ainsi qu'à celles de tous les ouvriers qui vivent au milieu des vapeurs animales grasses & fétides. (M. FOURCROY.)

CORRUGATION, *corrugatio*, froncement ou ride de la peau, ou de quelque autre partie du corps. Il y a des substances médicamenteuses qui semblent agir par *corrugation*, ce qui n'est autre chose qu'une vertu astringente très-puissante. Tel est le mélange de blanc-d'œuf & d'alun que l'on applique avec succès sur l'anneau du muscle grand-oblique, pour le resserrer, après que l'on a fait rentrer une descente. (M. MAHON.)

CORTE, dit *Curtius*, (Barthélémi) naquit en 1666 à Milan dans une famille noble. Il embrassa la profession de médecin par goût, & l'exerça avec d'autant plus de désintéressement, que l'état d'aisance, dont il jouissoit, l'avoit mis dans le cas de se passer du profit qu'il auroit pu retirer de ses talens. Il s'attacha particulièrement au soulagement des pauvres qu'il aida autant de sa bourse que de ses conseils; sa charité envers eux étoit active, compatissante & généreuse. Mais comme l'esprit de piété l'animoit, il forma le dessein de passer sa vie dans un carême perpétuel; & pour cacher aux yeux du public le motif de pénitence qui lui avoit fait prendre ce parti, il le colora du prétexte de sa santé qui s'accommodoit mieux du régime maigre que du gras. *Corte* fut d'ailleurs extrêmement laborieux; il s'occupa non-seulement de l'étude de sa profession, mais encore de l'histoire & de la philosophie; il écrivit même différens ouvrages qui lui ont mérité l'estime des savans. Voici les titres sous lesquels ils ont paru:

Lettera nella quale si dinota da qual tempo probabilmente s'infonde nel feto anima ragionevole. Milan, 1702, *in*-8.

Le tems auquel le fœtus reçoit l'ame raisonnable, est le sujet de cette lettre.

Riflessioni sopra alcune opposizioni addutte contro del salasso. Milan, 1713, *in*-8.

Il combat les raisons que les adversaires de la saignée ont coutume d'apporter contre l'usage de ce remède.

Osservationi sopra la relatione fatta del suo opuscolo, intitolato: Riflessioni &c. Milan, 1714, *in*-8.

Il continue de défendre la saignée & de résoudre les nouvelles objections qu'on avoit faites contre elle.

Notizie istoriche intorno a medici scrittori Milanesi, & a principali ritrovamenti fatti in medicina de gl' Italiani. Milan, 1718, *in*-4.

C'est un abrégé de la vie des médecins Italiens, spécialement de Milan & de Pavie, dans lequel il est parlé de leur naissance, de leur mort, de leur épitaphe, & de leurs principales découvertes. *Lazare-Augustin Cotta* & *Jean de Sitonis* ont fait des additions à cet ouvrage, qu'ils ont augmenté d'un catalogue des médecins de Milan du XV siècle.

Lettera intorno all' aria & vermiciuoli se cagioni della peste. Milan, 1720, *in*-8.

Il s'attache à discuter la question, si c'est à l'air ou aux vermisseaux qu'il faut attribuer la cause de la peste.

Lettera apologetica intorno a gli effluvii, si organici, o inorganici cagioni della peste. Milan, 1721, *in*-8.

Cette lettre roule sur la nature du miasme qui engendre la peste. (*Extr. d'El.*) (M. GOULIN.)

CORTES, (Pierre), médecin & astronome du XVII siècle, étoit de Naples. Cette dernière qualité contribua beaucoup à sa réputation; c'étoit alors un mérite de plus pour s'attirer la confiance du public. Alphonse Henriquez de Cabrera, amiral de Castille, lui donna la sienne tout le tems qu'il fut revêtu de la vice-royauté de Naples & de Sicile. On a de *Cortes* les ouvrages suivans :

De diebus decretoriis tractatus. Panormi, 1642, *in*-4.

Discursus astronomicus novissimus. Ibidem, 1642, *in*-4.

Discursus duplex, alter circa excellentiam astronomiæ in salvandis apparentiis cœlestibus, alter circa necessitatem ejus ad medicam facultatem. Neapoli, 1645, *in*-4. (*Ext. d'El.*) (M. GOULIN.)

CORTESI (J. Baptiste.) naquit à Bologne en 1555, de parens honnêtes, mais peu favorisés des biens de la fortune. On dit qu'à peine sorti de l'enfance, il fut placé chez un barbier; cela peut être; mais ce barbier exerçoit probablement, comme tous les barbiers d'alors, la petite chirurgie. Ce fut donc à cette école, qu'il prit les premières connoissances de l'art de guérir; elles ne pouvoient pas le conduire bien loin; car il n'avoit pas été à même de se procurer une éducation qui forme l'esprit, l'étend, & le rend capable de se livrer à tous les genres de savoir. Cependant *Cortesi* fut nommé professeur de médecine & d'anatomie à Bologne en 1583, n'ayant encore que 28 ans.

Ce fait ne s'accorde guère avec l'aprentissage du métier de barbier, qu'il ne quitte qu'à dix-huit ans, pour commencer à étudier la langue latine, & même sa propre langue, la philosophie, & suivre légalement les cours de médecine. On seroit tenté de croire, que ce fut son père qui étoit barbier-chirurgien, mais qui voulant donner à son fils un état plus distingué, lui procura l'éducation nécessaire pour y parvenir. Durant ses études, il sera resté chez son père, qui sans doute lui avoit appris les élémens de la chirurgie, & qui le menoit avec lui pour saigner ou pour panser les malades confiés à ses soins.

Ce qui est certain, c'est que par son mérite & son savoir, il fut en état d'enseigner lui-même *ex cathedrâ* à l'âge de 28 ans. L'envie se déchaîna contre lui; elle lui reprocha d'être sorti de la boutique poudreuse d'un barbier; mais ce reproche rehaussoit l'éclat de son mérite. Cependant Orlandi, en parlant de *Cortesi*, se tait sur la profession de son père; mais comme historien, il observe qu'il étoit de basse extraction. (*La bassezza de suoi natali.*)

Quoi qu'il en soit de sa naissance ou des occupations de sa première jeunesse, il parvint de bonne heure à une place qui suppose des connoissances & du savoir. Il la remplit avec distinction, à Bologne, durant 16 ans, jusqu'en 1599, qu'il fut appelé à Messine pour y occuper la première chaire de professeur; il y enseigna la médecine pratique durant 36 ans, jusqu'à sa mort, qui arriva en 1636, âgé de 81 ans accomplis.

En 1622, dit Orlandi, *Cortesi* fut nommé *comte* palatin; il en prend en effet le titre dans ses *miscellaneorum decades denæ*, imprimées à Messine en 1625.

Ghilini nous apprend une autre anecdote honorable à ce médecin. La haute réputation de *Cortesi*, dit-il, fit une impression vive sur l'esprit des docteurs en philosophie & en médecine de Bologne, lesquels lui écrivirent à Messine pour l'informer qu'ils l'aggrégeoient à leur corps, faveur que jamais il n'auroit pu obtenir à cause de la bassesse de son extraction, & parce que d'ailleurs un de ses proches parens demandoit l'aumône.

Ceci me donnoit lieu en 1771, de dire dans une *lettre à M. Fréron*, in-8°. pag. 110: ces paroles de Ghilini sont remarquables; elles nous donnent à entendre 1°. que *Cortesi* n'étoit pas d'abord membre du collège des médecins de Bologne, bien qu'il fut docteur en médecine, & qu'il ait

enseigné *ex cathedrâ*, dans cette ville durant 15 à 16 ans ; 2°. que les lecteurs & professeurs publics en médecine & en anatomie, font un corps distinct de celui du collège ; en quoi il paroît ressembler au corps des lecteurs & professeurs du collège royal de France (à Paris) que le roi nomme, & non pas l'université, ni aucune des facultés.

Il y a à Louvain, dit M. Eloy, un exemple encore plus sensible de cette distinction ; on y voit de simples licenciés, des docteurs même qui enseignent publiquement, mais ils ne sont point nécessairement du corps qu'on y appelle le *strict collège*. Cet exemple n'est pas rare dans les facultés de théologie & de droit ; & s'il l'est plus dans celle de médecine, par rapport aux docteurs, c'est que le nombre en est moins considérable.

Ouvrages de *Cortesi*:

Consultatio & curatio pro Ferdinando Matuti steatoma ulceratum à dextri femoris internâ regione, marsupii in modum pendens, patiente. Messanæ, 1614, *in-folio*.

Miscellaneorum Medicinalium Decades denæ, in quibus pulcherrima ac utilissima quæque, ad anatomen, chirurgiam, & totius ferè medicinæ theoriam & praxim spectantia, sparsim quidem, sed jucundissimo ordine continentur. Messanæ, 1625, *in-folio*.

On dit que ce fut à la persuasion de Gaspar Bartholin, qu'il publia cet ouvrage qu'il conservoit dans son cabinet depuis l'an 1585 ; il l'avoit conséquemment écrit pendant qu'il enseignoit à Bologne. On y trouve plusieurs figures du cerveau. Dans la troisième décade, il parle de la méthode adoptée par Tagliacozzo, pour réparer les défauts du nez, des lèvres, & des oreilles, & cite Pierre Boiani comme auteur de cette méthode ; il ajoute que lorsqu'il passa à Tropea vers 1599 pour se rendre à Messine, il n'y avoit plus alors dans cette ville aucun des descendans de Boiani qui se mêlassent de cet art. Dans la septième décade, il traite de la cure des fièvres ; dans la huitième, de l'antimoine, de la racine de méchoacan, de la manne, du petit lait, des syrops laxatifs, de l'huile de vitriol & du Bézoar. Dans la neuvième décade, il s'étend sur les avantages qu'il y a de se faire raser la tête, sur les cautères au sinciput, & sur les vertus du crâne humain pour la guérison de l'épilepsie. Dans la dixième, il parle de la saignée & de la purgation par rapport aux maladies des femmes en couches.

Pharmacopœa seu Antidotarium Messanense. Messanæ, 1629, *in-folio*.

Practicæ Medicinæ partes tres. Messanæ, 1631, 1635, *in-folio*.

Tractatus de vulneribus capitis. Ibidem, 1632, *in*-4.

In universam Chirurgiam absoluta Institutio. Ibidem, 1633, *in*-4.

M. de Haller parle assez favorablement des écrits de *Cortesi*; il dit en général: *Amo legere boni senis scripta, & passim indè aliqua utilia disco.* Les ouvrages qui plaisent à un tel homme & qui lui apprennent des choses utiles, doivent être mis au rang des bons livres.

(M. Goulin.)

COSCHWITZ, (George-Daniel) docteur en médecine & professeur de l'université de Hall en Saxe, fut reçu dans l'académie des curieux de la nature, au commencement de ce siècle.

Il s'est fait une réputation par ses ouvrages ; mais sur-tout par une dissertation, publiée à Hall en 1724, pour annoncer la découverte d'un nouveau conduit salivaire. Il prétend qu'il est formé par de petits canaux excréteurs de la glande sublinguale & sous-maxillaire, qui se réunissent en un seul tronc de chaque côté. *Coschwitz* entre dans de longs détails pour donner du poids à sa découverte ; cependant il n'a pu séduire de célèbres anatomistes qui n'ont rien apperçu de pareil à ce qu'il a décrit. M. Haller, entr'autres, a combattu l'existence de ce conduit dans la dissertation qu'il a soutenue à Tubingue en 1725, sous la présidence de M. Duvernoi, & qu'il a prise pour sa thèse inaugurale à Leyde en 1727. *Coschwitz* ne s'est point rendu aux raisons qu'on lui a opposées dans cet écrit ; il en a publié un second pour appuyer ce qu'il avoit déjà avancé, sous le titre de :

Continuatio observationum de ductu salivali, Hall, 1729, *in*-4.

On a de lui plusieurs autres dissertations académiques ; on a même un corps entier de médecine, qui a paru en deux volumes sous ces titres :

Organismus & Mechanismus in homine vivo obvius & stabilitus, seu hominis vivi consideratio physiologica. Lipsiæ, 1725, *in*-4.

Organismi & Mechanismi pars secunda, seu hominis vivi consideratio pathologica. Ibidem, 1728, *in*-4.

Cet ouvrage est frappé au coin de la doctrine de *Stahl*. (*Extr. d'El.*) (M. Goulin.)

COSTA, (Christophe à) dont le nom s'écrit encore *Acosta*, naquit en Afrique d'un père portugais, & vécut dans le XVI^e siècle. Etant passé en Asie pour examiner les drogues qu'on en tire à l'usage de la médecine, il fut arrêté par des corsaires

corsaires qui le conduisirent en esclavage ; on lui fit éprouver les traitemens les plus durs. Il trouva enfin le moyen d'en sortir, & continua de voyager. Ce ne fut qu'après de longues courses qu'il vint s'établir à Burgos en Espagne, où il exerça la médecine jusques vers la fin de sa vie.

Haller n'en parle cependant point comme d'un médecin, il le regarde comme un chirurgien assez ignorant : *Indoctus fuit chirurgicus*. Ce sont les termes dont il se sert dans ses notes sur la méthode d'étudier la médecine par Boerhaave.

Quoi qu'il en soit, *Acosta* se retira sur la fin de ses jours, dans un couvent de la ville de Burgos, pour y suivre la vie solitaire.

Ses ouvrages, qui sont écrits en Espagnol, traitent de la vie solitaire & religieuse, de l'amour divin & humain. Les bibliographes parlent encore d'un livre à l'usage des femmes, dédié à Catherine d'Autriche ; de la relation de ses voyages aux Indes Orientales : mais le traité qui nous intéresse le plus, est celui qui a paru à Burgos en 1578, *in*-4., sous ce titre :

Tratado de las drogas y medicinas de las Indias Orientales, con sus plantas.

Il a été imprimé en italien, à Venise en 1585, *in*-4., & en françois, à Lyon, en 1619, *in*-8.

Charles l'Escluse, médecin, natif d'Arras, a mis cet ouvrage en latin, après l'avoir réduit en abrégé. Il se trouve au neuvième livre des Exotiques imprimé à Anvers en 1582, *in*-8. ; mais on l'a séparément, & l'édition a paru dans la même ville en 1593. L'Escluse ne s'est proprement servi que du fond de l'ouvrage d'*Acosta* ; car il en a rejetté les figures comme inutiles & peu ressemblantes aux plantes qu'elles désignent.

Les bibliographes citent plusieurs autres personnages du même nom.

1°. Jean *Costa*, dont on a un ouvrage imprimé à Venise en 1565, *in*-4., sous ce titre :

Liber de venarum meseraïcarum usu.

2°. Joseph *Acosta*, jésuite, suivant Séguier ; il est auteur d'un traité intitulé :

Historia naturalis & moralis Indiæ & de natura novi orbis. Salmanticæ, 1589, 1595, *in*-8.

Il a paru en espagnol, Séville, 1590, *in*-4. ; Barcelone, 1591, *in*-12 ; Madrid, 1608, *in*-8 ; en italien, Venise, 1596, *in*-4. ; en françois, Paris, 1598, 1616, *in*-8 ; en anglois, Londres, 1604, *in*-4 ; en hollandois, Amsterdam, 1624, *in*-4.

Cet auteur est assez vrai dans ses descriptions ; il mérite d'être lu pour les lumieres qu'il a repandues sur la médecine & la botanique. Théodore de Bry a fait tant de cas de cet ouvrage, qu'il l'a inséré dans sa collection de voyages.

3°. *Nonnius da Costa*, portugais, docteur en medecine, qui a écrit :

De quadruplici hominis ortu & de re medicâ. Patavii, 1594, *in*-4.

(*Extr. d'El.*) (M. GOULIN.)

COSTÆUS, (Jean.) Schenck, pour indiquer le lieu de la naissance de ce médecin, a mis *Laudensis :* ce mot n'étant pas assez clair, a causé l'erreur de plusieurs biographes. Castellanus marque mieux sa patrie en écrivant *ex Laude Pompeiâ ;* c'est Lodi, ville du Milanois.

Costæus enseigna la médecine à Turin, & ensuite à Bologne où il remplit la première chaire depuis 1581 jusqu'en 1603, qui est l'année de sa mort. Il a écrit :

In Joannis Mesuæ simplicia & composita annotationes. Taurini, 1578, *in*-4. On trouve encore ces commentaires dans quelques éditions des ouvrages de Mésué ; mais ils ne méritent guères d'estime, car ils sont remplis de foibles raisonnemens.

De universali stirpium naturâ, Libri duo. Augustæ Taurinorum, 1578, *in*-4. *Venetiis*, 1580, *in*-4.

Disquisitionum Physiologicarum in primam primi Canonis Avicennæ sectionem libri tres. Bononiæ, 1589, *in*-4.

Annotationes in Avicennæ Canonem, cum novis alicubi observationibus. Venetiis, 1595, *in-folio.*

Le catalogue de la bibliothèque de Falconet annonce une édition des notes de *Costæus* sur *Avicenne*, antérieure à celle-ci ; elle est intitulée :

Avicennæ libri de Re Medica, ex recognitione Joannis Pauli Mongii & Joannis Costæi cum annotationibus eorumdem. Venetiis, 1564, *in-folio.*

De facili Medicinâ per seri & lactis usum libri tres. Bononiæ, 1595, *in*-4. *Papiæ*, 1604, *in*-4.

De igneis Medicinæ præsidiis, libri duo. Venetiis, 1595, *in*-4.

C'est un bon livre de chirurgie, dans lequel il traite fort au long des cauteres qui étoient tant en usage chez les Grecs & les Arabes.

De humani conceptûs, formationis, motûs & partûs tempore. Bononiæ, 1596, *in*-4., *Papiæ*, 1604, *in*-4.

De potu in morbis, in quo de aquis, vino, omnique factitio potu in universum, ac de privato in sin-

gulis morborum generibus eorum usu, planè disseritur. Papiæ, 1604, *in*-4. *Venetiis*, 1604, *in*-4.

Miscellanearum Dissertationum Decas prima. Patavii, 1658, *in*-12.

On doit cette édition à Jean François, fils de de l'auteur, qui étoit docteur en philosophie & en médecine, & qui, après avoir professé publiquement la seconde de ces sciences dans l'université de Padoue, alla enseigner le droit dans les écoles de Bologne. Il a corrigé cette collection, où il s'agit principalement des substances qui entrent dans le régime que les anciens médecins prescrivoient dans les maladies.

(*Extr. d El.*) (M. Goulin.)

COTIGNAC, (*Hygiène.*)

Partie II. Choses dites improprement non naturelles.

Classe III. *Ingesta*.

Ordre I. Alimens.

Section I. Végétaux, & V. végétaux préparés.

Le *cotignac* est une espèce de confiture ou plutôt de conserve, qui se fait avec le suc qu'on extrait des coings, du vin blanc, le meilleur qu'on puisse trouver, & du sucre royal. C'est à Orléans qu'on prétend que se fait le meilleur *cotignac*; il passe pour cordial, astringent, & pour faciliter la digestion. On le recommande particuliérement aux personnes qui ont le ventre assez facilement relâché & paresseux.

On donne quelquefois le nom de *cotignac* à des pâtes faites avec des gelées de groseilles ou de quelques autres fruits. (M. Macquart.)

COTON, (Mêche de, ou toile de...) cône ou cylindre de cautères actuels. (*Voyez* Moxa.)

(M. Chamseru.)

COTYLA, (*Mat. méd.*)

Le *cotyla* ou l'*hemina*, hémine en françois, est une mesure ancienne qui contenoit, à ce qu'il paroît, un demi-septier de nos jours.

(M. Fourcroy.)

COTYLET, COTYLIER, COTYLEDON, (*Mat. méd.*)

C'est un genre de plante de la famille des joubarbes, qui a des rapports avec les crassules, dont les fleurs sont très-remarquables par leur corolle monopétale. Parmi les quatorze espèces de cistes dans le dict. de bot. il y en a quatre auxquelles on a reconnu quelques qualités, & nous devons en parler.

1°. Le *cotylet* ombiliqué, vulg. nombril de vénus..

Cotyledon major. C. B. 6. 285, Turnef. 90.

Cotyledon umbilicus veneris, Clus. hist. 2. *p.* 63.

Sedum murale luteum spicatum folio umbilicato rotundo. Moriss. hist. 3. *p.* 470, *sect.* 12, *t. f.* 4.

La racine de cette plante est tubéreuse, charnue, blanche, pousse une tige droite, haute de sept à dix pouces, tendre, cylindrique, glabre, & munie de rameaux courts; les feuilles sont nombreuses, arrondies, pétiolées, ombiliquées, concaves, crénelées en leurs bords, charnues & succulentes; les fleurs en cloche, sont assez petites, d'un verd jaunâtre, nombreuses, pédiculées, pendantes & disposées en épi. Les divisions de la corolle sont peu profondes, mucronées & concaves.

On trouve cette plante dans les lieux pierreux, sur les vieux murs, en France, en Angleterre, en Espagne & dans le Portugal: on la cultive au jardin du roi: elle fleurit en avril & en mai.

2°. Le *cotylet* de Portugal, ou nombril de vénus à fleurs jaunes.

Cotyledon lusitanica.

Cotyledon radice tuberosâ longâ repente. Moris. proc. 257, *raj. hist.* 1878, Tournef. 90.

Cotyledon flora luteo radice repente majus. Dodart, mém. 265. *t.* 73.

Sedum luteum umbilicatum spicatum radice repente majus. Moris. hist. 3, *p.* 471.

Cette espèce est fort différente de celle qui précède, & ne peut lui être réunie comme variété, quoiqu'on l'ait fait souvent pour la matière médicale.

Sa racine est épaisse, rameuse & rampante; les feuilles radicales sont un peu plus grandes que dans l'espèce précédente; elles sont crénelées, un peu en capuchon, & se flétrissent lorsque la tige se développe: cette tige s'élève à un pied; elle a des feuilles alternes beaucoup plus petites que les radicales; les fleurs sont jaunes droites ou obliques, jamais pendantes, à pédoncules courts, & la corolle est divisée en cinq découpures lancéolées & aiguës.

Cette espèce croît en Portugal, & est cultivée au jardin du roi: ses feuilles restent vertes pendant l'hiver, & se fanent en mai.

On lui attribue des vertus communes avec la première que nous avons décrit, & qui s'emploie plus communément. Vogel dit que Solenandès a vanté l'usage de cette plante, de quelque manière

qu'on l'emploie, contre les fleurs blanches. D'autres recommandent, contre le calcul & l'hydropisie, d'en manger les feuilles, qui sont anodines, rafraîchissantes, & passent pour diurétiques. Le suc a la réputation d'être discussif. On dit qu'on en peut faire avec avantage des lotions sur les parties attaquées d'éréfipelles, d'inflammations ou d'engelures. Cette plante est employée à-peu-près comme la joubarbe. (*Voyez* ce mot.)

3°. Le *cotylet pinné.*

Cotyledon pinnata. Cotyledon foliis quinato-pinnatis, foliolis obovatis crenatis, crenis filamentoso-barbatis, floribus longis pendulis quadrifidis. N.

C'est une très-belle plante, grosse, toujours verte, qui s'élève à trois ou quatre pieds de hauteur; la tige est de l'épaisseur du doigt, quadrangulaire, sur-tout dans sa partie inférieure, parsemée de points & de lignes pourpres; ses feuilles sont opposées, pinnées, la plupart à cinq folioles; les fleurs sont jaunes, tubuleuses, longues d'un pouce & demi, quadrifides, octandriques, pendantes.

Cette belle plante croît à l'isle de France, & nous a été communiqué par M. de Sonnerat; elle passe dans le pays pour vulnéraire, anodine & rafraîchissante.

4°. Le *cotylet* lacinié.

Cotyledon laciniata. Lin.

Telephium semper vivum. Raj. suppl. Luz. 6. N°. 18, *Petiv. gaz. t.* 95, N°. 384.

Telephium africanum angustiori folio, flore aurantiaco. Pluck. alm. 362, *t.* 228, *f.* 3.

Cette plante a des rapports marqués avec celle qui précède, & en est néanmoins très-distincte; elle ne s'élève gueres qu'à deux pieds; ses feuilles sont charnues, opposées, laciniées à découpures lancéolées & dentées; les fleurs sont jaunes, non pendantes, plus petites, disposées en panicule terminale; elles ont huit étamines.

Cette plante croît dans les Indes Orientales, & est cultivée au jardin du roi.

Elle est rafraîchissante, & a les mêmes vertus qu'on reconnoît à la *joubarbe.* (M. Macquart.)

COUCHÉ, position. (*Hygiène.*)

Partie III. De l'usage des choses non naturelles proportionnelles aux besoins de l'homme.

Classe I^re^. Regles d'Hygiène pour les hommes en société.

Ordre III. Regles relatives au sommeil.

On dit qu'une personne est *couchée*, quand elle est au lit, soit qu'elle se porte bien, soit qu'elle soit malade. Les latins ont l'avantage de désigner cette position par le seul mot *cubitus.*

L'homme bien portant se *couche*, ainsi que les autres animaux, pour réparer par le sommeil les pertes que ses forces ont été dans le cas de supporter pendant la veille. La position horizontale est celle qui lui devient la plus favorable, parce que dans cet état, ses muscles sont tous dans un relâchement qui permet aux humeurs de se distribuer plus également; & qui donne à tout le corps un repos suivi qui parvient aisément à le raffraîchir pendant qu'il répare ses forces.

On doit toujours se *coucher* sur un des côtés du corps; il est assez indifférent sur lequel, quoique quelques personnes aient prétendu que ce devroit être de préférence sur le côté droit: c'est le plus souvent la position d'un lit relativement au jour, & aux entrées des chambres, qui détermine cette habitude, qui change souvent, lorsque le lit est placé d'une manière inverse.

Ce n'est guères que quand les forces sont abbatues, qu'on aime à être *couché* sur le dos, les bras & les jambes étendues sans mouvement. Lorsqu'on ne peut rester *couché* sur le même côté, qu'on cherche à changer souvent de position, qu'on sent malgré cela de la difficulté dans l'exécution des mouvemens, on peut juger que la santé n'est pas bien assurée.

On doit faire ensorte, quand on est *couché*, que la tête ne soit pas au niveau du reste du corps; c'est pourquoi, non-seulement, la partie où s'appuient les pieds, doit être plus basse que celle où elle repose, mais encore, il faut que des coussins & des oreillers la maintiennent ainsi élevée, & favorisent la circulation du sang vers les parties inférieures, parce que, nulle part, elle ne se fait plus difficilement que dans le cerveau.

(M. Macquart.)

COUCHER, (*Hygiène.*)

On donne le nom de *coucher* aux matelats, lit de plume, sommier de crin, oreiller, traversin, & couvertures, dont un lit est composé. (*Voyez* Lit.) (M. Macquart.)

COUCHES (propreté.) (*Hygiène.*)

Partie II. Choses improprement dites non naturelles.

Classe II. *Applicata*, choses appliquées à la surface du corps.

Ordre III. Propreté.

On donne le nom de couches à des linges qui ſont employés lorſqu'on emmaillotte les nouveau-nés, pour ſervir à recevoir leurs excrémens. Comme un des grands points de ſalubrité pour les enfans eſt de les tenir très-proprement, on voit aiſément qu'il faut renouveller les couches chaque fois que l'enfant les aura ſalies. Il faut les arranger de manière qu'elles ne préſentent point de bourrelets, qui forment compreſſion, gênent, font ſouffrir les enfans. Il faut pour les couches de la toile ſolide, mais qui ne ſoit pas trop dure, puiſque c'eſt celle qui doit reſter immédiatement ſur la peau d'un être bien foible & bien délicat.

On dit qu'une femme eſt en couches auſſi-tôt qu'elle a donné le jour à un enfant. On trouvera à l'article ACCOUCHÉE, le régime qui convient aux femmes en couches. *t.* I. (M. MACQUART.)

COUCHETTE, (*Hygiène.*)

Partie III. Règles d'hygiène proportionnelles aux beſoins des hommes.

Claſſe I. Règles utiles aux hommes réunis en ſociété.

Ordre III. Règles pour le repos ou le ſommeil.

On nomme couchette, un petit lit dans lequel on place les enfans qui quittent le berceau. Comme ils ne ſont pas encore aſſez grands, pour que l'on ſoit tranquille ſur les accidens qui peuvent leur arriver la nuit, il faut que les couchettes ayent des rebords élevés au moins d'un demi-pied au-deſſus des matelats, afin qu'ils ne ſoient pas dans le cas de tomber par terre en ſe remuant involontairement & en dormant. Il eſt bon de faire enſorte que les couchettes conſervent cette précaution, juſqu'à ce qu'on employe les lits qu'on fournit aux enfans qui ont au moins douze ans. On ne doit les faire qu'en fer lorſqu'on en a les facilités, pour empêcher les punaiſes de venir tourmenter les corps foibles & délicats qu'on y place. Il eſt encore bon de les laiſſer couvertes ſeulement dans le lieu où repoſe la tête, pour éviter d'un côté le ſoleil, les ordures & la pouſſière qui peuvent nuire aux yeux de l'enfant, & de l'autre ne point empêcher la libre circulation de l'air exterieur.

On ne peut trop recommander la plus grande propreté dans le maintien des couchettes, & des acceſſoires des lits des enfans, c'eſt le moyen d'empêcher la mauvaiſe odeur dans les lieux où ils repoſent ; cette précaution eſt ſur-tout importante dans les maiſons où on en reçoit un grand nombre. (M. MACQUART.)

COUCOU, (*Mad. Med.*)

Le *coucou* eſt un oiſeau très-connu en France & aux environs de Paris, par ſa forme, ſa couleur & ſon cri. Il a treize pouces depuis le bout du bec juſqu'à celui de la queue, & vingt-deux pouces & demi d'envergure. Il eſt noir au bout du bec ; ſon bec eſt un peu courbé en bas, convexe en deſſus & comprimé par les côtés ; ſes narines ſont rondes & relevées ; l'origine des mandibules eſt jaune ; l'iris & le tour de l'œil ſont de la même couleur ; il a les jambes & les pieds également jaunes ; il porte deux doigts devant & deux derrière ; le col eſt gris cendré, le dos un peu plus foncé juſqu'à la queue qui eſt noirâtre, & dont chaque longue plume ſe termine par une tache blanche ; l'aîle eſt rouſſâtre ; le ventre blanc, jaſpé de raies cendrées qui imitent les écailles de poiſſon. Le *coucou* eſt un oiſeau de paſſage qui vient au printems & s'en va à la fin de l'été ; il ſe nourrit d'inſectes & de vers dans les grands bois. Sa femelle pond deux œufs dans les nids des petits oiſeaux, & ſur-tout de ceux qui nouriſſent leurs petits de vers. Il n'eſt pas vrai que le *coucou* ſe renferme dans des trous pour paſſer l'hiver ; il paroit qu'il voyage en Afrique ; ces oiſeaux paſſent deux fois par an à Malthe.

On diſoit autrefois que le *coucou* contenoit beaucoup de ſel volatil & d'huile, & c'étoit d'après cette prétendue analyſe qu'on diſſertoit ſur ſes vertus. Il n'eſt pas fréquent de voir ſervir cet oiſeau ſur nos tables, & l'on a même un préjugé contre la ſaveur de ſa chair ; cependant pluſieurs perſonnes aſſurent que celle des jeunes *coucous* eſt très-délicate & très-ſapide. On lit dans Pline que la chair de *coucou* réduite en cendre eſt très-bonne pour calmer les douleurs de ventre ; pluſieurs auteurs ont aſſuré qu'elle convenoit de même dans l'épilépſie, le calcul de la veſſie, les fièvres intermittentes, les douleurs de colique, &c. Lémery s'élève contre cette manière de preſcrire le *coucou*, puiſque toutes ſes parties volatiles doivent être diſſipées par cette préparation ; & comme il penſe que les vertus médicinales de cet oiſeau conſiſtent dans ſes parties volatiles, il veut qu'on l'employe en bouillon.

On a propoſé & même beaucoup vanté la fiente de *coucou* dans l'hydrophobie. On en faiſoit infuſer un demi-gros à un gros pendant douze heures dans un verre de vin tiède qu'on paſſoit à travers un linge & qu'on faiſoit prendre ſur le champ aux malades.

Schroeder aſſure encore que la graiſſe de *coucou* employée en liniment fait pouſſer les cheveux. Il n'eſt pas néceſſaire de prouver que toutes ces propriétés ſont au moins fort incertaines ; on ne fait nul uſage du *coucou* en médecine.

(M. FOURCROY.)

COUCOU, (*Mat. méd.*)

On a quelquefois donné le nom de *coucou* à la plante nommée plus ordinairement primevère, (*Voyez* ce mot.) (M. FOURCROY.)

COUCOU, (Pain à) (*Mat. méd.*)

Le pain à *coucou* est la même plante que l'alleluia. (*Voyez* ce mot.) (M. FOURCROY.)

COUDEMBERG, (Pierre) Apothicaire flamand, étoit établi à Anvers, lorsqu'il y publia en 1568, *in-16*, un ouvrage intitulé:

Valerii Cordi Dispensatorium pharmacorum omnium quæ in usu potissimùm sunt; ex optimis auctoribus, tàm recentibus quàm veteribus collectum, ac choliis utilibus illustratum, in quibus imprimis simplicia diligenter explicantur. Adjectô novô ejusdem libellô.

Cet ouvrage avoit paru pour la première fois à Nuremberg en 1535, *in-12*; il fut réimprimé depuis avec beaucoup de changemens & d'augmentations dans la même ville en 1592, 1598 & en 1612, *in-folio*; à Leyde en 1627 & 1652, *in-12*.

Coudemberg ne se contenta pas d'en avoir donné une édition latine; il le traduisit en françois & le publia sous ce titre:

Le guidon des apothicaires, c'est-à-dire, la forme & manière de composer les médicamens, premièrement traictée par Valerius Cordus, traduicte de latin en françois, & enrichie d'Annotations. Lyon, 1675, *in-12*. (*Extr. d'El.*) (M. GOULIN.)

COUDRIER, (*Mat. méd.*) (*Voyez* NOISETIER.) (M. MACQUART.)

COUILLARD, (Joseph) fils de *Charles* qui exerçoit la chirurgie à Montelimart en Dauphiné, embrassa la même profession, & s'y fit assez de réputation dans cette ville au commencement du XVII siècle. Les ouvrages qu'il a publiés sont:

Le chirurgien opérateur. Lyon, 1633, 1640, *in-8*.

Il a donné l'histoire & la description de ses opérations; mais dans le reste de ce traité, il parle plus d'après les autres que d'après lui-même. Pour l'anatomie il suit *Galien*, *Vesale*, *Fallope*, *du Laurens* & *Bauhin*, qu'il cite fort souvent.

Observations iatrochirurgiques pleines de remarques curieuses & évènemens singuliers. Lyon, 1639 *in-8*.

Il y entre dans de grands détails sur la pierre & sur la lithotomie, & rapporte plusieurs cures d'accidens graves, sur lesquelles il fait des réflexions intéressantes.

COULANGE ou COULAGNE, (eaux minérales.)

C'est un lieu du Gévaudan où se trouve une source minérale froide, & dont nous ignorons au juste la situation. (M. MACQUART.)

COULER, (*Mat. méd.*)

Couler est une expression de pharmacie qui se dit de l'action de passer des décoctions, des infusions, des syrops &c. à travers des linges clairs, ou même de décanter les liquides dans des vases où ils doivent rester. Elle s'applique aussi à la fusion des matières métalliques, & à l'action de les verser fondues dans des cônes, des lingotieres &c. (M. FOURCROY.)

COULEUR, (*Hygiène.*)

Partie I. De l'homme sain considéré suivant ses rapports & ses différences.

Classe II. De l'homme sain considéré dans ses différences individuelles.

Ordre III. Différence relative à la constitution aux climats.

La *couleur* forme une des variétés les plus sensibles de l'espèce humaine. Le globe est habité par des peuples non seulement blancs & noirs, mais encore jaunes, cendrés, bruns, rouges, olivâtres. La classe des hommes blancs est celle qui nous paroît la plus nombreuse, & celle qui sans contredit, a prouvé le plus d'intelligence; les noirs ensuite sont ceux qui offrent le plus d'individus. Ils sont moins disposés par la nature aux développemens moraux que les blancs: mais, relativement à ces derniers, combien d'ennemis de la philosophie & de l'humanité les ont dégradés du rang des hommes, pour justifier leurs déprédations, leur cupidité, leur tyrannie, & un empire cruel qu'ils n'exerceront sûrement pas longtemps.

On a toujours été fort embarrassé pour expliquer comment un être intelligent pouvoit naître avec une peau noire & de la laine sur la tête. Sans entrer dans des discussions qui sont purement physiologiques, & qui seront developpées ailleurs, il nous suffira de dire avec Buffon & beaucoup d'autres physiciens que la couleur de l'homme en bonne santé dépend du soleil qui l'éclaire; il noircit aux feux de cet astre, & blanchit lorsqu'il en est plus éloigné. En effet il n'y a point de nègres hors des limites de la zone torride, & à mesure qu'on s'éloigne de l'équateur, le teint

noir devient basané, le basané devient brun, & du brun il passe au blanc, qui semble être la *couleur* primitive de la nature.

Il est vrai que toute cette longue bande du globe, qu'on nomme la zone torride, n'est pas uniquement peuplée de nègres, mais on ne doit l'attribuer qu'à des choses étrangères, qui modifient l'action de la chaleur. Il est certain que les terres qui sont défendues du vent d'Est, par le pic du Ténérife; & le mont Atlas, ne doivent pas être habitées par des nègres parfaits, comme les plages immenses de la Nubie & du Sénégal. Si les nations de l'archipel indien ne sont que basanées, c'est que les vapeurs de l'Océan qui les entourent, & les vents alisés qui y règnent ébranlent sans cesse la colonne d'air embrasé qui pèse sur eux, & diminuent le reflet des rayons du soleil.

Si toute la partie du nouveau monde qui est située entre les tropiques ne renferme aucun individu à couleur noire, c'est que suivant les expériences combinées des thermomètres des la-Condamine & des Adanson, la chaleur du Pérou est de quinze degrés inférieure à celle du Sénégal; diminution qu'il faut attribuer, au sol américain aux vapeurs imprégnées des sels contenus dans les eaux de l'Océan, & sur-tout aux forêts immenses dont ce continent est surchargé, & qui offrent aux feux du soleil une barrière impénétrable.

Ce qui démontre encore d'une manière sensible, que l'homme ne change de couleur qu'au soleil, c'est que les européens transplantés sous la ligne y voient à la longue leur teint passer par toutes les nuances qui séparent la *couleur* blanche parfaite du noir d'ébène, sur-tout quand ils adoptent la manière de vivre & la nudité des indigènes.

S'il en faut croire le physicien qui nous a donné l'histoire de l'Afrique françoise, la postérité des conquérans portugais qui y descendirent au milieu du quinzième siècle, est devenu parfaitement semblable aux nègres, par la laine de la tête, la stupidité, & la *couleur.*

Quand Buffon a écrit que cette métamorphose pouvoit se faire à la huitième génération, il en a beaucoup trop précipité l'époque, car il faut convenir qu'après vingt-deux générations les maures sortirent d'Espagne aussi basanés qu'ils y étoit entrés, & cependant l'action du froid sur des corps éthiopiens, est infiniment plus sensible que celle d'un soleil ardent sur le teint d'un suédois ou d'une angloise.

Le soleil, dans nos régions tempérées, semble vivifier la *couleur* blanche; il donne du ressort aux organes des hommes & de l'énergie au caractère. Dans la zone torride il est le fléau du genre humain, & le tombeau de la nature.

La *couleur* noire semble avoir été beaucoup moins favorisée par la nature. L'air embrasé qu'un africain respire porte sur tous ses organes une action violente qui paroît les dessécher; le cerveau doit avoir moins de mollesse & de flexilité; le sang dont la partie la plus balsamique est soustraite par la chaleur y pénétre difficilement, & l'organe de la mémoire est ainsi dès l'origine peu humecté & disposé à une inertie, qui donne aux noirs cette espèce de stupidité qui leur est naturelle.

Tout est coloré dans la nature, & de toutes les *couleurs* celle qui paroît la plus favorable à la beauté, c'est le blanc qui est toujours le plus imprégné des rayons de la lumière. Dans nos climats, on juge aussi de la santé par le mélange heureux de l'incarnat & du blanc sur les joues. Lorsqu'un visage est entièrement décoloré ou pâle, on a raison de croire que la santé s'altère ou qu'elle est absente. Comme les femmes veulent toujours avoir l'air de se bien porter; c'est apparemment la première raison qui les a engagé à se colorer, comme elle le font. (*Voyez* FARD ROUGE.)

La *couleur* que le peintre tire des minéraux, & qu'il unit à l'huile & à d'autres substances, présente une atmosphere très-nuisible à l'homme qui le respire. (*Voyez* PEINTRE OU PEINTURE.)
(M. MACQUART.)

COULEUVRES, (Morsures de) (*Voyez* VENIN, POISON, VIPÈRE. (M. CHAMSERU.)

COULIS, (*Hygiène.*)

Partie I. Choses dites improprement non naturelles.

Classe III. *ingesta.*

Ordre I. Alimens.

Section III. Alimens composés.

C'est une espèce de purée ou de jus de différentes substances, exprimées à travers un vaisseau percé de trous, ou au moyen d'un linge, qu'on repand, ou sur la soupe, ou sur un ragoût, ou sur une pièce de rôti, &c. Il y a des coulis gras & maigres, des *coulis* de légumes, & ils donnent en général de la saveur, du moëlleux & de la délicatesse aux différens mets avec lesquels on les employe, & sont fort sains. (M. MACQUART.)

COUMAROU, (*Hygiene.*)

Coumaronna odorata. Aubl. guian. 740. tab. 296.

Partie II. Choses dites non naturelles improprement.

Classe III. *Ingesta.*

Ordre I. Alimens.

Section I. Végétaux.

C'est un arbre de la famille des légumineuses, & qui est remarquable par ses fruits charnus renfermant chacun une semence aromatique. Son tronc s'élève jusqu'à 80 pieds. Les feuilles sont alternes, ailées avec deux ou trois folioles de chaque côté. Les fleurs sont d'un pourpre violet, & disposées en grappes axillaires & terminales.

Le fruit est une gousse ovale-oblongue acuminée jaunâtre, épaisse, charnue, filandreuse, uniloculaire; & qui, sous une coque dure & fragile, contient une semence ovale-oblongue, d'une odeur aromatique, qui approche de celle des amandes ameres, mais qui est plus agréable & plus forte.

Cet arbre croît dans les grandes forêts de la Guiane; les Galibis & les Garipous enfilent ses amandes, & en font des colliers pour se parfumer. Les créoles en tirent bon parti, en les enfermant dans leurs armoires qu'elles préservent des insectes, en leur communiquant une bonne odeur.
(M. Macquart.)

COUMIER de la Guiane, (*Hygiène.*)

Partie II. Choses dites non naturelles.

Classe III. *Ingesta.*

Ordre I. Alimens.

Section I. Végétaux.

Couma Guianensis. Aubl. Guian. suppl. 39. T. 392 Ficus folio citrei ampliore viridi. Bar. franc. équinox. 52.

C'est un arbre résineux & laiteux, dont la fructification est encore incomplettement connue. Son tronc s'élève à plus de trente pieds, & a environ deux pieds de diamètre; il a l'écorce grise, & rend abondamment par l'incision un suc laiteux, qui se durcit bientôt, & donne une résine assez semblable à l'ambre gris. Les rameaux sont triangulaires, & portent à chaque nœud trois feuilles, d'où sortent deux, trois ou quatre bourgeons. Les fleurs ne sont pas connues.

Les fruits sont des baies globuleuses, un peu applaties à leur sommet, d'une couleur roussâtre, & qui contiennent dans une pulpe ferrugineuse, trois à cinq semences arrondies, & un peu comprimées.

Cet arbre croît dans les forêts de la Guiane, & dans l'isle de Cayenne. Il est nommé couma par les galibis, & poirier par les françois. La chair de ses fruits est remplie d'un suc âcre & laiteux avant sa maturité; mais en mûrissant elle devient fondante un peu pâteuse, & d'un gout fort agréable. Les nègres les portent dans les marchés de Cayenne, & les créoles en ornent leurs desserts, en les mettant au nombre des bons fruits du Pays.

COUPELLE, (*Mat. méd.*)

C'est le nom qu'on donne à un petit vase fait en forme de petite coupe très-platte, avec des os de mouton calcinés au blanc, réduits en poussière très-fine, & délayés avec de l'eau; on place cette pâte dans des moules de cuivre jaune qui lui donnent par la pression la forme que l'on y desire. On s'en sert pour scorifier le plomb & entrainer les métaux imparfaits à l'aide de celui-ci, qui en s'oxidant & se vitrifiant pénètre la matière poreuse de ces vaisseaux, & laisse l'argent & l'or purs & sans alliage de métaux imparfaits. Cet instrument, ainsi que le fourneau de coupelle & la mouffle qui servent à pratiquer la coupellation, ne sont que très-rarement utiles en pharmacie. On les employe quelquefois pour purifier l'argent. (*Voyez* ARGENT & OR.) (M. Fourcroy.)

COUPEROSE, (*Mat. méd.*)

Le mot de *couperose* désigne encore dans le commerce & les arts les trois sulfates de zinc, de fer & de cuivre, qu'on prépare en grand & qu'on employe souvent en médecine; le premier est la *couperose* blanche; le second la *couperose* verte, & le troisième la *couperose* bleue. (*Voyez* les mots CUIVRE, FER, ZINC & SULFATES MÉTALLIQUES.
(M. Fourcroy.)

COUPI de la Guiane, (*Hygiene.*)

Aciva guianensis. Aubl. Guian. 698. T. 280.

Partie II. Choses dites non naturelles.

Classe III. *Ingesta.*

Ordre I. Alimens.

Section I. Végétaux.

Le *coupi* est un arbre très-élevé, qui peut bien avoir soixante pieds de haut sur trois à quatre de diamêtre. Son bois est très-dur, pesant & d'un blanc tirant sur le jaune. Ses rameaux sont garnis de feuilles alternes, ovales, pointues, lisses. Les fleurs sont violettes par bouquets aux extrémités des rameaux.

Le fruit est une grosse noix ovale, dont l'écorce épaisse, coriace, presque ligneuse, fibreuse, toute crevassée & de couleur brune recouvre une coque mince cassante, dans laquelle est une amande, qui se partage en deux lobes, recouverte d'une membrane roussâtre.

On trouve cet arbre dans les bois de la Guiane. L'amande de ses fruits est d'un bon goût, & plus agréable que celui des cerneaux. Les créoles ont coutume d'en mettre sur leur table, & l'estiment comme un très-bon fruit. On peut tirer de ces amandes une huile douce comme celle des amandes ordinaires; cet arbre fleurit en mai, & ses fruits paroissent dans les marchés au mois d'août. (M. MACQUART.)

COURAGE, (*Hygiène.*)

Partie II. Choses improprement dites non naturelles.

Classe VI. *Percepta*, fonctions qui dépendent de la sensibilité.

Ordre II. Fonctions de l'ame.

Le courage est une qualité énergique qui naît du sentiment de ses propres forces, & qui par caractère ou par reflexion fait braver tous les dangers.

Rarement cette passion peut entrainer après elle des accidens, quand elle existe chez des personnes qui savent la raisonner & qui ne confondent pas la brutalité & la témérité avec un véritable courage. Un homme grossier que vous ne connoissez pas, & qui souvent n'a rien à perdre, vous insulte; est-ce un courage bien combiné que d'aller se couper la gorge avec lui, & d'exposer ainsi la raison à la folie & à la brutalité faussement érigés en courage?

Les individus foibles & languissans sont rarement courageux: ceux qui sont d'un tempérament bilieux ou mélancoliques, forts, vigoureux, & parfaitement constitués, sont ordinairement plus courageux que les autres; ainsi l'on peut assurer en général que le courage n'existe que chez ceux qui ont une certaine force physique & morale, & qui sont doués d'une grande sensibilité.

Certes la fameuse Arria devoit être forte & de cœur & de constitution, pour avoir le courage de dire à son mari ces belles paroles, *Pete, non dolet.*

Les personnes courageuses sont ordinairement laborieuses: c'est ce qui fait qu'en général elles offrent un moyen de plus de bien présumer de leur santé. (M. MACQUART.)

COURANTE, Expression familière pour signifier DÉVOIEMENT DIARRHÉE.

(M. CHAMSERU.)

COURBARIL, (*Mat. méd.*) (*Voyez* GOMME OU RESINE ANIMÉ. (M. MACQUART.)

COURBÉE, (Position) (*Hygiène.*)

Le corps de l'homme a été destiné à se courber pour exercer avec plus de facilité une foule de mouvemens divers. Lorsqu'on est assis le corps est presque toujours courbé dans plusieurs endroits. Dans différentes positions, c'est la poitrine, le col, le jarret, les pieds, les mains, qui se trouvent différemment courbés, & qui éprouvent non-seulement de la gêne, mais encore des effets nuisibles quand ils restent trop long-temps posés de la même manière.

On sait que dans toutes les courbures, il y a des vaisseaux sanguins & des nerfs comprimés, ce qui rallentit ou arrête la circulation dans certains vaisseaux, & produit l'engourdissement des parties qui sont au dessus & au dessous de la courbure. La même chose arrive aux parties du corps sur lesquelles on reste long-temps appuyé, comme les fesses, les cuisses, le dos. Cette situation & cette inaction prolongée du corps font prendre au dos une certaine courbure parce que l'épine fléchit. Elle se courbe quelquefois à droite ou à gauche suivant la posture qu'on à l'habitude de prendre.

On gêne beaucoup l'action des poumons, lorsqu'en lisant, en écrivant ou en exercant quelqu'art, le corps est courbé au bas de la poitrine, alors l'estomac & toutes les parties contenues dans le bas-ventre, sont comprimées; le mouvement des côtes n'est plus entièrement libre, ni l'extention de la poitrine parfaite.

Quand la tête est courbée ou inclinée pendant long-temps, comme cela arrive aux gens de lettres, aux écrivains &c. sur-tout à ceux qui ont des vues de miope ou foibles, le sang & les autres humeurs éprouvant quelque gêne, le cerveau se trouve surchargé, légèrement comprimé, les yeux se gonflent & rougissent; on éprouve des douleurs de tête, des pesanteurs, des étourdissemens que l'on rapporte au front, où la sensation se fait particulièrement sentir.

On peut éviter la plus grande partie des dangers de la position dont nous venons d'exposer les effets, en s'asseyant sur des sièges très-élevés, avec des tables ou des pupitres assez hauts pour que l'on n'ait pas besoin de baisser la tête, ou de courber le corps pour lire & écrire. On peut de même faire des métiers assez élevés pour qu'on y puisse travailler de bout; au moins doit-on, si on se tient assis, avoir les jambes étendues, & le corps droit. Les attentions doivent sur-tout avoir lieu de la part des personnes raisonables qui sont chargées de surveiller les jeunes gens. C'est dans le jeune âge qu'il faut craindre qu'on ne contracte de mauvaises habitudes physiques, qu'on aura bien de la peine à extirper, lorsqu'on en sentira l'importance,

portance, si elles ont été long-temps continuées, sur-tout depuis l'enfance.

Les personnes qui sont d'une grande stature sont plus exposées que les autres aux dangers dont nous venons de parler. Lorsqu'une personne mince & délicate, comme on en trouve ordinairement parmi celles qui ont une grande taille, mène une vie sédentaire, peu occupée, ou lorsque ses occupations la retiennent le plus souvent dans une posture courbée, soit en avant, soit d'un côté ou d'un autre, quand ses habits sur-tout n'ont pas été disposés de manière à la maintenir droite depuis le jeune âge, l'épine de son dos prend insensiblement la forme de la courbure qu'elle a gardée le le plus souvent, parce que les cartilages & les os étant toujours pressés du même côté, acquièrent du volume du côté extérieur de la courbure, tandis qu'ils s'amincissent du côté de l'intérieur.

Non seulement par cette attitude la taille se déjette & devient difforme, mais encore, la respiration éprouve toujours quelque gêne; la sanguification s'opère moins facilement, & moins complettement; l'estomac, le foie, la rate, ou quelqu'autre viscère se trouve comprimé, géné; de-là les engorgemens de ces différens organes, qui bientôt exécutent fort-mal leurs fonctions.

M. Winslow a connu une dame d'une grande taille, bien faite, bien droite, & qui resta seule pendant plusieurs années. Des circonstances particulières l'ayant rendue très-sédentaire, elle prit l'habitude de s'habiller très-négligemment, & d'être assise toute courbée, tantôt en avant, tantôt à droite, tantôt à gauche. Au bout de quelques mois, elle commença à avoir de la peine à se tenir droite & debout comme auparavant, ensuite elle sentit une espèce d'inégalité au bas de l'épine du dos. Cet habile anatomiste ayant été consulté dans cette occurrence, lui conseilla d'abord, pour prévenir au moins l'augmentation de cette incommodité, l'usage d'un petit corset particulier, & d'un dossier proportionné au siège sur lequel elle avoit coutume de s'asseoir. Elle négligea ce conseil, & l'épine du dos devint de plus en plus courbée, tellement qu'elle plia latéralement en deux sens contraires à-peu-près comme une S romaine, de sorte qu'a la fin, après avoir toujours différé de mettre en usage les moyens qui lui furent proposés, elle perdit environ le quart de la hauteur de sa taille, & non seulement resta courbée en deux sens, de droite à gauche & de gauche à droite, mais encore les premières fausses côtes d'un côté approchoient très-près de la crête de l'os des iles du même côté, & les viscères du bas-ventre étoient par-là irrégulièrement poussés vers le côté opposé. Son estomac en fut tellement comprimé, que ce qu'elle avaloit lui paroissoit tomber distinctement dans deux capacités différentes.

Il n'est pas rare de voir des personnes fort studieuses & très-grandes, qui ont l'épine courbée pour avoir fait peu d'attention, en travaillant, aux mauvais effets que la courbure du dos long-temps continuée pouvoit insensiblement leur procurer. Les personnes qui ont des vues foibles & courtes, y sont aussi fort sujettes, & il est difficile de les empêcher de se courber, parce que ne voyant pas les objets aussi bien que les autres, ils s'en approchent involontairement, & se courbent presque continuellement pour se rapprocher d'eux.

Les personnes très-grandes, sur-tout parmi les femmes, doivent porter singulièrement leur attention aux attitudes qu'elles sont dans le cas de prendre; elles doivent se tenir droites le plus qu'elles pourront. Si elles sont delicates & foibles, il faut qu'elles ayent des corsets garnis de fortes baleines seulement dans la longueur du dos; les habits qui serrent un peu la taille, des ceintures appropriées sont aussi très-utiles pour empêcher qu'on ne se courbe, & pour maintenir l'épine.
(M. MACQUART.)

COURBURE des os, (*Voyez* RACHITIS.)
(M. JEANROY.)

COURCELLES, (Etienne CHARDON DE) Bachelier de la faculté de Paris, vers 1740, naquit à Rheims.

Il fut éditeur du traité *De materia medicá* de M. *Geoffroy*, nommé ensuite médecin de la marine à Brest; il a donné les ouvrages suivans:

Manuel de la Saignée. Paris, 1746, *in*-12. Brest, 1763, *in*-12.

L'auteur, obligé par sa place d'instruire des chirurgiens pour la marine, a cru devoir composer en leur faveur ce traité élémentaire sur la saignée, opération la plus commune en chirurgie. Il a rempli supérieurement son objet; car à des détails historiques, curieux & intéressans, il joint des observations pratiques qui sont de la plus grande utilité.

Abrégé d'Anatomie en quatre parties. Paris, 1752, *in*-8.

C'est un précis très-succint d'anatomie à l'usage des chirurgiens de la marine; il y règne beaucoup d'ordre & de clarté.

Manuel des opérations les plus ordinaires de la chirurgie. Brest, 1756 *in*-8.

Ce manuel d'opérations est aussi recommandable que l'abrégé d'anatomie; on y remarque plusieurs faits intéressans.

On trouve d'autres médecins du même nom. *François* COURCELLES natif d'Amiens, suivant *Manget*, a écrit un *traité de la peste* imprimé à Paris en 1596, *in-octavo*.

Il est encore auteur de l'ouvrage intitulé, *de vera mittendi sanguinis ratione in hœmatothrascas liber. Francofurti*, 1593, *in-octavo*.

David-Corneille de COURCELLES a publié à Leyde :

Icones musculorum plantæ pedis 1739, *in-4*

Il y a encore une édition d'Amsterdam, 1760, *in-4*.

Les descriptions de l'auteur valent mieux que les planches qui sont au nombre de sept, & qui représentent les parties couche par couche, telles qu'elles se montrent en procédant de l'extérieur à l'intérieur. Ces planches ont cependant du mérite.

Icones musculorum capitis. Leidæ, 1743, *in-4*,

Les figures sont supérieures aux premières, par la netteté & la vérité de l'expression. *Courcelles* suit l'ordre d'*Albinus*, en procédant de l'extérieur à l'intérieur. (*Extrait d'El.* (M. GOULIN.)

COUREURS, (Maladies des) (*Méd. prat.*) Dans l'antiquité ou la gymnastique étoit en vigueur, la course étoit comptée parmi les exercices, tant de l'éducation que la guerre. Les enfans libres & les esclaves l'apprenoient dans des maisons d'éducation ; & dans les jeux & les spectacles publics, une couronne étoit le prix de ceux qui arrivoient plutôt à un but désigné.

La course les formoit aussi pour la guerre, elle leur apprenoit comme dit Végéce, à se jetter avec » plus d'impétuosité sur l'ennemi, à s'emparer avec » plus de vîtesse des postes avantageux, en prévenant leurs adversaires, afin de pouvoir envelopper plus facilement les fuyards. » Cet exercice est encore pratiqué par les turcs, & l'usage où il sont d'accoutumer leurs soldats à la course, est digne de beaucoup d'éloges. Platon (*de Legib.*) vouloit qu'on apprît aussi à courir aux femmes, afin qu'elles pussent porter les armes, & défendre leur pays. Suivant Suétone, les princes, les empereurs & la noblesse de Rome avoient leurs coureurs, qu'ils appeloient valets de pieds (*pueros à pedibus.*) Dans notre siècle, cette coutume est abolie. Il n'y a que des seigneurs ou des princes qui aient des domestiques, dont l'emploi est de courir devant leurs chars & leurs chevaux, ou de porter quelquefois des lettres & d'en rapporter la réponse à leurs maîtres avec le plus de vitesse possible.

Ces hommes sont affligés de différentes maladies ; ils deviennent sujets aux hernies & à l'asthme ainsi que les chevaux, qui, à force de courir deviennent poussifs ; quelquefois ils ont des hémoptysies ; ainsi dans Plaute, l'esclave Achantion se plaignant à Chrêmès d'avoir trop couru & d'être si las, qu'à peine pouvoit-il respirer, lui dit, « je » me suis brisé quelques vaisseaux à votre service, » & je crache le sang depuis long-temps : » son maître lui répond : « prends de la resine, du miel » d'égypte, & tu seras guéri ; (SERV. *tuâ causâ* » *rupi ramicem, jam dudùm sputo sanguinem.* » CHREM. *Resinam ex melle ægyptiam vorato sanum* » *feceris.* ») C'est ainsi que les anciens eux-mêmes ont recommandé les résineux dans les maladies de la poitrine. Les *coureurs* deviennent maigres & efflanqués comme des chiens de chasse, parce que les parties les plus spiritueuses du sang & de la lymphe nourricière se dissipent avec la sueur. Ils sont aussi tourmentés des maladies de la tête. Aristote (*Sect.* 5 *probl.* 9.) demandoit comment la course pouvoit produire des maladies de tête, tandis que le mouvement porte ordinairement les matières excrémentitielles en bas. La cause de ce phénomène, sans parler de ce qu'en ont dit Septalius & Guastavenius, c'est que dans la course précipitée, les vésicules pulmonaires distendues, empêchent le retour du sang par la veine-cave, & l'arrêtent au dessus du cœur, de façon que ne pouvant se porter avec tant de liberté dans les vaisseaux des poumons, il stagne dans la tête, & y cause des maladies graves ; ce qui n'arrive pas dans une course modérée qui au contraire pousse les humeurs par en bas.

Les *coureurs* sont aussi sujets aux maladies aiguës, aux pleurésies & aux péripneumonies. Exposés aux vents & à la pluie, couverts d'habits légers, souvent lorsqu'ils sont tout en sueur le froid les saisit, bouche les pores de leur peau, & leur donne des maladies mortelles principalement aux organes de la respiration, qui sont les plus affectés & les plus échauffés par la course ; ils pissent quelquefois du sang par la rupture de quelques vénules des reins ; aussi Celse (*l.* 8, *c.* 4.) dans les maladies de ces viscères, défend-il expressément la course. Les hernies leur viennent aussi très-facilement, parce que l'air trop resserré & trop comprimé dilate ou rompt le péritoine ; de-là Paul d'Égine (*l.* 3, *c.* 53) avertit ceux qui ont des bubons & des hernies, de ne point s'exercer à la course.

Il est certain que dans cet exercice, on fait plus d'inspirations que d'expirations : car, pour le continuer quelque tems, il faut nécessairement retenir l'air dans la cavité de la poitrine. En effet, quand dans l'expiration les muscles de cette cavité sont relachés, on sent diminuer ses forces ; mais lorsque le thorax est dilaté, que les poumons sont distendus par l'air, le ton des muscles & des fibres de tout le corps s'affermit & s'augmente ; si cependant la course est trop précipitée & trop

longue ; les vésicules pulmonaires gonflées d'air compriment les vaisseaux, en diminuent le calibre, & opposent ainsi un obstacle au sang qui arrive aux poumons par les cavités droites du cœur ; c'est-là ce qui donne naissance aux ruptures des vaisseaux & au crachement de sang, comme Galien (*6. épid, t. 2 & 7, méthod.*) nous le fait observer ; c'est aussi ce qui occasionne les asthmes, soit primitifs soit secondaires ou convulsifs, qui attaquent les *coureurs*, en produisant l'épanchement d'un serum âcre dans le tissu des muscles intercostaux qui les irrite & les force à une contraction violente. « Je suffoque & je ne puis respirer », dit un *coureur* dans Plaute (*enecat me spiritus, vix differo anhelitum.*) Ceux de notre temps lorsqu'ils ont atteint leur quarantième année, sont reçus dans les hopitaux publics comme vétérans. Quand je vois ces hommes essouflés précéder en volant les chars & les chevaux de leurs maîtres, je me peins ceux dont a parlé Ælius Spartianus, (*in vita imperatoris Veri.*) & qui par ordre de l'empereur Verus, avoient des aîles à leurs épaules, & portoient chacun le nom de quelque vent ; Les nôtres ont des aîles non aux épaules mais aux pieds. Voici comme s'explique Ælius à ce sujet : « une des choses les plus légères, c'est qu'il faisoit souvent mettre des aîles à ses *coureurs* à » l'exemple des amours, & qu'il les appeloit du » nom des différents vents ; l'un Borée, l'autre » Notus, celui-ci Aquilon, celui-là Circius, les » faisant courir sans aucune espèce d'humanité & » sans leur laisser aucun repos. »

Les *coureurs* ont aussi la rate enflée ; le tissu lâche de cet organe permet au sang d'y arriver en plus grande abondance qu'il n'en sort, & d'y déposer une humeur sereuse qui, stagnant dans ses cavités, produit l'intumescence qu'on y observe ; c'est pour cela que Pline a dit (*liv. 11 c. 37, h. n.*) qu'on avoit anciennement coutume de bruler la rate aux *coureurs*, pour que ce viscère ne les empêchât pas de courir. Plaute fait dire à l'esclave déja cité : « Les jambes manquent à ce *coureur*, » & sa rate excite le trouble dans sa machine. » (*Genua hunc cursorem defecerunt : perit, seditionem facit lien.*)

Telles sont les maladies des *coureurs* auxquelles contribuent encore l'intempérance dans la manière de vivre. Pour se préserver des hernies, un bandage peut leur suffire, pourvu qu'ils le portent avant que d'en être attaqués. Ils pourront réparer l'épuisement & leur maigreur par les alimens humectans, les frictions douces & huileuses, & les bains, quand leur loisir leur permettra d'en prendre. Tous ces remèdes préviennent aussi les obstructions de la peau, produites par les sueurs auxquelles leurs courses les exposent. Une saignée de temps en temps les préservera des ruptures de vaisseaux & des crachemens de sang, & elle ne doit pas être non plus oubliée, lorsqu'ils sont attaqués de ces maladies, parce qu'aucun organe ne travaille plus, & n'est plus foible dans les *coureurs* que les poumons. Hippocrate a dit : « le travail » convient aux articulations, l'aliment aux chairs, » & le sommeil aux viscères. » En effet le mouvement renforce les articulations, le repos les fait languir & les affoiblit ; mais il n'en est pas de même des poumons qui s'échauffent & perdent leur vigueur naturelle par une course violente.

Ce sont-là les remèdes & les avis qui pourroient entretenir la santé des *coureurs* ; mais comme ils n'appellent des médecins que lorsqu'ils sont forcés de cesser leurs courses, & de rester au lit ; dans ce cas il ne sera pas inutile de leur demander leur genre d'exercice. Quant à l'obstruction des viscères & de la rate sur-tout qui leur est particulière, on fera succéder aux désobstruans & aux martiaux, une promenade modérée, qui peut même tenir lieu de remèdes. Ainsi dans Plaute (LEN. *lien disruptum est.* PALIN. *Ambula, id lieni optimum est.*) Lénon de Cappadoce se plaignant à Palinurus d'être serré par la rate, & lui disant : « j'ai la rate gonflée : » l'autre lui répond : « marchez, cet exercice est très-bon pour ce viscère. »

(*Ext. des maladies des artisans de Ramazzini.*)

(M. FOURCROY.)

COURGE, (*Mat. méd. & Hygiène.*) Calebasse.

Cucurbita.

C'est un genre de plante monopétale de la famille des cucurbitacés, à laquelle il a donné son nom, qui a beaucoup de rapport avec les concombres ; dont il est distingué par les semences garnies d'un rebord particulier. Ce genre comprend des herbes rampantes munies de vrilles, à fleurs alternes, à fleurs axillaires, & à fruits charnus & succulens.

C'est parmi ces *Courges* que se trouvent les plus gros fruits connus dont la plupart sont employés pour la nourriture & autres usages. Nous examinerons, d'après le dict. de bot. comment elles ont été désignées par M. Duchesne, qui s'en est particuliérement occupé.

Toutes les espèces de *courges* sont regardées comme annuelles ; ce sont de fausses lianes qui, par leurs vrilles, s'accrochent à tous les corps qu'elles rencontrent, sans prendre aucune direction spirale. Les fleurs sont le plus souvent solitaires, & naissent dans les aisseles ; toute la plante est chargée de poils, excepté le fruit qui mûrit.

Les *courges* soumises à la culture depuis longtemps, se sont dénaturées au point que les espèces en sont très-équivoques, & qu'il est peu de genre dont l'histoire soit plus confuse dans les livres de botanique. M. Duchesne en distingue quatre principales.

1°. La calebaſſe ou *courge* à fleurs blanches.

Cucurbita leuchantha, Duch.

Elle comprend trois variétés :

a. La cougourde.

b. La gourde.

c. La trompette.

2°. Le potiron ou *courge* à gros fruits.

Cucurbita maxima. Duch.

On en connoit trois variétés :

a. Le potiron jaune.

b. Le gros potiron verd.

c. Le petit potiron verd. (*Voyez* POTIRON.)

3°. Le pepon ou *courge* à limbe droit.

Cucurbita pepo. Duch.

On le diviſe en deux races particulières :

A. La melonnée.

Cucurbita pepo moſchata. Duch.

B. Le pepon polymorphe.

Cucurbita pepo polymorpha. Duch.

La dernière race eſt très-inconſtante, & offre beaucoup de variétés dans la forme & la couleur du fruit ; les principales ſont :

a. Lorangin & les coloquinelles. (Fruit rond, petit, à peau fine.)

b. La cougourdette. (Fruit ovale ou pyriforme, à coque dure.)

c. La barbarine. (Fruit de diverſe forme, boſſelée, à coque dure.)

d. Les giromons & les citrouilles. (Fruits ſouvent oblongs, aſſez gros & la peau tendre.)

e. Les paſtiſſons. (Fruits ſouvent applatis, orbiculaires ou turbinés, difformes, ou avec des proéminences diverſes.)

4°. La paſteque ou *courge* laciniée.

Cucurbita anguria.

Ses variétés ſont :

a. La paſteque à chair rougeâtre.

b. La paſteque à chair blanche.

c. La paſteque à chair ferme. Duch. (*Voyez* PASTEQUE.)

En général, les *courges* ou calebaſſes ont une chair fongueuſe & rafraîchiſſante ; on ne les mange point crues, à cauſe de leur goût herbacé, fade & inſipide ; mais on les fait cuire, & on les emploie dans les potages, ſur-tout dans les pays chauds ; où on les aſſaiſonne encore de bien d'autres manières, comme les autres légumes.

Les médecins ordonnent la décoction ou l'eau de *courge*, lorſqu'on veut rafraîchir puiſſamment dans les maladies inflammatoires, & dans les cas où l'eau de veau & le petit lait ſont mis en uſage.

Nous parlerons des différentes *courges* très-employées comme les potirons, les paſteques & les melons d'eau, aux mots qui leur appartiennent.

(M. MACQUART.)

COURONNE DE VENUS, (La) eſt une éruption de puſtules ſouvent ſèches, quelquefois ſuppurantes, rangées comme un chapelet, qui occupe ordinairement le front ; c'eſt un ſymptôme conſécutif & peu équivoque de la vérole ; il ne ſurvient guères que quand elle eſt confirmée. (*Voyez* VÉROLE, TRAITEMENT.)

(M. DE HORNE.)

COURONDI, (*Mat. méd.*)

Arbor indica fructu rotundo, cortice molli, nucleum unicum nudum glandi ſimilem continente. Raj. hiſt. 1664.

Rheed. malab. 4. P. 103, Tab. 50.

C'eſt un arbre élevé, dont le tronc eſt épais, le bois blanchâtre, l'écorce noirâtre, les rameaux nombreux & pleins de moëlle ; les feuilles ſont oppoſées, ovales, lancéolées, ſeſſiles, fermes, légèrement crénelées dans leurs bords ; les fleurs ſont, à cinq pétales, petites, d'un vert jaunâtre, un peu reſſemblantes à celle de la vigne, diſpoſées trois à cinq enſemble par petits bouquets, corymbiformes & axillaires, les fruits ſont des baies rondes purpurines, & qui contiennent ſous une chair épaiſſe, molle, & couleur de ſafran, un noyau preſque ſphérique.

Cet arbre croît dans les lieux pierreux & montagneux du Malabar, aux environs de Paracaro. Il eſt toujours verd, & fructifie tous les ans vers le mois de décembre & de janvier.

Le ſuc des feuilles du *courondi* paſſe pour aſtringent, & il s'emploie chaud avec du petit lait, pour guérir les diarrhées & les diſſenteries.

(M. MACQUART.)

COUROUPITE ou BOULET DE CANON, (*Hygiène*.)

Partie II. Choſes improprement dites non naturelles.

Claſſe III. *Ingeſta*.

Ordre I. Alimens.

Section I. Végétaux.

Couroupita Guianensis. Aubl. Guian. 708, t. 282.

Pequea sive petria, Pis. Brah. p. 141.

Couroupitoutoumou. Bar. Fr. équinox. p. 92.

C'est un arbre qui s'élève fort haut, & qui a souvent plus de deux pieds de diamètre; son bois est blanc, peu solide; ses feuilles sont alternes, ovales, oblongues, pétiolées, lisses & longues d'un pied sur quatre pouces de largeur; les fleurs sont grandes, belles, couleur de rose, d'une odeur suave; elles naissent en grappes droites, simples, situées sur le tronc & sur les branches

Le fruit est une capsule ronde, ligneuse, environ de la grosseur d'un boulet de trente-six, brune & raboteuse extérieurement; elle est enduite intérieurement d'une pulpe fibreuse, sous laquelle est une seconde capsule globuleuse, mince, cassante, partagée dans son intérieur en six loges par des cloisons membraneuses, & contenant dans chaque loge plusieurs semences arrondies, comprimées, nichées dans une pulpe succulente.

Cet arbre croît dans la Guiane, & y porte des fleurs & des fruits pendant presque toute l'année.

Les créoles & les nègres ont donné à son fruit le nom de boulet de canon, auquel il ressemble à beaucoup d'égard; quelques-uns le nomment abricot sauvage; sa pulpe intérieure a une saveur qui est agréable, & qui la fait rechercher.

(M. MACQUART.)

COURS DE VENTRE, (*Voyez* DÉVOIEMENT.) (M. CHAMSERU.)

COURSE, (*Hygiène.*)

Partie II. Choses improprement dites non naturelles.

Classe V. *Gesta.*

Ordre II. Mouvement.

Section II. Mouvement universel.

La *course* est un genre d'exercice très-favorable à la jeunesse, dont elle développe les mouvemens & l'organisation, en donnant aux muscles du corps, & sur-tout à ceux des extrémités inférieures, des mouvemens forts & répétés, qui y font abonder avec plus de facilité les fluides nerveux & sanguin, & leur donnent, en conséquence, plus de force & d'énergie. La *course*, d'ailleurs, donne des secousses très-favorables à tous les viscères internes de la machine, & les rend très-propres à exécuter aisément toutes les fonctions auxquelles la nature les a destinés.

Tels sont les avantages qu'on peut trouver à courir toutes les fois qu'on le fait avec modération; mais si cet exercice est poussé trop loin, qu'on courre & trop vîte & trop long-tems, alors, en donnant trop d'accélération à la circulation du sang, on l'échauffe, on l'enflamme d'autant plus, qu'on lui fait perdre toute sa sérosité, par la perte considérable du fluide de la transpiration: d'ailleurs, quand cet exercice est violent, les poumons se trouvant dans l'impossibilité d'avoir tout le jeu nécessaire pour la libre circulation du sang, les vaisseaux se gonflent, le visage & tout le corps deviennent rouges, le sang s'arrête dans la tête, l'expiration ne succédant pas à l'inspiration dans des intervalles réguliers, la respiration devient très-laborieuse, est souvent suivie de crachemens de sang, d'hémorrhagies, de pleurésies, de péripneumonies, de descentes, &c.

Pour prévenir ces maux, ceux qui courent, doivent ralentir leur *course*, s'arrêter & se reposer de temps en temps; ils doivent sur-tout ceindre le bas du ventre d'une large & forte ceinture, qui contenant les viscères jusqu'à un certain point, empêche les tiraillemens désagréables qui seroient la suite des grandes commotions qu'on leur donne. Les personnes très-sanguines doivent sur-tout éviter de courir, comme le pourroient faire celles qui le sont moins, &, lorsqu'en courant, on a éprouvé plusieurs fois les inconvéniens dont nous venons de parler, la prudence exige qu'on y renonce tout-à-fait. (M. MACQUART.)

COURTAUD, (Siméon) neveu de *Jean Heroard*, premier médecin de Louis XIII, étoit de Montpellier. Il fut reçu docteur en médecine dans la faculté de cette ville, le 21 novembre 1611, & ne tarda point à passer à la cour, où son oncle le fit pourvoir d'une charge de médecin par quartier. Il lui procura encore un brevet de médecin du dauphin qui ne vint au monde que long-temps après; ce fut Louis XIV, né le 5 septembre 1638. *Courtaud* quitta Paris en 1620, dès qu'*Héroard* lui eut obtenu des provisions en commandement pour la chaire qui vaquoit à Montpellier, depuis la mort de *Jacques Pradilles* arrivée en 1619. Il fut reçu, & fut doyen en 1637, sans faire parler de lui jusqu'à l'année 1644, qu'il s'attira une querelle fort-vive avec la faculté de médecine de Paris. Cette affaire ne l'a rendu que trop célebre.

Théophraste Renaudot de Loudun, docteur de Montpellier depuis l'année 1606, avoit long-temps exercé la médecine à Paris sans qu'on l'inquiétât, lorsque pour se donner plus de réputation, il s'avisa d'établir chez lui un bureau public de consultations gratuites pour les pauvres. Il obtint des lettres patentes qui autorisoient cet établissement, & pour remplir son dessein, il s'associa plusieurs docteurs en médecine de la faculté de Montpel-

lier ou d'autres universités provinciales. La faculté de Paris s'opposa à l'enregistrement de ces lettres, parce qu'elles choquoient ses droits & ses privilèges; mais *Renaudot*, qui craignoit pour le succès de sa cause lorsqu'elle fut portée au parlement, eut le secret de faire intervenir la faculté de Montpellier en sa faveur. Le procès fut jugé le 1 de mars 1644. Le parlement condamna les prétentions de ce médecin & de la faculté de Montpellier, & déclara qu'il falloit être docteur de celle de Paris pour exercer la médecine dans cette ville.

Courtaud, qui s'étoit ingéré dans cette affaire, n'avoit d'autre parti à prendre que celui du silence, en respectant l'arrêt qui avoit dissous l'association de *Renaudot* avec les médecins étrangers qui se rendoient à son bureau de consultations. Mais *Courtaud* présuma trop de ses forces; & comme il fut chargé, en cette année 1644, de faire le discours solemnel qu'on prononce tous les ans, à l'ouverture des études, il prit pour sujet la matière même du procès perdu. Il étala, à sa manière, les raisons & les prérogatives de sa faculté, & déprécia autant qu'il put celles de la faculté de Paris. Je n'ai guere vu de discours plus mal fait, dit *Astruc* dans son histoire de la faculté de médecine de Montpellier; il n'y a ni style, ni latin, ni ordre, ni méthode. Tout y fourmille de fautes grossières d'histoire, de chronologie & de médecine: après l'avoir entendu, la faculté auroit bien fait d'engager *Courtaud* à le supprimer.

C'est ce qu'on ne fit pas. Le discours fut imprimé à Montpellier, & il ne fut pas plutôt parvenu à Paris, qu'il enflamma la bile de plusieurs médecins de cette ville, qui ne garderent pas la modération qui convient à des gens de lettres dans leurs disputes. On vit paroître deux écrits violens presque en même temps.

L'un est intitulé:

Navicula solis, cento extemporalis fartus ex elegantiis grammaticalibus orationis Simeonis Curtaudi, decani medicinæ montispessulanæ, pronuntiatæ die 21 mensis octobris ann. 1644, pro studiorum renovatione.

Gui Patin, à qui on l'attribue, se moque de la latinité de *Courtaud* avec assez de raison.

L'autre écrit porte le titre de:

Centonis Κακορραφίας diffibulationes in qua pleraque diplomata pontificia & regia academiæ monspeliensis falsi conviciuntur.

René Moreau, qui en est l'auteur, attaque les anachronismes grossiers de *Courtaud* avec tant d'avantage, qu'il trouva encore matière d'y ajouter un *appendix*.

Riolan publia quelques années après un troisième ouvrage, intitulé:

Recherches curieuses sur les universités de Paris & de Montpellier.

Il est plus modéré que les précédens, mais l'auteur n'a pas laissé de s'abandonner souvent à la passion qui l'a égaré; cet ouvrage manque de justesse, de gout, & d'exactitude. Rien ne put engager *Courtaud*, ni les professeurs de Montpellier à entrer dans la lice; mais les jeunes docteurs se chargerent avec plaisir de leur défense, & s'en acquittèrent avec aussi peu de décence que de modération.

Entre autres écrits de cette espece, on en vit paroître un attribué à *Antoine Magdelain*, sous ce titre: *centonis* Κακοῤῥαφα & Μωρολούτα où il prétend repondre à *Gui Patin*; & un autre intitulé: *olim & nunc*, qui venoit d'*Isaac Carquet* qui refuta l'ouvrage de *Riolan* dans la *seconde apologie de l'université de médecine de Montpellier.*

(*Extr. d El.*) (M. GOULIN.)

COURT-BOUILLON, (*Hygiène.*)

Partie II. Choses dites non naturelles.

Classe III. *Ingesta.*

Ordre I. Alimens.

Section III. Alimens composés.

Le *court-bouillon* offre une manière particulière d'apprêter le poisson. On le sert sec après l'avoir fait cuire dans de l'eau ou du vinaigre, ou mieux avec du bon vin, avec du sel, du poivre, du beurre, des substances aromatiques. On mange ensuite le poisson sans sauce, ou bien à la sauce à l'huile, au sel & au vinaigre. Cet assaisonnement est sain & fort agréable. (M. MACQUART.)

COURTE-HALEINE, (*Hygiène.*)

Partie III. Règles de l'hygiène proportionnelles aux besoins de l'homme.

Classe II. Règles pour les hommes en particulier.

Ordre III. Règles relatives à la constitution.

On donne le nom de *courte-haleine*, à des personnes qui ont naturellement la poitrine serrée & comprimée, chez qui le jeu des soufflets de la vie ou des poumons ne se fait pas avec une entière liberté. Ces personnes ne peuvent en général faire de grandes courses, chanter beaucoup, jouer des instrumens à vent: aux moindres mouvemens un peu violens qu'elles font, les actions d'inspiration & d'expiration se précipitent, & se rapprochent encore davantage.

On peut vivre bien portant, & sans inconvé-

niens, avec la *courte-haleine*, pourvu qu'on évite tout genre d'exercice qui puisse fatiguer & essoufler très-promptement; la *courte-haleine* est véritablement un désagrément dans l'existence; elle accompagne souvent les constitutions delicates, & est souvent due à des parens bien foibles ou malingres; ceux qui en sont affectés pourront avec quelques ménagemens se maintenir long-temps en santé; mais le moindre excès laisse à craindre l'asthme & d'autres affections de la poitrine, qui ajouteront des maux plus considérables à la gêne qu'on éprouve déjà. (M. MACQUART.)

COURTIAL, (Jean-Joseph) conseiller-médecin ordinaire du roi & professeur d'anatomie à Toulouse vers la fin du dernier siècle, a donné quelques ouvrages au public:

Dissertation physique sur les matières nitreuses qui alterent la pureté de l'air de Madrid, par *Jean-Baptiste Juanini*, traduite de l'Espagnol. Toulouse, 1685, *in*-12.

Nouvelles observations anatomiques sur les os, sur leurs maladies extraordinaires, & sur quelques autres sujets. Paris, 1705, *in*-12 *Leyde*, 1709, *in*-8. Il y a de bonnes choses dans ce recueil; on y trouve une explication fort naturelle de la formation des sutures; M. *Hunauld* a traité le même sujet dans un mémoire présenté à l'académie royale des sciences.

(*Extr. d'El.*) (M. GOULIN.)

COURTIN, (Germain) fils d'Etienne Courtin, procureur en parlement, & de Marie de Noyon, naquit à Paris. Il eut le premier lieu de la licence, fut licencié le 21 mars & reçu docteur le 21 juillet 1576. Il professa la chirurgie avec distinction. Riolan le fils, l'estime autant que Marescot, & lui attribue la gloire d'avoir formé les plus grands chirurgiens de son temps.

Guillemeau, disciple de Courtin, de Riolan & d'Amboise Paré, avoue de bonne-foi que le traité de la génération & celui des plaies de la tête, qui se trouve dans ses œuvres de chirurgie, font recueillies des leçons de *Courtin*. Binet chirurgien juré de Paris, fut l'éditeur d'un ouvrage intitulé: leçons anatomiques & chirurgicales, de feu M. Germain *Courtin*, docteur &c. dictées à ses écoliers estudiants en chirurgie, depuis l'année 1578 jusqu'à 1587, recueillies, colligées & corrigées par Etienne Binet &c. *Paris* 1612, *in-folio* id. 1616. *in-folio*; mais Riolan le fils, accuse les chirurgiens d'avoir *dépravées & gatées* ces leçons de *Courtin*, & les assure qu'une fidèle édition de ces leçons *rabaisseroit leur caquet*. C'est à *Courtin* que la faculté étoit redevable d'un arrêt, qui donnoit aux seuls médecins le droit de faire des cours d'anatomie.

Ouvrages publiés par *Courtin*.

Germani Courtini medici parisiensis adversus de tribus principiis, auro potabili, totaque pyrotechniâ, portentosas opiniones. Parisiis ex officinâ Petri Lhuillier, 1579, *in*-4.

Courtin à écrit aussi contre Paracelse. (*Voyez* PARACELSE) (M. ANDRY.)

COURTISANE, (*Hygiène.*)

Partie III. Hygiène générale proportionnée aux besoins de l'homme.

Classe I. Règles pour les hommes considérés en société.

Ordre IV. Règles relatives aux mœurs.

Les *courtisanes* sont des femmes de débauche qui savent exercer leurs talens avec une sorte d'agrément & de décence, qui donne au libertinage un attrait que la prostitution des filles publiques lui ôte presque toujours. Elles ont été considérées jusqu'à un certain point chez les Romains & surtout chez les Grecs. Tout le monde a connoissance des deux Aspasies, dont l'une donnoit des leçons de politique & d'éloquence à Socrate. On sait que Phryné employa le prix de ses débauches à faire rebâtir les murs de la ville de Thèbes, qu'Alexandre s'étoit cru en droit de détruire, comme prix de sa conquête. Laïs fit perdre la raison à beaucoup de philosophes, à Diogène même qu'elle rendit heureux, à Aristipe qui disoit d'elle, je possède Laïs, mais elle ne me possède pas. Enfin Leontium se rendit célèbre par sa philosophie, fut aimée d'Epicure & de ses disciples. On peut presque de nos jours lui comparer la célèbre Ninon Lenclos, qui est peut-être, depuis ces temps reculés, la seule *courtisane*, qui ait joint un mérite très-rare, & la philosophie, à un goût décidé pour les plaisirs.

Aujourd'hui les *courtisanes* sont moins fameuses; elles offrent seulement un peu plus de sécurité que les filles publiques, parce qu'elles ont un soin beaucoup plus recherché de leur santé que ces dernières; mais d'un autre côté elles sont beaucoup plus à craindre pour les jeunes gens sans expérience, parce que la séduction & l'attrait pour le plaisir se présentent chez elles sous toutes les formes capables de fixer une erreur, & de la rendre préjudiciable, non-seulement par rapport aux bonnes mœurs, mais encore relativement à la santé. C'est toujours avec ces sortes de créatures que les jeunes gens bien nés & d'une fortune aisée se perdent, & voyent toutes leurs forces s'épuiser. Il en résulte une dissipation, un luxe & des débauches qui ne laissent plus de forces pour le bon emploi qu'on doit faire du temps dans l'âge le plus précieux de la vie.

Les *courtisanes* sont donc extrêmement à craindre; il n'y a que les femmes fausses & coquettes

de la société, qui soient plus dangereuses & un peu plus méprisables. C'est sûrement cette considération qui a fait dire à Buffon, qu'il n'y a dans la passion qu'on a pour les femmes que le physique de bon, & que le moral, c'est-à-dire le sentiment qui l'accompagne, ne vaut rien.

Il faut apprendre des philosophes, qui dès la jeunesse ont su faire le calcul de l'emploi du temps, à borner nos hommages auprès d'un sexe trop exigeant dans nos climats; il faut savoir jusqu'à un certain point se méfier de la nature, qui en nous présentant d'une main le plus séduisant des plaisirs, semble nous en éloigner de l'autre par les écueils dont elle les a environnés, & qui nous a placés pour ainsi dire sur le bord d'un précipice, entre le plaisir & la privation.

Je ne répéterai point ici ce que j'ai dit ailleurs sur les maux qui sont la suite des excès auxquels on s'abandonne avec les femmes. (*Voyez* AMOUR PHYSIQUE.) (M. MACQUART.

COURTOIS, (Paul) né au Ménil, village du diocèse de Meaux. Ce qui faisoit dire à Guy-Patin: *ex humili tugurio tenuique casâ sæpè magni viri prodierunt.*

L'éducation de *Courtois* fut confiée aux soins d'un de ses oncles, docteur de Sorbonne, appellé Julien, homme de mérite; il forma son neveu, qui fit de rapides progrès dans les lettres, l'éloquence & la philosophie. Sa licence fut brillante, il en obtint le troisième rang & fut reçu docteur le 13 décembre 1644.

Censeur de la faculté en 1650 & 1651, il fut élu doyen en 1652, & prorogé en 1653.

Pendant son décanat, il s'éleva avec force contre le chancelier de l'université, Pierre Loysel, qui avoit avancé dans un de ses discours, qu'il importoit peu aux citoyens de Paris par qui la médecine y étoit exercée, qu'on devoit avoir une égale confiance dans les médecins de toutes les universités, & même dans tous ceux qui en usurpoient le titre. L'éloquence de *Courtois* ne convertit point Loysel, & la hardiesse de son zèle l'étonna & l'aigrit; il exigeoit de nouveaux sermens des *licentiandes*, avant de leur donner la bénédiction de licence. Mais Jean Pietre, censeur de la faculté, s'opposa aux prétentions de Loysel, & la licence suivante, on lui signifia un décret de la faculté par lequel il lui étoit enjoint de se contenir dans les droits que sa place lui donnoit, & de se conformer à l'arti. 34 des statuts.

Courtois professa au collège royal; il paroît qu'il succéda a Philippe Chartier; il garda cette chaire jusqu'à la fin de sa vie. Il fut professeur de pharmacie en 1673.

Consulté en 1668, par le lieutenant de police, la Reynie, sur l'usage de la levure de bierre dans le pain, il le proscrivit dans sa réponse, de concert avec Patin, Brayer & Blondel. Il est mort le 4 avril 1688, & inhumé à Saint André des Arcs.

Guy-Patin faisoit un cas singulier de ce médecin qu'il soignoit dans toutes ses maladies, & qui convenoit qu'il lui devoit quatre fois la vie. Il n'est peut-être pas inutile ici d'entendre Guy-Patin parler lui-même sur la maladie de *Courtois*, en 1661. « Enfin M. *Courtois* est guéri, je lui ai » dit tout-à-fait adieu, & ne l'irai plus voir qu'en » passant. Il a été saigné *en tout* vingt-deux fois » & purgé *environ* quarante fois...... Il me disoit » hier de bonne grace, voilà la quatrième fois » que vous m'avez sauvé la vie; au moins voilà » la quatrième maladie, mais ce n'est pas moi qui » l'ai guéri. *Non sanant illi vulnera, at ipse Deus* » *& methodus Galenica.* » (M. ANDRY.)

COURVÉE, (Jean-Claude de la) de Vésoul en Franche-Comté, fut médecin de la reine de Pologne & de Suède. On a de lui:

Frequentis phlebotomiæ usus & cautio in abusum. Parisiis, 1647, *in*-8.

Ostentum, seu, historia mirabilis trium ferramentorum notandæ longitudinis ex insanientis dorso & abdomine extractorum, quæ ante menses decem ea voraverat. Parisiis, 1648, *in*-8.

Discours sur la sortie des dents aux petits enfans, de la précaution & des remedes que l'on peut y apporter. Varsovie, 1651, *in*-4.

Paradoxa de nutritione fœtûs in utero. Dantisci, 1655, *in*-4.

L'auteur y soutient l'opinion d'*Harvée* sur la génération; mais il veut que l'enfant respire dans la matrice, & se nourrisse de l'eau dans laquelle il surnage. Les vaisseaux du placenta ne s'anastomosent pas, selon lui, avec les vaisseaux de la matrice; ils sont simplement contigus. Il prétend encore que l'enfant contribue par ses efforts à sa sortie, & qu'il avance ainsi la délivrance de sa mère. On donne encore aujourd'hui le nom de paradoxe à la plupart de ces assertions.

(*Extr. d'El.*) (M. GOULIN.)

COUSINE, COUSINETTE, (*Mat. méd.*) (*Voyez* CANNEBERGE.) (M. MAHON).

COUSINS, (Piqueures des) (*Voyez* INSECTES. (M. CHAMSERU.)

COUSINOT, (Jacques.)

De Paris. Licencié en 1590, & reçu docteur en 1592. Il fut élu doyen en 1624 & continué en 1625.

Ce fut lui qui présida la thèse de Jacques d'Amboise,

boise; cette thèse étoit dédiée à Henri IV, ce qui irrita tellement les ligueurs, qu'ils avoient projetté de jetter le président & le bachelier dans la rivière. Sous son décanat, la faculté eut un procès avec les apothicaires. Il défendit aux professeurs de pharmacie d'assister aux examens, & de suspendre la visite des drogues jusqu'à ce que le procès fût terminé.

On trouve l'éloge de *Cousinot* consigné dans les lettres de Guy-Patin & dans l'appendix ajouté par Charles Spon au *Puteanus de medicamentis purgantibus. Cousinot* mourut l'ancien des écoles, le 4 mars 1645. (M. ANDRY.)

COUSINOT, (Jacques.)

Naquit à Paris en 1590, de Jacques *Cousinot*, doyen de la faculté de Paris en 1624 & 1625, & médecin très-habile & très-employé. Le jeune *Cousinot* eut, pour réussir dans l'étude de la médecine à laquelle il s'étoit livré par goût, l'éducation que rien ne peut suppléer, les leçons d'un père. Il se présenta à la faculté, & fut reçu bachelier le 16 avril 1616; licencié au mois de mai 1618, on lui donna le bonnet de docteur le 20 juin de la même année. Nommé le 23 novembre 1623, à la chaire de chirurgie au collège royal, par lettres-patentes, sur la désignation de Réné Chartier qui venoit d'en donner sa démission, il justifia ce choix par la profondeur & la variété de ses connoissances, la clarté & l'élégance de ses discours. Il fut revêtu en 1618, d'une charge de médecin de quartier de Louis XIII. Charles Bouvard, premier médecin de ce prince, plein d'estime pour son mérite & ses qualités personnelles, lui donna sa fille en mariage, & le fit nommer en 1638, premier médecin du dauphin (depuis Louis XIV). Il fut consulté par Jean Grangier, professeur d'éloquence au collège royal, sur les qualités futures du prince, d'après les signes extérieurs que présentoit l'enfant à l'observation. *Cousinot daigna*, dit-on, *lui répondre selon ses lumières*. Que doit-on penser des opinions d'un siècle, d'ailleurs si fertile en grands hommes, lorsqu'on lit que deux savans de ce temps-là, s'occupoient sérieusement à prévenir les destinées d'un prince au berceau, d'après l'expressive configuration de ses traits.

Premier médecin de Louis XIV en 1643, il se démit de sa chaire de chirurgie; il mourut le 25 juin 1646, & fut enterré à Saint Severin.

Je lis avec surprise que ce médecin étoit d'une santé délicate, lorsque j'apprends qu'en 1643, il fut attaqué d'un violent rhumatisme pour lequel il fut saigné 64 fois en huit mois, par ordonnance de son père & de son beau-père & de son consentement, & qu'après tant de saignées, il fut *purgé, soulagé & guéri*. Il est peu de santés robustes qui résistassent à un si violent traitement.

Ouvrages de Jacques Cousinot:

Discours d'installation au collège royal.

Jacobi Cusinoti regii medici & medicinæ professoris oratio de felici Rupellæ deditione, habitâ solemni præfatione, 1628, in-4. de 54 pages. Jean Libert.

(M. l'abbé Goujet en fait l'éloge.)

Discours au roi touchant la nature, vertus, effets & usages de l'eau minérale de Forges, petit in-4. 1631, *Paris*. Jean Libert.

Réponse à quelques objections faites contre l'ouvrage précédent, in-8, 1647.

Appendix sur les vertus des médicamens purgatifs, imprimé à la suite du traité de Guillaume Dupuy, intitulé: *Gulielmi Puteani de occultis pharmacorum purgantium facultatibus libri duo, quibus adjecta est Jacobi Cusinoti filii appendicula de purgatrice medicamentorum facultate. Lugduni, apud Duhan, 1654, in-8.*

Cette édition fut donnée par Charles Spon, qui l'avoit reçue de Guy-Patin son ami. (*Voyez Lettres de ce dernier. Tom. 1. p. 397.*

On trouve dans le catalogue de M. Falconet, sous le n°. 3726, un manuscrit intitulé, *Observationes de recto usu aquarum mineralium subacidarum*, qu'on attribue à *Cousinot*. Ce manuscrit avoit passé de la bibliothèque de Charles Spon, dans celle de M. Falconet.

L'eloge de *Cousinot* est consigné dans beaucoup d'ouvrages & de dédicaces de ce temps-là; mais s'il n'existoit pas d'autres preuves de ses talens, les places qu'il occupa à la cour, en motivant ces éloges, nous les auroient rendus bien suspectes.

(M. ANDRY.)

COUSSE-COUCHE ou COUCHE-COUCHE, (*Hygiène.*)

Racine potagère des Isles Antilles. Elle croît ordinairement de la grosseur & à-peu-près de la forme du gros navet. La pellicule qui la couvre est brune, quelquefois grise, rude au toucher, poussant plusieurs menus filets en forme de chevelure. La chair de la *cousse-couche* est d'une consistance un peu plus solide que l'intérieur des chataignes bouillies, & plus cassante: la couleur en est blanche, & quelquefois d'un violet foncé.

Cette racine étant cuite dans l'eau avec un peu de sel, se mange avec des viandes salées ou du poisson. C'est un mets fort estimé des dames créoles, quoiqu'il soit un peu venteux. (*Anc. Encycl.*) (M. MAHON.)

COUSSIN, (*Electricité.*)

Les *couffins* font les pièces fur lefquelles le plateau frotte ; on les fait de peau rembourré de crin ; le maroquin eft très-bon, la foie eft encore meilleure, mais elle s'ufe promptement. La couverture des *couffins* eft attachée à une barre en bois à laquelle on laiffe deux ou trois trous pour relever le crin ou en introduire de nouveau quand il s'affaiffe ; il faut prendre garde, dans cette opération, que la furface foit toujours égale, & que les *couffins* foient bourrés uniment ; des inégalités pourroient caufer la rupture du plateau ; la garniture doit être affez forte pour que le plateau, en frottant, éprouve un peu de réfiftance, mais elle ne doit pas être trop grande, ce qui fatigue beaucoup celui qui tourne, expofe à rompre le plateau, diminue la vîteffe de la rotation, & ne produit pas une électricité plus forte.

(M. MAUDUYT.)

COUTANCES, (*Eaux minérales.*)

C'eft une ville de Normandie, capitale du Cotentin, près de la mer, & à neuf lieues d'Avranche.

Il y a à un quart de lieue de cette ville deux fources d'eaux minérales froides, appellées fontaines *du parc*, & fituées dans un bois connu fous le nom du *parc à l'évêque*. Ces fontaines ne font pas en bon état. M. Bonté, médecin de *Coutances*, a déduit d'une analyfe qu'il en a fait, qu'elles contiennent du fer, du natrum, de la félenite, qu'elles ne développent aucun gaz, & qu'on peut leur attribuer les vertus propres aux eaux, médiocrement chargées de fer.

M. le Pec de la Cloture, ne s'eft pas beaucoup éloigné de ces idées, dans fes obfervations fur ces eaux. (M. MACQUART.)

COUTEAUX-PROCOPE (Jean-Baptifte) de Paris. Son pere, homme d'efprit, vivoit dans le tems qu'on apporta du Levant en France l'ufage du café, & d'Italie l'ufage des glaces ; il fut dans Paris, le fondateur de ces falles ornées de luftres & de tables de marbre, où l'on diftribue au public des rafraîchiffemens & des nouvelles. La fienne devint le rendez-vous des favants & des gens de lettres ; le grand nombre de médecins qui s'affembloient chez lui déterminèrent les deux fils de Procope à embraffer la médecine ; leur père avoit de la fortune & ne négligea rien pour leur éducation.

Jean-Baptifte fe préfenta à la faculté en 1604 ; il eut le premier lieu de licence & fut reçu docteur le 23 feptembre 1706. Il ne fut point régent ; auffitôt après fa réception, il alla voyager dans le Levant & en Efpagne où il exerça la médecine. Il revint à Paris en 1724 où il auroit pu vivre agréablement & tranquille ; mais il aima mieux retourner en Efpagne. Il mourut à Cadix le 19 octobre 1729, âgé de 50 ans. (M. ANDRY.)

COUTEAUX-PROCOPE, (Michel) frère cadet du précédent, fe préfenta à la licence le 8 octobre 1706, à la faveur d'un jubilé & fut reçu docteur le 9 octobre 1708.

Profeffeur des écoles en 1741, le difcours qu'il prononça, avoit pour titre ; *cur difficilius fit hodiè medicinam exercere, quàm olim fuit?*

En 1746, il fut nommé profeffeur de chirurgie françoife ; il ouvrit fes leçons par un difcours fur les moyens d'établir une bonne intelligence entre les médecins & les chirurgiens.

Procope avoit beaucoup d'efprit, mais il étoit boffu, laid & fi noir, qu'on difoit de lui qu'il fuoit de l'encre ; il étoit cauftique & fenfible à la raillerie. Il ne pardonna jamais à Piron ces deux vers :

Du Cèdre jufqu'à l'Hyfope,
De Sylva jufqu'à Procope.

Procope avoit fait deux fois fon portrait en vers. Montcrif lui repréfenta qu'il y avoit bien de la modeftie à s'être peint deux fois ; il ne voulut jamais le revoir.

Un grand enjouement, de la facilité à s'énoncer faifoient oublier les difgraces de la nature ; il favoit plaire.

Procope eut trois femmes qui ne lui donnèrent aucune poftérité. Il mourut à Chaillot où il s'étoit retiré depuis quelques années, le 30 décembre 1753.

Ouvrages de Michel Couteaux-Procope.

Analyfe du fyftême de la trituration par Hecquet. *Paris*, 1712, id. 1727. (Bordegaraye prit la défenfe de Hecquet. Procope répondit par l'ouvrage fuivant.)

Extrait des beautés & des vérités contenues dans la réponfe de Bordegaraye, *Paris* 1723.

Lettres de M. Procope-Couteaux, docteur régent, &c. pour favoir fi les chirurgiens favent la médecine & s'il peuvent l'exercer, *in*-12 1738 ; 1743.

Plaidoyer d'un contrebandier, 1748, *in*-4.

Argument en faveur de la faculté de médecine de Paris, *in-folio* de 4 pages 1743. Réimprimé la même année *in*-4., avec le mémoire pour le doyen, &c. le fommaire pour la faculté, &c., & l'extrait chronologique, &c.

Lettre fur la maladie du roi, *in*-8. de 31 pages.

Notes sur les observations. 1743, *in*-8. de 22 pages.

Ces cinq derniers ouvrages parurent dans la contestation qu'il y eut entre les médecins & les chirurgiens.

Procope s'adonna à la poésie. Il est resté de lui quelques pièces de vers. Il est l'auteur des comédies intitulées :

Arlequin balourd, comédie en 5 actes & en prose composée sur un ancien canevas italien, représentée en 1719. Londres *in*-12.

L'assemblée des comédiens, donnée au théâtre françois le 27 septembre 1724.

La gageure, comédie en vers au théâtre italien en 1741, imprimée en 1751.

Les fées, composées en société avec Romagnesi, jouées au théâtre italien en 1736.

Le roman ou *les deux Basiles*, en société avec Guyot de Merville, comédie en vers libres & en 3 actes, au théâtre italien en 1743.

Procope est aussi l'auteur de quelques discours de maçonnerie ; on lui attribue encore un livre intitulé : l'art de faire des garçons. 1 vol. in-12, *Montpellier*, sans date. (M. ANDRY.)

COUTELIERS, (Maladies des) (*Med. prat.*)

Ce n'est point en faisant les couteaux, les ciseaux, & tous les instrumens quelconques qu'on fabrique dans les atteliers que les couteliers, contractent des maladies dues à leurs travaux ; mais c'est à la partie de cet art utile qui s'occupe du repassage des outils & des lames sur des pierres, pour en aiguiser le tranchant, qu'appartiennent les maux dont les couteliers sont quelquefois frappés.

Qui pourroit croire, dit Ramazzini, que ceux qui aiguisent à une petite meule de grès les rasoirs & les lancettes, affoiblissent leurs yeux à cet ouvrage ? L'expérience prononce sur cette assertion, la raison d'ailleurs en fait cesser le merveilleux. En effet comme ces ouvriers sont obligés d'avoir sans cesse les yeux attachés sur la meule, qui tourne avec une rapidité extrême, la force de ces organes se perd nécessairement, & la vision s'affoiblit peu-à-peu, comme on l'observe chez les ouvriers en petits objets. Après avoir travaillé tout le jour, ils ont ordinairement des vertiges, surtout ceux qui ont la tête foible ; & après leur ouvrage, l'agitation de la meule est toujours présente à leur esprit. Il est probable que cette cause externe & occasionnelle agite les humeurs de l'œil, & principalement l'humeur aqueuse qui est très-mobile par elle même ; qu'elle excite un mouvement irrégulier dans les esprits animaux, & qu'elle altère ainsi l'économie naturelle de l'œil. Il y a dans notre ville, poursuit le médecin de Padoue, un ouvrier fort adroit à ce métier, & qui y fait un gain considérable. Quelquefois il éprouve de la rougeur dans les yeux & des ophtalmies, qu'il attribue avec raison à son ouvrage. J'ai vu aussi plusieurs autres ouvriers pareils, qui tous se plaignoient de maux d'yeux. Ce qui leur est le plus pénible c'est le mouvement qu'ils sont obligés de communiquer avec le pied à une grande roue de bois qui fait mouvoir la meule de pierre. Mais plusieurs d'entr'eux s'évitent cette peine en faisant tourner cette roue par des enfans. Cependant leurs bras qu'ils emploient à aiguiser, se fatiguent prodigieusement, mais ce sont, sur-tout, leurs yeux qui sont le plus vivement affectés. Il n'y a que la modération dans leur travail, & une intermission de quelques heures, qui puissent les préserver de ces maux, lorsqu'ils sont poussés à l'excès, le repos le plus absolu, l'habitation dans un lieu obscur, la diète légere, les antispasmodiques, les relâchans deviennent très-utiles.

M. Boucher médecin à Lille a publié dans le journal de médecine de janvier 1760 une observation très-intéressante sur cet objet. Nous nous faisons un devoir de la consigner ici.

Je fus appellé, dit M. Boucher, vers le milieu du mois d'octobre 1759, dans une auberge de cette ville, pour un habitant d'Aix la Chapelle, âgé d'environ 40 ans, d'un tempérament sain & assez fort, dont la maladie étoit de trembler de tout le corps avec convulsion ; ce mal étoit permanent depuis trois mois, & ne faisoit qu'augmenter de jour en jour, de façon que cet homme craignoit d'être obligé de se désister de son travail, qui néanmoins étoit d'une nécessité absolue pour une branche considérable de commerce, & dont le désistement eût été préjudiciable pour notre ville, personne ne pouvant actuellement le remplacer. Ce travail qui est très-rude, consiste à repasser à la meule de grandes cisailles qui servent à tondre les draps ; tout le corps de celui qui agit est dans un état d'ébranlement violent & singulier, qui est une espèce d'électrisation continuelle ; le genre nerveux est donc alors dans une commotion générale qui étant souvent récidivée, doit nécessairement le faire tomber dans une sorte d'atonie. Il est à remarquer néanmoins que notre sujet, dans l'état où nous venons de le désigner, ne cessoit pas tout-à-fait son travail ; lorsqu'il y retournoit, les secousses actuelles & fortes de sa grosse meule, redressant ou réveillant le ton du genre nerveux, les fonctions musculaires se trouvoient pour le moment rétablies au point requis pour soutenir ce travail pénible. C'est sur ces idées théoriques, déduites des circonstances apparentes que j'ai établi mes indications curatives.

Le pouls du malade m'ayant paru plus fréquent

qu'il ne doit l'être naturellement, & d'autres circonstances dénotant un peu de chaleur dans l'intérieur, j'ai tenu quelques jours mon sujet à un régime humectant, lui lâchant le ventre avec des apozêmes acidules. Après quoi j'ai cru devoir recourir de suite aux remèdes propres à redresser & à soutenir le ton du genre nerveux dans l'état de stabilité nécessaire au maintien & à la régularité constante de l'action musculaire : dans ces vues, j'ai essayé la poudre suivante.

Prenez demie once de bon quinquina, de l'écorce de cascarille, safran de mars apéritif & succin préparé, de chacun deux gros ; cannelle fine, un gros. Faites du tout une poudre très-fine, que vous partagerez en vingt deux doses pour en prendre une le matin & une le soir : l'effet de ce remède surpassa de beaucoup mon attente tant pour l'efficacité, que pour la promptitude avec laquelle il opéra. Le malade n'en eut pas pris la moitié qu'il se sentit tout un autre homme, & il parut tout-à-fait guéri, avant d'avoir achevé toute la dose. Je lui ai conseillé d'y revenir, lorsqu'il seroit de retour à Aix la Chapelle, & d'assurer sa guérison au renouvellement de la saison, par l'usage des bains chauds de cette ville, dont la célébrité se soutient depuis plusieurs siècles.

La vertu antispasmodique du quinquina est reconnue depuis quelque tems, mais il n'est guère de cas où elle ait produit un effet aussi marqué que dans l'observation présente ; car c'est sans doute à l'efficacité de ce remède & à l'écorce de cascarille, qui est une espèce de quinquina, que celui qui en est l'objet, a l'obligation de sa guérison. (*Journal de médecine, tome XII. page* 20 ».) (M. FOURCROY.)

COUVERTURE, (*Hygiène.*)

Partie II. Choses improprement dites non naturelles.

Classe II. *Applicata*. Choses appliquées sur le corps.

Ordre I. Machines utiles au corps.

Les *couvertures* sont des tissus de laine ou de coton, dont on se sert généralement pour couvrir les draps des lits, & pour maintenir les corps, lorsqu'ils sont couchés, dans un dégré de chaleur convenable. Les *couvertures* de laine sont beaucoup plus chaudes & plus pesantes que celles de coton. Le plus ordinairement une seule *couverture* suffit lorsque la température est fort douce, comme dans l'été, lorsque les chaleurs ne sont pas excessives; car alors les *couvertures* ne sont plus nécessaires, & le corps est assez couvert par le drap qui reste. Dans l'hiver on emploie deux ou trois *couvertures*, selon le dégré de sensibilité que les corps peuvent éprouver par l'action du froid. Il y a des personnes qui, dans cette saison, n'ont qu'une *couverture*, d'autres à qui quatre ne suffisent pas ; il faut consulter sur cet objet le besoin qu'on en a.

Nous ferons observer, que de n'être point assez couvert peut entraîner de grands inconvéniens, puisque la suppression de la transpiration & ses suites peuvent porter à l'économie animal les plus grands préjudices ; d'un autre côté, se trop couvrir, procure des transpirations forcées, qui, petit à petit, exténuent, troublent le sommeil, & sont aussi nuisibles que la suppression de la transpiration. (*Voyez* TRANSPIRATION.)

Il faut examiner si les *couvertures* qu'on achete sont de bonne laine, si elles ont été bien foulées, & si elles n'ont pas conservé de mauvaise odeur : si par hazard elles avoient servi à d'autres, surtout à des malades, il faudroit les faire laver & nétoyer avec le plus grand soin.

(M. MACQUART.)

COWPER, (Guillaume) Chirurgien de Londres, s'est acquis une grande réputation dans le XVII siècle. Il étoit membre de la société royale, dans le recueil de laquelle on voit de lui plusieurs mémoires.

Les autres écrits qu'il a composés sont :

Myotomia reformata, or, a new administration of all the muscles of human body. Londres, 1694, *in*-8.

Ce traité est fait avec beaucoup de soin. *Cowper* a profité des travaux de *Vésale*, de *Fallope* & de *Casserius*; mais il a retranché beaucoup de planches, il en a corrigé quelques-unes, & en a ajouté d'autres.

La seconde édition qui a paru à Londres en 1724, *in-folio*, sous le titre de *myotomia reformata, or, an anatomical treatise on the muscle of the human body*, est beaucoup plus correcte que la précédente. C'est l'illustre *Mead* qui l'a publiée; il y a joint une dissertation du docteur *Henri Pemberton* sur le mouvement musculaire, où l'auteur redresse plusieurs calculs de *Borelli*, sans trop se décider lui-même sur la cause de ce mouvement. *Cowper* est allé plus avant. Le tissu cellulaire qu'il a remarqué entre les fibres des muscles, lui en a imposé ; il a cru que la structure de ces fibres étoit vésiculaire, & qu'il suffisoit pour mettre le corps du muscle en action que le sang le distendît par son poids. Les planches de cet ouvrage sont au nombre de 68; en général assez bonnes, quoiqu'elles ne soient point comparables à celles d'*Albinus*.

The anatomy of human body Oxford, 1697, *in-fol.*

Londres, 1698, *in-fol.*

Leyde, 1737, grand *in-folio*, par les soins d'*Albinus* qui a revu cet ouvrage.

C'est une anatomie générale qui ne differe de celle de *Bidloo*, dont il a emprunté 105 figures, que par des additions & des changemens. On y trouve 40 figures, exprimées en neuf planches, qui lui sont propres, & dans lesquelles il décrit les muscles & les artères, & donne la structure du cerveau d'après *Ridley*. Les changemens consistent dans les lettres qu'il a ajoutées aux planches de *Bidloo*; attention que cet anatomiste avoit négligée, toute nécessaire qu'elle fût à l'intelligence des figures. Il a aussi joint aux planches des discours, meilleurs que ceux de l'original, & il les a enrichis d'observations anatomiques & chirurgicales qui lui appartiennent. Suivant cet exposé, il semble que *Cowper* n'est point aussi coupable de plagiat, que *Bidloo* l'a avancé dans ses plaintes à la société royale de Londres; il les lui a adressées dans une dissertation publiée en hollandois à Delft en 1698, & en latin à Leyde en 1700, *in*-4, sous ce titre: *Guillelmus Cowper criminis litterarii citatus coram tribunali nobiliss. ampliss. societatis britanno-regiæ, per Godefridum Bidloo*. L'ouvrage de celui-ci parut à Amsterdam en 1685 & fut d'abord mis en vente. *Boerhaave*, qui en parle dans sa méthode d'étudier la médecine, ajoute: *Sed impressus est Londini anno* 1698, *cum nomine* COWPERI; *ea enim editio fuit certè tantum furtiva seductio* COWPERI, *& dolendum est, quod tantus vir eò descenderit. Tabulas certè habet optimas, descriptiones* BIDLOIANÆ *nullius sunt momenti*. Mais pour faire voir que le plagiat de *Cowper* n'est point aussi grossier que certains auteurs l'ont avancé, il suffit d'ajouter ces paroles de HALLER: *neque probari potest, quod solô nomine Bidloi eraso, emtas ab Amstelodamensi bibliopolâ centum & quinque tabulas Cowperus pro suis ediderit*. Il paroît de-là qu'il ne s'agissoit pas moins que de charger *Cowper* de s'être approprié tout uniment les planches de *Bidloo*, sans y avoir fait tous les changemens & les additions, dont nous avons parlé. Mais comme la conduite du chirurgien anglois est un peu différente, il n'a point balancé de répondre à son adversaire dans une dissertation qui a été imprimée à Londres en 1701, *in*-4, sous ce titre: ΕΥΧΑΡΙΣΤΙΑ, *in qua dotes plurimæ & singulares, peritia anatomica, probitas &c. celebrantur, & ejusdem citationi humillimè respondetur*. *Cowper* fait un éloge ironique de *Bidloo* en censurant ses écrits. Il releve les fautes qu'il a commises dans les explications de ses planches, & donne les motifs qui l'ont engagé à suivre le parti qu'il a pris.

On trouve dans les transactions philosophiques, du mois de mai 1699, une observation intéressante, par laquelle *Cowper* démontre la possibilité de la suture du tendon d'Achille. Plusieurs médecins & chirurgiens l'avoient conseillée avant lui, sans l'avoir pratiquée; & depuis on a préféré le bandage réunissant qui a tous les avantages de la suture, sans en avoir les imperfections.

En général, tous les ouvrages de *Cowper* sont parsemés d'observations curieuses & de recherches utiles. Cet anatomiste passe pour avoir donné le premier la figure du canal thorachique, tel qu'il est dans l'homme; les auteurs ne l'avoient représenté jusqu'alors que tel qu'il est dans la bête. Il a publié la description de certaines glandes situées dans l'urètre, qu'on a appelées de son nom *glandes de Cowper*. Ce fut dans un ouvrage imprimé à Londres en 1702, *in*-4, avec figures, qu'il annonça cette découverte, dont il avoit déja parlé dans un mémoire donné à la société royale en 1699. Le titre de son ouvrage porte:

Glandularum quarumdam nuper detectarum, ductuumque earum excretoriorum descriptio, cum figuris. Londini, 1702, *in*-4.

Mais cette découverte n'a rien de neuf; *Méry* en a fait mention en 1684, & *Bianchi* assure que *Laurent Terraneus* a démontré ces glandes en 1698 & 1699. *Cowper* ne connut qu'imparfaitement l'art des injections que *Svammerdam* & *de Graaff* ont poussé si loin; c'étoit avec le vif-argent qu'il remplissoit les vaisseaux: mais cet art a fait bien des progrès depuis sa mort arrivée en 1719.

Guillaume Dundass, Docteur en médecine, a traduit l'anatomie de *Cowper* de l'anglais en latin, & l'a publiée à Leyde en 1739, *in-folio*, sous ce titre:

Anatomia corporum humanorum centum quatuordecim tabulis ad vivum expressis & in æs incisis illustrata, observationibus aucta.

Il y a aussi une édition d'Utrecht de 1750, *in-folio*, forme d'atlas.

Extrait. d'El. (M. GOULIN.)

CRAANEN, (Théodore) médecin du XVII siècle, exerça d'abord sa profession à Duisbourg & ensuite à Nimégue; mais étant passé à Leyde, il y enseigna pendant dix-huit ans, & reçut de Frédéric-Guillaume, électeur de Brandebourg, des lettres patentes, par lesquelles il lui donnoit le titre de conseiller premier médecin. Il mourut le 27 mars 1688.

Tous les ouvrages de ce médecin ont été recueillis à Anvers en 1689, deux volumes *in*-4; mais il y en a des éditions séparées.

Oratio funebris in obitum Arnoldi Syen. Lugduni Batavorum, 1679, *in*-4.

Lumen rationale medicum, seu, praxis medica reformata. Medioburgi, 1686, *in*-8. Leyde, 1689, *in*-4, avec le traité suivant.

Observationes quibus Danielis Sennerti de auxiliorum materiâ institutionum liber emendatur. Lugduni Batavorum, 1687, *in*-12.

Observationes quibus emendatur & illustratur Henrici Regii praxis medica, medicationum exemplis demonstrata. Leidæ, 1689, *in*-4. C'est le titre sous lequel a paru la seconde édition du *lumen rationale medicum*.

Tractatus physico-medicus de homine, in quo status ejus tam naturalis, quàm præternaturalis, quoad theoriam rationalem, mechanicè demonstratur. Leidæ, 1689; *in*-4. avec figures, par les soins de *Théodore Schoon*, médecin de la Haye. *Neapoli*, 1722, deux volumes *in*-8.

L'*Œconomia animalis* publiée à Amsterdam en 1703, *in*-12, est l'abrégé de cet ouvrage.

Sectateur zélé des dogmes de *Bontekoe* & de *Descartes*, *Craanen* a suivi de point en point la théorie des fermens, dont il abuse. Emporté d'ailleurs par son imagination, il a assigné aux parties une structure différente de celle qu'elles ont, & leur a attribué des usages qui sont dépourvus de toute probabilité. *David Grebner* a relevé ces défauts dans un ouvrage imprimé à Leipsick, en 1695, *in*-4, sous le titre de *medicina vetus restituta*. (*Extrait d'El.*) (M. GOULIN.)

CRABE, *Cancer.* off. (*Hygiène.*) (*Voyez* CANCER.)

CRACHAT, (*Séméïotique.*)

Les médecins donnent ordinairement ce nom à toutes les matières évacuées par la bouche, en conséquence des mouvemens & des secousses de l'expectoration. Tous les sucs qui aboutissent à l'intérieur de la bouche par différens couloirs, sont donc la matière des *crachats*, excepté la salive proprement dite, dont le flux ou l'écoulement contre nature s'appelle *salivation*.

Nous ne devons considérer ici les *crachats* que comme un phénomène de l'histoire des maladies, & déterminer d'après les bons observateurs, les caractères distinctifs des différentes espèces de *crachats*, sur lesquels le médecin peut fonder son diagnostic & son prognostic.

Il faut cependant remarquer d'abord, qu'il ne paroît point aisé de décider si l'excrétion ou même la formation des *crachats* peut jamais être dans l'ordre naturel : car, comme il paroît que la fonction des glandes, dont ils sont les produits, ne consiste qu'à séparer une espèce de mucosité onctueuse, propre à lubréfier certaines parties, il semble que cette mucosité ne peut se ramasser & former la matière des *crachats*, que les parties dans lesquelles elle s'accumule jusqu'à un certain point ne soient plus ou moins viciées.

Selon cette idée, un homme qui se porteroit parfaitement bien, ne devroit jamais cracher : cependant, comme bien des personnes crachent sans paroître réellement incommodées, il semble que les *crachats* peuvent quelquefois tenir lieu d'une excrétion naturelle, & être considérés sous cet aspect.

D'ailleurs, pourquoi n'en seroit il pas des *crachats* comme de quelques autres humeurs, dont la matière ne s'évacue que lorsqu'elle s'est ramassée jusqu'à un certain dégré, & que son séjour prolongé l'a rendue inhabile au but auquel la nature l'avoit destinée ?

Quoi qu'il en soit, personne ne confondra le crachement habituel, ou dépendant du vice insensible dont nous venons de parler, avec celui qui est causé par les rhumes, les asthmes, les pleurésies, les péripneumonies, la phtisie, certaines fièvres, & bien d'autres maladies & infirmités, mais principalement de celles des organes qui servent à la respiration. C'est dans ce cas qu'il est essentiel que le médecin distingue les bons *crachats* d'avec les mauvais ou d'avec les indifférens.

La consistance des *crachats*, leur couleur, leur odeur, leur goût, leur quantité, le temps de la maladie auquel ils paroissent, l'âge & le sexe du malade, sont les qualités & les circonstances par lesquelles le médecin se dirige dans le jugement qu'il porte sur cette évacuation. Nous ne jetterons dans cet article qu'un coup d'œil général sur chacune d'elles, renvoyant pour un plus grand détail aux maladies mêmes, dont les *crachats* servent à établir soit le diagnostic, soit le prognostic. Voici les principales règles qu'une observation constante a fourni aux maîtres de l'art, qui ont sur ce point une doctrine uniforme & constante depuis Hippocrate jusqu'à notre siècle.

Les *crachats* sont bons en général, lorsqu'ils sont d'une consistance égale, *æqualia, levia*, ni trop gros, ni trop petits, & qu'ils sortent de la gorge aisément & sans douleur.... Ils supposent la disposition des couloirs aussi parfaite qu'il est possible pour qu'il se déchargent des sucs qu'ils contiennent.

Si les *crachats* sont en petite quantité, qu'ils n'augmentent que peu-à-peu, & qu'ils restent longtemps cruds, ils ne sont pas sans danger.... parce qu'il est à craindre qu'il ne se forme dans les glandes qui les fournissent des arrêts indomptables, ou un relachement encore plus pernicieux.

Les *crachats* cruds, qu'on nomme aussi *pituiteux* ou *glaireux*, sont ceux qui ressemblent à du blanc d'œufs, ou bien qui sont formés par des glaires mêlés de plus ou moins de sang.... Ceux-la sont la suite de l'expression seule, & non celle d'une résolution ou d'une maturation complette. (*Voyez* CRUDITÉ & COCTION.)

Les *crachats* cuits font ceux qui font blancs ou verdâtres, qui reffemblent à du pus, qui font bien égaux & bien liés.... Ils font fouvent fi peu différens du pus, que les plus exprimentés s'y trompent. En général l'infpection du *crachat* eft une reffource prefqu'inutile pour découvrir s'il eft purulent ou non. (*Voyez* PUS.)

Les *crachats* quels qu'ils foient, paroiffant précifément au commencement d'une maladie, font favorables, dit Hippocrate.... En effet, il eft bon que les efforts de la maladie ayent un aboutiffant, & que la partie puiffe fe dégager.... Ils ne font pas dangereux, lorfque le fang y eft un peu mêlé avec la pituite... Cela fuppofe que la réfolution s'opère & que quelque vaiffeau fanguin ouvert ne l'empêche point.

Si les *crachats* font jaunes & fanguinolens dans les inflamations du poumon, ils ne font pas dangereux, pourvu que ce ne foit pas après le feptième jour, dit Hippocrate.... A cette époque les matières doivent être cuites, fans quoi la maladie va trop lentement pour pouvoir fe terminer heureufement. (*Voyez* PERIPNEUMONIE, PLEURÉSIE.)

Les *crachats* vifqueux, glutineux, épais, dans la pleuréfie ou la péripneumonie, font de mauvais augure, fur-tout s'ils font accompagnés d'une forte d'extinction de voix, *raucedo*, felon Hippocrate.... En effet, l'extinction de voix & les *crachats* de cette nature annoncent un relâchement dangereux, ou une conftriction qui n'eft pas moins à craindre.

Les *crachats* verds, très-rouillés, livides, noirs, fétides ou non fétides, font fort à craindre.... car toutes ces couleurs fuppofent que le fang fe mêle avec les *crachats* & le pus, que ces matières féjournent, que le poumon perd fon reffort peu-à-peu.

Si les *crachats* quelconques fe fuppriment une fois qu'ils ont paru; s'il furvient dans les maladies aiguës, ou dans les ulcères du poumon, plus ou moins de râlement, c'en eft fait du malade.... Le poumon eft pris; il ne joue prefque plus; la tête va fe prendre.

Les *crachats* qui fuivent un crachement de fang font toujours fufpects, fur-tout dans les maladies chroniques.... parce qu'on doit toujours craindre qu'ils ne foient purulens, ou le produit d'un ulcère prefque toujours mortel.

Les *crachats* qui nagent fur l'eau font en général moins facheux que ceux qui vont au fond: ces derniers tiennent toujours plus ou moins du pus... Il en eft pourtant de la première efpèce qui font auffi dangereux que ceux de la dernière: les bons praticiens ne s'en laiffent pas impofer par leur légéreté, lorfque les fignes fuffifans de la fuppuration intérieure exiftent d'ailleurs: ils penfent que dans ces cas ils font dûs à une forte de fuppuration lymphatique que Fernel connoiffoit très-bien. Nous avons déjà obfervé que l'infpection du *crachat* étoit un mauvais moyen de s'affurer s'il étoit purulent ou non.

Les mélancholiques font grands cracheurs: ils prodiguent leur falive, toujours rejettée avec la matière propre qui eft l'efpèce de *ftimulus* de leur crachement. Les femmes groffes font affez fréquemment dans le même cas. Les uns & les autres jettent quelquefois par la bouche certains grains ou noyaux durs, tranfparens, noirs ou jaunâtres, qui ne fuppofent qu'un refferrement des glandes, & qui ne font pas de grande conféquence.

Les *crachats* méritent plus d'attention s'ils font falés, amers, ou s'ils ont un faveur fade & dégoûtante: Hippocrate l'avoit dit, & parmi les modernes, Bennet, fur-tout, l'a confirmé.... foit que ces faveurs annoncent des qualités nuifibles, des *acrimonies* dans les *crachats*, foit qu'ils n'impriment la fenfation de falé, d'amer ou de fade, qu'en conféquence d'une certaine difpofition des organes qu'ils affectent, difpofition dépendante d'un vice général dans le fyftême des folides, vice éminemment dangereux.

Les *crachats* qui femblent être des morceaux de chair fongueufe, jaunâtre ou rougeâtre, font toujours pernicieux, foit dans les maladies aiguës, foit dans les chroniques.... Ce font des portions du parenchyme du poumon, qui fe détruit ou fe gangrène.

Si les *crachats*, quels qu'ils foient, s'arrêtent fubitement, c'eft toujours un mauvais figne, comme nous l'avons déjà obfervé; & alors le médecin doit tacher de les faire paroître de nouveau, en employant les différens moyens indiqués qu'il modifie felon les circonftances.

L'expectoration, *anacatharfis*, étant une des voies par lefquelles la nature fe délivre utilement quelquefois de la matière morbifique; le médecin doit fe propofer quelquefois auffi de l'évacuer par les *crachats*. Les fignes qui dénotent que la crife, ou le torrent des excrétions, fe porte vers la poitrine, font les douleurs des côtés, la difficulté de refpirer, la toux, le crachement de fang qui a paru au commencement d'une maladie; & avec ces fignes la féchereffe de la peau, la coction imparfaite des urines, le ventre refferré; en un mot l'abfence de tous les fymptômes qui annoncent des évacuations critiques par d'autres couloirs que ceux de la poitrine. En général ce feroit une fauffe indication que celle d'arrêter les *crachats*, fi on en excepte pourtant ceux dont la matière feroit un fang pur. (*Voyez* EXPECTORANT & HÆMOPTYSIE.)

(*Anc. Encycl.* M. MAHON.)

CRACHAT, (*Med.*) *sputum, creatus.* Diagnostic, prognostic, séméiotique.

La portion des humeurs que nous rejettons à volonté, lorsqu'elles sont rassemblées dans la bouche, s'appelle *crachat.*

Il faut en distinguer de deux espéces, ceux qui résultent des liqueurs salivaires & muqueuses qui tombent dans la bouche; & ceux qui, dans certains cas, sortent directement des poumons par l'expectoration; ces derniers sont muqueux uniquement.

Il coule continuellement dans l'intérieur de la bouche, 1°. la salive qui est fournie par les glandes conglomerées, telles que les parotides, &c. 2°. le mucus qui se sépare dans les petites glandes conglobées ou cryptes, & dans les sinus muqueux; 3°. une liqueur aqueuse, &c. que les extrémités artérielles exhalent sous forme de rosée; 4°. il y arrive aussi l'excédent du mucus, qui tapisse les vésicules pulmonaires, les bronches & la trachée-artère, ainsi que celui de toute la surface de la membrane pituitaire; telles sont les différentes liqueurs qui composent la matière des *crachats.*

Quelques auteurs ont pensé que cette excrétion n'étoit point une fonction qui appartient à l'état de santé. La matière des *crachats* n'étant qu'un résidu un peu altéré, des liqueurs destinées à servir à la digestion par leur mélange avec les alimens, ou à lubréfier les surfaces internes des organes de la respiration ou de la déglutition: ils ont cru qu'il étoit plus à propos de les considérer comme un léger désordre de l'économie animale, que comme une fonction naturelle. Pour moi, je ne puis être de cet avis, par la raison que les humeurs excrémentitielles & récrémentitielles, n'en sont pas moins rapportées à l'état de santé, quoiqu'elles aient un peu dégénéré hors de leurs couloirs; car la bile s'épaissit dans la véficule du fiel, & l'urine se colore dans la vessie de l'homme le plus sain, sans que ces altérations soient considérées comme des états maladifs. Il y a d'ailleurs une autre raison qui doit déterminer le médecin à connoître les *crachats* de l'homme sain: c'est afin qu'il puisse les comparer à ceux de la maladie.

Les médecins de tous les siècles ont porté la plus grande attention non-seulement sur les *crachats*, mais encore sur la manière de cracher. (*Voyez* CRACHER, CRACHEMENT, SALIVER, BAVER, EXPECTORER, HÉMOPTYSIE.) Les grecs & les latins, dont la langue est plus riche que la nôtre, exprimoient plus exactement que nous les différentes modifications que nous donnons à cette fonction, *sputatio*, *screatio*, *expectoratio*, *salivatio*, *ptyalismus*, *anacatharsis*, *anaptysis*, *hemoptysis*, *rascatio*; ce dernier mot vient des arabes. Afin de classer méthodiquement les signes qui peuvent nous fournir les *crachats* de l'homme sain, nous allons examiner 1°. leur composition; 2°. leur quantité; 3°. leurs qualités; 4°. leur forme.

1°. Composition. L'on vient de voir que les *crachats* sont un composé de salive, d'exhalaison artérielle & de mucus. La proportion de ce mélange varie dans les différentes heures de la journée. L'on expectore plus ou moins copieusement après son lever. L'air frais que l'on respire, l'action des organes que le réveil ranime, excitent les bronches & les vésicules pulmonaires à se débarrasser de la sécrétion qui s'étoit accumulée pendant le sommeil: dans ce moment, les *crachats* sont muqueux & épais, soit à cause de leur stagnation, soit parce que la partie aqueuse a été absorbée en partie, ou s'est évaporée par la chaleur interne. La situation droite du corps fait couler en même temps dans la bouche la mucosité de la membrane pituitaire, qui s'étoit arrêtée pendant la nuit dans les cavités nasales, &c.

Si l'on reste long-temps à jeun, la salive devient âcre, elle stimule plus vivement ses propres organes, & augmente elle-même sa sécrétion. L'amertume bilieuse, par un mouvement, rétrograde de la bile, vient empoisonner la bouche: elle augmente l'âcreté de la salive & l'épaissit. Les *crachats* sont pour-lors plus salivaires que muqueux, ils sont épais & mousseux. Quelques heures après les repas, pendant la seconde digestion, ils deviennent plus abondans, plus liquides. La salive y prédomine, parce qu'une portion de la partie aqueuse du chyle s'évacue pour-lors par cette voie.

2°. Leur quantité, varie suivant l'âge, les saisons, le climat, le lieu qu'on habite, les alimens dont on se nourrit, & même la profession que l'on exerce. Les saisons pluvieuses, les climats humides & marécageux, le quartier plus ou moins élevé d'une ville, l'étage haut & bas d'une maison, rendent les *crachats* plus ou moins abondans

Les mélancholiques, toutes les espèces de neuropathiques, crachent ordinairement une plus grande quantité de salive. Les tempéramens pituiteux rendent aussi beaucoup de *crachats* aqueux & & glaireux; les bilieux, au contraire, se plaignent d'une salive amère qu'ils rendent par petits floccons écumeux, souvent teints d'une nuance jaune.

On observe chez quelques individus des idiosincrasies particulières de l'estomac, ou des plexus abdominaux, qui agissant sur les glandes salivaires, font qu'ils crachent continuellement, quoiqu'ils soient d'ailleurs sains & vigoureux. Il y en a d'autres qui contractent cette habitude. Je ne sais, si lorsque le crachotement vient de cette dernière cause, il ne doit point rentrer dans la classe des états maladifs.

Les enfans bavent & salivent plus qu'ils ne crachent; les vieillards sont au contraire grands cracheurs

cracheurs, & leurs *crachats* sont presque tous muqueux & gluans.

3°. Qualités. Les *crachats* de l'homme sain, sont sans odeur, sans saveur, comme les liqueurs dont ils sont composés. Cependant, quoi qu'en dise M. de Haller, il y a beaucoup d'adultes & de vieillards qui jouissent d'une bonne santé, dont les *crachats* sont salés ou légèrement amers.

Leur couleur est blanche, s'il n'y a que de la salive; elle est grisâtre, verdâtre, vitrée, jaunâtre, si le mucus y prédomine.

On rencontre quelques individus qui se plaignent de rendre de temps en temps quelques petits *crachats* ronds, muqueux, épais, quelquefois durs, de couleur bleue ou noire. Cette excrétion singulière paroît depuis 18 jusqu'à 40 ans; des gens peu instruits leur persuadent que ce sont des tubercules. C'est une erreur. Ces *crachats* ainsi colorés, sont fournis par les glandes bronchiques, & n'indiquent aucun dérangement dans la santé.

4°. La forme des *crachats* de l'homme en santé est indifférente: l'on ne peut en tirer aucune conséquence utile; les muqueux & globuleux que l'on expectore quelquefois le matin, tiennent cette forme de leur séjour dans les vésicules pulmonaires; & les petits grains durs, ronds comme des pois, que certaines personnes rendent de tems en tems, ont été durcis dans les criptes bronchiales, sans que la constitution en ait été altérée; ces derniers grains sont blancs ou jaunes; ils sont différens des noirs & violets dont il a été fait mention précédemment.

Les *crachats* des malades ont beaucoup plus occupé les médecins, que ceux de l'homme en santé. Hippocrate, dans ses coaques & ses épidémies, nous a transmis un grand nombre d'observations précieuses sur cette matière. Les médecins des siècles postérieurs ont adopté les regles qu'il nous a prescrites sur le diagnostic & le prognostic que cette excrétion présente; ils ont peu ajouté à ce qu'il en a dit. Il me semble cependant qu'il y auroit quelque chose à rectifier sur l'idée que l'on s'est formée, de la marche critique de cette évacuation, ainsi qu'il sera observé plus bas.

Voici les rapports généraux sous lesquels on doit les considérer; savoir: leur quantité, leur consistance, leur égalité, leur forme, leur couleur, leur odeur, leur goût; il faut de plus observer dans les maladies aiguës, le temps auquel ils paroissent.

Lorsque la consistance des *crachats* est égale, *æqualia* & *levia*: qu'ils ne sont point trop copieux, qu'on les rend facilement & sans douleur, pour lors, ils sont bons suivant le jugement des anciens: c'est une preuve, nous disent-ils, que l'organe a toutes les conditions requises pour une bonne sécrétion. Si, au contraire, ils sont en petite quantité, qu'ils restent long-temps clairs & petits, ils indiquent qu'il y a du danger par la mauvaise disposition de l'organe. Ces regles souffrent quelqu'exception. Par exemple dans la coqueluche, ils sont les mêmes à la fin, que dans son commencement; on les voit pendant toute sa durée, clairs avec un peu de mucus épaissi au milieu. La bonne sécrétion des *crachats* n'est point d'ailleurs uniquement l'ouvrage de leur organe sécrétoire: le systême vasculaire, les autres viscères, font refluer les humeurs dans un grand nombre de cas sur le poumon, de sorte qu'ils contribuent beaucoup à la quantité, & à la qualité de l'expectoration.

« Les *crachats* cruds, glaireux, pituiteux, qui ressemblent aux blancs d'œufs, ou qui sont glaireux teints ou mêlés de sang, sont mauvais, parce qu'ils sont la suite de l'expression, au lieu d'être l'effet de la résolution & de la maturation. (*Voyez* COCTION....) Ce jugement ne me paroît point exact, du moins relativement aux habitans de nos climats. La constitution cachectique, acrimonieuse de leurs humeurs, change beaucoup la qualité de leurs *crachats*, même lorsqu'ils sont critiques. L'on observe chaque jour, qu'un malade dont la fibre est lâche & les humeurs âcres, a une expectoration glaireuse, noirâtre ou rouge dans une affection catarrhale ou une fièvre putride, laquelle est néanmoins critique & salutaire, quoiqu'elle ne présente point les vrais caractères de la coction, tels qu'Hippocrate les indique.

Les *crachats* cuits sont épais, ordinairement blancs, jaunâtres, rougeâtres, quelquefois verdâtres; ils paroissent si peu différens du pus, que le médecin s'y trompe souvent. (*Voyez* PUS, CRACHATS PURULENS, PURIFORMES, LYMPHATIQUES, PHTHISIE PULMONAIRE.

Les *crachats* qui paroissent à bonne heure, dit Hippocrate, sont favorables. On doit les juger également bons quand ils seroient mêlés avec un peu de sang. Ils supposent que la résolution s'opère, quoiqu'il y ait quelques petits vaisseaux déchirés. Les jaunes & les sanguinolens, sont encore bons, pourvu qu'ils n'arrivent pas après le septième jour. Je ne pense point que l'on doive adopter strictement ce dernier précepte: car nous voyons que la terminaison des maladies inflammatoires du poumon se continue souvent par l'expectoration après le quinzième & le dix-huitiéme jour, avec succès, & sans qu'il arrive de suppuration, lorsque la fièvre & les symptômes sont modérés.

Les *crachats* visqueux, glutineux, avec enrouement dans la péripneumonie, sont dangereux, selon le père de la médecine. Il en est de même

des verds, des livides, rouillés, fœtides & non fœtides. Ils supposent que le sang & le pus se mêlent avec les *crachats*. (*Voyez* COCTION, PUS, CRACHATS PURULENS.)

M. Cullen, (élémens de médecine pratique, article PNEUMONIE), nous dit, que les signes tirés de la matière expectorée, sont trompeurs. Cet auteur a raison, & l'autorité d'Hippocrate ne doit point nous en imposer sur ce point. Ce n'est qu'avec le secours & la réunion des autres signes, que la couleur des *crachats* peut servir au médecin pour former son jugement. Je l'ai déjà remarqué. On voit tous les jours des *crachats* critiques & salutaires qui sont de la plus mauvaise couleur.

Après les hémoptysies, on voit survenir presque toujours des *crachats*; ils sont quelquefois muqueux ou lymphatiques, d'autres fois purulens ou puriformes, critiques ou symptômatiques. (*Voyez* HÉMOPTYSIE, PUS, CRACHATS PURULENS, LYMPHATIQUES, &c. *dans la phthisie pulmonaire.*)

Crachats salés, amers, fades, doux, fétides. (*Voyez* CRACHATS PURULENS *dans la phthisie pulmonaire.*) De même que pour ce qui est relatif à leur odeur.

Les *crachats* ressemblans à des morceaux de chair fongueuse, jaunâtre ou rougeâtre, sont mortels dans les maladies aiguës & chroniques. Ce sont des portions grangrénées des poumons. Suivant M. Cullen, elles sont produites par l'infiltration du sang, dans le tissu cellulaire de ce viscère qui suffoque promptement le malade.

Les sécrétions salivaires & muqueuses sont toujours en désordre dans les maladies aiguës: au lieu qu'il n'y a que certaines maladies chroniques, où leur marche soit dérangée. Elles pêchent par une trop grande abondance, ou elles sont supprimées.

Elles peuvent suppléer aux autres émonctoires. Les maladies catarrhales nous prouvent que la transpiration cutanée est celle qui s'y porte le plus facilement. Cette abondance de *crachats* n'est dans quelques occasions, qu'un effet sympathique des viscères abdominaux, comme dans la grossesse, chez les scorbutiques, les hypochondriaques, &c. elle est quelquefois la suite des métastases; leur suppression est beaucoup plus fréquente. Dès le commencement des maladies aiguës, le spasme fébrile, la diathèse inflammatoire, &c. portent la sécheresse dans la bouche & les organes de la respiration: c'est par la sécheresse de la langue, de l'intérieur de la bouche, du nez, du gosier & des poumons, que le médecin juge de la marche & du danger de la maladie. C'est cet état d'irritation & de spasme particulier, qui lui fait connoître la constriction générale des organes, la crudité de la maladie & la difficulté de la coction. C'est cette même sécheresse qui l'avertit souvent du désordre des fonctions morales: de même que, lorsqu'il voit la bouche s'humecter, les *crachats* reparoître aux époques convenables, l'espoir renaît en lui, parce qu'il juge que les forces de la nature sont victorieuses.

Cette suppression annonce toujours un grand danger dans les maladies inflammatoires du poumon: elle l'est moins cependant dans les commencemens de la maladie, que lorsqu'elle est avancée ou vers sa fin. Pour la rétablir, on a recours aux béchiques, à la saignée, aux émétiques, aux vésicatoires quelquefois, mais rarement aux calmans. Le choix de ces divers remèdes dépend de l'espèce & du degré de la maladie. (*Voyez* BÉCHIQUES, SAIGNÉE, ÉMÉTIQUES, VÉSICATOIRES, HYPNOTIQUES.)

Si dans les maladies aiguës de la poitrine, l'expectoration s'établit, & qu'ensuite par une cause quelconque, elle vienne à s'arrêter, il y a pareillement du danger; on emploie les remèdes ci-dessus pour la rétablir.

Lorsque la pléthore & la diathèse inflammatoire sont considérables, il est rare que l'expectoration seule suffise pour les guérir; il faut favoriser l'excrétion des *crachats* & leur maturité: mais il faut en même temps chercher à diminuer la pléthore & la diathèse, par les remèdes déjà indiqués. Les sueurs se joignent ordinairement aux *crachats*; les évacuations bilieuses paroissent vers le déclin, & à l'époque des crises; & c'est par ces secours réunis que le malade guérit.

Les *crachats* sont critiques ou symptomatiques. Les uns & les autres éclairent le médecin dans les maladies chroniques, comme dans les aiguës. Il suit les *crachats* comme symptômes de la maladie, dans la phthisie pulmonaire, l'asthme humide, l'hydropisie de poitrine, &c. afin de connoître la marche & le danger de la maladie. La nature fait aussi des efforts critiques dans les maladies chroniques par ces mêmes émonctoires. Ces mouvemens critiques ont été trop peu observés. La pulmonie présente, par exemple, souvent des expectorations critiques, très-difficiles à distinguer des *crachats* ordinaires.

Pourquoi ne verroit-on point arriver des crises dans les maladies chroniques, comme dans les aiguës? Pourquoi ce travail ne se feroit-il point par la voie des *crachats*, comme par tout autre organe? La crise n'étant que le changement, le transport ou l'expulsion de la matière morbifique, soumis à des changemens, suivant la nature de la maladie, le tempérament du malade, le climat, les remèdes que l'on administre, &c: elle doit avoir lieu plus ou moins lentement, par les *crachats* dans les maladies chroniques, de même qu'elle arrive par cette voie, dans les maladies aiguës.

Hippocrate, liv. III. aphor. 28, a soumis les maladies chroniques des enfans, à la révolution septénaire, d'autres, à celle de la puberté, & celles des femmes à l'apparition de leurs regles. Les dépurations cutanées des enfans, que nous appellons gourmes; les révolutions constantes des différens âges, &c., ne sont-ce point des crises longues & insensibles?

Nous avons très-peu de regles sur les signes précurseurs de ce travail, de même que sur ceux qui l'accompagnent dans la pulmonie: comme il est préparé long-temps à l'avance, il faut une longue expérience pour reconnoître ces signes & les lier ensemble. Souvent un médecin s'y méprend: il confond un effort critique & préparatoire, pour un symptôme destructeur. (*Voyez* PHTHISIE PULMONAIRE.)

La marche des crises aiguës a été mieux décrite. Je ne répéterai point ce que j'ai déjà dit sur la nature, la quantité, les qualités, &c. des *crachats*.

Je prendrai les signes précurseurs de ces crises dans Boerhaave, instit. (n. 937.) « L'assoupissement, la stupeur, les veilles, le délire, l'anxiété, » l'oppression, l'agitation nocturne, les frissons, » la douleur, la pesanteur, le picotement, la titillation de la partie affectée. L'obscurcissement » momentané de la vue ou les éblouissemens, » les larmes, les nausées, la soif, la chaleur, la » tension des hypochondres, le tremblement convulsif de la lèvre inférieure. » On doit savoir que pour que tous ces signes portent avec eux un caractère véritablement critique, ils ne doivent arriver qu'après ceux de la coction, & à l'époque où les crises arrivent. Ce seroit une erreur de croire qu'ils se trouvent tous, ou presque tous réunis dans la même maladie. Il n'y en a souvent qu'un très-petit nombre, lequel suffit au médecin qui a le tact exercé.

Ce médecin ajoute (n. 938.) « Si après ces » signes, il survient un vomissement de la salivation, une excrétion muqueuse des *crachats*, » &c., c'est une véritable crise. Elle varie, quant » à la matière évacuée, ainsi que pour l'époque » de son expulsion, suivant l'âge, le sexe, le climat, la saison, la nature de l'épidémie, &c. »

La crise, par les *crachats*, a encore d'autres signes qui lui sont particuliers: ce sont les douleurs de côté, la toux, le crachement de sang au commencement de la maladie, la sécheresse de la peau, la crudité des urines, l'absence des signes qui précèdent les autres évacuations.

On voit que Boerhaave, dont les opinions ont été suivies pendant long-temps, dans toutes les écoles de l'Europe, a admis dans les maladies aiguës, les crises, dans le sens des anciens, ainsi que les jours critiques. Il croyoit, en même temps, que le climat, la saison, le sexe, la maladie, l'âge, &c. changeoient leur nature, & en retardoient ou avançoient l'apparition.

Quant à la nature de la crise, les Solidistes pourroient lui demander, comment peut-elle avoir lieu dans les maladies, *sine materia*, & je ne trouve point de réponse à lui prêter pour les satisfaire: car où il n'y a point de matière, il ne peut y avoir d'évacuation.

Ce n'est point la seule objection qu'on puisse faire à ce célèbre médecin. En soumettant le travail de la crise à l'action des climats, des saisons, &c. il ne lui étoit pas possible de soutenir la régularité des jours critiques, telle que les anciens l'avoient admise: car il est évident, que si l'action variée des climats, des saisons, changent l'apparition & la nature des crises, dès-lors, l'ordre des jours critiques, ne peut plus être le même partout, c'est-à-dire, que la crise d'une fièvre putride ou inflammatoire, ne doit point arriver le même jour en Grece & dans le Nord.

Le fait vient d'ailleurs ici à l'appui du raisonnement: l'observation des derniers siècles faite dans le Nord, prouve la vérité de cette dernière assertion. Lorsqu'on a adopté l'influence des climats, &c. il faut nécessairement renoncer à l'ordre des jours critiques des anciens, si l'on ne veut point tomber dans une contradiction choquante.

Quelque fortes que soient les preuves des anciens sur l'ordre des jours critiques, quand on les examine sans prévention, on reste persuadé que leur calcul est systématique, & puisé originairement dans la doctrine de Pythagore. Quelle peine n'ont point pris les partisans d'Hippocrate, pour concilier ses observations avec son opinion, sur les jours critiques? Quelles disputes ne se sont point élevées sur le vingt & vingt-unième jour: sur les crises heureuses arrivées le sixième jour, dont il a été lui-même le témoin.

Si les médecins veulent déposer leur prévention, ils avoueront qu'ils ont vu arriver des crises heureuses & parfaites dans tous les jours de la maladie. Tantôt elles commencent un jour critique, & finissent enfin un jour non critique, & *vice versâ*. Ce travail n'a point d'heures ni de jours fixes.

M. Cullen, dont les opinions commencent à remplacer celles de Boerhaave, a aussi admis les crises avec les jours critiques, dans le sens d'Hippocrate. Il s'est permis néanmoins de faire quelques changemens dans ces derniers. Par exemple, il rejette le vingt-unième ainsi que le quatrième. Il s'élève avec raison contre les regles qu'Hippocrate a données sur leur marche, parce qu'il prétend que l'observation n'est point assez avancée pour les établir d'une manière invariable.

L'explication qu'il donne des crises & des jours

critiques, est fort ingénieuse & présente des probabilités.

L'économie animale est soumise, dit-il, à la périodicité, soit en santé, soit en maladie. Le retour de la soif, de la faim, de la veille, du sommeil, ainsi que des évacuations, le retour des fièvres, &c. en sont la preuve. Les fièvres intermittentes nous démontrent que cette tendance de l'économie animale, est pour les périodes, tierce ou quarte. *Or, les jours critiques sont conformes à cette tendance*, (no. 119, élémens de médecine pratique.) *Ces périodes ont une marche constante dans les maladies. La période tierce a lieu depuis son commencement jusqu'au onze, & depuis le onze jusqu'au vingt, la période quarte lui succède.* Après ce terme, l'influence de ces périodes n'est plus marquée dans le cours de la maladie, suivant ce célèbre professeur.

L'économie animale a, par sa constitution, la plus grande facilité à contracter des habitudes. Elle l'assujetit aisément aux mouvemens périodiques. Cette facilité à la périodicité, dépend en partie, suivant M. Cullen, du mouvement diurne, de la chaleur & du froid alternatifs, qui en sont la suite, ainsi que de la succession du jour & de la nuit, &c. Ces causes concourent au renouvellement régulier des fonctions de l'homme en santé, ainsi qu'à celui des mouvemens fébriles de la maladie.

Ces probabilités sont, comme je l'ai déjà dit, très-ingénieuses. Mais pourquoi ces causes, dont l'action est continue & uniforme, affectent-elles la période tierce dans le commencement des maladies jusques au onze? Pourquoi cette période devient-elle quarte, depuis le onze jusques au vingt? Pourquoi enfin cet effet devient-il insensible après ce terme? Cette base ne me paroît point assez fondée sur l'observation, pour qu'un médecin puisse y asseoir son pronostic. J'ose même avancer qu'elle est souvent démentie par l'observation, du moins dans nos climats.

Je crois que la tendance de l'économie animale à la périodicité & à l'habitude, sont des faits constants. Je crois pareillement aux crises & aux jours critiques: mais il n'est pas prouvé qu'ils suivent l'ordre établi par Hippocrate, ni celui présenté par M. Cullen. (M. DE BRIEUDE.)

CRACHATS PURULENS, (*Voyez* PHTHISIE PULMONAIRE. (M. DE BRIEUDE.)

CRACHATS PURIFORMES, LYMPHATIQUES. (*Voyez* PHTHISIE PULMONAIRE.)
(M. DE BRIEUDE.)

CRACHEMENT. (*Voyez* CRACHER.)
(M. DE BRIEUDE.)

CRACHEMENT DE SANG. (*Voyez* HÉMOPTYSIE. (M. DE BRIEUDE.)

CRACHEMENT, (*Hygiène.*)

CRACHOTEMENT. (*Voyez* CRACHER.)
(M. DE BRIEUDE.)

Partie II. Choses improprement dites non naturelles.

Classe IV. *Excreta*, choses destinées à être évacuées.

Ordre I. Évacuations naturelles.

Section II. Journalières.

Le *crachement* est l'action de jetter au dehors la salive qui a été amassée dans la bouche, ou cette espèce d'humeur visqueuse qui s'attache aux parois du gosier.

L'humeur qui tapisse la gorge, & qui par sa ténacité, devient inutile & même nuisible à la digestion, ne doit jamais être avalée; mais on ne peut pas en dire autant de la salive, toutes les fois qu'elle ne pèche pas par sa qualité. Lorsqu'on est en bonne santé, qu'on n'est point à jeun, qu'elle n'est point viciée par le mauvais état des gencives ou des dents, elle est presque toujours sans odeur & sans saveur: alors elle est de la plus grande nécessité pour la mastication, pour la déglutition & pour la digestion. L'importance de ces différentes fonctions rend donc la salive une des humeurs les plus précieuses de l'individu. C'est pour cela que la nature a multiplié les organes qui la préparent; c'est pour cela qu'elle a établi des mouvemens involontaires, par lesquels la salive, qui hors du repas se trouve constamment affluer dans la bouche, est, presque sans qu'on y pense, portée dans l'estomac, pour y attendre les alimens.

Il n'est pas rare de rencontrer des personnes qui ont la manie de cracher beaucoup, soit qu'ils y soient excités par le tabac mâché, fumé & pris en poudre, soit qu'ils aient gardé cette mauvaise habitude sans s'en appercevoir, ou en se persuadant que la salive est une liqueur nuisible ou inutile.

Il est des mélancoliques qui la regardent comme une pituite qui est la cause de leurs infirmités.

Cependant ces cracheurs impitoyables, en crachant continuellement leur salive, excitent une sécrétion excessive de cette humeur bienfaisante ils privent ainsi le sang d'une sérosité qui n'y est pas surabondante, & qui doit se porter dans

les autres organes. La digestion ne se fait point, ou se fait mal, le chyle n'a pas la qualité qui doit fournir un sang pur & homogène; les humeurs, en général, subissent de l'altération; on perd le goût & l'appétit; on a une sécheresse ardente qui est suivie d'une grande soif & de la constipation. Une excrétion qui est excessive, diminue ou supprime les autres: ainsi, l'on transpire peu, les urines sont épaisses, âcres, brulantes; l'ordre de l'économie animale est généralement dérangé; ce qui occasionne la foiblesse, la maigreur, des maladies de peau, la mélancolie & les obstructions.

On ne doit donc point prodiguer ou rejetter la salive qui coule naturellement, ni en exciter l'évacuation avec du tabac, toutes les fois qu'elle est d'une bonne qualité; il est seulement à propos de cracher le matin en se levant, parce qu'alors la bouche est pâteuse, & que la salive amassée est visqueuse & mauvaise. Il faut encore s'en débarrasser, quand elle a un odeur ou un goût mauvais, dans les rhumes, les catarres, & autres circonstances dont on sera averti par le médecin, si ce n'est pas par l'instinct naturel. (M. MACQUART.)

CRACHEMENT DE PUS. (*Voyez* PUS, CRACHATS PURULENS & EXPECTORATION.)

(M. CAILLE.)

CRACHER, (*Séméïotique.*)

Action par laquelle nous évacuons à volonté, les humeurs qui se rassemblent dans la bouche.

Il y a différentes manières de *cracher*, soit en santé, soit en maladie, qu'on exprime dans notre langue, par différens mots. (*Voyez* BAVER, SALIVER, EXPECTORER, ÉCUMER.) Car on dit écumer de rage. Râle, râlement, sont aussi deux mots qui n'expriment point exactement des manières de *cracher*; elles désignent seulement des mouvemens des bronches & de la trachée-artère, qui en approchent. Je les comprendrai néanmoins dans le nombre des manières de *cracher*. Les *rascatio* des arabes & *screatio* des latins, n'ont point leurs synonymes dans notre langue: ce sont cependant des manières de *cracher* très-usitées & très-utiles dans certaines maladies de la gorge & du poumon.

Le médecin doit faire attention, auprès des malades, non-seulement à la forme, à la qualité de leurs crachats, mais encore à la manière avec laquelle ils les rejettent. Elle lui fournit des signes utiles, pour former le diagnostic & le prognostic de leurs maladies.

La sécheresse de la bouche, ou la suppression de la salive & du mucus, est un des signes auquel les médecins font, avec raison, la plus grande attention. Elle peut être occasionnée dans les maladies aiguës, par le spasme des organes sécrétoires de ces humeurs, & du systême vasculaire. La diathèse inflammatoire peut y donner lieu. L'embarras du cerveau & le trouble des fonctions de l'ame & du principe vital, qui en sont les suites, peuvent aussi avoir occasionné ce défaut de sécrétion & de transpiration. Par ces raisons, l'examen suivi de cette sécheresse dans le cours d'une maladie, est de la plus grande importance, parce qu'elle guide & éclaire le médecin sur sa marche & ses progrès: aussi est-il exact à chaque visite, à examiner l'état de la langue & de l'intérieur de la bouche. Lorsqu'elles viennent à s'humecter, c'est un signe de relâche, qui est du plus heureux augure, parce qu'il annonce la coction & le rétablissement des fonctions. Il trompe rarement. Au lieu que la sécheresse & l'aridité de la langue & de l'intérieur du palais, sont souvent le présage du délire & de la malignité.

La manière dont le malade crache la salive dans les maladies aiguës, apprend à juger de son état moral.

Les médecins cliniques connoissent une manière de crachoter des malades, qui annonce presque toujours le délire. L'on ne peut s'en former une idée vraie, qu'en l'observant auprès d'eux. C'est du bout des lèvres & de la langue, qu'ils rejettent à chaque instant, quelques gouttes de salive, blanche, jaune, épaisse. L'expression du vulgaire rend très-bien la chose: on dit que le malade *crache* du coton.

L'expectoration plus ou moins difficile, dans les maladies inflammatoires de la poitrine, met en état les gens de l'art de juger du degré d'engorgement, de spasme ou d'atonie du poumon, & des autres organes de la respiration. Si la toux est forte, fréquente & pénible; si le malade est obligé d'essuyer plusieurs quintes de toux, avant de pouvoir arracher ses crachats; s'il ne peut les détacher que par ce mouvement d'expectoration appellé *rascatio*, parce qu'ils sont trop gluants & trop visqueux: si ce râlement précède leur sortie de quelques secondes, ces manières différentes de les expulser, apprennent au médecin à porter des jugemens plus ou moins favorables sur l'état des poumons & de la maladie. Il est prudent, cependant, de joindre à ces signes, ceux que fournissent l'état du pouls & le période de la maladie, &c.

La grande difficulté, qu'ont les malades à expectorer vers la fin des péripneumonies mortelles, indique un grand épanchement de mucus & de sérosité dans la cavité des bronches & des vésicules pulmonaires, qui suffoque le malade. M. Cullen, (sect. 350, de ses élémens de médecine pratique), remarque que cet épanchement est plutôt la cause de la mort, que la foiblesse de l'or-

gane pulmonaire : les raisons qu'il en donne sont probables.

La force plus ou moins grande avec laquelle un malade renvoie ses crachats, donne des lumières, à celui qui le traite. Tout est précieux dans les maladies aiguës où le jugement doit être prompt, & le temps ne permet point de réparer ses fautes. Une lueur conduit souvent à des conséquences certaines. Lorsqu'il peut les renvoyer loin, il lui reste encore des forces dans les organes ; si au contraire après les avoir détachés des vésicules pulmonaires ou des bronches, ils restent en chemin, c'est une marque que le principe de vie s'éteint, & qu'il n'a plus que quelques momens à vivre.

La manière de *cracher* dans l'esquinancie, indique le siège du mal, & nous met en état de distinguer, si elle est tonsillaire ou trachéale. Il ne faut point cependant s'en rapporter à ce signe uniquement. L'on doit faire attention en même tems, si la voix du malade est rauque & profonde avec un sentiment d'étranglement ; pour lors, l'on peut croire que c'est une esquinancie trachéale ; elle est tonsillaire, si la respiration du malade se fait par une espèce de sifflement, & s'il *crache* de la manière appellée *rascatio*.

Les hydrophobes ont une manière particulière de rejetter & de *cracher* leur salive écumeuse, épaisse & cotoneuse. L'écume baveuse des épileptiques, pendant leurs accès, indique l'état du cerveau & des organes salivaires de ces malades ; elle jette en même temps quelques lumières sur la force de leurs paroxismes.

Dans le pyrosis de Sauvages & de Linnéus, les malades rendent des eaux claires & acides par la bouche, en abondance. Cette éructation ou regorgement se rapproche des crachats & de la salivation catarrhale. On connoît le siége de cette maladie par la seule manière de rejetter cette sérosité stomacale. Les enfans, les vieillards, les apoplectiques, les paralytiques, bavent. (*Voyez* BAVER.)

Les scorbutiques salivent, ainsi que les malades qui sont au second degré de la petite vérole. L'on salive dans le traitement de la maladie vénérienne, &c. (*Voyez* SALIVER.)

Le râle ou râlement est un symptôme de l'agonie ; on le rencontre dans beaucoup de maladies des enfans, qui ne sont point mortelles : il n'arrive chez ces derniers, que parce qu'ils ne savent point *cracher*. (*Voyez* RALE, RALEMENT.)

(M. DE BRIEUDE.)

CRACHOTEMENT, (le) est le produit de l'irritation & de l'engorgement des glandes salivaires à la suite des frictions mercurielles ou de l'introduction du mercure par toute autre méthode ; il est l'avant-coureur de la salivation, il en est même le premier degré, mais il n'est point accompagné comme elle d'ulcères à la bouche. (*Voyez* SALIVATION.) (M. DE HORNE.)

CRAIE, (*Mat. méd.*)

Quoique le mot *craie* ait toujours été plus particuliérement employé pour désigner une espèce de terre plus ou moins blanche, faisant effervescence avec les acides qui la dissolvent, donnant de la chaux quand on l'a calcinée, & de la même nature que les pierres à bâtir des environs de Paris ; il a été quelquefois appliqué aussi à d'autres matières, comme on va le voir dans les articles suivans ; il est vrai que cette application est un abus singulier de nomenclature qui a donné naissance à des erreurs très-préjudiciables ; mais d'un autre côté, on avoit soin de prévenir dans tous les livres d'histoire naturelle & de minéralogie, que la véritable *craie*, la seule qui méritât ce nom, la *craie* blanche, étoit très-reconnoissable par ses deux propriétés, de faire effervescence avec les acides, & de donner de la chaux par la calcination. Il paroît que c'est d'après le nom de l'isle de Crète, où cette terre étoit très-abondante, & dont il semble, suivant les géographes anciens, qu'elle formoit entièrement le sol, que le sien a été adopté ; aussi, la nomme-t-on en latin *Creta*. (*Voyez* pour ses propriétés médicinales, le mot CARBONATE DE CHAUX, qui n'est pas sujet aux mêmes inconvéniens que celui de *craie*.)

(M. FOURCROY.)

CRAIE DE BRIANÇON, (*Mat. méd.*)

La *craie* de Briançon est une espèce de terre très-improprement nommée, puisqu'au lieu d'être de nature calcaire, de faire effervescence avec les acides, & de donner de la chaux par l'action du feu, comme la véritable *craie*, elle est de nature onctueuse & argileuse ; elle est douce & grasse sous le doigt ; elle se durcit au feu ; elle ne se dissout que difficilement dans les acides ; elle forme de l'alun avec l'acide sulfurique. C'est cette terre, espèce de stéatite, ou de pierre savoneuse, qu'on emploie, réduite en poudre très-fine, pour faire la base du rouge des femmes ; elle adhère à la peau, à cause de sa qualité grasse & onctueuse ; mais elle en bouche les pores & détruit la transpiration. (M. FOURCROY.)

CRAYEUX, (*Mat. méd.*)

On avoit nommé acide *crayeux*, l'air fixe ou l'acide carbonique des chimistes modernes, parce qu'il étoit contenu abondamment dans la craie, & parce qu'on le retiroit de la craie. C'est même sous ce nom que nous en avons parlé à l'article des acides ; mais depuis que dans la nomenclature méthodique, on donne aux acides un nom

tiré de leurs radicaux, lorfqu'on les connoît, celui d'acide carbonique a été adopté. (*Voyez* CARBONE, CARBONATES, CARBONIQUE.)
(M. FOURCROY.)

CRAINTE, (*Hygiène.*)

Partie II. Matière de l'hygiène.

Claffe VI. *Percepta.*

Ordre II. Fonctions de l'ame.

Section II. Affections,

La *crainte* eft en général une affection inquiette, occafionnée dans l'ame par la vue d'un mal à venir, ou par l'opinion où l'on eft, qu'on pouroit bien ne pas obtenir un bien qu'on défire. On nomme peur la *crainte* qui naît d'un danger ou d'un péril prochain, & qui tient à l'inftinct naturel qui nous porte à nous conferver.

La *crainte* eft fouvent la preuve d'une ame foible, pufillanime, inquiette, mélancholique, & quelquefois qui délire; elle jette le trouble & l'effroi dans les efprits; elle eft caufe que les fibres fe refferrent, que la tranfpiration s'intercepte, que l'influx animal fe diftribue inégalement; de-là tous les maux qui font la fuite de ces dérangemens.

La *crainte* caufe une foule d'inconveniens phyfiques & moraux: elle realife le mal qu'elle appréhende; c'eft ainfi que beaucoup de gens font devenus malades dans la *crainte* de l'être, font devenus miférables de peur de tomber dans la mifère. Cette affection corrompt toutes les douceurs de la vie, & ingénieufement tyrannique, au lieu de prendre le miel des fleurs, elle n'en fuce que l'amertume, & court de gaité de cœur au devant des triftes fonges dont elle eft travaillée.

Les remèdes phyfiques font ici bien moins utiles que ceux que fournit la morale. De bonnes réflexions & inculquées de bonne heure fur la nature des biens & des maux, fur l'incertitude des événemens, fur l'impoffibilité qu'il y a de s'oppofer à ceux qui ne dépendent pas de nous, conféquemment fur la fottife de s'en affecter, feront les véritables remèdes philofophiques à adapter à cette fâcheufe affection.

Si l'on s'apperçoit que la *crainte*, la pufillanimité dépende beaucoup de l'organifation phyfique, il faudra dès les commencemens tâcher de fortifier des organes foibles & delicats, par tous les moyens qui donnent de la force & de l'énergie. (*Voyez* FIBRE & FORCE.)
(M. MACQUART.)

CRAM, (*Mat. med.*) (*Voyez* RAIFORT SAUVAGE.) (M. MAHON.)

CRAMBÉ, (*Mad. med.*)

Crambe.

C'eft un genre de plante à fleurs polypétalées de la famille de crucifères, qui a des rapports avec les camelines, & comprend des herbes & des arbuftes à feuilles alternes, & à fleurs en pannicule terminale, remarquables par quatre de leurs étamines, dont les filamens font fourchus.

Crambé *maritime, ou chou marin.*

Crambe foliis cauleque glabris. Lin. Flor. Dan. 316.

Braffica maritima monofpermos C. B. P. 112.

Crambe *maritima braffica folio.* TOURNEF. 211.

Le *crambé* eft une plante glauque qui a tout-à-fait l'afpect d'un chou, qui s'élève jufqu'à deux pieds. Les feuilles font grandes, ovales, frangées, crépues, charnues, prefque femblables à celles du chou cultivé. Ses fleurs font blanches, ont leurs pétales ovales arrondis, & viennent au fommet de la plante, fur des grappes rameufes & panniculées.

Cette plante croît dans les lieux maritimes de l'Europe tempérée & boréale. On la cultive au jardin du roi.

Elle paffe pour vulnéraire; on croit que fa femence & fes feuilles font bonnes pour faire mourir les vers, pour déterger & confolider les plaies. Ces vertus ne font pas bien conftatées.
(M. MACQUART.)

CRAMER (Gabriel) naquit à Genève le 24 mars 1641. Son père, *Jean-Ulric*, de Strasbourg, avoit pratiqué la médecine; mais il abandonna cette profeffion pour fe charger de l'éducation du prince Ernefte de Heffe, auquel il fut attaché jufqu'au tems qu'il abjura la religion prétendue réformée. La converfion de ce prince détermina *Jean-Ulric* à fe rendre à Genève, où il obtint le droit de bourgeoifie. Ce fut de cette ville qu'il envoya *Gabriel* à Strasbourg pour y étudier la médecine. Celui-ci y fut reçu docteur le 11 octobre 1664, après quoi il revint dans fa patrie, où il exerça fa profeffion avec beaucoup de fuccès pendant foixante ans, c'eft-à-dire, jufqu'à fa mort arrivée le 15 juin 1724. Il étoit alors doyen du collège de médecine, & âgé de 83 ans. On n'a rien de lui que deux petits ouvrages, qui font des thèfes foutenues pendant le cours de fes études.

Thefes anatomicæ totam anatomiæ epitomen complectentes. Argentorati, 1663, *in*-4.

Difputatio inauguralis de obftructione jecoris. Ibidem, 1664, *in*-4.

Jean-Ifaac CRAMER, fils de *Gabriel*, fut reçu docteur le 12 mai 1696. Il pratiqua la médecine à Genève, où il publia un ouvrage de matière médicale, en vingt-deux parties, fous ce titre:

Thesaurus secretorum curiosorum, in quo curiosa non solùm ad omnes corporis humani tum internos, tum externos morbos curandos, sed etiam ad cutis, faciei, aliarumque partium ornatum, formam, nitorem & elegantiam conciliandos, continentur secreta. Coloniæ allobrogum, 1709, *in*-4.

Jean-Isaac eut quatre fils, dont le troisième prit aussi le parti de la médecine. Il s'appeloit *Jean-Antoine*. Les bibliographes parlent d'un autre CRAMER (Jean-André) qui a composé un traité intitulé :

Elementa artis docimasticæ duobus tomis comprehensa, quorum prior theoriam, posterior praxim exhibet. Lugduni Batavorum, 1739, 1744, deux volumes *in*-8.

De Villiers, docteur de la faculté de Paris, a mis cet ouvrage en français sous le titre d'*élemens de docimastique, ou l'art des essais*. Paris, 1755, quatre volumes *in*-12.

Ces élémens présentent d'abord une connoissance très-étendue des minéraux, & ensuite tous les procédés chymiques & méchaniques qui ont rapport à la docimastique. Il ne leur manqueroit pour être complets, que de traiter du travail des minières, & de la fonte des métaux à grande masse & à grand feu. (*Extrait d'El.*) (M. GOULIN.)

CRAMPE.

Roidissement subit, douloureux, & de courte durée de quelque muscle. Ceux des jambes en sont le plus communément attaqués. Mais l'impression du froid produit quelquefois le même effet sur le cou, lorsqu'on est décolleté. Il y a aussi des points de côté violents & momentanés, des angoisses qui viennent de la crampe de quelques uns des muscles de ces parties. Le froid, la mauvaise position en sont les causes les plus ordinaires. Un changement subit de position, des linges chauds, des frictions, des ligatures en sont le remède.

Dans certaines maladies, on observe aussi des crampes sympathiques. C'est quelquefois un des plus violents symptômes du *cholera morbus*.

(M. SAILLANT.)

CRANE HUMAIN, (*Mad. méd.*)

Nous avons eu bien des fois occasion de faire voir que la crédulité, l'ignorance, les préjugés & la charlatanerie avoient tiré parti de toutes les substances possibles comme médicamens, & présenté souvent les matières les plus inertes pour des remèdes précieux, capables de guérir les plus grands maux. C'est dans cet ordre qu'il faut placer les opinions qu'on a eues sur les propriétés médicinales du *crane humain*, comme renfermant le siège de l'ame & l'organe qui est le foyer des prétendus esprits animaux ; on l'a dit imprégné de ces esprits, & conséquemment capable d'exciter une grande action dans l'économie animale, de pousser au dehors les miasmes contagieux, de détruire même l'impression delétère & la nature des virus les plus âcres, en un mot d'être alexitère, alexipharmaque, antiloïmique ; on attribuoit les mêmes vertus, mais dans un dégré encore plus marqué au sel volatil qu'on en retiroit par la distillation. Nous en parlerons plus en détail à l'article de l'HOMME. (*Voyez* ce mot.)

M. FOURCROY.

CRANSAC, (Eau minérale de) (*Mat. méd.*)

Cransac ou Carensac est un bourg de l'ancienne province du Rouergue, à six lieues de Ville-Franche & de Rhodès, situé dans un pays affreux, entre deux montagnes sèches & arides ; il est assez connu par les eaux minérales qui y sourdent, & qui sont employées depuis long-temps par les hommes à la guérison de leurs maux. Il y a deux sources dans ce bourg ; l'une est nommée la vieille source & l'autre la nouvelle ; celle-ci est encore nommée fontaine de Girou. Ni l'une ni l'autre n'a encore été examinée avec assez de soin, pour qu'on puisse désigner leur nature d'une manière exacte. Le premier ouvrage connu sur ces eaux a été publié à Ville-Franche, en 1686, par Maturin Disses ; après une description du village & des étuves, l'auteur passe à l'analyse chimique ; il en a obtenu par l'évaporation un 692eme de terre, un peu de sel vitriolique, & des particules alumineuses & nitreuses, ce sont ses expressions. C'est aux parties salines qu'il attribue leurs vertus ; il en recommande l'usage extérieur dans les maladies froides, la paralysie, les douleurs vagues, l'atrophie & la foiblesse des membres, la goutte ; il les conseille intérieurement dans les indigestions, les obstructions, les coliques bilieuses & néphrétiques, les graviers des reins, les pâles couleurs, les gonorrhées anciennes, la suppression des règles, la stérilité. Cet ouvrage n'est point appuyé sur des observations.

Lémery a donné dans les mémoires de l'académie de 1705, une analyse de l'eau de Carensac. Suivant ce chimiste elle a un goût un peu âcre & vitriolique ; elle lui a donné par l'évaporation de douze onces, dix huit grains d'un sel gris, salé & un peu vitriolique ; c'est à cela que se bornent ses expériences ; il en conclud que cette eau est apéritive & purgative. Gally Dastigues publia à Rhodès, en 1732, un traité sur l'eau de *Cransac*, dans lequel il n'a rien ajouté à ce qu'on avoit dit avant lui sur leur nature & sur leurs vertus. La Servolle a donné en 1772 dans le journal qui a pour titre : la *nature considérée*, une lettre qui contient une courte notice sur l'eau de *Cransac* ; il présente la source nouvelle comme plus purgative que l'ancienne ; il en recommande l'usage dans les obstructions des viscères du bas-ventre, les pâles couleurs, les vapeurs, les maladies

ladies des voies urinaires, celles de la peau. Il avertit qu'elle ne convient point aux personnes qui ont la poitrine foible & qui sont tourmentées de la toux; enfin dans l'exposition succincte des eaux minérales qu'on distribue au bureau de Paris, rédigée en 1775 par M. Raulin, on trouve page 69, quelques détails sur l'eau de *Cransac*. On y dit que cette eau a une odeur de soufre & un goût métallique, âpre & amer; que les expériences chimiques y ont fait reconnoître des principes ferrugineux vitrioliques, du sel d'Epsom & un peu d'alun; que ces principes sont plus abondans dans la nouvelle source que dans l'ancienne, quoique celle-ci soit la seule dont on envoie l'eau dans les provinces & à Paris. Ces eaux y sont représentées comme apéritives, diurétiques, cathartiques & toniques. Une longue suite d'observations a appris, y est il dit, qu'elles rétablissent les digestions dérangées; qu'elles favorisent les sécrétions, surtout celle de la bile, qu'elles excitent les excrétions, qu'elles sont spécifiques pour la guérison des dépôts laiteux; elles réussissent bien dans les affections hypochondriaques; elles divisent la lymphe & favorisent la circulation; elles détruisent les obstructions & la cause des fièvres intermittentes rebelles; elles guérissent les douleurs de tête invétérées, les fluxions catarrhées; on les employe avec avantage dans les écoulemens gonorrhoïques, les pâles couleurs, les fleurs blanches, la suppression des règles. On les prend à Paris depuis deux livres jusqu'à quatre par jour. A la source, la Servolle leur a vu produire l'effet émétique dans les premiers jours qu'on les prend; il a observé qu'après avoir débarrassé l'estomac, elles agissent ensuite sur le sang & sur la lymphe; leur action s'annonce alors par une plus abondante évacuation d'urine. On commence par une pinte & on augmente peu-à-peu jusqu'à trois bouteilles par jour. On les prend pendant 15 à 20 jours de suite.

On voit d'après ces détails, qui comprennent tout ce qu'on a dit jusqu'aujourd'hui sur l'eau de *Cransac*, qu'il s'en faut de beaucoup qu'on en connoisse bien la nature, & que c'est une des eaux minérales du royaume, dont il est à desirer qu'on fasse une analyse nouvelle. (M. FOURCROY.)

CRAPAUD. BUFO. (*Mat. méd.*)

Le *crapaud* est un animal amphibie très-connu, du genre & de la famille des grenouilles, qui diffère de ces dernieres, en ce qu'il se traîne à terre & que la grenouille saute. Il est laid & hideux. Il croit ordinairement jusqu'à la longueur de cinq pouces. Sa tête est grosse, ses yeux sont saillans & pleins de feu. Sa gueule est grande, ses gencives fortes & sans dents, mais raboteuses. Ses extrémités antérieures sont courtes & armées d'une main à quatre doigts à-peu-près égaux. Celles de derrière sont plus longues & garnies de six doigts liés ensemble par une membrane. Son ventre est blanchâtre & tacheté. Sa gorge est d'un jaune pâle. Sa peau est dure, épaisse, herissée de verrues, de couleur grise & brunâtre, & tachetée de points noirâtres & livides. Il habite les endroits humides & se nourrit d'herbages & d'insectes.

Les *crapauds* présentent des variétés infinies en raison des divers climats où on les trouve; mais il est constant que ceux de tous les pays du monde ne different essentiellement entr'eux, que par leur grosseur & par la diversité de leurs couleurs.

Les auteurs les plus graves ont regardé de tous les temps le *crapaud* comme un animal dangereux: quelques-uns même ont dit que son urine & son venin avoient donné la mort à plusieurs personnes. Cependant Boissier de Sauvages, dont l'autorité est d'un grand poids en médecine, assure, dans sa dissertation sur les animaux venimeux de France, qu'il n'en a jamais été incommodé, malgré les expériences multipliées qu'il a tentées à ce sujet; il en a conclu, qui plus est, que le *crapaud* ne comportoit avec lui aucune qualité nuisible. Bernard de Jussieu atteste la même chose. Il est certain néanmoins, que, lorsqu'on l'irrite, il se gonfle, il écume, & lance son urine, qui a assez d'acrimonie pour déterminer des inflammations érysipelateuses sur les parties qu'elle touche; mais on s'en débarrasse aisément, au moyen de quelques lotions faites avec des eaux spiritueuses, avec des esprits volatils ou une solution de sel ammoniac. Quelques gouttes d'alcali volatil ou quelque confection qu'on prend intérieurement operent le même effet.

Le *crapaud* étoit très-employé en médecine. On le tue, on le vuide, on le fait sécher dans un lieu aëré; on le lave également dans de l'esprit de vin & on le fait sécher; on le brûle aussi dans un vaisseau de terre vernissé. Après l'avoir ainsi préparé, on en fait une poudre qui s'employe à l'intérieur, à la dose de seize, dix-sept grains, un scrupule, & même un gros, & qui passe pour être apéritive, emménagogue & diurétique. On l'administre dans du vin blanc ou dans toute autre liqueur. Un grand nombre d'auteurs assurent qu'elle guérit l'hydropisie & qu'elle réussit très-bien dans la rougeole, la petite vérole, les fièvres exanthématiques & pestilentielles. Appliquée à l'extérieur elle arrête les hemorrhagies. On a d'ailleurs attribué au *crapaud* beaucoup de vertus sur lesquelles il seroit superflu de s'étendre, si ce n'étoit pour en démontrer le ridicule; telles sont par exemple, la propriété de faire pisser lorsqu'on l'applique sur le ventre; celle d'arrêter les hémorrhagies lorsqu'après l'avoir fait frire on le place sous l'aisselle. On a prétendu aussi que son fémur appliqué sur les dents en calmoit les douleurs sur-le-champ; que lorsqu'on le fixoit sur l'artère radiale, il guérissoit les fièvres intermittentes; que prise intérieurement dans le cas de convulsions ou de spasmes, la poudre en devenoit un calmant infaillible, &c. &c. Toutes ces asser-

tions, fruit de l'ignorance la plus profonde, sont autant de faussetés contre lesquelles il faut constamment être en garde.

Au mois de mai on met les *crapauds* en digestion dans de l'huile, jusqu'à ce qu'ils soient réduits en bouillie, & on en fait *une huile de crapaud* qui est adoucissante & résolutive, dont on se sert pour enlever les taches de la peau. Elle ne guérit point, comme on l'a prétendu, l'hydropisie, en s'en frotant le ventre & les reins.

On en obtient une huile fétide distillée, un esprit & un sel volatil qui ont les mêmes vertus que le sel & l'esprit volatil de corne de cerf.

Le *crapaud* en vie entre dans le baume tranquille & dans celui de *bétoine*.

La pierre qu'on nomme *crapaudine* ne se trouve point, comme on l'avoit assuré, dans la tête du *crapaud*; elle n'est autre chose que la dent d'un poisson. (*Voyez* le mot CRAPAUDINE.)

(M. MAISON.)

CRAPAUD-VOLANT, (*Mat. méd.*)

Oiseau ainsi nommé à cause de la forme de sa tête, & de la largeur de ses mandibules, assez semblables à la bouche du crapaud; on le nomme aussi tette-chèvre; son vrai nom dans la nomenclature méthodique est engelevent; il ne faut pas le confondre avec la fresaie ou effraie espèce de chathuant, comme il paroît qu'on la fait dans le dictionnaire de matière médicale. (*Voyez* ENGELEVENT pour les propriétés qu'on lui a faussement attribuées. (M. FOURCROY.)

CRAPAUD. FIC. (*Pathologie, chirurgie, vétérinaire.*)

On donne ce nom dans le cheval, l'âne, le mulet & quelquefois le bœuf, à une tumeur d'abord indolente, spongieuse, ichoreuse, fétide; cette excroissance a tous les caractères de l'ulcère malin connu dans l'homme sous le nom de cacoëthe; comme lui elle résiste le plus souvent à tous nos efforts, & elle est en quelque sorte l'opprobre de l'art; elle se renouvelle au moment où des yeux peu clairvoyants la croient entièrement dissipée. Les pédicules, ou les racines sans nombre dont elle est pourvu favorisent cette reproduction, & s'opposent à la cure; si on ne les détruit pas, toutes les tentatives sont inutiles.

Le *crapaud* se manifeste le plus ordinairement à la partie intérieure & inférieure du pied, il n'attaque d'abord que la fourchette, il gagne peu-à peu les talons, la sole charnue, la chair canellée & enfin les cartilages latéraux de l'os du pied & l'os lui-même. L'animal ne boîte pas dans les commencemens, mais à mesure que le mal fait des progrès, & il finit par devenir rampin & hors de service. M. *Lafosse* le nomme bénin quand il n'attaque que la fourchette, & grave quand ses progrès sont plus marqués; mais on sent que ce n'est ici qu'une distinction puérile, le dernier étant nécessairement la suite de l'autre.

L'âcreté du sang & de la lymphe, un vice particulier dans les humeurs, la gale, le farcin répercuté, des eaux aux jambes desséchées trop promptement, négligées ou maltraitées, les boues, le fumier, dans lesquels les animaux marchent & séjournent, le long repos dans l'écurie & sur-tout la négligence, la malpropreté, les longues ferrures, les crampons qu'on met aux pieds de derrière & quelquefois à ceux de devant, en sont les causes les plus ordinaires.

Les chevaux dont le tempérament est mol, qui ont été nourris & élevés dans des pâturages gras & marécageux; ceux dont les pieds sont creux, volumineux, dont les talons sont hauts, & la fourchette petite, y sont naturellement plus disposés que les autres.

Les signes du *crapaud* sont d'abord la démangeaison qui excite l'animal à frapper du pied contre terre plus ou moins vivement; l'humeur qui découle de la fourchette & en général la fétidité de cette même humeur, la tuméfaction de cette partie ainsi que de la sole, le défaut de consistance de l'une & de l'autre, la claudication &c. Les teignes & les cerises que l'on observe dans la bifurcation & sur les côtés de la fourchette en sont souvent les avant-coureurs; le resserrement du pied, son étroitesse, sa longueur, sa concavité plus ou moins énorme, en décelent les progrès & le son plus ou moins sourd que le sabot rend quand il est heurté, annonce le desséchement des feuillets de la paroi.

Lorsque la sole & la fourchette n'offrent qu'une seule partie baveuse, qu'une portion de la peau du paturon est détruite & couverte de fongosités, que la claudication est extrême &c. il faut croire que l'os du pied, les cartilages latéraux, l'aponévrose du muscle profond, l'extrémité du tendon du sublime ont souffert plus ou moins considérablement. Le *crapaud*, au surplus, peut attaquer plusieurs pieds ensemble, mais le plus communément il ne se montre que sur un seul. Une cachexie véritable, une atrophie décidée, une mauvaise constitution, la vieillesse de l'animal, l'ancienneté du mal, les mauvais traitemens le rendent incurable; il le seroit le plus souvent encore si on n'avoit recours qu'à des remèdes externes.

Le traitement est préservatif, curatif & palliatif, interne & externe. On prévient le *crapaud*, ou on l'empêche de faire des progrès quand il paroît, en abattant les crampons aux fers s'il y en a, en parant les talons & ferrant à la lunette pour que la fourchette porte à terre, en guérissant les

eaux si ce sont elles qui y donnent lieu, en faisant tenir le pied très-proprement & au sec, en lavant les parties qui s'affectent avec le vinaigre chaud, ou l'extrait de saturne, ou la dissolution d'égiptiac, dans l'eau ou la teinture d'aloës &c. en faisant marcher l'animal s'il est du au repos, en un mot, en détruisant ou éloignant les causes. On n'a recours ici aux remèdes internes, qu'autant que la cause l'est elle-même. (*Voyez* EAUX AUX JAMBES.)

Si le *crapaud* est formé, qu'il ne soit pas trop ancien, que l'animal soit jeune, d'un bon tempérament, on peut en tenter & en espérer la guérison. Il faut débuter alors par le traitement intérieur. Il est le même que celui des eaux aux jambes, (*Voyez* ce mot.) Passez aussi un ou plusieurs sétons; lorsque la suppuration sera établie & les humeurs adoucies par quelques jours de l'usage des rafraichissans, venez-en à l'opération. Pour cet effet dessolez, emportez avec la feuille de sauge tout ce qui paroîtra être de la nature du *crapaud*; ne laissez sur-tout point de racines, c'est un hydre dont il faut extirper toutes les têtes. La chair canellée est-elle endommagée? emportez le quartier jusqu'à l'endroit sain? Les cartilages sont-ils affectés? faites l'opération du javard encorné, du côté le plus malade d'abord, & quelque temps après de l'autre. (Il faut supposer ici que l'animal vaille la dépense du temps & de la nourriture, il est alors au moins deux ou trois mois, & dans tous les cas un mois ou six semaines.) Si l'os est carié, emportez la carie avec l'instrument tranchant, ou cautérisez-le; si les racines ont pénétré jusqu'aux tendons, ratissez-les légèrement afin de les détruire, l'instrument alors doit avoir le tranchant bien affilé. Mettez votre premier appareil, dans ce cas, avec des étoupes imbibées d'essence de térébenthine, & dans tous les autres avec de l'eau de vie. Faites la compression assez ferme pour éviter, non-seulement l'hémorragie, mais le boursouflement des chairs, auquel celles de cet ulcère sont naturellement disposées. Suivez du reste les préceptes indiqués au mot OPERATION.

Levez l'appareil au bout de quatre jours, la suppuration sera établie; s'il paroît encore quelques racines, n'hésitez pas à les emporter, pansez alors avec l'égiptiac dissous dans la teinture d'aloës, de deux jours l'un, jusqu'à ce que le fond de l'ulcère soit rempli & que les chairs soient de niveau; n'employez alors que des étoupes sèches jusqu'à la parfaite guérison.

Si l'os a été carié & cautérisé, n'employez l'égiptiac que lorsque la carie sera tombée & l'os recouvert, éloignez sur-tout les onguens, les graisses, les digestifs, &c. qui ne peuvent que rendre l'ulcère baveux, flasque, la supuration d'une très-mauvaise qualité, & par conséquent retarder la cure. Du reste, employez une partie des précautions dont nous avons parlé dans le traitement préservatif; promenez l'animal au pas sur la fin de la guérison, en évitant les endroits humides, jusqu'à ce que la fourchette & la sole soient parfaitement consolidées.

Si l'animal a plusieurs pieds affectés du *crapaud*, quelquefois tous les quatre, ce qui est rare, on doit insister long-temps sur l'usage interne des adoucissans & des dépuratoires, tels que des légères décoctions de bourrache, de cerfeuil, de pimprenelle, d'artichaud, d'asperge, nitrées, & purger plusieurs fois l'animal pendant la cure. On ne doit, en pareil cas, la pratiquer que sur un seul pied ou deux à la fois, encore faut-il alors prendre le bipede diagonal. L'opération ne sera pratiquée sur les deux autres, que quand les premiers seront hors de danger, que l'ulcere sera en partie rempli, & que le malade s'y appuyera bien.

Le traitement palliatif consiste à tirer le meilleur parti possible d'un animal agé, chez lequel le *crapaud* est fort ancien, ou dont les progrès sont tels que la guérison en seroit incertaine ou impossible. Tout ce que nous avons indiqué au traitement préservatif convient ici; mais comme la tumeur est quelquefois considérable, & qu'en abattant subitement les talons on pourroit étonner le pied, faire boiter l'animal, le rendre huché, bouleté, rampin, &c. on ne doit les abattre que peu-à-peu; il faut aussi emporter avec la feuille de sauge toute la partie de la tumeur qui excède le dessous du pied, toucher tout ce qui en reste avec le beure d'antimoine par le moyen d'un pinceau; il produit son effet sur-le-champ, & forme une escarre ferme & solide, qui reste adhérente au *crapaud* & sur laquelle l'animal qu'on a tenu quelques jours au repos s'appuie peu-à-peu, ce qui la fait durcir au point qu'elle supporte quelquefois le pavé le plus mauvais sans faire boiter l'animal; cette dureté empêche l'excroissance de la tumeur, & on est parvenu par cette méthode à faire aller encore pendant un an, dix-huit mois & deux ans, des chevaux dans lesquels les *crapauds* étoient invétérés & qui boitoient tout bas.

Cette maladie, au surplus, est assez rare dans les campagnes, sur-tout dans les pays secs & élevés, & les animaux qu'on en voit affectés sont presque toujours le rebut des grandes villes où elle est beaucoup plus fréquente, parce qu'en général les animaux y sont plus mal soignés.

(M. HUZARD.)

CRAPAUDINE, (*Hygiène.*)

Partie II. Choses improprement dites non naturelles.

Classe III. (*Ingesta.*)

Ordre I. Alimens.

Section I^re. assaisonnemens.

Crapaudine est un terme de l'art qui prépare nos alimens, lequel désigne une manière particulière d'accommoder les volatils, particulièrement les pigeons. Cette manière consiste à les fendre, de sorte que l'on écarte seulement les deux parties sans les séparer; on les écrase alors & on les applatit; on les saupoudre de sel & de poivre; on les fait rôtir sur un gril; on les sert ensuite avec un peu de vinaigre & de verjus. Cette préparation est simple, fort commode, agréable, & donne un aliment d'une digestion d'autant plus facile que le sel, le poivre & le vinaigre, en excitant l'appétit, ne fournissent à l'estomac que des substances qui en sont véritablement amies.

(M. MACQUART.)

CRAPAUDINE, (*Mat. méd.*)

Sideritis.

C'est un genre de plante à fleurs monopêtales de la famille des labiées, qui a beaucoup de rapports avec les stachides, & comprend des herbes & des arbrisseaux, (décrits au nombre de quinze dans le Dict. de Bot.) dont les fleurs, disposées par verticilles, ont leurs étamines cachées dans le tube de la corolle, & sont remarquables par les deux stigmates de leur stile, dont l'un est comme engainé dans l'autre. Nous ne parlerons que de la crapaudine velue.

Sideritis hirsuta. Lin.

Sideritis hirsuta procumbens. C. B. P. 233. TOURNEF 191.

Sideritis. 4. clas. hist. 2. p. 40.

Cette plante a des rameaux grêles, feuillés, velus, qui s'élèvent à la hauteur de quatre à sept pouces. Les feuilles sont petites, oblongues, élargies vers leur sommet, dentées, velues & retrécies vers leur base. Elles ont une odeur peu agréable, & une saveur astringente un peu âcre. Les fleurs disposées en rayon & par étages le long des tiges sont en gueule, de couleur blanche, tirant sur le jaune, marquetées de taches rouges comme la peau de certains crapauds, (ce qui lui a fait donner le nom de *crapaudine.*) A ces fleurs succèdent quatre graines oblongues & noirâtres, contenues dans une capsule qui a servi de calice à la fleur.

La *crapaudine* fleurit en juin, juillet, & même en automne, croît en Espagne, en Italie, dans le Languedoc, dans les lieux arides, terreux, sabloneux, & incultes, & est cultivée au jardin du roi.

Elle passe pour vulnéraire, astringente & détersive. Selon Clusius, on prépare avec sa décoction des fomentations sur les jambes attaquées d'érysipeles, où on en fait recevoir la vapeur qui convient aussi aux gouteux. On croit les cataplasmes formés avec ses feuilles bons contre les hernies, & la décoction prise intérieurement utile contre les fleurs blanches. On en préparoit autrefois un bain qu'on croyoit important dans les maladies que le peuple regardoit comme causées par quelque sortilège; c'est une plante qu'on emploie rarement. (M. MACQUART.)

CRAPAUDINE, (*Mat. méd.*)

La *crapaudine* est un fossile qu'on a nommé ainsi, parce qu'on a cru qu'il provenoit du serpent, & qu'on a rangé parmi les pierres, parce qu'on le croyoit de nature calcaire. Jussieu a fait voir dans les mémoires de l'académie, pour l'année 1723, que ce n'étoit point une pierre figurée comme quelques naturalistes l'avoient dit, ni une production des crapauds, mais une véritable dent molaire d'une espèce de dorade ou poisson nommé *grondeur*. On trouve à l'article CRAPAUDINE du dictionnaire des poissons de l'encyclopedie méthodique, la description d'une espèce de loup marin, *anarrichas lupus* de Linnéus, à la fin de laquelle les pierres appellées *crapaudines* sont, suivant Morret, des dents molaires de ce poisson. Quoi qu'il en soit, de l'espèce d'animal dont ces productions fossiles sont les dents, ces espèces d'os sont bien caractérisés & bien reconnoissables comme produits d'animaux. Elles ont une forme arrondie, presque toujours hémisphérique, quelquefois oblongue. Elles ressemblent à de petites calottes, de 5 à 6 lignes de diamètre, ou bien à de petites auges; quelques-unes de ces dernières ont un pouce de longueur sur quatre lignes de largeur. Leur couleur varie comme leur grandeur; il y en a de blanches, de grises, de rousses, de brunes, de verdâtres, de noires; quelques variétés ont des taches dans le centre, & présentent des zones ou des cercles concentriques comme des espèces d'onyx; celles-ci à cause de leur ressemblance ont été nommées yeux de serpens. Jussieu a découvert que ces dernières sont comme les dents canines ou les petites dents du même poisson. On trouve les uns & les autres de ces fossiles dans beaucoup de lieux, mais sur-tout dans l'isle de Minorque.

On a attribué beaucoup de propriétés singulières à la *crapaudine* & sur-tout les vertus alexitères, cordiales &c. On les portoit en amulettes; mais depuis long-temps on a renoncé à cet usage, & l'on n'a plus de confiance dans tous les remèdes inertes & insipides appliqués à l'extérieur. A l'époque où les vertus de la *crapaudine* étoient un objet de superstition médicale, on enchâssoit ces fossiles dans de l'or & de l'argent, on les suspendoit au col des enfans, travaillés par la dentition; on les faisoit porter aux épileptiques; on les ap-

pliquoit sur la région du cœur & sur celle de l'estomac pour fortifier ces viscères, pour en calmer les douleurs & les spasmes, pour en chasser les humeurs ; on l'employoit aussi, mais beaucoup plus rarement à l'intérieur. (M. FOURCROY.)

CRAPULE, (*Hygiène.*)

Partie III. Règles de l'hygiène générale, proportionelles aux besoins de l'homme.

Classe II. Hygiène pour les hommes considérés individuellement.

Ordre I. Principes généraux de régime ou d'usage.

Section II. Excès dans la mesure.

On donne le nom de crapule aux excès répétés qui se commettent dans le boire & le manger.

C'est le terme auquel aboutissent presque nécessairement ceux qui ont eu de bonne heure l'un de ces gouts dans un degré violent, & qui s'y sont livrés sans contrainte; car la force de ces passions augmente à mesure que l'âge avance, & que la force du raisonnement diminue.

Un homme crapuleux est un homme dominé par son habitude, plus impérieusement encore que l'animal par l'instinct & les sens. La crapule est l'opposé de la volupté. Cette dernière suppose beaucoup de choix dans les objets, & même de la modération dans la jouissance; la débauche suppose le même choix dans les objets, mais nulle modération. La crapule exclut l'un & l'autre.

En général les gens crapuleux abregent beaucoup la durée de leur existence, ils perdent petit à petit toute la force physique & morale qu'ils avoient reçue de la nature. Ils sont sujets à tous les maux qui sont la suite des grandes débauches, sur-tout de celle du vin. Les engorgemens, les hydropisies, les apoplexies, la goutte, &c. sont dévolues à leurs gouts malheureux; ils périssent le plus souvent de bonne heure, & dans la misère & le mépris.

(M. MACQUART.)

CRASPEDON.

Mot grec qui signifie une maladie de la luette, dans laquelle cette partie pend sous la forme d'une membrane oblongue & foible. (*Dictionnaire de Lavoisien.*)

N. B. J'ai cherché ce mot dans tous les dictionnaires que j'ai pu avoir à ma disposition, & ne l'ai rencontré nulle part. (M. MAHON.)

CRASSE, (*Hygiène.*)

Partie II. Choses improprement dites non naturelles.

Classe IV. *Excreta*, excrétions.

Ordre I. Evacuations naturelles.

Section II. Journalières.

On donne le nom de *crasse* à une espèce d'enduit excrémentitiel & graisseux qui recouvre la peau des animaux, soit qu'il vienne du résidu le plus solide de la transpiration, soit qu'il soit en même tems produit par quelque poussière extérieure ou d'autres saletés qui s'attachent aisément à la peau. Il est facile de sentir que les personnes qui n'ont pas soin de se laver ou de se baigner souvent, qui ne font pas de toilette de propreté, & qui sont habituellement sales, doivent conserver bien plus de *crasse* que les autres. Aussi sont-elles sujettes à des inconvéniens qui leur sont particuliers. Le plus grand de tous est le refoulement de l'humeur transpiratoire qui ne peut plus s'échapper, quand le corps est enduit d'une *crasse* trop épaisse. (*Voyez* TRANSPIRATION.)

D'ailleurs les personnes qui sont ainsi mal propres ont des verrues, des poireaux; & souvent des insectes de divers genres qui causent d'affreuses démangeaisons, sont une des suites les plus désagréables de la malpropreté, & une assez juste punition de leur négligence.

Il est très-important pour la santé que le corps ou la peau soit bien nets, & absolument exempts de toute *crasse*, parce qu'indépendamment de ce que rien ne choque plus la vue des autres, comme cette matière peut se rancir, lorsqu'elle séjourne long-tems sur la peau, elle peut, en irriter les papilles nerveuses, exciter encore des boutons, des inflammations, des dartres & d'autres maladies de la peau, comme la gale, la goutte rose, &c.

Les bains, les brosses angloises, sont les moyens les plus efficaces d'entretenir la propreté, d'éviter la *crasse*, ou d'en débarrasser, quand on a eu la paresse de la laisser s'accumuler.

(M. MACQUART.)

CRASSO, (Jules-Paul) médecin natif de Padoue, mourut dans cette ville en 1574; il y remplit avec distinction une place de professeur. On a de *Crasso* des versions latines de plusieurs traités d'Hippocrate, de Galien, de Palladius, de Rufus d'Ephese, de Théophile, &c.

Il a aussi traduit Arétée, qu'il a rendu avec fidélité & même avec élégance. Cette version a paru à Venise en 1552, *in*-4. *Crasso* revit ensuite sa version & y ajouta celle des cinq chapitres qu'il avoit omis. Il se disposoit à la publier, lorsque la mort le surprit: *Celso-Crasso* son fils la fit imprimer à Bâle en 1581.

Les autres ouvrages de cet auteur sont :

Meditationes in theriacam & mithridaticam antidotum, *Venetiis*, 1576, *in*-4.

Il a travaillé à ce traité avec Bernardin Taurisanus & Marc Oddo, ses collegues dans l'université de Padoue.

Mortis repentinæ examen, cum brevi methodo præsagiendi & præcavendi omnes qui subeunt ejus periculum. Mutinæ, 1612, *in-8.*

Il ne faut point confondre ce médecin avec Jérôme CRASSO, disciple de Fallope, qui, reçu docteur en médecine, se distingua en Italie, vers l'an 1560, par la pratique de la chirurgie, sur laquelle il a écrit.

De Calvariæ curatione tractatus duo. Venetiis, 1560, *in-8.*

De tumoribus præter naturam tractatus. Ibidem, 1562, *in-4.*

L'auteur divise les tumeurs en autant d'espèces qu'il suppose d'humeurs différentes dans le corps humain.

De ulceribus tractatus. Venetiis, 1566, *in-4.*

De solutione continui tractatus. Ibidem, 1566, *in-4.*

De Ceraste seu Basilisco, morbo novo medicis incognito. Utini, 1593, *in-8.*

De cauteriis, sive de cauterisandi ratione. Ibidem, 1594, *in-8.* (*Extrait d'El.*) (M. GOULIN.)

CRASSULE, ((*Mat. méd.*)

Crassula.

C'est un genre de plante à fleurs polypétalées de la famille des joubarbes, qui a des rapports avec les orpins & les cotylets, qui comprend des herbes & des arbustes, dont les feuilles simples & communément opposées, sont épaisses, charnues & succulentes & dont les fleurs naissent le plus souvent en cîmes ou en grappes ombelliformes & terminales.

Ces plantes sont décrites au nombre de 35 espèces dans *le dict. de bot.* Elles sont presque toutes étrangères, & peuvent avoir les mêmes vertus que les joubarbes. (*Voyez* JOUBARBES.)

(M. MACQUART.)

CRATERUS, vivoit du tems de Cicéron, qui nous apprend qu'il étoit médecin de T. Pomponius Atticus, chevalier romain & l'un des savans hommes de l'ancienne Rome; il en parle dans ses épitres au sujet de la maladie d'une fille du même Atticus. Horace fait aussi mention de *Craterus* au livre II, satyre III.

Non est cardiacus, Craterum dixisse putato,
hic æger.

Perse dans sa troisième satyre emploie le mot *Craterus* pour celui de *medicus*.

. . . . *Venienti occurrite morbo,*
Et quid opus Cratero magnos promittere montes.

Ce médecin guérit, par l'usage des vipères, un esclave qui avoit une maladie si horrible que la chair se séparoit des os. Porphyre parle de cette cure dans le premier livre de l'abstinence de la chair des animaux. (*Ext. d'El.*) (M. GOULIN.)

CRATEVAS, ou CRATIVAS, médecin qu'on a dit avoir vécu du tems d'Hippocrate à cause d'une lettre de ce dernier à *Cratevas*. La plupart des auteurs croient avec raison que cette lettre est supposée, ainsi que beaucoup d'autres qu'on attribue à Hippocrate. On croit ne devoir placer *Cratevas* qu'après Mithridate, roi de Pont. Cette opinion est fondée sur ce que *Cratevas* a nommé une plante *Mithridatia*, du nom de ce prince.

Quelques historiens ont prétendu concilier cette diversité de sentimens, en disant qu'il y a eu deux *Cratevas*. Le premier, qu'ils surnomment l'*ancien*, vécut 400 ans avant notre ère; le second, qu'ils distinguent par l'épithète *rhizotomus*, 150 ou 100 ans avant notre ère; c'est ce qui quadre avec les époques d'Hippocrate & de Mithridate. Quoi qu'il en soit, il y a eu un *Cratevas* qui s'est spécialement occupé de la botanique; Galien, qui en parle, le compare avec Dioscoride: mais Pline nous apprend que ce *Cratevas* s'étoit contenté de tracer la figure des plantes qu'il connoissoit, & de marquer leurs propriétés au bas du dessin, sans les décrire autrement.

(*Extrait d'El.*) (M. GOULIN.)

CRATON, surnommé de CRAFFTHEIM, (Jean) naquit en 1519 à Breslau de Christophe Crafft & d'Anne Biedermann, tous deux d'honnête famille, mais peu aisée. Il prit la première teinture des lettres sous Philippe Mélanchton, & s'appliqua ensuite à la théologie pendant six ans sous Martin Luther qui l'enseignoit à Wittemberg. Le goût qu'il prit pour la médecine le fit passer en Italie, où il étudia cette science sous Jean-Baptiste-Monti. Lorsqu'il se crut parfaitement instruit, il revint en Allemagne & fut reçu docteur à Leipsic. *Craton* conserva toute sa vie beaucoup d'estime pour cet habile professeur, & par reconoissance il se chargea du soin de faire imprimer ses consultations, ainsi que ses autres ouvrages, auxquels il ajouta les notes & les augmentations qui lui parurent nécessaires.

Craton eut beaucoup de part dans l'amitié & dans l'estime des savans de son siècle. Il pratiqua d'abord la médecine à Ausbourg, & ensuite à Breslau, où il se maria en 1550. Mais sa réputation le fit appeller à Vienne pour être premier médecin

de l'empereur Ferdinand I, & après la mort de ce prince, il eut la confiance de Maximilien II & de Rodolphe II. *Craton* la méritoit ; il étoit savant & au mérite de l'érudition il joignoit beaucoup de douceur & de prudence. C'est par ces qualités qu'il s'est soutenu dans ce poste glissant ; il l'abandonna cependant sur la fin de sa vie pour se retirer à Breslau, où il mourut le 9 novembre 1585.

Craton étoit un homme bien fait & de bonne mine : il ressembloit, dit-on, beaucoup à l'empereur Maximilien II.

Voici maintenant la liste des ouvrages de ce médecin :

Isagoge medicinæ. Venetiis, 1560, *in*-8. *Hanoviæ*, 1595, *in*-8.

Periocha methodica in Galeni libros de elementis, naturâ humanâ, atrâ bile, temperamentis & facultatibus naturalibus. Basileæ, 1563, *in*-8. *Hanoviæ*, 1595, *in*-8.

In Cl. Galeni divinos libros methodi therapeutices Periocha methodica. Basileæ, 1563, *in*-8.

Consiliorum & epistolarum medicinalium libri septem. I, Francofurti, 1591 ; *II & III*, 1592 ; *IV & V*, 1593 ; *VI & VII*, *Hanoviæ*, 1611, *in*-8. Ensemble *Francofurti*, 1654 & 1671, sept volumes *in*-8.

Parva ars medicinalis. Francofurti, 1592, *in*-8 *Hanoviæ*, 1619, 1646, *in*-8.

De morbo gallico commentarius. Francofurti 1594, *in*-8. *Hanoviæ*, 1619, *in*-8. *Laurent Scholzius* en est l'éditeur.

De verâ præcavendi & curandi febrem contagiosam pestilentem ratione.

C'est la traduction d'un ouvrage qu'il avoit écrit en allemand. On la trouve dans la collection des conseils du même Scholzius qui a été imprimée à Francfort en 1598, *in-folio.*

Assertio pro libello suo germanico de febre putrida pestilenti. Francofurti, 1585, 1595, *in*-8.

Methodus therapeutica ex Galeni & Montani sententiâ. Francofurti, 1608 *in*-8. *Ibidem*, 1621 *in*-8. avec quelques opuscules de Jean-Baptiste Monti.

(*Extrait d'El.*) (M. GOULIN.)

CRAUTE, (La) (*Eaux minérales.*)

C'est un village éloigné d'Autun de cinq lieues. On y trouve des eaux minérales, dont M. Durande a donné l'analyse à la société de médecine, (*t.* 1. *p.* 338). D'après plusieurs expériences ingénieuses, M. Durande conclut que ces eaux contiennent du foie de soufre à base de magnésie, un peu de sel marin, du sel marin à base terreuse, de la sélénite, de la magnésie. La société a regardé cette analyse comme très-bien faite, sans croire que l'existence du soufre dans ces eaux fut parfaitement démontrée. (M. MACQUART.)

CRÊME, (*Hygiène.*)

Partie II. Choses improprement dites non naturelles.

Classe III. *Ingesta.*

Ordre I. Alimens.

Section III. Alimens composés.

La *crême* est la partie la plus grasse, la plus huileuse & la plus délicate du lait, qui, par le repos, se sépare de la sérosité, & sert à former le beurre.

Cette substance a une saveur douce, onctueuse & très-agréable ; on en forme, en y mêlant du sucre, un aliment qu'on sert à la fin des repas, & qui plait beaucoup aux personnes aisées, mais dont ne peut approcher le pauvre, parce qu'il se priveroit ainsi de ce qui lui sert à former son beurre.

Pour rendre la *crême* plus légère & plus aisée à digérer, on la fouette avec du lait, du sucre & de la fleur d'orange ; on en fait grand usage de cette manière. Les personnes chez qui les corps gras ne passent pas bien doivent se priver de *crême* qui engendre facilement la bile.

On emploie la *crême* extérieurement, pour adoucir les dartres & les démangeaisons de la peau ; on l'emploie aussi avec avantage en l'appliquant sur les boutons de petite vérole qui sont en suppuration. (*Voyez* LAIT, CRÊMES, &c.)

(M. MACQUART.)

CRÊMES, (*Hygiène.*)

Espèces d'alimens délicats dans lesquels quelquefois la *crême* entre pour beaucoup, & qu'on sert comme entremets. L'art du cuisinier a trouvé moyen de multiplier les *crêmes* à l'infini. Nous ne décrirons ici que celles qui sont les plus simples, & qui doivent être recommandées à cause de leur excellence & de leur salubrité bien connue, soit pour les personnes saines, soit pour les convalescens.

Crême de pain.

On fait de la *crême* de pain, en prenant quatre onces de pain blanc qu'on émiette, & qu'on fait cuire pendant une heure dans deux livres d'eau ; on broye encore le pain avec une espatule ou dans un mortier de marbre blanc ; on fait cuire ensuite jusqu'à ce qu'il acquiert la consistance de *crême* ; on y ajoute une demi-once de sucre, un gros d'eau de fleur d'orange double, ou d'eau de canelle.

Cette *crême* est fort agréable au goût; elle est bonne pour les malades qui sont totalement dégoûtés. Elle n'a pas l'inconvénient des bouillons gras, qui ne conviennent presque jamais dans les inflammations & les fièvres un peu fortes, dans lesquels ils ne manquent pas de se corrompre dans les premières voies; elles conviennent dans les maladies aiguës, où les malades ont besoin d'être un peu nourris à cause de leur extrême foiblesse; mais à qui l'on doit absolument refuser toute espèce de bouillons gras.

Crême de riz.

La *crême* de riz se prépare en prenant deux cuillerées de riz lavé & trente amandes douces, dépouillées de leur pellicule; on écrase le riz & les amandes dans un mortier avec de l'eau de poulet; on réduit en pâte; on fait cuire le tout dans une suffisante quantité d'eau pendant deux heures; on y ajoute du sucre & de la canelle.

Crême d'orge, d'avoine.

On commence par faire crever ces graines; on les fait bouillir dans suffisante quantité d'eau; on jette cette première eau; on les fait cuire ensuite pendant cinq ou six heures dans de l'eau, du lait, ou du bouillon; on les passe au tamis en les pressant fortement; on remet sur le feu ce qui a passé; on y ajoute du sucre, quelques zestes de citron, ou de la canelle; on fait bouillir de nouveau jusqu'à consistance de *crême*. Lorsqu'on desire la rendre plus substantielle, on en retire trois ou quatre cuillerées dans lesquelles on délaye deux ou trois jaunes d'oeuf: on les remet sur le feu avec le reste: on laisse encore bouillir un instant, mais on ne fait ordinairement cette addition qu'aux *crêmes* faites à l'eau: il faut avoir soin de remuer souvent la *crême* qui s'attacheroit facilement au vaisseau dans lequel on la fait cuire.

On emploie quelquefois, avec les mêmes vues, les farines de ces graines, & sur-tout la fécule de pomme de terre; alors, il faut prendre garde qu'elles soient bien délayées, & ne forment point de grumeaux. Pour les *crêmes* plus délicates destinées aux entremets & qui se font avec art dans les offices, ce n'est pas à nous à les faire connoître: nous dirons seulement qu'elles plaisent infiniment au goût, qu'elles font les délices des tables somptueuses, & conviennent assez généralement à tout le monde. (M. MACQUART.)

CRÊME, (*Mat. méd.*)

D'après la manière dont la *crême* se sépare du lait & se rassemble à la surface de cette liqueur, en raison de sa légèreté, on a nommé *crêmes* en chimie & en pharmacie, différentes substances qui se forment à la surface des diverses espèces de liqueurs: c'est ainsi qu'on a désigné la *crême* de chaux & la *crême* de tartre. Quelques préparations ont reçu le nom de *crême* par une autre raison: telles sont les *crêmes* de pain, les *crêmes* de riz, les *crêmes* qu'on sert sur nos tables. C'est à cause de leur consistance molle & pulpeuse, de leur blancheur & de leur saveur douce qu'on les a nommées ainsi: mais ces dénominations sont vraiment ou insignifiantes ou même fausses.

(M. FOURCROY.)

CRÊME DE CHAUX, (*Mat. méd.*)

Lorsqu'on laisse de l'eau de chaux exposée à l'air, il se forme promptement à sa surface une pellicule sèche & cassante qu'on a nommée très-improprement *crême* de chaux: c'est de la craie ou du carbonate calcaire, formé par l'acide carbonique contenu dans l'atmosphère & absorbé par la chaux: ce sel terreux n'étant presque pas dissoluble, abandonne l'eau qui tenoit la chaux en dissolution, & reste suspendu sur ce liquide, parce qu'il ne se forme qu'à sa couche superficielle. (*Voyez* CHAUX.) (M. FOURCROY.)

CRÊME DE LAIT, (*Mat. méd.*)

Lorsque le lait & sur-tout celui de vache est gardé quelque temps, il se ramasse à sa surface une matière d'un blanc mat, douce, grasse & onctueuse, que l'on connoît sous le nom de *crême*, & qui, lorsqu'on l'agite, forme le beurre. Cette matière, d'une nature particulière, a des propriétés qu'il est important de connoître, & est souvent employée comme médicament; on en parlera en détail; on traitera de sa nature & de ses propriétés chimiques & médicinales au mot LAIT DE VACHE. (M. FOURCROY.)

CRÊME DE PAIN, (*Mat. méd.*)

On nomme *crême* de pain, une préparation alimentaire que l'on fait avec de la mie de pain bien cuite & bien détrempée dans une petite quantité d'eau & passée à travers un linge clair ou un tamis de crin: c'est une sorte de mucilage nourrissant, léger, qu'on adoucit avec du sucre & qu'on aromatise avec quelque eau distillée odorante. On y ajoute des acides végétaux suivant le besoin. Cette *crême* de pain est employée pour soutenir & nourrir les malades à la suite des maladies longues, lorsque la fièvre est appaisée, & lorsque la foiblesse est à craindre. On s'en sert aussi pour les convalescens, dans les maladies de l'estomac, dans tous les cas où ce viscère est affoibli. (*Voyez* PAIN.) (M. FOURCROY.)

CRÊME DE RIZ, (*Mat. méd.*)

La *crême* de riz est analogue à la préparation précédente: elle ne diffère, considérée médicinalement

nalement, en ce qu'elle est faite avec une farine amylain non fermentée, tandis que le pain est une farine *glutinoso-unus* lavé, qui a subi une fermentation: aussi la *crême* de pain est-elle plus légère, plus facile à digérer que la *crême* de riz. Pour préparer cette dernière, on fait crever du riz dans un sac de toile neuve plongée dans l'eau; on le retire lorsqu'il est bien crevé, bien mou & très-facile à broyer, à réduire en pulpe; on le passe à travers un tamis en le pressant avec une cuiller ou avec une espèce de bistorte de bois; on y ajoute un peu d'eau ou de bouillon léger, suivant l'indication, pour faire passer plus facilement le mucilage à travers le tamis. Lorsqu'on fait la *crême* de riz très-liquide, on se sert d'un linge à larges mailles, & l'on se contente de presser le riz très-humecté à travers ce linge. On prépare cette *crême* plus ou moins épaisse, suivant le besoin & le desir du médecin. On la fait à l'eau, au bouillon, au coulis de racine, au suc d'oseille, au suc de citron, suivant l'état des malades & l'indication qu'on se propose de remplir. On l'assaisonne aussi de différentes manières, d'après les mêmes principes généraux. La *crême* de riz est un aliment très-sain, très-nourrissant, assez facile à digérer. On la fait prendre par petites portions à quelques heures de distance les unes des autres; quelquefois elle pèse sur l'estomac; alors on la prescrit plus délayée, en plus petite quantité, & à des intervalles plus éloignés. (*Voyez* RIZ.) (M. FOURCROY.)

CRÊME DE SOUFRE, (*Mat. méd.*)

On nommoit autrefois en pharmacie *crême de soufre*, le soufre porphyrisé & réduit en molécules très-fines. On observoit que par la porphyrisation, le soufre perdoit presqu'entiérement sa couleur jaune & devenoit d'un gris blanc. Beaucoup d'auteurs de matière médicale préféroient cette simple préparation du soufre à toutes les autres; elle étoit comparée par sa ténuité & sa finesse, au soufre précipité des divers sulfures alcalins ou *foies de soufre*, par les acides; ce précipité très-blanc & très-divisé, étoit nommé *magister de soufre*. (*Voyez* les mots SOUFRE & MAGISTER DE SOUFRE.) (M. FOURCROY.)

CRÊME DE TARTRE, (*Mat. méd.*)

Dans l'opération que l'on pratique depuis long-temps à Vénise & dans les différentes parties des provinces méridionales de la France, pour purifier le tartre du vin, la dissolution de ce sel végétal acidule, présente à sa surface & à mesure qu'elle se réfroidit, une croute de cristaux qui augmente peu-à-peu jusqu'à avoir quelques lignes d'épaisseur. C'est cette croute qu'on a nommée *crême* de tartre à cause de la forme qu'elle affecte & de la manière dont elle se rassemble à la surface de la liqueur. Depuis que cette dénomination a été reçue dans les arts, le mot *crême* de tartre est presque le seul qu'on emploie pour désigner cette substance médicamenteuse. On voit cependant qu'il est tout aussi impropre que cette expression *crême*, appliquée à un assez grand nombre d'autres matières qui se recueillent ainsi à la surface des liqueurs d'où elles se sont séparées. Aussi, ce n'est point à ce mot que nous traiterons des propriétés de ce sel acide. Il en sera question au mot TARTRE; on peut consulter aussi les mots ACIDULES VÉGÉTAUX & ACIDULE TARTAREUX, qu'on trouvera dans le supplément de ce dictionnaire de médecine.

(M. FOURCROY.)

CREMER;

C'est le nom d'une maladie qu'on dit être endémique en Hongrie, & qui paroît, à en juger par la description qu'on en fait, n'être autre chose qu'une suite de la crapule ou de l'ivresse. On en guérit en buvant une petite quantité d'eau cordiale. (*Ephémerid. des Curieux de la nature. Ann. II, obs.* 28, *Castell. Lexicon.*)

(M. MAHON.)

CRESCENTIUS, (François) médecin de Palerme, fut en grande réputation vers la fin du XVI siècle. François Baronius & Mathieu Donia en parlent avec éloge. On a trouvé dans son cabinet un écrit sur les maladies qui avoient désolé sa patrie en 1575, & on l'a fait imprimer sous ce titre:

De morbis epidemicis qui Parnormi vagabantur annô 1575, seu, de peste, ejusque naturâ & precautione tractatus. Panormi, 1624, *in*-4.

Haller cite Nicolas CRESCENZO, médecin de Naples, qui a écrit quelques ouvrages au commencement de ce siècle; tels sont:

Tractatus physico-medicus, in quo morborum explicandorum, potissimùm febrium nova exponitur ratio: Accessit de medicina & medicô dialogus. Neapoli, 1711, *in*-4.

Il y combat la théorie des fermens, qui n'a été que trop long-temps en vogue au préjudice de la saine pratique, & il y condamne l'usage des remèdes chauds dans la fièvre; autre erreur qu'on a eu tant de peine à bannir de la médecine.

Raggionamenti intorno alla nuova medicina dell' acqua, coll' aggiunta d'un breve metodo di praticarsi l'acqua anche da coloro che non sono medici. Naples, 1727, *in*-4.

Comme il étoit grand partisan de l'eau, ce fut pour en rendre l'usage plus commun dans les maladies, qu'il ajouta une seconde partie à cet ouvrage & qu'il y détailla la manière d'employer

utilement cette boisson. Il ne se contentoit pas de faire prendre à ses malades l'eau telle qu'elle est; il conseilloit encore celle qu'on prenoit soin de refroidir avec la glace ou la neige. C'est sur les expériences d'Antoine Magliari qu'il se fonde principalement, pour autoriser l'usage abondant de l'eau dans la plupart des fièvres aiguës.

(*Extrait d'El.*) (M. Goulin.)

CRESSON, (*Mat. méd.*)

Le nom françois de *cresson* est donné à un assez grand nombre de plantes, pour qu'il soit nécessaire d'indiquer la suite des végétaux ainsi désignés. On connoît sous ce nom; 1°. le *cresson* alénois, qu'on nomme aussi *cresson* cultivé, *nasitor*, passerage; il est du genre des *lepidium*. (*Voyez* Passerage.) 2°. Le *cresson* sauvage ou la corne de cerf aquatique, le pied de corneille. (*Voyez* Corne de cerf; 3°. le *cresson* d'eau, le *cresson* aquatique, le *cresson* de fontaine ou des ruisseaux; cette espèce est le vrai *cresson*, celui dont il sera question dans l'article suivant: 4°. le grand *cresson*, le *cresson* d'inde; on le connoît plus sous le nom de capucine. (*Voyez* Ce mot) 5°. le *cresson* à feuilles de raifort. (*Voyez* Raifort.) 6°. enfin, le faux *cresson*, le petit *cresson* sauvage, nommé aussi *cresson* à fleurs jaunes; c'est le *sysimbrium sylvestre, siliquis declinatis, oblongo ovatis, foliolis lanceolatis serratis* de Linnéus; cette dernière espèce n'est point ou presque point employée en médecine.

(M. Fourcroy.)

CRESSON DE FONTAINE, (*Mat. méd.*)

Le *cresson* de fontaine, le vrai *cresson*, nommé aussi *cresson* d'eau, *cresson* aquatique, *cresson* de ruisseaux, *nasturtium aquaticum supinum* de G. Bauhin, *sysimbrium cardamine sive nasturtium aquaticum* de G. Bauhin; *sysimbrium siliquis declinatis foliis subcordatis* de Linnéus, est une plante très-connue, très-employée & qui croît abondamment sur le bord des ruisseaux & des fontaines. Cette crucifère à des racines filamenteuses & blanches, des nœuds ou jointures qu'on y remarque sortent un grand nombre de filets capillaires qui s'enfoncent dans l'eau. Ses tiges hautes d'un pied, sont rameuses, creuses, canellées, vertes & rougeâtres; ses feuilles sont pinnées avec impaire, composées de sept ou neuf folioles ovales ou presque rondes, sessiles, lisses, un peu épaisses & succulentes & d'une couleur verte foncée; la foliole impaire qui termine cette feuille pinnée est plus grande que les autres, & s'allonge en pointe. Aux sommités des tiges & des rameaux naissent en grappes ou en espèces de bouquets des petites fleurs blanches, peu élevées au-delà des feuilles. Les pétales plus longs que le calice sont veinés & obtus. Les siliques de sept à huit lignes de longueur sont un peu courbées, placées horisontalement ou inclinées, portées sur des pédoncules plus longs qu'elles. Le caractère de genre du sysimbrium de Linnéus, consiste dans le calice ouvert, & la silique dont les panneaux restent droits après qu'elle est ouverte. D'autres botanistes ont ajouté à ces caractères, celui de l'absence du style, & la forme allongée & sans pointe des siliques. M. Lamarck qui sépare le genre du *cresson* de celui du sysimbre & qui donne au premier le nom ancien de *cardamine*, lui assigne pour caractères génériques, un calice à quatre folioles, ouvertes, concaves & caduques, quatre pétales plus grands que le calice à onglets droits, à lame ovoïde très-ouverte, des anthères sagittées, arquées ou en crochet, un ovaire cylindrique aussi long que les étamines, sans style, & une silique linéaire, composé de deux valves qui se roulent de bas en haut en s'ouvrant avec élasticité; il distingue l'espèce par la phrase suivante: *cresson* à feuilles pinnées, à folioles presque ovales sessiles, à siliques un peu courbées, inclinées & portées sur de longs pédoncules. Il est presque inutile d'ajouter que cette plante, une des plus employées & des plus utiles des crucifères, est placée dans la tetradynamie siliqueuse de Linnéus.

La saveur âcre & forte du *cresson* annonce assez qu'il doit avoir des propriétés très-remarquables sur l'économie animale; cette saveur est analogue à celle du cochlearia & du raifort. Cartheuser après avoir traité de la nature & des propriétés du cochlearia, fait en quelques lignes l'histoire du *cresson* & du vélar, en annonçant que leurs vertus sont absolument les mêmes que celles de la première plante; il ne dit rien de son analyse chimique en particulier. On trouve beaucoup de détails sur l'analyse chimique du *cresson* dans le mémoire de M. Tingry, qui a remporté un des prix proposés par la société de médecine, & qui sont insérés dans le volume de cette société pour les années 1782 & 1783. Voici ce qu'expose M. Tingry en différens endroits de son mémoire sur la nature du *cresson*. Deux livres un quart de *cresson* en fleurs ont donné à la distilation au bain-marie, 32 onces d'une eau aromatique foible, qui, rectifiée, avoit foiblement les caractères de l'esprit recteur du raifort; la plante desséchée ne pesoit plus que 3 onces 5 gros. Cette liqueur étoit comme recouverte d'une pellicule grasse; son odeur s'est détruite assez promptement par des rectifications répétées; après quelques mois cet esprit recteur a perdu de sa force, & il s'y est formé des espèces de filandres. Son odeur a été diminuée par l'addition des alcalis fixes; il a été légèrement troublé par l'eau de chaux, par l'acétite de saturne; il n'a point changé la couleur de l'argent; l'air obtenu pendant la distilation de cet esprit recteur s'est comporté avec le gaz nitreux, absolument comme celui de l'atmosphère. M. Tingry ne tire aucune conclusion de ces expériences sur la partie aroma-

tique du *cresson*. Il compare seulement le principe de cette odeur à l'alcali volatil, quoique l'acide sulfurique ne la détruise pas, & la fasse au contraire reparoître lorsqu'elle a été masquée par l'alcali fixe; il fait remarquer qu'avec certaines analogies, avec l'alcali volatil, cet arome est réellement différent, puisque le suc de *cresson* est acide quoique fort odorant; qu'il a quelque chose d'huileux puisque les alcalis fixes l'altèrent à la manière des savons; au reste il ne prend aucun parti sur la nature de ce principe, & il se contente de le regarder comme une matière disposée à devenir de l'ammoniaque, ce qui n'est cependant pas prouvé par les expériences. Il passe ensuite à l'examen des sucs & des extraits des plantes crucifères; voici ce qu'il a fait sur le *cresson*. Après avoir pilé le *cresson* & exprimé son suc, il a tiré de huit livres de suc 9 gros d'une fécule seche en parti dissoluble dans l'eau bouillante. Le suc déféqué rougissoit le papier bleu; il l'a distillé avec l'alcali fixe, mais cette expérience n'a pas donné de résultats assez marqués pour que nous les présentions ici. Dix onces de ce suc avec une demi-once de sel de Seignette ou acétite de soude ne se sont troublées que lentement; trois quarts d'heure après le mélange il s'est formé un dépôt, & 36 heures après, le suc décanté a offert une jolie cristalisation en petits grains anguleux adhérens aux parois du vase; ce sel recueilli & séché pesoit 64 grains, il avoit les caractères d'une espèce de crême de tartre. M. Tingry en attribue avec raison la formation à l'acide végétal contenu à nud dans le suc de *cresson*; il a reconnu aussi la présence du sulfate de chaux dans ce suc, en l'évaporant il se formoit une légère pellicule à sa surface; alors on filtroit la liqueur pour séparer cette substance saline. Sept livres de ce suc ont fourni 2 gros de ce sel, il a donné 2 onces d'un extrait déliquescent, une once de cet extrait traité par l'alcool a formé une teinture d'un rouge brun, d'où l'éther a séparé une véritable résine plus abondante que des autres extraits antiscorbutiques. Deux gros 9 grains de fécule sèche ont été reconnus pour un mélange de 23 grains de partie colorante verte, & de 1 gros 58 grains de parenchyme. Une livre de feuilles de *cresson* fraiches traitée par la décoction dans l'eau & l'infusion dans l'esprit-de-vin a été réduite à 6 gros après la première, & à 5 gros 34 grains après la seconde opération. Le résidu de ces feuilles, ainsi épuisées par l'eau & par l'alcool, a donné à la distilation 1 gros 54 grains d'une liqueur alcaline volatile contenant une petite quantité de sel neutre, 1 gros 6 grains d'une huile noire d'une consistance moyenne, 3 grains de cristaux de carbonate d'ammoniaque mal figurés, & 64 grains de charbon; il y a eu 17 grains de perte. La teinture des feuilles dans l'alcool est devenue légèrement nébuleuse par l'addition de l'eau, s'est unie sans précipitation à l'éther; en la mêlant avec de l'eau & de l'éther tout à la fois, la liqueur s'est troublée; l'éther s'est séparé chargé de la partie résineuse; la partie inférieure est restée assez limpide; le produit de cette teinture évaporée à siccité pesoit 31 grains. Deux livres un quart de feuilles de *cresson* ont été brulées & incinérées par M. Tingry, dans un creuset chauffé jusqu'au rouge obscur. Elles ont donné 5 gros & demi de cendre grise, après avoir présenté quelques phénomènes du nitre. Lessivée & séchée, cette cendre a été réduite à 3 gros 32 grains. La lessive avoit une teinture ambrée; la saveur & les réactifs y indiquoient la présence du muriate de soude; elle a donné par cristalisation, 1 gros 24 grains de sulfate de potasse, 34 grains de muriate de potasse, 5 grains de sulfate de chaux, 4 grains de carbonate de chaux & quelques atômes d'alcali fixe; la portion de cendre non dissoute par l'eau contenoit 2 gros 5 grains de carbonate de chaux, 50 grains de sulfate de chaux, 6 grains & demi d'oxide de fer, 41 grains de sable micacé; la petite quantité d'alcali provient, suivant l'auteur, de la décomposition du sulfate de chaux, car le *cresson* est d'après ses expériences une plante nitreuse; en effet, 2 onces & demi de *cresson* sec qui fusoit sur les charbons pilé grossièrement & lavé sur un filtre avec 24 onces d'eau distilée bouillante, qui a été passée deux fois sur la plante, lui ont donné 1 gros 6 grains de nitre un peu déliquescent; le *cresson* en a fourni beaucoup plus que le cochléaria.

M. Tingry conclud de son analyse, que l'esprit recteur des crucifères, & du *cresson* en particulier, n'est ni un acide, ni un alcali, ni du soufre dans un état particulier, mais une substance *sui generis* plus foible dans le *cresson* que dans le raifort & le cochléaria; il regarde cette substance comme un composé du phlogistique & d'une terre très-légère, qui a quelque rapport avec l'alcali volatil, qui peut aussi devenir du soufre, quoiqu'il ne contienne point de soufre tout formé. La partie extractive gommeuse recèle les principes de l'ammoniaque; la partie dissoluble dans l'alcool ne les contient point; la quantité de ce sel, fournie par le *cresson*, paroît provenir du nitre qui y est plus abondant que dans les autres plantes crucifères. L'auteur assure que le *cresson*, privé de son esprit recteur, n'en a pas moins d'énergie sur l'économie animale, & il croit qu'on ne doit point attribuer toutes ses vertus à cet esprit. Il propose de joindre au suc de cette plante son esprit recteur tiré par la distillation; il prescrit de ne mêler à ce suc que du sulfate de soude ou de magnésie, puisque les acétites de potasse & de soude sont décomposés par son acide. Telle est la base des faits & des résultats trouvés par M. Tingry sur l'analyse du *cresson*. Il faut convenir que quoiqu'exacte pour le temps où elle a été faite, elle ne l'est point encore suffisamment pour le moment actuel. (Juillet 1790.) Il est vrai que depuis six ans la chimie a

beaucoup gagné en France sur l'analyse des végétaux ; on est beaucoup plus avancé qu'on ne l'étoit autrefois sur la manière d'en séparer les principes, & sur-tout sur l'art d'en reconnoître la nature. Aujourd'hui on peut espérer d'arriver à des connoissances plus exactes sur la composition du principe odorant des crucifères ; mais ce travail n'a point encore été fait, & nous sommes obligés de nous en tenir aux recherches de M. Tingry, qui sont les plus exactes que l'on connoisse sur la nature de cette plante.

Tous les autres auteurs qui ont précédé le travail du pharmacien de Genève, n'ont point eu des idées plus exactes sur la nature du *cresson*, & des antiscorbutiques âcres en général. On a comparé la saveur & l'odeur du *cresson* à celles de la capucine qui en est cependant fort éloignée dans l'ordre naturel. Boërhaave, Hierne & Spielman les attribuent à un alcali volatil inné dans cette plante ; Altmann regarde ce principe odorant comme un esprit recteur particulier : & on voit que M. Tingry s'en rapproche. M. Wiegleb ne se décide point sur sa nature, quoiqu'il penche à le regarder comme une espèce d'alcali volatil, d'après le produit qu'il a obtenu en distilant son esprit recteur avec de l'alcali fixe. Hose pense qu'il approche plus de la nature huileuse ; il se fonde sur-tout sur ce que les phénomènes que le *cresson* produit sur l'économie animale, sont plus analogues aux effets des matières huileuses qu'à ceux d'un alcali. Lewis observe qu'on obtient un peu d'huile volatile essentielle très-âcre & très-forte, en traitant une grande quantité d'eau distilée de *cresson* ; son principe odorant & âcre se dissipe suivant la remarque du même auteur, par l'exsiccation de la plante, & par l'évaporation de son suc ; on l'unit très-bien avec l'alcool par la distilation. Remarquons encore ici que ce principe odorant est si fugace & si volatil, que pendant l'expression de la plante & par la seule exposition de son suc à l'air, il se répand à une grande distance, & excite le larmoiement, l'éternuement & l'écoulement de la salive.

Les usages du *cresson* de fontaine sont très-étendus. Ce n'est pas seulement une plante médicinale, réservée pour la guérison des maladies, elle est encore économique ; on l'emploie comme légume, on le mange en salade, ou confit dans du vinaigre, ou mêlé avec des viandes grasses, telles que des volailles, pour corriger la fadeur de la chair blanche, molle & presque trop douce. Cet aliment ou cet assaisonnement convient, surtout aux personnes foibles, attaquées de quelque vice dans les humeurs, & particulièrement d'un commencement d'altération scorbutique ; on le prescrit aussi avec avantage aux sujets affectés de maladies de la peau, d'anciennes douleurs rhumatismales, de rhumes opiniâtres, &c. Il doit être interdit aux tempéramens bilieux, secs, ardens, échauffés, aux personnes disposés à l'inflammation, sujettes aux hémorrhagies &c. souvent par un usage continué du *cresson*, comme aliment, on a combattu avec succès des maladies humorales commençantes, & même quelques maladies déja avancées. Quant à l'usage du *cresson* cuit dans l'eau à la manière des herbes, sous cette forme il ressemble à tous les végétaux fades & herbacés, il a perdu son principe odorant & actif, il n'a plus les propriétés qui le caractérisoient.

Le *cresson* est un des végétaux médicamenteux les plus utiles & les plus employés. Sa vertu antiscorbutique est sur-tout très-forte ; il est cependant plus doux que le cochléaria, dont il se rapproche d'ailleurs par toutes ses propriétés. Eugalenus en faisoit beaucoup de cas pour le traitement de cette maladie ; Linnéus rapporte des effets très-heureux dans sa Flore suédoise. A cette vertu il réunit la propriété atténuante, incisive, résolutive & diurétique dans un dégré très-marqué. Forestus le recommandoit dans le carus occasionné par des humeurs lentes & pituiteuses. Werlhof l'a trouvé utile dans les fièvres intermittentes soporeuses. C'est un fait très-averé & très-connu que la propriété qu'il a de détruire les obstructions des viscères, lorsqu'on en fait un long usage. On n'a pas moins vanté ses heureux effets dans la phtisie pulmonaire, & il est certain que plusieurs phtisiques ont été guéris par cette plante. Bonnet en a rapporté des exemples, cependant il ne faut pas croire, avec cet auteur, que le *cresson* répare & réforme la substance du poumon ; il convient sur-tout dans la phthisie catarrhale, & dans toutes celles où la fièvre est peu forte ; où il y a de la foiblesse générale, du relachement dans les fibres, où la toux n'est ni sèche ni très-fréquente, où les malades n'éprouvent point un sentiment d'ardeur insupportable, & enfin qui ne sont point accompagnées d'un desséchement très-fort & d'une emaciation considérable. On se trompe souvent sur ce point dans le monde. On ne distingue point les espèces diverses de phtisie ; on ne voit qu'une maladie de nature semblable dans un genre qui en renferme sept ou huit espèces différentes ; delà, l'erreur dans laquelle on est trop généralement sur les antiphtisiques ; delà, l'opinion que le *cresson* guérit immanquablement cette maladie ; cet espoir si trompeur & conçu trop vîte, d'après un succès mal distingué ou mal observé, n'est heureux que pour le malade ; mais le médecin ne doit pas l'embrasser trop vîte, & sans avoir une connoissance exacte de l'état, de la nature, de la cause & des symptômes de la phtisie qu'il a à traiter. On commence par une infusion de *cresson* ; on y substitue bientôt quelques onces de suc de cette plante dans un bouillon adoucissant ; on augmente peu-à-peu la dose de ce suc ; on arrive bientôt à le donner seul, si le malade n'a pas l'estomac trop affoibli ; on y joint même l'usage de cette plante

entière en salade, en légume; on en fait presque la base de sa nourriture. C'est ainsi que j'ai employé avec un succès marqué ce remède, dans quelques-uns des cas cités plus haut. Si les malades éprouvent de l'échauffement, de la chaleur & de l'âcreté par l'usage du *cresson*, on modère les effets par le lait ou le petit lait, les adoucissans, les bouillons mucilagineux & fades qu'on associe à cette plante; on en interrompt même pour quelque temps l'usage, ou bien on substitue au suc la conserve de cette plante.

Plusieurs auteurs ont parlé de l'effet lithontriptique du *cresson*. Zwinger, dans une histoire particulière de cette crucifère, rapporte la guérison d'une femme attaquée de néphrétique calculeuse, par le suc de *cresson* & de cerfeuil. On trouve dans les observations plusieurs faits analogues. L'expérience a également appris qu'il procure du soulagement dans la goutte & le rhumatisme chronique. C'est un stomachique très-bon; il détruit souvent la douleur & les foiblesses de l'estomac; il rend à ce qu'il paroît le suc gastrique plus énergique & les digestions plus promptes; aussi la plupart des personnes qui en font usage, ont-elles ordinairement plus d'appétit qu'elles n'en avoient auparavant. Il paroît encore que l'effet tonique du *cresson* se fait sentir sur les intestins, puisque cette plante a coutume de resserrer ceux qui en prennent le suc.

Beaucoup de médecins ont recommandé le *cresson* comme apéritif, désobstruant, incisif dans l'hydropisie, les affections hypochondriaques & même les maladies hystériques; il est certain qu'il a souvent rétabli les regles, & qu'il a fait gonfler les vaisseaux hémorrhoidaux. Ces deux effets & sur-tout le dernier, annoncent que le *cresson* est très-propre à debarrasser le foie, à détruire en général les engorgemens du bas ventre, & à rendre plus libres les fonctions du systême lymphatique abdominal. C'est sans doute pour cela qu'on l'a souvent employé avec un grand succès dans les maladies des viscères du bas ventre, à la suite des fièvres rébelles dont le siége étoit dans ces viscères; peut-être est-ce encore à ce principe d'action sur les sucs blancs & sur le systême lymphatique en général, qu'est dû le bon effet de cette plante dans les maladies de la peau; enfin, on peut dire qu'il n'y a pas de plantes plus généralement employées & dont l'action soit aussi utile, que le *cresson*; quoique nous ayons cité les principales maladies où l'on en fait usage, il seroit impossible d'énumérer tous les cas où on prescrit le *cresson* avec succès.

Son application extérieure n'est pas moins avantageuse dans quelques maladies. Tournefort assure qu'en humectant les polypes du nez avec du suc de *cresson*, on les détruit peu-à-peu; ses feuilles cuites & écrasées en pulpe, sont un très-bon remède pour résoudre & guérir les dartres rebelles, la galle ancienne & même la teigne des enfans. Des linges imprégnés de suc de *cresson* récent sont fort utiles pour fondre des tumeurs froides & indolentes, sur tout celles des articulations connues sous le nom de tumeurs blanches.

Nous avons déja indiqué dans cet article, les diverses manières d'employer le *cresson*; on mange la plante entière & crue en salade, avec ou sans assaisonnement; on la mange aussi cuite à la manière des légumes herbacés. On la prescrit en infusion, en décoction. Son suc est pris, soit pur, à la dose de 3 ou 4 onces par jour, soit mêlé, à l'eau ou à des boissons appropriées aux différentes circonstances. On emploie quelquefois le suc de *cresson* avec une partie de sa fécule, & seulement après l'avoir laissé déposer pendant quelques heures; lorsqu'on veut l'administrer bien déféqué, on y réussit en plongeant le vase qui le contient, bouché avec un parchemin percé de quelques trous, dans de l'eau bouillante; la chaleur rend la fécule concrète, & favorise sa séparation d'avec le suc; il faut avoir soin de faire cette opération avec rapidité, comme de ne préparer le suc qu'à l'instant même où le malade va en faire usage, sans quoi on fait perdre la plus grande partie de sa vertu, en volatilisant l'arôme piquant de ce suc. On a conseillé, encore, de faire une conserve de cette plante; mais comme cette conserve a perdu presque toute la partie odorante du *cresson*, on voit qu'elle ne peut pas être fort utile. Par la même raison, l'extrait ne mérite aucune confiance. Plusieurs praticiens ont recommandé l'esprit recteur ou l'eau distillée de *cresson*.

(M. Fourcroy.)

CRETELLE ou CYNOSURE, (*Hygiène.*)

Partie II. Choses dites non naturelles.

Classe III. *Ingesta.*

Ordre I. Alimens.

Section I. Végétaux.

Cynosurus.

C'est un genre de plante unilobé, de la famille des graminées, qui a des rapports avec les racles & les paniés, & qui comprend des herbes dont les fleurs accompagnées de bractées unilatérales, sont tournées du même côté, & disposées ou sur un épi, soit simple, soit un peu ramifié en grappe, ou sur plusieurs épis rapprochés, en manière de digitations.

M. de Lamarck en a décrit treize espèces, parmi lesquelles il y en a une que nous ne passerons pas sous silence, parce qu'elle a des rapports avec notre travail: c'est la *cretelle* à épis larges. Le coracan.

Cynosurus coracanus. Lin.

Gramen dactylon Orientale majus frumentaceum semine napi. Scheuch. Gram. 107.

Panicum gramineum. Rumph. Amb. 5, *p.* 203, *pl.* 76, *f.* 2.

Tsjitti-pullu. Rheed. mal. 12, *p.* 149, *t.* 78. *Coracan.*

Les individus de cette espèce s'élèvent dans l'Inde, à quatre ou cinq pieds; les feuilles sont longues, larges de trois lignes, & sont situées alternativement sur deux côtés opposés. Les épis sont longs d'un pouce à un pouce & demie : ils sont composés d'un grand nombre d'épis très-courts, sessiles, tournés du même côté, quadriflores, un peu comprimés; ces épis se courbent dans la maturation des fruits; ces graines sont nues, presque globuleuses, & un peu plus grosses que celles du millet.

Cette plante croît dans les Indes orientales, & est cultivée au jardin du roi.

Elle rapporte beaucoup dans les bonnes terres; & ses graines, dans plusieurs contrées de l'Inde, offrent une ressource au peuple lorsque le riz manque. (M. Macquart.)

CRÊTES VÉNÉRIENNES,

C'est une espèce d'excroissance vénérienne qui est ainsi nommée, parce qu'elle a la forme d'une *crête* qui orne la tête des coqs & des poules : elle est ordinairement placée à l'anus & aux parties de la génération, & souvent aux clitoris chez les femmes. On la traite précisément comme le condylome dont elle est une espèce, & elle exige comme lui un traitement méthodique. (*Voyez* Vérole, Traitement.) (M. de Horne.)

CRÉTINISME ou CRÉTINAGE,

On donne ce nom à une espèce d'infirmité fort commune dans le Valais, & sur-tout à Sion qui en est la capitale. Ceux qui en sont attaqués, sont appellés Crétins. (*Voyez* ce mot.) Ils sont sourds, muets, presqu'insensibles aux coups, & portent des goîtres qui leur pendent jusqu'à la ceinture. Ils sont imbéciles, incapables de concevoir des idées, & ne montrent qu'une sorte d'attrait assez violent pour leurs besoins. Ils s'abandonnent aux plaisirs des sens de toute espèce, sans y voir aucun crime. La mal-propreté, la nonchalance naturelle aux Valaisans, l'insalubrité de l'air qu'ils respirent & des eaux qui leur servent de boissons, paroissent être les causes auxquelles on doit attribuer le *crétinage*. M. de Maugiron, de la société de *Lyon*, est un des premiers qui ait observé avec soin cette infirmité, qu'il a décrite fort au long dans un mémoire qu'il a lu à cette compagnie.

Depuis peu, M. Ramond a observé que le crétinage existoit ailleurs que dans le Valais; il l'a rencontré fréquemment dans les différentes vallées des Pyrénées, & a publié sur ce sujet, un mémoire très-intéressant dans un ouvrage qui a pour titre : *Observations faites dans les Pyrénées.* Nous en avons donné un extrait à l'article *crétins* & à celui de *cagots*. (*Voyez* ces deux mots.)

(M. Laguerene.)

CRETINS.

On donne ce nom aux êtres affligés d'imbécilité que l'on rencontre en grand nombre dans le *Valais*, & principalement à *Sion* qui est la capitale de ce pays.

Les *cretins* sont sur-tout remarquables par les goîtres prodigieux qu'ils portent, & qui leur descendent quelquefois jusqu'à la ceinture, par une difformité effrayante & un air de stupidité qui se trouve encore augmenté par une articulation peu distincte. Ils sont sourds, muets, quelquefois presqu'insensibles aux coups; mais ils ne sont ni furieux, ni malfaisans, quoiqu'absolument ineptes & incapables de penser. La classe inférieure du peuple Valaisan regarde ces imbéciles comme des signes de la faveur céleste; ils les nomment *bonnes ames de dieu, sans péché*, & l'on trouve des parents qui préferent leurs enfans idiots à ceux qui jouissent de leur intelligence, parce qu'ils regardent comme plus certains du bonheur de la vie future des êtres incapables de concevoir le crime.

Les *cretins* montrent une sorte d'attrait assez vif pour les besoins physiques & s'abandonnent aux plaisirs des sens de toute espèce, sans y soupçonner aucun mal, aucune indécence. On leur permet de se marier, non-seulement entr'eux, mais même avec des personnes saines, de sorte qu'il paroît qu'on veut en perpétuer la race. Comme on a une grande vénération pour eux, on s'occupe de les rendre aussi heureux que leur situation le permet. On ne les contrarie jamais, on les soigne avec assiduité & complaisance, & on ne néglige rien de ce qui peut les amuser & satisfaire leurs gouts & leurs appétits.

Les *cretins* ont la peau très-livide & naissent avec tous les attributs du crétinisme, c'est-à-dire, qu'ils annoncent dès l'aurore de leur existence morale, toute la simplicité, toute la stupidité qu'ils doivent conserver pendant leur vie. Cependant cette imbécilité n'est pas la même chez tous, & le savant traducteur de *William Coxe* a remarqué parmi eux une gradation sensible, depuis ceux qui, tout-à-fait sourds & muets, sont incapables de s'aider & ne donnent d'autres signes d'existence qu'une sensibilité purement animale, jusqu'à ceux qui, plus animés, jouissent

d'un foible crépuscule de raison. Néanmoins, quelque soit le dégré d'imbécilité avec lequel ils naissent, ils le conservent jusqu'à la mort, & on ne leur connoît point de moyen capable de les tirer de cet anéantissement dans lequel sont toutes leurs facultés intellectuelles. (1)

On honore également les *cretins* de l'un & de l'autre sexe, & le respect qu'on se fait un devoir de leur porter est fondé sur leur innocence & sur leur foiblesse. Ils ne sauroient pécher, parce qu'ils ne peuvent distinguer le vice de la vertu; ils ne sauroient nuire, parce qu'ils manquent de force & de courage.

Lorsqu'on considère que le crétinisme est une infirmité endémique dans le Valais, & qu'elle est depuis plusieurs siècles exposée aux regards de l'observation, peut-on voir sans étonnement qu'on n'ait pas acquis plus de lumières, sur les causes qui concourent à la produire? Cependant tout se réduit jusqu'à présent à des conjectures. Comme on a remarqué que tout ce pays n'avoit pas un aussi grand nombre de *cretins*, on n'a pas manqué d'accuser la position basse de certains cantons où ce genre d'infirmités demeure plus constamment attaché, tels que *Sider, Sion* & *Martigny*; &, attendu que l'usage des eaux de neige y est presque général, on n'a pas hésité de prononcer qu'elles devoient en être une des principales causes. Mais cette opinion, quoique très-accréditée parmi les Valaisans, donne lieu à de fortes objections, & ne peut même pas se soutenir contre l'autorité du célèbre voyageur des Alpes, qui s'est assuré que dans plusieurs parties de la Suisse, des hommes qui n'ont point d'autre boisson que l'eau des torrens qui échappent aux glaciers, ne connoissent cependant ni les goîtres, ni l'idiotisme; il y a même des observateurs qui ont assuré que l'eau de neige, loin d'être la source de ces maux, en est le préservatif. (*Lettre 21e du Valais & des cretins par Willam Coxe.*)

Ne seroit-il pas plus raisonnable d'en rechercher, comme d'autres le proposent, l'origine dans le concours de diverses circonstances locales, & de différentes causes, soit physiques, soit morales, qui se trouvent réunies dans le Valais, & dont l'influence est habituelle. En effet, l'air mal sain, & les eaux stagnantes, chargées, comme on les y rencontre souvent, de particules impalpables d'une terre crétacée, qui demeurent par leur tenuité dans un état de suspension qui approche de celui de dissolution, sont des causes qui ont toujours été regardées par les premiers physiciens comme très-propres à produire les goîtres. Si d'un autre côté on considère l'inconcevable paresse du peuple Valaisan, & l'empire de l'influence sans cesse active de cette nonchalance, qui fait qu'il ne s'occupe jamais des précautions qui pourroient le garantir contre la mauvaise qualité de ses eaux & l'intempérie de son site, je crois qu'on ne pourra se refuser à croire que la réunion de ces causes doit contribuer infiniment à rendre le crétinisme si commun parmi eux. Cette opinion semble acquérir plus d'autorité, depuis qu'il paroît constant, que le soin qu'ont pris les magistrats du Valais de rendre les habitations plus salubres, en desséchant les lieux ou les eaux restoient en stagnation, & la précaution qu'ils y ajoutent de faire nourrir les enfans dans les montagnes, ont rendu les goîtres & l'imbécilité beaucoup plus rares.

Un problême qu'il seroit très-intéressant de résoudre est celui-ci. Le crétinisme & les goîtres dépendent-ils essentiellement des mêmes causes? Comme la plupart des *cretins* sont affligés de goîtres, quelques observateurs se sont décidés pour l'affirmative; cependant il est un fait bien authentique & très-capable d'introduire des doutes sur cette identité d'origine, c'est que, quoique les *cretins* naissent en général de parens incommodés de goîtres, le contraire arrive souvent, & qu'il n'est pas rare aussi d'en voir qui sont nés de parens sains, tandis que les autres enfans naissent avec les plus heureuses facultés de corps & d'esprit. (2)

Ce n'est pas seulement parmi les Valaisans qu'on rencontre les *cretins*, M. *Ramond* les a retrouvés en grand nombre dans les vallées de *Lachou, d'Aure*, de *Barrèges* & dans les deux *Navarres*: ainsi cette infirmité est commune aux Alpes & aux Pyrénées.

Mais le sort des malheureux qui en sont affligés n'est pas à beaucoup près le même dans ces contrées éloignées. Nous avons vû qu'à *Sion* & dans tout le *Valais*, on les respectoit comme les anges tutélaires des familles, qu'on s'occupoit religieusement de tous leurs besoins, qu'on les regardoit enfin comme une preuve signalée de la protection divine. Dans les pyrénées, au contraire, ces infortunés sont l'objet de l'aversion & du mépris général; la plupart ont été obligés de fuir dans des retraites écartées & de s'y cacher loin du regard des hommes, dans la crainte que le préjugé ne les insultât, & en attendant que la compassion vint les y chercher.

Si nous comparons la description que nous a donnée M. Ramond, des *cretins* des Pyrénées,

(1) L'ingénieux auteur des recherches philosophiques sur les américains, compare les *crétins* aux blaffards de l'isthme de *darien*, espèce ressemblante aux nègres blancs; ils offrent la même dégénération au physique & au moral.

(2) Le célèbre traducteur de *William Coxe* rapporte l'exemple de deux époux bernois, d'un rang fort au dessus du commun, qui s'étant établis dans le valais, pendant quelques années, y ont eu un enfant *crétin*, parmi plusieurs enfans très-sains.

avec celle des *cretins* des alpes ; nous trouverons la plus grande uniformité dans leur triste condition ; les goîtres, la difformité, la teinte livide & basannée de la peau, une foible complexion & l'imbécilité se rencontrent également chez les uns & les autres.

Qui ne croiroit, en considérant cette conformité parfaite, soit au physique, soit au moral, que les causes d'une pareille dégradation doivent être les mêmes dans ces deux chaînes de montagnes ; & qu'elle doit s'expliquer par les mêmes phénomènes. Envain cependant, dit M. *Ramond*, essayeroit-on l'application des mêmes systêmes à l'observation du même fait. L'aspect septentrional des vallées où on les rencontre, des bassins étendus, un sol découvert, un air sec & tempéré, des eaux vives & pures, tout conspire à mettre l'analogie en défaut. C'est au midi qu'on trouve les *cretins* du Valais, de la Savoie, du Piémont ; c'étoit au midi, c'étoit en Espagne & aux revers des neiges, que M. *Ramond* devoit trouver ceux des pyrénées, dans les vallées étroites, où les rayons du soleil, réfléchis en tout sens par des roches nuds, concentrent une chaleur étouffante, & tiennent suspendus dans l'air vicié des fluides malfaisans, qu'une expansion extraordinaire rend capable de s'y dissoudre ou de s'y soutenir. M. *Ramond* devoit encore s'attendre à les trouver dans les vallées méridionales, ou comme dans les Alpes ; les pentes sont plus brusques, les rochers plus escarpés, & les montagnes dans un état de décrépitude plus sensible ; là, où les hommes sont réduits à boire des eaux qui lavent ces ardoises imparfaites, ces schistes en décomposition mis à nud, dont les particules calcaires se dissolvent à l'aide de l'acide sulphurique, ou de l'acide carbonique, ou se suspendent à la faveur de leur tenuité. Mais, quoique cette cause de crétinisme existe probablement dans quelques-unes des vallées septentrionales, on ne sauroit l'employer comme une règle générale d'explication, puisqu'il est constant que dans la vallée de *lachou*, *bercugnas* qu'arrose le *go* offre des goîtreux, tandis que *Bagnères* qu'il arrose aussi, n'en a point, & que *S. Mamet*, qu'il n'arrose pas, en a bien davantage. (*Voyage dans les pyrénées*, *page* 286.)

M. *Ramond* a cherché une autre ressource dans le systême qui fait correspondre les degrés d'appesantissement des habitans des Pyrénées avec ceux de l'élévation de leurs vallées, & de l'éloignement où elles se trouvent de la mer, & qui tend à établir que la stupidité de quelques goîtreux de la vallée de *lachou* est une conséquence de la situation de cette vallée. Mais cette explication, quelque plausible qu'elle lui parut d'abord, & quelque vraisemblance qu'elle put acquérir dans la considération de l'agilité des basques mise en opposition avec la pesanteur des habitans de la vallée de *lachou*, perdoit beaucoup de sa force, lorsqu'il tournoit ses regards vers les habitans du midi & de l'orient des Pyrénées, & n'en avoit aucune pour l'aider à expliquer les *cretins* du Bearn & de la Navarre.

D'ailleurs, M. *Ramond* étoit instruit par son expérience, & ses observations antérieures, que la force & l'agilité sont ordinairement le partage des habitans des montagnes élevées, & que la paresse & le crétinisme n'affectent pas communément les hauteurs.

Ainsi jusques-là ses observations ne répandoient aucune lumière sur l'origine d'un phénomène aussi intéressant, & il paroissoit réduit ou à joindre un fait de plus aux faits nombreux, qui démontrent que la ressemblance des effets n'est pas toujours un sûr indice de l'identité des causes, ou a chercher la cause du *crétinisme* dans un accident indépendant des circonstances locales, & des productions du sol.

M. Ramond avoue qu'il désespéroit d'acquérir aucune notion satisfaisante sur l'origine de cette déplorable infirmité ; lorsque son commerce habituel avec les habitans du pays changea pour lui la nature de la question, en lui apprenant que c'étoit dans la race infortunée des *cagots* que l'on rencontroit les *cretins* dans la vallée de *lachou*.

Ce peuple esclave dont l'origine remonte & se perd dans les siècles les plus reculés a été, depuis long-temps l'objet des recherches des philosophes. Un voile épais dérobe encore à nos regards sa primitive existence & la source de tous ses malheurs ; & tout ce qu'on a pû recueillir sur cette caste intéressante se borne à des conjectures. Mais il n'est pas aussi difficile de fixer son opinion sur ces causes qui paroissent avoir répandu, d'une manière aussi générale qu'on nous l'observe, le crétinisme parmi les cagots, & il faut, sans doute, les chercher dans la misère qui les accable, & dans le mépris & l'avilissement auxquels ils sont réduits depuis tant de siècles. Il semble donc que la grande distance qui paroit, au premier coup-d'œil, distinguer les *cretins* du Valais de ceux des vallées des Pyrénées, disparoît à mesure qu'on considère de plus près tous les phénomènes qui accompagnent leur malheureuse existence. Chez les Valaisans nous avons reconnu l'insalubrité de l'air, celle des eaux qui leur servent de boisson, & une nonchalance naturelle dont rien ne peut les tirer. Nous observons dans la race des cagots une misère profonde qui n'a pu exister long-temps, sans produire successivement tous les maux qu'engendre la viciation du sang & de la lymphe, & un degré de mépris & d'avilissement qui, en étouffant, tous les mouvemens de l'ame, tous les sentimens nobles & élevés, a dû nécessairement

ment les plonger dans l'abrutissement où nous les voyons encore aujourd'hui. Les causes qui produisent le crétinisme chez les Valaisans & chez les habitans des vallées des Pyrénées ont donc beaucoup d'analogie entr'elles ? (*Voyez* le mot CAGOTS.)

(M. LAGUERENE.)

CREVASSE, Fente qui survient à la peau.
(M. CHAMSERU.)

CREUSET, (*Mat. méd.*)

Le *creuset* est un vaisseau de terre cuite ou de métal, dont on se sert souvent pour les préparations pharmaceutiques, qui exigent une grande chaleur, telles que la pierre à cautère ou les alcalis fixes, caustiques, les sulfures alcalins par la voie sèche, les alliages ou les purifications métalliques, les calcinations des terres, des pierres, des coquilles; les oxidations des métaux, la vitrification de plusieurs oxides, l'incinération de quelques charbons. On leur donne la forme de cylindres plus ou moins larges & élevés, de pyramides triangulaires terminées par un cône dans leur partie inférieure, ou de cônes dont la pointe est en bas. Ils sont fabriqués avec un mélange de terre argilleuse & de silice en différentes proportions; la cuisson diverse leur donne une dureté plus ou moins grande. On en fait de porcelaine pour quelques opérations. Les *creusets* ordinaires de Paris sont peu cuits, mais aussi moins sujets à casser par les alternatives du chaud & du froid; on s'en sert avec avantage pour la fonte des métaux, & ils sont spécialement employés par les orfévres. Les *creusets* de Hesse sont beaucoup plus durs, mieux cuits, & résistent fortement au plus grand feu, mais ils ont l'inconvénient de se casser par les changemens subits de température; on les préfère pour des opérations qui demandent un grand feu. Il y a quelques préparations où l'on emploie des *creusets* de fer, quelques-unes qui en exigent d'argent. Ceux que l'on fabrique depuis quelques années avec de la platine, sont les plus infusibles, & deviennent aujourd'hui d'un usage fort important pour plusieurs expériences délicates de chimie; cependant ils ne sont pas, comme on l'a pensé, d'abord à l'abri de toute action de la part d'un assez grand nombre d'agents chimiques. J'ai vu un petit creuset de platine fabriqué par M. Jeannety, orfévre de Paris, qui a été ramolli entièrement de forme, dénaturé même, puisqu'il étoit devenu très-mou & très-cassant, par le contact de la potasse pure ou caustique qu'on avoit fait fondre dedans. On voit par cette comparaison que les meilleurs *creusets* sont ceux qui sont faits avec une porcelaine dure & bien cuite, qu'ils doivent être préférés à tous les autres pour des opérations délicates & qui demandent un grand feu. La pâte dure & serrée qui constitue cette terre cuite, retient fortement les substances les plus fusibles qui tendent toujours à pénétrer les parois, & empêchent conséquemment les substances qu'on y fond à un grand feu & qu'on est obligé d'y tenir plus ou moins long-temps en fusion, de passer à travers ces vases & de se perdre. L'épreuve la plus sûre pour reconnoître la bonté des *creusets* de terre dure ou de porcelaine, est la fusion du verre de plomb, ou la vitrification de l'oxide de plomb; on remplit ces vaisseaux à moitié, d'oxide de plomb rouge ou minium; on les échauffe assez fortement pour fondre cet oxide en verre; lorsqu'il est en pleine fusion, on l'entretient quelque temps dans cet état; c'est ordinairement pendant que cette matière est entretenue bien fondue, qu'elle se fait jour à travers les parois des *creusets*, qu'elle dissout même la terre silicée qui en fait partie, & qu'elle y fait des trous à travers lesquels elle s'épanche au dehors, & enveloppe leur surface extérieure d'une espèce de couverte vitreuse. Cette dissolution est d'autant plus facile & rapide, que la terre est moins dense & plus poreuse; mais lorsque la pâte du *creuset* est fine & bien cuite, la terre silicée qui en fait un des principes, résiste à l'action de l'oxide de plomb, & ne se laisse traverser que très-difficilement. Ainsi, lorsqu'un *creuset* ne laisse point passer le verre de plomb en fusion, il est reconnu de très-bonne qualité; on doit même être prévenu que la porcelaine la plus dure, la mieux cuite, ne résiste pas très-long-temps à cette épreuve, qu'elle finit par être rongée & fondue en partie par ce dissolvant. (*Voyez* LE DICTIONNAIRE DE CHIMIE.)

(M. FOURCROY.)

CREUZOT, (*Eaux minérales.*)

C'est une montagne au Nord-est du mont Cénis. Il sort de son pied une source minérale froide, qui forme un ruisseau assez considérable.

M. de Morveau (*Journal de Physique*, 1773, *p.* 119.) a donné une analyse très-détaillée de ces eaux.

Il en résulte que douze livres d'eau lui ont fourni :

De selenite	7 *gr.*
D'alun cristallisé	5 *gr.*
De terre argilleuse	8 *gr.*
De terre martiale	26 *gr.*

Et environ une petite cuillerée d'eau mère, vitriolique, ferrugineuse, déliquescente.

Il seroit à desirer qu'on fût également bien instruit des avantages qu'elles pourroient procurer, & si elles sont dans ce cas.

(M. MACQUART.)

CRIS, (*Hygiène.*)

Partie II. Choses improprement dites non naturelles.

Classe V. *Gesta.*

Ordre II. Mouvement.

Section II. Des organes de la voix.

Les *cris* forcés très-hauts, ou très-long-temps continués, peuvent causer des accidens, parce qu'on ne peut crier sans occasionner une constriction spasmodique de tous les muscles du gosier, qui est alors obligé de se resserrer, & d'éprouver la raréfaction & l'admission subite de l'air frais dans certains intervalles. On sent que les inspirations qui se font très-inégalement, que les efforts qu'on fait pour former des sons graves ou aigus, mettent le sang & le fluide nerveux dans une agitation très-forte, d'où peuvent résulter des toux, des enrouemens, des crachemens de sang & des hernies. La crainte de ces maux doit être suffisante pour engager les personnes raisonnables à ne point crier outre mesure, & sur-tout à éviter de faire crier les petits enfans, qui dans ces circonstances deviennent rouges, violets, & risquent même la suffocation. (M. MACQUART.)

CRIBLE, (*Mat. méd.*)

Le *crible* est un instrument fait de peau ou de fer, percé d'un grand nombre de trous de différens diamètres, & qui sert à séparer des substances de différentes grosseurs. C'est communément pour obtenir ainsi isolées les diverses espèces de graines mêlées les unes avec les autres, ou pour les séparer d'avec des corps étrangers qui les salissent & qui les altèrent, qu'on emploie les *cribles*. Au reste, cette opération méchanique qu'on pratique quelquefois dans les laboratoires de pharmacie, est beaucoup trop simple & trop connue, pour qu'il soit nécessaire de la décrire ici en détail. (*Voyez* LE DICTIONNAIRE DES ARTS ET METIERS DE L'ENCYCLOPEDIE.)

(M. FOURCROY.)

CRIMEAUX, (*Eaux minérales.*)

C'est un bourg situé près de St.-Just, à trois lieues sud-ouest de Roanne, département de Rhône & Loire. La source minérale est dans un pré au-dessous du bois *Buivon*, dont elle prend le nom. Les eaux sont froides.

Les eaux de *Crimeaux*, sont présentées comme ayant un goût vineux, désagréable, & comme très-spiritueuses, dans un ouvrage de M. Richard de la Prade, sur l'analyse & les vertus des eaux minérales du Forez: elles ne sont pas assez connues. (M. MACQUART.)

CRINAS, de Marseille, après avoir exercé la médecine dans son pays, alla s'établir à Rome où Thessalus s'étoit attiré tous les regards. Il se fit, dit Leclerc, une grande réputation dans la métropole de l'empire romain, en affectant de régler la nourriture, tant des sains, que des malades, selon les principes de l'astrologie. Ce qui le fit passer pour plus circonspect & plus religieux que les autres médecins, & lui fit gagner de grandes sommes.

En effet, il falloit qu'il se fût considérablement enrichi, puisqu'il laissa en mourant un million de livres à la ville de Marseille pour rebâtir ses murailles, après avoir beaucoup dépensé d'ailleurs pour d'autres bâtimens.

Il vécut sous le règne de Néron. (*Voyez* l'art. ANCIENS MEDECINS, *tome II. page* 683.)

(M. GOULIN.)

CRINOUS, (Paul) docteur en philosophie & en médecine qui étoit en réputation vers la fin du XVI siècle, naquit à Castro Réale en Sicile. Il est connu par la dispute littéraire qu'il eut avec François Bissus de Palerme & ses adhérens. Celui-ci, qui étoit proto-médecin de la Sicile, avoit composé un discours sur l'érésipèle qui régnoit alors dans ce royaume, & l'avoit adressé à Paul Restifa. Cet écrit déplut à *Crinous*; il en publia la critique sous le titre de *Censura in responsionem Francisci Bissi, Regni Siciliæ proto-medici, de erysipelate vigente.* Cet ouvrage, imprimé à Messine en 1589, *in*-4, n'eut pas plutôt vu le jour, que Gerard Columba, médecin de la même ville, prit le parti de Bissus. Il attaqua la censure de *Crinous* avec assez de chaleur, mais celui-ci en mit autant dans sa réponse qui est intitulée: *Responsiones apologeticæ in apologiam excel. D. Gerardi Columbæ, philosophi & medici celeberrimi, pro illustri D. Francisco Bisso, Regni Siciliæ & insularum adjacentium proto-medicô. Messanæ*, 1589, *in*-4. Il est apparent que cette querelle ne tourna pas à l'avantage de *Crinous*; car la réputation de Bissus étoit si solidement établie, qu'il etoit regardé comme un oracle par toute la Sicile.

(*Extr. d'El.*) (M. GOULIN.)

CRISE.

Galien nous apprend que ce mot *crise* est un terme du barreau que les médecins ont adopté, & qu'il signifie, à proprement parler, un jugement.

Hippocrate, qui a souvent employé cette expression, lui donne différentes significations. Toute

sorte d'excrétions est, selon lui, une *crise*; il n'en excepte pas même l'accouchement, ni la sortie d'un os d'une plaie. Il appelle *crise* tout changement qui arrive à une maladie. Il dit aussi qu'il y a *crise* dans une maladie, lorsqu'elle augmente ou diminue considérablement, lorsqu'elle dégénère en une autre maladie, ou bien qu'elle cesse entièrement. Galien prétend, à-peu-près dans le même sens, que la *crise* est un changement subit de la maladie en mieux ou en pis; c'est ce qui fait que bien des auteurs ont regardé la *crise* comme une sorte de combat entre la nature & la maladie; combat dans lequel la nature peut vaincre ou succomber: ils ont même avancé que la mort peut à certains égards être regardée comme la *crise* d'une maladie.

La doctrine des *crises* étoit une des parties les plus importantes de la médecine des anciens: il y en avoit à la vérité quelques-uns qui la rejettoient comme vaine & inutile; mais la plupart ont suivi Hippocrate & Galien, dont nous allons exposer le systême, avant de parler du sentiment des médecins qui leur étoient opposés, & de rapporter les différentes opinions des modernes sur cette partie de la médecine pratique.

La *crise*, dit Galien, & d'après lui, toute son école, est précédée d'un dérangement singulier des fonctions; la respiration devient difficile, les yeux deviennent étincelans; le malade tombe dans le délire; il croit voir des objets lumineux; il pleure; il se plaint de douleurs au derrière du cou, & d'une impression fâcheuse à l'orifice de l'estomac; sa lèvre inférieure tremble, tout son corps est vivement secoué: les hypochondres rentrent quelquefois, & les malades se plaignent d'un feu qui les brûle dans l'intérieur du corps, ils sont altérés; il y en a qui dorment ou qui s'assoupissent; & à la suite de tous ces changemens, se montre une sueur, un saignement du nez, un vomissement, un dévoiement, ou des tumeurs. Les efforts & les excrétions sont proprement la *crise*; elle n'est, à proprement parler, qu'un redoublement ou un accès extraordinaire, qui termine la maladie d'une façon ou d'une autre.

La *crise* se fait ou elle finit par un transport de matière d'une partie à l'autre, ou par une excrétion; ce qui établit deux différentes espèces de *crises*.

Les *crises* diffèrent encore, en tant qu'elles sont bonnes ou mauvaises, parfaites ou imparfaites, sûres ou dangereuses.

Les bonnes *crises* sont celles qui font au moins espérer que le malade se rétablira; les mauvaises sont celles qui enlèvent, ou qui évacuent, ou qui transportent toute la matière morbifique; (*Voyez* COCTION.) & les imparfaites, celles qui ne l'enlèvent qu'en partie. Enfin la *crise* sûre ou assurée est celle qui se fait sans danger, & la dangereuse est celle dans laquelle le malade risque beaucoup de succomber dans l'effort de la *crise* même. On pourroit encore ajouter à toutes ces espèces de *crises*, *l'insensible*, appellée *solution* par quelques auteurs, & qui est celle dans laquelle la matière morbifique se dissipe peu-à-peu.

Chaque espèce de *crise* a des signes particuliers, qui sont différens, suivant que la *crise* doit se faire par les voies de la sueur, par celle des urines, par les selles, par les crachats ou par hémorrhagie; c'est à la faveur de ces signes que le médecin peut juger du lieu que la nature a choisi pour la *crise*. On trouvera dans tous les articles qui regardent les différens organes sécrétoires, & notamment aux mots URINE, CRACHAT, SUEUR, HEMORRHAGIE, &c. les moyens de connoître l'événement de la maladie, relativement aux différentes excrétions critiques ou la détermination de la *crise*. (*Voyez* aussi l'article SIGNES CRITIQUES.)

Les anciens ne se sont pas contentés d'avancer & de soutenir qu'il y a une *crise* dans la plupart des maladies aiguës & de donner des règles pour déterminer l'organe, ou la partie spéciale dans laquelle ou par laquelle la *crise* doit se faire; ils ont crû encore pouvoir fixer le temps de la *crise*, c'est ce qui a donné lieu à leur doctrine sur les jours critiques; que nous allons exposer, en nous attachant seulement à ce qu'il y avoit de plus communément adopté parmi la plupart des anciens eux-mêmes; car il y en avoit qui osoient douter de la vérité des règles les plus reçues. Ce sont ces règles qui furent autrefois les plus reçues, que nous allons rapporter. Les voici:

Toutes les maladies aiguës se terminent en quarante jours, & souvent plutôt, il y en a beaucoup qui finissent vers le trentième, & plus encore au vingt, au quatorze ou au sept. C'est donc dans l'espace de sept, de quatorze, de vingt ou de quarante jours au plus, qu'arrivent toutes les révolutions des maladies aiguës, qui sont celles qui ont une marche marquée par des *crises* & des jours critiques, ou du moins dans lesquelles ce caractère est plus sensible, plus *observable*.

Les jours d'une maladie dans lesquels les *crises* se font, sont appellés *critiques*, & tous les autres se nomment *non-critiques*. Ceux-ci peuvent pourtant devenir critiques quelquefois, comme Galien en convient lui-même; mais cet événement est contraire aux règles que la nature suit ordinairement. De ces jours critiques, il y en a qui sont nommés *principaux* ou *radicaux* par les arabes, ou bien simplement critiques; tels sont le septième,

quatorzième, le vingtième. Il en est d'autres qui ont été regardés comme tenant le second rang parmi les jours heureux; ce sont le neuvième, le onzième & le dix-septième: le troisième, le quatrième & le cinquième jugent moins parfaitement: le sixième juge fort souvent, mais il juge mal & imparfaitement; c'est pourquoi il a été regardé comme un tyran, au lieu que le septième qui juge *pleinement* & favorablement, a été comparé à un bon roi, le huitième & le dixième jugent mal aussi, mais ils jugent rarement: enfin le douzième, le seizième & le dix-huitième ne jugent presque jamais.

(*Tout lecteur entendra parfaitement le sens de ce mot juger que nous venons d'employer, & qui est technique, s'il veut bien se rappeller la signification propre du mot* crise *que nous avons expliqué au commencement de cet article.*)

On voit par ce précis quels sont les bons & les mauvais jours dans une maladie aiguë; les éminemment bons, sont le septième, le quatorzième & le vingtième. Galien dit avoir remarqué dans un seul été plus de quatre cents maladies parfaitement jugées au septième; & quoiqu'on trouve dans les épidémies d'Hippocrate des exemples de gens morts au septième, ce n'est que par un accident rare, & dû à la force de leur tempérament, qui a fait que leur maladie s'est prolongée jusqu'à ce terme, qu'elle ne devoit pas atteindre dans le cours ordinaire. C'est toujours Galien qui parle, & qui veut sauver son septième jour qu'il a comparé à un bon prince qui pardonne à des sujets ou qui les retire du danger, comme nous l'avons déjà observé. Le quatorzième est le second dans l'ordre des jours salutaires; il est heureux & juge très-souvent, il supplée au septième, il a même mérité de lui être préféré par quelques anciens. Quant au vingtième, il est aussi vraiment critique & salutaire; mais il n'est pas en possession paisible de ses droits: Archigène, dont nous parlerons dans la suite de cet article, lui a préféré le vingt-unième.

Tous les jours, excepté les trois dont nous venons de parler, sont plus ou moins dangereux & mauvais, ils jugent quelquefois comme nous venons de le dire, mais ils ne valent pas les premiers, en tant que critiques; ils ne sont pas même précisément regardés comme tels: c'est pourquoi on leur a donné des dénominations particulières, & on les a distinguées en *indices*, en *intercalaires*, & en *vuides*.

Les jours *indices* ou *indicateurs*, qui forment le premier ordre après les trois critiques, & qu'on appelle aussi *contemplatifs*, sont ceux qui indiquent ou qui annonçent que la *crise* sera parfaite, & qu'elle se fera dans un des jours *radicaux*: de cet ordre sont le quatrième, le onzième & le dix-septième. Le quatrième qui est le premier des indices, comme le septième est le premier des critiques, annonce ce septième qui n'est jamais aussi parfait qu'il doit l'être, s'il n'est indiqué ou annoncé. *Ceux qui doivent être jugés au septième, ont une hypostase blanche dans l'urine, au quatrième*, dit Hippocrate dans ses aphorismes. Ainsi le quatrième est, par sa nature, indice du septième, suivant Galien, pourvu qu'il n'arrive rien d'extraordinaire; car il peut se faire non-seulement qu'il soit critique lui-même, (comme nous l'avons remarqué ci-dessus, & comme il est rapporté dans les épidémies d'Hippocrate, de Péricles qui guerit par une sueur abondante au quatrième,) mais encore qu'il n'indique rien, soit par la nature de la maladie, lorsqu'elle est très-aiguë, soit par les mauvaises manœuvres du medecin, ou par quelqu'autre cause à laquelle il ne faut pas s'attendre ordinairement. Enfin, le quatrième indique quelquefois que la mort peut arriver avant le septième, & c'est ce qu'il faut craindre, lorsque les changemens qu'il excite passent les bornes ordinaires. Le onzieme est indice du quatorzième; il est moins régulier, moins exact que le quatrième, & comme lui, il devient quelquefois critique, & même plus souvent: car Galien a observé que tous ses malades furent jugés au onzième dans un certain automne. Le dix-septième est indice du vingtième; mais perd apparemment cette prérogative pour la céder au dix-huitième, si le vingtième cesse d'être critique, ainsi que nous avons dit qu'Archigène l'a prétendu.

Les jours qu'on nomme *intercalaires* ou *provocateurs*, sont le troisième, le cinquième, le neuvième, le treizième & le dix-neuvième, ils sont comme les lieutenants des critiques, mais ils ne les valent jamais. S'ils font la *crise*, on doit craindre une rechûte. Hippocrate l'a dit nommément du cinquième, qui fut mortel à quelques malades des épidémies. Le neuvième se trouvant entre le septième & le quatorzième, peut être quelquefois heureux; Galien le place entre les critiques du second ordre, & cela parce qu'il répare la *crise* du septième, ou qu'il avance celle du quatorzième. Le treizième & le dix-neuvième sont très-foibles, le dernier plus encore que le premier.

Les jours *vuides* qu'on nomme ainsi parce qu'ils ne jugent pour l'ordinaire que malheureusement, parce qu'ils n'indiquent rien, & qu'ils ne sauroient suppléer aux critiques, sont le sixième, le huitième, le dixième, le douzième, le seizième, le dix-huitième, &c. Galien n'épargne pas sa rhétorique contre le sixième; il fait contre ce jour une déclamation véhémente: d'abord il le compare à un tyran, comme nous l'avons déjà rapporté; & après lui avoir dit cette injure, il descend de la sublimité du *trope*, pour l'accuser *au propre* de

causer des hémorrhagies mortelles, des jaunisses funestes, des parotides malignes; ce en quoi Actuarius n'a pas manqué de le copier. Le huitième est moins pernicieux que le sixième, mais il n'en approche que trop, ainsi que le dixième. Le douzième est, si on peut s'exprimer ainsi, un jour inutile; il n'est bon qu'à être compté non plus que le seizième & le dix-huitième.

Tous les jours, excepté le redoutable sixième, sont, comme on voit, de peu de conséquence, relativement à la figure qu'ils font dans la marche de la nature, mais ils sont par cela même très-précieux aux médecins, auxquels ils présentent le tems favorable, pour placer leurs remedes: aussi ces jours là ont-ils été appellés *médicinaux*: ce sont pour ainsi dire les jours de l'art, qui n'a presqu'aucun droit sur tous les autres, puisqu'il ne lui est jamais permis de déranger la nature, qui partage son travail entre les jours critiques & indicateurs, & qui se repose ou prend haleine les jours *vuides*.

Nous n'avons parlé jusqu'ici que des maladies qui ne passent pas le vingtieme jour: mais il y en a qui vont jusqu'au quarantieme, & qui ont aussi dans la partie de leur cours qui s'étend au-delà du vingtieme, leurs *crises* & leurs jours critiques: de ce nombre sont le vingt septieme, le trente-quatrième & le quarantième lui-même. On compte ceux-ci de sept en sept, au lieu que depuis le premier jour jusqu'au vingtième, on les compte non-seulement par sept ou par septenaires, mais encore par quatre ou par quartenaires. Le septieme, le quatorzieme, le vingtieme ou le vingt-unieme, sont les trois septenaires les plus importans; le quatrieme, le huitieme, le douzieme, le seizieme & le vingtieme sont les quatrenaires les plus remarquables & les seuls auxquels on fasse attention. Quelques anciens ont appellé ces derniers jours *demi-septenaires*. Ils ont aussi divisé les jours, en général, en *pairs* & en *impairs*; les uns & les autres avoient plus ou moins de vertu suivant que les maladies étoient sanguines ou bilieuses, les bilieuses ayant leur mouvement aux jours impairs, & les sanguines aux jours pairs.

Il paroît que c'est à ce précis qu'on peut le plus raisonnablement réduire tout ce que les anciens nous ont laissé au sujet de la différence des jours; il seroit fort inutile de relever les contradictions dans lesquelles ils sont tombés quelquefois, & de les suivre dans toutes les tournures qu'ils ont tâché de donner à leur systême. Nous ne nous attacherons ici qu'à parler de quelques-uns de leurs principaux embarras; & ces considérations pourront devenir intéressantes pour l'histoire des maladies.

Les anciens ne sont pas d'accord sur la maniere dont on doit fixer le jour. Qu'est-ce qu'un jour en médecine ou dans une maladie? Voilà ce que les anciens n'ont pas assez clairement défini. Ils se sont pourtant assez généralement réduits à faire un jour qu'ils appelloient *médical* ou *médicinal*, & qui étoit de vingt-quatre heures, comme le jour naturel. La premiere heure de ce jour *médical* étoit la premiere heure de la maladie qui ne commençant pas toujours au commencement du jour naturel, pouvoit n'être qu'à son second jour, lorsqu'on comptoit le troisieme jour naturel, depuis son commencement, &c.

Mais il ne fut pas aussi aisé de le fixer à l'égard de ce qu'il faut prendre pour le premier jour dans une maladie. En effet, s'il est des cas dans lesquels une maladie s'annonce subitement & évidemment par un frisson bien marqué, il est aussi des maladies où le malade traîne deux & trois jours, & quelquefois davantage, sans presque s'en appercevoir. On se bornoit dans ces cas à compter les jours de la maladie du moment auquel les fonctions étoient décisivement lésées: mais ce moment-là même n'est pas toujours aisé à découvrir. La complication des maladies est encore fort embarrassante pour le compte des jours. Par exemple une femme grosse fait ses couches ayant actuellement la fievre: une autre est saisie de la fievre trois ou quatre jours apres ses couches: où faudra-il alors prendre le commencement de la maladie? Hippocrate s'est contredit sur cette matiere, & Galien veut qu'on compte toujours du moment de l'accouchement, ce en quoi il a été suivi par Rhazes, Amatus Lusitanus, &c. Il y en a eu qui prétendoient faire marcher les deux maladies à la fois, & les compter chacune à part. D'autres tels qu'Avicenne, Zacutus Lucitanus, &c. ont distingué l'accouchement contre nature d'avec le naturel, & ils ont pris celui-ci pour un terme fixe, & pour leur point de partance dans le compte des jours, en regardant l'autre comme un symptôme de maladie. Mais tout cela n'éclaircit pas assez la question, parce que les explications particulieres ne sont souvent que des ressources que chacun se ménage pour éluder les difficultés. L'histoire des rechûtes, & celle des fievres aiguës entées sur des maladies habituelles ou chroniques, embrouillent encore davantage le compte des jours: & ce qu'il y a de plus facheux pour ce systême, c'est qu'une *crise* durant quelquefois trois ou quatre jours, on ne sait à quel jour on doit la placer. Il faut l'avouer, toutes ces remarques que les anciens les plus attachés à la doctrine des *crises* avoient faites, & dont ils tâchoient d'éluder la force, rendent leur doctrine obscure, vague & sujette à des mécomptes qui pourroient être de conséquence & qui n'ont pas peu contribué à décrier les *crises* & les jours critiques. Il y a plus: c'est que Galien lui-même est forcé de convenir, (*ch. vj. Des jours critiques.*) *qu'on ne sauroit dissimuler, si on est de bonne foi, que la doctrine d'Hippocrate sur les jours critiques ne soit très-souvent su-*

jette à erreur. Si cela eſt, ſi on riſque de ſe tromper *très-ſouvent*, à quoi bon de s'y expoſer en admettant des dogmes incertains ? D'ailleurs on trouve des contràdiactions dans les livres d'Hippocrate, au ſujet des jours critiques. (Ces contradictions ont été vivement relevées par Marſilius Cagnatus.) Ce qu'Hippocrate remarque dans les épidémies, n'eſt pas toujours conforme à ſes prognoſtics & à ſes aphoriſmes. Galien a ſenti de quelle conſéquence étoient ces contradictions ; il tâche d'éluder l'argument qu'on peut en tirer contre ſon opinion favorite, en diſant que les livres des épidémies étoient informes, & deſtinés ſeulement à l'uſage particulier d'Hippocrate. Dulaurens va plus loin, il veut faire croire qu'Hippocrate, n'avoit pas encore acquis, lorſqu'il compoſoit ſes livres des épidémies, une connoiſſance complette des jours critiques. Mais à quoi ſervent ces ſubterfuges ? Tout ce qu'on peut ſuppoſer de plus raiſonnable en faveur d'Hippocrate, s'il eſt l'auteur de ces ouvrages dans leſquels on trouve des contradictions, c'eſt que ces contradictions ſont dans la nature & qu'il a, dans toutes les occaſions, peint la nature telle qu'elle s'eſt préſentée à lui ; mais il a toujours eu tort de ſe preſſer d'établir des règles générales : ſes épidémies doivent juſtifier ſes aphoriſmes ; ſans quoi ceux-ci manquant de preuves peuvent être regardés comme des aſſertions ſur leſquelles il ne faut pas compter.

D'ailleurs Dioclès, & Archigène dont nous avons déja parlé, ne comptoient point les jours comme Hippocrate & Galien ; ils prétendoient que le 21 devoit être mis à la place du 20, d'où il s'enſuivoit que le 18 devenoit jour indicatif, & que le 25, le 28, le 32 & les autres de cet ordre, étoient critiques. Dioclès & Archigène avoient leurs partiſans ; Celſe, s'il faut compter ſon ſuffrage ſur cette matière, donne même la préférence au 21 ſur le 20. On en appelloit de part & d'autre à l'expérience & à l'obſervation ; pourquoi nous déterminerions-nous pour un des partis, plutôt que pour l'autre, n'ayant d'autre motif que le témoignage ou l'autorité des parties intéreſſées elles-mêmes ?

Nous l'avons déja dit, les anciens ſentoient la force de ces difficultés, ils ſe les faiſoient à eux-mêmes, & malgré cela la doctrine des jours critiques leur paroiſſoit ſi eſſentielle, qu'ils n'oſoient ſe réſoudre à l'abandonner : ceux qui ſe donnoient cette ſorte de liberté, tels qu'un des Aſclépiades, étoient regardés par tous leurs confrères comme très-peu médecins, ou comme téméraires. Cependant Celſe loue Aſclépiade de cette ſurpriſe, & donne une très-bonne raiſon du zèle des anciens pour les jours critiques ; c'eſt, dit-il, en parlant des premiers médecins qu'il nomme *Antiquiſſimi, qu'ils ont été trompés par les dogmes des Pythagoriciens.*

Il y a apparence que ces dogmes devinrent à la mode, qu'ils pénétrèrent juſqu'au ſanctuaire des ſectes des médecins. Ceux-ci furent auſſi ſurpris de découvrir quelques rapports entre les opinions des philoſophes, & leurs expériences, que charmés de ſe donner l'air ſavant : en un mot ; ils payèrent le tribut aux ſyſtêmes dominans de leur ſiècle ; ce qui eſt arrivé tant de fois depuis, & ce que nous conclurons ſur-tout d'un paſſage d'Hippocrate que voici.

Il recommande à ſon fils Theſſalus de s'attacher exactement à l'étude de la ſcience des nombres ; *parce que la connoiſſance des nombres ſuffit pour lui enſeigner & le circuit ou la marche des fièvres, & leur tranſmutation, & les criſes des maladies, & leur danger ou leur ſûreté.* C'eſt évidemment le pythagoricien qui donne un pareil conſeil, & non le médecin. Il n'en faut pas davantage pour prouver qu'avec de pareilles diſpoſitions, Hippocrate étoit très-porté à tâcher de plier l'obſervation à la théorie des nombres. L'eſprit de ſyſtême perce ici manifeſtement, on ne peut le méconnoître dans ce paſſage, qui découvre admirablement les motifs d'Hippocrate dans toutes les peines qu'il s'eſt données pour arranger méthodiquement les jours critiques. C'eſt ainſi que par des traits qui ont échappé à un fameux moderne, on découvre facilement ſa manière de philoſopher en médecine. Voici un de ces traits, qui paroîtra bien ſingulier, ſans doute, à quiconque n'aura pas donné dans les illuſions de la médecine rationelle : après avoir donné pour la cauſe des fièvres intermittentes la viſcoſité des humeurs, l'auteur dont nous parlons, avance, *qu'il eſt plus difficile de diſtinguer la vraie cauſe des fièvres, que d'en imaginer une au moyen de laquelle on puiſſe tout expliquer*; & tout de ſuite il procède à la création de cette cauſe, il raiſonne, & il propoſe des vues curatives d'après ſa chimère, &c.

Quant à Galien, qui auroit dû être moins attaché qu'Hippocrate à la doctrine des nombres, qui avoit déja vieilli de ſon tems, on peut le regarder comme un commentateur & comme un copiſte d'Hippocrate ; d'ailleurs, ſon opinion ſur l'action de la lune, dont nous parlerons plus bas, & plus que tout cela ſon imagination vive, ſon génie incapable de ſupporter le doute, *dubii impatiens*, ont dû le faire échouer contre le même écueil.

Cependant il faut convenir que Galien montre de la ſageſſe & de la retenue dans l'examen de la queſtion des jours critiques ; car outre ce que nous avons déja rapporté de la bonne foi avec laquelle il avouoit que cette doctrine pouvoit ſouvent induire en erreur, il paroît avoir des égards ſinguliers pour les lumières & les connoiſſances d'Archigène & des autres médecins qui n'étoient pas de ſon avis. Galien fait d'ailleurs un

aveu fort remarquable au sujet de ce qu'il a écrit sur la vertu ou l'efficacité des jours : *ce que j'ai dit sur cette manière, je l'ai dit comme malgré moi, & pour me prêter aux vives instances de quelques-uns de mes amis. O dieux ! vous savez ce qui en est, je vous fais les témoins de ma sincérité. Vos, ô dii immortales novistis ! vos in testimonium voco.* On ne sauroit, ce me semble, soupçonner que Galien ait voulu tromper ses lecteurs & ses dieux sur une pareille matière ; & cette espèce de serment indique qu'il n'étoit pas tout-à-fait content de ces idées : eût-il pensé qu'elles devoient passer pour des lois sacrées pendant plusieurs siècles, & qu'en se prêtant aux instances de ses amis intéressés à le voir briller, il deviendroit le tyran de la médecine ?

C'est donc sur la prétendue efficacité intrinsèque des jours, & des nombres, qu'étoient fondés les dogmes des jours critiques. C'est de leur force naturelle que les pythagoriciens tiroient leurs arcanes, & ces arcanes étoient sacres pour tout ce qui s'appelloit *philosophe*. On ne peut voir sans étonnement toutes leurs prétentions à cet égard, & l'amas singulier de conformités ou d'analogies qu'ils avoient recueillies pour prouver cette prétendue force : par exemple, celle du septième jour ou du nombre septenaire, au sujet duquel, dit Dulaurens, *les égyptiens, les chaldéens, les grecs & les arabes, ont laissé beaucoup de choses par écrit. Le nombre septenaire*, dit Renaudot médecin de la faculté de Paris, *est tant estimé des platoniciens, pour être composé du premier nombre impair, & du premier tout pair ou quarré, qui sont le 3 & le quatre qu'ils appellent mâle & femelle, & dont ils font un tel cas qu'ils en fabriquent l'ame du monde ; & c'est par leur moyen que tout subsiste : la conception de l'enfant se fait au septième jour, la naissance au septième mois, tant d'autres accidents arrivent aux septenaires : les dents poussent à sept mois, l'enfant se soutient à deux fois sept, sa langue se délie à trois fois sept, il marche fermement à quatre fois sept, à sept ans les dents de lait sont chassées, à deux fois sept il est pubère, à trois fois sept il cesse de croître, mais il devient plus vigoureux jusqu'à sept fois..... Le nombre* sept *est donc un nombre plein, appellé des grecs d'un nom qui veut dire* vénérable. Hoffmann n'a pas manqué de répéter toutes ces belles remarques dans sa dissertation de *fato physico & medico*.

Voilà la première cause de tous les calculs des médecins. Voilà l'idole à laquelle ils sacrifioient leurs propres observations, qu'ils retournoient jusqu'à ce qu'elles fussent conformes à leur opinion maitresse ou fondamentale ; trop semblables dans cette sorte de fanatisme à la plupart des modernes, dont les uns ont tout rappellé à la matière subtile, les autres à l'attraction, à l'action des esprits animaux, à l'inflammation, aux acrimonies & à tant d'autres dogmes, qui n'ont peut-être d'autre avantage sur la doctrine des nombres, que celui d'être nés plus tard & d'être par-là plus conformes à notre manière de penser.

Cette doctrine des nombres vieillissoit du temps de Galien, nous l'avons déja dit ; elle s'usoit d'elle-même peu-à-peu, l'opinion des jours critiques s'affoiblissoit à proportion, la théorie hardie & sublime d'Asclépiade, fort opposée au génie calculateur ou numérique des anciens, si on peut ainsi parler, auroit infailliblement pris le dessus, si Galien, lui-même, n'avoit ménagé une ressource aux sectateurs des *crises*. C'est à l'influence de la lune, dont les anciens avoient aussi parlé avant lui, qu'il eut recours pour les expliquer, il porta les choses jusqu'à imaginer un mois *médical* ou *médicinal*, au moyen duquel les révolutions de la lune s'accordant avec celles des *crises*, celles-ci lui paroissoient dépendre des phases de la lune.

Les arabes ne changèrent presque rien à la doctrine des *crises* & des jours critiques ; ils la supposoient irrévocable & connue, & ils eurent occasion de l'appliquer à la petite vérole à laquelle elle ne va pas mal : ils étoient trop décidés en faveur de Galien, d'Aétius & d'Oribase, pour former quelque doute sur leur systême. Hali-Abbas regardoit le 20 & le 21 comme des jours critiques ; il semble qu'il voulut concilier Galien & Archigène.

L'astrologie étant devenue fort à la mode dans le temps du renouvellement des sciences, elle se glissa bientôt dans la théorie médicinale : il y eut quelques médeciens qui osèrent traiter le mois médical de Galien de *monstrueux* & d'*imaginaire*. Mais le commun des praticiens ne renonça pas pour cela à l'influence de la lune sur les *crises* & les jours critiques ; on ne manquoit jamais de consulter les astres avant d'aller voir un malade. J'ai connu un médecin mathématicien qui ayant été mandé pour un malade qui avoit la salivation à la suite des frictions mercurielles, ne voulut partir qu'après avoir calculé si la chose étoit possible, vu la dose de minéral employée. Ce mathématicien eût été surement astrologue il y a deux siècles.

La lune, disoient des astrologues, a autant d'influence sur les maladies, que sur la plupart des changemens qui arrivent dans notre globe ; c'est d'elle que dépendent les variations des maladies, & la vertu ou l'action des jours critiques. Un calcul bien simple le prouve. Si quelqu'un tombe malade le jour de la nouvelle lune, il se trouvera qu'au 7, la lune sera au premier quartier, qu'on aura pleine lune au 14, & qu'au troisième septenaire, elle sera dans son dernier quartier. D'où il paroît qu'il y a un rapport évident entre les jours critiques, le 7, le 14 & le 21, & les phases de la lune, sans compter les rapports avec les jours indices. Aussi toutes les maladies qui se trouve-

ront ſuivre exactement les changemens de la lune, auront-elles des *criſes* complettes & parfaites.

Mais comme il y a beaucoup de maladies qui ne commencent pas à la nouvelle lune, les révolutions de chaque quartier ne ſauroient avoir lieu dans ces cas : cependant, il y aura toujours dans les mouvemens de la lune des révolutions notables qui répondront au 7, au 14 & au 21, & au 4, au 11 & au 17, ainſi que peut le découvrir tout lecteur aſſez patient & aſſez curieux de calculs.

Parmi les médecins qui ont déduit la marche des *criſes* de cette cauſe, il y en avoit qui ne trouvant pas bien leur compte avec la lune ſeule, avoient recours à tous les autres aſtres, aux ſignes du zodiaque & aux planetes, qui préſidoient chacune à des maladies particulières.

Le dirai-je ? Cette action de la lune à laquelle Vanhelmont même n'a oſé ſe diſpenſer de ſoumettre ſon grand archée, &, en général, les influences des aſtres ſur les corps ſublunaires, pourroient peut-être être expliquées aſſez phyſiquement, ainſi que M. Richard Méad a commencé de le faire parmi les modernes, ou au moins être reçues comme phénomènes exiſtans dans la nature quoique non compris. Ce n'eſt pas qu'il faille ajouter foi aux ridicules & puériles calculs des anciens : mais on ne peut, lorſqu'on examine les choſes de bien près, s'empêcher de ſe rendre à certains faits généraux qui méritent au moins qu'on les examine & qu'on doute. On trouve tous les jours tant de gens de bon ſens qui aſſûrent avoir des preuves de l'action de la lune ſur les plantes & ſur des maladies mêmes, telle que la goutte & les rhumatiſmes, qu'on ne ſauroit ſe déterminer, ce me ſemble, ſans témérité à regarder ces ſortes d'aſſertions comme deſtituées de tout fondement, quelques folles applications que le peuple en faſſe. Car de quelle vérité n'abuſe-t-on point en phyſique ? Il en eſt comme des effets ou de l'influence de l'imagination des femmes groſſes ſur leurs enfans, le peuple les admet ; les philoſophes, ceux ſur-tout qui ont une antipathie marquée pour toutes les idées populaires, qui ne ſont que les reſtes des opinions de l'antiquité, ces philoſophes rejettent l'influence de l'imagination des femmes groſſes ſur leurs enfans ; mais il paroît malheureuſement que c'eſt parce qu'ils n'en ſavent pas la cauſe. N'eſt-ce pas pour la même raiſon, à-peu-près, qu'on rejette l'action ou l'influence de la lune & des autres aſtres ſur nos corps ? Après tout, pourquoi prendre, ſans héſiter, un ton ſi déciſif contre des choſes que les anciens les plus reſpectables ont admis, juſqu'à ce qu'on ait démontré par des faits conſtatés, qu'ils ſe ſont trompés autant dans leurs obſervations que dans les applications qu'ils en ont faites ? On a laiſſé préſider la lune au flux & reflux de la mer ; comment peut-on aſſurer après cela, que la lune occaſionnant des révolutions ſi ſingulières ſur la mer, & plus que probablement ſur l'air, ne produiſe pas quelqu'effet ſur nos humeurs ? Pourquoi notre frêle machine ſera-t-elle à l'abri de l'action de cette planete ? N'eſt-elle ni compreſſible, ni attirable en tout ou en partie ? La ſenſibilité animale n'eſt-elle pas même une propriété qui expoſe plus qu'aucune autre, cette machine dont nous parlons, à un agent qui cauſe tant de révolutions dans l'atmoſphère.

Quoi qu'il en ſoit, Fracaſtor, qui vivoit au XV ſiècle, fut un des plus redoutables ennemis du ſyſtême dominant au ſujet de l'action de la lune ſur les jours critiques & les *criſes* ; il étoit d'autant plus intéreſſé à la deſtruction de ce ſyſtême, qu'il en ſubſtituoit un autre fort ingénieux. Le deſir de faire recevoir ſes propres idées a fait faire à plus d'un philoſophe des efforts efficaces contre les opinions reçues avant lui. On aura peut-être beſoin de l'hypothèſe de Fracaſtor, lorſqu'on viendra à diſcuter la queſtion des *criſes* & des jours critiques, comme elle mérite de l'être ; c'eſt ce qui nous engage à en donner ici un court extrait.

Fracaſtor part des principes reçus chez tous les galéniſtes, au ſujet des humeurs, la pituite, la bile, & la mélancolie, qui ont, diſoient-ils, différens mouvemens, qui occaſionnent chacune leurs maladies particulières, leurs fièvres, leurs tumeurs, &c. C'étoit débuter d'une manière bien ſéduiſante pour des gens qui croyoient à ces humeurs. La mélancolie, ajoute-t-il, qui ſe meut de quatre en quatre jours, fait tous les quartenaires qui ſont critiques. En effet, il eſt vraiſemblable que toutes les humeurs pêchent plus ou moins dans la plupart des maladies : ces humeurs peccantes ſont celles dont la nature tâche de ſe défaire ; elle ne le peut ſi ces humeurs ne ſont préparées, la coction devant toujours précéder une bonne *criſe* : or, la coction de la mélancolie ayant beſoin de quatre jours pour être parfaite, puiſque la coction doit ſuivre les mouvemens des humeurs, il ſuit de-là que la *criſe* ſe fera de quatre en quatre jours, c'eſt-à-dire, dans le temps du mouvement de la mélancolie, qui, étant la plus épaiſſe & la plus lourde des humeurs, doit, pour ainſi dire, entraîner toutes les autres, lorſqu'elle ſe meut, & cauſer une ſecouſſe qui fait la *criſe*.

Mais l'humeur mélancolique ne ſe trouve pas toujours en même quantité, & les autres ſont plus ou moins abondantes qu'elle. Ces différences font qu'elle ſe meut plus ou moins évidemment, ou plus ou moins vîte, & qu'elle paroît ſuivre quelquefois le mouvement des autres humeurs ; & c'eſt de-là que dépendent les différentes maladies, & leurs différentes coctions préparatoires aux *criſes* : par exemple, les maladies aiguës étant occaſionnées

nées par une matière extrêmement chaude autre que la mélancholie, leur mouvement commence dès le premier jour; au lieu que les humeurs étant lentes & tenaces dans les maladies longues, rien ne force la mélancholie à se mouvoir avant le quatrième jour, & elle se meut au deuxième dans les maladies médiocres, vu le degré d'activité de la matière qui la détermine. Si donc la melancholie se meut dès le premier jour, les *crises* seront au quatrième jour, au septième, au dixième, au treizième, suivant le plus ou le moins de division des humeurs; si la mélancholie ne se meut qu'au deuxième jour, alors les mouvemens critiques se manifesteront au cinquième, au huitième, au douzième, au quatorzième, au dix-septième, au vingtième; & enfin, si la mélancholie ne se meut qu'au troisième jour, alors le sixième, le neuvième, le douzième, le quinzième, le dix-huitième, le vingt-unième, le vingt-quatrième, le vingt-septième, & le trentième, seront les jours critiques qui sont de trois ordres ou de trois espèces dans l'opinion de Fracastor.

On voit que ce systême dérange le calcul des anciens; c'est là aussi ce qu'on lui a opposé de plus fort, & la plupart des médecins qui ont succédé à Fracastor, s'en sont tenus à admettre les jours critiques à la façon de Galien, en donnant cependant pour cause des *crises* & des jours critiques, la diversité des humeurs à cuire, la différence des tempéramens, & même l'action de la lune à laquelle on attribuoit plus ou moins de vertu: ils ont établi une de ces opinions mixtes qui sont intermédiaires entre les systêmes, ou qui sont des espèces de recueils, ressource ordinaire des compilateurs. Prosper Alpin, qu'on doit mettre dans cette classe, mérite d'être consulté, tant par rapport à ses observations précieuses, que par rapport à des mouvemens combinés de l'atrabile & de la bile, &c.

On trouvera tous les auteurs galénistes qui ont travaillé depuis Fracastor, occupés des mêmes questions, & suivant à-peu-près le même plan, c'est-à-dire ce que leurs prédecesseurs leur avoient appris. Dulaurens, chancelier de la faculté de Montpellier, & premier médecin de Henri IV, a été un de ceux qui ont donné un traité des plus complets & des mieux faits sur les *crises*: il y a dans ce traité des idées particulières à l'auteur, qui méritent beaucoup d'attention; & son exactitude a fait que plusieurs médecins qui ont travaillé depuis lui, se sont contentés de le copier: tel est entr'autres, pour le dire en passant, le fameux Sennert. Ceux qui ont dit de ce dernier que Rivière, un des plus grands médecins de son siècle, l'avoit copié & abrégé, auroit pû ajouter que le médecin françois n'a fait que reprendre au sujet des *crises*, ce que Sennert a pris dans Dulaurens, & que pour le reste, Rivière & Sennert ont puisé dans les mêmes sources, & n'ont fait que suivre leurs prédécesseurs dans la plupart des questions; en cela fort ressemblant à des modernes qui se sont copiés les uns les autres depuis Harvée, Vieussens & Baglivi, jusqu'à nos jours.

Les chimistes ayant foudroyé le galénisme & la plupart des opinions répandues dans les écoles, qui avoient, à dire vrai, besoin d'une pareille secousse, la doctrine des *crises* se ressentit de la fougue des réformateurs. Ce fut en vain qu'Arnaud de Villeneuve qui se montre toujours fort sage dans la pratique, se déclara pour les jours critiques, en avançant qu'on passoit les bornes de la médecine, si on prétend aller plus loin qu'Hippocrate à cet égard. C'est en vain que Paracelse eut recours aux différens sels pour expliquer les *crises*. *Il n'est rien*, disoit Vanhelmont toujours en colère, *de plus impertinent que la comparaison qu'on a faite des* crises *avec un combat. Un vrai médecin doit nécessairement négliger les* crises *auxquelles il ne faut pas avoir recours, lorsqu'on sait enlever la maladie à propos. A quoi servent tant de pénibles recherches sur les jours critiques? Le vrai médecin est celui qui sait prévenir ou modérer la malignité des maladies mortelles, & abréger celles qui doivent être longues, en un mot empêcher les* crises. *J'ai*, ajoute-t-il, *composé, étant jeune, cinq livres sur les jours critiques, & je les ai fait brûler depuis.* Il y avoit déjà long-temps que la doctrine des *crises* avoit été combattue par des déclamateurs & des bons mots; on avoit traité la médecine des anciens de *méditation sur la mort.* Ainsi Vanhelmont se servoit pour-lors des mêmes traits lancés par des esprits non moins ardens que le sien, & ces répétitions ne paroissent pas devoir faire regretter les livres qu'il a brûlés. Il faut pourtant convenir que les expressions ou la contenance de Vanhelmont ne peuvent que frapper tout lecteur impartial. On est naturellement porté à approuver ou à desirer une médecine héroïque & vigoureuse qui sache résister efficacement aux maladies & les emporter d'emblée. La doctrine des *crises* & des jours critiques a un air de lenteur, qui semble devoir ennuyer les moins impatiens, & donner singuliérement à mordre aux pyrrhoniens.

Les chimistes plus modernes & moins ennemis des écoles que Vanhelmont, tels que Sylvius-Deleboë, & quelques autres, n'ont pas même daigné parler des *crises* & des jours critiques, & on les a totalement perdu de vue, ou du moins on n'a fait qu'étendre les railleries de Vanhelmont. Il faut avouer que la brillante théorie des chimistes, leurs spécifiques & leurs altérans, ne pouvoient guère conduire qu'à cela: enfin, les chimistes ont perdu peut-être trop tôt l'empire de la médecine qu'il avoient arraché à force ouverte à ceux qui en étoient en possession, & qui avoient fait dans l'art une de ces grandes révolutions dont les avantages & les désavantages

font si confondus, qu'il est bien difficile de juger quels sont ceux qui l'emportent.

Baglivi parut, il consulta la nature; il crut la trouver bien peinte dans Hippocrate: *il est inutile*, s'écria-t-il, *de se moquer des anciens, & de ce qu'ils ont dit des jours critiques; laissons toutes les injures qu'on leur a dites; venons au fait. La fermentation, à laquelle on convient que le mouvement du sang a du rapport, a ses loix, & son temps marqué pour se manifester. Pourquoi les dépurations du sang n'auroient-elles pas les leurs? On observera les* crises *évidemment sur les paysans qui n'ont pas recours aux médecins: & il ne faut pas s'étonner qu'elles ne se fassent point, lorsqu'on les dérange par la multitude des remèdes; il faut pourtant avouer qu'il y a des maladies malignes dans lesquelles on ne doit pas s'attendre aux* crises *: d'ailleurs, le tempérament du malade, le pays qu'il habite, la constitution de l'année & la différence des saisons, sont cause que les* crises *ne se font point dans nos pays précisément comme en Grèce, en Asie*; ce que Houlier avoit déjà avancé avant lui.

La comparaison que Baglivi fait du mouvement des humeurs animales avec la fermentation des liqueurs spiritueuses mérite mes réflexions; elle est sortie de l'école des chimistes, & il me semble qu'elle prouve qu'il falloit bien que Baglivi fût persuadé de la vérité des *crises* & des jours critiques. En effet, l'attachement que Baglivi avoit pour le *solidisme*, ne permet pas de douter qu'il n'eût fait des efforts pour l'appliquer à la marche des *crises*. Il nous a fait part ailleurs de ses essais à cet égard; mais ici il se sert du systême des *humoristes*, soit qu'il voulût les persuader par leur propre systême, soit qu'il préférât de bonne grace la vérité de l'observation à ses explications. Il seroit à souhaiter que tous les médecins imitassent cette candeur; les exemples de ceux qui ne mettent au jour que les observations qui quadrent bien avec leurs systêmes particuliers, & qui oublient ou n'apperçoivent peut-être pas celles qui pourroient le déranger, ne sont que trop communs. Chacun a sa manière de voir les objets, chacun en juge à sa façon. C'est pourquoi la diversité même des systêmes peut avoir des usages en médecine.

Les médecins plus modernes que Baglivi, ceux de l'école de Montpellier qui ont succédé à Rivière, tels que Barbeirac qui est un des premiers législateurs parmi les modernes, & qu'un de ses compatriotes, celebre professeur du dernier siècle, un des Châtelain, regarde (dans des manuscrits qui n'ont pas vu le jour) comme le premier auteur de tout ce que Sydenham a publié de plus précieux, Barbeirac, & les autres confrères, qui ont pratiqué & enseigné la médecine avec beaucoup plus de netteté, de simplicité & de précision que les chimistes & les galénistes, ont négligé les *crises*, & n'en ont presque point parlé; ils ne les ont ni adoptées comme les anciens, ni vilipendées comme les chimistes auxquels ils n'ont rien reproché à cet égard; en un mot, ces questions sont devenues pour eux comme inutiles, comme non avenues & comme tenant aux hypothèses des vieilles écoles. La même chose est arrivée à-peu-près aux médecins de l'école de Paris (à moins qu'on ne doive en excepter Hecquet qui a tant varié). Ils ont été long-temps à se concilier sur les systêmes chimiques; & il y en a beaucoup qui ont paru rester attachés à la méthode de Houlier, Duret, Baillou. Ces grands hommes auront assuré à l'école de Paris la prééminence sur toutes les autres de l'Europe, principalement si la doctrine des *crises* vient à reprendre le dessus, puisqu'ils ont été les restaurateurs des opinions anciennes sur cette matière, & qu'ils ont fondé un systême de pratique, qui a duré, malgré les chimistes, jusqu'aux temps des Chirac & des Silva.

Il y eut dans le dernier siècle, qui est celui dans lequel vivoient les médecins de Montpellier dont je viens de parler, bien des grands hommes dont Hoffmann cite quelques-uns dans sa *dissertation sur les crises*, qui crurent qu'il étoit inutile de s'attacher à la doctrine des *crises* dans nos climats, parce qu'elles ne pouvoient pas se faire comme dans les pays qu'habitoient les anciens médecins. Ils ne les taxoient point de superstition, ni d'ignorance, ainsi que les chimistes; ils tâchoient de concilier toutes les parties en donnant quelque chose à chacun d'eux. Ces médecins ne doivent donc pas être regardés comme des ennemis des *crises*, & ils diffèrent aussi de ceux de Montpellier dont il a été question ci-dessus, & qui gardoient un profond silence au sujet des *crises*.

On peut placer Sydenham au nombre de ces médecins, c'est-à-dire, de ceux que j'appelle de *Montpellier*. Tout le monde connoît la retenue & la modération de Sydenham, aussi bien que le penchant qu'il avoit pour l'expectation, surtout dans le commencement des épidémies. Je ne parlerai ici que d'une de ses prétentions que je trouve dans son *traitement de la pleurésie*. Cette prétention mérite quelque considération; elle est conçue en ces termes: *Mediante venæ sectione morbifica materia penes meum est arbitrium, & crisicum à phlebotomo incisum tracheæ vices subire cogitur.* « Je pense à mon gré, tirer par la saignée » toute la matière morbifique qui auroit dû être » emportée par les crachats ». Ce n'est point ici le lieu d'examiner si cette proposition est bien ou mal fondée; il suffit de remarquer qu'elle paroît directement opposée à la méthode des anciens, ou à leur attention à ne pas troubler la nature. C'est une assertion hardie qui appuie singulièrement la vivacité & l'activité des chimistes, & de tous les ennemis des *crises* & des jours cri-

tiques : car enfin, quelqu'un qui se flatte de maîtriser la nature comme Sydenham, & de lui dérober la matière des excrétions, peut-il être regardé comme son ministre, dans le sens que les anciens donnoient à cette dénomination ? Joignez à cette réflexion les louanges que Harris donne à Sydenham, pour avoir osé purger dans tous les temps de la fièvre, sans compter la manière dont celui-ci s'efforçoit de diminuer la force de la fièvre par l'usage des rafraichissans dans la petite vérole, & vous serez obligé de convenir que la pratique de Sydenham pourroit bien n'avoir pas été conforme au ton de douceur qu'il avoit su prendre, ni à la définition qu'il donnoit lui-même de la maladie, qu'il regardoit comme un effort utile & necessaire de la nature. C'est où j'en voulois venir ; & je conclus de-là qu'il ne faut pas toujours juger de la pratique journalière d'un médecin par ce qu'il se vante lui-même de faire ; tel qui se donne pour un athlète prêt à combattre de front une maladie, est souvent très-timide dans le traitement : d'un autre côté, il en est qui vantent leur prudence, leur attention à ne pas déranger la nature, & qui sont souvent ses ennemis les plus décidés. Seroit-ce que dans la médecine, comme ailleurs, les hommes ont de la peine à se guider par leurs propres principes ? J'insisterois moins sur cette matière, si je n'avois connu des médecins qui se trompent, pour ainsi dire, eux-mêmes, & qui pourroient induire à erreur les gens qui voudroient les croire sur ce qu'ils disent de leur méthode. C'est en les voyant agir vis-à-vis des malades, qu'on apprend à les bien connoître : c'est alors que le masque tombe.

Stahl & toute son école ont eu un penchant très-décidé pour les *crises* & pour les jours critiques ; leur autocratie les conduisoit à imiter la lenteur & la méthode des anciens, plutôt que la vivacité des chimistes ; l'expectation devint un mot, pour ainsi dire, sacré dans cette secte, d'autant plus qu'il lui attira, comme on sait, de piquantes railleries de la part d'un Harvée, fameux satyrique en médecine. Nenter, stahlien déclaré, a donné l'histoire & les divisions des jours critiques à la façon des anciens. En un mot, il est à présumer, par tout ce que l'on trouve à ce sujet dans les ouvrages de Stahl & dans ceux de ses disciples, qu'ils auroient très-volontiers suivi & attendu les *crises* & les jours critiques, s'ils n'avoient été arrêtés par la difficulté qu'il y avoit de livrer l'ordre, la marche & les changemens des redoublemens à l'ame à laquelle ils n'avoient dejà donné que trop d'occupation. Comment oser dire, en effet, que l'ame choisit les septénaires pour redoubler ses forces contre la matière morbifique & qu'elle se détermine de propos délibéré à annoncer ces septénaires par des révolutions qu'elle excite aux quartenaires ? A dire vrai, ces prétentions auroient pu ne pas réussir, il valut mieux biaiser un peu sur ces matières, & rester dans une sorte d'indécision. Nichols a par-tout franchi le pas ; mais disons le, puisque l'occasion s'en présente, il seroit à souhaiter pour la mémoire de Stahl, qu'il se fût moins avancé au sujet de l'ame, ou qu'il eût trouvé des disciples moins dociles à cet égard ; c'est-là, il faut l'avouer, une tache dont le Stahlianisme se lavera difficilement. On pourroit peut-être le prendre sur le pied d'une sorte de retranchement que Stahl s'étoit ménagé pour fuir les hypothèses, les explications physiques, & les calculs : mais cette ressource sera toujours regardée comme le rêve de Stahl, rêve d'un des plus grands génies qu'ait eu la médecine, il est vrai, mais d'autant plus à craindre qu'il peut jetter les esprits médiocres dans un labyrinthe de recherches & d'idées purement métaphysiques.

L'école de Montpellier auroit été infailliblement entraînée dans cet écueil, sans la prudence des vrais médecins qui la composoient ; & sans la sagesse de celui-là même qui y soutint le premier le Stahlianisme publiquement, & qui apprend aujourd'hui à ses disciples à s'arrêter au point qu'il faut.

Hoffmann avance dans la dissertation dont j'ai parlé ci-dessus, & que M. James a traduite comme tant d'autres du même auteur, qu'il se fait des *crises* dans les maladies chroniques, telles que l'épilepsie, les douleurs, & les fièvres intermittentes, ainsi que dans les maladies aiguës. Il répète, en un mot, ce que bien des auteurs ont dit avant lui ; il a recours, pour ce qui concerne les révolutions septénaires, à la volonté du créateur, ce que quelques-uns de ses prédécesseurs n'avoient pas manqué de faire. Il ajoute qu'il est impossible que les parties nerveuses ne soient irritées par la matière morbifique, & par les stases des humeurs, & qu'il n'arrive par-là de certains mouvemens en de certains temps, *certi motus certis temporibus*, & il appelle cela, pour le dire en passant, *reddere rationem crisium*, expliquer la manière dont se font les *crises*. Il donne, à son ordinaire, un coup de dent à Stahl sur le principe interne, directeur de la vie ; il cite Baglivi ; il parle des *crises* dans la petite vérole & la rougeole. Il avoue qu'il y a des fièvres malignes, dans lesquelles on ne sauroit remarquer l'ordre des jours ; il dit enfin, qu'il ne faut pas déranger les *crises*, dans lesquelles il a observé à peu-près la marche que les anciens leur ont fixée : en un mot, Hoffmann se décide formellement en faveur des *crises* ; cependant il semble laisser son lecteur dans une incertitude d'autant plus grande, que lorsqu'il parle du traitement des maladies, telle que l'angine, la fièvre sinoche, &c. il n'observe pas les jours critiques, ou du moins il ne s'explique pas là-dessus. On ne sait donc pas bien clairement s'il faut mettre Hoffmann au nombre des parti-

sans des *crises* ; c'est-à-dire ; de ceux qui les attendent dans les maladies, ou avec les praticiens qui les négligent, *scientes & volentes*, pour me servir d'une expression de Sydenham, & qui se dirigent dans le traitement des maladies suivant l'exigence des symptômes. La plupart des anciens attendoient les *crises*, les chimistes n'en vouloient point entendre parler non plus qu'Asclépiade, qui assuroit que *non certo aut legitimo tempore morbi solvuntur*, ni d'autres qui ont traité les idées des anciens de pures niaiseries, *nugæ*, comme disoit Sinapius. Voilà deux partis bien opposés. Il en est un troisième qui tâche de les concilier. Hoffmann est le dernier. Les médecins qui ne parlent des *crises*, ni en bien, ni en mal, font un quatrième parti, peut-être plus sage que tous les autres.

Boerhaave, que nous plaçons ici à côté de Stahl & d'Hoffmann, a dit dans ses *Instituts* (931) *qu'il arrive ordinairement dans les maladies aiguës humorales, & en de certains temps, un changement subit de la maladie, suivi de la santé ou de la mort; changement qu'on nomme* crise : il dit (939) *que la* crise *salutaire, parfaite, évacuante, séparant le sain du malade*, separatio morbosi à sano, *est celle qui est*, entr'autres conditions, *précédée de la coction*, il appelle *coction* (§ 927) *l'état de la maladie, dans lequel la matière crue*, (c'est-à-dire celle qui est (§ 922) disposée à causer ou à augmenter la maladie, *est changée de façon qu'elle soit peu éloignée de l'état de santé & par* conséquent *moins nuisible & appellée alors* cuite : il appelle *coction parfaite* (§ 945) *celle par laquelle la matière crue est parfaitement & très-vîte*, perfectissimè & citissimè, *rendue semblable à l'humeur naturelle; matière résolue* (§ 930) resoluta, *celle qui est devenue très-semblable à la matière saine*, salubri, & *résolution, l'action par laquelle cela arrive, action qui fera la guérison parfaite, qui se fait sans aucune évacuation.*

D'où il suit 1°. que par les propres paroles de Boerhaave, la *résolution* & la *coction parfaite* sont la même chose, puisqu'elles ne sont l'une & l'autre que *l'action par laquelle la matière morbifique est rendue semblable à l'humeur naturelle ou saine*, naturali salubri. Ce qui est bien, à peu de chose près, l'idée de Sydenham, mais ce qui est fort éloigné de celle que les anciens ont eue de la coction, car ils ont dit que les humeurs étoient cuites, *lorsqu'elles sont propres à l'excrétion*; ils prétendoient que toute *coction se fait en épaississant*; Hippocrate a dit en termes exprès (*aph. xvj sect. 2. prognost.*) *qu'il faut que tout excrément s'épaississe lorsque la maladie approche du jugement* : or, ni *l'épaississement*, ni la *disposition à l'excrétion* ne conviennent à la matière de la résolution, lorsqu'elle est résolue, *resoluta*, sur-tout, si comme le veut Boerhaave, elle est alors devenue *très-semblable à la matière saine.*

2°. Il suit de ce qu'avance Boerhaave, que, la résolution *guérissant parfaitement une maladie sans aucune évacuation, la coction parfaite* qui lui est analogue, pourroit aussi n'être point suivie d'évacuation; ce qui est encore fort éloigné des dogmes des anciens & d'Hippocrate lui-même, qui prétend que pour qu'une coction soit *parfaite* elle doit être continue & universelle; *continue*, en ce qu'elle doit toujours charger les urines de sédiment blanc, uni & égal, & *universelle* en ce qu'elle doit se montrer dans tous les excrémens : en un mot, les anciens n'ont jamais jugé de la coction que par la nature des évacuations; & une coction de la matière morbifique sans évacuation, ou sans métastase, auroit été pour eux un être imaginaire; car leur solution supposoit des évacuations.

3°. Boerhaave même paroît être de cet avis, lorsqu'il avance que la *crise parfaite*, separatio morbosi à sano, crisis evacuans, *doit toujours être précédée de la coction*, preuve que ce qui est cuit n'est point *simile salubri* : *crisis debet sequi coctionem, ut bona esse possit* : (941. Haller. comment.) mais cette coction qui doit précéder la *crise*, selon Boerhaave, ne doit pas être *parfaite*, car celle-ci ou la *coction parfaite* est, par la définition qu'il en donne lui-même, celle *par laquelle la matière crue est rendue parfaitement semblable à l'humeur naturelle*; de sorte que la *crise parfaite* n'est pas précédée d'une *coction parfaite* : ce qui est aussi fort éloigné des prétentions des anciens, & ce qui, à dire vrai, n'est pas bien clair.

4°. En supposant avec Boerhaave que la coction *simple* ou *non-parfaite*, différente de la *coction parfaite*, (car il faut en faire deux espèces pour sauver la contradiction;) en supposant, dis-je, que cette coction est, comme il l'avance (927) *l'état dans lequel la matière crue est changée de façon qu'elle soit peu éloignée de l'état de santé*; on ne voit guère comment cette coction peut être suivie de la *crise* : en effet, Boerhaave prétend (932) que la *cause du mouvement critique est la vie restante*, vita superstes, *irritée par la matière morbifique, douée de différentes qualités*; mais, comment la matière cuite, si elle est *peu éloignée de l'état de santé*, peut-elle irriter la vie & causer une révolution subite? Comment est-elle douée de différentes qualités, *prædita variis conditionibus*, si elle est peu éloignée de l'état de santé?

D'ailleurs Boerhaave assure (941) que *l'évacuation critique, qui arrive à un jour critique, est bonne*; que la doctrine d'Hippocrate (942. Haller, comment.) *sur les jours indices, le quatre indice du sept, le cinq du neuf*, ne trompe pas lorsqu'on livre la nature à elle-même : *hæc non fallunt quamdiu naturæ morbum committis, neque te misces curationi*; il ajoute, (941. Haller) que la *crise qui se fait en Norwege est différente de celle qui se fait en Grèce, &*

que celle qui se fait dans une femme diffère de celle qui se fait dans un homme. Il dit, (1178) après avoir fait un détail des remèdes *correctifs*, des acrimonies, acide, alcaline, muriatique, huileuse, aromatique, bilieuse, exuste, putride, rance, *acrimonia, aromatica, exusta, &c.* que *celui qui entend bien*, rectè intellexit, *tout ce qu'il vient de dire; & qui a lu avec soin les ouvrages d'Hippocrate & les beaux commentaires de Galien*, Galeni in illas eruditas curas, *connoîtra certainement*, profectò, *les remèdes propres à faire diriger, gouverner la coction & la* crise *des maladies*, ad excitandam, promovendam, gubernandam, absolvendam coctionem & crisim.

Il suit de ces passages & de ceux que nous avons rapportés ci-dessus, ainsi que de plusieurs autres que je passe sous silence, que Boerhave ne rejettoit pas la doctrine des *crises*, mais qu'il n'étoit pas bien décidé sur ces matières, ou du moins qu'il est difficile de pénétrer le plan qu'il s'étoit formé à cet égard. En effet, s'il est vrai que l'évacuation critique, qui arrive à un jour critique, est bonne, il y a donc des jours critiques: mais quels sont-ils? C'est ce que Boerhaave ne décide point assez précisément. S'il est vrai que la doctrine des jours indices ne trompe point tandis qu'on livre la maladie à la nature, en quoi cette vérité est-elle utile à savoir? & jusqu'à quel point faut-il livrer la nature à elle-même, & ne pas se mêler de la cure, *se immiscere curationi*? Voilà un point d'autant plus embarrassant, que Boerhaave lui-même suppose que quelquefois (940) le médecin *non auscultat naturæ neque crisim expectat*, ne se prête pas aux mouvemens de la nature & n'attend pas *la crise*; il est donc des cas où il est permis de s'opposer à la nature, & de ne pas attendre les *crises*, *expectare crisim*: mais quels sont-ils? C'est ce que Boerrhaave ne dit point, & ce qu'il falloit dire: outre cela, si un médecin qui entend bien, *rectè intellexit*, les préceptes que Boerhaave donne sur les acrimonies; si un médecin, dis-je, qui sait manier comme il faut les médicamens opposés aux acrimonies & dont Boerhaave fait autant de spécifiques, connoît certainement, *profectò*, la façon de faire, de diriger & de gouverner la *crise* & la coction, à quoi bon les attendre de la nature? Comment cette coction *permanente* des spécifiques s'accorde-t-elle avec les jours critiques? Pourquoi s'en tenir, comme Boerhaave le fait; (1210. Haller) à la loi d'Hippocrate, *qui vetat purgare in statu cruditatis*, qui défend de purger pendant que les humeurs sont crues, & qui ordonne d'attendre la coction? Pourquoi ne pas faire cette coction avec les spécifiques? & s'ils réussissent, ou si on croit qu'ils peuvent réussir, quelle nécessité y a-t-il de s'en tenir à des lois anciennes? Pourquoi ne pas se décider contre elles comme les chimistes? Enfin Boerhaave a bien dit que la *crise* est différente en Grèce & en Norwège; mais on ne sait point si cette différence regarde la nature de la *crise*, ou l'organe par lequel elle se fait, ou bien les jours auxquels elle arrive: & cela n'est pas mieux décidé au §. 941, dans lequel Boerrhaave prétend que la *crise* est différente dans les différens climats, *crisis varia est ratione regionis*; de manière qu'il paroît avoir à peine touché à l'opinion de ceux dont nous parlons ci-dessus, & qui prétendent que les *crises* ne se font point aux mêmes jours en Grèce & dans ce pays ci.

En un mot, il me semble qu'il est assez difficile, quelque parti qu'on prenne, de s'appuyer du sentiment de Boerhaave. Il a écrit des généralités; ses propositions ne paroissent pas assez circonscrites. Il n'a pas bien exactement fixé sa façon de penser; tantôt il semble vouloir concilier les modernes & les anciens; le plus souvent il donne la préférence à ces derniers. Mais, encore une fois, tout ce qu'il avance n'est ni assez clair, ni assez déterminé, sur-tout pour les commençans. Il est fâcheux que le savant M. Haller n'ait pas jugé qu'il fût convenable de toucher à toutes ces questions essentielles, & les seules peut-être qui soient vraiment intéressantes. Lorsque Boerhaave parle des *crises*, qu'il donne des loix à ce sujet, qu'il propose des choses qu'il appelle (941, &c.) *recepta*, reçues, *axiomata*, des axiomes, M. Haller garde le silence sur ces loix, sur les sources où son maître les a puisées, sur leur vérité & leur authenticité; il ne cite pas même les ouvrages d'Hippocrate & de Galien dans lesquels Boerhaave a pris tout ce qu'il avance de positif. Chacun peut, il est vrai, s'orienter sur ces matières par lui-même. Lorsqu'il s'agit de la manière dont Boerhaave assure que ce qu'il dit est reçu, & qu'il en fait des axiomes, chose fort importante pour l'histoire de la médecine que M. Haller a tant à cœur, n'est-il pas surprenant qu'il ne nous apprenne point dans quel endroit ces axiomes étoient reçus, lorsque Boerhaave composoit son ouvrage (en 1709 & 1710), & de quel œil les partisans de Silvius Deleboé, qui étoient les dominans à Leyde, regardoient ces axiomes? S'il s'agit d'un petit muscle, d'une figure anatomique, d'une discussion curieuse, M. Haller ne s'épargne point; il cite des auteurs avec une abondance qui fait honneur à son érudition, il fait mille pénibles recherches, il instruit son lecteur en le conduisant dans tous les coins de sa bibliothèque; & lorsqu'il s'agit des matières de pathologie, il n'a rien à dire, rien à citer. Un médecin, par exemple Vanswieten, que les praticiens peuvent, à bon droit, appeller l'enfant légitime ou le fils aîné de Boerhaave, auroit fait précisément le contraire.

Si on consulte Boerhaave dans ses aphorismes, il veut que dans l'angine inflammatoire (aph. 809.)

on ait recours « à de promptes saignées, & si » abondantes, que la débilité, la pâleur & » l'affaissement des vaisseaux s'ensuivent ». *Cita, magna, repetita, missio sanguinis, quousque ut debilitas, pallor, vasorum collapsus*; & tout de suite, « à de fort purgatifs, » *valida alvi subductio per purgantia ore hausta*; « sans oublier les suffumigations humides, » *vapore humido, molli, tepido, assiduè hausta*. Boerhaave prétend que dans la péripneumonie inflammatoire & récente (aph. 854) « il faut recourir à de promptes saignées, » *citam, largam, missionem sanguinis, ut diluentibus spatium concedatur*, » pour faire place aux délayans. Il donne les mêmes préceptes pour l'inflammation des intestins, pour la pleurésie, &c. mais s'il faut suivre ces règles, il n'est plus question de choisir des jours déterminés, il n'y a pas même lieu d'attendre la coction & la *crise* sans les déranger. Il est vrai que Boerhaave présente les mêmes maladies sous d'autres points de vue; mais on ne trouvera jamais une conformité parfaite entre le traitement qu'il prescrit, & la doctrine des jours critiques reçue chez les anciens; & il demeure incontestable que, comme nous l'avons dit, le systême de Boerrhaave est indéterminé, & qu'au reste il a du rapport avec ce que Baglivi, Stahl, Hoffman, & bien d'autres pratiquoient avant lui. L'illustre Vanswieten est plus précis & plus décidé que son maître; il s'explique au sujet des *crises*, à l'occasion d'un ouvrage de M. Nihell, dont je parlerai plus bas; il le fait d'une manière qui annonce le praticien expérimenté, l'homme qui a vu & vérifié ce qu'il a lu. Il est à souhaiter que l'on puisse communiquer un jour les observations nombreuses dont il parle, & dans lesquelles il s'est convaincu de la vérité du fonds de la doctrine des anciens.

Il n'est pas douteux enfin que les modernes qui ont joint la pratique aux principes de l'école de Boerhaave, parmi lesquels il faut placer quelques anglois de réputation, tels que M. Huxham, ne fussent très-portés à admettre la doctrine des *crises*; le docteur Martine mérite d'être mis dans cette dernière classe.

Chirac, un des réformateurs ou des fondateurs de la médecine françoise, & qui se donne lui-même pour disciple de Barbeirac & des autres médecins de Montpellier, quitta cette fameuse école où il avoit déja formé bien des élèves, & où il avoit soutenu pendant dix-huit ou vingt ans (en s'en rapportant à un passage d'un de ses ouvrages que je citerai dans un moment), des opinions erronées qui l'égaroient. Il vint prendre à Paris des connoissances qui y sont aujourd'hui les fondemens de la médecine ordinaire, de sorte qu'on ne sauroit bien décider si le systême de Chirac est né à Montpellier ou à Paris, & s'il n'appartient pas par préférence à la médecine de la Capitale, où Chirac trouva plus d'une occasion de s'instruire & de revenir de ses opinions erronées de Montpellier; d'ailleurs, la célébrité de son systême est dûe aux médecins de la faculté de Paris.

Quoi qu'il en soit, les idées simples & lumineuses que Chirac nous a transmises, sont devenues des loix sous lesquelles la plupart des médecins françois ont plié. On y a pris les maladies dans leurs causes évidentes; on a combattu les idées des anciens & des chimistes; on a formé une médecine toute nouvelle à laquelle la nature a, pour ainsi dire, obéi, & qu'on a bien fait de comparer au cartésianisme dans la physique.

La retenue & les préjugés des anciens, qui n'osoient rien remuer dans certains jours, ont été singuliérement combattus par Chirac. Il a employé les purgatifs, les émétiques & les saignées dans tous les temps de la maladie, où les symptômes ont paru l'exiger; enfin, il a bouleversé & détruit la médecine ancienne: il n'est resté aucune trace dans l'esprit de ses disciples, trop généralement connus & trop illustres pour qu'il soit nécessaire de s'arrêter à les nommer. Ils ont peut-être été eux-mêmes plus loin que leur maître, & ils ont rendu la médecine en apparence si claire, si à portée de tout le monde, que si par hasard on venoit à découvrir qu'elle n'a point acquis entre ses mains autant de sureté que de brillant & de simplicité, on ne sauroit s'empêcher de regretter des opinions qui semblent bien établies, & de faire des efforts pour détruire tout ce qu'on pourroit leur opposer.

Voici quelques propositions tirées du Chiracisme, qui feront mieux juger que je ne pourrois le faire, du genre de cette médecine. Hippocrate & Galien, dit Chirac (traité des fièvres malignes & inter.), *ne doivent pas avoir plus de privilége qu'Aristote; ils n'étoient que des empiriques, qui, dans une profonde obscurité, ne cherchoient qu'à tâtons; ils ne peuvent être regardés, par des esprits éclairés, que comme des maréchaux ferrans qui ont reçu les uns des autres quelques traditions incertaines... Quand même ils n'auroient jamais existé, & que tous leurs successeurs n'auroient jamais écrit, nous pourrions déduire des principes que j'ose me flatter qu'on trouvera dans mon ouvrage, tout ce qui a été observé par les anciens & par les modernes.... Les chimistes, pleins de présomption, n'ont fait qu'imaginer...... Leur audace n'a produit qu'un exemple contagieux pour plusieurs médecins: ils m'ont égaré moi-même pendant plus de dix-huit ou vingt ans, par des opinions erronées que j'ai eu bien de la peine à effacer de mon esprit.* C'est en suivant les mêmes principes, que M. Fizes s'explique ainsi dans son traité des fièvres (*Tractat. de febrid.*): » La fièvre est » une maladie directement opposée au principe » vital »: *Principio vitali directè oppositus... Sic*, ajoute-t-il, *naturam errantem dirigimus, & colla-*

bentem sustinemus , non otiosi crisium spectatores : » c'est ainsi que nous dirigeons la nature qui s'é- » gare , & que nous la relevons dans sa chûte , » sans attendre négligemment les *crises* ».

Je choisis ces propositions, comme les éloignées de l'*expecto* des stahliens, & du *quo natura vergit* des anciens : on pourroit peut-être les trouver trop fortes ; mais ce n'est ni par des injures, ni par des épigrammes qu'il faut les combattre. Le fait est de savoir si elles sont vraies, si, en effet, le médecin peut retourner, modifier & diriger les mouvemens du corps vivant ; si on peut s'opposer à des dépôts d'humeurs, emporter des arrêts, replier des courans d'oscillations, & purger, saigner & faire suer, ainsi que Chirac le prétend, dans tous les temps, sans craindre les dérangemens qui faisoient tant de peur aux anciens ; après tout, ce sont-là des choses de fait. Le *chiracisme* n'est fondé que sur un nombre infini d'expériences, qui se renouvellent chaque jour dans tout le royaume. Est-on en droit de présumer que cette méthode, si elle étoit pernicieuse, fut suivie journellement par tant de grands praticiens ; & suivie, de propos délibéré, avec connoissance de cause, par des gens qu'on ne sauroit soupçonner de ne pas savoir tout ce que les anciens ont dit, tout ce que la sagesse, leur timidité, ou leur inexpérience leur avoient si vivement persuadé. Nous purgeons, *saltem alterius*, au moins de deux en deux jours, dit souvent M. Fizes ; notre méthode n'effarouche que ceux qui ne voyent que des livres & rien des malades, *qui ægrotos non vident :* Nous saignons toutes les fois que la vivacité & la roideur du pouls l'exigent, à la fin des maladies comme au commencement. Comment se persuaderoit-on que des gens qui parlent ainsi se trompent, ou qu'ils veulent tromper les autres ? C'est ce qui s'appelle être décidé, & avoir un systême positif, fixe, déterminé.

Ce n'est pas à dire qu'il ne reste bien des ressources aux défenseurs du systême des anciens ; Chirac lui-même, qui le croiroit ? a fait des observations qui paroissent favorables à ce systême : *Quelques malades* (c'est Chirac qui parle), *n'échappoient que par des sueurs critiques qui arrivoient le septième jour, le onzième & le quatorzieme... Ceux en qui les bubons ou les parotides parurent le quatrième, le cinquième ou le sixième jour, périrent tous ; il n'échappa que ceux en qui les bubons parurent le septième ou le neuvième.... Il y en avoit qui mouroient avant le quatrième, & au septieme, au neuvieme, au onzieme.... Les purgatifs n'agissent jamais pour vuider absolument qu'apres sept, quatorze, ou vingt-un jours, quoiqu'il soit dangereux de ne pas purger les malades avant ce temps-là.... La révolution & la séparation des humeurs n'arrivent qu'apres le septieme, la quatorzieme & le vingt-unieme, mais on peut toujours purger en attendant..... Les fievres inflammatoires ne se terminent heureusement qu'à certains jours fixes, comme le septieme, le quatorzeime & vingt-unieme..... On viendra, au sept, aux délayans ; c'est un jour respectable & qui demande une suspension des grands remedes : le temps de la digestion des humeurs, ou celui de la révolution, est de cinq jours, de sept, de onze, & de quartorze, ou bien de dix-huit & de vingt-un, & cela plus communément qu'au six, au neuf, au douze, au quinze..... Le premier terme critique des inflammations est le septieme ; & lorsqu'elles ne peuvent y arriver, elles s'arrêtent au deuxieme & au troisieme. Habemus confitentem reum*, diront les sectateurs de l'antiquité ; en faut-il davantage pour faire sentir la certitude, l'inviolabilité, la nécessité de la doctrine des anciens ? Le septième, le quatorzième, le vingt-unième, sont ordinairement heureux, de l'aveu de Chirac ; le sixième l'est moins que le septième ; le onzième & le quatorzième le suivent de près : n'est-ce pas là précisément ce que Galien & Hippocrate ont enseigné ?

A quoi se réduisent donc les efforts & les projets des médecins actifs qui prétendent diriger la nature, puisqu'ils sont obligés de recourir au compte des jours ? La ressource qu'ils veulent se ménager, par la liberté où ils disent qu'ils sont de manier & d'appliquer la saignée & les purgatifs, ne vaut pas, à beaucoup près, ce qu'ils imaginent. En effet, la multitude des saignées, à laquelle bien des médecins semblent borner tous les secours de l'art, n'est pas bien parlante en faveur de la médecine active : on réitère souvent ce secours ou cet *adminicule*, il est vrai ; mais les anciens tiroient plus de sang dans une saignée qu'on n'en tire aujourd'hui en six : on les traite de timides, ils étoient plus entreprenans que les modernes ; car, quel peut être l'effet de quelques onces de sang qu'on fait tirer par jour ? La plupart de ces évacuations sont souvent comme non avenues, & heureusement elles ne sont qu'inutiles, elles n'empêchent pas le cours des maladies. Les médecins qui saignent fréquemment & peu à la fois, attendent des *crises* sans le savoir ; & voilà à quoi tous leurs efforts se bornent : heureux encore de ne rien déranger, ce qui arrive dans quelques maladies, comme on veut bien l'accorder : mais il est aussi des maladies dans lesquelles le nombre des saignées n'est point indifferent, & on nie hautement à leurs partisans, qu'ils viennent à bout de ces maladies aussi aisément qu'on pourroit le penser, en s'en rapportant à ce qu'ils avancent. Il suffit, pour s'en convaincre, d'opposer les modernes à eux-mêmes ; ils sont partagés. Ceux qui, se laissant emporter à la théorie des prétendues inflammations, ne veulent jamais qu'évacuer le sang, & qui sont sectateurs de Chirac, dont ils mêlent la pratique à la théorie légère & spécieuse de Hecquet, ces médecins, dis-je, sont directement opposés à d'autres sectateurs du même Chirac, qui sont plus attachés à

la purgation qu'à la saignée. C'est-là aujourd'hui un des grands sujets de dispute entre les praticiens; les uns ont recours à la saignée plus souvent que Chirac même, & les autres prétendent que les purgations fréquentes sont très-préférables aux saignées : Il y a même des gens qui croyent que c'est ici une dispute entre les médecins de Paris & ceux de Montpellier; les premiers, dit-on, saignent souvent & purgent peu, & ceux de Montpellier purgent beaucoup & ne saignent presque pas. Quoi qu'il en soit, dira le partisan des anciens ou le pyrrhonien, voilà les médecins *actifs* divisés entr'eux sur la manière d'agir, avant d'avoir bien démontré qu'on doit agir en effet.

D'ailleurs, ajouteront-ils, prenez-garde que la plupart des médecins *purgeurs*, qui prétendent guérir & emporter leurs maladies avec les cathartiques, profitent, comme les médecins *saigneurs*, de quelques mouvemens légers auxquels la nature veut bien se prêter, quoiqu'occupée au fond à conduire la maladie principale à sa fin; ils attendent les *crises*, sans s'en douter, comme les médecins qui font des saignées peu copieuses & réitérées; ils purgent ordinairement avec de la casse & des tamarins; ils ont recours à des lavemens pour avoir deux ou trois selles, qui ne sont souvent que le produit de la quantité de la médecine elle-même : quels purgatifs! quelle activité que celle de ces drogues? En un mot, il est rare qu'elles fassent un effet de purgation bien marqué : on peut les prendre sur le pied de très-légers laxatifs ou de lavages; & c'est à ce titre qu'heureusement ils ne dérangent pas toujours le cours de la maladie : ainsi que ceux qui y ont recours avec beaucoup de confiance, cessent de nous vanter leur efficacité.

Il est vrai qu'il y a quelques médecins qui semblent regarder comme des remèdes de peu de conséquence les lavages, les apozèmes, les sirops, & toutes les sortes de tisanes legèrement aiguisées, qu'on emploie communément, sous prétexte qu'il faut toujours tâcher d'avoir quelqu'évacuation sans trop irriter. Les médecins vraiment purgeurs, & en cela fidèles sectateurs des anciens, emploient comme eux les remèdes à forte dose; mais ils ménagent leurs coups; ils attendent le moment favorable pour placer leurs purgatifs, c'est-à-dire, qu'ils purgent au commencement d'une maladie ou lorsque la coction est déjà faite, à-peu-près comme les anciens eux-mêmes; & ceux qui les verront pratiquer auront lieu d'observer que, s'ils manquent l'occasion favorable, & surtout s'ils purgent violemment, lorsque la nature a affecté quelqu'organe particulier pour évacuer la matière morbifique cuite, ils font de très-grands ravages; c'est ce qui fait qu'ils deviennent eux-mêmes très-réservés, & que peu s'en faut qu'ils ne comptent les jours ainsi que les anciens.

Les mêmes sectateurs des anciens diront encore que quelques prétentions que puissent avoir les médecins modernes non *expectateurs*, quoiqu'ils avancent que leurs principes sont non-seulement appuyés de l'expérience, mais encore évidens par eux-mêmes; il seroit aisé de leur faire voir qu'il en est peu qui puissent être regardées autrement que comme des hypothèses ingénieuses, ou plutôt hardies, qui, en réduisant toute la médecine à quelques possibilités & à des raisonnemens vagues, n'en ont fait que des systêmes purement rationels très-variables, ouvrant ainsi dans un art sacré, dont l'expérience seule apprend les détours, une carrière qu'on parcourt très-facilement lorsqu'on se livre au désordre de l'imagination.

Prenons pour exemple quelques uns des principes des disciples de Chirac; *principes* déjà adoptés par Freind, dans ses commentaires sur les épidémies, & qui ont, à dire vrai, quelque chose de spécieux & de séduisant. Veulent-ils prouver qu'il faut saigner dans les maladies aiguës? Voici comment ils raisonnent: la nature, disent-ils, livrée à elle-même, procure des hémorrhagies du nez & des autres parties : il suit de-là qu'il est essentiel de faire des saignées artificielles pour suppléer aux saignées naturelles; mais on ne prend pas garde que la nature suit des loix particulières dans ses évacuations; qu'elle choisit des temps marqués pour agir; qu'elle affecte de faire ces évacuations par des organes ou des parties déterminées. Comment s'est-on convaincu que l'art peut à son gré, changer le lieu, le temps & l'ordre d'une évacuation? En raisonnant sur ce principe, il n'y auroit qu'à saigner une femme qui est au point d'avoir ses règles, pour suppléer à cette évacuation; il n'y a qu'à saigner une femme qui doit avoir ses vuidanges, dans la même vue: enfin, il n'y auroit qu'à saigner un homme qui a des hémorrhoïdes. Mais l'expérience & les épreuves trop réitérées, que la liberté, ou plutôt la licence, de raisonner & d'agir ainsi, font naître, prouvent assez combien ces sortes d'assertions sont peu fondées, & combien M. Bouillot, qui est fort attaché aux principes de Chirac, a eu tort de se persuader qu'elles avoient les qualités nécessaires à des axiômes ou à des *postulatum* de mathématique.

Il seroit aisé de faire les mêmes remarques sur la plupart des propositions qui en ont imposé à beaucoup de modernes; mais il suffit de dire, en un mot, qu'une hémorrhagie ou toute autre évacuation critique ou même symptômatique, ménagée par la nature, a des effets bien différens de ceux qu'elle produit lorsqu'elle est dûe à l'art. Quelques gouttes de sang qui se vuideront par les narines, par l'une des deux par préférence; quelques crachats, trois ou quatre croutes sur les lèvres, très-peu de sédiment dans les urines; ces évacuations,

évacuations, qui semblent de peu conséquence, feront beaucoup d'effet, & auront un succès fort heureux lorsque la nature les aura préparées, comme elle sait le faire: & des livres de sang répandues, des seaux de tisannes rendus par les urines, des évacuations réitérées par les selles, que l'art s'efforcera de procurer, ne changeront pas la marche d'une maladie: ou si elles font quelque changement, ce sera de la masquer ou de l'empirer.

Ne nous égarons pas nous-mêmes dans le labyrinthe des raisonnemens. Je ne fais, comme on voit, qu'ébaucher très-légérement cette matière que l'observation seule peut éclaircir & décider, & qu'il est dangereux de prétendre examiner autrement que par la comparaison des faits bien constatés. Je ne puis oublier ce qu'a dit, sur une matière à-peu-près semblable, un auteur moderne; c'est M. de Bordeu père, docteur de Montpellier, & célèbre médecin de Pau en Béarn. Il est fort partisan des remèdes actifs, même dans les maladies chroniques du poumon; & il paroît avoir abandonné le systême de Chirac, quant à la façon d'appliquer la théorie & le raisonnement physique à la médecine. Un *théoricien* (dit-il, dans son excellente dissertation sur les eaux minérales du Béarn), *Un théoricien ne prouveroit-il pas, ne démontreroit-il pas au besoin que des émétiques & des purgatifs doivent nécessairement augmenter les embarras du poumon dans toutes les péripneumonies; effaroucher l'inflammation & procurer la gangrêne? Qui pourroit resister aux raisonnemens puisés dans la théorie sur cette matiere? Mais il est sûr que, quelque spécieux qu'ils paroissent, ils sont démentis par la pratique.* En un mot, il faut convenir qu'on s'égare presque nécessairement, lorsqu'on se livre sans réserve au raisonnement, en médecine. La dispute entre les anciens & les modernes, dont je viens de dire quelque chose, ne peut & ne doit être vuidée que par l'observation.

Or, si, comme je l'ai remarqué ci-dessus, le *chiracisme*, ou la médecine *active*, est le systême généralement reçu aujourd'hui, sur-tout en France, il y a aussi des praticiens respectables des pays étrangers, tels que M. Tronchin, médecin célèbre à Amsterdam, qui sont *expectateurs*, & qui ménagent les *crises* dans les maladies aiguës; ainsi la doctrine des anciens est, pour ainsi dire, prête à reparoître en Europe. Attachons-nous uniquement à ce qui regarde la France. Nous devons à l'attention & au goût de M. Lavirotte, médecin de Montpellier & de Paris, très-connu dans la république des lettres, la connoissance d'une découverte fort remarquable, publiée en anglois par M. Nihell, au sujet des observations sur les *crises* faites principalement par le docteur Don Solano, médecin espagnol. Je ne parlerai pas ici de ces observations, qui mettront, si elles sont bien constatées, Solano à côté des plus grands médecins: elles regardent l'hémorrhagie du nez, le cours de ventre & la sueur; évacuations critiques que Solano se flatte de pouvoir prédire par le pouls. (*Voyez* POULS.)

Je parlerai seulement ici d'une dissertation que M. Nihell a faite sur la nature des *crises*, sur l'attention des anciens & la négligence des modernes au sujet des *crises*: c'est le quatrième chapitre de son ouvrage, qui a paru en françois sous le titre d'*observations nouvelles & extraordinaires sur la prédiction des* crises *par le pouls, année* 1748.

M. Nihell avance d'abord qu'on n'*a jamais démontré publiquement la fausseté des observations des anciens sur les* crises, *ni justifié le peu de cas qu'on en fait aujourd'hui*; & cela est vrai: mais il est aisé de répondre à M. Nihell, qu'il s'agit de démontrer la vérité, & sur-tout l'utilité des observations des anciens, & non point de dire qu'on n'en a point prouvé la fausseté. Il a lui-même senti la difficulté qu'il y avoit de le faire: car il commence par prévenir son lecteur qu'il est *éloigné de ses livres*: mais ce ne sont pas les livres qui nous manquent à cet égard, ce sont les faits évidens & bien discutés.

Il se réduit ensuite à avancer, 1°. que *les jours septenaires & demi-septenaires sont particuliérement consacrés aux révolutions critiques, sans exclusion des autres jours*: 2°. *que les* crises *peuvent être prédites par les signes que les anciens ont donnés pour cela*. La première proposition de M. Nihell est contenue en termes au moins équivalens dans ce que nous avons rapporté de Chirac, & dans plusieurs autres; ainsi, elle apprend seulement que M. Nihell est de cet avis, & on peut la regarder comme la principale question. Quant à ce que M. Nihell ajoute, que les *crises peuvent être prédites par les signes que les anciens ont donné pour cela*, il l'avance, mais il ne le prouve pas. D'ailleurs, il ne suffit pas que les *crises* puissent être prédites; il faudroit, pour poursuivre les *anti-critiques* dans leurs derniers retranchemens, prouver que les *crises* doivent être attendues.

Il est évident, dit M. Nihell, *que les objections tirées des différentes façons de compter les jours de fievres aiguës sont nulles & de nulle valeur, puisque les différences ne sont pas positivement prouvées dans les faits particuliers rapportés en faveur des anciennes observations sur les* crises. M. Nihell ne s'est pas rappellé qu'Hippocrate se contredit, comme je l'ai dit ci-dessus, & qu'on l'a vivement attaqué, en faisant voir le peu de rapport qu'avoient ses propres observations dans les épidémies avec son systême des jours critiques & celui de Galien.

M. Nihell observe ensuite que de quarante-huit histoires de maladies dont Forestus fait mention, les trois quarts furent accompagnées de *crises*;

cinq arrivèrent au quatrième jour, & des cinq malades, trois moururent; vingt-deux, dont trois malades moururent, furent terminées au septième, & toutes les autres se terminèrent heureusement; sept au quatorzième, deux au onzième, une au dix-septième, & une au vingt-unième: ce qui est en effet très-favorable au système des anciens, auquel Forestus étoit attaché.

M. Nihell, après avoir fait quelques remarques qui ne sont pas tout-à-fait concluantes contre la méthode des modernes, rappelle un fait arrivé à Galien qui prédit en présence de ses confrères une hémorrhagie critique du nez, qui arriva en effet. M. Nihell *a peine à croire qu'il y eût aucun médecin moderne qui n'eût voulu être à la place de Galien;* mais on pourroit lui demander s'il auroit lui-même voulu être à la place du malade, & s'il voudroit encore en ce moment-ci risquer pareille avanture, sachant la vérité du prognostic de Galien & de ceux de Solano même. Pitcarn n'auroit pas manqué de faire cette demande, lui qui avançoit sans façon qu'il y auroit peu de médecins qui voulussent risquer leur bien en faveur de leurs opinions particulières.

M. Nihell, continue ses remarques contre les modernes; elles peuvent se réduire la plupart à des reproches, ou à des raisonnemens, tels que ceux que j'ai observé ci-dessus devoir être évités sur cette matière. Il s'appuie de ce qu'Albertinus a fait insérer dans les mémoires de l'académie de Bologne, au sujet de l'action du quinquina, qu'il dit ne pas empêcher qu'il n'arrive des évacuations critiques dans les fièvres d'accès; ce qui ne paroît pas directement opposé au système des modernes sur les *crises*: (*Voyez* QUINQUINA) car enfin, si les remèdes n'empêchent pas les *crises*, il est inutile de s'élever contre leur usage, surtout s'ils sont utiles ou nécessaires: d'ailleurs, ne fût-ce que comme le quinquina qu'il faut donner dans de certaines fièvres, pour arrêter ou modérer les accès, à moins qu'on ne veuille exposer les malades à un danger évident disent bien des praticiens.

Enfin, M. Nihell finit en remarquant fort judicieusement, que *toutes les disputes entre les anciens & les modernes se réduisent à des faits de part & d'autre.* Il avance que *l'observation des* crises *n'est aucunement opposée à une vigoureuse méthode de pratiquer;* ce qui ne paroît pas bien conséquent à tout ce qu'il a voulu établir contre *l'activité* de la médecine des modernes. Il fait encore quelques autres remarques dans lesquelles je ne le suivrai point. Il seroit à souhaiter que ce médecin eut continué ses recherches, qui ne pouvoient manquer d'être utiles, étant faites avec la précaution qu'il a prise dans l'examen des observations de Solano. (*Voyez* POULS) Je dois ajouter par rapport à ce dernier médecin, qu'il est très-décidé en faveur des *crises* & des jours critiques, & qu'il a même fait des remarques importantes à cet égard: mais l'intérêt qu'il auroit à faire valoir ses signes particuliers pourroit bien affoiblir son témoignage, & dans ce cas-là M. Nihell, qui à fait un voyage en Espagne pour consulter Solano, doit-être regardé comme son disciple, & non point comme un juge dans toutes ces disputes. Je parlerai plus bas des caractères nécessaires à un juge de ces matières; ils me paroissent bien différens de ceux d'un simple témoin.

Il y a encore des auteurs plus modernes que M. Nihell, qui semblent annoncer quelque chose de nouveau sur toutes ces importantes questions, & qui font présumer que la médecine françoise pourroit bien changer de face, ou du moins n'être pas aussi uniforme qu'elle l'est, sur le peu de cas qu'on paroit faire de la doctrine des *crises*.

L'un de ces auteurs est celui du *specimen novi medicinæ conspectûs* 1751. C'est ainsi qu'il s'explique: *omnis motus febrilis, quia tendit ad superandum morbosum obicem, criticus censendus est, vel tendens ad crises:* « tout mouvement fébrile doit être regardé comme critique, ou tendant à procurer des *crises*, parce qu'il tend à la destruction de l'arrêt qui cause ou qui fait la maladie ». *Crisium typus*, ajoute le même auteur, *dierumque criticorum, quorum ab Hippocrate traditus ordo, non tam facile quàm plerique clamant clinici, venæ sectionibus & medicamentis patitur immutari seu accelerari* « Il n'est pas aussi aisé que la plupart des médecins le pensent, de changer ou d'accélérer l'ordre des jours critiques établi par Hippocrate, » ce qui fait assez voir que cet excellent observateur, très-connu quoiqu'il ne se nomme pas dans son ouvrage, n'est pas éloigné de l'opinion des anciens sur les *crises*, & qui doit le faire regarder en France comme un des premiers qui aient trouvé à redire à la méthode des modernes.

M. Quesnay médecin consultant du roi, « considère la nature des *crises* avec une très-grande sagacité (dans son *traité des fievres*, 1753.) Il paroit avoir profondément réfléchi sur cette matière importante, & tout ce qu'il dit à cet égard, mérite d'être lu avec beaucoup d'attention. Il y a en général trois sortes de jours critiques; les jours indicatifs, les jours confirmatifs, & les décisifs. Les jours indicatifs sont ceux qui annoncent la crise par les premières marques de coction, comme le quatrième, le onzième, le dix-septième, &c. Les jours confirmatifs sont ceux où on observe les signes qui assurent du progrès de la coction; tels sont les jours de redoublement, qui arrivent entre les jours indicatifs, & les jours décisifs. Ces derniers sont ceux auxquels la *crise* arrive, comme le septième, le quatorzième & le vingt-unième. Les jours décisifs sont assujettis à une période de sept jours, & si la maladie

autre plusieurs septenaires, il n'y a que le dernier qui soit regardé comme critique. Ce temps de *crise* avance plus ou moins, selon que les redoublemens sont plus ou moins vifs; & pour que la *crise* soit bien régulière, elle ne doit arriver que les jours impairs; mais pour ne pas s'y tromper il faut suivre l'énumération des jours mêmes du septénaire critique, & non pas simplement celle des jours de la maladie: car l'exacerbation du jour critique décisif, qui arrive le quatorzième jour de la maladie, se trouveroit, selon cette dernière énumération, dans un jour pair; mais, selon celle du septenaire critique, elle se trouve dans un jour impair, parce qu'en quatorze jours il y a deux septenaires, & le dernier, qui est le septenaire critique, ne commence qu'à la fin du premier, c'est-à-dire, au huitième jour. Ainsi la dernière exacerbation de ce second septenaire se trouve dans le septième jour, & par conséquent dans un jour impair. Ces deux premiers septenaires sont ceux que les anciens nommoient disjoints; ils appelloient les autres conjoints, parce que le dernier jour du troisième septenaire, par exemple, étoit en même-temps le premier jour du quatrième, & ainsi de suite; ensorte qu'ils comptoient six septenaires dans l'espace de quarante jours naturels: mais dans les quarante jours il y a vingt jours de rémission & vingt-un jours de redoublement, & par conséquent quarante-un jours de maladie. C'est en partant de là que l'auteur établit que le jour de maladie doit être à-peu-près de vingt-trois heures, ou vingt-deux heures cinquante-une minutes; le quartenaire de trois jours naturels & huit heures, le septenaire de six jours & seize heures, &c.

« M. Quesnay observe ici que cette supputation des anciens est défectueuse, en ce qu'ils paroissent avoir eu plus d'égard aux rapports numériques des jours des maladies qu'à l'ordre périodique des redoublemens, qui cependant règle celui des jours critiques. Par leur division, il se trouve quatre redoublemens dans les deux premiers septenaires, tandis qu'il n'y en a que trois dans les autres. L'auteur donne ici une manière de compter fort ingénieuse, par laquelle on allie l'ordre & le nombre des redoublemens avec les révolutions septenaires, & cela en faisant toujours commencer & finir chaque septenaire par un jour de redoublement; car les jours de rémission doivent être réputés nuls. Ainsi, par exemple, on laissera le huitième jour comme un jour interceptenaire, & on fera commencer le second septenaire au neuvième jour, & finir au quinzième; & ce dernier sera le premier jour du troisième septenaire, & ainsi de suite. Par ce moyen il se trouvera six septenaires en quarante jours naturels, & dans chacun quatre redoublemens; car si le second septenaire étoit le critique, la dernière exacerbation seroit celle du quinzième de la maladie, ou s'il y a d'autre septenaire, ce quinzième jour sera aussi le premier jour, & le premier redoublement du troisième septenaire: il est vrai cependant que c'est en faire un double emploi. Quoi qu'il en soit, l'auteur a construit, suivant cette idée, une table fort curieuse, où, en supposant les jours de maladie de vingt-trois heures, on voit les six septenaires compris en quarante jours naturels; espace qui est le terme des maladies aiguës & des maladies critiques régulières.

« Il ne regarde pas les jours critiques comme des jours de combat entre la nature & la maladie, suivant l'idée des anciens; mais il croit que c'est la fièvre elle-même, qui, si elle est simple, opère par son méchanisme la guérison de la maladie; si au contraire elle est troublée & dérangée par des accidens étrangers d'une certaine violence, on n'apperçoit rien, dans les jours de redoublement, qui puisse faire prédire la mort, que le progrès de ces épiphénomènes dangereux, & le défaut des signes de coction. Il examine ensuite les différentes *crises* en particulier, les principaux signes qui les annoncent, & les voies par lesquelles elles se font. Il définit la *crise* en général, le produit de la dernière exacerbation de la fièvre, par laquelle la cause de la maladie est incorporée dans l'humeur purulente, & chassée avec celle-ci hors des voies de la circulation par les excrétoires du corps ».... C'est-là le jugement porté par l'auteur du journal des savans (juillet, 1753) sur ce que M. Quesnay avance au sujet des *crises*.

L'académie de Dijon avoit proposé pour prix de l'année 1751, d'*examiner si les jours critiques sont les mêmes en nos climats qu'ils étoient dans ceux où Hippocrate les a observés, & quels égards on doit y avoir dans la pratique*. L'académie a couronné la dissertation de M. Aymen, docteur en médecine; cette dissertation vient d'être rendue publique. Je ne saurois m'empêcher d'en dire ici quelque chose, & je ne manquerai pas de parler de celle de M. Normand, médecin de Dôle, qui a été adressée à la même académie, & qui a vu le jour par hasard.

M. Aymen prétend que *dans nos climats les jours critiques sont les mêmes que dans ceux où Hippocrate les a observés: que tous les jours de la maladie sont décrétoires ou critiques: que ces jours critiques existent réellement, mais qu'ils ne sont pas bornés au nombre septenaire ou quartenaire: qu'ils arrivent aussi les autres jours: que la combinaison, le rang des jours décrétoires prouvent la superstition des anciens, & que cette doctrine est fondée sur les observations d'Hippocrate.*

J'emploie les propres expressions de M. Aymen; telle est son opinion sur la première partie de la question proposée, qui est celle sur laquelle il s'est le plus étendu.... Il établit son sentiment, en faisant l'énumération d'une grande quantité d'ob-

servations répandues dans les différens auteurs. Il commence par le premier jour, il finit par le vingtième; & il prouve par des faits, qu'il y a eu des *crises* dans tous ces jours, le premier, le second, le troisième, le quatrième, le cinquième & jusqu'au vingtième (& non le vingt-unième); d'où M. Aymen conclut que les *crises* arrivent dans tous les jours d'une maladie indifféremment. Cette conclusion paroît d'abord nécessaire & évidente; elle peut pourtant donner lieu à quelques considérations particulières, qui me paroissent mériter l'attention de l'auteur.

1°. Les partisans de l'antiquité ne conviendront pas avec M. Aymen, qu'Hippocrate ait cru que les *crises* se font dans tous les jours d'une maladie indifféremment. *Cette doctrine*, dit-il, *est la même que celle du célebre auteur des Coaques.* Comment cela seroit-il possible, puisqu'Hippocrate paroît avoir établi dans *les Aphor.* 23 & 24 *de la seconde section*: *Aphor.* 36 & 32, *sect.* 4, *lib.* 1. *des épid. sect.* 3, *Coac. Prœnot. Præsag. lib.* 3, & ailleurs, qu'il y a des jours qui sont les uns plus remarquables & plus heureux que les autres? D'ailleurs, tous les commentateurs, les grecs & les arabes qui ont travaillé après lui, se sont appuyés de sa décision là-dessus; il est regardé comme le créateur des quartenaires & des septenaires, ainsi que toute sa doctrine que j'ai exposée ci-dessus. *Septenorum quartus est index alterius septimanæ, octavus principium: est autem & undecimus contemplabilis; ipse enim quartus est alterius septimanæ: rursùs vero & decimus-septimus contemplabilis; ipse siquidem quartus est à quarto-decimo; septimus vero ab undecimo*, dit Hippocrate, *aphor.* 24. *sect.* 2. Voilà les septenaires, les quartenaires, les indices, les jours vuides & les critiques établis dans un seul aphorisme.

On est donc très-formellement opposé à Hippocrate, lorsqu'on soutient que tous les jours sont indifférens pour les *crises*. Il est vrai qu'on peut prouver par les observations répandues dans les différens écrits d'Hippocrate, qu'il est en contradiction avec lui-même, comme je l'ai remarqué au commencement de cet article; mais Galien, Dulaurens, & tous les autres, tâchent de concilier ces contradictions, comme je l'ai observé. Les adversaires d'Hippocrate s'en sont servis pour détruire son opinion. M. Aymen auroit donc pû raisonner ainsi: je prouve par les observations d'Hippocrate même, qu'il se fait des *crises* dans d'autres jours que les jours appelés critiques: je ne suis donc pas du sentiment d'Hippocrate. C'est encore une fois le raisonnement qu'ont fait les antagonistes de ce médecin grec. D'ailleurs, tous les partisans des *crises*, & notamment Galien, (*de dieb. decret. cap. ij, liv.* 1.) ont avoué que les jours *indices* & les jours *vuides* pouvoient juger quelquefois. C'est là encore une observation que j'ai fait plus haut, & que je devois à la bonne foi des anciens. Je n'en connois point qui aient formellement dit que *les crises ne pouvoient se faire que les jours qu'ils ont désignés*; pour me servir de l'expression de M. Aymen (*p.* 32), c'est-à-dire, les jours vraiment critiques. Il s'agit de savoir s'il n'y a pas des jours qui jugent plus parfaitement, plus heureusement & plus communément que d'autres. *La nature a plutôt choisi le septieme qu'un autre nombre* (dit Dulaurens, *trad. de Gelée*), *pour ce que Dieu, le pere & créateur de toutes choses, lui a imposé cette loi: car il a sanctifié le septieme jour; il l'a recommandé aux enfans d'Israël, comme le plus célebre de tous, & s'est voulu reposer en icelui de ses œuvres, apres avoir parachevé la création: & partant la nature particuliere, comme chambriere & imitatrice de l'universelle, fait en chaque septieme jour des* crises *parfaites.... Les* crises *se font aussi quelquefois aux jours intercalaires.*

2°. M. Aymen dit lui-même qu'*Hippocrate observa le premier les* crises, *ou le changement subit de la maladie qui suit l'évacuation*: (ce qui est fort douteux, pour le dire en passant, comme on peut s'en convaincre dans le commentaire d'Hecquet sur les aphorismes.) M. Aymen ajoute qu'*Hippocrate vit que ce changement arrivoit plus souvent certains jours que d'autres*: *qu'il nomma ces jours* critiques *ou* décrétoires (p. 24): *que les* crises *arrivent plutôt certains jours que d'autres.* Il convient (p. 28) que *les maladies finissent le plus souvent les jours qui ont été remarqués*: *que quelques affections ont leurs temps limités*: (p. 41.) que *dans notre partie du monde, les maladies aiguës finissent le plus souvent les jours que les medecins ont notés*: (p. 108) que *plusieurs maladies sont terminées le même jour, c'est-à-dire, dans une espace réglé*: *que les maladies sont terminées d'une ou d'autre façon, plus souvent certains jours que d'autres.* Il y a donc des jours critiques marqués; tous les jours ne sont donc pas critiques indifféremment; ils n'ont pas la même force, la même vertu; ou s'ils sont critiques, ce n'est que par accident, comme disoient les anciens. L'observation des jours n'est donc point une *observation inutile & superstitieuse*, diroient les amateurs de la vieille médecine.

3°. Ils pourroient encore dire, en lisant l'ouvrage de M. Aymen, que puisqu'il donne un moyen certain de déterminer le jour critique, *qui est de faire attention aux jours indicatifs*, & qu'il soutient, sur la parole de Solano qu'il cite, que *tous les jours, quels qu'ils soient pour le quantieme, dans lesquels on apperçoit les signes indicatifs d'une* crise *décisive, doivent être tenus comme le quatrieme jour avant la* crise *à venir*; les partisans des anciens pourroient, dis-je, avancer qu'il faut qu'il y ait quelque difference entre le jour indicatif & l'indiqué ou le critique, & plus encore entre les deux jours & les intermédiaires que Galien auroit appellé vuides. Or, si plusieurs observations ont démontré que le quatrième jour, par exemple,

eſt ſouvent indicatif du ſeptième, & le onzième du quatorzième, &c. (ce que les anciens prétendent ainſi que Solano, que M. Aymen ne peut pas récuſer), il eſt eſſentiel de ſe le tenir pour dit dans le traitement des maladies : d'où il ſuit qu'il y a une différence marquée entre les jours. C'eſt ſur ces différences que ſont fondées les regles d'Hippocrate & de Galien. Il eſt bon de remarquer que M. Aymen eſt beaucoup plus oppoſé à ces regles, par exemple que Chirac, comme on peut le voir dans ce que nous avons rapporté ci-deſſus de ce dernier ; ainſi Chirac qui déchire les anciens, par ſes épigrames, eſt plus conforme au fond à leur manière de penſer que M. Aymen qui ne ceſſe d'en faire l'éloge.

4°. Quant à la manière dont M. Aymen prétend prouver ſon opinion, on ne peut s'empêcher d'être ſurpris qu'après avoir avancé (p. 107.) *que les criſes ſont indiquées quatre jours avant qu'elles arrivent, & que ces ſignes de coction précedent toujours le jugement* ; il s'efforce d'établir par des faits pris dans les différens auteurs, que le premier jour, le deux & le trois ſont décrétoires : car enfin, ou ces jours ne ſont pas décrétoires, ou la *criſe* n'eſt pas indiquée quatre jours avant qu'elle arrive, ou bien les ſignes de coction ne précèdent pas toujours le jugement. D'ailleurs, les obſervations que M. Aymen rapporte pour prouver que le premier jour eſt décrétoire ſont-elles bien concluantes? Hippocrate, dit-il, *a vu des fievres éphémérides* ; ces fièvres ſont-elles définitivement jugées dès le premier jour, comme Hoffmann le prétend? M. Aymen ajoute que, *dans la conſtitution de Thaſos, certains malades, qui paroiſſoient guérir le ſix, retomboient, & que le premier jour de la rechûte étoit diſtinctif.* N'eſt-il pas évident que ces maladies étoient jugées au ſept ou au neuf, & non point au premier jour? La rechûte arrivoit, parce que les maladies n'étoient pas jugées ; parce que le ſix, auquel elles changeoient, n'eſt pas un bon jour ; la rechûte ſuppoſe que la maladie a toujours duré, & qu'elle n'étoit pas terminée. *Un gaſcon*, ajoute encore M. Aymen, *eut, ſur la fin d'une maladie, une catalepſie qui l'enleva en vingt-quatre heures* : cette catalepſie, arrivée à la fin d'une maladie, étoit la *criſe* de cette maladie ; la catalepſie étoit *perturbatio critica*. Tout le monde eſt convenu que le redoublement qui précède la *criſe* eſt extraordinaire. M. Aymen fait bien de paſſer ſous ſilence des apopléxies qui enlèvent les malades en peu d'heures ; & il trouvera bien des médecins qui prétendront que les fièvres malignes dont il parle, & qui ont été terminées en vingt-quatre heures, ne ſauroient être regardées comme des maladies d'un jour ; elles ſe préparoient ou parcouroient leur temps depuis bien des jours ; elles étoient inſenſibles, mais elles n'en exiſtoient pas moins : d'ailleurs, les anciens & les modernes conviennent, ainſi que Baglivi l'a dit expréſſément, qu'il y a des fièvres malignes qui ne ſuivent pas les regles ordinaires.

5°. Tout lecteur peut aiſément appliquer ces réflexions à ce que M. Aymen dit du deuxième jour, du troiſième, & de bien d'autres ; il n'eſt pas difficile d'appercevoir qu'il a eu plus de peine à trouver des exemples de *criſes* arrivées aux jours vuides, qu'aux jours vraiment critiques. Ainſi, quoique M. Aymen préſente le ſept, le quatorze, le vingt & le neuf, avec les autres jours, & qu'il les faſſe, pour ainſi dire, paſſer dans la foule, ils méritent pourtant d'être diſtingués par la grande quantité de *criſes* obſervées dans ces jours-là préciſément. Je n'en apporterai ici d'autre preuve que celle qu'on peut tirer des obſervations de Foreſtus, que M. Aymen rapporte d'après M. Nihell, mais dont il ne fait pas le même uſage que le médecin anglois : *De quarante-huit malades*, dit-il, p. 113, *de fièvre putride, ardente, maligne, dont Foreſtus rapporte les obſervations dans ſon ſecond livre, dix-neuf ont été jugés heureuſement par des flux critiques.* M. Aymen auroit pû achever la remarque de M. Nihell, & ajouter que, de ces quarante-huit malades, cinq furent jugés au quatre, vingt-deux au ſept, ſept au quatorze, deux au onze, un au dix-ſept & un au vingt-un ; & cette obſervation auroit démontré la différence des jours : car, ſi de quarante-huit maladies les trois quarts finiſſent aux jours critiques, ces jours-là ne ſauroient être confondus avec les autres : & ſi parmi ces jours critiques il y en a qui de trente maladies en jugent vingt-deux, d'autres ſept, comme le ſept & le quatorze l'ont fait dans les obſervations dont il s'agit, il n'eſt pas douteux que ce ſept & ce quatorze ne méritent une ſorte de préférence ſur tous les autres jours. En voilà aſſez, ce me ſemble, pour juſtifier le calcul des anciens.

Au reſte, je ſuis fort éloigné de penſer que tout ce que je viens de rapporter, doive diminuer en rien la gloire de M. Aymen. Sa diſſertation eſt des plus ſavantes, & les connoiſſeurs la trouvent très-ſagement ordonnée. Le public me paroît ſouſcrire en tout à la déciſion de l'académie de Dijon. Il eſt aiſé d'appercevoir que M. Aymen eſt aſſez fort pour réſiſter à une ſorte de critique dictée par l'eſtime la moins équivoque, ou plutôt à l'invitation qu'on lui fait de continuer ſes travaux ſur cette importante matière, & ſur-tout de joindre ſes obſervations particulières aux lumières que ſon érudition lui fournira. Les amateurs de l'art doivent être bien aiſes qu'il ſe trouve parmi nous des gens propres à le cultiver ſérieuſement : M. Aymen paroît être du nombre de ces derniers.

J'ai dit que je ne manquerois pas de parler de la diſſertation de M. Normand, médecin de Dôle, qui s'eſt placé de lui-même à côté de M. Aymen. Mais ce n'eſt point à moi à prendre garde aux

motifs qui l'ont porté à faire imprimer son ouvrage: chacun peut voir dans sa *préface* le détail de ses raisons sur lesquelles le journaliste de Trévoux s'est expliqué assez clairement. M. Normand avoit quelques doutes, qui ne lui restent apparemment plus depuis la publicité de la dissertation de M. Aymen.... Je n'ai qu'un mot à dire sur la raison qu'il a eu d'écrire sa dissertation en latin: c'est, dit-il après Baglivi, de peur d'instruire les cuisinieres, & de leur apprendre à disputer avec les médecins. *Linguâ vernaculâ docere mulierculas è culinâ cum ipsis etiam medicinæ principibus arroganter disputare.* Ces précautions pourront paroître usées & peu nécessaires aujourd'hui. Celse auroit ri, sans doute, de ceux qui lui auroient dit qu'il falloit traiter la médecine en grec dans le sein de Rome.

Quoi qu'il en soit, la dissertation de M. Normand, qui est un petit in-4°. de 19 pages en comptant la préface, est, comme on voit, en latin, & on pourroit la regarder, pour m'exprimer dans la langue favorite de l'auteur, *veluti elenchum aliquot medicinæ principum sententiarum.* En effet, l'auteur parcourt les médecins grecs, arabes & latins; il en donne une liste, & il prouve qu'ils étoient la plupart attachés au systême des *crises*, ce dont je crois que personne n'a jamais douté. M. Normand paroît s'être fort occupé à la lecture des anciens; c'est pourquoi, sans doute, il s'arrête parmi les modernes, à M. Mead & au docteur Bark: de sorte qu'on ne sait si les Vanswieten, les Solano, les Nihell & bien d'autres, sont encore parvenus jusqu'à Dôle.

Au reste, M. Normand cite beaucoup d'auteurs. Son ouvrage n'est qu'une chaîne de passages & d'autorités. Une partie de la dissertation d'Hoffmann, *de fato medico & physico*, dans laquelle ce médecin rapporte tout ce que l'on a dit des septenaires, fait presque le premier chapitre de la dissertation de M. Normand. L'auteur termine ce premier chapitre, en citant contre Thémison, disciple d'Asclépiade, & par conséquent fort opposé aux *crises*, ce vers de Juvénal:

Quot Themison ægros autumno occiderit uno.

Bien des gens pourront penser que cette réflexion n'est pas plus concluante contre Thémison, que tous les traits de Moliere contre les médecins françois; il faut la regarder comme la plaisanterie de ce roi d'Angleterre, qui prétendoit que son médecin lui avoit tué plus de soldats que les ennemis. Ce sont-là de ces bons mots dont on ne peut jamais se servir sérieusement contre quelqu'un qu'on veut combattre; ils font honneur à ceux auxquels on les oppose, & on pourroit présumer par le vers seul de Juvénal, que Thémison fut un des médecins des plus celèbres.

Le deuxième chapitre de la dissertation de M. Normand fait, à proprement parler, le corps de l'ouvrage: on y trouve la plus pure doctrine des anciens: l'auteur n'y a rien changé. Le troisième chapitre contient des réflexions fort judicieuses sur l'importance des *crises* & des jours critiques, & sur les différentes voies par lesquelles les *crises* se font; il remarque que les jours critiques sont rarement de vingt-quatre heures précises, *adæquata*. Enfin personne ne disconviendra jamais que cet ouvrage ne puisse être de quelqu'utilité pour ceux qui travailleront dans la suite sur les *crises*. Il est fâcheux que l'auteur se soit uniquement livré à l'autorité des anciens, & qu'il n'ait pas rapporté quelques-unes de ses observations particulières, qui n'auroient certainement pas déparé la dissertation.

On doit se rappeler que j'ai avancé ci-dessus, qu'il y avoit toujours eu dans la faculté de Paris des médecins attachés aux dogmes de Baillou, de Houllier, de Duret & de Fernel, qui ont renouvellé dans cette fameuse école les opinions des anciens. Je tire mes preuves, tant des différens ouvrages qui sont entre les mains de tout le monde, que du recueil des thèses dont M. Baron, doyen de la faculté, vient de faire imprimer le catalogue: ce catalogue fait connoître parfaitement la manière de penser des médecins, & les progrès de leurs opinions. C'est une espèce de chronologie aussi intéressante pour l'histoire de la médecine, que pour celle de l'esprit humain; on y découvre les vues précieuses de nos prédécesseurs, & les traces des efforts qu'ils ont faits pour perfectionner notre art & toutes ses branches: c'est la source pure des différens systêmes, ils s'y présentent tels qu'ils furent dans leur naissance. Semblable aux anciens temples dans lesquels on consacroit les observations & les découvertes en médecine, la faculté de Paris conserve le dépôt sacré que ses illustres membres lui ont confié: & il seroit à souhaiter que toutes celles de l'Europe l'imitassent à cet égard.

Or, parmi les thèses trop peu connues, qu'on a soutenues à la faculté, & qui ont quelque rapport au systême des *crises*, j'en choisis une qui est antérieure à tous les ouvrages des modernes dont je viens de parler, & dans laquelle on trouve la doctrine des *crises* exposée avec beaucoup de précision & de clarté. Cette thèse a pour titre: *An à rectâ crisium doctrinâ & observatione medicina certior?* Savoir si la saine doctrine des *crises* & leurs observations rendent la médecine plus certaine. Année 1741. Elle a été soutenue sous la présidence de M. Murry, qui en est l'auteur; & on voit qu'elle a beaucoup de rapport avec le programe de l'académie de Dijon.

M. Murry, après avoir fait quelques réflexions sur l'importance de la doctrine des *crises*, & sur la manière dont elle a été arrêtée, & pour ainsi dire ensevelie par les différens systêmes, en fait une exposition tirée d'Hippocrate & de Galien.

Il insiste beaucoup, après Prosper Martianus & Petrus Castellus, sur la nécessité qu'il y a de ne point compter scrupuleusement les jours naturels dans les maladies. Il fait voir qu'il faut s'en tenir aux redoublemens, & qu'en suivant exactement leur marche, on trouve son compte dans le calcul des anciens : ce qui fournit en effet de très-grands éclaircissemens, & qui est conforme à l'avis de Celse, qui étoit ennemi déclaré des jours critiques. D'ailleurs, la thèse dont il est question, est pleine de préceptes sages & de réflexions très-sensées. En un mot, on doit la regarder comme un abrégé parfait de tout ce que les anciens ont dit de mieux sur cette matière, & on y trouve bien des remarques qui sont propres à l'auteur.

Cette thèse, qui manquoit à M. Normand, a beaucoup servi à M. Aymen, qui a eu la précaution de la citer. Il en a tiré notamment trois remarques particulières. En premier lieu, une observation rare faite par M. Murry, & conforme en tout à la loi d'Hippocrate; cette loi est conçue en ces termes : *In febribus ardentibus oculorum distorsio, aut cæcitas, aut testium tumores, aut mammarum elevatio, febrem ardentem solvit.* « La fièvre » ardente peut se terminer par le dérangement du » corps, des yeux, par la perte de la vue, par une » tumeur aux testicules, ou par l'élévation des » mamelles ». L'auteur de la thèse a précisément vu le cas de la tumeur au testicule & de la perte de la vue; & il a cité Hippocrate, dont il a eu le plaisir de confronter la décision avec sa propre observation. La deuxième remarque que M. Aymen ait pu extraire de la thèse dont il est question regarde le docteur Clifton-Wintringham, qui a observé pendant seize ans les maladies des habitans d'Yorck, & le changement des saisons, qui a découvert que les maladies suivoient exactement les mouvemens de la liqueur du baromètre, & qui s'est convaincu que ces maladies étoient semblables à celles de la Grece. Enfin, la troisième observation est une idée très-lumineuse de M. Duvernay, médecin de la faculté de Paris, qui soutint dans une thèse en 1719, qu'il y avoit beaucoup d'analogie entre la théorie des *crises* & celles des périodes des maladies; *magnam cum periodis affinitatem habet crisium theoria; sic enim stati sunt morborum decursus, cur non & solutiones?* Ce sont autant de matériaux pour l'éclaircissement de la doctrine des *crises*.

Il y auroit bien des réflexions à faire sur tous les ouvrages dont je viens de parler; je les réduis à trois principales. 1°. On ne peut qu'admirer la sagesse de tous ces auteurs modernes, qui se contentent d'admettre la doctrine des *crises* comme un tissu de phénomènes démontrés par l'observation; ils ne rappellent qu'avec une sorte d'indignation les explications que les anciens ont voulu donner de ces phénomènes; ils regardent ces explications prétendues comme des romans, ou plutôt comme des rêveries qui sont autant de taches faites à la pure doctrine d'Hippocrate. Ils ne sont pourtant pas bien d'accord sur l'usage qu'on peut faire de la théorie & des systêmes des nouvelles écoles pour l'explication des *crises*, & pour en découvrir les causes : *Vero consentaneum non censui*, s'écrie M. Normand, *propositum probare ex physicis vel hypotheticis ratiociniis ut plurimum inconstantibus & incertis, ut magis multo pompam redoleant.* « Chaque auteur, dit M. Aymen, a bâti selon son » idée, une hypothèse & donne un nom ridicule » à la cause des *crises* »; & il avance bientôt après, que la cause des *crises* est simple, & qu'elle se présente naturellement. Ce qu'il y a de vrai, c'est qu'on est trop avancé aujourd'hui dans la physique du corps humain, pour qu'on ne puisse pas tenter au moins de déterminer si les *crises* sont possibles, & tâcher de chercher une explication de leur méchanisme. Je ne doute pas que ces efforts ne fissent un bien considérable au fond de la doctrine des *crises*, & qu'elle ne reçût un nouvel éclat, si on la présentoit de manière à satisfaire l'imagination des physiciens. Il faut l'avouer, les faits épars & isolés n'ont jamais autant de grace, sur-tout pour quiconque n'est pas en droit de douter, que lorsqu'ils sont liés les uns aux autres par un systême quel qu'il puisse être. Les systêmes sont la pâture de l'imagination, & l'imagination est toujours de la partie dans les progrès de l'esprit; elle peint les objets de l'entendement, elle classe ceux de la mémoire. Sinesius & Plotin appeloient la nature *magicienne*. (Gelée, *trad. de* Dulaurens.) Cette dénomination conviendroit mieux à l'imagination. Voilà la grande magicienne qui dirige les têtes, les mains ordinaires comme les plus communes; le nombre des élus qui lui résistent est infiniment petit, il faut qu'il le soit.

M'est-il permis, cela étant, & pour ne rien négliger de ce qui peut servir à bâtir un systême, de rappeller ici ce que j'ai placé dans mes *recherches anatomiques sur les glandes? Supposé*, ai-je dit, §. 127, *que tel organe agisse tous les jours dans le corps, c'est-à-dire, qu'il exerce sa fonction à telle heure précisément, ne pourroit-on pas soupçonner qu'il concourt à produire les phénomènes qu'on observeroit dans le même temps; & s'il y a des organes dont les actions ou les fonctions se rencontrent de deux en deux, ou de trois en trois jours, ne pourroit-on pas aussi établir les mêmes soupçons, éclaircir par-là bien des phénomènes dont on a tant parlé, les* crises *& les jours critiques, & distinguer ce qu'il y a d'imaginaire & de réel sur ces matières?* Ce sont-là des problêmes que je me suis proposés, & dont j'attendrai la solution de la part de quelque grand physiologiste & médecin qui les trouvera dignes de son attention, jusqu'à ce que je sois en droit de proposer mes idées. Je ne puis m'empêcher de parler d'une prétention d'Hippocrate, qui me paroît fort im-

portante : Il dit (*de morb. lib. IV.*) que la coction parfaite des alimens se fait ordinairement en trois jours ; & que, la nature suivant les mêmes loix dans les maladies que dans l'état de santé, les redoublemens doivent ordinairement être plus forts aux jours impairs. M. Murry tire un grand parti de cette remarque, qui mérite d'être encore examinée avec attention. Ma deuxième remarque roule sur le fameux passage de Celse, qui accusoit les anciens d'avoir été trompés par la philosophie de Pythagore, & d'avoir fondé leur systême des jours critiques sur les dogmes de cette école, dans laquelle les nombres, sur-tout les impairs, jouoient un très-grand rôle. Ce passage porte un coup mortel à la doctrine des *crises*, il en sape les fondemens ; aussi a-t-il été attaqué vivement par tous les sectateurs des *crises*, tant anciens que modernes. *Genuina Hippocratis præceptorum traditio*, dit M. Murry, *Celso non innotuit, cui per tempus non vacabat, aut quem animus non stimulabat, ut medicinæ clinicæ navaret operam.... Celsus ait in præfatione recentiores fateri Hippocratem optimè præsagisse, quamvis in curationibus quædam mutaverint* ; « Celse n'a pas eu le temps de s'instruire, » sur-tout par la pratique, de la véritable doctrine » d'Hippocrate ; & il dit que les médecins de son » temps avouoient qu'Hippocrate étoit fort pour » le prognostic ». Ainsi, la plupart de tous ceux qui ont parlé de Celse l'ont accusé de n'être pas praticien, & par conséquent d'être hors d'etat de rien statuer sur la matière des *crises*. Je me suis contenté ci-dessus de révoquer son témoignage particulier en doute, & il me semble que c'est tout ce que l'on peut faire de plus. En effet, quand je vois que Celse prétend, dans le même endroit où il réfute le systême des anciens sur le nombre des jours, qu'il faut observer les redoublemens & non point les jours, *ipsas accessiones intueri debet medicus*, cap. iv. lib. III. & que tous les modernes sont obligés d'en revenir à cette façon de calculer : je ne puis m'empêcher d'en conclure qu'il falloit que Celse y eut regardé de bien près, ou du moins qu'il eut reçu des éclaircissemens de la part des médecins les mieux instruits. Après tout, si Celse n'a pas été praticien, il est naturel de présumer qu'il s'en est uniquement tenu à la pratique des fameux médecins de son temps ; & ces médecins, disciples d'Asclépiade, ne peuvent pas être regardés comme n'ayant point vu de malades. Ajoutez à tout cela la bonne foi que Celse, & ceux dont il expose le sentiment, montrent à l'égard d'Hippocrate : *Il savoit*, disent-ils, *très-bien former un prognostic, mais nous avons changé quelque chose à la façon de traiter les maladies* ; C'est-à-dire, que si Hippocrate avoit été à portée d'observer les maladies vénériennes, par exemple, il auroit très-bien su dire après des épreuves réitérées, & en voyant un malade atteint de cette maladie : *dans tant de jours le palais sera carié, les os seront exostosés, les cheveux tomberont* ; & qu'Asclépiade auroit cherché un remède pour arrêter les progrès de la maladie ; lequel vaut le mieux ? Il est donc important de ne pas se décider légèrement contre Celse ; &, comme je l'ai déjà remarqué, c'est beaucoup faire que de rester dans le doute sur ses lumières particulières : mais il sera toujours vrai que les fameux praticiens de son temps, étoient de l'avis qu'il expose.

Troisièmement enfin, quels que soient les travaux des modernes que nous venons de citer, quelle que soit leur exactitude, il ne faut pas penser que les anticritiques demeurent sans aucune ressource, il leur reste toujours bien des raisons qui ont au moins l'air fort spécieux, pour ne rien avancer de plus. En effet, diront-ils, nous avouons qu'il arrive des *crises* dans les maladies, & qu'il y a des jours marqués pour les redoublemens ; s'ensuit-il de-là que cette doctrine puisse avoir quelqu'application dans la pratique ? C'est ici qu'il faut en appeller aux vrais praticiens, à ceux qui sont chargés du traitement des malades : ils ont souvent éprouvé qu'il est, pour l'ordinaire, impossible de connoître les premiers temps d'une maladie. Ils nous apprendront qu'ils sont appellés chaque jour pour calmer de vives douleurs, pour remédier à des symptômes pressans : que les malades veulent être soulagés, & que les médecins leur deviennent inutiles, s'ils prétendent attendre & compter les jours. La marche des *crises* sera, si l'on veut, aussi bien réglée & aussi bien connue que la circulation du sang ; en quoi ces connoissances peuvent-elles être utiles? Qui oseroit se proposer d'en faire usage ? Il peut être aussi certain qu'il y a de *crises*, comme il est certain qu'il se fait des changemens dans les urines. On saura l'histoire des *crises*, comme on sait celle de la transpiration. Tout cela n'aboutit, après tout, qu'à quelques regles générales que tout le monde sait, & dont personne ne fait usage. Cette doctrine des *crises* contient de petites vérités de détail, qui ne peuvent frapper que ceux qui ne connoissent pas les maladies par eux-mêmes, & qui cherchent à se faire des regles qui suppléent à leurs lumières. Attendre les *crises*, compter les redoublemens d'une maladie, c'est vouloir connoître les vices des humeurs par le microscope, le degré de fièvre à la faveur du thermomètre, ou au moyen d'une *pulsiloge* ou d'une pendule à pouls, machine puérile, dont l'application seroit encore plus puérile, & que les praticiens regarderont toujours comme un ornement gothique, qui ne peut qu'être rebuté par les vrais artistes. Cette précision peut amuser, mais elle n'instruit pas ; elle a l'air de la science, mais elle n'en a pas l'utilité : ce n'est point par des calculs scrupuleux qu'on apprend à juger d'une maladie, & à faire usage des remèdes. On devient, en calculant, timide, temporiseur, indéterminé, & par conséquent moins utile à la société : la nature a ses loix ; mais on ne les compte pas, on ne sauroit les classer.

Les

Le véritable médecin, diront encore les anticritiques, est l'homme de génie qui porte un coup-d'œil ferme & décidé sur une maladie; la nature & le grand usage l'ont rendu, de concert, propre à se laisser emporter par cette sorte d'enthousiasme, si peu connu des théoriciens : il juge des temps d'une maladie, pour ainsi dire, sans s'en appercevoir; il peut avoir appris tout ce que la théorie enseigne, mais il n'en fait point usage, il l'oublie, & il se détermine par l'habitude & comme malgré lui; tel est le praticien. Que la maladie soit organique ou humorale, qu'elle soit un effort salutaire de la nature ou un bouleversement de ses mouvemens, que la *crise* se prépare ou qu'elle se fasse, que le redoublement soit pair ou impair, l'état présent décide le véritable connoisseur. Les symptômes le déterminent à se presser ou à attendre : il vous dira, *ce malade est mal*, & vous devez l'en croire; *celui-ci ne risque rien*, & l'événement justifiera, pour l'ordinaire, son pronostic : si vous lui demandez des raisons, il n'en sauroit donner dans bien des occasions, c'est demander à un peintre pourquoi ce tableau est dans la belle nature, & au musicien les raisons de tous ces accords mélodieux qui enchantent l'oreille. Le praticien qui cherche des raisons peut s'égarer, parce-qu'alors son génie ne le guide plus; les expressions doivent lui manquer, parce que le sentiment ne s'exprime pas; l'ensemble des symptômes l'a frappé, sans qu'il puisse vous dire comment; apprenez à voir, s'écrie-t-il, *veni & vide*. Le goût, le talent & l'expérience, font le praticien; le goût & le talent ne s'acquièrent pas; l'habitude & l'expérience peuvent y suppléer jusqu'à un certain point : l'habitude apprend à connoître les maladies & à en juger, comme elle apprend à connoître les physionomies & les couleurs : les règles, quelles qu'elles soient, restent toujours dans l'espace immense des généralités, & ces généralités, qui peuvent peut-être être utiles à celui qui apprend l'art, sont certainement très inutiles pour celui qui l'exerce actuellement, elles n'enseignent rien de déterminé, rien de réel, rien d'usuel; *inescant non pascunt*. (*Voyez* MÉDECINE.)

On voit par tout ce que je viens de détailler sur les *crises*, sur les jours critiques, & sur la manière dont chaque parti soutient son opinion dans cette sorte de controverse, combien elle est importante & épineuse. Je finirai cet article en exhortant tous les médecins qui sont sincèrement attachés aux progrès de l'art, à ne pas négliger les occasions & les moyens d'éclaircir toutes ces questions : il s'agit de savoir & de décider par l'observation, s'il y a des *crises* dans les maladies, si elles ont des jours déterminés, ou s'il y a des jours vraiment critiques & d'autres qui ne le sont pas; si, supposé qu'il y ait des *crises*, il faut les ménager & les attendre; si les remèdes dérangent les *crises*, & comment & jusqu'à quel point; s'ils les retardent ou s'ils les accélèrent, & quels sont les remèdes les plus propres à produire ces effets, s'il y en a; s'il y a dans les maladies des jours marqués pour appliquer les remèdes, & d'autres dans lesquels on ne doit rien remuer, *nihil movendum*; si, & en quel sens, & jusqu'à quel point, il est utile ou nécessaire de regarder une maladie comme l'effort salutaire de la nature de la machine, ou comme aussi opposée à la vie & à la nature qu'à la santé; si la sûreté du prognostic d'un médecin qui sauroit prévoir les *crises* est d'une utilité réelle; si un praticien sage & expérimenté, qui ne connoît pas la doctrine des *crises*, ne sera pas porté, en suivant les symptômes, à agir comme s'il savoit l'histoire des *crises*; s'il est indifférent d'attendre les *crises* ou de ne pas les attendre : enfin, si un médecin *expectateur* ne seroit point aussi sujet à se tromper, qu'un médecin *actif* ou qui se presse un peu.

J'ai dit qu'il faudroit décider tous les problèmes que je viens de proposer par l'observation, ce qui exclud d'abord les idées purement hypothétiques, qui ne sauroient avoir lieu dans des matières de fait : non point qu'il faille renoncer à toute sorte de systêmes pour expliquer les *crises* : on peut s'en permettre quelqu'un pour lier les faits & les observations; ceux qui pourront s'en passer sauront le mettre à part : mais il en faut au commun des hommes, comme je l'ai remarqué ci-dessus. Le point principal seroit que les observations fussent bien faites & bien constatées. Je n'entrerai pas là-dessus dans un détail inutile & déplacé, je dirai seulement que j'appellerois *une observation constatée*, c'est-à-dire, celle sur laquelle on pourroit compter, une observation faite depuis long-temps, rédigée sans aucune vue particulière pour ou contre quelqu'opinion, & présentée avant de la mettre en usage à quelque faculté ou à quelqu'académie. Il seroit bon qu'on exigeât des preuves d'observations, & que chaque observateur eut ses journaux à pouvoir communiquer à tout le monde : ces sortes de précautions sont nécessaires, parce qu'on se trompe souvent soi-même, on adopte une opinion quelquefois par hasard : on se rappelle vaguement tout ce qu'on a vu de favorable à cette opinion, mais pour le reste on l'oublie insensiblement. L'observateur ou celui qui pourroit fournir des observations bien faites, ne seroit point à ce compte celui qui se contenteroit de dire, *j'ai vu, j'ai fait, j'ai observé*, formules avilies aujourd'hui par le grand nombre d'*aveugles de naissance* qui les emploient. Il faudroit que l'observateur pût prouver ce qu'il avance par des pieces justificatives, & qu'il démontrât qu'il a vu & su voir en tel temps; ce seroit le seul moyens de convaincre les pyrrho-

niens, qui n'ont que trop le droit de vous dire, *où avez-vous vu? comment avez-vous vu?* & plus encore, *de quel droit avez-vous vu? de quel droit croyez-vous avoir vu? qui vous a dit que vous avez vu?*

Au reste, quels talens ne devroit pas avoir un bon observateur? Il ne s'agit point ici seulement d'être entraîné, pour ainsi dire *passivement*, comme le praticien, & de recevoir un rayon de cette vive lumière qui accompagne le vrai, & qui force au consentement: il faut revenir de cet état *passif*, & peindre exactement l'effet qu'il a produit, c'est-à-dire, exprimer clairement ce qu'on a apperçu dans cette sorte d'*extase*, & l'exprimer par des traits réfléchis, & combinés de manière qu'ils puissent éclairer le docteur comme la nature le feroit. Tel est l'objet de l'observateur, tel est le talent rare qu'il doit posséder; talent bien différent de celui du simple praticien, qui n'a que des idées passagères qu'il ne peut pas rendre, & qui se renouvellent au besoin, mais que le besoin seul fait reparoître & non la réflexion.

Il est donc évident que l'examen de la doctrine des *crises* regarde plus particulièrement les médecins au-dessus du commun: ceux qui se contenteroient de suivre leurs idées, leurs systêmes, & non la nature, ne pourroient que former d'inutiles ou de dangereux romans, fort éloignés du but qu'on doit se proposer. Les observateurs mêmes qui se réunissent à ramasser des faits, sans avoir assez de génie pour distinguer les bons d'avec les mauvais, & pour les lier les uns aux autres, n'en approcheroient pas de plus près. Enfin, les *praticiens* les plus répandus n'ont pas assez de temps à eux: il est rare, outre ce que nous en avons dit ci-dessus, qu'ils puissent être atteints, lorsque leur réputation est déjà établie, de la passion de faire des réformes générales dans l'art. Il faudroit que des observateurs suivissent exactement ces praticiens, & fissent un recueil exact de leurs différentes manœuvres, ainsi que les poëtes & les historiens le faisoient autrefois des belles actions des héros.

Quant aux médecins qui sont faits pour enseigner dans les écoles, ils ne sont que trop souvent obligés de s'attacher à un systême qui leur vaut toute leur considération. C'est de cette sorte de médecins, très-respectables & très-utiles, sans doute, qu'on peut dire avec Hippocrate, *unusquisque sua orationi testimonia & conjecturas addit. . . . Vincitque hic, modo ille, modo iste, cui potissimum lingua volubilis ad populum contigerit:* » Chacun cherche à s'appuyer de conjectures & » d'autorités. . . . . L'un terrasse aujourd'hui son » adversaire, & il vient à en être terrassé à son » tour; le plus fort est communément celui dont » le peuple trouve la langue la mieux pendue ». Ce sont les malheurs de l'état de professeur, qui a bien des avantages d'ailleurs.

En un mot, il est nécessaire pour terminer la question des *crises*, ou pour l'éclaircir, d'être *libre*, & initié dans cette sorte de médecine *philosophique ou transcendante*, à laquelle il n'est peut-être pas bon que tous les médecins *populaires*, je veux dire *cliniques*, s'attachent. En effet, on pourroit demander si ces médecins populaires ne sont pas faits la plupart pour copier seulement, ou pour imiter les grands maîtres de l'art. N'y auroit-il pas à craindre que les esprits *copistes* ou *imitateurs*, qui sont peut-être les plus sages & les meilleurs pour la pratique journalière de la médecine, ne tombassent dans le pyrrhonisme, si on leur laissoit prendre un certain essor? Ce qu'il y a de certain, c'est qu'on doit chercher parmi eux ce que j'appellerois *les témoins des faits particuliers* en médecine; & il semble qu'il convienne qu'ils soient assujettis à des regles déterminées, tant pour leur propre tranquillité, que pour la sûreté des malades: *Sint in memoria tibi morborum curationes & quomodo harum modi, in singulis se habent; hoc enim principium est in medicina, & medium & finis*: « Le commence- » ment, le milieu & la fin de la médecine, » sont de bien savoir le traitement des maladies, & leur histoire ». Voilà ce qu'Hippocrate exigeoit de ses disciples. *De decenti ornat.*

Voilà ce qui regarde les médecins ordinaires, voués à des travaux qui intéressent journellement la société, & dont les services sont d'autant plus précieux qu'ils sont réitérés, & qu'ils ne peuvent souffrir aucune sorte de distraction de la part du praticien.

Il y a des questions qui sont réservées pour les *législateurs de l'art*, telle est la doctrine des *crises*. J'appelle un *législateur de l'art*, le médecin philosophe qui a commencé par être *témoin*, qui de *praticien* est devenu *grand observateur*, & qui, franchissant les bornes ordinaires, s'est élevé au-dessus même de son état. Ouvrez les fastes de la médecine, comptez les *législateurs*. (*Voyez* MÉDECIN ET MÉDECINE.) (*Cet article fait par M. Bordeu, conservé & extrait de l'ancienne encyclopédie par* M. LAGUERENE.)

CRISOCOME. (*Mat. méd.*)

Crysocoma.

C'est un genre de plante à fleurs composées de la division des corymbyfères, qui a des rapports avec les conisses & les baccantes, & qui comprend des herbes & des arbrisseaux à feuilles simples, communément éparses & alternes.

On en a décrit douze espèces dans le Dict. de Bot. Nous ne parlerons que de la *crisocome* soyeuse.

Crysocoma sericea. LIN. F.

Crysocoma fruticosa albosericea, foliis linearibus

canaliculatis, ramulis apice paniculatis. LIN. F. suppl. 360.

Cette plante se distingue très-bien en ce que ses rameaux, ses pédoncules, & ses feuilles sont très-blancs & soyeux, ses feuilles sont linéaires, flasques, & environ de la longueur du doigt. Les fleurs sont jaunes, ont leur calice glabre, composé d'écailles, en alêne, & jaunâtres.

Cette plante croît dans les îles canaries, parmi les rochers maritimes.

Son écorce & son bois ont une saveur âcre & piquante, & les habitans des lieux où elle se rencontre ont coutume de s'en servir contre les maux de dents. (M. MACQUART.)

CRISPATION, *crispatura*. Ce mot devant signifier naturellement l'entortillement des poils ou des cheveux crêpés ou mêlés, est employé au figuré pour exprimer la contraction spasmodique, le resserrement, la tension des parties membraneuses & fibreuses. Toute cette théorie est plutôt de convention ou d'une habitude irréfléchie, qu'elle n'est bien prouvée. (*Voyez* IRRITATION, FRONÇEMENT.) (M. CHAMSERU.)

CRISPUS, (Antoine) naquit le 11 juin de l'an 1600 à Trapani, ville de Sicile, dans la vallée de Mazare. Jean, son père, étoit médecin. Il s'appliqua successivement à l'étude des lettres humaines, de la philosophie, de la médecine & de la théologie. Les heureux succès qu'il eut dans la pratique de la médecine, lui attirèrent la confiance de toute la Sicile, & des pays voisins de ce royaume.

Crispus après la mort de sa femme, entra dans l'état ecclésiastique, & fut fait prêtre; mais il ne continua pas moins de remplir les devoirs de sa première profession. Il étoit déja vieux quand il renonça à la pratique; il mourut à Trapani, le 30 novembre 1688, dans la 88^{me} année de son âge. Ce médecin a laissé plusieurs ouvrages :

In acutæ febris historiam commentarius. Panormi, 1661, *in*-4.

In lethargum febri supervenientem acutæ commentarii duo. Ibidem, 1668, *in*-4.

De sputo sanguinis à partibus corporis infimis supervenientis, cum tussi & sine vomitu, consultatio. Drepani, 1682, *in*-4.

Medicinalis epistola ad Grandonium Seminara, medicinæ, philosophiæ ac chirurgiæ doctorem, in qua respondetur & simul exponitur ratio curandi febres putridas per venæ sectionem & purgationem per alvum. Panormi, 1682, *in*-4.

In medicinalem epistolam dilucidationes, & simul interrogationibus respondetur per epistolium factis à Phil. ac med. doctore, nepote Antonio Raasi. Drepani, 1682, *in*-4.

De SS. Cosmæ & Damiani thermalibus aquis Liber in sex divisus sectiones. Drepani, 1684, *in*-4. L'auteur y a joint un petit traité intitulé : *De iisdem aquis compositiones*, qui est de Jean *Crispus*, son père. (*Extr. d'El.*) (M. GOULIN.)

CRISTAL, (*Mat. méd. Pharmacie.*)

Le mot *cristal* exprime plusieurs objets différens en matière médicale & en pharmacie. Il est quelquefois employé pour désigner une espèce de verre dur, épais & blanc qui fait la matière de beaucoup de vaisseaux de chimie. Alors, c'est par analogie avec le vrai *cristal*, le *cristal* de roche, que cette expression a été adoptée. Le plus souvent il sert à désigner en matière médicale, l'espèce de pierre la plus dure, la plus transparente que l'on connoisse, & qui a presque toujours une forme régulière & cristalline; c'est le *cristal* de roche proprement dit. Enfin, depuis qu'on fait beaucoup d'attention à la forme polyedre plus ou moins régulière des composés chimiques & surtout des sels, on nomme *cristal* de telle ou telle forme, un fragment ou une portion de ces composés, lorsqu'elle est terminée par des surfaces égales. Ainsi, l'on dit un *cristal* de carbonate de soude, de carbonate d'ammoniaque, de muriate oxigené de mercure, &c.; ainsi l'on dit *cristal* d'Islande, pour désigner le carbonate de chaux cristallisé en rhombes, &c. (M. FOURCROY.)

CRISTAL DE ROCHE, (*Mat. méd.*)

Le *cristal de roche*, *crystallus montana*, est la plus dure, la plus transparente & la plus régulière de toutes les pierres scintillantes. On le place à la tête de tous les corps pierreux, & on le regarde comme le plus pur de tous. Il est bien caractérisé par sa forme de prisme à six pans terminé par une piramide à six faces, par sa dureté, par les stries transversales des pans de son prisme, par sa parfaite transparence lorsqu'il est bien pur; on le trouve dans les montagnes; on en distingue plusieurs variétés par la forme régulière ou irrégulière, par la couleur, par la transparence plus ou moins grande, par les différentes pierres ou autres matières minérales qui se trouvent mêlées avec lui ou incorporées dans sa propre substance, comme le schorl, l'asbeste, le mica, &c. Tous les détails de ses propriétés, de son existence dans les montagnes, de ses usages, de sa formation, de ses espèces & de ses variétés, appartiennent à l'histoire naturelle, & ils ne doivent pas trouver place ici. Quant à sa nature intime & à ses propriétés chimiques, il est nécessaire que le médecin les connoisse assez exactement pour apprécier sa

parfaite inutilité comme médicament, & les dangers même qui peuvent résulter de son usage.

Le *cristal de roche* n'a aucune espèce de saveur, ni d'odeur; il résiste au feu le plus violent que l'on connoisse; c'est de tous les corps naturels le plus réfractaire & le plus infusible qui soit connu; il se comporte à cet égard comme la silice la plus pure. L'air & l'eau ne l'altèrent pas davantage; les alcalis le font entrer en fusion, mais avec beaucoup de difficulté. Tous les acides, si on en excepte l'acide fluorique, n'ont nulle action sur lui. Les analyses des chimistes modernes & surtout celles de Bergman, ont prouvé que le *cristal de roche* blanc & pur, est un composé naturel de silice unie à une très-petite quantité d'alumine & de chaux. On voit d'après ces considérations, que cette pierre ne peut avoir aucune vertu médicinale, qu'en l'employant en poudre, comme on l'avoit autrefois proposé, on introduit dans l'estomac & les intestins un agent dur & coupant comme des fragmens du verre le plus solide, qui peuvent en piquer & en déchirer les membranes délicates, & qu'on ne doit jamais se permettre de le prescrire comme médicament.

On lit dans le chapitre huitième de la troisième section de la matière médicale de Geoffroy, les phrases suivantes. « On attribue au *cristal* une » vertu astringente & capable de dissoudre la » pierre; c'est pourquoi plusieurs personnes l'or» donnent dans les flux de ventre, les fleurs » blanches & dans la pierre des reins & de la » vessie. Mais nous avons déjà dit ce qu'il falloit » penser de cette vertu de dissoudre la pierre. Il » y a des personnes qui redoutent les remèdes » pierreux : ils croyent qu'ils sont capables d'en» gendrer la pierre, ou du moins que ce sédiment » trouble que l'on rend après l'usage de ces li» thontriptiques, n'est autre chose que la pous» sière très-fine de ces remèdes, qui a été pré» cipitée par le sel de l'urine. On se sert rare» ment en ce pays, poursuit M. Geoffroy, du » *cristal* intérieurement; car on n'est pas assuré » de ses vertus. On s'en sert à l'extérieur pour » frotter les dents; car par le frottement de ce » *cristal* pulvérisé, on ôte la croute tartareuse » des dents. Mais il ne faut pas en faire un usage » trop fréquent, car il enlève non-seulement la » croute tartareuse, mais il use entièrement l'é» mail dont les dents sont recouvertes ».

On voit par cette citation, que Geoffroy n'a pas pris un parti assez décidé sur les prétendues propriétés du *cristal de roche*. Mais comment auroit il pu, en effet, prendre ce parti, lorsqu'on voit qu'à l'époque où il écrivoit, c'est-à-dire, dans le commencement de ce siècle, la minéralogie étoit si peu avancée & les pierres si peu connues, que dans le même article, il a rapproché l'histoire du *cristal de roche* & du *cristal* d'Islande. Il est encore plus difficile de concevoir comment Vogel a pu proposer & recommander même en quelque sorte, le *cristal* de roche dans plusieurs maladies; voici comment il s'exprime sur cette pierre. Monti & Linnéus, dit il, refusent toute vertu médicale au *cristal*; le dernier prétend même qu'il est nuisible. Il est prouvé cependant qu'il a la vertu d'adoucir les acides, & qu'il peut conséquemment guérir plusieurs maladies des premières voies, comme le vomissement, les coliques des enfans, les diarrhées, le cholera même, ainsi que détruire les mauvais effets des poisons minéraux, comme il résulte des observations de Heers & Wedelius. J'avoue qu'il ne m'a jamais manqué dans les diarrhées, en le donnant jusqu'à la dose d'un demi gros; quoiqu'il ne soit point alcalin, quoiqu'il ne détruise pas l'acidité des liqueurs, il paroît qu'il les absorbe, qu'il les adoucit, ainsi que le prouvent ses effets; sans doute la porphirisation bien faite contribue-t-elle beaucoup à cet effet? Quant à sa propriété d'augmenter le lait, il est clair qu'il n'en jouit point véritablement; à cette dernière remarque de Vogel, nous ajouterons qu'il ne jouit pas davantage de la propriété d'adoucir & de détruire les acides des premières voies; que quand sa vertu astringente seroit aussi sûre qu'il semble l'annoncer, les craintes que doit donner une matière aussi dure & aussi ennemie de la délicatesse du tissu du corps humain, sont seules capables d'en faire rejetter l'usage. C'est le sentiment de Cartheuser, de Linnéus, & d'un grand nombre de médecins célèbres; aussi on ne le prescrit plus depuis long-temps en France.

(M. FOURCROY.)

CRISTAL D'ISLANDE. (*Mat. méd.*)

Le *cristal* d'Islande est du carbonate calcaire, sous la forme de spath en cubes rhombéaux très-réguliers, & qui est remarquable par la propriété qu'il a de présenter deux images des objets qu'on voit à travers; on le nomme aussi spath d'Islande (*Voyez* pour ses propriétés, le mot CARBONATE DE CHAUX. (M. FOURCROY.)

CRISTAL MINÉRAL. (*Mat. méd. pharmac.*)

On nomme très-improprement *cristal* minéral, le nitrate de potasse ou nitre ordinaire, fondu & coulé en plaques. (*Voyez* le mot NITRATE DE POTASSE.) (M. FOURCROY.)

CRISTALLINES,

Ce sont des tubercules ou phlictènes remplies d'une humeur aqueuse, qui ressemble à du cristal, d'où vient leur nom: ces tubercules ne se forment ordinairement qu'au prépuce, & les parties qui les environnent, sont d'un rouge livide & ressemblent à des contusions. Quelques-uns de ces tubercules occupent aussi la marge de l'a-

nus, ce qui les a fait juger trop légèrement peut-être par quelques-uns, comme le produit d'un commerce honteux & désavoué par la nature. Il est inutile de recourir à cette cause infâme pour expliquer l'existence des *cristallines*, le vice vénérien simple est plus que suffisant pour les produire. Il arrive même quelquefois qu'elles n'en sont point du tout l'effet; une pression un peu forte de la verge dans un coït laborieux, peut produire des phlictènes quand les petits vaisseaux du prépuce sont dilatés, variqueux, & que la peau est amincie. Des hémorrhoïdes, ou une constipation habituelle, peuvent également donner lieu à ces tubercules à l'anus; mais s'il ne faut pas les juger légèrement de nature vénérienne, il ne faut pas non plus porter la confiance & la sécurité trop loin; c'est le cas d'examiner la conduite antérieure du malade, les autres symptômes qui peuvent donner plus de lumières sur l'existence du virus: s'il est prouvé, il faut recourir promptement aux remèdes anti-vénériens les plus appropriés à cet état. (*Voyez* VEROLE, TRAITEMENT.)

(M. DE HORNE.)

CRISTALLISATION, (*Mat. méd.*)

Le mot *cristallisation* a deux acceptions diverses en matière médicale, en chimie & en pharmacie. On s'en sert souvent pour désigner la forme régulière en général des substances salines, des pierres, & de tous les corps qui sont susceptibles d'en affecter une quelconque. C'est ainsi qu'on dit la *cristallisation* de l'alun, du nitre, est telle ou telle, pour exprimer la forme; cette manière de parler n'est peut-être pas pure, car le mot *cristallisation* paroît beaucoup plus propre à exprimer l'art de faire cristalliser ou plutôt la propriété de cristalliser en général, ainsi que la manière d'y réussir. On se sert très-souvent de ce mot en ce sens, lorsqu'on dit opérer la *cristallisation* des sels, mettre en *cristallisation*, &c. Sous ce dernier point de vue, nous dirons donc que la *cristallisation* est une opération de pharmacie dans laquelle on a pour but de faire prendre aux composés médicamenteux qui en sont susceptibles, la forme qui les caractérise, & qui en assure toujours la pureté & l'identité. La *cristallisation* doit toujours être employée pour les matières salines, & sur-tout les sulfates de potasse, de soude, de magnésie, de fer, de zinc, de cuivre, les nitrates de potasse, de mercure, les muriates de soude, de potasse, d'ammoniaque, le muriate oxigené de mercure, les carbonates de potasse, de soude, d'ammoniaque, les tartrites & les acétites de potasse, de soude, d'antimoine, qu'on emploie si souvent en médecine, & dont il est si important d'assurer les propriétés toujours dans la même énergie. Nous ne décrirons pas ici cet art qui est entièrement du ressort de la chimie, & qu'on trouvera traité fort en détail dans les ouvrages particuliers sur cette science. Nous nous contenterons d'indiquer 1°. que c'est presque toujours par le moyen de l'eau qu'on l'opère; 2°. qu'après avoir dissous dans la quantité d'eau suffisante, la substance saline qu'on veut obtenir sous forme régulière, on filtre la dissolution, on l'évapore & on la laisse reposer dans un lieu frais; 3°. qu'il y a en général deux manières d'obtenir des cristaux salins, suivant la nature des sels qu'on traite, l'évaporation artificielle, lorsque le sel n'est pas plus soluble à chaud qu'à froid; le réfroidissement, lorsqu'au contraire ce sel est plus dissoluble à chaud qu'à froid; 4°. qu'après avoir obtenu les cristaux, on les fait égoutter sur du papier gris, & qu'on les enferme ensuite soigneusement; 5°. qu'on doit préparer ainsi toutes les substances qui en sont susceptibles; 6°. qu'il faut étudier les formes avec soin afin de reconnoître les sels dont on a besoin. (M. FOURCROY.)

CRISTAU-D'AIDIOUS, (*Eaux minérales.*)

C'est un village de la vallée d'Aspe en Béarn; on y trouve des eaux minérales qui pourroient bien être les mêmes que celles qui portent le nom de Lurde. Nous sommes peu éclairés sur ces eaux.

(M. MACQUART.)

CRISTAUX D'ARGENT ou DE LUNE, (*Mat. méd.*)

On nomme *cristaux* d'argent ou *cristaux* de lune, les lames cristallines régulières & transparentes de nitrate d'argent que l'on obtient en évaporant convenablement, & en laissant ensuite réfroidir une dissolution d'argent dans l'acide nitrique. Ce sel d'une âcreté considérable & l'un des plus puissans caustiques qui existe, est préparé ainsi pour plusieurs usages très-importans en matière médicale & en pharmacie. On le dissout dans l'eau distillée pour essayer les eaux & y reconnoître la présence des sels neutres muriatiques; pour précipiter l'eau forte, la purifier en séparant l'acide muriatique qui s'empare de l'oxide d'argent & forme avec lui un sel insoluble, qui se précipite au fond de la liqueur. Cette dissolution du nitrate d'argent ou des *cristaux* de lune bien égouttés & bien neutres, est préférable à la dissolution nitrique d'argent faite immédiatement & qui est toujours avec excès d'acide.

L'autre usage des *cristaux* de lune ou de nitrate d'argent est encore plus important; c'est à la préparation de la pierre infernale qu'il est destiné. Pour la faire, on met dans un creuset neuf, ou dans une timballe d'argent, le nitrate d'argent desséché, on le chauffe rapidement pour en opérer la fusion, & lorsqu'il est bien fondu, on le coule dans un moule de fer ou de cuivre, composé de deux demi cilindres qui se rapprochent à l'aide d'un écrou; il ne faut pas le tenir trop long-temps en fusion, parce qu'il se décompose. Ce sel prend

dans le moule la forme de petits cilindres que les chirurgiens mettent ensuite dans des porte-crayons pour s'en servir au besoin.

On ne conçoit pas comment un physicien aussi habile que Boyle a pu conseiller ce caustique à l'intérieur comme un purgatif hydragogue ; à la vérité il mêloit la dissolution avec une quantité égale de dissolution de nitre; il évaporoit le mélange à siccité, & il croyoit adoucir ainsi ce médicament ; il conseilloit ce sel mélangé en pillules avec de la mie de pain. Heureusement que son usage n'a pas été établi ; car il est certain qu'on auroit fait un grand mal, & qu'on auroit même produit un véritable empoisonnement aux malades à qui on l'auroit fait prendre.

On doit être encore prévenu que Lémery donne très-improprement le nom de vitriol d'argent aux *cristaux* de lune. (*Voyez* les mots ARGENT, CAUSTIQUES & CAUTÈRES.) (M. FOURCROY.)

CRISTAUX DES SELS, (*Mat. méd.*)

Tous les sels sont susceptibles de prendre une figure cristalline ou régulière, ou de former des *cristaux* polyedres dont les faces & les angles sont déterminés; & comme sous cette forme qui en fait un des caractères distinctifs, ils sont purs & toujours semblables à eux-mêmes, toujours d'une même nature, c'est un avantage précieux de la leur donner pour les prescrire en médecine, puisqu'on est sûr alors d'avoir des remèdes d'une énergie toujoure égale, & qui ne varient jamais. Cette observation suffit pour faire voir qu'on doit préparer en *cristaux* & employer cristallisées, toutes les matières médicamenteuses qui en sont susceptibles. C'est ainsi, par exemple, que le tartrite d'antimoine & de potasse qu'on nomme communément *tartre stibié*, est toujours de la même force & toujours la même substance, lorsqu'il est sous la forme de solides tétraedres, lorsqu'on l'obtient cristallisé régulièrement; il en est de même du muriate oxigené de mercure ou *sublimé corrosif* ; des sulfates de potasse, de soude & de magnésie, ou du *tartre vitriolé* du sel *de Glauber* & du *sel d'Epsom*; du sulfate acide d'alumine ou de l'*alun* ; du nitrate de potasse ou *nitre commun* ; du muriate de potasse ou *fébrifuge de Sylvius* ; des carbonates de potasse, de soude & d'ammoniaque, ou de l'*alcali végétal doux*, *du sel de soude*, & de l'*alcali volatil concret* ; des tartrites de potasse & de soude, ou du *sel végétal* & du *sel de Seignette*; des acétites de soude & de mercure, ou des *terres foliées minérale* & *mercurielle*; du phosphate de soude, ou *sel fusible à base de natrum*, qu'on emploie aujourd'hui comme purgatif en Angleterre, & de toutes les matières salines quelconques. On ne doit donc pas manquer de prescrire dans une formule, les sels avec leur figure cristalline ; on doit les préparer & les conserver toujours ainsi dans les pharmacies, & les employer tels dans tous les médicamens composés.

(M. FOURCROY.)

CRISTAUX DE VÉNUS. (*Mad. méd.*)

Depuis que les alchimistes ont donné au cuivre le nom de Vénus, à cause du grand nombre de combinaisons qu'il forme, on l'a attribué à beaucoup de composés dans lesquels entre ce métal. On a spécialement donné le nom de *cristaux* de vénus à l'acétite de cuivre cristallisé en rhombes, d'une belle couleur verte foncée. Ce sel est un poison ; on ne doit point se permettre de l'employer à l'intérieur ; il sert en pharmacie pour la préparation de l'acide acétique, ou vinaigre radical. (*Voyez* dans le suplément de ce Dictionnaire, les mots ACÉTIQUE, ACÉTITE DE CUIVRE.)

(M. FOURCROY.)

CRITHE, *κριθὴ*, *hordeum*, grain d'orge. (*Malad. des yeux.*)

Espèce de tubercule des paupières nommée communément orgeolet, *hordeolum.* (*Voyez* ORGEOLET.) (M. CHAMSERU.)

CRITIQUE EN MEDECINE.

Ce sont les faits qui composent la médecine de même que les autres sciences physiques : & la vérité des faits de physique se démontre de deux manières, ou en répétant les observations & les expériences, ou en pesant les témoignages, si on n'est pas à portée de les vérifier. Voilà donc en quoi consiste la *critique* en médecine. Ainsi, plus l'observation a été précise & exacte dans cette science depuis Hippocrate, plus on a été à portée de s'assurer de l'exactitude & de la précision avec lesquelles ce grand homme avoit lui-même observé. Mais, indépendamment de ce moyen, de cet instrument de comparaison, dont on n'a pas toujours été à même de faire usage, le ton de simplicité qui règne dans les écrits du père de la médecine, la candeur avec laquelle il raconte & ses mauvais succès & ses erreurs, les sentimens de vertu qu'il exprime feront à jamais regardés par les plus sévères *critiques* comme autant de sûrs garans de sa véracité. Quelques autres médecins ont obtenu le même honneur rendu en même-temps & à la vertu & au talent. Par quelle fatalité leur nombre n'est-il pas plus considérable ?

Ce que nous entendons par *critique* en médecine, n'est donc point cet acharnement odieux de tant de gens de cette profession les uns à l'égard des autres, qui ne sert véritablement à aucun, qui nuit certainement à tous, & qui fait dire au public, peut-être aussi juste que malin, qu'ils se font justice réciproquement.

La *critique* en médecine est aussi difficile à exer-

cer que dans toute autre partie de nos connoissances. Pour bien apprécier la vérité d'une observation, il faut connoître toutes les circonstances qui l'ont accompagnée. C'est ainsi que la différence des climats a fait rejetter en doute une partie la doctrine d'Hippocrate sur les crises, par ceux qui ne faisoient pas assez d'attention à cette différence : que le médecin habitant d'un climat froid pourroit suspecter les expériences statiques de Sanctorius, s'il ignoroit où vivoit le médecin Vénitien : que la guérison des maladies vénériennes dans les pays chauds, par les méthodes qui portent de préférence à la peau, ne pourroit pas être confirmée par le succès d'un traitement tenté avec le même moyen dans un pays moins favorisé.

Nous n'entrerons pas dans un plus grand détail. En effet, les règles de la *critique* sont générales, & c'est ailleurs qu'ici que l'on doit les chercher. Nous en avons seulement dit assez pour faire sentir qu'en médecine la *critique* est aussi difficile que l'art lui-même. (M. MAHON.)

CRITIQUE, (matière)

La matière des évacuations *critiques*, présente des caractères qui la font aisément distinguer des autres évacuations, qui ne contribuent ni à guérir, ni même à diminuer, la maladie. Mais comme elle se prépare dans des organes différens, que ce ne sont pas les mêmes émonctoires qui la portent au-dehors, & que différentes humeurs peuvent lui servir de véhicule, on doit savoir à quels signes on peut la reconnoître dans ses différens états.

Les entrailles sont une des parties où l'effort du travail *critique* se fait le plus souvent, dans les maladies aiguës. La nature y observe la même marche que dans tous les lieux où il y a de l'embarras, & où il faut une augmentation d'action pour le dissiper. Toutes les parties où réside le principe morbifique deviennent un centre vers lequel se divisent toutes les forces, & où viennent aboutir les différens courans d'oscillations. Ainsi renforcées par ce surcroît d'action & de vie, elles travaillent la matière morbifique, lui donnent les conditions nécessaires pour son excrétion, & ce travail extraordinaire s'exerce non-seulement sur les humeurs dont le dépôt avoit été fait précédemment, mais encore sur celles qui font aborder les nouveaux modes & les nouvelles directions des mouvements oscillatoires.

La matière que l'on voit paroître après la coction, a ordinairement la consistance d'une purée plus ou moins épaisse & sa couleur est jaune, tirant plus ou moins sur le brun. (*Hippoc.* 140. 141.) La coction est d'autant plus parfaite que la matière approche davantage de cet état ; les humeurs excrémentitielles, qui ne sont que la partie fécale du sang, n'étant pas susceptible, de cette consistance, il faut le mélange d'une matière qui serve à en faire la liaison, & leur ôte leur âcreté, dont est dépouillée la matière *critique.*

Quelques médecins célèbres de notre siècle ont pensé que le suc nourricier étoit seul capable de se convertir en cette masse d'humeurs, qui lient & enveloppent les matières excrémentitielles, de manière à faire disparoître leur acrimonie, que les glaires n'étoient formées que du suc nourricier épaissi ; & qu'elles-mêmes, après avoir été bien travaillées, formoient la matière *critique.* Telle est l'opinion de Bordeu, de Mainvielle, & de M. Robert, médecin de la faculté de Paris, (*Voyez* le *tome* 1, *pag.* 160. *du traité des principaux objets de médecine.*) que l'observation clinique confirme. Nous avons, en effet, remarqué plusieurs fois, dans les évacuations *critiques* qui terminent les maladies aiguës, une matière gelatineuse qui avoit le caractère apparent du suc nourricier. Le travail de la coction peut donc être comparé à celui de la suppuration, & l'un & l'autre ne paroissent être que la préparation de ce suc. Les qualités que doivent avoir le pus & la matière *critique* pour être louables, ont trop de rapport avec celles de l'humeur nourricière, pour qu'il reste quelques traces de doute sur ce point.

Les reins sont aussi des organes que la nature choisit souvent pour donner issue à la matière de la coction. Les urines qui, transparentes lorsque le malade vient de les rendre, se troublent ensuite & déposent un sediment épais, blanc, uni ; ces urines, dis-je, annoncent la solution de la maladie ; elles sont véritablement critiques. Ce sédiment examiné avec soin présente pour l'ordinaire une légère teinte de rouge.

Nous ne pouvons pas retrouver aussi facilement les caractères extérieurs de la matière critique dans les autres évacuations, qui terminent les maladies d'une manière heureuse. Ce n'est que par leurs effets utiles & par la cessation des symptômes graves de la maladie, qu'il est possible de juger qu'elles sont vraiment *critiques.*

CRITIQUE (*Jours conjoints, disjoints.*)

Ces différentes dénominations avoient été appliquées par les anciens à certains jours critiques. Pour entendre cette partie de leur doctrine sur les crises, il faut remonter aux septenaires critiques.

Les jours auxquels arrivent les crises, que les anciens appeloient aussi jours décisifs, sont, suivant eux, assujettis à une période de sept jours, & si la maladie dure plusieurs septenaires, il n'y a que le dernier qui soit regardé comme critique.

Ce temps de crise avance plus ou moins selon

que les redoublemens sont plus ou moins vifs ; & pour que la crise soit bien régulière, elle ne doit arriver que les jours impairs : mais pour ne pas s'y tromper, il faut suivre l'énumération des jours, même du septenaire critique, & non pas simplement celles des jours de la maladie. Car l'exacerbation du jour critique décisif, qui arrive le quatorzième jour de la maladie, se trouveroit, selon cette dernière énumération, dans un jour pair, mais selon celle du septenaire critique, elle se trouve dans un jour impair, parce qu'en quatorze jours, il y a deux septenaires, & le dernier, qui est un septenaire critique, ne commence qu'à la fin du premier, c'est-à-dire, au huitième jour. Ainsi, la dernière exacerbation de ce second septenaire se trouve dans le septième jour, & par conséquent dans un jour impair.

Ces deux septenaires sont ceux que les anciens nommoient disjoints ; ils appelloient les autres conjoints, parce que le dernier jour du troisième septenaire, par exemple, étoit en même temps le premier jour du quatrième & ainsi de suite ; ils comptoient six septenaires dans l'espace de quarante jours naturels. (M. LAGUERENE.)

CRITIQUE, Pouls.

Le pouls doit nécessairement se ressentir de cette diversité d'actions qui se passent dans le corps animal ; aussi l'expérience démontre-t-elle que le pouls est très-différent dans les maladies, suivant qu'elles doivent se terminer par un effort *critique* de tel ou tel organe. Toutes les nuances qu'offre le pouls ne sont pas également aisées à saisir ; mais il en est une qui ne sauroit échapper à aucun observateur, c'est celle qui se fait remarquer lorsque les évacuations qui doivent juger une maladie, se font par les organes situés au-dessus du diaphragme, ou par ceux qui sont situés au-dessous de cette cloison membraneuse & musculeuse. L'observation clinique a mis cette vérité dans le plus grand jour.

Cette principale division en établit très-naturellement une entre les pouls qu'on doit appeller *critiques*. Nous appellerons l'un pouls supérieur, parce qu'il paroît principalement déterminé & gouverné par l'influence & l'action des organes situés au-dessus du diaphragme ; & l'autre inférieur, parce qu'il paroît dépendre des efforts des organes inférieurs. Ils présentent l'un & l'autre un caractère particulier qui les distingue essentiellement.

Le pouls supérieur qui indique l'embarras des organes situés au-dessus du diaphragme, & précède leur excrétion *critique*, est toujours remarquable par une réduplication précipitée dans les pulsations des artères ; cette réduplication qui le constitue essentiellement ne paroît être que le fond d'une seule pulsation partagée en deux temps, ou en deux pulsations. Elle est sujette à laisser de temps en temps des intervalles plus ou moins longs, plus ou moins fréquens, selon la nature ou le dégré de la maladie.

Cette dilatation qui se fait en deux temps, ou par un double effort, peut être comparée à l'effet d'un piston qui pousseroit une liqueur dans un cylindre élastique, de manière que le second jet de la liqueur n'attendît pas que le premier se fût répandu dans le vaisseau.

Le pouls inférieur qui précède, & annonce par conséquent, les évacuations *critiques* qui se font par les organes situés au-dessous du diaphragme, est irrégulier, c'est-à-dire, que ses pulsations sont inégales entr'elles, & ont des intervalles inégaux ; ces intervalles sont quelquefois si considérables, qu'ils forment de véritables intermittences, selon l'espèce de pouls inférieur, & selon que cette espèce se trouve plus ou moins déclarée. On rencontre assez fréquemment une sorte de sautillement de l'artère, qui sert beaucoup à caractériser le pouls inférieur. Ce pouls n'est jamais aussi développé, aussi souple, aussi égal que le pouls supérieur.

Comme il y a soit au-dessus, soit au-dessous du diaphragme, plusieurs organes, par lesquels les différentes évacuations *critiques* qui jugent les maladies s'opèrent, on a distingué plusieurs espèces de pouls supérieurs & inférieurs, qui, outre le caractère général propre à leur classe, présentent des caractères particuliers, essentiels, qui les distinguent les uns des autres. On a désigné ces différens pouls sous des dénominations qui appartiennent à l'organe qui agit. Par exemple, on a donné le nom de pouls pectoral à celui qui indique une crise par les crachats ; & on a appellé nazal celui qui précède les excrétions qui se font par le nez.

Outre ces espèces de pouls qui annoncent l'effort d'un seul organe & qui accompagnent les maladies les plus simples & les moins dangereuses, il y en a qui présentent un caractère mixte & qui dépendent de l'action combinée de plusieurs organes qui doivent concourir à la crise ; ces pouls sont appellés composés, tandis que les premiers doivent retenir le nom de pouls *critiques* simples. Enfin, quelquefois le pouls offre en même temps l'effort *critique* d'un organe & l'irritation d'un autre, & on nomme ces sortes de pouls compliqués.

Nous développerons les différens caractères qui appartiennent à chacun de ces pouls *critiques* à l'article général du pouls, où l'on trouvera réuni tout ce qui appartient à cette doctrine. (*Voyez* le mot POULS.) (M. LAGUERENE.)

CRITIQUE, (Temps.) (*Maladies des femmes.*) (*Voyez* TEMPS CRITIQUE.) (M. CHAMBON.)

CRITOBULE, médecin, vécut à la cour de Philippe, roi de Macédoine. Ce prince fut atteint d'une flèche à l'œil au siège d'Olynthe, l'an 348 avant notre ère. *Critobule* en fit l'extraction & pansa la plaie. Philippe fut privé de cet œil à la vérité, mais il ne fut pas défiguré. Dans l'article ANCIENS MÉDECINS *tom.* ij, *pag.* 674, nous avons placé sa naissance vers l'an 388, avant notre ère.

(M. GOULIN.)

CRITODÊME, médecin, de la famille des Asclépiades, pansa Alexandre le Grand des blessures qu'il avoit reçues au siège d'une petite ville, située dans le pays des Malliens ou des Malles. Ce fait date de l'an 328 avant notre ère. *Critodême* pouvoit alors avoir 40 ans, & être né par conséquent vers l'an 368 avant notre ère, la même année que Praxagoras. (*Voyez* ANCIENS MÉDECINS, *tom.* ij, *pag.* 674.)

(M. GOULIN.)

CRITON, médecin, fut disciple d'Acron d'Agrigente.

Comme Acron, au rapport de Pline, fonda la médecine empirique sur les principes d'Empédocle, il faut supposer qu'Empédocle avoit au moins 20 ans plus que lui. On est donc autorisé à placer sa naissance (d'Acron) vers l'olympiade LXXIX, année I, c'est-à-dire, l'an 464 avant notre ère. Observons cependant que la secte véritablement empirique dont les principes étoient très-différens des principes de la dogmatique, n'exista d'une manière bien marquée qu'après Hérophile. Quelques-uns ont dit qu'Acron s'étoit trouvé du nombre des médecins qui se rendirent à Athenes durant la fameuse peste qui ravagea cette ville au commencement de la guerre du Péloponèse, l'an 430 avant notre ère. Cette anecdote qui regarde Acron n'est pas bien démontrée vraie; mais en la supposant telle, ce médecin avoit, à cette époque, 34 ans.

Il s'étoit glissé une erreur de chronologie sur Acron dans notre article ANCIENS MÉDECINS, *tom.* ij. *pag.* 671. Nous la rectifions ici, & nous avertissons que dans ce tableau chronologique, Acron doit précéder immédiatement Hippocrate second.

Le disciple d'Acron pouvoit avoir 20 ans, l'an 424 avant notre ère, lorsqu'Acron en avoit 40. Ainsi, *Criton* naquit vers l'an 404 avant notre ère, & l'an 364, il avoit atteint sa 40[e] année. Il fut contemporain de Dioxippus.

Il y eut un autre CRITON, que Galien cite comme ayant très-bien écrit de la composition des médicamens. Il enseigna un art de politesse, que le même Galien est tenté de condamner; mais il excuse *Criton* d'en avoir fait profession, parce que ce médecin se trouvoit souvent auprès des rois & des dames. *Criton* a particuliérement traité de la cosmétique, c'est-à-dire, de l'art qui a soin de la beauté & des ornemens du corps: on en trouve quelques fragmens dans les ouvrages d'Aëtius. Héraclide de Tarente avoit déjà dit quelque chose de cet art. Il vivoit vers la fin de premier siècle de notre ère, ou vers le commencement du second, c'est-à-dire, environ 500 ans après le premier *Criton*. (M. GOULIN.)

CROCO MAGMA, (*Mat. méd.*)

On nommoit autrefois ainsi une composition pharmaceutique dont le safran, *crocus*, faisoit la base, & avoit déterminé la dénomination. C'étoit une formule de trochisques, inventée, dit-on, par Damocrate; on les donnoit à la dose d'un gros, dans les maladies des femmes, la suppression des regles, les affections hystériques, &c. Ce remède est entierement oublié aujourd'hui.

(M. FOURCROY.)

CROCUS, (*Mat. méd.*)

Le mot *crocus*, safran, a été appliqué par les alchimistes & par les adeptes, à plusieurs préparations métalliques dont la couleur approche de celle des stigmates de cette plante desséchés. C'est particuliérement aux oxides de fer préparés par la chaleur, ou par l'air humide, qu'on a d'abord donné ce nom. Bientôt on en a adopté la traduction, & l'on dit encore en matière médicale & en pharmacie, des safrans de mars apéritif, astringent, de Stahl, de Zwelfer, &c. (*Voyez* ces mots ainsi que l'article FER.)

(M. FOURCROY.)

CROCUS METALLORUM, (*Mat. méd.*)

Par les abus de nomenclature qui se sont glissés en chimie & en pharmacie, comme dans la plupart des sciences, on a presque francisé l'expression de *crocus metallorum*, qu'on traduit quelquefois par les mots de *safran des métaux*; mais ni les unes ni les autres de ces dénominations ne devroient être adoptées, pour désigner une espèce d'oxide d'antimoine sulfuré vitreux. (*Voyez* les mots ANTIMOINE, FOIE D'ANTIMOINE, VERRE D'ANTIMOINE, SAFRAN DES MÉTAUX, OXIDES D'ANTIMOINE SULFURÉS.)

(M. FOURCROY.)

CROIX (Les frères de la ROSE) étoient d'une confrérie qui a pris son origine en Allemagne en 1604. Leur cabale étoit marquée par ces lettres F. R. C. que quelques-uns d'entre eux ont interprêtées *Fratres roris cocti*, à cause qu'ils prétendoient que la rosée cuite est la matière de la pierre philosophale

La fin de cet institut étoit la réforme générale du monde, mais quant aux sciences seulement. Ils avoient des regles, des statuts; par exemple, ils s'obligeoient à garder le célibat. Toutes les opérations de la nature étoient les sujets de leurs méditations; ils embrassoient la physique dans toutes ses parties, mais ils faisoient une profession plus particulière de la médecine & de la chimie. C'étoient, à les entendre, des gens qui savoient tout, & qui promettoient aux hommes une nouvelle sagesse qui ne leur avoit pas encore été découverte.

A ces promesses magnifiques dont ils furent les premieres dupes, ils joignirent le merveilleux. Un détail romanesque de la vie de leur fondateur relevoit leurs discours & soutenoit leur enthousiasme; il étoit né en Allemagne en 1578. Dès l'âge, disoient-ils, de cinq ans, il fut enfermé dans un monastère où il apprit le grec & le latin. A seize ans, il se joignit à des magiciens pour se mettre au fait de leur art; il passa ensuite en Turquie & en Arabie, d'où il se rendit à Damcar. Or, ce Damcar est une ville chimérique, comme leur patriarche, habitée par des philosophes très-versés dans la connoissance de la nature. Là, il fut salué par son nom; on lui révéla plusieurs choses arrivées dans le monastère; on lui découvrit plusieurs secrets; on lui apprit qu'on l'attendoit depuis long-temps & qu'il seroit l'auteur d'une réforme générale de l'univers. Après trois ans de séjour à Damcar, il partit pour se rendre à Fez, ville de Barbarie, où il conféra avec les sages & les cabalistes. Il vit ensuite l'Espagne; mais comme il en fut chassé, il se retira en Allemagne, où il vécut dans une grotte jusqu'à l'âge de 106 ans.

Cette grotte, dit l'historien de sa vie, (*Jean Brigern*) étoit éclairée d'un soleil qui étoit au fond de l'antre, mais qui recevoit sa lumière du soleil qui éclaire le monde. Au milieu s'élevoit un autel rond, recouvert d'une platine de cuivre, où on lisoit ces caractères: *A. C. R. C. vivant, je me suis réservé un abrégé de lumière pour sépulcre.* Quatre figures régnoient à l'entour, portant chacune son inscription: la première avoit ces mots, *jamais vuide;* une autre, *le joug de la loi*; une troisième, *la liberté de l'Evangile*; la quatrième portoit pour légende, *la gloire toute entière de Dieu.* On y trouvoit aussi des lampes ardentes, des sonnettes, des miroirs de plusieurs façons & quelques livres, entr'autres un dictionnaire des mots de *Paracelse* & le *Petit Monde* du fondateur.

Voilà bien de l'appareil pour relever une folie, mais il falloit encore lui donner un air mystérieux; car le plus grand appui de ces sortes de sociétés dépend du voile qui les cache aux yeux du public. C'est dans cette vue qu'une des premières constitutions des Frères de la Rose Croix étoit de tenir leur confrérie secrette, au moins pendant cent ans. Tout absurde qu'ait été la doctrine qu'on inspiroit aux membres de cette société, elle n'a pas manqué de sectateurs; elle en a même trouvé parmi les gens instruits. Michel Mayer a composé un livre des constitutions qui servoient de regle à cette société, & Robert Fludd les a défendues contre le père Mersenne & contre Gassendi, par une apologie publiée à Leyde en 1617, *in*-8. Mais Naudé a porté un coup destructeur à cette confrérie; il a fait contre elle un ouvrage très-savant qui fut imprimé à Paris en 1624, *in*-8. sous ce titre: *Instruction à la France sur la vérité de l'histoire des Frères de la Rose Croix.*

(*Extr. d'El.*) (M. GOULIN.)

CROIX DE CHEVALIER, (*Mat. méd.*)

C'est le nom qu'on donne à une espèce de *tribule terrestre*, *tribulus terrestris* de Linnéus. Cette plante porte un fruit qui a une forme analogue à celle d'une croix de chevalier de Malthe. (*Voyez* TRIBULE TERRESTRE.)

(M. FOURCROY.)

CROLLIUS, (Oswald) hessois, fut médecin ordinaire de Christian, prince d'Anhalt. Il passoit pour savant; mais son grand attachement aux opinions de Paracelse diminua sa réputation, sur-tout chez ceux qui savoient réduire les rêveries de cet enthousiaste à leur juste valeur. *Crollius* fut trop favorablement prévenu en sa faveur. Sectateur ardent de Paracelse, il le prit pour modèle, & le suivit jusques dans ses extravagances sur les influences des astres, les signatures, la chiromancie, la physionomie, le gnome, les sylphes, les parallèles & les ressemblances des corps célèstes & sublunaires: toutes choses qu'il s'efforce de poser pour fondement de la médecine. Il n'a cependant point donné dans toutes ces erreurs, quand il a traité de la chimie; car ses procédés sont généralement décrits avec fidélité & exactitude. Dans un de ses ouvrages, imprimé à Prague en 1608 & dédié au prince d'Anhalt, il donne la manière de préparer différens remèdes chimiques.

Voici le titre sous lequel il a paru:

Basilica chymica, continens philosophicam, propriâ laborum experientiâ confirmatam, descriptionem & usum medicamentorum chymicorum selectissimorum è lumine gratiæ & naturæ desumptorum. Infine libri additus est ejusdem autoris tractatus novus de signaturis rerum internis. Francofurti, 1609, 1611, 1620, *in*-4, 1622, *in*-8. *Genevæ*, 1630, 1635, 1643, 1658, *in*-8.

Les deux dernières éditions sont préférables aux autres, pour les nouvelles descriptions qu'on

y trouve. Il y en a encore une de Leipsick de 1634, avec les augmentations d'Hartmann.

(*Extrait d'El.*) (M. GOULIN.)

CROPALE, (*Mat. méd.*) *Voyez* CODUGA-PALE.

CROQUET, (*Hygiène.*)

Partie II. Choses improprement dites n n naturelles.

Classe III. *Ingesta.*

Ordre I. Alimens.

Section III. Alimens composés.

Le croquet est un espèce de pain d'épice, fort mince, fort sec & très-dur, dont les gens du peuple, sur-tout les enfans, font un petit régal. On l'a sans doute nommé *croquet* parce qu'il croque sous la dent. Il est composé de pâte de seigle avec du miel; quoique très-commun, cet aliment n'est pas désagréable, ni mal sain; il peut souvent relâcher le ventre, sur-tout lorsqu'on n'y est pas accoutumé. (*Voyez* PAIN D'ÉPICE.)

On donne encore ce nom à des morceaux de pâte croquante, qui renferment une farce faite de hachi de volailles, d'herbes fines, de lard, de lait, de truffles, de champignons, de jaunes & de blanc d'œuf; le tout bien assaisonné, on les pane si l'on veut, on les farine, & on fait ensuite frire dans du sain-doux. Ce mets ne convient pas aux personnes délicates & chez qui la digestion se fait difficilement.

(M. MACQUART.)

CROTALAIRE, (*Hygiène.*)

Partie II. Choses dites non naturelles.

Classe III. *Ingesta.*

Ordre I. Alimens.

Section I. Végétaux.

Crotalaria.

Est un genre de plante à fleurs polypétales, de la famille des légumineuses, qui a des rapports avec les cytises, les genets & les borbones, qui comprend des herbes & des arbrisseaux à feuilles alternes & à fleurs papilionacées, très-récourbées en leur carène, qui présente un coude obtus.

Le Dict. de Bot. en distingue trente-sept espèces, parmi lesquelles nous en remarquons une, dont on a reconnu l'utilité : c'est

La *crotalaire* émoussée.

Crotalaria retusa. LIN.

Crotalaria major. Rumph. amb. 5, *p.* 278, *t.* 96, *f.* 1.

Tandale-cotti. Rheed. mal. 9, *p.* 44, *t.* 25.

Sa tige s'élève de deux à quatre pieds; ses feuilles sont alternes, obtuses à leur sommet, oblongues; les fleurs sont jaunes, disposées en grappes terminales. Les gousses sont glabres, cylindriques, munies du stile de la fleur, qui est tortu & coudé à sa base, droit & velu vers son sommet.

Cette plante croît dans les indes orientales.

Rumphe dit qu'on fait cuire ses fleurs, & qu'on les mange en guise de potage. C'est un légume fort doux. (M. MACQUART.)

CROTON, (*Mat. méd.*)

Croton.

C'est un genre de plante à fleurs incomplettes, de la famille des euphorbes, qui a de grands rapports avec les médiciniers & les ricinelles, & qui comprend des herbes, des arbrisseaux & des arbres, à feuilles ordinairement alternes, & à fleurs petites, disposées en grappe, & quelquefois en panicule.

Le Dict. de Bot. en compte quarante-huit especes : nous parlerons de celles dont l'utilité est reconnue.

1°. *Croton* cascarille.

Croton cascarilla. LIN.

Nous en avons suffisamment parlé à l'article CASCARILLE. (*Voyez* ce mot.)

2°. *Croton* balsamifère; petit baume, ou bois du petit baume vulgaire.

Croton balsamiferum. LIN.

Ricinoides verbasci folio minor. Plum. Mss. 4, *p.* 128.

Ledum arborescens balsamiferum folio angustiore subincano. Vaill. cat. mss. p. 1098.

Ou aloumeron. Sur. herb. 510.

C'est un arbrisseau très-odorant, qui s'éleve jusqu'à trois ou quatre pieds de hauteur & plus; ses rameaux sont chargés d'un duvet cotoneux, d'un blanc jaunâtre. Ses feuilles sont alternes, petites, nombreuses, ovales-lancéolées, velues. Des fleurs petites viennent aux sommités sur des épis terminaux : les fruits sont couverts d'un duvet cotoneux roussâtre.

Cet arbrisseau croît à la Martinique, dans l'isle de Caracao, &c. aux lieux qui sont arides & pierreux.

Lorsqu'on coupe ses feuilles, ou quelqu'autre partie de ce végétal, il en coule g utte à goutte

un ſuc aſſez épais, jaunâtre, ou preſque brun, balſamique, & d'une odeur très-ſuave. On le dit très-bon pour la guériſon des plaies.

Les habitans de la Martinique diſtillent cette plante avec de l'eſprit-de-vin brûlé, & ils en obtiennent une liqueur ſpiritueuſe deſtinée pour leurs tables, & qu'ils appellent eau de menthe.

3°. *Croton* des moluques, ou noix de Bancous.

Croton moluccarum. LIN.

Nux juglans moluccana bifida. Burn. Zeyl. 170.

Camirium. Rumph. Amb. 2, *p.* 180, *t.* 58.

Ambinux, bancoulia. Commer. Mſſ. Herb.

C'eſt un arbre ramifié comme le noyer. Il a l'écorce griſe, & ſes rameaux ſont pleins de moëlle. Ses feuilles ſont alternes ou éparſes, & ſituées aux extrémités des branches, en cœur, leur baſe cotoneuſe, & comme farineuſe; les fleurs ſont nombreuſes, diſpoſées en panicule terminale. Les fleurs mâles ont cinq pétales oblongs, linéaires. On ne connoît pas les femelles.

Le fruit, qui approche de celui de la levrit, eſt une noix plus large que longue, qui ſous un brou, en quelque ſorte ſemblable à celui des nôtres, contient deux noyaux de la groſſeur d'une chataigne, une coque ligneuſe, blanchâtre, contient une ſemence ou une amande d'un bon goût & huileuſe. Cet arbre croît dans les Moluques, dans l'iſle de Ceylan, & dans celle de Bourbon, où M. Commerçon dit qu'il eſt naturaliſé.

On mange les noyaux de ces fruits; mais ils ſont échauffans, & même un peu indigeſtes: on en tire une huile abondante, qu'on emploie dans le pays à la compoſition des chandelles, & aux uſages économiques.

4°. *Croton* cathartique; pignon d'inde, ou grains de tilly.

Croton tiglium. LIN.

Pinus indica meleo purgante. C. B. p. 492.

Granum moluccanum. Rump. Amb. 4, *p.* 98, *t.* 42.

Cadel-avanacu. Rhead. Mal. 2, *p.* 61, *t.* 33.

Croton foliis ovatis acuminatis ſerratis caule arboreo. LIN.

Ce *croton* eſt un arbriſſeau médiocre, dont le tronc un peu grêle ſe diviſe en quelques rameaux grêles & feuillés dans leur partie ſupérieure. Ses feuilles ſont alternes, pétiolées, ovales, pointues, & dentées légèrement. Les fleurs ſont blanchâtres, ou bien jaunâtres, & viennent en épi à l'extrémité des rameaux & dans leurs bifurcations. Les mâles occupent la partie ſupérieure de l'épi: elles ont un calice à cinq diviſions, cinq pétales, & environ ſeize étamines. Les fleurs femelles, ſituées au-deſſous des mâles, ont un petit calice en étoile, & un ovaire, oblong, ovoïde, trigône, ſurmonté de trois ſtiles bifides.

Les fruits ſont glabres, preſque de la groſſeur d'une noiſette, ovoïdes, trigones, marqués de trois ſillons, & diviſés en trois loges, qui contiennent chacune une ſemence ovale, oblongue, un peu luiſante, applatie d'un côté & couverte de l'autre. Chaque ſemence contient ſous une coque mince, brune, ou rouſſâtre, une amande blanche, huileuſe, d'une ſaveur très-âcre, brûlante, & qui cauſe des nauſées.

Cette plante croît dans les Indes orientales; on la cultive au Malabar, à Ceylan, dans l'Inde, dans les Moluques.

Elle eſt renommée depuis long-tems pour ſes propriétés médicinales: on fait uſage du bois & des grains. Le bois qui s'appelle *panava* ou *pavana*, eſt ſpongieux, léger, pâle, couvert d'une écorce mince, cendrée, d'un goût âcre, mordant, cauſtique, & d'une odeur qui cauſe des nauſées. Lorſqu'il eſt récent & encore verd, il purge les humeurs ſéreuſes par le vomiſſement & par les ſelles, avec une énergie qui ſurpaſſe celle de la coloquinte même, cauſant ſouvent dans l'anus une inflammation, qui n'a pas également lieu quand on l'emploie ſec, parce qu'alors il perd de ſon âcreté, & purge plus doucement: ſi on le donne à petite doſe, il paſſe pour exciter la ſueur: on le recommande encore comme un ſpécifique dans l'hydropiſie, la leucophlegmatie, & dans d'autres maladies chroniques.

Les graines ſont auſſi très-purgatives, & même vomitives; elles cauſent l'inflammation de la gorge, & quelquefois de l'anus, tant elles ſont âcres. C'eſt pourquoi on les donne le plus ſouvent ſous forme de pillules: on les corrige très-bien avec la régliſſe, des amandes douces, du ſucre, du ſuc de limons, du bouillon gras, & toute autre ſubſtance capable d'émouſſer les particules âcres des remedes. Vogel fait obſerver, qu'en effet ce draſtique porte le trouble dans l'économie animale, & cauſe quelquefois le vertige. Cependant, des médecins prudens peuvent l'employer dans les cas où les plus forts purgatifs ſont indiqués, où il s'agit d'évacuer des amas de ſéroſité, & particulièrement chez les tempéramens pituiteux & phlegmatiques.

On s'eſt ſervi avec ſuccès de cette amande & de ſon huile pour procurer la ſortie du ver ſolitaire. On en donne quatre grains en ſubſtance mêlés avec du ſucre, & l'on fait boire enſuite du lait. Vogel dit qu'il s'en eſt ſervi dans une

maladie pituiteuſe grave, ſans que le malade en ait été incommodé.

L'huile qu'on tire par expreſſion des graines de ce *croton* purge plus violemment que celle qu'on exprime du ricin ordinaire; & l'on préfère d'en faire uſage à l'extérieur, en l'employant en liniment ſur le nombril dans les conſtipations, ou lorſqu'on veut évacuer pour quelqu'autre cauſe.

Ce que nous avons dit ſuffit pour voir combien il faut être circonſpect dans l'uſage d'un remede auſſi puiſſant & auſſi incendiaire.

5°. Je ne ferai qu'annoncer que c'eſt dans cette famille que ſe trouve le fameux arbre à fruit de la Chine, qui fournit à ce pays la matière de ſes chandelles, & qu'on nomme *croton ſebiferum*. LIN.

Ricinus Chinenſis ſebifera populi nigræ folio. Petiv. Gaz. 52, *t.* 34, *f.* 3.

U-Kieu-mu des Chin. Hiſt. des Voy. vol. 6, *p.* 464.

6°. Enfin le *croton* à teinture, ou tourneſol, ou maurelle, eſt encore dans cette ſérie.

On le trouve aux environs de Montpellier, & dans le midi de l'Europe: on en tire peu de ſecours pour la médecine. On s'en ſert en Angleterre, en Hollande & en Allemagne, pour colorer des confitures, des gelées, & diverſes liqueurs: il a pour noms latins, *croton foliis rhumbeis, capſulis pendulis, caule herbaceo.* LIN. *Mill. Dic. n.* 1.

Heliotropium Hicoecum. F. B. B. 253.

Ricinoïdes ea qua paratur tourneſol gallorum. TOURNEF. 655. (M. MACQUART.)

CROUTE INFLAMMATOIRE. *V.* COUENNE DE SANG. (M. CAILLE.)

CROUTE. *Voyez* ESCHARRE, GALE, CICATRICE, PLAIE. (M. CHAMSERU.)

CROUTE DE LAIT, ou LAITEUSE.

En latin *cruſta lactea*, eſt une eſpece d'éruption qui ſe fait ſur les joues, & ſur les autres parties du viſage: dans le moment où cette éruption commence à ſe former, on voit naître des puſtules larges ou aiguës, remplies d'une humeur limpide & glutineuſe: lorſque ces puſtules viennent à s'ouvrir, elles laiſſent ſuinter une humeur tenace qui s'attache à la peau, & qui prend une couleur d'un rouge jaune. Le ſuintement s'établit par des crevaſſes, la croute acquiert plus de dureté, ainſi que la peau, les parties voiſines ſe tuméfient, les glandes jugulaires s'engorgent, mais rarement les parotides, les *croutes* gagnent les oreilles, le menton, quelquefois le front & jamais les levres. On les voit ſe ſécher au viſage pour ſe réproduire enſuite ſur le col, la poitrine, le ventre, les feſſes, & mêmes les extrémités, & donner lieu à des ophtalmies.

Cette affection cutanée ſe rencontre plus ſouvent chez les enfans qui têtent, que chez ceux qui ſont ſévrés, elle eſt plus commune avant le travail de la dentition qu'après, quoique cependant on l'aie vu reparoître quelquefois après l'éruption des vingt premières dents. On ne peut nier que la première cauſe de cette maladie ne ſoit une humeur âcre qui ſe porte au viſage. Cette cauſe n'eſt ni héréditaire, ni contagieuſe; & ce qui le prouve d'une manière inconteſtable, c'eſt qu'on a vu pluſieurs enfans dormir dans le même lit d'un enfant malade, ne point contracter la maladie, & qu'une femme qui avoit eu pluſieurs enfans, n'en avoit eu qu'un qui en fut attaqué.

En général, cette maladie eſt plus incommode que dangereuſe, quelquefois le prurit eſt ſi âcre que les enfans ne ceſſe de pleurer, la démangeaiſon telle, qu'ils ſe mettent le viſage en ſang, ils perdent le ſommeil & ils ſont ſujets à la conſtipation. La criſe de cette maladie ſe fait ordinairement par les urines qui, à cette époque, contractent une odeur fœtide & inſupportable. Si après que les *croutes* ſont détachées, la peau du viſage reſte ſouple, on ne craint plus alors de récidive.

Le traitement conſiſte à nettoyer les premières voies & à adoucir le principe d'âcreté exiſtant. On a recommandé dans ce cas la décoction du *viola tricolor*, coupée avec partie égale de lait. On doit éviter tous les médicamens externes dans la compoſition deſquels on fait entrer les corps gras & les préparations de chaux de plomb, on s'en tiendra aux lotions réſolutives; ſi la démangeaiſon eſt très-conſidérable, on la calmera en couvrant les puſtules de crême récente; enfin, on veillera au régime de la nourrice, & on l'aſſujettira à la même boiſſon que l'enfant.

(M. JEANROI.)

CROUTE DE LA TÊTE DES ENFANS NOUVEAU-NÉS.

En latin *cruſta capitis recens natorum*. Cette *croute* eſt ſeche, épaiſſe & écailleuſe; elle paroît peu de jours après l'accouchement; elle s'étend depuis le ſinciput juſqu'au ſommet de la tête, & ſa durée eſt de ſix mois. Cette affection cutanée, qu'on doit regarder comme dépuratoire & ſalutaire, n'exige que de la propreté & des lotions adouciſſantes: on frotte légérement la tête avec une broſſe, les *croutes* ſe détachent d'elles-mêmes, & les remedes internes ſont abſolument inutiles. (M. JEANROI.)

CRU ou CRUD, (*Hygiène.*)

Partie II. Choses improprement dites non naturelles.

Classe III. *Ingesta.*

Ordre I. Alimens.

Section I & II. Substances végétales & animales.

On nomme crues certaines substances végétales ou animales, qui n'ont point acquis, par l'action du soleil ou du feu, un genre de maturité nécessaire pour devenir plus convenables à la nourriture des hommes. On sait qu'une grande partie des nations connues ne mange pas crues les viandes des quadrupedes, des volatiles, & de beaucoup de poissons. C'est dans la classe des coquillages particulièrement qu'on mange la chair crue des animaux.

Parmi les végétaux il est beaucoup de substances qui acquièrent par la cuisson des qualités qui les rendent moins coriaces, moins lourdes & plus digestibles, & qu'on trouve encore ainsi le moyen de conserver plus long-tems. Comme le mot crud est inverse de cuit, on trouvera à l'article *aliment* des observations relatives à la préparation particulière, que les substances animales ou végétales éprouvent par l'action du feu, & aux avantages qu'elles peuvent par ce moyen procurer aux individus qui en font usage.

(M. Macquart.)

CRUCIUS, ou A CRUCE, (Vincent) philosophe & médecin, né dans l'état de Gênes, fut attaché au pape Grégoire XV. Il avoit d'abord pratiqué la médecine à Bologne & à Ravenne; mais étant passé à Rome, il obtint une chaire au college romain environ l'an 1612, & continua d'y enseigner pendant vingt ans & plus. Il ne refusoit ses soins & ses conseils à personne, il voloit indistinctement au service des malades, pauvres ou riches. Il répétoit sans cesse que les médecins ne devoient jamais oublier le serment qu'ils avoient fait, à leur admission à la licence & au doctorat, de visiter gratuitement les pauvres; & afin qu'ils fussent pourvus dans leurs maladies des choses nécessaires, il y contribuoit de sa bourse.

Voici les titres des principaux ouvrages qu'il a composés :

De Epilepsia, Lectionum Bononiensium libri tres. Venetiis, 1603, *in*-4.

Ce recueil ne présente qu'une théorie ancienne & surannée; mais il avoue lui-même dans d'autres traités, que c'est une production de sa jeunesse.

De verme admirando per nares egresso. Ravennæ, 1510, *in*-4.

De morbis capitis frequentioribus libri septem. Romæ, 1617, *in*-4. *Venetiis*, 1619, *in*-4.

Il n'y parle que du catarrhe, de la phrénésie, de la léthargie & de l'épilepsie.

De quæsitis in arte medicâ, per epistolas centuriæ quatuor. Venetiis, 1622, *in*-4.

Disquisitio generalis de fœtu nonimestri parvæ adeo molis, ut vix quadrimestris appareret, in adolescentulâ primiparâ. Romæ, 1627, *in*-4.

Consultatio medica pro adolescente oblivione & surditate laborante. Ibidem, 1629, *in*-4.

Providenza metodica por preservarsi del imminenti peste. Rome, 1630, *in*-4.

Cet ouvrage a encore paru en latin, sous ce titre :

Consilium prophylacticum à lue pestiferâ grassante. Romæ, 1631, *in*-4.

Vesuvius ardens sive exercitatio medico-physica de motu & incendio vesuvii montis in Campania, 16 mensis decembris anni 1631. *Romæ*, 1632, *in*-4.

De hæmoptysi seu sanguinis sputo. Romæ, 1633, *in*-4.

Ephemeridum, id est, diuturnarum observationum libri duo priores & posteriores. Bononiæ, 1641, *in*-4. (*Extrait d'El.*) (M. Goulin.)

CRUDITÉ, (des alimens.) (*Hygiène.*)

Partie II. Choses dites improprement non naturelles.

Classe III. *Ingesta.*

Ordre I. Alimens.

Section I & II. Végétaux & animaux.

La crudité est un état particulier de certaines substances végétales ou animales, qui les rend peu propres à servir de nourriture aux animaux, & qui souvent les présente absolument indigestes; tels que sont les fruits non murs. La crudité de beaucoup de substances est une des raisons qui a le plus contribué à l'apprêt des alimens: l'expérience ayant appris que plusieurs d'entr'elles se digéroient mal, lorsqu'on les mangoit telles que la nature les offroit, on a cherché à les rendre utiles, soit en les faisant cuire simplement, soit en y ajoutant d'autres corps qui avoient la vertu de les rendre plus solubles & plus aisées à digérer: c'est ainsi que pour ôter la crudité, plus ou moins grande de beaucoup de substances, on a trouvé que le sel marin, le sucre,

certains aromates pouvoient être d'un grand secours. (*Voyez* ALIMENT, &c.)

(M. MACQUART.)

CRUDITÉS.

Nom que l'on donne soit aux alimens que l'estomac a mal digéré, soit aux humeurs du corps mal élaborées, soit aux excrétions qui n'ont point une coction parfaite. (M. ANDRY.)

CRUGER, (Daniel) membre de l'académie impériale des curieux de la nature, sous le nom d'Argus II, & conseiller-médecin de l'électeur de Brandebourg, étoit de Stargard en Poméranie, où il naquit le 11 décembre 1639. Après avoir pris le bonnet de docteur à Altorf en 1666, il vint exercer la médecine dans sa patrie, où il mourut le 15 de mars 1711 : ainsi, il a vécu 72 ans.

Les mémoires de l'académie impériale contiennent de lui beaucoup d'observations sur des sujets plus ou moins intéressans. Il est encore auteur d'un ouvrage en allemand sur la fievre pétéchiale & la vérole.

Les bibliographes parlent d'un autre CRUGER, (Jean) aussi docteur en médecine, qui a composé les ouvrages suivans :

Casus medicus de morbo litteratorum, sive, affectione hypochondriacâ. Zittaviæ, 1703, *in*-4.

Affectus chirurgici, plerique aphoristicè, breviter & accuratè expositi. 1722, *in*-4.

Cet auteur superstitieux ajoute foi aux fables les plus absurdes ; il a rempli ce dernier ouvrage des faits les plus ridicules qu'on ait jamais insérés dans aucun livre. Plein de la théorie de Vanhelmont, il va plus loin que lui dans la pratique, car il recommande les crapauds & le saphir contre la peste, & s'arrête à discuter les propriétés de beaucoup d'autres remedes, tout au moins aussi inutiles.

(*Extr. d'El.*) (M. GOULIN.)

CRUSER, ou DE CROESER, (Herman) de Kempen, ville des Pays-Bas dans l'Over-Yssel, naquit au commencement du XVI siecle. Il avoit étudié les langues savantes, la philosophie & la médecine, & sur-tout la jurisprudence.

Il fut docteur en l'un & l'autre droit. Son savoir & son éloquence le firent connoître à la cour de Charles, duc de Gueldres, qui le prit pour son conseiller intime. Ce prince étant mort en 1538, *Croeser* eut le même emploi auprès de Guillaume, duc de Cleves. En 1573, il accompagna en Prusse la princesse Marie-Eléonore, fille de ce dernier, qui venoit d'être accordée au duc Albert-Frédéric de Brandebourg. Ce fut en revenant de ce voyage qu'il mourut à Konigsberg en 1574.

Croeser ne s'est pas tellement attaché à la jurisprudence, qu'elle lui ait fait oublier la médecine à laquelle il s'étoit appliqué.

Il a traduit en latin les traités suivans de Galien :

Claudii Galeni de pulsibus libellus ad tyrones.

De pulsuum differentiis, libri quatuor.

De dignoscendis pulsibus, libri quatuor.

De causis pulsuum, libri quatuor.

De præsagitione ex pulsibus libri quatuor. Parisiis, 1532, *in-fol.*

On retrouve ces versions, faites par *Cruser*, dans l'édition de Galien, à Bâle, chez Froben, 1561, *in-folio* ; & dans les suivantes, faites à Venise, chez les Giunti, 1563, 1570, 1576, 1586, 1600, 1609, 1625, 8 vol. *in-fol. Item*, dans la grande édition des Œuvres d'Hippocrate & de Galien, publiée par René Chartier, Paris, 1639 & suiv., 13 volumes *in-folio*. Mais il faut remarquer que les versions de Cruser ont été retouchées par Augustin Gadaldini de Modène.

Commentarius in Hippocratis librum primum & tertium de morbis vulgaribus : item in librum de salutari diæta. Basileæ, 1570, *in*-12.

Cruser a encore traduit de grec en latin les ouvrages de Plutarque : quelques critiques préferent même ses versions à celles de Guillaume Xylander, laborieux écrivain du XVI siècle, que la pauvreté engagea quelquefois à travailler pour vivre. Mais d'autres prétendent que Cruser n'a pas bien suivi son original, & qu'il n'avoit pas une connoissance suffisante de la langue grecque. Ils le blâment encore d'avoir changé l'ordre des vies de Plutarque sans aucune nécessité.

(*Extrait d'El.*) (M. GOULIN.)

CRUSIUS, (David) naquit en Misnie le 29 janvier 1589. Il prit le dégré de maître-ès-arts à Erford en 1607, & celui de docteur en médecine à Bâle en 1609. Ce fut dans la première de ces deux villes qu'il s'établit. On vouloit l'engager à se fixer ailleurs, tantôt en lui offrant une chaire de médecine, tantôt une place de médecin chez des princes. Il refusa pour être libre. Il mourut à Erford le 15 juillet 1640 à l'âge de 51 ans. Il laissa un ouvrage divisé en deux parties sous ce titre :

Theatrum morborum hermetico-hippocraticum, seu methodica morborum & curationis eorumdem dispositio. Erfurti 1615, *in*-8.

Theatri morborum hermetico-hippocratici pars posterior. Ibidem, 1616, *in*-8.

Wolfgang CRUSIUS, né à Erford, étoit probablement de la famille du précédent, il fut doyen

de la faculté de médecine de cette ville, & il y mourut le 20 février 1658.

On trouve un autre CRUSIUS, (Jean) qui étoit d'Apenrade en Dannemarck, où il vint au monde le 14 janvier 1661. Il commença ses études à Kiell, & alla les continuer à Copenhague & à Leyde. Ayant ensuite voyagé pendant deux ans en Hollande, en Angleterre, en Allemagne & en Italie, il s'arrêta à Padoue, où il prit le bonnet de docteur en 1690. De retour en Dannemarck, l'année suivante, il fut nommé médecin de la ville de Sleswich où il ne demeura pas long-temps, car il passa à la cour de Gottorp en 1693. Les auteurs mettent sa mort vers l'an 1712, & ceux qui parlent de ses ouvrages, les réduisent à quelques traités de médecine & de poésie qui sont écrits en Allemand.

Extrait. d'El. (M. GOULIN.)

CRYPTES, (*Pathologie.*)

On entend par *cryptes* des follécules simples lenticulaires, qui, par une large embouchure, vomissent ou déchargent une matière muqueuse dans une cavité quelconque, lorsque cette matière a eu le temps de s'épaissir jusqu'à ce dégré; l'œsophage est singuliérement garni de ces *cryptes*. Quelques physiologistes les regardent comme des glandes d'une espèce particulière. Leurs maladies ont été mal observées: elles ont sans doute du rapport avec celles des autres glandes.

(M. MAHON)

CRYTHE. (*Voyez* ORGELET.) Vogel. Classe des vices; ordre III, des extubérances.

(M. CAILLE.)

CTÉSIAS étoit de l'isle de Cnide. Galien, dans son troisième commentaire sur le livre d'Hippocrate *de articulis*, dit que *Ctésias* étoit de la famille des Asclépiades, & parent d'Hippocrate II. On a une époque précise du temps où il vivoit. Il suivit Cyrus le jeune dans son expédition, contre Artaxerxe son frère, roi de Perse. Cyrus fut tué dans le combat qui se donna l'an 401 avant notre ère. *Ctésias* fait prisonnier, fut emmené en Perse où il demeura 17 ans, c'est-à-dire, jusqu'à l'an 384 avant notre ère.

Artaxerxe avoit été blessé dans ce combat; il dut sa guérison aux soins de *Ctésias*, qui par cette cure obtint probablement la confiance d'Artaxerxe.

Galien observe que *Ctésias* reprenoit Hippocrate de s'être occupé à enseigner le moyen de réduire la luxation de la cuisse; car c'est en vain, disoit *Ctésias*, qu'on entreprend cette réduction, puisque la tête de l'os une fois sortie de sa cavité, ne peut plus y être contenu quelque soin l'on prenne.

Il paroît par ce trait que le médecin cnidien avoit composé quelqu'ouvrage encore existant du temps de Galien.

Pendant ses momens de loisir, *Ctésias* recueillit tout ce qu'il put trouver sur les Assyriens, les Perses & sur les Indes. Il forma de ces matériaux un corps d'histoire, en 23 livres; cette histoire existoit encore du temps de Photius qui en parle dans sa bibliothèque où il s'en trouve un extrait. *Ctésias* finit son histoire à l'année 384 avant notre ère, 23 ans avant la mort d'Artaxerxe, laquelle arriva l'an 361 avant notre ère.

Ce ne fut qu'après l'an 384, que *Ctésias* publia son histoire; ne se trouvant plus à portée d'être instruit de ce qui se passoit à la cour de Perse qu'il avoit quittée cette année, il avoit terminé son récit à cette époque. Quoique Photius ne soit pas en tout favorable à *Ctésias*, qui a rapporté des choses fabuleuses; c'est néanmoins une perte pour la république des lettres, que son travail ne soit point parvenu jusqu'à nous.

Nous avons supposé que *Ctésias*, l'an 401 avant notre ère, lorsqu'il suivoit en qualité de médecin, Cyrus le jeune, avoit 35 ans, & qu'ainsi il étoit né l'an 436 avant notre ère, lorsqu'Hippocrate ij avoit 24 ans; il avoit 52 ans, en quittant la cour d'Artaxerxe. A cette époque, Hippocrate en avoit 76. (*Voyez* ANCIENS MEDECINS, *tom.* II, *pag.* 672. (M. GOULIN.)

CUBEBES ou QUABEBES. *Cubebæ vulgares off. piper caudatum.* LINN. (*Mat. méd.*)]

Elles sont le fruit d'un arbrisseau sarmenteux, qui s'attache aux arbres de la même manière que le lierre, & qui croît dans les isles de Java. Cet arbrisseau ressemble au *smilax aspera*. Ses feuilles sont petites & ses fleurs odorantes. Les *cubebes* sont des baies qui viennent sur les grappes auxquelles étoient attachées les fleurs; leur écorce est d'un gris brun, mince & friable, elle renferme une graine ronde, noire en-dehors & blanche en-dedans, d'une saveur agréable. Leur préparation consiste à les faire sécher au soleil. Lorsqu'on nous les apporte elles sont desséchées, petites, sphériques, ridées, grises, garnies d'une petite queue, & d'une odeur aromatique.

En les soumettant à la distillation, on en retire une huile essentielle aromatique & éthérée, à-peu-près semblable à l'huile de poivre.

Les *cubebes* sont stimulantes, carminatives, stomachiques & toniques; elles fortifient les nerfs, & produisent de bons effets dans l'asthme humide & les fluxions catarrales. On en fait usage pour guérir la migraine, contre le vertige &

& la perte de mémoire. On les donne en poudre dans du vin blanc depuis six grains jusqu'à un scrupule. Les praticiens les mêlent avec le tabac à fumer pour remédier à la paralysie de la langue & pour exciter une salivation abondante. Elles entrent dans le vinaigre thériacal, dans l'eau générale & dans l'élixir de vitriol. L'huile qu'on en retire par la distillation entre dans la thériaque céleste. (M. MAISON.)

CUCURBITACÉES, (*Mat. méd.*)

Les *cucurbitacées* sont toutes les plantes qui se rapprochent plus ou moins de la courge par leur structure, & qui constituent une famille assez naturelle. Leurs caractères consistent dans les fleurs mâles & les fleurs femelles séparées, soit sur le même pied, soit sur des pieds différents; les unes & les autres sont en général composées d'un calice à cinq divisions, fortement attaché à une corole monopétale, presque toujours fanée & à cinq découpures. Dans les fleurs mâles, dont les péduncules sont plus longs, il y a trois étamines en même tems monadelphes & syngenèses, d'une forme bizarre : dans les femelles, on voit au-dessous du calice un ovaire renflé qui les fait distinguer de loin : le milieu des corolles offre un style trifide vers le haut, terminé par des stigmates convexes, épais, comme lunulés & lobés. L'ovaire se gonfle après la fécondation & forme une baie charnue très-grosse, d'une figure très-variée, divisée intermédiairement en trois ou six loges, & renfermant un grand nombre de semences applaties & ovales.

Toutes ces plantes ont encore des caractères communs dans leur port, dans leur végétation, & dans toute leur manière d'être; elles sont en général sarmenteuses, rampantes ou grimpantes, armées de vrilles, à l'aide desquelles elles s'attachent par-tout : leurs tiges sont contournées, hérissées de poils ou de pointes roides, chargées de feuilles pétiolées, dans l'aisselle desquelles les fleurs sont placées ou solitairement ou en grappes.

Cette famille comprend huit à dix genres de plantes, dont les principaux sont la courge, le concombre, la momordique & la bryone. Ces considérations suffisent pour l'étude de la matière médicale, dans laquelle on doit se borner aux élémens de la botanique.

Les *cucurbitacées* ne se ressemblent pas seulement par leur forme & par leur structure, elles ont encore entr'elles des analogies dans leurs propriétés sur l'économie animale, & dans leurs vertus médicinales. La chair de leurs fruits est en général ou raffraîchissante & alimentaire, ou amère & purgative. Les melons, le potiron, le concombre, appartiennent à la première classe de ces actions, & l'on sait assez que lorsque la maturité n'est pas complette, ou lorsqu'ils ont éprouvé une altération quelconque dans leur chair, celle-ci devient amère & âcre : il semble que toutes ces plantes aient une disposition prochaine à prendre le caractère purgatif. Les semences des *cucurbitacées* sont plus ou moins émulsives, tempérantes & raffraîchissantes; on leur a tellement reconnu cette propriété, que cinq d'entr'elles ont été rangées dans une classe particulière de médicamens, nommées semences froides majeures. La racine de bryone, la pulpe de la coloquinte, & celle du concombre sauvage, sont des purgatifs assez forts pour produire un grand effet dans l'économie animale, & être comptées parmi les hydragogues : les semences de courge, de melon, de potiron & de concombre, sont spécialement regardées comme rafraîchissantes & calmantes, on les fait entrer dans les bouillons, on les prescrit en émulsion : telle est la manière dont les botanistes ont comparé les effets des plantes de la famille des *cucurbitacées*, & dont ils ont établi entr'elles les analogies d'actions & de vertus. Remarquons qu'elles consistent cependant ces analogies en deux genres de propriétés fort opposées, celle de nourrir & de rafraîchir, celle de purger & de porter une grande irritation sur les membranes des intestins, & qu'ainsi ces plantes qui ne forment qu'une famille, par rapport à leur structure, en forment deux bien distinctes par leur énergie médicamenteuse; il faut donc les traiter chacune séparément. (*Voyez* les mots BRYONE, COURGE, CONCOMBRE, CALEBASSE, CITROUILLE, COLOQUINTE, CONCOMBRE SAUVAGE, MELON, PASTEQUE, POTIRON. (M. FOURCROY.)

CUCURBITE, (*Mat. méd. pharmac.*)

On a nommé *cucurbite* un vase de métal de terre ou de verre, auquel on donnoit autrefois la forme de courge, *cucurbita*, & qui constitue la partie inférieure de l'appareil distillatoire. Ce vase, le plus souvent de cuivre, est un véritable chaudron, dans lequel on met chauffer les liqueurs qu'on veut distiller, & qui reçoit le chapiteau à sa partie supérieure. On a conservé mal-à-propos un reste de la forme de courge dans les *cucurbites* de verre & de terre : la distillation y va lentement, à cause de leur forme resserrée par le haut : aussi ne s'en sert-on que pour distiller des liqueurs très-volatiles. (*Voyez* DISTILLATION.)

(M. FOURCROY.)

CUCURBITIN, (ver) (*Voyez* TÆNIA.)

(M. CHAMSERU.)

CUCURON, (*Eaux min.*)

C'est une dépendance de la paroisse de Gamarde dans le Comminges, en Navarre, à trois

lieues de Dax & de Tartas, à une lieue & demie du Nord-nord-ouest de Saint-Bernard de Comminges : on y trouve une source d'eau minérale froide, que M. Bertrand dit sulphureuse & bitumineuse. Cette source n'est pas autrement connue. (M. MACQUART.)

CUIRE, *dolere*, & CUISSON. Sont deux expressions métaphoriques, employées en médecine, pour désigner une sensation douloureuse, pareille à celle que le feu ou la brûlure feroit éprouver. Ainsi dans la gonorrhée, certains endroits du canal de l'urètre & de la vulve ressentent des cuissons; & les urines, à leur passage, paroissent comme brûlantes. En général l'inflammation affecte de cette même manière les parties qui en sont le siège. (M. MAHON.)

CUISINE, (*Hygiène.*)

Partie II. Choses improprement dites non naturelles.

Classe III. *Injesta.*

Ordre II. Alimens.

Section V. Préparation des alimens.

On donne en général le nom de *cuisine* à l'art d'apprêter les alimens, ou au lieu qui, dans les maisons, est destiné à cette préparation. La cuisine est aujourd'hui, chez les personnes aisées, un genre de luxe, qui en flattant le goût de toutes les manières, fait provoquer l'appétit, force en quelque sorte à le satisfaire plus que de raison, & conduit insensiblement à la perte de la santé. La bonne-chère est sur-tout le défaut des vieillards opulens, qui cherchent ainsi à se dédommager des plaisirs auxquels l'âge & les ans passés leur refusent de l'aptitude.

Très-anciennement, les fruits, les légumes, le miel, le pain cuit sous la cendre, suffisoient aux hommes; ils y rencontroient une source féconde de force, de santé & de longévité. Depuis on a mangé la chair des animaux, bouillie, rôtie, grillée : celle des poissons, cuite à l'eau, a aussi bientôt après servi de nourriture aux hommes. Jusques-là le grand art de la *cuisine* ou des assaisonnemens n'étoit presque pas connu : le besoin & l'appétit étoient seuls la mesure qui regloit l'heure des repas & la quantité d'alimens qu'on prenoit. Mais peu-à-peu l'abondance enfanta le luxe : la gourmandise fut un de ses principaux agens, on chercha à varier les mets, à les rendre plus piquans; enfin on est parvenu à faire un art agréablement destructeur, de ce qui ne devoit servir à l'homme que pour maintenir sa force & prolonger son existence.

Le goût des tables somptueuses passa des asiatiques aux romains, qui, en s'enrichissant, se permirent des développemens de corruption en tout genre. Seneque dit qu'on ne voyoit chez eux que des sibarites couchés mollement sur leurs lits, contemplant la magnificence de leur table, satisfaisant leur oreilles des concerts les plus harmonieux, leur vue des spectacles les plus charmants, leur odorat des parfums les plus exquis, & leur palais des viandes les plus délicates.

Les cuisiniers romains étoient si habiles, qu'ils donnoient à tous les morceaux qu'ils apprêtoient le gout & la forme des animaux les plus rares, & que la saison ou le climat leur refusoit. Le cuisinier de Néron composoit avec de la chair de poisson, des animaux, tels que pigeons ramiers, tourterelles, poulardes; aussi y en a-t-il eu de payés jusqu'à près de vingt mille livres de notre monnoie. On rapporte qu'Antoine étoit si content d'un de ses cuisiniers dans un repas qu'il donna à Cléopatre, qu'il lui fit présent d'une ville, & Cléopatre d'un autre côté crut se distinguer beaucoup, en faisant dissoudre dans du vinaigre une perle, qui pesoit 24 carats, & étoit estimée deux cent cinquante mille livres, & qu'elle avala.

On dit qu'Eliogabale ne dépensoit pas moins de quarante huit mille livres dans un repas ordinaire; il est vrai qu'on ne lui servoit guères que des pâtés de crêtes de coq, de langues de paon, de rossignol, d'œufs de perdrix, de têtes de faisan. Il ne mangeoit jamais deux fois dans les mêmes vases, & cependant tous les vases de sa maison étoient d'or ou d'argent pur.

Alors souvent chacun portoit sa serviette dans les repas, & les siennes étoient de tissu d'or pur. Comme on est à table bien mieux placé assis que couché, on est étonné que les romains, qui d'abord suivoient cet usage, se soient habitués ensuite à ne manger que couchés. Mercurialis en donne pour raison que c'est à l'usage des bains que cette pratique a probablement dû son origine, parce que, étant accoutumés à se baigner avant le souper, ils alloient du bain au lit, où ils avoient coutume de se faire apporter à manger, & insensiblement cette habitude de manger sur des lits s'établit à Rome & dans tout l'empire romain.

Les françois doivent aux italiens l'origine de la recherche de leur cuisine; c'est une des obligations qu'on doit à cette foule d'ultramontains corrompus qui servirent à la cour de Catherine de Médicis. Jusqu'au règne de Henry II, des loix somptuaires avoient arrêté les vices de ce genre. Ne seroit-il pas desirable qu'en réformant toute espèce de désordre dans un état qui se constitue, on donnât, si-non des loix prohibitives pour telle ou telle espèce d'aliment, au moins des préceptes pour faire connoître aux riches les alimens qui ne

leur conviennent pas, & aux pauvres ceux qui leur conviennent le mieux.

Les François qui avoient de grandes dispositions à devenir bons cuisiniers, eurent bientôt surpassé leurs maîtres, & ils se sont montrés si habiles qu'aujourd'hui toutes les puissances de la terre croiroient leurs tables mal servies, si un cuisinier françois n'avoit pas présidé à la préparation des mets. Ils ont été si industrieux dans leur genre, qu'ils ont, en renchérissant, imaginé mille moyens de dénaturer les substances alimentaires, & d'en faire souvent ainsi des poisons lents, avec lesquels habituellement on ne craint pas de jouer son existence. Cependant il faut convenir que nous devons à l'art de la *cuisine* beaucoup de préparations d'une grande utilité, au moyen desquelles on peut conserver beaucoup d'alimens, & rendre plus digestible une certaine quantité de mets, qui le seroient très-peu sans l'apprêt qu'on leur donne.

La conservation des alimens est un point très-important ; car indépendamment de la disette dont les régions les plus fertiles sont quelquefois affligées, les voyages de long cours exigent nécessairement des connoissances, qui se réduisent souvent à l'addition ou à la soustraction de quelques parties, qui peuvent s'opposer à la décomposition des corps. (*Voyez* l'art. APICIUS.)

On conserve les alimens tirés des animaux & des végétaux, en soustrayant leur humidité, en les faisant sécher, ou à un feu lent, ou (comme dans les pays chauds) à la chaleur de l'astre du jour, ou à la fumée. Le sel, les acides végétaux, le vinaigre, le citron, le verjus, les aromatiques s'opposent par leur addition à la corruption des substances auxquelles on les mêle. C'est ainsi qu'on conserve certaines viandes, beaucoup de poissons & de légumes. C'est à l'aide de ces deux moyens réunis qu'on a formé ces tablettes de viandes qui sont devenues si précieuses pour les voyageurs. On conserve encore les substances animales en les faisant cuire, bouillir, rôtir, frire, parce qu'alors on leur enlève d'un côté de l'humidité, & que de l'autre on y ajoute quelques substances conservatrices. On peut garder aussi fort long-tems des parties d'animaux & de végétaux qu'on dépose dans des vases, qu'on recouvre avec de l'huile, de la graisse, du sel, des aromatiques qui s'opposent à leur fermentation & à leur décomposition, en les empêchant d'être soumis à l'action de l'air extérieur.

Quant à l'art de rendre les alimens des deux règnes plus faciles à digérer, le plus utile de tous les moyens est la cuisson ; sur-tout à l'égard des viandes, dont les fibres adhèrent trop solidement les unes aux autres, pour que la plus grande partie des estomacs puisse les digérer. Pour en séparer le mucilage qui les unit, il faut une atténuation considérable, un commencement de désunion des parties. C'est ce que le feu produit, sur-tout quand son action est secondée par celle de quelques liquides en ébullition, comme l'eau, l'huile, le vin, le vinaigre, &c. ou bien on emploie simplement l'action d'un feu sec, qui les rôtit & les cuit dans leur suc intérieur.

Les différentes substances qu'on joint à cette première préparation, concourent encore à faciliter la digestion. Celle qu'on emploie le plus communément, est le sel, qui à petite dose irrite legèrement l'estomac, augmente son action & la sécrétion du suc gastrique, & qui d'ailleurs en pénétrant dans les alimens aide à leur décomposition.

A l'égard des substances aromatiques de toute espèce, telles que le poivre, le gérofle, la canelle, le gingembre, les substances confites, telles que les cornichons très-assaisonnés, les fines herbes, les jus extraits des animaux, les coulis ; tous ces corps réunis en grande quantité, & mêlés aux alimens, forment la science gastrologique, une des plus destructives de l'espèce humaine.

Dans les apprêts de la *cuisine*, on doit plus consulter la santé que la sensualité ; & sans une bonne digestion, on ne doit point espérer de se bien porter. C'est pourquoi Cheyne, médecin anglois, a cru devoir donner quelques préceptes sur les différents dégrés de bonté des alimens.

Voici la manière dont il s'énonce :

1°. Les animaux & les végétaux, qui viennent le plus promptement en maturité, sont d'une digestion plus facile que ceux qui sont plus long-tems à se former.

2°. Ceux qui sont plus petits dans leur espèce sont moins difficiles à digérer que les grands.

3°. Ceux qui sont d'une substance séche, charnue & fibreuse, sont plus digestibles que ceux qui sont huileux, gras, & visqueux.

4°. Ceux qui ont une couleur blanche, plus que ceux qui ont une couleur vive.

Cheyne n'a pas fait attention ici, que beaucoup de substances colorées, les fruits par exemple, sont d'autant meilleurs qu'ils sont plus colorés. Et en effet le plus souvent les substances, que le soleil a constamment échauffées de son influence bienfaisante, ont & plus de gout & plus de qualité que celles qui ont végété dans l'ombre.

Nous ne mettons pas dans le nombre des substances utiles à l'homme, ces aromates à qui le soleil dans les climats chauds a donné leur grand dégré d'activité, & que recherche leur sensualité ; c'est aussi l'avis de Cheyne, lorsqu'il dit :

5°. Les substances d'un goût doux & agréable doivent être préférées à celles qui en ont un piquant & aromatique.

6°. Les animaux terrestres aux poissons.

7°. Les animaux qui vivent de végétaux & d'autres alimens légers à ceux qui se nourrissent de chair, & d'alimens durs & pesans.

8°. Toute volaille engraissée, le bétail nourri dans l'étable, & même les végétaux hatifs ou venus artificiellement sur couche, sont moins propres à la nourriture de l'homme que ceux qui sont nourris & élevés d'une manière naturelle.

On distingue la *cuisine* ancienne & la *cuisine* moderne. La première est l'apprêt fort composé & très-recherché des alimens que les françois aiment, qui a été mis en vogue par toute l'Europe, & qu'on suivoit presque généralement il y a trente ou quarante ans. La *cuisine* moderne établie sur l'ancienne, avec moins d'appareil & moins d'embarras, a plus de variété, est plus simple en apparence, plus propre, plus délicate, & non moins dangereuse. Elle consiste à décomposer, quintessencier les viandes, en tirer des sucs nourrissans, les confondre ensemble, de manière que rien ne domine, & que tout se fasse sentir, faire que des différentes saveurs il en résulte un goût fin & piquant, une harmonie de tous ces goûts réunis ensemble : tel est le *nec plus ultra* du métier, ou le grand œuvre en fait de *cuisine*.

Un bon cuisinier devroit connoître exactement les proprietés de tout ce qu'il emploie, pour pouvoir corriger ou perfectionner les alimens que la nature présente bruts. Il faut qu'il ait le goût sûr & le palais délicat pour combiner habilement & les ingrédiens & les doses. L'assaisonnement est l'écueil des médiocres cuisiniers, & la partie de leur travail qui demande le plus d'attention; le sel, le poivre, doivent être ménagés par une main prudente & légère que l'intelligence conduise.

En général, le cuisinier qui sauroit faire une bonne cuisine, en employant seulement des substances simples, peu actives, & en ne les multipliant pas, devroit être préféré à tous les autres. Je crois que le même défaut existe dans les *cuisines* & dans les pharmacies. On ne fait ce qu'on fait en ordonnant une grande complication de drogues. On fait mal en multipliant beaucoup les substances qui se combinent dans les sauces; il y a seulement cette différence que les drogues du cuisinier vous empoisonnent agréablement, & que celles des pharmacies tuent fort maussadement.

Un point important dans les *cuisines*, c'est d'y entretenir une grande propreté, de ne laisser aucune sauce dans des vaisseaux de cuivre même étamés : on sait avec qu'elle facilité ils peuvent produire du vert-de-gris, &c. (*Voyez* BATTERIE DE CUISINE.)

Le local des *cuisines* doit être séparé de l'endroit qu'on habite le plus, ainsi que de celui où l'on mange, pour que l'odeur des sauces & des mets ne vienne point y pénétrer. Elles doivent être spatieuses & bien aérées, afin que le courant d'air puisse facilement enlever les odeurs fortes des roux & autres sauces, ainsi que les vapeurs du charbon qui seroient dans le cas d'incommoder.

On doit faire les cheminées fort larges, & les disposer de manière que la fumée ait un libre cours, car rien n'incommode plus horriblement les cuisiniers & les cuisinières. Elle leur cause des maux d'yeux très-permanens & très-facheux.

Les *cuisines* doivent être pavées en dalles de pierre de liais, & lavées tous les jours avec le plus grand soin.

Si l'on désire de plus grands détails sur les différentes substances qui sont soumises à l'art de la *cuisine*, il faut voir les mots ALIMENS, ASSAISONNEMENT. (M. MACQUART.)

CUIVRE, (*Mat. méd.*)

Le *cuivre* est un métal d'un rouge éclatant, qui est reconnoissable non-seulement par cette couleur, mais encore par une odeur forte & âcre & par une saveur désagréable qui lui sont particulières. Ce métal a trop d'énergie dans son action sur l'économie animale, pour qu'il ne soit pas très-important de le considérer en détail, & d'en examiner toutes les propriétés dans la matière médicale. Quoiqu'une foule d'expériences malheureuses aient appris depuis long-temps aux hommes que le *cuivre* est un poison très-dangereux, plusieurs gens de l'art l'ont recommandé comme médicament; on a cherché les moyens d'en corriger les effets violents, d'en énerver l'activité, & de le convertir en un médicament puissant; on a varié ses formes par des préparations pharmaceutiques; il faut donc en examiner avec soin les propriétés, pour juger sainement de ses usages en médecine.

Le *cuivre* a été placé par les alchimistes au nombre des métaux imparfaits, parce qu'il a la propriété de se rouiller & de s'oxider par le contact de l'air; mais cette propriété n'a pu passer pour une imperfection, que d'après des idées fausses sur la nature métallique, & sur une prétendue conversion de l'état des métaux imparfaits à celui des métaux parfaits. Quant au nom de vénus qu'ils lui ont donné, il étoit fondé sur la tendance pour se combiner avec une foule de corps, qui a été reconnue, il y a long-temps, dans le *cuivre*. On connoit assez généralement la ductilité, la ténacité de ce métal; on le réduit en feuilles minces. Un fil de cuivre d'un dixième de pouce de diamètre, soutient un poids de 299½ livres avant de se rompre; il crystallise en pyramides tétraèdres. On le trouve souvent dans la terre sous sa forme métallique, en grains, en cristaux octaedres, en lames, en herborisation. Il est encore plus souvent en état d'oxide brun, vert ou bleu,

mêlé avec les terres, déposé sur des pierres; on le nomme improprement, en cet état, bleu & verd de montagne. Nous verrons plus bas que ces noms peuvent faire naître des erreurs dangereuses. Le *cuivre* se rencontre encore uni à des acides, & dans l'état de sels neutres: telle est l'espèce de *cuivre* vert qu'on nomme malachite, qui existe si abondamment dans les mines de Sibérie, & qui est du carbonate de cuivre déposé en stalactites: tel est le muriate de *cuivre* indiqué par M. Werner, & le sable vert du Pérou rapporté par M. Dombey, dans lequel j'ai trouvé aussi de l'acide muriatique: tel est encore le sulfate de *cuivre*, ou vitriol bleu, qui se présente sous la forme de stalactites, ou que la nature offre souvent dissous dans les eaux qui arrosent les mines de *cuivre* en exploitation. Ces dernières eaux fournissent aux métallurgistes un moyen simple de se procurer du *cuivre* assez pur, en plongeant des morceaux de fer dans les eaux, d'où il se sépare alors du *cuivre*, nommé de cémentation. Enfin, le *cuivre* est le plus souvent uni en grande quantité avec le soufre: c'est même là la véritable mine de *cuivre*, celle qui existe en masse, en filons dans la terre, celle qu'on exploite avec avantage: toutes les précédentes ne sont qu'en petite quantité par comparaison; elles paroissent être de nouvelle formation, & formées par les altérations successives du sulfure de *cuivre*, de la véritable mine de ce métal. Les mines de *cuivre* sont peu abondantes en France; il y en a cependant une assez riche à Saint-Bel dans le Lyonnois. Il y en a beaucoup dans la Suède, qui en fournit à une partie de l'Europe: celles de Hongrie & de Sibérie ne sont pas moins remarquables: il en existe aussi en Amérique & dans l'Asie.

Le travail nécessaire pour extraire le *cuivre* de ses mines, est long & difficile; c'est une des parties de la métallurgie la plus compliquée, & qui exige le plus les lumières de la chimie. Après les avoir pilées & lavées, on les grille avec le contact de l'air & seules sans matière combustible, en raison du soufre qu'elles contiennent & qui s'allume facilement; lorsqu'elles sont éteintes, on leur fait subir un second grillage avec du bois, on les fond à travers les charbons; ce qui résulte de cette première fusion n'est point encore du *cuivre* pur, c'est ce qu'on nomme matte de *cuivre*: on grille cette matte six à sept fois de suite; on la fond, on obtient le *cuivre* noir: comme celui-ci contient de l'argent, on le traite avec du plomb, qui par une chaleur douce, lui enlève le métal précieux; ensuite on fond le *cuivre*, ainsi purifié pour la dernière fois, & lorsqu'il s'est raffiné par la séparation de ses écumes, on le coule en plaques, ou bien on le débite en rosettes. C'est ainsi qu'on obtient le métal séparé de son minéralisateur, & jouissant de toutes les propriétés qui le rendent si utile dans les arts.

Sans entrer ici dans tous les détails des propriétés chimiques du *cuivre*, qu'on trouvera exposées avec exactitude dans le dictionnaire de chimie, nous ne ferons mention que d'une manière générale de celles qui intéressent plus directement l'économie animale. Le *cuivre* se colore de diverses nuances, lorsqu'on le chauffe avec le contact de l'air; il se fond quand il est bien rouge; il se cristallise par le refroidissement lent; il brûle avec une flamme verte très-sensible, lorsqu'on le chauffe fortement avec le contact de l'air; on le convertit facilement en oxide brun, bleu foncé & ensuite vert, lorsqu'on le chauffe lentement, dans l'air. Le contact de l'atmosphère & sur-tout de l'humidité le font passer promptement à l'état d'oxide vert, que tout le monde connoît sous le nom de *vert-de-gris*, & qu'il ne faut pas confondre avec le verdet gris dont il sera question plus bas. L'eau seule & en masse liquide ne paroît pas susceptible d'attaquer le *cuivre*; mais lorsque sa vapeur frappe les surfaces du *cuivre*, lorsqu'elle s'y condense & y séjourne après s'être refroidie, elle facilite singulièrement l'oxidation de ce métal par le contact de l'air, & telle est la cause la plus fréquente du vert-de-gris qui se forme si souvent sur les ustensiles de *cuivre*, qu'on emploie dans les cuisines, dans les pharmacies, & qui nous exposent à des dangers continuels. Cette action est encore bien plus rapide lorsque l'eau est aiguisée par un acide.

Quoique les alcalis n'aient pas par eux-mêmes d'action sur le *cuivre*, ils rendent ce métal bien plus susceptible d'être altéré par l'eau; c'est ainsi que l'ammoniaque liquide oxide si facilement le *cuivre*, en dissout une partie & prend une couleur bleue si éclatante par cette dissolution, & si constante pour peu qu'elle ait lieu, qu'on a proposé cette liqueur alcaline pour reconnoître par-tout le métal vénéneux qui nous occupe. Le contact de l'air est encore nécessaire ici pour favoriser cette oxidation & cette dissolution, puisque l'ammoniaque ne prend la belle couleur bleue avec le *cuivre* que lorsqu'on débouche le flacon qui la contient, & puisqu'il la perd lorsqu'on tient cette liqueur dans un vase bien fermé.

Tous les acides ont plus ou moins d'action sur le *cuivre*; l'acide sulfurique, concentré & bouillant, est décomposé par ce métal qui lui enlève une partie de son oxigène, & qui en dégage du gaz acide sulfureux. Le *cuivre* oxidé, par cette décomposition, s'unit à la portion d'acide non décomposée, & forme avec lui le sulfate de *cuivre*, qu'on obtient par la cristillasation sous la forme de rhombes d'un beau bleu; ce sel décomposable par la chaleur & par les alcalis, est ce qu'on nomme *couperose bleue* dans le commerce; c'est une matiere saline caustique qu'on

emploie quelquefois à l'extérieur, comme nous le dirons plus bas.

L'acide nitrique dissout facilement & promptement le *cuivre*; il se dégage du gaz nitreux de cette dissolution; elle est d'un bleu très-éclatant; elle fournit par l'évaporation & le refroidissement des cristaux prismatiques, déliquescens, très-âcres, qu'on a proposé de substituer au nitrate d'argent fondu ou à la pierre infernale.

L'acide muriatique dissout aussi facilement le *cuivre* & tous ses oxides; il favorise même beaucoup plus que les autres acides l'union de ce métal avec l'oxigène, puisque le *cuivre* passe dans cette dissolution à l'état d'oxide vert, & puisque la dissolution est d'un vert très beau.

L'acide carbonique a un certain dégré d'adhérence pour le *cuivre*, comme on le voit en précipitant les dissolutions de ce métal par des carbonates de potasse ou de soude; ces précipités, de bleus qu'ils sont, passent au vert & imitent les malachites. Le nitrate de potasse oxide le *cuivre* avec une grande facilité à l'aide de la chaleur: l'oxide formé ainsi est ce qu'on nomme *æs cupri*; il sert à la peinture en émail. Tous les oxides de ce métal décomposent le muriate d'ammoniaque, & en dégagent l'ammoniaque caustique. On prépare un médicament nommé *ens veneris*, ou fleurs ammoniacales cuivreuses, en sublimant un mélange d'une livre de sel ammoniac & d'une once de malachite. On fait encore en pharmacie l'eau céleste, en jettant dans une bassine de *cuivre*, & en laissant séjourner quelque tems, dans ce vaisseau, plusieurs pintes d'eau de chaux, à laquelle on a joint une once de sel ammoniac; le plus souvent pour composer ce dernier médicament, on précipite une dissolution de sulfate de *cuivre* étendue de beaucoup d'eau par l'ammoniaque, & on ajoute assez de celle-ci pour rédissoudre l'oxide de *cuivre* précipité: cette dissolution est d'un bleu éclatant, & c'est cette couleur qui a déterminé son nom. Tous les acides végétaux facilitent l'oxidation du *cuivre* & dissolvent ce dangereux métal; le vinaigre a sur-tout cette propriété. On fait à Montpellier & aux environs de cette ville le vert-de-gris, ou le verdet gris, en laissant séjourner des lames de *cuivre* dans des vins gâtés, des raffles, &c. Il se forme à la surface de ces lames des croutes d'oxide vert, qu'on enlève avec soin, & qui constituent le véritable vert-de-gris qui contient du vinaigre: en dissolvant entièrement cet oxide dans du vinaigre, & en évaporant, on obtient par le refroidissement de cette dissolution des cristaux rhomboïdaux d'acétite de *cuivre*, d'un vert foncé, qu'on nomme dans le commerce *cristaux de verdet*, ou *verdet distillé*. C'est ce sel qui donne par la distillation l'acide acétique ou le vinaigre radical, qui n'est que de l'acide acéteux avec excès de l'oxigène enlevé à l'oxide de *cuivre*; aussi celui-ci repasse-t-il à l'état métallique. Les huiles, les graisses s'unissent facilement aux oxides de *cuivre*, & favorisent même l'oxidation de ce métal par l'oxigène qu'elles contiennent.

Ces dernières combinaisons du *cuivre* prouvent combien ce métal est dangereux dans les usages de la vie, & combien l'usage des vaisseaux de *cuivre* exige de soins & de précautions. Cependant on les emploie par-tout & toujours avec une sécurité presque condamnable: les exemples si multipliés de leurs dangers semblent ne point exister; on se fie sur ce que le *cuivre* bien propre n'est pas à craindre: on oublie qu'une foule de circonstances peuvent l'altérer & le rendre le plus terrible des poisons. D'ailleurs, comme le vert-de-gris ne produit d'effets très-sensibles ou de véritables empoisonnemens qu'à la dose de quelques grains, & qu'il est rare qu'avec des soins attentifs, on en avale une aussi grande quantité, on se croit en sûreté à cet égard, & l'on vit tous les jours avec l'ennemi domestique le plus dangereux, sans redouter ses atteintes. Cependant il est presque certain qu'en mangeant deux fois par jour des ragouts & des sausses préparés dans des vaisseaux de *cuivre*, quoiqu'étamés, on prend tous les jours quelques atômes de ce métal à l'état d'oxide; & qui sait si l'action continuée de ces molécules cuivreuses sur les premières voies & sur les parois vasculaires, n'est pas une source de maux d'autant plus redoutables que leur cause est moins connue. Plusieurs médecins célèbres sont dans l'opinion que ce poison introduit dans le corps pendant un tems très-long, donne naissance aux maladies graves & lentes auxquelles sont exposés, surtout les gens qui font bonne chère. Ils attribuent à cette cause le caractère rebelle de la plupart des affections chroniques qui attaquent les hommes de cette classe; ils voient dans ce poison, ainsi divisé, un irritant qui agace & tend à désorganiser & à affoiblir le tissu des viscères. Ce danger est plus fréquent & plus imminent dans les maisons communes où un grand nombre d'hommes est rassemblé, telles que les hôpitaux, les séminaires, les collèges. Les soins ne peuvent pas y être si assidus, la surveillance si sévère que dans les maisons des particuliers. De vastes chaudières de *cuivre* servent à la cuisson des alimens; souvent même elles ne sont pas étamées avec assez de précaution; on conserve les restes de ces alimens dans des vaisseaux de *cuivre*, pour les faire resservir à d'autres repas, & c'est presque toujours dans cette conservation que consiste le plus grand danger. Les robinets, les fontaines de *cuivre* qui servent à tirer le vinaigre & le vin, sont d'un usage si fréquent, & il est si commun de les voir entièrement recou-

verts de vert-de-gris, qu'il est permis d'être étonné qu'il n'arrive pas plus d'accidens par leur usage, & qu'on peut soupçonner que c'est parce qu'ils sont lents & insensibles que les empoisonnemens n'ont pas frappé l'attention & excité les craintes de tous les hommes. On ne finiroit pas si l'on vouloit exposer toutes les circonstances où le *cuivre* est dangereux dans les cuisines, les offices, les hôpitaux, les boutiques des épiciers, des vinaigriers, des marchands de vin, dans les pharmacies, les débits de sels, l'usage des balances, des poids, des mesures faites avec ce métal; il seroit à desirer que l'on fût assez pénétré de ces vérités, pour rejetter le *cuivre* de tous les usages économiques. Déja les conseils des physiciens ont été en partie suivis : on a diminué le nombre des vaisseaux de *cuivre* dans les cuisines & dans les offices; on a changé les balances & les poids des marchands de sel en détail : les laitières conservent leur lait dans des vases de fer blanc : on n'a presque plus de fontaine en *cuivre*; mais on est encore loin d'avoir détruit tous les abus : aussi les empoisonnemens par le vert-de-gris sont-ils encore malheureusement trop fréquens.

Ce poison est de la nature des substances corrosives, qui font naître la douleur, l'inflammation, & la destruction ou la désorganisation gangréneuse des parties sur lesquelles il agit. Quelques heures après avoir pris des alimens empoisonnés par le vert-de-gris, les personnes exposées à ce danger ressentent des douleurs vives dans l'estomac & les intestins; ces douleurs vont bientôt en augmentant, il s'y joint des nausées, des vomissemens de matière verdâtre qui ne soulagent point les malades, des tenesmes & des évacuations séreuses ou sanguines, des foiblesses, de la fièvre; la mort termine cette scène de douleurs, lorsque la quantité de vert-de-gris est assez considérable, & lorsque les malades n'ont point été soulagés assez tôt. On conseille dans cet empoisonnement les huileux en grande quantité, le lait froid, les décoctions mucilagineuses & fades, l'eau de graine de lin, les lavemens de même nature, les dissolutions de gomme, &c. Les émétiques & les purgatifs nuisent par l'irritation violente qu'ils excitent. Navier conseilloit le sulfure de chaux, celui de potasse, les mêmes composés unis à du fer dans les empoisonnemens produits par le vert-de-gris; mais il est certain que ces matières augmentent la chaleur, la douleur & l'inflammation. On a observé que les combinaisons du vert-de-gris avec les huiles ou les graisses, étoient les plus dangereuses des préparations cuivreuses. M. Laporte, chirurgien de Paris, a vu un homme tué en quelques heures par une boule de cire chargée de vert-de-gris, qu'il avala par mégarde; son estomach offrit une escare gangréneuse très-considérable. Navier proposoit pour remédier aux funestes effets de vert-de-gris combiné aux corps gras, un baume de soufre fait avec le soufre, l'huile d'olives & de savon; il disoit qu'en raison de la saveur désagréable de ce dernier médicament, on pourroit employer avec autant de succès dans le cas indiqué du sulfure de potasse uni au fer. Mais des observations de pratique n'ont point encore confirmé les assertions de ce médecin. On sait seulement que les maladies qui restent après les effets rapides de l'empoisonnement par le vert-de-gris, telles que les engourdissemens, les convulsions, les marasmes, des douleurs vagues, &c. se dissipent par l'effet des eaux sulfureuses; & dans les temps où les praticiens plus confians & plus éclairés en chimie, feront un grand usage des découvertes chimiques, il est vraisemblable que pour contre-poisons du vert-de-gris, ainsi que des autres poisons métalliques, ils emploieront avec beaucoup de succès des eaux chargées de gaz hydrogène sulfuré, soit par la nature, soit par l'art. Certainement dans l'état actuel des connoissances chimiques aucun remède n'est plus propre à minéraliser les oxides métalliques, à diminuer leur causticité & à enerver leur action terrible, que le gaz hydrogène sulfuré, en raison des deux effets qu'il exerce sur ces composés; en effet l'hydrogène se porte sur une portion de l'oxigène, les oxide & les rapproche de l'état métallique, & leur enlève ainsi une partie de leur âcreté, tandis que le soufre en s'unissant à ces oxides, déja presque réduits, masque encore davantage leur saveur, en les enveloppant pour ainsi dire, d'une espèce de vernis. Ces effets du gaz hydrogène sulfuré, se montrent sur le champ lorsqu'on verse de l'eau qui en est chargée artificiellement sur un oxide de *cuivre*, tel que le vert-de-gris, ou sur une dissolution d'un sel cuivreux quelconque. Le premier change tout-à-coup de couleur & passe au noir, la dissolution fournit dans l'instant un précipité de la même nuance. D'ailleurs l'eau sulfureuse ainsi préparée n'a pas l'âcreté & la chaleur des sulfures de potasse ou de chaux; on peut l'administrer dans les empoisonnemens, sans avoir à craindre l'augmentation des douleurs & de l'inflammation. L'empoisonnement produit par le sulfate de *cuivre* ou le vitriol bleu doit être traité par le même moyen; l'alcali fixe qu'on a proposé n'a pas un grand avantage puisque l'oxide de cuivre qu'il précipite est très-âcre, & agit comme le vert-de-gris, & que d'ailleurs un alcali dans le malaise horrible, les douleurs violentes & l'inflammation occasionnées par le *cuivre* peut augmenter tous les symptômes.

Le *cuivre* fait naître des maladies particulières chez tous les hommes qui le travaillent & qui sont toujours au milieu d'une atmosphère de métal fondu, ou environnés de sa poussière, tels que les fondeurs en *cuivre*, les chaudroniers, les gra-

veurs, les tourneurs en *cuivre*, les peintres. On assure que ceux qui fondent ou grattent le *cuivre* ont le teint & les cheveux verdâtres, que leurs excrémens & leur sueur sont colorés de la même manière; qu'ils sont maigres, qu'ils deviennent vieux de bonne heure, que les enfans restent petits, & souvent même éprouvent un véritable rachitis. Quant aux coliques qu'on a attribuées au *cuivre*, il ne faut pas les confondre avec celles qui sont dûes au plomb que quelques-uns de ces ouvriers emploient en même-temps. Les peintres qui font usage de vert-de-gris pour leurs couleurs, sont sujets à des tremblemens, à des convulsions, à des douleurs & des tiraillemens d'estomac; les coliques qu'ils éprouvent sont fort différentes de celles qui sont produites par le plomb, en ce qu'elles sont accompagnées d'inflammation, d'irritation très-forte, de diarrhée, & même de dyssenterie. Les purgatifs & émétiques forts ne font qu'aigrir les coliques, tandis qu'ils guérissent celles qui sont dues au plomb. Après l'usage des relâchans, des émolliens, des huileux, des adoucissans, pour dissiper les spasmes, les crampes & les tremblemens que ces coliques laissent après elles, on emploie avec succès les eaux sulfureuses coupées avec le lait, & les extraits stomachiques mêlés d'huile volatile d'anis, ainsi que les sudorifiques.

Quoiqu'un grand nombre de faits authentiques consignés dans les observateurs en médecine, quoique l'expérience malheureusement presque journalière dans une grande ville, apprennent que le *cuivre* & ses divers oxides sont des poisons très-dangereux, on a cherché des médicamens jusques dans ce métal vénéneux; on a même pensé qu'en raison de son énergie il devoit fournir des remèdes héroïques. Les anciens employoient le *cuivre* brulé *æs ustum* comme émétique; ce médicament etoit dangereux & infidèle; il a été abandonné aussitôt qu'on a connu d'autres émétiques. Depuis la découverte du tartrite d'antimoine & de l'ipécacuanha, on a renoncé entièrement à son usage. Quelques praticiens ont regardé le *cuivre* brulé comme un spécifique dans les épilepsies, mais s'il a jamais produit un bon effet, ce ne peut être que dans les épilepsies dont la cause résidoit dans les premières voies, ou lorsqu'il étoit nécessaire de produire une secousse forte, capable de changer le mode ou le type de l'influx nerveux. C'est aussi en raison de l'action violente que le *cuivre* & ses différentes préparations exercent sur l'économie animale, qu'on l'a proposé pour guérir l'hydrophobie; mais il est malheureusement très-bien prouvé que cette affreuse maladie ne connoît point jusqu'ici de remède, lorsqu'elle est confirmée.

Plusieurs médecins ou professeurs célèbres ont attribué au *cuivre* des vertus apéritives, incisives & fondantes très-marquées. Hermann & Boerhaave en adoptant cette idée, ont attribué au *cuivre* des effets presque surprenans dans l'hydropisie. Helvetius assure que pendant le cours d'une longue pratique, il n'a pas trouvé de remède plus sûr dans le rachitis des enfans, qu'une préparation de *cuivre* qu'il appelle teinture de vitriol verte & dont il n'a pas lui-même connu la nature. Il faisoit fondre au feu deux onces de sulfate de cuivre & une once & demie de muriate d'ammoniaque réduits en poudre. On remuoit avec soin le mêlange à l'aide d'une spatule de bois, jusqu'à ce qu'il fût devenu très-épais & qu'il eût pris une couleur verte tirant sur le noir; on augmentoit tout-à-coup le feu pour faire de nouveau fondre ce mêlange qui devenoit liquide comme de l'eau; on retiroit du feu on remuoit la matière jusqu'à ce qu'elle fût durcie par le réfroidissement; on la détachoit des bords du vase, on la mettoit en poudre dans un mortier de fonte chaud, on la passoit par un tamis, & on la mêloit dans un matras avec une chopine d'alcool rectifié. Après deux ou trois fois vingt-quatre heures de digestion sur un bain de sable, on filtroit la liqueur à travers un papier gris; telle etoit la préparation de la *teinture de vitriol verte* d'Helvétius. En échauffant & faisant fondre ensemble le sulfate de *cuivre* & le muriate d'ammoniaque, il s'opéroit une double décomposition, il se formoit du sulfate d'ammoniaque & du muriate de *cuivre*; l'alcool dissolvoit ce dernier. Pour préparer la *teinture de vitriol bleue*, il suffisoit de verser dans la verte un cinquième ou un sixième d'ammoniaque, ou comme dit l'auteur, *d'esprit volatil de sel ammoniac fait avec de la chaux vive*. Dans ce cas l'ammoniaque décomposoit le muriate de *cuivre* & dissolvoit l'oxide cuivreux. Helvetius faisoit prendre aux enfans autant de gouttes de *teinture verte*, qu'ils avoient d'années, dans une cuillerée de vin de Bourgogne, d'espagne, ou dans deux à trois cuillerées d'eau mêlée de sirop de capillaire; trois heures après le diner il leur donnoit la même teinture à la dose d'une goutte de plus. On continuoit huit jours l'usage de la teinture verte; on passoit ensuite à la bleue & ainsi alternativement jusqu'à la guérison du rachitis. Malgré les éloges qu'Helvétius a donnés à ce remède, les médecins n'en ont fait jusqu'ici que très-peu d'usage. On a cependant recommandé en Allemagne pour plusieurs maladies longues & rebelles, une sorte de *cuivre* ammoniacal préparé par la précipitation du sulfate de *cuivre* à l'aide de l'ammoniaque qui redissout le précipité. C'est cette préparation qui est nommée *teinture bleue*, *teinture de Chypre*, *teinture de venus*, *cuivre ammoniacal*. Le nom d'oxide de *cuivre* ammoniacal lui convient beaucoup mieux que les précédens; ce remède est sur-tout regardé comme très-efficace dans les obstructions rebelles des enfans, dans le carreau, dans les spasmes chroniques, & sur-tout la dysphagie ou la difficulté d'avaler, qui est due au spasme.

Il y a environ vingt ans qu'on a voulu renouveller en France l'usage médicinal du cuivre dans des maladies rebelles à d'autres traitemens. Un avocat a publié sous le nom de Gamet chirurgien de Lyon, une brochure dans laquelle il annonçoit un secret merveilleux de ce chirurgien, pour guérir les squirres & les cancers. Ce remède étoit composé de cristaux de vénus ou acétite de cuivre, de limaille de fer & d'extrait de ciguë. Le fer en décomposant l'acétite de cuivre, formoit un oxide de ce métal ou un véritable vert-de-gris. On assure qu'il a obtenu quelques succès dans les cancers au sein & des ulcères cancéreux à la matrice; mais il est bien prouvé que les succès ont été très rares & qu'au lieu de réussite, la plupart des personnes qui en ont pris, ont éprouvé des coliques plus ou moins violentes, des tiraillemens d'estomac, des nausées, des tremblemens; quelques unes même ont eu de véritables symptômes d'empoisonnement & toutes ont été obligées de l'abandonner. Quant à celles chez lesquelles ce médicament a produit quelques bons effets, il faut observer que l'extrait de ciguë & le fer ont pu en être la seule cause, & que rien ne prouve qu'ils sont dus au cuivre qui fait partie de cette recette. Depuis le remède de Gamet, on a recommandé & distribué sous le nom de pilules de Gerbier, une composition de verdet de limaille d'acier & d'extrait de ciguë. En annonçant ces pilules comme propres à guérir les squirres, les cancers, les ulcères invétérés au sein & à la matrice, on étoit sûr d'en faire rechercher l'usage au moins pour quelque tems; aussi furent elles employées par un grand nombre de personnes pendant quelques années; mais l'observation prouva que ce remède au lieu de réussir, accéléroit les progrès de la maladie, produisoit des coliques, des dévoyemens âcres, le marasme, la fièvre hectique, & portoit à la peau une teinte jaune verdâtre, que cette coloration s'étendoit jusques dans les cheveux, enfin que le plus grand nombre des malades ne pouvoit pas supporter l'effet de ces pilules. On pensa que si le vert-de-gris auquel on attribuoit tous les effets du remède, ne réussissoit pas dans les tumeurs squirrheuses & dans les ulcères vraiment cancéreux, il pourroit au moins avoir quelque succès dans les maladies analogues des glandes, mais moins profondes & moins rebelles dans leur traitement. Ce fut dans cette vue qu'on fit dans l'hôpital de la pitié à Paris, une suite d'expériences sur les enfans attaqués de tumeurs scrophuleuses, de rachitis ou noueures; on a vu quelques unes de ces tumeurs glanduleuses & osseuses se fondre pendant l'usage du vert-de-gris, qu'on leur faisoit prendre depuis un grain jusqu'à trois & quatre. Mais outre qu'il est possible que ces guérisons aient été produites par les seuls efforts de la nature, le vert-de-gris fit tant de mal à la plupart des enfans qu'on fut obligé de renoncer à ce traitement.

Tous ces essais infructueux, toutes ces tentatives plus périlleuses qu'utiles prouvent assez que le cuivre doit être banni de l'usage intérieur, & qu'il faut le laisser dans la liste des poisons, auxquels l'économie animale ne peut pas s'accoutumer. Un médecin éclairé ne peut donc pas se permettre de l'employer à l'intérieur. Quant à son usage extérieur, les oxides & les sels cuivreux sont caustiques, ou desséchans. On fait usage du sulfate de *cuivre* pour bruler légèrement les aphthes les chancres de la bouche, du palais, de la gorge, des lèvres; on applique le vert-de-gris sur les ulcères anciens des jambes & des autres parties du corps. C'est pour remplir ces indications qu'on fait entrer le cuivre dans l'onguent egyptiac, le baume vert de Metz, le collyre de Lanfranc.

(M. Fourcroy.)

CUIVRE BLANC, (*Hygiène* & *Mat. med.*)

Le *cuivre blanc* est un alliage de *cuivre* rouge avec l'arsénic & le zinc; c'est pour imiter l'argent qu'on a imaginé cet alliage. Le procédé pour le fabriquer, quoique pratiqué par quelques personnes, n'est point encore généralement connu; tout ce qu'il faut savoir sur cet alliage relativement à l'hygiène & à la matière médicale, c'est qu'il est dangereux, en raison de l'arsénic qu'il contient, qu'il est essentiel de ne point l'employer dans les usages de la vie, & sur-tout de l'éloigner de tous les mélanges médicamenteux. Les cordes métalliques blanches pour les instrumens, les boucles de composition, les agraffes, les épingles, les clinquans blancs, les poudres brillantes & argentées pour mettre sur l'écriture, & un grand nombre d'autres objets dont on fait tous les jours usage dans le commerce de la vie, paroissent contenir plus ou moins de *cuivre* arséniqué; il est important d'en être instruit pour connoître & prévenir les dangereux effets qu'ils peuvent faire naître. C'est sur-tout dans l'usage des tables & de la cuisine qu'il faut proscrire avec soin cet alliage, & l'on doit être prévenu que certaines compositions métalliques blanches avec lesquelles on fait des cuillers & des fourchettes, & quelques ustensiles économiques qui imitent l'argent par leur couleur, recelent de l'arsénic. Comme ces compositions métalliques sont dangereuses, il faut avoir un caractère certain pour les reconnoître. L'aspect & la couleur ne suffisent point pour cela; on doit avoir recours à des procédés chimiques; en traitant cet alliage dans l'acide muriatique, le *cuivre* & le zinc se dissolvent dans cet acide, & l'arsénic reste sous la forme de poudre noire au fond de la liqueur; on le reconnoît après l'avoir lavé, séché & pesé, par la flamme bleue, la vapeur blanche, & l'odeur fétide d'ail qu'il présente lorsqu'on le jette sur un charbon bien allumé. En chauffant aussi sur un charbon creusé & par le moyen du chalumeau, un petit fragment de cet alliage, on s'assure également de la présence de

l'arsénic par la vapeur blanche & l'odeur d'ail qui s'en élèvent ; mais ce dernier procédé n'est propre qu'à faire reconnoître la présence du métal dangereux, & ne donne point la quantité de l'arsénic.

(M. FOURCROY.)

CUIVRE JAUNE, (*Hygiène & Mat. méd.*)

Le *cuivre jaune* nommé quelquefois laiton, est un alliage de *cuivre* avec un quart de zinc. Il est d'une couleur plus ou moins analogue à celle de l'or. Il est d'une grande utilité, à cause de son extrême ductilité ; on le fabrique par la cémentation avec le carbonate de zinc natif ou la pierre calaminaire mêlée avec quantité égale de charbon, au milieu duquel ciment on met le *cuivre* en lames ; lorsqu'il est fondu & ramassé au fond du creuset, le *cuivre jaune* est formé. Si l'on prenoit le zinc métallique du commerce, on auroit un alliage cassant, à cause de l'impureté du zinc ; c'est le *tombac* ou le *similor*. Le *cuivre jaune* est plus fusible, moins sujet au vert-de-gris & d'une plus belle couleur que le *cuivre* rouge ou de rosette. A chaud, il perd sa ductilité & devient cassant en raison du ramollissement qu'éprouve le zinc. Dans la cuisine & dans les laboratoires de pharmacie, on se sert beaucoup de vases de *cuivre jaune* ; les poëlons, les bassines, les écumoires, les passoires, &c. sont communément fabriqués avec cet alliage, & quoiqu'il soit moins susceptible de s'oxider & de se convertir en vert-de-gris que le *cuivre* rouge ; il faut cependant en avoir le plus grand soin, & tenir ces ustensiles très-propres & très-secs ; avoir sur-tout l'attention de n'y point laisser réfroidir & séjourner des alimens & des médicamens.

(M. FOURCROY.)

CUIVRE DE ROSETTE, (*Mat. méd.*)

On nomme *cuivre de rosette*, le *cuivre* rouge & pur, parce que lorsqu'il est fondu dans le creuset d'affinage, & à mesure qu'on le débite en réfroidissant sa surface supérieure, & en l'enlevant couche par couche, il se prend en plaques rondes, irrégulières & convexes à leur partie supérieure qui imitent la forme des rosettes.

(M. FOURCROY.)

CUIVREUX, (*Mat. méd.*)

C'est le nom qu'on donne aux remèdes préparés avec du cuivre ; on dit, par exemple, sels *cuivreux*, pour désigner les combinaisons des acides avec ce metal ; on dit également mélanges *cuivreux*, &c. (*Voyez* CUIVRE.)

(M. FOURCROY.)

CUL-BLANC, (*Hygiène.*)

Partie II. Choses dites non naturelles.

Classe III. *Ingesta.*

Ordre I. Alimens.

Sect. Animaux.

Cul-blanc ou vitrec.

Œnante. Gesner.

Ficedula vitiflora. Brisson.

Le *cul-blanc* est un petit oiseau du genre du bec-figue, dont on distingue plusieurs espèces, qui diffèrent par leur grosseur, la couleur, & les lieux qu'ils habitent.

Cet oiseau est ordinairement gris par-dessus, mais il a le ventre blanc, ainsi que les plumes du croupion, ce qui lui a valu son nom. Son bec noir ressemble à celui du pluvier ; ses jambes & l'extrémité de sa queue sont noires. Son vol n'est pas long ; il fait un petit cri en partant, & vole à fleur d'eau : il n'a aucun chant suivi, ne vit pas ordinairement dans les cages ni dans les volières. Il fait son nid tous les ans dans les amas de pierres, ou dans des vieilles masures. Il suit les laboureurs pour vivre des vers & des insectes que la charue découvre.

Il y a en Angleterre une espèce de *cul-blanc* qui fait son nid dans des vieux terriers de lapins. On l'appelle moteux. Il pond cinq ou six œufs.

La chair de cet oiseau est peu délicate & peu recherchée. Elle est compacte & peu savoureuse. Cependant il y a des pays où on en fait la chasse aux gluaux, & où on les mange.

(M. MACQUART.)

CULEUS, (*Mat. méd.*)

Ce mot latin qu'il n'est pas possible de traduire exactement en françois, désigne, dans les auteurs anciens, une mesure romaine très-grande, qui contenoit quarante urnes. (*Voyez* le mot URNE.)

(M. FOURCROY.)

CULINAIRE, (Art.) (*Hygiène.*)

C'est l'art de la cuisine ou de l'apprêt des alimens. (*Voyez* CUISINE, ASSAISONNEMENT.)

(M. MACQUART.)

CULOTTE, (*Hygiène.*)

Partie II. Choses improprement dites non naturelles.

Classe II. *Applicata.*

Ordre I. Habillemens.

Une *culotte* est une partie de l'habillement masculin qui sert à couvrir les cuisses & les fesses

depuis les genoux jusqu'aux hanches. On lui a encore donné le nom de haut de chausses. Cette espèce d'habillement est un de ceux qui ont été le plus mal imaginés, en ce que les ceintures & les jarretières qui se serrent avec des boucles au-dessous des genoux, forment des points de compression, qui gênent la circulation ainsi que les mouvemens des différents muscles qui servent à mouvoir la jambe. Dans l'Orient, les peuples ont senti combien cette coutume pouvoit être désagréable, & ils sont aussi aisément habillés que les femmes. Il faut convenir que les hommes dans nos climats, ayant l'habitude de placer les jarretières des bas au-dessus des genoux, c'est une double entrave qui se trouve réunie presqu'au même point. Les personnes sensées obvient en quelque sorte à cet inconvénient, en ne serrant presque point les jarretières, soit des bas, soit des culottes. Mais les jeunes gens de notre âge ont imaginé que rien n'étoit plus beau que d'exposer aux yeux toutes les formes naturelles; ils ont trouvé beau de simuler un nud, du bon ton pour eux, mais très-indécent pour les autres, qui n'est pas même supportable chez ceux qui sont les mieux faits, & ces derniers sont fort rares: ils ont eu la sotise de s'engaîner les cuisses dans des espèces d'étuis très-serrés, & si génans qu'ils ne peuvent, comme les autres, exécuter toute sorte de mouvement. Il faut espérer que ces modes absurdes tomberont quand les jeunes gens sentiront qu'une *puissance*, devenue raisonnable & le modèle des autres par ses grandes institutions, doit, dans les petits détails, désigner tout ce qui peut nuire à l'ensemble du tableau qu'elle présente. Puisqu'on change de constitution, je ne vois pas pourquoi l'on ne changeroit pas de costume, sur-tout quand il est avéré que, tel qu'il est, il peut nuire; on pourroit ajouter que, tel qu'il est, il n'est pas agréable à l'œil, ni digne de la majesté de l'homme.

(M. Macquart.)

CUMIN, (*Mat. méd.*)

Cumin officinal.

Cuminum cyminum. Lin.

Fœniculum orientale cuminum dictum. Tour. 311.

Cuminum semine longiore. C. B. P. 146.

Idem seminibus villosis.

Le *cumin* est une plante ombellifère, qui a le port d'un seseli, mais qui se rapproche davantage des carottes & des aumaïs.

Sa racine est annuelle, blanche, oblongue, menue & fibreuse: elle pousse une tige qui s'élève jusqu'à un pied au plus, glabre, striée & rameuse. Ses feuilles, qui ressemblent à celles du fenouil, sont alternes, à découpures peu nombreuses, & presque capillaires. Les fleurs sont petites, en rose, blanches, ou purpurines, disposées aux sommités en ombelle. A ces fleurs succède un fruit ovale, oblong, strié, canelé, d'un gris brun, qui est un peu velu dans la variété de cette espèce.

Cette plante, qu'on cultive avec soin dans l'Isle de Malthe, croît naturellement dans le Levant, dans l'Inde, l'Égypte, l'Éthiopie; elle a une saveur un peu aromatique, désagréable, & une odeur forte qui plaît.

On se sert en médecine de la graine de *cumin*, qui est une des quatre semences chaudes. La meilleure est apportée d'Italie. Elle a de grands rapports pour les qualités avec l'anis. On la regarde spécialement comme stomachique, & comme un remède d'autant plus assuré contre les fleurs blanches, qu'on la mêle avec des astringens & d'autres toniques.

Vogel dit que le *cumin* est utile dans la foiblesse des viscères, appaise les douleurs de colique, chasse les vents, (c'est-à-dire qu'il les fait naître) remédie à l'ouie dure, à la douleur des dents, calme les douleurs de la tête, en l'appliquant sur le front mêlé avec du pain. On croit qu'il peut dissoudre le lait grumelé, & fondre les autres humeurs, en l'employant extérieurement dans des sachets.

On a ridiculement vanté l'infusion de deux gros de *cumin* dans un verre de vin blanc, donné tous les matins pendant huit jours à des femmes, pour les rendre fécondes. Les hollandois mettent du *cumin* dans leurs fromages & les allemands dans leur pain.

Le *cumin* est une substance très-chaude, dont on doit user avec beaucoup de circonspection, ainsi que de l'anis & des autres semences chaudes. (*Voyez* Anis.)

On a appellé *cumin* d'Éthiopie l'ammi de Crète.

(M. Macquart.)

CUNEUS, (Gabriël) disciple de Vésale & partisan de sa doctrine, étoit de Milan. Il enseigna l'anatomie à Pavie dans le XVI siècle, & s'y fit de la réputation par les connoissances qu'il avoit puisées à l'école de son maître. L'estime qu'il faisoit de ce grand anatomiste, l'engagea à le défendre contre François Puteus de Verceil, qui avoit écrit un livre injurieux, dans lequel il attaquoit Vésale avec une sorte de fureur. Puteus étoit élève de Jacques Sylvius qui regardoit Galien comme infaillible en anatomie. Vésale pensa bien différemment; il releva les fautes de Galien, & démontra ses erreurs dans l'exposition de la structure du corps humain avec tant d'évidence, que Sylvius déclama contre ce prétendu détracteur de l'antiquité, dans son ouvrage intitulé: *Depulsio vesani cujusdam calumniarum in Hippocratis atque Galeni rem anatomicam.* Cet écrit, vraiment in-

digne d'un homme de lettres, servit de modèle à Puteus dans son apologie de Galien contre Vésale ; mais *Cuneus*, dans sa réponse, n'allègue que des faits pour soutenir l'honneur de son maître, & prouve que son anatomie est déduite du cadavre de l'homme, au lieu que Galien n'a souvent consulté que le singe ou son imagination. L'écrit de *Cuneus* est intitulé :

Apologiæ Francisci Putei pro Galeno in anatome, Examen. Mediolani, 1563. *Venetiis*, 1564, *in*-4. *Lugduni Batavorum*, 1726, avec les œuvres de Vésale.

Cuneus n'en est cependant pas universellement regardé comme l'auteur ; Cardan l'attribue à Vésale lui-même, parce qu'il croit y reconnoître sa diction. (*Extrait d'El.*) (M. GOULIN.)

CUNILLE, (*Mat. méd.*)

Cunilla.

C'est un genre de plante à fleurs monopétalées qui a des rapports avec le thim, & qui comprend des herbes à feuilles opposées, & à fleurs remarquables en ce qu'elles n'ont que deux étamines fertiles.

Nous ne parlerons que de la *Cunille* de Maryland.

Cunilla Mariana.

Calamintha erecta Virginiana mucronato folio glabro. Moriss. his. 3, p. 413, sec. 11, t. 19, f. 7. La *cunille* a des tiges droites, menues, presque ligneuses, obtusement quadranguleuses, & hautes d'environ un pied. Elles sont garnies de feuilles opposées, sessiles, ovales-pointues, glabres, & dentées. Les fleurs sont petites, disposées en corymbes dichotomes, qui terminent les rameaux, & naissent aussi dans les aisselles des feuilles supérieures.

Cette plante croît dans le Maryland, & la Virginie.

Elle a une odeur & une saveur aromatique plus agréables que celles de la menthe. On croit qu'elle jouit des vertus fébrifuges.

(M. MACQUART.)

CUPANUS, (François) naquit en Sicile l'an 1657. Il étudioit la médecine, lorsqu'il prit goût pour la théologie ; il s'y appliqua pendant quelques années & se fit religieux de l'Ordre de Saint François en 1681. En abandonnant le monde, il porta dans le cloître l'amour qu'il avoit toujours eu pour l'histoire naturelle, & sur-tout pour celle de son pays ; mais la botanique fut ce qui l'occupa davantage. Il mourut à Palerme en 1710, & laissa les ouvrages suivans :

Catalogus Plantarum Sicularum noviter inventarum. Panormi, 1692, *in-folio*.

La seconde édition a paru sous le titre de *Syllabus plantarum Siciliæ nuper detectarum. Ibidem*, 1694, *in*-16.

Hortus Catholicus, sive Ill. principis catholicæ hortus. Neapoli, 1696, *in*-4. avec un supplément.

Supplementum alterum, continens plantas siculas & Sicilienses, & novas quæ adpræfatum hortum accesserunt, cum lapidum pauxillo quos Sicania sufficit. Panormi, 1696, *in*-4.

Pamphyton Siculum, sive Historia naturalis plantarum Siciliæ continens plantas omnes in Sicilia sponte nascentes & exoticas eamdem incolentes. Opus olim inchoatum à R. P. Francisco Cupano, & in lucem editum studio & labore Antonii Bonanni & Gervasii Panormitani. Panormi, 1715, *in-folio*.

C'est Antonin Mongitore qui annonce cet ouvrage dans son *Appendix* à la bibliothèque sicilienne ; mais Séguier & Haller, après lui, croient qu'il n'a jamais vu le jour. Les 700 planches qui devoient orner cette histoire, dont six cents sont de la main de *Cupanus*, se trouvent, dit-on, dans le cabinet du prince de la Catholica.

(*Extrait d'El.*) (M. GOULIN.)

CURABLE, (*Maladie.*)

Qui est susceptible de guérison. (*Voyez* le mot INCURABLES. (M. MAHON.)

CURAGE, (*Mat. méd.*) (*Voyez* PERSICAIRE ACRE.) (M. MACQUART.)

CURATIF. C'est une épithete par laquelle on désigne une indication qui se présente à remplir dans le traitement d'une maladie, ou le traitement même de la maladie, ou les remèdes qui y sont employés, lorsque ces différentes choses ont pour objet de détruire la cause de la maladie, & d'en faire cesser les effets.

C'est l'indication *curative* qui détermine le médecin à faire usage de la méthode de traiter, & des remèdes qu'il croit propres à produire des changemens dans le corps des malades, qui tendent à terminer avantageusement les désordres de l'économie animale : ce traitement & ces remèdes sont appellés conséquemment *curatifs*, pour les distinguer de ceux qui ne sont, par exemple, que préservatifs ou palliatifs.

(*Extrait de l'Anc. Encycl.*) (M. MAHON.)

CURCUMA, (*Mat. méd.*)

Curcuma.

C'est un genre de plante unilobé, de la famille des balisiers, qui a des rapports avec les amomes, & qui comprend des herbes exotiques, dont les feuilles sont engainées, roulées en cornet dans

leur jeunesse, & dont les fleurs viennent en épi dense, embriquées d'écailles, spathacées & membraneuses.

Nous parlerons des trois espèces décrites dans le diction. de bot.

1°. *Curcuma* long, safran des Indes : terre-mérite.

Curcuma foliis lanceolatis, nervis lateralibus numerosissimis. Lin.

Cannacorus radice crocea S. Curcuma officin. Turnef. 367.

Curcuma longa, seu terra-merita. Off.

Cyperus indicus zingiberis facie, Dios. *Cypiria*, Plin.

La racine de cette plante est tubéreuse, oblongue, noueuse, de la grosseur du doigt, pâle en dehors, & d'un jaune pourpre en dedans. Les feuilles qu'elle pousse sont pétiolées, lancéolées, fort nombreuses, & longues de plus d'un pied. Les fleurs naissent au milieu des feuilles en un gros épi sessile, obtus, d'un blanc jaunâtre. Les étamines sont au nombre de cinq, dont quatre sont droites, grêles, sans sommets; la cinquième est longue, fort droite, & est partagée en deux à son extrémité supérieure. Le fruit est une capsule arrondie à trois loges séparées par des cloisons, où sont plusieurs graines rondes & brunes.

Le *curcuma* croît dans le Malabar, le Cananor, le Calecut, l'isle de Ceylan, où elle est très-commune.

Les indiens se servent de sa racine pour l'assaisonnement de leurs mets. On nous l'apporte des Indes & elle est fort employée dans les arts. Les fondeurs, les teinturiers, les gantiers, les peintres s'en servent; elle teint en jaune comme le safran. Cette couleur est belle, mais elle n'est pas aussi durable que celle que donne la gaude; on la trouve néanmoins excellente pour rehausser la couleur rouge des étoffes teintes avec la cochenille ou le kermès, comme les écarlates.

La racine de *curcuma* est d'un goût un peu âcre, amer, & d'une odeur agréable, qui approche de celle du gingembre. On la retire de terre après que les fleurs sont passées. Cette plante est si familière aux indiens, qu'à peine peut-on trouver un jardin dans l'Orient où on ne la cultive pas; non-seulement on la mêle aux alimens à la place du poivre & du gingembre, mais on la fait infuser dans des liqueurs & des ratafiats, pour leur donder du goût, de la force, & de la couleur; on s'en sert encore avec des fleurs odorantes pour faire des pommades dont on se frotte le corps.

L'art de guérir, regarde cette racine comme apéritive; diurétique, incisive, tonique, stimulante & antiscorbutique. On la choisit bien entière, pesante, d'une odeur douce, d'une saveur âcre, d'un rouge brillant comme celui d'une résine rouge.

On la donne en substance à la dose d'un demi gros au plus, ayant commencé par des quantités plus petites. Le plus communément, on la mêle à quinze ou vingt grains avec d'autres apéritifs, ou antiscorbutiques. On la donne en infusion à la dose d'un gros ou deux dans une chopine de vin blanc, c'est la meilleure façon de l'employer; on peut aussi en ordonner des décoctions dans de l'eau sucrée à la même dose.

On a regardé cette substance comme spécifique dans le scorbut; elle a pu y être utile, parce qu'en qualité de tonique, de fondant, d'apéritif, elle peut ranimer les forces digestives; mais il faut craindre, d'un autre côté, qu'elle ne communique trop d'âcreté à ces humeurs. On l'a mêlé à quinze grains avec le zédoaire & la rhubarbe, pour rétablir des estomacs délabrés ou froids. On mêle le *curcuma* aux fébrifuges; comme stimulant, il convient dans l'hydropisie & la leucophlegmatie. On le recommande sur-tout contre les engorgemens du foie.

Le *curcuma* est encore emménagogue; il fait couler les urines, & leur donne en même temps une couleur jaune.

2°. Le *curcuma* rond.

Curcuma rotunda. Lin.

Curcuma foliis lanceolato-ovatis, nervis lateralibus brevissimis.

Manja-kua. Rheed. Mal. 11, *p.* 19, *t.* 10. *Raj. hist.* 3, *p.* 649.

Cette plante pousse de sa racine, (qui est tubéreuse, arrondie, plus grosse que le pouce, jaune-rouge en dedans,) des feuilles assez larges, ovales-lancéolées, un peu pétiolées, engainées à leur base, & munies d'un petit nombre de nervures latérales. Les fleurs naissent entre les feuilles, sont blanches, peu nombreuses, forment à peine l'épi.

Cette plante croît aussi naturellement dans l'Inde.

Sa racine a le goût & l'odeur du safran & du gingembre, mais d'une manière plus foible que la précédente: aussi ses vertus sont moins énergiques : sa rareté est cause qu'on a eu peu d'occasions de l'employer en médecine.

3°. *Curcuma d'Amérique.* Pomme de terre.

Curcuma Americana. Curcuma caulescens, foliis ovato-lanceolatis, petiolatis, nervosis, spicâ ovatâ, pedunculatâ terminali. N.

Alloya, plum. Mss. 5, *tom.* 35.

Maranto allouya. Aubl. Guian. p. 3.

La racine de cette espèce consiste en plusieurs filets longs, comme velus, qui se terminent par une tubérosité ovoïde, de la grosseur d'une noix ordinaire, blanchâtre, & comme velue. Les feuilles radicales sont grandes, presque semblables à celles du balisier, ovales-lancéolées, & portées sur des pétioles roides, fermes, qui ont jusqu'à deux pieds de hauteur; les tiges cylindriques ont au plus trois pieds d'élévation. La fleur est blanche, monopétale, à limbe communément quadrifide, & qui renferme des étamines blanches, un peu épaisses, à anthères jaunes. Le père Plumier n'a point observé le fruit.

Cette plante croît à la Martinique, à Saint Domingue. Les caraïbes la nomment *alluya*, & les créoles *alleluya*: elle se cultive dans les jardins.

Les tubérosités de la racine de ce *curcuma* cuites sous la cendre, ou bouillies & mangées avec du sel & du poivre, forment un mets assez agréable, & qui a quelque rapport avec la pomme de terre.

(M. Macquart.)

CURE, (*Pathologie.*)

Ce terme a différentes significations, selon les différens cas dans lesquels il est employé.

1°. On s'en sert pour exprimer le succès d'un médecin (ou de tout autre *guérisseur*), dans le traitement d'une grande maladie, qui est suivi ou de la guérison qu'on n'avoit pas lieu d'espérer, selon toutes les apparences, ou qui sembloit extrêmement difficile à opérer: ainsi, on dit, à cette occasion, qu'il a fait une belle *cure*, lorsque, par l'événement, il est censé avoir réussi, ou qu'il a réussi en effet, à empêcher que la maladie n'ait été suivie de la mort, ou qu'elle ne restât incurable, comme il y avoit lieu de le craindre dans la supposition. Le mot *cure* n'est employé, dans ce sens, que dans le cas où la maladie est terminée, ou comme terminée, par le rétablissement de la santé : ainsi, il est alors presque synonyme de guérison. (*Voyez* ce mot.)

Il est bien des médecins, ou autres gens soi-disant tels, qui se vantent ou se font honneur d'avoir opéré des *cures* merveilleuses par des méthodes de traiter, qui ne sont le plus souvent (aux yeux des hommes instruits), qu'un tissu de fautes, & autant de preuves de leur ignorance dans l'art de guérir : leur mérite bien apprécié ne consiste donc, dans ce cas, qu'en ce qu'ils ont été assez heureux pour avoir eu à traiter des sujets dans lesquels la *nature* a été assez robuste, non-seulement pour détruire seule la cause de ces maladies, mais encore pour surmonter tous les obstacles qu'on a mis à ses opérations pendant le cours du traitement, par les effets multipliés des remèdes administrés mal-à-propos, & conséquemment sans qu'on l'ait consultée, & sans qu'on ait cherché à connoître ce qu'elle indique, parce qu'on ne l'a jamais connue elle-même comme le premier de tous les instrumens de guérison (*naturæ morborum medicatrices*). C'est cependant d'un semblable bonheur que naît le plus souvent la plus grande réputation & la moins méritée, parce que très-peu de personnes sont en état de discerner le vrai médecin, parce que le grand nombre ne juge que d'après l'événement, qui est très-souvent un fort mauvais garant, & qui n'est jamais sûr pour les conséquences qu'on peut en tirer. « *Le sage préjugé fut toujours pour la règle*, » dit Fontenelle. S'il n'y a pas de moyen absolument sûr pour éviter de se tromper dans le » choix d'un médecin, il est au moins certain » qu'il est de la prudence de ne donner sa confiance qu'à celui dont l'expérience a toujours » été éclairée par de bonnes études, & qu'il est » au contraire très-dangereux de la donner à celui » qui travaille à conserver l'espèce humaine, » comme Deucalion & Pirrha travailloient à la » réparer ».

2°. Il est aussi d'usage d'employer le mot *cure* comme synonyme de *curation*, *traitement* de maladie, *θεραπεία*, *ἴασις*, *sanatio*, *curatio*, & par conséquent pendant le cours de la maladie que l'on traite, en employant les moyens propres à en procurer la guérison : ainsi, un médecin dit qu'il a eu tel symptôme à combattre, qu'il a fait usage de tel remède pendant toute la *cure* d'une telle maladie.

Les auteurs d'institutions en médecine distinguent, dans ce dernier sens, quatre sortes de *cures*; 1°. la *conservative* ou *vitale*, sous laquelle est aussi comprise l'*analeptique*; 2°. la *préservative* ou *prophylactique*; 3°. la *palliative* ou *mitigative*, qui renferme l'*urgente*; 4°. la *radicale*, qui est proprement le traitement *thérapeutique* ou *curatif*.

Ces différentes sortes de *cures* sont réglées, pour le choix, par autant de sortes d'*indications* correspondantes, qui déterminent les différens objets que doit se proposer le médecin dans le traitement de chaque maladie, d'après la connoissance bien acquise de la nature du vice qui trouble l'économie animale dans le cas qui se présente.

La partie de la médecine qui enseigne la manière de procurer la *cure* (guérison) des maladies, & de procéder dans leur *cure* (traitement), est la Thérapeutique. (*Voyez* Thérapeutique, Méthode de traiter les maladies ou Traitement, Indication, Remède, & l'article Médecine.) (*Ancienne Encycl.* M. Mahon.)

CURE-DENT, (*Hygiène.*)

Partie II. Choses improprement dites non naturelles.

Classe II. *Applicata.*

Ordre II. Soins de la toilette ; Propreté.

Un *cure-dent* est un petit instrument, fait le plus ordinairement avec des plumes, quelquefois en écaille, quelquefois en bois, quelquefois en or ou en argent, & qui sert à nettoyer les dents & à les débarrasser des particules alimentaires qui restent dans leurs intervalles. Les *cure-dents* de métal doivent être proscrits, parce qu'ils sont trop durs, & qu'on a vu plus d'une fois des dents cassés pour en avoir fait usage : les meilleurs sont, sans contredit, ceux qui sont faits avec des plumes, parcequ'à la solidité ils joignent une certaine flexibilité, & qu'ils ne peuvent attaquer les dents en aucune manière : d'ailleurs, on en a de plus ou de moins forts, à volonté & suivant le besoin. Il y a beaucoup de personnes qui prennent des épingles, & qui s'en servent comme de *cure-dents*. Cette pratique est très-mauvaise, sert à user, à détériorer, & souvent à gâter les dents : d'ailleurs, il est mal-sain d'avoir habituellement du cuivre dans la bouche. Chaque jour, le matin, les personnes bien propres doivent, avant de se laver la bouche, enlever avec le *cure-dent* le peu de crasse qui s'est appliquée autour de la couronne des dents, c'est le moyen le plus sûr de conserver toujours les dents propres & saines, & d'avoir la bouche fraîche. (*Voyez* DENTS.) (M. MACQUART.)

CURE-DENT D'ESPAGNE, (*Mat. méd.*) (*Voyez* FENOUIL.) (M. MAHON.)

CURE-LANGUE, (*Hygiène.*)

Partie II. Choses improprement dites non naturelles.

Classe II. *Applicata.*

Ordre II. Soins de la toilette ; Propreté.

Je crois convenable de donner le nom de *cure-langue* à un petit instrument d'écaille, ou de toute autre substance, mince, arquée, & réunie à ses extrémités (1), dont on se sert pour gratter la langue, & enlever de sa base les parties épaisses, grossières & blanchâtres, ou jaunâtres, qui s'y sont accumulées pendant la nuit. On doit chaque matin, en se rinçant la bouche, faire usage de cet instrument, c'est le moyen le plus sûr de la nettoyer facilement, & d'empêcher les dents de se couvrir du tartre qui les attaque petit à petit, & d'enlever à l'haleine une certaine force, ou une certaine aigreur qui déplaît aux personnes à qui on a à parler.

(M. MACQUART.)

CURE-OREILLE, (*Hygiène.*)

Auriscalpium.

Partie II. Choses improprement dites non naturelles.

Classe II. *Applicata.*

Ordre II. Soins de la toilette ; propreté.

Le *cure-oreille* est un petit instrument ordinairement fait avec de l'ivoire, des plumes, de l'écaille ou quelques métaux, & qui est creux à une de ses extrémités ; on s'en sert pour nettoyer les oreilles de l'humeur, ou cire jaune & grasse, qui s'y accumule & quelquefois prend de l'acrimonie. Il est très-nécessaire d'employer cet instrument au moins tous les mois, pour que le conduit auditif, toujours libre, permette aux sons de pénétrer facilement jusqu'au timpan de l'oreille. On a vu des personnes qui ont eu les oreilles presque bouchées, pour avoir négligé de les nettoyer pendant fort long-tems ; alors la cire des oreilles prend un degré d'endurcissement, tel qu'on a beaucoup de peine à la faire sortir. Il peut arriver des accidens, si on ne se sert pas du *cure-oreille* avec tous les ménagemens qu'il exige : il le faut manier avec adresse, de peur qu'il porte trop près de l'organe le plus délié de l'oreille, & ne le blesse ou le fatigue. J'ai vu en Pologne un homme du peuple qui n'entendoit plus de l'oreille droite, pour avoir nettoyé mal-adroitement cette oreille.

(M. MACQUART.)

CUREAU DE LA CHAMBRE (François), naquit au Mans, de Marin *Cureau de la Chambre*, conseiller d'état, médecin ordinaire du roi, de l'académie françoise & de celle des sciences, estimé du chancelier Séguier, & connu du cardinal de Richelieu.

François fit de bonnes études, apprit la médecine sous son père, qui se consacra tout entier à l'éducation de son fils.

François se présenta en licence en 1654, en obtint le premier rang, & fut reçu docteur le 3 août 1656.

En 1665, *La Chambre* succéda à son père dans la charge de médecin ordinaire, devint premier médecin de la reine en 1672, médecin du chancelier, médecin des bâtimens ; il professa la chirurgie au jardin du roi. Il mourut le 27 mars 1680 ; il a été enterré à Saint-Eustache dans le tombeau de son père.

Il eut un frère, Pierre *de la Chambre*, de l'académie françoise & curé de Saint-Barthelemi, qui vendit sa bibliothèque en 1693, pour sou-

(1) Je crois que le mot gratoir est moins convenable, en ce qu'il y a des gratoirs pour toute sorte d'arts & qu'il faut ajouter la circonstance pour laquelle on doit l'employer.

lager ses paroissiens dans une maladie épidémique, causée par la disette.

Bayle parle de cette famille avec éloge dans ses nouvelles de la république des lettres, Janv. 1689, p. 98. (M. ANDRY.)

CUREUR DE PUITS.

Partie III. Règles générales de l'Hygiène proportionnelles aux besoins de l'homme.

Classe. Règles pour les hommes considérés en société.

Ordre II. Règles relatives aux habitations.

Les *cureurs de puits* sont des gens qui nettoient les puits des immondices que le tems ou des circonstances particulières ont pu y accumuler. Ce métier n'est pas sans danger, parce qu'on rencontre des puits qui contiennent des mophettes très-dangereuses, & qui sont capables de faire périr ceux qui y descendroient : il est arrivé plus d'une fois que des substances animales & végétales, qu'on y a jettées imprudemment, ont fait pourrir l'eau, & ont occasionné de ces gaz malfaisans, qu'on peut soupçonner & craindre dans les puits, sur-tout quand on les a abandonnés pendant quelque tems. Il faut donc, dans des circonstances pareilles, employer au moins un des moyens qui servent à s'assurer de la pureté de l'air ; savoir, la combustion & la respiration. Lorsqu'on a descendu d'abord des animaux & qu'ils n'ont pas souffert, lorsque des flambeaux allumés n'ont pas été éteints, on peut assurer que le puits ne contient aucune vapeur dangereuse, & que l'on peut y descendre sans crainte : si l'on y étoit descendu imprudemment dans un cas suspect, qu'on n'eut pas eu soin de se faire attacher avec une corde, ou qu'on n'eut pas employé la machine de Pilastre de Rosier, si le méphétisme avoit saisi les *cureurs de puits*, alors il faudroit avoir recours aux moyens qui s'opposent à l'asphyxie. (*Voyez* ce mot.) (M. MACQUART.)

CUREURS DE PUITS, (malad. des) (*Médecine prat.*)

Ramazzini a consacré un des chapitres de son traité des maladies des artisans, à l'examen de celles auxquelles les *cureurs de puits* sont exposés ; mais ce qu'il a dit sur cet objet convient plus à son pays qu'à celui que nous habitons : cet article est d'ailleurs mêlé de recherches sur le terrein des environs de Modène, sur l'origine & l'extraction du pétrole, qu'on trouve souvent dans plusieurs contrées de l'Italie en creusant des puits. Enfin, Ramazzini a plus parlé des ouvriers occupés à creuser les puits, que de ceux qui ne font que les curer & les nettoyer ; il est vrai que les premiers sont exposés à plusieurs maux comme les seconds, & qu'ils ont même à courir, en fouillant la terre, le danger imprévu des exhalaisons gazeuses & meurtrières qui s'en élèvent souvent pendant cette opération. Voici ce qui a rapport à notre objet dans le chapitre 49 de la traduction françoise de cet ouvrage : le travail des *cureurs de puits* est pénible & très-dangereux. L'été (aux environs de Modène) les exhalaisons qui s'en élèvent & le froid rigoureux qui règne dans les puits empêchent les ouvriers d'y travailler. En hiver ils sont obligés de rester, pendant près d'un mois, dans ces lieux chauds comme une étuve. La chaleur qui y est concentrée & qui ne peut s'évaporer, les flambeaux allumés que la vapeur éteindroit dans l'été, le travail excessif auquel ils se livrent, les mettent tous en sueur & les exposent aux maux que produit la lésion de la transpiration. Les maladies qui les attaquent ordinairement sont celles de la poitrine, telles que les fluxions & les inflammations, &c. La plupart sont cachectiques, à cause de leur mauvaise nourriture & de leur pauvreté ; ils ont le visage blême & livide, & parvenus à peine à quarante ou cinquante ans, ils sont forcés de quitter leur métier avec la vie ; telle est la fin de leur misère. Un médecin instruit & qui connoîtra leur misère, trouvera facilement la méthode qu'on doit employer dans leurs maladies lentes ou aiguës : il saura qu'il faut rétablir la transpiration, arrêtée par l'humidité & la puanteur des lieux infects où ils travaillent, corriger & évacuer les humeurs vicieuses, & réparer les forces de la nature affoiblie : il employera, avec succès, les frictions, répétées sur tout le corps, l'onction d'Aëtius, les ventouses séchées, le bain des jambes & des bras dans du bon vin, dans lequel on aura fait infuser des feuilles de sauge, de lavandes, des fleurs de romarin, & d'autres substances aromatiques : il leur ordonnera des ventouses scarifiées au dos, remède qui est familier à ceux qui font beaucoup d'exercice : il épargnera leur sang, il préférera à la saignée l'application des sang-sues aux veines hémorrhoïdales, & il aura soin de ne les purger que légèrement & à plusieurs reprises, pour ne pas abattre leurs forces, en se souvenant de ce précepte d'Hippocrate (Sect. 2, aphor. 36.) « Une » purgation violente nuit aux mouvemens criti- » ques, dans ceux qui sont mal nourris ».

A ces détails, donnés par Ramazzini, sur les maladies auxquelles sont exposés les ouvriers occupés à creuser des puits, nous ajouterons quelques observations particulières. Quoique la plupart des exhalaisons méphitiques, qui rendent ces opérations dangereuses, soient dues au gaz acide carbonique, qui se dégage de la terre creusée, il y a sans doute quelque autre gaz qui règne dans ces lieux, & dont la pesanteur n'est pas aussi grande que celle de cet acide gazeux. Dans un mémoire sur le méphitisme, lu par M.

M. Cadet (Devaux) à l'académie des sciences, il est question d'une vapeur qui s'est plusieurs fois rencontrée, suivant lui, dans les cavités des puits, & qui reste quelque tems entre deux couches d'air atmosphérique, de sorte qu'il est impossible aux ouvriers de travailler au milieu de cette zone méphitique. Quand ils ont affaire au fond du puits, ils se font descendre rapidement à travers cette zone à l'aide de cordes, & ils ont soin de se boucher fortement le nez & la bouche; au-dessous ils respirent & travaillent librement: quand ils veulent remonter, c'est toujours avec la même précaution; ils tirent une corde, & on les élève rapidement, afin qu'ils ne respirent point dans la couche de gaz délétère dont nous avons parlé. On ne doit pas oublier que le moyen le plus sûr & le plus prompt de détruire le danger de ces vapeurs, de ces gaz méphitiques, c'est de porter un brasier de charbon dans un fourneau ouvert par en bas, & de forcer ainsi la vapeur à passer à travers ce foyer, & de céder sa place à l'air atmosphérique, qui se précipite pour faire brûler le charbon.

Outre tous ces maux, les *cureurs de puits*, toujours plongés dans une atmosphère humide souvent mouillés, & salis par les immondices qu'ils retirent de l'eau, sont sujets à toutes les maladies qui dépendent de l'inégalité & de la suppression de la transpiration. On doit se ressouvenir, toujours dans le traitement de leurs maladies aiguës, qu'ils sont presque tous affoiblis par leur métier, qu'ils ne supportent pas facilement les fortes saignées, que les diaphorétiques & les cordiaux légers leur conviennent mieux, & que leurs humeurs sont en général dans un mauvais état. Dans les affections chroniques qui les attaquent, & dont la foiblesse & l'atonie des fibres, ainsi que la stagnation des liqueurs blanches sont les causes ou les effets principaux, les fortifians, les toniques, l'air sec, les frictions, la nourriture succulente, les assaisonnemens aromatiques, les voyages dans des lieux élevés, sont les principaux moyens qu'il faut employer lorsque les circonstances le permettent. (M. FOURCROY.)

CURION, (Jacques) médecin allemand, naquit en 1497. Il se rendit habile dans les langues savantes, dans les belles-lettres, la médecine & dans les mathématiques. Il enseigna à Ingolstadt & à Heidelberg les mathématiques & la médecine; il mourut en 1572 dans cette dernière ville à l'âge de 75 ans & il fut enterré dans l'église de Saint Pierre, où l'on voit son tombeau avec cette épitaphe:

Hoc saxum tegit ossa Curionis,
Qui vir candidus, eruditione
Instructus variâ, decus Lycæi
Nostri præcipuum, professus artes
Eudoxî, Podalyriique, multos
Felici domuit labore: donec
Extrema id fieri vetaret ætas,
Post quintum decimum peracta lustrum.
Æternum benè sit tibi, Jacobe,
Hos ipse rediture mox in artus!
Nobis intereà bonos, tuique
Det similes Deus, caterva
Quò nos exagitet minor malorum.
Obiit
A. D. 1572, die primâ Julii.

On a quelques ouvrages de ce médecin, dans lesquels il fait paroître son attachement à la doctrine de Paracelse:

Dialogus inscriptus Hermotimi nomine, in quo primùm de umbratico illo medicinæ genere agitur, quod in scholis ad disputandum, non ad medendum comparatum videri potest. Deinde de illo recens ex chymicis furnis eductô & natô alterô. Basileæ, 1570, *in*-4.

Hippocratis Coi, medici vetustissimi, de naturæ, temporum anni & aëris irregularium constitutionum propriis, hominisque omnium ætatum morbis theoriâ: ità in enarratione tertiæ aphorismorum sectionis exposita est, ut non solùm rei medicæ, sed omnibus valetudinis ac vitæ tuendæ studiosis, magno usui esse possit. 1596, *in*-8.

On trouve un autre CURION (Horace) qui prit le bonnet de docteur en médecine à Pise à l'âge de 20 ans, & fut nommé conseiller des empereurs Ferdinand I & Maximilien II. Celui-ci l'envoya à Constantinople en 1564, & il y mourut la même année, avant d'avoir atteint la trentième de son âge.

(*Extrait d'El.*) (M. GOULIN.)

CURTIUS, (Matthieu) Médecin né à Pavie, fut en estime dans le XVI siècle. Il enseigna avec beaucoup de réputation dans sa patrie, à Padoue, à Bologne, à Florence, à Pise, il se fit aussi un nom comme praticien. Il fut appellé à Rome par le pape Clément VII qu'il accompagna dans un voyage à Marseille. Il revint de-là en Italie, où il continua d'enseigner; il remplissoit une chaire à Pise, lorsqu'il fut attaqué de la maladie qui l'enleva de ce monde en 1564. On lui éleva un monument funèbre, sur lequel fut gravée cette inscription:

MATT. CURTIO TICINENSI

Qui Hippocratis, Galenique vindex, salutis augurium egit,

Medicinamque exercendo & colendo, ipse valens semper excoluit;

Monumentum hoc amplius quàm F. F. T. P. J.

COSMUS MED. *Florentiæ Dux II*,

Ære suô P. C.

Annô 1564.

Vixit annos LXX.

Les ouvrages de ce medecin ont eu long-temps de la vogue; mais on ne les lit guère aujourd'hui. Ils sont intitulés :

De venæ sectione, cum in aliis affectibus, tum vel maximè in pleuritide, Lugduni, 1532, 1538, *in*-8. *Hagenoæ*, 1534, *in*-4. *Venetiis*, 1534, 1539, *in*-8. *Bononiæ*, 1539, *in*-4.

Il soutint la préférence de la saignée directe dans la pleurésie.

In Mundini anatomen explicatio. Papiæ, 1550, *in*-8. *Lugduni*, 1551, *in*-8. *Venetiis*, 1580 *in*-8.

Le texte vaut mieux que le commentaire. *Curtius* a donné dans les erreurs de Galien, d'Averrhoës & d'Avicenne.

De curandis febribus Ars medica. Venetiis, 1561, *in*-8.

C'est un recueil de tout ce que les anciens ont dit sur cette matière.

De prandii & cœnæ modô Libellus. Romæ, 1562, *in*-4. 1566, *in*-8.

Methodus dosandi ad Tyrones. Venetiis, 1579, *in*-4, avec les opuscules des médecins qui ont écrit sur la manière de doser les médicamens.

On trouve encore un médecin du même nom; c'est Nicolas CURTIUS, né à Bresse en Italie. Il étoit d'une très-petite stature, mais il avoit l'esprit vaste & pénétrant. Il enseigna à Padoue pendant 26 ans. La crainte de contracter la peste qui commençoit à s'y montrer, lui fit abandonner cette ville pour se retirer à Bresse, où il mourut de la même maladie en 1576.

On a de lui quelques écrits.

Methodus consultandi. Venetiis, 1603, *in-folio*, dans la bibliothèque choisie d'Antoine Possevin.

Libellus de medicamentis lenientibus, præparantibus & purgantibus. Giessæ, 1615, *in*-12, avec le *Consilium adversùs pestem* de Jean Jessenius.

(*Extrait d'El.*) (M. GOULIN.)

CUSCUTE, (*Mat. méd.*)

Cuscuta.

C'est un genre de plante à fleurs monopétalées, qui semble se rapprocher des liserons, & comprend des herbes parasites d'un port singulier; les tiges sont filiformes, capillacées, dénuées de feuilles, & entortillées autour des végétaux sur lesquelles elles se nourrissent.

Nous ne devons parler ici que de la *cuscute* d'Europe, ou vulg. goutte de lin.

Cuscuta Europea. LIN.

Cuscuta major. C. B. P. 219. TOURNEF. 652.

L'épithyme, ou petite *cuscute* en est une variété.

Epithymum cuscuta min. C. B. P. 219.

La *cuscute* fait un tort considérable aux végétaux sur lesquels elle se nourrit: ses fleurs sont blanches ou rougeâtres, sessiles, ramassées plusieurs ensemble par paquets globuleux: les graines de cette plante lèvent dans terre; mais la radicule qui s'y enfonce se desséche bientôt, si elle ne rencontre une plante dans le voisinage, sur laquelle elle puisse grimper & s'attacher pour en tirer sa nourriture. Elle se place souvent sur la bruyère, le serpolet, le lin, la vesce, &c.

Cette petite plante passe pour apéritive, antiscorbutique, & légèrement purgative: on prétend aussi qu'elle est bonne contre les rhumatismes & la goutte; mais on peut croire qu'en général ses qualités sont peu sûres, parce qu'elles ont été peu éprouvées. (M. MACQUART.)

CUSTINE, (*Eaux minérales.*)

C'est un village du bailliage de Nanci, qui portoit ci-devant le nom de Condé; il est situé sur la rive droite de la Moselle, près du confluent de cette rivière avec la Meurthe, à deux lieues du Nord-nord-ouest de Nanci. Les manuscrits de Gormand ont appris à M. Buchoz qu'il y a une source minérale en cet endroit; mais M. Jadelot n'est point du même avis. (M. MACQUART.)

CUTAMBULE, *cutambulus*, qui se promène, qui marche sur ou sous la peau. Telle est la sensation de certaines douleurs scorbutiques vers les articulations. (*Voyez* VARENI & VARI.) Il est des vers *cutambules*. (*Voyez* VAREDARII, VERS.) *Dict. de Castel, Lavoisien, James, &c.*

(M. CHAMSERU.)

CUURDO, (*Mat. méd.*)

Ce mot est employé par Pison pour désigner la canelle fine, dans son Histoire Naturelle du Brésil. (M. FOURCROY.)

CYATHUS, (*Mat. méd.*)

Quoique le mot *cyathus* soit employé dans tous les auteurs modernes, & même depuis plusieurs siècles, pour désigner un verre, il appartenoit dans la langue romaine à une mesure particulière, dont on n'a pas pu déterminer exactement la continence. Oribase & Fernel croient qu'il contenoit douze dragmes. Paul d'Egine le rapporte à treize dragmes & un tiers de liquide : quelques auteurs l'estiment à deux onces ; il paroît que le *cyathus* servoit à mesurer également les les corps liquides & les corps secs, &c.

(M. Fourcroy.)

CYCLAME, (*Mat. méd.*)

Cyclamen.

C'est un genre de plante à fleurs monopétalées, de la famille des lisimachies, qui comprend des herbes dont les feuilles & les pédoncules naissent de la racine, & dont les fleurs, d'un aspect assez agréable, ont ordinairement le limbe de leur corolle réfléchi sur le calice.

Nous ne parlons que du *cyclame* d'Europe, ou pain de pourceau vulg.

Cyclamen corollâ retro flexâ. Lin. Mill. Dic.

On en distingue beaucoup de variétés dans les jardins. Sa racine est épaisse, tubéreuse, arrondie, irrégulière, noirâtre en-dehors, blanche en-dedans, & garnie de fibres menues. Ses feuilles sont en cœur ou réniforme, panachées de verd & de blanc, & portées sur de longs pétioles. Les fleurs sont panachées d'un blanc souvent teint de pourpre, & ont leur orifice tourné vers la terre.

On trouve cette plante en Europe, dans les lieux montagneux couverts, & dans les bois.

Il y a des variétés qui fleurissent en hiver & au printems, les autres en automne.

La racine est âcre, fortement purgative, vermifuge, résolutive & errhine. On en fait un onguent purgatif, qu'on applique sur le ventre, & qui se nomme *arthanita.* (M. Macquart.)

CYCLOPE, *cyclops.* κυκλωψ. De κυκλος cercle, *orbis*, &c. Monstruosité fabuleuse que l'on représente avec un seul orbite & un seul œil au milieu du front. Il y a quelques exemples de semblables monstres dans les recueils d'observations rares. (*Voyez* Castel. Lexic.

(M. Chamseru.)

CYCLOPION. κυκλώπιον. Le blanc de l'œil, *album oculi*, λευκον. (*Voyez* Aristot. *Hist. anim.* *l.* 4, *c.* 8. *Castelli Lexic.* (M. Chamseru.)

CYMBALAISE, (*Mat. méd.*) (*Voyez* Linaire.) (M. Macquart.)

CYNANCHE. (*Voyez* Angine, Mal de gorge & Esquinancie.) (M. Caille.)

CYNANQUE, (*Mat. méd.*)

Cynanchum,

C'est un genre de plante à fleurs monopétalées, de la famille des apocins, qui a des rapports avec les asclépiades, & comprend des plantes la plupart sarmenteuses, à suc propre laiteux, à feuilles simples (lorsqu'elles existent,) à fleurs disposées dans les aisselles des feuilles, en grappes, ou en bouquets corymbiformes.

Parmi toutes les *cynanques*, décrites dans le Dict. de Bot., nous ne parlerons que de la

Cynanque de Montpellier, ou *scammonée* de Montpellier.

Cynanchum Monspeliacum. Lin.

Periploca Monspeliaca foliis rotundioribus. C. B. P. 294.

Apocynum 4, *latifolium*, ou *scammonea Valentina.* Clus. Hist. 1, 126.

La racine de la *cynanque* est longue, rameuse, fibreuse, traçante, ses tiges sont cylindriques, les feuilles sont cordiformes, glabres & molles. Les fleurs sont blanchâtres, assez petites, ouvertes en étoile.

On trouve cette plante dans les lieux maritimes, près de Montpellier, de Narbonne & en Espagne : on la cultive au jardin du roi.

Le suc laiteux de cette *cynanque*, épaissi par la cuisson, devient noirâtre, & ressemble beaucoup à la vraie scammonée de Syrie, (*Voyez* Liseron) non-seulement par sa couleur, mais encore par sa vertu purgative, qui est néanmoins plus foible.

Cette plante est très-peu employée.

(M. Macquart.)

CYNANTHROPIE, *cynanthropia*, de κυων chien & de ανθρωπος, homme. Délire mélancholique dans lequel les malades s'imaginent être changés en chien, & en imitent quelquefois les actions. C'est aussi, suivant quelques auteurs, un symptôme de la rage. La femme de Saint-Calais, mordue par un chien enragé, examinoit d'un œil menaçant les objets qu'elle vouloit mordre successivement, aboyoit & grondoit comme un chien. (*Voyez* Recherches sur la rage, p. 246.) La fille Villard, native de Moydieu, village situé à deux lieues de Vienne en Dauphiné, mordue par un loup enragé, avoit des envies de mordre, & en avertissoit ceux qui étoient auprès d'elle. (Re-

cherches sur la rage, p. 374.) Le nommé Rousset, mordu par le même loup, cherchoit à mordre ceux qui le servoient. (*Ibidem*, p. 375.) Thérèse Rougeat, mordue par le même loup, eut des envies de mordre; elle avertissoit les personnes qui étoient auprès d'elle, quand ses accès la prenoient afin qu'on s'éloignât d'elle, & les rappelloit quand ils étoient passés. (*Ibid*, pag. 376.) Claude Boyer, mordu par le même loup, cherchoit à mordre ceux qui étoient auprès de lui & à cracher sur eux. (*Ibid*, p. 377.) Jeanne Latapy, mordue par un chat enragé, manifesta quelques envies de mordre. (*Ibid*, p. 391.) La nommée Mitterraut, mordue par un loup enragé, poussoit des cris ou des sons de voix inimitables & à demi-étouffés, semblables à ceux d'un animal en furie, & approchant de ceux d'un loup ou d'un chien pris au piège par le cou, & faisant tous leurs efforts pour en sortir; elle grinçoit horriblement des dents, & sembloit vouloir dire à M. Duperrin, son médecin, de ne pas approcher. (*Ibid*, pag. 402.) Le paysan, dont M. Haguenot prit soin, l'assuroit en grinçant des dents qu'il dévoreroit une armée, qu'il se sentoit un desir insurmontable de mordre, & le disoit ainsi que bien d'autres, sans être en ce moment en fureur. (Dissertation sur la rage par M. Sauvages, p. 97.) Van Swieten rapporte, d'après les transactions philosophiques, l'histoire de deux enfans, l'un âgé de dix ans, l'autre de neuf, qui s'étoient amusés à laver pendant du tems la tête d'un chien qui avoit été mordu à cette partie par un chien enragé. Le chien fut préservé de la rage par les lotions répétées que lui firent ces enfans; mais six mois après ces deux enfans commencèrent à éprouver des mal-aises, & dans le bas-ventre une douleur qui remontoit jusqu'au nombril; deux mois après un léger flux de ventre succéda à ces douleurs, & quelquefois ils avoient des défaillances; quelque tems après les douleurs s'étendirent jusqu'à l'estomac, & même plus haut; il survint des mouvemens convulsifs dans cette partie & à la région abdominale; vers la fin du neuvième mois, ils commencèrent à avoir horreur de l'eau, & ne pouvoient regarder aucun liquide sans se trouver mal, & sans avoir des convulsions dans toutes les parties du corps, ils imitoient même l'aboyement du chien & mordoient; ces derniers symptômes étoient plus forts dans celui qui étoit plus âgé, &c. (*Voyez* GERARDI VAN SWIETEN, COMMENT. IN HERMANNI BOERHAAWE APHORISMOS. t. 5, p. 560.)

(M. ANDRY.)

CYNIQUE, (spasme) ou SPASME DE CHIEN.

Etat convulsif des muscles de la bouche, qui la tire des deux côtés, & lui donne quelque ressemblance à l'écartement des lèvres que présentent les chiens en colère. On a rangé sous cette dénomination, plusieurs maladies ou symptômes dus au tiraillement ou au relâchement de quelques-uns des muscles, soit de la bouche, soit des mâchoires. Ainsi nous comprendrons dans cet article le tétanos des mâchoires, le tic ou trismus, la brédissure, le ris sardonique, la bouche tournée, *oris tortura*. Toutes ces affections peuvent se rapporter ou à la convulsion, ou à la paralysie de quelques-uns des muscles de la face, ou de la machoire inférieure.

I. La mâchoire inférieure n'est abaissée que par les seuls muscles digastriques, tandis qu'elle est relevée par les muscles masseter, crotaphites, ptérigoïdiens internes & externes: ainsi il arrive rarement que la mâchoire reste abaissée, soit par la convulsion des muscles digastriques, soit par la paralysie des muscles releveurs, & cet accident, lorsqu'il a lieu, n'est ordinairement dû qu'à la luxation de la mâchoire. Mais il arrive assez souvent que les muscles releveurs sont dans un état convulsif, & cette espèce de convulsion a été nommée trismus ou tic: ce terme convient proprement aux chevaux, qui, lorsqu'ils en sont affectés, frappent avec les dents leurs mangeoires, & produisent un son que ce terme exprime. On a donné le même nom aux habitudes vicieuses, qu'on contracte principalement par un mouvement particulier de quelques muscles de la face qui défigurent le visage. Ce terme, comme on voit, est peu propre à exprimer le symptôme dont il est question; il convient mieux de l'appeller spasme ou tétanos de la mâchoire.

Ses muscles reçoivent des nerfs de la troisième paire, de la portion dure de la cinquième paire, de la septième paire, de la huitième, qui communique à tout le corps.

La maladie est ou essentielle, & vient de la lésion des nerfs, qui se partagent à ces muscles, ou même d'une affection du cerveau, leur origine commune: ou elle est sympathique, & communiqué par la lésion de quelque nerf éloigné, qui retentit à la huitième paire.

Il est nécessaire au médecin de reconnoître où est la cause du mal. J'ai vu une personne attaquée depuis plus de quinze jours du spasme de la mâchoire, à qui on avoit fait prendre beaucoup de bains, & prescrit inutilement plusieurs remèdes: on lui avoit appliqué depuis peu un cautère, qui blessoit quelque rameau du nerf, & occasionnoit par sympathie le spasme de la mâchoire: le cautère fut déplacé, & le spasme cessa aussi-tôt. Pouteau a observé un semblable spasme, qui provenoit de la luxation d'un os sésamoïde. On trouve beaucoup de faits de cette nature dans les ouvrages des chirurgiens (*Voyez* POUTEAU, DE LA RAGE, *p.* 34.)

Quelquefois le mal vient de quelqu'un des

nerfs qui se portent aux muscles de la machoire. Quand on peut découvrir quel est le nerf lésé, le meilleur remède est de détruire ce nerf par le fer. (*Voyez* LES OBSERVATIONS D'ANDRÉ, chirurgien de Versailles.)

D'autres fois aussi, ce sont les seuls muscles qui sont attaqués par la présence de quelque humeur, alors la compression & l'irritation des glandes salivaires excitent une salivation presque continuelle. C'est ce qu'on a remarqué chez quelques scorbutiques. Si l'humeur se porte sur les tendons, les malades éprouvent de la douleur à l'articulation, & ne peuvent aisément ouvrir la mâchoire. Si le seul muscle ptérigoïde est attaqué de spasme, il s'en suit des craquemens de dents, qu'on observe fréquemment chez les enfans. Cet effet est communément attribué à la présence des vers dans l'estomac. Les enfans nouveau-nés sont sujets dans quelques pays au tétanos particulier de la mâchoire, qui est aussi dangereux que le tétanos universel. (*Voyez* HEISTER DE MAXILLÆ SPASMO. Comp. med. p. 337. Cleghorne de morb. inf. minoricæ &c. BAJON, *Mémoires sur Cayenne.*)

Dans les maladies aiguës, ce symptôme annonce le délire & est souvent mortel. Hippoc.

II. Il se rencontre aussi quelquefois chez les hypochondriaques, & n'annonce alors rien de facheux. Il vient de l'humeur âcre qui se portant sur le muscle ptérigoïde, produit le craquement des dents, ou bien leur fait faire différentes grimaces auxquelles on a donné le nom de tic, si l'irritation se communique alternativement aux différents muscles de la face.

L'inflammation des muscles de la mâchoire ou des amygdales produit un accident semblable au spasme de la mâchoire; cet accident cesse avec l'inflammation.

III. L'agglutination de la partie interne des joues empêche aussi les malades d'ouvrir la mâchoire. Cet accident peut survenir à la suite de la salivation mercurielle, & des ulcères qu'elle a occasionnés; il exige l'opération chirurgicale. On lui a donné le nom de *brédissure*, & on dit les malades *birdés*.

IV. Le spasme cynique proprement dit, ou l'écartement convulsif des deux angles de la bouche sur les côtés, est ordinairement dû à l'usage d'une plante vénéneuse, *apium risus*, commune en Sardaigne. Le ris convulsif est un des symptômes de ce poison, & on lui a donné pour cette raison le nom de ris sardonique. Cette convulsion des muscles des lèvres est due à la septième paire de nerfs, & comme ces nerfs tirent leur origine de la moëlle épinière, lorsqu'on comprime ou qu'on irrite cette partie si essentielle à la vie, le ris sardonique accompagne la mort subite, qui suit cette lésion.

V. Les muscles de la bouche peuvent n'être tirés que d'un côté; c'est ce qu'on appelle *bouche tournée*, *oris tortura*. Cet accident vient de spasme, ou de paralysie. S'il vient de spasme, la partie contractée est roide, quelquefois douloureuse; on apperçoit des rides, & avec un peu d'attention à l'origine des différents nerfs de la face & à leur sympathie, soit avec l'œil, soit avec les différentes parties du corps, on peut reconnoître si les muscles seuls sont irrités par la présence d'une humeur âcre, ou si quelque nerf est lésé, & quel est ce nerf.

Dans le cas de paralysie, c'est le côté sain qui est tiré, à cause du relâchement & de l'atonie des muscles du côté paralysé. Alors les paupières sont également dans cet état d'atonie & d'affaissement. La salive coule involontairement d'un côté. Cet état accompagne ordinairement l'apoplexie, ou l'hémiplégie. Quelquefois il la précéde. Il peut exister sans être sensible. Alors les malades ne peuvent rire, cracher, souffler, ni même prononcer la lettre O.

(M. SAILLANT.)

CYNO-COPRUS. (*Mat. méd.*)

Plusieurs auteurs se sont servis du mot *cynocoprus* tiré du grec, pour désigner les excrémens du chien, qu'on a nommés plus ordinairement *album græcum* dans les ouvrages de matière médicale & de pharmacie. (*Voyez* les mots ALBUM GRÆCUM & CHIEN.) (M. FOURCROY.)

CYNOGLOSSE, (*Mat. méd.*)

Cynoglossum.

C'est un genre de plante à fleurs monopétalées, de la famille des borraginées, qui a des rapports avec les pulmonaires & les buglosses; il y en a onze espèces décrites dans le dictionnaire de Botanique, parmi lesquelles la médecine en a essayé deux.

1°. La *cynoglosse* officinale, vulg. Langue de chien.

Cynoglossum majus vulgare. TOURNEF. 149, C. B. P. 257.

Cynoglossum staminibus corollâ brevioribus, foliis lato-lanceolatis tomentosis, sessilibus.

a. Idem flore albo.

La racine de cette *cynoglosse* ressemble à une rave, est un peu rameuse, blanchâtre en dedans & noirâtre en dehors. Sa tige, d'un pied ou deux d'élévation, est rameuse, feuillée, & couverte de duvet. Ses feuilles sont pointues, cotoneuses, simples & alternes, d'une odeur forte & puante; les fleurs sont en grappes terminales, petites, rougeâtres, légèrement violettes &

blanches dans une variété. Elles ont les étamines plus courtes que la corolle. Le pistil se change en un fruit composé de graines comprimées ou concaves hérissées, & qui s'attachent fortement aux habits.

Cette plante se trouve en Europe dans les bois, dans les lieux incultes & pierreux: elle fleurit en mai & juin.

La *cynoglosse* passe pour être calmante, pectorale, & un peu narcotique.

La racine du *cynoglosse* est mucilagineuse, rafraîchissante, paroît avoir à-peu-près les vertus du nénuphar, & si les pilules qu'on forme avec cette racine, & qui portent le nom de pilules de *cynoglosse*, sont calmantes & même narcotiques, cela dépend de l'opium qu'on y joint. C'est ainsi que souvent on attribue à un remède des vertus qui appartiennent à d'autres substances auxquelles il sert d'excipient; c'est ainsi qu'en mêlant des substances, on trouve le moyen d'embrouiller l'art de guérir: au moins faudroit-il avoir fait pendant un certain temps usage d'une plante seule, & en bien connoître les qualités avant de la mêler avec d'autres substances; c'est ce qui reste à faire pour la *cynoglosse* ainsi que pour tant d'autres.

Cependant quelques auteurs diffèrent sur les qualités de la *cynoglosse*. Vogel, contre l'avis de Fuller, dit que cette plante est virulente, & que sa vertu se rapporte à celle de l'opium. On la croit bonne pour arrêter les hémorrhagies, le flux de ventre & la toux, en employant sa décoction à la dose d'une poignée, extérieurement on s'en sert en cataplasme contre les brûlures.

Les anglois, dit Ray, Hist. des Pl. p. 490, ont coutume d'en user contre les tumeurs écrouëleuses, non-seulement en décoction, pour l'extérieur, à la dose d'une once, mais encore extérieurement, en cataplasme.

Il résulte de ce que nous venons de dire, que les vertus & la nature de cette plante ne sont pas encore bien fixées.

2°. La *cynoglosse* argentée.

Cynoglossum clarifolium. Lin.

Cynoglossum creticum argenteo angusto folio. B. P. 257, Tournef. 140.

La couleur blanchâtre, & comme argentée, de cette espèce la rend d'un aspect agréable. Sa racine est longue, pivotante, munie de fibres rares; elle pousse des feuilles nombreuses, droites, spatulées, molles, blanchâtres, presque soyeuses, & convertes d'un duvet couché, fort court.

Sa tige s'élève environ à un pied & demi. Les fleurs viennent en grappes, terminales, courtes, ramassées ou glomérulées avant leur développement. Le calice est cotoneux, presque de moitié plus court que la corolle, dont le limbe est rouge.

Cette plante croît dans la Provence, l'Espagne, la Carniole, l'isle de Candie & le Levant; on la cultive au jardin du roi.

On dit que ses feuilles sont vulnéraires & très-détersives, qu'on en peut faire un onguent excellent contre les ulcères malins, en mêlant le suc exprimé de toute la plante, avec une quantité suffisante de miel & de térébenthine.

(M. Macquart.)

CYNOMÈTRE, (*Mat méd.*)

Cynometra.

C'est un genre de plante à fleurs polypétalées, de la famille des légumineuses, qui a de grands rapports avec le courbaril, qui comprend des arbres exotiques à fleurs alternes & binées, & à fleurs latérales disposées sur les rameaux, ou sur le tronc même.

Le Diction. de Bot. (T. 2.) en distingue deux espèces, dont la seconde est employée en médecine: c'est,

Le *cynomètre* ramiflore.

Cynometra ramis floriferis. Lin.

Cynomorium silvestre. Rhumph. Amb. 1. P. 167, T. 63.

Iripa. Rheed. Mal. 4. P. 65, T. 31.

Cet arbre prend une élévation moyenne. Ses feuilles ont deux folioles glabres à côtés inégaux, avec un pétiole fort court: les fleurs naissent sur les rameaux parmi les feuilles: elles produisent des gousses tuberculeuses, monospermes.

Le *cynomètre* croît dans les Indes orientales; il est toujours verd & fructifie tous les ans.

On prétend que ses racines sont purgatives. On tire de son fruit une huile pour la gale & les maladies cutanées. (M. Macquart.)

CYNOMOIR, (*Ecarlate.*) (*Mat. méd.*) vulg. champignon de Malthe.

Cynomorium coccineum. Lin. *Amen. Acad.* T. 2. P. 351.

Fungus typhoides coccineus Melitensis. Bocc. Musc. 2. p. 69.

Fungus Mauritanicus verrucosus ruber. Petiv. Gaz. T. 39, f. 8.

M. de Lamarck dit que cette plante est fort singulière; qu'elle a l'aspect d'un champignon, le port d'une clavaire simple. Elle devient solide & comme ligneuse, lorsqu'elle se dessèche. La moi-

tié supérieure, qui forme une tête oblongue en massue rouge & presque cylindrique, est couverte de fleurs distinctes, serrées & imbriquées comme sur un chaton.

Le *cynomoir* est parasite des racines de plusieurs arbres ou arbrisseaux, ne pousse aucune feuille, mais dans sa jeunesse il est couvert d'écailles éparses, ovales-pointues, & convexes en dehors. Le fruit est une semence nue & arrondie.

Cette plante croît dans l'isle de Malthe, la Sicile, la Mauritanie & la Jamaïque : elle a de cinq à sept pouces de longueur, dont la moitié est enveloppée par le pédicule.

M. de Jussieu a remarqué que ses rapports avec le *balanophora fungosa* de Forster étoient si grands, que peut-être ces deux plantes devoient être rapportées au même genre.

Le *cynomoir* passe pour être astringent. On l'emploie dans les hémorrhagies, les pertes, les flux de sang, la dyssenterie, &c. On le réduit en poudre après l'avoir fait sécher, & on en fait prendre un scrupule & davantage dans du vin ou du bouillon. (M. MACQUART.)

CYNOREXIA, (*Nosol. méthod.*) Faim canine. (*Voyez* ce mot.) (M. CHAMSERU.)

CYNORRHODOS, CYNORRHODON, (*Mat. méd.*)

Ce mot est synonyme de ronce, il est tiré de deux mots grecs qui signifient ensemble rose de chien, ronce de chien. On dit encore quelquefois conserve, syrop de kynorrhodon. (*Voyez* RONCE.)

(M. FOURCROY.)

CYNOSORCHIS, (*Mat. méd.*)

On a nommé ainsi plusieurs plantes de la famille & du genre des orchis, à cause de la forme de leurs racines, qui imitent celles des testicules de chien ou de quelques autres animaux. (*Voyez* les mots ORCHIS & SATYRIUM. (M. FOURCROY.)

CYNOSURE, Κυνόσουρα, c'est le nom que les grecs ont donné à la constellation la plus voisine du pôle, & que nous appelons la *petite ourse*. Elle sert souvent à guider les navigateurs par la facilité qu'ils ont à la reconnoître. Paul Herman a jugé convenable de désigner par ce même nom, un traité très-considérable de matière médicale, dans l'idée, sans doute, que ceux qui le prendroient pour boussole dans la mer de la médecine pratique, éviteroient infailliblement tous les écueils dont cette mer orageuse est parsemée. C'est ce que nous souhaitons bien sincèrement à tous ceux qui auront le courage de lire l'ouvrage de Paul Herman. (M. MAHON.)

CYPERUS, (*Mat. méd.*) (*Voyez* SOUCHET.)

(M. MACQUART.)

CYPO DE CAMERAS, (*Mat. méd.*)

Suivant plusieurs dictionnaires de médecine & de matière médicale, les médecins portugais donnent le nom de *cypo de cameras*, à la racine du Brésil qui est généralement connu sous le nom brasilien d'ipécacuanha. (M. FOURCROY.)

CYPHOSIS, (*Voyez* GIBBOSITÉ.)

(M. JEANROI.)

CYPRÈS, (*Mat. méd.*)

Cupressus.

C'est un genre de plante à fleurs incomplettes, de la famille des conifères, qui a de grands rapports avec le *thuya* & le génévrier. Il comprend des arbres & des arbrisseaux, la plupart toujours verds. Parmi les sept espèces décrites dans le Diction. de Botanique, il y en a une qui a mérité l'attention des médecins : peut-être les autres n'en diffèrent-elles pas beaucoup.

Le *cyprès* commun.

Cupressus semper vivens. LIN.

Cupressus foliis imbricatis frondibus quadrangulis. LIN.

On en distingue deux variétés.

1°. Le *cyprès* commun pyramidal, ou *cyprès* femelle de PLINE.

Cupressus metâ in fastigium convoluta quæ fœmina Plinii. TOURNEF. 587.

Cupressus. C. B. P. 488.

2°. Le *cyprès* commun à rameaux ouverts. *Cyprès* mâle de *Pline.*

Cupressus ramos extra se spargens, quæ mas Plinii. TOURNEF. 587.

Le *cyprès* pyramidal est un grand arbre toujours verd, dont le tronc est gros, très-droit, couvert d'une écorce brune. Son bois est dur, compact, pâle, ou rougeâtre, parsemée de quelques veines foncées, d'une odeur pénétrante & suave, presque comme celle des santaux, & d'une très-longue durée. Son tronc se garnit de branches très-touffues au moins dans les deux tiers de sa longueur sans interruption. Ses feuilles sont très-petites, opposées, imbriquées sur quatre rangs & sur les plus petits rameaux où elles foisonnent, plus distinctes & moins rapprochées sur les rameaux anciens. Les feuilles sont vertes, un peu pointues, se changent en espèce d'écailles sur les rameaux un peu vieux. Sur les arbres âgés

de dix à douze ans, il naît au bout des jeunes rameaux des petits chatons jaunâtres, longs de trois lignes, & souvent en si grand nombre, que lorsque les étamines répandent leur poussière, on croiroit qu'il sort de la fumée des gros *cyprès*. Les cônes ont un pouce de diamètre, ressemblent à des noix de galle. Ils viennent séparément des fleurs nées sur le même individu; ils contiennent des semences un peu rousses, longuettes, & qui renferment une petite amande.

Le *cyprès* à rameaux ouverts se distingue du précédent par son port, & ne forme pas comme lui une pyramide regulière. Il devient plus gros, est moins sensible au froid, est moins fourni de rameaux. On dit qu'en semant de la graine de l'un ou de l'autre, on les obtient tous les deux.

Le *cyprès* croît naturellement dans les régions australes de l'Europe, & sur-tout dans la plupart des isles de l'Archipel. On le cultive en Portugal & dans les contrées méridionales de la France: il en distile dans les pays chauds un peu de résine d'une odeur agréable.

Les fruits qu'on nomme *nuces, cupressi pilulæ, cupressi galbuli*, sont astringens; aussi les a-t-on recommandés dans différentes sortes de flux trop considérables, & même dans les fièvres intermittentes. Lanzoni les nomme fébrifuges: on les prescrit pulvérisés à la dose d'un gros: on dit qu'ils contiennent en outre des parties balsamiques; c'est pourquoi ils sont employés comme stomachiques, fortifians, & vulnéraires. Les habitans de la Caroline en expriment un baume dont ils se servent pour la réunion des plaies récentes.

On recommande encore les fruits récens & verds, en décoction, contre les hernies, ainsi que les feuilles; le bois de *cyprès* passe pour dessiccatif & astringent. Il faut encore rechercher & la nature & les vertus des différentes parties de ce végétal, pour savoir bien à quoi s'en tenir dans l'usage qu'on en fera.

L'aurone femelle porte le nom de petit *cyprès*. (*Voyez* AURONE FEMELLE.)

(M. MACQUART.)

CYPRIANUS, (Abraham) naquit à Amsterdam d'Alard *Cyprianus*, chirurgien de cette ville. Il étudia la médecine à Utrecht, où il fut reçu docteur le 20 novembre 1680. Sa dissertation inaugurale est intitulée, *De carie ossium*. Après sa promotion, il revint à Amsterdam, & il y pratiqua la médecine & la chirurgie pendant plus de douze ans. Ce fut à la mort de Philippe Mathæus le jeune qu'il sortit de cette ville, pour aller remplir la chaire d'anatomie & de chirurgie que les curateurs de l'université de Franeker lui présentèrent le 6 mai 1693. Il en prit possession le 22 juin de la même année, mais il l'abandonna vers l'automne de 1695, pour se rendre en Angleterre. Pendant son séjour à Franeker, l'université de Leyde lui avoit fait des instances réitérées pour l'engager à accepter une chaire qui devoit lui rapporter deux mille francs. Il n'en voulut point, & persista toujours dans le dessein qu'il avoit formé de passer en Angleterre. Il s'y rendit; mais il revint en Hollande & s'établit encore à Amsterdam, où l'on connoissoit si bien son mérite. L'opération de la taille le répandit avantageusement dans cette ville; on prétend même qu'il l'a exécutée avec succès sur plus de 1400 personnes. Les historiens que j'ai consultés, ne disent rien de la mort de cet habile homme; ils se bornent à donner les titres de ses ouvrages:

Oratio inauguralis in Chirurgiam encomiastica. Franekeræ, 1693, *in-folio*.

C'est le discours qu'il prononça lorsqu'il prit possession de la chaire qu'on lui avoit donnée à Franeker.

Epistola exhibens historiam fœtus humani post 21 menses ex uteri tubâ, matre salvâ ac superstite, excisi. Lugduni Batavorum, 1700, *in*-8. avec figures. En françois, Amsterdam, 1707, *in*-8.

Cystitomia hypogastrica. Londini, 1724, *in*-4.

Il y traite de la taille au haut appareil.

(*Extr. d'El.*) (M. GOULIN.)

CYRENE. (Temple de) C'est un de ces endroits, où le culte que l'on rendoit au dieu de la médecine, étoit entretenu par l'avidité des prêtres & la superstition des peuples. Les Cyréniens adoroient Esculape, mais leur culte étoit différent de celui des Grecs; les premiers lui immoloient des chevres, ce qui ne se faisoit pas dans la Grece. Pausanias prétend cependant que l'Esculape des Cyréniens avoit été tiré d'Epidaure; mais si cela eût été, comment se seroient-ils avisés de lui sacrifier un animal si différent de celui qu'on choisissoit dans la Grece, où on lui immoloit des poules & des coqs? Il y a bien plus d'apparence que *Cyrene*, qui étoit une ville de Libye, voisine de l'Egypte, avoit reçu de ce pays tout ce qu'elle savoit sur ce sujet, & qu'elle adoroit l'Esculape phénicien, qui étoit plus ancien que celui des Grecs. Dans ce temple, comme dans tous les autres dédiés au dieu de la médecine, les prêtres étoient les organes par lesquels Esculape rendoit ses oracles; on ne parvenoit à les obtenir qu'en pratiquant diverses cérémonies, les unes indifférentes à toute autre qu'aux ministres du temple, les autres propres par elles-mêmes à faciliter la guérison des malades.

(*Extrait d'El.*) M. GOULIN.)

CYRTOSIS. κυρτωσις, gibbosité. Paul d'Ægine emploie quelquefois ce mot pour signifier le staphylome. (*Voyez* STAPHYLOME.)

(M. CHAMSERU.)

CYRUS fut médecin de Livie, mère de l'empereur Tibère, & mère encore de Drusus Germanicus qu'elle avoit eu de Tibère-Claude-Néron. Tout le monde sait qu'Auguste enleva Livie à celui-ci, & l'épousa quoiqu'elle fût enceinte de Drusus.

Cyrus ne nous seroit pas connu sans une inscription qui a été trouvée à Florence; elle nous a conservé son nom & nous a appris son emploi.

Il se trouve un autre *Cyrus* de Lampsaque, dont le nom se lit dans un autre inscription, où il est appellé archiatre. Aëtius cite un *Cyrus* qui étoit d'Edesse & pareillement archiatre, c'est-à-dire, médecin entretenu par le trésor public. *Extrait d'El.*) (M. GOULIN.)

CYSSOTIS. Inflammation du fondement. (*Voyez* TENESME.) Vogel. Classes des fièvres continues, ordre des inflammatoires.

(M. CAILLE.)

CYSTA-BUBONOCELE. (*Voyez* HERNIE.)

(M. CHAMSERU.)

CYSTIDES. (*Nosol. method.* (*Voyez* KISTE.)

(M. CHAMSERU.)

CYSTIRRAGIE. Hémorrhoïdes de la vessie. *Cystirrhagia* (*Médecine.*)

M. Vogel, professeur en médecine, à Gottingue, est le premier qui ait adopté cette dénomination, pour désigner l'espèce de pissement de sang connu sous le nom d'hémorrhoïdes de la vessie.

« C'est, selon lui, un pissement de sang douloureux, dans lequel l'urine n'est pas également » teinte de sang, & dans lequel il se forme des caillots, qui sortent tantôt avec l'urine, d'autres fois » seuls. M. Cullen a adopté la même définition & la même nomenclature, (*Voyez* SA NOSOLOGIE, classe des pyrexies, ordre IV des hémorrhagies.)

Quoi qu'en disent ces deux nosologistes, l'hémorrhagie variqueuse de la vessie, est très-difficile à distinguer des autres pissemens de sang: & ce n'est qu'à l'aide des signes précédens & concomitants qu'on peut la reconnoître. Les urines teintes en rouge, les caillots de sang qui y sont mêlés, ou qui sortent purs & sans mélange d'urine, les douleurs en pissant, sont des accidents que l'on rencontre pareillement dans les hematuries calculeuses rénales & vésicales, de même que dans d'autres espèces de pissement de sang. Pour se convaincre de cette vérité, il n'y a qu'à consulter nos médecins cliniques dont l'autorité doit prévaloir sur celle des professeurs, qui ordinairement voient peu de malades.

La douleur en pissant, les urines inégalement rouges, les caillots de sang, ne sont pas des caractères suffisans pour que le médecin puisse assurer que la maladie consiste dans une ou plusieurs hémorrhoïdes de la vessie. Lorsqu'un malade rend de pareilles urines avec les symptômes dont on vient de faire mention, il faut s'assurer d'abord où est le siége du mal. S'il est dans les reins, dans les uretères, dans la vessie, dans son col, ou enfin dans le canal de l'urètre; si c'est la pierre, ou le gravier ou toute autre cause qui le produisent. Toutes ces diverses connoissances nécessaires au traitement, ont leurs signes particuliers. (*Voyez* HEMATURIE, PISSEMENT DE SANG, GRAVIER, CALCUL DE LA VESSIE, DES REINS.)

Les hémorrhoïdes supprimées, la périodicité du pissement de sang, l'âge du malade, (cette maladie est familière aux vieillards,) la constitution hypochondriaque, hémorrhoïdaire, toutes ces diverses connoissances, fourniront des secours pour prononcer avec certitude sur la maladie.

Le pissement de sang dans le *cystirragie* n'est pas toujours douloureux: j'ai connu des veillards, qui y faisoient très-peu d'attention, quoiqu'ils y fussent sujets depuis plusieurs années. Sauvages avoit été consulté par M. le maréchal de Bellisle, pour cette espèce de pissement, dont il éprouvoit des retours de temps en temps sans douleur.

Les varices du col de la vessie, ainsi que celles qui se placent dans le canal de l'urètre, sont difficiles à distinguer, quoiqu'il y ait de la douleur, & que les malades rendent des caillots & même le sang pur, parce que ces caractères peuvent convenir à l'hematurie calculeuse de la vessie. Les caillots de sang, venant des reins, peuvent aussi s'arrêter dans le canal & donner du louche pour le diagnostic. Afin de pouvoir juger avec certitude, il faut s'informer, si la maladie a succédé aux hémorrhoïdes de l'anus, & si elle imite leur périodicité dans ses retours. Il y a encore un autre signe sur lequel certains praticiens se fondent; le malade éprouve pour lors, disent-ils, une douleur à la racine de la verge; il ne faut pas trop se fier à ce signe. Il peut convenir aux hémorrhoïdes du col de la vessie, comme à celles du canal de l'urètre. La pierre de la vessie ainsi que les caillots de sang vermiculaires, engagés dans le canal de l'urètre, excitent souvent

le même sentiment de douleur, & peuvent induire en erreur.

Les causes de la *cystirragie*, sont les hémorrhoïdes de l'anus, dévoyées ou supprimées. Le flux hémorroïdal, les règles supprimées ou dévoyées, ainsi que je l'ai déja observé, la constitution hypochondriaque, l'affection hystérique, les engorgemens du foie & de la rate, la grossesse, la chûte du rectum, la pléthore de la veine-porte que nombre de causes peuvent occasionner & que l'âge seul amène. Cette dernière donne lieu souvent à cette maladie; il est très-important de découvrir par les signes qui la caractérisent si elle existe ou non.

Il y a des médecins qui sont persuadés que la *cystirragie* n'est jamais idiopathique, & qu'elle est au contraire toujours symptomatique. Ils ne conseillent d'autre traitement que celui de la maladie essentielle, qui l'occasionne. Cette opinion me paroît très-probable, j'ai presque toujours observé, qu'elle n'étoit point maladie primitive; son traitement présente néanmoins des indications particulieres.

1°. La douleur & l'inflammation sont les plus grands dangers de cette maladie. On y remédie par les remèdes qui conviennent à ces deux symptômes. (*Voyez* DOULEURS, INFLAMMATION, INFLAMMATION DE LA VESSIE.)

2°. La liberté du ventre est d'une nécessité indispensable; on y parvient par l'usage habituel des doux laxatifs, tels que le petit lait adouci avec le syrop des violettes, les bouillons maigres aux herbes, les fruits savonneux bien murs, cruds ou cuits, tels que les fruits rouges ou autres; la pulpe de casse, l'huile de ricin, à la dose d'une once, pris de temps en temps; les sels neutres & sur-tout le sel de Glauber, depuis demi-once jusques à une once une fois par semaine; les lavemens émolliens, les nourritures végétales, les eaux minérales, martiales, apéritives, purgatives, froides & chaudes; un exercice modéré & journalier lorsqu'on ne souffre point, car il seroit nuisible pendant le temps des douleurs ou de l'inflammation. La privation des alimens gras, succulens, âcres, spiritueux, est indispensable.

3°. Lorsque la chûte du rectum est la cause de la maladie, il faut y remédier par les astringens & les spiritueux dont on lave l'intestin pendant qu'il est dehors. On donne aussi les premiers en lavement, & même intérieurement lorsque les circonstances l'exigent.

4°. Il faut diminuer & prévenir la pléthore de la veine-porte, lorsqu'elle existe, & que l'on est fondé à croire qu'elle est la source du mal. L'application des sang-sues, au périné & à l'anus, est quelquefois d'un grand secours dans ces cas-là. Je dois néanmoins dire que je les ai vu augmenter l'engorgement local de la vessie, & les douleurs; on sait qu'elles provoquent les règles, lorsqu'elles sont appliquées sur les parties externes de la génération. Ces deux effets me paroissent dépendre de la piqûre de ces animaux, laquelle excite la sensibilité & l'irritabilité de ses parties, en raison de la susceptibilité du malade; en conséquence le sang s'y porte suivant la loi *ubi stimulus ibi affluxus*. Malgré cette augmentation d'engorgement qui arrive dans le moment, leur application n'en est pas moins utile, en ce qu'elle diminue réellement la pléthore locale & donne du ressort à ces parties; ce que l'on reconnoît au bout de quelques jours par la diminution ou la cessation des symptômes. Tous les moyens indiqués ci-dessus, n°. 2., contribuent à diminuer la pléthore générale, & par conséquent celle du systême de la veine-porte. (M. DE BRIEUDE.)

CYSTIQUES. (*Mat. méd.*)

Quelques médecins ont nommé médicamens *cystiques*, les remèdes que l'on emploie dans les maladies de la vessie; mais il n'y a point de médicamens qui agissent spécifiquement sur cet organe.

(M. FOURCROY.)

CYSTITIS. (*Voyez* INFLAMMATION DE LA VESSIE.)

C'est le genre vingtième de la nosologie de *Cullen*, classe première des maladies fébriles, ordre deuxième des inflammations.

(M. CAILLE.)

CYSTOCELE. Hernie de la vessie. (*Nosol méthod.*) (*Voyez* HERNIE.) (M. CHAMSERU.)

CYSTO-MÉROCELE. Hernie partielle, pinçement de la vessie. (*Voyez* HERNIE.)

(M. CHAMSERU.)

CYSTOPTOSIS. Prolongement de la membrane interne de la vessie vers l'urètre. (*Voyez* LA NOSOL MÉTHODIQUE DE VOGEL.)

(M. CHAMSERU.)

CYSTOTOMIE. Section de la vessie. (*Voyez* LITHIASIS, PIERRE.) (M. CHAMSERU.)

ARTICLES OMIS A LA LETTRE C.

COU, (Bleſſures du) (*Médecine légale.*)

Les anatomiſtes entendent par *cou* ou *col*, cette région du corps qui eſt ſituée entre la tête & les clavicules. Sa partie poſtérieure, (*cervix*, le *chignon*), de même que l'antérieure (*jugulum*, *la gorge*) ſont ſuſceptibles d'éprouver des léſions capables de cauſer la mort. Le *cou* n'eſt en quelque ſorte qu'un compoſé de vaiſſeaux ou de conduits dont les uns vont à la tête, & les autres à la poitrine. Les premiers ſont des vaiſſeaux ſanguins: les ſeconds forment 1°. la trachée-artère dont la partie ſupérieure ſe nomme *larynx*, & qui donne paſſage à l'air pour pénétrer dans la poitrine; 2°. l'œſophage, dont la portion ſupérieure eſt le *pharynx*, & qui deſcend juſqu'à l'orifice de l'eſtomac accompagné de nerfs de la paire vague ou moyens ſympathiques de Winſlow. Le grand intercoſtal, prenant auſſi ſa route près les vertèbres cervicales, va enſuite former ſes grandes diſtributions dans la poitrine & dans l'abdomen.

Les bleſſures de tous ces divers organes ſont, en général, de difficile guériſon. *Vulnera magis lethalia ſunt venarum craſſarum in collo*, diſoit Hippocrate. Il ſuffit, pour ſe convaincre de cette vérité, de conſidérer leur nature & leurs uſages. En effet, la carotide gauche partant de la croſſe de l'aorte, & la droite de l'artère ſouclavière du même côté, montent vers la tête; leur ſituation, dans ce trajet, eſt telle, qu'il eſt facile de ſentir leur pulſation; & conſéquemment elles peuvent aiſément être bleſſées. Chaque tronc, étant parvenu à la partie ſupérieure de la trachée-artère, ſe partage alors en deux branches principales, l'externe & l'interne. La première, après avoir fourni la thyroidienne, la ſublinguale, les maxillaires, la palatine & l'épineuſe, ſe diſtribue aux parties extérieures de la tête. La ſeconde branche entre toute entière dans le crâne, & donne ſeulement quelques foibles rameaux pour l'os ſphénoïde & l'os temporal. Ces artères, comme toutes les autres qui arroſent le corps humain, ont leurs veines correſpondantes. Ce ſont les jugulaires tant externes qu'internes qui vont ſe rendre & à la veine cave ſupérieure & aux ſouclavières. Les jugulaires externes ſont très-ſuperficielles, & faciles à bleſſer, ſoit accidentellement, ſoit dans certains cas de maladies, lorſqu'on pratique la ſaignée qui porte leur nom. Les internes ſont voiſines des vertèbres, & par conſéquent elles ne peuvent être atteintes que par des bleſſures profondes.

On ſent de quelle néceſſité il eſt, pour bien faire un rapport ſur les bleſſures du *cou*, de ne pas ignorer l'ordre dans lequel ſont placés les différens vaiſſeaux qui le parcourent. Les plus extérieurement placés ſont les jugulaires externes; viennent enſuite les carotides; & plus profondément encore les jugulaires internes. Il faudroit donc pour que les jugulaires internes, par exemple, fuſſent bleſſées, que les carotides le fuſſent auſſi; ou au moins qu'on eût porté latéralement un coup de pointe. Il y a des exemples aſſez nombreux de bleſſures des jugulaires externes guéries parfaitement. (*V. A. Paré*, *liv. X*, *chap.* 31.) Hébenſtreit cite le fait d'un chaſſeur chez lequel la jugulaire externe avoit ſouffert un tel délabrement, ainſi qu'une portion du muſcle ſterno-cleido-maſtoïdien, que l'on appercevoit clairement le tronc de la carotide. Ce chaſſeur fut très-bien guéri. Les diviſions même de la carotide, ſelon le même auteur, c'eſt-à-dire les artères maxillaire & thyroïdienne, peuvent être bleſſées, ſans que la mort qui s'enſuit puiſſe être imputée à l'accuſé, ſi la ligature, qui eſt une opération praticable, a été omiſe, ou faite trop tard, & qu'il n'en ſoit pas la cauſe. « Quelques expériences » faites ſur des animaux vivans, dit M. Sabathier » d'après Van Swieten, & deſquelles il réſulte » que l'une des deux carotides peut être liée impunément, parce que celle du côté oppoſé & » les vertébrales ſuppléent à ſon défaut, ont auſſi » fait croire qu'on pouvoit remédier, au moyen » de la ligature, aux plaies qui intéreſſent ces » artères. Mais, pour que les bleſſés puſſent être » ſauvés, il faudroit qu'il ſe trouvât à l'inſtant » même un habile chirurgien qui comprimât les » deux bouts de l'artère ouverte, & qui fit » appliquer des liens ſur les quatre extrémités » du corps, pour empêcher le retour du ſang vers » le cœur. On feroit enſuite une ligature à chacun des bouts de l'artère; car une ſeule ne » pourroit ſuffire, attendu les communications » réciproques des vertébrales & des carotides. Ces » ligatures ne pourroient ſe faire ſans aggrandir » la plaie des tégumens, &c. Cependant on pourroit tenter ce procédé, ſi les circonſtances » étoient heureuſes, & ſur-tout ſi le bleſſé étoit » tombé en ſyncope, & que la violence de l'hémorrhagie fût un peu diminuée. Mais il n'arrive » preſque jamais que l'on ſurvive aſſez long-temps » à ces ſortes de plaies pour pouvoir être ſecouru, parce que les carotides ſont ſi groſſes » & ſi voiſines du cœur, qu'elles fourniſſent en » peu de tems une quantité prodigieuſe de ſang ».

Il est encore possible de porter secours à la lésion de l'artère occipitale, ainsi qu'à celle de la temporale; mais la main ne sauroit en faire parvenir aux sublinguales ni aux palatines, dont les blessures sont suivies d'une mort certaine. On ne doit pas attendre une autre terminaison des plaies faites aux artères vertébrales qui entrent dans le crâne par le grand trou occipital, pour se distribuer au cervelet & à une partie du cerveau. Ces vaisseaux, en effet, qui naissent des souclavières, montent vers la tête, renfermées dans un canal osseux formé dans les apophyses transverses des vertèbres cervicales; ils ont des veines correspondantes du même nom. Aucune compression n'est donc praticable en pareil cas, non plus que la ligature: & la blessure est mortelle, quand même tout autre organe seroit resté intact: ce qui seroit une circonstance bien remarquable, si on considère la situation respective de toutes ces parties.

La mortalité des blessures faites à la trachée-artère dépend des circonstances dont ces blessures sont accompagnées. En effet, ou la trachée-artère a été seule affectée, ou bien les vaisseaux qui l'avoisinent l'ont été conjointement avec elle. Dans le premier cas, il faudroit, pour que la blessure fût mortelle malgré le traitement le mieux entendu, que le délabrement eût été extrême. Il n'est pas certain qu'Hippocrate ait jamais pratiqué la bronchotomie: on peut tout au plus soupçonner qu'il la croyoit possible; & cet aphorisme *quæcumque cartilago dissecta fuerit neque augetur neque coalescit* (*Sect. vij, aphor.* 28), quand même il seroit vrai, ne prouveroit nullement le contraire, puisque l'incision peut se faire entre deux anneaux. Mais un très-grand nombre d'observations ont démontré que même les anneaux de la trachée-artère peuvent être coupés impunément, & que leurs portions ainsi divisées se rejoignent parfaitement. (*Voyez* MEMOIRES DE L'ACADÉMIE ROYALE DE CHIRURGIE, *tom.* 1, *pag*, 576, &c.) Je ne citerai pas seulement les observations dans lesquelles un chirurgien habile effectue cette division; il y a des faits où il est évident que l'on a cherché à rendre la blessure grave & même mortelle; & malgré ces efforts les blessés ont été rendus à la vie. Tel est celui qui fait partie de la collection de Tulpius (*Lib.* 1, *cap.* 50.) tel est encore celui rapporté par Thomas Bartholin (*Hist. Med. Cent. V. hist.* 89). Van Swieten dit aussi avoir vu un soldat qui demandoit l'aumône, & qui, pour exciter la commisération, montroit un grand trou à la trachée-artère qui provenoit de ce qu'une portion de cet organe avoit été emportée par l'effet d'une balle: il tenoit ce trou fermé à l'aide d'une éponge; &, quand cette éponge étoit ôtée, il lui étoit impossible de faire entendre aucun son. Le fait dont Pierre Pigray fut témoin est également très-singulier: voici comment il le raconte. « La roine, dit-il, étant un » jour à Bourbon-Lencis pour prendre les bains, » il y eut en un bois, environ une lieue de-là, » des voleurs qui coupèrent la gorge à deux » jeunes hommes, dont l'un mourut sur la place, » l'autre fit le mort quelque temps, ayant la » gorge coupée d'une grande plaie fort longue, » prenant depuis l'une des jugulaires externes » d'un côté, & finissant à l'autre de l'autre côté, » sans toutesfois les offenser; la roine, en étant » avertie, m'y envoya, & là, je trouvai ce pauvre » blessé qui parloit, quand il avoit la tête baissée, mais, quand il la haussoit, l'air sortoit par » la plaie, & ne pouvoit parler. Je trouve ce » fait bien fort douteux & difficile, &, pour » mieux cognoître le mal, je lui baillai à boire » un verre plein de lait, lequel en le prenant » sortoit tout par la plaie, qui me faisoit perdre » l'espérance de sa guérison; je m'advisai de le » faire coucher à la renverse, & lui faire prendre » le lait tout couché, lors il passa & entra dedans » l'estomac sans sortir par la plaie, qui me fit » penser que l'œsophage n'étoit pas couppé du » tout; voyant cela, ne le voulant laisser sans » remède, je lui fis une couture bonne & forte, » en rejoignant la plaie fermement, & le fis nourrir l'espace de vingt & deux jours, de lait seulement, le faisant toujours boire à la renverse, » comme j'ai dit; au bout des vingt & deux jours » il commença à manger & guérir, excepté un » petit trou qui lui demeura à l'endroit de la trachée-artère, qui a été cause qu'il est mort tabide » deux ans après, mais il étoit pauvre & mal » nourri, qui fut cause de lui advancer ses jours». (*Chirurg. de P. Pigray, liv. iv: chap.* 12.) Ces exemples frappans démontrent la vérité de la proposition que nous avons énoncée, sçavoir que les blessures de la trachée-artère seule ne sont mortelles que lorsque le délabrement a été extrême.

Mais il est on ne peut pas plus rare, pour ne pas dire impossible, qu'un pareil délabrement ait lieu sans que les organes voisins ne soient aussi lésés: & même dans ce dernier cas, les blessures ne sont pas toujours mortelles de leur nature & malgré tous les secours de l'art. Hébenstreit pense, comme nous l'avons déjà fait remarquer, que les artères thyroïdienne & maxillaire peuvent être blessées sans que la perte de l'individu soit inévitable. Ambroise Paré rapporte une observation dans laquelle on voit que le blessé fut guéri, quoique la veine jugulaire externe eût été coupée. Si la lésion des deux jugulaires externes accompagne celle de la trachée-artère, cette circonstance rend évidemment le sort du blessé encore plus fâcheux & plus incertain. A plus forte raison si les carotides & les jugulaires internes ont été offensées.

Lorsque la plaie faite à la trachée-artère est tellement considérable, que le mouvement de la déglutition la fasse bâiller nécessairement, la réunion

des deux bords présente encore plus de difficultés. Quelquefois aussi il survient un emphyseme général qui complique le traitement, & en rend la terminaison heureuse impossible.

Il y a donc une variété dans les circonstances qui ne nous permet pas d'entrer dans un plus long détail. C'est aux experts à les apprécier dans chacun des cas qui sont soumis à leur jugement, afin de n'attribuer à l'accusé que la part qu'il peut avoir dans la mortalité d'une blessure, & de ne lui pas faire imputer en entier la perte du blessé, si elle est due en partie à des circonstances indépendantes de son action. (*Voyez* l'*article général* BLESSURES) (Mortalité des) (*Méd. légale.*)

Nous avons rapporté des faits, qui prouvent que toutes les blessures de l'œsophage ne sont pas mortelles de leur nature. Elles ne deviennent telles que par leur grandeur demesurée, ou par des circonstances étrangères, c'est-à-dire, qui intéressent les organes qui avoisinent ce conduit. Ce dernier cas est le plus ordinaire, & paroîtra presque inévitable à quiconque connoît la situation respective du canal alimentaire & des parties environnantes.

Le *cou* donne passage à la paire vague & au grand intercostal. Ce seroit un cas infiniment rare, que celui où ces organes seroient blessés seuls. Au reste leur lésion, même partielle, & d'un seul côté, est déclarée mortelle de nécessité par tous les médecins légistes. Ils fondent leur opinion sur ce que ces nerfs forment principalement les plexus cardiaque & pulmonaire; & que, si leur section complette anéantit le principe d'action dans les viscères de première nécessité pour la conservation de la vie, leur délabrement partiel excite des convulsions avec la violence desquelles la vie est également incompatible.

Les blessures des muscles releveurs de l'omoplate & des côtes & celles des scalènes, sont regardées avec fondement comme mortelles, si elles intéressent les nerfs qui sortant de la moëlle épinière passent entre leurs divisions, & sur-tout le nerf phrénique qui se distribue au diaphragme. On peut donc dire, d'après Bohnius, que toutes les blessures des nerfs du *cou* sont mortelles, parce qu'elles sont nécessairement suivies ou de la paralysie d'organes essentiels à la vie, ou de mouvemens convulsifs que rien ne peut calmer.

Enfin, la terminaison & le jugement à porter des *blessures du cou* par contusion doivent varier, selon que les circonstances elles mêmes varient. La partie supérieure de la trachée-artère & les cartilages peuvent être lésés de manière que la glotte ne puisse plus ni se fermer ni s'ouvrir : le sang peut s'être extravasé entre les muscles, au point que ce mouvement devienne impossible, lors même qu'il n'y auroit point d'autre lésion. C'est par l'examen du cadavre que l'on constatera & la quantité du sang sorti des vaisseaux, & l'impossibilité d'opérer sa résorption. On constatera pareillement, si la bronchotomie auroit pu, en facilitant au blessé le moyen de respirer, donner à la nature, ou à l'art, le délai nécessaire pour réparer la dégradation causée par la lésion, ou si cette lésion étoit mortelle de sa nature, c'est-à-dire, malgré tous les efforts possibles réunis.

Les blessures qui affectent la partie postérieure du *cou* sont des délabremens de muscles que leur intensité seule peut rendre très-dangereux, mais rarement mortels, ou des fractures, ou des distortions de vertèbres; enfin la désorganisation de la moëlle épinière. (*Voyez* les articles INFANTICIDE, & OS. (Blessures des) (*Médecine légale.*)
(M. MAHON.)

COUCHER, (*Séméïotique.*) Manière de se coucher, ou de se tenir couché, *decubitus.* C'est un bon signe dans les maladies, dit Hippocrate, lorsque les malades se tiennent couchés, comme ils ont coutume de le faire en santé; (*ita cubare, ut sani solent, saluberrimum est. Hipp. in prognost. T.* 13.) Or la manière d'être couché la plus ordinaire de ceux qui se portent bien, & telle que le médecin doit désirer de la rencontrer dans ses malades, est d'être sur le côté, n'importe lequel, & d'avoir le cou & les membres un peu ramenés vers le corps, qui doit être posé avec aisance. (*Cubantem offendi ægrum à medico oportet in latus dextrum aut sinistrum, ac manus, cervicem, & crura paululum reducta habentem, & omne corpus molliter positum: ita enim plerique benè valentium cubant.* Hipp. Ibid.) Cette manière s'observe principalement dans le temps du sommeil, où tout mouvement volontaire cesse, & où toutes les parties du corps abandonnées à elles mêmes, prennent la position la plus naturelle. On ne voit point alors les doigts rester étendus, ni la jambe faire une ligne droite avec la cuisse : mais toutes les articulations se trouvent au contraire légérement fléchies. Cela vient, disent les physiologistes, de ce que les muscles fléchisseurs sont presque toujours plus forts que les extenseurs, & que, l'action musculaire cessant, la force contractile agit en raison du nombre des fibres à l'avantage des premiers. C'est ainsi que dans la paralysie complette d'un membre, du bras par exemple, les doigts restent fléchis, en sorte que, si pendant le traitement, on néglige de les mouvoir & de les redresser de tems en tems, les ligamens des articulations & ceux des muscles fléchisseurs contractent une rigidité que toute la force qu'on a rendue aux muscles extenseurs ne peut plus surmonter. Cette même rigidité s'observe aussi, pour le dire en passant, lorsque dans un traitement de blessure qui a obligé de tenir une partie

dans un long repos, on a omis la précaution dont nous venons de parler.

Plus la position d'un malade dans son lit s'éloignera donc de la position naturelle que nous venons de décrire, plus ce signe sera fâcheux. Si le malade ne peut être que sur le dos, elle ressemblera à celle d'un cadavre abandonné à son poids, & annoncera la prostration des forces. En effet, dit Galien, tous les muscles ne sont pas inactifs dans un homme qui dort; & c'est de l'action de quelques-uns que dépend sa situation sur le côté. La preuve en est que, si l'on place un cadavre de cette manière, il retombera bientôt ou sur le dos ou sur le ventre. (Gal. *de motu musc. Cap.* 4.) C'est la position qu'affectent les mourans : &, dans cette dernière lutte, on les voit étendre leurs membres, comme s'ils vouloient par ce moyen rendre plus libre une circulation qui se ralentit & qui est prête à s'arrêter. La position sur le dos, à moins qu'elle ne soit habituelle aux malades, ce qui a lieu quelquefois, annonce donc une mauvaise terminaison. Hippocrate en jugeoit ainsi : & on doit encore plus la redouter, si les malades se laissent aller le corps vers les pieds, s'ils tiennent leurs membres épars indifféremment & découverts; s'ils dorment la bouche très-ouverte; s'ils ont les genouils élevés, & écartés l'un de l'autre; s'ils se mettent sur le ventre, contre leur habitude, ou sans souffrir des douleurs dans cette partie; enfin, si, dans le fort de la maladie, ils veulent toujours être sur leur séant. (*Si non velit residere æger in ipso morbi vigore, in omni morbo acuto malum; pessimum vero in pulmoniâ est. Hipp. Coac. prænot.*)

C'est un très bon signe, dit Hippocrate, qu'un malade se retourne lui-même avec facilité, & se relève de même. (*Optimum verò est, ubi corpus quod laborat fatilè convertatur, assurgendoque alacre sit.*) La disposition contraire sera par conséquent d'un très-mauvais présage; (*at gravitas totius corporis & manuûm ac pedum mala est.*) à moins qu'elle ne soit l'effet d'une cause de foiblesse étrangère à la maladie, comme une grande évacuation de sang, ou de toute autre humeur.

En général toutes les positions des malades qui s'éloignent de celles qui leur étoient habituelles en santé doivent contribuer à rendre moins favorable le prognostic que l'on a à tirer de l'événement. Cette maxime n'est au reste qu'une dépendance de la maxime plus générale encore, que moins l'état de la maladie est différent de l'état de santé, plus il y a à espérer, & *vice versâ*.

Nous n'entrerons ici dans aucun détail sur les variétés que présentent les maladies relativement à la manière de se tenir couché. Nous n'avons voulu seulement que présenter les principes généraux, qui doivent contribuer à former soit le diagnostic soit le pronostic. (*Voyez* les articles FIEVRE ARDENTE & ESQUINANCIE, PÉRIPNEUMONIE, EMPYEME, ASTHME, PHRÉNESIE, AVORTEMENT, &c. (M. MAHON.)

COUENNE DU SANG. Le sang tiré des veines dans les maladies inflammatoires, après qu'il est refroidi & condensé, présente à sa surface une portion de gluten qui est séparée de la masse & forme une couche plus ou moins épaisse. Comme cette séparation du gluten arrive toutes les fois que l'inflammation est très-marquée, on peut si ce signe est réuni aux autres simptômes, conclure que l'inflammation a lieu ou au moins qu'il y a une disposition inflammatoire. (*Voyez* INFLAMMATION.)

Quant à la nature de cette *couenne*, elle n'a point encore été développée par des expériences chimiques satisfaisantes. On a seulement observé que ceux des médecins qui avoient cru que cette croute blanchâtre venoit d'un état morbifique du sang, s'étoient trompés. Une multitude de faits prouve que la partie glutineuse du sang forme seule cette *couenne*, & que dans certains cas seulement cette partie d'une moindre pesanteur spécifique, se sépare plus facilement des autres parties du sang: on a remarqué que cette séparation arrivoit plus facilement & plus fréquemment chez les sujets robustes, habitans des climats froids; de sorte qu'il paroît qu'elle est liée jusqu'à un certain point à l'action du systême des vaisseaux sanguins.

Les chimistes modernes ont reconnu que le gluten de la croute inflammatoire n'étoit qu'une portion de la matière glutineuse du sang; mais ils n'ont point expliqué jusqu'ici dans quelles circonstances précises cette partie surabondoit, & se trouvoit plus disposée à se dégager des autres parties. L'observation pratique a seulement fait voir que cette partie glutineuse étoit en plus grande proportion que les autres dans les maladies inflammatoires, chez les gens robustes & particulièrement chez les femmes grosses.

Voilà ce que l'on sait de positif & d'exact sur la *couenne du sang*, il faut se borner à ce petit nombre d'idées en attendant qu'une analyse plus complette du sang soit dans l'état de santé, soit dans l'état de maladie, nous mette à portée de reculer sur ce point les bornes de nos connoissances. (*Voyez* SANG.)

(M. CAILLE.)

COULEUR. (*Pathologie séméïotique.*)

Les changemens de *couleur*, dans un individu bien portant, annoncent ou le travail de la digestion, ou une passion de l'ame; ou bien ils sont

la menace d'une maladie prête à l'affaillir. Lorfqu'ils ont lieu chez des malades, on les regarde alors comme un figne tantôt favorable, & tantôt fâcheux.

Il y a plufieurs efpèces de changemens de *couleur*. Le teint peut dévenir ou d'un rouge plus vif qu'il n'étoit, ou pâle, ou livide, ou jaune, ou vert, ou plombé, ou d'un brun fale, ou enfin noir.

Le changement de *couleur* eft un figne favorable, quand il annonce le mouvement critique; & dans ce cas il eft toujours accompagné d'autres fignes critiques, ou indices de coction. Il eft encore utile qu'il fe faffe d'une *couleur* moins naturelle en une autre qui le foit davantage, par exemple, quand le noir, ou le livide, ou le verdâtre, devient jaune, celui-ci pâle, & le pâle, rouge. Cependant on ne doit point s'allarmer, fi le changement de *couleur*, quoique s'éloignant davantage de la nature, a néanmoins un certain rapport avec les autres phénomènes de la maladie: telle eft la pâleur, ou la *couleur* brune foncée, que l'on obferve au commencement d'un accès de fièvre intermittente, dans le moment du friffon. Cette altération n'eft que momentanée; &, après avoir même été remplacée par un rouge plus qu'ordinaire, on voit reparoître la nuance du teint naturelle à l'individu.

Tout changement de *couleur*, au contraire, qui fe fait fans aucun rapport avec la chaleur actuelle du corps, ni avec la crife propre à la maladie, eft d'un facheux préfage; fur-tout lorfque ce changement produit une efpèce de *couleur* moins naturelle, & qu'au lieu de coction, on n'apperçoit que des fignes de crudité.

La *couleur* rouge exaltée ne peut être produite que par une plus grande affluence du fang vers les capillaires de la peau. Lorfqu'elle exifte à la face, elle annonce ou inflammation de cette partie, ou une hémorrhagie critique par les narines. Mais cette crife ne peut avoir lieu que lorfque des fignes de coction bien certains auront précédé. Lors donc que ces fignes ne fe manifeftent pas, la rougeur de la face doit faire appréhender une inflammation à la tête, & principalement la phrénéfie, qui a également pour caufe l'abord du fang vers les parties fupérieures. Cette rougeur eft alors accompagnée d'un fentiment de trifteffe *facies rubra cum mœftitiâ malum*, a dit Hippocrate. On obferve encore d'autres fignes facheux, comme le peu d'effet d'un flux de fang ou par le ventre, ou par le vagin, ou même par les vaiffeaux hémorrhoïdaux. De-là cette fentence du père de la médecine: *diffenteria rubra, limofa, larga excrementa alvi, in flammeis valdè rubicundis coloribus, foluta, infania timorem inducunt.* Quelquefois la rougeur du vifage eft une annonce de convulfion, fur-tout chez les enfans: *pueris acuta febris* dit Hippocrate, *alvi fuppreffio cum vigiliâ, ad hæc excalcitratio & coloris mutatio, multus rubor, convulfionem fignificat.*

La *couleur* rouge du vifage, précédée de fignes de coction, eft fur-tout, comme nous l'avons dit, un préfage d'une crife qui fe fera par le nez, c'eft-à-dire, d'une hémorrhagie. On l'apperçoit auffi derrière les oreilles, lorfqu'il doit y avoir des abfcès critiques.

Ce n'eft pas feulement à la face que le médecin doit obferver les changemens de *couleur* de la peau, pour en former fes prognoftics. D'autres parties du corps lui fourniront, à cet égard, des fignes auffi certains; ainfi, dans les angines, la rougeur du cou & de la poitrine eft un figne très-favorable, s'il y a en même-temps beaucoup de gonflement. (*Ab anginâ detento, tumor & rubor in pectore fuperveniens, bonum: foras enim vertitur morbus* Aphor. fect. 7. text. 49.)

Il arrive quelquefois, cependant, que ces fignes ne font produits que par le dépôt d'une portion de la matière morbifique, & que le refte de l'humeur qui n'abandonne pas l'intérieur de l'organe fait périr le malade. C'eft ce qui arriva à la femme qui fait le fujet de la feptième obfervation du troifième livre des épidémies.

Dans les maladies aiguës, c'eft un avantage qu'il furvienne des rougeurs éryfipélateufes aux bras & aux jambes des malades: elles annoncent l'énergie de la nature qui repouffe au loin, c'eft-à-dire aux extrémités, l'humeur dépravée qui la mettoit en péril. Dans les fièvres ardentes, & dans les fynoches pûtrides, le dos & d'autres parties du corps font fouvent marquées de taches rouges, qui diminuent quelquefois la maladie: mais, fi elles n'ont pas cet effet, elles annoncent alors d'autant plus de danger qu'elles font plus confidérables.

La couleur jaune, qui eft produite par la bile qui fe jette fur la peau par un mouvement critique, eft d'un heureux prognoftic: mais, quand il n'y a point de crife, & que d'autres mauvais fignes fe manifeftent, cette *couleur* en doit faire porter un fâcheux. (*Voyez* JAUNISSE.)

La *couleur* verdâtre eft un des fymptômes des efpèces d'empoifonnemens qui font fuivis d'une grande dégénérefcence de fluides. (*Voyez* EMPOISONNEMENT.)

La *couleur* pâle annonce ou que la chaleur abandonne la périférie pour fe concentrer dans l'intérieur, comme on l'obferve dans les fièvres intermittentes, ou que le corps eft dans un état de cachexie. Dans les maladies aiguës, cette pâleur eft toujours l'avant-coureur de la mort; mais ce figne a befoin d'être confirmé par d'autres. Lorf-

qu'elle est l'effet de l'extinction de la chaleur vitale, ou de la perte d'une grande quantité de sang, elle se change bientôt en une *couleur* livide, & ensuite noirâtre. On observe fréquemment cette gradation dans les cadavres; aussi les *couleurs* livide & noirâtre sont-elles regardées comme les plus funestes de toutes, & comme l'effet des causes les plus délétères. Tous les médecins savent que, dans les maladies aiguës, des taches livides ou noirâtres au dos, aux lombes, aux parties sexuelles, aux narines, &c. désignent une putridité presque pestilentielle; & qu'elles sont si ordinaires dans la peste elle-même, qu'on les regarde comme en étant un des caractères principaux: telle étoit l'opinion d'Hippocrate, de l'historien Thucydide qui a si bien décrit la peste d'Athenes, & de Galien. La *couleur* livide & noirâtre s'observe pareillement dans les cadavres de ceux qui sont morts empoisonnés. On doit donc la regarder comme un signe presque toujours mortel; &, si ces taches ont été quelquefois critiques & salutaires, cela n'a eu lieu qu'après des signes de coction, & lorsque les forces s'étoient bien conservées. Elles annoncent dans tous les autres cas, même dans ceux qu'on ne peut taxer d'être pestilentiels, l'entière extinction de la chaleur vitale, la décomposition des fluides, & la désorganisation des solides. Aussi Hippocrate a-t-il dit: (*Pranot. Coac.*) *Quod si vel labrum, vel palpebra, vel nasus liveat, in propinquo mors est.*

La *couleur* noirâtre fournit un prognostic encore plus fâcheux que la *couleur* livide, & elle annonce une cause bien plus destructive: *At vero coloris mutatio pessima est, quæ ad nigrum exsistat*, dit Galien.

Il faut cependant remarquer que ces *couleurs* livide & noire peuvent provenir d'un dépôt critique, & partant salutaire, d'une matière délétère quelconque, telle qu'un poison, ou une humeur mélancholique, portée vers la peau. Mais dans ces cas, il y a eu des signes de coction; il n'y a point eu d'autres signes fâcheux; le malade a supporté avec facilité le mouvement qui accompagne la crise; ses forces ne l'ont point abandonné; il s'est trouvé mieux après, qu'il n'avoit jamais été auparavant. (*Prosp. Alpin.*) (M. Mahon.)

COULOIRS, *Médecine pratique.*)

On donne ce nom aux différentes voies par lesquelles les humeurs, dont la présence nuit à l'économie animale, sortent du corps. Ainsi, on dit que les couloirs de la bile, des urines, de la transpiration, &c. sont ouverts; pour signifier que ces humeurs se portent au dehors avec cette abondance qui caractérise la crise dans les maladies. (M. Mahon.)

COUP DE SOLEIL. (*Voyez* Érysipèle.)

Sauvage, dans sa nosologie, appelle *coup de soleil*, une espèce de *carus* auquel sont sujets les petits enfans exposés au soleil & s'y étant endormis. Il a observé plusieurs fois cette maladie; elle consiste dans une cessation complette du mouvement & du sentiment & un relâchement général des membres; le pouls & la respiration quoique ralentis, continuent d'une manière parfaitement paisible. La couleur de leur visage & la chaleur restent les mêmes. Cette maladie est presque toujours mortelle en très-peu de temps. Le même auteur dit avoir employé en vain la saignée & les lotions d'eau froide sur la tête; ces remèdes n'ont point empêché une issue funeste. A l'ouverture des cadavres, la tête n'a rien offert contre nature.

(M. Caille.)

COUP ÉLECTRIQUE, (*Electr.*)

C'est la secousse qu'on éprouve en recevant la commotion. (*Voyez* Commotion.)

(M. Mauduyt.)

COUP FOUDROYANT, (*Electr.*)

C'est le choc qu'on reçoit au moment de la commotion. (*Voyez* Commotion.)

(M. Mauduyt.)

COURANT ÉLECTRIQUE, (*Electr.*)

On désigne par ce mot le passage du fluide électrique qui circule du conducteur au malade, & de celui-ci au réservoir commun, par le moyen de quelque substance conductrice qui l'y reporte.

On exprime par le même mot la sortie ou l'émanation du fluide d'un corps quelconque au-dehors; tel est le soufle qu'on sent à l'extrémité d'une pointe électrisée.

On emploie le *courant électrique*, entendu de la première manière, pour faire circuler le fluide à travers une partie quelconque qui le reçoit par le contact d'un conducteur, & le rend par l'extrémité opposée à la substance conductrice qui le reporte au réservoir commun.

Le *courant*, entendu de la seconde façon, est employé pour introduire le fluide par une partie déterminée, ce qu'on exécute en présentant une pointe isolée à la partie par laquelle on veut introduire le fluide, le sujet n'étant pas isolé. (*V.* Élecr. Méd. Artic. Des méthodes ou différ. man. d'administrer l'Électricité.)

(M. Mauduyt.)

COURBARIL. ((*Mat. méd.*)

On nomme *courbaril* une espèce de résine animé qui vient du Brésil & qui découle d'un arbre nommé par plusieurs *courbaril bfolia flore pyramida*

pyramidato. Cette résine animé occidentale nommée *joticacica* par les Brasiliens, est jaune citrine, solide, transparente, d'une odeur douce & agréable; elle brule completement, lorsqu'on la met sur des charbons allumés; elle est entièrement dissoluble dans l'alcool. Elle ressemble beaucoup à la résine copal. Les Brasiliens & les autres peuples de l'Amérique, où croit l'arbre qui fournit la *courbaril*, la coulent dans des bois creux & moux; ils en forment des espèces de flambeaux ou de torches, dont ils se servent pour s'éclairer. Voici comment cet arbre est décrit dans plusieurs auteurs. Il croît en Afrique comme au Brésil; il est très-grand & très-utile; son bois dur, rougeâtre, prenant un beau poli est débité en planches, & sert à faire les rouleaux ou cylindres des moulins à sucre; on en fabrique aussi des meubles; ses feuilles semblables à celles du laurier, sont transparentes & percées de trous comme celles du millepertuis; elles sont portées deux à deux sur les pétioles; les fleurs sont légumineuses, d'une couleur pourpre, serrées en pyramide; les gousses qui leur succèdent, sont longues d'environ un pied, couvertes d'une écorce semblable à celle de la chataigne, remplies de fibres en paquets & parsemées d'une farine jaunâtre, aigrelette. On dit que les nègres font avec cette matière un pain assez beau, mais de mauvais gout; il paroît que cet arbre est l'*hymenea courbaril* de Linnéus, placé dans la décandrie, parce que les étamines ne sont pas réunies par leurs filamens.

Les Brasiliens, les Africains font des fumigations avec cette résine & ils les emploient avec succès sur les parties attaquées de douleur & de sensation de froid. (*Voyez* pour les propriétés & ses usages, le mot ANIMÉ,) parce qu'on emploie beaucoup plus souvent celle-ci, ou au moins parce que c'est sous ce nom qu'elle est plus connue; car ces deux résines pourroient bien n'être que deux variétés légèrement différentes de la même matière, puisqu'il paroît que c'est du même arbre, qu'elles découlent l'une & l'autre. (M. FOURCROY.)

D.

DACRYGELOS. δακρυγελως, qui pleure en riant; de δακρυ, larme, & γελαω, je ris. (*Voyez* LEX. CASTEL. (M. CHAMSERU.)

DACRYODES, δακρυωδης, *lacrymosus*, se dit improprement d'un ulcère humide & sanieux. (*Voyez* CASTEL. LEXIC.) Ce mot au sens positif doit se borner à signifier l'état des yeux larmoyans. (*Voyez* LARMOYEMENT.)

(M. CHAMSERU.)

DACRYOMA. (*Nosol. méth.*)

Vogel donne ce nom à l'obturation des points lacrymaux, laquelle est une cause de larmoyement. (*Voyez* EPIPHORA.)

(M. CHAMSERU.)

DACRYON, δάκρυον. *Lacryma*, larme. Excrétion lymphatique provenant de la surface des yeux & ayant sa principale source dans les glandes dites lacrymales. (*Voyez* DICT. D'ANATOMIE.) (M. CHAMSERU.)

DACRYOPOIOS, δακρυοποίος, qui excite le larmoiement. C'est la propriété de plusieurs matières âcres & stimulantes, telles que l'oignon, la fumée, les substances salines, & divers remèdes ophtalmiques préparés quelquefois à cette intention. (M. CHAMSERU.)

DACTES. On devroit dire & écrire ainsi, au lieu de dattes; mais l'usage contraire a prévalu. (*Voyez* DATTES.) (M. MAHON.)

DACTYLION. δακτυλιον. Ce mot a une signification très-différente dans les différens auteurs: chez quelques-uns, il désigne l'intestin rectum; chez d'autres il a la même acception que le *podex* des latins. Dioscoride s'en sert pour exprimer la scammonée. Enfin dans Hippocrate δακτυλιος est synonyme de τροχισκος, & signifie également une petite pastille, ou le trochisque dont on se sert en chirurgie.

B. *Castelli lexicon.* (M. LAPORTE.)

DAIM. (*Hygiène.*)

Partie II. Des choses improprement dites non-naturelles.

Classe III. *Ingesta.*

Ordre I. Alimens.

Section II. Animaux.

Cervus dama vulgaris. BRISSON.

Cervus dama. LIN.

Le *daim* est un animal quadrupède, fort timide, qui ressemble beaucoup au cerf; mais il en diffère en ce qu'il est plus petit & que ses cornes sont larges & plates par le bout; la tête de la femelle du *daim* ne porte point de bois. Quoique l'espèce du *daim* ressemble à une foule d'égards à celle du cerf, il n'en est pas moins vrai que ces animaux n'ont ensemble aucun commerce, qu'ils ne s'allient jamais, & même qu'ils se fuient.

Les *daims* paroissent être d'une nature moins robuste & moins agreste que les cerfs; ils sont aussi beaucoup moins communs dans les forêts. On en élève dans des parcs, où ils sont, pour ainsi dire, domestiques. L'Angleterre est l'endroit de l'Europe où on en élève le plus de cette manière, & où l'on fait le plus de cas de cette vénaison; il y a des *daims* dans les bois des environs de Paris & dans quelques provinces de France, en Espagne, en Allemagne & en Amérique, où l'on pense qu'ils ont été transportés. Nous n'en décrirons pas les variétés qui sont plus nombreuses que dans l'espèce du cerf.

La tête du *daim* mue comme celle du cerf. Il ne s'épuise point par le rut comme l'autre, il est plus sociable & vit en grande société; le *daim* se nourrit, de même que le cerf, de grains & de bois. Comme il broute plus près que le cerf, le bois qu'il attaque repousse plus difficilement que celui que le cerf a brouté.

La daine porte huit mois & quelques jours, comme la biche, elle produit un faon, & quelquefois deux. Ces animaux peuvent vivre environ vingt ans. On trouvera dans les ouvrages de Buffon, des détails très-curieux sur le *daim*. La chair du *daim*, principalement s'il est jeune & tendre est fort nourrissante, & produit un bon suc; elle est assez agréable au goût pour les personnes qui aiment le gibier. Cependant elle passe pour être moins bonne que celle du chevreuil & un peu plus difficile à digérer.

On mange, dans des tables délicates, les filets de *daim* marinés dans du vinaigre pendant quelque temps, & on en fait le plus grand cas.

Je ne parlerai point des vertus qu'on donnoit anciennement au sang, au fiel & au foie de cet animal, parce qu'elles sont absurdes.

(M. Macquart.)

DALE, (Samuel) savant naturaliste anglois, a publié à Londres en 1730, *in*-4. un ouvrage intitulé : *History and antiquities of Harwich and Dovercourt*. Il traite des coquillages, des animaux & des plantes des endroits maritimes du comté d'Essex ; mais le nombre des plantes, dont il parle, n'est pas bien considérable.

On trouve un autre Samuel Dale, médecin anglois, qui est auteur d'un traité sous ce titre :

Pharmacologia, seu, Manuductio ad materiam medicam, in qua medicamenta officinalia simplicia, hoc est, mineralia, vegetalia, animalia, eorumque partes in medicinæ officinis usitata, in methodum naturalem digesta, succinctè & accuratè describuntur. Londini, 1693, *in*-12. *Bremæ*, 1696, *in*-8. Le supplément a paru à Londres en 1705, *in*-12. Séguier cite d'autres éditions de cet ouvrage. *Bremæ*, 1707, *in*-12, 1713, *in*-8. *Londini*, 1710, *in*-8, 1737, *in*-4. *Lugduni Batavorum*, 1739, *in*-4.

On y trouve une description assez exacte des médicamens officinaux tirés des plantes, des minéraux & des animaux, avec les marques caractéristiques des genres, les synonymes des espèces, leurs différences & leurs vertus.

(*Extrait d'El.*) (M. Goulin.)

DALECHAMPS, (Jacques) savant médecin & botaniste, étoit du diocèse de Baïeux, suivant Astruc. Il naquit en 1513 dans une famille noble, dont le chef faisoit sa demeure ordinaire à Caen. Il fut immatriculé dans la faculté de Montpellier en 1545, fut reçu bachelier sous Rondelet en 1546, & docteur l'année suivante. Lyon fut la ville où il se distingua davantage ; il y pratiqua la médecine depuis 1552 jusqu'en 1588, qui est l'année de sa mort : il étoit dans sa soixante-quinzième année.

Dalechamps étoit très-instruit & très-laborieux. Il a traduit en françois le sixième livre de Paul d'Egine, qu'il a orné de commentaires & d'une préface sur la chirurgie ancienne & moderne.

Il a travaillé sur l'histoire naturelle de Pline, à laquelle il a ajouté des notes.

Il a traduit de grec en latin les XV livres d'Athénée, & les a fait paroître en deux volumes *in-folio*, avec des remarques & des estampes.

On a aussi de lui une chirurgie en françois, imprimée à Lyon en 1570, 1573, *in*-8, & à Paris en 1610, *in*-4, avec les additions de Jean Girault & plusieurs figures d'instrumens de chirurgie.

On lui doit encore une édition du traité de Cælius Aurelianus, qui est intitulé : *De morbis acutis & diuturnis*. Elle est de Lyon, 1566 *in*-8. Ses autres ouvrages sont :

De peste libri tres. Lugduni, 1552, *in*-12.

Administrations anatomiques de Claude Galien, traduites fidélement du grec en françois. Lyon, 1566 & 1572, *in*-12.

Historia generalis plantarum in libros XVIII per certas classes artificiosè digesta. Lugduni, 1587, deux volumes *in-fol*. En françois par Jean des Moulins. Lyon, 1615 & 1653, deux volumes *in-folio*, avec figures.

Cette histoire des plantes n'est point entiérement de *Dalechamps* ; elle en vaudroit mieux, s'il y avoit mis la dernière main. Il conçut bien le dessein de rassembler les connoissances des botanistes qui l'avoient précédé & de les joindre à ses découvertes ; mais ennuyé de la longueur de ce travail, il en chargea Jean Bauhin qui étoit alors à Lyon, où il s'appliquoit à la pratique de la médecine. Celui-ci étant retourné en Suisse, *Dalechamps* donna la commission à Jean des Moulins, médecin de Lyon, de continuer cette entreprise. Il s'en acquitta fort mal ; car toutes les fois qu'une plante étoit citée sous le nom de différens auteurs, il répétoit tout ce qui avoit été dit de cette plante, & plaçoit dans cet endroit une nouvelle figure. Il y en a environ 400 qui se trouvent ainsi placées deux ou trois fois dans le corps de l'ouvrage. Jacques Pons a publié des observations qui ont paru à Lyon en 1600, grand *octavo* ; il y a corrigé les titres & fait différentes additions, qu'il a rédigées sur ce que *Dalechamps* lui-même avoit tiré de Castor Durantes, & sur les manuscrits qu'on a trouvés dans son cabinet après sa mort. Gaspard Bauhin a fait aussi des remarques fort utiles sur l'histoire des plantes de *Dalechamps* ; elles ont été imprimées en 1601, *in*-4. (*Extrait d'El.* M. Goulin.)

DAMASCÈNE, (Jean) ou, Jean fils de Mésué, est, selon J. Godefroid Hahn, le même que ce vieux Mésué qui vécut sous le calife Aaron Raschid, & qui mourut tout au plus tard en 846. Mais si *Damascène* est fils d'un Mésué, c'est de celui qui naquit à Maridin sur les bords de l'Euphrate, & qui mourut l'an du salut 1015. Ainsi pensent les auteurs qui ont le plus étudié l'histoire de la médecine. Ils donnent les ouvrages suivans à celui qui fait le sujet de cet article.

Aphorismorum Liber. Bononiæ, 1489, *in*-4. *Venetiis*, 1497, *in-folio*, avec les œuvres de *Rhazes*. *Basileæ*, 1579, *in*-8, avec les Aphorismes de *Rabbi Moyses*.

Medicinæ Therapeuticæ Libri septem. Basileæ, 1543, *in-folio*, de la version d'Albanus Torinus,

qui a encore donné un commentaire sur les aphorismes de *Damascène*, ainsi que sur son livre *De exquisita febrium curatione*. Ce commentaire a paru à Bâle en 1542, *in*-8, avec les ouvrages d'Alexandre d'Aphrodisée.

Jean *Damascène* a beaucoup copié Hippocrate, Galien, Alexandre de Tralles, ainsi que les médecins arabes qui l'ont devancé. Il parle de la petite vérole, des eaux distilées, des myrobolans, & de l'usage du vif argent dans la maladie pédiculaire. Dans tout ce qu'il a écrit, on remarque beaucoup de pénétration & de prudence, ainsi qu'une connoissance assez étendue des sciences propres à former un grand médecin.

(*Extr. d'El.*) (M. GOULIN.)

DAMOCRATES, (*Voyez* SERVILIUS DAMOCRATES.) (M. GOULIN.)

DANGER & DANGEREUX, (*Médecine Séméiotique.*)

Ces mots se disent de l'état d'un malade menacé d'un événement pernicieux, soit qu'il y ait à craindre que la maladie se termine par la mort, ou par quelque autre maladie plus fâcheuse que celle qui existe actuellement; soit qu'ayant une partie affectée, il y ait à craindre que la suppuration, par exemple, ou la gangrène ne la détruise.

Ainsi, l'on dit d'un homme qui essuie une attaque d'apoplexie, qu'il est en *danger* de mort, ou de devenir paralytique de quelque partie du corps. On dit d'une personne qui a les os d'un membre fracassés avec grande contusion des chairs, qu'elle est en *danger* de perdre ce membre par la mortification ou par l'amputation. On dit d'une maladie qu'elle est *dangereuse* en général, lorsqu'il y a plus à craindre qu'à espérer pour l'issue qu'elle aura. La vie consiste dans une certaine disposition du corps humain: la maladie consiste aussi dans une certaine disposition, différente de celle qui constitue la santé, & qui est plus ou moins contraire à la vie: la fin de la maladie est la mort.

Le médecin juge par les changemens plus ou moins grands que la maladie fait dans le corps, s'il y a à craindre pour les suites, ou non; il compare les forces de la vie avec celles de la maladie; & il infère de cette comparaison, si la vie sera supérieure au mal, ou non. Plus il y a de lésion dans les fonctions, & plus ces fonctions lésées sont essentielles à la vie, ensorte que la cause de la maladie surpasse considérablement la cause de la vie; plus aussi il y a de *danger*: & ce *danger* dure d'autant plus long-temps, que la maladie qui en est accompagnée parvient plus lentement à son dernier accroissement, que les forces de la vie sont plus diminuées, & que la cause de la maladie est plus difficile à détruire. Le *danger* est d'autant moindre pour l'intensité & pour la durée, que le contraire de ces propositions a lieu davantage.

La science de prédire les événemens heureux ou malheureux dans les maladies en général, est toute fondée sur ces principes. (*Voyez* PROGNOSTIC.) (*Anc. Encycl.* M. MAHON.)

DANIELLI, (Etienne) naquit le premier de juin 1655 dans une petite ville du territoire de Bologne en Italie. Après avoir fait son cours d'humanité chez les jésuites, & celui de philosophie chez les dominicains, il s'appliqua à l'étude de la médecine dans les écoles de Bologne, où il fut reçu docteur. Il fut professeur public d'anatomie. En 1719, on plaça dans les écoles une inscription flateuse pour *Danielli*, âgé de 64 ans.

On y rappelle sa reconnoissance pour Sbaraglia, son maître, dont il a publié les ouvrages. On verra ailleurs avec quelle vivacité Sbaraglia a attaqué Malpighi; il s'aveugle au point de dépriser les recherches de cet anatomiste & leur utilité par rapport à la pratique de la médecine. *Danielli* a examiné les sentimens de son maître dans un ouvrage où il a recueilli les opinions de ces deux adversaires. Il est intitulé: *Raccolta di questioni intorno a cose di Botanica, Notomia, Filosophia, e Medicina, agitate gia tra il Malpighi e lo Sbaraglia.* Bologne, 1723, *in-octavo.*

Ce médecin ne s'est pas moins distingué dans la pratique que dans la chaire. Il fut très-estimé des légats du Saint Siège à Bologne, en particulier du cardinal Antoine Pignatelli, qui devint pape le 12 juillet 1691, & prit le nom d'Innocent XII. Les ouvrages latins, que nous avons de *Danielli*, portent les titres suivans:

Animadversio hodierni statûs medicinæ practicæ. Venetiis, 1709, *in*-8.

Vita præceptoris sui Sbaraleæ. Bononiæ, 1710, *in*-4.

Animadversioni hodierni medicinæ statûs Additio. Ibidem, 1719, *in*-8.

On frappa en 1726, une médaille en l'honneur de *Danielli*; il y avoit d'un côté son portrait & son nom, & au revers cette légende: *Pro virtute Sbaraleæ fortis.* Je ne sais s'il vivoit encore alors. Il laissa une fille unique nommée Laure, qui savoit les langues, & possédoit tellement la philosophie & la géométrie, qu'elle en soutint publiquement les thèses, & mérita d'être mise au nombre des femmes savantes de Bologne.

(*Extrait d'El.*) (M. GOULIN.)

DAPHNUS, médecin dont il est parlé dans les ouvrages d'Athénée. Il préféroit les repas de

la nuit à ceux du jour, par la raison, disoit-il, que la lune, comme celle qui putrifie, aide à la coction & à la digestion des alimens. Les partisans des grands soupers qui se prolongent bien avant dans la nuit, trouveroient sans doute, la théorie de *Daphnus* admirable.

(*Extrait d'El.*) (M. GOULIN.)

DAQUIN, (Pierre) naquit à Paris, de Philippe *Daquin*, médecin juif qui avoit embrassé le christianisme, & s'étoit établi à Paris. Louis XIV le nomma professeur royal & interprête d'hébreu.

Antoine *Daquin*, premier médecin de la reine de France, Marie Thérèse & peu de temps après premier médecin de Louis XIV, écrivit à la faculté en faveur de son frére, Pierre *Daquin*, qui se présenta à la licence en 1672. Parmi les candidats, il n'y en avoit que trois qui fussent en règle pour l'âge où le temps d'étude & *Daquin* n'étoit pas du nombre. La grace qu'on lui accorda fut étendue sur ses camarades; & le 9 avril suivant ils furent reçus bacheliers au nombre de dix. *Daquin* eut le premier lieu de licence & reçut le bonnet de docteur le 22 août 1674.

Pierre *Daquin* succéda à La Chambre le fils dans la place de premier médecin ordinaire du roi, mais il fut enveloppé dans la disgrace de son frère Antoine, en 1693, Pierre mourut le 3 août 1710, professeur vétéran de botanique, au jardin du roi; il est enterré à Saint-Thomas du Louvre.

(M. ANDRY.)

DAQUIN, (Antoine) de Paris, étoit petit-fils de Philippe Aquino, juif de Carpentras, qui reçut le baptême à Aquino dans le royaume de Naples, d'où il prit son nom. Il enseigna ensuite l'hébreu à Paris & il y mourut en 1650.

Antoine alla étudier la médecine à Montpellier, où il fut reçu docteur le 18 mai 1648. Il retourna de-là dans la capitale & s'insinua si bien à la cour qu'à la mort de François Guenaud en 1667, il fut pourvu de la place de premier médecin de la reine Marie-Thérèse d'Autriche, femme de Louis XIV. Il dut cette charge au crédit de Vallot, dont il étoit allié par le mariage qu'il avoit contracté avec la nièce de sa femme; Vallot étant mort en 1671, *Daquin* lui succéda dans la place de premier médecin.

On dit qu'un quart-d'heure avant la mort de Marie-Thérèse d'Autriche, M. de Villacerf ayant rencontré ce médecin dans l'appartement, il lui donna un soufflet, en lui reprochant d'avoir tué la reine par la saignée qu'il avoit ordonnée contre l'avis de Fagon. *Daquin* se soutint cependant à la cour, quoiqu'il eût plus d'une fois lassé le roi par ses importunités & ses demandes continuelles pour sa famille.

Astruc qui s'étend assez sur ce médecin, rapporte cette anecdote. « On vint dire au roi, un » matin à son lever, qu'un vieux officier qu'il » connoissoit & aimoit, étoit mort pendant la » nuit; Louis XIV répondit qu'il en étoit fâché, » que c'étoit un ancien domestique qui l'avoit » bien servi, & qui avoit une qualité bien rare » dans un courtisan, c'est qu'il ne lui avoit jamais » rien demandé. En disant ces mots le roi fixa les » yeux sur *Daquin*, qui comprit bien ce que le » roi vouloit lui reprocher »; mais sans se déconcerter il dit au roi: *Oseroit-on, sire, demander à votre majesté ce qu'elle lui a donné?* Le roi n'eut rien à repliquer, car il n'avoit jamais rien donné à ce courtisan si discret. *Daquin* sortit glorieux de cette attaque.

On prétend cependant que ses importunités trop fréquentes rebutèrent enfin le roi & le déterminèrent à le renvoyer. L'auteur des annales de la cour de Paris, dit que ce médecin ne s'étoit fait chasser qu'à force de se rendre importun à Louis XIV par ses demandes. Il ajoute qu'il lui avoit observé que ses services alloient de pair, tout au moins, avec les plus grands qu'on pouvoit lui rendre; & que puisque sa vie étoit la chose du monde qui lui devoit être la plus précieuse, celui qui la lui conservoit par ses ordonnances, n'étoit point un homme à mépriser. De sorte qu'il prenoit le chemin de faire comme maître Jacques Coctier, qui rudoyoit Louis XI, comme il auroit fait un valet d'écurie. C'est ainsi que Philippe de Comines parle de ce dernier.

On a débité plusieurs autres causes de la disgrace de *Daquin*; mais celle qui est la plus apparente, c'est que ce médecin avoit été placé par Madame de Montespan qui le protégeoit; qu'ainsi son sort suivit de près celui de cette dame, & qu'il fallût céder la place à Gui-Crescent Fagon, médecin aimé de Madame de Maintenon. *Daquin* fut congédié en 1693 & exilé à Moulins, mais Louis XIV lui accorda une pension viagère de 6000 l. Il n'en jouit pas long-temps, car il mourut en 1696. Ce fut à Vichi, où il étoit allé prendre les eaux pour tâcher de rétablir sa santé qui s'étoit considérablement dérangée depuis sa disgrace. Il fut enterré dans l'église de cette ville, où ses enfans lui firent dresser un monument avec une épitaphe.

M. Baron, dans sa notice des médecins de Paris, cite un Pierre *Daquin* né dans cette ville, qui fut reçu docteur en 1674, & devint médecin ordinaire du roi. (*Extrait d'El.*) (M. GOULIN.)

DARD-AIGUILLON. Piqûre des insectes.

La morsure ou piqûre des cousins, des guêpes,

des abeilles, des pucerons excite sur la peau des efflorescences d'un rouge plus ou moins vif, qui sont souvent érysipelateuses & accompagnées d'une douleur assez vive & piquante. Si on examine attentivement chacune de ces efflorescences, on y remarque un point saillant produit par le dard ou l'aiguillon qui est resté implanté dans la plaie. Suivant Réaumur, le meilleur remède contre la piquûre des abeilles, est de laver souvent la partie avec de l'eau fraiche : les paysans ont coutume de frotter la partie avec la première herbe qu'ils rencontrent, quelquefois ils essayent avec une petite aiguille d'extraire le dard qui, par son séjour cause la démangeaison & l'irritation. On attribue aussi la douleur qui suit souvent les piqûres sur-tout celles des moucherons & des frêlons, à un poison acide, corrosif, qu'entraine avec lui l'aiguillon.

Il y a une multitude de petits insectes dont la piqûre excite des efflorescences que l'on regarde comme spontanées. On donne le nom de cirons à celles qui sont produites par la piqûre d'un insecte de ce nom, qui s'insinue entre la peau des mains & des pieds, & y excite de petites pustules rouges accompagnées d'une démangeaison insupportable, & qui s'ulcèrent ensuite; pour guérir ces pustules, on les lave avec du vin, & mieux avec du vinaigre, dans lequel on a fait dissoudre un peu de nitre, ou de sel marin, ou bien on lave la partie avec la lessive de cendre; ensuite on applique un onguent amer, fait avec la décoction d'absinthe, la myrrhe & l'aloës : d'autres recommandent les frictions mercurielles.

(M. Laporte.)

DARIOT, (Claude) médecin né en 1533 à Pomar près de la ville de Beaune, mourut en 1594. Il étoit de la religion prétendue réformée. La Croix du Maine & du Verdier en parlent dans leurs bibliothèques, ainsi que Vander Linden dans son traité *De scriptis medicis*.

Voici les ouvrages de *Dariot*, selon ces écrivains & M. Papillon dans sa bibliothèque des auteurs de Bourgogne :

De electionibus principiorum idoneorum rebus inchoandis. Lugduni, 1557, *in*-4. C'est la seconde édition. En françois, Lyon, 1558.

De morbis & diebus criticis ex astrorum motu cognoscendis, fragmentum. A la suite de l'ouvrage précédent.

Ad astrorum judicia facilis introductio. De electionibus principiorum. De præparatione medicamentorum. Lugduni, 1582, *in*-8. Le premier de ces trois écrits a été traduit en françois & imprimé à Lyon en 1582. Ses discours sur la préparation des médicamens ont paru dans la même langue à Lyon en 1589, *in*-4.

La grande chirurgie de Paracelse, mise en françois, d'aprés la version latine de Josquin d'Alhem. Lyon, 1593, *in*-4.

Un discours de la goutte & trois traités sur la préparation des médicamens. Lyon, 1603, *in*-4. Montbeliard, 1608, *in*-8.

(*Extrait d'El.*) (M. Goulin.)

DARTRE. (*Ordre nosologique & pathologique.*) *Herpes.*

La *dartre* (*herpes*) constitue le septième genre de la nosologie de Sauvages, faisant partie du II^e^ ordre (*efflorescentiæ*) de la première classe (*vitia.*) Elle est définie par cet auteur : *efflorescentia ex tumoribus exiguis rubris, aggregatis, pruriginosis, in squamas furaceas, raro crustaceas, abeuntibus*. Cullen, (classe IV, ordre, 7, genre 129,) la caractérise par cette phrase : *phlyctænæ vel ulcuscula plurima, gregalia, serpentia, dysepulet*.

Le caractère propre & essentiel de la *dartre*, dit M. Lorry, est de produire une solution de continuité de la peau, en n'altérant qu'elle seule, & en laissant intactes les parties qu'elle recouvre, en sorte que, si, par une cause quelconque, ces parties s'affectent, ce ne sera plus alors une *dartre* simple, mais un ulcère dartreux. C'est ce qui a fait dire à Galien (*méth. méd. l. IV.*) que l'herpes n'est pas toujours un ulcère.

On peut distinguer trois espèces de *dartres* : la *dartre* miliaire, la *dartre* avec phlyctènes, & enfin la *dartre* rongeante; selon Galien, cette dernière espèce a beaucoup de conformité avec l'érésipèle ulcérée : ce sont les mêmes symptômes; la cause seulement est différente.

La *dartre* miliaire s'ulcère peu de temps après sa naissance, selon Galien : & les petites pustules, sous forme de millet, qui la constituent, rendent par intervalles, une sorte d'*ichor*. Elle affecte ordinairement une forme ronde, occasionne des démangeaisons très-vives, & se guérit promptement, en paroissant même quelquefois suivre les différentes périodes d'une maladie aiguë.

Celle avec phlyctènes, que l'on pourroit appeller encore plus exactement *dartre phagædénique*, à cause des ulcères dont la profondeur la différencie des autres espèces, ronge la peau, & la cave de manière à faire confondre facilement cette espèce avec l'ulcère proprement dit, parce que l'ichor qu'elle jette est presque toujours d'une apparence sanguinolente, & produit lui-même des espèces d'ulcères qui s'étendent en jettant un pus sordide & sans consistance, & pareils à ceux que l'on observe aux jambes de quelques personnes avancées en âge.

D'après ce tableau racourci mais exact des diverses espèces de *dartres*; on ne sera pas étonné que

les maîtres de l'art aient pensé que les *dartres* en général ont beaucoup de conformité à certains égards avec l'éréſipèle, quoiqu'elles s'en éloignent infiniment ſous d'autres rapports. Les principales différences, dit Fernel, (*de extern. l.* 1 *chap.* 4.) conſiſtent en ce que, 1°. l'éréſipèle eſt l'effet d'une fluxion qui ſe montre ſubitement, tandis que les *dartres* ne ſe manifeſtent que par dégrés, & à la longue, & non point par le produit d'une humeur dont l'afflux ſe faſſe d'une manière ſenſible; 2°. Les puſtules de la *dartre* ſont ſèches, celles de l'éréſipèle grandes & humides : la *dartre* démange, l'éréſipèle occaſionne une ſenſation de douleur & de feu : la *dartre* eſt un mal chronique, & n'eſt point accompagnée de fièvre, ou, ſi la fièvre a lieu pendant un temps fort court, ſelon Hippocrate, elle procure du ſoulagement aux malades; l'éréſipèle au contraire eſt accompagnée de fièvre, il eſt rapide dans ſa marche, & ſa terminaiſon eſt ſpontanée & prompte.

Eſt-ce, comme le veut Galien, une bile po racée & âcre, ou bien, ſelon Hippocrate, une pituite épaiſſie, ou, enfin, d'après l'opinion de Sanctorius, de Baillou, de Piſon, & de Gorter, une ſéroſité âcre que l'on doit regarder comme la cauſe matérielle des *dartres*? C'eſt ce que nous n'entreprendrons point de décider; nous nous arrêterons bien plus utilement à décrire cette éruption d'après l'obſervation fidelle de la nature.

Les différentes eſpèces de *dartres* ſont accompagnées d'accidens qui leur ſont communs, tandis que d'autres ſont particuliers à chacune d'elles.

Un ſymptôme commun à toutes, eſt cette aſpérité de la région de la peau qui entoure la *dartre*, & fait la démarcation de la partie ſaine d'avec celle qui ne l'eſt pas. Ainſi une *dartre* quelconque fait tumeur au tact, & cette tumeur eſt âpre & inégale : bien plus, quoique ſa ſuperficie paroiſſe polie à la vue, le doigt reſſent une impreſſion ſemblable à celle qu'occaſionne une ſubſtance glutineuſe, & ſi on l'examine avec une forte loupe, on appercevra un nombre de petites véſicules lymphatiques, dont chacune eſt circonſcrite par un bord rougeâtre; entre elles ſont des fiſſures allongées, & le réſeau ſubcutané eſt d'une couleur jaunâtre & ſale, quoiqu'aſſez tranſparente. Tel eſt le fond commun à toutes les *dartres* : mais les puſtules varient ſelon chaque eſpèce.

Un autre caractère commun à toute eſpèce de *dartres* eſt de croître par dégrés & de s'étendre aux parties voiſines, de n'exiſter jamais dans une ſeule uniquement, enſorte que l'apparition d'une *dartre* dans une région annonce leur naiſſance future dans d'autres, quelquefois tout-à-fait diſtantes de la première. L'éruption d'une *dartre* quoique prompte & ſubite ne ſe fait jamais avec une ſorte de violence. Les *dartres* ont encore cela de commun, qu'elles tourmentent particulièrement les malades dans les premiers momens conſacrés au ſommeil, & dans ceux ou le chyle paſſe dans le ſang pour y ſubir la ſeconde coction. Elles paroiſſent le plus ſouvent au printems, ſont dans leur plus grande activité pendant les fortes chaleurs, durent tout l'automne, & s'appaiſent à l'approche des premiers froids. Si le vent du nord & le froid ont dominé, les *dartres* ſont moins à redouter; la chaleur humide qui nuit à la tranſpiration les réveille : au contraire, la ſéchereſſe diminue leur nombre, l'humidité l'augmente : en général, elles ſuivent le ſort de toutes les maladies qui dépendent du bon ou du mauvais état de la tranſpiration, & de l'expulſion plus ou moins facile des humeurs mal aſſimilées.

Les *dartres* n'étant jamais une maladie fébrile, la fièvre n'ayant lieu ou du moins que rarement & dans des circonſtances particulières, on doit les regarder comme un mal de nature chronique.

La terminaiſon & le prognoſtic des *dartres* varient ſelon les eſpèces.

L'enfance & la vieilleſſe donnent lieu encore à des différences. Elles ſont rarement du mal dans le premier cas; à moins qu'elles ne ſoient le produit de la miſère & de toutes ſes ſuites, ou que des enfans ne les aient reçues de leurs parens comme un funeſte héritage. Lorſqu'elles attaquent des adultes à l'âge vers lequel, par un effet inévitable de la rigidité naiſſante de la fibre, la tranſpiration commence à ſe faire moins bien, & l'humeur qui en eſt la ſource ſemble obſtruer toutes les glandes, & tous les couloirs; elles doivent être regardées alors comme autant d'émonctoires, autant de cautères formés par la nature, pour l'évacuation de cette humeur qui lui eſt ſi préjudiciable. Dans ces cas, la lymphe eſt devenue pour ainſi dire toute dartreuſe, &, quand les *dartres* ne ſe manifeſtent pas, ou qu'elles diſparoiſſent, les viſcères s'engorgent, une ſuppuration lente détruit leur organiſation, & les individus ſuccombent néceſſairement. Ce qui peut donc arriver alors de plus heureux, c'eſt que ces ulcères dartreux jettent ſans interruption l'humeur qui y affluent de l'intérieur du corps.

Les circonſtances ſont infiniment moins graves lorſqu'il ne ſe fait qu'une ou deux éruptions, quelqu'abondantes qu'elles ſoient, & que les accidens qui les accompagnent d'abord ſe calment promptement, que quand il exiſte cette diſpoſition dartreuſe habituelle dont nous venons de parler.

Cette diſpoſition, dont les progrès donnent naiſſance à une maladie ſi cruelle, mérite d'être obſervée dès ſa première origine, afin de pouvoir prévenir les maux dont elle menace ceux en qui elle ſe trouve. Ses commencemens ſe manifeſtent par de petits boutons épars çà & là, qui n'incommodent que par un léger prurit, &

dont on s'apperçoit à peine, lors que le visage n'en est pas le siége : plutôt que de s'assujettir, dès cette époque, à une suite de remèdes peu gênans, on se fie trop à une santé d'ailleurs florissante. Mais bientôt cette éruption devient une dépuration habituelle nécessaire ; &, lorsque le laps du temps, ainsi que la rigidité qui en est la suite la diminuent, elle affecte les couloirs & les organes excrétoires, & n'est plus alors susceptible d'être déracinée.

Les individus ainsi affectés tombent dans un marasme dont les progrès sont lents & insensibles, qui le plus souvent n'est point accompagné de fièvre, ou qui l'est quelquefois d'une très-légère & d'un pouls fort petit, & qui ne change aucunement l'état des urines, ni celui des excrémens solides. Il est rare que dès le principe l'appétit se perde ; mais il est moins âpre que dans la santé : la digestion se fait encore bien, quoiqu'après les repas des vents leur gonflent ordinairement l'estomac. Le sommeil, sans être notablement troublé, n'est cependant pas parfait ; en un mot ces individus sont valétudinaires & mélancholiques ; la couënne qui se forme comme une membrane sur le sang qu'on leur tire n'a ni épaisseur ni densité, mais elle est verdâtre ou d'un gris sale, & elle ne se sépare pas aisément de la partie rouge.

Tous ces phénomènes, au reste, ne s'observent que chez les hommes. Car chez les femmes les fleurs blanches emportent le plus ordinairement tout ce qui pourroit se porter à la peau sous forme dartreuse : mais cette éruption n'est nullement critique ; elles deviennent souvent stériles, & les progrès du mal, qui pour se manifester plus tard n'en existe pas moins, ne sont que retardés.

Lorsque le mal a fait une impression marquée sur l'économie animale, que l'inquiétude s'empare des malades, & que leur dépérissement n'est plus une chose douteuse ; si on les examine alors, on trouve le bas ventre dans un état de dépression & de dessechement, sur-tout vers la partie centrale où est placé l'iléon ; la rate paroît aussi quelquefois endurcie, & en général les viscères abdominaux ne sont point sans éprouver un sentiment de douleur. Les jambes sont un peu enflées, & l'existence de la fièvre n'est plus équivoque.

Dans la troisième période, toutes les glandes, tous les viscères sont infectés, & des dépôts chroniques du vice dartreux produisent ou des suppurations ou des squirrhes contre lesquels tous les secours de l'art sont inutiles.

C'est ici le lieu de faire une remarque importante : savoir, qu'il y a des maladies de nature vraiment dartreuse qui ne forment cependant aucune éruption vers la peau pendant très-long-temps ; & ce n'est que vers la fin de leur cours, lorsque toutes les humeurs sont viciées, & tout espoir de guérison anéanti, que les *dartres* se manifestent.

Bien des maladies, qui semblent au premier aspect ne rien tenir du caractère dartreux, doivent souvent leur origine & leur tenacité à cette espèce de virus. Telles sont la plupart des maladies des yeux, & même la cataracte, celles des oreilles & des autres organes des sens, même quelquefois l'apoplexie & l'hémiplégie. Il y a des hémorrhoïdes dartreuses, & on a vu les *dartres* remplacer ou accompagner cet écoulement à une certaine époque de la vie. Il en est de même à l'égard des rhumatismes & des gonflemens douloureux & sans rougeur des articulations. Elles sont, en général, une des causes inconnues les plus fréquentes de bien des maladies, par exemple des maladies spasmodiques : &, quand les règles cessent chez les femmes, ou bien des hémorrhoïdes, ce qui leur est commun avec les hommes, les *dartres* paroissent, & non-seulement la superficie du corps se trouve affectée, mais encore des organes internes essentiels, tels que le poumon, le cerveau, d'où naît la mélancolie, &c.

M. Lorri conclut de ce tableau de la marche & des phénomenes communs à toutes les *dartres*, qu'elles sont plutôt une espèce & une branche d'une maladie, qu'une maladie proprement dite & existante par elle-même : c'est par cette raison qu'il y a des *dartres* vénériennes, scorbutiques, &c.

L'ouverture des cadavres des individus morts par l'effet du vice dartreux n'offre rien de particulier : on n'observe que les phénomènes communs à tous les virus qui infectent la lymphe, la déformation, l'endurcissement, &c. des organes glanduleux. (*Voyez* l'article ANATOMIE PATHOLOGIQUE.)

La *dartre* miliaire se distingue des autres espèces par la manière dont son invasion a lieu, laquelle ressemble plutôt à celle d'une maladie aigue qu'à celle d'un mal chronique. Elle paroît inopinément, occasionne des douleurs insupportables, & n'est point accompagnée de fièvre, ou du moins à un dégré remarquable. On observe, sur la région qui en est le siége, des vessies pareilles à celles qui seroient produites par une brûlure : ces vessies se multiplient & semblent former une ceinture, parce qu'elles paroissent d'abord aux reins, & de-là sur le ventre, ce qui leur a fait donner le nom de *zona* ; elles attaquent cependant d'autres régions, excepté peut-être la face.

La *dartre* miliaire diffère de la phlyctène & de l'érésipèle, en ce que dans l'érésipèle il y a toujours rougeur, & que la phlyctène est un œdème joint à l'érésipèle ; que dans l'érésipèle il y a inflammation & tension ; symptômes qui n'ont point lieu dans la *dartre* miliaire ; & que les phlyctènes ou tumeurs blanchâtres ayant forme

de

de millet, sont âpres au toucher & ont un bord rougeâtre, tandis que la peau qui les environne est unie & nette. De plus, l'éréſipèle semble jetter des rayons sur les parties environnantes, tandis que la *dartre* miliaire est parfaitement isolée, & consiste en aréoles. Enfin, l'éréſipèle est constamment avec fièvre, & la *dartre* miliaire jamais, ou rarement, & lorsqu'elle se manifeste épidémiquement.

La *dartre* miliaire paroît, ordinairement, d'abord par une seule aréole que son bord rougeâtre isole & distingue de la peau environnante, qui ne se trouve altérée en aucune manière. Les pustules contenues dans cette aréole sont remplies de sérosité, & paroissent comme ramassées sous l'épiderme, dont les parties, s'écaillant entre les pustules, font paroître l'aréole âpre au toucher. Le mal causé par cette première éruption est bien au-dessus de ce qu'on en peut craindre à raison de son peu d'étendue: mais dans l'espace de quelques heures & ensuite de quelques jours, il s'en fait de nouvelles, dont le prurit énorme, l'agacement, les douleurs tourmentent à un tel point les malades, qu'ils perdent le sentiment de la faim & tout autre sentiment naturel, & que les nuits se passent dans l'insomnie, l'anxiété, les tourmens & les cris. Cependant l'état des urines & des excrémens est toujours naturel; une angoisse continuelle amaigrit les malades, qui s'étonnent de n'avoir point de fièvre, lorsque la superficie de leurs corps est brûlante, & que la partie affectée sur-tout semble être la proie d'une flamme dévorante. L'éruption augmentant sans cesse, les tourmens ne semblent plus alors augmenter en proportion, & même ils s'adoucissent, soit par la fatale habitude de souffrir, soit que la matière morbifique prenne un caractère moins âcre. Enfin, lorsque l'acrimonie s'est calmée, le siège du mal se fait toujours distinguer par de petites lames écailleuses & par son aspérité. Bien plus, quoique la cicatrice paroisse complétement formée, les malades ressentent encore pendant long-temps des démangeaisons très-vives, & même des élancemens très-douloureux, qui tourmentent principalement lors des variations de l'atmosphère, & si l'on se livre aux plaisirs de la table.

Il est impossible d'assigner un terme à cette cruelle maladie, qui renaît souvent de ses cendres avec plus de fureur qu'auparavant. Toutes les fois que l'humeur contenue dans les vésicules devient trouble de claire qu'elle étoit, ou que le bord rougeâtre des aréoles pâlit, c'est un signe que le mal va s'adoucir. Mais il n'est pas rare de le voir durer plusieurs années, avec moins de force, il est vrai, que dans son origine. Au reste, il ne devient mortel, comme toutes les autres espèces de *dartres*, que lorsque par un traitement mal entendu, on opère sa rétropulsion, ou qu'on le fait dégénérer en gangrène.

La *dartre vive* ou *rongeante*, qui est la seconde espèce dont nous avons à parler, est caractérisée par la vivacité de sa marche, qui lui fait étendre de plus en plus l'aréole où elle sembloit d'abord être circonscrite, & même se porter aux parties les plus éloignées avec tant de rapidité, qu'elle peut couvrir presque tout le corps de rhagades, d'aspérités, & d'une espèce de poussière farineuse, formée des débris de l'épiderme: le limbe rougeâtre s'étend tous les jours, en sorte qu'il perd sa couleur & devient âpre comme l'aréole elle-même, & la portion de la peau qui l'environnoit se trouve avoir acquis tous les caractères du limbe. Les douleurs qu'endurent les malades sont moins vives que dans la *dartre miliaire*, sans doute parce que sa fureur s'exhale sur une plus grande superficie. On dort assez bien: cependant les démangeaisons & les élancemens augmentent par la chaleur du lit, sur-tout si le siège du mal se trouve au periné, à la vulve, aux bourses, ensorte, qu'outre les rhagades qu'il produit lui-même, il y en a d'autres encore plus profondes & plus crouteuses, formées par l'impression des ongles. C'est principalement lorsque cette espèce de *dartre* est parvenue à l'état que nous venons de décrire, qu'elle mérite le nom de *rongeante*. Elle diffère de la *miliaire*, en ce que ses pustules ne sont point apparentes, & de la *dartre* phagédénique, en ce qu'elle ne pénètre pas dans la profondeur de la peau, & qu'elle ne devient crouteuse que par accident. Elle est, au reste, plus incommode par la difformité que par les tourmens qu'elle cause, parce que c'est de toutes les espèces de *dartres* celle qui attaque le plus souvent le visage. Et plusieurs affections d'organes internes n'ont même pas d'autre cause matérielle que ce virus dartreux, ensorte que le premier effet des remèdes qui dégagent l'humeur morbifique, est de la porter à la figure, ce qui est supporté fort impatiemment par les malades, malgré les avis encourageans des médecins. Ce n'est qu'autant qu'ils ont le malheur de réussir à la faire rentrer, qu'elle peut devenir dangereuse: car autrement elle ne l'est point, & si on ne sauroit se flatter d'une existence heureuse, au moins l'aura-t-on prolongée. Car ce n'est qu'après un temps fort long, que le virus peut altérer l'économie animale au point de causer la perte des individus.

La *dartre* rongeante est contagieuse pour peu que les sujets qui s'exposent à la contagion aient de disposition à la contracter. Il paroît que le *mentagra* dont parle Pline (*Hist. Nat. l.* 26, *cap.* 1.), & qui attaquoit le menton, la barbe, les épaules & le col, étoit une *dartre* rongeante, & qu'elle étoit de nature contagieuse.

Cette douceur dans la nature & dans les progrès de la *dartre* rongeante est bien loin d'exister dans la marche de l'espèce que nous avons déjà nommée, d'après Galien, *dartre phagédénique*, ou *avec phlyctènes, herpes phlyctænosus*. Dès son origine, celle-ci donne des marques de sa férocité. Elle paroît d'abord comme une pustule simple : & ce qui la différencie des autres espèces, c'est que la peau qui en est le siège s'élève en une tumeur dure & âpre au toucher. Bientôt l'épiderme s'en sépare, & il s'épanche une humeur âcre, caustique, & excitant un sentiment de chaleur : les parties environnantes s'élèvent alors, se grippent, se fendent, & deviennent hideuses par les croutes & par l'humeur sanieuse qui s'y forment. Cette pustule est quelquefois unique : quelquefois aussi il s'en produit de semblables dans d'autres régions. Le prurit que cette espèce de *dartre* occasionne est si intolérable, que les malades en se grattant aggrandissent le mal, & le propagent à d'autres endroits. Cette contagion infecte même ceux qui pansent les plaies de ces infortunés. Si les croutes tombent, on voit alors le siège du mal présenter l'aspect hideux d'un ulcère qui rend une matière sanieuse, fétide, répandant une odeur comme rance ou aigre qui lui est propre, & qui excite plutôt la nausée & une sorte d'horreur que toute autre sensation : mais bientôt il renaît d'autres croutes, qui sont à leur tour remplacées par de nouvelles. Cependant on n'apperçoit aucun mouvement de fièvre, ou presque pas; les urines sont blanches, limpides, aqueuses, & les matières fécales ne présentent aucune différence remarquable, si ce n'est quelquefois une couleur légèrement verdâtre.

Aucune région du corps n'est à l'abri de contracter ce mal horrible : il est situé le plus malheureusement possible, lorsque les paupières, ou les joues, ou les narines, ou le menton, ou les aîles du nez en sont le siège. Mais c'est le voisinage des oreilles qui le devient le plus ordinairement : il en occupe l'intérieur & l'extérieur; il en augmente énormément le volume, & l'humeur âcre corrode non seulement la peau, mais encore les linges qui servent au pansement. On le voit aussi attaquer les aines & le bas du dos, ainsi que le périné chez les femmes, & les parties de la génération chez les hommes; & il excite alors un prurit si énorme, qu'aucune considération ne peut empêcher les malades de se gratter & de se déchirer, dans l'espérance de trouver un soulagement au moins passager.

La dureté calleuse de la *dartre* phagédénique ne dépasse point la peau, ce qui distingue celle-ci des ulcères phagédéniques qui attaquent, non-seulement la peau, mais encore les parties qu'elle recouvre. Ces deux maladies ont cependant quelque ressemblance, parce que la peau est prodigieusement gonflée, épaissie & durcie par l'effet de la *dartre*; mais ce vice s'étend plus en largeur qu'en profondeur.

Comme les autres espèces de *dartres*, celle dont nous nous occupons paroît quelquefois perdre de sa férocité, pour sévir bientôt après avec une nouvelle furie : cela arrive plus ordinairement aux jeunes gens qu'aux vieillards. La saison chaude favorise l'éruption, tandis que les froids doivent faire appréhender une rétropulsion, & une métastase funeste sur les viscères. Si cette métastase n'a pas lieu, le virus peut rester caché, non seulement pendant une saison, mais même l'espace de plusieurs années, & reparoître ensuite avec ses symptômes accoutumés.

Enfin, si tous les virus dartreux affectent les organes internes, soit en les endurcissant, soit en les faisant tomber en suppuration, &c.; que n'a-t-on pas à craindre encore plus de la *dartre* phagédénique, dont le caractère est de toujours fluer, & dont l'humeur est si âcre & si corrosive. Si cet écoulement cesse par un traitement mal entendu, les parties voisines, & sur-tout les glandes, se chargent de la portion du virus la plus grossière, & elles éprouvent alors de très-grandes douleurs : mais la portion la plus atténuée, se portant rapidement vers les poumons ou vers le cerveau, produit ou une apoplexie, ou une suffocation qui devient tout-à-coup mortelle, ou bien des douleurs atroces, ou des inflammations, &c. Cependant la marche la plus commune est, en se jettant sur un viscère quelconque, de détruire la santé d'une manière sourde & chronique.

Après avoir ainsi tracé d'après nature le tableau des différentes espèces de *dartres*, M. Lorry, ayant toujours pour guide l'observation, cherche à en déterminer les causes; il les réduit à quatre principales.

La première est le virus lui-même transmis des pères aux enfans : M. Lorri ne pense pas que l'on puisse nier la possibilité & l'existence de cette transmission héréditaire.

La seconde est la contagion, dont l'existence doit souffrir beaucoup moins de contradiction.

La cause héréditaire est sans doute très-difficile, pour ne pas dire impossible à déraciner; celle par contagion n'est pas de nature à résister beaucoup aux efforts de l'art : il est certain néanmoins que l'une & l'autre augmentent ou s'affoiblissent selon la disposition des individus, le dégré d'activité des causes accidentelles, le régime, & les médicamens.

Les causes externes forment la troisieme classe de M. Lorry. Ce n'est point, dit-il, à l'action simple d'une cause unique que l'on peut attri-

buer la production du virus herpétique, mais à l'influence compliquée d'un air impur & d'alimens insalubres. On explique aisément par-là, comment les *dartres* sont si communes chez les peuples, où un grand luxe & une grande misère multiplient à la fois, & les excès des uns & les besoins de première nécessité des autres; dans les régions, où un air froid & humide relachant les organes de la transpiration, & diminuant son excrétion, en occasionne l'altération, &c.

La quatrième & dernière classe de causes des affections dartreuses, se compose des différens virus qui peuvent infecter la masse des humeurs, & qui, quoique formant un ordre de maladies & de causes d'une toute autre nature que celle du virus herpétique, se métamorphosent en *dartres*, par une altération qui les fait disparoître comme par une sorte de guérison, en sorte qu'un genre déterminé de maladies en devient un autre qui n'est pas moins caractérisé. Nombre de faits constans ont appris aux observateurs que les virus vénérien, scorbutique, scrophuleux, sont susceptibles de dégénérer de cette manière.

Si l'observation nous apprend constamment qu'elle est la marche des maladies, à former d'une manière sûre leur diagnostic & leur prognostic, & souvent à les combattre avec succès: elle ne nous fait pas connoître d'une manière aussi certaine, malgré tous nos efforts, en quoi consiste précisément le changement physique qui constitue leur nature. Cette vérité est incontestable par rapport aux maladies dartreuses. Pourquoi la peau seule est-elle affectée, tandis qu'elles laissent intactes les parties subjacentes, & que, si elles sont répercutées, elles altèrent éminemment les organes internes. Les symptômes ne permettent pas de douter qu'il n'y ait & épaississement & acrimonie: mais nos idées sur la nature de ces maladies en sont-elles plus claires? M. Lorry pense que la dégénérescence de l'humeur qui produit les *dartres* ne consiste pas simplement dans l'épaississement joint à l'acrimonie (ce qui revient à l'idée de la bile mêlée avec la pituite, que s'étoient formée Galien, Paul d'Égine, Aetius, & Oribase); mais qu'il y a en outre un caractère de rancidité & de moisissure (*fracedo*) dans cette humeur herpétique. Les coctions étant viciées, & l'évacuation cutanée, incomplette, cette humeur se dépose sur une partie, où elle assimile à sa nature de nouveaux sucs, s'altère elle-même de plus en plus, s'atténue, &, se reportant dans la masse du sang, infecte ensuite tous les couloirs, qui, dans les différens viscères, sont destinés à la circulation de la lymphe.

Voilà ce qui se passe dans toute espèce d'affection dartreuse; mais chacune diffère des autres par le dégré d'acrimonie. Lorsqu'elle est extrême, & que l'humeur est tenace, les *dartres* sont *phlycténeuses* & phagédéniques. Si les molécules virulentes sont plus atténuées & plus abondantes, on voit alors paroître les *dartres* rongeantes. Enfin, elles seront miliaires, si l'humeur corrosive se jette avec violence sur la région de la peau qui en doit être le siège; & la nature du virus herpétique étant la même dans les trois espèces, elles peuvent se trouver réunies dans un même individu, en sorte que la *dartre* phagédénique le tourmentera vers la région des oreilles, la *dartre* rongeante au visage, au col & au dos, & la miliaire aux lombes. Une semblable réunion est cependant très-rare, parce que cette troisième espèce a un mode d'invasion qui lui est propre, & qu'elle sévit avec plus de furie que les deux autres.

Il n'est pas rare de voir confondre avec les espèces de *dartres* dont nous venons de parler, cette éruption à laquelle les auteurs ont donné le nom de *lichenes*, & que l'on connoît vulgairement sous la dénomination de *dartres farineuses*. Cette erreur, au reste, n'est pas bien dangereuse, vu l'analogie qui existe entre toutes les maladies de la peau, soit à cause de leurs signes ou symptômes, soit à raison des indications communes qu'elles présentent.

La cure des *dartres* est regardée, avec fondement, comme une des plus difficiles que présente l'exercice de la médecine. Une première raison, c'est qu'on ne connoît encore aucun spécifique du levain herpétique. Secondement, comme tous les autres vices de la lymphe, ce levain a son siège dans des vaisseaux qui forment un systême de circulation particulier; & ce n'est le plus souvent qu'aux dépens des autres fluides que l'on peut, dans ces cas, corriger celui de la lymphe. Troisièmement, ce levain corrompt successivement les liquides sains en se les assimilant. Quatrièmement, dans ces maladies vraiment dépuratoires, on a toujours à craindre qu'en empêchant cette dépuration, on ne produise un mal encore plus grand contre lequel la nature & l'art seroient également impuissans. Cinquièmement, enfin, les anciens, nos guides ordinaires, nous abandonnent ici absolument, soit que, sous le beau ciel de la Grèce & de l'Asie, les *dartres* fussent moins des maladies que de simples incommodités; soit qu'on les regardât avec une espèce d'horreur comme quelques autres maladies cutanées qui passoient pour être impures: les médecins de nos jours, moins superstitieux, nous fournissent seulement quelques indications, & beaucoup de formules de médicamens dont ils ont trop vanté l'efficacité. Cependant Galien avoit présenté quelques bases d'un traitement méthodique; & Oribase, sur-tout, disoit qu'avant d'employer des remèdes externes, il falloit purifier le corps en en donnant à l'intérieur, &

qu'une méthode contraire exposoit les malades au plus grand danger.

En général, la méthode des anciens étoit de résoudre l'humeur dartreuse; &, lorsqu'ils ne pouvoient obtenir cette résolution, ils employoient le caustique qui produisoit une espèce de suppuration, par l'effet de laquelle la *dartre* & toute la région de la peau qui en étoit le siège se trouvoient détruites.

Voici ce que M. Lorry pense de cette manière d'opérer. Ce n'est pas guérir, dit-il, que de substituer un plus grand mal à un moindre: or, pour exterminer ainsi le virus herpétique, il faut qu'une dépuration par suppuration, & agissant profondément, puisse se prolonger long-temps, & l'attirer de l'intérieur du corps à l'extérieur, & des parties plus essentielles à celles qui le sont moins. C'est par cette raison que, toutes les fois que l'on craint la répercussion de l'humeur qui cause les *dartres*, toutes les fois que les malades n'ont pas le dégré de forces suffisantes pour la soutenir à la peau, toutes les fois qu'elle se fixe aux yeux ou sur toute autre partie du visage, on établit un cautère, qui, en irritant l'endroit où on le place, y attire l'humeur en totalité ou partiellement, si celui qui en est d'abord le siège conserve encore assez d'énergie & de réaction pour s'en débarrasser. Quelque différence qu'il y ait entre une dépuration par suppuration & la dépuration herpétique, il n'en est pas moins certain que c'est cette indication qu'il faut remplir, soit par le moyen d'un simple épispastique, tel que l'écorce de *mezereum*, dans les *dartres* légères, soit par un vésicatoire, s'il s'agit d'opérer une révulsion plus énergique, soit enfin par un cautère, si l'on prévoit que ce moyen sera le plus puissant de tous. Mais, dans tous ces cas, le médecin ne peut se promettre qu'une révulsion, & nullement la destruction du virus, de changer le mode dépuratoire, & non de faire cesser la dépuration. Ses espérances sont même souvent trompées; & il n'apperçoit point le signe qui lui indique une suppuration utile, je veux dire l'apparition de l'humeur dartreuse vers les bords & aux environs du point de suppuration. Il peut arriver, d'ailleurs, que la *dartre* elle-même étant un cautère ou un égoût plus actif que tout ceux que l'art pourroit procurer, & que la partie affectée n'ayant plus le ton nécessaire pour répercuter l'humeur; au lieu de guérir un mal, on n'ait fait qu'en produire un second.

Cependant quelques faits ont prouvé que cette méthode étoit susceptible de réussir quelquefois. Mais il est constaté par un beaucoup plus grand nombre, que le virus répercuté se jette sur les parties voisines; qu'il prend plus d'étendue, & augmente d'intensité; ou bien qu'il s'excite dans le même lieu une suppuration qui produit, dans certains endroits, comme le périné, &c. des abcès énormes, & des fistules qui nécessitent l'opération. Bien plus, les *dartres* ne disparoissent que pendant le temps que cette suppuration, opérée par la nature, a lieu: à peine a-t-elle cessé, & la cicatrice est-elle formée, que le vice dartreux se manifeste de nouveau par des éruptions aussi cruelles que les premières.

Les médecins arabes ont beaucoup employé, contre les *dartres*, les topiques réfrigérans & les répercussifs: & plusieurs modernes les ont imités. Nous reviendrons ailleurs aux avantages & aux inconvéniens de cette méthode.

Le traitement que propose M. Lorry (qui a su profiter & des fautes de ceux qui l'avoient précédé, pour les éviter, & des progrès que l'on a faits dans toutes les parties de l'art de guérir, pour les adapter à sa méthode), se divise en trois parties; 1°. quelles sont les indications que présentent l'humeur dartreuse, en général, soit à raison des remèdes internes à employer, soit à l'égard de la diète la plus convenable; 2°. comment, & à quelle époque on doit faire usage des topiques, & de quels topiques; 3°. quelles modifications exige chaque espèce de *dartre* dans l'application du traitement général.

L'humeur dartreuse doit être éliminée. Pour parvenir à ce but desiré, il faut la disposer à être évacuée, & disposer aussi les couloirs par lesquels l'évacuation peut avoir lieu.

Le virus étant constamment d'une nature âcre, c'est principalement par un régime doux que l'on parviendra à l'adoucir; & ce régime sera modifié à raison du tempérament de chaque individu, du climat, & de la saison. Il n'y a point d'aliment qui convienne généralement aux dartreux, pas même le lait, quoiqu'il semble réunir au premier coup d'œil toutes les conditions requises.

Mais ce sont les humectans & les relâchans qui font la base principale du traitement préparatoire. La saignée, dans le commencement, sera donc très-utile aux malades d'une constitution forte & bilieuse: elle nuiroit certainement à ceux qui ont la fibre inerte & languissante.

Il en sera de même de certaines plantes savoneuses & fondantes, dont le caractère tonique & irritant doit faire adopter, ou écarter, l'emploi selon les circonstances. Telles sont le pissenlit, le cresson de fontaine, la scabieuse, la fumeterre; on en exprime le jus pour l'administrer dans du petit lait, ou de l'eau de veau. Il faut même, dans certains cas d'atonie plus marquée, marier aux humectans des plantes plus énergiques encore que celles que nous venons de nommer; telles sont les racines de grande chélidoine, d'aulnée, de patience, les feuilles de bourrache, de chicorée; &, si l'on soupçonne une disposition scorbutique,

très-ordinaire chez ceux qui ont la fibre lâche, on joindra des antiscorbutiques, qui eux-mêmes ne sont pas dépourvus de propriétés apéritives. Quand on aura affaire à des tempéramens bilieux & irritables, on fera toujours précéder l'usage des simples humectans.

Beaucoup de médecins pensent qu'il est avantageux de fournir à l'humeur dartreuse, dès le commencement du traitement, une issue artificielle qui concourt avec celle que la nature s'est pratiquée à elle-même par l'éruption. Nous croyons que ces émonctoires ne sont nullement nécessaires dans les *dartres* légères; & qu'ils sont, en général, inutiles dans les cas graves, à moins que l'humeur ne menace de se tarir, ou de se jetter sur une autre partie essentielle, ou encore lorsque le visage devient le siège de la dépuration : on doit établir alors l'émonctoire, quel qu'il soit, dans le voisinage de la partie affectée, afin que la dérivation soit plus active & plus abondante.

Le traitement dont nous venons de tracer l'esquisse suffit dans les cas où le virus n'est pas ancien, & n'a pas encore jetté de profondes racines pour adoucir son acrimonie & disposer convenablement les couloirs. Il ne faudra plus alors, pour terminer la cure, qu'employer pendant un tems assez long un régime très-simple, tel que la diète lactée, en ayant attention de préférer le lait de vache si les organes de la digestion sont en bon état, celui de chèvre s'ils sont affoiblis, & enfin celui d'ânesse s'il y a à craindre une diathèse inflammatoire.

Lorsque des considérations essentielles engagent à proscrire l'usage du lait, on peut le suppléer par des bouillons faits avec la chair de jeunes animaux. On a beaucoup vanté ceux de tortues auxquels on a même donné la fameuse épithète de *dépuratifs du sang*. Mais ils ne surpassent point en efficacité les autres que l'on peut conseiller de préférence; une simple dissolution dans l'eau de colle de poisson rempliroit avec succès les mêmes indications, pourvu, dit M. Lorry, qu'on l'administrât à grandes doses.

Toute humeur qui n'est plus susceptible de s'assimiler doit être expulsée du corps, par ce que sa présence est incompatible avec la conservation de la santé. Or cette expulsion ne peut avoir lieu que par trois voies, les sueurs, les urines, & les selles : & c'est en les combinant entr'elles, d'après les différentes indications que l'on parvient à débarrasser convenablement la machine de la matière morbifique quelconque qui la menace de ruine.

Voici maintenant l'application que fait M. Lorry de ces grands principes au traitement des maladies dartreuses.

De tous les émonctoires par lesquels l'humeur des *dartres* peut s'échapper du corps, celui des sueurs semble plus analogue aux efforts de la nature, puisque cette humeur a son siège dans l'organe même des sueurs, & qu'une de ses principales causes étant le dérangement de la transpiration, on doit espérer la destruction de l'une, le rétablissement de l'autre; ce dont beaucoup de guérisons ainsi opérées par le seul secours des bains tièdes ne permettent pas de douter. Mais il faut convenir aussi que les remèdes qui portent à la peau, & que l'on a nommés *sudorifiques*, ne produisent point l'effet qu'on en attend, si on les administre à des individus irritables, chez qui l'activité de ces remèdes provoque moins les sueurs qu'elle n'excite l'inflammation & le spasme, & même une plus forte éruption du virus herpétique. Ce n'est pas que cette plus forte éruption ne soit quelquefois un avantage; mais c'est lorsqu'elle sort d'une maniere critique, & non par l'effet d'une pratique incendiaire : dans le premier cas, il faut insister sur l'usage des mêmes moyens; dans le second, on aura recours de nouveau aux bains & aux autres délayans.

On a beaucoup recommandé autrefois, pour porter le virus herpétique à la peau, les préparations de vipères. On ne peut refuser cette propriété à la chair de ce reptile employée en substance; mais le sel volatil qu'on en retire la possède à un bien plus haut degré : on doit au reste craindre de l'un & de l'autre tous les inconvéniens que nous venons de reprocher aux médicamens échauffans, à moins qu'on n'en restreigne l'usage aux malades d'un tempérament lâche & flegmatique.

Le mercure a aussi été employé dans les circonstances dont il s'agit, non seulement comme diaphorétique & atténuant, mais encore comme propre à dénaturer le virus. Administré seul, ou combiné avec la graisse sous forme d'onguent, son efficacité paroissoit très-médiocre : mais, modifié par les travaux des chymistes, on est plus en droit de le regarder comme un moyen très-puissant. On combine ce métal avec des résines purgatives, comme dans les pilules de Belloste, & ce composé a des vertus diaphorétiques & purgatives dont les heureux effets ne sauroient être révoqués en doute. Mais il faut avoir l'attention de ne le pas donner à une dose assez forte pour qu'il se précipite trop promptement par les selles, ni dans des cas où on a à craindre l'inflammation, & de ne pas négliger concurremment les altérans & les délayans. Sous forme saline, par exemple celle de sublimé corrosif, il a éminemment contribué à

la guérison d'un grand nombre de dartreux, auxquels on l'avoit conseillé à très-petite dose, & bien au dessous de celle qui est nécessaire pour le traitement antivénérien. Il agit alors comme diaphorétique ; & c'est par cette raison que les malades doivent se prémunir avec tant de soin contre l'impression d'un air froid ; il est avantageux qu'il séjourne long-tems dans le corps ; mais, de peur que son impression ne soit trop durable, on a soin de donner de tems à autres quelques légers purgatifs qui le détournent & l'expulsent. Cette méthode ne convient pas aux constitutions ardentes, avec quelque retenue qu'on s'en serve, parce qu'elle imprime profondément aux viscères abdominaux une disposition inflammatoire qu'il est très-difficile de corriger par la suite.

Des médecins Anglois assurent s'être bien trouvés de la décoction de racines de salsepareille à une dose assez forte, comme de trois onces pour deux livres d'eau. Son effet est long à se manifester : on peut au reste lui associer le sublimé corrosif.

De tous les remèdes antiherpétiques, les plus célèbres & les plus fréquemment employés sont ceux que l'on tire de la classe des antimoniaux. Des préparations d'antimoine, les unes sont émétiques même à très-petite dose, les autres plus adoucies sont purgatives, d'autres enfin sont diaphorétiques. Les tablettes de Kunckel sont parmi ces dernières une des plus fameuses : on les donne à la dose de douze grains & même d'un scrupule, après avoir bien préparé les malades, qui en retirent alors les plus grands avantages, & même une parfaite guérison. Après l'antimoine crud, vient l'éthiops minéral qui jouit à-peu-près d'autant d'efficacité. On néglige avec raison toutes les autres préparations inertes qui devroient être bannies de l'arsenal de la médecine. Mais celles qui existent sous forme saline sont, avec raison, regardées comme très-précieuses, à cause de leur solubilité qui les rend susceptibles de se mêler intimement avec nos humeurs. Elles sont toutes plus ou moins émétiques : mais en ne les administrant qu'à très-petite dose, elles n'agissent qu'en qualité d'altérans. Il y a des essences, des teintures, des vins antimoniaux ; & toutes ces préparations ont eu des succès. Une observation certaine, c'est que l'estomac s'accoutume à l'impression d'une certaine dose de ces préparations antimoniales qui cesse alors de produire son effet émétique, ce qui fait qu'on peut l'augmenter insensiblement jusqu'à un très-haut point, & obtenir ainsi les secours les plus efficaces contre toutes les espèces de maladies cutanées, & dans les cas les plus graves : car les cas ordinaires ne nécessitent point un aussi grand appareil de remèdes. Encore une fois nous observerons qu'il faut avoir égard à la différence des tempéramens, & que ceux qui sont irritables ne peuvent pas soutenir aussi bien que les autres l'usage des antimoniaux ; que ces remèdes ont la propriété d'augmenter l'éruption, ce qui est un mauvais signe, lorsque cet effet vient d'une plus grande agitation des humeurs, & un signe favorable, si cette agitation n'a pas lieu, & que d'ailleurs les malades éprouvent du mieux ; que ces mêmes remèdes, en agissant sur le virus dartreux, agissent aussi nécessairement sur les humeurs saines, & produisent, en les dissolvant, une matière excrémentitielle qui oblige d'intercaler de temps en temps des purgatifs pour l'évacuer, dans la crainte qu'elle n'altère les coctions & les excrétions.

L'espérance que l'on pourroit concevoir d'évacuer le virus dartreux par la voie des urines, ne peut qu'induire en erreur. Tous les médecins savent, en effet, que cette excrétion est bien plus sous l'empire de la nature que sous celui de l'art ; que si ce dernier peut produire un flux abondant d'humeur aqueuse en excitant l'action des reins, il n'est pas également en son pouvoir d'obtenir du même méchanisme des urines cuites & dépuratoires ; que la vessie est quelquefois le siège d'un foyer dartreux qui endurcit ses parois ; que la prostate peut être dans le même cas, & même l'intérieur de l'urethre ; que si ce foyer n'existe pas encore, on peut le determiner en sollicitant la sortie de l'humeur herpétique par la voie des urines. Cependant des médecins anglois ont beaucoup préconisé cette méthode pour les *dartres*, comme pour toutes les maladies dans lesquelles il y a épaississement & âcreté de la lymphe ; & la teinture des cantharides de la pharmacopée de Londres, employée, pendant un temps très-prolongé, à la dose de 30 & même de 40 gouttes par jour, est, selon leur rapport, un médicament aussi peu dangereux qu'il est efficace. R. Mead l'avoit déjà recommandée comme un excellent remède contre la lèpre. Nous desirons que des observations faites en France confirment cette assertion hardie.

Tout ce qui peut être regardé comme matière excrémentitielle, & même toutes nos humeurs étant susceptibles d'être entraînées hors du corps par la voie des selles, si on les sollicite vivement ; il n'est point surprenant qu'on ait tenté de procurer une issue, par cette voie, au virus des *dartres*, & sur-tout les anciens qui le regardoient comme un produit de la bile & de la sérosité mêlées ensemble. On avoit d'ailleurs observé, en général, que les purgatifs enlevoient cette surabondance d'humeurs que l'on a nommée cacochimie ; qu'un de leurs effets étoit d'altérer la couleur de la peau & des éruptions qui s'y portent, même de l'érésipèle, quoiqu'il soit d'un caractère inflammatoire ; qu'ils avoient, en outre, l'avantage d'entraîner la saburre des premières voies

qui devient si souvent le foyer d'un grand nombre de maladies, & de détourner des matières excrémenteuses qui se seroient portées vers les organes de la transpiration.

Il est vrai que l'usage long-temps continué des purgatifs a de grands inconvéniens qu'il seroit inutile d'exposer ici; mais tout ce qu'on doit en inférer, n'est pas d'en proscrire l'emploi absolument, comme le vouloit Van-Helmont, mais de choisir les mieux appropriés, de disposer les corps à leur action, & de les interrompre lorsque les malades s'en trouvent fatigués, ou que l'on a à redouter que les premières voies ne contractent un état phlogosé & d'irritation qui y fasse affluer l'humeur morbifique comme par l'effet d'un cautère, & y excite des suppurations chroniques & des dyssenteries purulentes qui font périr les malades. Notre matière médicale étant mieux fournie & mieux composée que celles des anciens, nous devons profiter de ces avantages précieux pour adapter au sexe, à l'âge, aux tempéramens, les espèces de cathartiques & leurs doses les plus convenables.

Mais, comme il est impossible d'emporter toute l'humeur herpétique par l'effet d'une seule évacuation, que l'on ne peut pas répéter souvent une semblable opération sans détruire les forces des individus, que les parties excrémenteuses entraînent avec elles celles qui étoient destinées à la réparation: on partage, pour ainsi dire, le travail, en n'administrant les purgatifs que par *épicrase*, & en préparant les sujets de telle sorte, que l'humeur à évacuer se trouve la plus atténuée & la plus mobile de toutes.

C'est un grand avantage pour bien traiter les *dartres* de pouvoir réunir dans le même médicament la vertu atténuante & la vertu purgative. On l'obtient de plusieurs préparations antimoniales & mercurielles. Cependant, les premières, par la nature de leurs principes, portant de préférence au vomissement & aux sueurs, il devient nécessaire de les combiner avec des purgatifs résineux, & on obtient alors l'effet dont nous avons parlé. Les préparations mercurielles n'ont pas cet inconvénient: ainsi, après les avoir employées à petites doses comme altérantes, il suffit d'augmenter ces doses pour les rendre purgatives. Tel est l'effet du mercure sublimé doux, & de la panacée mercurielle. Il est plus sûr cependant de les marier avec des résineux purgatifs, comme dans les pillules de Belloste.

Les malades étant donc suffisamment préparés par des bains & par tout l'appareil des délayans, il faut commencer l'usage de ces remèdes en les donnant d'abord à des doses très-petites & proportionnées à l'âge & au tempérament; on augmente peu-à-peu les quantités; &, lorsque le virus est sensiblement rallenti, on revient aux premières doses. L'expérience individuelle a bientôt appris avec quelle retenue ou quelle activité on peut procéder dans cette administration.

Le traitement des maladies dartreuses étant le plus souvent très-long, le médecin doit modifier ses différentes parties selon la différence des saisons. Ainsi, dans le printemps, il cherchera à fondre, par l'usage des plantes savoneuses, les humeurs que les froids de l'hiver auroient condensées & épaissies; il évitera, pendant les ardeurs de l'été, tous les remèdes capables d'exciter de la chaleur & de l'irritation; les sudorifiques lui paroîtront préferables ensuite, parce qu'alors les pores de la peau sont plus ouverts; enfin, la saison de l'hiver est la plus favorable de toutes pour employer les purgatifs.

Le virus dartreux étant évacué, le corps devenu pur a besoin d'être restauré & fortifié: ce qui rend le secours des toniques indispensable. Ces toniques sont ou généraux ou purement locaux. On doit prendre garde, quand on emploie les premiers, d'occasionner de l'éréthisme qui peut avoir de très-grands inconvéniens, & sur-tout celui de ranimer un incendie qui seroit mal éteint. On évitera donc toutes les substances sèches, âcres, aromatiques, & abondantes en huile essentielle. Le quinquina lui-même ne paroît pas à M. Lorry, malgré l'éloge qu'en font les médecins anglois, d'un usage sûr pour les viscères trop sensibles des habitans des contrées méridionales de l'Europe. M. Lorry indique, avec beaucoup plus de confiance, les eaux minérales, sur-tout celles qui sont chargées de principes salins & sulphureux, parce qu'elles sont fortifiantes, atténuantes, diaphorétiques, & que le véhicule aqueux de ces principes exclut par son abondance toute crainte d'irritation. Telles sont les eaux de Barèges, de Cauteretz, de Bagnères, & sur-tout de Bagnères de Luchon. Les eaux ferrugineuses qu'on trouve presque partout sont aussi un tonique recommendable dans les mêmes circonstances: on doit préférer celles qui outre le fer contiennent un principe salin.

Un régime convenable est absolument nécessaire pour ne pas rendre inutile l'administration de tous les remèdes dont nous venons de parler. Ce régime sera simple, doux & analeptique. Je considère, en général, la diete lactée comme remplissant, à cet égard, toutes les indications; & elle a eu, en effet, les succès les plus multipliés & les plus étonnans. Mais, outre que son usage exige préliminairement que toute humeur hétérogène qui pourroit l'altérer soit évacuée de la manière la plus complette; il y a un très-grand nombre d'estomacs qui ne peuvent s'en accommoder, sur-tout dans les cas où il faudroit la continuer long-temps. D'ailleurs, le lait resserre souvent: ce qui fait refouler vers la peau beaucoup

de matières excrémentitielles propres à augmenter, & à perpétuer, le mal que l'on veut combattre. Il faut, au surplus, regarder comme constaté par l'expérience, que la diète lactée est inutile lorsque les *dartres* sont dans toute leur force; qu'elle suffira seule dans les *dartres* légères; & qu'elle ne sera d'une grande utilité que sur la fin du traitement seulement, & lorsqu'il ne s'agira plus que de poursuivre les restes d'un ennemi vaincu, & de rétablir des corps épuisés. Quand on appréhende l'irritation, on préfère le lait d'ânesse qui a moins de parties caséeuses, qui rafraîchit & relâche puissamment. On peut, au reste, modifier en plus ou en moins les effets du lait, en le coupant, soit avec des décoctions d'orge, &c. soit avec des eaux minérales, &c.

La dernière partie du traitement antiherpétique dont nous allons nous occuper, exige la plus grande attention de la part du médecin, parce que c'est celle que les charlatans se sont en quelque sorte appropriée, & que les anciens médecins s'en sont particulièrement occupés: en sorte qu'il est rare de ne pas faire des fautes réelles, ou de ne pas s'attirer des reproches mal fondés relativement à son administration. Je veux parler des remèdes topiques. Il y en a deux espèces: la première, dont nous avons déjà parlé, est celle des cathérétiques; la seconde, renferme les styptiques & astringens. Ces derniers doivent être rejettés absolument dans le commencement de la cure: mais sur la fin ne pourroit-on pas en retirer quelques avantages?

Quelques praticiens les redoutent tous sans distinction, se fondant sur ce que l'humeur dartreuse a perdu tous les caractères des humeurs saines, & qu'elle ne peut plus s'assimiler de nouveau, en sorte que les remèdes appellés *résolutifs* n'agissent alors, selon eux, que comme toniques, irritans, & astringens. Les topiques que l'on peut employer sont donc ceux qui humectent, qui ramollissent les croutes dartreuses, & qui, adoucissant l'âcreté de la partie séreuse de l'humeur qui sort, diminuent le prurit & modifient le siège du mal. Tels sont les mauves, les bettes, les pariétaires, & autres plantes semblables, auxquelles on en joindra de sédatives, & fournissant un mucilage moins collant, telles que le sureau, le mélilot, la camomille, &c. Sous ce point de vue, les bains tiedes sont un des meilleurs topiques que l'on puisse employer. Ceux d'eaux minérales ont encore bien plus de vertus, sur-tout lorsque, par l'usage interne de ces mêmes eaux, on pousse le virus à la peau où il se trouve comme pressé entre deux ennemis également puissans.

Ce ne seroit donc que dans les cas où on ne pourroit même soupçonner dans le corps un atôme de virus, que l'on se hasarderoit à se servir des préparations de plomb, même les moins énergiques, &, à plus forte raison, de toutes ces formules de remèdes alumineux, vitrioliques, ou terréo-styptiques tant vantés par les anciens, mais qui ne sont propres qu'à faire refouler sur les viscères l'humeur, dont la machine se débarrasse en la portant vers la peau. Il résulte en outre de cette funeste application, que la partie voisine du siège de la *dartre* s'enflamme, se durcit, & quelquefois tourne à suppuration, & que, la douleur & le prurit augmentant énormément, les malades détestent bientôt le secours qu'ils avoient imploré avec tant d'ardeur. C'est du moins ce qui arrive dans les *dartres* considérables.

Est-ce donc un axiôme en médecine, qu'il faille proscrire les topiques dans le traitement des *dartres*? Nous ne tirerons point cette conclusion: car il y a des cas où leur application est avantageuse. Le premier a lieu, lorsque le virus se jette sur le visage, & sur-tout sur les parties voisines des yeux. Il faut guérir alors un plus grand mal par un moindre: & pour y parvenir avec plus de sécurité, prendre certaines précautions importantes. Par exemple, on ouvrira d'abord dans un lieu convenable un égoût où la matiere puisse se porter lorsqu'on la répercutera; &, en outre, on n'employera les topiques qu'avec retenue, en commençant toujours par les moins actifs. Le second cas, c'est lorsque les *dartres* excitent un prurit énorme, & qu'on appréhende que l'humeur qui en découle ne corrode les parties voisines. On cherche à adoucir l'ardeur, & à modérer l'abondance, de la sérosité herpétique avec des onguens adoucissans, tels que le diapalme; on absorbe cette humidité par d'autres; on en préserve les parties en en appliquant de fenêtrés: enfin, pour empêcher plus sûrement l'humeur de se jetter sur quelque organe intéressant, & de s'y fixer, on administre quelques doux purgatifs.

Le troisième cas est celui où les topiques ne sont point appliqués comme moyens curatifs des *dartres*, mais comme préservatifs. Ce sont ceux qui ont la propriété de fortifier une région affoiblie par le séjour de l'humeur, afin que celle-ci ne puisse plus s'y porter de nouveau. Le meilleur de tous est l'eau végéto-minérale de Goulard.

Voilà à quoi se réduit ce que nous avions à dire, d'après M. Lorry, sur le traitement qui convient à toutes les espèces de *dartres*. Nous allons déterminer en peu de mots ce que chacune d'elles exige en particulier.

Le virus dartreux étant par-tout le même, & les différences importantes qui peuvent exister dans le traitement résultant, non de la nature du virus, mais du tempérament des malades

lades, les indications ne changeront point; la méthode de les remplir variera seulement.

La *dartre* miliaire attaque brusquement & avec violence, & les douleurs, l'insomnie & l'inflammation sont énormes. Le traitement consiste donc principalement dans l'ensemble des délayans & des rafraîchissans; il faut abattre le plus promptement possible l'éréthisme & la phlogose; & ce n'est qu'après qu'on y sera parvenu, que l'on s'occupera d'atténuer l'humeur, & de changer son caractère. Ce ne sera même qu'alors qu'on appréciera au juste son dégré d'énergie. Car souvent une humeur ne paroît menacer d'une incendie funeste qu'à raison de l'extrême sensibilité de l'individu, & d'une disposition inflammatoire; &, lorsque cette sensibilité & cette disposition sont amorties, le virus lui-même cède aux efforts les plus ordinaires de l'art. Aussi n'a-t-on jamais besoin, ou très-rarement, d'avoir recours aux remèdes locaux, si l'on en excepte des fomentations relâchantes & calmantes, telles que celles que l'on fait avec les fleurs de sureau, de camomille, de mélilot, &c. que l'on prépare par infusion dans l'eau; c'est le topique employé dans toutes les espèces d'inflammations. Si le nom seul de la maladie étoit capable d'induire en erreur, & de faire mettre en usage de préférence des résolutifs âcres & des toniques, on seroit bientôt désabusé par les cris déplorables des malades, le gonflement & la rougeur inflammatoire de la partie qui se communiquent à d'autres parties non sans fièvre & sans danger. Que ne produiroient pas à plus forte raison les astringens proprement dits? M. Lorry a vu, en pareil cas, l'eau végéto-minérale enflammer tout le tissu cellulaire des parties environnantes, de fortes pulsations survenir avec des douleurs lancinantes, & ensuite se former une suppuration, qui, bien loin d'atténuer la maladie, lui fournissoit au contraire une nouvelle activité.

Mais, si on ne peut suivre qu'à une époque très-avancée du traitement de la *dartre* miliaire cette série d'indications qui convient en général à la nature du virus herpétique, il ne s'ensuit nullement que quand l'éréthisme est appaisé, on doive la négliger. En effet, quoiqu'il soit vraisemblable, & que même l'observation confirme, que les efforts laborieux de la nature, pour dompter une matière morbifique, sont d'autant plus efficaces que la maladie agit sur l'organe de la peau avec plus de furie, & qu'au milieu de si grandes douleurs, tout entre en activité & conspire pour le salut commun: cependant il est également démontré qu'il reste toujours, après ce combat violent, des parties de l'humeur que l'art seul peut poursuivre & anéantir. Il trouvera pour cela des armes dans les divers médicamens dont nous avons plus haut exposé les propriétés; mais il faudra se souvenir de l'appareil douloureux de la première invasion, & éviter avec soin tout ce qui pourroit en faire naître une nouvelle.

Le caractère de la *dartre* vive est la mobilité & la facilité avec lesquelles elle se porte tantôt sur une partie, & tantôt sur une autre. Si donc il y a lieu de craindre qu'elle ne se jette sur la bouche, sur les yeux, & qu'elle n'occasionne ainsi non seulement de grandes douleurs, mais encore une horrible difformité, il ne faut point perdre un tems précieux, en cherchant à préparer les corps, à adoucir les humeurs, ou à relâcher les solides irrités. Sur le champ on tâchera d'opérer la révulsion du virus en stimulant d'autres parties, soit par un cautère, soit par des purgatifs, &c. Une humeur mobile & menaçante doit être expulsée sans delai: & si elle est abondante, & qu'un certain dégré d'épaississement commun à toutes les humeurs dartreuses exige l'usage des atténuants & des apéritifs, on observera toujours d'intercaler celui des médicamens cathartiques; ce n'est pas qu'il faille accumuler des atténuants & des purgatifs les uns sur les autres: car entasser des médicaments ce n'est pas faire la médecine. Mais, comme la *dartre* vive attaque par paroxismes réguliers ou irréguliers, chacun d'eux a pour ainsi dire sa coction, & ce n'est qu'à ces époques qu'un traitement énergique doit être employé. Les intervalles qui séparent les paroxismes seront consacrés utilement à l'emploi des remèdes délayans, rafraichissans & calmans, ce qui contribuera sans doute à rendre moins fortes les nouvelles attaques.

Le traitement de la *dartre* phagédénique exige tous les secours de l'art. Car on ne peut l'étouffer dès sa naissance: elle a déjà fait de grands progrès, avant que de se manifester par une première éruption, & ce mal léger en apparence déploie bientôt une férocité que les remèdes semblent plutôt augmenter que diminuer. Le prurit énorme qu'il fait ressentir annonce combien l'âcreté de la matière morbifique est exaltée: &, quoique les bains, le petit lait, les fomentations ne paroissent pas des secours bien expéditifs, il n'est pas moins constaté par l'expérience, que plus on les aura prodigués, plus on recueillera ensuite de fruit des atténuans & des apéritifs. Mais il faut bien prendre garde qu'aucun de ces topiques fluides dont je viens de parler, ni aucuns des médicamens internes, ne soit doué de la moindre qualité styptique, parce qu'alors le virus attaqueroit les parties saines qui l'avoisinent avec une extrême violence, & se fixeroit davantage. Au reste, les malades ne sollicitent point de pareils secours: le soulagement qu'ils desirent

s'opère avec des fomentations adouciſſantes & fraîches, telles que des rouelles de veau, de la pomme cuite, de la crême, de la pommade de concombres, &c. dont on réitère l'application le plus ſouvent poſſible. Quoique ces topiques ne puiſſent rien pour dompter le virus en lui-même, cependant bien loin d'être nuiſibles, ils ont l'avantage de ſoulager les douleurs; mais on doit bien ſe garder de les marier avec de l'opium, parce que l'engourdiſſement que cette ſubſtance procure aux nerfs & aux vaiſſeaux, les prive de leur action réſolutive, & produit ſous l'apparence trompeuſe d'un ſoulagement quelconque les pernicieux effets des topiques aſtringens & ſur-tout des préparations de plomb.

Nous terminerons cet article en réfutant une erreur beaucoup trop répandue, laquelle conſiſte à croire que toutes les eſpèces de *dartres* dépendent d'un virus vénérien ou d'un vice ſcorbutique, & qu'elles ne ſont guériſſables qu'en ſuivant les indications que préſente la nature de ces deux maladies. Cette opinion eſt facile à detruire; car 1°. avant que l'on connût & la vérole & le ſcorbut, les maladies cutanées étoient connues, & les anciens les avoient décrites avec leur exactitude ordinaire; 2°. le virus vénérien ne ſe produit qu'à la ſuite d'un coït impur, & les *dartres* attaquent ſpontanément les perſonnes dont la conduite eſt la plus régulière; 3°. les *dartres* vénériennes ont des caractères diſtinctifs qui n'échappent pas aux praticiens exercés; 4°. les *dartres* vénériennes ne ſont pas ſujettes à des accidens cauſés par l'influence des ſix choſes non naturelles au même degré que les *dartres* ordinaires dont nous venons de nous occuper, &c.

Peut-être exiſte-il un virus d'une nature intermédiaire entre celle des virus dartreux & vénérien. Mais l'inconvénient qui pourroit en réſulter pour la pratique ſe réduiroit à fort peu de choſe, puiſqu'on emploie le mercure dans le traitement des *dartres*, ainſi que nous l'avons vu plus haut.

Il eſt encore plus difficile d'admettre l'identité du ſcorbut avec les *dartres*. Il arrive ſeulement quelquefois, que les deux vices forment une maladie compliquée. Or, dans ces cas qu'y a-t-il à faire de plus que dans les autres complications, ſavoir, de commencer par la maladie dont les ſymptômes ſont les plus urgens, ou de combiner les remèdes de la manière la plus convenable? Nous avons déja obſervé que les antiſcorbutiques préparent à l'emploi des remèdes propres à atténuer & à expulſer l'humeur dartreuſe.

APPENDIX.

Des dartres *farineuſes.*

Il y a une maladie de peau, très-commune, que les auteurs ont nommée *lichen*, *lichenes*, parce qu'elle ſemble ne faire que *lecher* la peau, ſans altérer aucunement ſa ſubſtance; nous en parlerons ici parce qu'elle eſt connue ſous la dénomination vulgaire, & preſque univerſellement adoptée, de *dartres farineuſes*.

Cette affection cutanée conſiſte dans une aſpérité de la ſurface extérieure de la peau, qui ſe diviſe par écailles ou feuillets, comme ſi l'épiderme s'en ſéparoit, & qui occupe tantôt une région, tantôt une autre, rarement la totalité. La *dartre farineuſe* d'ailleurs eſt ſèche, & ne rend aucune humeur. Voilà donc trois caractères; 1° de ne point altérer la ſubſtance propre de la peau; 2° d'être ſeche; 3° de convertir l'épiderme en lame ou feuillets.

La *dartre farineuſe* n'excite point de prurit; au contraire elle engourdit le ſentiment naturel à la peau; cependant quelquefois, & par accident ſeulement, on en reſſent vers les bords, ce qui dépend ſans doute de quelques variétés. Car tantôt elle eſt ſimple, & tantôt elle ſoulève l'épiderme dans un eſpace déterminé, & dont le bord eſt rougeâtre, le plus ſouvent irrégulier, quelquefois d'une forme circulaire. Cette ſeconde eſpèce peut ſe multiplier à un tel point qu'aucune région du corps n'en ſoit exempte, & qu'elle ne laiſſe que les intervalles néceſſaires pour donner la forme à chaque partie de l'éruption. Une troiſième eſpèce plus rare que les autres eſt celle qui non ſeulement a un contour circulaire, mais dont le fond même eſt entièrement rouge. On l'obſerve fréquemment au viſage, rarement ailleurs. Elle a beaucoup d'analogie avec la véritable *dartre*, & s'y transforme ſouvent. Cette affection eſt donc plutôt compoſée que ſimple. Elle peut être auſſi de nature vénérienne.

Les cauſes de la *dartre farineuſe* ſont très-nombreuſes: cependant on en diſtingue trois ordres, de même qu'on a diſtingué trois eſpèces de *dartres*.

La première eſpèce, qui attaque le plus ordinairement la peau fine & douce des jeunes filles, ſur-tout dans les endroits où elle eſt fort tendue comme au viſage & à la partie ſupérieure de la poitrine, eſt due à l'impreſſion ſubite d'un air trop chaud, ou trop agité, à celle d'un feu trop ardent, à l'application de quelques pommades: auſſi n'a-t-elle aucune ſuite fâcheuſe. Elle peut être auſſi l'effet d'un âcre quelconque, qui, grippant la peau, rompt les liens qui l'uniſſent à l'épiderme, qui ſe ſoulève, s'écaille, & eſt remplacé par une nouvelle couche: on voit des enfans chez qui ces phénomènes ont lieu à chaque période de la dentition. Il ne conviendroit pas de toujours négliger cette éruption, ſur ce que les accidens en ſont preſque nuls; car lorſqu'elle eſt abondante, elle indique la préſence d'un âcre qui peut dégénérer encore plus, &

l'imperfection de la transpiration, deux causes d'un grand nombre de maladies. D'ailleurs, on la voit quelquefois attaquer les paupières, & même les yeux, ce qui n'est pas un léger inconvénient.

Les *dartres farineuses* simples attaquent les jeunes gens, & encore plus les hommes d'un âge mur, mais sur-tout les femmes qui de bonne heure & contre l'instinct ordinaire de leur sexe boivent des liqueurs spiritueuses, & préférent les alimens salés, enfumés, épicés. Il suffit de changer de régime pour les voir disparoître, & de le négliger pour que de nouveau elles se manifestent.

Lorsque les *dartres farineuses* sont entourées d'un bord rouge éréſipélateux, & qu'elles semblent couvrir toute la peau; c'est alors un mal qui mérite plus d'attention. En effet l'acrimonie est plus exaltée, &, bientôt, non seulement elle produit des accidents à l'extérieur, mais encore, la matière âcre se jettant sur la membrane des narines, l'intérieur de la gorge, la trachée artère & le canal intestinal, il peut en résulter un *coriza* opiniâtre, des aphthes, de la difficulté à avaler & à respirer, de la toux & des douleurs d'entrailles rebelles. Ce mal n'a souvent lieu que dans la saison froide, & il disparoît totalement aux approches de la châleur.

Il y a des *dartres farineuses* vénériennes; il en existe même d'écrouelleuses: mais elles n'ont jamais lieu sans l'apparition de quelqu'un des symptômes des maladies dont elles dépendent.

Il est impossible de rien dire d'exact sur la nature de cet âcre qui produit les *dartres* farineuses sans exciter aucun autre symptôme. Il est seulement très-probable qu'il a son siège dans la partie excrémentitielle du corps muqueux qui lie l'épiderme à la peau, laquelle partie excrémentitielle s'échappe avec l'humeur de la transpiration insensible. Ce mucus s'altère au point de ne pouvoir plus servir de lien, mais non pas à un degré qui lui fasse altérer la peau. Aussi, n'apperçoit-on plus, même à l'aide du microscope, ni de petits ulcères, ni des vésicules remplies d'une sérosité âcre, mais des *hiatus* recouverts, & la peau elle-même comme grippée & tiraillée. L'épiderme en est séparé dans quelques points, & lui adhère par d'autres.

Lorsque le fond de la *dartre farineuse* est lui-même rouge, la nature du principe âcre, toujours la même, est seulement plus exaltée que dans les deux premières espèces: mais on est alors menacé d'accidens plus graves, si on ne les prévient de bonne heure.

Le diagnostic des *dartres farineuses* n'est pas difficile à former: les symptômes ne varient qu'en ce que l'éruption augmente, & qu'elle se propage d'une région à plusieurs autres. Il n'y a de prurit que dans le bord de la *dartre*; du reste, la sensibilité de la peau s'émousse, le mal quitte son premier poste pour en occuper un autre, le bord rouge disparoît en partie lorsque le mal s'adoucit, ou il reste entier quoique la *dartre* elle-même perde son caractère ou sa forme. Le diagnostic se tire de tout ce que nous avons dit jusqu'à présent.

Le prognostic doit varier à raison de la cause: la maladie sera toujours long-temps soit à croître, soit à disparoître. Si la *dartre farineuse* dépend plutôt d'un vice de la peau que de celui des humeurs, on n'a aucune suite fâcheuse à redouter. Celle qui se manifeste avant la puberté, & avant le développement des glandes, disparoît à cette époque, sans que la médecine s'en mêle.

La seconde & la troisième espèces, dont le caractère plus acrimonieux est en même temps un peu inflammatoire, sont bien moins à négliger que la première. En effet, l'âcre augmentant, ou se répercutant, peut dégénérer en un virus vraiment dartreux, ou se déposer sur des viscères, vicier leurs sécrétions, les obstruer, & produire ces inflammations sourdes, qui, croissant lentement, donnent naissance ou à des abcès long-temps ignorés, ou au squirrhe & à l'hydropisie. Quel est l'observateur qui n'a pas vu des individus, sujets pendant un espace de temps très-prolongé de leur jeune âge à des *dartres* farineuses, avoir ensuite des accès d'asthme dont ils ne pouvoient deviner la cause, & terminer leur carrière par une hydropisie de poitrine, lesquels auroient conservé leur vie, si on eût pratiqué de bonne heure une issue au virus par un cautère ou par des vésicatoires? Il est vraisemblable que telle est en grande partie la cause de ces obstructions, qui, dans un âge plus avancé, présentent tant de difficultés dans la pratique de la médecine.

Si les *dartres farineuses* n'ont pas souvent des suites aussi funestes, elles ont toujours l'inconvénient de résister long-temps aux efforts de l'art, & quelquefois celui de produire des catarres qui déforment certaines parties de la figure, principalement le nez.

Les *dartres* farineuses simples, & produites par des causes externes, comme la sécheresse de l'air, l'action d'un grand feu, l'impression du froid sur une partie échauffée & affoiblie, se guérissent par des fomentations long-tems continuées qui humectent l'épiderme & le séparent de la peau. Ces fomentations ne doivent point se faire avec l'eau pure, mais avec la décoction de plantes mucilagineuses & adoucissantes, dont l'effet sera plus durable; telles sont la mauve, la guimauve, le psyllium, ou bien celle si vantée de fèves ou de lentilles, ou, enfin, la décoction miellée de quelques farines. On peut encore employer les graisses

récentes de jeunes animaux. Il faudra, par conséquent, éviter tous les topiques desséchans.

Cette sécheresse de la peau n'est souvent qu'un signe de la sécheresse générale de tous les organes, ou d'un dérangement quelconque dans les sécrétions. Lorsqu'on a reconnu cette cause, on doit la combattre d'abord par la plus grande réforme dans le régime. On en exclura donc tout ce qui peut engendrer de l'âcreté. La privation du vin même a été utile dans un très-grand nombre de cas. On s'abstiendra de tout travail de l'esprit, ou, du moins, on le modifiera de telle sorte, qu'aucune sécrétion, & sur-tout celle de la transpiration insensible, n'en soit altérée. On choisira, s'il est possible, son séjour dans un air bien pur. Ces préceptes sont d'une observation d'autant plus rigoureusement nécessaire, que le mal sera lui-même plus considérable.

Mais ils ne suffisent pas pour le dompter. Il faut, en outre, un traitement qui réponde à sa nature: c'est l'âcreté & la sécheresse qui la caractérisent; le traitement consistera donc presqu'entiérement dans les délayans & dans les humectans. Des boissons copieuses rempliront parfaitement cette indication: telles sont des tisanes ou décoctions faites avec les plantes qui contiennent abondamment un mucilage doux & savonneux, par exemple, le pissenlit, le chiendent, la chicorée, &c. le petit lait qui, dans la saison du printems, renferme lui seul toutes les propriétés de ces mêmes plantes, les fruits rouges de l'été lorsqu'ils sont dans leur pleine maturité. On voit souvent les *dartres farineuses* céder à l'usage de ces seuls remèdes: mais aussi ils reparoissent bientôt, si on n'y insiste pas, & sur-tout pour peu qu'on se permette des alimens âcres & épicés & des liqueurs fortes.

Le moyen qui concourt le plus puissamment avec le régime & la diète végétale pour dissiper les *dartres farineuses*, ce sont les bains tiedes, qui non-seulement nettoyent la peau, mais encore relâchent l'épiderme, & rendent l'humeur de la transpiration plus fluide & plus abondante. Mais il faut que les malades soient fortement prévenus que leur guérison n'est point parfaite, parce qu'après l'usage de quelques bains, les *dartres farineuses* auront disparu: la raison en est que, cette maladie dépendant plus d'un vice de la peau que de toute autre cause, il faut, dit M. Lorry, changer la structure intime de cet organe, ce qui ne se peut faire qu'en le relâchant & en le ramollissant avec persévérance, & en l'imbibant d'eau, comme si on vouloit, en quelque sorte, rendre les malades hydropiques.

Lorsque le mal ne cédera pas aux bains & aux délayans multipliés, on aura recours à des altérans plus énergiques, c'est-à-dire, à ces médicamens qui rendent toutes les sécrétions plus actives, & donnent aux principes du sang ce caractère dont dépend sa pureté naturelle. Tels sont les bouillons faits avec les chairs de certains animaux, comme le veau, le poulet, les grenouilles, les tortues, les limaçons: on y joindra les racines de patience, les oseilles, le persil, le fenouil, la bardane, quelques crucifères, des borraginées, & aussi quelques amers. Il faudra combiner ces végétaux, selon qu'il y aura plus ou moins d'irritation dans les sujets, ou quelques indications accessoires qu'il seroit imprudent de négliger. Si des signes annoncent que la nature veut se débarrasser du virus par telle ou telle voie, on favorisera cette évacuation par les moyens qui mettent en jeu, d'une manière plus marquée, les organes qui lui sont destinés.

Il est fort utile, sur-tout, de placer à différentes époques du traitement quelques purgatifs, pour évacuer les parties excrémentitielles, ou bilieuses surabondantes, que les délayans auront disposées convenablement.

Enfin, lorsqu'on en sera venu au point de présumer avec assez de vraisemblance que le levain des *dartres farineuses* a été détruit, il ne sera pas inutile de rechercher s'il n'existe pas encore quelque principe acrimonieux, que l'on puisse rapporter à un genre connu, afin de le combattre avec plus de certitude de succès. Au reste, quand bien même sa nature ne seroit pas déterminée d'une manière précise, on peut cependant régler ses efforts pour l'anéantir d'après les symptômes qui affectent de préférence tel ou tel organe. C'est souvent la difficulté avec laquelle la bile coule qui a concouru à la formation des *dartres farineuses*: dans ce cas, l'usage des eaux minérales martiales-salines-apéritives & légèrement relâchantes assurera la guérison. Si l'humeur, au contraire, se jettant sur les organes de la respiration, produit des toux & de fausses angines, un long usage du lait d'ânesse, ou même seulement de celui de vache, écrasera les restes d'un ennemi déjà terrassé. Si, par un effet des *dartres farineuses*, les malades ont éprouvé des rhumes ou catarres, des tisanes diaphorétiques avec la racine de bardane, la salse-pareille, le sassafras, seront indiquées de préférence. La peau habituellement sèche exigera des bains fréquens, & d'autres émolliens: on pourroit même alors employer quelques huileux adoucissans, en faisant ensuite frotter la peau avec la brosse ou une étoffe de laine.

Lorsque les *dartres farineuses* sont, en partie, l'effet du virus vénérien, ou de tout autre bien avéré, on effectue la cure par l'administration des remèdes appropriés. Mais nous nous arrêterons ici, pour ne pas dépasser les bornes de notre sujet. Cet article nous paroîtroit même trop étendu, si la maladie qui en est le sujet n'étoit

pas une des plus importantes & des plus communes de toutes les maladies cutanées, & si les détails dans lesquels nous sommes entrés n'étoient pas applicables au plus grand nombre de celles qui composent cette classe nombreuse. (M. MAHON.)

DARTRIER de la Guiane. (*Mat. méd.*)

Valairea guianensis. Aublet, Guian. 755. *tab.* 302.

C'est un arbre de la famille des légumineuses qui se rapproche des ptérocarpes, & dont la fructification n'est pas bien complettement connue. Il a près de cinquante pieds de haut; Son tronc offre un bois blanc, léger, cassant, une écorce lisse, blanchâtre; ses feuilles sont alternes, ailées avec impair composées de neuf à treize folioles ovales, oblongues, sur un pétiole long d'un pied.

Le fruit est une gousse orbiculaire, couleur de marron, comprimée sur les deux faces; il a trois pouces de diamêtre, & contient une semence, qui en remplit la cavité.

Cet arbre croît dans la Guiane sur le bord des rivières; dans la saison des pluies, ses gousses sont apportées par les rivières sur le rivage de l'isle de Cayenne On en pile la semence avec du saindoux, & on en forme une pommade qu'on vante pour la guérison des dartres, ce qui a fait nommer ce fruit par les habitans, *graine à dartres*.

La casse à gousses ailées n° 30 du dict. de bot. porte aussi le nom de *dartrier*, parce qu'on fait avec ses fleurs un onguent, pour guérir la même maladie.

(M. MACQUART.)

DASYMMA, δάσυμμα, *spissitudo*, *densitas*. Espèce de tumeurs éruptives des paupières du genre du *trachoma* ou dartre des paupières. (*Voyez* TRACHOMA.) (M. CHAMSERU.)

DASYTES, δασύτης, ητος, η. *Densitas*, synonyme de *dasymma*. (*Voyez* TRACHOMA.)

(M. CHAMSERU.)

DATTES. (*Mat. méd. & Hygiène.*)

Partie II. Choses improprement dites non naturelles.

Classe III. *Ingesta.*

Ordre I, alimens.

Section II, végétaux.

Les *dattes* sont les fruits du dattier.

Dattier commun.

Phœnix dactilifera. LIN.

Palma major. C. B. P. 506.

Le dattier est une espèce de palmier très-anciennement connu & fort intéressant par l'utilité de ses fruits; c'est peut-être, selon M. de Lamarck, celui qui a donné le nom à toute la famille, à laquelle il appartient. (*Voyez* PALMIER.) Il a été nommé par les anciens simplement palmier, c'est-à-dire, qui porte des palmes, nom que l'on donne encore en Italie & dans d'autres endroits aux feuilles de cet arbre.

Le tronc de ce palmier est droit, s'élève de vingt à trente pieds. Il est hérissé de toute part, sur-tout dans sa jeunesse, de chicots ou d'écailles épaisses & tronquées, formées par les bases long-tems persistantes des pétioles des anciennes feuilles qu'on a coupées. On s'en sert pour monter à l'arbre, & la vieillesse les fait tomber.

Le sommet du tronc soutient un ample faisceau composé de quarante feuilles ou davantage, dont les extérieures sont ouvertes presque horisontalement & courbées en arc. Les autres feuilles, d'autant moins ouvertes, qu'elles sont plus intérieures, entourent un grand bourgeon conique, placé au centre du faisceau, & formé d'un paquet de feuilles, qui ne sont point encore développées.

Les feuilles sont très-grandes, longues de dix pieds ou davantage, ailées, composées de deux rangs de folioles, alternes pour la plupart étroites, ensiformes, pliées dans leur longueur, & aiguës. Les folioles inférieures sont tout-à-fait piquantes & en épine.

Il nait à l'aisselle des feuilles, des spathes oblongues, un peu comprimées, d'une seule pièce, veloutées en dehors & qui s'ouvrent latéralement, pour laisser sortir une panicule composée d'un grand nombre de rameaux simples, qui terminent un pédoncule commun, épais & applati, & sont chargées dans toute leur longueur de petites fleurs sessiles. Chaque panicule ne porte que des fleurs unisexuelles, mâles sur un palmier, femelles sur un autre; ce qui fait qu'on distingue ce palmier en dattier mâle & en dattier femelle.

La fleur mâle a 1° un calice fort petit, à trois divisions & persistant; 2° trois pétales oblongs, concaves & trois fois plus grands que le calyce; 3° six étamines un peu moins longues que les pétales.

La fleur femelle consiste: 1° en un calice court, persistant à trois divisions; 2° en trois pétales ovales-obtus, une fois plus longs que le calice; 3° en un ovaire supérieur, arrondi,

surmonté d'un style court, à stigmate simple & pointu.

Le fruit est une baie ovale, ou ovale-cylindrique, couverte à l'extérieur d'une pellicule lisse & mince, & qui contient sous une pulpe grasse, douce, bonne à manger, une semence oblongue, dure comme de la corne, ayant d'un côté un sillon remarquable.

Le dattier croît naturellement dans les terrains sabloneux des climats chauds, en Espagne, en Barbarie, dans le Levant, les Indes orientales. On le cultive au jardin du roi.

Les fruits de ce dattier, qu'on nomme *dattes*, par corruption dactes, en latin *dactyli*, servent de nourriture, dans les pays que nous venons de citer, à un grand nombre de personnes; mais ceux qu'on nous envoie ne sont employés que pour la médecine.

Les *dattes* qu'on fait sécher sont exposées au soleil; d'abord elles s'amollissent & bientôt elles se sechent au point de n'être point sujettes à se pourrir. On exprime le suc de celles dont le peuple fait usage. On se contente pour les riches de les renfermer dans les cruches avec du sirop en grande quantité.

Les *dattes* qui nous arrivent de Syrie & d'Egypte, sont en partie séchées sur l'arbre même; si-non, lorsqu'elles sont prêtes à mûrir, on les cueille, on les perce, on les enfile & on les fait sécher; après quoi, on en tire, par l'expression, un sirop gras & doux qui tient lieu de beurre, & qui sert de sauce & d'assaisonnement dans les alimens.

Les *dattes* fournissent aux habitans des pays chauds, soit sans apprêt, soit par les différentes manières de les préparer, une nourriture qui a le double avantage, d'être très-salutaire & en même tems très-variée.

La principale vertu médicinale de ce fruit consiste dans sa légère astriction, qui procure du ton à l'estomac, arrête le flux du ventre. C'est par leur douceur mêlée à un peu d'astriction, qu'elles deviennent assez utiles dans les toux opiniâtres, qu'elles paroissent adoucir les organes de la poitrine & sur-tout le jeu du poumon. On les recommande dans les maladies des reins & de la vessie. On les emploie encore extérieurement.

On prétend que le dattier mâle a la faculté de féconder de fort loin le dattier femelle, au moyen du vent qui transporte la poussière fécondante du premier sur le second. L'homme a su le faire artificiellement avec beaucoup d'avantage. (M. MACQUART.)

DATURE, *Datura*. (*Mat. méd.*)

C'est la même chose que le *Stramonium*. (*Voyez* ce mot.) (M. MAHON.)

DAUBE, (*Hygiène.*)

Partie II. Des choses improprement dites non naturelles.

Classe III. *Ingesta.*

Ordre I. Alimens.

Section II. Alimens tirés des animaux.

Daube est le nom qu'on donne à la manière d'apprêter une pièce de volaille, de bœuf, ou d'autre viande qu'on desire manger froide. Lorsqu'on veut faire cuire en *daube* de la viande, on la laisse mortifier quelque temps, & même, on la bat; si c'est une pièce de boucherie, on a soin d'en ôter la peau, d'y faire des entailles profondes & de la larder de tous côtés avec de gros lardons. On la met ensuite dans une terrine, avec un tiers d'eau, du sel, des fines herbes, du poivre, du laurier, du girofle, des marrons, du lard. On la ferme bien, & on laisse cuire jusqu'à ce que le bouillon soit consommé: on met ensuite dans le pot du vin tiede; si on veut que la sauce soit douce, on y ajoute du sucre. Pour la viande du bœuf, on met plutôt du vinaigre que du vin.

Cette manière d'assaisonner les viandes plaît infiniment au goût, & est très-usitée; cependant elle les rend ordinairement plus indigestes que si elles étoient cuites simplement, à cause de la grande quantité de lard qu'on y met. Il est vrai que les épices tendent à les rendre plus faciles à digérer; mais c'est toujours, lorsqu'on les prodigue, aux dépens de la santé; parce que tout ce qui est âcre & très-actif, porte sur les solides une impression qui les fatigue, & dans les fluides, des particules âcres, hétérogènes qui enflamment & dénaturent les humeurs. (M. MACQUART.)

DAUCUS DE CANDIE, (*Mat. méd.*)

Le *daucus de Candie*, *daucus creticus offic.* nommé par G. Bauhin *Daucus foliis feniculi tenuissimis*, se rapproche en effet de la carotte par les poils mous qui couvrent sa semence, & s'en éloigne par d'autres caractères, sur-tout par celui de l'involucre simple & non découpé; aussi Linnéus a-t-il placé cette plante dans le genre de l'athamanta, *A. cretensis, foliolis linearibus planis hirsutis, petalis bipartitis, seminibus oblongis hirsutis.*

Sa racine longue, épaisse, chargée de fibres, a le goût du panais; sa tige haute de sept à dix pouces, est striée, foible & un peu velue; ses feuilles deux à trois fois ailées, ont leurs pédoncules planes, d'un verd foncé & couvertes d'un duvet cotoneux. L'ombelle universelle a huit à

douze rayons ; l'involucre général varie d'une à six folioles blanchâtres ; les deux grandes sont oblongues, canelées, couvertes de poils blancs. Cette plante, abondante dans l'isle de Candie, a reçu son nom de cette isle ; elle croît aussi dans les Alpes, le Dauphiné, la Provence, la Suisse. Sa saveur est âcre, amère & aromatique ; celle des semences sur-tout est très-piquante ; elles ont d'ailleurs une odeur forte & agréable. Vanhelmont cite, dans son traité *de lithiasi*, les semences de *daucus* comme propres à préserver de la pierre ; plusieurs auteurs ont répété cette propriété du *daucus* de Crète ; on les recommande encore dans les affections de l'estomac & de la matrice ; elles passent pour être incisives, carminatives, apéritives, emménagogues & diurétiques. On les fait prendre sèches & en poudre à la dose de quelques grains, ou infusées dans du vin blanc à celle de plusieurs scrupules. Elles sont comptées au nombre des quatre semences froides mineures. On n'en fait presque plus d'usage aujourd'hui.

(M. FOURCROY.)

DAUCUS VULGAIRE, (*Mat. méd.*)

Le *daucus vulgaire*, est la carotte sauvage. (*Voyez* le mot CAROTTE.) (M. FOURCROY.)

DAULHAC, (*Eaux minérales.*)

C'est un lieu situé dans la haute Auvergne, où se trouve une fontaine d'eau minérale froide, qu'on croit chargée d'alcali fixe & de terre absorbante, & qui reste à examiner.

(M. MACQUART.)

DAUPHIN, *Delphinus*, (*Hygiène.*)

C'est un poisson que l'on appelle quelquefois dans certains pays *poisson-porc*, parce qu'il a de la graisse & du lard comme le cochon, & qu'il ressemble aussi, dit-on, à cet animal par la conformation de ses parties inférieures. La chair du *dauphin* est noirâtre, & ne diffère pas beaucoup de celle du cochon & du bœuf : cependant on n'en mange que par nécessité, parce qu'elle a une mauvaise odeur. (M. MAHON.)

DAUPHIN, (*Eaux minérales.*)

C'est un village de la Provence dont le territoire touche à celui de Manosque, à deux lieues Nord-nord-ouest de cette ville, & une & demie au Sud de Forcalquier. On y trouve deux sources minérales. La première est regardée comme sulphureuse : la seconde, qui coule dans le ruisseau de l'*Auselet*, passe pour contenir du sel marin. M. Clémentis croit que ces eaux contiennent une légère portion de fer, & beaucoup de souffre ; il les dit apéritives & purgatives ; il nous apprend encore que ces eaux jaillissoient, il y a vingt ans, d'un rocher à trois toises de l'endroit où elles sourdent aujourd'hui, & qu'elles se trouvent positivement à l'ouverture d'une mine qu'on a voulu exploiter aux environs ; enfin, qu'avant cette époque, elles étoient chaudes, tandis que maintenant elles sont froides. (M. MACQUART.)

DAVAL D'EU (Jean) fut recu docteur de la faculté le 5 décembre 1684. Ce médecin, recommandable par sa probité & l'honnêteté de ses mœurs, refusa, par amour de la liberté, la place de premier médecin dans laquelle Fagon vouloit que *Daval* lui succédât, & pour laquelle il avoit obtenu l'agrément de Louis XIV. Nommé professeur en 1689, *Daval* prit pour sujet de son discours : *Ad medicinam ediscendam plus valere sæpius virtutis amorem, quàm fortunæ cupiditatem.*

Il mourut le 24 juin 1719, âgé de 64 ans, & fut enterré à Saint Jean en Grève.

(M. ANDRY.)

DAVAL, (Antoine-Jean) fils du précédent & né à Paris en 1707, fut licencié en droit, avocat en parlement, bachelier le 10 avril 1730, il quitta la licence & la reprit en 1732, il en obtint le premier rang, & fut reçu docteur le 22 septembre 1734. Il se retira à Liége où il mourut le 9 avril 1746, âgé de 39 ans.

Il est auteur de la lettre d'un docteur en médecine de la faculté de Paris à M. Bourdelin, doyen de la même faculté, datée du 29 mai 1737, quatre pages in-4°.

Daval avoit commencé un cours de matière médicale le 4 mai. Quelques docteurs s'élevèrent contre ce cours dans une assemblée de la faculté. Cette lettre répond aux reproches qu'on lui avoit faits sur sa jeunesse & sa timidité. (M. ANDRY.)

DAVIEL, (Jacques) étoit du bourg de la Barre en Normandie, diocèse d'Evreux, où il vint au monde le 11 août 1696. Il commença ses études de chirurgie sous un de ses oncles établi à Rouen ; de là il vint à Paris & travailla à l'hôtel-dieu sous Boudou. Comme la peste s'étoit montrée en Provence en 1719, on détacha de cet hôpital un nombre de jeunes chirurgiens de bonne volonté, pour aller au secours des malades. *Daviel* s'y porta avec zèle, s'y conduisit avec intelligence, & fut assez heureux pour échapper à la contagion qui enlevoit & malades & médecins. Ce fut à l'occasion de cette peste qu'il prit le parti de s'établir à Marseille ; & comme ses services s'étoient fait remarquer dans cette ville désolée, les échevins, de leur propre mouvement, mais autorisé ensuite par le parlement d'Aix, donnèrent à *Daviel*, & à quelques autres qui s'étoient distingués, une marque de la reconnoissance publique. Il fut aggrégé au corps des maîtres chirurgiens,

à la condition d'un léger examen. En même tems, le roi le gratifia d'une marque d'honneur, en lui permettant de porter une croix avec l'image de Saint Roch, & l'inscription : *Pro fugata peste.*

Daviel, maître chirurgien à Marseille, y devint chirurgien-major d'une galère, & ses services, en cette qualité, lui méritèrent par la suite une pension. Les hôpitaux de cette grande ville lui étoient ouverts, avec le privilége de disposer des cadavres pour ses expériences. Il fut bientôt en état d'être proposé par sa compagnie pour faire les cours publics d'anatomie & de chirurgie en faveur des élèves, & il s'acquitta de cette fonction pendant vingt ans. Appellé dans tous les cas de pratique importans, il recueillit un grand nombre d'observations ; il en envoya plusieurs à l'académie de chirurgie de Paris, qui le récompensa par une place d'associé.

En 1728, il se livra entiérement aux maladies des yeux, & spécialement à l'opération de la cataracte, qu'il commença par pratiquer à la manière ordinaire, c'est-à-dire, en abaissant le crystallin avec l'aiguille destinée à cet usage. Il avoit fait sur cette matière une si grande quantité de recherches, qu'à peine les cadavres des hôpitaux de Marseille y pouvoient suffire. Des travaux suivis avec tant de constance, mais ce qui parle plus avantageusement, une dextérité de la main reconnue par beaucoup de succès, lui donnèrent une célébrité qui ne se borna point à Marseille ; les pays étrangers voulurent profiter de ses lumières.

En 1739, il fut appelé à Lisbonne. De retour à Marseille & obligé d'accompagner la duchesse de Modène dans ses états, il fut invité d'aller à Gènes, & parcourut plusieurs villes d'Italie.

En 1746, *Daviel* vint s'établir à Paris, étant pour lors aggrégé à l'académie des Sciences de Toulouse & à l'institut de Bologne. En 1747, il obtint de M. d'Argenson, ministre de la guerre, la permission d'opérer aux Invalides. Ce fut en cette même année, qu'ayant rencontré une cataracte qu'il ne put abattre avec l'aiguille, il abandonna son ancienne méthode, & ne s'occupa plus que des moyens de réussir à opérer par l'extraction du crystallin. Le premier janvier 1749, il obtint le brevet de chirurgien-oculiste du Roi.

En 1750, il fut mandé à la cour de Manheim pour la princesse Palatine de Deux-Ponts, & par occasion, il rendit la vue à quatre personnes, en les opérant par sa nouvelle méthode. Au mois de novembre 1752, il fit deux cents six opérations, dont cent quatre-vingt-deux réussirent. Il fut en Espagne en 1754. Le roi Ferdinand VI, qui vouloit se l'attacher en qualité d'oculiste, lui fit faire des offres très-avantageuses qu'il refusa par amour pour sa patrie. Le dernier voyage qu'il fit dans les pays étrangers, fut à Munich, pour le prince Clément de Bavière ; mais il continua ses courses dans les différentes provinces de France, où il croyoit pouvoir être utile.

En 1756, il opéra sur le sieur de Voge, peintre établi à Gray en Franche-Comté, il lui ôta une cataracte qu'il nomme osseuse, & que M. Morand regarde comme un crystallin pétrifié, dans ses Opuscules de chirurgie d'où cet article est extrait. Le peintre qui avoit apparemment à se louer autant du désintéressement que de la dextérité de *Daviel*, le paya en artiste obligé. Il fit graver en 1760, en l'honneur de son oculiste, une estampe allégorique où l'on voit son médaillon représenté avec tous les attributs de la science, l'invention personnifiée, le génie, la renommée, sa trompette, le temple de mémoire & le reste. Vers le même temps, il fut associé aux académies royales de Londres, de Stockholm, de Dijon & de Bordeaux.

Depuis Burrus, cet oculiste du Nord qui prétendoit avoir l'art de restaurer l'humeur vitrée ; depuis Woolhouse qui avoit établi quarante-une opérations & quatre-vingt-deux instrumens pour les maladies des yeux, il n'y en eut point de plus entreprenant que *Daviel.* Mais le dépérissement de sa santé l'obligea de ralentir son zèle pour le bien de l'humanité. Affecté depuis quelque temps des suites d'une paralysie, il partit pour les eaux de Bourbon, dont il ne tira aucun secours. Il crut pouvoir en trouver à Genève, dans les conseils de M. Tronchin ; mais la paralysie devint complette aux organes de la déglutition, il ne pouvoit plus prendre de nourriture, & il succomba à un épuisement total, le dernier jour de septembre 1762, âgé de 66 ans. On a trouvé dans ses papiers un traité complet des maladies des yeux, qui, pour peu qu'il fût retouché, seroit en état de paroître, & ne manqueroit pas d'être bien recu. Ce chirurgien n'a rien publié qu'une lettre sur la maladie des yeux, 1748, *in*-12 ; une autre sur les avantages de l'opération de la cataracte par extraction, & une troisième à M. de Vandermonde sur le même sujet. 1756, *in*-12.

(*Extrait d'El.*) (M. GOULIN.)

DAVISSON, (Guillaume) naquit vers le commencement de XVII siècle, dans une famille noble d'Écosse. Manget qui lui donne le titre de conseiller-médecin du roi très-chrétien & de directeur du jardin royal des plantes de Paris, ajoute qu'il fut ensuite premier médecin & chimiste des rois de Pologne & de Suède. Il paroît que *Davisson* a passé la plus grande partie de sa vie parmi les fourneaux de son laboratoire ; c'est aussi sur la chimie que roulent les ouvrages que nous avons de lui :

Philosophia pyrotechnia, seu curriculus chymiatricus. Parisiis, 1635, 1657, *in*-8. Jean Hellot a traduit

duit ce traité en françois, sous le titre d'*Élémens de la Philosophie de l'art du feu ou Chemie*, Paris, 1651, *in-8*.

Oblatio salis. Parisiis, 1641, *in-8*.

Commentariorum in Petri Severini, Dani, Ideam Medicinæ Philosophicæ propediem proditurorum, Prodromus. Hagæ Comitis, 1660, *in-4*. *Roterodami*, 1668, *in-4*.

Il y a joint un recueil de remèdes chimiques qu'il vante d'autant plus, qu'il assure en avoir éprouvé l'efficacité pendant quarante ans.

(*Extrait d'El.*) (M. GOULIN.)

DAX, (Eau de) (*Mat. méd.*)

Dax ville ci-devant capitale des Landes, sur l'Adour, à dix lieues Nord-est de Bayonne, quatorze Ouest d'Aire, & dix de Bordeaux, possède des eaux minérales assez renommées, soit dans son intérieur, soit dans les environs. On en distingue quatre situées dans la paroisse de Saint-Vincent de Xaintes au dehors & à l'Ouest de la ville, dont elles sont séparées par une simple allée d'arbres; une de ces sources sert à l'usage intérieur; les autres sont destinées aux bains, qu'on distingue par les noms de grand bain, petit bain & bain lavatoire. La fontaine dont on boit l'eau, est chaude entre le quarante-neuvième & cinquante-sixième dégré du thermomètre de Réaumur. Elle est très-abondante, forme un grand & profond bassin qui donne naissance à un ruisseau assez considérable. Secondat a donné sur ces eaux un mémoire, lu à l'académie de Bordeaux en janvier 1742, & imprimé depuis dans le recueil de ses ouvrages, ainsi que dans plusieurs collections; quoique cette dissertation ne contienne point une analyse exacte, elle offre cependant plusieurs observations assez bien faites. Suivant l'auteur, les sources fournissent 543 pieds cubes par quart d'heure, ce qui fait à peu près un tonneau & demi par minute. L'eau de *Dax* est claire & très-bonne au goût; on s'en sert pour pétrir le pain, & à d'autres usages. Secondat pensoit qu'elle ne différoit pas beaucoup de l'eau commune; aussi n'en a-t-il pas extrait de principes remarquables par l'analyse; il paroît indiquer un peu de sulfate de chaux ou sélénite, de carbonate de chaux ou craie, & de muriate calcaire, quoiqu'il n'ait point fait d'expériences exactes, pour déterminer la nature de ces sels. Il n'a fait aucune mention du soufre; il a décrit avec soin une plante qui croît au milieu de ces eaux & qu'il nommoit *fucus thermalis*, *substantiâ vesiculari*, *superficie reticulari*. C'est à ce qu'il paroît une espèce de tremelle. Le mémoire de Secondat est terminé par le détail de la guérison d'un malade attaqué de rhumatisme, qu'il attribue à l'effet de cette eau. M. Dufau a publié 17 ans après Secondat, & en 1759 des observations sur la nature & les propriétés des eaux de *Dax*. L'auteur conclud d'une analyse faite, comme cela étoit possible à cette époque, que les eaux contiennent un *esprit aërien*, *élastique*, *bitumineux*, *très-subtil*, un peu de sel fort doux composé d'acide vitriolique & d'acide marin; uni à une terre absorbante; on voit qu'il est question dans les derniers de sulfate & de muriate de chaux; mais il attribue principalement les vertus de cette eau à l'esprit volatil. Comme on n'a point fait depuis une analyse plus exacte de l'eau de *Dax*, on ne peut savoir si c'est au gas acide carbonique, ou au gas hydrogène sulfuré qu'on doit attribuer en effet les propriétés de cette eau minérale; cependant si elle étoit sulfureuse, il semble que Secondat observateur assez exact, auroit indiqué leur odeur, & qu'on ne s'en serviroit pas comme on le fait pour les besoins de la vie. Lieutaud tranche sur ce point la difficulté en assurant dans sa matière médicale que l'eau de *Dax* présente une grande quantité de soufre sublimé à sa source, comme il arrive aux eaux d'Aix-la-chapelle. On trouve dans l'ouvrage de M. Dufau huit observations qui montrent les propriétés utiles des eaux de *Dax* dans les maladies dues à la transpiration supprimée & dans celles de l'estomac. Suivant Lieutaud on boit des eaux de *Dax* depuis une livre jusqu'à quatre, pour détruire les embarras des reins; on lui attribue la vertu lithontriptique; mais il remarque avec raison qu'on ne doit pas en prendre pendant les accès de néphrétique. Leur propriété incisive, ajoute-t-il, les rend salutaires dans l'asthme & les autres maladies de la poitrine qui viennent d'obstructions au poumon. On vante encore plus ces eaux comme remède externe fortifiant; elles ne sont pas un des résolutifs les moins efficaces. Enfin elles sont vulnéraires & détersives, & on les prescrit comme un puissant secours contre la paralysie, les rhumatismes, les sciatiques, les ulcères rebelles, & les maladies de la peau.

(M. FOURCROY.)

DÉBAUCHE. (*Hygiène.*)

Partie III. Règles de l'hygiène en général.

Classe II. Hygiène privée qui regarde les individus.

Ordre I. Principes généraux de régime ou de d'usage.

Section I & II. Abus, excès.

On donne le nom de *débauche* aux excès de tout genre, auxquels on ne voit que trop souvent les hommes se livrer. Ce sont ces excès

qui sont cause qu'ils ont trouvé ainsi les moyens d'abréger leur existence.

La *débauche* la plus naturelle, & en même tems une des plus dangereuses, est celle des femmes; nous avons fait voir à l'article *amour physique*, combien d'inconvéniens étoient la suite de l'épuisement auquel on s'expose en s'abandonnant à la volupté, sur-tout dans le jeune âge.

Un genre de *débauche* qui appartient particulièrement aux hommes faits, c'est celui du vin & de la table; j'ai fait voir à l'article *crapule*, combien ce genre de vie en dégradant l'espèce humaine pouvoit nuire à la santé, & qu'une grande partie des maux qui affligent notre pauvre humanité dans les grandes sociétés, tirent leur source des excès de la table & particulièrement du vin. Les gens riches sont les victimes de la bonne chère, & les malheureux succombent à force de boire.

Une autre espèce de *débauche*, c'est celle du jeu. J'en ai déjà dit assez à l'article *cartes*, pour montrer combien se rendoient méprisables des hommes qui perdoient leur tems à jouer ainsi que leur santé. On a vu combien il étoit dangereux de passer des nuits à s'échauffer, à faire du mauvais sang, à avoir des transes continuelles. D'ailleurs c'est qu'il est extrêmement rare qu'on puisse citer des joueurs qui ne soient pas investis de tous les autres défauts. (*Voyez* les mots AMOUR PHYSIQUE, CRAPULE, JEU.)

(M. MACQUART.)

DEBILITATES.

Les Nosologistes comprennent sous ce nom toutes les maladies qui ont pour caractère l'impuissance de sentir clairement & distinctement, & de se mouvoir; en un mot, toute foiblesse des organes du sentiment & du mouvement; cette classe, qui est la sixième de Sauvages, se divise en cinq ordres,

1°. *Dysæsthesia*, foiblesse du sentiment.

2°. *Anepithymia*, débilité notable du sentiment, ou suppression insolite des appétits sensitifs.

3°. *Dyscinesia*, impuissance de mouvement & de sentiment dans les organes soumis à la volonté, comme la langue, le larinx, les membres.

4°. *Leipopsychia*, débilité des mouvements & des forces vitales.

5°. *Comata*. Les affections comateuses.

(M. LAPORTE.)

DÉBILITÉ, (*Pathologie.*) Foiblesse du corps en général, défaut de forces, symptôme de maladie. C'est l'impuissance d'exercer les mouvemens musculaires qui dépendent de la volonté: comme lorsqu'un malade alité pour cause de fièvre peut à peine remuer & lever ses membres, quoiqu'il en ait le dessein, & qu'il fasse ses efforts pour l'exécuter, sans cependant qu'aucune douleur l'en empêche.

Car on n'appelle pas *débilité* ou *foiblesse* la cause qui empêche quelqu'un de se mouvoir, si ce sont des douleurs de rhumatisme ou de goutte. On distingue aussi la *débilité* de la paralysie, en ce que dans celle-ci il y a impuissance totale & invincible par tous les efforts de la volonté: au lieu que dans la premiere, quelque grande qu'elle soit, on peut, par un grand effort de cette volonté, parvenir à remuer quelque partie du corps, quoique très-difficilement & pour peu de temps. D'ailleurs, la paralysie ne supprime pas en même-temps le mouvement de tous les muscles sans exception, au lieu que dans la *débilité* ils sont tous également affectés, & il y a autant de difficulté à mettre en mouvement les uns que les autres, à proportion des forces qui doivent être employées pour chacun d'eux: ainsi un homme très-foible peut encore remuer les lèvres, la langue, les yeux, les doigts sans beaucoup de peine, qui ne sauroit étendre le bras, se lever, ni se tourner, parce qu'il faut, pour ces effets, mettre en jeu, en même-temps, un nombre de muscles considérables.

La théorie la plus généralement adoptée pour expliquer le méchanisme de la *débilité*, lui donne pour cause prochaine les obstacles que trouve le fluide nerveux à se reproduire, & à se distribuer dans les nerfs qui doivent le porter aux muscles. Les principaux sont, 1°. le défaut de fluides dans les vaisseaux; 2°. leur imméabilité & l'obstruction des conduits; 3°. La compression des nerfs, sur-tout vers leur origine dans le cerveau: 4°. un vice organique du cœur; 5°. la présence de certaines substances dans l'estomac. Chacune de ces causes se manifeste par les signes passés ou présens qui la caractérisent. Tels sont à l'égard de la premiere, par exemple, c'est-à-dire du défaut de fluides dans les vaisseaux, les hémorrhagies, & autres grandes évacuations quelconques.

Entrer dans un plus grand détail ce seroit donc faire de cet article un traité presque complet de pathologie. Nous dirons la même chose pour la curation de la *débilité*; elle doit varier selon que la nature de la cause qui la produit est elle-même différente. Dans les fièvres, par exemple, il est fort rare qu'elle soit un effet de la fièvre elle-même: le plus souvent elle n'est qu'un épiphénomène, ou un symptôme d'une cause différente de celle de la fièvre; un symptôme d'une autre maladie: c'est tantôt la pléthore sanguine, tantôt la dépravation putride

des alimens, ou bien des matières vicieuses retenues dans les premières voies, ou des vers, ou une bile âcre, &c. Quelquefois c'est un spasme, quelquefois un délétère gangreneux. La saignée & la diète sévère seront le remède de la pléthore sanguine; les évacuans, soit vomitifs, soit purgatifs, guériront dans un autre cas; les vésicatoires détourneront sur une partie moins intéressante la matière qui forme le délétère; le spasme aura le traitement qui lui est propre; & on verra ensuite la fièvre, réduite à son état simple, parcourir paisiblement ses périodes, & arriver à une heureuse terminaison. *Voyez* FIÈVRE, INFLAMMATION, HÉMORRHAGIE, &c.

(M. MAHON.)

DEBOUT. Droit. (*statio.*) (*Hygiène.*)

Partie II. Choses improprement dites non naturelles.

Classe V. *Gesta.*

Ordre II. Repos & mouvement.

Section I. Repos actif, station.

L'homme est *debout* ou droit, toutes les fois que son corps se trouve former une ligne verticale. C'est une position qui lui est naturelle, & qui semble le distinguer éminemment de tous les autres animaux. L'homme peut être *debout* une grande partie de la journée sans que cette position le fatigue, sur-tout s'il fait du mouvement; mais s'il reste immobile, comme cela arrive à un grand nombre d'artisans, alors il peut se trouver exposé à une multitude d'incommodités: elles viennent de ce que dans la situation droite, le sang & les humeurs se portent aux parties inférieures, s'y amassent & remontent difficilement. Ceux qui se tiennent constamment *debout*, sont sujets à avoir des varices, les jambes enflées, ulcérées, des hémorrhoïdes, des douleurs à la nuque du col, aux reins, aux mollets, de la foiblesse dans les jointures, des douleurs néphrétiques, des tiraillemens, ou une sensation désagréable que l'on rapporte au creux de l'estomac, des défaillances, une lassitude générale produite par l'action continuée des muscles qui retiennent dans cette attitude. Les femmes sont sujettes aux chûtes de matrice, du vagin, aux règles immodérées, aux fausses couches.

On sent d'avance que le remède, ou plutôt le le moyen d'éviter ces maux, est tout simplement de s'asseoir lorsqu'on en a besoin. Aujourd'hui que la raison a rapproché tous les hommes, aux courtisans près, il faut espérer qu'il y en aura peu qui aient la sottise de se fatiguer à rester *debout* devant leurs semblables.

A l'égard de ceux que des travaux particuliers obligeront à cette position, il faut les y accoutumer petit-à-petit & de bonne heure; il faut qu'ils puissent au moins s'appuyer d'un côté ou d'un autre, & que dans ces momens de liberté, ils s'assoient les jambes élevées, & le plus horizontalement qu'il leur sera possible.

(M. MACQUART.)

DÉBOUTONNER, (*Hygiène.*)

Partie III. De l'usage des choses dites non naturelles, proportionnel aux besoins de l'homme.

Classe II. Regles pour les individus.

Ordre I. Principes généraux de l'usage.

Section I. Abus.

Ce mot mérite une petite observation à laquelle beaucoup de personnes négligent de faire attention: c'est que, lorsqu'on a bien chaud, sur-tout en hiver, après des exercices violens, ou une marche forcée, on se croit permis de se *déboutonner*, pour se rafraîchir; on s'expose ainsi aux dangers les plus éminens de gagner une pleurésie, ou une péripneumonie, parce que l'air très-froid de l'atmosphère vient fermer subitement les pores de la peau encore toute humide de la transpiration excessive qui a été la suite de l'exercice violent qu'on a pris. On ne manque presque jamais, dans de pareilles circonstances, de payer son imprudence par quelque maladie grave.

Il y a encore des personnes qui laissent habituellement, dans des temps froids, quelques boutons de leur veste déboutonnés, & qui sont pour cette raison sujets à des coliques & à des douleurs d'entrailles. J'ai guéri ces maux en faisant appliquer une flanelle chaude sur le ventre des personnes qui ne se doutoient pas de la cause de leurs douleurs, & que le hasard me fit soupçonner & appercevoir. (M. MACQUART.)

DECANTATION, DECANTER. (*Chimie médicale. Pharmacie.*)

La *décantation*, ou l'action de *décanter*, est l'opération très-simple de tirer à clair une liqueur quelconque de dessus un dépôt, un résidu, un précipité, &c. Elle est très-usitée dans la préparation de médicamens; elle est plus simple que la filtration, mais elle ne la remplace pas toujours, parce que si elle est convenable pour la pharmacie, elle ne l'est pas autant pour la chimie exacte, attendu qu'elle ne permet pas d'obtenir toute la liqueur claire ou de la séparer d'avec le dépôt. Dans les laboratoires de pharmacie on *décante* à la main, ou en penchant la terrine, la capsule, &c. doucement & de manière à ne point brouiller la liqueur avec le dépôt qui est au fond. Lorsqu'on a de petites portions de liqueurs plus précieuses, comme les teintures en petite masse, des huiles volatiles

ou essentielles, &c. on met ces préparations dans des vases coniques, très-pointus par le bas, on laisse bien rassembler le dépôt, ensuite on enlève la liqueur claire avec un siphon simple, ou un tube qui porte une boule soufflée, plus ou moins grande & qui est terminée par un orifice très-fin. On plonge cette extrêmité inférieure très-fine dans la liqueur claire, on aspire avec la bouche, la liqueur monte & se rassemble dans la boule; quand celle-ci est presque pleine, on retire le tube inférieur de la liqueur en bouchant l'extrêmité supérieure avec le doigt; on place le syphon sur un vase vuide, on débouche son extrêmité supérieure, alors l'air pesant sur cette ouverture beaucoup plus large que le tube inférieur, presse le liquide contenu dans la boule, & le fait couler dans le vase; on recommence plusieurs fois cette opération, jusqu'à ce qu'on ait enlevé tout le liquide contenu sur le dépôt, car à l'aide de cet instrument simple dont on peut plonger la pointe jusque dans les dernières lignes de liqueur surnageant le dépôt, on sépare presque la totalité du liquide sans le troubler, & sans y mêler le dépôt. Au reste cette opération & ses avantages doivent être présentés avec tous les détails qu'ils exigent dans le dictionnaire de chimie & de pharmacie, & nous n'en n'avons parlé que pour rapprocher légérement les connoissances relatives à la préparation des médicamens de celles qui appartiennent spécialement à la thérapeutique.

(M. FOURCROY.)

DÉCHIRURES des parties de la génération par les efforts spontanées, ou opérés par l'art, dans l'accouchement. (*Médecine chirurgicale.*)

En parlant de l'accouchement, j'ai dit que la matrice étoit quelquefois exposée à des extensions violentes; j'ai fait aussi, dans l'article qui concerne l'extraction du placenta, le récit des compressions & des extensions que l'accoucheur est forcé d'employer dans quelques circonstances: il seroit donc utile de lire ces deux articles pour mieux concevoir la cause des *déchirures* dont je traiterai dans celui-ci. Je ne dois pas répéter ce qui a été exposé précédemment, & ce que j'aurai occasion d'exposer dans la suite. Mais il me reste encore à présenter d'autres causes des accidens dont je parle; elles consistent:

1°. Dans les vices de l'utérus; 2°. dans ceux des autres parties de la génération.

Les vices de l'utérus qui occasionnent des *déchirures* de sa substance, sont les engorgemens de son col, ou la dureté trop grande de ce même col, qui ne permet pas une dilatation facile ou assez complette, pour que la sortie du fœtus ait lieu sans de grandes difficultés & sans des efforts extrêmes de la part de la matrice.

Quoique les auteurs soient presque tous de l'opinion que les femmes qui ont le col de l'utérus engorgé, ne peuvent concevoir, l'expérience prouve cependant que ce sentiment est erroné: elle démontre seulement qu'il est plus difficile de concevoir quand on a cette maladie; mais des faits qui me sont particuliers ne laissent aucun doute sur la vérité de la proposition que j'établis. Pour rendre cette doctrine incontestable, j'en citerai un qui est à la connoissance de M. Baudeloque, & ce même fait nous donnera un exemple d'une double *déchirure* de l'utérus; il indiquera aussi manifestement les causes & les symptômes fâcheux qui tirent leur source des différentes *déchirures* dont ce viscère est susceptible.

Madame du Q*** avoit le col de la matrice très-engorgé, sans être très-douloureux. Cependant le corps du viscère n'étoit pas exempt d'une sorte d'empâtement qui s'étoit propagé du col jusqu'à une certaine étendue. Cet état occasionnoit une pesanteur fatigante avec des tiraillemens douloureux dans les cuisses, toutes les fois que la malade prenoit de l'exercice. Je ne parlerai pas des autres symptômes; car ce n'est pas ici le lieu de donner un détail bien circonstancié de cette affection. Quoi qu'il en soit, après un traitement de quelques mois, le viscère malade étoit dans un meilleur état, mais le col étoit encore volumineux & dur au toucher dans un de ses côtés.

Dans ces circonstances, elle devint grosse, malgré les avertissemens qu'on lui avoit donné d'éviter l'approche de son mari. Le temps de la gestation fut accompagné d'un grand nombre d'accidens dont le recit est étranger à ce que j'ai à dire dans ce moment. Dans les derniers temps de la grossesse, l'examen du col de l'utérus nous fit connoître que cette partie n'avoit pas subi une dilatation égale dans tout son contour: un des côtés étoit dur & épais, il ne s'étoit pas prêté à l'extension qui est indispensable avec le développement graduel de ces parties. Nous conclûmes de cet état, M. Baudeloque & moi, qu'il y auroit un déchirement dans cette partie, lorsque les contractions de la matrice pousseroient l'enfant au dehors. Nous concevions qu'un côté du col restant beaucoup moins dilaté que le reste du contour, cette dernière portion devoit être amincie à un dégré extrême; d'autant que la partie engorgée de ce col étoit au moins du quart de sa totalité; que par conséquent l'inégalité de résistance d'une part, jointe à la diminution excessive du volume de l'autre, entraîneroit la rupture de l'organe malade.

Ce prognostic fut accompli; mais après un événement beaucoup plus dangereux encore, car

le fonds de l'utérus s'ouvrit, & laissa passer les pieds de l'enfant dans le bas ventre. M. Baudelocque me fit remarquer cet accident : nous distinguions parfaitement les pieds du fœtus à travers les tégumens de l'abdomen de sa mère. L'accoucheur soutint les pieds en dirigeant son effort vers l'orifice de la matrice, & après un déchirement profond de l'orifice & du corps du viscère, l'enfant parut au jour. Ces deux accidens ne furent pas très-rapprochés, car il s'écoula au moins une demie heure entre le premier & le second.

On conçoit que l'hémorrhagie fut violente. Nous employâmes les aspersions d'eau froide unie à une partie de vinaigre formant à-peu-près le quart du volume du liquide. Nous usâmes des applications de la même espèce, & nous en injectâmes quelquefois dans le vagin.

Cependant, la matrice se contracta au point de ne fournir trois à quatre heures après l'accouchement, qu'une quantité de sang dont on ne devoit pas être effrayé, parce que le pouls de l'accouchée se soutenoit dans un assez bon état. J'étois resté seul auprès d'elle pour terminer cet accident qui se renouvelloit de temps en temps, mais qui cédoit aux moyens que je mettois en usage.

Le temps de la fièvre de lait arriva; elle ne fut pas accompagnée de symptômes fâcheux, parce que l'enfant qui étoit bien portant, étoit allaité par sa mère, & que la lactation prévenoit les désordres qui auroient pu survenir dans les seins; car malgré la perte excessive qu'avoit éprouvée la malade, les seins étoient très-volumineux & très-gorgés de lait. Les lochies avoient été & continuoient à être très-abondantes. Nous crûmes y appercevoir du pus que nous attribuâmes à l'inflammation des bords des plaies de l'utérus.

Pendant que les choses se passoient ainsi, le bas ventre qui avoit été très-affaissé après l'accouchement, paroissoit acquérir un peu de volume, pendant que le reste du corps perdoit manifestement de son embonpoint, à l'exception des seins. Je craignis, dès ce moment, l'épanchement qui avoit lieu dans le bas ventre par la plaie du fond de l'utérus. Un autre événement augmenta la rapidité de l'épanchement. L'enfant mourut. Le chagrin de la mère & le défaut de lactation renvoyèrent à l'utérus la matière laiteuse qui se portoit aux seins : alors le volume du ventre s'accrut très-promptement. Bientôt une fièvre véhémente se développa. Il y a apparence que la plaie de l'utérus fournit dans l'abdomen le liquide qui distendoit ses tégumens.

Je ne décrirai point ici les symptômes de la maladie terrible qui fut la suite de l'épanchement dont je parle. Ce récit trouvera sa place ailleurs. (*Voyez* aux mots ÉPANCHEMENT & HÉMORRHAGIE.)

L'usage des crochets expose aussi à des *déchirures* étendues; on n'est pas assuré de les fixer de manière à ce qu'ils ne puissent s'échapper : dans ce cas, l'effort qu'on fait pour attirer l'enfant, ou la partie de l'enfant qui seroit restée fixée dans le trajet, cet effort porte son impulsion toute entière sur les organes au dessus desquels le crochet avoit été arrêté. Il occasionne des *déchirures* accompagnées de contusions; complications qui en rendent la guérison plus longue & plus difficile par l'espèce de suppuration qui en résulte. La Motte cite des exemples de ces accidens, & j'en ai vu un assez grand nombre dans une province, où un accoucheur employoit très-fréquemment les crochets sans nécessité.

Le volume excessif du fœtus, & particulièrement de la tête, donne naissance à des déchiremens de l'utérus & du périné. Rien n'est si commun que les observations des accoucheurs sur cette sorte d'accident.

Quand je traiterai des vices des parties de la génération, on trouvera une énumération des réunions naturelles ou accidentelles des parois du vagin & de la vulve, qui ont donné lieu à des déchiremens très-considérables; parce que formant obstacle à l'issue du fœtus, l'impulsion de la matrice qui a surmonté la résistance des organes qui n'avoient point été viciés, a rompu le tissu de ces mêmes organes, & déterminé des plaies d'une très-grande étendue.

On doit mettre aussi au nombre des accidens dont je parle, la dureté du col de l'utérus & des grandes lèvres, occasionnée par des lotions astringentes, ou par toute autre cause qui auroit pu consolider outre nature, le tissu de ces parties. On conçoit que, dans ces circonstances, ne se prêtant pas convenablement à l'extension nécessaire pour le passage de l'enfant, les efforts d'impulsion les rompent & les déchirent.

Quoi qu'il en soit, la rupture du col de l'utérus est beaucoup plus fréquente qu'on ne le croit communément. On rencontre un grand nombre de femmes chez lesquelles cet organe présente au toucher une échancrure latérale assez profonde qui est l'effet du déchirement opéré pendant les efforts de l'accouchement. C'est souvent à cette cause qu'on devroit rapporter certaines pertes qui subsistent très-long-temps sans qu'on puisse les arrêter, & ces écoulemens prolongés dont la matière est purulente. En effet, on observe que quelques-unes se plaignent d'éprouver des élancemens à ces parties. On n'apporte pas assez d'attention à connoître la situation des parties de la génération & sur-tout de l'utérus après les accou-

chemens laborieux; cet examen fourniroit la preuve des vérités qu'on vient de lire.

On a vu par ce qui précède, qu'il y a deux sortes de causes des déchiremens des parties internes & externes de la génération dans le temps de l'enfantement. Les unes sont inévitables; telles sont celles qui dépendent de l'obstruction ou de l'engorgement du col de la matrice, celles qui ont lieu par la dureté excessive des grandes lèvres & de tout l'orifice du vagin, & enfin, celles qui résultent des réunions vicieuses du vagin & de la vulve, après des lésions & des suppurations qui ont fait adhérer fixement ces différentes parties entre elles, ou seulement leurs parois.

La dureté simple des organes externes de la génération pourroit, dans quelques cas, recevoir des modifications qui en changeroit la nature; on parvient souvent à ramollir ces parties par les moyens connus en leur donnant une faculté plus extensible. Il n'est pas facile de juger la grosseur de l'enfant & les accidens qui peuvent arriver à ce sujet lors de l'accouchement. En effet, ce n'est qu'au moment où le travail est commencé & où le corps du fœtus s'offre à nud à l'examen de l'accoucheur, qu'il peut se faire une juste idée du volume excessif de sa tête: par conséquent, on n'a pas pu prendre des précautions contre la possibilité d'un événement dont on ne soupçonnoit pas même la cause. On observera cependant que les déchiremens dont je parle, dépendent moins (comme l'observe judicieusement la Motte), de la grosseur excessive des parties, que de la promptitude avec laquelle l'accouchement se termine dans quelques sujets. L'auteur que je viens de citer, donne un exemple très-frappant pour appuyer son opinion. » Ce ne sont pas, dit-il, » les accouchemens longs, ni ceux qui se terminent par des douleurs lentes, qui causent » le déchirement; si cela étoit, la femme qui » souffrit celui dont l'enfant venoit le cul devant, » que je rapporte dans une autre observation, » n'auroit pas pu s'en sauver, qui pour-tant en fut » exempte, nonobstant la longueur du temps que » son enfant demeura au passage dans cette situation tout-à-fait génante ».

» L'on voit bien plus de femmes auxquelles le » déchirement de la fourchette, ou quelquefois » même celui de l'entresesson, est plutôt l'effet » d'un prompt accouchement, parce que dans celui-ci, les parties membraneuses n'ont point » autant de temps qu'il leur en faudroit pour » souffrir cette dilatation peu-à-peu. » (La Motte, traité des accouch. observ. 401.)

On pourroit, d'après ce qui vient d'être dit, prévenir les déchiremens qui dépendent de la promptitude du travail en prenant la précaution de soutenir, comme l'indique la Motte, les parties entre lesquelles la tête du fœtus est poussée avec trop de violence. On retarderoit sans doute de quelques instans la naissance du fœtus; mais ce retard, dans la plupart des cas, ne seroit pas nuisible à l'enfant, & préviendroit les désordres qu'on observe souvent dans les parties externes de la génération & dans le périné: désordres d'autant plus à craindre, qu'après des compressions long-temps soutenues, ils donnent lieu à des contusions si profondes, qu'on voit fréquemment en résulter des gangrènes très-étendues. J'en parlerai au mot TRAVAIL.

L'usage des bains introduit dans ces derniers temps, comme devant faciliter l'extension des parties que doit parcourir le fœtus, est un bon moyen de prévenir les déchiremens dont je parle en ce moment. Ils sont très-indiqués chez les femmes nerveuses, assujetties à des spasmes violens. Ces accidens (les spasmes) disposent aussi aux déchiremens, par la raison que les organes extérieurs ne se prêtant point à l'extension nécessaire, la matrice ne peut vaincre l'obstacle qui en résulte qu'en les déchirant. Ses efforts opéreront d'autant mieux ce redoutable effet qu'on a observé, qu'elle occasionnoit aisément des solutions de continuité dans les parties latérales, quand il y avoit union vicieuse des parois du vagin ou des grandes lèvres, &c.

Les fumigations rempliront encore mieux les indications qu'on a pour objet, en prescrivant les bains; parce que l'eau réduite en vapeurs, est plus pénétrante & par conséquent plus relâchante.

C'est à cette dernière méthode qu'on doit accorder la préférence dans la cure préservative des déchiremens, chez les femmes qui ont abusé des lotions toniques ou astringentes. On ne peut se dissimuler que la solidité & la sécheresse des parties long-temps exposées à l'action des astringens, ne demande un temps assez considerable pour être détruite. Il faut donc songer de bonne heure à l'emploi des fumigations, & les introduire dans le vagin au moyen d'un entonnoir qui les fasse pénétrer dans cette capacité.

Je n'ai point encore parlé de l'étendue des déchiremens qui arrivent au moment du travail, ni des parties qui y sont exposées: cette énumération me paroît nécessaire pour se faire une idée exacte de semblables accidens. On concevra leur étendue par l'exposé des organes lésés. On a vu la vulve ouverte complettement avec le périné & le sphincter de l'anus; la plaie de ce dernier, profonde de plus d'un pouce: il ne sera point question ici des délabremens qui surviennent après la gangrène; j'en parlerai ailleurs.

On observe souvent qu'une solution de continuité est restreinte à la commissure inférieure des grandes lèvres; chez d'autres sujets, le périné se fend complettement jusqu'à l'anus, sans

que celui-ci soit intéressé sensiblement dans la plaie. Je ne parlerai pas des désordres qui arrivent dans les cas d'union contre nature du vagin après des brulures, des suppurations, &c. J'ai indiqué plus haut les ruptures de l'utérus; & l'histoire que j'ai donnée d'un double déchirement de ce viscère, a fait connoître les accidens qui en résultent. Il me reste à parler maintenant des symptômes qui accompagnent les grandes solutions de continuité.

Celles qui confondent en une seule plaie l'anus avec le vagin, font passer les matières fécales par la vulve. Si on ne remédie pas promptement à cet état, les bords de la plaie se durcissent & se consolident en laissant constamment l'ouverture incommode par laquelle les excrémens trouvent un passage inusité. Il y a donc deux temps à considérer dans la curation de cette solution; le premier, ou les bords de la plaie sont assez frais pour se réunir après qu'une suppuration convenable a dégorgé ces parties; le second, ou les parties déchirées sont cicatrisées, présentent des bords durs & solides, & ne peuvent plus être réunis qu'après l'excision de ces mêmes bords, impossibles à réunir sans une nouvelle suppuration.

J'ai dit que dans le premier cas, la réunion n'avoit lieu qu'après le dégorgement des parties affectées, au moyen de la suppuration. Cette vérité est d'une expérience constante; & il est encore également constaté que, quoique ces plaies paroissent simples, deux raisons font concevoir pourquoi la suppuration en est longue: 1°. elles sont constamment humectées par le liquide des lochies qui les abreuve & qui en ramollit les chairs; il résulte de cet état un relachement manifeste dans l'action vasculaire qui entretient la lenteur de la suppuration: on pourroit ajouter que l'extension à laquelle elles ont été soumises, a diminué d'une manière quelconque leur action tonique, ce qui est une double cause du relâchement dont j'ai parlé; 2°. pendant la gestation les fluides se sont amassés en très-grande abondance dans les parties de la génération & dans la substance de celles qui les environnent; car la pression de l'uterus augmentée considérablement dans son volume, a retardé la marche de ces liquides & les a fait staser & s'accumuler dans tous les organes soumis aux efforts de cette compression; delà un engouement extrême des fluides, d'où troisième cause d'atonie, & nécessité d'un dégorgement complet de toutes ces parties avant que d'obtenir la cicatrisation des bords lésés.

Il n'est donc pas étonnant que pendant le cours des vuidanges la guérison marche lentement, parce que ces plaies sont abreuvées des liquides formant les lochies. Tout l'art dans ce temps doit se réduire 1°. à écarter de leur surface la stase des liquides qui découlent de la matrice, & en second lieu, de rapprocher assez bien les bords des organes déchirés pour les mettre dans un rapprochement continuel. On remplit la première indication par un usage fréquent de lotions & d'injections légèrement détersives, telles que l'eau d'orge miellée, les décoctions des plantes vulnéraires miellées. Pour maintenir le rapprochement, la Motte conseille quelques points de suture dans les plaies étendues du périné; il ne donne aucuns préceptes sur celles qui intéressent l'anus & la vulve; mais il paroît adopter le même mode de traitement. Si la suture est aussi serrée qu'il convient, ce sera une nouvelle cause d'irritation qui augmentera les dispositions à la gangrene après les compressions violentes qui déterminent des contusions dans ces parties; si la suture est lâche elle sera inutile. Il suffit de maintenir les malades dans le repos & dans le lit, parce que les organes lésés se trouvent dans cette situation, naturellement dans l'état d'approximation le plus exact & par conséquent dans les dispositions les plus favorables au rapprochement des parties déchirées. On trouvera au mot TRAVAIL les préceptes à suivre pour prévenir les hémorrhagies internes quand il y a des raisons de soupçonner la rupture du fond de l'utérus, déterminée par l'engorgement de son col. (M. CHAMBON.)

DÉCLAMATION (*Hygiène.*)

Partie II. Des choses improprement appellées non naturelles.

Classe V. *Gesta.*

Ordre II. Mouvement.

Section II. Des organes de la voix.

Lorsqu'on déclame, qu'on lit haut, ou qu'on parle, on sait que c'est par le concours de l'air, qui est reçu & chassé alternativement de la poitrine. Si l'on parle beaucoup, comme font les grands bavards qui ne cèdent la place à personne; si on lit haut fort long-temps, si l'on déclame avec force & vitesse, les mouvemens du poumon en deviendront d'autant plus rapides & précipités: alors le sang y abordera en quantité; il sera d'autant plus agité, que l'inspiration & l'expiration se succéderont plus promptement; il s'échauffera, se raréfiera, alors la circulation s'accelère généralement; le visage devient rouge, la sueur sort par tous les pores; on peut craindre les inflammations de la gorge & de la poitrine, &c.

Nous recommanderons donc particuliérement aux personnes qui sont convalescentes, qui sont d'une constitution délicate, ou qui ont particuliérement la poitrine foible, qui ont eu quelques maladies de cet organe, de renoncer à la déclamation & aux autres exercices de la poitrine qui pourroient la compromettre. Au moins,

faudroit-il s'arrêter, dès l'instant qu'on s'appercevroit qu'on commence à s'échauffer : il ne faut pas risquer ces exercices immédiatement après le repas, lorsqu'on est exposé au froid ou à un courant d'air.

(M. Macquart.)

DÉCLIN, d'une fièvre, d'un accès.

Toutes les fièvres, soit intermittentes, soit continues, observent différentes périodes dans leur cours. Les anciens avoient fait cette remarque, & ils divisoient toutes les fièvres en quatre temps, le commencement, l'accroissement, l'état & la terminaison.

Quelques-uns parmi les modernes ont proposé une autre division, comme plus claire & plus sûre; & en effet, celle qui partage la durée d'une fièvre en quatre temps n'est pas sans inconvénient, puisqu'il arrive quelquefois que les symptômes sont dans l'état, ou à la fin, tels qu'au commencement, ou plus légers dans l'état, que dans l'accroissement.

Dans la division des modernes, ces quatre temps sont réduits à trois. Le premier, est celui de l'irritation; le second, celui de la coction; & le troisieme, celui de l'évacuation. On observe également, soit qu'on admette l'une ou l'autre de ces divisions, une époque à laquelle il se fait une diminution dans la véhémence, où le nombre des symptômes, & où la fièvre marche vers sa fin; c'est ce qu'on appelle le declin de la maladie. La même chose a lieu dans les accès ou les redoublemens des fièvres.

(M. Laguerene.)

DÉCOCTION. (*Mat. méd.*)

Il semble que l'opération que l'on nomme *décoction*, & qu'on emploie si souvent pour la préparation des médicamens, ne doive pas être traitée dans un dictionnaire de médecine, & doit être réservée pour le dictionnaire de chimie & de pharmacie; aussi aurois-je pris ce parti, si je n'avois à dire sur cette importante opération de l'art, plusieurs choses qui me sont particulières; si je n'avois à faire connoître quelques vérités nouvelles qui découlent d'expériences qui me sont propres, & dont il est important que les médecins soient pénétrés toutes les fois qu'ils souscrivent quelques médicamens sous cette forme.

On sait en général 1°. que la décoction consiste à faire bouillir des matières végétales & animales dans l'eau; 2°. qu'on fait durer cette opération plus ou moins long-temps, que les matières dont on veut extraire les principes par l'eau bouillante, sont plus dures & moins dissolubles; 3°. que non seulement l'eau à la chaleur de quatre-vingt dégrés, dissout les extraits, les mucilages, les gommes, les sels, la matière sucrée, la fécule amylacée, mais qu'elle fond la résine & la fait couler des vésicules où elle étoit contenue sous forme sèche & solide, de sorte qu'elle se mêle à la liqueur; qu'elle ramollit & fond de même l'huile fixe concrette qui existe quelquefois autour des semences ou dans les semences; 4°. que la chaleur long-temps continuée à quatre-vingt dégrés, volatilise l'huile essentielle & la matière aromatique, en sorte qu'on ne doit employer la décoction que pour extraire les matières fixes & peu dissolubles des corps organiques, & lorsqu'on n'a pas besoin de leur partie volatile ou essentielle. Aussi les chimistes & les médecins instruits en chimie, ont ils proposé depuis long-temps de borner l'usage de la décoction à très-peu de cas, & de faire la plûpart des préparations médicamenteuses par l'infusion & même par la macération plus ou moins prolongée. On connoit tout le parti que la Garaye a tiré de cette dernière méthode, & il en sera traité d'ailleurs plus en détail aux mots Infusion et Macération.

Mais malgré ces conseils de plusieurs hommes de l'art, on employe très-fréquemment la *décoction* pour les bois, les écorces, les racines, les fruits & les semences; il est même des cas où l'on conseille des *décoctions* prolongées, dans lesquelles il se passe des phénomènes qui n'ont pas été convenablement appréciés. On a cru que ces *décoctions* fortes & longues ne faisoient qu'enlever aux végétaux l'extrait, le mucilage & une portion de résine, ainsi que de la terre légère. C'est à la présence de ces deux dernières matières qu'on a coutume d'attribuer les précipités qui se forment dans les *décoctions* pendant le réfroidissement; mais en faisant une analyse plus exacte du quinquina qu'on ne l'avoit encore faite, (*Voyez* les Annales de Chimie, tom. 8, pag. 113, février 1791.) Nous nous sommes apperçus que la matière extractive même, que l'eau bouillante enlève à cette écorce, éprouve par les progrès de la *décoction* & par le contact de l'air, une altération qui en change singuliérement la nature, & conséquemment les propriétés médicamenteuses. Ce qu'on appelle l'extrait, & qui paroît être un extrait résineux dans le quinquina, devient peu à peu moins amer, moins âcre, moins dissoluble, & passe du brun au rouge; de l'état d'une matière molle & filante, à celui d'une substance pulvérulente, qui se précipite & ne peut rester dissoute dans l'eau. C'est ce précipité qu'on a regardé comme une résine ou comme une terre, que quelques-uns ont cru être une résine décomposée, & qui est dû à l'extrait surchargé d'oxigène, absorbé de l'atmosphère

phère, à mesure que cette fixation de l'oxigène a lieu, la substance extractive perd peu à peu ses premières propriétés, & semble se rapprocher de l'état d'une résine dont elle paroissoit d'abord fort éloignée. Dans l'infusion & la macération même, si on expose les liqueurs long-temps à l'air dans des vases plats, une partie de l'extrait s'en sépare, s'en précipite, & voilà pourquoi les extraits préparés à la manière de la Garaye, par l'évaporation lente dans des assiettes, ne sont pas entiérement dissolubles dans l'eau. Ce même phénomène a lieu dans toutes les *décoctions* de matières végétales, & le médecin doit y faire attention lorsqu'il écrit les formules des médicamens. S'il est nécessaire de les préparer par la *décoction*, la plus courte ébullition dans des vases étroits, & qui aient peu le contact de l'air, doit être prescrite dans tous les cas. C'est le seul moyen de conserver les propriétés vraiment énergiques & utiles des médicamens que l'on fait bouillir. On peut s'assurer de l'influence de l'oxigène sur les matières dissoutes par l'eau bouillante, en traitant les *décoctions* végétales par l'acide muriatique oxigené. A mesure que le gaz acide muriatique oxigèné se dissout dans les *décoctions*, on les voit se troubler & déposer peu à peu toute la substance extractive, dissoute sous la forme d'une poudre d'abord rouge, bientôt seulement rosée, & enfin jaune; dans ce dernier état, l'extrait a perdu presque toutes ses propriétés, & il se rapproche de l'état huileux ou résineux. (M. FOURCROY.)

DÉCOMPOSITION des médicamens, (*Mat. méd.*) (art. de formuler.)

Si presque tous les faits de matière médicale ne prouvoient pas que la chimie est indispensablement nécessaire pour étudier cette belle partie de la médecine, & sur-tout pour la faire servir à la guérison des maladies; l'examen seul de la *décomposition* que peuvent éprouver les mélanges ou les combinaisons que l'on fait pour préparer des médicamens, suffiroit pour démontrer cette vérité essentielle. Un grand nombre de médicamens chimiques, si employés & si utiles aujourd'hui, sont des produits de *décompositions* & de combinaisons bien connues, ou plutôt on ne peut pas faire des combinaisons médicamenteuses, sans qu'elles soient accompagnées de quelque *décomposition*. Mais ce n'est pas sous ce point de vue que nous devons considérer ici la *decomposition* chimique; cette partie doit être traitée avec tous les détails convenables dans le dictionnaire de chimie & de pharmacie; ce qui regarde la matière médicale relativement à cette action chimique, est renfermée dans les trois considérations suivantes; 1°. l'art de connoître les *décompositions* qui peuvent avoir lieu dans la prescription des médicamens simples ou composés, afin de les faire servir à la matière médicale, si elles peuvent donner naissance à de nouveaux composés utiles, ou de les éviter si elles peuvent diminuer ou annuller, ou même altérer d'une manière quelconque les médicamens composés; 2°. la connoissance des décompositions spontanées qu'éprouvent les médicamens composés, livrés à eux-mêmes, & exposés à l'air, chaud, humide; &c. 3°. celle des *décompositions* que les remèdes peuvent éprouver lorsqu'ils sont reçus dans différentes parties du corps humain, & qui peuvent modifier leurs vertus.

Chacune de ces parties de la chimie médicinale est d'un grand intérêt pour la matière médicale, & pour le traitement des maladies; il seroit aisé d'y faire entrer beaucoup de détails, & d'en faire même un traité particulier; mais ce n'est point ainsi que nous devons l'envisager dans ce dictionnaire; il suffira de citer quelques exemples frappans qui puissent prouver qu'il est impossible de se passer des connoissances de chimie exacte, & même de connoissances étendues dans cette science, pour se livrer avec fruit à la pratique de l'art de guérir.

§. I. *Des décompositions chimiques considérées par rapport aux mélanges des médicamens dans les formules.*

Il est bien prouvé par le raisonnement & par l'expérience, que sans une connoissance exacte de la nature & des propriétés chimiques, des substances médicamenteuses, simples & composées, il est impossible de savoir les effets qu'elles doivent exercer les unes sur les autres dans leurs mélanges, & qu'il seroit extrêmement imprudent de réunir dans des formules des corps dont on ignore l'action réciproque. N'a-t-on pas à craindre, ou d'annuller la vertu des médicamens, ou de la changer entiérement, ou ce qui est bien pis, de faire naître en quelque sorte un poison à la place d'un remède. Personne ne peut disconvenir que la chimie est indispensable pour éviter ces erreurs, & on peut dire cependant avec vérité, qu'il y a peu de médecins assez versés dans cette science pour bien apprécier les changemens qui peuvent avoir lieu par le mélange des médicamens; sur-tout lorsque pour remplir diverses indications, ils associent dans la même formule des substances qui ne l'ont point été jusque-là, ce qui arrive nécessairement & même assez souvent dans un choix d'une si grande latitude que celui des matières médicamenteuses. On sait bien très-généralement que les alcalis & les acides, cessent de l'être & se détruisent dans leurs propriétés quand ils se combinent, que les alcalis décomposent les sels terreux & métalliques, que les acides altèrent & oxident les métaux, qu'ils décomposent les savons, qu'ils dénaturent beaucoup de matières végé-

tales, qu'ils changent la couleur d'un grand nombre de ces matières, qu'ils coagulent & précipitent l'albumine animale, le lait; &c. tels sont les principaux faits qu'on a en général présens à l'esprit, lorsqu'on rédige une formule; mais il est rare que les connoissances s'étendent au-delà. Aussi rien n'est plus fréquent que de voir des formules qui offrent dans leur mélange bisarre, une foule de réactions chimiques, imprévues par les auteurs de ces prescriptions. Ici l'on veut faire dissoudre une matière indissoluble; là on mêle aux poudres, aux sirops, des corps déliquescens, qui altèrent bientôt la consistance & la forme solide des pilules; dans une autre on voit mêler l'oximel avec des émulsions; des sels métalliques, avec des extraits qui les décomposent rapidement; les mêmes sels avec des liqueurs préparées, où l'on ne se doute pas qu'il y a des alcalis à nud, des eaux minérales dont on ignore la composition naturelle, avec des substances qui les décomposent, des teintures résineuses, avec des liqueurs aqueuses qui les précipitent, des sels antimoniaux & mercuriaux, avec des sels neutres à base d'alcalis & de terres qui éprouvent de doubles *décomposirions* & de nouvelles combinaisons avec les premiers, &c. Rien n'est si fréquent que ces sortes de *décompositions* imprévues dans le mélange des médicamens; & si les pharmaciens avoient tenu des notes exactes, & rendu compte de tout ce qu'ils ont observé à cet égard sur les formules qu'ils préparent tous les jours, ils auroient certainement augmenté par-là nos connoissances chimiques, & répandu un grand jour sur l'art de formuler. Quoiqu'il y ait plusieurs de ces *décompositions* que l'art chimique n'a point appréciées, parce qu'on n'a pas mêlé entre-elles toutes les substances qu'on réunit dans les formules; il faut convenir cependant que le plus grand nombre de ces effets peuvent être prévus par les connoissances exactes de chimie, & qu'on ne sauroit trop en acquérir pour éviter les erreurs qui peuvent se présenter à chaque pas dans l'art de formuler. Pour éclairer encore davantage cette importante partie de la thérapeutique, il seroit très-avantageux qu'un comité de médecins & de pharmaciens réunis, s'occupassent de rechercher l'action réciproque de toutes les drogues simples ou composées, mêlées deux à deux, trois à trois, &c. à diverses températures, dans l'eau chaude & dans les différens dissolvans. Des expériences de cette nature, faites sur celles des substances médicamenteuses, qui n'ont jamais été essayées ainsi dans les laboratoires de chimie, fourniroient des règles bien plus claires & bien plus faciles que celles qui existent encore sur les compositions formulées. Ce projet doit faire une partie essentielle de la rédaction d'un dispensaire françois, dont il est bien nécessaire de s'occuper, & qui manque à la France.

§. II. *De la décomposition spontanée des médicamens composés.*

La classe trop nombreuse des drogues composées, qu'on prépare en grand & qu'on conserve pour l'usage dans les pharmacies, peut être divisée en deux sections; celle des médicamens chimiques, qui sont les produits d'expériences bien connues, & dont on a bien déterminé la nature; celle des médicamens mélangés, en plus ou moins grand nombre, dans lesquels il paroît impossible d'apprécier l'action chimique trop multipliée des substances qui sont réunies. Quant aux premiers, on suit d'autant plus facilement les altérations qu'ils sont susceptibles d'éprouver, & les *décompositions* spontanées qu'ils subissent, qu'on connoît mieux leur ordre de composition. Dans une pharmacie bien entretenue, on sait écarter les causes de ces altérations spontanées, prévenir ces *décompositions*, & l'on a soin sur-tout de renouveller celles des compositions chimiques qui ont éprouvé des changemens dans leur nature & dans leurs propriétés. Pour citer ici quelques exemples de ces assertions, on enferme dans des vaisseaux bien bouchés tous les sels déliquescens, ou efflorescens; on les tient dans des lieux secs; les liqueurs volatiles & spiritueuses, sont conservées dans des flacons de verre, solidement bouchés & tenus dans des endroits frais; on ne prépare pas à la fois de grandes quantités de diverses espèces de teintures martiales, parce qu'elles se décomposent & se précipitent; on renouvelle souvent les extraits, les farines, les fécules, les sirops épaissis, qui sans cela se moisissent, s'aigrissent, se pourrissent, & se décomposent complettement. Mais les médicamens mélangés, produits inconnus d'une grande quantité de substances associées, éprouvent des changemens continuels qu'on ne sauroit apprécier; ils prennent une couleur, une saveur, une consistance, une odeur différentes de celles qu'ils avoient d'abord; comme il est impossible d'apprécier la cause & la nature de ces changemens, il ne l'est pas moins de les prévenir, & sur-tout de les corriger. La cuisson qu'on fait subir à la plûpart de ces drogues galéniques pour les préparer, peut bien les garantir des altérations qu'elles subiroient, en la faisant plus forte qu'on ne la prescrit, mais alors on ne peut disconvenir qu'on n'a plus exactement les mêmes drogues. On a coutume de rapporter en général à la fermentation, tous les mouvemens de *décomposition* qu'éprouvent les médicamens mélangés, & sur-tout les électuaires; & en effet, il paroît que c'est à la réaction intime des principes de ces composés très-compliqués, & à leur changement d'union, qu'est due l'altération qu'ils éprouvent, lorsqu'on les voit se gonfler, donner naissance à des fluides élastiques, con-

tracter une saveur piquante & âcre, qu'ils n'avoient point auparavant. &c. Dès que cette conversion spontanée des principes a eu lieu dans ces médicamens mêlangés, on doit renoncer à leur usage, & savoir qu'ils n'ont plus les vertus qu'on y recherche. Mais que d'essais, que d'expériences à faire encore avant de connoître le mode de ces *décompositions*, de ces fermentations, la réaction de tant de matériaux compliqués les uns sur les autres, & sur-tout la véritable nature des nouveaux composés, formés par les mélanges altérés ! Il y a long-temps qu'on prépare la thériaque, un des plus renommés de ces anciens médicamens mêlangés; on sait que les drogues qui la composent réagissent les unes sur les autres, que sa qualité & sur-tout sa vertu narcotique change peu à peu, mais on n'a pas déterminé quelle singulière réaction se passe entre tous ses composans, & en quoi consiste la modification qu'elle a éprouvée. Dans l'incertitude, dans l'ignorance même où l'on est sur ces *décompositions* aussi compliquées, que ces mêlanges médicamenteux le sont eux-mêmes, les bons médecins pensent depuis long-temps qu'on auroit dû renoncer à tous ces composés informes, indigestes, à ces chaos de médicamens, dans lesquels les anciens semblent, comme nous l'avons déjà dit ailleurs, avoir eu le dessein de rassembler beaucoup de substances différentes, pour que quelques-unes d'entr'elles pussent agir sur les maux qu'ils vouloient combattre. Cette opinion est la plus sage, sans doute elle sera bientôt adoptée, & on renoncera à ces formules incorrectes, à ces mêlanges inconnus qui ont retardé les progrès de la thérapeutique : il est temps qu'on abandonne ces remèdes inventés dans l'enfance de l'art, & qui n'ont servi qu'à porter un vain appareil de faste & de luxe dans un art qui n'auroit pas dû perdre de vue la simple uniformité des phénomènes de la nature.

§ III. *Des décompositions des médicamens dans le corps humain.*

Rien n'est encore moins connu & cependant rien n'est plus important à connoître que la *décomposition* qu'éprouvent dans le corps humain un grand nombre de médicamens ; il y a trop peu de faits bien reconnus à la vérité pour fixer son esprit sur ce phénomène, & ce n'a été jusqu'ici que le raisonnement seul qui a dirigé l'opinion de quelques savans à cet égard. On ne peut douter par exemple que l'eau de chaux ne soit précipitée en craie dans l'estomac & les intestins, où elle rencontre de l'acide carbonique ; que les acides ne soient neutralisés par la soude de la bile, & cette liqueur décomposée, précipitée par tous les acides; que le suc gastrique qui souvent est acide, n'agisse sur les substances alcalines qu'on introduit en petite quantité dans l'intérieur du corps ; que tous les sels métalliques ne soient décomposés par la bile qui se rencontre dans les intestins, & qu'ils ne passent pas avec leurs propriétés & leur nature de sels neutres, dans le systême absorbant; ces assertions découlent immédiatement de la connoissance exacte que l'on a des matières animales ; mais combien ne manque-t-il pas encore de choses à savoir sur ce qui arrive à une foule de médicamens chimiques reçus dans l'estomac & dans les intestins ; combien n'arrive-t-il pas d'autres effets de *décomposition* dans le systême absorbant par les substances médicamenteuses qui y sont portées, soit par la peau, soit par la surface intestinale ; la soude contenue à nud dans la lymphe, n'est-elle pas une source de nouvelles combinaisons pour les matières qui pénétrent dans les vaisseaux lymphatiques? l'acide & les sels phosphoriques qui existent aussi dans les liqueurs animales ne sont ils pas des agens de *décompositions* multipliées pour les substances chimiques qui s'y mêlent? enfin le muriate de soude ou sel marin lui même qui est reçu si abondamment dans le corps humain par les assaisonnemens dont il fait la base, n'éprouve-t-il pas une *décomposition* dont la cause & la nature ont échappé jusqu'actuellement aux recherches des chimistes quoiqu'ils en ayent soupçonné depuis long-tems l'existence ? On sent bien que toutes ces questions intéressantes ne peuvent être résolues que par des expériences bien faites, & on peut dire qu'aucune de ces expériences n'a encore été entreprise, quoique elles puissent & qu'elles doivent même jetter quelque jour la plus grande lumière sur les phénomènes de l'économie animale, & sur la véritable action des médicamens dans le corps humain. Il ne faut pour se livrer à ces recherches que du temps & de la patience ; elles ne sont pas d'une difficulté aussi grande qu'on l'a pensé. Il ne s'agit que de donner à des animaux des substances d'une nature & d'une quantité exactement connues, examiner avec soin leurs excrémens, & déterminer si ces substances s'y retrouvent & dans quelle dose, ou en supposant qu'elles n'y existent plus, d'autres corps contenus dans les excrémens annoncent les changemens qu'elles ont éprouvés. On peut même faire des travaux analogues sur l'homme ; dans un hôpital convenablement disposé pour cet objet, rien ne feroit plus utile que de suivre avec un grand soin ces recherches sur des hommes sains & sur des malades. Plusieurs chimistes s'occupent en ce moment de déterminer ce qui arrive aux alimens dans la digestion; quand ce travail sera terminé, il sera extrêmement utile de passer à l'examen de l'action des médicamens sur les mêmes organes ; & peut-être éclairé par le premier, ce genre d'expérience présentera-t-il moins de difficultés, & des résultats plus faciles à apprécier que le premier.

On ne doit regarder ce que nous avons dit dans tout cet article que comme l'esquisse légère d'un ordre remarquable de phénomènes immédiatement applicables à la thérapeutique ; nous n'avons voulu qu'ajouter aux preuves déjà consignées en assez grand nombre dans cet ouvrage de l'utilité incontestable de la chimie dans la matière médicale, & de la nécessité de cultiver cette science & de l'étudier avec une étendue convenable, pour en faire des applications aussi heureuses que multipliées à l'une des plus importantes parties de l'art de guérir.

(M. FOURCROY.)

DECOUVRIR. (*Hygiène.*)

Partie III. De l'usage des choses dites non naturelles.

Classe II. Règles pour les individus.

Ordre I. Principes généraux de l'usage.

Section I. Abus.

Le mot *découvrir* a quelque rapport avec la partie que nous traitons, en ce que l'expérience a appris, qu'il est fort dangereux de laisser quelque partie du corps découverte soit le jour soit la nuit ; il vaudroit mieux que tout le corps fût découvert qu'une partie seule le fût, alors l'impression de l'air agiroit également; au lieu que lorsqu'une partie seule s'offre à l'action du courant d'air quelconque, alors elle en est vivement frappée, la transpiration de cette partie ne manque pas de se supprimer; elle se répercute, les pores se resserrent, & l'on ne manque presque jamais d'avoir des rhumatismes, des maux de gorge, des rhumes, &c. lorsqu'on s'est exposé à ce genre d'inconvénient. (M. MACQUART.)

DÉCRASSER, (*Hygiène.*)

Oter la crasse, (*Voyez* CRASSE.)

DÉCRÉPITATION, (*Mat. med.*)

La *décrépitation* étant un phénomène entiérement chimique, due à l'évaporation subite de l'eau qui entre dans la cristallisation des sels, lorsqu'on expose ceux-ci à l'action d'une chaleur vive & brusque ; c'est dans le dictionnaire de chimie & de pharmacie qu'il doit être question de sa cause & de ses effets. Nous nous contenterons de présenter ici quelques applications de ce phénomène à la thérapeutique & à la matière médicale, applications qu'on n'a point encore faites, & qui cependant méritent, comme on va le voir, de fixer l'attention des médecins. On sait en chimie, que les sels susceptibles de décrépiter sont, en général, ceux qui ne contiennent qu'une petite quantité d'eau dans leurs cristaux, & qui en même temps sont peu dissolubles, tandis qu'au contraire les sels qui ne demandent que peu d'eau pour être tenus en dissolution, en retiennent beaucoup dans leurs cristaux, & se fondent promptement & facilement au feu. Pour bien entendre ce résultat de l'expérience, que l'on compare le sulfate de potasse ou *tartre vitriolé*, le sulfate de chaux ou la *sélénite*, le carbonate de chaux ou la *craie*, le muriate de potasse ou *sel fébrifuge*, le muriate de soude ou *sel marin*, au sulfate de soude ou *sel de Glauber*, au sulfate de magnésie ou *sel d'Epsom*, au sulfate acide d'alumine ou à l'*alun*, au borate avec excès de soude ou *borax*, au carbonate de soude ou *sel de soude ;* on verra que les premiers qui sont peu dissolubles, & qui n'éprouvent point de fusion aqueuse par l'impression du feu, n'ont ou que peu de saveur & d'énergie sur l'économie animale, ou une saveur assez forte, & alors produisent un effet lent & durable, sur nos organes ; de sorte qu'il est souvent difficile d'apprécier exactement quelle sera l'action de ces derniers, & qu'on est embarrassé pour en déterminer la dose ; ceux de ces sels peu solubles & décrépitans, qui, sont purgatifs, agissent souvent pendant un jour entier & même quelquefois pendant plusieurs jours de suite. Parmi les autres, au contraire, ceux qu'on emploie comme purgatifs, & qui sont plus dissolubles, fusibles à un feu doux, & en même temps d'une saveur presque toujours fraîche, agissent plus rapidement sur l'estomac & les intestins, ne laissent point de longues traces de leur action, entraînent plus promptement les humeurs qu'ils rencontrent sur leur chemin, & n'irritent point pendant long-temps comme plusieurs des premiers. On voit donc, d'après ces considérations, que la *décrépitation* considérée dans les sels neutres purgatifs sur-tout, annonce & accompagne un ordre d'action & d'effets médicinaux qu'il est important de bien connoître, & que ce phénomène chimique qui semble d'abord n'avoir d'utilité que dans les laboratoires, & ne pouvoir servir que de signe ou de caractère aux chimistes de profession, doit cependant fixer aussi l'attention des médecins, pour le choix qu'il se propose de faire ; tant il est vrai que dans l'étude de la physique, en général, les propriétés des corps offrent des rapprochemens & des combinaisons qu'on ne doit pas négliger, & qu'en médecine en particulier, on ne sauroit trop réunir les objets de comparaison que fournissent les sciences d'observation. (M. FOURCROY.)

DÉCRÉPITUDE, (*Hygiène.*)

C'est le dernier dégré de la vieillesse. (*Voyez* ce mot.) (M. MACQUART.)

DÉFAILLANCE, (*Hygiène.*) (*Voyez* FOIBLESSE. (M. MACQUART.)

DÉFAILLANCE. *Animi defectio, animi defec-*

tus, animi deliquium. Foiblesse, manque de force, soit par le défaut d'alimens, soit par l'épuisement causé par une grande maladie, soit par la vieillesse, ce qu'on appelle *défaillance de nature.* On donne aussi le nom de *défaillance* à l'évanouissement, à la lipothymie qui est le premier dégré de la syncope; alors, il y a perte de connoissance avec diminution subite & considérable des actions vitales & animales; de plus, le pouls est petit, foible, & languissant, la respiration est presqu'insensible. Il y a paleur & froideur aux extrémités & au visage. (*Voyez* SYNCOPE.) (M. ANDRY.)

DÉFAUT D'ECOULEMENT DES MENSTRUES. (*Médecine pratique.*)

Le *défaut d'écoulement des menstrues* reconnoît pour causes; 1°. les vices organiques qui mettent obstacle au passage du sang; 2°. le *défaut* de quantité nécessaire de sang pour former les menstrues; mais sans léser la santé; 3°. le *défaut* de développement de l'utérus; 4°. enfin le *défaut* de quantité suffisante dans l'évacuation des menstrues, mais cette évacuation existant en partie; quant à sa suppression, j'en parlerai au mot SUPPRESSION DES RÈGLES.

Des vices organiques, peuvent s'opposer à l'écoulement des menstrues; & il en existe de plusieurs espèces. Je ne parlerai dans ce chapitre que de ceux qui sont les plus généralement connus; j'entrerai dans un plus grand détail à ce sujet, en traitant de la stérilité. L'hymen est une membrane adhérente au contour de la vulve, & n'a pas toujours la même configuration. On a vu des sujets chez lesquels cette partie étoit sans ouverture; son imperforation donne lieu aux accidens suivans.

Une fille qui a joui d'une bonne santé jusqu'au moment de l'apparition de ses règles, conserve quelquefois long-temps cette sorte d'embarras qui accompagne la première menstruation; cet état de gêne ou d'inquiétude se dissipe pendant quelques temps: mais si le sang n'a pas coulé, celui qui sort chaque mois de l'utérus, s'amasse dans la cavité du vagin; il en résulte, enfin, un poids incommode, un sentiment d'engourdissement dans cet organe, sensation qui s'augmente proportionnellement à la quantité de sang qui y est déposée.

En certains cas il gêne la sortie des matières fécales & celle des urines par la pression que le vagin distendu exerce sur le rectum & la vessie, & plus particulièrement sur son col. A ces symptômes se joint une sorte d'engourdissement des extrémités, des tiraillemens douloureux dans les aînes & la région lombaire, suite nécessaire de l'irritation des nerfs du vagin. Cet état occasionne d'autres incommodités sympathiques, par la communication des nerfs des viscères avec ceux du vagin. Une jeune fille, dont parle Hippocrate, étoit devenue boiteuse, parce que le sang amassé dans le vagin, & qui n'avoit pas eu d'écoulement, comprimoit les nerfs sacrés.

On doit observer que l'organe dont je parle, est susceptible d'une grande extension, sur-tout lorsqu'elle est graduée. Les règles sont bien propres à lui faire acquérir des dimensions excessives, parce que dans l'intervalle de leur apparition, les membranes du vagin se prêtent à la dilatation, & sont plus propres à s'étendre à l'abord du fluide menstruel, lorsqu'une nouvelle révolution le fait couler.

Si on examine l'état des parties extérieures de la génération, on apperçoit à l'orifice du vagin une membrane plus ou moins ferme, arrondie dans son milieu, & présentant sa convexité à l'extérieur, parce que le fluide retenu dans le vagin la pousse en dehors; on distingue par le tact le liquide dont elle empêche l'écoulement.

On a proposé plusieurs méthodes pour donner issue au sang: Hippocrate employoit des topiques caustiques pour détruire cette membrane. C'est une méthode longue, gênante, & qui n'est pas sans inconvéniens, parce que l'action des substances dont on fait usage, peut se porter (quelques précautions qu'on prenne) sur les parties environnantes, les corroder, les enflammer, les faire suppurer; & si on n'y prend garde, les cicatriser ensemble; inconvénient plus grave que la maladie qu'on veut guérir, & dont j'aurai occasion de parler dans cet article.

Les modernes emportent cette production avec l'instrument tranchant. Quelques opérateurs se contentent de la percer avec le troicart; il en résulte les inconvéniens suivans; elle se durcit à la longue, & rend les plaisirs du mariage impossibles ou difficiles; elle ne laisse pas évacuer tout le sang qui doit s'écouler, parce que le cercle qu'elle forme encore, force une petite portion du liquide à séjourner dans la cavité du vagin. Par sa stase, il dégénère, il s'altère, & peut enflammer les parties avec lesquelles il est en contact; d'ailleurs, il est une source d'odeur désagréable & de malpropreté à laquelle il est difficile de remédier autrement que par des injections très-difficiles à pratiquer.

Il vaut mieux ouvrir la membrane dans sa longueur, avec la pointe d'une lancette. On aura soin de s'assurer avant l'opération, s'il n'y a point de corps solide qui se trouve placé derrière elle parce qu'il pourroit arriver que l'abaissement de la matrice fît descendre son orifice jusqu'à l'entrée du vagin. Les membranes de cet organe peuvent aussi être réunies, & dans ce cas on prendroit d'autres précautions. Après avoir fait une ouverture, on laissera écouler le sang; ensuite on emportera

les deux côtés de la membrane avec des ciseaux courbes, ou la lancette, en soutenant les débris avec des pinces. On conçoit bien quelle est l'attitude qu'on doit faire garder à la malade, pour opérer plus facilement; cette particularité n'a pas besoin de développement.

Cette opération n'exige point de pansement; il faut seulement prescrire des injections avec l'eau de miel, ou une décoction émolliente, pour nettoyer le vagin. Il ne seroit pas prudent d'emporter l'hymen avant l'apparition des menstrues, parce qu'il pourroit arriver qu'on blessât les parois du vagin. Le temps le plus convenable est celui où le sang des menstrues tient les côtés de cet organe séparés; le chirurgien opère d'une manière plus sûre. Si le liquide ne couloit pas après avoir ouvert l'hymen, on chercheroit la cause de ce phénomène. Ruisch, avoit observé qu'après avoir emporté la première membrane, il en existoit une seconde, placée plus profondément; il l'ouvrit, & le sang menstruel s'écoula. Si l'extirpation de la membrane occasionne une hémorrhagie, on appliquera sur les bords de la plaie de la charpie imbibée d'une décoction astringente, ou on introduira dans le vagin, une tente imbibée de la même décoction ou d'eau alumineuse; on soutiendra le tout avec un appareil convenable.

La vulve n'est pas, comme on voit, la seule partie du vagin, qui soit ainsi fermée; un vice de conformation semblable, se trouve quelquefois placé dans la partie supérieure de cet organe. Morgagni l'a remarqué à l'ouverture du cadavre d'une femme âgée, qui n'avoit point eu l'écoulement de son sexe. Elle avoit joui d'une très-bonne santé, jusqu'au moment où elle fut attaquée de la maladie dont elle mourut. A quelque profondeur que cette membrane soit placée, l'opération ne doit être pratiquée que dans le temps où la partie supérieure du vagin sera distendue par le sang des menstrues. Morgagni est d'avis qu'on ne fasse pas d'opération si les accidens qui doivent résulter de l'amas du fluide des règles, n'existent pas, parce qu'alors elle devient inutile, puisque la femme n'est pas réglée. Cependant, ce vice étant un obstacle à la génération, le conseil de cet auteur ne peut regarder que les personnes qui vivent dans le célibat; car le défaut de menstruation n'étant pas une cause absolue de stérilité, les femmes qui se marieront, doivent être soumises à l'opération.

La place qu'occupe une membrane fixée dans la partie supérieure du vagin, ne permet pas qu'on l'enlève avec facilité, comme celle qui ferme son orifice externe. On se servira du troicart pour en faire l'ouverture; on aura soin de diriger l'instrument avec l'extrêmité de l'index de la main gauche. Il seroit dangereux de le porter trop en avant ou arrière, parce qu'on pourroit blesser une des parois de cet organe, & peut-être la vessie ou le rectum qui sont placés immédiatement sur lui. Après l'écoulement du sang menstruel, on dilatera l'ouverture, en y introduisant des corps qui se gonflent par l'humidité, des morceaux d'éponges préparées, ou quelque substance analogue. On pourroit se servir, avec quelques succès, d'un instrument qui a été présenté l'an dernier à la société royale de médecine; c'est un cylindre composé de trois branches réunies par une charnière. On introduit à sa partie inférieure, une vis qui dilate ces branches; à mesure qu'elle marche, les branches s'écartent davantage. Quelque moyen qu'on emploie, il est difficile d'éviter une légère douleur; pour dissiper cet accident, on prescrira des injections émollientes, des bains de siége & ceux de vapeurs. Hippocrate se servoit de dilatatoires d'étain, fait en cône. A proportion que l'ouverture se dilatoit, il changoit d'instrument, & introduisoit un cône d'un volume plus considérable.

On a observé deux sortes de réunions dans les parois du vagin, l'une naturelle & l'autre accidentelle. La première peut aussi exister de différentes manières: ou le canal du vagin est fermé dans toute sa longueur, ou ses parois ne sont réunies que dans son commencement ou dans son fond. Il n'est pas difficile de connoître la réunion qui a lieu dans le commencement de l'organe ou à son fond, mais il n'est pas aussi aisé de savoir si elle subsiste dans toute la longueur du vagin. Une circonstance peut donner une notion exacte sur ce point; c'est quand l'amas du sang menstruel dans l'utérus, augmentera la capacité de ce viscère, sans dilater la portion supérieure du vagin; cependant, si l'utérus étoit imperforé, on n'acquerroit pas plus de connoissance sur la structure du vagin. Lorsque la réunion de ses parois n'a lieu qu'à son orifice extérieur, la partie supérieure se gonfle par l'abord du sang menstruel; & par l'introduction de l'index dans l'anus, on reconnoît les dimensions de la portion ouverte, par la dilatation qu'occasionne le fluide qui s'y amasse chaque mois. On distingue aussi très-facilement si la coalition a lieu dans le fond, si l'entrée restant ouverte au corps étranger qu'on y introduit, il n'arrive pas jusqu'à l'orifice de la matrice.

J'ai dit plus haut, qu'il falloit supposer la matrice dans l'état naturel & s'acquittant de toutes ses fonctions, pour distinguer les différens vices d'organisation dont je donne l'histoire. On apprendra par l'article suivant, que la matrice n'est pas exempte non plus d'imperfection dans sa structure; ce qui laisse encore de nouveaux doutes, sur le diagnostic des différentes coalitions du vagin.

Quoi qu'il en soit, on ne peut y remédier;

que par une opération difficile, c'est la dissection des côtés de cet organe. Morgagni observe qu'elle est très-dangereuse, quand la portion réunie est longue, parce qu'on peut blesser les parties voisines, faire une ouverture au canal de l'urèthre, ou à la vessie ou au rectum, occasionner des fistules qui donneroient passage à l'urine ou aux excrémens; d'où résulteroit le marasme par la continuité de cet écoulement. L'hémorrhagie qui survient pendant la dissection, est encore un autre obstacle à l'opération; Blasius fut contraint d'abandonner celle qu'il avoit commencée, parce que la quantité de sang qui s'écouloit n'en permit pas la continuation.

L'examen de quelques cadavres de femmes qui n'avoient point d'ouverture au vagin, présente aussi une circonstance qu'il est bien essentiel de remarquer; c'est que quelques-unes n'avoient point de matrice, & que ce viscère chez les autres étoit d'un très-petit volume & très-défectueux: sorte de conformation qui avoit mis obstacle à la sécrétion des règles. Les personnes qui ont fourni ces observations singulières, avoient vécu long-temps sans incommodités, & le sang n'avoit point cherché une issue par un viscère dont la structure défectueuse ne pouvoit lui donner passage. D'après ces considérations, l'opération, si on l'avoit pratiquée, auroit été absolument infructueuse. Il résulte de ces faits, qu'on ne doit la tenter, que lorsque l'amas du sang menstruel dans l'utérus, exposeroit la femme ainsi conformée, au danger de perdre la vie.

La réunion accidentelle du vagin diffère aussi par les circonstances de sa formation. Elle est complette ou incomplette, & chacune d'elles présente des phènomènes différens. Une petite fille se chauffoit avec un pot-de-terre rempli de charbons embrâsés & recouverts de cendre chaude; c'est un usage très-général dans quelques provinces. Elle fit un mouvement qui la fit tomber; elle cassa le pot dans sa chûte, le charbon répandu à terre brûla la vulve. On ne fit point attention aux suites de cet accident; & les deux côtés du vagin se réunirent en se cicatrisant. Cependant il étoit resté au milieu de la vulve un petit trou par lequel les règles s'écoulèrent dans leur temps. Cette jeune personne se livra aux caresses d'un garçon qu'elle aimoit, & devint grosse. On incisa les parois du vagin, depuis l'ouverture par laquelle les menstrues s'écouloient, jusqu'au dessous du méat urinaire; mais cette ouverture ne suffisoit pas pour le passage du fœtus. Peut être que la coalition du vagin avoit été plus profonde qu'on ne l'avoit cru, & on n'avoit pas cherché à s'en assurer par un examen suffisant. Le fœtus étoit toujours poussé vers le rectum dans les douleurs de l'enfantement, de sorte qu'il en résulta un déchirement du périné & du rectum, & de la portion postérieure de la vulve qui n'avoit pas été soumise à l'opération.

Il y a plusieurs exemples de l'union des parois du vagin par la combustion, mais tous n'ont pas eu les mêmes suites, parce que l'ouverture a été fermée complettement dans quelques sujets. Dans ce cas l'abord du sang menstruel a dilaté le vagin par sa présence. Cette maladie ressemble, à beaucoup d'égards, à celle qui résulte de l'existence d'un hymen imperforé. Elle se distingue par les mêmes signes; mais l'opération qu'elle exige, est différente. Il ne suffit pas de faire une ouverture pour faciliter l'écoulement du sang, il est nécessaire de diviser complettement les deux côtés de la vulve, ce qui ne présentera pas de grandes difficultés, quand sa réunion ne sera pas profonde. On attendra que le vagin soit distendu par le sang menstruel, afin que l'écartement de ses parois au-dessus du point d'adhérence, les défende de toute espèce de lésion.

Quelques auteurs conseillent de faire une ouverture avec le troicart, & d'insérer après l'écoulement du sang, des éponges préparées, pour dilater insensiblement l'ouverture, & lui donner l'étendue suffisante. J'indiquerai ci-dessous une méthode plus convenable.

Quand une inflammation considérable occupe toute la capacité du vagin, la réunion des parois de cet organe est difficile à détruire. Si l'inflammation a été violente, l'adhérence est si forte, que les rides du vagin se confondent les unes avec les autres, & que leur dissection devient presqu'impossible, sans ouvrir un des côtés & blesser les organes auxquels il est adhérent. Le degré d'intensité de l'inflammation fixe donc la possibilité ou l'impossibilité d'opérer. Pour avoir une véritable idée de cette proposition, qu'on se rappelle quelle espèce d'adhérence on rencontre entre la plévre & les poumons, à l'ouverture d'un grand nombre de cadavres. La réunion est quelquefois si légère, qu'elle se détruit sans effort; tandis que dans d'autres circonstances, la matière gélatineuse & purulente s'est épaissie à tel point, qu'elle forme avec la surface des poumons & la plévre, une concrétion solide qui résisteroit aux plus grandes violences, & qui offre même une grande résistance aux instrumens tranchans, par sa dureté & son épaisseur.

La même chose a lieu dans le vagin; c'est dans des circonstances semblables que Morgagni conseille de ne tenter aucune opération. L'exemple de Blasius, qui avoit été contraint d'abandonner celle qu'il avoit commencée, fut le motif du conseil que Morgagni donnoit à quelques femmes qui le consultoient sur la même maladie. Benevoli, malgré les accidens dont Blasius a fait l'énumération en parlant des précautions qu'il avoit prises, eut la témérité de disséquer les parois du vagin, qu'une inflammation violente avoit réunies;

il ne fut pas plus heureux que Blasius, & fut contraint comme lui de laisser l'opération imparfaite.

Il est difficile qu'une inflammation violente du vagin, ne se communique pas à la matrice, & alors l'agglutination du col de l'utérus se trouve réunie à celle des parois du vagin. La dissection de ce dernier organe devient inutile, puisque l'utérus est fermé. Je dirai dans l'article suivant comment on doit se comporter dans le cas où le sang menstruel s'amasseroit dans la matrice, faute de trouver issue. Quoi qu'il en soit, la réunion du vagin n'existe quelquefois que dans son extrémité inférieure; pour la détruire, on écartera autant qu'il sera possible les côtés, afin de faire plus facilement la séparation des parties réunies. A proportion que l'ouverture sera plus profonde, on dilatera les parois avec un *speculum*. La réussite sera plus assurée quand l'inflammation n'aura pas été vive, parce qu'il y aura moins de confusion dans les parties agglutinées. On aura soin que le *speculum* ne cause pas de déchirement; & pour les éviter, on n'écartera ses branches qu'autant qu'il sera nécessaire pour faciliter l'opération.

Des praticiens habiles ont pensé que le speculum seul pouvoit détruire les adhérences dont je parle, en continuant l'extension de la vulve par sa présence; ils prétendent imiter la nature, qui dans les douleurs de l'accouchement, avoit opéré des décollemens de la même espèce. On conçoit que pour que la chose se passe ainsi, il est nécessaire que l'inflammation ait été modérée. Si la réunion étoit profonde, le tiraillement qu'occasionneroit le speculum feroit naître une nouvelle inflammation; par conséquent son usage long-temps continué, feroit un moyen dangereux. Il faut encore supposer pour placer cet instrument, que la vulve n'a pas été comprise dans l'inflammation, puisqu'alors il n'y auroit pas moyen de le fixer d'une manière stable.

L'agglutination du vagin est incomplette, quand, dans la longueur de son canal, il subsiste une petite ouverture qui facilite l'écoulement des règles. On propose dans ce cas la dilatation de ce conduit, par des éponges préparées. On a pour objet de faciliter la fécondation & l'accouchement des femmes qui portent ce vice de conformation. Quelque dilatation qu'on puisse se promettre par cette méthode, peut-on espérer de prévenir les déchiremens au moment où le fœtus parcourra un organe d'une ouverture médiocre? Quand on parviendroit à donner une capacité assez considérable au vagin, on doit être persuadé qu'elle n'aura lieu que par une distension excessive des parties moyennes de ce canal; mais les côtés restant constamment unis, ne se prêteront pas dans le moment de l'accouchement, & les portions qui auront été dilatées seront exposées au déchirement, parce qu'elles ne formeront pas une capacité capable de contenir le fœtus, sans se rompre. Il est donc bien essentiel qu'une femme avec cette incommodité, vive dans le célibat, si elle ne veut pas s'exposer au danger de perdre la vie.

La membrane qui couvre le vagin, se continue quelquefois sur l'orifice du l'utérus, comme Fabrice d'Aquapendente l'avoit remarqué, en examinant la conformation d'une dame vivante. Littre avoit fait la même observation à l'ouverture d'un cadavre. Morgagni, en disséquant les parties de la génération d'une femme de cinquante ans, trouva l'orifice de la matrice fermé par une membrane blanche & épaisse, qui interrompoit toute communication entre ce viscère & le vagin.

Benevoli fut consulté pour une jeune fille qui avoit une suppression d'urine. L'histoire de cette maladie est intéressante & mérite de trouver place ici. La suppression étoit accompagnée de tous les accidens qui en sont la suite. Benevoli avoit essayé inutilement d'introduire la sonde dans le canal de l'urèthre, & il n'avoit pas pu la faire parvenir jusqu'à la vessie; c'est que la distension de la matrice avoit allongé le canal de l'urèthre. Il en étoit résulté un angle formé par ce canal, & le corps de la vessie poussé en avant par l'utérus au-dessus des os pubis; en sorte que l'ouverture de la vessie ne correspondoit plus au canal de l'urèthre; circonstance dont j'observerai plus particuliérement les phénomènes en parlant des maladies de la grossesse.

Quoi qu'il en soit, Benevoli ne réussissant pas le premier jour, attendit au lendemain pour recommencer l'opération. Au lieu de suivre la route de l'urèthre, il plaça la sonde dans le vagin sans s'appercevoir de son erreur: il la porta à l'orifice de la matrice, & l'instrument ne pénétroit point dans la cavité de ce viscère. Il crut que le sphincter de la vessie irritée, seroit dilaté par une impulsion plus vive. Il poussa le cathéter plus fortement & l'enfonça dans l'utérus. Au même moment il sortit par l'extrémité de l'instrument une très-grande quantité de liquides d'une couleur obscure & semblable à une lie de vin. Il crut d'abord que c'étoit une urine ensanglantée. Quand toute cette matière fut évacuée, l'urine passa ensuite avec impétuosité par sa voie naturelle. Il reconnut alors que le cathéter avoit été introduit dans la matrice & non dans la vessie. La malade éprouva au même instant un très-grand soulagement. Il y avoit trois ans que le volume de son ventre grossissoit chaque mois, par l'amas du sang menstruel qui avoit distendu la matrice. Le ventre s'affaissa complettement. Benevoli estime la quantité de fluides qui s'écoula, à trente deux livres.

En

En traitant de la distension du vagin, par la présence du sang menstruel retenu dans sa cavité, j'ai fait l'énumération des accidens qui étoient la suite de la compression des nerfs sacrés, de la vessie & du rectum. Quand c'est la matrice qui est distendue par la présence du liquide, qui devoit former les règles, les accidens sont encore plus marqués, parce que l'utérus est susceptible d'une plus grande extension, & que par conséquent il doit occasionner sur les parties voisines, une compression plus considérable: de-là l'engourdissement, la stupeur & la difficulté de mouvoir les extrémités, leur gonflement, leur oedématie, la suppression des urines, la constipation, la répulsion des viscères du bas-ventre; d'où la difficulté des digestions, celle de la respiration, l'amaigrissement, la corruption du sang en stagnation dans l'utérus, & ses suites: j'en parlerai dans l'article suivant.

Quand l'utérus est imperforé, il n'est pas aisé de donner issue au sang qui séjourne dans sa cavité; si la membrane qui lui refuse un passage se trouve placée à la partie inférieure du col, la difficulté est moindre que si elle étoit à la partie opposée. Dans le premier cas, le fluide abondant distend le viscère qui le renferme, & le col est obligé de se prêter à cette extension, par conséquent il s'amincit, il diminue de longueur, & s'élargit au-dessus de l'insertion de la membrane. Cet état est facile à reconnoître par le tact; car on distinguera aisément si le col fait partie du volume de l'utérus augmenté, ou s'il a conservé sa longueur. On juge bien que pour qu'il change ainsi ses dimensions, il est nécessaire que la maladie ait eu une longue durée, c'est-à-dire, que la quantité de fluides contenus dans la matrice soit considérable. Avant que d'en venir à l'opération, on fera prendre à la malade des bains de vapeurs, & encore mieux, des fumigations, en introduisant la vapeur de l'eau jusqu'à l'orifice de la matrice, par le moyen d'un entonnoir fait exprès. Par cette méthode l'orifice de la matrice & la membrane même se dilateront plus aisément. Quand on aura ainsi disposé les parties, on introduira jusqu'à ce même orifice, un troicart d'une longueur convenable, en observant de le diriger avec un doigt de la main gauche, de manière que la pointe qui percera la membrane, se trouve à l'axe de l'ouverture du col de l'utérus. Cette manoeuvre ne présentera pas beaucoup de difficultés, parce que le viscère distendu, descend dans le petit bassin, & par conséquent se rapproche de l'ouverture de la vulve; mais pour que les parties restent ainsi disposées, il faut coucher la malade sur le bord d'un lit élevé, le corps élevé, autrement l'utérus remonteroit dans la cavité du bas-ventre, & rendroit la manoeuvre impraticable.

Si la membrane est placée à la partie supérieure du col de l'utérus, l'opération devient beaucoup plus difficile, parce que pour parvenir jusqu'à elle, il faut franchir la longueur du col. Dans toute son étendue on rencontre des replis disposés en différens sens qui s'opposent à l'introduction d'un corps étranger; quelquefois même ils sont assez éminens pour ne pas céder à l'impulsion sans qu'on risque de les rompre. Ce sont des espèces de lames qui partent des parois du col, se terminant en biseau, ayant une figure concave du côté du vagin, & convexe du côté de la matrice. Elles s'entrelacent ensemble par leurs extrémités, & par cette disposition, elles font dévier les instrumens qu'on voudroit faire parvenir dans la cavité de l'utérus. On les effacera en partie par un dilatatoire semblable à celui que j'ai indiqué ci dessus. On aura soin d'introduire des vapeurs aqueuses dans le vagin avant, après, & pendant que le dilatatoire sera placé dans le col de l'utérus. Outre ces précautions on prescrira des bains de siège à la malade; car dans cette maladie l'opération (l'ouverture de la membrane) exige plus de soin, plus d'attention & plus d'adresse que dans le cas précédent. En ramollissant ainsi le col de la matrice on insérera chaque jour le dilatatoire plus avant. On observera, en le plaçant, de bien reconnoître la direction du col & de l'amener en avant, en plaçant un doigt derrière lui pour le diriger & le soutenir. Quand on jugera que l'ouverture est disposée à recevoir le troicart, on percera la la membrane. On risque dans cette opération de faire l'ouverture sur une petite portion du col de la matrice; mais cette section n'est pas dangereuse, parce qu'elle ne pénètre pas dans la substance du col, & que les relâchans qu'on aura employés, préviendront l'inflammation. D'ailleurs, quand il en résulteroit quelques légers accidens, ils ne sont pas comparables à ceux qui dépendent de la corruption du sang qui a trop long-temps séjourné dans la matrice.

Un troicart ordinaire ne peut pas servir à l'opération que je propose: il n'est pas d'une longueur suffisante: sa pointe qui est toujours éminente au-delà de la canule, blesseroit plus aisément le col de l'utérus. Il vaut mieux se servir d'un autre instrument dont la pointe soit absolument cachée dans un cylindre qui défend de son contact les parties qu'on doit ménager. On aura soin que l'extrémité de la canule soit arrondie, & que le trou par lequel passera la pointe avec laquelle on veut percer la membrane, soit plus petit que le corps de la canule. Par ce moyen on introduira l'instrument en franchissant, par des mouvemens ménagés, les replis du col de l'utérus, & on parviendra jusqu'à la membrane sans crainte de faire aucune lésion.

L'inflammation de la matrice & de son col, occasionne quelquefois une agglutination parfaite des parois de cette dernière partie. M. Joubert,

associé régnicole de la société royale de médecine, a communiqué à la compagnie un fait qui confirme cette proposition. La dame qui fut attaquée de cette maladie, étoit alors à Saint-Domingue, & réside maintenant à Paris. L'inflammation fut assez violente, pour que le col fût détaché de l'utérus par la suppuration. Depuis cette époque cette dame n'a point eu ses règles, car les parois de l'utérus se sont réunies par leur partie inférieure. Peut-être aussi que ce viscère a éprouvé un changement assez considérable, pour qu'il n'y ait plus de sécrétions des menstrues. Depuis plusieurs années que cet événement a eu lieu, la personne qui l'a éprouvé, ne paroît pas sensiblement incommodée. On lui a fait faire des saignées assez rapprochées pour suppléer aux menstrues, & prévenir les effets de la pléthore; c'est une précaution nécessaire à la conservation de la santé dans des circonstances semblables.

Si l'inflammation avoit fixé son siége sur le col seul de l'utérus, cet accident n'auroit pas mis obstacle à la menstruation, & le sang amassé dans le viscère, auroit donné lieu à des symptômes semblables à ceux que j'ai dit dépendre de son imperforation. Dans cette circonstance, il auroit été dangereux de vouloir enfoncer le troicart dans toute la longueur du col de la matrice, par la difficulté de diriger l'instrument dans son milieu. Dans ce cas, il vaudroit mieux percer le corps du viscère; la plaie seroit moins considérable, & l'on obtiendroit plus facilement sa cicatrisation. L'opération ne sera utile qu'autant qu'on aura soin que la canule soit fixée dans l'ouverture pratiquée à la matrice pour faire des injections, & prévenir la réunion des points désunis. Si on ne laissoit pas une ouverture artificielle, il faudroit recommencer l'opération: ce qui n'auroit pas lieu sans inconvénient au moment de la cessation des règles. Dans le temps où il ne s'amasseroit pas une quantité de sang suffisante pour déterminer à lui donner une issue, il se corromperoit par son séjour dans l'utérus, & occasionneroit des accidens qui ne se termineroient que par la mort. Si les extrémités des vaisseaux qui versent le sang menstruel dans l'utérus étoient restées libres, on ne doit pas croire que les saignées préviendroient complettement l'exécution de cette fonction, à moins qu'on ne les réitérât au point d'exténuer la malade: ce qui donneroit naissance à des maladies plus graves que celles qu'on voudroit éviter.

Il se présente ici une question qui n'a point été traitée par les auteurs; c'est de distinguer la grossesse d'avec le défaut d'écoulement des menstrues, retenues dans l'utérus quand il est imperforé. L'augmentation de son volume & les tiraillemens qu'il éprouve par la congestion du sang menstruel, causent des accidens très-ressemblans à ceux de la grossesse. Pour distinguer l'un & l'autre état, je rapporterai une observation de Van Siewten.

» Une jeune personne n'avoit point eu l'écoulement de ses règles, quoiqu'elle eût éprouvé les symptômes qui en annoncent la première apparition. Le sang qui devoit s'écouler de la matrice y resta renfermé; & à chaque révolution des menstrues, il s'accumuloit dans le viscère. Les accidens se multiplièrent avec le temps, & la malade mourut. A l'ouverture du cadavre, on trouva le col de l'utérus deux fois plus long qu'il ne l'est ordinairement, il étoit fermé par une membrane très-épaisse qui avoit intercepté le cours du sang ».

Cette particularité (la longueur du col) seroit-elle constante chez les filles dont la matrice est imperforée? Ce seroit un signe caractéristique du défaut de menstruation, parce que dans la grossesse le col diminue à proportion du développement de l'utérus, ce qui établiroit une différence très-marquée entre la gestation & le défaut de menstruation dont je parle. On ne rendra ce diagnostic sûr, que par une observation suivie; il suffit d'indiquer aujourd'hui cette singulière circonstance, pour fixer l'attention des médecins sur ce sujet important.

L'expérience prouve que les femmes chez lesquelles il y a suppression, souffrent davantage à l'époque de leurs menstrues, que dans le temps suivant; en sorte que chaque période est marquée par des accidens plus nombreux & plus graves. N'observeroit-on pas la même chose chez les filles imperforées? Le sang qui s'amasse chaque mois dans l'utérus, procure à ce viscère une extension nouvelle dans un court espace de temps. Cette dilatation précipitée ne peut pas avoir lieu sans un nouveau tiraillement des fibres de la matrice, d'où doivent résulter des symptômes qui seront plus sensibles dans le temps où le sang auroit dû s'écouler. Il n'en est pas de même de la grossesse, les fluides se rendent au placenta d'une manière continuée & toujours soutenue. Le développement de l'utérus se fait donc graduellement; & si son tissu s'irrite de son nouvel état, l'irritation persiste ordinairement sans intervalle, jusqu'après les trois ou quatre premiers mois de la grossesse, & quelquefois jusqu'à son terme; particularité qui établiroit encore une différence réelle entre la gestation du fœtus, & la stagnation du sang menstruel dans la matrice. Au reste, je ne donne cette conjecture que comme une probabilité que le temps confirmera ou détruira d'après l'observation.

Quoi qu'il en soit, la grossesse a aussi ses signes qui ne sont pas toujours équivoques; comme les mouvemens du fœtus après les premiers mois de la gestation, le gonflement des mammelles, &c. D'ailleurs, l'accroissement de l'utérus est plus prompt dans la gestation, que dans la maladie qui fait le sujet de ces réflexions, parce que la quan-

vité de liquides qui se portent dans les vaisseaux de ce viscère, dans ceux des membranes, ceux du fœtus & les eaux qui l'environnent, forment par leur réunion un volume supérieur à celui qui résulteroit de la quantité de fluides menstruels qui se seroient écoulés pendant neuf mois. Cette opinion est contraire aux idées reçues, & qui ont été transmises par les médecins de l'antiquité; mais je suis persuadé qu'en réfléchissant à la perte de sang que fait une femme accouchée, aux lochies qui succèdent, aux eaux qui s'étoient amassées dans les membranes, & à la matière laiteuse qui repasse dans le sang, on restera convaincu que les anciens avoient mal observé, & que leur sentiment n'est pas soutenable.

L'examen d'une membrane par le moyen d'une sonde un peu flexible, seroit encore une manière de s'assurer de son existence; mais on juge combien cette sorte d'opération exige d'adresse & de réserve de la part du chirurgien.

En considérant les différentes positions vicieuses que prend la matrice dans divers sujets, on est obligé de reconnoître plusieurs causes de ce défaut de situation; elles se tirent de l'état de l'utérus, de celui des ligamens, & des parties solides auxquelles ils sont fixés. Il est rare que l'utérus soit porté de côté par lui-même dans une jeune personne, qui n'a éprouvé aucune maladie capable de former une congestion dans un des points de ce viscère. Ces engorgemens sont ordinairement la fixation d'une humeur laiteuse ou d'une matière morbifique qui a fait irruption sur lui. J'ai donné ailleurs des exemples de ces phénomènes; j'ai trouvé la matrice penchée sur un des côtés, par l'effet des obstructions. Les restes d'une humeur variolique ou d'une autre maladie exanthématique, affections fréquentes dans l'enfance, sont les causes ordinaires d'engorgemens; mais ces humeurs ne se portent que sur les viscères qui ont acquis un développement proportionné à l'accroissement du corps, parce que ces derniers fournissent au sang infecté d'humeurs étrangères, un passage continuel & facile: au lieu que la matrice chez les jeunes filles n'a pas encore été étendue convenablement, & ses vaisseaux ne paroissent contenir que la quantité de fluides nécessaires pour son accroissement & sa nourriture, jusqu'après la première apparition des menstrues. Il n'en est pas de même de ses ligamens, & surtout des ligamens larges; la fréquence des congestions qu'on y rencontre, fait aisément soupçonner que l'affection de ces parties peut occasionner la déviation de l'utérus. Galien assure même, qu'il suffit que le sang se porte plus abondamment à l'un d'eux, qu'aux autres, pour être raccourci, & éloigner la matrice de sa position naturelle; cette assertion paroît d'autant plus hasardée, qu'elle n'est prouvée par aucun fait. Sa comparaison des muscles en contraction qui se raccourcissent, par la présence d'un fluide raréfié, & qui font fléchir les parties solides auxquelles ils s'attachent, n'est pas applicable à la question présente. La quantité de sang qui distendroit les vaisseaux d'un des ligamens, ne suffit pas pour le raccourcir, au point de forcer la matrice à changer de position: ce ne peut être que par une congestion lente, & par la fixation d'un liquide coagulé, que cet effet ait lieu.

Morgagni ouvrit le cadavre d'une femme de quarante ans: l'utérus étoit petit & abaissé; il étoit très-rapproché du côté droit, le ligament rond de ce même côté étoit beaucoup plus court que le gauche. Une femme de l'âge à-peu-près de cinquante ans mourut à l'hôpital, son cadavre fut transporté à l'amphitéâtre, où Morgagni donnoit ses leçons d'anatomie. On trouva l'utérus très-rapproché du côté gauche. Le ligament rond de ce côté, étoit plus court que l'opposé. Une autre femme avoit la matrice portée du côté droit, au point que la région moyenne de la cavité du bassin, étoit absolument vuide; effet qui dépendoit du défaut de longueur du ligament rond de ce même côté.

Les ligamens larges ne sont pas exempts des mêmes vices de conformation; j'ai ouvert une femme qui avoit l'utérus très-rapproché du côté droit, parce que le ligament large n'avoit que la moitié de la longueur convenable.

Galien croit qu'il est presqu'impossible que les femmes, dont les os du bassin sont mal conformés, n'aient pas la matrice déviée. Cette remarque est confirmée par les observateurs qui ont vécu après lui. Mais c'est sur-tout chez les personnes qui ont un côté du bassin plus élevé que l'autre, qu'on rencontre plus fréquemment ce vice de structure. Comme le défaut de rectitude dans les solides a une influence marquée sur l'accroissement & le développement des parties molles, la matrice & ses adhérences sont forcées à se prêter aux contours vicieux que les os contractent dans leur formation; c'est pourquoi, non-seulement les ligamens de l'utérus sont inégaux dans ce cas, mais les vaisseaux sanguins prennent aussi des dimensions différentes, relativement à la configuration des os. Morgagni a observé que la veine iliaque d'un côté, avoit une longueur double de celle qui étoit opposée, chez une femme qui avoit le bassin vicié. La claudication naturelle ou accidentelle, le bassin étant d'ailleurs bien conformé, est encore une cause de déviation de l'utérus. Le viscère n'étant pas également soutenu, doit nécessairement être entraîné par son poids vers le côté le plus déclive, & par ce moyen être penché dans la cavité qu'il occupe, les ligamens conservant les dimensions convenables.

La distortion de la colonne épinière change nécessairement la situation du sacrum. Quand le

vice de conformation réside principalement dans l s vertèbres lombaires, les autres os du bassin sont forcés à suivre l'inclinaison du sacrum, & la matrice se trouve déviée. Le rapprochement du pubis & du sacrum est quelquefois si considérable, que la matrice est poussée dans une des cavités latérales du bassin, où elle est un peu inclinée. Je ne parlerai pas dans cet article des déviations de la matrice, qui dépendent des vices des parties molles qui l'environnent, & qui sont la suite des obstructions & des dépôts laiteux.

Quand des ligamens de différens côtés sont viciés ensemble, il en résulte encore une autre cause de déviation de matrice. J'ai vu la matrice déviée dans un sujet qui avoit le ligament rond du côté droit, beaucoup plus court que l'opposé; le ligament large gauche étoit plus court que le droit: l'orifice de la matrice se portoit du côté droit, & le fond du viscère au côté opposé; en sorte qu'il formoit un angle très-remarquable, avec la direction du vagin. Je crois aussi avec Morgagni, que le défaut de longueur du ligament d'un côté, est souvent réuni au relâchement des ligamens opposés, d'où résulte une nouvelle cause de déviation de l'utérus. La longueur excessive des ligamens larges, ou leur relâchement, donne à la matrice la facilité de se porter en avant ou en arrière, parce que son fond n'est plus soutenu dans la direction convenable. Cependant, comme la vessie chez les femmes acquièrt une grande capacité, & qu'elle est souvent remplie d'une certaine quantité d'urine, le volume qui en résulte doit forcer le fond de l'utérus à se rapprocher du sacrum; d'où il suit que son renversement en arrière est plus fréquent; & dans ce cas, l'orifice se rapproche du pubis, & quelquefois s'appuie sur le canal de l'urèthre. Si on joint à ces causes la compression des viscères du bas ventre dans quelques efforts qui tendent à les pousser en bas, on saura pourquoi la matrice s'est trouvée, dans certains sujets, posée transversalement de devant en arrière, son fond étant fixé sur le sacrum & son orifice sur le pubis.

On n'a point connu les effets qui pouvoient résulter de la contraction des ligamens ronds qui sont véritablement musculaires, & qui par cela même, ont une propriété contractile. C'est particulièrement à leur irritation & à leur raccourcissement instantané ou durable, que je rapporte des déviations de matrice qui n'ont lieu que pendant un temps déterminé. C'est pourquoi, en touchant des femmes très-irritables, & qui étoient attaquées de maladies, dont le siège étoit fixé dans les parties du bassin, j'ai trouvé l'utérus dévié dans un temps, & dans un autre, il étoit dans sa situation naturelle. Je suis persuadé, d'après des recherches multipliées, que des accès d'histéricisme ont une influence marquée dans la formation de ce phénomène. Je m'en suis convaincu un grand nombre de fois.

Quelle que soit la cause de la déviation de la matrice, de quelque manière qu'elle soit déviée, si son orifice s'appuie sur une des parties qui l'environnent, l'écoulement des règles devient impossible ou difficile; impossible, si le contact est assez exact, pour ne point laisser d'issue au sang menstruel; difficile, si l'issue est telle, qu'elle ne permette l'écoulement qu'en partie. Dans l'un & l'autre cas il en résulte des accidens, dont j'ai donné l'histoire précédemment. Des observations ultérieures prouveront qu'un écoulement incomplet donne lieu, comme la suppression, aux amas de liquides dans ce viscère, mais plus lentement à la vérité. La portion qui s'écoule, retarde aussi la naissance des accidens qui en sont la suite, & dont j'ai parlé précédemment.

J'ai dit qu'il étoit rare qu'on rencontrât des engorgemens dans la matrice ou dans ses ligamens, à l'âge où les règles sont prêtes à couler. Mais s'il en existoit qui fussent capables de maintenir ce viscère dans une position vicieuse, il y auroit alors deux indications à suivre, pour prévenir la stagnation du sang dans sa cavité. La première & la plus urgente, est de donner issue au sang qui s'y est amassé. On y parviendra en ramenant l'utérus dans sa situation naturelle. Cette opération est simple, il suffit pour l'exécuter de dégager l'orifice de l'utérus avec le doigt index; si le fond du viscère forme une sorte d'*enclavement*, on le repoussera en le portant en haut, dans la cavité du bassin. Si la congestion avoit irrité le viscère, & si cette manœuvre étoit trop douloureuse, on feroit prendre à la malade des fumigations ou des injections émollientes pour dissiper l'irritation, & ramener ensuite l'utérus de la manière que je l'ai expliqué. On le maintiendroit dans sa position convenable par un pessaire, afin de faciliter l'écoulement du sang. La curation radicale, celle de la cause, se trouvera exposée ailleurs.

Peut-on espérer de guérir complettement la déviation, qui a pour origine une mauvaise disposition dans la structure des ligamens? C'est un point sur lequel aucun praticien n'a proposé des moyens assurés. Ils paroissent s'être attachés à dissiper les accidens sans détruire la cause. Ce seroit ici la circonstance la plus favorable à l'usage des pessaires; mais il faudroit les fixer de manière qu'ils continssent constamment le col de la matrice dans le milieu de la cavité qu'il occupe. On parviendroit peut-être à forcer les ligamens trop courts, à se prêter insensiblement à une extension nouvelle, en la facilitant par les relâchans convenables. Je suis persuadé qu'on ne rempliroit cette vue pratique, qu'après un

temps considérable, mais les grands avantages qu'on en obtiendroit, méritent bien qu'on s'applique à faire des essais.

Parmi les vices de conformation qui ne permettent pas l'écoulement des menstrues, on peut compter la mauvaise conformation de l'utérus, ou le défaut d'existence de ce viscère; j'en parlerai plus au long en traitant de la stérilité. Quoiqu'il en soit, Morgagni donne dans sa quarante-sixième épître, la description d'une matrice qui ne paroissoit pas plus volumineuse que celle d'un enfant de vingt-trois jours, à dater de celui de sa naissance, & dont Graaf nous a laissé le dessin; il ajoute que les parois de ce viscère étoient durs & presque desséchés. La femme de laquelle il étoit tiré, avoit soixante-six ans. Ces vices d'organisation, qui ne sont pas rares, nous prouvent qu'on ne doit employer des emménagogues qu'avec la plus grande circonspection.

La matrice ne parvient pas toujours au degré de développement convenable à l'âge où elle exécute ordinairement ses fonctions. Une fille qui paroissoit voluptueuse, mourut à vingt-deux ans, sans avoir été réglée. A l'ouverture du cadavre, nous trouvâmes, (un médecin étranger & moi), l'utérus d'un petit volume, & un peu plus ferme qu'il n'a coutume de l'être. Ne seroit-ce pas souvent par cette raison (défaut du développement de l'utérus), que les menstrues tardent à paroître chez quelques sujets, qui d'ailleurs ont acquis l'accroissement ordinaire? Cette conjecture est d'autant plus probable, que des filles qui n'avoient point eu leurs règles, jusqu'à un âge avancé, ont été très-bien réglées étant mariées, & sur-tout après avoir fait des enfans. J'ai démontré plus haut, que cette circonstance dépendoit de l'espèce d'activité avec laquelle les fluides se portent à la matrice, par l'usage des plaisirs de l'amour, & par l'effet même de la grossesse; ce qui sera encore mieux éclairci en traitant des maladies des femmes grosses.

Si les règles coulent quelquefois pendant un temps, avant le développement de l'utérus, comme on l'a remarqué à l'âge de cinq, six & sept ans, les fauteurs d'une méthode active en concluront qu'on peut forcer le sang à passer par les extrémités des vaisseaux du vagin; & que cette évacuation tiendra lieu des menstrues, en dissipant la pléthore. Pour que cette objection eût quelque valeur, il faudroit aussi prouver que les médecins sont les maîtres de diriger le cours du sang à leur volonté : or, nous sommes convaincus que rien n'est moins en notre pouvoir. Il nous est impossible de donner ces impulsions particulières à la nature : si nous parvenons quelquefois à aider la marche des liquides vers une partie, c'est qu'elle est disposée à les recevoir; autrement nos efforts sont absolument inutiles; mais en les multipliant, on occasionne un trouble dans l'économie animale, toujours plus dangereux, que l'indisposition à laquelle on essayoit de mettre fin. Pour en donner un exemple sensible, j'en choisirai un qui ait un rapport immédiat avec la question présente.

Une fille avoit une suppression de règles depuis quelques années, on lui fit prendre pendant long-temps des remèdes violens; on alluma une fièvre hectique, malgré laquelle on ne discontinua pas les remèdes. Elle mourut, on trouva le bas ventre rempli d'une eau roussâtre & fétide; il y en avoit aussi dans la cavité du thorax; les vaisseaux de la matrice contenoient un sang noir & coagulé; les parois de ce viscère étoient épais & durcis. N'est-ce pas plutôt à l'action des médicamens dont elle avoit fait usage, qu'on doit attribuer les désordres dont je viens d'exposer le tableau, qu'aux suites mêmes de la suppression? C'est au moins le sentiment qui me paroît le plus probable; sentiment que des observations ultérieures (quand on les aura lues), rendront incontestable.

Quoi qu'il en soit, les femmes qui ne sont pas réglées faute de développement suffisant de la part de la matrice, ne paroissent éprouver aucun accident de ce défaut de menstruation: en effet, le sang ne pouvoit s'amasser dans les canaux de ce viscère; il est impossible qu'il y forme les engorgemens qui naissent dans des circonstances différentes. Si la pléthore se manifeste par ses signes, elle donne lieu chez ces femmes aux accidens qu'on remarque chez les hommes. On les guérit aussi par les mêmes moyens, & ce sont les seuls qu'on puisse prescrire en pareil cas. C'est donc un abus condamnable, que de vouloir forcer le sang à s'épancher par les extrémités des vases utérins, quand ils ne sont pas ouverts. C'est donc une médecine funeste, que celle qui s'applique à détruire des maux qui ne subsistent pas, parce qu'elle en crée qui n'auroient jamais existé. Il résulte de ces réflexions, qu'une femme qui n'est pas réglée, à quelqu'âge que ce puisse être, n'a besoin d'aucun secours, quand sa santé n'est pas chancelante, & que les emménagogues, de quelque nature qu'ils soient, ne sont indiqués que par les signes d'un engorgement sanguin dans tous les viscères.

J'ai cru que cet article méritoit d'être discuté d'une manière suivie, parce qu'il n'est peut-être point de faute aussi fréquente dans la pratique que celle de vouloir forcer l'écoulement des règles par des moyens violens : cette conduite a causé la mort d'un grand nombre de femmes.

Les médecins de l'antiquité ont remarqué que

le sang menstruel dans l'utérus, éprouve une fermentation qui le décompose & lui donne un caractère d'acrimonie putride. La chaleur à laquelle il est exposé dans la cavité de ce viscère, & la quantité toujours renouvellée d'une humeur lymphatique & muqueuse qui y transsude, aide singuliérement cette fermentation. Tels sont à-peu-près les progrès du mouvement intestin, que j'ai remarqué dans une femme qui éprouvoit une hémorrhagie considérable, qui ne s'arrêtoit que lorsque le sang avoit formé un caillot, qui bouchoit l'orifice de l'utérus. Quand le liquide ne séjournoit que trois ou quatre jours dans ce viscère, il étoit épaissi, noir, & avoit une consistance très-solide; cependant la surface exhaloit déjà une odeur désagréable : elle n'offroit pas non plus au tact une consistance égale; elle étoit friable, s'écrasoit sous les doigts, & formoit une poudre mouillée très-fine, très-onctueuse au toucher, le reste de la masse étoit ferme & sec. Quelques caillots avoient une apparence racornie, & ils étoient élastiques, comme un tendon à-demi desséché. Par un plus long séjour dans l'utérus, la masse entière perdoit sa consistance & ressembloit à une bouillie un peu glaireuse. Alors la fétidité étoit grande, & la couleur étoit d'un rouge noir mêlé de gris. Après un laps de temps plus considérable, la fétidité s'augmentoit encore : la consistance des caillots étoit presque détruite : la couleur devenoit lie de vin, toujours mêlée de points d'un blanc sale.

A cette époque, la malade avoit des frissons irréguliers, une fièvre lente la consumoit, & le pouls étoit plus fort vers les six à sept heures du soir. La peau étoit sèche & ardente, à la paume des mains & à la plante des pieds. Ces accidens étoient accompagnés de soif, qui s'augmentoit avec eux chaque jour. Cette observation ne peut pas être suivie plus loin, par rapport à l'objet que je traite dans cet article, parce que la diminution des symptômes qui précéda la guérison de la malade, n'a plus rien de commun avec lui.

Il suit de ces faits, que la fièvre lente tiroit son origine de la portion putréfiée de liquides qui passoient dans le torrent de la circulation; les autres accidens avoient leur source dans la même cause Cette théorie qui est fondée sur l'expérience, s'accorde parfaitement avec ce qu'on sait de la structure de l'utérus, dont les veines absorbent facilement les liquides qu'on injecte dans ce viscère. Il est prouvé par les expériences de MM. Simson, Monro, Emett, &c. & les faits rapportés dans les transactions philosophiques, que l'air s'y introduit aisément & les gonfle d'une manière visible. On ne peut pas douter, d'après ces tentatives, que la matrice ne soit de tous les viscères, celui qui absorbe le plus promptement les liquides dégénérés qui stasent dans sa cavité. D'ailleurs son tissu cellulaire qui est très-lâche, & qui entre pour beaucoup dans sa composition, est aussi une autre voie par laquelle les fluides acrimonieux passent dans le sang.

La doctrine d'Hippocrate fournit des preuves pratiques des vérités, que je viens d'établir; il assure que par son séjour trop long dans l'utérus, le sang se corrompt, cause des abcès dans les aînes & dans toutes les parties qui avoisinent ce viscère; que lui-même est attaqué dans quelques sujets d'une suppuration abondante, de laquelle naissent des ulcères très-étendus, qui rendent les femmes stériles; quoiqu'elles aient été complettement guéries, en procurant la sortie des humeurs viciées qui avoient séjourné dans sa capacité.

On voit, par cet exposé, combien est dangereuse la maladie dont je parle, puisque le sang se trouve infecté continuellement par un liquide putride, qui cause des ravages indistinctement dans tous les viscères qu'il engorge. Galien avoit observé chez quelques femmes, dont l'utérus étoit fermé, des fièvres ardentes, avec des urines noirâtres qui déposoient une sanie rougeâtre, *comme si on avoit mêlé de la suie à des lavures de chair fraîche.* On lit dans les mémoires de l'académie des sciences, qu'une jeune fille qui mourut de la maladie dont je parle, avoit la matrice très-distendue, par le liquide corrompu qui étoit renfermé dans ce viscère; il avoit rongé ses parois, & la suppuration étoit sanieuse & d'une fétidité insupportable. Il n'est donc pas étonnant que des fièvres putrides, ardentes & malignes dépendent de cet état.

Avant que d'occasionner les derniers accidens dont je viens de faire l'énumération, le volume de l'utérus cause des engourdissemens dans les extrémités, des tiraillemens dans les lombes & les aînes, des douleurs de tête, un sentiment d'arrachement dans les yeux, des suffocations, de la difficulté de respirer, l'œdématie des parties inférieures, avec un gonflement considérable, &c.

La curation présente deux indications principales à remplir : la premiere, consiste à procurer la sortie du liquide contenu dans l'utérus. J'ai donné plus haut les moyens de remplir cet objet. Mais il ne suffit pas d'avoir procuré la sortie du liquide corrompu; il faut encore déterger la matrice avec des injections, afin que les sinus de ce viscère ne restent pas abreuvés trop long-temps par un fluide qui irrite sa substance, & communique sa corruption au mucus qui s'y dépose. L'eau de miel, seule ou mêlée par égale portion avec les décoctions de plantes détersives, remplira cette indication. J'ai indi-

qué dans mon ouvrage sur les maladies des femmes, un grand nombre de substances propres à cet effet ; j'ai aussi exposé le détail des précautions nécessaires dans l'administration des injections ; j'y renvoie le lecteur.

Si l'acrimonie du sang qui a stasé dans la matrice, a causé une inflammation & des ulcères dans ses parois, il faut faire le traitement de ces nouveaux accidens ; j'en ai parlé en traitant ailleurs de l'inflammation de l'utérus & de ses suites.

Toute la masse des liquides peut être altérée jusqu'à un certain point, par le mêlange de ce sang qui étoit corrompu dans la matrice, d'où la fièvre lente, la fièvre putride, &c. Il s'agit actuellement de dépurer le sang ; les fébrifuges amers & sur-tout le quinquina, sont les remèdes essentiels à employer dans ce cas ; le camphre à cause de sa volatilité & de son énergie, est aussi très-indiqué. Les acides végétaux étendus dans l'eau chargée de sucs muqueux & sucrés, serviront de boisson, s'il y a une grande chaleur à la peau, une grande sécheresse & beaucoup d'altération. Avec ces secours on fera bientôt cesser la fièvre lente, puisque sa cause aura été précédemment détruite. Quant à la fièvre putride qui auroit pu survenir, elle exigera une activité extrême de la part des remèdes antiseptiques qu'on prescrira, & l'application d'un ou de deux larges emplâtres vésicatoires, pour fournir une voie à la dépuration & faciliter les crises.

Quand la cavité de l'utérus a éprouvé une suppuration qui s'est étendue à toute sa circonférence, la cicatrisation expose les femmes à de nouveaux dangers. Les vaisseaux qui étoient ouverts pour l'écoulement des menstrues, se sont fermés d'une manière solide ; par conséquent, ils ne permettent plus au sang menstruel de s'épancher dans l'utérus. Ce défaut d'évacuation rend bientôt les femmes pléthoriques : elles sont assujetties aux accidens qui résultent de ce nouvel état. Elles ont besoin, pour en être délivrées, de saignées fréquentes & d'un régime austère. C'est sur-tout dans les premiers temps que les saignées doivent être assez abondantes pour prévenir les congestions qui ne manqueroient pas de se former dans les ligamens larges, dans les ovaires, dans les trompes, &c. Il faut en quelque sorte épuiser les sujets, pour détourner les fluides des routes qu'ils affectoient de suivre auparavant. Pour mieux concevoir la nécessité des moyens que j'indique, il est nécessaire de lire ce que j'ai dit ailleurs de l'ascite fausse & des maladies des ovaires, en traitant des affections morbifiques qui se manifestent à la cessation des règles. Les réflexions qui sont contenues dans cet article, feront connoître le mé-chanisme par lequel se forment les engorgemens qui ont leur siége dans les attaches de l'utérus, quand ce viscère refuse passage au sang qui devoit s'évacuer par les ouvertures de ses vaisseaux.

La stérilité est encore une suite indispensable d'une suppuration qui attaque toute la cavité de la matrice, parce que les cicatrices qui se forment dans la guérison, ferment l'ouverture des trompes, & la semence lancée dans ce viscère ne peut plus se porter aux œufs pour les féconder. Il est possible que la stérilité subsiste avec la continuation des menstrues, parce que le pus, en séjournant dans la cavité des trompes, les aura irritées & enflammées, d'où la réunion de leurs parois par la cicatrisation ; mais s'il n'a pas opéré le même effet sur toute la surface de l'utérus, les menstrues s'écouleront par les canaux dont la structure sera restée intacte.

Il ne suffit pas de voir paroître le sang qui forme les menstrues, il est nécessaire que la quantité qui doit s'évacuer, passe au-dehors ; autrement la portion qui séjourne dans la matrice, ou dans les vaisseaux de ce viscère, occasionne des accidens dont je vais examiner les suites. Ou le défaut d'écoulement dépend des obstacles qui se trouvent dans les passages de l'utérus ou du vagin : ou la structure intime de l'utérus vicié dans son corps, en est la véritable cause. On doit rapporter au premier cas, toute espèce de vice dans l'orifice du vagin & de l'utérus. L'hymen est ordinairement percé d'un ou de plusieurs petits trous, destinés sans doute à faciliter l'écoulement des menstrues. Or, la structure de cette ouverture peut être un obstacle à l'écoulement libre des règles, quand elle sera trop retrécie. On lit dans les mémoires de l'académie des sciences, qu'une fille qui voyoit peu, sentit dans la région hypogastrique un poids qui s'augmentoit avec le temps : le volume du bas ventre devint très-considérable, les accidens que cet état occasionna lui donnèrent la mort. On trouva le vagin fermé par un hymen percé d'un très-petit trou : la matrice avoit acquis un volume & une extension considérables : elle étoit remplie de liquides d'une odeur désagréable. Tout le corps étoit maigre & desséché, excepté les extrémités inférieures, grosses & œdémateuses ; l'infiltration avoit gagné les lombes ; il y avoit aussi dans le bas ventre une quantité d'eau épanchée qu'on estima à deux pintes.

Ce que j'ai dit de l'orifice du vagin, doit s'entendre de celui de la matrice. Hippocrate croyoit que le volume excessif de l'épiploon & son extension, pouvoient gêner le cours des menstrues en comprimant le vagin. Cette supposition est purement gratuite. Le tissu cellu-

laire & membraneux qui fixe la matrice dans sa place, est tellement uni à la vessie & au rectum, que cet effet ne peut avoir lieu qu'après la désunion de ces deux viscères, & cette désunion ne peut exister dans aucun cas, si on en excepte le déplacement de la matrice dans sa hernie, ce qui ne seroit point encore une preuve pour le sentiment d'Hippocrate. Les tumeurs qui naissent dans le contour du trajet du vagin, & qui ont pris assez d'accroissement pour comprimer cet organe, empêchent véritablement le libre écoulement des règles : c'est ainsi que l'engorgemeut excessif des hémorroïdes, qui se communique quelquefois aux parties environnantes, retrécit tellement la cavité du vagin en quelques-uns des points de son étendue, que le sang des menstrues ne passe qu'avec la plus grande difficulté. L'obliquité de la matrice, qui est telle que son orifice s'appuie sur une portion des os qui composent le bassin, de façon qu'une des parois du vagin se trouve placée entre l'os & l'orifice de l'utérus, avec lequel elle soit en contact dans la plus grande étendue de son contour, suffit pour diminuer l'écoulement des menstrues. Dans toutes ces circonstances, une partie du sang menstruel séjourne dans la matrice, s'y accumule par le temps, & occasionne les accidens dont j'ai donné le détail ci-dessus. J'ajouterai aux causes dont j'ai fait l'énumération, les vices de l'orifice de l'utérus, comme le squirre ou l'obstruction de sa substance; soit que l'engorgemeut n'occupe qu'une portion du col, ou qu'il s'étende à tout son contour. Il n'est pas rare d'y rencontrer des tumeurs indolentes qui remplissent ou qui bouchent en partie l'ouverture du col. Cet état est commun chez les femmes qui ont eu plusieurs enfans, & chez lesquelles la matière laiteuse, ou le fluide des lochies, n'a pas été complettement évacué.

Le défaut de menstruation suffisante qui tire sa source du mauvais état de l'utérus, dépend assez fréquemment des obstructions & des squirres de ce viscère. S'ils occupent une certaine étendue, ils oblitèrent un grand nombre de vaisseaux qui s'ouvrent dans sa cavité, & par ce moyen refusent passage au sang qui étoit destiné à être évacué par cette voie. Il doit paroître étonnant que les femmes qui portent des tumeurs considérables aux ovaires & aux ligamens de l'utérus, ne soient pas aussi réglées, qu'auparavant. Cet état dépend de deux causes; la première, est que souvent l'engorgement se propage jusqu'à l'utérus lui-même, & anéantit ainsi le diamètre d'une partie de ses vaisseaux. La seconde, peut être considérée comme un emploi fait de la part du sang menstruel, pour l'accroissement de ces tumeurs, car elles augmentent de volume avec une grande célérité: elles absorbent donc de cette manière le sang qui étoit destiné à former les menstrues.

Le spasme de la matrice est sans contredit la cause la plus fréquente du défaut de menstrues suffisantes. Les causes du spasme sont innombrables, les vices des digestions, la stase des humeurs âcres dans les viscères du bas ventre, la mobilité des nerfs & leur agacement, les passions de l'ame qui affoiblissent le mouvement vital, le chagrin, les inquiétudes, &c., le tiraillement des nerfs occasionné par les engorgemens placés dans l'abdomen, l'acrimonie des fluides qui parcourent les vaisseaux de la matrice, leur épaississement, comme quand il est inflammatoire, pituiteux, scrophuleux, dartreux, &c.; le racornissement des vaisseaux de la matrice chez les femmes qui ont fait de fréquentes injections astringentes. Sans être introduites dans ce viscère, elles lui ont procuré une astriction qui a trop resserré le diamètre de ses vases, étant trop fréquemment en contact avec son col; telles sont, général, les causes qui diminuent la quantité de l'écoulement menstruel.

Les effets qui en dépendent, ne sont pas toujours aussi funestes, & n'occasionnent pas aussi promptement la mort, que cela est arrivé chez la personne dont j'ai donné l'histoire; mais il en résulte, à la longue, un embarras dans toutes les parties internes de la génération; de-là, des engorgemens durables, des obstructions inflammatoires ou non inflammatoires, des squirres, des cancers, des tumeurs lymphatiques des ovaires, du péritoine ou des ligamens de l'utérus, des hydropisies de ces organes, des obstructions du mésentère & des viscères du bas ventre.

Si le liquide qui n'a pas été évacué, ne s'amasse pas dans une partie circonscrite, il en résulte une dépravation dans toutes les humeurs qui forme la cacochymie, occasionne le scorbut, &c. engorge les poumons d'un sang âcre ou visqueux, détermine des crachemens sanguinolens, & la phthisie pulmonaire. La théorie de la formation de chacune de ces maladies, est expliquée assez en détail dans l'ouvrage que j'ai publié sur les maladies des femmes.

La curation de cette maladie exige, comme on voit, beaucoup de sagacité de la part du médecin; elle doit être aussi très-variée, puisqu'elle dépend d'un si grand nombre de causes, qui ne peuvent être détruites que par des moyens convenables à chacune d'elles. J'ai désigné les opérations nécessaires à la dilatation des ouvertures des membranes qui se trouvent dans l'orifice de l'utérus, de celui de la vulve, &c. Quand des tumeurs placées dans le tour du vagin, le col de l'utérus, la substance de ce viscère, ses ligamens ou les ovaires, gêneront la sortie du sang menstruel, on n'obtiendra la liberté de cet écoulement que par la disparition de ces tumeurs. J'ai traité assez amplement ailleurs de ces affections. J'ai aussi indiqué

indiqué les moyens d'obvier aux suites de l'obliquité de la matrice. Le spasme de la matrice se guérit par les bains, les calmans & même les narcotiques, sur-tout quand il est entretenu par l'acrimonie du sang qui irrite ses nerfs & contracte trop ses vaisseaux. On combat les engorgemens qui ont de la disposition à l'inflammation, par l'application des sangsues, les saignées, les délayans & les moyens dont j'ai fait l'énumération, en parlant des vices du sang menstruel par défaut de sérosité. Les stases simples admettent, à beaucoup d'égards, la même curation, sur-tout l'application des sangsues à la vulve & les saignées. L'épaississement pituiteux se détruit par les remèdes que j'ai prescrits, quand j'ai parlé de ces altérations du sang menstruel : les vices étrangers comme le scrophuleux, dartreux, vénérien, &c. ont leur curation particulière. Le racornissement des vaisseaux de l'utérus se guérit par les bains d'eau ordinaire, & mieux encore d'eaux thermales, les injections émollientes & fumigations de même nature. Les cacochymies qui dépendent de la même cause, ont leur traitement particulier réuni avec celui de la cause prochaine. Par ce qui précède, on a vu que le sang qui n'avoit pas pu être évacué complettement, refoulé dans la masse générale, gênoit les fonctions, & sur-tout la circulation, disposoit les fluides à des dégénérescences particulières ; on traitera ces dégénérescences en même-temps que la cause qui s'opposoit à l'issue du sang qui les a occasionnées.

(M. CHAMBON.)

DÉFAUT DE LAIT, (*Medecine pratique.*)

Les femmes dont la sanguification est imparfaite sont peu propres à être nourrices. La sécrétion du lait n'est pas assez abondante dans leurs mammelles pour fournir la nourriture nécessaire à leurs enfans. Quand les causes de cet état sont multipliées, ou lorsque chacune d'elles est capable d'apporter un grand changement dans l'économie animale, il ne se fait aucune sécrétion de lait, ou la quantité est trop peu abondante pour servir à la nourriture de l'enfant. On n'a peut-être pas encore vu des mammelles absolument flasques ou affaissées après l'accouchement ; mais il n'est pas rare d'en trouver avec une tuméfaction si modérée, qu'il est impossible d'en attendre la sécrétion du lait. La succion même qui est le moyen le plus actif & le plus propre à faire dériver les fluides dans ces organes, a quelquefois été employée sans succès chez certaines accouchées. Un état si contraire à celui qu'on observe dans les femelles de toutes les espèces d'animaux qui élèvent leurs petits par la lactation, mérite d'être considéré avec attention, tant par rapport à ses causes, que relativement aux ressources que l'art peut employer pour y apporter quelque changement.

Il y a des femmes d'une constitution si délicate, qu'elles paroissent n'avoir que la quantité suffisante de sang pour faire continuer la vie : on ne doit pas s'attendre qu'elles fourniront un lait abondant à leurs enfans. Cependant la sécrétion de ce fluide n'est pas absolument impossible chez elles, mais la quantité de lait est défectueuse. C'est à d'autres causes qu'on doit rapporter le défaut absolu de cette sécrétion. Parmi ces dernières, on compte les maladies fébriles qui se manifestent pendant la grossesse & qui épuisent les femmes. Celles (les fièvres) qui ont lieu après l'accouchement, quand elles ont de la véhémence & de la durée, occasionnent aussi le même épuisement. La perte d'appétit pendant la gestation, le dégoût des alimens, ou les vomissemens continués, sont suivis des mêmes inconvéniens ; les veilles trop prolongées, les inquiétudes & les chagrins violens, les travaux excessifs & portés au-delà des forces, consument les fluides & jettent les femmes dans l'inanition.

Les évacuations répétées, comme les sueurs, les diarrhées, les menstrues abondantes pendant la grossesse, les hémorrhagies avant, pendant & après l'accouchement, sont autant de causes d'épuisement qui mettent obstacle à la sécrétion du lait chez quelques accouchées.

Le *défaut de lait* a aussi pour cause les vices des mammelles. Parmi ceux-ci, on comprend les tumeurs qui embrassent une grande étendue, soit lymphatiques, soit scrophuleuses, soit squirreuses, &c. Les grandes cicatrices après des plaies étendues, l'extirpation des glandes, la dureté des mammelons, l'application trop continuée des astringens dans les premières couches ou dans le temps du développement des mammelles, lorsqu'on craint qu'elles n'acquièrent un volume trop considérable, s'opposent à la sécrétion du lait. Rien ne met obstacle à cette fonction d'une manière aussi marquée que les chagrins violens, les surprises alarmantes, & toutes les affections de l'ame qui sont portées à un grand dégré d'activité.

Le diagnostic de cet état est manifeste par lui-même, mais celui de ses causes exige un examen pour être connu. L'état de l'accouchée indiquera si elle a eu, ou si elle a encore des pertes trop considérables ; une fièvre trop vive, une maladie étrangère à celles de ses couches, se reconnoissent par leurs signes particuliers : on sait encore facilement si elle est épuisée par des sueurs, un dévoiement, des lochies trop abondantes, &c. Les vices des mammelles seront faciles à distinguer par l'inspection, d'après ce qui a été dit plus haut.

Le *défaut de lait* qui a pour origine l'affoiblissement de la constitution, l'épuisement opéré par des évacuations excessives, soit sanguines ou autres, n'est pas par lui-même une maladie dangereuse. Il est la preuve du vice des liquides qui ne sont pas suffisans pour fournir à cette sé-

crétion : mais d'un autre côté, il n'en résulte aucun mal pour l'accouchée, à moins qu'elle ne s'épuise encore en forçant son enfant à la têter, & dans ce cas, les maux auxquels elle s'exposeroit, ne naîtroient pas de son premier état, mais de son obstination à nourrir. Le prognostic est bien différent pour une femme qui ne seroit pas épuisée & chez laquelle il n'y auroit point de sécrétion de lait, en supposant les mammelles saines. La matière laiteuse qui doit se porter aux seins, restant confondue avec le sang, ne manqueroit pas de se déposer sur quelques parties, dans lesquelles naîtroient des engorgemens inflammatoires ou lents, des engorgemens lymphatiques ou laiteux, des obstructions promptement volumineuses, & les suites des maladies que j'ai nommées. (*Voyez* à ce sujet l'article DÉPOTS LAITEUX CONSÉCUTIFS.)

Si le défaut de sécrétion dépendoit des engorgemens partiels des seins, du vice des mammelons, de l'obstruction des glandes mammaires, le lait, se portant abondamment dans ces parties, ne manqueroit pas d'y former des congestions inflammatoires, desquelles résulteroient des suppurations considérables qui détruiroient la contexture de ces organes. J'ai parlé de ces accidens en traitant des *tumeurs des mammelles :* car il n'y auroit pas, dans cette circonstance, défaut de fluides propres à la sécrétion, mais vice dans les parties qui seroient destinées à l'exécution de cette fonction : or, les liquides laiteux, lymphatiques & sanguins faisant irruption sur elles, occasionneroient nécessairement les plus grands désordres dans leur tissu.

Quand les passions de l'ame s'opposent à la sécrétion du lait, le danger est très-grand pour les accouchées, parce que la matière laiteuse reste errante avec le sang, & se porte indistinctement sur tous les viscères qu'elle affecte d'une manière violente. Le danger est d'autant plus grand, que la suppression des lochies se joint ordinairement à ce premier accident, parce que l'irritation du systême nerveux suspend toutes les évacuations ; d'où les engorgemens des viscères du bas ventre, leur inflammation, leur suppuration, les fièvres putrides, malignes, &c. J'ai donné le détail de ces maladies en traitant de celles *des nouvelles accouchées*.

On conçoit par ce qui vient d'être dit, que la maladie qui fait le sujet de cet article, doit être considérée sous des points de vue bien différens. Le *défaut de lait* qui tire son origine de l'épuisement d'une nouvelle accouchée, fait assez voir qu'elle a besoin de réparer les fluides antérieurement dissipés par quelque cause que ce soit. Si elle nourrit son enfant, le besoin de réparer est encore plus urgent, parce que l'épuisement seroit augmenté par la perte de lait quelque petite que fût la quantité. Au reste, j'entrerai dans quelques détails plus circonstanciés à ce sujet, en parlant des nourrices. Quoi qu'il en soit, les alimens qui conviennent aux nouvelles accouchées sont ceux qui exigent le moins de travail des forces digestives. (*Voyez* le mot ACCOUCHÉE, *Médecine pratique* & *Hygiène.*)

Les maladies des mammelles qui mettent obstacle à la sécrétion du lait, ne sont pas toujours de nature à être guéries assez promptement, pour faciliter la lactation : sur-tout si elles sont anciennes. Quelques ressources qu'on emploie, on ne pourra donc pas, dans ces cas, faciliter cette sécrétion, avant d'avoir changé la disposition vicieuse des organes ainsi affectés. Je renvoie à cet égard à l'article qui traite DES TUMEURS DES MAMMELLES, FIÈVRES DE LAIT, ACCOUCHÉE, &c. Il en est de même de la mauvaise conformation du mammelon & des tuyaux laiteux qui s'y rendent. Je parlerai de ces objets en traitant des maladies du *mammelon*, & de celle qu'on nomme *poil*.

Quand les seins auront été durcis par des applications astringentes, on pourra, par les cataplasmes émolliens, les fomentations de la même nature, rendre la souplesse nécessaire aux vaisseaux pour permettre à l'humeur laiteuse de les parcourir. D'après tout ce qui a été dit précédemment, je ne dois considérer, dans cet article, le *défaut de lait*, que comme l'effet de l'inanition ou de l'épuisement de la nouvelle accouchée ; soit que cet épuisement dépende de circonstances liées à l'accouchement, soit que la constitution même de la malade, la maintienne habituellement dans un défaut de liquides suffisans.

L'indication que présente la première de ces deux circonstances est simple, il s'agit de réparer par les alimens les pertes que l'accouchée a éprouvées : mais quelle sorte d'alimens conviennent dans ce cas ? C'est ce qui reste à examiner. Il n'est pas douteux que de donner sans prudence, une nourriture trop succulente & trop abondante à-la-fois, ce seroit une grande faute ; car, quoique le sujet n'ait pas langui long-temps par l'effet des pertes, cependant celles-ci laissent à leur suite une atonie générale qui s'observe particulièrement dans l'action difficile des viscères de la digestion. C'est par cette raison que toutes les personnes épuisées sont exposées à des diarrhées, à des fièvres aiguës ou chroniques, toutes les fois qu'elles se gorgent d'alimens. Or, ces accidens seroient encore plus redoutables chez une nouvelle accouchée que chez tout autre malade, parce que le spasme qui est presqu'inséparable du travail de l'enfantement & qui persiste long-temps après cet état, rend les symptômes des indigestions plus graves ; d'ailleurs, les intestins irrités appelleroient à eux l'humeur des lochies : celle-ci

paſſant par le canal alimentaire, entretiendroit la fréquence des évacuations, contracteroit de l'acrimonie & donneroit lieu à une ſorte de flux dyſſenterique qui feroit périr la malade.

On convient généralement que le lait eſt un des alimens qui rappelle le plus promptement les forces, parce qu'il eſt très-nourriſſant & d'une facile digeſtion. Cette vérité ſouffre des exceptions nombreuſes; car il eſt peu de femmes qui le digèrent bien. Cependant, en y mêlant des jaunes d'œufs ou du ſucre, la digeſtion en devient plus facile; mais on ne doit pas perdre de vue que s'il paroît fatiguer l'eſtomac, il doit être abandonné ſur le champ. Perſonne ne méconnoit les avantages qu'on retire de la décoction des viandes; les bouillons qui en réſultent, portent avec eux une grande quantité de ſucs nourriciers, ſans fatiguer les viſcères de la digeſtion.

Boerhaawe recommandoit les décoctions de pain avec les jaunes d'œufs & le ſucre. Elles ſont faciles à digérer ſur-tout en les aromatiſant avec quelque ſubſtance dont le goût ſoit agréable aux malades. Si l'on croit que ces décoctions puiſſent paſſer en les faiſant dans le bouillon gras, elles ſeront doublement nourriſſantes.

Les gelées de viandes contiennent auſſi beaucoup de parties alimentaires ſous un petit volume; & par cette raiſon, conviennent infiniment aux perſonnes épuiſées. Celles qu'on obtient du poulet avec le veau eſt préférable aux autres, en ce qu'elle eſt plus humectante, & fournit une plus grande proportion de ſeroſité.

Les bouillies faites avec la farine des ſemences céréales ſont auſſi d'un uſage avantageux; mais elles doivent être très-claires pour ne pas fatiguer le ventricule. On les fait au bouillon gras pour les rendre plus reſtaurantes. Les mêmes graines cuites au bouillon ſont préférables aux bouillies qu'on obtient de leur farine.

On compte encore dans le nombre des alimens de facile digeſtion, les poiſſons connus ſous le nom de ſole, carlet, limande, barbeau, perche, &c.

Les légumes tempérans, comme les carottes, les bette-raves, les choux rouges, la bourrache, les chicorées, les ſommités nouvelles de mauve, &c. comme humectans & nourriſſans ſont indiqués.

Les boiſſons douces qui contiennent un extrait ſucré, ou un extrait ſimple, accélèrent l'accroiſſement des forces, augmentent promptement la quantité des liquides: ainſi les décoctions de raiſins de Corinthe, d'orge, de régliſſe, de chiendent; les boiſſons ſucrées, celles qui ſont fermentées, mais en même-temps nourriſſantes comme la bierre facilitent la ſécrétion du lait. Les boiſſons non-fermentées ont beſoin d'être aromatiſées pour ne pas trop charger l'eſtomac.

Après ces ſubſtances alimentaires, viennent les viandes blanches telles que le veau, les poulets, les lapins, &c.

Quel que ſoit le choix qu'on faſſe des alimens d'après les circonſtances données, il eſt indiſpenſable d'en commencer l'uſage en petite quantité, pour ne pas fatiguer les malades. Ce précepte eſt ſur tout indiſpenſable à obſerver chez les femmes d'une conſtitution habituellement foible. On ajoutera que celles-ci ſupportent mieux l'action des nourritures aromatiſées. Les liqueurs ſpiritueuſes étendues d'eau leur ſont néceſſaires; mais le vin qu'on leur donne doit être vieux, de bonne qualité comme ſont les vins ordinaires de la Bourgogne; les vins froids ne leur conviennent point, ceux qui ſont trop chauds les agacent; on n'en modère pas même l'effet en les mêlant avec beaucoup d'eau. Au reſte les mêmes préceptes doivent être obſervés dans les deux cas indiqués, avec les différences que je viens d'exprimer en dernier lieu.

Si l'action vaſculaire eſt tellement affoiblie que la ſécrétion du *lait*, n'ait pas lieu faute de force ſuffiſante, on aromatiſera les alimens de la nouvelle accouchée par des ſubſtances cordiales & alexipharmaques, telles que la canelle, le gérofle, les écorces de citron, d'orange, &c. On fera auſſi infuſer quelques-unes de ces ſubſtances dans ſes boiſſons. On appliquera auſſi des ventouſes ſèches ſur les ſeins pour y attirer les fluides. Cet état (le défaut de ſécrétion par atonie) s'obſerve ſouvent chez les femmes qui ſont agitées par des inquiétudes. On emploiera les moyens que j'ai preſcrits pour celles qui ont la circulation lente & difficile parce que les grandes paſſions gênent le libre exercice des fonctions; & pour rappeller l'action de ces dernières, il eſt néceſſaire de ranimer les eſprits animaux, autrement l'affaiſſement qui eſt la ſuite du chagrin mettroit obſtacle aux ſécrétions. A ces vues phyſiques, on joindra celles qui tiennent au moral, en apportant aux malades les conſolations que les circonſtances ſembleront exiger; pratique difficile, ſans doute, mais qui n'eſt pas moins néceſſaire pour obtenir la guériſon que les remèdes que la pharmacie fournit. Je parlerai au reſte de cet objet plus au long en traitant *de la détumeſcence des mammelles chez les nourrices*. (M. CHAMBON.)

DEFAUT DE LOCHIES. (*Médecine prat.*)

Le *défaut* d'évacuation *des lochies* peut être conſidéré ſous les rapports ſuivans. 1°. La ſuppreſſion de cette évacuation, (j'en expoſerai les accidens, art. SUPPRESSION DES LOCHIES.) 2°. La diminution dans cette évacuation, j'en parlerai au mot LOCHIES. 3°. Le défaut de liquides néceſſaires à leur écoulement; c'eſt de ce dernier état que je vais m'occuper.

Rien n'eſt plus allarmant ſans doute que le défaut d'une évacuation qu'on obſerve chez preſque toutes les femmes après l'accouchement, & dont la ſuppreſſion ou la ſimple diminution a cauſé la mort d'un très-grand nombre. D'après l'obſervation journaliere, on aura peine à croire que des femmes puiſſent avoir des enfans, ſans que l'accouchement ſoit ſuivi de l'évacuation *des lochies*, & que ce fait particulier ſoit dans l'ordre de la ſanté de ces individus; c'eſt-à dire, que le défaut d'écoulement des vuidanges, non-ſeulement n'occaſionne aucun accident, mais ſoit même l'état habituel de ces femmes. Cette vérité devient encore plus difficile à croire, quand on ſe rappelle la prodigieuſe quantité de liquides que le plus grand nombre des femmes perd par cette évacuation.

Quoi qu'il en ſoit, un fait de cette nature m'avoit été confirmé dans ma province par un accoucheur habile. Je n'ajoutai pas foi à une aſſertion qui me paroiſſoit démentie par l'expérience. Des recherches exactes ſur l'exiſtence d'un phénomène auſſi extraordinaire, m'apprirent que quelques phyſiciens avoient fait la même remarque. Salmulh, Burthon, Alberti & quelques autres avoient cité de ſemblables obſervations. J'en trouvai dans les éphémerides des curieux de la nature, & dans d'autres collections de ce genre.

J'étois encore occupé de ces recherches, lorſque je fus conſulté pour une femme qui ſe trouvoit dans le même état. Mon attention ſe porta d'abord ſur la ſituation des viſcères du bas ventre. Cette région n'étoit ni tendue ni douloureuſe. La femme étoit au troiſième jour de ſes couches, & elle n'avoit point de fièvre; les ſeins étoient médiocrement élevés. Toutes les fonctions me parurent dans le meilleur ordre. L'accouchée étoit d'une ſtature médiocre. On la diſoit peu ſanguine; à peine ſes règles paroiſſoient-elles quelques heures. Une hémorrhagie modérée avoit ſuccédé à l'accouchement.

J'obſervai avec ſoin ce qui ſe paſſoit les jours ſuivans, je ne remarquai aucun accident. L'accouchée avoit peu de lait, & on étoit obligé de donner à ſon enfant une nourriture étrangère. J'en ai vu depuis un ſecond exemple dans une femme qui n'étoit pas nourrice : cette dernière avoit déjà eu deux enfans, ſans avoir eu *de lochies* & ſans paroître incommodée du défaut de cette évacuation.

Le célèbre accoucheur Lamotte cite deux faits ſemblables. » J'ai vu, dit cet auteur, deux » femmes de cette ville qui étoient *ſèches* dès » le lendemain de leurs couches, ſans que leur » ventre fut aucunement gonflé ni grand, & ſans » qu'elles reſſentiſſent aucune tranchée; ſe portant ſi bien qu'elles ſe ſeroient relevées deux » jours enſuite, quoiqu'elles ne le fiſſent qu'au » huitième jour. « Edit de Paris, *in*-8. pag. 1121.

Il ſuit de ces faits, que dans quelques individus, l'évacuation des vuidanges n'eſt pas d'une néceſſité abſolue, & que ſon défaut d'exiſtence n'entraîne pas avec lui des accidens; mais auſſi rien n'eſt plus eſſentiel que de s'aſſurer dans ce cas du bon état de la nouvelle accouchée. Si elle n'éprouve aucune douleur, ſi toutes les fonctions s'exécutent ſans déſordre, ſi le bas ventre paroît auſſi ſouple qu'il doit être, ſans élévation, ſans chaleur & ſans gêne, on peut aſſurer qu'il n'y a rien à craindre du *défaut de lochies*, & par conſéquent aucune tentative néceſſaire à faire pour en appeller le cours. On doit donc conſidérer cette circonſtance ſingulière comme l'ordre habituel de la ſanté, chez les ſujets qui fourniront des exemples de cette ſorte d'accouchement.

La médecine ne conſiſtant pas ſeulement dans l'application des moyens curatifs, mais dans la connoiſſance des cas où ces mêmes moyens ſont indiqués, & où ils ſont ſuperflus; j'ai dû préſenter les réflexions qu'on vient de lire, afin qu'on ne prit pas pour un état morbifique, celui qui ne paroît pas déranger la ſanté de quelques individus. Par conſéquent, la connoiſſance de ce phénomène extraordinaire eſt extrêmement importante au médecin, parce qu'elle aſſure la marche de ſa conduite, en prevenant l'abus qu'on pourroit faire de remèdes qui ſeroient au moins inutiles. (M. Chambon.)

DÉFÉCATION. (*Mat. méd.*)

Quoique la *défécation* ſoit une opération de pharmacie, & doive être traitée en détail dans le dictionnaire de chimie, elle préſente des réflexions & des conſidérations utiles pour la matière médicale & pour la thérapeutique; ce ſera ſous ce point de vue ſeulement que nous en parlerons dans cet article. Nous n'y décrirons point les différens procédés employés pour ſéparer la fécule des ſucs végétaux; nous obſerverons ſeulement que chacun d'eux à des utilités particulières par rapport aux indications qu'on ſe propoſe de remplir; voici les principales règles qu'on peut offrir ſur les procédés divers de *défécation*.

1°. La filtration à travers le papier mince, qui ne peut avoir lieu que par rapport aux ſucs très-clairs & très-aqueux, n'altère pas la nature de ces ſubſtances, & n'en change pas les vertus, à moins qu'elle ne dure trop long-temps, & que les ſucs expoſés à l'air ne s'aigriſſent ou ne fermentent.

2°. La ſimple décantation des ſucs qui ſe cla-

rifient & se défèquent par le seul repos, est un des procédés qui les dénature le moins, lorsque la légéreté de ces liquides leur permet de se clarifier en peu de temps; mais il en est peu qui puissent être déféqués par ce moyen.

3°. Beaucoup de sucs contiennent une fécule verte, légère, qui reste long-temps suspendue, qui ne se dépose point spontanément, au moins sans que les liquides où elle nage soient altérés; on a observé il y a long-temps qu'un dégré de chaleur d'environ 40 à 45 de l'échelle de Réaumur, coaguloit cette fécule, la rassembloit en flocons, & permettoit ensuite qu'on put la séparer par le filtre. On a coutume de mettre ces sucs troubles dans des fioles ou des matras, dont on bouche le goulot avec un parchemin percé de quelques trous, de les plonger dans l'eau bouillante, & de les y tenir jusqu'à ce qu'on voie la fécule coagulée se rassembler au haut des liqueurs. Ces procédés sont suivis dans l'intention de ne point faire perdre aux sucs odorans, & sur-tout à ceux des plantes antiscorbutiques, telles que le cresson, le cochléaria, &c. le principe odorant, l'espèce d'arome auquel on attribue la plus grande partie de leurs vertus; mais malgré toutes ces précautions, le dégré de chaleur indiqué suffit pour modifier les principes de ces sucs, de telle manière qu'ils sont bientôt en partie dénaturés, ce qu'on reconnoît aisément à leur couleur, à leur saveur bien moins piquante, à leur odeur bien moins vive.

4°. Plusieurs médecins, conduits par cette derniere réflexion, ont cherché des moyens de déféquer ou purifier les sucs sans altérer leur nature; on a pensé que les acides pourroient remplir cet objet; & en effet, lorsqu'on les verse dans les sucs, on voit leur fécule se coaguler & se rassembler en flocons épais & condensés au haut de la liqueur. La pharmacopée de Londres a prescrit pour cet effet le suc de citron, celui d'orange, le vinaigre; cette méthode a sur tous les autres procédés de *défécation*, l'avantage d'ajouter aux sucs antiscorbutiques, une substance qui augmente leur énergie antiseptique, mais elle ne produit point le même effet sur la vertu dépurante; aussi l'addition des acides n'a-t-elle été proposée que dans le scorbut, & dans toutes les maladies produites par la dégénérescence des humeurs.

5°. Il est plusieurs sucs de plantes, dont la qualité visqueuse & épaisse, est due à un mucilage très-abondant, comme ceux de bourrache, de buglose, de vipérine; &c. La fécule qui en trouble la transparence adhère avec force à tous les points de cette liqueur; on ne peut point la séparer par les différens procédés indiqués ci-dessus; mais ces sucs ne paroissant devoir leurs propriétés fondante & savoneuse, qu'à la substance extractive qui y est dissoute en grande quantité, & ce corps n'étant pas volatil, on a cru avec raison qu'on pouvoit employer le degré de l'ébullition pour clarifier ces sucs; lorsqu'ils sont bouillans, on y jette du blanc d'œuf délayé & battu dans un peu d'eau; on les laisse jetter un léger bouillon avec cette substance albumineuse, qui, à mesure qu'elle se coagule, entraine & rassemble la matière féculente aussi coagulée; alors la viscosité de ces sucs est détruite; on les filtre avec facilité, & on les donne aux malades qui les avalent sans dégoût.

6°. Quelques hommes de l'art ont pensé que la fécule n'étoit pas sans action dans l'économie animale; que cette matière verte pénétroit dans le systême absorbant, & agissoit comme fondante; ils ont adopté cette opinion d'après la coloration du chyle en vert, manifestement apperçue dans les vaisseaux chyleux des gros animaux qui se nourrissent de plantes, & d'après la disparition des calculs biliaires qui a lieu dans les bœufs, lorsqu'après la saison froide, pendant laquelle ils ont vécu dans l'étable, on les ramène dans les pâturages verds; on a donc proposé dans ces vues de prescrire les sucs non déféqués & encore verds, seulement privés par quelques heures de repos dans un lieu frais, de la fécule la plus grossière. Cette méthode d'administrer les sucs, a certainement de grands avantages sur tous les procédés de *défécation*; elle doit être préférée lorsque l'estomac des malades peut le permettre, & s'il faut commencer par l'essayer avec prudence, on doit la suivre constamment lorsqu'elle réussit.

(M. FOURCROY.)

DÉFENSIFS. (*Mat. méd.*)

On nommoit autrefois *défensifs* dans la matière médicale externe ou chirurgicale, deux classes de remèdes fort différentes l'une de l'autre.

Le première classe comprenoit tous les médicamens capables de couvrir & de défendre les parties extérieures malades, de tout contact de corps étrangers qui auroit pu les irriter & les empêcher de guérir, & sur-tout de l'air, qui comme on sait, s'oppose à la guérison ou à la cicatrisation des plaies, des ulcères, &c. Ainsi les linges, les taffetas, les peaux, enduits de gomme, de résine, d'emplâtres ou d'onguens simples, soit que ces substances s'attachâssent assez solidement au tissu de la peau, soit qu'elles ne fissent que couvrir exactement sa surface sans y adhérer, étoient des *défensifs*, & il y a plusieurs préparations pharmaceutiques qui ont porté ce nom. Les plus employés sont le sparadrap ou la toile à Gauthier, la toile de mai, la peau de batteur d'or, la baudruche sèche, le simple papier brouillard; quant aux taffetas recouverts de gomme, ou de résine, ils sont agglutinans en même-temps que

défensifs, & ils agissent un peu différemment en se collant intimement à la peau, en rapprochant & tenant rapprochés les bords des plaies, en s'opposant à tout écoulement, à la sortie de toute matière, & en supprimant beaucoup plus exactement le contact de l'air que les premiers.

La seconde classe de *défensifs* qu'on pourroit nommer les faux *défensifs* ou les *défensifs* improprement dits, renferme tous les médicamens qu'on applique sur les parties externes dans l'intention de les défendre ou de les préserver de tous les symptômes fâcheux ; ainsi cette classe immense comprend les émolliens, les relâchans, les calmans comme les irritans, les vésicatoires, les caustiques, puisque tous ces remèdes sont capables de prévenir l'inflammation, la douleur, les dépôts d'humeurs étrangères, les fluxions, l'impression deletère des virus introduits par les piqûres, les morsures d'animaux venimeux ou enragés. On voit que l'expression de *défensifs* dans ce sens est beaucoup trop générale & trop vague ; que tous les médicamens externes seroient des *défensifs*, & que dans l'acception exacte de ce mot il ne faut comprendre que ceux de la première classe, qui sont les véritables *défensifs* ; cette expression d'ailleurs est presque entièrement abandonnée. (M. FOURCROY.)

DÉFLAGRATION, (*Mat. méd.*)

La *déflagration* est une espèce de phénomène chimique qui désigne une combustion rapide, accompagnée d'un mouvement violent, d'une flamme vive, d'une grande chaleur, & d'un bruit plus ou moins fort, tout cela d'ailleurs se faisant dans un temps très-court. C'est sur-tout des matières les plus combustibles que l'on dit qu'elles entrent en *déflagration ;* ainsi l'on dit la *déflagration* du phosphore, la *déflagration* de la poudre à canon, &c. On trouvera dans le dictionnaire de chimie tout ce qui est relatif à ce phénomène, & sur-tout à ses causes dues en général ou à la grande affinité des corps combustibles pour l'oxigène atmosphérique, ou à leur mélange avec une juste proportion de nitre ; ce qui appartient à la matière médicale, par rapport à la *déflagration*, offre peu de détails ; on emploie quelquefois la *déflagration* de la poudre à canon pour désinfecter les lieux remplis de vapeurs fétides, ou pour corriger la nature de l'air imprégné de miasmes âcres, vénéneux, contagieux ; mais on ne doit pas perdre de vue qu'on ajoute alors à l'air une quantité de gaz acide carbonique & de gaz acide sulfureux, proportionnelle à celle de la poudre qu'on brûle. On a proposé de faire déflagrer de la poudre à canon sur la peau affectée de quelque vice ou de quelque maladie, pour détruire ces affections, & cela a été plusieurs fois pratiqué avec succès sur de vieux ulcères, des tumeurs circonscrites, froides & lentes, des douleurs anciennes cantonnées, rebelles aux autres traitemens. On reviendra sur ce point dans plusieurs articles de ce dictionnaire.

(M. FOURCROY.)

DÉFLORATION, (*Art. de Médecine légale.*)

Les hommes, dit M. de Buffon, jaloux des primautés en tout genre, ont toujours fait grand cas de tout ce qu'ils ont cru pouvoir posséder exclusivement les premiers : c'est cette espèce de folie qui a fait un être réel de la virginité des filles. La virginité qui est un être moral, une vertu qui ne consiste que dans la pureté du cœur, est devenue un objet physique dont tous les hommes se sont occupés. Ils ont établi sur cela des opinions, des usages, des cérémonies, des superstitions, & même des jugemens & des peines ; les abus les plus illicites, les coutumes les plus deshonnêtes, ont été autorisés ; on a soumis à l'examen de matrones ignorantes, & exposé aux yeux de médecins prévenus, les parties les plus secrettes de la nature, sans songer qu'une pareille indécence est un attentat contre la virginité, & que c'est la violer que de chercher à la connoître ; que toute situation honteuse, tout état indécent dont une fille est obligée de rougir intérieurement, est une vraie *défloration*.

Mais, si chez la plupart des peuples on a trop exalté la virginité, quelques autres l'ont, au contraire, trop méprisée ; & ce mépris qu'ils avoient pour elle les a conduits à des absurdités révoltantes & quelquefois horribles. Les habitans de Goa sacrifient les prémices de leurs vierges à une idole de fer : ailleurs, la coutume autorise un étranger, un prêtre, à ouvrir la carrière des plaisirs à l'époux qu'une jeune fille s'est choisi : dans quelques isles de la mer des Indes, les filles qui ont eu le plus d'amans sont les plus recherchées pour le mariage.

Des médecins, considérant la virginité du côté physique, la regardent comme un être matériel ; ils pensent qu'elle consiste dans un assemblage, un lien, des parties naturelles d'une fille qui n'a pas encore éprouvé l'approche d'aucun homme.

Voici les signes que quelques-uns d'entre eux croient les moins équivoques de son intégrité *matérielle*.

Des anatomistes célèbres (tels que Vésale, Héister, Ruysch, &c.) prétendent que le signe le plus certain de la virginité est la présence de la membrane que l'on a nommée *Hymen*, lorsqu'elle paroît fermer le conduit de la pudeur. C'est, dit-on, un cercle de largeur inégale dans les différens points de sa circonférence, ou, selon quelques médecins, un demi cercle membraneux, qui s'observe dans la partie inférieure de l'orifice du vagin des filles vierges ; de manière que sa partie la plus large est en bas, tandis que ses

deux extrémités viennent aboutir au dessous du méat urinaire. On dit encore que cette membrane est charnue; qu'elle est fort mince dans les enfans, plus épaisse dans les filles nubiles, & qu'on ne la trouve plus dans celles qui ont usé du coït. Au lieu de cette membrane, dans les femmes mariées, & sur-tout dans celles qui ont eu des enfans, on observe alors des tubercules épais, calleux, rougeâtres, obtus à leurs extrémités, dont la figure approche assez de celle d'une feuille de myrte, & que l'on a appellés, par cette raison, les *caroncules myrtiformes*. Le nombre de ces *caroncules* varie depuis trois jusqu'à cinq. Quoique leur épaisseur soit assez considérable, on les regarde comme des restes de *l'hymen*. (*Traité d'anatomie par M. Sabathier.*)

L'hymen, selon M. Winslow, est un *repli* membraneux plus ou moins circulaire, plus ou moins large, plus ou moins égal, quelquefois semi-lunaire, qui laisse une ouverture très-petite dans les unes, & plus grande dans les autres.

Héister a fait voir dans une démonstration publique l'hymen d'une fille de 13 à 14 ans: Cette membrane varie, dit cet anatomiste; je l'ai toujours trouvée dans les enfans; mais à mesure qu'ils grandissent, elle se détruit peu à peu.

Ce qu'ont avancé ces anatomistes paroîtroit donc démontrer incontestablement l'existence de l'hymen, si d'autres anatomistes non moins célèbres n'avoient observé le contraire.

Ils soutiennent que la membrane de l'hymen n'est qu'une chimère, & que cette partie n'est point naturelle aux filles « Il y a d'ordinaire, selon » Dionis, de petits filets membraneux qui tiennent » les quatre caroncules comme liées ensemble, & » qui, les serrant, font qu'elles ressemblent à un » bouton de rose à demi épanoui : ce sont ces » fibres qui en se rompant à la première approche » du mari, lorsque la verge les force pour entrer, » versent quelquefois des gouttes de sang, ce qui » est la marque du pucelage. Mais, quand, au lieu de » simples fibres, la nature, en formant le fœtus, a » mis une forte membrane, qui, rassemblant les » caroncules, ne leur permet point de laisser » entrer la verge dans le vagin, alors le mari » fait des efforts inutiles; il ne peut forcer cette » barrière, & il faut que le chirurgien avec son » bistouri lui en ouvre le passage ».

» Cette disposition, continue Dionis, a jetté » les anatomistes dans l'erreur, en leur faisant » supposer une membrane transversale dans le » col de l'utérus, à laquelle ils ont donné le » nom d'hymen: &, par ce qu'ils ont vu en » quelques sujets ces caroncules jointes par une » membrane, ils ont établi pour certain qu'elle » se trouvoit dans toutes les filles; & ils en faisoient la véritable preuve de la virginité, persuadés que, quand elle n'y étoit point, il falloit » que la fille eut été déflorée par quelque chose » qui étoit entré dans le vagin. J'ai cherché » cette membrane dans plusieurs filles que j'ai » ouvertes à tout âge, & qui assurément avoient » été sages; je ne l'y ai jamais trouvée : c'est » pourquoi je la crois imaginée ».

» Pour moi, dit André du Laurent, j'estime » que cette membrane transversale, si elle se trouve, est toujours outre l'institution & dessein de » nature : car j'ai vu plusieurs pucelles & enfans » abortifs qui n'avoient point cette membrane ». (*Voyez* LES ŒUVRES DE DU LAURENT, *livre* 7 *question* 13.)

Ambroise Paré assure également qu'on ne trouve point cette *tunique* que quelques-uns veulent qu'on appelle *hymen*, ou *pannicule virginal*, lequel, au premier coït, les femmes disent qu'il se rompt & déchire. Paré ne nie pas l'existence d'une membrane à l'entrée du vagin; mais il la regarde contre nature, & il dit, qu'ayant cherché, de bonne fois l'hymen sur nombre de cadavres de filles âgées de trois, de quatre, de cinq, & même de douze ans, ce fut toujours inutilement. « *Hors une fois*, » ajoute-t-il, à une fille de dix-sept ans, qui » étoit accordée en mariage : & la mère, sachant » que sa fille avoit quelque chose qui pouvoit » l'empêcher d'être appellée mère, me pria de » la voir ». Elle avoit effectivement une membrane de l'épaisseur d'un parchemin dont A. Paré fit la section.

Je me souviens parfaitement qu'au mois de décembre 1779, disséquant le cadavre d'une fille de dix à douze ans, j'observai dans le vagin à la profondeur d'environ un travers de doigt, une membrane qui avoit la forme d'un triangle isocèle. Cette membrane triangulaire alloit de la partie postérieure à l'antérieure du conduit, & laissoit à droite & à gauche un double passage très-libre, par lequel les règles auroient pu sortir si cette jeune fille eut vécu.

Cette contrariété d'opinions, sur un fait qui dépend d'une simple inspection, favorise le sentiment de M. de Buffon, qui dit que les hommes ont voulu trouver dans la nature ce qui n'étoit que dans leur imagination. D'ailleurs, en admettant le témoignage de ceux qui assurent l'existence de l'hymen, il en résultera que cette membrane, existante ou anéantie, sera même un signe très-équivoque, très-incertain, de virginité, ou de *défloration*. M. Winslow, que j'ai cité plus haut, en disant que l'hymen se trouve *ordinairement* rompu après le mariage consommé, convient aussi que cette membrane peut encore souffrir quelque dérangement par des règles abondantes, par des accidens particuliers, par *imprudence* ou par *légèreté*. Il y a donc des cas où une fille *vierge*, dans le sens même que l'entendent les casuistes, seroit

déshonorée, si l'on cherchoit des preuves de son intégrité dans l'état de la membrane dont il est question. Ce que dit Heister est encore plus concluant, puisqu'il avoue qu'à mesure que les filles grandissent, l'hymen se détruit peu-à-peu. Avant lui, Graaf, qui paroît admettre une membrane dans les jeunes filles, soutenoit en même temps qu'elle s'évanouissoit à mesure qu'elles avançoient en âge. Certes, on ne reprochera pas à ces deux célèbres anatomistes d'avoir mal observé: l'exactitude de leurs descriptions prouve l'application & l'attention avec lesquelles ils faisoient leurs dissections.

Il pourroit cependant exister quelquefois des signes ou des indices de *défloration*, puisque quelquefois la première copulation donne beaucoup de peine, qu'il y a effussion de sang, & que la douleur est très-considérable pour l'un & l'autre sexe. Mais tout ce travail doit moins être réputé l'effet de la rupture & du déchirement d'un *hymen* prétendu, que de l'effort que le membre viril fait pour entrer, en forçant les caroncules myrtiformes, & en rompant & divisant les petites membranes qui les tiennent jointes toutes ensemble. Ce froissement & cette désunion bien évidente des caroncules, seroient donc la seule manière de constater qu'il y a eu *défloration*. Mais l'absence de ces signes ne prouveroit pas l'assertion contraire, ou la présence de la virginité. En effet, les caroncules myrtiformes peuvent être disposées naturellement de telle sorte, que la verge entre sans faire effort, & par conséquent sans douleur & sans effusion de sang, quoique les filles auxquelles cela arrive aient toujours été sages. Séverin Pineau qui a donné un traité des signes de la virginité (*ae notis virginitatis*), & qui admet l'existence de l'hymen, assure une chose particulière, & qui démontre combien il faut peu compter sur la certitude de ces signes. Cet auteur dit que la membrane dont il est question s'humecte, s'amollit, se dilate & s'élargit si facilement, lorsqu'une fille est dans le flux périodique, qu'*elle peut admettre un homme aussi facilement, qu'une femme qui auroit produit enfant sur terre, quoiqu'elle soit pucelle, intémérée en sa pudicité.* Il ajoute ensuite que, le flux ayant cessé, la force contractive des parties les remet en tel état que l'amant, ou l'époux, ne pourra récidiver sans la rupture, l'infraction de l'hymen, sans une effusion de sang, en un mot, sans produire une *défloration* complette. Il rapporte, pour prouver son sentiment, deux observations aussi singulières que plaisantes, de deux hommes *judicieux*, qui ayant épousé deux filles de *pudicité notable*, dans la circonstance où l'*hymen* permet à une fille le plaisir sans *défloration*, furent sur le point de quitter leurs femmes: mais, les choses ayant changé de face, ils eurent *grand travail* à rentrer dans une *carrière* qu'ils avoient parcourue d'abord avec tant de *facilité*, & ils reconnurent l'injustice de leurs soupçons.

Le docteur James remarque aussi (*Voyez* DICTIONNAIRE DE MEDECINE &c. *art.* HYMEN.) que l'hymen est souvent effacé dans les filles, d'un mois, & très-souvent dans les filles qui sont d'un âge plus avancé. J'ai cru devoir avertir de cette circonstance, dit le médecin anglois, parce que j'ai vu plusieurs maris qui ont fait divorce avec leurs femmes, parce qu'ils n'avoient pas rencontré chez elles cette foible preuve de leur sagesse.

Enfin, quelle singulière preuve ce seroit de la virginité d'une fille, que celle qui existant dans un sujet, auroit permis néanmoins à la génération d'avoir lieu? Voici une observation de Ruysch bien remarquable. Une femme grosse souffroit les plus grandes douleurs pour accoucher, ses cris se faisoient entendre dans tout le voisinage, & ses plus grands efforts ne pouvoient accélérer la sortie de l'enfant. Ruysch est appellé: il examine & trouve la membrane (appellée par lui hymen) entière, très-épaisse, & poussée en dehors par la tête du fœtus qui cherchoit à s'ouvrir un passage. *Vocatus Ruyschius invenit membranam hymenem integram valde crassam, & à fœtus capite, exitum quærente, foras extensam.* Ruysch divise cette membrane avec des ciseaux soutenus par le moyen d'une sonde canelée, afin de pas risquer de blesser la tête de l'enfant. Cependant, après cette opération, l'accouchement n'avançoit pas. Ruysch trouve encore une seconde membrane, *contre nature*, placée plus profondément dans le vagin: il l'ouvre de la même manière que l'autre, & aussi-tôt l'enfant sort bien vivant & bien portant, ainsi que sa mère qui se rétablit en peu de temps. (*Voyez* VAN SWIETEN, *Commentaires sur l'aphorisme* 1290 *de Boerhaave.*) On a même vu une pareille membrane naître après un accouchement laborieux, & rendre la femme qui fait le sujet de l'observation inhabile au physique de l'amour.

Un signe que les hommes regardent encore comme le garant de la vertu d'une fille, est le sang répandu dans les premières approches. Mais ceux qui ont quelque connoissance anatomique des parties de la génération, savent que rien n'est plus équivoque que ce signe, qui d'ailleurs peut être suppléé par l'artifice d'une femme entendue: il semble en effet que cette coutume bisarre soit plus ou moins rigoureuse dans certains pays, en raison de ce que les peuples y sont plus ou moins éclairés. En Sibérie, & sur la route de Tobolsk à Petersbourg, on regarde la chemise ensanglantée comme une preuve irréprochable de l'intégrité des nouvelles mariées; & cette preuve est exigée avec rigueur. Mais à Moscou & à Petersbourg, dit M. l'abbé Chappe, on n'est plus aussi rigide sur ce prétendu signe de

la virginité. (*Voyage en Sibérie*, &c. *tom.* 1, *prem. part.*)

Sur quoi peut donc être fondée l'assertion qu'une fille vierge répand toujours du sang lorsque son mari l'approche?

Ce sang que l'on souhaite avec tant d'ardeur dans la première jouissance vient, ou de la rupture de l'hymen, ou de l'entrée du vagin trop resserrée & disproportionnée au corps qui s'efforce d'y pénétrer. A l'égard de l'hymen, on a vu ce que nous en pensons : il ne nous reste donc plus qu'à démontrer qu'une fille peut avoir conservé son pucelage dans toute la force du terme, & cependant être assez malheureuse pour n'en pouvoir donner, par l'effusion de son sang, la preuve qu'exige un homme conduit par le préjugé; tandis qu'au contraire, une fille qui l'aura perdu pourra encore, par certaines circonstances réunies, satisfaire l'amour propre d'un mari sur l'existence de la virginité.

Il est évident, dit M. de Buffon, que l'effusion du sang, que l'on regarde comme une preuve réelle de la virginité, ne se rencontre pas dans toutes les circonstances où l'entrée du vagin a pu être relachée ou dilatée naturellement. Ainsi toutes les filles, quoique non déflorées, ne répandent pas du sang; d'autres, qui le sont en effet, ne laissent pas que d'en répandre; les unes en donnent abondamment & plusieurs fois; d'autres très-peu & une seule fois; d'autres point du tout : cela dépend de l'âge, de la santé, de la conformation, & d'un grand nombre d'autres circonstances.

Il arrive dans les parties de l'un & de l'autre sexe un changement considérable dans le temps de la puberté. Celles de l'homme prennent un prompt accroissement; celles de la femme croissent aussi dans le même temps; les nymphes sur-tout, qui étoient auparavant presqu'insensibles, deviennent plus grosses, plus apparentes; l'écoulement périodique arrive en même-temps; & toutes ces parties se trouvent dans un état d'accroissement, & gonflées par l'abondance du sang; elles se tuméfient, elles se serrent mutuellement, & elles s'attachent les unes aux autres, & dans tous les points où elles se touchent. L'orifice du vagin se trouve aussi plus resserré qu'il ne l'étoit, quoique le vagin ait pris aussi de l'accroissement dans le même temps; la forme de ce rétrécissement doit, comme l'on voit, être fort différente dans les différens sujets, & dans les différens dégrés de l'accroissement de ces parties.

M. de Buffon fait à ce sujet une remarque qui avoit échappé jusqu'à présent aux anatomistes : c'est que, quelque forme que prenne ce rétrécissement, il n'arrive que dans le temps de la puberté. Les petites filles que j'ai eu occasion de voir disséquer, dit-il, n'avoient rien de semblable; &, ayant recueilli les faits sur ce sujet, je puis avancer que, quand, avant la puberté, elles ont commerce avec les hommes, il n'y a aucune effusion de sang, pourvu qu'il n'y ait pas une disproportion trop grande, ou des efforts trop brusques.

Au contraire, lorsque les filles sont en pleine puberté, & dans le temps de l'accroissement de ces parties, il y a très-souvent effusion de sang pour peu qu'on y touche, sur-tout si elles ont de l'embonpoint, & si les règles vont bien; car celles qui sont maigres, & qui ont des fleurs blanches, n'ont pas cette apparence de virginité: &, ce qui prouve évidemment que ce n'est qu'une apparence trompeuse, c'est qu'elle se répète même plusieurs fois, & après des intervalles de temps assez considérables; une interruption de quelque temps fait renaître cette prétendue virginité, & il est certain qu'une jeune personne, qui dans les premières approches aura répandu beaucoup de sang, en répandra encore après une absence, quand même le premier commerce auroit duré plusieurs mois, & qu'il auroit été aussi intime & aussi fréquent qu'on le peut supposer.

Tant que le corps prend de l'accroissement, l'effusion du sang peut se répéter, pourvu qu'il y ait une interruption de commerce assez longue pour donner le temps aux parties de se réunir, & de reprendre leur premier état. Il est arrivé plus d'une fois, ajoute M. de Buffon, que des filles qui avoient eu plus d'une foiblesse n'ont pas laissé de donner ensuite à leurs maris cette preuve de leur virginité, sans autre artifice que celui d'avoir renoncé pendant quelque temps à leur commerce illégitime. Quoique nos mœurs aient rendu les femmes trop peu sincères sur cet article, il s'en est trouvé plus d'une qui ont avoué les faits que je viens de rapporter : il y en a dont la prétendue virginité s'est renouvellée jusqu'à quatre & même cinq fois dans l'espace de deux ou trois ans.

Ces filles, dont la virginité se renouvelle, ne sont pas en aussi grand nombre que celles à qui la nature a refusé cette espèce de faveur. Pour peu qu'il y ait de dérangement dans la santé, que l'écoulement périodique se montre mal & difficilement, que les parties soient trop humides, il ne se fait aucun rétrécissement, aucun froncement. Ces parties prennent de l'accroissement : mais étant continuellement humectées, elles n'acquièrent pas assez de fermeté pour se réunir; l'on ne trouve que peu d'obstacles aux premières approches, & elles se font sans aucune effusion de sang.

Ne peut-on pas dire aussi que cette preuve infidelle de la virginité dépend très-souvent de

la disproportion des organes ? De la manière dont on les emploie ? Un homme a quelquefois tort de soupçonner l'intégrité de la femme qu'il approche pour la première fois : qu'il se rende justice ; peut-être trouvera-t-il en lui-même la raison de l'absence des signes qu'il exige. On a vu au contraire des hommes qui étoient favorisés au point de trouver la virginité par tout, si l'effusion du sang l'annonçoit toujours. Il y a encore des circonstances qui peuvent en imposer sur l'état d'une fille : par exemple, quelques incommodités auront exigé l'introduction d'un *pessaire*, qui quelquefois est de métal ; & alors on ne doit trouver aucun signe de virginité, quoique la fille n'ait rien à se reprocher. D'ailleurs, doit-on confondre la défloration avec des accidens particuliers, fruits d'une imagination enflammée, ou du tempérament érotique d'une jeune fille qui *interroge* le plaisir.

« Rien n'est donc plus chimérique, dit M. de » Buffon, que les préjugés des hommes à cet » égard ; & rien n'est plus incertain que ces » prétendus signes de virginité du corps. Une » jeune personne aura commerce avant l'âge de » puberté, & pour la première fois, & cependant elle ne donnera aucune marque de cette » virginité. Ensuite, la même personne, après » quelque temps d'interruption, lorsqu'elle sera » arrivée à la puberté, ne manquera guères, si » elle se porte bien, d'avoir tous ces signes, & » de répandre du sang dans de nouvelles approches ; elle ne deviendra pucelle qu'après avoir » perdu sa virginité ; elle pourra même le devenir plusieurs fois de suite, & aux mêmes » conditions. Une autre, au contraire, qui sera » vierge en effet, ne sera pas pucelle, ou du moins » n'en aura pas la moindre apparence. Les hommes » devroient donc bien se tranquilliser sur tout » cela, au lieu de se livrer, comme ils le font » souvent, à des soupçons injustes ou à de fausses » joies, selon qu'ils s'imaginent avoir rencontré. (*Voyez* HISTOIRE NATURELLE, *tom. iv. de la Puberté.* »

Telles sont les principales considérations qui doivent régler la conduite des physiciens, lorsque les tribunaux exigent la visite d'une fille pour constater s'il y a eu *défloration*. Il faut convenir cependant que, si les signes de la virginité sont infideles & abusifs, il y a des cas où on en pourroit trouver de *défloration*, si elle a été violente, & si l'examen suit de près l'attentat commis contre la pudeur d'une fille honnête qui aura fait toute la résistance possible. Tel est celui que rapporte M. Devaux.) *L'art de faire des rapports en chirurgie, édition de Paris*, 1743, *page* 425 *&* 426.) L'homme de l'art ayant trouvé les caroncules myrtiformes dilacérées, sanglantes & beaucoup écartées, & les fibrilles membraneuses, qui, joignant ces caroncules entre elles, forment le pucelage, totalement rompues & déchirées ; de plus, les grandes lèvres contuses & livides, jugea & certifia que la jeune Françoise Josers avoit été déflorée de force & de violence. Une autre jeune fille, (*Voyez* pag. 422 & 423.) chez laquelle on constata que toutes les parties de la vulve, & notamment toutes les caroncules myrtiformes, étoient dans leur intégrité & disposition naturelles, fut déclarée n'avoir souffert aucun effort à dessein de la déflorer. On avoit trouvé le clitoris & les environs de l'urèthre légèrement excoriés, cela fut attribué à quelques frictions faites avec du linge un peu rude, *ou chose semblable*.

On estima pareillement que quelques petites bubes aux environs de ces parties avoient été excitées en se grattant, ou en se frottant trop rudement.

Tous les autres signes par lesquels on croyoit acquérir la certitude ou de la virginité ou de la *défloration* doivent leur origine à des observations mal faites, & à l'ignorance la plus grossère. Et, lorsque l'inspection même des parties de la génération laisse souvent dans l'impossibilité physique de reconnoître l'une ou l'autre dans une fille, on prétendoit pouvoit en juger par l'état des autres parties du corps : le visage, les yeux, le nez, la voix, le col, la gorge, la couleur du mammelon, l'urine, &c. ont été invoqués par le charlatanisme & la crédulité. On a même été jusqu'à regarder l'écartement des os pubis comme un signe de *défloration*. (*Voyez* DEVAUX.) Quelques-uns croient pouvoir être en état de prononcer sur l'état d'une fille, en considérant seulement son extérieur. Démocrite étoit, dit-on, un de ces hommes profonds, dont la rencontre ne doit pas être fort gracieuse pour bien des femmes. Il y avoit à Prague un religieux qui, par l'odorat, connoissoit les personnes comme on les connoit à la vue, & qui, par ce moyen, distinguoit une femme & une fille chaste d'avec celles qui ne l'étoient pas. On trouve aussi dans les *Essais sur Paris*, un exemple assez singulier de la finesse de l'odorat d'un aveugle qui s'apperçut qu'une de ses filles venoit de laisser prendre à son amant les libertés qui ne sont permises qu'entre mari & femme. Je croirois plus à un pareil signe qu'à tous ceux dont j'ai fait l'énumération : mais peu d'individus ont reçu de la nature des sens aussi exquis : encore faudroit-il qu'ils en fissent l'application immédiatement après le délit dont ils seroient scrutateurs.

Malgré la sympathie qui existe naturellement entre les organes de la génération & ceux de la voix, on ne parviendra jamais à retirer de cette correspondance un indice certain qui serve à résoudre la question que nous traitons ici. L'indice suivant me paroît tout aussi hazardé ; il étoit usité chez les romains. Lorsqu'une fille se marioit

ſa nourrice lui meſuroit, en préſence de témoins, la groſſeur de ſon col : le lendemain matin elle examinoit avec le même appareil ſi le fil étoit encore la meſure du col : & lorſqu'il ſe trouvoit trop court, elle s'écrioit, *ma fille eſt devenue femme.* C'étoit par conſequent, à Rome, un ſigne que la nouvelle mariée n'avoit pas donné d'avance ſa virginité. Mais outre qu'on ne prend pas tous les jours la meſure du col de nos filles pour conſtater le lendemain ſi elles ont été déflorées ou non depuis vingt-quatre heures ; & que les maris d'aujourd'hui ſeroient mal reçus à demander une pareille épreuve : ne voit-on pas ſouvent des filles auxquelles il ſurvient un gonflement au col quelques jours avant l'apparition de leurs règles? Il eſt probable que cette augmentation de volume n'auroit point lieu pour les femmes qui ont peu de penchant vers l'amour, & qui reçoivent ces careſſes avec tranquillité & indolence ; qu'elle n'eſt que momentanée, & ne dure que très-peu après l'action. Il y a d'ailleurs beaucoup d'individus de l'un & de l'autre ſexe qui, par les tranſports qui les agitent, éprouvent ce gonflement chaque fois qu'ils répètent l'acte vénérien : c'eſt même, diſons le en paſſant, une raiſon pour le modérer ſi l'on ne veut s'expoſer aux éblouiſſemens, aux vertiges, & quelquefois à une attaque d'apoplexie. Concluons donc qu'il n'y a rien d'aſſuré ſur l'état du col pour tirer des preuves de la virginité ou de la défloration.

Les yeux cernés & dont le blanc eſt terni, le viſage marqueté, le nez aminci, l'appétit mauvais, la gorge plus forte, le mammelon d'un rouge tanné, l'urine trouble, &c. tous ces phénomènes dépendent d'un ſi grand nombre de cauſes différentes, qu'il ſeroit imprudent & injuſte d'en faire la baſe d'une déciſion qui dans les cas de médecine légale peut influer ſur l'honneur d'un individu, & quelquefois ſur la vie de l'autre.

Un roi philoſophe, un ſage qui connoiſſoit depuis le cèdre juſqu'à l'hyſope, & qui avoit ſondé & pénétré tous les ſecrets de la nature ; un homme, enfin, qui avoit poſſédé ſept cent femmes & trois cent concubines, & qui s'écrie ſur cet objet comme ſur tous les autres, *vanité des vanités & tout eſt vanité,* doit donc être cru lorſqu'il prononce cet oracle : *s'il eſt impoſſible de connoître dans la mer le chemin d'un vaiſſeau, dans l'air celui d'un aigle, ſur un rocher celui d'un ſerpent : il ſera auſſi impoſſible de découvrir le chemin que fait un homme quand il preſſe amoureuſement une fille.*

(M. Mahon.)

DÉFLORATION. (*Voyez* Virginité.)
(M. Chambon.)

DÉFLORÉE & DÉFLORER. (*Art. de Médecine légale.*) (*Voyez* Défloration.)
(M. Mahon.)

DEFRUTUM, (*Mat. méd.*)

Le mot *defrutum* a été donné par les anciens à une eſpèce d'extrait préparé par l'évaporation des ſucs de plantes & ſur-tout de fruits. C'eſt ſur-tout au ſuc de raiſins dont on a fait évaporer le tiers de l'humidité, qu'on donne le nom de *defrutum.* (*Voyez* Le Dictionnaire de chimie et pharmacie.) (M. Fourcroy.)

DÉGEL, (*Hygiène.*)

Partie II. Des choſes improprement dites non naturelles.

Claſſe I. *Circumfuſa.* Choſes environnantes.

Ordre I. Atmoſphère.

Section V. Variations naturelles de l'air.

Le *dégel* eſt la ceſſation de la gelée. Alors l'atmoſphère, qui avant étoit froide, mais légère, ſeche, pure & ſaine, devient tout-à-coup peſante, humide, chargée de différentes vapeurs malſaines, & propre à porter ſur nos corps une influence pernicieuſe.

Lorſque le *dégel* arrive, il eſt donc de la prudence, ſur-tout pour les perſonnes délicates & convaleſcentes, de ne point s'expoſer imprudemment & trop long-temps à l'air extérieur, d'entretenir dans leurs appartemens un bon feu, car il y eſt au moins auſſi néceſſaire que pendant la rigueur du froid ; ils doivent bien prendre garde de ne point ſe découvrir, par la raiſon qu'il fait moins de froid, parce que l'humidité, qui peut pénétrer à travers les pores, peut amener un refoulement de tranſpiration, dont les ſuites peuvent cauſer une foule d'accidens, comme des fièvres intermittentes & autres, des rhumatiſmes, des dartres, des rhumes, des fluxions, &c. Car, c'eſt particuliérement à l'humidité jointe au froid, qu'eſt due la conſtitution la plus défavorable aux hommes, ainſi qu'une foule de maux dont on ne ſoupçonne ſouvent pas la cauſe. (*Voyez* Humidité.) (M. Macquart.)

DÉGORGEMENT & DÉGORGER.

Ces expreſſions s'entendent des vaiſſeaux en général, ou des canaux de quelque partie du corps dans leſquels il y avoit pléthore, ou embarras d'une humeur quelconque. (*Voyez* Engorgement.) (M. Mahon.)

DÉGOUT, *Cibi faſtidium.* Ageuſtie, *Ageuſtia* de Sauvages, VI. Claſſe. Ordre I. Genre VI. Cullen, Claſſe IV. Ordre I. Genre XCIX.

Cette maladie eſt un éloignement, une répugnance que les malades ont pour les alimens, de ſorte qu'ils les prennent ſans y trouver la moindre ſaveur ; au contraire, ils produiſent dans leur

bouche une ſenſation d'amertume déſagréable, de ſorte que l'impreſſion fâcheuſe qu'ils éprouvent par la maſtication ou par la déguſtation, augmente encore leur averſion pour les alimens & les boiſſons dont ils font uſage. Cette maladie eſt ſouvent confondue avec l'inappétence, elle en diffère cependant. Dans l'inappétence, le malade n'a pas faim, mais cependant il trouve bon les alimens qu'on lui fait prendre; au contraire, dans le *dégoût*, les alimens excitent une mauvaiſe impreſſion & une ſenſation d'amertume ſur la langue & dans la bouche, ce qui porte le malade à une plus grande répugnance pour les différens alimens qu'on veut lui faire prendre. Cette averſion eſt ſouvent accompagnée de nauſées à la ſeule vue ou au ſeul nom des alimens. Il arrive ſouvent que ces deux maladies ſont compliquées & en forment une aſſez fâcheuſe.

Pour ſe former une idée de cette maladie, il faut d'abord conſidérer l'organe du goût, & les humeurs qui ſont néceſſaires, pour pénétrer, diviſer les alimens, de façon que par leurs parties âcres, huileuſes, ſalines, ils produiſent une ſenſation agréable, & y excitent l'impreſſion de la faim. Ce n'eſt pas dans la langue ſeule que ſe trouve le ſentiment du goût, ce ſentiment exiſte encore dans le palais, à la partie ſupérieure du pharinx, & dans la partie interne des joues; vers le concours des dents molaires des deux machoires, il ſe trouve des organes nerveux qui ſont ſemblables à ceux de la langue, & qui ſont ébranlés de la même manière par l'action des ſels. Le menſtrue deſtiné à diviſer & à pénétrer les alimens, eſt la ſalive qui coule abondamment dans le temps de la maſtication des glandes parotides, maxillaires & ſublinguales. Dans l'état ſain, la ſalive eſt fort délayée, tranſparente, ſans goût, ſans odeur, elle ſe change en écume quand on la bat, mais quand on jeûne, elle devient âcre & déterſive, & fait fermenter les végétaux farineux, le pain, les ſirops. Dans certaines maladies, la ſalive eſt viciée, elle devient quelquefois laiteuſe chez les femmes qui nourriſſent, quelquefois elle acquiert une mauvaiſe odeur, alors les alimens nous paroiſſent déſagréable, ce qui vient de ce que leurs parties ſe mêlent avec celles de la ſalive. La ſalive, comme l'on voit, étoit d'une néceſſité abſolue. Il étoit beſoin d'une liqueur qui humectât continuellement la bouche & le goſier pour faire avaler les alimens qui, ſans cela, ne pourroient pas gliſſer, & qui pût diſſoudre les ſels & les matières huileuſes. C'eſt ce que fait la ſalive par ſa partie aqueuſe, par ſon ſel & par ſon huile, qui en fait une eſpèce de ſavon. L'excrétion de la ſalive ſe fait par le ſpaſme, l'état convulſif dans lequel entrent les nerfs des glandes parotides, maxillaires & ſublinguales, l'état de bourſouflement qui arrive à ces glandes, & l'érection du conduit excrétoire qui lanse au loin la ſalive qui eſt très-ſenſible, & qui paroît ſous forme de roſée lorſqu'on préſente un papier, une glace vers la bouche, ſoit lorſqu'on deſire de manger, ſoit lorſqu'on baille, ou qu'on parle avec vivacité.

Tant que l'organe du goût & la ſalive ſont dans l'état naturel, & que les alimens ſont d'une bonne qualité, ils excitent dans la bouche une impreſſion agréable qu'on nomme le goût, mais il y a des cauſes qui peuvent le vicier; nous allons examiner ces cauſes qui dépendent ou des vices du menſtrue, ou de ceux de l'organe.

Des cauſes du dégoût *qui peuvent ſe rapporter aux vices du menſtrue, ou des alimens.*

Lorſque la ſalive ne peut pas pénétrer les alimens, ni ſervir pour pouvoir ſéparer les parties ſapides d'avec les autres, parce que les alimens ſont d'une nature trop compacte, ce vice doit être rapporté aux alimens & non à la lymphe ſalivaire.

La ſalive peut pécher 1°. par ſon aquoſité, ſa ſéroſité, alors elle eſt peu propre à diviſer, à pénétrer les parties des alimens, ce qui arrive chez les perſonnes d'un tempérament très-pituiteux, qui ont un ſang fort ſéreux, & qui ont fait un uſage immodéré de thé & d'eau.

2°. La ſalive pêche par ſon épaiſſiſſement, lorſqu'elle acquiert une trop grande viſcoſité, & produit une eſpèce de pâte qui enduit la langue & la bouche; elle eſt alors plus incapable que jamais de ſervir à amollir, pénétrer, diviſer & humecter les alimens; elle ne peut produire alors aucune impreſſion ſur la langue. Cet épaiſſiſſement eſt produit ordinairement; 1°. par le mélange de la bile qui eſt retenue dans la maſſe du ſang, parce qu'elle ne peut plus ſe filtrer dans le foie, alors le limon qui enduit la bouche eſt extrêmement jaunâtre & amer; 2°. par l'épaiſſiſſement du ſang, qui étant trop ſec & trop viſqueux, ne peut plus fournir qu'une ſalive de même nature.

3°. Elle pêche par ſa diminution ou par ſon manquement total, ce qui arrive dans ceux qui ont eu de grandes maladies, & qui ont ſouffert de grands épuiſemens de ſéroſité & de ſang, ſoit par des hémorrhagies, ſoit par des évacuations pratiquées à deſſein, pour détruire des maladies qui mettoient dans un danger certain la vie des malades.

4°. Elle pêche par ſon activité; 1°. lorſqu'il y a beaucoup d'acide dans le ſang, ce qui arrive à ceux qui ont fait un uſage immodéré, de ſubſtances acides, ce qui arrive fréquemment aux filles attaquées de pâles couleurs, aux femmes mal réglées, à quelques enfans qui boivent ou ont bu beaucoup de vinaigre ou d'autres liqueurs acides; 2°. par ſon amertume, ce qui arrive lorſque les acides n'ont

pas été assez développés dans la masse du sang, ou lorsque la salive est mêlée avec la bile, ce qui arrive dans les obstructions du foie & dans les accès, ou à la suite des accès de fièvre, car pendant la fièvre, les sécrétions sont dérangées, la bile ne se sépare pas bien dans le foie, elle se mêle avec la salive, & la rend par conséquent fort amère. La salive viciée de ces deux manières, communique aux alimens un caractère ou d'acidité ou d'amertume, & produit, par cet effet, un éloignement & une répugnance chez les malades pour les alimens. Cet accident est fort ordinaire aux fébricitans & aux convalescens qui trouvent le vin fort amer; ces personnes ont la bouche sèche & fort amère.

Des causes du dégoût *qui dépendent du vice de l'organe.*

On ne doit pas regarder l'inflammation de la langue, des parties de la bouche, des houppes nerveuses, comme une des causes du *dégoût*; car alors il n'y a pas *dégoût*, mais douleur. Les malades dont la langue, ou les parties internes de la bouche sont affectées d'aphthes, ne perdent point le goût; ainsi on ne doit pas mettre l'inflammation au nombre des causes du *dégoût*. On peut réduire les vices de l'organe du goût à deux principaux, savoir à son relâchement & à son desséchement.

Le relâchement de la langue arrive ordinairement dans les menaces de paralysie, lorsque les parties sont fort relâchées, c'est l'*Ageustia paralytica* de Cullen.

2°. Il peut être produit par la mucosité qui se filtre dans cette partie, qui étant trop séreuse, arrose & ramollit les fibres de la langue.

Diagnostic.

On connoît aisément cette maladie, parce que les malades se plaignent continuellement, ils ont un éloignement & une aversion pour les alimens qu'ils prennent, & même qu'on ne fait que leur présenter, mais il est plus difficile de connoître les différentes causes qui produisent le *dégoût*.

Lorsque le malade est d'un tempérament fort pituiteux, & qu'il a usé immodérément de boissons aqueuses, qu'il n'a pas de sentiment dans la bouche, qu'il rend continuellement une abondance de pituite par la bouche, c'est une marque que le *dégoût* vient de l'aquosité de la lymphe.

Si le matin les parties internes de la bouche & les dents sont couvertes d'un enduit jaunâtre, que le malade ait eu la fièvre, qu'il ait le foie obstrué, c'est un signe que le *dégoût* est produit par l'épaississement de la salive & de l'humeur visqueuse qui se filtre dans les vaisseaux qui sont à la superficie de la langue.

Lorsque le malade a souffert de grandes maladies ou de grands épuisemens, c'est une marque que le *dégoût* vient de la diminution ou du manquement total de la lymphe.

Lorsque le malade est menacé d'attaque d'apoplexie, c'est une marque que le *dégoût* est produit par un relâchement de l'organe.

Enfin, si le malade a fait un usage immodéré des acides, c'est une marque que le *dégoût* vient de l'acidité de la lymphe & des autres humeurs, ce qui se connoît encore mieux si ce caractère d'acidité se communique à tous les alimens.

Prognostic.

Cette maladie est très-fâcheuse, en général, surtout si elle est jointe à l'inappétence, ou qu'elle provienne du relâchement de l'organe. On peut remédier à l'aquosité de la lymphe, & à la diminution ou au manquement total de salive.

Curation.

Si le *dégoût* est produit par l'aquosité de la salive & que le malade soit d'un tempérament pituiteux, & qu'il n'y ait pas de vice à la poitrine; 1°. on prescrit de légers hydragogues, tels que la poudre de jalap, la poudre cornachine, la scammonée, le diagrède; 2°. des tisannes sudorifiques & diurétiques, par là on desseche doucement le sang, & on rend la salive plus épaisse. Si le *dégoût* vient après de grandes maladies ou de grandes évacuations, on aura soin de faire boire souvent le malade, & de lui donner des alimens succulens, faciles à digérer, & propres à lui donner des forces, & à réparer les pertes qu'il a faites. Si le *dégoût* vient de l'épaississement de la salive, on emploiera des fondans & des apéritifs, des légumes aqueux, des fruits mûrs. Si les viscères sont obstrués, ne faire usage que des martiaux, des eaux minérales ferrugineuses, comme celles de Passy, de Vals, de Forges, &c.

Si l'épaississement de la salive vient d'un sang trop épais & trop sec, il faut employer les délayans avec de légers fondans; pendant l'été, on peut employer avec succès les eaux minérales ferrugineuses. Enfin, on emploie pour exciter l'appétit & le goût, les alimens qui plaisent le plus au malade, des remèdes légèrement spiritueux, tels que le vin d'Alicante, de Xéres, de bon vin de Bourgogne aromatisés avec un peu de canelle & légèrement sucrés; des fortifians, tels que la confection d'hyacinthe, alkermès, l'opiat de Salomon. On doit avoir soin de faire boire souvent les malades lorsqu'ils ont la bouche sèche, & de leur faire rincer & nettoyer la bouche plusieurs fois le jour, lorsque le *dégoût* vient de l'épaississement de la lymphe.

(M. ANDRY.)

DÉGOUT. (*Hygiène*).

Partie III, de l'uſage des choſes non-naturelles proportionnées aux beſoins de l'homme.

Claſſe II. règles relatives aux individus.

Ordre II, principes généraux de régime.

Section III, irrégularité.

Le *dégoût* eſt un manque d'appetit ou la répugnance qu'on a à prendre certains alimens. Le *dégoût* peut être produit par un relâchement conſidérable de l'eſtomac, qui devient inſenſible à l'action des ſucs digeſtifs; c'eſt ce qui arrive aux perſonnes dont l'eſtomac eſt attaqué de paralyſie, ou qui, ayant l'habitude des grands repas, ont diſtendu leur eſtomac outre meſure. Il peut venir de ce que les ſucs propres à la digeſtion, tels que la bile & le ſuc pancréatique, auront été interceptés, ſoit par des obſtructions, comme dans la jauniſſe; ſoit par des évacuations abondantes, comme après le diabètes, ou des ſueurs conſidérables ou par la ſalivation; ou ſi l'on a fait uſage d'alimens indigeſtes, qui, croupiſſant dans l'eſtomac, énervent l'action de ſes fibres, & altèrent la vertu de ſes ſucs; ou bien lorſque ces mêmes ſucs abondent trop en ſéroſité, & n'ont pas aſſez d'action ſur les fibres de l'eſtomac, comme on l'obſerve dans les grands buveurs d'eau, qui noient, pour ainſi dire, leurs ſucs digeſtifs, ou du moins qui en altèrent l'énergie.

Il arrive quelquefois que le *dégoût* eſt un moyen dont la nature ſe ſert pour l'entretien de la ſanté. Dans les femmes groſſes, par exemple, le *dégoût* eſt dans les vues de la nature. La plethore dominant dans l'état de groſſeſſe, il falloit que la ſageſſe de la nature pourvût à ce qu'elle n'augmentât pas; c'eſt ce qu'elle a fait en refuſant l'appetit aux femmes groſſes. Il ne faut donner aucun remède dans ces cas, pour rendre l'appetit. Si cependant la femme refuſoit abſolument toute nourriture, il faudroit un peu l'exciter. Les amers rempliſſent cette indication. A cet effet, on peut faire prendre une légère décoction de rhubarbe.

Le *dégoût* qu'on éprouve pour certains alimens vient très-ſouvent de ce qu'ils ſe digèrent très-difficilement dans notre eſtomac, ou de ce qu'ils ſont contraires à notre tempérament.

Quand dans les grandes chaleurs, dit l'auteur du dictionnaire de ſanté, les tempéramens chauds ſentent de la répugnance pour les alimens échauffans, comme la viande & les liqueurs ſpiritueuſes, ils doivent regarder ce ſentiment naturel comme une bonne leçon pour ſe nourrir d'alimens contraires. Ceux qui éprouvent ces ſortes de *dégoûts* reſſentent ordinairement une douleur à l'orifice ſupérieur de l'eſtomac, avec ſoif & nauſée, amertume de bouche, vomiſſement: ces ſortes de perſonnes ont ſouvent l'haleine forte, & des rapports d'œufs couvés; il faut, pour lors, corriger ce ſuc naturel de l'eſtomac, en faiſant uſage des alimens tirés des végétaux, en ne buvant que très-peu de vin, & en faiſant un grand choix dans ſon régime.

Quand au contraire, continue le même auteur, le *dégoût* ſe déclare pour des alimens lourds & peſans, c'eſt une preuve que l'on a l'eſtomac froid, & qu'il faut une nourriture échauffante; dans ce cas, on reſſent des rapports aigres, des peſanteurs & quelques envies de vomir, & l'on rend des matières viſqueuſes & glaireuſes avec les ſelles; ce qui prouve la lenteur de la digeſtion: il faut pour lors faire uſage de la ſoupe à la viande, de la chair des vieux animaux, comme du bœuf, du mouton; quelquefois de la viande noire, qui ſe digère, dans ce cas, très-facilement; le vin pur, le café, & les liqueurs échauffantes, priſes en petite quantité, conviennent aſſez dans ces ſortes de tempéramens.

Si le *dégoût* ſe déclare dans un tempérament chaud, & qu'il vienne d'une nourriture échauffante, il faut conſeiller l'uſage des délayans, comme la limonade priſe à grande doſe. Si l'on a des nauſées, on fera prendre enſuite un vomitif, l'ipecacuanha, par exemple, à la doſe de vingt grains, en deux priſes, à un quart d'heure de diſtance l'une de l'autre. Dans le cas où la première auroit fait un effet aſſez marqué, on s'abſtiendroit de la ſeconde. Si l'on n'a point d'envie de vomir, on ſe contentera de purger doucement; on ordonnera enſuite l'uſage des eaux de Forges, ou bien les anciennes eaux minérales de Paſſy, (car les nouvelles étant factices, n'ont pas à beaucoup près les mêmes vertus) on lui preſcrira d'en prendre deux pintes par jour, le matin à jeun, & d'y faire fondre du ſel de Seignette. Si ces remèdes ſont ſans effet, on aura recours aux bains ou demi-bains domeſtiques.

Quand le *dégoût* vient d'un eſtomac trop froid, il faut avoir grand ſoin d'éviter les alimens indigeſtes. Le bon vin de Bourgogne, celui d'Alicante, de Rota, a petites doſes pour déjeuner, pourront faire beaucoup de bien.

(M. MACQUART.)

DÉGRAISSER, (*Hygiène*).

Partie III, règles de l'Hygiène en général.

Claſſe II, règles pour les individus.

Ordre III, régime général.

Sect. III, uſage des choſes de la troiſième claſſe.

On peut entendre de pluſieurs manières l'expreſſion *dégraiſſer*. Le plus communément, *dégraiſſer*

c'est enlever à la viande de la graisse surabondante, dont on fait du suif. On dégraisse le pot au feu, parce que la graisse qui surnage sur le bouillon est extrêmement difficile à digérer, & qu'il y a bien peu d'estomacs qui puissent la supporter; il n'est pas rare, lorsque la soupe n'a pas été bien dégraissée, qu'on éprouve des renvois, & qu'on vomisse même la graisse qu'on auroit dû n'y pas laisser. Le bouilli trop gras produit aussi le même effet sur certains estomacs. C'est aux personnes qui sont dans ce cas à l'observer, pour se priver de ces sortes d'alimens.

Les hommes ont enlevé avec raison aux animaux la graisse qui étoit un mauvais aliment, pour s'en servir avec avantage dans les arts; mais ils ont bien ridiculement imaginé de chercher à se *dégraisser* eux-mêmes, lorsque la graisse abonde chez eux. Toutes les fois qu'on se porte bien avec de l'embonpoint, il est absurde de faire des remèdes. Cependant, rien n'est si commun, sur-tout chez nos élégantes, que la crainte de se voir privées des avantages d'une taille svelte & mignone; pour contrarier la nature qui n'est pas du même avis, elles ont imaginé de se priver des nourritures substantielles, de se mettre à l'usage des acides, & particulièrement du vinaigre; il résulte de cette conduite inconsidérée, qu'elles ne sont plus nourries, qu'elles arrivent véritablement à se *dégraisser* par le chemin du marasme, & qu'elles s'exposent à périr très-jeunes, pour n'avoir pas su que la nature ne veut pas qu'une femme qui a fait des enfans ait en général la taille fine & déliée d'une jeune fille.

J'ai malheuaeusement connu deux jeunes femmes fraîches & bien portantes, de vingt-deux à vingt-cinq ans, qui, dans la crainte d'engraisser, (car elles n'étoient pas encore au-delà d'un embonpoint desirable,) ont bu du vinaigre par gobelets. Toutes deux sont mortes au bout d'un an, &, malgré toutes les représentations possibles, on n'a jamais pu leur faire changer d'avis; & quand elles ont été convaincues qu'on ne cherchoit qu'à les conserver, elles n'avoient déjà plus qu'un souffle de vie. La seule chose qui soit permise aux personnes qui craignent de devenir trop grasses c'est de faire beaucoup d'exercice, sur-tout de rester peu de tems au lit, de se retenir un peu sur la quantité des alimens, de préférer ceux qui sont moins nourrissans aux autres, sans cependant s'en priver tout-à-fait. Ces moyens sont les seuls qu'on puisse raisonnablement adopter, & si malgré cela on engraisse, il ne faut employer aucun autre moyen pour chercher à se *dégraisser*, sur-tout lorsqu'on jouit d'une bonne santé. (M. MACQUART.)

DÉGRÉS D'AFFINITÉ. (*Mat méd.*)

C'est en vertu des *dégrés d'affinité* ou d'attraction chimique que s'opèrent toutes les préparations qui font la base des médicamens composés; les mêmes *degrés d'affinité* servent aussi à diriger & souvent même à déterminer les vertus & l'action de ces médicamens; tout ce qui appartient à la matière médicale par rapport à cet objet, a été exposé à l'article *affinités*. *Voyez* ce mot.

(M. FOURCROY.)

DEIDIER, (Antoine) fils d'un chirurgien de Montpellier, naquit dans cette ville. Après y avoir été reçu docteur en médecine en 1691, il se présenta en 1696, à la dispute qui fut ouverte pour remplir la chaire de chimie, vacante par le décès d'Arnauld Fonsorbe. Il fut choisi par le Roi, qui lui fit expédier des provisions de cette place, dans laquelle il fut installé en 1697. Cette grace ne fut pas la seule qu'il obtint de la cour; comme il avoit été à Marseille, en 1720, pour secourir les pestiférés, il fut fait chevalier de l'ordre de S. Michel. La société royale de Londres le mit au nombre de ses associés. Il quitta sa chaire en 1732 pour se retirer à Marseille, où le roi l'avoit nommé médecin des galères. Il mourut dans cette ville le 30 avril 1746.

Ses ouvrages sont:

Physiologia tribus dissertationibus comprehensa. Monspelii, 1708, *in*-4.

C'est la thèse que Jean Wyss, oncle de M. Haller, & Jean-Baptiste Chomel, ont soutenue dans leur dispute inaugurale. La première de ces dissertations roule sur la physique; la seconde sur la physiologie du corps humain qu'il établit sur les principes chimiques & les fermens. La troisième, qui a les vaisseaux pour objet, présente une observation sur une ossification trouvée dans le corps cannelé du cerveau.

Dissertatio de morbis internis capitis & thoratis. Monspelii, 1710, *in*-8. *Dissertatio de tumoribus. Ibidem*, 1714, *in*-8. En françois par Devaux, sous le titre de *dissertation sur la nature & la guérison des tumeurs*. Paris, 1725, *in*-12, 1732, *in*-8, 1738, *in*-12.

L'auteur propose l'application de l'arsenic dans la cure du cancer. Des charlatans l'ont employé depuis, contre ce terrible mal, avec une audace punissable; non-seulement ils n'ont obtenu aucun succès, mais ils ont fait mourir dans des douleurs affreuses les malades qui ont eu l'imprudence de se mettre entre leurs mains.

Chymie raisonnée, où l'on tâche de découvrir la nature & la manière d'agir des remèdes chymiques les plus en usage en médecine & en chirurgie. Lyon, 1715, *in*-12.

Institutiones medicæ theoreticæ physiologiam &

Pathologiam complectentes. Monspelii, 1716, *in*-12. *Parisiis*, 1731, *in*-12. Le même en françois, Paris, 1735, *in*-12.

Cet ouvrage est plein d'opinions hasardées; il est même difficile d'en trouver qui contienne autant de fictions. Selon cet auteur, l'accroissement des animaux & des arbres ne se fait que par l'expansion & le développement de la matière contenue dans leur germe primitif, sans aucune formation nouvelle de substance solide; tellement que dans un chêne de cent ans, il n'y a pas plus de substance solide, que dans le germe du gland d'où il est venu. Le sang, selon lui, ne diffère de la lymphe que par sa densité qui est plus grande; les capsules rénales font l'office des reins, en tirant & recevant l'urine comme eux.

Lettre sur la maladie de Marseille. Montpellier, 1721, *in*-12.

Il n'admet point de dissolution alcaline du sang dans la peste, mais une coagulation; il ne regarde même point cette maladie comme épidémique.

Expériences sur la bile & les cadavres des pestiférés. Zurich, 1722, *in*-4.

Dissertatio de morbis venereis; accedit dissertatio de tumoribus. Monspelii, 1723, *in*-8. *Londini*, 1724, *in*-8. En François par Devaux, Paris, 1735, *in*-12. Paris, 1750, *in*-12. C'est la septième édition.

Theoria morborum internorum capitis, thoracis & abdominis, absque suppositione spirituum animalium. Monspelii, 1723, *in*-8.

Dissertatio de arthritide. Ibidem, 1726, *in*-8.

La matière médicale, Paris, 1738, *in* 12.

Anatomie raisonnée du corps humain. Paris, 1742, *in*-8.

La description de la plupart des parties est tronquée. On y remarque quelques détails sur la méthode de disséquer, mais en même temps beaucoup de paradoxes physiologiques. Suivant cet auteur, le battement du pouls dépend de l'élasticité du sang artériel; le diaphragme se porte passivement dans l'inspiration; les fibres nerveuses ne sont rien autre chose que des vaisseaux artériels, &c.

Consultations & observations médicinales, Paris, 1754, trois volumes *in*-12.

Ce professeur avoit de l'esprit & du savoir, mais pour ne rien dissimuler, il paroît qu'il couroit souvent après la nouveauté, beaucoup plus qu'après la vérité. Il suffisoit qu'il crût une opinion nouvelle, pour qu'il la soutînt avec chaleur; il se plut même tellement à faire des innovations en médecine, qu'en cela il passa souvent les bornes de la théorie. Son système général étoit que lorsque la pratique ordinaire ne suffit point pour guérir une maladie, il faut en prendre une contraire.

Le principe sur lequel il établit la cause des maux vénériens, n'est pas une hypothèse nouvelle, comme il le croyoit; elle avoit été plusieurs fois proposée & réfutée. Il a enseigné que ces maladies reconnoissent pour cause de petits vers imperceptibles, très-rongeans & très-féconds, qui se transmettent d'un sujet à l'autre; & comme il voyoit des vers par-tout, il a prétendu que le principe volatil & spiritueux des végétaux ne dépend que de leur assemblage. Mathe, son sous-démonstrateur en chimie, n'étoit point de ce sentiment, puisqu'il dit en sa présence, dans une leçon publique, qu'il étoit utile de presser le feu sur la fin de la distillation des esprits, sans devoir être retenu par la crainte de brûler la cervelle aux vermisseaux. Ce discours échauffa la bile du docteur, qui dans son emportement jetta son bonnet à la tête du sous-démonstrateur.

Cette opinion sur les vers, ainsi que la conduite ordinaire de *Deidier*, lui ont fait reprocher qu'il avoit plus d'imagination que de jugement. Il jouoit quelquefois le rôle d'homme à projets, & portoit souvent le même esprit dans sa pratique. Grand dans le vrai, extrême dans l'erreur, inconstant dans sa manière de penser, il fournit un ensemble, dont il y a peu d'exemples parmi les hommes qui se sont fait un nom. Généreux & communicatif, il voulut toujours mettre les autres à l'égal de lui-même; quand il étoit médecin de l'hôtel-dieu de Montpellier, il ne refusoit jamais de répondre aux questions qui lui étoient faites. Tel fut *Deidier*, gendre de Raimond Vieussens: le beau-père pécha aussi du côté du jugement, & ne sut pas toujours discerner le bon & le vrai, d'avec le mauvais & le faux.

(*Extrait d'El.*) (M. GOULIN.)

DÉJECTION. (*Hygiène.*)

Partie II. Des choses improprement dites non-naturelles.

Classe IV. *Excreta.* Excrétions.

Ordre I. Evacuations naturelles.

On donne en médecine le nom de *déjection* à l'évacuation des excrémens par l'anus: On appelle aussi très-souvent de ce nom les matières mêmes évacuées.

Il se présente ici plusieurs choses à examiner.

1°. L'action, ou la fonction par laquelle cette évacuation se fait naturellement.

La

2°. La nature des matières fécales dans l'état de santé.

3°. Les dérangemens de cette fonction.

4°. Les changemens qu'elles éprouvent dans les maladies & les prognostics qu'on en peut tirer.

1°. Les excrémens évacués par le fondement, dans l'état naturel, ne sont autre chose que le marc des alimens, & les parties les plus grossières des sucs digestifs, qui ont servi à leur dissolution, & à l'élaboration du chyle. Les alimens ne peuvent être tirés que du regne végétal, & du regne animal : ils offrent en général des corps, ou des portions de corps, composés de différens canaux, conduits ou vaisseaux, qui contiennent des fluides ou des sucs de différente espèce. Par les diverses préparations qui s'en font, soit au-dehors, soit dans l'intérieur de l'individu, avant d'être converti en suc alimentaire, il n'en résulte d'abord autre chose qu'une division mécanique des parties qui les broye, les dissout, & les mêle ensemble. *Voyez* DIGESTION.

La matière alimentaire en se digérant a été exprimée tellement, qu'elle a perdu la plus grande partie de la fluidité qu'elle avoit acquise par le mélange des sucs dissolvans, par la dissolution qui en a résulté, par la division des solides atténués au point d'être convertis en fluides : presque tout ce qui a pu pénétrer les veines lactées a laissé un résidu grossier; en sorte que le résidu qui n'est plus qu'un composé de solides rompus, déchirés, qui ont résisté à une division ultérieure, continue à avancer dans le canal intestinal par le mouvement péristaltique des gros boyaux, savoir, le *cœcum*, le *colon*, & le *rectum*. Les tuniques de ces organes sont plus fortes que celles des intestins grêles, parce qu'elles sont destinées à agir sur des matières plus résistantes, qu'elles expriment de plus en plus le marc des alimens qu'elles contiennent, ce qui achève la séparation du peu de chyle qui y restoit.

Ainsi la partie excrémentitielle des alimens parvient à l'extrémité du canal intestinal, qui est enduit d'une matière muqueuse, pour qu'elle s'échappe plus facilement sur des surfaces glissantes. Les excrémens s'arrêtent dans la partie du rectum la plus voisine de l'anus, & s'y accumulent : ils y sont retenus par le sphincter de l'anus, dont les fibres orbiculaires tendent à rester toujours en contraction, & à fermer par conséquent l'extrémité du canal, qui est entouré d'un tissu cellulaire rempli de graisse, pour en faciliter la dilatation que procure un grand amas de matières, & empêcher qu'il ne soit froissé contre les os voisins.

Le séjour que fait, dans cette espèce de cul-de-sac, la matière des *déjections*, continuellement exposée à une forte chaleur, impregnée des parties les plus âcres & les plus grossières de la bile, les dispose à se corrompre; d'autant plus qu'elles sont retenues plus long-temps. Il s'y excite un mouvement de putréfaction qui en divise de plus en plus les parties visqueuses. Les particules d'air qui s'y trouvent enchaînées se développent : en s'unissant, elles recouvrent leur élasticité, se raréfient, gonflent les intestins, cherchent à s'échapper par les endroits où elles trouvent moins de résistance, d'où résultent les bruits d'entrailles, les borborigmes, & les vents qui sortent avec ou sans bruit, selon qu'ils sont plus ou moins forcés de sortir avec précipitation.

Les excrémens par leur volume & leur poids, plus que par l'acrimonie qu'ils ont pu contracter par leur séjour dans le plus gros des intestins, se portent vers son orifice, dont le sphincter n'offre plus qu'une foible résistance. Ainsi pressés de toute part, ils dilatent l'anus : le diaphragme & les muscles abdominaux concourent à l'expulsion, ainsi que la courbure du corps, qui occasionne une pression de tous les organes du bas ventre les uns sur les autres.

C'est ainsi que les *déjections* sont éliminées du *rectum*, dont la surface intérieure est unie, glissante & sans valvules. Il s'évacue à différentes reprises par le méchanisme que nous venons de décrire. Les muscles de l'anus, qui par leur position ont aussi favorisé son ouverture, servent ensuite à le relever : le sphincter reste contracté comme il étoit auparavant, il soutient les nouvelles *déjections*, qui se rendent insensiblement dans le *rectum*, & empêche qu'il ne s'en fasse une évacuation continuelle.

2°. La matière des *déjections* la plus naturelle, selon Hippocrate, est molle, liée, assez compacte, de couleur tirant sur le roux, d'une odeur qui n'est pas excessivement forte, dont la quantité est proportionnée à celle des alimens, & qu'on rend à-peu-près dans des temps égaux. Tout homme qui se porte bien, selon Haller, urine peu, sue peu de matière déjective, mais il transpire beaucoup. Parmi les signes généraux de santé tirés de l'exercice des fonctions, Boerhaave, (*instit. semeiot.*) dit que le ventre doit être paresseux, & la matière dure, sans incommodité; c'est une preuve que les alimens sont bien digerés, & qu'ils ont été tellement atténués, qu'il reste peu de matière grossière pour former les excrémens : ce qui a passé dans le sang se dissipe insensiblement. On a vu des hommes en très-bonne santé se plaindre d'avoir le ventre resserré; ils étoient à tort fachés de ce qui étoit un bien pour eux, de ce qui annon-

çoit un tempérament robuste. Car, ceux qui ont un tempérament foible & délicat rendent plus de *déjections*, & d'une qualité plus liquide.

3°. Cette fonction peut être lésée particuliérement de trois manières; parce qu'elle a lieu trop rarement, trop fréquemment, ou inutilement.

L'évacuation des excrémens est diminuée, ou a lieu trop rarement, lorsque le ventre est resserré, ce qui cause un état qu'on nomme constipation: elle a lieu par le vice des parties *déjectives*, qui sont évacuées par une autre voie, comme dans le vomissement, la passion iliaque; lorsqu'elles sont si dures, si compactes, si épaisses, qu'elles résistent au mécanisme qui tend à les expulser; enfin, lorsque quelques-uns des organes qui concourent à exécuter la *déjection* sont enflammés ou irrités.

Les *déjections* au contraire sont augmentées, c'est-à-dire, qu'elles se font trop souvent & trop abondamment, dans les cours de ventre de différentes espèces, comme la diarrhée stercoreuse, la bilieuse, la dyssenterie, la lienterie, la passion cœliaque, le *cholera morbus*, &c. parce que les matières excrémentitielles étant trop tenues, trop fluides, trop âcres, parcourent plus facilement & plus promptement le canal intestinal; & ils s'évacuent de même, parce que souvent les intestins étant enflammés, ulcérés, & cariés, ils ont plus de sensibilité, & sont par conséquent susceptibles d'être plus promptement & plus aisément excités à se contracter.

Enfin la *déjection* se fait inutilement, ou bien elle est dépravée, lorsque pour la faire les organes se mettent en jeu avec des efforts inutiles: c'est ce qui a lieu dans le ténesme, parce que certaines matières ou humeurs plus irritantes qu'elles ne le sont ordinairement, adhèrent à l'extrémité du *rectum*, & excitent l'exercice de la *déjection*; comme, la mucosité intestinale qui a acquis trop d'âcreté, le pus qui s'écoule d'un ulcère ou d'une fistule de l'intestin, le séjour des vers ascarides, l'humeur de la dyssenterie. Le ténesme a encore lieu, parce que des parties qui sympathisent avec le *rectum*, c'est-à-dire, qui ont la même distribution de vaisseaux, de nerfs, souffrent ou sont affectés de quelqu'autre manière, ce qui donne lieu, par communication, à ce que l'on fasse des efforts pour la *déjection*, comme dans le cas du calcul qui irrite la vessie, du fœtus qui dilate l'orifice interne de la matrice; alors ce n'est que par sympathie que l'on se sent envie d'aller à la selle, & sans effet: il est aisé de se convaincre qu'il n'y a pas d'autre cause. (*Astruc pathol.*)

4°. Puisque les *déjections* doivent être réglées relativement à leur odeur, à leur consistance, à leur couleur, à leur quantité, & à l'ordre de l'évacuation, aussi-tôt qu'elles pécheront par le défaut de quelqu'une de ces conditions, elles seront contre nature. Plus les excrémens sont éloignés de ce qu'ils sont dans l'état sain, plus il y a de danger dans la maladie. Il est très-nécessaire à un médecin d'observer ces changemens, parce qu'il peut en tirer des prognostics très-essentiels pour juger de l'événement; mais il doit avoir l'attention de distinguer les différences qui se présentent dans les *déjections*, qui peuvent être l'effet des remèdes qui ont été mis en usage, de celles que la nature de la maladie occasionne, & qui forment des crises véritables ou symptomatiques.

(M. Macquart.)

DÉJEUNER. (*Hygiène.*)

Partie II. Des choses dites non naturelles.

Classe III. *Ingesta.*

Ordre I. *Alimens.*

Le *déjeuner* est un repas léger, qu'on a coutume de faire le matin, pour disposer l'estomac à attendre un repas plus solide. Les Grecs mangeoient à cette heure là un morceau de pain trempé dans du vin pur. Dans tous les pays on fait *déjeuner* les enfans qui digèrent très-vîte. On a coutume en France de *déjeuner*, sur-tout dans les provinces, avec une croute de pain ou avec quelques fruits & un verre de vin & d'eau; c'est peut-être la meilleure méthode; dans les grandes villes chacun prend du café, depuis la femme riche jusqu'à la femme de la halle, qui n'a pas bien déjeuné, quand elle n'a pas pris son café. Les gens les plus recherchés prennent du chocolat, d'autres une caraffe de quelque acide adapté à leur goût. En Angleterre on prend du thé, du beurre, avec des tranches de pain, & l'on a vraiment besoin de fortement *déjeuner*, pour pouvoir arriver à cinq heures du soir sans manger.

Il seroit difficile de dire quel est le meilleur de ces *déjeuners*: en général les plus simples me paroissent les meilleurs; mais l'habitude & l'expérience ayant appris à beaucoup de personnes que telle ou telle substance, que nous venons d'énoncer, leur convenoit, nous n'avons plus le droit de nous y opposer. Nous recomamndons seulement d'éviter, comme il arrive à quelques personnes, de manger de la cochonaille, du pâté, de la viande, des œufs le matin. Pour peu qu'elles ne soient pas douées d'une force à toute épreuve; nous avons vu beaucoup de ces sortes de *déjeuner* qui n'ont pas eu des issues favorables, d'autant plus qu'on y boit souvent outre mesure, & qu'on en fait des parties de plaisir, auxquelles on s'accoutume, qu'on est peu propre à remplir ensuite les tâches dont

on est chargé dans la société, qu'on ne peut bien dîner; ensuite, qu'on finit par rendre étrangère l'habitude de la sobriété, qui est un des premiers devoirs physiques de l'homme, qui compte sa santé pour quelque chose.

(M. MACQUART.)

DEKKERS, (Fréderic) médecin hollandois, professeur du collège-pratique en l'université de Leyde. il fut très-partisan de la méthode de Paul Barbette; il fit des notes & des observations sur ses ouvrages, & les fit imprimer sous ces titres:

Pauli Barbette tractatus de peste cum notis. Leidæ, 1667, *in*-12.

Praxis Barbettiana cum notis & observationibus. Ibidem, 1669, *in*-12. *Amstelodami*, 1678, *in*-12.

G.. a de *Dekkers* des observations pratiques, dans lesquelles il a suivi un ordre singulier. La distribution ordinaire des maladies ne lui a point servi de règle; il les a rangées suivant les classes des médicamens qui conviennent à leur guérison. Il en donne d'abord les formules & la méthode de les préparer; il passe à leurs propriétés & aux maladies qui en indiquent l'usage; il donne ensuite la description de celles-ci, qu'il confirme par l'histoire des malades qu'il a eu occasion de traiter. Cet ouvrage qui mérite d'être lu, est intitulé:

Exercitationes Medicæ Practicæ circa medendi methodum, observationibus illustratæ. Leidæ, 1673, *in*-8; 1695, *in*-4, avec figures & des augmentations.

(*Extrait d'El.*) (M. GOULIN.)

DÉLAYANS. (*Mat. méd.*)

Les *délayans*, *diluentia*, sont tous les remèdes capables de dissoudre les humeurs & les matières épaissies, de leur donner une plus grande fluidité que celles dont elles jouissent, de leur fournir en un mot, un véhicule qui les fasse couler facilement à travers des vaisseaux & des émonctoires qu'elles remplissent & d'en procurer ainsi la sortie ou l'évacuation. Cette définition suppose que les fluides épaissis qu'on se propose de délayer par les remèdes qui nous occupent ici, ont une dissolubilité ou une miscibilité parfaite avec l'eau, car la base de tous les *délayans* possibles est de l'eau, & c'est à ce liquide que tous ces médicamens doivent leurs vertus. Cette idée s'accorde en effet avec les connoissances qu'on possède sur l'économie animale; la plupart des fluides qui occupent les cavités intérieures du corps humain, ou qui circulent dans ses vaisseaux sont dissolubles dans l'eau, excepté la graisse, la moëlle, & la matière albumineuse concrète; les molécules ou les flocons de cette dernière, épaissie dans les canaux, sont même susceptibles d'être sinon dissoutes, au moins divisées & entraînées par l'eau donnée abondamment, comme cela a lieu dans l'usage des *délayans*.

On conçoit que ces remèdes peuvent non-seulement être utiles en augmentant la fluidité des humeurs épaissies, mais encore en diminuant leur acrimonie, en étendant, pour ainsi dire, les sels qui s'y sont développés par la stase & la fermentation qu'elles ont éprouvées; de sorte que sous ce point de vue, les *délayans* deviennent des adoucissans. Enfin, ces effets sont accompagnés d'un relâchement dans les fibres des solides, & souvent suivis d'évacuations des humeurs devenues plus fluides par divers émonctoires; de sorte que les *délayans* agissent presque toujours comme les relâchans, les affoiblissans, les calmans, les laxatifs, les diurétiques, les diaphorétiques, &c.

Toutes les substances fades & très-aqueuses ou très-dissolubles dans l'eau doivent être rangées parmi les *délayans*; toutes les eaux douces & pures appartiennent à cette classe de médicamens; on emploie spécialement les eaux de sources & de fontaine, les eaux minérales insipides & simplement chaudes, les infusions légères des feuilles, des racines, des tiges, des fleurs & des semences douces & fades, & sur-tout des feuilles de pourpier, de laitue, de sénéçon, &c. le petit lait doux, l'eau de veau, l'eau de poulet, le bouillon léger de cuisses de grenouilles.

On doit mettre au premier rang le bain tiéde. Il n'est pas de remède aussi *délayant* que l'eau appliquée pendant quelque temps à toute la surface du corps. La quantité de ce fluide qui pénètre les vaisseaux absorbans, cutanés, dissout, & délaye même beaucoup plus puissamment les humeurs épaisses & visqueuses, arrêtées dans le systême de ces vaisseaux ou dans le tissu cellulaire, que les *delayans* introduits dans l'estomac. Si les derniers doivent être préférés, lorsque les fluides trop consistans qu'on a l'intention de dissoudre, occupent les premières voies, l'eau tiéde appliquée à la surface du corps a bien plus d'avantage lorsqu'il est nécessaire de délayer les fluides contenus dans l'ensemble du systême vasculaire; elle y pénètre directement par cette voie. Elle se mêle promptement aux fluides, elle ne relâche point & n'affoiblit point l'estomach.

D'après ce qui a été exposé jusqu'ici sur l'effet des *délayans*, on voit que ces remèdes tempèrent l'ardeur de la fièvre, appaisent la soif, & peuvent être rangés dans la classe des antiphlogistiques & des rafraîchissans; ils constituent en général une des classes des remèdes les plus employés; ils suffisent souvent seuls dans le traitement de la plupart des maladies aiguës & inflammatoires. On commence souvent la cure des affections chroni-

ques par leur usage; il en est même plusieurs, telles que les maladies nerveuses ou spasmodiques, accompagnées de tension & de sécheresse qu'ils guérissent entièrement. Nous devons ajouter à ces considérations générales, que l'usage des *délayans* trop long-temps continué ou trop fréquent, peut être nuisible. Cet usage est même devenu un abus dans la pratique de la médecine, & les jeunes médecins doivent en être prévenus. Donnés avec cette sorte de profusion, les *délayans* énervent les forces de l'estomac, rendent les digestions lentes & pénibles, occasionnent des vents, & produisent peu à peu tous les maux que traine après elle la foiblesse de ce viscère. On évitera ces dangers & cet abus, en les employant modérément, en y joignant de temps en temps de légers toniques, quelques cordiaux, un peu de fer très-divisé; à l'aide de ces moyens très-appropriés aux circonstances, on pourra en poursuivre l'usage plus long-temps, qu'on ne le feroit en les employant seuls. C'est sur-tout dans le commencement des maladies chroniques qu'on doit avoir la plus grande attention de ne pas prescrire les *délayans* en trop grande quantité ou pendant trop long-temps. Comme ces affections sont presque toujours accompagnées de foiblesse, d'inertie, d'atonie, comme les fluides y sont disposés à la stase & à la surabondance, s'il est souvent nécessaire d'en commencer le traitement par les *délayans*, il est presque toujours dangereux de donner une grande latitude à ce moyen. Plusieurs maladies de cette classe ont été prolongées & même sont devenues incurables par l'abus de cette pratique. On a beau dire que les *délayans* sont des remèdes innocens, & croire que leur emploi équivaut à ne point faire de remèdes, l'erreur circule, pour ainsi dire, sous cette apparence d'innocuité; avec cette médecine inactive les forces dont les malades ont tant de besoin pour guérir diminuent peu à peu; le ton des fibres se perd, le systême lymphatique s'engoue de plus en plus, les liquides s'amassent & ne peuvent plus être évacués; c'est ainsi que le mal devient incurable. On a souvent changé des maladies nerveuses par l'abus des bains, de l'eau de veau, de l'eau de poulet, de l'eau chaude, en un mot, en des affections incurables, à cause de l'affoiblissement général du systême. (M. FOURCROY.)

DÉLICATESSE. (*Hygiène.*)

Il est ici question de constitution foible, grêle, ou délicate. On n'ignore pas que tout ce qui convient aux tempéramens mâles, robustes & très-sains, ne peut convenir également à ceux, qui n'ont pour ainsi dire de santé, que ce qui est strictement nécessaire, pour ne pas être malade. La *délicatesse* exige donc, qu'on soit beaucoup plus réservé sur l'usage des choses improprement dites non naturelles.

On doit s'exposer moins à toutes les influences atmosphériques, sur-tout à celles qui sont très-chaudes, très-froides, ou humides. Il faut bien combiner la qualité, & les doses d'alimens proportionnées à la force de l'estomac: éviter les alimens chauds, incendiaires, les grands assaisonnemens, les boissons actives & spiritueuses. On sent bien que les personnes délicates & sédentaires, faisant bien moins de déperditions que les personnes fortes & vigoureuses, doivent se nourrir beaucoup moins.

Comme on pourra à chaque article qui concerne les alimens, s'assurer des constitutions auxquelles chacun d'eux convient, nous ne donnons ici que des idées générales pour éviter des redites, auxquelles on n'est que trop souvent forcé dans ce genre de travail.

Les personnes délicates doivent se procurer un sommeil sain, rafraîchissant, & un peu plus prolongé que celui des personnes d'une complexion énergique; elles doivent se coucher de bonne heure, & se lever plus tard; elles en tireront un beaucoup plus grand avantage, que de suivre la maxime opposée. Quant à l'exercice, il doit être modéré, à pied, à cheval, en voiture. Les personnes foibles doivent bien se garder de rester dans une inaction complette. S'ils ne peuvent sortir, (parce que le mauvais temps, ou des travaux de cabinet seroient dans le cas de les retenir,) alors ils doivent se faire brosser le soir & le matin avec des brosses angloises, ils doivent prendre des bains plutôt froids que chauds, pour donner à leur machine une partie du ton & de la force qui lui manque, en s'assurant (bien entendu) qu'on n'a rien à craindre du côté de quelques humeurs qu'on seroit dans le cas de refouler intérieurement. D'ailleurs, on pourroit, immédiatement après, faire servir les brosses dont nous venons de parler, ce qui ôteroit les craintes qui pourroient rester de ce côté. On doit avoir bien soin d'entretenir la liberté du ventre, qui souvent est fort resserré chez les personnes délicates; lorsqu'on aura été plusieurs jours sans aller à la garde-robe, il faudra prendre des lavemens.

Il est de leur intérêt particulier de conserver la tranquillité de l'ame, d'éviter de se livrer à aucune de ces passions qui entraînent & troublent l'organisation morale. La sensibilité étant ordinairement chez elles plus grande que chez beaucoup d'autres, il s'ensuit qu'elles risqueroient d'être infiniment malheureuses, & que leur constitution physique en seroit d'autant plus dérangée. Ainsi la gaieté, la dissipation, l'enjouement des sociétés, conviennent infiniment aux personnes délicates, qui, sans le régime que nous venons de prescrire, risquent de perdre le peu

de santé qu'elles ont, de tomber dans l'hypocondriacisme, le marasme & le dépérissement.

(M. MACQUART.)

DECIMANA, *febris*.

Espèce de fièvre périodique qui revient tous les dix jours. On trouve une observation de cette fièvre dans *Zacutus Lusitanus*, prax. med. lib. 3; & dans *Gilbertus Anglic.* compend. de febribus, lib. 1. (LAGUERENE.)

DÉLIQUESCENCE, *déliquium*. (*Mat. méd.*)

La *déliquescence*, ou la propriété de devenir liquides, de tomber en *deliquium*, par le contact de l'air, ou l'exposition à l'air, est due à l'absorption de l'eau atmosphérique, par les substances qui présentent ce phénomène. Elle a lieu, en raison d'une attraction entre ces substances & l'eau atmosphérique, plus grande que l'eau n'en a pour l'air. On trouvera la théorie & les détails de cette propriété dans le dictionnaire de chimie. Ce qui a trait à cette propriété dans l'histoire des médicamens, exige ici quelques considérations particulières. Toutes les matières médicamenteuses déliquescentes, doivent être renfermées dans des vaisseaux bien bouchés; sans cela on n'est jamais sûr de leur activité, & l'on ne peut compter avec exactitude sur leurs vertus; en effet, en les employant plus ou moins humectées, & à des doses qui les supposent dans leur état de pureté & de siccité, on ne sait jamais précisément combien on en donne aux malades; ainsi l'acétite de potasse, vulgairement nommé la *terre foliée de tartre*, qui est très-déliquescente, n'est pas précisément le même médicament, on n'agit pas de la même manière, en le prescrivant à une dose égale dans ses différens dégrés de désiccation ou de *déliquescence*; le même raisonnement est applicable à toutes les matières qui attirent l'humidité de l'air.

La *déliquescence* doit encore être considérée par rapport à la composition & au mélange des diverses substances qu'on fait entrer dans les formules; on ne mêle qu'en petite quantité de ces matières déliquescentes dans les compositions qui doivent être conservées quelque temps. A cet égard on commet souvent des erreurs singulières dans les formules. Les alcalis en partie caustiques, les sels neutres *déliquescens*, les extraits, les sucs épaissis, plusieurs matières animales, évaporées en consistance d'extrait, & sur-tout la bile ou le fiel, rendent tous les mélanges plus ou moins *déliquescens*; les pilules où ces corps entrent, se déforment; on ne doit donc les prescrire qu'en bols ou en opiates.

(M. FOURCROY.)

DELIRIUM, *mentis alienatio*, en grec, *paraphronia*, en françois délire, ordre 3, classe 8 de Sauvages.

Le délire est le genre de lésion des fonctions intellectuelles dans lequel le jugement que l'on porte sur les objets extérieurs, pendant la veille, loin de répondre à leur disposition réelle, les présente au contraire sous des couleurs ou des rapports qui ne sauroient leur convenir.

Boërhaave le définit *une origine d'idées qui ne répond pas aux objets extérieurs, mais à la disposition interne du cerveau*, & Pitcarn *le songe de ceux qui veillent* (1).

L'étymologie la plus vraisemblable de ce mot, vient, suivant plusieurs auteurs, de *lira*, qui signifie *un fossé en ligne droite* que l'on fait dans les champs, qui sert à distinguer les sillons. Ainsi d'*aberrare de lira*, s'écarter du principal sillon, a été fait le mot *delirus*, appliqué par allusion à un homme qui s'écarte de la raison. Extrait de M. d'Aumont, médec. & professeur, à Valence, (Encyclopédie).

Le délire varie presqu'à l'infini, soit qu'on le considère sous le rapport de ses causes, soit qu'on envisage toutes les formes extérieures sous lesquelles il se montre, & les complications dont il est susceptible. Cependant malgré cette multitude de rapports, de causes & de complications, on peut simplifier la doctrine de ce genre d'affections, & rapporter toutes ses espèces à deux classes principales. La première comprendra toutes celles qui prennent leur source dans quelque vice intérieur du cerveau, & la seconde celles qui dépendent de l'état vicieux de quelque organe externe. Chacune de ces deux classes sera en outre divisée en deux ordres. Le premier ordre de la première classe contiendra tous les délires aigus qui se joignent aux fièvres, telles que la synoque, le typhus, les accès des remittentes & des intermittentes, soit bénignes, soit malignes,

(1) Quelques auteurs restreignent le nom de délire & de *paraphronia* à cette espèce d'égarement qui ne nuit qu'à celui seulement qui est en délire, comme dans la nostalgie, le tarantisme, l'hypochondrie & la panophobie, & ils le nomment *fureur*, lorsque le malade porte les mains sur quelqu'un ou sur lui-même avec violence, comme dans la manie, la mélancholie, la rage, la nymphomanie, la démonomanie.

D'autres ont voulu ranger parmi les délires les aberrations de l'ordre naturel qu'on observe quelquefois dans les organes extérieurs, sans que pour cela le jugement soit altéré, & qu'il y ait aucune lésion dans le cerveau; de sorte que suivant eux la faim canine, la soif immodérée, & le vertige sont autant d'espèces différentes de délire. Ces derniers ont, comme on voit, étendu beaucoup la signification de ce mot.

& ceux qui sont causés par des poisons? Le second ordre de la même classe comprendra les délires chroniques connus sous la dénomination générale de *vesaniæ* ou folies.

De même le premier ordre de la seconde classe sera composé des *allucinations*, & le second ordre des *morosités* (1).

CLASSE PREMIÈRE.

ORDRE PREMIER.

Du délire aigu qui dépend d'un vice interne du cerveau & de ses différentes espèces.

Considérations sur le délire en général.

L'ame, par sa nature, paroît n'être susceptible d'aucune altération qui lui soit propre, à rigoureusement parler. Ce seroit donc une erreur de lui attribuer ces écarts, ces défauts de jugement qui constituent le délire. Et il faut en chercher la source dans le désordre & l'imperfection des organes du corps auquel elle est unie (2). Ce désordre peut appartenir immédiatement au cerveau, ou bien il peut venir des sens qui transmettent à l'ame des impressions fausses, & font ainsi naître des idées erronées. De-là l'origine de cette distinction importante en délires qui viennent de cause interne du cerveau, & en délires par cause externe. Mais quelleque soit leur origine, il se présente dans l'un & l'autre cas, un problême extrêmement difficile, pour ne pas dire impossible à résoudre. En effet, quoique nous ne puissions pas douter que les opérations de notre entendement dépendent de certaines conditions du cerveau, cependant ces conditions n'ont jamais été du ressort immédiat de nos sens, & nous n'avons pas pu appercevoir jusqu'ici si aucune partie déterminée de cet organe a plus de part à ces opérations de notre entendement que toute autre. Nous n'avons acquis aucune connoissance de l'influence que ses diverses parties avoient dans l'exercice de ces fonctions, & par conséquent dans l'état actuel de nos connoissances : on ne peut se flatter de parvenir à découvrir la disposition physique qui peut faire naître les divers changemens que nous observons quelquefois dans nos fonctions intellectuelles.

Il y a sans doute des causes dont nous pouvons calculer jusqu'à un certain point les effets; par exemple, on conçoit comment la trop grande affluence du sang vers le cerveau, & son mouvement trop rapide dans cet organe, peuvent contribuer à affecter les opérations de notre entendement; mais les observations des médecins ne s'élèvent guère au-delà de quelques faits positifs de ce genre, & cependant il est évident que nos fonctions intellectuelles présentent de grandes variétés dans leur exercice, sans que nous puissions compter pour quelque chose tout ce qui est relatif au mouvement, à la quantité ou à la qualité du sang.

Ce qui paroît très-vraisemblable, c'est que l'état de ces fonctions dépend sur-tout du pouvoir nerveux, ou, comme on le suppose assez généralement, d'un fluide très-mobile renfermé ou inhérent d'une manière inconnue dans toute la substance médullaire du cerveau & des nerfs, & qui, dans l'homme vivant & en santé, est capable d'être mû avec une rapidité incalculable, de chacune

(1) M. de Sauvages ne fait qu'une classe de tous ces délires qu'il traite sous la dénomination générale de *vesaniæ* ou folies qu'il distingue en trois ordres, l'un pour les hallucinations, le second pour les morosités, & le troisième pour les délires. Nous avons préféré ranger les *vesaniæ* parmi les espèces, & les comprendre ainsi que les *hallucinationes* & les *morositates* qui sont d'autres espèces sous la dénomination générique de délire.

(2) Quoique la plupart des délires soient en effet produits par quelque vice du cerveau ou par quelque imperfection dans les organes éloignés, cependant on rencontre des insensés chez qui l'ame paroît avoir contracté le premier vice. Sauvages remarque que les petits enfans qui se promènent sans rien craindre le jour & la nuit, tant qu'ils sont dans l'heureuse sécurité avec laquelle ils étoient nés, cessent bientôt de le faire, quand ils ont entendu les contes que leur ont faits des domestiques au sujet des revenans, des fées, des phantômes; qu'ils commencent à s'épouvanter la nuit, & à se figurer une infinité de chimères, lorsqu'ils sont dans leur lit ou dans l'obscurité : ce qui finit par les rendre mélancholiques & sujets à différentes maladies.

Felix-plater observe que les bouffons qui font le métier de farcer & de faire des extravagances pour amuser les spectateurs, finissent souvent par perdre la raison.

Ovide assure que l'amour a fait périr plusieurs personnes qui avoient feint d'être affectées par le sentiment : enfin on sait que la peur a souvent rendu fous les malheureux chez lesquels elle avoit fait une impression subite & profonde. Combien n'a-t-on pas vu de personnes tomber dans le délire, pour avoir craint d'être reprises de justice & avoir été menacées de perdre leur réputation & leur vie. N'a-t-on pas vu aussi bien des femmes devenir folles par le regret qu'elles avoient d'avoir perdu leurs charmes à la suite de quelque maladie. Combien de marchands ont éprouvé le même malheur à la suite d'un événement qui renversoit leur fortune. Ces exemples, trop nombreux & trop connus pour qu'il soit nécessaire de multiplier ici les citations, paroissent prouver que le délire appartient quelquefois plus immédiatement à l'ame vivement & primitivement affectée, qu'à l'action de quelque organe sur elle.

des parties du systême nerveux vers toutes les autres. A l'égard de cet agent, nous avons une preuve très-claire qu'il a un mouvement très-facile & très-prompt des extrémités sensibles des nerfs vers le cerveau, & qu'il produit par-là la sensation: nous avons la même preuve qu'à la suite de la volonté, le fluide nerveux a un mouvement du cerveau dans les muscles, qui sont les organes de tous les mouvemens du corps. D'après cela, comme la sensation excite nos opérations intellectuelles, & que la volonté est l'effet de celles-ci; comme la connexion entre la sensation & la volonté se fait toujours par l'intervention du cerveau & des opérations intellectuelles, nous pouvons à peine douter que ces dernières dépendent de certains mouvemens & de la modification de ces mouvemens dans le cerveau.

Mais comment déterminer quels sont ces mouvemens? On a proposé sur cet objet quelques hypothèses qui paroissent toutes plus absurdes les unes que les autres, & il faut convenir qu'il n'appartient qu'à ces hommes doués d'un génie vraiment créateur de tenter la solution d'un pareil problême. *Cullen* est celui dont l'opinion m'a paru la plus digne de fixer l'attention des médecins qui s'occupent des recherches curieuses, & repose sur les bases les plus solides. (Théorie du délire....) Cet homme célèbre admet d'abord comme un fait prouvé, que le fluide nerveux dans tout le systême des nerfs, aussi-bien que dans les diverses parties, & particulièrement dans le cerveau, offre en différens tems différens degrés de mobilité & de force. (*Médec. prat.*, *tome* 2, *p.* 291.) Il applique à ces différens états les noms d'excitation & de *collapsus* ou affaissement. Par excitation, il entend cet état dans lequel la mobilité & la force sont suffisantes pour l'exercice des fonctions, ou quand elles sont de quelque manière augmentées contre nature; & il donne le nom de *collapsus* à la disposition contraire, celle dans laquelle la mobilité & la force ne sont point suffisantes pour l'exercice ordinaire des fonctions, ou quand elles sont diminuées par comparaison à leur état précédent. Il faut remarquer que, par ces termes, *Cullen* n'entend exprimer que des vérités de fait, sans prétendre par ces dénominations expliquer la circonstance ou la condition méchanique ou physique du pouvoir ou du fluide nerveux dans ces différens états.

Plusieurs phénomènes de l'économie animale paroissent constater que les différens états d'excitation & de *collapsus* ont lieu dans un grand nombre d'occasions, mais notre objet est spécialement d'observer que ces états opposés entr'eux ne se font, dans aucun cas, plus aisément appercevoir que dans la succession de la veille & du sommeil. Dans le dernier état, quand il est entièrement complet, le mouvement & la mobilité du pouvoir nerveux, à l'égard de ce qu'on appelle les fonctions animales, cessent entièrement, ou, pour m'exprimer autrement, elles sont dans un état de *collapsus* & sont opposés à la veille, que, dans les personnes en santé, *Cullen* appelle un état d'excitation générale & entière.

Après avoir reconnu & admis les différences qu'éprouve le pouvoir nerveux dans le sommeil & la veille, *Cullen* fait remarquer que lorsqu'on passe de l'un à l'autre de ces états, comme cela arrive ordinairement chaque jour, le changement ne se fait presque jamais dans un instant, mais presque toujours par degrés & dans quelque espace de tems seulement; & cela peut être observé à l'égard du sentiment & du mouvement. Ainsi, quand une personne tombe dans le sommeil, la sensibilité est diminuée par degrés, de sorte que lorsqu'on commence à dormir, de légères impressions produiront encore une sensation & ramèneront l'excitation, que les mêmes impressions, ou même de plus fortes ne sauroient produire quand le sommeil a continué long-tems & qu'il est parvenu à être plus complet. De même le pouvoir du mouvement volontaire est diminué par degrés: dans quelques membres il manque plutôt que dans d'autres, & ce n'est qu'après quelque tems que cet état devient général & bien marqué dans tout le corps.

On peut observer la même succession progressive dans le réveil. Les oreilles, dans ce cas, sont souvent éveillées avant que les yeux soient ouverts ou voient clairement, & le sentiment est souvent ranimé avant que le mouvement volontaire soit rétabli. Il est curieux d'observer que, dans quelques circonstances, les sensations peuvent être excitées sans produire l'association ordinaire des idées.

Cullen conclut de ces observations que, non-seulement les différens degrés d'excitation & de *collapsus* peuvent avoir lieu en différens degrés, mais encore qu'ils peuvent avoir lieu dans les différentes parties du cerveau, ou au moins à l'égard des différentes fonctions, à des degrés divers.

Il n'est personne qui, avec un peu d'attention, n'ait pu appercevoir sur lui-même cette approche graduée du sommeil & de la veille, & on a pu remarquer avec la même facilité, que, dans un pareil état intermédiaire d'excitation inégale, il se trouve presque toujours plus ou moins de délire ou de rêve, si l'on aime mieux l'appeler ainsi. Il y a dans cet état de fausses perceptions, de fausses associations, de faux jugemens & des émotions toujours disproportionnées à la cause qui les produit; en un mot, toutes les circonstances qui constituent le délire.

Il suit de-là que le délire peut dépendre, disons plutôt qu'il dépend ordinairement, de quelque inégalité dans l'excitation du cerveau, & cette assertion est fondée sur ce que, pour l'exercice

convenable de nos fonctions intellectuelles, l'excitation doit être complette & égale pour chaque partie de cet organe. Car, quoique nous ne puissions pas dire que les traces des idées soient empreintes dans différentes parties du cerveau, ou qu'elles soient, à quelques dégrés, repandues dans tout cet organe; dans toute supposition, comme notre raison où nos opérations intellectuelles demandent toujours un rapprochement exact & réglé ou le souvenir des idées associées entr'elles, il résultera que, si quelque partie du cerveau n'est pas excitée, ou propre à l'être, ce rapprochement ne peut avoir proprement lieu, pendant qu'en même temps d'autres parties du cerveau plus excitées & plus capables de l'être, peuvent donner de fausses perceptions, des idées faussement associées, & de faux jugemens.

Cette explication nous fait entendre pourquoi, dans le sommeil, le *collapsus* est plus ou moins complet, ou pourquoi le sommeil, pour me servir de l'expression ordinaire, peut être plus ou moins profond. Elle nous rend encore raison de ce que, dans plusieurs cas, quoique le sommeil ait lieu à un dégré considérable, cependant certaines impressions produisent encore leur effet & excitent des mouvemens, ou, si l'on veut, des sensations dans le cerveau. Ces sensations, à raison de l'état de *collapsus* d'une grande partie du cerveau, sont, en général, du genre du délire & des rêves, & consistent dans des perceptions, des associations & des jugemens qui auroient été corrigés, si la cerveau avoit été excité dans sa totalité.

La plupart des hommes ont du observer que le sommeil le plus imparfait est sur-tout troublé par des rêves; que ces rêves surviennent le plus ordinairement vers le matin, quand l'état complet du sommeil est passé, & de plus, que ces rêves sont communément excités par des impressions fortes & incommodes faites sur le corps. Enfin, ce qui peut encore servir à éclaircir le même objet, c'est que même pendant la veille, nous avons un exemple d'un état inégal d'excitation dans le cerveau qui produit le délire. Cet exemple se rencontre dans le cas de fièvre, où il est évident que l'énergie du cerveau ou son excitation est considérablement diminuée à l'égard des fonctions animales, & c'est sur ce fondement que *Cullen* a appuyé la théorie du délire fébrile. Ce symptôme, lorsqu'il paroît dans les fièvres, ne se développe qu'à une certaine époque de la maladie seulement. On peut discerner son approche par les accidens précurseurs qui l'annoncent, & parce qu'il est à un plus haut dégré qu'il ne paroît ordinairement, lorsque le malade tombe dans le sommeil, ou qu'il en sort. Il semble donc évident que le délire, quand il se déclare au commencement de la fièvre, dépend d'une inégalité d'excitation produite par les causes qui agissent sur le cerveau, & que c'est à la même cause, devenue plus énergique, qu'il faut l'attribuer; lorsqu'il s'annonce vers la fin des maladies, quand le principe de la vie est épuisé.

S'il résulte de ces observations que le délire est fréquemment occasionné par une inégalité dans l'excitation du cerveau, il n'est pas pour cela plus facile d'expliquer comment les différentes portions de cet organe peuvent être, en même tems, les unes excitées, & les autres affaissées, ni comment l'énergie du cerveau peut avoir différens dégrés de force à l'égard des diverses fonctions animales, vitales & naturelles: mais il est assez clair que le cerveau peut éprouver en même tems diverses manières d'être à l'égard de ses fonctions. Ainsi dans les maladies inflammatoires, lorsque par un *stimulus* déterminé par le cerveau, la force des fonctions vitales est augmentée outre nature, celle des fonctions animales est, ou un peu changée, ou considérablement diminuée. Au contraire dans plusieurs cas de manie, la force des fonctions animales, dépendant toujours du cerveau, est prodigieusement augmentée, pendant que l'état des fonctions vitales, dans le cœur, est moindre, ou n'est point du tout changée. Mais on peut toujours conclure de tout ce que nous avons dit, que, quelque difficile qu'il puisse être d'expliquer la condition mécanique ou physique du cerveau, dans des cas pareils, les faits suffisent pour prouver qu'il y a une telle inégalité, qu'elle peut troubler nos fonctions intellectuelles.

Après avoir présenté ce qu'il y a de plus probable sur la cause prochaine du délire, il nous reste à parler de ses causes éloignées, de ses diverses nuances, des phénomènes intéressans qu'il offre, & du prognostic qu'on doit en porter dans les maladies aiguës auquel il survient. Nous allons le considérer sous les divers rapports.

Le délire est tantôt simple, & tantôt il se combine avec d'autres affections, telles que le coma, le carus, &c. Il est aussi ou universel, ou particulier. Dans le premier cas, le malade juge faussement de tous les objets indistinctement. Dans le second il ne délire que sur un seul; & si on a l'adresse de diriger ses idées vers un autre point que celui sur lequel son égarement est fixé, il paroît alors jouir de toute sa raison & de tout son bon sens; mais il perd l'un & l'autre dès qu'on le ramène vers l'objet de son délire.

Ces nuances peuvent être dans toutes les circonstances très-variées; elles sont quelquefois si difficiles à saisir, sur-tout dans les premiers instans où il s'annonce, qu'il n'est pas rare qu'elles échappent aux médecins. En effet le changement morbifique qui s'opère dans le cerveau peut être très-léger; & même il peut arriver que son impression sur son organe soit beaucoup moindre qu'elle ne le seroit si elle étoit produite par quelques-unes des causes externes qui agissent sur nos sens

sens. Alors les idées erronées qui sont excitées peuvent être effacées aisément & être rectifiées, soit par celles qui viennent à l'aide des sens, soit par le secours des assistans qui avertissent les malades qu'ils se sont trompés. Cet état est en quelque sorte le premier degré du délire : mais, lorsque l'action de la cause morbifique interne sur l'organe des sensations est si forte, qu'elle égale & même qu'elle surpasse l'impression qui se fait par le moyen des sens, alors on fait des efforts inutiles pour persuader aux malades que la cause de ce qu'ils sentent n'est pas hors d'eux-mêmes, sur-tout s'ils ont eu autrefois de semblables idées, à l'occasion des objets extérieurs ; ils demeurent convaincus que les mêmes causes externes les affectent, & ils s'emportent contre leurs amis qui osent nier des choses qui leur paroissent évidentes. Ce qui vient de ce que l'impression produite sur l'organe immédiat des sensations est si forte, qu'elle est supérieure à toute autre impression qui peut s'y faire : l'idée qui en résulte est toujours présente à l'esprit, & ne peut être réformée par aucun raisonnement. Cependant les organes eux-mêmes qui servent aux fonctions animales, ne sont pas entièrement dénués des moyens d'exercer leurs facultés : car s'il arrive quelque accident subit & imprévu qui attire puissamment l'attention du malade, alors cette nouvelle impression l'emportant sur la précédente, il paroît s'occuper pour le moment de ce qui se passe réellement hors de lui ; il raisonne juste en conséquence ; mais, la cause de cette dernière attention venant à cesser, celle qui dominoit auparavant produit son effet, & il retombe dans ses premières erreurs.

Le jugement ne pouvant s'opérer sans un rapprochement des idées & une comparaison entre elles, ce moyen ne peut servir de rien à l'homme qui délire, pour rectifier celui qu'il porte faussement sur les objets qui l'occupent, parce que s'il compare les idées produites par la cause de son délire, avec celles qu'excitoient autrefois en lui les objets externes, elles lui paroissent tout à fait semblables.

Trois phénomènes principaux accompagnent ordinairement le délire. 1°. Quelque fausse perception des objets externes, ainsi que nous venons de le voir, sans aucun vice apparent des organes du sentiment. 2°. Une association bisarre & extraordinaire d'idées. En effet, comme les idées déposées dans la mémoire, & relatives aux affaires de la vie ordinaire, sont, ainsi que l'observe *Cullen*, associées dans la plupart des hommes de la même manière, elles doivent produire à peu près les mêmes jugemens, tandis qu'une association extraordinaire de ces mêmes idées dans quelque individu doit produire un jugement inusité chez les autres hommes. 3°. Une troisième circonstance que l'on rencontre dans le délire est une émotion, ou une passion quelquefois violente, d'autrefois d'un genre timide & toujours disproportionnée à la cause qui la produit, soit qu'on considère ses effets sur les autres hommes, soit qu'on les compare avec ceux qui auroient eu lieu sur la personne du malade, avant cette affection. On peut donc définir le délire, cet état d'égarement & d'erreur de l'esprit, accompagné d'émotion, ou de quelque passion disproportionnée à sa cause, dans lequel le malade porte, pendant la veille, un jugement faux sur les objets qui se présentent le plus fréquemment dans le cours de la vie, & dont tous les hommes en général ont coutume de juger d'une manière uniforme.

Quant aux passions que l'on rencontre chez les personnes en délire, elles sont très-variées, & il est aisé d'en sentir la raison. En effet, toutes nos idées nous représentent les objets sous des rapports très-différens. Ils nous sont tantôt agréables, tantôt désagréables, & tantôt indifférens. Ces derniers n'excitent point notre attention ; on fait des efforts pour se procurer la continuation du sentiment qui plait ; mais pour celui qui produit de la répugnance, on cherche, par tous les moyens possibles, à l'éloigner. Aussi voyons-nous que les personnes en délire, auxquelles il survient des idées agréables ou désagréables avec de fortes passions, font des efforts incroyables pour se procurer ou pour repousser les objets qui les font naître. Ils résistent à toutes les menaces, à tous les moyens de persuasion, & souvent à la force que les assistans leur opposent pour les contenir. Hippocrate avoit observé des délires dans lesquels, ni les menaces, ni les dangers, ni la raison n'étoient capables de retenir les malades, & de les empêcher de nuire aux autres & à eux-mêmes. Il les compare à des bêtes sauvages. Lorsque les malades ont la tête occupée de choses qui ne leur offrent rien d'attrayant, ni de déplaisant, ils délirent en quelque sorte dans le calme, & on ne remarque en eux, ni agitation d'esprit, ni mouvement extérieur. Hippocrate fait aussi mention de cette espèce de délire, liv. premier de ses prédictions, où il dit : les délires obscurs, accompagnés de légers tremblemens des membres, & dans lesquels les malades cherchent à palper quelque chose en tatonnant continuellement, sont très-phrénétiques. Ainsi on seroit dans une grande erreur, si l'on croyoit qu'un malade n'est pas dans le délire, parce qu'on n'observeroit point en lui une grande agitation, & parce qu'il ne feroit point d'efforts pour sortir de son lit. Les délires obscurs sont de très-mauvais augure ; & il est essentiel de les connoître de bonne heure, pour éviter les méprises auxquelles l'ignorance pourroit donner lieu,

oit pour le traitement, soit pour le prognostic qu'on doit en porter.

Il y a une autre circonstance dans le délire qui le nuance assez singuliérement; c'est celle dans laquelle le malade est frappé par l'idée d'un objet qu'il n'a jamais vu, & qu'il ne s'est jamais représenté à l'esprit. L'ame alors est toute occupée à le considérer & elle en est troublée. Le malade est comme frappé d'étonnement, ses yeux sont ouverts, sa bouche béante, & peu de temps après il est attaqué de convulsions, d'autant plus violentes que l'objet de la crainte est plus grand. C'est ce qui arrive aux épileptiques qui sont affectés, pendant le paroxisme, par différentes couleurs, par des odeurs & des goûts qu'ils ne peuvent rapporter à aucune sensation connue. Les simples songes représentent de même quelquefois des choses qu'on n'a jamais ni vues, ni imaginées. C'est sans doute d'après cette observation, qu'Hippocrate a dit dans les coaques, que dans les fièvres, les agitations de l'ame, qui ont lieu sans que le malade dise mot, quoiqu'il ne soit pas privé de la voix, sont pernicieuses.

Les causes éloignées du délire, dans les maladies aiguës, sont très-nombreuses : souvent elles ne résident point dans le cerveau, & sont au contraire placées dans des organes très-éloignés, d'où elles réagissent sur lui. C'est delà que vient la distinction du délire en idiopathique & en sympathique. Dans la synoque, le typhus, & les autres fièvres continues, il n'est pas rare d'observer qu'il a sa source dans les premières voies, & que l'évacuation de la saburre qu'elles contiennent suffit pour le dissiper. Dans la paraphrénésie, il paroît dépendre de l'affection du diaphragme. Hippocrate a dit que, lorsque la bile émue se fixe dans les viscères qui sont près du diaphragme, elle cause la phrénésie. (*Voyez ce mot & celui de* PARAPHRÉNESIE.) Nous verrons à l'article des délires chroniques qu'il en est de même, & que leur cause réside souvent dans les hypochondres, dans la matrice, & dans les différens viscères du bas ventre. (*Voyez* MANIE & MÉLANCHOLIE.) Lorsque le délire a été produit par l'inflammation ou l'engorgement de quelque partie du cerveau, on a souvent trouvé à l'ouverture des cadavres plusieurs vaisseaux de la pie mère, & les reseaux qui tapissent les sinus, gorgés de sang. Les mêmes observations ont fait découvrir quelquefois des dépôts. Nous n'entrerons pas dans de plus grands détails, parce qu'on les trouvera exposés plus au long dans les articles particuliers.

Les médecins anciens avoient observé les symptômes qui avoient lieu dans les parties éloignées du cerveau, & qui pouvoient servir de signe du délire prochain. Hippocrate a recueilli un bon nombre de ces signes qu'il est essentiel de connoître, pour pouvoir prononcer surement sur l'événement. Il dit dans ses prognostics que, s'il y a un battement dans les hypochondres, cela signifie, ou une grande agitation, ou le délire. Ailleurs, il annonce que les palpitations que l'on ressent dans le ventre sont suivies de trouble dans l'esprit. Cette puissance d'une partie sur une autre a été nommée par Van Helmont, assez à propos, action de subordination, *actio regiminis*. Elle se manifeste par de nombreux exemples, sans qu'elle soit aisée à expliquer; on sait seulement qu'elle s'opère par le concours des nerfs: d'ailleurs, ce qu'il est le plus essentiel de connoître c'est le fait, d'où l'on peut tirer des indications salutaires dans la pratique.

Comme le délire s'annonce à des degrés différens, qu'il est souvent accompagné des symptômes les plus graves, sur-tout quand il parvient au terme de sa plus grande violence, soit par les grandes émotions, soit par l'agitation & les mouvemens extraordinaires qu'il fait naître, il est de la plus grande importance d'en connoître les premiers développemens, pour pouvoir prévenir son accroissement, & s'opposer à des suites fâcheuses. Galien use à cet égard d'une comparaison très-ingénieuse : il dit, que comme il n'y a que les habiles jardiniers qui connoissent les plantes & les distinguent les unes des autres, lorsqu'elles ne font que sortir de terre, pendant que tout le monde les connoît, quand elles sont dans leur force; de même, il n'y a que les habiles médecins qui apperçoivent les signes d'un délire prochain ou commençant, tandis que personne n'en méconnoît les symptômes lorsque le malade s'agite sans raison apparente, se jette hors du lit, & devient furieux. Aussi Hippocrate les a-t-il recueillis très-soigneusement. Il dit dans ses prognostics, que c'est un signe de délire ou de douleur de quelque partie de l'abdomen, de se tenir couché sur le ventre pour celui qui n'est pas accoutumé à se coucher en santé dans cette attitude. Il ajoute que le malade qui grince des dents, n'ayant pas eu cette habitude dans l'enfance, est menacé de délire ou de mort prochaine. On lit dans un autre endroit, que la respiration longue & profonde signifie aussi le délire : que lorsqu'il y a battement dans les flancs, & que les yeux paroissent agités, on doit s'attendre à voir paroître le délire.

La douleur aiguë de l'oreille, dans une fièvre violente, la langue rude & sèche, ou bien tremblante, le visage enflammé, le regard féroce, le vomissement de matières bilieuses, porracées, les urines rougeâtres, claires, & quelquefois blanches, ce qui est bien plus mauvais, sont des signes d'une disposition au délire. Mais ce qu'Hippocrate regarde comme le plus

sûr indice d'un délire prochain, c'est que le malade s'occupe de choses auxquelles il n'avoit pas coutume de penser, ou même toutes opposées. C'est à ce signe général que se rapportent les signes particuliers suivans; tels par exemple qu'une réponse brusque d'un homme ordinairement modéré; de l'indécence de la part d'une femme modeste, & autres de cette espèce.

Galien avoit éprouvé, sur lui-même, que de regarder ses mains, de paroître vouloir ramasser des floccons, de chasser aux mouches, sont des signes de délire. S'en étant apperçu par la remarque qu'en faisoient les assistans, il demanda du secours pour prévenir la phrénésie dont il étoit menacé.

Le délire obscur que l'on prendroit presque pour une léthargie se distingue par un pouls dur, quoique languissant. On trouve dans Hippocrate beaucoup d'autres signes diagnostics du délire: mais nous nous bornons à ceux-ci, pour passer aux prognostics.

Les délires qui laissent paroître quelque interruption, & qui donnent du relâche, sont les moins fâcheux, sur-tout lorsqu'ils ne sont pas de longue durée, & qu'ils ne sont accompagnés d'aucun mauvais signe: ils occasionnent plus de crainte que de danger, comme dans les fièvres intermittentes, où ils paroissent avec la violence de l'accès, & se terminent avec elle, pourvu que les forces du malade suffisent à supporter la violence du mal. Cependant aucun délire n'est regardé comme un signe de sécurité dans les maladies, ni comme un signe de mort certaine, par lui seul. On ne doit pas non plus fonder un espoir assuré sur la seule liberté de l'esprit. Quelquefois pendant l'apparition des symptômes les plus violens, s'il survient un délire subit, c'est un signe d'une hémorrhagie ou d'une crise, suivant Hippocrate (dans les Coaques.) (1) L'urine fort chargée, qui donne beaucoup de sédiment, annonce la fin du délire dans le sixième livre des épidémies. Une bonne sueur, si elle se fait abondamment & avec chaleur à la tête, le reste du corps suant aussi, termine le délire. Cela arrive encore quelquefois par une hémorrhagie, par des hémorrhoïdes, par de violentes douleurs qui surviennent aux aînes, aux cuisses, aux jambes, aux pieds, aux mains; ce qui s'opère par un transport de la matière morbifique des parties les plus essentielles à la vie sur celles qui ne le sont pas.

C'est aussi un très-bon signe, lorsque le sommeil calme le délire, (Hippocrate, sect. 2, aphoris. 2.) pourvu que le sommeil soit tranquille: c'est le contraire s'il est agité; c'est même un signe mortel. (sect. 2, aphoris. 1.) Il faut aussi distinguer le sommeil des affections soporeuses, qui sont d'un présage funeste lorsqu'elles succèdent au délire. Lorsqu'il est accompagné de foiblesse, il est mortel, parce qu'il achève d'épuiser le peu de forces qui restent. Si la perte de la voix, qui survient dans la fièvre par convulsion, dégénère en délire obscur, silentieux, c'est un très-mauvais signe. Le tremblement dans le délire violent est convulsif, & la mort le suit.

Les fréquens changemens de la tranquillité à l'agitation sont pernicieux. Le délire accompagné de défaut de mémoire, d'affaissement, de stupidité, est un signe évident de mort, parce qu'il indique que les fibres médullaires du cerveau ont perdu leur ressort. Si le froid ou la roideur des membres s'y joint, la perte du malade est inévitable: il en est de même dans le cas où, ayant les yeux ouverts, il ne voit rien; dans celui où les yeux se ferment à la lumière, répandent des larmes involontaires, sont inégalement entr'ouverts, ou rouges & pleins de sang.

Les palpitations, le hoquet, la langue rude, sèche, sans soif, la perte de la voix, l'inquiétude, les sueurs froides de la tête, du cou, des épaules, les moiteurs qui s'étendent à tout le corps, les urines aqueuses, blanches, claires, les déjections blanchâtres, abondantes, sans calmer le délire, les abcès dont la matière est repercutée, les éruptions cutanées qui disparoissent, les douleurs dans les membres qui cessent & reparoissent promptement, la difficulté de respirer, le pouls petit & languissant, & l'horreur pour les alimens & la boisson; tous ces accidens sont très-funestes, chacun pris séparément d'après Hippocrate: à plus forte raison si plusieurs sont réunis avec délire. Les trois derniers sur-tout sont d'un grand poids dans quelque maladie que ce soit, pour annoncer une fin prochaine, de même que les signes opposés sont propres à dissiper les craintes. *Extrait de Prosper Alpin de præsag. Vita & morte. Par M. Daumont.*

Tel est l'abrégé des signes prognostics qui peuvent trouver place ici, pour servir à juger des évènemens dans l'affection dont il s'agit, qui est extrêmement variée par sa nature & ses symptômes. Il nous reste à dire quelque chose du traitement qui lui convient.

(1) Sauvages fait mention du délire critique, *paraphrosyne critica*. Cet accident, dit-il, annonce une crise prochaine dans les fièvres aiguës. On la connoît en ce qu'elle est précédée par la coction, & par les autres signes de la crise, aux jours où elle doit arriver. Cette paraphrosyne est bientôt suivie d'une évacuation subséquente ou d'une métastase critique.

Il n'eſt guères poſſible d'indiquer une méthode univerſelle de traitement dans un genre de maladie dont les nuances, les ſymptômes, les cauſes & le danger ſont ſi différents. On conçoit aiſément que les remèdes qui ſeroient employés avec ſuccès dans le délire qui dépend d'une inflammation du cerveau, ne ſauroient convenir dans celui qui ſurvient à la ſuite d'un épuiſement général des forces & de leur proſtration, qu'on obſerve ſi fréquemment dans les fièvres d'un mauvais caractère. Mais, en le conſidérant comme ſymptôme de ces fièvres dans leſquelles il eſt preſque toujours déterminé par une trop grande rapidité du ſang vers la tête, on peut preſcrire des moyens curatifs plus faciles à appliquer. Dans ce cas, tout ce qui peut contribuer à diminuer la maſſe des humeurs, à détourner leur effort vers quelqu'organe moins eſſentiel à la vie, à les rendre plus fluides & à calmer leur mouvement, doit être employé.

La ſaignée aux pieds, plus ou moins répétée dans quelques circonſtances; le rétabliſſement du flux menſtruel ou hémorrhoïdal; les vomitifs & les purgatifs lorſqu'il dépend de ſaburre dans les premières voies; les lavemens, les pédiluves, l'application des ſangſues aux tempes, des véſicatoires à la nuque, entre les deux épaules, aux jambes, aux bras; celles des fomentations émollientes ſur la tête, ſur le ventre, à la plante des pieds; enfin les frictions des extrémités, tels ſont les ſecours par le moyen deſquels on parvient à calmer le délire.

Quelquefois il faut avoir recours à des expédiens ſinguliers, comme la muſique, la danſe, les bruits avec éclat, les bruits réglés, la lumière, pour changer le mode vicieux qui entretient le délire, en oppoſant toujours des affections contraires à celles qui ſont dominantes. (*Voyez* LE COMMENTAIRE DE VAN SWIETEN, & L'ARTICLE DE M. DAUMONT DANS L'ENCYCLOPÉDIE.)

Il eſt une autre eſpèce de délire ſur lequel nous ne devons pas garder le ſilence, ſoit à cauſe des ſymptômes particuliers qui l'accompagnent, ſoit à cauſe des remèdes qui lui conviennent. C'eſt du délire cauſé par les poiſons que je veux parler. Nous ne pouvons mieux en faire connoître le caractère & toutes les nuances, qu'en rapportant les obſervations les plus exactes qui ont été faites ſur cet objet. Les ſuivantes ont été extraites de Sauvages, tom. 2, pag. 713, de ſa noſologie.

Une décoction de trois fruits de *datura*, priſe à jeun dans une pinte de lait, occaſionna les ſymptômes ſuivans dans un vieillard ſexagénaire. Il lui vint ſur-le-champ vertige & tremblement comme dans l'ivreſſe; ſes ſens s'obſcurcirent; il n'avoit pas de nauſées, & s'alla coucher; ſa bouche & ſa langue étoient très-ſèches; il balbutia, devint immobile, parla bas; on crut par ſes geſtes & la flexion de ſes genoux, qu'il étoit en délire; il tendoit les bras & demandoit quelque choſe; ſes yeux ſe fermèrent & devinrent larmoyans; enſuite on le vit redevenir tranquille, ſans pouls, & ſes membres reprirent de la vigueur; il fut ſtupide pendant ſix ou ſept heures; devenu furieux, il s'agitoit dans ſon lit, & il fit une infinité de ſignes que les aſſiſtans ne pouvoient comprendre; après cela il fut tranquille, & dès le ſoir même il n'eut plus de mal.

Il y a pluſieurs années qu'une bande de voleurs ſe ſervoit d'une décoction de ſtramonium, plante aſſez commune dans le Languedoc, pour enivrer les voyageurs & les détrouſſer. Après avoir écraſé la ſemence de cette plante, ils la faiſoient infuſer dans du vin; mais on ne ſait à quelle doſe. Il eſt certain que ceux qui en buvoient en grande quantité en périſſoient. M. de Sauvages en a vu pluſieurs qui en étoient morts, & d'autres auteurs ont recueilli un grand nombre d'obſervations de ce genre. Le vin préparé avec une petite doſe du *datura* fait dormir en peu de minutes; mais quand on ſe réveille, on eſt fou; on a mille idées extravagantes & riſibles; on ne parle pas pour l'ordinaire, mais on témoigne ce qu'on deſire; le malade n'a point de nauſées, point de cardialgie. Occupé de ſes folies, il erre pendant pluſieurs jours toujours gai, & reprend enfin l'uſage de ſa raiſon; mais il eſt foible, il ne peut marcher, & il eſt inhabile à l'acte vénérien. Voilà ce que M. de Sauvages a obſervé chez beaucoup de perſonnes, & ce qui s'eſt paſſé ſous les yeux des magiſtrats du préſidial de Montpellier, qui ont condamné pluſieurs de ces malheureux à mort. Le bourreau d'Aix, ayant pris de ce poiſon, danſa pendant une nuit dans un cimetière; & une malheureuſe femme de cette ville, qui faiſoit le commerce de proſtitution, fût condamnée à mort, pour avoir livré à des libertins des filles qu'elle avoit enivrées avec le même poiſon. Ce genre de crime eſt commun chez les orientaux, ſi l'on s'en rapporte à *Acoſta*. On en trouve pluſieurs exemples dans *Garidel*, hiſtoire des plantes de Provence.

Les racines, les fleurs & les feuilles de juſquiame noire produiſent le même effet. Une femme & ſon mari avoient mangé des racines de cette plante, qu'ils avoient priſe pour des racines d'artichaut: dès le ſoir même, un quart d'heure après, leur gorge ſe reſſerra, leur voix s'éteignit; ils furent attaqués de dyſurie & d'une amauroſie paſſagère, d'un rire imbécile; pendant deux jours, ils changeoient à chaque inſtant de place; enſuite vinrent la céphalalgie & la foibleſſe. Les cauſtiques & les purgatifs firent ceſſer tous ces accidens. J'ai remarqué les mêmes effets des feuilles de cette plante, chez une femme qui avoit pris une décoction où l'on en avoit mis.

Les feuilles de jusquiame noire, en décoction, occasionnent le vertige, la stupeur, comme dans l'ivresse, & trois heures après, un délire semblable à la fièvre; le pouls est irrégulier; la couleur de la face est souvent changée; les yeux sont hagards & les pieds lourds. Les malades en sont quittes pour prendre de l'ipécacuanha, avec de l'eau chaude & de l'huile, s'ils vomissent; on se comporte différemment s'ils suent & urinent abondamment. Il y en a qui, pendant un mois, sont attaqués d'asthénie, de gastronidies gravatives, de tranchées de ventre, de céphalalgie, de vertige. *Transact. Philosoph.* 1752, *par M. de Stedman.*

Les feuilles du sumach *coriaria*, dont les baies produisent l'épilepsie, sont encore très-nuisibles à l'espèce humaine. M. Sauvages en a vu un exemple bien singulier dans une femme de Montpellier, qui avoit pris la décoction de ces feuilles dans un bouillon: Cette femme croyoit toujours être en l'air & non dans son lit; elle avoit la vue obscurcie: ces accidens ne subsistèrent que pendant deux jours..

La solanum de jardin donne des baies de différente couleur: sept ou huit de ces baies mangées dans la soupe, produisent l'ivresse ou une paraphrosyne. Les paysans des montagnes jouent souvent des tours à leurs voisins, en leur faisant manger de ces baies.

La paraphrosyne causée par l'opium présente encore des symptômes qu'il est intéressant de connoître. L'observation suivante est tirée de la collection académique, tom. 3, pag. 677; elle y a été insérée par Christ, Schelhammer, & en a été extraite par M. Sauvages qui l'a insérée dans sa nosologie. Un homme prit trois grains d'opium & autant de saffran, vers le minuit. Cet homme eut pendant un quart d'heure 1°. un sommeil tumultueux, inquiet, & troublé par des insomnies; 2°. il s'éveilla la bouche sèche & avec empêchement de parler & difficulté de se mouvoir; 3°. une heure après, il eut la tête brouillée & tomba dans le délire; 4°. il se figuroit être suspendu en l'air & tourner circulairement; 5°. forcé de marcher, il chanceloit & n'alloit qu'avec peine; la stupeur diminuoit peu-à-peu, mais l'engourdissement de ses membres augmentoit de temps-en-temps tout-à-coup; 6°. il n'étoit pas tout-à-fait à lui, & connoissoit à peine son existence; il répondoit cependant aux questions qu'on lui faisoit; 7°. une demi-heure après, le malade fut privé de ses sens, excepté de la vue & de l'ouie; le vinaigre lui paroissoit n'avoir point d'acidité; l'esprit de sel ammoniac étoit, selon lui, sans odeur, le tact étoit également aboli; 8°. il sentoit cependant la fraîcheur des mains qu'on lui appliquoit sur les joues, mais une demi heure après, il eut froid à tout le corps & sur-tout aux extrémités; il survint après de l'engourdissement, & il ne put marcher. On le réchauffa auprès d'un poële, & on le fit marcher, pour l'empêcher de périr, mais il étoit accablé de sommeil & dormoit à mesure qu'on le faisoit aller; 9°. à trois heures du matin, ce malade commença à reprendre un peu de raison; le pouls, à peine sensible auparavant, revint: pour lors il s'endormit, mais son sommeil étoit agité. Il n'étoit plus maître de lui quand ses yeux étoient fermés: son jugement s'étant raffermi, il écartoit le sommeil autant qu'il le pouvoit, parce qu'il sentoit le danger de s'y livrer; 10°. à quatre heures du matin, il reprit ses forces avec une potion spiritueuse, & sentit un frémissement dans tous les membres; à force de frictions, on dissipa la stupeur, & on lui rendit l'usage de ses sens; 11°. cet état triste étant dissipé, le malade avoua que pendant ce temps il n'avoit eu que des idées vagues & confuses, quoiqu'il conservât le souvenir du passé; 12°. il ajoute que, lorsqu'on lui présentoit un livre, il ne comprenoit pas ce qu'on y lisoit, & que ses yeux lui paroissoient quatre fois plus grands qu'ils n'étoient, de sorte qu'il craignoit de paroître horrible à ceux qui le regardoient. L'action de ce narcotique cessa entiérement au bout de six heures, & le malade recouvra une santé parfaite.

On peut déduire de cette observation beaucoup de corollaires pour la perfection de la psychologie. La faculté de faire attention à un objet, ou de rassembler les idées vagues, est troublée & suspendue par l'opium; certains sens sont obscurcis préférablement à d'autres, pendant que la mémoire conserve sa vigueur. Il semble qu'il y a deux sens du toucher; quand celui par lequel on distingue les corps est obscurci, l'autre qui laisse sentir le froid n'est point altéré. L'imagination qui fait croire au malade qu'il est suspendu dans l'air, après avoir pris les autres poisons, comme la racine de jusquiame, les feuilles de sumach, est singulière.

Le *conium* cause aussi une espèce de paraphrosyne. La grande ciguë, *cicuta major*, la ciguë de *Mathiole*, est le conium de *Linnéus*. On la confond ordinairement avec la ciguë aquatique de *Wepfer*. La démence, dit *Galien*, vient du conium que les grecs appellent κωνειον. Les feuilles de cette ciguë causent le carus aux ânes qui en mangent: de sorte que ces animaux semblent non-seulement être stupides, mais même tout-à-fait morts. Il est même arrivé que des paysans en ont écorché dans cet état, & qu'ils ont été surpris de voir ces animaux s'éveiller & comme ressusciter au milieu de l'opération; évènement assez plaisant. Les racines de cette plante, selon le témoignage de C. *Bauhin*, font perdre la raison trois ou quatre heures après qu'on en a mangé. Les malades dont parle ce médecin couroient pendant la nuit dans leur maison, transportés de folie & de fureur;

d'où il arrivoit que, heurtant les murs avec la tête, ils montroient le lendemain à leurs voisins qui venoient les voir, une face livide, sanglante & horrible. La même chose arriva à un moine, qui avoit mis dans son bouillon des feuilles de ciguë au lieu de persil. Ce malade fut pendant un mois tantôt fou & d'autrefois furieux. C. *Bauhin* les a tous guéris, *comment. in Math. de cicutâ.*

On croit que le venin qui fit périr *Socrate* n'étoit pas le suc de conium, mais la ciguë de *Linnéus*, que Tournefort nomme *sinu erucæ folio* : C'est un poison beaucoup plus dangereux, puisqu'il fait promptement périr. *Théophraste* avertit que, si on le mêle avec l'opium, la mort est plus douce. C'est ainsi qu'on a dit que *Socrate*, après avoir pris ce poison, éprouva un engourdissement, un sentiment de pesanteur, & qu'il eut les yeux fixes.

Le *conium*, appliqué extérieurement sur les parties génitales, peut-il guérir le satyriasis, comme plusieurs l'attestent de la ciguë? Nous n'en savons rien. Nous savons seulement que son extrait, qui a eu tant de vogue, n'a pas cette propriété.

Sauvages fait encore mention d'un délire qu'il appelle magique, *delirium magicum.* Voici ce qu'il dit à ce sujet: les indiens composent un électuaire magique de la semence de *dature*, d'opium, & de farine de graine de chanvre, auxquels ils mêlent des aromates, pour corriger leur férocité, & fortifier leurs esprits vitaux. On raconte plusieurs choses extraordinaires & fabuleuses, sur les vertus de ce philtre. On prétend, par exemple, que son effet est d'aveugler un mari, lorsqu'un adultère est prêt d'entrer dans son lit, pour séduire sa femme. Mais *Kempfer* a vu plusieurs faits relatifs à l'usage de cette composition; tels sont les suivans. Dans le Malabar, beaucoup de vierges, belles, bien parées & tirées du temple des brachmanes, viennent en public pour appaiser le dieu qui préside à l'abondance & au beau temps. Lorsque le prêtre lit la formule des prières contenues dans les livres sacrés, ces filles commencent à danser, à sauter, en faisant des cris, à fatiguer leur corps, à tourner leurs membres & leurs yeux, à jetter de l'écume, & à faire toute sorte d'actions plus bizarres les unes que les autres. Le peuple croit qu'elles sont agitées de colère par les démons ou les esprits auxquels elles sont présentées. Pendant cette scène, l'air retentit du son des tambours & des tymbales: & le peuple, ravi de joie, applaudit par ses cris. On reconduit ensuite ces filles fatiguées dans le temple; on les fait coucher, & après leur avoir donné une autre potion pour émousser la force de la première, on les fait voir au peuple saines d'esprit, pour que la troupe des gentils sache qu'elles sont délivrées des génies, & qu'elle croye que l'idole est appaisée.

Kempfer reçut dans un repas de ses amis, qui en prirent de même, un bol d'un électuaire qui leur avoit été donné par des habitans du Bengale. Quand ils l'eurent avalé, ils se livrèrent à une joie immodérée; ils se mirent à rire, à s'embrasser; quand la nuit vint, ils montèrent à cheval, & il leur sembloit qu'ils voloient dans les airs, sur les ailes de Pégase, & qu'ils étoient entourés des vives couleurs de plusieurs arcs-en-ciel. Arrivés chez eux, ils mangèrent avec un appétit dévorant ce qu'on leur donnoit, & le lendemain ils parurent avoir recouvré toute leur raison.

Les indiens sont dans l'usage de mâcher continuellement du bétel; & cette habitude se rencontre chez le peuple & les grands seigneurs. Ce masticatoire est composé de feuilles de poivre, *bétel* de *Linnéus*, du fruit ou de la noix de *Cycade*, dit *areca*, & de chaux d'huitres calcinées. On enveloppe cette pâte en forme de trochisques, dans une feuille de bétel; il fait cracher, teint les lèvres d'une couleur rouge ensanglantée. Cette composition donne à l'haleine une odeur très-agréable, fortifie les gencives: on y ajoute une petite dose d'areca; elle enivre légèrement le cerveau; elle calme les esprits animaux, & donne de la gaieté. *Kempfer* n'a jamais pu manger de bétel, sans éprouver des anxiétés, une sueur froide, & des vertiges, comme s'il eut senti la fumée de tabac. Les indiens mêlent la teinture d'opium avec leur tabac, pour que la fumée dont ils usent les enivre davantage.

ORDRE SECOND.

Des délires chroniques.

Sous la dénomination de délires chroniques, nous comprenons toutes les affections plus ou moins constantes dans leur durée, mais toujours exemptes de fièvre, que la plupart des auteurs ont décrites sous le nom de *vesaniæ* ou folies. Telles sont l'imbécillité ou démence, appellée en grec *paranoïa*, & en latin *dementia*, *fatuitas*, *vecordia*; la mélancholie, ainsi nommée, de *melaina*, noire, & *chole*, bile; & la manie décrite par les latins sous le nom de *furor* & *insania*.

Ce sujet exigeant beaucoup de développemens par l'importance dont il est, doit occuper un article à part dans ce Dictionnaire. Nous renvoyons donc les lecteurs, pour les généralités, aux mots FOLIE, & *VESANIA*, & pour les détails, aux articles particuliers où seront traités les affections qui composent cet ordre. (*Voyez* en conséquence les mots DÉMENCE, IMBÉCILLITÉ, MÉLANCHOLIE, MANIE.)

CLASSE SECONDE.

ORDRE PREMIER.

Des allucinations.

L'allucination est une erreur passagère qui dépend du vice seul des organes externes, & qui peut être aisément corrigée par le jugement & la réflexion. Elle diffère donc essentiellement du délire *par cause interne*, que nous venons de considérer, & qui prend sa source dans quelque vice du *sensorium commune*.

Si quelqu'un, en touchant un globe avec son doigt index & celui du milieu, juge que ce globe est double; ou bien qu'en abaissant son œil, il s'imagine voir deux flambeaux allumés, quoiqu'il n'y en ait qu'un, c'est une allucination de la vue. Cet exemple doit suffire, pour diriger l'application qu'on doit faire de cette dénonciation, aux affections qui en ont véritablement le caractère, quel que soit l'organe extérieur vicié qui la produise.

Il résulte de là, que deux causes concourent simultanément à former l'allucination: l'une est physique, comme nous l'avons dit; l'autre est morale, & vient de l'état de l'ame qui, occupée toute entière par la sensation vive qui l'affecte, ne songe pas à rectifier ses idées, ni à redresser son jugement.

Après avoir ainsi établi l'origine de cette espèce de délire, il est aisé de tracer la méthode curative qui lui convient. Corriger l'état vicieux de l'organe affecté qui produit des sensations erronées; réformer les fausses perceptions qui en naissent, en éclairant l'esprit sur ses erreurs: telles sont les indications qu'on a à remplir. Ainsi, par exemple, on dissipe les erreurs de la vue, en ôtant une tache qui est sur la cornée, ou en détruisant l'engorgement qui répand de l'obscurite sur les objets. De même on fait cesser les songes effrayans qui dépendent de la chaleur & de la force du sang, en diminuant la pléthore par les moyens que la médecine fournit. Quant aux secours moraux, ils sont d'autant plus efficaces, qu'ils sont employés avec plus d'adresse, & reçus avec plus de confiance.

Les nosologistes (voyez SAUVAGES, pag. 607,) rangent au nombre des allucinations, 1°. le vertige ou tournoiement de tête, en grec *dinos*, *scotodinos*, *scotoma*. Cette affection nous fait voir les objets qui sont fixes & immobiles, dans un mouvement de rotation continuelle. Le malade lui-même s'imagine qu'il tourne dans son lit. On en distingue plusieurs espèces. 1°. Le vertige stomachique, *vertigo stomachica* d'Aretée; *ab ebrietate*, *ingluvie* de Riviere; *sympathica* Pitcar. Cette espèce de vertige est précédée d'indigestion, de nausées, de cardialgie, d'étourdissement, de vomissement, de dégoût, de pesanteur à l'épigastre; & tout annonce qu'elle dépend des crudités des premières voies & de saburre. Mais on ne doit pas regarder comme vertige stomachique celui que la nausée ne précède pas, & qui n'en est que la suite. Car toute affection grave à la tête, comme la fracture du crane, ou la céphalalgie, l'occasionne assez souvent, quoique l'estomac soit en bon état. Cette espèce est selon *Willis* la plus ordinaire de toutes, & on la trouve au commencement de toutes les maladies aiguës. Les émétiques, les purgatifs, & ensuite les fortifians & les amers lui conviennent. 2°. Le vertige hystérique; il reconnoît pour cause l'agacement des nerfs. Les femmes sensibles & délicates, les hommes mélancholiques, ceux qui se livrent à l'étude, aux sciences abstraites, & aux méditations profondes, y sont le plus sujets. Cette affection frappe l'ame d'inquiétude & de terreur. M. Sauvages a connu une personne hystérique qui craignoit de tomber & qui étoit attaquée de vertige, dès qu'elle entroit dans une église où il n'y avoit personne; & qui cessoit d'avoir les accidens, lorsqu'il y avoit beaucoup de monde. Il en a vu une autre qui étoit sans cesse tourmentée par la peur de tomber devant elle, quand elle marchoit dans les rues, parce qu'elle s'imaginoit que le pavé s'enfonçoit sous ses pieds. Les vertigineux s'imaginent souvent que leur tête vacille, & qu'elle ne tient point sur leur col. 3°. Le vertige passager de *Sennert*, vertige accidentel. On est attaqué de ce vertige, lorsqu'on tourne plusieurs fois de suite; lorsqu'on fixe trop long-temps ses regards sur un corps en mouvement; ou lorsque d'un lieu très-élevé, on regarde en bas à une grande distance, & qu'on a peur. Ce vertige se dissipe en peu de temps. On peut joindre à toutes ces espèces, celui qui est causé par les poisons, par les vapeurs des liqueurs spiritueuses, par la fumée qui s'élève des mines, enfin celui qui succède à quelques coups violens à la tête.

2°. La berlue ou suffusion. Heurnius l'a décrite sous le nom de *scotoma*, les latins l'appellent *suffusio*, & les grecs *hypochyma*. Elle diffère du vertige, en ce qu'elle représente des corps qui n'existent pas, tandis que le vertige ne fait que changer la forme de ceux qui existent, & les peint dans un mouvement continuel, quoiqu'ils soient immobiles. Les personnes attaquées de la berlue croient voir des mouches, des étincelles, des ombres fines & rameuses, des toiles d'araignées & autres corps de ce genre. Les oculistes distinguent plusieurs espèces de berlue. Ils appellent l'une *réticulaire*; l'autre *étincelante*, *marmarige* d'Hippocrate, en latin *splendores* ou

fulgura ; une troisième berlue *colorante* ; une quatrième berlue de *métamorphose* ; ils donnent à une cinquième espèce le nom latin de *suffusio dimidians objecta*, berlue qui partage les objets ; enfin, ils en reconnoissent une dernière qu'ils nomment berlue *branlante*. Celle-ci représente les objets toujours fléchis, tortueux & branlans à droite & à gauche. M. Sauvages rapporte l'observation d'un célèbre médecin de Narbonne, âgé de quatre-vingt ans, qui fut attaqué pendant quelques jours de cette berlue. Toutes les personnes qu'il rencontroit lui paroissoient avoir le corps contrefait & les jambes tortues ; il croyoit même qu'elles étoient penchées à droite & à gauche & prêtes à tomber. En homme charitable, il les avertissoit, & faisoit même son possible pour les soutenir. Il fut délivré de cet accident : mais la vue resta plus obscure qu'à l'ordinaire. Classe VIII, des folies, pag. 639. (*Voyez* BERLUE.)

3°. La diplopie, bévue, la double vue, *suffusio multiplicans*, *diplopia*, *visus duplicatus*.

Dans cette allucination, on croit voir les objets doubles, ou plusieurs fois répétés. Elle offre les variétés suivantes. 1°. La berlue nommée pirétique. Elle accompagne quelquefois les fièvres & les inflammations aiguës. Le malade croit voir plusieurs médecins auprès de lui, quoiqu'il n'y en ait qu'un. 2°. La bévue causée par le spasme des muscles abducteurs de l'œil gauche, observé par Willis, *de animâ brutorum*. M. Sauvages l'a vue dans un épileptique. 3°. La bévue causée par la paralysie des muscles d'un œil. Plater en fait mention observ. lib. 1, pag. 132. 4°. La bévue causée par un ancyloblépharon. Langius, épist. 7, lib. 1, 5°. La bévue cataracte, Forestus, lib. 1, obs. 39. 6°. Bévue venant de foiblesse, Bonet, sépulchr. obser. 22, cas 43, 44, dans les moribonds & les convalescens. 7°. Bévue de corps éloignés. Les objets éloignés paroissent doubles, il n'en est pas de même de ceux qui sont vus de près. 8°. Bévue causée par une contusion, Tummig, 1621, pag. 330. 9°. Bévue causée par la peur. 10°. Bévue des ivrognes. Voyez pour les détails historiques de cette maladie & pour son traitement, les mots *suffusio*, berlue, diplopie, *diplopia*.

4°. Le tintouin, *strepitus*, *fluctuatio aurium*. Dans cette allucination on croit entendre des sons qui n'existent pas. Le tintouin varie relativement au son & au ton qui l'accompagne. On l'appelle *bombement*, si on entend des éclats ou des coups, parmi lesquels il y a quelque intervalle ; *tintement*, si les sons sont aigus & approchent de celui que rend une petite cloche ; *otonechos*, lorsqu'en parlant on entend un bruit aigu & continuel ; *bruissement*, si c'est un son grave & un murmure qui se répète souvent, semblable au bruit d'une roue ou d'une rivière, ou à l'éclat du tonnerre. Il résulte de tout cela, que le tintouin est un son importun & imaginaire, qui ne répond pas aux vibrations de l'air extérieur. Il est produit tantôt par la foiblesse, tantôt par la pléthore, tantôt par quelques fluxions catarrhales ; d'où il suit que les variétés de ses causes exigent une grande sagacité de la part du médecin, & une méthode curative sage & raisonnée. (*Voyez* TINTOUIN, MALADIES DES OREILLES.)

5°. L'hypochondrie, *hypocondriaca passio* des latins, *morbus hypochondriacus* de Fracastor, *melancholia hypochondriaca*, *hypocondriacismus* Huxham, *hypocondria* de Cocchi, *mirachi* selon les arabes ; les malades se nomment en françois *hypochondriaques*, *vaporeux*, *malades imaginaires* ; cette maladie très-commune, très-rebelle aux efforts des médecins & aux secours de l'art les mieux administrés, demande, malgré ses rapports avec les allucinations dont nous nous occupons ici, d'être traitée dans un article séparé. Le lecteur pourra lire les articles *hypochondrie* & *hypochondriaques*.

6°. Le somnambulisme, maladie des somnambules ; *noctambulatio* ; *noctisurgium* *nyctegersia* des grecs ; *hypnobateses* & *nyctobasis*. On nomme les malades *somnambules* en françois ; *noctambuli*, *somnambulones* en latin ; & en grec *nictobatæ* & *hypnobabatæ*. (*Voyez* la description de cette maladie à l'article SOMNAMBULISME.)

ORDRE SECOND.

Des morosités & des bisarreries.

Il étoit naturel de considérer comme des espèces de délire toutes les imperfections du jugement, qui, en répandant un nuage sur les vérités les plus évidentes, & en pervertissant les desirs les plus naturels, nous font concevoir des goûts irrésistibles pour les choses les plus absurdes, & font naître des passions erronées pour celles qui peuvent nous unir. Telles sont les altérations que les médecins nomment morosités & bisarreries.

Le malade morose est donc celui qui, contre les principes de raison, & les penchans les plus naturels, desire ce qui lui est nuisible & ce qui n'est pas bon en soi, & a du dégoût pour les choses qui sont généralement reconnues comme bonnes, ou qui lui seroient particuliérement avantageuses. Il est en même-temps sujet à toutes sortes de passions, soit violentes, soit tristes, soit languissantes. Ainsi on le voit tantôt se livrer à la colere, à la joie & à la cupidité ; tantôt être en proie à l'inquiétude, à la crainte, aux soucis & au désespoir. C'est par ce qui a précédé

cédé ces accidens ; que le médecin est dirigé vers la connoissance des causes qui les ont fait naître. Ils prennent communément leur source dans l'abus des choses qu'on appelle dans les écoles *non naturelles* ; ils succèdent aussi aux travaux opiniâtres, aux veilles inmoderées, aux soucis, à l'usage excessif des boissons spiritueuses, ou des alimens âcres & incendiaires, à la suppression des évacuations naturelles, ou au défaut de leur éruption. Mais si ces affections dépendent évidemment des causes physiques & de la mauvaise disposition des organes, souvent aussi elles sont l'effet d'un penchant vicieux de l'imagination égarée par les mauvaises institutions, & entretenu par une habitude pernicieuse. Il n'est point de médecin qui n'ait observé que ces causes différentes produisoient la même maladie. Nous voyons le *pica* prendre sa source dans la saburre acide des premières voies, & d'autrefois venir de l'emploi de quelques moyens dangereux mis en usage pour procurer une pâleur favorable à la beauté. Nous voyons également la nymphomanie causée par l'acrimonie des humeurs chez quelques femmes, tandis que chez d'autres elle est le produit d'une imagination lascive. Ces causes sont quelquefois combinées entr'elles & concourent également à faire naître cette maladie ; dans ce cas, il faut lui opposer les secours physiques & moraux.

Les affections connues sous le nom de morosités & bisarreries sont :

1°. Le *pica*, ou appétit dépravé, goût bisarre ; *picaceus appetitus*, Rod. à Castro, lib. 3, *Citta* de Linnéus ; *picatio* des barbares ; *cissa*, *pitta*, *malacia* des grecs.

2°. La faim canine, boulimie, *boulimia*.

3°. La polydipsie, soif excessive, *sitis morbosa*.

4°. L'antipathie.

5°. La nostalgie, maladie du pays, des noms grecs *nostein*, revenir, & *algia*, chagrin ; *philopatridomania* de Harderus ; *pothopatrialgia*, *nostomania* Zwinger ; *nostrassia* de quelques auteurs ; *heim-weche* des suisses.

6°. La panophobie, ou frayeur nocturne, *thorybos & phobos*, Hippocrate aphor. 24, sect. 3 ; *panicos phobos*, Herodote, liv. 7 ; *pavor nocturnus* & *pavor in somno*, Sennert, chap. 7, *de morbis infantum*, *panophobia infantum*, *pantophobia* Morgagni, epist. 8, 28 ; *conturbatio*, *consternatio*. On appelle les malades *pantophobi*, *omni-pavi*. Cælius, aurel. cent. lib. 3, chap. 12.

7°. Satyriase, priapisme, *satyriasis*, *satyriasmus*, Paul. Ægin.

8°. La nymphomanie. fureur utérine ; *metromania* de Sorano & d'Astruc, malad. des femmes ; *nymphotumia & symptoma turpitudinis*, Mercatus ; *melancholia uterina*, Neuter ; *hysteromania*, Boëcler, dissert. 8 ; *tœnia*, Linnéus ; *furor uterinus*, & *tentigo* des latins ; *andromania*, *gynaicomania*, *entelipathia* de quelques auteurs.

9°. Le tarantisme. Cette maladie est endémique dans la Pouille ; son principal symptôme est une envie extrême de danser ou d'entendre les instrumens de musique ; on la nomme *tarantisme*, de *tarentule*, & on appelle les malades *tarentulés*, parce que le jugement de Baglivi a fait prévaloir l'opinion, qu'elle étoit occasionnée par la morsure de la tarentule ; mais l'illustre Serrao, secrétaire de l'académie de Naples, s'est élevé depuis peu contre ce sentiment. Voici le résultat des expériences que l'on a faites à Rome avec des tarentules : leur morsure excite une douleur, ensuite une tumeur livide qui se couvre peu de jours après d'une croûte noire. Il survient ensuite de l'insomnie, de la cardialgie, & des douleurs dans toutes les articulations ; mais on n'a jamais vu que ceux qui en avoient été mordus eussent été excités à danser. Les diaphorétiques ordinaires ont suffi pour guérir les malades.

Personne n'avoit fait mention du tarentisme avant le quinzième siècle, quoiqu'on connût les tarentules long-temps auparavant. Dans la Sicile, l'isle de Malthe & l'Afrique, pays beaucoup plus chauds que la Pouille, il y a nombre de tarentules sans qu'il y ait de tarentisme, suivant l'opinion de M. Serrao contre celle de M. Saint-Gervais. Les habitans de la Pouille sont dans un pays chaud & sec ; ils ont un génie subtil, une imagination vive, un tempérament mélancholique ; ils aiment la musique avec passion ; plusieurs tarentulés assurent, autant que leur mémoire leur permet de le faire, qu'ils n'ont jamais été mordus de tarentules ; il n'y a eu que Baglivi qui ait attribué cette maladie à la morsure du scorpion de la Pouille ; les autres auteurs ne lui donnent cette origine que par préjugé, comme les astrologues donnent pour cause des guerres & des épidémies l'influence des astres.

Le succès des instrumens de musique, dont le son avoit paru efficace pour dissiper la somnolence, a peut-être fait naître l'occasion d'imaginer que ce même remède pourroit être utile dans cette maladie ; & c'est probablement delà qu'est venue l'opinion populaire, que le son des instrumens est le vrai antidote du venin de la tarentule, parce qu'elle en procure l'évacuation par les sueurs, dont les malades sont couverts après avoir dansé long-temps. Mais toutes les observations se réunissent pour confirmer qu'elle n'est pas produite par le venin de cet insecte ni par celui d'un scorpion : elle se développe dans les pays chauds à l'occasion la plus légère, &

affecte plus ordinairement les personnes qui y ont de la disposition. Il y a un tarentisme chronique, dont les accès qui sont toujours aigus, reviennent tous les ans. Le paroxisme commence par l'amour de la solitude & le chagrin; quelquefois les malades sont furieux; ils poussent des hurlemens affreux, s'abandonnent à toutes sortes de démonstrations indécentes; d'autres se vautrent dans la boue; ils ont ordinairement de l'aversion pour certaines couleurs, telles que le noir, & en chérissent d'autres. Lorsqu'ils entendent le son de quelque instrument, & surtout lorsqu'on en rend les modulations plus fréquentes, ils sortent de leur abattement, paroissent se réveiller d'un sommeil profond, & dansent pendant trois jours & même plus, jusqu'à ce qu'ils soient baignés de sueur. Ils prennent dans leurs mains des branches d'arbres, avec lesquelles ils marquent la mesure. Les sons dissonans & désagréables les affectent de la manière la plus pénible; on les voit pousser de longs soupirs, & si l'on continuoit à les leur faire entendre, ils mourroient carotiques. Les sons harmonieux produisent un effet tout contraire & les guérissent jusqu'à l'année suivante; car l'accès revient dans le temps où ils ont été affectés la première fois, & si la danse ne les en délivre pas de nouveau, ils sont sujets toute l'année aux pâles couleurs, à l'anorexie, à l'anxiété & à d'autres symptômes également fâcheux.

Les variétés de cette maladie, selon Baglivi, viennent des différens insectes auxquels on l'attribue. Le tarentisme causé par la tarentule blanche est plus large : il produit une douleur pungitive au bas ventre, la diarrhée & le prurit. Celui qui est causé par la tarentule étoilée est pire : il donne une douleur aiguë, le prurit, de la douleur à la tête, de la stupeur, de la pesanteur, & un frisson général. Celui qui reconnoît pour cause la morsure de la tarentule uvée est le plus dangereux de tous. Outre les symptômes du précédent, il cause une enflure considérable, une douleur vive à la partie mordue, des spasmes, des sueurs froides, l'aphonie, les nausées, & le météorisme. Cette maladie, suivant Baglivi, vient, non seulement de la morsure de la tarentule, mais elle est quelquefois produite par la chlorose, chap. 7. Il a observé que plusieurs personnes affectées de jaunisse éprouvoient les mêmes symptômes que les tarentulés.

Quoiqu'il n'y ait pas de tarentules à Rome, les femmes histériques & les religieuses affectent assez communément d'être tarentulées, lorsqu'elles sont tourmentées par quelque passion vive. Le chagrin les porte à la mélancholie, même au désespoir; elles éprouvent un grand plaisir à entendre les instrumens de musique. Les joueurs de guittare distinguent les vrais tarentulés de ceux qui affectent de l'être, par cela que les vrais tarentulés connoissent, aussi bien que les musiciens, les fautes qu'ils commettent dans l'exécution de quelque morceau de musique; ce qui n'arrive pas à ceux qui affectent le tarentisme, ou qui, selon le langage de Baglivi, n'ont pas été mordus par la tarentule : car le tarentisme qui a pour cause la chlorose, l'hystéricisme, la mélancolie ou la nymphomanie, peut être aussi réel que celui qui seroit occasionné par la morsure de la tarentule, s'il faut en croire le célèbre Serrao.

Il y a un autre tarentisme, qu'on appelle tarentisme d'enthousiasme, *tarentismus enthusiasmus*, *enthusiasmus* de Galien; *saltus Valentini*, ou *saltus Viti* de Felix Plater; *chorea s. Viti* de Sennert, liv. 1, pag. 11, cap. 17. Herodote appelle ces malades *enterastici*. C'est une fureur pour la danse, que Guillerin, historien, & Vincent de Beauvais croyent surnaturelle, lib. 26, cap. 10. Ces auteurs, rapportent qu'un prêtre indigné de ce que seize hommes & trois femmes dansoient dans le cimetière de sa paroisse, lança contr'eux les foudres de l'église, & que ces gens furent attaqués de cette espèce de tarentisme. Félix Plater, *in observ. lib.* 1, rapporte à l'occasion d'une femme de Basle, qui dansa un mois entier, que les causes de cette maladie sont purement physiques; quand cette femme étoit contrainte de s'asseoir, son corps étoit agité comme si elle eût voulu danser. Dans le cercle de Souabe, il y a un temple dédié à *Saint Vit*, où quantité de femmes vont se rendre tous les ans au mois de mai, lorsqu'on célèbre la fête de ce saint. Elles s'y exercent jour & nuit à danser, jusqu'à perdre la raison & tomber en extase. Elles s'imaginent par-là être guéries & devoir être exemptes de maladies pendant tout le reste de l'année. Lorsqu'elles ne sont pas allées voir ce saint, elles ont des inquiétudes, des douleurs dans les membres, avec des lassitudes spontanées, des pesanteurs de tête, jusqu'à ce qu'elles y aillent l'année suivante entendre les sons d'un instrument dont on joue exprès pour elles, le jour de la célébration de la fête de ce saint. George Horstius le rapporte comme témoin du fait, *lib.* 3, de ses observations. Il règne une fureur de cette nature parmi les jeunes filles des Cevennes, quand elles voient arriver la fête de la Vierge. Sous prétexte de dévotion, elles se rendent à une chapelle éloignée de deux lieues de leur village; elles y dansent avec leurs compagnes & leurs amans. La privation de ce plaisir est si sensible à celles qui ne peuvent se le procurer, qu'elles en tombent malades. Près de Courtrai en Flandres, *Nicolas Tulpius*, *observ. lib.* 1, dit qu'il a observé un enthousiasme un peu plus considé-

rable. Le sujet de son observation étoit un homme léger, inconstant, qui ne pouvoit demeurer un moment tranquille; il couroit pendant le jour & la nuit; il sautoit & dansoit jusqu'à ce qu'il fut mouillé de sueur, & ne prenoit de repos, que lorsque la fatigue le forçoit à dormir. Il faut rapporter à cette espèce de maladie l'inquiétude, la fureur de se promener & de danser, à laquelle *Willis* dit avoir vu plusieurs hommes & plusieurs femmes se livrer, pour se délivrer de chagrins violens, ou pour se garantir des lipothimies auxquelles elles eussent été sujettes sans cette précaution. *De morbis convulsivis*, cap. 7.

A cette espèce appartient encore cette folie, le délire épidémique, mais passager, dont furent attaqués les habitans d'*Abder*, pendant qu'on jouoit l'Andromède d'Euripide, au rapport de Lucien. Ceux qui avoient assisté à cette représentation étoient comme des insensés; ils chantoient & dansoient à l'imitation de *Persée*. Si l'on représentoit aujourd'hui nos *opéras*, comme on le faisoit du temps de nos ancêtres, à l'ardeur du soleil, la folie seroit aussi commune qu'elle l'étoit chez eux. Nous ne manquons pas d'exemple de *corybantisme*; on en voit tous les ans dans nos fêtes publiques; nous en avons même dans nos foyers, dit M. Sauvages, à Tarascon, à Aix en Provence, les jours de la fête-Dieu. C'est ici le lieu de dire quelques mots de la musicomanie. Un musicien, (dit l'homme célèbre que nous venons de citer, qui a recueilli le fait dans l'histoire de l'académie royale des sciences, année 1707, pag. 7,) un musicien attaqué d'une hémitritée, tomba dans le délire le septième jour de sa maladie; il en étoit épouvanté, pleuroit & étoit tourmenté par l'insomnie. Le dixième jour le délire diminua un peu; il demanda qu'on vînt jouer de quelque instrument dans sa chambre. Plusieurs de ses amis se réunirent à lui; dès qu'il eut entendu quelques sons, il devînt gai, les larmes de joie coulèrent, & tant que le concert dura, il ne ressentoit point de fièvre. Quand on eut cessé de jouer des instrumens, il tomba dans sa première langueur: le remède réitéré eut le même succès. Une vieille femme lui chanta ensuite une chanson qui lui fit le plus grand bien; enfin, la musique le guérit parfaitement au bout de dix jours.

On a fait à *Alais* une observation semblable; elle est consignée dans les actes de l'académie royale des sciences, année 1708. C'étoit un maître de danse bossu, appellé *Masson*, qui fût attaqué d'une musicomanie aiguë avec délire. M. *Mandajor*, de l'académie royale des inscriptions, qui avoit lu l'observation précédente, lui conseilla le même remède. Ceux qui entendirent le conseil qu'on donnoit, trouvèrent singulier qu'on jouât de la flûte devant un homme furieux, & qu'on l'étourdit de différens sons: le remède eut cependant le succès le plus marqué. A peine eût-on joué pendant quelque temps, que le malade parut tranquille, au grand étonnement de tout le monde; il s'assit sur son lit, & ravi par ces sons harmonieux, il battoit la mesure, tantôt avec les bras, tantôt avec la tête. Au bout d'un quart d'heure que dura cette symphonie, le malade, qui n'avoit pu dormir auparavant, reposa tranquillement, sua & fût guéri.

Saint-Gervais, dans son ouvrage intitulé: *Mémoires historiques*, rapporte qu'il y a en Afrique, & à Tunis sur-tout, un tarentisme spontané épidémique, qui n'est occasionné par la morsure d'aucun animal. Ce tarentisme appellé *le janon*, est commun parmi les femmes sur-tout: il les excite & les porte à danser. L'auteur regarde tous les mouvemens qu'il cause comme convulsifs, & il est vraisemblable qu'ils sont du même genre, que ceux qu'éprouvent les tarentulés de la Pouille. Dans la ville de *Douzère* en Dauphiné, on guérit l'aahax, comme on le guérissoit dans celle de *Roquebourbe*, près de *Castres*, c'est-à-dire, en incisant la tumeur, & mettant sur la plaie du sel, du poivre & du vinaigre. On exerce ensuite les malades à sauter & à danser pendant deux jours au bruit des instrumens. Les amis du malade viennent l'exciter par leur exemple. (*Extrait de M. de Sauvages.*)

10°. Enfin on range encore parmi les affections que nous venons de décrire & qui composent l'ordre des *morosités*, l'hydrophobie, dont le symptôme principal est, comme on sait, une aversion extrême pour les liquides. *Voyez* ce mot & celui de RAGE. Toutes les affections dont un délire plus ou moins évident est le symptôme essentiel ont déjà été traitées, ou le seront dans des articles séparés, & par conséquent, il seroit inutile de répéter ici ce qu'on trouvera ailleurs. Nous nous sommes donc bornés à les indiquer quant au plus grand nombre, & à les placer dans la classe à laquelle ils appartiennent. Nous renvoyons le lecteur, pour la description de leurs symptômes, de leurs causes & de leur traitement, aux articles qui sont destinés à chacune d'elles.

(M. LAGUERENE.)

DÉLIVRE. (*Voyez* PLACENTA.)

(M. CHAMBON.)

DÉLIVRER. (*Médecine chirurgicale.*)

On appelle *délivrer* extraire le *placenta* de la matrice, opération qui a ordinairement lieu après

la naissance de l'enfant. Je dis *ordinairement* parce qu'on a vu des fœtus sortis de la matrice environnés des enveloppes qui contiennent les eaux; mais ces cas sont rares : on observe même que dans les autres classes d'animaux les petits rompent communément ces membranes avant que de naître, & que ces membranes ne sortent que quelque temps après eux; tout paroît même disposé par la nature pour que l'accouchement se fasse ainsi, car d'un côté le *placenta* est presque toujours assez éloigné de l'orifice interne de l'utérus pour ne pas être exposé à l'avulsion pendant les contractions de ce viscère ; d'une autre part, quand l'enfant est repoussé par le resserrement du fond de la matrice, les membranes sont seules emportées avec lui & se trouvent forcées à s'échapper par l'ouverture de l'orifice uterin. La compression qu'éprouvent les eaux détermine ces membranes à former une saillie au dehors comme on le remarque dans l'accouchement; mais comme elles n'opposent pas ordinairement une grande résistance aux parties du fœtus qui s'engagent avec elles dans l'orifice, elles se rompent après plusieurs efforts, & le *placenta* qui reste encore attaché au viscère ne suit pas l'enfant dans sa naissance. Tel est l'effet qui doit résulter du méchanisme de l'accouchement, tout étant dans l'ordre accoutumé.

Pour savoir, dit Levret, la conduite qu'on doit tenir en délivrant une accouchée, il est nécessaire de considérer ce que fait la nature dans cette fonction, pour l'imiter dans ses ressources & dans les moyens qu'elle emploie. Dès qu'une femme est accouchée, l'utérus reste quelques instans dans l'atonie, parce qu'il s'opère tout-à-coup un grand vide dans sa cavité. Le même auteur auroit dû dire que le viscère déja fatigué par les contractions qui ont été nécessaires pour l'expulsion du fœtus, demeure dans une sorte de repos momentané, parce qu'il ne trouve plus rien qui entretienne par son contact immédiat & sur une grande surface de ses parois, l'effet de son irritabilité ; joignons à ces causes que les contractions capables de rapprocher les faces internes d'un muscle creux doivent s'exécuter par gradation & qu'entre l'instant qui suit immédiatement la sortie de l'enfant, jusqu'au moment où la matrice se sent irritée par la présence du *placenta*, il étoit nécessaire que le rapprochement de ses parois s'exécutât par degrés.

Considérons maintenant comment s'opère le resserrement de la matrice. Son col a été sa partie la plus dilatée & sa dilatation dans les derniers temps de la grossesse, a été plus prompte que celle du corps du viscère ; d'ailleurs la portion de l'orifice qui étoit resté rapprochée assez près jusqu'au moment de l'accouchement a été porté à un degré d'extension extrême : c'est donc aussi cette partie qui doit se contracter & qui se contracte en effet la première. Deux raisons font concevoir l'existence de ce phénomène ; 1°. l'orifice a conservé davantage son élasticité, n'ayant pas été long-temps distendu ; 2°. sa conformation particulière le détermine à reprendre promptement sa première forme, puisque la plupart de ses fibres sont circulaires & disposées comme les sphincters des autres viscères ; opinion qui paroît hors de doute d'après les observations de Targioni, de Rœderer, Verrheyen, &c. il suit de ces faits qu'il a une grande tendance à se contracter. En effet, on remarque un instant après l'accouchement que le col de l'utérus s'est déja refermé, a acquis sa longueur ordinaire, & que pour avoir entièrement son état habituel, il ne lui manque qu'un dégorgement qui doit débarrasser ses vaisseaux de la surabondance de liquide qu'ils contiennent & lui rendre la consistance qu'on lui connoît hors de la grossesse & du temps des couches.

Quand les choses sont ainsi arrivées, la contraction marche de proche en proche dans la substance de la matrice, & ce viscère offre bientôt au tact une tumeur ferme qu'on distingue aisément à travers les tégumens & les muscles du bas-ventre. Dans cette manière d'être, les parois de l'utérus se soutiennent donc déja mutuellement & se prêtent un commun secours par la fermeté qu'elles ont acquises : elles sont alors capables de résister aux tiraillemens qui tendroient à les éloigner en tout ou en partie ; on verra bientôt de quelle conséquence est cette remarque dans la pratique de l'accouchement.

Lorsque le rapprochement des parois de la matrice s'est fait comme je viens de l'expliquer, le *placenta* se trouve en contact avec elles ; il en naît une irritation qui fait accroître les contractions du viscère dont je parle ; contractions qui s'exécutent à la manière de celles des intestins & qui sont connues sous la dénomination de mouvement péristaltique : observation qui m'est particulière & que j'ai répété sur plusieurs chiennes dont j'ai ouvert le bas ventre pour considérer plus parfaitement cette fonction, dans ses détails. On voit dans cet examen qu'une portion de fibres se contracte, ce qui occasionne un froncement local dans toute l'épaisseur du viscère, mais comme ce froncement ne s'étend pas à tout l'espace recouvert par les attaches du *placenta*, cette production se trouve tiraillée par la retraite (si on peut parler ainsi) des fibres contractées ; du tiraillement une avulsion des vaisseaux qui unissoient le *placenta* à la matrice, phénomène qui s'exécute de proche en proche, & qui se renouvelle dans tous les points jusqu'à ce que l'utérus soit absolument désuni de la surface externe du *placenta*.

Pendant que cette fonction s'opère ainsi, le fond du viscère acquiert plus de fermeté, & l'orifice

cède encore à l'extenſion qu'exige la ſortie du placenta, parce que les forces réunies du corps de l'utérus qui continue à ſe reſſerrer & à chaſſer le placenta, ſurpaſſent beaucoup la réſiſtance qu'oppoſe l'orifice à ſa dilatation renouvellée. Telle eſt la marche que ſuit la nature dans l'expulſion du placenta.

Ces faits conſtatés, quelle conduite doit tenir l'accoucheur pour extraire le placenta? elle a été très-judicieuſement indiquée par Levret. Il faut attendre, dit cet auteur, que le fond de la matrice ſe ſoit contracté, autrement on riſqueroit de l'entrainer au-dehors & cauſer un *renverſement de matrice.* (*Voyez* cet article.) Si on ſe ſouvient de ce qui a été dit plus haut, on conçoit aiſément que le fond de l'utérus reſtant atône après la ſortie du fœtus, il ſuivra ſans réſiſtance le placenta qui lui eſt adhérent, ſans que celui-ci s'en détache; quand même on ne parviendroit pas toujours à attirer au-dehors la matrice ainſi retournée, il n'en réſulteroit pas moins une dépreſſion dans ſon fond qui occaſionneroit des accidens graves. (*Voyez* DÉPRESSION DE MATRICE.)

Ce ne ſont pas les ſeuls inconvéniens qui réſultent d'une manière de *délivrer* trop précipitée, en ſuppoſant l'adhérence du placenta légère avec la paroi interne de l'utérus; ſi celle-ci s'en trouve trop promptement ſéparée, ſes vaiſſeaux reſtent béans, & les fluides qui s'échappent de leur capacité forment tout-à-coup une hémorrhagie qui peut entraîner dans quelques inſtans la perte de la nouvelle accouchée.

Le vrai moment d'extraire le placenta eſt donc celui où la matrice s'eſt déja contractée; ce qu'on reconnoît, ainſi que j'ai dit plus haut, par la préſence d'une tumeur dans la région hypogaſtrique, qui offre au tact une fermeté qu'on n'y rencontroit point dans les momens précédens. Il n'y a, ſelon Levret, qu'un moment favorable pour extraire le placenta, moment qui arrive plutôt ou plus tard, ſelon que la matrice tarde plus ou moins à ſe contracter. L'accoucheur doit donc être attentif à ſaiſir les ſignes qui annoncent que le temps d'opérer eſt arrivé. Ordinairement ce temps s'étend de dix à trente minutes; mais plus fréquemment de douze à dix-huit; paſſés ces inſtans il ſe paſſe d'autres phénomènes dont je rendrai compte ci-après.

Par ce qui eſt expoſé ci-deſſus du méchaniſme du décollement naturel du placenta, on juge ſans peine quels ſont les avantages réſultans de la manière de *délivrer* indiqué par Levret. Non-ſeulement on n'expoſe point l'accouchée aux accidens dont j'ai parlé plus haut, mais on eſt encore aidé par les contractions partielles de l'utérus dans la ſéparation du placenta; on peut d'ailleurs employer ſans crainte une *traction* modérée parce que les parois de la matrice raffermies ſe ſoutiennent mutuellement dans leur rapprochement & les vaiſſeaux qui reſtent ouverts ne fourniſſent qu'une médiocre quantité de ſang, parce que la contraction générale du corps de l'utérus a diminué ſingulièrement leurs diamètres.

Après avoir parlé des ſignes qui indiquent le moment de *délivrer* l'accouchée, je dirai quelque choſe des précautions que cette opération exige. Je ſuppoſe toujours les choſes dans l'état le plus ordinaire, avant de paſſer aux particularités rares qui ſe rencontrent chez quelques ſujets. Le cordon étant d'un volume & d'une force connue, l'accoucheur le ſaiſit d'une main, & avec deux doigts de l'autre, il ſuit ſa direction pour connoître où il eſt attaché, ce qui lui indique que le cordon doit être médiocrement tendu & porté en arrière, car l'orifice de la matrice étant dans ce moment très-rapproché des os pubis, on ne diſtingueroit pas la ligne droite que doit ſuivre le cordon depuis ſon attache au placenta juſqu'à l'extrémité coupée. Il eſt donc indiſpenſable d'éviter de lui faire former un angle en l'appuyant trop de quelque manière que ce ſoit ſur l'orifice de la matrice. Sa direction étant connue par l'examen que je viens de preſcrire d'après Levret, on le tirera dans le ſens oppoſé au côté de ſon adhérence; & pour faciliter ſa déſunion, on variera les mouvemens en le tirant en différens ſens, mais faiſant porter le principal effort dans le point oppoſé à ſon attache. On parviendra ainſi à dégager l'arrière-faix & à lui faire franchir l'orifice de l'utérus.

On doit obſerver que ce viſcère étant quelquefois penché de quelque côté, ſoit qu'il y ait vice de conformation, ſoit que l'adhérence latérale du placenta entraîne la matrice par ſon poids, il eſt néceſſaire d'eſtimer cette poſition vicieuſe dans l'examen de la direction du cordon & d'avoir égard aux phénomènes qui en réſultent, & qui ſera aiſément calculé en portant la main qui ſoutient le cordon dans la cavité du vagin de manière à ne pas gêner celle qui ſuit ſa direction, où il ſera facile de prendre cette précaution en déterminant la ligne de tenſion avec deux doigts qui ſoutiendront le cordon pour le porter d'un côté ou de l'autre, ſuivant que de l'autre main, on jugera qu'il doit être fixé plus poſitivement.

Après la ſortie de l'arrière-faix, il eſt eſſentiel de s'aſſurer s'il eſt entier ou ſi quelques portions ne ſont pas reſtées adhérentes à la matrice. Comme cette production forme un corps arrondi lorſqu'il eſt rempli par les eaux, mais qu'il ſe préſente au-dehors par ſa face interne, il ſuffit de retourner cette face pour appliquer enſuite les portions diviſées, les joindre les unes près des autres, & obſerver s'il ne manque rien dans ſa totalité. Si les parties des membranes diviſées & encore adhérentes à la maſſe du pla-

centa étant réunies, d'après la configuration que chaque solution de continuité a donnée, on s'apperçoit qu'on n'a pas extrait le tout, alors il faut s'occuper de l'extraction de la partie qui reste attachée à l'utérus.

Quand une grande portion s'est rompue & qu'elle est encore adhérente, on n'a pas besoin de tant de précautions pour appercevoir qu'elle n'a pas été extraite, par conséquent il est impossible de se tromper sur l'état du placenta. Quoi qu'il en soit, quelque soit l'étendue du morceau encore enfermé dans la matrice, comme son séjour occasionne une irritation qui perpétue l'hémorrhagie, il faut se hâter, dit Levret, d'achever la délivrance. Pour y parvenir, on prendra les précautions suivantes. La main étant bien graissée avec de l'huile, ou mieux encore une graisse douce comme celle de porc, on introduira d'abord deux doigts dans l'orifice de l'utérus, & successivement tous les autres ayant soin de dilater doucement l'orifice pour ne pas l'irriter, ce qui s'exécutera en tournant les doigts introduits dans l'orifice, afin d'en insérer un troisième, puis les autres de la même manière. On aura attention que le dessus de la main soit tourné du côté où les lambeaux du placenta sont attachés à la matrice, afin de les désunir plus aisément de l'utérus. L'ongle étant couché à plat sur les parois de ce viscère, l'extrémité emportera sans effort & sans lésion les portions de membranes adhérentes.

Pour ne pas s'exposer à déchirer le placenta en délivrant la femme en couche, il est essentiel de le saisir de la main dès qu'il se présente à l'orifice externe de la matrice, & de ne plus continuer la traction par le cordon; de cette manière l'avulsion se fait plus uniformément dans toute l'étendue de ses adhérences, l'effort ne portant pas dans une seule direction, on est assuré qu'il se rompra difficilement en prenant cette précaution.

Willis a remarqué que le placenta contractoit quelquefois une telle adhérence avec la matrice, qu'il n'étoit pas possible d'en faire l'extraction sans exposer les femmes au danger d'éprouver de dangereuses hémorrhagies, ou des déchiremens à la matrice : je dirai en parlant des vices du placenta, les moyens qu'on doit mettre en usage dans cette circonstance. (*Voyez* PLACENTA.)

D'après ce qui a été dit ci-devant, on a dû remarquer qu'il y a un temps favorable à l'extraction du placenta, passé lequel la matrice se contracte avec une assez grande force pour ne plus permettre la sortie de l'arrière-faix. Les accoucheurs ordinaires, sans s'inquiéter s'ils réussiront ou non à dilater l'orifice de l'utérus, font des efforts violens pour introduire leur main dans la capacité du viscère, & occasionnent souvent une irritation si considérable, qu'il en résulte un engorgement inflammatoire dans son tissu, ou une suppression des vuidanges, suite du spasme auquel ils ont donné naissance. Les livres sont remplis d'exemples des effets funestes de ces manœuvres dangereuses.

La contraction de la matrice est avec ou sans perte, qui mette l'accouchée en danger; dans le premier cas, on admet comme un principe incontestable, qu'il faut employer des moyens violens pour ouvrir l'utérus, & faire l'extraction du placenta; j'ai déjà dit plus haut les accidens qui peuvent en résulter, on en aura une idée plus exacte en lisant l'article INFLAMMATION DE MATRICE. Je pense avec M. Roux, chirurgien célèbre, qu'il vaut mieux mettre en usage le tampon qu'il recommande contre les pertes rebelles. En tenant par ce moyen l'orifice de la matrice fermé, le sang qui s'épanche dans sa cavité, acquiert de la consistance en se coagulant, bouche les orifices des vaisseaux ouverts, & empêche la continuité de la perte. Mais si on s'en tenoit à ce simple moyen, il est certain que la cause subsistant toujours, le sang qui auroit été arrêté pendant un temps limité dans l'utérus, & en étant ensuite expulsé, l'hémorrhagie reparoîtroit de nouveau. Pour prévenir sa récidive, il est indispensable de calmer l'éréthisme par l'usage des narcotiques, & pour qu'ils produisent un effet plus marqué sur le viscère affecté, il vaut mieux les appliquer sur le bas ventre, soit en cataplasmes, soit en fomentation : ainsi les décoctions de jusquiame, de belladone, de morelle, de ciguë, ou ces plantes bien broyées, pour leur donner la consistance de cataplasme, appliquées sur l'abdomen, rempliront cette indication. Au reste, pour avoir une idée complette des secours que l'hémorrhagie exige, je renvoie le lecteur à l'article qui lui est destiné. (*Voyez* HÉMORRHAGIE.)

Si la contraction n'est point accompagnée d'une perte dangereuse, les narcotiques seront encore employés avec plus de succès, puisqu'ils donneront le calme nécessaire pour pouvoir dilater l'utérus & faire à loisir l'extraction du placenta.

Mais je suppose en ce moment que la contraction soit constante & en même-temps très-vive, & que les efforts nécessaires pour dilater l'utérus puissent le blesser, il vaudra mieux prendre le parti de laisser le placenta adhérent à la matrice, & attendre qu'une suppuration modérée détruise son union ou en procure la sortie; quant aux secours que cette suppuration exige, & à la manière de prévenir les accidens qui en résultent quelquefois, j'en parlerai ailleurs. (*Voyez* PLACENTA.)

M. Sigaud, médecin de la faculté de Paris, assure qu'en laissant l'enfant entre les cuisses de sa mère, & sans couper le cordon, le placenta se détache de lui-même beaucoup plus promptement & plus facilement. La circulation qui se continue de l'enfant aux vaisseaux de l'arrière-faix, seroit-elle suffisante pour opérer ce phénomène? pourroit-elle réveiller d'une manière douce & tranquille l'action de l'utérus, exciter des contractions modérées? Ce sont autant de questions que je laisse à décider à cet habile accoucheur, & que les faits qu'il a rassemblés à cet égard, nous développeront à l'aide de ses réflexions. Nous regrettons dans ce moment qu'il n'ait point encore donné ses observations au public. *Depuis que cet article est rédigé, nous avons perdu M. Sigaud, qu'une mort trop prompte a enlevé à ses amis, qui regretteront toujours un homme de mérite.*

Quoi qu'il en soit, il se présente d'autres circonstances, dans lesquelles l'extraction du placenta offre des difficultés, c'est lorsque le cordon est rompu, soit que sa consistance soit naturellement foible, ou qu'une manœuvre pénible ait brisé son tissu; soit qu'une sorte de dégénérescence l'ait altéré, comme lorsqu'il a souffert une putréfaction commencée ou complette après la mort du fœtus. Dans tous ces cas, la manière de délivrer est la même, en supposant la rupture du cordon faite profondément dans la matrice; car si le bout du cordon est assez grand pour être saisi hors de l'utérus, on peut délivrer l'accouchée comme s'il n'avoit pas été rompu, en supposant qu'il ait la consistance ordinaire. Dans le cas contraire, on se comportera ainsi que je l'ai indiqué plus haut, en parlant des portions considérables d'arrière-faix adhérentes à la matrice.

Comme il peut arriver que l'inflammation commençante de l'utérus, suite de la putréfaction du fœtus, ait fait adhérer plus fortement le placenta au viscère dans lequel il a été formé, & que la désunion en devienne difficile, on prendra les précautions que j'indiquerai en parlant du placenta renfermé dans la matrice. (*Voyez* PLACENTA.)

Il me reste à parler de l'extraction de l'arrière-faix dans les premiers mois de la grossesse après une fausse couche. Le fœtus sort assez fréquemment sans être suivi de ses enveloppes, & comme elles sont plus volumineuses que lui, leur expulsion hors de la matrice est beaucoup plus difficile & plus douloureuse; d'ailleurs, leur adhérence au viscère dans lequel elles sont formées, ne se détruit pas toujours complettement, par conséquent elles restent attachées aux parois de l'utérus. Ou il y a une perte dangereuse, ou elle est modérée, ou il n'y a point d'écoulement de sang: dans ce dernier cas, il ne peut pas résulter du séjour de l'arrière-faix dans l'utérus des accidens redoutables, quand on observera les précautions que j'indiquerai en parlant du placenta retenu dans la matrice. (*Voyez* PLACENTA.)

Si l'hémorrhagie est à craindre, M. Levret conseille d'introduire les doigts dans l'orifice de l'utérus pour détacher le placenta. Il assure que le sang qui s'écoule amollit assez ce viscère pour faciliter sa dilatation: alors on se comportera ainsi qu'il est indiqué dans les commencemens de cet article. On aura l'attention de contenir le fond de l'utérus avec la main gauche, placée sur la région hypogastrique, pour empêcher l'utérus d'être repoussé trop haut.

Mais comme il arrive aussi quelquefois que la matrice ne se prête pas à l'extension qu'on veut lui faire éprouver, ainsi qu'en convient Levret, le danger s'accroît avec le temps, & Levret ne dit point de quelle manière on doit se comporter. Dans cette circonstance, le secours du tampon est nécessaire ainsi que les arrosemens, (*Voyez* HEMORRHAGIE. On prévient l'excès de l'hémorrhagie, & la matrice se débarrasse avec le temps de l'arrière-faix qui s'en détache. On fait ensuite des injections dans ce viscère avec les précautions indiquées, article PLACENTA.

Les femmes attaquées de mouvemens spasmodiques, éprouvent quelquefois des contractions véhémentes de la part de l'utérus. Ce viscère le plus susceptible d'une forte irritation, se contracte dans quelques sujets au point de rendre impossible l'extraction du placenta. On sait que les causes de ces spasmes extrêmes dépendent de deux genres de causes, les unes physiques & les autres morales. On range dans la première classe les irritations faites pendant l'accouchement, pour parvenir à dilater l'orifice de la matrice, les déchiremens quelques légers qu'ils puissent être, les contusions douloureuses, l'action de la main ou du forceps qui occasionne, ou des extensions trop précipitées, ou trop peu ménagées, l'existence des douleurs mêmes, quoique nécessaires pour déterminer la sortie du fœtus, le défaut d'attention à lubréfier les parties qui doivent se prêter à l'extension, & particuliérement ces pincemens si mal-à-propos employés par quelques accoucheurs pour accélérer les contractions de l'utérus; manœuvre qui tire sa source d'une ignorance punissable ou d'une accélération répréhensible chez ceux qui veulent multiplier les opérations de ce genre dans un court espace de temps.

Parmi les causes morales, on compte toutes celles qui donnent naissance aux chagrins, aux inquiétudes quelles qu'elles soient, aux surprises,

aux terreurs, à la joie même quand elle eſt exceſſive ; par conſéquent toutes les affections de l'ame quand elles ſont véhémentes ſont capables de porter un trouble, duquel réſulte un ſpaſme qui détermine des contractions de la matrice, telles que ſon orifice réſiſte à l'expulſion du placenta.

Ces accidens ſont ſur-tout particuliers aux femmes qui ont eu des jouiſſances multipliées, à celles dont la mobilité eſt extrême, à celles dont l'ame a été agitée par les tourmens de la triſteſſe & par des ſollicitudes, à celles qui ſont nées avec des affections vives, à celles enfin auxquelles la nature a donné une organiſation foible, ou que des accidens phyſiques ont énervées par des ſecouſſes réitérées.

C'eſt dans une circonſtance telle que celles que je viens de décrire, que des accoucheurs célèbres indiquent l'uſage du forceps, d'abord pour extraire l'enfant, & ſe hâtent enſuite de faire l'extraction du placenta ; ils fondent leur pratique ſur l'obſervation qui leur a appris que ces ſpaſmes étoient ſouvent ſuivis de convulſions, qui par leur durée & leur intenſité, ont occaſionné la mort de quelques femmes en couches. Cette pratique a été ſuivie par un accoucheur célèbre (M. Baudeloque), dans la perſonne de Mme. Bet... Ils ajoutent que la perte de la mère entraîne quelquefois celles de l'enfant, parce que les eaux étant écoulées, celui-ci eſt ſoumis à des compreſſions violentes, d'où les fractures, les contuſions profondes, les diſlocations, &c. Ces réflexions ſont ſans doute appuyées ſur des faits poſitifs ; mais compte-t-on pour rien les extenſions forcées de l'utérus, les contuſions des parties de la génération, & les accidens qui en dérivent, tels que la ſuppreſſion ou la diminution des lochies chez quelques ſujets, l'inflammation de ces parties ? Y auroit-il une méthode plus douce mais efficace pour prévenir tant de maux, qu'on ne conſidère pas avec aſſez de juſteſſe ? C'eſt ce que je me propoſe d'examiner.

On ne peut pas ſe diſſimuler que les ſpaſmes dont on parle, 1°. n'arrivent à un dégré d'intenſité marqué, qu'avec un laps de temps déterminé. 2°. On peut auſſi aiſément prévoir leur naiſſance par les diſpoſitions habituelles du ſujet, & par les circonſtances qui accompagnent l'accouchement. 3°. L'action des médicamens dont j'indiquerai l'uſage, eſt peut-être aſſez prompte pour faire ceſſer ces ſpaſmes dans peu de momens, ou au moins pour en diminuer la véhémence, & rendre l'accouchement praticable par les moyens ordinaires. Ce ſont trois ſujets à diſcuter.

A quelque dégré d'activité que ſoit parvenue la mobilité des nerfs chez une femme, cependant les ſpaſmes auxquels elle eſt aſſujettie ne ſont pas ordinairement portés promptement au plus haut point d'intenſité ; & quoique la mobilité ſoit plus grande dans le temps de l'accouchement que dans les temps antérieurs, on remarque que les contractions véhémentes de la matrice ne ſont très-promptes, qu'après l'accouchement. La raiſon en eſt, que cet organe fatigué par le travail de l'enfantement, eſt alors ſuſceptible d'une irritation plus conſidérable ; mais avant qu'elle ait été agitée par les contractions néceſſaires à l'expulſion de l'enfant, les irritations qu'elle éprouve ſe manifeſtent par dégrés ; leur accroiſſement a lieu par progreſſion avec des intervalles plus ou moins rapprochés. Il reſte donc un temps ſuffiſant pour calmer ces irritations, par l'uſage des narcotiques, dont l'effet eſt preſqu'infaillible. J'ai pluſieurs exemples des ſuccès obtenus par les préparations d'opium, dans des cas ſemblables. Je conſeille de les employer au moment même où les ſpaſmes ſe manifeſtent ; car attendre leur ceſſation pour accoucher, c'eſt ſe mettre dans l'impoſſibilité de le faire autrement que par des moyens violens ; & donner trop tard les médicamens dont je parle, c'eſt s'expoſer à voir manquer leur effet, ou n'en pas retirer tout l'avantage qu'on peut s'en promettre ; c'eſt enfin commettre la même imprudence que les accoucheurs qui attendent pour ſe ſervir du forceps, un temps qu'ils auroient dû employer à l'accouchement, & exécuter trop tard cette opération, puiſqu'à cette époque ils ſont contraints à faire des efforts plus conſidérables ſur un viſcère qui réſiſte davantage, & auquel on peut occaſionner des déchiremens, ou au moins des contuſions étendues.

Le retard dans l'une & l'autre méthode eſt d'autant plus impardonnable, que, comme je l'ai fait remarquer plus haut, les ſpaſmes véhémens ſont aiſément prévus, & par la diſpoſition particulière du ſujet, & par les circonſtances qui accompagnent l'accouchement ; j'ai fait connoître plus haut ces deux états & les cauſes qui les déterminent. Il ſeroit donc utile d'avoir les médicamens narcotiques préparés, afin de ne pas perdre un moment dans leur adminiſtration.

On conçoit enfin que les narcotiques employés dans les momens convenables, feroient ceſſer les irritations véhémentes auxquelles la matrice eſt ſujette, & rameneroient le calme néceſſaire pour faciliter l'accouchement par la manière la plus ordinaire. Il ne faut pas toutefois les employer à une doſe trop forte, puiſqu'ils engourdiroient l'utérus & le mettroient dans l'impoſſibilité d'expulſer le fœtus. La manière la plus ſûre d'en tirer un avantage marqué, eſt de les donner à diverſes repriſes, comme de demie en demie heure, ou même

d'heure

d'heure en heure. Ainsi la potion suivante peut être dosée de la manière dont je l'indique. Cette potion consiste dans six onces d'infusion de fleurs de primevere, ou de tilleul, ou de feuilles d'oranger, dans laquelle on ajoute huit à dix goutes de laudanum de Sydenham, autant d'esprit de corne de cerf, un demi gros de liqueur minérale anodyne d'Hoffman, on l'édulcore avec suffisante quantité de sirop de violettes. On la donne par tiers dans les temps prescrits ci-dessus.

Quand par la méthode que je prescris on ne parviendroit pas à ramener un calme assez profond pour rendre à l'utérus toutes les facultés nécessaires pour opérer de lui-même l'accouchement, on auroit diminué le spasme, & par conséquent, on n'exposeroit pas ce viscère à des efforts violens; on préviendroit donc les contusions & les déchirures qui résultent de l'effet du forceps, & par conséquent les accidens qui prennent leur naissance de ces deux premiers.

Il suit de ces considérations, que dans les cas où l'on prescrit l'emploi du forceps, la circonstance dont je parle doit souvent être exceptée, ou qu'au moins en supposant qu'on soit dans la nécessité d'y avoir recours, il est encore nécessaire de faire précéder l'usage des médicamens narcotiques. En effet, sans cette précaution, les mêmes obstacles se rencontrent pour l'extraction du placenta, & l'on réitère encore les manœuvres violentes, ce qui multiplie les causes des accidens énoncés plus haut.

J'ai dit ci-dessus que M. Sigaud laissoit ordinairement l'enfant entre les cuisses de sa mère sans couper le cordon omblical, & que dans cette disposition, il attendoit le décollement du placenta. De quelque manière que les vaisseaux agissent dans l'hypothèse donnée, il est certain par l'expérience, que la séparation du délivre a lieu d'une manière très-paisible & assez prompte. L'action vasculaire qui passe de l'enfant au placenta, suffiroit-elle pour opérer une petite secousse dans le délivre? Je ne le pense pas, car quelle comparaison existe-il entre une action si légère, imprimée par les deux artères qui partent de l'enfant, en suivant le trajet du cordon ombilical, & les secousses qu'occasionne un accoucheur, au moyen du même cordon avec lequel il cherche à mouvoir toute la masse du délivre? Comme en pratique les faits sont d'une importance infiniment supérieure à la théorie, ne nous attachons dans ce moment qu'à l'expérience, & considérons les cas dans lesquels cette méthode peut être la plus avantageuse, & bientôt nous dirons indispensable.

Il a été démontré plus haut qu'un tiraillement précoce du cordon ombilical, pouvoit occasionner une dépression du fond de la matrice, & quelquefois son renversement : nous avons remarqué avec les accoucheurs, que ces accidens graves avoient lieu sur-tout, quand on apportoit quelque précipitation à détacher le placenta, & qu'on n'attendoit pas que la matrice un peu plus contractée, put résister aux tiraillemens qu'on faisoit éprouver à son fond; quand enfin ses parois encore affoiblies, & par des efforts antérieurs, & par le peu d'épaisseur que comportoit leur extension, ne leur donnoit pas la faculté de conserver les formes circulaires, n'ayant pas une densité suffisante pour se prêter mutuellement l'appui nécessaire aux tiraillemens qu'elles éprouvoient de la part de l'accoucheur.

Si à ces causes, dont les effets funestes ont trop souvent été observés chez des femmes d'une constitution ferme, nous joignons l'atonie ou la foiblesse de l'utérus; on conçoit que les symptômes redoutables énoncés ci-dessus seront encore plus facilement l'effet de la précipitation à délivrer la mère. Je ne considère pas ici si l'utérus est atône par suite de maladies, ou par foiblesse originelle, car dans l'une & l'autre circonstance, il seroit également susceptible de dépression ou de renversement. En suivant le précepte donné par les accoucheurs pour le temps convenable à la délivrance, on voit qu'ils veulent que la matrice déjà contractée & revenue sur elle-même, forme une masse solide & beaucoup plus circonscrite qu'elle ne l'étoit auparavant. On la distingue aisément par le tact à travers les tégumens du bas ventre : mais quel sera le temps où l'utérus aura acquis cette fermeté dans un sujet foible? On conçoit qu'il faut un temps beaucoup plus considérable que chez une femme d'une constitution vigoureuse; mais quel que soit le retard ou la lenteur de cette faculté contractile, il est indispensable d'attendre son action. C'est dans cette circonstance sur-tout que la méthode suivie par M. Sigaud, réussit parfaitement, & prévient tous les accidens dont j'ai parlé précédemment.

Mme. Ren.... étoit accouchée au mois d'avril 1791. C'est une femme d'une grande stature mais très-mince, & d'une santé très-délicate. Dans les temps où elle se porte le mieux, elle n'a pas la possibilité de soutenir la moindre fatigue. Elle est habituellement très-maigre. Sa grossesse s'étoit assez bien passée, mais le ventre étoit d'un volume énorme, parce qu'il y avoit avec la gestation, hydropisie de matrice. Il en résultoit une double cause d'extension extrême de ce viscère, par conséquent sa force tonique étoit donc réduite au pire état possible. L'accouchement fait, l'utérus ne se contractoit point. Le successeur de M. Sigaud, qui l'accouchoit, jugea à propos de laisser cette dame sans tenter de la *délivrer*. Sa famille inquiétée par le préjugé ha-

bituel, fur la néceffité d'une prompte délivrance, me demanda confeil; je la tranquillifai fur cette méthode fage. Ce ne fut qu'après vingt-trois heures que le délivre fe détacha de lui-même. Cette opération fpontanée s'exécuta fans trouble & fans le plus léger accident. Je me bornerai à ce feul exemple pour faire connoître les avantages de la méthode adoptée par M. Sigaud, & pour prouver qu'elle eft infiniment préférable à la promptitude avec laquelle les accoucheurs ordinaires accélèrent la délivrance. Ainfi la comparaifon de ces deux ufages donnera la marche qu'il faut fuivre dans les différentes circonftances que j'ai expofées dans cet article.

(M. CHAMBON.)

DÉLUTER, (*Mat. méd.*)

Déluter, c'eft ôter le lut qui joint les ouvertures des vaiffeaux de chimie & de pharmacie; ce qu'on fait, lorfque les opérations font finies: on lutte les vaiffeaux dans la diftillation, la fublimation, la préparation des bouillons & de tous les médicamens en général, dans lefquels on veut conferver le principe odorant, & on n'enlève le moyen quelconque de jonction intime entre les vaiffeaux de rencontre qu'on nomme lut, que lorfque tout l'appareil eft réfroidi. Cette notion fuffit pour ce qui tient à la thérapeutique & à la matière médicale, dans l'action de *déluter*; les détails appartiennent au Dictionnaire de chimie. (*Voyez* les mots LUT, LUTTER.)

(M. FOURCROY.)

DÉMANGEAISON, Prurit.

Eft une fenfation incommode qui fe fait fentir dans les différentes parties du corps, avec plus ou moins d'intenfité, fuivant les caufes qui la produifent. Lorfqu'elle eft légère, on ne peut pas la regarder comme douleur, fouvent même elle fe change en une douce titillation, un véritable fentiment de plaifir que l'on éprouve en ce grattant. Si elle eft portée au plus haut dégré, elle devient infupportable, & force à fe déchirer plutôt qu'à fe gratter; alors, une cuiffon vive fe joint à la *démangeaifon*, qui recommence bientôt & force à fe gratter avec la même fureur & jufqu'au fang, d'où réfultent des écorchures & des croutes fur-tout à la tête. La piqûre de différens infectes, la morfure de la vermine, le frottement des vêtemens ou couvertures de laine, l'attouchement de certaines plantes, l'ufage des vafes fales, donnent lieu à des *démangeaifons*: les perfonnes mal-propres qui négligent de fe laver, en éprouvent auffi dans les différentes parties du corps, principalement aux aînes, ou fous les aiffelles. Outre ces caufes externes, la *démangeaifon* reconnoît, en général, pour caufe interne, l'acrimonie de l'humeur que féparent les glandes fébacées de la peau. Elle a lieu dans prefque toutes les maladies éruptives, non-feulement dans la gale, dont elle eft un fymptôme inféparable & caractériftique, mais dans la rougeole, la petite vérole, la fcarlatine, &c.; on l'obferve dans la jauniffe. Quelques femmes, vers le milieu de la groffeffe, font tourmentées de *démangeaifons* fi vives, que la fièvre, l'infomnie, & même l'avortement en font les fuites fâcheufes. Puzos rapporte une obfervation de ce genre. L'inquiétude, l'agitation, l'infomnie, les cris continus des enfans nouveau-nés dépendent fouvent de cette caufe. Les goutteux, avant l'accès, éprouvent aux pieds & aux mains une *démangeaifon* qui précède la douleur, & ceffe lorfque celle-ci fe fait fentir. Enfin, l'ufage de l'opium produit quelquefois une *démangeaifon* fingulière fur toute la face. Lorfque la *démangeaifon* eft le produit de la mal-propreté, ou d'autres caufes externes, elle eft paffagère, & ceffe, lorfque ces caufes n'ont plus lieu, ou bien on a recours aux lotions adouciffantes & réitérées, aux bains, aux frictions légères, sèches ou mercurielles, dans le cas de vermine. Chez les enfans, elle eft quelquefois le produit des crinons, petite efpèce d'infecte plus fine qu'un cheveu, qui s'introduifent dans la peau du dos & des extrémités, & que l'on chaffe en frottant affez fortement les parties avec de la laine. Dans les autres circonftances, il faut combattre la *démangeaifon* par les remèdes appropriés aux caufes qui la produifent, & aux maladies dont elle eft un fymptôme.

(M. LAPORTE.)

DÉMENCE, IMBÉCILLITÉ, BÊTISE, NIAISERIE, en grec *paranoïa*, & en latin *dementia*, *fatuitas*, *vecordia*.

C'eft cette altération des facultés intellectuelles qui rend les hommes incapables de raifonner & de juger fainement. Les perfonnes réduites à ce miférable état, ne prennent aucune efpèce d'intérêt aux affaires ou aux événemens de la vie; ils rient & fe moquent de tout, même dans les circonftances ou les gens fenfés fe plaignent les larmes aux yeux.

On confond quelquefois l'imbécillité avec la ftupidité, quoiqu'au vrai il y ait une grande différence entre ces deux états. Les imbécilles jugent mal, & font rire par leur ineptie, leurs propos & leurs actions fouvent ridicules, ceux qui les regardent; mais ils ont de l'imagination & de la mémoire. Les ftupides, au contraire, n'ont ni l'un, ni l'autre; ils ne paroiffent pas concevoir ce qu'on leur dit; ils font lourds dans leurs amufemens; leurs geftes & toutes leurs manières font groffières & ridicules; enfin, les objets qui les environnent ne femblent faire fur eux aucune impreffion. (*Voyez* les mots FOLIE & *VESANIÆ*.)

(M. LAGUERENE.)

DÉMENCE, (*Médecine légale.*)

L'homme est criminel, quand il commet certaines actions, parce qu'il est né libre, c'est-à-dire, avec le pouvoir de s'abstenir de ce qui est défendu & par les loix de la morale universelle & par les conventions particulières de la société dans laquelle il vit. Mais cette liberté n'est censée exister, qu'autant que toutes les fonctions de certains organes s'exécutent avec régularité: puisque par elle-même l'ame est inaltérable; & que les faits les plus positifs ne permettent pas de douter qu'elle ne suive en quelque sorte le sort de l'enveloppe dans laquelle elle est comme prisonnière, développant ses facultés avec plus ou moins d'énergie, les perdant, les recouvrant, à proportion de ce que le corps est lui-même plus ou moins bien conformé, livré en proie aux maladies, ou s'en affranchissant. Aussi les loix ont-elles prévu & distingué les cas dans lesquels la perte de la raison doit faire regarder avec commisération seulement les égaremens involontaires dont elle est l'unique cause; & elles ne prescrivent alors aux magistrats que des précautions sages pour éviter à l'avenir de semblables accidens.

Il y a en outre des actes civils qu'il est de l'intérêt de la société de ne laisser exercer qu'à ceux de ses membres qui jouissent de leurs facultés morales dans toute leur plénitude, ou, du moins, à un degré suffisant.

Ces exceptions établies par les législateurs, soit dans l'ordre criminel, soit dans l'ordre civil, peuvent toutefois donner naissance à quelques abus. Des coupables chercheront à échapper aux supplices qu'ils ont mérités, en feignant une aliénation d'esprit qui n'eut jamais lieu. Des parens avides tenteront de faire prononcer une interdiction contre celui dont ils veulent s'assurer d'avance l'héritage. Les jugemens des tribunaux ne doivent-ils pas, dans ces circonstances, être appuyés sur les lumières & le témoignage des médecins principalement? Et n'est-ce pas d'après les connoissances qui forment l'ensemble de la physique médicale, que l'on peut évaluer, d'une manière sûre & précise, les signes qui servent à constater à quel point un individu jouit de cette liberté naturelle à l'homme, de laquelle dépend le moral de ses actions? La suite de cet article, & d'abord l'exposition rapprochée de quelques vérités reconnues, rendront palpable la certitude de l'assertion que nous venons de poser.

Un principe pensant, distinct de la substance corporelle, existe en nous: c'est ce que personne ne révoquera en doute. N'est-il pas démontré, en effet, que toutes les propriétés connues de la matière répugnent à l'idée de la pensée. L'ame peut bien exister indépendamment du corps & des idées dont elle est le ministre nécessaire: mais, par cela même qu'elle est comme garottée dans les liens de la substance corporelle, elle ne sauroit se connoître complettement, n'ayant pas une entière liberté de développer ses facultés pour les exercer, avec succès, sur sa propre nature. En effet, toutes nos idées nous viennent par les sens, qui sont comme les interprêtes & les canaux par lesquels passent les différens objets: du moins peut-on le dire des idées premières, sur lesquelles l'ame exerce ensuite la faculté que l'on a appellée réflexion, & qui consiste dans l'application de nouvelles idées aux précédentes, ou dans la comparaison des unes avec les autres.

La nature a établi une connexion intime entre les sens externes qu'elle a destinés à cette fonction merveilleuse, & des nerfs très-multipliés qui partent du cerveau, où est présumé exister le point de réunion: & c'est par leur moyen que s'opère toute sensation, & la perception qui est la suite de la sensation. Tous les physiciens sont d'accord sur ces vérités. En effet, la vie dépend de deux humeurs principales, le sang & le fluide nerveux. Les artères distribuent la première, & les nerfs la seconde, à toutes les parties du corps. Mais si le sang est le véhicule de la chaleur & de la matière nutritive; la force vitale, le sentiment, & le mouvement, ne viennent que par le fluide nerveux. Sans les nerfs, le sentiment n'auroit pas lieu: il augmente, s'ils sont irrités; il s'émousse, s'ils tombent dans le relâchement. Lorsque, par leur intervention, l'ame éprouve une sensation, ils ne sont eux-mêmes affectés que par les propriétés communes aux substances matérielles, telles que la masse, la figure, la dureté, l'état de mouvement, &c. Mais on a peine à appercevoir en eux, & même dans la partie la plus exposée à nos recherches, le plus léger changement.

Il n'entre point dans mon plan de discuter, si l'ame, qui semble être présente par-tout, reçoit le sentiment dans le nerf lui-même; ou si le sentiment n'a lieu que dans le cerveau, soit que le nerf agisse comme une corde tendue, soit qu'il ne serve que de conducteur au plus mobile de tous les fluides. Je me contenterai de dire que l'observation la plus constante a appris, que, quand le cerveau est comprimé par une humeur épanchée, ou par toute autre substance, ou, enfin, qu'il est entamé; les autres parties du corps perdent le sentiment: & que la même chose a lieu dans telle ou telle partie du corps, si le nerf qui s'y distribue est ou comprimé, ou altéré, ou coupé. L'ébranlement d'un nerf excite une idée, une sorte d'image que nous appercevons en nous-mêmes, & qui n'est ni le sentiment qui affecte ce nerf & le cerveau, ni l'objet qui est la cause de ce sentiment. Nous ignorons comment il se

fait que certaines idées naissent chez nous, lorsque les nerfs, qui sont les organes des sens, éprouvent une commotion. Ces idées sont claires, distinctes de toute autre, si la manière dont le nerf est affecté est elle-même précise & bien déterminée ; & encore plus, s'il a déjà éprouvé quelquefois cette affection, & sur tout si l'organe est convenablement disposé. Le changement qui s'opère dans le corps passe jusqu'à l'ame, dans laquelle se produit ce que l'on a nommé perception : & l'ame, à son tour, par ses affections, excite des mouvemens dans la machine. Il paroît que c'est dans le cerveau qu'est le point de communication, s'il est possible d'en assigner un entre deux substances d'une nature entiérement différente. Cette partie du cerveau, à laquelle tous les nerfs, organes du sentiment, aboutissent, a été nommée *sensorium commune* : si elle est comprimée, toute faculté de former des idées se trouve ou suspendue, ou même anéantie.

Lorsqu'une idée est le résultat d'une action énergique des sens, elle n'est point détruite par celles qui reviennent après elle : il arrive même qu'elle se représente à nous, avec ou contre notre aveu, par l'ébranlement non pas seulement du nerf à qui elle doit son origine, mais encore de ceux qui ont quelques rapports avec lui.

Le pouvoir que nous avons de nous former l'idée & des choses que nous avons perçues jadis, & des composés de ces mêmes choses, & même d'êtres qui n'existèrent jamais, s'appelle imagination. Ce pouvoir est très-grand : & souvent il agit autant par la commotion des nerfs qui se distribuent aux différens viscères du corps humain, & par eux au cerveau, que par celle des nerfs mêmes des organes des sens. L'imagination enflammée par des idées vives, qui se représentent à elle plusieurs fois, peut même nous faire regarder comme réelle l'existence des êtres les plus fantastiques.

Conserver une idée ; sentir, quand elle se représente, qu'elle s'est déjà présentée ; la rappeler à volonté par le moyen d'autres idées qui ont avec elle une connexion ou naturelle ou de convention : telle est la faculté à laquelle on a donné le nom de mémoire.

Enfin, telles idées ne mettent point en jeu notre volonté, tandis que d'autres l'agitent. Les premières sont des idées indifférentes, les autres troublent l'ame, & soulèvent ses différentes passions, qui toutes peuvent se réduire à deux, l'amour & la haine. Les passions excitées ou par un objet qui s'offre à l'ame, ou simplement par la réminescence de cet objet, agitent la machine par les mouvemens les plus étranges, qui, tantôt par leur violence extrême, occasionnent sa destruction de la manière la plus rapide, tantôt l'y conduisent par une marche plus lente, quoique toute aussi certaine.

Il y a des parties du corps qui sont mues de préférence par certaines passions. Les ouvrages des peintres & des sculpteurs, les grimaces des devots, les singeries des courtisans nous en fournissent mille exemples.

Au dessus de toutes les différentes facultés de l'homme que nous venons de passer en revue, s'élève la raison qui doit en être la souveraine, & régler leurs mouvemens variés. La raison nous fait connoître en quoi diffèrent les actions humaines les unes des autres ; quel est leur mérite ou leur démérite. Nous pouvons, avec l'aide de l'attention, peser les idées qui se produisent en nous, les desirs qui naissent de ces idées, & les conséquences des actions auxquelles ceux-ci nous invitent plus ou moins fortement. Nous mettrons ainsi un frein même aux affections & aux mouvemens qui ont pour objet les besoins ou les appétits de la machine : & il semble que ceux qui s'y laissant entraîner, se rendent coupables d'actions criminelles, ne doivent attribuer leur malheur qu'à l'inconsidération & à la témérité qui excluent la réflexion. C'est cette susceptibilité de perfection, où ce raisonnement par lequel la conduite se règle, qui distingue l'homme sage de celui qui obéit aveuglément, &, par une sorte de nécessité physique, à ses appétits sensuels, & aux commotions de l'ame qui en sont l'effet : & l'homme n'est dans l'état de *démence*, que parce qu'un vice de sa machine, existant soit dans les solides, soit dans les fluides, s'oppose au libre exercice des facultés intellectuelles.

Ce vice dépend tantôt du relâchement de la fibre causé par l'absence ou l'inégale répartition du fluide nerveux, tantôt de l'altération du sang ou de ses stases. L'ame ne reçoit pas de fausses idées par la dépravation des sens externes seulement, mais encore par celle du cerveau lui-même. L'affection des nerfs qui se distribuent à certains viscères peut aussi produire ces erreurs de l'ame, comme on le voit clairement chez les personnes mélancholiques, & par les effets de plusieurs espèces de poisons. La suppression du flux menstruel, celle des hémorrhoïdes habituelles, la privation des plaisirs de l'amour, sont également des causes de folie pour certains individus. Le recouvrement de la raison lorsque ces causes viennent à être détruites, la vivacité ou le réfroidissement de certaines facultés, ou même leur entière abolition, par l'observance de tel ou tel régime de vie, par l'usage de tels ou tels médicamens, à la suite de telles ou telles maladies, font de nouvelles preuves de la vérité de la doctrine que nous avons énoncée ; savoir,

que non-seulement les différentes passions de l'ame naissent, augmentent, diminuent, varient selon l'état de la machine, mais encore, que de cet état seul dépend la différence extrême que l'on observe entre l'homme jouissant de sa raison & l'homme qui l'a perdue.

La folie, ou *démence*, est donc, en général, cette maladie du corps humain, dans laquelle le cerveau est affecté de telle manière, que l'on ne peut, ou en toutes circonstances, ou en certaines circonstances seulement, avoir des idées justes & commander à ses desirs. Que cette maladie soit calme & tranquille, ou qu'elle soit accompagnée de fureur; qu'elle soit partielle, ou qu'elle soit totale; qu'elle ait lieu par intervalles, ou sans aucune interruption, elle reconnoîtra toujours la même cause prochaine & immédiate. Ce sont les causes éloignées qui varient à l'infini. Qui peut mieux les connoître toutes, reconnoître & distinguer chacune d'elles, en apprécier l'influence, que ceux qui ont le mieux approfondi la connoissance de l'économie animale, & de ses dérangemens? Les exemples, sans nombre, de tant de malheureux insensés, que la justice humaine a déclarés coupables de crimes imaginaires, & dévoués aux plus cruels supplices, n'ont que trop prouvé combien il est important d'éclaircir jusqu'à quel point les diverses maladies auxquelles le corps humain est sujet, peuvent altérer les facultés de l'ame, & priver l'homme de cette liberté, sans laquelle le moral de ses actions étant nul, il ne peut ni mériter ni démériter de la société.

Zacchias divise les affections du corps capables de produire le dérangement de la raison en deux classes; celle des affections primitives, & celle des affections secondaires. Les affections primitives sont celles qui dépendent de la lésion propre du cerveau: les secondaires sont dues à des maladies, qui, quoiqu'étrangères à cet organe, quant à leur siège, exercent cependant sur lui une influence pernicieuse. Les mêmes maladies peuvent être tantôt de la première classe, tantôt de la seconde. Il y en a aussi qui ont des retours périodiques plus ou moins réguliers: d'autres, au contraire, n'éprouvent aucune intermission jusqu'à leur guérison, ou jusqu'à la perte des individus qu'elles affligent.

Les signes qui prouvent l'existence de la *démence* varient comme les maladies qui la produisent, & comme les individus qu'elle affecte. Mais on peut, en général, les rapporter à deux espèces: changement dans les discours, & changement dans les actions.

Plusieurs de ces signes peuvent être apperçus & évalués par tout le monde indifféremment: les autres appartiennent spécialement à l'art de la médecine. Voici quels sont les premiers.

Marcher non pas vers un but déterminé & comme mu par un acte de la volonté, mais en quelque sorte où l'on est porté par ses jambes; faire des gestes ridicules & absurdes, par exemple, avoir la bouche tournée, les yeux hagards & de travers; s'agiter le corps ou quelques membres d'une manière extraordinaire; jetter des pierres; saluer ceux à qui on ne rend pas habituellement cette marque de déférence ou d'amitié, ne pas saluer, au contraire, les personnes à qui on la doit; rechercher les premiers, éviter les autres; donner ce qu'on possede sans aucun motif, & à ceux qui ne peuvent y avoir aucunes prétentions; tenir des discours sans objet, sans suite, sans aucun rapport aux circonstances, & sans aucune analogie avec son caractère, &c.

Il y a cependant trois considérations très-importantes à faire. La première, c'est que certains malades, par la nature & la force de la fièvre qui les agite, tiennent des propos absolument dépourvus de sens commun, sans être pour cela ni fous, ni maniaques. La preuve en est que, quand on les avertit de l'erreur dans laquelle ils sont, ils la reconnoissent eux-mêmes facilement: ce que ne feroient point de véritables fous. Ce ne seroit donc pas une raison suffisante pour des juges de regarder comme invalides les actes civils que ces malades auroient fait pendant le cours de leurs maladies. La seconde considération, c'est qu'il arrive, au contraire, que des insensés, ou des foux furieux, répondent quelquefois avec beaucoup de prudence & de raison aux questions qu'on leur fait. La troisième, enfin, c'est que plusieurs fous n'ont l'esprit dérangé que sur un seul objet, & sont affectés sur tout le reste comme le commun des hommes. Ce ne sont pas les médecins seulement qui ont constaté cette vérité: des philosophes & même des poëtes l'ont consignée dans leurs ouvrages. Horace, qui étoit l'un & l'autre, a dit:

. . . . . . *Fuit haud ignobilis Argis*

Qui se credebat miros audire tragœdos,

In vacuo lætus sessor plausorque theatro:

Cætera qui vitæ servaret munia recto

More, bonus sanè vicinus &c.

Ce même fait est rapporté par Aristote.

Les signes qui servent plus particuliérement aux médecins à reconnoître la folie, se tirent ou de l'examen des affections de l'ame, ou de l'état de la figure & du reste du corps, ou de choses étrangères qui auront précédé le dérangement.

Ainſi, négliger ce qui mérite beaucoup d'attention, & faire beaucoup de cas de ce qui en mérite le moins; ſe réjouir ou s'affliger à contre temps; mépriſer ce qui eſt à craindre, craindre ce qui eſt à mépriſer; admirer des bagatelles, & dédaigner de belles choſes; aimer ce que l'on devroit haïr, & haïr ce qu'il faudroit aimer; eſpérer lorſqu'il n'y a aucun motif d'eſpérance; & déſeſpérer lorſque la choſe eſt aſſurée; déſirer, & ſe plaire à des choſes qui n'ont jamais excité chez les autres de ſenſations agréables, fuir ce que tout le monde rechercheroit; être timide avec ceux qui n'en impoſent aucunement, & audacieux envers ceux à qui on doit du reſpect: tels ſont les indices certains & infaillibles d'un eſprit tombé en *démence*, que fourniſſent les diverſes paſſions qui agitent les hommes dans le commerce ordinaire de la vie.

Ceux que l'on obſerve, en examinant le viſage & l'habitude du corps, ſont des yeux creux & enfoncés, qui ſemblent redouter l'éclat de la lumière, qui ſe fixent ſur un point, & au bout d'un certain temps deviennent louches. Chez les individus dont la maladie a une cauſe mélancholique, la couleur du viſage & de tout le corps eſt d'abord d'un brun livide, les veines de la tête ſe gonflent, & ſont d'une teinte plus foncée que de coutume. Après que cette cauſe de la *démence* a fait des progrès, ils deviennent taciturnes; & cette taciturnité continue d'avoir lieu, ſi la maladie eſt d'un caractère décidément mélancholique. Mais, ſi elle doit finir par la fureur ou la manie, les malades commencent par parler ſeuls *entre leurs dents*, ils s'irritent pour le plus mince ſujet, tout leur eſt ſuſpect: enſuite, ils pouſſent des cris déſordonnés, & parlent ſans aucune meſure. Les fous mélancholiques ſont tranquilles, timides, triſtes, s'effrayant de tout. Les fous maniaques, & ceux des eſpèces analogues, ſont, au contraire, iraſcibles, audacieux juſqu'à la témérité, & ils ne s'effrayent de rien.

Les ſignes que l'on tire des choſes étrangères qui ont précédé le dérangement de l'eſprit, ne doivent être conſidérés que comme des préſomptions plus ou moins fortes. Ainſi, il peut arriver qu'une paſſion énergique, telle qu'un grand chagrin, & plus encore une grande joie, produiſe la folie: il en eſt de même de la crainte. C'eſt principalement lorſque ces paſſions s'élèvent inopinément, que cet effet a lieu. La paſſion de l'amour a eu ſouvent auſſi cette terrible influence ſur l'ame. Une longue maladie prépare quelquefois cette modification de délabrement de la machine de laquelle réſulte ou la folie, ou la diſpoſition à la folie. Il en eſt de même de certains poiſons. Les enchantemens & les preſtiges ſont relégués dans le pays des fables; à moins que l'imagination, frappée par un appareil impoſant, ne réagiſſe trop fortement ſur les organes: c'eſt la ſeule manière de leur attribuer raiſonnablement quelque effet.

Nous ne voulons pas, au reſte, circonſtancier davantage les divers ſignes auxquels on reconnoît l'exiſtence de la folie; pour ne pas répéter ici ce que l'on peut voir à l'article qui traite ſpécialement de cette maladie ſous le point de vue médical. D'ailleurs, nous parlerons des moyens de diſtinguer la folie vraiment exiſtante de celle qui n'eſt que ſimulée, dans un autre article. (*Voyez* MALADIES SIMULÉES & DISSIMULÉES. MÉDECINE LÉGALE.)

Outre les cauſes accidentelles de la diminution ou de l'abolition totale de la raiſon dans l'homme, il y en a que l'on peut regarder comme conſtantes & invariables. Telles ſont celles qui doivent leur naiſſance à la foibleſſe de l'âge, à celle du ſexe. C'eſt, en effet, par ces motifs pris dans la connoiſſance de la nature humaine, que les légiſlateurs ont déclaré les enfans, les vieillards, & les femmes incapables de certaines fonctions de la ſociété civile, & les ont auſſi affranchis des peines qu'elles infligent, dans certaines circonſtances, à tout autre individu. (*Voyez* AGE, ARTICLE DE MÉDECINE LÉGALE.)

Il y a des paſſions de l'ame qui troublent de la manière la plus marquée l'uſage de ſes facultés; & la loi a prononcé la nullité des actes civils faits ou extorqués à la faveur de ces orages intellectuels. Ne voit-on pas, dit Galien, que ceux qui ont été mus par des paſſions violentes ne ſe reſſouviennent ſouvent en aucune manière de ce qu'ils ont fait alors; que même leurs ſens les trompent en leur faiſant voir ce qui n'exiſte pas, &c. Ce qui ne provient vraiſemblablement que du dérangement du ſyſtême nerveux & de l'inégale diſtribution des fluides. Auſſi, voit-on, quelquefois, dans la colère par exemple, le ſang ſe porter au cerveau, & y produire l'apoplexie; &, dans la crainte au contraire, ce liquide ceſſer de s'y porter, & occaſionner des évanouiſſemens, & des pertes totales de connoiſſance. La paſſion de l'amour, ſi elle eſt ou trop contenue, ou trop ſatisfaite, n'eſt-elle pas aſſez fréquemment ſuivie de quelqu'une des différentes eſpèces de folie?

Avant les tentatives heureuſes, ou plutôt les ſuccès brillans de MM. de l'Epée & Haüi, c'étoit une opinion preſque généralement reçue, que ceux à qui la nature avoit refuſé un ou pluſieurs ſens devoient être placés dans la claſſe des imbécilles & des êtres purement paſſifs: & les médecins appuyoient cette opinion en ſuppoſant un dérangement non-ſeulement dans les nerfs qui ſe diſtribuent aux organes de ces ſens, mais encore dans

la substance entière du cerveau. Il est aujourd'hui regardé comme une vérité incontestable, que les apparences défavorables à ces êtres disgraciés de la nature ne provenoient que du défaut d'éducation ; & qu'en inventant des signes, des idées analogues aux sens dont ils ne sont pas dépourvus, on peut développer leur esprit, leur faire acquérir des connoissances de toute espèce, même très-approfondies, & les rendre par ce moyen susceptibles d'exercer des actes civils dont la loi les déclaroit incapables, tels que le mariage, un testament, une gestion, &c.

La mélancholie, ou humeur noire, est une cause fréquente de folie : mais il arrive souvent que cette folie n'est que partielle, c'est-à-dire, qu'elle ne tombe que sur certains objets, & même sur un seul. Quelquefois aussi elle n'a lieu que par accès, ou par intervalles. Ne doit on pas conséquemment distinguer en quelque sorte deux hommes dans le même individu, & ne regarder comme nuls que les actes civils faits dans les momens où les paroxismes de la maladie auroient eu lieu, en accordant leur plein effet à tous ceux qui auroient été passés lorsqu'elle n'influoit aucunement sur l'exercice de la raison ?

Ceux que font faire l'ivresse de l'amour, & celle causée par le vin, sont, avec raison, considérés, par les jurisconsultes, comme des actes de folie : & les médecins ne doutent point que l'amour, ou une boisson spiritueuse quelconque, n'agisse sur nos nerfs de manière à occasionner momentanément ce dérangement dans leur mécanisme, que suit nécessairement celui des opérations intellectuelles. Il en est de même, comme nous l'avons déja dit, de quelques passions, telles que la colère & la crainte.

On peut regarder comme une espèce de folie naturelle l'état de l'ame pendant le sommeil. En effet, elle semble souvent commander alors aux organes que la nature a mis sous sa direction, des mouvemens désordonnés, pareils à ceux qu'exécutent les individus qui sont évidemment fous. Il seroit inutile, je crois, de rapporter ici des faits de somnambulisme pour établir davantage une vérité que personne ne révoque en doute. Hippocrate avoit dit, il y a long-temps : *quosdam in somno lugentes & vociferantes vidi, quosdam exilientes, & fugientes, ac diripientes, quoad excitarentur.* Il paroît donc certain que l'homme plongé dans le sommeil ne jouit en aucune manière de la faculté de vouloir : & d'après ce principe les actes auxquels il peut participer doivent être considérés comme provenant d'un être purement passif. Un somnambule n'est cependant pas toujours excusable, au moins en totalité, des excès auxquels il a donné lieu ; par exemple, s'il est constaté qu'il connoissoit, non-seulement l'infirmité à laquelle il étoit sujet, mais encore son caractère dangereux, & qu'il n'a pas pris les précautions indispensables pour en prévenir les effets. On doit encore examiner en pareilles circonstances, si les obstacles qui s'opposoient aux effets du somnambulisme étoient ou assez forts ou assez multipliés pour dissiper le sommeil du somnambule. Car il seroit possible que le somnambulisme ne fût que supposé. Il faut convenir cependant que quelquefois de véritables somnambules ont exécuté les choses les plus extraordinaires.

Les différentes espèces d'affections comateuses diminuent souvent d'une manière sensible, & quelquefois même détruisent complettement les facultés intellectuelles, dont l'intégrité est requise par la loi pour la validité des actes civils. C'est donc avec raison que l'on suspecte cette validité, lorsque les actes sont au détriment des malades qui les ont contractés ; mais nous ne pensons pas, comme Zacchias, que ceux qui seroient à leur avantage doivent également être regardés comme nuls, puisqu'il est évident que l'on n'a point abusé dans ces cas de la fâcheuse situation des infirmes.

Il est hors de doute qu'un homme, dans le moment où il essuie une attaque d'apoplexie, est absolument incapable d'aucun acte civil. Tous ses sens sont comme anéantis ; & il est dans l'impossibilité la plus complette d'exercer aucune de ses facultés intellectuelles. Mais lorsqu'il commence à surmonter cette cruelle maladie, peut-il légitimement, c'est-à-dire, sans aucun désavantage pour la société, faire ce que feroit tout autre individu dont l'esprit n'auroit jamais été altéré ? En effet, l'expérience nous apprend que, le plus souvent, ceux qui résistent à une attaque d'apoplexie tombent dans un état d'imbécillité, que leur mémoire sur-tout s'affoiblit sensiblement ; que, du moins, il se passe un temps plus ou moins long, avant que leur esprit récupère sa première énergie, & pendant lequel ils semblent être en quelque sorte *hors d'eux-mêmes, extra se positos*, dit Zacchias.

Il semble que l'on devroit, pour décider cette question médico-légale, distinguer, comme on le fait dans la médecine pratique, deux espèces d'apoplexie, l'une légère & l'autre forte. La première permet à ceux qui en sont attaqués de recouvrer assez facilement l'intégrité de leur jugement, mais non pas dès les premiers instans. La seconde est le plus ordinairement mortelle, ou bien ses suites ne laissent aucun doute sur l'état de l'esprit des malades qui ne succombent pas. Il suit de-là, qu'un acte civil, tel qu'un testament, &c., qui auroit été fait immédiatement, ou très-peu de temps, après une attaque quelconque d'apoplexie, seroit très-suspect de n'avoir pas une des conditions qu'exige la loi,

savoir : que le testateur soit sain *de corps & d'esprit.* Du moins, faudroit-il que le contraire fût démontré.

C'est même, en général, un puissant motif de présumer, dans un individu, l'affoiblissement de l'esprit, & l'imbécillité proprement dite, que de savoir qu'il a essuyé une attaque d'apoplexie, sur-tout, s'il est constaté par le témoignage des médecins que cette attaque a été considérable. Cependant, les variétés que présente cette maladie, & les degrés multipliés de gravité & de légèreté dont elle est susceptible, faisant varier, pour chaque individu, le temps pendant lequel sa raison reste affoiblie : c'est au juge à peser toutes les circonstances, & sur-tout à s'étayer des lumières de la médecine.

L'épilepsie, la catalepsie, & autres affections analogues qui naissent de causes extraordinaires, (par exemple, si quelqu'un est frappé de la foudre) ne produisent, le plus souvent, qu'une impression passagère & momentanée sur les facultés intellectuelles. Il arrive cependant que les paroxismes de ces maladies, se rapprochant & augmentant d'intensité, engendrent cette disposition du cerveau que suit le renversement de la raison.

Il est hors de doute que la phrénésie qui survient dans certaines maladies, de même que la fureur ou la manie, & les affections connues sous les noms de lycanthropie, de cynanthropie, &c. privent l'homme de cette précieuse faculté qui peut donner du mérite ou du démérite, & une validité légale, à ses actions.

Dans bien des cas, les accès de la rage ressemblent à ceux de la folie, tantôt mélancholique, & tantôt furieuse. Mais il y a souvent des intervalles de calme, pendant lesquels un homme attaqué de cette cruelle maladie doit être réputé capable d'exercer certains actes civils. L'impuissance dans laquelle sont quelquefois les enragés, de résister à une impulsion qu'ils reconnoissent eux-mêmes être désavouée par la raison, n'est-elle pas, pour le dire en passant, un exemple bien frappant de l'influence terrible de nos dispositions physiques sur l'ame, en un mot, du matérialisme de nos passions, & de la nature purement mécanique d'un grand nombre d'actions qui paroîtroient très-condamnables dans les circonstances ordinaires ? Qu'un homme, à qui on aura fait prendre des cantharides, éprouve un satyriasis effréné, & que cette ardeur amoureuse, ce *tentigo venerea*, le porte à des excès contraires non-seulement aux principes de la morale, mais même aux loix de la société, cet homme doit-il être réputé criminel ? Les spartiates faisoient enivrer des esclaves, pour inspirer à leurs enfans l'horreur d'une boisson dont l'abus est accompagné de tant de turpitude. Celui que l'on aura, par surprise, fait boire au-delà de ses forces, ou auquel on aura servi un vin mixtionné, sera-t-il coupable des actions que la boisson lui aura fait commettre ? Il me semble que ces substances, & autres encore, ont la propriété fatale de produire une *démence* plus ou moins complette, plus ou moins longue ; & que ceux qui en sont les victimes doivent être traités avec cette commisération que l'on a pour les égaremens involontaires.

Nous pensons que les extatiques, de quelque espèce qu'ils soient, sont ou fous ou fripons. Ceux que l'on nomme démoniaques, ceux qui semblent prédire l'avenir & que l'on désigne, à cause de cela, par l'expression de *fanatiques*, (*fanatici*, *fatidici*) abusent également de la crédulité des sots qui font le plus grand nombre, & quelquefois de la leur propre. Zacchias, qui croyoit fermement que le démon entroit pour beaucoup dans toutes ces choses, convient cependant que ceux qui en sont les acteurs, y ont une disposition physique, *ex naturali vitio & dispositione insaniunt* ; & que ce vice a pour cause antécédente une mélancholie, ou bile noire prédominante & dans un état de turgescence, *licet enim causa insaniæ in his supernaturalis semper existat, hoc est, dæmonium corpus obsidens, tamen præcedit semper corporis dispositio quædam ex melancholiâ, seu atrâ bile prædominante, ac turgente, quæ hominem ad insaniam concinnat.* Cet auteur nous assure ensuite gravement que le diable est d'un tempérament mélancholique, *gaudet enim humore melancolico dæmon.* Ce seroit, en effet, celui qui lui conviendroit dans sa position infernale, s'il étoit vrai, d'abord, qu'il eût des humeurs, & par conséquent un tempérament quelconque. Zacchias dit aussi que des remèdes physiques peuvent guérir complettement des démoniaques : mais il faut, selon lui, que la cure soit précédée d'exorcismes & autres cérémonies de l'Église. Non-seulement ces usages pieux ne sauroient nuire ; mais ils produisent même quelquefois, sur l'imagination blessée des malades, un effet qui seconde merveilleusement celui des remèdes que la médecine emploie. Pour en revenir à l'objet que nous nous sommes proposé, ne doit-on pas attribuer, à des causes purement physiques & nécessitantes, toutes les actions de ces soi-disans démoniaques, prophêtes, &c. & non pas à une perversité d'esprit digne de l'animadversion des loix ? Ils sont à plaindre comme tout autre malade, mais nullement à blâmer ; & c'est plutôt un traitement médical qui leur convient qu'une procédure criminelle.

On croyoit autrefois possédés du démon ceux à qui une disposition individuelle donnoit la faculté d'être ce qu'on appelle ventriloques. Les progrès

progrès de la physique ont fait évanouir ces grossières erreurs : & la première influence du retour des sciences a été de ne les considérer tout au plus que comme des fous. Ce fut la même chose à l'égard de ceux qui étoient mordus de la tarentule. Aujourd'hui, les premiers ne sont plus fous, & les autres sont à peine malades.

Jusqu'à quel point les approches de la mort influent-elles sur les facultés intellectuelles ? Cette question, aussi importante que difficile à décider, est peut-être même dangereuse à traiter, puisqu'elle tendroit à jetter de l'incertitude & du doute sur la validité de la plupart des actes qui constatent les dernières volontés des mourans. On peut cependant dire qu'il y a des maladies dans lesquelles la présence d'esprit se conserve le plus ordinairement jusqu'au moment fatal où l'ame se sépare du corps, moment qu'aucune agonie semble ne précéder. Telle est, par exemple, la phthisie pulmonaire ; tel est aussi le scorbut. Mais, en général, l'intervalle qui a lieu entre l'affoiblissement marqué des facultés intellectuelles, ou même leur anéantissement total, & la mort varie singuliérement, & presque pour chaque individu. Ce n'est donc que par l'acte lui-même que l'on peut juger, si celui dont il semble constater les volontés jouissoit pour lors de l'exercice libre de sa raison, ou s'il l'avoit perdue au point de ne savoir plus résister aux manoeuvres de la suggestion, ou à l'impulsion de son propre délire.

Il en sera de même à l'égard de plusieurs maladies dont l'effet ne se fait sentir que par paroxismes. Telles sont certaines affections mélancholiques, ces délires passagers qui viennent quelquefois à la suite de grandes maladies, la fureur utérine, & autres dispositions nerveuses-morbifiques, auxquelles les femmes sont sujettes, principalement à certaines époques.

Mais la manière de procéder doit sans doute être différente, quand il s'agit d'apprécier une action criminelle commise par de pareils individus, que lorsqu'il n'est question que d'un acte civil. Il semble que l'humanité & même la justice prescrivent alors de croire que les prévenus étoient dans un paroxisme de délire, lorsqu'ils ont agi contre les principes & les penchans qui existent naturellement chez tous les hommes ; & que c'est le moment de faire l'application de cette maxime si sage des jurisconsultes : *semel furiosus semper præsumitur furiosus, & contrarium tenenti incumbit onus probandi sanam mentem*. (M. MAHON.)

DÉMÉTRIUS PÉPAGOMÈNE est auteur d'un traité de la goutte, qu'il dédia à l'empereur Michel Paléologue. Le docteur Freind a remarqué que ce médecin avoit écrit vers l'an 1260, si c'est au premier empereur de ce nom qu'il a adressé son ouvrage ; & qu'il ne l'a composé que vers 1310, si on entend le second prince du même nom. Mais on ne trouve point deux Michel Paléologue parmi les empereurs d'Orient ; il n'y a que celui qui monta sur le trône en 1260 ; & quoique la plupart de ses successeurs eussent aussi porté le nom de Paléologue, ils furent tous distingués de lui par un nom propre, différent du sien. Quoi qu'il en soit, ce traité de la goutte ne contient rien de remarquable ; l'auteur l'a tiré des médecins qui l'ont précédé, & spécialement d'Alexandre. Il n'est cependant pas si pitoyablement écrit que Marc Musurus, son traducteur, l'a dit, en représentant l'auteur, dont il ignoroit le nom, comme un enfant ou un homme sans langue, qui ne peut exprimer ce qu'il pense. Guillaume Postel en a fait plus d'estime ; il a publié cet ouvrage en grec & en latin à Paris en 1558, *in*-8, sous ce titre :

De podagrâ & id genus morbis liber, quem ab eo petivit imperator Michaël Palæologus.

Il y a encore une édition grecque & latine, de Leyde en 1743, & d'Arnheim en 1753, *in*-8, par Jean-Étienne Bernard.

On a aussi une traduction françoise qui est de Frédéric Jamot ; elle fut imprimée à Paris en 1573, *in*-8.

Il y a un autre médecin du même nom, mais plus ancien. Pline en fait mention.

(*Extrait d'El.*) (M. GOULIN.)

DEMI (*mesure*, *poids*,) signifie dans l'art de formuler en médecine la moitié d'une quantité quelconque, ou exprimée déjà ou supposée. Le signe représentatif de *demi* est formé par deux ſſ liées ensemble. Ainsi on écrira :

℞ *Cort. Peruv.* ℥. ſſ.

℞ *Mann. Calabr.* ℥. ij. ſſ.

C'est comme si on eût écrit :

℞ *Cort. Peruv. Unciæ dimidiam partem* & :

℞ *Mann. Calabr. Uncias duas cum dimidiâ unciâ.*

Le mot *semi* veut dire la même chose que *demi*.

(M. MAHON.)

DEMI-BAIN. (*Mat. méd.*)

On donne le nom de *demi-bain* à une espèce de bain, dans lequel on fait asseoir des personnes incommodées, de sorte que l'eau ne s'élève pas au dessus du nombril. On le donne dans des circonstances, où l'on ne veut pas plonger tout

le corps dans un bain, soit qu'on n'ait pas besoin de se servir du bain pour tout l'individu, soit qu'on redoute un trop grand affoiblissement, soit qu'on craigne quelqu'autre mauvais effet de l'impression physique & mécanique de l'eau sur tout le corps à la fois.

Le *demi bain* est très-propre à calmer les coliques néphrétiques & hépatiques, à résoudre les embarras du ventre, & sur tout des voies urinaires, à rappeller les évacuations périodiques du sexe, à tempérer les inflammations des parties génitales. (*Voyez* le mot BAIN.)

(M. MACQUART.)

DEMI-MÉTAUX. (*Mat. méd.*)

C'est dans une époque de la chimie, marquée par des erreurs, des prestiges & des mensonges; c'est par les préjugés de l'alchimie que le mot *demi-métaux* a été apporté dans la science. On vouloit alors que la perfection de la création naturelle dans les substances métalliques, fut l'or, que tous les autres *métaux* tendant à devenir de l'or par une continuité imaginaire de travaux & de progrès vers cette perfection métallique, ne fussent que des passages divers, des dégrés différens de cette élaboration; on avoit même la prétention de suivre la nature, de l'imiter, de la surpasser même dans ce travail, & l'art de faire de l'or étoit l'art de perfectionner les *métaux*. Dans cette suite d'idées, les substances qui présentoient les propriétés métalliques les moins marquées étoient les plus éloignées de l'état parfait de l'argent & de l'or; elles n'étoient qu'à demi-métalliques. On logeoit parmi les *demi-métaux*, toutes celles de ces substances qui sont cassantes & volatiles, comme l'arsénic, le bismuth, le cobalt, le manganèse, le nickel, l'antimoine, &c. mais tous ces corps sont des *métaux* à leur manière, également purs & parfaits dans leur genre que l'or, l'argent & la platine, qui ne peuvent point être regardés comme des embrions. D'autres substances métalliques, qu'on n'a jamais pu changer ou convertir en d'autres *métaux* malgré les prétentions des alchimistes, & auxquels le nom de *demi-métaux* ne doit faire attacher d'autres idées que celle de propriétés métalliques moins masquées que dans quelques *metaux*. Le nom de *métaux cassans* leur conviendroit beaucoup mieux. On prépare avec les espèces de *métaux* fragiles une grande quantité de substances chimiques, utiles en médecine, comme on peut le voir à l'article de chacun d'eux. (*Voyez* le mot DEMI-MÉTAUX, dans le dictionnaire de chimie.)

(M. FOURCROY.)

DÉMOCÉDE. Il étoit de Crotone. Calliphon son père, étoit un homme colère & emporté. *Démocéde* ne pouvant plus supporter ses violences, sortit de Crotone & se rendit à Egine. Dès la première année qu'il eut établi sa demeure en cette ville, il se montra supérieur aux plus habiles médecins, quoiqu'il ne fut point pourvu des instrumens nécessaires, (car alors les médecins exerçoient la chirurgie, & préparoient eux-mêmes la plupart des remèdes); la seconde année la ville d'Egine lui assigna un talent; la troisième année les Athéniens y ajoutèrent cent mines; & la quatrième, il eut deux talents de Polycrate, tyran de Samos, auprès duquel il se rendit. Depuis *Démocéde*, les médecins de Crotone furent les plus estimés; ils furent regardés dans la Grece comme les premiers, & les Cyreniens ne furent que les seconds.

Polycrate, trop crédule aux propositions du perfide Orétes, gouverneur de Sardes, part de Samos : arrivé à Magnésie, Orétes le fait pendre, & renvoie les Samiens, en leur disant qu'ils sont libres, & qu'ils doivent lui en savoir gré; mais il retient les esclaves de Polycrate, & les étrangers, parmi lesquels étoit *Démocéde*, qui tous furent transférés à Sardes.

Darius étant alors monté sur le trône, fait tuer Orétes, pour venger la mort de Polycrate, & s'empare de ses richesses & de tout ce qui lui appartenoit; il les fait transporter à Suze.

Peu de temps après, Darius étant à la chasse, tombe de cheval, & se luxe le pied. Il avoit des médecins d'Egypte, qui passoient en Perse pour être les plus habiles. Dans les manœuvres qu'ils firent pour remettre les parties luxées, ils augmentèrent le mal, au point que le roi fut sept jours & sept nuits absolument privé de sommeil. Le huitième jour, quelqu'un lui parla de Démocéde de Crotone, & de ses cures brillantes à Sardes. Darius ordonna qu'on le fit venir; comme il étoit parmi les esclaves d'Orétes, on l'amene chargé de fers & couvert de haillons.

Démocède interrogé par le roi s'il savoit la médecine, n'osa en convenir, craignant qu'il ne lui soit plus permis de retourner en Grèce. Darius, qui crut entrevoir qu'il en étoit instruit, commanda qu'on fit venir avec leurs instrumens ceux qui châtient les esclaves. *Démocède* alors déclara qu'il n'étoit pas très-versé dans l'art de guérir, mais qu'il en avoit acquis une teinture en fréquentant un médecin. Il traita alors le roi avec les remèdes employés par les grecs, lui procura du sommeil, & le mit en peu de temps en état de marcher avec autant d'aisance qu'auparavant; espoir dont le prince ne se flattoit point. Après cette guérison Darius ayant fait présent à *Démocède* de deux paires de fers d'or, celui-ci demanda

au roi, si pour l'avoir rétabli, il le récompensoit par un mal deux fois plus grand. Ce mot plut à Darius qui l'envoya à ses femmes. Les eunuques qui le conduisoient, leur dirent voici celui qui a rendu la vie au roi; elles lui donnèrent chacune une coupe d'or remplie de pièces d'or.

Démocède fut gratifié ensuite d'une vaste maison, & étoit admis à la table du roi; il étoit comblé de tous les biens; mais il étoit privé du plus grand à ses yeux, la liberté de retourner en Grèce. Les médecins égyptiens avoient été condamnés à être pendus, parce qu'ils avoient été surpassés en habileté par un médecin grec; *Démocède* obtint du roi leur grace, il employa encore son crédit pour tirer de servitude un devin d'Elée, qui avoit suivi Polycrate, & qui étoit resté parmi les captifs.

Quelque temps après, Atossa fille de Cyrus, & femme de Darius, eut une tumeur au sein, qui enfin s'ouvrit; tant que la plaie fût légère, la princesse tint son mal caché, par pudeur: mais étant devenu plus grand, elle en fit l'aveu à *Démocède*, & le lui montra, le médecin l'assure qu'il la guérira, mais il lui demande un service, & obtient d'elle la promesse de sa protection & de son crédit, en assurant d'ailleurs Atossa qu'il ne vouloit rien que d'honnête.

Lorsqu'elle fut rétablie, & qu'elle partagea le lit du roi, elle lui persuada, suivant les instructions qu'elle avoit reçues de son médecin, de porter la guerre chez les Grecs. Portez, lui dit-elle, pour moi, vos armes, en Grèce, car je desire être servie par des lacédémoniennes, des argiennes, des athéniennes & des corinthiennes. Pour l'exécution de ce projet, convenable à votre âge, vous avez un homme qui peut vous faciliter la connoissance des affaires ou de l'état de la Grèce; c'est celui qui vous a si bien guéri. Puisque vous êtes d'avis que je fasse la guerre aux grecs, dit Darius, tout prêt à suivre les desirs de sa femme, j'enverrai avec lui des hommes capables de s'informer & de bien examiner. A son réveil il nomme dix Perses distingués pour suivre *Démocède*, avec ordre cependant de le bien garder & de ne pas le laisser échapper.

Les vaisseaux sont équipés, ils mettent à la voile. Après plusieurs événemens, *Démocède* réussit à pouvoir rester en Grèce, & en donne avis au roi, en lui apprenant qu'il vient d'épouser la fille du célèbre athlete Milon de Crotone.

Lorsque Polycrate fut tué par Orètes, (ce fut l'an 523 avant notre ère,) il est probable que *Démocède* avoit au moins 35 ans.

L'an 521 avant notre ère, Darius après l'occision du mage Smerdis, monte sur le trône des Perses. A cette époque il fait tuer Orétes, & la même année, 521, Atossa est guérie par *Démocède*, qui part pour la Grèce, étant alors âgé d'environ 37 ans. Ainsi il a pu naître vers la 55 olympiade, année troisième, c'est-à-dire, l'an 558 avant notre ère, & vers la même année qu'Hippocrate I. aïeul d'Hippocrate ij. (M. GOULIN.)

DÉMOCRITE. On n'a point la date précise de la naissance de ce philosophe; mais comme les historiens & le savant Brucker observent qu'il fleurissoit sous la LXXX olympiade, année 1^re^, on peut supposer hardiment qu'il avoit à cette époque quarante ans environ. Ainsi, il pourra être né vers la LXX olympiade, année 1^e^, avant notre ère 500, & 40 ans avant la naissance du célèbre Hippocrate II.

Démocrite étoit d'Abdére; il est mis au nombre des plus grands génies de l'antiquité. Il est sorti d'une famille distingué, & eut un père fort riche. Celui-ci (vers l'an 478 avant notre ère), reçut chez lui Xerxès, qui laissa à son hôte des mages; il profita de ces savans de la Perse, pour initier dans les mystères de l'astronomie, son fils, âgé alors de 22 ans.

Après la mort de son père, *Démocrite* ayant hérité d'une grande somme d'argent, forma le projet de voyager chez les barbares. Il se rendit d'abord en Égypte pour s'y instruire de la géométrie; il passa ensuite en Éthiopie pour y voir les gymnosophistes; il alla ensuite en Asie pour conférer avec les mages; on dit même qu'il pénétra dans l'Inde. Il entendit aussi le philosophe Leucippe. D'après le témoignage des anciens, il eut aussi pour maître un pythagoricien, & prit les usages de cette école.

Il revint de ses longs voyages, dénué d'argent; mais riche des trésors de l'esprit: Il alloit être forcé de vivre dans l'indigence & sans considération, son frère fournit à ses besoins; ce qui procura à *Démocrite* l'occasion non-seulement de faire briller ses connoissances & son mérite, mais encore de rétablir sa fortune; car il se fit admirer par son savoir, & par ses prédictions physiques démontrées vraies par l'événement; ce qui fut cause qu'on le chargea du gouvernement de la république. Mais préférant la vie contemplative, il s'échappa du tourbillon des affaires publiques, & alla se cacher dans des lieux solitaires & autour des tombeaux, pour se livrer tout entier à la méditation, à la composition, & à la dissection des animaux; ce qui a donné naissance à cette fable, qu'il s'étoit volontairement privé de la vue avec un miroir ardent. Il ne faut point ajouter plus de créance à cet autre conte: qu'en toute occasion on le voyoit rire, ce qui

ne s'accorde point avec les circonſtances de ſa vie ſolitaire ; peut-être cette tradition s'eſt-elle perpétuée, de ce que cet homme d'un eſprit ſi élevé railloit agréablement ſes concitoyens, aſſez ſtupides pour donner lieu au proverbe. Il ne faut pas faire plus de cas de ceci ; que *Démocrite* dans ſa ſolitude avoit purifié les métaux par le ſecours de la pierre des philoſophes ; ce qui a donné lieu à cette fable, c'eſt qu'il a compoſé un livre *de lapide*, lequel traitoit des propriétés des pierres, d'après les expériences qu'il avoit tentées.

Mais rien n'a tant plu aux ſophiſtes dans l'hiſtoire de la vie de ce philoſophe, que l'invitation faite à Hippocrate par les Abdéritains, de ſe rendre auprès de *Démocrite* pour le guérir de ſa folie ; car telle eſt l'origine de ces lettres apocryphes qu'on a inſérées parmi les œuvres d'Hippocrate ; ſi les gens raiſonnables les euſſent examinées avec un peu plus de ſoin, ils auroient auſſitôt reconnu qu'il n'y a pas l'ombre de vrai dans ce recit, qu'on n'y voit que contradiction, & qu'il fut inconnu aux anciens, quoique peut-être les Abdéritains ſtupides aient jugé fou un homme qu'Hippocrate auroit jugé être un ſage du premier rang. Cependant on reproduit ſans ceſſe cette dernière anecdote, lorſqu'il s'agit d'Hippocrate ou de *Démocrite*.

C'eſt encore à l'ignorance des Abdéritains qu'on doit attribuer l'accuſation de magie portée contre *Démocrite*.

Tous les anciens de concert exaltent le génie ſublime de cet homme ſupérieur, & né pour les grandes choſes, ſon jugement excellent, ſon éloquence vive & la profondeur de ſon ſavoir.

Il a écrit dans le dialecte ionien pluſieurs livres qui traitent de la ſçience naturelle & morale, de l'économie humaine, & de l'hiſtoire : mais on lui en a beaucoup attribué fauſſement. C'eſt une véritable perte, qu'il ne nous reſte rien de cet homme célèbre.

La plupart des écrivains anciens aſſure qu'il a vécu cent ans ; d'autres aſſurent qu'il a prolongé ſa vie au-delà. On a débité ſur ſa mort des choſes qui ne méritent aucune foi.

En admettant que *Démocrite* ait vécu cent ans, il ſeroit mort vers l'an 400 avant notre ère.

Nous ne nous arrêterons pas à ſes principes de logique & de morale ; il ſuffira de rapporter ſes opinions en phyſique qui eſt la baſe de la médecine.

Il diſoit que rien ne ſe fait de rien, & que par conſéquent tout devoit ſe produire par des principes ſubſiſtants par eux-mêmes : que ces principes étoient les atômes & le vuide ; qu'aucun de ces principes ne procédoient de l'autre ; que les atômes conſtituoient le plein, puiſque l'être eſt ſeul exiſtant & ſolide, & le non-être vuide & rare ; que l'un & l'autre étoient infinis, les atômes par le nombre, le vuide par l'étendue : que les propriétés des atômes ſont la figure qui eſt infinie, & la grandeur par laquelle ils ſont déliés & indiviſibles ; qu'un atôme étoit plus peſant que l'autre ; mais que les atômes n'avoient pas toutes les qualités ; qu'ils étoient continuellement mus dans le vuide infini ; que ce mouvement n'avoit point eu de commencement, & qu'il étoit d'une ſeule eſpèce, ſavoir, oblique. Que les corpuſcules agités dans cette eſpace, s'épaiſſiſſoient, ſe heurtoient continuellement, rebondiſſoient, & ſe ſéparoient, & que de-là, tout ſe produiſoit par des poids & des meſures naturelles ; mais que le mouvement étoit très-rapide par une cauſe néceſſaire, & que cette cauſe étoit le deſtin (*fatum*), & la Providence qui a fait le monde, & qui conſiſte dans la réſiſtance, le tranſport, & la percuſſion de la matière. Qu'ainſi toutes les choſes étoient *un*, & ne ſe diſtinguoient que par les différences des atômes ; que ces différences ſont au nombre de trois, la figure, l'ordre, & la poſition des atômes, dont réſultent les qualités des choſes ; que par conſéquent il y avoit génération, lorſque les atômes qui ont une diſpoſition donnée pour former une choſe, viennent à ſe réunir, & qu'ainſi, l'*agent* & le *patient* ne différoient point : que pluſieurs atômes en ſe rapprochant, produiſoient l'augmentation, & la diminution en s'éloignant : que par la raiſon que les atômes ſont infinis en nombre & en figure, il réſulte dans les choſes des différences infinies. Que tout ce qui s'apparoît aux ſens, eſt vrai, mais que les choſes apparentes aux ſens, ſont oppoſées les unes aux autres & infinies en nombre. Que les qualités ne ſont point dans les atômes, mais dans leurs différentes diſpoſitions, d'où vient que les ſens ſont diverſement affectés. Que dans l'infini, il y a des mondes infinis ſuivant toutes les circonſtances ; que quelques-uns de ces mondes ſont pairs & égaux, d'autres inégaux ; qu'ils augmentent, diminuent, ſont détruits enfin, par le choc qu'ils éprouvent les uns contre les autres. Que le monde n'a point d'ame, mais que tout ſe meut par le mouvement très-rapide des atômes, c'eſt comme un feu qui pénètre tout. Que le feu eſt compoſé d'atômes ronds, que les autres choſes ſe diſtinguent par la ſeule grandeur ; que le ſoleil & la lune ſont compoſés de particules légères, tournant dans un tourbillon. Que les comètes ſont des planetes qui apparoiſſent enſemble ; que la cauſe de la fermeté de la terre eſt ſa largeur, qu'elle eſt pleine d'eau ; que la mer décroît ſans ceſſe ; que les hommes ſont engendrés de l'eau & de la boue ; que l'homme exiſte, ce qui eſt connu de nous

tous; que l'ame eſt une ſorte de feu & de chaleur, que d'elle dépend la vie & le mouvement, mais qu'elle eſt mortelle, & qu'elle périt avec le corps, que cependant les corps qui ont péri, revivront. Que l'ame eſt compoſée de deux parties, l'une raiſonnable placée dans la poitrine, l'autre irraiſonnable répandue par tout le corps; que l'eſprit (*mens*) & l'ame (*anima*) ſont la même choſe: que les corps qui ont péri revivront; que le ſens & l'intellect exiſtent par l'impreſſion des images qui émanent des corps. Qu'il y a certaines natures (*naturæ*) compoſées d'atômes très-déliés qui apparoiſſent aux hommes dans les ténèbres; que ces ſimulacres ſont grands, & ſe diſſolvent difficilement, qu'ils périſſent cependant; qu'ils parlent, ſe ſervent de la raiſon, prédiſent les choſes futures, que les uns nuiſent, & d'autres font du bien; qu'ils ſont répandus dans l'air, & qu'ils ont une forme humaine. Il eſt vraiſemblable que *Démocrite* débitoit ces dernières propoſitions afin que ſa philoſophie parut au peuple avoir une apparence de religion.

(M. GOULIN.)

DÉMONOMANIE, eſpèce de délire qui eſt tantôt vrai, tantôt ſimulé, dans lequel les ſcélérats & les impoſteurs cherchent à faire croire qu'ils ſont obſédés, ou poſſédés du démon.

On en diſtingue de pluſieurs ſortes. 1°. La *démonomanie* des ſorciers, *dæmonomania ſagarum*, Delrio, *diſquiſit. magica*. Dans ce délire on ſe vante d'avoir des relations avec le démon, & on tente de le perſuader en promettant des choſes qui tiennent du merveilleux. Telles ſont les vieilles femmes qui menacent de nouer l'aiguillette aux nouveau-mariés, de rendre malades les petits enfans, ou qui diſent qu'elles ont le pouvoir de les guérir. On trouve dans les campagnes, des bergers aſſez ſimples pour feindre de ſe dévouer au démon, eux & leurs brebis, pour garantir leur troupeau des loups, ou pour ſe procurer de l'argent: puérilités dont ils ſe ſervent pour tromper avec impunité les perſonnes foibles & crédules. Ces prétendus ſorciers préparent quelquefois des philtres ou des breuvages qui altèrent la raiſon de ceux qui, ſéduits par leurs promeſſes, ſont aſſez foibles pour les prendre, & ils ſe rendent ainſi leurs conquêtes plus faciles. On dit que l'huile exprimée des ſemences de *dature*, appliquée ſur les temples, ou un ſuppoſitoire compoſé avec cette huile & introduit dans l'anus, procurent des rêves qui tiennent de cette eſpèce de délire. *Gaſſendi* rapporte qu'un berger provençal ſe muniſſoit d'un ſuppoſitoire préparé avec la ſemence de ſtramonium & le ſuif, quand il alloit ſe coucher le ſamedi, & qu'il rêvoit enſuite qu'il ſe trouvoit en la compagnie des démons, & qu'il ſacrifioit à un bouc qui y préſidoit. *Hoffmann* dit que cette eſpèce de délire eſt commune en Pomeranie. *Rufus*, auteur du deuxième ſiècle, en a le premier parlé. On a vu des malheureux qui croyoient avoir un démon dans le ventre, & qui converſoient avec lui; leur imagination étoit tellement frappée de cette idée, qu'on n'a pas pu le leur faire déſavouer au milieu des ſupplices, dont on puniſſoit autrefois les prétendus ſorciers. (*Voyez* ART. MEDIC. BEROL. decad. 1, vol. 4, & *éphémérid. nat. cur.*)

2°. La *démonomanie* connue ſous le nom de *vampiriſmus*; (*Tournefort*, *Voyage des Indes occidentales*.) Il y a deux ſortes de vampires, les uns ſont actifs, les autres paſſifs. Les vampires actifs ſont des impoſteurs qui, pour des raiſons d'intérêt, ou tout autre motif particulier, déterrent les corps de ceux qu'on a inhumés depuis peu, & leur font des plaies; le troiſième jour ils laiſſent couler le ſang, qui eſt ordinairement putréfié & très-fluide, & diſent l'avoir ſucé. Les vampires paſſifs ſont les vivans ou les morts ſur leſquels on exerce ces cruautés. Ces preſtiges font tant d'impreſſion ſur le peuple, que Tournefort a vu une ville, que cette idée avoit rendue déſerte. On trouve pluſieurs autres exemples de ce genre dans l'hiſtoire des vampires, qu'on a publiée depuis peu.

3°. *Démonomanie*, ou *corybantiſme*. (*Encyclopédie*, *tom. 3*; *hiſt. des diables de Loudun* 1756; *Bayle*, *diction.*) On lit dans l'évangile que, Dieu a permis autrefois qu'il y eut pluſieurs perſonnes poſſédées du diable; & l'égliſe catholique a inſtitué les *exorciſmes* pour les en délivrer. Il eſt auſſi certain que quelques-unes ont affecté de l'être, ſoit par méchanceté, ſoit par une bizarrerie très-ſingulière; telles ſont, par exemple, les jeunes filles que l'on renferme dans les couvents. Elles ſont conduites à cet égarement par différens motifs: les unes veulent par-là cacher la turpitude de leur vie, d'autres cherchent à ſe faire une réputation de ſainteté. Elles emploient différens moyens de ſéduction pour en impoſer; les plus ordinaires ſont de prédire l'avenir, d'interpréter & de parler les langues étrangères, d'avoir des convulſions ou de pouſſer des cris effrayans, ſi on répand ſur elles de l'eau bénite, ou à l'aſpect des choſes ſacrées. Elles tentent, non ſeulement de tromper le peuple crédule, mais ſouvent même les médecins; & les plus éclairés ſont quelquefois obligés de mettre en jeu toutes les reſſources de leur eſprit pour confondre les impoſteurs. L'hiſtoire des Urſulines de Loudun en Poitou eſt célèbre. Les moines de cette ville haïſſoient un curé nommé *Urbain Grandier*, homme fier & orgueilleux de la ſupériorité de ſon eſprit & de ſes graces phyſiques. Les moines engagèrent les religieuſes à dire que *Grandier* les avoit en-

chantées & enforcelées. La religion, la haine des magiftrats & des moines, & l'amour irrité de ces religieufes, furent les trois grands motifs qui perdirent le prêtre infortuné. Les chofes en vinrent au point qu'il fût condamné à être brulé. Le confeffeur qui l'accompagnoit au fupplice lui donna à baifer un crucifix de fer, qu'il avoit fait chauffer dans un brafier; le malheureux Grandier ayant fait un mouvement naturel à toute perfonne qui fe brule, on regarda ce figne comme une preuve qu'il étoit poffédé par le démon.

Le délire fébrile prend quelquefois le caractère d'une véritable *démonomanie*. On en a vu un exemple dans une religieufe de Paris, refpectable par fa candeur & fa piété, & que M. de *Sauvages* a connue particuliérement. Cette dame, inftruite des dogmes théologiques, avoit appris fecrettement la langue latine, & prenoit encore des leçons de grec de fon frère qui favoit parfaitement cette langue. Elle fut attaquée d'une fièvre fynoque qui lui porta à la tête; il lui furvint un delire, pendant lequel elle proferoit des mots grecs & latins, auxquels n'étoient pas accoutumées les autres religieufes. On l'a crut enforcelée jufqu'au retour de fon frère qui étoit à la campagne, & qui rendit raifon de ce délire grec & latin.

On emploie plufieurs moyens pour reconnoître la *démonomanie* fimulée. M. de Haën, appellé auprès d'une perfonne qui feignoit d'être démonomaniaque, découvrit fa fraude en appliquant fur elle l'image d'une croix enveloppée, & en l'arrofant d'eau commune au lieu d'eau bénite. Toutes les fois que cette malheureufe a tenté de répéter cette fcène, on la baignoit, & on lui jettoit plufieurs fceaux d'eau fur le corps. Un autre médecin a fait, dans le même cas, faigner jufqu'à la fyncope la prétendue poffédée. D'autres ont effayé de chaffer le diable à coups de bâton.

Nous ne fommes pas de l'avis de *Frédéric Hoffmann*, ni de celui de quelques autres médecins allemands qui, penfant comme le peuple foible & crédule, foutiennent qu'il y a réellement des magiciens & des forciers, qui obfédés & poffédés du diable, font des miracles à fon inftigation. *Hoffmann* a donné plufieurs fignes de la *démonomanie* vraie, favoir, 1°. les cris, les geftes, les agitations extraordinaires & furprenantes du corps. 2°. Les convulfions qui arrivent tout d'un coup, fans qu'on ait prévu la maladie. 3°. Les blafphêmes, l'abus de la parole divine, l'obfcénité dans le difcours. 4°. La connoiffance & la révélation de l'avenir. 5°. La fcience des langues étrangères. 6°. Les mouvemens extraordinaires, le vomiffement de chofes fingulières, telles que les cheveux, les cailloux. &c. Les parlemens de France, qui puniffoient autrefois de mort les magiciens & les forciers, les renvoyoient depuis plufieurs années comme des infenfés, à moins qu'ils ne fuffent obligés de punir leurs mauvaifes actions. Il n'eft cependant pas convenable de douter que Dieu ait permis autrefois qu'il y eut des poffédés; mais nous penfons avec Saint Anaftafe, que les *fpectres* ont ceffé, depuis que *le verbe de Dieu a paru fur la terre*; & nous croyons même que toutes les pythoniffes, les forciers & les magiciens, ont des maladies dont les caufes font phyfiques; qu'ils ont été trompés, ou ne font que des impofteurs, dont les preftiges ne féduifent que les gens peu éclairés. Nous penfons qu'on doit rire de la crédulité de *Bodin*, & nous fommes fâchés du trifte fort de tant d'infenfés dont parle *Nicolas Remigius*, qui dans les fiècles paffés ont été condamnés à mort par les parlemens de Bordeaux, Rouen & Touloufe, & qui ne méritoient que d'être enfermés aux petites maifons.

La paffion hyftérique produit quelquefois des fymptômes qui paroiffent avoir beaucoup de rapport avec la *démonomanie*, ce qui l'a fait appeler par quelques médecins *démonomanie* hyftérique. M. Defcottes, médecin à Argenton en Berri, a communiqué l'obfervation fuivante à M. de Sauvages; elle avoit été faite en 1760. Deux domeftiques âgées de vingt ans, fort amies & hyftériques, fe trouvèrent mieux après avoir fait ufage du caftoreum, de la rhuë, & de la térébenthine; mais elles firent paroître pendant fix mois des phénomènes qu'on attribua à l'obfeffion. 1°. Quoiqu'on les eut renfermées dans des maifons différentes, chacune d'elles préfageoit trois ou quatre jours avant, ce qui devoit lui arriver, ainfi qu'à fon amie. 2°. Elles imitoient affez bien la voix d'un chat, d'un chien, ou d'une poule. 3°. Elles avoient une très-bonne mémoire, & un génie beaucoup plus vif qu'à l'ordinaire; elles fe mocquoient des affiftans, & leur donnoient des noms empruntés. 4°. Elles tomboient dans un fommeil fi profond, que piquées, pincées ou brulées, elles ne donnoient aucune marque de fenfibilité. 5°. Elles s'éveilloient enfuite d'elles-mêmes, en criant qu'elles avoient mal à la cuiffe ou à la jambe, & il fembloit en effet qu'on avoit égratigné & rendu livide la partie qu'elles avoient défignée, quoi qu'aucun des affiftans n'y eut touché. 6°. L'accès avoit trois temps: dans le premier, les malades étoient à elles-mêmes; & fe rappellant ce qui s'étoit paffé, elles rougiffoient & paroiffoient affligées. Dans le fecond, elles étoient en délire & dans des convulfions fi confidérables, que quatre hommes robuftes avoient peine à les contenir; elles prédifoient ce qui devoit arriver quant au temps & à la durée de l'accès; enfin,

étant tombées dans l'assoupissement, elles éprouvoient une abolition totale de leurs sens, & s'éveilloient à l'heure & à la minute qu'elles avoient annoncées, en sautant souvent loin de leur lit, & en criant : *grand Dieu! qu'est-ce qui a la cruauté de me faire du mal à la jambe ou à la cuisse.* Cette scene se renouvella tous les jours pendant six mois, sans que le tempérament des malades en parut altéré en aucune manière; mais elles tombèrent ensuite dans un état de langueur, qui fut suivi de la suppression de leurs règles, & à cette époque leurs médecins consultèrent M. de Sauvages.

Cette histoire offre plusieurs phénomènes, qui semblent devoir être attribués à la trop grande crédulité des spectateurs; cependant il est étonnant que ces deux domestiques, qui en font le sujet, aient pu jouer si long-temps une pareille comédie, s'il est permis de lui donner ce nom. L'imitation de la voix des animaux n'est pas une chose nouvelle; le médecin *Gibert* l'a observé près d'Alais dans un mélancholique, qui avoit, tous les jours, à une heure après-midi, un semblable accès; je dis à une heure, puisque soit qu'on avançât, ou qu'on retardât l'horloge, l'accès revenoit précisément à l'heure déterminée. (*Extrait de M. de Sauvage, nosolog. tom. 2, page* 744.)

(M. LAGUERENE.)

DÉMONSTRATION. Ce terme est aussi en usage parmi quelques médecins, qui prétendent que les principes de la science sont susceptibles de démonstrations; c'est-à-dire, que l'on peut en établir la vérité par des preuves certaines & indubitables, tout comme de ceux des autres sciences physico-mathématiques.

» En effet, pour en être persuadé, dit M. » Bouillet, (dans son *supplément aux élemens de* » *médecine pratique*), il n'y a qu'à examiner » sur quoi la médecine est principalement fon- » dée. On doit mettre au nombre des principes » fondamentaux de cette science tout ce que » l'anatomie, aidée de la géométrie, de la mé- » chanique, de l'hydrodynamique, &c. nous a » appris sur la structure, la situation, les liai- » sons, les mouvemens, & l'usage des parties » du corps humain, tout ce que des observa- » tions & de mures réflexions nous ont fait » découvrir de fonctions vitales, animales, & » naturelles, soit dans l'état de santé, soit dans » l'état de maladie, tout ce que l'ouverture des » cadavres nous a fait connoître de l'altération » des humeurs & des parties solides causée par » les maladies, enfin, tout ce qu'une longue » expérience & des essais réitérés nous ont » prouvé des propriétés de certains remèdes.

» On doit regarder encore, comme l'un des » principes de l'art de guérir, la connoissance » des signes par lesquels on distingue une ma- » ladie d'avec une autre, on en spécifie le ca- » ractère, on en découvre les causes, on en pré- » dit l'événement.

» On ne sauroit aussi disconvenir que les in- » dications ou raisons d'agir, que les médecins » tirent de la connoissance des fonctions, du » caractère de chaque maladie, de ses causes, » de ses symptômes, ne soient des règles sûres » & constantes.

» Enfin, tout ce qu'on vient de rapporter doit » passer pour de véritables principes dans l'esprit » de ceux qui savent que la plupart des sciences » n'en ont guères d'autres que ceux que les » sens, l'expérience & le raisonnement ont fait » découvrir «. (*Voyez* MEDECINE ET PRINCIPES.)

(*Extrait de l'Anc. Encycl.*) (M. MAHON.)

DENT. (*Hygiène.*)

Partie II. Choses improprement dites non naturelles.

Classe III. *Applicata.*

Ordre II. Propreté.

Les *dents* sont de petits os couverts d'un émail d'un blanc mat, & enchassés dans les alvéoles. Chaque machoire en a seize dans l'âge adulte; dont quatre incisives, deux canines, & dix molaires. Je n'entrerai ici dans aucun détail sur ce qui regarde la description anatomique des *dents*. Ce qui a droit de m'occuper davantage, c'est ce qui est relatif à leur propriété, & à prévenir des maux, qui sont peut-être les plus cruels que l'homme ait à supporter. Le soin des *dents* des enfans devroit être un des premiers devoirs des parens, & c'est sans contredit un de ceux dont ils s'occupent le moins; c'est cependant dès l'âge le plus tendre qu'il faut conserver des organes aussi importans, puisqu'ils sont les premiers instrumens de la digestion, & qu'ils favorisent la parole, & concourent à la beauté & à la voix; ils devroient au moins savoir tenir les *dents* propres sans le secours des instrumens & des dentistes, dont l'art, porté quelquefois jusqu'à la minutie, peut devenir plus dangereux qu'utile.

On doit regarder comme un préjugé fâcheux, celui qui a fait regarder pendant long-temps les *dents* de lait, comme des parties auxquels on devoit faire peu d'attention, parce qu'elles étoient dans le cas de tomber & d'être remplacées par d'autres, qui méritoient beaucoup plus de soin. Mais on n'a pas fait réflexion que les *dents* de lait étoient exposées, comme celles qui leur succèdent,

aux accidens de la carie, d'autant plus qu'elles ſont moins fortement aſſujetties dans les alvéoles, qu'elles ſont probablement d'une texture un peu moins dure, parce que rarement elles ont le temps d'acquérir le dernier dégré de perfection.

Si donc une *dent* de lait ſe carie, ſur-tout une molaire, il eſt à craindre qu'il ne reſte quelque chicot entre les *dents* voiſines qui pouſſent, qu'elle ne cauſe des douleurs dont on ignore ſouvent la cauſe, & qu'elle n'infecte auſſi de carie les nouvelles *dents* qui ſont en contact.

Pour éviter de pareils inconvéniens, il eſt néceſſaire d'empêcher que les *dents* ne ſoient trop vivement affectées par l'alternative du froid & du chaud : c'eſt pourquoi, la boiſſon doit être légèrement tiède lorſqu'il fait bien froid; on doit veiller à ce qu'il ne ſéjourne aucun aliment dans l'interſtice des *dents*, à ce qu'elles ne reſtent pas couvertes de tartre, à ce que les enfans n'y portent jamais des épingles & des aiguilles, ou la pointe des couteaux, mais bien des curedents de plume ou d'écaille douce & ſouple, avec leſquels après chaque repas, on doit nétoyer les *dents*. On peut dès l'âge de trois ou quatre ans accoutumer les enfans à ce petit ſoin, en leur fourniſſant des étuis garnis, qui ſervent en même-temps à leur amuſement.

On doit leur recommander de ratiſſer leurs *dents* avec le gros bout du curedent de plume tous les deux ou trois jours au moins, pour les débarraſſer d'un eſpèce de limon qui s'y attache, & qui ne ſeroit pas enlevé autrement; on fait gargariſer enſuite avec de l'eau & quelques gouttes d'eau-de-vie, qui peut à cet âge fortifier les gencives, & prévenir les engorgemens auxquels elles ſont ſujettes.

Dès qu'une *dent* de lait eſt cariée, malgré tous les ſoins dont nous venons de parler, il faut ſans balancer la faire arracher, pour éviter qu'elle ne gâte celles qui ſont aux environs, & d'ailleurs l'extraction des *dents* de lait offre bien moins de réſiſtance que celle des *dents* des adultes.

Les ſecondes *dents* étant deſtinées aux beſoins de l'homme pour le reſte de ſa vie, & l'office de la maſtication, ſi néceſſaire pour préparer les alimens à être digerés dans l'eſtomac, leur étant dévolu, il n'y a point d'attention qu'on ne doive prendre pour les conſerver propres & en bon état autant qu'il ſera poſſible; c'eſt le moyen d'avoir la bouche ſaine, & de ne point communiquer aux autres les mauvaiſes exhalaiſons, qui ſont des ſuites du fâcheux état des *dents*.

Tous les ſoins qu'on doit prendre doivent donc tendre ſeulement, à empêcher que les *dents* ne ſe couvrent de tartre; que, par ſuite d'une négligence habituelle, elles ne ſe gâtent, ne ſe carient; que la bouche perde ſa fraicheur; & que l'haleine ne devienne forte & très-déſagréable : on y parviendra en ſuivant les maximes ſuivantes.

Il faut rejetter tous les remèdes de charlatans, toutes les poudres, les opiats, les eaux merveilleuſes, balſamiques, & autres dont on cache la compoſition, & que les dentiſtes & les parfumeurs vendent uniquement pour extorquer l'argent que le peuple crédule a la ſotiſe de leur donner.

On doit éviter, pour nétoyer les *dents*, de prendre des corps durs, métalliques, ou autres, qui ratiſſent les *dents*, les dépoliſſent, & petit à petit en enlèvent l'émail. On doit également éviter les acides végétaux ou minéraux, dont l'action trop répétée finit par attaquer l'émail des *dents*, pénètre par le colet entre l'alvéole & la racine, & ſouvent devient une cauſe de carie.

On voit ſouvent des perſonnes qui ſe ſervent des acides, pour mieux nétoyer leurs *dents*, chez qui elles paroiſſent dans le meilleur état du monde, ſe plaindre tout-à-coup qu'elles ſentent des douleurs très-vives, qui ſont dues à ces recherches, non ſeulement inutiles, mais même dangereuſes.

L'eau pure, à laquelle on peut ajouter, ſi l'on veut, quelques gouttes d'eau-de-vie, fournit un des meilleurs moyens d'entretenir l'état ſain des *dents*, pourvu qu'on ait ſoin tous les jours le matin, ſans y manquer jamais, de s'en ſervir pour ſe rincer la bouche, en frottant les *dents* & les gencives avec de petites broſſes douces faites exprès, ou bien avec des éponges très-fines qui ſont encore préférables. Il faut le faire auſſitôt qu'on eſt levé, pour chaſſer de la bouche les ſubſtances muqueuſes & groſſières qui ſe trouvent au reveil collées aux *dents* & à la langue, & qu'il ne faut pas avaler avec ſa ſalive.

Il faut éviter de rien laiſſer des alimens, ſurtout de ceux qui ſont tirés des animaux, & qui ſe corrompent facilement dans les interſtices des *dents*. Si c'eſt une choſe très-gênante, relativement au reſſerrement des *dents*, & qu'on puiſſe faire une ſéparation avec la lime ſans rien craindre, alors il vaut mieux employer ce moyen.

Lorſqu'on n'a pas ſoin de nétoyer les *dents*, comme nous le recommandons ici, l'eſpèce de muquoſité terreuſe qui a été dépoſée ſur les *dents* s'y colle plus intimement, en ſe deſſéchant, & l'application des parties nouvelles finit par faire adhérer aux *dents* le tartre qu'on

y

y rencontre souvent, & qui devient quelquefois aussi dur qu'elles. Cependant ce tartre gêne les gencives, embrasse la couronne des *dents*, s'insinue entre les racines & l'alvéole ; de-là souvent l'engorgement, la compression, l'inflammation, & les fongosités des gencives, le chancelement des *dents*, qui finissent par se gâter ou tomber. Il faut toujours, lorsque l'on a poussé la négligence jusqu'à laisser accumuler le tartre sur les *dents* depuis du temps, employer l'instrument du dentiste, & débarrasser ainsi la bouche d'un corps étranger qui ne peut que lui nuire.

On doit tous les matins frotter sa langue, avant de laver sa bouche, avec un gratoir qui enlevera le limon qui s'y est déposé la nuit ; tous les quatre ou cinq jours, on passera dans l'intervalle des *dents* le curedent de plume, pour enlever ce qui avoit pu y séjourner ; cela suffit pour ne pas trop fatiguer les gencives.

Lorsque les *dents* deviennent jaunes, noirâtres, & même noires, comme on en a vu plus d'une fois, on ne doit point employer pour cela d'autres moyens que ceux que nous venons de recommander ; on en a vu dans cet état durer très-long-temps chez des vieillards qui ont prolongé fort loin leur existence. Si cette couleur étoit due à quelque maladie particulière, elle cesseroit avec la cause, d'ailleurs ce n'est point notre affaire de parler des maux de *dents*. (Voyez ce qui est relatif à cet objet.)

On remarque que les personnes qui ne boivent que de l'eau ont les *dents* très-blanches, & qu'au contraire des peuples qui usent de boissons épaisses, douces, fermentées, de vin, d'eau-de-vie, les ont souvent noires, & presque toutes cariées. Il faut présumer qu'ils n'en prennent pas d'ailleurs un fort grand soin. On trouve dans les mélanges des curieux de la nature, Décade 1, année 3, obser. 15 ; qu'un vieillard âgé de cent vingt ans, conserva toutes ses *dents* bien blanches, & qu'il n'avoit jamais bu que de l'eau : il faut convenir que la blancheur des *dents* est ordinairement un signe de bonne santé : des *dents* rousses & couvertes d'un limon fétide annoncent souvent que les premières voies sont remplies de crudités.

On ne doit pas oublier qu'il est très-important de mâcher également des deux côtés de la bouche. Sans cette habitude, on donneroit lieu aux *dents* du côté qui ne sert pas de se gâter, le tartre les couvriroit bientôt, les jauniroit, laisseroit pénétrer la carie, les rendroit moins fermes dans les alvéoles, & les gencives qui les environnent deviendroient sujettes à saigner.

Quelque bonnes, quelque solides que soient les *dents*, il est dangereux de leur faire essuyer de grands efforts pour rompre des corps durs, tels que les noyaux des fruits, ou de porter des choses très-pesantes. On risque ainsi de se casser les *dents*, de les ébranler, de les déranger, de les fendre, & quelquefois de luxer les machoires.

Les alimens sucrés, le sucre, les confitures, les dragées, les pâtes, les tablettes, les sirops, laissent sur les dents une matière qui attaque l'émail, le jaunit d'abord, puis le détruit ; l'eau tiéde, pour se rincer la bouche & dissoudre l'humeur qui s'attache aux *dents*, paroît très-bien indiquée lorsqu'on a fait usage de ces sortes d'alimens.

Lorsque, malgré toutes les précautions possibles, on n'a pu parvenir à conserver ses *dents*, on devient ce qu'on nomme édenté ; l'art alors est forcé de chercher des moyens de remplacer les *dents* qui manquent, ou en tout, ou en partie.

On s'étoit servi jusqu'à présent pour l'utilité des édentés, de *dents* faites avec des os d'animaux, sur-tout d'hippopotame ou cheval marin, d'éléphant, de bœuf, de veau ; mais quelques artistes habiles se sont apperçus que ces substances étant poreuses sont susceptibles d'être attaquées très-facilement par les acides, par la salive, & les particules actives des alimens ; ce qui fait qu'elles se gâtent & se carient, & causent les inconvéniens de la décomposition, comme le changement de couleur, & une odeur infecte, qui rend la bouche & l'haleine malsaine.

M. Dubois de Chémant, dentiste très-habile, a imaginé des *dents* incorruptibles d'une espèce de porcelaine particulière, pour lesquelles il a obtenu l'approbation de toutes les compagnies savantes. Il nous suffira de faire connoître ici celle de l'académie des sciences, pour qu'on ait une juste idée de l'utilité de ces *dents* artificielles, quand on a eu le malheur de perdre les naturelles.

Rapport de l'académie des sciences sur les rateliers & dents de la nouvelle composition de M. Dubois de Chémant.

Extrait des registres de l'académie royale des sciences, du 10 juin 1789.

Nous avons été chargés, M. Darcet & moi, d'examiner les rateliers & *dents* de nouvelle composition, que M. Dubois de Chémant a présentés à l'académie, & de lui en rendre compte. La compagnie a pu juger, comme nous, que ces rateliers & *dents* imitent de très-près la nature, tant par la forme & la couleur, que

par celle des portions de gencives artificielles qui les soutiennent, & auxquelles M. de Chémant fait aussi donner beaucoup de ressemblance avec les gencives naturelles. Mais ce qui leur mérite une préférence marquée sur ceux qu'on a fabriqués jusqu'ici, c'est qu'ils sont d'une substance dure, sur laquelle la salive & les restes d'alimens, qui peuvent séjourner dans la bouche, n'ont aucune action ; au lieu que les autres, faits avec des substances animales, & peu semblables d'ailleurs à des *dents* naturelles, s'altèrent aisément, prennent une couleur sale, & contractent une odeur plus ou moins désagréable, & qui peut être nuisible à la santé. La matière dont M. de Chémant se sert est une pâte minérale, à laquelle il est parvenu, après divers essais, à donner une couleur semblable à celle des *dents* qu'il se propose de remplacer. Il sait lui faire prendre toutes les formes, pour en faire des rateliers complets, des demi-rateliers, pour la machoire supérieure ou inférieure ; des portions de rateliers, lorsqu'il reste en haut ou en bas des *dents* qui peuvent être conservées, & des *dents* uniques, doubles, triples ou quadruples, suivant le besoin. Les rateliers complets se meuvent au moyen des ressorts de l'invention de M. de Chémant, lesquels sont très-différens de ceux qu'on avoit coutume d'employer, & qui non seulement en écartent les parties lors de l'écartement des machoires, mais encore permettent les mouvemens de côté. Ces ressort s'appliquent aux deux rateliers, même à ceux d'en haut, d'une manière aussi simple qu'elle est ingénieuse. Une méchanique également simple joint les rateliers partiels aux *dents* naturelles qui restent, & les *dents* uniques, doubles, ou autres, s'ajustent avec la plus grande facilité, parce que M. de Chémant a trouvé le moyen de percer sa pâte pour y placer des goupilles, & d'y pratiquer les rainures qu'il juge convenables.

La manière dont il prend ses mesures, pour les *dents* qu'il veut remplacer, ajoute beaucoup au mérite de son invention. Son procédé est tel que chaque pièce est comme moulée pour la place qu'elle doit occuper, & que s'il s'agit de rateliers complets & de demi rateliers, de rateliers partiels, leur base emboîte le bord alvéolaire, ou la portion de ce bord sur lequel on les applique, ce qui assure la solidité de leur position, & previent les pressions douloureuses qu'ils pourroient faire. Ce procédé leur donne la facilité de conserver, aussi long-temps qu'il le veut, des moules de toutes ses pièces, de même qu'il lui est aisé de faire prendre des mesures justes & précises pour des personnes éloignées qu'il n'a jamais vues ; & pourvu qu'on lui indique exactement la couleur des *dents* s'il en reste, il est sûr d'envoyer des pièces qui s'ajusteront avec la plus grande exactitude, & qui iront aussi bien que s'il avoit pris les mesures, & qu'il les eût appliquées lui-même.

La pâte de M. de Chémant est très-solide ; on ne peut la casser entre les mains qu'en y mettant une grande force. Leur matière fait feu avec le briquet ; elle est inaltérable par les acides. Sa pesanteur est moindre que celle de la porcelaine. M. Brisson, qui a bien voulu la déterminer, trouve qu'elle est d'une once deux gros soixante-neuf grains par pouce cube, au lieu que la porcelaine de Sève, la plus légère des dix-sept espèces de porcelaines qu'il ait soumises à la balance, pèse une once trois gros neuf grains.

Après avoir examiné les rateliers & *dents* que fabrique M. de Chémant, après avoir vu la manière dont il prend ses mesures & forme ses moules, avoir pris connoissance de ses ressorts & de la monture des pièces qu'il emploie, nous avons cru que, pour répondre à la confiance de l'académie, nous devions voir de ses pièces en place ; nous nous sommes transportés en conséquence chez plusieurs personnes qui en font usage, & qui ont consenti à se faire voir & répondre à nos questions ; nous avons vu des *dents* de toute espèce. Les personnes chez qui M. de Chémant nous a conduits sont presque toutes d'un état distingué, & par-là hors de soupçon d'avoir eu d'autres motifs dans ce qu'elles nous ont dit que celui de rendre justice à la vérité. Elles nous ont assurés qu'elles n'éprouvoient aucune incommodité de la part des pièces dont elles font usage, & qu'elles s'y sont accoutumées en peu de temps & avec facilité. Elles s'en servent pour manger, & trouvent que ces pièces favorisent autant la mastication que l'action de parler, en même-temps qu'elles corrigent la difformité qui résulte de la privation des *dents*. Nous n'en avons pas vu chez qui les pièces dont il s'agit aient éprouvé la moindre altération pour la couleur, ni la moindre brisure ; & quand cela arriveroit & qu'il s'en méleroit quelques éclats avec les alimens, nous croyons pouvoir assurer qu'il n'en résulteroit rien de fâcheux, & que ces éclats traverseroient le canal alimentaire sans faire plus de mal que les portions d'os, les arrêtes de poisson, & autres corps durs que l'on est exposé à avaler en mangeant. Il n'y a donc rien à craindre des *dents* & rateliers faits par M. Chémant, qui réunissent d'ailleurs tous les avantages que l'on peut désirer.

L'académie nous permettra sans doute, de conclure, de ce qui vient d'être dit, que les rateliers & *dents* artificielles de M. Chémant méritent d'être approuvés par elle, & qu'il seroit à propos qu'il fut fait mention dans l'histoire de l'application heureuse qu'il a faite d'une matière

dure & incorruptible à un objet aussi utile que celui de remplacer les *dents* lorsqu'elles viennent à manquer.

A l'académie royale des sciences, le 10 *juin* 1789. Signé d'Arcet & Sabathier.

Je certifie le présent extrait conforme à l'original & au jugement de l'académie. A Paris, le 21 Juin 1789. *Signé* Condorcet.

Quant à la manière d'empêcher que les *dents* ne tombent, ou ne se gâtent, nous en avons parlé suffisament à l'article DENT. (*Voyez* ce mot.) Sans entrer ici dans les détails qui sont relatifs à la guérison des maux de *dents* nous ne croyons pas inutile d'indiquer un moyen dont on nous a fait le plus grand éloge contre la rage accidentelle des *dents* : il consiste à appliquer dessus un mélange fait avec trois grains de poivre & six grains de laudanum, qu'on humecte d'huile essentielle de gérofle, on en forme des petits grains, susceptibles de pénétrer dans la *dent* malade, ou bien on se sert de la même huile dans laquelle on fait entrer de l'opium. (M. MACQUART.)

DENT DE LION. (*Mat méd.*) (*Voyez* PISSENLIT. (M. MACQUART.)

DENT DE CHEVAL. (*Mat. méd.*) (*Voyez* CHEVAL.) (M. FOURCROY.)

DENT DE CHEVAL MARIN. (*Mat. méd.*) (*Voyez* CHEVAL MARIN.) (M. FOURCROY.)

DENT D'ÉLÉPHANT ou IVOIRE. (*Mat. méd.*) (*Voyez* ÉLÉPHANT.) (M. FOURCROY.)

DENT D'HIPPOPOTAME. (*Mat. méd.*) (*Voyez* HIPPOPOTAME.) (M. FOURCROY.)

DENT DE SANGLIER. (*Mat. méd.*) (*Voyez* SANGLIER.) (M. FOURCROY.)

DENT DE VACHE MARINE. (*Mat. méd.*) (*Voyez* VACHE MARINE.) (M. FOURCROY.)

DENTAIRE. (*Mat. méd.*)

La *dentaire* est en botanique un genre de plante crucifère, analogue à celui du cresson, qui en diffère sur-tout par la pointe cornue qui termine supérieurement sa silique & qui est formé par le style persistant. Ce genre contient quatre ou cinq espèces connues, qu'on trouve dans l'Espagne, l'Italie, & dans quelques départemens méridionaux de la France. Deux espèces ont été particulièrement employées en médecine ; la *dentaire* à neuf feuilles, & la *dentaire* digitée ou à cinq feuilles. Leur nom primitif vient de leur racine qui ressemble à une dent. On leur attribue des vertus carminative & vulnéraire. Elles ne sont presque point en usage ; l'une & l'autre des espèces de *dentaire* citée ici étoient nommées en matière médicale *petite dentaire* ; on distinguoit par le nom de *grande dentaire*, dentaria major, une espèce d'orobanche de Bauhin, ou la lathrée écailleuse de Linnéus. (*Voyez* pour la description exacte de ces plantes peu employées aujourd'hui en médecine, LE DICTIONNAIRE DE BOTANIQUE.)

(M. FOURCROY.)

DENTALE. (*Mat. méd.*)

Le *dentale*, dent de chien, *dentalium officinarum*, *tubulus marinus*, *syringites dentalium testâ subcylindricâ*, *lævi*, *obliquâ*, *vel arcuatâ*, *hinc angustiori*, (Linnéus. *Mat. méd.*) est un coquillage univalve, conique, ouvert, de trois pouces de longueur, blanc, gros comme une plume ordinaire vers son extrémité large, se terminant par une pointe plus fine à l'autre extrêmité, courbé en arc, rude & inégal en dehors, doux & lisse en dedans. L'animal qui habite cette coquille, est un ver simple, sans panache, attaché par une espèce de pied vers le bas de la coquille, & qui n'est point chargé d'opercules. (*Voyez* LE DICTIONNAIRE DES VERS.) On attribuoit autrefois beaucoup de vertus au *dentale* ; c'est une simple matière insipide, inodore, terreuse, calcaire, absolument inerte, & qui ne peut agir que comme un absorbant. L'analyse y montre un peu de matière gélatineuse & beaucoup de carbonate calcaire. En Italie quelques charlatans le font porter en amulette sur le cou, pour guérir l'esquinancie. Cette imposture est nuisible, lorsque par la confiance qu'on lui accorde, on ne fait pas de remède contre cette cruelle maladie. On n'emploie plus le *dentale* en médecine. Il ne faut pas le confondre avec l'antale.

(M. FOURCROY.)

DENTELAIRE, (*Mat. méd.*)

La *dentelaire*, *plumbago*, est un genre de plantes placé par Linnéus dans la pentandrie monogynie ; il a pour caractères une corolle infundibuliforme, les étamines attachées à des écailles qui bouchent la base de la corolle, un stigmate quinquefide, une semence oblongue, ovale, nue, enfermée dans le calice. L'espèce qui nous intéresse à raison de ses propriétés médicinales, est nommée européenne, *plumbago europæa*, parce que c'est la seule que l'on trouve en Europe. Les quatre autres espèces de *dentelaire* connues, croissent dans l'Amérique ou dans l'Inde.

La *dentelaire* européenne est caractérisée de la manière suivante par Linnéus ; feuilles amplexicaules, lancéolées, couvertes de poils rudes. La plante a deux pieds de hauteur ; sa racine est

longue, pivotante, rameuse à son extrémité, blanche. Ses feuilles alternes, assez petites, sont chargées de poils glanduleux très-courts. Ses fleurs purpurines ramassées en bouquets au sommet des tiges & des rameaux, ont des calices tuberculeux & hérissés de poils durs. Elle croît dans les départemens méridionaux de la France. On la nomme malherbe dans quelques lieux. Toute la plante est âcre, presque caustique. Daléchamp, un des premiers qui en ait parlé, car on ne sait pas si elle a été connue des anciens, dit qu'elle est si âcre, qu'en la tenant quelque temps dans la main, elle y fait naître des taches livides. Garidel, dans son histoire des plantes des environs d'Aix, décrit une préparation qui consistoit à faire bouillir toute la plante dans l'huile. On en frottoit ceux qui avoient la gale ou la teigne; mais il assure que sur quelques bons effets, il en a vu de très-méchans, sur-tout sur l'un de ses amis, qui fut saisi, par son usage, d'un inflammation générale à la peau & d'une fièvre ardente à laquelle trois saignées, & l'usage des émulsions furent nécessaires. Il ajoute que ce remède avec lequel les chasseurs guérissent leurs chiens galeux, doit être laissé à ces animaux. Sauvages, dans son traité des plantes vénéneuses, rapporte qu'une fille qui en fit usage pour la gale, fut écorchée vive. Mais ces effets violens dus à la manière d'employer la *dentelaire* indiquée par Garidel, & justement improuvée par ce naturaliste médecin, peuvent être beaucoup adoucis & devenir très-utiles, par une préparation mieux entendue. M. Sumeire, médecin de Marignan dans la ci-devant provence, a fait connoître en 1779, un procédé à l'aide duquel on parvient à diminuer cette âcreté caustique de la *dentelaire*. On pile dans un mortier de marbre deux ou trois bonnes poignées de racine de cette plante; on verse dessus une livre d'huile d'olive bouillante; on broye pendant quelques minutes; on passe l'huile par un linge; on exprime la racine; on en laisse une partie pour faire un nouet; on trempe celui-ci dans l'huile chaude en remuant la lie qui est au fond; on frotte fortement avec le nouet ainsi imbibé, toute la surface du corps; on réitère les frictions toutes les douze heures, jusqu'à ce qu'il ne reste plus de trace de gale. Les premières frictions font pousser toute la gale au dehors; il y a des picotemens & des démangeaisons que les frictions suivantes dissipent sûrement; les boutons se dessèchent & tombent, après trois ou quatre frictions; dans une gale récente, aucune précaution, aucun autre remède ne sont nécessaires; la gale ainsi guérie ne reparoit plus; M. Sumeire remarque que si la *dentelaire* a mal réussi, c'est qu'elle a été administrée d'une manière dangereuse. Il faut éviter l'application de la propre substance de la racine & de toute la plante sur la peau qu'elle écorche & corrode. La société a cru devoir s'assurer par elle-même des effets de ce remède. MM. Lalouette, Jeanroi, & Hallé, qu'elle a chargés de cette mission, ont suivi avec soin l'action de ce remède qu'ils ont fait préparer & administré eux-mêmes sur neuf enfans galeux, & ils en ont obtenu un succès complet (*Voyez* MÉMOIRE DE LA SOC. ROY. DE MÉDECINE, année 1779, pag. 162 à 188). M. Bouteille, médecin à Manosque, a indiqué une autre préparation qui consiste en une infusion des tiges & des sommités de *dentelaire* dans l'huile; il assure que cette macération qui doit être plus âcre que la préparation de M. Sumeire, convient dans des gales anciennes qui ont resisté à tous les autres remèdes. Les commissaires de la société concluent de leurs expériences.

1°. Qu'il est démontré que la racine de *dentelaire* préparée de la manière indiquée, guérit décidément la gale.

2°. Qu'elle a une manière d'agir évidente, & exempte des dangers de la répercussion.

3°. Que tous les inconvéniens qu'on lui a reprochés, se réduisent tous à une irritation purement locale, & plus ou moins vive selon la manière de préparer la racine.

4°. Qu'on peut remédier à ces accidens, & que cette irritation peut être considérablement diminuée, sans que l'efficacité du remède soit détruite.

5°. Que dans les cas ordinaires & dans les gales recemment communiquées & sans complications, elle peut guérir sans préparations intérieures, & plus promptement que les autres remèdes connus.

6°. Enfin, que dans les cas les plus difficiles, en ayant égard à l'âge, aux forces, à la délicatesse des malades, à la gravité & à l'opiniâtreté de la maladie, à la nature des accidens mêmes qui pourroient survenir; & proportionnant à ces circonstances la force, le nombre & les intervalles des frictions, suspendant & cessant à propos le traitement, variant même la préparation suivant les cas; ce remède peut présenter de grands avantages, est moins désagréable que le soufre, moins à craindre que les mercuriaux, & avoir des succès égaux à ceux des méthodes plus longues & plus embarrassantes.

Ainsi, les effets de la *dentelaire* sont très-connus aujourd'hui, & très-exactement appréciés. La manière de l'administrer avec sûreté & avantage, est trouvée; on possède, dans l'huile où l'on a broyé cette racine, & dont on a séparé le parenchime, un remède excellent & prompt dans son action pour guérir la gale; l'art a su diminuer & modérer la force trop énergique & la causticité trop grande de cette substance. Sans doute, on

pourroit dans des cas graves & embarrassans, tirer encore un plus grand parti de la *dentelaire*, en raison de sa rapide énergie, l'appliquer sur les parties où l'on voudroit attirer promptement une humeur, exciter une irritation forte; en un mot, la substituer aux vésicatoires dans des circonstances & dans des lieux où l'on ne pourroit se procurer promptement les substances qu'on a coutume d'employer sous ce nom. On en a aussi conseillé l'application dans les cancers, & l'on assure en avoir obtenu de bons effets. (M. FOURCROY.)

DENTERIA. (*Voyez* SUPPRESSION DES LOCHIES.) (M. CHAMBON.)

DENTIFRICES ou DENTIFRIQUES. (*Mat. méd.*)

Les *dentifriques* sont toutes les substances simples & composées avec lesquelles on se frotte les dents & qui sont capables soit par leur forme de poussière, soit par leur nature particulière de détacher & d'emporter le tartre des dents. Elles doivent avoir en même temps la propriété de blanchir, de conserver les os & de fortifier les gencives.

Les poudres qu'on emploie pour cela, sont le corail, les terres calcaires, l'os de sèche, les os calcinés en poudre, le charbon en poudre, le sucre, le soufre; elles doivent être fines & impalpables. L'alun & le tartre qu'on a rangés parmi ces substances, sont dangereux à cause de leur nature acide; ils altèrent, dissolvent & usent la surface des dents. Si les molécules de poussière sont trop dures, elles nuisent aussi à la conservation de ces organes utiles; par des frictions répétées, elles entament l'émail, elles le rayent, & mettent à découver la propre substance osseuse qui se trouve au dessous; la carie suit souvent ce premier effet. Les mêmes substances sont mises sous la forme d'extrait avec le miel; on se sert des racines de guimauve cuites dans le vin & le tartre, puis séchées au four, pour promener ces poudres ou ces opiats dans tous les points des dents. Les eaux spiritueuses ou les dissolutions de résines, l'eau-de-vie de Gayac, l'eau de la Vrillière, sont en usage pour remplir le même but; les éponges fines, les brosses douces sont encore des espèces de *dentifrices* très-utiles. Ces derniers doivent en général être préférés aux poudres dures; pour conserver ses dents en bon état, il ne faut user des poudres que rarement; des frictions faites tous les jours avec le corail détériorent nécessairement les dents, & comme il suffit pour leur conservation d'emporter avec soin le reste des alimens, & le dépôt qui s'attache vers les racines, le frottement d'un linge neuf, d'une éponge, d'une brosse légère, d'une racine effilée suffisent en y joignant l'usage de l'eau seule avec quelques gouttes d'eau-de-vie.

(M. FOURCROY.)

DENTITION. (*Hygiène.*)

Partie III. Règles de l'Hygiène en générale.

Classe II. Hygiène privée.

Ordre II. Régime générale.

Section II. Règles relatives à l'usage des choses dites non-naturelles, seconde classe.

On a donné le nom de *dentition* à la sortie naturelle des *dents* hors de leurs alvéoles chez les enfans. Ce travail a lieu le plus ordinairement depuis le sixième, le septième & le huitième mois après la naissance, quelquefois plutôt, (on sait que Louis XIV vint au monde avec des dents) quelquefois plus tard, jusqu'à l'âge de l'adolescence.

On divse la *dentition* en deux temps principaux: dans le premier les dents sortent communément au septieme mois, & cette *dentition* n'est guère accomplie avant deux ans. La seconde se fait ordinairement à l'âge de sept ans.

Les premières dents qui naissent chez l'enfant sont les incisives, puis les canines, & enfin les molaires, dont les postérieures sortent le plus souvent avec peine & tourmentent beaucoup plus les enfans que les autrres.

Les quatre dernières dents molaires, qu'on appelle dents de sagesse, viennent quelquefois dans l'âge viril, quelquefois dans celui de la décrépitude. Il est parlé dans les *Ephémérides d'Allemagne* d'un nommé Cristophe Gobel, à qui il poussa une dent molaire à l'âge de 94 ans. Cardan éprouva le même phénomène à l'âge de 43 ans. Matieu rapporte qu'un citoyen de Samothrace, eut deux dents après la cent quatrième année de son âge. coll. acad. t. 3. p. étrang.

Les accidens de la *dentition* sont produits par la distention violente qu'éprouvent les fibres nerveuses des gencives, lorsque la dent qui y est encore renfermée fait effort pour percer au dehors. Dans ces circonstances, les enfans souffrent & crient; ils sont agités par une chaleur excessive, un sommeil interrompu & de fortes tranchées; ils prennent le teton de la nourrice avec avidité, serrent le mamelon entre les gencives, & portent mécaniquement les doigts à la bouche.

Les gencives après s'être tuméfiées, deviennent blanches ou rouges: la sécrétion de la salive est plus abondante, les enfans bavent beaucoup, ils sont constipés ou dévoiés; à ces symptômes se joignent souvent la fièvre, des mouvemens convulsifs, quelquefois l'épilepsie: on en voit plus d'un que la fièvre, soit lente, soit aiguë, la

maigreur, le dépériſſement, le maraſme mènent au tombeau.

Quant la *dentition* ſe fait paiſiblement, les enfans en ſupportent les douleurs ſans accidens ; mais il n'en eſt pas de même lorſque les gencives offrent trop de réſiſtance à la dent, qui veut ſortir : les enfans pléthoriques & replets y ſuccombent ſouvent ; il en faut dire autant de ceux qui ſont preſque toujours aſſoupis.

Hippocrate remarque que les dents ſont plus long-temps à ſortir lorſque l'enfant eſt tourmenté par une petite toux ; que la *dentition* eſt d'autant plus dangereuſe, que le ventre eſt plus reſſerré ; que les convulſions accompagnent preſque toujours la *dentition* dans les enfans dont la fibre eſt ſenſible, ou qui ſont nés de parens colériques ; que le danger eſt grand lorſque les dents ſont long-temps à ſortir, à cauſe de l'épuiſement où tombe le malade ; enfin que les enfans qui ont une fièvre aiguë ne ſont pas ordinairement tourmentés par des convulſions, & que la *dentition* ſe fait avec plus ou moins de difficulté en hiver.

Comme la *dentition* eſt l'ouvrage de la nature, on doit lui en abandonner le travail, quand il eſt paiſible, & ſeulement l'aider ; on y parviendra, en faiſant évacuer avec ſoin les glaires qui ſont dans la bouche des enfans, en leur broſſant la tête deux fois par jour, en y maintenant une douce tranſpiration, en la tenant toujours couverte ; en conſeillant des fumigations émollientes dans la bouche avec un entonnoir de carton. Il faudra encore faire garder à l'enfant un régime convenable. S'il eſt ſevré, on ne lui donnera point d'alimens ſolides & échauffans ; mais on le nourrira avec des panades légères. Si l'enfant tette encore, la nourrice aura l'attention de ne rien manger de ſalé, d'épicé & d'échauffant ; elle trempera beaucoup ſon vin. L'uſage des liqueurs ſeroit funeſte au nourriſſon, ſes alimens doivent être humectans & délayans ; le ſevrage ſera différé juſqu'à ce que l'enfant ait ſeize dents au moins.

Les hochets & les corps durs, qu'on donne aux enfans dans la vue d'amincir la gencive, ne produiſent que des effets nuiſibles dans les premiers temps de la *dentition* ; ils applatiſſent les dents, renverſent les bords de l'alvéole, effacent les inégalités qui doivent diviſer les gencives, & gênent ainſi la ſortie de la dent.

Lorſque la dentition eſt bien avancée, & qu'il y a de la phlogoſe, il faut s'attacher à rammolir les gencives par le moyen de corps mous & onctueux, tels que le beurre, la graiſſe de poulet, & autres émolliens de cette eſpèce, qu'on preſſera ſur la dent avec le doigt. On donnera auſſi aux enfans des morceaux de régliſſe verte ou humectée, ainſi que de guimauve, dont on aura enlevé la première écorce, & qu'on huile ou qu'on graiſſe ; on lavera ſouvent la bouche avec des décoctions rafraichiſſantes & mucilagineuſes ; &, quand on ſentira que la dent eſt prête à percer, on pourra donner en place de hochet, des croutes depain, qui en auront la forme, ou une languette de cuir ſolide ; on facilitera ainſi la ſortie des dents.

Mais ſi la *dentition* occaſionnoit des accidens graves, tels que l'inflammation, la douleur, la fièvre, ou des convulſions, il faudroit combattre ces ſymptômes par les ſecours indiqués dans ces cas ; on feroit uſage des antiphlogiſtiques, des tempérans, des anodyns. Si la fièvre étoit très-violente, Levret conſeille la ſaignée au bras, ou des ſangſues au deſſous des oreilles. On diſſipera les convulſions, en donnant des calmans légers & des antiſpaſmodiques. (*Voyez* ces mots.)

Enfin ſi les accidens ne ſe calment point, il faut ſe déterminer à faire ſur la gencive l'opération qui convient pour détruire l'obſtacle qui s'oppoſe à la ſortie de la dent. On recommande ordinairement de fendre en long les gencives qui recouvrent les dents inciſives, & de faire une inciſion cruciale ſur les molaires ; mais ces opérations ne ſuffiſent pas toujours. Il y a des auteurs qui conſeillent, pour éviter les douleurs, d'emporter tout de ſuite la calotte qui recouvre les dents, & qui empêche qu'il ſe faſſe de réunion dans les parties coupées. Il faut quelquefois briſer les bords de l'alvéole, quand ils ſont recourbés ſur la dent. Si la dent voiſine formoit obſtacle, on l'arracheroit ; ces moyens ne doivent pas être employés trop tard, pour détruire une compreſſion qui a des effets dangereux, & dont les ſuites font quelquefois périr les enfans.

Quand on a inciſé les gencives, il faut prendre garde que les bords de la plaie ne ſe réuniſſent avant la ſortie de la dent : car la petite calloſité de la cicatrice ſeroit un nouvel obſtacle plus fort que le premier. C'eſt au chirurgien à prévenir cet accident.

Il ſe forme par fois des abcès aux côtés de la racine de la langue, quand la *dentition* eſt difficile ; Ludovic conſeille de les ouvrir, s'il eſt néceſſaire, avec le pharyngotome ou tel inſtrument qu'on jugera convenable : il faudra bien prendre garde de placer tellement l'enfant qu'il ſoit penché, & ſur le côté, & que le pus puiſſe ſortir de la bouche ; on la lavera enſuite avec des décoctions émollientes qu'on injectera pour plus de commodité. (M. MACQUART.)

DENYS, (Jacques) né à Leyde, fut d'abord chirurgien d'un vaiſſeau hollandois, ſur lequel il fit de longs voyages. De retour dans ſa patrie, il

y suivit les plus célèbres professeurs de médecine, principalement Rau, avec lequel il s'occupa beaucoup de l'opération de la taille. Il pansoit ordinairement ceux que Rau avoit taillés, & il tailloit lui-même lor que ce médecin étoit surchargé d'occupations. Élevé par un si grand maître, *Denys* hérita de sa réputation, & à sa mort, il devint le lithotomiste le plus accrédité de la Hollande. Il cultiva aussi l'art des accouchemens avec beaucoup de célébrité; il a même écrit sur ces deux opérations.

Son ouvrage sur la taille a paru à Leyde en hollandois, 1730, *in*-8. & a été traduit en latin sous ce titre :

Observationes Chirurgicæ de calculo renum, vesicæ, urethræ, Lithotomiâ, Vesicæ puncturâ, in quibus Lithotomiæ methodum quam celeberrimus Jo. Jac. Ravius Anat. P. exercuit, tutissimam & felicissimam omnium hucusque inventarum methodorum esse, variis experimentis & rationibus probat. Lugduni Batavorum, 1731, *in*-8.

C'est un des meilleurs traités sur la lithotomie; l'auteur y expose les signes du calcul avec la plus grande sagacité.

Denys a publié à Leyde, en 1733, *in* 4. son ouvrage sur les accouchemens; il est en hollandois. M. de Haller, qui en a fait beaucoup d'estime, dit que la plus saine pratique en fait la base, & que l'auteur en a banni toute théorie inutile; il trouve même la manœuvre que *Denys* a employée dans les différentes espèces d'accouchemens, plus facile à mettre en exécution que celle de Lamotte, à l'exception que ce chirurgien hollandois se servoit d'un lacs pour tirer par les pieds les enfans foibles, & qu'il perçoit avec le doigt la tête de l'enfant mort, lorsqu'il vouloit l'extraire.

(*Extrait d'El.*) (M. GOULIN.)

DENYS-LES-BOIS, (Saint) (*Eaux minérales.*)

On appelle ainsi une paroisse située à une lieue de Blois, dans laquelle se trouve une source d'eau minérale, qu'on nomme Fontaine de Médicis; & dont la nature & les vertus n'ont pas encore été développées, malgré le travail de Paul Rénéaulme, Blin, Cottereau, 1618, *in*-4.

(M. MACQUART.)

DÉPART, (*Mat. méd.*)

Le *départ* proprement dit, est une opération de chimie fort employée dans les laboratoires des monnoies & des orfévres, pour séparer l'or d'avec l'argent. Il consiste à dissoudre un alliage coupellé de ces deux métaux, dans lequel l'argent fait au moins le double de l'or, dans l'acide nitrique foible ou eau forte à vingt & quelques dégrés; cet acide dissout l'argent sans toucher à l'or; on traite une seconde fois l'or par de l'acide nitrique plus concentré que le premier pour enlever tout l'argent, cette opération est nommée la reprise; on lave ensuite l'or avec de l'eau pure; on le recuit & on le pèse. Les details très-étendus relatifs au *départ*, doivent être traités dans le Dictionnaire de chimie; nous nous contenterons d'observer ici, 1°. que le *départ* peut quelquefois être nécessaire pour la préparation des médicamens, lorsqu'on veut se procurer de l'or très-pur, quoique l'on puisse presque toujours en avoir en feuilles chez les batteurs d'or; 2°. que le mot *départ* peut être appliqué à toute opération chimique par laquelle on sépare les diverses matières métalliques alliées ensemble, & que sous ce point de vue, il en est plusieurs qui intéressent la matière médicale. Telle est la méthode de reconnoître la présence & la quantité de l'arsénic dans plusieurs métaux, & sur-tout dans l'étain, par le moyen de l'acide muriatique qui dissout très-bien l'étain sans toucher à l'arsénic, & qui laisse celui-ci sous la forme d'une poudre noire; telle est celle de reconnoître la proportion de l'alliage du plomb & de l'étain par l'acide nitrique qui dissout le premier & qui ne fait qu'oxider le second en poudre blanche indissoluble. En général, la connoissance des loix de dissolubilité des différens métaux dans les divers acides, peut servir à départir ainsi toutes ces matières les unes des autres, & à en faire une analyse exacte, dont l'utilité, pour différentes branches de la médecine, & notamment pour l'hygiène & la matière médicale, n'est point équivoque; mais ces *départs* divers doivent être enseignés par la chimie, & ce n'est point dans un ouvrage de matière médicale qu'on doit s'en occuper, avec les soins & les détails qu'ils exigent. Nous renverrons donc pour cet objet, aux ouvrages de chimie, & en particulier au dictionnaire encyclopédique de cette science. (M. FOURCROY.)

DÉPHLEGMATION, DÉPHLEGMER (*Mat. méd.*)

Déphlegmation, *déphlegmer*, c'est séparer le phlegme de diverses liqueurs, c'est le synonyme de concentrer. On dit un acide déphlegmé, de l'alcool ou esprit-de-vin déphlegmé, lorsque l'acide est privé d'eau & concentré, lorsque l'alcool est rectifié. On déphlegme les liqueurs par la distillation, soit que l'eau ou le phlegme soit plus volatil que la matière d'où on veut la séparer & réduire la première en vapeur, de sorte que la matière reste déphlegmée au fond du vase distillatoire, comme il arrive à l'acide sulfurique, à l'acide nitrique, &c. soit que la substance qu'on veut obtenir *déphlegmée*, soit plus volatile que l'eau, & se dégage avant elle, de manière qu'on l'obtient pour produit dans

le récipient, ainsi que cela a lieu pour l'alcool, l'ammoniaque. Tout ce qui tient aux détails de cette opération & à ses usages dans différentes circonstances des préparations chimiques & pharmaceutiques, doit être exposé dans le dictionnaire de chimie. (M. FOURCROY.)

DÉPILATOIRES. (*Hygiène.*)

Partie II. Des choses improprement dites non naturelles.

Classe II. *Applicata.*

Ordre II. Cosmétiques.

Les *dépilatoires* sont des moyens qu'on emploie pour faire tomber les poils, en appliquant dessus des substances particulières, médicamenteuses. Je me garderai bien de rapporter ici tout ce qu'on a dit de ces substances. Comme je ne sais pas en quoi la dépilation peut concourir à conserver la santé, je n'en puis conseiller l'usage à personne. La beauté peut quelque fois desirer son secours. Mais comme l'usage de moyens qui renferment les caustiques les plus forts, & même les poisons, tels que la chaux vive, l'arsenic, le suc de tithymale, les œufs de fourmis, &c. pour favoriser la coquetterie des femmes pusillanimes, doivent envain nous solliciter en leur faveur; nous nous abstiendrons d'en parler longuement.

A l'égard des *dépilatoires* qu'on regarde comme les plus simples, & qui enlèvent les poils, soit en les arrachant avec des pinces, soit en employant des résines ou autres matières poisseuses chaudes, qu'on a coutume d'appliquer sur les cheveux du front particulièrement, pour y donner une grâce & une étendue que lui a refusées la nature; nous ferons observer que l'irritation qu'on produit en arrachant les poils ou les cheveux par ces moyens, a souvent fait venir des boutons, des rougeurs, des excoriations, des érésipeles, & souvent a servi à fixer des humeurs errantes, comme l'auroit pu faire un vésicatoire.

Nous ajouterons seulement qu'on a remarqué que, quand on a le front tellement garni de cheveux qu'il approche des sourcils & rend le visage hideux ou désagréable, on peut sans courir aucun danger, faire tomber une partie de ces cheveux, en serrant pendant la nuit le front avec une bandelette de drap.

(M. MACQUART.)

DÉPILATOIRES. (*Mat. méd.*)

Les *dépilatoires* sont toutes les substances capables de détruire ou de faire tomber les poils. Ce sont toujours des matières plus ou moins âcres & caustiques que l'on prend pour produire cet effet. La chaux vive, les lessives alcalines caustiques, l'oxide d'arsenic sulfuré jaune ou *l'orpiment*, les sulfures alcalins ou *foyers de soufre*, font la base des préparations qu'on emploie à cet usage. Le mot *dépilatoire* est souvent pris au singulier, parce qu'il exprime presque toujours une seule préparation qu'on destine à cet effet. C'est une sorte de liniment âcre, préparé avec deux onces de chaux vive, une demi-once d'orpiment, qu'on fait cuire avec une livre de lessive alcaline forte; pour l'essayer on y plonge une plume, & lorsque les barbes tombent, il est convenablement préparé; on en frotte les parties velues dont on veut détruire les poils; on les lave ensuite avec de l'eau chaude. Ce *dépilatoire* est d'une grande causticité, il attaque souvent le tissu de la peau en même temps que les poils; on doit donc ne l'appliquer qu'avec la plus grande circonspection.

On emploie pour le même usage les trochisques d'arsenic, l'onguent de chaux vive de Mynsicht, la pierre de Boulogne calcinée, ou le sulfure de Baryte qu'on réduit en liniment avec une suffisante quantité d'eau. On mêle ce *dépilatoire* avec de la pâte d'amandes, lorsque l'on veut détruire les poils de dessus les mains, & avec une pommade douce, lorsqu'on veut produire cet effet sur le visage. Comme c'est presque toujours une matière arsénicale qui fait le principal ingrédient du liniment *dépilatoire*, on doit ne laisser séjourner que peu de tems le liniment sur la peau, afin d'éviter les funestes effets de l'absorption. (M. FOURCROY.)

DÉPLÉTION. (*Médecine pratique.*)

Ce terme a été employé par M. Quesnay dans son *traité de la saignée.* Il dit que les effets de la saignée doivent être, 1° de désemplir les vaisseaux, c'est ce qu'il appelle *déplétion*; 2° d'enlever une plus grande quantité de certaines liqueurs que d'autres; ce qu'il appelle *spoliation.*

La *déplétion* peut être réparée en peu de tems par un nouveau chyle; mais ce chyle n'acquiert qu'à la longue la nature des liqueurs qui ont été évacuées: c'est pour cela que, quoique le premier effet de la saignée puisse cesser promptement, le second, qui est le principal, sera de plus longue durée. Des saignées trop répétées le rendent même quelquefois irréparable; & il devient alors la cause de différentes maladies, telles qu'un embonpoint excessif, la cachexie, l'hydropisie. (M. MAHON.)

DÉPOTS LAITEUX. (*Médec. prat.*)

Les *dépôts laiteux* sont formés par les fluides destinés à se porter au sein pour la sécrétion du lait, & par celui qui doit sortir de la matrice

trice, au moyen de l'évacuation des lochies. Je ne parlerai point ici de ceux qui ont lieu dans les mammelles, j'en donnerai les détails en parlant des maladies de ces organes. Je vais donc passer sans retard à l'examen de ceux qui attaquent les autres parties du corps, & avant tout des dépôts externes.

Lamotte dit (observ. 400), qu'une dame étoit accouchée au mois d'août sans avoir de feu dans sa chambre, *à cause de la chaleur qu'il faisoit alors.* Elle accoucha avec une sensation *d'un fort grand froid, & l'on eut beaucoup de peine à la réchauffer.* Après son accouchement, une douleur vive se manifesta à l'aîne droite. La douleur qui avoit continué pendant tout le temps des couches, augmenta sensiblement quand cette dame *fut relevée.* L'accroissement de la tumeur & les symptômes qui l'accompagnoient, ne laissoient aucun doute sur son caractère inflammatoire. Je l'amenai, dit cet auteur, à une parfaite suppuration en huit jours : l'ouverture de l'abcès donna deux palettes de pus, & l'ulcère fut cicatrisé en dix jours.

Le même accoucheur cite l'observation d'une femme, qui étoit allée à l'église huit jours après son accouchement, ayant encore un écoulement considérable de ses vuidanges, & par un froid violent. Elle éprouva un froid subit; il survint un frisson considérable, auquel succéda une fièvre *des plus fortes.* L'évacuation des lochies fut supprimée avec la sensation d'une douleur vive à l'aîne gauche. On trouva deux jours après une tumeur dans cette partie, avec tous les signes de l'inflammation.

Mon premier soin, dit l'auteur, fut de diminuer la fièvre par une saignée du bras, un régime sévère, des lavemens, & des cataplasmes anodyns, afin de calmer la douleur qui étoit devenue insupportable. La matière fut formée en huit jours, l'abcès ouvert & cicatrisé dans l'espace de trois semaines.

Une femme fut épouvantée par le bruit d'un meuble tombé sur le plancher. Il survint un frisson & une fièvre considérable, avec délire, mouvemens convulsifs. Le ventre devint dur, tendu, & douloureux, avec difficulté d'uriner. On la fit plusieurs fois saigner du pied. Ces remèdes ne produisoient aucun effet. Cependant il se forma un dépôt qui s'étendoit sur l'aîne, la fesse & la cuisse : . . . *tous les moyens furent* (alors) *administrés si à propos*, (Lamotte, observ. 368.) *& eurent un si heureux succès, qu'en huit jours la matière parut disposée à une évacuation qui fut faite au plutôt, dans la crainte que séjournant en ces endroits là en si grande abondance, elle ne causa des désordres que nous ne pouvions prévenir qu'en l'évacuant très-promptement. Il en sortit une grande quantité de pus. . . . & qui persévera si long-temps, que nous ne pumes empêcher. . . que l'articulation du fémur avec l'ischion, ne s'en trouvât abreuvée, & qu'elle ne soit restée boîteuse.*

Je ne joindrai pas mes observations particulières à celles de Lamotte, sur les tumeurs inflammatoires qui arrivent par métastase de l'humeur laiteuse, parce qu'elles présentent les mêmes caractères & les mêmes terminaisons. On n'oubliera pas que je ne parle en ce moment que des dépôts qui se manifestent à l'extérieur.

Il résulte des observations précédentes, que toutes les causes capables de supprimer ou de diminuer l'évacuation des lochies, peuvent donner naissance à des abcès extérieurs. Ainsi le froid qui saisit les femmes en couche, les affections de l'ame qui arrêtent ou retardent la circulation, & apportent un trouble dans la secrétion des liquides destinés à sortir de la matrice, sont autant de causes de *dépôts laiteux.*

Quand je parlerai de ceux qui se forment dans le bas ventre, il me sera facile de prouver que c'est à la matière laiteuse qu'on doit les accidens de cette métastase.

Les signes qui caractérisent ces dépôts ne sont point équivoques; la tumeur est manifeste, son accroissement est sensible, la douleur est aiguë, la chaleur cuisante, les pulsations vives.

Le prognostic n'est pas fâcheux, si le siège de la maladie se trouve placé, comme cela arrive fort souvent dans l'épaisseur des tégumens; mais quand il embrasse des articulations, le pus qui s'y forme occasionne des accidens fâcheux, longs & d'une difficile guérison. Une des observations précédentes prouve cette dernière vérité, que je pourrois confirmer par un grand nombre de faits semblables.

La curation est simple. Elle consiste essentiellement dans les remèdes antiphlogistiques. Les saignées sont donc indispensables; mais celles du bras sont les seules qui conviennent dans ces maladies. Par la raison qu'en facilitant le dégorgement de la matrice, il arrive quelquefois qu'on fait reparoître le cours des lochies; au lieu que les saignées du pied semblent attirer trop de sang vers le bassin, & donner plus de véhémence aux symptômes de l'inflammation. Cette doctrine sera exposée dans un plus grand jour quand je parlerai des *dépôts laiteux* sur les viscères du bas ventre, article SUPPRESSION DES LOCHIES.

Aux saignées on réunit les applications émollientes : mon usage est de joindre les narcotiques aux émolliens, parce qu'on dissipe en partie le trouble occasionné par la douleur; & que

la guérison d'un grand nombre de dartreux, auxquels on l'avoit conseillé à très-petite dose, & bien au dessous de celle qui est nécessaire pour le traitement antivénérien. Il agit alors comme diaphorétique; & c'est par cette raison que les malades doivent se prémunir avec tant de soin contre l'impression d'un air froid; il est avantageux qu'il séjourne long-tems dans le corps; mais, de peur que son impression ne soit trop durable, on a soin de donner de tems à autres quelques légers purgatifs qui le détournent & l'expulsent. Cette méthode ne convient pas aux constitutions ardentes, avec quelque retenue qu'on s'en serve, parce qu'elle imprime profondément aux viscères abdominaux une disposition inflammatoire qu'il est très-difficile de corriger par la suite.

Des médecins Anglois assurent s'être bien trouvés de la décoction de racines de salsepareille à une dose assez forte, comme de trois onces pour deux livres d'eau. Son effet est long à se manifester : on peut au reste lui associer le sublimé corrosif.

De tous les remèdes antiherpétiques, les plus célèbres & les plus fréquemment employés sont ceux que l'on tire de la classe des antimoniaux. Des préparations d'antimoine, les unes sont émétiques même à très-petite dose, les autres plus adoucies sont purgatives, d'autres enfin sont diaphorétiques. Les tablettes de Kunckel sont parmi ces dernières une des plus fameuses : on les donne à la dose de douze grains & même d'un scrupule, après avoir bien préparé les malades, qui en retirent alors les plus grands avantages, & même une parfaite guérison. Après l'antimoine crud, vient l'éthiops minéral qui jouit à-peu-près d'autant d'efficacité. On néglige avec raison toutes les autres préparations inertes qui devroient être bannies de l'arsenal de la médecine. Mais celles qui existent sous forme saline sont, avec raison, regardées comme très-précieuses, à cause de leur solubilité qui les rend susceptibles de se mêler intimement avec nos humeurs. Elles sont toutes plus ou moins émétiques : mais en ne les administrant qu'à très-petite dose, elles n'agissent qu'en qualité d'altérans. Il y a des essences, des teintures, des vins antimoniaux : & toutes ces préparations ont eu des succès. Une observation certaine, c'est que l'estomac s'accoutume à l'impression d'une certaine dose de ces préparations antimoniales qui cesse alors de produire son effet émétique, ce qui fait qu'on peut l'augmenter insensiblement jusqu'à un très-haut point, & obtenir ainsi les secours les plus efficaces contre toutes les espèces de maladies cutanées, & dans les cas les plus graves : car les cas ordinaires ne nécessitent point un aussi grand appareil de remèdes. Encore une fois nous observerons qu'il faut avoir égard à la différence des tempéramens, & que ceux qui sont irritables ne peuvent pas soutenir aussi bien que les autres l'usage des antimoniaux; que ces remèdes ont la propriété d'augmenter l'éruption, ce qui est un mauvais signe, lorsque cet effet vient d'une plus grande agitation des humeurs, & un signe favorable, si cette agitation n'a pas lieu, & que d'ailleurs les malades éprouvent du mieux; que ces mêmes remèdes, en agissant sur le virus dartreux, agissent aussi nécessairement sur les humeurs saines, & produisent, en les dissolvant, une matière excrémentitielle qui oblige d'intercaler de temps en temps des purgatifs pour l'évacuer, dans la crainte qu'elle n'altère les coctions & les excrétions.

L'espérance que l'on pourroit concevoir d'évacuer le virus dartreux par la voie des urines, ne peut qu'induire en erreur. Tous les médecins savent, en effet, que cette excrétion est bien plus sous l'empire de la nature que sous celui de l'art; que si ce dernier peut produire un flux abondant d'humeur aqueuse en excitant l'action des reins, il n'est pas également en son pouvoir d'obtenir du même méchanisme des urines cuites & dépuratoires; que la vessie est quelquefois le siège d'un foyer dartreux qui endurcit ses parois; que la prostate peut être dans le même cas, & même l'intérieur de l'urethre; que si ce foyer n'existe pas encore, on peut le determiner en sollicitant la sortie de l'humeur herpétique par la voie des urines. Cependant des médecins anglois ont beaucoup préconisé cette méthode pour les *dartres*, comme pour toutes les maladies dans lesquelles il y a épaississement & âcreté de la lymphe; & la teinture des cantharides de la pharmacopée de Londres, employée, pendant un temps très-prolongé, à la dose de 30 & même de 40 gouttes par jour, est, selon leur rapport, un médicament aussi peu dangereux qu'il est efficace. R. Mead l'avoit déjà recommandée comme un excellent remède contre la lèpre. Nous desirons que des observations faites en France confirment cette assertion hardie.

Tout ce qui peut être regardé comme matière excrémentitielle, & même toutes nos humeurs étant susceptibles d'être entraînées hors du corps par la voie des selles, si on les sollicite vivement; il n'est point surprenant qu'on ait tenté de procurer une issue, par cette voie, au virus des *dartres*, & sur-tout les anciens qui le regardoient comme un produit de la bile & de la sérosité mêlées ensemble. On avoit d'ailleurs observé, en général, que les purgatifs enlevoient cette surabondance d'humeurs que l'on a nommée cacochimie; qu'un de leurs effets étoit d'altérer la couleur de la peau & des éruptions qui s'y portent, même de l'érésipèle, quoiqu'il soit d'un caractère inflammatoire; qu'ils avoient, en outre, l'avantage d'entraîner la saburre des premières voies

qui devient si souvent le foyer d'un grand nombre de maladies, & de détourner des matières excrémenteuses qui se seroient portées vers les organes de la transpiration.

Il est vrai que l'usage long-temps continué des purgatifs a de grands inconvéniens qu'il seroit inutile d'exposer ici; mais tout ce qu'on doit en inférer, n'est pas d'en proscrire l'emploi absolument, comme le vouloit Van-Helmont, mais de choisir les mieux appropriés, de disposer les corps à leur action, & de les interrompre lorsque les malades s'en trouvent fatigués, ou que l'on a à redouter que les premières voies ne contractent un état phlogosé & d'irritation qui y fasse affluer l'humeur morbifique comme par l'effet d'un cautère, & y excite des suppurations chroniques & des dyssenteries purulentes qui font périr les malades. Notre matière médicale étant mieux fournie & mieux composée que celles des anciens, nous devons profiter de ces avantages précieux pour adapter au sexe, à l'âge, aux tempéramens, les espèces de cathartiques & leurs doses les plus convenables.

Mais, comme il est impossible d'emporter toute l'humeur herpétique par l'effet d'une seule évacuation, que l'on ne peut pas répéter souvent une semblable opération sans détruire les forces des individus, que les parties excrémenteuses entraînent avec elles celles qui étoient destinées à la réparation: on partage, pour ainsi dire, le travail, en n'administrant les purgatifs que par *épicrase*, & en préparant les sujets de telle sorte, que l'humeur à évacuer se trouve la plus atténuée & la plus mobile de toutes.

C'est un grand avantage pour bien traiter les *dartres* de pouvoir réunir dans le même médicament la vertu atténuante & la vertu purgative. On l'obtient de plusieurs préparations antimoniales & mercurielles. Cependant, les premières, par la nature de leurs principes, portant de préférence au vomissement & aux sueurs, il devient nécessaire de les combiner avec des purgatifs résineux, & on obtient alors l'effet dont nous avons parlé. Les préparations mercurielles n'ont pas cet inconvénient: ainsi, après les avoir employées à petites doses comme altérantes, il suffit d'augmenter ces doses pour les rendre purgatives. Tel est l'effet du mercure sublimé doux, & de la panacée mercurielle. Il est plus sûr cependant de les marier avec des résineux purgatifs, comme dans les pillules de Belloste.

Les malades étant donc suffisamment préparés par des bains & par tout l'appareil des délayans, il faut commencer l'usage de ces remèdes en les donnant d'abord à des doses très-petites & proportionnées à l'âge & au tempérament; on augmente peu-à-peu les quantités; &, lorsque le virus est sensiblement rallenti, on revient aux premières doses. L'expérience individuelle a bientôt appris avec quelle retenue ou quelle activité on peut procéder dans cette administration.

Le traitement des maladies dartreuses étant le plus souvent très-long, le médecin doit modifier ses différentes parties selon la différence des saisons. Ainsi, dans le printemps, il cherchera à fondre, par l'usage des plantes savoneuses, les humeurs que les froids de l'hiver auroient condensées & épaissies; il évitera, pendant les ardeurs de l'été, tous les remèdes capables d'exciter de la chaleur & de l'irritation; les sudorifiques lui paroîtront préferables ensuite, parce qu'alors les pores de la peau sont plus ouverts; enfin, la saison de l'hiver est la plus favorable de toutes pour employer les purgatifs.

Le virus dartreux étant évacué, le corps devenu pur a besoin d'être restauré & fortifié: ce qui rend le secours des toniques indispensable. Ces toniques sont ou généraux ou purement locaux. On doit prendre garde, quand on emploie les premiers, d'occasionner de l'éréthisme qui peut avoir de très-grands inconvéniens, & sur-tout celui de ranimer un incendie qui seroit mal éteint. On évitera donc toutes les substances sèches, âcres, aromatiques, & abondantes en huile essentielle. Le quinquina lui-même ne paroît pas à M. Lorry, malgré l'éloge qu'en font les médecins anglois, d'un usage sûr pour les viscères trop sensibles des habitans des contrées méridionales de l'Europe. M. Lorry indique, avec beaucoup plus de confiance, les eaux minérales, sur-tout celles qui sont chargées de principes salins & sulphureux, parce qu'elles sont fortifiantes, atténuantes, diaphorétiques, & que le véhicule aqueux de ces principes exclut par son abondance toute crainte d'irritation. Telles sont les eaux de Barèges, de Cauteretz, de Bagnères, & sur-tout de Bagnères de Luchon. Les eaux ferrugineuses qu'on trouve presque partout sont aussi un tonique recommendable dans les mêmes circonstances: on doit préférer celles qui outre le fer contiennent un principe salin.

Un régime convenable est absolument nécessaire pour ne pas rendre inutile l'administration de tous les remèdes dont nous venons de parler. Ce régime sera simple, doux & analeptique. Je considère, en général, la diete lactée comme remplissant, à cet égard, toutes les indications; & elle a eu, en effet, les succès les plus multipliés & les plus étonnans. Mais, outre que son usage exige préliminairement que toute humeur hétérogène qui pourroit l'altérer soit évacuée de la manière la plus complette; il y a un très-grand nombre d'estomacs qui ne peuvent s'en accommoder, sur-tout dans les cas où il faudroit la continuer long-temps. D'ailleurs, le lait resserre souvent: ce qui fait refouler vers la peau beaucoup

par ce moyen on réussit plus fréquemment à rappeller l'évacuation des vuidanges, si elle a été complettement supprimée, ou à lui rendre son intégrité, si elle a souffert quelque diminution.

Les observations que j'ai prises dans les ouvrages de Lamotte, ne nous présentent les dépôts extérieurs qu'avec une suppression absolue des lochies, mais comme il est prouvé par une multitude de faits, que des dépôts semblables se forment par la seule diminution de l'écoulement puerpéral; j'ai dû présenter des procédés curatifs tendans à rappeller cette évacuation; ce qui n'a point été conseillé par l'auteur des observations rapportées plus haut. J'ai donc dû réunir les faits que mon expérience m'a fournis pour suppléer au silence de l'accoucheur que j'ai nommé.

Si on est appellé à l'invasion de la maladie, une saignée du bras & les fomentations narcotiques ramenent souvent l'évacuation des lochies. On facilite son retour par des boissons délayantes qu'on aiguise avec le sel de Glauber, & non le tartre vitriolé, toujours recommandé par les accoucheurs, quoique ce soit le sel le moins fondant.

Si les tumeurs sont de nature à ne plus espérer de résolution, il faut accélérer la suppuration par des cataplasmes anodyns, & ensuite par ceux composés de vieux levain, d'oignon rouge cuit dans le feu, l'onguent d'althea & l'onguent suppuratif. Dès que le pus est formé, on ouvre l'abcès pour prévenir les fusées qu'il fait quelquefois dans les parties environnantes. Un pansement simple le conduit ensuite à une prompte cicatrisation.

Quoiqu'il faille ordinairement reconnoître pour cause de ces dépôts les événemens qui arrivent ordinairement après l'accouchement, comme l'impression du froid, les affections morales, & particuliérement la suppression ou la diminution des lochies; &c. cependant les accidens antérieurs à l'accouchement peuvent aussi leur donner naissance. Nous en avons la preuve dans l'observation rapportée plus haut, extraite des ouvrages de Lamotte. C'est la circonstance où se trouvoit cette femme, qui ressentit un froid presqu'universel avant que d'accoucher, & qui au moment où elle fut remise dans son lit, éprouva une vive douleur à l'aine droite; douleur qui fut suivie d'une tumeur, terminée par la suppuration. Quand je traiterai des causes de la suppression des lochies, je donnerai des exemples incontestables, qui démontrent que les dépôts inflammatoires, tant intérieurs qu'extérieurs, ne doivent pas toujours leur origine aux événemens qui ont succédé ou même accompagné l'enfantement, mais à des causes très-distinctes de l'accouchement, & qui sont très-antérieures à ce travail.

Il se forme encore à l'extérieur une autre sorte de dépôt, je veux parler d'une métastase, qu'on pourroit appeller lente, parce qu'elle se forme d'une manière presqu'insensible, sans se manifester dans les premiers temps par une éminence distincte, & sans offrir même à l'examen un gonflement reconnoissable des parties affectées.

Une dame avoit avorté au sixième mois de sa grossesse à la suite d'une chûte, dont la secousse avoit ébranlé le bassin. L'enfant étoit resté très-long-temps au passage, parce que les eaux écoulées depuis quatre jours, avoient laissé les parties de la génération dans un état de sécheresse, qui rendoit leur extension difficile. D'autres accidens dont il est inutile de rendre compte dans ce moment, avoient déterminé une fièvre continue, qui avoit nécessairement augmenté la sécheresse des organes de la génération. Cependant le placenta fut détaché de l'utérus le jour même où l'enfant étoit né; il étoit mort. Les lochies coulèrent long-temps. Malgré l'abondance de cette évacuation, la personne dont je parle ressentit au temps où les lochies cessèrent de couler, une douleur continuelle à l'articulation de la cuisse; elle vint me consulter sans me rendre compte de ce qui s'étoit passé. Elle me dit qu'elle avoit été réveillée quelques jours auparavant par cette douleur, mais elle l'attribuoit à l'imprudence de s'être trop approchée d'un mur très-frais, contre lequel son lit étoit appuyé. Quoique son logement fut peu distant du mien, il ne lui avoit pas été possible de se transporter chez moi à pied: il avoit été nécessaire de la soutenir, & presque de la porter pour monter l'escalier. Chaque mouvement augmentoit la violence de la douleur.

D'après son récit, je lui conseillai l'usage d'un véficatoire à la cuisse: elle ne consentit point à le faire appliquer. Je lui prescrivis une boisson légérement apéritive & diaphorétique, & dans le même moment elle fut électrisée; une demie heure d'électricité, en faisant partir de fortes aigrettes de la partie malade au moyen de l'excitateur, lui rendit presqu'entiérement la liberté de marcher. Elle revint plusieurs jours de suite, & la douleur parut complettement dissipée. Elle me dit que chaque nuit la cuisse, entourée de flanelles, ainsi que je lui avois recommandé de le faire, avoit été couverte d'une sueur abondante.

Je croyois, toujours persuadé de la sincérité de son récit, que la maladie alloit être promptement terminée. Je l'exhortai à continuer ce traitement qu'elle abandonna.

Un mois après, elle revint me voir. La jambe du même côté étoit tuméfiée dans toute sa longueur. Cette tuméfaction étoit très-douloureuse au toucher. Un nouvel examen & des questions plus pressantes, m'apprirent la cause d'une maladie que cette dame vouloit cacher par des motifs puissans. Elle consentit alors à l'application d'un large vésicatoire sur le mollet, la suppuration continuée pendant un mois, la guérit parfaitement. Le genou qui étoit gonflé avec la jambe toute entière, résista plus long-temps à l'effet de la suppuration, mais enfin il devint parfaitement libre, ce fut huit jours après que l'articulation fut absolument dégagée, que le vésicatoire fut supprimé. Indépendamment de la suppuration opérée par le vésicatoire, la malade faisoit usage d'un tisanne apéritive, rendue purgative chaque semaine. Avec ces moyens on avoit observé une diète sévère.

En réunissant ces observations, & analysant les circonstances qui les ont accompagnées, on reconnoît que la véritable cause des *dépôts laiteux* extérieurs, tire son origine de la suppression ou de la diminution des lochies; ou qu'enfin si une cause quelconque a déterminé l'affluence d'une certaine portion de la matière laiteuse sur les tégumens; on ne peut se dissimuler (d'après une observation attentive des phénomènes qui accompagnent les couches) que le fluide puerpéral a souffert quelque diminution dans la quantité de son évacuation; d'où il résulte qu'il est ordinairement la matière première de ces dépôts, & que si un agent étranger détermine ceux-ci, ce même fluide s'y porte aussitôt, & augmente la violence des accidens.

Les observations que j'ai puisées dans les ouvrages de Lamotte, confirment cette doctrine. La dernière observation est conforme à celles de Lamotte; car la dame dont je viens de donner l'histoire, m'a assuré que ses vuidanges, malgré le temps considérable de leur écoulement, avoient été beaucoup moins abondantes que dans les couches précédentes; que d'ailleurs les douleurs qu'elle avoit éprouvées pendant que l'enfant étoit resté au passage, avoient occasionné une tension au bas ventre, qui s'étoit toujours maintenue avec un sentiment de douleur. Or, ce dernier symptôme est inséparable de la diminution des lochies, circonstance qui démontre l'influence du liquide puerpéral, dans la formation des dépôts extérieurs.

Des faits multipliés m'ont convaincu que des tumeurs naissantes, après la suppression ou la diminution des lochies, se dissipoient entièrement par la résolution, quand on parvenoit à rappeller l'écoulement des vuidanges; tandis qu'au contraire les tumeurs qui naissent avec la simple diminution de cette évacuation, prennent un accroissement subit & prodigieux, si la suppression a lieu. On reconnoît donc dans la succession des différens accidens, dont les *dépôts laiteux* sont susceptibles, la marche constante que tient le liquide qui forme la matière des lochies: on voit donc qu'il devient la matière primitive & presque constamment des *dépôts laiteux*; ou qu'au moins, il se porte avec rapidité sur les parties irritées pour augmenter le volume du gonflement, qui existoit avant son affluence. Mais cette doctrine sera encore mieux developpée dans l'article qui aura pour objet la SUPPRESSION DES LOCHIES.

Je traiterai dans ce même article des dépôts formés dans la cavité du bas ventre & dans la duplicature du péritoine, de ceux qui se manifestent dans la poitrine, qui affectent la substance des poulmons, & de l'irruption du lait au cerveau. Quant aux maladies qui attaquent la peau & qui forment des taches étendues sur cet organe, j'en parlerai au mot LAIT ÉPANCHÉ.

Quoiqu'on puisse ranger dans la classe des *dépôts laiteux*, les engorgemens causés par la coagulation de cette matière, je n'en joindrai pas l'histoire à celle des dépôts externes, j'en donnerai les détails à l'article LAIT, (*Voyez* LAITEUSES, OBSTRUCTIONS.)

(M. CHAMBON.)

DÉPOUILLES DE SERPENT, *exuviæ anguium*, *senecta*, *senectus anguium*: (*Mat. méd.*)

On appelle ainsi la peau que quittent les couleuvres lorsqu'elles muent.

On attribuoit autrefois beaucoup de vertus à ces peaux: on se gargarisoit la bouche avec leur décoction pour appaiser la douleur des dents. On les brûloit, & on les réduisoit en cendres, dont on se frottoit pour guérir la gale; on les employoit aussi dans l'alopécie; enfin, on les croyoit bonnes, portées sur le ventre ou sur les reins, pour faciliter l'accouchement. Aujourd'hui on n'en fait aucun usage.

(*Anc. Encycl.*) (M. MAHON.)

DÉPRAVATION DES HUMEURS. (*Médecine légale.*) (*Voyez* BLESSURES ET CACHEXIE.)

(M. MAHON.)

DÉPRESSION DE MATRICE, (*Médecine chirurg.*)

En parlant des différentes méthodes adoptées par les accoucheurs, & de la violence ou de la promptitude avec laquelle on s'obstine quelquefois à détacher le placenta; j'ai déjà dit qu'on pou-

voit occasionner non-seulement une *dépression* dans une partie du corps de l'utérus, mais le renversement même complet de ce viscère. Il s'agit maintenant de bien déterminer ce qu'on doit entendre par *dépression*. C'est, disent tous les auteurs qui ont écrit sur cet objet, une sorte d'affaissement qui a lieu dans un point plus ou moins étendu de la circonférence de la matrice, en sorte que la portion déprimée rentre, pour ainsi dire, dans la cavité de ce viscère. Une comparaison simple rendra plus claire l'idée qu'on doit avoir de cet état. Supposons une sphère creuse dont la substance soit assez molle pour recevoir les variétés de configuration qu'on voudroit lui donner, mais en même temps assez solide pour conserver ces nouvelles formes: dans ce cas, faisons éprouver en un point de cette sphère une compression qui porte en dedans le point comprimé, l'intérieur de la sphère ne sera plus rond, mais il présentera, au contraire, une éminence qui est le produit de l'enfoncement opéré à sa surface par l'action qu'on y a exercée.

La même chose arrive dans la matrice par le tiraillement qu'on lui fait éprouver, en voulant précipiter le détachement du placenta. On conçoit facilement que l'adhérence réciproque de ces deux corps, expose celui qui contient le délivre à l'enfoncement dont j'ai parlé, quand l'utérus ne résiste pas assez puissamment à l'effort qu'on fait pour arracher le placenta & rompre ses adhérences: car, dans cette circonstance, on fait fléchir en dedans la portion de la matrice ainsi tiraillée, & si après l'avulsion du délivre, elle conserve cette différence de forme, il y a *dépression*.

On convient généralement que la *dépression* n'a lieu qu'au fond du viscère, par la raison que cette portion est la plus mince & en même tems celle qui s'est prêtée à la plus grande extension; d'où il suit qu'elle résiste moins que toute autre partie de la circonférence aux forces qui tendroient à changer sa configuration. D'ailleurs, il est prouvé par l'expérience, qu'après l'accouchement, l'orifice de l'utérus & les parties avec lesquelles il est plus intimement lié, c'est-à-dire, la portion inférieure de ce viscère, entrent les premières en contraction, & par conséquent acquièrent une force infiniment supérieure au fond, dont l'extension reste plus long-temps continuée. Il résulte aussi de cette différence d'action, que les parois inférieures s'appuyent les unes sur les autres, & offrent, par cela même, un obstacle plus difficile à vaincre à la puissance qui tendroit à changer leur configuration. Ajoutons, enfin, que les deux angles de la matrice étant en quelque sorte fortifiés par les ligamens, & un peu maintenus dans leur situation ordinaire, se prêtent plus difficilement aux efforts dont j'ai parlé. Il n'en est pas de même du fond, qui étant abandonné à sa propre foiblesse, n'a point de moyens de résister à la force qui tendroit à le ramener dans la cavité du viscère, & à former la *dépression*.

Cette explication prise de la nature même des parties organiques, fait juger d'avance que l'accident dont nous nous occupons, n'a lieu, que quand le placenta est implanté & adhérent au fond de l'utérus. C'est aussi ce que l'observation a confirmé.

Les causes de la *dépression*, sont de deux espèces: l'une, & c'est la cause prochaine, consiste, ainsi que je l'ai déjà dit, dans les efforts prématurés pour détacher le placenta. En effet, on remarque que les accoucheurs prudens attendent que la matrice se soit suffisamment contractée pour détacher le délivre. On juge cet état de contraction par la fermeté qu'acquiert le viscère, & la diminution considérable de son volume: ce qu'on reconnoît facilement au tact à travers les tégumens du bas ventre. Quand on prend la précaution d'attendre ce changement, on n'a point à redouter la *dépression de matrice*. Mais les hommes qui ne remplissent qu'imparfaitement leurs devoirs; ceux qui veulent multiplier les accouchemens pour arriver plus vîte à la fortune; qui ne craignent pas de susciter des accidens dont le public est hors d'état de juger les auteurs; les ignorans qui pensent que le temps de délivrer une femme n'est jamais assez prompt, & qui, d'après ces principes dangereux, s'efforcent de détacher le placenta sans connoître le vice de cette méthode meurtrière, & les maux qu'elle entraîne à sa suite; ceux, enfin, qui méconnoissent l'espèce d'adhérence extrêmement forte que le placenta contracte en quelques cas avec l'utérus; tous ceux dont je parle, exposent les femmes en couche aux symptômes les plus fâcheux. On doit donc regarder comme cause de *dépression*, l'énumération des négligences ou des impérities que je viens de citer.

On compte parmi les causes éloignées, la foiblesse habituelle ou accidentelle de la nouvelle accouchée, & par conséquent la foiblesse du viscère qui contenoit le fœtus. Il est assuré que si l'utérus se contracte avec mollesse, & que ses fibres n'acquièrent pas dans leur rapprochement un certain dégré de force, les tiraillemens qu'on fait quelquefois éprouver à son fond, le forceront à fléchir en dedans: & alors il y aura *dépression*.

On conçoit quelles sont les causes éloignées qui déterminent la foiblesse habituelle ou accidentelle de l'utérus. On sait que les femmes valétudinaires ont tous les organes très-foibles; on sait encore que celles qui sont abreuvées de fleurs blanches, ont la matrice très-molle. On n'ignore pas que des maladies graves amènent aussi une

foiblesse générale, de laquelle tous les viscères participent. Les pertes excessives dans l'accouchement; l'excès des douleurs dans le travail & le temps de leur durée trop prolongé, sont encore des causes d'accablement qui épuise toutes les forces & détruit le ton des viscères; mais l'influence de toutes ces causes disparoît, quand la prudence dirige l'accouchement, parce qu'on évite aisément le danger, en retardant le moment de délivrer la mère, ou en laissant le placenta se détacher de lui même, d'après la méthode de M. Sigaud. (*Voyez* le mot DÉLIVRER.)

Les symptômes de la *dépression* se bornent à une hémorrhagie opiniâtre, avec une légère douleur au fond de l'utérus; mais ce dernier signe est tout aussi équivoque que le premier, parce que les femmes éprouvent ordinairement des douleurs après l'accouchement; elles sont l'effet des contractions de l'utérus. Quant à l'hémorrhagie, elle est si commune chez les nouvelles accouchées, tant de causes peuvent la faire naître, qu'on n'est guère tenté de la rapporter à la *dépression* du viscère.

Cependant la durée de la perte avec la connoissance des manœuvres précoces employées pour détacher le placenta ou la véhémence de ces mêmes manœuvres, peuvent faire soupçonner l'accident dont il est question dans cet article. Au reste quelque soit la conduite de l'accoucheur, il est essentiel de s'assurer de l'état de l'utérus, toutes les fois qu'une hémorrhagie est opiniâtre. En portant la main dans l'utérus, on connoîtra s'il y a *dépression*, on y remédiera en même-temps, ainsi que je l'indiquerai plus bas.

Le prognostic de cet état est fâcheux; car les pertes de sang sont la cause très-fréquente de la mort des nouvelles accouchées: si elles n'ont pas une suite aussi funeste, elles donnent lieu à des maladies chroniques dont je ferai l'énumération, article HÉMORRHAGIE. Il paroît démontré par l'observation que la *dépression* n'est pas un accident dont on doive attendre la terminaison de la nature. En effet, si la *dépression* est considérable, la portion ainsi enfoncée ne se releve que par les moyens dus à l'art; c'est par cette raison qu'on ne reconnut qu'après la mort & par l'ouverture du cadavre, une *dépression* accompagnée d'une perte qui fît périr une dame dont Mauriceau donne l'histoire. Il trouva le fond de la matrice renfoncé dans la cavité du même viscère, *comme le cul d'une fiole de verre*.

Les seuls moyens indiqués par les auteurs se bornent à l'introduction de la main dans l'utérus, de manière à ce que le dessus des doigts soient recourbés & que la surface externe s'applique sur le fond de la matrice pour relever l'enfoncement qui y auroit eu lieu. Cette méthode indiquée par Levret est d'autant plus praticable que, selon ce que nous avons dit plus haut, & ce qui a été observé par M. le Roux de Dijon, la *dépression* s'observe particulièrement dans les cas où la matrice conserve *beaucoup d'ampleur*.

On ne peut pas se dissimuler cependant, que l'utérus se contracte quelquefois au point de ne plus permettre d'introduire la main dans la cavité. L'orifice est susceptible de ces contractions partielles qui ne s'étendent pas toujours à tout le corps du viscère, ou qui ne se prolongent qu'imparfaitement dans toute son étendue: il peut arriver dans cet état qu'une *dépression* devienne impossible à réduire par la méthode indiquée. Il me semble que dans un pareil évènement, l'usage du tampon dont M. le Roux s'est servi si heureusement dans les pertes opiniâtres, seroit suivi de quelques succès. En effet, il arrêteroit l'écoulement du sang, & par cela même la matrice continuant à se contracter seroit bientôt remplie de ce liquide; il en résulteroit donc une sorte de distention dont l'effet se porteroit plus spécialement sur la portion déprimée: car les fibres de cet organe qui n'auroient pas éprouvé de mutation dans leur position, résisteroient davantage à la distention, que la portion déprimée n'opposeroit d'obstacle à son *relèvement*. D'ailleurs une distention commençante seroit encore un moyen qui faciliteroit le redressement de la portion déprimée; puisque cet effort tendroit à lui faire décrire une ligne droite & par conséquent à la ramener à sa première configuration. Il y auroit donc un commencement de mutation opéré dans le lieu déprimé & une tendance à dissiper la *dépression*. La même force continuant à agir, acheveroit l'opération que la main n'auroit pas pu consommer.

J'avois indiqué dans mon traité sur les maladies aiguës des femmes en couche l'usage des injections émollientes, au moyen desquelles on parviendroit à remplir l'utérus pour obtenir l'effet que je viens d'indiquer. On conçoit que les principes sont les mêmes dans l'une & l'autre méthode. Il faut convenir qu'on auroit besoin de quelqu'adresse pour fixer la canule longue d'une seringle qui contiendroit la matière de l'injection. On auroit quelque facilité à manœuvrer par rapport à l'écartement de la vulve & du vagin; on entoureroit la portion de la canule qui ne seroit pas introduite dans l'utérus de substances qui fermassent exactement l'orifice de ce viscère pour prévenir la sortie de l'injection.

(M. CHAMBON.)

DÉPRESSION. (*Chir. mal. des yeux.*)

Espèce d'opération qui consiste à déprimer ou abaisser la cataracte au-dessous de la place qu'elle occupe vis-à-vis la pupille. Les principaux auteurs à consulter sur cette opération, sont Maître-Jean, Saint-Yves, Acrel, Henckel, Pott, Richter, Plenck, &c. Le mot *dépression* est synonyme d'ABAISSEMENT. Les résultats

utiles de ce procédé opératoire s'obtiennent, soit en déplaçant tout le corps opaque & en le maintenant dans son nouveau siége, soit en se bornant, comme on le verra par la suite, à diviser son tissu & à le disposer à la résorption. Ce que l'art favorise dans ce second cas est analogue, à ce que la nature produit! elle-même par la disparition spontanée de quelques cataractes. Les exemples en sont rares : mais le fait n'est pas moins incontestable, que le changement observé dans les cataractes abaissées, qui, après la mort, se trouvent réduites à un très-petit volume, en raison du temps qu'il y a que l'opération a été faite, & quelquefois même n'ont plus laissé aucune trace de leur existence. Dans tous les cas, le même phénomène & le même mécanisme ont lieu ; tout dépend de l'assorption. (*Voyez* ce mot & RESORPTION, CATARACTE, SUFFUSION.) J'ajoute à ce sujet deux observations.

Première observation. J'ai fait part à la société de médecine, il y quelques années, d'un exemple de cataracte, qui après avoir intercepté la vue pendant dix ou douze ans, a présenté spontanément une petite fissure, laquelle, dans le cours d'une année, s'est élargie au point de laisser les deux tiers de la pupille libres & perméables à la lumière. Cet état s'étoit maintenu depuis sept ou huit ans : on n'apperçevoit plus qu'un reste d'opacité dans le haut de la pupille. La personne âgée de quatre-vingt un ans, voyoit aussi bien de cet œil, avec des lunettes à cataracte, que de l'autre qui, ayant éte le premier atteint de la même maladie, avoit recouvré, par la *depression*, un dégré de vue suffisant pour ne point avoir besoin de recourir à l'opération de la seconde cataracte, que la nature a depuis effectuée.

Deuxième observation. J'ai eu l'occasion de faire remarquer à plusieurs gens de l'art, la disparition successive & spontanée de quelques fragmens de cataracte, qui avoient continué d'offusquer la pupille, après que j'eus tenté la *dépression* d'un corps opaque sans consistance, dont le tissu étoit resté suffisamment divisé par les mêmes procédés, qui tendent à abaisser toute la cataracte. Pendant six semaines ou deux mois que la pupille a mis à se nétoyer (temps ordinaire à l'accomplissement de ce phénomène); il y a eu lieu d'y observer, à différens intervalles, une sorte de pluie extrêmement fine de molécules opaques, qui se détachoient continuellement pour se résorber ensuite (*Voyez* ACCOMPAGNEMENS.) La vue est toujours restée foible, à raison de la disposition intime de l'organe, & avec la meilleure conformation en apparence. Un an après cette opération, le second œil, chez le même sujet, a été soumis à l'extraction, qui a donné pour résultat, 1°. une légère adhérence de la cornée à l'iris, quoique la pupille eut conservé sa régularité ; 2°. un dégré de vue semblable à celui de l'autre œil ; la personne voyant assez pour se conduire & distinguer les gros objets, mais n'ayant pu s'aider en aucune manière des verres lenticulaires.

Quant à la manière de procéder dans l'opération de l'abaissement ou de la *dépression*; (*Voyez* DICTIONNAIRE DE CHIRURGIE.) l'article CATARACTE. (M. CHAMSERU.)

DÉPURATIFS. (*Mat. méd.*)

» Le terme de *dépuratifs*, *depurantia*, dit » Lieutaud, porte avec lui sa signification, & » convient mieux qu'aucun autre à ceux des » médicamens auxquels nous le donnons ici ; » leur effet étant de corriger & de purifier » toute la masse du sang & des humeurs du » corps, ou d'en séparer & faire sortir les » substances étrangères, hétérogènes, & de » mauvaise qualité, qui peuvent nuire de différentes manières à l'économie animale ; c'est » sous ce rapport qu'on considère les *dépuratifs* » dans l'usage journalier qu'on en fait pour » guérir les affections cutanées, vénériennes, » scorbutiques, goutteuses, rhumatismales. &c. » Nous ne devons pas taire, poursuit ce médecin, que la manière d'agir des *dépuratifs* » nous est entiérement inconnue ; car n'est-il » pas permis de douter que ce soit en faisant » sortir peu-à-peu par les vaisseaux excrétoires » ordinaires les molécules nuisibles, adhérentes » aux solides, & mêlées aux fluides, ou en » changeant leur nature de toute autre manière » imaginée, que les dépuratifs agissent, & qu'ils » opèrent dans le sang une dépuration semblable » à celle qui a pour effet la clarification des » liqueurs troubles ? Au reste, les praticiens » s'embarrassent peu de ces connoissances théoriques ; il leur suffit de savoir quelles sont » les maladies que l'on peut guérir ou prévenir, en employant de tels remèdes, lorsque » rien ne s'oppose à leur usage «.

Telle est la manière dont Lieutaud fait connoître aux étudians & aux jeunes médecins la classe des remèdes dépurans ou *dépuratifs* ; elle est en général d'accord avec toutes les autres généralités, & même tous les détails particuliers contenus dans le traité de matière médicale de cet auteur, qui n'a pour base que le pur empirisme. Nous croyons que ce n'est point sous ce seul point de vue qu'on doit considérer les dépurans ; voici comment nous nous exprimions sur ces remèdes en 1783 & 1784, dans un cours de matière médicale, dont les deux premières parties ont été données au public en 1785. Dans un grand nombre de maladies, les

humeurs contractent des acrimonies dont il est très-difficile de déterminer la nature. La plupart des virus qui attaquent le tissu des glandes, ou qui se portent à la peau, sur laquelle ils font naître des éruptions de nature diverse, tels que le virus scrophuleux, dartreux, psorique, le virus vénérien dégénéré, & plusieurs autres, sont de cette nature. Les médecins emploient dans ces maladies plusieurs remèdes qui les combattent avec succès; mais comme il a été jusqu'actuellement impossible de reconnoître avec précision l'action de ces remèdes sur les fluides, & comme on n'a pu que déterminer d'une manière générale qu'ils les altéroient, qu'ils en changeoient la nature, & qu'ils les purifioient pour ainsi dire, de sorte à faire disparoître les symptômes intérieurs & extérieurs, manifestement dus à l'etat d'acrimonie des humeurs, on a donné le nom générique de dépurans ou d'altérans, proprement dits à ces remèdes.

Ils forment une des classes les plus importantes & les plus nécessaires de la matière médicale, & celle dans laquelle on doit avoir le plus de confiance. Leur action ne s'exerçant que lentement, il faut insister long-temps & avec constance sur leur usage.

Quoique d'après ce que nous venons de dire, il soit difficile de déterminer exactement la manière d'agir des remèdes dépurans, il y a cependant sur cet objet, quelques apperçus qu'on ne doit pas négliger, & que nous devons faire connoître. Dans la plupart des maladies où ces médicamens sont employés avec succès, on a observé que la lymphe est en général épaissie, que la bile est souvent visqueuse, stagnante, & qu'il y a dans plusieurs viscères, sur-tout dans le foie, la rate & le mésentère, des obstructions commençantes. D'un autre côté, les connoissances chimiques ont appris que les remèdes dépurans sont en général savoneux, délayans, apéritifs, incisifs, & propres à faire couler la bile; il est donc vraisemblable que c'est par l'une ou par l'autre de ces actions, & souvent par plusieurs réunies, qu'ils produisent les bons effets que l'observation & l'expérience nous ont appris à reconnoître. D'ailleurs, les effets des *dépuratifs* sont extrêmement variés; ils deviennent souvent évacuans; ils portent à la peau & aux reins; ils augmentent la sécrétion de la sueur & de l'urine: ces deux excrétions augmentées doivent nécessairement faire naître de grands changemens dans l'économie animale. On conçoit que cette classe de médicamens doit contenir une grande quantité de substances diverses, & qu'on peut multiplier singuliérement les espèces de *dépuratifs*; nous ne donnerons ici que la liste des principaux.

Dans les minéraux on compte le soufre, l'antimoine, le mercure & ses préparations, les eaux sulfureuses, les eaux acidules & ferrugineuses, telles que l'eau de Seltz, l'eau de Pyrmont, l'eau de Pougues, l'eau de Spa, l'eau d'Youset, l'eau de Saint-Amand.

Dans le règne végétal, le nombre des *dépuratifs* est très-considérable; les principaux sont les racines de bardane, de patience, de pissenlit, de scorsonère, d'aunée, de carline; les feuilles de patience, de chicorée, de pissenlit, d'aigremoine, de cerfeuil, de pimprenelle; les jeunes pousses d'asperge, le houblon; les sommités fleuries de fumeterre, d'eupatoire, de berle; les écorces de frêne, de tamarisque; les bois de sassafras, de gaiac; les fruits savonneux & sucrés.

Le règne animal fournit la chair de tortue, celle de grenouille, de vipère, de lézards, les écrévisses, les cloportes, les vers lombrics.

Beaucoup de médicamens composés ou mélangés, ont été aussi recommandés comme *dépuratifs*, tels sont les préparations chimiques de mercure, d'antimoine & de fer, les eaux sulfureuses artificielles, & les sulfures alcalins, les sels neutres, amers & purgatifs, & sur-tout les sels déliquescens & fondans, le muriate de chaux, l'acétite de potasse ou la *terre foliée de tartre*; les eaux distillées de Bardane, de fumeterre, l'eau de goudron; les sirops de chicorée, de cochléaria; &c. Les extraits amers, les résines séparées par l'alcool, les pilules, les teintures, &c.

On prescrit les *dépuratifs* en tisannes, en apozèmes, en bouillons, en infusions simples, en opiates, en bols, suivant les indications qu'on se propose de remplir, les forces des malades, l'état de leur estomac.

(M. FOURCROY.)

DÉPURÉS, DEPURER. (*Mat. méd.*)

Dépurer des sucs de plantes, se dit de l'art de séparer la fécule colorée, & plus ou moins grossière ou pesante, qui en trouble la transparence. Cette expression de sucs dépurés, est venue de ce qu'on a pensé qu'on rendoit ainsi les sucs des végétaux plus purs, en les privant de leur fécule, quoiqu'il y ait des cas où il est néceffaire de la laisser & de la faire prendre aux malades. Quant à l'art de *dépurer* les sucs, nous l'avons considéré par rapport à la matière médicale, à l'article DÉFÉCATION. (*Voyez* ce mot.)

(M. FOURCROY.)

DÉPURATION. On entend par-là le travail, au moyen duquel la nature se débarrasse des

humeurs viciées, qui pourroient nuire à l'économie animale. Dans presque toutes les maladies, on observe ces efforts utiles du principe de la vie, & le plus souvent même la fièvre n'est que l'effet du déploiement de ses forces. Par-tout où on ne retrouve point cette activité, ce ressort puissant, on doit avoir des craintes sur le caractère de la maladie. Ainsi les fièvres ne sont jamais plus graves, que lorsqu'elles sont accompagnées de la prostration des forces, & que la sensibilité paroît éteinte. Tel est le génie des fièvres malignes.

Lorsque la nature est abandonnée à elle-même, & qu'elle jouit de tous ses moyens, elle vient souvent à bout de produire seule cette *dépuration* si nécessaire à la santé. L'observation nous a appris qu'il lui faut un certain temps, dont une partie est employée à agir, & l'autre paroît consacrée au repos. Ce n'est que dans les fièvres éphémères, ou dans quelque maladie très-violente, telles que le *cholera-morbus*, qu'elle achève tout d'un coup son ouvrage; mais dans les affections plus longues, elle semble avoir marqué des jours, ou par préférence ses forces se déploient plus utilement. Cette observation a fait naître la doctrine des *crises* & des jours critiques. (*Voyez* ces mots, & celui de COCTION.)

Tout le ministère du médecin consiste, pour ainsi dire, à respecter les efforts de la nature lorsqu'ils sont suffisans, à les modérer lorsqu'ils sont trop violens, à redresser leur direction lorsqu'elle est erronée; & enfin à les exciter lorsqu'ils sont insuffisans.

(M. LAGUERENE.)

DÉRANGEMENT. (*Hygiène.*)

Partie III. De l'hygiène en général.

Classe II. Règles qui regardent l'homme considéré individuellement.

Ordre III. Relatif à l'irrégularité des fonctions.

Le mot *dérangement* se peut prendre ici de plusieurs manières, qui peuvent également préjudicier à l'ordre de la santé, & au maintien des fonctions animales.

On sait de combien d'inconvénients les dérangemens dans la conduite ou les débauches des hommes sont suivis. Nous ne répéterons pas ici ce que nous en avons déjà dit dans plus d'un endroit, il suffira de lire les mots DÉBAUCHE, CRAPULE: seulement nous observerons que les *dérangemens* ne sont encore que l'origine des vices que nous indiquons. Il est important sur-tout pour les parens de surveiller les jeunes gens qui se dérangent; car les habitudes de la jeunesse sont bien difficiles à effacer. *Principiis obsta*, *&c.*

On donne encore le nom de *dérangement*, au changement qui se fait d'abord dans les individus qui passent de l'état de santé à celui de maladie; alors, ceux qui se trouvent dans cette circonstance perdent la fraicheur de leur teint, deviennent pâles. La tête s'embarrasse souvent, leurs forces commencent à les abandonner, ils n'ont plus d'appétit, toutes les fonctions se font avec beaucoup plus de lenteur: lorsque ces symptômes paroissent, on peut assurer que la santé commence à se déranger.

La prudence exige, dès qu'on s'apperçoit de quelque *dérangement* dans sa santé, de se mettre sur le champ à la diète, de prendre beaucoup de fluides & par en haut & par en bas, de suspendre tout travail manuel, ou de la tête: les personnes qui s'efforcent d'aller aussi loin qu'elles peuvent, se préjudicient infiniment: d'une courbature ou d'un mal léger, elles forment un mal plus considérable & plus long, ou bien elles rendent beaucoup plus sérieuses des maladies qui ont déjà des dispositions à le devenir.

(M. MACQUART.)

DERÈGLEMENT. (*Hygiène.*) (*Voyez* DÉBAUCHE.) (M. MACQUART.)

DERHAM (Samuel) naquit en 1655 dans la province de Glocester en Angleterre. Il fit toutes ses études à Oxford, où il fut reçu bachelier ès arts le 13 juin 1676, maître-ès-arts le 3 mai 1679, bachelier en médecine le 9 février 1682, & docteur le 18 janvier 1687. Il promettoit beaucoup, mais il ne survécut guère à sa promotion; car il mourut de la petite vérole le 26 août 1689. *Derham* a publié un ouvrage à Oxford en 1685, *in*-8. Il est en anglois, & il traite de la nature, propriétés & usage des eaux minérales qui sont près d'Ilmington, dans le comté de Warwich.

(*Extrait d'El.*) (M. GOULIN.)

DERHAM (Guillaume) docteur en théologie, chanoine de Windsor, & savant naturaliste de la société royale de Londres. Il est auteur de plusieurs traités écrits en anglois.

Astro-Thelogy, ouvrage qui a paru en plusieurs langues, dans lequel il développe le systême du monde d'une manière fort intelligible.

Physical Theology. Londres, 1715, & 1727, *in*-8. En françois, sous le titre de *théologie physique, ou démonstration de l'existence de dieu tirée des œuvres de la création*. Rotterdam, 1726, 1730, *in*-8. Paris, 1732, *in*-8.

Cet ouvrage physiologique & anatomique traite

traite, il eſt vrai, des choſes créées, mais en théologien qui veut faire connoître les grandeurs du créateur.

Philoſophical letters between John. Rai and ſeveral ingenious correſpondents. Londres, 1718, *in*-8.

C'eſt un recueil d'environ cent cinquante lettres qui contiennent beaucoup d'obſervations ſur l'hiſtoire des animaux & particulièrement des inſectes, ſur celle des foſſiles & des plantes.

Philoſophical experiments and obſervations. Londres, 1726, *in*-8.

Il y a raſſemblé les expériences mathématiques, méchaniques, anatomiques &c, qu'il avoit faites, ou que ſes amis lui avoient communiquées.

Hiſtoire naturelle des oiſeaux, ornée de 306 eſtampes qui les repréſentent au naturel, deſſinées & gravées par Eléazar Albin, augmentée de notes & de remarques par Guillaume Derham. Ouvrage traduit de l'anglois. La Haye, 1750, trois tomes en un volume *in*-4. (*Extrait d'El.*) (M. GOULIN.)

DERVAL. (*Eaux min.*)

Derval eſt un bourg ſur la route de Nantes à Rennes, & à trois lieues de la rive gauche de la Villaine. On y trouve une ſource d'eau minérale froide qui eſt peu connue.

(M. MACQUART.)

DÉSALTÉRER. (ſe) (*Hygiène.*) (*Voyez* SOIF.)

(M. MACQUART.)

DESAULT, (Pierre) docteur en médecine, étoit de Bordeaux. Ayant été aggrégé au collège de cette ville, il y pratiqua au commencement de ce ſiècle, avec le ton qui annonce un homme d'eſprit & d'érudition. Son caractère ſe développe dans ſes ouvrages; il court après le merveilleux, & ſouvent il lui échappe de gliſſer ſur la difficulté qu'il rencontre à expliquer les cauſes des maladies, pour n'avancer que des ſubtilités purement imaginaires. Voici les titres qu'il a donnés aux différentes diſſertations qu'il a miſes au jour:

Nouvelles découvertes concernant la ſanté, & les maladies les plus fréquentes. Paris, 1727, *in*-12.

Diſſertation ſur les maux vénériens, contenant une méthode pour les guérir ſans flux de bouche, ſans riſque & ſans dépenſe. Bordeaux, 1733, trois volumes *in*-12, avec deux autres diſſertations, une *ſur la rage*, & l'autre *ſur la phthiſie.* Ces deux dernières ont été réimprimées à Paris en 1734, & celle ſur les maladies vénériennes en 1740, *in*-12.

Partiſan du ſyſtême d'Antoine-Deidier, il établit la cauſe des maux vénériens dans un amas de vermiſſeaux qui ſe communiquent d'un corps à l'autre. Il propoſe l'uſage du mercure par extinction, comme une méthode neuve, bien qu'elle fût déjà connue.

Diſſertation ſur la goutte, avec une diſſertation ſur les maladies dépendantes du défaut de tranſpiration. Paris, 1735, *in*-12.

Diſſertation ſur la pierre des reins & de la veſſie, avec une réponſe à la critique de M. Aſtruc ſur les maux vénériens. Paris, 1736, *in*-12.

Il y a joint des obſervations ſur les eaux de Baréges, qui contiennent une méthode ſimple & facile pour diſſoudre la pierre, ſans endommager les organes de l'urine. Le moyen que l'auteur propoſe eſt; 1°. la boiſſon des eaux minérales de Baréges; 2°. leur injection dans la veſſie; 3°. la douche de ces mêmes eaux ſur le bas-ventre ou ſur la région des reins; 4°. les lavemens de cette eau. (*Extrait d'El.*) (M. GOULIN.)

DESCARTES. Perſonne, dans ces derniers ſiècles, n'a travaillé avec plus d'ardeur & avec plus d'éclat à la réforme de la philoſophie que *Deſcartes*, qui doit être compté parmi les plus grands génies du monde philoſophique; qui pouſſé dans cette carrière avec une liberté vraie & louable, & ſtimulé par le noble aiguillon de la gloire, entreprit de fonder une ſecte.

Deſcartes (René) naquit à la Haye en Touraine, en 1596, d'une famille noble. Quoique d'une complexion foible & délicate, on vit bientôt briller en lui tant de force d'eſprit, & une ardeur ſi grande de ſavoir, que tout le monde reconnut en lui le génie philoſophique. Une ſanté frêle exigeoit beaucoup d'attention dans ſon enfance; on l'inſtruiſit en l'amuſant; à l'âge de huit ans, on le mit au collège de la Flèche, chez les jéſuites. Il fit paroître dans ce cours d'étude, une facilité, & une conception au-deſſus de ſon âge; déjà il méditoit profondément, & bientôt il ne trouva plus dans le collège de quoi apprendre. Après avoir fait ſes humanités, étudié la mythologie, il s'exerça à la poéſie & à l'éloquence, & lut les meilleurs écrivains. Il paſſa alors à des études plus ſérieuſes: il ſe livra à la philoſophie qu'il avoit fait précéder par des connoiſſances mathématiques, & s'occupa tout entier à rechercher les préceptes de la logique & de la morale; mais il reconnut avec chagrin que rien n'étoit capable de ſatisfaire le deſir qu'il avoit de tout ſavoir exactement; & il découvrit le défaut des méthodes alors en uſage: ce qui le détermina par la ſuite, & après avoir abandonné la dialectique, comme n'étant que l'art de parler ſans rien dire, à trouver un nouveau moyen de rechercher la vérité, & à choiſir dans la géométrie un petit nombre de préceptes avec leſquels il put, par une méthode plus certaine, parvenir à

l'évidence. Il se comporta de même à l'égard de la morale.

Alors dégoûté des études à cause de l'incertitude qu'il rencontroit, il se livra tout entier aux dogmes des sceptiques, au point qu'il regarda comme vaines & inutiles, les spéculations des mathématiques & sur-tout de l'algèbre. Sa carrière scholastique étant finie, comme il en avoit retiré cette connoissance, qu'il ne savoit encore rien de vrai ni de certain, il résolut d'abandonner l'étude; il se rendit à Paris pour se livrer aux exercices, & se former aux usages du monde. Il auroit perdu dans ce genre de vie tout le fruit de son application & de ses heureuses dispositions, s'il n'eut pas fait connoissance de Midorge, habile mathématicien, Mersenne, & autres savans qui le ramenèrent si bien aux études philosophiques & mathématiques, qu'il chercha la solitude pour les cultiver avec plus de tranquillité. Mais, considérant, d'une part, que la science doit être principalement utile à la vie, & de l'autre, que son frère restoit dans sa patrie, il prit le parti des armes, afin d'examiner sur ce vaste théâtre les mœurs & les vicissitudes humaines. Il n'abandonna point pour cela les études philosophiques & mathématiques; il les cultiva au milieu des armées; étant à Bréda, il fit part à Isaac Becmann, de quelques apperçus, & composa quelques dissertations philosophiques dans lesquelles il essaya dès-lors de prouver que les bêtes étoient des machines & des automates.

Ayant quitté l'armée des hollandois, il entra dans les troupes de Bavière, & dans son quartier d'hiver, il commença à secouer le joug de l'antiquité, de l'autorité & des sectes, afin de découvrir la route qui mène à la vraie science. Il embrassa ce projet avec ardeur; & ayant entendu parler des frères de la rose-croix, il desira ardemment de les découvrir. Peu après, s'étant rendu à Ulm, il se livra aux calculs arithmétiques; il se trouva ensuite à la bataille de Prague; passant de-là en Hongrie, il entra dans les troupes impériales, & se distingua par son courage dans quelques sièges; enfin, il quitta le service militaire; il parcourut les contrées du Nord, & se mit à étudier les mœurs & les choses naturelles. Après avoir vu la Moravie, la Silésie, la Poméranie, la Marche, la Frise, la Hollande, le Brabant, il rentra en France en 1622 (âgé de 26 ans), sans en avoir rapporté d'autre fruit que d'être délivré des erreurs & des préjugés.

Muni d'une somme d'argent, il vint à Paris dans le dessein de s'y pourvoir de quelque charge; mais ce projet ne réussit pas; il détruisit l'erreur plaisante de ses amis, qui croyoient qu'il s'étoit enrôlé dans la société des frères de la rose-croix. Ce fut alors qu'il renonça à l'étude de l'arithmétique & de la géométrie, parce qu'il avoit reconnu qu'elle ne le menoit point à cette science universelle qu'il cherchoit, & qu'il aspiroit à des choses plus relevées qu'on ne pouvoit alors en attendre des mathématiciens. Frappé de l'incertitude qu'il vit dans la philosophie naturelle, il se tourna vers la philosophie morale, & y joignit une méditation profonde de la nature; ce qui produisit son *essai sur les passions.*

Mais bientôt prenant sa route par la Suisse & le Tirol, il arriva à Venise; alla ensuite à Rome, vit les choses remarquables qu'elle contient; de-là, on dit qu'il alla trouver Galilée à Florence, quoique *Descartes* n'en soit point convenu; passa par Turin & revint à Paris, où il vécut en philosophe; il embrassa le scepticisme, mais sans s'écarter de la vraisemblance, afin de pas être par la suite obligé de revenir sur ses pas. Il goûtoit le plaisir de vivre & de converser avec des amis; sa réputation s'affermissoit; mais se voyant distrait & empêché de suivre ses méditations, il se renferma chez lui. Ses amis l'ayant arraché à cette solitude, il vola au siège de la Rochelle; à son retour, le cardinal de Bérulle ayant reconnu tout le mérite de *Descartes*, s'attacha fortement à lui; la congrégation de l'oratoire imita l'exemple de son fondateur.

Descartes se sentant ainsi préparé pour entreprendre un nouveau corps de philosophie, se retira l'an 1629 (âgé de 33 ans), en Hollande. Les premiers objets de ses méditations furent l'existence de Dieu, & l'immortalité de l'ame, abstraction faite de la révélation; il employa ses heures de délassemens à des expériences de physique & de dioptrique. Il commença aussi à s'occuper des météores, & se livra à l'étude de la médecine, de l'anatomie & de la chimie.

Ce fut en ce lieu qu'il s'attacha Henri Renneri, avec lequel il se retira à Deventer; il joignit à ses études, celle du ciel ou des astres, & y acheva ses méditations sur le monde. Il vouloit, dans son systême, établir le mouvement de la terre autour du soleil; mais ayant appris le sort qu'éprouvoit Galilée, à cause de ses nouvelles opinions, il se trouva fort embarrassé de savoir comment il se mettroit à l'abri des traits de l'inquisition.

Renneri, alors, d'après le consentement de *Descartes*, établit à Deventer une école cartésienne; preuve assez claire que *Descartes* avoit formé le plan de fonder une secte. Il se rendit aux sollicitations de ses amis; & publia comme des essais ses dissertations sur la méthode, sa dioptrique, ses météores, & sa géométrie.

Cet essai de sa doctrine philosophique fut bien reçu des savans, à cause de la route nouvelle qu'il avoit prise pour chercher la vérité; mais il déplut à Gilles Personne de Roberval, mathé-

maticien habile, de l'université de Paris; ce qui excita entre lui & *Descartes* une longue dispute.

Enfin, *Descartes* qui n'avoit pas encore pris de demeure stable, se fixa à Egmond, dans la Hollande septentrionale. Ses méditations philosophiques, physiques & mathématiques, trouvèrent des contradicteurs, Fromond, Gislebert, Plempius & Clermans; il eut encore pour adversaires Fermat & Etienne Paschal, tous deux mathématiciens. Tous cependant se reconcilièrent avec *Descartes*; & sa géométrie s'accrédita de plus en plus.

Sa philosophie eut le même succès, par l'adoption qu'en fit Henri Régis, docteur en médecine, qui s'en étoit instruit à l'école de Renneri & dans les écrits de *Descartes*. Régis, sous le nom de physiologie, répandoit à Utrecht, les dogmes physiques de *Descartes*; nommé à une chaire de médecine, il expliquoit avec la plus grande clarté une doctrine neuve & encore inconnue; il étoit secondé par *Descartes* lui-même qui par ce moyen travailloit à la perfectionner. Mais enfin Regis s'étant lassé d'être le propagateur d'une secte, se mit à débiter ses propres opinions; ce qui fit beaucoup de peine à *Descartes*.

Ce fut par le zèle de Régis que la philosophie de *Descartes* eut des sectateurs dans l'université d'Utrecht, ainsi qu'à Leyde, à Amsterdam & à la Haye. Tant que Renneri vécut, la philosophie de *Descartes* n'éprouva aucun trouble, mais après sa mort, on s'éleva contre l'inventeur. Voët, professeur de théologie à Utrecht, d'un caractère violent, attaqua dans une dissertation publique, comme suspect d'impiété ce que *Descartes* avoit avancé sur l'existence de Dieu. Comme Régis lui répondit sans garder aucun ménagement, bien que *Descartes* lui eut conseillé d'être plus modéré, il s'éleva une guerre violente. *Descartes* avoit, en sa faveur, à Leyde, des hommes très-cèlèbres, Golius, Schott, Saumaise, Rivet, Heydan, mais à Utrecht où Régis s'étoit montré ouvertement & en public le défenseur de la philosophie cartésienne, & avoit proclamé en chaire son triomphe sur Voët, il y eut un furieux orage. A l'occasion d'une proposition avancée en public par Régis, la fureur s'empare de Voët; il s'élève contre *Descartes* & Régis, & forme le projet de chasser celui-ci de l'académie; c'est pourquoi il l'attaque dans des thèses publiques.

Tous les amis de Régis réunis avec *Descartes*, lui conseillent d'opposer aux emportemens de Voët, la modération, la patience & le silence; cependant Régis, pour défendre sa réputation, composa une apologie écrite avec modération, & retouchée même par *Descartes*. Voët en fut tellement irrité, qu'il ne se donna aucun repos, jusqu'à ce qu'il fut parvenu à faire défendre à Régis d'enseigner la philosophie, avec injonction de se renfermer dans les limites de la médecine; cette interdiction fut pourtant levée ensuite.

En Angleterre, la fortune favorisa d'abord *Descartes*; & ses amis pensèrent à le faire passer dans cette isle; il fut même favorisé par le roi Charles I.; mais les guerres civiles qui s'élevèrent bientôt, renverserent ce projet.

La doctrine cartésienne eut au commencement des succès assez heureux en France, la congrégation de l'Oratoire l'ayant embrassée. Mais les jésuites, dont quelques-uns d'abord paroissoient lui être favorables, se hâtèrent de s'opposer à la nouvelle philosophie, Bourdin ayant fait des méditations de *Descartes*, une censure très-vive. Ce qui chagrina beaucoup *Descartes*, qui eut encore à éprouver les traits de Gassendi, & les piéges de Sorbière. Il trouva néanmoins en France quelques partisans, entr'autres, Clerselier qui traduisit ses écrits en latin.

A Utrecht, Voët, attaqua une seconde fois & avec atrocité *Descartes*, sous le nom de Martin Schoock qu'il avoit mis de son parti; l'offensé répliqua dans une lettre assez âcre. Voet se sentit si vivement blessé, qu'il persuada au magistrat que *Descartes* avoit offensé tout le ministère évangélique, & l'excita à ordonner que *Descartes* fut cité, au son de la cloche, à rendre compte de sa conduite. Il fit une réponse en hollandois, & porta l'affaire devant le prince d'Orange, par l'autorité duquel toute poursuite fut suspendue.

Descartes attaqua à Huningue, Schoock en réparation d'injures; & pendant ce temps, il se rendit en France; il y trouva l'édition de ses principes philosophiques achevée; il la dédia à la princesse palatine Elisabeth qui étoit très-attachée à sa philosophie; pendant son séjour en France, il se reconcilia avec ses adversaires. De retour à Egmond, son procès étant fini, il força Schoock de reconnoître ses torts, & de déclarer que c'étoit Voët qui étoit l'auteur du libelle; le magistrat d'Utrecht avoit défendu néanmoins de ne plus rien publier dans cette affaire. Il rassembla toute l'histoire de ce procès dans un écrit apologétique, & l'ayant envoyé à Utrecht, il ne fut plus question de cette affaire qui avoit duré six ans.

La philosophie cartésienne fit une fortune plus brillante à Leyde; car outre ceux qu'on a nommés plus haut, Hadrien Heerebord l'enseigna publiquement & par écrit & de vive voix, mais avec plus de prudence que Régis, qui pour suivre ses opinions, avoit abandonné *Descartes*, très indigné de ce procédé. Il est étonnant qu'un philosophe éclectique en ait été affecté; mais cela décèle que *Descartes* avoit toujours eu le dessein de former une secte: ce qu'il a ouvertement manifesté par la joie qu'il éprouva, lorsqu'il eut appris que sa doctrine avoit trouvé à Bréda beaucoup de par-

tisans, & par l'indignation qu'il fit paroître, lorsque Fabri se fut ouvert une route à la philosophie, qu'il soupçonnoit plaire davantage aux jésuites & qui différoit de la sienne. Cependant il se sentit soulagé dans ces chagrins, lorsqu'il apprit par Canut, ambassadeur de France en Suéde, que la reine Christine étoit bien disposée à son égard, & qu'elle avoit fort goûté ses dissertations sur quelques questions de morale. Le cartésianisme déchut pourtant un peu à Leyde, de sa fortune, par les critiques que firent des méditations, Revius & Triglandius. *Descartes* s'en étant plaint aux magistrats comme d'une offense, il fut imposé silence aux deux parties; c'est tout ce qui fut obtenu du prince d'Orange.

Pendant ce temps, les amis de *Descartes* s'occupoient à solliciter à la cour le paiement d'une pension de trois mille livres qui lui avoit été promise; c'avoit été le sujet de son voyage à Paris, mais il revint bientôt, & envoya à la reine de Suède quelques-uns de ses écrits par lesquels il gagna son affection. Vers le même-temps on lui annonça de la part de la cour de France, un brevet d'une nouvelle gratification; ce qui le détermina à faire un troisième voyage. Il voit en arrivant que ces promesses sont vaines, & que son espoir est trompé. Cependant durant ce séjour, il se réconcilia avec Gassendi. Il retourna donc dans sa retraite d'Egmond, le cœur dévoré de chagrin, incertain sur le parti qu'il devoit embrasser; il apprit avec une extrême joie que la reine de Suède vouloit connoître toute sa philosophie & l'appelloit à Stockholm.

Quoiqu'il redoutât l'inclémence du ciel de la Suède, il entreprit ce voyage auquel l'exhortoit Canut, ambassadeur de France en cette cour; à peine y fut-il arrivé que la reine voulut commencer l'étude de la philosophie. Comme il donnoit à ces leçons la première heure du jour, il commença à être en grande faveur, mais ce fut pour son malheur, car non-seulement il se vit accablé de la haine des ministres, parce qu'il étoit admis au conseil d'état, mais encore il accéléra le terme de ses jours : l'air froid du matin lui causa une inflammation, accompagnée d'une fièvre très-aiguë, qui l'enleva en 1650, âgé de 54 ans; Christine donna des larmes à sa mort. Il fut enseveli par les soins de Canut, & déposé dans un tombeau sur lequel fut mise une épitaphe magnifique; ses froides reliques furent dans la suite transportées en France.

Les sectateurs de *Descartes* lui ont prodigué les plus grands éloges; suivant eux, aucun des philosophes anciens ni modernes ne sauroit lui être comparé : ils louent sa frugalité, son savoir, son désintéressement, son ame contente du présent, ferme & inébranlable dans l'adversité, noble & élevée, généreuse, l'aménité de ses mœurs, sa fidélité dans l'amitié, sa grande retenue à parler, son style poli & clair, son génie vaste & presque divin, son jugement subtil & capable de sonder les profondeurs de la philosophie & de la géométrie, son amour pour la vérité, sa candeur, sa haine du mensonge, sa modestie, son attention à ne point franchir les bornes de la théologie, son respect pour la divinité, ses combats pour en défendre l'existence, sa piété, enfin ses vertus, car il les possédoit toutes.

Quoique ses panégyristes aient été outrés, il faut avouer cependant que *Descartes* fut doué d'un très-grand jugement, & que des principes clairs & évidents, une fois posés, il en embrassoit aisément toutes les conséquences; ce qui lui fit découvrir des choses que personne n'avoit observées avant lui ou qui avoient été négligées. Mais doué d'une force étonnante d'imagination, il avoit su présenter une série de pensées dans un ordre admirable, comme le prouve son ingénieux systême de physiologie. Ces dons de l'esprit qu'il tenoit de la nature, avoient été très-augmentés & perfectionnés par ses connoissances mathématiques, qui font naître l'ordre, la clarté, la méthode, par un esprit droit, élevé, ennemi des préjugés par l'amour de la vérité, par la constance du travail, par une méditation continuelle, & par une lecture subordonnée à ses vues. D'où il suit que la nature avoit accordé à *Descartes* toutes les qualités nécessaires pour porter la réforme dans la philosophie, & que ce grand homme mérite d'être compté parmi les plus sublimes génies du monde philosophique. Tels sont les plus justes éloges que lui ont donnés des hommes éclairés, qui n'avoient point adopté ses opinions.

Mais comme il étoit homme, ils ont trouvé en lui plusieurs défauts. Ils ont vu avec peine que *Descartes* très-instruit dans les mathématiques, attaché par un vice de méthode à des proportions & à des modes, les ait transportés mal-à-propos aux essences, ce qui a été pour lui la source de beaucoup d'erreurs, d'où il est résulté qu'il est resté dans le vestibule du temple de la nature, & n'a point pénétré dans son sanctuaire. Ils n'ont pu approuver que content de la possibilité d'un systême physiologique, il s'étoit peu embarrassé de la probabilité, qu'il n'avoit édifié que sur une hypothèse romanesque; & que suivant d'abord des notions claires & distinctes, il les avoit abandonnées dans la série de la démonstration, & avoit été entraîné à des hypothèses précaires.

Ils lui ont reproché sur-tout l'envie extrême de fonder une secte, passion indigne d'un philosophe éclectique, & l'adresse dont il s'est servi pour satisfaire sa vanité, qu'il cachoit mal, puisqu'il se fâchoit grandement contre ceux qu'il savoit ne pas approuver sa philosophie. Sans cette passion, il eut évité la plupart des querelles qu'il

a eues, & eut moins méprisé les autres. D'autres lui reprochent de l'obscurité, & une manière d'écrire & de méditer qu'on ne sauroit saisir qu'avec de profondes réflexions. On l'a aussi accusé de plagiat; cette accusation a été faite de son vivant, & répétée après sa mort, non pas seulement par ses adversaires, mais aussi par des savants, exempts de tout esprit de parti, lesquels se sont indignés que celui qui avoit profité des connoissances des autres, ne l'ait pas franchement avoué.

Baillet, à la vérité, réfute ces accusations, mais assez foiblement. Ceux qui possèdent l'histoire des opinions philosophiques, & qui en feront la comparaison avec les écrits de *Descartes*, prononceront aisément; les plus estimés de ces écrits sont ceux qui traitent de la géométrie. Mais tous ont été rassemblés dans un seul volume, qui a été réimprimé à Paris en 1729.

La philosophie cartésienne ne fut pas éteinte après la mort de son auteur; elle se soutenoit encore au commencement de notre siècle, bien qu'elle ait éprouvé plusieurs changemens faits par ses sectateurs, qu'elle ait été augmentée & adaptée à toutes les branches de la philosophie, que *Descartes* n'avoit pas touchées.

Après sa mort, le cartésianisme fit d'abord fortune en Hollande, malgré les clameurs de Voët; parmi les hommes célèbres qui l'adoptèrent, on compte Christophe Wittich, fameux théologien de l'école de Leyde. Il défendit de vive voix & dans des écrits apologétiques les dogmes cartésiens; & fit en sorte que les étudians en théologie vinrent à l'envi entendre ses leçons pour s'instruire de cette philosophie, comme les étudians en médecine avoient été l'apprendre sous le professeur Régis. La même chose eut lieu à Duisbourg, lorsqu'on y vit briller G. Clauberg, qui fit des additions, & perfectionna ce que *Descartes* n'avoit touché que légèrement. Son exemple fut suivi à Groningue par Jacques Gousset, & Tobie Andrée; à Franequer, par Hermann, Alexandre Roël; à Amsterdam, par Etienne Curcell, par Jean Ray, & par Balth. Bekker, & par plusieurs autres......

On intéressa la religion pour détruire, en ce pays, le cartésianisme qui perdit de sa vogue, & qui fut remplacé par la philosophie éclectique.

Il eut peu de sectateurs en Allemagne; il fut cependant accueilli dans quelques écoles de protestants. Mais sa fortune ne fut pas grande en Transylvanie, en Suisse, en Hongrie, en Pologne.

Dans la Flandre espagnole, où il avoit pris, il ne se soutint pas, après la mort de *Descartes*.

Il avoit eu quelque faveur en Angleterre, du vivant de l'auteur, mais lorsqu'il n'exista plus, il tomba peu-à-peu; ce discrédit fut causé par la philosophie des péripatéticiens & celle de Hobbes.

Dès que *Descartes* ne fut plus, sa philosophie fut très-ébranlée en France; elle avoit contre elle les opinions de Gassendi, les attaques d'Huet, mais sur-tout les piéges tendus par les jésuites; cependant le cartésianisme ne fut point écrasé, il avoit un appui très-fort en Clerselier, Rohault, Régis, qui empêcherent sa ruine. Ils étoient d'ailleurs soutenus par des hommes du premier mérite, Bossuet, Mommort, qui sans se montrer ouvertement, parce que les jésuites avoit entaché le cartésianisme d'hétérodoxie, le favorisoient cependant. Ce parti étoit encore fortifié par les solitaires de Port-Royal, ou les jansénistes, qui eurent avec les jésuites de grands démêlés, pour différens objets, mais sur-tout relativement à l'instruction de la jeunesse, que les enfans d'Ignace vouloient avoir exclusivement. Ceux-ci s'opposèrent avec acharnement au cartésianisme, & prenant occasion du dogme de la transsubstantiation, ils firent retentir contre lui tout le royaume de leurs clameurs, & l'accusèrent de détruire les divins mystères. Les choses furent poussées si loin, que les cartésiens n'osèrent plus manifester en public leur sentiment, & qu'ils avoient besoin d'employer toutes sortes de moyens pour échapper au soupçon d'hétérodoxie : ce qui fut cause que quelques cartésiens aimèrent mieux se tenir cachés sous le nom de gassendites; car, par un édit bien ridicule de la cour, enregistré aussi ridiculement au parlement, il avoit été enjoint aux professeurs de suivre la doctrine d'Aristote; édit & arrêt sur lesquels, plusieurs années après, s'égaya très-amèrement la satyre. Ces deux absurdes ordonnances forcèrent les oratoriens qui avoient embrassé le cartésianisme, à dissimuler, & à faire avec la société de Loyola, un accord par lequel ils promettoient de ne pas enseigner cette doctrine à leurs élèves; il en fut de même dans les universités du royaume; car alors les jésuites dominoient à la cour. Le cartésianisme, qui commençoit à fleurir dans les écoles des protestans de France, ne put long-temps résister; leurs docteurs, après la révocation de l'édit de Nantes, ayant été cruellement chassés du royaume, & leurs écoles détruites. Enfin, cette tempête s'appaisa par la renaissance de la philosophie éclectique que les jésuites avoient commencé de favoriser, tandis que les cartésiens, pour la plupart, avoient abandonné leur maître. La philosophie cartésienne avoit aussi pénétré en Italie, mais elle n'y fut pas même tolérée; elle fut absolument proscrite & défendue en 1663, par un jugement que rendit la congrégation des cardinaux. Cependant le temps apporta un adoucissement à cette proscription irréfléchie, en sorte qu'au commencement de ce siècle, il y eut des

ſavans qui ſoutinrent & défendirent publiquement les dogmes cartéſiens ; ce changement inattendu arriva ſur-tout, lorſqu'en Italie les ſavans du premier ordre commencèrent à conſidérer méchaniquement les corps naturels. Alors les dogmes cartéſiens examinés & admis en partie, furent rectifiés & préſentés ſous d'autres rapports.

Mais aujourd'hui le cartéſianiſme eſt tombé de manière qu'il ne ſe relevera point.

Deſcartes n'a point élevé un corps complet de philoſophie, mais il fut perfectionné ſur ſes principes par ſes ſectateurs. Il ſuit de-là que le ſyſtême entier ne ſauroit être développé d'après les idées de *Deſcartes*, puiſque ſes ſectateurs y ont ajouté l'eſſentiel, la partie rationelle & morale dont *Deſcartes* ne s'etoit point occupé. Il a traité ſur-tout de la philoſophie naturelle, fort légèrement de la métaphyſique, c'eſt-à-dire, de Dieu & de l'ame ; ce qu'il a dit de la philoſophie rationelle eſt peu de choſe, & ne regarde que la méthode ; il s'eſt très-peu étendu ſur la philoſophie morale, il ne s'eſt guères arrêté qu'à un ſeul objet (les paſſions de l'ame), encore ne l'a-t-il conſidéré que phyſiquement. Pour le travail qui reſtoit à faire, il s'en remit aux lumières & aux connoiſſances des générations ſuivantes.

Deſcartes avoit abandonné le champ ſtérile des logiciens, qu'il avoit reconnu être inutile pour trouver la route de la vérité. De-là vient qu'il établit quelques règles pour parvenir à ſa recherche ; ſavoir, qu'il ne faut rien admettre comme vrai, que ce qui eſt connu certainement & évidemment vrai ; qu'il faut ſe défaire de toute précipitation & de tout préjugé ; qu'il faut examiner les difficultés, les diviſer en certaines parties ; qu'il faut claſſer les idées dans un certain ordre, & paſſer des choſes les plus ſimples & les plus faciles aux plus difficiles ; mais qu'il faut tenir un compte de tout, & être aſſez attentif pour être ſûr qu'on n'a rien omis.

Cependant, *Deſcartes* n'a point imaginé ces règles, il les a priſes des géomètres, afin d'avoir un guide qui le conduiſe dans cette longue carrière ſans courir le riſque de s'égarer. Il n'eſt donc pas étonnant que *Deſcartes* ait omis ici ce qui regarde l'analyſe, rien ne lui étoit plus connu par l'uſage de la géométrie ; il eſt encore moins étonnant qu'il n'ait point mis au nombre de ſes moyens, le raiſonnement: cela ne l'occupoit point alors.

Ce ne fut que vers les dernières années de ſa vie qu'il jetta ſes regards ſur la philoſophie morale : il y fut engagé par la palatine Eliſabeth, & par la reine Chriſtine. Pour ce qu'il a écrit ſur les paſſions de l'ame, ce ſont des objets plus phyſiques que moraux ; tout le reſte eſt répandu ſans ordre dans ſes épitres. Cependant, au commencement de ſes méditations, il s'eſt preſcrit quelques règles dont il vouloit ſe ſervir pour ſa propre conduite dans le monde.

Nous ſerions trop long, ſi nous voulions expoſer même ſuccintement le cartéſianiſme, mais nous dirons deux mots du jugement qu'on en doit porter, depuis qu'il n'a plus de ſectateurs.

Il eſt évident que *Deſcartes* a vu beaucoup de choſes que n'avoient point vues, ou qu'avoient omiſes & négligées ſes prédéceſſeurs ; qu'il a rendu avec clarté pluſieurs de celles qu'il a tirées des autres ; qu'il a donné des preuves de la fécondité de ſon génie, & fait l'eſſai d'une méthode pour méditer, & qu'il a bien mérité de la philoſophie en travaillant à ſa réforme. Mais il faut avouer auſſi qu'il s'eſt écarté de la route ſimple & facile dans laquelle il étoit entré ; qu'il s'eſt laiſſé aller à des hypothèſes inſoutenables ; qu'il a même avancé des abſurdités indignes d'un ſi grand philoſophe, par exemple, que la puiſſance de Dieu, s'étend juſqu'aux choſes contradictoires, que les natures des choſes peuvent être changées, &c..... Ainſi, ſes ſectateurs n'ont eu aucune raiſon pour renfermer toute la vérité de la philoſophie dans le cercle des dogmes de leur maître. On a accuſé, mais injuſtement, *Deſcartes*, non-ſeulement de ſon vivant, mais encore après ſa mort, d'impiété. Quelques-uns lui ont reproché d'avoir été le précurſeur & l'architecte du ſpinoſiſme ; quelques-uns prétendent qu'il a avancé des aſſertions par leſquelles il a ouvert le chemin de l'athéiſme, bien que lui-même ſoit exempt d'impiété. Ce qui eſt certain, c'eſt que le ſyſtême de *Deſcartes* eſt entiérement détruit, ſi l'on nie la divinité ; mais qu'on trouve dans ſes écrits quelques propoſitions qui peuvent être favorables aux ennemis de la divinité.

Haller dans ſes notes ſur la méthode d'étudier la médecine, s'exprime ainſi : *Nihil fuit propius, quàm ut everteret univerſam & naturalem philoſophiam, & imprimis artem medicam.* D'autres ont jugé *Deſcartes* ſur la droiture de ſes intentions, & ſur les efforts qu'il a faits pour débarraſſer la philoſophie des entraves qui la retenoient dans la ſervitude, ſans oſer ſecouer le joug des anciens. Rechercher, a-t-on dit, dans la nature un méchaniſme général, dirigé par une ſageſſe & une puiſſance infinie ; ramener tout à des loix univerſelles & à des cauſes ſimples ; retrancher le vieux jargon de l'ancienne philoſophie & les entités ou les cauſes ſuperflues de la nouvelle, c'eſt être dans le bon chemin, & c'eſt la route que *Deſcartes* nous a tracée en la ſuivant lui-même. Forcé de créer une phyſique toute nouvelle, il ne pouvoit la donner meilleure dans l'état où les choſes étoient de ſon tems. Il fit beaucoup en oſant montrer aux bons eſprits, à ſecouer le joug de la ſcholaſtique, de l'opinion, de l'autorité, des préjugés, de la barbarie. Ce grand

homme a été, il est vrai, ou corrigé, ou effacé par ceux qui l'ont suivi; mais sans lui ils n'auroient pas été aussi loin qu'ils l'ont fait avec le secours des premières lumières qu'on lui doit. Sa manière de traiter la philosophie a même répandu beaucoup de jour sur la théorie de la médecine; elle l'a débarrassée des raisonnemens vuides de sens. Mais *Descartes*, en travaillant à cette réforme, n'a pu se garantir des pièges que lui a tendu la vivacité de son imagination; le jargon qu'il a créé, ne vaut souvent pas mieux que celui des anciens qu'il a condamné. La physique, devenue aujourd'hui toute expérimentale, a détruit la plupart des idées systématiques qu'il a mises au jour; mais cela ne doit point empêcher qu'on ne lui tienne compte des efforts qu'il a faits pour montrer aux hommes un meilleur chemin, que celui qu'ils suivoient avant lui. On trouve parmi les écrits de cet auteur, quelques traités qui se rapportent à la médecine; ils sont intitulés:

De homine liber. Leidæ, 1662, *in*-4. *Parisiis*, 1664, *in*-4. *Amstelodami*, 1677, *in*-4. En François, sous le titre: *L'homme de René Descartes, & la formation du fœtus, avec les remarques de Louis de la Forge.* Paris, 1677, *in*-4. Le traité *De la formation du fœtus* avoit déjà paru seul en françois, qui est la langue dans laquelle l'auteur l'a écrit, ainsi que celui *Des passions de l'ame.* Ce dernier fut traduit en latin & imprimé à Amsterdam en 1650, *in*-12.

Descartes a dit que la formation de l'homme se fait par le moyen d'une liqueur visqueuse, qui se change en vaisseaux, en viscères, en peau, par le seul concours des loix méchaniques. Il a établi le siège de l'ame dans la glande pinéale; mais son systême a été démenti par l'observation, car les anatomistes ont souvent trouvé cette glande squirreuse, gypseuse, graveleuse &c. sans que l'ame ait souffert dans ses fonctions.

De motu cordis & circulatione sanguinis. Roterodami, 1665, *in*-8, dans le recueil des lettres & réponses médicinales & philosophiques, publié par Jean Beverovicius.

Suivant l'auteur, le sang bouillonne dans le cœur; il s'y fait une explosion, au moyen de laquelle ce liquide sort des ventricules pendant leur dilatation. C'est ainsi que l'imagination de ce philosophe a arrangé le méchanisme de la plus importante des fonctions; ce qu'il en dit n'est qu'un tissu d'erreurs.

Il y a plusieurs éditions complettes des œuvres de *Descartes*. En françois, Paris, 1668 & suiv. 9 volumes, *in*-4. En latin, Amsterdam, 1654, *in*-4. Amsterdam, 1682, 1683, 1686, 1692, douze tomes en quatre gros volumes *in*-4. Francfort, 1697, six volumes *in*-4. (M. GOULIN.)

DESCENTE DE MATRICE (*Médecine chirurgicale.*)

On nomme *descente de matrice* le déplacement de ce viscère, faisant saillie hors de la vulve; car malgré qu'il puisse être placé plus bas qu'il ne doit l'être dans l'état naturel, tant qu'il ne paroît point au-dehors, on ne désigne point cet état par la dénomination de descente ou de hernie, mais on l'indique par celle *d'abaissement.* J'en ai parlé précédemment. (*Voyez* ABAISSEMENT DE MATRICE.)

La *descente de matrice* est avec ou sans renversement; je ne dirai rien de cette dernière espèce dans cet article, mais j'en exposerai les symptômes & la curation au mot RENVERSEMENT DE MATRICE.

On a beaucoup douté de l'existence de la *descente de matrice*; cependant cette maladie a été parfaitement connue des anciens. Hippocrate en fait une mention expresse, il désigne les caractères par lesquels on la distingue de l'abaissement. » L'utérus, dit ce savant médecin, se déplace quelquefois, & ce déplacement occasionne des maladies, soit que ce viscère soit descendu & paroisse au-dehors, *foras processerint*, soit qu'il soit encore caché dans la cavité du vagin «. Il doit donc paroître étonnant que dans le dernier siècle des hommes d'un mérite distingué aient nié la possibilité de cette affection pathologique.

Quoi qu'il en soit, la matrice forme chez quelques sujets une tumeur qui paroît à l'extérieur, pend entre les cuisses au-dehors de la cavité du vagin. On distingue cette maladie de la descente du vagin, par tous les caractères qui désignent la conformation de l'utérus. Ainsi la tumeur, (je parle toujours de la descente sans renversement), offre à l'examen une pointe plus ou moins volumineuse, qui se termine par une masse supérieurement plus ample. La pointe dont j'ai parlé est percée à son extrémité, c'est l'orifice de l'utérus: son col conserve à-peu-près sa grosseur ordinaire, & cet état qui ne met pas habituellement obstacle à l'évacuation menstruelle, (quand l'âge n'a pas fait cesser cet écoulement), offre encore un nouveau signe pour reconnoître que la tumeur est due à la présence de la matrice, puisqu'on voit sortir les menstrues par cet orifice.

Morgagni cite une observation semblable. Consulté pour donner son avis sur une tumeur dont on ignoroit la nature, il reconnut l'écoulement des menstrues à l'extrémité de cette tumeur, dont tous les caractères lui firent connoître que c'étoit une *descente de matrice.*

Quand la hernie est nouvelle, les signes pathognomoniques de cette maladie sont aisés à

saisir, la matrice se présente aux yeux avec sa conformation naturelle, & par conséquent la nature de la tumeur ne peut pas être méconnue. Mais quand la maladie est ancienne, le frottement des cuisses sur la matrice occasionne un engorgement dans ce viscère, de-là les changemens différens qui doivent nécessairement arriver dans sa configuration. Ainsi l'engorgement devenant considérable, & le col étant compris dans la masse engorgée, on ne reconnoît plus celui-ci par les dimensions, qui forment sa figure habituelle. En effet, j'ai vu quelquefois le col de l'utérus acquérir par obstruction un volume si considérable, qu'il égaloit le corps du viscère par sa masse.

Ce phénomène ne seroit pas encore un grand obstacle pour parvenir à distinguer le col de la matrice, si l'engorgement étoit uniforme dans son contour; mais il arrive souvent qu'un des côtés est d'un volume énorme, tandis que le reste n'en acquiert pas un très-remarquable; d'où il résulte que son extrémité présente aux yeux une masse inorganique, dans laquelle on retrouve à la vérité l'orifice de la matrice, mais contourné d'une manière si bizarre, qu'il paroît plutôt être une déchirure d'une partie de cette masse, que l'orifice même.

Le diagnostic est encore plus difficile quand l'engorgement est ancien; quand il a pour origine l'épaississement de l'humeur laiteuse dans la substance du col de l'utérus, & quand dans un accouchement laborieux, il y a eu des déchirures à cet organe, car alors les différentes ouvertures qu'on observe à l'extérieur, ne laissent pas si aisément reconnoître l'orifice de la matrice.

Cependant en cherchant avec soin quelle est l'ouverture qui communique avec la cavité de l'utérus, on parvient à s'en assurer. Pour en avoir la certitude, on se sert d'un stilet qui pénètre jusqu'au fond de l'utérus, & qui trouvant à cette profondeur, un obstacle à son passage, apprend que la tumeur doit sa naissance au déplacement de ce viscère. Morgagni croit que dans quelques circonstances le fond de la matrice peut être ouvert par une suppuration ou une gangrène qui ait détruit cette partie; alors, sans doute l'examen, par le moyen d'un stilet ou d'une sonde, devient insuffisant; mais dans un cas aussi grave, la suppuration ou l'ichor qui découle de la tumeur, & les autres accidens qui accompagnent ce malheureux état, n'exigent pas qu'on reconnoisse aussi parfaitement quelle est la partie qui forme hernie, car quelle qu'elle soit, son extirpation seule, peut sauver la malade. Au reste, Morgagni ne dit point avoir vu un fait aussi extraordinaire, qui d'ailleurs auroit été précédé d'une maladie dangereuse, soit aiguë, soit chronique, & qui par conséquent auroit exigé précédemment des recherches très-attentives, desquelles on auroit probablement tiré le diagnostic de la hernie utérine.

La hernie du vagin peut simuler celle de la matrice, quand elle est ancienne; car la portion du vagin, qui fait saillie au-dehors, venant à s'engorger avec le temps par l'irritation qu'occasionne un frottement continu; les parois de cet organe en se gonflant, ne présentent plus qu'une ouverture très-retrécie, qu'on pourroit prendre pour celle de l'utérus. Un symptôme particulier peut aussi contribuer à faire tomber dans cette erreur celui qui examineroit la maladie avec trop de légereté; je parle en ce moment de la fermeté qu'acquierent toutes les parties engorgées, & qui rendroit les parois du vagin comparables à l'orifice de l'utérus par la solidité.

Dans la hernie du vagin, il reste deux moyens de reconnoître que la matrice ne contribue pas à la formation de la tumeur : car, ou l'ouverture qui reste au centre de la hernie permet l'introduction du doigt pour chercher le siége de la matrice, ou cette ouverture ne permet pas une pareille recherche; dans le premier cas, il n'y a point d'erreur, puisqu'on distingue la matrice placée beaucoup plus haut que la tumeur, formée par le vagin; d'ailleurs, on reconnoît encore le siége qu'occupe l'utérus, par l'introduction du doigt dans l'anus.

Le premier examen suppose à la vérité que la tumeur du vagin n'est pas assez solide pour empêcher la main de se rapprocher des pubis, ou qu'elle n'est pas assez volumineuse pour l'en écarter à une trop grande distance; mais quand ces deux inconveniens auroient lieu, il resteroit encore l'introduction du doigt dans le rectum; & cette ressource donneroit les lumières suffisantes sur le caractère de la maladie à distinguer.

Enfin dans la hernie du vagin, on reconnoît, (si on peut introduire le doigt par l'ouverture du centre de la tumeur), que la tunique interne du vagin est déplacée, puisque l'extrémité du doigt rencontre le plis qu'elle forme pour se porter au-dehors : & la continuité de cette membrane a qui son origine avec la substance même de la tumeur, montre assez que la matrice n'entre pour rien dans le volume de la hernie. D'ailleurs, les difficultés du diagnostic que je réunis ici, se rencontrent si rarement, & je suppose encore les accidens si invétérés & si graves, qu'il sera bien rare de rencontrer des cas semblables; & en supposant leur existence, & par conséquent la nécessité de s'en faire une idée juste, on aura toujours, d'après les principes que j'ai établis ci-dessus, des moyens certains pour éviter l'erreur.

Les

Les causes de la hernie de matrice sont nombreuses : on les distingue en externes & en internes. On met au nombre des premières, les coups reçus au bas ventre, les chûtes, les fardeaux trop pesans portés avec efforts & contractions des muscles abdominaux : contraction qui comprime les viscères du bas ventre, les pousse sur la matrice avec violence, & tendent ainsi à la déplacer. Les coups agissent sur ce viscère par le même méchanisme. Les chûtes en occasionnant une commotion dans tout l'abdomen, font retomber le contre-coup sur l'utérus, & cette impulsion, ajoutée à la secousse qu'elle éprouve elle-même, occasionne son déplacement. Les courses fatigantes & les exercices du corps trop violens, opérent le même effet par le même mode d'action sur l'utérus. On en doit dire autant des compressions ou graduées ou promptes de l'abdomen, soit qu'elles soient tres-long-temps continuées, soit qu'elles soient assez fortes pour déterminer une impulsion vive sur toutes les parties contenues dans l'abdomen, & par conséquent leur communiquer une tendance à s'échapper par les ouvertures inférieures; car en haut le diaphragme ne permet point à ces viscères de se porter vers la poitrine, à moins qu'il n'y ait rupture dans sa substance, accident qui entraîne une prompte mort. D'ailleurs, dans les efforts ou les exercices violens, la tension du diaphragme même contribue à diminuer la capacité du bas ventre, & devient une cause sécondaire de l'impulsion donnée à l'utérus pour s'échapper par le vagin.

On range aussi dans la classe des causes externes, les tiraillemens violens opérés dans l'accouchement pour détacher le placenta; les tiraillemens qui sont l'effet d'un poids considérable, quand la matrice est très-engorgée, ou qu'elle contient dans sa cavité des tumeurs formées par les liquides qui s'y sont coagulés. Je conserve plusieurs tumeurs de cette nature, parmi lesquelles il s'en trouve dont la substance a acquis une dureté cartilagineuse. Les tenesmes fatiguans qui déterminent de fréquentes contractions des muscles de l'abdomen, sont aussi une cause de la descente de matrice, & cette cause agit à la manière de toutes celles qui compriment & qui tendent à déplacer ce viscère. Les efforts opérés dans l'accouchement agissent sur l'utérus comme ceux qui sont le produit du tenesme. Ils sont quelquefois très-long-temps continués, & particuliérement lorsque les parties externes se prêtent difficilement à la dilatation nécessaire, pour favoriser la sortie du foetus. D'autres obstacles, dont j'ai fait l'énumération ailleurs, peuvent aussi faire continuer les efforts de la mère pour accoucher. Il en resulte une impulsion continuée sur l'utérus, qui le porte vers l'extérieur & le fait descendre, au point qu'on a vu son orifice, dans cette lutte pénible, excéder de deux pouces l'ouverture de la vulve. Munnick cite plusieurs observations qui ont présenté ce phénomène, qui d'ailleurs est assez fréquemment remarqué par les accoucheurs attentifs.

Les causes internes se réduisent aux relâchemens des ligamens : relâchement qui a lieu particuliérement dans les femmes d'une constitution humide & séreuse. Comme chez elles l'utérus est presque constamment abreuvé par une sérosité surabondante, son poids s'augmente nécessairement par cet engouement continuel, & le viscère est dans un effort constant pour se déplacer, toutes les fois que les femmes dont je parle conservent une situation verticale. Le tiraillement résultant de cette pesanteur, allonge nécessairement avec le temps les ligamens de l'utérus; d'où sa descente.

La hernie de vagin, quand elle est très-considérable, entraîne aussi le corps de la matrice au-dehors. Ce genre de descente a particuliérement lieu quand les parois du vagin sont très-engorgées & très-pesantes, mais dans ce cas, la matrice reste ordinairement au-dessus de la tumeur formée par la substance du vagin, & elle est encore cachée en partie dans le petit bassin.

La descente de matrice avec le déplacement de la vessie entraînée à sa suite, ne paroît pas reconnoître des causes particulières. La différence qu'on observe dans cette espèce, ne doit son origine qu'à la fermeté avec laquelle le tissu cellulaire, qui unit la matrice & la vessie, a résisté à l'impulsion.

Je ne parlerai pas ici de la grossesse avec hernie de l'utérus. Je traiterai cette complication article GROSSESSE AVEC HERNIE DE MATRICE.

Hippocrate dit que les femmes qui habitent avec leurs maris pendant l'écoulement des lochies, sont sujettes à la descente de matrice. Ne seroit-ce pas, parce que dans ce temps tous les ligamens sont relâchés par l'abondance des fluides qui inondent alors les parties de la génération? Les femmes voluptueuses faisant des efforts qui abaissent l'utérus, allongent nécessairement les ligamens disposés à s'étendre. La matrice étant aussi plus pesante, puisque ses vaisseaux sont plus pleins, elle continue le tiraillement des ligamens, & les empêche de reprendre leurs dimensions habituelles. Ces efforts multipliés doivent nécessairement porter l'allongement des ligamens, au point de laisser descendre l'utérus hors du vagin.

Les mouvemens violens de la colere, les

répéter & les continuer assez long-temps pour en obtenir l'effet qu'on en attend, ou elles seront inutiles.

Si la hernie est l'effet d'un accouchement laborieux, les injections pratiquées pendant l'évacuation des lochies supprimeroient cet écoulement, par conséquent leur action seroit excessivement dangereuse. Il faut donc attendre pour en faire usage que l'évacuation dont je parle soit absolument terminée. Mais si l'on a fait attention aux deux réflexions précédentes, on se souviendra que les injections n'opèrent qu'après un très-long espace de temps; car comme on prétend donner aux ligamens de la matrice la force qu'ils ont perdu, & que ces ligamens sont en partie cachés dans le tissu cellulaire, que ces ligamens sont en très-grande partie membraneux, l'action des astringens ne portera-t-elle pas ses effets sur l'utérus lui-même, avant qu'elle opère le moindre changement dans l'état des ligamens: or, dans ce cas, si la malade doit encore conserver l'écoulement des menstrues, ne l'exposera-t-on pas aux suites de la suppression de cette évacuation indispensable pour la conservation de sa santé?

Personne ne méconnoît ou ne doit méconnoître les dangers attachés à l'usage des injections astringentes; j'ai vu tant de maladies, suites inévitables de cet abus, que je ne manquerai jamais de recommander la plus grande circonspection dans leur emploi.

Je préfère la méthode de Puzos, qui introduisoit dans le vagin des vapeurs tirées de la décoction des plantes spiritueuses. Les esprits recteurs & l'huile essentielle qui s'élèvent de ces substances au dégré de chaleur de l'eau bouillante, fournit un remède presqu'aussi efficace que les injections astringentes, mais il n'entraîne pas à sa suite les mêmes inconvéniens. Rien n'est plus facile que de faire ces décoctions dans un vase duquel on fasse partir un tuyau recourbé dont l'extrémité soit introduite dans le vagin. La chaleur que les vapeurs portent avec elles, dessèchent l'humidité surabondante qui abreuve ordinairement l'utérus & ses ligamens dans cette maladie, & par conséquent remplit à la fois deux indications essentielles.

L'application des topiques astringens sur les aînes, n'a pas les mêmes dangers que les injections de la même espèce. A la vérité, leur effet se borne aux ligamens ronds dont l'extrémité se divise dans les tégumens de ces parties, mais on obtient au moins l'avantage de donner à ces mêmes ligamens la force tonique qui leur est nécessaire pour remplir les fonctions auxquelles ils sont destinés.

Les machines par le moyen desquelles on maintient l'utérus replacé, sont les pessaires. On a préféré dans ces derniers temps ceux qui forment un cercle, qu'on appuie sur le pubis & le sacrum. Ou ils sont assez grands pour rester fixés sur ces deux parties osseuses, ou leur diamètre trop étroit permet que la matrice descende avec eux; & dans ce cas, ils n'occasionnent qu'une gêne inutile. Dans le premier cas, ils font éprouver une sensation douloureuse aux parties molles qu'ils compriment: le poids de la matrice qui pese sur ces cercles, augmente encore la compression qu'ils exercent, d'où une irritation plus considérable des mêmes parties.

Les pessaires circulaires ou de forme élliptiques ne sont maintenus en place qu'en étendant le vagin au-delà de son diamètre habituel. Cette distention occasionne fréquemment un gonflement dans cet organe; de la distention & du gonflement nait la douleur qui, avec le temps enflamme le vagin ou le durcit. J'ai vu beaucoup de femmes forcées à abandonner l'usage de ces pessaires par la continuité des accidens dont je parle. Morgagni a remarqué dans le cadavre d'une femme qui portoit un pessaire élliptique, les deux côtés du vagin comprimés surmontés d'une excroissance du volume & de la forme d'une amande. Ces petites tumeurs avoient acquis la dureté cartilagineuse; il paroissoit, ajoute cet auteur, que ces tumeurs étoient sur le point de dégénérer en cancer.

L'usage des pessaires exige la plus grande propreté; autrement les humeurs dont ils sont abreuvés se coagulant à leur surface, prennent la dureté d'une substance tartareuse, déchirent les parties environnantes, les ulcèrent; c'est ainsi qu'on a vu le rectum ulcéré par la pression d'un pessaire devenu irritant par les matières solides dont il étoit environné. Ces matières s'amassent quelquefois en si grande quantité qu'elles entretiennent un tenesme fatiguant, occasionnent de la difficulté d'uriner & suscitent dans d'autres sujets la suppression totale de cette évacuation. Les pessaires, pour être plus légers, sont formés d'un cercle de liége qu'on enduit de cire. A la longue la cire se détache ou s'altère, la matière du pessaire constamment imbibée d'humeurs qui se putréfient par leur séjour dans le vagin, se pourrissent à leur tour & deviennent l'origine de maladies très graves. Rousset a vu une femme qu'il croyoit attaquée d'inflammation de matrice ou de vessie & qui fut guérie par la sortie spontanée de quelques fragmens de liége pourris qui n'étoient que les restes d'un pessaire qu'elle portoit depuis dix huit ans. On lit dans les mémoires de l'académie de chirurgie qu'une dame fut attaquée d'une fièvre putride & d'une inflammation de bas-ventre, causées par un pessaire garni de cire & pourri dans le vagin. Il est donc nécessaire pour diminuer la somme des maux inséparables de l'usage des pessaires de les retirer très-fréquemment pour

les nettoyer, opération douloureuse, qui donne de l'aversion pour ce moyen & le fait souvent abandonner entièrement.

Quand la matrice engorgée est soutenue par un pessaire, si la sensibilité de ce viscère est grande, comme cela arrive souvent dans l'engorgement, le pessaire occasionne des douleurs, ou donne de la véhémence à celles qui subsistoient auparavant. Il paroît dans ce cas que les accidens dont je parle, sont moins dus au contact dur du pessaire qu'à l'irritation qu'il excite sur les organes qui environnent la matrice. S'il y a disposition à hémorrhagie, l'irritation déterminée par la présence du pessaire rend l'écoulement du sang plus fréquent, plus abondant, plus opiniâtre & cet écoulement est assez constamment accompagné de coliques de matrice.

Pour maintenir la matrice en situation après avoir réduit la hernie, Hippocrate remplissoit le vagin d'éponges préparées. Cette méthode quoique plus douce, a aussi ses inconvéniens, par la compression que ces éponges exercent sur la vessie & le rectum : d'où les accidens dont j'ai fait l'énumération plus haut.

Quand on compare les deux espèces de pessaires qu'on a employé pour maintenir la matrice, on reconnoît bientôt que l'usage des premiers inventés est plus tolérable que ceux qu'on connoît sous la forme du cercle. Les premiers, à la vérité, supportés sur un pied qui se prolonge dans toute l'étendue du vagin, sont désagréables aux femmes mariées : elles ne peuvent cacher leur maladie ; elles sont obligées de prendre la précaution d'ôter leur pessaire quand elles habitent avec leur mari ; mais cette gêne est-elle comparable aux accidens que les pessaires ordinaires occasionnent presque toujours, & dont on abandonne si souvent l'usage.

Ceux qui sont supportés sur un pied ne fatiguent point les parties qui envionnent l'utérus. On les fixe par un bandage qui assujettit le pied & le retient en place, le cercle par lequel ils sont terminés, embrasse l'utérus au-dessus de son orifice & laissent comme les autres la liberté entière de l'écoulement des menstrues. On peut leur donner la longueur qu'on veut par la hauteur de la tige qui supporte le cercle supérieur. Ils sont ordinairement faits en ivoire ; la facilité de les ôter & de les replacer, donne l'aisance nécessaire pour en entretenir la propreté. D'ailleurs ils n'amassent pas comme les autres une si grande quantité de matière à leur surface, car ils se meuvent avec l'utérus en se portant avec lui d'un côté & de l'autre. Les fluides qui tendroient à se coaguler en adhérant à leur substance en sont à chaque instant détachés par les mouvemens que la matrice éprouve dans toutes les actions, soit de la marche, soit des autres exercices.

Comme ils sont supportés par un bandage qui a toujours une certaine souplesse, les secousses que l'utérus éprouve dans quelque mouvement ne le font pas porter durement sur ces pessaires parce que le bandage en fléchissant modérément prévient les chocs trop violents. On peut d'ailleurs recouvrir leur surface comme celle des pessaires ordinaires, avec une certaine épaisseur de gomme élastique dont le contact est fort doux & en cela la gomme élastique est préférable à la cire. Par toutes ces raisons il me semble qu'il n'y a point à hésiter dans le choix des deux espèces connues par un long usage, & que les inconvéniens des uns, sont infiniment légers en les comparant aux accidens presqu'inévitables que les autres occasionnent. Le temps nécessaire pour consolider la force des ligamens de l'utérus, ne peut avoir de terme marqué ; ce sont les circonstances qui ont accompagné la maladie qui indiquent celui où la matrice abandonnée à elle-même est convenablement supportée par ses ligamens : d'ailleurs rien n'est aussi facile que de s'assurer par l'observation si les ligamens ont acquis la force nécessaire pour remplir les fonctions auxquelles ils sont destinés.

2°. On propose des remèdes internes dans la curation de la hernie de matrice. On les indique dans la classe des toniques sans désigner d'une manière particulière ceux qu'on croit préférables. On entend probablement comprendre dans le nombre des plus utiles, les médicamens amers, soit en substance, soit en décoction. Cette vue curative est bonne en elle-même ; mais on ne peut se dissimuler qu'elle ne soit très-longue par toutes les raisons exposées précédemment.

Il résulte des circonstances dans la plupart desquelles se trouvent des femmes sujettes à la hernie de l'utérus, qu'il y a une disposition à cette affection morbifique, dont l'origine est due à un tempérament phlegmatique, & qu'enfin on observe que les sujets attaqués de la maladie dont nous parlons, offrent presque tous les signes d'une humidité surabondante dans les parties de la génération. Cette disposition particulière exige donc le mélange des bois sudorifiques avec les plantes amères : ainsi, les décoctions composées de ces deux genres de médicamens, rempliront parfaitement la double indication que présente l'état où se trouvent les femmes qui ont des hernies de matrice. Nous ne conseillons ici les sudorifiques que comme donnant plus d'action au sang, mais non comme destinés à procurer de véritables sueurs.

Je crois qu'il seroit utile d'unir à ces remèdes les eaux minérales ferrugineuses, qui auroient une action plus prompte & plus sûre que celle des tisannes indiquées plus haut. Les eaux salines étant aussi très-toniques, rempliroient le même

objet. La plupart de celles dont les vertus sont les mieux connues & les plus assurées par l'expérience, ont, ainsi que celle de Bourbonne-les-Bains, de Barége, &c. pour base, le sel marin ordinaire avec une très-petite portion d'autres sels neutres. On peut donc les imiter très-commodément, & c'est le parti que j'ai pris depuis bien long-temps. Les bains d'eaux minérales salines ayant les vertus toniques portées à un dégré éminent, il est aisé de se procurer des bains de cette espèce, qui auroient une action immédiate sur les parties malades en pénétrant les tégumens. On feroit aussi, pendant le bain, des injections avec l'eau dans laquelle on se seroit plongé. Indépendamment de la force qu'on redonneroit aux ligamens de l'utérus par l'usage des eaux salines prises tant en boisson qu'en bains, on auroit encore en elles un moyen excellent pour dissiper les engorgemens récens dont la matrice est susceptible, & qui accompagnent si fréquemment sa *descente*.

On prescrit l'usage réitéré des purgatifs pour dessécher les parties qui abondent en humidité. Cette méthode se combine avec celle des boissons toniques & des eaux minérales. On observe cependant qu'il faut éviter tous les purgatifs violens, parce que les tranchées & les efforts qu'ils occasionnent, sont une nouvelle cause du déplacement de la matrice & de l'irritation qu'elle éprouve.

3°. Le régime est sur-tout indispensable & particuliérement chez les personnes qui ont une hernie à la suite de l'accouchement. Il n'est peut-être pas nécessaire d'en prescrire un très-austère; car cette maladie ayant une longue durée, le défaut de nutrition ameneroit à sa suite de nouvelles causes d'affoiblissement & d'atonie. On pécheroit donc par trop de sévérité, & l'on exposeroit les malades à des accidens graves par la privation outrée des alimens.

L'observation du repos le plus continué, est une des conditions de la plus grande importance dans la cure de la hernie de matrice. Les praticiens conseillent de garder le lit pendant un long espace de temps. Le précepte d'Hippocrate à ce sujet, ne nous paroît pas assez sévère : ce physicien ne prescrit le repos du lit que jusqu'au quatorzième jour. On juge, par ce qui précède, que ce terme est infiniment disproportionné à la gravité & aux symptômes de la hernie.

La *descente* de l'utérus, après avoir suscité un gonflement considérable dans la substance de ce viscère, & avoir augmenté son volume au point de rendre la réduction impossible, se maintient avec un bandage convenable. C'est le seul moyen d'éviter l'excès du tiraillement auxquels les ligamens sont assujettis. J'ai parlé ailleurs des remèdes qu'on pouvoit employer quand l'obstruction étoit encore résoluble. J'ai dit aussi qu'il y avoit des cas où l'extirpation de matrice étoit indispensable, & j'ai ajouté que cet objet seroit traité en son lieu. (M. CHAMBON.)

DÉSENFLER, DÉSENFLURE, (*Pathologie.*)

Ce mot, dit M. de Jaucourt, n'est pas trop d'usage : cependant, il faut l'employer, parce qu'il est commode. Ne pourroit-on pas dire tout aussi bien *désenflement?*

La *désenflure* est une diminution ou cessation d'enflure. Toutes les fois que quelque partie du corps, après être devenue plus grosse que dans l'état naturel, se trouve réduite à un moindre volume, ou même à sa grosseur naturelle, cet état s'appelle en médecine *désenflure*, en latin *detumescentia*.

Elle arrive 1°. par l'évacuation naturelle ou artificielle de l'humeur morbifique qui se portoit sur la partie; 2°. par metastase sur une autre partie; 3°. par son écoulement dans quelqu'autre réservoir; 4°. par la diminution de l'écoulement de l'humeur morbifique.

Le prognostic diffère, 1°. selon la partie attaquée, les mains, les pieds, la tête, le visage, le ventre, qui viennent à se *désenfler*; 2°. la maladie dans laquelle arrive la *désenflure*, comme maladie aigue, chronique, fièvre, inflammation, petite vérole, érésipèle, goutte, hydropisie, blessure, ulcère, tumeur, abcès; 3°. Enfin, suivant la cause bonne ou mauvaise qui produit le désenflement.

On conçoit bien que si c'est d'une bonne cause qu'il procède, il faut l'aider dans son opération; mais si la *désenflure* arrive par un fâcheux dépôt de l'humeur étrangère sur d'autres parties plus nécessaires à la vie; si elle vient du manque de forces, le malade est en grand danger, & on n'a d'autres ressources que de ranimer les forces, & révivifier la partie.

(*Anc. Encycl.*) (M. MAHON.)

DESENVENIMER, (*Mat. méd.*)

Desenvenimer, c'est, en général, détruire l'activité délétère d'un poison; mais on ne le dit guères que d'une plaie, d'une maladie extérieure produite par un âcre étranger, d'un poison ou venin introduit par la peau; tels que le poison de la vipère, l'âcre d'un scorpion, le virus d'un animal enragé, la plaie produite par une flèche envenimée. Toutes les prétendues méthodes de *desenvenimer* les plaies & les maladies produites en général à la peau, par les causes qui viennent d'être citées, sont des erreurs dues à l'ignorance, au préjugé, à la superstition, à la crédulité reunis. La plupart appartiennent à la classe des miracles & sont aussi fausses & aussi ridicules qu'eux. On

ne peut *désenvenimer* les plaies & blessures, que par la destruction des parties blessées, la désorganisation du point touché par le venin, & en dénaturant celui-ci, en même-temps; il faut même que les moyens destinés à produire cet effet soient appliqués presque au même instant que le venin lui-même; celui-ci ne doit point avoir eu le temps de pénétrer par les vaisseaux absorbans dans le systême lymphatique, sans quoi l'on a tout à craindre de ses effets sur l'action nerveuse, sur l'irritabilité & la sensibilité; il seroit cependant imprudent de ne pas tenter les moyens désorganisans même dans les cas ou le poison introduit depuis quelque temps peut avoir pénétré trop avant, pour être entièrement détruit; au moins peut on se flatter d'en détruire encore une portion, & de diminuer d'autant l'énergie de son action. Le feu, les caustiques alcalins, acides & métalliques, la pierre à cautère, l'acide nitrique, le nitrate d'argent fondu ou *la-pierre infernale*, le muriate d'antimoine sublimé ou *beurre d'antimoine*, sont les principaux instrumens qu'on emploie pour produire l'effet désiré. Il paroît que l'acide muriatique oxigéné remplira le même objet lorsqu'on l'appliquera immédiatement après l'intromission du venin sous la peau; on connoît l'activité avec lequelle cette substance altère & dénature les composés qui proviennent des corps organisés. L'acreté vénéneuse pourra être détruite par cet acide, comme le principe colorant & odorant. (M. Fourcroy.)

DÉSINFECTION, (*Hygiène.*) (*Voyez* Méphitisme.) (M. Macquart.)

DESJARDINS, (Jean) naquit en Picardie dans le diocèse de Laon. Il professa les humanités à Paris en 1509, dans le collège du cardinal Le moine; il s'appliqua ensuite à la médecine, prit le dégré de bachelier en Octobre 1515, & fut reçu docteur en 1518, professeur en 1520 & doyen en 1524, & en 1525 il devint médecin de François I^{er}.

La confiance publique en ses lumières étoit si grande, qu'on le croyoit capable de guérir toutes les maladies; on lui appliquoit ordinairement ce proverbe en faisant allusion à son nom; *contrà vim mortis, non est medicamen in hortis.*

Desjardins joignit à une parfaite connoissance de la médecine l'intelligence de la langue grecque dont il conseilloit l'étude aux jeunes médecins pour pouvoir consulter Hippocrate & Galien dans les originaux. Ce fut lui qui donna à la bibliothèque de la faculté les ouvrages de Galien imprimés en grec.

Desjardins se maria deux fois, il épousa Jeanne Bourdin en 1520, dont il eut sept enfans, & Marie le Tellier en 1541, qui lui en donna quatre. Il fit une fortune brillante, & mourut d'apoplexie dans un repas de famille qu'il donnoit le jour de l'aniversaire de sa naissance, le 31 janvier 1547.

Quoiqu'il n'ait laissé aucun ouvrage, Arnaud d'Ossat, Jacques Charpentier, Réné Moreau, Duboulay, Louis d'Orléans, Pierre Airault, & Jean Vassé en parlent avec beaucoup d'éloges.

(M. Andry.)

DESMARS, (N.) médecin pensionnaire de Boulogne-sur-mer & membre de l'académie des sciences d'Amiens, s'est rendu recommandable par les différens ouvrages qu'il a composés. Avant que d'embrasser la profession de médecin, il avoit demeuré plusieurs années dans la congrégation de l'Oratoire, où il avoit enseigné. Il est mort vers 1770.

Observations d'histoire naturelle faites aux environs de Beauvais. Dans le mercure de France du mois de juin 1749.

Elles roulent sur quelques plantes particulières du Beauvoisis, sur les sources minérales d'un marais situé derrière le parc de l'abbaye de Saint Paul, sur l'air qu'on respire au-dessus de ce marais, sur la nature des terres & sur les minéraux du terrein d'où sortent les sources.

Mémoire sur l'air, la terre & les eaux de Boulogne-sur mer & de ses environs, Amiens, 1759, *in*-12. Le même, corrigé considérablement, & augmenté de la constitution épidémique observée, suivant les principes d'Hippocrate, à Boulogne-sur-mer en 1759, & de dissertations sur la maladie noire, les eaux du Mont-Lamberg, & l'origine des fontaines en général. Paris, 1761, *in*-12.

Ce mémoire n'est qu'un sommaire & une espèce de prospectus d'un plus grand ouvrage. L'ordre que l'auteur a suivi est simple & naturel. Il parcourt successivement la situation du pays, la nature du terrein, les eaux des puits & des fontaines, les qualités de l'air, le caractère des habitans, les quadrupèdes, les poissons, les crustacés, les coquillages, les poissons d'eau douce, les arbres, les bleds, les fruits, le régime des habitans de la campagne & leurs mœurs, le portrait des matelots & leurs maladies, le régime des habitans de la ville, les maladies endémiques & épidémiques du pays, & le traitement de ces maladies.

Constitution épidémique observée, suivant les principes d'Hippocrate, à Boulogne-sur-mer, en 1759. Elle se trouve à la suite de la seconde édition du mémoire précédent.

Lettre concernant quelques plantes qui naissent en Picardie. Elle se trouve dans les registres de l'académie d'Amiens.

Mémoire sur la mortalité des moutons en Boulonnois, dans les années 1761 *&* 1762. Boulogne, 1762, *in*-4, & à la fin des *Epidémies d'Hippocrate.*

Lettre sur la mortalité des chiens, dans l'année 1763. Elle se trouve à la fin de l'ouvrage suivant.

Epidemies d'Hippocrate, traduites du grec, avec des réflexions sur les constitutions épidémiques; suivies de quarante-deux histoires rapportées par cet ancien médecin, & du commentaire de Galien sur ces histoires. Paris, 1767, *in*-12.

M. *Desmars* a annoncé l'édition de cet ouvrage dans un discours sur les épidémies d'Hippocrate, imprimé sous le nom de Berne, & qui se trouvoit à Patis, 1763, *in*-12. Il dit dans cette brochure, que c'est sur le texte grec du docteur Freind qu'il a fait sa traduction, mais qu'il a aussi consulté celles de Calvus, de Cornarius, de Valesio, de Foës, & même la traduction angloise du chevalier Floyer.

(*Extr. d'El.*) (M. GOULIN.)

DÉSOBSTRUANS, DÉSOBSTRUCTIFS, (*Mat. méd.*)

Voici encore une de ces dénominations désavouées par la saine physique, & que l'empirisme seul a fait adopter en médecine. On a admis des remèdes capables de guérir spécifiquement les obstructions, & on les a décorés du titre de *désobstruans.* Mais cette classe de remèdes qui ne peuvent pas être regardés comme spécifiques, doit être très-vaste, si l'on y renferme toutes les substances & tous les moyens capables de détruire les obstructions. L'exercice, l'air sec & agité, les frictions répétées, la gaieté & la dissipation, les voyages, les alimens végétaux & savoneux, l'eau simple en grande quantité, ont souvent guéri cette maladie, &, sans doute, on ne dira pas que c'est par une vertu spécifique qu'ils ont agi. Les sucs des plantes apéritives, amères, savoneuses, incisives, antiscorbutiques, diaphorétiques & diurétiques, ont aussi produit cet effet, & ne peuvent pas être regardés comme possédant une égale, une même vertu. On doit en dire autant des sels neutres amers & purgatifs, des préparations antimoniales, mercurielles & ferrugineuses, des bouillons faits avec des matières animales regardées comme dépurantes & toniques; de l'électricité administrée en bains, en étincelles & en commotions; des cautères, des vésicatoires & des exutoires quelconques; si des rapprochemens forcés, si des théories vagues dont on s'est si souvent contenté en médecine, font trouver des analogies entre tous ces remèdes, entre tous ces moyens, il seroit impossible de ranger dans la même catégorie les antiphlogistiques, les relâchans, les aqueux, les émolliens, qui sont quelquefois employés avec succès pour remplir les mêmes vues. On sait assez que des bains, des douches, & la boisson d'eaux minérales chaudes, & qui ne contiennent pas d'autre principe actif que du calorique, ont suffi pour guérir des obstructions qui avoient résisté à des remèdes actifs employés inutilement pendant long-temps. Si l'on réfléchit d'ailleurs que les obstructions sont une des maladies les moins connues dans sa nature & dans son essence; que leur existence même, dans certains cas, est une source de problêmes & de disputes entre les médecins; qu'on accuse par fois les obstructions de produire beaucoup de maux sur des soupçons au moins peu fondés, sur des apparences qui ne peuvent que trop induire en erreur les médecins & les malades; qu'enfin le mot d'obstructions est souvent prononcé faute de mieux, & pour se tirer d'embarras; on réduira bientôt les *désobstruans* à leur juste valeur, & l'on saura exactement à quoi s'en tenir sur leur action & leurs vertus.

Voilà ce qu'on doit dire des *désobstruans* considérés en général; quant au dénombrement des remèdes actifs, toniques & incisifs qu'on a particuliérement regardés comme plus propres à détruire ou à lever les obstructions, & qu'on a nommés aussi désopilatifs; on administre particuliérement sous ce nom le fer & ses divers oxides, le mercure & les sels mercuriels; les sels neutres ammoniacaux, âcres, salés & amers, les plantes amères piquantes, le houblon, la fumeterre, la gentiane, la centaurée, le menyanthe, quelques végétaux vireux, tels que la ciguë, la laitue vireuse, la pulsatille, le napel; des apéritifs actifs, comme les racines de petit houx, de chardon roland, d'asperge, de persil, l'oignon de scille, la bryone, les gommes-résines fondantes & purgatives, la gomme ammoniaque, le galbanum, le sagapenum, l'assa-fetida, l'aloës, la scammonée, les eaux sulfureuses & salines de Bagnères, de Barèges, d'Aix-la-Chapelle, de Cauterêts, de Balaruc, de Bourbonne, &c.

On fait presque toujours précéder les *désobstruans* par l'usage des antiphlogistiques, des relâchans, des humectans, des délayans, comme les bains, l'eau de veau, l'eau de poulet, le petit lait; on y joint ensuite les sucs apéritifs des plantes les plus douces; à ces premiers remèdes doivent bientôt succéder les apozèmes des végétaux les plus incisifs, les opiates, les pillules composées des mêmes plantes; & on termine la cure par l'usage des gommes-résines purgatives, toujours mêlées avec les fondans, les toniques, les apéritifs. Cette marche est, en général, nommée traitement méthodique; mais si le raisonnement indique que c'est en effet dans cet ordre que l'on doit successivement prescrire les *désobstruans*, l'expérience prouve tous les jours que la méthode doit varier suivant les circonstances; qu'il faut

faut l'adapter aux cas particuliers & aux indications spéciales que présentent les obstructions, & qu'il ne peut y avoir que très-peu de préceptes généraux, dans des maladies, qui n'offrent réellement que des accidens particuliers aux individus. C'est même cette individualité qui fait la difficulté de la pratique de la médecine; c'est l'examen attentif, & la distinction sévère des individus en particulier, qui constitue le grand médecin, sur-tout dans le traitement des maladies chroniques, & c'est sur ce point que l'on commet tous les jours dans le monde, les erreurs les plus grossières sur la médecine & les médecins. Tant que ces erreurs ne sont que des opinions & ne se font connoître que par les paroles, elles ne sont point nuisibles; mais si elles vont jusqu'à l'action, jusqu'aux conseils donnés aux malades, c'est alors que le médecin doit s'armer de tout son courage, pour résister aux maux qui menacent les hommes.

(M. FOURCROY.)

DÉSOPILATIFS, (*Mat. méd.*)

On nommoit autrefois *désopilatifs*, les remèdes propres à détruire les engorgemens & à fondre les obstructions des viscères du bas-ventre. Désopiler signifioit alors l'art de guérir les embarras des glandes; c'étoit sur-tout de la rate qu'on le disoit. Ces mots ont vieilli, & ne sont presque plus que ridicules. (*Voyez* les articles APÉRITIFS, DÉSOBSTRUANS, FONDANS.) (M. FOURCROY.)

DESPUMATION, DESPUMER, (*Mat. méd.*)

Despumation, despumatio, signifie enlevement des écumes, séparation des écumes, comme cela a lieu dans les décoctions où entrent le miel, le sucre, plusieurs matières végétales & sur-tout les substances animales albumineuses qui ont plus que toute autre la propriété de former des écumes. On dit particuliérement *despumation* des syrops.

(M. FOURCROY.)

DESSALER, (l'eau de la mer.) (*Hygiène.*) (*Voyez* EAU DE MER.) (M. MACQUART.)

DESSÈCHEMENT, (*Hygiène.*)

Le *dessechement* est un moyen que les hommes employent pour enlever les eaux stagnantes de certains pays, où il règne en conséquence une humidité mal-faisante, & fatale aux animaux qui vivent dans le voisinage. Le *dessechement* a d'ailleurs l'avantage de rendre les hommes possesseurs de terreins qui étoient devenus inutiles à la culture, ou à des plantations intéressantes. Les terreins éprouvent pour le *dessechement* des difficultés qui sont relatives à leurs positions. Les uns présentent des surfaces horizontales sans aucune pente, d'autres ont une pente naturelle. Les travaux sont infiniment plus aisés dans le second cas que dans le premier, quoique souvent très-dispendieux.

Les terreins à surface horizontale sont formés par la mer qui, en se retirant, accroît journellement des dunes ou amas de sables dans les lieux qu'elle couvroit antérieurement. Une grande partie de la Hollande & de la Flandre françoise & autrichienne est dans ce cas. Les dunes qui bordent ces pays ne suffisent pas pour arrêter les eaux de la mer dans les grandes marées, ou les mauvais temps, de sorte que, passant par dessus, elles vont inonder le terrein qu'elles ont derrière elles. Quelques terreins de niveau sont encore formés par des bas-fonds que produisent des rivières en changeant de lit.

Ces sols submergés une partie de l'année, toujours humides, & au moins marécageux sont le principe d'une quantité de maladies qui affligent les malheureux riverains, trop attachés à la glebe pour l'abandonner, & trop peu instruits ou secourus par le gouvernement pour se mettre à l'abri des maux auxquels ils sont continuellement exposés; les maladies sont moins à redouter dans les provinces du nord de la France, que dans celles du midi; la chaleur y étant moins forte, la putréfaction des débris des végétaux & des animaux rend l'atmosphère moins dangéreuse, parce qu'elle est moins chargée de gaz malfaisans: mais elles sont encore exposées à des dangers très-éminens. M. Rozier croit que le village de Frontignan, si connu par ses bons vins muscats, sera peut être désert avant cinquante ans, parce que le terrein est au-dessous du lit actuel de la rivière qui l'a abandonné, au-dessous du lit de ses eaux pendant les inondations. Il faudroit pour obvier à cet inconvénient travailler en grand, & faire de larges tranchées, & des fossés qui fissent écouler les eaux dans la riviere. C'est ce qu'on n'a pas encore jugé à propos de faire. Il faut espérer qu'on s'occupera de ces objets importans, lorsque les départemens seront organisés d'une manière utile à leurs sols respectifs, & qu'ils auront pu combiner les meilleurs moyens de sauver les hommes en leur donnant des terreins que certaines localités semblent leur interdire.

Nous ne pouvons pas disconvenir que, même avec les précautions les plus grandes, lorsque les *dessechemens* & même les défrichemens sont faits, on doit craindre pendant deux ou trois années l'effet des gaz malfaisans & de l'humidité combinée. L'expérience a prouvé que, presque toujours, on voit alors le nombre des morts décupler, & celui des malades centupler.

Lorsqu'on entreprendra de faire des *dessechemens*, comme la conservation de la santé des hommes est plus précieuse que la nouvelle acquisition d'un

sol pour l'agriculture & que la vie d'un paysan est préférable à mille journaux de terrein en valeur, on doit prendre les plus grandes précautions, pour éviter des dangers qui sont toujours imminens.

Les saisons des entreprises de cette espèce sont l'automne, le printems & quelquefois l'hiver; lorsque la terre est peu imbibée d'eau. Les travaux de l'été sont meurtriers, & doivent être proscrits. Les malheureux qu'on emploieroit aux *dessechemens* pourroient bien travailler pendant quinze jours & même un mois: mais, les deux autres mois, ils seront attaqués par la fièvre, & très-souvent ils en périront.

Nous ne cherchons point ici à répandre des terreurs paniques; les faits sont tous conformes à ce que nous avançons. Si donc un besoin urgent oblige de faire travailler à des *dessechemens* pendant l'été, l'humanité veut qu'on prodigue le vinaigre aux ouvriers; qu'on ne leur laisse jamais boire de l'eau sans la rendre acidulée ou plutôt sans y mêler un peu de vin ou d'eau-de-vie: de distance en distance, le long des travaux, il faut établir de grands feux vers le soir, & les obliger de bien se chauffer avant d'aller dormir. Il y en a beaucoup qui sont obligés de travailler dans l'eau & que l'humidité pénètre; ce sont ceux-là particulièrement qui ont besoin d'être bien rechauffés par toute sorte de moyens; sur-tout en leur faisant boire du vin chaud avec du sucre, s'il est possible, en les faisant changer de vêtement, en les rechauffant auprès d'un bon feu, en les frottant avec des linges bien secs. Le matin, il faut leur donner de l'eau-de vie étendue dans trois fois son volume d'eau, avant qu'ils commencent leur travail. Il faut que leur nourriture soit plus solide que celle des ouvriers qui travaillent à d'autres genres d'occupations. Le cresson en salade leur convient parfaitement. (M. MACQUART.)

DESSÉCHÉS. (fruits) (*Hygiène.*)

Partie II. Choses improprement dites non naturelles.

Classe III. *Ingesta.*

Ordre I. Alimens.

Section I. Végétaux.

Les hommes se sont facilement apperçus que certains fruits pulpeux se séchoient naturellement: ils ont alors cherché à conserver, pour la saison qui n'en produit pas, tous ceux que leurs essais ont trouvés susceptibles de se sécher. Ils se sont procuré de grandes douceurs par ce moyen, qui est infiniment moins couteux que celui de faire confire au sucre les mêmes fruits.

Les pays méridionaux sont ceux qui nous produisent les plus excellens fruits secs; nous en tirons les figues, les raisins, les dattes, des pruneaux; nous faisons sécher nos cerises, nos pommes, nos poires, nos prunes, & nous avons ainsi, pour les desserts d'hiver, les substances les plus salubres.

Nous indiquerons, en parlant des différents fruits, ceux qu'on peut dessécher, ainsi que certains légumes, comme pois, fêves, haricots; qu'on fait aussi faire sécher pour l'hiver, & dont on tire le plus grand parti dans les ménages, où l'on desire se procurer avec économie les alimens les plus avantageux. (M. MACQUART.)

DESSERT. (*Hygiène.*)

Partie II. Choses improprement dites non naturelles.

Classe III. *Ingesta.*

Ordre I. Alimens.

Le *dessert* est la dernière partie des repas. Il consiste en patisseries légères, en fruits de la saison ou bien en fruits secs pour l'hiver, en conserves, en confitures, en fromages, en crêmes, glacées ou non, en glaces, &c.

On voit sur les tables du luxe & de l'opulence des *desserts*, qui mettent à contribution toutes les parties du globe. En général, cette grande variété d'alimens friands est ordinairement fort agréable au goût: mais elle ne peut que nuire, lorsqu'on veut tâter un peu de tout. Presque toutes les sucreries composées qu'on sert échauffent considérablement; aussi les *desserts* très-simples sont toujours préférables.

Comme nous devons donner notre avis sur chacune des substances qu'on sert ordinairement aux *desserts*, à chacun des articles qui les concernent; nous n'entrerons pas ici dans un plus grand détail, & nous renvoyons à ces différents articles.

(M. MACQUART.)

DESSICATIFS. (*Mat. méd.*)

Les remèdes *dessicatifs* sont ceux qui appliqués sur des plaies, des ulcères, des crévasses, &c. absorbent l'humidité, la lymphe qui en découle, & sèchent ainsi la surface de la peau. Les terres, les oxides métalliques insipides, les poudres végétales astringentes, celle de lycopode & de vesseloup sur-tout, produisent particulièrement cet effet. On range dans cette classe les bols rouges, la céruse, la litharge, la tutie, l'alun calciné ou brûlé, les sels de plomb, l'argile, le plâtre calciné ou cuit, les préparations pharmaceutiques emplastiques dont quelques unes de ces substances font la base, tels que l'emplâtre *dessi-*

catif rouge, l'emplâtre de Nuremberg, l'onguent nutritum, le diapalme. C'est sur-tout dans les ulcères abreuvés de liquide, & dont la cicatrice est devenue impossible par la grande quantité de sérosité âcre qui en découle, qu'on emploie avec succès cette classe de remèdes.

Pour bien connoître l'action & l'usage des *dessicatifs*, on doit distinguer ces remèdes en plusieurs classes, suivant la manière d'agir de chacun d'eux.

Les uns en effet procurent la sécheresse dans les maladies externes, en absorbant leur humidité superflue, en raison de leur nature sèche, terreuse ou spongieuse. Tels sont le linge sec, la charpie, la craye, les terres bolaires & argileuses, les os calcinés, les pierres d'écrévisse, l'os de sèche, le corail, l'éponge calcinée, &c.

Les autres produisent le même effet, en resserrant les fibres, en leur donnant plus de densité, & en bouchant toutes les petites ouvertures par lesquelles l'humeur suinte continuellement. On compte dans cet ordre les astringens les plus forts, l'alun ordinaire, l'alun calciné, le borax, la pierre calaminaire, l'oxide de zinc sublimé ou les fleurs de zinc, la pierre hématite, la céruse, le minium, la litharge, ou les oxides de fer & de plomb plus ou moins chargés d'oxigène; l'onguent blanc simple, ou blanc raisin, l'onguent de tutie, l'emplâtre diapalme, celui de minium, celui de Nuremberg, l'emplâtre styptique de Crollius, les décoctions astringentes, &c.

Enfin il est une troisième classe de remèdes propres à dessécher les plaies & les ulcères; ce sont les aromatiques, dont les molécules actives & pénétrantes stimulent, irritent les fibres relachées & y excitent une action qui favorise leur dégorgement. On emploie spécialement à l'extérieur dans cette classe, le camphre, le storax, la résine élémi, la myrrhe, le mastic, l'oliban, la sarcocolle, l'alcool ou esprit-de-vin camphré, les teintures résineuses, &c.

Il est facile de concevoir dans quel cas chacune de ces classes de *dessicatifs* convient. On se sert des premiers, lorsqu'il n'y a point de vice marqué dans les fluides & les solides, & lorsque la trop grande humidité des maladies externes dépend d'une simple congestion ou d'une macération lente. Les astringens réussissent dans les cas, où les solides sont très-relachés & laissent couler une trop grande quantité d'humeurs; les troisièmes conviennent, quand les fibres ont perdu leur ton & leur énergie. Tous les remèdes doivent être employés avec beaucoup de précaution. Il n'est pas facile de décider sûrement, les différens cas où l'on peut s'en servir sans crainte. L'expérience a appris qu'ils font souvent beaucoup de mal dans les vieux ulcères, sur-tout chez les personnes âgées, en arrêtant des écoulemens utiles.

On conçoit d'après ces détails ce qu'on doit penser des cicatrisans ou sarcotiques, (*Voyez* ces mots) auxquels on attribuoit autrefois la propriété de régénérer les chairs. Aucun remède ne jouit de cette vertu, mais les *dessicatifs* employés convenablement, favorisent la guérison ou la cicatrisation des ulcères.

Consultez les prix de l'académie royale de chirurgie de Paris, sur les répercussifs en 1740, sur les déterfifs & les suppuratifs en 1746, sur les dessicatifs & les caustiques en 1748.)

(M. FOURCROY.)

DESSICATION DES PLANTES. (*Mat. méd.*)

Si la *dessication* est une partie essentielle de la pharmacie, si c'est une des premières branches de cet art, puisqu'on ne peut préparer convenablement la plupart des médicamens composés, qu'après avoir préliminairement desséché les végétaux ou les parties des végétaux qui entrent dans les compositions, elle n'a pas moins d'intéret pour le médecin, elle ne fait pas moins une des bases de la matière médicale, puisque l'on est souvent obligé de prescrire les plantes dans un état de desséchement, dont il faut connoître le rapport avec leurs propriétés & leur énergie.

Dans la *dessication* des plantes, on a pour but de leur enlever l'humidité qui pourroit les faire fermenter & s'opposer à leur conservation. La manière la plus sûre & la moins sujette aux inconvéniens d'opérer leur *dessication*, c'est de les exposer sur des linges suspendus en l'air, soit au soleil, si l'état de l'atmosphère & de la saison par rapport à la température, le permet; ou bien dans une étuve qui en volatilise l'eau promptement, en les remuant plusieurs fois par jour, & en les retirant de l'air le soir, afin qu'elles n'absorbent point pendant la nuit, l'eau qu'elles ont perdue pendant le jour. On a soin de ne les exposer ainsi qu'en tas peu épais, sans cela les plantes placées au dessous des autres ne se dessèchent point convenablement. En suivant ce procédé, elles conservent leur couleur, & ne se noircissent point, comme cela arrive à celles qu'on dessèche à l'ombre. La méthode de les sécher dans les greniers, & en les étalant sur leur aire, ne peut être pratiquée, que pour les fleurs tendres & délicates qui se sèchent promptement, lorsque les fenêtres de ces greniers reçoivent le soleil & sont assez multipliées pour exciter des courans légers, ou au moins un renouvellement d'air continuel. Il faut alors en écarter avec soin les animaux qui y font ordinairement leurs ordures. La plupart des fleurs bleües & rouges perdent leur couleur, lorsqu'on les dessèche lentement & à l'ombre, tandis qu'elles la conservent, si on les dessèche promptement & au soleil. Les plantes les plus aromatiques ne perdent pas même à être dessé-

chées par cette méthode. Quelques fleurs très-délicates, comme celles de petite centaurée, de violette, de chamœdris, demandent à être enfermées dans des papiers, avant de les exposer à l'air & au soleil; sans cela elles se décolorent entièrement. Il est quelques plantes dont la composition des principes est si compliquée & si prête à perdre son équilibre, que le procédé indiqué ici, suffit pour les dénaturer, & que l'on ne peut plus les employer avec la même confiance après leur *dessication*; telles sont les anti-scorbutiques cruciféres, & en particulier le cresson, le cochlearia, &c. On ne doit prescrire ces plantes que fraiches; on a cherché à conserver leur suc, mais cet art n'existe pas & ne peut pas exister, puisque ce suc est extrêmement altérable. Quand les plantes ou leurs parties sont convenablement desséchées, il faut les enfermer dans des vases qui bouchent très-exactement, les tenir dans un lieu sec, & les empêcher d'attirer l'humidité.

Tels sont les principes généraux relatifs à la *dessication* des plantes; il y a ensuite quelques préceptes particuliers à leurs différentes parties, suivant leur tissu & leur nature. Par exemple les racines tubéreuses ne peuvent être desséchées qu'après avoir été coupées en tranches & en les exposant à l'étuve, tandis que les racines fibreuses longues & minces, peuvent être séchées au soleil, après qu'on les a mondées & nettoyées avec des brosses, des linges, &c. Quelques personnes ont conseillé de les laver, mais cela ne doit être fait qu'après beaucoup de précautions, & en empêchant que l'eau ne les pénètre trop. Les oignons tels que celui de scille, &c. ne peuvent être desséchés, qu'après avoir été séparés en écailles, enfilés avec une ficelle & écartés les unes des autres. Les écorces & les bois sont les parties végétales les plus faciles à sécher & n'exigent aucune précaution particulière. Les feuilles doivent être exposées à l'air & au soleil plus ou moins long-temps suivant leur épaisseur & leur humidité diverses. Quant aux fleurs, elles sont ordinairement les plus promptes à sécher, quoiqu'elles demandent plus de soin & de précaution que toutes les autres parties des végétaux. Enfin les semences diffèrent beaucoup les unes des autres par leur tissu, leur volume, & conséquemment exigent des procédés variés pour leur *dessication*; les sèches, les farineuses, les aromatiques, celles qui sont petites & plates sur-tout se dessèchent très-facilement au soleil. Les semences épaisses, charnues, & huileuses ne doivent point être exposées au soleil & à une chaleur forte, sans quoi elles ranciroient; il faut y conserver une certaine quantité d'humidité; aussi se contente-t-on de les mettre en couches minces dans un lieu sec pendant l'automne & de les remuer souvent. Ces détails appartiennent à l'art du pharmacien, ou tiennent à l'histoire de chaque plante. (M. FOURCROY.)

DÉSUDATION, (*Pathologie.*) ὑδρῶα, *Sudamina.*

C'est le nom d'une maladie cutanée qui consiste en de petits boutons, semblables à des grains de millet, qui excorient & exulcèrent la peau.

Cette éruption, dit Sennert, attaque principalement les enfans & les jeunes personnes d'un tempérament chaud, & cela sur-tout en été. Les boutons se montrent autour du cou, aux épaules, à la poitrine, aux bras & aux cuisses, mais le plus ordinairement auprès du fondement & des parties de la génération.

Les sueurs âcres, mordicantes, qui détruisent l'épiderme, & y causent un sentiment de démangeaison, sont le plus souvent la cause prochaine de la *désudation*. Le mauvais régime des nourrices qui usent d'alimens échauffans & de liqueurs spiritueuses, le même défaut de régime dans les enfans & autres qui sont atteints de cette maladie, en sont les causes prédisposantes: mais c'est sur-tout la négligence à changer de linge, & la mal-propreté qui produisent le plus souvent la *désudation*.

La *désudation* n'a rien de dangereux, & la guérison en doit être abandonnée à la nature, si la nourrice est saine, si l'enfant se porte bien d'ailleurs, si l'un & l'autre ne sont dans le cas d'être soupçonnés d'aucun vice dominant dans la masse des humeurs: on doit prescrire un bon régime, si le mauvais peut avoir donné lieu à la maladie: si elle vient de cause externe, comme de linges mal-propres, il faut en employer de bien nets, & en changer souvent: on peut adoucir l'acrimonie prurigineuse, en oignant la partie affectée avec du beurre frais ou lavé dans l'eau-rose. On doit s'abstenir de tout remède répercussif & dessicatif, qui ne pourroit qu'être très-nuisible, soit en faisant rentrer l'humeur, ce qui alors établiroit le vice de la peau sur quelque partie plus importante, soit en empêchant qu'elle ne se dissipe au dehors, ce qui arrive peu-à-peu, & contribue beaucoup à purifier le sang, & à emporter la cause de bien d'autres maladies.

(*Ancien. Encyc.*) (M. MAHON.)

DESVRES, (*Eaux minérales.*)

Les eaux minérales de *Desvres* sont situées dans la basse forêt de ce nom, à un bon quart de lieue de cette ville, à environ deux cents toises du chemin qui conduit à Boulogne; la source forme un petit ruisseau qu'on nomme *Beauchamp*, dont l'eau a une saveur astringente & ferrugineuse. M. le baron de Courcet l'a fait connoître à la société royale.

M. Souquet de Boulogne a depuis appris à cette compagnie, que M. de la Sablonière, maire de

la ville de *Desvres*, avoit fait séparer & enclore ces eaux minérales; que leur analyse lui avoit présenté, 1°. de la terre martiale par livre ¾ de grains & ⅐.

2°. Du sel marin à base d'alkali-fixe, & à base de terre calcaire, mêlé de quelques petits cristaux de sel de Glauber.

3°. De la terre calcaire tenue en dissolution dans l'eau, & un peu de sélénite.

Il reste à constater les avantages que l'humanité pourra retirer des vertus toniques & apéritives de ces eaux dans les pays où la nature les a placées. (M. MACQUART.)

DÉTERGENS, DÉTERSIFS, (*Mat. méd.*)

Déterger étant l'action de nettoyer, de purifier en quelque sorte, les plaies & les ulcères internes & externes, on a donné le nom de *détergens*, ou *détersifs*, aux remèdes capables de produire cet effet. L'art a même cru aller beaucoup plus loin autrefois, & contribuer à la guérison des plaies ou des ulcères par la formation des cicatrices. On a cherché bientôt à expliquer l'action des *détersifs* qu'on regardoit comme des cicatrisans, & la théorie a vu dans ces remèdes la remarquable propriété de dégorger tout à la fois les plaies & les ulcères, en stimulant les vaisseaux lymphatiques, en absorbant les humeurs âcres qui en découlent, en corrigeant leurs dégénérescences, en resserrant les pores qui les filtrent, & en augmentant la puissance de la vie dans les solides. Ainsi, le nom de *détersifs*, contient toutes les substances qui ont la propriété de faire naître par une action quelconque dans les ulcères de mauvaise nature, toutes les bonnes qualités dont il faut qu'ils soient pourvus pour se cicatriser & se guérir. La plupart des médicamens qui jouissent de cette vertu, sont plus ou moins irritans ou stimulans; ils expriment des parties ulcérées, les mauvais sucs qui les abreuvent; ils absorbent les humeurs séreuses qui en découlent trop abondamment & qui en relâchent le tissu; ils raniment le ton & l'action vitale des solides; ils augmentent la force absorbante du systême lymphatique; ils corrigent la putridité qui est souvent le plus grand obstacle à la guérison des plaies anciennes; ils détruisent les chairs fongueuses qui pullulent à leur surface, & s'opposent à la cicatrisation; ils favorisent la séparation des fibres corrompues & mortes d'avec celles qui n'ont point éprouvé ces altérations. Comme après leur usage, les ulcères changent de caractère & se nettoyent, on a nommé ces remèdes mondificatifs. On emploie les plus doux à l'intérieur, dans les ulcères de la gorge, des poumons, des intestins, des voies urinaires, & en général, dans ceux des viscères nécessaires à la vie.

Quelques auteurs ont divisé cette classe de remèdes en *détersifs* anodyns, *détersifs* atténuans ou résolutifs, *détersifs* desséchans, *détersifs* antiseptiques, *détersifs* cathérétiques.

Les premiers pris dans la classe des relâchans, des émolliens, des assoupissans, calment les mouvemens trop violens des solides, relâchent les fibres trop tendues, diminuent l'inflammation, appaisent les douleurs.

Les seconds appartenant à la classe des vulnéraires, sont opposés aux précédens, & doivent être employés dans des cas contraires; comme atténuans ou résolutifs, ils augmentent le mouvement & les oscillations des fibres & des vaisseaux, ils atténuent ou divisent les liquides trop épais, ils raniment l'action vitale languissante.

Les *détersifs* desséchans sont pris dans la classe des absorbans ou des astringens; ils boivent les humeurs séreuses & trop abondantes, ils resserrent les orifices vasculaires. (*Voyez* le mot DESSICATIFS.)

Les *détersifs* antiseptiques nettoyent les ulcères & en favorisent la cicatrisation, en corrigeant la nature putride des humeurs qui les arrosent, & en arrêtant la disposition à la gangrène que contractent souvent les parties solides.

Enfin, les *détersifs* cathérétiques sont ceux qui par une action assez vive & même légèrement caustique, détruisent les chairs fongueuses, les espèces de champignons qui garnissent le fond des ulcères, & qui s'opposent à une bonne cicatrisation. Ces derniers sont presque les seuls véritables *détersifs*.

On emploie les *détersifs* sous la forme de poudres, de linimens, de lotions, de douches, d'emplâtres & d'onguens. Il n'est pas nécessaire de rappeller longuement ici, que lorsque les ulcères traités par ces remèdes ne guérissent point, on a lieu de soupçonner quelque virus intérieur, & qu'il faut alors avoir recours à un traitement méthodique interne approprié à la nature du virus qu'on soupçonne.

Les *détersifs* sont extrêmement multipliés parmi les minéraux simples ou préparés chimiquement: on compte dans cette classe, la chaux & l'eau de chaux, les alcalis caustiques, le muriate d'ammoniaque ou sel ammoniac, le muriate de soude ou sel marin, l'alun, les sulfates de fer & de cuivre, ou les vitriols vert & bleu, la litharge ou l'oxide de plomb demi vitreux, l'oxide de fer natif nommé hématite, les divers safrans de mars ou oxides de fer factices, l'eau de la mer, les eaux minérales sulfureuses & salines les plus fortes, tels que celles de Barèges, de Bonnes, de Dax, du Mont-d'or, de Bagnols, de Cauterets, de Balaruc, de Bourbonne, &c.

Tous les végétaux âcres & un peu caustiques sont compris parmi les *détersifs*: voici ceux qu'on emploie particuliérement à cet usage; les racines d'ancolie, d'aristoloche, de bourgène, de bryone, de dentelaire, de gentiane, d'iris de Florence, d'orcanette, de pied de veau, de pain de pourceau; les feuilles d'absinthe, d'aigremoine, d'alliaire, de chélidoine, de cochléaria, de concombre sauvage, de persicaire, de rhue, de sabine, de sanicle, de tabac, de tanaisie, de tithymale; les écorces d'yeble, de sureau, de thymélée; les fleurs de millepertuis, de verge d'or, de roses rouges, la noix d'acajou, le staphisaigre, la myrrhe, l'euphorbe, le camphre.

Le règne animal fournit peu de *détersifs*, les cantharides & quelques insectes à étuis, *elytrata*, l'urine de l'homme & des quadrupèdes, le fiel de plusieurs animaux, la salive de quelques autres, sont presque les seuls dont on ait apprécié la vertu.

Parmi les médicamens composés chimiques ou pharmaceutiques, on emploie comme *détersifs* les savons, le vert-de-gris, l'eau phagédénique, l'extrait de saturne, l'eau végéto-minérale, les précipités mercuriels, l'huile de millepertuis, l'eau de la reine de Hongrie, l'eau de vie camphrée, les teintures de myrrhe & d'aloës, le collyre de Lanfranc, le baume d'Arcæus, le baume du Commandeur, le baume de Lucatelli & celui de Fioraventi, l'onguent vert de Metz, le basilicum, l'onguent égyptiac, l'onguent mondificatif d'ache, l'onguent des apôtres, la pierre divine, la pierre médicamenteuse, l'emplâtre divin, l'emplâtre diapalme, &c.

Parmi toutes les substances simples ou composées, on choisit celles qui sont les plus appropriées à la nature & à l'ancienneté des ulcères, aux forces, à l'âge & au tempérament des malades: l'usage & la pratique peuvent seuls donner les moyens de faire ce choix. (M. FOURCROY.)

DETHARDING, (George) naquit à Stetin, d'un père qui étoit apothicaire, & qui se fit de la réputation par les ouvrages de chimie qu'il mit au jour. Les leçons qu'il reçut dans la maison paternelle, lui donnèrent du goût pour la médecine; il passa du laboratoire dans les académies, & après avoir pris le bonnet de docteur, il se rendit à Stralsund, où il pratiqua l'espace de dix ans. En 1680, il fut appellé à la cour de Gustrow pour y remplir la place de premier médecin du duc de Meckelbourg. Les auteurs, que j'ai consultés, ne parlent point du temps de sa mort; mais ils disent qu'il a publié quelques ouvrages en allemand sur la police des trois corps de la médecine, & des observations qu'on a insérées dans les mémoires de l'académie impériale des curieux de la nature. Il y a apparence qu'il est encore auteur d'un écrit intitulé, *Nomenclator Chirurgicus*, qui parut à Gustrow en 1696, *in*-8.

On trouve un autre George DETHARDING, peut-être fils de celui dont je viens de parler, qui enseigna la médecine à Rostoch & à Copenhague, & mourut vers le milieu de ce siècle, dans un âge assez avancé. Il a fait imprimer plusieurs opuscules qui sont marqués au coin de la doctrine de Stalh. Voici leurs titres:

De modo subveniendi submersis in aqua per laryngotomiam. Rostochii, 1714, *in*-4.

De meritis Lutheri in artem medicam. Ibidem, 1717, *in*-4.

De necessitate medecinæ ex natura termini vitæ. Ibidem, 1719, *in*-4.

Palæstra medica exhibens themata physiologica, XXX Disputationibus ventilata. Rostochii, 1720, *in*-4.

De Variolarum inoculatione. Ibidem, 1723, *in*-4.

Scrutinium physico-medicum quô indoles intellectûs animæ insiti, ab adventitio probè discernendi, eruitur, & Medicis commendatur. Ibidem, 1723, *in*-4.

Meditatio physico-pathologico-therapeutica de morte. Ibidem, 1723, *in*-4.

Manuductio ad vitam longam. Ibidem, 1724, *in*-4.

De necessitate inspectionis vulnerum in crimine homicidii. Ibidem, 1726, *in*-4.

Dissertatio, an in cranii depressione elevatio ejus per manum chirurgicam sit semper necessaria? Rostochii, 1731, *in*-4.

De tribus impostoribus, potu theæ & coffeæ, vitâ commodâ & officinis domesticis. Ibidem, 1731, *in*-4.

Dissertatio, an studiosus medecinæ, citra vivi doctoris vocem, propriâ industriâ sufficientem sibi comparare queat scientiam? Hafniæ, 1734, *in*-4.

Historiam morborum conscribendi fida & arcana methodus. Rostochii, 1734, *in*-4.

Elementa diatæ, sive, Regulæ medico-physicæ clinicæ. Hafniæ, 1735, *in*-8.

De medendi methodis in medicina & chirurgia suspectis. Ibidem, 1737, *in*-4.

Enodatio quæstionum spinosarum ad historiam medicam de missionibus sanguinis artificialibus. Ibidem, 1738, *in*-4.

Il y parle de l'ancienneté de la saignée & des différentes manières de la pratiquer.

Fundamenta semeilogiæ medicæ. Hafniæ, 1740, *in*-4.

Fundamenta methodi medendi. Hafniæ, 1743, *in*-8.

De glandula inguinali. Ibidem, 1746, *in*-4.

(*Extrait d'El.*) (M. GOULIN.)

DÉTONATION. (*Mat. méd.*)

Quoique le mot *détonation* semble indiquer toutes les opérations qui produisent un bruit rapide, un éclat bruyant ; il est particulièrement destiné à exprimer la combustion instantanée, l'espèce de fulguration qu'occasionne le nitre ou nitrate de potasse chauffé avec les matières inflammables. On se sert assez souvent de ce phénomène en chimie & en pharmacie, pour la préparation de plusieurs médicamens ; on fait détoner le nitre ; 1°. avec du charbon, pour avoir la base du nitre ou l'alcali du nitre, en partie saturé d'acide carbonique, qu'on nomme dans ce cas *nitre fixé par les charbons* ; 2°. avec du tartre, pour obtenir les flux blanc ou noir, suivant la proportion des deux matières ; 3°. avec du sulfure d'antimoine & de l'antimoine pour préparer le *fondant de Rotrou*, ou l'oxide d'antimoine mêlé d'alcali ; 4°. avec l'étain pour *l'antihectique* de la Poterie ; 5°. avec les alliages d'antimoine & d'étain, d'antimoine & de fer, d'antimoine & de cuivre, pour la préparation du *lilium* de Paracelse ; 6°. avec le fer pour constituer le *safran de Mars de Zwelser*, &c.

Les détails de tous ces procédés appartiennent au dictionnaire de chimie ; nous nous contenterons d'observer ici par rapport à la matière médicale que la *détonation* du nitre est le moyen le plus prompt qu'on possède en pharmacie de bruler les matières métalliques, de les saturer d'oxigène, & de les rendre plus ou moins actives, en raison de la proportion de ce principe qu'on leur fait absorber. (*Voyez* le mot OXIDES METALLIQUES.)

(M. FOURCROY.)

DÉTUMESCENCE, *detumescentia* (*Pathologie.*) C'est la même chose que *désenflure*, (*Voyez* DESENFLER.) (M. MAHON.)

DEUSINGIUS (Antoine) étoit de Meurs, petite ville enclavée dans le duché de Juliers ; il naquit le 15 octobre 1612, de Jean-Othon du bourg de Saint-Goar, enseigne dans les troupes de Hollande ; & d'Agnès Vermeirem, de Delft. Le peu de secours qu'il eut dans sa patrie pour y faire ses études, ralentit ses premiers progrès ; il s'avança davantage à Harderwyk, où son père l'envoya en 1628. Mais la guerre l'ayant chassé de cette ville l'année suivante, il se rendit à Wésel, où il n'eut pas plutôt achevé son cours d'humanités, qu'il alla faire celui de philosophie à Leyde sous Francois Van Burgersdyck. Il se mit ensuite en pension chez Jacques Golius, qui lui apprit les élémens des mathématiques & des langues arabe, turque & persanne ; il étudioit en même temps la médecine, il fut reçu docteur à Leyde le 25 septembre 1634. Trois ans après, il fut nommé professeur des mathématiques à Meurs ; en 1639, il succéda au célèbre Jean Isaac Pontanus dans la chaire de physique & de mathématiques qu'il avoit occupée à Harderwyk. Quelques mois s'étoient à peine écoulés depuis cette promotion, qu'il remplaça Bachovius dans la place de médecin ordinaire de la même ville, auquel on joignit une chaire de médecine en 1642. Ces avantages paroissoient suffisans pour l'attacher à cette académie ; le dépit l'en fit sortir en 1647. Quelques envieux de son mérite s'étoient vantés d'avoir assez de crédit pour l'empêcher de parvenir à d'autres emplois que ceux qu'il occupoit ; & pour leur donner le démenti, il sollicita la place de professeur primaire à Groningue, il l'obtint. Les magistrats & les principaux habitans d'Harderwyk ne le virent partir qu'avec peine ; il firent tous leurs efforts pour le retenir chez eux ; ils lui présentèrent même la première chaire de médecine dans leur université. *Deusingius*, satisfait d'avoir confondu ses ennemis, se rendit aux instances des magistrats d'Harderwyk ; mais ceux de Groningue lui refusèrent sa démission, augmentèrent ses gages, & le nommèrent encore médecin de la province avec de nouveaux appointemens. Ces propositions l'ébranlèrent, & le décidèrent enfin à se fixer à Groningue, où il prit le bonnet de maître-ès-arts, le 19 octobre 1647. Les honneurs se succédèrent alors. On le choisit recteur de l'université de cette ville le 16 août 1648, & ancien de l'église de la même ville en 1649. Guillaume-Fréderic, comte de Nassau & gouverneur de la Frise, le nomma son premier médecin en 1652 ; l'année suivante, il fut promu une seconde fois au rectorat. *Deusingius* remplit toutes ces charges avec distinction, & ne s'occupa pas moins du travail du cabinet que du soin des malades. Mais la maladie du prince d'Oost-Frise l'arracha à ses chères études en 1666. Il fut obligé de se rendre à Aurich dans le temps le plus rude du mois de janvier ; delà il vola au secours du comte de Nassau qui avoit reçu une blessure dangereuse dont il mourut. Ces fatigues jointes à la rigueur de l'hiver lui attaquèrent la poitrine ; il se fit cependant transporter de Leuvarde à Groningue, où il fut enlevé par la violence du mal, le 30 janvier de la même année 1666, à l'âge de 54 ans.

Ce médecin avoit épousé, le 5 août 1640, Sophie van Oosterwyck originaire du duché de Cleves, & s'étoit remarié, le 6 janvier 1650, avec Magdeleine-Modeste Scheidmans, fille unique de Herman Scheidmans, conseiller de la chambre impériale de Spire. Cette seconde femme, qui lui survécut quinze ans, lui a donné deux fils

& une fille. Le cadet, Herman, sembloit avoir du goût pour la médecine; mais il fut détourné de cette étude par d'anciens amis de son père, qui lui rappellèrent qu'un peu avant sa mort il avoit dit qu'en servant les autres, il s'étoit lui-même usé comme un flambeau. En effet, c'étoit un homme véritablement savant, curieux & laborieux. Il avoit embrassé toutes les parties de la médecine; il avoit étudié toutes les sciences qui ont quelque rapport avec elle; il avoit appris les langues qui pouvoient lui en ouvrir l'entrée, & il avoit joint beaucoup de lecture à beaucoup d'expérience. On peut cependant lui reprocher d'avoir gâté son érudition par un esprit caustique qui lui attira plusieurs adversaires, qui le traitèrent rudement : Olaus Borrichius & François de Le Boë furent de ce nombre.

Malgré le tems que *Deusingius* fut obligé de donner, tant aux exercices académiques qu'aux courses de la pratique, il trouva encore celui de composer les nombreux ouvrages qui nous restent de lui. En voici la notice :

Oratio de rectâ philosophiæ naturalis conquirendæ methodô. Harderovici, 1640, *in*-4.

Il prononça ce discours en prenant possession de sa première chaire à Harderwick.

Cosmographia catholica & astronomica, secundùm hypothesin Ptolemæi in concinnum, brevem & perspicuum ordinem digesta. Amstelodami, 1642, *in*-12.

Oratio quâ medicinæ dignitates perstringuntur. Harderovici, 1642, *in*-4

C'est le discours prononcé lorsqu'il fut fait professeur en médecine à Harderwyck.

De vero systemate mundi dissertatio mathematica, quâ Copernici systema mundi reformatur, sublatis interim infinitis penè orbibus, quibus in systemate Ptolemaïco humana mens distrahitur. Amstelodami, 1643, *in*-4.

Exegesis apologetica, seu locorum quorumdam, quæ in scriptis ipsius, per mutila quædam excerpta, obscuritatem habere visa sunt, collatione factâ præcedentium & consequentium, exacta declaratio.

Joannes Cloppenburgius heautontimorumenos, seu retorsio injuriarum de libello falsidico, cui titulus : Res judicata, cumulatarum.

Le démêlé de *Deusingius* avec Clopenburch commença en 1643. Il rouloit sur la nature de l'ame, sur la providence, sur les intelligences qui dirigent le cours des astres, &c.

Apologia contra Joannis Cloppenburgii casuum positiones. Harderovici, *in*-4.

M. Paquot, de qui sont tirés ces titres, ignore la date précise de cette pièce & des deux précédentes.

De mundi opificio discursus physicus, duodecim dissertationibus propositus. Amstelodami, 1644. *in*-4. *Groningæ*, 1647, *in*-4.

De ente in genere, ejusque principiis. Haraerovici, 1644. *in*-4.

Naturæ theatrum universale, ex monumentis veterum, ad S. scripturæ normam, ac rationis, & experientiæ libellam extructum. Ibidem, 1644, *in*-4.

De animâ humanâ dissertationes philosophicæ. Accedunt ejusdem disquisitiones epistolares, habitæ cum D. Joanne Santeno, de origine formarum naturalium, humanæque animæ substantiâ. Et spongia adversùs cavillationes quasdam, sub selectâ disputatione philosophico-theologicâ in animæ humanæ substantiam egestas. Harderovici, 1645, *in*-4.

Deusingius se défend encore ici contre Jean Cloppenburch.

Hexameron recognitum, seu, de creatione meditationes, explicationibus christiano-philosophicis, & animadversionibus necessariis illustratæ, adversùs D. J. C. (Dom. Joh. Cloppenburgium) *S. Th. D. Harderovici*, 1645, *in*-4.

Justa retorsio injuriarum.... Harderovici, 1646, *in*-4.

Protestatio adversùs tribunal qualecumque... Ibidem, 1646, *in*-12.

Ce sont des pièces de doléance que *Deusingius* publia un peu avant que de quitter Harderwyk.

Oratio quâ idea medici adumbratur; seu quod optimus medicus sit idem philosophus. Groningæ, 1647, *in*-4.

C'est sa harangue d'installation à Groningue.

Synopsis philosophiæ universalis, naturalis & moralis, seu, compendium metaphysicæ, physicæ, ethicæ. Groningæ, 1648, *in*-16.

Cette philosophie est toute entière dans le style & dans le goût des scholastiques.

Oratio de boni medici officio. Ibidem, 1648, *in*-4.

Il prononça ce discours à Groningue, le 23 août, 1648, après qu'il y eut été élu recteur pour la première fois.

Canticum principis Abi-Alis Ibn Sinæ, vulgò dicti Avicennæ, de medicinâ, seu, breve, perspicuum & concinnè digestum institutionum medicarum compendium; cui adjecti aphorismi medici Joannis Mesuæi, damasceni, ex arabico latine redditi. Accedit Deusingii oratio de felicitate sapientum. Groningæ, 1649, *in*-16.

Synopsis

Synopsis medicinæ universalis, seu, compendium institutionum medicarum, disputationibus exhibitum ac ventilatum. Groningæ, 1649, in-16.

Anatome partium naturalium, seu, exercitationes anatomicæ & physiologicæ de partibus humani corporis, conservationi specierum inservientibus. Groningæ, 1651, in-4.

Dissertationes duæ, prior de motu cordis & sanguinis, altera de lacte ac nutrimentô fœtus in utero. Groningæ, 1651, in-4. Ibidem, 1655, in-12. Huic secundæ editioni accesserunt: I. Notæ ad dissertationem de motu cordis & sanguinis viri alicujus clarissimi. II. Commentarius authoris in Dissertationem eandem adversùs notas prædictas. III. Objectiones viri clariss. D. Johannis Andreæ Schmitzii adversus dissertationem de lacte, atque responsionem authoris, aliaque huc spectantia. IV. Dissertatio de lacte. D. Joh. Antonidæ Vander Linden. V. Exercitatio physiologica de lacte. VI. Dissertatio de Venæ Sectione in pleuritide ipsius Deusingii. VII. Ejusdem oratio panegyrica de judicii difficultate. La dernière pièce est le discours qu'il fit à Groningue pour son second rectorat.

Genesis microcosmi, seu, de generatione fœtûs in utero dissertatio. Groningæ, 1653, in-16. Amstelodami, 1665, in-16; accesserunt curæ secundæ de generatione & nutritione.

Cette dissertation renferme beaucoup de choses curieuses, mais prises la plupart de Harvée. L'auteur prétend que le père ne contribue pas plus à la génération, que le soleil à la production des plantes. Il assure que jusqu'au trentième & quarantième jour après la conception, la nature demeure oisive & ne travaille qu'à la production des parties; que dans les biches, qui portent neuf mois comme les femmes, il se passe deux mois entiers, avant qu'on puisse appercevoir autre chose du fœtus qu'un petit point, qui sur la fin commence à se manifester par son battement: mais à six jours de là, toutes les parties paroissent entièrement achevées & exactement distinctes. Notre auteur croit que le fœtus se nourrit de trois différentes manières dans le ventre de la mère: la première est par l'habitude du corps, d'autant que jusqu'au trente ou quarantième jour, il n'a aucune union, ni communication intime avec la mère, & qu'il est impossible qu'il se nourrisse d'autre aliment que de celui qui l'imbibe & qu'il reçoit en forme de rosée à travers ses membranes. L'enfant se nourrit ensuite par les vaisseaux; cependant *Deusingius* ne veut pas qu'il reçoive le sang immédiatement de sa mère; il dit que le chyle est porté des veines lactées de la mère dans le placenta, & de là dans les vaisseaux ombilicaux de l'enfant. La troisième manière dont l'enfant se nourrit, suivant cet auteur, c'est par la bouche, parce qu'on trouve presque toujours dans l'estomac du fœtus un liquide semblable à du chyle, & du même caractère que l'eau dans laquelle il nage. Il recherche ensuite les usages du trou ovale, & il avance que c'est cette ouverture de communication qui dispense le fœtus de respirer. Les *Curæ secundæ* ne sont que quelques remarques contre les paradoxes de N. de la Courvée, médecin de la reine de Pologne, touchant la nourriture du fœtus.

Idea doctrinæ de febribus, breviter, perspicuè, ac methodicè proposita, publicaque ventilationi submissa. Groningæ, 1655, in-16.

Disquisitio gemina de peste: prior, an contagiosa pestis sit? Altera, an vitanda, & quomodo, illæsâ charitate? Groningæ, 1656, in-16.

Dissertatio de morbo Manschlacht, *ejusque curatione. Ibidem 1656, in 16.*

Disquisitio medica de morborum quorumdam superstitiosâ origine & curatione, speciatim de morbo vulgò dictô Manschlacht, *ejusque curatione: item de lycanthropia: necnon de surdis ab ortu mutisque, ac illorum cognitione: ubi & de ratione & de loquelâ brutorum animantium. Groningæ, 1658, in-16.*

Tractatus de peste, in quo de pestis naturâ, causis, signis, præservatione ac curatione agitur. Ibidem, 1658, in-16.

Dissertatio de Mandragoræ pomis, pro Doudaïm, *Genes. 30, habitis, illiusque mangoniis vulgò dictis* Pisse-Difjes. *Groningæ, 1659, in-18.*

Il prétend que les Doudaïm de Rachel ne sont pas des mandragores, mais le *Luffahh* des arabes, sorte de melon coloré de jaune & de rouge, & assez ressemblant à la coloquinte. *Deusingius* traite aussi dans cette dissertation de l'*agneau-végétable* de Tartarie & des *oies d'Ecosse*, & montre que ce sont des êtres fabuleux.

Dissertationes de unicornu, & lapide Bezaar. Groningæ, 1659, in-18.

Il s'attache à prouver dans la première dissertation qu'il n'y a point de licorne, & soutient que l'*unicornis* de la bible, est le rhinocéros. Quant au bézoard, il croit qu'il est mal aisé de distinguer les vrais d'avec les faux, & qu'ils ont fort peu de vertu pour la guérison des maladies.

Dissertationes de manna, saccharo & monocerote. Ibidem, 1659, in-16.

Idea fabricæ corporis humani, seu, institutiones anatomicæ ad circulationem sanguinis, aliaque recentiorum inventa, accommodatæ. Groningæ, 1659, in-16.

Cet auteur n'a rien de brillant du côté de ses connoissances anatomiques.

Fasciculus dissertationum selectarum, primùm per partes editarum, nunc verò ab ipso authore collectarum ac recognitarum cum auctuario. Groningæ, 1660, *in*-16.

On y trouve trois nouvelles dissertations, *de pelicano, de phœnice, de unicornu africano.*

Œconomia corporis animalis in quinque partes distributa. Groningæ, 1660-61, cinq volumes *in*-12.

Deusingius ayant maltraité dans cet ouvrage divers médecins & philosophes célèbres; Olaüs Borrichius, qui se trouvoit alors en Hollande, publia contre lui: *Deusingius heautontimorumenos, sive, epistolæ selectæ eruditorum, quæ immaturis Antonii Deusingii, medici groningensis, scriptis larvam strictim sed sincerè detrahunt, & clarissimi nominis viros Gualterum Charletonem, Thomam Bartholinum, Franciscum Josephum Burrum, Joannem Pecquetum, Gasparem Scottum, à supercilio & censurâ ejusdem non minùs ineptâ quàm improbâ luculenter vindicant; ex autographis, edente Benedictô Blottesandæô. Hamburgi* (en Hollande) 1661, *in*-4. Ce nom de *blottesandæus*, tiré de deux mots danois qui signifient la *vérité nue*, désorienta *Deusingius*; il se crut attaqué par un médecin, nommé Vincent Schlegelius, comme il paroît par ses réponses.

Disquisitio physico-mathematico-gemina, de vacuo, itemque de attractione. Amstelodami, 1661, *in*-16.

Œconomus corporis animalis, ac speciatim de ortu animæ humanæ dissertatio. Groningæ, 1661, *in*-16.

Historia fœtûs extra uterum in abdomine geniti, ibidemque per sex proprè lustra detenti, ac tandem lapidescentis, consideratione physico-anatomicâ illustrata. Groningæ, 1661, *in*-16.

Fœtûs mussipontani, extra uterum in abdomine geniti, secundinæ detectæ. Ibidem, 1662, *in*-16.

Fœtûs historia partûs infelicis, quô gemellorum, ex utero in abdominis cavum elapsorum, ossa sensim, multis annis post, per abdomen ipsum in lucem prodierunt, unà cum resolutione. Groningæ, 1662, *in*-16.

Œconomus corporis animalis restitutus, in quo genuinus animæ humanæ ortus, itemque possibilis cognitio sui ipsius asseruntur ac muniuntur. Ibidem, 1662, *in*-16.

Apologeticæ defensionis pro œconomia corporis animalis prodromus, quô personatô cuidam benedictô Blottesandæo larva detrahitur. Cui additum specimen ingenii, indolis ac religionis, quibus claret Blottesandæus: necnon vindiciarum hepatis redivivi supplementum. Groningæ, 1662, *in*-16.

Resurrectio hepatis asserta contra socium larvatum Vincentium Schlegelium, sub personati Blottesandæi cohorte furiosâ signiferum. Accessit disquisitio ulterior de chyli motu & officiô hepatis. Groningæ, 1662, *in*-16.

Sympathetici pulveris examen. Groningæ, 1662, *in*-16.

Il attaque dans cet ouvrage, Kenelme Digby, Nicolas Papin & Henri Mohy, qui avoient écrit tous trois en faveur de la poudre de sympathie.

Considerationes circà experimenta physico-mathematica Roberti Boylei, de vi aëris elasticâ & ejusdem effectibus. Groningæ, 1662, *in*-12.

In sylvam echo seu, sylvius heautontimorumenos, cum appendice de bilis & hepatis usu; itemque exercitatione, utrùm medicina sit scientia, an ars, sylvianæ vitilitigationi oppositâ. Groningæ, 1663, *in*-16.

Disquisitio anti-sylviana de calido innato & auctô in corde sanguinis calore; quâ celeberrimi viri Francisci Sylvii suspiciones, opiniones, ac conjecturæ, ut ab ipso dicuntur, quinimò veræ ineptiæ ejus & nugæ ad libellam veritatis expenduntur, excutiuntur, ac refutantur. Ibidem, 1663, *in*-16.

Disquisitio anti-sylviana de motu cordis & arteriarum. Ibidem, 1663, *in*-16.

Disquisitio anti-sylviana de signo febrium pathognomonicô, quod fundamenti locô habendum sit pro febrium essentiâ investigandâ. Ibidem, 1664, *in*-16.

Epistolæ dehortatoriæ ad Antonium, Deusingium; editio tertia locupletior. Lovanii (*Groningæ*) 1664, *in*-16.

Si ce petit ouvrage n'est pas de la composition de *Deusingius*, il est au moins fait en sa faveur. Il contient des traits fort déshonorans pour Sylvius; tout y est allégorique, & il s'y trouve beaucoup d'obscénités. Le privilége accordé au nom d'Apollon, est signé L. de B., ce qui sembleroit désigner Louis de Bils; mais de Bils qui ne savoit point le latin, ne peut être l'auteur de cette lettre & de l'*Apollo redivivus* qui y est joint. La lettre est précédée d'un frontispice, où l'on voit mercure atteignant un satyre, & le saisissant par une corne. On lit au-dessus: *Dabis, improbe, pœnas*: & au-dessous.

Si promissa facit sapientem barba, quid obstat
Barbatus possit quin caper esse Plato?

L'*Apollo redivivus est* signé: *Apollo. Ad mandatum Albertus Kyperus, collegii medici in Parnasso protonotarius.* A quelles misères ne portoit point la passion des gens de lettres dans le XVII siècle? Ces incartades déshonorantes ont toujours été le fruit des systêmes qui agitoient les esprits; comme on manquoit quelquefois de bonnes raisons pour soutenir son parti, on y suppléoit par des sottises & des injures.

Sylva cadua cadens, seu disquisitiones anti-sylvianæ de alimenti assumpti elaboratione & distributione, quarum I. de alimentornm fermentatione in ventriculo. II. de chyli à fæcibus alvinis secretione & in vasa meseraïca propulsione. III. de chyli mutatione in sanguinem, ac circulari sanguinis motu. Præmissa est præfatio, causas sylviani in Deusingium furoris nudè repræsentans, simulque Sylvium injuriosum aggressorem evidenter demonstrans. Groningæ, 1664, *in*-16.

Vindiciæ fœtûs extra uterum geniti, necnon quorumdam scriptorum suorum, fasciculô dissertationum selectarum comprehensorum, &c. Examen. Groningæ, 1664, *in*-16.

Sylva cadua jacens, seu disquisitiones anti-sylvianæ ulteriores. Groningæ, 1665, *in*-16.

Disputatio anatomico-medica de chyli à fæcibus alvinis secretione, ac succi pancreatici naturâ & usu. Ibidem, 1665 *in*-16.

Examen anatomes anatomiæ Bilsianæ. Ibidem, 1665, *in*-16. (*Extrait d'El.*) (M. GOULIN.)

DEUTÉROPATHIQUE, (*Pathologie.*)

On nomme ainsi dans les écoles une maladie qui a pour cause une autre maladie. Ainsi, la suppuration dans le poumon qui vient après un crachement de sang, est une maladie *deutéropathique*, ou une *deutéropathie.* L'hydropisie qui a pour cause une obstruction au foie ou une jaunisse, est encore une *deutéropathique*. (*Voyez* IDIOPATHIQUE. (M. MAHON.)

DEVAUX (Jean) étoit de Paris. Il y exerça la chirurgie, & fut fort occupé par la saignée, que personne ne pratiqua plus long-temps & avec plus d'adresse que lui. Il étoit l'ancien de la communauté de Saint Côme, lorsqu'il mourut le 25 septembre 1695, à l'âge de 85 ans. *Jean Devaux*, son fils, qui suit, en fait un bel éloge dans son *Index Funereus. Jean Devaux*, le père, parisien, étoit recommandable par une solide piété, par la candeur de ses mœurs, par son urbanité & par sa modestie. Il aima mieux paroître digne de tous les honneurs de sa compagnie, que de les tourner à son avantage. Il fut le plus habile chirurgien pour la saignée, & saigna plus long-temps que tout autre. Personne ne secouroit les pauvres, comme les riches, avec plus de désintéressement. Il fut aimé de tout le monde, ne refusant point les honoraires que lui présentoient les gens à l'aise, secourant les pauvres de son art & de son argent, & ne demandant rien à ceux qui étoient assez ingrats pour oublier ses services. Peu prévenu en faveur de lui-même, il parloit de lui avec beaucoup de réserve, & ne faisoit peine à personne par ses discours; tout au contraire, il excusoit adroitement ceux qui avoient commis les fautes les plus graves. Nullement orgueilleux dans la prospérité, patient & courageux dans l'adversité, irréprochable dans sa conduite, peu curieux des choses qui ne le regardoient pas, uniquement occupé de celles qui l'intéressoient, il mena une vie toujours égale. Il pratiqua son art avec autant de célébrité que de zèle jusqu'à sa quatre-vingt-cinquième année, & mourut le vingt-cinq septembre, mil six cent quatre-vingt-quinze, regretté des gens de bien & pleuré par les pauvres. Il étoit le doyen de sa compagnie.

(*Extrait d'El.*) (M. GOULIN.)

DEVAUX, (Jean) fils du précédent, naquit à Paris le 27 de janvier 1649. Après ses cours d'humanités & de philosophie, son père voulut l'engager à prendre le parti de la chirurgie. Une secrette aversion pour cet art, & principalement pour les opérations qu'il exécute sur le corps humain, fut la principale raison qu'il opposa à la volonté de son père; mais celui-ci trop absolu dans ses volontés pour ne pas être obéi, persista dans son dessein, & après avoir eu la douleur de voir son fils se laisser aller pendant quelques années à la fougue des passions qu'une jeunesse inconsidérée inspire & entretient, il eut le plaisir de le trouver enfin docile à ses avis. *Devaux* qui aimoit l'indépendance, s'étoit vengé de la contrainte, à laquelle son père vouloit l'assujettir, par la résistance à ses ordres; mais après avoir refusé d'être chirurgien malgré lui, il le fut par réflexion. Il commença donc par s'appliquer à l'étude de la théorie, & il en prit les leçons sous Claude David le fils, qui fut depuis premier chirurgien de la reine Marie-Thérèse d'Autriche, & qui auparavant étoit fort en vogue pour la saignée. *Devaux* s'apperçut, sous ce maître, qu'il avoit quelque disposition pour l'état dans lequel il étoit entré. Plus il suivoit les leçons de David, plus il sentoit naitre en lui du goût pour une science qu'il avoit d'abord eue en horreur.

Il commençoit déjà à être répandu dans le public, lorsqu'il perdit son père en 1695. Il sentit vivement cette perte, & pour la réparer en quelque sorte, il s'appliqua plus que jamais à faire revivre en lui-même toute la probité & l'habileté d'un homme qui avoit si long-temps & si utilement servi le public, & qui en mérita l'estime pendant sa vie & les regrets après sa mort. *Devaux* étoit né avec un esprit vif, une mémoire heureuse; il étoit très-laborieux; ses productions sont fort nombreuses. Etant prévôt la première fois, il montra de la vigueur dans un temps où tout devoit plier sous le joug des ministres & de leurs subalternes; il fut exilé pendant quelques jours à Soissons en sortant de charge, mais comme il n'avoit été ainsi traité, que parce qu'il avoit opposé une forte résistance aux sourdes menées de l'intrigue, ses confrères le récompensèrent de son zèle pour les intérêts de leur corps, en l'élisant tous d'une voix prévôt pour la seconde fois.

Les grands travaux de corps & d'esprit auxquels *Devaux* se livroit sans réserve, n'abrégèrent point ses jours, & n'affoiblirent point sa tête qu'il conserva saine jusqu'au dernier soupir. Il supportoit le travail de tête dans un âge avancé, beaucoup plus facilement que n'auroit fait un jeune homme, d'un tempérament même robuste. Il avoit amassé une bibliothèque considérable, qu'il augmentoit tous les jours, & dont ses amis & ses confrères partageoient avec lui l'usage.

Dans les dernières années de sa vie, la grosseur de ses jambes qui étoient devenues très-enflées, & la pesanteur de l'âge encore plus que celle du corps, l'empêchant de sortir aussi souvent qu'il l'eût desiré, presque toutes ses journées étoient employées à lire, ou à composer, ou à répondre, soit par écrit, soit de vive voix, aux consultations qu'on lui demandoit.

Devaux sentoit depuis long-temps que sa fin approchoit, & il s'y préparoit en chrétien. Il mourut le lundi 2 mai de l'année 1729, sur les six heures du matin, à l'âge de 81 ans. Il eut deux filles de son mariage. La cadette mourut peu de temps après avoir embrassé la vie religieuse, & l'aînée épousa M. Chateau, chirurgien.

Ceux qui voudront plus de détail sur la vie de *Devaux*, peuvent lire l'*Eloge Historique* qu'en a fait M. Sue le jeune, maître en chirurgie à Paris.

M. Astruc n'a point parlé de *Devaux* aussi favorablement que M. Sue. C'étoit, dit-il, un homme à qui il ne manquoit ni esprit, ni connoissance des lettres, mais qui auroit acquis plus de réputation, s'il avoit mieux connu ses forces, & n'étoit pas si souvent sorti de sa sphère, en entreprenant des ouvrages au dessus de sa portée. Astruc a cependant estimé plusieurs de ses traductions dont il fait l'éloge. Il en blâme d'autres; car il ajoute que *Devaux* a donné quelques versions si mauvaises, que de bons ouvrages latins sont devenus de pitoyables traités françois.

On doit à *Devaux* les ouvrages suivans, qu'il a augmentés ou traduits.

L'Art de saigner par Henri-Emmanuel Meurisse. Paris, 1689, 1728, *in*-12. Ce chirurgien l'avoit publié en 1686, sous le titre de l'*Art de saigner, accommodé aux principes de la circulation du sang.*

Nouveaux Elémens de Médecine, ou Réflexions Physiques sur les divers états de l'homme, divisées en trois parties. Paris, 1698, deux volumes *in*-12. Ouvrage traduit du hollandois de Corneille Bontekoë, avec des éclaircissemens & des augmentations.

Observations Chirurgicales de Saviard. Paris, 1702, *in*-12.

Comme ces observations étoient la plupart sur des feuilles volantes toujours sujettes à s'égarer, *Devaux* les rassembla & les mit en ordre après la mort de l'auteur. Il y a joint un recueil de quelques remèdes particuliers, dont Saviard s'est servi dans le traitement des maladies qui sont le sujet de ses observations.

Nouvelle pratique Médicinale de Gladbach, *où il est traité de la Fièvre, du Scorbut, de la Cachexie, du Catarre, avec les remèdes qui conviennent à leur guérison.* Paris, 1704, *in*-12.

L'auteur, médecin à Creutznac & zélé sectateur de la doctrine de Bontekoë, avoit publié cet ouvrage en latin l'an 1694.

Traité des Maladies Vénériennes, & des remèdes qui conviennent à sa guérison. Paris, 1711, deux volumes *in*-12.

Il est traduit d'après l'ouvrage latin de Charles Musitan, médecin de Naples; *Devaux* y a joint des remarques judicieuses & intéressantes.

Traité complet des accouchemens de Lamotte. Paris, 1722, *in*-4. On a encore une édition de Paris, 1765, deux volumes *in*-8.

Traité complet de Chirurgie par Lamotte. Paris, 1722, trois volumes *in*-12.

L'Abrégé Anatomique de Laurent Heister, *professeur d'Anatomie & de Chirurgie*, à *Altorf*: traduction faite sur la seconde édition de cet abrégé qui avoit paru à Altorf & à Nuremberg en 1719. Paris, 1724, *in*-12.

Deux Dissertations Médicinales & Chirurgicales, l'une sur la maladie Vénérienne, & sur une Méthode particulière de la traiter par des frictions; l'autre sur la nature & la curation des Tumeurs. Par M. Deidier. Traduction françoise sur l'édition latine de Londres en 1723. Paris, 1725, *in*-12.

Les Aphorismes d'Hippocrate expliqués conformément au sens de l'auteur, à la pratique Médicinale & à la méchanique du corps humain. Traduction françoise, sur la version latine d'un auteur anonyme (Hecquet), imprimée à Paris, en 1723, Paris, 1725, & 1727, deux volumes *in*-12.

Anatomie de Dionis. Paris, 1728, *in*-8, avec des augmentations & des réflexions.

Le Chirurgien Dentiste par Fauchard. Paris, 1728, deux volumes *in*-12.

Il fit des corrections à cet ouvrage, & il y inséra des observations qui lui sont propres.

Abrégé de toute la médecine Pratique par Allen; traduction françoise d'un chirurgien de Paris, avec la méthode de Sydenham, & quelques formules conformes à la pratique françoise. Paris, 1728, trois volumes *in*-12.

Boudon, docteur en médecine, en donna une autre édition en 1737, six volumes *in*-12.

Les libraires en publièrent une autre en 1741, sept volumes *in*-12. Enfin, le même Boudon en donna une dernière édition en 1752, avec beaucoup d'additions & de corrections aussi en sept volumes *in*-12. (Allen est un nom supposé.)

Traité de la vertu des médicamens, traduit du latin de Boerhaave. Paris, 1729, *in*-12.

Cette version & les suivantes n'ont paru qu'après la mort de *Devaux*.

Traité des maladies aiguës des enfans, avec des observations médicinales sur les maladies & sur d'autres matières très-importantes, & une Dissertation sur l'origine, la nature & la curation de la maladie vénérienne. Traduit du latin de Gauthier Harris, sur la seconde édition imprimée à Londres en 1705. Paris, 1730, 1738, *in*-12.

Traité de la nature, des causes, des symptômes & de la curation de l'accident le plus ordinaire du mal vénérien, par Guillaume Cockburn. Traduit sur l'édition latine imprimée à Leyde en 1717. Paris, 1730, *in*-12

Traité des maladies qui arrivent aux parties génitales des deux sexes, & particuliérement de la maladie vénérienne, par Jacques Vercelloni. Traduit sur l'édition latine de Leyde de 1722. Paris, 1730, *in*-12.

Emménologie, ou Traité de l'évacuation ordinaire aux Femmes, où l'on explique les phénomènes, les retours, les vices & la méthode curative qui la concernent, selon les loix de la méchanique, par M. Freind, Paris, 1730, *in*-12.

Ce chirurgien ne s'est point borné à publier, corriger, augmenter, ou traduire les ouvrages d'autrui, il en a fait imprimer d'autres qui sont de sa composition :

Le Médecin de soi-même, ou l'Art de conserver la santé par l'instinct. Leyde, 1682, *in*-12.

Il se plaît à tourner en ridicule les médecins de son temps, & il donne lui-même dans le plus grand des ridicules où les médecins soient jamais tombés, je veux dire, l'astrologie médicinale & les influences des astres.

Découverte sans découverte. Paris, 1684, *in*-12.

Il publia cet écrit au sujet d'une brochure que Blegny avoit mise au jour, sous le titre de *Découverte du véritable remède anglois pour la guérison des fièvres*. Cette brochure n'étoit qu'une affiche de ce charlatanisme dont Blegny faisoit profession ouverte.

Factum sur les Accouchemens. Paris, 1695, *in*-4.

Peu, célébre accoucheur, avoit publié en 1684 un livre intitulé : *La Pratique des Accouchemens*, dans lequel il avoit inséré, en parlant des cohérences de la vulve & du vagin, un fait qu'on l'accusa d'avoir falsifié, & qui compromettoit l'honneur de plusieurs de ses confrères. *Devaux* étoit de ce nombre, ayant vu & suivi la malade pendant le traitement qu'elle essuya, après avoir souffert une opération contre laquelle Peu s'étoit beaucoup élevé. Ce fut à cette occasion que *Devaux* publia une espèce de *Factum*, tant pour se justifier lui-même d'avoir conseillé l'opération, que pour mettre d'accord les deux praticiens divisés.

L'Art de faire des rapports en Chirurgie. Paris, 1703, 1730 & 1743, *in*-12. La dernière édition a été augmentée & corrigée par M. Morand. En allemand, Bautzen, 1713, *in*-8. L'auteur enseigne la pratique, les formules & le style le plus en usage parmi les chirurgiens commis aux rapports ; il y joint un extrait des arrêts, des statuts & des réglemens faits en conséquence.

Index funereus Chirurgicorum Parisiensium, ab anno 1315, ad annum 1714. Trivoltii, 1714, *in*-12. Il a continué cet ouvrage jusqu'en 1729, qui est l'année de sa mort, & on le trouve imprimé à la suite des *Recherches historiques & critiques sur l'origine de la Chirurgie en France*.

Dissertation sur l'Opération Césarienne. Elle se trouve dans le *Traité des opérations de Verduc*, édition de 1720.

Il y discute les dangers de cette opération, rapporte les exemples de sa réussite, cités par les auteurs, & finit par conclure qu'elle peut être pratiquée, dans quelques cas, sur la femme vivante.

Dissertation concernant la Chirurgie des accouchemens, tant sur son origine, que sur les progrès qu'elle a faits en France jusqu'à présent. (1727.) Elle se trouve dans la continuation des Mémoires de Littérature & d'Histoire par le P. Desmolets, tome III, page 462.

C'est une histoire suivie, quoiqu'abrégée, de l'art des accouchemens, depuis la création du monde jusqu'à nos jours. Il finit par l'éloge des plus célèbres accoucheurs françois, Mauriceau, Viardel, Portal, Peu, Fournier, Amand, Dionis, de Lamotte. (*Extrait d'El.*) (M. GOULIN.)

DEVENTER, (Henri) docteur en médecine & célèbre accoucheur dans le XVIII siècle, étoit de Deventer dans la province d'Over-Issel. Il pratiqua à Groningue & dans plusieurs autres endroits des Provinces Unies, où son habileté le fit souvent souhaiter ; il fit même quelques voyages en Danemarck pour le service de Christiern V, qui récompensa ses talens. Son savoir n'étoit point borné à la pratique de la médecine & des accouchemens ; il s'étendoit encore à différentes parties de la chirurgie. Il avoit imaginé des ma-

chines pour redresser les bossus, ceux qui ont le cou de travers, & pour guérir les boiteux : mais rien ne lui fit plus d'honneur, que d'avoir prouvé que l'obliquité de la matrice est une des premières causes des accouchemens difficiles, & d'avoir indiqué la manœuvre que demandent les accouchemens de cette espèce. Cette découverte est cependant ancienne; Hippocrate en a parlé, mais *Deventer* a le mérite de l'avoir établie sur des preuves plus démonstratives que ne sont celles de ce grand maître de l'école grecque. C'est dans ses ouvrages qu'il a consigné toutes les conséquences de la pratique manuelle des accouchemens, relativement à cette découverte; ils sont intitulés :

Novum lumen obstetricantium quô ostenditur, quâ ratione infantes in utero tàm obliquô, quàm rectô pravè siti extrahuntur. Lugduni Batavorum, 1701, *in*-4.

Ulterius Examen partuum difficilium, Lapis Lydius obstetricum, & de necessitate inspiciendi cadavera. Ibidem. 1725, *in*-4.

Operationum Chirurgicarum novum Lumen exhibentium Obstetricantibus. Pars secunda. Lugduni Batavorum, 1733, *in*-4. C'est le recueil des ouvrages de *Deventer* sur les accouchemens, dont il y a des éditions en plusieurs langues. En Hollandois, 1701, 1724, 1746, *in*-4. En anglois, 1716, *in*-8. En allemand, Iene, 1717, 1728, 1731, 1740, *in*-8. En françois, de la traduction de Jean-Jacques Bruyer d'Abainçourt, Paris, 1734, *in*-4. avec figures, sous le titre d'*Observations sur le manuel des Accouchemens*, *avec des Observations sur les points les plus importans*.

Deventer est encore auteur d'un traité en hollandois sur la chartre : *Van de ziektens des beenderen insonderheit, van de Rachitis*. Cet ouvrage, qui est posthume, fut imprimé, à Leyde en 1739, *in*-4.

(*Extrait d'El.*) (M. Goulin.)

DEVIATION, *deviatio*. (*Pathologie*)

Changement de direction, détour des liqueurs de leur chemin ordinaire; par exemple, lorsque le sang sort par les pores de la peau, lorsqu'il pénètre dans les vaisseaux qui ne lui sont pas destinés, tels que ceux de la cornée, &c. lorsqu'il se fait un épanchement de bile, &c. Le systême de l'inflammation & des maladies inflammatoires adopté par Boerhaave est fondé sur la *déviation* du sang. (M. Mahon.)

DEVILLE. (*Eaux minérales.*) (*Voyez* Rouen.)

(M. Macquart.)

DEVILLIERS (Jacques-françois) naquit à Saint-Maixent, du département des deux Sèvres, (autrefois province du Poitou) le 5 juin 1727, à dix heures du soir, & fut baptisé le lendemain 6.

Il eut pour père, Jacques, avocat, & pour aieul, Jacques, procureur. Ce dernier avoit épousé Esther Guillemeau (1) descendante des Guillemeau d'Orléans, desquels sont sortis Jacques Guillemeau, chirurgien de Henri IV, & Charles Guillemeau son fils, docteur en médecine de la faculté de Paris. La postérité de Jacques Guillemeau, le chirurgien, s'est continuée dans la capitale, ès personnes de M. Guillemeau de Fréval, & de M. Guillemeau de S. Souplet, tous deux chevaliers de S. Louis; une autre branche des Guillemeau d'Orléans existe ès personnes de MM. Guillemeau, père & fils, à Niort, tous deux docteurs en médecine de la faculté de Montpellier. Le père de Jacques Guillemeau, chirurgien de Henri IV, étoit aussi chirurgien de même que son père; ainsi il y a plus de 240 ans que cette famille s'est dévouée à porter des secours à l'humanité souffrante.

Jacques-François *Devilliers* fut élevé en Poitou. Après avoir fait ses humanités & sa philosophie, il se rendit à Paris, dans le dessein d'étudier la médecine : ce fut vers 1746, ou 1747.

On lui conseilla de commencer cette étude par celle de la matière médicale & de la pharmacie; il suivit ce conseil, & entra chez un apothicaire : l'indifférence de son père, qui lui refusa tout secours, ne lui permettoit pas de faire autrement.

Après avoir passé quelques années dans la pharmacie, il fut obligé pour suivre ses études en médecine de se charger de l'éducation du fils de M. Decourteilles.

Jeune encore, *Devilliers* dans cette position se trouvoit plus en état qu'auparavant de satisfaire son goût pour les livres; ce fut bientôt une passion à laquelle il sacrifioit la plus grande partie de ses honoraires.

Le père de son élève voulant reconnoître les soins que *Devilliers* avoit donnés à son fils, le gratifia d'une somme de six mille livres, destinée à fournir aux frais de licence & de doctorat dans la faculté de Paris. Mais comme il craignoit que *Devilliers* ne fit usage de cette somme toute entière pour acquérir des livres, il en ordonna le dépôt; il en fixa même l'emploi, avec cette clause; qu'elle seroit délivrée par parties, & aux différentes époques où les candidats en médecine sont

(1) Elle étoit calviniste ainsi que Jacques *Devilliers* son mari. En 1690, cinq ans après la révocation de l'édit de Nantes, elle mit au monde Jacques qui fut avocat. Le procureur son père, pour ne pas perdre son état, fit ce qu'ordonnoit cet édit injuste & tortionnaire.

tenus d'acquitter les droits & les honoraires de la faculté.

Cependant cette clause, qui, par une sage prévoyance, empêchoit *Devilliers* de disposer pour l'achat de nouveaux livres, un argent uniquement destiné à lui procurer un état certain, le révolta long-temps.

En 1757, *Devilliers* avoit fait ses études légales en médecine; il les avoit suivies depuis près de dix ans avec un zèle incroyable; il y avoit joint l'étude de la chimie sous le plus habile maître de ce temps-là, Rouelle, dont il fut, durant beaucoup d'années, un disciple très-assidu.

A cette époque (1757) la guerre étoit déclarée; l'Allemagne en étoit le théatre. *Devilliers* desirant ardemment de connoître une portion de cette contrée, prit le parti de se faire recevoir docteur en médecine dans la faculté de Pont-à-Mousson, depuis transférée à Nancy.

Il demanda de l'emploi; il en méritoit de préférence à beaucoup d'autres, il en obtint. Il se rendit donc en Allemagne, en qualité de médecin des armées, dans un âge où l'on est capable de bien voir, de comparer, de réfléchir, de mettre tout à profit: il avoit 30 ans. Il resta en Allemagne tout le temps de la guerre, tantôt à l'ambulance, tantôt dans un hôpital sédentaire.

Ardent, vif, infatigable, aimant sa profession, jaloux d'être utile & de se perfectionner dans la pratique, *Devilliers* suivoit avec le plus grand zéle les malades confiés à ses soins; lorsque l'état de quelques uns devenoit alarmant, il multiplioit ses visites (nous ne le disons pas de nous mêmes, mais d'après les témoignages de plusieurs de ses confrères.) Quand il se trouvoit dans une ville, ou à la proximité d'une ville, il fréquentoit les médecins, observoit leur méthode curative, les interrogeoit, étudioit le moral & le physique des Allemands, en faisoit la comparaison avec ceux des François, entroit dans les pharmacies, y prenoit de nouveaux renseignemens sur la matière médicale & sur la préparation des médicamens; enfin il amassoit les livres qu'on ne pouvoit trouver aisément que dans ce pays, & dont il rapporta en France une abondante collection.

Après la paix, *Devilliers* reprit la route de la capitale. Il se présenta à la faculté de Paris, en 1764. Reçu bachelier, il quitta le cours de sa licence, persuadé qu'appartenant à cette faculté par l'obtention de ce grade, & ayant, en partie rempli la condition prescrite par M. de Courteilles, on lui délivreroit le restant de la somme. Il se trompa.

En 1770, enfin la faculté lui ayant signifié qu'il eût à reprendre le cours de sa licence, ou à cesser de voir des malades, il rentra dans une carrière qu'il avoit quittée depuis six ans. Il fut reçu docteur de Paris en 1772, âgé de 45 ans, tandis qu'il auroit pu l'être douze à treize ans auparavant.

Très instruit & en pharmacie & en chimie, *Devilliers* avoit formé le projet d'écrire l'histoire de cette dernière science; mais différentes occupations successives & sur-tout sa pratique, l'ont contraint de renoncer à ce travail.

Son séjour en Allemagne l'avoit assez bien familiarisé avec la langue allemande; il n'ignoroit ni le grec ni l'anglois.

Jusqu'à l'âge de 45 ans, il fut amateur de la musique; il en avoit étudié la théorie & jouoit du violoncelle avec goût. Il renonça à cet art agréable pour se livrer à la pratique de la médecine.

Nous avons dit que de bonne heure, il avoit été passionné pour les livres. Il voulut se former une nombreuse bibliothèque; il en vint à bout; mais il ne mit point assez de discernement dans ses acquisitions, ni assez de goût & d'ordre dans les recueils qu'il fit: il avoit réuni dans un même volume des objets très-disparates, de la théologie, de la jurisprudence, de la médecine, de la poësie, de la musique, de la critique, des pamphlets, &c. Il n'avoit point d'autre capital que sa bibliothèque; mais, chose étonnante; c'est qu'il avoit cru assurer par-là son avoir, & se procurer, en la vendant, un revenu honnête, si la vieillesse & les infirmités le forçoient à quitter la pratique. Il se trompoit, car elle n'a guère produit que 15 ou 16 mille livres, quoiqu'elle lui en ait coûté près de 40 mille.

Dès 1772, *Devilliers* commença à donner après midi dans son cabinet, depuis trois heures jusqu'à cinq, des consultations aux pauvres. Insensiblement il s'y rendit des personnes en état de le dédommager du temps qu'il accordoit gratuitement à l'indigence. C'étoit pour remplir cette tâche qu'il s'étoit imposée, que très-rarement il dinoit hors de chez lui; & lorsqu'il cédoit aux instances de quelques personnes, c'étoit à condition qu'il lui seroit permis de se retirer à deux heures & demie.

Une pratique de 30 ans, des observations, & des réflexions, lui avoient fait adopter dans plusieurs maladies, une méthode que n'approuvoient pas ses confrères. Il ne l'ignoroit point. *J'y tiens*, disoit-il, *parce que mes malades s'en trouvent bien.* Il aimoit sincèrement sa profession, aussi la médecine lui paroissoit-elle très-certaine, (ce qui paroîtra peut-être étonnant à ceux qui connoissoient sa manière de penser); *elle ne cesse de l'être*, disoit-il encore, *que quand elle est exercée par des ignorans.* Il croyoit qu'il falloit commencer l'étude de l'art par la pharmacie.

Dans les premières années de sa pratique *Devilliers* faisoit beaucoup saigner; il se corrigea par la suite: mais rejettant presqu'absolument la saignée du bras, il adopta spécialement celle du pied, qu'il disoit pouvoir remplir toutes les vues du médecin, aussi l'employoit-il chez les femmes grosses, sans qu'elle ait été suivie d'accidens, soit pour elles, soit pour leurs fruits.

Les sangsues étoient un moyen qu'il mettoit fréquemment en usage.

Il prétendoit avoir acquis par ses observations répétées sur le pouls, des connoissances certaines par lesquelles il découvroit le siége souvent obscur de plusieurs maladies.

Il croyoit que les affections du foie étoient plus communes qu'on ne le pense ordinairement, & il prétendoit que peu de médecins sçûssent les reconnoître dans les premiers commencemens. Séduit & subjugué par cette opinion, il voyoit souvent dans ce viscère des embarras qui n'existoient point.

Il prescrivoit volontiers les purgatifs drastiques, mais il les corrigeoit en leur unissant d'autres substances.

Devilliers a joui jusqu'à l'âge de 56 ans, des avantages d'une bonne constitution. Mais en 1782, il eut une fièvre putride dont la crise fut imparfaite. Après une convalescence longue, difficile & mal affermie, il fut attaqué d'un catarre violent. Son état devint alarmant, & bientôt ne lui laissa plus aucun espoir de guérison; cependant les symptômes graves se calmèrent, & peu-à-peu il revint à la vie: mais il lui resta une toux habituelle, que l'hiver augmentoit considérablement, & qui se calmoit un peu au retour de la belle saison. Il se soutint jusques vers la fin de 1789, qu'une véritable phthisie se déclara. Cependant il continua de voir des malades au dehors, & de leur donner des consultations chez lui aux heures ordinaires. Tandis que les ressorts physiques ébranlés, étoient prêts à se rompre, *Devilliers* jouissoit de toute sa présence d'esprit & des autres facultés intellectuelles.

Il avoit vu avec les transports d'un homme qui sait être né libre, la nation si long-temps captive, reprendre ses droits, & le despotisme oppresseur opprimé à son tour. Il prenoit le plus vif intérêt aux travaux de l'Assemblée constituante.

L'homme malade, indépendamment des secours de l'art, a besoin de consolations. N'est-ce point pour obtenir celles-ci de la sensibilité de ceux qu'il voit, ou dont il est environné, qu'il les entretient de ses maux? *Devilliers* ne parloit pas des siens; c'est qu'il puisoit dans sa philosophie, toutes ses consolations. Lorsqu'on l'interrogeoit sur sa santé, il répondoit: j'ai appétit, je digère bien, je dors, & je suis en état, de voir mes malades; puis il détournoit la conversation.

Dans les dernières semaines de sa vie, il ne paroissoit point alarmé, ni inquiet sur son état quoiqu'il sentit bien que sa fin approchoit.

Il termina sa carrière le mercredi premier septembre 1790, à quatre heures trois quarts du matin, sans avoir été marié.

Ainsi, il a vécu 63 ans, deux mois, vingt-six jours, six heures quarante-cinq minutes.

Devilliers, malgré l'étendue de ses connoissances en différens genres; lesquelles rendoient sa conversation amusante & instructive, n'avoit pas le talent de s'exprimer toujours (par écrit) d'une manière claire & précise; il estimoit que tout le monde devoit entendre ce qu'il entendoit lui-même.

Devilliers étoit modeste, sobre, frugal, simple dans ses manières; d'un caractère doux & paisible; de l'abord le plus facile; il communiquoit volontiers & ses connoissances & ses livres; attaché fortement à ses opinions & à ses idées, il ne les défendoit cependant pas, quand on les attaquoit.

Il n'a point été compté parmi les médecins de Paris les plus employés; mais il avoit obtenu d'un bon nombre de familles une confiance entière, qu'elles lui ont conservée jusqu'à sa mort: il a été regreté d'elles & des pauvres auxquels sa maison fut ouverte.

Nous allons faire connoître les travaux littéraires de *Devilliers*.

I. 1753. *Aphorismes de chirurgie de Boerhaave, avec le commentaire de Van-Swieten, traduits du latin en frnçois.* Paris, 1753, *in*-12, 5 vol.

Cette traduction avoit été commencée par Marinier, parent & commis de Cavelier, libraire. Elle a été achevée par *Devilliers*.

II. 1755. *Elémens de docimastique, traduits de Cramer.* Paris, 1755, *in*-12, 4 vol.

III. 1761 ou 1762. Etant à Francfort (il suivoit alors les armées en qualité de médecin) il eut part à l'édition de l'ouvrage intitulé: *Dispensatorium pharmaceuticum universale, seu, thesaurus medicamentorum tàm simplicium, quàm compositorum locupletissimus; W. Trilleri, doct. med. Francofurti, Varrentrapp*, 1763, *in*-4, 2 vol.

IV. 1764 & 1765. Il a fourni un grand nombre d'articles de chimie pour les volumes V. Vj. Vij. de l'Encyclopédie, pour laquelle il a donné aussi la collection des fourneaux, vaisseaux, & instrumens.

Ce

Ce travail auquel il s'étoit engagé, avec la promesse verbale d'une rétribution, comme tous ceux qui concouroient à la confection de l'Encyclopédie, ne lui a jamais été payé, malgré les instances qu'il a faites auprès des éditeurs, qui l'avoient sollicité à s'occuper de ces objets.

V. 1770. Il a fait insérer dans une *histoire de l'anatomie & de la chirurgie* 6 à 7 vol. *in*-8., mise depuis au pilon, une liste de toutes les pièces qui ont paru dans les contestations élevées entre les médecins & les chirurgiens. Il avoit rassemblé dans son cabinet toutes ces pièces curieuses qui sont aujourd'hui dispersées, ce dont il seroit difficile de former une seconde collection.

VI. 1770. Il a revu les *instituts de chimie, traduits du latin de Spielman, par M. Cadet le jeune, apothicaire*, 1770, *in*-12, 2 vol. Il y a ajouté quelques notes, & augmenté considérablement le catalogue des auteurs qui se trouve à la fin.

VII. 1770. En cette année M. Vétillart, médecin de la ville du Mans publia un *mémoire sur le seigle ergoté*. La même année *Devilliers* en donna un sous ce titre; *Supplément au mémoire sur le seigle ergoté, par M. Vétillart*. 1770, *in*-4.

VIII. 1771. *Méthode pour rappeller les noyés à la vie*. 1771 *in*-8 de 55 pages.

IX. 1774. *Manuel secret & analyse des remèdes de MM. Sutton pour l'inoculation de la petite vérole*. 1774, *in*-8.

A cette époque les Sutton tenoient leur méthode secrette. *Devilliers* crut être en état de la dévoiler d'après ce qu'il avoit entendu dire, & d'après ses réflexions ou plutôt ses conjectures. Il fit & publia ce manuel qui fut d'autant plus promptement oublié qu'il étoit écrit d'un style obscur & diffus.

X. 1776. *Lettre sur l'édition grecque & latine des œuvres d'Hippocrate & de Galien, publiée en* 1639, 1649, 1679, *in-fol., par Chartier, méd. de la faculté de Paris.*

Cette lettre à laquelle on peut faire aussi le reproche de n'être pas écrite d'un style clair & précis a été insérée dans les *mémoires littéraires in*-4. de M. Goulin, année 1776. On a tiré de cette lettre des exemplaires séparés *in*-4., & d'autres *in-folio* en faveur des personnes qui possédoient l'édition de Chartier, laquelle est de ce dernier format: les exemplaires de la lettre furent distribués & non vendus.

XI. 1778. *La médecine pratique de Londres; ouvrage dans lequel on a exposé la définition & les symptômes des maladies avec la méthode actuelle de les guérir, traduit sur la seconde édition, revu, publié, & enrichi de notes*; par J. F. *Devilliers* 1778, *in*-8.

Dans le temps où l'ouvrage s'imprimoit, il y avoit des censeurs (plus despotiques que ceux de l'*index* à Rome) qui ne vouloient pas qu'un écrivain pût publier une opinion qui n'étoit pas la leur. *Devilliers* en trouva un de cette trempe, qui lui renvoya sa préface *non seulement bâtonnée mais même déchirée*, parce qu'elle contenoit une critique de Boerhaave, mort depuis 40 ans. (Je ne nommerai pas ce censeur; mais il vit encore.) *Devilliers* fut très-affecté de cette insulte; il demanda & obtint un nouveau censeur, & sa préface parut.

XII. *Notes sur les lettres de Gui Patin*; elles sont insérées dans le journ. de méd. ann. 1786. tom. lxjx. pag. 339.

XIII. *Avis sur le vocabulaire chymique nouveau*. A Ratapolis, le 1 mars 1789. *in*-8. de 4 pages.

Devilliers, qui étoit fait à l'ancienne langue de la chimie, trouva très-mauvais, qu'on en eût imaginé une nouvelle, qui lui déplaisoit fort & qu'il ne vouloit point apprendre. Pour purger sa bile, il fit imprimer cet *avis*, qu'il crut très-plaisant, qu'il distribua sans se faire connoître, &, qui ne fit aucune sensation.

(M. Goulin.)

DEVOIR CONJUGAL, (*Médecine légale.*)

P. Zacchias a traité dans son volumineux ouvrage plusieurs questions relatives au *devoir conjugal*, dans la discussion prolixe desquelles nous ne le suivrons point. *Quando, quantùm, & quomodo debitum conjugale sit reddendum*. Telle est la principale division qu'il a suivie dans sa première question. Les deux premières branches de cette division appartiennent plutôt à l'hygiène qu'à la médecine légale. La troisième, ou le *quomodo*, seroit plus de notre objet, ou mieux encore de la compétence de ce que l'on pourroit appeler médecine morale. C'est une suite de cas de conscience que les lumières de la médecine contribueroient, sans doute, à éclaircir & à décider. Mais, il faudroit, en même temps, présenter à nos lecteurs une suite de tableaux obscènes qui n'ont pu se réaliser que dans les lieux consacrés à la débauche la plus infâme, & qui n'ont existé, peut-être, pour la première fois, que dans l'imagination très-lubrique d'un Sanchez, d'un Amadœus Guiménœus, plus dignes d'être les compagnons de l'Arétin, que des guides en morale.

Nous croyons donc convenable de renvoyer à l'auteur lui-même, ceux qui pourroient avoir besoin de pareilles lumières; d'autant mieux que

nous n'écrivons pas dans la même langue que lui. Despréaux disoit.

Le latin dans les mots brave l'honnêteté,
Mais le lecteur françois veut être respecté.

Zacchias regardant, avec raison, comme un principe, que la lutte vénérienne est plus fatigante pour les hommes que pour les femmes, examine ensuite séparément ce qui peut être pour les uns ou pour les autres, une raison suffisante de refuser le *devoir conjugal*. Tous ces différens motifs se réduisent au danger évident, ou au moins à une crainte raisonnable, de détériorer la santé.

Zacchias entre dans un détail très-circonstancié, & plus ou moins bien appuyé sur l'influence que les saisons, les climats, les tempéramens, la manière dont les individus sont affectés, soit en général, soit relativement à quelques organes en particulier, les travaux, le régime, la grossesse, l'allaitement, le flux périodique, l'état valétudinaire, enfin, certaines maladies pourroient avoir sur la santé des individus de l'un & de l'autre sexe, s'ils se livroient aux plaisirs de l'amour avec plus ou moins de mesure. La plupart des questions susceptibles d'être agitées sur une matière aussi variée, sont, comme nous l'avons déjà dit, plutôt du ressort de l'hygiène, que de celui de la médecine légale. Nous nous contenterons donc de les avoir indiquées; & nous ne répéterons point ici inutilement ce qu'on trouvera dans d'autres articles de ce Dictionnaire. (M. MAHON.)

DEXIPPUS. (*Voyez* DIOXIPPUS.)

(M. GOULIN.)

DIA, (*Mat. méd.*)

Préposition grecque que les anciens médecins employoient très-souvent dans la dénomination d'un grand nombre de préparations pharmaceutiques. Elle répond à l'*ex* & au *de* des latins, & au *de* des françois; c'est ainsi que pour dire la poudre de rose, *pulvis de rosis*, *ex rosis*, les grecs disoient *δια ροδων*: dans la suite ils joignirent la préposition avec le substantif, & n'en firent qu'un mot; *διαροδων*, *διακοδιων*, *διακυδονιων*, &c. Les latins adoptèrent la plupart de ces noms, & n'en séparerent point la préposition; c'est ainsi qu'ils dirent *diarrhodon*, *diachylum*, *diacrydium*, *diacodium*, &c. Les arabes & les médecins qui sont venus après, ont aussi adopté cette expression; & très-souvent, lorsqu'ils vouloient donner un nom à une composition, ils ne faisoient qu'ajouter la proposition *dia* à la principale drogue qui y entroit; ainsi, ils appellèrent une poudre purgative où entre le senné, *diasenna*; celle où entroit le jalap, *diajalappa*. Fracastor nomma l'électuaire antidote qui porte son non, *diascordium*, parce que cette plante est un de ses ingrédiens.

Il est bon de remarquer que le *dia*, ne s'employoit que pour les préparations composées & jamais pour les simples; du moins voyons-nous que les auteurs s'en servent toujours pour exprimer ou une poudre composée, ou un électuaire, ou un emplâtre, & jamais pour exprimer une poudre simple, &c.

(*Extrait de l'Anc. Encycl.*) (M. FOURCROY.)

DIABACANON, (*Mat. méd.*)

Le *diabacanon* étoit un antidote hépatique vanté par Nicolas *Myrepsus*, Myrepse, dont il paroît que la graine de chou faisoit la base; on ne connoit plus ce remède; on n'en fait plus d'usage.

(M. FOURCROY.)

DIABÉTE, *Diabetes*, (*Nosol. méthod.*)

Flux d'urine surabondant & opiniâtre. Cullen range cette maladie dans la classe des NÉVROSES, à l'ordre III des SPASMES, entre la *diarrhée* & l'*hystérie*, à la suite du *cholera*, &c. Il me semble que cette classification est bien vicieuse, s'il est vrai qu'il faut fonder une méthode nosologique sur l'expression des symptômes les plus marquans. Or, le *diabéte* & la diarrhée, sous ce rapport, appartiennent évidemment aux FLUX, *profluvia*, *fluxus*, &c. comme d'autres nosologistes l'ont indiqué. Le spasme caractèrise ici la cause plutôt que l'effet: il ne peut composer un ordre dans la classe des névroses, que pour y rassembler les genres de maladies éminemment convulsives & spasmodiques, selon le plan exact de Sauvages. Autrement, il faudroit rapporter au spasme une foule de maladies; ce qui ne peut être admissible que dans un systême de pathologie & non de nosologie. (M. CHAMSERU.)

DIABOTANUM, (*Mat. méd.*)

Le *diabotanum* ainsi nommé de *δια*, *ex* & *βοτανη*, *herba*, est un des emplâtres les plus composés qu'on prépare en pharmacie, & un des plus difficiles à bien préparer en raison du grand nombre de substances différentes qui y entrent, de leurs propriétés diverses, & de leur réaction réciproque. On y emploie la décoction ou le suc d'une vingtaine de plantes âcres, vireuses, fondantes & aromatiques, des gommes-résines fondantes, les poudres de racines âcres, le camphre, &c. la cire, l'huile, le soufre, la litharge; il doit avoir une couleur noire, brillante, une odeur forte, âcre & vireuse, une consistance solide susceptible de se ramollir uniformément par la chaleur. La couleur noire dépend de la réaction du soufre & de la litharge. On l'emploie comme digestif, réso-

lutif, maturatif & fondant. On l'applique sur les glandes engorgées, les loupes, les tumeurs froides, les squirrhes; il produit souvent de bons effets; son usage devient plus rare de jour en jour; on préfère aujourd'hui les cataplasmes, les décoctions, les embrocations de plantes vireuses, fondantes. (*Voyez* LE DICTIONNAIRE DE PHARMACIE.) (M. FOURCROY.)

DIABROSIS, (*Erosion.*)

Elle a lieu dans les différentes parties du corps par l'action d'une cause interne, âcre & mordante, ou par l'application de médicamens diabrotiques. On appelle ainsi ceux qui, capables de produire l'érosion de la partie sur laquelle on les applique, tiennent le milieu entre les escarotiques ou détersifs, & les caustiques. Ils sont plus forts que les escarotiques ou dessicatifs, & plus foibles que les caustiques ou corrosifs. (*Voyez* CORROSION.) (M. LAPORTE.)

DIACARTHAMI, Tablettes. (*Mat. méd.*)

Les tablettes *diacarthami* sont préparées avec des substances végétales purgatives, telles que les semences de carthame réduites en pulpe & mêlées avec les hermodates, le diagrède, la racine de turbith, le gingembre, pulvérisés; on mêle & on agite bien ces matières avec cinq ou six fois leur poids de sucre cuit à la plume; on en forme des tablettes. Quoiqu'elles portent le nom de carthame, ce n'est point aux graines de cette plante qu'elles doivent leur vertu purgative, comme on doit le voir d'après l'énoncé ci-dessus. Autrefois on mêloit de la manne, du miel rosat, des confitures avec les poudres. M. Baumé a conseillé de ne point employer ces corps déliquescens, & d'y substituer le sucre cuit à la plume. Ce dernier adoucit l'âcreté des résines & gommes-résines purgatives; on les donne à la dose de deux gros jusqu'à celle de six gros, ou d'une once comme purgatives; on les employoit beaucoup autrefois dans les maladies chroniques, les obstructions, les épaississemens de la lymphe, l'hydropisie, &c.; aujourd'hui leur usage est singuliérement diminué. Ce sont ces tablettes ou au moins leurs analogues qu'on vend dans les rues, à quelques sous la pièce, pour purger. Il faut se défier de cette drogue; elle est souvent mal préparée; la scammonée & l'aloës qu'on y fait entrer s'y trouvent souvent en grumeaux; c'est ce qui a lieu dans les tablettes faites avec peu de soin, & mêlées inégalement. (*Voyez* LE DICTIONNAIRE DE CHIMIE & DE PHARMACIE.)

(M. FOURCROY.)

DIACATHOLICON, (*Mat. méd.*)

Le *diacatholicon* ou purgatif universel, est une espèce d'électuaire fait avec les principales substances qui entrent dans le catholicon. (*Voyez* ce mot.) Voici ce qu'on trouve dans l'ancienne encyclopédie sur le *diacatholicon.* Prenez pulpe de casse & de tamarins, feuilles de séné, de chaque deux onces; racines de polypode, fleur de violettes & rhubarbe, de chaque une once; semence d'anis, sucre blanc & réglisse, de chaque deux gros. Pulvérisez ce qui doit l'être, & prenez ensuite racine de polypode récent, concassée, trois onces; semence de fenouil doux, six gros; faites-les bouillir dans deux pintes d'eau de pluie jusqu'à consomption du tiers: coulez la liqueur, & donnez-lui, avec deux livres de sucre blanc, la consistance de syrop: versez-le sur les pulpes tandis qu'elles sont sur le feu, & incorporez-y les poudres, pour donner au tout la forme d'un électuaire. Cette préparation est peu d'usage nonobstant le titre pompeux qu'elle porte. On voit que c'est une espèce de catholicon réformé.

(M. FOURCROY.)

DIACHALASIS. Dissolution, relâchement de *diachalao*, διχαλαω, être relâché ou ouvert. Hippocrate, *libr. de vulner. capit.* se sert particuliérement de ce mot pour exprimer la solution de continuité dans les os du crâne, ou le relâchement & la séparation des sutures, qui sont la suite des blessures à la tête.

(M. LAPORTE.)

DIACHALCITEOS. (*Mat. med.*)

L'emplâtre *Diachalciteos*, est une espèce de diapalme, dans lequel on met un peu de colcotar ou sulfate de fer calciné au rouge, broyé avec un peu d'huile, au lieu du vitriol blanc ou sulfate de zinc qui entre dans cet emplâtre. Ce changement n'altère point sensiblement ses propriétés. (M. FOURCROY.)

DIACHYLUM. (*Mat. med.*)

Le *diachylum* est un emplâtre dont on distingue deux espèces; le simple & le composé; le premier est fait avec l'huile de mucilage, la litharge & la décoction de racine de glayeul; le second contient, outre les premières substances de la cire, de la poix, de la térébenthine, & quatre gommes-résines fondantes. Le *diachylum* simple est propre à ramollir, à digérer, à mûrir, à résoudre, on l'applique sur les tumeurs qui menacent d'abcéder, & dont il accélère la maturité; quand on a l'intention de fondre, on employe le *diachylum* composé ou gommé; celui-ci est d'un plus grand usage que le second; il résout les tumeurs, ou les fait marcher vers la suppuration avec bien plus d'activité que l'autre; aussi l'emploie-t-on bien plus fréquemment. (M. FOURCROY.)

DIACODE. (*Mat. med.*)

Le *diacode* eſt, ſuivant le lexicon de Blancard, un médicament compoſé des têtes de pavot, de carouge, de racine de régliſſe, de guimauve & de ſucre; il a la conſiſtance d'un ſyrop, & poſſède à un haut dégré les propriétés adouciſſante, béchique & pectorale. Le mot *diacode* vient de deux mots grecs *δια ex* & *κωδια, papaveris caput.* On ne fait plus aujourd'hui le ſyrop de *diacode* ou de pavot blanc, avec les diverſes ſubſtances indiquées par Blancard. C'eſt avec une livre de capſules de pavot blanc, & quatre livres de caſſonade qu'on prépare ce ſyrop. Pluſieurs auteurs recommandables obſervent que ce médicament n'eſt pas à beaucoup près auſſi calmant qu'on le deſire, qu'il eſt d'ailleurs viſqueux & épais, & qu'il ne remplit pas les indications qu'on ſe propoſe de remplir en le preſcrivant aux malades; ils improuvent encore davantage le conſeil donné dans pluſieurs diſpenſaires, de laiſſer la graine dans les têtes de pavot; ces ſemences ne font en effet que fournir un mucilage épais & tenace qui n'a rien de calmant, & qui favoriſe la décompoſition ſpontanée du ſyrop. C'eſt pour éviter ces inconvéniens, que M. Baumé donne dans ſa pharmacopée, une formule de ſyrop d'opium, fait avec trois gros d'extrait d'opium, préparé par digeſtion lente, quatre livres de caſſonade & deux livres & demie d'eau de cette forte; il contient environ deux grains d'extrait d'opium par once; il eſt véritablement calmant, tandis que le ſyrop de *diacode* ou de têtes de pavot, ne l'eſt que très-foiblement, & ne jouit même preſque que de la propriété adouciſſante.

On donne le ſyrop de *diacode* ordinaire depuis la doſe d'un ou deux gros, juſqu'à ſix gros ou une once, pour procurer un ſommeil doux, pour calmer les douleurs, pour appaiſer les convulſions, diminuer la violence & la fréquence de la toux. On doit n'employer qu'une demie doſe, ſi l'on préfère le ſyrop d'opium à celui de têtes de pavot. Il eſt important de ſe ſouvenir toujours en preſcrivant ces ſyrops, qu'il faut en ménager ſinguliérement la doſe chez les malades qui éprouvent des évacuations, ſur-tout lorſqu'elles ſont critiques, que ces remèdes diminuent peu-à peu d'activité, chez les perſonnes qui en prennent fréquemment, que tout ce qui tient au pavot & à ſon ſuc, eſt en général contraire aux affections nerveuſes & convulſives, & que c'eſt particuliérement dans l'adminiſtration de pareils remèdes qu'il faut toujours apporter de la prudence & de la circonſpection.

(M. FOURCROY.)

DIACOLOCYNTHIDOS. (*Mat. med.*)

C'eſt le nom qu'on donne à une eſpèce d'électuaire purgatif âcre & preſque draſtique, dont la coloquinte fait une des baſes, & qu'on emploie quelquefois avec ſuccès dans les maladies, où la ſenſibilité & l'irritabilité ſont très-affoiblies; telles que l'apoplexie, la paralyſie, l'épilepſie, la manie, la léthargie, &c. c'eſt une eſpèce d'*hiera*, ou de remède grand, fort, ſaint, ſuivant l'expreſſion des anciens. On parlera plus au long de ſa nature, de ſes propriétés & de ſon adminiſtration au mot HIERA.

(M. FOURCROY.)

DIACOPREGIE. (*Mat. méd.*)

La *diacopregie*, *diacropægia*, eſt un médicament compoſé de fiente de chèvre, qu'on employoit anciennement dans les maladies des glandes, & ſur-tout dans celles de la rate, du pancréas, des parotides, du foie, &c. ſon nom vient des trois mots grecs *δια ex*, *κοπρος*, *ſtercus*, & *αἶξ capra.* On n'en fait plus uſage depuis long-temps. (M. FOURCROY.)

DIACRESE, *διακρισις* (*Pathologie.*)

C'eſt la même choſe que *criſe*, *κρισις*; & ce mot ſignifie ſéparation qui ſe fait dans les humeurs de la matière morbifique d'avec la maſſe, à une certaine époque de la maladie. L'oppoſé eſt déſigné par le terme *συγκρισις*, c'eſt-à-dire, *ſolutio*, mélange. (M. MAHON.)

DIACYDONIUM. (*Mat. med.*)

Le *Diacydonium* eſt un médicament compoſé, une ſorte d'électuaire purgatif, d'une conſiſtance épaiſſe, dont le rob de coings faiſoit l'excipient, & dont on trouve diverſes formules dans les pharmacopées anciennes. On ne l'emploie plus depuis long-temps.

(M. FOURCROY.)

DIAGNOSE. (*Séméïotique.*)

Eſt la connoiſſance des choſes, telles qu'elles ſont dans leur état préſent: & cette connoiſſance s'acquiert par l'obſervation de certains ſignes, que l'on appelle à cauſe de cela, *ſignes diagnoſtics.* (M. MAHON.)

DIAGNOSTIC ou DIAGNOSTIQUE.

On dit le *diagnoſtic* d'une maladie pour ſignifier la qualification de cette maladie. On l'emploie auſſi comme adjectif du mot ſigne & du mot art; ainſi on dit *ſigne diagnoſtic*, *art diagnoſtic.* (*Voyez* SIGNE & SÉMEÏOTIQUE.)

(M. MAHON.)

DIAGORAS, poëte & médecin, étoit de l'iſle de Mélos, l'une des Cyclades. Démocrite

dont il fut l'esclave, l'acheta sur sa bonne mine & prit soin de l'instruire.

Ce fut sous ce grand homme qu'il apprit la philosophie & la médecine; il paroît même qu'il acquit de la réputation dans cette dernière science, puisqu'Aëtius (*lib.* 7. *c.* 8.) parle de lui & rapporte la composition d'un collyre qui porte son nom, & qu'il employoit. Il est encore cité par Dioscoride au sujet de l'opium ou du suc de pavot, dont on se servoit dans les douleurs d'oreille & dans les inflammations des yeux. Erasistrate dit que *Diagoras* en condamnoit l'usage, parce que cette drogue cause un assoupissement dangereux & affoiblit la vue.

L'histoire de la philosophie nous représente *Diagoras* comme un homme qui affichoit l'athéisme. Quelqu'un ayant un jour voulu le convaincre que la providence des dieux veille sur les choses humaines, on lui montra des tableaux que des particuliers échappés du naufrage avoient suspendus dans un temple, pour s'acquitter de leurs vœux, & pour donner un témoignage public de leur reconnoissance envers la divinité qui les avoit sauvés; mais il répondit que si c'étoit la coutume de faire des tableaux où fussent représentés tant d'autres malheureux qui avoient péri sur mer, nonobstant leurs vœux, ces derniers tableaux seroient en beaucoup plus grand nombre que les premiers.

On rapporte un second trait de *Diagoras*. Etant un jour dans une taverne ou hotellerie où le bois manquoit, il prit une statue d'Hercule qui se rencontra dans la chambre & qui étoit de bois, & la jettant au feu, courage, dit-il, Hercule, il faut que tu fasses aujourd'hui bouillir notre pot; ce sera le treizième & le dernier de tes travaux.

Comme ces maximes insultoient à la religion dominante, les athéniens le sommèrent de venir rendre compte de sa doctrine. Il se sauva vers l'an 416 avant notre ère pour se soustraire aux poursuites; l'aréopage instruisit néanmoins son procès, le jugea coupable; & promit deux talens à qui le rameneroit en vie, & un talent à celui qui prouveroit l'avoir tué.

Si la fuite de *Diagoras* doit être placée sous la date de 416 avant notre ère, Démocrite avoit alors 84 ans. Il est vraisemblable que le philosophe ne l'acheta que lorsqu'il jouissoit de la plus haute réputation, & qu'il avoit rétabli sa fortune; car il avoit absorbé dans ses voyages tout ce ce qu'il avoit de bien. Ce ne peut guère être que vers l'an 445, (âgé de 55 ans) qu'il fit l'acquisition de *Diagoras*, qui sûrement étoit encore jeune. On peut lui supposer 20; en ce cas il seroit né, vers l'an 465 avant notre ère, & auroit eu 49 ans lorsqu'il s'échappa des mains de ses accusateurs, l'an 416 avant notre ère; 16 ans avant la mort de Socrate.

Le premier trait que nous avons rapporté de *Diagoras*, partoit plus d'un homme irrité que d'un athée. Un dépôt fait en sa faveur, (ceci prouve, je crois, que Democrite lui avoit donné sa liberté,) étoit entre les mains d'un homme avide & injuste, qui refusoit de le lui donner; *Diagoras* le cite devant le juge; le dépositaire fait serment qu'il n'a rien reçu; une sentence déboute *Diagoras* de sa demande. C'est après cette perte qu'entendant parler de la providence qui veille sur les choses humaines, & sur les hommes, il fait avec humeur la réponse qu'on a lue, mais sans nier pour cela l'existence de la divinité.

Quant à la petite statue de bois, un philosophe savoit bien que le valeureux Hercule qu'elle représentoit, n'étoit qu'un homme, que ses semblables ne pouvoient ériger en dieu, malgré le cérémonial fastueux d'une apothéôse; mais *Diagoras* a eu tort de ne pas respecter dans cette effigie, le destructeur des brigands, le protecteur & le vengeur des loix outragées, & sur-tout d'ajouter un sarcasme insultant. (M. Goulin.)

DIAGRÈDE. (*Mat. méd.*)

Le *Diagrède*, *diacrydium*, *dacrydium*, est, suivant les anciens, glossateurs en médecine, le vrai nom de la scammonée; les latins la nommoient *lacrymula*, pour exprimer le suc qui découloit de la plante blessée & qui se séchoit en petites larmes à l'air; on enfermoit ce suc en poudre dans une poire de coings, on la faisoit cuire sous les cendres chaudes, on en retiroit ensuite la scammonée qu'on faisoit sécher & qu'on conservoit après l'avoir pulvérisée dans une bouteille bien bouchée pour l'usage. On ne prépare plus depuis long-temps la scammonée de cette manière. Ce qu'on nomme aujourd'hui *diagrède* cydonié, est un mélange de deux parties de scammonée & d'une partie de suc de coing qu'on fait épaissir & dessecher à un feu doux; on réduit ce mélange en poudre & on le conserve pour l'usage. Le *diagrède* glicirrhisé est la scammonée mêlée avec l'extrait sucré de la réglisse; le *diagrède* sulfuré est la scammonée exposée à la vapeur du soufre brûlant. Ces différentes espèces de *diagrède* sont employées comme des purgatifs assez forts & sur-tout comme hydragogues, à la dose de quelques grains jusqu'à celle de vingt-quatre; on va rarement jusqu'à trente-six grains. Quelque bien préparé que soit le *diagrède*, il faut toujours le considérer comme un remède âcre, qu'on ne doit employer qu'avec la plus grande modération. (*Voyez* l'article Scammonée.)

(M. Fourcroy.)

DIALEPSIS. Interception, interposition, de *dialambano*, διαλαμβανω, *intercipere*. Hippocrate

emploie ce mot pour exprimer les interstices ou intervalles qu'on laisse entre les circonvolutions des bandages. (M. LAPORTE.)

DIALTHÉE. (*Mat. méd.*)

C'est un onguent dont la racine de guimauve fait la base; on fait cet onguent avec du mucilage de cette racine, celui des graines de lin, l'huile, la cire, la résine & la térébenthine. On attribue à cet onguent la propriété d'amollir, de résoudre & de calmer. On l'applique sur les parties dures, calleuses, douloureuses.

(M. FOURCROY.)

DIALYSIS. *dissolutio*, foiblesse, langueur, de *dialuo* διαλυω, dissoudre. En parlant du corps & des membres, ce mot dénote la langueur & l'impuissance de faire leurs fonctions. C'est dans ce sens qu'Hippocrate dit *notioi dialuticoi*, νοτιοι διαλυτικοι *austri dissolventes*. (*Voyez* LE DICT. DE MÉD.) (M. LAPORTE.)

DIAMANT. (*Mat. méd.*)

Dans un temps ou tout ce qui étoit rare & précieux, tout ce qui excitoit la curiosité & la cupidité de l'homme étoit regardé comme propre à guérir les maladies qui l'attaquent, quelques gens de l'art entraînés par la superstition du moment, ont proposé d'employer le *diamant*, comme cordial, alexitère, &c. On imagine bien qu'une pareille proposition n'a point eu un grand succès & qu'il a été bientôt généralement reconnu que le *diamant* étoit absolument sans action sur les organes du corps humain. En effet ce corps long-temps rangé parmi les pierres précieuses les plus inaltérables, actuellement reconnu comme une gemme combustible, est sans saveur, sans dissolubilité dans aucun agent chimique, & conséquemment d'une inertie parfaite sur l'économie animale. (*Voyez* pour ses propriétés LE DICTIONNAIRE DE CHIMIE.) (M. FOURCROY.)

DIAMARMATUM ou DIAMATRONATUM, (*Mat. méd.*)

Confection liquide préparée avec des cerises aigres, du sucre & un aromate. (Blancard Lexicon.) (M. FOURCROY.)

DIAMORON. (*Mat. méd.*)

C'est le nom d'un médicament préparé dans les boutiques avec le jus de mûres, qu'on cuit en syrop épais avec le miel. C'est une espèce de rob de mûres; en france on y substitue le syrop de mûres. (M. FOURCROY.)

DIANACARDION. (*Mat. méd.*)

Espèce d'antidote composé spécialement d'anacarde, décrit dans les auteurs anciens, & depuis long-temps n'est plus en usage.

(M. FOURCROY.)

DIANTHON. (*Mat. méd.*)

C'est le nom d'un antidote décrit par Myrepsus & que l'on trouve dans la pharmacopée de Londres sous le nom de *species dianthus*.

Prenez fleurs de romarin une once, roses rouges six gros, réglisse, girofle, spicanard, noix muscade, galanga, canelle, gingembre, zedoaire, macis, bois d'aloës, petit cardamome, semence d'aneth, anis, de chaque quatre scrupules; pulvérisez le tout ensemble. On recommande cette composition dans la cachexie froide. (*Extr. de l'anc. Encyclop.*) (M. FOURCROY.)

DIAPALME. (*Mat. méd.*)

C'est le nom d'un emplâtre très-connu, qu'on prépare avec la litharge, l'axonge de porc, l'huile d'olives, le sulfate de zinc ou vitriol blanc & la cire. Autrefois on y mettoit une décoction de feuilles de palmier, & c'est ce qui lui a fait donner son nom; on le nomme encore emplâtre de litharge. En le cuisant, on a soin de l'entretenir toujours humide, afin qu'il ne s'échauffe pas trop & que l'oxide de plomb ne se réduise pas. Les détails de la préparation de cet emplâtre doivent être donnés dans le dictionnaire de chimie & pharmacie; nous ferons seulement ici quelques remarques sur plusieurs phénomènes qui ont lieu dans sa fabrication. 1°. La litharge devient un oxide blanc à mesure que l'huile s'épaissit, ce qui dépend manifestement de l'absorption d'une partie de l'oxigène de la litharge par l'huile. 2°. Si l'on chauffoit trop le mêlange, tout-à-coup l'oxide de plomb plus fortement réduit donneroit à l'emplâtre une couleur noire; ce qui lui arrive s'il est mal fabriqué. 3°. L'huile forme avec l'oxide de plomb une sorte de savon métallique auquel sont dues & les bulles savoneuses qui s'élèvent de l'emplâtre, quand on l'agite rapidement, pendant sa cuisson, & la blancheur opaque de l'eau qui s'en sépare, pendant qu'il réfroidit.

Le *diapalme* est résolutif, déterſif, & propre à nettoyer & à faire cicatriser les ulcères; quelquefois on ramollit cet emplâtre avec l'huile pour lui donner la consistance d'un onguent; c'est ce qu'on appelle cérat de *diapalme*, on l'emploie plus commodément que l'emplâtre; l'usage en est beaucoup diminué, depuis que l'on connoît l'onguent brun, l'onguent de la mère.

(M. FOURCROY.)

DIAPASME. (*Mat. méd.*)

Le mot *diapasme* désignoit chez les grecs une

poudre composée, formée de substances sèches, & aromatiques, dont on saupoudroit soit les vêtemens pour leur donner du parfum, soit la peau pour dessécher les ulcères, arrêter la sueur, & corriger l'odeur désagréable qu'elle répand. Ce mot vient du grec διαπάσσειν, *inspergere*. Oribase distingue trois compositions de cet ordre par des noms un peu différens; les εμπασματα, destinés à arrêter les sueurs & à exciter une légère démangeaison à la peau; Aurelianus nomme ceux-ci *sympasmata* & *aspergines*; les καταπασματα qu'on appliquoit sur les ulcères; & les διαπασματα seulement employés pour donner une odeur agréable; ces derniers ne sont donc que des espèces de parfums. (M. FOURCROY.)

DIAPÊDESE, *diapedesis*, *persudatio*, *transudatio*, διαπήδησις. (*Pathologie.*)

Les anciens entendoient par ce terme une sueur sanguinolente, une effusion de sang sous la forme de sueur ou de rosée. Cette effusion a lieu, lorsque le sang n'est pas assez dense, & que ses globules sont assez attenués & divisés pour se confondre avec la matière de la sueur, & passer avec elle par les tuyaux excrétoires de la peau. (*Gal. method. med. lib.* 5, *cap.* 2.) La *diapèdese* diffère de l'anastomôse, en ce que, dans celle-ci, les embouchures des gros vaisseaux s'ouvrent, & que le sang en sort avec une sorte d'impétuosité & d'abondance; au lieu que dans la *diapèdese*, c'est une sérosité sanguinolente qui se filtre, pour ainsi dire, par des orifices de vaisseaux si petits, qu'il ne peut s'en échapper que quelques globules de sang fort attenués & mêlés avec la sérosité. Plusieurs auteurs font mention de sueurs de sang. (*Voyez* ARISTOTE, *hist. animal. l.* 3. *chap.* 19, *& l.* 3. *de part. anim. chap.* 5.; RONDELET, *lib. de dignosc. morb. ch.* 11.; CASP. *à reies. quæst.* 86.; HILDAN, *cent. vj. obs.* 763. *&c. Extr. du dict. de Lav.* (M. MAHON.)

DIAPENTES. (*Mat. méd.*)

Diapentes, ou *diapente* est un mot grec qui signifioit un médicament composé de cinq drogues différentes. On ne dit pas ce que c'étoit que cette composition. (M. FOURCROY.)

DIAPHANE. (*Séméïotique.*)

Hippocrate employoit quelquefois cette expression, si non dans un sens rigoureusement juste, au moins par approximation. Il dit, par exemple, (*Aphor.* 72. *sect.* 4.) que les urines *diaphanes* & blanches sont mauvaises; & qu'on les observe telles principalement chez les phrénétiques: *quibus urinæ pellucidæ*, ουρα διαφανεα, &c. Il dit aussi que les oreilles froides, *diaphanes*, retirées, sont un mauvais signe. (*Prænot. coac. n°.* 192.) Enfin un fer rougi au feu fortement est appellé par Hippocrate *diaphane*. (M. MAHON.)

DIAPHŒNIX. (*Mat. méd.*)

Le *diaphœnix* est un électuaire purgatif décrit par Mesué, & qu'on prépare encore dans les boutiques à peu près de la même manière qu'il a été prescrit par Mesué, & dont les dattes sembloient faire la base, puisque c'étoit elles qui lui donnoient leur nom. Cependant sa vertu purgative est duë à la racine de turbith & à la scammonée, qui entrent dans sa composition. On le prépare en pilant des amandes douces avec de la pulpe de dattes & des sucs d'orge; en délayant ces matières dans du miel auquel on ajoute ensuite le gingembre, le poivre, le macis, la canelle, le turbith, la rue, le diagrède, les semences de daucus de Crête & de fenouil. Le tout étant mêlé très-exactement, on conserve cette espèce d'électuaire dans un pot que l'on bouche bien. Lémery vouloit qu'on otât les amandes de cette électuaire, & qu'on substituât le sucre ordinaire au sucre d'orge. Cette réforme nous paroît essentielle; (*Voyez* LE DICTIONNAIRE DE CHIMIE ET PHARMACIE.)

Le *diaphœnix* est un purgatif assez violent, lorsqu'on le donne à la dose d'une once; on le prescrit à cette dose dans toutes les maladies où la sensibilité & l'irritabilité sont assoupies, comme la léthargie, la manie, l'apoplexie, la paralysie, les diverses espèces d'hydropisie. Il excite souvent la sortie des urines; quelques auteurs le conseillent dans les affections hystériques; mais on ne doit le donner qu'avec la plus grande prudence dans ces maladies, où il peut faire quelquefois beaucoup de mal. L'électuaire *diaphœnix* est peu employé aujourd'hui. (M. FOURCROY.)

DIAPHORESE. (*Pathologie.*)

Transpiration plus forte que la transpiration naturelle, & moins considérable que la sueur. (*Voyez* TRANSPIRATION ET SUEUR.)

(M. MAHON.)

DIAPHORESE. (*Mat. méd.*)

Ce mot comprend l'ensemble des évacuations qui se font par les pores insensibles du corps humain, évacuations qui surpassent par leur subtilité & leur abondance toute la masse des autres, & qui servent, non-seulement à faire sortir les humeurs inutiles, mais à favoriser toutes les sécrétions de la peau. Les médicamens qui influent sur cette évacuation générale, donnent lieu aux plus importantes considérations. (*Voyez* le mot DIAPHORÉTIQUES.)

(M. FOURCROY.)

DIAPHORÉTIQUE JOVIAL. (*Mat. méd.*)

Ce nom a été donné à l'antihectique de Poterius. (*Voyez* ce dernier mot.)

(M. FOURCROY.)

DIAPHORÉTIQUE MINÉRAL. (*Mat. méd.*)

Ces mots sont synonymes d'antimoine *diaphorétique*. (*Voyez* ce dernier article.)

(M. FOURCROY.)

DIAPHORÉTIQUES. (*Mat. méd.*)

Quoique les remèdes qui favorisent la transpiration insensible, soient d'une nature semblable à celle des sudorifiques, quoique la plupart des faits qui les concernent doivent être exposés à l'article de ces derniers, (*Voyez* le mot SUDORIFIQUES.) il est cependant quelques détails sur leurs propriétés qui peuvent être présentés à part, & jetter quelque jour sur leur administration médicinale. On a dit que les *diaphorétiques* ne différoient des sudorifiques que par la moindre énergie de leurs effets, & il n'est pas douteux, qu'à ne considérer que le résultat général de leur action sur l'économie animale, ces deux classes de remèdes paroissent se rapprocher assez l'une de l'autre, pour n'offrir que ce mode de distinction. Cependant si tous les sudorifiques ne sont souvent que *diaphorétiques*, soit parce qu'on ne les a donnés qu'en petite dose, soit par une disposition particulière des malades à qui on les prescrit, il est certain que plusieurs substances & quelques moyens simples sur-tout, suffisent souvent pour exciter une douce transpiration, sans pouvoir être comptés au rang des sudorifiques. L'eau chaude, le bain de vapeur, l'étuve, les boissons très-légérement odorantes & sucrées, le lit échauffé, les couvertures, les frictions sèches, les vêtemens un peu lourds, l'exercice soutenu, sont autant de moyens ou de procédés propres à augmenter l'insensible transpiration, & qui ne doivent pas être compris parmi les sudoriques proprement dits, quoiqu'ils procurent quelquefois de véritables sueurs, ou qu'ils en favorisent au moins la sortie. Si malgré les rapprochemens qui existent entre les *diaphorétiques* & les sudorifiques relativement à leur action, il y a vraiment une différence essentielle entre les uns & les autres, il est nécessaire de les considérer séparément, afin de prendre une connoissance exacte de chacune de ces classes, & de savoir s'en servir dans les circonstances qui les exigent.

En comparant les observations que la pratique de tous les jours fournit sur les divers remèdes, on reconnoît bientôt que les *diaphorétiques* ne produisent une augmentation de la transpiration, qu'en relâchant les pores absorbans, en gonflant les vaisseaux absorbans, ou en ajoutant à la masse des fluides; cette action est réellement très-distincte de celle des sudorifiques qui stimulent & irritent les solides, qui rendent leurs mouvemens plus rapides & plus forts, qui multiplient les contractions du cœur & accélèrent la circulation; les premiers sont des relâchans & des adoucissans; les seconds des toniques & des cordiaux; les *diaphorétiques* conviennent donc toutes les fois que, dans les maladies aiguës, la nature indique par la mollesse de la peau & la moiteur qui s'y répand, une disposition à faire couler plus abondamment l'humeur de la transpiration; souvent cette disposition paroît après les agitations & le trouble des affections inflammatoires, quelquefois même elle les accompagne; alors on la favorise, on l'entretient par les boissons chaudes, les couvertures, les bains de vapeurs. Si dans ce cas on la sollicitoit par les sudorifiques échauffans, on pourroit faire beaucoup de mal, au lieu du bien qu'on recherche; combien de dangers & de morts même n'ont point été occasionnés par les erreurs de ce genre, sur-tout dans les fièvres inflammatoires & éruptives; sous le pretexte de détruire, de corriger les venins, les virus, quels maux n'ont pas fait naître dans ces maladies les liqueurs spiritueuses, le vin, les aromatiques chauds, les sudorifiques; tandis que si dans ces circonstances on s'étoit contenté des simples *diaphorétiques*, des boissons chaudes, des bains de vapeurs, des infusions légères & théiformes, on n'auroit point exposé les malades aux dangers d'une inflammation portée à son comble, & qui se termine souvent par la gangrène, à la suite d'un traitement chaud & irritant.

Les cas où l'on peut employer les *diaphorétiques* simples dont il a été question jusqu'ici, & auxquels on peut ajouter les infusions légères de bourrache, de buglose, de coquelicot, de sureau, &c. sont très-multipliés dans la pratique; les douleurs vagues & rhumatismales, les affections catarrales, tous les maux produits par la transpiration supprimée, les éruptions cutanées fébriles, les inflammations catarrales, le frisson des fièvres, &c. sont les principales circonstances où les *diaphorétiques* ont du succès, tandis que les vrais sudorifiques qui sont en même-temps des toniques, des stimulans, des cordiaux ou des aromatiques, des amers, des âcres, des spiritueux, aggraveroient certainement les maux indiqués.

Ces détails suffisent pour faire concevoir la véritable différence qui existe entre les *diaphorétiques* & les sudorifiques, & la nécessité de les considérer en particulier, trop peu sentie ou au moins trop peu indiquée par presque tous les auteurs de matière médicale, qui ont toujours traité

traité de ces deux claſſes de remèdes en même-temps, qui ſemblent même les avoir confondues. (M. FOURCROY.)

DIAPHTHORA, διαφθορὰ de φθείρω corrompre. Ce mot ſignifie dans Hippocrate, corruption du fœtus, avortement. La même choſe eſt ſouvent exprimée par φθορὰ, & au commencement du ſixième livre des épidémies, par ἀποφθορα, que Galien traduit par διαφθορὰ & ἀμβλωσις, avortement. Les verbes διαφθείρω & φθείρω ſont ſouvent employés dans le même ſens. (*Extrait du Diction. Univ. de Médecine de James.*) Vogel a donné le nom de *diaphthora* à la corruption des alimens dans l'eſtomac. C'eſt le genre 278 de cet auteur. (*Voyez* CULLEN, article DYSPEPSIE, genre 45.) (M. ANDRY.)

DIAPNOOIQUES. (*Mat méd.*)

Les *diapnooïques* ſont les diaphorétiques les plus doux, qui n'excitent qu'une légère tranſpiration. (*Voyez* l'article des DIAPHORÉTIQUES, qui convient entiérement aux *diapnooïques*)

(M. FOURCROY.)

DIAPRUN. (*Mat. méd.*)

Le *diaprun* eſt un électuaire, dont la pulpe de pruneaux eſt le principal excipient. Il eſt fait avec le polypode, la regliſſe, les fleurs & les ſemences de violettes, les graines d'épine-vinette, les roſes de Provins, le ſantal, le ſucre & les pruneaux. C'eſt un doux purgatif, ou plutôt un laxatif, qu'on preſcrit depuis une demi-once juſqu'à deux onces. On l'emploie ſouvent comme préparatoire à une véritable purgation; on le donne fréquemment en lavemens.

Le *diaprun* ſolutif eſt fait avec le précédent, auquel on ajoute deux gros de ſcammonée en poudre, ſur ſix onces du premier électuaire; il faut avoir ſoin de bien mêler cette ſubſtance dans un mortier de marbre avec un pilon de bois. Le *diaprun* ſolutif eſt regardé preſque comme un médicament magiſtral. Le plus ſouvent on ne le prépare que par l'ordre du médecin, qui varie la doſe de la ſcammonée, ſuivant l'exigence des cas. Celui que nous avons indiqué eſt beaucoup plus purgatif que le *diaprun* ſimple; on le donne à la doſe de quelques gros juſqu'à celle d'une once. (M. FOURCROY.)

DIAPYÉTIQUES. (*Mat. méd.*)

On a donné ce nom à des médicamens qu'on a crus propres à favoriſer la formation du pus dans les abcès; ce mot eſt ſynonyme de maturatifs ou ſuppuratifs. (*Voyez* ces derniers mots.)

(M. FOURCROY.)

DIARIA febris, fièvre éphémère. (*Med. prat.*)

Ces deux mots *diaria* & *éphémère* ſignifient abſolument la même choſe. Ils ont été employés par les medecins & appliqués par eux à la fièvre, pour déſigner celle qui de toutes, eſt la plus ſimple, la moins dangereuſe & la plus courte, puiſqu'elle termine ſon cours en vingt-quatre heures, & ſouvent en douze. Quelques-uns, s'écartant de l'étymologie, ont auſſi donné le nom d'éphémère à une autre fièvre également ſimple, & exempte d'accidens, qui ſe prolonge juſqu'au ſecond & même au troiſième jour; de ce nombre eſt Rivière, (*Praxis med. pag.* 299.).

Sennert, qui a reconnu deux eſpèces d'éphémère, a donné le nom de légitime à celle qui ſe termine en un jour, & celui d'illégitime à celle qui ſe termine en plus de vingt-quatre heures.

Quoique cette fièvre ſoit d'une auſſi courte durée, elle eſt néanmoins rangée parmi les continues, & avec raiſon, puiſqu'il eſt de ſon eſſence que l'agitation fébrile qui la conſtitue, une fois commencée, ne ceſſe que lorſque la maladie eſt finie; de ſorte qu'elle parcourt toujours dans le court eſpace de temps qu'elle dure, les quatre temps qu'on obſerve dans toute ſorte de fièvre, ſavoir le commencement, l'accroiſſement, l'état & la déclinaiſon.

L'éphémère, n'étant point accompagnée d'un grand changement, ſoit dans l'état des ſolides, ſoit dans celui des humeurs, & ne produiſant pas, par conſéquent, un grand dérangement dans les fonctions, ne ſauroit être regardée comme une maladie aiguë; ainſi, on ne doit pas la confondre avec une autre fièvre qui, comme elle, ne s'étend pas au-delà d'un jour, & ſouvent ſe termine en peu d'heures, mais qui eſt exceſſivement grave, & faiſoit périr le plus grand nombre de ceux qui en étoient attaqués. Cette fièvre, qui eſt une des eſpèces les plus malignes & les plus aiguës, eſt connue ſous le nom de ſuette, ou ſueur angloiſe; elle a régné en Angleterre à différentes repriſes dans les deux derniers ſiècles; ſon principale ſymptôme étoit une ſueur ſi abondante, qu'elle emportoit preſque tous les malades en peu d'heures. Il eſt évident que ſi on conſerve à cette fièvre l'épithete d'éphémère qui ſembleroit leur convenir à cauſe de ſa durée, on doit lui joindre celle de peſtilentielle, pour la diſtinguer de la première & indiquer ſa nature. (*Voyez* SUETTE, FIÈVRE MALIGNE & PESTE.

La fièvre éphémère dont il eſt ici queſtion, eſt le plus ſouvent cauſée par l'abus des choſes qu'on appelle dans les écoles *non naturelles*. Ainſi on obſerve qu'elle attaque aſſez communément ceux qui s'expoſent trop long-temps à l'ardeur du ſoleil, qui commettent quelques excès dans le boire ou le manger, qui ſe livrent ſoit à un trop grand travail d'eſprit, ſoit à quelque accès

de colère, ou à des veilles immodérées. La fatigue d'un voyage & la conſtipation qui en réſultent, ſuffiſent auſſi pour développer une fièvre de ce genre, ainſi que l'abus des liqueurs ſpiritueuſes & des alimens chauds & âcres. Enfin, il faut ajouter à toutes ces cauſes, celles que quelques auteurs ont aſſez improprement appellées internes, pour les diſtinguer des précédentes; je veux parler des inflammations locales légères, des tumeurs ſoit éréſipélateuſes, ſoit phlegmoneuſes qui attaquent les différentes parties du corps, & des petits embarras provenans du froid ou de l'humidité qui ſuppriment la tranſpiration. Quelqu'une de ces cauſes étant récente, & n'ayant pas altéré d'une manière bien ſenſible la maſſe des humeurs, mais ſuffiſant pour faire éprouver au ſang un léger retard dans ſon cours, une légère réſiſtance à parcourir les extrémités artérielles, il s'excite, par les ſeuls efforts ſalutaires du principe actif de la vie, un mouvement fébrile qui tend à faire ceſſer cet obſtacle, & à détruire la cauſe qui la produit; &, attendu qu'il eſt d'eſpèce à céder facilement, la nature en triomphe bientôt, & fait diſparoître avec lui la fièvre.

L'éphémère débute d'une manière ſubite, & ſans avoir été annoncée par aucun des ſymptômes avant-coureurs ordinaires des fièvres. Le corps, dit Lommius, (*Obſerv. medic. lib.* I.) éprouve une chaleur douce ſemblable à celle des gens en colère, ou pris de vin. Le pouls, dès le commencement, eſt un peu fréquent, mais toujours égal, mou & régulier. L'urine n'offre aucun changement. Le malade ne ſe plaint ni de dégoût pour les alimens, ni de laſſitude, ni d'avoir un ſommeil inquiet. Toute la maladie ſemble ſe développer à la fois, mais elle n'eſt pas plus difficile à ſupporter durant ſon cours, qu'elle ne l'avoit été dans ſon invaſion. Ainſi, il n'y a ni douleur à la tête ou à l'eſtomac, ni nauſées, ni ardeur, ni agitation, ni mal-aiſe, ni aucun ſymptôme incommode. Elle a toujours des cauſes évidentes: elle ſe termine ordinairement en vingt-quatre heures, ainſi que nous l'avons déjà fait remarquer; mais, ſi elle ſe prolonge au-delà du troiſième jour, il eſt à craindre, ſuivant l'obſervation de Lommius, qu'elle ne dégenère en putride.

Tel eſt le caractère conſtant de l'éphémère. Malgré cela, il n'eſt pas toujours facile de la reconnoître dans ſon principe & de s'aſſurer de ſon véritable caractère, parce qu'il arrive ſouvent que d'autres fièvres peu dangereuſes, ſans excepter même les continues putrides, commencent d'une manière auſſi ſimple qu'elle. Tel eſt, par exemple, le cas où la matière morbifique, étant par ſa nature difficile à être diviſée, ne ſe développe que lentement, & ne fait éclore, qu'après pluſieurs jours, les ſymptômes qui caractériſent la maladie. Dans cette circonſtance, les fièvres conſervent pendant quelque temps l'extérieur ſimple de l'éphémère, & en impoſent au médecin.

Cependant, on eſt fondé à regarder la fièvre qui commence comme telle, lorſqu'elle attaque une perſonne jouiſſant auparavant d'une bonne ſanté, pour une cauſe légere; lorſque les ſymptômes n'offrent rien de grave; que les évacuations, s'il en paroît, paroiſſent de bonne heure, & ſont de qualité à être jugées critiques, & enfin, lorſque le pouls reprend ſon état naturel, dès que la fièvre a ceſſé. Cette réunion de conditions ſuffit pour aſſeoir le jugement du médecin; mais il doit avoir la prudence d'attendre qu'elle ſoit parfaitement caractériſée, pour porter ſon prognoſtic.

Nous devons obſerver qu'il y a des perſonnes qui ſont très-ſujettes à l'éphémère. Van Swiéten rapporte qu'il en a connues qui en avoient un accès & même deux ou trois par an, ſans avoir commis aucun excès. Elle reconnoiſſoit pour cauſe un amas de bile dans les premières voies, & ſe diſſipoit par un doux vomiſſement qui paroiſſoit raffermir la ſanté. On doit conclure de-là que la fièvre éphémère eſt le plus ſouvent ſalutaire, & que la nature ſuffit à ſa guériſon. Le médecin appellé pour la traiter, n'a preſque rien à faire, & il remplit toutes les indications en recommandant au malade de s'abſtenir de toute eſpèce d'alimens, & de boire quelque tiſanne délayante, telles que les bouillons préparés avec des herbes potagères, l'eau d'orge ou le petit lait. Il eſt rare qu'on ſoit obligé de recourir à d'autres moyens; car, ſi la douleur de tête, ou l'état du pouls exigent la ſaignée, il eſt à craindre que la maladie ne ſoit plus l'éphémère ſimple, qui ſuivant l'obſervation de Lommius que nous avons déjà cité pluſieurs fois, eſt plutôt guérie que connue.

(M. Laguerene.)

DIARRHŒA, DIARRHÉE, (*Noſol. méth.*)

Ce mot vient de διαῤῥέω, je coule de toute part: la *diarrhée* conſiſte dans une évacuation fréquente, copieuſe & intempeſtive de toute humeur propre aux inteſtins & mélangés d'excrémens ſous leur forme ordinaire & plus ſouvent molle ou liquide. Je reprocherai ici la même erreur à Cullen que pour le Diabete; (*Voyez* ce mot.) & pour tous les flux de ventre & autres qu'il range dans la claſſe des *névroſes*. Sagar a été plus exact en plaçant la *diarrhée* parmi les flux de ventre non ſanguinolens. *O.* 3, *de ba. c.* 5 Flux; les autres noſologiſtes ont également ſuivi un ſyſtême plus correct. (*Voyez* Flux, fluxus, profluvia.)

(M. Chamseru.)

DIARRHÉE, *diarrhœa*, διάῤῥοια. (*Pathologie.*)

Dejectio frequens; morbus non contagioſus; pyrexia

nulla primaria. (Cullen. G. LVII. O. III. Spasmi, CL. II. NEVROSES.)

La *diarrhée*, ou le *dévoiement*, consiste à rendre plus fréquemment que de coutume par les selles des excrémens liquides. En effet, quoiqu'ordinairement dans l'état de santé les matières stercorales soient liées, sans être très-dures; on voit cependant beaucoup d'individus qui habituellement ne font que des selles liquides: & même, selon Hippocrate, les jeunes gens qui sont dans ce cas-là jouissent d'une meilleure santé que ceux chez lesquels se trouve une disposition contraire. Il dit aussi (*Aphor.* 20. *sect. II.*) que *ceux qui ont eu le ventre relâché dans leur jeunesse, l'ont resserré dans un âge avancé, & que ceux qui l'ont eu d'abord resserré, l'ont ensuite relâché.* En un mot la fréquence & la consistance des évacuations alvines varient singulièrement à raison de l'idiosyncrasie.

Lorsque la *diarrhée* est accompagnée de douleurs intestinales, on l'appelle *dyssenterie*, soit que les malades rendent en même tems du sang, soit qu'ils n'en rendent pas. Si les alimens sortent sans avoir éprouvé aucune altération de la part des organes de la digestion, la diarrhée se nomme *lientérie*; & *flux cœliaque*, lorsque n'ayant subi que très-peu de changement, ils sont chassés hors du corps avec les excréments proprement dits. (*Voyez* les articles DYSSENTERIE, LIENTÉRIE ET FLUX CŒLIAQUE.)

Quelle est la matière qui forme la *diarrhée?* De quelles parties du corps vient cette matière? Quelles sont les causes qui font qu'elle se dépose dans le canal alimentaire, & qu'elle en est ensuite expulsée? De la solution de ces trois questions importantes dépendent le prognostic & les indications curatives de cette maladie.

Le mucus qui lubréfie les voies alimentaires, l'humeur lymphatique qui y afflue en grande abondance, un gluten qui n'est vraisemblablement que le mucus dégénéré, le pus & la sanie qui viennent tantôt d'un ulcère des organes même de la digestion, tantôt des régions du corps les plus éloignées, le sang, enfin la bile: voila les différentes matières qui forment celle de la *diarrhée*, soit que l'une d'elles sorte seule & sans mélange, soit que plusieurs se combinent, ce qui est le plus ordinaire.

La *diarrhée* muqueuse a lieu, parce que les cryptes glanduleux de l'estomac & des intestins, agacés d'une manière quelconque, fournissent beaucoup plus de mucosité que dans l'état ordinaire: la chose se passe alors comme dans les catarres, ou rhumes de cerveau. L'humeur lymphatique est celle des glandes salivaires, du pancréas, de la bile hépatique que l'on sait être très-délayée & douce; enfin c'est celle de tous les vaisseaux exhalans qui s'ouvrent dans les intestins, & par lesquels la lymphe des autres parties du corps peut aussi en certaines circonstances affluer dans le canal. Le gluten doit son origine au mucus naturel accumulé & dégénéré, & quelquefois à certains alimens. Nous avons indiqué d'où pouvoient provenir le pus & la sanie que l'on observe dans certaines *diarrhées*.

Le sang dans les *diarrhées* doit sortir sans douleur; autrement, ce seroit plutôt une dyssenterie qu'une *diarrhée*. La rupture ou l'anastomôse des vaisseaux qui fournissent ce sang a lieu particulièrement chez ceux qui vivent dans l'abondance & l'oisiveté, ou chez lesquels il se forme une pléthore par une cause quelconque, & elle leur est plus avantageuse que nuisible: cependant l'hémorrhagie pourroit devenir assez considérable quelquefois pour produire des accidens très-graves. L'abondance de la bile hépatique aiguisée par celle de la vésicule du fiel, est la matière la plus fréquente de la diarrhée.

Les organes qui fournissent ces différentes matières, dont nous venons de faire l'énumération, ont tous une issue vers le canal intestinal. Ce sont les narines, la bouche, le gosier, l'œsophage, l'estomac, les intestins, le pancréas, le foie, la vésicule du fiel, & le mésentère. Ainsi il n'est pas rare de voir une hémorrhagie nasale prendre son cours par l'œsophage, & de-là sortir par la voie des selles, ce qui effraie ceux qui ne connoissent pas d'où part ce sang. Il en est de même de la mucosité catarrale. On connoît les communications établies entre le foie & la vésicule d'une part, & le canal intestinal de l'autre; on connoît pareillement celles du pancréas. Les bouches des vaisseaux exhalans sont assez ouvertes, ou dilatables, pour donner passage même à la matière des injections anatomiques. En outre, les veines qui résorbent la lymphe, la transmettant à la veine-porte, & delà au foie, seroit-il impossible que des obstacles survenus dans ce systême partiel de la circulation, fissent rétrograder la lymphe, au point de refluer dans le canal d'où elle a été résorbée?

Lorsque les différentes matières qui peuvent former la *diarrhée* sont portées avec énergie vers les intestins, & que le méchanisme qui opère leur résorption n'est point ralenti dans sa marche, la *diarrhée* n'a pas lieu. Ainsi, l'on voit des buveurs d'eaux minérales en prendre jusqu'à douze livres, & toute cette eau être résorbée entièrement, pour s'évacuer ensuite, soit par les sueurs, soit par les urines, sans que ces malades en rendent la moindre partie par les selles. Mais outre cette disposition à la résorption, il faut encore dans le canal intestinal une force de contraction assez puissante pour retenir ce qui y est contenu, jusqu'à ce que la résorption soit faite. Les matières sont ex-

pulsées trop promptement, lorsque cette force est sensiblement diminuée, ou même totalement anéantie. Il arrive souvent aussi qu'une irritation extraordinaire, augmentant le mouvement péristaltique au point de rendre comme nul le mouvement opposé, produise le même effet. Lorsque l'évacuation n'est pas très-accélérée, les malades ont la *diarrhée;* si elle l'est excessivement, ils éprouveront le flux cœliaque ou la lienterie. L'action des purgatifs prouve, contre le sentiment de quelques médecins, que cette seconde cause peut avoir lieu tout aussi bien que la première. La résorption de la lymphe, de l'humeur salivaire, de la bile, & du chyle, éprouvera encore des obstacles par l'obstruction des vaisseaux absorbans, occasionnée soit par un gluten surabondant, soit par des croûtes aphteuses, soit par des cicatrices qui viennent à la suite de grandes exulcérations. C'est cette dernière circonstance qui fait, suivant Galien, succéder la lienterie à la dyssenterie.

Il résulte de tout ce que nous venons de dire, que les différences de la matière de la *diarrhée*, de sa cause, de ses effets, de son issue, la font varier elle-même singuliérement.

En effet, la surabondance du mucus des intestins, & une bile âcre comme celle des mélancholiques agissent bien différemment l'une de l'autre. La transpiration supprimée momentanément, qui se reporte sur les intestins, & une substance caustique ou vénéneuse, ne se ressemblent pas plus par leurs effets que par leur nature. Un homme fort & robuste ne sera point abattu par une évacuation d'une humeur saine; il éprouvera même de bons effets de cette évacuation, qui sera au contraire très-préjudiciable à un individu déjà affoibli ou irritable. Il faut encore considérer dans les maladies, l'époque à laquelle la *diarrhée* survient : il y en a où elle est utile vers les commencemens : dans d'autres, c'est à la fin. La *diarrhée* colliquative, n'arrivant qu'au dernier terme de certaines maladies, lorsqu'elles ne laissent plus aucun espoir de guérison, doit être regardée elle-même comme incurable. Mais on ne doit pas donner ce nom à toute *diarrhée* très-abondante, & qui entraîne une déperdition énorme des fluides. La *diarrhée* vraiment colliquative est celle dans laquelle, après de très-longues maladies, & sur-tout des suppurations de viscères, ou une hydropisie ancienne, tous les fluides se métamorphosent en une espèce d'humeur putride, *liquamen putridum*, qui s'échappe abondamment par les selles.

Le prognostic de la *diarrhée* est différent selon les effets qu'elle produit. Lorsqu'elle n'évacue que les humeurs dépravées, ou qu'elle diminue seulement la pléthore des humeurs saines, elle est alors plutôt salutaire que préjudiciable. Mais passé ce point, elle devient nuisible. Hippocrate ne vouloit pas qu'on la laissât continuer au-delà du septième jour (*Prorrhet*, *liv.* 2, *chap.* 4) : & Celse a recueilli en peu de mots toute la doctrine d'Hippocrate sur la *diarrhée*, lorsqu'il dit : *sed uno die fluere alvum sæpe pro valetudine est; atque etiam pluribus, dùm febris absit, & intra septimam diem id conquiescat. Purgatur enim corpus, & quod intùs læsurum erat utiliter effunditur. Verùm spatium periculosum est : interdùm enim tormina & febriculas excitat.*

Lorsque la *diarrhée* dure long-temps, la parois interne du canal intestinal semble se macérer par l'afflux non interrompu d'un liquide abondant, les orifices des vaisseaux artériels, & les conduits excrétoires se relâchent; &, laissant un passage plus facile aux humeurs, bientôt le corps s'habitue à cette augmentation d'excrétion, qui se fait par ces organes aux dépens des autres, tels que ceux de la transpiration & des urines. Ces *diarrhées* chroniques sont communes chez les pauvres, à raison de la mauvaise qualité des alimens dont ils se nourrissent, & parce qu'ils les négligent dans leur origine : elles ne sont point dues à l'altération très-marquée d'aucun viscère, ni à une suppuration quelconque, mais au simple relâchement & à l'atonie du canal intestinal, & des viscères abdominaux, vices qui résistent souvent au traitement le plus varié & le plus méthodique.

La tunique interne des intestins est naturellement défendue, par une mucosité sans cesse renouvellée, de l'impression trop rude ou de l'acrimonie des différentes matières qui font le trajet du canal. Si donc une *diarrhée* trop long-temps prolongée emporte ce mucus, la douleur & l'inflammation se font bientôt sentir à cette membrane sensible mise à nud. Macérée, comme nous l'avons déjà dit, par l'humeur qui l'abreuve continuellement, elle se sépare des autres membranes, & sort par lambeaux, quelquefois très-considérables, avec les matières qui forment la *diarrhée*. Hippocrate & Galien ont attesté la certitude de ce fait, particuliérement dans les affections dyssenteriques. De-là ces cicatrices polies, dans l'étendue desquelles les bouches des vaisseaux absorbans ne sont plus ouvertes; d'où résulte alors une lienterie supérieure à toute espèce de remèdes. Mais soit que cette séparation & ces cicatrices aient lieu, soit qu'elles n'aient pas lieu, tous les viscères & tous les vaisseaux sont épuisés graduellement, parce qu'ils ne sont plus nourris. La maigreur & une foiblesse extrême, l'érosion des membranes, l'épaississement des humeurs privées de leurs parties les plus fluides, la soif que cet épaississement produit, l'épanchement de la boisson dans le bas-ventre, ou dans la poitrine, ou dans le pannicule graisseux, d'où résultent l'hydropisie, ou la leucophlegmatie, &

enfin la consomption qui termine l'existence des malades : tel est le tableau des suites funestes d'une *diarrhée* que l'on a négligée trop long-temps, ou qui étoit par sa cause au-dessus des ressources de l'art.

On doit examiner d'abord, quand il s'agit du traitement de la *diarrhée*, si on la réprimera ou non. En effet, la *diarrhée* est quelquefois utile, en évacuant, soit des humeurs viciées, soit même des humeurs saines surabondantes. Avant qu'elle ait produit cet avantage, il est à craindre, dit Alexandre de Tralles, que sa suppression ne devienne très-dangereuse pour les malades; parce qu'il peut arriver, dans certaines fièvres par exemple, qu'il en résulte, ou la phrénésie, ou un assoupissement profond, ou des douleurs de tête, ou enfin des parotides fort inquiétantes. C'est donc l'observation de ce qui passe dans chacune des maladies qui affligent l'espèce humaine, qui apprendra au médecin quand un dévoiement sera avantageux, ou bien quand il sera nuisible.

Voici maintenant le traitement qui convient à chacune des causes de la *diarrhée* que nous avons exposées précédemment.

Lorsque le canal alimentaire sera irrité par la présence d'une matière âcre, il faudra chercher à l'adoucir, ou à changer sa nature; la première de ces deux indications se remplit principalement par l'usage des délayans & des adoucissans. On sait en effet que les substances les plus caustiques deviennent inertes, si on les divise dans un véhicule copieux. Il est vrai que d'abord la *diarrhée* augmente par l'afflux de ce liquide extraordinaire; mais l'âcre irritant se trouvant bientôt adouci, & expulsé en partie, la cause du mal & le mal lui-même diminuent. Il est facile de remédier ensuite à la foiblesse des organes par des toniques & des calmans. C'est ainsi que dans le *cholera-morbus*, où les humeurs sont chassées violemment, soit par haut soit par bas, Sydenham employoit avec succès l'eau de poulet très-affoiblie, ou tout autre délayant très-doux; il en composoit aussi des lavemens. Hippocrate lui-même semble avoir indiqué cette méthode délayante & adoucissante, lorsqu'il dit : (Prorrhetic. L. II. cap. 13. Chart. tom. 8 pag. 822.) *At verò alia alvi profluvia, quæ sine febre sunt, & brevi tempore durant, & boni moris sunt; aut enim eluta sedabuntur, aut suâ sponte.* L'eau pure doit être considérée dans ces circonstances comme le véritable & le seul délayant : mais on peut lui associer certaines substances, selon le caractère particulier de l'âcre irritant, par exemple une bile visqueuse & âcre, ou une humeur grasse & rancide, qui devient par l'irritation qu'elle produit sur les intestins une cause de *diarrhée*, exige de préférence l'emploi des savoneux & des fondans, tels que le miel, le rob de sureau, &c. L'eau toute seule n'agiroit pas aussi puissamment. Les mucilagineux ont une double propriété qui en rend l'usage recommandable : c'est d'envelopper les molécules âcres qui irritent l'intestin, & en même tems de fournir à cet organe un mucus factice qui en émousse la sensibilité. Tels sont le bouillon blanc, la grande consoude, la mauve, la guimauve, l'avoine, l'orge, la graine de lin, &c. Les huiles douces tirées par expression s'administrent aussi avec succès, soit en lavement soit en potion, à moins qu'il n'existe une fièvre & une chaleur qui fassent appréhender qu'elles ne rancissent : on préfère alors des émulsions. Cependant il faut observer que, l'effet de tous ces médicamens étant de relâcher & d'affoiblir, ils deviendroient nuisibles, si la *diarrhée* provenoit du relachement & de l'atonie des fibres du canal alimentaire. On se sert alors avec plus de succès des substances corroborantes : Van-Swieten met du nombre de ces substances certaines terres connues sous les noms de terre sigillée, de bol d'Arménie, &c.

Lorsqu'au lieu d'avoir à combattre une acrimonie en général, on sait de quelle nature est celle qui occasionne la *diarrhée*, on emploie de préférence les substances dans lesquelles on a reconnu des propriétés directement opposées. Par exemple, les *diarrhées* chez les enfans, qui sont accompagnées de rots aigres & de matières fécales dont l'odeur est également aigre, annoncent une acrimonie de nature acide : les absorbans ont alors un succès si marqué, que plusieurs médecins les ont regardés comme le remède le plus assuré de toutes les *diarrhées* en général. Mais c'est une erreur : car il y a des *diarrhées* d'une nature évidemment alcaline. Il est de la plus grande conséquence de se méprendre sur la nature de l'âcre qui cause la *diarrhée*; & dans les cas qui peuvent être douteux, le plus sûr est d'attaquer le mal avec les délayans & les adoucissans qui émoussent toute espèce d'âcre. Nous avons déjà indiqué le seul cas où ils pourroient nuire.

Le traitement que nous venons de prescrire, a l'inconvénient de trainer un peu en longueur. Il en est un autre beaucoup plus expéditif, qui consiste à expulser avec force du canal intestinal la matière âcre qui l'irrite. On emploie pour cet effet les purgatifs, les vomitifs, & les lavemens. Les purgatifs semblent indiqués plus formellement par les efforts de la nature, qui tendent à expulser la matière morbifique par les selles. Mais l'expérience a appris que la secousse violente produite par les vomitifs excitoit une plus forte réaction des voies alimentaires, & particulièrement celle de l'estomac & du premier intestin, qui sont souvent le siège du mal, que la matière morbifique adhérente à leurs parois s'en détachoit alors plus facilement, & sortoit soit par le vomissement, soit par les selles.

La seule contr'indication à laquelle les médecins doivent avoir égard, c'est le défaut de forces de la part des malades qui ne leur permettroit pas de résister à une opération violente : encore faut-il qu'ils s'assurent si ce défaut n'est pas simplement apparent, comme on l'a remarqué si fréquemment, lorsque les premières voies sont surchargées de matières corrompues : nous observerons même avec Sydenham que quelquefois la matière évacuée est en si petite quantité, qu'il est difficile de la regarder comme la cause d'une prostration de forces aussi singulière ; cela dépendroit-il plutôt d'une impression particulière faite sur le genre nerveux, impression jusqu'alors inexplicable. Ne doit-on pas regarder le vomitif comme agissant pareillement sur les nerfs, puisque tantôt il sollicite les évacuations, & tantôt il les arrête ? Hippocrate disoit : *alvum coactam vomitio solvit, & plus æquo fluentem sistit : illam quidem humectando, hanc verò siccando. Quum igitur quis alvum sistere volet, devoratum cibum, priùs quàm humescat, & deorsum detrahatur, evomere oportet.* (*de victûs ratione sanorum. L. III. cap. X. Chart. t. VI. p.* 473.) Ce qu'il y a de certain, c'est que d'anciennes *diarrhées* qui ont résisté aux astringens & à beaucoup d'autres remèdes, se guérissent par l'action d'un vomitif donné deux ou trois fois pendant autant de jours consécutifs, & ensuite quelquefois encore de deux jours l'un. Il est bon de donner les soirs un calmant. Quoique toute espèce d'émétique puisse remplir le but que l'on se propose, cependant on préfère avec raison l'ipécacuanha, parce que son effet est moins violent, qu'il agit moins sur les nerfs, & qu'il a en outre une propriété tonique.

Les purgatifs ont principalement du succès, lorsque la matière qui produit la *diarrhée*, n'est placée ni dans l'estomac ni dans la portion du canal intestinal qui l'avoisine, mais plutôt dans les gros intestins, & que les malades n'éprouvent ni vomissemens, ni envies de vomir. On choisit de préférence les substances cathartiques qui sont douées d'une vertu astringente, en sorte qu'après avoir évacué, elles resserrent un peu plus le ventre qu'il ne l'est dans l'état ordinaire de santé. C'est cette double propriété qui a rendu l'usage de la rhubarbe si recommandable dans le traitement de la *diarrhée*.

Les lavemens purgatifs contribuent beaucoup aussi à expulser la matière âcre qui irrite les gros intestins. On les administre particulièrement aux enfans & à tous ceux qui ont une répugnance invincible pour les purgatifs ordinaires, ou dont l'estomac ne peut garder ces sortes de médicamens. La dose des substances employées en lavemens doit être quadruple de celle que l'on prendroit par la bouche. Il faut en outre que la dose totale du remède n'excède pas trois ou quatre onces pour un adulte, & soit proportionnément moindre pour les enfans : c'est le moyen qu'il n'irrite pas l'intestin par sa masse, & que les malades puissent le garder plus long-tems, ce qui assure davantage son effet. Enfin, il est avantageux de commencer par dégager le canal des matières qu'il peut contenir, afin que le remède se retienne plus aisément, & soit résorbé en partie dans les vaisseaux. On donne pour cet effet un premier lavement d'eau miellée.

Au reste les remèdes actifs dont nous venons de parler ne doivent être mis en usage, que lorsqu'on croit pouvoir expulser par leur moyen la matière irritante, & que d'ailleurs les viscères sont en assez bon état pour soutenir une pareille secousse. Si on les employoit, par exemple, lorsque le foie est devenu le foyer d'une vomique ; la secousse du vomissement faisant créver le sac purulent, il en résulteroit une superpurgation, des lipothimies, & une mort très-prompte. Cette méthode de traiter la *diarrhée* a encore des effets très-funestes, lorsque la maladie a pour cause l'inflammation de l'intestin. Sydenham en avoit fait l'observation : & il guérissoit ses malades par la saignée, le régime & les autres remèdes raffraichissans. Si on administroit de la rhubarbe ou d'autres cathartiques très-doux, ou même des astringens, la *diarrhée* de très-peu dangereuse qu'elle étoit par elle même devenoit alors mortelle.

La *diarrhée* n'est pas toujours due uniquement à la présence d'une matière âcre : le relâchement ou la foiblesse peuvent en être aussi la cause, & plus souvent encore en prolonger la durée. Il faut donc pour opérer complettement la guérison de la *diarrhée*, fortifier le canal intestinal. Mais l'usage des fortifians, qui agissent dans ces circonstances comme astringens, est extrêmement pernicieux, lorsque l'on n'a pas eu le soin d'évacuer entièrement la matière âcre. Trop de précipitation produit alors, selon Hippocrate, ou des abcès, ou des aphthes, ou des varices, ou des dépôts sur les organes les plus essentiels, &c. On reconnoît que cette matière âcre a été expulsée convenablement, lorsque la maladie a déjà duré un certain tems, que l'on a employé les vomitifs & les purgatifs, & que les qualités des excrétions alvines se sont améliorées ; *In alvi enim fluxionibus*, disoit Hippocrate, *dejectionum mutationes juvant, nisi in pravas mutentur.* (Aphor. 14. sect. II.) Ainsi tant que les malades rendront des matières fétides, noires, livides, ærugineuses, purulentes, ichoreuses, d'un jaune bilieux, les astringens leur seront préjudiciables : mais si ces matières se rapprochent par leurs qualités de celles que rendent les personnes qui se portent bien, & sur-tout, si l'on observe que les alimens sortent, n'ayant éprouvé à peine que quelque léger changement par l'action des organes digestifs ; le moment est arrivé de mettre en usage les fortifians & les astringens. Les malades observeront un

régime sec ; Hippocrate le faisoit consister dans du pain très-cuit, & un peu de boisson la moins aqueuse possible. Les médicamens seront sous forme sèche, afin qu'ils séjournent plus long-tems dans les premières voies ; l'eau ferrée, soit pure, soit coupée avec parties égales de lait, a aussi été reconnue pour très-utile. Des fomentations aromatiques appliquées sur le ventre ont également réussi.

Pour parvenir à guérir la *diarrhée*, non seulement on cherche à diminuer l'âcreté de la matière irritante par les délayans & les adoucissans, ou sa quantité par l'effet des vomitifs, des purgatifs & des lavemens ; mais encore on tâche d'émousser la sensibilité du canal alimentaire, & du genre nerveux en général. Le meilleur moyen de remplir cette indication est d'employer les narcotiques. Sydenham en faisoit un grand usage : car il les administroit non-seulement le soir de chaque jour où il purgeoit ses malades, mais encore le matin & le soir des jours intercalaires, & quelquefois même trois fois en vingt-quatre heures. Il vouloit, disoit-il, par cette méthode dompter la férocité des symptômes de la maladie, & obtenir le délai nécessaire pour exterminer la matière morbifique : & il assure n'en avoir observé aucun inconvénient, quoiqu'il l'eut suivie pendant plusieurs semaines de suite. Les narcotiques, soit l'opium pur, soit les compositions officinales dont il fait la principale vertu, peuvent se donner aussi en lavement, en augmentant la dose dans la proportion que tout le monde connoît, c'est-à-dire, en la quadruplant au moins.

Nous avons dit au commencement de cet article, que la matière qui forme la *diarrhée* affluoit vers les intestins aux dépens de plusieurs autres excrétions, telles que les sueurs & les urines. On doit donc chercher, pour diminuer la quantité de cette matière, à rétablir l'action interrompue ou notablement diminuée des organes de ces excrétions. L'expérience a, en effet, confirmé cette théorie. Sydenham guérissoit une dyssenterie épidémique, en soutenant pendant vingt-quatre heures la sueur qu'il n'avoit provoquée que par les moyens les moins incendiaires, puisqu'il n'employoit que le petit lait en très-grande quantité, & la chaleur ordinaire du lit : & il observoit que les malades retomboient, lorsque cette sueur s'arrêtoit trop promptement. Les vomissemens & les flux de ventre qu'on remarque si souvent chez les pestiférés, s'arrêtent pareillement, lorsqu'on sollicite fortement les sueurs. De même Hippocrate, après avoir dit que dans la lienterie, la boisson ne parvenoit pas jusqu'à la vessie, & que les malades ne rendoient point d'urine (ce que Degner a confirmé à l'égard de la dyssenterie qui régna à Nimégue en 1736), regarde le rétablissement du cours des urines comme un des signes de la guérison de la lienterie : *Indiget autem curatione hic morbus, donec & urina pro ratione ejus quod in potu acceptum est procedat, & corpus ab ingestis cibis augmentum capiat, & à malis coloribus liberatum fuerit.* La détermination par les sueurs & par les urines est, au reste, d'autant plus efficace, que l'âcre qui irrite les voies alimentaires, est d'un caractère plus subtil, parce qu'il peut alors être plus facilement emporté : cet âcre offre d'ailleurs moins de prise aux évacuans de la classe des cathartiques. Il y auroit toutefois de grands inconvéniens à solliciter trop vivement l'expulsion de la matière morbifique par d'autres voies que celle que la nature semble indiquer, parce que cette matière pourroit se porter sur des organes essentiels, & occasionner ainsi un plus grand mal que celui que l'on veut guérir. Nous en avons déjà indiqué quelques exemples. Il en est un plus fréquent que tous les autres, & qu'Hippocrate nous a retracé de la manière suivante dans l'aphorisme 28 de la quatrième section, en ces termes : *Quibus dejectiones sunt biliosæ, superveniente surditate cessant : & quibus surditas adest, biliosorum dejectione finitur.* Hippocrate le répete dans une de ses prénotions.

Enfin, lorsqu'on s'est assuré qu'une matière âcre n'afflue vers les intestins, que parce que toutes les humeurs du corps éprouvent une dépravation générale, comme dans le scorbut ; ou parce que cette matière, après s'être formée & accumulée dans un organe quelconque, flue successivement dans le canal, comme cela arrive par l'effet d'une suppuration au foie ; il faut alors attaquer la cause par les remèdes particuliers qui lui conviennent. Mais dans ces cas désespérés, on ne peut guères compter que sur des secours palliatifs ; on ne peut que reculer & adoucir une terminaison fatale. Car, la medécine reconnoît souvent des bornes à son pouvoir : & celui-là est également bon médecin qui sait distinguer une maladie supérieure à tous les efforts de son art, ou qui combat victorieusement celle contre laquelle il y a des moyens connus. (M. MAHON.)

DIARRHODON, (*Mat. méd.*)

La poudre *diarrhodon* est une mélange très-composé de substances minérales, végétales & animales, dont les roses de Provins semblent faire l'excipient. On peut la réduire aux roses, au santal, aux semences de fenouil, au mastic & à la canelle, & à la gomme arabique : le bol d'Arménie, la terre sigillée, les perles, l'ivoire, les semences de pourpier, de plantain, de scariole, ne sont que des masses inertes. (*Voyez* LE DICTIONNAIRE DE PHARMACIE.) Cette poudre est tonique, stomachique, astringente ; on la donne dans les pestes, l'hémoptysie, les fleurs blanches, le vomissement, à la dose de 24 grains à un gros. (M. FOURCROY.)

DIASCORDIUM, (*Mat. méd.*)

Le *diascordium* eſt un électuaire fameux dont les feuilles de ſcordium ſont le principal ingrédient, qui contient pluſieurs ſubſtances aſtringentes, telles que les racines de biſtorte, de gentiane & de tormentille, des matières aromatiques, la canelle, le dictame de Crète, le ſtyrax, le gingembre, &c. Le vin d'Eſpagne & le miel ſont les excipiens de ces ſubſtances qu'on y mêle en poudre. Ce médicament compoſé, eſt employé comme tonique, ſtomachique, fortifiant, aſtringent, cordial. On le preſcrit à la doſe d'un ſcrupule, & juſqu'à celle d'un gros, dans les devoiemens, les dyſſenteries, les foibleſſes & les douleurs d'eſtomac, les mauvaiſes digeſtions qui en ſont la ſuite; on le donne auſſi dans quelques cas de maladies fébriles, lorſque les anxiétés & les foibleſſes menacent les jours du malade, pour relever les forces, accélérer les mouvemens, corriger la putréfaction, ſoutenir ou faire réparoître au-dehors les éruptions cutanées, &c. On le fait mêler au vin, aux eaux diſtillées, à l'alcool aromatiſé, aux teintures, &c. (*Voyez* LE DICTIONNAIRE DE PHARMACIE.)

(M. FOURCROY.)

DIASOSTIQUE, *diaſoſtica*, *conſervatrix*, de διασώζω, je conſerve : partie de la médecine qui a pour objet la conſervation de la ſanté. (*Voyez* HYGIÈNE.) (M. MAHON.)

DIATESSARON, (*Mat. méd.*)

L'électuaire nommé *diateſſaron*, ou thériaque *diateſſaron*, eſt compoſé de quatre médicamens, les racines de gentiane, d'ariſtoloche ronde, les bayes de laurier & la myrrhe, qu'on mêle à la doſe de quatre onces chacune, dans douze onces de miel blanc & autant d'extrait de genièvre liquefiés; on forme un mélange exact au moyen du biſtortier. Cette eſpèce de thériaque a été fort recommandée comme alexitère & alexipharmaque contre les piqûres & les morſures d'animaux venimeux, la vipère, les ſcorpions, les chiens enragés; contre l'épilepſie, les maladies convulſives, les douleurs inteſtinales, les coliques d'eſtomac. On en faiſoit autrefois plus d'uſage que de la thériaque même; le *diateſſaron* étoit regardé encore comme emménagogue; on le donnoit pour faire reparoître les règles ſupprimées, les lochies arrêtées, pour pouſſer le fœtus & l'arrière-faix. La doſe étoit de douze ou dix-huit grains à deux gros. Il n'eſt plus employé aujourd'hui.

(M. FOURCROY.)

DIATRACAGANTHE, (*Mat. méd.*)

La poudre de *diatracaganthe* froide eſt compoſée des gommes arabique & adragant, d'amidon, de ſucre, de régliſſe, des ſemences froides majeures & des graines de pavot blanc. Cette poudre eſt adouciſſante & non aſtringente, quoique beaucoup d'auteurs lui aient attribué cette dernière propriété; on la donne dans les maladies de la gorge & de la poitrine, pour calmer la toux, modérer le crachement de ſang, diminuer l'âcreté de la trachée-artère, &c. C'eſt une préparation qu'on doit faire faire au moment de la prendre. Conſervée, elle fait plus de mal que de bien, parce qu'elle devient rance. On peut la conſidérer comme un looch ſec; on la preſcrit à la doſe d'un demi-gros juſqu'à celle de pluſieurs gros par jour. Il eſt ridicule de n'en employer que quelques grains, ſix à dix, comme quelques auteurs le preſcrivent. On peut y ajouter au beſoin un peu de laudanum, ou d'extrait d'opium, pour la rendre calmante, ſur-tout dans le cas de toux âcre & fatiguante. (M. FOURCROY.)

DIATRIUM pipereon ſpecies, (*Mat. méd.*)

Prenez poivre noir & long de la Jamaïque, de chaque ſix gros & quinze grains; de ſemences d'anis & de thim, racines de gingembre, de chaque un gros; c'eſt une poudre contre les crudités & la ſurabondance des humeurs.

(*Ancienne Encycl.*) (M. FOURCROY.)

DIATRIUM ſantalorum pulvis. (*Mat. méd.*)

Poudre de trois ſantaux. (*Voyez* SANTAL.)

(M. FOURCROY.)

DICKINSON (Edmond) naquit vers l'an 1626 à Appleton, dans le comté de Barck en Angleterre. Il étudia à Oxfort, où il fut reçu maître-ès-ars le 27 novembre 1649, & docteur en médecine le 3 juillet 1656. Sa promotion l'attacha plus que jamais à l'univerſité de cette ville, & il y paſſa vingt ans, ſoit à pratiquer, ſoit à enſeigner; mais vers 1676, il ſe rendit à Weſtminſter & fut reçu dans le collége royal de Londres. Ce médecin employa une bonne partie de ſa vie à s'occuper de chimie dans ſon laboratoire.

On a de lui les ouvrages ſuivans :

Epiſtola de quinta eſſentia philoſophorum & de vera phyſiologia. Oxonii, 1686, *in-8. Ibidem*, 1705, *in-8.*

Phyſica vetus & vera, tractatus de naturali veritate hexaemeri moſaïci, Londini, 1702, *in-4.*

(*Extrait d'El.*) (M. GOULIN.)

DICQ. (*Eaux Min.*)

C'eſt un lieu ſitué près le *Bos* en Diſière, où ſe trouve une ſource d'eau minérale froide, nommée *Cancavelle.*

Elle

Elle eſt décrite dans l'*Eſſai analytique des Eaux minérales de* Dinan, & de *pluſieurs fontaines aux environs de Saint-Malo*, par M. Chifoliau. Saint-Malo. *Hovius* 1782, *in*-12. Les eaux de *Dicq* ou de *Cancavalle*, qui font le ſujet du 4e chapitre, ont été ſoumiſes à l'action des réactifs & à l'évaporation : elles ont donné par pot d'eau 10 grains ½ de ſelenite, environ un grain de fer. L'auteur les dit utiles dans les maladies des enfans, le rachitis, les embarras du méſentère, & les crudités acides de l'eſtomac, à cauſe de leur terre abſorbante alcaline. Il croit que les autres ſels les rendent laxatives, diurétiques, apéritives, utiles contre les glaires de l'eſtomac & des inteſtins, dans les obſtructions des viſcères, le lait répandu, & propres à faciliter la ſecrétion des ſucs digeſtifs, &c. &c. L'auteur ſuppoſe du ſoufre dans ces eaux, qu'il feroit bon d'analyſer de nouveau, pour mieux apprécier ce qu'on doit croire de la multitude des vertus qu'on leur attribue.

(M. Macquart.)

DICROTE. *Dicrotus*. δικροτής, de δὶς, deux fois, & κρέω, je frappe. On appelle ainſi une eſpèce de pouls qui, à certaines pulſations, ſemble battre deux fois dans une même dilatation d'artère. Galien aſſure avec raiſon que le mouvement de diaſtole eſt en quelque ſorte intercepté ou interrompu pour s'opérer en deux tems, ſans que l'on puiſſe admettre, avec Archigènes, deux pulſations. C'eſt toujours la même dilatation commencée, ſuſpendue & terminée : c'eſt le marteau qui frappe l'enclume, rebondit & achève ſon coup. D'après cette comparaiſon, très-exacte, le pouls *dicrote* eſt auſſi appellé *rebondiſſant*. On ſait qu'il eſt regardé comme ſigne certain d'une hémorrhagie critique par le nez. (*Voyez* Pouls),

(M. la Guerenne).

DICTAME BLANC. (*Mat. Méd.*)

Le *dictame blanc* que quelques auteurs ont auſſi nommé *dictamne blanc*, & qu'on appelle encore communément fraxinelle, eſt une belle plante qui croît ſpontanément dans les départemens méridionaux de la France, en Italie, &c. & que l'on cultive dans les jardins. G. Bauhin la déſigne ſous le nom de *dictamnus albus vulgo ; ſeu fraxinella* ; Linnéus la caractériſe par cette phraſe *dictamnus albus, foliis pinnatis caule ſimplici*. Cette plante haute de trois pieds, a des tiges droites, cylindriques, un peu velues & rougeâtres ; des feuilles alternes, aîlées avec impair, analogues à celles du frêne, *fraxinus*, ce qui lui a fait donner le nom de fraxinelle ; les folioles à dents fines ont des petits points tranſparens. Les fleurs ſont arrangées en une belle grappe droite & terminale ; les pédoncules, & les calices ſont viſqueux, d'un rouge foncé & velus ; le calice a cinq petites folioles caduques ; la corolle a cinq pétales pointus, grands & irréguliers, purpurins, marqués de lignes foncées, il y a dix étamines courbées, inégales ; un ovaire ſupère porté ſur un réceptacle particulier, ſurmonté d'un ſtyle ſimple court & courbé ; il ſe change en cinq capſules plattes à deux valves & à deux ſemences.

Toute la plante qui fleurit en juin & juillet, répand une odeur forte, analogue à celle du citron ; la matière aromatique qui s'en exhale donne lieu à une expérience fameuſe en chymie, & qui a fait naître une opinion particulière ſur la nature de l'eſprit recteur des végétaux. Dans une belle ſoirée d'été, lorſque la fraxinelle a répandu dans la journée beaucoup de vapeur aromatique, qui ſe trouve condenſée autour de la plante par la fraîcheur du ſoir, ſi l'on approche une bougie allumée au-deſſous de la grappe de fleurs, il ſe produit tout-à-coup une flamme vive & légère qui parcourt tout le bouquet, & qui s'élève au-deſſus ſans endommager la plante ; on a penſé d'après cette expérience que l'eſprit recteur ou l'arome étoit ſouvent formé d'une vapeur inflammable & huileuſe, & il paroît en effet que ce n'eſt que de l'huile volatile en vapeur.

Toute la plante eſt chaude, âcre, amère, aromatique ; on en tire par la diſtillation dans pluſieurs pays chauds, une eau aromatique que les femmes emploient comme coſmétique à leur toilette. C'eſt de ſa racine & même de ſon écorce qu'on ſe ſert plus communément en médecine ; cette racine, groſſe comme le doigt, rameuſe & fibreuſe, eſt recouverte d'une écorce qu'on fait ſécher pour l'uſage, & qui ſe trouve dans les boutiques, ſous la forme de fragmens roulés, un peu épais, blancs, d'une ſaveur amère âcre, & d'une odeur forte & agréable. On regarde cette écorce comme emménagogue, antihyſtérique, vermifuge, cordiale, diurétique, antiſeptique, alexipharmaque. Chomel remarque que l'infuſion de la racine & le ſyrop qu'on en prépare tue les vers & même les crapauds. On la donne en poudre depuis un demi-gros juſqu'à un gros, & en infuſion depuis deux gros juſqu'à une demi-once. On ne l'emploie que très-rarement.

(M. Fourcroy).

DICTAMNE DE CRETE. (*Mat. Méd.*)

Le *dictamne de Crête* eſt une plante fameuſe dans l'antiquité, & à laquelle les poètes attribuoient la propriété de faire ſortir le fer des bleſſures ; en général tout ce qui croiſſoit dans cette île jouiſſoit de qualités merveilleuſes, & ſembloit tenir au choix que les divinités avoient fait de ce point de la Grece pour y établir leur ſéjour ou pour y faire naître les phénomènes les plus étonnans. Dans Virgile, Vénus va cueillir dans cette île le fameux *dictamne* pour ſoulager &

guérir son fils. Le poète fait connoître à cette occasion la vertu singulière de cette plante dont il fait en même téms une légère description.

Hic Venus indigno nati concussa dolore,
Dictamnum genitrix Cretæa carpit ab Ida;
Puberibus caulem foliis, & flore comantem
Purpureo. Non illa feris incognita capris
Gramina, cum tergo volucres hæsere sagittæ.

Dioscoride, Cicéron, Pline, Tertullien ont vanté cette plante, comme un remède vulnéraire excellent, & sur-tout comme propre à s'opposer aux effets des poisons, des flèches empoisonnées & des morsures des animaux venimeux. Galien a prétendu, d'après Hippocrate, que les feuilles du *dictamne de Crête* étoient propres à favoriser l'expulsion de l'arrière-faix. L'enthousiasme pour cette plante s'est tellement accru qu'on l'a proposée comme un des plus puissans cordiaux alexipharmaques, & comme un précieux antidote. Enfin après plusieurs siècles d'erreurs & de préjugés sur ce végétal, on en est venu à le ranger parmi les simples vulnéraires, à côté du pouillot, de la menthe, du basilic, &c.

On trouve sous le nom de *dictamne de Crête* dans les boutiques des feuilles sèches, arrondies, d'un pouce de long, d'un vert peu foncé, couvertes d'un duvet blanc, & mêlées de bractées rougeâtres; il paroît que cette plante, si fameuse chez les grecs, est l'*origanum dictamnus, foliis inferioribus tomentosis, spicis nutantibus* de Linnéus; ces caractères spécifiques ont été indiqués par Virgile dans les vers cités. On les prescrivoit en poudre, depuis un demi-gros jusqu'à un gros; en infusion depuis un jusqu'à deux; dans les suppressions des règles, les accouchemens laborieux, la sortie difficile du placenta, dans l'asthme, la phthisie commençante, &c. On n'emploie plus aujourd'hui le *dictamne de Crête* seul & comme vulnéraire ou cordial; on se contente de le faire entrer dans les électuaires alexipharmaques que la crédulité & les préjugés des médecins & des malades conservent encore & regardent comme des compositions précieuses, telles que la thériaque, la confection hyacinthe, le diascordium, &c

(M. Fourcroy.)

DICTIONNAIRE DE MÉDECINE.

Un pareil dictionnaire ne peut, & ne doit être qu'un dictionnaire de faits. Je mets au nombre des faits l'historique de la vie des hommes illustres qui ont fait honneur à la profession de médecin, & l'exposé rapide & précis de leurs opinions ou hypothèses, ou erreurs. Mais adopter & défendre des systêmes déjà existans, comme autant de vérités, ou présenter à ses lecteurs un nouvel échafaudage, ce seroit déshonorer, & rendre inutile en grande partie, un travail fait pour devenir de la plus grande utilité & de la plus grande économie. (M. Mahon).

DIE. (*Eaux min.*)

C'est une ville du Dauphiné sur la Drôme, à neuf lieues de Valence, & à douze de Grenoble. On trouve près de cette ville des eaux minérales, dans le territoire de *Pénes*, dont elles portent aussi le nom.

En 1670, Férisse, Terrasson & de Passis ont écrit contradictoirement sur ces eaux. Terrasson prétend qu'elles contiennent du mercure, il donne à ces eaux des qualités occultes & universelles, qui sont très-ridicules. Une nouvelle analyse suivant les principes modernes fixera les idées sur la nature & les véritables propriétés de ces eaux.

(M. Macquart).

DIÉ. (Saint) (*Eaux min.*)

Saint-Dié est un bourg sur la Loire, à trois lieues de Soles. La fontaine minérale est près de ce dernier endroit; ainsi il auroit mieux convenu de lui donner le nom de Soles. On trouve dans le *Dict. min. & hydrol.* T. I, p. 591, une notice sur la *bonne* ou la *sainte fontaine*, par laquelle on reconnoît que ces eaux n'ont d'autre vertu médecinale que celle qui leur est communiquée par le mélange de beaucoup d'yeble; qu'elles ont été employées seulement sous la forme de bain, & ont néanmoins guéri des tumeurs enchylosées, de vieilles sciatiques, & des gouttes invétérées.

(M. Macquart).

DIEMERBROECK, (Isbrand DE) étoit de Montfort, dans la seigneurie d'Utrecht, où il vint au monde, le 13 décembre 1609. Ses parens l'envoyèrent de bonne heure à Utrecht, pour y prendre la première teinture des lettres, & de-là le firent passer à Leyde, où il étudia les humanités sous Daniel Heinsius, la philosophie sous Gaspar Barlæus, & la médecine sous Otton Heurnius. Ce cours d'études fini, *Diemerbroeck* se rendit à Angers pour y prendre le bonnet de docteur en médecine. Il ne l'eut pas plutôt reçu qu'il revint dans sa patrie, dans le dessein de s'établir à Nimégue. La peste faisoit de grands ravages dans cette ville; il se consacra au service de ses malheureux habitans, à qui il fut de la plus grande utilité pendant les années 1636 & 1637. Peu de temps après, il quitta Nimégue & se rendit à Utrecht, où il épousa Elisabeth Van Gessel, le 18 octobre 1642, & attendit patiemment qu'il se présentât quelque emploi de sa convenance dans l'université. La chaire de professeur extraordinaire qu'occupoit Guillaume Straten, devint vacante en 1649; *Diemerbroeck* l'obtint le 7 dé

juin de cette année ; mais le 14 avril 1651, il passa à la chaire ordinaire d'anatomie & de médecine. Il fut deux fois recteur de l'université d'Utrecht à qui il procura beaucoup de réputation par ses connoissances théoriques & pratiques, & par le concours d'écoliers qu'il y attira jusqu'à sa mort arrivée le 17 novembre 1674. Jean-George Grævius, professeur d'éloquence, fit son oraison funebre.

Ce médecin ne borna pas ses travaux à l'enseignement public ; il composa plusieurs ouvrages.

De peste libri quatuor. Arenaci, 1644, *in*-4. *Amstelodami*, 1665, *in*-4. avec des augmentations. *Genevæ*, 1721, *in*-4. avec quelques autres traités de médecine.

L'auteur ne conseille que des sudorifiques, & en particulier la thériaque, dans la cure de la peste ; le régime chaud est encore celui qu'il préfère dans le traitement de la petite vérole.

Oratio de reducenda ad medicinam chirurgiâ. Ultrajecti, 1649, *in-fol.*

C'est le discours qu'il prononça à son installation dans la chaire de professeur extraordinaire.

Disputationum practicarum pars prima & secunda, de morbis capitis & thoracis. Trajecti ad Rhenum, 1664, *in*-12.

Anatome corporis humani. Ibidem, 1672, *in*-4. *Genevæ*, 1679, *in*-4. *Lugduni Batavorum*, 1679, 1683, *in*-4 *Patavi*, 1688, *in*-4. En François, Lyon, 1695, *in*-4, de la traduction de *Jean Prost*, médecin de cette ville.

Les éditions de Geneve & de Leyde sont préférables aux autres ; elles sont plus correctes & les figures plus exactes. Il y a peu de réflexions originales dans l'anatomie de cet auteur ; il a plus puisé dans les livres que consulté la nature ; cependant il a présenté les objets avec tant de clarté & de précision, qu'il n'en mérite pas moins d'éloges. Les planches sont tirées de différens ouvrages. La description des muscles, des os & des vaisseaux est copiée de Vésale ; quant à celle des viscères, *Diemerbroeck* a suivi des anatomistes plus récens. Il a parsemé ce traité de quelques observations, & c'est à-peu-près à cela que se réduit tout ce qui lui appartient.

Timann de Diemerbroeck, qui étoit docteur en médecine suivant certains auteurs, mais que Burmann dit simplement apothicaire d'Utrecht, dans son *trajectum eruditum*, a recueilli & revu tous les ouvrages de son père qu'il a fait imprimer sous ce titre :

Opera omnia anatomica & medica. Ultrajecti, 1685, *in-fol. Genevæ*, 1687, deux volumes. *in*-4.

Outre les pièces que j'ai citées, on trouve dans ce recueil : *Tractatus de variolis ac morbillis : Observationum centuria : disputationum practicarum pars tertia de morbis infimi ventris.*

Goelicke reproche à *Diemerbroeck* d'avoir donné un corps entier d'anatomie, au lieu de publier séparément le peu de découvertes qui lui appartiennent, sans les confondre avec celles des autres. Mais cette faute, qui lui est commune avec un grand nombre d'Auteurs, se répète encore tous les jours. Goelicke l'accuse aussi de faire mal-à-propos de très-ennuyeuses digressions ; quant à ses découvertes, il nous avertit de ne pas compter sur toutes ; il ajoute même qu'il y en a quelques-unes qui sont plutôt des êtres d'imagination, que des choses d'expérience. Il fait encore remarquer que les figures de cet anatomiste ne sont pas toujours exactes, mais il rejette ce défaut sur l'inadvertence du graveur.

(*Extrait d'El.*) (M. GOULIN.)

DIÈTE. (Hygiène). (*Diæta*).

Partie II. Règles générales de l'hygiène.

Classe I. Règles pour les hommes en société.

Ordre II. Règles pour les individus.

Le mot *diète* signifie en général une manière de vivre réglée, c'est-à-dire le mode nécessaire pour employer avec ordre & mesure tout ce qui est indispensablement nécessaire pour conserver la vie animale, soit en santé, soit en maladie.

Ainsi la *diète* ne consiste pas seulement à régler l'usage des alimens & de la boisson ; mais encore celui de l'air dans lequel on doit vivre, & de tout ce qui y a rapport, comme la situation des lieux, le climat, les saisons ; à prescrire les différens degrés d'exercice & de repos auxquels on doit se livrer ; la durée de la veille & du sommeil ; à déterminer la quantité des substances qui doivent être évacuées ou conservées dans l'individu ; & enfin à combiner même l'effet des passions.

On donne le nom de *diètetique* à la doctrine qui prescrit la *diète*, c'est-à-dire tout ce qui a rapport à la matière de l'hygiène, ou aux choses que l'école a nommé improprement choses non naturelles.

Cette doctrine a pour objet de conserver la santé à ceux qui en jouissent, & de les préserver des maux auxquels ils sont sujets. Les règles qu'elle donne sont différentes, selon l'âge, les tempéramens, le sexe, les constitutions atmosphériques, &c. ; elles tendent toutes à maintenir l'état sain, par les mêmes moyens qui l'ont établi.

Nous reconnoissons donc deux sortes de *diète* ; l'une conservatrice & l'autre préservatrice : elles appartiennent toutes deux à l'hygiène. (*Voyez* ce mot). A l'égard de l'espèce de *diète* qui tient à

l'état de maladie, & qui en constitue le régime, elle appartient à la thérapeutique.

(M. MACQUART).

DIETE DANS LES MALADIES AIGUES.

Diete, διαιτα, διαιτημα. (*Thérapeutique.*)

Outre la *diete conservatrice* & la *diete préservatrice* qui font partie de l'hygiène, & qui même la constituent en quelque sorte toute entière, il y a une *diete curative* par laquelle on entend particulièrement le régime que l'on prescrit aux malades, relativement à la nourriture qu'ils sont obligés de prendre pour soutenir leurs forces, seulement, dans le dégré convenable à leur situation. Les règles de ce régime composoient principalement la diététique des anciens médecins, & presque toute la médecine de leur temps : car ils employoient très-peu de remèdes. Ayant remarqué que tous les secours de la nature & de l'art devenoient ordinairement inutiles, si les malades ne s'abstenoient des alimens dont ils usoient en santé, & s'ils n'avoient recours à une nourriture plus foible & plus légère ; ils s'apperçurent de la nécessité d'un art qui, sur les observations & les réflexions qu'on avoit déja faites, indiquât les alimens qui conviennent aux malades, & en réglât la quantité.

Hippocrate qui faisoit de la *diete* son remède principal, & souvent unique, a le premier écrit sur le choix du régime. Dans ce qu'il nous a laissé sur ce sujet, & particulièrement sur la *diete* qui convient dans les maladies aiguës, on reconnoit autant que dans aucun autre de ses meilleurs ouvrages, le grand maître & le médecin consommé. Nous allons présenter ici le tableau fidèle de la doctrine de ce père de la médecine, en ne nous servant même, autant qu'il nous sera possible, que de ses propres expressions.

La nourriture d'un malade, dit Hippocrate, ne doit être ni trop légère & en trop petite quantité, ni trop consistante & trop abondante. Dans le premier cas, les forces du malade s'épuiseroient: dans l'autre elles seroient comme étouffées. Il faut donc que le médecin connoisse non-seulement le caractère & l'intensité de chacune des maladies qu'il a à traiter, mais encore le tempérament & la manière de vivre de chaque malade, relativement aux alimens solides & aux boissons. (*De ration. vict. in morb. acut.*)

Une nourriture peu consistante, & sous forme liquide, est celle qui convient le mieux aux fébricitans. (*Aphor. 16. sect. 1.*) Cette consistance peut être de trois dégrés différens : ou légère, ou plus légère, ou très-légère. La nourriture légère consistera dans la tisanne entière, (*ptisana* ; πτισσανη), la plus légère dans la crême de cette ptisane ; la très-légère dans une eau miellée ou toute autre boisson analogue appropriée. Il y a donc autant de variétés dans les qualités de la nourriture des malades, que de différences dans les maladies aiguës relativement à la vivacité de leur marche, & chaque variété est adaptée à chaque différence.

La ptisanne d'Hippocrate lui paroissoit préférable à toute autre nourriture tirée des graminées, principalement dans les maladies aiguës. Il lui trouvoit une onctuosité adoucissante & toujours égale, une propriété humectante & légèrement laxative ; elle n'occasionnoit point d'astriction, point de mal-aise, ni de gonflement : c'étoit une nourriture qui subissoit facilement la coction que tous les alimens doivent subir dans l'estomac.

Voici comment se préparoit cette ptisanne. On prenoit de l'orge mondé que l'on faisoit bouillir doucement & longuement dans l'eau bien pure. On proportionnoit la quantité d'orge ; de manière qu'après la coction, l'eau avoit acquis une consistance de crême : ce qui la faisoit désigner sous ce nom, quand elle étoit passée. Avant cette dernière opération, c'étoit ce qu'on appelloit proprement la ptisanne, la ptisanne entière, *tota ptisana*.

Mais il ne suffisoit pas pour Hippocrate d'avoir trouvé un genre d'aliment convenable à la maladie, & qui put être administré pendant tout son cours. La plupart des maladies fébriles n'ont point la même intensité dans toutes leurs périodes : & il pensoit que lorsque cette intensité étoit extrême, il convenoit alors d'user d'un aliment extrêmement tenu ou peu substantiel. (*cùm morbus in vigore fuerit, tunc vel tenuissimo victu uti necesse est. aph.* 8. *sect.* 1.)

Cette intensité extrême ayant lieu principalement, lorsque la maladie est à cette période que les médecins grecs désignoient sous le nom de ακμη ; c'est à cette époque qu'il est nécessaire, dit Hippocrate, de restreindre la nourriture, & en en donnant moins & en la donnant très-peu substantielle ; on gradue ces deux qualités, selon que le malade est plus ou moins éloigné de ce point. Si la maladie est très-aiguë, elle y parviendra promptement : il faut donc de bonne heure prescrire la *diete* légère. Si ce point est éloigné du commencement de la maladie, on nourrira d'abord davantage les malades pour soutenir leurs forces, & on ne diminuera la nourriture que lorsqu'on approchera du moment de la crise ou de l'ακμη. Ces préceptes se suivent facilement dans les fièvres qui vont toujours en croissant jusqu'à la crise ; telles sont les fièvres ardentes : il n'en est pas ainsi dans celles d'un autre genre. Mais le principe général est que plus une fièvre est forte, plus l'aliment doit être foible : & ce principe s'applique également à celles qui dès l'invasion montrent le plus de violence, & ensuite de la rémission vers l'époque & à l'époque même de la crise ; à celles qui

commencent doucement & comme sourdement, croissent jour par jour par exacerbation, & sont très-vives dans le temps que dure la période critique; à celles enfin dont le début modéré est suivi d'un accroissement progressif jusqu'à leur plus haut terme, passé lequel la rémission s'établit à mesure que le malade avance dans la période critique.

C'est d'après ces données sur la différence de la marche des maladies fébriles que le médecin doit se conduire. Ainsi dans les fièvres par exacerbation, il retranchera la nourriture avant les paroxismes: ce qui aura lieu pendant tout le cours de la maladie; ensorte qu'au premier indice de leur approche, qui est le froid aux pieds, le malade s'abstienne de toute nourriture, & qu'il ne recommence à en prendre que lorsque la chaleur sera revenue aux pieds. Car c'est le signe certain que l'accès décline; & si dans les fièvres continues il y a un temps plus libre qu'un autre, c'est alors qu'il convient de placer l'aliment. (*Voyez* APHOR. 7. & II. SECT. I.)

Outre la différence principale tirée de la marche des maladies, il faut encore faire attention à celles qui naissent de l'âge des malades & de leur tempérament, du climat qu'ils habitent, de leurs habitudes, des saisons de l'année, & enfin de quelques phénomènes particuliers.

Les vieillards, & les individus d'un tempérament phlegmatique & froid, sont ceux qui supportent le plus facilement l'abstinence: c'est tout-à-fait le contraire des enfans, & sur-tout de ceux qui ont beaucoup de vivacité, ainsi que des hommes faits chez qui une bile amère & âcre se dégorge aisément dans l'estomac (πικροχολοι τα ανω) & de ceux qui sont d'un tempérament chaud, & encore de ceux qui ont la fibre roide & serrée.

Dans les deux saisons de l'hiver & du printems, dit Hippocrate, (*aphor.* 15. *sect.* I.) les organes de la digestion ont plus de chaleur & d'activité, & le temps du sommeil est plus long: c'est aussi alors que les alimens sont digérés avec plus de promptitude. En été & en automne au contraire la nourriture pèse, & on la digère mal, sur-tout si elle est grossière: de plus la bile s'amasse, elle prend de l'âcreté, & la chaleur se développe. Or l'abstinence étant déja très-difficile à soutenir contre l'action de la chaleur & de la bile, il faudra donc alors une nourriture légère & répétée souvent.

Les variétés de climat rentrant dans celles des saisons, il devient inutile de s'y arrêter.

Les accidens particuliers aux fièvres exigent les considérations suivantes. Si on donne de la nourriture à un malade, avant que la précédente soit passée, on augmentera la douleur, soit de l'estomac, soit du côté qui existoit déja; ou, si cette douleur n'existoit pas, on l'occasionnera: on rendra aussi la respiration plus fréquente; ce qui a l'inconvénient de dessécher le poumon, & de fatiguer le diaphragme, la région précordiale & les viscères abdominaux. Un malade ayant pris une plus grande quantité d'alimens qu'il ne convenoit, si, quoiqu'il les ait dirigés, il n'a pas d'évacuation, & qu'il en prenne d'autres; le corps, surchagé par ce double fardeau d'humeurs nouvelles, s'échauffera, & la fièvre s'allumera: c'est cette pléthore qui produit & la chaleur & la douleur, mais plus promptement l'été que l'hiver. Lorsqu'il y a une douleur pleuritique, que les crachats ne paroissent point, donner en pareil cas de la ptisanne, (c'est-à-dire, un aliment trop substantiel,) avant d'avoir atténué le mal, soit par des saignées, soit par des évacuans, c'est égorger un malade. Car dans les maladies du poumon, si la respiration est plus libre & l'expectoration plus facile, on peut nourrir davantage: mais si l'une & l'autre se font avec peine, le régime doit être très-sévère. Un défaut de sommeil opiniâtre exige une *diète* plus stricte, parce qu'il nuit à la digestion ou coction alimentaire. Enfin, dit Hippocrate, si des fièvres sont accompagnées d'anxiété, de tension de la région précordiale, & d'une agitation continuelle, l'hydromel avec le vinaigre doit suffire, & on ne donnera les préparations d'orge que quand les urines ne seront plus crues, & que la fièvre déclinera. Mais, au contraire, le relâchement du ventre fera permettre une nourriture plus substantielle & plus abondante.

A quelle époque convient-il de donner de la nourriture aux malades? Les médecins sont partagés sur cette question. Quelques-uns, antérieurs à Hippocrate, prescrivoient l'abstinence pour le temps de l'invasion, d'autres la faisoient continuer jusqu'au septième jour; d'autres enfin, jusques par delà la crise. Depuis Hippocrate, Erasistrate & tous ses sectateurs crurent suppléer par l'abstinence, & à la saignée & à la purgation. Vint ensuite Asclépiade, grand novateur en médecine, qui permit de la nourriture à ses malades le quatrième jour. Depuis lui toute la secte des méthodiques jugea la même époque convenable, & après le quatrième jour, on donnoit l'aliment de deux jours l'un seulement, & les jours pairs. Il est vrai que l'historien de la médecine, M. le Clerc, & le commentateur de Cœlius Aurelianus accusent Galien de s'être trompé, lorsqu'il a dit que le quatrième jour & ensuite les jours pairs étoient réservés par les méthodiques pour faire prendre de la nourriture aux malades. Ils se fondent sur ce que Cœlius a dit en propres termes qu'il falloit donner l'aliment le jour, nommé par cet ancien, *diatriton*, ce qui signifie, selon eux, le troisième jour. Voilà donc deux autorités également respectables qui se combattent:

puiſque d'un côté Galien a vécu avec des méthodiques, & que de l'autre Cœlius l'étoit lui-même, qu'il faiſoit profeſſion de ſuivre à la lettre Soranus le chef de la ſecte méthodique ; & d'ailleurs le ſens de ſes paroles n'eſt pas douteux. Mais, ſi l'on permet l'aliment le troiſième jour, & enſuite les jours alternes, qui ſeront des jours impairs ; il eſt inévitable que cette adminiſtration de la nourriture & des remèdes déciſifs ne tombe pas les jours des accès, ſoit qu'ils aient lieu réellement, ſoit qu'on les attende : ce que les méthodiques preſcrivent d'éviter avec le plus grand ſoin. Ce raiſonnement ſuffit, je penſe, pour renverſer l'opinion de le Clerc & du commentateur d'Aurelianus ; ou bien il faut convenir que les méthodiques n'étoient pas d'accord avec eux-mêmes. Mais ſi, comme le veut Celſe, on comptoit le *diatriton* à partir du ſecond jour, toute difficulté ſe trouve levée. Thémiſon ne ſe régloit pas d'après le moment où la fièvre commençoit, mais d'après celui où elle étoit ſur ſon déclin : & c'eſt en partant de ce point, que le troiſième jour, ſi l'accès ne venoit pas, il donnoit de la nourriture, & , s'il venoit, il attendoit pour la donner le moment de l'apyrexie ou celui de la rémiſſion. Celſe ſuivoit la doctrine d'Aſclépiade ſur ce point comme dans tout le reſte de ſa doctrine : il laiſſoit pendant les premiers jours le corps & la matière de la maladie s'atténuer & s'affoiblir eux-mêmes : alors, ſi rien ne s'y oppoſoit, il donnoit de la nourriture le quatrième jour ; & enſuite les jours ſuivans, alternativement, il attaquoit la maladie par l'abſtinence, & ſoutenoit les forces du malade par une nourriture convenable.

La doctrine d'Hippocrate ſe ſoutient contre de ſi grandes autorités par des raiſons puiſſantes. Tout changement conſidérable, s'il eſt ſubit, diſoit le père de la médecine, nuit à l'homme robuſte & bien portant ; à plus forte raiſon à celui qui eſt affoibli & malade : ſi bien qu'un régime vicieux, mais auquel on s'aſſujettit, eſt un préſervatif plus certain de la maladie, qu'un grand changement pour en adopter un meilleur. Un changement conſidérable, ne fut-ce que dans la quantité de la nourriture, eſt également capable de nuire. Par exemple deux repas au lieu d'un ſeul rendent lourd, pareſſeux ; ils engendrent du mal-aiſe : & , ſi on fait alors le repas d'habitude, on éprouvera des rots acides, & un cours de ventre. Trois repas ſeroient encore plus préjudiciables. Ceux, au contraire, qui ſont habitués à en faire deux, s'ils ſe reduiſent à un ſeul, éprouvent de la foibleſſe, de la lâcheté au travail, des maux d'eſtomac, des tiraillemens des viſcères abdominaux ; leurs urines ſont rouges & chaudes, leurs matières fécales deſſéchées ; chez quelques-uns la bouche devient amère, les yeux s'appeſantiſſent ; la tête eſt douloureuſe, & les extrêmités ſe refroidiſſent, (ces ſignes annoncent auſſi de la bile, ou une matière corrompue quelconque, qui irrite l'eſtomac ;) chez le plus grand nombre même la privation d'un repas ſur deux par jour fait tomber l'apétit, le ſecond charge l'eſtomac, & le ſommeil de la nuit ſuivante eſt moins tranquille que ſi les deux repas euſſent eu lieu.

Si des dérangemens auſſi graves ſe manifeſtent par le ſeul changement de régime alimentaire que nous venons d'expoſer, que n'arriveroit-il pas, ſi l'on s'abſtenoit totalement de nourriture pendant pluſieurs jours conſécutifs, & , ſur-tout, ſi après cette longue abſtinence on en prend tout de ſuite une grande quantité ? Et ſi un homme bien portant éprouve ces dérangemens, à quoi ne s'expoſera pas à plus forte raiſon un malade tourmenté d'une fièvre aiguë ? Ce ſont d'abord deux changemens notables qui ſe ſuccèdent chez lui avec rapidité ; & enſuite on le fait paſſer de l'abſtinence des alimens à leur uſage, au moment même où il conviendroit plutôt qu'il quittât l'uſage pour l'abſtinence : car, comme nous l'avons déja dit, plus la fièvre eſt vive, moins la nourriture doit être abondante & ſubſtantielle. Auſſi, à moins qu'une fièvre ne ſoit très-bénigne, cette méthode vicieuſe d'adminiſtrer l'aliment fait elle, ſelon le langage d'Hippocrate, deſcendre des crudités de la tête, & une humeur bilieuſe de la région du thorax ; l'inſomnie ſe met de la partie, & empeche la coction ; les malades deviennent triſtes & fâcheux ; ils ſont menacés de délire, ils ont des éblouiſſemens, des tintemens d'oreille ; les extrémités ſe refroidiſſent ; les urines ſont crues ; les crachats peu abondans, ſalés, ſans liaiſon ; la région du cou exprime de la ſueur ; l'anxiété ſurvient ; la reſpiration eſt grande, fréquente & réſonne dans la gorge ; les ſourcils ſemblent s'éloigner des yeux, les malades éprouvent des défaillances, ils rejettent leurs vêtemens de deſſus leur poitrine ; leur main eſt mal aſſurée, & quelquefois la lèvre inférieure eſt agitée par une eſpèce de tremblement. Tout ces ſymptômes, qui, lorſque la coction eſt faite, annoncent une criſe prochaine, ſont, dans le temps de l'invaſion d'une maladie fébrile, les avant-coureurs d'un délire conſidérable. Peu de malades alors ſurmontent la violence du mal ; & cela n'arrive qu'à la faveur, ou d'un abçès, ou d'une hémorrhagie par le nez, ou de crachats puriformes épais. Au reſte, pour remédier aux déſordres occaſionnés par une abſtinence trop long-temps prolongée, il faut commencer par donner un aliment léger & peu abondant, enſuite ramener le calme ; enfin arriver peu à peu à ce mode de nourriture analogue à la maladie que l'on traite.

Il faut donc dès le premier jour, ſi rien d'ailleurs ne s'y oppoſe, donner aux malades l'eſpèce

d'aliment que l'on juge la plus convenable une fois, deux fois, plus souvent même à raison de leur habitude. Il faut aussi, en général, choisir de préférence les heures ordinaires des repas, à moins que ce ne soit celles des redoublemens : & dans ce cas, le moment le plus favorable sera celui où les redoublemens finiront. On donnera encore dans les intervalles des redoublemens une nourriture moins substantielle que l'aliment proprement dit, dans la supposition que les simples boissons ne seroient pas suffisantes.

Lommius a élevé la question, si l'aliment formé par la ptisanne d'Hippocrate & qui convenoit si bien dans la maladies aiguës des grecs seroit suffisant aux habitants de nos climats : ce médecin l'a décidé négativement. Mais l'expérience de Sydenham a prouvé suffisamment que des décoctions d'orge & d'avoine, qui ne sont pas certainement plus substantielles que la crême d'orge d'Hippocrate, soutenoient fort bien les forces de ses malades. Il est certain que si un pays moins chaud que la Grèce exige une nourriture plus forte, d'un autre côté la nature des tempéramens y est telle qu'on y brave l'abstinence avec moins d'inconvéniens. En général Hippocrate nourrissoit ses malades en plus plutôt qu'en moins. *Victus tenuis & exquisitus, cum in longis morbis semper, tum in acutis ubi non convenit, periculosus.* (Aphor. 4. sect. 1.) *In tenui victu delinquunt ægri, ob id magis læduntur. Quicumque enim error committitur, major in tenui fit, quàm in paulo pleniore victu.* (Aphor. 5. sect. 1.)

La *diete* Hippocratique renfermoit encore d'autres boissons, dont il n'est pas inutile, pour achever le tableau que nous avons commencé, de retracer ici les propriétés. Hippocrate permettoit à ses malades l'usage de différentes sortes de vins, qu'il tempéroit sans doute avec de l'eau selon la pratique constante des anciens médecins. Il parle dans son livre *de ratione victûs in morbis acutis* (Edit. de Chartier, tom. XI. pag. 77 & suiv.) de vin doux ou sucré, de vin vineux, de vin blanc, de vin noir. Selon lui, le vin doux facilite l'expectoration, & passe facilement; mais il est peu propre à appaiser la soif, il produit des vents dans l'estomac & dans les premiers intestins, & si la bile prédomine, de la tension vers la région précordiale. Le vin blanc vineux pénètre promptement du côté de la vessie, & est diurétique. Le blanc aqueux (ou léger) appaise la soif, & ne porte point à la tête, surtout s'il a très-peu de corps & point de bouquet. Enfin, le vin noir austère & fort convient lorsqu'il faut fortifier & resserrer le ventre : aussi Hippocrate l'employoit-il dans les cours de ventre & autres maladies analogues; mais il avoit éprouvé qu'il nuisoit, lorsque les malades avoient la tête pesante & disposée à se perdre, ou que les crachats venoient difficilement, ou lorsque les urines étoient peu abondantes : en général il interdisoit toute espèce de vin, si la tête se trouvoit affectée d'une manière quelconque : ou s'il croyoit qu'il fut nécessaire d'en donner, c'étoit alors le vin blanc léger & mêlé avec de l'eau qu'il préféroit. Hippocrate jugeoit aussi le vin préjudiciable, lorsque la fièvre étoit violente.

Il est facile, je pense, à tout médecin qui voudra régler le régime de ses malades, d'après les principes du père de la médecine, de choisir parmi les vins de nos climats, ceux qui ont le plus d'analogie avec les vins qu'il indique.

La boisson pour les malades, la plus familière à Hippocrate, étoit l'hydromel, que l'on préparoit, ou en mettant simplement du miel avec de l'eau, ou en faisant bouillir l'un & l'autre ensemble, & quelquefois en enlevant l'écume qui se formoit par l'ébullition. Fait de cette dernière manière, l'hydromel étoit plus agréable à l'œil, moins substantiel, & moins laxatif. On l'emploie avec succès, lorsque l'aliment liquide (*sorbitiones*) est contr'indiqué par la violence de la fièvre, & il est préférable à toutes les autres boissons, parce qu'il nourrit plus que le vin blanc, & qu'il appaise mieux la soif. Je suppose qu'il ne lache pas le ventre. S'il est léger, il assouplit l'organe pulmonaire, dégage la matière des crachats, & excite les urines; s'il est plus fort, il remue le ventre, & balaye le canal intestinal : mais on doit le réputer nuisible, lorsque les déjections sont écumantes, bilieuses, brulantes; elles augmentent alors l'ardeur & la tension précordiales, au lieu de diminuer ces symptômes, & elles font naître l'anxiété & l'agitation. L'hydromel doit encore être proscrit, quand l'estomac est chargé de matière bilieuse; parce que dans ce cas il engendre une grande quantité de vents.

L'hydromel mêlé avec du vinaigre s'appelle oxymel. Hippocrate en distinguoit trois sortes : un très-aigre, un moins aigre, & le troisième où le vinaigre se fait seulement sentir.

L'oxymel très-aigre n'est d'aucune efficacité, lorsque les crachats ne sortent pas aisément : car, s'il faisoit expectorer ceux qui embarrassent la gorge & y occasionnent du sifflement, les passages deviendroient plus faciles, le resserrement de la gorge diminueroit, le poumon éprouveroit de l'adoucissement, toutes circonstances très-avantageuses au malade. Mais il est de fait qu'il n'a point cette propriété, & que la viscosité de la matière des crachats augmente ainsi que le danger où se trouvent les malades, qui ne peuvent ni tousser ni expectorer. Dans les cas où l'on donne l'oximel très-aigre, il faut le donner tiède, & à petites doses.

La seconde espèce d'oximel, ou l'oximel moins aigre, est exempte de ces inconvéniens. Elle ôte la sécheresse de la bouche & de la gorge, facilite l'expectoration, appaise la soif, calme toute agitation dans la région précordiale. Le vinaigre corrige ce que le miel peut avoir de qualités nuisibles, comme de produire ou d'émouvoir la bile : il chasse les vents par en haut, & porte aux urines. Mais il lache le ventre, & y occasionne des douleurs : il empêche aussi les flatuosités de prendre leur cours par en bas ; il est en outre affoiblissant, & rend les extrémités froides. Hippocrate en faisoit boire une petite quantité, soit la nuit, soit avant de prendre l'aliment liquide : & il le permettoit volontiers long-temps après. Mais il n'approuvoit pas son usage continué, pour ceux qui étoient dans le cas de ne prendre que des boissons, & cela à cause de l'irritation du canal intestinal : car cette irritation a lieu plus facilement lorsqu'il s'amasse peu de matières excrémentielles, & que la plénitude des vaisseaux n'est pas entretenue par de la nourriture.

Si on craint que l'hydromel ne perde son activité, & que l'on espère beaucoup de son usage pendant tout le cours d'une maladie : on peut y ajouter assez de vinaigre, seulement pour le faire connoître. De cette manière on profitera de ses avantages, & on évitera ses inconvéniens.

En général, Hippocrate pensoit que l'acidité du vinaigre convenoit davantage aux tempéramens bilieux, qu'aux tempéramens mélancholiques : que dans ces derniers, la région pécordiale étoit le siège d'humeurs acides & mordantes : que l'humeur bilieuse, amère, se dissolvoit aisément, & se transformoit en pituite par l'action du vinaigre, tandis que l'humeur bilieuse, noire, entroit en fermentation, s'exaltoit, & s'augmentoit aux dépens des autres humeurs. Le vinaigre étoit aussi, selon Hippocrate, plus contraire aux femmes qu'aux hommes : il produisoit des douleurs à la matrice, & pouvoit occasionner l'avortement, en excitant la dyssenterie chez les femmes enceintes.

L'eau, dont quelques médecins modernes, & sur-tout Hoffman, ont fait de si pompeux éloges, n'a pas mérité ceux d'Hippocrate. Il dit qu'elle n'adoucit point la toux dans les inflammations de poitrine, qu'elle ne provoque point l'expectoration, ou beaucoup moins : mais que si on l'entrêmêle en petite quantité avec l'hydromel & l'oxymel, elle facilite les crachats, parce qu'elle modifie & tempère les qualités de ces deux autres boissons. Bien loin d'appaiser la soif, elle l'irrite : elle est bilieuse pour les tempéramens bilieux ; elle affecte en mal la région précordiale ; elle diminue les forces, en quelques circonstances qu'on en fasse usage ; elle augmente l'état inflammatoire du foie & de la rate ; elle flotte long-temps dans les premières voies, parce qu'étant froide & crue de sa nature, elle est conséquemment long-temps à passer, & qu'elle n'excite ni les déjections ni les urines ; elle est nuisible encore, parce qu'elle n'a aucunes parties excrémentitielles. Ses mauvais effets sont toujours plus sensibles, lorsqu'on en fait usage avec le froid aux extrémités. Cependant, dans les maladies accompagnées d'une grande douleur de tête & de menaces de délire, le vin étant absolument contr'indiqué, il faut, dit Hippocrate, avoir recours à l'eau, ou, si on permet le vin blanc léger, on boira après un peu d'eau. (*Voyez lib. de acut. morb. vict. édit. de Chart. tom.* II, *p.* 104.

Hippocrate parle dans l'ouvrage, dont cet article est l'extrait fidele, de plusieurs autres espèces de boissons & substances alimenteuses, mais elles ne doivent point trouver place ici, parce qu'elles sont plutôt de la classe des médicamens que de celle des diététiques. Il en est de même de celles qu'il a consignées dans ses autres ouvrages.

Au reste, cette partie de la médecine qui guérit les maladies par la diète est trop négligée par ceux qui ne connoissent pas les anciens médecins. Ils prescrivent à-peu-près le même régime dans toutes les maladies aiguës, on se bornent à défendre les alimens très-substantiels. Ils s'occupent peu de proportionner la marche de la diéte avec celle de la maladie & sa durée : & les accidens qui ne sont dus réellement qu'à des erreurs de régime, la perte même des malades, sont, à la faveur de quelques interprétations subtiles, imputés à la maladie ellemême.

Mais les grands hommes qui, depuis Hippocrate, ont illustré la carrière de la médecine, Galien entr'autres parmi les anciens, Baillou, Fernel, & en dernier lieu Boerhaave & son illustre commentateur Van Swiéten ont sçu au contraire apprécier tout le mérite de la diete d'Hippocrate dans les maladies aiguës, & ils l'ont retracée toute entière dans leurs écrits. Ils veulent, comme lui, que l'on cherche d'abord à remplir l'indication principale dans toutes les maladies, laquelle consiste à soutenir les forces, parce que ce n'est que par leur moyen que la nature peut vaincre la cause du mal ; que l'on craigne plutôt les effets d'une trop grande abstinence, que ceux d'une nourriture trop forte, parce que la nature, avec des forces entières que lui fourniront les alimens, peut se suffire pour les élaborer & soumettre en même-temps la matière morbifique, au lieu que, manquant de forces faute de nourriture, elle reste, pour ainsi

ainsi dire, dans l'inaction : que l'on proportionne la quantité de la nourriture à la violence & à la durée de la maladie, en sorte que, plus celle-ci sera aiguë & courte, moins il faudra nourrir le malade, & si elle doit être longue & peu considérable, on permettra une plus grande quantité d'alimens, & d'alimens plus nourrissans : que l'on ait égard à l'âge des malades, parce qu'en général, & toutes choses égales d'ailleurs, les animaux supportent d'autant moins la privation des alimens, qu'ils sont plus jeunes ou plus avancés dans la vieillesse : que l'on fasse attention pareillement aux différentes périodes de la maladie, parce qu'on doit nourrir plus dans l'invasion que dans le moment de la grande intensité, (ακμη) plus encore par le déclin que dans l'invasion ; &c. que l'on consulte les différences qui proviennent des climats & des saisons ; & sur-tout celles que nécessitent le tempérament des malades, & leurs habitudes en pleine santé, soit à raison de la quantité, soit à raison de la qualité des alimens qu'ils préféroient alors : &c. Mais en général, il n'est point de temps dans la maladie où l'on ne doive donner de la nourriture, lorsqu'il s'agit de soutenir les forces & d'en prévenir l'épuisement : cependant on doit observer dans tous les temps, de ne faire prendre des alimens qu'à proportion de ce qu'il reste de forces dans les viscères, pour que la digestion s'en fasse le moins imparfaitement qu'il est possible, & que ce travail n'augmente pas le défaut des forces au lieu de les réparer.

Pour ce qui est de l'espèce d'alimens que l'on doit donner aux malades, il faut qu'elle soit déterminée plus par la nature de la maladie que par l'usage : nous avons vu qu'Hippocrate croyoit remplir toutes les indications avec la tisane entière d'orge, sa crême, l'hydromel, l'oxymel, le vin, toutes substances tirées du règne végétal. Il n'est aucunement fait mention dans ses écrits de ces bouillons de viande qui sont devenus de nos jours d'un usage si général, quoique cette espèce d'aliment soit de nature à tendre beaucoup à la corruption. Aussi les médecins éclairés la rejettent-ils de la diete de leurs malades : ou, s'ils n'ont pas le crédit suffisant pour l'en exclure, ils tâchent de corriger sa disposition septique par le mêlange de substances acescentes, telles que l'oseille, le jus de citron, d'orange ou de grenade, le pain qu'ils y font bouillir, &c. ou au moins par l'usage intermédiaire de boissons acidules, ou d'alimens tirés du règne végétal, tels que des crêmes de grains farineux, &c.

Nous employons encore, mais plutôt comme boissons que comme aliment, l'eau de veau, l'eau de poulet, la tisane avec le chiendent, &c. les émulsions légères : on rend ces boissons plus ou moins chargées, cu même médicamenteu ses selon les indications que l'on a à remplir, de porter tantôt aux urines, tantôt aux sueurs, quelquefois de favoriser l'expectoration, &c.

Enfin, (dit M. d'Aumont, *ancienne Encyclopédie* art. RÉGIME), pour ce qui est de la quantité, on doit engager les malades à boire plus abondamment, à proportion que la maladie est plus violente, que la chaleur animale, ou celle de la saison, est plus considérable ; on ne sauroit trop recommander aux malades une boisson copieuse, sur-tout dans le commencement des maladies, pour détremper & énerver les mauvais levains des premières voies, & en préparer l'évacuation, pour délayer la masse des humeurs, en adoucir l'acrimonie, favoriser les sécrétions, les coctions, les crises, & disposer aux purgations, en détendant & relâchant les organes par lesquelles elles doivent s'opérer : *corpora, cùm quis purgare volet, meabilia facere oportet*. (Aphor. 9, sect. II.)

Nous renvoyons au mot RÉGIME (*med. pratique*,) pour le détail de plusieurs autres précautions, ou préceptes, dont l'influence sur la terminaison des maladies est très-active, mais qui ne font point partie de la diete proprement dite. La diete convenable dans les maladies chroniques sera traitée dans cet article avec l'étendue qui convient à un sujet de cette importance.

(M. MAHON.)

DIETÉRICUS, (Helvicus) naquit dans le landgraviat de Hesse-Darmstadt le 24 juin 1601. Il passa la plus grande partie de sa vie à voltiger d'un endroit à l'autre. Après avoir été reçu maître-ès-arts à Giessen en 1620, il alla enseigner la langue hébraïque à Ulm ; delà il se rendit successivement à Tubingue, à Altorff & à Wittemberg pour y étudier la médecine. En 1625, il voyagea en Italie ; & à son retour en 1627, il fut à Strasbourg, où il prit le bonnet de docteur. Dans la suite, il vécut presque toujours dans les cours. En 1682, il fut médecin à celle de Hesse-Darmstadt ; en 1634, à Berlin, auprès de l'électeur George-Guillaume. L'an 1641, il fut nommé conseiller-médecin de Christiern, prince royal de Danemarck ; en 1644, Christiern IV, roi de Danemarck, lui accorda la même grace, & Frédéric-Guillaume, électeur de Brandebourg, en 1647. Presque aussi-tôt, il obtint la place de médecin de la ville de Hambourg. Il exerça avec réputation jusqu'à sa mort arrivée le 13 décembre 1655, à l'âge de 54 ans.

Ses ouvrages ont aussi contribué à la célébrité de son nom :

Elogium planetarum cœlestium & terrestrium macrocosmi & microcosmi. Argentorati, 1627, *in*-8.

C'est la thèse inaugurale qu'il soutint à Strasbourg.

Responsa Medica de probatione, facultate & usu acidularum ac fontium Schwalbaci susurrantium. Francofurti, 1631 & 1644, *in*-4.

Vindiciæ adversus Ottonem Tackenium. Hamburgi, 1655, *in*-4.

Il assure, dans cet écrit, qu'il démontra, en 1622 la circulation du sang dans un chien vivant, à Gaspar Hoffman; mais il est le seul qui parle de ce fait important. Il se trouve cependant des auteurs qui, sur la foi de son témoignage, n'ont point balancé de lui attribuer la gloire de cette découverte.

Il ne faut pas confondre ce médecin avec Jean-Conrad *Dietericus* ou *Dieterici*, théologien & littérateur qui étoit de Butbac, où il vint au monde le 19 janvier 1612. Il enseigna la langue grecque à Marpurg & à Giessen, & s'appliqua ensuite à la médecine avec tant de succès, qu'il fut en état d'écrire sur cette science. Il mourut à Giessen le 24 juin 1667, & laissa les ouvrages suivans:

Iatreum Hippocraticum, continens narthecium Medicinæ veteris & novæ, juxta ductum Aphorismorum Hippocratis adornatum. Ulmæ, apud Balthasar Ruhnen, 1661, *in*-4.

Ce volume forme un gros billot, in-4. petit papier.

Il commence par les sept sections des aphorismes; à côté du texte grec est la version latine, & au-dessous de chaque aphorisme un petit commentaire latin.

Suivent trois tables.

Il indique dans la première les objets des aphorismes contenus dans chaque section.

La seconde est une table des matières par ordre alphabétique.

La troisième table indique des variantes.

Tous ces objets sont renfermés en 160 pages.

Vient ensuite l'*Iatreum hippocraticum*, précédé d'une préface qui finit à la page 30; il commence à la *page* 31. C'est un lexicon par ordre alphabétique des mots grecs contenus dans les aphorismes; l'auteur explique & commente; il est souvent long & fort long, & trop prodigue d'érudition. Cet ouvrage est terminé par deux tables, l'une des aphorismes, la seconde, des choses & des mots. L'*Iatreum* & les deux tables contiennent 1555 pages.

L'édition de cet ouvrage, d'un travail immense, avoit commencé à Giessen en 1655. Il fut interrompu; Balthasar Ruhnen acheta ce qui avoit été imprimé, & acheva l'édition à Ulm; édition qui parut en 1661. Ainsi l'*Iatreum* n'a paru que cette année. Il paroît, à la vérité, que les sept livres des aphorismes revus par Diétéric, avoient été imprimés; puisque Ruhnen dit qu'il en donne une nouvelle édition pour être à la tête de l'*Iatreum*.

Hippocratis Aphorismi illustrati. Giessæ, 1656, *in*-4. Ce fut sans doute sur cette édition que Ruhnen donna la sienne en 1661. *Ulmæ*, 1665, *in*-4.

Un ouvrage en quatre volumes *in-folio*, publié en 1737, 1745, par Jean-George Dieteric, est le plus beau recueil de botanique qui ait encore paru. L'éditeur l'a orné de 1025 planches en taille douce, mises en couleur naturelle & finies au pinceau. Il a été imprimé à Ratisbonne sous ce titre:

Phytantoza iconographia, sive, Conspectus aliquot millium plantarum, arborum, fruticum, florum, fructuum, fungorum, &c. a Joanne Guillelmo Weinmanno collectarum; vivis coloribus & iconibus repræsentatæ per Bartholomæum Seuterum, Joannem-Eliam Ridingerum & Joannem Jacobum Haidium, pictores, quarum denominationes, caracteres, genera, & Latinô & Germanicô idiomate explicantur.

(M. Goulin.)

DIÉTÉTIQUES, (Remèdes.) (*Mat. méd.*)

La diete étant cette partie de la médecine pratique qui s'occupe à régler le régime des malades, autant que celui des hommes en santé, & cette partie ayant fait sur-tout dans l'antiquité une des bases de l'art de guérir les maladies, on entend par remèdes *diététiques*, tous les moyens mis en pratique par les médecins pour soulager ou guérir les malades, qui ne sont pas relatifs aux remèdes proprement dits. Ainsi, le choix du régime & des alimens, qui constitue seul la diete pour beaucoup de personnes, le choix de l'air, de l'habitation & des vêtemens, les conseils relatifs à l'exercice ou au repos, à cette nature d'exercice ou de travail préféré aux autres genres d'exercices, la manière de diriger le sommeil & le repos, l'art de calmer ou d'exciter les passions, celui de soutenir, d'augmenter, de diminuer ou de modifier les évacuations, sont autant de moyens curatifs ou de remèdes *diététiques*. Cette partie de la médecine pratique paroît avoir été beaucoup plus soignée & cultivée par les anciens que par les modernes. Depuis que les médicamens ont été si multipliés, qu'il est devenu très-difficile de les connoître; depuis que l'art a semblé augmenter singuliérement ses ressources, & s'enrichir d'une foule de substances capables de combattre avec succès les maladies, on a beaucoup négligé les moyens *diététiques*. Dans le monde où

l'on n'a presque d'autre idée de la médecine, que celle d'un art qui possède un ou plusieurs remèdes pour guérir telle maladie, ce préjugé n'a pas peu contribué à faire rejetter la plupart des moyens simples puisés dans la *diététique* pour le traitement des maladies. On ne suit pas communément avec confiance les conseils qui ne sont relatifs qu'au régime de vivre, à l'exercice, &c.; on veut absolument des remèdes. La complaisance qui fait une des principales qualités qu'on exige dans un médecin, condescend à ce desir des malades, & tout ce qui regarde la diète devient alors un accessoire, tandis que cette partie devroit souvent faire la base du traitement. En effet, le régime adoucissant & relâchant, la privation de nourriture solide, l'usage d'alimens doux noyés dans une grande quantité d'eau, sous le nom de bouillons & de tisannes simples, l'eau de veau, l'eau de poulet, l'eau de chiendent, le petit lait, ne suffisent-ils pas à la suite de quelques saignées, de lavemens, & de quelques évacuations légères, pour guérir le plus grand nombre des maladies aiguës, des fièvres simples, des inflammations, &c. Et qu'est-ce que ce traitement, sinon un régime, une diète convenable, le *tenuis victus* des anciens. Quels avantages ne retire-t-on pas dans le traitement des maladies chroniques, des frictions sèches, de l'exercice à pied ou à cheval, du mouvement communiqué à une partie, à un organe plutôt qu'à d'autres, d'une nature appropriée dans les alimens, d'une diète entièrement végétale ou animale, du choix de l'air & de l'habitation, de celui des vêtemens, &c.? Combien de maux graves, combien de suites fâcheuses de maladies n'évite-t-on pas par ces moyens *diététiques* convenablement administrés. L'exercice pris jusqu'à une légère sueur, les frictions répétées jusqu'à la rougeur de la peau, les bains tièdes, les vêtemens un peu épais qui appellent la transpiration, l'application de tous ces moyens à des régions du corps particulières où l'on puisse exciter une évacuation plus abondante que dans toutes les autres, le choix des alimens & des assaisonnemens un peu stimulans & diaphorétiques, n'ont-ils pas souvent les plus heureux succès, pour rappeller des éruptions supprimées, pour détourner le spasme & l'irritation des viscères, pour changer le mode de la circulation lymphatique & la détourner dans des lieux où elle ne peut se porter en plus grande quantité qu'en abandonnant des organes sur lesquels ses efforts étoient dirigés avec trop d'activité? Combien de maux prévenus, de dangers évités, de maladies arrêtées dans leur marche trop rapide, par le seul usage des gilets de laine, de chaussons & de bas de la même étoffe? Combien d'engorgemens & d'embarras dans les viscères ne cedent-ils pas tous les jours à un exercice continu, aux secousses répétées du cheval, de la voiture, des jeux ou des ouvrages de force? Que de suites fâcheuses dépendantes des vices de la digestion, de l'altération quelconque de l'estomac, ne prévient-on pas par un usage bien dirigé des alimens & des boissons? Ces réflexions générales sont plus que suffisantes pour fixer nos idées sur les influences utiles des moyens *diététiques* bien connus sur la guérison des malades. C'est un point de doctrine qu'il est d'autant plus important de présenter à l'attention des médecins, que l'état actuel de la physique ouvre une carrière plus vaste aux succès qu'on peut attendre des modifications produites dans la digestion, la respiration & la transpiration. On connoît aujourd'hui ces trois fonctions avec bien plus d'exactitude qu'autrefois. On apprécie, d'après les nouvelles découvertes, leurs rapports & leur réaction les unes sur les autres; il est bien plus facile, d'après ces connoissances de diriger l'usage de l'air, des alimens, de l'exercice, vers le but qu'on veut remplir dans les indications que présentent les maladies. Peut-être même est-il permis d'annoncer que la médecine aura des succès bien plus fréquens & bien plus certains dans le traitement des maladies chroniques, en suivant la nouvelle carrière que la physique lui ouvre en ce moment; car, quoiqu'on en ait dit pendant long-temps & alors avec raison, c'est de l'avancement de la physiologie, c'est des découvertes sur la physique animale, que sortiront les véritables moyens de guérir, dont la base n'est encore fixée que sur l'empirisme. (M. FOURCROY.)

DIEU-LE-FILT, (*Eaux minérales.*)

C'est un gros bourg, dans le Valentinois, à 4 lieues de Montelimart, à un quart de lieue duquel on trouve (sur les bords du Jabron, au milieu des rochers de grés & des pyrites martiales,) trois sources; 1°. la Saint-Louis; 2°. la Madeleine; 3°. la Galiene.

M. Menuret (*recueil d'obs. méd. des hôpitaux milit.* tom. 2.) donne une notice sur ces eaux. Il dit que celles de la Galiene & de la Madeleine ont beaucoup de rapport, par leurs principes & leurs effets, avec celles de la Sainte-Fontaine. (*Voyez* MONTELIMART.) Celles de Saint-Louis y sont présentées comme contenant du vitriol martial en nature, un peu d'alun sans soufre ni cuivre. M. Menuret croit qu'on ne peut les prendre intérieurement sans de grands ménagemens: il dit qu'on les emploie fréquemment & avec succès dans les maladies des yeux qui exigent des toniques, dans des inflammations partielles & dans les maladies de la peau. (M. MACQUART.)

DIEULENT, (*Eaux minerales.*)

C'est une source minérale du Dauphiné, dont on ne connoit pas bien la situation.

(M. MACQUART.)

DIEUX DE LA MÉDECINE. Les bienfaiteurs de l'humanité excitèrent de tous les temps la reconnoissance des hommes. Elle s'étendit sur ceux qui les civilisèrent ou leur donnèrent des loix ; sur ceux qui se montrèrent courageux & les défenseurs de la liberté ; sur ceux qui inventèrent ou perfectionnèrent les arts.

Ils crurent ne pouvoir mieux les récompenser, après leur mort, qu'en consacrant leurs noms à l'immortalité, par des monumens élevés en leur honneur. Ils instituèrent des fêtes qui rappeloient leurs actions au souvenir des peuples. Cette espèce de culte les assimiloit à la divinité ; & l'on se plut à penser qu'ils étoient allés habiter sa demeure. Ils devinrent dans l'opinion des dieux inférieurs.

Ainsi la médecine eut ses dieux, dont le plus ancien, connu chez les grecs, fut Esculape. Mais les peuples éclairés ne confondirent jamais avec l'Être suprême ces hommes qu'ils avoient divinisés ; l'idiot seul séduit ou trompé, a pu les adorer pour son propre intérêt. Les gens instruits ont toujours su qu'ils n'avoient pas la puissance de transformer un mortel en un dieu. Les honneurs qu'on rend aujourd'hui aux hommes qui ont bien mérité de la société, ne ressemblent point à ces apothéoses mensongères qu'on a multipliées à l'égard d'obscurs fanatiques, dont les noms s'effacent insensiblement & bientôt seront totalement oubliés. (*Voyez* ANCIENS MÉDECINS & ESCULAPE.) (M. GOULIN.)

DIEZ. (Saint) (*Eaux minérales.*)

C'est une ville sur la Meurthe, à neuf lieues de Colmar & à dix de Lunéville, sud-est. Tout à côté, sont trois sources d'eaux minérales froides. M. Poma, médecin à Saint-Diez, les dit acidules ; il ajoute qu'une des trois est particuliérement sulphureuse, & une autre martiale.

M. Nicolas de Nanci a donné en 1788 des observations chimiques sur ces eaux. On a encore une lettre à M. Nicolas sur l'ouvrage qu'il a publié.

(M. MACQUART.)

DIFFICULTÉ D'AVALER, (*Voyez* DYSPHAGIA.) (M. LAPORTE.)

— D'ÉJACULATION, (*Voyez* DYSPERMATISMUS.) (M. LAPORTE.)

— DE SE MOUVOIR, (*Voyez* DYSCINESIÆ.) (M. LAPORTE.)

— DE SENTIR, (*Voyez* DYSESTESIÆ.) (M. LAPORTE.)

DIFFICULTÉ DE RESPIRER, (*Nosologie méthodique.*) (*Voyez* DYSPNÉE.) (M. MAHON.)

DIGE, (*Eaux minérales.*)

C'est un village à trois lieues d'Auxerre, où se trouve une source d'eau minérale froide. On a des observations physiques & médic. sur les eaux minérales, d'Epoigny, de Pourrain, de *Dige*, de Toucy, &c. par Jean Berryat, *Auxer.* Fournier, 1752, in-12. Il y est parlé très-succinctement des eaux de *Dige*. On n'y trouve pas leur analyse, & l'auteur se borne à les dire tout-à-fait semblables à celles de Fletrive ou d'Apougny.

(M. MACQUART.)

DIGÉRER, DIGESTION. (*Mat. méd.*)

Digérer, mettre en *digestion*, est une opération de pharmacie qui consiste à laisser tremper les corps ou les matières dans l'eau ou dans l'alcool, communément à une chaleur douce, comme celle d'un bain de sable, ou du soleil, pour leur enlever par les dissolvans les principes actifs qu'elles contiennent. C'est sur-tout pour la préparation des teintures, des baumes composés, &c. qu'on emploie la *digestion*, dans l'intention de ne point altérer les matières qu'on veut dissoudre.

(M. FOURCROY.)

DIGESTEUR. (*Mat. méd.*)

Le mot de *digesteur* tient à une erreur singulière de médecine. On a cherché, & on a même cru avoir trouvé autrefois des moyens artificiels d'opérer dans des vaisseaux chimiques une dissolution des alimens, semblable à la digestion qui se fait dans l'estomac. Leigh a publié dans les *Transactions philosophiques* un procédé pour remplir ce but. Il consiste à mettre de la viande dans un mélange d'esprit de soufre, d'esprit de corne de cerf, de salive & de chile d'un chien. On convertira selon lui la viande en chile. Clopton Havers croyoit produire le même effet par l'huile de térébenthine melée à l'huile de vitriol. Ces auteurs ont conclu de-là que la digestion est une véritable dissolution ; cela est en effet bien reconnu, mais ce n'est pas par des dissolvans analogues à ceux-là qu'elle s'opère. Papin sembla se rapprocher plus de la nature, par l'invention de sa marmite fermée hermétiquement, qu'il nomma à cause de cela *digesteur*. On sait que la viande & les os même chauffés avec de l'eau dans le *digesteur* se ramollissent & se dissolvent sensiblement, par l'effet de l'eau qui ne pouvant se réduire en vapeur, prend une température très-élevée, & agit sur les matières dures avec une grande énergie. On voit encore ici une action fort différente de celle du suc gastrique sur les alimens.

A ces idées inexactes & fausses sur le *digesteur*,

il faut en substituer de plus exactes sur l'utilité de cet instrument; il pourroit servir utilement à préparer des bouillons alimentaires, avec des os, des cartilages. des tendons, &c. à extraire les principes médicamenteux des corps les plus durs & les plus solides, &c.

(M. FOURCROY).

DIGESTION. (*Hygiène*).

Partie III. Règles de l'hygiène en général.

Classe II. Régime relatif aux individus.

Ordre II. Régime général qui a rapport aux alimens.

La *digestion* est une fonction du nombre de celles que les scolastiques appellent naturelles, dont l'effet le plus sensible est le changement des alimens en chyle & en excrémens: ce changement est opéré dans l'estomac & dans les intestins, par le concours n cessaire des humeurs digestives, & le plus souvent par celui d'une boisson non alimenteuse.

Le changement des alimens en chyle & en excrémens, est l'effet le plus sensible de la *digestion*, & non pas l'effet unique de cette fonction. Une observation ingénieuse & éclairée a démontré que, si on la considère simplement comme action organique, & sans égard à la chylification, elle a une influence générale & essentielle sur toute l'économie animale, dont elle réveille périodiquement le jeu.

La *digestion* considérée par rapport à son effet le plus sensible, ou le plus anciennement observé, est la première coction des anciens ou leur *chylosis*, chylopoiesis, *chylificatio*.

L'histoire raisonnée de cette fonction suppose la connoissance de ses instrumens ou organes immédiats, tels que l'estomac & les intestins; celle de quelques autres qui paroissent agir sur ceux-ci; comme le diaphragme, les muscles abdominaux, le péritoine; celle des humeurs digestives telles que la salive, l'humeur œsophagienne, l'humeur gastrique, l'humeur intestinale, la bile, le suc pancréatique, celle des alimens & des boissons; celle d'une disposition corporelle, connue sous le nom de faim; & enfin celle de deux fonctions qu'on peut appeller préparatoires; qui sont la mastication, & la déglutition. Le méchanisme & la nécessité de tous ces différens moyens seront amplement démontrés dans le *Dictionnaire d'anatomie & de physiologie*. Les alimens solides sont appetés & mâchés, du moins dans la *digestion* la plus parfaite : car les alimens peuvent être très-bien digérés sans être desirés, & quelques-uns même sans être machés; les alimens, dis-je, humectés dans la bouche & dans l'œsophage, arrivent à l'estomac, ordinairement accompagnés d'une certaine quantité de boisson : ils sont retenus dans ce viscère, qu'ils étendent, dont ils effacent les rides, & qui se comprime lui-même par un mouvement musculaire particulier. Là ils trouvent les sucs gastriques qui leur donnent la forme d'une pâte liquide grisâtre, qui tourne facilement à l'aigre, & au nidoreux : on ne distingue que fort confusément dans cette masse la matière du chyle, qui est pour-tant ébauché, & que les anciens ont appellé chyme dans cet état. Petit à petit la pâte alimentaire préparée dans l'estomac, passe par le pilore dans le *duodenum*, que les phisiologistes éclairés ont regardé comme un second estomac, parce qu'il reçoit la bile, le suc pancréatique & celui des glandes de Brunner : c'est là que le chyle se perfectionne, & commence à passer dans les veines lactées, qui s'ouvrent dans cet intestin.

Presque tout ce qui est chyle se sépare dans les intestins grêles, & les matières excrémentielles les plus grossières viennent petit à petit se déposer dans le *rectum*, où elles s'accumulent, jusqu'à ce qu'elles déterminent l'action des organes qui doivent les expulser.

Dans les personnes qui ont une santé vigoureuse, quatre ou cinq heures suffisent pour que la digestion soit accomplie. Il ne faut pas oublier que les alimens liquides ou très-mous se digèrent ainsi que les solides, c'est ce qu'on observe relativement au lait, aux bouillons, aux sucs doux & fermentés des végétaux, aux gelées, &c. il est peu de questions physiologiques sur lesquelles la théorie ait autant varié que sur le méchanisme de la *digestion*. Nous dirons en peu de mots, que parmi les anciens, il y en avoit qui croyoient les alimens broyés dans l'estomac, d'autres qu'ils s'y pourrissoient. Hippocrate les regardoit comme cuits dans cet organe.

Pendant treize siècles les écoles ne s'occupèrent que des qualités attractives, retentrices, concoctrices & expultrices que Galien avoit mis successivement en jeu pour expliquer la *digestion*.

La secte des chimistes renversa celle des galénistes, & fit fermenter & entrer en effervescence les alimens, elle les regarda comme macérés, dissous, précipités.

Les solidistes mécaniciens réfutèrent les prétentions outrées des chimistes, sans se douter que le fond du systême étoit bon, & que la *digestion* des alimens étoit incontestablement une espèce d'opération chimique.

Le systême de la trituration, que ces derniers ont imaginé, a ridiculement avancé que l'estomac, qui n'est dans l'homme qu'un sac souple & fort mou, étoit capable de broyer le fer.

L'opinion des vermineux qui firent opérer la

digestion par des armées de vers ne mérite pas d'être énoncée.

L'explication des physiologistes modernes, que Boerhaave a adoptée & répandue, est une espèce de concordance de tous les systêmes, qui admet une altération spontanée des alimens, une trituration légere, une coction prise dans le sens des anciens, ou l'action sur eux d'une chaleur particulière, qui jointe aux différens sucs digestifs, les ramollit & en forme la matière du chyle.

Il nous paroît qu'une altération spontanée des alimens analogues aux fermentations connues, non plus que la chaleur qui s'engendre quand ils se digèrent, & la trituration ou le ballottement même léger de l'estomac, ne sont pas des choses qu'on ait bien prouvées jusqu'ici : mais nous croyons que pour avoir la vraie théorie de la digestion, il faut avant tout, réunir des connoissances chimiques évidentes sur la nature des alimens & des divers sucs digestifs, sur-tout sur le suc gastrique qui paroît être particulièrement doué d'une forte vertu digestive. On sait que dans les classes des poissons ictyophages, lorsqu'un gros poisson en a avalé un petit, on ne trouve de digéré dans l'estomac que la partie seule qui en touche le fond où est déposé le suc gastrique.

Ce n'est pas sans raison que Vénel a observé, que la partie vraiment nourrissante des alimens y étoit contenue comme un extrait, ou comme une résine l'est dans un bois, dans un métal, dans certaines mines, que la séparation s'en faisoit comparativement d'une manière tout-à-fait chimique ; en ce que le chimiste a besoin comme l'estomac d'opérations préparatoires, pour séparer, diviser les parties qu'il veut soumettre à l'analyse, en ce qu'il a besoin de vaisseaux où doivent se faire les changemens nécessaires, ce que présente l'estomac, en ce qu'ils employent encore des dissolvans dont l'estomac abonde de même.

Bordeu, médecin de Paris, auteur de plusieurs ouvrages remplis des observations les plus ingénieuses, & des plus importantes découvertes sur le jeu & les correspondances des organes, observe, de la manière suivante, l'influence de la *digestion* sur l'économie animale, dans une dissertation soutenue aux écoles de médecine en 1752, sous ce titre : *An omnes organicæ corporis partes digestioni opitulentur.*

Les animaux, dit M. Bordeu, éprouvent à certains tems marqués une sensation singulière dans le fond de la bouche & de l'estomac, & un changement à peine définissable de tout leur individu ; état fort connu sous le nom de faim... Si l'on ne fournit pas alors des alimens à l'estomac, tout l'animal perd ses forces & tout l'ordre des mouvemens & des sentimens est renversé chez lui. Mais à peine cet aliment est-il pris que les forces abattues renaissent, & bientôt après un léger sentiment de froid s'excite dans tout le corps, on éprouve quelque pente au sommeil ; le pouls s'élève, la respiration est plus pleine, la chaleur animale augmente, & enfin toutes les parties du corps sont disposées à exercer librement leurs fonctions. Voilà les principaux phénomènes de la *digestion*, & ceux qui portent à la regarder comme un effort de tout le corps, comme une fonction générale.

Nous verrons à l'article RÉGIME, quand il faut déterminer la *digestion* ou manger : en quelle quantité on doit employer les alimens solides & fluides : quand il faut se les interdire : si pendant la *digestion* on doit se reposer ou se donner du mouvement ; veiller ou dormir ; s'exposer aux accès des passions, sur-tout aux plaisirs de l'amour.

Dans l'état sain, les *digestions* peuvent être plus ou moins bonnes, à raison de la force ou délicatesse de l'estomac, soit primitive soit acquise. La bonne théorie est encore muette sur l'histoire raisonnée des *digestions* difficiles de certains alimens & sur la préférence de quelques uns généralement bons, qui ne conviennent pas à certains estomacs, ou généralement mauvais, qui conviennent à quelques autres : c'est pourquoi il est ridicule à des parens ou à des maîtres de pension de forcer les enfans à prendre certains mets qui leur répugnent, sans qu'on puisse autrement rendre raison de leur aversion, & de la bizarrerie de leur estomac ou de leurs fantaisies.

Toute personne capable de réfléchir, qui a l'estomac foible ou délicat, doit examiner les alimens qu'elle digère facilement, & ceux qui pèsent véritablement sur son estomac, & qui lui donnent des rapports ou des nausées. Elle usera des uns, & fuira les autres, sans avoir besoin de consulter un médecin sur la nature & la propriété des alimens qui doivent convenir. Sur cet article les enfans, les malades, ou les sots doivent être dirigés par le ministre de santé.

Si la foiblesse de l'organe le rendoit susceptible de se déranger avec facilité, il faudroit suivre un régime & faire un choix d'alimens légers & substantiels, éviter ceux qui ont une grande activité ; employer les légers stomachiques ; varier l'heure des repas, la quantité des alimens, les boissons qu'il faut leur joindre, le degré de chaleur, recommander l'exercice, &c. (*Voyez* STOMACHIQUES). Lorsque les *digestions* sont tout-à-fait dérangées on doit employer les moyens pathologiques. (*Voyez* MALADIES DE L'ESTOMAC, INDIGESTION).

(M. MACQUART.)

DIGESTION TROUBLÉE. Coction difficile ou imparfaite des alimens dans l'estomac.

Le chagrin, l'inquiétude, les passions vives, une nouvelle imprévue qui occasionne de la tristesse ou de la joie, suffisent souvent, chez les personnes délicates, pour déranger leur *digestion*, la troubler, & causer l'apépsie. Cet effet est produit par la contraction ou le relâchement des nerfs qui accélèrent ou suspendent le cours du sang dans les artères. Les organes des sens peuvent en lui produire le même effet. La vue d'une chose qui déplaît, telle qu'une araignée, une souris, un cheveu. L'odeur de certaines plantes procurent des tremblemens suivis de vomissemens à quelques personnes délicates. Dans le tems de la *digestion* l'estomac devient le centre où vont aboutir & se réunir toutes les fièvres; il s'anime fortement dans cet instant, & attire à lui les fièvres de toutes les autres parties organiques; pour que la digestion se fasse plus parfaitement, il est nécessaire que l'ame se livre à la passion la plus analogue au tempérament de l'individu, parce que les nerfs de l'estomac sont liés avec ceux que l'ame met en jeu dans les diverses opérations. Si dans le moment où l'estomac est occupé de cette fonction importante, il est distrait par une affection vive & désagréable, il se fait un resserrement dans les glandes de l'estomac, qui empêche le suc gastrique de couler pendant quelque tems, ce qui empêche & retarde la coction des alimens tant que l'état de spasme continue. Nous avons dit que, pour que la digestion fût plus parfaite, il etoit nécessaire que l'ame se livrât à sa passion favorite, c'est ce que l'on voit assez souvent. Quelques personnes ne digèrent facilement qu'en faisant jouer des instrumens pendant leur repas, On a vu des gens d'un caractère cruel assurer n'avoir jamais si bien digéré qu'après avoir été présent à l'exécution d'un homme condamné à mort; ce qui agite, secoue leurs nerfs & les met dans le point d'irritation nécessaire pour procurer chez eux une abondante sécrétion de sucs gastriques. On peut regarder cet état comme une maladie morale & physique en même tems, ainsi il y a ici *morbus corporis & morbus mentis*, & je pense que les médecins de Tibère, de Caligula, de Néron auroient mieux reussi que les philosophes qui les approchoient, s'ils avoient entrepris de changer la texture de leurs nerfs par le régime & les médicamens. (M. ANDRY.)

DIGESTION. (*Mat. méd.*)

On nomme *digestion* en chimie une opération qui sert très-souvent en pharmacie pour la préparation d'un grand nombre de médicamens. Cette opération consiste à laisser des liquides quelconques, de l'eau, du vin, de l'alcool, du vinaigre, de l'huile, &c. en contact avec diverses matières minérales, végétales ou animales, auxquelles on veut enlever un principe actif, pour le communiquer à ces dissolvans; on aide l'action réciproque de ces agens par une douce chaleur soit au moyen du bain de sable, de cendre, de fumier, soit en exposant le vaisseau qui les contient au soleil. (M. FOURCROY.)

DIGESTIFS. (*Mat. méd.*)

On nomme *digestifs* les médicamens qui appliqués sur les blessures ou les ulcères, les disposent à fournir un bon pus; ce qui a lieu en prévenant l'acreté des fluides, en arrêtant leur altération, & en entretenant les vaisseaux excréteurs dans le dégré de molesse & de flexibilité convenable. Telle est la manière de définir l'action des *digestifs* employée par la plupart des auteurs de matière médicale; mais il n'y a point de *digestifs* spécifiques. On les confond souvent avec les maturatifs & les supuratifs. (*Voyez* ces deux mots.) (M. FOURCROY.)

DIGITALE. (*Mat. méd.*)

La *digitale* est le nom botanique d'un genre de plantes de la famille des personnees de Tournefort & de la didynamie angiospermie de Linnéus, reconnoissable & caractérisé par un calice à cinq divisions profondes, une corolle monopétale, campanulée, ventrue, à cinq dents, une capsule ovale pointue, à deux loges. Ce genre qui contient dix espèces bien connues aujourd'hui, ne fournit qu'une de ces espèces à la matière médicale; c'est la *digitale* pourprée ou la grande *digitale*, qu'on nomme vulgairement *gands de notre dame*. G. Bauhin la nommoit *digitalis purpurea folio aspero*. Linnéus la caractérise par la phrase suivante: *digitalis purpurea, calycinis foliolis ovatis acutis, corollis obtusis, labro superiore integro*. Cette belle plante de deux à trois pieds de hauteur, droite, velue & d'une tige simple, porte des feuilles alternes, ovales, lancéolées, pointues, dentées, cotoneuses en dessous, des fleurs purpurines, tigrées en dedans, disposées en un long épi terminal, auxquelles il succède des capsules ovoïdes, pointues à raies & contenant beaucoup de semences.

On trouve cette plante sur les montagnes, dans les bois élevés, dans les terreins sablonneux; elle est assez abondante aux environs de Paris, à Meudon, &c. Elle fleurit en juin & juillet.

Il y a long-tems qu'on sait en médecine que la *digitale* pourprée est une plante âcre, émétique, purgative & diurétique. Quelques auteurs lui ont attribué la propriété délétère des solanées. Ray la croyoit dangereuse & recommandoit de l'employer avec beaucoup de précaution. De tous les auteurs de matière médicale, Murray est celui qui en a parlé avec le plus de détail; voici ce qu'il dit de ses vertus. La saveur des feuilles de *digitale* est amère & désagréable; il y existe en outre une âcreté telle, qu'elle ulcère & brûle la bouche, la gorge, l'ésophage & l'estomac, qu'elle ex-

cite une excrétion abondante de salive, qu'elle purge & fait vomir fortement; cet effet a sur-tout lieu en prenant une cuillerée du suc de ses feuilles dans une chopine de bierre chaude. Lentin a vu deux malades qui par l'usage de deux tasses de décoction des feuilles ont éprouvé, outre les évacuations indiquées, une grande anxiété, des douleurs, la cardialgie, le hoquet, & le froid des extrémités. Une prescription imprudente de ce remède a produit des effets encore plus énergiques; une jeune fille de huit ans en est morte; les petits oiseaux, suivant Salerne, sont enivrés, violemment purgés, maigrissent & meurent par l'action de cette plante.

On l'a vantée comme un spécifique dans l'épilepsie. Parkinson assure qu'elle guérit cette maladie, en la faisant prendre en décoction dans la bierre à la dose de deux poignées de feuilles avec quatre onces de polypode. Elle a été proposée dans les affections scrophuleuses, & c'est sur-tout dans ce cas qu'on l'administre aujourd'hui, disoit Murray en 1776.

Haller a recueilli plusieurs faits de guérisons d'écrouelles, opérées par ce remède. Un homme attaqué d'ulcères scrophuleux dans différentes parties de son corps, & sur-tout à la jambe droite, de manière qu'on parloit de lui faire l'amputation, guérit en prenant deux fois en 14 jours une cuillerée de suc de *digitale* avec une demi pinte de bierre chaude, & en appliquant sur son ulcère les feuilles qui avoient fourni le suc. Une jeune personne éprouva beaucoup de soulagement en prenant une cuillerée de ce suc; elle avoit l'œil affecté d'une tumeur scrophuleuse: la lèvre supérieure très-gonflée & fendue, les articulations des doigts tuméfiées, & des douleurs continuelles. Elle renonça malheureusement à ce remède, à cause de son action trop vive. Un homme ayant depuis trois ans au coude droit une tumeur scrophuleuse qui l'avoit fait beaucoup souffrir, guérit presque entièrement en un mois, en prenant le suc des feuilles de *digitale* assez abondamment. Ces faits sont tirés des *Pract. essais d'Edimbourg.*

L'application extérieure de ces feuilles sur les écrouelles est moins dangereuse & presque aussi efficace que son administration intérieure, suivant Murray; cette application faite autrefois mérite d'être tirée de l'oubli où elle a été plongée. On applique les feuilles broyées, ou le suc mêlé sous la forme d'onguent avec des graisses; Ray admettoit la même vertu dans un liniment fait avec les fleurs de *digitale*. Hulse assuroit que ce moyen réussissoit bien dans les tumeurs sèches, & mal dans les tumeurs humides ou suppurantes. Les médecins & chirurgiens de l'hôpital de Worcester ont confirmé les propriétés de cette plante dans les cas cités.

On voit d'après cet extrait de Murray que les anglois ont beaucoup employé les feuilles de *digitale* contre les scrophules; cependant la réputation de cette plante dans ces maladies n'a pas attiré la confiance des autres nations, & on n'en fait que très-peu d'usage.

Depuis quelques années, on a vanté en Angleterre l'usage des feuilles de *digitale* dans l'hydropisie. Deux ou trois feuilles sèches infusées dans trois tasses d'eau chaude à la manière du thé, évacuent dit-on, promptement les eaux. Ce remède procure souvent des nausées, des vomissemens, des évacuations par le bas; mais l'action diurétique ne s'en suit pas moins & l'hydropisie disparoît au bout de quelques jours, ou de quelques semaines. Voilà l'extrait du résultat d'un grand nombre d'observations consignées dans les journaux anglois, sur les effets anti-hydropiques des feuilles de grande *digitale*, *digitalis purpurea*. Quelques médecins françois ont confirmé par leur propre expérience, les succès de ce remède; on assure qu'il est sur-tout très-recommandable dans l'hydropisie de la poitrine, & qu'on a guéri plusieurs fois cette terrible maladie par son usage; il réussit également dans les œdèmes, & sur-tout dans les gonflemens froids des extrémités. Plusieurs praticiens qui se sont occupés depuis quelques années de substances propres à guérir la gale & les affections cutanées par l'irritation salutaire qu'elles excitent à la peau ont rangé la *digitale* à côté de la dentelaire de l'aristoloche, de la clématite & des plantes analogues.

Enfin la *digitale* a donné naissance à plusieurs préparations particulières, telles qu'un onguent, un syrop, un extrait, une teinture; mais on ne connoît point encore bien les modifications que ses propriétés ou ses vertus reçoivent des différentes altérations qu'on lui fait subir. En terminant cet article nous ne saurions trop recommander aux jeunes médecins de se rappeller toujours la grande énergie, l'âcreté de la *digitale*, de se souvenir qu'elle a été comptée au nombre des poisons & qu'on ne doit la prescrire qu'avec beaucoup de prudence à l'intérieur.

(M. FOURCROY.)

DIGNE. (*Eaux minérales.*)

Digne est une petite ville de la Provence sur la Mardaric, à sept lieues sud-ouest de Sisteron, & à quatorze d'Embrun. On trouve à côté de la ville cinq sources d'eaux minérales chaudes, dont quatre bains, qui sont, 1°. de Saint-Jean, 2°. de Saint-Gilles, 3°. des Vertus, 4°. de Notre-Dame. La source qui va au bain de Saint-Jean, sert aussi aux douches, & celle du bain Notre-Dame sert à l'étuve. La cinquième source est dans une espèce de basse-cour & ne fournit à aucun bain. Comme ces eaux ont de la célébrité depuis long-temps, on a beaucoup écrit

pour

pour les vanter, & on l'a fait d'une manière si exagérée, que nous croyons devoir oublier tout ce qui a paru jusqu'en 1772. A cette époque on a donné dans le Dict. Min. & Hydr. de la France, t. 1, l'énumération des qualités des eaux de *Digue*. On les présente comme incisives, apéritives, diurétiques & toniques, comme utiles dans les obstructions, les tumeurs scrophuleuses, le vertige, la paralysie, les affections nerveuses, l'asthme & la toux habituelle. On les recommande extérieurement dans la paralysie, le rhumatisme, la contraction des membres, les gonflemens des articulations, les maladies de la peau, les douleurs qui surviennent à des plaies, à des fractures, à des contusions.

On trouve dans les Mém. de la société royale de méd. t. 1, p. 336, l'extrait d'un mémoire sur ces eaux par M. de Champorein, & celui de leur analyse par M. Ricary. On y voit que ces eaux contiennent une substance saline, analogue au sel marin; M. de Champorein les recommande dans l'asthme, les douleurs invétérées, les paralysies, & à la suite des blessures. M. Ricary y a trouvé de la sélénite, du sel marin, de la terre absorbante, du fer & une matière grasse qui n'a pas été déterminée, ce qui a fait desirer une nouvelle analyse de ces eaux.

Le journal de méd. milit. fait mention, t. 2, p. 15, d'une topographie méd. de la Provence, dans laquelle M. Barit présente les eaux de *Digue* comme ayant quelqu'analogie avec celles de Bourbonne. Il indique les degrés de leur température & leurs qualités sensibles. Il y a trouvé après l'évaporation $\frac{1}{70}$ de sel blanc semblable au sel marin, qui fait coaguler à l'instant la liqueur du sel de tartre resous à l'air libre. Il dit ces eaux excellentes dans les retractions des nerfs, les coups de feu, les anciennes blessures, les paralysies, les engouemens des viscères chez les personnes robustes, & les douleurs rhumatismales opiniâtres. (M. Macquart.)

DILATATION. (*Pathologie.*)

Ce terme signifie la même chose que diastole dans l'économie animale. Il sert également à exprimer l'état du cœur, des artères, & de tous les vaisseaux & sacs membraneux, dont les parois sont susceptibles d'être écartées de leur axe ou d'un centre commun. (*Voyez* Diastole.) Ce terme est aussi employé pour exprimer l'état d'un vaisseau qui reste dilaté contre nature, comme dans l'anévrisme, la varice. (*Voyez* Anévrisme, Varice.)

(*Anc. Encycl.* M. Mahon.)

DILATATION contre nature DE LA PUPILLE. (*Voyez* Mydriasis.)

(M. Chamseru.)

DILLEN, (Jean Jacques) médecin né à Giessen, ville d'Allemagne dans la haute Hesse, étoit membre de l'académie impériale des curieux de la nature. Il se fit connoître, en 1719, par un ouvrage qui annonçoit un homme profondément savant dans la botanique. Il lui mérita l'attention des étrangers; on l'attira à Oxford où il enseigna dans le jardin public de cette ville. L'accueil qu'on fit à ses talens le détermina à passer le reste de sa vie en Angleterre; il y a joui de la plus haute réputation jusqu'à l'année 1747, qui est celle de sa mort. Voici les les titres des écrits qu'il a laissés:

Catalogus plantarum circà Giessam spontè nascentium. Francofurti, 1719, *in*-8.

C'est par cet ouvrage qu'il se fit si avantageusement connoître en qualité de botaniste. Quoiqu'il n'ait pris qu'un petit espace de terrein pour en détailler les plantes, il est incroyable combien grand est le nombre de celles qui se trouvent dans ce catalogue. Il a même fallu des yeux aussi perçans que les siens, pour donner une juste description des plantes infiniment petites, dont il a encore gravé les figures. En parlant des méthodes adoptées pour l'arrangement des plantes, il paroît plus porté pour celle de Ray, que pour toute autre.

Hortus Elthamensis, seu, Plantarum rariorum, quas in horto suo Elthami in Cantio coluit Jacobus Sherard, delineationes & descriptiones. Londini, 1732, deux volumes *in-folio*.

Ce recueil contient 437 plantes étrangères, qui sont exprimées par autant de belles figures, peintes & gravées par l'auteur.

Historia muscorum. Londini, 1741, *in*-4.

Cette partie de la botanique, qui avoit été traitée fort imparfaitement jusqu'alors, fut tellement augmentée par *Dillen*, que ce seul ouvrage contient près de 600 espèces de mousses & autres plantes qui s'y rapportent, la plupart indigènes, & quelques-unes de l'Amérique.

On trouve dans les bibliographes d'autres médecins du nom de *Dillen*.

Juste Frédéric fut professeur dans l'université de Giessen.

Philippe Everard fut médecin pensionnaire de la même ville. Ils ne sont connus dans la république des lettres que par les observations qu'ils ont communiquées à l'académie impériale d'Allemagne.

Juste Frédéric *Dillen* en devint membre en 1685, sous le nom d'*Achates*, & il mourut en 1720. Il est bien apparent que tous ces médecins étoient de la même famille.

(*Extrait d'El.*) (M. Goulin.)

DINAN, (*Eaux minérales.*)

C'est une petite ville sur la Rance, à six lieues de Saint-Malo, & à douze de Rennes. La source minérale, qui est froide, se nomme la *Coninaie.* Elle est au Nord à un quart de lieue de cette ville dans un vallon profond.

Jean Duhamel en 1644, François Fanoix en 1686, ont donné sur ces eaux des idées dont on ne peut tirer aucun parti aujourd'hui. M. Monnet en 1772, en a fourni une analyse, qui les fait reconnoître pour ferrugineuses simples. M. Chifoliau, médecin de Saint-Malo, a donné en 1782, un ouvrage qui a pour titre: essai analytique des eaux minérales de *Dinan*, & de plusieurs fontaines voisines de Saint-Malo, &c. L'Auteur a trouvé dans chaque livre de ces eaux, un tiers de grain de fer, $\frac{5}{7}$ de terre calcaire, $\frac{2}{7}$ de sel marin, $\frac{1}{7}$ de sélénite; en outre, du foie de souffre, & un alcali qu'il n'a pu estimer à cause de sa petite quantité: il dit que ces eaux ne peuvent se transporter. Il parle ensuite des propriétés de ces eaux qui sont les mêmes dont nous avons parlé au mot DICQ. (*Voyez* DICQ.)

(M. MACQUART.)

DINER ou DINÉ, (*Hygiène.*)

Partie II. Choses dites non naturelles.

Classe III. *Ingesta.*

Ordre I. Alimens.

Nous appellons *diner* le repas qu'on fait vers le milieu de la journée, un peu plus tôt, un peu plus tard, suivant les temps, les lieux & les personnes. Isidore s'est trompé en assurant que les romains ne connoissoient pas le *diner.* Les auteurs, tant grecs que latins, qui ont parlé des usages de l'ancienne Rome, font tous mention du *diner* des romains, qui étoit à la vérité fort frugal, & c'est peut-être la raison pour laquelle Isidore le compte pour rien; peut-être aussi s'est-il mépris, en ce que ce repas, dans l'antiquité la plus reculée, étoit nommé *cœna*, si l'on en croit *Festus.*

L'heure du *diner* chez les romains, étoit environ la sixième heure du jour. Martial dit à un parasite qui étoit venu chez lui sur les dix ou onze heures: vous venez un peu trop tard pour déjeûner, & un peu trop tôt pour *diner.* On dinoit autrefois en France au plus tard à midi, c'est ce qu'on apprend par les historiens, & par l'heure de *diner* des différens ordres religieux.

Nous avons consacré ce repas particuliérement aux nourritures solides & substantielles. Dans certaines sociétés, on ne soupe pas; on déjeune, & on dine seulement; c'est ce que font les anglois. Ils ont cependant sur nous un avantage, c'est qu'ayant déterminé qu'ils ne feroient point de souper, ils ont placé leur *diner* de manière à trouver une grande économie de temps pour leurs travaux; ils dinent à cinq heures, & conséquemment travaillent, au déjeûner près (qui est bientôt fait), depuis le matin jusqu'à cinq heures du soir, sans que rien puisse les déranger; le reste de la journée est employé à se délasser.

Les françois aisés ont aussi le goût de se délasser après le *diner*, mais il faut convenir qu'ils sont beaucoup moins économes de temps, puisque dans nos grandes villes, où l'on dine à deux heures, ils ont travaillé trois heures de moins, & trois heures de temps sont cependant bien précieuses. Il faut espérer que nous touchons à une époque où l'on fera sur ce point une réforme vraiment utile.

Dans la province, & dans les campagnes, où la manière de vivre & de travailler est différente, on dine à midi, & l'on soupe à huit ou neuf heures du soir. On ne mange pas autant au *diner*, parce qu'on doit au souper se nourrir à-peu-près comme au *diner.* Nous devons convenir, que de toutes les habitudes dans la manière d'alimenter l'existence, celle-ci peut être regardée comme la plus saine & la plus salubre; c'est un avantage qu'ont les gens qui mènent une vie simple, sur ceux qui habitent les grandes villes: ils n'ont pas pour eux les plaisirs bruyans, les spectacles, la grande chère, mais ils en sont bien dédommagés par la grande facilité avec laquelle se font toutes leurs fonctions. C'est chez eux que se trouve, avec le complément de la santé, la vie douce & exempte de sollicitudes, & des entraves de l'orgueil & de l'ambition: on dine sobrement & avec appétit, on soupe de même: l'estomac n'est pas chargé par une grande masse d'alimens, ni par leur variété. Ils ont un sommeil doux & tranquille, qui n'est guères la suite d'une digestion laborieuse, telle que celle des personnes qui mangent fort, qui ne font qu'un repas & peu d'exercice. (M. MACQUART.)

(*Extrait d'El.*) (M. GOULIN.)

DINUS DE GARBO, (*Voyez* GARBO.)

DIOCLÈS de Caryste, dans l'isle d'Eubée, aujourd'hui Négrepont, médecin de la secte dogmatique, est cité par Pline qui lui rend le témoignage d'avoir été le plus renommé après Hippocrate & ses fils. Galien en parle comme d'un médecin très-habile & très-zélé, & qui avoit fait de grands progrès dans l'art de guérir.

On apprend de Galien que *Dioclès* se montra avec éclat peu après Hippocrate II, qu'il s'occupa de l'anatomie humaine, & qu'il écrivit un des premiers sur cet objet. Galien le fait d'ailleurs

un peu plus ancien que Praxagoras, maître d'Hérophile.

D'après ces faits, il semble que *Dioclès* peut avoir eu 20 ans plus que Praxagoras, & être né vers la XCVIII olympiade, année I. avant notre ère 388, lorsqu'Hippocrate II. étoit déjà très-âgé. *Dioclès* n'a pu se montrer avec distinction qu'à l'âge de 40 ans, c'est-à-dire, l'an 348 avant notre ère, & environ 22 ans après la mort du très-célèbre Hippocrate II. (*Voyez* ANCIENS MEDECINS.)

Par les monumens qui nous restent, on voit que *Dioclès* s'étoit livré à l'étude de l'anatomie, qu'il s'est rendu célèbre par la pratique de la médecine, & par l'exercice de la chirurgie & l'invention de quelques instrumens.

Il constate par le témoignage de Galien, que *Dioclès* fut le premier des Asclépiades qui a écrit sur la dissection; Galien observe qu'avant le siècle de *Dioclès*, on n'avoit pas besoin de composer des écrits anatomiques, parce que les Asclépiades n'enseignoient la médecine qu'aux jeunes gens de leur famille; ils apprenoient l'art dès le bas-âge, en voyant opérer leurs pères, en assistant à leurs dissections, en disséquant ensuite eux-mêmes, de sorte qu'ils ne pouvoient oublier ce qu'ils avoient appris. Mais lorsqu'on commença à admettre à l'instruction des étrangers qui approchoient de l'age viril, on sentit la nécessité d'un moyen qui suppléât à l'instruction reçue dès l'enfance.

Cependant Galien n'élève pas fort haut le savoir anatomique de *Dioclès*; il n'est pas étonnant, dit-il, que *Dioclès* ou Praxagoras ou Philotime, & les autres anciens aient peu connu les parties intérieures de l'homme; ils n'ont disséqué que superficiellement & sans y porter l'esprit de recherche & d'exactitude; ainsi, on ne sauroit avoir égard à leurs descriptions.

Plutarque fait assez entendre qu'il avoit vu l'ouvrage anatomique de *Dioclès*, lorsqu'il rapporte la raison anatomique pour laquelle les mulets sont stériles, raison alléguée avant lui par Empédocle. Il paroît de ceci, que les philosophes, & sur-tout ceux de la secte italique, avoient excité les Asclépiades à l'étude de la nature.

C'est sans doute de ce traité que Plutarque a tiré l'opinion de *Dioclès* sur la stérilité des hommes: il l'attribuoit à la paralysie des parties génitales, à la courbure vicieuse de la verge qui empêche la semence d'être dardée en ligne droite, ou à la disproportion qui se trouve entre les organes de l'homme & ceux de la femme. Cette autre opinion de *Dioclès*, qui fut aussi celle de Polybe & des empiriques, doit être remarquée; que les parts nés au huitième mois, sont viables, & que plusieurs qui sont venus à ce terme, ont atteint l'âge viril.

Les anciens ont loué la pathologie de *Dioclès*. Il avoit enseigné, dit Plutarque, que plusieurs maladies naissent de l'*inégalité* des principes ou élémens du corps, qui par-là éprouve une altération dans son état & dans sa constitution. Il prétendoit que toutes les fièvres étoient symptômatiques, & qu'elles survenoient à toutes les espèces de lésions: ce qui se remarque dans l'œil affecté, lui servoit à prouver ce qui arrive pour des cas moins évidents; car il étoit hors de doute que les fièvres surviennent aux blessures, aux inflammations, aux bubons.

Galien nous a conservé un fragment de *Dioclès*; on y voit clairement que *Dioclès*, pour expliquer les causes des maladies, avoit recours à l'égale proportion des qualités élémentaires.

Voici le passage. (*Galen. de loc. affec. lib. iij.*)

Il y a une troisième différence de mélancholie qui tire son origine du ventricule, ce qui arrive quelquefois à l'égard de l'épilepsie. Quelques médecins la nomment maladie hypochondriaque, d'autres, maladie flatulente. *Dioclès* a décrit les symptômes qui concourent à les faire reconnoître; c'est dans le traité intitulé πάθος, αιτία, θεραπεία, (des maladies, de leurs causes, de leur traitement.) Il s'exprime ainsi:

« Il y a une maladie, différente des précédentes, » qui vient du ventricule. Quelques-uns l'appellent mélancholique, les autres, flatulente. » Lorsqu'un malade a pris des alimens, sur-tout » s'ils sont difficiles à digérer, & capables d'exciter des ardeurs, il lui vient un crachement » abondant & séreux, des rots acides, des gonflemens; la région précordiale est brulante. » Quelquefois, il y a dans le ventre des douleurs » fortes, qui dans quelques-uns s'étendent au-dessus du diaphragme; elles s'appaisent lorsque les alimens sont digérés, mais elles reviennent dès qu'on a pris de la nourriture, souvent même à jeun; après le souper, elles sont » vives. Si les malades vomissent, ils rendent » les alimens cruds, & des eaux un peu amères, » chaudes & si acides que les dents en sont affectées; ce qui arrive dans quelques jeunes gens. » Ces accidens durent long-temps ».

Voici l'aitiologie que *Dioclès* donne de ces symptômes.

« Il faut sentir que les hommes flatulents sont » échauffés par une chaleur immodérée enfermée » dans les veines qui reçoivent de l'estomac les » alimens, ce qui rend leur sang très-épais. Il est » clair par-là que des portions compactes s'attachent à ces veines, parce que le corps ne prend » aucune nourriture, & que les alimens demeurent

» cruds dans l'estomac, tandis qu'auparavant (dans » l'état de santé), les parties nutritives étoient » reçues dans leurs pores ou conduits, & se dis- » tribuoient dans les parties inférieures. Quant » au vomissement qu'ils éprouvent le lendemain, » cela arrive, parce que les alimens ne prennent » point la route des intestins. On reconnoît que » la chaleur est augmentée au-delà du degré or- » dinaire, par le toucher, & par le soulagement » qu'ils ressentent par l'application des draps » froids; car ils éteignent la chaleur ou la di- » minuent ».

Dioclès continue.

« Quelques-uns disent que chez les malades » qui éprouvent ces symptômes, l'orifice infé- » rieur de l'estomac qui communique avec les » intestins, est attaqué d'inflammation, & que » par-là, il est fermé ou obstrué, ce qui empêche » le passage des alimens dans les intestins; ainsi, » il est nécessaire non-seulement que le ventricule » demeure rempli, mais encore que le gonfle- » ment, les ardeurs & les autres accidens énon- » cés surviennent ».

On trouve un autre fragment de *Dioclès* (*de aliment. fac.*), où il s'éleve contre ceux qui s'efforçent de marquer les vertus des médicamens *à priori*, & d'en rendre raison, ou plutôt qu'on doit & qu'on peut en rendre raison, tandis que ces choses ne s'apprenent que par l'expérience, & qu'il suffit de s'en être instruit.

Oribase (*Medic. coll. lib. viij, chap.* 22.) expose les opinions de *Dioclès* sur les substances émétiques. Mais on ne voit pas clairement s'il s'agit ici de toute espèce de vomissement, ou du vomissement diététique.

Celse (*Lib. iv, c.* 13.) dit que *Dioclès* a nommé chordapse (χόρδαψος) l'affection de l'intestin grêle, & iléon (εἰλεον) celle du gros intestin: mais je vois, observe Celse, qu'aujourd'hui la première affection est appellée iléon, & la seconde, *colicon* (κωλικον).

Cœlius Aurelianus a conservé quelques exemples de la pratique de *Dioclès*, desquels on peut inférer qu'elle différoit peu de celle d'Hippocrate. Il est peut-être le premier qui, dans la passion iliaque, ait fait avaler des boules de plomb.

Il est constant, par les témoignages des anciens écrivans, que *Dioclès* a exercé la chirurgie. Celse le cite avec Hippocrate & Philotime, & autres, pour confirmer que la cuisse luxée peut être réduite & rester en place. Le même Celse, en parlant des traits qu'il faut extraire du corps, recommande l'usage d'un instrument que les grecs appellent γραφισκον Διοκλεους, parce qu'il fut inventé par *Dioclès*, un des plus renommés parmi les anciens médecins. Ce graphisque est décrit par Celse (*lib.* 7, *c.* 5.). Plusieurs critiques croient qu'il faut lire βελουλκόν, au lieu de γραφισκον. On lit, en effet, *belulcum* dans l'édition de Celse, faite à Venise en 1497.

Il paroît que *Dioclès* a composé plusieurs traités, dont aucun n'est parvenu jusqu'à nous. Mais Oribase en a conservé des fragmens parmi lesquels il s'en trouve un remarquable sur la préparation des alimens; ce qui prouve que *Dioclès* n'a pas cru qu'il fût indigne d'un médecin de donner la manière de préparer & d'assaisonner les nourritures ou les mets. Il se proposoit en cela deux buts, la santé & l'agrément. Pour assaisonnement, il recommande la rhue, le cumin, la coriandre, l'origan, la sariete, le thim, le sel, le vinaigre, l'huile, le fromage, le silphium & le sésame. Telle étoit la simplicité de l'ancienne Grece, avant que le commerce rendu facile par Alexandrie, lui eut communiqué les aromates de l'Inde.

Mais ce qui fait honneur à *Dioclès*, c'est qu'il exerça la médecine avec le plus grand désintéressement, & que, comme Hippocrate, il n'avoit en vue que le soulagement des malades & le bien de l'humanité. (M. GOULIN.)

DIOGÈNE APOLLONIATE ou d'Apollonie dans l'isle de Crête, médecin & philosophe, tint un rang distingué parmi ceux qui enseignèrent en Ionie, avant que Socrate parût à Athènes. Il fut disciple & successeur d'Anaximènes, à qui il survécut jusqu'environ l'an 450 avant J. C. Aristote rapporte quelques fragmens de ses écrits, ainsi que de ceux de Syennésis. Ils croyoient tous deux que les veines tirent leur origine de la tête. *Diogène* enseigna, ainsi que son maître, que l'air est le principe de toutes choses; mais il alla plus avant que lui sur les propriétés de cet élément, car on dit qu'il est le premier qui ait observé que l'air se condense & se raréfie. (*Extrait d'El.*) (M. GOULIN.)

DIONCOSE, διόγκωσις. (*Pathologie.*)

Les méthodiques emploioient ce mot pour signifier l'enflure du corps qui provenoit, ou d'une grande fonte d'humeurs qui se jettoient sur une partie, ou d'un grand amas de matières excrémentitielles. C'est l'opposé de symptôse, ξυμπτωσις, par laquelle dénomination on a désigné l'affaissement ou contraction des cavités, telle qu'il survient après des évacuations. La *symptose* a lieu non seulement après des évacuations & un flux, mais aussi dans la constriction ou constipation, & la suppression des règles, &c. La *symptôse* se prend aussi quelquefois pour un affaissement & une contraction du corps & des membres, lorsqu'il est accablé de lassitude & de foiblesse: & est selon Hippocrate, un signe de la violence & de la malignité de la maladie. Ce mot signifie encore l'abattement des membres, & est pris dans le

même sens que διαλυσις, résolution, & παρησις rémission. Enfin, il peut s'entendre aussi de l'affaissement des vaisseaux qui vient de leur *vacuité*, κενεαγγεια; & de l'abattement du visage, des yeux, & des autres parties. (*Voyez* GAL. *de opt. sect. chap.* 28. *Extrait des dict. de Castel, & de Lavois.*) (M. MAHON.)

DIONIS, (Pierre) chirurgien de Paris, déjà célèbre vers le milieu du XVII siècle, fut le premier qui fit les dissections anatomiques & les opérations chirurgicales, établies par Louis XIV au jardin royal des plantes. Il y fut employé depuis 1672 jusqu'en 1680, & n'abandonna cet emploi que pour passer à la cour, où il fut d'abord chirurgien ordinaire de Marie-Thérèse d'Autriche, & ensuite premier chirurgien de Madame la dauphine & des enfans de France. Il mourut à Paris le 11 de décembre 1718, & fut enterré dans l'église paroissiale de Saint-Roch. L'année précédente, le 9 de novembre 1717, il avoit eu la douleur de voir mourir François, son fils aîné, chirurgien ordinaire d'Adelaïde de Savoye, dauphine de France. Il égaloit déjà les plus fameux accoucheurs; il les auroit surpassés si une attaque d'apoplexie ne l'eût enlevé à la fleur de son âge.

Pierre Dionis a composé & publié plusieurs ouvrages:

Histoire anatomique d'une matrice extraordinaire. Paris, 1683, *in*-12.

Il y donne l'histoire d'une des femmes de chambre de Madame la dauphine, qui fut attaquée au sixième mois de sa grossesse de douleurs excessives à la région de la matrice; les convulsions survinrent, le ventre s'enfla, & elle mourut un quart d'heure après. *Dionis* nous apprend que la reine & Madame la dauphine, surprises d'une mort si prompte & si tragique, lui ordonnèrent de faire l'ouverture du corps; il la fit le lendemain en présence de M. Daquin & Fagon. Il trouva la capacité du ventre toute pleine de sang, & un enfant couché sur les intestins. La matrice avoit deux fonds; dans l'un, il trouva un faux germe, & l'autre qui lui parut surnuméraire, étoit ouvert. *Dionis* pense que l'enfant se fraya cette route. Cette rupture de matrice est singulière, & l'ouvrage, dans lequel *Dionis* en fait la description, est très-bien écrit.

Anatomie de l'homme suivant la circulation du sang & les nouvelles découvertes. Paris, 1690, *in*-8.

Il s'en fit déjà une troisième édition dans la même ville en 1698, *in*-8; elle fut suivie de celles de 1705 & de 1716. On traduisit l'ouvrage en latin, & on le donna en cette langue à Genève en 1696, *in*-8. Il parut aussi en anglois en 1703. Mais la meilleure édition est celle que Devaux publia à Paris en 1728, *in*-8, avec des notes. *Dionis* ayant eu occasion de disséquer beaucoup de cadavres, pendant qu'il travailloit au jardin du roi, il amassa les matériaux nécessaires à la composition de ce traité. On a fait à ce chirurgien un honneur singulier, qui ne lui est commun presque avec aucun européen. Son anatomie a été mise en langue tartare, à l'usage des médecins de la Chine. La traduction est du père Parrenin, jésuite missionnaire, qui l'entreprit par les ordres de Cam-hi, empereur de la Chine, mort en 1723. Au reste, *Dionis* doit cet honneur au choix de son compatriote & non à celui de l'empereur, puisqu'il avoit simplement ordonné de traduire le meilleur traité d'anatomie qu'on eût en Europe.

Cours d'opérations de chirurgie démontrées au jardin royal. Paris, 1707, 1714, *in*-8. Bruxelles, 1708, *in*-8. La Haye, 1712, *in*-8. En allemand, Ausbourg, 1712, *in*-8, de la traduction d'Heister qui l'enrichit de notes. En flamand, 1710 & 1740. En anglois, Londres, 1733, *in*-8.

Lafaye, chirurgien de Paris, a donné une nouvelle édition des opérations de *Dionis*, auxquelles sont jointes des remarques, les découvertes des modernes, & celles des anciens qui avoient échappé à l'auteur. Ces additions ajoutent beaucoup au mérite de l'ouvrage, qui a été imprimé à Paris en 1736, 1740, 1751, 1765, *in*-8. Les notes qui se trouvent dans l'édition de 1736 sont dues à Morand qui alors favorisoit Lafaye.

Dionis avoit pratiqué son art pendant 46 ans, lorsqu'il donna au public son cours d'opérations. Il y expose les différentes manières de guérir par le secours de la main, avec candeur, simplicité & exactitude; il descend dans les plus petits détails; il met au fait des instrumens & des appareils nécessaires; il appuie ce qu'il avance par des observations dont la plupart sont de lui.

Dissertation sur la mort subite, avec l'histoire d'une fille cataleptique. Paris, 1709, *in*-12.

Traité général des accouchemens qui instruit de tout ce qu'il faut faire pour être habile accoucheur. Paris, 1718, *in*-8. Bruxelles, 1724, *in*-8. En anglois, 1719, *in*-8. En allemand, Ausbourg, 1723, *in*-8. En hollandois, Leyde, 1735, *in*-8.

Le fonds de cet ouvrage est extrait de celui de Mauriceau, son parent, envers lequel il se conduisit avec assez peu de ménagement.

(*Extrait d'El.*) (M. GOULIN.)

DIORRHÈSE, διορρησις, (*Pathologie.*)

Ce mot signifie une fonte d'humeurs qui sortent

du corps par la voie des urines. C'est la même chose que DIURÈSE. (*Voyez* DIURÈSE.)

(M. MAHON.)

DIOSCORIDE, (Pedacius) medecin, né à Anazarbe, ville de Cilicie qui fut depuis nommée Césarée, vécut environ 36 ans avant l'ère chrétienne, au rapport de Vossius, qui ajoute qu'il fut médecin d'Antoine & de Cléopatre. Mais ce savant critique s'est trompé avec Suidas, qui a confondu ce *Dioscoride* avec un autre surnommé Phacas; car celui d'Anazarbe assure dans la préface de son ouvrage *De Materia Medica*, qu'il vivoit du temps de C. Licinius Bassus, qui est le même que les fastes consulaires nomment C. Lecanius Bassus, & qui fut consul avec M. Licinius Crassus, du temps de Néron, l'an 64 du salut. Il est cependant difficile de mettre cette époque à l'abri de toute contradiction: les curieux se souviennent assez de la grande dispute qu'il y a eu autrefois entre Pandolphe Collenucius & Léonicus Thomæus, pour savoir si Pline avoit copié *Dioscoride*, comme Thomæus le croyoit; ou si *Dioscoride* avoit tiré son ouvrage de celui de Pline, ce qui étoit le sentiment de Collenucius.

Dioscoride d'Anazarbe fit premiérement le métier des armes, qu'il quitta pour s'appliquer à la médecine & sur-tout à la connoissance des simples. Il a composé sur la matière médicale un ouvrage en grec, dont la diction n'est pas fort pure, comme le remarque Galien & comme *Dioscoride* l'avoue lui-même; mais il ne pouvoit guères faire mieux, car on parloit mal cette langue dans sa province. Ce défaut n'est pas le seul qu'on ait reproché à cet auteur. Il paroît que dans l'exposition qu'il fait de la vertu des médicamens, il ne s'est pas toujours conduit par sa propre expérience, mais qu'il a souvent ajouté foi au bruit public. D'ailleurs, il ne donne point la manière de se servir des remèdes dont il parle; il n'entre même point dans la distinction des causes & des différens états de la maladie à laquelle ils peuvent convenir.

Ce traité de *Dioscoride* sur la matière médicale, est un des premiers livres des médecins grecs qu'Alde ait imprimé, après l'avoir tiré de Constantinople. Les éditions de Venise sont de lui. Mais il y a un exemplaire manuscrit dans la bibliothèque de Vienne, qui, selon Pierre Lambecius, est plus parfait que tout ce qui est sorti de la presse. Ce savant bibliothéquaire & historiographe de l'empereur Léopold I, en parle dans le catalogue des manuscrits de la bibliothèque impériale, qui est en huit volumes *in-folio*. Il dit que cet exemplaire est tout enluminé. Haller fait aussi mention de cet ouvrage dans ses notes sur la méthode d'étudier la médecine par Boerhaave; il croit qu'il a été écrit vers l'an 505: mais il n'en fait pas la même estime que Lambecius, & il ne le regarde que comme un abrégé alphabétique tiré du livre de *Dioscoride*, dans la vue d'en faire remarquer les plantes dont il donne les figures. Celles-ci ne sont pas d'un grand secours pour l'avancement de la botanique, si, comme le dit Haller, on veut en juger par les planches que Dodoens a fait graver sur ce modèle.

Voici la notice, tant des éditions de *Dioscoride*, que des commentaires qu'on a publiés sur les ouvrages de cet auteur; c'est de la bibliothèque botanique de Jean-François Séguier qu'elle est tirée.

Dioscoridis libri IX, quibus accesserunt Nicandri Theriaca & Alexipharmaca. Venetiis apud Aldum, 1499, *in-folio*. En grec.

Iidem, cum nonnullis additionibus Petri Paduanensis in margine Libri notatis, & Dioscoridis Tractatu de naturis & virtutibus aquarum, curâ Antonii de Toledo. Lugdunensis. Lugduni, 1512, *in-folio*. En latin.

Libri VIII, cum Hermolai Barbari Corollariorum libris V, & Joannis-Baptistæ Egnatii annotationibus. Venetiis, 1516, *in-folio*. En latin.

Libri VIII, scilicet de Medicinali Materia libri V. De animalibus venenatis libri III. Joanne-Ruelliô Suessionensi interprete. Parisiis, 1516, *in-folio*.

Libri VI, de Materia Medica. Venetiis, 1518, *in-4*. En grec.

Iidem, latinè, interprete Marcellô Vergiliô, Secretariô Florentinô, cum ejusdem annotationibus. Florentiæ, 1518, *in-folio. Ibidem*, 1523, *in-folio. Coloniæ, cum Hermolai Barbari Commentariis*, 1529, *in-folio. Latinè, edente Janô Cornariô. Basileæ*, 1529, *in-4. Ibidem, Græcè*, 1529, *in-4*.

Interprete Ruelliô, cum Barbari, aliorumque Annotationibus. Argentorati, 1529, *in-folio. Basileæ*, 1532, *in-8. Parisiis*, 1537, *in-8*, *sine notis. Basileæ*, 1539 & 1542, *in-8*.

En italien, par Fausto da Longiano. Venise, 1542, *in-8*.

Joanne Ruelliô Interprete. Lugduni, 1543, *in-12. Cum Stirpium & animalium imaginibus ultra millenarium numerum, & Annotationibus Gualtheri Hermanni Ryff, Argentinensis, Medici, & Scholiis Joannis Loniceri. Francofurti*, 1543, *in-folio*.

En italien, par Ant. Montignano. Florence, 1545, *in-8*.

En allemand, par Jean Dantzen. Francfort, 1546, *in-folio*.

Interprete Ruelliô. Lugduni, 1547, *in-16*, *sine notis. Cum Valerii Cordi Annotationibus, & Euricii*

Cordi judiciô de herbis & simplicibus medicinalibus. Francofurti, 1549, *in-folio*, avec figures. *Adjectis castigationibus Joannis Goupylii Pictaviensis*, & *notis. Parisiis*, 1549, *in*-8. grec & latin. *Cum annotationibus è selectiori Medicorum promptuariô. Lugduni*, 1550, *in*-8. avec figures.

En françois, par Martin Mathée, médecin, avec des annotations. Lyon, 1553, *in-folio*. A la fin de l'ouvrage, on trouve un recueil contenant la description & les propriétés de plusieurs simples dont il n'a été fait aucune mention par *Dioscoride*. En françois, par le même. Lyon, 1559, *in*-4. & 1580, *in*-4.

Ruelliô interprete. Lugduni, 1554, *in*-16, *sine notis & indice.*

Venetiis, 1554, *in-folio*, en latin. *Ibidem*, 1561, *en latin.*

Janô Cornariô interprete, cum ejusdem emblematibus singulis capitibus adjectis. Basileæ, 1557, *in-fol.*

En espagnol, avec des annotations & des figures, par André de Laguna. Salamanque, 1563, *in-folio*, Valence, 1561, *in-folio.*

Opera quæ extant omnia, ex interpretatione Jani-Antonii Saraceni, Lugdunensis Medici. Accessit Liber Parabilium eôdem interprete. Lugduni, 1598, *in-fol.*

C'est une des meilleures éditions.

En allemand, par Pierre Uffenbach, Francfort, 1610, *in-folio*, avec figures. *Ibidem*, 1614, *in-folio.*

Les commentaires qu'on a mis au jour sur les écrits de *Dioscoride*, ne sont pas en moindre nombre que les éditions de ses ouvrages: cet auteur a été presque le seul qu'on ait suivi jusqu'au temps où l'on s'est plus sérieusement occupé à tirer la botanique de la confusion, où les anciens avoient plongé cette belle science.

Hermolai Barbari, Patritii Veneti, in Dioscoridem Corollariorum libri V, cum præfatione Joannis Baptistæ Egnatii. 1492, *in-folio*, sans nom de ville; mais on croit que l'édition est de Rome.

Exegesis omnium simplicium Dioscoridis. Extat in operibus Brunfelsii editis annô 1530, *in-foliô.*

Annotatiunculæ aliquot Cornelii Petri Leydensis in quatuor libros Dioscoridis. Antuerpiæ, 1535, *in*-12.

Stirpium differentiæ ex Dioscoride secundùm locos communes, autore Benedicto Textore, Segusino. Parisiis, 1534, *in*-12.

Index Dioscoridis. Ejusdem historiales campi cum expositione Joannis Roderici Castelli albi, Lusitani. Antuerpiæ, 1536, *in-folio.*

Leonardi Fuchsii in Dioscoridis historiam certissima adoptatio, cum earumdem iconum nomenclaturis Græcis, Latinis & Germanicis. Argentinæ, 1543, *in-folio.*

Andreæ à Lacuna commentaria in Dioscoridem, 1552, *in-folio*. En espagnol.

Andreæ à Lacuna, Segobiensis, annotationes in Dioscoridem, Lugduni, 1554, *in*-16.

Enarrationes in Dioscoridem de materia medica ab Amato Lusitano, cum nominibus Græcis, Italicis, Hispanicis, Germanicis & Gallicis. Argentorati, 1554, *in*-4. *Venetiis*, 1557, *in*-4. *Lugduni*, 1558, *in*-8.; *præter correctiones lemmatum Roberti Constantini, accesserunt annotationes Fuchsii & Dalechampii.*

Joannis Cosmæ Holzachii, Basiliensis, annotationes in Dioscoridem. Lugduni, 1556, *in*-12.

Roberti Constantini Annotationes in Dioscoridem. Lugduni, 1558, *in*-8.

Valerii Cordi annotationes in Dioscoridem. Argentinæ, 1561, *in-folio.*

Pedacii Dioscoridis ad Andromachum, hoc est, de curationibus morborum per medicamenta paratu facilia Libri II. Primùm Græcè editi, partim à Jacobo Moibano, Augustano, partim post ejus mortem à Conrado Gesnero in linguam latinam conversi, adjectis ab utroque interprete symphoniis Galeni & aliorum. Argentorati, 1565, *in*-8.

Annotazioni in Dioscoride per Antonio Pasini, Bergame, 1592, *in*-4.

Nicolai Marognæ commentarii in tractatus Dioscoridis & Plinii de Amomo. Basileæ, 1608, *in*-4. En italien, par François Pona. Venise, 1617, *in*-4.

Petri Andreæ Matthioli commentarii in sex libros Dioscoridis, adjectis quàm plurimis plantarum & animalium imaginibus. Venetiis, 1554, *in-folio.* Il y a beaucoup d'autres éditions de ces commentaires, ainsi qu'on peut le voir à l'article MATTHIOLE.

Commentaires sur Dioscoride. Poitiers, 1628, *in-folio*, dans le recueil des œuvres de Jacques & de Paul Contant, apothicaires de Poitiers.

(*Extrait d'El.*) (M. GOULIN.)

DIOSCORIDE, surnommé PHACAS, ou LENTINUS, à cause des lentilles qu'il avoit sur le visage, étoit d'Alexandrie. Il a vécu chez la reine Cléopatre du temps d'Antoine, c'est-à-dire, environ 40 ans avant J. C. Voilà à-peu-près tout ce que l'on sait de ce médecin, sinon qu'il étoit fort attaché aux sentimens d'Hérophile.

Galien parle d'un autre *Dioscoride* qu'il appelle le jeune; il a vécu sous l'empire d'Adrien vers

l'an 130. Ce *Dioscoride* avoit non-seulement composé un glossaire d'Hippocrate, mais il avoit encore travaillé à une nouvelle copie des œuvres de ce maître de l'école grecque; il s'étoit même donné la liberté d'y faire divers changemens. Ceci suppose qu'il étoit médecin, contre le sentiment de Saumaise, qui ne le regarde que comme un glossographe.

(*Extrait d'El.*) (M. GOULIN.)

DIOTIME, médecin, est cité par Théophraste. Il l'appelle *Gymnastes*; ce qui veut dire qu'il étoit maître d'un *Gymnasium*, ou qu'il avoit traité de la Gymnastique.

(*Extrait d'El.*) (M. GOULIN.)

DIOXIPPUS, qui se trouve aussi nommé DEXIPPUS étoit de Cos, & fut disciple du célèbre Hippocrate II.

Suidas raconte que ce médecin fut appelé par Hécatomnus roi de Carie, pour traiter ses deux fils, Mausole & Pixodare, tous deux attaqués d'une maladie désespérée; mais qu'il n'avoit pas voulu s'y rendre, que le prince n'eût mis fin à la guerre qu'il faisoit à sa patrie.

Ces circonstances vont nous aider à fixer le temps assez précis où *Dioxippus* a vécu.

Mausole, après la mort de son père, devint roi, & mourut l'an 353 avant notre ère, après un règne de 24 ans. Il le commença donc l'an 377. Ce fut avant cette époque que son père invoqua le secours de *Dioxippus*. Nous ne savons pas en quelle année Mausole fut malade, ni quel âge il avoit à son avénement à la couronne. On peut assez raisonnablement supposer que la maladie dont il fut attaquée, eut lieu, dix ans avant qu'il succédât au trône de son père, c'est-à-dire, vers l'an 387 avant notre ère. Or, à cette époque, *Dioxippus* dont la réputation étoit faite, ne pouvoit guère avoir moins de 40 ans. Il s'ensuit qu'il naquit vers l'an 427 avant notre ère, lorsqu'Hippocrate avoit 33 ans. Ainsi, *Dioxippus* qu'on met au nombre des disciples de ce grand médecin, peut avoir profité de ses leçons à l'âge de 25 ans, son maître étant âgé de 58 ans; c'est-à-dire, l'an 402, avant notre ère, la LXXXVIII olympiade, année 2.

Il avoit composé un traité de médecine, & deux sur les prognostiques, qui n'existoient déjà plus du temps de Galien.

Les anciens rapportent quelques-uns de ses dogmes.

Plutarque dit qu'il avoit suivi l'opinion de Platon; que la boisson descendoit dans le poumon. (*Sympofiac. lib. vij. quest.* 1.)

Galien, d'après Erasistrate, rapporte sur la pratique de *Dioxippus*, un trait qui regarde aussi Apollonius.

Erasistrate, dans son livre *de febribus*, avoit accusé *Dioxippus* & Apollonius de laisser mourir de soif leurs malades, & ne leur permettoit qu'une très-petite mesure d'eau. Galien observe que c'est un trait de malignité d'Erasistrate, qui faisoit ce reproche aux disciples, afin qu'il retombât sur Hippocrate leur maître, qui pourtant prescrivoit dans les fièvres, lorsqu'il étoit nécessaire, des humectans, même à grandes doses.

(M. GOULIN.)

DIPLOME, (*Mat. méd.*)

Le mot *diplome* qui signifie double vaisseau; & auquel on a souvent substitué celui de diploë, est synonyme du bain-marie. (*Voyez* ce dernier mot.) (M. FOURCROY.)

DIPLOPIA, (Maladie des yeux.)

État de la vue dans lequel les objets paroissent doubles, ou triples, ou multiples. (*Voyez* VUE DOUBLE.) (M. CHAMSERU.)

DIPPEL, (Jean-Conrad) naquit le 10 août 1672, au château de Franckenstein près de Darmstadt. Cet écrivain, fameux par ses opinions extravagantes, prit le nom de *Christianus Democritus* dans ses ouvrages. Il s'appliqua d'abord à la controverse, tant à Strasbourg, qu'à Giessen, & il débuta par attaquer la religion prétendue réformée. Les écrits, qu'il publia à ce sujet, soulevèrent les protestans contre lui; pour éviter leurs poursuites, il abandonna l'étude de la théologie en 1698, & ne s'occupa plus que de celle de la chimie. Il y avoit à peine huit mois qu'il travailloit à la recherche du grand œuvre, lorsqu'il se vanta d'être parvenu à faire assez d'or, pour payer une maison de campagne qu'il acheta cinquante mille florins. Le faiseur d'or étoit cependant alors dans une si grande misère, qu'il ne trouva d'autre ressource que la fuite, pour se soustraire à la mauvaise humeur de ses créanciers. Après avoir erré de ville en ville, telles que Berlin, Copenhague, Francfort, Leyde où il prit le bonnet de docteur en médecine en 1711, Amsterdam, Altena, Hambourg; après avoir même essuyé de mauvais traitemens & quelquefois la prison, dans la plupart des endroits où il s'arrêta, il fut appellé en 1727 à Stockholm, pour y traiter le roi qui étoit dangereusement malade. Le clergé de Suède souhaitoit ardemment la guérison de ce prince; mais, fâché que ce fût un homme qui se moquoit ouvertement de la religion dominante, qui se mêlât de la lui procurer, il obtint un ordre qui obligea *Dippel* à quitter la capitale au mois de décembre de la même

même année 1727. Ce médecin retourna en Allemagne, sans avoir changé ni de conduite, ni de sentiment. Le bruit y couroit qu'il étoit mort; & comme cela étoit déjà arrivé plusieurs fois, il imagina un expédient le plus capable de se faire admirer, s'il eût trouvé des dupes assez sottes pour le croire sur sa parole. Aussi extravagant que Paracelse, il poussa le charlatanisme jusqu'à débiter qu'il avoit le secret de prolonger la vie à sa volonté. En conséquence, il publia en 1733 une espèce de patente, par laquelle il annonçoit qu'il ne mourroit pas avant l'an 1808. Il ne survécut cependant qu'une année à cette prophétie; car on le trouva sans vie dans son lit au château de Widgenstein, le 25 avril 1734.

On n'a rien de lui qu'un ouvrage intitulé :

Vita animalis morbus & Medicina suæ vindicata origini. Lugduni Batavorum, 1711, *in*-8.

Il reparut la même année à Leipsic, & ensuite à Lubeck, 1730, *in*-8.

C'est la thèse de son doctorat. Il y a aussi une édition en allemand, Francfort & Leipsic, 1736, *in*-8.

Cet auteur réduit la pratique de la médecine à peu de remèdes; il vante beaucoup son huile animale pour la guérison de la plupart des maladies, & il ne connoît pas de plus grand spécifique contre l'hydropisie, que les baies de genièvre & le grand raifort.

(*Extrait d'El.*) (M. GOULIN.)

DIRECTEUR. (*Electr.*)

Les auteurs anglois désignent par un mot que nos traducteurs rendent par celui de *directeur*, des instrumens qui servent à fixer le cours que suit le fluide électrique; on s'en sert principalement pour donner la *commotion graduée* par le moyen de l'instrument inventé pour cet usage; ils sont composés d'une tige de laiton, terminée à un bout par une boule, à l'autre par un anneau & supportée par un manche de verre. A l'anneau tient une chaîne ou fil de laiton très-délié; on attache l'un ou l'autre à l'anneau de l'*électromètre* & on applique la boule au haut d'une partie quelconque : on pose la boule de l'autre *directeur* à la distance de la première boule, qu'on juge à propos, après avoir attaché la chaîne de ce second *directeur* à un crochet adapté à la surface externe du vase qui sert à donner la commotion ; elle traverse les parties comprises entre les boules des deux *directeurs*. Ainsi ces instrumens sont fort commodes pour donner une commotion autant ou aussi peu étendue qu'on le veut, & pour déterminer son cours à travers les parties qu'on juge à propos.

On se sert aussi quelquefois d'un *directeur* pour conduire le fluide au haut d'une partie à l'extrémité de laquelle on le soutire par une pointe. (*Voyez* ELECTR. MÉD. ART. DES MÉTHODES. & le mot COMMOTION. (M. MAUDUYT.)

DISCUSSIFS. (*Mat. med.*)

» Les *discussifs* sont, dit l'Ancienne Encyclopédie, des médicamens extérieurs qui ont la vertu de raréfier les humeurs arrêtées dans une partie & de les dissiper. La transpiration est ordinairement la voie par laquelle ces humeurs s'évacuent par l'opération des *discussifs*; on les emploie pour atténuer des humeurs lentes & visqueuses; & ils se prennent ordinairement dans la classe des incisifs; telles sont les fumigations de vinaigre jettées sur une brique rougie au feu, dont on use dans les tumeurs indolentes, produites par l'accumulation des sucs glaireux. Si la matière est plus épaisse, le remède sera rendu plus puissant en faisant dissoudre de la gomme ammoniaque dans le vinaigre, & en appliquant ensuite des cataplasmes faits avec les plantes carminatives qui fournissent aussi la matière des remèdes *discussifs*.

Dans les tumeurs flatueuses qui viennent de l'engagement d'une pituite épaisse, sur-tout aux environs des articulations, il faut atténuer & discuter cette humeur. Ambroise Paré recommande dans ce cas les fleurs de camomille, de mélilot, de roses rouges, l'absinthe, & l'hyssope cuits dans la lessive; on ajoute un peu de véronique à cette décoction pour en fomenter la partie, ou le liniment avec l'huile de camomille, d'aneth & de rüe; l'huile de laurier, la cire blanche & un peu d'eau-de-vie.

Les *discussifs* sont aussi fort utiles dans certaines maladies des yeux, dans les taches & opacités légères de la cornée transparente; on se sert alors des eaux distillées de fenouil, de grande chélidonie, d'eufraise, de fumeterre, de rüe, d'eau de miel, &c. La décoction des sommités de camomille, de mélilot, de romarin, de fenouil, dont on reçoit la vapeur, produit de très-bons effets. Cette classe de *discussifs* a été appellée des *discussifs* ophtalmiques. Les douches d'eaux minérales agissent ordinairement comme *discussifs* ».

Telle est la manière dont il a été parlé des *discussifs* dans l'ancienne Encyclopédie; il est aisé de voir que cet article ne suffit pas pour faire connoître la nature, les propriétés générales & les usages de cette classe de remèdes; nous avons cru devoir y ajouter les considérations suivantes.

Beaucoup d'auteurs ont confondu les *discussifs* avec les résolutifs, & les ont regardés comme étant de la même nature; cependant le mot *discussifs* désigne une action plus vive & plus énergique que n'en ont les résolutifs, & les auteurs

exacts en ont toujours donné cette idée. Les *discussifs* sont donc des médicamens qui font disparoître les humeurs amassées sous la peau, comme les résolutifs ; mais avec une énergie & une vitesse beaucoup plus considérables, que ces derniers n'en ont dans leur action. Ce sont des fondans très-actifs & très-pénétrants, des stimulans très-forts, qui excitent tout-à-coup par leur application une irritation considérable dans les solides, & qui dissolvent avec beaucoup de vivacité les fluides épaissis ou coagulés. C'est à cette classe de remèdes qu'il faut rapporter les effets des substances suivantes, appliquées en topiques :

L'ammoniaque ou l'alcali volatil fluor ;

L'esprit ardent ou l'alcool rectifié ;

Les eaux distillées spiritueuses ;

Les vinaigres distillés aromatiques ;

Les huiles volatiles ou essentielles ;

Les teintures spiritueuses bien saturées ;

La teinture de cantharides frottée jusqu'à siccité ;

Les sulphures alcalins ;

L'eau chargée de gaz hydrogène sulfuré ;

Les sels âcres & presque caustiques terreux ou métalliques, &c.

On attribue encore aux *discussifs* la propriété de condenser & de chasser promptement l'air ou les fluides aériformes amassés dans le tissu cellulaire & sous la peau, dans les tumeurs emphysémateuses. C'est sans doute en donnant un ressort très-actif aux solides, qu'ils les rendent susceptibles de se contracter avec force, & de repousser jusqu'aux couloirs naturels les fluides élastiques, qui distendent les parois des véricules du tissu muqueux dans ces espèces d'affections. La glace appliquée en grande quantité, produit souvent ces effets ; toutes les liqueurs qui occasionnent beaucoup de froid dans leur évaporation comme l'ammoniaque ou l'alcali volatil, l'alcool ou l'esprit-de-vin & sur-tout l'éther, doivent aussi être comptés parmi les *discussifs* les plus puissans. On a une preuve bien sensible de l'effet subit de ces médicamens dans les brûlures, appliqués sur le lieu immédiatement après l'action du feu, ils s'opposent efficacement aux congestions que cet accident fait naître, & ils en préviennent les suites.

Quoique nous ayons dit que les résolutifs avoient de l'analogie avec les *discussifs*, & qu'ils n'en différoient en général que par une énergie moindre, il ne faut pas prendre cette assertion à la rigueur ; car il y a des résolutifs qui n'agissent point par une qualité stimulante & incisive, & qui opèrent au contraire la résolution des humeurs en relâchant les solides & raréfiant les fluides ; tels sont les émolliens, les adoucissans, les bains de vapeurs, les fomentations, qu'on emploie avec succès dans tous les cas d'engorgemens accompagnés de chaleurs, de rougeurs, de douleurs & de tous les symptômes d'inflammation. Quelquefois aussi des calmans ou des narcotiques produisent une résolution en assoupissant la douleur qui empêche les engorgemens de se fondre & qui les entretient même par l'irritation continuelle qu'elle y fait naître.

Il faut ajouter encore à ces observations qu'il y a quelques remèdes qui ne sont point rangés dans la classe des *discussifs* proprement dits, & qui cependant repoussent ou discutent les humeurs amassées dans le systême absorbant cutané ou cellulaire ; telles sont par exemple les préparations de plomb qui font disparoître les inflammations extérieures, les boutons, les éruptions, les gonflemens, sans qu'on puisse attribuer cet effet à leur qualité âcre & stimulante ; on diroit plutôt que c'est par une propriété engourdissante, & en diminuant l'action vitale des vaisseaux sur lesquels ces remèdes se portent qu'ils produisent ces phénomènes ; aussi ne sont-ce que des *discussifs* improprement dits ou des *discussifs* par accident.

(M. FOURCROY.)

DISETTE. (*Hygiène.*)

Partie III. Règles de l'hygiène.

Division I. Hygiène publique.

Section III. Règles relatives à l'usage commun des choses non naturelles.

Nous entendons ici par *disette*, le besoin ou le défaut des nourritures les plus utiles à l'homme, particulièrement le manque de pain, à la suite des années fâcheuses, où les recoltes ont été mauvaises, ou à-peu-près nulles. Les grandes *disettes* causent les famines, & c'est dans ces circonstances que les recherches des savans doivent mettre à contribution tous les corps qui peuvent avoir quelque mérite pour remplacer les substances utiles qui viennent à manquer.

Beccari & d'autres auteurs après lui, ont annoncé que ce qui donnoit au froment sa vertu nutritive étoit la matière glutineuse ou végéto-animale qui venoit d'y être découverte. M. Parmentier osa s'écarter de l'opinion commune, en établissant dans un mémoire couronné par l'académie de Besançon, que l'amidon étoit la partie du grain qui nourrissoit le plus ; & effectivement dans tous les farineux dont les différens peuples de la terre se nourrissent, il n'y a que le froment de connu qui renferme abondamment cette matière

glutineuse ; mais il y a dans tous de l'amidon, & ils nourrissent en proportion de ce qu'ils en contiennent.

D'après ce principe, M. Parmentier chercha l'amidon dans beaucoup de végétaux, pour pouvoir dans des temps de *disette* substituer aux végétaux importans qui manquent ceux qui le sont moins & qu'on peut se procurer. Il a en conséquence examiné le marron d'inde, les racines de brione, de pied de veau, de serpentaire, de mandragore, de colchique, d'iris, de glayeul, de fumetère bulbeuse, de pivoine, de filipendule, de petite chelidoine & d'ellebore à feuilles d'aconit. Il a trouvé de l'amidon dans toutes ces substances, & ce citoyen aussi zélé qu'éclairé les indique en cas de *disette*, pour remplacer les grains ordinaires destinés à la nourriture de l'homme.

Pour retirer l'amidon, voici la méthode qu'il a employée. Après avoir épluché & lavé ces racines, il les a rapées en ajoutant un peu d'eau à celles qui ne sont pas succulentes. Il en a fait ensuite une pâte pour les soumettre à la presse, & il a délayé le marc dans une très-grande quantité d'eau; il s'est déposé au fond du vase un sédiment, qui étant bien lavé a présenté tous les caractères d'un véritable amidon : il a pris indistinctement plusieurs de ces amidons qu'il a mêlés avec du levain & de la pulpe de pomme de terre pour en faire du pain qui a été trouvé bon par différentes personnes. Huit onces de ce pain desseché au four ont suffi pour le nourrir ving-quatre heures sans qu'il ait pris aucun autre aliment.

On pourroit encore faire des recherches sur d'autres végétaux, sur certains bois, qui seroient peut-être peu nourrissants, mais qu'on eut été bien heureux de se procurer, lorsque dans la famine qui désola Paris assiégé par Henri IV, on mangea des os de morts moulus, faute d'alimens, & qu'on trouva le germe de la mort en cherchant à se procurer celui de l'existence.

On ne peut savoir trop de gré à M. Parmentier de s'être occupé de ces importans objets.

(M. Macquart.)

DISPENSAIRE. (*Mat. méd.*)

C'est ainsi qu'on nomme les livres de pharmacie dans lesquels est décrite la composition des médicamens que les apothicaires d'un hôpital, d'une ville, d'une province, d'un royaume, doivent tenir dans leurs boutiques. On nomme encore ces livres, formulaires, pharmacopées, antidotaires, codex.

Le mot *dispensaire* est aussi quelquefois employé pour désigner les lieux où l'on fait la dispensation des substances qui entrent dans les médicamens composés. (*Voyez* Dispensation.)

(M. Fourcroy.)

DISPENSATION. (*Mat. méd.*)

La *dispensation* est, dit l'ancienne Encyclopédie, une opération préliminaire à la composition des médicamens officinaux & magistraux, qui consiste à peser conformément aux doses prescrites dans le *dispensaire* auquel on est obligé de se conformer, toutes les drogues simples dûment préparées, & à les arranger dans l'ordre où elles doivent être pulvérisées, cuites, infusées, &c. C'est ainsi que quand on veut, par exemple, faire la thériaque, après avoir mondé toutes les drogues simples qui doivent y entrer, on les pèse chacune séparement, & on les met dans différens vases, soit qu'on en veuille faire ou non la démonstration au public, comme cela se pratique à Paris toutes les fois que le collège des apothicaires prépare cette ancienne & célèbre antidote. On fait de même la *dispensation* de tous les électuaires, emplâtres, décoctions, infusions, &c.

(M. Fourcroy.)

DISPENSE DES LOIX DE L'ÉGLISE. (*Méd. légale.*)

Presque toutes les religions astreignent ceux qui les professent, & plus particuliérement encore ceux qui en sont les ministres, à certaines pratiques dont l'observance rigoureuse pourroit quelquefois devenir très-nuisible à la santé des individus, & même compromettre évidemment leur existence. Ainsi, non-seulement la loi de l'évangile ordonne, en général, aux chrétiens de mortifier leurs sens : mais la discipline de l'église a consacré, d'une manière spéciale, des devoirs & des privations, auxquels on ne sauroit se soustraire, sans qu'il en résulte des effets civils. Cependant, cette mère commune des fidèles n'ayant jamais prétendu que ces différens exercices portassent un préjudice notable à leurs corps ou à leurs ames, & des excès imaginés & prescrits par un zèle sans prudence ne pouvant d'ailleurs être tolérés par la puissance civile, on a imaginé les *dispenses* : & l'avis des médecins a été, avec raison, réputé nécessaire pour les légitimer.

On sollicite les *dispenses* pour trois choses principalement : il y a *dispenses* de jeûne, *dispenses* d'offices divins & autres fonctions ecclésiastiques, *dispenses* de clôture & autres observances monastiques.

Le jeûne consiste à ne prendre qu'une telle quantité d'alimens d'espèces déterminées, que non-seulement elle ne passe pas les bornes de la tempérance ordinaire, mais même qu'elle s'arrête en deçà. Trois conditions sont nécessaires, selon

tous les canonistes, pour satisfaire à l'obligation du jeûne : la qualité des alimens, l'unité de repas, & le temps auquel on le prend : & ces trois conditions doivent concourir au but proposé, celui de la mortification.

Le jeûne a trouvé, parmi les médecins, des détracteurs & des défenseurs. Les premiers soutiennent que les alimens dont on fait usage dans les temps de jeûne, sont d'une qualité peu nourrissante & même insalubre ; que les assaisonnemens de haut goût, qu'on y joint pour en faciliter la digestion, rendent les humeurs âcres, & favorisent par-là le développement de certaines maladies, particuliérement de celles de la peau ; que la saison où se trouve le carême, & dans laquelle on devroit tâcher d'expulser du corps les crudités & la pituite que le régime d'hiver y a accumulées, semble employée, au contraire, à les y concentrer & à en accumuler de nouvelles ; qu'en ne faisant qu'un repas chaque jour, on surcharge l'estomac d'une quantité d'alimens trop considérable pour qu'il les puisse digérer convenablement ; que l'heure de ce repas étant reculée, une si longue abstinence énerve ce viscère qui auroit plus besoin que jamais de toutes ses forces ; qu'un changement subit de régime & des vicissitudes continuelles préjudicient à toute l'économie animale ; que la tristesse, la timidité, la paresse, l'irascibilité sont des effets d'une diete trop sévère ; enfin que les alimens âcres & venteux rendent plus enclin aux plaisirs de l'amour dans un temps où l'esprit de pénitence prescrit de s'en abstenir. Ils concluent par dire que l'institution du jeûne est également contraire à la santé du corps & à celle de l'ame.

Selon P. Zacchias, ces inculpations, *imaginées par quelques médecins & autres hérétiques*, ne peuvent venir que d'un esprit d'impudence & d'impiété : elles sont vaines, futiles, dépourvues de tout fondement : l'observance du jeûne est donc évidemment salutaire & pour le corps & pour l'ame.

L'église, dit ce médecin légiste, n'astreint point à la loi du jeûne ceux qui sont ou affligés d'une maladie, ou dans une disposition telle qu'ils tomberoient malades facilement. L'âge, la pauvreté, les travaux sont aussi des raisons de *dispense*. La qualité des alimens auxquels les chrétiens sont assujettis dans les temps de jeûne ne mérite point les reproches que lui font les ennemis de la pénitence. Le poisson, par exemple, n'est point une nourriture insalubre : s'il contient moins de parties nutritives que la chair des quadrupèdes & des volatiles, il en fournit cependant assez pour soutenir les forces : s'il est plus susceptible de la dégénération putride, on peut facilement prévenir ou corriger cette disposition, soit par des assaisonnemens appropriés, soit par l'usage des végétaux, & principalement de ceux que procure le renouvellement de la saison. Il y en a même plusieurs espèces que les médecins permettent aux convalescens. Il en est de même de quelques végétaux & de quelques farineux, en corrigeant toutefois leur qualité venteuse. L'unité de repas donne à chaque digestion le temps de se terminer, s'il est vrai, comme on n'en peut douter à l'égard de quelques individus, que le travail de l'estomac soit plus long, quand ce viscère s'exerce sur les alimens qu'on appelle maigres ; & ses forces, ainsi que celles des organes qui opèrent la seconde & la troisième digestion, s'emploieront d'ailleurs ou à assimiler, ou à expulser par toutes les voies, ces crudités & cette pituite dues au régime de l'hiver. Au reste la condescendance de l'église, qui permet d'avancer l'heure du repas & d'en faire le soir un second très-léger, fait qu'aujourd'hui cette objection n'est d'aucune valeur. La comparaison que Zacchias présente entre les conditions essentielles au jeûne, relativement au choix des alimens, & la manière dont vivoient les hommes dans les premiers siècles du monde, pour prouver & la possibilité & la salubrité d'un pareil régime, n'est peut-être pas d'un très-grand poids, puisque nos corps ont contracté des habitudes totalement différentes de celles de nos premiers pères. Il eut mieux fait sans doute d'en appeller aux exemples assez nombreux que nous avons sous les yeux, c'est-à-dire, à cette santé fleurie & inébranlable de tant de cénobites & de simples fidèles dont la piété & le respect pour la discipline ecclésiastique ne se sont jamais dementis. Il est facile de voir que ces argumens de Zacchias en faveur du jeûne ont principalement pour objet de justifier celui du carême, qui est le plus long de tous ; & qu'ils militent encore plus victorieusement pour les autres jeûnes qui sont bien moins pénibles. Son érudition lui a même fourni, en faveur d'un pareil régime, les autorités les moins suspectes de partialité. Telle est celles du bon Plutarque, qui dit : (*les règles & préceptes de santé par forme de devis*, Traduction d'Amiot.) « Il faut par subtils moyens, faire que la qualité de la viande en rende la quantité plus » légère, & quant aux viandes solides & qui » nourrissent beaucoup, comme sont les grosses » chairs, les fromages, les figues sèches, & » les œufs durs, n'en manger que le moins » qu'on peut, car de les refuser du tout il seroit » bien mal aisé, mais bien se prendre aux viandes légères & déliées, comme sont la plupart » des herbages dont on use en potages, les » chairs des oiseaux & des poissons qui ne sont » pas gras : car en mangeant de semblables viandes, on peut bien tout ensemble gratifier à » l'appétit, & ne charger point le corps. Mais » sur-tout se faut il donner garde des crudités » procédantes de trop manger de chair : car outre

» que sur l'heure elles chargent trop l'estomac, » il demeure encore puis après de mauvaises » reliques : de manière que le meilleur est accoutumer son corps à ne demander point à manger chair ; car la terre produit assez d'autres » alimens, non-seulement pour la nécessité de » de la nourriture, mais aussi pour le plaisir & » le contentement de l'appétit, &c. ». Il semble donc à Zacchias que les loix de l'église à l'égard du jeûne soient plutôt des préceptes de santé que de mortification & de pénitence.

Après avoir pris en général leur défense, il entre dans le détail des différentes causes qui peuvent légitimer les *dispenses* : ces causes, ainsi que nous l'avons déja annoncé, sont l'âge, le travail, les maladies, la pauvreté ; toutes les autres causes rentrent dans celles-ci. Il y en a qui sont tellement évidentes, qu'il seroit superflu de demander le sentiment d'un homme de l'art : telles sont les maladies aiguës, l'enfance, la décrépitude.

Tous les médecins s'accordent à croire le jeûne nuisible, tant que le corps n'a pas encore pris tout son accroissement. *Quæ crescunt*, a dit Hippocrate, *plurimum habent calidi innati ; plurimo igitur egent alimento : sin minus, corpus absumitur.* Le terme le plus ordinaire de cet accroissement est l'âge de 21 ans, ou la fin du troisième septenaire. Mais est-il également certain qu'avant cette époque, il seroit dangereux pour la santé de s'assujettir à quelques-unes des conditions dont l'ensemble constitue le jeûne parfait ? Dans le premier septenaire, le retranchement d'une partie de la nourriture, & même le retard des heures accoutumées, ainsi que le changement dans la nature des alimens, peuvent, selon Zacchias, altérer la chaleur innée, si nécessaire à cet âge tendre, &, en affoiblissant les forces, non-seulement retarder l'accroissement, mais encore faire naître une constitution valétudinaire, & diminuer l'activité de toutes les opérations desquelles résulte le développement complet des facultés de l'ame & du corps. C'est sur-tout pour les enfans à la mamelle que cette assertion est fondée ; & son application s'étend jusqu'aux nourrices, puisque les qualités de leur lait dépendent de la bonté des alimens qu'elles prennent. Cependant Zacchias la restreint au jeûne du carême, à cause de sa longue durée : car il ne pense pas que la qualité des alimens changée pour un temps fort court, si ces alimens ne sont point d'ailleurs insalubres, puisse préjudicier à la santé des nourrices. Dans le second septenaire de la vie, & à plus forte raison depuis 14 ans jusqu'à 21, on peut, sans aucun inconvénient, même pendant tout le carême, assujettir les enfans au genre d'alimens prescrits par la discipline de l'église, quoiqu'il fut imprudent de diminuer la quantité de leur nourriture : il le seroit moins de reculer un peu l'heure des repas.

Cette doctrine médico-légale touchant le jeûne, est sujette à bien des modifications, à raison de l'habitude & du tempérament de chaque individu. Ainsi les enfans d'une constitution grêle & maigre sujets à la bile, d'un tempérament irritable, ne sauroient satisfaire à l'obligation du jeûne, si ce n'est peut-être pour la nature des alimens : & cette impossibilité dure même quelquefois pendant toute leur vie. La sensibilité de l'estomac produit chez eux une débilité extrême, des lipothymies, des syncopes, l'amaigrissement & quelquefois la consomption. Il n'y a donc que les corps remplis de sucs, d'humeurs onctueuses, abondant en chair, qui puissent supporter assez facilement à cet âge l'abstinence. Elle peut même leur être utile jusqu'à un certain point, selon cette sentence d'Hippocrate : *Corporibus humidas carnes habentibus famem inducere oportet : fames enim siccat corpora.* (Aphor. 1. sect. 7. n°. 59.)

Les mêmes modifications de la loi du jeûne doivent encore avoir lieu, pour les enfans, à raison de la constitution de l'année, & de la saison, dont la différence détermine un plus ou moins grand besoin de nourriture. Ainsi la quantité d'alimens sera plus forte l'hiver que l'été. (Hippocrate. Aphor. 2. sect. 1. n°. 15.) Une constitution humide affame moins que celle qui est sèche. Les modifications qui naissent de la variété du climat rentrent dans celles que nous venons d'exposer. N'est-ce pas, en effet, dans les pays chauds de l'Asie & de l'Afrique que les exemples de jeûnes extraordinaires se sont le plus multipliés ?

Quand Hippocrate a dit que les vieillards supportoient très-facilement le jeûne ou la privation de nourriture, (Aphor. sect. 1. n°. 13.) il n'a pas prétendu parler de tous indistinctement ; mais seulement de ceux qui jouissent d'une première & verte vieillesse. La foiblesse de la décrépitude exige du côté des alimens le choix le plus attentif ; & la fréquence des repas qui lui devient nécessaire semble la réduire au niveau de l'enfance. En général, ce sont plutôt & le dégré de forces & l'absence des infirmités si communes dans cette période de la vie qui détermineront les conseils des médecins, que le nombre des années.

Si, selon Hippocrate, (aph. s. 2. n°. 16.) il est nuisible de travailler, quand on a faim ; on peut dire de même que, quand on travaille, il l'est d'avoir faim. Or, comme l'intention de l'église, lorsqu'elle a institué le jeûne, n'étoit pas que les différens travaux sans lesquels la société ne sauroit subsister fussent alors interrom-

pus : il est évident qu'en général le travail devient une raison de *dispense* du jeûne très-légitime. Cependant, comme tous les travaux quelconques ne produisent pas cette déperdition d'esprits animaux, & cet épuisement de forces, qui nécessitent beaucoup de nourriture, & des repas répétés plusieurs fois, il importe de mettre entre eux quelque différence.

Le travail peut être défini un exercice fatiguant soit du corps, soit de l'esprit. La mesure d'exercice qui produit la fatigue n'est pas la même pour tous les individus, ni pour tous les âges, ni pour l'un & l'autre sexe, ni dans toutes les saisons indifféremment. S'il falloit entrer dans une discussion particulière concernant les diverses professions que les hommes se sont partagées, & adapter à chacune les modifications que nous venons d'indiquer, il en résulteroit un détail immense & fastidieux. Qu'il nous suffise d'avoir présenté les principes généraux applicables à tous les cas particuliers qui peuvent s'offrir. On peut cependant regarder comme une chose certaine, que la qualité ou le genre des alimens du jeûne, si d'ailleurs ils sont salubres, n'est exclu par aucune espèce de travail que l'on juge incompatible avec les autres conditions qui constituent le jeûne : que, lorsque l'esprit de piété nous porte à nous soumettre à la discipline de l'église, il devient comme un assaisonnement moral qui soutient nos forces physiques ; que des exemples innombrables ont prouvé, & attestent encore tous les jours, que le travail de l'esprit sur-tout se concilie facilement avec l'observance du jeûne, tel qu'on le pratique dans la plupart des pays où domine la religion catholique.

De toutes les causes de *dispense* de jeûne, il n'en est point de plus évidemment valable que la maladie en général. Cependant toute maladie n'est pas toujours une excuse légitime ; ni même telle maladie, au moins pour quelques-unes des conditions du jeûne. Les règles qui doivent guider les médecins se réduisent à celle-ci : si dans une maladie le jeûne peut être nuisible au point de faire craindre de la rendre mortelle, ou même de l'aggraver. Sur quoi il faut observer plusieurs choses, selon Zacchias : la première qu'une légère incommodité ne doit pas suspendre l'obligation du jeûne, parce que le jeûne étant institué pour mortifier la chair, cette mortification entraine nécessairement quelqu'incommodité. La seconde observation, c'est qu'à l'aide des lumières de la médecine, on peut rendre le jeûne moins nuisible & quelquefois même utile à la santé ; soit en s'abstenant de tel aliment, soit en usant d'un autre de préférence ; soit en évitant l'énorme quantité de nourriture que prennent ordinairement ceux qui ne font qu'un repas, & en faisant le soir une légère collation, ou même lorsqu'on ne la fait pas ; soit en variant les alimens ; soit au contraire en s'astreignant au régime le plus simple. La troisième observation, c'est qu'une maladie très-légére ne mérite pas d'en porter le nom, & qu'il n'est pas rare de voir des chrétiens zélés affronter impunément le jeûne malgré ces sortes de maladies. La quatrième, c'est que telle maladie peut bien dispenser légitimement de quelqu'une des conditions qui constituent le jeûne, mais non pas de toutes sans distinction. Cinquièmement enfin, Zacchias observe très-judicieusement que, quoique le régime de vie prescrit par le carême & dans les autres tems de jeûne ne soit point nuisible par lui-même à la santé, lorsqu'on use des réserves & des précautions dictées par la prudence ; cependant des individus habituellement valétudinaires, ou qui ont quelque organe mal affecté, pourroient, en le suivant, voir leur mal-être s'augmenter, & certaines maladies faire des progrès. En effet, cette énergie de la machine qui dans les gens sains fait que toutes les fonctions s'exécutent complettement, & que même des alimens de mauvais genre s'assimilent entiérement, ne peut plus, lorsqu'elle se trouve affoiblie chez des gens cacochymes, convertir en un bon chyle une nourriture peu choisie ; elle n'en extrait que des sucs indigestes, dont la présence surcharge les viscères, & aggrave la maladie déjà existante.

Toutes les douleurs de tête violentes, continues ou périodiques, avec ou sans fièvre, dont les accès sont acompagnés d'accidens graves & alarmans emportent avec elles *dispense* du jeûne, quant à la nature des alimens. La raison de cette *dispense* est que ces sortes de maladies exigent une nourriture facile à digérer, qui ne charge point l'estomac, qui laisse peu de parties excrémentitielles, & qui ne fournisse rien qui puisse augmenter cette pituite & ces crudités dans les premières voies qui sont fréquemment la cause des douleurs de tête dont nous parlons, & les font dégénérer en maladies beaucoup plus fâcheuses, telles que l'épilepsie, le vertige, l'apoplexie, la paralysie, &c. L'unité ou la pluralité des repas dépendra, selon Zacchias, de la vigueur ou de la débilité de l'estomac de chaque individu. Au reste l'expérience a bientôt appris si chacune des condition du jeûne a une influence nulle, ou fâcheuse, sur les individus ainsi affectés. Peut-être aussi y a-t-il du risque, & conséquemment trop de rigueur, à attendre la leçon que peut donner l'expérience ?

Les maladies de la tête, dont les nerfs sont le siège, telles que l'epilepsie, l'apoplexie, la paralysie, que nous avons déjà nommées, le spasme, la stupeur, la perte de la mémoire, & & les autres de même classe, exemptent de la loi du jeûne : si ces maladies ont une cause humorale ; la diète sévère que l'on fait alors observer aux malades devient un jeûne de fait qui n'est

ſujet à aucune règle pieuſe, & eſt plutôt ſoumis à la diſcipline médicale qu'à aucune loi de l'égliſe.

Tous les genres de folie diſpenſent du jeûne, non ſeulement parce qu'un pareil régime leur eſt contraire, mais encore parce que de pareils malades ne jouiſſent plus de cette liberté, de l'uſage de laquelle dépend le mérite des actions de l'homme. Mais dans les intervalles lucides qui ſont quelquefois aſſez longs, doit-on les aſſujettir à l'obſervance du jeûne? Pour décider cette queſtion affirmativement, il faut qu'un zèle pieux ſeconde les lumières de la médecine.

Les maladies des yeux anciennes, opiniâtres & graves en même tems, telles que les ophthalmies, un écoulement d'une matière quelconque, la cataracte, l'amauroſis, diſpenſent du jeûne, ſelon Zacchias, mais ſeulement quant au genre d'alimens: car il veut que dans ces cas on ſe ſoumette aux autres conditions du jeûne. Lorſque ces maladies ſe ſont terminées par la perte complette de l'organe, comme il n'y a plus rien à eſpérer d'un régime mitigé, le jeûne redevient d'obligation, ſi d'ailleurs l'individu jouit d'une ſanté ſuffiſamment bonne.

Les maladies graves de la poitrine ſont incompatibles avec le jeûne, ſoit lorſqu'elles mettent les malades dans la ſituation la plus critique, ſoit même lorſque le danger dont elles les menacent eſt encore éloigné. De ce nombre ſont toutes les eſpèces d'aſthme, les toux rebelles, les crachemens de ſang, l'empyème, la phthiſie, &c. Les maladies aiguës de cet organe, comme nous l'avons dit de toutes les maladies aiguës en général, emportent avec elles une *diſpenſe* abſolue & complette du jeûne. La raiſon de cette *diſpenſe* pour toutes les maladies de la poitrine eſt de n'oppoſer que le moins d'obſtacle poſſible à la ſanguification qui s'opère principalement dans le poumon, & de procurer une matière nutritive moins diſproportionnée avec la foibleſſe des viſcères, & plus diſpoſée à l'aſſimilation.

La foibleſſe générale, la lipothymie, la langueur de l'eſtomac, & d'autres ſymptômes auſſi alarmans, qui accompagnent toujours les maladies du cœur, prouvent le beſoin qu'a la machine dans ces circonſtances pénibles d'un aliment ſalubre, de facile digeſtion, & adminiſtré fréquemment & à petite doſe.

Les maladies de l'eſtomac excluent tout auſſi formellement le jeûne, puiſque ce viſcère eſt le principal organe de la digeſtion, & qu'il faut ménager l'impreſſion que font ſur ſes membranes affectées la préſence des alimens & leur décompoſition.

Les obſtructions anciennes & rébelles du foie, de la rate, & des autres organes contenus dans l'abdomen, des tumeurs, même ſans fièvre, une cachexie générale, la jauniſſe confirmée, toutes les eſpèces d'hydropiſie, ſoit commençantes, ſoit parvenues à un degré conſidérable; la mélancholie hypochondriaque, & autres maladies congénères doivent toutes faire diſpenſer de l'obſervance du jeûne: parce que la foibleſſe des parties affectées, l'abondance des ſucs dépravés, les flatuoſités, les engorgemens ſont incompatibles avec le régime maigre, dont les effets contrarieroient les indications que l'on doit ſuivre dans le traitement de ces maladies.

Les maladies des reins & de la veſſie qui gênent notablement l'excrétion des urines, telles que la foibleſſe des organes en général, l'embarras ou l'obſtruction cauſée par une humeur muqueuſe fort épaiſſe ou par un calcul, la gonorrhée, le piſſement de ſang, le diabete, la ſtrangurie, la dyſurie, l'iſchurie, l'ardeur d'urines, doivent être regardées comme une excuſe légitime. Zacchias la borne à la qualité des alimens: car il eſt ſouvent poſſible, ſelon lui, que l'unité de repas, & l'abſtinence juſqu'à l'heure preſcrite par la diſcipline de l'égliſe, non-ſeulement ne préjudicient pas aux malades, mais même leur ſoient fort utiles, en facilitant l'aſſimilation complette ou l'expulſion des crudités. Mais ne peut on pas taxer ici cet illuſtre auteur de rigoriſme? Et le médecin du ſouverain pontife n'a-t-il point un peu trop obéi, en cette circonſtance comme en pluſieurs autres, aux préjugés de ſon ſiècle, à ceux de ſa nation & de la cour où il ſervoit. Toutes les fièvres ſans exception, ainſi que toutes les maladies dont la fièvre eſt un des ſymptômes ou néceſſaires ou accidentels, *diſpenſent* du jeûne ſous tous ſes rapports. En effet, la nourriture qui convient alors doit être légère & de la plus facile coction: il faut la choiſir déja preſqu'aſſimilée; l'unité du repas, & l'heure canonique ſont également incompatibles avec l'état dans lequel ſe trouve l'eſtomac & les premières voies avec l'orgaſme de toute la machine, & les redoublemens qui ſurviennent ſouvent d'une manière très-irrégulière, &c. La ſouſtraction d'une partie de la nourriture ordinaire, & quelquefois de la totalité, eſt plutôt alors une affaire de régime médical que de diſcipline eccléſiaſtique.

Les maladies cutanées qui ne font tort qu'aux graces de l'individu, mais qui ne préjudicient que très-peu à ſa ſanté, ne l'excuſent point du jeûne. Si, au contraire, elles lui occaſionnent un détriment notable, ſoit par un prurit inſoutenable, ſoit en le privant de ſon ſommeil, ſoit en excitant de la chaleur, de la ſoif, & même quelquefois de la fièvre; elles ſont alors un motif de *diſpenſe* légitime, parce qu'à la longue elles pourroient devenir mortelles. Telles ſont

les différentes espèces auxquelles on a donné le nom de lèpre, la teigne, certaines gales rébelles & opiniâtres qui couvrent les principales parties du corps. Nous ne pensons pas, comme Zacchias, que l'on puisse dans ces cas combiner un régime maigre, qui n'ait aucun des inconvéniens que lui-même reproche aux alimens qui forment celui du jeûne.

Ou les maladies qui ont leur siége dans les articulations sont légères, & ne reviennent que rarement; ou bien leurs attaques sont vives & fréquentes, & dans leurs intermissions elles ne laissent point les membres parfaitement libres, comme dans la première supposition, mais les affoiblissent, & les rendent plus ou moins inhabiles au mouvement. Dans le premier cas, une diète sévère étant souvent le seul remède prescrit par les médecins, elle s'accordera facilement & parfaitement avec les loix de l'église. Dans le second cas, il semble que ces loix doivent céder aux indications très-variées que présentent dans leur cours les maladies des articulations.

S'il y a des circonstances dans lesquelles la maladie vénérienne soit une *dispense* legitime du jeûne, comme on n'en peut douter: il n'est pas moins certain que dans toutes les autres les médecins, tentés de faire les casuistes, doivent désespérer d'avoir assez d'influence sur l'esprit & le cœur de leurs patients, pour les assujettir à des pratiques religieuses qui doivent leur être peu familières.

Les blessures qui mettent la vie en danger, & les ulcères de mauvais caractère, à la tête desquels nous plaçons le cancer, emportent toute *dispense* du jeûne; parce que la bonne ou mauvaise condition d'une solution de continuité quelconque, dépend de la perfection de la digestion & de l'assimilation de la partie nutritive. Mais une blessure légère, dont les suites ne peuvent être fâcheuses, ces ulcères chroniques qui sont comme un égoût que la nature s'est ménagée pour la conservation de la machine, ne doivent pas être traités avec la même condescendance.

Les gens valétudinaires, c'est-à-dire ceux dont la santé se dérange avec une extrême facilité, ou qui ressentent toujours quelque indisposition, ne sont point astreints par les médecins prudens à aucune des loix concernant le jeûne.

Enfin les femmes grosses, celles qui font leurs couches, & les nourrices, exposeroient évidemment leur santé, & celle du dépôt que la nature leur a confié, si elles s'assujettissoient scrupuleusement aux pratiques de l'abstinence.

La boisson entre les repas est permise en temps de jeûne, selon Zacchias; parce qu'elle est destinée plutôt à opérer une répartition convenable de la partie solide des alimens, qu'à être elle-même une nourriture; secondement parce que le sentiment de la soif est bien plus insupportable que celui de la faim, qu'il produit bientôt le plus grand accablement des forces, & que la vivacité avec laquelle on s'empresse ensuite de l'appaiser donne quelquefois naissance à des accidens, & même à des maladies fort graves. Mais la loi qui ne permettroit l'usage que de l'eau seulement, seroit-elle parfaitement d'accord avec celle de la médecine? & l'usage du vin, & même d'autres substances liquides, autorisé dans certains pays catholiques n'est-il pas contraire physiquement à l'esprit du jeûne, puisqu'il est certain que le vin contient une partie nutritive, ainsi que ces autres substances liquides? Zacchias qui a été notre principal guide jusqu'ici, expose d'abord en faveur des boissons confortatives, l'opinion des casuistes; savoir, qu'elles sont permises, non comme nourriture, mais comme moyen d'appaiser la soif. Mais ces gens, si justement ridiculisés par Pascal, ne semblent-ils pas dire par-là, tant pis pour elles, si elles nourrissent, on ne les prend pas dans cette intention? Zacchias mitige une conclusion aussi burlesque, en disant que la tolérance de l'église est relative à la différence des climats, à celle des individus, à la manière habituelle de vivre, à l'espèce de travail que l'on est obligé de supporter, & il croit que l'usage de l'eau, tempérée par un peu de vin, peut remplir toutes les intentions que l'on se propose, & que l'on accordera ainsi la loi du jeûne avec les préceptes de la médecine préservatrice. L'eau légèrement acidulée, ou dans laquelle on aura dissous une matière gommeuse, est encore très à recommander dans le cas où l'on veut seulement appaiser une soif incommode & nuisible à la santé.

Le jeûne des chrétiens de la primitive église étoit bien plus sévère que le nôtre: on s'abstenoit de vin; on ne faisoit qu'un repas par jour, & l'heure de ce repas, souvent modique, étoit beaucoup plus reculée que celles que nous avons adoptée depuis. Les hommes d'alors étoient-ils réellement plus robustes que ceux d'aujourd'hui? ou bien le zèle qui les animoit leur tenoit-il lieu de forces? Il est du moins certain que les lieux où le christianisme a pris naissance sont par leur température plus favorables à la pratique des différentes austérités, & que ces austérités n'étoient nullement incompatibles avec la longévité, la santé, & les travaux du corps & de l'esprit. La vie des premiers anachoretes ne permet pas de douter de la vérité de cette assertion. La modification la plus remarquable que le relâchement & la tolérance aient introduite, est l'usage d'un second repas le soir, appellé *collation*. Trois choses ont contribué,

contribué, selon Zacchias, à l'établir, & trois choses qui commandent impérieusement aux hommes; le triple besoin de la soif, du sommeil, & de l'habitude. Sans entrer ici, comme cet auteur, dans une discussion prolixe, nous nous hâterons de conclure, en disant : que même en usant alors de la plus grande sobriété, il sera toujours fort facile de parer aux inconvéniens qu'on auroit eus à redouter d'une abstinence complette.

La récitation quotidienne & régulière des offices divins est d'une obligation indispensable pour tous ceux qui sont engagés dans les ordres ainsi que pour les personnes de l'un & de l'autre sexe qui suivent la vie monastique. L'assistance à quelques-uns de ces mêmes offices est également un devoir, dans certains jours seulement, pour le commun des chrétiens. Les différentes parties des offices, que l'on appelle heures canoniales, se célèbrent à des tems différens, soit de jour, soit de nuit, & cette répartition est de rigueur. Le lieu est ou public, comme pour les religieux, &c. ou particulier, comme pour les autres ecclésiastiques, qui ne font point corps ou communautés. La manière n'est pas non plus seule & unique : ou bien on récite les prières publiques à haute & intelligible voix, par le chant ou par la psalmodie ; ou on les récite à voix basse. Non-seulement la prononciation des paroles est nécessaire, mais encore une attention convenable au sens & aux vœux qu'elles expriment. Au reste, ce que nous venons de dire des heures canoniales doit s'entendre pareillement de la messe, qui est par excellence l'office de tous les chrétiens. Nous avons cru utile de rappeller ici ces diverses conditions ou modifications, parce que les *dispenses* accordées sur l'avis des médecins ne frappent pas toujours sur la récitation totale & régulière des offices divins, mais le plus souvent sur quelqu'une seulement des différences ci-dessus énoncées. Elles ont pour objet, tantôt l'assistance à l'office public dans toutes ses parties, ou dans quelques-unes seulement ; tantôt une répartition compatible avec les infirmités de l'exoënné, &c.

Une maladie légère, dit Zacchias, n'est point un motif légitime & suffisant pour dispenser des offices divins ; & une maladie évidemment grave ne met point dans la nécessité de recourir pour la *dispense* à l'avis des médecins. Nous n'avons donc autre chose à faire ici, qu'à parler de certaines maladies, qui tiennent le milieu, pour ainsi dire, entre celles qui sont évidemment légères & celles qui sont évidemment graves : ces maladies mitoyennes ne doivent être régardées comme des causes légitimes de *dispense*, qu'autant que ceux qui en seroient affectés ne pourroient vaquer aux offices divins, sans s'exposer à un danger notable, soit pour le moment, soit pour la suite, ou sans éprouver des douleurs fortes, ou d'autres incommodités considérables.

Les douleurs de tête, de quelque nature qu'elles soient, de quelque cause qu'elles proviennent, générales ou partielles, continues ou intermittentes, sont incompatibles avec la récitation des offices divins, parce qu'elles ôtent l'attention sans laquelle cet exercice est purement machinal, &, par une conséquence nécessaire, nullement méritoire : parce que cet exercice ne peut avoir lieu sans exciter la dérivation des humeurs vers la tête par l'action augmentée des organes de la respiration, qui gêne toujours plus ou moins la circulation qui se fait chez eux. Si ces douleurs sont idiopathiques, dit Zacchias, il les augmente ; si elles ne sont que symphatiques, il les rend idiopathiques. Lorsqu'elles ont leur siège à la partie externe de la tête, comme alors elles sont sans danger, il n'y a que leur violence qui puisse servir de base à une *excuse*. De ce nombre sont les douleurs de dents & celles d'oreilles. Les douleurs partielles étant souvent plus dangereuses que celles qui sont générales, elles doivent être considérées par les médecins avec la même attention que ces dernières. Lorsque les douleurs, ayant un caractère d'intermittence bien marqué, laissent entre les accès de longs intervalles, la *dispense* n'aura pas lieu pour ces temps d'intermission ; mais si ces intervalles sont courts, le besoin qu'a la nature épuisée de se remettre des fatigues d'un premier combat, & de se préparer à un second, autorise à ne pas permettre un exercice qui la rendroit plus accessible aux attaques de l'ennemi. On doit donc alors suspendre la récitation des offices divins, soit lorsque les douleurs sont très-considérables, soit même lorsqu'elles ne sont que médiocres.

Il y a une affection de la tête, que l'on nomme vertige, qui est occasionnée chez plusieurs personnes par une infinité de causes, & suscitée chez quelques-uns par l'exercice de la lecture. Cette affection ne doit pas être considérée négligemment, puisqu'elle peut en entraîner d'autres plus fâcheuses, telles que l'apoplexie, l'épilepsie, &c. Elle procède ou de cause interne, ou de cause externe. Cette dernière ne sauroit être un motif d'*excuse* légitime, puisqu'il seroit facile de l'écarter, à moins que dans l'espèce, la récitation ou la lecture de l'office divin ne fut elle-même la cause occasionnelle du mal. Si le mal reconnoît une cause interne, & qu'il soit grave, (c'est-à-dire, si le malade tombe à la renverse, & que les attaques soient longues & fréquentes), la *dispense* est de toute nécessité. Il n'en sera pas de même, lorsque la cause du vertige sera légère, & ses effets rares & de peu de durée.

La perte de la mémoire & une pente extraordinaire au sommeil sont deux incommodités,

dans lesquelles Zacchias croit que la récitation des offices divins ne sauroit être préjudiciable; & même, il faut convenir qu'une somnolence contre nature, qui seroit augmentée par le peu de plaisir qu'un ecclésiastique trouveroit à remplir ses devoirs, mériteroit bien peu d'indulgence de la part des médecins qui seroient sollicités d'autoriser une *dispense* par leur suffrage. Le défaut de sommeil, au contraire, est incompatible avec cette partie des fonctions ecclésiastiques, s'il est constaté, que bien loin de le diminuer, elle produit chez certains individus une agitation de laquelle peuvent naître des accidens fâcheux. Mais c'est peut-être ici le cas du proverbe: *Rara non sunt artis.*

Zacchias trouve encore que la récitation des offices divins est un stimulant très-convenable pour ceux qui sont dans un état d'engourdissement, après avoir échappé à certaines maladies nerveuses, telles que l'apoplexie, l'épilepsie, la paralysie, &c., pourvu toutefois que les organes nécessaires à cet exercice aient conservé à un degré suffisant la faculté d'agir.

Une des raisons pour lesquelles ce médecin conseille cette espèce d'exercice dans les intervalles lucides qu'ont les mélancholiques & les fous, c'est qu'il sollicite doucement au sommeil dont ces malades ont un besoin si essentiel. Cependant il distingue ensuite les folies dont les accès sont fréquens de celles où ils sont rares; & il craint que dans les premières, la chaleur & l'agitation produites par la récitation des offices divins n'influent sur l'état du cerveau, de manière à rendre continue une affection qui n'étoit d'abord qu'intermittente. Zacchias ne tombe-t-il pas ici en contradiction avec lui-même? Il importe si peu qu'un fou dise son bréviaire, qu'il me semble que le plus court, le plus humain & le plus médical seroit de l'en dispenser.

Le catarre accompagné de symptômes graves, tels que la douleur de tête, un écoulement âcre, la toux, la difficulté de respirer ne permet pas de vaquer à la récitation de l'office divin, parce que l'irritation qu'elle occasionneroit aux organes affectés, c'est-à-dire, à la tête & à la poitrine, pourroit devenir très-dangereuse. Si le catarre est léger, il ne doit point être un sujet d'excuse.

Les maladies de l'œil sont toutes, en général, susceptibles d'être augmentées par un exercice quelconque, mais principalement lorsque l'œil lui-même est l'organe exercé. Ainsi, il faudroit que l'affection qu'il éprouve fut de bien peu de conséquence, pour ne pas donner lieu légitimement à une *dispense*.

La surdité n'exempte point de la récitation privée des offices divins.

L'hémorragie par le nez, lorsqu'elle est considérable, fréquente, difficile à réprimer, est incompatible avec toute espèce d'exercice, & particuliérement avec celui qui se fait par l'organe de la voix. En effet, quoique cette incommodité soit peu de chose par elle-même, personne n'ignore qu'elle pourroit conduire à d'autres plus graves & même mortelles, telles que la cachexie, l'hydropisie, &c.

Les affections morbifiques de la poitrine, de la bouche, & de la langue, qui sont les organes de la voix, doivent être considérées & distinguées avec soin. Telles sont l'inflammation, les tumeurs, les ulcères, le crachement de sang, &c.

L'inflammation de la bouche, à moins qu'elle ne fut extrêmement légère, augmenteroit par la récitation de l'office divin, au point de devenir quelquefois très-dangereuse, puisqu'elle pourroit gagner les parties voisines, & produire même une esquinancie mortelle. Les ulcères d'une grande étendue, d'un mauvais caractère, accompagnés de rougeur & de chaleur, corrodant les parties adjacentes, sont également incompatibles avec la récitation de l'office divin. Il en est de même des tumeurs avec chaleur, inflammation, & fièvre. Si elles sont d'une nature opposée, à moins qu'elles n'aient un volume énorme, un pareil exercice ne peut, au contraire, qu'aider la discussion & la résolution de la matière qui les forme.

Ce sont les mêmes principes qui doivent guider, lorsqu'il s'agira de quelques maladies pareilles de la langue, & des différentes parties de la gorge.

Une toux fréquente, dont les quintes durent long-temps, qui fatigue extrêmement, qui est sèche ou qui ne produit qu'une matière tenue & âcre, doit faire craindre que les poumons, la trachée-artère, & en général, tous les organes de la voix, ne s'échauffent & ne s'enflamment encore davantage par la récitation quelconque de l'office divin, que cette irritation devenue excessive ne produise le crachement de sang, & les autres maux qui naissent si souvent de ce terrible symptôme, tels que la phthisie, la vomique, l'empyème, &c.

Lorsque ces maladies que nous venons de nommer existent, elles nécessitent la *dispense* la plus complette. Le délabrement du poumon qui les constitue rend la vérité de cette assertion palpable.

Il y a cependant des toux provenantes de cause humide, & des asthmes de même nature, auxquels l'exercice des organes vocaux ne peut être que très-avantageux. Mais il faut beaucoup de sagacité pour distinguer ces cas, & de vigilance dans l'application d'un pareil remède.

Les affections du cœur, telles que la syncope, la palpitation, lorsqu'elles sont habituelles, & qu'on a lieu, par conséquent, de leur supposer une cause organique, & non pas de les croire simplement des symptômes d'hystéricisme ou d'hypochondriacisme, doivent être traitées avec le plus grand ménagement : & il n'est aucun homme de l'art qui ignore combien un exercice même médiocre leur est contraire.

La cardialgie, &, en général, tous les maux dont l'estomac est le siège, occasionnent un tel mal-aise dans toute la machine, & la sensibilité de cet organe excitée par un exercice quelconque est tellement capable de les aggraver, qu'il est de la prudence du médecin d'interdire alors toute espèce de travail, & conséquemment la récitation des offices divins.

Les intestins étant comme une continuation de l'estomac, les maladies qui leur sont propres, deviennent sujettes à la même *dispense*. Telles sont la lienterie, la dyssenterie, le ténesme, une forte diarrhée. Quant aux maladies aiguës de cet organe, la question ne sauroit être douteuse. Les hémorrhoïdes, avec des accidens graves, sont également un empêchement légitime.

La diabète, l'incontinence d'urine, & les maladies des reins opposées, savoir la dysurie & la strangurie, le pissement de sang, la présence de la pierre lorsqu'elle excite des accidens fâcheux, sont des causes d'*excuse* très-suffisantes.

Lorsqu'une hernie est complettement retenue par un bandage, ou qu'elle n'est accompagnée d'aucun symptôme fâcheux ; qu'il n'y a ni douleur, ni menace d'inflammation ou d'étranglement, elle n'est point un obstacle à ce qu'un ecclésiastique remplisse le devoir qui lui est imposé.

Les douleurs rhumatisantes deviennent, lorsqu'elles sont considérables, un juste empêchement, parce qu'il n'est point dans la nature d'étouffer le sentiment d'une vive douleur pour dire son bréviaire. Il est de la prudence de s'en abstenir également, si la matière morbifique qui est la cause d'un rhumatisme est d'un caractère mobile, & susceptible d'une métastase fâcheuse vers les parties qui seroient irritées par un exercice quelconque. Il faut donc éviter celui qui résulteroit nécessairement pour les organes de la voix de la récitation de l'office divin.

La *dispense*, à l'égard des fièvres intermittentes, dépend de l'état où se trouvent les malades dans les intervalles des accès.

Les affections morbifiques particulières aux femmes, qui pourroient devenir une cause de *dispense*, sont des accès d'hystéricisme considérables, & les pertes même légères, parce que l'agitation est capable de les augmenter & de les rendre ainsi très-dangereuses.

Les plaies, les tumeurs graves, les maladies vénériennes compliquées, les maladies cutanées dans certaines circonstances, nécessitent la *dispense* de la récitation de l'office divin.

Les règles que nous venons de présenter à l'égard des différentes affections morbifiques qui sont, en général, des raisons légitimes de *dispense*, sont sujettes à quelques modifications dont nous allons nous occuper.

Si des maladies dispensent de la récitation privée des offices divins, à plus forte raison de celle qui se fait publiquement. Mais la proposition contraire n'est pas également vraie. Ainsi, le vertige, une affection mélancholique extrême, la folie, l'épilepsie, l'asthme, le calcul, les hernies, les douleurs rhumatisantes, les hémorrhagies, peuvent exempter de l'office public ; les unes, parce que les malades risqueroient de donner dans les lieux saints des spectacles qui seroient une occasion de scandale, & même de plusieurs accidens très-graves ; les autres, parce que le transport d'un lieu dans un autre devient quelquefois très-préjudiciable, & que d'ailleurs le chant est toujours plus fatiguant que la récitation à voix basse. Ces inconvéniens n'ont pas lieu lorsque les malades disent leur bréviaire chez eux en leur particulier. Mais, il y a aussi des incommodités qui ne doivent pas, dit Zacchias, exempter de l'assistance à l'office public, quoiqu'elles dispensent de la récitation : telles sont la surdité, l'aveuglement, le crachement de sang, l'ophthalmie, &c.

Il y en a d'autres qui nécessitent la *dispense* seulement pour certaines parties de l'office divin, par exemple, pour celles qui ont lieu la nuit ; soit à raison du besoin de sommeil, soit à cause de la température qui règne alors, soit pour d'autres motifs que la nature du mal suggère aux médecins.

Enfin, des consciences timorées ont fait agiter la question : si un malade qui ne peut pas réciter lui-même l'office divin, est tenu & obligé de l'entendre réciter par d'autres. Il y a des maladies très-compatibles avec cette condition : telle est entre autres la cécité. D'autres ne le sont nullement. Car, d'entendre, est un travail ; & d'ailleurs, la souffrance portée à un certain degré, exclut toute attention de l'ame à une fonction, qui, pour être méritoire, ne doit pas être machinale.

Si, comme nous venons de le dire un peu plus haut, il y a des infirmités incompatibles avec la récitation publique de l'office divin ; à plus forte raison, ces mêmes maladies le seront-elles avec la célébration de la messe. Il n'est personne qui ne convienne, par exemple, que des

eccléfiaftiques affligés ou d'épilepfie, ou de vertiges, ou de fyncope, ou de folie intermittente, rifqueroient de compromettre la majefté du culte public, & d'exciter un pieux fcandale, s'ils rempliffoient leurs fonctions facrées, puifque leurs attaques pourroient avoir lieu dans ces circonftances mêmes.

Zacchias préfente encore, dans fon ouvrage, quelques autres modifications de moindre importance à la loi de la récitation des offices divins: fur l'heure que certains malades doivent choifir pour être moins fatigués, ou même pour retirer quelque avantage pour leur fanté, de cette efpèce d'exercice; fur la précaution convenable, dans d'autres cas, d'avoir toujours l'eftomac lefté de quelque nourriture; de réciter à voix haute & intelligible, ou feulement à voix baffe, &c. Nous ne nous appefantirons point là-deffus: il fuffit d'avoir expofé les principes; les conféquences font faciles à déduire.

Les queftions médico-légales, que nous aurions fans doute traitées avec toute la gravité poffible, lorfque la cloture des religieufes étoit regardée comme une invention fublime, & une des chofes les plus utiles à la religion & au falut des ames, paroîtroient peut-être aujourd'hui un peu oifeufes, & en quelque forte une affaire d'érudition. L'humanité des pontifes romains, parmi lefquels on compte Boniface VIII, avoit bien voulu condefcendre à ce que l'inviolabilité de la cloture fouffrit exception dans trois circonftances principales: la première, lorfque les flammes dévorant un couvent, toutes les religieufes, ou au moins la majeure partie, couroient rifque d'être brûlées; la feconde, lorfqu'une épidémie violente, c'eft-à-dire, la pefte, menaçoit les jours de la communauté; la troifième, enfin, lorfqu'une religieufe attaquée de la lèpre, étoit dans le cas, felon toutes les apparences, d'infecter toutes les autres: encore, falloit-il dans tous ces cas, même dans le premier, obferver certaines précautions & conditions, pour que la chofe fe fit fans péché. Ils avoient exclu de la jouiffance de ce privilége les autres maladies, telles que les fcrophules, la phthifie, l'épilepfie, &c.: en forte que fouvent ces triftes victimes d'un vœu téméraire, & inutile autant que ridicule, périffoient faute des fecours qu'elles auroient certainement trouvés, s'il leur eut été licite de quitter pour un temps leurs prifons.

Nous penfons qu'il eft dans les principes d'un bon gouvernement & dans ceux de tout médecin exempt de préjugés & zélé pour le foulagement de l'humanité, que ceux qui font encore retenus dans des liens forgés par la fuperftition jouiffent de tous les droits, & de toutes les facilités accordées aux autres citoyens, quand il fera queftion de protéger leurs vies & leur fanté contre les attaques d'une maladie quelconque. C'eft à cette feule idée, fi féconde en conféquences falutaires, que nous réduifons la réfutation de la doctrine peu médicale de Zacchias, ou plutôt de celle des canoniftes qu'il a cru pieufement devoir prendre pour guides. Permettre aux religieufes de quitter leurs retraites, fi l'intérêt de leur confervation l'exige; purifier ces mêmes retraites conformément aux préceptes de la médecine, fi quelque maladie contagieufe y a régné; n'ifoler de nouveau ces recluses, que lorfque le mal aura été complettement exterminé: voilà l'abregé de la théorie & de la pratique qu'il feroit à defirer de voir généralement adoptées.

(M. Mahon.)

DISPOSITION, (*Pathologie.*) διάθεσις.

Ce mot fignifie *l'état du corps humain*, dans lequel il eft fufceptible de changement en bien ou en mal; comme de recouvrer la fanté, s'il l'a perdue; d'être affecté de maladie, ou d'un plus grand dérangement de fonctions, lorfque la maladie eft déja exiftante; ainfi ce terme fe prend en différens fens. On l'exprime communément en latin par le mot *diathefis* qui eft le même qu'en grec. Ainfi on dit *diathefis inflammatoria*, *fcorbutica*, &c. Difpofition inflammatoire, fcorbutique, &c.

(*Anc. Encycl.*) (M. Mahon.)

DISSECTION. La *diffection* fert ou pour apprendre l'anatomie, ou pour reconnoître les caufes des maladies, ou, enfin, pour conftater l'exiftence de certains crimes. (*Voyez* dans ce dictionnaire les articles Anatomie pathologique, Cadavres & Foetus (ouverture du). (*Médecine légale.*) (M. Mahon.)

DISSIPATION. (*Hygiène.*)

Partie II. Des chofes improprement dites non naturelles.

Claffe V. *Gefta.*

Ordre II. Mouvement.

Section II. Exercices.

Le mot *diffipation* offre différens fens également relatifs à l'économie animale. Quand on s'amufe & qu'on fe diffipe, on fait ce qui convient, pour fe délaffer des travaux qui ont précédé en s'occupant agréablement & tranquillement, ce qui difpofe à de nouvelles occupations férieufes, qu'on finiroit par mal faire, fi l'on y étoit conftamment afferyi. La *diffipation*, l'amufement, le plaifir font donc des befoins réels pour l'homme; & s'il en étoit privé, il finiroit par devenir

mélancholique, hypochondriaque, &c. (*Voyez* le mot EXERCICE.

On dit encore qu'on fait une grande *dissipation* de forces, lorsqu'on se livre avec trop d'ardeur ou trop long-temps à des exercices ou à des travaux pénibles. Une des *dissipations* de ce genre les plus dangereuses, est celle qui se fait avec excès du côté des femmes : elle est extrêmement préjudiciable, sur-tout dans la jeunesse ; nous en avons donné amplement les raisons au mot AMOUR PHYSIQUE.

L'excès dans les autres genres d'exercices peut causer des *dissipations* très-fâcheuses, parce que toutes les fois qu'on force la transpiration, on dessèche les solides, on dénature les fluides, le sang s'altère, devient inflammatoire, & l'on est bientôt assailli des maladies qui sont les suites de cet état : *ne quid nimis* est l'adage qu'il faut suivre, il faut consulter ses forces, ne point se livrer à des *dissipations* excessives, & risquer ainsi par imprudence le plus précieux des biens qu'on possède, la santé. (M. MACQUART.)

DISSOLVANS, (*Mat. méd.*)

La propriété qu'exercent en général les *dissolvans* en vertu de leurs attractions chimiques plus ou moins fortes, est un des objets que les médecins doivent connoître avec le plus de soin, parce qu'ils peuvent souvent en tirer un grand parti. Il est hors de doute qu'un grand nombre de médicamens n'agissent que par leur qualité dissolvante. Ainsi, toutes les matières alcalines pures ou caustiques, ont une action singulière sur les substances animales, & forment, en raison de cette propriété, la classe des fondans les plus actifs. Si l'on connoissoit bien toutes les diverses substances qui constituent les engorgemens, les empâtemens, les obstructions, les tumeurs, situées dans tel ou tel systême de vaisseaux, dans tel ou tel viscère, on auroit bientôt trouvé les différens *dissolvans* propres à détruire ou à fondre ces obstacles. Toutes les fois qu'on doit agir sur des matières ou corps étrangers contenus dans les premières voies, comme dans les cas d'empoisonnemens, &c., la nature connue de ces corps permet d'employer des médicamens capables de les emporter, de les dissoudre, d'en diminuer l'énergie, & de les faire ensuite rejetter dans cet état de dissolution & d'inertie. Des exemples seroient inutiles pour montrer cette vérité ; personne n'ignore combien de lumières, la science chimique répand sur cette partie de la thérapeutique. L'eau, les alcalis, les acides, le savon, les sulfures alcalin & ferrugineux, les eaux imprégnées de gaz hydrogène sulfuré, sont les principaux *dissolvans* qu'on emploie avec avantage dans les cas indiqués. Enfin, les circonstances où l'usage des *dissolvans* chimiques de tous les genres, peut être utile, doivent se présenter si souvent dans la pratique, qu'on ne sauroit trop recommander aux jeunes médecins l'étude de la science qui apprend à en connoître la nature & les différences. L'empirisme n'est plus ici ce qui doit guider les physiciens ; la simple réminiscence du succès dans des cas analogues, ne suffit pas ; l'administration de remèdes *dissolvans* appropriés à toutes les indications où ils peuvent être utiles, exige une connoissance approfondie des propriétés chimiques de tous les corps, & la chimie est aujourd'hui aussi nécessaire pour la connoissance & le traitement des maladies internes, que l'anatomie pour la connoissance & le traitement des maladies externes. Déjà cette connoissance dirige utilement la marche du médecin dans plusieurs circonstances ; c'est ainsi qu'on emploie avec avantage le savon ammoniacal dans les engorgemens laiteux du sein, dans les tumeurs manifestement lymphatiques ; c'est ainsi que les alcalis fixes, caustiques, servent à ronger le tissu de la peau, à ouvrir des cautères, &c.

(M. FOURCROY.)

DISSOLVANT UNIVERSEL, (*Mat. méd.*)

L'existence d'un *dissolvant* universel si long-temps cherché par les alchimistes & les adeptes, est une véritable chimère, comme la médecine universelle dans laquelle il devoit avoir une analogie parfaite. On a décoré ce *dissolvant* universel du nom d'*alcaest*, & non-seulement on a cru avoir trouvé un alcaest, mais encore chaque auteur alchimiste avoit le sien en particulier. (*Voyez* le mot ALCAEST.) (M. FOURCROY.)

DISSOLVANT DE LA PIERRE, (*Mat. méd.*)

On a dans tous les temps cherché un remède capable de dissoudre la pierre de la vessie, mais jamais on n'y a réussi ; cette partie de l'histoire des medicamens a été traitée très en détail à l'article DU CALCUL, (*Voyez* ce mot.)

(M. FOURCROY.)

DISSOLUBLES, (*Mat. méd.*)

La dissolubilité des substances les unes par les autres, est une des propriétés qu'il est le plus important de considérer dans les médicamens, parce qu'elle influe d'une manière très-remarquable sur leur action dans l'économie animale. Il est de premier principe qu'une matière *indissoluble* dans les humeurs & dans l'eau, ne jouit que de très-légères propriétés médicamenteuses ; ce n'est en effet que par son poids, sa forme, sa température, qu'elle peut agir sur nos organes. Lorsqu'au contraire, une substance quelconque est *dissoluble* dans l'eau & dans les humeurs animales, alors elle pénètre par-tout, elle porte

par-tout l'impression de sa saveur, de son âcreté, de son énergie, & ces propriétés qui sont les bases de la puissance médicatrice, font croitre celles-ci comme elles croissent elles-mêmes. Il est d'autant plus nécessaire d'être pénétré de cette vérité, qu'elle doit servir de guide dans le choix d'un grand nombre de médicamens & sur-tout des sels neutres, & de toutes les préparations chimiques. (*Voyez* l'article ACTION DES MÉDICAMENS.) (M. FOURCROY.)

DISSOLUTION, (*Mat. méd.* & *Pathologie.*)

La *dissolution* est une opération de chimie qui est fréquemment employée pour la préparation des médicamens; elle s'applique plus particuliérement aux liqueurs salines, ou à l'union des sels, du sucre, des gommes, &c., avec l'eau; encore ce mot n'est-il pas employé fréquemment dans les formules, & tout ce qui y a rapport, est du ressort de la chimie, & doit être traité dans le dictionnaire de cette science. (*Voyez* CE DICTIONNAIRE & l'article FORMULE.)

On emploie fréquemment en médecine le mot *dissolution* des humeurs, *dissolution* du sang, pour désigner la trop grande fluidité de ces liquides; on ne peut douter qu'il n'y ait, en effet, des maladies dans lesquelles le sang ou les autres humeurs n'ont pas la consistance qu'elles doivent avoir dans l'état de santé. Tel est, par exemple, le scorbut; le sang, dans cette maladie, est d'une couleur foncée & d'une fluidité telle, qu'il s'écoule par les vaisseaux les plus petits, & qu'on ne l'arrête qu'avec la plus grande difficulté; ainsi, lorsqu'on emploie le mot *dissolution* pour exprimer cet état fluide du sang, cette expression est exacte; mais si l'on porte son acception jusqu'à faire entendre que le sang, de très-consistant qu'il étoit, est devenu fluide & réellement dissous, alors on avance une hypothèse, & le mot *dissolution* est beaucoup au-delà de la vérité. Il vaudroit donc mieux se servir du mot fluidité du sang ou de la lymphe, que du mot *dissolution*. On peut reprocher, en général, à la médecine d'avoir admis beaucoup d'expressions vagues, qui conduisent à des théories incertaines, & à une pratique inutile ou dangereuse. (M. FOURCROY.)

DISSOLUTION des humeurs. (*Pathologie.*) (*Voyez* DÉCOMPOSITION.) (M. MAHON.)

DISTICHIASIS, *distichia*, *διστιχία*, *διστιχίασις*, de δὶς, deux, & de στίχος, rang, ordre. (*Maladie des yeux.*)

Double rang de cils à chaque, ou à l'une ou l'autre paupière. (*Voyez* TRICHIASIS, PHALANGOSIS.) (M. CHAMSERU.)

DISTŒCHIASIS, (*Voyez* TRICHIASIS.) (M. CHAMSERU.)

DISTRICHIASIS, (*Voyez* TRICHIASIS.) (M. CHAMSERU.)

DISTILLATION, (*Mat. méd.*)

La *distillation* est une opération de chimie qu'on emploie souvent en pharmacie, pour la préparation des médicamens. On s'en sert pour séparer les principes volatils d'avec les fixes, & quelquefois pour combiner ensemble des matières également volatiles & qui ne peuvent s'unir qu'à l'état de vapeur. Tout ce qui est relatif à cette opération est du ressort de la chimie, & c'est au dictionnaire de cette science qu'on doit avoir recours pour connoître les détails de théorie & de pratique qui appartiennent à la *distillation*. On se contentera donc de rappeller ici quelques données relatives à la matière médicale.

La *distillation* opère, en général, de quatre manières dans la préparation des médicamens; 1°. ou bien on l'emploie pour purifier ou rectifier les substances volatiles médicamenteuses, comme cela se fait par la concentration & la rectification de l'acide sulfurique concentré (huile de vitriol), pour la rectification de l'alcool, ou esprit de vin, de l'acide acétique ou vinaigre radical, &c. Cette rectification ou purification est fondée, sur ce que la matière qu'on veut obtenir pure, est ou plus volatile que celles qui l'altèrent, ou plus fixe qu'elles. Dans le premier cas, c'est le produit qui est employé, dans le second, on le néglige.

2°. La *distillation* sert souvent à extraire des matières végétales ou animales les substances volatiles qui y sont renfermées & adhérentes à d'autres principes dont on veut en même temps les séparer; mais sans en changer la nature, sans en altérer la composition, & de manière à obtenir ces produits tels qu'ils étoient contenus dans les végétaux ou les animaux. C'est ainsi qu'on distille les plantes pour en obtenir l'arome ou esprit recteur, l'huile volatile ou l'essence, le vin pour en avoir l'eau-de-vie, celle-ci pour en séparer l'alcool. Si l'on y réfléchit, on verra que ces *distillations* destinées seulement à faire volatiliser des substances unies à d'autres en les séparant seulement & sans les altérer, soit par une décomposition, soit par une nouvelle combinaison, sont très-rares.

3°. Le plus souvent la *distillation* est pratiquée dans l'intention d'altérer véritablement les matières végétales & animales très-composées, soit par la seule action du feu, soit par l'addition de quelque agent plus ou moins puissant. Dans ce cas, le plus fréquent de tous ceux où l'on fait

des *distillations* en pharmacie, on obtient comme produits des composés nouveaux, différens de ce qu'ils étoient dans leur première combinaison naturelle. Par exemple, lorsqu'on distille des bois, des cornes, des os, &c., la chaleur forte que l'on emploie détruit bientôt l'ordre de combinaison de ces matières; l'huile, l'acide, l'ammoniaque que l'on obtient pour produits, n'existoient pas dans ces corps, & ils sont formés par une réaction entre tous les principes, & par des suites de combinaisons nouvelles; ainsi, les huiles empyreumatiques, les esprits & sels volatils, des os, de la corne de cerf, &c., sont de nouveaux composés qui n'existoient pas dans les matières soumises à l'action du feu.

4°. Enfin, la *distillation* est fréquemment employée pour opérer des combinaisons ou des décompositions simples, dont les produits étant volatils, ne pourroient pas être obtenus, si l'on ne se servoit point des appareils distillatoires. La plupart des préparations minérales faites par ce procédé, sont de cette nature; telles sont entr'autres celles des acides nitrique & muriatique, de l'ammoniaque, du carbonate d'ammoniaque, du sublimé corrosif, du beurre d'antimoine, des éthers, des alcools odorans ou eaux spiritueuses aromatiques, de l'acide acétique ou vinaigre radical, &c.

Une autre considération générale également importante pour la connoissance de la préparation des médicamens, par rapport à la *distillation*, c'est celle qui est relative aux divers appareils distillatoires. Comme le but de toute *distillation* est de recueillir & de condenser en liquides, les vapeurs formées par le feu, & qui doivent constituer des médicamens, on doit savoir, en général, qu'un appareil distillatoire consiste dans un vase inférieur destiné à contenir les substances ou les mélanges qu'on expose au feu, & dans un second vaisseau supérieur fait pour recevoir les matières réduites en vapeur, pour les condenser & pour rassembler les liquides qu'elles forment, de manière à les conduire dans un troisième ordre de vaisseaux nommés en général récipiens. On conçoit que la forme, la grandeur & la matière de ces différens vases, doivent varier suivant la quantité, la nature des substances qu'on y traite, & le degré de chaleur qu'on est obligé d'employer; il est plus important encore pour la pharmacie, que pour beaucoup d'autres arts où l'on pratique la *distillation*, de ne se servir que de vaisseaux qui ne puissent rien communiquer d'étranger & sur-tout de nuisible aux divers produits que l'on obtient. (*Voyez* les mots ALAMBIC, CORNUE, RECIPIENTS, ANALYSE, PRODUITS, dans ce Dictionnaire, & dans celui de chimie.)

(M. FOURCROY.)

DISTILLATOIRE, Appareil. (*Mat. méd.*) (*Voyez* le mot DISTILLATION.)

(M. FOURCROY.)

DISTILLÉ, DISTILLÉE, (*Mat. méd.*)

On ajoute souvent l'épithète de *distillée* aux noms des produits médicamenteux qu'on prépare en pharmacie par la distillation; ainsi l'on dit eau *distillée*, eaux *distillées*, huiles *distillées*, &c. (*Voyez* le mot DISTILLATION.)

(M. FOURCROY.)

DIURESIS (*Nosol. méthod.*)

Vogel, C. 2. *pro fluvia*, O. 2. *Apounoses*, distingue du *diabète* le genre *diuresis* comme une évacuation extraordinaire d'urine, dépendante d'une maladie spasmodique, périodique comme cette maladie, & non permanente comme le *diabète*. (M. CHAMSERU.)

DIURÉTIQUES. (*Mat. méd.*)

On donne le nom de *diurétique* à des remèdes qui ont la propriété de faire couler l'urine. Il y a en général deux circonstances dans les maladies qui indiquent les *diurétiques*. En effet, dans les affections fébriles & inflammatoires, les malades ne rendent qu'une très-petite quantité d'une urine très-rouge dont la sortie est accompagnée de chaleur & d'âcreté; ou bien dans un grand nombre de maladies chroniques, l'urine ne se sépare que très-difficilement, soit parce que la partie la plus fluide des humeurs se devie & s'amasse dans quelque cavité, comme dans les différentes espèces d'hydropisies, soit parce que quelque obstacle situé dans les organes urinaires ou dans les parties voisines s'oppose à l'écoulement de ce fluide excrémentitiel.

C'est d'après ces considérations importantes sur les différens cas généraux où les *diurétiques* sont employés avec avantage, qu'on a divisé ces remèdes en deux classes, les *diurétiques* froids & les *diurétiques* chauds.

Diurétiques, *froids* ou *rafraîchissans*.

Les acides minéraux très-étendus d'eau, & en particulier l'acide sulfurique & l'acide muriatique foible ou l'esprit de vitriol, l'esprit de sel, l'eau acidulée avec l'acide carbonique ou l'air fixe. Les eaux gazeuses & acidules naturelles, telles que l'eau de Seltz, l'eau de St. Myon, de Chateldon, de Vals, le nitre, les racines de chiendent, de nénuphar, de fraisier, les feuilles de pariétaire, de bourrache, d'oseille, d'alléluia, les semences froides & émulsives, les fruits aigrelets, les citrons, les oranges, les cerises, les groseilles, l'epine-vinette, l'acidule

oxalique ou le sel d'oseille, l'acidule tartareux ou la crême de tartre, le vinaigre ou l'acide acéteux, &c.

Diurétiques *chauds.*

Les alcalis fixes, l'ammoniac ou l'alcali volatil, les sels neutres amers, le fer très-divisé dans les eaux martiales, les racines de persil, d'asperge, de chausse-trappe, de filipendule, de fenouil, de saxifrage. Les feuilles de scolopendre, de cerfeuil, de pimprenelle, de chicorée sauvage, de turquette ou herniaire. Les fleurs de camomille, les baies d'alkékenge, de génievre. Les semences d'anis, de cumin, de carote, de panais, de seseli, de genêt, de bardane. La térébenthine. Le baume du Pérou, celui de copahu; celui de la Mecque. Les sels tirés par l'incinération du genêt, du tamarisc, du sarment de vigne, du chardon benit, de l'absinthe, &c. qui sont tous des alcalis fixes en partie caustiques & mêlés de quelques sels neutres. Le savon, le vin blanc, les cloportes, les cantharides.

Rien n'est plus difficile dans la pratique que d'administrer avec succès les *diurétiques* chauds. Quoique les cas où les auteurs les ont recommandés soient très-multipliés, & quoique la plupart les aient conseillés dans la cachexie, la jaunisse, l'hydropisie, les obstructions, les affections hypochondriaques, le scorbut, les fleurs blanches, &c. quoique enfin ils les aient surtout fort vantés dans les difficultés d'uriner, dans la supression d'urine, & dans toutes les maladies des reins; en général leur usage n'a pas toujours été suivi du succès que leurs assertions sembloient promettre. Les jeunes médécins doivent donc être fort reservés dans la prescription de ces remèdes. Ils doivent se souvenir que leurs effets sont toujours très-actifs & souvent dangéreux chez les malades dont la fibre est sèche & tendue, chez ceux qui ont les humeurs épaisses & échauffées, qui ont éprouvé quelque évacuation considérable.

La manière d'agir de ces remèdes est peu connue; on croit communément que la plupart stimulent & irritent les solides, qu'ils divisent & atténuent les fluides qu'ils augmentent leur mouvement que quelques-uns d'entr'eux, comme l'asperge, les baumes végétaux & les cantharides semblent agir d'une manière spécifique sur les reins & la vessie; qu'ils sont des espèces de stimulans particuliers de ces organes. On en a la preuve dans ce qui se passe souvent par l'application des cantharides à l'extérieur, dans les onguens épispastiques.

Tout le monde sait que la poussière de ces insectes appliquée sur la peau produit des ardeurs d'urine, quelquefois une dysurie & une ischurie complette. On sait également que les baumes, la térébenthine & même leurs vapeurs odorantes, portent très-promptement dans l'urine une odeur de violette. Cette action très-marquée & très-forte sur-tout de la part des cantharides, annoncent qu'on ne doit administrer qu'avec la plus grande retenue tous les *diurétiques* chauds dont les effets sont de la même nature, mais à la verité moins actifs. Les cantharides doivent même être presque totalement proscrites de l'usage intérieur, & il n'y a que peu de cas où l'on peut se permettre leur usage, à une dose très-petite.

On n'a pas les mêmes craintes pour l'usage des *diurétiques* froids. Ils conviennent en général dans un grand nombre de cas; on doit les employer dans toutes les maladies aiguës; dans celles des voies urinaires, &c.

L'observation a démontré que la nature opère des évacuations critiques par les urines. Les sédimens que ce fluide dépose vers la fin des maladies aiguës, ceux qu'on y observe dans plusieurs maladies chroniques, & en particulier dans la goutte, le rhumatisme, les maladies des os, &c, annoncent que c'est une voie que la nature choisit souvent pour rejetter les humeurs nuisibles. Mais il est peu au pouvoir de l'art d'exciter à volonté cette espèce d'excretion critique, & encore moins de saisir les cas où elle peut être avantageuse. D'ailleurs ces *diurétiques* chauds sont de tous les évacuans ceux qui répondent le moins aux effets qu'on en attend. C'est pour cela que nous ne croyons pas devoir insister plus long-tems sur cette classe de médicamens, d'autant plus qu'on les emploie plutôt comme apéritifs fondans & stimulans.

Il est quelques cas où les calmans & les antispasmodiques deviennent *diurétiques.* Lorsque la douleur de quelques parties des organes, urinaires les irrite & s'oppose ainsi à la sécrétion ou à l'excrétion de l'urine, on conçoit que les sédatifs doivent la favoriser en assoupissant la sensation douloureuse. Si les vaisseaux des reins, les uretères, la vessie, sont resserrés par le spasme, les antipasmodiques en le faisant cesser & en relâchant les parois de ces organes, procurent souvent une évacuation abondante d'urine. On joint communément les uns & les autres de ces remèdes aux délayans, aux émolliens, ou aux raffraichissans.

(M. Fourcroy.)

DIURÉTIQUES. Il ne faut pas confondre, comme on le fait souvent, les *diurétiques* avec les apéritifs; ces remèdes sont très-distincts. Les *diurétiques* agissent en augmentant l'excretion des urines, lorsque les solides sont à-peu-près dans une disposition naturelle; &, pour que leur action soit fructueuse, il suffit que les humeurs abondent en sérosités, & que les solides se prêtent aisément à leur action.

Celle

Celle des aperitifs eſt plus compliquée, elle s'exerce plus ſenſiblement ſur les liqueurs épaiſſes qu'elles délayent d'abord, qu'elles diviſent enſuite, & dont elles préparent au moins la réſolution; mais cette action n'eſt pas bornée aux ſimples liqueurs qu'elle a diviſées & rendues évacuables, elle ſe propage juſque ſur les ſolides, quelquefois engourdis ou diſtendus par la ſurabondance de ces liqueurs épaiſſies.

C'eſt donc en général à l'heureuſe diſpoſition des ſolides autant qu'à l'action particulière des organes ſécrétoires & excrétoires des urines qu'on doit attribuer l'effet de ces remèdes, dont l'action trop continue, quand elle n'eſt pas déciſive, peut néanmoins quelquefois rendre les hydropiſies incurables; en procurant une évacuation trop abondante de la ſeroſité la plus tenue, ils rendent en effet le ſurplus des liqueurs plus tenace, & ils augmentent preciſément par-là l'engorgement des humeurs, l'empâtement & les obſtructions qui en dérivent. C'eſt d'ailleurs un grand abus que de porter tous ſes efforts & ſans reflexion vers les voies urinaires comme ſi elles ſuffiſoient pour relever la cauſe; elle eſt ordinairement compliquée, & elle exige alors la réunion de pluſieurs moyens pour en operer la ſolution; ce ſeroit concentrer toutes les forces vers une partie au préjudice des autres; ce ſeroit les detourner au moins d'un ou de pluſieurs organes qui doivent être en travail pour détruire une ou pluſieurs cauſes de l'hydropiſie, & cette application des forces n'eſt pas auſſi indifferente que le croient ceux qui n'ont qu'une idée ſuperficielle de cette terrible maladie.

Il arrive auſſi quelquefois, & on ne doit pas en être ſurpris, qu'un hydropique meure, quoique le cours des urines ſe ſoutienne en abondance. Pour mieux juger des avantages & de la véritable action de ces remèdes. (*Voyez* HYDROPISIE.)

(M. DE HORNE.)

DIURNE, *Journalier.* Ce mot ſe dit de pluſieurs maladies, (telle eſt *l'Héméralopie*) mais ſur-tout des fievres dont les paroxiſmes ſe manifeſtent plutôt de jour que la nuit. (M. MAHON.)

DIVERGENCE des axes optiques, des rayons lumineux. (*Voyez* LE DICT. DE PHYSIQUE.)

(M. CHAMSERU.)

DIVERSION. C'eſt le changement que l'on produit, par le ſecours de l'art, dans le cours d'une humeur, qui ſe porte plus abondamment que dans l'état naturel vers une partie principale.

On détourne cette humeur vers une autre partie moins eſſentielle, ou on en procure l'évacuation par les conduits excrétoires qui ſont le plus à portée de la recevoir. Ce changement ne peut s'opérer que par le moyen de la révulſion & de la dérivation. (*Voyez* DERIVATION ET REVULSION) (*Anc. Encycl.*) (M. MAHON.)

DIVES. (*Eaux min.*) (*Voyez* BRUCOURT.)

(M. MAHON.)

DIVRY, (Jean) ſuivant Duverdier, il naquit à Hiencourt diocèſe de Beauvais, il le nomme Divery & ajoute qu'il exerça la médecine dans la ville de *Manthe.* Mais *Divry* nous dit ſeulement qu'il étoit du Beauvoiſis, né de parens pauvres & qu'il a fait un long ſéjour à Paris; il fut reçu docteur le 17 juin 1511. Eſchart forma oppoſition à ſa premiere préſidence parce que *Divry* l'avoit injurié, il fut condamné à faire des excuſes & à une amende de deux écus d'or employés en œuvres pies. Le 10 decembre 1517 il fut obligé à ſoutenir de nouveau une réſompte & de préſider à une *quodlibétaire* parce qu'il avoit laiſſé perdre ſon droit de régence en ne préſidant pas à ſon rang. La faculté l'ayant nommé avec Forment pour ſoigner les peſtiférés, ils l'attaquèrent conjointement pour lui demander des dédomagemens du tort que cette commiſſion leur avoit fait; la faculté y répondit en lui donnant la même commiſſion avec quatre de ſes confrères. Sa vie fut laborieuſe & gênée, il mourut pauvre le 13 mai 1547.

Ouvrages de Jean Divry.

Dialogue de Salomon & de Marcophus, avec les dicts des ſept Saiges & autres philoſophes de Grèce. Imprimé à Paris par Guillaume Euſtace en 1509.

Les triumphes de France, tranſlatés de latin en françois ſelon le texte de Curre Mamertin, imprimés à Paris par Jean Barbier pour Guillaume Euſtace, le 20^e^ jour de mai 1508, *in*-4.

C'eſt une traduction du poëme latin de Charles de Curres, natif de Mamere ou Maine. *Divry* a traduit en proſe l'épître adreſſée par Charles de Curres à Béraud Stuard, ſeigneur d'Aubigny & à la fin il ſigne: *Jehan Divry, petit écolier & diſciple de tous orateurs & bons rhétoriciens.* Cette traduction en vers françois eſt ſuivie d'une ballade & de deux rondeaux. Dans la ballade, *Divry* ſe plaint de l'état fâcheux où il eſt réduit.

Poëme ſur l'origine & les conquêtes des François depuis le partement de Francion, fils d'Hector de Troyes, juſqu'à préſent. (1508)

Les faits & geſtes du très-révérend père en Dieu, Monſieur le Légat, tranſlatés de latin en françois, par maître Jehan *Divry*, bachelier en médecine, ſelon le texte de Fauſte Andrelin.

L'abbé Goujet a vu deux éditions de cette pièce, l'une & l'autre avec le texte latin.

On attribue à *Divry* l'épître aux Romains, qui se trouve dans quelques exemplaires d'une pièce intitulée : *l'Exil de Gênes la superbe*, fait par frère Jean D'authon, historiographe du Roi. *in*-4. (*Voyez* BIBLIOT. FRANC. Tom. XI. p. 362 & suiv.)

On lui attribue encore un petit livre en vers intitulé : *Les filles de Paris*, 1510; parce qu'il contient cette devise *Riand the ry* qui est l'anagrame de son nom.

Il a revu en 1507 l'Énéide mis en vers françois par Octavien de Saint-Gelais.

Joannis Divrii scrinium, medicinæ, sive aphorismi & collectiones medicinales. Parisiis, 1536, *in*-8. *Argentorati*, 1552, *in*-8.

Il présenta cet ouvrage à la faculté qui nomma des commissaires pour l'examiner. Ils lui refusèrent leur approbation. L'ouvrage, cependant, n'est pas sans utilité. (M. ANDRY.)

DOBELIUS, (Jean-Jacques) ou *Von Dobeln*, membre de l'académie des curieux de la nature, sous le nom d'Hippocrate II, étoit de Dantzick, où il vint au monde dans le XVII siècle. Après avoir été reçu docteur en médecine, on lui donna la chaire des mathématiques en l'université de Rostock, & la place de médecin stipendié de la même ville. Il s'acquitta de l'une & de l'autre de ces charges avec tant d'honneur, qu'il obtint encore le titre de comte palatin. On met sa mort au 6 de juin 1684, & on lui attribue les éditions des ouvrages suivans :

Joannis Antonidæ Van der Linden Meletemata Medicinæ Hippocraticæ contracta. Francofurti, 1672, *in*-4.

Lazari Riverii Opera medica universa. Ibidem, 1674, *in-folio*.

DOBELIUS, (Jean-Jacques) son fils, naquit à Rostock le 29 mars 1674. Il commença son cours de médecine dans sa patrie, & il alla l'achever partie à Copenhague, partie à Konisberg. Delà il passa à Dantzick pour s'y exercer dans les dissections anatomiques sous Vœgeding & Gottwald. Ceux-ci lui reconnurent tant de mérite, qu'ils le placèrent à Varsovie auprès du Staroste Nicolas Grudzinski, en qualité de médecin. Il lui en manquoit cependant le titre; c'est pourquoi il se rendit à Rostock, où il fut reçu docteur le 18 avril 1696. Il retourna à Varsovie chez le Staroste; mais ce ne fut pas pour long-temps. Au mois d'août de la même année, il passa à Wismar, & bientôt après à Gothenbourg en Suède, dont il fut nommé physicien le 31 mai 1697. Cette place l'obligea à se faire aggréger au collège royal de Stockholm. En 1698, il obtint la permission de voyager en Hollande & dans les autres provinces des Pays-bas; il en fut rappellé le 17 mai de la même année, par ordre de Charles XII, qui l'avoit nommé médecin provincial de la Scanie. Ce nouvel emploi l'engagea à précipiter son retour, il arriva à Malmoyen au mois de juillet suivant.

Le 30 décembre 1709, il fut nommé médecin de l'armée suédoise dans la Scanie. Le 24 mai 1710, on le déclara professeur de médecine à Lunden; le roi l'ennoblit en 1716; le 4 décembre 1733, il fut reçu dans la société d'Upsal, & le 6 juin 1735, dans l'académie impériale d'Allemagne, sous le nom de Demarchus. Il fit honneur à tous ces titres, & se soutint dans une réputation distinguée jusqu'à sa mort, arrivée en 1743, au grand regret des savans, à qui il avoit communiqué d'importantes observations dans les mémoires des académies dont il étoit membre.

George Matthias qui parle de lui dans son *Conspectus Historiæ Medicorum chronologicus*, dit qu'il a publié : *Historia Academiæ Lundensis. Compendium Physiologiæ Medicæ anatomicis demonstrationibus illustratæ.* Il ajoute même que la faculté de Lunden s'étant bâti un nouvel amphithéâtre, dont on fit l'inauguration solemnelle au mois de mai 1736, *Dobelius* fut chargé d'y faire les premières demonstrations anatomiques. (M. GOULIN.)

DOCIMASIE PULMONAIRE, *Docimasia pulmonum*, *lungenprobe*. (*Med. légale.*)

Les médecins-légistes allemands entendent communément par ces mots les expériences, ou épreuves que l'on fait sur les poumons d'un enfant nouveau-né, pour constater s'il est sorti vivant du sein de sa mère, ou s'il étoit déjà mort avant l'accouchement.

On place les poumons, avec ou sans le cœur, tout entiers ou divisés en plusieurs sections dans un vase rempli d'eau bien pure, & assez grand pour que ces parties ne touchent point aux bords. Alors, il arrive que le poumon va au fond de l'eau, ou qu'il surnage, ou qu'après avoir d'abord surnagé, il descend ensuite; ou que quelques portions surnagent, quoique d'autres, & même le poumon tout entier dont elles faisoient partie, eussent gagné d'abord le fond, soit conjointement avec le cœur, soit séparément de cet organe.

Si les poumons se précipitent, il est évident que leur gravité spécifique est plus grande que celle de l'eau. Et de ce que des poumons sains, dilatés par de l'air qui y sera entré par le mouvement de l'inspiration, ou qu'on y aura soufflé, surnagent constamment; on en conclut que ceux qui se précipitent n'ont jamais admis d'air dans

leurs véſicules ; que par conſéquent l'enfant n'a point reſpiré & n'a point eu vie hors la matrice.

Mais lorſque les réſultats des expériences ſont contraires, c'eſt-à-dire, lorſque les poumons ſurnagent dans toutes les épreuves ; on en tire la concluſion oppoſée, que l'air les a diſtendus, & les a rendus plus legers qu'un pareil volume d'eau. Alors, en ſuppoſant que l'air n'a point été introduit artificiellement, ou que ſon développement n'eſt point du à la putréfaction du viſcère, ou enfin que cette plus grande légèreté ſpécifique ne provient ni d'une vomique conſidérable, ni d'une eſpèce de décompoſition muqueuſe telle que Hueber & d'autres auteurs la conçoivent ; on ſe croit autoriſé à ſoutenir que c'eſt par la reſpiration que cet air a penétré dans les véſicules pulmonaires, &, par une conſéquence néceſſaire que l'enfant a eu vie hors du ſein de ſa mère.

S'il arrive que des parties du poumon qui s'étoit précipité en entier, ne ſe précipitent pas toutes également, mais que quelques-unes d'entre elles ſurnagent : le médecin attribue cette variété, ſoit à des ulcères qui ont leur ſiège dans certaines portions, ſoit à un commencement de reſpiration dans l'inſtant même de l'accouchement, ſoit à une inſufflation partielle, ſoit enfin à quelques degrés de putréfaction. Les mêmes cauſes ſont cenſées exiſter, lorſque les poumons qui avoient d'abord ſurnagé gagnent inſenſiblement le fond du vaſe.

Au reſte, cette légèreté qu'acquièrent les poumons, lorſque l'air les pénètre au moyen de la reſpiration, n'eſt que relative & nullement abſolue. Ils ont réellement gagné du poids, bien loin d'en avoir perdu. C'eſt l'augmentation de leur volume qui cauſe cette différence dans la peſanteur ſpécifique ; elle ne peut être contrebalancée par le ſurcroît de matière qui eſt venue augmenter la maſſe déjà exiſtante.

Galien eſt le premier qui ait fait ces expériences ſur les poumons : mais ce ne fut que très-long-temps après lui qu'on en fit uſage pour réſoudre des queſtions de médecine légale.

On a élevé des doutes ſur la légitimité des concluſions qu'on en tiroit : & ces doutes ne ſont pas dénués de fondement.

Si les poumons ſurnagent, c'eſt un ſigne que l'enfant a reſpiré, & conſéquemment qu'il a eu vie : s'ils ſe précipitent, c'eſt un ſigne du contraire. Mais l'un & l'autre de ces ſignes ſont fort ſujets à induire en erreur. En effet, quand les poumons ſont flottans, cela ne peut prouver que la préſence de l'air dans leurs véſicules, & nullement que ce fluide y ait pénétré par la reſpiration. Il y a pluſieurs moyens par leſquels l'air peut entrer dans le poumon, & produire en conſéquence le phénomène de la flottaiſon.

Le premier eſt une introduction artificielle. Il eſt vrai qu'Hébenſtreit doute de ſa poſſibilité, & que Rœderer ne la croit praticable que lorſque le fœtus a déjà reſpiré ſpontanément. Dans ce cas, elle ne ſauroit influer ſur les recherches judiciaires ordonnées pour conſtater l'exiſtence ou la non exiſtence de l'infanticide. Mais l'opinion contraire eſt appuyée de l'autorité de Bohnius & de Teichmeyer. D'autres la croyent également poſſible, & les expériences exactes de Camper ont mis la choſe hors de doute. Buttner a auſſi réuſſi dans celles qu'il a tentées, & il cite même l'exemple d'une mère qui pratiqua cette manœuvre. Si le ſuccès ne répond pas toujours aux tentatives, c'eſt parce que le poumon eſt quelquefois rempli de ſquirroſités, &c. : & il faut convenir que le mouvement ſpontané de la reſpiration fait pénétrer l'air bien plus complettement, parce que dans l'expiration, les diviſions des bronches ſe dégagent du mucus qui gêneroit l'admiſſion du fluide lors d'une nouvelle inſpiration.

Il eſt étonnant que quelques juriſconſultes, & même des médecins, tels que Eſchenbach, Rœderer, Camper, & ſur-tout Haller, cet ami de l'humanité, aient avancé qu'on ne doit pas préſumer qu'une mère accuſée d'infanticide ait ſoufflé de l'air dans la poitrine de ſon enfant. Il faudroit donc préſumer auſſi que toute mère accuſée d'infanticide eſt coupable. N'eſt-il pas très-poſſible qu'une femme ou une fille cherchant à faire ſecrettement ſes couches, dans le deſſein de placer ſon enfant dans un hôpital, ou de le faire élever de toute autre manière, mette au monde un enfant mort, ou qui reſpire à peine ; qu'elle tâche de le ranimer par tous les moyens qui ſont en ſon pouvoir ; & qu'elle n'y réuſſiſſe pas ? Buttner, comme nous venons de le dire, rapporte un exemple qui prouve évidemment combien une pareille préſomption ſeroit injuſte & cruelle. Au reſte, il eſt aiſé de s'aſſurer, juſqu'à un certain point, que ce moyen a été mis en uſage, en interrogeant l'accuſée ſur la manière dont elle s'y eſt priſe Car, il y a des précautions faute deſquelles il eſt impoſſible de réuſſir : par exemple, celle de ſerrer les narines de l'enfant, lorſqu'on lui inſinue l'air par la bouche.

Les poumons peuvent encore recevoir de l'air par l'effet d'un emphyſème. Si les cas où cela arrive ainſi ſont très-rares, ils ne prouvent pas moins que la préſence de l'air ne ſauroit être attribuée excluſivement à la reſpiration.

Enfin, eſt-il poſſible que la putréfaction pro-

duise ou développe le fluide aériforme dans les poumons, au point qu'étant placés dans l'eau, ils surnagent? Les uns le croyent, les autres le nient. Dans le dernier siècle, la faculté de médecine de Leipsick fit des expériences sur des poumons de veaux qui avoient respiré. Il en résulta que la putréfaction n'augmentoit point leur pésanteur spécifique, & qu'ils ne se précipitoient point au fond de l'eau. Ludowic ne regarde pas non plus ce phénomène comme capable de produire un pareil effet. Bohnius est du même sentiment. « Quoique, dit Wrisberg, toutes les parties du » corps humain ne soient pas également susceptibles de surnager, comme les poumons, les » intestins, la vessie urinaire, le thymus, & le » membre viril: cependant, si on en excepte » les os, elles augmentent tellement de volume » par la putréfaction, l'air se dégageant de ses » entraves, qu'elles s'élèvent graduellement vers » la surface de l'eau, &, si la putréfaction parvient » à un certain degré, elles surnagent tout-à-fait, » & ne se précipitent plus, à moins qu'une dé» composition complette n'entraine au fond de » l'eau les molécules terreuses qui faisoient par» tie de leur substance ». Haller rapporte qu'il s'étoit procuré le poumon d'un enfant mort avant l'accouchement. Ce poumon qui étoit d'un rouge noir, se précipitoit dans l'eau, soit qu'on l'y jettât entier, soit qu'on ne l'y jettât que par parcelles. Une portion ayant été abandonnée à la putréfaction dans de l'eau non renouvellée, sa couleur devint simplement rouge, elle se couvrit de bulles d'air, s'éleva par degrés & lentement à mesure que la putréfaction avançoit, & enfin parvint à la superficie où elle demeura constamment. Fabricius assure avoir observé les mêmes phénomènes; & il ajoute que les poumons se précipitèrent, lorsque la décomposition fut extrême, sans doute parce qu'alors les particules aériennes & volatiles se dégagèrent & se dispersèrent dans l'atmosphère. Eschenbach & Torrézius ont trouvé les mêmes résultats. Jœger & Mezger ont fait de plus la remarque, que la plus légère compression suffisoit pour faire enfoncer des poumons que la putréfaction avoit fait d'abord surnager.

Il y a cependant des observateurs dignes de foi, qui attestent que l'effet de la putréfaction n'est pas constamment de faire surnager les poumons; & que ces organes, ainsi putréfiés, restent au fond du vase rempli d'eau. Jœger, que nous venons de citer, l'a observé quelquefois. Teichmeyer a vu des poumons de veau livrés pendant trois jours, & même pendant huit jours entiers, à la putréfaction, gagner toujours le fond de l'eau dans laquelle on les jettoit. Il remarqua seulement qu'ils se précipitoient moins vite que des poumons frais. Cet illustre professeur crut donc pouvoir regarder comme un dogme de médecine légale, que la putréfaction n'allégeoit pas les poumons autant que l'air introduit par le moyen de la respiration, & que des poumons putréfiés ne surnageoient jamais. Morgagni, Lieberkuhn, Camper, & plusieurs autres, ont également observé que des poumons putréfiés restoient au fond de l'eau. Buttner rapporte six épreuves dont les résultats ne furent pas les mêmes. Dans deux, il vit les poumons surnager, & dans les quatre autres ils gagnoient le fond. Enfin, Mayer multiplia les expériences de toute manière & avec le plus grand soin. Il choisit des poumons d'enfans nouveau-nés qui n'avoient pas donné le moindre signe de respiration ni pendant l'accouchement, ni après. Ces poumons, avec ou sans le cœur, entiers ou par portions, furent abandonnés à la putréfaction dans l'eau, à l'air, à l'ombre, au soleil. Ces expériences furent faites depuis le premier de juillet jusqu'à la fin du mois suivant. On se servit d'eau de fontaine bien pure; & les vaisseaux étoient assez grands pour que les parties mises en expérience ne pussent toucher leurs bords. Voici quels résultats il obtint. Les poumons frais se précipitoient au fond de l'eau lorsqu'on les y plaçoit, tenant encore au cœur ou séparés de lui, entiers ou par portions. Après deux ou trois jours d'immersion, l'eau se troubloit; les poumons, qui étoient d'un rouge noirâtre, acquéroient un peu de volume; quelques bulles d'air (ou d'un fluide aériforme quelconque) s'élevoient à la superficie; on commençoit à sentir s'exhaler une odeur putride. Ces phénomènes croissoient d'un jour à l'autre: & le sixième, ou le septième, ou le huitième jour au plus tard, les poumons entiers, ou divisés par portions, surnageoient tous. Lorsqu'ils tenoient au cœur, ils ne venoient à la surface de l'eau qu'au commencement du huitième jour. Transportés avec de très-grandes précautions de l'eau trouble où ils s'étoient putréfiés dans de l'eau pure, ils continuoient de surnager: mais la plus légère compression les fit précipiter tous. Les poumons placés en expérience dans l'eau & au soleil s'élevèrent dès le sixième jour. Ceux qui se putréfièrent à l'air libre le firent rarement avant le dixième ou le onzième jour. Les poumons restoient à la superficie jusques au vingt-unième & même jusques au vingt-cinquième jour, acquérant de plus en plus du volume, & répandant une odeur toujours plus forte: mais alors ils se précipitoient tous, & ils ne remontèrent point, quoiqu'on eut laissé écouler sept semaines & même par delà.

Ces expériences de Mayer s'accordent avec l'opinion de Fabricius & de Jœger: & il n'est pas difficile de les concilier avec celle de leurs adversaires. En effet, il est très-probable que dans les expériences où les poumons, qui surnageoient dans leur première eau, se sont précipités lorsqu'on les a placés dans une nouvelle eau, n'ont pas été faites avec toutes les précautions conve-

rables : car, pour produire cette précipitation, il suffit de comprimer même légèrement les poumons putréfiés. C'est ce que Mayer, Buttner, & Mezger évitèrent avec soin. Si tous les observateurs, que nous avons cités, n'ont pas vu les poumons que la putréfaction avoit fait surnager d'abord, gagner ensuite le fond de l'eau, c'est, sans doute, parce que quelques-uns d'eux n'ont pas poussé leurs épreuves assez loin, & n'ont pas eu assez de constance pour attendre cet effet d'une putréfaction extrême. Un fluide aériforme s'engendre dans le poumon, & principalement à la partie externe; il élève en bulles la membrane qui le revêt; & ces bulles, comme des espèces de vessies, entraînent l'organe auquel elles tiennent vers la surface de l'eau. Si une compression quelconque, ou l'excès de putrescence, fait évanouir ces vésicules; le poumon se précipite, & ne remonte plus.

Indépendamment des différens signes auxquels l'on reconnoît la putréfaction d'une substance animale quelconque; on ne doit point supposer qu'elle a lieu relativement aux poumons d'un enfant nouveau-né, & qu'elle les fait surnager, à moins qu'il ne se soit écoulé au moins six jours, dans une saison chaude, depuis l'accouchement jusqu'au moment de l'ouverture du cadavre. L'hiver, six semaines ne suffisent pas toujours pour produire la putréfaction comme le prouve un fait cité par Buttner, d'un enfant né le 29 janvier, & dont au 11 mars les poumons très-peu putréfiés se précipitoient. Dans les saisons intermédiaires, il faut ajouter un ou deux jours de plus qu'en été.

Au reste il ne sauroit y avoir là-dessus de règle fixe. La chaleur ou le froid qui ont eu lieu, l'endroit où le corps de l'enfant aura été déposé, les substances au milieu desquelles on l'aura trouvé, si c'est de l'eau, de la terre, des immondices &c. Toutes ces choses doivent sans doute modifier les bases d'une conclusion médico-légale.

Nous ne sommes entrés daus un détail aussi circonstancié sur les effets de la putréfaction sur les poumons, que parce que cet organe est en quelque sorte le seul dont on puisse retirer quelques lumières dans l'examen tardif que l'on est obligé de faire quelquefois du cadavre d'un enfant nouveau-né dont on suspecte le genre de mort. En effet, si on en excepte les os, toutes les autres parties du corps se dénaturent bien plus rapidement : les tégumens & les muscles, à raison de la grande surface qu'ils présentent, les viscères de l'abdomen, parce qu'ils sont les instrumens de celles de nos fonctions qui semblent ne s'exécuter que par des décompositions successives; le cerveau lui-même, à cause de sa mollesse naturelle, n'est point assez défendu par la boîte osseuse dans laquelle il est renfermé. Les organes vitaux, c'est-à-dire les poumons, résistent davantage, parce qu'ils sont d'une contexture plus solide, qu'ils sont ramassés contre eux-mêmes, qu'ils n'ont point encore commencé à exercer leurs fonctions, & qu'ils sont protégés par une cloison impénétrable. On peut donc encore, lors même que le reste du jeune sujet est affecté par la pourriture au point de ne fournir aucun indice, faire sur les poumons les diverses expériences dont on est en droit de conclure, ou que le fœtus a eu vie, soit pendant, soit après l'accouchement, ou qu'il étoit mort avant cette époque.

Mais il faut procéder à toutes ces épreuves dans un ordre qui ne permette pas à l'une de nuire à l'autre & de la rendre incomplette. Voici celui qui nous paroît le plus convenable, & que nous devons à M. Ploucquet, professeur de médecine à Tubingue.

1°. On pesera exactement le corps de l'enfant.

2°. Après avoir ouvert & examiné l'abdomen, on observera attentivement à quel point précis la cloison du diaphragme rentre dans la cavité de la poitrine. On essayera même s'il est possible de la faire rentrer davantage. Il est facile de voir que cette épreuve doit être un indice si le fœtus a respiré, ou s'il n'a jamais exercé cette fonction.

3°. On ouvrira le thorax, & l'on notera le volume des poumons & l'espace qu'ils occupent dans cette cavité; s'ils la remplissent en recouvrant le cœur, ou s'ils sont petits, retirés sur eux-mêmes, & laissant le péricarde à nud.

4°. On enlevera les poumons avec le cœur & la trachée-artère coupée à l'endroit où elle pénètre dans les poumons.

5°. On les lavera avec soin, en évitant de les froisser, &c.

6°. On spécifiera leur couleur, leur densité, leur degré d'élasticité; s'ils ont quelque caractère de putridité; si des hydatides, des vésicules remplies d'un fluide aériforme, ou quelqu'autre substance contre-nature, adhèrent à leur surface.

7°. On pesera scrupuleusement les poumons conjointement avec le cœur.

8°. On les placera dans un vase suffisamment large & profond, rempli d'eau pure & fraîche, & on observera s'ils enfoncent, ou s'ils surnagent, ou s'ils se tiennent à la profondeur à laquelle on les abandonne, comme si leur pesanteur spécifique étoit égale à celle de l'eau.

Si l'eau étoit chaude, ou tenoit du sel en dissolution, cette circonstance rendroit l'épreuve infidèlle.

9°. On séparera le cœur des poumons, & on le pésera séparément.

10°. On répétera l'expérience de l'eau avec les poumons séparés du cœur, & on notera le résultat.

11°. On le répétera également avec chacun des lobes isolés les uns des autres, & on spécifiera les différences qui pourroient se rencontrer dans les résultats.

12°. Alors on portera l'instrument tranchant dans la substance même des poumons, mais avec précaution, afin de reconnoître en même-temps le diamètre des vaisseaux qui les parcourent, les squirrhes, les concrétions calculeuses, & autres contre-nature dont les fœtus eux-mêmes ne sont pas exempts.

13°. En pratiquant ces sections, on prendra garde si l'on n'entend point un sifflement semblable à celui de l'air, quand il se dégage d'un corps.

14°. On fera subir à ces différentes sections l'épreuve de l'eau, comme on l'a fait pour les poumons entiers, & pour les lobes. Si elles ont surnagé, on les comprimera avec les mains, & on éprouvera ensuite si elles surnagent encore.

15°. C'est une remarque essentielle à faire, si dans toutes ces incisions, & ces compressions hors de l'eau & dans l'eau, les poumons rendent du sang, de l'écume, des bulles d'air, & en quelle quantité.

Voilà un tableau abrégé de la *docimasie* pulmonaire. Nous avons déja développé l'usage que l'on pouvoit faire de quelques-unes de ses parties pour constater si un enfant nouveau-né a respiré, ou non. Mais le changement produit dans les poumons par l'air qui y pénètre n'influe pas seulement sur les vésicules, mais encore sur les vaisseaux par lesquels doit passer le sang fourni par le ventricule droit, c'est-à-dire, toute la masse du sang. L'air qui distend les vésicules dans l'inspiration n'en sort pas en entier dans l'expiration. De même le sang que le cœur lance dans les vaisseaux sanguins du poumon, lors de leur diastole, reste en partie dans cet organe; & leur dernière contraction, que la mort suit immédiatement, les laisse encore plus ou moins développés par ce fluide. C'est même l'expansion des parties propres du poumon qui, en nécessitant celle des vaisseaux sanguins, doit favoriser & l'abord du sang pendant la vie, & sa stase après la mort.

Aussi, en faisant l'ouverture du cadavre d'un fœtus qui a respiré, trouvera-t-on les vaisseaux plus dilatés, & plus de sang dans ces vaisseaux, que si ce fœtus fut mort avant d'avoir respiré. L'autopsie est une manière de vérifier ce phénomène, puisqu'en coupant le poumon on en voit sortir beaucoup de sang. Mais, pour n'être pas induits en erreur par ce seul moyen, il seroit nécessaire d'étancher & de recueillir ce sang, pour en évaluer la quantité. Ce qui ne pourroit encore se faire que d'une manière fort inexacte.

L'unique voie pour parvenir à la vérité, en évaluant avec précision la quantité de sang que la respiration aura introduite dans le poumon, est celle qu'a proposée M. Ploucquet, la balance. En effet, le poids du sang introduit ne doit-il pas augmenter d'une manière notable le poids total de l'organe de la respiration? Mais on ne parviendra à ce but desiré, que par des épreuves multipliées faites sur des enfans dont l'état ne pourra être douteux, c'est-à-dire, dont on saura avec certitude s'ils ont respiré, ou s'ils n'ont pas respiré. On comparera le poids total du corps avec celui du viscère, dans l'un & dans l'autre cas: & les résultats donneront alors une règle sure qui dirigera les experts dans ces cas embarrassans de médecine légale.

Voici ce que trois expériences bien faites ont appris à M. Ploucquet. Ayant pesé le corps d'un enfant nouveau-né qui avoit donné des signes de vie quelques heures avant l'accouchement, mais qui au moment même de l'accouchement étoit certainement mort, & n'avoit jamais respiré; il trouva que le poids total étoit de 53040 grains. Les poumons ramassés sur eux-mêmes, denses, & qu'aucun air n'avoit encore dilatés, pesoient 792 grains. Le rapport total du corps au poids des poumons, étoit donc à-peu-près comme de 67 à 1. Un autre fœtus à terme, qui n'avoit point respiré non plus que le premier, donna le rapport de 70 à 1. Mais un troisième, qui, quoique non encore parfaitement à terme, avoit cependant respiré, offrit celui de 70 à 2.

M. Ploucquet conclut de ces faits, que le sang introduit dans les poumons par le mouvement alternatif de la respiration double le poids de cet organe, & qu'ainsi dans les cas douteux cette augmentation si considérable fournit un moyen sur pour constater si le fœtus a respiré, ou n'a pas respiré: si le poids des poumons n'est que $\frac{1}{70}$ du poids total du corps, le fœtus n'a pas respiré; mais s'il équivaut à $\frac{2}{70}$, ou $\frac{1}{35}$, cette différence est un signe certain que la respiration a eu lieu.

Il est même aisé de prévoir qu'en multipliant les observations, on en viendra au point de dé-

terminer le poids moyen du poumon comparativement avec celui du corps pris en entier, soit dans les enfans qui auront respiré, soit dans ceux qui seront morts avant d'avoir exercé cette fonction; & qu'alors, en soupesant seulement le viscère, on pourra prononcer si la respiration a eu lieu, ou non. Par exemple, si le poids ordinaire ou moyen des poumons d'un fœtus à terme qui n'a pas respiré, est de 12 à 15 gros, & que ceux que l'on examine, pesent de 25 à 30 gros, c'est-à-dire, le double : on sera suffisamment fondé à croire & à décider que l'enfant auquel ils appartenoient a joui de la respiration, & conséquemment qu'il a vécu après, ou au moins pendant l'accouchement.

Cette méthode n'est point sujette à varier dans ses résultats, ni par l'effet d'un commencement de putréfaction, ni par celui de l'air soufflé dans les poumons après la mort, ni par celui d'un emphysème, ou de bulles remplies d'un fluide aériforme adhérentes au viscère : reproche que l'on peut faire en général à la *docimasie* pulmonaire hygrostatique. En effet, aucune de ces causes n'est capable, lorsque la circulation est éteinte par l'absence de la vie, de faire que le sang aille remplir, même partiellement, les vaisseaux du poumon. Il seroit donc avantageux, vu sa certitude, & la facilité avec laquelle on peut l'employer, que l'autorité publique la sanctionnât & en prescrivit l'usage; nous ne pouvons qu'applaudir au vœu que forme ici l'auteur de cette méthode.

Ce n'est pas qu'on ne puisse faire contre elle plusieurs objections : mais elles paroîtront plus spécieuses que solides.

1°. Le rapport qui existe entre le poids total du corps & celui des poumons est-il constant? On sait qu'il n'y a pas une seule de nos parties qui n'ait varié quelquefois dans ses proportions avec le reste du corps. Ainsi on a trouvé des cœurs d'une grandeur énorme, & d'autres d'une petitesse extrême; de grands & de petits nez; des poitrines larges & d'autres étroites, dimensions qui déterminoient nécessairement celles des poumons; des viscères abdominaux, dont le volume immense repoussant le diaphragme dans la cavité du thorax, opposoit un obstacle invincible à l'accroissement & au développement du double organe de la respiration.

Je répondrai que ces exceptions aux loix ordinaires de la nature, ces organisations *contre nature* ne l'empêcheront jamais d'être regardée comme constante dans sa marche; parce qu'elles sont peu communes, & que cette latitude, dont notre règle est susceptible, la rend applicable avec sûreté à presque tous les cas. En effet, ces aberrations ne sauroient aller du simple au double; leur rapport ne sauroit être altéré que de quelques dégrés seulement : autrement la nécessité de faire une exception seroit évidente, & forceroit alors de recourir à d'autres moyens. D'ailleurs, à moins que des enfans nouveau-nés ne soient décidément des monstres, ces erreurs de la nature se rencontrent bien plus rarement dans de pareils êtres, que chez des adultes qui, pendant le cours de leur vie, ont été exposés à une infinité de causes capables de changer la constitution qu'ils avoient reçue en naissant.

2°. Si l'accroissement respectif du poumon & des autres parties du corps se fait également aux différentes époques du séjour du fœtus dans la matrice, ne faudra-t-il pas une autre méthode pour le fœtus né avant le terme prescrit par la nature, que pour les fœtus parfaits, ou venus à terme?

Je demande à mon tour, si des observations ont prouvé la réalité de cet accroissement inégal, & si cette supposition n'est pas plutôt purement gratuite? Ce volume si énorme de la tête de l'embryon, relativement au reste de son corps, doit-il nous faire croire la même chose du thorax? Quelle analogie peut nous conduire à une pareille conclusion? D'ailleurs, pourquoi ne détermineroit-on pas également le poids moyen des poumons à une époque qui ne seroit pas tout-à-fait celle d'une maturité parfaite? Car, pour ce qui concerne les fœtus non-viables, autrement dits avortons, la question est absolument oiseuse, & l'examen seroit inutile.

3°. Les variétés que l'on observe dans l'embonpoint ou la force des enfans devant influer sur toutes les parties de leur corps, & en outre dépendant le plus souvent de ce qu'ils naissent plus ou moins près du terme de la parfaite maturité, elles ne peuvent faire varier le rapport que nous pensons que la nature a établi entre le poids total du corps & celui des poumons, ou même de ses autres parties.

4°. Quoique le poumon ne soit qu'une partie aliquote très-peu considérable, on ne doit pas craindre qu'il en résulte une erreur de calcul préjudiciable, puisque la différence de poids entre un poumon qui n'a pas exercé la faculté de respirer & celui qui l'a exercée sera toujours très-marquée, étant du simple au double, de $\frac{1}{70}$ du poids total du corps du fœtus à $\frac{2}{70}$ de ce même poids. Les variations qui pourroient se rencontrer, seroient donc très-faciles à évaluer.

5°. Si une hémorragie a diminué le poids du corps d'un fœtus, le rapport ne sera plus le même, en supposant qu'elle a eu lieu lorsqu'il

étoit encore dans la matrice. Mais dans la supposition qu'il n'y étoit plus, ce n'est point le cas alors d'appliquer notre méthode, puisque l'hémorrhagie seule a déjà prouvé l'existence de la vie & de la respiration. Avant l'accouchement, elle a dû, par son énormité, faire périr l'enfant.

6°. L'hydropisie, soit générale, soit partielle du foetus, de même que celle des poumons, les squirrhosités dans ce viscère, les congestions de mucus dans les bronches, sont, il est vrai, des obstacles à l'application de la méthode de M. Ploucquet. Mais, outre que ces cas sont rares & faciles à discerner, nous ne prétendons point qu'elle doive faire exclure les autres moyens de parvenir à la découverte de la vérité.

7°. Ne peut-il pas arriver qu'une congestion excessive de sang dans des poumons d'un fœtus qui n'a point respiré les rende d'un poids égal à des poumons d'un fœtus qui auroit respiré; & que même, en les soufflant, on les fasse ressembler à ceux-ci, au point qu'ils surnagent comme eux, & ne présentent plus aucune différence à l'œil de l'observateur?

M. Ploucquet répond à cette objection, qu'il est impossible qu'une pareille congestion ait lieu dans des poumons qui n'ont point été dilatés par le mouvement de la respiration; parce que le trou ovale & le canal artériel offrent au cours du sang des routes assez faciles pour que, même dans sa plus grande rapidité, il fasse jamais un effort très-considérable vers les vaisseaux pulmonaires. Il cite à l'appui de son sentiment deux observations frappantes de Rœderer. La première est celle d'un foetus qui resta pendant huit heures dans le vagin, pressé violemment par l'orifice de la matrice, & qui après l'accouchement terminé, ayant encore fait quelques mouvemens, ne tarda pas à expirer. Tout le sang s'étoit porté vers la poitrine; les vaisseaux du cœur étoient horriblement distendus; & lorsqu'on ouvrit ses cavités, le fluide inonda la cavité du thorax; les membranes qui tapissent cette cavité étoient aussi enflammées & très-rouges. On trouva au contraire les vaisseaux du cerveau & ceux de l'abdomen, ou peu fournis de sang, ou entièrement vuides. Le sujet de la seconde observation est un enfant qui mourut après l'accouchement sans avoir respiré; les oreillettes du cœur, les veines & les artères étoient gorgées de sang à un point qu'il est impossible de rendre, & les membranes de la poitrine si enflammées & si rouges, qu'on auroit été tenté de les croire injectées.

Dans ces deux observations, Rœderer ne dit rien de l'état des poumons. C'est une preuve, (négative) selon M. Ploucquet, que ce grand homme, si versé dans les matières de médecine légale & si soigneux de recueillir toutes les lumières qui peuvent guider dans l'étude & la pratique de cette partie de notre art, n'a point vu cet organe gorgé de sang, comme l'étoient les autres organes contenus dans la cavité du thorax. Il n'auroit certainement point passé sous silence une circonstance aussi essentielle & si féconde en conséquences.

L'on peut donc conclure, en général, que la congestion sanguine ne sauroit avoir lieu dans les poumons d'un foetus qui n'a point respiré; & que tout ce que l'on pourroit accorder, c'est que les orifices des vaisseaux pulmonaires dilatés admettent peut-être quelquefois une certaine quantité de sang, mais si modique, que le poids du poumon n'en est point augmenté à beaucoup près comme celui d'un poumon qui a été dilaté par la respiration.

8°. La putréfaction du corps d'un fœtus & de ses poumons, en diminuant leurs poids dans une proportion différente, ne doit-elle pas détruire le rapport que l'on suppose exister entre eux d'une manière constante? Oui, si la putréfaction est extrême; & alors ce fœtus ne peut être le sujet d'un examen propre à servir de base à une décision médico-légale. Mais si la putréfaction n'est pas très-avancée, comme les poumons résistent à ses atteintes plus long-temps qu'aucune autre partie, on confirmera par l'application de la méthode proposée, celles qui sont fondées sur l'hygrostatique.

Les changemens qui ont lieu à l'égard du trou ovale & du canal artériel pourroient encore fournir quelque lumière, s'ils étoient susceptibles d'être saisis avec facilité. Les bronches diffèrent entre elles, en ce que la droite est d'un quart plus grosse que la gauche, & celle-ci d'un cinquième plus longue que la droite, & en même temps plus inclinée & plus postérieure. La direction de ces canaux n'est pas la même dans les différens âges: la bronche gauche dans le fœtus qui n'a pas respiré, est plus inclinée & plus en arrière que dans l'enfant qui a respiré; & la bronche droite dans l'enfant venu à terme, est un peu plus élevée qu'elle ne l'étoit avant la naissance du fœtus.

L'intérieur des bronches est tapissé d'une membrane qui forme plusieurs replis longitudinaux, parallèles entre eux. Cette membrane, à l'endroit où la trachée-artère fournit la bronche gauche, forme, concurremment avec le premier cartilage de la bronche qui fait saillie dans l'intérieur du canal, une espèce de valvule très-remarquable. Dans le fœtus qui n'a pas encore respiré, la bronche gauche étant plus inclinée, cette valvule promine davantage: mais, aussitôt que l'air a pénétré

rré dans le poumon droit, la bronche droite remonte, & la valvule se retire. Cette bronche droite flotte librement dans la poitrine, tandis que la gauche est embrassée exactement par l'aorte, ensorte qu'elles réagissent l'une sur l'autre; c'est-à-dire que, dans certaines circonstances, l'aorte gonflée de sang peut gêner le passage de l'air dans le poumon gauche, & la bronche du même côté gêner à son tour le cours du sang dans l'aorte. De plus, l'aorte dans le fœtus qui n'a pas respiré est très-inclinée de devant en arrière, & un peu sur le côté de la bronche gauche. Mais, lorsque l'air pénètre après la naissance dans l'intérieur du poumon gauche, la bronche s'éleve, & éleve en même-temps l'aorte qu'elle porte avec elle en avant.

M. Portal, à qui nous devons ces éclaircissemens si précis (*Mémoires de l'Académie des Sciences, année 1769, p. 549*) établit, d'après différentes expériences faites sur des animaux, qu'à chaque inspiration l'aorte se porte en haut & en avant, & qu'à chaque expiration elle fait le mouvement combiné contraire. D'autres expériences, dans lesquelles des signes annonçoient que le poumon droit avoit reçu l'air, & que le poumon gauche ne l'avoit point admis, lui ont fait conclure qu'en général, l'air pénètre plutôt dans le premier que dans le second: & ces expériences répétées sur un fœtus humain ont fourni les mêmes résultats. Ils paroissent même tellement appuyés sur la disposition anatomique des parties, que M. Portal les fait servir à leur tour à appuyer une remarque médico-légale bien importante. « Puisque, dit-il, » des deux poumons d'un même enfant, l'un peut » surnager, tandis que l'autre s'enfonce dans » l'eau: ceux qui sont, par état, obligés de faire » des rapports en justice, ne peuvent y apporter » trop d'attention, puisqu'en ne portant leur » jugement que d'après une seule épreuve, ils » courroient risque de tomber dans des méprises » d'autant plus fâcheuses qu'elles intéresseroient » presque toujours l'honneur & la vie des citoyens. ».

Quelques gens de l'art ont cru que la submersion étoit un signe constant que la respiration n'avoit pas eu lieu: mais cette conclusion est précipitée & fausse. La preuve en est que cela arrive quelquefois à des poumons d'adultes, par exemple de ceux qui périssent d'un amas de mucus dans cet organe. Cette matière remplit, ou comprime, les vésicules pulmonaires, & augmente tellement la pesanteur spécifique du parenchyme du viscère, que plongé dans l'eau il en gagne le fond, entraînant avec lui la portion même qui n'est pas altérée.

Norréen & de Haën ont observé le même phénomène de la submersion des poumons dans des personnes mortes d'un froid subit. (*Ratio med. tom. II, 123, V. 50, IX, 29.*) De Haller (*Opusc. Patholog. obs. XVI, hist. 1, 2, 3.*), a trouvé que des poumons de pulmoniques se précipitoient; Stoll (*Rat. med. Tom. 1, 54, 87.*) que cela avoit lieu pareillement pour des poumons affectés d'une inflammation violente; & Wrisberg dit même que la chose n'est pas rare à la suite de la petite vérole. L'existence des squirrhosités & autres indurations de la substance pulmonaire chez les enfans nouveau-nés est démontrée par les observations de Wrisberg & du célebre Morgagni.

Plusieurs de ces causes contre nature de la submersion des poumons sont faciles à découvrir par un examen attentif de ce viscère. Et, si dans ces cas la *docimasie* pulmonaire hygrostatique ne peut être d'aucun usage; si même leur fréquence la rend souvent douteuse & incertaine: n'est-ce pas une raison de plus d'avoir recours à la méthode proposée par M. Ploucquet? En effet, en supposant que des poumons d'un fœtus qui a respiré se précipitent, leur masse, encore augmentée par ces causes étrangères que nous avons indiquées, ne sera-t-elle pas aussi encore plus notoirement au dessus de celle des poumons qui n'ont jamais éprouvé le mouvement alternatif de la respiration?

Au reste, toutes ces épreuves qui constituent la *docimasie* pulmonaire, peuvent bien servir à constater qu'un fœtus a respiré, & conséquemment qu'il a vécu: mais elles ne prouveront jamais qu'il n'a pas eu vie, puisque la vie peut exister à cette époque sans respiration. C'est ce qu'a reconnu Hébenstreit, lorsqu'il dit: « un » enfant qui vient de naître peut vivre comme » avant de sortir du sein de sa mère, sans faire » usage de ses poumons & sans le secours de l'air: » les routes au moyen desquelles le sang évitoit » de passer par les poumons, sont encore ouvertes à ce fluide, je veux dire le trou ovale & » le canal artériel. Bohnius a vu de petits chiens » nés vivans vivre long-temps sans respirer, puisqu'on leur avoit serré la trachée-artère, & » tous les jours les accoucheurs sont témoins que » des enfans qui ont paru long-temps comme » morts sans aucun mouvement de respiration, » en ont ensuite manifesté & ont vécu ».

Il y a même des faits qui prouvent que des nouveau-nés ont respiré pendant un espace de temps assez prolongé, qu'ils ont même rendu des cris, sans que leurs poumons présentassent la moindre différence d'avec ceux d'un fœtus qui n'a jamais respiré. Tel est le fait rapporté par Mauchart, d'un enfant qui avoit vécu dix-huit heures, & dont les poumons, soit entiers, soit divisés avec le scalpel, se précipitoient constamment. Tel est aussi celui que l'on trouve dans une dissertation d'Heister d'un nouveau-né, si

foible qu'on le croyoit mort, qui vécut neuf heures, remua tous ses membres, & même avala ce qu'on lui mit dans la bouche pour le fortifier. Son poumon se précipita, soit tenant encore au cœur, soit en étant séparé. Enfin Loder a vu dernièrement un fœtus non encore à terme, qui vécut treize heures, rendit des sons, & mourut ensuite & sans agitation. On trouva les poumons non développés, & colorés comme ceux dans lesquels l'air ne s'est jamais introduit. Dans toutes les épreuves, ces poumons alloient au fond de l'eau. L'auteur de l'observation remarque que ces poumons n'étoient ni squirrheux, ni remplis de sang, ou de mucus, ou de matière tophacée. Le trou ovale étoit ouvert, & le canal artériel très-libre.

Les cris ou les sons rendus par ces enfans s'expliquent facilement par l'air qui étoit entré dans la trachée-artère, & ses premières divisions seulement; qui n'avoit point pénétré dans les ramifications, ni dans les vésicules pulmonaires. M. de Haller dit avec beaucoup de justesse & de précision, (*Elem. Physiol. LVIII. sect. IV.*) que les poumons de certains fœtus se précipitent, parce qu'ils ont un peu respiré, *quia parum respirarunt*.

Il y a bien des causes qui rendent inutiles les efforts que font quelques nouveau-nés pour respirer, ensorte que chez eux la respiration est absolument nulle, ou très-incomplette.

Nous avons déja vu que naturellement l'air trouvoit moins de facilité à pénétrer dans le poumon gauche que dans le droit.

Une mucosité très-tenace obstrue souvent les narines, la bouche, la glotte, la trachée-artère, les bronches, & les vésicules pulmonaires. C'est même une des causes les plus fréquentes de la mort des enfans, parce qu'un ou plusieurs mouvemens respiratoires ne suffisent pas pour le dégager, & qu'au contraire ils l'entassent vers la glotte où le passage est plus étroit que dans la trachée-artère.

La foiblesse du fœtus, en général; son état apoplectique; un spasme des organes de la respiration; l'imperforation, & autres vices organiques de ces mêmes parties; l'obturation de la glotte par la langue repliée; la compression de la trachée-artère par l'orifice de la matrice ou par le cordon ombilical, ou par un polype; celle des poumons par les viscères abdominaux dont le volume monstrueux empêche le diaphragme de s'abaisser par le gonflement excessif du thymus, par des stéatomes & des hernies thorachiques, par la grosseur du cœur, sa graisse environnante, ou une disposition anévrismatique, par le squirrhe du péricarde, par des anévrismes considérables de l'aorte ou de l'artère pulmonaire, par l'hydropisie, ou l'empyème, ou l'épanchement de sang, ou l'emphysème de poitrine: l'existence de toutes ces causes & leur effet sont constatés par différentes observations qu'il seroit trop long de rapporter ici en détail.

Outre les causes spontanées morbifiques capables d'empêcher la respiration dans un fœtus d'ailleurs vivant, il en est d'autres qui sont l'effet de la violence, soit fortuite, soit préméditée. Par exemple, une femme peut accoucher dans le bain. Alors, quoique l'enfant puisse vivre dans l'eau commune, comme il le faisoit dans les eaux de l'amnios, c'est-à-dire sans respirer: cependant cela ne peut avoir lieu que pendant un certain temps, parce que la circulation du sang qui étoit due en partie à la mère ne se fait plus que par la force du cœur & des artères, qui devient insuffisante n'étant pas secondé par le jeu de la respiration. Harvée, Stalpart, Vander-Wiel, Camper attestent qu'il n'est pas rare de voir des enfans venir au monde enveloppés tout entiers, ou la tête seulement, dans une sorte de membrane. Des femmes ont accouché étant sur leurs chaises d'aisances. Enfin, un enfant peut être couvert de linges ou d'autres choses assez prestement pour qu'il n'ait pas eu le temps de respirer.

Telles sont les expériences nombreuses, & les faits de pratique multipliés dont l'ensemble constitue la *docimasie* pulmonaire. Cette partie de la médecine légale a besoin d'être confirmée, modifiée, par de nouvelles recherches, pour parvenir à ce point de certitude si desiré par le médecin honnête & ami de l'humanité, qui veut que ses décisions, dont dépendent si souvent la vie, l'honneur & l'intérêt des citoyens, soient toujours appuyées sur les bases les plus fermes & les plus inébranlables. (M. MAHON.)

DODART, (Denis) naquit à Paris en 1634, de Jean *Dodart*, bourgeois de Paris, & de Marie Dubois. Le goût qu'il manifesta dès l'enfance pour les sciences & les arts, détermina son père à faire soigner son éducation, & le jeune *Dodart*, en s'adonnant à l'etude du grec & du latin, s'appliquoit dans ses momens de loisir au dessin, à la musique, aux instrumens, & réussit à tout. Il parut avec éclat dans tout le cours de sa licence; il fut reçu bachelier le 1 avril 1658. Gui-Patin, peu prodigue d'éloges, dit, en parlant de lui: « *Ce* » *jeune homme est un prodige de sagesse & de science.* » *Monstrum sine vitio. Ce garçon incomparable n'a* » *que vingt-six ans, il a eu le second lieu de sa li-* » *cence, nemine contradicente* ». Il reçut le bonnet le 13 octobre 1660.

Peu de tems après, le comte de Brienne, secrétaire d'état au département des affaires étrangères, lui offrit une place principale dans ses bureaux. *Dodart*, quoique sans fortune, refusa ce riche établissement, il l'eût distrait de sa passion pour la médecine & les lettres, auxquelles il s'étoit entièrement dévoué. En 1666 la faculté le nomma professeur de pharmacie. Ses talens ne tardèrent pas à le faire connoître & la princesse Anne Geneviève de Bourbon, duchesse de Longueville, se l'attacha comme médecin. *Dodart* unit de bonne heure le besoin d'un aliment solide à la plus active sensibilité, il s'attacha aux seules choses qui ne trompent jamais, aux vertus dont l'exercice ennoblit l'homme, & fonde son bonheur, au travail qui en est la sauve-garde, & à la piété qui en devient la récompense.

Anne-Marie Martinozzi, veuve d'Armand de Bourbon, prince de Conti, choisit *Dodart* pour son médecin; à la mort de cette princesse, il consacra ses lumières au service des princes ses enfans auxquels il fut attaché toute sa vie.

Nommé conseiller-médecin du roi, il fut reçu à l'académie des sciences comme botaniste en 1673; son ardeur à étudier l'histoire des plantes, lui fournit le sujet de plusieurs excellens mémoires. Il étudia pendant 33 ans la transpiration insensible, d'après les expériences de Sanctorius. Ces expériences que *Dodart* vérifia & réitéra à Paris, le furent en Angleterre par le roi Charles II, & par Keil; en Hollande, par Gesler, & par Linnings dans la Caroline méridionale.

Médecin éclairé, savant académicien, parfait homme de bien, & chrétien exact, *Dodart* fut allier tous les devoirs qu'imposent tous ces titres; attaché, par état, au service de la cour, il se dévoua, par goût, au service des pauvres; victime de son zèle, il fut saisi de froid en leur prodiguant ses soins, & mourut d'une fluxion de poitrine le 5 novembre 1707. (*Voyez* FONTENELLE, éloge de *Dodart*.)

Dodart est l'auteur de la savante préface du livre que l'académie fit imprimer en 1676, sous le titre de mémoires pour servir à l'histoire des plantes.

Il composa divers traités sur la saignée, sur la diete des anciens & sur leur boisson, qui n'ont point été imprimés, & qui devoient entrer dans une histoire de la médecine à laquelle il travailloit.

(M. ANDRY.)

DODOENS, plus connu sous le nom de DODONEUS, (Rambert) originaire de Frise, naquit à Malines le 29 juin 1518. Il étoit arrière-petit-fils de *Jarich à Joenckema*, bourguemaître de Leuvarde; petit-fils de *Rambert à Joenckema*, autrement, *Rambert Jariga*, homme de crédit, qui fut quelque temps le plus ancien des échevins de Leuvarde; enfin fils de *Dodon*, qu'on nomma en Brabant *Denis Dodoens*, & qui s'établit à Malines, où il fit le négoce, & fut l'un des marguilliers de la paroisse de Saint-Jean. C'est ainsi que parle M. *Paquot*, qui ajoute que *Rambert Dodoens* fut envoyé de bonne heure à Louvain, où, après ses premières études, il se détermina à celle de la médecine; il obtint le grade de licencié dès le 10 septembre 1535. Le père *Nicéron*, qui se trompe en disant qu'il reçut ce jour là le bonnet de docteur à Louvain, se trompe encore en ajoutant que *Dodoens* « avoit » visité auparavant plusieurs universités de France, » d'Allemagne & d'Italie, & avoit acquis, par » les instructions des savans hommes qu'il y avoit » trouvés, de grandes connoissances dans la bo» tanique. » Il est visible qu'il faut placer tout cela après l'an 1535, puisque *Dodoens* n'avoit encore alors que dix-sept ans. Le premier ouvrage qu'il mit au jour, apprend qu'il étoit à Bâle en 1546. Le second prouve qu'il revint la même année à Malines. Il retourna en Italie vers l'an 1570, & passa de là en Allemagne pour être médecin de Maximilien II, qui l'appela à cette place, vacante par la mort de *Nicolas Biesius*, arrivée le 10 avril 1572. *Dodoens* servit cet empereur jusqu'au 12 octobre 1576, date de la mort de Maximilien. Il fut ensuite médecin de Rodolphe II, son fils & successeur, qui l'honora, comme son père, du titre de conseiller aulique.

Plusieurs raisons engagèrent *Dodoens* à revenir dans les Pays-Bas; l'une fut le démêlé qu'il eut avec *Jean Craton de Craffsheim*, autre médecin des empereurs Ferdinand, Maximilien & Rodolphe, homme fâcheux & avare, qui fut non seulement brouillé avec *Dodoens*, mais avec beaucoup d'autres personnes. Ce démêlé fut poussé loin, & soutenu par des écrits que les deux médecins publièrent l'un contre l'autre, jusqu'à ce qu'il leur fût fait défense de continuer. Un autre motif rappela *Dodoens* dans sa patrie; certaines gens voulurent profiter des troubles dont elle étoit agitée pour s'emparer des biens qu'il possédoit aux environs de Malines & d'Anvers, sous prétexte qu'ils étoient abandonnés. Ainsi, pressé par ses amis de venir mettre ordre à ses affaires, il demanda son congé à l'empereur, & prit le parti de retourner en Brabant. Mais le pitoyable état où se trouvoit cette province & celles du voisinage, l'arrêta quelque temps à Cologne, où il se fit beaucoup d'honneur par plusieurs cures singulières. Il y étoit encore le dernier jour de mars 1580, lorsqu'il vit mourir la femme de *Suffridus Petri*, à qui tous ses soins ne purent sauver la vie. Il vint ensuite

à Anvers, où il ne fit pas un long séjour; car les curateurs de l'université de Leyde l'ayant appelé chez eux pour y professer la médecine, il accepta cet emploi : il ne le remplit qu'environ deux ans & demi, étant mort en cette ville le 10 mars 1585, dans la soixante-septième année de son âge. Voici l'épitaphe qu'on grava sur son tombeau :

D. O. M.

REMBERTO DODONÆO MECHLINIENSI

D. Maximiliani II & Rudolphi II, Imperatorum, Med. & Consiliario;

Cujus in Re Astron. Herb. Med. eruditio scriptis inclaruit :

Qui jam senex in Acad. Lugd. apud Batavos publicus Medicinæ Professor Feliciter obiit

Annô MDLXXXV, ad VI Id. Mart.

Ætatis suæ LXVII.

REMBERTUS DODONÆUS, FILIUS, *M. P.*

Ce médecin étoit savant. Non seulement il s'étoit appliqué à l'étude des langues & des belles-lettres, mais il avoit de grandes connoissances des mathématiques, de la médecine, & sur-tout de la botanique. Il a même traité de cette dernière science avec plus de méthode qu'on n'avoit fait avant lui.

Ses ouvrages sont :

Paulus Ægineta, à Joanne Gunterio latinè conversus; à Remberto Dodonæo ad græcum textum accuratè collatus ac recensitus. Basileæ, 1546, *in*-8°.

Cosmographica in astronomiam & geographiam Isagoge. Antverpiæ, 1548, *in*-12.

C'est la seule édition qui se soit faite de cet opuscule, que les bibliographes marquent, par erreur, comme imprimé en 1584.

De frugum historiâ liber unus. Ejusdem Epistolæ duæ; una de farre, chondrô, tragô, ptisanâ, crimnô & alicâ; altera de zytho & cerevisiâ. Antverpiæ, 1552, *in*-12.

Les figures, dont il a parsemé cet ouvrage, sont assez mal rendues.

Trium priorum de stirpium historiâ commentariorum imagines ad vivum expressæ; unà cum indicibus, græca, latina, officinarum, germanica, brabantica, gallicaque nomina complectentibus. Antverpiæ, 1553, *in*-12.

Histoire des plantes. Anvers, 1553, *in*-12, en flamand. En latin, sous le titre d'*historia stirpium. Antverpiæ*, 1553, *in*-12. En françois par *Charles de l'Escluse : Histoire des plantes, composée en flamand par R. Dodoens.* Anvers, 1557, *in-fol.*

Posteriorum trium de stirpium historiâ commentariorum imagines ad vivum artificiosissimè expressæ, unà cum marginalibus annotationibus. Item ejusdem annotationes in aliquot prioris tomi imagines, qui trium priorum figuras complectitur. Antverpiæ, 1554, *in*-12.

Les six commentaires ensemble. *Antverpiæ*, 1559, *in*-8°. Il y donne une courte description des plantes qu'il a représentées par les figures de *Fuch.*

Florum & coronariarum, odoratarumque nonnullarum herbarum ac earum quæ eò pertinent historia. Antverpiæ, 1568, *in*-8°. *Ibidem* 1569, *in*-12.

Historia frumentorum, leguminum, palustrium & aquatilium herbarum, ac eorum quæ eò pertinent. Additæ sunt imagines vivæ, exactissimæ, jam recens, non absque haud vulgari diligentiâ & fide, artificiosissimè expressæ, quarum pleræque novæ & hactenus non editæ. Antverpiæ, 1569, *in*-8°.

Purgantium, aliorumque eò facientium, tum & radicum, convolvulorum, ac deleteriarum herbarum, historiæ libri quatuor. Antverpiæ, 1574, *in*-12.

Appendix variarum, & quidem rarissimarum nonnullarum stirpium, ac florum quorundam peregrinorum, elegantissimorumque; & icones omninò novas, nec antea editas, & singulorum breves descriptiones continens; cujus alterâ parte umbelliferæ multæ exhibentur. Antverpiæ, 1574, *in*-12.

Historia vitis, vinique, & stirpium nonnullarum aliarum. Coloniæ, 1580, *in*-12.

Apollonii Menabeni tractatus de magno animali, quod alcen nonnulli vocant, & de ipsius partium in re medicâ facultatibus. Accessit R. Dodonæi de alce epistola. Coloniæ, 1581, *in*-12.

Medicinalium observationum exempla rara. Coloniæ, 1581, *in*-12. *Antverpiæ & Lugduni Batavorum*, 1585, *in*-8°, avec les ouvrages de plusieurs autres médecins. *Hardervici*, 1621, *in*-8°.

Physiologices, medicinæ partis, tabulæ expeditæ. Coloniæ, 1581, *in*-12. *Antverpiæ & Lugduni Batavorum*, 1585, *in*-8°, avec l'ouvrage précédent.

Stirpium historiæ pemptades sex, sive, libri triginta. Antverpiæ, 1583, *in-folio*, avec 1305 figures gravées en bois. *Variè ab auctore paulò antè mortem aucti & emendati. Antverpiæ*, 1616, *in-folio*, avec 1341 figures. En anglois, 1586, 1595, 1619, *in-fol.* En flamand, Anvers 1618, *in-fol.*

Cette édition est enrichie de quelques planches nouvelles & de la description de plusieurs plantes étrangères, empruntées de *Charles l'Esclufe*. On y a aussi fait entrer quelques plantes d'Egypte & d'Italie, tirées de *Prosper Alpini* & de *Fabio Coloma*.

Encore en flamand, Anvers, 1644, *in-folio*. Le titre de cette édition, qui est la meilleure, porte qu'elle a été faite sur les dernières corrections de l'auteur, qu'on a mis des additions, tirées de divers botanistes, à la suite de tous les chapitres, & qu'on a ajouté une description des plantes indiennes, tirées principalement de *Charles l'Esclufe*.

Consilia medica. Francofurti, 1598, *in-folio*, dans le recueil publié par *Laurent Scholzius*.

Praxis medica, in eamdem scholia. Amstelodami, 1616, *in-12*. Les scholies sont en marge; mais celui qui en est l'auteur ne s'est point nommé dans cette édition. On le connoît par la seconde qui a paru sous ce titre: *Praxis medica; in eamdem Sebastiani Egberti, consulis & medici Amstelodamensis, scholia, cum auctuario annotationum Nicolai Fontani. Ibidem*, 1640, *in-12*.

(*Extrait d'El.*) (M. GOULIN.)

DOGMATIQUE. (Secte) Les médecins *dogmatiques* ou raisonnans ont unanimement reconnu *Hippocrate* pour leur chef, parce que c'est lui qui a le premier joint le raisonnement à l'expérience dans la pratique de la médecine. Ces médecins ne se contentèrent pas de caractériser les maladies par le concours des accidens qui en désignent l'espèce, ils voulurent encore pénétrer dans les causes de ces accidens; au lieu que les empiriques ne s'embarrassoient point de cette recherche, & ne s'occupoient que de celle des remèdes.

Les *dogmatiques* croyoient que les principes de nos corps, la structure de leurs parties, les causes des maladies particulieres ou communes, & autres choses pareilles, devoient être nécessairement connues par le médecin, avant que de pouvoir entreprendre d'exercer sa profession. Ils avoient raison dans le fond; mais quoiqu'ils fussent assez judicieux pour convenir de l'importance de l'observation, qu'ils fussent même très-exacts dans leurs remarques, il ne leur arriva que trop souvent d'embarrasser le cas de pratique de leurs subtiles & vaines spéculations; en sorte qu'il étoit quelquefois difficile de comprendre ce qu'ils vouloient dire. Ce fut ce raffinement de subtilité qui indisposa les empiriques contre leur systême; ceux-ci s'attachèrent davantage à ce qui frappoit les sens, qu'aux opérations de l'esprit.

La dispute des *dogmatiques* contre les empiriques, leurs adversaires, fait une partie trop intéressante de l'histoire de la médecine pour n'en point donner le précis dans ce dictionnaire: je vais rapporter les moyens des premiers & les objections des seconds. L'auteur du dictionnaire universel de médecine les a fidèlement extraits de la préface de *Celse*, & je ne puis faire mieux que de les suivre l'un & l'autre.

Les *dogmatiques* soutenoient que la connoissance des causes occultes des maladies n'étoit pas moins nécessaire que celle des causes apparentes & sensibles, & qu'un médecin ne devoit point ignorer la manière dont se font les fonctions naturelles & les fonctions animales, ce qui exige l'étude des parties intérieures. Ils appeloient causes cachées celles qui sont relatives aux premiers élémens qui entrent dans la composition de nos corps, & aux qualités qui constituent la bonne ou la mauvaise santé. Il est impossible, disoient-ils, de traiter méthodiquement une maladie dont on ne connoît point l'origine; & au contraire, n'est-il pas évident que celui qui ne se trompera point sur la cause des maladies, travaillera à les guérir avec plus de succès?

Les médecins *dogmatiques* convenoient avec leurs antagonistes de l'utilité des expériences, mais ils prétendoient qu'on n'en pouvoit faire d'exactes sans le secours de la raison. Les premiers hommes qui se mêlèrent de la médecine, disoient-ils, ne conseillèrent pas aux malades la première chose qui leur vint dans l'imagination; ce fut, sans doute, après avoir réfléchi qu'ils risquèrent leurs ordonnances; ensuite l'expérience détruisit ou confirma leurs réflexions. Car il importe peu que les remèdes aient réussi dès le commencement, pourvu que l'on convienne que l'essai fut une suite du raisonnement. Mais, ajoutoient-ils, on voit paroître des maladies nouvelles; or, dans ces cas où l'expérience n'a rien décidé, n'est-il pas nécessaire d'examiner d'où elles viennent & comment elles ont commencé? Sans cela, y a-t-il quelqu'un qui puisse donner la préférence à un remède sur un autre? C'est par ces raisons que nous nous attachons à la recherche des causes cachées, sans négliger la connoissance des causes évidentes: nous convenons, avec les empiriques, qu'il est important de savoir si le mal vient de froid ou de chaud, d'inaction ou d'indigestion, ou de quelque autre cause semblable; nous donnons à ces circonstances toute l'attention convenable, mais nous ne croyons pas qu'il faille s'en tenir là.

Quant aux actions naturelles, si vous ignorez comment l'air s'introduit dans nos poumons, pourquoi il est chassé après y être entré, quel besoin nous avons d'alimens, comment ils se

préparent & se distribuent dans tout le corps, pourquoi les artères s'élèvent & s'abaissent, quelles sont les causes de la veille & du sommeil, pourrez-vous remédier aux incommodités qui dérangent ces fonctions? D'ailleurs, comme les maladies intérieures sont les plus considérables & ne sont pas les moins fréquentes, comment les traiterez-vous, si vous ne connoissez pas les parties qui peuvent en être attaquées? Et comment connoîtrez-vous ces parties, si vous n'ouvrez les cadavres & si vous n'en examinez les entrailles?

Les empiriques disoient, au contraire, qu'ils ne se piquoient de connoître que les causes évidentes, estimant que toutes questions, concernant les causes obscures ou les actions naturelles, sont superflues, parce que la nature est d'elle-même incompréhensible. Si cette vérité, ajoutoient-ils, n'étoient point incontestable, on s'en convaincroit par la diversité des sentimens de ceux qui ont discuté ces matières. Ni les philosophes ni les médecins ne sont d'accord entre eux: or, pourquoi en croiroit-on plutôt Hippocrate qu'Hérophile, ou Hérophile plutôt qu'Asclépiade? Si l'on veut se payer de sophismes, les uns & les autres ont la vraisemblance pour eux. Demande-t-on des cures, les uns & les autres en ont faites. De quel côté se ranger? S'il suffisoit de raisonner pour être médecin, il n'y auroit point de plus habiles médecins que les philosophes: mais, par malheur, nous voyons que l'art de guérir leur manque, quoiqu'ils aient des raisonnemens de reste. D'ailleurs, les moyens que la médecine emploie sont différenciés par la nature des lieux; ceux qui conviennent à Rome sont autres que ceux dont on se serviroit en Egypte ou dans les Gaules. Or, si les maladies ont par-tout les mêmes causes, les remèdes ne devroient point être différens. Souvent les causes sont manifestes, comme dans le cas des blessures; cependant les remèdes ne sont pas moins difficiles à trouver. Si l'évidence des causes ne suggère point les remèdes convenables, quelle apparence que les causes obscures, cachées & douteuses soient plus secourables? Si ces dernières étoient de plus incertaines & presque incompréhensibles, n'y auroit-il pas plus de prudence à recourir aux choses dont l'expérience & l'usage ont constaté l'utilité? méthode qui se pratique dans tous les arts. Le laboureur & les philosophes ne deviennent point plus habiles gens par les disputes, mais par l'usage & par l'expérience. D'ailleurs, on peut conclure que toutes les questions épineuses n'appartiennent point à la médecine, puisque les médecins, quoique partagés d'opinions, ne laissent pas de tirer également d'affaires leurs malades; ce qui n'arriveroit point ainsi, s'ils n'abandonnoient dans la pratique les causes cachées pour s'en tenir aux expériences qui leur ont autrefois réussi. Enfin, la médecine ne doit point son origine à des spéculations de cette nature, mais à l'expérience.

Quelques malades, continuoient-ils, qui manquoient des secours de la médecine, prenoient beaucoup de nourriture dans les premiers jours de leurs indispositions, parce qu'ils se sentoient de l'appétit. D'autres ne mangeoient rien, parce qu'ils avoient pris les alimens en dégoût. On remarqua que ceux qui avoient fait diete s'en étoient bien trouvés. Dans la fièvre, les uns avoient mangé dans l'accès, d'autres un peu auparavant, & quelques-uns après qu'il étoit passé. On s'apperçut que ceux qui avoient attendu la fin de l'accès avoient été les premiers guéris. Ces expériences furent réitérées, & il se trouva des personnes qui les recueillirent soigneusement, & qui conseillèrent aux malades ce que le succès leur avoit fait observer. La médecine naquit donc des essais, tantôt favorables, tantôt préjudiciables aux malades: ce fut à leurs dépens qu'on apprit à distinguer ce qui étoit pernicieux dans telle & telle conjoncture, d'avec ce qui étoit salutaire. Les remèdes propres à chaque maladie ayant été découverts par cette méthode, on se mit à raisonner & à chercher la cause de leur opération; mais on ne raisonna qu'après que la médecine eut été inventée.

Les empiriques demandoient encore aux *dogmatiques*, si le raisonnement leur indiquoit les mêmes choses que l'expérience, ou s'il indiquoit le contraire. S'il indique la même chose, ajoutoient-ils, il est inutile & superflu; s'il contredit l'expérience, il est faux & préjudiciable. Nous convenons, à la vérité, qu'il a été nécessaire que l'on fît, dans le commencement, des essais avec beaucoup de soin & de peine, mais nous soutenons qu'il y en a maintenant assez de fait; nous n'avons qu'à jouir des travaux de nos prédécesseurs, sans multiplier les expériences aux dépens des malades.

Ils assuroient qu'il ne survenoit point de nouveaux genres de maladies qui demandassent une nouvelle pratique; que dans le cas d'un mal inconnu, il n'étoit pas nécessaire de recourir à des causes obscures; mais qu'un médecin habile, en parcourant les maladies qui lui passent ordinairement sous les yeux, ne manqueroit pas d'en trouver qui seroient analogues à la maladie inconnue, & qu'ainsi il auroit toujours lieu d'employer des remèdes éprouvés.

Les empiriques disoient de plus, qu'ils étoient bien éloignés de croire que le raisonnement fût inutile à un médecin, ou qu'un automate pût pratiquer la médecine, quoiqu'ils fussent persuadés que les conjectures, que l'on tire des causes cachées, étoient entièrement inutiles,

puiſqu'il n'étoit pas queſtion de ſavoir ce qui cauſe la maladie, mais ce qui la guérit, & qu'il importe peu de connoître comment ſe fait la coction des alimens, mais quels ſont ceux qui ſe cuiſent le mieux. De même, que c'étoit perdre ſon temps que de chercher comment & pourquoi nous reſpirons, tandis qu'on pourroit l'employer à découvrir des remèdes contre la toux, l'aſthme & les autres incommodités de la poitrine & du poumon. Qu'il etoit ſuperflu de ſavoir pourquoi les artères battent, pourvu qu'on connût bien les changemens indiqués par les battemens, ce qui s'apprend par l'expérience. Qu'à l'égard de toutes les autres queſtions agitées par les *dogmatiques*, on pourroit diſputer pour & contre avec égalité de vraiſemblance, & que l'avantage étoit ordinairement du côté de celui qui avoit le plus d'éloquence & d'eſprit. Or, ce ne ſont pas les beaux diſcours qui guériſſent, mais les remèdes. Un muet qui connoît les remèdes propres aux maladies, eſt un grand médecin. Un médecin qui parle bien & qui ne ſait point appliquer les remèdes, n'eſt qu'un ignorant.

Voilà de quelle manière Celſe a fait parler les empiriques & les *dogmatiques*, & voici ſon ſentiment : « Les queſtions agitées entre ces antagoniſtes ayant été le ſujet d'une multitude » de volumes & la matière des plus vives diſputes, je ne puis me diſpenſer d'en dire mon » avis. Je le ferai donc avec toute l'impartialité » qui convient à un homme qui cherche ſincérement la vérité. Comme je n'ai, dit-il, ou » pour l'un ou pour l'autre parti, ni prédilection » aveugle, ni averſion anticipée, il ne me ſera » pas difficile de garder entre eux un juſte » milieu.

» Les cauſes de la ſanté & des maladies, la » manière dont les eſprits ſont diſtribués & les » alimens digérés, ſont des choſes ſi abſtraites » & ſi peu proportionnées à la groſſièreté de » nos ſens, que les plus ſavans médecins ne » formeront jamais là-deſſus que des conjectures. » Mais une conjecture, quelque vraiſemblable » qu'elle ſoit, ne nous indiquera jamais avec » certitude les remèdes convenables dans une » maladie inconnue : c'eſt à l'expérience à nous » déterminer en pareil cas ; l'expérience eſt le » ſeul guide qu'on puiſſe ſuivre prudemment dans » une conjoncture pareille. » Voilà qui eſt, ſemble-t-il, hors de conteſtation ; ce jugement de Celſe paroît ne ſouffrir aucune replique. On ne peut cependant diſconvenir que, dans tous les arts, il y a des choſes qui méritent la curioſité des artiſtes, & ſont propres à aiguiſer leur eſprit, quoiqu'elles ne ſoient pas renfermées dans leurs premiers objets. Telle eſt, par rapport à la médecine, la recherche des cauſes ; elle ne forme point à la vérité le médecin, mais elle le diſpoſe à pratiquer la médecine avec plus de ſuccès.

Hippocrate & Eraſiſtrate ne ſe contentoient pas de panſer des plaies & de guérir des fièvres, ils s'appliquoient encore à l'étude des choſes naturelles ; & ſi cette application ne les a pas fait médecins, à proprement parler, il eſt bien vraiſemblable qu'elle les a rendus plus grands médecins qu'ils n'auroient été ſans elle. Ils ne paſſeroient pas encore aujourd'hui pour avoir été l'ornement de leur profeſſion, s'ils s'en étoient tenus à l'expérience ſeule. En médecine, il faut néceſſairement raiſonner, ſoit qu'il s'agiſſe de découvrir les cauſes cachées des maladies, ou d'expoſer les actions naturelles des parties. L'art de guérir eſt purement conjectural dans la théorie : la plus parfaite & la plus apparente reſſemblance d'un cas à un autre, aidée d'une très-grande expérience, ne ſuffit pas toujours pour conjecturer juſte. Les fièvres ſe transforment en cent façons différentes ; la digeſtion des alimens varie à l'infini, & tout s'altère en nous par le repos & par les veilles. On rencontre des maladies nouvelles, rarement à la vérité ; mais on ne peut nier qu'on en rencontre. De nos jours, pourſuit Celſe, une dame fut attaquée d'une maladie dont les plus habiles médecins ne purent expliquer la nature, & à laquelle ils ne connoiſſoient point de remèdes. Sa chair ſe deſſécha, les parties naturelles ſe détachèrent & tombèrent, & elle mourut en peu d'heures. Comme c'étoit une perſonne de diſtinction, on n'oſa faire ſur elle aucune expérience, dans la crainte d'être accuſé de ſa mort ſi on ne la ramenoit à la vie. Mais il eſt à croire que, ſans cette cruelle politique, on n'eût pas manqué de chercher des ſecours, & peut-être en eût-on trouvé de ſalutaires.

Si, dans des circonſtances pareilles, la ſimilitude ou l'analogie apparente doit être le ſeul guide, encore faut-il raiſonner pour diſtinguer, entre toutes les maladies connues, quelle eſt celle dont les rapports à la maladie préſente ſont les plus grands, & pour déterminer, par ces rapports, les remèdes qu'on doit employer. L'effet qu'on a deſſein de produire augmentera peut-être le mal ; mais c'eſt à la raiſon à indiquer les remèdes propres à ne produire qu'un effet ſalutaire. D'un autre côté, ſans ſe borner à la ſimilitude entre les ſymptômes, il y a d'autres circonſtances dont un médecin prudent ne manquera pas de s'informer : au lieu de raiſonner à perte de vue d'après des hypothèſes incertaines, il s'informera ſi la maladie vient de froid, de chaud, de faim, de veille, ou de quelque excès dans l'uſage du vin, des alimens ou des femmes. Il étudiera le tempérament particulier du malade ; il s'appliquera à connoître s'il eſt humide ou ſec, fort ou foible, maladif ou ſain. S'il eſt maladif, il s'in-

formera si les indispositions ont été légères ou sérieuses, longues ou courtes. Quant à la conduite ordinaire, il n'ignorera pas si la personne a été oisive ou laborieuse, & sa manière de vivre somptueuse ou frugale : c'est de ces circonstances qu'il déduira peut-être une nouvelle méthode de traiter la maladie. Qui croiroit qu'on pût improuver cette pratique ? Elle n'auroit point dû l'être, si elle eût été mieux entendue & plus justement appréciée. Mais comme les *dogmatiques* & les empiriques ne s'écartèrent point de la fin ordinaire qu'on se propose dans la dispute, la victoire & non la recherche de la vérité, ils soutinrent une querelle qui fut longue, quoique le sujet en fût très-simple. Les uns & les autres ne s'écartèrent des règles de la saine pratique que parce qu'ils outrèrent les choses ou les entendirent mal.

Les *dogmatiques* prétendoient-ils qu'on ne pouvoit appliquer les remèdes convenables sans connoître les causes premières de la maladie? Certes, s'ils avoient raison, les malades & les médecins seroient dans un état bien déplorable, les uns se trouvant dans l'impossibilité de traiter des maladies dont les autres ne peuvent guérir sans le secours de l'art. D'un autre côté, il est constant que les maladies ont des causes purement méchaniques, & qu'il seroit très-important pour la médecine de les connoître si clairement, qu'il ne pût y avoir ni doute ni contradiction. En ce cas, le médecin ne balanceroit jamais dans l'application des remèdes.

Les empiriques vouloient-ils se conduire sur la seule connoissance des causes évidentes, sur l'expérience & l'observation? Certes, s'ils avoient raison, les malades & les médecins seroient bien à plaindre. Quel point de direction à trouver dans les maladies nouvelles, sur lesquelles l'expérience n'a point encore parlé ? Quel parti à prendre dans les maladies compliquées & dans ces cas intrigués, où l'expérience aveugle ne peut être éclairée que par la raison ? Quel moyen de savoir bien connoître le dérangement des fonctions, si l'on ne s'applique point à étudier la manière dont elles s'exécutent dans l'état de santé, & si l'on ignore la structure & la position des organes dont se sert la nature pour ses opérations ? Les connoissances nécessaires dans tous ces cas, ne peuvent s'acquérir que par l'étude & le raisonnement ; on doit cependant appeler l'observation à son secours ; elle doit toujours être le premier guide.

C'est ainsi que quelque spécieuse que soit une théorie, si elle souffre la moindre difficulté & refuse de s'appliquer à toutes les circonstances, on ne peut la suivre dans la pratique sans s'exposer à tomber dans l'erreur. Une hypothèse n'égarera jamais ceux qui la distinguent bien d'une démonstration ; mais, par rapport aux autres, c'est un glaive entre les mains d'un furieux. Adopter sans réflexion le systême qu'un homme de réputation a produit au public, c'est s'exposer à tous les écarts de l'imagination de l'auteur. Tout systême, pour être bon & utile, doit être établi sur les faits ; c'est sur eux que doit appuyer le raisonnement.

Ce ne fut point seulement avec les empiriques que les *dogmatiques* ont été divisés de sentimens ; ils ont encore été fort partagés entre eux ; plusieurs même ont eu leurs opinions particulières, comme Hérophile, Erasistrate, & Asclépiade. Cependant, comme ils sont tous convenus que le raisonnement & l'expérience étoient les deux bases de la médecine, & qu'ils ont également fait profession de rechercher les causes des maladies par le moyen de l'anatomie & même de la philosophie, tous ensemble n'ont proprement formé qu'un seul parti.

Le *dogmatisme* est encore aujourd'hui la secte dominante en médecine ; les vrais empiriques ont disparu d'eux-mêmes, parce qu'ils ont reconnu l'insuffisance de leurs principes par la perfection que la médecine a prise entre les mains de la raison. Le nom d'empirique, autrefois respectable, parce qu'il signifie *sectateur de l'expérience*, ne se trouve plus que chez la nation charlatanne, qui subsistera tant que la crédulité du public & l'impunité lui permettront de se reproduire.

Le dogmatisme, tel qu'il est reçu dans les facultés de médecine, est parvenu à démontrer que si la raison & l'expérience ne conduisent point séparément aux vérités cachées de notre art, les observations influent sur la raison, la raison sur les expériences, & que leur accord mutuel met le sceau à la vérité. Tantôt l'une, tantôt l'autre, tantôt toutes deux à la fois, conduisent les médecins *dogmatiques* dans les recherches qui ont la nature pour objet. C'est sur leurs découvertes qu'est fondé cet art éternel, dont les connoissances sont rangées sous deux classes. La première, ministrante & auxiliaire, forme la théorie de l'art ; la seconde déduit des connoissances générales de celle-ci les préceptes qui nous apprennent à distinguer l'état actuel des malades & à trouver les choses qui leur sont nécessaires. Mais donnons plus d'étendue à ce qui regarde le dogmatisme des modernes.

La connoissance de l'homme sain ou malade roule sur celle des parties qui composent sa machine, sur leur jeu, leur nature & leur usage. Ces notions élèvent l'esprit à celles des fonctions, de leurs causes, de leurs rapports les unes avec les autres, & apprennent à distinguer l'exercice

l'exercice libre ou gêné de ces fonctions. L'inspection ou la dissection des cadavres, une attention scrupuleuse sur tout ce que l'on voit, sont les seules voies qui conduisent à ces connoissances si nécessaires; mais la raison ne doit parler ici que pour expliquer l'analogie qu'il y a entre les effets qu'on remarque & les loix physiques & méchaniques qui les dirigent. Il s'ensuit de-là que les connoissances exactes apportent autant d'avantages que les recherches trop curieuses & trop raisonnées enfantent d'erreurs; c'est à ces sortes de recherches que remonte l'origine des systêmes, ces fantômes de l'imagination, ces romans physiques qui ne durent qu'un tems, & qui sont détruits par d'autres systêmes qui leur succèdent.

La nature de la santé & de la maladie, connue par l'observation, la raison inspire qu'il faut produire des effets semblables à ceux de la santé pour la conserver, & contraires à ceux de la maladie pour la détruire; enfin, par un certain nombre d'effets bornés, elle nous fait reconnoître les indications que nous présentent les dérangemens de la santé, c'est-à-dire, le rapport qu'il a entre ce que l'on prescrit, & la maladie qu'on cherche à enlever.

Pour nous fournir les moyens propres à procurer ces effets, l'histoire naturelle, fille de l'expérience, ne se contente point de parcourir les mers & les terres, elle pénètre jusques dans leurs profonds abîmes, pour découvrir ce que chaque animal, végétal & minéral renferme en soi de constamment utile ou nuisible. C'est elle qui s'élève jusqu'aux cieux, pour apprécier l'influence des corps lumineux & de ces fluides immenses dans lesquels nous nageons; elle cherche à connoître tout ce qu'ils peuvent opérer sur notre propre substance. C'est elle qui examine chaque être en particulier; elle porte son flambeau dans tous les coins de la nature, & tâche d'assujettir l'univers à servir l'homme.

L'expérience choisit encore les substances que l'histoire naturelle nous montre; elle les prépare, elle les allie, & elle en fait la base des remèdes que la pharmacie & la chymie produisent. Combien de misérables victimes ne tombent point sous les coups de ceux qui, privés de ces deux sciences, n'ont que leur fantaisie pour règle dans l'alliage des médicamens? alliage qui en détruit tellement les vertus, que des substances douces & amies de l'homme, il en a fait des poisons, & des poisons en fait des substances très-douces. Par ces mêmes expériences d'alliage & de décomposition, la chymie nous donne de nouveaux composés, de nouveaux simples, qui ont des vertus que la nature a refusées à ses productions.

Les secours que l'univers entier procure à la médecine étoient encore insuffisans; les maîtres de l'art ont été obligés de se servir de leurs mains pour exécuter ce que l'esprit, aidé de l'habitude & de l'expérience, leur traçoit, & par-là ils ont formé l'art de la chirurgie.

Mais que serviroient tous les moyens de guérir, si pour en faire usage, on ne savoit distinguer l'état actuel du malade? C'est ici que l'observation sur les effets & changemens sensibles des qualités extérieures, & sur la situation du mal, donnera lieu à des conjectures qui deviendront certaines, par les conséquences que nous tirererons ensuite du changement de leurs fonctions, de leurs causes, de leurs influences les unes sur les autres, des indispositions auxquelles le malade est sujet, enfin de mille circonstances qui se présentent au lit de ceux qui appellent la médecine à leur secours. Le cas particulier connu, le combattre, fait le triomphe de la raison. Elle décompose d'abord chaque maladie principale, elle la réduit aux vices simples qui en font les élémens. A ces vices simples elle joint les considérations de la nature, du siège, du degré & de la cause de la maladie; celles du tempérament, des forces, de l'âge, du sexe, du climat, de la saison & de la façon de vivre du malade. Chacune de ces circonstances cite l'expérience pour réclamer ses droits; & la raison, comme juge, appuie les droits de celle-ci, révoque ceux de celle-là, diminue les prétentions de ces autres, & demeure insensible & indifférente sur le reste. Pour combattre plusieurs vices à la fois, elle choisit les remèdes qui ont des vertus combinées; elle va au plus pressé, si les indications sont contraires; enfin elle se trouve même quelquefois obligée d'augmenter le mal d'un côté, pour remédier de l'autre à la prompte destruction de la machine. Par la combinaison de toutes ces circonstances, & l'analyse des indications qu'elles présentent, la raison met le médecin pourvu d'une théorie lumineuse en état de traiter toutes les maladies imaginables, tandis que l'empirique passeroit inutilement sa vie à apprendre les différens remèdes, & à connoître ceux qui sont propres aux différens cas particuliers.

Tels sont les principes de la véritable médecine; tels sont les fondemens de ce dogmatisme éclairé que les nations savantes ont cultivé avec soin, & qui sera la règle sûre de toutes celles qui voudront posséder les vraies sources de la santé.

(*Extrait d'El.*) (M. GOULIN.)

DOISON, (Marc) natif de Vandegies-aux-Bois, village dans les environs de Tournay, fut iscrit dans le registre du collége des médecins de cette ville le 22 mai 1690. Son mérite le fit

passer à la place de premier médecin pensionnaire ; ainsi qu'à celle d'échevin de la même ville ; & il les remplit l'une & l'autre avec honneur. Avec un génie observateur, il fit beaucoup de recherches sur les eaux minérales de Saint-Amand, & publia l'analyse de leurs principes. La seconde édition, qui est plus exacte que la première, est de 1698 ; elle est dédiée à M. de Bagnols, intendant de la Flandre.

Doison mourut à Tournay le 24 mars 1737, âgé de 73 ans, & fut enterré dans l'église paroissiale de Saint Brice, où l'on voit son épitaphe adossée à un pilastre de la nef. Avant que de la rapporter, il est bon de faire observer qu'il est peu de villes dans les Pays-Bas où l'on honore autant les morts qu'à Tournay. C'est une profusion d'épitaphes dans les cimetières & dans les églises ; la plupart de celles-ci sont entièrement pavées de marbre blanc, sur lequel on a gravé les inscriptions funèbres, que l'on consacre même à la mémoire des enfans du plus bas âge. Les étrangers, dont l'œil curieux fait attention à tout, croient entrevoir, dans ces épitaphes, un peu de vanité de la part des vivans qui se sont chargés d'honorer les morts : on décidera si leur critique est juste, par ces mots qu'on lit sur le marbre sépulchral de Marc *Doison* :

Hic jacet celeberrimus vir

MARCUS DOISON

Primus pensionnarius hujus civitatis medicus,

Quem non nomen vacuum designavit,

Sed eruditio per studium non intermissum, favente geniô, parta & aucta,

Medicum doctissimum demonstravit.

Inter Scabinos annô 1697 adscitus est,

Et exindè dum per duodecim annos inter illos primus sedebat,

Per duos annos majoris scabinalis curiæ Senatoris functiones exercuit ;

Atque in ea qualitate

Regiæ Augustissimi Imperatoris & Regis inaugurationi

Annô 1720 interfuit.

Sobrietatem in medico maximè desideratam semper coluit,

Curam omnem & diligentiam, & medicus, & Senator impigrè exhibuit.

Obiit annô 1737, 24 Martii, natus annis 73.

(*Extrait d'El.*) M. GOULIN.)

DOL, (*Eaux minérales.*)

C'est une ville de Bretagne à deux lieues de la mer, à sept au Sud-est de Saint-Malo & à douze Nord-ouest de Rennes. On trouve à un quart de lieue de la ville, une source minérale froide, près du Tertre-cruchot, maison de campagne dont elle a pris le nom. M. Lemonnier la dit ferrugineuse, elle n'est pas assez connue.

(M. MACQUART.)

DOLÆUS ou DOLÉE, (Jean) médecin du Landgrave de Hesse-Cassel, & membre de l'academie impériale d'Allemagne, sous le nom d'Andromachus, étoit de Geismar dans la Hesse ; il naquit en 1651. Il fit ses études à Heidelberg, & après avoir voyagé en France, en Angleterre & en Hollande, il revint dans la même ville où il fut reçu docteur en 1673. Ce médecin mourut en 1707, & laissa des ouvrages qui se ressentent beaucoup de la doctrine de Paracelse, de Van Helmon, de Willis & de Descartes. Ils ont paru sous ces titres :

Theatrum theriacæ cœlestis Hoffstadianæ. Hanoviæ, 1680, *in*-12.

Encyclopedia medicinæ theoretico-practicæ. Francofurti, ad Mœnum 1684, 1691. *in*-4. *Amstelodami*, 1686, *in*-4.

Encyclopedia chirurgica rationalis. Francofurti, 1689, *in*-4.

Le catalogue de la bibliotheque de Falconet annonce une édition de Venise, 1690, trois volumes *in*-4, mais il est apparent qu'elle contient tous les ouvrages de Dolæus. Le recueil en a encore paru à Venise, 1695, *in-folio* ; à Francfort, 1703, deux volumes *in-folio.*

De furia podagræ lacte victâ & mitigatâ. Amstelodami, 1705 & 1708, *in*-12. En Anglois, Londres, 1732, *in*-8. (*Extrait d'El.*) (M. GOULIN.)

DOLIC, *dolichos*, (*Hygiène.*)

Partie II. Choses improprement dites non naturelles.

Classe III. *Ingesta.*

Ordre I. Alimens.

Section I. Végétaux.

C'est un genre de plante exotique à fleurs polypétalées, de la famille des légumineuses, qui a beaucoup de rapports avec les haricots, dont les tiges sont communément grimpantes, à feuilles alternes, composées de trois folioles, & à fleurs papilionacées ; dont l'étendart est muni de deux callosités à sa base, & dont la carêne n'est point contournée comme dans les haricots.

M. de Lamarck en décrit 35 espèces. Nous ne

ferons qu'indiquer ici celles qui sont les plus employées.

1°. *Dolic* d'Égypte, *dolichos lablab.* Lin.

Phaseolus egyptiacus nigro semine. C. B. P. 341, Tourn. 414.

Les égyptiens mangent ses fruits noirs ou rougeâtres, que Prosper Alpin dit être aussi agréables au goût que nos haricots ordinaires. Cette plante murit difficilement en France.

2°. *Dolic* de Chine, *dolichos sinensis.* Lin.

Les semences sont petites, blanches ou rouges, communes dans la Chine & diverses régions des Indes orientales, où, lorsqu'elles sont convenablement assaisonnées, elles ne le cèdent en rien à nos haricots. Linné dit que les matelots en achetent à la Chine, en font des provisions pour leurs voyages.

3°. *Dolic* en sabre, *Dolichos ensiformis.* (*Voyez* POIS SABRE.)

Bara-mareca. Rheed. Mal. 8, p. 85, T. 44.

Cette plante, dont les gousses sont d'une énorme grandeur, ou d'un à deux pieds, croît à la Jamaïque & dans les Indes orientales; & ses graines sont bonnes à manger, quoiqu'elles pèsent un peu sur l'estomac.

4°. *Dolic* quadrangulaire, *dolichos tetragonolobus.* Lin.

Lobus quadrangularis. Ramph. Amb. 5, p. 375, t. 133.

Les gousses de cette plante sont longues, quadrangulaires, avec des ailes membraneuses très-remarquables. On trouve cette plante dans les Indes orientales.

On mange dans le pays les gousses lorsqu'elles sont encore tendres & vertes; on les coupe en petits morceaux & on les fait cuire au jus. On fait rarement usage des graines lorsqu'elles sont mures, parce qu'on prétend qu'elles portent leur action sur le cerveau. On arrache les racines avant que la plante ait produit du fruit, & on les mange après les avoir fait bouillir.

5°. *Dolic* tubéreux, *dolichos tuberosus.* vulg. Pois patate.

Phaseolus radice tuberosa osculenta, siliquis quasi articulosis hirsutis, Plum. Spec. 8. Tournef. 415.

Ce *dolic* a une racine tubéreuse grosse comme les deux poings réunis, d'une consistance & d'une saveur assez semblable à celle de nos raves, également bonne à manger, brune en dehors, blanche intérieurement, & garnie des fibres qui donnent naissance à d'autres tubérosités aussi très-bonnes à manger: les semences en sont noires comme du jayet.

Cette plante croît à la Martinique, où l'on prétend qu'elle a été apportée du continent de l'Amérique par les caraïbes; on mange ses semences & ses racines. *Plum. Mss. v. Pluknet, t.* 102, *f.* 6.

6°. *Dolic* bulbeux, *dolichos bulbosus.* Lin.

Phaseolus nevisensis, foliis multangulis, tuberosa radice. Pluk. Alm. 292, t. 52.

La tubérosité de sa racine est arrondie comme celle du navet. Les Indes orientales la fournissent communément: on la mange lorsqu'elle est dans sa vigueur, avant que les fruits soient murs. Elle est meilleure cuite que crue; on en prépare un mets assez délicat, en la coupant par morceaux, & en la faisant cuire avec du beurre, du sucre & de la canelle.

7°. *Dolic* ligneux, *dolichos lignosus.* Lin.

Phaseolus perennis. Rumph. Amb. 5.

Cette plante croît naturellement dans les Indes, & vit sept à huit ans: elle est toujours verte, ses gousses sont d'un grand usage lorsqu'elles sont vertes.

8°. *Dolic* du Japon, *dolichos soja.* Lin.

Phaseolus erectus siliquis lupini fructu pisi majoris candido. Kœmpf. amœn. exot. 837, t. 838.

Cette plante croît au Japon & dans les Indes orientales. On y prépare avec les semences une sorte de bouillie qui tient lieu de beurre, & dont on fait une sauce fameuse qu'on sert avec les viandes roties.

9°. *Dolic* à gousses menues, *dolichos catiang.* Lin.

Phaseolus minor. Rumph. amb. 5, p. 383, t. 139.

Cette plante croît dans les Indes orientales. Son fruit est, après le riz, l'aliment dont les indiens font le plus d'usage. Celui qui a ses graines blanches, est préféré aux autres comme plus délicat & plus sain. (M. MACQUART.)

DOLORES. (*Pathologie.*) C'est le nom de la quatriéme classe des maladies, dans les nosologies méthodiques de Sauvages, de Vogel & de Sagar. (*Voyez* la fin de l'article DOULEUR.)

(M. MAHON.)

DOLOROSI. (*Morbi.*) C'est la quatrième classe de la méthode des maladies du célèbre

Linnéus. Elle se divise en deux ordres, *Dolorosi intrinseci*, & *Dolorosi extrinseci*. (*Voyez* l'article DOULEUR, vers la fin.)

(M. MAHON.)

DOMEVRE. (*Eaux minérales.*) (*Voyez* SARBOURG.) (M. MACQUART.)

DOMPIERRE. (*Eaux minerales.*)

C'est une paroisse du bas Poitou, qui est à une lieue de la Roche-sur-Yon, où l'on sait seulement qu'il y a une source minérale froide.

(M. MACQUART.)

DOMPTE-VENIN. (*Mat. méd.*)

Asclepias albo flore. C. B. P. 303.

Vincetoxicum. DOD.

Asclepias caule erecto, simplici, herbaceo, foliis cordato lanceolatis racemis conglomeratis alternis. LIN.

Cette plante a des racines fibreuses, blanches, d'un goût âcre, un peu amer, nauséabonde & d'une odeur forte; ses tiges sont velues, noueuses, pliantes; ses feuilles, assez semblables à celles du lierre, sont opposées, un peu velues sur les bords. Des pédicules qui partent de l'aisselle soutiennent des fleurs blanchâtres, d'une seule pièce, en cloche à cinq parties, dont les sommets sont disposés en rosette, & blancs. Le pistil donne un fruit composé de deux gaînes membraneuses, qui contiennent plusieurs semences rousses, applaties & aigrettees.

Le *dompte-venin* croît sur les montagnes, dans les bois, où il s'élève quelquefois à deux pieds. On le trouve aux environs de Paris, & principalement dans le Bois-de-Boulogne.

Ses racines rougissent le papier bleu. La teinte que donne les feuilles est bien moins intense.

On a mis l'asclepias au nombre des alexipharmaques, des sudorifiques, des apéritifs. Ludovic en vante la racine pour l'hydropisie : Tragus, pour provoquer les règles, faciliter l'excrétion de l'urine & la sortie de l'humeur qui tapisse les poumons. Tournefort la recommande extérieurement contre les ulcères de mauvais genre & les tumeurs des mamelles. Dürr s'en est servi pour guérir plusieurs hydropiques, & Elsner a vu, par le même moyen, la cause de plusieurs écrouëlles.

Forestus dit avoir guéri une hernie avec étranglement, en fomentant la partie avec la décoction de cette racine. Lorsqu'elle est récente, elle excite le vomissement, ce qui fait que plusieurs personnes, & entr'autres Haller, l'ont soupçonnée d'être vénéneuse, sur-tout à cause de sa ressemblance avec l'apocin. C'est pourquoi Erhardus, après Lonicerus, la proscrit, & ne veut pas qu'on la fasse entrer dans l'essence alexipharmaque de Stahl. Hoffmann (*Syst. t.* 4. *p.* 3. *p.* 431.) trouve qu'elle a quelque chose d'anodin à la fin de son effet. On a prescrit sa dose en poudre jusqu'à un demi-gros, & sa décoction jusqu'à une demi-once.

L'infusion aqueuse de la racine sèche en forme de thé a une odeur forte & une saveur nauséabonde. Dix livres de racine desséchée donnent environ trois livres d'extrait aqueux. Cartheuser & Lewis croyent que l'extrait spiritueux est plus utile que celui qui est aqueux : Neuman prétend le contraire. Ce que nous venons de dire au sujet de l'asclépias prouve assez que cette plante doit être une des plus importantes lorsqu'on aura de nouveau examiné sa nature, & ensuite les circonstances dans lesquelles l'art de guérir peut mettre d'accord les médecins qui ont varié jusqu'à présent sur l'emploi qu'on doit en faire.

(M. MACQUART).

DONATUS. (*Voyez* MARCELLUS DONATUS.)

(*Extrait d'El.*) (M. GOULIN.)

DONDUS, ou DE DONDIS, (Jacques) fut surnommé Aggregator, à cause du grand nombre de remèdes qu'il a compilés pour servir à la cure de toutes sortes de maladies. Il étoit de Padoue, où il naquit dans une famille patricienne. Ses parens le firent élever avec beaucoup de soin. Il se fit une grande réputation par la variété de ses talens. Ceux qu'il avoit dans l'art de guérir, engagèrent la ville de Chiusi en Toscane à l'appeller. Il fut ensuite attiré à Padoue, où il pratiqua avec beaucoup de célébrité jusqu'à sa mort arrivée vers l'an 1350.

Ses ouvrages, qui ont soutenu pendant quelque tems le nom qu'il s'étoit fait en Italie, ont été publiés sous ces titres :

De fluxu & refluxu maris, opus posthumum. Venetiis, 1472.

Promptuarium medicinæ. In quo non solum facultates simplicium & compositorum medicamentorum declaratur, verùm etiam quæ quibusvis morbis medicamenta sint accommodata, ex veteribus medicis copiosissimè & mirò ordine monstrantur. Venetiis, 1481, & 1576, *in-folio.*

Herbolario volgare, nel quale si dimostra a conoscer le herbe e le sue virtù. Venise, 1536 & 1540, *in*-8, avec figures.

C'est un extrait de l'ouvrage précédent qu'on a traduit en italien.

Ce médecin se fit aussi beaucoup de réputation par les mathématiques. Il inventa une nou-

velle horloge, où non-seulement on voyoit les heures du jour & de la nuit, mais aussi le cours annuel du soleil par les douze signes du zodiaque, & celui que la lune fait tous les mois dans le ciel. On y voyoit encore les jours du mois & les fêtes de l'année. Cette machine fut ingénieusement exécutée par l'adresse du plus habile ouvrier qui fût dans la ville de Padoue; cette invention lui fit tant d'honneur que le public ne l'appella plus que Jacques de l'horloge, nom qui s'est ensuite toujours conservé dans sa famille. En 1344, on plaça cette horloge sur la tour du palais du prince de Carare, petite ville de Toscane.

Dondus, qui n'étoit pas moins naturaliste que mathématicien, fut le premier qui trouva le secret de faire du sel avec l'eau de la fontaine Albano dans le Padouan. De mille livres d'eau il tira une livre de sel; ce qui donna lieu, en 1370, de bâtir une maison pour servir à cet usage : on la plaça sur le bord du petit lac, dont les eaux sont plus salées que celles de la fontaine. Ces découvertes & ces inventions méritèrent beaucoup d'éloges à ce médecin; on érigea un monument à sa mémoire dans l'église principale de Padoue, où il est enterré. Voici des vers qui faisoient partie de l'inscription :

Ortus eram Patavi Jacobus, terraque rependo
Quod dedit, & calidos cineres brevis occulit urna.
Utilis officiô patriæ, sat cognitus orbi;
Ars medicina mihi, cœlumque & sidera nosse.
Quò nunc corporeô resolutus carcere pergo,
Utraque nempè meis manet ars ornata libellis.
Quin procul excelsæ monitus de vertice turris,
Tempus & instabiles numerô quod colligis horas,
Inventum cognosce meum, gratissime lector;
Et pacem mihi vel veniam tacitusque precare.

Ce médecin laissa deux fils. Jean naquit à Chiusi, où son père exerçoit alors sa profession. Il fit ses études à Padoue, & il les fit avec tant de succès, qu'il fût généralement reconnu pour un grand philosophe, un orateur éloquent & un habile médecin. Ces qualités lui méritèrent l'estime & l'amitié de Pétrarque; & quoique celui-ci n'eut pas beaucoup de vénération pour les médecins, il distingua Jean *Dondus* de la foule par un legs de cinquante écus d'or qu'il lui laissa par son testament, à la charge d'employer cette somme à l'achat d'une bague, & de la porter au doigt en sa mémoire. Jean *Dondus* mourut à Padoue le 27 septembre 1380. Il laissa quelques ouvrages &, en particulier, un traité *De fontibus calidis Agri Patavini*, qu'on trouve dans le recueil *De Balneis* imprimé à Venise.

Gabriel *Dondus*, autre fils de Jacques, naquit aussi à Chiusi. Comme il ne s'acquit pas moins de réputation que son père & son frère, on l'engagea par de grosses pensions à se fixer à Venise, où il se rendit & pratiqua la médecine avec tant de bonheur, qu'il amassa des richesses considérables à ses héritiers. Il mourut dans cette ville, mais son corps fut transporté à Padoue, pour y être enterré dans le tombeau de sa famille.

(*Extrait d'El.*) (M. GOULIN.)

DONRACQ. (*Eaux minérales.*)

C'est un bourg du diocèse de Dax en Gascogne, à trois lieues & demie de cette ville, où l'on trouve des eaux minérales froides, que M. Massie dit être évidemment sulphureuses. Nous desirons de nouveaux renseignemens sur ces eaux. (M. MACQUART).

DONZELLINI, (Jérôme) savant médecin italien, vécut dans le XVI siècle. Il naquit à Orzi-nuovi au territoire de Bresce, & pratiqua la médecine dans cette dernière ville; mais il fut contraint d'en sortir à cause d'une dispute littéraire qu'il poussa trop vivement contre Vincent-Calzeveglia, pour soutenir Joseph Valdagne, tous deux médecins de Bresce. Le premier publia un livre contre le second, & il fut réfuté d'une manière si outrageante par *Donzellini*, que celui-ci fut contraint d'abandonner la ville de Bresce, pour se soustraire aux poursuites auxquelles il avoit donné lieu. Il se retira à Venise où il pratiqua la médecine avec assez de célébrité; mais ayant été accusé d'avoir offensé la majesté de la religion & de l'état, il fut condamné à être jetté dans l'eau. Léonard Cozzando, savant moine du XVII siècle qui étoit natif de Bresce, met cet événement en 1560.

George Matthias parle de ce médecin dans son *Conspectus historiæ medicorum chronologicus*. Il le croit différent d'un autre Jérome *Donzellini* de Vérone; mais comme il attribue à celui-ci la lettre sur la fièvre pestilentielle, dont nous allons parler, il paroît que le titre seul est une preuve que cet ouvrage appartient au premier, qu'il a distingué du second sans aucun fondement. Jérome *Donzellini*, médecin de Bresce, est auteur des écrits suivans :

Epistola ad Josephum Valdanium de natura, causis & curatione febris pestilentis. Venetiis, 1570, *in*-4.

De remediis injuriarum ferendarum, sive, de compescenda irâ. Ibidem, 1586, *in*-4. *Altorfii*, 1587, *in*-8. *Lugduni Batavorum*, 1635, *in*-12. Il a traduit en latin le traité de Galien, intitulé *de Ptisana*, & il a procuré les éditions de quelques ouvrages de *Montanus* & de *Jacchinus*. Ses *consilia medica* & ses *epistolæ medicæ* se trouvent dans le recueil de Scholzius, imprimé à Francfort en 1598, *in-fol*.

Les bibliographes citent Joseph-Antoine *Donzellini* de Consenza au royaume de Naples, qui a écrit un traité intitulé :

Questio convivialis de usu mathematum in arte medicâ. Venetiis, 1707, *in*-8. On l'a inséré dans la collection des œuvres de Gulielmini.

Mais il ne faut pas confondre ce médecin avec Joseph *Donzelli* qui exerça la même profession à Naples & qui mit au jour plusieurs ouvrages sur la matière médicale :

Synopsis de opobalsamo orientali. Neapoli, 1640, *in*-4.

Liber de opobalsamo. Additio apologetica ad suam de opobalsamo orientali synopsim. Neapoli, 1643. Le même en italien sous le titre de *Lettera familiare sopra l'opobalsamo orientale, adoperato in roma dalli Sigg. Ant. Mascardi è Vinc. Panuzzi, in far le loro teriache*. Padoue, 1643, *in*-4.

Antidotario napoletano di nuovo riformato e corretto. Naples, 1649, *in*-4.

Teatro pharmaceutico, dogmatico e spargirico. Con l'aggiunta del Tomaso Donzelli, figlio dell' autore. Rome, 1677, *in-fol*.

(*Extrait d'El.*) (M. GOULIN.)

DORADE. (*Hygiène.*)

Partie II. des choses improprement dites non naturelles.

Classe III. *Ingesta*.

Ordre I. Alimens.

Section II. Animaux, poissons.

Sparus aurata. LIN. *Pisces thoracici*.

Sparus dorso acutissimo, lineâ armatâ aureâ inter oculos, Artedi. Gén. 35, f. 63.

Le nom de *dorade* vient particulièrement d'une espèce de sourcil formé, suivant Duhamel, par un trait qui a la couleur de l'os bruni, & qui, faisant chez le poisson le tour de l'orbite, entre les deux yeux, se termine un peu au-dessous de ces mêmes organes. Quant à la couleur des autres parties, elle est d'un bleu vif & éclatant lorsque l'animal sort de l'eau ; le ventre est d'un blanc mat, & a sur les côtés des reflets argentins.

Suivant Willughby, la *dorade* a le corps large, comprimé par les côtés, couvert d'écailles de grandeur médiocre, les yeux assez grands, l'iris argentée, avec quelques taches nébuleuses, la gueule modérément fendue, la langue pointue, six dents oblongues à la mâchoire supérieure, & huit à l'inférieure ; le dos est aminci en forme de lame tranchante, avec une nageoire qui s'étend dans presque toute sa longueur. Elle a vingt-quatre rayons, dont les onze premiers sont très-épineux, &c.

Ce poisson se trouve dans la Méditerranée & dans l'Océan. On en a pêché qui pesoient jusqu'à dix-sept ou dix-huit livres. On fait beaucoup de cas de celles qui sont pêchées dans les étangs salés de Martigues, d'Hyère, & près le cap de Cette. Elles mangent les coquillages & les moules : on reconnoît les endroits qu'elles fréquentent au bruit qu'elles font en cassant les coquilles de ces animaux, & en les broyant sous leurs grosses dents.

La chair de la *dorade* est de bon goût, mais un peu sèche. Quelques personnes ne la considèrent pas beaucoup ; peut-être cela vient-il de la supercherie ou de l'ignorance des marchands, qui vendent pour des *dorades* des poissons du genre des spares, qui sont inférieurs : d'ailleurs le lieu qu'elles habitent peut contribuer beaucoup à leur bonté. (M. MACQUART.)

DORADILLE. (*Mat. méd.*)

Asplenium.

C'est un genre de plante dont le dictionnaire de botanique compte 39 espèces, qui est de la famille des fougères, & a des rapports avec les conchytes & les polipodes, dont le caractère distinctif est d'avoir la fructification disposée par paquets oblongs, formant sur le dos des feuilles, des petites lignes éparses.

Nous parlerons ici des espèces dont la médecine fait usage.

1°. La *doradille* scolopendre, *flor. franc.* vulgairement langue de cerf.

Asplenium scolopendrium. LIN.

Lingua cervina officinarum. Bauh. pin. 353. TOURNEF. 514.

Cette *doradille* offre un grand nombre de variétés curieuses. Celle-ci, qui est probablement le type de l'espèce entière, pousse de sa racine

des feuilles longues presque d'un pied; larges d'environ un pouce, échancrées en cœur à leur base, pointues, lisses, vertes, & portées sur des pétioles chargés de poils roussâtres.

On trouve cette plante en Europe, dans les lieux couverts & humides, & sur les bords des ruisseaux.

Cette *doradille* est un peu astringente, vulnéraire, pectorale. On l'a employée pour guérir le gonflement de la rate, pour arrêter le crachement de sang & le cours de ventre. On a coutume de la joindre aux autres capillaires dans les bouillons béchiques & vulnéraires. Si on l'applique extérieurement, elle passe pour modifier & dessécher les plaies & les ulcères.

2°. La *doradille* hémionite. Sl. fr.

Asplenium hemionitis. LIN.

Hemionitis vulgaris. B. p. 353. TOURNEF. 546.

La racine de cette plante pousse plusieurs feuilles lisses, échancrées auriculées, & quelquefois lobées, élargies inférieurement. La fructification forme sur le dos des feuilles, des lignes assez grosses, obliques ou inclinées, par rapport aux trois nervures moyennes de chaque feuille.

Cette plante croît dans l'Italie, l'Espagne & les provinces méridionales de la France. Elle a beaucoup de rapports avec celle que nous venons de décrire, & elle a les mêmes vertus médicinales.

3°. La *doradille* potihie. *Sl. fr.*

Asplenium trichomanes. LIN.

Trichomanes f. potyhicum off. B. PIN. 356. TOURNEF. 599.

La racine de cette plante est chevelue, fibreuse, noirâtre, pousse beaucoup de feuilles longues de trois ou quatre pouces, étroites, ailées, & composées souvent de plus de trente folioles fort petites, ovales, arrondies légérement, crénelées, & disposées sur deux rangs opposés, le long d'un pétiole commun très-grêle, luisant, & d'un pourpre noirâtre. La fructification forme cinq ou six petites lignes courtes & divergentes sur le dos de chaque foliole.

On trouve cette plante en Europe dans les lieux couverts & humides, dans les rochers garnis de mousse & sur les vieux murs.

Cette espèce est béchique, apéritive, & incisive : on prétend qu'elle convient dans les coqueluches des enfans, dans l'asthme humide, dans les obstructions du foie & de la rate, & dans les difficultés d'uriner produites par les calculs.

4°. La *Doradille* des murs. fl. fr. vulg. *sauvevie.*

Asplenium recta muraria. LIN.

Recta muraria C. B. P. 356, TOURNEF. 541.

La racine de cette plante est chevelue, pousse des feuilles longues de deux à quatre pouces, un peu dures, & portées sur des pétioles nuds & longs, & deux fois ailés, imitant celles de la rue. Le pétiole est glabre, nud dans la plus grande partie de sa longueur, vert brun à sa base, & chargé à son sommet de quelques pinules, ou ramifications alternes. La fructification forme sur le dos de chaque foliole deux ou trois lignes fort petites, & qui, par la suite de leur developpement, se réunissent en un seul paquet ovale d'un roux brun.

Cette plante est commune en Europe dans les fentes des murs, des vieux édifices, & des rochers.

On la regarde comme très-pectorale & apéritive. On ordonne son infusion ou son syrop dans les maladies du poumon.

5°. *Doradille* noire. fl. fr.

Asplenium adiantum nigrum. LIN.

Adiantum foliis longioribus pulverulentis pediculo nigro. C. B. P. 355. (*Voyez* CAPILLAIRE.)

6°. La *Doradille* cétérach, fl. fr.

Asplenium ceterach.

Ceterach officin. C. B. P. 354.

(*Voyez* CÉTÉRACH & CAPILLAIRE.)

(M. MACQUART.)

DORÉE, (*Hygiène.*)

Partie II. Choses improprement dites non naturelles.

Classe III. *Ingesta.*

Ordre I. Alimens.

Section II. Animaux : poissons.

Perca chrysoptera. LIN. *Pisces thoracici. Perca* No. 17.

La *dorée*, qu'on nomme encore la parsegue, a le dos très-vouté, la gueule médiocrement fendue, & rouge en dedans, une simple rangée de dents pointues, les iris des yeux d'une couleur blanche avec une nuance de jaune; elle a les

écailles assez larges, noirâtres sur le dos, d'une teinte plus claire sur le ventre. Linnéus & Catesby ne s'accordent pas entiérement sur les caractères distinctifs de ce poisson.

La *dorée* a une chair fort estimée, elle abonde autour des isles Lucayes, dans la mer qui baigne l'Amérique septentrionale.

(M. MACQUART.)

DOREURS, (Maladies des) (*Medecine prat.*)

Tout le monde sait le tort que le mercure fait aux ouvriers qui dorent l'argent & le cuivre. Comme ils ne peuvent y réussir qu'en amalgamant l'or avec le mercure (1), & qu'en faisant volatiliser au feu le dernier de ces métaux, malgré la précaution qu'ils ont de détourner le visage, ils avalent une partie des vapeurs pernicieuses du mercure, qui les rendent, même en très-peu de temps, sujets aux vertiges, à l'asthme, à la paralysie, & qui leur donnent un aspect morne & la pâleur de la mort.

M. Sauvages a parlé de cette pâleur, & l'a désignée sous le nom de *chlorosis rachialgica*; elle rend le visage jaune & de couleur d'olive; elle est familière aux mineurs, aux *doreurs*, &c. Rien n'est meilleur, dans ce cas, que la décoction de racines de *squine* & de *bardane*. On verra plus bas, dans une observation de Borrichius, que ces deux médecins sont d'accord pour sa cure, puisque tous deux recommandent les sudorifiques. Une pareille comparaison entre la pratique des auteurs est bien satisfaisante, & suivie dans toutes les maladies; elle seroit du plus grand secours pour les médecins, sur-tout pour les jeunes.

Il y a très-peu de ces ouvriers qui vieillissent dans leur métier, & s'ils résistent quelque temps, leur état devient si malheureux, que la mort leur paroît préférable, & qu'ils la desirent avec empressement. Juncker, dans sa chimie expérimentale déjà citée, dit qu'ils ont des tremblemens des mains & du col; que leurs dents tombent; que leurs jambes sont mal assurées, & qu'enfin ils sont attaqués de tremblemens universels. Fernel, dans son traité des choses cachées, assure la même chose; &, dans son livre sur les maladies vénériennes, il raconte le malheur d'un ouvrier qui, en dorant un meuble d'argent devint stupide, sourd & presque muet pour avoir respiré la vapeur du mercure. Forestus rapporte qu'un *doreur* devint paralytique en s'exposant aux vapeurs du même métal.

Dans les actes de Copenhague, on trouve une belle observation d'Olaus Borrichius, sur un certain allemand qui passoit sa vie à dorer des lames de métal. Ce malheureux n'ayant pas assez pris de précautions pour éviter les fumées mercurielles, fut attaqué d'un vertige violent, d'un serrement de poitrine considérable, d'asphixie. Son visage étoit cadavéreux, ses membres étoient agités de convulsions & on le croyoit mort, lorsque différens alexipharmaques, sur-tout la décoction de la racine de pimprenelle & de saxifrage le firent suer, & le rendirent à la vie. Ce médecin célebre pense que les particules déliées du mercure volatilisé, s'attachant aux nerfs de cet ouvrier, ont produit le tremblement, & que bientôt portées dans la masse du sang, elles en ont arrêté le mouvement naturel. Je serois trop long si je voulois rapporter ici toutes les observations de ce genre, qui se trouvent dans les écrits des médecins. Les exemples pareils se multiplient tous les jours dans les grandes villes, & dans un siècle sur-tout où rien ne paroît ni assez beau, ni assez élégant, si l'or n'y brille avec profusion: ainsi, chez *les grands*, les vaisseaux de l'usage le plus vil sont dorés comme ceux qu'on sert sur leurs tables.

J'ai eu occasion de voir dernièrement un jeune *doreur* qui est mort après avoir été alité deux mois, ce jeune homme ne se préservant pas assez des vapeurs mercurielles qui s'exhaloient de ses ouvrages, tomba dans la cachexie: son visage devint pâle & cadavéreux; ses yeux étoient gros, sa respiration très-difficile, son esprit aliéné, stupide, tout son corps languissant & paresseux; sa bouche se remplit d'ulcères puants, d'où découloient sans cesse des flots d'une sanie du plus mauvais caractère. Il mourut cependant sans aucune trace de chaleur fébrile. Je fus fort étonné de ce phénomène, & je ne compris même pas comment, avec une si grande putréfaction des humeurs, il n'y avoit aucun symptôme de fièvre. Bientôt en consultant les auteurs mon étonnement cessa; Baillou m'apprit qu'un homme soupçonné d'être attaqué de la vérole, ayant eu en même temps une fièvre quarte, en fut délivré par des vapeurs de mercure qui lui excitèrent un ptyalisme. Fernel, dans son traité de la vérole, parle

(1) Les *doreurs* en or moulu, ou en vermeil doré sont les seuls qui se servent de l'or amalgamé avec le mercure. Ils mettent, dans un creuset rouge, ces deux métaux ensemble, à la proportion d'un gros d'or sur une once de mercure; & quand le mélange est fondu, incorporé & lavé, ils l'appliquent sur un métal qu'ils ont auparavant déroché, c'est-à-dire, lavé à l'eau forte affaiblie avec de l'eau, pour le préparer à recevoir l'or. Quand il est étendu sur la pièce à dorer, on la chauffe sur une poële grillée; le mercure alors se volatilise, & c'est cette opération qui est la plus funeste pour les *doreurs*. Ils ne sauroient prendre trop de précautions pour se garantir de ces vapeurs. Nous proposerons plus bas les moyens que nous croyons les plus propres à cet effet.

parle d'un homme, dont le cerveau réduit en liqueur couloit & s'échapoit par les yeux, qui vécut cependant sans fièvre pendant de longues années, & succomba à la fin à sa maladie. Il remarque qu'on l'avoit frotté auparavant de mercure, mais il avoue ingénuement qu'il fut étonné de ne lui avoir jamais vu de fièvre; il donne la raison pourquoi le mercure arrête le mouvement fébrile, & dit que c'est par sa vertu narcotique, vertu qui le rend capable d'assoupir les douleurs quelconques, d'arrêter les hémorrhagies, & de tempérer l'ardeur & l'âcreté de la bile. Y a-t-il donc une qualité fébrifuge dans le mercure? Peut-être, un jour éloigné verra éclore un fébrifuge, tiré du règne minéral, dont on enrichira la médecine, & dont on ne fera point un secret blâmable, comme Rivière: ainsi, nous avons vu le règne végétal fournir le fameux fébrifuge du Pérou; & un remède anti-dyssentérique dernièrement découvert, dont le célèbre Léibnitz a fait un traité, c'est l'ipécacuanha. Pour réussir dans cette découverte, il faut s'éclairer du flambeau de l'expérience: il seroit, par exemple, permis & même raisonnable de purger avec les mercuriaux dans les fièvres intermittentes. Le mercure doux n'est pas un remède aussi dangereux qu'on le croit communément: il faut cependant le prescrire avec beaucoup de précaution, car ce demi-métal, dans des mains inhabiles, est semblable à un cheval indomptable, comme l'a dit Borrichius, en racontant l'histoire d'un homme illustre qui mourut d'une fièvre violente, pour s'être laissé appliquer sur le poignet, par un charlatan, deux sachets pleins de mercure, dont l'action narcotique éteignit la chaleur vitale en même temps que le feu de la fièvre, tant doivent être suspects les bienfaits d'un ennemi si perfide, & qui, nouveau Protée, prend tant de formes différentes. Des auteurs qui ont écrit des poisons sur les minéraux, nous fournissent des remèdes contre les troubles produits par les vapeurs du mercure; ils conseillent, en général, tous ceux qui augmentent le mouvement du sang & des esprits animaux, & qui excitent la sueur. En effet, le mercure cause une lenteur dans le mouvement de nos liquides, comme il est aisé de s'en convaincre, en considérant les accidens qui surviennent à ceux qui ont avalé des vapeurs mercurielles, & comme le démontre l'autopsie, puisqu'on trouve le sang coagulé & concret dans les cavités du cœur, comme dans cette guenon dont Avicenne parle, & qui avoit bu du vif argent. Ainsi donc, toutes les eaux cordiales, spiritueuses, l'esprit-de-vin lui-même, seront mis en usage dans ces cas-là; on pourra employer aussi avec succès, l'esprit-de-sel ammoniac, de térébenthine, de pétréole, les sels volatils, ceux de corne de cerf, de vipère, & tous les autres remèdes de cette nature. La thériaque doit être suspecte, à cause de l'opium qu'elle contient. On préférera les décoctions des plantes alexipharmaques, de chardon-béni, de scordium, de scorsonère & d'autres semblables à leurs eaux distillées qui, suivant la judicieuse remarque de Van Helmont, ne sont que les sueurs des végétaux. Fallope propose la poudre & les feuilles d'or, comme le plus prompt à s'unir au mercure, & à en arrêter les mauvais effets. Lister loue beaucoup la décoction de gayac, dont le goût semblable à celui du poivre, semble annoncer la même activité. Potérius recommande les fleurs de soufre infusées dans le vin, contre les maladies causées par le vif-argent & pour ceux qui ont reçu les vapeurs de ce demi-métal, & qui en ont été frottés; mais quand l'abondance des humeurs exige la purgation, il faut ordonner aux *doreurs* des médicamens beaucoup plus actifs que dans les autres maladies, parce que les intestins dont la sensibilité & l'irritabilité sont assoupies, résistent aux stimulus ordinaires. Les remèdes antimoniaux réussissent très-bien dans cette circonstance. La saignée y est pernicieuse, car les esprits & les humeurs ont besoin d'être mis en mouvement, plutôt que d'être ralentis. Les anciens mineurs avoient coutume, comme nous l'avons remarqué d'après Pline, sur-tout dans les mines de plomb & de mercure, de se couvrir le visage de vessies lâches; les masques de verre, suivant Kirker, sont maintenant en usage pour éviter les miasmes métalliques. Ces deux moyens pourroient être fort utiles aux *doreurs*: l'exercice leur est aussi très-nécessaire pour échauffer leur corps, ainsi que des chambres chaudes, un feu brillant dans leurs cheminées, car rien n'est plus propre à éloigner le mercure que cet élément devant lequel il fuit pour me servir d'une expression poétique.

Il est bien étonnant que le mercure, qui passe pour un si bon anthelmintique & qu'on donne aux enfans pour tuer leurs vers, ou infusé, ou bouilli dans l'eau, ou mêlé avec une conserve quelconque, soit si pernicieux lorsque ses fumées & ses exhalaisons sont reçues par la bouche & par le nez, qu'elles tuent presque en un instant, comme on a occasion de l'observer parmi les argenteurs & les *doreurs*. N'est-il pas vraisemblable que cela a lieu, parce que le mercure, atténué & divisé, par l'action du feu en des molécules très-subtiles & très-pénétrantes, attaque tout à la fois les poumons, le cœur & le cerveau, en s'introduisant par la bouche & les narines? De cette manière, il peut facilement arrêter le cours des esprits animaux & de tous les fluides en agissant comme un narcotique; tandis que l'infusion, la décoction & même une dose de plusieurs onces, d'une livre de mercure en substance, comme on le donne dans la passion iliaque, ne cause aucun des accidens ci-dessus énoncés, parce que, ne trouvant pas à l'intérieur du corps

une chaleur capable de le divifer & de le réduire en vapeurs, il refte en maffe & fe fait jour par fon poids, en furmontant tous les obftacles qui fe trouvent à fon paffage. C'eft à caufe de cette vertu particulière au mercure qu'un certain jaloux, fuivant Aufone, trouva une antidote dans ce demi métal, lorfque fa femme adultère après l'avoir empoifonné, lui en fit prendre en fubftance, dans le deffein d'accélérer fa mort. C'eft ainfi que le feu qui dénature certains poifons, exalte l'action de quelques autres, & rend vénéneufes des fubftances innocentes de leur nature. Ambroife Paré rapporte que le pape Clément VII mourut par la fumée d'un flambeau empoifonné qu'on portoit devant lui, & ajoute qu'il eft faux de croire que le feu purge tout & détruit ce qu'on lui oppofe : opinion qui, felon lui, caufe la perte de ceux qui ne prennent pas affez leurs précautions. Eft-il donc fi à-propos, & fi néceffaire à la fûreté publique, de brûler les habits & les meubles des morts, dans les peftes qui affligent une ville; & ne feroit-il pas bien plus utile d'enfouir ces effets avec les cadavres, & d'abandonner la coutume où l'on eft de tout livrer aux flammes? Il me femble qu'il ne peut y avoir aucun doute à cet égard. Chez les Romains, la loi des douze tables avoit prévu cet inconvénient. Il étoit défendu de brûler les corps au-dedans de la ville ou près des maifons des particuliers, de peur que l'air ne fût altéré par la fumée qui en exhaloit. Le feu produit différens effets, fuivant la diverfité & le mélange des corps fur lefquels il agit; tantôt il développe & répand les poifons, tantôt il les concentre. Le mercure nous offre un exemple frappant de cette action différente. On le boit crud, fans aucun danger; fi on le fublime avec des fubftances falines, il devient corrofif; fi on ajoute à ce fel mercuriel une certaine quantité de mercure par l'action du feu, le fel corrofif s'adoucit, devient mercure doux & préparé convenablement, c'eft un des meilleurs phlegmagoges, & des plus puiffans anti-vénériens.

Nous avons eu occafion d'obferver une maladie terrible qui a attaqué le mari & la femme tous deux *doreurs* en or moulu. Elle fera d'autant mieux placée en cet endroit, qu'elle donnera un exemple frappant des maux que le mercure eft capable de produire, & qu'elle pourra fervir de réfumé fuccint à ce chapitre.

Cet homme étoit très-occupé à Paris; il doroit, depuis le matin jufqu'au foir, dans une chambre affez vafte mais baffe, où il couchoit lui, fa femme & fes enfans. Ayant pris affez peu de précautions contre les vapeurs mercurielles, il lui vint d'abord des chancres à la bouche, en très-grande quantité; fon haleine, à cette époque, étoit fétide; il ne pouvoit ni avaler, ni parler, fans des douleurs effroyables. De pareils accidens guéris par la ceffation de fon ouvrage & les remèdes appropriés, reparurent trois ou quatre fois de fuite, feuls & fans aucun autre fymptôme; mais bientôt, à ce mal, fe joignit un tremblement univerfel très-violent, qui attaqua d'abord fes mains, puis tout fon corps : il fut obligé de refter dans un fauteuil, fans pouvoir faire un pas; fon état étoit digne de pitié; agité de mouvemens convulfifs perpétuels, il ne pouvoit ni parler, ni porter fes mains à fa bouche fans fe frapper lui-même; on étoit obligé de le faire manger, & il n'avaloit que par une déglutition convulfive, qui cent fois manqua de le fuffoquer. Ce fut dans cet état affreux de fa maladie, qu'il eut recours à un empirique qui frotta fes jambes d'une pommade, les fit baigner dans du gros vin, dans lequel on faifoit infufer des herbes aromatiques, & lui prefcrivit tous les matins & tous les foirs, environ un gros d'une poudre rouge à prendre dans une pomme. Ces remèdes fecrets, & dont par conféquent on ne peut connoître l'indication, eurent un effet fingulier. Son tremblement ceffa un peu; fes jambes & fes cuiffes s'enflèrent prodigieufement; il y vint des cloches en grande quantité, on les perça avec une aiguille, elles rendirent en abondance une eau trouble, féreufe, qu'on conferva dans des pots par ordre de l'empirique. Au bout d'un certain temps il s'y fit un dépôt parmi lequel on appercevoit manifeftement des globules de mercure. (Ce fait ne doit pas paroître furprenant, puifqu'on a vu plus d'une fois dans les cadavres des hommes, qui avoient pris beaucoup de mercure dans leurs maladies, ce demi-métal en fubftance dans leur cerveau, les inteftins, les poumons, dans les os même.) Au bout de cinq ou fix mois d'un pareil traitement, notre malade fe fentit beaucoup mieux : fon tremblement étant très-diminué, & n'exiftant prefque plus, il fe crut guéri; &, malgré l'avis de fon médecin, qui lui confeilloit de fe fervir encore de fes remèdes pendant deux ou trois mois, pour s'affurer une guérifon parfaite, il fe négligea. Peu à peu il effaya de marcher avec deux cannes, & fe fentit enfin affez fort pour hazarder de fortir de fa maifon & de fe promener dans les rues. L'exercice le fortifia, mais il lui reftoit une fenfibilité fingulière; le bruit d'un cheval, ou d'une voiture quelconque, le faifoit treffaillir, au point qu'il auroit été bien des fois dans le cas d'être écrafé, s'il n'eût pris la précaution de marcher contre les murs & contre les boutiques. Il étoit alors obligé de s'arrêter de crainte de tomber; il ne pouvoit exprimer la fenfation défagréable que lui caufoit ce bruit. Enfin, ayant recommencé fon ouvrage, malgré les précautions qu'il prit, fon tremblement augmenta & fe fixa dans fes mains: une remarque fingulière, c'eft qu'ayant l'habitude de s'enivrer, dans cet état, il tenoit fon

verre sans le renverser, ce qui ne lui arrivoit pas lorsqu'il n'avoit pas bu; & il m'a dit avoir fait cette observation sur plusieurs de ses confrères, qui étoient dans le même cas que lui. Les soins qu'il eut de ne travailler que très-peu, d'écarter ces vapeurs de mercure par un courant d'air, l'exemptèrent des maux cruels qu'il avoit déjà soufferts; il n'éprouva plus que le tremblement des mains, & un bégaiement insupportable, le *psellismus metallicus* de M. de Sauvages, qui résista à l'électrisation recommandée, dans ce cas, par M. de Haën, qui a eu du succès. Ce *doreur* a vécu trois ou quatre ans après, sans aucun autre accident, & il est mort d'une fracture du bras, à trois endroits différens. Il est à remarquer que ce bras étoit affligé de rhumatisme, & qu'il y portoit un cautère depuis de longues années.

Sa femme eut à-peu-près les mêmes symptômes, mais beaucoup moins graves dans le commencement. Elle eut de particulier un ptyalisme continuel, qui la dessécha & la rendit comme un squelete. Dans la suite cette malheurense femme devint asthmatique; les accès de cette maladie, d'abord éloignés, se rapprochèrent de plus en plus; elle avoit un râle continuel, ne crachoit, ni ne toussoit sur la fin de cette maladie, qui fut la même pendant dix-huit ans; elle ne pouvoit ni marcher, ni se pencher sans crainte d'être suffoquée: fixée sur un fauteuil depuis plus d'un an, les symptômes de son asthme devenant de plus en plus graves, elle fut enfin délivrée de ses maux par une mort heureuse pour elle, & qui eut quelque chose d'affreux pour ceux qui en furent spectateurs.

Ce tableau effrayant pour les *doreurs* & pour tous les ouvriers en général qui se servent du mercure, les miroitiers & quelques autres, les forcera peut-être de prendre plus de précautions qu'ils ne font ordinairement, pour ne point avaler, ni respirer les vapeurs pernicieuses de ce métal funeste. (M. FOURCROY.)

DOREUR, (Colique de) (*Voyez* RACHIALGIE.) (M. CHAMSERU.)

DORMIR. (*Hygiène.*)

Partie II. Des choses improprement dites non naturelles.

Classe V. *Gesta.*

Ordre I. Sommeil & veille.

Section II. Sommeil.

Dormir, c'est se livrer aux douceurs du sommeil, lorsque le corps est fatigué, après s'être occupé pendant seize à dix-sept heures de la journée, on est involontairement sollicité de *dormir*, pour réparer les forces perdues, & redevenir apte à de nouveaux travaux. Il y a du danger à trop *dormir*, il y en a encore à ne pas *dormir* assez. On risque à changer les heures de la veille & du sommeil, ainsi qu'à prendre certaines positions qui ne sont pas naturelles en dormant; nous donnerons à l'article SOMMEIL tout ce qui est relatif à cette fonction importante, & nous y renvoyons.

(M. MACQUART.)

DORONIC, *doronicum.* (*Mat. méd.*)

C'est un genre de plante à fleurs composées, de la division des corymbifères, dont le calice a de longues écailles disposées sur deux rangs, & dont M. de Lamarck décrit dix-sept espèces. Celles qu'on a employées en médecine sont les suivantes.

1°. *Doronic* à feuilles en cœur.

Doronicum pardalianches. LIN.

Doronicum maximum foliis caulem amplexantibus. C. B. P. 185. TOURN. 488.

Une variété de cette espèce est le *doronicum radice scorpii. C. B. P.* 184. TOURNEF. 487. *Doronicum vulgare Raii.*

Sa racine est noueuse, oblongue, traçante, blanche, avec des fibres latérales qui lui ont fait appliquer la figure du scorpion. Sa tige est cylindrique, canelée, lanugineuse, elle s'éleve de deux à trois pieds. Les feuilles sont en cœur, obtuses, molles, un peu velues. Les fleurs sont grandes, jaunes, portées chacune sur des péduncules simples un peu longs. A ces fleurs succèdent des semences noirâtres & aigrettées.

Cette plante se trouve en France, en Allemagne, dans la Suisse, dans les lieux ombragés des montagnes.

La racine de cette plante entre dans plusieurs compositions officinales, assez ridicules, telles que le *diamargaritum* chaud d'Avicènne, le *diamoschus*, l'électuaire de perles, &c. Les uns disent qu'elle est aromatique & douçâtre, les autres, qu'elle est visqueuse & stiptique. Aussi, a-t-on prétendu, d'un côté, que c'étoit un poison, & de l'autre, qu'elle offroit un bon contrepoison. Mathiole, dans ses épitres p. 302, déclare que son usage n'est nullement dangereux, qu'il en a donné une demi-once à un chien sans qu'il en ait ressenti aucun mauvais effet. Gesner, *hort.* p. 257. *Epist.* p. 18 & *suivantes*, dit qu'après en avoir pris lui-même deux gros, il n'a été aucunement incommodé. On a dit cependant qu'après huit heures de cette prise son corps s'enfla, & qu'il éprouva pendant deux jours une foiblesse qu'il fit cesser en prenant un bain d'eau chaude. On a même avancé qu'il en étoit mort: mais on sait qu'il

mourut de la peste à Zurich en 1565. Depuis, plusieurs savans ont prouvé par une foule d'observations, que la racine de *doronic* n'étoit pas aussi dangereuse qu'on l'avoit avancé.

On a vanté cette racine contre les maux de la tête, contre ceux de la matrice, & particuliérement contre le vertige; mais Haller nous apprend que les habitans des Alpes ne s'en servent plus, & Ludovici dit qu'il a éprouvé qu'elle n'étoit d'aucune utilité dans les maladies de la tête. On ne peut faire grand fond sur ce qu'on a dit jusqu'ici des vertus de cette racine.

2°. Le *doronic* à feuilles opposées, ou Tabac des Vosges, Bétoine des montagnes, Arnique.

Doronicum oppositi-fol. LIN. *Doronicum plantaginis fol. alterum*, *C. B. P.* 185, TOURNEF. 488. *Arnica montana.* LIN. Mill. Dict. No. 4. (*Voyez* ARNIQUE.)

3°. *Doronic* scorpioïde. *Doronicum scorpioïdes. Arnica scorpioïdes.* LIN. *Doronicum radice dulci*, *C. B. P.* 184. TOURN. 487. *Doronicum folio subrotundo serrato. C. B.* 3.

Cette plante a une racine noueuse, oblique, de la grosseur d'un très-petit doigt; la tige est velue, striée, haute d'environ un pied & uniflore. Les feuilles sont caulinaires, alternes, ovales oblongues. La fleur est jaune, terminale, large d'un pouce & demi.

Cette plante croît abondamment dans les montagnes de l'Autriche, dans les fossés & les lieux humides.

Hoffman & Camerarius ont donné de grands éloges à la décoction de cette plante contre la dyssenterie, & l'ont nommée l'herbe dyssentérique. Dans les boutiques du Brandebourg, on la vend au lieu de l'arnica, quoiqu'elle diffère beaucoup de cette plante par sa figure, sa saveur & son odeur.

Les chasseurs & les bergers qui vivent sur les montagnes, & qui donnent à cette plante le nom de racine de bouc sauvage, la regardent, ainsi que la grande espèce de *doronic*, comme un remède excellent contre le vertige. (Ray. *Hist. plan.*) Ces vertus ont encore besoin d'être confirmées.

4°. *Doronic* velu. *Doronicum hirsutum.*

Doronicum longifolium hirsuto-asperum. C. B. P. 185. TOURN. 488. *Arnica.* HALLER. HELV. No. 91.

Cette espèce a la fleur un peu odorante, passe pour stomachique, & est encore moins employée que les autres. (M. MACQUART.)

DORTOIRS.

Partie I. De l'homme sain considéré suivant ses rapports & ses différences.

Classe II. Rapports de l'homme en société.

Ordre II. Réunion dans des habitations communes.

Les *dortoirs* sont des endroits destinés au sommeil pour un certain nombre de personnes. On sait combien il est préjudiciable de rester longtemps dans un lieu, dont l'air échauffé, rempli de lumières, ou de la transpiration pulmonaire & cutanée d'un grand nombre de personnes, ne se renouvelle point ou difficilement; on sait qu'il devient bientôt insuffisant pour la respiration, parce que si les poumons & les lumières ont consommé tout l'air vital qui se rencontroit dans l'air atmosphérique, ils n'ont laissé que la mofette; comme cela arrive dans les salles de spectacles & dans les grandes assemblées; alors l'air vitié devient très-nuisible aux individus qui y restent plongés.

Les *dortoirs* où l'on réunit beaucoup de personnes, éprouvent non seulement les mêmes effets d'un air épais & corrompu, mais même la mofette semble y avoir quelques degrés de plus d'insalubrité, parce que la crainte du froid de la nuit fait fermer les *dortoirs* avec le plus d'exactitude possible, dans la crainte que des vents coulis ne soient dans le cas de saisir les personnes les plus près des fenêtres & des portes, si elles n'étoient pas bien clauses ou calfeutrées; parce que pendant sept ou huit heures de la nuit on n'ouvre jamais les portes, ce qui n'arrive pas dans le jour pendant un temps aussi long, & donne lieu à un nouvel air de remplacer celui qui se vitie; parce que l'urine & les excrémens, qui se trouvent dans les *dortoirs*, contribuent beaucoup à accumuler la mauvaise odeur.

On se persuadera aisément combien l'air des *dortoirs* est corrompu & peut être nuisible, en y entrant le matin avant qu'on les ait ouverts, ou seulement en entrant dans une chambre de douze à quinze pieds quarrés, où il couche deux ou trois personnes. Il convient donc de ne pas en placer un trop grand nombre dans le même *dortoir*; il faudra toujours les pratiquer dans des lieux dont les plafonds soient très-exaucés, ne les fermer qu'au moment où l'on se couchera, les ouvrir de grand matin, y pratiquer des ouvertures par lesquelles l'air de dehors ait accès, lorsqu'il est tempéré. Ces ouvertures ou ces espèces de ventilateurs doivent être faits de façon qu'elles se terminent au plafond, afin que les exhalaisons & l'air chaud, qui occupent la partie la

plus élevée des appartemens, sortent plus facilement, que l'air nouveau le remplace, qu'il se mette de niveau avec une température moyenne, telle qu'elle ne puisse faire de mal aux personnes qui seront exposées à son contact.

On ne peut que très-difficilement employer les précautions dont nous venons de parler dans les lieux bas, humides, marécageux, où l'air est mal sain : c'est pourquoi l'on feroit bien de proscrire de telles habitations; mais si on est forcé d'y demeurer, il ne faut pas faire coucher plusieurs personnes dans le même lieu, ou bien il faut par des moyens artificiels, y faire pénétrer un air sec & chaud qui puisse corriger l'air des *dortoirs*, & sauver au moins une partie des inconvéniens qu'on ne peut éviter.

Si les *dortoirs* sont sujets à beaucoup d'inconvéniens, même pour les personnes qui jouissent d'une bonne santé, à plus forte raison sont-ils à craindre pour les malades; lorsque non-seulement ils y sont réunis en grand nombre, mais, ce qui pis est, lorsqu'on a la barbarie de les placer au nombre de deux ou trois & même plus dans un même lit. On n'aura rien fait pour les pauvres malades, quand, avant tout, on n'aura pas proscrit un abus aussi révoltant; c'est ce qui fait desirer à tous les bons citoyens, qu'on ne laisse plus les malheureux ainsi entassés dans des *dortoirs* communs où l'on respire un air infect, & où il faut, aux ministres de santé & à ceux qui servent les malades, une bien robuste constitution, & beaucoup de bonheur pour ne pas prendre les germes des plus fâcheuses maladies & de la mort. Il seroit bien plus simple de donner aux curés l'argent qu'on destine au soulagement des pauvres dans les grands hôpitaux; avec ce même argent, les malheureux seront beaucoup mieux soignés dans le sein de leur famille, & nous n'aurons plus ainsi de grands foyers de putréfaction où la misere se décourage & où l'humanité gémit. (M. MACQUART.)

DOS, (Couché sur le dos.) (*Séméiotique.*) (*Voyez* le mot COUCHER.) (M. MAHON.)

DOSE & DOSER. On peut entendre par ce terme la quantité déterminée par poids ou par mesure, d'un médicament simple ou composé qui doit être administré à chaque prise, ou bien la mesure précise de chacun des ingrédiens qui doivent entrer dans un médicament composé. Le mot *dose* pris dans ce dernier sens, appartient à la pharmacie proprement dite, & on imagine bien que dans les formules galéniques & arabesques ces proportions ont été presque toujours fixées au hazard & par des évaluations purement arbitraires. Comment, par exemple, Myrepsus a-t-il pu se conduire dans la composition informe & monstrueuse de ses cinq cens onze antidotes, à une époque sur-tout où la chimie n'existoit pas, & où les idées superstitieuses les plus ineptes servoient le plus souvent de guide?

La quantité qu'un malade doit prendre d'un médicament pour être guéri ou soulagé, est souvent distincte de la *dose* qui peut lui convenir pour chaque prise; c'est ainsi, par exemple, que pour la guérison d'une fièvre quotidienne, il faut prendre deux, quatre ou six gros de quinquina entre deux paroxismes, & qu'ordinairement la *dose* entière ou totale qui doit être administrée, peut être évaluée, en général, à trois ou quatre onces. Les ouvrages de matière médicale, & sur-tout ceux qui exposent des préceptes sur les formules des médicamens, ne manquent guères de rapporter le terme moyen auquel on peut les prescrire; mais quand on ne veut point s'asservir à une aveugle routine, & qu'on peut remonter à toutes les causes qui peuvent modifier l'action des médicamens, on voit bientôt à combien de restrictions doivent être soumises les évaluations générales des *doses* suivant la nature propre des substances, la manière de les préparer, de les combiner, de seconder leur action par la diététique ou d'autres moyens pris de l'hygiène. Cet horizon s'agrandit bien plus encore, si on veut y faire entrer des considérations relatives à l'âge, au sexe, au tempérament, au climat, au degré de sensibilité ou d'irritabilité, à la coutume, &c. Cet objet est trop important pour qu'on ne doive point chercher à lui donner quelque développement.

Les Galénistes & les Arabes ne pouvoient point être conduits à une détermination précise des *doses*, puisque les substances employées étoient comme inconnues, & qu'elles n'avoient point été soumises comme dans ces derniers temps, à l'analyse chimique; ainsi, le fougueux Paracelse trouva une ample matière à ses diatribes violentes; mais s'il fut heureux pour renverser & pour détruire, il ne le fut pas autant pour reconstruire un nouvel édifice, & comment auroit-il pû en venir à bout avec ses préjugés grossiers, son ignorance confiante & ses idées superstitieuses, absurdes; malgré les progrès de la chimie depuis Stahl & Boerhaave, son influence sur la pharmacie & sur l'exercice de la médecine, a été très-tardive, & ne voit-on pas des médecins prescrire encore des médicamens, comme on le faisoit du temps du Myrepsus ou d'Actuarius. Les médecins véritablement instruits & qui cherchent à s'entourer des lumières de toutes les sciences accessoires à l'art de guérir, trouvent maintenant dans l'étude de la botanique & de l'analyse végétale, des connoissances plus sûres & plus précises pour parvenir à une évaluation judicieuse des *doses*, sur-tout en n'employant que

des remèdes simples. La botanique leur apprend à ne pas se méprendre sur les vraies espèces qui doivent être employées, & ces mêmes caractères spécifiques des plantes leur donnent des points d'analogie, soit pour faire de nouveaux essais, soit pour substituer d'autres plantes à celles qui sont connues. D'un autre côté, l'analyse végétale sur-tout quand elle n'a point été faite par des moyens violens & propres à altérer la nature des corps, apprend à connoître les vrais principes actifs & médicamenteux qui doivent déterminer la proportion des *doses*; & c'est ainsi que sans de vains efforts de mémoire on peut se diriger avec intelligence dans l'administration des médicamens.

La manière de préparer & de combiner les drogues influe aussi beaucoup sur leur action dans l'économie animale, soit en émoussant leurs principes quand ils sont à craindre, soit en augmentant leur énergie primitive, & c'est par-là qu'on peut augmenter ou diminuer la *dose* d'un médicament. Ce n'est pas qu'il faille ajouter foi à tous les prétendus correctifs qui ont eu de la vogue dans divers temps, & qui souvent n'étoient fondés que sur de vains préjugés; mais on ne peut disconvenir que des principes de chimie ne donnent des moyens de rendre moins actives certaines substances, ou même de faire cesser leur effet pernicieux sans se priver des avantages qu'on en peut obtenir. C'est ainsi, par exemple, que la résine de jalap, qui comme toutes les autres résines, n'est point miscible avec les fluides aqueux de l'estomac, & peut, par conséquent, étant portée dans les replis des intestins, y adhérer, y produire des irritations, des phlogoses, occasionner des superpurgations, acquiert des qualités savonneuses qui empêchent ses effets si on la triture avec des semences émulsives, comme les amandes, ou si on la mêle avec des substances mucilagineuses. On peut d'un autre côté augmenter l'activité de certains médicamens en leur combinant même des substances qui n'ont pas les mêmes vertus, mais qui sont douées de qualités stimulantes: c'est ainsi, par exemple, qu'on peut augmenter l'énergie du quinquina, en le combinant avec la serpentaire de Virginie, ou bien avec quelque aromatique, comme l'écorce de citron, la canelle, &c. & de cette manière une moindre *dose* de ce fébrifuge produit un effet bien plus marqué, & sauve au malade les autres inconvéniens d'une *dose* plus forte de la même écorce.

Rien ne décèle mieux un esprit nourri des vrais principes de la médecine, qu'une attention particulière à la diététique, à l'exercice du corps & autres moyens que suggère l'hygiène, au point de les faire souvent entrer seuls dans les traitemens des maladies, ou du moins d'y subordonner tellement l'administration des médicamens, qu'on voit que c'est dans ces ressources que repose principalement la confiance. C'est en effet de cette manière qu'on peut éviter de donner de grandes *doses* de remedes & opérer cependant bien plus sûrement & bien plus efficacement la guérison. On sait que parmi les substances alimentaires, il y en a d'austéres & d'astringentes, comme les coings, les grenades, le fruit de l'épine-vinette, l'oseille, les capres, le pourpier; d'autres qui sont adoucissantes & relâchantes, comme les fraises, les oranges, les citrons, les pommes, les raisins, les figues, les melons, les laitues, &c. Il y en a aussi de stimulantes, d'expectorantes, de diurétiques, &c. (*Voyez sur ces objets l'essai sur la nature & le choix des alimens, par Arbuthnot.*) Pourquoi donc ne point chercher à seconder puissamment l'action des remèdes par les alimens & les boissons, & réduire toujours à la moindre *dose* possible, ou du moins à la forme la plus simple & la moins compliquée ceux qu'on croit devoir faire prendre? Pourquoi, par exemple, au lieu de ces formes bannales des purgatifs, composés de sels neutres, de manne, de rhubarbe, de senné, qu'on a coutume de prescrire, & qui forment une boisson des plus dégoutantes, ne pas se borner à quelques gros d'un sel neutre, avec un peu de manne, en cherchant d'autre part à lâcher le ventre par des alimens doux & propres à produire cet effet, ou par des boissons délayantes & laxatives prises un ou deux jours d'avance. Seroit-il nécessaire d'employer le quinquina à une aussi haute *dose* contre les fièvres intermittentes, si on avoit soin de faire prendre quelque demi-verre d'un vin généreux le jour que l'accès se déclare; c'est du moins ce que je puis attester avoir fait avec succès contre des fièvres quartes très-opiniâtres. Que servent dans les fièvres malignes quelques *doses* de potions cordiales, de bols anti-putrides & fortifians, & ne vaudroit-il pas mieux comme on le fait à Edimbourg, remplacer cet appareil médicamenteux ou du moins seconder son effet, en donnant aussi du vin généreux de distance en distance pour soutenir les forces & faciliter ainsi à la nature la terminaison de la maladie. Je puis d'ailleurs à cet égard prendre un ton affirmatif d'après une expérience répétée.

Il n'y a personne qui ne sente que les *doses* des remèdes doivent varier suivant les périodes de l'âge, puisque la quantité de nourriture est à cet égard soumise à tant de variations. Aussi est-on souvent dans l'usage d'indiquer dans les ouvrages de matière médicale, ce qu'il faut d'un remède pour un enfant ou pour un adulte, puisque l'âge met d'ailleurs tant de différence dans l'irritabilité & la sensibilité du conduit intestinal. Ainsi de simples sirops, par exemple, où entrent quelques principes purgatifs, suffisent en général

pour lâcher le ventre dans le bas âge, tandis qu'il faut souvent des purgatifs très-décidés pour produire le même effet sur un adulte; mais si c'est une raison pour diminuer la *dose* de certains remèdes énergiques, ce n'est pas un motif suffisant pour les interdire quand ils sont d'ailleurs indiqués. Le tartre émétique, par exemple, qu'on prescrit dans un âge adulte à la *dose* d'un ou de deux grains peut être employé à la *dose* d'un demi-grain dans une cuillerée d'eau, même durant l'allaitement. L'estomac même à cet âge par une extrême sensibilité se débarrasse promptement de ce remède & des matières qui le surchargent, & j'ai vu ainsi des enfans attaqués de la coqueluche être promptement soulagés par des vomissemens répétés, tandis que sans cette ressource, ils étoient menacés de périr suffoqués par les efforts de la toux. Ce qu'il y a de digne de remarque, c'est que l'effet de ce remède n'avoit rien d'allarmant durant son action, comme cela arrive quelquefois dans un âge avancé où la nature a moins d'énergie pour résister à l'impression du remède. On voit des personnes robustes & avancées en âge, tomber en syncope durant l'action du tartre émétique & avant que le vomissement se déclare, avoir les lèvres pâles & livides, & ne revenir à elles-mêmes que quelque temps après. On peut rapporter ces effets au défaut de sensibilité & à la foiblesse de la réaction de l'estomac contre ce remède.

Il n'y a pas peut-être en médecine d'objet plus important, & sur lequel on ait fait moins de progrès, que la doctrine des tempéramens, car tout ce qu'on a dit sur ce sujet s'est borné à répéter avec quelques variétés & sous d'autres formes, ce que les anciens en avoient observé. Quoi qu'il en soit, il y a des individus qui portent si visiblement les caractères de quelqu'un des quatre tempéramens primitifs de l'homme qu'il est impossible de s'y méprendre; un des moyens de bien saisir ces différences caractéristiques, est de suivre sur eux avec attention l'effet des médicamens & les diverses *doses* qui sont nécessaires pour produire des effets semblables. J'ai traité en divers temps un homme d'un tempérament mélancholique le plus décidé, de diverses affections bilieuses qui rendoient nécessaire l'emploi de l'émétique & son effet même à la *dose* de deux grains, a été de procurer des déjections & jamais des vomissemens. Une dame d'un tempérament phlegmatique très-marqué, & sujette à une surabondance de matières pituiteuses qui l'excèdent, a toujours besoin de prendre au moins trois grains d'émétique pour éprouver quelques vomissemens modérés. Une autre dame douée d'un tempérament bilieux & très-irritable, eut un jour une indigestion qui fit administrer imprudemment un grain d'émétique, elle éprouva pendant trois jours des vomissemens continuels auxquels elle fut sur le point de succomber; & elle a ressenti pendant plus d'une année des accidens nerveux qui datoient de l'impression pernicieuse du même remède. Que de ménagemens n'exige point l'emploi de ce qu'on appelle remèdes héroïques & avec quelle circonspection ne faut-il point les prescrire à des personnes que le médecin traite pour la première fois. J'ai vu une femme être sur le point de succomber à une *dose* ordinaire de poudres d'Ailhaud, tandis que cette *dose* ne produit souvent qu'un effet ordinaire. Si les charlatans avoient autant soin de publier les effets malheureux de leurs remèdes comme leurs succès, combien n'auroit-on pas lieu de les craindre.

La comparaison des ouvrages de médecine qui ont été écrits en divers lieux, attestent l'influence du climat sur la pratique, & on est bien loin de donner les mêmes *doses* des médicamens à Naples & en Suede. On voit même, à cet égard, des différences très-marquées entre l'Allemagne & la France; mais il ne paroit pas que la sensibilité augmente & soit plus forte à mesure qu'on se rapproche de la ligne équinoxiale. M. Warner, chirurgien anglois, qui a exercé long-temps l'art de guérir à Alger, m'a rapporté lui-même qu'il faut quelquefois porter à une *dose* excessive les médicamens pour produire des effets marqués. Dans des fièvres malignes, soit continues, soit rémittentes, il étoit obligé de gorger, pour ainsi dire, les malades de quinquina, pour soutenir leurs forces & les sauver. Il prescrivit un jour un émétique à un Maure, c'est-à-dire, qu'il fit mettre quatre grains de tartre émétique dans une pinte d'eau, avec ordre d'en prendre quelques tasses d'heure en heure. Le malade n'éprouvant aucun effet des deux premières prises, avala la *dose* totale à la fois, celle-ci ne fut pas même suffisante pour rien faire rejetter, & il fallut, quelque temps après pour faire agir le médicament, produire des irritations fortes dans l'arrière-bouche & des frictions sur le ventre. Une autre preuve qu'il m'a donnée de l'insensibilité physique des Africains, se prend de la fréquence extrême du cautère actuel, qu'une aveugle routine porte à appliquer indistinctement sur toutes les parties où les malades se plaignent de douleur, de gonflement, de tension, sans avoir égard à leur structure. Ce qu'il y a d'étonnant, c'est que ces applications du feu qui seroient capables de jetter dans des convulsions une personne sensible, sont supportées par les Maures avec une tranquillité & une espèce d'indifférence qu'on prendroit pour un effort extrême de fermeté & de courage, si on en ignoroit la vraie cause; elles ne sont d'ailleurs suivies de presqu'aucun signe d'inflammation. On voit donc combien les médecins qui changent de climat, doivent avoir une attention particulière dans l'administration des médicamens & dans la détermination de leurs *doses*

à la sensibilité propre des habitans, qui est d'ailleurs puissamment modifiée par leur manière de vivre.

L'influence des saisons est aussi bien marquée dans la pratique de la médecine, & on sait que la même *dose* d'un purgatif produira, toutes choses d'ailleurs égales, un effet plus marqué en hiver qu'en été. Il paroit même que par un temps pluvieux, les humeurs ont une plus grande direction vers les selles, soit par une action sympathique de l'air humide sur les intestins, soit par un relâchement produit dans toute l'habitude du corps. Je ne prétends point cependant en déduire des préceptes minutieux de pratique, & conclure avec un médecin connu, qu'il faut régler la *dose* des médicamens sur les degrés du baromètre ou de l'hygromètre. Les observations qu'on a faites sur ces objets, ne sont point assez exactes pour en tirer des règles invariables. Il n'en est pas de même de celles que Sydenham a faites sur l'influence que la constitution médicale de chaque année exerce sur les maladies sporadiques, puisqu'il en résulte des modifications particulières de ces dernières maladies, & que l'administration & la *dose* des médicamens doivent en recevoir des variétés. Dehaën en offre un exemple bien remarquable. Il a observé à la Haye en 1757, une constitution épidémique de fièvres anomales dans lesquelles il n'y avoit aucun jour critique. Il employa inutilement les remèdes ordinaires sans succès; les purgatifs étoient pernicieux; le quinquina & les acides, inutiles. Après avoir tenté d'autres remèdes, il n'y eut que l'emploi tant externe qu'interne des émolliens & des adoucissans mucilagineux qui réussit. Il survint en même temps des dyssenteries qu'il voulut traiter avec les purgatifs & les astringens, mais sans aucun succès; il ne trouva d'utiles que les adoucissans & les mucilagineux. Il parut peu de temps après des angines & des fièvres scarlatines, qu'on ne pouvoit pas soupçonner tenir du caractère de la constitution épidémique précédente. Dehaën voulut les traiter avec les remèdes déja usités; mais l'effet en fut malheureux, & il ne put réussir dans le traitement qu'avec l'usage des purgatifs qui avoient été précédemment nuisibles.

Les diverses périodes de la maladie exercent encore une influence bien directe sur l'action des médicamens, en sorte que si on les administre à propos, on peut facilement obtenir d'une petite *dose*, ce qu'une *dose* plus forte ne pourroit point produire, ou ne produiroit qu'imparfaitement dans tout autre temps de la maladie. Qui ne voit, par exemple, que les purgatifs ou les sudorifiques dont on auroit peu d'effet à attendre dans la vigueur d'une fièvre bilieuse, peuvent devenir très-efficaces à une bien moindre *dose* vers la terminaison de la maladie. La même réflexion doit s'étendre aux périodes d'exacerbation & de rémission que les maladies aiguës offrent chaque jour, & combien n'est point nuisible la règle de donner constamment du bouillon de quatre en quatre heures, sans avoir égard aux symptômes, puisque dans le temps de l'exacerbation on imprime par là une nouvelle suite de mouvemens à l'économie animale, & qu'on ne fait qu'exciter davantage le jeu des organes qui est déja porté trop haut. Il ne faut donner les alimens que dans le temps de la plus grande rémission, car alors, ils auront le double avantage de réparer les forces, & d'exciter le ton de l'estomac, qui sans cela resteroit dans un degré d'action, inférieur à celui qu'il doit avoir. Ce qu'on dit des alimens, doit s'entendre à plus forte raison des substances médicamenteuses qui exercent encore une action plus vive à la moindre *dose*, & qui ne peuvent qu'augmenter, sans fruit, le trouble de la fièvre. Le paroxisme des maladies chroniques doit être également respecté, & ici, comme dans tous les autres cas de pratique, il faut toujours viser à la plus grande simplicité, & réduire toujours aux formes les plus simples & aux moindres *doses*, l'appareil des médicamens.

C'est une vérité généralement reconnue, qu'une vie plus ou moins active & exercée, doit mettre de très-grandes différences dans la sensibilité & l'irritabilité des mêmes individus, & que les mêmes *doses* des médicamens qui conviennent aux uns, peuvent être excessives pour d'autres. Si on excepte, en effet, les classes moyennes de la société qui vivent dans un état de modération pour la nourriture, les mouvemens du corps ou les passions de l'ame, quel contraste n'offrent point ceux qui vivent dans l'opulence & l'oisiveté, & ceux qui joignent à des travaux de corps pénibles, une nourriture peu substantielle & prise avec peu de régularité. La sensibilité & l'irritabilité des premiers, portées le plus souvent à l'excès par le concours de toutes les causes physiques & morales qui peuvent les aigrir, & qui multiplient parmi eux les affections nerveuses de tout genre, demandent dans leurs maladies des ménagemens continuels, & peuvent recevoir des dommages irréparables de l'action des médicamens, s'ils ne sont employés à une *dose* très-petite & avec une extrême réserve. Les gens de travail, au contraire, endurcis à la fatigue, aux impressions de l'air & accoutumés aux alimens les plus grossiers, ont des viscères robustes qui ne peuvent être mis en action que par des causes puissantes & par de fortes *doses* de médicamens actifs. On voit donc qu'un médecin qui seroit le plus habituellement exercé à les traiter dans leurs maladies, pourroit commettre des fautes graves & comme involontaires, si appellé auprès des gens du monde, il ne saisissoit promptement

combien

combien il doit être réservé sur l'administration & la *dose* des médicamens. (Voyez *l'Essai sur les maladies des gens du monde par M. Tissot.*)

La coutume ou la répétition habituelle d'un remède, fait singuliérement varier son action, & peut influer beaucoup sur sa *dose*. L'expérience de tous les temps a appris que, dès qu'on continue l'usage d'un médicament actif, on n'en obtient plus bientôt l'effet qu'il produisoit d'abord, & qu'on est obligé d'en augmenter graduellement la *dose*. C'est ainsi qu'on s'est élevé par degrés à des *doses* d'opium, d'éther, de ciguë, &c. qui paroissoient effrayantes, & qu'on a rendues salutaires par l'habitude, ce qui en débutant n'auroit pas manqué de produire des effets funestes. Il y a quelque temps que donnant mes soins à une dame affligée d'un cancer à la matrice, qui étoit supérieur à toutes les ressources de l'art, j'eus besoin de recourir à l'opium pour soulager du moins les douleurs de la malade. On fut obligé de s'élever graduellement en augmentant la *dose* de ce narcotique, & je puis attester que vers la fin, cette *dose* a été portée à 120 grains, & ce n'étoit qu'à ce prix qu'on pouvoit obtenir un peu de calme. Cet effet de l'habitude mérite la plus grande considération dans la pratique de la médecine. Il y a souvent plus d'habileté qu'on ne croit à graduer les prises d'un médicament, à en suspendre pour quelque temps l'usage, ou à s'élever par des augmentations brusques; & telle substance médicamenteuse qui a été quelquefois employée sans succès, produit en d'autres mains des guérisons inattendues. Il y a d'autres substances qui, douées d'une nature délétère, ont été introduites dans la pratique de la médecine, & qui agissant à titre *d'altérans* peuvent être continuées, & doivent même l'être pendant long-temps à la même *dose*; c'est ainsi que j'ai vu réussir le sublimé corrosif ou muriate mercuriel, à la *dose* d'un quart de grain par jour, en le continuant au-delà de quatre mois, & qu'un ulcère vénérien invétéré qui s'étoit manifesté à la bouche en a été parfaitement guéri.

C'est souvent avoir fait de grands progrès sur une matière que d'en bien sentir la difficulté & l'étendue; l'art de *doser* les médicamens ne doit pas se borner comme l'on voit, à quelques efforts de mémoire pour retenir des appréciations vagues, insérées dans des ouvrages de matière médicale; c'est souvent par les réflexions les plus fines & les plus judicieuses que le médecin doit se conduire. Un remède excellent par lui-même peut totalement manquer son effet, si on ne proportionne point la *dose* à l'effet qu'on doit produire. Qui ne sait, par exemple, que le quinquina donné en décoction ou à petite *dose* est inefficace contre les fièvres intermittentes malignes, & que si on n'a l'art de prévenir le troisième ou quatrième accès en donnant ce fébrifuge à la *dose* d'une once & demi ou deux onces, le malade succombe irrévocablement. Tous les médecins de génie se sont élevés contre la méthode lénitive & paresseuse du plus grand nombre de praticiens qui, bornés dans leur sphère étroite, manquent toujours dans les cas graves de déployer les ressources de l'art & laissent tranquillement périr des malades qu'ils auroient pû sauver en donnant un médicament énergique d'une main hardie; dans d'autres cas il y a des excès à éviter, & des médicamens qui, pris avec modération auroient été avantageux, deviennent nuisibles s'ils sont portés trop loin, en dérangeant la marche de la maladie. La méthode des rafraîchissans, par exemple, qui est si utile contre la petite vérole, ne devient-elle pas funeste quand on la généralise trop ou qu'on la porte à cet excès qui paroît être suggéré par une sorte de fanatisme. C'est ainsi qu'en omettant de garder une juste proportion, on tombe dans un abus répréhensible & qu'on parvient moins à guérir la maladie qu'on traite, qu'à en créer une nouvelle. (Pinel.)

DOUAI, (*Eaux minérales.*)

C'est une ville de la Flandre située sur la Scarpe, à six lieues nord-ouest de Cambrai, & à cinq nord-est d'Arras. La source qu'on y regarde comme minérale se trouve dans un caveau de la maison d'un particulier, dans l'endroit le plus élevé de la ville.

Baumé en a donné l'analyse dans les *Mémoires de l'Ac. des sc. sav. étrang. t. IV.* Il la regarde comme véritablement savoneuse, contenant les deux alcalis fixes du fer, & du sel marin, & une terre non métallique. Il regarde comme singulier que le fer, qui dans toutes les eaux minérales, est tenu en dissolution par un acide, le soit ici par l'alcali fixe. Ce qui fait qu'il croit pouvoir la comparer à la teinture martiale alcal. de Stahl, & lui en attribue les qualités.

Il y a une lettre dans les Mém. litt. & crit. pour servir à l'histoire de la medecine, 1775, où l'on prévient que cette eau n'est qu'une eau de citerne ou de marre; il est bon de l'examiner de nouveau. (M. Macquart.)

DOUBLE-FEUILLE, (*Ophris bifolia.*) (*Mat. méd.*)

On trouve cette plante dans les vallées humides. Sa tige est haute de quatre à six pouces, ronde, portant en son milieu seulement deux feuilles opposées l'une à l'autre, & semblables à celle du plantain. De-là vient son nom *bifolia*.

Elle n'est pas d'un usage bien commun; cependant les paysans l'estiment pour les vieilles plaies & les ulcères; ils font infuser toute la

plante, racine & feuilles, dans l'huile d'olives, & s'en servent ensuite comme d'un baume: quelques-uns se contentent de la piler, & ils l'appliquent ainsi sur le mal. (M. MAHON.)

DOUBLE-TIERCE, (Fièvre.) (*Tertiana duplex.*)

C'est une espèce d'intermittente qui paroît composée de deux tierces, c'est-à-dire, qu'il y a tous les jours dans cette fièvre un accès comme dans la quotidienne, avec cette différence qu'il n'est pas d'aussi longue durée, qu'il est un jour plus léger, l'autre jour plus fort, & qu'il revient à des heures inégales, de sorte que l'invasion du premier paroxisme répond à celle du troisième, celle du second à celle du quatrième, ainsi de suite.

Cette fièvre est la plus commune des intermittentes. Elle a les mêmes causes que la tierce, ses symptômes & son prognostic sont aussi les mêmes; mais, comme les intermissions sont moins longues, il est plus difficile de placer les remèdes qui lui conviennent. Elle est souvent épidémique au printems & à l'automne.

Il y a une autre espèce de fièvre *double-tierce* qui a deux accès tous les deux jours & un jour d'intermission, de sorte que le premier & le troisième jour, il y a deux paroxismes distincts, & le second & le quatrième sont libres. Celle-ci est très-rare: cependant plusieurs auteurs en font mention; & Rivière qui l'a observée, l'appele *tertiana duplicata.* (*Voyez* pour la description des différens symptômes de cette fièvre & pour son traitement, l'article FIÈVRE INTERMITTENTE & celui de FIÈVRE TIERCE.) (M. LAGUERENE.)

DOUBLE-QUARTE, *Duplex quartana.*

Autre espèce d'intermittente qui est moins commune que la double-tierce, & qui se montre sous deux formes différentes. Dans l'une des *double-quarte*, on a deux accès en un jour, & les deux jours suivans sont libres, après quoi la fièvre reparoît comme la première fois. Bonnet décrit cette espèce, mais elle est fort rare: dans l'autre qui est fréquente, il y a un paroxisme chaque jour pendant deux jours de suite, & le troisième est libre, ainsi de suite.

La fièvre, soit simple, soit *double-quarte*, puise en général, ses causes dans les mêmes sources que les autres intermittentes; cependant, il est des dispositions particulières à certains sujets, qui les rendent plus propres à en être attaqués. On a observé, par exemple, que les personnes mélancholiques, & celles qui portent d'anciennes obstructions, y étoient plus communément sujettes. Cette fièvre n'est pas si souvent épidémique que les autres, mais elle paroit plus spécialement attachée à certains pays. Elle est aussi plus opiniâtre & plus difficile à déraciner sur-tout en automne. L'Hippocrate anglois (Sydenham) a observé qu'elle se guérissoit plus aisément chez les sujets qui en avoient été déja attaqués, que la première fois.

Cette fièvre résiste quelquefois aux remèdes les mieux administrés, & dure pendant plusieurs années en laissant ou sans laisser des intervalles, & cela arrive sur-tout aux personnes voraces qui ne peuvent s'astreindre à aucun régime, & à celles qui sont obstruées. Elle traine souvent après elles différentes affections chroniques, & d'autrefois elle en fait disparoitre de très-anciennes. Plusieurs observations authentiques attestent qu'elle a guéri des maladies contre lesquelles les méthodes les plus sages avoient échoués, telles que l'épilepsie, la goutte, la manie, & la néphrétique. (*Voyez* pour les autres détails & pour la curation, les articles FIÈVRE QUARTE, FIÈVRE INTERMITTENTE.) (M. LAGUERENE.)

DOUCE-AMERE. (*Mat. méd.*) (*Voyez* MORELLE.) (M. MACQUART.)

DOUCETTE. (*Mat. méd.*) (*Voyez* MACHE.) (M. MACQUART.)

DOUCHE. (*Hygiène.*)

La *douche* est une espèce de bain qui consiste à laisser couler de haut en bas, par une fontaine naturelle ou artificielle, un certain volume d'eau, soit thermale, soit froide, avec une force déterminée sur différentes parties du corps humain; on donne des *douches* avec les eaux simples, ou avec les eaux composées, ou minérales, & on les varie suivant les différentes circonstances où l'on se trouve.

La *douche* d'eau tiède produit de très-bons effets sur les tumeurs inflammatoires, & dans tous les cas où il faut adoucir, relâcher, résoudre. On a l'expérience que cette *douche* a dissipé des tumeurs goutteuses & scrophuleuses.

Les baigneurs de Paris donnent la *douche*, quand on la demande; ils ont des tuyaux disposés pour cette opération. Les molécules de l'eau par la *douche* se divisent dans leur chûte, & forment, dans la chambre, une espèce de brouillard qui produit l'effet d'une étuve, & ajoutent à l'efficacité de la *douche*. De tout temps on a ordonné les *douches* des eaux thermales, contre la roideur & la distorsion des membres; contre les anchilôses & les paralysies; contre les tumeurs qui, par leur dureté, résistent aux remèdes ordinaires. On en recommande l'usage contre les entorses

& les exostôses, contre les douleurs invétérées & les vieux ulcères.

Au défaut d'eaux thermales naturelles, on peut en faire d'artificielles, & donner la *douche* avec elles. On en donne encore quelquefois avec le bouillon de tripes, de fraise de veau & de pieds de mouton; ces *douches* produisent des effets merveilleux. Dans l'hôtel-dieu de Paris, on donne des *douches*, avec l'eau froide, aux maniaques que l'on y tient enfermés dans une salle particulière. Pour cet effet, on place les malades dans une cuve sur laquelle on met un couvercle qui couvre toute la cuve, & entoure le col du malade qu'on veut doucher. Sur sa tête, répond un robinet que l'on ouvre, & d'où part une colonne d'eau très-forte qui tombe à plein jet, sur le devant de la tête du malade, qui étant retenu dans la baignoire, de manière à ne pouvoir s'échapper, est forcé de recevoir la *douche* au gré de ceux qui l'administrent; l'impression vive & inattendue que cause cette opération, produit quelquefois une révolution heureuse, & ramène les foux au bon sens, ou quelquefois les rend plus foux.

(M. MACQUART.)

DOULEUR, *αλγος, δ'αλγειν*, qui signifie souffrir, se dit *en médecine* d'une sorte de sentiment dont sont susceptibles toutes les parties du corps, tant internes qu'externes, dans lesquelles se fait une distribution de nerfs qui ayent la disposition naturelle de transmettre au cerveau les impressions qu'ils reçoivent.

Ce sentiment est une modification de l'ame, qui consiste dans une perception désagréable, occasionnée par un désordre dans le corps, par une lésion déterminée dans l'organe du sentiment en général. Cet organe doit être distingué de ceux des sens en particulier, soit par la nature de la sensation qui peut s'y faire, qui est différente de toute autre; soit parce qu'il est plus étendu qu'aucun autre organe, & qu'il est le même dans toutes les parties du corps.

Les organes des sens sont distingués les uns des autres par une structure singulièrement industrieuse, au lieu que l'organe dont il s'agit, n'a d'autre disposition que celle qui est nécessaire pour l'exercice des sensations en général. Il suffit qu'une partie quelconque reçoive dans sa composition un plus grand ou moins grand nombre de nerfs, pour qu'elle soit susceptible de *douleur*, plus ou moins forte. Ce sentiment est aussi distingué de tout autre, parce qu'il est de la nature humaine de l'avoir tellement en aversion, que celui qui en est affecté est porté, même malgré lui, à écarter, à faire cesser ce qu'il croit être la cause de la perception désagréable qui constitue la *douleur*, parce que tout ce qui peut l'exciter tend à la destruction de la machine; & parce que tout animal a une inclination innée à conserver son individu.

Ainsi l'organe de la *douleur* est très-utile, puisqu'il sert à avertir l'ame de ce qui peut affecter le corps d'une manière nuisible. Ce n'est donc pas une lésion peu considérable dans l'économie animale, que celle de cet organe : elle peut avoir lieu de trois manières; savoir, lorsque la sensation en est abolie, ou seulement diminuée, ou lorsqu'elle s'exerce sur-tout avec trop d'intensité & d'activité; ce qui en fait les différens degrés; 1°. elle peut être abolie, si les nerfs qui se distribuent à une partie du corps, sont coupés ou détruits par quelque cause que ce soit; s'ils sont liés ou comprimés, de sorte qu'une sensation ne puisse pas se transmettre librement au *sensorium commune*; s'ils sont relâchés ou ramollis; s'ils sont tendus trop roides ou endurcis; s'ils sont rendus calleux ou desséchés; si l'organe commun à toutes les sensations n'est pas susceptible d'en recevoir les impressions; 2°. la sensation de la *douleur* peut être diminuée par toutes les causes qui peuvent l'abolir, si elles agissent à moindres degrés, excepté celle des nerfs coupés, qui, lorsqu'ils ne le sont qu'en partie, sont une des causes de la *douleur*, comme il sera dit en son lieu; 3°. l'organe de la sensation est aussi lésé lorsqu'il exerce sa fonction, qui consiste à recevoir la sensation de la *douleur* plus ou moins forte, parce que la plupart des parties qui en sont susceptibles, n'en reçoivent jamais d'autre, puisqu'elles ne reçoivent pas même de l'impression par le contact des corps. En effet, on ne s'apperçoit que par la *douleur*, que les chairs & toutes les parties internes sont susceptibles de quelque sorte de sentiment; en sorte que la faculté de sentir peut procurer infiniment plus de mal que de bien, puisqu'il est attaché à toutes les parties du corps, où il y a des nerfs, d'être susceptibles de *douleur*, & très-peu le sont de plaisir : triste condition! ainsi en considérant les nerfs en général, en tant qu'ils sont susceptibles de la sensation qui fait la *douleur*, & qu'ils en constituent l'organe, sans avoir égard à la structure & à la disposition particulière des différens organes des sens, on peut dire que l'exercice seul de la fonction de cet organe général en est une lésion, & que son état naturel est de n'être pas affecté du tout; de ne pas exercer le sentiment dont il est susceptible, qui n'est destiné qu'à avertir l'ame des effets nuisibles au corps, à la conservation duquel elle est chargée de veiller, ensuite des loix de l'union de ces deux substances : tout autre sentiment habituel auroit trop occupé l'ame de ce qui se seroit passé au-dedans du corps; elle auroit été moins attentive au-dehors, ce qui est cependant le plus utile pour l'économie animale.

L'homme le plus sain a en lui la faculté de

percevoir quelques idées, à l'occasion du changement qui se fait dans ses nerfs ; il ne peut aucunement empêcher l'exercice de cette faculté, posée la cause de la perception : un philosophe absorbé dans une profonde méditation, si on vient à lui appliquer un fer chaud sur quelque partie du corps que ce soit, changera bientôt d'idée, & il naîtra dans son ame une perception désagréable, qu'il appellera *douleur*. Mais en quoi consiste la nature de cette perception ? C'est ce qu'il est impossible d'exprimer : on ne peut la connoître qu'en l'éprouvant soi-même ; car on ne se représente pas quelque chose de différent de la pensée ; mais il se fait une affection qui donne lieu à la perception. Personne ne pense lorsqu'il souffre qu'il y ait quelque chose hors de lui qui soit semblable au sentiment qu'il a de la *douleur*; mais chacun, qui a ce sentiment, dit qu'il souffre de la *douleur*; & lorsqu'elle est passée, il n'est pas en pouvoir de celui qui l'a ressentie, de faire renaître la perception désagréable en quoi elle consiste, si la cause qui affectoit l'ame de cette perception, lorsqu'elle étoit appliquée au corps, n'y produit encore un semblable effet. L'expérience a fait connoître quel est le changement qui se fait dans le corps & quelles sont les parties qui l'éprouvent ; d'où s'ensuit dans l'ame l'idée de la *douleur*.

Il est démontré par les affections du cerveau, qui peuvent abolir la faculté de sentir de la *douleur* dans différentes parties du corps, que les nerfs qui en tirent leur origine, peuvent seuls être affectés de manière à produire dans l'ame la perception de la *douleur*; & le changement qui se fait dans ses nerfs, d'où résulte cette perception, paroît être une disposition telle, que si elle augmente considérablement, ou si elle dure long-temps la même, elle produit la solution de continuité dans les nerfs affectés par quelque cause que ce soit, & de quelque manière qu'elle agisse, pourvu qu'elle dispose à se rompre la fibre nerveuse, dont la communication avec le cerveau est sans interruption : plus la rupture sera prête à se faire, plus il y aura de la *douleur*, pourvu que la rupture ne soit pas entièrement faite : car alors la communication avec le cerveau, ne subsistant plus dans le trajet du nerf, il ne seroit plus susceptible de transmettre aucune sensation à l'ame ; elle n'en recevroit même pas, le nerf restant libre, si l'organe commun des sensations dans le cerveau n'étoit pas susceptible, par quelque cause que ce soit, de recevoir les impressions qui lui seroient transmises.

Il faut donc que du changement fait dans le nerf, il s'ensuive un changement semblable dans le cerveau, pour qu'il naisse l'idée de la *douleur* qui peut même avoir lieu, en conséquence de cette dernière condition seule, sans qu'aucun nerf soit affecté ; s'il se fait dans le cerveau un changement semblable à celui qui a lieu conséquemment à la disposition d'un nerf, qui est en danger de se rompre, comme le prouvent les observations de médecine, & entr'autres celles qui se trouvent dans les œuvres de Ruysch, *epist. anatom. problematica xiv & respons.* par lesquelles il conste qu'il arrive souvent à ceux qui ont souffert l'amputation de quelque membre des extrêmités supérieures ou inférieures, de ressentir des *douleurs*, qu'ils rapportent, par ex. aux doigts ou aux orteils du membre qui leur manque, comme s'il faisoit actuellement une partie de leur corps ; ce qui a été observé non-seulement peu après l'amputation, mais encore après un long espace de temps depuis l'opération, d'où l'on peut conclure que la sensation de la *douleur* excitée dans chaque partie du corps, se transmet à l'ame avec des modifications différentes, qui semblent lui indiquer déterminément la partie qui souffre.

Si quelqu'une de ces différentes modifications affecte le *sensorium commune* par une cause intérieure, indépendamment de l'impression faite sur les nerfs qui y prennent leur origine, il se fera une perception semblable à celle qui viendroit à l'ame par le moyen des nerfs ; il y aura sentiment de *douleur*, tout comme si une cause suffisante pour le produire, avoit été appliquée à la partie à laquelle l'ame rapporte la *douleur*.

C'est à la facilité qu'a le *sensorium commune*, dans bien des personnes à être affecté & à produire des perceptions, que l'on doit attribuer plusieurs maladies dolorifiques, que l'on croit être produites par des causes externes, & qui ne sont réellement causées que par la sensibilité de l'organe commun des sensations. C'est la réflexion sur ces phénomènes singuliers, qui a donné lieu à Sydenham d'imaginer, pour en rendre raison, son *homme* intérieur. (*Voyez* sa dissertation épistolaire.)

Il suit donc de tout ce qui vient d'être dit, que l'idée de la *douleur* est attachée à l'état de la fibre nerveuse, qui est en disposition de se rompre ; en sorte cependant que cette perception peut aussi avoir lieu probablement, lorsque le cerveau seul est affecté par une cause intérieure tout comme il le seroit par la transmission de l'affection d'une ou de plusieurs fibres nerveuses qui seroit dans cette disposition. On peut comparer cet effet à ce qui se passe dans les délires de toute espèce, où il se fait des représentations à l'ame de différens objets, & il en naît des idées & des jugemens aussi vifs, que si l'impression de ces objets avoit été transmise par les organes des sens, quoiqu'il n'y ait réellement aucune cause extérieure qui l'ait produite.

On doit donc regarder généralement comme cause de la *douleur*, tout ce qui produit un allongement dans le nerf, ou toute autre disposition qui le met en danger de se rompre ; en sorte cependant que l'impression que le nerf reçoit dans cet état soit transmise à l'ame. On peut de même comprendre parmi les causes de la *douleur*, tout ce qui peut produire un changement dans le cerveau, tel que celui qui résulteroit de l'impression transmise à cet organe d'un nerf en disposition de rupture prochaine : il n'importe pas que la *douleur* soit produite par une cause qui comprime les nerfs, qui les tire trop, ou qui les ronge, il en résultera toujours l'idée de la *douleur* ; elle ne sera différente qu'à proportion de l'intensité ou de la durée de l'action de différentes causes sur les nerfs. D'ailleurs le sentiment sera toujours le même.

La différente manière d'agir de ces causes établit quatre espèces de *douleurs* ; savoir, la tensive, la gravative, la pulsative, & la pungitive : toute autre *douleur* n'est qu'une complication de ces différentes espèces ; l'histoire des *douleurs* n'en a pas fait connoître d'autre jusqu'à présent.

1°. On appelle *douleur tensive*, celle qui est accompagnée d'un sentiment de distension dans la partie souffrante ; elle est causée par tout ce qui peut tendre au-delà de l'état naturel, les nerfs & les membranes nerveuses qui entrent dans la composition de la partie qui est le siège de la *douleur*. Tel est l'effet de la torture que l'on fait souffrir aux malfaiteurs, pour leur faire confesser leurs crimes, lorsqu'on les suspend par le bras, & qu'on attache à leurs pieds des poids, que l'on augmente peu-à-peu : ce qui allonge toutes les parties molles par degrés, & y augmente la *douleur* à proportion, jusqu'à la rendre extrême, en mettant les nerfs dans une disposition de rupture prochaine ; d'où il résulte une *douleur* d'autant plus forte, qu'il y a plus de nerfs à la fois mis dans cet état. C'est la même espèce de *douleur* qu'éprouvent aussi ceux à qui on fait l'extension des membres, pour réduire les luxations. La *douleur* qui survient, lorsqu'un nerf, un tendon sont à demi coupés, ou rompus, ou rongés pour différentes causes, est aussi de cette espèce ; parce que les nerfs, comme les tendons, ne sont pas composés d'un fibre simple : ils sont formés d'un faisceau de fibres contiguës, qui ont un degré de tension, qu'elles concourent toutes à soutenir. Si le nombre vient à diminuer, celles qui restent entières soutiennent tout l'effort : d'où elles seront plus tendues chacune en particulier, & par conséquent plus disposées à se rompre ; d'où la *douleur* est plus ou moins grande, selon que le nombre des fibres retranchées est plus ou moins grand, respectivement à celles qui conservent leur intégrité : ainsi, la solution de continuité ne fait pas une cause de *douleur* dans les fibres coupées, mais dans celles qui restent entières & plus tendues. La distention des fibres nerveuses peut aussi être produite par une cause interne, qui agit dans différentes cavités du corps, comme l'effort du sang qui se porte dans une partie, qui en dilate les vaisseaux outre mesure, & en distend les fibres quelquefois jusqu'à les rompre : tant que dure l'action qui écarte les parois des vaisseaux, la *douleur* dure proportionnément à l'intensité de cette action. C'est ce qui arrive dans les inflammations phlegmoneuses, érésipélateuses ; une trop grande quantité de liquide renfermé dans une cavité dont les parois résistent à leur dilatation ultérieure, produit le même effet, comme dans la rétention d'urine dans la vessie, comme dans l'hydrocèle, dans la tympanite, dans la colique venteuse, &c. La *douleur tensive* prend différens noms, selon les différens degrés, & selon les diverses parties qui en sont affectées : elle est appellée divulsive, si la partie souffrante est tendue au point d'être bientôt déchirée ; si elle a son siège dans le périoste, qui est naturellement fort tendu sur l'os, la cause de la *douleur* augmentant la tension rend celle-là si violente, qu'il semble à celui qui souffre, que ses os se rompent, se brisent ; dans ce cas, elle est appellée *osteocope*, &c.

2°. La *douleur gravative* est celle qui est accompagnée d'un sentiment de pesanteur, qui occasionne la distension des fibres de la partie souffrante, comme fait l'eau, ou tout autre liquide dans la cavité de la poitrine, du bas-ventre, du scrotum, ou dans le tissu cellulaire de quelqu'autre partie ; comme font un fœtus trop grand ou mort dans la matrice, un calcul dans les reins ou dans la vessie ; comme on l'éprouve par le poids de viscères enflammés, obstrués, squirrheux ; ou par celui du sang, lorsqu'il est ramassé en assez grande quantité, & sans mouvement dans quelqu'un de ses vaisseaux. C'est à cette espèce de *douleur* que l'on doit rapporter celle qu'éprouvent les voyageurs à pied, qui, après s'être arrêtés, ressentent une lassitude gravative, occasionnée par une suite du relâchement qui se fait dans tous les fibres charnues, pour avoir été trop tiraillés par l'action musculaire trop long-temps continuée ; d'où résultent des engorgemens dans tous les membres, qui, ne retenant pas ordinairement tant de fluides, éprouvent un sentiment de pesanteur extraordinaire par la distraction des fibres des vaisseaux engorgés. On appelle *stupeur gravative*, le sentiment que l'on éprouve après l'engourdissement d'un membre par la compression d'un nerf qui s'y distribue, ou par quelqu'autre que ce soit.

3°. La *douleur pulsative* est produite par une distension de nerfs, augmentée par un mouve-

ment distractile, qui répond à la pulsation des artères, c'est-à-dire, à leur dilatation : celle-ci en est effectivement la cause immédiate, parce que le plus grand abord des fluides augmente le volume de la partie souffrante, lui donne plus de tension, & par conséquent distend aussi davantage les nerfs qui se trouvent dans son tissu. Cette espèce de *douleur* a principalement lieu dans les parties où il se fait une grande distribution de nerfs, comme dans la peau, les membranes, les parties tendineuses, rarement & presque point du tout dans les viscères mous, comme la rate, les poumons, &c. On appelle lancinante, *la douleur pulsative*, lorsqu'elle est augmentée au point de faire craindre à chaque pulsation que la partie ne s'entr'ouvre par une solution de continuité.

4°. Enfin la *douleur pungitive* est accompagnée d'un sentiment aigu, comme d'un corps dur & pointu qui pénètre la partie souffrante ; ainsi elle peut être causée par tout ce qui a de la disposition à piquer, à percer les parties nerveuses : soit au-dehors par tous les corps ambians, tant méchaniques que physiques ; soit au-dedans par l'effet des humeurs âcres, ou de celles qui, réunissant leur action vers un seul point, ensuite du mouvement qui leur est communiqué dans un lieu resserré, écartent les fibres nerveuses ; & produisent un sentiment approchant de celui de la piqûre, comme il arrive dans l'éruption de certaines pustules. On donne aussi différens noms à la *douleur pungitive* ; on l'appelle *térébrante*, si la surface de la partie souffrante est plus étendue qu'une pointe, & que l'on se représente la *douleur* comme l'effet d'une tarière qui pénètre bien avant dans le siége de la *douleur* ; c'est ce qui arrive lorsque les furoncles sont sur le point de suppurer. La matière qui agit contre la pointe & toutes les parois de l'abscès cause un sentiment douloureux qui fait naître l'idée dans l'ame de l'action du trépan, appliqué à la peau dans toute son épaisseur. On appelle fourmillement, le sentiment qu'excite une piqûre légère, multipliée & vague, qui a rapport à l'impression que peuvent faire des fourmis en marchant sur une partie sensible : on éprouve cette espèce de sentiment désagréable, à la suite des engourdissemens des membres, par le retour du sang & des autres liquides dans les vaisseaux, d'où ils avoient été détournés par la compression, &c. Il se fait un écartement de leurs parties resserrées, qui en admettant les humeurs, éprouvent un léger tiraillement dans leurs tuniques nerveuses, contre lesquelles elles heurtent, pour les dilater. On appelle enfin prurigineuse, l'espèce de *douleur* qui représente à l'ame l'action d'une puissance, qui cause une espèce d'*érosion* sur la partie souffrante : lorsque l'érosion est légère, on la nomme *démangeaison* ; lorsqu'elle est plus forte, & accompagnée d'un sentiment de chaleur, on la nomme *douleur âcre* ; lorsqu'elle est très-violente, on lui donne le nom de *douleur mordicante*, *corrosive*.

On peut aisément rapporter toute espèce de *douleurs* à quelqu'une de celles qui viennent d'être mentionnées, selon qu'elle participe plus ou moins des unes ou des autres espèces, dans lesquelles la *douleur* peut être ou continue ou intermittente, égale ou inégale, fixe ou erratique, &c.

Après avoir exposé les causes & les différences de la *douleur*, l'ordre conduit à dire quelque chose de ses effets, qui sont proportionnés à son intensité & aux circonstances qui l'accompagnent.

Comme il est de l'animal de faire tous ses efforts pour faire cesser un sentiment désagréable, sur-tout lorsqu'il tend à la destruction du corps, c'est ce qui fait que les hommes qui souffrent dans quelque partie que ce soit, cherchent par différentes situations & par une agitation continuelle à diminuer la cause de la *douleur*, dans l'espérance de trouver une attitude qui en empêche l'effet en procurant le relâchement aux parties trop tendues ; c'est pourquoi on se tient, le tronc plié, courbé dans la plupart des coliques, &c. De-là les inquiétudes & les mouvemens continuels de ceux qui éprouvent de grandes *douleurs* : de-là les insomnies, tout ce qui affecte vivement les organes des sens, empêche le sommeil ; à plus forte raison ce qui affecte le cerveau, pour y imprimer le sentiment de la *douleur* : toute irritation des nerfs peut produire la fièvre ; ainsi elle se joint souvent aux *douleurs* considérables, même dans les maladies qui, par leur nature, peuvent le moins y donner lieu, telles que les affections arthritiques, vénériennes, &c. parce que la trop grande tension des nerfs dans les parties souffrantes, se communique à tout le genre nerveux, d'où il se fait un resserrement dans les vaisseaux qui gêne le cours des humeurs ; ce qui suffit pour établir une cause de fièvre, & des symptômes qui en sont une suite, tels que la chaleur, la soif, la sécheresse. Les violentes *douleurs* donnent aussi très-souvent lieu aux convulsions, sur-tout dans les personnes qui ont le genre nerveux susceptible d'être facilement irrité ; comme dans les enfans, les femmes, & particulièrement dans celles qui sont sujettes aux affections hystériques. Le délire, la fureur, sont souvent les effets des grandes *douleurs* ; l'éréthisme de tout le genre nerveux, dont elles sont souvent la cause, suspend aussi toutes les sécrétions & excrétions, trouble les digestions, l'évacuation des matières fécales, des urines, la transpiration. La gangrène même est souvent une suite de la *douleur*, lorsque la cause de celle-ci agit si fortement, qu'elle par-

vient bientôt à déchirer, à rompre les fibres nerveuses de la partie souffrante, ce qui y détruit le sentiment & le mouvement: cet effet constitue l'état d'une partie gangrenée, mortifiée; c'est ce qui arrive sur-tout à la suite des violentes inflammations, accompagnées de fièvre, comme dans la pleurésie, &c.

Le signe de la *douleur* est le sentiment même que la cause excite; il ne peut y avoir de difficulté que pour connoître le siège de cette cause, parce que la *douleur* est quelquefois idiopathique, & quelquefois sympathique; quelquefois, elle affecte certaines parties que l'on ne distingue pas aisément des parties voisines. L'histoire des maladies dolorifiques apprend à connoître les différens signes qui caractérisent les differens sièges de la *douleur*, & les divers prognostics que l'on en peut porter.

On peut dire, en général, que comme rien de ce qui peut causer de la *douleur*, n'est salutaire, elle doit toujours être regardée comme nuisible par elle-même, soit qu'elle soit seule, ou qu'elle se trouve jointe à quelqu'autre maladie, parce qu'elle abolit les forces, elle trouble les fonctions, elle empêche la coction des humeurs morbifiques, elle produit toujours d'une manière proportionnée à son intensité, quelques-uns des mauvais effets ci-dessus mentionnés. Toute *douleur* qui affecte un organe principal est très-pernicieuse, sur-tout, si elle est très-forte, & qu'elle tourmente beaucoup; si elle est continue & qu'elle subsiste long-temps; si elle fait perdre à la partie sa chaleur naturelle, & qu'elle la rende insensible. On regarde comme moins mauvaise celle qui n'est pas considérable, qui n'est pas fixe, qui n'est pas durable, & qui n'a pas son siège dans un organe principal, mais dans une partie moins importante. Les *douleurs*, quoique toujours pernicieuses de leur nature, servent cependant quelquefois dans les maladies aiguës à annoncer un bon effet, un événement salutaire; telles sont celles qui, dans un jour critique où il paroît des signes de coction, surviennent dans une partie qui ne sert pas aux fonctions principales, comme les cuisses, les jambes. Les *douleurs* se font sentir au commencement des maladies, ou dans la suite: les premières sont ordinairement symptômatiques; & si elles ont leur siège dans les cavités qui contiennent les viscères, elles sont un signe d'inflammation, ou tout au moins de disposition inflammatoire, sur-tout, lorsqu'elles sont accompagnées de fièvre, de tension dans la partie: celles de cette nature qui ne sont point continues & qui se dissipent, après quelque effet qui en ait pu emporter la cause, comme après quelques évacuations que la nature ou l'art ont fait à propos, ne sont pas dangereuses, surtout si elles ne sont accompagnées d'aucun mauvais signe, & dans le cas même où la fièvre subsisteroit après qu'elles paroîtroient dissipées, parce qu'elle est une continuation de l'effort qu'a fait la nature pour résoudre l'humeur morbifique. C'est sur ce fondement qu'Hippocrate a dit, *aphorisme* 4, *sect.* 6. « La fièvre qui survient à ceux » qui ont les hypochondres tendus avec *douleur*, » guérit la maladie ». Et ensuite, dans l'*aphor.* 52, *sect.* 7, il ajoute: « ceux qui ont des *douleurs* » aux environs du foie, en sont bientôt délivrés » si la fièvre survient ». Pour ce qui est des *douleurs* qui sont guéries par quelque évacuation, il dit dans les Coaques, *sect.* 1, *texte* 32. « Ceux » qui avec la fièvre ont des *douleurs* de côté, » guérissent par les déjections fréquentes des » matières aqueuses mêlées de bile ». Ainsi de bien d'autres prognostics de cette nature qu'Hippocrate rapporte sur les *douleurs* dans ses différens ouvrages. Il n'est pas moins riche d'observations, par lesquelles il porte, d'après les *douleurs*, des jugemens desavantageux, tels que ceux-ci, *aphorisme* 62, *sect.* 4. « S'il survient dans » les fièvres une grande chaleur à l'estomac avec » *douleur* vers l'orifice supérieur, c'est un mauvais » signe; & dans l'*aphorisme suivant*: les convul» sions & les *douleurs* violentes autour des vis» cères, qui surviennent dans les fièvres conti» nues, sont de très-mauvais augure ». Dans les prognostics, *texte* 37: « La *douleur* aiguë des » oreilles, dans une fièvre violente, est un mau» vais signe, parce qu'il y a lieu de craindre » qu'il ne survienne un délire ou une défaillance ». Ces exemples doivent suffire pour exciter a consulter ce grand maître de l'art de prédire les événemens des maladies, dans ses œuvres même, ou dans celles de ces excellens commentateurs, tels que Prosper Alpin. *De præsag. vitâ & morte*, *&c.* Duret *in coacas*, & autres.

Tout ce qui peut faire cesser la disposition des nerfs, qui sont en danger de se rompre, peut faire cesser la *douleur*; mais comme cette disposition peut être occasionnée par un si grand nombre de causes différentes, les remèdes anodyns sont aussi différens entr'eux, puisqu'ils doivent être appropriés à chacune de ces causes: il est donc absolument nécessaire de les bien connoître, avant que de déterminer ce qu'il convient d'employer pour en faire cesser l'effet: mais avant toutes choses, il faut prescrire le régime convenable, attendu que les *douleurs*, pour peu qu'elles soient considérables, troublent toutes les fonctions; il est nécessaire d'observer une diete d'autant plus sévère, que les *douleurs* sont plus grandes. Cela posé, dans le cas où la *douleur* provient d'une trop forte distension de la partie souffrante, il faut en procurer le relâchement ou méchaniquement, ou physiquement; dès qu'on cesse l'extension & la contre-extension des membres dont on veut réduire la luxation, la *douleur* cesse aussi.

Si on ne peut pas faire cesser la distension des fibres, on doit faire en sorte qu'elle puisse subsister sans que la rupture s'en suive; c'est ce qu'on peut obtenir par le moyen des émolliens aqueux, huileux, appliqués à la partie affectée de *douleur*. Une verge de bois sec se rompt aisément lorsqu'on la fléchit; si elle est humectée, on peut la plier sans la rompre: de même la tension d'une partie enflammée qui cause une *douleur* insupportable, se relâche considérablement par l'application des cataplasmes humectans, des fomentations lénitives, de la vapeur de l'eau tiéde par les bains; en un mot, tous les remèdes qui peuvent produire le relâchement des parties solides, conviennent contre la *douleur*, de quelque cause qu'elle puisse provenir, parce qu'elle est toujours l'effet d'une trop grande tension des fibres nerveuses; ils peuvent par conséquent être regardés comme universels en ce genre; il est très-peu de cas où ils soient contre-indiqués. (*Voyez* ÉMOLLIENS.)

Lorsque la *douleur* provient d'une matière qui obstrue un vaisseau quelconque, en distend trop les parois, on doit s'appliquer à faire cesser cette cause, en procurant la résolution ou la suppression de la matière de l'obstruction; (*Voyez* OBSTRUCTION, RESOLUTIF, SUPPURATIF), en diminuant le mouvement, l'effort & la quantité de la matière qui fait la distension du vaisseau par de copieuses & de fréquentes saignées, autant que les forces du malade le peuvent permettre: les autres évacuans peuvent aussi être employés, dans ce cas, comme les purgatifs, &c. s'il n'y a point de contre-indication; mais on doit éviter soigneusement tout remède irritant, & qui peut agiter, échauffer, en déterminant l'évacuation.

Il n'est pas moins nécessaire de diminuer le mouvement des humeurs par le repos & par les moyens ci-dessus mentionnés, lorsque ce sont des matières âcres appliquées aux parties souffrantes, qui sont cause de la *douleur*; parce que l'action des irritans sur les nerfs est proportionnée à la force avec laquelle ils sont portées contre les parties sensibles, & à la réaction de celles-ci qui se portent contre eux: les caustiques les plus forts ne font rien sur un cadavre: on doit aussi s'assurer de l'espèce d'acrimonie dominante, pour la corriger par les spécifiques, comme lorsqu'elle est acide, on oppose les alcalis ou les absorbans terreux; ou si on ne peut pas bien s'assurer du caractère de l'âcreté, on se borne à lui opposer les remèdes généraux propres à émousser les pointes, comme la diète lactée, les huileux, les graisseux, les inviscans, &c. Mais la *douleur* provient rarement d'un tel vice dominant dans toute la masse des humeurs, alors il agiroit dans toutes les parties du corps avec la même énergie, & le cerveau en seroit détruit avant qu'il pût produire des effets marqués sur les autres parties: l'acrimonie n'a communément lieu, comme cause de *douleur*, que dans les premières voies, dans les endroits où se trouvent des humeurs arrêtées, croupissantes, pourries; alors le mal est topique: les boissons chaudes, copieuses, farineuses, détersives, légèrement diaphorétiques, sont employées avec succès, pour délayer, émousser, &c. dissiper les matières acrimonieuses, lorsqu'on ne peut pas y apporter remède extérieurement.

Si la *douleur* provient d'un corps étranger qui distend ou irrite les nerfs, il faut tâcher d'en faire l'extraction, si elle est possible, par les secours de la chirurgie, ou en excitant autour la suppuration, qui en opère l'expulsion.

La manière la plus parfaite de guérir la *douleur*, est d'en emporter la cause sans qu'il se fasse aucune altération dans les organes du sentiment: mais quelquefois on ne connoît pas cette cause, même dans les plus grandes *douleurs*; ou si on la connoît, on ne peut la détruire. Dans le cas où la *douleur* presse le plus, il faut cependant y apporter quelque remède, ce qui ne peut se faire qu'en rendant les nerfs affectés insensibles, ou en ôtant au cerveau la faculté de recevoir les impressions qui lui sont transmises de la partie souffrante.

On peut obtenir le premier effet par la section, ce qui est souvent l'unique remède dans les plaies où il y a des nerfs ou des téndons coupés en partie; il faut en rendre la solution de continuité totale, pour faire cesser la trop grande tension des fibres qui restent entières. On emploie quelquefois le feu pour détruire le sentiment de la partie souffrante, en brûlant le nerf avec un fer chaud, comme on pratique pour les plus grandes *douleurs* des dents, ou avec des huiles caustiques. Hippocrate & les anciens médecins faisoient grand usage du feu actuel contre les *douleurs*, comme il en conste par ses œuvres. Les asiatiques y ont encore souvent recours, comme curatif & comme préservatif, pour les *douleurs* de goutte & autres; ils se servent, pour cet effet, d'une espèce de coton en forme de pyramide, qu'ils font avec des feuilles d'armoise, qu'ils appellent *moxa*; ils l'enflamment après l'avoir appliqué sur la partie souffrante. (*Voyez* MOXA.) C'est un problême à résoudre, de déterminer si l'on a bien ou mal fait d'abandonner l'usage des cautères actuels. (*Voyez* ADUSTION & FEU.) La compression est aussi très-efficace pour engourdir le nerf qui se distribue à la partie souffrante, par exemple, dans les amputations des membres.

Mais lorsqu'on ne peut pas détruire le nerf, ou

ou qu'il ne convient pas de le faire ; lorsqu'on ne peut pas remédier à la *douleur* par aucun des moyens extérieurs ou intérieurs proposés, on n'a pas d'autre ressource que celle de rendre le cerveau inepte à recevoir les sensations, ensorte que le sentiment de la *douleur* cesse, quoique la cause subsiste toujours. On produit cet effet, ou en engourdissant toute la partie sensitive de l'animal par le moyen des remèdes appellés *narcotiques*, qui sont principalement tirés des pavots & de leurs préparations, comme l'opium, le laudanum, dont l'effet est généralement parlant, aussi sûr & aussi utile, lorsqu'ils sont employés à propos & avec prudence, que leur manière d'agir est peu connue ; sans eux la médecine seroit souvent en défaut, parce qu'il est presque toujours important de suspendre l'effet de la *douleur*, pour travailler ensuite plus aisément à en emporter la cause, si elle en est susceptible ; mais on doit avoir attention de faire précéder les remèdes généraux, sur-tout les saignées, dans les maladies inflammatoires, dolorifiques, parce que les narcotiques augmentent le mouvement des humeurs ; d'ailleurs par l'effet de ces remèdes tous les symptômes de la *douleur* cessent, comme l'inquiétude, les agitations, l'insomnie : quoique la cause soit toujours appliquée, le relâchement des nerfs en diminue beaucoup l'effet topique, si la *douleur* est accompagnée de spasme comme dans l'affection hystérique : on doit associer les anti-spasmodiques aux narcotiques, comme le castoreum, le succin, la poudre de guttette, le sel sedatif de M. Homberg, &c. (*Voyez* CONVULSION, HYSTÉRICIÉ, SPASME, NARCOTIQUE, ANODYN. *Voyez* sur la *douleur* en général, VAN SWIETEN, *comment. in H. Bœrrh. aphor.* 220, 229, & ASTRUC, *pathol. therapeut.*) Cet article est extrait en partie des ouvrages cités de ces auteurs. (*Ancienne. Encyc.*) (MAHON.)

Les douleurs de certaines parties du corps, outre leur nom générique sont connues encore & désignées la plupart sous un nom particulier. C'est sous cette dernière dénomination qu'on les trouvera dans ce dictionnaire. En voici plusieurs exemples :

DOULEUR DE DENTS. (*Voyez* ODONTALGIE.)

DOULEUR D'ESTOMAC. (*Voyez* CARDIALGIE.)

DOULEUR D'INTESTINS. (*Voyez* COLIQUE.)

DOULEUR DE MATRICE. (*Voyez* CANCER DE MATRICE.)

DOULEUR D'OREILLES. (*Voyez* OTALGIE.)

DOULEUR DE REINS. (*Voyez* REINS ET NÉPHRÉTIQUE.)

DOULEUR DE TÊTE. (*Voyez* CÉPHALALGIE.)

DOULEUR DES MEMBRES. (*Voyez* GOUTTE ET RHUMATISME.)

La septième classe des maladies dans la nosologie méthodique de Sauvages, renferme les *douleurs*, *dolores*. L'auteur a divisé cette classe en cinq ordres, & chaque ordre est lui-même sous-divisé en plus ou moins de genres.

Le premier ordre, *dolores vagi*, renferme les dix genres suivans : *Arthritis*, *Osteocopus*, *Rheumatismus*, *Catarrhus*, *Anxietas*, *Lassitudo*, *Stupor*, *Pruritus*, *Algor*, *Ardor*.

Le second ordre, *dolores capitis*, est composé de six genres : *Cephalalgia*, *Cephalæa*, *Hemicrania*, *Ophthalmia*, *Otalgia*, *Odontalgia*.

Le troisième ordre, *dolores pectoris*, n'est que de trois genres, *Dysphagia*, *Pyrosis*, *Cardiogmus*.

Le quatrième ordre, *dolores abdominales interni*, est de huit genres : *Cardialgia*, *Gastrodynia*, *Colica*, *Hepatalgia*, *Splenalgia*, *Nephralgia*, Zwingeri, *Dystocia*, *Hysteralgia*. Enfin, le cinquième ordre, *dolores externi & artuum*, contient six genres : *Mastodynia*, *Rachialgia* Astrucii, *Lumbago*, *Ischias*, *Proetalgia*, *Pudendagra*.

La quatrième classe de la nosologie de Linnéus, comprend les maladies dans lesquelles il y a sentiment de *douleur*, *doloris sensatio*. Il appelle ces maladies *dolorosi morbi* : & elles forment deux ordres, *Dolorosi intrinseci*, & *Dolorosi extrinseci*.

Le premier ordre, *dolores intrinseci*, est sous divisé en vingt genres : *Cephalalgia*, *Hemicrania*, *Gravedo*, *Ophthalmia*, *Otalgia*, *Odontalgia*, *Angina*, *Soda*, *Cardialgia*, *Gastrica*, *Colica*, *Hepatica*, *Splenica*, *Pleuritica*, *Pneumonica*, *Hysteralgia*, *Nephritica*, *Dysuria*, *Pudendagra*, *Proclica*.

Le second genre, *dolorosi extrinseci*, n'est que de cinq genres : *Arthritis*, *Osteocopus*, *Rhumatismus*, *Volatica*, *Pruritus*.

Les *douleurs*, *dolores*, forment aussi la quatrième classe dans la méthode de Vogel : & cette classe contient quarante-six genres. Nous nous abstiendrons de présenter la dénomination de ces genres.

Cullen n'a point employé dans sa nosologie le mot *dolores*, & ne s'est point servi du sentiment

e la *douleur* pour distinguer les maladies. Il a sans doute supposé, avec assez de vraisemblance, que la *douleur* avoit lieu dans toutes les maladies, soit qu'elle se manifestât, soit qu'on n'en apperçût aucun signe chez les malades.

Enfin, la quatrième classe de Sagar, comme celles de Linnéus & de Vogel, est sous le nom de *dolores :* mais l'auteur excepte de cette classe les *douleurs* qui reconnoissent pour causes les fièvres & les plegmasies. Cette quatrième classe renferme cinq ordres, & chaque ordre plusieurs genres; savoir, le premier dix, le second six, le troisième deux, le quatrième sept, le cinquième huit. C'est à-peu-près la même division adoptée par Sauvages.

(M. Mahon.)

DOULEUR AVANT & APRÈS L'ACCOUCHEMENT, (*Médecine chirurgicale.*)

Pour mettre quelqu'ordre dans l'examen de cette importante question, je distinguerai trois temps dans les *douleurs*. Je parlerai d'abord de celles qui précèdent l'enfantement, ensuite de celles qui l'accompagnent, & enfin de celles qui succèdent à cette opération de la nature. Je distinguerai encore dans le premier temps, ou dans celui qui se rapproche le plus du terme de l'accouchement, deux sortes de *douleurs*.

La première espèce se manifeste quelquefois un mois & même deux avant l'enfantement, mais très-fréquemment le moment de l'accouchement est très-rapproché du temps où ces *douleurs* commencent. Par cette différence de temps, on conçoit de quelle importance il est pour la femme grosse & pour son fœtus, de bien reconnoître le caractère de ces *douleurs*, afin de ne pas précipiter l'accouchement qui, dans le premier cas, ne manqueroit pas d'être accompagné d'accidens très-graves; car on ne pourroit l'achever qu'en sollicitant leur accroissement, & par conséquent en irritant violemment l'utérus pour y faire naître de fortes contractions.

Il résulteroit de cette manœuvre meurtrière des pertes d'autant plus abondantes, 1°. que la matrice n'ayant pas acquis tout le développement dont elle est susceptible, & que son col plus particuliérement n'étant pas encore suffisamment étendu, les mouvemens de l'utérus seroient long-temps infructueux, parce que le col résisteroit plus puissamment à la force qui tendroit à faire passer le fœtus. 2°. Dans cette action désordonnée, le décollement du placenta étant un peu étendu, mais pas suffisamment pour se détacher complettement de la matrice dans un temps convenable, il y auroit une hémorrhagie très-dangereuse, en ce qu'elle seroit très-prolongée, avant la sortie de l'enfant, puisque le col ne se prêteroit pas favorablement à son passage; pendant le passage de l'enfant, par les mêmes raisons, & enfin après sa sortie; car le placenta n'étant pas préparé à son décollement, il y auroit du retard & des difficultés multipliées pour l'extraire. En effet, on ne peut pas se dissimuler que la facilité de son avulsion dépend du séjour qu'il a fait dans la matrice, & que probablement les vaisseaux qui s'abouchent avec ceux de sa surface, ne se séparent réciproquement que quand ils se sont portés au plus haut degré d'extension dont ils soient susceptibles; extension qui n'a lieu qu'au terme complet de la grossesse. Cette extension extrême est le moyen dont la nature se sert pour séparer les uns des autres, parce qu'alors l'adhérence est moins forte entre eux, par cela même qu'ils ont acquis un plus grand diamètre. Il suit de ces considérations confirmées par l'expérience, que la perte est plus rébelle & plus dangereuse, à proportion que l'accouchement s'éloigne davantage du terme ordinaire de la gestation.

Puisque l'accouchement précipité dont je donne les détails, ne pourroit être terminé qu'en multipliant les causes d'irritation exercée sur la matrice, on juge d'avance à quels accidens on exposeroit la femme en travail; car personne n'ignore que les manœuvres violentes ne donnent lieu aux suppressions des lochies, au défaut de dégorgement de l'utérus; par la diminution d'une partie des vuidanges, aux inflammations de l'utérus, &c. Quel seroit donc le sort de la mère dans une occurrence aussi dangereuse pour elle?

Quant à l'enfant, les contractions multipliées & violentes qu'il auroit éprouvées de la part de l'utérus, les compressions auxquelles il auroit été assujetti au passage, l'exposeroient au danger de perdre la vie. Les compressions croîtroient comme les obstacles qui retarderoient l'accouchement; or pour connoître ces obstacles, il faut se rappeler la résistance du col de l'utérus, & sa difficulté de se prêter à l'extension: secondement celles des parties extérieures qui ne sont point encore ramollies, comme cela a lieu dans les derniers temps de la gestation. Par conséquent elles contribueroient donc aussi au retard de l'accouchement.

Qu'il nous soit permis de dire pourquoi le ramollissement des parties externes n'a lieu d'une manière complette, qu'à la fin de la grossesse. Si le volume que l'utérus acquiert dans le bas-ventre, occasionne un retard dans la circulation du fluide qui parcourt les extrémités inférieures au point de déterminer dans quelques sujets une infiltration très-marquée dans ces extrémités, c'est que ce viscère s'appuie sur la veine cave dont il diminue le diamètre, par conséquent il gêne le retour du sang au cœur. Mais cette gêne

s'augmente graduellement avec la grossesse ; d'où une plus grande difficulté de la part du sang, à suivre les routes accoutumées ; difficulté qui s'accroît à son tour à proportion que le terme de la gestation s'avance vers sa fin, d'une stase plus manifeste dans les parties inférieures avec cette proportion graduelle de temps, d'où le ramollissement plus complet des parties de la génération avec la stase augmentée des liquides ; d'où enfin leur plus grande extensibilité dans la fin de la gestation ; d'où la résistance plus manifeste que ces parties opposent à leur dilatation, à proportion que le terme de la grossesse est plus éloigné.

Il faut joindre à toutes ces causes d'accidens, les manœuvres exercées sur le fœtus pour lui faire franchir les passages ; car on ne suit pas une méthode dangereuse sans multiplier les événemens fâcheux, & comme on veut terminer un accouchement qu'on a provoqué avec ignorance, on n'a plus de ressources pour exécuter un dessein si inconsidéré que dans la manière de tirer impitoyablement le fœtus dont on accuse la lenteur au passage.

Tels sont en général les maux inévitablement attachés aux accouchemens qui sont le produit du défaut de connoissances nécessaires dans l'art qu'on exerce.

J'avois donc raison de dire plus haut, qu'il étoit très-important de distinguer les *douleurs* que les femmes ressentent dans les temps éloignés de l'accouchement ; cet objet n'a point été convenablement traité par les gens de l'art. Essayons de donner des éclaircissemens sur cette matière.

On distingue les *douleurs*, (que j'appellerai *fausses-éloignées* pour ne pas les confondre avec celles qu'on nomme communément *fausses* dans le moment de l'enfantement,) par le temps de la gestation qui apprend qu'elles ne doivent point leur origine à l'accouchement prochain, mais à des irritations particulières de l'utérus indépendantes d'un travail naturel. Cependant comme il y a quelquefois incertitude sur l'époque à laquelle la conception a eu lieu, il faut joindre à ce premier signe ceux qui caractérisent mieux l'espèce de *douleur* dont je parle ; or on y parviendra par l'examen de la matrice, & particulièrement par celui de son col. On sait qu'il ne s'efface complettement que dans les derniers temps de la gestation ; donc s'il est encore prolongé, l'accouchement est éloigné & les *douleurs* sont *fausses-éloignées*. A ces marques certaines on ajoute les suivantes, c'est que dans le cas dont je parle l'orifice de l'utérus ne se dilate pas, ou se dilate très-peu, les eaux ne se forment pas, il ne s'échappe point de glaires de l'utérus. Et quoique les *douleurs* qui partent de la région lombaire se prolongent vers les os pubis, & en cela aient de la ressemblance avec celles de l'accouchement, cependant on voit qu'il est aisé par ce qui a été dit ci-dessus d'en connoître les différences essentielles ; & ce n'est que par une suite de leur persévérance ou par des manœuvres mal-dirigées, qu'elles pourroient se terminer en *douleurs vraies*.

Les causes qui leur donnent naissance sont toutes celles qui irritent la matrice, mais on distingue particulièrement les secousses véhémentes de ce viscère, soit par des chûtes, des coups, des plaisirs multipliés sans ménagement, &c.

Les humeurs âcres qui irritent les intestins, portent aussi leur impression sur la matrice ; c'est par cette raison que les *douleurs* d'entrailles, le tenesme ainsi que la difficulté d'uriner, les *douleurs* en urinant, amènent à leur suite celles de l'utérus ; parce que tous les viscères qui l'avoisinent lui communiquent leur souffrance.

Les affections morales, trop vivement senties, occasionnent aussi de fausses *douleurs* par le spasme qu'elles déterminent dans toute la machine. Il n'est pas rare de voir des femmes avorter par l'effet même d'un chagrin violent, d'une surprise ou d'une terreur frappante.

C'est donc toujours un grand bien que de calmer ces symptômes, puisque leur durée ou leur activité intéresse la vie des femmes & des enfans qu'elles portent. Je distinguerai dans leur curation les principales circonstances qui les ont occasionnés. Mais en général, il ne faut pas perdre de vue que quelle que soit la cause, il en résulte constamment un effet toujours remarquable, le spasme qu'il est essentiel de modérer ou de faire cesser par l'usage des hypnotiques ; ainsi les préparations d'opium, & tous les médicamens qui se rapprochent de ceux-là par leur action particulière, doivent être mêlés avec ceux qui sont destinés à combattre l'influence de chaque cause ; je ne reviendrai pas davantage sur cette pensée dont l'importance se juge aisément.

Les fatigues excessives, les travaux qui exigent l'emploi d'une grande force de tout le corps, comme de porter des fardeaux & tous les grands efforts pour déplacer des masses lourdes, la marche trop prolongée, les courses rapides, &c. donnent très-souvent naissance à des *douleurs* de la région lombaire, qui, si elles acquièrent quelqu'intensité peuvent occasionner l'avortement. Les moyens curatifs de cet état, quand il reste encore un temps suffisant pour prévenir l'accident dont je parle, sont les bains doux qui relâchent les parties irritées, les boissons délayantes dans lesquelles on mêle des calmans & les saignées

parce qu'elles facilitent promptement une détente générale. A ces moyens on ajoute le repos qui doit être proportionné à la véhémence des symptômes : car il est ici d'une nécessité absolue.

Ce genre de curation, à quelques modifications près, s'adapte parfaitement aux *douleurs* qui résultent des coups, des chûtes, &c. Dans ce dernier cas, cependant, les résolutifs seront unis aux délayans pour éviter la stase du sang dans les parties contuses. Les meilleurs résolutifs sont les antiscorbutiques; mais ils sont très-actifs, & par conséquent leur usage exige une déplétion opérée par les évacuations sanguines. On peut donc ajouter dans les boissons délayantes, le cresson, la berle, le becabunga, & tous les crucifères; en observant que ces plantes doivent être infusées pour ne pas perdre les principes volatils dans lesquels consistent leurs principales vertus.

Les humeurs qui séjournent dans les intestins & qui les irritent, sont aisément entrainées par des laxatifs doux & les lavemens. Si des flatuosités fatiguent les viscères de l'abdomen, on les dissipera avec les infusions des plantes carminatives & toniques, pourvu qu'il n'y ait point de constipation.

Dans celle-ci (la constipation), les laxatifs doux, tant en boisson qu'en lavemens, dégageront les intestins, & dissiperont la chaleur qu'elle occasionne dans le bas-ventre. Les boissons rafraichissantes feront cesser les *douleurs* de la vessie & celles qui ont lieu en urinant; les bains de siège, les demi-bains, les fomentations émollientes appliquées sur l'abdomen concourront au même but.

Les affections morales ont aussi leur curation particulière; elle consiste dans tous les secours moraux dont le genre particulier d'affection est susceptible. A cet égard on ne peut donner de préceptes, car ce sont les circonstances dans lesquelles se trouve la personne affectée qui fournissent les idées par lesquelles on peut ramener le calme de l'esprit : mais il est bien important de n'entourer la personne souffrante que de ses amis. Toute contrariété doit être soigneusement évitée dans le choix de ceux qui la consolent.

Aux secours moraux, on réunira les narcotiques capables de dissiper le trouble & l'agitation des nerfs. C'est uniquement en ces deux points que consiste le plan de curation des affections qui portent le trouble dans l'esprit.

Après avoir donné le détail des causes qui donnent naissance aux *douleurs* qui précèdent le temps de l'accouchement avant la fin de la gestation, il me reste à examiner, pour terminer cet objet, le caractère des *douleurs* qui précèdent l'accouchement au véritable terme de la grossesse. Celles-ci se distinguent encore en plusieurs espèces : les unes sont vraies, les autres fausses, & enfin, d'autres sont accidentelles & indépendantes de l'accouchement quoiqu'elles puissent le déterminer.

Les premières commencent ordinairement dans la région lombaire; elles se bornent fréquemment à cet espace. Elles sont souvent accompagnées de quelque trouble dans le bas-ventre, & ce trouble procure quelquefois un peu de diarrhée. Ces premières *douleurs* sont légères. Les sages-femmes leur ont donné le nom de *mouches*. On observe qu'elles se font sentir le plus communément un jour avant l'accouchement. On en a vu le précéder de trois & quatre jours, mais ces cas sont rares : elles se rencontrent plus ordinairement chez les femmes qui portent leur premier enfant; car quand il y a eu plusieurs accouchemens, l'utérus se développe plus promptement, & ces premières *douleurs* n'ont pas une aussi longue durée.

A proportion qu'elles s'accroissent, elles se prolongent aussi vers les os pubis, & forment le cercle en partant des reins pour venir se terminer à la partie antérieure du bas-ventre. Si on touche la femme en travail, on distingue l'orifice de l'utérus entr'ouvert, & bientôt les eaux se forment; c'est-à-dire, que les membranes sont poussées dans l'ouverture de la matrice. On sent une petite tumeur dont la mollesse annonce le fluide qui y est contenu. On remarque aussi qu'après chaque *douleur* vraie, l'utérus reste plus ouvert qu'avant la *douleur*. Des glaires passent par l'orifice, ou plutôt une sérosité glaireuse s'en échappe. Elle se teint ensuite de sang : on dit qu'alors les eaux *marquent*. Toutes ces choses sont les signes prochains d'un accouchement.

On distingue les *douleurs* fausses des précédentes, en ce qu'elles ne sont point suivies de la dilatation de l'orifice de l'utérus; en ce qu'elles suscitent une sensation plus désagréable & plus piquante; en ce que les eaux ne *marquent* point & ne se *forment* pas; en ce que l'orifice de la matrice, au lieu de s'ouvrir davantage, paroît souvent se contracter. Donc au lieu d'accélérer l'accouchement, elles occasionnent une fatigue inutile & dangereuse si elles sont prolongées : dangereuses, puisqu'elles sont le produit d'une irritation vive mais infructueuse, & qu'elles suscitent un spasme qui empêche la dilatation progressive de l'orifice de l'utérus.

Pendant que les *douleurs* vraies se multiplient & se rapprochent, les parties externes de la génération se gonflent, parce que la matrice pousse

à l'extérieur, & la tête de l'enfant déterminée vers la sortie, font passer cette impulsion jusqu'aux grandes lèvres; ce qui occasionne le gonflement dont je parle. Ce dernier symptôme ne se rencontre point dans les *douleurs* fausses, parce que dans celles-ci l'utérus n'agit point sur les organes extérieurs.

Pendant que les choses se passent ainsi, le pouls acquiert plus de force; il est plus fréquent, plus plein, plus élevé qu'à l'ordinaire. Le visage devient rouge, les yeux plus saillans, la tête douloureuse; la poitrine s'embarrasse & la respiration devient plus difficile. Ces divers symptômes résultent de la suspension momentanée des inspirations & des expirations pendant chaque *douleur*. Si la femme en travail fait aussi des efforts pour accélérer l'accouchement, la circulation devient plus gênée, parce que le diaphragme contracté & le thorax fixé d'une manière immobile par les muscles, arrête le cours du sang dans les poumons & dans la veine-cave. Comme ce fluide revient difficilement au cœur, la tête en est surchargée; d'où les symptômes que j'ai annoncé relativement aux parties supérieures. Les mêmes efforts portent leur influence sur le cœur & les artères; d'où la fréquence & la plénitude du pouls.

Le trouble que je décris occasionne quelquefois des vomissemens; ce symptôme, lorsqu'il est accompagné de *douleurs* vraies, facilite l'accouchement; dans ce cas, il est d'un bon présage. Le contraire a lieu avec les *douleurs* fausses, car alors il est le signe d'une irritation excessive dont le désordre devient général.

Y a-t-il lieu d'employer quelques médicamens dans la circonstance que je décris? En considérant que cet état est inséparable de l'accouchement, on ne doit point le regarder comme un état contre nature, & sous ce point de vue, il paroîtroit convenable d'abandonner la femme à elle-même. Cependant, différentes circonstances qui ne sont pas rares, indiquent quelques secours. On propose la saignée du bras dans les sujets pléthoriques: elle est utile, & quelquefois même elle devient indispensable quand les *douleurs* & les efforts long-temps continués, menacent la tête des effets de la surcharge du sang: car on a vu des femmes périr d'apoplexie par la rupture des vaisseaux du cerveau. Celles qui sont sujettes à l'hémoptysie ont aussi des hémorrhagies abondantes, parce que l'engouement des poumons occasionne cet accident. Il est donc très-utile de tirer du sang toutes les fois qu'on pourroit redouter des événemens fâcheux.

La saignée seroit encore nécessaire quand les choses ne seroient pas portées au degré de gravité que j'ai annoncé; il suffiroit que la pléthore parût se manifester, même foiblement, pour qu'une évacuation sanguine devînt profitable. On en retire un double avantage. 1°. On prévient par elle la violence des hémorrhagies utérines, & c'est un grand bien de les éviter; car elles laissent les femmes dans un affaissement extrême, dissipent une quantité de fluides nécessaires à la formation du lait, rendent la fièvre de lait plus inégale, & prolongent le temps des maladies qui résultent des troubles de l'accouchement. 2°. La saignée chez les femmes pléthoriques rend le travail plus prompt & plus facile, parce qu'elle dissipe le désordre des fonctions vitales en desemplissant les vaisseaux.

Il est aisé de juger, d'après les réflexions précédentes, quelles sont les circonstances où il sera utile d'avoir recours aux évacuations sanguines. Les signes de pléthore détermineront cette marche curatoire.

Dans les grandes villes, les femmes d'une constitution foible éprouvent quelquefois des foiblesses multipliées, pour peu que les *douleurs* se continuent pendant quelque temps; elles n'ont pas non plus la force tonique nécessaire pour aider par leurs efforts la sortie du fœtus; la matrice n'a point assez d'énergie pour se contracter de manière à terminer ce travail. Si on n'apporte pas des secours qui compensent ce défaut de force, le spasme succède aux *douleurs* & l'accouchement de facile qu'il auroit été, devient long & périlleux. Les cordiaux doux sont dans ces circonstances d'une grande utilité; ils raniment l'action des esprits animaux, & l'irritabilité de la fibre musculaire, augmentent les forces & par conséquent concourent puissamment à la terminaison du travail.

Mais comme cet état d'impuissance est presque toujours uni à une disposition spasmodique, il est avantageux d'associer les antispasmodiques aux cordiaux; par ce moyen on remplit deux indications en même temps, & l'accouchement plus prompt & plus heureux confirme le succès de cette méthode.

Les infusions, dans quatre à six onces de vin vieux, des racines d'asclepias, ou de dictame blanc, ou de carline, ou de danthora, ou d'angélique & d'impératoire à la dose de deux gros, sont d'excellents cordiaux. On les édulcore avec le sucre ou un sirop convenable; le contrayerva, la serpentaire de Virginie, le spic-nard produisent les mêmes effets; les écorces de citron, de limon, ou d'oranges infusées dans le vin sont aussi un cordial agréable. On peut leur substituer la canelle, le jonc odorant, les sommités de mélisse, de marrhube blanc, d'agripaume, &c.

qui concourent au même but. Les eaux distillées & les élixirs alexipharmaques sont connus, je n'en ferai pas le détail.

Aux infusions indiquées ci-dessus, on ajoute quelques gouttes de teinture de castoreum ou de laudanum de Sydenham, pour leur donner une qualité antispasmodique. On peut y mêler l'esprit-de-corne-de-cerf; mais on ne doit pas oublier que cette substance perd toute son activité si on l'expose à la chaleur; il faut donc attendre pour l'unir au liquide dont l'infusion est composée que le refroidissement ou au moins un degré de chaleur très-foible ne fasse pas évaporer ses principes les plus actifs dans lesquels consiste sa vertu calmante.

On réitérera ces médicamens ou ceux qui sont analogues, autant que l'état de la femme en travail paroîtra l'exiger.

Après avoir distingué les fausses *douleurs* de celles qu'on nomme vraies, exposé le détail des accidens auxquels elles donnent naissance, considéré dans le commencement de cet article les moyens de les dissiper dans les temps antérieurs à l'accouchement; j'observerai seulement ici que les moyens curatifs sont les mêmes dans les deux temps. Je renvoie donc pour la curation à ce qui a été prescrit plus haut.

Les *douleurs* qui accompagnent le passage de l'enfant ne peuvent être évitées; elles sont le produit d'une dilatation excessive de la part des parties qui doivent livrer passage au fœtus. Cependant il arrive quelquefois que la mauvaise disposition des parties tant internes qu'externes de la génération apporte de la résistance à la dilatation nécessaire. Alors ou on a pu prévoir cet état, ou on a dû le reconnoître au moment de l'accouchement & secourir autant qu'on le peut les femmes en travail. Comme ces objets ont été exposés amplement au mot DÉLIVRER, on lira cet article qui est une suite naturelle de ce qui précède.

J'ai distingué des *douleurs* accidentelles qui se réunissoient quelquefois à celles de l'accouchement ou qui existant avant celles-ci, pouvoient les occasionner & les accélérer; quelqu'avantage qu'il y ait à connoître la cause des accidentelles, on juge qu'il est impossible d'entrer dans aucun détail sur cet objet; car étant souvent le produit d'affections absolument distinctes de la grossesse & de l'accouchement, on ne peut pas déterminer les circonstances dans lesquelles elles se manifestent, ni le caractère qu'elles portent avec elles. Il faut avouer sans doute avec les accoucheurs, que si les *douleurs* sont violentes, elles suscitent l'avortement ou un accouchement précoce; ou elles donnent plus de gravité aux symptômes qui accompagnent l'accouchement à terme. On doit donc se réduire à remarquer ici que l'importance de l'observation de ces *douleurs* est un motif pour décider l'accoucheur à reconnoître leur cause & à y porter remède. Ainsi toutes les complications de maladies qui surviennent pendant le temps de la grossesse méritent, sous ce seul rapport, l'attention la plus scrupuleuse & les conseils les plus sages & les mieux raisonnés.

On appelle du nom de *tranchées* ou *coliques*, les *douleurs* que les femmes éprouvent immédiatement après l'accouchement, & qui se renouvellent chez quelques sujets plusieurs jours de suite. Elles ressemblent quelquefois aux premières *douleurs* de l'enfantement par l'espèce de souffrance qu'elles suscitent & par le siège qu'elles occupent; mais très-fréquemment elles sont absolument dissemblables à celles que j'ai nommées. A peine l'enfant est-il né, qu'elles ont coutume de se manifester. Il paroît que les contractions de l'utérus, qui se continuent pour l'expulsion du placenta, sont la cause de ces dernières; c'est pourquoi elles ressemblent beaucoup à celles de l'accouchement. Il ne faut pas les confondre avec celles qui ont leur siège dans le vagin ou l'orifice de la matrice; celles-ci sont ordinairement la suite d'un enfantement douloureux par les manœuvres qu'on a crues nécessaires & que le volume excessif du fœtus ont suscitées. En effet, dans l'un & l'autre cas, la distention outrée des parties que j'ai nommées, leur fait éprouver des déchiremens superficiels ou profonds qui doivent nécessairement donner naissance à des *douleurs* vives, mais ces dernières ont une plus longue durée, & on les distingue encore par le siège qu'elles occupent.

Les *douleurs* qui persistent avec quelque violence après la sortie du fœtus, sont quelquefois continuées par la présence d'un second enfant; circonstance qu'il est essentiel d'observer afin de faciliter sa naissance. On s'en assure en plaçant la main sur la région hypogastrique. On distingue le volume de la matrice qui est plus considérable qu'il ne doit être. D'ailleurs, l'hémorrhagie continue ordinairement jusqu'après l'expulsion du second enfant, qui se fait lui même reconnoître par ses mouvemens, à moins qu'il n'ait perdu la vie, ou qu'il ne soit trop affoibli, ou trop jeune. Dans ce dernier cas, il faut apporter plus d'attention pour s'assurer de sa présence dans l'utérus. C'est plus ordinairement dans les avortemens que cette recherche est difficile par rapport à sa petitesse; alors on est obligé de porter un doigt dans l'orifice de la matrice pour savoir si elle renferme encore un second enfant.

Les tranchées dont il sera plus particuliérement question dans cet article, sont les *douleurs* qui ont lieu après l'expulsion du fœtus & du placenta;

elles paroissent avoir pour cause le dégorgement de la matrice qui ne peut pas se faire sans ces contractions sourdes dont le caractère ressemble à quelques égards à celles du rectum, & qu'on connoit sous le nom de ténesme : c'est par cette raison qu'Ettmuller les nomme *ténesme utérin*. Comme la matrice a été extrêmement fatiguée par les *douleurs* de l'accouchement, sa sensibilité est excessivement augmentée : ensorte que les contractions nécessaires pour expulser au dehors les liquides surabondans encore contenus dans les vaisseaux de ses parois, ne peuvent manquer d'être douloureuses. C'est pourquoi les tranchées sont plus vives chez les femmes très-sensibles, & sur-tout chez celles qui ont eû un accouchement plus long & plus tourmentant. La matrice, dans ces cas, peut être comparée aux chairs fatiguées par des ligatures, des chocs, ou un exercice violent qui ne supportent pas la compression exercée par un corps étranger sans de vives *douleurs*. Or, les contractions utérines opèrent le même effet ; & comme la substance de la matrice est devenue très-sensible, les contractions sont accompagnées de *douleurs*.

On néglige trop généralement cet accident. Parce qu'on a remarqué qu'il cessoit ordinairement de lui-même, on n'y apporte point de secours ; cependant il mérite plus d'attention qu'on ne l'a pensé jusqu'alors. Sa fréquence comme sa violence est la preuve d'une grande irritation, & celle-ci dispose la matrice aux engorgemens inflammatoires, soit de sa substance, soit des organes ou des viscères qui l'environnent. D'ailleurs, cette même irritation empêche le libre écoulement des lochies, d'où résultent les congestions laiteuses qui se forment dans toute la capacité du bas-ventre, mais sur-tout dans les ligamens de l'utérus & les ovaires. Cette vérité est prouvée par l'expérience. J'ai remarqué que les femmes attaquées de suppression des lochies, de métastase laiteuse, & de tous les accidens qui en dérivent, &c. étoient plus ordinairement celles qui avoient éprouvé des tranchées fréquentes ou trop douloureuses.

Les nourrices ont aussi des tranchées, mais les suites en sont moins funestes que chez les femmes qui n'allaitent pas leurs enfans, parce que les fluides qui n'ont pas pu s'écouler entiérement par la matrice, se portent aux mammelles, & contribuent à la formation du lait ; ce qui prévient les maladies chroniques dont j'ai parlé, mais n'empêche pas la naissance des affections aiguës, parce que la cause de ces dernières ayant une grande activité, elle met elle-même obstacle à la sécrétion du lait en fixant les liquides dans les viscères de l'abdomen.

On conçoit par ce qui vient d'être dit, que l'irritation de la matrice est la cause des tranchées, & que cette irritation portée à l'excès, occasionne ensuite toutes les autres maladies dont une femme en couche peut être attaquée. Le premier objet qu'on doit donc se proposer, est de calmer cet état de spasme & de sensibilité excessive. On y parviendra par l'usage des antispasmodiques. Je prescris, dans ces circonstances, huit gouttes de laudanum de Sydenham, étendues dans six onces d'infusion de fleurs de tilleul ou de primevere, & je fais ajouter une once de sirop de violette pour former une potion ; trois ou quatre heures après, on réitère le même remède, si les *douleurs* persistent avec fréquence ou avec violence. Il y a des femmes qui au lieu d'éprouver quelque soulagement par l'usage de l'opium & de ses préparations, sont encore plus agitées qu'auparavant. Le sirop de diacode convient à ces dernières, elles se trouvent bien aussi du laudanum combiné avec l'alcali volatil à même dose, soit que l'union de ces deux substances change la nature du laudanum, soit que l'action de l'alcali volatil, qui est plus prompte, fasse naître une autre modification dans le systême nerveux. J'ai vu des femmes auxquelles l'opium & ses préparations donnoient des convulsions, obtenir un grand soulagement par l'addition de l'esprit-de-corne de cerf, ou tout autre alcali volatil.

Boerhaave prescrivoit, en pareil cas, la mixture suivante : *d'yeux d'écrevisse trois gros, de corail rouge deux gros, de perle un gros, de laudanum trois grains, de sirop de Kermès six gros, d'eau distillée d'écorce de citron, de mélisse & de marjolaine de chaque trois onces mêlés. La malade prendra une demi-once de cette potion chaque quart d'heure, jusqu'à ce que les douleurs soient calmées. Elle boira, sur chaque dose, deux onces de la décoction suivante.*

D'orge mondé, d'avoine entière de chaque une once, faites cuire dans trois livres d'eau, l'espace d'une-demi heure. Ajoutez à la décoction une livre de vin du Rhin, d'eau distillée de canelle deux onces, de sirop de Kermès une once & demie.

L'usage des bandages contribue aussi à calmer les tranchées. *Voyez* l'article ACCOUCHÉE, où j'ai parlé des précautions nécessaires dans la manière de les appliquer, & des avantages qu'on peut en tirer.

L'irritation des parties externes de la génération méritent encore une attention particulière chez les nouvelles accouchées : ces parties ont été très-distendues chez les femmes qui ont eu des enfans d'un volume excessif : il y a quelquefois une contusion sourde dans leur tissu organique, & cet état les rend très-douloureuses. On aura soin de les tenir humectées par des fomentations émollientes. Chez les sujets qui auront

la chair molle & la fibre lâche, on mêlera aux décoctions émollientes, l'infusion de fleurs de sureau, de camomille ou de sauge.

Le docteur Sanchez avoit coutume de faire appliquer des briques chaudes enveloppées de linges mouillés. On les plaçoit autour des cuisses, afin que la vapeur qui s'en élevoit, dissipât le spasme des parties irritées. Cette méthode facilitoit aussi les sueurs qui sont habituelles après l'accouchement. Ce moyen est très-utile pour débarrasser la sérosité superflue dont on fait que le sang des femmes en couche est surchargé. Le praticien que je cite, assure qu'on évite, par ce moyen simple, la fougue impétueuse avec laquelle le lait se porte aux mammelles; il en résulte aussi un écoulement plus libre & plus égal des lochies; deux circonstances bien essentielles pour prévenir les maladies graves qui se manifestent chez les accouchées.

Si la matrice a souffert dans l'accouchement par quelque cause que ce puisse être, on ne peut pas se dispenser de faire des injections émollientes dans le vagin: on aura soin aussi que la matière des injections y soit retenue le plus long-temps qu'il sera possible. Dans le cas où l'irritation seroit permanente, malgré quelques injections, on les remplaceroit par des fumigations dont l'activité est plus grande & l'effet plus prompt. Au reste, si l'irritation étoit jointe à la diminution de l'écoulement des lochies qui succède souvent à ce premier accident, & qu'il y eût disposition à l'inflammation, on se conduiroit alors, ainsi que je l'ai prescrit en parlant de l'INFLAMMATION DE LA MATRICE.

(M. CHAMBON.)

DOULEUR NÉPHRÉTIQUE. (*Voyez* COLIQUE NÉPHRÉTIQUE.) (M. CHAMSERU.)

DOUTE PHILOSOPHIQUE, (*Méd. prat.*)

Le *doute philosophique* est bien opposé à ce caractère d'esprit tranchant & décidé qui est celui d'une multitude de médecins, qui croyent appercevoir, même au premier coup d'œil, la nature d'une maladie & l'indication qu'ils ont à suivre pour la traiter. Cet esprit naît ou de l'audace qui ne convient qu'à des charlatans, ou d'une ignorance présomptueuse qui va toujours en avant sans s'inquiéter, ou sans se douter des suites fâcheuses qui peuvent en résulter. Le *doute philosophique*, au contraire, sert à retenir sur les bords de l'abime & le médecin & le malade: & il offre à l'un & à l'autre la ressource précieuse de l'expectation. Car, la médecine expectante a deux grands avantages: le premier, de faire éviter bien des malheurs; le second, d'enlever à de prétendus remèdes l'honneur d'un très-grand nombre de guérisons qui sont dues uniquement à la nature, & de perfectionner ainsi l'observation.

(M. MAHON.)

DOUTEUX, (Signe) (*Séméïotique.*) (*Voyez* ÉQUIVOQUE.) (M. MAHON.)

DOUVE ou GRENOUILLETTE D'EAU, *ranunculus.* (*Voyez* RENONCULE.) (*Mat. méd.*)

(M. MAHON.)

DOUX, (*Hygiène.*)

Partie II. Choses improprement dites non naturelles.

Classe II. *Ingesta.*

Ordre I. Alimens.

Section I. & II. Végétaux & Animaux.

On se sert du mot *doux* comme d'un substantif, quand on dit cela est *doux*; comme d'un adjectif, quand on dit cette substance est douce. Les substances douces sont celles qui ont une saveur foible, dont l'impression sur les houpes nerveuses de la langue est peu active, qui ne contiennent dans leurs parties rien d'âcre & de stimulant. Ce sont ces substances, en général, qui sont nourrissantes dans la classe des végétaux. Les différentes farines ou fécules sont douces un peu plus un peu moins: elles conviennent beaucoup aux personnes qu'on veut nourrir légèrement, & aux convalescens. On les mêle avec les sucs extraits des animaux, dans des bouillons, des consommés, pour les rendre plus sapides & plus nourrissantes, on y mêle encore du sel marin. Les alimens *doux* font beaucoup de bien, ils doivent être préférés par les personnes dont la fibre est très-irritable, & qui ont des tempéramens bilieux ou mélancholiques. (*Voyez* ces mots.)

On donne le nom de douçâtre, aux substances absolument fades, insipides, & qui ne flattent pas le palais. (M. MACQUART.)

DOUX, (*Mat. méd.*)

Les corps *doux*, *dulcia*, sont toutes les substances qui n'ont qu'une saveur légèrement sucrée, ou presque fade, ou qui présentent avec peu de saveur dans la bouche, cette onctuosité, cette sorte de moëlleux qu'on connoit dans les mucilages, les huiles, &c. Toutes les matières qui jouissent de cette saveur, sont, en général, relâchantes, émollientes, adoucissantes, inviscantes, & presque toujours en même temps nourrissantes. (*Voyez* les mots FADES, MUQUEUX, ONCTUEUX, SUCRÉS, &c. (*Voyez* aussi le mot ACTION DES MÉDICAMENS.) (M. FOURCROY.)

DRACONS, CRINONS. *Criniones, comedones dracunculus nostras. Sauvag.*

Les auteurs qui ont parlé des crinons, paroissent n'avoir point eu occasion de les observer par eux-mêmes; ils se sont copiés les uns les autres, plusieurs ont confondu les crinons avec les *chiques*, avec les cirons, & avec le dragoneau, ou le ver de Guinée. Il faut cependant excepter Sauvages, Lorry dans son traité des maladies de la peau, & Valmont de Bomare qui en donne une description fort exacte. M. Bassignot médecin à Seynes en Provence, a donné sur les crinons un mémoire inséré dans le premier volume de la Société de médecine, dans lequel on trouve les détails les mieux circonstanciés & les plus certains, sur la nature de cette espèce singulière de vers, sur les symptômes qu'ils produisent, & la manière dont on les détruit.

Les crinons sont de petits corps ou vers roux de la longueur d'une ligne & de la finesse d'un cheveu ou d'une soie, ce qui, en Provence où ils sont très-familiers, leur a fait donner le nom de *cees*, par corruption de *ceddès*, qui signifie soie. Les uns sont durs, velus & noirs; les autres plus mous & terminés par un petit corps rond. Suivant Bomare, ils sont hideux vus au microscope, de couleur cendrée, ayant deux cornes, les yeux ronds, la queue longue, fourchue & velue par les bouts qui sont relevés. Ces vers occupent les parties musculeuses du dos, des épaules, des bras, du gras des cuisses & des jambes. Ils n'attaquent que les enfans nouveau-nés peu de jours & même peu d'heures après leur naissance. Les symptômes qui les font reconnoître, sont une demangeaison considérable qui augmente par la chaleur du lit; les enfans sont agités, ne peuvent dormir, & refusent le sein de la nourrice; la fièvre, la diarrhée & quelquefois les convulsions surviennent; ils poussent des cris continus, & leur voix devient rauque ou s'éteint tout-à-fait. Ce dernier symptôme est, suivant M. Bassignot, un signe certain de la présence des crinons, & est, en raison de leur nombre, ou de la durée & de l'intensité de la maladie. On distingue trois états qui se font connoître par des symptômes particuliers, ou plutôt les symptômes diffèrent suivant le siège particulier des crinons. L'altération ou l'extinction de la voix, la difficulté ou l'impossibilité de saisir le mamelon, dénotent que le sternum, les tempes, les parties antérieures & postérieures du col, & les joues sont irrités par les crinons. S'ils occupent les bras, la poitrine, les épaules, l'enfant étend les bras, écarte les doigts, ou tient la main fortement serrée. Le troisième état est celui dans lequel les crinons attaquent le tronc & les extrémités inférieures, ce qu'on doit reconnoître par l'espèce de mouvements que fait l'enfant, mais auxquels on n'a point fait assez d'attention. On ne remarque rien de particulier à la peau, si ce n'est avec un peu d'attention & d'habitude, une sorte de tension que l'on sent en frottant l'enfant, & qui cesse par la sortie des crinons.

La cause des crinons est aussi obscure & aussi peu connue que celle des autres vers qui se forment dans le corps humain. Ils entraînent rarement la mort des enfans qui en sont attaqués, à moins qu'on ne méconnoisse leur existence & qu'on ne néglige les moyens convenables; alors, la fièvre, la diarrhée, les convulsions, & enfin le marasme font périr les enfans. Dans les pays chauds, où ils sont très-ordinaires, les sages-femmes & les nourrices en délivrent promptement les enfans par un moyen aussi simple que facile à exécuter. Quelques auteurs à la vérité proposent différentes recettes; les uns recommandent de baigner l'enfant, de le frotter avec du miel, de le racler avec un couteau d'ivoire; d'autres veulent qu'on le plonge dans une lessive dans laquelle on a fait bouillir un sachet de fiente de poules: quelques-uns prescrivent des remèdes intérieurs qu'il seroit très-difficile de faire avaler à l'enfant dans un âge aussi tendre, & qui d'ailleurs paroissent indiqués pour toute autre maladie que celle des crinons. Suivant M. Bassignot qui mérite le plus de confiance, puisqu'il rapporte les faits dont il a été témoin, le procédé curatif consiste à frotter l'enfant avec la main humectée de salive, ou impregnée d'un peu d'huile jusqu'à ce que l'on sente une certaine âpreté semblable à celle que l'on éprouve en passant la main sur le visage d'un homme dont la barbe est un peu longue ou commence à croître; âpreté produite par la sortie des crinons. Par exemple, si l'enfant est dans le second état, ou si les symptômes indiquent que les bras sont le siège principal des crinons, la nourrice prend le bras, & choisissant la partie où sont les muscles extenseurs, elle la frictionne avec la main qu'elle a auparavant humectée de salive, en décrivant de petits cercles, & tournant toujours du même côté jusqu'à ce qu'elle sente cette âpreté dont nous avons parlé; elle passe ensuite à l'autre bras qu'elle frictionne de la même manière, ensuite elle présente le téton à l'enfant & le couche. Si aux premiers cris qu'il fait, quelques heures après, la voix ne revient pas, elle le frictionne de nouveau aux deux bras, aux épaules, & successivement sur tout le corps. Rarement l'enfant crie pendant l'opération, & sa tranquillité prouve qu'il en retire du soulagement. Deux ou trois frictions de cette espèce, entre chacune desquelles on laisse dix à douze heures d'intervalle, suffisent pour opérer la sortie des crinons. Au lieu d'humecter la main de salive, quelques nourrices se servent avec succès d'une pâte faite avec un peu de farine délayée dans de l'eau. Elles sont si sures de l'ef-

ficacité de ces frictions, qu'elles négligent tout moyen ultérieur, comme de laver ou raser la partie frictionnée, ainsi que le recommande Lorry. En effet, les crinons une fois sortis, ne rentrent point, & l'enfant en est délivré pour toujours. Il arrive cependant que les crinons se manifestent encore à la sortie des premières dents, & chez quelques sujets, jusqu'à l'âge de deux ou trois ans, mais ces derniers cas sont extrêmement rares. (LAPORTE.)

DRACON I. fut fils d'Hippocrate II. & frère de Thessalus. Comme Thessalus paroît avoir été l'aîné, on peut présumer que *Dracon* naquit vers l'an 420 avant notre ère.

DRACON II. eut pour père Thessalus. La naissance de ce *Dracon* peut être fixée vers l'an 395 avant notre ère: il étoit parvenu à sa quarantième année, l'an 355.

Ce *Dracon* eut pour fils Hippocrate III., médecin de Roxane, femme d'Alexandre.

(GOULIN.)

DRAGÉ. (*Eaux minérales.*)

C'est une paroïsse de l'Avranchin, entre Avranche & Granville, à deux lieues à l'Ouest Nord-Ouest de ces villes, & à trois Sud-Sud-Est de la dernière. La source minérale est située sur un sol ferrugineux: elle est froide, peu connue. MM. Longavant & Bouti la disent ferrugineuse.

(MACQUART.)

DRAGÉES. (*Hygiene.*)

Partie II. Des choses improprement dites non naturelles.

Classe III. *Ingesta.*

Ordre I. Alimens.

Section III. Alimens composés.

On donne le nom de *dragées* à des espèces de petites confitures sèches, faites de petits fruits ou de parcelles d'écorces, de racines, d'amandes de graines odoriférantes & aromatiques, & qu'on incruste ou qu'on recouvre d'un sucre très-dur & très-blanc.

Quelquefois ces *dragées* sont faites avec des sucres colorés; alors il faut les rejetter, parce que souvent les confiseurs emploient des couleurs minérales qui peuvent être très-dangéreuses.

En général les *dragées* forment un genre de friandise très-agréable, mais dont l'usage trop fréquent peut devenir préjudiciable à la santé, parce que les substances qui forment leur intérieur, étant assez souvent fortes & aromatiques, irritent & échauffent considérablement, sur-tout si elles sont composées avec de la canelle, des écorces de citron, du gérofle, &c.

On fait venir d'Italie des *dragées* qu'on nomme *diabolini*, qui sont faites avec les essences des plus forts aromates: on prétend qu'elles sont aphrodisiaques; à coup sûr elles sont dangereuses. (*Voyez* APHRODISIAQUE.)

On doit éviter de donner, comme on le fait très-habituellement, des *dragées* aux enfans, qui en sont très-friands, & que cet usage peut beaucoup échauffer & resserrer. (MACQUART.)

DRAGÉES DE KEYSER. (*Mat. méd.*)

Les *dragées de Keyser* ont pour base une combinaison d'acide acéteux & d'oxide de mercure; ce sel, ou acétite de mercure, qui a été nommé terre foliée mercurielle, parce qu'il crystallise en effet sous la forme de feuillets ou de lames, a été proposé par Keyser pour le traitement de la vérole. Il est très-actif, il excite souvent des vomissements opiniâtres & violents; il purge très-fortement. Après avoir fait pendant plusieurs années l'expérience de cette combinaison dans plusieurs hôpitaux, on y a presqu'entièrement renoncé. Mais il en est de ce remède comme de tous les autres, il ne peut pas convenir également & indistinctement à tous les sujets, à tous les cas, à toutes les époques des maladies vénériennes; & il n'est pas plus permis de le prescrire toujours, qu'il ne doit l'être de le proscrire absolument. Les médecins éclairés savent distinguer les circonstances où il peut être utile, de celles où il seroit dangereux; en général on doit s'abstenir de le conseiller aux personnes délicates, sujettes aux douleurs ou aux foiblesses de l'estomac, au crachement de sang, aux coliques intestinales; & on peut l'employer sans crainte chez les hommes robustes, difficiles à émouvoir & dont la guérison exige une action violente, une secousse vive dans le systême nerveux, musculaire & artériel, l'expérience a fait connoître encore que les *dragées de Keyser* portent souvent avec violence à la bouche, & excitent la salivation. (*Voyez* MERCURE.) (FOURCROY.)

DRAGME. (*Voyez* DRACHME.)

(MAHON.)

DRAGON. (Maladie des yeux) Tache épaisse à la cornée transparente. (*Voyez* LEUCOMA.)

(CHAMSERU.)

DRAGONEAU. *Dracunculus Persarum*, *nervus medinensis*. δρακοντιον *græcor.*

Le véritable *dragoneau* est un ver d'un blanc pâle, tendre, grêle, semblable à une corde de guitare, ayant des poils très-fins avec un point de couleur noire sur la tête, & une apparence de bouche, sa longueur varie & est quelquefois de plusieurs pieds. Il se forme dans les chairs & se loge principalement dans le tissu cellulaire des genoux jusqu'aux pieds; quelquefois, mais c'est plus rarement, il s'étend dans le scrotum, dans les lombes & jusques dans les bras. Il suit presque toujours la direction des muscles, quelquefois il embrasse les os, ce qui est plus fâcheux & rend son extraction plus difficile. Kempfer dit l'avoir extrait vivant deux fois; tantôt il est solitaire, tantôt il y en a plusieurs dans un seul homme. *Amatus lusitanus* a vu une substance en forme de ver de trois coudées de longueur, tirées peu à peu, pendant plusieurs jours du talon d'un jeune Ethyopien, & qui lui causoit de grandes douleurs. Ce *dragoneau* se voit dans les climats brulants, sur un sol sabloneux, où l'eau que l'on puise dans les citernes est impure; il est commun dans l'Egypte, dans l'Inde & dans les pays voisins. Avicenne le désigne sous le nom de *Vena medina*, & Galien sous celui de *Dracunculus*. Ettmuller parle d'une autre espèce de *dragoneaux* qui sont très-courts, qui se trouvent en nombre & qui peuvent être tirés par morceaux, sans danger; cette espèce paroît avoir plus de ressemblance avec les *Chiques* ou *Dracuncules* qui attaquent les enfans de la Misnie. Il y a lieu de croire que les *dragoneaux* sont de vrais polypes, puisque les portions qui restent sous les tégumens, séparées de celles qui ont été viciées, ne sont pas privées de mouvement & causent des douleurs encore plus vives que lorsque ce ver est en entier. Dans les observations de la société d'Edimbourg, on dit que les *dragoneaux* de Guinée causent des ulcères très-opiniâtres, & que l'on a tiré de plusieurs endroits de la jambe d'un jeune homme, dans l'isle de Dermade, des portions de ver jusqu'à la longueur de quatre-vingt-dix pieds.

Lorsque ce ver tend à sortir, il se forme une légère tumeur, avec rougeur; celle-ci devient une pustule de la grosseur d'un pois, molle, aqueuse, transparente & quelquefois tirant sur le noir; cette pustule se rompt, ou bien on hâte sa maturation avec un emplâtre émollient; alors on découvre la tête du ver, on la saisit avec des pinces, & on tire au-dehors mais légement & sans violence, dans la crainte de rupture, on tourne la portion que l'on a extraite, autour d'une bande, ou d'un morceaux de bois de la longueur d'un pouce, que l'on fixe au-dehors pour empêcher de rentrer. Deux fois par jour, on nétoye la plaie qui répand une sanie assez abondante, & on tire une nouvelle portion de ver avec la même précaution. L'extraction se fait ainsi à plusieurs reprises & dure plusieurs jours. Si le ver vient à se rompre, il cause des douleurs atroces, jusqu'à ce qu'il se soit pratiqué une nouvelle issue. Le ver entièrement tiré, l'ulcère se guérit très-facilement, il suffit de le laver tous les jours avec de l'eau fraiche.

(LAPORTE.)

DRAKE, (Jacques) membre du collège des médecins de Londres & de la société royale de la même ville, a composé un ouvrage contenant un nouveau systême d'anatomie. La plupart des planches sont tirées de Cowper; mais celles qu'on y voit sur la structure du nez, sont de l'auteur même, qui est entré dans de bons détails sur cette partie & celles qui lui sont voisines. Dans le cas d'un dépôt dans le sinus maxillaire, il conseille d'arracher une dent molaire, ou bien d'ouvrir le sinus maxillaire avec le trépan perforatif. Ce dernier moyen avoit déjà été proposé par Cowper; & depuis Lamorier, chirurgien de Montpellier, l'a présenté comme nouveau à l'académie royale de chirurgie de Paris.

Drake avoit des idées singulières sur différens points de physiologie, spécialement sur l'utilité de la bile pour les menstrues, de l'air pour la dilatation du cœur, & sur la comparaison de l'estomac avec la machine de Papin. Son goût pour les systêmes s'étoit développé de bonne heure. Il soutint à Cambridge, en 1690, une thèse *de febre intermittente*, dans laquelle il accuse l'abondance de bile, dans le canal intestinal, comme cause du retour des fièvres périodiques. Il en soutint deux autres pour son doctorat en 1694, l'une *de variolis & morbillis*, l'autre *de pharmaciâ hodiernâ*; & dans la première, il compare le rôle de la petite vérole aux effets de l'arsénic pris intérieurement. Quelque pitoyables que soient ces hypothèses, Edouard Milward a publié à Londres, en 1742, *in*-8, les dissertations où elles sont soutenues; elles ont même été réimprimées la même année à Amsterdam.

Drake mourut à la fleur de son âge, pendant qu'il étoit occupé de l'édition de son traité d'anatomie qui parut sous ce titre:

New system of Anatomy. Londres, 1707, deux volumes *in*-8. On en donna une autre édition en 1727, dans laquelle on a omis une partie des choses contenues dans la première: mais on en publia une beaucoup plus ample en 1737, qui est intitulée: *Anthropologia nova*. Elle est en trois volumes *in*-8.

(*Extrait d'El.*) (GOULIN.)

DRAN, (Henri LE) (*Voyez* LE DRAN.)

(*Extrait d'El.* GOULIN.)

DRASTIQUES. (Effet des) (dans l'hydropisie.)

On emploie communément les purgatifs résineux & les *drastiques* dans le traitement de l'hydropisie, parce que le relâchement étant le caractère le plus ordinaire de cette maladie, l'action de ces remèdes ne peut irriter jusqu'à un certain point la fibre abreuvée de sérosité, ce qui éloigne toute inquiétude du côté de l'inflammation & de la suppuration. Mais si l'on peut donner des remèdes de ce genre avec plus de sécurité dans l'hydropisie, que dans toute autre maladie, il faut savoir s'en abstenir quand il y a quelqu'irritation partielle qu'il faut respecter, & quand il subsiste un caractère d'acrimonie qu'on ne peut augmenter sans le plus grand risque : dans ces deux cas plus communs qu'on ne le pense, on risque d'accélérer la terminaison gangreneuse la plus à craindre de toutes, & l'on précipite les jours du malade par les moyens qui pouvoient les conserver. D'ailleurs l'espèce de soulagement opéré par les purgatifs & sur-tout par les *drastiques*, quand ils sont donnés prématurément, n'est que momentanée, & les premières voies sont bientôt surchargées de nouvelles humeurs, par l'affoiblissement que les évacuations anticipées ont occasionnées; mais quand les intestins sont surchargés de matières auxquelles les purgatifs procurent le plus grand bien, il ne faut pas cependant qu'ils produisent l'expression forcée des glandes, ou par leur causticité, ou parce que les humeurs n'y avoient pas encore été suffisamment préparées & déposées dans le canal intestinal; dans ces deux cas les purgatifs ne font qu'augmenter la maladie, & loin d'atténuer, de diviser les humeurs & de les préparer à un nouveau remède de ce genre, ils contredisent formellement l'opération de la nature, & en évacuant les humeurs les plus ténues, les plus liquides, ils augmentent l'inspiration & l'engorgement de celles qui n'ont pu obéir à cet agent, & qui deviennent à la fin inrésolubles.

Si les purgatifs doivent être donnés avec intelligence & précaution, les vomitifs en exigent encore davantage, & l'on sait qu'il ne faut les admettre que quand les signes de turgescence dans les premières voies, sont évidens, & qu'ils sont d'ailleurs indiqués par les rapports, par les nausées & par l'engouement des humeurs. L'atténuation si précieuse des humeurs que les vomitifs produisent dans cette maladie par l'ébranlement de tous les muscles de la respiration ne peut être avantageuse, que quand il y a peu de résistance, & quand rien ne s'oppose à leur sortie; les efforts inséparables de l'action des vomitifs deviendroient sans cette condition, un moyen de concentrer les engorgemens & de les rendre absolument incurables : les vomitifs d'ailleurs ne peuvent en ce cas convenir aux personnes délicates, à celles qui ont des squirres, des kistes, ou qui ont à craindre quelque hémorragie. (*Voyez* pour le surplus d'action des remèdes émétiques & purgatifs l'article HYDROPISIE, TRAITEMENT.)

(DEHORNE.)

DRASTIQUES, (*Mat. méd.*)

Quoique le mot *drastiques* appartienne en général à tous les médicamens violens, & qui agissent avec une grande force, on le donne plus particuliérement aux purgatifs énergiques. (*Voyez* le mot PURGATIFS.) (FOURCROY.)

DREBELLIUS, ou VAN DREBBEL, (Corneille) naquit à Alckmaer, en 1572; il se fit de la réputation par son savoir en philosophie, en médecine & en mathématiques, mais il l'obscurcit par ses rêveries alchimiques. Il demeura pendant sa jeunesse chez le célèbre Hubert Goltzius, à qui la république des lettres est redevable de tant d'éclaircissemens sur l'antiquité; on prétend même qu'il le servit en qualité de domestique : cela n'est cependant point vraisemblable, s'il est vrai que *Drebbel* fut d'une famille distinguée & qu'il eut un frère député aux états généraux à la Haye. Quoi qu'il en soit, il devint le beau-frère de Goltzius, & passa avec sa femme en Angleterre, où il fut retenu quelque temps par les libéralités du roi Jacques I. *Drebbel* prétendit avoir trouvé le mouvement perpétuel; & sur la renommée qu'il s'étoit acquise par cette prétention, l'empereur Rodolphe II l'attira à sa cour, où il le fixa par des appointemens considérables. Ferdinand II étant parvenu à l'empire en 1619, le nomma précepteur du prince son fils. Ce savant s'acquitta de cette charge avec tant d'honneur, que l'empereur récompensa ses services par le titre de conseiller; mais *Drebbel* ne jouit pas long-temps des avantages que la fortune lui avoit accordés. Frédéric V, électeur palatin, s'étant emparé de Prague dès la même année, après avoir accepté l'empire que la ligue protestante venoit d'enlever à Ferdinand, plusieurs conseillers de ce prince furent pris & mis à mort. *Drebbel* arrêté avec les autres, en fut quitte pour la perte de ses biens, & fut élargi à la prière des états-généraux & du roi Jacques I qui le fit venir en Angleterre. Ce monarque reçut d'autant plus favorablement ce philosophe, qu'il lui fit présent d'un globe de verre, dans lequel on assure qu'il produisit, par le moyen des quatre élémens, le mouvement perpétuel inconnu depuis Archimède. On pouvoit, dit-on, y voir en 24 heures tout ce qui arrive en un an sur la terre, & y observer tous les ans, tous les jours, & à toutes les heures, le cours du soleil, des étoiles

& des planetes. On pouvoit comprendre, par la même voie, ce que c'est que le froid ; quelle est la cause du premier mobile ; comment il fait mouvoir le ciel, les astres, la lune, la mer, la terre ; quelle est la cause du flux & du reflux, celle du tonerre, de la foudre, de la pluie, du vent ; & comment toutes choses croissent & augmentent. Outre ce globe, il construisit, ajoute-t-on, un bateau qu'on a vu pendant plusieurs années sur le bord de la Tamise, dans lequel on pouvoit ramer sous l'eau depuis Westminster jusqu'à Greenwich, c'est-à-dire, près de trois lieues, & même beaucoup plus loin, & où l'on pouvoit voir & lire, sans avoir besoin de lampe ni de chandelle. *Drebbel* imitoit encore, par de certaines machines, la pluie, le tonerre & les éclairs, aussi naturellement que si ces effets fussent venus du ciel. Par d'autres machines, il contrefaisoit le froid glaçant de l'hiver ; l'on assure même qu'il en fit l'expérience dans la salle de Westminster, où le froid fut si excessif, qu'on ne put le supporter. Il épuisoit très-promptement une rivière ou un puits ; il faisoit éclore, même au milieu de l'hiver, des œufs de canne & de poule sans les faire couver ; il exposoit aux yeux toutes sortes de représentations de tableaux, sans qu'il y eût rien de réel. Par le moyen d'un verre de son invention, il attiroit à lui la lumière d'une chandelle placée à l'extrémité opposée d'une salle, & donnoit autant de clarté qu'il en falloit pour lire très-aisément. Il savoit faire un miroir tout plat qui rendoit jusqu'à sept fois, en même-temps, l'objet qu'on lui présentoit. Tout cela est raconté de la manière la plus sérieuse dans la chronique d'Alcmaer : mais les personnes judicieuses, en admettant la possibilité de quelques-unes de ces merveilles, ne manqueront pas de regarder le reste comme une pure charlatanerie. Quelques-uns ont encore attribué à *Drebbel* l'invention du télescope & la découverte du secret de teindre en écarlate. Ce philosophe mourut à Londres en 1634, âgé de 62 ans. Il a laissé deux traités qui parurent d'abord en langue flamande, & ensuite en latin sous ce titre :

Tractatus duo. I. De natura elementorum ; quomodò venti, pluviæ, fulgura, tonitrua ex iis producantur, & quibus serviant usibus. II. De quinta essentia, ejus viribus, usu & quomodò ea ex mineralibus, metallis, vegetabilibus & animalibus extrahenda. Editi curâ Joachimi Morsii. Accedit ejusdem Drebbelii epistola ad sapientissimum Britanniæ monarcham Jacobum, de perpetui mobilis inventione. Petrus Laurembergius è Belgico idiomate in latinum vertit. Hamburgi, 1621, *in*-12. *Genevæ*, 1628, *in* 12. *Francoforti*, 1628, *in*-12. Il y a aussi une traduction françoise, intitulée : *Deux traités physiques, le* 1. *de la nature des élémens ; & le* 2 *de la Quintessence.* Paris, 1673, *in*-12.

(*Extrait d'El.*) (GOULIN.)

DRÈCHE, (*Hygiène.*)

Partie II. Des choses improprement dites non naturelles.

Classe II. *Ingesta.*

Ordre I. Alimens.

Section II. Boissons. &c.

La *drèche* est une farine grossière, faite avec de l'orge, que l'on a séchée rapidement au moment où elle commençoit à germer. Les anglois, & particuliérement Cook, en ont fait une espèce de bierre douce nommée *wort.* L'illustre marin la faisoit distribuer non-seulement aux gens de son équipage qui étoient sensiblement attaqués du scorbut, mais encore, à ceux qu'il vouloit soustraire aux atteintes de ce mal. Il en faisoit prendre à chaque individu deux ou trois pintes par jour. On en donnoit davantage si le ministre de santé l'ordonnoit.

Les bons effets de la *drèche* ont été si remarquables, que Cook l'a regardée comme le meilleur antiscorbutique dont jusqu'à présent on ait fait usage en mer. Pringle a jugé avec le docteur Macbride, que c'est à l'air fixe contenu dans cette boisson, qu'étoient dues ses principales qualités. En effet, on peut remarquer que plusieurs remèdes qui contiennent une grande quantité d'air fixe, sont regardés comme de puissans antiscorbutiques ; le vin, le cidre, & les autres productions vineuses des fruits, les diverses espèces de bierre, sont des boissons utiles contre le scorbut ; & l'observation constante a prouvé que ce mal ne se manifeste jamais dans les longues croisières tant qu'on a provision de petite bierre : c'est ce qui a fait désirer à Pringle que cet excellent breuvage fut préparé sur les vaisseaux.

J'ai été à portée de reconnoître combien la *drèche* pouvoit être utile dans l'épidémie scorbutique & dyssenterique qui eut lieu sur la flotte de M. d'Orvilliers, en 1778. Je fus envoyé par le gouvernement à Brest, dans cette circonstance, & j'y ai ordonné la *drèche* avec le plus grand succès.

J'ai vu préparer en Russie une liqueur qu'on nomme *quas*, & qui sert de boisson générale aux flottes, aux armées russes & à une grande partie des habitans de l'empire. Elle tient le milieu entre la petite bierre *smal-beer* & le *wort* des anglois. On fait moudre ensemble de la *drèche* & de la farine de riz ou de seigle, en parties égales, on en forme des galettes avec de l'eau bouillante & on les fait cuire au four. Pour le besoin, on les fait dissoudre dans l'eau chaude à la dose de six livres contre trente-six livres d'eau : on obtient dans les vingt-quatre heures un breuvage léger, piquant, acidulé, qui est ainsi

que la *drèche*, un excellent antiscorbutique, & une boisson qui, comme elle, est en même temps très-nourrissante.

M. Ruch, médecin & professeur de chimie au collège de Philadelphie, a prouvé par deux observations, que la *drèche* possede encore une efficacité très-marquée pour corriger la mauvaise qualité de certains ulcères. Il faisoit préparer la boisson, en versant une pinte d'eau bouillante sur une cuillerée de *drèche* bien fine, & en y ajoutant une cuillerée ou deux de bon vin avec du sucre. (M. MACQUART.)

DRELINCOURT, (Charles) troisième fils de Charles *Drelincourt*, ministre de Charenton, naquit à Paris le premier de février 1633. Après avoir fait une partie de ses études dans sa ville natale, il se rendit à Saumur, où il prit le bonnet de maître-ès-arts le 24 septembre 1650. Delà il se rendit à Montpellier pour y faire son cours de médecine, qu'il termina le 18 août 1654 par sa promotion au doctorat. Le maréchal de Turenne qui avoit beaucoup d'estime pour *Drelincourt* le père, choisit le fils pour son médecin en 1656; il le fit même nommer médecin des armées de Louis XIV, qu'il commandoit en Flandre. Ce jeune homme s'acquitta de cet emploi avec honneur jusqu'à la paix conclue en 1659. Quatre ans après, il devint médecin ordinaire du roi, à la recommandation de Vallot. Vers le même temps, il se maria à Paris, & après avoir passé près de dix ans dans cette ville, occupé de ses études particulières & de la pratique de la médecine, il quitta la France en 1668, & vint s'établir à Leyde, où Conrad Van Beuningen, ambassadeur des états-généraux auprès de Louis XIV, lui procura la chaire de médecine, qui vaquoit depuis le 4 mars 1664 par la mort de Jean Antonides van der Linden. Il en remplit les fonctions avec d'autant plus de succès, que sa méthode d'enseigner étoit claire & exacte; & lorsqu'on le fit passer à la première chaire d'anatomie en 1670, il y fit voir une sagacité & une dextérité que l'on admira. En général, c'étoit un homme d'un esprit fort orné, très-savant dans les langues grecque & latine, & fort habile dans la médecine. Il fut médecin de Guillaume, prince d'Orange, & de Marie d'Angleterre, sa femme, qu'il accompagna aux bains d'Aix-la-Chapelle en 1681. Huit ans après, lorsque cette princesse quitta les Provinces-Unies pour se rendre en Angleterre, *Drelincourt*, alors recteur de l'université de Leyde, porta la parole pour la complimenter sur son départ. Il vécut environ huit ans depuis cette époque; mais les infirmités de la vieillesse ne lui permettant plus de s'acquitter de tous ses devoirs, on le soulagea en lui associant Antoine Nuck, professeur d'anatomie, qui se chargea de faire les démonstrations nécessaires pour l'enseignement de cette science. *Drelincourt* succomba enfin aux douleurs aigues qui le tourmentèrent pendant les derniers mois de sa vie; il mourut à Leyde le dernier de mai 1697, dans la 65e année de son âge.

Drelincourt a laissé plusieurs ouvrages qui sont estimés & qui méritent de l'être. On les a recueillis en quatre volumes *in-12.*, qui ont paru à Leyde en 1671 & en 1680. Il y a encore une édition de 1693, *in-4.*, mais la plus complette est de la Haye de 1727, *in-4.*

Cette collection doit tenir place dans la bibliothèque d'un médecin. On n'y trouvera cependant rien de nouveau, car *Drelincourt* n'a rien inventé; mais on y trouvera presque toutes les découvertes de son temps, bien déduites & bien expliquées. C'est dommage que son style ne soit pas assez didactique, & que l'auteur l'ait trop chargé d'antithèses, l'ait rempli de figures déplacées, de phrases puériles, de petites élégances affectées, & qu'il ait trop employé de vieux mots latins, qui n'étoient plus en usage du temps de la belle latinité du siècle d'Auguste. Voici les éditions particulières des ouvrages de ce médecin.

Clarissimum Monspeliensis Apollinis studium. Monspelii, 1654, *in-24.* Il y a une édition dans laquelle on a compris les trois pièces suivantes. *Lugduni Batavorum*, 1680, *in-16.*

Quæstiones quatuor cardinales, pro suprema Apollinari daphne consequendâ.

Oratio doctoralis monspessula, quâ medicos, jugi Dei operum consideratione atque contemplatione permotos, cæteris hominibus religioni adstrictiores esse demonstratur: atque adeò impietatis crimen in ipsos jactatum diluitur.

De partu octimestri, vivaci, diatriba. Parisiis, 1662, *in-12. Lugduni*, 1666, *in-12, Lugduni Batavorum*, 1668, *in-16.*

La légende du gascon, ou Lettre à M. Porée sur la méthode prétendue nouvelle de tailler de la pierre. Paris, 1665, *in-8.* Leyde, 1674, *in-12.*

L'auteur rapporte plaisamment l'histoire d'un nommé Raoux, de Cauvisson, boug du bas-Languedoc, qui tailloit l'un & l'autre sexe sans aucune préparation, & sans tenir le malade assujetti ou par des liens ou par les mains des aides. C'est à l'occasion d'un lettre de Porée, médecin de Rouen, que *Drelincourt* écrivit cet ouvrage. Porée lui avoit mandé qu'on publioit en Normandie la canonisation d'un saint nouveau qui guérissoit divinement de la pierre, & l'avoit

prié de lui en faire la légende. *Drelincourt* donna effectivement le titre de *légende* à ſa réponſe, qui eſt du 8 décembre 1663, & dans laquelle il met au grand jour la ſupercherie de cet opérateur, à qui on reprochoit d'avoir ſubſtitué de faux calculs dans quelques-unes de ſes tailles. *Drelincourt* s'étend d'ailleurs ſur la méthode que ſuivoit Raoux, qu'il avoit vu pluſieurs fois opérer; & de tout ce qu'il en dit, on voit aſſez que ce lithotomiſte pratiquoit la taille à la façon de Celſe, à qui il avoit fait quelques corrections. La légende eſt ſuivie de deux lettres ſur le même ſujet, adreſſées à Vallot, premier médecin du roi.

Præludium anatomicum. Lugduni Batavorum, 1670, 1672, *in*-16.

C'eſt le diſcours qu'il prononça à ſa première leçon d'anatomie dans l'amphithéatre de Leyde, & c'eſt peut-être le meilleur de ſes opuſcules. On y trouve des notions anatomiques bien détaillées, notamment ſur le cerveau, le larynx, les muſcles de la langue, pluſieurs parties des yeux & des oreilles, principalement ſur leurs glandes.

Apologia medica, quâ depellitur illa calumnia, medicos ſexcentis annis Româ exulaſſe. Lugduni Batavorum, 1671, 1672, *in*-16.

Il prononça cette apologie dans l'auditoire de Leyde, pour ſervir de réponſe à l'écrit du juriſconſulte Bœckelmann, intitulé: *medicus romanus, ſervus, ſexaginta ſolidis æſtimatus. Drelincourt* ſoutient avec raiſon, que Rome ne fut jamais ſans médecins.

Libitinæ trophæa pro concione, quùm faſces academicas deponeret, computata die ſolemni VIII Februarii 1680. *Lugduni Batavorum*, 1680, *in*-16.

L'auteur ſe propoſe ici de faire voir, par des faits, l'empire de la mort ſur les hommes; mais comme il ne dit là deſſus que des choſes triviales & connues de tout le monde, il parut contre lui une petite lettre en ſtyle macaronique, & bientôt après une pièce plus ſérieuſe, ſous le titre d'*Alitophili obſervationes extemporaneæ ad erecta à Carolo Drelincurtio libitinæ, necnon famæ ſuæ trophæa*. Il fut piqué de l'une & de l'autre, & il publia pour ſa défenſe: *Appendix ad libitinæ trophæa. Lugduni Batavorum*, 1680, *in*-16. C'eſt une ſatyre violente contre ſes adverſaires.

Experimenta anatomica ex vivorum ſectionibus petita. Lugduni Batavorum, 1681, 1682, 1684, *in*-12.

On y trouve le réſultat de pluſieurs expériences que *Drelincourt* a faites ſur des chiens vivans; & pour cette raiſon, les dix-ſept chapitres qui diviſent cet ouvrage, ſont intitulés. *Canicidium primum, Canicidium ſecundum &c.* Les ſept pièces ſuivantes terminent ce traité: *De ſemine virili. De ſemine muliebri intùs & extrà ſuum ſeminarium, ſivè fæmineis ovis, vel in ovario, vel extrà. Parerga ſuper iiſdem ovis. De utero. De tubis uteri. Parerga de tubis uteri. Corollaria de humano fœtu.*

De fæminarum ovis, tam intrà teſticulos & uterum, quàm extrà; ab anno 1666 ad retrò ſæcula. Lugduni Batavorum, 1684, *in*.12. *Ibidem*, 1686, *in*-12. ſous ce titre: *De feminarum ovis hiſtoricæ atque phyſicæ lucubrationes.*

Il décrit les œufs ſous leurs différens états dans les ovaires, dans les trompes & dans la matrice; mais il avoue qu'il a jugé des ovaires des femmes par analogie à ce qu'on obſerve dans les poules. A ſes propres obſervations, il joint le témoignage de 70 auteurs anciens & modernes, pour montrer que la réalité des œufs eſt inconteſtable, & que c'eſt par eux que les femmes contribuent à la réproduction de l'eſpèce humaine. Dans la ſeconde édition, il déſigne les auteurs, ſur l'autorité deſquels il appuie ſon opinion, plus clairement qu'il n'avoit fait dans la première & il y joint quelques nouvelles remarques, ainſi qu'un traité intitulé: *De fæminarum ovis curæ ſecundæ*. Baſnage de Beauval propoſa quelques doutes ſur le ſyſtême de l'auteur, dans ſon *hiſtoire des ouvrages des ſavans. Drelincourt* répondit à ſes objections par une lettre que ce journaliſte inſéra dans le journal de janvier 1688; mais cette contradiction ne fut pas la ſeule que ce médecin eut à eſſuyer.

De conceptione Adverſaria. Lugduni Batavorum, 1685, *in*-16.

Il prétend y réfuter tous les ſyſtêmes publiés avant le ſien, ſur la formation du fœtus, & donne à chacun de leurs auteurs une épithète qui caractériſe leur façon de penſer. Il appelle Fernel, *ſeminator*, parce que ce médecin a penſé que tous les êtres ſe perpétuent par la ſemence; Plazzoni, *piſtor*, parce qu'il attribue la formation de l'homme à la fermentation des liqueurs prolifiques; Barbatus, *liquator atque fuſor*, pour avoir dit que l'enfant naiſſoit *è ſanguine menſtruô colliquante*; Van Hoorne, *caſearius*, parce que cet auteur croyoit que par le mélange de deux liqueurs prolifiques, il en réſultoit une eſpèce de *coagulum*, qui étoit le rudiment du fœtus &c.

De humani fœtûs membranis hypomnemata. Lugduni Batavorum, 1685, *in*-16.

Cet ouvrage accable d'ironies les auteurs les plus reſpectables qu'il tourne en ridicule, en re-

jettant les opinions qu'ils ont avancées sur les membranes du fœtus.

De tunica fœtûs allantoïde, meletemata. Lugduni Batavorum, 1685, *in*-16.

Il soutient que cette membrane ne se trouve que dans les animaux qui ruminent.

De tunica choriô animadversiones.

De membrana fœtûs agninâ castigationes.

Ces deux pièces ont été insérées dans le recueil de ses opuscules.

De fœtuum pileo, sive galeâ, emendationes. Avec cette épigraphe tirée d'Ælius Lampridius: *Solent pueri pileô insigniri naturali, quod obstetrices rapiunt, & advocatis credulis vendunt, siquidem causidici hôc juvari dicuntur.*

Les enfans naissent quelquefois avec la tête couverte d'une portion de leurs membranes. La superstitieuse crédulité a regardé cet événement comme une marque de bonheur, & de-là est venu le proverbe: *Il est né coëffé.* Les paroles de Lampridius, historien latin du quatrième siècle, prouve l'ancienneté de cette façon de penser; mais les vieilles erreurs, toutes capables qu'elles soient d'en imposer au peuple qui les adopte sur l'autorité de ceux qui en ont été les dupes, paroîtront toujours ce qu'elles sont, dès qu'on les soumettra à l'examen de la raison & du bon sens.

Super fœtûs humani umbilicô, meditationes.

Il couvre de ridicule les présages superstitieux qu'on a établis sur les nœuds & les rides du cordon ombilical.

De conceptu, conceptus, quibus mirabilia Dei super fœtûs humani formatione, nutritione, atque partione, sacrô velo hactenùs tecta, systemate felici reteguntur.

Le mystère impénétrable de la génération est le sujet de ses recherches; mais il s'y perd, comme tant d'autres qui ne sont sortis de ce chaos, qu'à la faveur des systêmes qu'ils ont imaginés.

De divinis apud Hippocratem dogmatis, sermo.

Ces dernières pièces n'ont paru que dans le recueil de ses opuscules.

De variolis atque morbillis, dissertatio. Lugduni Batavorum, 1702, *in*-12, avec une dissertation d'Antoine Sidobre, médecin de Montpellier, sur le même sujet.

DRELINCOURT, (*Charles*) fils de celui dont on vient de parler, reçut le bonnet de docteur en médecine le 3 février 1693, & se distingua dans la pratique de cette profession. Sa dissertation inaugurale est intitulée: *Dissertatio anatomica practica de lienosis.* On ne peut douter que *Drelincourt*, le père, n'y ait mis la main; & comme elle lui appartient en partie, on l'a jointe au recueil de ses ouvrages imprimés en 1727, par les soins de Boerhaave. Il y a cependant une édition particulière de cette dissertation, qui a paru à Leyde en 1711, *in*-8.

(*Extrait d'El.*) (GOULIN.)

DRIANDER, (Jean) dont le vrai nom étoit Eichmann, naquit à Wetteren dans la Hesse. Il voyagea en France, où il étudia la médecine; après avoir pris ses degrés à Mayence, il se rendit à Marpurg, pour tâcher d'obtenir quelque emploi dans l'université de cette ville. Il fut chargé en 1536 d'enseigner la médecine & les mathématiques; ce qu'il fit pendant 24 ans, c'est-à-dire, jusqu'à sa mort arrivée le 20 décembre 1560. Ces deux sciences lui doivent plusieurs ouvrages qui ont été estimés dans le temps qu'ils ont paru; l'astronomie lui doit en particulier de nouveaux instrumens, ou des anciens qu'il a rendus meilleurs ou plus utiles. Je ne m'arrêterai pas à ses traités de mathématique: *De annulo astronomico*: *De cylindro*: *De globulo terrestri*: &c. je passerai à ceux de médecine, dont voici les titres:

Vochsii opusculum de omni pestilentia novissimè repurgatum. Magdeburgi, 1508, *in*-4. *Coloniæ*, 1537, *in*-8.

De Balneis emsensibus liber. Marpurgi, 1535, *in*-4.

Anatomiæ, hoc est, corporis humani dissectionis pars prior, in qua singula, quæ ad caput spectant, membra & partes recensentur, cum figuris & iconibus. Anatomia porci ex traditione Cophonis, & anatomia infantis ex Gabriële de Zerbis. Ibidem, 1537, *in*-4.

L'auteur avoit fait ses premières dissections à Marpurg en 1535, & n'avoit point discontinué de travailler jusqu'au moment qu'il forma le projet de publier cet ouvrage, mais les planches dont il l'a orné, quoique moins grossières que celles de Carpi par rapport à la gravure, ne les valent point pour la précision de la structure des parties qu'elles représentent. La correspondance de *Driander* avec Vésale auroit pu lui fournir le moyen de rectifier les fautes dans lesquelles il est tombé. Bien loin de profiter des avis de ce grand homme, il les méprisa au point, que d'ami il devint son rival, & se fit souvent un plaisir de critiquer les recherches de ce savant anatomiste.

Anatomia

Anatomia Mundini ad vetustissimorum, eorumdemque aliquot manuscriptorum codicum fidem collata, justoque suo ordini restituta. Merpurgi, 1541, *in*-4. avec figures, & des notes qui peuvent tenir lieu de commentaire.

(*Extrait d'El.*) (GOULIN.)

DRIVERE, plus connu sous le nom de THRIVERIUS, (Jérémie) étoit de Braeckel, village en Flandre dans le territoire de Grand-Mont, où il naquit en 1504. Il étudia la philosophie au collége de Louvain, & remporta la première place dans le concours général de l'an 1522. Il y a apparence qu'il enseigna ensuite la philosophie, soit dans ce collége, soit dans l'un des trois autres; car il fut reçu membre du conseil de l'université, en qualité de membre de la faculté des arts, le 3 novembre 1531. Pendant les années suivantes, il se perfectionna dans la médecine, dont il avoit déja étudié les principes à l'exemple de son père qui étoit médecin; & il prit le bonnet de docteur en cette science le 6 mai 1537. On croit que d'abord après sa promotion, peut-être même avant que d'avoir obtenu les honneurs du doctorat, il fit des leçons en médecine, sans toutefois être pourvu d'une chaire publique. Il y en avoit alors quatre à Louvain. Deux étoient attachées à des prébendes de l'église de Saint-Pierre, & *Drivere*, étant marié, n'y pouvoit prétendre. Les deux autres qui étoient les principales, étoient occupées par les docteurs Arnould Noot, né à Halle en Hainaut, & Léonard Willemaers, né à Louvain. Mais on se plaignoit des fréquentes absences du premier, qui faisoit donner ses leçons par d'autres, & de la mauvaise manière d'enseigner du second, qui ne faisoit guère que répéter les textes qu'il devoit expliquer, & qui outre cela ne s'exprimoit que dans le jargon des traducteurs d'Avicenne. Sur ces plaintes, la régence de la ville destitua ces deux professeurs en 1543, & réduisit les deux chaires à une seule qu'elle confia à *Drivere*, dont la capacité étoit connue, aussi bien que le talent qu'il avoit pour parler en public. Le nouveau professeur s'acquitta de ses fonctions avec le plus grand succès pendant onze ans, & mourut de consomption causée par les veilles & l'étude, au mois de décembre 1554. Il laissa quelques enfans de sa femme, Anne Walravens, qui lui survécut. *Drivere* étoit un médecin fort savant pour son temps; on remarque même beaucoup d'érudition, d'esprit & de jugement dans ses ouvrages, dont voici le catalogue:

Disceptatio de securissimo victu, à neotericis perperàm præscriptô. Lovanii, 1531, *in*-4.

De missione sanguinis in pleuritide, ac aliis phlegmonis tàm externis quàm internis omnibus, cùm Petro Brissoto & Leonardo Fuchsio, disceptatio ad medicos parisienses. Ejusdem commentarius de victu ab arthriticis morbis vindicante, ubi, quàm malè diris illis cruciatibus sit à neotericis hactenùs provisum, ostenditur: ac alii quamplurimi vivendi errores, alibi communes, obiter corriguntur. Lovanii, 1532, *in*-4.

On se rappelle assez la dispute qui divisa les médecins au sujet de la saignée directe ou opposée dans la pleurésie. Jusques vers l'an 1515, la pratique constante étoit de faire saigner le malade, non du côté où le mal se faisoit sentir, mais du côté opposé. Pierre Brissot, docteur & professeur en médecine à Paris, soutint que cet usage étoit contraire à la doctrine d'Hippocrate & de Galien, & une invention des arabes. Le succès que sa nouvelle pratique eut dans Paris en 1515 & 1516, y fit revenir tous ceux qui s'étoient déclarés contre lui. Elle ne réussit pas moins à Evora en Portugal, où Brissot se transporta depuis. Elle déplut cependant à Denys, médecin du roi Emmanuël, qui l'attaqua par un écrit qui mit la division parmi tous les médecins du royaume, dont quelques-uns se déclarèrent pour Brissot. La dispute continua après sa mort, & fut portée à l'université de Salamanque, qui prononça que l'opinion de Brissot étoit celle d'Hippocrate & de Galien. Mais les partisans de Denys, qui avoient obtenu un arrêt en leur faveur avant cette décision, en appellèrent vers l'an 1529 à Charles-Quint, (c'étoit recourir à un tribunal bien incompétent) & accusèrent leurs adversaires d'ignorance, de témérité & de Luthéranisme en matière de médecine. On croit qu'à la fin ils auroient gagné l'empereur, sans la mort de Charles III, duc de Savoie, qui fut enlevé par une pleurésie le 16 septembre 1553, après avoir été saigné & traité selon la pratique que Brissot avoit combattue. L'apologie de celui-ci contre Denys fut publiée par les soins d'Antoine Luceus d'Evora, son ami; & c'est cette apologie que *Drivere* attaqua dans la première partie de l'ouvrage dont on vient de rapporter le titre.

De temporibus morborum & opportunitate auxiliorum. Adjectus est elenchus apologiæ Leonardi Fuchsii nuper emissæ, de missione sanguinis in pleuritide. Lovanii, 1535, *in*-4.

De tous les moyens employés pour la guérison des maladies, il en est peu qui aient donné matière à autant de discussions que la saignée. Pour ce qui regarde la méthode de Brissot; il ne falloit qu'écouter la raison & l'expérience pour donner gain de cause à ce médecin.

In tres libros Galeni de temperamentis & unum de inæquali temperie, commentarii quatuor. Lovanii, 1535, *in*-12. *Lugduni*, 1547, *in*-12. En françois, Lyon, 1555, *in*-16.

In primum aphorismorum Hippocratis librum commentarius. Antverpiæ, 1538, *in*-4.

Corollarium super missione sanguinis in pleuritide. Ibidem, 1541, *in*-12.

Paradoxa de vento, aëre, aquâ & igne. Intercessit his obiter censura libelli de flatibus, qui hactenùs dictus est Hippocratis. Antverpiæ, 1542, *in*-12. Le livre *De flatibus*, faussement attribué au prince de la médecine, paroît avoir donné naissance à la secte pneumatique.

Disceptatio cum Aristotele & Galeno super naturâ partium solidarum. Accesserunt & multarum aliarum disputationum argumenta, in quibus varia asseruntur paradoxa, hactenùs incerta, aut omninò incognita. Ibidem, 1543, *in*-12.

Ad studiosos medicinæ oratio, de duabus hodie medicorum sectis, ac de diversa ipsarum methodô. Antverpiæ, 1544, *in*-12.

In artem Galeni, clarissimi commentarii. Lugduni, 1547, *in*-16.

In Polybum aut Hippocratem, de ratione victûs idiotarum aut privatorum commentarius. Lugduni, 1548, *in*-12.

Varia apophthegmata. Ibidem, 1549, *in*-12.

In septem libros aphorismorum Hippocratis commentarii. Lugduni, 1551, *in* 4.

In Hippocratem de ratione victûs in morbis acutis commentarii. Ibidem, 1552, *in*-12.

Celsi de sanitate tuendâ liber, commentariis Hieremiæ Thriverii ac notis Balduini Ronssei illustratus. Lugduni Batavorum, 1592, *in*-4. Les commentaires de *Drivere* avoient paru à Anvers en 1539, *in*-8.

De Arthritide consilia. Dans le recueil de Henri Garet imprimé à Francfort en 1592, *in*-8.

DRIVERE, (Denis) fils de celui dont on vient de parler, naquit à Louvain où il prit ses degrés en médecine. Il pratiqua cette profession à Ziriczée en Zélande, & mit au jour un ouvrage de son père, sous ce titre :

Universæ medicinæ brevissima, absolutissimaque methodus. Lugduni Batavorum, 1592, *in*-8.

(*Extrait d'El.*) (GOULIN.)

DROGUE, (*Mat. méd.*)

C'est le synonyme de médicament, excepté que ce mot ne se dit que des médicamens simples; c'est le mot qu'on emploie aussi dans le langage ordinaire pour désigner toute substance appliquée à la guérison des maladies. (FOURCROY.)

DROGUIER, (*Mat. méd.*)

On nomme *droguier*, un lieu destiné à contenir les échantillons de toutes les drogues simples qu'on emploie comme médicamens. Cette collection a beaucoup d'utilités pour tous les hommes qui s'occupent de quelques parties que ce soit de l'art de guérir. L'étudiant en médecine y puise par l'inspection souvent répétée, la connoissance exacte des caractères qui distinguent les substances médicamenteuses; il apprend à y reconnoître toutes les matières minérales, végétales & animales employées comme médicamens; à apprécier leur beauté, leur pureté, leurs altérations, leur détérioration par l'art ou par la nature; l'habitude de les voir, d'en déterminer la forme, la couleur, la saveur, l'odeur, lui sert par la suite à éviter les dangereuses erreurs que font trop souvent les personnes chargées de cueillir ou d'acheter les médicamens simples. L'élève en pharmacie qui doit vivre & qui vit en effet presque continuellement au milieu d'un *droguier*, se familiarise avec tous les objets qu'il renferme, les connoît bientôt sous toutes les modifications qu'ils peuvent présenter, & devient capable de les choisir pour les préparations qu'il est chargé de faire. Un *droguier* est donc d'une indispensable nécessité dans tous les établissemens consacrés à l'étude des différentes branches de l'art de guérir, & il doit entrer dans le plan d'un bon traité de matière médicale, de donner les règles relatives à la construction, à la fourniture, & à la conservation d'un *droguier*.

On choisira d'abord un emplacement assez vaste pour contenir des armoires de huit pouces de profondeur, chargées de tablettes eloignées de dix pouces les unes des autres, & assez nombreuses pour porter plusieurs milliers de bocaux ou de poudriers, de bouteilles nommées communément goulots renversés. Ce local qui doit avoir au moins trente pieds de longueur sur vingt pieds de largeur, & dix ou douze de hauteur, sera placé au haut de l'édifice, afin d'éviter l'humidité qui altère toutes les substances végétales & animales, & qui porte même souvent un principe d'altération jusques dans les matières minérales. Cette salle sera en forme de galerie, percée de plusieurs croisées d'un seul côté; de l'autre, seront placées des armoires en bois de chêne, ou de simples rangées de tablettes solidement arrêtées; on fera bien de disposer les fenêtres au nord, afin de n'avoir pas le soleil une grande partie de la journée; car, le contact des rayons solaires est une des grandes causes de l'altération des substances naturelles, & sur-tout de celles qui appartiennent aux règnes végétal & animal. On peut aussi établir un *droguier*

dans une galerie sans fenêtres latérales & terminée au haut par une coupole. Si les deux extrémités sont terminées par deux portes larges & hautes, on pourra, à volonté, y faire circuler un courant d'air suivant la longueur & la hauteur, & les substances médicamenteuses toujours sèches s'y conserveront bien.

Quand le local est convenablement disposé, que les planches sont peintes & vernies ainsi que les murs, on doit y placer les bocaux & les bouteilles; on doit prendre ces vases de huit à neuf pouces de hauteur, sur trois & demi de large. Cette dimension suffit pour recevoir les plus beaux échantillons de drogues. On choisit celles-ci parmi des morceaux nombreux ou des quantités considérables; ce choix doit être fait avec un marchand droguiste en gros. On ne doit pas se contenter d'un seul échantillon, mais en prendre autant que le commerce fournit de variétés de chacun, lorsque les drogues en sont susceptibles; on doit même y ajouter des échantillons des drogues falsifiées ou détériorées, afin d'en connoître tous les états. Tous les morceaux étant renfermés dans les bocaux, on bouchera ceux-ci avec leur couvercle de verre à rebords, & on y collera une bande de papier pour empêcher l'air & l'humidité de pénétrer au dedans des vases. Le nombre des échantillons ne doit pas être borné; on doit trouver dans un *droguier* complet toutes les substances quelconques employées en médecine. On les disposera suivant leur ordre d'histoire naturelle, & l'on pourra suivre la méthode de Daubenton pour les minéraux, de Linnéus, pour les végétaux & les animaux. Comme le règne végétal fournit un très-grand nombre d'objets utiles, on pourroit les partager en racines, tiges, écorces, feuilles, sommités, fleurs, fruits, semences, sucs concrets gommeux, résineux, balsamiques, gommo-résineux, &c. Mais, quelque classification qu'on adopte, on doit toujours, en étiquetant les substances sèches en dedans des bocaux, mettre avec les noms officinaux, ceux du *species*, ou du *systema vegetabilium* de Linnéus. Il est très-avantageux de joindre aux échantillons des matières simples ou de drogues primitives, les principales préparations chimiques ou pharmaceutiques dont elles font la base. Un double catalogue, l'un par ordre alphabétique, l'autre, suivant le systême ou la méthode suivis dans la collection, doit être exposé dans un cadre & sous verre, sur l'un des murs de la salle qui la renferme. C'est de cette manière que nous concevons l'établissement d'un *droguier* dans des écoles de médecine, telles qu'il est à désirer que l'assemblée nationale les organise. Ce *droguier* doit être placé à côté d'un jardin de botanique, d'un laboratoire de chimie, & d'un cabinet méthodique d'histoire naturelle; il est à desirer que ce dernier ne contienne que les genres & les espèces utiles; ainsi l'on réunira dans un seul point tous les foyers d'instruction qui doivent environner les étudians; on les attirera par la beauté, la richesse, & l'intérêt du spectacle des productions de la nature. Les tables couvertes de papier & de plumes seront placées au milieu de la salle du *droguier*, pour que les jeunes gens puissent faire des notes & des descriptions des objets; deux gardes de cette collection leur donneront, à des heures réglées, des échantillons qu'ils désireront connoître; on pourra y réunir aussi une bibliothèque contenant les livres généraux & particuliers sur les médicamens. On aura soin non seulement de faire entretenir la plus grande propreté dans la salle du *droguier*, mais encore de renouveller les drogues à mesure qu'elles s'altèreront, de se procurer les substances nouvellement proposées & employées dans différens pays pour la guérison des maladies; un fonds annuel sera destiné à l'entretien du *droguier*. Telle est la manière dont nous pensons qu'on pourra rendre très-utile cet établissement nécessaire dans les grands collèges de médecine.

Quant aux *droguiers* particuliers que les étudians voudront se procurer pour eux-mêmes, on sent bien qu'ils ne doivent point chercher à remplir les mêmes vues; qu'une si grande quantité d'objets, outre les dépenses qu'ils exigeroient, demanderoient beaucoup trop de soins & de temps, & qu'ils deviendroient plus nuisibles qu'utiles. Une collection de quelques drogues, au nombre de vingt ou trente, changées & renouvellées tous les mois, leur suffira, sur-tout s'ils y joignent, comme cela doit être, l'étude de l'histoire naturelle, de la botanique & de la chimie. Il leur sera d'ailleurs bien plus utile de s'établir quelques mois chez un droguiste pour y voir les médicamens simples dans leurs différens états, & chez un apoticaire, pour y étudier les préparations pharmaceutiques. C'est une étude préliminaire de la pratique qu'on devroit exiger de tous ceux qui se présentent pour être reçus médecins. (M. FOURCROY.)

DROGUISTE, (*Mat. méd.*)

Le *droguiste* est le marchand qui fait le commerce des drogues en gros. Cet état, un des plus beaux & des plus utiles de la société, exige beaucoup de connoissances; il faut que celui qui s'y livre, connoisse bien l'histoire naturelle de toutes les substances médicamenteuses; il faut qu'il sache les distinguer dans tous les états, reconnoître si elles sont bonnes ou mauvaises, pures ou sophistiquées; il doit avoir encore les lumières les plus étendues sur les contrées d'où croissent les vegétaux exotiques, d'où l'on tire toutes les matières minérales & animales utiles à la médecine. A ces premières bases de son commerce,

il est nécessaire qu'il joigne la connoissance des propriétés chimiques de tous les corps, de leur action réciproque, de leur altération par la chaleur, l'air, l'eau, &c., pour pouvoir les choisir, les conserver, les corriger, &c. C'est de cet art & de ce commerce exercés avec tous les moyens indiqués & la probité la plus sevère que dépendent les succès des médecins; Ceux-ci doivent donc aussi étudier cette partie de la matière médicale; c'est pour cela que les bons ouvrages sur cette partie de la médecine, contiennent à l'article de chaque médicament, non-seulement son histoire naturelle exacte, mais encore son pays natal, sa récolte, sa première préparation, son commerce & sa conservation.

(Fourcroy.)

DROPAX & DROPACISME. Ces termes sont dérivés du verbe grec δρέπω qui répond aux verbes latins *carpo*, *evello*, parce que ce topique, par l'usage qu'en faisoient les anciens, arrachoient les poils. En général le *dropax* étoit parmi eux un topique employé sous forme d'emplâtre & rarement sous celle de cataplasme pour ranimer des parties languissantes & revivifier pour ainsi dire la faculté de la nutrition, par un effet purement épispastique. Le plus simple des *dropax* étoit composé de poix ordinaire depuis une once jusqu'à une once & demi, & d'huile commune depuis demi-once jusqu'à six gros; on faisoit liquéfier le tout & on en formoit une emplâtre. Quelquefois on rendoit ce topique plus actif en y ajoutant des poudres irritantes, comme celles de poivre, de pyrethre, de gingembre ou des fientes d'animaux, dans une proportion plus ou moins grande suivant l'effet stimulant qu'on vouloit produire. Les anciens appliquoient toujours chaud le *dropax* sur la partie, quelquefois après en avoir rasé les poils ou les cheveux s'il s'agissoit du pubis ou de la tête; aussi-tôt que ce topique étoit réfroidi on le renouvelloit & on répétoit ce procédé en arrachant ainsi successivement l'emplâtre jusqu'à ce que la peau en fut rougie, dans la vue d'attirer au-dehors les humeurs. Le *dropax* comme son nom l'indique, étoit aussi employé à titre de dépilatoire. Lorsqu'on en faisoit usage pour rappeller la vie & la sensibilité dans des parties languissantes ou paralysées, ou bien pour guérir un état de marasme, on avoit coutume après que la peau avoit été rougie par des applications réitérées du topique, d'y pratiquer de légères onctions avec de l'huile de camomille ou toute autre huile essentielle comme pour boucher les pores & empêcher la chaleur de s'exhaler.

Galien qui a tant abusé du raisonnement en médecine, mais qui d'un autre côté avoit des idées si saines & si fécondes de médecine pratique faisoit un grand usage du *dropax*, sous le nom de *picatio*, *illitio cum pice*, & on retrouve sans cesse ces idées dans ses préceptes d'hygiène. Au renouvellement des sciences en Europe & pendant que le Galenisme régnoit avec tant d'empire dans les écoles, la pratique du *dropax* se conserva & même s'étendit; & on en composa sur-tout en y faisant entrer non-seulement des poudres échauffantes & aromatiques, mais encore des substances âcres & épispastiques, comme les semences de sénévé & la fiente de pigeon ramier; & on avoit coutume d'en faire des épythèmes qu'on appliquoit, par exemple, dans des douleurs invétérées & opiniâtres de la tête, sur le sinciput comme pour attirer au-dehors le principe morbifique; on faisoit aussi quelquefois ces applications sur le cuir chevelu après l'avoir fait raser.

Il faut donc bien distinguer l'usage que les anciens faisoient du *dropax* de celui qu'en ont fait les modernes; le premier consistoit à réveiller la sensibilité & la vie dans les parties, & à ranimer la chaleur & la faculté de la nutrition sur des membres frappés de paralysie ou tombé dans le marasme; les anciens en faisoient aussi usage contre ce qu'ils appelloient des affections froides & les maladies qui pouvoient en être la suite comme la phthisie catharrale, l'épilepsie qui provenoit d'une cause analogue, ainsi que les maux de tête invétérés, &c. & dans tous ces cas, ils prescrivoient le *dropax* à titre de discussif. Les modernes se sont plus particulièrement bornés à ce dernier point de vue, & ils ont par conséquent regardé ce topique comme purement épispastique & propre seulement à détourner des directions vicieuses des humeurs; mais comme nous possédons des épispastiques bien plus efficaces, il est peu étonnant que ce remède soit tombé en désuétude; peut-être qu'on doit avoir plus de regrêt de voir aboli l'usage primitif qu'en faisoient les anciens, puisqu'il tient aux grands principes de la médecine. Il seroit sur-tout à désirer qu'on ressuscitât ce point de pratique en faveur des enfans qui offrent tant d'obstacles à l'usage des remèdes internes, & sur lesquels l'art de guérir a si peu de prise dans les maladies de langueur qui les affectent, comme la fièvre hectique, le marasme, des obstructions du mesentère, le rachitis, &c. En effet, dans ces maladies, il ne s'agit que de remédier à certaines concentrations des forces vitales à l'intérieur, à un état de langueur ou plutôt à un dépérissement lent, & à une inactivité marquée de la faculté de la nutrition, par les embarras du systême glanduleux & limphatique; or l'usage du *dropax* à titre de stimulant puissant sur différentes parties de l'organe de la peau seroit très-propre à y ranimer la vitalité, à la disséminer d'une manière pour ainsi dire uniforme, en la ramenant à la surface du corps &

à donner par-là une nouvelle impulsion aux fluides réparateurs contenus dans le système lymphatique.

(PINEL.)

DROPAX, δρωπαξ. (*Mat. med.*)

Sorte d'emplâtre composé de poix & d'huile, auxquelles on ajoutoit quelquefois de la racine de pyrethre, du poivre, du sel, du souffre. Les anciens appliquoient cet emplâtre & l'arrachoient alternativement plusieurs fois de suite, dans le dessein de faire rougir la partie & d'attirer en dehors les humeurs : & c'étoit pour rendre ce remède plus efficace, qu'ils y ajoutoient les poudres vésicatoires que nous avons nommées.

Le *dropax* étoit aussi employé pour faire tomber ou pour arracher le poil. On l'appelloit alors ψίλωθρον, *depilatorium*.

Le *ceropissus*, κηροπίσσος, dont parle Hippocrate, (*lib. 2 de morbis*) qui étoit un emplatre composé de cire & de poix, servoit à faire ces *dropax*; ce qui peut faire conclure que le nom de *dropax* ne se donnoit qu'à l'emplâtre étendu sur du linge, & prêt à être appliqué, & que le *céropissus* étoit la composition même. (*Voyez* EMPLATRE.)

(*Anc. Encycl.*) (MAHON.)

DROUYN, (Gabriel) du diocèse de Mâcon, licentié en 1584, fut reçu docteur en 1597.

On ne connoît de lui qu'un ouvrage intitulé :

Le royal syrop de pommes, antidote des passions mélancholiques, par Gabriel Drouyn, docteur en médecine. Paris, chez Jean Moreau, rue Saint-Jacques, à la croix blanche, *in*-8. de 152 pages sans date.

Ce petit livre contenant huit chapitres est rare & curieux. (ANDRY.)

DRUIDES (Les) exerçoient trois fonctions à la fois chez les anciens gaulois. Ils étoient revêtus du sacerdoce, ils rendoient la justice & ils professoient la médecine. Pline remarque qu'ils faisoient grand cas du *gui de chêne*, & que particuliérement ils le regardoient comme un remède assuré contre la stérilité & contre tous les venins. S'ils employoient tant de cérémonies à le ramasser dans un certain temps de l'année, c'étoit moins sans doute pour la plante en elle-même, qui cependant n'est pas dépourvue de propriétés, que par respect pour le chêne, sur lequel elle croît. Le même auteur dit que les *druides* recommandoient beaucoup une herbe appelée *selago*, qui ressemble à la sabine. On ne connoît plus aujourd'hui cette herbe. Ils se servoient encore de la *verveine* & du *samolus*, plantes communes aujourd'hui. On recueille d'ailleurs du sixième livre des commentaires de Jules-César, que ceux d'entre les gaulois qui étoient attaqués de quelque grande maladie, faisoient vœu d'immoler des hommes dans la vue de recouvrer la santé, & que les *druides* étoient les ministres de ces abominables sacrifices. *Natio est omnium Gallorum admodùm dedita religionibus : atque ob eam causam, qui sunt affecti gravioribus morbis, quique in prœliis, periculisque versantur, aut pro victimis homines immolant, aut se immolaturos vovent, administrisque ad ea sacrificia Druidibus utuntur.*

On trouve dans les annales d'Arétin, que les *druides* existoient dès le temps d'Herman ou d'Hermion, qu'on dit avoir été contemporain de Jacob. D'autres prétendent qu'ils avoient reçu des patriarches, & conservé avec assez de pureté, le dogme de l'immortalité de l'ame, si fort altéré par les égyptiens & les grecs. Mais tout ce qu'on dit de leur grande ancienneté a bien l'air d'une fable; on ne peut même fixer avec exactitude en quel temps commença leur ministère; on sait seulement qu'il cessa sous les règnes de Tibere & de Claude. Il est certain que ces empereurs donnèrent contre eux des édits séveres, & les condamnèrent au bannissement & à la mort, comme gens pratiquant la magie & d'autres arts illicites.

Strabon & Marcellin divisent les *druides* en trois espèces : des bardes ou des poëtes; des prêtres uniquement occupés des choses de la religion, & de ceux qui faisoient toute leur étude de la nature & de la morale. Les *druides* habitoient dans le fond des forêts, pour lesquelles ils avoient une vénération superstitieuse. Leur assemblée la plus célèbre étoit au pays chartrain, suivant Jules-César; mais les bardes habitoient principalement dans l'Auvergne & la Bourgogne.

(*Extrait d'El.*) (GOULIN.)

DUBOIS DE LE BOE (François) naquit en 1614 à Hanau, ville d'Allemagne au cercle du Haut Rhin, dans la Wétéravie, d'Isaac De Le Boë & d'Anne de la Vignette. La famille de son père étoit originaire de Cambrai. On l'envoya à Sedan pour y faire ses premières études; il y fit aussi son cours de philosophie, & prit la première teinture des principes de la médecine; il reçut le bonnet de docteur à Bâle, le 16 mars 1637.

De Le Boë sentit bien qu'il étoit éloigné d'être suffisamment instruit de tout ce qu'il lui convenoit de savoir dans l'art important de guérir les hommes; ce fut pour s'y perfectionner qu'il voyagea en Hollande, où il vit Adolphe Vorstius & Otton Heurnius, professeurs de Leyde, & qu'il passa ensuite en Allemagne, dont il visita les plus célèbres universités. De retour à Hanau, il y pratiqua la médecine; mais au bout de deux ans, il quitta cette ville, fit un tour en France,

& repassa en Hollande, où il exerça avec beaucoup de succès, premièrement à Leyde & ensuite à Amsterdam. Les diacres de l'église calviniste wallone de la dernière ville, lui confièrent le soin de leurs malades, & non-seulement il s'acquitta de cette commission avec tout le succès possible; mais comme il avoit encore mérité la confiance des autres habitans d'Amsterdam, il y jouit pendant quinze ans d'une telle réputation, qu'au bout de ce terme, les curateurs de l'université de Leyde le nommèrent à la chaire de médecine pratique vacante par la mort d'Albert Kyper. Il en prit possession en 1658. Les succès, avec lesquels il enseigna, correspondirent à ceux de sa pratique, & les uns & les autres lui méritèrent non-seulement l'estime des docteurs & des écoliers de l'université de Leyde, mais encore la confiance de toute la Hollande & des étrangers. En effet, il se rencontroit peu de cas difficiles, pour lesquels il ne fût consulté, & on l'appeloit fréquemment dans les provinces pour les malades de tout état & de toute condition.

De Le Boë fut marié deux fois; d'abord avec Anne de Ligne qui mourut en 1657, & en secondes noces, avec Magdeleine-Lucrece Scheltzer qui fut enlevée par la peste en 1669, au bout de deux ans de mariage. Le 8 février de cette dernière année, il fut élu recteur de l'université de Leyde, & en quittant cette dignité en 1670, il prononça un discours sur les causes de la peste qui venoit de désoler la Hollande & lui avoit enlevé sa seconde femme. Il ne lui survécut pas long-temps, car il mourut à Leyde, épuisé de travail & de maladies, le 14 novembre 1672, dans la 58e année de son âge.

Luc Schacht, docteur en médecine, son collegue & son ami, prononça son oraison funebre le 19 du même mois. *De Le Boë* fut enterré dans le chœur de Saint Pierre à Leyde, où, dès l'an 1665, il s'étoit préparé une tombe avec une inscription.

Ce médecin a donné l'idée de conduire les écoliers dans les hôpitaux, de leur expliquer auprès du lit des malades la cause des maux qui affigent l'humanité, de leur en faire observer tous les symptômes, & de les instruire encore par l'ouverture des cadavres, sur l'état des organes qui ont été le siége de la maladie. Cette pratique est excellente pour mettre les jeunes gens au fait de l'observation; mais *De Le Boë* fut lui-même la cause du peu de progrès que firent ses disciples dans cette partie. La théorie la plus fausse l'égara dans la pratique; comme il avoit établi l'acide pour cause générale des maladies, il ne s'occupa que du dessein de le combattre par les remèdes alcalins, tant fixes que volatils. Il réussit mieux dans l'anatomie qu'il cultiva avec beaucoup d'ardeur; il acheva encore de mettre la chimie en réputation, par les leçons qu'il dicta dans les écoles de Leyde, à un auditoire toujours nombreux. Ce professeur prit tellement à tâche d'accréditer cette science qu'il ne cessa toute sa vie d'en vanter l'utilité; & son éloquence, son exemple, son autorité firent toute l'impression qu'il en pouvoit attendre. Il poussa cependant trop loin ses idées à cet égard: la nature devint toute chimiste entre ses mains; il la força même à l'être jusques dans ses actions les plus simples. Mais il soutint une meilleure cause, en défendant de tout son pouvoir la découverte du célebre Harvey touchant la circulation du sang. Cette découverte que le médecin anglois avoit annoncée en 1628, étoit encore rejettée comme une imagination chimérique par la plupart des professeurs de l'Europe, lorsque *De Le Boë* monta en chaire en 1658. Les preuves qu'il amassa pour en établir l'évidence, lui réussirent si bien, qu'il eut la gloire de l'avoir le premier enseignée & démontrée dans l'université de Leyde. Jean Walæus, professeur de cette académie, fut un de ceux qui frondèrent la circulation avec plus de chaleur.

Quoique *De Le Boë* ait eu beaucoup de réputation pendant sa vie, ses ouvrages ne l'ont pas maintenue; ils méritent cependant quelques égards. On les a recueillis dans différentes éditions.

Opera medica, tàm hactenùs inedita, quàm variis formis & locis edita, nunc verò certò ordine disposita & in unum volumen redacta. Amstelodami, 1679, *in*-4. *Genevæ*, 1680, *in-folio*, *accessit collegium nosocomicum hactenus ineditum, cum duplici indice. Opera medica, editio nova, cui accedunt casus medicinales annorum* 1659, 60 & 61. *Trajecti ad Rhenum & Amstelodami*, 1695, *in*-4. *Venetiis*, 1708, 1736, *in-folio*.

C'est à Joachim Mérian, qu'on doit les additions qui contiennent les cas arrivés dans les années 1659 & suivantes dans l'hôpital de Leyde. Il y a une édition des œuvres de *De Le Boë* publiée à Paris en 1671, deux volumes *in*-8, dans laquelle on trouve deux traités qui ne sont point dans les autres recueils des ouvrages de ce médecin. Le premier est intitulé *Institutiones medicæ*, le second, *De chymia*; mais *De Le Boë* ne les a jamais reconnus comme siens & les a toujours désavoués. Ainsi est-il arrivé au grand Boerhaave, à qui on a attribué différens traités qui ne sont point sortis de la plume de ce savant homme.

Voici les titres des ouvrages de *De Le Boë*, qui ont été imprimés séparément:

Disputationum medicarum decas, primarias corporis humani functiones naturales ex anatomicis, practicis & chimicis experimentis deductas complectens. Amstelodami, 1663, *in*-12. *Lugduni Batavorum*, 1670, *in*-12. *Jenæ*, 1674, *in*-12.]

C'est dans la dissertation *De bilis & hepatis usu*, qui avoit déja paru à Leyde en 1660, *in*-4, qu'il a établi son systême sur la nature alcaline de la bile & la qualité acide du suc pancréatique. Drélincourt & Deusing ont écrit contre cette theorie.

Opuscula varia. Lugduni Batavorum, 1664, *in*-24. *Amstelodami*, 1668, *in*-4.

Collegium medico-practicum, dictatum annô 1660. *Francofurti*, 1664, *in*-12.

Epistola apologetica contra Antonium Deusingium. Lugduni Batavorum, 1664, *in*-12, 1666, *in*-8. *Amstelodami*, 1668, *in*-12.

De affectûs epidemii 1669 *leidensem civitatem depopulantis causis naturalibus, oratio. Leidæ*, 1672, *in*-12.

Praxeos medicæ idea nova, liber primus. Ibidem, 1667, 1671, *in*-12. *Francofurti*, 1671, *in*-12. *Liber secundus. Leidæ*, 1672, *in*-12. *Amstelodami*, 1674, *in*-12. *Liber tertius & quartus. Ibidem*, 1674, *in*-12.

Index materiæ medicæ. Lugduni Batavorum, 1671, *in*-12.

Novissima idea de febribus curandis. Dublini, 1687, *in*-12. (*Extrait d'El.*) (GOULIN.)

DUBOIS, (Jacques Sylvius) bachelier, né à Louvilly, diocèse d'Amiens, en 1478, de Nicolas *Dubois*, ouvrier en camelot. Il fut le septième de quinze enfans, il eut quatre sœurs & dix frères.

Vers 1514, François Sylvius, son frère ainé, principal du collége de Tournay, à Paris, & qui y professoit l'éloquence, le fit venir auprès de lui, pour l'instruire dans les belles-lettres. Les progrès de Jacques furent rapides, il fut bientôt en état d'instruire lui-même une partie des écoliers de son frère. Personne n'ignore qu'en se dévouant à l'instruction des autres, on perfectionne sa propre instruction. Les bons auteurs tant latins que grecs devinrent familiers à Jacques Sylvius & bientôt son style acquit une élégance qui distingua ses ouvrages de tous ceux qui avoient écrit avant lui. Le célèbre Vatable l'instruisit dans la langue hébraïque, & ses liaisons avec George Hermonyme & Jean Lascaris le fortifièrent dans la langue des Hérodote & des Homère. Il cultiva aussi les mathématiques & s'y rendit assez habile pour inventer plusieurs machines dont l'utilité fut reconnue par le prévôt des marchands & les échevins de la ville de Paris, auxquels il les présenta.

Voulant tirer parti de ses connoissances, Sylvius étudia la médecine, dans tous les bons auteurs anciens & modernes; il lut & traduisit les écrits d'Hippocrate, de Galien, & il s'appliqua à l'anatomie sous le professeur Jean Tagault, il fit un très-grand nombre de dissections de cadavres humains & devint bientôt un des plus grands anatomistes de son temps. Il est le premier qui ait mis un ordre dans la description des muscles du corps, qui ait désigné les usages de chacun d'eux, & qui ait donné à une partie de ces organes, les noms qu'ils portent encore aujourd'hui. Il ne négligea pas l'étude de la matière médicale & de la pharmacie. Il voyagea même pour connoître les plantes des différens pays, & s'instruire de leurs vertus médicinales. De retour à Paris, & sans avoir pris aucun degré dans la faculté, il crut pouvoir enseigner publiquement les cours de physiologie & de diététique qu'il fit la première année, ils lui attirèrent un nombre prodigieux d'auditeurs. La seconde année, son cours de pathologie & celui de thérapeutique ne furent pas moins fréquentés.

La faculté de médecine de Paris, s'opposa à l'enseignement d'un homme sans titre; Jacques Sylvius crut qu'un titre de province lui suffiroit pour enseigner dans Paris. Il fut donc à Montpellier en 1529, fut immatriculé le 21 novembre de la même année; reçu bachelier le dernier du même mois sous la présidence de Jean Schyron. Il prit le bonnet de docteur, & revint à Paris en 1530. Vraisemblablement il éprouva de nouvelles difficultés de la part de la faculté de Paris, car il se détermina à y prendre le grade de bachelier, & le 28 juin 1532, sous le décanat d'Hubert Coquiel, il demanda à être admis à l'examen du Baccalauréat, avant d'être reçu bachelier. Jacques Sylvius proposa de soutenir sa thèse cardinale, même une thèse de pratique s'il étoit nécessaire pour être sur-le-champ admis à la licence. La faculté l'admit au Baccalauréat, lui permit de pratiquer & de professer la médecine à cause de ses grandes connoissances, mais refusa de changer l'ordre établi pour les réceptions. Reçu bachelier, Jacques Sylvius recommença ses leçons au collége de Tricquet (Tréguier) où il comptoit jusqu'à 400 disciples, tandis qu'au collége de Cornouailles, le célèbre Fernel voyoit ses leçons presque désertes. On concevra facilement cette différence lorsqu'on saura que l'enseignement de Fernel étoit purement théorique & que Jacques Sylvius animoit ses leçons par la description des parties du corps

humain dont il expliquoit les maladies & par la démonstration des drogues dont il enseignoit la manière de composer les remèdes qui devoient en opérer la cure.

En 1548, Vidus Vidius (1) qui professoit la médecine au collége royal, se détermina à retourner à Florence sa patrie; Henri II jetta les yeux sur Jacques Sylvius pour le remplacer. Sylvius fut sensible à cet honneur, mais il hésita pendant deux ans à l'accepter. Il s'y détermina enfin en 1550, & remplit cette chaire avec beaucoup de distinction jusqu'à sa mort qui arriva environ cinq ans après.

Né dans une condition pauvre, accoutumé à une économie d'abord forcée, Sylvius dut ses talens à une étude opiniâtre, & sa fortune à sa frugalité; tout tourne en habitude à un certain âge, & de l'economie à l'avarice, il n'y a qu'un pas. Sylvius fut donc avare, toujours mal vêtu, il ne nourrissoit son domestique que de pain, passoit l'hyver sans feu; & sous prétexte que la chaleur artificielle étoit nuisible à la santé, il lui substituoit tantôt l'exercice du ballon, tantôt l'exercice plus ridicule pour un homme de son état, de monter & descendre les marches de son escalier, avec une grosse buche sur ses épaules; il taxoit chacun de ses écoliers par mois, en exigeoit le paiement avec rigueur, menaçoit de cesser ses leçons si les camarades de son débiteur ne le chassoient de sa classe; de cette manière il gagna beaucoup d'argent & vécut pauvre. Il acquit trois maisons dans Paris, une au faubourg Saint Marcel, les deux autres dans la rue Saint-Jacques; il demeuroit dans une de ces dernieres & il y enfouissoit son or dont on retrouva une partie lorsqu'on la rebâtit en 1616. Son avarice inspira à Buchanan le distique suivant, qui fut attaché à la porte de l'église le jour de l'enterrement de Sylvius :

Silvius hic situs est, gratis qui nil dedit unquam,

Mortuus, & gratis quod legis ista dolet.

Quand on s'occupe d'un homme célèbre par des talens recommandables, il faut se hâter de parler des défauts & même des vices dont les grands hommes n'ont pas toujours été exempts. Celui que nous avons encore à reprocher à Sylvius n'est pas moins digne de blâme que l'avarice dont il étoit peut-être la suite. Il poussa son éloignement pour les femmes jusqu'à l'aversion & mourut célibataire.

(1) Vidus Vidius, étoit Florentin. François I l'attira à Paris, & le nomma son médecin ordinaire en 1542 & lui donna une chaire collége royal.

Sylvius fut un des plus grands anatomistes de son siècle; il a le premier décrit exactement les apophyses ptérigoïdes & les clinoïdes de l'os sphénoïde dont il n'admet que trois. Il a donné une description exacte des sinus sphénoïdaux de l'adulte, il a connu les os palatins, l'os unguis ne lui a pas échappé; il est le premier qui ait donné le nom d'oblique & de transverse aux apophyses des vertébres. Il a décrit aussi avec détail les facettes articulaires des vertébres dorsales; ses recherches sur le sternum sont curieuses, il l'a parfaitement saisi dans les différens âges de la vie.

Au nombre des médecins célèbres que Sylvius eut pour disciples, on compte Vésale, Antoine Mizauld, Antoine Prun, Jacques Husté, Maurice de la Corde, Nicolas Richelet, Guillaume Chrétien, Michel Marescot, Jacques Douynet, Louis Vasse, Conrad Gesner, René Hener, qui écrivit contre lui, Gaspard Wolf, Jean Coyltarius, Jacques Bording, Anuce Foës, Jean Carvinus, François Saguier, Laurent Joubert. Sylvius eut pour maîtres, François Vatable, Jean Lascaris, Ceorges Hermonyme & Jacques Lefévre. Il eut pour amis, Etienne Poncher, Guillaume Poyet, chancelier de France, Pierre Duchatel, évêque de Tulle, un des plus savans hommes de son siècle & dont la faveur ne fut jamais consacrée qu'à l'avancement du talent & de la vertu, Pierre Lyset, premier président du parlement de Paris, de la Barre, prevôt de Paris, Adrien Turnebe, professeur au collége royal, en langue Grecque, qui voulut être enterré auprès de Sylvius, Jacques Goupil qui lui succéda dans sa chaire, Ramus, Pierre Lyset, Symphorien Champier, Cardan, Jean Manard, Valeriola, Forestus, Nicolas Bourbon, poëte & littérateur, &c.

Il est triste d'avoir encore à reprocher à la mémoire de Sylvius sa haine contre le célèbre Vésale, un des disciples qui lui fit le plus d'honneur. La jalousie qu'il porta à cet excès n'en peut être l'excuse. Sylvius préparoit un ouvrage sur l'anatomie, qu'il regardoit comme son chef-d'œuvre. Vésale publia le sien en 1541, & emporta tous les suffrages. Sylvius piqué de se voir précédé dans sa propre carrière, ne garda plus de mesures. Vésale avoit attaqué Galien qui étoit l'idole de Sylvius; ce dernier soutint que tout ce que Galien avoit écrit étoit fondé sur la vérité, & se répandit en injures contre son ancien disciple. Il ne s'en tint pas là, il intrigua avec les médecins de l'empereur, qui haïssoient Vésale, pour le perdre, & peut-être la fin malheureuse de Vésale fut-elle la suite déplorable de la haine outrée de Sylvius. On peut suivre les progrès de cette querelle dans les ouvrages nombreux qu'elle occasionna, & entre autres, dans celui

celui de Sylvius, intitulé: *Vesani cujusdam calumniarum in Hippocratis Galenique rem anatomicam depulsio.* Paris, 1551, *in*-8. *Venetiis*, 1555, *in*-8. dans la lettre de Vésale, *De radice chinæ usu*, *Basileæ*, 1543, *in*-8. 1546, *in-folio. Venetiis*, 1542 & 1546 *in*-8. *Lugd.* 1547, *in*-12. dans l'écrit de François Puteus, *Apologia pro Galeno, in Anatome examen contrà Andream Vesalium, cum præfatione in quâ agitur de medicinæ inventione. Venetiis*, 1562, *in*-8. dans celui de Réné Héner, *Apologia adversùs Jacobi Sylvii depulsionum anatomicarum calumnias, pro Andrea Vesalio, in quâ præcipuè totius penè negotii anatomici controversiæ breviter explicantur. Venetiis*, 1555, *in*-8. dans les observations anatomiques de Fallope, & dans l'ouvrage de Cuneus, professeur de Milan & de Padoue, disciple zélé de Véfale, intitulé: *Apologiæ Francisci Putei, pro Galeno in anatome examen. Mediolani*, 1563, *Venetiis*, 1564, *in*-4. *Lugduni Batavorum*, 1726, *cum operibus Vesalii.* Malgré l'espèce de culte que Sylvius avoit voué à Galien, dont il consacroit même les erreurs; par les seules lumières de sa raison & contre les opinions de son siècle infatué de l'astrologie judiciaire, Sylvius combattit ce médecin célèbre toutes les fois que ses ouvrages portèrent l'empreinte de cette croyance ridicule.

Un esprit vif, une mémoire heureuse, un grand amour du travail, & auprès de ses malades un succès que, malgré ses connoissances, on peut appeler une espèce de bonheur, fondèrent sa réputation comme médecin, comme grammairien, comme mathématicien & comme homme de lettres. Sa taille étoit petite; son air grave & austère, sa voix rude & sa barbe épaisse, donnoient à sa manière quelque chose de sauvage & de fâcheux. Il mourut le 13 janvier 1555, dans la 77e année son âge, & fut enterré dans le cimetière des pauvres écoliers du collège de Montaigu; c'étoit une disposition de son testament. Quand on se reporte au seizième siècle, & lorsqu'on se rappelle les préjugés des corps & l'esprit qui les a toujours animés, il ne me paroît pas ridicule de donner comme une preuve du talent de Sylvius & de la réputation de son talent, que l'université voulut assister à sa pompe funebre, & que les médecins l'accompagnèrent en robes rouges.

Gesner, Sainte-Marthe, & après eux, Moréri, Merklin & Freher, prétendent qu'il est mort en 1554, âgé de 63 ans. Ils se sont fondés sans doute sur ce qu'il étoit extraordinaire que Jacques Sylvius fut venu à Paris se perfectionner dans les études en 1514, à l'âge de 36 ans; mais nous sommes forcés d'adopter le sentiment de Réné Moreau, qui donne des preuves que Sylvius avoit à sa mort 77 ans. Astruc ajoute aux autoités citées par Moreau, celle d'Alexandre Arnaud, qui publia d'abord, après la mort de Sylvius, quelques-uns de ses ouvrages auxquels il ajouta des préfaces. On lit dans celle qu'il a mise à la tête du traité intitulé: *Isagoge in anatomicam partem physiologiæ Hippocratis, Galeni*, imprimé à Bâle en 1556, que Sylvius étoit déjà d'une vieillesse décrépite, *jam decrepitæ senectutis*, expressions qui peuvent convenir à un homme de 77 ans, usé de travail, mais dont on ne peut se servir pour un homme mort à l'âge de 63 ans.

Ouvrages de Sylvius.

De memorabili Francisci primi & Henrici octavi anglorum regis ad Ardeam conventû. Poëme publié en 1521.

Grammaire latine & françoise. *Paris*, Robert Estienne, 1531.

De vini exhibitione in febribus. Lyon, 153•.

De salubri Francisci primi vivendi ratione. De victûs ratione facili & salubri pauperum scholasticorum. De parco ac duro victu. Adversùs famem & victuum penuriam consilium. Parisiis, 1557, *in*-16, 1577, *in*-12.

On seroit assez surpris aujourd'hui de lire dans cet ouvrage que Sylvius assure *que Dieu lui a mis au cœur* de publier la diete qu'il prescrit aux pauvres écoliers. Parmi les précautions qu'il leur recommande, celle de tousser & de cracher quand ils se réveillent la nuit, n'est pas la moins minutieuse, celle de prévenir le froid aux pieds quand ils sont couchés, n'est pas la moins ridicule. *Ut citius incalescas pedes etiam in nates reduces, in lectum inspira, &c.*

Isagoge in Hippocratis & Galeni physiologiæ partem anatomicam. Parisiis, 1555, *in-fol.* 1561 & 1587, *in*-8., *Basileæ*, 1556, *io*-16. *Venetiis*, 1556, *in*-8. Ouvrage que nous avons déjà cité.

Methodus sex librorum Galeni de differentiis & causis morborum & symptomatum. De signis omnibus medicis, hoc est, salubribus, insalubribus & neutris. De sudore anglico. Parisiis, 1539, *in-folio.* 1561, *in*-8. *Venetiis*, 1554, 1561, *in*-8.

De medicamentorum simplicium delectu, libri tres. Parisiis, 1542, *in*-8. *Lugduni*, 1555 & 1584, *in*-8.

In Hippocratis elementa Commentarius. Parisiis, 1542, *in-folio*, 1561, *in*-8. *Venetiis*, 1543, *in*-8. *Basileæ*, 1556, *in*-16.

Joannis Mesuæ de re medicâ, libri tres. Parisiis, 1544, *in-folio.*

Morborum internorum propè omnium curatio ex Galeno & Marco Gattinaria præsertim selecta. Venetiis, 1548, 1555, 1572, *in-8. Parisiis*, 1554, 1561, *in-8. Tiguri*, 1555, *in-8. Lugduni*, 1549, 1620, *in-16. Basileæ*, 1556, *in-12.*

Ordo & ordinis ratio in legendis Hippocratis & Galeni libris. Parisiis, 1549, *in-folio*, 1561, *in-8.*

Vesani cujusdam calumniarum, &c.

De febribus commentarius ex Hippocrate & Galeno selectus. Venetiis, 1555, *in-8. Lugduni*, 1560, *in-8. Parisiis* 1561, *in-8.* On a joint à cette dernière édition un ouvrage intitulé : *Practica canonica Savonarolæ.*

De mensibus mulierum & hominis generatione commentarius. Venetiis, 1556, *in-8. Basileæ*, 1556, *in-8.* En françois, de la traduction de Guillaume Christian. Paris, 1559, *in-8.*

De peste & febre pestilentiali Libellus. Ibidem, 1557, *in-16.*

Commentarius in Galeni Libellum de ossibus. Ibidem, 1561, *in-8.*

Les principaux ouvrages de Sylvius ont été recueillis en un volume in-folio, imprimé à Genève en 1630. Réné Moreau en a été l'éditeur. C'est cette édition qu'il faut se procurer ; elle est précédée d'une vie de Sylvius fort bien faite. Moreau qui l'a écrite a réuni dans le même recueil les deux écrits des prétendus Arrivabenus & Burgeutis. On voit à la tête de cette édition, le portrait de ce savant médecin. Réné Moreau assure que Sylvius méprisoit les médecins arabes & leur méthode. La preuve du contraire, est le soin que Sylvius mit à faire imprimer à l'usage de ses écoliers, la pratique de Marc Gattinaria, médecin de Pavie, ouvrage plein des principes de la médecine arabe. Il a pour titre : *De curis ægritudinum particularium, sive expositio in nonum almansoris, cùm aliis. Lugduni*, 1525, 1532, 1542, *Basileæ*, 1537. *Parisiis*, 1540, *in-8.* &c. Il recommande aussi la lecture d'Avicenne, d'Avenzoar, d'Haly Abbas, de Rasis, de Mésué, & de leurs sectateurs. (M. ANDRY.)

DUBOIS, (Jean) naquit à Lille en Flandre. Il s'appliqua dans sa jeunesse aux belles-lettres, dans lesquelles il fit de grands progrès ; il se livra ensuite à la médecine, qu'il paroît avoir étudiée à Louvain, où il prononça en 1557 un discours latin, qu'on a imprimé la même année & dans la même ville, sous ce titre : *De lue venerea declamatio.*

Ce médecin pratiqua à Valenciennes, où il fut nommé principal du collége de Saint Jean. Cette place ne l'empêcha point de continuer à voir des malades ; il obtint même une chaire de médecine dans l'université que Philippe II avoit fondée à Douai, en 1562. Adrien Rodius & Nicolas Mercatel furent ses collegues dans cette faculté. *Dubois* fit honneur à la nouvelle académie, où il enseigna pendant treize ans & demie, c'est-à-dire, jusqu'à sa mort arrivée le 5 avril 1576.

On a de lui :

De curatione morbi articularis tractatus quatuor. Antverpiæ, 1557, 1565, *in-8.*

Academiæ nascentis Duacensis & professorum ejus encomium. Duaci, 1563, *in-4.* Cet ouvrage est en vers héroïques

Tabulæ pharmacorum. Antverpiæ, 1568, *in-8.*

Morbi populariter grassantis præservatio & curatio ex maximè parabilibus remediis. Lovanii 1572, *in-8.*

De studiosorum & eorum, qui corporis exercitationibus addicti non sunt, tuendâ valetudine, libri duo. Duaci, 1574, *in-8.*

(*Extrait d'El.*) (GOULIN.)

DUBOIS, (Jean-Baptiste) naquit à Saint Lô, de Jean *Dubois*, médecin de Reims, & médecin du roi à Saint Lô, mort à la fin de janvier 1701, & de Marguerite Ravenel, restée veuve à 29 ans avec cinq enfans, dont Jean Baptiste *Dubois* étoit le plus jeune.

Dubois fit ses études à Saint Lô jusqu'à la rhétorique inclusivement. En 1711 une des bourses fondées au collége de Harcourt pour les enfans de Saint Lô, vaqua, il y fut nommé & vint la remplir au mois d'avril de la même année. Son cours d'étude fini en 1714, il retourna à Saint Lô où il consacra son temps à la physique & aux lettres. Sa mère contraria quelque temps son inclination pour la médecine ; il prit pendant quatre ans sans goût & sans fruit les leçons d'un avocat chez lequel sa mère l'avoit placé. *Dubois* obtint enfin la permission de suivre son penchant, & sans consulter ses ressources qui étoient plus que médiocres, il vola à Paris, trouva des facilités dans la bourse de quelques camarades, & se consacra tout entier à l'étude de l'état qu'il vouloit embrasser. Exact à suivre les médecins dans les hôpitaux, *Dubois* profita de leurs lumières & de leur expérience, son assiduité à l'hôpital de la charité le fit connoître de Burette, alors médecin de cet hôpital, qui remarqua & distingua le zèle & l'intelligence du jeune *Dubois* ; son indigence même ne lui échappa point, il lui offrit

ſa table & devint ſon bienfaiteur. L'adoption de Butette mit *Dubois* en état de prendre ſes dégrés dans la faculté de Paris, il obtint le premier lieu de licence. Bachélier au mois d'avril 1724, licencié le 9 ſeptembre 1726, il fut reçu docteur le 30 du même mois.

Auteur des quatre thèſes qu'il ſoutint pendant ſa licence ; ce fut lui qui ſoutint la première thèſe de chirurgie ; avant lui on n'étoit point obligé à produire dans une thèſe une queſtion entièrement relative à cette partie de la médecine.

Au mois de juillet 1727, *Dubois* fut choiſi pour premier médecin de Marie-Anne de Bourbon, princeſſe de Conti, première douairière, il étoit alors médecin de la charité & des pauvres de la paroiſſe Saint-Germain l'Auxerrois & ſut allier les places qui le rendoient utile aux malheureux & celle qui l'approchoit d'une princeſſe.

Profeſſeur des écoles en 1729, profeſſeur de chirurgie latine en 1735, profeſſeur de chirurgie françoiſe en 1739, *Dubois* avoit ſuccédé en 1730 au collége royal, à la chaire de Germain Préaux.

A la mort de la princeſſe de Conti, en 1739, *Dubois* voulut quitter Paris avec la modique penſion de 1500 liv. que la princeſſe lui avoit laiſſée, mais à la ſollicitation de ſes amis, il continua ſes leçons au collége royal & ſes ſoins aux infirmes de Saint-Germain l'Auxerrois ; il refuſa les offres qui lui furent faites ſucceſſivement, par le prince de Walachie, de l'attacher à ſa perſonne, & par l'ambaſſadeur de France à la Porte, & préféra ſa liberté.

En 1744, ſa ſanté devint chancelante, il ſollicita & obtint la permiſſion de traiter de la démiſſion de ſa chaire au collége royal, en faveur de Pierre Iſaac Poiſſonnier. Il ſe défit de ſa bibliothèque & partit pour Saint Lô, où il eſpéroit rétablir ſa ſanté. Il revint à Paris en 1745, où il obtint de la faculté ſes lettres de docteur munies du ſceau de la compagnie, afin de s'exempter des impoſitions auxquelles ſon titre de docteur régent lui donnoit le droit de ſe ſouſtraire ; il retourna à Saint Lô au commencement de 1746. Rendu à la ſanté & au repos dans la ville qui l'avoit vu naître, *Dubois* conſacra les dernières années de ſa vie aux lettres & à la poéſie qu'il avoit toujours aimées & cultivées, & mourut au mois d'avril 1759.

Ouvrages de Jean-Baptiſte *Dubois*.

1°. Ses leçons au collége royal, manuſcrites.

Il avoit embraſſé dans ſes leçons, l'hiſtoire & le traitement de toutes les maladies inflammatoires ; il avoit débuté par celle de la poitrine, paſſé à celle du bas-ventre & en étoit à celle de la tête, lorſqu'il donna ſa démiſſion.

2°. Une thèſe *An colicis figulis venæ ſectio ?* dans laquelle il fit ſoutenir la négative & prouve contre l'opinion d'Aſtruc que cette eſpèce de colique ne cède qu'aux émétiques & aux purgatifs les plus violens.

Cette diſſertation eſt très-bien faite, tout y eſt appuyé ſur les faits, les obſervations & les expériences. Théodore Baron en fait le plus grand éloge dans l'édition qu'il a donnée du cours de chimie de Lémery, il dit, dans la note, page 298. « Quoique ces maladies ſoient de nature à ne » céder qu'aux émétiques & aux purgatifs les plus » violens, comme M. *Dubois* l'a démontré d'une » manière ſi perſuaſive & ſi élégante dans une » thèſe digne du ſiècle d'Auguſte par la beauté » du ſtyle & des jours plus les brillans de la méde- » cine, par la profondeur de la doctrine, &c. ».

Bordeu a fait une critique de cette thèſe dans le journal de médecine, *Voyez* t. 17 p. 114 & 207, t. 18 pag. 20, t. 19 p. 138 t. 23 p. 232. Robert critique l'opinion de *Dubois* ſur la coction, dans ſon traité des principaux objets de médecine, p. 172 & ſuiv.

3°. Une lettre imprimée dans le journal de Verdun, décembre 1738, contre le prétendu ſpécifique d'Arnoult pour l'apoplexie.

4°. Pluſieurs pièces de poéſies Françoiſes, manuſcrites.

La plupart de ces pièces de vers, étoient dignes de voir le jour, les unes ſont conſacrées à la reconnoiſſance, d'autres ſont le fruit de cette franche gaieté qui étoit encore de miſe au milieu du 18^e^ ſiècle ; quelques-unes de ſes chanſons ſont reſtées dans la mémoire de ceux qui attachent encore quelque prix aux couplets qui prolongent le repas après les beſoins ſatisfaits.

(Andry.)

DUCLOS (Samuel COTTEREAU) de Paris, étoit médecin du roi & membre de l'académie des ſciences. En 1667, il lut une diſſertation dans une aſſemblée de cette compagnie, pour réfuter quelques principes avancés par un médecin nommé Pierre le Givre, dans un ouvrage intitulé : *Le ſecret des eaux minérales acides, &c.* Mais cette diſſertation ne vaut pas mieux que le traité qu'elle cenſure : *Duclos* ignoroit, ainſi que Pierre le Givre, l'art que l'on a aujourd'hui d'analyſer les eaux minérales, & comme leurs diſputes ne ſont fondées que ſur des hypothèſes ridicules, ils ont plutôt embrouillé la matière qu'ils ne l'ont éclaircie. Samuel *Duclos* mourut en 1685, & laiſſa ces autres ouvrages au public :

Observations sur les eaux minérales de plusieurs provinces de France. Paris, 1675, in-12. Le même en latin, Leyde, 1685, in-12.

Il a travaillé, avec Bourdelin, à l'examen de diverses eaux minérales de la France, ainsi qu'on peut le voir dans l'histoire de l'académie des sciences, année 1667, 1670.

Dissertation sur les principes des Mixtes naturels Amsterdam, 1680, *in*-12.

(*Extrait d'El.*) (GOULIN.)

DUCRET, ou DUKRET, (Toussaint) docteur en médecine, né à Châlons en Bourgogne vivoit en 1579. Il fit ses études sous Vincent Rubion, habile medecin, qui l'engagea à visiter les universités de Cahors, de Toulouse, de Bourdeaux & de Montpellier. Après avoir étudié quatre ans en cette dernière ville, il y prit le bonnet de docteur, & s'attira l'estime & l'amitié des plus distingués de ses confrères. Le père Jacob dit que *Ducret* étoit fort versé dans le grec & dans les autres langues savantes ; ses ouvrages prouvent qu'il l'étoit aussi dans sa profession, car ils furent bien reçus lorsqu'ils parurent sous ces titres :

De Arthritide vera assertio, ejusque de curandæ methodô, adversus Paracelsitas. Lugduni, 1575, *in*-8.

Commentarii duo, unus de febrium cognoscendarum, curandarumque ratione ; alter de earumdem crisibus. Lausannæ, 1578, *in*-8.

Il en parut la même année une seconde édition à Geneve, que l'Auteur entreprit pour avoir occasion de corriger les fautes qui s'étoient glissées dans la première, qui s'étoit faite en son absence.

(*Extr. d'El.*) (GOULIN.)

DUDLEY, (Robert) fils de Robert comte de Leicester, naquit en 1574. Il conserva toute sa vie beaucoup de goût pour les sciences ; il fut même extrêmement versé dans plusieurs, & surtout dans la chimie & la médecine. L'empereur Ferdinand II l'honora du titre de duc le 9 mars 1620.

Dudley a composé un ouvrage de médecine intitulé : *Catholicon.* Il est encore auteur de plusieurs médicamens, en particulier de la *poudre du comte*, qui est connue sous le nom de *poudre du comte de Warwich*, qui étoit le sien. C'est ainsi qu'en parle Marc Cornachini qui a aussi donné son nom à cette composition purgative ; il en attribue l'invention à *Robert Dudley* dans la dédicace qu'il lui adresse à la tête d'un traité sur ce médicament, publié vers l'an 1619. *Dudley* mourut dans les environs de Florence, au mois de septembre 1649.

(*Extrait d'El.*) (GOULIN.)

DUFOUR, (Philippe-Silvestre) marchand droguiste de Lyon, étoit de Manosque dans le diocèse de Sisteron en Provence, où il naquit vers l'an 1622. Son humeur douce & compatissante lui fit faire un bon usage des richesses qu'il avoit acquises par le commerce. Les calvinistes de Lyon, qui se trouvoient dans le besoin, furent ceux qui eurent la plus grande part dans ses libéralités.

Dufour étoit fort curieux de médailles & d'antiquités, & même assez bon connoisseur ; Jacques Spon, qui lui communiquoit ses lumières & le dirigeoit dans ses ouvrages, étoit le meilleur ami qu'il eût, & il y avoit entre eux un commerce qui n'est pas ordinaire. Spon lui prêtoit sa plume & *Dufour* de son côté lui fournissoit d'assez grands secours en argent.

Celui-ci fit imprimer à Lyon en 1671, *in*-12, un ouvrage qui comprend les *Traités du thé, du caffé & du chocolat.* Il n'est proprement que la traduction de celui que Fauste Naironi a publié à Rome, sur le caffé en 1651 ; mais il a été perfectionné dans les éditions de Lyon, 1685, 1688, *in*-12, de la Haie, 1693, *in*-12, avec la méthode pour composer d'excellent chocolat, par Saint-Disdier. Ces trois traités ont été mis en latin par Jacques Spon, Paris, 1685. Geneve, 1699, *in*-12.

Après la révocation de l'édit de Nantes en 1685, *Dufour* & Spon quittèrent la France & se retirèrent à Vevai en Suisse, où le premier mourut en la même année de sa transmigration, âgé de 63 ans.

(*Extrait d'El.*) (GOULIN.)

DULAC. (*Eaux minérales.*)

C'est un lieu voisin du bourg de Saint-Domat, où se trouve une source minérale peu connue.

(MACQUART.)

DU LAURENS, (André neveu d'Honoré Castellan par sa mère, naquit à Arles en Provence. La plupart des historiens qui parlent de ce médecin s'accordent à dire qu'il étudia premièrement à Paris sous Louis Duret pendant sept ans, & qu'après avoir pris le bonnet à Montpellier, il alla exercer la médecine à Carcassonne. La comtesse de Tonnerre, poursuivent ces historiens, le tira de cet ville & le conduisit à la cour ; à sa recommandation, il fut pourvu de l'emploi de médecin ordinaire & perpétuel du roi, & nommé à la chaire de professeur royal en l'uni-

verſité de Montpellier. Aſtruc s'inſcrit en faux contre ce récit & les autres circonſtances, dont l'a groſſi Moréri, qui en cela a copié Gui Patin, guide preſque toujours infidèle, ſur-tout quand il s'agit des médecins de la faculté de Montpellier. Aſtruc s'exprime ainſi dans ſes mémoires pour ſervir à l'hiſtoire de cette faculté : « point de » ſéjour de *Du Laurens* à Paris pendant ſa jeuneſſe, » point d'étude ſous Duret pendant ſept ans ; » point de doctorat pris dans la faculté d'Avi- » gnon ; point de réſidence à Carcaſſone pour » y exercer la médecine ; point de néceſſité de » prendre de nouveau le doctorat à Montpellier, » puiſqu'il l'y avoit déja pris ; point d'oppoſi- » tion à ſes proviſions, & par conſéquent point » d'arrêt du conſeil d'état pour en ordonner » l'exécution, & point de difficulté à faire enré- » giſtrer au parlement de Toulouſe un arrêt qui » n'a jamais exiſté. Je regarde tous ces faits » comme le fruit de l'imagination vive de Gui » Patin. » Aſtruc en établit la deſtruction ſur des titres qu'il ne produit pas : les faits révoqués en doute valoient cependant la peine qu'il les produiſit. L'hiſtorien de la faculté de Montpellier ſe borne à dire que *Du Laurens* alla étudier en médecine dans cette ville en 1583, & qu'il y prit ſes degrés dans les intervalles ordinaires. Il y a apparence, continue-t-il, qu'il fréquenta les exercices des écoles les années ſuivantes juſqu'en 1586, & qu'il fut pourvu de la chaire vacante par le décès de Laurent Joubert, où il fut inſtallé ſans aucune oppoſition. Mais ce récit du célèbre Aſtruc eſt-il bien conſequent ? *Du Laurens* pouvoit-il avoir commencé ſon cours de médecine en 1583, avoir mis les intervalles ordinaires entre la réception de ſes degrés, avoir fréquenté les exercices des écoles pendant quelques années après ſa promotion, & n'être encore qu'en 1586, lorſqu'il fut nommé pour ſuccéder à Joubert ? Cela implique ; il n'eſt même pas probable que ce dernier étant mort en 1582, on ait tardé juſqu'en 1586 à le remplacer.

Quoi qu'il en ſoit, *Du Laurens* fut appellé à la cour en 1598, où il occupa la place de médecin ordinaire du roi ; & la charge de chancelier de la faculté de Montpellier étant venue à vaquer en 1603, par la mort de Jean Hucher, on y nomma *Du Laurens*, quoique abſent, lequel choiſit Jean Saporta pour remplir ſes fonctions, avec le titre de vice-chancelier. Saporta étant mort en 1604, Varandé fut nommé aux mêmes titres & fonctions.

Du Laurens fut encore choiſi médecin de la reine Marie de Médicis en 1603. Les honneurs ſe ſuccédoient ainſi les uns autres ; mais bien loin de donner au ſujet qui les obtenoit une ambition déplacée, il n'en eut d'autre que de ſe rendre digne des charges auxquelles il pouvoit encore aſpirer. L'occaſion s'en préſenta en 1606 par la mort de Michel Mareſcot, docteur régent de la faculté de Paris. Henri IV nomma *Du Laurens* à la charge de premier médecin, mais il ne la remplit que trois ans, car il mourut le 16 août 1609.

Ce premier médecin eut beaucoup de crédit à la cour, & comme il étoit fort avant dans l'eſtime du roi & l'amitié des courtiſans, il en profita pour faire ſes deux frères archevêques. L'un, Honoré, obtint l'archevêché d'Embrun ; l'autre Gaſpar, eut celui d'Arles, auquel le roi ajouta l'abbaye de Saint-André de Vienne. André *Du Laurens* avoit un autre frère qui fut général des capucins ; & l'on dit que leur mère eut la joie de les voir tous trois officier dans la ville d'Arles pendant une quinzaine de pâques. Ce fut encore au crédit de notre médecin & à ſon alliance, que les Sanguins furent redevables de l'évêché de Senlis. Le plus jeune des frères d'André ſe maria ; il mourut en 1639, à l'âge de 87 ans, & laiſſa deux fils, l'un conſeiller au parlement & l'autre maître des requêtes.

Les ouvrages anatomiques de *Du Laurens* ſont plus remarquables par la beauté du ſtyle, que par l'exactitude des choſes. On lit dans le premier livre toutes les inepties qu'il étoit poſſible de débiter ſur l'excellence & la nature de l'homme ; mais comme ce défaut lui eſt commun avec les auteurs qui l'ont ſuivi de près, on ſe borne à obſerver qu'il eſt juſtement accuſé de pluſieurs fautes dans l'expoſition de la ſtructure du corps humain, & qu'on eſt encore en droit de lui reprocher de s'être attribué beaucoup de découvertes qu'on avoit miſes au jour avant lui. Ses erreurs, dit Riolan, viennent de ce qu'il s'en eſt rapporté au témoignage des autres, au lieu d'examiner lui-même les parties dont il a fait la deſcription : cependant les ouvrages & les figures anatomiques de *Du Laurens* ont été long-temps eſtimés ; ils ont même paſſé pour être fort utiles, tant qu'on n'a rien eu de mieux. Voici les titres & les éditions des différens écrits de ce médecin :

Admonitio ad Simonem Petræum. Turonibus, 1593, *in*-8.

Hiſtoria Anatomica humani corporis & ſingularum ejus partium. Francofurti, 1595, 1602, 1616, 1627, *in*-8. *Pariſiis*, 1600, *grand in-folio*, *Francofurti*, 1600, *in-folio*. *Hanoviæ*, 1601, *in*-8. *Lugduni*, 1605, *in*-8. Ces deux dernières éditions ſont ſans figures ; ſur quoi il eſt à propos de remarquer que les planches qu'on trouve dans les autres, ſont preſque toutes tirées de Véſale. L'anatomie de *Du Laurens* a été miſe en françois par Théophile Gelée, Paris, 1639, *in-folio* ; mais on en a une meilleure Traduction, Paris, 1641, *in-folio*, avec figures.

De crisibus Libri tres. Francofurti, 1596, 1606, *in-8. Lugduni*, 1613, *in-8.*

De risu ejusque causis & effectis libri duo. Francofurti, 1603, *in-8*, avec d'autres Traités.

De mirabili strumas sanandi vi regibus Galliarum christianis divinitùs concessâ. Parisiis, 1609, *in-8.*

Dicours de la conservation & de l'exellence de la vue. Rouen, 1615, *in-12.* Il a paru en anglois en 1599, & en Latin en 1618.

Operum tomus alter, continens scripta therapeutica, nimirùm tractatum de crisibus; De mirabili strumas sanandi vi; De nobilitate visûs, ejusque conservandi ratione de melancholia libros duos; De senectute; De morbo articulari; De lepra; De lue venerea; annotationes in artem parvam Galeni; Consilia medica. Francorfuti, 1621, *in-folio.*

Opera omnia anatomica & medica. Francofurti, 1627, *in-folio. Parisiis*, 1628, deux volumes *in-4*, par les soins de Gui Patin. En François, Paris, 1646, *in-folio.* Rouen, 1660, *in-folio.*

(*Extrait d'El.*) (GOULIN.)

DULCIFICATION, (*Mat. méd.*)

La *dulcification* est le phénomène que présentent les acides concentrés lorsqu'on les mêle avec l'alcool; c'est aussi l'art de faire naitre ce phénomène, qui, comme le mot l'exprime, consiste dans un affoiblissement, une espèce de douceur que contractent ces sels par leur réaction sur l'alcool. Cet adoucissement est dû à la décomposition d'une portion des acides par l'alcool à la formation d'une quantité plus ou moins grande d'eau, & au mélange de l'alcool lui-même plus ou moins voisin de l'éther avec les acides. (*Voyez* DULCIFIÉS.) (FOURCROY.)

DULCIFIÉ, (*Mat. méd.*)

La nature d'un acide *dulcifié* a été expliquée dans le mot précédent. Ce sont sur-tout les acides nitrique & muriatique qu'on nomme acides *dulcifiés* après leur mélange avec l'alcool. On peut voir dans le dictionnaire de chimie ce qui se passe entre les corps par leur réaction réciproque; il en a été dit un mot à l'article ci-dessus. On ne doit traiter dans celui-ci que des propriétés médicinales de ces acides *dulcifiés*. En général, ils sont moins âcres, moins caustiques que les acides purs, comme l'indique leur dénomination; on les emploie plus souvent à l'intérieur qu'on ne le fait dans leur état de pureté; ce ne sont plus seulement les propriétés rafraichissante, antiseptique, diurétique, &c. qui en déterminent l'emploi; mais on les donne comme cordiaux, toniques, alexitères, sudorifiques, fortifians, antiseptiques, à un haut degré; dans les maladies bilieuses, putrides, où les forces de la vie sont beaucoup diminuées, où la putréfaction de la bile & des humeurs est fort avancèe dans les premières voies, lorsqu'il y a des soubresauts dans les tendons, des défaillances, des évacuations colliquatives, &c.; il faut les éviter dans les affections inflammatoires, lorsque le pouls est dur & plein, quand les forces sont en même temps considérables, ou lorsqu'il y a des évacuations critiques qu'il seroit dangereux d'arrêter; on les prescrit dans les boissons & les potions à la dose de quelques gouttes par verres.

L'acide sulfurique *dulcifié* porte le nom particulier d'eau de Rabel, & est employé sur-tout comme astringent. (FOURCROY.)

DUMOULIN ou MOLIN, (Jacques) médecin consultant du Roi, fut plus connu à Paris sous le premier nom que sous le second, qui pourtant est le véritable. Il mourut sans postérité dans cette ville, le 21 mars 1755, âgé de 92 ans, & riche de seize cens mille livres. Cet homme, qui a joui de la plus grande célébrité dans sa profession, étoit d'un caractère singulier. L'auteur des *Anecdotes de Médecine* lui attribue le trait suivant, mais sans vouloir s'en constituer le garant: « Un homme plus qu'économe & qui » s'en piquoit, ayant entendu dire que *Molin* » l'emportoit sur lui à cet égard, alla le voir » sur les huit heures du soir en hiver, & le » trouvant dans une chambre enfumée, avec » une petite lampe qui ne donnoit presque point » de clarté, il lui dit en entrant: *J'ai appris*, » *monsieur, que vous étiez l'homme du monde le* » *plus économe; je le suis un peu, mais je souhai-* » *terois l'être davantage, & je voudrois bien que* » *vous me fissiez l'amitié de me donner quelques le-* » *çons d'économie. Ne venez-vous que pour cela*, » lui répliqua brusquement *Molin*, *prenez ce* » *siège*; & en même temps il éteignit sa lampe » en lui disant: *nous n'avons pas besoin d'y voir* » *pour parler; nous en serons moins distraits. Ah!* » *Monsieur*, s'écria l'avare étranger, *cette leçon* » *d'économie me suffit; je vois bien que je ne serai* » *jamais qu'un petit garçon auprès de vous, mais* » *je vous proteste que j'en profiterai.* Il se retira » aussi-tôt à tâtons ». L'auteur des anecdotes continue ainsi: « Tel est l'homme; un assemblage » de contradictions, un être pétri de vices & de » vertus! Plusieurs fois ce médecin célèbre, » qui appellé chez des gens aisés, n'y revenoit » pas, si on ne le payoit à chaque visite, a » donné des soins au soulagement des pauvres; » plusieurs fois il leur a fourni des secours en » argent, sans que toutefois jamais il ait souffert » qu'on lui en fît des remercimens réitérés; ali- » ment d'un amour propre orgueilleux; sans qu'il » en ait jamais parlé. On en doit le témoignage

» à la nobleſſe de ſes ſentimens ſur cet objet ; » en donnant, il exigeoit ſur-tout qu'on oubliât » qu'il eût donné. Un jour il fut appelé dans un » couvent pour une jeune demoiſelle très-pauvre » & d'une grande naiſſance ; on lui en fit l'aveu » en tremblant, dans la crainte que n'étant pas » payé ſuivant ſa méthode, il ne revînt plus : il » revint pourtant, & laiſſa chez la malade un » rouleau de dix louis d'or, afin que d'une partie » de cet argent on pût le payer, & que par-là » les aſſiſtans ne s'apperçuſſent pas de l'indigence » de la malade ». Si le premier trait eſt vrai, le ſecond en efface toute la craſſe.

L'éloge hiſtorique de *Molin*, composé par J. B. Chomel, médecin de Paris, fut imprimé à Paris, en 1761, *in*-8.

On n'a de *Molin* qu'un ouvrage *in*-12, qui eſt un recueil d'*Obſervations ſur le rhumatiſme.*

Extrait d'El. (GOULIN.)

DUNCAN, (Daniel) fils de Pierre & petit-fils de Guillaume, médecins iſſus d'une famille noble d'Ecoſſe, naquit en 1649 à Montauban, où ſon père exerçoit alors ſon art avec aſſez de réputation. Il étudia la philoſophie à Toulouſe avec Bayle, auteur du dictionnaire critique, & après en avoir achevé le cours en 1668, il alla à Montpellier, où il reçut le bonnet de docteur en médecine en 1673. Après ſa promotion il ſe rendit à Paris, toujours occupé du deſſein de ſe perfectionner dans ſon art ; au bout de quatre ans, il revint à Montauban pour le pratiquer. Mais la révocation de l'édit de Nantes le chaſſa de ſa patrie en 1685 ; il ſe retira à Genève, & enſuite à Berne, où il demeura pendant huit ou neuf ans. La manière dont il exerça la médecine lui fit beaucoup d'honneur dans cette dernière ville ; il y enſeigna même l'anatomie avec réputation ; il fut cependant obligé d'en ſortir en conſéquence d'une ordonnance des magiſtrats, par laquelle il fut enjoint aux françois réfugiés de paſſer ailleurs. *Duncan* obéit à cet ordre. Il alla d'abord à Berlin, où il obtint le titre de profeſſeur en médecine. En 1707, il ſe rendit à la Haye & il y demeura douze ans ; mais il quitta cette ville pour paſſer à Londres, où il mourut le 30 avril 1735, âgé de 86 ans.

Duncan eſt auteur de pluſieurs ouvrages, dans leſquels on remarque beaucoup d'idées neuves, & en même temps une infinité d'opinions plus abſurdes les unes que les autres.

Voici les titres ſous leſquels ces ouvrages ont été publiés :

Explication nouvelle & méthodique des actions animales. Paris, 1678, *in*-12.

C'eſt preſque tout Willis en françois ; mais non content d'avoir adopté la fauſſe théorie de ce médecin anglois, il a parſemé ſon livre d'opinions ridicules.

La Chimie naturelle, ou explication chimique & méchanique de la nourriture de l'animal. Montauban, première partie, 1681. Seconde & troiſiéme partie. Paris, 1687, *in*-12. Les trois enſemble, la Haye, 1707, *in*-8. En latin, ſous le titre de *Chimia naturalis ſpecimen Amſte.odami*, 1707, *in*-8.

L'hiſtoire de l'animal, ou la connoiſſance du corps animé par la méchanique & par la chimie. Paris, 1682, 1687, *in*-8. En latin, Amſterdam, 1683, *in*-8.

Le ſyſtême à la mode étoit alors de rendre la nature toute chimique, elle, dont les opérations n'ont aucun rapport avec les fourneaux, les fermentations, les ſublimations, &c.

Traité ſur l'abus du café, du chocolat & du thé. Rotterdam, 1705, *in*-8. En allemand, Léipſic, 1707, *in*-12. En anglois, Londres, 1716, *in*-8. C'eſt le ſeul des ouvrages de *Duncan* qui mérite quelque attention.

Extrait d'El. (GOULIN.)

DURANTES, (Caſtor) de Gualdo en Italie, étoit fils de Pierre-Amé, juriſconſulte qui ſe rendit célèbre par ſes ouvrages. Il reſſembla à ſon père du côté de l'érudition ; au mérite d'un grand médecin, il joignit celui d'un agréable poëte. Ce fut principalement à Rome qu'il ſe diſtingua par ce double talent ; il y enſeigna dans la Sapience, & fut très-conſidéré du pape Sixte V, qui faiſoit beaucoup de cas de ſes ouvrages. Les principaux ſont :

De bonitate & vitio alimentorum centuria. Romæ, 1585, *in-folio. Piſauri*, 1595, *in*-4.

Herbario nuovo, ove ſon figure che rappreſentano le vive piante che naſcono in tutta Europa, e nell'Indie Orientali e Occidentali, con le loro facolta, in verſi latini. Veniſe, 1584, *in-folio*, avec 879 figures, la plupart tirées de Matthiole.

Les plantes dont il fait mention, ſont preſque toutes officinales ; on y remarque cependant quelques exotiques, qu'il décrit ſur le témoignage de Chriſtophe à Coſta. Rome, 1585, *in-folio*, Veniſe, 1602 & 1612, *in-fol.* Treviſe, 1617, *in-fol.* Veniſe, 1636, *in*-4. Veniſe, 1667, *in-fol.* avec les augmentations de Jean-Marie Ferro. En allemand, Francfort, 1609, *in*-4. & 1623, *in*-8.

De uſu radicis mechoacannæ. Antuerpiæ, 1587, *in*-8.

Theatrum plantarum, animalium, piſcium & petrarum. Venetiis, 1636, *in-folio.*

Ce médecin mourut à Viterbe vers l'an 1590, & fut enterré dans l'église des frères mineurs, où l'on mit une épitaphe honorable sur son tombeau. Il avoit épousé Hortense Ruscone, noble romaine, dont il eut deux fils qui s'acquirent beaucoup de réputation par leur savoir en médecine.

L'ainé, Octave, a laissé un manuscrit qui est intitulé: *Rimedi per le infirmità del corpo umano, incominciando dal capo, fino a i pedi.*

Le cadet Jules, a donné au public:

Il tesoro della sanità, nel quale si da el modo di conservar la sanità e prolongar la vità, e si tratta della naturà di cibi, e dei rimedi, e dei nocumenti loro. Rome, 1589, *in*-4. & 1632, *in*-8. Venise, 1616, *in*-8.

Manget & d'autres bibliographes attribuent cet ouvrage à *Castor Durantes.*

Extrait d'El. (GOULIN.)

DURET, (Louis) naquit à Baugé dans la Basse-Bresse, quitta de bonne heure la maison de son père, & vint étudier à Paris, où, malgré son indigence, il s'appliqua avec succès aux lettres & ensuite à la médecine.

Duret posséda le grec si parfaitement, qu'il a corrigé & rétabli un grand nombre de passages d'Hippocrate mal entendus des traducteurs & défigurés par les copistes. Il parloit latin avec grace & facilité; sa mémoire fournissoit à sa conversation, sans affectation & sans pédanterie, des périodes entières des auteurs les plus célèbres; il lisoit Avicenne dans sa langue naturelle, aussi *Duret* fut-il lié avec tous les savans de son temps. Il présida avec tant de bonheur à l'éducation du célèbre Achilles de Harlay, qu'Henri III s'écrioit souvent: ô *Duret!* « si j'avois un fils, vous se- » riez son instituteur. »

Duret se mit sur les bancs en 1550, fut reçu licentié le 30 juin 1552 & promu au doctorat le 12 septembre de la même année. La réputation qu'il se fit dans la pratique de la médecine, lui procura un mariage fort avantageux avec une riche héritière appellée Jeanne Richer, & lui fit obtenir la place de médecin ordinaire de Charles IX & de Henri III. A la mort de Goupyl, il fut nommé lecteur & professeur en médecine au collège royal, & malgré les soins pénibles d'une pratique considérable & son exactitude scrupuleuse à veiller à l'éducation d'une nombreuse famille, il n'interrompit jamais ses leçons, & cependant il trouva encore des loisirs pour composer des ouvrages qui lui ont mérité l'estime & les éloges de tous les savans de son temps.

Duret joignit aux talens acquis, dont nous venons de parler, les qualités naturelles qui les font valoir; une belle figure, un organe sonore & agréable, une mémoire prodigieuse. Il savoit Hippocrate par cœur, & lorsque ses observations se rencontroient avec celles de ce prince de la médecine, il éprouvoit une douce consolation qui étoit la suite de son culte pour ce grand homme de l'antiquité. Il prouva son estime & sa reconnoissance pour Houllier son maître, en dictant à ses disciples les leçons qu'il en avoit reçues, mais il accompagna de remarques savantes & d'un commentaire facile le texte de Houllier, qui étoit concis & obscur pour des étudians.

Henri III eut en lui une confiance entière & une estime dont il lui donna la preuve en assistant au mariage de sa fille; il fut présent à la célébration & au repas des noces. Le roi prêta pour 40000 livres de vaisselle d'or & d'argent dont il fit présent à la jeune mariée; & gratifia le père d'une pension de 400 écus d'or réversibles sur ses enfans jusqu'à la mort du dernier; *Duret* alors en avoit cinq. Un de ses enfans, Charles *Duret*, promu d'une place de magistrature à la chambre des comptes, & de plus intendant des finances, mourut en 1636 de l'opération de la taille; la pension de son père étoit assise sur la recette des tailles de Caen, ce qui donna lieu à l'épigramme suivante.

Ci gît qui fuyoit le repos;
Qui fut nourri, dès la mamelle,
De tributs, de tailles, d'impots,
De subsides & de gabelle;
Qui mêloit dans ses alimens
Du jus de dédomagemens,
De l'essence du sou pour livre:
Passant, songe à te mieux nourrir,
Car, si la taille l'a fait vivre,
La taille aussi l'a fait mourir.

Un travail trop assidu & de trop longues veilles abrégèrent les jours de *Duret*; il prévit & annonça sa fin; il mourut avec tranquillité en 1586, âgé de 59 ans, & fut enterré à Saint Nicolas des champs.

Maurice Bressieu en fit l'éloge dans la harangue qu'il prononça au collège royal en 1577. Dorat le loue dans ses épigrammes.

Antoine Valet, dans un discours prononcé aux écoles de médecine en 1572, se vante d'avoir été son disciple; voyez sur *Duret*, le commentaire de Simon de Malmedy, sur le serment d'Hippocrate, pag. 9 & 10; les éloges de Scévole de Sainte-Marthe, l'histoire de Thou, l'histoire du collège royal par Duval, les mémoires du Père Nicéron, le dictionnaire d'Eloy, l'histoire de Bresse, de Guichenon,

Guichenon, & sur-tout l'éloge de Louis *Duret* couronné en 1765 par la faculté de médecine, dont l'auteur est J. B. L. Chomel. Zwinger, Melchior-Adam, Riolan, Réné-Moreau, Gui-Patin, Baglivi, parlent aussi de lui avec éloge. Son nom prêta à une mauvaise plaisanterie à l'occasion d'un procès pour cause d'impuissance dans lequel il fut pris pour vérificateur. On peut consulter Brantôme, tom. 1. des Dames galantes pag. 106, édition de Londres, 1739.

Ouvrages de Louis *Duret*.

Hippocratis magni coacæ prænotiones; opus admirabile in tres libros distributum. Interprete & enarratore Ludovico Dureto Segusiano. Parisiis, 1588, *in-folio. Argentinæ*, 1633, *in-8. Lutetiæ Paris.* 1658, *in-folio. Genevæ*, 1665, *in-folio. Parisiis, græco-latinè*, 1621, *in-folio.*

Cet ouvrage est celui qui fit le plus d'honneur à la mémoire de *Duret*, car il ne publia rien pendant sa vie; il fut revu par Jean *Duret* son fils, qui acheva ce qui y manquoit, & le dédia à Henri III.

Houllier avoit dicté à ses écoliers une traduction de ce livre, & leur en avoit fait sentir l'importance; Louis *Duret* son disciple s'étoit occupé pendant trente ans de sa vie à travailler le commentaire qu'il nous a laissé sur cet ouvrage; il a corrigé les fautes fréquentes qui se trouvoient dans les Coaques par l'inattention des copistes; il a rétabli plusieurs passages en entier; sa mémoire jointe à la profonde connoissance qu'il avoit de la doctrine d'Hippocrate, le servit beaucoup dans ce travail. Frédéric Hoffmann estimoit cet ouvrage à tel point, qu'il recommandoit à ses disciples de le lire & de le méditer, & Boerhaave ne passa jamais un jour sans en lire quelqu'article.

Adversaria, enarrationes & scholia in Jacobi Hollerii opera practica, & scholia in ejusdem librum de morbis internis. Parisiis, 1571, *in-8.*, 1611, *in-4. Venet.* 1572, *in-8. Genevæ.* 1635, *in-4.*

On trouve à la tête de ce livre une préface de Réné Chartier, qui en est l'éditeur, dans laquelle il ne craint point d'avancer que tout ce qui a été dit & écrit de bon en médecine, depuis la mort de *Duret*, lui est dû entiérement. On trouve à la fin de cet ouvrage l'esprit de *Duret* sous le titre de *Theorêmes.* On peut regarder ce commentaire comme un excellent traité de pathologie; *Duret* n'y omet rien de ce qui caractérise une maladie.

In magni Hippocratis librum de humoribus purgandis & in libros tres de diætâ acutorum Ludovici Dureti Segusiani, commentarii interpretatione & enarratione insignes. Adjecta est ad calcem accurata constitutionis primæ libri II. epidemion ejusdem auctoris interpretatio à Petro Girardeto facultatis medicæ Parisiensis doctore emendati, in ordine distributi ac primùm in lucem prolati. Parisiis, apud Joan. Jost. 1631, *in-8.*

Girardet a dédié cet ouvrage à Charles Bouvard. *Duret* avoit dicté ses commentaires en 1565 & 1566, & son fils Jean *Duret* les avoit communiqués à l'éditeur.

Outre les ouvrages dont nous venons de faire mention, *Duret* avoit aussi fait un commentaire sur les six premières sections des aphorismes d'Hippocrate; il avoit aussi dicté un traité des maladies des femmes, mais ils n'ont jamais vu le jour, & sont restés manuscrits ou ont été perdus.

L'étude opiniâtre & réfléchie que *Duret* avoit fait d'Hippocrate, l'avoit forcé à ne jamais s'écarter des principes de ce grand médecin. Aussi étudioit-il toujours la nature, en suivoit la marche pas à pas, & ne la contrarioit jamais par des remèdes inutiles. D'après ces principes; tout médecin qui ne sait pas se conduire avec cette prudence dans les maladies aiguës, qui ignore la marche des crises, qui ne sait les attendre, les prévoir, & même les indiquer, court souvent le risque de se tromper & par conséquent de se préparer d'éternels remords. Il étoit tellement pénétré du systême d'*expectation* répandu dans les prénotions de Cos; il étoit tellement convaincu, par la lecture de cet ouvrage dont il s'étoit nourri, que la nature guérit les maladies, & que les remèdes sont impuissans, lorsqu'elle ne se prête pas aux révolutions salutaires, qu'on le vit résister aux avis de plusieurs de ses confrères qui le visitoient dans une fièvre continue, & qui lui conseilloient des remèdes qu'ils croyoient propres à le soulager; il attendit la crise, elle arriva: une sueur parut le neuvième, le onzième, le quatorzième & le dix-septième jour de sa maladie qui le soulagea d'abord & enfin le guérit. *Agant quidquid velint practici* (dit Baillon), *sed revera dierum observatio magni facienda est & credo naturam plus secernendo & sudorem unum excitando prodesse, quàm medicos suis medicamentis, imò naturæ officium perturbatur.* (ANDRY.)

DURET, (Jean) fils du précédent, naquit à Paris en 1563, & fut élevé sous les yeux & en partie par les soins de son père. Il se présenta à la licence en 1582, & fut reçu docteur le 4 septembre 1584.

Il succéda à son père dans la chaire de médecine au collège royal en 1586; mais ayant aussi hérité d'une portion de ses talens & de la plus grande partie de sa réputation, il se démit de cette place en 1599, en faveur de Pierre Séguin,

pour se livrer tout entier à l'exercice de la médecine.

C'est à son habileté qu'il dût son mariage avec Renée, fille de Nicolas Luillier, président de la chambre des comptes; il arracha cette demoiselle au danger de perdre un bras & même la vie; sa reconnoissance se changea en un sentiment plus tendre, & sa main devint la récompense de *Duret*.

Personne n'ignore la dangereuse condescendance, qui, sous le nom d'égards, s'est introduite dans presque toutes les consultations : l'expérience garde un silence poli sur les fautes du médecin ordinaire; l'avis du plus jeune est le premier prononcé, & souvent il est confirmé, ou trop légèrement modifié par celui qui pourroit en ouvrir un plus salutaire, sous peine de passer pour un homme grossier, ou d'allumer d'irréconciliables ressentimens.

Appellé en consultation chez mademoiselle de Monluc, *Duret* n'eut point cette indulgence pour l'avis de Cachet qui avoit parlé le premier; celui-ci fut irrité, & après plusieurs démarches infructueuses pour engager *Duret* dans une discussion qui pût le compromettre, il publia une lettre à laquelle *Duret* ne fit aucune réponse.

Pour avoir négligé de présider à son tour, & pour avoir consulté avec Duchesne & Turquet de Mayerne, la faculté destitua *Duret* de son droit de régence le 18 décembre 1608; cependant, à la sollicitation de Nicolas Ellain, on lui rendit la jouissance des émolumens de licence & le droit de rotule, avec la clause insérée dans le décret, qu'à voix égales, dans les assemblées, celle de *Duret* seroit nulle.

Duret fut un médecin savant; son prognostic étoit sûr dans les maladies, il observoit les symptômes les plus légers; mais ses talens ne le mirent pas à l'abri de la contagion de son temps : il disoit en parlant de l'affreux massacre de la S. Barthelemi, que la saignée étoit bonne en été comme au printemps.

Devenu ligueur fameux, il fut le médecin de Charles de Bourbon, cardinal de Vendôme. Henri IV ne lui pardonna jamais d'avoir dit devant Duperron qui le lui rapporta, qu'il falloit lui faire avaler des pillules césariennes (vingt-trois coups de poignard que César reçut dans le Sénat); aussi, quoique protégé de Marie de Médicis dont il avoit toute la confiance, *Duret* ne put jamais obtenir la place de premier médecin vacante par la mort de la Riviere. « Dites à » *Duret*, répondit le roi à ceux qui lui en par- » loient, qu'il se contente que je le laisse vivre, » & que je sais bien le mal qu'il m'a voulu pro- » curer il y a long-temps. »

Une attaque d'apoplexie qui se changea en paralysie, l'emporta le 31 août 1629, à l'âge de 66 ans. Il fut enterré aux Innocens.

Il fut l'éditeur du commentaire sur les Coaques d'Hippocrate. Il revit cet ouvrage, le compléta & le dédia à Henri III, qui avoit conservé au fils la même amitié qu'il avoit eu pour le père.

Duret avoit conservé un tel respect pour la mémoire de son père, qu'il ne prenoit point d'autre titre que *Joannes Duretus Ludovici filius*.

On ne connoit de lui qu'un petit ouvrage de quinze pages, intitulé :

Advis sur la maladie, imprimé en 1619, *in*-8. à Paris, chez Claude Morel, & en 1623, chez François Julliot.

Il y traite des moyens propres à remédier aux suites de la peste, à la curation de cette maladie, & de ce qu'il faut faire pour la prévenir.

Malgré l'opinion du parlement contre la saignée dans la petite vérole, il la conseilloit. *Domini de parlamento*, disoit-il, *nihil intelligunt de re nostrâ*.

Voyez sur *Duret*, Sainte-Marthe, la satyre Ménippée & Brantôme. (ANDRY.)

DURETAL, (*Eaux minérales.*)

C'est une petite ville à quatre lieues d'Angers, à douze du Mans, où sont deux sources minérales froides, à un quart de lieue de la ville, à l'ouest. On a donné à la première le nom de *Petit-bois Goard*, & à la seconde, celui de *Maurepas*. Ces sources sont peu connues. M. Linacier les dit ferrugineuses. (MACQUART.)

DURETÉ d'oreille. (*Voyez* SURDITÉ.)

(CHAMSERU.)

DUROY, dit REGIUS, (Henri) naquit à Utrecht le 29 juillet 1598. Il étudia la médecine à Franequer, & après y avoir pris le bonnet, il alla exercer sa profession dans la Frise occidentale, à Naerden en Hollande, & ensuite dans sa patrie. Son habileté lui procura une chaire à Utrecht dès le commencement de la fondation de l'université de cette ville. Le 10 juillet 1638, il fut nommé professeur extraordinaire de théorie & de botanique; mais il ne tarda pas à obtenir une chaire en titre; il y parvint le 18 mars de l'année suivante, & le 2 décembre 1661, on lui donna celle de professeur primaire, qu'il remplit jusqu'à sa mort arrivée le 18 février 1679, dans la 81e année de son âge.

Reneri, qui enseignoit la philosophie à Utrecht avoit été un des premiers disciples de Descartes en Hollande. Il se lia d'amitié avec *Duroi*, &

lui ayant fait connoître la philosophie de son maître, ce médecin y prit tant de goût, que son estime pour Descartes se tourna en une vraie passion. Son attachement à la doctrine de ce savant fut même poussé à un tel point, qu'il lui attira de fâcheuses affaires, & souleva contre lui Stratenus, Ravensperg, Voëtius & les autres ennemis du philosophe françois, qui manquèrent à lui faire perdre sa chaire. Mais si le médecin, dont nous parlons, fut un des premiers martyrs du cartésianisme, il en fut aussi un des premiers déserteurs; car Descartes ayant refusé d'approuver quelques sentimens particuliers que *Duroy* avoit avancés dans ses fondemens de physique, celui-ci se brouilla avec lui, & renonça publiquement au cartésianisme en 1645. Son abjuration ne fut cependant point entière & sans réserve, puisqu'il retint la plus grande partie des idées de son maître, auxquelles il se contenta de faire quelques changemens. Les ouvrages de *Duroy* sont presque tous calqués sur sa nouvelle philosophie; voici les titres sous lesquels ils ont paru :

Spongia pro eluendis sordibus animadversionum Jacobi Primerosii in theses de circulatione sanguinis. Lugduni Batavorum, 1640, 1656, *in*-4. C'est la réponse adressée à *Primerose ;* il avoit attaqué assez insolemment les thèses que *Duroy* avoit soutenues à Utrecht en faveur de la circulation.

Physiologia, sive cognitio sanitatis. Ultrajecti, 1641, *in*-4.

Fundamenta phisices. Ibidem, 1647, 1661, *in*-4. Ce fut au sujet de ce livre qu'il se brouilla avec Descartes. Celui-ci n'avoit pas tort, car on accuse ce médecin d'avoir volé au philosophe françois une copie de son traité des animaux, & de l'avoir ensuite presque tout inséré dans son ouvrage.

Fundamenta medicinæ. Ultrajecti, 1647, *in*-4. Le même sous ce titre :

De arte medicâ & causis rerum naturalium. Ibidem, 1657, 1664, 1668, *in*-4.

Hortus academicus Ultrajectinus. Ibidem, 1650, *in*-8.

Philosophia naturalis. Amstelodami, 1651, 1654, 1661, *in*-4. Cet ouvrage a paru en françois à Utrecht en 1686, *in*-4.

Praxis medica, medicationum exemplis demonstrata. Amstelodami, 1657, *in*-4. *Trajecti ad Rhenum*, 1668, *in*-4. *Medioburgi*, 1686, *in*-4. Théodore Craanen, professeur de la faculté de médecine de Leyde, a publié des notes & des éclaircissemens sur ce traité.

Explicatio mentis humanæ. Ultrajecti, 1659, *in*-4.

(*Extrait d'El.*) (GOULIN.)

DUVAL, (Guillaume) né à Pontoise, vint de bonne heure à Paris, étudier avec ardeur sous les plus célèbres professeurs de l'université. Dès sa jeunesse, il composa avec trop de facilité des poëmes, des odes & des discours en prose & en vers. Il prit des leçons de langue grecque au collége royal, & ne négligea aucune partie des belles lettres.

Long-temps incertain sur le parti qu'il devoit prendre, *Duval* tenta tour à tour la carrière de la philosophie, de la jurisprudence, & de la théologie. Il revint à la philosophie qu'il professa au collège de Calvi, appelé autrement la petite sorbonne, parce qu'il avoit été bâti des libéralités de Robert Sorbon; de ce collège, il passa à Lisieux, où il professa la philosophie pendant six ans. Ses leçons attiroient un grand nombre d'auditeurs, parce qu'il savoit varier les matières qu'il traitoit, & qu'il y mettoit à contribution les lettres, la médecine & même la théologie. A la mort de Vincent Raffar, professeur de philosophie grecque & latine, le grand aumônier Renauld de Beaune le nomma à la chaire royale de ce professeur. Cette nomination fut contredite; on prétendit que la chaire de Raffar n'étoit que surnuméraire, de sorte que *Duval* ne toucha que le premier trimestre des honoraires de cette place, mais il n'en fut pas moins exact à en remplir les fonctions pendant trois ans. Le cardinal Duperron grand aumônier, informé de cette injustice, la répara en lui donnant, en 1611, la place de lecteur royal de philosophie, vacante par la mort de Jacques d'Amboise. Louis XIII réunit les deux chaires en sa faveur, & lui conserva les émolumens attachés à l'une & à l'autre. *Duval* doubla ses leçons & les continua toute sa vie. Il fut le premier qui enseigna au collège royal en 1609, l'économie, la politique, & la science des plantes en 1610.

Toutes ses occupations n'empêchèrent point *Duval* de se mettre sur les bancs de la faculté, sa pente naturelle à multiplier ses connoissances lui avoit fait étudier la médecine dès l'âge de seize ans, & son goût pour cet art étoit sans doute la cause de l'incertitude qu'il avoit montrée dans le choix d'un état; il fut reçu bachelier le 13 avril 1610, licentié le 24 mai 1612, & docteur le 21 août suivant. Son acte de réception fut très-brillant; Charles le Pescheur le loua publiqement, *Duval* répondit par un discours latin dans lequel il fit l'abrégé de sa vie, & un grand éloge de la médecine.

Nommé doyen de sa compagnie en 1640, *Duval* fut continué en 1641. C'est lui qui est l'auteur de l'épigraphe qui orne le frontispice de toutes les thèses. *D. O. M. Uni & trino, Virgini deiparæ & sancto Lucæ orthodoxorum medicorum*

patrono. Ce fut lui encore qui affermit l'établissement des consultations que l'on fait gratuitement aux écoles en faveur des pauvres.

Il présenta à Louis XIII, le 4 janvier 1619, une édition de ses ouvrages qu'il accompagna d'un compliment d'usage. Le roi l'écouta avec complaisance, & le gratifia d'une pension & du titre de son conseiller médecin ordinaire, avec lettres patentes & les gages attribués à cette charge.

Duval étoit très-savant & très-laborieux, mais il manquoit de goût; il écrivoit mal en françois & sans delicatesse en latin. Il étoit grand partisan d'Aristote, & la plupart de ses ouvrages sont pleins de recherches utiles & profondes. Il devint doyen des professeurs royaux en 1644, & mourut le 22 septembre 1646, âgé de 67 ans. Il est enterré à S. Nicolas des Champs.

Ouvrages de Guillaume Duval.

Orationes pro medicorum parisiensium panegyri. Paris, 1612, *in*-8.

Cet ouvrage est dédié au premier président Nicolas de Verdun.

Oratio eucharistica.

C'est le discours qu'il prononça lors de son installation au collège royal.

Spelunca mercurii, sive panegyricus eucharisticus DD. Jacobo Davy du Perron purpurato ecclesiæ principi &c. &c. dictus in regali Franciæ collegio, quod novâ ac splendidiori architectatione stipendiisque auxerunt, optimi cardinalis intercessu christianissimi reges Henricus magnus & Ludovicus XIII. Lutetiæ Paris. apud Franciscum Jacquin, 1611, *in*-8.

Ce discours fut fait à l'occasion du bâtiment du collège royal dont Louis XIII posa la première pierre le 28 août 1610. Cet édifice dont on étoit redevable aux sollicitations du cardinal du Perron, occasionna plusieurs discours publics; *Duval* fut le premier qui témoigna sa reconnoissance.

Aurea catena sapientiæ.

Schediasma iatrologicum de voce.

Le 21 janvier 1613, George Cornuti l'ancien dénonça cet ouvrage comme offensant pour lui & pour plusieurs docteurs de la faculté; *Duval* avoua le traité, & assura qu'il n'avoit désigné dans cet ouvrage que quelques chirurgiens-barbiers & quelques empiriques étrangers. Le doyen lui lut les articles dénoncés, & d'après les statuts qui condamnent tout docteur qui compromet publiquement l'honneur ou la réputation de ses confrères, à être privé des prérogatives & des émolumens de l'école, il fut condamné à remettre au doyen les exemplaires de l'ouvrage, à se transporter chez tous les docteurs compromis, & à leur faire des excuses, & à une interdiction de l'entrée des écoles pendant six mois. *Duval* remplit les deux premières conditions, & on lui fit grace de l'interdiction, à condition que le décret subsisteroit dans toute sa force, pour en cas de récidive, procéder à sa radiation, conformément à la sévérité des statuts.

Aristotelis opera omnia, græcè & latinè doctissimorum virorum interpretatione & notis emendatissima. Guillelmus Duvallius regis christianismi consiliarius & medicus tertio recognovit; synopsim analyticam adjecit, novis disquisitionibus, notis & appendicibus illustravit cùm tribus indicibus. 1653, Paris. Billaine & autres, 4 volumes *in-folio*.

Le traité intitulé *Synopsis analytica*, est divisé en quatre parties, & chacune commence un volume; il y a dans cet ouvrage une description assez exacte des ovaires. *Duval* prétend qu'ils contiennent un nombre prodigieux de vésicules.

Les traductions sont de divers auteurs, revues la plupart par l'éditeur, qui a soigné particuliérement la correction du texte grec. Il est l'auteur des *index*, des notes, des éclaircissemens & de la préface. Il avoit composé un *Auctuarium ad synopsin notas exponens selectiores*, qui fut omis par la négligence des libraires.

In phytologiam, seu doctrinam de plantis præfatio parænetica. Paris. Libert. 1614, *in*-8.

Phytologia, sive philosophia plantarum. Paris, Méturas. 1647, *in*-8. *Opus posthumum.*

Cet ouvrage ne fut achevé d'imprimer que le 2 janvier 1647. *Duval* ne put le finir. Il y en eut une nouvelle édition en 1658.

Præsentatio licentiadorum quatuor facultatis medicinæ Parisiensis, solemni oratione celebrata, die 26 julii 1642, in aulâ, &c. Paris, Blageart, 1642, *in*-4. avec une épitre dédicatoire à la faculté.

Ce discours mérite d'être lu.

Historia monogramma, sive pictura linearis sanctorum medicorum & medicarum in expeditum redacta breviarium; adjecta est series nova, sive auctarium de sanctis præsertim Galliæ, qui ægris opitulantur, certosque percurant morbos, item disgressiuncula de plantis nomenclaturæ sanctioris, ipsa denique pietas facultatis medicinæ Parisiensis. Paris, Blageart, 1643, *in*-4.

Cette brochure eut deux éditions: la première est dédiée au cardinal de Richelieu, la seconde, à Michel le Masle, abbé des Roches, chanoine de l'église de Paris, en reconnoissance d'un don de 30,000 liv. qu'il avoit fait à la faculté pour le rétablissement, ou plutôt pour une nouvelle

fondation des écoles. *Duval* composa cette brochure pour consacrer l'usage qu'il avoit introduit pendant son décanat, de réciter tous les samedis les litanies de la Vierge, & celles des saints & des saintes qui ont exercé la médecine.

Le collège royal de France, ou institution, établissement & catalogue de lecteurs & professeurs ordinaires du roi, fondés à Paris par le grand roi François Ier, père des lettres & autres rois ses successeurs jusqu'à Louis XIV, Dieu-donné, avec la révérence & requête des lecteurs du roi qui sont à présent en charge, faite & prononcée par le doyen de leur compagnie le 16 juillet 1643, à messire Nicolas de Bailleul, chevalier, conseiller du roi en son conseil d'état, président en son parlement de Paris, surintendant de ses finances, & chancelier de la reine régente mère du roi. On y voit la devise de l'auteur.

Lauri plus quàm auri. Paris, Macé Bouillette, *in*-4. avec les portraits gravés du président de Bailleul, de Pierre Danès & d'André *Duval*.

Cet ouvrage contient beaucoup de recherches & de faits curieux; mais il est, ainsi que presque tous les ouvrages de *Duval*, mal écrit, rempli de digressions inutiles & d'allusions comiques & forcées.

Gui-Patin parle de *Duval* dans plusieurs de ses lettres. *Tom.* 1, *p.* 388. *Tom.* 5, *pag.* 2. *Tom. I.* des lettres à Charles Spon, *pag.* 3.

Duval est auteur d'un grand nombre de programmes, de thèses, de philosophie & de médecine & des opuscules suivans.

Circulus philosophicus de mente & ente.

Hypomnema adjectitium ad commentarios Guillelmi Duval, in omnia Aristotelis opera.

Cet ouvrage est je crois le même que l'*Auctuarium ad synopsin* déjà cité.

Theologia Peripatetica, sive metaphysica in brevem redacta epitomem.

Voyez sur *Duval* l'histoire du collège royal par l'abbé Goujet. (ANDRY.)

DUVAL, (Jean) de Pontoise, médecin, a traduit en françois le dispensaire de Jean-Jacques Wécher, qu'il a enrichi de différentes remarques. Ce livre fut imprimé à Genève, en 1609, *in*-4. On doit un autre ouvrage à *Duval*, c'est l'*Aristocratia humani corporis*, qui fut publié à Paris en 1615., *in*-8.

La dernière édition de Vander Linden ne fait aucune mention de ce médecin, non plus que de Jacques *Duval*, autre médecin natif d'Evreux, dont Moréri fait un grand éloge, mais que Portal dit n'avoir donné que des ouvrages remplis de fables ou de fictions fades & puériles. Voici leurs titres :

Hydrothérapeutique des fontaines médicinales nouvellement découvertes aux environs de Rouen. Rouen, 1603, *in*-8.

Méthode nouvelle de guérir les catarrhes & toutes les maladies qui en dépendent. Rouen, 1611, *in*-8.

Des hermaphrodites, accouchemens des femmes, & traitement qui est requis pour les relever en santé, & bien élever leurs enfans, où sont expliqués la figure des laboureurs & du verger du genre humain, signes de pucelage, défloration, conception, & la belle industrie dont use nature en la promotion du concept & plante prolifique. Rouen, 1612, *in*-8. C'est principalement à ce traité que Portal en veut; il mérite la censure la plus vive, non-seulement par la liberté indécente que se donne l'auteur dans ses discours, mais encore par les fictions dont il les défigure. Il croit, par exemple, qu'Adam étoit androgyne. Le célèbre Riolan a publié une critique de cet ouvrage, sous le titre de *discours sur les hermaphrodites, où il est démontré, contre l'opinion commune, qu'il n'y a point de vrais hermaphrodites.* Paris, 1614, *in*-8. Les raisons, qu'on y trouve, n'ont cependant pu convaincre l'esprit de *Duval*, tout crédule qu'il fut d'ailleurs; car il a donné une *Réponse au discours fait par le sieur Riolan, contre l'histoire de l'hermaphrodite de Rouen.* Rouen, 1615, *in*-8.

La notice des médecins de Paris, par Baron, cite deux Jacques *Duval*, qu'il ne faut point confondre avec le précédent. L'un natif d'Evreux, se borna au grade de licencié qu'il obtint sous le décanat de Jean Maillart, élu en novembre 1542 & continué en 1543; l'autre, natif de Paris, reçut le bonnet de docteur en 1646. (*Extrait d'El.*) (GOULIN.)

DUVERNEY, (Joseph-Guischard) de Feurs en Forest, naquit le 5 août 1648, de Jacques *Duverney*, médecin, & d'Antoinette Pittre. Il prit goût de bonne heure pour la profession de son père, & ce goût le fit passer à Avignon, où après cinq ans d'étude, il reçut le bonnet de docteur en 1667. Il vint à Paris dans la même année, & ne tarda pas à s'y distinguer par les talens qu'il avoit pour l'anatomie. Bientôt il fut admis dans les assemblées de savans qui se tenoient chez l'abbé Bourdelot & chez Denis, célèbre médecin à Paris, qui l'employèrent à disséquer. Le jeune *Duverney* avoit tout ce qu'il falloit pour y réussir; à un rare savoir, il joignoit cette éloquence mâle qui captive toujours l'attention de de l'auditeur. On trouvoit dans ses discours de l'ordre, de la clarté, de la justesse; il s'exprimoit même avec tant de grace, que les plus

fameux comédiens furent l'entendre pour acquérir à son école le talent de parler en public. « Il n'eut pas pu, dit Fontenelle dans l'éloge de ce médecin, annoncer indifféremment la découverte d'un vaisseau, ses yeux en brilloient de joie & toute sa personne s'animoit : cette chaleur, ou se communique aux auditeurs, ou du moins les préserve d'une langueur involontaire, qui auroit pu les gagner. On peut ajouter qu'il étoit jeune & d'une figure assez agréable. Ces petites circonstances n'auront lieu, si l'on veut, qu'à l'égard d'un certain nombre de dames qui furent également curieuses de l'entendre. A mesure qu'il parvenoit à être plus à mode, il y mettoit l'anatomie qui, renfermée jusques-là dans les écoles de médecine ou à Saint Come, osa se produire dans le beau monde, présentée de sa sa main. Je me souviens, continue le célèbre Fontenelle, avoir vu des gens de ce monde-là qui portoient des pièces sèches, préparées par lui, pour avoir le plaisir de les montrer dans les compagnies, sur-tout celles qui apparténoient aux sujets les plus intéressans ».

L'academie des sciences qui venoit de perdre Gayant & Pecquet, reçut le jeune *Duverney* en 1676, suivant Fontenelle, & en 1674, selon la liste chronologique insérée à la fin du second tome de l'histoire générale de cette académie. En 1679, il fut nommé à la chaire d'anatomie au jardin du roi; il fit même un cours de cette science en présence du dauphin. Comme l'académie royale des sciences s'occupoit alors de l'histoire naturelle, *Duverney* joignit ses travaux à ceux des membres de cette savante compagnie, qui l'envoya en basse Bretagne en 1679, pour y faire des dissections de poissons; il partit avec la Hire qu'elle avoit chargé d'autres occupations. En 1680, ils allèrent tous deux sur les côtes de Bayonne pour les mêmes desseins. C'est ainsi que *Duverney* entra dans une anatomie toute nouvelle; mais il ne put qu'ébaucher la matière.

Il mit les exercices anatomiques du jardin du roi sur un pied, où ils n'avoient point encore été. On vit avec étonnement la foule d'écoliers qui s'y rendoient, & l'on compta en une année jusqu'à 140 étrangers : chose surprenante pour ce temps-là, mais peu merveilleuse aujourd'hui, par la réputation que se sont acquise toutes les écoles de Paris. Dans les premiers temps de ses exercices au jardin royal, il faisoit & les démonstrations des parties qu'il avoit préparées & les discours qui expliquoient les usages, les maladies, les cures, & résolvoient les difficultés. Mais la foiblesse de poitrine, dont il étoit attaqué, ne lui permit pas de remplir long-temps les deux fonctions à la fois. Un habile chirurgien (Dionis) choisi par lui, faisoit sous ses ordres les démonstrations, tellement qu'il ne lui restoit plus que les discours. Cet arrangement a subsisté après lui, sous Winslow, Hunauld, Ferrein, Petit.

Duverney fut le seul anatomiste de l'académie jusqu'en 1684, qu'on lui joignit Méry, avec qui il eut de très-vives discussions. Ils étoient tous deux réunis par le même objet, mais ils étoient bien éloignés par la manière dont ils l'envisageoient. *Duverney* fut toujours attaché à décrire la structure des parties, au lieu que Méry se plaisoit à proposer de nouveaux systêmes que le temps a détruits peu après qu'ils ont été enfantés.

Duverney se crut enfin autorisé par son âge à demander à l'académie la qualité de vétéran, & sa place fut remplie par Petit, docteur en médecine. Il s'absenta de l'académie pendant quelques années; mais en 1728, ayant entendu dire que cette compagnie s'occupoit à faire réimprimer *l'Histoire naturelle des animaux*, à laquelle il avoit eu autrefois beaucoup de part, il y reparut à quatre-vingt ans avec toute la vivacité qu'on lui avoit connue; & quoiqu'il fut accablé par les infirmités de l'âge, « il passoit des nuits dans les endroits les plus humides du jardin royal, couché sur le ventre, sans oser faire aucun mouvement, pour découvrir les allures, la conduite du limaçon, qui semble en vouloir faire un secret impénétrable. Sa santé en souffroit, mais il auroit encore plus souffert de rien négliger ».

Duverney pratiqua peu la médecine; ce fut à ses leçons, aux connoissances qu'il avoit de l'anatomie & de l'histoire naturelle, qu'il dût la réputation dont il jouit. Il mourut à Paris le 10 septembre 1730, âgé de 82 ans, & fut généralement regretté, autant pour sa probité que pour sa science. Sa religion alloit jusqu'à la piété la plus fervente; il se reprochoit souvent d'être trop occupé de sa profession, de crainte de ne l'être pas assez de l'auteur de la nature.

Les ouvrages, que nous avons de ce grand anatomiste, sont intitulés :

Traité de l'organe de l'ouie, contenant la structure, les usages & les maladies de toutes les parties de l'oreille. Paris, 1683, 1718, *in*-12. Leyde, 1731, *in*-12. En latin, Nuremberg 1684, *in*-4. Leyde, 1730, *in*-12. En allemand, Berlin, 1732, in-8. Les planches de la première édition sont de Sébastien le Clerc, célèbre graveur; celles des autres ne leur ressemblent pas en beauté. Les vérités intéressantes que *Duverney* a amassées dans ce petit volume, sont les fruits de la juste méthode qui conduisoit son esprit, & du génie brillant & solide qui l'éclairoit.

Traité des maladies des os. Paris, 1751, deux volumes *in*-12. En anglois par Samuel Ingham, Londres, 1762, *in*-8.

Œuvres anatomiques. Paris, 1761, deux volumes *in*-4.

Tels sont les titres des ouvrages du plus laborieux & d'un des plus clairvoyans anatomistes. Pour éviter la longueur, je ne cite point les mémoires dont il a enrichi l'académie des sciences; on peut y avoir recours dans les volumes qu'a publiés cette compagnie, & on y verra que chaque année de la vie de *Duverney* est marquée par plusieurs importantes découvertes. Ce médecin eût encore publié un plus grand nombre d'écrits, si la crainte d'une critique sévère ne l'en eût empêché; il promettoit depuis longtemps de donner au public un cours complet d'anatomie & de chirurgie, mais la mort ne lui permit pas d'y mettre la dernière main. Senac, digne & zélé disciple de *Duverney*, qui connoissoit le prix des travaux de son illustre maître, sollicita le duc d'Orléans à faire l'acquisition de ses manuscrits. Ce prince les acheta, & Senac, après les avoir scrupuleusement examinés donna tous ses soins pour faire imprimer les *Œuvres anatomiques*, & le *Traité des maladies des os*, dont j'ai parlé. On trouva le cours d'opérations en trop mauvais état, pour le publier; on vit seulement que Dionis, son démonstrateur, avoit beaucoup profité de ses leçons, & que la plupart des préceptes exposés dans le cours d'opérations de ce chirurgien, se trouvoient dans le manuscrit du grand *Duverney*.

(*Extrait d'El.*) (GOULIN.)

DUVERNEY, (Pierre) frère du précédent, étoit aussi de Feurs en Forest. Il vint à Paris à la sollicitation de son frère qui l'instruisit de l'anatomie & de la chirurgie, & lui conseilla de se présenter à Saint Côme où il fut reçu maître, après avoir fait ses exercices avec distinction. En 1701, il entra dans l'académie royale des sciences en qualité d'anatomiste, & monta à la place d'associé en 1706, par la promotion de Littre, au rang de pensionnaire. *Duverney* a enrichi les mémoires de cette compagnie d'observations. C'est à quoi se bornent les ouvrages que nous avons de lui. Il mourut en 1728, à l'âge de 78 ans.

(*Extrait d'El.*) (GOULIN.)

DUVERNEY, (Emmanuel Maurice) né à Paris de Guichard Joseph *Duverney*, anatomiste célèbre de l'académie des sciences & professeur d'anatomie au jardin du Roi.

Emmanuel Maurice fut reçu extraordinairement bachelier le 8 février 1713, & soutint une thèse le 13 du même mois. Il quitta la licence peu après, & la reprit en 1717, & fut reçu docteur le 25 octobre 1718.

Professeur désigné pour la chaire d'anatomie & de chirurgie au jardin du roi, sa santé ne lui permit pas de l'accepter. Le goût de la retraite & beaucoup de piété lui firent consacrer son temps à l'étude du cabinet, au service des pauvres & à l'exercice des devoirs de la religion. Il mourut le 27 novembre 1761. Son corps fut présenté à Saint Etienne du Mont, & porté à Saint Nicolas du Chardonnet où il fut inhumé.

(ANDRY.)

DUVET. (*Hygiène.*)

Partie II. Des choses improprement dites non naturelles.

Classe II. *Applicata.*

Ordre I. Vêtemens.

Le *duvet* s'obtient des plus douces & des plus petites plumes de certains volatils, tels que les oies, les canards, & même de beaucoup d'autres: mais on fait de grandes distinctions entre tel ou tel *duvet*. Celui qui a le plus de réputation, & qui est aussi le plus cher & le plus recherché est l'aidredon. (*Voyez* ce mot.) On s'en sert ordinairement pour faire des couvrepieds chez les personnes opulentes. En général le *duvet* le plus fin des volatils est employé pour faire des lits de plume, des traversins & des oreillers. Rien n'est plus utile que ces sortes de meubles, parce qu'ils permettent aux membres des hommes couchés, fatigués ou malades, de se reposer doucement, dans les différentes attitudes qui leur conviennent.

Il y a des pays, en Allemagne sur-tout, où l'on a la coutume de coucher entre deux lits de plume, cette méthode peut convenir aux peuples qui l'emploient par une suite d'une longue habitude; mais la nôtre est sans contredit meilleure, on est beaucoup plus fraichement sur les matelats que sur les lits de plume, & sur le crin que sur la laine. Nous blâmons la coutume de ceux qui font mettre le lit de plume ou de *duvet* au-dessus des matelats, parce que c'est un genre de molesse qui ne permet pas au corps d'être placé à beaucoup près aussi fraichement. (*Voyez* LIT.) (MACQUART.)

DYSÆSTHESIA. Δυσαισθησια. Difficulté de sentiment de δυς, *difficile*, αισθανομαι, sentir. Ainsi on range dans les disesthesies *dysæsthesia* toutes les maladies dans lesquelles il y a diminution ou abolition de sensation générale ou particulière.

(LAPORTE.)

DYSANAGOGUE, *Disanagogos*, qui eſt difficile à expectorer : de *δυς* difficilement & *αναγω*. Cette expreſſion déſigne le caractère d'une matière épaiſſe & viſqueuſe, logée dans les bronches qui ont peine à s'en débarraſſer. (*Extrait du dictionnaire de* Lavoiſien.) (MAHON.)

DYSCINESIA, *duſcineſia*, où *δυσκινεσια* ſignifie l'impuiſſance de ſe mouvoir, ou le mouvement local diminué ou aboli : de *dus difficulter δυς* & de *kineo, moveo κινεω*. Ainſi les noſologiſtes claſſent dans les dycineſies, *dyſcineſiæ*, toutes les maladies dont le principal ſymptôme eſt la foibleſſe, la diminution ou la ſuppreſſion totale du mouvement muſculaire dans les organes ſoumis à la volonté, comme la langue, les membres, &c. pourvu que cette immobilité ne puiſſe être attribuée ni à la douleur, ni à aucune affection ſoporeuſe. (LAPORTE.)

DYSCRASIE, *δυσκρασια*. (*Pathologie.*)

Mauvais mélange des fluides, dans le corps, incompatible avec la ſanté. (*Voyez* INTEMPÉRIE.) (MAHON.)

DYSECOIA. (*Noſol. méthod.*)

Foibleſſe de l'ouie, ſixième claſſe de Vogel, *adynamiæ*. (CHAMSERU.)

DYSLOCHIA. (*Voyez* SUPPRESSION DES LOCHIES.) (CHAMBON.)

DYSMENORRHÆA. (*Voyez* SUPPRESSION DES MENSTRUES.) (CHAMBON.)

DYSODIA. (*Pathologie.*)

Signifie mauvaiſe odeur ; c'eſt l'oppoſé de *eodia*, bonne odeur. Elle provient des différentes émanations du corps, telles que ſont les ſueurs, les déjections, &c. & elle indique le caractère de dépravation de ces émanations : ce qui contribue à former le prognoſtic de la maladie. Hyppocrate a dit (*Coac. prænot.* n°. 201.) *In plurimis graveolentibus dejectionibus cum febre acutâ, præcordiorum contenſione, ex longo intervallo aborta adaures tubercula mortem adferunt*, (& n°. 406) *Purulentos moderatius habentes, diſputa graveolentia conſequantur, recidiva interemit.* (MAHON.)

DYSPEPSIE, *Dyſpepſia*. (*Pathologie.*) Ordre noſólogique. Cullen, Claſſe II. Ordre II. Genre 45. *δυσπεψία*, de *δυς*, difficile ou mauvais, & de *πέπτω*, cuire ; difficulté de digérer, ou plutôt digeſtion dépravée.

Dans cette maladie, les alimens ſont très-mal digérés & convertis dans une bouillie amère, bilieuſe, nidoreuſe, en conſéquence du trop de force dans les organes qui ſervent à la coction des alimens ; alors ils ont été trop tôt digérés, de façon qu'ils ſont paſſés au-delà du terme de coction néceſſaire pour former un bon chyle, ce qui favoriſe la tendance naturelle des alimens à ſe corrompre, ou à contracter une putréfaction alcaline.

Avant de déterminer les cauſes de la *dyſpepſie* ou de la digeſtion dépravée, il eſt néceſſaire d'examiner qu'elle eſt la cauſe de la digeſtion, & par quel méchaniſme elle s'opère ; cet examen jettera un grand jour ſur la nature des maladies qui dérangent cette fonction.

Les alimens ſont mâchés, broyés, atténués dans la bouche par le moyen des dents, de la langue, & des différentes parties de cet organe ; ils y ſont imbibés & humectés continuellement par une lymphe qui y découle de toute part, & qui eſt apportée dans cette cavité par les glandes parotides, ſublinguales, maxillaires, & autres qui verſent abondamment la ſalive ſur les alimens pour faciliter leur diſſolution ; après cette opération qui n'eſt qu'une trituration, ils ſont portés par un canal nommé œſophage dans l'eſtomac, où ils ſouffrent encore une nouvelle élaboration ; là ils ſont convertis en une eſpèce de bouillie griſâtre, tant par l'action de ce viſcère, que par celle des levains digeſtifs, ce qui ſe fait ſucceſſivement, de ſorte que les parties integrantes changées en une eſpèce de bouillie, ſont peu-à-peu diviſées & atténuées, & cette bouillie s'appelle en grec *χυμὸς*, en latin *Chymus*, qui veut dire humeur, ſuc, & en général, tout fluide épaiſſi par la coction, mais plus ſouvent la partie la plus déliée des alimens, lorſqu'ils ont ſubi une première élaboration dans l'eſtomac, & qu'on commence à y appercevoir quelques parties blanches ou chyleuſes, & d'autres griſes, noires, ou d'autres couleurs approchantes de celle des alimens que l'on a pris. Après avoir ſubi cette élaboration qu'on nomme *première coction*, les alimens paſſent peu-à-peu dans le *duodenum* & le *jejunum*, de ſorte que les parties les plus fluides deſcendent les premières dans les inteſtins, & celles qui ſont les plus peſantes, tombent par leur poids au fond de l'eſtomac, où elles demeurent juſqu'à ce qu'elles aient acquis le degré de ténuité & de fluidité néceſſaire pour deſcendre à leur tour dans ces mêmes inteſtins. Juſques-là, les alimens ſont encore mal digérés, & étant dans le *duodenum*, ils reçoivent une ſeconde *coction* au moyen de la bile qui y eſt apportée par le canal cholédoque, par le ſuc pancréatique, & par une humeur qui découle continuellement des glandes inteſtinales. Après que les alimens ont ſéjourné quelque temps dans le *duodenum* & le *jejunum*, on remarque qu'ils ſont bien changés de couleur, & qu'il y en a une partie

partie qui est vraiment convertie en une liqueur blanche & laiteuse, & que l'autre a acquis une couleur bien différente de celle du *chymus*. Cette *seconde coction* étant faite dans les deux premiers intestins, la liqueur laiteuse se sépare du reste & enfile les vaisseaux lactés pour se rendre au réservoir du chyle ou de *Pecquet*, & de-là dans la souclavière gauche par le canal thorachique, l'autre partie descend tout le long du canal intestinal pour être rejetté en temps & lieu. Ce chyle n'est autre qu'un composé d'eau & d'huile battues ensemble, ce qui forme une espèce d'émulsion. De-là on voit que les alimens subissent 1°. une mastication dans la bouche, où ils sont imbibés par la salive; plus ils sont imbibés par le suc salivaire, plus ils acquièrent une qualité animale, & moins ils répugnent à l'estomac qui les reçoit avec passion & les change en *chymus*. Plus la mastication est parfaite, plus la digestion est facile; 2°. ils subissent une coction dans l'estomac par le moyen du suc gastrique; 3°. ils reçoivent une troisième élaboration dans le *duodenum*, par la présence de la bile & du suc pancréatique.

Les anciens ne reconnoissoient pour cause de la digestion que la chaleur de l'estomac qu'ils croyoient capable de cuire les alimens que nous prenons, de la même manière que fait le feu dans les différentes préparations auxquelles ils sont soumis avant de les manger; il est certain que cette cause y contribue beaucoup, mais elle n'est pas suffisante. Cette opinion quoique peu vraisemblable a duré jusqu'en 1576 où la chimie commençant à faire des progrès, donna occasion de soupçonner quelque levain chimique dans l'estomac pour faire la digestion. On se donna la peine de l'y chercher, effectivement on y trouva le suc gastrique, le suc pancréatique, la bile, qui furent regardés comme un vrai menstrue, cette opération fut honorée du nom de fermentation stomacale; on ne tarda pas long-temps à en vouloir fixer la nature. Les uns vouloient qu'il fût acide, & comme une espèce d'eau-forte, parce que, disoient-ils, toutes les grandes dissolutions ne se font que par le moyen d'un acide très-puissant, d'autres au contraire vouloient qu'il fut alcali. Guillaume Musgrave prétendit que l'alcali volatil étoit le le grand instrument de la digestion. L'opinion d'une fermentation dans l'estomac a été la seule suivie jusques vers 1691 que Leuwenhoeck fit mettre dans un journal que l'on imprimoit alors en Hollande, une dissertation dans laquelle il proposoit un sentiment tout nouveau sur la digestion; il prétendoit qu'elle ne se faisoit que par la trituration ou broyement des parties sans qu'il y eut aucune fermentation; cette opinion ne fut pas accueillie, mais deux ans après Pitcarn fit imprimer une dissertation dans laquelle il apporte des preuves assez fortes pour prouver ce sentiment; ce ne fut qu'en 1712 que M. Hecquet ayant fait une thèse & un ouvrage dans lesquels il établissoit cette nouvelle doctrine, assuroit que l'estomac agissoit par ses contractions réitérées avec tant d'action sur les alimens qu'il pouvoit seul les broyer & les atténuer sans l'intermède du suc gastrique auquel il refusoit la propriété de dissoudre les alimens. Les médecins furent partagés d'opinions. Les uns embrassèrent l'opinion des chimistes & soutinrent que la digestion ne se faisoit que par la fermentation, les autres suivirent le sentiment de Leuwenhoeck, de Pitcarn & d'Hecquet, & prétendirent qu'elle ne se faisoit que par la trituration sans aucune fermentation. Astruc s'éleva contre cette dernière opinion en 1714, & dans un ouvrage sur la cause de la digestion. Il se range du côté des chimistes, & soutient que la fermentation avec certaine modification est la cause efficiente de la digestion, que la digestion se fait par la fermentation & non par la trituration; 1°. parce que la trituration seule ne suffit pas pour la digestion; 2°. parce qu'il ne se fait pas de trituration, dans l'estomac humain, suffisante pour parfaire la digestion; 3°. parce que quand la trituration se feroit dans l'estomac, on seroit toujours obligé d'avoir recours à un ferment pour pouvoir convertir dans un nouveau mixte les parties des alimens qui auroient été triturées par l'action de l'estomac, aidée de celle des muscles du bas-ventre & du diaphragme. Astruc admet donc une douce fermentation aidée des mouvemens des muscles du bas-ventre, du diaphragme, & de celui de tous les viscères environnans, il trouve tout ce qu'il lui faut pour établir cette fermentation; 1°. de l'air & des sels dans les alimens; 2°. de la chaleur dans l'estomac; 3°. la salive, la bile, les sucs gastrique & pancréatique qui sont propres à fermenter doucement, & à dissoudre les alimens, puisque toutes ces liqueurs contiennent des parties salines & huileuses. Sénac attribue la digestion à la salive & à la bile aidées du mouvement de l'estomac qui mêle les matières que ces fluides ont ramollies & divisées: ces trois causes doivent toujours concourir suivant ce médecin; si les deux premieres manquent, les alimens ne seront ni divisés ni ramollis, le ventricule se comprimera en vain, il ne pourra pas en exprimer le suc; mais si le mouvement manquoit à l'estomac, les matières ne se diviseroient & ne se mêleroient qu'imparfaitement. On voit qu'il a peu ajouté à l'opinion d'Astruc. Bordeu qui a rendu à nos organes, la vie, l'action particulière dont ils jouissent pense que la digestion s'opère par l'action de l'estomac & des sucs digestifs sur les alimens, mais il prouve que toutes les parties du corps concourent à ce travail; il admet donc les trois systêmes, le mécanique, le chimique & l'organique. Il regarde l'homme comme un

composé de divers organes qui ont dans le vivant un mouvement, une action, une vie particulière, & qui agissent & sentent plus ou moins dans certains temps & se reposent dans d'autres; il regarde le cerveau, le cœur & l'estomac comme le triumvirat de la machine humaine, le vrai soutien & l'appui de la vie. Ces organes sont comme autant de centres, d'où partent & vers lesquels tendent toutes les actions & les efforts nécessaires aux fonctions de la vie. Celles-ci se tiennent les unes aux autres & elles dépendent toutes de l'influence ou de l'action quelconques de la fibre nerveuse, animale ou sensible, diversement repliée, contournée, appuyée, excitée dans les diverses parties; si la fibre nerveuse a un point d'appui considérable dans la tête, si elle y est continuellement réveillée par les effets des fonctions de l'ame, & par ceux du corps qui se présentent aux organes des sens, elle trouve des sujets d'activité dans bien d'autres parties dans l'estomac & ses appartenances, sans cesse secouées par la respiration, par les effets de la digestion, par ceux des passions & par les efforts corporels, dans la matrice chez les femmes, & enfin dans tous les viscères dont cette même fibre animale entretient le mouvement & le sentiment & qui sont pour elle des sources de sensations journalières & de détail nécessaires à l'harmonie des fonctions. L'estomac & les organes qui l'avoisinent, tels que le diaphragme & les intestins paroissent un centre ou un réservoir d'action, qui dans toutes les fonctions corporelles, & même dans le matériel de beaucoup de fonctions essentiellement dépendantes de l'ame, s'étend de ce centre dans toutes les petites parties du corps ou bien s'y rassemble, s'y concentre, y fait enfin des impressions étonnantes, dont on trouve journellement des exemples dans la pratique, sur-tout chez les personnes nerveuses & sensibles qui s'apperçoivent mieux que d'autres qu'un des siéges des passions & des forces nécessaires, même aux efforts corporels, est vers le creux de l'estomac & vers le cœur.

Bordeu pour prouver la vérité de son opinion, examine ce qui se passe dans l'état de faim & dans celui où les alimens ont été reçus dans l'estomac; il prouve par des faits la correspondance qui règne entre les diverses parties de sa tête & l'estomac, la communication directe qu'ont avec ce viscère les organes des sens, l'action de l'estomac sur la poitrine & sur toutes les parties de la machine; les agens de cette correspondance sont les nerfs & le tissu cellulaire.

Après avoir examiné les différens systêmes embrassés par les médecins sur la digestion, nous allons traiter des différentes maladies qui attaquent la digestion & qui dérangent cette fonction de l'estomac. Toutes ces maladies s'appellent indigestions, lorsqu'elles produisent des rapports aigres, nidoreux, amers. On sait que la plupart des alimens que nous prenons contiennent des acides qui se développent dans l'estomac. Lorsque la digestion se fait bien, le chyle qui provient des alimens, est d'une nature douce, mais lorsque cette fonction est dérangée, ce chyle devient acide, amer, nidoreux, & incapable de pouvoir nous nourrir d'une manière convenable & salutaire, & dans cet état on est attaqué d'indigestion que le vulgaire prend à tort pour un défaut de digestion.

Ces indigestions peuvent arriver de deux manières:

1°. Lorsque la digestion est trop foible, & que les alimens n'ont point été assez altérés & décomposés jusques dans leurs principes pour pouvoir former un suc louable, & qu'il n'ont souffert que des divisions, des dissolutions imparfaites; dans ce cas, on a des rapports aigres, & quelquefois seulement douçâtres, c'est une indigestion qui vient du défaut de digestion.

2°. Lorsque la digestion est trop forte, ce qui arrive lorsque les alimens sont trop décomposés & que leurs principes ne sont point tempérés & adoucis par le suc gastrique, & qu'ils ne sont point mêlés ni enveloppés des parties grasses & huileuses contenues dans nos alimens; dans cet état, ils passent au-delà du terme qui leur étoit nécessaire pour former un bon chyle, & éprouvent une fermentation trop forte; pour lors, on a des rapports amers, bilieux, qui ont le goût & l'odeur d'œufs couvis. C'est une seconde espèce d'indigestion qui n'arrive que parce que la digestion est trop forte. Ainsi, on voit qu'on ne doit pas regarder comme défaut de digestion toutes les indigestions auxquelles nous sommes exposés, puisqu'il arrive qu'elles viennent quelquefois par la force de la digestion qui est trop considérable.

Pour se former une idée plus juste de ces maladies, il faut exposer le sentiment des anciens médecins, & celui des modernes sur cet objet.

Les médecins grecs ont établi quatre classes d'indigestions. La première, est celle où les alimens ne sont simplement que divisés, & ne sont décomposés que dans leurs parties intégrantes & non jusques dans leurs principes; c'est un défaut de digestion ou une digestion trop foible, ils l'ont nommé *apepsie* ou défaut de digestion. La seconde, est celle où la digestion se fait très-lentement, c'est-à-dire, huit ou neuf heures après le repas, ils l'ont appellé bradypepsie, *lente coction*. Dans ce cas, la digestion se fait encore

passablement mais très-lentement, & quelquefois l'on rend les matières à moitié digérées. La troisième, est celle qu'ils ont nommé *dyspepsie*, qui fait le sujet de cet article. Enfin, la quatrième, est celle où la digestion se fait trop vîte, ou trop lentement, & dans laquelle les alimens sont convertis dans une bouillie aigre, amère, nidoreuse.

Les médecins modernes ont pensé que cette maladie dépendoit ou de la trop grande chaleur, ou du trop peu de chaleur de l'estomac, & ils ont, en conséquence, établi deux sortes d'indigestions, les unes froides, & les autres chaudes, en cela ils ont mieux vu que les grecs. Pour que la digestion se fasse bien, il faut 1°. que les alimens dont nous usons soient décomposés jusques dans leurs principes; 2°. que les parties salines de ces mixtes soient adoucies & enveloppées par leurs parties huileuses, & tempérées par les levains digestifs, & qu'après une fermentation douce & légère, il puisse se former un liquide coulant, bien fluide, doux & composé de globules blancs, roussâtres, & qui fassent un bon chyle. Cela posé, ils ont appellé indigestions froides, celles où les alimens ne sont point assez atténués, divisés ou dissous, & où ils ne sont point décomposés jusques dans leurs principes, mais seulement dans leurs parties intégrantes, où ils ne sont changés que très-imparfaitement, & où ils conservent encore leur nature & leur couleur, de sorte qu'il n'en résulte qu'un chyle aigre, douçâtre & acide, ce qui vient du vice de l'estomac ou du vice des alimens; il y a alors défaut de digestion, de coction, apepsie, ou suivant les modernes, indigestion froide. Les indigestions chaudes sont celles où les alimens sont trop décomposés, & où leurs principes ne sont point adoucis ni tempérés par le levain de l'estomac, & ne sont point enveloppés de parties huileuses qui y étoient contenues, de sorte qu'il se fait une fermentation trop forte qui s'oppose à la génération d'un bon chyle, & qui convertit les alimens dans une espèce de bouillie nidoreuse, amère, & qui a le goût & l'odeur d'œufs gâtés; dans ce cas, les alimens passent au-delà de leur terme de coction, & nous donnent des rapports amers, bilieux, nidoreux; ils ont pensé que ces indigestions n'arrivoient que parce que la digestion se faisoit trop promptement. C'est la même chose que la *dyspepsie* dont il est spécialement question dans cet article.

D'après ce que nous venons de dire, on peut distinguer cinq espèces d'indigestions.

La première qu'on nomme *Apepsie*, est celle où les alimens ne sont point assez atténués, divisés, & décomposés jusques dans leurs parties intégrantes qui conservent souvent leur couleur, leur nature lorsqu'on les rend par les selles. Dans ce cas, il ne se fait aucune digestion, & par conséquent le peu de chyle qui se forme, est d'une mauvaise qualité.

La seconde, est celle où les principes des alimens sont divisés, atténués par la coction, mais ils ne sont point encore assez divisés, décomposés, mêlés avec leurs parties huileuses, tempérés par la bile, les sucs gastrique & pancréatique, & par-là conservent leur nature acide, d'où il résulte un chyle de mauvaise qualité, & des digestions lentes & imparfaites. C'est l'*indigestion acide*.

La troisième, est celle dans laquelle les principes de nos alimens sont altérés comme il faut, mais ne sont pas tempérés par la salive & le suc gastrique, alors la digestion ne se fait que très-lentement; il arrive encore que dans cette espèce, les principes des alimens étant bien digérés & décomposés, sont viciés par la mauvaise qualité des sucs de l'estomac; ce qui constitue l'*indigestion bilieuse*.

La quatrième est celle dans laquelle les alimens sont trop décomposés, & où leurs parties salines étant trop développées, ne sont point tempérées par les parties hüileuses, parce qu'elles sont presque dans un état d'adustion, ce qui arrive par la trop grande chaleur de l'estomac. Dans ce cas, on a des rapports d'œufs gâtés, des rapports d'un goût amer, c'est *l'indigestion nidoreuse*.

La cinquième est celle dans laquelle les alimens sont encore plus brisées, plus décomposés, de sorte qu'ils passent encore beaucoup plus au-delà de leur terme de coction & sont convertis dans une bouillie jaunâtre, amere, qu'on nomme vulgairement la bile, mais sans raison. Cette indigestion est produite par les vices d'un estomac trop fort, trop robuste, ou par celui des levains digestifs. Cette espèce dépend en partie de la troisième & de la quatrième.

A ces cinq espèces on peut encore ajouter les indigestions qui arrivent après avoir mangé des fruits aigres, acerbes, austères, astringens; mais ce sont des variétés de l'indigestion acide, & les indigestions qui arrivent *excessu facultatis concoctricis*, elles sont produites par l'adustion de l'attrabile; les malades ont des rapports qui ont un goût d'empyreume; mais il faut les rapporter à la quatrième espèce.

Des causes des indigestions qui proviennent du défaut de coction.

Ces causes sont au nombre de quatre; 1°. les

vices des levains digestifs ; 2°. les vices des alimens ; 3°. le vice de l'estomac ; 4°. certaines circonstances extérieures.

1°. Les levains digestifs pêchent de deux manières ; 1°. parce qu'ils sont trop foibles ; 2°. parce qu'ils sont trop forts. Dans le premier cas, les indigestions ont un goût acide, aigre ; dans le second, elles sont nidoreuses. Les levains digestifs pêchent par qualité, lorsqu'ils sont trop aqueux, acides ; âcres, ils pêchent par quantité, lorsqu'ils ne sont pas assez abondans, ou lorsqu'ils sont trop abondans & aqueux comme dans l'inappétence.

2°. Les alimens peuvent pêcher aussi par quantité ou par qualité. Par quantité lorsqu'on en prend trop, & que l'estomac est si chargé que les levains digestifs ne sont pas suffisans pour les diviser, les atténuer, les décomposer, & en former un bon chyle. Par qualité, lorsqu'ils sont d'une consistance trop dure, comme la chair de porc, d'oiseaux de rivière, de lièvre, de mouton trop dure, certaines parties d'animaux, comme le foie de veau, certaines pâtisseries, tous alimens fort difficiles à digérer, parce que l'estomac ne peut pas les diviser & atténuer suffisamment, & que les levains digestifs ne peuvent pas agir sur eux assez puissamment. Les alimens salés, poivrés, épicés comme les ragoûts, les liqueurs spiritueuses empêchent aussi la digestion.

3°. L'estomac peut pêcher de trois façons ; 1°. par son ressort qui est trop affoibli ou relâché, soit par une abondance de lymphe aqueuse, soit par un usage immodéré de thé ou d'eau chaude que l'on prend le matin en trop grande quantité ; 2°. par un défaut de mouvement, lorsque ce viscère n'est pas remué, balotté comme il convient, alors il ne peut point agir assez puissamment sur les alimens qu'il contient, c'est ce qui arrive aux personnes sédentaires & d'étude ; 3°. lorsqu'il est trop réfroidi, ce qui arrive à ceux qui boivent de l'eau glacée, avant de manger, ou qui font un usage immodéré de fruits aigres, cruds, ou trop rafraîchissans.

4°. Enfin certaines circonstances empêchent & troublent la digestion, par exemple, la trop grande application à l'étude, les trop grandes méditations, la tristesse, le sommeil, les passions trop vives, comme la colère, les plaisirs immodérés de l'amour, les chagrins, un air trop chaud, toutes ces circonstances empêchent la sécrétion des esprits animaux ou les dissipent, & diminuent les oscillations de l'estomac. Une seule de ces causes suffit pour produire une indigestion.

Des causes de l'indigestion qui proviennent de l'excès de coction.

Ces causes sont au nombre de quatre. 1°. Elles sont produites par les vices des levains digestifs qui peuvent pécher de deux manières, par qualité & par quantité. Ils pêchent par qualité, lorsqu'ils sont trop âcres, acides, bilieux, corrompus, trop salins. 1°. Ils pêchent par quantité, lorsqu'ils sont trop abondans, & dans ce cas, ils produisent le même effet que dans la boulimie. 2°. Elles sont produites par les alimens qui pêchent par leur qualité, lorsqu'ils sont trop âcres, salés, épicés, ou trop échauffans, comme les liqueurs spiritueuses, le café. Ces alimens ou boissons produisent les indigestions bilieuses, nidoreuses, amères 3°. Elles sont produites par le vice de l'estomac qui a trop de ressort, trop de feu, ou qui est trop agité. 1°. Il a trop de ton dans les personnes robustes & d'un tempérament mélancholique, sec & bilieux, ou dans les personnes qui font usage de liqueurs spiritueuses & échauffantes ; ces causes agissent en augmentant la chaleur de l'estomac & en produisant une fermentation trop forte qui décompose trop les alimens, & empêche les parties huileuses de détremper, d'envelopper les parties salines. 2°. L'estomac est trop agité, lorsqu'on fait de trop grands mouvemens, ou qu'on va à cheval aussi-tôt après le repas. Alors les alimens sont trop secoués, divisés, & n'ont pas le temps de fermenter suffisamment ; 4°. enfin ces causes sont produites par les veilles immodérées, les passions excessives, telles que la colère, le chagrin, les agitations & les peines d'esprit, les méditations, le jeu, les plaisirs de l'amour. Toutes ces causes augmentent le mouvement de l'estomac ou le diminuent, elles agissent en faisant faire des digestions trop fortes, en portant nos alimens au-delà du terme où ils doivent fournir un chyle louable.

Il faut observer 1°. que les indigestions acides qui viennent du défaut de coction, arrivent ordinairement aux enfans, aux femmes & aux vieillards, ainsi qu'aux personnes d'un tempérament foible, délicat, pituiteux ; chez ces personnes les fibres de l'estomac n'ont pas beaucoup de ressort ; 2°. que les indigestions nidoreuses ou qui ont le goût & l'odeur d'œufs couvis, arrivent aux personnes robustes, d'un tempérament mélancholique, & qui font usage de liqueurs ardentes & spiritueuses ; 3°. qu'il y a des indigestions qui sont accidentelles & passagères, & d'autres habituelles. Les premières viennent ordinairement de la mauvaise qualité des alimens dont on a usé, & ne demandent pour tout remède que le choix d'autres alimens plus convenables. Les secondes sont produites par un vice permanent qu'il faut détruire avant de pouvoir guérir ces indigestions.

D'après ce qui a été dit ci-dessus on voit qu'il y a deux sortes d'indigestions, une froide & l'autre chaude, ou une digestion trop foible, ou une

digeſtion trop forte. Celle-ci arrive lorſque les alimens ſont trop décompoſés; au premier abord on doute de l'exiſtence de cette eſpèce d'indigeſtion, & il ſembleroit que plus la digeſtion ſeroit forte, plus elle devroit être parfaite, mais il eſt de fait que plus nos alimens ſont décompoſés, diviſés, atténués, briſés, & que leurs principes ne ſont point adoucis & tempérés par les parties huileuſes & ſavoneuſes des levains de l'eſtomac, il arrive une indigeſtion bilieuſe, nidoreuſe, qui eſt beaucoup plus fâcheuſe que *l'apepſie*. D'ailleurs on ſait que les actions phyſiques ont certaines bornes qu'elles ne doivent pas paſſer pour reſter dans l'état que la nature leur a marqué. Les viandes dont nous uſons ont certaines bornes pour la cuiſſon qu'elles doivent éprouver avant de ſervir à notre nourriture; lorſqu'elles ne ſont point aſſez cuites, elles ſont indigeſtes & n'ont pas le degré néceſſaire pour fournir un bon chyle; ſi au contraire elles ſont trop cuites, brûlées, deſſéchées, alors elles perdent tout le ſuc qui étoit néceſſaire pour produire une bonne digeſtion & deviennent incapables de fournir une bonne nourriture; on peut donc aſſurer qu'une digeſtion trop forte ne fait pas une digeſtion naturelle.

Des ſymptômes des indigeſtions en général.

Toute indigeſtion ou par excès ou par défaut de coction a des ſymptômes qui peuvent être diviſés en communs à toutes ſortes d'indigeſtions & en particuliers à chaque indigeſtion. Les ſymptômes communs à toutes ſortes d'indigeſtions, ſont 1°. la peſanteur que l'on éprouve; 2°. l'inquiétude; 3°. la cardialgie; 4°. le vomiſſement ou envie de vomir ou les nauſées; 5°. les rapports; 6°. une douleur ſourde; 7°. le dévoiement.

1°. On ſent dans l'eſtomac une peſanteur, parce que ce viſcère eſt trop chargé par les alimens que nous avons pris & qui ne ſe diſtribuant pas comme ils doivent faire, demeurent par conſéquent plus long-temps qu'il ne convient & produiſent une peſanteur incommode; 2°. On ſent une inquiétude produite par la préſence d'une matière contenue dans l'eſtomac qui le picote & le comprime plus qu'il ne faut, & empêche une libre circulation dans ce viſcère, d'ailleurs cette matière fournit un chyle mal conditionné qui étant trop épais & trop âcre lorſqu'il paſſe dans la maſſe du ſang en empêche la libre circulation parce qu'il l'épaiſſit.

3°. On éprouve des cardialgies, parce que les alimens étant trop long-temps dans l'eſtomac & étant mal dirigés, contractent une âcreté très-forte, une aigreur très-conſidérable qui picotent & irritent les membranes intérieures de ce viſcère, & par-là produiſent une douleur plus ou moins vive, ſuivant le plus ou moins d'âcreté ou d'aigreur de l'humeur qui nage ſur les alimens; car il arrive que lorſque cette âcreté ou cette aigreur eſt conſidérable, elle fait des impreſſions très-vives à l'orifice ſupérieur de l'eſtomac, & la douleur eſt quelquefois ſi forte qu'elle produit des ſyncopes.

4°. Les malades ont des nauſées, des vomiſſemens, par l'irritation produite ſur l'eſtomac; ce qui le ſollicite à ſe débarraſſer de ce qui lui nuit, par le vomiſſement.

5°. On a des rapports, des vents, *ructus*, qui ne ſont autre choſe que des bulles d'air qui s'échappent continuellement de l'eſtomac, & qui ſont imprégnés de la mauvaiſe qualité que les alimens ont contracté. L'air qui s'échappe des alimens que nous avons pris ſort en plus grande quantité dans les mauvaiſes digeſtions que dans les bonnes, & dans les indigeſtions nidoreuſes que dans les acides.

6°. On ſent une douleur ſourde qui eſt produite par les mêmes cauſes que les cardialgies.

7°. Le dévoiement ſurvient ſouvent, parce que les matières en paſſant de l'eſtomac dans les inteſtins, produiſent les mêmes effets, le même picotement, la même irritation ſur les membranes.

On peut ajouter à ces ſymptômes les deux ſuivants: 1°. on n'a point d'appétit, ſoit parce que les levains de l'eſtomac ne peuvent agir ſur ſa tunique intérieure à cauſe des matières dont ce viſcère eſt ſurchargé, ſoit à cauſe de la mauvaiſe qualité du ſuc gaſtrique; 2°. on a un éloignement & une averſion pour les alimens qui loin de produire une impreſſion agréable, en produiſent une très-fâcheuſe & douloureuſe à cauſe de la mauvaiſe qualité, de l'acrimonie, de l'aigreur qu'ils ont contractées dans l'eſtomac.

Des ſymptômes particuliers.

Dans *l'apepſie* les alimens ne ſe digèrent point, ou plutôt ils ſe digèrent très-mal, car on n'a pas d'exemple d'une apepſie parfaite, il faudroit que les alimens ne fuſſent nullement digérés, ce qui ne peut arriver que dans un temps de foibleſſe qui approcheroit infiniment de la mort.

Toutes les fois qu'on a des rapports qui ne ſont ni acides, ni nidoreux, mais qui conſervent le goût des alimens qu'on a pris, on doit être aſſuré qu'il y a une apepſie imparfaite; il y a des alimens qui étant d'une conſiſtance trop dure, trop ferme, d'une texture trop ſerrée, d'une nature trop huileuſe, produiſent toujours

une apepſie, telles ſont les viandes noires, celle de porc, des oiſeaux de rivière; certains légumes tels que les raves; les choux produiſent le même effet; il arrive auſſi que cette indigeſtion n'eſt produite que parce qu'on a pris des alimens en trop grande quantité. Il faut cependant obſerver qu'il y a des cas où on ne doit point attribuer cette indigeſtion à la qualité des mets qu'on a pris; mais on doit plutôt l'attribuer à la foibleſſe de l'eſtomac, car on en voit de ſi foibles, de ſi délicats, qu'ils ont beaucoup de peine à digérer les viandes les plus légères; la chair de poulet leur procure même des rapports & des renvois. Les ſymptômes de l'apepſie imparfaite ſont 1°. une peſanteur; 2°. des renvois qui ont le goût & l'odeur des alimens, parce que leurs mixtes n'ont point été aſſez diviſés & n'ont point changé de nature, & qu'il ne s'en eſt fait qu'une diſſolution imparfaite. Les mêmes raiſons font qu'on rend par le vomiſſement & le dévoiement, qui eſt lientérique, les alimens ſans être changés de nature, ainſi le pain, le vin, ſont rendus d'une manière fort reconnoiſſable.

Les ſymptômes des indigeſtions acides ſont une irritation, un picottement qu'on éprouve dans l'eſtomac ou dans le goſier; 2°. des cardialgies; 3°. des renvois aigres qui agacent les dents & qui affectent l'odorat d'une manière déſagréable lorſqu'on les rejette; 4°. un flux de ventre, cœliaque & laiteux, d'une odeur aigre & fétide; 5°. cinq à ſix heures après le repas les malades éprouvent des horripilations, de petits friſſons, lorſque le chyle qui eſt acide & trop épais ſe mêle avec le ſang, ce qui retarde la circulation & irrite les membranes des vaiſſeaux; 6°. les malades ne ſont point altérés, & ſi on les invite à boire, ils préfèrent l'eau chaude ou des liqueurs ſpiritueuſes parce qu'ils éprouvent un froid intérieur.

Les ſymptômes des indigeſtions nidoreuſes ſont 1°. la peſanteur; 2°. la cardialgie; 3°. l'envie de vomir, & des vomiſſemens amers; 4°. un grand feu dans l'eſtomac; 5°. des rapports d'œufs couvis; 6°. une chaleur univerſelle dans tout le corps, & de vrais accès de fièvre; 7°. une altération dans le goſier & dans la bouche; 8°. les malades ne deſirent que des choſes rafraîchiſſantes; 9°. ils ſont conſtipés, & éprouvent enſuite un dévoiement de matières jaunes & âcres. Tous ces ſymptômes viennent de ce que les alimens ayant été trop digérés & portés au-delà de leur terme de coction, ont contracté une acrimonie, une âcreté qui irrite violemment l'eſtomac & tout le canal inteſtinal, & ſe communique à toutes les humeurs.

Les ſymptômes des indigeſtions bilieuſes ſont 1°. une chaleur plus grande & plus vive que dans les nidoreuſes; 2°. un dévoiement extrêmement bilieux; 3°. un vomiſſement de même nature; 4°. des rapports & des renvois fort amers & qui ſont déſagréables au malade; 5°. une chaleur univerſelle par tout le corps, & quelquefois ſi forte qu'elle produit de vrais accès de fièvre; 6°. une ſoif conſidérable & un dégoût pendant l'indigeſtion; 7°. lorſque les accidens ſont paſſés, les malades ſont tourmentés d'une grande voracité & mangent beaucoup. Ces ſymptômes ont plus d'intenſité que ceux des indigeſtions nidoreuſes, parce que les levains digeſtifs ſont plus âcres & plus ſalins, que le chyle qui paſſe dans le ſang augmente par ſon acrimonie le mouvement du ſang en irritant les membranes des vaiſſeaux ſanguins, parce que ces ſortes d'indigeſtions arrivent preſque toujours à des hypochondriaques, des mélancholiques, des perſonnes dont la bile eſt enflammée, réſineuſe, & dont toutes les humeurs ſont ſalées, muriatiques & dans un état d'aduſtion.

Diagnoſtic.

Le diagnoſtic de toutes les indigeſtions en général, renferme trois points. Le premier eſt de connoître l'exiſtence de la maladie, le ſecond l'eſpèce d'indigeſtion, le troiſième la connoiſſance des cauſes de la maladie.

Quant au premier article, les plaintes du malade, la peſanteur qu'il éprouve à la région de l'eſtomac, les nauſées, les rapports qui le tourmentent, ſon tempérament, la qualité des alimens qu'il a pris, nous inſtruiſent aſſez de l'exiſtence de la maladie, & ſont autant de ſignes qui la caractériſent parfaitement. Quant au ſecond article, c'eſt de connoître la qualité ou l'eſpèce d'indigeſtion, de s'aſſurer ſi c'eſt une apepſie imparfaite, une indigeſtion acide, ou nidoreuſe, ou bilieuſe. Si les renvois, les rapports, ont le goût & l'odeur des alimens qu'on a pris, c'eſt une apepſie. S'ils ſont acides, aigres, c'eſt une indigeſtion acide. S'ils ont le goût d'œufs gâtés, couvis, c'eſt une indigeſtion nidoreuſe. S'ils ſont amers, accompagnés d'une ſoif & altération conſidérable, d'une chaleur âcre, c'eſt une indigeſtion bilieuſe. En général les femmes, les enfans & les vieillards ſont plus ſujets aux *apepſies* & aux indigeſtions acides, & les perſonnes ſèches, maigres, bilieuſes, mélancholiques, hypochondriaques, aux indigeſtions nidoreuſes & bilieuſes. Le troiſième article eſt la connoiſſance des cauſes de la maladie, c'eſt le plus difficile & le plus obſcur; cependant ſi on compare ce que nous avons dit ci-deſſus avec les réponſes du malade & les différens ſignes qui ſe préſentent, on pourra avoir une connoiſſance aſſez exacte de l'eſpèce d'indigeſtion; il faut auſſi faire attention à la qualité des alimens qu'on a pris, & s'informer du malade s'il a des indi-

gestions habituelles, il ne faut pas non plus oublier les circonstances extérieures, les passions vives, les méditations, le chagrin, &c.

Prognostic.

Quoique toute indigestion soit fâcheuse en général, parce qu'elle dérange la digestion naturelle qui est essentiellement nécessaire pour conserver l'économie animale & pour la vie de l'homme, on peut cependant dire que l'indigestion habituelle est beaucoup plus dangereuse que l'indigestion accidentelle, parce que la première est permanente & qu'elle empêche continuellement la digestion, & par conséquent est fort préjudiciable à la santé; au contraire la seconde n'étant que passagère, ne peut pas faire ordinairement un grand mal. On peut dire que toutes les indigestions varient pour le danger suivant leur nature, l'apepsie est moins dangereuse que l'indigestion acide, toutes les deux dépendent de la foiblesse de l'estomac, & sont beaucoup plus faciles à guérir que les indigestions nidoreuses qui sont très-incommodes, très-fâcheuses & très-difficiles à guérir, parce qu'elles dépendent d'une constitution résineuse & muriatique du sang qui se rencontre ordinairement dans les personnes hypochondriaques & mélancholiques, & parce que la voracité dont ces sortes de personnes sont tourmentées, les fait malheureusement retomber fréquemment dans les mêmes accidens, enfin, l'indigestion bilieuse est la plus fâcheuse & la plus dangereuse de toutes à cause de la fièvre & de la chaleur très-considérable qui l'accompagnent, & des vomissemens & des dévoiemens bilieux qui font beaucoup souffrir le malade. Il est bon d'observer que les indigestions accompagnées & suivies de vomissemens & de dévoiement, sont moins dangereuses que celles où on a le ventre resserré & constipé, parce qu'il ne passe dans le premier cas que très-peu de mauvais chyle dans la masse du sang, puisque ce chyle est rejetté presque entièrement, & que dans le second cas le chyle, qui est âcre, acide, épais, visqueux & mal conditionné, passe totalement dans la masse du sang, d'où son épaississement, des obstructions dans tous les viscères, & toutes les maladies qui en dépendent, ce qui n'est point étonnant, puisque les malades éprouvent souvent des constipations de huit jours.

Curation.

Les moyens à employer dans le traitement des indigestions, doivent varier, puisque ces maladies sont différentes & distinctes. D'ailleurs on a tantôt à traiter une indigestion actuelle qu'il faut traiter sur-le-champ, tantôt une indigestion habituelle dont il faut empêcher les retours, ce qui demande un traitement lent & prophylactique.

Curation des indigestions actuelles.

Il y a trois manières de se conduire dans le traitement des indigestions actuelles, parce qu'il y a des cas absolument différens par le danger auquel le malade est exposé. Le premier est celui où l'indigestion est fort violente & où le malade est menacé d'apoplexie parce que le sang ne circule plus librement dans le cerveau. Le second est celui où la tête est assez libre, mais où l'estomac est attaqué d'une colique très-vive & très-violente, qui fait beaucoup souffrir le malade; cette indigestion quoique fâcheuse l'est cependant moins que la première. Le troisième est celui où le malade a la tête libre, où il n'a pas de colique d'estomac, mais où il éprouve cependant une indigestion assez forte. Cette espèce est moins dangereuse que les deux premières. Dans le premier cas où la tête est embarrassée, ou ne tarderoit point à l'être, il faut penser d'abord à évacuer la masse d'alimens contenue dans l'estomac, afin d'empêcher les engorgemens, les stases qui se font dans le cerveau, & qui produiroient infailliblement une apoplexie. La correspondance qui existe entre l'estomac & la tête, est prouvée, 1°. par la pesanteur de tête qui accompagne presque toujours la digestion; 2°. par la douleur de tête qui accompagne presque toujours une grande faim; 3°. par les vomissemens qui surviennent à la suite des blessures à la tête; 4°. par les douleurs aux yeux & la rougeur des joues, observées chez quelques personnes dans le temps de la digestion; 5°. par la pesanteur & la douleur de tête qui surviennent, si on mange avant que la digestion du repas précédent soit achevée. Tous ces phénomènes sont autant de preuves du rapport de l'estomac avec le cerveau; le meilleur moyen de prévenir l'apoplexie est de faire vomir le malade. Pour cet effet, il faut donner le tartre stibié à forte dose, c'est-à-dire, à la dose de six ou sept grains & quelquefois davantage, lorsque l'estomac est fort chargé, sans craindre de mauvais effets de ce remède, parce que la quantité des alimens & des levains digestifs dont l'estomac est rempli, empêchent l'émétique d'agir aussi violemment qu'il devroit le faire dans tout autre cas. On se sert aussi avec succès du vin émétique qui est plus actif, & on le donne à plus forte dose qu'à l'ordinaire. Les émétiques antimoniaux doivent être préférés parce qu'ils agissent plus promptement, plus efficacement, & par là previennent tous les accidens d'une forte indigestion, & délivrent le malade du danger où il est; il faut avoir soin d'augmenter la dose de ces remèdes autant qu'il conviendra, & de soutenir le vomissement par une grande quantité d'eau tiéde qui est propre à délayer la masse d'alimens visqueux & glaireux contenue dans l'estomac, & à emporter

toute la saburre qui y est contenue. On continuera ces remèdes jusqu'à ce que le malade soit entièrement guéri. Il faut cependant remarquer que la dose du tartre stibié doit être proportionnée au tempérament du malade, & à ses forces. Ainsi on donnera une plus grande dose de tartre stibié & de vin émétique aux personnes fortes & robustes, & bien constituées, qu'à celles qui sont d'un tempérament foible & qui ont la poitrine délicate & serrée.

Dans le second cas où la tête est assez libre, mais où le malade éprouve une colique d'estomac très-vive, il faut aussi faire vomir; dans cette circonstance on n'emploie pas le tartre stibié, ni le vin emétique à cause de la douleur d'estomac, parce qu'on craint d'attirer & de produire l'inflammation de ce viscère; on se servira donc pour procurer le vomissement d'une boisson d'eau chaude, dans laquelle on met un peu de beurre ou d'huile, ou d'une décoction de chardon béni, dont on fait boire abondamment au malade; on peut favoriser le vomissement par le moyen d'une plume ou du doigt qu'on mettra dans le gosier, par les injections d'eau froide dans l'oreille; il faut aussi soutenir le vomissement par beaucoup d'eau tiéde, parce que l'expérience a appris que dans ce cas plus l'estomac est rempli d'eau chaude, plus la douleur est vive. S'il arrivoit que tous ces moyens fussent infructueux, que la douleur de l'estomac fut très-vive, que le mal pressât, on feroit prendre au malade une dose d'émétique convenable, par exemple trois ou quatre grains de tartre stibié, ou quelque gros de vin émétique.

Dans le troisième cas où la tête est très-libre, où il n'y a pas de colique d'estomac, & où l'indigestion est assez forte, on aura aussi recours au vomissement qu'on pourra procurer par le moyen de l'eau chaude seule, & lorsque l'indigestion est passée, on purgera le malade, si on le juge à propos.

Il est aisé de voir par tout ce qu'on vient de dire que le vomissement est nécessaire dans les cas exposés ci-dessus.

Lorsque l'indigestion est supportable & que le malade redoute le vomissement, on lui fait faire usage de boissons abondantes que l'on varie suivant les différentes espèces d'indigestions.

Dans l'indigestion acide, qui se connoît par des rapports aigres, on fait prendre du thé léger, des décoctions de chardon-béni, des infusions de feuilles de chamæpitys, de fleurs de camomille romaine, de petite centaurée qui suffisent quelquefois pour exciter le vomissement, il faut les faire prendre tiédes & en abondance; toutes ces boissons corrigent & diminuent l'acidité, & font sortir par haut & par bas la masse glutineuse contenue dans l'estomac. On ne négligera pas cependant de recourir au tartre stibié, s'il est nécessaire.

Dans les indigestions nidoreuses & bilieuses, on prescrit au malade de l'eau fraiche, pure, de l'eau à la glace, de la limonade légère, une ptisanne acidulée avec de l'esprit-de-sel ou de l'esprit-de-nitre dulcifié, dont on met une quantité suffisante pour que la boisson soit d'une acidité agréable; on a soin d'en faire boire encore cinq à six heures après l'indigestion. Tous ces breuvages calment parfaitement l'ardeur de l'estomac, détrempent les matières qu'il contient & corrigent l'acrimonie de la saburre visqueuse qui produit l'indigestion. Nous remarquerons que l'esprit de nitre dulcifié donné à une agréable acidité, est préferable à tous les remèdes. Il faut aussi observer qu'on ne doit pas manquer dans toutes les espèces d'indigestions de débarrasser le ventre par le moyen des lavemens purgatifs, faits avec l'eau de casse, le catholicon, l'électuaire lénitif, le miel violat, le miel mercurial, la décoction de sené, & si ces lavemens ne font rien, on aura recours au vin émétique ou à une forte dose de tartre stibié en lavement. Tous ces lavemens doivent être répétés & variés suivant les circonstances & les différentes espéces d'indigestions. Dans l'indigestion acide, des lavemens d'eau pure conviennent & suffisent; au contraire dans les indigestions nidoreuse & bilieuse, il ne faut employer que des lavemens émolliens, faits avec les feuilles de bouillon blanc, de mauve, de graine de lin, de fraise de veau. Ils préviennent la dyssenterie, & adoucissent l'acrimonie des matières nidoreuses & bilieuses qu'on rend par les selles.

Il faut remarquer qu'on doit employer tous ces moyens dans l'espace de vingt-quatre heures, & qu'on doit 1°. faire vomir, s'il est nécessaire; 2°. faire boire beaucoup; 3°. débarrasser le ventre par des lavemens répétés, ensuite on tient le malade à l'eau de veau ou de poulet pendant un jour, & le lendemain on peut lui donner une soupe ou deux, & les jours suivans une nourriture convenable. Quatre ou cinq jours après, on purge avec la casse, la manne, les follicules, la rhubarbe, afin de débarrasser l'estomac & les intestins des matières visqueuses & saburreuses qui y sont restées; on préfère les minoratifs aux autres purgatifs, pour ne pas exciter d'inflammation dans l'estomac.

On peut permettre dans les indigestions d'*apepsie imparfaite* & acide, des remèdes spiritueux, tels que l'eau-de-vie, l'eau de mélisse, la quintessence d'absynthe, l'élixir de propriété, l'élixir

lixir de Garus, qui font propres à rétablir le reffort de l'eftomac & à faciliter la digeftion. Dans les indigeftions nidoreufes & bilieufes, on interdit & on défend abfolument l'ufage de ces remèdes qui ne feroient propres qu'à augmenter le mal en produifant une inflammation & une colique d'eftomac. Dans ce cas, on ordonne l'eau fraiche pure, l'eau à la glace, une limonade légère, une ptifane acidulée avec l'efprit-de-fel, ou celui de nitre dulcifié, & préférablement ce dernier, ces remèdes calment la grande ardeur & l'acrimonie.

Avant de paffer à la cure prophylactique des indigeftions habituelles, il eft à propos d'examiner s'il y a des cas où l'on doive pratiquer la faignée dans les indigeftions. Les cas dont il s'agit, font, lorfqu'il y a difpofition à l'apoplexie, que la tête eft prife, ou que l'on voit qu'elle ne tardera pas à l'être. Les fentimens font partagés fur cette queftion. Les uns penfent qu'il faut faigner par rapport à l'apoplexie, les autres prétendent & foutiennent que la faignée eft mortelle. Les raifons qui ont fait condamner la faignée, font que par la faignée on défemplit les vaiffeaux, & qu'en les défempliffant, on donne moyen au chyle qui eft épais, vifqueux, crud, de paffer en plus grande quantité dans le fang, & par-là d'augmenter le mal. On répond à cette objection, que fi on eft appellé auprès d'un malade qui a une apoplexie, il faut d'abord le faire vomir, & immédiatement après le vomiffement, il faut faigner, puis on revient au vomitif, & on faigne de nouveau s'il eft néceffaire; de forte qu'on emploie alternativement le vomiffement & la faignée. Il faut avoir foin, pendant qu'on emploie ces deux remèdes, de faire boire au malade beaucoup d'eau chaude avec de l'huile.

2°. Si on eft appellé auprès d'un malade qui ait une fièvre confidérable très-forte, & qui foit travaillé & tourmenté d'une colique d'eftomac très-vive qui menace d'inflammation à la fuite d'une indigeftion, & que ce malade ait la tête libre, on demande s'il faut faigner le malade avant de le faire vomir, afin d'empêcher l'inflammation de l'eftomac. Dans ce cas, il faut commencer par exciter le vomiffement avec de l'eau tiede & un peu d'huile ou de beurre, & fi ce moyen ne fuffit pas, il faut employer le tartre ftibié fans craindre l'inflammation, parce que les glaires & la quantité des alimens contenus dans l'eftomac diminuent beaucoup l'action de l'émétique, & empêchent qu'il ne produife une inflammation; on fait faigner après l'effet du vomitif, & enfuite on revient encore à l'émétique, puis on faigne une feconde fois s'il eft néceffaire. Ainfi, le parti le plus fur & le plus fage, eft de faire vomir dans toutes fortes d'indigeftions preffantes & dangereufes avant de faire faigner. On doit faire faigner après l'effet du vomitif, malgré l'oppofition des affiftans, & on doit employer l'émétique & la faignée alternativement.

De la cure prophylactique des indigeftions habituelles.

Comme les indigeftions habituelles font des maladies tout-à-fait différentes, puifque dans l'une la digeftion eft trop foible & n'eft que très-imparfaite, & que dans l'autre la digeftion eft trop forte, les indications font différentes & les remèdes doivent varier.

L'indigeftion habituelle qu'on appelle *apepfie*, & l'indigeftion acide dépendent ordinairement de quatre caufes qu'il faut bien connoître pour les combattre; ces quatre caufes font 1°. le peu d'énergie des levains digeftifs & leur aquofité; 2°. la quantité des glaires qui recouvrent & tapiffent l'intérieur de l'eftomac; 3°. le relâchement de l'eftomac & la perte de fon ton; 4°. le défaut de force fiftaltique & de contraction dans les fibres de l'eftomac. Dans tous ces cas, on doit employer les mêmes fecours; cependant, dans le premier, il faut combattre l'aquofité & la vapidité des levains digeftifs; on prefcrit pour cet effet des remèdes diurétiques & digeftifs qui en évacuant copieufement la férofité de l'eftomac le defféchent infenfiblement, & par-là empêchent le relâchement de fes fibres, & font que les levains digeftifs font plus actifs & plus falins. Ces remèdes font 1°. les bouillons d'écreviffes, de cloportes, de vipères pris avec précaution. 2°. Les opiates apéritives compofées avec le tartre martial foluble, la limaille de fer porphyrifée & les hydragogues, tels que la poudre de jalap, la diagrède, qui font fort propres à évacuer la férofité; il faut infifter pendant long-temps fur l'ufage des bouillons diurétiques auxquels on fait fuccéder les hydragogues & les apéritifs fous forme d'opiates. Dans le fecond cas, où il faut débarraffer l'eftomac des glaires qui le tapiffent, on emploie avec fuccès les émétiques & fur-tout l'ipécacuanha en poudre que l'expérience nous a appris être le vrai fpécifique pour fondre les glaires, puis on paffe à l'ufage des opiates fondantes, apéritives & purgatives faites avec le jalap, le diagrède, les préparations martiales, les fels d'abfynthe, de petite centaurée, de tamarifc, de tartre alcalifé, le fel de duobus, le fel de Glauber. Dans le troifième, où l'eftomac a perdu fon ton, on ordonne des infufions ou apozèmes amers faits avec les feuilles de chamædris, d'abfynthe, les fleurs de petite centaurée, de camomille romaine, dans lefquels on ajoute du cachou brut en poudre, & on adminiftre des ftomachiques amers, tels que le vin d'abfynthe, les élixirs

de propriété, de Garus, la confection d'hyacinthe, l'opiate de Salomon, la thériaque, le diascordium auxquels on peut ajouter l'aloës. Dans le quatrième cas où il faut rétablir les forces sistaltiques de l'estomac, & la contraction de ses fibres, on fait user des eaux thermales, telles que celles de Balaruc, de Bourbon, & sur-tout celles de Vichy qui sont preférables; on en fait prendre deux pintes tous les matins pendant quatre, cinq ou six jours; on y joint des bouillons d'écrevisses, de cloportes, de vipères, & les opiats apéritifs, fondans & purgatifs marqués ci-dessus. Pendant tout le traitement, le malade doit manger peu, éviter toutes les crudités, ne vivre que de soupes, de viandes rôties en petite quantité à chaque repas. Il doit éviter le chagrin, les passions vives, la vie sédentaire, l'étude, les méditations, faire beaucoup d'exercice sur-tout le matin, & préférer celui du cheval à tout autre. Il doit aussi s'abstenir d'un sommeil trop long. Il ne doit pas faire usage de liqueurs rafraîchissantes & froides, comme l'eau à la glace, la limonade, ni de légumes, tels que les concombres, les melons, ni de fruits cruds; sa boisson doit toujours être tiède; on peut lui permettre d'user d'un peu de vin aux repas, s'il ne s'aigrit pas dans son estomac, car dans ce cas, on ne doit lui permettre qu'un peu de vin d'Espagne après le repas, ou un peu de ratafiat de genièvre. Tel est le plan curatif de l'*apepsie* & de l'indigestion acide habituelle.

Quant aux indigestions nidoreuses & bilieuses habituelles, le traitement doit être différent. Ces indigestions peuvent dépendre de trois causes. La première est la trop grande activité des levains digestifs; la seconde est le trop grand ressort, la troisième, la trop forte contraction de l'estomac. Dans le premier cas, la constitution du malade est ordinairement mélancholique, hypocondriaque, ce qui annonce un sang épais, salin, résineux; c'est pourquoi il faut employer les adoucissans, les délayans, tels que les demi-bains, ou les bains d'eau tiède, les bouillons faits avec le veau, la laitue, le pourpier, l'oseille, les apozèmes rafraîchissans, le petit lait simple ou ferré, les eaux minérales ferrugineuses, comme celle de Passy, de Forges, ou les eaux de Spa. Ces remèdes doivent être continués long-temps, mais il faut les varier pour contenter les malades. Après avoir délayé, détrempé & humecté le sang, il faut penser à l'adoucir, on remplit cette indication en mettant le malade à l'usage du lait d'ânesse ou du lait de chevre, ou du lait de vache, coupé avec la décoction d'orge. Quelquefois on donne ce dernier pour toute nourriture. Les bouillons adoucissans faits avec la chair de tortue, de grenouilles, & le gruau sont très-utiles. Ils adoucissent le sang, corrigent l'activité des levains digestifs, & relâchent les fibres de l'estomac. Dans le second cas, où il faut diminuer le ressort de l'estomac, & par conséquent relâcher, on emploie des décoctions rafraîchissantes & mucilagineuses, faites avec les racines de guimauve, de nénuphar, les feuilles de pourpier, de laitue; ces plantes par leur viscosité, leur aquosité relâchent l'estomac, & diminuent son ressort; on emploie aussi avec succès les eaux savoneuses de Plombieres, & celles de Spa, qui délayent parfaitement le sang, relâchent l'estomac, & détruisent les obstructions & engorgemens des viscères. On joint à ces remèdes les narcotiques, pour procurer un doux relâchement; on fait bouillir, par exemple, dans la ptisane, une tête de pavôt blanc, ou on ordonne dans des potions rafraîchissantes, la teinture anodyne, le sirop de coquelicoc, diacode, celui de karabé, l'extrait d'opium, ou l'opium pur dissous dans un peu de vinaigre. Dans le troisième cas, où il faut détruire & empêcher la trop grande contraction de l'estomac, on emploie les mêmes remèdes, & sur-tout les narcotiques. Pendant tout le temps du traitement, on ne doit nourrir les malades qu'avec des alimens rafraîchissans, humectans & adoucissans, tels que les bouillons de veau, de poulet, ou de volaille, de la soupe préparée avec ces bouillons, & des viandes de jeunes animaux, de poulets, de lapereaux, de veau; 1°. il faut leur faire éviter tout aliment salé, poivré, épicé, les viandes trop succulentes & les ragoûts; 2°. on doit leur interdire toute espèce de vin, & ne leur faire prendre pour toute boisson que de l'eau pure; ils doivent s'abstenir de toutes passions vives, éviter les plaisirs de l'amour, le chagrin, la colère, & ne faire qu'un exercice modéré; 3°. On doit leur défendre absolument l'usage de tous les stomachiques amers & de toutes les compositions qui contiennent de l'aloës, parce que ces remèdes qui paroissent les soulager pour un instant, ne font qu'augmenter le mal, loin de le diminuer, parce qu'ils sont très-résineux & irirtans. Un remède qu'on emploie avec utilité & dont nous avons déja parlé, est l'esprit-de-nitre dulcifié, donné jusqu'à une agréable acidité, dans de l'eau sucrée ou dans un autre véhicule convenable.

(ANDRY.)

DYSSENTERIE. (*Médec. prat.*)

La *dyssenterie* est le 248^{e} genre de Sauvages & le 39^{e} de Cullen. Celui-ci la caractérise : *pyrexia contagiosa; dejectiones frequentes, mucosœ vel sanguinolentœ, retentis plerumque fœcibus alvinis; tormina; tenesmus.*

1° La *dyssenterie* est rarement une maladie simple : elle est au contraire le plus ordinairement compliquée de différentes manières.

2°. Lorsqu'elle est simple, elle consiste dans une diarrhée accompagnée de douleurs d'entrailles & d'un ténesme plus ou moins fréquent & douloureux. Quelquefois, sur-tout lorsqu'elle a deja duré un certain temps, les selles deviennent sanguinolentes : mais ce dernier symptôme est regardé avec raison comme n'étant pas un signe essentiel de la *dyssenterie*.

3°. Souvent la *dyssenterie* est précédée d'un corysa ou d'une angine, ou d'un catarrhe sur la poitrine, ou d'un rhumatisme très-douloureux sur les membres : ou bien ces accidens se compliquent avec elle.

4°. Lorsqu'on la néglige dans son origine, ou qu'elle a été maltraitée, les douleurs augmentent, & elles continuent à se faire sentir même hors les époques des selles, qui deviennent alors plus frequentes, plus copieuses, plus sanguinolentes; le tenesme est aussi beaucoup plus considérable.

5°. Je n'ai jamais vu, dit Stoll, cette maladie avoir lieu, sans que les malades ayent à se reprocher de s'être exposés au froid, étant échauffés jusqu'à suer. Ce refroidissement affecte de preférence telle ou telle partie du corps selon les differentes saisons : l'hyver, ce sont les parties supérieures; le printems, c'est le milieu du tronc; sur la fin de l'été & en automne c'est le bas-ventre. L'estomac & les intestins étant alors effectivement plus foibles que dans aucun autre tems de l'année, l'humeur de la transpiration répercutée se jette plutôt sur ces viscères que sur les autres. La matière de la transpiration, au lieu d'occasionner ou des odontalgies, ou des *corysa*, ou des angines, ou des catarrhes, se jette sur les membranes des intestins; d'où résulte soit une sorte de corysa abdominal, soit un catarrhe ou un rhumatisme intestinal. Ces maladies sont toutes de nature séreuse, & ne different entre elles que par le siége qu'elles occupent. C'est cette différence seule qui fait varier les symptômes.

6°. On observe encore que le caractère de la matière morbifique, n'est pas le même dans tous les temps de l'année : qu'il est tantôt benin & presque sans qualités nuisibles, tantôt âcre & putride; ce dernier cas a lieu particulièrement après les chaleurs de l'eté.

7°. La chaleur du lit, des boissons abondantes tièdes & legèrement aromatiques, le soir une poudre composée de muscade & d'une petite dose d'opium, suffisent pour vaincre cette espèce bénigne de *dyssenterie*, en excitant les sueurs, & par-là en resserrant le ventre. Les malades n'ont à appréhender aucune récidive.

8°. Toute autre méthode, soit par les eccoprotiques, soit par les vomitifs, &c. est susceptible d'augmenter le nombre & la quantité des déjections, ainsi que les autres accidens : au lieu que par celle-ci, observée exactement pendant 24 heures seulement, la guérison s'opère, à moins que la maladie n'ait pris racines, ou n'ait été mal traitée.

9°. Plusieurs observateurs ont consigné dans leurs écrits des histoires de *dyssenteries* semblables à celle dont nous venons de tracer le tableau. Il ne faut donc point s'étonner si, ces maladies étant occasionnées par une humeur séreuse ou rhumatisante, & étant d'un caractère simple & non compliqué, l'infusion de fleurs de sureau, l'antimoine diaphorétique non lavé, l'opium, des médicamens légérement carminatifs, des bains tiédes, des fomentations chaudes sur les jambes ou sur l'abdomen, & d'autres moyens semblables ont eu les succès qu'ils racontent. Quelques-uns d'entr'eux disent aussi avoir guéri leurs malades, par l'application d'un véficatoire sur la région abdominale : ce qui n'est point étonnant pour ceux qui savent qu'on peut par ce moyen attirer à la superficie l'humeur qui agace le canal intestinal, & provoquer les sueurs alors le ventre se resserre.

C'est pareillement en qualité de sudorifiques que l'opium & l'ipécacuanha unis ensemble & donnés à petites doses répétées ont réussi dans certains cas de *dyssenterie*.

Nota. Quelques médecins, d'ailleurs très-recommandables, ont reproché à Sydenham d'avoir trop fréquemment fait usage de l'opium dans un grand nombre de maladies, & particulièrement dans la *dyssenterie*. Mais n'auroient-ils pas dû lui rendre en même temps la justice de dire qu'il ne s'en est pas servi constamment dans toute espèce de *dyssenterie*, ni dans toutes les constitutions qui ont produit cette maladie? N'est-il pas certain qu'il varioit sa méthode selon le *génie* de chaque *dyssenterie* qui n'échappoit point à la perspicacité de ce grand homme? N'a-t-il pas souvent conseillé les purgatifs? N'a-t il pas guéri lui-même une *dyssenterie* très-ancienne, par le seul secours de la saignée? N'a-t-il pas combiné tous ces divers moyens, lorsqu'une *dyssenterie* n'étoit pas de nature à céder à un traitement simple? Certes, s'il a prononcé que quelquefois l'opium seul pouvoit, sans le secours des évacuans, vaincre la *dyssenterie*, il faut croire que l'expérience lui avoit appris qu'elle étoit de l'espèce pour laquelle ce médicament peut seul suffire. En vain prétendroit-on que l'espèce dont on vient de tracer le tableau est moins une *dyssenterie* véritable qu'un rhume ou catarrhe du canal intestinal, une colique, une diarrhée avec épreintes qui doit son origine à un

réfroidiſſement, &c. Il ſeroit facile de ſe convaincre au contraire; 1°. qu'elle préſente tous les caractères de la maladie que les médecins s'accordent unanimement à reconnoître pour ceux de la *dyſſenterie;* ſavoir, des déjections fréquentes, avec épreintes, d'une matière muqueuſe, d'abord quelquefois aqueuſe, & bientôt ſanguinolente; 2°. qu'elle eſt circonſcrite dans le même eſpace de temps, que ſes progrès ſont abſolument ſemblables, ainſi que ſes différentes terminaiſons, ſoit lorſqu'elle eſt abandonnée à elle-même, ſoit lorſqu'elle n'eſt pas traitée par la méthode convenable; 3°. que pluſieurs auteurs l'ont connue, déſignée ſous le nom de *dyſſenterie*, & traitée comme telle par les moyens que nous avons indiqués; 4°. enfin, que quelque compliquée, quelque déguiſée que ſoit une *dyſſenterie*, quoiqu'il faille ſuivre une marche de traitement tout-à-fait différente de la nôtre, on obſerve toujours le catarrhe inteſtinal ou *dyſſenterie* ſimple dont je parle. Quelquefois ce catarrhe eſt très-opiniâtre, & ne cède point aux premières ſueurs: mais il faut inſiſter long-temps ſur l'uſage des boiſſons tièdes, adouciſſantes & calmantes, & du laudanum pris à certains intervalles. Si on néglige, ou ſi on ne traite pas convenablement cette eſpèce de *dyſſenterie* ſéreuſe, elle dégénère en affection fébrile rhumatiſante des inteſtins, qui ſe prolonge beaucoup, & eſt difficile à guérir, comme nous le voyons arriver à l'égard de celle qui attaque les articulations des poignets & des genoux, qui ſe gonflent & deviennent extrêmement douloureuſes.

10°. Il y a une autre eſpèce de *dyſſenterie*, qui ſe montre aux mêmes époques que celle dont nous venons de parler, mais qui eſt d'une nature moins ſimple, &, pour ainſi dire, compoſée de deux élémens. Voici comment elle ſe forme, quel eſt ſon caractère, en quoi elle ſe rapproche de la première, & en quoi elle s'en éloigne. Tout le monde ſait que, ſur la fin de l'été & au commencement de l'automne, les forces de l'eſtomac & du canal inteſtinal deviennent languiſſantes, & qu'une ſaburre bilieuſe les ſurcharge alors plus que dans aucun autre temps de l'année. Lorſque le changement de la ſaiſon n'eſt pas défavorable, & que les premiers froids ſe font ſentir, il eſt facile, en donnant du ton aux organes digeſtifs, de corriger, ou de chaſſer par différentes voies, cette ſaburre. Mais, ſi elle eſt très-abondante, ſi l'eſtomac eſt très-affoibli, & que d'ailleurs la ſaiſon ſoit mauvaiſe, on voit paroître des maladies de bile; par exemple, des fièvres bilieuſes, des cholera-morbus, &c.: mais ces maladies ne ſont pas encore des *dyſſenteries.* Que l'on ſuppoſe maintenant qu'un homme, chez lequel il exiſte une ſaburre bilieuſe qui n'eſt point encore en mouvement, & qui auroit même pu reſter dans cet état de nullité juſqu'à ce que la ſaiſon nouvelle en débarraſsât la machine; que l'on ſuppoſe, dis-je, que cet homme, dans ces circonſtances, éprouve un froid ſubit & imprévu, il en réſultera une *dyſſenterie* catarrhale: n'aura-t-il pas alors une maladie vraiment compoſée, c'eſt-à-dire, la *dyſſenterie* ſimple & l'affection bilieuſe que la première aura miſe en jeu, & qui ſont les deux élémens de la maladie compoſée?

11°. Cette ſeconde eſpèce de *dyſſenterie* ne ſe guérit point comme l'autre: il faut commencer par expulſer la bile miſe en mouvement, & par ce moyen, rendre ſimple la maladie qui d'abord étoit compoſée. C'eſt elle que les médecins traitent d'abord avec les évacuans, enſuite avec les calmans & les diaphorétiques. Les purgatifs doux ont eu des ſuccès, & encore plus les vomitifs: le mieux eſt de les combiner les uns avec les autres; c'eſt ce que l'on appelle des *emeto-cathartiques.* Souvent après l'effet du vomitif, on voit, ſans employer aucun autre remède, le calme renaître dans les organes de la digeſtion, les malades s'abandonner à un ſommeil paiſible, accompagné de ſueurs, & cette double évacuation emporter totalement la maladie. Il eſt quelquefois utile de faire ſuivre le vomitif d'un doux purgatif. Sydenham nous a donné l'exemple de la manière de traiter cette eſpèce de *dyſſenterie*: mais ce grand homme preſcrivoit l'opium après la purgation, & juſqu'à ce que le malade fût complettement rétablie.

12°. On guérit quelquefois cette *dyſſenterie* compliquée d'une bile peu abondante, en faiſant boire aux malades beaucoup de vin doux. Ce ſuc des raiſins, en lâchant fortement le ventre, entraîne la bile; & la *dyſſenterie* ſe trouve métamorphoſée en une diarrhée ſalutaire & de facile guériſon. D'autres fruits de la ſaiſon peuvent produire le même effet, ou, au moins, délayer tellement la ſaburre bilieuſe, qu'elle eſt enſuite plus aiſément expulſée par les vomitifs & les purgatifs. Mais il ne convient pas d'en prolonger l'uſage trop long-temps: il faut au contraire ſtimuler alors & fortifier les organes de la digeſtion.

13°. Les ſignes auxquels on peut reconnoître cette ſeconde eſpèce de *dyſſenterie*, & la diſtinguer de la première, ſont les ſuivans. Quelques jours auparavant, on éprouve une peſanteur vers la région de l'eſtomac; on a, les matins, la bouche amère, le ſommeil eſt troublé, & on a, la nuit, des ſueurs d'une odeur très-forte. Pluſieurs commencent par avoir un cours de ventre ſans épreintes, & la *dyſſenterie* ne ſe montre avec ſes caractères que lorſque ce cours de ventre s'arrête, ou ſpontanément, ou par un traitement mal entendu. D'autres éprouvent des douleurs dans le ventre, légères & de peu de durée, ou bien ils ſont ſujets à une grande quantité de vents, ſans aucun

autre dérangement : au bout de quelques jours, la *dyssenterie* paroît. On pourroit encore indiquer d'autres signes précurseurs.

14°. Les symptômes de la maladie existante sont tous ceux qui démontrent la présence d'une saburre bilieuse dans les premières voies : tout le monde les connoît.

15°. Cette *dyssenterie*, en même temps catarrhale & bilieuse, n'existe pas sans un certain mouvement de fièvre. C'est sans doute parce que la fièvre est à peine sensible, que des médecins ont dit qu'elle n'avoit pas lieu dans quelques *dyssenteries*.

16°. Lorsqu'elle se manifeste d'une manière non-douteuse dans une affection dyssentérique bilieuse, elle constitue alors avec elle ce qu'on doit appeller *fièvre bilieuse dyssentérique*. Cette maladie ne diffère de l'autre que par le degré d'intensité: la bile est plus abondante, plus âcre, & son action est déterminée de manière à produire une fièvre bilieuse ; d'un autre côté, le catarrhe du canal intestinal est de telle nature, qu'il en résulte une *dyssenterie* telle que nous l'avons décrite au commencement de cet article. Ces trois élémens, la fièvre, la bile, l'humeur catarrhale, constituent l'ensemble de la fièvre bilieuse dyssentérique.

17°. On reconnoît que cette fièvre a lieu par les signes qui caractérisent la fièvre bilieuse elle-même, tant ceux qui dénotent la présence de la bile dans la région précordiale, que ceux qui indiquent qu'il en est passé une portion dans le sang. On observe encore que non-seulement à certains jours, & à certaines heures, la fièvre s'élève & diminue, mais encore que les déjections avec épreintes ont elles-mêmes leurs périodes régulières d'augmentation & de diminution.

18°. La fièvre bilieuse dyssentérique peut être dangereuse par sa propre nature, au lieu qu'il n'y a qu'un traitement absurde qui puisse rendre telles les deux premières espèces de *dyssenterie*.

19°. Lorsqu'en palpant le ventre des malades, même assez fortement, on ne leur occasionne pas de douleur, c'est un signe qu'il n'y a pas d'inflammation, & qu'on peut donner, en toute sûreté, un vomitif : mais il faut éviter ce remède dans le cas contraire. Cette différence est essentielle à observer.

20°. Le reste du traitement (lorsqu'il n'y a pas d'inflammation) est le même que celui de la fièvre bilieuse ordinaire. Il consiste dans l'emploi des savoneux, des fondans & des acides, entre lesquels on place les émético-cathartiques. Il faut être très-réservé sur l'usage de l'opium ; c'est-à-dire, ne le donner que tard & à petites doses, lorsque la *fièvre bilieuse* a presqu'entièrement disparu. Tous les médecins savent, en effet, combien peu cette maladie & ce médicament conviennent l'une à l'autre. Il est rare que les purgatifs puissent seuls guérir la fièvre bilieuse dyssentérique, à moins qu'elle ne soit d'une nature bénigne ; encore les doit-on choisir dans la classe des minoratifs, des eccoprotiques, des acides, tels que la casse, les tamarins, &c. La rhubarbe, les myrobolans & autres semblables purgatifs, ne produisent point l'effet qu'ils semblent promettre, à moins qu'on ne les administre lorsque la fièvre est déjà très-abattue, & qu'on a d'ailleurs fait precéder l'émético-cathartique.

21°. Tel est le traitement le plus ordinaire de la fièvre bilieuse dyssentérique.

22°. Cette maladie se termine quelquefois de plusieurs manières différentes. Tantôt, c'est comme une simple fièvre bilieuse, & c'est le cas le moins rare : tantôt, c'est comme une fièvre intermittente, le ventre se fermant hors le temps des accès, & s'ouvrant lorsqu'ils sévissent. On pourroit l'appeller *fièvre intermittente dyssentérique*. Le quinquina est alors un des moyens de guérison. Quelquefois les phénomènes dyssentériques disparoissent complettement, & il ne reste que la fièvre intermittente. On voit aussi la *dyssenterie* devenir une simple diarrhée, qui est avantageuse quand elle cesse bientôt ; mais qui, si elle dure trop long-temps, devient difficile à arrêter, parce que les intestins ont perdu leur ressort : dans ce dernier cas, les médecins de l'école de Vienne n'ont rien connu de plus fortifiant, de plus efficace, que l'arnica en poudre ou en infusion.

23°. Souvent la fièvre bilieuse dyssentérique dégénère en fièvre putride dyssentérique. Ce changement se fait de deux manières, par négligence & par un mauvais traitement. 1°. Quand on néglige totalement une fièvre bilieuse dyssentérique, ou qu'on ne la combat qu'avec des moyens sans énergie, elle prend de nouvelles forces ; &, au lieu d'être rémittente, elle semble n'être qu'un paroxisme continuel : & les symptômes dont l'ensemble constitue la fièvre putride, viennent aggraver la position des malades. L'usage prolongé des fondans, des émolliens est fort utile dans ces cas, & bien souvent même la saignée, parce que la violence de la fièvre & sa durée ont fait contracter aux intestins un caractère d'inflammation que ces remèdes dissipent ; ce qui met alors dans le cas de recourir avec un grand avantage aux vomitifs combinés avec les purgatifs. Lorsqu'on a eu l'imprudence d'attaquer une fièvre bilieuse dyssentérique par des saignees répétées, les forces des malades se trouvent affaissées, la

matière bilieuſe ſemble avoir acquis des qualités plus nuiſibles, s'être inſinuée dans la maſſe des humeurs, & les avoir infectées par ce mélange. Tout état inflammatoire eſt diſſipé, il eſt vrai; mais les malades reſſentent des ardeurs brûlantes, & le pouls eſt petit, foible & accéléré. L'émético-cathartique ne convient point alors, quoiqu'il y ait dans les premières voies une grande quantité de ſaburre bilieuſe, parce que les forces trop abattues ne ſuffiroient pas pour ſoutenir ſon opération. Il faut commencer par ranimer les forces : on place enſuite le vomitif avec un bon effet, & on reprend l'uſage des fortifians. Stoll donnoit de préférence la racine d'arnica, toutes les deux ou trois heures, à la doſe d'un demi-gros.

2°. Les vomitifs, & même les purgatifs, réitérés ſans indication ſuffiſante, rendent les fièvres bilieuſes dyſſentériques très-opiniâtres : & elles ſont alors très-dangereuſes, à raiſon de l'épuiſement des forces. Il faut, dans ce cas, inſiſter uniquement ſur l'uſage des fortifians : Stoll dit avoir eu les ſuccès les plus ineſpérés, à l'aide de la racine d'arnica.

24°. Une méthode dans laquelle on emploieroit les échauffans, les aſtringens & les narcotiques, ſeroit encore plus nuiſible aux malades attaqués de la fièvre bilieuſe dyſſentérique que dans les cas de fièvre bilieuſe non-compliquée de *dyſſenterie.* La fièvre bilieuſe dyſſentérique devient alors inflammatoire-putride, & néceſſite le ſecours des boiſſons abondantes, des fomentations, &, ſur-tout dans le commencement, de la ſaignée : après quoi, on revient à la méthode indiquée.

25°. Quelquefois les caractères de putridité ſe manifeſtent dès l'origine, & cette réunion conſtitue la fièvre putride dyſſentérique proprement dite. Lorſqu'elle a lieu, la principale attention du médecin doit ſe tourner à examiner s'il n'y a aucune inflammation exiſtante ou à craindre : dans ce cas, on la réduit par les boiſſons émollientes & mucilagineuſes, par les fomentations ſur l'abdomen, & même par les ſaignées. Enſuite on emploie hardiment ou les vomitifs, ou les purgatifs, ſelon que la matière morbifique s'annonce pour vouloir préférer elle-même l'une ou l'autre de ces deux voies. Les fortifians complettent la cure.

26°. Le rhume des inteſtins (ſans lequel nous avons établi qu'on ne pouvoit ſe former une idée juſte de la *dyſſenterie*) eſt ſouvent accompagné d'une fièvre inflammatoire : ſoit que la matière du catarrhe ſoit d'une telle âcreté, qu'elle la détermine; ſoit que l'habitude du malade le diſpoſe à la phlogoſe; ſoit enfin que la conſtitution de l'année imprime ce caractère à toutes les maladies qu'elle voit naître. Souvent auſſi, ce n'eſt aucune de ces trois cauſes : la véritable eſt un traitement mal entendu, dans lequel on aura employé le vin, les aromatiques, les narcotiques, les aſtringens, &c. Il faut, dans ces cas, apporter la plus grande attention pour découvrir les ſignes de l'exiſtence de la phlogoſe abdominale, au milieu d'autres ſymptômes très-apparens d'une cauſe tout-à-fait différente, tels qu'un pouls qui n'eſt point inflammatoire, des vomiſſemens de ſaburre, de bile érugineuſe, des vers rendus par la bouche; & pour ne pas attribuer les efforts que font les voies alimentaires uniquement aux matières dépravées qui y ſont contenues, & nullement à l'irritation qu'elles éprouvent à raiſon de leur état d'inflammation, pluſieurs ſignes, &, entr'autres, une douleur continue & fixe dans une région déterminée, l'augmentation de cette douleur quand on touche l'abdomen, l'agitation du malade, *αλυσμος*, ſignes qui dénotent l'inflammation des inteſtins (*Voyez* ENTERITIS.) avertiront le médecin, & le précautionneront contre une funeſte mépriſe.

27°. D'abord pluſieurs ſaignées, enſuite des bains ou des cataplaſmes, des émulſions tièdes en boiſſons & en lavemens, la ſolution de gomme arabique, appaiſeront les douleurs & diminueront la fréquence des déjections. Tout remède différent de ceux-ci, c'eſt-à-dire, qui auroit des propriétés oppoſées, ne pourroit qu'être préjudiciable.

28°. Le caractère bilieux ſe complique quelquefois avec l'inflammatoire : c'eſt même la complication la plus commune de toutes; elle eſt ſouvent dûe à la conſtitution de la ſaiſon, ou au mauvais traitement. Quelquefois encore, une eſpèce de *dyſſenterie* ſuccède à l'autre : ce qui néceſſite une modification ou un changement total dans le traitement.

29°. Les différentes eſpèces de *dyſſenteries* que nous venons de repaſſer en revue, ſont celles qui ont lieu le plus ordinairement, & dont la cure n'eſt pas très-difficile. Il y en a d'autres qu'on ne peut rapporter aux eſpèces précédentes. Stoll, ce médecin doué d'une ſi grande pénétration, & qui nous a ſervi de guide juſqu'à ce moment, a cru qu'une nouvelle route le conduiroit plus sûrement à la connoiſſance parfaite du génie de la *dyſſenterie.* Il a comparé cette maladie au rhumatiſme en général, & il la regarde comme un rhumatiſme inteſtinal, dont les phénomènes ne diffèrent des phénomènes des autres rhumatiſmes qu'à raiſon de la partie ſur laquelle la matière morbifique s'eſt jettée. Il le prouve d'abord, parce que des rhumatiſmes ſur les membres diſparoiſſent ſubitement, lorſque la *dyſſenterie* vient à attaquer les malades; ſecondement, parce que les mêmes individus ſont quelquefois pris ſimul-

tanément de rhumatisme & de *dyssentèrie ;* troisièmement, parce que la *dyssenterie* s'arrête aussi totalement, au moment auquel les poignets ou les genoux se trouvent affectés de gonflement & de douleur, comme ils le seroient par l'effet d'une fièvre rhumatisante ; quatrièmement, parce que les rhumatismes & les *dyssenteries* se montrent dans la même saison ; cinquièmement, parce que la même méthode de traitement convient à l'une & à l'autre de ces maladies, & qu'elles se manifestent par la même série de symptômes, qui n'ont de différence entre eux qu'à raison de celle des parties attaquées ; sixièmement enfin, parce que la *dyssenterie* est fréquemment jugée & terminée par des sueurs, ou par une efflorescence miliaire, ou par l'une & l'autre de ces deux manières à-la-fois ; ce qu'on observe souvent aussi pour les rhumatismes.

30°. Une bile âcre, lorsqu'il n'y a pas complication de fluxion, ne produit certainement point à elle toute seule la *dyssenterie.* Les faits qui constatent cette vérité sont nombreux. De plus, les dyssentériques vomissent souvent une matière peu abondante, qui ne paroît dépravée ni quant à sa couleur, ni quant à sa saveur, ni quant à aucune autre de ses qualités sensibles, & dont cependant l'évacuation est suivie d'un très-grand soulagement pour ces malades. D'où il faut conclure que la *dyssenterie* ne reconnoît point pour cause une bile âcre qui séjourne dans le canal intestinal, quoiqu'il soit certain que la présence de cette bile la rend plus dangereuse ; & que le vomitif, qui est souvent alors avantageux, l'est comme sudorifique : car on voit les sueurs succeder au vomissement. D'où il faut encore conclure que ce n'est point en raison d'une analogie éloignée, ou par métaphore, que l'on appelleroit la *dyssenterie* un rhumatisme des intestins, mais qu'elle en est un véritable ; comme si ces deux maladies étoient absolument de la même famille, &, pour ainsi dire, sœurs. D'où il résulte enfin, que la méthode de traiter les rhumatismes peut se perfectionner par la connoissance de celle qui convient aux *dyssenteries*, & réciproquement.

31°. La comparaison que Stoll établit entre les différentes espèces de rhumatismes & de *dyssenteries*, ajoute un nouveau poids à son opinion. En effet, il y a des rhumatismes qui attaquent des individus bien portans d'ailleurs, parce qu'étant en sueur, ils se seront exposés à un vent trop frais. Ces rhumatismes existent sans fièvre, & les symptômes en sont benins : une boisson diaphorétique, tiède, les dissipe. De même, on voit des *dyssenteries* séreuses, bénignes, qu'on ne peut attribuer à une cause différente, & qui se guérissent de même. Ce sont celles qui forment la première espèce dont nous avons parlé.

32°. Une seconde espèce de rhumatismes est celle qui se fixe opiniâtrément sur les membres qu'elle gonfle, qui est, dans le commencement, accompagnée de fièvre, & ensuite, quoique celle-ci ait été domptée, continue d'affecter douloureusement les membres : si on n'emploie, pour la combattre, les moyens les plus convenables, ce mal douloureux n'abandonne les articulations qu'au bout d'un temps très-long ; & même alors, elles restent souvent gonflées, roides & moins propres à exercer leurs mouvemens. Il y a des *dyssenteries* très-analogues à cette seconde espèce de rhumatismes. Elles sont rebelles au traitement ordinaire : les douleurs abdominales sont très-opiniâtres, & lorsque le reste du canal intestinal est libre, elles continuent d'affecter le rectum par un ténesme, au milieu des efforts duquel les malades rendent un mucus épais, mêlé de stries sanguinolentes. Stoll a vu ce ténesme disparoître en une nuit, & tout-à-coup, la cuisse gauche, ainsi que le poignet droit du malade, se gonfler & être pris de douleurs rhumatismales, que les frictions & le petit lait firent évanouir. Quoi de plus propre que ce dernier fait à prouver l'identité de la cause des deux maladies ?

33°. Quelquefois, les épreintes dyssentériques ayant enfin cessé, les malades continuent, pendant plusieurs semaines, à avoir des déjections fréquentes, quoique sans douleurs. On leur administre inutilement les remèdes les mieux indiqués en apparence : ils périssent, ou d'hydropisie, ou de consomption, par un dévoiement aqueux, chyleux, qui ne leur laisse aucun relâche. On trouve les intestins, & principalement les gros, beaucoup plus épais que dans l'état naturel, roides comme du cuir, & cependant sans ulcération. C'est, à quelque différence près qui tient à la nature de l'organe malade, ce que l'on voit survenir aux articulations affectées de rhumatisme, ainsi que nous l'avons dit un peu plus haut. L'hydropisie & la consomption proviennent de l'oblitération des vaisseaux absorbans du canal intestinal, dont le dévoiement est un effet nécessaire. Quelques individus robustes ne succombent pas sous les coups de cette terrible maladie : mais ils ne font plus que traîner une existence languissante & malheureuse, par l'affoiblissement irréparable des organes de la digestion.

34°. Un rhumatisme d'une troisième espèce a lieu plus fréquemment en été, & au commencement de l'automne, qu'en tout autre temps de l'année ; il est de nature érésipélateuse, & la douleur qu'il occasionne est si brûlante, que le moindre attouchement fait pousser aux malades des cris perçans : cette douleur augmente à la fin du jour & la nuit, & la matière morbifique contracte un mauvais caractère. Ceux-là sont particulièrement sujets à cette espèce de rhumatisme, dont les humeurs se trouvent depuis long-temps dépravées.

35°. Les cacochymes sont aussi sujets à une *dyssenterie* qu'on peut comparer au rhumatisme que nous venons de figurer : c'est une maladie des plus graves, & même mortelle ; heureusement qu'on l'observe très-rarement. Ces dyssentériques ressentent dans la région abdominale une ardeur intense, continuelle, qui dans les premiers jours ne tolère pas le moindre attouchement ; il y a anxiété & inquiétude de corps, sans aucun relâche ; les déjections sont très-fréquentes & mêlées d'une grande quantité de sang ; le pouls est souvent large, vibrant avec force, mais quelquefois il est très-fréquent, & quelquefois aussi très-petit. Le sang tiré par les saignées est comme naturel, sans couënne inflammatoire, & son évacuation ne soulage point le malade. Les malades éprouvent en même temps, aux extrémités, un froid énorme & plus que cadavéreux, & dans l'intérieur, une chaleur dévorante. Ils desirent perpétuellement de la boisson froide ; cependant la langue reste sèche & âpre, & même elle est froide. La tête ne se perd point, & le sentiment de la douleur ne s'éteint qu'aux derniers momens de la vie. Les boissons mucilagineuses, tièdes, souvent répétées, & les fomentations continuées sur l'abdomen, soulagent rarement. Le troisième jour, & plus encore le quatrième, un froid humide, & semblable à celui que le contact d'un marbre feroit éprouver, s'empare de tous les membres ; & une sueur froide coule à grosses gouttes, particulièrement du visage. Enfin, le septième & le huitième jours de la maladie, les déjections devenant moins fréquentes, de meilleure qualité, & exemptes d'épreintes, les malades paroissent reprendre leur chaleur naturelle : mais la bouche est béante, les yeux sont à demi-fermés, un délire obscur s'empare des malades, ils sont étendus dans leurs lits plutôt que couchés, & ils périssent le neuvième jour ou le dixième.

36°. En ouvrant les cadavres, on trouve les membranes du cœcum, celles du colon, sur-tout de sa portion transversale & de celle qui descend à gauche, ainsi que les membranes du rectum lui-même, épaisses & comme charnues, dures & tuméfiées ; leur couleur est plombée ou d'un rouge brunâtre. Une teinte rouge est répandue sur le mésentère & l'épiploon, & même elle le pénètre profondément. La tunique interne des gros intestins est colorée d'un vert sale, que l'eau & l'éponge ne peuvent emporter. Chez quelques-uns, au lieu de ce vert, on observe un rouge sale, & la tunique rend un sang d'un rouge tirant sur le brun. L'inflammation peut aussi tuméfier quelques glandes du mésentère qui ressemblent alors à des grumeaux de sang. Les intestins grêles n'éprouvent aucune lésion ; ou, du moins, elle est infiniment légère. On peut dire que dans cette espèce de maladie, il y a inflammation très-forte du mésentère, des intestins & de l'épiploon, & que cette inflammation est d'un caractère putride, érysypélateux, & nullement susceptible de céder à la méthode anti-phlogistique connue. On ne réussit pas plus avec un appareil de remèdes incrassans & adoucissans, qu'avec celui qui consiste à faire vomir & à purger. On ne peut, dans ces cas, appaiser l'inflammation, si l'on ne chasse la bile âcre & caustique qui se trouve dans les premières voies : mais on ne peut guères non plus évacuer cette bile, lorsque les intestins, l'épiploon & le mésentère sont en quelque sorte la proie d'un incendie considérable. Ce qui rend si difficile & si dangereux de déplacer la matière morbifique qui cause cette espèce de *dyssenterie*, c'est que non-seulement elle existe dans la capacité du tube intestinal, mais encore qu'elle adhère avec tenacité aux membranes qui forment le canal, au mésentère & à l'épiploon.

37°. La fièvre qui l'accompagne, tient aussi, par sa nature, aux fièvres putrides inflammatoires & aux érysipélateuses.

38°. Qu'il y ait des rhumatismes *gastriques*, c'est ce dont l'expérience journalière ne permet pas plus de douter, que de l'existence des ophthalmies, des odontalgies, des céphalalgies, & autres maladies fluxionnaires semblables, dont la cause est une saburre contenue dans l'estomac. Ces rhumatismes varient autant entre eux, qu'ils diffèrent des autres espèces de rhumatismes. Ils ne sont point accompagnés de fièvre, ou du moins, elle est à peine sensible. La bile âcre qui les cause, n'occupe pas uniquement l'estomac : sa portion la plus tenue, & en quelque sorte volatile, passe dans le torrent de la circulation, & se porte alors, ou vers les différens émonctoires, ou, en s'égarant dans sa route, sur d'autres parties. Si ce sont les poumons, & que cet organe n'ait pas la force de s'en débarrasser, ce sera un catarrhe de la poitrine si c'est la membrane du nez, il y aura un coryza, &c. Mais si, cherchant une issue par l'organe de la transpiration, elle se trouve repercutée par un refroidissement subit, & qu'au lieu de se porter vers un des organes que nous venons de nommer, elle se jette sur le canal intestinal, sur le mésentère, &c., il en résultera un catarrhe de cette partie, ou corysa, ou cette espèce de *dyssenterie* que nous avons appellée *bilieuse*. La saburre bilieuse seule, sans le catarrhe des intestins, ne peut pas, ainsi que nous l'avons déjà dit, constituer une *dyssenterie*. Elle n'occasionnera qu'un cours de ventre indolent, ou même douloureux si l'âcreté de la bile est considérable, mais que l'on distinguera toujours de la vraie *dyssenterie*, dans laquelle les déjections sont très-fréquentes, avec épreintes, & presque sans effet, en ce que le malade ne rend ordinairement que peu de matière fécale, mais exprime, après beaucoup d'efforts

forts, du sang & du mucus. On peut donc dire que la véritable *dyssenterie* est telle, qu'on doit plutôt la ranger parmi les maladies qui resserrent le ventre que parmi celles qui le relâchent; les efforts pour évacuer étant de nul effet, quoique très-fréquens, & la diarrhée devenant souvent le terme & le remède de la *dyssenterie*. Je dis souvent: car ces deux maladies ne sont pas tellement opposées l'une à l'autre, que, la première survenant, l'autre disparoisse, & réciproquement.

39°. Pour revenir à la *dyssenterie* bilieuse; ce qui la rend si souvent fatale, ou difficile à guérir, est moins sa malignité naturelle que la négligence des malades à chercher des secours, dès qu'elle commence à se manifester, ou la mauvaise méthode de traitement qu'on lui a d'abord opposée. Nous exposerons bientôt celle qu'il convient d'employer, après avoir tracé le tableau de la maladie elle-même.

40°. Les *dyssenteries* se terminent de différentes manières. Quelquefois un seul émético-cathartique emporte la maladie, sans qu'on ait à craindre son retour. Cette heureuse terminaison a lieu surtout, lorsque la maladie dépend, comme beaucoup de fluxions sur d'autres organes, telles que l'ophthalmie, le coryza, le catarrhe de poitrine, la phrénésie, d'un foyer d'humeur dans l'estomac. Il y a des cas où il est nécessaire de répéter la secousse du vomitif, & de disposer la matière morbifique à cette évacuation. Il y en a d'autres dans lesquels cette méthode ne rend point les malades à la santé, & ne diminue pas même leurs douleurs. La saignée, des fomentations long-temps continuées sur la région hypo-gastrique, des boissons adoucissantes, prises tièdes & à grande dose, sont alors d'une grande utilité aux malades, plutôt pour les uns, plus tard pour les autres. Le sang tiré de la veine est coueneux comme celui des pleurétiques, & prouve l'avantage qu'il y a à joindre dans ces circonstances le traitement anti-phlogistique à la méthode évacuante. C'est sur-tout dans la saison de l'automne, lorsque, quoique dans un temps déjà rigoureux, la différence est grande entre le milieu du jour & le commencement ou la fin, que cette double méthode est singulièrement utile. Telles sont les deux méthodes principales, à la faveur desquelles les dyssentériques guérissent radicalement & sans retour.

41°. Il y a plusieurs autres terminaisons de la *dyssenterie* qui ne sont pas si heureuses, à beaucoup près.

42°. La première a lieu, lorsqu'après que les épreintes ont cessé, soit par la méthode anti-phlogistique, soit par celle des évacuations, il survient une diarrhée considérable qui dure plusieurs jours & même plusieurs semaines. L'arnica en substance ou en infusion se donne utilement dans ces cas: les vésicatoires ont eu aussi un bon effet. Les stomachiques, les fortifians, des frictions & le temps dissipent l'enflure des pieds que produit très-souvent un cours de ventre opiniâtre. Les doux stomachiques sont alors préférables aux autres dans ces cas, parce qu'ils ne chargent point l'estomac, ni ne l'irritent. La diète doit être également fortifiante.

43°. La *dyssenterie* chronique est une seconde terminaison de la *dyssenterie*. Elle a lieu rarement; mais on la guérit très-difficilement. Stoll la redoutoit plus que toute autre espèce de *dyssenterie*, & que cette diarrhée opiniâtre dont nous avons parlé précédemment: elle trompoit le plus souvent, dit-il, ses efforts & ses espérances, & sembloit dévouer ses victimes à une mort lente & inévitable. Nous avons vu comment il assimiloit la matière morbifique qui la cause à la matière rhumatisante & arthritique, & l'état des intestins du cadavre avec celui des articulations des malades qui avoient été affectés de rhumatisme.

44°. La troisième manière dont finit la *dyssenterie* est le ténesme plus ou moins prolongé. On pourroit le regarder comme une seconde *dyssenterie* qui succède à la première; & il est certain qu'on le guérit en le traitant sous ce point de vue. Stoll employoit les vomitifs, les purgatifs, les lavemens émolliens, les boissons, la saignée, les narcotiques, même un vésicatoire sur l'os sacrum, selon l'idée qu'il s'étoit faite de cette *dyssenterie* circonscrite. Le temps seul emporte quelquefois le ténesme. Il y en a un qui reconnoît pour cause des hémorrhoïdes: les émulsions & les lavemens émolliens en sont le remède.

45°. Nous avons vu l'analogie frappante qui existoit entre les affections dyssentérique & rhumatismale. Ainsi, il n'est point étonnant que la première finisse par l'autre. Cette terminaison est à desirer dans une *dyssenterie* fâcheuse, parce que cette dernière est de bien plus difficile guérison que la maladie qui la remplace. Au reste, la matière morbifique se porte, ou sur le poumon, ce qui produit un catarrhe; ou sur les oreilles, ce qui donne lieu à un bourdonnement; ou sur le côté, d'où résulte un simulacre de pleurésie; ou sur l'estomac, que les malades se sentent comme surchargés; ou enfin, successivement, sur différentes régions, qu'elle affecte chacune à sa manière. Cette espèce de métastase multiforme ne résistoit pas long-temps aux efforts, soit de la nature, soit d'un bon traitement. Tantôt des boissons diaphorétiques, tantôt du petit lait; aux uns, la tisane de bardane, ou l'eau de rhubarbe; aux autres, un vésicatoire terminoit la maladie.

46°. On a vu la *dyssenterie* disparoître, & être remplacée par la dysurie, ou même la suppression

totale des urines. Quelques malades ressentent seulement un grand poids à la région du pubis. Plusieurs avoient en même temps la *dyssenterie* & la difficulté d'uriner. Une émulsion édulcorée avec le syrop de guimauve & des cataplasmes sur l'hypogastre sont les remèdes qui réussissent le mieux dans ces cas.

47°. La *dyssenterie* finit quelquefois par l'hydropisie, sur-tout chez les femmes, dont la longueur de la maladie a atteré les forces. Lorsque la *dyssenterie* s'est changée en une sorte de diarrhée indolente, ce qui a lieu sur sa fin, la plupart deviennent leucophlegmatiques : ce sont d'abord les jambes qui enflent, ensuite les cuisses ; chez quelques-unes, le ventre enfle aussi, & même tout le corps : s'il n'y a que les jambes & les cuisses, des toniques légers, de doux cordiaux, des amers, des frictions sur ces extrémités & le laps du temps amènent la guérison ; mais la cure se prolonge davantage, dans les cas où le corps entier est enflé, quelques moyens que l'on mette d'ailleurs en usage ; il est vrai que ces cas sont plus rares. Moins de sommeil, de l'exercice, des apéritifs, composent le traitement.

48°. En général, le traitement de la *dyssenterie* exige une grande variété de remèdes, à raison de ses différentes espèces. Nous en avons déjà indiqué le plus grand nombre depuis le commencement de cet article. Mais c'est la connoissance de la cause qui déterminera & le choix & l'ordre de ces remèdes, ou, en d'autres expressions, la méthode qu'il faudra suivre. Or, rien ne doit plus contribuer à faire connoître la cause d'une *dyssenterie*, sur-tout si elle est épidémique, que d'avoir bien déterminé quelle est la nature de la fièvre qui domine pendant la même constitution. Car la nature de l'une & celle de l'autre ont toujours entre elles la plus grande affinité. C'est ce que prouve, de la manière la plus évidente, l'histoire des nombreuses constitutions décrites par les médecins les plus recommandables ; tels, par exemple, que Sydenham, Huxham, Cleghorn, &c. Stoll a trouvé les mêmes rapports de nature de causes & de traitement entre les fièvres dominantes de quatre années consécutives & les *dyssenteries* qui régnèrent dans ces mêmes années. Il observe que cela se trouve exact, quoique les *dyssenteries* ne soient pas multipliées.

49°. On doit d'autant moins appréhender les ravages de la *dyssenterie*, que l'on s'est opposé, dès l'origine, à ses progrès. Ce n'est que quand on l'a négligée d'abord, qu'ils s'étendent avec une fureur qui a fait regarder cette maladie comme la peste des armées. Au reste, la *dyssenterie* a cela de commun avec les autres maladies populaires ou épidémiques.

50°. Il y a des *dyssenteries* qui sont de nature à ne céder à aucun des remèdes connus jusqu'à présent. Lorsqu'elles ne sont pas très-graves, & qu'on ne les harcèle pas par des remèdes trop actifs, elles ne deviennent fatales qu'aux individus déjà affoiblis : des adoucissans, tels que les boissons mucilagineuses, tièdes, les fomentations sur l'abdomen, & plus que toute autre chose, le laps du temps jusqu'à la nouvelle saison, sauvent les autres. C'est ce que l'on voit arriver également à l'égard de certains rhumatismes : il faut tout attendre du temps & du renouvellement des saisons. Stoll généralise cette proposition ; & son expérience l'a convaincu, qu'il ne faut point toujours s'opiniâtrer à combattre certaines maladies, qu'on doit regarder comme un gain de ne les pas voir s'aggraver, & que le temps en emporte successivement des parties, quoiqu'avec beaucoup de lenteur, jusqu'à ce que les malades recouvrent enfin la santé. Il y a un art de ne point faire de remèdes, comme il en est un d'en faire.

51°. La *dyssenterie* attaque des individus de tout âge, de tout sexe, de toute condition, de tout tempérament, de tout degré de santé, de tout régime, soit général, soit particulier à tel ou tel temps de l'année. Les valétudinaires, les gens âgés, ceux qui ont eu des affections rhumatismales, & les femmes plus que les hommes, courent plus de risques de succomber à cette maladie. Ce sont particulièrement les personnes du sexe, chez lesquelles on observe la sécheresse de la langue, le froid glacial des extrémités, une sueur froide, universelle & par grosses gouttes, le sentiment continuel & insupportable d'une ardeur brûlante dans l'intérieur, une soif inextinguible, les facultés intellectuelles bien conservées, ainsi que l'usage des autres sens. Ces phénomènes constituent la *dyssenterie* que l'on peut appeller *inflammatoire-maligne*, dont la production fatale est due principalement au caractère de la constitution, & à la disposition particulière des sujets.

52°. Stoll pense que la *dyssenterie* ulcère rarement la membrane interne des intestins, & il assure n'avoir jamais rencontré dans leur trajet de plaie en suppuration.

53°. Il existe sur la nature de la *dyssenterie* deux opinions, qu'il importe beaucoup de réduire à leur juste valeur. La première est purement populaire ; c'est celle qui attribue la cause de la maladie à l'abord simultané d'une énorme quantité d'humeurs vers le canal intestinal précédemment affoibli. La seconde est soutenue par des médecins assez recommandables, & elle n'est pas dépourvue de fondement : elle range la *dyssenterie* au nombre des maladies de saburre, c'est-à-dire, selon eux, qu'elle est produite par une matière âcre, ou bilieuse, ou putride, qui par sa présence irrite les membranes de l'intestin. Ces médecins étayent

leur opinion par la comparaison qu'ils font des effets d'une substance résineuse mal combinée, prise comme purgatif, & qui occasionne une espèce de *dyssenterie* : de semblables effets ont lieu par un âcre quelconque, ou même par des vers; d'où résultent un ténesme très-fréquent & des déjections muqueuses, sanguinolentes & avec épreintes.

54°. Stoll regarde ces affections comme des *dyssenteries* bâtardes; il les appelle des *diarrhées avec épreintes*, qui n'ont, dit-il, rien de commun avec le *rhumatisme des intestins*, ou la *véritable dyssenterie*.

55°. La première de ces opinions a occasionné une grande perte de malades, parce qu'on cherchoit à supprimer les évacuations à l'aide de l'opium & des médicamens astringens. La seconde fut moins fatale, en ce que la conséquence qu'on en tiroit, c'étoit qu'il falloit chasser du corps la matière morbifique irritante, en employer les vomitifs, les purgatifs, &c. Il est cependant constaté par l'expérience, ainsi que nous l'avons déjà dit, que toutes les *dyssenteries*, sans distinction, ne supportent pas l'emploi de ces deux classes de médicamens; que quelques-unes, en petit nombre à la vérité, se guérissent avec l'opium, & en soutenant long-temps les sueurs; que d'autres, après avoir parcouru une période fort courte, cèdent à de simples boissons émollientes, tièdes, tandis qu'elles auroient été aigries par l'usage des évacuans; qu'il y en a, enfin, que l'on attaque avec succès par la saignée, & même la saignée répétée; en sorte qu'on ne peut s'empêcher de regarder la *dyssenterie*, considérée en général, non pas comme une maladie dans laquelle la cavité du canal intestinal contient une matière âcre, mais comme une affection catarrhale des membranes mêmes des intestins, ainsi que du mésentère, de l'épiploon & de la vessie urinaire. Les faits prouvent, il est vrai, que souvent un vomitif ou un purgatif enlève radicalement ce catarrhe. De-là est née, sans doute, l'opinion de ceux qui regardent toute *dyssenterie* comme une maladie de saburre. Ce n'est pas que dans bien des cas un traitement établi d'après elle fût préjudiciable aux malades, puisque la plupart des épidémies dyssentériques sont de l'espèce que nous avons appellée *bilieuse* : mais, dans d'autres, elle occasionneroit certainement bien des malheurs. D'où je concluerai, avec Stoll, que dans le traitement de la *dyssenterie*, pour distinguer sûrement quand une méthode peut être avantageuse, quoiqu'étayée sur une fausse théorie, & quand au contraire & comment cette même opinion peut induire en erreur dans la pratique, on ne doit jamais perdre de vue qu'elle est véritablement la nature de la maladie, & quelles sont ses différentes espèces.

56°. Stoll ne peut croire que la *dyssenterie* soit une maladie contagieuse. Il cite son exemple, celui de tous les officiers de santé & de tous les infirmiers de l'école-pratique de Vienne : pendant plusieurs années que la *dyssenterie* régna, ils furent tous exposés aux miasmes qui émanoient des malades, & aux effluves fétides des excrémens que l'on examine avec attention dans cet hôpital; cependant aucun d'eux ne fut malade. Ce n'est point, ajoute Stoll, par leur qualité contagieuse que les déjections des dyssentériques communiquent un caractère putride & pernicieux aux maladies que l'on désigne alors par l'épithète particulière de maladies d'*hôpital* : elles ont cela de commun avec toutes les autres émanations corrompues. Mais je crois contraire à l'observation de dire qu'elles produisent la *dyssenterie* chez les individus qui y sont exposés. Stoll pense vraisemblablement que ce qui a pu tromper ceux qui regardent la *dyssenterie* comme contagieuse, c'est qu'ils n'auront pas distingué de la contagion l'influence énergique sur les derniers malades des mêmes causes qui avoient affectés les premiers. Et il faut convenir, en général, que la doctrine des contagions a été appliquée à un trop grand nombre de maladies, puisqu'il est constaté que ni le toucher, ni l'inspiration, ni une insertion quelconque n'ont pu devenir le véhicule des virus qui les constituent. Cette fausse application est d'ailleurs la source du plus fâcheux inconvénient; savoir, de semer une terreur funeste, qui souvent rend l'homme incapable de résister aux causes des maladies, & décourage ceux qui seroient dans le cas de lui porter les secours & les soulagemens nécessaires.

57°. Il n'est point de maladies dont les hommes n'aient tenté de se préserver. Mais les médecins se sont principalement attachés à chercher les préservatifs de celles qu'ils ont reconnues pour être les plus meurtrières. De ce nombre est sans contredit la *dyssenterie*. Les uns ont cru que des purgations fréquentes en seroient le remède prophylactique; d'autres ont placé leur confiance dans les vomitifs. L'expérience n'a pas confirmé leurs espérances. D'ailleurs, à en juger d'après les principes d'une saine théorie, ne doit-on pas craindre plutôt que cette méthode n'abatte encore plus les forces de l'estomac & des premières voies, déjà affoiblies par les chaleurs de l'été, & ne dispose ainsi ces organes à recevoir la *fluxion d'humeurs*, dans laquelle nous pensons que consiste l'essence de la *dyssenterie*? Elle ne peut être avantageuse que dans les cas de saburre.

58°. Nous avons dit plus haut qu'aucun genre de vie ne pouvoit préserver de la *dyssenterie*.

59°. Le moyen le plus propre de se garantir de cette fatale maladie, c'est d'éviter, lorsqu'on est

échauffé & dans un état de tranfpiration abondante, un refroidiffement fubit & l'impreffion d'un air froid. Il faut joindre à cette précaution celle de ne laiffer amaffer aucunes crudités, ni aucune faburre dans les premières voies, parce qu'elles rendent le corps plus pefant & moins tranfpirable, fans toutefois pouvoir produire à elles feules la *dyffenterie*. Enfin, une troifième précaution bonne à prendre feroit de fortifier les organes de la digeftion par l'ufage de quelque doux tonique. C'eft en partant d'après ces principes, qu'on ceffera d'être étonné de voir la *dyffenterie* fe prolonger long-temps chez les malades qui, fortant fréquemment de leurs lits, mal couverts, pofant les pieds nuds fur un plancher froid, & la nuit principalement, interrompent continuellement la tranfpiration cutanée, & alimentent, par cette mauvaife manœuvre, la principale caufe de l'affection dyffentérique. On devroit donc obliger les malades à ne pas fortir de leurs lits, leur donner le baffin de manière qu'ils ne fe découvriffent pas, &, pour peu que le ventre fût douloureux, prefcrire des fomentations chaudes, émollientes, ou des cataplafmes de même nature.

60°. On a fouvent effayé, dans certaines années où l'on craignoit la *dyffenterie* pour la campagne, d'inftruire les payfans des moyens capables de les préferver de ce fléau, ou au moins d'en diminuer les ravages. Mais ces inftructions font difficiles à donner, & peut-être encore plus à mettre en pratique par ces hommes peu inftruits. Il eft donc à craindre que l'on ne nuife plus que l'on ne profite : & certes, il vaudroit mieux alors fe fier aux feuls efforts de la nature, que d'employer une méthode capable de les rendre inutiles ou dangereux. Dans une maladie dont les variétés font fi multipliées, & qui peut exiger la fagacité des médecins les plus confommés, n'eft-il pas même à préfumer que le plus fouvent les gens de la campagne fe traiteront par la méthode qui leur fera préjudiciable, & que, s'ils ont dans les mains des armes propres à repouffer leur ennemi, ils manqueront prefque toujours de la dextérité néceffaire pour s'en fervir avec avantage, c'eft-à-dire, du talent de faifir les indications?

61°. Il y a cependant quelques préceptes généraux que l'on ne fauroit trop inculquer, quand on n'en retireroit d'autre utilité que celle de ne pas contrarier la marche de la nature.

62°. Le premier renferme ce que nous avons établi touchant les préfervatifs vrais ou faux de la *dyffenterie*.

63°. Le fecond confifte dans la grande divifion du traitement anti-dyffentérique en méthode évacuante & méthode anti-phlogiftique. C'étoit celle d'Hippocrate (*lib. de affection.*) : fi on la faifit bien, on fera utile au plus grand nombre des malades, foit directement, foit indirectement, & au moins on ne nuira à aucun des autres ; ce qui eft d'une fi grande importance dans l'exercice de l'art de guérir. Toutes les autres variétés du traitement anti-dyffentérique ne peuvent être connues & employées utilement que par les médecins eux-mêmes, comme il n'y a qu'eux qui puiffent diftinguer les cas où les deux méthodes évacuante & anti-phlogiftique ne font pas admiffibles, & où il convient de donner la préférence à une autre.

64°. Voici quel traitement doivent fuivre ceux qui ne peuvent être dirigés par des médecins.

65°. Ils commenceront par faire ufage de boiffons émollientes, tièdes, & de fomentations répétées fur l'abdomen.

66°. Si les douleurs diminuent fenfiblement, ou qu'elles ceffent entièrement d'avoir lieu hors les momens de déjections ; fi d'ailleurs les forces du malade ne font point épuifées, que la fièvre ne foit point fenfible, ou ne fe manifefte qu'à des heures fixes, ils prendront alors un vomitif (en préférant l'ipécacuanha à tout autre) dans une infufion légère de camomille ; & c'eft avec cette même infufion qu'il faudra aider & foutenir le vomiffement.

67°. Un très-grand nombre de *dyffenteries* font de nature à céder à cette méthode évacuante, pourvû que l'on continue les fomentations, que l'on obferve un régime févère, que l'on garde le lit, & qu'on faffe ufage, pendant du temps, de boiffons émollientes & diaphorétiques, telles que l'infufion de camomille dont nous venons de parler.

68°. L'opium devient inutile alors, à moins qu'on ne veuille, par fon moyen, porter davantage aux fueurs & refferrer ainfi le ventre : encore ne doit-on fe le permettre qu'en très-petite dofe, & qu'autant que, l'opération du vomitif terminée, le malade fera fans douleur & fans fièvre.

69°. Si les douleurs font continuelles, & qu'elle ne fe bornent pas aux momens des déjections ; fi, à plus forte raifon, elles augmentent quand on palpe le ventre du malade : dans ce cas, dit Hippocrate, *il faut laver* (c'eft-à-dire, fomenter) *les parties fituées au-deffous de l'ombilic avec beaucoup d'eau tiède*. Le vomitif feroit alors non-feulement peu sûr, mais même très-nuifible. On foulagera, au contraire, en employant la faignée, les fomentations répétées, les boiffons émollientes, faites avec la mauve, la guimauve, la graine de lin, &c. en un mot, en préférant en tout point la méthode anti-phlogiftique.

70°. Il faut baigner les enfans pour prévenir les convulsions que la douleur pourroit occasionner chez ces individus irritables.

71°. Il n'est pas difficile, avec les simples lumières du sens commun, de saisir ces règles capitales du traitement anti-dyssentérique : & il est certain qu'en employant à propos les distinctions que nous avons tracées, on guérira la plupart des *dyssenteries* qui sont, ou bilieuses, ou inflammatoires, ou mixtes.

72°. On pourroit completter l'instruction à donner aux habitans des campagnes, en leur indiquant les méthodes & les substances médicamenteuses qu'ils doivent éviter. Mais ces conseils seroient de bien peu d'utilité, pour des gens dont la plupart obéissent moins à la saine raison qu'à des préjugés qui malheureusement se perpétuent d'âge en âge. (MAHON.)

DYSPERMATISMUS, Difficulté d'éjaculer. Lorsque l'émission de la semence dans l'acte vénérien est retardée, qu'elle se fait goutte à goutte, ou qu'elle est entiérement empêchée par quelque cause que ce soit, c'est ce que les nosologistes ont désigné par le nom de *dyspermatismus*, de δυς, *difficulter*, & de σπερματισμος, *seminis emissio.* Cette affection diffère de la gonorrhée dans laquelle il y a émission, ou plutôt écoulement continuel d'une humeur viciée que quelques auteurs ont mal-à-propos regardée comme de la semence. Elle doit aussi être distinguée de l'anaphrodisie dans laquelle l'éjaculation se fait sans aucune sensation voluptueuse.

Les différentes maladies de l'urètre, les vices de conformation naturels ou accidentels, son rétrécissement, les excroissances ou carnosités qui se forment dans son trajet; le défaut d'ouvertures ou le rétrécissement du prépuce comme dans le phimosis; l'engorgement catarrhale de ses membranes sont autant de causes qui peuvent s'opposer à l'émission libre & facile de la semence : suivant leur intensité, l'émission ne se fait que goutte à goutte, ou par jets interrompus, ou est totalement empêchée, ce qui donne lieu à la stérilité. C'est ce qu'on observe dans ceux qui ont eu plusieurs gonorrhées à la suite desquelles il est resté un engorgement à la prostate, un rétrécissement considérable du canal de l'urètre. La semence éprouvant à la sortie des vésicules séminales, un obstacle insurmontable, ne peut franchir le trajet, reflue dans la vessie & coule ensuite avec les urines. Le même inconvénient peut avoir lieu chez les personnes bien saines & qui n'ont aucun vice dans les organes, lorsque par une érection trop forte, la constriction nerveuse du canal ne permet à la semence de sortir que par le relâchement & après l'action. Enfin l'émission de la semence peut être retardée ou abolie par la foiblesse & l'atonie des organes, ou par la déconsistance de l'humeur animale. On trouve dans les auteurs différentes observations de diaspermatisme produit par ces causes, & du traitement analogue. (*Voyez* HOFFMANN, SHARP, DUVERNEY.) (*Mémoires de l'Académie de chirurgie.*) (LAPORTE.)

DYSPHAGIA, Difficulté d'avaler, de δυς, *difficile*, & de φαγειν, *edere*, *comedere*, est un mal-aise ou une douleur qui accompagne la déglutition ou qui l'empêche absolument, sans que la respiration soit génée, ce qui la distingue de l'angine. La déglutition peut être lésée soit par les maladies ou le vice des organes qui servent à cette fonction, soit par les tumeurs ou obstacles qui empêchent leur action & interceptent le passage dans leur trajet; enfin, cette difficulté d'avaler peut être symptômatique & dépendre d'autres maladies auxquelles elle se joint & dont elle est un symptôme plus ou moins ordinaire. Les tumeurs, de quelque nature qu'elles soient, qui se forment dans l'œsophage, ou dans ses environs, les corps étrangers qui s'introduisent ou s'arrêtent dans son passage, les maladies de la luette, du voile du palais, du pharinx, le spasme & l'inflammation de ces parties, ainsi que leur atonie & la paralysie des muscles qui servent à leur action, sont autant de causes propres qui, suivant leur intensité, rendent la déglutition difficile, imparfaite, ou qui l'empêchent absolument. Dans la plupart des maladies nerveuses & sur-tout dans l'affection hystérique, les malades éprouvent une strangulation & une difficulté d'avaler considérable; le même effet a lieu par l'usage des substances nauséabondes, âcres & vireuses, comme le stramonium. Enfin, on sait que l'impossibilité absolue d'avaler, sur-tout les liquides, est un symptôme inséparable & caractéristique de la rage, ce qui lui a fait donner le nom d'hydrophobie. (LAPORTE.)

DYSPHONIE, (*Pathologie.*) de δυς, difficile, φωνη, voix : difficulté de parler.

Diction. de Lav. (MAHON.)

DYSPNOEA, Respiration difficile. (*Méth. nosologie.*)

Sauvages place cette maladie avec l'asthme & l'orthopnée dans la classe des *anhélations* ou essouflemens, O. 2. *anhelationes oppressivæ.* Linnéus, Cl. 8. *morbi suppressorii*, O. 1. *suffocatorii*, indique par le mot *anhelatio* une forte respiration & fait un autre genre de la *dyspnée*, que Vogel range dans les adynamies, cl. 6. de sa méthode. Cullen, Cl. 2. *nevroses*, O. 3. *spasmes*, désigne la *dyspnée* comme espèce du genre *asthme.* Sagar suit la classification de Sauvages. De toutes ces

méthodes, celle de Vogel me sembleroit la meilleure, en soudivisant la classe des *adynamies* en plusieurs ordres, selon la distribution des régions & des organes lésés. (CHAMSERU.)

DYSTHÉSIE, δυσθεσια, (*Pathologie.*) mauvaise humeur, impatience dans les maladies.

E. du diction. de James. (MAHON.)

DYSTHYMIE, δυσθυμίη, (*Pathologie.*)

Signifie tristesse & abattement de l'ame. Ce signe est toujours défavorable, principalement dans les maladies épidémiques, & encore plus dans la peste. C'est un symptôme particulier à la mélancholie. *Si metus & δυσθυμίη longo tempore perseverent* (disoit Hippocrate, aph. 23, sect. VI.) *melancholicum est signum.* (MAHON.)

DYSTOCHIA. (*Voyez* DOULEURS POUR ACCOUCHER, & EFFORTS POUR ACCOUCHER.)

(CHAMBON.)

DYSURIE, de δυς, difficilement, & de ουρον, urine.

Ardeur d'urine, difficulté d'uriner. Maladie dans laquelle on rend les urines avec douleur & une sensation de chaleur. On la distingue de la strangurie, en ce que dans celle-ci l'urine ne vient que goutte à goutte, quoique avec douleur, & de l'ischurie qui est la suppression totale des urines. La *dysurie* est un symptôme de la gonorrhée virulente, elle est l'effet de l'usage inconsidéré, ou de l'application des cantharides, de l'irritation des voies urinaires produite par des maladies, ou par des substances âcres & échauffantes. Les moyens qu'on lui oppose sont les mucilagineux, comme la gomme arabique dissoute dans de l'eau, les émulsions, les boissons abondantes, les bains & enfin le camphre, sur-tout lorsque la *dysurie* est produite par les cantharides. La *dysurie* est aussi un symptôme des graviers & de la pierre de la vessie. On trouve dans Helmontius, l'observation singulière d'une femme morte de *dysurie*, dans laquelle, à l'ouverture du cadavre, on trouva deux calculs dans le cœur. (LAPORTE.)

E.

EAU. (*Hygiène.*)

Partie II. Choses improprement dites non naturelles.

Classe I. *Circumfusa.*

Ordre I. Terre & lieux.

Section V. *Eaux.*

L'*eau* est un corps fluide, pesant, diaphane, sans odeur, sans saveur, & sans couleur sensible. Jusques dans ces derniers temps on l'avoit regardée comme un élément. On verra ce qu'on doit croire de cette opinion, à l'article eau, matière médicale. Toujours, est-il dit, que l'eau est un des corps les moins composés de la nature. Nous le ferons connoître dans cet article sous ses rapports physiques les plus frappans, ainsi que sous ceux qui sont relatifs au maintien de la santé. Ce sujet est un des plus importans que nous ayons à traiter dans l'hygiène; nous y traiterons tout ce qui est relatif aux différentes modifications sous lesquelles l'*eau* peut se présenter à nos sens; & les articles qui auroient été placés dans le courant du dictionnaire, seront tous réunis dans celui-ci, auquel on aura soin de renvoyer.

Nous traiterons de la manière suivante, ce qui a rapport à l'*eau.*

1°. De l'*eau* en général.

2°. Des propriétés physiques de l'*eau.*

3°. Division des *eaux.*

4°. Propriétés de l'*eau.*

5°. De l'*eau* de la mer.

CHAPITRE PREMIER.

De l'eau en général.

L'*eau* peut être, à juste titre, considérée comme une substance que la nature a dispensé avec le plus de magnificence & de profusion. En effet, est-il rien de plus imposant que le coup-d'œil majestueux de la mer, son flux, son reflux, & la rapidité avec laquelle les fleuves tendent, dès leur origine, à se précipiter dans son sein? Ne croiroit-on pas, en promenant ses regards sur la vaste étendue des plaines fluides, qu'elles font grace à la terre de ne point l'engloutir sous ses abimes? Ce que probablement elle a déja fait partiellement plus d'une fois. Le feu qui joue un si grand rôle dans les ressorts de la nature, lui semble entièrement soumis. L'*eau* l'anéantit par sa présence, ou lui ôte toute son activité; elle quitte le sein de la terre & des mers, pour s'élever à la haute région des nues, ou après s'être épurée des substances étrangères qu'elle contenoit, elle redescend apporter à la terre la richesse & la fécondité.

On sait que l'*eau* est essentielle à l'existence de tous les êtres, soit pour les faire naître, soit pour les faire croître, soit pour les multiplier, soit enfin pour les rendre à leur état naturel, lorsque des causes étrangères ont altéré leur organisation; aussi forme-t-elle partie constituante de tous les composés, animaux, végétaux ou minéraux; mais dans des proportions différentes, & telles, que les animaux paroissent en contenir le plus, les végétaux ensuite, puis les minéraux, qui pour leur agrégations en exigent nécessairement une certaine quantité.

Le plus grand des avantages que l'*eau* puisse procurer aux animaux, est de leur fournir une boisson légère, douce & convenable à leur entretien; aussi a-t-elle fixé les lieux où les hommes devoient se réunir en société, & distribué çà & là des réservoirs salutaires, qui se laissant appercevoir du voyageur & du chasseur altéré, tempèrent la chaleur qui les dessèche, & leur rendent leurs forces abattues.

Plus l'*eau* est chargée de principes étrangers, moins elle se trouve propre à conserver la santé & l'existence des animaux. En effet, après leur avoir communiqué le premier soufle de la vie, elle n'en perpétue l'entretien, qu'en fournissant de nouveaux subsides homogènes à des fluides épuisés par l'action simultanée des organes, & par une transpiration continuelle. Si ce qu'on perd constamment, n'étoit renouvellé & réparé dans de justes proportions par la bénignité de ce fluide, on ne manqueroit pas d'être bientôt exposé à la sécheresse, à la corruption, & à une décomposition générale.

On sait que sans *eau*, il n'y a point de végétation pour les plantes, puisqu'aucunes ne peuvent naître, croître & se maintenir sans l'affluence constante de l'*eau* qui se distribue à travers leur tissu organique, & qu'en pénétrant tous

les vaiſſeaux qui le compoſent; elle leur fournit leur principale nourriture, la vigueur & l'énergie qu'on leur voit perdre, auſſi-tôt qu'elles ne ſont plus abreuvées par cette liqueur bienfaiſante.

Les pierres les plus dures n'exiſteroient pas, ainſi que les minéraux, ſi l'*eau*, en ſe mêlant avec certaines terres & certains ſels, ne ſe changeoit en un ſuc lapidifique ou métallique, qui en pénétrant dans d'autres terres, y forme des concrétions plus ou moins dures.

S'il eſt une claſſe d'individus pour leſquels l'*eau* ſemble particulièrement avoir été créée, c'eſt pour celle des poiſſons, dont elle eſt, pour ainſi dire, l'élément propre, & où ils vivent avec la même facilité, avec laquelle nous vivons dans l'air. Il eſt fâcheux pour l'homme, que, malgré ſa curioſité, il n'ait pu ſe faire jour dans l'intérieur des abîmes qui ſemblent appartenir à ces animaux; mais s'il n'a pu en ſonder les profondeurs, ſa témérité donnant l'eſſor à la hardieſſe de ſon génie, il ſemble s'être dédommagé en planant ſur leur ſurface. Après avoir mis à contribution tout ce que les ſciences & les arts ont pu développer de plus intéreſſant relativement à la marine, il eſt venu à bout de franchir les mers de l'un à l'autre pôle, pour aller y puiſer de nouvelles ſources de connoiſſances, de richeſſes, & de maux en même-temps.

La nature a peu d'agens auſſi puiſſans que l'*eau*. Elle forme les montagnes, comble les vallées, uſe les corps, mine les rocs, creuſe des cavités, fait diſparoître les cavernes, diſſout les ſels, purifie l'atmoſphère, fait cryſtalliſer toutes les matières minérales qui ſe trouvent à la ſuperficie, & dans le ſein du globe.

C'eſt à l'*eau* qu'on doit une foule d'inventions utiles dans les ſciences & les arts, au moyen deſquels, la nature toute inexplicable qu'elle eſt, laiſſe lever un coin du voile qui la ſouſtrait à nos yeux, fait part aux hommes d'une partie de ſes tréſors, & leur permet de développer le germe de ſon heureuſe fécondité.

Le ſujet que nous traitons, eſt lié à un grand nombre de connoiſſances phyſiques importantes; il tient aux beſoins les plus preſſans de l'homme, ſoit qu'on le conſidère dans l'état de ſanté, ſoit qu'après l'avoir perdu, elle lui ménage des reſſources faciles, & qui n'auront ſûrement pas l'inconvénient d'un grand mal, ſi elles n'ont pas procuré le plus grand bien.

D'après ces conſidérations, je ne ſuis pas étonné que quelques hommes célèbres ſe ſoient laiſſés entraîner fort loin par l'opinion favorable qu'ils avoient conçue de l'*eau*. Hoffman, Smytz, Hancook, l'ont préſentée comme la panacée univerſelle, convenant à toutes les maladies, & dans toutes les circonſtances poſſibles: s'ils ont un peu exagéré ſes vertus, il eſt du moins conſtant qu'il n'y a point de remède qui ſoit d'une utilité plus générale, dans tous les temps, dans tous les lieux, à toute ſorte d'âges, à toute ſorte de tempéramens, dans toutes les maladies chroniques ou aiguës, quelquefois ſeule, quelquefois mêlée à des ſubſtances médicamenteuſes dont elle devient le véhicule.

Il n'y a preſque pas d'indication médicale à laquelle on ne puiſſe ſuffire avec l'*eau* modifiée ſelon les circonſtances; on pourroit citer plus d'un cas grave en médecine, où ſeule elle a ſuffi; d'autres, où ſi elle eût été employée de même, le médecin, & ſur-tout le malade, auroient vaincu la nature en défaut, au lieu de ſe voir accablés par des efforts impuiſſans & mal combinés. N'a-t-on pas vu à Paris (1), il n'y a pas très-long temps, un empirique qui réellement guériſſoit beaucoup de maladies contre leſquelles il n'employoit pas d'autres remèdes que l'*eau* de la Seine à laquelle il ſavoit donner une teinte légèrement verte, & ne ſeroit-il pas bien à ſouhaiter pour le peuple, que nous ne viſſions jamais de charlatans plus téméraires.

Si l'*eau* peut être ſi utile aux altérations fréquentes auxquelles nos corps ſont ſi facilement en but, on ne ſera point ſurpris qu'elle ait le pouvoir d'en entretenir conſtamment l'équilibre; puiſqu'en effet elle a la plus grande part aux phénomènes de la digeſtion & de la nutrition: elle eſt le véhicule le plus approprié aux ſucs animaux; elle contribue à leur donner la fluidité convenable pour être diſtribués juſqu'aux ramifications capillaires des vaiſſeaux qui ſe portent dans tous nos organes. Elle favoriſe la ſécrétion des humeurs utiles, & l'excrétion de celles qui ne peuvent s'identifier avec nous: le ſentiment de la ſoif ſuffiroit ſeul pour exprimer le beſoin journalier que nous en avons.

Tous les anciens philoſophes & les médecins, ſe ſont étendus dans leurs écrits ſur les avantages de l'*eau*; & parmi ceux qui ſont moins modernes, Plutarque, après avoir examiné quel eſt le plus utile des deux élémens, le feu ou l'*eau*, ſe détermine pour l'*eau*, parce qu'elle frappe plus généralement nos ſens, que ſans elle, la vie ſeroit non-ſeulement incommode, mais encore impoſſible à conſerver; que la terre préſenteroit un amas informe de pouſſière ſèche & aride, dépourvue d'animaux, de végétaux & de minéraux; que l'air ſeroit une eſpace vuide & inhabité,

(1) Eſſai de médecine, par Bernier.

inhabité; que rien enfin, sans cet élément, ne pourroit exister, croître & obéir aux mouvemens imprimés par la nature à la matière organisée.

Un coup d'œil suffira pour faire connoître avec quelle sagesse de distribution l'*eau* a été généralement répandue sur la surface de notre globe: son développement est si considérable, qu'on ne pourroit décider lequel des deux occupe le plus grand espace de la terre ou de l'*eau*, si des relations fidèlles de voyageurs, & les observations topographiques recueillies dans tous les pays habités, ne nous apprenoient que l'avantage est du côté de l'*eau*: & ces immenses bassins étoient d'une indispensable nécessité, puisque leur fonction principale est de rendre à la terre ce qu'ils en ont emprunté, & de maintenir par-là la balance entre deux grandes puissances, qui, par leurs besoins continuels, exigent une circulation réciproque & non interrompue.

Nous voyons, en effet, la terre coupée par des ruisseaux, des rivières & des fleuves qui, après avoir long-temps serpenté, vont enfin se perdre dans la mer, & déposer dans son sein les richesses immenses dont ils sont redevables à ses émanations continuelles; car les physiciens ne font aucun doute, que les *eaux* de la mer constamment pompées par la chaleur du soleil, qui les élève en vapeurs, donnent naissance aux nuages, qui vont se déposer sur le sommet des plus hautes montagnes, sous la forme de rosée, de pluie, de neige, qu'elles les pénètrent comme des éponges, laissent écouler petit à petit l'humidité dont elles sont impregnées, pour donner naissance à des filets d'*eau* qui, bientôt en se réunissant, forment des ruisseaux, des rivières & des fleuves, qui se grossissent en s'enrichissant des *eaux* qu'ils rencontrent dans leur course, pour venir enfin se précipiter dans la mer, & lui en faire hommage.

Ces vastes océans ne sont pas seuls dépositaires des grandes eaux qui sont à la surface du globe, il y a encore une grande quantité de lacs & de grottes souterraines dont Kirker, Fabricius & autres auteurs ont donné des descriptions: elles forment d'immenses réservoirs qui abondent en ressources, ont peut-être des communications souterraines avec les mers, & fournissent, ainsi qu'elles, un tribut d'émanations.

Indépendamment de ces grands amas d'*eaux*, il n'est presque point d'endroit où en fouillant la terre, on n'en rencontre à des profondeurs plus ou moins considérables. L'homme simple & laborieux trouve par-tout sous ses pas ce liquide bienfaisant, qu'exigent indispensablement ses besoins toujours renaissans; son plaisir, en étanchant sa soif, est aussi pur que l'*eau* qu'il puise, & il n'a pas besoin des liqueurs que l'art prépare à l'homme le plus aisé, pour être amplement dédommagé de ses travaux & de ses fatigues.

Notre but n'est point d'entrer sur cet objet, dans des détails qui appartiennent plus particuliérement à la physique; nous ne le ferons qu'autant que nous en croirons la connoissance utile, & même indispensable à ceux qui s'occupent de médecine, & qui veulent s'instruire de tous les rapports que l'*eau* peut avoir avec l'homme bien portant & qui desire conserver sa santé.

La position générale des *eaux*, sur la terre, est bien digne d'être admirée, sur-tout quand on considère dans quelles proportions, sagement combinées, elle se trouve avec les autres élémens. Leur pénétration réciproque est en effet telle, que la surabondance apparente de l'un ne fait jamais tort à l'abondance de l'autre.

On voit que presque par-tout l'*eau* a été distribuée avec la plus grande profusion, & quoiqu'on convienne assez que sa masse est telle, qu'elle peut bien surpasser de beaucoup celle de la terre qui la renferme, ces conjectures ne peuvent acquérir le sceau de l'évidence, parce que pour y parvenir, il seroit nécessaire de bien connoître la profondeur des mers, aussi bien que leur largeur; mais ceux qui les ont sondées dans différents points, les ont toujours trouvé si différentes, qu'il seroit peu raisonnable de compter sur leurs appréciations. Rajus, dans son livre du commencement du monde, dit que la mer n'a nulle part une profondeur plus grande que celle d'un mille d'Allemagne; mais il y a beaucoup d'observateurs qui rapportent n'avoir jamais pu en trouver le fond. Il est vrai qu'à une certaine distance, quelque pesans que soient les corps qu'on y plonge, ils doivent se maintenir à une profondeur déterminée, sans pénétrer plus avant.

On peut se former une idée assez exacte de l'intérieur des mers par celle que nous fournit l'inspection d'une partie de nos montagnes calcaires; en effet, elles ont toutes été formées autrefois des débris des terres & des coquilles que la mer roule dans son sein, qui finissent par s'élever & former une chaîne continue, à raison des courans qui ont dirigé de telle ou telle manière, les débris qui s'y trouvent amoncelés.

Sans examiner, s'il est possible, que les planètes renferment de l'*eau*, comme on peut le présumer, nous sommes sûrs qu'elle est amplement disséminée dans toute l'atmosphère qui nous environne, & constamment entretenue par l'espèce de distillation que le soleil opère journelle-

ment. Pour en déterminer la quantité, & savoir quel degré d'humidité l'air peut acquérir, on se sert d'hygromètres, comme on se sert de baromètres pour juger la pesanteur de ce dernier fluide.

La salure particulière à toutes les *eaux* de mer, & le mouvement continuel qui leur a été imprimé, lequel favorise leur évaporation, désignent sûrement les moyens dont la nature s'est servi pour les empêcher de jamais se corrompre. La pente naturelle aux fleuves qui viennent des montagnes, le mouvement considérable qu'ils éprouvent habituellement, suffit bien pour les garantir de ce côté; ils doivent nous paroître d'une utilité plus directe que les mers, en ce que leurs *eaux* analogues à nos besoins, semblent, à force de circuits & de trajets, chercher à les prévenir pour nous combler des biens que procurent la fraîcheur, l'abondance & la santé. En effet, les fleuves sont à la terre, ce que la circulation est à l'économie animale; l'un & l'autre vivifient les corps auxquels ils se distribuent constamment.

M. Bertrand (1) croit qu'il existe des conduits souterrains & des cavernes, qui traversent le continent, & permettent à l'*eau* de circuler d'une mer à l'autre : on rencontre en effet de ces conduits souterrains à la Jamaïque (2). On prétend qu'il y a dans le Kamtschatka (3) une montagne qui vomit une vapeur épaisse, & où l'on entend un bouillonnement comme celui de l'*eau*. Il y a dans la caverne d'Alderberg, en Carinthie, un pont formé par la nature, sous lequel se précipite profondément une grande masse d'*eau*. On voit dans le détroit de Constantinople une rivière d'*eau* salée, qui du continent retourne à la mer. Le globe renferme une quantité prodigieuse de gouffres, qui n'ayant point d'écoulemens visibles, doivent se porter, en circulant sous terre, dans des mers ou des réservoirs très-vastes.

L'*eau* se trouve encore en grandes masses dans des dépôts considérables, qui ne paroissent pas jouir, avec les mers, de la même circulation que les rivières & les fleuves; on leur a donné le nom de lacs, étangs : on ne découvre pas extérieurement d'où viennent leurs *eaux*, ni par où elles s'échappent; mais on peut présumer qu'il existe intérieurement des sources très-abondantes qui les fournissent journellement, & qu'ils ont des communications souterraines, par lesquelles ils vont se décharger de leurs *eaux*; il y en a plusieurs dont on ne peut découvrir l'origine, & qui donnent naissance à des fleuves considérables. Il sort, au rapport de Kirker, du lac de Chyanit, à l'orient du Gange, les quatre grandes rivières qui arrosent les royaumes de Siam & du Pégu. Il y en a à travers lesquels des fleuves passent comme le fait le Rhône dans le lac de Geneve.

Les lacs sont en très-grand nombre sur la surface du globe; & malgré cela, les hommes, imitateurs adroits de la nature, quand il s'agit d'intérêts importans, en ont construits à grands frais. Le lac Mœris, en Egypte, dont les restes majestueux font encore l'étonnement des voyageurs & des curieux, selon Hérodote, Diodore de Sicile & Pline, avoit cent quatre-vingt lieues de tour, & trois cent pieds de profondeur, avec deux pyramides, dont chacune s'élevoit à six cents pieds de hauteur du fond du lac. On croit aujourd'hui que la réduction peut être portée à huit lieues, ce qui est encore fort raisonnable. Par ce moyen, le roi Mœris remédioit aux inconvéniens qui résultoient chaque année des irrégularités & des inégalités du Nil.

Dans l'ancienne Rome, des aqueducs magnifiques portoient avec profusion l'agrément & la salubrité de leurs *eaux* dans tous les édifices publics & particuliers. Pline (4) parle avec enthousiasme de ce genre de somptuosité, que la raison & l'humanité appellent à grands cris dans la ville de l'univers qui en a le plus de besoin.

Indépendamment des grands amas d'*eau* dont nous venons de parler, il est peu de pays où la main de l'homme actif ne commande, en quelque sorte, à cet élément, de se dévoiler à ses regards. La terre fouillée laisse jaillir presque par-tout les *eaux* que nos besoins nous font soigneusement rechercher; & la facilité qu'on a à la découvrir, ne permettra jamais aux hydroscopes de faire de grandes fortunes (5).

(1) Mémoire sur la structure de la terre.

(2) Hambur-Girches Magazin, Tome X page 556.

(3) Histoire du Kamtschatka, T. Ier, p. 18.

(4) C. 36. 15.

(5) On prétend qu'il y a, particulièrement en Dauphiné, des hommes appellés hydroscopes, qui éprouvent des sensations particulières en passant sur les sources vives, & peuvent, par ce moyen, découvrir l'*eau* nécessaire pour des établissemens utiles ou agréables : il est malheureux qu'on ne puisse encore rien avoir de positif sur la science hydroscopique, & qu'elle semble plus embrouillée que jamais, depuis que des savans, également recommandables, se sont entièrement divisés sur les faits relatifs au sourcier Bléton. Des expériences faites d'une manière plus tranquille, avec moins d'enthousiasme, devant des commissaires choisis dans l'academie des sciences, la baguette divinatoire de moins, nous eussent sans doute mis au point de ne pas rester dans la même incertitude où l'on étoit dejà au tems du fameux sourcier Aymar.

Les naturalistes observent que les *eaux* s'impregnent aisément des substances minérales qui leur donnent passage ; ce qui fournit des *eaux* composées qu'on nomme minérales, & dont il sera fait mention.

Certaines *eaux* ont la faculté de déposer des sels, particulièrement de la sélénite à la superficie des corps qu'elles rencontrent ; d'autres, suivant la finesse des sucs pénétrans qu'elles contiennent, pétrifient, & même agatifient les corps au travers desquelles elles s'insinuent.

Il en est qui cémentent le fer en cuivre, d'autres qui roulent de l'or natif, ou des sables aurifères.

Nous serions trop heureux, si les grands avantages que l'*eau* nous procure n'étoient pas contrebalancés par des inconvéniens, qui sont la suite de ces mouvemens violens qui l'agitent par fois, & qui portent le trouble dans les foibles combinaisons de l'homme ; mais ne le croyez point abattu pour cela : sa force & son énergie naissent de ses besoins, souvent de ses malheurs. Des ports, une digue solide élevée à propos contre des montagnes humides, rendent impuissans les efforts des vagues les plus impétueuses. Je le vois étonné lui-même d'avoir déployé utilement son industrie, pour maîtriser le plus impérieux & le plus dangereux des élémens.

CHAPITRE II.

*Propriétés physiques de l'*Eau.

L'*eau* pure, considérée génériquement, est un corps fluide, pesant, volatil, diaphane, sans couleur, sans odeur & sans saveur sensible. On s'est très-souvent occupé de la connoissance des molécules intégrantes & primitives de cet élément ; mais la nature inextricable sur tant d'autres objets, fait à peine grace à nos recherches sur celui-ci. Cependant la physique, aidée du flambeau de la chimie, a fait quelques pas en faveur de la science ; mais une fois arrivée à ces principes que nos sens peuvent à peine essayer, elle tient toute idée ultérieure, comme absolument métaphysique, & peu satisfaisante pour l'avantage de l'humanité.

L'*eau* pure est transparente, de manière à laisser appercevoir au fond les objets qui s'y rencontrent, à moins que son mouvement ne soit trop rapide ; les animaux qui y vivent peuvent voir commodément, chercher leur subsistance & échapper au nombre des dangers qui les environnent.

L'*eau* rompt les rayons de la lumière, & les corps qui sortent d'un milieu moins dense, pour y pénétrer, y éprouvent une réfraction bien sensible. Roger Bacon, moine franciscain (1), avoit observé, dès le treizième siècle, qu'elle rendoit les objets qu'on apperçoit au travers, plus ou moins divergens. Une de ses propriétés les plus singulières, sa manière de réfléchir la lumière, & de permettre à tous les corps de s'y peindre comme dans un miroir, a été décrite par Ovide (2).

C'est à l'aide d'un hydragogue ou d'un vase rempli d'*eau* que les anciens ont fait des recherches très-utiles sur le cours des astres.

Les sons passent au travers de l'*eau* avec la plus grande facilité. On sait combien les poissons ont l'ouie subtile. Kircher (3) a remarqué, que lorsqu'il y a des orages & qu'il tonne, ils ont une frayeur extrême ; Pline & Martial prétendent que Domitien avoit à Bayes, dans son étang, des poissons qui venoient sur le champ quand on les appelloit par leur nom ; ce qu'on ne pourroit reprocher à personne de regarder comme une fable.

L'*eau* est incompressible, & pour le prouver, l'Académie de Florence a fait usage d'un globe de métal qu'on a applati, & à travers duquel à chaque coup on voyoit sortir des gouttelettes, qui sembloient perpirer des pores du métal, à la manière de la sueur animale ; mais des expériences nouvelles de MM. Nollet, Herbert, Fontana & Mongez, ont fait voir que cette assertion n'étoit pas absolument vraie.

Malgré sa limpidité, l'*eau* ne laisse pas de s'opposer fortement aux autres corps ; sa force de résistance surpasse de plus de huit cents fois celle de l'air ; aussi peut-elle porter les poissons les plus pesans, & des vaisseaux immensément chargés. Le ricochet des enfans en est encore une preuve ; si on frappe avec un bâton qui ne soit pas trop épais un volume d'*eau* considérable, on ne manquera pas de le casser : la balle d'un pistolet qu'on tire sur l'*eau*, ressaute & s'applatit, ainsi que l'a prouvé M. Carré (4). Tous les corps qu'on jette dans l'*eau* se mouillent à leur superficie, excepté les plumes des oiseaux qui vivent sur cet élément. C'est apparemment parce qu'elles sont enduites d'une matière huileuse qui ne lui permet point

---

(1) Parte 3 de Visione.

(2) Métamorp. Liv. III. v. 416.

> . . . . dumque bibit
> Visæ correptus imagine formæ
> Adstupet ipse . . . .

(3) Kircheri Phonurgia, pagina 6

(4) Mémoires de l'académie des sciences, 1705.

de s'en pénétrer. Les substances molles sont aisément imbibées par l'*eau*, qui s'y insinue, s'y attache, les relâche, en gonfle quelques-unes comme des éponges. Cet effet a lieu à raison de la fluidité de l'*eau* qui se manifeste bien plus lentement que celle de l'air & de la lumière, mais avec infiniment plus de subtilité & de légèreté que celle des huiles & du mercure. Cette fluidité, jointe à sa pesanteur, fait qu'elle cherche toujours le centre, & qu'elle se met de niveau aussi-tôt qu'elle est arrivée à un point, au-delà duquel elle ne peut plus s'étendre; c'est pour cela que l'*eau*, par son juste niveau, forme une ligne horizontale, par-tout également éloignée du centre de la terre.

Le poids de l'*eau*, dans une température moyenne, est environ huit cens cinquante fois plus considérable que celui de l'air, ainsi que nous l'avons déjà observé; mais il varie suivant les différentes espèces d'*eau*, les saisons, les lieux, l'air, le feu, les sels qui y sont contenus. L'*eau* de glace est la plus légère; l'*eau* de neige est ensuite la moins pesante, puis celle de pluie, &c.

Il se rencontre bien des cas, sur-tout dans les maladies, où il seroit important de s'assurer de la pesanteur des *eaux*, puisqu'elle n'est point du tout indifférente, relativement aux corps qu'elle doit pénétrer, & aux sels qu'on lui donne souvent à dissoudre. Celse avoit si bien senti cette vérité, qu'il avoit fixé la prépondérance des *eaux* les unes sur les autres; à la vérité, ce n'est pas avec une exactitude suffisante, pour qu'on en puisse aujourd'hui tirer un bon parti.

Mussembroeck (1) a trouvé dans les mêmes *eaux* une différence de poids dans les diverses saisons de l'année (2). Si elles sont placées dans un vase avec différens fluides, elles prennent leur place en raison de leur pesanteur; elles pèsent davantage en hiver qu'en été (3), & les corps qui ont moins de poids qu'un pareil volume d'*eau*, ne manquent pas d'y surnager; aussi portent-elles tous ceux qui sont légers. Le poids de l'*eau* n'est jamais plus difficile à déterminer que lorsqu'elle tient en dissolution des sels, ainsi que l'*eau* de la mer, dont le poids varie encore beaucoup, suivant les lieux où on en fait le puisement. On ne doit pas être étonné, à raison des parties terreuses, savoneuses & salines qu'elles contiennent, en différente proportion, des masses pesantes qu'on leur fait supporter.

Pour avoir une connoissance très-exacte du poids de l'*eau*, on peut la comparer avec un corps qui soit d'une densité absolument la même. L'or est très-propre à cette expérience. Il est à l'*eau* comme 20 est à 1; plus elle outrepassera cette proportion, plus on aura la certitude qu'elle renferme une grande quantité de corps pesans.

L'*eau* elle-même servira à déterminer la pesanteur spécifique de beaucoup d'autre corps, parce que comme relative, on peut l'apprécier par comparaison. Celle qui est distillée a paru, pour ne pas se tromper, le corps le plus pur & le plus invariable. On marque par un trait, dans une phiole graduée, le volume qu'occupe une certaine quantité d'*eau*, & on détermine le rapport de la pesanteur spécifique de tout autre fluide à celle de cette *eau*: si un corps qu'on abandonne sur l'*eau* est d'une pesanteur spécifique égale à l'*eau*, il occupera la place d'un volume d'*eau* égal au sien, & restera fixe où on l'aura placé; mais si sa pesanteur est différente, il tombera, ou surnagera.

Sinésius, dans une lettre qu'il écrivit à la savante Hipatia, fait mention qu'à cette époque on se servoit d'un hydromètre, ou *barilium*, qui indiquoit à-peu-près, comme celui dont nous venons de parler, le poids des fluides en le plongeant dedans. C'est au moyen d'une balance hydrostatique bien sûre, qu'on découvre la pesanteur spécifique des corps plus pesans qu'elle spécifiquement, en déterminant combien un poids donné, d'un corps dont on veut connoître la pesanteur spécifique, perd de sa pesanteur absolue, quand il est plongé dans un fluide.

Brisson (1), physicien distingué de l'Académie des Sciences, a, dans ses Mémoires, comparé la pesanteur spécifique de chaque métal, à celle de l'*eau* distillée, dont le pied cube pèse 70 livres 2 onces; & par ce moyen, il a trouvé les rapports de la pesanteur des métaux avec elle.

L'*eau* est quatorze fois moins pesante que le mercure; elle est à l'air comme 1 est à 970: cependant elle se volatilise perpétuellement, au point d'être soutenue par l'air même; c'est au moyen de son poids qu'elle pénètre non-seulement la terre, mais encore les corps les plus

(1) Tentamina exper. c. 2.

(2) Volfius, dans son hydrostatique, dit, qu'Eisen-Chemit voulant s'assurer de la pesanteur des différens fluides, trouva que le même volume d'*eau* distillée qui pesoit en été 5 gros 8 grains, pesoit en hiver 5 gros & 11 grains; ce qui met entre les pesanteurs de l'*eau*, dans ces deux saisons, $\frac{1}{103}$ de différence.

Un pied cubique d'*eau* commune potable pèse 70 livres 2 onces, selon M. Maret.

(3) Ozanam, récréat. Mathé. Tome III.

(4) Mém. acad. 1772, p. 2.

durs ; qu'elle contribue avec tant de force à la production, à la conservation & à la destruction de tous les corps de la nature : mais le poids varie selon les circonstances déjà énoncées. En effet, on lit dans Gaspar Eisenchmid, cité par Volfius (1), que voulant déterminer la pesanteur relative de différentes liqueurs, il trouva qu'un même volume d'*eau* distillée qui pesoit en été 5 gros 8 grains, donnoit en hiver 5 gros & 11 grains ; ce qui fait une différence de $\frac{1}{103}$.

L'*eau* qui s'est insinuée par son poids au travers des pores des substances qui lui sont soumises, & qui en a augmenté le volume, a acquis une qualité connue sous le nom de *pénétration*, qui ne manque jamais de précéder la dissolution.

Presque tous les corps de la nature sont perméables à l'*eau*, quoiqu'il y en ait beaucoup d'artificiels, au travers desquels l'art n'ait pu parvenir à la faire pénétrer.

L'état dans lequel l'*eau* se présente aux hommes est celui de fluidité, de glace ou de vapeurs. Nous commencerons par développer ce que peut la fluidité sur cet élément.

La fluidité de l'*eau* rend sa saveur moins forte, ainsi que son élasticité, comme l'a fort bien démontré l'ingénieux abbé Mongez : sa tendance à la combinaison devient alors plus forte. Elle ne paroît pas s'unir à la lumière qui la traverse simplement. La dilatation que lui fait subir la chaleur, la met dans l'état de gaz. Boerhaave, après avoir distillé cinq cents fois la même *eau*, s'est assuré qu'elle n'avoit éprouvé aucune altération sensible.

Il semble que ce soit à la fluidité de l'*eau* que les autres corps doivent la leur, ainsi que leur action réciproque, l'humidité, la saveur, la combustion, la fermentation. On ne sait pas encore si l'*eau* seule, ou l'air seul, peuvent produire l'embrâsement : on croira plutôt que c'est à l'action simultanée de ces corps qu'il est dû.

Sa température la plus ordinaire sur le globe est de 6 degrés au thermomètre de Réaumur : au moins, c'est ainsi qu'on l'a observé sur celle qui a été tirée des plus grandes profondeurs de la terre.

L'*eau*, ainsi que l'air, est sujette à différens degrés de chaud ou de froid. La chaleur la dilate & l'évapore dans l'air comme une fumée, quelquefois si subtile, qu'elle devient imperceptible. La chaleur du soleil l'attire, l'enlève perpétuellement, & fournit une preuve de son évaporation constante. Halley (1) a estimé que de la seule mer Méditerranée, il doit s'élever pour le moins, en vingt-quatre heures, cinq mille deux cens quatre-vingt millions de tonnes d'*eau*, dont les vapeurs traversant l'atmosphère, s'y rafraîchissent comme dans un alambic, pour retomber ensuite en pluie ou en neige, sur les hautes montagnes qui fournissent à l'entretien des fleuves, lesquels en parcourant la terre & en serpentant, l'humectent, la fertilisent, & vont se précipiter ensuite dans la mer, pour y remplacer un déchet suivi, causé par l'évaporation journalière, & donner un nouvel aliment à cette constante circulation.

Glace.

La glace n'est autre chose que de l'*eau* solide, & on nomme *congellation* la circonstance qui fait éprouver à un fluide sa conversion en glace, soit que la nature seule l'y ait déterminé, soit qu'elle ait été aidée par l'art. L'*eau* a ordinairement un degré de chaleur égal, ou à-peu-près égal à celui de l'atmosphère. Elle deviendra solide, dès que cette dernière aura acquis un degré de froid qui la fera reconnoître en marquant le terme de la congellation, ou zero au thermomètre de Réaumur, &c.

Quelques auteurs ont regardé l'état de glace ou de solidité de l'*eau* comme lui étant essentiel ; ils ont vu en elle une substance fusible qui reste dans cet état, tant qu'elle est au degré de chaleur de l'atmosphère nécessaire pour la végétation, mais qui reprend sa solidité naturelle, dès qu'elle cesse d'éprouver ce degré : ce qu'il y a de certain, c'est que l'*eau* perd sa fluidité par le froid, qu'il la change en glace, & qu'à mesure qu'il y pénètre, il la rend plus solide & plus épaisse ; effet qu'on a communément attribué au froid de l'air, d'autant plus que l'*eau* commence toujours à se gêler à sa superficie & dans les lieux les plus exposés à son action.

Les puits profonds ne se gêlent pas, non plus que les *eaux* qui subissent un grand mouvement, parce que l'air ne peut y pénétrer convenablement pour y former de la glace. Mussembroeck a fait de la glace, en mettant autour d'un vase plein d'*eau* du sel, de la neige & de l'esprit de nitre : mais on ne peut pas en conclure que ces sels soient essentiels à la formation de la glace ; il paroîtroit plus naturel de dire que l'*eau*, comme les métaux & beaucoup d'autres corps, tenant sa fluidité d'un certain degré de chaleur, si elle

(1) Hydrologie, ch. 3.

(1) In the miscellanea curiosa ; Lond. Tom. I.

lui est enlevée, la fluidité n'aura plus lieu ; ce qui fait présumer que beaucoup de corps durs seroient mous, si on leur communiquoit une chaleur convenable.

Galilée a, le premier, observé que l'*eau* se dilatoit en gêlant, à cause des bulles d'air qui s'y insinuent : il y a apparence que cette raison doit contribuer à la rendre plus légère & à la faire surnager.

Boerhaave regarde l'*eau* comme une espèce de verre qui se fond à 33 degrés de chaleur, qui redevient solide dès qu'on l'expose au froid ; il faut convenir que la glace a beaucoup des qualités du verre : comme lui, elle est dure, élastique, fragile, transparente, insipide, sans odeur : sans sa très-grande volatilité, on pourroit en faire des lentilles de microscope, & même de verre ardent.

Mairan a détaillé mieux que personne, dans son excellent *Traité de la Glace*, les phénomènes importans de la congellation ; il examine d'abord ceux qui accompagnent la formation de la glace ; il observe ensuite ceux qui se présentent quand elle est formée, puis ceux qui ont lieu quand elle se fond ; enfin, ceux qu'elle offre quand l'art est employé pour obtenir de la glace : suivons en précis le plan de cet académicien.

Pour rendre facilement & fidèlement compte de ce qui se passe lors de la congellation, il faut d'abord mettre de l'*eau* dans de grands vases de verre mince, & à large ouverture : on l'expose à l'action d'un froid capable de changer l'*eau* en glace : on aura pour premier phénomène une pélicule terne & très-mince qui couvrira la surface de l'*eau* : ensuite on verra se détacher des parois du vase des filets différemment inclinés à ces parois, présentant fort peu d'angles droits ; d'autres s'uniront à ceux-ci sous de nouveaux angles, & de leur approximation, il résultera des angles de 60 ou de 120 degrés : on aura de petites lames solides, dont l'union donnera la première couche de glace : plus le froid sera vif, plus la glace deviendra promptement épaisse. Pendant que ces phénomènes ont lieu, sur-tout s'ils procèdent lentement, on voit sortir de l'*eau* une très-grande quantité de bulles d'air, dont une partie se trouve arrêtée au passage en quantité suffisante pour troubler la transparence de la glace ; pour la rendre plus pure, plus transparente & plus homogène ; on peut en tout, ou en partie, au moyen de l'ébullition & de la machine pneumatique, soustraire de l'*eau* l'air qu'elle contient naturellement. On observe toujours que le volume de la glace est plus considérable que celui de l'*eau* exposée à la congellation, qu'elle est en outre spécifiquement plus légère, & surnage à la superficie. C'est à cette augmentation de volume qu'est due la rupture des vaisseaux dont l'ouverture n'est pas très-large : dans cet état, l'*eau* peut soulever les seuils des portes, les pavés des rues, crever les tuyaux des fontaines & fendre les arbres.

Plus les *eaux* ont de mouvement, moins elles se gêlent facilement. Fareinheit a observé que de l'*eau* tranquille dans un vase à l'abri de l'agitation de l'air ou du vent, se refroidissoit de plusieurs degrés au-dessous du terme de la congellation, en conservant sa fluidité ; mais qu'elle la perdoit au moment où on l'agitoit, en reprenant la température de la glace, conséquemment en s'échauffant pour se gêler.

Tous les physiciens ont observé que lors même que la glace est formée, son volume augmente d'un jour à l'autre ; que conséquemment sa pesanteur spécifique diminue ; ce qui est dû à la force expansive de l'air contenu dans la glace.

M. Homberg, après deux ans de travail, est venu à bout de faire de la glace privée d'air, d'une pesanteur spécifique, égale à celle de l'*eau*. Elle sera d'autant plus solide, qu'elle aura plus de compacité, moins d'air, plus de froid, surtout dans les pays où il a coutume d'être très-rigoureux : aussi, celles d'Islande & de Russie sont beaucoup plus solides que les nôtres.

En 1740, où le froid surpassa de plusieurs degrés celui de 1709, les glaces furent si fortes & si compactes, qu'on construisit à Pétersbourg un palais tout de glace, de cinquante-deux pieds & demi de longueur, sur seize de largeur & vingt de hauteur. Les blocs de glaces qu'on avoit tirés de la Néva, furent taillés avec des ornemens, & placés ensuite selon les règles de l'architecture la plus exacte ; on avoit mis sur le devant du palais six canons avec leurs roues & affuts, aussi de glace ; on les chargea d'un quarteron de poudre & de boulets, qui percèrent à soixante pas de distance des planches de deux pouces d'épaisseur. On peut juger par-là jusqu'où peut aller la résistance de la glace. En 1709, les carrosses traversoient la Tamise, quoique la glace n'eut que onze pouces d'épaisseur ; mais c'étoit dans des endroits où elle avoit beaucoup d'étendue sans aucune fêlure.

Le dégel s'opère bien plus lentement que la congellation, & par une température moins froide que celle qui lui avoit donné naissance ; l'air atmosphérique suffit pour produire cet effet ; mais l'*eau* qui a seulement un degré au-dessus de la température de la glace, la fait fondre plus promptement que l'air échauffé au même degré. L'air acide & alcalin agit encore plus vîte. M. de Mairan avoit observé que la glace est beaucoup plutôt fondue sur une assiette d'argent que sur la

paume de la main, quoique celle-ci soit beaucoup plus chaude ; ce qui ne peut guères s'expliquer que par l'affinité des corps avec la glace, & le plus grand nombre de points de contact qu'elle a avec des substances froides.

L'art produit la glace, ainsi que la nature (1), en faisant naître un grand froid. Cela se pratique aisément au moyen d'une quantité suffisante de glace ou de neige unie avec un sel neutre, tel que le sel ammoniac, le nitre & le sel marin ; le premier est reconnu pour avoir plus particulièrement cette propriété. Ces sels, en refroidissant très-vîte l'*eau* & la glace par leur dissolution, augmentent l'intensité du froid.

Ce mélange se fait ordinairement sur le feu, pour obtenir un froid plus vif ; c'est le moyen dont s'est servi Boerhaave, pour obtenir de la glace artificielle. M. Baumé en a fait d'une manière plus simple & plus courte, en procurant un très-grand froid à l'aide d'une liqueur très-évaporable : il a couvert une boule de thermomètre pleine d'*eau* commune, d'un linge trempé dans de l'éther ; il a fait naître un froid de 40 degrés au-dessous du degré de congellation du thermomètre de Réaumur, & ainsi est parvenu à la gêler, d'autant plus facilement, qu'elle étoit plus pure ; car, moins l'*eau* est pure, moins elle gêle facilement.

On doit rapporter à deux principales opinions celles qu'on a imaginées sur la formation de la glace. Elles considèrent l'*eau*, ou comme condensée, ou comme rarefiée. Dans la première opinion, la condensation est due à la dissipation d'un fluide étranger interposé entre les molécules de l'*eau*. Plusieurs physiciens, entr'autres, l'abbé Nollet, ont adopté l'idée de Boerhaave, qui croit que la dissipation seule du feu donne lieu à la congellation de l'*eau* : suivant cette opinion, ces effets sont très-communs dans la nature. La fonte d'un métal est un dégel occasionné par la chaleur, & sa dureté est une congellation, en conséquence du refroidissement de ses parties : d'où l'on peut conclure que nul corps n'est essentiellement solide ou fluide ; mais que ce sont des états successifs des mêmes corps : conséquemment la glace n'est que de l'*eau* fixée par le froid, & l'*eau* qu'une glace fondue.

Ceux qui ont adopté la seconde opinion croient que cette cause ne suffit pas, & qu'il y a encore une autre substance, à laquelle Mussembroeck donne le nom de particules frigorifiques, qui s'insinuent entre les parties de l'*eau*, chassent & anéantissent en quelque sorte la matière ignée qui s'y trouve interposée : ces molécules qu'il croit se trouver dans tous les sels, sont si déliées, que nos sens ne peuvent les saisir ; mais elles servent avantageusement à expliquer quantité de phénomènes, dont, sans leur appui, il ne seroit pas fort aisé de rendre raison.

Mairan ajoute à ces deux causes la diminution du mouvement dans les particules ignées qui restent dans l'*eau*.

M. Monet ne croit pas que l'état de glace soit l'état naturel de l'*eau*, parce que la nature n'auroit accordé à cet élément de se trouver dans son véritable état que pour quelques instans seulement, & dans quelques lieux particuliers, ou bien toute l'*eau* eût été habituellement de la glace.

Il vaut mieux croire que la glace est un état accidentel de l'*eau*. On a dit qu'elle étoit due à la privation du feu, dont l'absence causoit la fluidité ; mais il n'est pas bien déterminé que l'état de glace cache la présence du feu. L'électricité présente le même effet sur la glace que sur l'*eau* ; on a de fortes raisons de croire que tous les corps de la nature contiennent de la chaleur ; pourquoi toute seule en seroit-elle privée ?

La glace se trouve en grande masse dans les mers glaciales & les plus hautes montagnes, auxquelles on a donné le nom de *glaciers*. Elle y présente à l'œil étonné le spectacle peut-être le plus imposant de la nature ; les Alpes, la Suisse & l'Islande en offrent d'immenses. Scheuchzer dit qu'on en trouve qui ont deux mille brasses perpendiculaires au-dessus du niveau de la mer. M. Attman, dans son Ouvrage *sur les Glaciers de la Suisse*, parle du glacier de Grindelwald, comme d'un phénomène étonnant. (*Voyez* GLACIER.) Ce qu'il y a de plus singulier, c'est que tout à côté, on trouve des côteaux on ne peut pas plus fertiles & plus pittoresques.

Les *eaux* de ces glaciers, ainsi que celles de neige, sont insalubres, & peu propres à faire cuire des légumes, si on ne les fait pas bouillir un long temps avant de s'en servir : ce que l'on pourroit attribuer à quelque substance étrangère, produite par la gelée, dont l'action du feu même ne la dépouille que très-difficilement. Comme ces

(1) Braune, Œpinus, Zeiher, Kruse, Model, tous académiciens de Pétersbourg, parvinrent à congeller le mercure & à le rendre malléable. Le froid naturel étoit alors à 29 dégrés au dessous de zéro au thermometre de Réaumur ; ils parvinrent par les moyens connus, & sur tout par le mélange de l'esprit de nitre avec la neige, à le porter jusqu'au 125e degré de Réaumur. Les détails de cette belle expérience, à laquelle concourut Poissonnier notre confrère, des académies de Paris, Saint-Pétersbourg, &c. a été d'abord envoyé par ce médecin a l'académie des sciences de Paris.

glaces font fort folides, on en peut faire des lentilles qui raffemblent les rayons folaires au point d'allumer la poudre au fort de l'hiver, mais qui ne durent pas à caufe de leur extrême volatilité, & que la tranfparence en eft troublée par beaucoup de bulles d'air.

Plus le froid a d'intenfité, plus ces glaces s'évaporent facilement. Des expériences faites par Ganteron à Montpellier, ont fait voir que la glace perdoit le quart de fon poids en vingt-quatre heures, quoiqu'elle fe fonde beaucoup plus lentement qu'elle ne s'eft formée : car dans les endroits où la température eft au-deffous du terme de la congellation, plufieurs heures fuffiront à peine pour rattraper une fluidité perdue en cinq ou fix minutes. Cette connoiffance a mené à conftruire dans le fein de la terre ces glacières, dont le goût & le luxe tirent journellement un fi grand parti.

La glace fe fond quelques degrés au-deffus de zéro, & à un froid énorme.

C'eft peu de développer des fpéculations théoriques fur la formation de la glace, il faut en outre la confidérer relativement aux ufages qu'on en fait dans les fciences, ainfi que les reffources qu'elle procure à l'économie animale, foit dans l'état de fanté, foit dans celui de maladie.

La glace fournit particulièrement à nos befoins; lorfque l'air eft chaud, qu'on veut rafraîchir les fluides qu'on fe propofe de boire, elle leur procure un fentiment de fraîcheur délicieux, & d'autant plus commodément, qu'il fuffit de plonger dans de l'*eau* où l'on aura jetté de la glace pilée ou de la neige, les vafes qui contiennent la boiffon dont on veut faire ufage.

Les tempéramens auxquels la glace convient le mieux, font particulièrement les bilieux & les perfonnes qui ont à craindre l'épuifement qui eft la fuite des grands travaux, celles qui font pituiteufes, phlegmatiques, chez qui le mouvement des humeurs eft lent & la digeftion laborieufe. Dans les climats où les chaleurs font confidérables, comme en Italie, en Efpagne, à l'Amérique méridionale, dans les Indes orientales, l'ufage de la glace eft infiniment utile & foutient les forces qui s'énerveroient facilement fans le reffort & le ton qu'elle donne à l'eftomac. On y met rafraîchir les liqueurs par la glace & on en place même des morceaux dans les liqueurs. On a obfervé que c'étoit un moyen d'éviter une foule de maladies inflammatoires & putrides qui ne manqueroient pas de paroître fans cette précaution.

Les boiffons à la glace font délayantes, calmantes, fortifiantes & rafraîchiffantes; elles rapprochent les fibres des folides, les refferrent & empêchent la ftagnation des humeurs ou leur trop grande évaporation. Elles doivent être profcrites toutes les fois que l'eftomac eft vuide, qu'on vient de fe livrer à de violens exercices, parce que le paffage de la température chaude à la froide feroit pernicieux.

La fenfualité a encore très-avantageufement employé la glace pour congeler des préparations alimentaires avec le lait & les fucs des différens fruits. On les nomme *glaces*, & elles font les délices des tables les plus recherchées. Beaucoup de médecins en profcrivent l'ufage; mais c'eft un vieux préjugé dont on n'aura pas de peine à fe défaire, quand, avec la facilité de s'en procurer, on confidérera que la glace en elle-même ne contient rien qui puiffe déranger l'ordre des fonctions animales; qu'au contraire, elle eft tonique, digeftive, & propre fur-tout, aux tempéramens pituiteux, mous & humides. Mais les qualités qui la rendent utile, peuvent auffi la rendre nuifible, fi on n'en ufe pas modérément, fi on n'effaie pas les forces de fon eftomac : & il y en a de fi fenfibles, qu'ils ne peuvent aucunement les fupporter. Si on a la mal-adreffe d'en prendre lorfqu'on a bien chaud, on s'expofe à des inflammations violentes, fur-tout à celles de la poitrine, ainfi qu'il arrive fouvent à ceux qui fe rafraîchiffent inconfidérément, lorfqu'ils font en fueur & très-échauffés. Les extrêmes, dans ces cas, font très-dangereux. Lancifi dit qu'on a vu mourir des gens fubitement après des excès de ce genre.

Il eft très-sûr qu'à certains égards on pourroit regarder la glace comme beaucoup moins fufceptible d'inconvéniens après le dîner que le café, dont l'habitude journalière n'incommode pas ceux qui en font un ufage modéré, & qui n'ont point une conftitution trop fenfible.

C'eft fur-tout fur ces fortes d'objets qu'il faut moins s'en rapporter à la prudence d'un médecin qu'au fentiment de l'eftomac, qui fait confeiller impérieufement, mais dont une fenfualité mal entendue & pernicieufe ne craint point trop fouvent de dédaigner les avis.

L'effet dangereux que l'ufage immodéré des glaces pourroit procurer, viendroit d'un trop grand refferrement dans les folides, & d'une forte condenfation des fluides; l'action des uns, & la fluidité des autres fe trouveroient diminuées; de-là les fpafmes, même dans les parties les plus éloignées, les engorgemens, les étranglemens dans les vaiffeaux de tous les genres, fur-tout dans des parties fenfibles, comme l'eftomac, la poitrine; de-là des coliques, des cours de ventre critiques, des vents, des fuppreffions d'évacuations. Les tempéramens & les âges auxquels les glaces font nuifibles, font ceux des gens bilieux &

& ardens, des vieillards & des enfans. Hoffman a fait, dans sa Pathologie générale, la critique des boissons à la glace; & dans une dissertation savante & postérieure, il a démontré les avantages de cette même boisson; il convient qu'elle est très-utile dans les pays chauds, sur-tout dans la saison brûlante. Aussi, lorsqu'en Italie ou en Espagne on manque de glace pour rafraîchir les boissons, ou bien de neige pour la remplacer, alors il règne beaucoup plus de maladies putrides & malignes que dans les ciconstances contraires.

Il ne nous reste plus qu'à faire connoître les préparations les plus familières que procure la glace.

Les glaces d'office sont composées de divers liquides qu'on fait geler pour les rendre plus rafraîchissans & plus agréables.

On doit présumer que l'art de faire les glaces de ce genre a été dû au besoin, & que c'est dans les pays les plus chauds qu'il a dû naître: en effet, on les y emploie de temps immémorial. Elles ont été introduites en France, vers 1660, par Procope Couteaux, florentin.

On gêle avec facilité les liqueurs qu'on destine à former des glaces, par le moyen de la glace pilée & du sel marin, du sel ammoniac, de la potasse, de l'esprit-de-nitre & du salpêtre brut.

On fait cuire les fruits dont on desire faire des glaces: on les fait passer à travers des tamis, plus ou moins clairs; on y mêle du sucre qui a été clarifié exprès, & les ingrédiens propres à en relever le goût: on les met ensuite dans une soupière ou vase d'étain, dans lequel la congellation doit se faire. On la remplit au plus aux deux tiers; après quoi, on la place dans un seau qu'on emplit de glace pilée, mise par couches avec du sel marin & du salpêtre brut, à-peu-près en doses égales. Cinq ou six minutes après, on tourne la soupière avec vîtesse dans le seau, pendant environ un quart-d'heure: & lorsque la congellation a lieu, il se forme autour du vase une croûte qu'on détache & qu'on mêle avec la composition: on répète plusieurs fois ce manége, & la matière est propre à être placée dans des petits godets, dans lesquels on les sert.

Pour faire des fromages à la glace, il ne s'agit que de faire congeller les compositions qu'on desire, dans des moules de fer-blanc ou d'étain qui ont la forme qu'on souhaite.

On trouvera une méthode très-détaillée de faire toute sorte de glaces, dans le tome I. des *Arts & Métiers* de cette Encyclopédie. Ainsi, nous ne nous étendrons pas davantage sur ce point. Nous recommanderons seulement de ne point employer des couleurs qui ne seroient point celles des fruits, pour leur donner un coup-d'œil plus agréable, parce qu'elles pourroient être infiniment nuisibles.

L'*eau* en bouillant, éprouve une dilatation considérable, qui est dûe à l'air qu'elle contient, & au fluide igné qui la pénètre. Elle se dilate, à partir du point de la congellation jusqu'à celui de l'ébullition, d'environ la vingt-sixième partie de son volume (1).

Le feu qui fait bouillir l'*eau*, ajouté à ce qu'elle renferme déja, met en action toutes les parties du fluide, cause une espèce de tourbillon & de mouvement violent, qui amène celui de l'ébullition. Arrivée à ce terme de chaleur, l'*eau* n'en peut prendre un supérieur, parce que ses pores sont assez dilatés pour permettre au feu d'en sortir avec la même facilité qu'il y entre, & il ne peut plus s'y accumuler.

Dans le vuide, l'ébullition de l'*eau* est très-prompte, & ne peut acquérir que quarante dégrés de chaleur, au lieu qu'elle donne le double, ou quatre-vingt à l'air libre (2). En général, plus la pression de l'air sera puissante sur la surface de l'*eau*, plus elle arrivera difficilement au terme de l'ébullition; ainsi elle y parviendra plus facilement, si on la fait bouillir à de grandes hauteurs, & dans un vase bien fermé, que si on procède dans une plaine, & dans un vase découvert.

Le degré de chaleur qui procure l'ébullition est toujours proportionné à la densité des corps: aussi l'esprit-de-vin bout plus vîte, quoique moins chaud que l'*eau* bouillante: l'*eau* a cet avantage sur l'huile, l'huile sur la cire, &c.

L'*eau* échauffée & bouillante se dissipe en vapeurs, en formant une espèce de nuage blanc, lorsqu'elle en a la liberté; car si elle se trouve renfermée, alors elle se raréfie avec une force incroyable, & de beaucoup supérieure à celle de la poudre à canon: on en a une preuve dans la petite boule de verre de trois à quatre lignes de diamètre remplie d'eau ou d'esprit-de-vin, qu'on expose à la chaleur d'une bougie; elle fait en éclatant, une explosion si forte, qu'elle égale celle d'un coup de fusil.

Huygens estime ce degré de chaleur de l'*eau* bouillante le deux cent douzième du thermomètre de Farenheit, ou le quatre-vingtième de

(1) Dictionnaire de physique de M. Brisson.

(2) Philosoph. Transact. n°. 385.

celui de Réaumur. Il faut bien prendre garde de ne point lui appliquer trop subitement la chaleur qu'on désire, car l'*eau* ne pouvant plus se dissiper successivement en vapeurs, éclateroit bientôt avec une explosion terrible & dangereuse.

C'est ce qui arrive quand on verse de l'*eau* dans l'huile bouillante, dans des métaux, ou des sels fondus, lorsqu'on nettoie un canon qui a beaucoup tiré avec un écouvillon mouillé, il se trouve chassé par la dilatation de la vapeur de l'*eau*.

La chaleur de l'*eau*, avant d'être réduite en vapeurs, suit la progression suivante, d'abord ce fluide s'échauffe peu à peu, se raréfie, augmente de volume; il fait ensuite un certain bruit, pendant lequel il s'échappe de l'air, & qui annonce que l'*eau* va bouillir : ce qui ne manque pas d'arriver aussi-tôt qu'on voit un mouvement considérable d'ondulation sur la surface de l'*eau*; car alors elle contient autant de calorique, qu'elle en peut contenir, & rien n'est plus capable d'augmenter sa chaleur : elle commence à se volatiliser.

La vertu élastique des vapeurs de l'*eau*, est très-singulière; elle ressemble alors en quelque sorte à de l'air : l'expérience de l'eolipile en est la preuve (1). C'est à la réaction de ces vapeurs, qu'est dû l'effet dissolvant de l'*eau* dans la machine de Papin, parce qu'étant fermée à vis & hermétiquement, les vapeurs qui ne peuvent s'échapper, se précipitent en cherchant une issue au travers des os qu'ils pénètrent, & les ramollissent assez, pour y imprimer des médailles, & en faire des gelées.

C'est par ce moyen que la vapeur de l'*eau* fait mouvoir de très-fortes machines, sur-tout des pompes à feu à l'aide desquelles on sait que les marais sont desséchés, & que les plus grandes villes se trouvent abondamment fournies de l'*eau* necessaire à leur salubrité, à leur propreté, & à leur sûreté.

M. Macquer ne pense pas que l'*eau* prenne un degré de chaleur fixe, parce que raréfié à un certain point, le feu la pénètre librement & sans obstacle, comme beaucoup d'autres corps; mais bien parce que l'*eau* étant volatile, se réduit en vapeurs qui s'exhalent, & s'éloignent du feu dont elles éludent l'action aussi-tôt qu'elle éprouve un certain degré de chaleur. Il apporte pour preuve, que les corps volatils seuls ont cette propriété que l'*eau* & les corps volatils enfermés acquièrent un degré de chaleur plus considérable, indéterminé, ou plutôt proportionné à leur fixité forcée : ce qui a lieu dans la machine de Papin.

(1) Mussembroeck, de aqua, art. 870.

M. Magellan dans sa nouvelle théorie sur la chaleur des corps, adopte les idées suivantes de M. J. Watt, qui prétend, d'après des observations fort exactes, que la chaleur spécifique de la vapeur de l'*eau* est égale à huit cens degrés du thermomètre de Fareinheit; il adopte l'explication du phénomène de l'élevation des vapeurs, comme dépendant tout à fait de l'attraction entre les particules de l'air & celles de la vapeur; il croit aussi que la chaleur spécifique de la vapeur de la glace n'est pas moindre que celle de la vapeur de l'*eau* bouillante; il dit que le Docteur Irwine de Glascow avoit prouvé, que la chaleur spécifique du mêlange de l'*eau* avec l'acide vitriolique, étoit moindre que les sources des chaleurs spécifiques de ces deux fluides avant leur mêlange; il attribue, ainsi que le docteur Black, la fixité de l'*eau* pour se glacer, à un petit mouvement intestin qui expose les différentes particules de ce fluide à celle de l'air, pour y déposer le surplus de leur chaleur spécifique.

L'*eau* s'évapore moins que l'*eau*-de-vie, plus que le mercure qui ne s'élève pas au-delà de trois pouces, ce qui dépend peut-être de la pesanteur de ses particules constituantes, & de leur vertu attractive.

La volatilité expansible de l'*eau*, présente un phénomène des plus frappans. Une partie d'*eau* mise en expansion, a été calculée occuper un espace quatorze mille fois plus grand, que celui qu'elle occupoit sous sa forme fluide : c'est ce qui fait que la poudre produit une explosion aussi considérable. En effet, moins le salpêtre est séché, plus la poudre est humide, plus elle a de force. On connoît l'effet que produit l'*eau* jettée en volume sur une masse de métal fondu, & ne pourroit-on pas présumer que c'est à l'*eau* de la mer qui pénètre dans les volcans, que sont dûes les terribles explosions qu'on leur voit produire; cela est d'autant plus probable, que presque tous les volcans sont voisins de la mer & que nous savons par des relations sûres, que ceux-ci particulièrement ont vomi des colonnes d'*eau* très-considérables, qui servent à entretenir leur énergie; puisqu'il est vrai que l'*eau* favorise la combustion, lorsque son volume est en petite proportion avec les corps qui éprouvent l'action du feu. C'est ce qui doit faire craindre que l'Ethna, qui vient de produire des effets si désastreux en Sicile, & dans presque toute la Calabre, ne fomente encore de nouveaux accidens jusqu'à ce que l'eau y pénètre en assez grande masse pour l'éteindre tout-à-fait.

L'*eau* en vapeurs forme la rosée par son union avec l'air, ainsi que le prouve Leroy, de Montpellier; c'est avec cette forme que l'*eau* pénètre le plus facilement sous les corps.

MM. Horbern & Bergman (1) ont fait plusieurs expériences électriques, qui prouvent que l'*eau* peut propager la commotion, & recevoir l'électricité des autres corps, ainsi que la glace, (quoiqu'elle n'ait pu jusqu'ici, dans aucun cas produire l'électricité par elle-même); que le fluide électrique n'a pu être encore accumulé & fixé dans l'*eau* par le moyen des chocs ou de l'étincelle; qu'il n'y a que des masses considérables d'*eau*, ou de vapeurs aqueuses, qui transmettent la commotion. Quoique cette faculté électrique se propage très-bien au travers de l'*eau*, un morceau de glace, placé au milieu de la chaîne électrique, arrête le passage de la commotion, comme l'a observé le docteur Franklin; ainsi les corps qui propagent l'électricité facilement, ne transmettent pas toujours le choc.

Des tentatives ultérieures nous apprendrons, si l'*eau* l'emporte sur les animaux & les métaux pour la vertu électrique propageante: c'est l'avis de plusieurs physiciens; mais on peut encore desirer des comparaisons plus suivies, & des expériences nouvelles sur chacun de ces corps, pour qu'on puisse avoir leurs rapports les plus exacts entre eux.

Bien des physiciens avoient cru que l'air de l'atmosphère contenoit de l'*eau* en expansion: aucun n'a fait des recherches plus ingénieuses sur ce point, que Leroy (1), ses travaux tendent à prouver; que l'*eau* est tenue par l'air dans une véritable dissolution; qu'une quantité d'air déterminée avec un degré de chaleur donné, ne peut dissoudre qu'un certain volume d'*eau*; que lorsqu'elle en est saturée; il peut en dissoudre de nouvelle, si on lui donne un degré de chaleur plus grand; qu'au contraire, après la saturation, si la chaleur diminue, il se précipite une partie de l'*eau* que l'air tenoit en dissolution; il a rapproché certains phénomènes qu'offre l'*eau* suspendue dans l'air, de ceux que manifestent les sels suspendus dans l'*eau*. Il présente des expériences qui engagent à croire que l'élévation & la suspension de l'*eau* dans l'air s'opèrent à peu près par le même mécanisme, que l'élévation & la suspension des sels dans l'*eau*, sans prétendre toutefois en expliquer le mécanisme, sur lequel on n'a que des présomptions encore bien éloignées de l'évidence.

Voici une des expériences qu'à fait Leroy, en confirmation de sa théorie.

Il a pris dans un jour d'été un globe de verre blanc, dont il a bouché exactement l'ouverture; bien sûr qu'il ne contenoit pas un atôme d'*eau*, il l'a placé sur un grand gobelet plein d'*eau* réfroidie presque au terme de la glace, de manière qu'une partie du globe étoit contiguë à l'*eau*: ayant retiré le globe trois ou quatre minutes après, l'ayant bien essuyé, l'intérieur de la partie qui étoit contiguë à l'*eau* s'est trouvé tapissé de petites gouttes: cette *eau* a été redissoute, à mesure que le globe a repris de la chaleur. Laissant échauffer ensuite l'*eau* qui est dans le gobelet, & y exposant le globe à différentes reprises, il a observé que moins l'*eau* du gobelet est froide, moins la quantité d'*eau* qui se précipite est grande; qu'enfin au-dessus d'un certain degré, il ne s'est plus rien précipité. Il donne le nom de degré de saturation de l'air, à celui du froid auquel il est prêt à permettre la dissipation d'une partie de l'*eau* qu'il tient en dissolution.

D'après cette expérience, Leroy tire la conséquence, que le vent étant le même en direction & en force, la quantité d'*eau* que l'air de l'atmosphère tient en dissolution aux différens jours & aux mêmes heures, est à peu près proportionnelle à la chaleur de l'air.

D'autres expériences ont de plus engagé Leroy à conclure, que la direction du vent & de sa force, font varier considérablement la quantité d'*eau* que l'air tient en dissolution; il prouve qu'à Montpellier, l'air qu'amène le vent de la mer, tient plus d'*eau* en dissolution que les autres: en effet, il en est pour l'ordinaire chargé au point, que le dégré de saturation de l'air approche beaucoup celui de la chaleur. Au contraire, l'air qu'amène le vent du nord ne tient proportionnellement à sa chaleur que très-peu d'*eau* en dissolution.

Leroy tire de ces connoissances une induction favorable à la médecine, en ce qu'il l'applique à l'influence que l'humidité & la sécheresse de l'air peuvent avoir sur l'insensible transpiration.

L'*eau*, selon lui, quand elle est déja chargée de sel, en dissout du nouveau d'autant plus rapidement, qu'elle est plus éloignée du point de saturation; il en est de même de l'air: plus il est éloigné du point de saturation, plus il dissout l'*eau* avec célérité. Cette remarque donne des idées précises sur l'état de l'air, lorsqu'il est sec ou humide; elle ne désigne pas absolument la quantité d'*eau* que l'air contient, mais seulement celle de l'*eau* relativement à sa chaleur.

L'air peut être très-desséchant un jour d'été & contenir beaucoup plus d'*eau* que l'air très-humide d'un jour d'hiver. Par une forte gelée, par un vent du nord, l'air peut être beaucoup plus

(1) Tome XIV, Journ. de phys.

(2) Mémoire sur l'élévation & la suspension de l'eau dans l'air, par Leroy, médecin de Paris.

éloigné du point de ſaturation, & par conſéquent plus deſſéchant que l'air fort chaud d'un jour d'été.

Il ne nous reſte plus des propriétés phyſiques de l'*eau*, qu'à la conſidérer comme ſolide ou comme glace. Nous le ferons au mot qui y a rapport. (*Voyez* GLACE.)

CHAPITRE III.

Diviſion des Eaux.

L'examen des *eaux* en général, celui de leur nature, de leur qualité, dépend de l'hydrologie, qui eſt autant la ſcience du naturaliſte que celle du phyſicien. Elle nous apprend que l'*eau*, quoique toujours en apparence dans le même état, ſe combine de pluſieurs manières avec tous les corps de la nature, acquiert des propriétés qu'elle n'avoit point auparavant, & procure de nouveaux phénomènes. Elle fournit moins à notre ſatisfaction, lorſque nous cherchons à connoître avec une certaine préciſion la quantité d'*eau* que contient le globe, ou qui ſe trouve ſuſpendue dans l'atmoſphère; nos idées abſtraites ſur ce point, ne nous permettent que d'admirer la ſage diſtribution que la nature en a faite, les beſoins auxquels elle ſatisfait, & les grands avantages qu'elle nous procure. En travaillant à en rendre l'uſage plus utile aux hommes, nous aurons gagné beaucoup plus, qu'en nous appéſantiſſant ſur des brillans ſyſtêmes, dont la fauſſe lueur ne peut ſe développer qu'aux dépens des connoiſſances poſitives dont nous devons être jaloux.

Il eſt très-eſſentiel de connoître les différentes eſpèces d'*eaux* qui ſont à la ſurface du globe, & d'examiner les circonſtances particulières qu'elles préſentent. Pour le faire avec plus d'ordre & de méthode, les ſavans de tous les âges, ſont convenus de diſtinguer les différentes *eaux*.

Le plus grand nombre les a diviſées en *eaux* du ciel, en *eaux* terreſtres, & en *eaux* de la mer. Le premier qui ait mis de l'ordre dans la diviſion des *eaux*, eſt Vallerius, dans ſa minéralogie (1). Sa grande diviſion eſt celle qui ſépare les *eaux* en *eaux* douces & minérales; il ſubdiviſe les premières en *eaux* du ciel & en *eaux* de la terre, les ſecondes en *eaux* minérales froides & en *eaux* minérales chaudes. Cartheuſer a donné auſſi un ouvrage (2) où il diviſe les *eaux* en ſapides & en inſipides, ou en *eaux* douces & en *eaux* minérales. M. Monnet (3) les a ſéparées en quatre eſpèces, ſavoir en *eaux* douces, *eaux* de pluie ou de neige, en *eaux* minérales & ſalées, & en *eaux* de mer.

J'ai cru devoir diviſer les *eaux* 1°. en douces, communes ou ſimples) 2°. en *eaux* ſalées, minérales ou compoſées. Cette diviſion m'a paru la plus naturelle & la plus facile à retenir. Je les ſubdiviſe en *eaux* du ciel & en *eaux* de la terre; je commence par celles que fournit l'atmoſphère.

ORDRE PREMIER.

Eaux douces du ciel.

En général, les *eaux* douces & communes peuvent être conſidérées relativement aux hommes, non-ſeulement comme les meilleures, mais encore comme les plus importantes, puiſqu'elles ſont de première néceſſité pour entretenir leur exiſtence; elles ſont dues aux vapeurs aqueuſes, que le ſoleil pompe & enlève continuellement du ſein des mers, ainſi que de la ſurface de la terre, qui enſuite ſont dirigées ſur les montagnes, & condenſées, retombent en pluie, en neige, en grêle. Quoique ces *eaux* ſoient plus pures que beaucoup d'autres, elles conſervent encore beaucoup de particules hétérogènes dont on ne peut abſolument les dépouiller que par la diſtillation.

Les *eaux* douces les plus ſalubres, ſont celles qui ont été entraînées dans leur cours ſur un plan incliné, à travers des pierres dures, du ſable, du caillou, ſur-tout ſi elles ont ainſi parcouru un terrein conſidérable. Les pluies, les orages, les fontes des neiges entraînent des matières étrangères, qui les rendent moins bonnes; mais elles ne tardent pas à s'épurer par le battement, le roulage, & les eſpaces qu'elles parcourent. Les *eaux* de ſources vives, limpides, de bon goût, & dans les circonſtances dont nous venons de parler, préſentent les plus avantageuſes reſſources aux animaux.

Les plus nuiſibles ſont celles qui ſe rencontrent à côté de certaines mines, & dans des terreins calcaires; ces dernières occaſionnent un épaiſſiſſement dans les humeurs, & particulièrement des engorgemens dans les glandes du col, auxquels on a donné le nom de gouêtre, & qui affecte même les animaux domeſtiques. M. Maret prétend que la cure en eſt facile, quand on s'oppoſe au mal dès ſon origine, & qu'on ſe ſert de la recette employée avec grand ſuccès à Sainte Marie-aux-Mines, dont nous donnons la formule (4).

(1) Paris, 1753.

(2) Rudimenta hydrologiæ ſiſtematicæ. *Franfort-ſur-l'Oder*, 1758.

(3) Nouvelle hydrologie, 1772.

(4) Prenez huit onces de feves noires, quatre onces

Les *eaux* douces seront considérées, ou comme venant de l'atmosphère, ou comme appartenant à la terre, où elles s'amassent & s'écoulent. Sous le premier aspect, on a l'*eau* de pluie, la neige, la grêle, les brouillards, la rosée, le givre. Sous le second, les puits, les fontaines, les ruisseaux, les rivières, les fleuves, & les *eaux* dormantes & croupissantes, &c.

PARAGRAPHE PREMIER.

Eau de pluie.

La pluie n'est autre chose qu'un amas de gouttes d'*eau* plus ou moins fortes, qui tombent sur la terre de temps à autre, & qui naissent du rapprochement des vapeurs ou particules aqueuses qui se trouvent suspendues dans l'atmosphère, se réunissent par une espèce d'attraction mutuelle, & sont entraînées par leur poids, dès qu'elles deviennent plus pesantes que l'air, qui les soutenoit dans un très-grand état de division. Si elles se réunissent insensiblement, alors on a de très-petites gouttes, dont la pesanteur spécifique ne diffère pas beaucoup de celle de l'air, & qui prennent le nom de bruine.

La pluie est au monde en grand, ce que la boisson est aux animaux en particulier ; elle rend à la terre l'humidité que la sécheresse & l'évaporation de ses sucs lui avoit enlevés : on sait que dans les pays où la sécheresse a lieu pendant 5 à 6 mois de l'année, il y a des inondations qui suppléent aux *eaux* de la pluie assez abondamment, pour procurer à ces climats la plus grande fertilité ; c'est ce qui a lieu à la côte de Coromandel & en Egypte, où la disette est très-grande lorsque l'inondation n'a pas lieu.

L'*eau* de pluie contient une certaine quantité de sels nitreux & marins, de terre calcaire, dont les proportions sont relatives aux lieux d'où portent les exhalaisons, & aux saisons pendant lesquelles elles ont lieu. On sait que la pluie qui tombe après une grande sécheresse, est moins pure que celle qui la suit. Selon Boerhaave, celle qui tombe par un grand vent accompagné de beaucoup de chaleur, est la plus sale de toutes, parce qu'elle ramasse une quantité de petites semences de plantes, & d'œufs d'insectes, qu'on voit éclore, fermenter, & par leur corruption donner à l'*eau* une mauvaise qualité.

Cependant, si on les recueille avec soin dans un temps frais, ainsi que celles de neige. elles passent pour être fort bonnes. On croit même qu'elles peuvent, contre l'ordinaire des autres, passer la ligne équinoxiale, sans subir l'altération qu'elles éprouvent ordinairement.

Les avantages de la pluie sont très-grands; elle humecte, ramollit la terre séchée par l'ardeur du soleil, la fertilise pour nos besoins, purifie l'air de miasmes qui pourroient nuire à la respiration, le rend plus léger, plus rafraîchissant, elle entre pour beaucoup dans la production des sources, des fontaines & des rivières. Les principales académies de l'Europe ont des savans qui s'occupent particuliérement à déterminer en quelle proportion la pluie tombe en différens lieux en même temps, & au même endroit en différens temps. Leurs tables météorologiques pourront fournir, au bout d'un nombre d'années, des résultats d'autant plus intéressans, qu'ils pourront être plus comparatifs.

Au moyen de ces tables, on arrivera peut-être au point d'appercevoir les rapports qui peuvent se trouver entre les *eaux* de la terre & celles de pluie, entre la somme des *eaux* qui viennent du ciel, & celle des sources qui sont fournies par la superficie du globe.

On ne s'accorde pas sur la profondeur à laquelle peut pénétrer l'*eau* de pluie dans le sein de la terre. Séneque (1) croit qu'il n'y a point de pluie, quelque continue qu'elle soit, qui s'insinue jusqu'à dix pieds. M. de Buffon (2) a observé dans un terrein qui n'avoit pas été remué depuis deux siècles, que l'*eau* avoit pu pénétrer jusqu'à quatre pieds. Mais on sent que l'*eau* peut s'insinuer plus ou moins, selon qu'elle rencontre des terreins plus faciles à pénétrer, selon qu'elle tombe plus ou moins abondamment, plus ou moins long-temps, dans des lieux plus ou moins déclives.

En général, on ne doit se servir de ces *eaux* que quand on ne peut pas employer celles qui coulent à la surface du globe.

§. II.

La Neige.

Quand l'*eau* dans certaines constitutions de l'atmosphère se congele & tombe des nues sous

de suc candi, six onces d'éponge : faites torréfier le tout dans un pot non vernissé & bouché, réduisez en poudre. On en prend le soir & le matin environ un demi gros.

(1) Quæst. natur. lib. III, cap. 7.

(2) Histoire natur. tome. I, page 122, édit. *in*-12.

la forme de flocons d'une extrême blancheur, elle se trouve dans l'état de neige. C'est un amas de très-petits glaçons de figure oblongue, rameuse, confusement réunis, & saisis par la gelée, lorsqu'ils étoient encore dans l'état de gouttes. Si, en perdant leur liquidité, elles ont acquis une certaine grosseur, alors elles forment la grêle, qui approche encore davantage de la glace que la neige. Cette dernière tombe quelquefois sous des formes régulières & crystallisées en quelque sorte, comme l'ont observé Mussembroeck, Bartholin, Cassini (1).

Wilke a observé que, si on fait fondre du savon très-fin dans de l'*eau* de neige le temps étant froid, & qu'à l'aide d'un chalumeau on forme, en soufflant, des bulles de savon, on appercevra des petites particules de neige qui flottent sur la bulle, & qui, condensées par le froid, donnent des étoiles ordinairement exagones.

J'ai vu dans la Moscovie, au mois de janvier, de ces étoiles exagones exactement régulières, voltiger dans l'air, offrir des belles crystallisations exagones de cinq à six lignes de diamètre, le thermomètre étant à dix-neuf degrés.

Le volume de la neige surpasse celui de l'*eau* d'environ un dixième, son évaporation est extrémement facile à l'air libre, & son froid égal à celui de la glace.

Son éclat peut faire sur la vue des impressions dangereuses, puisqu'au rapport de Xénophon, des soldats de l'armée de Cyrus, après avoir marché plusieurs jours à travers des montagnes couvertes de neige, furent attaqués, les uns d'inflammations aux yeux, les autres de cécité.

En 1785, à Moscow, le spectacle continuel de la neige fit sur ma vue une telle impression, que pendant plusieurs jours je perdis la faculté de voir les objets les plus frappans, ce qui duroit dix, douze minutes, sept ou huit fois dans la journée. Je l'avoue, j'ai passé rarement des moments plus fâcheux.

Margraff (2) a trouvé dans cent mesures d'*eau* de neige analysées, soixante grains de terre calcaire, quelques grains de sel marin calcaire & de nitre; il dit avoir eu à-peu-près les mêmes résultats qu'avec la même quantité d'*eau* de pluie, à la différence près, qu'il y avoit plus de sel nitreux dans l'*eau* de pluie, & plus de sel marin dans l'*eau* de neige; elle est absolument privée d'air & d'acide aërien, qui existent plus ou moins abondamment dans toutes les *eaux*; Bergman pense que ce pourroit bien être pour cette raison qu'elle est nuisible aux animaux.

Les neiges de certains pays en modèrent beaucoup la chaleur, comme font celles des Cordillières au Pérou. On sait que la neige fournit une grande quantité d'*eau* aux ruisseaux & aux fleuves; on peut en faire usage, au défaut de la glace, dans les mêmes circonstances où l'on auroit employé cette dernière.

Meunier, médecin à Vésoul, dit avoir été témoin d'une manière très-extraordinaire & très-infaillible employée par les médecins de Syracuse, de temps immémorial, pour rendre aux femmes leurs évacuations périodiques, lorsqu'elles ont été supprimées par quelqu'accident. Ils s'informent peu des causes particulières, qui ont pu déterminer le mal, & tranquilles sur tous les accidens subséquens, ils font emplir de neige un sachet de deux pieds de longueur de sept à huit pouces de diamètre, couchent la malade sur la paille, placent sous la région lombaire le sac de neige, & l'y laissent jusqu'à ce que l'évacuation reparoisse; ils la font remettre au lit; ils favorisent l'effet de ce remède avec une boisson, dans laquelle ils mettent beaucoup de neige fondue.

Ce medecin conjecture, que ce qui fomente l'ardeur de la fièvre qui survient à la suite des suppressions, pourroit bien être l'effort que déploie l'air fixe pour se dégager du centre des molécules de nos fluides, se rejoindre ensuite à la grande masse atmosphérique, ou s'insinuer dans certains organes destinés spécialement à la transmettre au-dehors.

Il paroît assez démontré que les pores cutanés exhalent beaucoup d'air fixe, que de 40 pouces cubiques d'air que nous inspirons à chaque dilatation de la poitrine, nous n'en rendons que 38 par chaque expiration, comme l'a observé Borelli : les deux pouces absorbés sont donc distribués dans toutes les molécules des fluides, où ils perdent leur élasticité, pour entretenir l'économie animale; après quoi la transpiration le rend à l'atmosphère, où il reprend son élasticité.

Les maux qui suivent la suppression des lochies peuvent difficilement se concilier avec la rétention d'une quantité de sang qui devroit s'évacuer, parce qu'alors on a perdu beaucoup de sang; il est plus croyable que c'est à la perte de l'air fixe, ou aux efforts qu'il fait pour devenir

(1) Journ. de phys. ann. 1773, tome I.

(2) Examen chymique de l'*eau*, histoire de l'académie de Berlin, 1752.

libre, & non au sang retenu dans les humeurs, qu'on doit attribuer les symptômes funestes qui suivent ces suppressions; sur-tout si on fait attention à la célérité avec laquelle se putréfient les corps des femmes qui périssent à la suite de ces accidens.

Macbridge & Pringle ont prouvé que la perte de l'air fixe causoit la putridité des végétaux & des animaux; que cet air fixe est le ciment d'adhésion des parties des corps solides, qui, sans lui, deviennent mous & sans ressort. Il faut donc, dans les suppressions, le diriger, & entretenir son union avec toutes les parties animales. Le moyen qui a une efficacité plus prompte pour y parvenir, est d'appliquer le froid à la superficie du corps, il réprimera l'orgasme qui accompagne toujours la chaleur putréfactive. La neige est d'autant meilleure pour produire cet effet, que se fondant insensiblement, elle n'excite d'abord qu'une sensation légère de froid, qui se répand par degré & modérément, sur-tout sur une partie où les vaisseaux sont très-gros, & où on n'a pas à craindre la concrétion polypeuse.

Si on observe que le passage du chaud au froid peut être dangereux, on répond que les russes, en sortant de leurs étuves, vont se rouler dans la neige sans se faire aucun mal: mais ils en ont contracté l'habitude.

Il est sûr néanmoins qu'on doit être très-circonspect dans l'usage de ce moyen qui pourroit devenir fort nuisible aux personnes délicates, & qui auroient quelqu'organe foible, ou affecté depuis un certain temps.

§. III.

La Grêle.

La grêle n'est autre chose que de fortes gouttes de pluie qui se sont congelées dans l'air, & tombent sur la terre avant d'avoir pu se dégeler; elle est de même nature que la glace, sa figure approche de la sphéroide. La raison pour laquelle il y a des grains de grêle très-gros, c'est qu'un petit grain, déjà congelé, gêle encore toutes les particules d'*eau* qu'il rencontre dans sa chûte, & ainsi devient le noyau d'une ou de plusieurs couches de glace. On en a vu qui pesoient plus d'une livre. Plusieurs physiciens paroissent persuadés qu'il ne grêle pas pendant la nuit. J'ai éprouvé le contraire en Italie. Decate, de la société de Montpellier, s'est trouvé dans le même cas dans cette ville.

§. IV.

Le Givre.

Lorsque des vapeurs aqueuses sont réunies sur certains corps en molécules sensibles, distinctes & fort déliées, qu'elles y rencontrent un froid suffisant pour les glacer, c'est ce qu'on appelle *givre* ou *frimat*, sorte gelée blanche, laquelle doit son nom particulièrement à la rosée congelée.

Le givre s'attache facilement aux arbres, aux poils des animaux, aux habits des voyageurs, à des murs humides; quand le froid & l'humidité se rencontreront, on déterminera sans peine les circonstances dans lesquelles cette espèce de congellation doit se manifester. Les vapeurs aqueuses qu'exhalent les animaux par la respiration, se congèlent dans de pareilles occurrences, ainsi qu'on le voit habituellement en Russie sur les poils des plisses qui sont les plus près de la bouche.

§. V.

La Rosée.

Les particules de l'*eau* qui est pompée par l'action du soleil, & qui s'élèvent dans l'atmosphère en vapeurs, venant à se condenser par le froid de la nuit, se réunissent par leur force attractive & leur gravité spécifique; elles forment en partie la rosée qui ne paroît que dans un temps sec & serein, s'attache aux plantes, aux pierres, & à tous les corps froids.

Le moment où la rosée est la plus abondante, est celui qui succède au coucher du soleil; pour l'avoir pure, on ne doit pas la ramasser près de terre, ou sur des végétaux, mais exposer au grand air des vases de verre ou de terre, avant le coucher du soleil. Cette vapeur condensée diffère très-peu de l'*eau* pour sa nature; elle est sans saveur, doit quelquefois sa manière d'être huileuse aux parties hétérogènes des végétaux qui se mêlent à elle; ce qui doit engager à ne point se servir de celle qui peut en provenir.

L'*eau* de rosée se corrompt plus promptement que celle de pluie, soit qu'elle se trouve à découvert ou dans des vases fermés, elle précipite au fond une substançe verte, mousseuse & visqueuse, nommée *tartre philosophique* par les alchimistes, & qui tient de la nature des acides. Il est certain que l'*eau* pure de rosée, contient, outre son *eau* simple, de même nature que celle de la pluie, de la terre en plus grande quantité qu'il ne s'en trouve dans cette dernière, ensuite deux sortes d'acides, le marin & le nitreux, qui forment l'*eau* régale, que Margraf avoit obtenu de l'*eau* de pluie; cependant, différentes circonstances peuvent faire varier ces produits.

Les anciens croyoient que la rosée ne tomboit que du ciel, sans que la transpiration de la terre & des plantes y entrassent pour quelque chose.

On a la plus grande certitude de l'existence de la rosée de l'air. La raison & l'expérience concourent à le prouver. Hales en a rassemblé sur des papiers, & dans des vases propres à la retenir ; on a pesé des plantes, elles ont donné plus de poids le matin que le soir précédent ; d'autres qui étoient couvertes, ont été trouvées sans rosée, & celles qui ne l'étoient pas dans le même endroit, s'en sont trouvées dénuées.

On trouvera sur ce point de très-bons détails dans une dissertation de Jean Ek, ainsi que dans un mémoire de Leroi, membre de la société royale de médecine (1).

Leroi a appliqué sa doctrine de la dissolution de l'*eau* dans l'air, à la théorie de la rosée.

Il y en a trois espèces, suivant lui : l'une qui vient de l'air, & elle est produite toutes les fois que le degré de saturation de l'air se trouvant pendant le jour peu éloigné de son degré de chaleur, il se réfroidit pendant la nuit au-dessous de ce même degré de saturation ; on doit en conclure que toute l'*eau* surabondante, au degré de chaleur de l'air, doit se précipiter, & former la rosée.

La seconde & la troisième espèces doivent leur origine aux vapeurs qui s'élèvent de la terre, & que l'air n'est pas en état de dissoudre, parce que son degré de chaleur est très-près de celui de saturation ; on ne les observe en effet, que lorsque le réfroidissement de la nuit a été peu considérable, & que la terre, qui conserve plus long-temps sa chaleur que l'atmosphère, a continué à évaporer l'humidité contenue dans son sein.

La seconde espèce ne diffère de la troisième, que parce qu'elle est plus abondante.

SECOND ORDRE.

Eaux douces de la terre.

Les *eaux* douces de la terre sont celles qui se trouvent réunies en masse à la surface du globe. Ce sont celles dont les animaux font en général le plus d'usage : nous détaillerons les avantages qu'elles peuvent avoir les unes sur les autres à chacun des articles qui les concernent.

On distingue les *eaux* de puits, de sources, de fontaines, de rivières, de fleuves, de lacs, les *eaux* croupissantes, les *eaux* isolées.

§. I^er.

Des Eaux de puits.

Les *eaux* de puits sont extraites de trous profonds que l'on fouille au-dessus de la surface de l'*eau*, dans des lieux où la sonde a prouvé qu'il y avoit des sources. Quelquefois, pour y trouver l'*eau*, on n'a besoin que de creuser quelques pieds; quelquefois il faut pénétrer à des profondeurs très-considérables : on en a des preuves dans les puits de Bicêtre & des Invalides qui sont des chefs-d'œuvres, tant pour leur construction que pour le mécanisme qu'on emploie à élever l'*eau*.

Si le fond d'un puits est marécageux, qu'il y ait de l'air inflammable, il est mal sain.

Si on le tient couvert pendant des froids vifs, on apperçoit une espèce de fumée sur l'*eau* qu'on en tire, parce que le froid ne pénétrant pas beaucoup dans l'intérieur de la terre, l'*eau* est plus chaude que celle qui se trouve dans un endroit plus élevé : la preuve en est qu'en été, où l'*eau* de puits est plus froide que l'atmosphère, ce phénomène n'a pas lieu.

Les puits doivent toujours être à découvert, dans un lieu bien aéré, éloigné des étables, fumiers & autres circonstances qui peuvent communiquer à l'*eau* une saveur désagréable. Les *eaux* de puits qui ne coulent pas sur du sable, mais qui viennent de lieux à terreau, à glaise, sont non-seulement les plus crues, mais encore les plus impures de toutes. Plus les puits sont profonds, moins il est rare d'en trouver l'*eau* crue & pesante ; elles conviennent en général beaucoup moins que les *eaux* de rivière, soit pour cuire des légumes, soit pour dissoudre le savon. On doit aussi ne les employer dans les arts, que quand absolument on ne peut en avoir d'autres.

Ces *eaux* en général sont contraires à la santé, contiennent des substances terreuses, très-peu dissolubles dans nos humeurs, qui vont engorger les vaisseaux capillaires, forment congestion & enfin des obstructions décidées.

§ II.

Eaux *des fontaines & des sources.*

On entend par fontaine, une certaine quantité d'*eau*, qui en sortant de quelques couches de terre entr'ouverte, se trouve recueillie dans un bassin plus ou moins considérable, dont l'écoulement perpétuel ou interrompu, fournit à une partie

---

(1) Journ. de phys. Tome I. 1771.

(2) Année 1751, Mémoires de l'academie des sciences de Paris.

partie de la dépense des différens canaux distribués sur le globe. La source diffère de la fontaine, en ce qu'elle désigne des canaux naturels, qui servent de conduits souterreins aux *eaux*, à quelque profondeur qu'ils soient placés, ou bien le produit de ces espèces d'aqueducs; au lieu que la fontaine indique un bassin à la surface de la terre, versant au dehors ce qu'il reçoit par des sources intérieures ou voisines. On apperçoit des sources dans les bassins des fontaines, qui, en jaillissant, écartent les sables ou elles viennent aboutir. Deux choses semblent intéresser la curiosité relativement aux fontaines. La première, c'est de connoître quelle peut être la cause du cours perpétuel de ces fontaines qui servent à entretenir le Rhône, le Rhin, le Danube, le Volga, la Plata, &c. Ensuite quelles sont les singularités que présentent quelques fontaines particulières.

Les anciens n'ont rien dit qui mérite d'être rapporté sur l'origine des fontaines. Scaliger, Cardan en ont parlé d'une manière très-entortillée; depuis Bernard Palissy, homme très-instruit pour son temps, s'est mieux énoncé, il croyoit que c'étoit aux pluies seules qu'on devoit l'origine des fontaines. Perrault de l'académie des sciences, a donné vingt-deux hypothèses tout-à-fait différentes, & sur lesquelles il s'est étendu avec érudition; il dit sur-tout qu'en comparant l'*eau* pluviale avec celle qui est nécessaire pour fournir le lit des rivières, cette première est plus que suffisante pour perpétuer le cours des fontaines & des *eaux* qui circulent sur la surface des continens. Halley, dans les transactions philosophiques, a fixé avec le plus de précision possible, qu'il ne faut que douze heures, pour faire perdre à la mer une superficie d'un dixième de pouce; il n'est pas difficile de juger que ces vapeurs chassées du sein des mers, à la surface du continent, par des vents qui ont une action suivie, peuvent lui fournir prodigieusement, pour la dépense qu'exigent les sources, les fontaines, les fleuves, la végétation, &c.

Des auteurs, depuis, ont expliqué l'origine des fontaines par l'infiltration des *eaux* de la mer, qui en passant par des canaux souterrains sur différens lieux, y déposoient leur saveur salée & désagréable. D'autres, pour y parvenir, ont fait valoir l'accumulation des *eaux* des plus hautes montagnes, fournie par les neiges, les pluies & les émanations constantes de la mer, qui viennent se condenser à leur surface.

Le premier systême est absolument insoutenable, s'il est vrai, comme la chimie & la saine physique nous l'apprennent, que les *eaux* de la mer, ainsi que toutes les *eaux* salées, tiennent en parfaite dissolution tous les sels qui y sont contenus, & que leur combinaison est telle, que la seule évaporation peut mettre ces sels en évidence.

A l'égard du second, c'est celui qu'on semble avoir le plus généralement adopté. Monet a discuté avec sagacité la question de savoir, si le réservoir de ces *eaux* étoit intérieur ou extérieur; il fait voir que les *eaux* données par la superficie des montagnes ne suffiroient pas pour fournir à la grande quantité qu'elles semblent distribuer. Il s'est assuré que les montagnes des Vosges, quoique peu couvertes de neige, fournissent au moins autant d'*eau* que le Mont-d'Or en Auvergne. On sait que ce dernier en est prodigieusement chargé. Il croit donc qu'il peut y avoir des amas d'*eau* & des égouttemens constans dans l'intérieur des montagnes, qui ne dépendent aucunement des causes extérieures dont nous venons de parler: que ces *eaux*, après avoir filtré un certain temps à travers la terre, vont jaillir & former des sources constantes.

On sait que les mineurs trouvent des veines d'*eau* très-considérables dans les plus grands approfondissemens; qu'elle augmente d'autant plus, qu'on pénètre plus avant dans les entrailles de la terre, & que leurs travaux en souffrent beaucoup. On ne peut pas présumer que ces *eaux* doivent leur origine seulement à des causes extérieures. Monet pense que ces *eaux* sont entrées primitivement dans l'arrangement du globe; qu'elles ont pu être entretenues dans la même proportion, par les vapeurs qui imbibent constamment & également la surface de la terre, par les *eaux* du ciel qui tombent à-peu-près en même quantité dans un lieu que dans un autre, dans un temps que dans un autre temps; que ces *eaux* se correspondent; pressent, & sont pressées à la manière des autres corps, & traversent notre globe.

C'est un moyen d'expliquer comment sont entretenues constamment ces fontaines minérales, & ces sources qui ne se tarissent jamais.

Monet a donné sur ce point des explications fort ingénieuses, & sur lesquelles nous ne pouvons nous étendre, sans passer le but que nous nous sommes proposé.

Dans les terreins plats ou les vallées, le plus souvent les *eaux* baissent, & s'élèvent en raison de la pluie ou de la sécheresse. On n'y trouve point de veines d'*eau* comme à la superficie des montagnes, mais on l'obtient, quand on parvient à une certaine profondeur, à la roche qu'on appelle *régulière*; alors on voit les choses rentrer dans l'ordre dont nous avons parlé (1).

---

(1) Nouvelle hydrologie, chap. 2, p. 48.

Il y a des sources dans l'Orient, & dans le Lancaschire qui fournissent à leur superficie l'air inflammable que Volta a découvert dans les marais. Il y en a où l'*eau* ne gèle jamais, d'autres qui font tomber les cheveux, d'autres qui rendent imbéciles, d'autres dont la chaleur est si forte, qu'on y fait cuire des œufs, ainsi que je l'ai pratiqué aux bains de Néron près de Naples.

Les *eaux* de fontaine & de source sont les meilleures pour étancher la soif des animaux, pour les commodités de la vie & l'usage médicinal, quand on n'est pas à la portée des rivières & des fleuves, & qu'on n'est pas obligé d'employer l'*eau* distillée.

Les plus pures contiennent peu de matières étrangères; autrement, on y trouve de la terre calcaire, du sel marin, quelquefois un peu d'alcali.

Les fontaines peuvent encore être considérées, ou par rapport à leur écoulement, ou par rapport aux propriétés, & qualités particulières des *eaux* qu'elles fournissent. Sous le premier aspect, il y en a d'uniformes, qui ont un cours égal & continuel; d'intermittentes ou périodiques, dont l'écoulement cesse & reparoît à des temps fixés, à différentes reprises; d'intercallaires, qui éprouvent des augmentations, & des diminutions, sans avoir des périodes fixées.

On attribuoit autrefois aux marées, les fontaines à flux & reflux; mais on en sent le ridicule, à moins que ce ne soient des sources très-peu éloignées de la mer. Il est plus naturel de croire qu'il se rencontre dans les entrailles de la terre des réservoirs & des siphons, qui entraînent plus d'*eau* que n'en fournissent les canaux d'entretien, qui étant eux-mêmes plus ou moins fournis, à raison de l'humidité, de la sécheresse, ou d'autres circonstances, forcent le réservoir de ne fournir que telle ou telle quantité, aux siphons dont l'ouverture est inférieure aux canaux d'entretien.

Pline le jeune avoit très-bien senti ce que les physiciens modernes ont développé avec la plus grande précision. Il observe que les Cantabres tiroient des augures de l'état où ils trouvoient les sources des fleuves. Dans la Galice, les prêtres des faux dieux se sont souvent servi de ces moyens pour abuser de la crédulité des peuples. Une des plus remarquables est la fontaine de Fonteforbe, qui est près de Belleftat, dans le diocèse de Mirepoix. On note encore celle de la Will, dans le Devonshire, celle du lac de Côme, &c.

§. III.

Des Rivières & des Fleuves.

Les fontaines ou les sources donnent naissance aux ruisseaux, fournissent l'*eau* des rivières, & les rivières entretiennent constamment les fleuves, qui réunissant toutes les *eaux* éparses sur le globe, vont se précipiter avec majesté dans le vaste sein des mers, & leur porter un tribut d'autant plus légitime, que c'est d'elles qu'ils ont reçu une partie de leur richesse & de leur abondance.

On a remarqué que la plus grande partie des fleuves avoit la direction d'orient en occident; qu'ils varient dans la même année, quant à la quantité de leurs *eaux*; qu'il y en a qui se perdent sous terre pour reparoître à certaine distance, comme le Rhône à quelques lieues Geneve.

Les sinuosités des fleuves augmentent à mesure qu'ils approchent de la mer. C'est par-là que les Sauvages de l'Amérique jugent s'ils en sont loin ou près.

Il y a des fleuves qui sont sujets à des débordemens périodiques, comme le Nil, qui par ce moyen fertilise l'Egypte. Guglielmini, dans son traité *della natura dei Fiumi*, a donné, sur les loix des mouvemens particuliers aux fleuves, des recherches & des observations intéressantes. Il a fait voir qu'en descendant des montagnes, les *eaux* acquièrent une vitesse qui entretient leur courant; qu'à mesure qu'elles font plus de chemin, leur vitesse diminue à cause des obstacles qu'elles rencontrent; qu'à la fin elles arrivent dans des plaines, où elles coulent presque horizontalement.

On sait combien les fleuves servent à entretenir l'abondance & la fertilité. Quel avantage n'a point retiré en France le commerce, depuis la réunion des *eaux* de l'Océan avec celles de la Méditerranée, au moyen du fameux canal de Languedoc; celle du Loing, *Lupia*, avec la Loire, par deux canaux, l'un connu sous le nom de canal de Briare, l'autre sous celui de canal d'Orléans, procure de grands avantages. En Allemagne, Frédéric-Guillaume, électeur de Brandebourg, a fait joindre, dès l'an 1662, l'Oder avec la Sprée, par un canal navigable de trois milles de longueur. On doit, en Russie, aux heureux soins & au génie de Pierre le Grand, d'avoir reuni le Wolkova qui passe à Pétersbourg, avec le Wolga, de sorte qu'on peut aller par *eau* l'espace de plus 800 milles de Russie ou werstes, jusqu'à la mer Caspienne. Plusieurs canaux dont il avoit dressé les plans, & qu'il avoit commencés, comme celui de la Doga, & d'autres, n'ont été achevés que sous le glorieux règne de l'impératrice Anne Iwanawna, autocratrice de Russie.

Les *eaux* des rivières & des fleuves flattent

moins le goût que les *eaux* de source, mais elles sont aussi plus légères & moins crues. Le plus souvent elles sont tellement purifiées par leur roulement, qu'elles ne tiennent que de la terre calcaire, du sel commun & quelquefois un peu d'alcali.

Cependant elles sont moins bonnes, quand leur lit est gypseux; elles ne valent pas mieux, lorsqu'elles coulent lentement sur un terrein noir & bitumineux. Il faut, quand il y a eu de grandes pluies & des orages, les abandonner quelque temps à elles-mêmes avant d'en boire, afin qu'elles puissent déposer les substances hétérogènes qui s'y rencontrent. En général, on peut dire que ce sont de toutes les *eaux* les meilleures.

§. IV.

Des Lacs.

Les grands amas d'*eau* réunis sur la surface du globe, sans écoulement direct à la mer, se nomment lacs; ils ne diffèrent des étangs, qu'en ce que ces derniers ne renferment qu'une très-petite quantité d'*eau*.

Il y a des lacs au travers desquels passent des fleuves, comme le fait le Rhône à travers le lac de Genève. La mer Caspienne peut être regardée comme un grand lac. Il en est, qui ont des écoulemens sensibles, sans qu'on voye d'où peut venir l'*eau*; on peut présumer qu'il y a des sources souterraines qui leur fournissent, & que des écoulemens particuliers qu'on n'apperçoit pas, leur permettent de s'échapper.

On trouve des lacs dont les *eaux* sont douces, d'autres où elles sont salées, d'autres où l'on rencontre des bitumes, comme dans la mer morte, ou le lac de Sodome; d'autres où les *eaux* chargées de sélénite, sont très-propres à pétrifier, comme le lac de Néagh en Irlande, comme à Calsbath en Bohême, &c.

Les inondations particulières du globe, des volcans, peuvent avoir formé des lacs, comme on peut s'en assurer par le lac ou la mer de Harlem en Hollande.

Gmelin, dans son voyage de Siberie, dit que dans des lieux très-éloignés de la mer, il y a des lacs d'*eau* douce, qui se changent en *eau* amère & salée; quelques-uns qui se forment, tandis que d'autres à côté se tarissent: ce qui présente des circonstances assez singulières en histoire naturelle.

Un des lacs les plus singuliers, est celui de Zirkniz, dans le duché de Carniole; ce lac a deux lieues de long sur une de large: au mois d'août il se vuide absolument; on y seme & on y moissonne; l'*eau* reparoît vers le mois de novembre, & en vingt-quatre heures remplit son bassin en sourdant à sa surface par des trous qui font jaillir l'*eau* avec une force surprenante: ce qu'on ne peut attribuer qu'à des réservoirs voisins qui se trouvent recevoir à des époques à-peu-près les mêmes, différentes *eaux* produites par des fontes de neiges & des écoulemens particuliers.

§. V.

Eaux dormantes & croupissantes.

Les *eaux* dormantes ou croupissantes sont celles qu'on trouve réunies dans des étangs, des marais & des mares. Il en est qui paroissent véritablement stagnantes, d'autres, au contraire, qui semblent vives & agitées; celles qui sont dans ce dernier cas, ont intérieurement quelques sources qui fournissent une nouvelle *eau*, & ne laissent pas de produire une légère agitation que cause le mouvement d'ondulation propre à l'*eau*, sur-tout quand elle est vive, & qu'elle est souvent augmentée par l'action de l'air, qui forme sur elle une impression sensible.

Si l'*eau* se trouve dans des circonstances à n'être point agitée du tout, elle se trouble, devient muqueuse, verdâtre, finit par se corrompre, soit parce que les plantes qui y croissent, y pourrissent facilement, soit parce que les substances animales & étrangères qui y sont apportées, s'y gâtent facilement, ne pouvant s'épurer dans une *eau* qui croupit.

Les *eaux* de mares & croupissantes sont très-dangereuses à boire, & causent des engorgemens, l'hydropisie, des dyssenteries, des fièvres quartes & putrides, des maladies épidémiques & épizootiques, sur-tout après les grandes chaleurs de l'été. Il faut donc les proscrire absolument des usages ordinaires de la vie, & si l'on peut, les détruire entiérement, ou bien empêcher que les animaux n'en aillent boire, sur-tout lorsque la chaleur est brûlante. Il faut, si on est forcé d'en laisser boire, y mêler du vinaigre, après les avoir fait bouillir, ou y infuser des plantes antiseptiques, même en faire des décoctions.

§. VI.

Eau isolée.

On rencontre dans différentes *substances* minérales des *eaux* isolées, qu'on *ne peut* pas regarder comme venant de la surface de la terre immédiatement, ou ayant appartenu à la mer. Il y en a de plus ou moins grandes quantités ren-

fermées dans des rochers, où il paroît assez naturel de croire qu'elles ont été resserrées, lors de la concrétion ou de la crystallisation de la pierre.

Monet a trouvé des morceaux de mine de fer en géode, composés de plusieurs couches, entre lesquelles se trouvoit de l'*eau* renfermée. J'ai dans mon cabinet des crystaux de roche remplis de petites gouttes d'*eau*. De plus, j'ai ramassé dans le Vicentin, des calcédoines très-blanches, parmi lesquelles plusieurs étoient grosses comme le pouce, & contenoient jusqu'à dix à douze gouttes d'*eau* très-claire, très-limpide, & aussi pure que la plus belle *eau* distillée. J'en ai cassé une, dont j'ai trouvé le fluide doux, insipide, inodôre. Les parois intérieurs de la géode étoient tapissés de petits crystaux très-réguliers.

Je conserve aussi des morceaux de succin, qui contiennent un fluide d'une consistance huileuse ou bitumineuse; mais ni le succin, ni le crystal de roche ne fournissent dans la cavité, où le fluide se trouve renfermé, une crystallisation régulière, telle qu'on en apperçoit dans l'intérieur des petites géodes de Vicence, qu'on a improprement appellée fausse opale, & qui ne sont autre chose que des calcédoines assez belles; qui petit à petit laissent l'*eau* s'évaporer au travers de leur substance, sur-tout si on ne les tient pas dans un lieu frais.

CHAPITRE IV.

Propriétés économiques de l'Eau.

Examinons les avantages que l'*eau* répand sur l'homme sain, & sur tous les usages économiques de la société, dans quelqu'état qu'on l'emploie, fluide, solide ou en vapeurs. Nous verrons ensuite celles qui sont préférables, & à quels signes on les reconnoît; nous nous occuperons en même temps des moyens nécessaires pour corriger les *eaux* qui n'auroient pas toutes les qualités qu'on leur desire.

§. I^er.

Nécessité de l'Eau pour les animaux.

L'*eau* pure satisfait à un des besoins les plus impérieux : je veux dire celui de boire; soit que les animaux le fassent uniquement pour étancher leur soif & se rafraîchir, soit qu'ils mêlent, en mangeant, les fluides aux solides, pour faciliter la digestion de ces derniers, les dissoudre, les diviser, & les rendre propres à les nourrir & à être porté dans les différens organes, où ils subissent la préparation que la nature leur a attribuée.

On voit que, sous ce point de vue, il ne seroit pas possible à l'homme d'exister sans ce fluide bienfaisant, que ses besoins & la sensualité lui font unir, soit avec du vin, soit avec d'autres sucs tirés des différentes substances végétales, dont l'expérience lui a appris à se servir utilement & agréablement.

Il n'est pas moins vrai que l'homme a reçu des mains de la nature l'*eau* douce & pure, pour en faire usage telle qu'elle est, & sans aucun mélange avec des substances étrangères. On voit en effet, sur la terre, très-peu de nations où elle ait permis à la vigne de croître & d'offrir son jus trompeur aux hommes, qui en ont toujours beaucoup abusé. D'ailleurs, on sait qu'il y a bien des pays où l'on en fait infiniment peu d'usage, sans que pour cela les habitans en aient moins de force, de courage & d'énergie.

§. II.

Avantages de l'Eau dans l'éducation physique des enfans.

Nous voyons dans nos climats que les enfans à qui on donne du vin, du café, des liqueurs spiritueuses, croissent infiniment moins bien, moins vîte que ceux qui n'ont fait usage que de l'*eau* pure. Ne craignons pas de le dire : c'est une inattention perfide, dont je ne doute pas que beaucoup d'enfans n'aient été les victimes. Nous voyons, au contraire, que ceux à qui on a évité de donner aucune boisson spiritueuse & fermentée, qui n'ont pas connu les alimens de haut goût, chez qui une *eau* pure & limpide a tenu lieu de toute autre boisson, ont reçu de la nature un développement heureux & facile de tous leurs organes, une souplesse dans leurs mouvemens, une homogénéité dans leurs fluides, qui non-seulement les rendent très-favorables à leur accroissement, mais encore leur sauvent une infinité de maux qui sont les suites nécessaires d'une rigidité prématurée dans les fibres, & des particules âcres qui sont communiquées insensiblement aux humeurs. On sent donc que ce n'est pas sans la plus haute imprudence, qu'on peut se laisser aller à un préjugé homicide que réprouve la nature.

§. III.

Mélange de l'Eau avec le Vin.

L'*eau* unie au vin en petite dose, c'est-à-dire, d'une cuiller sur un gobelet d'*eau*, peut être considérée comme les autres acides végétaux, qui étendus dans de l'*eau*, ont la propriété de rafraîchir & de s'opposer à l'alcalescence & à la putridité des humeurs. De cette manière, elle peut procurer un très-grand avantage en santé, &

même dans les maladies putrides, où les malades épuisés rejettent souvent les tisanes qu'on leur présente, sur-tout chez les vieillards.

J'en ai souvent fait usage avec la plus grande satisfaction, dans plusieurs épidémies, où j'ai été envoyé par ordre du gouvernement. Une circonstance particulière où le vin peut être très-utile, c'est celle où l'*eau* froide seroit très-dangereuse; je veux dire, lorsqu'on est excédé de fatigue & de chaleur, que la transpiration & la sueur se manifestent à un très-haut degré; l'*eau* froide, dans ce cas, causeroit une astriction intérieure très-forte, qui feroit resserrer les pores de la peau, & ceux qui exhalent également dans l'intérieur le fluide qui leur est propre; de-là les pleurésies, les péripneumonies, les inflammations particulières, qu'un froid subit peut faire éclore. Il faut cependant prendre garde de ne point tomber dans un excès contraire, qui pourroit également donner lieu à de vives inflammations, si on buvoit trop de vin, & qu'il fut trop généreux. Ainsi on peut, pour éviter tout inconvénient dans les circonstances dont nous parlons, boire le vin mêlé avec de l'*eau*, qui ne soit pas trop froide, & dans des proportions égales.

§. IV.

Avantages particuliers de l'Eau en boisson.

Les buveurs d'*eau* sont bien moins sujets à la goutte, aux ophtalmies, aux tremblemens, aux maladies nerveuses, aux indigestions, aux pertes de sommeil, que ceux qui se sont accoutumés au vin (1), au café, aux liqueurs spiritueuses. Les personnes adonnées aux sciences & aux lettres, devroient aussi en faire leur boisson favorite; il est certain que leurs idées en seroient plus nettes, leur jugement plus sain, & leurs sens plus exquis. On auroit beaucoup moins de vents, beaucoup moins de maladies hypochondriaques & nerveuses, beaucoup plus d'avantages pour la reproduction de l'espèce. S'il y avoit dans les alimens des sels tenaces, visqueux, âcres, l'*eau* émousseroit leur activité, les dissoudroit, les étendroit, les entraîneroit par les voies urinaires, arrêteroit l'effervescence du sang & de la bile : enfin, c'est l'*eau* qui fixera le juste degré qui met en équilibre les solides avec les fluides, & constitue l'état de parfaite santé.

Il seroit dangereux de ne point mêler l'*eau* dans des proportions relatives aux alimens qu'on prend; j'ai vu plusieurs personnes, dont on attribuoit le marasme & les infirmités, au défaut des boissons dont ils n'avoient pas fait usage dans leurs repas depuis fort long-temps. Ceux qui donnent dans l'excès opposé, délayent leurs alimens dans une trop grande proportion, & ne manquent pas d'affoiblir leur estomac. Rien de mieux que de l'habitude de boire chaque matin un grand gobelet d'*eau*, dans lequel on met, si l'on veut, une bonne cuillerée de sucre; je crois cette dernière méthode infiniment avantageuse, parce qu'elle débarrasse entièrement l'estomac des résidus de la digestion.

L'*eau* qu'on boit en santé doit toujours être froide; autrement, au lieu d'être tonique & propre à la digestion, elle relâcheroit l'estomac, & en rendroit la fonction lente & difficile; il est cependant des circonstances où une extrême sensibilité dans l'organe, des nerfs trop agacés, empêchent d'y porter une *eau* froide, dont l'action pourroit devenir irritante.

L'*eau* doit donc être regardée comme la boisson la plus salutaire à l'homme. Tous ceux qui en font un usage exclusif, éprouvent une sensation délicieuse à étancher leur soif; leur bouche s'humecte, ils sentent intérieurement un calme heureux, qui répare ce qu'un exercice violent leur avoit fait perdre par l'insensible transpiration.

En général, la grande habitude de boire de l'*eau* a procuré les constitutions les plus heureuses, & la santé la mieux affermie.

§. V.

Autres usages économiques de l'Eau.

L'*eau* est d'un usage indispensable pour la préparation de toute espèce d'alimens. Les bouillons ne sont autre chose que de l'*eau* chargée de principes muqueux, alimentaires ou altérans des substances animales & végétales, au moyen d'une décoction plus ou moins forte.

Un avantage bien important que procure l'*eau*, est de servir à nétoyer les ustensiles, laver les vêtemens & immondices de quelque nature qu'ils soient, à purifier en quelque sorte les corps pour lesquels elle est employée; les hommes, & les femmes sur-tout, qui ont envie de veiller également à la propreté & à la salubrité, ne manquent pas chaque jour de se laver avec de l'*eau* froide ou tiède, selon l'habitude qu'ils en ont; mais autant qu'il est possible, il vaut mieux se servir de l'*eau* froide.

§. VI.

Utilité de l'eau pour rafraîchir les liqueurs.

Galien dit qu'à Alexandrie, & dans toute

(1) Les anciens étoient plus modérés que nous dans l'usage du vin. Ils le buvoient communément dans la proportion appellée *diatessaron*, c'est-à-dire, trois quarts d'*eau* sur un quart de vin.

l'Egypte, on rafraîchissoit l'*eau* qu'on avoit fait chauffer auparavant, en attachant pendant la nuit aux fenêtres, du côté où venoit le vent, des cruches de terre remplies d'*eau*, qu'on enveloppoit de feuilles de vignes, de laitues & autres plantes qu'on arrosoit d'*eau*.

Richard a donné une dissertation sur le froid causé par l'évaporation des fluides, dans laquelle il fait voir qu'on peut tirer un grand parti de l'*eau* pour se procurer des boissons fraîches & agréables dans les grandes chaleurs. Il fait observer que la méthode la plus facile & la moins coûteuse pour rafraîchir l'*eau*, le vin, ou toute autre espèce de fluide, étoit en usage depuis longtemps dans l'Indostan, où les indiens avoient coutume d'employer des linges mouillés pour entourer les vases qui contenoient les liqueurs qu'ils désiroient rafraîchir.

Plusieurs sels, sur-tout le sel ammoniac, peuvent favoriser cette opération, & procurer un très-grand froid artificiel. Ce moyen très-bon ne laisse pas d'être dispendieux; le froid qu'il donne est dû à l'évaporation de l'*eau*, qui en se volatilisant refroidit les liquides contenus dans les vases.

Achard croit que la vertu tonique de l'*eau*, pourroit bien ne devoir être attribuée qu'au froid. Ce qu'il y a de certain, c'est que par ces moyens, l'*eau* devient une boisson délicieuse, lorsque la température est très-chaude. On voit dans les grandes chaleurs les gens du peuple se rafraîchir efficacement, en mettant de l'*eau* froide dans le creux de leurs mains.

§. VII.

*Mélange utile de l'*eau *avec différentes substances.*

C'est une chose bien avantageuse pour les usages de la vie, que le mélange de l'*eau* avec beaucoup de substances, dont elle prend le goût, la couleur, l'odeur & les vertus. Toutes les boissons qu'on nous prépare chez les brasseurs, sont dues au mélange de l'*eau*, qui fait renfler les grains, les divise, les atténue, prend les vertus du marc, le rend propre à former des boissons utiles & agréables. Nous lui devons encore celles dont on fait usage chez les cafetiers, les vinaigriers & les limonadiers (1).

On sait que l'*eau* en grand volume, a la propriété d'arrêter la combustion, comme aussi si on l'emploie à petite dose, & très-divisée, elle ne sert qu'à l'augmenter. (2) Le phosphore seul ne peut y brûler. Le fer (3) acquiert avec elle cette cohérence & cette force qui le rend le plus dur de tous les métaux.

L'*eau* fournit le lien aux substances les plus dures, c'est à elle que nous sommes redevables de la beauté & de la solidité de nos maisons & de nos édifices publics, ainsi que de l'agrément des décorations, qu'un Stucateur habile sait employer avec tant de goût & d'élégance.

Les belles expériences (4) que Hales a publiées dans sa Statique des végétaux, semblent prouver que l'*eau* a pour eux une vertu de prédilection, qu'elle les éleve & les nourrit d'une manière plus particulière qu'elle ne le fait pour les animaux. Les poissons ne peuvent vivre qu'au milieu de cet élément, mais l'homme n'en pourroit faire le même usage, (5) quoiqu'on ait vu rester plus d'un quart d'heure dans l'*eau*. On prétend qu'il y en a eu qui ont passé jusqu'à neuf jours sans prendre aucune autre nourriture.

§. VIII.

*Usages méchaniques de l'*eau.

Nous ne rappellerons pas ici tous les avanta-

(1) Il est des pays où des arbres particuliers donnent une très-grande quantité d'*eau* dont les voyageurs altérés se servent pour étancher leur soif. Le Père Labat, dans son voyage aux Indes occidentales, parle d'un arbre appellé Balisier, dont les fleurs composées de quatre à cinq godets les uns sur les autres, contiennent trois à quatre pintes d'*eau*. Le coco contient aussi une espece d'*eau* très-utile aux gens du pays où il se trouve.

(2) On attribue à l'*eau* qui pénetre par des ouvertures particulières dans les volcans, les tremblemens de de terre & les effets violens que produisent ces gouffres enflammés, auxquels on pourroit dire qu'elle sert d'aliment.

(3) C'est au moyen de l'*eau* froide que les forgerons trempent l'acier.

(4) Quelques-unes de ces expériences servent à orner nos cheminées pendant l'hiver, en nous fournissant des oignons de fleurs & d'autres plantes, qui n'ont besoin que de l'*eau* seule pour offrir les végétations les plus completes.

(5) Il y a des hommes sur-tout des indiens qui vivent assez long-tems sous l'*eau*, d'où ils rapportent des coquilles, des madrepores, des coraux, & des perles, dont un anglois vient de découvrir la formation; il a trouvé la maniere d'en former à volonté, en observant que les huitres à perle étoient tarodées d'insectes; il en piqua aussi & les rejetta à la mer après les avoir marquées; il les fit retirer au bout d'un certain tems, & trouvait par-tout où il avoit fait une piqûre des perles formées, apparemment de la substance de l'animal, qui recouvre ainsi les dommages qu'ont fait à sa demeure les insectes destructeurs qui le tourmentent.

ges que l'hydraulique & l'hydrostatique peuvent communiquer aux sciences & aux arts.

La simplicité des moyens, & la réunion des forces que l'*eau* rassemble parlent fortement en sa faveur. Les ponts, les moulins à *eau*, le chapelet des Brasseurs, dont Vera a fait une nouvelle application, ces machines avec lesquelles on dessèche des marais en font foi. Ici on oppose des digues puissantes à des *eaux* impétueuses, là on les éleve à des hauteurs considérables, au moyen des vapeurs puissantes de cet élément, ces faits sont bien suffisants pour nous faire sentir à quel haut degré d'utilité les hommes les ont sçu faire parvenir.

Parmi toutes les machines qui ont été imaginées pour rendre l'*eau* infiniment utile aux hommes, il en est peu qui méritent un éloge aussi complet que la fameuse pompe à feu dont on se sert pour dessécher les marais (1) C'est elle qui fournit l'eau nécessaire aux villes de Paris & de Londres, pour y entretenir la salubrité, la propreté, & la sureté, qui doivent être les suites nécessaires d'une effusion d'*eau* souvent répétée dans toutes les rues d'une grande ville, où surtout dans les fortes chaleurs, l'air a besoin d'être renouvellé & rafraîchi, au moyen des vapeurs aqueuses qu'on a la facilité de lui communiquer.

Nous voyons avec la plus grande satisfaction les efforts qu'a fait une compagnie respectable sous la direction éclairée des Perrier, frères, à dessein de procurer à la ville de Paris, les avantages qu'une bonne combinaison, à l'instigation de Voltaire, & l'exemple de voisins industrieux auroit dû lui ménager depuis long-temps. C'étoit le moyen le plus sûr d'ôter aux rues, dans une ville sur-tout où l'on manque de trotoirs, cette puanteur désagréable, & ces boues si noires & si mal-propres, dont les gens de pied ont tant à se plaindre, de fournir beaucoup d'*eau* en cas d'incendie, de donner à bon compte aux particuliers toute l'*eau* que leurs besoins exigent, & de l'avoir toujours pure, sans que la gelée puisse souvent déranger le service public; de si grandes & de si justes considérations, font désirer ardemment au public éclairé, que des travaux aussi importans, soient efficacement étendus & soutenus par le gouvernement, dont la vigilante activité pour le bien public, ne peut laisser présumer aucune indifférence sur l'entière exécution d'un projet vraiment national.

(1) Il y en a onze à Londres.

§. IX.

Distinction économique des eaux.

Comme les *eaux* sont composées de parties hétérogènes, on est obligé d'examiner celles qui sont bonnes pour l'usage des hommes & celles qui ne leur conviennent pas. Il y a telles *eaux* qui ont une qualité particulière pour les brasseries, les boulangeries, la coction des légumes, le blanchiment des toiles, la préparation des cuirs & des peaux, pour la fabrication du papier, & dans une infinité d'autres manufactures, où la qualité de l'*eau* est d'une telle importance, que le succès des opérations en dépend.

Il faut donc examiner l'eau, comme le dit Bergman (2), non-seulement parce que cette connoissance fait partie de la philosophie naturelle, mais encore par rapport à l'utilité publique & particulière.

1° Pour ne faire usage intérieurement que de l'*eau* la plus pure.

2°. Pour s'abstenir de celles qui sont moins bonnes, ou nuisibles.

3°. Pour connoître celles qui ont des vertus médicinales constatées par l'expérience, & juger des propriétés des autres *eaux*, dont l'analyse présente exactement les mêmes principes.

4°. Pour approprier aux fabriques celles qui leur conviennent.

5°. Pour corriger les *eaux* impures, quand on n'en a pas d'autres, en séparer les substances étrangeres qui ne conviennent pas.

6°. Pour composer artificiellement les meilleures *eaux*, lorsqu'on ne peut commodément les avoir naturelles en suffisante quantité.

§. X.

Du choix des eaux.

Si on considère les *eaux*, quant à leurs usages, on peut les diviser en quatre classes.

1°. Celles dont on peut user journellement, sans aucun inconvénient, comme les bonnes *eaux* de fleuve, de source, &c.

2°. Celles qui sont inférieures, qu'on nomme

(2) Dissertation 2e de l'analyse des *eaux* minérales, page 90.

dures, & qu'on a besoin de purifier, telles sont les *eaux* séléniteuses, & celles qui n'ont point de mouvement.

3°. Celles qui, à raison des substances qu'elles contiennent, ne peuvent être employées journellement, mais bien dans les cas de maladie ou d'indisposition.

4°. Celles dont les principes dangereux ne permettent pas l'usage intérieur, quoiqu'elles puissent servir à d'autres usages.

Nous ne parlerons ici que des deux premières especes, ayant à traiter ailleurs des *eaux* minérales, & ne croyant pas utile de nous étendre d'un autre côté sur des *eaux* dangereuses, & qui ne peuvent avoir de rapport avec nous, puisqu'elles concernent seulement les arts.

§. XI.

Des eaux *potables.*

Les *eaux* douces & pures, c'est-à-dire, qui contiennent le moins possible de substances étrangeres (1) se connoissent d'abord à leur legéreté qui se détermine au moyen d'un aréomètre, en la comparant à l'*eau* la plus pure des Chymistes, c'est-à-dire, à l'*eau* distillée de pluie ou de neige.

On les fait bouillir, & elles doivent, après cette opération, (si on verse par inclination, après les avoir laissées reposer quelque temps) ne laisser au fond du vaisseau ni sable, ni limon.

Il faut que les légumes y cuisent facilement.

Que le savon n'ait pas de peine à s'y dissoudre.

Qu'elles soient limpides, sans odeur, & d'une insipidité parfaite (2), & coulent sur le sable ou sur le gravier.

Qu'elles nourrissent d'excellens poissons, & conservent le teint frais, & une bonne santé à ceux qui en font un usage habituel; & qu'elles passent facilement par les voies urinaires.

Elles doivent s'évaporer fort vîte, se charger facilement des principes des plantes, convenir à la végétation, & au blanchissage du linge.

Enfin, moins elles seront troublées par l'acide du sucre, par l'alcali fixe & par la dissolution d'argent, plus elles seront pures, plus on sera fondé à les mettre au premier rang.

(1) Les eaux les plus pures contiennent encore quelques sels ou quelques substances terreuses, qu'on ne manque pas de trouver apres la distillation de ces eaux.

(2) Cette insipidité n'est pas telle que les buveurs d'*eau* d'habitude ne reconnoissent bientôt la différence qu'il y a entre plusieurs eaux de bonne qualité.

§. XII.

*Moyens de purifier l'*eau.

La bonne *eau* est sans couleur, mais il ne faut pas en conclure que toute *eau* sans couleur est bonne; la couleur obscure, qui tient du jaune ou du rouge, se rencontre assez dans les *eaux* stagnantes; elle peut venir du fer, d'une matière extractive, & quelquefois d'une matière grasse. La couleur bleue décèle le vitriol de cuivre; la couleur verte le vitriol de fer, & ainsi des autres.

Quand l'agitation dégage de l'*eau* beaucoup de bulles d'air, on juge que l'*eau* tient abondamment de l'acide aérien.

Les *eaux* séléniteuses sont sensiblement troublées par l'acide du sucre & par l'alkali en liqueur; on les juge d'autant moins bonnes, que le précipité est plus abondant; elles sont austères, d'une saveur terreuse; & peu agréable à boire; elles occasionnent des obstructions, & peuvent, à la longue, altérer la santé.

Ces *eaux* ne valent rien pour extraire les principes des différens corps qu'on soumet à leur action, pour blanchir, faire cuire des farineux, & même la chair des animaux.

Elles ne sont pas meilleures pour rouir le chanvre & le lin, parce qu'elles ont une vertu antiseptique, qui fait qu'elles se corrompent moins aisément que celles qui sont meilleures.

Bergman croit qu'on feroit bien de les essayer sur mer, dans des voyages de long cours, puisqu'il seroit facile de les purifier, lorsqu'on en voudroit faire usage; il les croit plus utiles que nuisibles pour arroser les végétaux.

Les *eaux* dures doivent leurs qualités particulièrement à une terre absorbante, qui y est tenue en dissolution par le moyen de quelqu'acide. Si c'est l'acide aérien qui domine, l'ébullition suffit pour le corriger; ce fluide très-subtil se volatilise par la chaleur; la terre qu'il tenoit suspendue, ne peut plus se soutenir dans l'*eau*, & se précipite en petites parties, qui s'attachent fortement aux inégalités des corps qu'elles rencontrent. On voit souvent que les théières & les

les légumes sont encroutés de cette terre qui empêche l'*eau* de pénétrer.

Quand les *eaux* n'ont pas d'autre cause qui les rende dures, ce défaut qui n'est pas considérable, se corrige en les faisant cuire, & en les faisant refroidir. On les expose ensuite à l'air dans des vases larges & peu profonds : lorsqu'elles ont déposé leur terre, & qu'elles ont reçu de l'atmosphère une portion d'acide aérien, elles deviennent plus agréables.

Si au contraire la terre absorbante est tenue en dissolution par un autre acide, il n'est pas aussi facile de la séparer, & il en résulte pour l'*eau* la plupart des défauts que nous venons de décrire. Cette *eau* décompose le savon, parce que l'alcali s'unit plus volontiers à l'acide minéral, qui se trouve dans le sel neutre terreux : de sorte que l'huile qui est par elle-même insoluble dans l'*eau*, s'élève à la surface en forme de pellicule, & se réunit en globules.

Les autres effets viennent ou du sel neutre lui-même, ou de ce que, pendant la cuisson, une partie du dissolvant est enlevée, ce qui fait que la base terreuse se précipite, & adhère fortement aux matières qu'elle rencontre.

Cet effet a encore lieu, quand il s'y trouve de l'acide nitreux uni à la chaux ou à la magnésie, ou de sel marin à base de magnésie.

Il ne suffit pas de faire bouillir ces *eaux*, il faut en précipiter la terre par un alcali ; on fait une dissolution de cendres gravelées, ou de quelque autre alcali, qu'on verse dans l'*eau* goutte à goutte, jusqu'à ce qu'elle n'en soit plus troublée. Quand toute la terre s'est rassemblée au fond, on l'éprouve encore par un peu de liqueur alcaline. Lorsqu'on voit qu'il ne se précipite plus rien, il est aisé de déterminer la quantité d'alcali qu'exige l'*eau* sur laquelle on fait cette opération, en comparant le poids de ce sel, avant & après l'expérience. Cette *eau* ainsi purifiée, doit être décantée avec précaution, ou même filtrée s'il est nécessaire.

Les *eaux* stagnantes sont sujettes à se corrompre en été, & à recevoir des millions d'insectes ; on les épure pour les usages de la vie dans les provinces méridionales de l'Europe, en les filtrant dans une espèce de pierre sablonneuse, qui en sépare toutes les parties hétérogènes qui s'y trouvent mêlées, sans y être absolument dissoutes.

Lorsqu'une *eau* est salie ou troublée, il ne faut le plus souvent que la laisser reposer pendant quelque temps, & elle fournit une *eau* très-pure, laissant déposer au fond les substances étrangères qui s'y trouvent suspendues : on puise l'*eau* sans remuer le fond, ou on la verse en inclinant le vase très-doucement ; on a ainsi une *eau* dégagée de ses impuretés.

On peut jetter encore du sable dans l'*eau*, l'agiter ensuite, & le sable entraîne souvent les ordures : on se sert encore de pierres filtrantes, d'éponges ou de coton, au travers desquels on fait passer l'*eau* pour l'avoir claire un peu plus vite.

Mais le moyen le plus assuré pour être fourni d'une *eau* potable excellente, est d'avoir, avec une grande fontaine sablée, ou filtrante, une autre plus petite, on y passera l'*eau* de la grande, en ayant soin tous les jours d'y faire replacer une quantité d'*eau* égale à celle qui aura été soustraite pour l'usage de la journée ; on sera sûr, par ce moyen, d'avoir toujours l'*eau* la plus limpide & la plus pure possible, même dans les temps où la rivière charrie le limon le plus épais.

Il faut faire attention de ne permettre, ni aux hommes, ni aux animaux de boire l'*eau* dans laquelle on a fait rouir le chanvre ; elle contracte une odeur si forte & si désagréable, qu'elle cause le dégoût, des nausées, le vertige, des diarrhées, des maladies chroniques. Elles font mourir les poissons qui en approchent. On devroit bien ordonner que, généralement par-tout où il y a des sources & des ruisseaux qui se rendent dans des rivières fréquentées, la permission d'y faire rouir le chanvre, fut interdite ; on suivroit en cela les erremens des anglois, qui depuis long temps en ont fait la défense sous des peines très-graves.

Il seroit utile d'examiner dans l'été, après les grandes sécheresses, les *eaux* des rivières & des sources qui ont coutume de fournir aux besoins ; on seroit peut-être surpris de voir combien elles ont dégénéré ; on peut s'en assurer seulement par l'odeur & le goût qu'elles ont dans ces circonstances ; il n'y a pas de doute, que les menthes, les mille-feuilles, les prêles, les renoncules aquatiques, les sagittaires, les *conferva*, ne se corrompent à mesure que l'*eau* se retire, & ne lui communiquent les mauvaises qualités que leur décomposition entraîne. D'ailleurs, comme l'a fort bien observé Lebegue de Presle, docteur régent de la faculté de Paris (1), indépendamment de cette cause, on voit se former sur les bords des rivières des mares déterminées par l'*eau* en se retirant, où périssent des poissons, dont la putréfaction ajoute encore à celle des plantes.

---

(1) Le conservateur de la santé, page 104.

Antoine de Juſſieu attribua, en 1731, la cauſe d'une maladie conſidérable qui régnoit à Paris, à l'alcaleſcence cauſée par la ſéchereſſe qui eut lieu cette année. Il trouva l'*eau* de la Seine altérée, conſeilla de faire nettoyer les bords de la rivière des plantes qui s'y corrompoient, de tarir les mares, & d'avoir aſſez d'*eau* vive pour ſuppléer à celle de la rivière, ſi elle ſe gâtoit.

Il n'y a point de doute qu'on ne puiſſe attribuer, dans les années de grande ſécthereſſe & de grande chaleur, aux cauſes que nous venons de décrire, la mort d'une infinité de poiſſons, & beaucoup d'altérations ſenſibles, même des maladies épidémiques dans l'eſpèce humaine.

Lorſqu'on craint que l'*eau* qu'on a dépoſée chez ſoi, ne ſe corrompe, on la tient dans des lieux frais aérés, dans des vaſes de terre verniſſés, on y jette quelque peu d'eſprit de vitriol, ou d'un autre acide même végétal; on la maintiendra ainſi pendant un certain temps.

Si on fait proviſion d'*eau* pour des voyages de long cours ſur mer, on a donné pluſieurs moyens pour la conſerver.

On trouve, dans le journal de la marine (1), la manière de conſerver l'*eau* douce ſans altération, dans les voyages de long cours. Elle conſiſte à mettre dans les futailles ordinaires remplies d'*eau*, plein les deux mains de chaux vive, à les laiſſer repoſer cinq à ſix jours, puis à les bien rincer, à les remplir d'*eau* deſtinée pour le voyage, à couvrir le trou de la bonde d'une toile, ou plutôt d'une plaque de fer-blanc trouée pour empêcher les rats de s'y jetter; des expériences répétées ont aſſuré l'efficacité de cette méthode.

Venel croit qu'on peut employer avec ſuccès l'huile de vitriol à la doſe d'une goutte par pinte, ce que Hales avoit auſſi penſé.

Tom-Henry (2) conſeille de jetter une certaine quantité de chaux dans une barique pleine d'*eau* douce, de la précipiter lorſqu'on en veut boire, au moyen de la magnéſie, de la terre calcaire, de l'acide vitriolique, ou bien de l'air fixe; il conſeille encore le ſoufre & l'eſprit de vitriol, qui ne permettent pas d'éclore aux inſectes qui naiſſent en grande quantité dans les bariques, & peuvent gâter l'*eau*, qui peut redevenir bonne enſuite d'elle-même, puis ſe gâter de nouveau, & ainſi alternativement trois fois dans l'eſpace de trois mois, ainſi qu'il eſt rapporté dans les mémoires de l'Académie (3).

(1) Journal de la marine, tome Ier, p. 144.

(2) An account of a method of preſerving Water at ſéa from putrefaction. London 1781.

(3) Hiſtoire de l'académie des-ſciences de Paris 1722.

Il nous reſte à dire quelque choſe ſur le danger des fontaines de plomb, ou dont le couvercle ſeulement eſt recouvert de plomb. Il eſt très-certain que l'*eau* a la faculté de diſſoudre ce métal, & qu'elle en forme une chaux très-dangereuſe. Demilly, de l'Académie des ſciences, a inſéré dans le journal de phyſique, qu'il avoit été empoiſonné pour avoir bu de l'*eau* d'une fontaine dont le couvercle étoit garni de plomb, & qui avoit été altérée; il faut donc abſolument proſcrire ces fontaines, & ne ſe ſervir que de celles de grès, ou de pierre.

Il faudroit encore que l'on veillât à ce que quand des tuyaux des fontaines de plomb ont été quelque temps ſans ſervir, on fît dégorger la première *eau* qui a ſéjourné dans ces canaux, afin d'éviter les inconvéniens qui en peuvent réſulter, & dont les porteurs d'*eau* doivent connoître le danger.

Nous venons de voir une foule de biens que l'*eau* procure aux hommes; obſervons d'un autre côté que quelquefois elle leur nuit, lorſqu'on l'employe, ou à une température trop chaude, ou à une trop froide; lorſqu'elle contient des particules étrangères & dangereuſes, en plus ou moins grande quantité. Nous ſommes aſſurés qu'elle uſe les corps les plus durs (1): les pierres ſur leſquelles l'*eau* tombe goutte à goutte, ſe creuſent inſenſiblement; les bois qui flottent ſur l'*eau* laiſſent diſſoudre une partie de leurs ſels; ce qui fait qu'on les eſtime moins que ceux qui n'ont pas été ſoumis à ſon action. Les bois de conſtruction, qui ſervent au doublage des vaiſſeaux, ſont très-facilement attaqués par l'*eau*, ce qui a engagé à les doubler de cuivre.

On verra dans ce qui concerne l'*eau*, conſidérée médicinalement, combien elle peut encore rendre de ſervices importans.

Il eſt auſſi peu aiſé de ſuivre dans les maladies la route pour laquelle s'eſt déterminée la nature, que de ne point s'en écarter, parce que, tantôt elle précipite ſa marche, tantôt elle la rallentit, parce qu'il n'y a pas, à vrai dire, deux maladies ſemblables, & que chaque individu préſente des variétés nouvelles. Quand d'ailleurs, on conſidère la foule de médicamens qu'offre l'arſenal pharmaceutique; quand on conçoit que les mêmes remèdes diffèrent néceſſairement pour leurs effets, parce que leur activité a tantôt plus, tantôt moins de force, relativement aux lieux d'où on les a tirés, au laps de temps qui s'eſt écoulé depuis

(1) Il y a long-temps que le poëte latin le plus aimable diſoit :

Gutta cavat lapidem. . . .

qu'on les a, à la main qui les prépare, aux substances qu'on y mêle, aux organes pour lesquels on les dispose, on conviendra qu'il en est bien peu sur lesquels on puisse rigoureusement compter; que l'existence d'un médecin suffit à peine pour en essayer quelques-uns; que plus ils seront simples & employés à propos, moins on aura à craindre de troubler l'opération de la nature, à laquelle on ne voit que trop souvent les médecins vouloir substituer la leur, tandis qu'ils ne devroient avoir d'autre but que de l'épier, de suivre ses pas, de les régler dans la route qu'elle s'est choisie elle-même, de la modérer ou la ranimer suivant l'occurrence.

Nous ne craindrons pas de le dire, si l'art de guérir n'eût employé d'autre remède que l'*eau*, il est mille circonstances où il n'eût pas eu à déplorer le sort de ses victimes; il en eût peut-être laissé échapper quelques-unes, mais il n'eût pas donné des ailes à la mort. Nous sommes bien loin de prétendre que ce secours doive être employé seul dans beaucoup de maladies; mais nous assurons qu'on n'a pas assez fait attention aux avantages qu'il procure, lorsqu'on a bien combiné sa qualité, sa quantité, sa chaleur, son union avec les substances les plus simples, souvent bien préférables au fatras de médicamens, dont la vieille médecine fait usage, sans trop savoir pourquoi, & dont les jeunes médecins, subjugués par le préjugé, n'osent s'abstenir, de peur de passer pour ne savoir rien. C'est cependant beaucoup savoir, que de connoître comment on peut se passer de remèdes.

Plus la médecine s'éclairera par des travaux académiques, qui seuls peuvent apprécier justement la créance qu'il faut apporter aux complications pharmaceutiques, plus nous assurons que la médecine d'observation, celle d'Hippocrate, reprendra le dessus, plus les avantages de l'*eau* seront appréciés.

CHAPITRE V.

Des Eaux *de mer.*

On entend par mer le vaste amas d'*eau* qui environne toute la terre, & qui s'appelle communément *océan*. Il fournit constamment à la terre, par son évaporation, ce qu'il lui faut pour l'entretien des fleuves, des rivières, des sources, &c. : il reçoit sans cesse l'équivalent de la perte qu'il fait pour perpétuer une circulation aussi utile qu'elle est admirable.

Jusqu'à Justinien, l'empire de la mer appartenoit indistinctement à tous les hommes. L'empereur Léon a le premier distribué des possessions sur le Bosphore de Thrace; depuis, plusieurs princes ont voulu s'approprier la mer; les vénitiens font encore tous les ans la ridicule cérémonie des épousailles du doge & de la mer Adriatique. Une nation puissante & industrieuse a voulu se faire considérer comme la souveraine des mers; mais elle reconnoîtra qu'il vaut mieux, dans un siècle éclairé, partager avec les autres nations les droits que la nature a donnés à chacune d'elles sur ce vaste élément.

Parmi les phénomènes que présente la mer, le plus étonnant est, sans contredit, celui de son flux & son reflux. C'est un mouvement journalier, régulier & périodique qu'on observe dans ses *eaux*, & auquel on a aussi donné le nom de *marée*. Dans les grandes mers, l'océan monte & descend alternativement deux fois par jour, les *eaux* s'élèvent & s'étendent sur les rivages pendant environ six heures; c'est le flux. Elles restent en repos pendant quelques minutes, & redescendent pendant six autres heures; c'est ce qu'on appelle le *reflux*.

On observe trois périodes à la marée.

1°. La journalière, qui est de 24 heures 49 minutes, pendant lesquelles le flux & le reflux arrivent chacun deux fois.

2°. La menstruelle, qui désigne que les marées sont plus grandes dans les nouvelles & pleines lunes que dans les quartiers.

3°. L'annuelle, qui annonce qu'aux équinoxes les marées sont plus grandes qu'aux autres lunaisons.

Ces effets constans & réguliers avoient déjà fait penser aux anciens que la lune influoit sur ces mouvemens périodiques. Galilée & Descartes ont donné des idées peu exactes sur ces phénomènes. On ne peut plus admettre aujourd'hui de fluide dans leur explication, & il faut s'en tenir au principe de la gravitation universelle, que Newton a si bien prouvé, & qui, en bonne physique, est généralement admise.

Kepler avoit conjecturé ces vérités; il paroît constant & démontré que la lune & la terre pèsent l'une sur l'autre, & s'attirent réciproquement, ainsi que le soleil; mais la lune a une influence beaucoup plus marquée.

On peut voir sur cet objet, dans les savantes recherches d'Euler, Daniel Bernoulli, & Maclaurin, des détails physiques très-intéressans, qu'il seroit trop long de donner ici. La raison pour laquelle les mers Méditerranée, Caspienne & Baltique, n'ont point de marées sensibles, c'est que ce sont des espèces de lacs resserrés, qui n'ont point une communication considérable, ou

réelle avec l'océan ; & il est démontré que l'élévation des *eaux* doit être d'autant moindre, que la mer a moins d'étendue.

Les flux & reflux sont quelquefois troublés par les courans que forment certaines quantités d'*eau* qui se meuvent suivant une direction quelconque. Le grand peintre de la nature les attribue aux inégalités du fond de la mer en partie, en partie à des vents, en partie aux modifications que ces causes réunies donnent au flux & au reflux ; c'est sur-tout dans l'action des courans, qu'il reconnoît la cause des angles correspondans des montagnes. (1).

Le flux & le reflux ne peuvent être troublés par les moussons, ou ces vents périodiques qui soufflent six mois du même côté, & six mois du côté opposé. Ils sont trop foibles pour influer sur ces grands mouvemens ; mais leur direction est infiniment importante à connoître pour les navigateurs, qu'ils peuvent, ou favoriser, ou troubler dans leur marche.

Buffon a développé, dans sa théorie de la terre, plusieurs faits importans qu'avoit annoncés Maillet ; savoir, que la mer a recouvert autrefois en grande partie les terres que nous habitons maintenant, par la quantité & la qualité des coquilles fossiles qui s'y rencontrent, les mines de sel gemme, & l'arrangement successif des couches de terre ; qu'on trouve à-peu-près au fond de la mer les mêmes substances qui se rencontrent à la surface de notre continent ; que la mer a un mouvement général d'orient en occident, qui fait qu'elle se retire de certaines côtes, ainsi qu'on peut le voir à Arles, à Aiguemorte, en beaucoup d'autres lieux de la Méditerranée, en Suède, &c. pour se répandre sur de nouveaux terreins ; qu'il paroît assez probable que les golfes & les détroits ont été formés par l'irruption de l'océan dans les terres.

Celsius (2) & Linnéus prétendent que la somme totale des *eaux* de la mer diminue journellement. Vanhelmont, Newton sont aussi du même avis ; ils croient tous la partie des *eaux*, qui sert à la végétation, perdue & convertie en terre, & qu'elle s'augmente en proportion que celle des fluides diminue. Newton est d'autant plus persuadé de cette idée, que, suivant lui, notre globe tend continuellement à s'approcher du soleil ; d'où il conjecture qu'il finira par se dessécher complettement, à moins que l'approche de quelque comète ne vienne lui rendre l'humidité qu'il aura perdue.

Il paroît constant que les mers produisent des changemens perpétuels ; elles paroissent dans un endroit pour disparoître dans un autre ; c'est ainsi qu'a été formée la mer d'Harlem en Hollande (1). Pline a la même idée de la mer Méditerranée.

Franklin, dont le génie vaste & sublime semble s'être attaché particulièrement à trouver dans la nature des barrières contr'elle-même dans tout ce qui peut nuite aux grands intérêts des hommes, a tenté d'enchaîner, depuis le tonnerre jusqu'aux vagues indomptées de la mer en fureur. Il a observé que le calme se produisoit lorsqu'on versoit des petites quantités d'huile autour des bâtimens, qui se trouvent dans une violente agitation au milieu des flots irrités.

La mer présente quelquefois à sa surface des phénomènes lumineux, qui ont paru mériter l'attention des navigateurs & des physiciens.

On trouve dans les transactions philosophiques de Londres (2), que dans les mers de Surate, l'*eau* par fois paroît laiteuse ; qu'une quantité de cette *eau* ayant été puisée, on avoit observé qu'elle devoit cette couleur à une foule d'animalcules vivans, dont l'éclat éblouissant étoit capable de fatiguer la vue : ce qui fait présumer que les apparitions phosphoriques qu'on apperçoit quelquefois sur la surface de la mer sont dûs à ces sortes d'animalcules, ou à des frais de poissons ; on prétend en effet, qu'il y en a qui ont le même éclat que les vers luisans, ou les mouches luisantes.

Leroy de Montpellier a présumé que ces insectes n'existoient pas, parce qu'ayant passé de l'*eau* de mer à travers du papier, il ne s'en est déposé aucun. Il croit, contre l'avis de Vianelli, Griselini, Nollet & le commandeur de Godeheu, que le phénomène en question doit être dû dans tous les pays à une matière phosphorique qui brûle & se détruit en donnant de la lumière, se consume & se régénère continuellement dans la mer. Mais, n'est-il pas possible que dans certains endroits il existe réellement une matière phosphorique & bitumineuse, capable de produire cet

(1) Histoire naturelle de la terre.

(2) Celsius a estimé qu'en général l'*eau* de la mer baisse chaque année de 4 lignes & demie, en cent ans de 4 pieds 5 pouces, en mille de 45 pieds géométriques. Il desireroit qu'on marquât en certains endroits la hauteur au-dessus du niveau de la mer pour que nos descendans soient à portée de juger avec certitude de la diminution de ses eaux.

(1) Histoire naturelle, Lib. 3.

(2) Année 1772.

effet, ſans que pour cela on puiſſe nier qu'il eſt des contrées où l'on rencontre, à la ſuperficie de la mer, une multitude d'inſectes qui ont la propriété lumineuſe dont nous parlons?

Rigaud obſerva à Calais de ces ſortes d'inſectes, verſa dans l'*eau*, où ils ſe trouvoient, de l'acide nitreux; ils s'agitèrent beaucoup, perdirent leur éclat, & ſe précipitèrent au fond du vaſe. Depuis, de Chaulnes s'eſt ſervi du même acide, pour faire mourir des eſpèces de petites anguilles qu'on découvre dans le vinaigre.

Bajon, chirurgien à Cayenne, a obſervé une lueur très-brillante ſur l'*eau*; il l'a attribuée à l'électricité de l'atmoſphère dans certains temps de l'année. Franklin & Gentil l'ont auſſi regardée comme un phénomène électrique. Cazumot a vu ſortir des étincelles de l'*eau* de pluie dans le temps d'un très-fort orage: ce qu'on peut attribuer à la même cauſe.

Il eſt très-difficile d'expliquer la ſalure des *eaux* de la mer. Beaucoup de phyſiciens ont cru qu'elles diſſolvoient perpétuellement le ſel marin qui ſe trouve accumulé dans ſon fond; que ſa ſalure a commencé avec le monde, puiſqu'il y exiſte des habitans qui ne peuvent vivre dans l'*eau* douce; quoi qu'il en ſoit, la mer eſt plus ſalée dans les pays chauds que dans les régions tempérées, peut-être à cauſe de la forte évaporation des *eaux*. Les *eaux* de mer ont encore un goût bitumineux dégoûtant, & nuiſible aux eſtomacs de ceux qui veulent en boire. Il eſt dû aux matières ſalines qui y ſont contenues, ainſi qu'à la décompoſition des animaux ou poiſſons qui y vivent, & meurent en très-grande quantité; peut-être ces débris, joints à l'*eau* & à des terres différentes, donnent-ils naiſſance au ſel. Un pied cube d'*eau* de mer pèſe en général ſoixante-treize livres, tandis qu'une égale quantité d'*eau* commune pèſe ſoixante-dix livres.

L'*eau* de la mer eſt chargée de beaucoup de ſels différens, tels que le ſel commun ou marin qui y abonde le plus, le ſel de Glauber, la ſélénite, le ſel d'Epſom, & le ſel marin à baſe terreuſe; tous s'y rencontrent dans différentes proportions. On trouvera dans l'Hydrologie de Monnet, des détails très-ſatisfaiſans ſur ces différens ſels; il les a extraits dans pluſieurs endroits ſur les bords de l'océan; il eſt fort d'avis, ainſi que Macquer & preſque tous les chimiſtes modernes, qu'il n'y exiſte point de matière bitumineuſe. Il ſuffit bien du ſel de Glauber, & encore plus du ſel marin à baſe terreuſe pour donner à ces *eaux* la ſaveur amère & âcre qu'on leur trouve.

Sur un quintal d'*eau* de mer, on tire 3 à 4 livres de ſel commun; elle eſt bien éloignée d'en être ſaturée, puiſqu'elle en peut tenir en diſſolution à-peu-près le quart. On l'obtient par évaporation, & cela eſt d'autant plus néceſſaire, que le ſel commun étant du nombre de ceux qui ſe tiennent diſſous en quantité à-peu-près égale dans l'*eau* froide & dans l'*eau* chaude, il ne peut ſe cryſtalliſer que par évaporation, & non par refroidiſſement.

Dans les provinces méridionales, on fait évaporer l'*eau* de la mer dans des marais ſalans, où l'on fait entrer l'*eau* à la marée montante, puis on l'arrête ſans en admettre de nouvelle, que l'évaporation de l'autre n'ait eu lieu. Dans les provinces ſeptentrionales, on amaſſe le ſable humecté des *eaux* de la mer, on l'expoſe au ſoleil pour le faire ſécher. Le ſel reſte autour du ſable; on le lave, & on fait évaporer l'*eau* pour obtenir le ſel qui ſe cryſtalliſe. Il reſte après ces manipulations une *eau* fort chargée; elle contient encore du ſel qui refuſe de cryſtalliſer.

Si on fait évaporer cette *eau*, on obtient une certaine quantité de ſel de Glauber & de ſel d'Epſom. Ce qui reſte après, n'eſt que du ſel marin à baſe terreuſe, dont on précipite, par le moyen d'une leſſive alcaline, la terre, qu'on nomme *la magnéſie du ſel commun*.

Moins l'*eau* de la mer contient de ſels, plus elle ſe gèle facilement: auſſi croit-on que les mers du nord ſont moins ſalées, & c'eſt un moyen dont on peut ſe ſervir dans ces contrées, ou pour avoir de l'*eau* douce tirée des *eaux* de la mer, ou pour en extraire plus facilement le ſel marin, en concentrant beaucoup les *eaux* par le moyen de fortes gelées, auxquelles on peut les expoſer journellement.

A l'égard des *eaux* ſalées, qui ſont indépendantes de la mer, dont on retire du ſel commun, elles contiennent les mêmes principes que l'*eau* de mer, preſque toujours en plus grande quantité; celles de Dieuſe en Lorraine donnent juſqu'à 16 livres de ſel au quintal; celles de Franche-Comté ſont moins riches. On les obtient au moyen de l'évaporation par le feu. Il y a à préſumer que ces *eaux* ſont dues à la diſſolution des mines de ſel, ſur leſquelles elles portent leur action diſſolvante. C'eſt dans de grandes poëles de fer qu'on fait évaporer & cryſtalliſer le ſel gemme. Pour économiſer le bois, on a imaginé des bâtimens de graduation, où on élève l'*eau* par des pompes; on la fait retomber ſur des fagots d'épine; l'*eau* douce s'évapore, & quand elle eſt chargée de 10, 12, 14 livres de ſel au quintal, on la fait évaporer.

Parmi les recherches qu'on a faites depuis long-temps pour deſſaler l'*eau* de la mer, celles d'Ap-

pleby ont eu une espèce de célébrité. Elles étoient une suite des idées de Hales, qui a donné sur ce point les détails les plus intéressans. Le parlement d'Angleterre, après avoir récompensé le premier, a fait publier ses moyens; ils consistoient à mettre 4 onces de pierre à cautère, autant d'os calcinés sur environ 20 pintes d'*eau* de mer; l'*eau* qu'on distille à l'alambic devient douce, mais conserve toujours un goût un peu désagréable & empyreumatique. Rouelle a répété ces expériences avec succès, & il est facile d'adapter aux instrumens de cuisine des vaisseaux distillatoires où l'on pourra faire cette opération, en préparant même les alimens dont on a besoin.

Pline, Leibnitz, Butler, Lind & Hoffman ont proposé depuis des moyens qui ont tous laissé des difficultés à surmonter. Hauton, Gantier, Poissonnier ont donné aussi des procédés particuliers.

En 1771, la marine angloise a adopté une nouvelle méthode mise au jour par le docteur Irwing (1). Elle consiste à distiller l'*eau* de la mer sans les alambics, les chapiteaux, les serpentins & leurs cuvettes, qui occupent une espace beaucoup trop considérable dans un vaisseau, où l'emplacement est si précieux. On se sert, en place de ces instrumens, de la chaudière ou de la marmite de l'équipage, au sommet de laquelle on adapte un simple tuyau, que l'on pourra faire aisément en mer avec du fer battu, des douves de tonneaux, employables dans toutes les positions possibles du vaisseau. Pour condenser la vapeur, on tient la surface du tuyau toujours mouillée; ce que fait un homme qu'on charge d'y appliquer continuellement des linges trempés dans l'*eau*.

Macquer & Monnet ont prouvé qu'on pouvoit, sans aucun intermède, distiller l'*eau* de la mer, & en tirer une *eau* potable assez bonne.

La distillation se fait sans aucun ingrédient; on détermine la quantité d'*eau* qu'il faut distiller, & on jette le reste. On profite de la préparation des alimens de l'équipage pour distiller une grande quantité d'*eau* au moyen de la vapeur qui feroit perdue sans cela, & il n'est pas besoin d'augmenter le feu. L'*eau* douce qu'on tire par ce moyen est saine & agréable.

Le docteur Irwing a proposé deux autres moyens de perfectionner son invention. Il veut d'abord employer un foyer ou poêle, construit de manière que le feu qu'on entretient tous les jours pour le service du vaisseau, serve aussi à la distillation, & à l'aide de cette nouvelle machine, on se procurera assez d'*eau* pour les équipages, sans faire presqu'aucune augmentation sur la dépense du bois & du charbon. Ensuite il a le projet de substituer même sur les plus gros vaisseaux des chaudières de fer battu, d'une construction nouvelle, à la place de celles de cuivre.

(1) Journ. de phys. année 1779, tome XIV. p. 316.

Bergman a eu la curiosité d'examiner une *eau* prise à 60 brasses (1), près des isles Canaries, par Sparmann, savant médecin, qui vient de parcourir les Terres australes avec Forster.

Cette *eau* n'a point d'odeur: elle a une saveur très-salée, qui n'est point agréable, mais elle n'excite pas le vomissement comme celle que l'on prend à la surface.

Elle donne une légère teinte bleue au papier coloré par le fernambouc; ce qui fait soupçonner quelque matière alcaline, comme de la magnésie dissoute par l'acide aérien. La teinture de tournesol n'en est pas sensiblement altérée.

L'acide du sucre y produit un précipité blanc qui est de la chaux sucrée.

L'alcali fixe un précipité de magnésie.

Le sel marin à base de terre pesante y occasionne sur le champ un précipité de spath pesant.

Elle ne donne point de bleu avec l'alcali phlogistique.

Ce sont-là, selon Bergman, les effets des réactifs sur cette *eau*. L'évaporation qu'on en a faite d'une pinte & un quart à siccité, a laissé un résidu de 3 onces 378 grains.

Ce résidu a perdu dans l'esprit-de-vin 378 grains.

Dans l'*eau* distillée, la magnésie s'étoit précipitée; elle avoit été produite aussi par l'alcali minéral.

On en a encore obtenu du sel marin.

Ces substances pesées & recueillies soigneusement ont prouvé qu'elles contenoient, par pinte & un quart,

(1) A cette distance le poids de l'*eau* suffit pour enfoncer le bouchon dans l'intérieur de la bouteille; à 80 brasses la bouteille se casse par la seule pression de l'*eau*.

De sel marin..........	2 onces	433 grains.
De la magnésie..........		380
De la sélénite..........		45
Total..........	3	378

On peut conclure de ces expériences que l'*eau* de mer prise à une grande profondeur n'a point de saveur bitumineuse. Il en résulte donc un grand avantage pour les navigateurs, car ils pourront se servir de l'*eau* prise à cette profondeur pour la préparation des alimens; au moins, après avoir été mêlée à une égale quantité d'*eau* douce, ce qui en ménagera la moitié, & peut-être plus dans un besoin pressant.

L'*eau* de la mer peut être fort utile à l'économie animale. Gilchrist, médecin anglois, a vanté, avec raison, l'utilité des voyages faits sur cet élément, pour la cure de la consomption.

Russel, autre médecin anglois, a fait un traité où il detaille particulièrement tous les avantages de l'*eau* de mer prise intérieurement pour procurer les évacuations périodiques, contre les affections glanduleuses, soit des poumons, soit du mésentère; enfin, contre toutes les affections de la peau, tant qu'elles ne sont pas encore arrivées au point de s'abscéder (1). Sa manière d'agir la plus ordinaire est de lâcher le ventre, d'atténuer petit à petit l'humeur qui s'est engorgée dans les vaisseaux pour l'évacuer ensuite. Il conseille l'usage de l'*eau* de mer pour faciliter l'issue des calculs & des graviers qui peuvent se rencontrer dans le conduit biliaire; dans les obstructions du foie, les jaunisses; alors il recommande l'usage de l'*eau* de mer avec le savon; il défend d'employer ce remède, tant que l'inflammation existe. Il a cru remarquer de bons effets de l'*eau* de mer dans les appauvrissemens & la fièvre hectique, qui succèdent à des vices du canal alimentaire; dans les scrophules, dans les récidives de coliques bilieuses, qui arrivent aux matelots, lorsqu'on est sûr qu'il n'y a plus de phlogose; car alors il faudroit saigner, faire usage des laxatifs, du nitre, & de tout ce qui s'oppose aux abscès.

Quelquefois il faut, quand on a de grandes fontes à opérer, faire un cautère; appliquer des vésicatoires, soutenir la liberté du ventre par une quantité d'*eau* de mer suffisante pour procurer deux ou trois selles tous les jours; la valeur d'une livre, quelquefois plus, d'*eau* de mer suffit pour cette évacuation. Si cet usage n'étoit pas suivi de fièvre, de pertes de forces, d'amaigrissement, il faudroit le suspendre pour donner le lait d'ânesse & les absorbans. Mais ce cas est rare, puisque les tempéramens les plus délicats supportent beaucoup mieux cet usage, que ceux de tous les autres médicamens chauds.

Les gens instruits sauront, dans les cas nécessaires, joindre à l'*eau* de mer, l'éthiops, le cinabre, l'antimoine, & des sels qui en favoriseront l'action.

Les anciens ont aussi connu les avantages de l'*eau* de mer. Pline dit, *aquam maris efficaciorem discutiendis tumoribus putant medici quidam & quartanis dedere eam bibendam in tenesmis* (1).

Celse dit : *Acris autem est aqua marina, vel alia sale adjecto : at utraque decocta commodior est* (2). Et ailleurs, *Asclepiades aquam quoque salsam & quidem per biduum purgationis causâ bibere cogebat.* Hildanus rapporte que dans la peste on en fit usage avec succès (3).

Hippocrate a aussi conseillé cette *eau* en lavemens. On peut voir ailleurs de quelle utilité elle peut être contre la rage, & d'autres maladies pour lesquelles on conseille les bains de mer. *Voyez* BAIN.

DES EAUX MINERALES.

On entend par *eaux* minérales, toutes celles qui renferment des substances étrangères, salines, sulphureuses, terreuses, métalliques, ou gazeuses.

Les *eaux* minérales offrent un des plus importans, & en même temps un des plus simples moyens de guérir, ou de prévenir les maladies.

C'est la raison pour laquelle nous entrerons dans des détails qui tous sont de la plus grande importance pour les personnes qui ont à conseiller, ou à faire usage de ces *eaux*, soit qu'elles soient naturelles, soit qu'elles soient artificielles.

Cet article sera présenté de la manière suivante :

(1) De tabe glandurari, 1750.

(1) L. 2, c. 12.

(2) L. 3, c. 24.

(3) Observ. 24.

1°. Des *eaux* minérales en général.

2°. Division des *eaux* minérales.

3°. De l'examen & de l'analyse des *eaux* minérales.

1°. *Des eaux minérales en général.*

Les *eaux* minérales se chargent des principes qu'elles contiennent en passant sur des terreins remplis de minéraux, de sels, de substances pyriteuses en décompoition.

Ce n'est que vers le dix-septième siècle qu'on commença à développer le peu de connoissances que Pline & quelques anciens nous ont laissées sur ces *eaux* (1) Boyle s'en occupa utilement en 1663. L'Académie des sciences, vers le même temps, sentit qu'il seroit utile de faire des travaux sur les *eaux* minérales, elle chargea Duclos des analyses de ces *eaux*, il en a fait sur un grand nombre.

Boulduc, en 1729, apprit à faire évaporer dans les analyses, les *eaux* à diverses reprises, & à faire séparer par le filtre les substances qu'elles contiennent, à mesure que l'évaporation se fait. Il y a découvert le *natrum*. Depuis ce temps, bien des chimistes ont fait des découvertes précieuses. Le Roi, médecin de Montpellier, a trouvé le sel marin calcaire; Margraff, le sel marin à base de magnésie; Priestley, le gaz crayeux; Monnet & Bergman, le gaz hépatique de Fourcroy. Ces deux derniers ont joint à l'expérience, les préceptes les plus clairs & les plus précis sur l'art d'analyser les *eaux*, indépendamment d'une quantité de très-bonnes dissertations particulières.

Malgré l'ardeur & l'application d'un grand nombre de chimistes, cette partie de leur science est encore bien éloignée du point de perfection, parce qu'en effet, il n'est peut-être rien de si difficile à dévoiler, que les principes particuliers qui entrent dans la composition des *eaux* minérales.

On seroit peut-être curieux d'avoir sur les *eaux* minérales une bibliographie, contenant la somme de toutes les connoissances acquises depuis que les hommes ont fait attention aux avantages qu'ils pouvoient en retirer; mais indépendamment de ce que les bornes de cet ouvrage ne le permettent pas, que nous ne devons parler de ces objets qu'autant que les lumières qu'ils nous fournissent, tournent au profit de l'humanité souffrante, nous annonçons avec plaisir qu'un de nos confrères, qui a déja donné des preuves d'une vaste érudition, Carrere s'est chargé, à la sollicitation de la Societé de médecine, de publier un ouvrage, qui renfermât un précis de tout ce qu'on connoit de travaux sur les *eaux* minérales, afin de mettre à portée ceux qui veulent s'en occuper particuliérement, d'y puiser toutes les connoissances dont ils pourront avoir besoin.

Réflexions sur les analyses minérales.

Je me persuade que des recherches en ce genre, & les encouragemens de la Société de médecine, qui est particuliérement chargée de tous les objets relatifs aux *eaux* minérales de la France, ne manqueront pas d'exciter l'émulation des savans, de tous nos correspondans, & de faire éclore de nouvelles productions utiles aux progrès de nos analyses.

On seroit, sans contredit, beaucoup plus avancé, si on s'étoit occupé de fournir auxmédecins & aux physiciens des méthodes bien faites pour analyser les substances qui *se rencontrent dans ces* eaux; *la Société, qui saisit avec avidité toutes les occasions d'être utile*, a prié un de ses membres, chimiste très-distingué, Fourcroy, de vouloir bien extraire d'un de ses ouvrages très-bien fait, (qui a pour titre: *Leçons élémentaires d'Histoire naturelle & de chimie.*) un précis sur la manière de faire toute espèce d'analyse d'*eaux* minérales, tant par les réactifs, que par la distillation & l'évaporation. Il a réuni de la manière la plus succinte, tout ce qu'on peut désirer pour le moment actuel. Comme je suis convaincu de l'utilité de ce précis, je m'en servirai à la fin de ce travail sur les *eaux* minérales.

Mais indépendamment des recherches particulières qu'on pourra faire dans les provinces, je crois qu'il seroit intéressant que des membres de la Société, fussent chargés par leur compagnie, de passer en revue, l'une après l'autre, chaque province qui fournit des *eaux* minérales, d'y choisir celles qui sont vraiment importantes par les principes qu'on leur connoit déjà, & par les services qu'elles rendent à la médecine, de faire des expériences suivies & comparatives, en employant toujours la même méthode, en se servant des mêmes instrumens, en faisant leurs analyses dans des circonstances à-peu-près pareilles; peut-être seroit-ce le moyen le plus sûr pour colliger des lumières, & de fixer enfin les idées sur tant d'analyses qui se contrarient réciproquement, & arrêtent en conséquence sur l'opinion qu'on doit avoir des principes de ces *eaux*.

(1) Il y a découvert le *natrum*.

Il résulteroit de ce travail un autre avantage bien plus considérable, ce seroit de déterminer par l'attention scrupuleuse des médecins, les vertus particulières à chaque *eau*, ou la maladie à laquelle chacune convient le mieux: car, il faut avouer que tous les auteurs qui ont parlé de leurs *eaux*, les ont toujours vanté d'une manière outrée; qu'il n'y a presque point de maladies pour lesquelles le plus grand nombre ne les ait préconisées; qu'enfin, presque par-tout, on leur attribue les mêmes vertus. Je regarde donc ce point de doctrine médicale, comme un des plus interessans à fixer, puisqu'il importe tant à la santé des hommes.

Ces attentions pour l'analyse des *eaux* minérales, sont d'autant plus essentielles, qu'elles nous feront connoitre encore, quelles sont celles dont les mines paroissent s'épuiser dans le sein de la terre, en donnant aux *eaux* l'aliment qui les rend utiles; quelles sont les variations & les intermittences qu'elles éprouvent dans certaines saisons, dans certaines circonstances; les différens degrés de chaleur qui leur appartiennent, en comparant la chaleur extérieure de l'atmosphère, avec celles des *eaux* elles-mêmes, au moyen de deux thermomètres parfaitement égaux, dont on se serviroit pour avoir des rapports bien justes.

Principes reconnus dans les Eaux *minérales.*

Dès qu'on aura suivi avec soin, pendant quelque temps, des méthodes simples & faciles, on verra s'aggrandir la science des principes constitutifs des *eaux*, celle de leurs combinaisons & de leurs résidus, qu'on ramasse souvent en si petite quantité, qu'il est très-difficile d'en saisir, & d'en déterminer les caractères distinctifs.

Jettons un coup d'œil sur les substances que l'analyse a fournies jusqu'à présent, & voyons-les dans l'ordre qu'à suivi Fourcroy.

On rencontre dans les *eaux* la terre silicée en très-petite quantité, & si divisée, qu'elle reste ordinairement suspendue sans se précipiter.

L'alumine s'y trouve dans un très-grand état de finesse, en trouble la transparence, les rend grasses au toucher, ce qui leur a fait donner le nom d'*eaux* savoneuses.

La chaux, la magnésie, & la terre pesante ou baryte, ne sont jamais pures dans les *eaux*; elles sont toujours combinées avec les acides, & sur-tout avec l'acide carbonique.

On n'y voit pas les alcalis fixes dans leur état de pureté, mais fréquemment dans l'état de sels neutres.

Il en est de même de l'ammoniaque & de la plupart des acides: celui qui jouit, parmi ces derniers, de la plus grande liberté, c'est l'acide carbonique, auquel sont dues les *eaux* gazeuses, spiritueuses ou acidules.

Parmi les sels neutres parfaits, il n'y a guère que le sulfate de soude ou sel de Glauber, les muriates de soude & de potasse, le carbonate de soude, qui y soient fréquemment tenus en dissolution, le nitrate & le carbonate de potasse s'y trouvent très-rarement.

Le sulfate de chaux, le muriate calcaire, le muriate de magnésie, & le carbonate, les nitrates calcaires ne se trouvent que dans les *eaux* salées.

Les sels, ou entre l'alumine & la baryte, ne sont presque jamais en dissolution dans les *eaux*: l'alumine cependant paroît exister dans quelques-unes.

Le gaz inflammable pur, ou l'hydrogène, ne s'est point encore rencontré en dissolution dans les *eaux* minérales.

Fourcroy a découvert le souffre pur dans les *eaux* d'Anguien. On le trouve quelquefois dans l'état de foie de souffre, c'est lui qui minéralise dans les sources sulfureuses les plus connues. (*Voyez* MONTMORENCY.)

De tous les métaux, le fer est celui qu'on trouve le plus fréquemment dissous dans les *eaux*, ou combiné avec l'acide carbonique, ou uni à l'acide vitriolique ou sulfurique.

L'arsénic, les sulfates de cuivre & de zinc, qu'on trouve dans plusieurs *eaux*, leur donnent des propriétés vénéneuses, & on ne doit en reconnoitre la présence que pour en éviter l'usage.

Beaucoup de chymistes nient aujourd'hui l'existence du bitume dans l'*eau*. Le goût amer qu'on lui suppose donner à l'*eau*, dépend du sel marin calcaire.

Tels sont les principes reconnus jusqu'à présent dans les *eaux* minérales, qui varient à raison des altérations particulières qui ont lieu dans l'intérieur du globe & à sa surface.

De l'utilité des eaux *minérales en général.*

Avant d'entrer dans le détail particulier des différentes espèces d'*eaux* minérales le plus généralement reconnues comme avantageuses à l'art de guérir, il est bon d'examiner en général le

bien qu'elles peuvent procurer à ceux qui en font usage avec les précautions requises. Ces *eaux* peuvent avoir beaucoup d'utilités, soit qu'on les emploie intérieurement, soit qu'on les fasse servir à la superficie du corps.

Les *eaux* minérales peuvent être considérées en général comme le remède le plus étendu & le plus approprié à presque tous les genres de maladies chroniques, & même à la fin des maladies aiguës. En effet, les principes de ces *eaux* choisies selon les circonstances, sont capables de fournir aux individus épuisés par de violentes maladies, le ton, la mobilité & l'énergie, qu'on tenteroit peut-être de leur rendre d'une autre maniere, avec des succès moins assurés. Dans les maladies chroniques, qui très-souvent viennent d'épuisement, aussi souvent d'embarras & d'obstructions dans les différens viscères du bas-ventre, dans les évacuations supprimées ou dérangées, il est peu de remèdes mieux indiqués, & qui réunis aux moyens doux qu'une pratique sage & éclairée sait y joindre, puissent aussi facilement & aussi sûrement rendre à l'existence des victimes presque dévouées à une mort lente & infaillible.

Dans les maladies hypochondriaques & vaporeuses, de quel secours ne sont-elles pas pour changer la constitution physique & morale? En effet, on peut dire que les *eaux* minérales agissent sur la constitution physique, si l'on se trouve bien de l'exercice que procurent les voyages en allant les prendre, de la dissipation qui y est indispensable, des jeux, des divertissemens de différentes espèces, de l'éloignement des lieux témoins des maux qu'on a souffert, du changement d'air, d'un nouveau régime de vivre; si toutes ces considérations sont faites pour apporter du changement & de l'altération dans la manière d'être physique, il faut convenir aussi qu'elles doivent nécessairement & efficacement influer sur la position morale, qu'elles ramènent la sérénité & la gaieté que des calculs philosophiques auroient bien de la peine à fixer seuls, dans les maladies qui dépendroient particulièrement des affections de l'ame.

Il faut encore convenir, que de tous les moyens qu'emploie l'art de guérir, il n'en est point de plus doux, de moins rebutans, qui agissent d'une manière moins gênante & plus insensible, qui sollicitent plus utilement la nature à choisir l'organe le plus favorable pour l'excrétion des humeurs qu'elle doit expulser, soit par les selles, soit par les urines, soit par la peau, soit par un autre organe.

Mais si ces remèdes procurent une foule d'avantages, quand on en fait usage avec discernement, ils peuvent être aussi fort nuisibles, lorsqu'on les prend dans des circonstances où ils sont contre-indiqués.

Il faut observer que les *eaux* qui ne contiennent pas des principes sensibles à l'analyse, peuvent cependant produire des effets marqués sur l'économie animale; il suffit pour cela qu'elles soient très-légères, très-vives, & que leur température soit au-dessus de celle des *eaux* communes. C'est ainsi qu'agissent les *eaux* de Plombieres & de Luxeuil, qui paroissent ne différer des *eaux* pures que par leur chaleur.

Dangers des Eaux *minérales.*

On doit craindre en général de laisser faire usage des *eaux* minérales aux personnes qui ont des frissons, des maux de tête, des lassitudes spontanées, qui peuvent être les préliminaires de maladies sérieuses; elles conviennent ordinairement fort peu aux tempéramens très-délicats, qui ont la poitrine foible, aux asthmatiques, ou à ceux qui crachent du sang.

Il faut les proscrire, lorsqu'on craint quelques abcès intérieurs, ou des épanchemens dans quelque cavité.

Elles ne conviennent pas, lorsque les malades ont des tumeurs rénitentes ou squirrheuses.

Il faut éviter de purger avec ces *eaux* les personnes, qui, lorsqu'elles boivent beaucoup d'*eau*, ne la rendent pas facilement & promptement par les urines, ou qui sont sujettes à la dysurie.

Ces *eaux* conviennent moins aux vieillards, qu'aux personnes jeunes, ou dans la vigueur de l'âge.

Les personnes sujettes aux affections venteuses sont souvent incommodées de l'usage des *eaux* minérales aërées, ainsi que ceux qui ont la tête foible, ou qui sont sujets aux maux de tête.

En général, toutes les *eaux* qui sont toniques, doivent être proscrites dans les tempéramens chauds, vifs & bouillans, lorsqu'on craint l'inflammation dans les maladies, & lorsqu'elles commencent.

Précautions à prendre pendant l'usage des Eaux *minérales.*

Il faut toujours, pour la réussite des moyens, qu'un médecin judicieux emploie, qu'il combine la proportion des forces de la nature, avec celles des remèdes dont il veut se servir. Sans ce point capital, on ne peut compter sur rien dans l'art de guérir; on brave la nature, qu'on n'a vu que

trop opprimée jusqu'ici par des fatras de remèdes mal digérés, tandis que dans la plupart des maladies, avec un bon œil observateur, & des moyens simples bien combinés, on fait affoiblir les forces si elles sont trop exaltées, ou leur rendre de l'énergie, lorsque la foiblesse se manifeste.

Je me félicite de vivre dans un siècle, où plus les connoissances se propagent, plus la vérité s'épure, moins on voit la médecine, la première des sciences, puisqu'enfin c'est la plus utile, se livrer à des spéculations métaphysiques, & abandonner l'expérience & la nature si puissante, pour suivre les détours tortueux d'une doctrine empirique, abstraite & ténébreuse. Loin de nous ces soi-disans médecins dont l'âpre cupidité, au mépris de la nature accablée & souffrante, garde un odieux silence sur des moyens qui pourroient être infailliblement utiles entre les mains des gens de l'art, & restent enfouis dans celles de gens avides, indignes de posséder les secrets de la nature, puisque ce n'est point à son profit qu'ils veulent en faire usage.

Quand un gouvernement bienfaisant ne s'est pas refusé à de hauts sacrifices pour procurer à des peuples chéris des secours dus à la science ou au hazard, que doit-on penser des auteurs ou fauteurs de ces stériles découvertes? & ne peut-on pas, sans crainte de reproche, les vouer à la haine & au mépris de toutes les ames sensibles & généreuses.

Mais revenons à notre sujet, & voyons ce qu'il faut le plus essentiellement observer, lorsqu'on prend les *eaux* minérales.

Il est nécessaire de bien savoir quel est le temps qui convient pour faire usage des différentes *eaux*, puisqu'il y en a qu'on peut prendre en tout temps, d'autres qui ne conviennent qu'au printemps & à l'automne; d'autres enfin qui peuvent être employées dans le printemps, l'été & l'automne.

Il faut observer de prendre les *eaux*, soit naturelles, soit artificielles, au degré de chaleur de la source, dont les bons effets sont vantés pour telle ou telle maladie.

On fera cependant attention, que si on a affaire à une constitution plus ou moins forte, que ne l'exigent les *eaux* ordonnées, il est bon d'en tempérer le froid ou la chaleur suivant les circonstances. On doit savoir que ces *eaux* se prennent ordinairement à jeun; que lorsqu'on est à la source, on en prend 3, 4 ou 5 verres, de 5 à 6 onces chacun, observant, dans l'intervalle de chaque verre, de faire un exercice qui ne soit pas fatigant.

On augmente de jour en jour les doses, suivant les maladies & la force du sujet. Les tempéramens robustes vont facilement jusqu'à 4 & 5 pintes dans la matinée.

Il faut observer encore, que la progression du moins au plus en commençant, & du plus au moins en finissant, est très-importante à suivre, & qu'il est fort dangereux de se gorger indiscretement de ces *eaux*.

Dans les constitutions délicates, il arrive souvent qu'on est obligé de couper les *eaux* avec des infusions ou décoctions appropriées au genre de maladie, quelquefois avec du lait, au moyen duquel elles ont passé beaucoup plus facilement.

Les gens plétoriques & sanguins doivent être disposés par la saignée; ceux chez qui les premières voies sont embarrassées, doivent être évacués; en un mot, on ne doit pas prendre les *eaux*, sans s'être fait prescrire auparavant, par son médecin, ou celui du lieu, le régime qu'on doit suivre.

Division des Eaux *minérales.*

On voit d'après ce que nous avons déja dit, quelle multiplicité de classes d'*eaux* minérales on pourroit établir relativement aux différentes substances qu'elles contiennent; mais pour plus grande précision dans une matière aussi étendue, les naturalistes & les chimistes sont convenus de faire des divisions méthodiques, relatives aux principes qui sont contenus en plus grande abondance dans ces *eaux*, & qui possedent en même temps les propriétés les plus énergiques.

Monnet a divisé les *eaux* minérales en trois classes; savoir, en alcalines, en sulphureuses, & en ferrugineuses. Quelques découvertes modernes exigent une division de ces *eaux* un peu plus étendue.

Duchanoy, médecin de la faculté de Paris, a donné un ouvrage où se trouvent des recherches intéressantes sur la manière de préparer des *eaux* minérales artificielles.

Il divise les *eaux* minérales en dix classes; savoir les *eaux* gazeuses, les *eaux* alcalines, les *eaux* terreuses, les *eaux* ferrugineuses, les *eaux* chaudes simples, les *eaux* thermales gazeuses, les *eaux* savonneuses, les *eaux* sulphureuses, les *eaux* bitumineuses, les *eaux* salines. Sa division est sans contredit plus complette qu'aucune de celles

qu'on ait donné jusqu'ici ; mais je pense avec Fourcroy qu'elle a beaucoup multiplié les classes des *eaux*, puisqu'on ne convient point généralement de l'existence de toutes ces *eaux* minérales, que celles qu'on nomme chaudes simples, ne contenant point de principes minéraux, ne méritent pas, à cause de leur chaleur seule, de faire une classe particulière, & que les *eaux* gazeuses pures n'existent point dans la nature. Je suivrai la division qu'a donné Fourcroy, parce qu'elle me paroît plus simple, plus aisée à retenir, & plus méthodique.

Division des Eaux *minérales en quatre classes.*

Les *eaux* minérales sont distinguées en quatre classes.

1°. En gazeuses ou acidules, dans lesquelles l'acide crayeux est surabondant.

2°. En salines, qui tiennent un assez grande quantité de sels neutres en dissolution pour agir d'une manière marquée, & le plus souvent comme purgatives sur l'économie animale.

3°. En sulphureuses, qui paroissent jouir de quelques propriétés de soufre.

4°. En ferrugineuses, dans lesquelles le fer se trouve dissous par l'acide crayeux ou par le vitriolique.

CLASSE PREMIÈRE.

Des Eaux *gazeuses ou acidules.*

Comme l'air fixe est une des substances qui joue aujourd'hui le plus grand rôle dans la chimie & dans l'analyse de certaines *eaux* minérales, je ne crois pas inutile d'en donner une idée succinte, avant de parler des *eaux* auxquelles il communique ses qualités. L'air fixe ou méphitique de Macquer, acide aérien de Bergman, acide crayeux de Buquet, maintenant appellé acide carbonique, est un fluide aëriforme, élastique, transparent, miscible à l'air, sans couleur, d'une pesanteur spécifique bien moindre que celle de toute autre liqueur. Ces qualités lui sont communes avec tous les gaz, mais il en diffère par plus de pesanteur, parce qu'il ne peut entretenir la vie, la respiration & la combustion, & que plus il est pur, plus l'animal périt promptement & dans les convulsions.

Cet air se combine avec l'*eau*, en quantité beaucoup plus grande que l'air pur. Lorsque l'*eau* s'en sature, alors elle devient gazeuse, piquante, aigrelette, comme spiritueuse, & forme les véritables *eaux* acidules ou spiritueuses dont nous avons à parler. Le gaz se perd très-vite à l'air libre. Tout seul, il porte la mort chez les animaux, uni à l'*eau*, non-seulement il n'incommode pas, mais au contraire il peut devenir utile à l'économie animale. Ce gaz ne s'unit pas à l'esprit-de-vin, mais bien aux substances alcalines, absorbantes & calcaires, on le sépare de ces dernières par l'intermède d'un acide qui a plus d'affinité que lui avec cette terre, & l'effervescence prouve le dégagement du gaz dont l'acide prend la place ; on peut rendre ce gaz méphitique à la terre de la chaux, lui enlever sa causticité, en la saturant, & refaire avec elle le même composé calcaire qu'avant sa calcination ; c'est celui de la putréfaction des fosses d'aisance, des mophetes, des émanations de la peinture, &c. Il existe pour trois quarts dans l'air que nous respirons.

Priestley a observé que la végétation est un des principaux moyens dont la nature se sert continuellement pour décomposer ce gaz, l'absorber, & entretenir la salubrité de l'atmosphère, qui s'en trouveroit à la fin tellement surchargée qu'il pourroit nuire aux animaux, & c'est encore un des avantages de l'*eau* de favoriser l'imbibition de cet air dans les substances végétales.

C'en est assez sur les propriétés de ce fluide, pour juger qu'il tient un rang distingué dans les substances naturelles, & que sa connoissance peut aider à expliquer beaucoup de phénomènes dans les *eaux* minérales.

Les *eaux* gazeuses qu'il vaut mieux appeller acidules, sont donc celles dans lesquelles l'acide crayeux domine ; elles se reconnoissent à leur piquant, à la facilité avec laquelle elles bouillent, rougissent la teinture du tournesol, précipitent l'*eau* de chaux & le foie de souffre ; elles contiennent toutes plus ou moins d'alcali & de terre calcaire, quelquefois du sel de Glauber, du sel marin, du sel d'Epsom, du sel marin à base terreuse, de la sélénite, une terre absorbante, rarement de l'alun.

Comme elles ont différens degrés de chaleur, on peut fort bien les diviser en deux ordres.

Le premier comprendra les *eaux* acidules & alcalines froides, telles que celles de Seltz, de Saint-Myon, de Bard, de Vals, de Langeac, de Chateldon, &c.

Le second ordre comprendra les *eaux* acidules & alcalines chaudes ou thermales, comme celles du Mont-d'Or, de Vichy, de Châtelguyon, &c.

L'œil découvre dans cette *eau* des pétillemens d'air qui la font jaillir en gouttelettes, le goût,

une saveur piquante, qui se perd à mesure que l'air s'évapore. Cet air fixe s'en sépare très-facilement, tandis que celui qui est contenu dans toutes les autres espèces d'*eau*, n'en peut être chassé que par le moyen de la machine pneumatique. Ces *eaux* spiritueuses portent quelquefois à la tête, donnent une sorte d'ivresse & d'envie de dormir; elles produisent aussi des affections venteuses.

On s'assure de l'existence du gaz dans ces sortes d'*eaux*, en emplissant une bouteille aux deux tiers & appliquant à l'orifice une vessie tortillée & mouillée; on remue un peu la liqueur, & la vessie se remplit de fluide élastique.

On y parvient encore en posant le pouce sur l'orifice de la bouteille à demie-pleine; après l'avoir remuée, on la découvre, & on voit l'air sortir avec une espèce de sifflement.

Propriétés médicales des Eaux *gazeuses en général.*

Ces *eaux* semblent avoir une action particulière sur les membranes de l'estomac & des intestins: leur principe volatil en relève le ton, lorsqu'il est affoibli; elles donnent du ressort & de l'énergie à ses fonctions; aussi, après un usage un peu suivi de ses *eaux*, la digestion, auparavant lente & laborieuse, s'effectue aisément: elles dissolvent les humeurs bilieuses & visqueuses qui avoient pu y porter obstacle, donnent au ventre la liberté qu'il n'avoit pas, enfin dissipent la langueur & la mélancolie.

Les émanations de ces *eaux* ont l'avantage de titiller agréablement les fibres nerveuses de toute l'habitude du corps, de s'insinuer facilement, de pénétrer jusques dans les vaisseaux les plus petits, & de provoquer des excrétions salutaires. Ces *eaux* conviennent encore dans les maladies de la peau, les pâles couleurs, pour les poitrines qui ne sont pas trop altérées, les affections nerveuses, les fleurs blanches, la suppression des évacuations périodiques. Elles sont sur-tout très-efficaces dans les douleurs de tête violentes, les rhumatismes, &c.

ORDRE PREMIER.

Des Eaux *gazeuses froides.*

Ces *eaux* sont celles qui contenant en abondance l'acide crayeux & plusieurs sels particuliers, se puisent toujours froides dans les lieux où la nature les a placées. Pour donner un exemple de ce qu'elles sont en général, nous allons, d'après Bergman, parler de celles de Seltz qui sont fort renommées, & qui fourniront un modèle pour bien faire l'analyse de ces sortes d'*eaux*. Nous n'aurons plus à en parler à l'article SELTZ.

*Principes de l'*Eau *de Seltz, recueillis par l'évaporation.*

L'*eau* de Seltz a en général une acidité très-agréable, une saveur légèrement salée, & un petit goût d'alcali assez doux.

Lorsqu'on la fait bouillir promptement, elle dépose de la chaux aérée, qui étoit tenue en dissolution par l'acide aérien surabondant, en la séparant aussi-tôt par le filtre; on n'y trouve presque point de magnésie aérée, parce qu'elle est plus soluble, qu'elle retient plus puissamment le menstrue volatil.

En continuant l'évaporation, la magnésie se précipite moins; il n'est pas possible de la recueillir par le filtre, parce que cette précipitation ne se fait que successivement; il faut donc évaporer d'abord à siccité, laver le résidu dans de l'*eau* distillée bouillante; on trouve enfin la magnésie seule au fond du vase.

L'*eau* chaude qui a passé sur le résidu, fournit par la crystallisation deux sels, l'un alcalin, qui forme avec l'acide vitriolique du sel de Glauber, qui par conséquent est un vrai alcali minéral; l'autre cubique, qui a toutes les propriétés du sel marin pur; on ne trouve pas ici le sel marin de magnésie qui accompagne presque toujours le sel commun, lorsqu'il n'y a pas d'alcali libre.

Ces substances pesées, l'*eau* de Seltz tenoit par kanne, ou par deux pintes trois quarts de Paris,

De chaux aérée..................	17 gr.
Magnésie aérée..................	$29\frac{1}{2}$
Alcali minéral crystallisé..........	24
Sel commun.....................	$109\frac{1}{2}$

*Effet des réactifs sur l'*Eau *de Seltz.*

Une petite portion d'*eau* de Seltz rougit la teinture de tournesol; elle reprend insensiblement la couleur bleue, lorsqu'on la laisse à l'air libre, plus promptement, lorsqu'on l'expose à une foible chaleur.

Elle fonce la couleur du papier qui a reçu la teinture du tournesol: elle donne une teinte bleue au papier rougi par le fernambouc; elle cause peu d'altération à celui qui est teint par la terra-merita; mais elle le fait passer au rouge brun, quand ses principes ont été rapprochés par l'évaporation.

La teinture de noix de galles & l'alcali phlogistiqué n'y découvrent rien de métallique.

L'alcali végétal cryſtalliſé n'y occaſionne aucun changement, mais le cauſtique en précipite une poudre qui fait effervefcence avec l'acide vitriolique, forme avec lui de la ſélénite, qui eſt par conſéquent de la chaux aérée privée de ſon diſſolvant volatil.

Les acides concentrés y excitent une grande quantité de bulles; c'eſt de l'acide aérien dégagé de l'alcali & des terres aérées.

L'acide du ſucre s'empare de la chaux, & ſe précipite avec elle.

Le ſel marin à baſe de terre peſante, n'y forme point de ſpath peſant; ce qui eſt une preuve certaine qu'il n'y a point d'acide vitriolique, car le dernier quitte toute autre baſe pour s'unir à cette terre, & forme avec elle un ſel preſque inſoluble.

Le ſel marin calcaire eſt décompoſé par l'alcali minéral, mais la terre calcaire ne ſe précipite qu'un ou deux jours après, parce qu'elle eſt retenue par l'acide aérien, tant qu'il en reſte une ſuffiſante quantité dans l'*eau*.

L'alun eſt de même décompoſé par l'alcali libre.

Cette *eau* eſt troublée ſur le champ par la diſſolution d'argent; une partie du métal eſt précipitée par l'alcali, l'autre s'unit à l'acide marin, & forme de la lune cornée.

La diſſolution nitreuſe de mercure, faite à froid, y occaſionne un précipité blanc abondant; le précipité eſt jaune, ſi la diſſolution a été faite ſur le feu.

Ce n'eſt qu'en un ou en deux jours que le ſublimé corroſif y détermine un précipité blanc.

Quelques cryſtaux du ſucre de Saturne donnent ſur le champ, dans cette *eau*, un précipité blanc qui eſt ſoluble en entier par le vinaigre, de même que celui où le plomb eſt uni à l'acide marin, ou dont on a fait la précipitation par l'alcali.

Le vinaigre n'attaque pas le vitriol de plomb.

Il s'y fait par l'addition du vitriol de Mars, un précipité blanc, qui jaunit inſenſiblement, même dans une bouteille pleine & bien bouchée.

La peſanteur ſpécifique de l'*eau* de Seltz a une chaleur moyenne, qui, comparée à celle de l'*eau* diſtillée, eſt de 10027.

Venel qui a fait une analyſe eſtimée, quoique bien moins exacte que celle que nous venons de décrire, a trouvé que chaque livre d'*eau* priſe à la ſource, a fourni trois pouces cubiques d'air élaſtique ou de gaz, qu'Hoffman avoit pris pour de l'acide ſulfureux volatil; ce qui a induit en erreur preſque tous ceux qui ont fait des analyſes d'*eaux* minérales dans des circonſtances à-peu-près pareilles.

Ces *eaux* ſont regardées comme très-dépuratives, diurétiques, toniques; on les coupe avec du lait dans les maladies de poitrine; elles conviennent auſſi beaucoup aux hypocondriaques, & dans les maladies de la peau; on les fait prendre depuis une livre juſqu'à trois.

On ſera aſſuré de la bonté de ces analyſes, ſi l'on peut reproduire par la ſynthèſe un corps tout ſemblable à celui qu'on a analyſé.

Il y a deux choſes à obſerver pour y parvenir. Avoir premièrement une *eau* pure, privée de toute ſaveur, & la vivifier par l'acide aérien, pour la rendre agréable, pénétrante, pétillante & très-active. Secondement, unir à cette *eau* les principes déterminés qui appartiennent à l'*eau* qu'on a d'abord analyſée, & qu'on veut récompoſer. On eſt sûr de former ainſi une *eau* minérale artificielle, d'autant plus ſemblable à la naturelle, que ce ſont les principes mêmes de la nature qu'on recombine, & qu'on rend à leur premier état.

*Comment on peut ſe procurer de l'*Eau *gazeuſe.*

Nous allons voir quels moyens commodes on peut employer pour avoir de l'*eau* gazeuſe, enſuite les avantages qu'on en a déjà tiré pour l'économie animale; nous examinerons enfin comment il faut s'yprendre pour récompoſer ces *eaux* minérales artificielles.

On ſait que le gaz méphitique eſt celui qui ſe combine le mieux & en plus grande quantité avec l'*eau*, qu'il s'unit beaucoup plus difficilement & à partie égale avec l'air de l'atmoſphère; c'eſt pour cette raiſon que l'appareil pneumato-chimique n'eſt pas convenable pour meſurer la quantité de ce gaz qu'on retire des corps. Lavoiſier a très bien obſervé que cette circonſtance avoit plus d'une fois mis le célèbre Hales dans le cas de ſe tromper ſur les réſultats de quelques expériences, où il croyoit l'air abſorbé.

Pour rendre l'*eau* gazeuſe, il ſuffit de mettre le gaz méphitique en contact avec elle juſqu'au point de ſaturation. Pour y parvenir, on a imaginé pluſieurs moyens. On remplit un récipient d'air fixe, au moyen de la machine pneumato-chimique, qu'on trouvera décrite dans le Dictionnaire de Chimie de Macquer; il ſera fourni

par l'effervescence que procure l'acide vitriolique qu'on verse sur de la craie.

On se sert, si l'on veut, du procédé de Venel, qui consiste à présenter l'un à l'autre, & dans des bouteilles exactement fermées, des sels acides & alcalis en juste proportion, qui forment une effervescence, pendant laquelle il se dégage plus ou moins d'air. Mais de tous les moyens, le plus commode, le plus simple, est celui qui est dû au ci-devant duc de Chaulnes. Il consiste à descendre dans une cuve à bierre ou à vin en fermentation, un baquet plein d'*eau*, assez profondément, pour qu'il soit dans l'atmosphère de la cuve; on a une espèce de moussoir, au moyen duquel on agite l'*eau* dans tous les sens, en moins de trois ou quatre minutes, cette *eau* est chargée d'autant de gaz qu'elle en peut prendre; elle se conserve très-bien dans des bouteilles de verre ou de grès bien bouchées & mastiquées, il faut avoir soin qu'elles ne se trouvent jamais en vuidange, & qu'on les place à la cave.

Cette *eau* gazeuse ou aërée, a une saveur piquante, aigrelette & comme spiritueuse, elle pétille, forme beaucoup de bulles & de petits jets lorsqu'on la transvase. Si on l'agite, & qu'on la laisse exposée à l'air pendant un certain temps, elle perd tout le gaz dont elle étoit imprégnée, & redevient telle qu'elle étoit auparavant, à la manière des *eaux* aërées naturelles; cependant la combinaison, sans être très-forte, n'en existe pas moins entre le gaz & l'*eau*, puisque ce gaz, d'élastique qu'il étoit, devient non élastique par son union, puisqu'il est absorbé par l'*eau*, qu'il diminue de volume, que la pesanteur spécifique de l'*eau* est augmentée, ainsi qu'il a éte observé par les commissaires de la faculté de médecine lors de l'examen qu'ils ont fait des *eaux* de l'Yvette. La facilité qu'a ce gaz de se séparer de l'*eau* produit les phénomènes de la spirituosité des *eaux* gazeuses, du vin de Champagne, &c.

Lorsqu'une *eau* gazeuse n'est plus pétillante & qu'elle a perdu son goût acidule avec quelques gouttes d'acide vitriolique, on le lui restitue, pourvu que les *eaux* naturelles ou factices, contiennent de l'alcali ou de la terre absorbante.

Avec de l'alcali, on fait perdre aux *eaux* gazeuses tout leur air fixe, comme l'a observé Monnet.

Utilité des Eaux *acidules aërées.*

Les animaux qui respirent le gaz acide, crayeux ou méphitique, y perdent la vie, parce que son activité est très-forte, & d'autant plus suffocante qu'il est plus à nud; parce que n'etant pas de l'air, il ne peut remplacer ce fluide, qui est aussi nécessaire à la respiration, qu'il est essentiel à la combustion. Malgré cela, pris intérieurement, & appliqué à certaines parties intérieures du corps, il devient quelquefois un moyen très-salutaire. Magellan (1) fait part des succès qu'a obtenu le premier des chirurgiens qui s'en est servi à Londres; il dit que Percival soulagea beaucoup de malades par ce moyen. Champeaux, chirurgien distingué de Lyon, s'en est servi avec beaucoup d'avantage contre des phlictènes, & un engorgement considérable à la jambe après une fracture mal réduite, contre un ulcère calleux de la largeur de la main à une autre jambe.

Adam Walker, professeur de physique, écrivit à Brintley, que dans une ulcération du sein, suite de couche, après quatre mois de douleurs & d'inflammations, nourrissant toujours son enfant, sa femme se détermina à sa sollicitation, à faire l'essai de l'air fixe, qu'on l'appliquoit sur le sein avec un entonnoir de verre qui s'adaptoit fort bien, & qu'on l'employoit deux fois par jour pendant une demi-heure; dès la première fois, la partie perdit son apparence livide, au bout de quatre jours, l'enfant téta sans causer de douleur, & en dix jours la cure fut complette.

Magellan, membre de la société royale, fait aussi part au docteur Priestley, d'une lettre du prince Gallitzin, ambassadeur de Russie en Hollande, dans laquelle il rend compte de la guérison d'une fièvre putride avec exanthêmes, par le moyen de l'air fixe pris intérieurement, suivant la méthode du docteur Hulme, tant en potions qu'en lavemens. Le docteur Jaussens, habile médecin de d'Eperhout près de Breda, ordonna que la décoction de kina, insuffisante dans des maladies putrides, fut aiguisée par le sel de tartre & l'acide vitriolique, tant en potions, qu'en lavemens. Le succès répondit à ses espérances, car en trois jours, tous les symptômes formidables furent dissipés.

Le prince Gallitzin, d'après Macbridge, propose d'examiner, si les vertus antiseptiques du kina ne dépendent pas principalement de la grande quantité d'air fixe que cette écorce contient, ainsi qu'il dit s'en est assuré par l'analyse de cette substance.

Le docteur Percival écrit au docteur Priestley, qu'il ne connoît pas de remède plus puissant que l'air fixe dans les ulcères sordides, & qu'il présume que la dissolution des pierres dans la vessie &

(1) Journ. de phys. mois d'août 1776.

dans la véficule du fiel, s'opéreroit facilement par ce moyen. Smith a avalé pendant quinze jours de grandes quantités d'*eau* méphitique, son urine s'eft imprégnée d'air fixe, a précipité l'*eau* de chaux, & a agit comme un puiffant diffolvant fur les calculs qu'on y a plongés.

Le docteur Saunders, médecin diftingué à Londres, a auffi réuni fur ce point des obfervations très-favorables.

Percival croit que cet agent plus puiffant & moins à redouter que l'*eau* de chaux, qui quelquefois donne des naufées & caufe des ardeurs d'eftomac; il doit encore avoir la préférence fur la leffive des Savoniers, qui par fa caufticité & fon âcreté, rend fouvent les urines fanglantes, & porte une action trop forte fur les premières voies; au lieu que l'*eau* faturée d'air fixe peut fe boire en très-grande abondance, fans fatiété, fans inconvéniens, fans une diete auftère, fans que fes vertus médicinales foient diminuées en paffant par l'eftomac & les inteftins.

Le rapport qui fe trouve entre l'air méphitique & l'*eau*, eft fi grand, qu'ils demeurent fortement combinés, quoiqu'ils foient expofés à des variations confidérables de chaleur & de froid; il a fallu une demi heure à Prieftley, même en employant la chaleur de l'*eau* bouillante, pour dégager complettement l'air fixe d'une phiole d'*eau* qui en étoit imprégnée; elle conferve fon goût piquant pendant plufieurs jours, quoiqu'expofée dans un baffin qui préfente une grande furface à l'air libre.

Ce qui favorife le plus cette opinion, c'eft que Percival a fait des expériences réitérées fur des calculs tirés de différens fujets, & qu'ils ont tous été folubles dans l'*eau* chargée d'air fixe.

Le docteur Dobfon de Liverpool, a fait part au docteur Prieftley de plufieurs obfervations qui confirment l'efficacité de l'air fixe dans les maladies putrides. Il l'ordonnoit de la manière fuivante.

Prenez Sel de tartre, un fcrupule.

Eau pure, une demi-once.

Sucre blanc, un fcrupule.

Mêlez avec une demi-once de fuc de limons.

Il le donnoit dès que l'ébullition étoit commencée, & on répétoit cette dofe toutes les heures.

Le docteur Warren a fait auffi connoître au docteur Prieftley l'utilité des lavemens d'air fixe dans les maladies putrides, celle de l'*eau* qui en eft imprégnée pour boiffon, & du gaz lui-même qu'on fait afpirer dans les maux de gorge avec ulcère.

Le docteur Percival a fait un travail fur les ufages médicinaux de l'air fixe, d'après lequel, ayant employé dans les phthifies pulmonaires, l'abforbtion des vapeurs d'un mélange effervefcent de vinaigre & de potaffe au lieu de craie, il paroît qu'il a beaucoup foulagé les malades, mais fans les guérir.

Le docteur Withering prétend avoir eu plus de fuccès, & qu'il a entiérement rétabli des phthifiques dont l'état étoit déplorable. On doit obferver que l'air fixe ne peut être employé avec quelqu'efpoir de fuccès, que dans le dernier période de cette maladie, & lorfqu'il y a purulence; après la rupture d'une vomique, ce remède promet un palliatif puiffant.

Peut-être l'air nitreux produiroit-il un avantage plus grand. Le docteur Prieftley a renfermé dans une quantité de cet air deux fouris, l'une, nouvellement tuée, l'autre, putréfiée & puante, au bout de vingt-cinq jours, elles furent toutes deux parfaitement confervées.

Lorfqu'il y a foibleffe dans les fièvres putrides, il feroit peut-être fort utile d'adminiftrer des vins abondans en air fixe pour arrêter la fermentation feptique, fur-tout dans les dévoiemens putrides & collicatifs; l'intromiffion de l'air fixe eft on ne peut plus avantageufe dans les cas où l'on craint également la foibleffe qui eft la fuite des trop grandes évacuations, & l'effet des fubftances médicamenteufes, aftringentes qui retiendroit intérieurement une humeur putride, qu'il faut laiffer évacuer petit à petit.

La Société de médecine de Paris a nommé des commiffaires, pour lui rendre compte de quelques traitemens faits fur divers malades: le réfultat du rapport a été que, quand un ulcère étoit difpofé à s'enflammer avec des bords fenfibles & douloureux, l'air fixe a paru nuifible; qu'il a paru produire un bon effet lorfque les ulcères étoient lâches & humides; qu'il fembloit agir fur la furface des cancers & des ulcères fuperficiellement comme antifeptique.

Ces tentatives ne paroiffoient pas auffi concluantes que les premières, c'eft pourquoi, je crois qu'il feroit important de les recommencer, & d'examiner les degrés de chaleur qui ont lieu lorfqu'on fait les expériences. Je me perfuade que le froid, dans des circonftances pareilles, eft infiniment à préférer à la chaleur. Il eft probable que la deftruction des chairs dans les maladies décrites, vient de ce qu'elles ont perdu leur air fixe; il feroit poffible, en leur en fub-

ftituant peut-être plus souvent, & en combinant la méthode extérieure avec l'air fixe donné intérieurement, de s'opposer plus efficacement à la putréfaction des humeurs, de trouver peut-être les plus puissans secours contre des maladies regardées jusqu'à présent comme incurables, tels que les cancers & les ulcères de la matrice.

Pour faire une application facile sur un sein malade, ou quelqu'autre partie, on jette de la craie dans une grande bouteille, on la couvre d'eau, on verse sur ce mélange un peu d'huile de vitriol; on a une vessie molle entière, à laquelle on en adapte une autre attachée à son cou en sens contraire, & coupée par son milieu en forme d'entonnoir; on maintient bien serré, sur le cou de la bouteille, la vessie inférieure; on reçoit ainsi l'air fixe qui se dégage par le moyen de l'effervescence; on applique bien fixé, sur la partie malade, l'entonnoir renversé de la seconde vessie, ou on se sert d'un entonnoir de verre bien exactement adapté.

M. Guillaume Lée, Baronnet, dans une lettre qu'il écrivit au docteur Priestley, lui dit qu'il a fait, dans les grandes chaleurs, l'épreuve de l'*eau* impregnée d'air fixe pour conserver les viandes, & qu'il a réussi à les avoir au bout de dix jours, aussi fraîches & aussi bonnes que lorsqu'elles sortent de la boucherie. Il s'est servi de la méthode & de l'appareil de M. Parker, pour l'union de l'air fixe à l'*eau*; après quatre ou cinq heures de repos, il a remis de l'huile de vitriol & de la craie dans le vaisseau inférieur, ce qui charge l'*eau* beaucoup plus que ne le feroit une seule opération.

Il suffisoit de laver deux ou trois fois par jour la viande avec cette *eau*. On a observé qu'elle avoit pu rétablir celle qui avoit un léger commencement d'altération, sans qu'elle contractât aucun goût désagréable.

Lée, dans une seconde lettre, fait part des heureux effets qu'a procuré l'air fixe dans une fièvre putride; il dit qu'on tint un mélange effervescent constamment en action dans la chambre où des pauvres gens couchoient, que l'homme reçut de l'air fixe dans la gorge par le moyen d'un tuyau disposé pour cet effet, en suivant la méthode du docteur Fordyce.

Méthode pour composer les Eaux *aérées froides.*

Il nous reste maintenant à former une *eau* artificielle gazeuse, qui ressemble parfaitement aux artificielles dont nous avons donné l'analyse. Pour ne pas sortir de l'exemple que nous avons apporté de l'*eau* de Seltz par Bergman, nous allons recomposer la même *eau*.

Pour y parvenir, après avoir saturé de gaz l'*eau* qu'on emploie, & l'avoir placé dans des bouteilles, on ajoute les substances etrangères, & la dose indiquée dans leur analyse; l'alkali minéral doit être pur & récemment crystallisé; les terres doivent être parfaitement saturées d'acide aërien, & réduites en poudre subtile, sans quoi la dissolution en seroit très-lente; on emploie le fer, s'il en est besoin, en limaille neuve, enfermée dans un nouet, qu'on suspend dans l'*eau* avec un fil, pour pouvoir être retirée facilement. Les bouteilles ainsi conditionnées & bien bouchées, sont portées à la cave, où on les place renversées, & on les y laisse une ou deux fois 24 heures; dans cet intervalle de tems, l'*eau* dissout non-seulement les sels, mais encore la chaux & la magnésie par l'intermède de l'acide aérien, & même une portion de fer, si on y en met. Monnet prétend que l'*eau*, par elle-même, peut dissoudre le fer, mais c'est à raison d'une petite partie d'acide aérien & qui se rencontre dans les *eaux* ordinaires, qui se trouve n'avoir plus aucune action sur le fer, si on les en dépouille complettement, à moins que celui qu'on leur présente ne soit de l'espèce des fers non-malléables à chaud, qui contiennent toujours de l'acide vitriolique.

Hulme a fait cette *eau* minérale en unissant dans un même vase la dissolution d'alkali fixe & l'*eau* acidulée par l'acide du vitriol; on coule lentement une des liqueurs sur l'autre, en penchant les deux vases, elles agissent en silence l'une sur l'autre, & l'air s'incorpore à l'eau jusqu'au point de la saturation: il y ajoutoit environ deux gros & demi de tartre par pinte.

Importance de ces Eaux *artificielles.*

Toutes les *eaux* qu'on compose, en suivant ces méthodes, ont la saveur & absolument la même propriété que celles qu'on peut avoir naturelles. Il y a plus, elles doivent être supérieures, puisqu'on les combine pour le moment où on en a besoin, tandis que les autres, ou viennent de fort loin, ou sont anciennes dans les bureaux; d'ailleurs il y a beaucoup d'*eaux* minérales naturelles, comme l'observe très-bien Bergman, qui contiennent de la sélénite, de la terre calcaire, & il faut convenir que la craie & le gypse, loin de convenir, doivent immanquablement, à la longue, engendrer des obstructions fâcheuses;

il sera donc très-prudent de n'en point faire usage dans la composition des *eaux* minérales, qui deviendront alors beaucoup plus avantageuses en médecine, que toutes celles qu'on a tant vantées jusqu'ici.

Bergman supprime aussi la magnésie, non pas qu'il la regarde comme nuisible, mais parce qu'elle se dissout très-lentement, & qu'on peut remplacer son effet d'une autre manière. L'expérience lui a appris que ces sortes d'*eaux* avoient les plus grands avantages dans l'art de guérir. Il faut cependant convenir d'une chose, c'est que ces procédés manqueroient souvent dans des mains peu exercées, & que, si on n'employoit pas les substances les plus pures, l'*eau*, après sa préparation, conserveroit la saveur désagréable qu'elle pouvoit avoir auparavant. Il seroit donc très-essentiel de les faire préparer dans un bureau particulier, par un chimiste éclairé qui auroit soin de les faire distribuer au meilleur compte possible, afin que la classe indigente des hommes, qui ne peut en faire usage, à cause de leur très-grande cherté, vienne puiser à ces sources humaines & économiques des secours salutaires, auxquels ils ont autant de droits que les citoyens les plus aisés.

Il y a encore à observer, sur-tout pour les *eaux* qu'on tire de l'étranger, telles que celles de Seltz, de Seydschutz, de Spa & de Pyrmont, qu'elles font nécessairement sortir tous les ans beaucoup d'argent du royaume, qu'elles perdent d'autant plus de leur vertu qu'elles viennent de plus loin. Ces considérations ont engagé Bergman à faire particulièrement l'analyse de ces *eaux*, que nous placerons chacune dans l'ordre auquel elles appartiennent, afin qu'on ait les modèles les plus parfaits & les plus aisés à imiter pour s'en procurer d'artificielles. Nous croyons qu'il est en effet difficile de remplir le but qu'il s'est proposé avec plus de discernement & de précision.

SECOND ORDRE.

Des Eaux *minérales gazeuses chaudes.*

Les *eaux* gazeuses chaudes sont également pourvues, comme les froides, d'une très-grande quantité d'air fixe. On se servira, pour les analyser, des moyens indiqués par Bergman. Nous ferons connoître ici la source de ce genre, qui a le plus de réputation.

§ XIX.

Eaux *de Vichy.*

Vichy a six fontaines minérales, dont les degrés de chaleur, examinés par Delafont, vont depuis 22 jusqu'à 48 degrés. Ces *eaux* pétillent; toutes laissent aux parois des réservoirs une matière terreuse, jaunâtre, alkaline, qu'on voit couvrir légèrement la surface de ces *eaux*.

Elles contiennent, d'après l'analyse qu'en a fait Delafont, du sel marin, du sel de Glauber, un alkali naturel, du fer, du bitume, de la terre absorbante & du gaz. Ce médecin éclairé croit qu'il est fort difficile, d'après la combinaison de ces principes, de déterminer particulièrement auxquels ces *eaux* doivent leurs propriétés médicinales.

Duchanoy conseille, pour former ces *eaux* artificielles, de mettre dans l'*eau* chaude de l'alkali minéral & végétal, du sel marin, de rendre ensuite cette *eau* gazeuse & spiritueuse, puis d'y ajouter des terres calcaires, absorbantes & bolaires.

Ces *eaux* sont fondantes, apéritives, bonnes sur-tout contre les concrétions bilieuses & lymphatiques, dans les maladies des reins, de la vessie, la jaunisse, la cachexie. Prises à la source à grande dose, elles deviennent purgatives; on en recommande les douches & l'étuve contre les paralysies, les rhumatismes. Ce sont les *eaux* les plus accréditées, comme thermales, salines & gazeuses. Elles se prennent les matins depuis une demi-pinte jusqu'à une pinte & demie & plus.

SECONDE CLASSE.

Des Eaux *salines.*

Les *eaux* salines sont celles qui tiennent assez de sels neutres en dissolution, pour agir d'une manière marquée & souvent purgative sur l'économie animale.

Le sel de Glauber y est fort rare; le sel d'Epsom, le sel marin, le sel marin calcaire sont les principes salins qui les minéralisent ensemble ou séparément.

Il faut observer, relativement à ces *eaux*, que les sels à base de magnésie, y sont beaucoup plus communs qu'on ne l'avoit pensé jusqu'à présent, qu'il y a encore peu d'analyses dans lesquelles ils aient été bien reconnus, & sur-tout bien distingués du sel marin à base calcaire.

La magnésie, qui forme souvent dans ces sels, la base du sel marin, crystallise difficilement, & le dernier de tous les sels, & par une évaporation très-forte. Sa saveur vive & piquante, sa déliquescence, l'effervescence qui produit son acide vitrio-

lique, ont souvent induit en erreur; on l'a pris pour un alkali; son goût porte à croire qu'il peut avoir beaucoup de part aux propriétés des *eaux*, & qu'il pourroit bien être fort utile en medecine dans beaucoup de cas.

Les *eaux* de ce genre, qui sont les plus essentielles pour nous, sont celles

De Sedlitz.

D'Égra.

De Sedschutz.

De Balaruc.

De Bourbonne.

De Lamothe.

Propriétés médicinales des Eaux *salines.*

Voyons en général quelles sont les propriétés qu'on a attribuées aux *eaux* minérales salines.

Elles sont apéritives, résolutives, diurétiques, très-propres à dissoudre les matières glaireuses & tenaces de l'estomac & des intestins; il y en a beaucoup de purgatives à plus ou moins forte dose; mais elles seroient visiblement contrindiquées, s'il y avoit quelque tumeur au pylore, ou une trop grande sensibilité dans les organes de la digestion. Cependant on les vante dans les affections qui dépendent des matières bilieuses amassées dans le foie, dans la jaunisse, l'hémiplégie; si on en prolonge l'usage, elles dissolvent les pierres biliaires, guérissent les fièvres quartes opiniâtres, (sur-tout les *eaux* de Balaruc); celles qui sont plus légères & simplement diurétiques, conviennent dans la néphrétique.

Ces *eaux* provoquent les évacuations périodiques, les hémorrhoïdes, sont utiles contre les maladies de la peau. Elles font mal à ceux qui ont des frissons, des lassitudes spontanées, qui sont menacés de fièvres continues, qui ont la poitrine délicate, ou qui crachent le sang. Elles sont encore nuisibles contre les tumeurs rénitentes, squirreuses, contre les abcès internes, les rétentions d'urine, les vents; on ne s'en sert pas pour purger les paralytiques, les vaporeux, les mélancholiques & ceux qui sont sujets à la migraine.

Les *eaux* salines purgatives doivent se prendre à grandes doses, de bon matin, dans l'espace d'une heure, à la quantité de 6 à 7 livres. Elles doivent être chaudes dans ce cas, c'est-à-dire, du 35[e] au 40[e] degré. On aide leur action avec quelque léger purgatif, si la circonstance y détermine, sur-tout à la fin de leur usage. Dans les maladies de la peau, on les fait prendre 15 à 20 jours de suite, en variant les doses suivant le tems déterminé pour les employer.

Ces *eaux* se prennent ordinairement, ainsi que presque toutes les *eaux* minérales, au milieu du printems, dans l'été, au commencement de l'automne; celles qui sont purgatives, n'ont pas de tems déterminé dans l'année. Le bon air, un exercice modéré, le repos de l'ame, des amusemens suivis, la gaité, contribuent singulièrement aux effets salutaires de ces *eaux*. Mais on voit souvent que le jeu, les veilles, la bonne chère produisent des effets tout-à-fait contraires.

Les *eaux* de Sedlitz, de Seydschutz, d'Egra, ont à-peu-près les mêmes principes, & sont chargées de beaucoup de sel d'Epsom, souvent mêlé avec du sel marin calcaire.

Nous dirons ici quelque chose rélativement aux *eaux* de Sedlitz, parce qu'elles sont chez nous d'un usage fort commun.

Il y a à Sedlitz, bourg situé près de Prague, des *eaux* froides, qui contiennent une quantité étonnante de sel d'Epsom. Elles ont la faculté d'être très-purgatives à raison de ce sel, de ne point fatiguer ceux qui en prennent en tenant le ventre libre: ce qui les fait quelquefois préférer à d'autres purgatifs.

On donne beaucoup ces *eaux* aux hypochondriaques, aux scorbutiques, à ceux qui sont resserrés, dans les vertiges, les palpitations de cœur; c'est, en outre, un remède très-approprié contre les vers. Il est fort apéritif, convient aux femmes qui éprouvent des diminutions dans leurs évacuations périodiques. On les prend pour se purger depuis une livre jusqu'à deux; quand on s'en sert pour tout autre emploi, on diminue les doses, & on les continue.

*Analyse de l'*Eau *de Seydschutz.*

Bergman a donné une analyse très-bonne des *eaux* de Seydschutz. Bertrand, Roux & Darcet en ont aussi donné une par ordre de la faculté; il en résulte qu'elles contiennent, par pinte, près d'une once de sel d'Epsom, un scrupule de sélénite & vingt grains de sel déliquescent. Nous nous arrêterons plus particulièrement à celle du fameux chymiste suédois, parce qu'elle est plus conforme aux connoissances actuelles, quoique celle de la faculté ait été faite avec le plus grand soin.

L'*eau* de Seydschutz est très-amère & très-désagréable. Poussée au degré de l'ébullition, elle dépose une poussière blanche, qui, recueillie sur le filtre, lavée & séchée, se trouve être une véritable chaux aérée; car elle se dissout entièrement dans l'acide vitriolique, & forme avec lui de la sélénite.

Lorsqu'on la fait évaporer, elle forme une pellicule séléniteuse, qu'il faut avoir soin de séparer jusqu'à ce que la liqueur n'en fournisse plus: malgré les progrès de l'évaporation, cette sélénite lavée, dans le vinaigre concentré, y occasionne une légère effervescence: ce qui vient d'un peu de magnésie qui y est mêlée, & qu'on peut précipiter de ce dissolvant par l'alkali du tartre; il reste néanmoins un peu de sélénite dans l'eau, quoiqu'elle ne puisse plus former de pellicule sensible.

Ce qui reste prend une couleur brune; & en faisant de nouveau évaporer jusqu'à la dernière goutte, on obtient quelques crystaux de sel amer, qui se laissent décomposer en entier par l'eau de chaux, qui est par conséquent du vitriol de magnésie; car le sel de Glauber contient un alkali minéral qui ne cède point son acide à la chaux. Ces cristaux, séparés & dissous dans une petite quantité d'eau, laissent aller au fond du vase le peu de sélénite dont nous avons parlé plus haut: mais il y a de plus du sel marin de magnésie, qui adhère, soit à leur surface, soit à leur *eau* de crystallisation; & qu'il faut séparer par l'esprit-de-vin.

Il ne peut rester de sel marin calcaire dans l'*eau* chargée de magnésie; car l'affinité double a bientôt déterminé l'échange des bases; de sorte que l'acide vitriolique s'empare de la chaux, & laisse l'acide marin à la magnésie.

En recommençant l'opération, on sépare tout aussi-bien, & même mieux, ces différentes matières, en continuant d'abord l'évaporation jusqu'à siccité, & les reprenant ensuite l'une après l'autre.

On se sert de l'appareil pneumatochymique au mercure, pour déterminer la quantité d'air fixe, contenue dans cette *eau*. Ce volume d'air varie suivant le poids & la température de l'atmosphère: c'est pourquoi il faut, autant qu'il est possible, adopter des degrés déterminés.

Il faut encore observer que l'air, ainsi recueilli, contient souvent deux fluides élastiques différens; l'un est l'acide aérien, l'autre l'air pur de la respiration & de la combustion; l'*eau* commune absorbe le premier & non le second, parce qu'elle en est déjà saturée; ainsi on peut, en quelque sorte, les séparer par ce procédé.

Cette analyse a donné par kanne:

De chaux aérée	4 grains $\frac{1}{2}$
Sélénite	24 . . . . $\frac{1}{2}$
Magnésie aérée	12 . . . . $\frac{1}{2}$
Vitriol de magnésie	859 . . . . $\frac{1}{2}$
Sel marin de magnésie	21 . . . . $\frac{1}{4}$
Total	923 . . . . $\frac{3}{4}$

Le fluide élastique ne va guères au-delà de 6 pouces cubiques, dont à-peu près 4 d'acide aérien, & le reste d'air pur.

La seule évaporation à siccité décompose en partie le sel marin de magnésie: il ne faut donc pas croire que toute magnésie qu'on trouve libre, ait existé dans l'eau sous cette forme. Il se peut qu'elle ait été dans l'état de combinaison avec l'acide marin, que la chaleur aura volatilisé un peu plus ou un peu moins, suivant son intensité; c'est ce qu'on distingue aisément, parce qu'elle se dissout lentement sans effervescence dans les acides.

*Effets des réactifs sur l'*Eau *de Seydschutz.*

La teinture de tourne-sol, faite par l'*eau* distillée & délayée au point de paroître absolument bleue, n'est point altérée en rouge par cette *eau*, ce qui s'accorde avec la petite quantité d'acide aérien dont nous avons dit qu'elle étoit chargée. Elle fonce la couleur bleue du papier qui a reçu cette teinture, ce qui est l'effet de la chaux & de la magnésie aérée. S'il y a un peu d'alkali libre, on le reconnoît facilement au moyen du papier teint en jaune par le terra merita, car il le brunit sur-le-champ, au-lieu que les terres aérées n'y produisent aucune altération.

Le papier rougi par le fernambouc, prend une nuance bleue, dès qu'on le trempe dans l'*eau* de Seydschutz.

Elle n'est colorée, ni par la teinture spiritueuse de noix de galle, ni par l'alcali phlogistiqué; ils n'en précipitent rien de métallique.

L'alcali végétal caustique la trouble sur le champ, il en précipite une matière rare & comme

floconeuse ; c'est de la magnésie à laquelle il enlève les acides vitriolique & marin.

Quelques gouttes d'acide vitriolique concentré n'y occasionnent aucun changement : les molécules de chaux & de magnésie aérée sont trop dispersées pour qu'on puisse appercevoir l'effervescence ; cependant on peut la rendre sensible en rapprochant la liqueur par l'évaporation, quoique déjà les parties calcaires se soient précipitées ; ce qui arrive à une médiocre chaleur.

L'acide du sucre, soit seul, soit combiné avec l'alcali végétal, y manifeste sur le champ les plus petits atômes de chaux, à quelqu'acide qu'elle soit unie. Il attire si puissamment cette base, qu'il l'enleve à tous les acides connus, même au vitriolique, & il forme alors un sel très-peu soluble, qui se décompose sous la forme d'une poudre blanche. Cet acide versé dans l'*eau* de Seydschutz, y occasionne, dès le premier instant, un précipité de chaux sucrée.

Lorsqu'on y verse de l'huile de chaux, il s'y forme, mais lentement, un dépôt séléniteux, parce que le vitriol de magnésie, & le sel marin calcaire changent de base par l'effet d'une double affinité.

Si on y jette un petit morceau d'alun pur, on y voit au bout d'un quart-d heure une zône terreuse, blanche, près du fond, qui n'est autre chose que de l'argile, parce que l'acide vitriolique l'abandonne pour s'emparer de la magnésie aérée.

Cette *eau* est troublée sur le champ par la dissolution d'argent ; il s'y forme du turbith minéral, d'autant plus blanc, que le métal a perdu moins de phlogistique pendant la dissolution : si on laisse le mélange en repos, on voit au-dessus du turbith un petit nuage blanc, qui est du mercure uni à l'acide marin.

Le sublimé corrosif en sépare à la longue une poussière blanche, qui est de la chaux de mercure aérée, laquelle est facilement précipitée par la chaux & la magnésie aérées.

Le sucre de saturne en précipite de même une poussière blanche ; c'est du vitriol de plomb produit par la décomposition du vitriol de magnésie ; sa couleur blanche annonce qu'il n'y a aucune matière sulphureuse.

Si on y jette du vitriol de mars, il se convertit en chaux à mesure qu'il se dissout, parce que la chaux & la magnésie aérées lui enlèvent son acide, & que l'air pur, contenu dans l'*eau*, s'empare du phlogistique de la terre métallique. Ce vitriol fournit de même de l'ocre dans une bouteille remplie de cette *eau* parfaitement bouchée ; ainsi toutes ces réactions indiquent précisément les mêmes substances dont nous avons donné l'analyse.

Cette *eau*, comparée avec de très-bonne *eau* commune, distillée à un feu doux, fixée à une chaleur moyenne, c'est-à-dire, de quinze degrés du thermomètre suédois, & l'opération répétée plusieurs fois, a donné une pesanteur spécifique de 1060.

TROISIÈME CLASSE.

Des Eaux *minérales sulphureuses.*

Les *eaux* minérales sulfureuses tirent leur nom du soufre qu'elles contiennent : on les distingue facilement à leur odeur d'œufs couvés ou de foie de soufre : elles noircissent les lames d'argent qu'on expose à la superficie, ou qu'on y plonge.

Ces *eaux* contiennent du soufre, ou qui se sublime, ou qui se ramasse à la surface des *eaux*, ou qu'on trouve sous forme glaireuse. Le vinaigre exalte dans le moment l'odeur de ces *eaux*, ainsi que celle de la dissolution du foie de soufre. Le soufre de ces *eaux* s'y trouve dissous dans un degré de ténuité & d'instabilité qui est à peine saisissable ; de sorte que l'analyse n'a encore pu que difficilement parvenir à en mettre sous les yeux. Si on emploie une terre absorbante pour intermède, on réussit à dissoudre le soufre dans l'*eau*, de manière à bien imiter les *eaux* sulfureuses. L'analyse démontre une terre de cette nature dans les *eaux* d'Aix-la-Chapelle, de Barège, de Montmorency.

Venel & Monnet regardent les *eaux* sulfureuses comme impregnées de la vapeur du foie de soufre. Rouelle le jeune a dit qu'on pouvoit imiter ces fluides en agitant l'*eau* en contact avec l'air dégagé du foie de soufre par un acide. Bergman a fort étendu cette doctrine, en examinant les propriétés du gaz hépatique, & il a prouvé que c'est ce gaz qui minéralise les *eaux* sulfureuses, qu'il a appellées, d'après cela, hépatiques ; & il a donné les moyens d'y reconnoître la présence du soufre. Duchanoy y admet du foie de soufre alcalin, calcaire ou argilleux.

C'est l'opinion de Leroy qui proposoit, pour imiter ces *eaux*, de faire un foie de soufre à base de magnésie. On peut croire qu'il existe en effet des *eaux* qui contiennent un peu de foie de soufre, tandis que les autres ne sont minéralisées que par le gaz hépatique ; en ce cas, on a deux ordres de ces *eaux* sulfureuses, dont le premier présente des *eaux* hépatiques, le second des *eaux* hépatisées.

Les *eaux* de Barège, de Cauterets, les *eaux*-bonnes paroissent appartenir au premier ordre; celles de Montmorency, d'Aix-la-Chapelle, de Saint-Amand, au second.

Il est essentiel de boire ces *eaux* à la source, parce que le voyage & le laps de temps suffisent pour leur ôter beaucoup de leurs vertus; ainsi il faut employer toujours les plus fortes & les plus récentes, quand on les fait venir de loin.

Il vaut peut-être encore mieux les composer artificielles momentanément. Les *eaux* sulfureuses sont presque toutes chaudes, mais à des degrés très-différens. Celles d'Aix-la-Chapelle sont les plus chaudes de toutes; elles font monter le thermomètre presqu'au degré de l'*eau* bouillante. Les *eaux* sulfureuses foibles perdent leur odeur à l'air presqu'en un instant; celles qui sont fortes, ne la perdent que dans l'espace de 18 à 24 heures. L'odeur de ces *eaux* refroidies est plus forte & plus désagréable que lorsqu'elles sont chaudes. Ces *eaux* sont en général onctueuses & rendent la peau douce. Il y a des *eaux* sulfureuses qui ne contiennent que très-peu de substances salines, & ce sont les plus estimées, comme les *eaux* de Barège, de Cauterets; d'autres qui, comme les *eaux* d'Aix-la-Chapelle, en contiennent beaucoup. Les vertus de ces dernières sont composées de celles des *eaux* salines & de celles des *eaux* sulfureuses.

Vertus des Eaux *sulfureuses en général.*

Les *eaux* sulfureuses, prises intérieurement, serrent le ventre, passent facilement par les urines, sont plus ou moins échauffantes, selon leur degré de force, accélèrent la circulation, portent un peu à la tête, diminuent le sommeil, augmentent la transpiration & l'appétit, quelquefois font cracher le sang. Celles qui sont foibles, comme celles de Bagnols, se prennent le matin à jeun, à la dose de cinq ou six livres. Celles de Barège, de Cauterets, de Morlix, se prennent à trois, quatre ou cinq gobelets; souvent on les coupe utilement avec le lait. Ces *eaux* sont très-bonnes, quand il y a dans l'estomac des crudités glaireuses & acides, & que ce viscère est sujet à des maux constans.

Elles ont de grands succès dans les cours de ventre opiniâtres, & les différens maux chroniques, les pâles couleurs, les règles, ou diminuées, ou supprimées, les dispositions au spasme, au crachement de sang. Elles ont souvent réussi pour fondre les duretés tuberculeuses du poumon, pour déterger les ulcères, mais seulement dans les cas où il n'y a que très-peu ou point de fièvre, sans cela; elles sont très-nuisibles. Si les malades sont disposés à l'émophtysie, à l'échauffement, ou à l'irritation, on donne de préférence les *eaux* foibles, comme celles de Bagnols, ou bien celles de Cauterets, de Morlix, coupées avec du lait, & à petites doses.

Des Eaux *minérales sulfureuses hépatiques.*

Les *eaux* minérales sulfureuses hépatiques sont celles qui contiennent un peu de foie de soufre en dissolution, comme nous l'avons déjà dit, & chez qui on a beaucoup de peine à en démontrer l'existence. Examinons ici parmi ces *eaux*, une de celles qui ont le plus de réputation, & voyons, les substances qui les composent, puis les services qu'elles peuvent rendre dans la pratique de la médecine.

Eau *de Barège.*

Barège est un village qui n'est habité que depuis le mois de mai jusqu'en octobre. A cette époque, les habitans quittent la montagne pour se rendre dans les villages circonvoisins. Plusieurs sources y forment quatre bains chauds. Le plus chaud est le bain royal qui, selon le Monier, fait monter le thermomètre de Réaumur, jusqu'à 41 degrés; ceux qui suivent, sont celui du fond, de Polard, de l'entrée, & de la Chapelle, qui sont à 32 degrés. Ces *eaux* sont très-limpides: on remarque à la surface une espèce de pellicule huileuse; elles sont douces au toucher comme l'*eau* de savon, ont l'odeur du foie de soufre, ainsi que le goût. L'air & le froid leur fait perdre cette odeur. Le résidu de l'évaporation de cette *eau* fournit un peu d'hépar sulfuris, en état aériforme; selon Boymart, du natrum, du sel marin, une terre partie soluble dans les acides, partie argilleuse, enfin, une substance grasse & savonneuse, point de gaz ni de fer. Boden a donné une très-bonne thèse en 1754 sur ces *eaux*, dans laquelle il a prouvé que dans les scrophules ces *eaux* étoient très-bonnes, jointes au mercure en friction. Il y a détaillé la préférence qu'on doit donner aux unes sur les autres dans les différentes maladies.

Les bains faits avec ces *eaux* conviennent surtout dans les paralysies, les rhumatismes, les affections nerveuses, les maladies de la peau, les ulcères & les fistules les plus opiniâtres. Les douches sont bonnes contre les exostoses, anchylôses, tumeurs ou dépôts de goutte. Elles passent encore pour dissoudre avec efficacité la pierre de la vessie. Intérieurement, elles sont apéritives, incisives & diurétiques. Elles sont très-bonnes dans les maladies de poitrine, l'œdème général, contre l'asthme & les obstructions des viscères; on les boit depuis une livre jusqu'à quatre.

On doit regarder comme *eaux* minérales sulfureuses hépatisées, celles qui sont minéralisées par le gaz hépatique; parmi ces *eaux*, il y en a qui ont différens degrés de chaleur, depuis le chaud le plus grand, jusqu'au froid le plus absolu. Elles ne diffèrent pas beaucoup de celles dont nous venons de parler, tant pour l'analyse que pour les vertus. On compte de ce nombre les *eaux* de Saint-Amand, de Bagnols, d'Aix-la Chapelle, de Montmorency.

J'ai ordonné ces dernières *eaux* avec beaucoup de succès dans des maladies où les acides paroissoient surabonder, dans des dérangemens d'estomac, des foiblesses considérables de tous les organes, & des cours de ventre opiniâtres.

Je desirerois beaucoup que les ministres de santé fissent plus d'attention aux vertus de ces *eaux*, & voulussent bien les essayer dans presque toutes les circonstances, où on a tiré si grand parti de celles du même genre.

Eaux *minérales sulfureuses artificielles.*

Les *eaux* thermales hépatiques se trouvent quelquefois aérées comme sont celles d'Aix-la-Chapelle. Quoiqu'elles donnent une vapeur particulière sensiblement plus fixe que l'acide aérien, on peut la regarder comme un air hépatique, composé de soufre, uni à la matière de la chaleur; il se décompose spontanément par l'air pur de l'atmosphère, qui attire si puissamment le phlogistique, qu'il l'enlève même à l'acide nitreux. C'est là ce qui produit les incrustations sulfureuses qu'on trouve à Aix-laChapelle, qui sont dues aux molécules du soufre, qui se mettent en liberté.

Quand l'*eau* est chargée de cet air hépatique, elle possède véritablement le caractère des *eaux* thermales hépatiques: mais pour se procurer ces *eaux* artificielles chaudes, il faut observer que l'*eau* doit être d'abord impregnée de la vapeur élastique; il faut ensuite y dissoudre les autres substances hétérogènes, & enfin l'échauffer sans qu'elle perde ses propriétés.

Pour avoir le fluide élastique qui convient, au lieu de craie, avec laquelle on fait les *eaux* thermales aérées, on emploie, au moyen de l'appareil pneumatochymique, du foie de soufre fait avec des cendres gravelées & partie égale de soufre, pulvérisés & fondus ensemble dans un creuset. On réduit en poudre le foie de soufre avant de le mettre dans une bouteille, parce qu'autrement l'acide vitriolique saturant l'alcali, couvriroit toute la surface du tartre vitriolé, qui exige beaucoup d'*eau* pour sa dissolution, & qui empêcheroit l'acide de pénétrer & d'attaquer les parties intérieures. On peut se servir également; & même plus avantageusement d'une masse composée de trois parties de limaille de fer, fondues avec deux parties de soufre.

Quoique l'*eau* prenne moins d'air hépatique que l'acide aérien, on la fait descendre jusqu'à ce que la bouteille renversée soit à moitié vuidée. Si on veut en-même-temps aérer l'*eau*, il faut mêler au foie de soufre un huitième ou un quart de craie; lorsque l'air hépatique n'est pas diminué par l'agitation, l'*eau* est saturée.

Comme l'odeur qui émane de cette combinaison est très-forte & très-mauvaise à respirer, on se place de manière à avoir un courant d'air qui emporte loin de soi la vapeur nuisible.

On peut ainsi imiter les *eaux* d'Aix-la-Chapelle, prises, par exemple, au bain de l'empereur. On sait, dit Bergman, qu'elles tiennent, par kanne, 279 grains de chaux aérée, 29 de sel marin, 70 d'alcali minéral.

La chaux aérée est le seul indice de la présence de l'acide aérien dans les *eaux* d'Aix-la-Chapelle.

Ces résidus qui peuvent être évalués, selon de Morveau, à 53 $\frac{1}{2}$ grains de France par pinte de Paris, diffèrent beaucoup des analyses que nous avons eues jusqu'à présent des *eaux* d'Aix-la-Chapelle.

Si on excepte l'*eau* aérée, qu'il est très-à-propos d'exclure, toutes les substances contenues dans les *eaux*, se dissolvent facilement. On peut donc attendre le moment de les boire pour ajouter ces substances à la dose convenable dans le gobelet même, parce que l'*eau* chaude s'en charge très-promptement.

Si quelqu'un desiroit cependant y conserver la chaux aérée, il faudroit d'abord saturer l'*eau* d'acide aérien, lui faire perdre la terre calcaire, en la tenant dans un lieu froid; on la chargeroit ensuite de vapeurs hépatiques. Dans ce cas, on doit ajouter en-même-tems la limaille de fer, pour la rendre ferrugineuse, autrement elle le devient suffisamment pendant qu'on l'expose sur le feu.

Pour chauffer les *eaux* âcrées ou hépatiques, sans leur faire perdre leur vertu, il faut employer des vaisseaux qui ferment parfaitement, tels que les digesteurs ou marmites de Papin, assujéties dans d'autres plus grandes, tenant juste l'*eau* qu'on veut boire: ce bain communique insensiblement le degré de chaleur nécessaire.

Quoique l'expérience ait prouvé que l'*eau* aérée froide étoit très-salutaire, & qu'on en puisse dire autant de l'*eau* hépatique froide, il est néanmoins très-probable que la chaleur augmentant la volatilité de leurs principes, les rend

plus subtils, plus pénétrans, &, dans certains cas plus efficaces. il faut observer de ne pas mettre les sels avec l'*eau* dans le digesteur, parce qu'ils pourroient attaquer le métal. Le fer peut y être mis sans inconvénient. On aura soin de faire souder un robinet au haut du digesteur, afin de pouvoir remplir, à volonté, un gobelet, d'*eau* chaude, & garantir le surplus de toute évaporation.

Si l'on avoit besoin de beaucoup d'*eau* minérale hépatique pour l'usage des bains, on la chargeroit facilement de cet air en grande masse, au moyen d'un tuyau long & flexible qui le porteroit jusqu'au fond. On peut continuer de répandre ce gaz dans le bain, lors même qu'on le prend, pourvu qu'on évite avec grand soin de respirer cette odeur.

*De l'*Eau *distillée saturée d'air hépatique.*

L'*eau* distillée convient beaucoup pour obtenir scrupuleusement l'air hépatique qu'on desire. Voyons, avec Bergman, ce qu'elle donne à l'analyse, lorsqu'elle a été saturée, & qu'elle est froide.

Cette *eau* a une odeur hépatique très-forte, qui ne se dissipe guères qu'au bout de vingt-quatre heures dans une soucoupe évasée, qui se conserve plusieurs semaines dans une bouteille que l'on laisse débouchée sans la remuer, qui noircit l'argent, & qui est détruite sur-le-champ par l'acide nitreux.

Elle a une saveur marquée, douceâtre, peu différente de celle des œufs gâtés, mais plus forte.

Elle conserve sa limpidité, lorsqu'on a employé de l'*eau* distillée récente, & qui n'a pu encore absorber l'air pur de l'atmosphère.

Elle rougit foiblement la teinture de tournesol & le papier bleu, à moins qu'on n'ait eu la précaution de laver l'air hépatique, avant que de l'en imprégner.

Elle n'altère pas le papier coloré par le fernambouc.

Les acides n'y occasionnent aucun changement, à moins qu'ils n'aient la propriété particulière de s'emparer du phlogistique, même dans l'*eau*; telle est sur-tout l'acide nitreux très-concentré; il en détruit promptement l'odeur, il trouble sa transparence, & il précipite très-lentement une poudre très-subtile, qui, étant recueillie & desséchée, se trouve être du vrai soufre. L'acide ayant pris le phlogistique, le lien qui unissoit le soufre à la matière de la chaleur, est détruit, la vapeur hépatique est décomposée, & le soufre reparoît sous sa forme ordinaire. L'acide nitreux attire le phlogistique, même dans les liqueurs; il n'en faut pas d'autres preuves que le procédé de quelques marchands, pour blanchir l'acide vitriolique noirci; ils y jettent un peu de nitre, qui est bientôt décomposé, & dont l'acide libre s'empare du principe colorant.

Si l'on ne verse dans l'*eau*, que quelques gouttes d'acide nitreux, la fétidité disparoît sur-le-champ, mais elle redevient sensible après quelques minutes, & cela à plusieurs reprises, tellement, que dans une quarte de cette *eau*, il a fallu ajouter jusqu'à 200 gouttes, avant que de détruire entièrement tout l'air hépatique. Quand l'*eau* tient en-même-tems de l'alcali fixe, tant qu'il est libre, l'acide n'y produit que peu d'effet; mais, dès qu'il est pleinement saturé, il y a décomposition de l'air hépatique; ce qui vient de ce que l'alcali s'empare d'abord de l'acide, & le neutralise. On voit par-là comment le soufre peut être précipité des *eaux* thermales d'Aix-la-Chapelle, ce que personne, n'avoit connu avant Bergman.

L'acide vitriolique n'a aucune action sur cette *eau*, non plus que les autres acides ordinaires.

Le soufre en est précipité par l'acide marin déphlogistiqué.

Les alcalis n'y occasionnent aucun changement.

La dissolution nitreuse d'argent y produit un précipité qui brunit très-promptement. Il paroît qu'ici l'acide & la base métallique se chargent conjointement du phlogistique qui les rend l'un & l'autre insolubles; il est certain que le soufre s'unit aussi à l'argent. Cette *eau* noircit l'argent qu'on lui présente en état de métal.

La dissolution nitreuse de mercure, faite à froid, la précipite en brun; celle qui est faite avec chaleur, y donne un précipité blanc. Cette différence paroît venir de ce que, dans le dernier cas, la base est tellement déphlogistiquée, que le phlogistique qu'elle rencontre, ne suffit pas pour colorer le précipité. Le mercure lui-même noircit comme l'argent, lorsqu'on l'expose à l'air hépatique.

Le sublimé corrosif y est précipité en blanc, par la raison que nous venons de donner.

Le sucre de saturne y forme un précipité tirant sur le noir. On peut croire que c'est par l'affinité de la seule base métallique, car le vinaigre ne peut décomposer l'air hépatique. Cependant une lame de plomb brillante, exposée à l'air hépatique, ne noircit pas entièrement; elle

elle devient ſeulement plus terne. Il en faut dire autant du fer. Le cuivre devient noir. Mais l'étain, le biſmuth, l'antimoine & le zinc n'y éprouvent aucun changement.

La diſſolution vitriolique de zinc la trouble foiblement, & y donne un précipité blanc : celle de cuivre devient d'un jaune obſcur, & il s'en ſépare lentement un précipité de même couleur : celle de fer y noircit. L'odeur hépatique diſparoît bientôt, ſi l'on fait le mélange de ces liqueurs dans de juſtes proportions.

Un grain d'arſenic blanc, jetté dans cette *eau*, y jaunit inſenſiblement, & y acquiert enfin le caractère d'orpiment. La même choſe arrive, ſi on y verſe une diſſolution aqueuſe d'arſenic.

L'*eau* chargée d'air hépatique, dans laquelle on met de la limaille de fer, avec l'attention de tenir le vaſe bien fermé, prend, au bout de quelques jours, une nuance pourpre, lorſqu'on y verſe de la teinture de noix de galle. Si le fer s'y trouve diſſous par un acide, la couleur eſt d'un violet foncé : voilà pourquoi la même doſe de teinture produit ſouvent des effets ſi différens. Il faut remarquer encore que l'alcali phlogiſtiqué ne change, ni ne trouble en aucune maniere l'*eau* qui tient du fer en diſſolution par l'intermède de l'air hépatique ; ſi on y ajoute quelque parcelle de vitriol de mars, elle donne un précipité qui eſt d'abord cendré, dont la partie ſupérieure paſſe inſenſiblement, mais très-lentement, au bleu pâle, & qui noircit enfin quelques jours après. Quand l'*eau* martiale hépatique devient bleue ſur le champ par l'addition de l'alcali phlogiſtiqué, c'eſt un ſigne certain de la préſence d'un diſſolvant acide. Ces circonſtances doivent être ſoigneuſement obſervées dans l'analyſe de ces *eaux*.

QUATRIÈME CLASSE.

Eaux *minérales ferrugineuſes*.

Les *eaux* minérales martiales ſont les plus abondantes de toutes les *eaux* minérales, parce que le fer eſt de tous les métaux le plus commun & le plus facilement attaqué, & qu'elles en contiennent plus ou moins abondamment.

On les croyoit autrefois toutes vitrioliques. Monnet a prouvé le contraire, & l'on ſait aujourd'hui que le fer qui n'eſt point dans l'état de vitriol, eſt diſſous par l'acide crayeux, & forme un ſel qu'on nomme *craie de fer*.

Je diviſe avec Fourcroy ces *eaux* en trois ordres.

Le premier contient les *eaux* acidules martiales, où le fer eſt tenu en diſſolution par un gaz crayeux excédent.

Les *eaux* de Buſſang, de Spa, de Pyrmont, de Pougue, la Dominique de Vals, entrent dans ce premier ordre.

Le ſecond comprend les *eaux* martiales ſimples, dans leſquelles le fer eſt diſſous par l'acide crayeux ſans excès ; conſéquemment, ces *eaux* ne ſont pas acidules : les *eaux* de Forges, d'Aumale, de Condé, preſque toutes les *eaux* ferrugineuſes ſont de cet ordre.

Les *eaux* vitrioliques qui ſont fort rares, ſeront placées dans le troiſième ordre.

Monnet a claſſé dans cette ſérie les *eaux* de Paſſy, dites de Calſabigi, celles de Vinay en Piémont ; celles de la Dominique à Vals paſſent auſſi pour en contenir.

Opoix admet le vitriol de mars, & même en aſſez grande doſe, dans les *eaux* de Provins ; de Fourcy en a nié l'exiſtence, & regarde le fer de ces *eaux* comme diſſous par l'air fixe.

Propriétés médicinales des Eaux *ferrugineuſes en général.*

Les *eaux* minérales martiales agiſſent en général avec une certaine activité ſur les premières voies ; elles rendent à l'eſtomac le reſſort qu'il a perdu, favoriſent les digeſtions. On les ordonne avec ſuccès contre les gonorrhées, les fleurs blanches, les diarrhées rebelles, les dyſſenteries chroniques. Il eſt eſſentiel, avant de faire uſage de ces *eaux*, d'être évacué, lorſque l'eſtomac & les inteſtins ſont remplis de crudités ; car alors, au lieu d'être utiles, elles ne manqueroient pas de déranger encore davantage le ſyſtême animal. Mais après qu'on ſe ſera purgé avec des purgatifs ordinaires ou des *eaux* laxatives, comme celles de Vichy, de Sedlitz, de Seydſchutz, on éprouvera un avantage manifeſte de l'uſage des *eaux* minérales ferrugineuſes ; elles rendront la force & l'énergie à toute la machine, ſur-tout dans les convaleſcences ; favoriſeront le dégorgement des glandes ou viſcères qui pourroient être embarraſſées, ſur-tout ſi on joint à leur uſage celui des bains, qui, dans ces cas, amolliſſent, permettent aux *eaux* de s'inſinuer plus facilement, & de dégorger petit-à-petit des tumeurs, qui demandent toujours le ſoin le plus grand dans l'emploi des remèdes qu'on adminiſtre. On fait encore un uſage très-heureux de ces *eaux* pour favoriſer les excrétions difficiles à paroître. Il faut être bien circonſpect vis-à-vis des tempéramens vifs, ſecs, & chez qui la fibre eſt irritable ; à plus forte raiſon faut-il les proſcrire dans toutes les maladies où il y a la moindre inflammation.

Les *eaux* martiales naturelles, pour être favorables, ont beſoin d'être priſes à la ſource : ſi

on les porte au loin, le fer se dépose; celles qui sont acidules, perdent leur air fixe. Ainsi il est plus prudent, si on n'a pas la commodité d'aller les prendre à la source, de les faire préparer chez soi. On est sûr ainsi de les avoir infiniment meilleures que celles qui auroient été transportées de loin, ou qui sont arrivées depuis du temps.

PREMIER ORDRE.

Des Eaux *acidules martiales.*

Les *eaux* acidules martiales sont celles qui tiennent le fer en dissolution au moyen de l'acide crayeux surabondant.

Nous commencerons par donner l'analyse des *eaux* de Spa, qui ont été traitées par beaucoup de chimistes; mais jamais avec plus de soin & de lumières que par Bergman. Nous n'en parlerons pas ailleurs.

Eaux *de Spa.*

L'*eau* de Spa a une saveur martiale, légèrement alcaline, douce & peu piquante. Lorsqu'elle est exposée quelques heures à l'air libre, sa surface se couvre d'une pellicule brillante & irisée.

On en sépare, par une prompte ébullition, une terre ferrugineuse qu'on recueille par le filtre, qu'on calcine légèrement, & qu'on jette dans le vinaigre, parce qu'il dissout les terres qui y sont mêlées, & qu'il n'attaque pas le fer déphlogistiqué. Ce que l'alcali précipite ensuite du vinaigre, n'est autre chose que de la chaux aérée.

En continuant l'évaporation, il se separe jusqu'à la fin une poudre blanche, qu'il suffit de laver dans l'*eau* distillée, pour la débarrasser des autres matières du résidu sec. Cette poudre se dissout ordinairement avec effervescence dans le vinaigre, & présente tous les caractères de la magnésie aérée; mais il reste quelquefois une partie insoluble, c'est de la sélénite qui va à peine à un grain par kanne.

L'*eau* dans laquelle on a lavé le résidu, fournit à la crystallisation de l'alcali minéral mêlé de quelques cubes de sel commun: l'alcali forme avec l'acide vitriolique du sel de Glauber; mais on y trouve quelquefois des cristaux, qui se rapportent au tartre vitriolé.

Il résulte de ces expériences que l'*eau* de Spa tient par kanne, ou deux pintes ¾,

de fer aéré..................	3 grains	¾.
de chaux aérée............	8	½
de magnésie aérée........	20	
d'alcali minéral crystallisé...	8	½
de sel commun.............	1	
Total.........	41	¾.

Le fluide élastique occupe rarement un espace de 45 pouces cubiques: il est en entier absorbé par l'*eau*, & devient conséquemment de l'acide aérien; il n'y a point d'air pur, & il seroit peut-être difficile qu'il pût y séjourner long-temps avec le fer aéré, parce qu'il lui prendroit son phlogistique, & s'éleveroit avec lui.

Effets des réactifs sur l'eau de Spa.

Une partie de cette *eau* rougit communément 25 parties de teinture de tournesol; elle fonce la couleur du papier, fait passer au bleu celui qui a été coloré par le fernambouc, mais elle ne procure aucun changement sur celui qui a reçu la teinture de terra-merita, à moins qu'on n'ait auparavant rapproché ses principes par l'évaporation.

La première goutte de teinture de noix de galle lui donne une couleur pourpre.

L'alcali déphlogistiqué y forme du bleu de Prusse, mais un peu plus lentement: quand elle a souffert l'ebullition, il n'est pas possible d'y découvrir la moindre race de fer, ni par les réactifs, ni par aucun autre procédé.

L'alcali fixe caustique en précipite au bout de 24 heures un peu de terre calcaire. L'alcali crystallisé ne fait presque que la rendre insipide.

Les acides concentrés y excitent une grande quantité de bulles.

L'alcali végétal sucré, & l'acide du sucre seul, y occasionnent un précipité de chaux sucrée, mais peu abondant.

Il est très-rare que le sel marin à base de terre pesante en sépare quelque chose; ce n'est du moins qu'après bien du temps; ce qui prouve qu'il n'y a point d'acide vitriolique, ou qu'il y en a infiniment peu.

Le sel marin calcaire donne au bout de 24 heures un précipité terreux, occasionné par l'alcali fixe.

L'alun y est décomposé.

La dissolution d'argent en précipite une poudre blanche très-subtile.

La dissolution du mercure faite à froid, donne un précipité blanc jaunâtre; celle qui a été faite à chaud, le donne d'un jaune obscur.

Le sublimé corrosif en précipite, au bout de 24 heures, une poudre grise; le précipité est d'un brun jaunâtre, quand l'*eau* a été réduite auparavant par l'évaporation. Le sucre de saturne y occasionne un précipité blanc.

Le vitriol de mars donne un précipité blanc qui jaunit insensiblement.

On trouve à Spa six fontaines minérales, dont une est dans la ville, se nomme le Pouhon, & fournit l'*eau* qu'on envoie au-dehors. Les autres sont dans les environs; la Géronstere est à une demie lieue, la Sauviniere & la Pequet, qui en sont voisines un peu moins loin, le Tonnelet est à la même distance, ainsi que la Watroz.

De ces fontaines qui contiennent à-peu-près les mêmes principes, il n'y a que les trois premières qui soient beaucoup fréquentées; parmi ces espèces d'*eaux*, ce sont celles qui conservent le mieux le gaz dans le transport; à l'air libre il s'y conserve 24 heures; on peut le leur rendre en ajoutant quelques gouttes d'acide, tout comme on peut le leur enlever avec quelques gouttes d'alcali fixe.

Ces *eaux* sont toniques, astringentes, apéritives, diurétiques, conviennent dans les obstructions, les jaunisses, les foiblesses d'estomac, les diarrhées, les flux blancs; elles sont dangereuses dans les squirres, les phthisies, les polypes, l'épilepsie, les inflammations.

Les *eaux* de Pouhon conviennent aux personnes robustes dans les obstructions & les relâchemens. La Géronstere est plus utile aux estomacs foibles, contre les vomissemens, les pertes d'appétit, l'épuisement, le tremblement & la paralysie. La Sauviniere tient le milieu entre les deux autres, & réussit contre les âcretés, les maladies de la peau, les fièvres lentes, les consomptions, le scorbut; on mêle l'*eau* du Tonnelet avec le vin dans les cas de relâchemens, il lui donne le goût du vin de Champagne; on fait ordinairement précéder la boisson de l'*eau* des autres sources, d'un verre ou deux de celle du Pouhon.

On en boit le matin de bonne heure 3 ou 4 onces à la fois, de 12 minutes en 12 minutes. On va tous les jours en augmentant, après avoir commencé par en boire 5 à 6 verres. Ces *eaux* exigent de l'exercice.

SECOND ORDRE.

Eaux *martiales simples ou non spiritueuses.*

Les *eaux* martiales simples ou non spiritueuses, sont celles dans lesquelles le fer est dissous par l'air fixe mais sans excès.

Nous allons présenter plusieurs exemples de ces sortes d'*eaux*, après avoir dit quelque chose de leurs propriétés.

On tire un grand parti de ces *eaux* dans les suppressions d'évacuations quelconques, dans les affections hystériques ou vaporeuses, dans les pâles couleurs, les embarras des viscères. On les met au rang des toniques, des stomachiques, des diurétiques; elles conviennent beaucoup dans les dévoiemens, où elles font l'office de léger astringent, dans les écoulemens contre nature & les vomissemens.

Ces *eaux* sont nuisibles aux scorbutiques, aux paralytiques, aux personnes qui ont la poitrine attaquée ou délicate.

Ces *eaux* sont également avantageuses en tout temps, on les prescrit le matin depuis une livre jusqu'à 5 ou 6, & on les ordonne souvent pour boisson ordinaire & avec du vin.

Les *eaux* de Forges en Normandie jouissent depuis long-temps d'une très-grande célébrité. Monnet (1) ne leur a point trouvé la saveur vitriolique ni spiritueuse, il les croit simplement ferrugineuses.

On distingue trois sources à Forges; la Cardinale est la plus forte, la Royale ensuite, puis la Reinette.

Ces *eaux* ne donnent par l'analyse que très-peu de fer, encore moins de sel marin à base terreuse, & de la terre absorbante en petite quantité.

Ces *eaux* sont renommées comme apéritives, toniques, stomachiques, dans la jaunisse & les autres circonstances que nous avons indiquées plus haut.

TROISIÈME ORDRE.

Eaux *ferrugineuses vitrioliques.*

Les *eaux* ferrugineuses vitrioliques sont celles où le fer est sous la forme de vitriol dulcifié par l'air fixe.

Ces *eaux* ne laissent pas d'être rares; cependant il en existe quelques-unes, & probablement le nombre en augmentera, quand on mettra à l'analyse des *eaux* minérales, toute l'attention qu'exigent les connoissances physiques & chimiques qui leur sont relatives.

Eaux *de Passy.*

Parmi les *eaux* ferrugineuses vitrioliques, les *eaux* de Passy sont peut-être celles qui méritent le plus d'examen de notre part, puisqu'elles sont absolument à notre portée, & qu'on doit

(1) Nouvelle hydrologie, analyse des eaux de Forges.

favoir à quoi s'en tenir fur les avantages qu'elles peuvent procurer dans l'économie animale.

Les *eaux* de Paffy ont la beauté & la pureté des plus belles *eaux* communes, elles dépofent une pellicule martiale, quand on les expofe à l'air libre; elles ne préfentent au goût qu'une petite impreffion vitriolique.

Monet a fait une analyfe de ces *eaux*, qui offre pour réfultat du vitriol martial parfait, du fel d'Epfom & de la félénite. L'union de ces deux premières fubftances rend l'analyfe de ces *eaux* fort difficile.

Monnet croit que le vitriol qui exifte en grande dofe dans les *eaux* de Paffy doit fon moëleux & fon maintien dans l'*eau* à fon union avec le fel d'Epfom. Duchanoy l'attribue au gaz qui fert d'intermède, ou à une furabondance d'acide, fans faire abftraction du mucus de la terre, qui peut y entrer pour quelque chofe.

Il y a à Paffy des fources anciennes, & d'autres nouvelles. On compte deux fources aux anciennes *eaux*, trois aux nouvelles. De ces trois nouvelles fources, qui appartiennent à le Veillard, la plus baffe ne contient, felon Monnet, que de la félénite, de la terre abforbante, un peu de fel d'Epfom, & un peu de fer uni à l'*eau*. Ce minéralogifte inftruit, croit que cette différence dans l'analyfe eft dûe à la pofition du terrein, parce que la fource qui eft la même dans l'origine, rencontre en circulant & en déviant une terre abforbante, qui lui fait changer de nature, ce que femble confirmer l'augmentation de la félénite.

Il y a encore une autre fource à Paffy, appellée Calfabigi, dont les *eaux* très-bien analyfées par Venel & Bayen, ont fait connoître qu'on doit peu les employer, étant beaucoup plus chargées de principes âcres & vitrioliques, que les précédentes.

Toutes ces *eaux* font fort utiles pour rappeller le ton des folides relâchés, pour refferrer, fortifier, arrêter les flux opiniâtres, les écoulemens féreux & limphatiques, comme les gonorrhées & les flux blancs, lorfqu'il n'exifte plus de phlogofe, qu'on a bien détendu, délayé, & que la maladie touche à fa fin. Ces *eaux* font diurétiques, apéritives, légèrement laxatives dans le commencement de leur ufage : elles peuvent être utiles contre les ulcères fongueux & putrides, dans les affections fcorbutiques de la bouche, les ophtalmies féreufes. On les croit enfin très-bonnes dans les différens engorgemens des vifcères, & contre les maladies vermineufes.

Eaux *minérales ferrugineufes fpiritueufes artificielles.*

Ces fortes d'*eaux* minérales artificielles, font très-faciles à fe procurer; il fuffit en général pour y réuffir, de faire attention à chacune des meilleures analyfes qui en ont donné la connoiffance, de raffembler les fubftances en nombre & en quantité parfaitement égales à celles qu'on a obtenues, on aura ces *eaux* abfolument minéralifées comme la nature les fournit.

Nous allons expofer quelques manières pour fe procurer de ces *eaux*.

On aura celles de Spa, en donnant à l'*eau* commune fon volume & plus de gaz, en y ajoutant les fubftances reconnues par l'analyfe qu'en a donnée Bergman.

L'*eau* de Pyrmont fe fera de la même manière, avec l'*eau* aérée & les fubftances décrites, ou bien comme l'a dit Duchanoy, en donnant à l'*eau* aérée un grain de terre martiale par pinte,

Quelques grains de fel déliquefcent,

Et vingt grains de terre abforbante.

Le Docteur Pringle confeilloit ces *eaux* compofées avec dix gouttes de teinture de mars faite avec l'efprit de fel, pour une pinte d'*eau* aérée.

L'Académie de Dijon a indiqué dans fes cours publics une manière de faire une très-bonne *eau* minérale gazeufe martiale, tenant environ neuf grains de fel d'Epfom par pinte : il fuffit de remplir d'*eau* de fontaine une bouteille de pinte, d'y ajouter huit grains de vitriol de Mars bien pur, & cinq grains de magnéfie blanche; on bouche la bouteille, on l'agite, on la met à la cave renverfée pendant douze heures, on ôte le lendemain le fer qui n'eft pas diffous en décantant la liqueur.

Eaux *minérales artificielles ferrugineufes, non fpiritueufes.*

Pour fe procurer des *eaux* de Forges artificielles, il ne faut que mettre quelques grains de terre abforbante dans une pinte d'*eau* impregnée d'air fixe, avec un feul grain de limaille, boucher la bouteille, la déboucher au bout de vingt-quatre heures, goûter l'*eau*: fi elle eft un peu acidule, on laiffera évaporer l'acide furabondant, on rebouche la bouteille, on la conferve pour l'ufage. Cette *eau*, felon Duchanoy, ne diffère en rien des *eaux* naturelles de Forges.

Le même auteur dit qu'on aura des *eaux* d'Aumale, en mettant dans une pinte d'*eau* chargée affez d'air fixe pour faturer le fer & la

terre, deux grains de terre martiale, quatre grains de sel marin sous ses deux bases, quelques grains de terre absorbante, & deux grains de soude.

On obtiendra celle de Condé avec un peu de fer, de sel marin à base terreuse, & de la sélénite dans une *eau* légèrement aérée.

On fera encore une très-bonne *eau* de cette nature, en mettant quelques grains de limaille de fer mouillée & triturée, avec un égal poids de fleurs de soufre, dans un lieu frais, en digestion dans une bouteille d'*eau* pure, bouchée avec le plus grand soin, on obtiendra dans l'espace de trois ou quatre jours, une *eau* ferrugineuse simple, qui aura toutes les propriétés martiales.

Eaux alcalines.

Comme la nature ne nous a laissé appercevoir jusqu'à présent que très-peu d'*eaux* alcalines, c'est-à-dire, contenant le sel alcali végétal crystallisable, nous n'avons pas cru devoir en faire une classe, & la séparer des autres *eaux* salines. Monnet (1) pretend en avoir trouvé dans les *eaux* de Spa. Duchanoy en a fait un article à part, & a donné la manière d'en former d'artificielles. Il dit que, pour s'assurer si une *eau* minérale spiritueuse est alcaline, il faut exposer l'*eau* sur le feu; à mesure que le gaz s'évapore, l'odeur & le goût lixiviel percent. Quand il est totalement dissipé, le bouillonnement fini, l'*eau* devient tranquille; si alors on met de l'huile de chaux, ou un autre sel à base terreuse, il s'y décompose, & prouve par-là qu'il y a un alcali. Si l'évaporation à siccité se fait, l'huile de vitriol versée sur ce résidu, donne du sel de Glauber, ou du tartre vitriolé; c'en est une preuve bien complette. Cet alcali est plus doux que l'alcali ordinaire, à cause de son union avec l'acide gazeux, avec lequel il forme un composé neutre qu'on peut appeller sel gazeux alcalin, ou comme Bewly (2), sel neutre méphytique. Lancisi (3) avoit connu cet alcali dans les *eaux*, mais peu d'auteurs l'ont décrit, parce qu'ils ont regardé comme fossile tout alcali qu'ils ont rencontré dans leurs analyses.

Bewly, le duc de Chaulnes, Duchanoy, pensent que l'alcali végétal pourroit être très-utile, relativement à l'art de guérir. Ce dernier a fait des expériences, pour faire mieux sentir la différence qui se trouve entre les deux alcalis.

Pour y procéder, il a fait dissoudre, dans une première expérience, un demi-gros d'alcali minéral dans une chopine d'*eau* de la Seine, autant d'alcali végétal dans une égale quantité de la même *eau*: l'*eau* s'est troublée dans l'une & dans l'autre expérience, parce qu'il y a des sels à base terreuse dans l'*eau* de Seine; six heures suffirent pour éclaircir le dépôt de celle où fut mis le sel de tartre, au-lieu que l'*eau* où étoit le sel de soude a été vingt-quatre heures à s'éclaircir. Ces deux *eaux* avoient une saveur très-différente.

Il a versé, dans une seconde expérience, sur un demi-gros d'alcali minéral, une chopine d'*eau* de la Seine, rendue gazeuse; sa transparence n'a nullement été troublée: elle étoit acidule, n'avoit plus rien d'alcalin au goût, n'a point changé la couleur du sirop de violette, ni décomposé l'huile de chaux.

Dans une troisième expérience, il a mis, dans une pareille quantité d'*eau* de la Seine, également saturée d'air fixe, un demi-gros d'alcali végétal: l'*eau* est devenue laiteuse, a formé un dépôt blanc, manifestoit à peine du gaz sur la langue, avoit une saveur alcaline, douceâtre, a verdi le sirop de violette, & décomposé l'huile de chaux. L'*eau* mercurielle a rendu plus laiteuse l'*eau* où étoit le sel de tartre, que celle où on avoit mis la soude.

Par une quatrième expérience, ayant présumé que l'alcali végétal, dans l'expérience précédente, n'étoit pas entièrement saturé d'acide gazeux, il a saturé l'*eau*, qui a présenté alors les mêmes phénomènes que dans l'expérience précédente.

Duchanoy a mis à l'article des *eaux* alcalines & terreuses, qui ont souvent ces deux propriétés en-même-tems, les *eaux* de Seltz, de Saint-Myon, de Bade, de Langeac, de Chateldon, de Medague, de Mont-Brisson, de Vals pour la plus grande partie.

Rien de plus aisé que de composer artificiellement ces sortes d'*eaux* plus ou moins spiritueuses, de les faire avec de l'alcali minéral, ou de l'alcali végétal, de la magnésie, du sel marin, de la sélénite, & proportionner ses combinaisons à volonté, suivant l'exigence des cas, surtout quand on aura une analyse bien faite des *eaux* qu'on veut imiter.

Il resulte des précédentes expériences,

1°. Que l'alcali minéral & l'alcali végétal

(1) Traité des eaux minérales, page 46.

(2) Tome III app. n°. I. de l'ouvrage de M. Priestley sur les différens airs.

(3) Lancisi de sent. med. rom.

s'unissent dans l'*eau* avec l'acide gazeux (1) qu'ils y rencontrent.

2°. Que l'union de ces deux substances forme un composé qu'on peut appeller sel alcalin, ou sel alcalin végétal gazeux, suivant la nature de l'alcali.

3°. Que l'alcali végétal absorbe une quantité d'acide bien plus grande que l'alcali minéral.

4°. Que les *eaux* alcalines gazeuses contiennent de l'alcali naturalisé, & de l'acide gazeux libre qui les rend spiritueuses.

5°. Enfin, que les expériences indiquées peuvent fournir des moyens d'avoir facilement des *eaux* alcalines spiritueuses ou non.

On imitera les *eaux* de Balaruc, si dans trente liv. trois quarts d'*eau* commune, pure, chauffée de 40 à 42 degrés; on fait dissoudre deux onces de sel marin, une demi-once de sel déliquescent, en supprimant la sélénite & la terre absorbante qui s'y manifestent, la première à deux gros & demi, la seconde à un gros. Nous avons fait voir ailleurs les raisons de ne point l'employer.

On aura les *eaux* de Bourbonne, en faisant dissoudre dans une *eau* à 35 degrés, une demi-once de sel marin crystallisé.

Toutes ces *eaux* artificielles étant absolument conformes aux naturelles, il seroit important de recommencer leur analyse d'après les connoissances les plus modernes.

Eaux chaudes.

Il y a des *eaux* simplement chaudes, qu'on nomme minérales, qui ne fournissent rien de minéral au goût & à l'odorat. Evaporées, elles ne laissent que peu ou point de résidu. On cite en France les *eaux* de Saint-Laurent, situé dans le Vivarais, une partie des *eaux* de Bagnères, & celles de Rennes en Languedoc : cependant elles ne sont pas sans vertus. On les employe contre les affections vaporeuses, l'irritation des reins, de la vessie, de la poitrine, les maux d'estomac. On y prend beaucoup les bains, & on en fait usage à l'intérieur. Celles de Bagnères sont les plus fréquentées; ces *eaux* ne sont presque pas différentes de l'*eau* tiède qu'on employe tous les jours de toutes les manières.

Duchanoy a fait de ces *eaux* une des dix classes qu'il reconnoît. Nous nous contentons de les désigner, parce que leurs vertus ne sont pas assez éminentes pour exiger qu'on entre dans de longs détails pour les faire connoître. Nous allons seulement examiner les *eaux* chaudes qui passent pour avoir plus de vertus contre un grand nombre d'infirmités.

Les *eaux* thermales simples sont, en général, de toutes les sources les plus fréquentées, quoiqu'elles ne contiennent point, ou presque point, de principes étrangers. C'est particulièrement de la chaleur que dépendent les propriétés les plus générales de ces *eaux* : aussi sur les lieux on a le plus grand soin de régler leur température qui produit d'autant plus d'effet, qu'elles éprouvent une chaleur de 30 à 50 degrés; car au 28^e^ degré, les médecins ont observé qu'elles ne produisoient que très-peu d'effet. On ne peut faire aucun doute qu'une *eau* de rivière, comme l'*eau* de la Seine, qui a l'avantage de couler à l'air libre, d'être continuellement agitée & battue, chauffée de 35 à 50 degrés plus ou moins, ne fournisse l'équivalent des sources thermales de la plus haute réputation. On trouve beaucoup de ces *eaux* naturelles à Bagnères en Bigorre, à Dax en Gascogne, à Bagnols en Normandie, à Aix en Provence, à Bourbon-Lancy, à Plombières en Lorraine, à Bains dans les Voiges, à Luxeuil en Franche-Comté, à Néris en Bourbonnois, à Balaruc, à Bourbon-l'Archambault; à Bourbonne près Langres, à Barège, à Bagnères de Luchon, à Saint-Amand, à Cauteretz, à Lamothe, au Mont-d'or, à Aix-la-Chapelle, à Molitz, à Arles, à Lapresle, à Bagnols. (*Voyez* ces mots.)

Parmi les *eaux* froides & thermales simples, il y en a quelques-unes qui sont douces, onctueuses au toucher, que Monnet, Bagard, Zeinger, n'ont regardé que comme des *eaux* chaudes, parce qu'en effet elles n'ont ni goût, ni odeur. Duchanoy observe qu'elles contiennent une terre soluble très-douce, un vrai savon fossile; en un mot, la terre argileuse, qui est bien plus sensible dans les *eaux* froides que dans les thermales, où elles paroissent dans un plus grand état de division.

Ce médecin pense que les *eaux* gazeuses, où se trouve l'argile, comme celles de Spa & de Vichy, l'emportent sur les autres, que la terre argilleuse pourroit bien être le principe de plusieurs *eaux* savonneuses de source; qu'elles adoucissent singulièrement les humeurs en diminuant leur acrimonie; qu'elles épaississent le sang, lui donnent plus de consistance.

---

(1) Duchanoy distingue le gaz de l'acide gazeux. Il prétend que l'air fixe pur n'est point acide, & qu'il n'acquiert cette qualité que par son union avec l'*eau*; qu'alors il n'est plus un être simple, mais un composé. *Des Eaux gazeuses*, page 21.

On les ordonne pour les pertes sanguines & blanches, pour les maladies de la peau, dartres, démangeaisons, &c., les coliques d'estomac, d'entrailles, les vomissemens, & sur-tout les maladies où l'irritation est considérable.

Les principales *eaux* savoneuses sont celles de Plombières, froides & chaudes, celles de Bains, de Luxeuil, d'Aix en Provence, d'Ax, de Pomaret, de Merlanges, de Néris, de Sainte-Reine, &c. (*Voyez* ces mots.) Donnons ici un exemple des *eaux* thermales simples.

Eaux *de Plombières.*

Ces *eaux* ont été célébrées par une multitude d'écrivains. Les uns disent qu'elles contiennent de l'alcali volatil, d'autres du savon. Monnet & Bayen regardent ces *eaux* thermales comme des *eaux* chaudes pures. Cependant elles méritent une grande réputation, parce que leur chaleur bien proportionnée & variée fait qu'on y a des bains & des étuves de différens degrés on ne peut mieux entendus & plus utiles. Monnet y a découvert de l'alcali minéral, une terre de nature argileuse & quartzeuse.

La fontaine du grand bain fait monter le thermomètre à 62 degrés; celle qui est proche de la maison des Dames, à 59; le bain des Capucins, à 49; celui des Dames, à 45; la fontaine du Crucifix, à 47.

L'usage intérieur des *eaux* savonneuses passe pour détruire les engorgemens & les concrétions; celui des *eaux* thermales, pour fondre la viscosité & nétoyer les premières voies. Les bains conviennent contre les douleurs de goutte, de rhumatisme, de sciatique, les paralysies, les roideurs des muscles, l'hémiplégie.

Examen et analyse des *Eaux* minérales.

Observations préliminaires avant l'examen des Eaux.

Pour examiner une substance quelconque, deux choses sont de la plus grande importance, la composition & l'explication des phénomènes. Ces connoissances sont très-essentielles aux médecins.

Suivant Bergman, on ne doit pas s'arrêter à quelques légères ressemblances avec d'autres corps connus, mais séparer les principes par l'analyse qu'on confirme par la synthèse. Cette analyse doit se faire particulièrement par la voie humide, parce que souvent le feu confond les substances au-lieu de les séparer. Les expériences doivent être combinées de manière à révéler quelque vérité, & faites avec toute l'exactitude possible. On doit examiner avec bonne foi les expériences importantes des autres, dans cette recherche de la théorie des causes, il faut remonter par degrés des causes prochaines des phénomènes variés & suffisamment examinés, aux causes plus éloignées suivant leur ordre. Lorsqu'une cause paroît indiquée par quelque phénomène, il faut la prendre un moment pour vrai, en tirer les conséquences nécessaires, les examiner toutes par des expériences convenables, ce qui confirmera ou détruira ce qu'on aura supposé. La cause doit encore être comparée, s'il est possible, avec l'effet, de manière que l'accord exact devienne sensible même par rapport aux quantités; enfin les dénominations doivent être autant qu'on le peut, conformes à la nature des objets soumis aux expériences.

Nécessité d'analyser les Eaux.

On a lieu de croire que l'*eau* pure est toujours de la même nature; mais elle est souvent altérée par des particules étrangères, & passe sur différens lits où elle rencontre des substances minérales qu'elle dissout, avec lesquelles elle se combine.

Ces principes étrangers se trouvent dans les *eaux* minérales en quantités & en qualités bien différentes; de-là aussi leur degré d'utilité pour les usages auxquels on les emploie dans l'art de guérir. De-là la nécessité de les connoître très-particulièrement, pour ne faire usage intérieurement & extérieurement que des plus saines, pour noter celles qui ont des vertus médicinales plus caractérisées, pour corriger celles qui en sont susceptibles, en composer au moyen de l'art, qui puissent suppléer au défaut de celles qui ont des qualités importantes; enfin, pour les rendre avantageuses aux différentes fabriques auxquelles elles peuvent appartenir.

Examen des Eaux *minérales d'après leurs propriétés physiques.*

Quand on connoît une fois les différentes matières qui peuvent se rencontrer dans les *eaux*, qu'on les a classées de la manière la plus simple & la plus méthodique, il ne reste plus qu'à en faire l'analyse, & à reconnoître avec le plus d'exactitude possible les substances qu'elles tiennent en dissolution.

Cette analyse a été regardée comme la partie la plus difficile de la chimie, avec d'autant plus de raison, qu'elle demande une parfaite connoissance de tous les phénomènes chimiques, jointe à l'habitude de la manipulation.

Il est des cas où il faut connoître les résidus les

plus connus, & séparer encore les différentes substances qui les composent, en déterminer les caractères & les quantités. D'ailleurs, on sait qu'il y a des substances qui échappent à nos sens, d'autres qui se volatilisent, d'autres qui se décomposent dans l'analyse, & qu'on ne peut retenir que par des moyens particuliers.

Pour parvenir à connoître avec précision la nature d'une *eau* qu'on veut examiner, il faut :

1°. Observer la situation de la source, décrire avec exactitude les lieux voisins, & sur-tout les couches des minéraux dont le sol est composé : faire à cet effet des fouilles plus ou moins profondes, & tâcher de découvrir par l'inspection du local, les substances dont l'*eau* peut s'être chargée.

2°. On examine ensuite les propriétés physiques de l'*eau*, telles que sa saveur, son odeur, sa couleur, sa transparence, sa pesanteur, sa température. On doit être muni, à cet effet, de deux thermomètres qui marchent bien ensemble & d'un pèse-liqueur. On doit faire ces expériences préliminaires dans différentes saisons, à différentes heures du jour, & sur tout à différentes époques, relativement à l'état de l'atmosphère. Une secheresse, long-temps continuée, ou des pluies abondantes, influent beaucoup sur la manière d'être des *eaux* minérales. Ces premiers essais indiquent ordinairement la classe à laquelle on doit rapporter l'*eau* qu'on examine, & dirigent le reste de l'analyse.

3°. Les dépôts formés au fond des bassins, les substances qui nagent sur l'*eau*, les matieres sublimées, sont encore un objet de recherches importantes qu'on ne doit pas négliger ; alors on peut procéder à l'analyse qui se fait de trois manières, par les réactifs, par la distillation & par l'évaporation.

Examen des Eaux *minérales par les réactifs.*

On donne le nom de *réactifs* à des substances que l'on mêle aux *eaux*, pour reconnoître, d'après les phénomènes qu'elles présentent, la nature des matières que les *eaux* tiennent en dissolution. Les meilleurs chimistes ont toujours regardé l'emploi des réactifs comme un moyen très-incertain pour découvrir les principes des *eaux* minérales. Cependant on ne sauroit douter aujourd'hui que la chaleur nécessaire pour évaporer les *eaux*, quelque foible qu'elle soit, ne puisse produire des altérations sensibles dans leurs principes. Ne reste-t-il donc point de moyen pour reconnoître la nature particulière des substances tenues en dissolution dans les *eaux*, sans avoir recours à la chaleur ?

Parmi les réactifs que l'on a proposés pour l'analyse des *eaux* minérales, ceux dont on doit attendre le plus de lumiere, sont la teinture de tournesol, le sirop de violettes, l'*eau* de chaux, l'alcali fixe caustique, l'alcali volatil caustique, l'huile de vitriol, l'acide nitreux, la lessive saturée de la partie colorante du bleu de Prusse, la teinture spiritueuse de la noix de galle, & les dissolutions nitreuses de mercure & d'argent. Bergman y joint le papier coloré par la teinture aqueuse de fernambouc, qui devient bleue par les alcalis, la teinture aqueuse de terra-merita, que les mêmes sels font passer au rouge brun, l'acide du sucre, pour indiquer la présence de la plus petite quantité possible de chaux, & plusieurs autres qui ont été proposées par la plupart des chimistes ; mais ceux que nous avons indiqués suffisent pour faire reconnoître toutes les substances contenues dans les *eaux* minérales.

Bergman annonce qu'un papier coloré avec la teinture de tournesol, prend un bleu plus foncé par les alcalis, mais qu'il n'est pas altéré par l'air fixe ou par l'acide crayeux qu'il appelle *acide aérien*. Comme c'est spécialement pour reconnoître la présence de cet acide que cette partie colorante est utile, il conseille de n'employer que sa teinture à l'*eau*, & de l'étendre assez pour qu'elle ait une couleur bleue. De Morveau ajoute, dans une note, qu'il est aisé de distinguer un sirop coloré par le bleuet ou le tournesol, à l'aide du sublimé corrosif qui lui donne une couleur rouge, tandis qu'il verdit le véritable sirop de violettes.

L'*eau* de chaux est un des réactifs les plus utiles pour l'analyse des *eaux* minérales, quoique peu de chimistes en aient fait une mention expresse dans leurs ouvrages. Ce fluide décompose les sels métalliques, sur-tout le vitriol martial dont il précipite le fer. Il sépare l'argile ou la magnésie des acides vitriolique & marin, auxquels ces substances se trouvent fréquemment unies dans les *eaux*. Il peut aussi indiquer, par la précipitation, la présence de l'acide crayeux ; mais comme l'*eau* de chaux peut s'emparer de l'acide crayeux uni à l'alcali fixe aussi-bien que de celui qui est libre, Gioanetti, pour connoître exactement la quantité de ce dernier, a fait la même opération avec de l'*eau* privée de son acide libre par l'ébullition. Lorsque l'alcali précipite une *eau* minérale, on ne peut pas connoître par la seule inspection du précipité, la nature du sel terreux décomposé dans cette expérience. Son effet est encore plus incertain lorsqu'on emploie cet alcali saturé d'acide crayeux, comme on le fait ordinairement, puisque l'acide qui lui est uni peut augmenter la confusion. C'est pour cela que Fourcroy propose l'alcali fixe caustique très-pur. Il a d'ailleurs un avantage que ne présente point l'alcali effervescent : c'est celui d'indiquer la présence de la craie dissoute dans une *eau* gazeuse à la faveur de l'acide crayeux

crayeux surabondant. Comme il s'empare de cet acide, la craie qui cesse d'être soluble dans l'*eau* qui en est privée, se précipite. L'alcali fixe caustique peut encore occasionner un précipité dans les *eaux* minérales, sans qu'elles contiennent des sels terreux; il suffit qu'elles tiennent en dissolution un sel neutre alcalin moins dissoluble, pour que l'alcali le précipite en s'unissant à l'*eau* à-peu-près comme le fait l'esprit-de-vin. L'alcali volatil caustique est en général moins susceptible d'erreur, lorsqu'on le mêle aux *eaux* minérales, parce qu'il ne décompose que les sels terreux à base de terre alumineuse & de magnésie, & qu'il ne précipite point les sels calcaires. Mais il est important de faire deux observations sur cet objet; la première, c'est qu'il faut avoir de l'alcali volatil très-caustique, & qui ne contienne pas un atome d'acide crayeux; sans cette précaution, il décompose les sels à base de chaux par une double affinité; la seconde, c'est qu'il ne faut point laisser ce mélange exposé à l'air, lorsqu'on veut connoître son action plusieurs heures après qu'il a été fait, parce que, comme l'a très-bien observé Gioanetti, ce sel s'empare en peu de temps de l'acide crayeux de l'atmosphère, & devient capable de décomposer les sels calcaires. Fourcroy ajoute une observation sur l'usage de l'alcali volatil. Comme il est assez difficile d'avoir de l'alcali volatil parfaitement caustique, & qu'il est absolument nécessaire de l'avoir tel pour l'analyse des *eaux* minérales, on peut employer un moyen fort simple, & que ce professeur a souvent mis en usage avec succès. C'est de verser un peu d'esprit alcali volatil dans une cornue dont le bec plonge dans l'*eau* minérale : en chauffant légérement la cornue, le gaz alcalin se dègage, & passe très-caustique dans l'*eau*. S'il y occasionne un précipité, c'est que l'*eau* minérale contient du vitriol martial; ce qui se reconnoît constamment à la couleur du précipité, ou des sels à base de terre alumineuse & de magnésie. L'*eau* de chaux paroît être préférable pour reconnoître la nature & la dose des sels à base de magnésie, contenus dans les *eaux* minérales.

Elle a aussi la propriété de précipiter les sels à base de terre alumineuse beaucoup plus abondamment & plus promptement que ne le fait le gaz alcalin. L'acide vitriolique concentré précipite en blanc mat une *eau* qui contient de la terre pesante, suivant Bergman; mais comme, d'après le même chimiste, cette terre ne se trouve que très-rarement dans les *eaux* minérales, Fourcroy passe aux autres effets de ce réactif. Lorsqu'il produit des bulles dans une *eau*, il indique la présence de la craie, de l'alcali fixe crayeux, ou de l'acide crayeux pur. On peut distinguer chacune de ces substances par quelques phénomènes particuliers. Si l'on fait chauffer une *eau* chargée de craie, dans laquelle on a versé de l'acide vitriolique, il se forme promptement une pellicule & un dépôt séléniteux; ce qui n'arrive point dans les *eaux* simplement alcalines.

L'esprit de nitre concentré est recommandé par Bergman pour précipiter le soufre des *eaux* hépatiques, appellées *sulfureuses* avant lui. L'*eau* de chaux saturée de la matière colorante du bleu de Prusse, versée sur une dissolution de vitriol martial, forme sur le champ un bleu de Prusse pur & sans mélange de vert. Les acides n'en précipitent pas un atome de bleu. Elle ne contient donc pas de fer, & elle est préférable aux alcalis prussiens pour essayer les *eaux* minérales.

La noix de galle, ainsi que toutes les substances végétales acerbes & astringentes, comme les écorces de chêne, les fruits de cyprès, le brou de noix, &c, ont la propriété de précipiter les dissolutions de fer, & de donner à ce métal différentes couleurs, suivant sa quantité, son état, & celui de l'*eau* qui le tenoit en dissolution. Cette couleur offre un grand nombre de nuances qui s'étendent, depuis le rose pâle, jusqu'au noir le plus foncé. On a reconnu que la couleur pourpre que les *eaux* prennent avec la teinture de noix de galle, n'est point un indice que le fer y est contenu dans son état métallique, comme l'avoit cru Monnet, puisque le vitriol martial, & le fer uni à l'acide crayeux, se colorent aussi en pourpre par l'infusion de la noix de galle.

Les deux derniers réactifs que Fourcroy propose pour l'examen des *eaux*, sont les dissolutions d'argent & de mercure par l'acide nitreux. On a coutume de les employer pour connoître la présence des acides vitriolique ou marin dans les *eaux* minérales; mais plusieurs autres substances peuvent aussi les précipiter, quoiqu'elles ne contiennent pas la plus petite parcelle de ces acides. Les stries blanches & pesantes que la dissolution d'argent donne dans une *eau* qui ne tient qu'un demi grain de sel marin par pinte, annoncent très-facilement & très-sûrement l'acide de ce sel. Mais elles n'indiquent pas de même la présence de l'acide vitriolique, puisque, suivant l'estimation de Bergman, il faut au moins trente grains de sel de Glauber par pinte, pour qu'elle y produise sur-le-champ un effet sensible : ajoutez à cela que l'alcali fixe, la craie, la magnésie peuvent précipiter d'une manière beaucoup plus marquée la dissolution nitreuse d'argent; ainsi le phénomène de la précipitation d'une *eau* minérale à l'aide de cette dissolution, ne peut donc pas servir à déterminer d'une manière précise la substance saline ou terreuse à laquelle elle est due.

La dissolution de mercure par l'acide nitreux, est encore plus susceptible d'induire en erreur;

non-seulement elle indique la présence des acides vitriolique & marin dans les *eaux*, mais elle est précipitée par l'alcali fixe crayeux en une poudre jaunâtre, qui pourroit induire en erreur, en annonçant l'effet de l'acide vitriolique. La chaux & la magnésie y produisent un dépôt à-peu-près semblable. On croit communément que le précipité blanc très-abondant qu'elle forme dans une *eau*, est dû à la présence d'un sel marin; cependant les mucilages & les substances extractives présentent le même phénomène, comme le savent aujourd'hui tous les chimistes. Outre ces sources d'erreurs & d'incertitudes fondées sur la propriété qu'ont plusieurs substances de produire avec la dissolution nitreuse de mercure, un précipité semblable, il en est encore d'autres qui dépendent de l'état de cette dissolution en elle-même, & sur lesquelles il est très-important d'être prévenu pour ne pas commettre des fautes graves dans l'analyse des *eaux*. Bergman a indiqué une partie des différences singulières qu'on observe dans cette dissolution, suivant la manière dont elle a été faite à chaud ou à froid, sur-tout relativement à la couleur des précipités qu'elle donne par différens intermèdes. Mais il n'a pas dit un mot de la propriété qu'offre cette dissolution d'être précipité par l'*eau* distillée, lorsqu'elle est très-chargée de chaux de mercure, quoique Monet eût indiqué ce fait dans son traité de la dissolution des métaux.

Pour parvenir à faire une bonne analyse, il faut mêler plusieurs livres d'*eau* minérale avec chaque réactif, jusqu'à ce que ce dernier cesse de précipiter cette *eau*. On laissera alors rassembler le précipité pendant vingt-quatre heures dans un vaisseau exactement bouché; on filtrera le mélange, & l'on examinera, par les moyens connus, le précipité sur le filtre, après l'avoir pesé & fait sécher à l'étuve.

C'est sur-tout avec les dissolutions nitreuses d'argent ou de mercure, qu'il est avantageux d'opérer sur de grandes doses, afin de pouvoir déterminer la nature des acides que contiennent les *eaux*. L'analyse de ces fluides deviendra complette par la connoissance de leurs acides, puisque ces derniers y sont souvent combinés avec les bases que les réactifs précédens ont fait reconnoître. La couleur, la forme & l'abondance des précipités, formés par les dissolutions nitreuses de mercure & d'argent, ont indiqué jusqu'actuellement aux chimistes, la nature des acides auxquels ils sont dus. Un dépôt épais, pesant, & qui se forme sur-le-champ par ces dissolutions, décèle l'acide marin. S'il est peu abondant, blanc & crystallisé avec le nitre d'argent, jaunâtre & informe avec celui du mercure, s'il ne se rassemble que lentement, on l'attribue à l'acide vitriolique. Cependant, comme ces deux acides se rencontrent fréquemment dans la même *eau*, comme l'alcali & la craie décomposent aussi ces dissolutions, on n'a que des résultats incertains, lorsqu'on ne s'en rapporte qu'aux propriétés physiques des précipités. Il faut donc les examiner plus en détail. Pour cet effet, on doit mêler les dissolutions lunaire & mercurielle avec cinq à six livres de l'*eau* qu'on veut analyser, filtrer les mélanges vingt-quatre heures après, sécher les dépots & les traiter par les procédés que l'art indique. En chauffant dans une cornue le précipité fait par la dissolution nitreuse de mercure, la portion de ce métal, unie à l'acide marin des *eaux*, se volatilise en sublimé corrosif, ou en mercure doux; celle qui est combinée à l'acide vitriolique, reste au fond du vaisseau, & offre une couleur rougeâtre. On peut encore reconnoître ces deux sels en les mettant sur un charbon ardent. Le vitriol de mercure, s'il y en a, exhale de l'acide sulfureux, & se colore en rouge; le sel marin mercuriel reste blanc, & se volatilise sans odeur de soufre. Ces phénomènes servent encore à faire distinguer les précipités qui pourroient être formés par les substances alcalines contenues dans les *eaux*, puisque ces derniers n'exhalent point d'odeur sulfureuse, & ne sont point volatils sans décomposition.

Les précipités produits par la combinaison des *eaux* minérales avec la dissolution nitreuse d'argent, peuvent être examinés aussi facilement que les précédens. Le vitriol d'argent étant plus soluble que la lune cornée, l'*eau* distillée peut être employée avec succès pour séparer ces deux sels. La lune cornée se reconnoît à sa fixité, à sa fusibilité, & sur-tout à ce qu'elle est moins décomposable que le vitriol de lune: ce dernier, mis sur les charbons, exhale une odeur sulfureuse, & laisse une chaux d'argent, que l'on peut fondre sans addition.

Examen des Eaux *minérales par la distillation.*

La distillation est employée dans l'analyse des *eaux*, pour connoître les substances gazeuses qui leur sont unies. Ces substances sont, ou de l'air, ou de l'acide crayeux, ou du gaz hépatique. Pour en connoître la nature & la quantité, il faut prendre quelques livres d'*eau* minérale, les mettre dans une cornue qu'elles ne remplissent qu'à moitié un ou deux tiers; adapter à ce vaisseau un tube recourbé qui plonge sous une cloche pleine de mercure. L'appareil ainsi disposé, on chauffe la cornue jusqu'à ce que l'*eau* soit en pleine ébullition, ou jusqu'à ce qu'il ne passe plus de fluide élastique dans les cloches. Lorsque l'opération est finie, on soustrait du volume de gaz que l'on a obtenu, la quantité d'air contenu dans la portion vide de la cornue; le reste est

le fluide aériforme qui étoit contenu dans l'*eau* minérale, & dont on connoît bientôt la nature, par les épreuves de la bougie allumée, de la teinture de tournesol, & de l'*eau* de chaux. S'il s'enflamme & s'il a une odeur fétide, c'est du gaz hépatique; s'il éteint la bougie, s'il rougit le tournesol, & s'il précipite l'*eau* de chaux, c'est de l'acide crayeux; enfin, s'il entretient la combustion sans s'enflammer, s'il est inodore, s'il n'altère ni le tournesol, ni l'*eau* de chaux, c'est de l'air atmosphérique. Il peut arriver que ce dernier fluide soit plus pur que l'air de l'atmosphère; alors on juge de son degré de pureté, par la manière dont il excite la combustion & par l'eudyomètre.

Examen des Eaux *minérales par l'évaporation.*

L'évaporation est généralement regardée comme le moyen le plus sûr d'obtenir tous les principes des *eaux* minérales. On doit opérer sur une vingtaine de livres, lorsque l'*eau* paroît contenir beaucoup de matière saline : si au contraire elle semble n'en tenir que très-peu en dissolution, il est indispensable d'en évaporer une beaucoup plus grande dose; on est même quelquefois obligé d'en soumettre cent livres à cette opération. La nature & la forme des vaisseaux dans lesquels on se propose d'évaporer les *eaux*, n'est point du tout indifférente. Ceux de métal, excepté ceux d'argent, sont altérables par l'*eau*; ceux de verre d'une certaine étendue, sont très-sujets à se casser; ceux de terre vernissée & bien unie, sont les plus convenables, quoique le fendillement de leur couverte donne quelquefois lieu à l'absorption des matières salines. Ceux de porcelaine sans couverte, c'est-à-dire, de biscuit, seroient sans contredit les plus convenables, mais leur cherté est un obstacle considérable.

On doit évaporer les *eaux* à siccité. On observe différens phénomènes pendant cette opération. Si l'*eau* est chargée de gaz, elle se remplit de bulles dès la première impression de la chaleur; à mesure que l'acide crayeux s'en dégage, il se forme une pellicule & un dépôt dû à la terre calcaire, & au fer aéré ou crayeux. A ces premières pellicules succède la crystallisation de la sélénite; enfin, le sel marin & le sel fébrifuge se crystallisent en cubes à la surface, & les sels déliquescens ne peuvent s'obtenir que par l'évaporation conduite jusqu'à siccité. Alors on pèse le résidu, on le met dans une petite phiole avec trois ou quatre fois son poids d'esprit-de-vin; on agite le tout, & après l'avoir laissé reposer quelques heures, on le filtre, on conserve l'esprit-de-vin à part, on sèche à une chaleur douce ou à l'air, la portion du résidu sur laquelle le fluide spiritueux n'a point agi; on la pèse exactement lorsqu'elle est bien sèche, & on sait par le déchet que ce résidu a éprouvé, combien il contenoit de sel marin calcaire, & de sel marin de magnésie, qui sont très-solubles dans l'esprit-de-vin. On délaye ensuite le résidu traité à l'esprit-de-vin & bien sec, avec huit fois son poids d'*eau* distillée froide, & après avoir laissé ce mélange en repos pendant quelques heures, on le filtre : on desseche une seconde fois le résidu; on le fait bouillir pendant une demi-heure dans quatre ou cinq cens fois son poids d'*eau* distillée; on le filtre, & alors il ne reste plus que ce que l'*eau* froide & l'*eau* bouillante n'ont pu dissoudre : la première s'est emparée des sels neutres, tels que le sel de Glauber, le sel marin, le sel fébrifuge & le sel d'Epsom; si l'*eau* contenoit de l'alun ou du nitre, ce qui est fort rare, ces sels sont également dissous dans l'*eau* froide. L'*eau* bouillante à grande dose ne dissout guères que la sélénite. Il y a donc quatre substances à examiner après ces différentes observations sur la matière obtenue par l'évaporation; 1°. le résidu insoluble dans l'esprit-de-vin & dans l'*eau* à différentes températures; 2°. les sels dissous dans l'esprit-de-vin; 3°. ceux dont l'*eau* froide s'est emparée; 4°. enfin, ceux qui ont été enlevés par l'*eau* bouillante.

1°. Le résidu qui a résisté à l'action de l'esprit-de-vin & de l'*eau*, peut être composé de terre calcaire, de magnésie aérée, de fer aéré ou craie de fer, d'argile & de quartz : ces deux dernières substances sont très-rares, mais les trois premières sont fort communes; la couleur brune ou jaune plus ou moins foncée indique la présence du fer. Si le résidu est gris-blanc, il ne contient point de ce métal. Lorsqu'il en contient, Bergman conseille de l'humecter & de l'exposer à l'air pour qu'il se rouille; alors le vinaigre n'a plus d'action sur lui. Pour indiquer les moyens de séparer ces différentes matières, supposons un résidu insoluble, composé des cinq substances que nous avons dit qu'il pouvoit contenir. On doit commencer par l'humecter & l'exposer aux rayons du soleil; lorsque le fer est bien rouillé, on fait digérer ce résidu dans du vinaigre distillé. Cet acide dissout la chaux & la magnésie; on le fait évaporer, & l'on obtient du sel acéteux calcaire, qui se distingue du sel acéteux de magnésie, en ce qu'il n'attire point l'humidité de l'air. On peut séparer ces deux sels par la déliquescence, ou bien en versant dans leur dissolution de l'acide vitriolique. Ce dernier forme la sélénite qui se précipite; s'il y avoit du sel acéteux à base de magnésie, le sel d'Epsom formé par l'acide vitriolique resteroit en dissolution dans la liqueur, & on pourroit l'obtenir par une évaporation bien ménagée. Pour connoître la quantité de terres magnésiennes &

calcaires contenues dans ce résidu, on précipite à part la sélénite & le sel d'Epsom formés par l'acide vitriolique versé dans la dissolution acéteuse, à l'aide de l'alcali végétal effervescent, ou du tartre crayeux, & on pèse ces précipités. Lorsqu'on a séparé la craie & la magnésie du résidu, il ne reste plus que le fer, l'argile & le quartz. On enlève le fer & l'argile à l'aide de l'acide marin bien pur qui dissout l'un & l'autre. On précipite le fer par l'alcali prussien, & l'argile par l'alcali fixe crayeux, & on pèse ces deux substances pour en connoître la quantité. La matière qui reste après qu'on a séparé l'argile & le fer, est ordinairement quartzeuse; on s'assure de sa quantité par le poids, & de sa nature en la faisant fondre au chalumeau avec l'alcali fixe. Tels sont les procédés les plus exacts, recommandés par Bergman, pour connoître le résidu non-soluble des *eaux*.

2°. On prend ensuite l'esprit-de-vin qui a servi à laver le résidu sec des *eaux*, on l'évapore à siccité. Bergman conseille de le traiter par l'esprit de vitriol, comme la dissolution acéteuse dont nous avons parlé plus haut; mais il faut observer que ce procedé ne sert qu'à faire connoître la base de ces sels. Pour déterminer l'acide qui est ordinairement uni à la magnésie ou à la chaux, & quelquefois à toutes les deux dans ce résidu, il faut verser dessus quelques gouttes d'huile de vitriol, qui excite une effervescence & dégage du gaz marin, reconnoissable par son odeur & sa vapeur blanche, lorsque le sel qu'on examine est formé d'acide marin. On peut encore s'en assurer en dissolvant tout le résidu dans l'*eau*, & en y mêlant quelques gouttes de dissolution d'argent. Quant à la nature de la base, qui est, comme nous l'avons dejà dit, ou de la chaux, ou de la magnésie, ou toutes les deux ensemble, on reconnoît leur quantité & leur nature par le même acide vitriolique, ainsi que nous l'avons exposé ci-dessus pour la dissolution acéteuse.

3°. La lessive du premier résidu de l'*eau* minérale, faite avec huit fois son poids d'*eau* distillée froide, contient les sels neutres alcalins, tels que le sel de Glauber, le sel marin, le sel fébrifuge, le tartre crayeux, la soude crayeuse & le sel d'Epsom. Quelquefois il s'y trouve aussi une petite quantité de vitriol martial. Ces sels ne sont jamais tous ensemble dans les *eaux*. Le sel de Glauber & le tartre crayeux ne se trouvent que très-rarement dans les *eaux*; mais le sel marin s'y rencontre fréquemment avec la soude crayeuse; le sel d'Epsom y existe aussi assez souvent, & il est même des *eaux* qui en contiennent une assez grande quantité. Lorsque ce premier lavage du résidu d'une *eau* minérale ne contient qu'une espèce de sel neutre, il est fort aisé de l'obtenir par la crystallisation, & de s'assurer de sa nature par sa forme, sa saveur, l'action du feu, ainsi que celle des réactifs. Mais ce cas est fort rare, & il est beaucoup plus ordinaire que plusieurs sels soient réunis dans cette lessive; on doit alors chercher à les séparer par une évaporation lente: ce moyen même ne réussissant pas toujours parfaitement, quelque soin que l'on emploie à évaporer cette première lessive, il faut examiner de nouveau chacun des sels qu'on obtient dans les différens temps de l'évaporation. C'est le plus souvent l'alcali minéral aéré, ou soude crayeuse, qui se dépose confusément avec le sel marin ou le sel fébrifuge; on parvient à les séparer, en suivant un procédé indiqué par Gioanetti. Il consiste à laver ce sel mixte avec du vinaigre distillé. Cet acide dissout la soude crayeuse; on dessèche le mélange & on le lave de nouveau avec de l'esprit-de-vin qui se charge de la terre foliée minérale sans toucher au sel marin. On évapore à siccité la dissolution spiritueuse, & on calcine le résidu; le vinaigre se décompose & se brûle; on n'a plus alors que l'alcali minéral dont on connoît exactement la quantité.

4°. La lessive du premier résidu de l'*eau* minérale, faite avec quatre ou cinq cens fois son poids d'*eau* bouillante, ne contient que de la sélénite; on s'en assure par l'alcali volatil caustique bien pur, qui n'y occasionne aucun changement, tandis que l'alcali fixe caustique la précipite abondamment. En l'évaporant à siccité, on connoît exactement la quantité du sel terreux qui étoit contenu dans l'*eau*.

Réflexions postérieures sur la composition des Eaux *minérales.*

Ce sera particulièrement à Bergman qu'on devra & la meilleure analyse des *eaux* minérales & la manière la plus precise de les composer artificiellement. Mais, malgré le singulier avantage que peuvent généralement procurer ces *eaux*, la découverte n'est pas de nature (ainsi qu'il l'observe lui-même) à réunir sur-le-champ tous les suffrages. Peu de personnes sont assez éclairées pour en reconnoître la vérité & l'utilité, on s'arme souvent d'une juste défiance contre la nouveauté: il est cependant facile de répondre à ceux qui soutiennent que cette imitation est impossible, puisqu'il est évident qu'il suffit de bien connoître les principes des *eaux* naturelles pour les recomposer, & que la main qui les ajoute ne peut en changer l'effet; l'intérêt particulier doit voir avec courage qu'on arrive à préférer aux *eaux* étrangères, celles qu'on peut se procurer dans le moment.

On convient facilement qu'il faut des mains exercées pour la parfaite manipulation de ces *eaux*, que des négligences, un défaut de pureté

dans les substances qu'on employe, peuvent être dans le cas de rendre les opérations moins utiles; souvent l'*eau* conserve, après sa préparation, la saveur désagréable qu'elle pouvoit avoir auparavant; mais cela ne suffit pas pour faire suspecter la méthode, puisque l'*eau* la mieux composée, celle même qui est naturelle, devient fade par l'addition d'un peu d'alcali minéral aéré ou en crystaux, quoiqu'elle soit toujours aussi très-bonne, puisqu'elle ne perd rien, & qu'on ne fait qu'émousser par-là le piquant que lui donnoit l'acide aérien.

Cependant, en Suède, les *eaux* minérales artificielles ont été préparées & adoptées avec le plus grand succès, & leur pratique est devenue si familière qu'au rapport de Bergman, les femmes elles-mêmes se chargent de saturer l'*eau* d'acide aérien.

PROPRIÉTÉ CHIMIQUE ET PHARMACEUTIQUE DE L'EAU.

L'*eau* avoit toujours été considérée comme un élément inaltérable en lui-même, & reprenant toujours son premier état; mais les recherches de Lavoisier ont démontré qu'il en étoit de l'*eau* comme de l'air, qu'elle étoit formée de principes simples qu'on peut obtenir séparés, & qu'on peut ensuite réunir. Il a fait une analyse de l'*eau* qui peut être considérée comme une des plus brillantes découvertes de la chimie.

On savoit depuis longtems que l'*eau* favorise la combustion dans certains cas; on en avoit conclu que l'*eau* se changeoit en air, mais Lavoisier, ayant remarqué, ainsi que Monge & Delaplace, que, lorsqu'on brûloit du gaz inflammable, à l'aide de l'air pur, dans des vaisseaux fermés, il se produisoit de l'*eau* pure, il crut pouvoir en conclure que l'*eau* étoit formée dans cette expérience, par la combinaison de l'air pur & du gaz inflammable, & il le prouva dans la suite très-positivement par des expériences synthétiques, qu'on trouvera dans des mémoires lus à l'académie des sciences en 1784.

Il est certain que l'*eau* contient environ six parties d'air pur & une de gaz inflammable; que ce dernier n'en constitue que le septième; qu'il est à-peu-près 13 fois plus léger que l'air atmosphérique, & qu'il peut occuper un espace quinze cent fois plus considérable que celui qu'il occupoit dans sa combinaison aqueuse.

Nous renvoyons au dict. de chimie pour les détails relatifs aux belles expériences qui ont été faites sur l'*eau*.

Un des plus grands avantages que présente l'*eau* est, sans contredit, celui de s'unir à quantité d'autres substances, & de le faire avec tant d'intimité, qu'elle en prend le goût, la couleur, l'odeur & les vertus; c'est particulièrement de ce côté que la nature peut être imitée par l'art.

On sait qu'en étendant d'*eau* toute sorte de liqueurs, on leur ôte leur force, leur activité; le vin, dont nous usons le plus communément avec de l'*eau*, sans cette dernière, deviendroit très-préjudiciable; il tue journellement ceux qui en font un usage immodéré; aussi nous voyons dans Plutarque (1), que c'étoit la coutume parmi les anciens de mettre trois parties d'*eau* dans une de vin.

L'*eau* pénètre les corps solides, & s'y unit très-facilement; on en a des exemples dans la terre qu'elle rend cultivable & fertile, dans les grains qu'elle fait germer & croître, dans les plantes qu'elle vivifie: les fruits qui en proviennent sont encore, par son moyen, préparés pour l'avantage des animaux. Elle pénètre à la manière des éponges, le pain, les biscuits, les corps farineux, le bois, les cordes, &c.

Ce n'est point à tort qu'on a donné à l'*eau* le nom de *dissolvant universel*, puisqu'il paroît qu'il n'y a presque point de corps dans la nature qui puisse se soustraire à son action. Toutes les substances végétales, salines, huileuses, animales, contiennent de l'*eau* dans différentes proportions, & ce sont celles que cet élément attaque avec le plus de facilité; il appartient par-là à la chimie qui le regarde comme un de ses principaux agens ou menstrues. L'esprit-de-vin, les esprits recteurs des plantes, les esprits ardens, les éthers s'y dissolvent. Il en est de même des substances mucilagineuses, gommeuses, gélatineuses, dont les principes sont huileux, salins, terreux, des couleurs des végétaux, des gommes-résines, des savons, des sucs lymphatiques des animaux, même de leurs produits solides, à l'aide de la machine de Papin.

Malgré cette grande solubilité des corps dans le fluide aqueux, il n'est chargé que d'une certaine quantité de leurs principes solubles, & ne va pas plus loin; c'est ce qu'on nomme communément le *point de saturation*, ou un degré au-delà duquel la dissolution ne peut plus avoir lieu.

De tous les sels, le sucre est celui que l'*eau* dissout avec la plus grande facilité, & le plus abondamment. Elle sépare dans certains corps les substances différentes qui les unissoient: c'est ce qui nous fournit un moyen facile d'extraire les sels lixiviels des plantes, le nitre, les extraits des végétaux. A ce titre, elle sert à une infinité d'usages économiques, & la médecine en tire le

(1) Livre 3, chap. 9.

plus grand parti pour la préparation des bouillons, boissons, gelées, sirops & autres remèdes, dont les formes, par-là, deviennent commodes, agréables & salutaires.

Le chimiste emploie encore l'*eau* comme instrument méchanique; il l'applique entre le feu & certains corps auxquels on veut communiquer une chaleur douce par le bain-marie : il s'en sert pour extraire des fécules, par le lavage & la pulvérisation à l'*eau*.

Elle est essentielle à la formation des sels, des huiles, des matières inflammables, des substances végétales, animales, des pierres, des fossiles, peut-être des substances métalliques, sur lesquels elle ne laisse pas d'avoir beaucoup d'action.

L'*eau* peut dissoudre jusqu'à un certain point tous les sels que nous connoissons, mais tellement, que son action sur eux est toujours relative à leur nature, & souvent au degré de chaleur de l'*eau*.

Nous ferons connoître ces différentes solubilités, par la table qu'en a donnée Spielman, célèbre professeur de chimie, qui s'en est assuré positivement, en examinant ce que l'*eau* peut dissoudre de chacun de ces sels, lorsqu'on l'emploie distillée à la dose d'une once, & au cinquième degré du thermomètre de Farenheit.

Une once d'*eau* distillée peut tenir en dissolution,

De terre foliée du tartre	470 grains.
De sel de Seldlitz	384
De sucre	360
De sel d'Epsom	324
De tartre	240
De sel végétal	212
De vitriol blanc	210
De sel gemme	200
Commun	170
De soude	200
Ammoniac	176
De Sylvius	160
Polycreste de Seignette	137
De vitriol bleu	124
De vitriol vert	80
De nitre dépuré	60
De sel polycrète de glaser	40
De tartre vitriolé	30
De mercure sublimé	30
De borax	20 grains.
D'alun	14
De sel volatil de succin	5
D'arsénic	5
De tartre crud	4
De crême de tartre	3

Ces expériences font voir que les alcalis & les sels neutres qui n'ont point d'acide vitriolique dans leur composition, ou chez qui cet acide est uni à la base du sel marin, sont, on ne peut pas plus facilement & plus promptement dissous par l'*eau*, tandis qu'elle pénètre plus difficilement ceux qui contiennent l'acide vitriolique & de l'alcali fixe végétal.

Les sels essentiels qui ne renferment rien de muqueux, comme l'arsénic & le sublimé corrosif, sont dissous très-difficilement & très-longuement par l'*eau*.

On peut encore dire que l'*eau* qu'on laisse séjourner dans des vaisseaux de fer, de cuivre, de plomb & d'étain, dissout quelque chose de ces métaux; qu'elle a en outre de l'action sur les terres séléniteuses, argileuses & calcaires.

On a nommé *chimie hydraulique* l'art d'extraire toutes les parties essentielles des mixtes végétaux, animaux & minéraux, sur-tout des végétaux, par l'action de l'*eau*, considérée comme le dissolvant général le plus simple, le plus doux &, le plus homogène.

Ce moyen qui a été imaginé par Lagaraye, est l'infusion ou la trituration à l'*eau* des matières dont il vouloit avoir des extraits. Cette trituration se fait au moyen de moussoirs, qu'on assujettit dans de grands pots de grès, qui peuvent contenir vingt-quatre livres d'*eau* sur une demi-livre de quelque substance, sans qu'il y ait plus que les deux tiers du pot de rempli. On triture ainsi, depuis six jusqu'à vingt-quatre heures, selon la dureté des substances; on filtre l'infusion à travers des toiles claires, & de grosses étoffes de laine : une nuit de repos suffit pour l'été, vingt-quatre heures en hiver : on fait évaporer ensuite sur des assiettes de fayence à la chaleur du soleil, ou à celle du bain de vapeurs.

Lagaraye a traité, par ce procédé, les animaux & les minéraux, & sur tout les végétaux; mais les sels essentiels qu'on prétend en avoir retirés, ne sont que des extraits, qu'on peut avoir aussi bons par une simple infusion; d'ailleurs, on ne peut, par ce moyen, retirer les parties résineuses, huileuses, spiritueuses des substances employées; aussi ne s'en sert-on plus

aujourd'hui, puisqu'on a des moyens plus simples, pour procurer les mêmes effets.

Sans l'*eau*, les acides seroient sous forme concrète, mais ils ont avec elle la plus grande affinité, & se saisissent avidement des vapeurs humides & aqueuses, dont l'atmosphère est continuellement chargé; de sorte qu'ils ont bientôt pris l'état solide, de celui de fluide où ils se trouvent, pour peu qu'on leur laisse le moindre contact avec l'air extérieur.

Cette grande affinité qu'ont les substances salines avec l'*eau*, les rend déliquescentes. Ce sont sur-tout les sels acides & alcalis qui possèdent le plus éminemment cette propriété, comme étant plus simples, & ayant des principes plus cohérens. Il y a des sels qui ont une si grande affinité avec l'*eau*, qui y sont si dissolubles, qu'il est impossible en quelque sorte de les y voir crystalliser, il faut évaporer jusqu'à siccité leur solution, ou en consistance épaisse; alors on les voit se crystalliser par le refroidissement en aiguilles entre-croisées & appliquées les unes sur les autres, qui exposées à l'air, bientôt en attirent l'humidité, & s'y résolvent en liqueur: on en a des exemples dans le sel marin, le nitre à base de terre calcaire, la terre foliée de tartre, & les sels formés par l'union de l'acide du vinaigre & du tartre, au fer & au cuivre.

A raison de son degré de chaleur, l'*eau* agit sur les sels comme l'huile sur le soufre, & les dissout plus ou moins, comme nous l'avons fait voir.

C'est à la séparation de l'*eau* d'avec toutes les substances qui y étoient en solution, qu'est due la crystallisation de tous les corps. Il n'y en a pas qui aient plus de tendance à cette séparation que les sels; aussi, pour avoir un sel crystallisé, il ne faut que lui soustraire l'*eau* qui le tient dissous. Le plus souvent, il suffit de faire évaporer une partie de l'*eau* qui est plus volatile que les sels: alors les parties du sel se trouvent plus rapprochées, & par une tendance qui leur est propre, se crystallisent, en conservant cependant une partie d'*eau* qui est combinée, & qu'on appelle *eau* de crystallisation; c'est à elle que les crystaux salins doivent leur forme régulière, leur transparence, & même la cohésion intime de leurs parties.

Il faut, suivant la nature des sels, plus ou moins d'*eau* pour en procurer la crystallisation.

Cette opération peut encore avoir lieu par le refroidissement, qui rassemble, condense & rapproche les parties d'un sel qui n'auroient pas été dissoutes sans la chaleur de l'*eau* quelquefois bouillante.

On procède encore à la crystallisation, en ajoutant aux solutions des sels une certaine quantité d'une substance qui ne puisse les attaquer, mais qui ait plus d'affinité qu'eux avec l'*eau*, dans laquelle ils sont dissous. C'est ainsi que l'esprit-de-vin force le sel de Glauber, le sel marin, le tartre vitriolé à se crystalliser sur le champ, parce qu'il s'empare de l'*eau*, à raison de son affinité avec elle. Mais indépendamment de ce que cette opération est beaucoup plus chère, les crystaux sont encore moins beaux.

Quand les liqueurs qui contiennent des sels crystallisables sont épuisées, l'*eau* qui reste est encore chargée de sels non crystallisables de différente nature, dont une matière grasse empêche la crystallisation: cette *eau* s'appelle *eau mère*. En y versant de l'alcali fixe, on en tire de la magnésie; si c'est de l'acide vitriolique, on aura une sélénite.

On distille les *eaux* naturelles pour en séparer les parties hétérogènes, & les avoir dans leur plus grand degré de pureté. Les *eaux* naturelles les plus pures étant celles de neige ou de pluie, celles de source & de rivière qui coulent sur un terrein sablonneux, on s'en sert de préférence pour la distillation. Elle se fait au moyen d'un alambic bien étamé, auquel on donne un degré de feu médiocre; les premières parties se jettent, & on ne prend que les deux tiers du reste. L'*eau* bien épurée se place dans des flacons très-propres & bouchés hermétiquement.

On est assuré qu'elle a le degré de pureté nécessaire, quand on l'a essayée avec les teintures violettes des végétaux; qu'elle ne change point; quand elle conserve sa limpidité, après qu'on y a jetté de la dissolution d'argent par l'acide nitreux.

Priestley s'est assuré que la saveur & l'odeur qui se manifestent dans l'*eau* nouvellement distillée, & qui finissent par s'évaporer à l'air libre, sont dues à un principe volatil, qui n'est autre chose que le phlogistique (1). Il a exposé de l'air commun à son influence, cet air a été extrêmement phlogistiqué.

Ce principe rend l'*eau* distillée si acerbe & si désagréable, que quoique ce soit la plus pure & la meilleure *eau* connue, on n'a pu jusqu'ici l'employer dans l'usage médical. Il lui faut un laps de temps très-considérable pour qu'elle perde à l'air libre son empyreume, & j'en ai battu fort long-temps, sans que pour cela les nuances dans le goût se soient manifestées d'une manière bien avantageuse.

Cependant, persuadé que dans des pays où

(1) Observ. phys. tome II, p. 55.

l'*eau* feroit chargée de fels groffiers, ou dans des circonftances où l'*eau* feroit très fale, dans d'autres, où l'on voudroit donner à certains malades l'*eau* la plus pure poffible, il feroit important de pouvoir employer l'*eau* diftillée; j'ai fait quelques expériences pour effayer de les rendre potables; j'ai d'abord fait ufage des différens acides, qui n'ont enlevé à l'*eau* diftillée fon goût qu'en lui en communiquant un autre qui étoit beaucoup trop acerbe. Cependant l'acide vitriolique à petite dofe mêlé avec un peu de fucre, m'a paru approcher du but que je me propofois, & former une limonade affez agréable.

Mais peu fatisfait de ces tentatives, & réfléchiffant fur le principe qui furabonde dans cette *eau*, je me fuis perfuadé que l'ébullition pourroit le lui enlever. En conféquence, j'ai fait bouillir pendant un quart d'heure, dans un vafe de terre verniffé & très-propre, une pinte d'*eau* diftillée à la cornue & au bain de fable; je l'ai retirée du feu, & après l'avoir laiffé réfroidir, elle m'a complettement convaincu, qu'elle avoit prefque perdu fon goût empyreumatique, & qu'elle étoit au point de fournir une boiffon extrêmement falubre & point défagréable. Je me propofe de faire des recherches fur les avantages qu'elle peut avoir fur les autres *eaux*, mêlée avec des fubftances médicamenteufes.

Les *eaux* compofées pharmaceutiques font celles auxquelles on a uni des principes particuliers, qu'elle a la faculté d'extraire des végétaux & des animaux, foit par la diftillation, foit par l'infufion, foit par la décoction.

Les *eaux* diftillées des plantes, font celles qu'on a fait diftiller avec ces fubftances, pour en obtenir les principes extractifs à la chaleur de l'*eau* bouillante. Celles qui par la diftillation fe chargent de l'efprit recteur, ou des principes volatils & odorans des plantes aromatiques, fe nomment *eaux* aromatiques. A l'égard de l'*eau* diftillée des plantes inodores, celles qu'on a dans les pharmacies, contiennent fi peu de principes des plantes, qu'on n'en fait plus ufage aujourd'hui. Cependant Fourcroy, au moyen d'un feu bien ménagé, a prouvé qu'on en peut facilement avoir, qui fe chargent confidérablement de l'odeur & de la faveur de ces plantes.

Quand les principes volatils & odorans qu'on retire des plantes font diftillés avec l'efprit-de-vin, la liqueur réfultante fe nomme *eau* aromatique, fpiritueufe, fimple, fi on s'eft fervi d'une feule fubftance. compofée, fi on en a diftillé plufieurs à la fois. Il y a encore plufieurs fubftances auxquelles on a donné le nom d'*eaux*, qui, pour en contenir beaucoup, ne laiffent pas d'avoir des qualités tout-à-fait particulières, relatives aux fubftances qui y font tenues en diffolution. (*Voyez* Eau mercurielle, Eau bénite, Eau de luce, &c.)

C'eft par le moyen de l'*eau* qu'on peut retirer en pharmacie le principe des odeurs qui eft contenu dans les différentes fubftances qui font fubordonnées à fon diftrict. L'opération que l'on pratique en ce cas, fe nomme infufion; elle peut, à froid ou à l'aide d'une douce chaleur, fe charger d'une partie des principes falins des corps.

On fait que les végétaux qui ont été imprégnés d'*eau* pendant un certain temps, ne fourniffent prefque point de fels alcalis, parce qu'ils ont été diffous dans l'*eau* pendant leur féjour; c'eft pour cette raifon qu'on fait beaucoup moins de cas d'un bois long-temps flotté, qui produit moins de chaleur, que du bois neuf, auquel l'*eau* n'a pu caufer aucune altération.

L'infufion donne l'analyfe de quelques parties falines & volatiles des corps; c'eft prefque toujours pour des fubftances végétales qu'on s'en fert, & particuliérement pour la préparation des médicamens. On fait infufer communément les plantes aromatiques odorantes, dont on veut conferver les principes volatils que l'ébullition feroit avoler: c'eft pourquoi on a foin de n'opérer que dans des vaiffeaux bien fermés.

Le principe de l'odeur, ou l'efprit recteur des plantes, les principes falins, muqueux, favoneux, extractifs des corps, font tous attaqués par l'*eau*: au lieu que les fubftances réfineufes, les huiles effentielles, ne peuvent fe diffoudre que dans l'efprit-de-vin, & forment ce qu'on appelle teinture en pharmacie.

L'*eau* bouillante à laquelle on foumet les corps, fournit une autre opération qu'on nomme décoction; elle ne doit avoir lieu que quand les corps contiennent des fubftances qui peuvent être folubles dans l'*eau*. On fe fert de ce moyen pour extraire les réfidus végétaux & animaux utiles à l'économie animale, aux travaux chimiques, & aux préparations pharmaceutiques. L'*eau*, par cette opération, ne peut fe trouver chargée que des principes qui n'ont pas affez de volatilité pour s'élever au degré de la chaleur de l'ébullition; ainfi, il ne faut point y foumettre les plantes qui contiennent des principes volatils, quand on veut les conferver.

Si on a à traiter des corps folides, d'un tiffu ferré, comme des racines, bois, &c., on doit avoir recours à l'ébullition, parce que les principes qui contiennent ces corps, ne pourroient être extraits facilement fans décoction. Ce moyen eft très-utile pour faciliter l'extraction des matières

tières gélatineuſes, contenues dans toutes les parties des corps animaux, qui ne renferment point de principes volatils.

Il y a des ſubſtances qu'on ne doit point faire bouillir, quand les principes extraits par l'*eau* éprouvent, à une chaleur ſoutenue, une ſorte d'altération ou de ſéparation. On en a un exemple dans le quinquina, qui ne contient rien de volatil, & cependant doit être traité à froid, d'après la remarque de Baumé. Il prétend qu'on doit en extraire les principes à froid, parce qu'il a obſervé que l'infuſion en fourniſſoit beaucoup plus que la décoction, & que l'*eau* en extrait, non-ſeulement les principes qu'elle doit diſſoudre, tels que les ſubſtances ſalines, gommeuſes, extractives, mais encore beaucoup de réſine, qui ſe tient diſſoute par l'intermède des premières, tant qu'elle n'éprouve point de chaleur, mais qui ſe ſépare & ſe précipite, dès qu'elle eſt échauffée. Ainſi, on ne doit employer la décoction, que quand on ne peut tirer les mêmes principes, & en même quantité par la ſimple infuſion, même froide, parce que les principes prochains des végétaux ſont ſi ſuſceptibles de décompoſition & d'altération, que ſouvent la chaleur la plus douce ſuffit pour changer beaucoup leur nature, & leurs propriétés. (MACQUART.)

EAU SIMPLE, (*Mat. méd.*)

Voyons comment l'*eau* peut tenir lieu d'un grand nombre de médicamens, ou au moins les aider dans l'action qu'ils portent ſur l'économie animale.

Après avoir fait connoître que l'*eau* forme le véhicule de la ſanté, il ne ſera pas moins facile de faire ſentir qu'elle eſt l'inſtrument le plus propre à la rappeller lorſqu'elle eſt abſente, & à entretenir de nouveau le ton de la chaleur humaine (1). Nous ſommes convenus que l'*eau* ne nourriſſoit pas par elle-même, mais qu'elle préparoit les alimens propres à notre corps, qu'elle les diſſolvoit, les rendoit perméables, & les diſtribuoit à toute la machine. Si les digeſtions ſont laborieuſes, l'*eau* perfectionne le travail qu'elle a commencé, elle en précipite les réſidus, débarraſſe l'eſtomac & tient le ventre libre. Elle diſſipe auſſi très-facilement les amertumes de la bouche, les dégoûts, les nauſées, les indigeſtions confirmées, les coliques bilieuſes, les dévoiemens. Comme ces maladies ſont preſque toutes cauſées par la foibleſſe des organes digeſtifs, on ſent que le ton qui leur ſera conféré par l'*eau*, pourra travailler efficacement à les rendre à l'état naturel. Pluſieurs verres d'*eau* froide diſſipent très-facilement le hocquet.

On ſent qu'en été, ces inconvéniens doivent avoir lieu plus facilement qu'en hiver, parce que la tranſpiration étant conſidérable, les humeurs perdent d'autant plus de leur fluidité: de-là la ſéchereſſe de la langue en été, auſſi deſire-t-on boire beaucoup plus dans cette ſaiſon que dans toute autre.

L'*eau* peut être regardée comme laxative, dans les maladies aiguës & ardentes; bue en grande quantité, nous voyons que ſouvent elle détermine l'excrétion par les ſelles.

On peut la regarder comme le plus parfait diurétique, puiſque plus on en boit, plus on urine copieuſement. Elle entraîne avec elle les humeurs qu'elle a délayées; elle ſe charge des ſels qui ne paſſent guères que par les voies urinaires. Ceux qui ont des glaires, des ardeurs d'urine, des maladies de veſſie, ne peuvent trouver un remède plus utile.

L'*eau* froide peut être donnée avec beaucoup d'avantage dans les maladies où la nature eſt, pour ainſi dire, dans un état paſſif, où il y a rallentiſſement de circulation & de force vitale; où la matière morbifique n'eſt pas très-acrimonieuſe, & a ſon ſiège dans les vaiſſeaux ſéreux, limphatiques, & dans le tiſſu cellulaire, où les ſolides ſont relâchés, affoiblis, les fluides ſéreux, ſans feu, ſans énergie, dans les maladies froides, qui ſont les ſuites de ces diſpoſitions, tels que les ſtagnations, les épanchemens de ſéroſité dans le tiſſu cellulaire, ou dans différentes parties du corps. Elle jouit alors d'une propriété tonique & en quelque ſorte échauffante, qui peut rendre du ton aux ſolides, les électriſer en quelque ſorte, & communiquer par-là aux fluides l'énergie qui leur manque.

Elle ſera donc très-utile employée intérieurement & extérieurement dans les maladies chroniques, d'épuiſement, après de grands excès, après des flux ſéreux, des évacuations très-fortes, des exercices immodérés, de longues maladies fébriles, après de mauvaiſes nourritures long-tems répétées, en y joignant une diète lé-

(1) La chaleur humaine dépend du mouvement progreſſif & inteſtin des particules ignées qui ſont renfermées dans le ſang & les humeurs, lequel eſt proportionné à leur quantité & au quarré de leur viteſſe. On peut le fixer à 32 dégrés, avec extenſion de deux dégrés au-deſſus ou au-deſſous; il y a des maladies qui l'ont élévé juſqu'au 40^e^, terme auquel il doit cauſer la mort. Les 16 ou 17^e^ dégrés préſentent l'etat mitoyen qui ſemble le plus nous convenir, & ne fournir ni trop de chaleur ni trop de froid. Le médecin devroit ſe ſervir habituellement de thermometre, pour connoître les différens dégrés de chaleur particuliers à chaque malade

gèrement altérante, & sur-tout propre à restaurer; par ces moyens, on en rendra l'efficacité bien plus marquée.

Un peu de sucre ou quelque sirop approprié est très-utile avec l'*eau*, parce qu'il sollicite les malades à en boire une plus grande quantité.

Les lavemens d'*eau* froide conviennent souvent dans les circonstances dont nous venons de parler. On y ajoute avec succès les préparations martiales, des substances gommo-résineuses, amères, astringentes, le quinquina, des frictions sèches, le bon air, un exercice modéré.

L'*eau* froide, bue à grande dose, sera aussi fort utile pour ceux qui ont des pertes de semences involontaires, suite d'un relâchement local, aux personnes du sexe qui ont des écoulemens séreux, sur-tout si on rend l'*eau* ferrugineuse.

Plusieurs auteurs prétendent que la boisson de l'*eau* froide en abondance, a guéri comme par enchantement, des fièvres rebelles. On doit cependant éviter d'en faire suivre l'usage par les personnes délicates & foibles, qui ont quelque viscère important affecté, des inflammations, ou des obstructions.

Les anciens étoient très-portés pour les boissons froides, mais il ne faut pas seulement faire attention qu'elles calment bien la soif, & semblent suspendre le mouvement intestin, & le développement des particules ignées, il faut encore considérer qu'elles peuvent fatiguer l'estomac, parce que le froid est astringent, qu'il augmente la force & l'action des solides, qu'il coagule les fluides, peut arrêter ou suspendre les évacuations, & augmenter la disposition inflammatoire : aussi les modernes sont beaucoup plus modérés sur l'usage des boissons froides (1).

Ces boissons conviendront à ceux qui y sont habitués, & qui sont d'un fort tempérament, mais point du tout, lorsqu'il y a de la toux, tumeur & douleur dans quelque partie, que le pouls est petit, concentré, avec des anxiétés & du froid aux extrémités.

(1) Curatio exigit...... potus copiosos, blandos, demulcentes, subacidos, aqueos, calidos. *Boerhaave aphor.* 743 *de febrib. ard.*

Nunquam nocebit calidos potus propinare cum sic magis laxentur vasa, & melius diluantur liquida. *Vanswieten in hunc aphor. p.* 449.

Absint etiam externæ refrigerationes, potus frigidus, fermentescens, nauseausus.... quæ omnia anxietates flatulentas, & motus spasticos inferunt. *Junker conspec. ther. p.* 516.

Dans les fièvres ardentes, on peut cependant les employer, si elles ne sont pas contrindiquées par les symptômes dont nous venons de parler. On peut les donner intercalées avec la boisson tiède; d'ailleurs on peut leur conserver le dégré de l'*aqua fracta* des anciens, ou une partie d'*eau* d'une chaleur tempérée sur cinq parties d'*eau* froide. Par ce moyen, on calme la soif, on tempère la chaleur, & on satisfait les malades.

On ne peut, en géneral, donner trop abondamment à boire, puisque c'est singulièrement par ce moyen qu'on déterminera les humeurs à prendre leur cours, ou par les selles, ou par les urines, ou par la transpiration, &c. Pour ne point fatiguer les malades, on doit les faire boire peu, plus souvent (1), lentement & de manière qu'ils gardent un peu la boisson dans la bouche avant d'avaler.

Les substances rafraîchissantes, qu'on unit souvent à l'*eau*, doivent être employées avec la plus grande circonspection, parce qu'elles sont toniques, astringentes, & peuvent arrêter les excrétions salutaires. Dans les derniers tems des maladies, quand il y a des matières nidoreuses dans les premières voies, dissolution ou putréfaction dans les fluides, alors elles doivent être mises en usage à forte dose. C'est un des moyens les plus efficaces qu'on peut employer dans la plupart des maladies épidémiques & putrides, qui ont lieu pendant les grandes chaleurs, surtout si on fait y joindre un air frais, pur, & que les malades ne soient pas trop chargés de couvertures, ce qu'on ne voit que trop fréquemment dans les campagnes.

Quand l'*eau* s'emploie intérieurement pour faire vomir, elle est tiède : bue à deux & trois pintes, lorsque l'estomac est gorgé, on vomit, sur-tout si on chatouille le gosier avec le doigt ou une barbe de plume ; c'est le remède de précaution que beaucoup de gens emploient en Angleterre. Ce moyen peut suffire, quand on a à traiter des estomacs foibles & délicats.

On peut dire que l'*eau* est un excellent sudorifique, particulièrement lorsqu'on la boit froide, jusqu'à trois ou quatre pintes, qu'on se tient couché & fort couvert; l'*eau*, dans ce cas, multipliant beaucoup la somme des fluides, augmente le diamètre des vaisseaux, les force à une réaction plus considérable; comme elle ne trouve pas à la peau une fraîcheur capable de condenser les fluides & les solides, elle se

1 Diluendi modum, qui parco & repetito haustu efficitur, optimum esse existimo. *Haxham de febr. p.* 26.

porte naturellement où la dilatation est plus facile & plus favorable, & sort abondamment par les pores cutanés.

L'*eau* froide peut être considérée comme un très-bon cordial dans les foiblesses, sa fraîcheur cause une irritation sur les solides, qui fait revenir presque sur-le-champ, sur-tout si on l'emploie en-même-tems extérieurement, en en jettant sur la face.

En effet, un des plus grands avantages qu'on peut tirer de l'*eau* froide, a lieu dans l'asphyxie, suite de la vapeur du charbon. Mercurialis, Panarole, Césalpin, Boerhaave, la prescrivent dans ces circonstances. Lorry, médecin de Paris, membre de la Société de médecine, & un des savans les plus distingués de notre siècle, a fait soutenir une thèse sur les effets pernicieux de la vapeur du charbon, où le même remède est recommandé.

Harman, médecin de Nancy, en a fait les plus heureuses applications. Troja & Gardane (1) ont donné sur cet objet, les principes les plus importans. Ils recommandent une insuflation dans le poumon avec un tuyau ou un soufflet, le vinaigre radical ou l'alcali volatil pour faire respirer, le vinaigre commun intérieurement, enfin l'aspersion d'*eau* froide sur tout le corps.

Le dernier ne veut pas qu'on ajoute à ce grand moyen, celui de la saignée que les médecins anglois proscrivent aussi, à moins que des raisons particulières, que les gens de l'art seuls peuvent appercevoir, n'y contraignent. Lorsque les asphyxiés ont repris l'usage de leurs sens, l'expérience apprend que la saignée, favorisant l'affaissement des vaisseaux, doit s'opposer au retour de la circulation, & que, d'ailleurs, dans les asphyxies, toute espèce de fonction étant suspendue, on ne doit pas traiter comme dans les apoplexies où les seules fonctions animales le deviennent.

L'*eau* est encore employée de cette manière, très-avantageusement contre les asphyxies causées par l'air fixe des mines, la vapeur des cuves en fermentation, des latrines & des sépultures. L'*eau* froide est infiniment utile dans tous ces cas. On y joint des moyens auxiliaires, tels que l'air frais, le picotement de l'intérieur des narines, au moyen de toute substance acide ou alcaline, qui a une action vive & pénétrante, ainsi qu'il a été démontré par des expériences auxquelles nous avons concouru, qui ont été faites sur des animaux, & décrites dans un des mémoires de Buquet.

(1) Journal de Physique, juin 1778.

On se sert aujourd'hui, pour éviter les inconvéniens des poëles hydrauliques, d'une boule de verre remplie d'*eau* froide, qui tempère l'activité que la chaleur exhale, humecte celle du bois & du charbon, que la tôle peut dessécher & rendre malfaisante. On s'en sert encore très-avantageusement dans les syncopes qui succèdent aux saignées; car les effets de ces défaillances étant les mêmes, quoique la cause soit différente, les mêmes remèdes y sont appropriés.

Ces dernières propriétés de l'*eau* froide ayant été oubliées à l'article de l'*eau* employée extérieurement, nous avons cru devoir les rapporter ici.

Parmi le grand nombre de maladies qui affligent l'humanité, il y en a peu où la méthode rafraîchissante ne doive avoir lieu, puisque presque toutes sont chaudes, putrides, inflammatoires.

Les antiphlogistiques sont, dans ces cas, les remèdes les mieux indiqués; l'*eau* doit être regardée comme un puissant rafraîchissant antiphlogistique; elle diminue promptement & efficacement la raréfaction des humeurs, absorbe une quantité de parties ignées; elle aide l'activité des autres remèdes, en portant son action fraîche sur l'estomac, & les intestins qui la transmettent au reste du corps; elle porte dans toutes les maladies putrides un secours bien plus intéressant, que les bouillons gras qu'on a employés jusqu'à présent, & qui doivent être absolument proscrits.

Le vulgaire a peur que les gens ne meurent d'inanition, & il ne fait pas attention que les substances animales favorisent la putréfaction commencée, que c'est mettre de l'huile sur le feu; que, d'ailleurs, jamais on n'a besoin de nourriture, lorsque la fièvre est forte dans les maladies aiguës, putrides & malignes.

L'*eau* doit être regardée comme un délayant très-puissant, ou le premier de tous, puisqu'elle dissout presque toutes les substances, les délaye & les rend fluides.

L'*eau* est très-adoucissante, puisqu'elle n'a pas la moindre âcreté, qu'elle est insipide & sans goût; qu'elle étend les fluides, humecte & diminue la tension des solides.

Il est beaucoup de circonstances où l'*eau*, absolument froide, incommoderoit; alors on la fait dégourdir, ou légèrement tiédir. On doit sur-tout faire cette attention, lorsque l'on soupçonne que l'estomac est susceptible d'irritation, lorsqu'il fait très-froid, & sur-tout lorsque les malades s'en plaignent.

Conclusion.

D'après ce que nous venons de voir, il est facile de se convaincre que l'*eau*, discrettement employée, doit réussir également dans les maladies aiguës, & dans les maladies chroniques. Si les bains sont si utiles dans ces dernières, combien ne doit pas l'être l'*eau* prise intérieurement. On sent qu'elle doit concourir avec l'autre moyen à pénétrer, & à dégorger les organes qui sont affectés.

On est bien sûr qu'elle est le meilleur de tous les véhicules, pour porter, aux parties affectées, les médicamens qui leur conviennent, dans le degré de division nécessaire. Hoffman n'avoit donc pas grand tort de donner à l'*eau* le titre de remède universel, puisqu'elle convient à toute constitution, à tout âge, & dans tout tems, puisqu'elle maintient la santé, sert à la rappeller toutes les fois qu'elle est absente. Il croyoit, & nous sommes du même avis, qu'en faisant un bon usage de l'*eau*, on devoit maintenir sa santé, & prolonger sa vie, en s'astreignant sur-tout à suivre les règles suivantes, que je crois capitales.

1°. Eviter tout excès.

2°. Vivre en bon air.

3°. Se dissiper, & se livrer à la gaieté.

4°. User d'alimens convenables à sa constitution.

5°. Ne pas changer subitement ses habitudes.

6°. Observer une juste proportion entre les alimens qu'on prend, l'exercice qu'on fait, & la force individuelle.

7°. Fuir les médecins charlatans, ignorans, la multiplicité des remèdes, & sur-tout ceux qui sont violens.

Les préceptes capitaux pour ménager son existence, se trouvent réunis dans ce peu de mots, les médecins, les moralistes sensés n'ont pas raisonné autrement. Jusqu'aux ordonnances du docteur Sangrado, qui y sont parfaitement conformes: *Castigat enim ridendo medicinam.*

(M. Macquart.)

EAU BÉNITE, (*Mat. méd.*)

Aqua benedicta.

On fait dissoudre six grains de tartre stibié, dans huit onces d'*eau* commune; & on divise le tout en deux verrées, que le malade prend en mettant une demi-heure d'intervalle entre l'une & l'autre. L'*eau benite* est employée à l'hôpital de la Charité de Paris pour la colique des peintres. (*Voyez* Peintres Coliques des).

(Mahon.)

EAU DISTILLÉE. (*Mat. méd.*)

L'*eau* distillée est l'*eau* la plus pure que l'on connoisse; c'est ce fluide que l'on emploie dans toutes les opérations délicates de la chimie, afin d'éviter les effets dépendans des altérations complexes, produites ou exercées par les diverses matières salines & salino-terreuses contenues dans l'*eau* de fontaine, de rivière & de source. L'*eau* de pluie peut servir presque avec un égal avantage aux mêmes usages. Il est quelquefois nécessaire d'employer de l'*eau* pure pour les préparations pharmaceutiques; c'est sur-tout pour la dissolution des sels qui pourroient être décomposés par les matières ordinairement contenues dans les *eaux*, que l'usage de l'*eau* pure ou de l'*eau* distillée est nécessaire. Ainsi, pour donner le sublimé corrosif ou muriate de mercure corrosif, le tartre stibié, ou le tartrite d'antimoine & de potasse, &c., on doit prendre de l'*eau* distillée; c'est le meilleur & le plus sûr des dissolvans que l'on puisse employer; on est sûr que les sels n'éprouvent aucune altération dépendante de corps étrangers dissous avec eux. Au reste, c'est à la chimie à faire connoître en détail toutes les décompositions qui peuvent avoir lieu entre les substances que l'on dissout & les sels terreux ordinairement contenus dans les *eaux* communes; il faut donc avoir présens à l'esprit tous les phénomènes de cette science pour être guidé dans les expériences & dans les préparations pharmaceutiques, relatives à l'usage de l'*eau* dans les dissolutions, &c.

(Fourcroy.)

EAU DURE. (*Mat. méd. Hygiène.*)

On nomme *eau dure* toute *eau* naturelle qui, tenant en dissolution des sels terreux, & sur-tout du carbonate de chaux (*craie*) & du sulfate de chaux (*sélénite*), ne peut pas servir, soit aux besoins de la vie, soit même à un grand nombre d'arts. Une pareille *eau* pèse fort sur l'estomac, y occasionne des douleurs, gêne la digestion, & l'on s'apperçoit bientôt de ses mauvaises qualités; on la reconnoît encore en ce qu'elle ne peut pas servir à cuire les légumes, ils y restent durs & sans saveur, en ce qu'elle ne dissout point le savon qui y forme des flocons indissolubles de savon calcaire.

Ce n'est pas seulement en raison des sels terreux qu'elles contiennent, que les *eaux dures* produisent de mauvais effets sur l'économie animale; il paroît que l'absence de l'air dans ces *eaux* est une des principales causes de leurs propriétés nuisibles. Il faut donc éviter l'usage de ces *eaux*; telles sont en général les *eaux* de puits, celles des sources qui coulent à travers des bancs de craie & de

plâtre. Les détails sur tous les caractères de ces *eaux* appartiennent à la chimie & sont traités dans le Dictionnaire de cette science ; ce qui est relatif à la médecine, comprend plus particulièrement l'exposé des moyens propres à leur ôter leurs propriétés nuisibles, l'exposition à l'air, l'agitation, l'ébullition à laquelle on joindra quelquefois l'addition d'un alcali fixe, voilà quels sont les principaux procédés nécessaires pour corriger ces *eaux*. (*Voyez* l'article EAU.) (FOURCROY.)

EAU FORTE. (*Mat. méd.*)

C'est le nom qu'on donne communément dans le commerce & dans les arts à l'acide nitrique, plus ou moins concentré, & tel qu'on l'achète chez les distillateurs. C'est une des liqueurs qui donne le plus souvent lieu à de funestes méprises, & qui est la cause des empoisonnemens les plus fréquens & les plus terribles, en raison de son énergie très-grande sur les matières animales. Nous rappellerons ici que les remèdes les plus efficaces dans les empoisonnemens par l'*eau forte*, qui arrivent assez souvent chez les orfevres, les teinturiers, les chapeliers, les graveurs en cuivre, &c., sont les alcalis fixes doux, le savon, & sur-tout la magnésie calcinée.

On donne quelquefois aussi le nom d'*eaux fortes* à tous les acides minéraux, & sur-tout à l'acide muriatique concentré, obtenu par la distillation. (*Voyez* ACIDE NITRIQUE.) (FOURCROY.)

EAU MERCURIELLE. (*Mat. méd.*)

On connoît en médecine sous le nom d'*eau mercurielle* la dissolution nitrique de mercure ; on s'en sert quelquefois pour ronger des chairs, des excroissances, &c. ; mais il faut ne l'administrer qu'avec les plus grandes précautions, & se souvenir que c'est un des plus violens caustiques & désorganisans que l'on possède. (*Voyez* les mots DISSOLUTION MERCURIELLE, MERCURE & NITRATE DE MERCURE.) (FOURCROY.)

EAU MÈRE. (*Mat. méd.*)

Le nom d'*eau mère* étoit donné en général à toutes les dissolutions salines dont on avoit retiré les cristaux, & qui ne pouvoient plus en fournir. Ce nom avoit sur-tout été adopté dans un temps où l'on croyoit que les dernières portions de dissolutions salines ne pouvoient plus cristalliser, à cause des matières grasses qui les altéroient ; aujourd'hui, l'on sait que ces prétendues matières grasses sont des sels déliquescens, mêlés avec les sels non-déliquescens & plus cristallisables, & que, comme ces sels sont bien plus dissolubles & bien plus adhérens à l'*eau* que les sels neutres facilement cristallisables, ils restent dans les dernières portions des dissolutions. Sous ce point de vue, il n'y a point d'autres *eaux mères* dans la préparation des remèdes, que dans la purification des sels du commerce, qui sont mêlés de plusieurs substances salines étrangères ; mais, lorsqu'on travaille sur des dissolutions pures pour en obtenir des sels cristallisés, il n'y a point de véritables *eaux mères*. *Voyez* le dictionnaire de chimie & de pharmacie.

(FOURCROY.)

EAU PHAGÉDÉNIQUE. (*Mat. méd.*).

L'*eau phagédénique* est une précipitation de sublimé corrosif par l'eau de chaux. On la prépare en jettant un gros de muriate mercuriel corrosif dans une pinte d'eau de chaux. Le sel métallique, en se décomposant, forme un précipité jaune rougeâtre d'oxide de mercure, qui communique son âcreté à la liqueur. Celle-ci retient d'ailleurs une bonne portion du sublimé & un peu de muriate de chaux. L'*eau phagédénique* sert à irriter, à aviver & à corroder même des ulcères & sur-tout les vénériens : on lave ou on touche avec cette préparation les chairs fongueuses, les excroissances qui naissent sur ces ulcères. (FOURCROY.)

EAU RÉGALE. (*Mat. med.*)

On a désigné, par les mots d'*eau régale*, le dissolvant mixte composé d'acide nitrique & d'acide muriatique, qui est susceptible de dissoudre l'or nommé autrefois le roi des métaux. L'acide muriatique, en décomposant l'acide nitrique, & en lui enlevant une portion de son oxigène, forme de l'acide muriatique oxigené, qui agit très-promptement & très-fortement sur l'or. On employe quelquefois l'acide nitro-muriatique, ou l'*eau régale*, pour opérer en pharmacie la dissolution de l'or, & pour préparer les teintures aurifiques. *Voyez* ce mot ; *voyez* surtout le dictionnaire de chimie. (FOURCROY.)

EAU SECONDE. (*Mat. méd.*)

Le nom d'*eau seconde* étoit employé autrefois pour désigner l'espèce d'*eau* de chaux que l'on préparoit en jettant de l'*eau* une seconde fois sur la chaux. On croyoit obtenir ainsi une *eau* de chaux infiniment moins caustique que la première, & l'on se trompoit grossièrement, puisque la chaux forme toujours avec l'*eau* la même combinaison, depuis la première quantité d'*eau* jusqu'à la dernière que l'on jette sur cette substance salino-terreuse. Si l'on veut avoir une *eau* de chaux moins active, une sorte d'*eau de chaux seconde*, il faut ajouter une *eau* pure de l'*eau* ordinaire à l'*eau* de chaux, jusqu'à ce qu'on l'ait adoucie au dégré qui convient.

Par un abus de nomenclature, dont on trouve tant d'exemples dans la chimie ancienne, on nommoit encore *eau seconde*, un mélange d'*eau*

forte ou d'acide nitrique pur avec deux parties d'*eau* environ ; on se sert de ce mélange pour un grand nombre d'usages dans les arts, & il donne assez souvent naissance à de fâcheuses erreurs, à des empoisonnemens terribles. (*Voyez* les mots EAU FORTE ET ACIDE NITRIQUE.)

(FOURCROY.)

EAU VÉGÉTO-MINÉRALE. (*Mat. méd.*)

L'*eau végéto-minérale* est une dissolution d'acétite de plomb, ou sel de Saturne dans de l'*eau* mêlée d'*eau-de-vie*; l'acétite de plomb se décompose & se précipite en partie dans ce liquide; il en resulte un précipité blanchâtre qui trouble la liqueur. On emploie l'*eau végéto-minérale*, ainsi nommée à cause de l'origine des trois matières qui en font la base, sur les brûlures, les fausses inflammations dues à des causes extérieures, les éruptions occasionnées par les mêmes causes extérieures, &c.

On en fait aussi un grand usage dans les maladies des yeux, dans des ulcères difficiles à dessécher & à cicatriser, lorsqu'ils ne sont point entretenus par un vice intérieur. On applique sur ces diverses affections, des compresses trempées dans l'*eau végéto-minérale*. Ce remède calme la chaleur & l'inflammation, guérit les éruptions, dessèche les ulcères; mais il faut toujours se souvenir que l'*eau végéto-minérale* agit comme un répercussif, & qu'on doit bien se garder de la prescrire dans toutes les maladies extérieures qu'il est dangereux de faire disparoître.

(FOURCROY).

EAU D'ALUN, (*Mat. méd.*)

On appelle quelquefois ainsi une dissolution plus ou moins chargée d'alun ou de sulfate acide d'alumine, qu'on emploie en lotions pour quelques maladies extérieures; en général, ce remède ne doit être prescrit qu'avec la plus grande prudence, parce qu'il est souvent répercussif, desséchant, parce qu'il arrête des écoulemens utiles, refoule des humeurs portées à la peau, détruit des engorgemens dont il repousse la matière ailleurs. (*Voyez* les mots ALUN & SULFATE ACIDE D'ALUMINE.) (FOURCROY.)

EAU DE BELLOSTE, (*Mat. méd.*)

L'*eau* de Belloste est une espèce d'acide muriatique alcoolisé ou d'*esprit-de-sel dulcifié*, avec lequel on fait une teinture de safran. On prépare cette *eau* douce & foible en mêlant & faisant digérer parties égales d'acide muriatique ordinaire des boutiques, ou d'esprit-de-sel, d'eau-de-vie, d'*eau* & de safran; pour la faire plus forte on en retranche l'*eau* ; enfin, si on la desire plus puissante & plus active, on substitue de l'alcool pur à l'eau-de-vie.

On recommande cette préparation comme un excellent résolutif dans les contusions, spécialement dans celles de la tête; on en fomente cette région après l'avoir rasée ; on la fait respirer par le nez dans les cas où l'on craint les commotions; on l'emploie encore avec succès dans les œdèmes. Ce remède qui étoit assez en usage il y a vingt ans, n'est presque plus du tout employé aujourd'hui (FOURCROY.)

EAU D'ARQUEBUSADE, EAU VULNÉRAIRE SPIRITUEUSE.

On observe une grande variété dans la composition de cette *eau*; lorsqu'on rapproche différentes pharmacopées, & cette variété est encore augmentée par les procédés que suivent différens pharmaciens, qui introduisent ou excluent certaines plantes d'une manière arbitraire, ce qui doit être loin d'exciter les regrets des médecins. Il semble que l'origine de cette *eau* ne remonte pas au-delà du dix-septième siècle, puisque dans un ouvrage écrit sur la pharmacie en 1618, elle est appellée par Bauderon lui-même, *aqua vulneraria P. Bricii Bauderoni*. Je vais m'arrêter à la recette qu'en donne Lémery.

Prenez feuilles & racine de grande consoude, feuilles de sauge, d'armoise, de bugle, de chaque quatre poignées; de celles de bétoine, de sanicle, d'œil-de bœuf, de petite consoude, de grande scrophulaire, de plantain, d'aigremoine, de verveine, d'absynthe, de fenouil, de chaque deux poignées; d'hypericum, d'Aristoloche ronde, de telephium, de véronique, de petite centaurée, de mille-feuille, de tabac, de menthe, d'hyssope, de chaque une poignée. On pile toutes ces plantes, on les mêle, on les fait infuser trois jours chaudement dans six pintes de vin blanc ; on distille au bain-marie, ou bain de vapeurs, & on garde cette *eau* pour l'usage.

Le codex de Paris n'offre guères d'autre changement dans la composition de cette *eau*, sinon qu'il y introduit d'autres plantes comme la pervenche, le lierre terrestre, le basilic, la rhue, le thym, la verge dorée, &c. ; mais on sent combien il est inutile d'aller augmenter la complication & le nombre des ingrédiens de l'*eau vulnéraire* ; il est même ridicule d'y faire entrer des plantes non aromatiques & inodores, & les pharmaciens éclairés leur donnent maintenant l'exclusion, puisqu'en effet, elles ne peuvent fournir à la distillation aucun principe actif.

Il faut remarquer relativement à la composition de l'*eau vulnéraire*, que les plantes qu'on veut y faire entrer, doivent être hachées & ensuite pilées dans un mortier : on verse le vin blanc par dessus & on brouille le tout dans un vase tenu chaudement. On tient ensuite la matière

en digestion pendant trois jours, & on procède à la distillation. Il est cependant plus élégant & plus conforme aux principes d'une saine pharmacie, de substituer l'esprit-de-vin au vin blanc, puisqu'on n'a besoin ici que de la partie spiritueuse qui doit se combiner aux principes aromatiques des plantes. C'est du moins de cette manière que procèdent les pharmaciens éclairés de la capitale. Quand on a fait la distillation à feu nud, on peut la rectifier au bain-marie; elle n'en est que plus agréable. Il est bon encore d'observer que pour mettre plus de précision dans l'opération, & qu'on puisse s'entendre, la liqueur qu'on obtient par la distillation, doit porter de 25 à 26 degrés à l'aréomètre ou pese-liqueur. S'il est vrai, comme me l'ont dit des pharmaciens qui ont l'odorat très-exercé, que c'est la tanaisie dont l'odeur domine sut-tout dans l'*eau vulnéraire*, & qu'on n'omet guères maintenant d'y faire entrer cette plante, il semble que ses principales vertus tiennent à ce dernier végétal, & dès-lors n'est-il point superflu d'y introduire le *rudis & indigesta moles* de tant d'autres plantes qui semblent entassées sans choix & sans méthode.

Je dois encore faire une observation qui doit montrer combien, par le progrès naturel des lumières, nous sommes près de l'époque où on abandonnera entiérement toutes ces compositions assorties d'une maniére si vague & si arbitraire. Ne voit-on pas, en effet, qu'on prescrit dans l'*eau vulnéraire* une foule de plantes, sans distinguer leurs espèces, comme la sanicle, la bétoine, l'œil de bœuf, la verveine, la véronique, la menthe, l'hyssope, &c. dans un moment où la botanique est si généralement cultivée, & où elle doit naturellement mettre tant de précision dans la matière médicale, peut-on entendre un médecin prescrire des plantes sans les caractériser par le nom spécifique que leur donne Linnéus dans son *species plantarum*, puisque c'est l'ouvrage qui est maintenant entre les mains de tous les savans? Suffit-il de les désigner par leur nom générique, puisqu'il peut indiquer des plantes qui ont des vertus très-différentes, & qu'on ne peut plus s'entendre, ou même qu'on peut donner lieu à des erreurs graves? Il s'ensuit donc, qu'en supposant même que chacune des plantes qui entrent dans l'*eau vulnéraire* dût ajouter à ses propriétés, on ne pourroit jamais compter que ce but fût rempli, puisqu'on omet de caractériser leurs espèces. Aussi cette *eau* est-elle entiérement omise dans la pharmacopée de Geneve, année 1780, & dans celle de Londres 1788. Le nom d'*eau d'arquebusade* lui est venu de ce qu'on l'employoit dans les contusions & les blessures.

Je ne dois point omettre ici que Theden, dans un ouvrage allemand qui a été traduit en françois en 1777, sous le titre de *progrès ultérieurs de la chirurgie*, a beaucoup vanté une *eau d'arquebusade* dont la composition est encore très-differente de l'*eau vulnéraire spiritueuse* dont on vient de parler; en voici la formule: *eau* d'oseille, esprit-de-vin rectifié, de chacun trois livres; sucre blanc très-fin, une livre; esprit de vitriol, dix onces. On mêle le tout & on en fait ainsi usage. Theden dit que cette *eau* lui a été d'un grand secours dans les contusions & les meurtrissures, & qu'elle est très-propre à dissiper le gonflement qui survient dans les luxations, & à calmer les douleurs qui accompagent les fractures. Elle lui a paru sur-tout tres-efficace dans les coups de feu, en l'appliquant froide ou tiède suivant les circonstances, & en entretenant sans cesse les compresses imbibées. Il fait remarquer qu'on ne doit point arroser avec cette *eau* les linges qu'on voudra conserver, parce qu'elle les rongeroit & les détruiroit. Son action sur la peau, ajoute-t-il, est légèrement astringente; à raison du sucre qu'elle contient, elle y dépose une matière gluante qu'on enlève tous les deux ou trois jours en lavant la partie affligée avec l'*eau* vegeto-minérale de Goulard. Dans le gonflement qui accompagne les luxations, on l'applique froide & elle le dissipe en peu d'heures, en sorte que la réduction en devient plus facile & plus sûre. On a vanté encore l'*eau d'arquebusade* de Theden, comme très-propre à accélérer la guérison des brûlures, en conservant constamment l'appareil imbibé de cette *eau*.

Quoique cette nouvelle *eau vulnéraire* soit exempte du vice de complication & de composition arbitraire qu'on reproche justement aux autres *eaux* distillees qui portent le même nom, on ne peut s'empêcher de reconnoître l'extrême prévention que son auteur témoigne pour elle, & deslors il faut beaucoup rabattre des propriétés merveilleuses qu'il lui attribue. D'ailleurs, les effets qui ont résulté de son application, ne doivent-ils pas être rapportés en grande partie aux bandages dont il paroît que Theden fait tirer un grand avantage; en outre, l'imbibition des compresses faite avec d'autres fluides, ou même avec l'*eau* simple, ne produiroit-elle pas des effets aussi heureux que ceux qui résultent de l'usage de cette nouvelle *eau vulnéraire*. Lorsqu'on veut établir solidement l'efficacité d'un remède appliqué à l'extérieur, il faut qu'on ne puisse se méprendre sur la vraie cause des effets qu'on lui voit produire, & qu'ils ne puissent être rapportés qu'à sa composition particulière & à la nature des ingrédiens qui semblent garantir son excellence.

Il est très-difficile de concevoir comment Theden qui paroît instruit en chirurgie, a pu recommander son *eau d'arquebusade* dans les plaies d'armes à feu. Ne sait-on point qu'il règne en

général dans ces plaies un état inflammatoire ou d'irritation qu'il faut combattre, & auquel on doit opposer l'application des émolliens & des relâchans comme l'a fait si bien voir Ambroise Paré, d'après l'expérience. L'*eau vulnéraire spiritueuse*, suivant la formule de Lémery & des pharmaciens qui s'en écartent peu, est encore bien plus contre-indiquée dans ces cas, à cause des principes spiritueux & aromatiques qu'elle contient. Rien ne justifie non plus l'epithete de *vulnéraire* qu'on lui donne, puisque la chirurgie possede des moyens bien plus simples d'exciter les forces de la vie lorsqu'elles sont languissantes, & que pour remedier aux symptômes qui surviennent aux plaies, il faut recourir au régime ou aux remèdes internes. (PINEL.)

EAU DE CHAUX. (*Mat. Méd.*)

L'*eau de chaux* est un médicament très-énergique parmi les antacides, les fondans, les toniques, les dissolvans, &c. Elle est rarement employée seule, mais presque toujours avec le lait, le petit lait, les boissons mucilagineuses. (*Voyez* pour ses propriétés & ses usages, l'article CHAUX.) (FOURCROY.)

EAU DE CRANE HUMAIN, (*Mat. Méd.*)

Il n'y a presque rien dans la nature & dans l'art dont la crédulité humaine d'un côté, & la charlatanerie de l'autre, n'aient abusé pour le traitement des maladies. Outre les vertus presque miraculeuses qu'on attribuoit autrefois au crâne de l'homme donné en substance, on a été jusqu'à proposer l'*eau* distillée sur cette substance osseuse. Il suffit d'indiquer cette préparation pour en faire connoitre l'inertie & l'inutilité parfaite.

(FOURCROY.)

EAU DE FLEURS D'ORANGE, (*Mat. Méd. & Hygiène*) (*Voyez* ORANGE.) (FOURCROY.)

EAU DE LUCE, (*Mat. Méd.*)

Aqua lucæ.

L'*eau de luce* est un mélange savoneux d'ammoniaque liquide avec l'huile volatile rectifiée de succin. Dès qu'on agite ces deux substances, elles deviennent blanches comme du lait, & prennent l'apparence d'une dissolution épaisse de savon. L'huile semble fixer un peu l'ammoniaque dans cette combinaison, de sorte que sa volatilité devenue un peu moins grande conserve plus long-temps son odeur & ses propriétés. On a d'abord recommandé vers 1730 ce remède, pour faire revenir les personnes tombées en foiblesse, & lorsqu'en 1776, on a de nouveau proposé l'ammoniaque pure, sous le nom d'*alcali volatil fluor*, pour les asphyxies commençantes; on n'a rien donné de nouveau, puisqu'il y avoit alors près de 50 ans qu'on avoit employé sans discontinuer ce remède. On en a ensuite étendu l'usage & les propriétés dans les attaques de paralysie, d'apoplexie, d'épilepsie, dans les migraines fortes, les accès hystériques & hypochondriaques. Bernard de Jussieu en fit une heureuse application chez un étudiant mordu par une vipère dans l'herborisation de S. Prix, en juillet 1760. Ce composé a toutes les vertus de l'ammoniaque réunies à celles de l'huile volatile de succin; cette dernière ajoute sur-tout à ses propriétés antispasmodiques & antihystériques; on donne l'*eau de luce* à la dose de quelques gouttes à l'intérieur, & on la mêle aux potions cordiales, aux *eaux* aromatiques, &c. On l'enferme dans de petites bouteilles pour la faire respirer & pour en mettre au besoin quelques gouttes sur les piqûres faites par les insectes. (*Voyez* les mots ALCALI VOLATIL, AMMONIAQUE.)

(FOURCROY.)

EAU DE FOIE DE CERF, EAU DE POUMON DE CERF, (*Mat. Méd.*)

Encore des *eaux* distillées animales, fades, d'une saveur désagréable, & d'une inertie absolue. Les propriétés qu'on leur a attribuées sont d'une absurdité difficile à concevoir. Il y a long-temps qu'on n'emploie plus ces remèdes ridicules. (*Voyez* l'article CERF.) (FOURCROY.)

EAU DE MILLE-FLEURS, (*Mat. Méd.*)

On tire cette *eau* de l'urine ou des excremens des vaches qu'on distille dans les saisons où elles vont se nourrir des différentes plantes qui croissent dans les prairies. (*Voyez* VACHE.)

(FOURCROY.)

EAU MINÉRALE, (*Mat. Méd.*)

On appelle ainsi dans plusieurs hôpitaux, & dans quelques ouvrages de matière médicale, un émético-cathartique composé de tartre stibié & d'un sel neutre, dissous dans une certaine quantité d'*eau* commune.

L'*eau minérale* usitée au grand hôpital de la charité des hommes à Paris, contient quatre grains d'émétique & une demie-once de sel d'Epsom, dans la valeur de trois verres d'*eau*, que l'on fait prendre de demie-heure en demie heure. (MAHON.)

EAU D'ORGE, (*Mat. Méd.*)

C'est une des boissons ou tisanes les plus usitées dans le traitement des maladies, sur-tout de celles qui ont un caractère aigu. On emploie pour la faire, l'orge, ou avec son écorce, ou mondé

mondé. Dans le premier cas, la tisane passe pour être plus détersive; dans le second, pour être plus rafraichissante & plus incrassante ou nourrissante. Il est rare que l'on n'ajoute pas quelqu'autre substance à l'orge dans la tisane qui porte son nom. Ces substances médicamenteuses sont la réglisse, le chiendent, la bardane, les figues, les raisins, &c. selon l'indication plus ou moins précise que le médecin veut remplir.

Les anciens faisoient un très-grand usage des préparations d'orge dans les maladies aiguës. Hippocrate, sur-tout, loue beaucoup les propriétés de l'orge: il en faisoit même la base du régime qu'il prescrivoit à ses malades. *Voyez* DIETE, dans les maladies aiguës.

(MAHON).

EAU DE PLUIE. (*Mat. med.*)

On recueille ordinairement l'*eau de pluie* pour l'employer, comme une *eau* pure, à la préparation d'un grand nombre de médicamens, sur-tout à la dissolution & à la crystallisation des sels neutres, & à la préparation des dissolutions & des sels métalliques.

Autrefois on recommandoit dans toutes les pharmacopées, l'usage de l'*eau de pluie*, pour presque toutes les opérations où l'on a besoin d'*eau* pure. Il est nécessaire de savoir que cette *eau*, récemment recueillie, n'est pas très-bonne à boire, parce qu'elle est privée d'une partie de son air; aussi la trouve-t-on, en général, mauvaise dans les lieux où le manque de sources & de rivière forcent à pratiquer ce moyen de se procurer de l'*eau*. Cependant, en la laissant quelques jours à l'air, elle devient très-potable, à mesure qu'elle absorbe une portion d'air vital & atmosphérique. (*Voyez* le dict. de chimie.)

(FOURCROY.)

EAU DE RABEL. (*Mat. méd.*)

L'*eau de Rabel* est un mélange d'acide sulphurique foible & d'alcool. Ces deux matières réagissent peu-à-peu l'une sur l'autre. L'hydrogène de l'alcool enlève une partie de l'oxigène à l'acide sulfurique; il se forme de l'*eau*. L'alcool passe en partie à l'état de l'éther. Telle est la cause & de l'acidité affoiblie & de l'odeur agréable de cette liqueur.

On trouvera des détails plus exacts sur la préparation & la nature de ce composé, dans le dictionnaire de chimie & de pharmacie; il nous suffira de dire ici que l'*eau de Rabel* a une saveur acide encore très-forte, qu'on l'emploie sur-tout comme astringente dans les hémorrhagies de quelque partie du corps que ce soit, qu'on la prescrit depuis la dose de quelques gouttes jusqu'à celle d'un demi-gros dans des potions astringentes, qu'elle sert encore comme antiseptique & cordiale; enfin qu'elle a des vertus analogues, lorsqu'on l'emploie à l'extérieur.

(FOURCROY.)

EAU-DE-VIE. (*Hygiène.*)

Partie II. Des choses improprement dites non naturelles.

Classe III. *ingesta.*

Ordre II. Boissons.

Section V. Liqueurs spiritueuses.

L'*eau-de-vie* est la partie spiritueuse du vin qu'on a fait distiller & redistiller pour l'avoir plus forte, & s'en servir dans différens usages de la vie: on peut l'obtenir de la bière, du cidre, du poiré, des cerises, de l'hidromel, & de beaucoup d'autres substances végétales.

Les indiens retirent une espèce d'*eau-de-vie* assez forte, du riz, des dattes, & des sucs de quelques autres plantes.

Dans l'Amérique & dans tous les endroits, où se fait le sucre, on retire, par la distillation, une liqueur ardente & inflammable, des cannes à sucre, c'est ce qu'on appelle *rum*. Les gens du pays en font un aussi grand usage que nous de l'*eau-de-vie*.

En Russie, on fait une très-grande consommation de l'*eau-de-vie* de grain ou de froment, qui est d'une force extrême, & telle, que pour deux ou trois sols du pays, les hommes du peuple ou *mougics* se grisent très-fréquemment.

L'*eau-de-vie*, prise modérément, échauffe & fortifie l'estomac; elle aide à la digestion, appaise certaines coliques qui ne viennent que de la difficulté que l'estomac trouve à élaborer des alimens qui ont de la crudité. Elle dissipe les vents, rétablit momentanément les forces, donne plus d'énergie aux fonctions.

L'excès de l'*eau-de-vie* cause une ivresse violente, jette tous les fluides du corps dans une agitation & un désordre épouvantables; & quelquefois désorganise au point qu'elle peut occasionner la mort, ainsi qu'on en a eu plusieurs exemples.

Une longue habitude d'*eau-de-vie* produit différentes maladies, comme la goutte, la paralysie, l'apoplexie, l'hydropisie, &c.

Ce n'est que dans la force de l'âge, lorsqu'on a fait de grands travaux, sur-tout dans les lieux humides, chauds, & où l'on a besoin de soutenir la machine instantanément, que l'*eau-de-vie* convient le mieux. Elle est également ennemie de la jeunesse & de la vieillesse; de la premiére, en

ne permettant pas aux fibres de prendre l'accroissement naturel auquel elles étoient destinées. On sait qu'on empêche ainsi les animaux de grandir : il n'y a donc rien de plus mal-entendu que l'habitude qu'on a, même dans le monde qui doit être instruit, de donner aux enfans de l'*eau-de-vie*, ou d'autres liqueurs spiritueuses pour les accoutumer de bonne heure à user de tout, comme si on ne devoit pas absolument proscrire ce qui non-seulement ne leur est & ne leur sera peut-être jamais utile, mais encore ce qui peut leur nuire infiniment. C'est ainsi que des jeunes personnes, dont les parens étoient d'une grande stature, sont restées fort petites & très-sèches, pour avoir pris assez habituellement des liqueurs spiritueuses, que leurs parens avoient la foiblesse de leur accorder. J'en ai vu d'autres au contraire, qui, n'ayant jamais bu de café, de vin, de liqueurs, mais seulement de l'*eau*, ont cru très-facilement, & sont devenus plus grands que leurs pères & mères, au moyen de ce régime humectant.

A l'égard des vieillards, si le vin peut leur être bon jusqu'à un certain point, sur-tout quand l'habitude en est prise, on peut dire que l'*eau-de-vie*, ainsi que les autres liqueurs spiritueuses deviennent pour eux une espèce de poison lent, qui dessèche petit à petit leurs fibres, raccourcit en quelque sorte les organes, & avance sans contredit la fin de leur carrière. Mais ce qui prouve combien il est essentiel de proscrire dans la jeunesse ces boissons, c'est que rien n'est si difficile que d'en perdre l'habitude, & que toutes les personnes âgées aiment mieux se livrer à ce qui leur plaît de ce côté, que de chercher, par un régime doux & relâchant, à économiser ce qui leur reste de temps à vivre.

(MACQUART).

EAU-DE-VIE, (*Mat Méd.*)

L'*eau-de-vie* est, comme tout le monde le sait, le premier produit que l'on obtient du vin par la distillation ; c'est de l'alcool très-foible, qui n'a ni la saveur chaude & âcre, ni la transparence parfaite, ni la volatilité de l'alcool rectifié. On l'a regardée comme un composé d'*eau* & d'alcool, plus une certaine quantité d'huile ; comme telle, on l'a sur-tout employée pour dissoudre des matières en partie dissolubles dans l'*eau*, & en partie dans l'alcool. Le nom d'*eau-de-vie*, *aqua vitæ*, prouve assez la vertu fortifiante qu'on lui a attribuée. Autrefois on se servoit beaucoup de l'*eau-de-vie* dans les préparations pharmaceutiques, aujourd'hui on y substitue toujours l'alcool pur. On prépare cependant encore dans le monde quelques médicamens extemporanés avec l'*eau-de-vie* ; telles sont l'*eau* de boule que l'on fait en tenant une boule de mars de Nanci ou de Bolsheim dans de bonne *eau-de-vie*, l'*eau* vulnéraire commune préparée avec des plantes aromatiques qu'on laisse macérer dans cette liqueur, des dissolutions de savons, &c. On trempe souvent dans l'*eau-de-vie* des compresses que l'on applique sur des contusions, des parties relâchées, des blessures, &c. (*Voyez* l'article de l'ALCOOL.) (FOURCROY.)

EAU DES HYDROPIQUES. L'*eau des hydropiques* n'est autre chose que la sérosité du sang épanchée dans quelque cavité ; elle est souvent limpide, inodore, quelquefois colorée & fétide. Les *eaux* qui sont sanguinolentes, boueuses, purulentes, sont de la plus mauvaise qualité ; elles supposent le déchirement ou l'écartement des fibres qui composent les tuniques des vaisseaux sanguins, la décomposition du sang ou des suppurations internes de mauvais augure. (*Voyez* HYDROPISIE.) (DE HORNE.)

EAUX AROMATIQUES, (*Mat. Méd.*)

On nomme souvent *eaux aromatiques* dans les livres de matière médicale & de médecine, les *eaux* distillées odorantes des plantes, & ce nom est sans contredit le meilleur de tous ceux qu'on a proposés. En effet, ces *eaux* distillées sont des combinaisons d'*eau* & d'arome. Cependant l'expression d'*eaux* distillées, ou simplement d'*eaux* de telles ou telles plantes, est plus généralement adoptée pour indiquer les produits de l'art. En général, les *eaux aromatiques*, & spécialement celles de lavande, de menthe ordinaire, de menthe poivrée, de marjolaine, de thim, de sauge, d'anis, de fenouil, de cannelle, de fleurs d'orange, sont antispasmodiques, légèrement toniques, fortifiantes, cordiales, quelquefois même sudorifiques & carminatives. On abuse trop souvent de ces propriétés bien reconnues dans les *eaux* indiquées & dans toutes celles qui sont fortement aromatiques, pour les transporter en quelque sorte à des *eaux* qui ne sont que peu ou point odorantes, & qui comme telles, n'ont absolument aucune vertu. L'*eau* de coquelicot, *papaver rheas*, par exemple, passe pour sudorifique & ne peut en aucune manière remplir cette indication ; il en est un grand nombre d'autres absolument dans le même cas ; les médecins éclairés ne doivent donc point avoir de confiance dans de pareils médicamens. (*Voyez* LE DICTIONNAIRE DE CHIMIE.)

(FOURCROY.)

EAUX DISTILLÉES SPIRITUEUSES. (*Mat. Méd.*)

Par un abus de nomenclature dont toute la science des médicamens chimiques a été entachée pendant si long-temps, on nommoit *eaux distillées spiritueuses*, les produits de la distillation des plantes ou des parties des plantes avec l'alcool.

Lé vrai nom de ces préparations feroit alcool aromatifé de telle ou telle plante. (*Voyez* ESPRITS AROMATIQUES, AROME, &c.) (*Voyez* auffi le Dictionnaire de chimie & de pharmacie.)

(FOURCROY.)

EAUX OPHTALMIQUES ou COLLYRE, f. m. *Collyrium*. (MAL. DES YEUX.)

Toute efpèce de médicament topique, employé pour les yeux fous forme *liquide*. Il exifte auffi dans les vieux difpenfaires des préparations folides que l'on nomme *collyres fecs*. Les yeux & les paupières font encore fufceptibles d'autres applications médicamenteufes fous la forme, foit d'onguent, foit de pommade, foit d'emplâtre. Je préfenterai dans cet article quelques remarques fur ces différens remèdes qui, n'ayant qu'une même deftination pour une feule claffe de maladies, pourroient avoir la dénomination générique de *collyres*. Les plus recommandés dans l'opinion vulgaire font les collyres vitrioliques ou *eaux* de couperofe : pour les compofer, il y a trois efpèces de vitriols-couperofes, ou fulfates, principalement en ufage, ceux de zink, de fer & de cuivre. Je les préfente dans l'ordre direct de leur ftipticité, & les dofes de chacun doivent être décroiffantes pour la même quantité de véhicule, fi l'on cherche à ne produire qu'un même degré d'activité. Ainfi, pour une once d'*eau* fimple, ou de quelque *eau* diftillée ophtalmique, le fulfate de zink, indiqué le premier, fera employé à 3 grains, & de fuite celui de fer à 2 grains, & le fulfate de cuivre à un grain. J'admets ces dofes comme étant fuffifantes à prefcrire, lorfque les organes malades ont perdu leur excès de fenfibilité, ou ne l'ont pas encore acquis. Dans le cas contraire, l'expérience fait connoître la néceffité de diminuer les dofes dans des proportions tellement décroiffantes, que fouvent un feul grain de fulfate de zink fuffit pour quatre onces de véhicule, que l'on doublera avec cette précaution ; on triplera pour la même quantité de fulfate, foit de fer, foit de cuivre. Plus fouvent il convient de les fufpendre, pour y fubftituer les collyres adouciffans.

Les collyres vitrioliques font ainfi généralement recommandés dans l'ophtalmie, l'hypopyon, les ulcères & taches de la cornée, les fiftules lacrymales, les maladies de paupières, &c. Il y a tant d'exemples de recettes de ces médicamens, elles font fi connues, que c'eft un domaine commun aux gens de l'art & aux empiriques. Ceux-ci affectent de les cacher myftérieufement : ceux-là dédaignent de s'en fervir, tant leur emploi eft trivial, outre qu'il n'eft pas fans abus, lorfqu'ils font appliqués indiftinctement à tous les cas.

Après les *eaux* de couperofes, il n'en eft guères de plus accréditée que la fameufe *eau* de Goulard. Son extrait de Saturne a été fubftitué au vinaigre de Saturne, que l'on avoit jufqu'à lui employé auffi utilement. Le fucre de Saturne eft encore le plus actif, comme étant dégagé d'humidité : vient enfuite l'extrait qui a plus de concentration & de force que le vinaigre ; auffi, fur une once, foit d'*eau* diftillée fimple, foit de quelque *eau* diftillée ophtalmique, telle que l'*eau* de rofée, on mettra 2 grains de fucre ou fel de plomb, 4 grains ou gouttes d'extrait de Goulard, & le double de vinaigre de Saturne ou acétite de plomb.

Telle eft la gradation des plus fortes dofes dans tous les cas d'atonies & de relâchemens, lorfque les paupières font plus affectées que les yeux mêmes, & qu'il y a peu de fenfibilité à la lumière. Mais fuivant que le retour de la douleur & de l'irritation eft plus à redouter, il faut étendre ces fubftances falines dans de plus grands véhicules, au triple & au quadruple, préférer auffi les applications tièdes à celles qui font froides, éloigner ou rapprocher les lotions fuivant l'effet, &c. D'après cet expofé, on peut dicter des formules variées, felon les circonftances. (*Voyez* celles de Plenck, *Doctr. de morb. ocul.* feconde édition.)

En fuivant l'auteur que je viens de citer, je comparerai dans cet article plufieurs matières falines, terreufes & métalliques, plus ou moins folubles, qui fervent aux collyres liquides. 1°. L'alun broyé avec un jaune d'œuf forme, à la dofe d'un fcrupule avec huit onces d'*eau* de rofes, une *eau* ophtalmique réfolutive. 2°. Un gros de fel ammoniac ou muriate ammoniacal, mis avec une livre d'*eau* de chaux pendant 24 heures dans une baffine de cuivre, produit l'*eau* bleue, fi connue pour les taies & les ulcères de la cornée. 3°. Le fublimé ou muriate de mercure corrofif, broyé à la quantité d'un grain avec un gros de gomme arabique & quatre onces d'*eau* diftillée fimple, eft un collyre très-adouci dans l'ophtalmie vénérienne, l'hypopyon & les ulcères de même caufe. 4°. Deux gros de fleurs de foufre & quatre onces d'*eau* de rofes mis en digeftion au bain de fable pendant douze heures, & filtrés enfuite, donnent une foible folution, parce que le foufre eft bien peu foluble dans les menftrues aqueux : mais cette efpèce de collyre fulfureux convient aux affections pforiques ou dartreufes. 5°. La pierre calaminaire eft bien moins une matière faline qu'un compofé de plufieurs chaux ou oxides métalliques peu folubles : mais à la dofe d'un gros avec fix onces d'*eau* fimple ou d'*eau* de rofes, elle lui donne une vertu aftringente. Plenck propofe aux mêmes dofes des *eaux* ophtalmiques de fleurs de zink & de tuthie. Ces fubftances fourniffent bien peu à l'infufion ou à la digeftion : elles agiffent mieux en fubftance ou dans les pommades. 6°. Les pierres médicamenteufes artificielles, décrites dans la plupart des recueils de remèdes, donnent

plus d'activité aux collyres, en raison de leur solubilité. Suivant que leurs préparations doivent être employées en lavage ou simplement par instillation, on augmente ou on affoiblit la dose, d'après les mesures que j'ai proposées pour les *eaux* vitrioliques. 7°. Parmi les oxides métalliques employés en collyres, l'orpiment & le safran des métaux sont les plus solubles. L'orpiment ou l'oxide d'arsénic sulfuré jaune fait partie du collyre de Lanfranc, avec lequel on touche légèrement les taches & ulcères de la cornée, outre qu'il est plus usité pour d'autres maladies externes que pour celles des yeux. Le safran des métaux, ou oxide d'antimoine sulfuré demi-vitreux, est bien moins soluble que l'orpiment : mais en le mettant en digestion à la même dose que la tuthie, les fleurs de zink & la pierre calaminaire, tandis que le tiers de la dose suffit pour l'orpiment, on obtient un collyre dont la vertu fortifiante est recommandée dans les affections profondes des yeux contre l'amblyopie, l'amaurose & même la cataracte. Quelle que soit à cet égard la confiance de l'opinion, il ne faut attendre généralement des collyres qu'une action extérieure dont les bons effets appartiennent assez constamment au concours de tous les remèdes indiqués & à l'ensemble d'un traitement méthodique. 8°. Je terminerai ce détail par quelques remarques sur l'emploi de la pierre infernale, du tartre stibié & du borax en collyre. Un demi-gros de pierre infernale, ou nitrate d'argent fondu, & deux onces d'*eau* simple, donnent une solution cathérétique pour toucher les fongosités des voies lacrymales & en étendant cette solution dans quatre fois plus d'*eau*, elle sert d'injection pour les mêmes organes. Le tartre stibié ou tartrite de potasse antimonié qui, à la dose d'un grain dans une ou deux livres d'*eau*, développe si promptement la sensibilité de l'estomac, peut se dissoudre à plusieurs grains pour une once de véhicule sous la forme de collyre, & ne produire sur les yeux qu'une très-légère impression : il est connu pour avoir ainsi beaucoup de propriétés dans les tumeurs & gonflemens chroniques des paupières. Le borax brut ou borax de soude, mêlé graduellement avec deux parties ou partie égale de sucre, le tout depuis un gros & demi jusqu'à deux gros pour une once d'*eau* de roses, sert utilement dans les taches de la cornée & y accélère un changement que le temps & la nature sont aussi très-propres à y apporter, lorsque le mal n'est que superficiel.

Les collyres adoucissans, telles que de simples infusions de fleurs de mauve, de sureau, de mélilot, de camomille, &c. ; les décoctions de racine de guimauve, de graine de lin, de semences émulsives, &c. ; plusieurs *eaux* distillées, dites *inodores*, telles que celles de laitue, de joubarbe, de cep de vigne, &c., sont assez connues dans le traitement des ophtalmies pour qu'il me suffise de les indiquer. On emploie aussi avec le même succès des préparations plus consistantes, comme l'alun battu avec le blanc d'œuf, des mucilages simples ou mêlés d'un peu de camphre, de légers cataplasmes avec la mie de pain, le jaune d'œuf, le safran & le lait, ou avec la pulpe de pomme cuite, ou bien avec la pulpe de casse, &c. On instille quelquefois utilement les gouttes anodynes de Sydenham ou la teinture thébaïque.

Les onguents, pommades & linimens ophtalmiques composent dans tous les recueils des formules nombreuses & variées. Il résulte de leur consistance qu'ils exercent sur les organes malades une action plus continue que ne le font les médicamens liquides, dont l'impression ne peut pas être aussi durable. Rien n'est plus commun que de voir des empiriques emprunter quelque formule de ce genre, en faire leur arcane & l'appliquer au traitement de presque tous les maux d'yeux. Plenck expose sept ou huit recettes magistrales dont plusieurs appartiennent à des praticiens célèbres ; le mélange d'onguent rosat, une demi-once, & de précipité rouge, un demi-gros, a été anciennement recommandé par Tronchin contre l'ophtalmie légère, la lippitude & les ulcères des bords des paupières. Dans ce dernier cas, j'ai nombre de fois constaté l'efficacité d'un mélange de crystaux de verdet ou acétite de cuivre crystallisé, quatre ou cinq grains, tuthie ou oxide de zink précipité du sulfate de zink par la soude, une once, & beurre rosat, une once.

La manière d'employer toutes ces préparations consiste à en interposer de très-petites quantités entre les paupières. La dose doit être extrêmement petite, en raison de leur qualité stimulante. Quelquefois on les étend sur du linge fin comme des emplâtres. On a vu autrefois le frère Côme, feuillant, user ainsi de l'onguent de litharge, dit *de la mère*, pour traiter beaucoup d'inflammations & de suppurations des yeux. Cette sorte de traitement local a des succès & comporte un appareil à demeure & une rareté de pansemens commodes pour des artisans qui, n'ayant qu'un œil malade, peuvent avec l'autre aller & venir & vaquer à leur travail, lorsque les douleurs sont adoucies.

Les collyres secs s'emploient en masse, en poudre & en dissolution. Les pierres médicamenteuses peuvent être appliquées sous toutes ces formes ; on prépare en outre des poudres ophtalmiques qui n'ont d'autre usage que d'être projetées sur l'œil & entre les paupières, en les soufflant ou autrement. Les trochisques de Rhazés & d'autres préparations semblables, connues sous le nom de *sief*, entrent dans la composition des collyres liquides. A proprement parler, il n'y a point de collyres secs, au moins quant à leur action :

Corpora non agunt, nisi sint soluta. Ils agissent tous en déliquéfiant, de même que les caustiques, &c.

Les collyres spiritueux, aromatiques, volatils, consistent, soit dans des teintures de substances aromatiques & autres, préparées avec le vin, l'alcool ou l'éther, soit dans la combustion de matières résineuses qui servent aux fumigations, soit dans divers mélanges d'alcalis volatils ou ammoniaques avec les teintures ci-dessus désignées. Les préparations les moins actives peuvent être instillées comme la plupart des collyres liquides. Les plus spiritueuses se frottent entre les mains & s'appliquent en vapeurs, ou bien sont reçues sous la même forme à l'ouverture du flacon approché des yeux. Les fumigations se reçoivent, ou par l'entremise d'un cornet qui empêche qu'on en soit suffoqué, ou bien avec des morceaux d'étoffes drappées dont on se frotte doucement sous le voisinage des yeux en les tenant fermés.

Mon intention a été de donner un apperçu rapide de tous les topiques ophtalmiques, d'en indiquer la mesure la plus expérimentale & le choix le plus simple. Je puis assurer qu'en se bornant à un très-petit nombre de formules, puisées dans chaque article, cela suffit pour la pratique journalière, & que l'on tiendra ainsi un juste milieu entre la polypharmacie des pathologistes & l'empirisme grossier qui ne connoît qu'un seul remède pour tous les maux. (CHAMSERU.)

EAUX DE L'ACCOUCHEMENT. (*Médecine prat.*)

Il n'y a point de questions de physique qui ait donné lieu à des opinions plus erronées, que celle qui a pour objet l'origine des *eaux* contenues dans les membranes du fœtus. Des anatomistes qui jouissoient de quelque réputation, ont prétendu qu'elles étoient le produit de l'urine rendue par l'enfant pendant la gestation. Ils fondoient cette conjecture sur la saveur prétendue salée de ce liquide, & sur la ressemblance qu'on trouvoit dans ses parties constituantes avec l'urine. Ils ajoutoient qu'elles s'échappoient par la verge; d'autres assuroient que l'ouraque lui donnoit un passage pour se rendre à l'allantoïde. Ni les uns ni les autres ne vouloient faire attention, 1°. qu'on a vu des enfans dont le canal de l'urètre étoit fermé par vice de conformation, & cependant la proportion des *eaux* ne s'est pas trouvée moindre dans les membranes du placenta, que quand les voies urinaires étoient libres.

2°. Que l'ouraque se termine à peu de distance de la vessie dans le cordon ombilical; que là il se divise en filets membraneux, après avoir été terminé par une sorte de ligament sans cavité sensible; que d'ailleurs, s'il avoit une cavité par laquelle l'urine pût s'échapper, il feroit indispensable que ce liquide trouvât dans la substance même du cordon, un réceptacle pour le contenir, ou qu'il se répandît dans le tissu du cordon dans lequel il occasionneroit une infiltration considérable.

3°. Que, dans les premiers mois de la grossesse, la proportion du liquide contenu dans les membranes, est à-peu-près, relativement à la pesanteur du fœtus, comme dix est à un, tandis que, dans les derniers tems, quand on trouve environ six livres d'*eau* avec un fœtus pesant douze livres, on regarde cette quantité d'*eau* comme considérable. Comment d'ailleurs ce liquide seroit-il conservé sans contracter pendant un tems si considérable, une acrimonie quelconque? Comment ne deviendroit-il pas irritant, putride, &c.?

Quoi qu'il en soit, son examen doit être fait avec quelqu'attention pour parvenir à la connoissance de ses qualités particulières. Car le lieu où il est renfermé, le voisinage des intestins desquels il s'échappe des vapeurs putrescentes, la chaleur à laquelle il est constamment soumis, lui donnent aisément de la tendance à la putridité. Cependant on ne s'en laissera pas imposer sur ses propriétés, si l'on veut apporter de la prudence dans leur examen.

La faculté de se coaguler ne se rencontre jamais dans un fluide qui a contracté des vices particuliers: cette propriété même n'est pas aisément conservée par les liquides, puisqu'ils la perdent par la seule action intestine qui se passe en eux avec le tems, & par celle de la chaleur à laquelle ils ont été exposés. Ainsi, les expériences prouvant que le liquide contenu dans les membranes a été quelquefois coagulé, il résulte de cette observation qu'il est de nature coagulable. Des expériences contraires ne détruiroient point cette vérité, car leur défaut de succès pourroit dépendre de ce que le fluide auroit été altéré par des causes semblables à celles qui sont déjà indiquées ci-dessus.

Il a ordinairement une legere saveur salée à peu près comme celle du petit lait: il ressemble aussi à ce dernier par une foible odeur. Dans les animaux qui ont des habitudes tempérées & tranquilles, ce liquide est très-doux. Il se mêle parfaitement à l'*eau* ordinaire, mais il se place d'abord dans le fond du vase.

Quand on l'expose à la chaleur du feu, au moment où il sort des membranes, il se coagule comme la lymphe. Il est également coagulé par l'esprit-de-vin bien rectifié, par l'alun, l'infusion de noix de galles & l'esprit de nitre.

On voit quelquefois dans la liqueur des portions qui se sont coagulées spontanément, & qui flottent dans la masse. On en a vu de pareilles, quoiqu'elle eût acquis de la putridité, & en passant ce liquide à travers un filtre, les portions coagulées restoient sur le filtre. La liqueur qu'on trouve dans le péricarde, paroît, selon Haller, avoir beaucoup de ressemblance avec celle qui est renfermée dans les membranes du fœtus.

Elle est susceptible de se vicier, au point d'acquérir une grande acrimonie & de phlogoser les doigts des accoucheurs; dans ce cas, elle n'est plus coagulable par aucun des moyens exposés ci-dessus. La dégénérescence qu'elle contracte alors peut tirer son origine des vices que la mere a contractés elle-même, des maladies auxquelles elle a été exposée, de la putréfaction du fœtus, &c. On a remarqué qu'elle avait dans ce cas une odeur très-fœtide.

J'ai déjà dit, en parlant des sources de cette liqueur, que des auteurs l'attribuoient à l'urine du fœtus. D'autres ont pensé qu'elle étoit formée de sa sueur ou d'une sorte de transpiration qu'ils prétendent lui être propre; mais comment arriveroit-il que dans son accroissement la proportion de cette humeur prétendue transpiratoire, diminuât d'une maniere si inconcevable? & quelle seroit donc l'abondance de cette transpiration d'un fœtus à peine ébauché, tandis qu'elle seroit réduite à si peu de liquide à la fin de la grossesse? Les mêmes raisons font rejetter le sentiment de ceux qui la font sortir de la substance pulpeuse des mammelles; & on observera d'ailleurs que les mammelles ne sont pas encore ébauchées, quand cette liqueur se trouve déjà en grande quantité, relativement au volume du fœtus.

D'autres ont cru que les *eaux* tiroient leur source de la salive de l'enfant; quelques-uns de la salive, du mucus des narines & de l'urine tout ensemble: quelques-uns, de l'extrémité des vaisseaux qui entrent dans la composition du cordon ombilical. On a dit aussi qu'elles sortoient des glandes du corion & des vaisseaux capillaires qui font partie de sa structure: on a assuré qu'elles avoient leur origine dans les vaisseaux lymphatiques de l'amnios; des vaisseaux lactés du placenta, des glandes de l'amnios dont on a prétendu connoître les canaux excrétoires: on a cru aussi que ces *eaux* s'exhaloient des membranes du fœtus, à la maniere des fluides qui se répandent dans les cavités, à travers les membranes qui les environnent, comme on l'observe dans le pericarde, la plevre & le peritoine.

S'il y avoit une opinion qu'on pût embrasser avec quelqu'espèce de sûreté, ce seroit celle par laquelle on croit que les *eaux* sont fournies par l'uterus. Un fait qui a besoin d'être confirmé par de nouvelles expériences, rendroit ce sentiment très-vraisemblable. On dit avoir vu ces *eaux* teintes de couleur de saffran chez une femme qui avoit pris une infusion de cette plante; mais ce fait isolé a besoin, comme je l'ai dit, d'être appuyé par de nouvelles preuves.

Quand on a prétendu que les *eaux* servoient à la nutrition du fœtus, on n'a pas considéré que, si l'on a cru qu'elles s'introduisissent par la bouche, il est impossible d'avaler avant que d'avoir respiré, car toutes les parties de la déglutition sont sans action, immédiatement appliquées les unes sur les autres, et que le canal de l'œsophage est absolument fermé, les parois étant d'ailleurs rapprochées sans laisser entr'elles le moindre intervalle. D'ailleurs, comment auront pu avaler les enfans acephales qu'on a vu naître si bien portans? Comment concevoir la naissance d'une multitude de fœtus d'animaux de toute espece, ayant acquis tout l'accroissement que comporte la gestation, & étant nés sans tête? Les observateurs ont réuni une prodigieuse quantité d'exemples de ces monstruosités.

Tous les physiciens sont d'accord sur quelques usages de ces *eaux*. On admet généralement la faculté qu'elles ont de tendre les membranes, & de faciliter la dilatation de l'uterus d'une maniere uniforme, ce qui n'auroit pas lieu, si le fœtus n'en était pas environné. Elles le garantissent aussi des effets des contractions de la matrice & de celles du bas-ventre, qui tendroient à le comprimer. Il se meut aussi plus facilement dans ce liquide qui cède aisément à ses efforts.

On ne peut pas toutefois se dissimuler que ces usages ci-dessus attribués à la présence des *eaux* dans les membranes du fœtus, ne soient que d'une utilité secondaire, car il y a un grand nombre d'animaux dans lesquels elles n'existent point.

Elles servent sans doute beaucoup à faciliter l'accouchement; elles lubréfient les parties que doit parcourir l'enfant dans son trajet; elles maintiennent leur souplesse & leur mollesse. C'est par raison contraire que leur écoulement prématuré rend l'enfantement difficile & quelquefois dangereux; car les parties de la génération venant à se dessécher, le fœtus ne glisse plus avec autant de facilité, & pour peu qu'à cette sécheresse se joigne un retrécissement naturel ou accidentel des organes, ceux-ci ne se prêtent à l'extension qu'avec un travail difficile; on est contraint à suppléer la présence

des *eaux* par tous les moyens capables de les remplacer; ce à quoi on ne parvient jamais complettement. Aussi Lamotte recommande-t-il expressément de ne percer les membranes qu'à la dernière extrémité. *Voyez*, à cet égard, le mot *membranes*.

Quoique les auteurs aient gardé le silence sur les accidens qui peuvent résulter de la dégénérescence des *eaux* des membranes; cependant on juge aisément qu'elles peuvent occasionner de la phlogose dans les parties de la génération; il peut même en résulter une inflammation dans les organes excoriés, car ils le sont souvent dans les accouchemens ordinaires, & à plus forte raison dans ceux qui sont laborieux. On moderera aisément l'impression faite par ces *eaux* au moyen des lotions émollientes & spiritueuses, par l'usage réitéré des injections & des fomentations de la même espèce.

Si le placenta n'a pu être détaché de l'uterus, après l'accouchement, il s'altère, se corrompt, & fournit une quantité abondante d'humeurs âcres & séreuses: cet écoulement dure quelquefois assez long-temps pour disposer l'utérus à l'inflammation, & quelquefois il détermine une véritable inflammation. Mais mon objet n'est point de traiter cette question dans ce chapitre; j'en parlerai à l'article *placenta retenu dans la matrice*.

(CHAMBON.)

EAUX AUX JAMBES. (*Pathologie vétérinaire.*)

I. On appelle *eaux aux jambes* une maladie cutanée, le plus souvent chronique, quelquefois inflammatoire & contagieuse, mais jamais aiguë, qui attaque la peau des extrémités du cheval, de l'âne, du mulet, & rarement celle du boeuf.

II. Elle est précédée par des inquiétudes ou des picottemens dans la jambe ou dans les jambes qui doivent en être affectées, par des démangeaisons qui excitent l'animal à frapper du pied fréquemment à terre, à trépigner, à se gratter; par la dureté de la peau qui est sèche & rude; par le hérissement des poils, à la racine desquels on sent de petits boutons ou de petites élevures.

III. Elle s'annonce par un léger engorgement de la couronne, du paturon ou du boulet, quelquefois accompagné d'une douleur plus ou moins vive, qui excite l'animal à lever les jambes très-haut, & à se renverser même de côté, lorsqu'on les lui touche, ou que quelque corps étranger, telle que la litière, les attrape brusquement; par un écoulement insensible d'humeur sanieuse, grise, verdâtre, fétide, qui irrite les parties sur lesquelles elle coule, & y fait naître peu-à-peu les mêmes accidens. L'engorgement se propage insensiblement en remontant le long du canon, & quelquefois jusqu'au genou & au jarret. Le cheval boîte lorsqu'on le met à la voiture, jusqu'à ce qu'il soit échauffé, & souvent lorsqu'il rentre du travail, les parties malades sont ensanglantées, rouges & enflammées.

IV. Peu-à-peu l'écoulement & la fétidité augmentent; l'humeur s'épaissit & devient onctueuse au toucher: elle facilite promptement l'accroissement de la corne, en rend le tissu d'abord souple & liant, ensuite mou & spongieux; dessoude quelquefois le sabot à la couronne, donne lieu à des *fourmillières*, des *seimes*; détruit la fourchette, & y fait naître des *fics* ou *crapauds*: les poils se hérissent, tombent & laissent voir, par places, la peau d'une couleur, tantôt livide, tantôt blanchâtre, comme macérée, parsemée de vessicules contenant l'humeur qui coule abondamment. Plusieurs de ces vessicules s'ouvrent dans un même foyer, forment des ulcères où l'on voit naître bientôt des *porreaux*, des *grappes*, &c. La réunion des premiers forme assez souvent les secondes, qui peuvent être aussi la suite du relâchement de la peau; les grains charnus qui les composent, imitent assez bien, par leur forme & leur arrangement, ceux de l'ananas ou d'une grappe de raisin très-serrée, d'où ils ont tiré leur nom de *grappes*.

Ces ulcères, les plis de la peau, & les interstices des poils se trouvent assez souvent, pendant l'été & l'automne, parsemés de vers, qui sont les larves d'une espèce de mouche carnassière (*oestrus*): mais la présence de ces insectes n'est due qu'à la malpropreté dans laquelle on laisse ces parties.

Les plis du paturon s'excorient. Il en résulte des *crevasses* plus ou moins profondes. L'humeur devient encore plus abondante, diversément colorée, purulente. Elle laisse échapper une vapeur sensible à la vue, pendant l'hiver sur-tout, d'une âcreté & d'une volatilité, qui irritent les yeux & affectent désagréablement l'odorat. Elle donne lieu à de violentes *démangeaisons* qui excitent l'animal à porter les dents aux endroits affectés, à frapper vivement du pied contre terre, & à se frotter avec le pied voisin, ou contre les corps environnans. L'âcreté est telle quelquefois, que l'humeur ronge & détruit les tégumens sur lesquels elle se répand, comme le feroient les caustiques les plus forts. Elle rend long, difficile ou incurable le traitement des clous de rue, des enclouûres, des javarts & des autres accidens qui surviennent dans cette circonstance, par la suppuration abondante & de mauvaise qualité qu'elle fournit, qui corrode, carie, détruit les tendons,

les ligamens, les cartilages, les os, &c (1).

V. Enfin, la peau prête peu-à-peu à l'affluence des liqueurs; l'écoulement devient si abondant, que chaque poil restant charrie continuellement & laisse tomber goutte à goutte un liquide brun ou bleuâtre, dont l'odeur insupportable infecte toute l'écurie; cette odeur est particulière à cette maladie, comme celle du farcin lui est propre. La jambe devient une masse très-volumineuse, qui fatigue beaucoup l'animal dans sa marche & le fait boîter continuellement. Il devient *rampin* ou *pinçard*, les articulations paroissent ankilosées, il survient des *formes*; l'extrémité qui avoisine celle qui est affectée, l'est quelquefois bientôt elle-même & successivement toutes les quatre. L'animal malade dépérit insensiblement, tombe dans l'*atrophie*, quoiqu'avec beaucoup d'appétit, & se trouve hors de service long-temps avant d'être usé. En général, cette maladie, dans ce dernier état, est hideuse, désagréable & très-dégoûtante.

Les extrémités postérieures en sont plus fréquemment attaquées que les antérieures; & celles-ci guérissent plus facilement.

VI. La progression des symptômes n'est pas toujours, au surplus, telle que nous venons de la décrire; elle est plus ou moins rapide, selon le tempérament, les dispositions du sujet, la nature des saisons & celle des accidens qui donnent lieu à la maladie. Mais elle n'est communément à son dernier période qu'au bout de trois, six ou neuf mois, & quelquefois même une ou plusieurs années.

VII. Telle est la marche de la maladie, lorsqu'on l'abandonne à la nature & que ses efforts ont été impuissans pour en triompher seule; mais si on la contrarie par des moyens violens, si on arrête l'écoulement par l'application subite des astringens, des dessicatifs, des corps gras qui bouchent les pores, (méthodes qui ne sont que trop en usage, & dont les charlatans, qui sont aussi nombreux dans la médecine vétérinaire, que dans la médecine humaine, savent tirer parti sans s'embarrasser des suites,) il survient des *claudications* inopinées; des *éparvins secs* qui subsistent après la cure des *eaux* (2); des *javarts* de toute espèce; des *fics* ou *crapauds* d'une très-mauvaise nature; des *porreaux* sur différentes parties du corps qu'on tenteroit vainement de détruire avant que l'écoulement soit rétabli (3); des *engorgemens* en différens endroits; de l'*œdeme* sous le ventre & ailleurs; des *tumeurs* & des *abscès* considérables aux ars, aux aînes, aux cuisses (4), au poitrail, à l'encolure, sous la ganache (5), &c.; des *dartres*, la *gale*; les urines deviennent troubles, épaisses, blanchâtres, abondantes; il survient des *diarrhées*, &c.; ce qui est alors le plus heureux. Ou l'humeur se porte sur les viscères & occa-

(1) Voyez dans l'article *Anatomie pathologique*, tome II de ce Dictionnaire, page, 567, l'ouverture d'un cheval affecté d'un clou de rue rendu incurable par la présence des *eaux aux jambes*.

(2) Une Jument, de six ans, appartenant à Gouyon, loueur de carosses, a eu des *Eaux* aux extrémités postérieures pendant l'hiver & le printems de 1781. On les a traitées avec les *emplâtres blanches* ou l'eau de Saturne seulement. L'écoulemement ne fut jamais abondant; mais l'âcreté de l'humeur excitoit une vive douleur& des picotemens, d'où résultoient des mouvemens précipités & convulsifs, absolument semblables à ceux des éparvins secs. Ils avoient lieu non-seulement lorsque la bête remuoit, mais encore dans le repos & même couchée. Ils ne cessoient qu'avec un exercice assez long, pour reparoître bientôt après & au moindre contact d'un corps quelconque sur les parties malades. Peu-à-peu les jambes se sont dégorgées & les *eaux* ont tari. Au mois de juin suivant il ne paroissoit plus de mal; mais les éparvins secs subsistoient encore en 1783, quoiqu'il y ait deux ans écoulés depuis la maladie. Les *eaux* n'ont pas reparu les hivers suivans.

(3) Il est survenu à un cheval à de Claine, des *porreaux* en différentes parties du corps, après la dessication d'*eaux aux jambes*. César, vétérinaire à Paris, qui m'a communiqué cette observation, en a extirpé quelques-uns des plus considérables par la ligature & l'instrument tranchant; mais ils n'ont pas tardé à repousser à la même place ou aux environs. Les *eaux* ont reparu, & les *porreaux* se sont dissipés peu-à-peu, sans aucun traitement. Lorsque les *eaux* sèchent, soit par un beau temps, soit par l'application de quelques topiques, il renaît des *porreaux* qui s'en vont comme les premiers, lorsque l'écoulement est rétabli; quelquefois ils suppurent abondamment avant de disparoître.

(4) Une jument de six ans, appartenant à feu Barangier, très-grasse, a eu pendant l'hiver de 1777 à 1778, des *eaux* & une crévasse à la jambe de derrière, hors le montoir, elle en boitoit, & cependant continuoit à travailler; on la lavoit toujours à l'*eau* froide, & quelquefois avec l'urine. L'écoulement fut supprimé au mois d'avril; il se forma à la face interne de la cuisse, de ce côté, un engorgement œdémateux, douloureux, très-chaud, qui s'étendit rapidement jusqu'à l'anus & sous le ventre. Il survint fièvre, dégoût, prostration des forces, Je fis de grandes scarifications dans l'œdeme, il en sortit une humeur ichoreuse, rousse, chargée de globules graisseux & de filets de pus, d'une odeur infecte, le tissu cellulaire étoit absolument gangréné. Il s'en détacha au bout de huit jours une escharre de dix-huit pouces de longueur, depuis la vulve jusqu'aux mammelles, elle pesoit cinq livres; la suppuration fut abondante & longue; la peau s'étendit peu-à-peu, & recouvrit ce vaste ulcère qui, au bout de six mois, fut entièrement cicatrisé.

Cette bête est morte deux ans après à la remise, des suites de la répercussion d'*eaux aux jambes* survenues après le sevrage d'un poulain qu'elle avoit nourri huit mois.

(5) Pendant l'hiver de 1778 à 1779, l'humeur des

sionne

sionne des ravages qui conduisent plus ou moins promptement l'animal à la mort, tels que des *épanchemens* de différente nature dans le bas-ventre, la poitrine & le cerveau; le *vertige* (1); la *fourbure*; la *paralysie*, générale ou particulière; la *cachexie*; la *purulence des urines*; des *tranchées* violentes & inflammatoires; des *obstructions* & des *abscès* dans les viscères du bas-ventre (2) & de la poitrine; des *péripneumonies* (3); des *flux par les naseaux* d'une matière diversement colorée, mais le plus ordinairement jaune ou verte; des *angines*; des *toux* chroniques qui souvent donnent naissance à la *pousse* (4); des *dégoûts*; la *fièvre lente*; le *marasme*, & plus souvent encore, le *farcin* & la *morve* (5).

VIII. On a donné à cette maladie différens noms, selon les parties qu'elle affecte & selon la manière dont elle les affecte.

1°. Lorsqu'elle s'est montrée sur toute l'extrémité, on l'a appellée *eaux*, *eaux aux jambes*, *mauvaises eaux*, *eaux dangereuses*, *eaux préjudiciables aux jambes*, *humeurs sur les jambes*, *eaux puantes*, *jambes infectées*, *macules*, *pieds morfondus*, *eaux aux pieds*, *ricciols*, *riction*, *riccyoby*; *fluxions*, *ordures*, *vilenies*, *gales*, *dartres*, *rognes aux jambes*, *gales & démangeaisons du boulet*, *du paturon*, *de la couronne*; *griboulet* ou *gribouret*, &c.

2°. Aux plis des genoux & des jarrets: *malandres*, *malandes*, *molandes*, *mélicérides*; *solandres*, *solandes*, *salandres*, *soulandres*, *soulandes*; *rapes*, *paues*, *tumeurs des jointures*, *crevasses au pli du genou ou du jarret*, *fentes*, *dartres articulaires*, *dartres coulantes*, *dartres encroûtées*.

3°. Le long du tendon, au-dessus du boulet: *arrestes*, *arrêtes*, *arêtes*, *arraistes*, *arrester*, *artaistes*, *airéet*, *areste*, *arêtes crustacées*, *arêtes sèches*, *arêtes humides*; *queue de rat*, *petis*, *restes-longues*, *sarcules*, *farferelles*, *gale crustacée*, *gale coulante*, *gales vives*.

---

eaux s'est particuliérement porté sur ces deux dernières parties, & sur la membrane pituitaire.

(1) Un cheval appartenant à Penchein, payeur des rentes, âgé d'envion dix à douze ans, maigre, élancé, avoit toujours eu des dartres vives & farineuses à la tête, & des *eaux* dans le paturon du montoir de derrière, ces dernières suppuroient plus ou moins, & on ne les lavoit qu'avec les liqueurs astringentes les plus fortes. L'écoulement des *eaux* cessa entièrement dans le courant de février 1781; deux jours après, l'animal parut malade; le troisième, les signes du vertige se manifestèrent, il eut des convulsions violentes; le quatrième, la paralysie étoit générale, & à peine faisoit-il quelques efforts pour se relever. Il mourut le cinquième jour, après un tremblement universel, suite de l'administration d'une décoction de tabac.

A l'ouverture, j'ai trouvé les poumons parsémés d'obstructions, noirs, gorgés, enflammés, dans plusieurs points, la membrane veloutée de l'estomac d'un rouge brun (ceci étoit peut-être dû à l'action de la décoction,) la vessie enflammée, les excrémens contenus dans le rectum très-durs. Je n'ai pu faire l'ouverture de la tête, faute d'instrumens nécessaires dans l'endroit; & j'en fus d'autant plus fâché, que j'espérois y découvrir des traces du mal.

(2) Un cheval de feu d'Entragues, avoit des *eaux* à la jambe hors le montoir de derrière, qui étoit engorgée, il se portoit très-bien du reste; on y appliqua l'onguent rosat pour les adoucir; le lendemain, l'engorgement de la jambe étoit augmenté & elle ne suintoit plus, l'animal ne voulut plus manger, parut triste, la fièvre s'alluma, le battement des flancs devint considérable; on le saigna, il fut plus mal, il évacua une urine blanche & épaisse comme du pus, remplie de filamens jaunâtres. L'arrière-main se paralysa le deuxième jour, & il ne put plus se lever. On me manda alors; & d'après ces détails & ces symptômes, je soupçonnai une répercussion de l'humeur des *eaux*, une métastase sur quelque partie interne: je fis appliquer les vésicatoires: je prescrivis les diaphorétiques, &c. Ces remèdes furent infructueux: le malade mourut le quatrième jour.

Je trouvai dans le bas-ventre, à l'ouverture, une tumeur à la rate du volume de la forme d'un chapeau, elle renfermoit une très-grande quantité de pus séreux, grisâtre, de mauvaise odeur; tous les viscères des environs étoient enflammés; la vessie contenoit un peu d'urine purulente. Ce viscère étoit enflammé & d'une tissure plus épaisse que dans l'état naturel.

(3) Un cheval & une jument, déjà âgés, avoient des *eaux* depuis long temps aux extrémités postérieures, qui suppuroient abondamment. On les mena à l'eau au mois de février 1779. L'écoulement fut arrêté sur le champ. Le cheval mourut au bout de vingt-quatre heures comme suffoqué: il ne pouvoit plus respirer, & ouvroit la bouche comme il arrive quelquefois dans l'esquinancie. Les poumons du cheval regorgeoient d'un sang noir & épais; ils étoient parsemés de taches bleuâtres, signes du sphacèle. La jument est morte jettant du pus à pleins nazeaux: ses poumons étoient aussi très-enflammés, remplis d'abscès plus ou moins formés, dont quelques-uns étoient ouverts dans les bronches. Il y avoit aussi beaucoup d'obstructions.

(4) Madame de Senac acheta en 1780, un cheval qui avoit des *eaux* dans le paturon de l'extrémité hors le montoir. L'écoulement subsista avec plus ou moins d'abondance pendant l'hiver suivant. Comme le sujet n'étoit plus jeune, que l'on ignoroit la cause & l'ancienneté du mal, on n'eut recours qu'au traitement palliatif, & il fut varié selon les circonstances.

Dans le courant des années 1781 & 1782, l'écoulement disparut plusieurs fois pendant plus ou moins long-temps; il survenoit alors engorgement & claudication. Cette suppression fut toujours accompagnée de dégoût, d'une toux séche & forte, & d'une altération du flanc, qui, augmentant peu-à-peu, & subsistant même, lorsque l'écoulement des *eaux* reparoissoit, devint une vraie pousse, pour laquelle les béchiques adoucissans & incisifs furent employés alternativement sans succès.

(5) Voyez *Mémoire sur la morve*, par Chabert, imprimé dans le troisième volume des *Mémoires de la société royale de médecine*, pour l'année 1779, pag. 371.

4°. Autour du boulet & du paturon : *grappes*, *grappin*, *gripis*, *grappeaux*, *grappes de travers*, *peignes-grappes*, *fil-grappes*, *chapelets*, *patenostre*.

5°. En travers, au-dessus du boulet : *mules*, *mulets*, *mules traversières* ou *traversines*, ou *traversaines*, *mules crevasses*, *mules nerveuses*, *rognes*, *rongnes*, *roignes*, *rognes vives*, *vives roignes*, *tarses*, *jarces*, *jares*, *jerçures*, *scardes*.

6°. Sur le devant de la couronne : *crapaudine*, *crapodine*, *crapaudine maligne* ou *humorale*, *vraie crapaudine* ; *culs de poules*, *spenochus*, *spenochis*, *spenochia* ; *serpentine*, *mal d'âne*, *mal de l'asne*, *pinsanesse*, *pizanezze*, *puisanesse*, *pinzaneze*, *épissanesse* ; *chancre*, *grisaire*, *gale* ou *ulcère chancreux à la couronne*, *ulcère dartreux*, *les gales*, *paenne*, *clavard*, *aquarole*.

7°. Dans le paturon : *crevasses*, *crevaces*, *cravasses*, *crevasses en long*, *crevasses de travers*, *crevassières*, *crevasses traversines* ou *traversières*, *crevailles*, *paturons*, *rompures*, *claponières*, *claponiers*, *chaponnières*, *clapantères*, *caves*, *rimes*, *fissures*, *fendasses*.

8°. *Poireaux*, *poreaux*, *pourreaux*, *fils*, *fics*, *figues*, *guarto*, *moro*, *mal de moro*, *felse*, *verrues*, *goisardes*, *reparties*, *percussions*, *persécutions*, *crapaudaux*, *mal du fic* ou *froncle*.

9°. Autour de la couronne : *paignes*, *peignes*, *peignes sèches*, *peignes secs* ou *humides*, *hérissons*, *gratelles farineuses*, *brévure*, *dartres farineuses*, *dartres coulantes*, *humeur dartreuse*.

10°. Sur les talons & à la fourchette : *teignes*, *les teignes*, *tignes* ; *pourriture*, *corruption* ou *démangeaison de la fourchette* ; *mules aux talons*, *gerçures aux talons* ; *bouillons*, *cerises*, *champignons aux talons* ou *à la fourchette*, &c. &c.

IX. L'ouverture des cadavres des chevaux affectés d'*eaux* depuis un certain temps, laisse voir toute l'habitude du corps privée de graisse, les viscères du bas-ventre, pour ainsi dire, secs, parsemés d'obstructions, sur-tout au mésentère & au pancréas ; le foie squirreux, très-volumineux, grisâtre, des amas considérables d'excrémens dans les gros intestins, les grêles rétrécis, contenant quelquefois beaucoup de vers *strongles* ; l'estomac assez souvent rempli d'un plus ou moins grand nombre de vers (*œstres*) ; d'autres fois il n'existe aucune trace de ces insectes. Le poumon est toujours en mauvais état ; l'un ou l'autre de ses lobes est obstrué, couvert de tubercules, dont l'intérieur est rempli d'une matière crétacée. Le péricarde ne contient que peu de liquide ; le sang dans le cœur & les gros vaisseaux est épais, noirâtre et visqueux. La membrane pituitaire est souvent relâchée, spongieuse, abreuvée d'une mucosité épaisse & jaunâtre ; les sinus frontaux & maxillaires sont alors remplis de la même humeur & dans le même état ; mais la plupart de ces accidens sont communs à quelques autres maladies chroniques, & peuvent, d'ailleurs, être encore la suite de l'âge ou du travail.

La dissection des jambes malades fait voir la peau plus épaisse que dans l'état naturel, d'un tissu lâche & spongieux, percée d'outre en outre dans plusieurs endroits ; le tissu cellulaire engorgé, couënneux, rempli d'une humeur jaunâtre, & plus ou moins épaisse selon l'ancienneté du mal ; les vaisseaux sanguins variqueux ; les lymphatiques très-sensibles à la vue. Dans celles qui sont guéries, mais où il est resté de l'engorgement, comme il arrive lorsque ces maux ont fait quelques progrès, la peau et le tissu cellulaire forment une seule masse blanchâtre, très-dure, adhérente aux gaines des tendons & dans laquelle on apperçoit peu de vaisseaux sanguins.

Lorsqu'il existe des *queues de rats*, la peau dans ces endroits est dure, sèche, écailleuse & pour ainsi dire désorganisée ; elle résiste au scapel, & on y rencontre des paquets de fibres tortillés en spirales à peu près comme les nœuds des arbres ; s'il y a des *poireaux*, leurs racines s'étendent en se divergeant, & se portent quelquefois jusque sur les gaines des tendons, avec lesquelles elles paroissent se confondre ; d'autres fois, ces racines sont entortillées comme celles dont nous venons de parler, & elles forment un faisceau isolé.

En général, lorsque la maladie est ancienne, la substance osseuse paroît ramollie & plus volumineuse ; l'os du paturon & celui de la couronne sont parsemés d'exostôses ; on en rencontre fréquemment ailleurs, & souvent les cartilages latéraux de l'os du pied sont ossifiés dans des sujets de sept à huit ans.

X. Les causes de cette maladie sont générales ou particulières, internes & externes. On doit placer parmi les causes générales internes, les dispositions dues à la nature du pays où les chevaux ont pris naissance, & à leur forme primitive ; ainsi les hollandois, les flamands, les allemands, les normands, (1) &c. y ont beaucoup de dispositions, & en sont plus fréquemment attaqués que les autres. En général tous ceux dont les jambes sont grosses, chargées de poils, dont le tempérament est lâche & phlegmatique, qui ont été nourris & élevés dans des

(1) Coquet, artiste vétérinaire à Neuchâtel, assure que les jambes des chevaux de son pays, sont infectées d'*eaux* ; que la cause en est presque toujours humorale & très-difficile à détruire. Plusieurs herbagers de cette province, en m'assurant la même chose, ajoutoient que souvent cette maladie suivoit la *gourme* dans les jeunes animaux.

pays gras & marécageux, y sont très sujets. Les autres causes internes sont communément encore une gourme arrêtée ou mal jettée, des maladies inflammatoires & cutanées mal traitées ou répercutées, le reflux du lait dans le sang, dans les juments nourrices, après la mort ou la séparation du poulain, une mauvaise nourriture, des travaux excessifs, l'usage long-tems continué des sudorifiques & des autres remèdes incendiaires, les superpurgations, les saignées fréquentes, l'obésité, le défaut d'exercice, l'hydropisie, la cachexie, les affections vermineuses (*Voyez* MALADIES VERMINEUSES.), la présence de boutons ou de cordes de farcin sur ces parties, enfin tout ce qui peut relâcher le tissu des solides, faciliter l'accumulation, la stagnation des fluides, leur appauvrissement, &c. &c.

XI. Les causes particulières & externes sont beaucoup plus fréquentes & aussi nombreuses. On doit mettre au premier rang la diminution de la transpiration, & tout ce qui peut y donner lieu, tels que la vicissitude & l'intempérie des saisons, le passage subit d'un air chaud à un air froid, le séjour, pendant les nuits d'hiver sur-tout, dans la neige, l'humidité & la pluie; le lavage des jambes avec l'*eau* froide à la rentrée du travail, lorsque les animaux sont en sueur, à Paris particulièrement où l'*eau* des puits toujours employée à cet usage, est assez généralement dure & astringente, à raison de la quantité de sélénite qu'elle tient en dissolution (1); le long séjour dans des écuries humides, où l'air est stagnant, telles que celles pratiquées dans des caves ou fermées trop exactement; celles dans lesquelles les animaux sont entassés les uns sur les autres, & où l'on laisse séjourner l'urine & le fumier. Nous placerons ensuite la malpropreté, les mauvais soins; tels, par exemple, que de frotter les paturons, la couronne avec de l'huile & de l'eau battues, avec la vieille friture, l'huile à brûler, ou tout autre corps gras, avant le travail, afin d'empêcher l'eau et les boues de pénétrer sur la peau de ces parties, & de donner naissance à ces maux; l'attention encore que beaucoup de gens croient très-importante de laver les jambes avec de l'eau de vaisselle, l'urine chaude, &c. Enfin la marche dans des boues âcres & corrosives, & leur rétention entre les poils & sur les jambes, la coupe des poils pendant l'hiver, ou leur arrachement avec le couteau destiné à cet usage; ce qui non seulement laisse la peau exposée aux impressions de l'air extérieur froid ou humide, & l'irrite; mais il en résulte encore l'effet d'une brosse dans les plis du paturon, lors de la flexion, & ils s'excorient; les enchevêtrures, les atteintes, les javarts, la mauvaise application du feu, celle des vessicatoires, nécessaires quelquefois pour produire une révulsion heureuse dans certains cas, la longue cohabitation avec un ou plusieurs chevaux déjà infectés d'*eaux*, &c. &c. (1).

XII. Cette maladie attaque indistinctement les animaux des deux sexes & de tous les âges; les jumens cependant, & les chevaux hongres nous ont paru y être plus sujets. Elle est moins commune, mais plus rebelle dans les chevaux entiers. On la guérit plus difficilement dans le premier âge & dans la vieillesse, que dans un âge mitoyen. Dans le premier, elle est souvent accompagnée de douleurs, d'éréthisme & d'inflammation; dans le second au contraire, la perte du ressort des solides rend quelquefois inutile ou momentanée l'action des remèdes. En général les chevaux de carrosse y sont plus exposés que ceux de selle & de charette, & les animaux gras & peu exercés en guérissent moins promptement que les autres. Elle est beaucoup plus fréquente pendant l'hiver & le printems, que pendant l'été & l'automne, & dans les grandes villes, que dans les campagnes; elle paroît être enzootique à Paris qui réunit toutes les causes, les externes principalement; elle y règne en toute saison, les tems mous & pluvieux la développent sensiblement; les grandes sécheresses, les fortes gelées en retardent & en arrêtent toujours les progrès, & la cure en est alors beaucoup plus aisée. Elle n'est le plus souvent que passagère ou accidentelle dans la plupart des autres endroits; il en est même, comme les pays secs ou élevés, tels que l'Espagne, où elle est inconnue.

XIII. Le traitement est curatif ou palliatif. On doit espérer beaucoup du premier, si le mal est nouveau, le sujet jeune, d'une bonne constitution, & la cause externe ou connue. On se

(1) J'ai une assez grande quantité d'observations, qui me font croire que cet usage presque général, accrédité par la paresse, & contre lequel on s'est déjà élevé, est une des principales causes de cette maladie. J'ai toujours observé que lorsqu'on s'en abstient, elle guérit beaucoup plutôt. Je pourrois rapporter l'exemple de plusieurs chevaux qui y étoient sujets tous les hivers, & qui en sont exempts depuis plusieurs années, parce qu'on se contente de leur bien essuyer & bouchonner les jambes, lorsqu'ils sortent de la voiture.

(1) On pourroit peut-être encore ajouter aux causes des *eaux*, le peu de soin, qu'en général, les maréchaux sont, pour ainsi dire, forcés de donner à ces maux, soit par leur multiplicité, soit par la dépense qu'entraîneroit un traitement suivi & méthodique, soit enfin, par la paresse ou la négligence de ceux sur lesquels ils se reposent. Il est impossible que les choses changent de face à cet égard, tant que le traitement des maladies des animaux sera restreint & confondu avec leur ferrure, à un prix fixé par mois ou par année. (*Voyez* ce que j'ai dit à ce sujet à l'article ABUS DE LA MARÉCHALLERIE.)

bornera au second, lorſque la maladie ſera ancienne, qu'elle aura fait beaucoup de progrès; que le ſujet ſera vieux, mal organiſé, & que la cauſe ſera interne on inconnue; on s'en contentera auſſi pour les chevaux dont la poitrine ſera foible, qui ſeront pouſſifs, qui auront fait beaucoup de déperditions par l'excès du travail; dont les humeurs ſeront appauvries, chez leſquels il y aura complication de cauſes, d'accidens, &c.

On n'entreprendra pas non plus la cure des *eaux*, s'il règne une épizootie; on a preſque toujours obſervé que les animaux chez leſquels il y avoit un écoulement naturel ou artificiel, en étoient exempts.

Les indications à remplir ſe bornent à adoucir & à dépurer les humeurs, à tarir l'écoulement en empêchant ſon reflux dans l'intérieur, & à prévenir la rechûte en fortifiant les parties affectées.

XIV. Quant au traitement curatif, ſi l'animal eſt pléthorique, qu'il y ait beaucoup de douleur & d'âcreté, que la claudication ſoit forte, & que le mal ne ſoit pas ancien, il faut débuter par la ſaignée, la diète & quelques jours de repos. On fera boire au malade de l'eau blanche miellée & nitrée, ou dans laquelle on aura fait diſſoudre quelques onces de gomme arabique ou de pays. On donnera des lavemens faits avec la décoction de ſon ou celle des plantes émollientes: les parties affectées ſeront nettoyées à fond avec l'eau tiède & le ſavon. On fera prendre même quelques bains, s'il eſt néceſſaire: on appliquera enſuite des cataplaſmes anodyns faits avec la mie de pain, le lait & le ſafran, ou ceux de poudre ou de pulpe de plantes émollientes. Les accidens diminués, ce qui a lieu ordinairement au bout de quelques jours, il faudra laver les parties malades avec l'eau végéto-minérale tiède, & ſubſtituer aux cataplaſmes anodyns, ceux faits avec cette eau & la mie de pain. L'animal ſera nourri & exercé modérément. On ôtera les cataplaſmes pour le mettre à la voiture: les jambes ſeront nettoyées, bouchonnées & broſſées avant & après l'exercice, à la rentrée duquel on appliquera un nouveau cataplaſme, qui ſera renouvellé d'autant plus fréquemment, que l'écoulement paroîtra plus âcre & plus abondant, mais qui dans tous les cas, ne doit pas reſter moins de douze heures & plus de vingt-quatre. Ils acquièrent pendant leur action & leur ſéjour ſur la partie malade, une couleur noire plus ou moins foncée, tirant ſur le violet & ſur l'iris, qui eſt dûe à la phlogiſtication du plomb, par l'humeur des *eaux*.

Au bout de huit jours de ce traitement, l'engorgement & l'écoulement ſeront diminués. On pourra ſupprimer alors l'addition à l'eau blanche, les lavemens, & purger l'animal malade. Les cataplaſmes ſeront faits enſuite, pendant quelque temps, avec une eau de Saturne plus forte, & à laquelle on ajoutera l'eau-de-vie: on augmentera auſſi la force de celle avec laquelle on fera des lotions fréquentes, à meſure que l'écoulement tarira. Il faudra cependant ſe fixer à une once & demie, ou à deux onces d'extrait par pinte d'eau, dans la crainte d'arrêter ſubitemnt l'écoulement. On purgera une ſeconde fois, s'il ſubſiſte long-temps, ou auſſi-tôt qu'il aura ceſſé; mais à douze ou quinze jours au moins de diſtance de la première médecine. Il ſera bon de laver alors les jambes de temps en temps avec de la lie de vin tiède, ou avec une forte infuſion de plantes aromatiques. Ces lotions ſeront continuées long-temps après la guériſon pour fortifier les parties contre l'abord des humeurs. Il faut avoir l'attention d'éloigner toutes les cauſes qui pourroient y donner lieu.

XV. Si le ſujet a acquis un certain âge, qu'il ſoit gras, d'un tempérament mou, chargé d'humeurs, peu exercé, & que le mal ait déjà fait quelques progrès, on lui ſupprimera une partie de ſa nourriture: il ſera exercé plus ſouvent; les jambes malades ſeront lotionnées avec la décoction des plantes émollientes, juſqu'à ce qu'elles ſoient bien nettoyées, & que l'âcreté de l'humeur ſoit diminuée.

On paſſera un ſéton à la partie interne de la feſſe, ſi c'eſt aux extrémités poſtérieures; & à la face interne de l'avant-bras, ſi c'eſt aux antérieures. Il ſera moins expoſé à être arraché dans ces endroits, qu'ailleurs; ou on placera un ſéton à l'angloiſe ſous la poitrine. (*Voyez* SÉTON.) Lorſque la ſuppuration y ſera établie, on aura recours pour les jambes, aux lotions faites avec l'infuſion des plantes aromatiques, ou la décoction des plantes aſtringentes, telles que les orties, la noix de galle, &c., dans leſquelles on ajoutera l'extrait de Saturne, ou la diſſolution de l'égyptiac, de l'alun, des vitriols, &c. La ſuppuration des cautères ſera en raiſon de la diminution de l'écoulement des jambes. Lorſqu'elle commencera à être moindre, il faudra purger avec l'aloès & le jalap. On peut employer alors l'eau d'aliboure ou l'eau jaune des maréchaux; elle réunit le double avantage de reſſerrer & de fortifier. Si ſon effet eſt inſuffiſant, on aura recours à la diſſolution de ſublimé corroſif, ou à celle d'arſénic dans l'eau, ou dans une infuſion aromatique. La doſe en ſera proportionnée à la force de l'écoulement & au plus ou moins d'irritabilité du ſujet malade. Il faut, au ſurplus, ne faire ces lotions, qu'immédiatement avant l'exercice; la tranſpiration abondante qu'il excite, entraînant au-dehors une partie de l'humeur répercutée par l'effet des deſſicatifs, s'oppoſe aux ravages qu'elle pourroit produire à l'intérieur, & dont les ſétons ne ga-

rantissent pas toujours. On laissera subsister ceux-ci quelques temps après le dessèchement des *eaux*, & on les ôtera successivement, s'il y en a plusieurs; le malade sera purgé une seconde fois après la cicatrisation des ulcères qu'ils avoient occasionnés. On lotionnera les jambes avec le vin chaud, afin de fortifier les parties, comme nous l'avons dit précédemment (XIV.) La teinture d'aloës est excellente dans ce cas : on peut la faire à peu de frais avec l'aloës caballin dans le vin.

XVI. L'engorgement subsiste quelquefois long-temps après la guérison; mais il se dissipe peu-à-peu, par l'exercice, le bouchonnement & les frictions dont nous venons de parler (XIV, XV), lorsqu'il résiste à ces moyens, ce qui est rare, mais ce qui peut arriver dans des vieux sujets, on peut avoir recours à l'application du feu. Il faut être, au surplus, très-circonspect dans l'usage de ce remède, qu'on doit proscrire si le malade est jeune, parce que, lorsque les *eaux* reparoissent après son application, elles sont presque toujours incurables. (X, XXVIII.)

XVII. Les eaux astringentes, acides, vitrioliques, nitreuses ou alumineuses, qui jouissent d'une grande réputation chez la plupart des maréchaux, employées seules, peuvent donner lieu aux accidens dont nous avons parlé (VII), & ne produisent à l'extérieur que des effets le plus souvent momentanés; elles font perdre le ressort de la peau en la desséchant, elle se gerce, se fend, & laisse bientôt reparoître un nouvel écoulement, d'autant plus rébelle alors, qu'on les a employées plus long-temps.

XVIII. On peut donner pendant le cours de ce traitement, & même on doit substituer aux purgatifs qui fatiguent les animaux & exigent du repos, les diurétiques, les apéritifs & les diaphorétiques, tels que la poudre des bois, celle de racine de gentiane, d'aunée, les martiaux, la fleur de soufre, les antimoniaux, les résines, &c. soit en infusion & en décoction, données en breuvages ou en boisson, soit en poudre dans le miel, ou avec le son ou l'avoine, l'exercice ne peut que faciliter l'effet de ces remèdes, dont le choix dépendra des circonstances. On insistera d'autant plus sur leur usage, que le mal sera plus ancien (1).

(1) Dans cette circonstance, l'antimoine diaphorétique peut être regardé comme supérieur à toutes les autres préparations de ce minéral. (*Voyez* ANTIMOINE DIAPHORÉTIQUE.)

Deschaux, l'un des professeurs à l'école vétérinaire d'Alfort, m'a rapporté une observation d'*eaux aux jambes*, guéries par l'usage interne du safran de mars apéritif, sans aucune application extérieure, que celle des étoupes sèches.

XIX. S'il reste un écoulement léger mais opiniâtre & rébelle à l'action des remèdes, il ne faut pas chercher à le tarir par des moyens plus violens. C'est un égoût nécessaire pour la dépuration de la masse, & dont la suppression pourroit lui être funeste; on se contentera d'en empêcher les nouveaux progrès par le traitement palliatif. Ce cas, plus fréquent qu'on ne le pense communément, est le triomphe des charlatans, beaucoup plus entreprenans que l'artiste, parce qu'ils ne connoissent & ne redoutent rien; ils employent les dessicatifs les plus forts, & parviennent à tarir l'écoulement; mais bientôt après, il survient des accidens qu'on est loin d'attribuer alors à l'effet des remèdes employés précédemment, & dont l'animal est souvent la victime.

XX. Apperçoit-on sur la fin de la guérison des croûtes dans quelques endroits, ou une poussière écailleuse & farineuse : ce qui arrive malgré l'attention que l'on a eue de tenir les parties affectées très-propres; & ce qui est même un signe de dépuration, il faut enlever toute cette crasse avec la brosse, & faire quelques légères frictions avec le cérat ou la pommade de Saturne (1). Quelquefois, après la chûte de ces croûtes, la peau reste dénuée des poils dont la racine a été détruite par l'humeur des *eaux* ou l'effet des remèdes, & ils ne repoussent plus; mais cette défectuosité qu'on nomme *arrête* ou *queue de rat*, n'est désagréable qu'à la vue, & ne nuit en rien au service de l'animal.

XXI. La *demangeaison* est-elle vive, & l'animal se frotte-t-il jusqu'au sang, ou porte-t-il la dent

J'ai employé avec succès la poix résine, unie à quelques sels neutres, comme un diurétique puissant, ainsi que l'eau ferrée, ou tenant en dissolution du vitriol de mars, & donnée pour unique boisson. L'usage de ces substances étoit secondé par l'emploi externe des fortifians & des dessicatifs. Les urines coulent abondamment pendant le temps des remèdes : elles sont chargées, troubles, blanchâtres, & quelquefois très-épaisses.

Cretté de Palluel, maître de poste à Saint Denis, assure avoir parfaitement guéri un de ses chevaux qui avoit des *eaux* à une jambe, en le mettant à l'usage de la chicorée sauvage pour toute nourriture, pendant un mois entier. (*Mémoires d'agriculture publiés par la Société d'agriculture* de Paris, trimestre de printemps 1787, pages 215, 216.)

(1) Gely, fils, vétérinaire à Paris, m'a donné l'idée d'une pommade de Saturne, qu'on peut faire sur-le-champ, en unissant l'extrait de Saturne à l'onguent populeum. On proportionne les doses à la force plus ou moins dessicative qu'on veut lui donner. L'union se fait aisément par la simple trituration à froid. Le mélange acquiert une couleur jaunâtre, & il brunit en vieillissant. C'est un excellent adoucissant dessicatif.

ſur le mal, il faut continuer long-temps l'uſage interne ou externe des adouciſſans & des dépuratoires (XIV, XVIII), tenir dans le premier cas, l'extrémité toujours enveloppée ; dans le ſecond, fixer un bâton percé par les extrémités ; d'une part au licol, & de l'autre à la ſangle qui maintient la couverture, du côté oppoſé à l'extrémité malade, ou mettre le *chapelet*.

XXII. S'il s'eſt formé des *crevaſſes* larges & profondes au-deſſus du boulet ou dans les plis du paturon, on les panſera avec le digeſtif animé pendant quelques jours, enſuite avec la teinture d'aloës & les étoupes sèches. On frottera les bords, s'ils ſont durs ou engorgés, avec la pommade mercurielle, & ſur la fin avec celle de Saturne. Dans ce cas, il faut ménager l'exercice, & donner quelques jours de repos, parce que la flexion & l'extenſion répetée s'oppoſent à la guériſon des plaies faites en travers.

XXIII. Les bœufs ou les chevaux qui labourent ou qui marchent dans des terres ſablonneuſes ou sèches, ſur-tout pendant les chaleurs de l'été, ſont aſſez ſujets à des excoriations & à de légères crevaſſes dans les plis des paturons. Mais comme ces accidens ne ſont dûs qu'à l'exſiccation exceſſive de la peau, & à la préſence d'un ſable très-fin entre ſes plis, quelques onctions de beurre frais, avant d'envoyer les animaux au travail, & de ſimples lotions d'eau tiède à la rentrée, ſuffiſent pour les prévenir ou y remédier.

XXIV. Exiſte-t-il des *porreaux* conſidérables qui ſouvent gênent la flexion du pied & font boîter l'animal, il faut le laiſſer repoſer, emporter les *porreaux* avec le biſtouri, en toucher la racine avec le beurre d'antimoine, la diſſolution mercurielle, ou ce qui eſt préférable encore, avec le cautère actuel ; l'eſcharre tombée, l'ulcère qui lui ſuccède ſera panſé, s'il eſt conſidérable, comme celui des crevaſſes, & s'il eſt léger, avec l'eau ou la pommade de Saturne ſeulement. On emploiera ce traitement de préférence, ſi la baſe eſt étroite ; mais s'ils ſont à baſe large, ou s'il faut que l'animal travaille, on ſe contentera de les toucher avec l'un des cauſtiques ci-deſſus ou la diſſolution d'arſenic, cette opération ſera répétée chaque fois que l'eſcharre tombera. Ils ſe détruiront peu-à-peu. Cette dernière méthode eſt beaucoup plus longue que la précédente, & jamais auſſi efficace. L'acide nitreux dans lequel on a fait diſſoudre du ſublimé corroſif, eſt un cauſtique puiſſant dont on s'eſt ſervi avec ſuccès en pareil cas, ainſi que des acides minéraux concentrés. Il eſt important, au ſurplus, de prévenir l'inflammation que ces ſubſtances ne manqueroient pas d'exciter dans des ſujets irritables, par le régime tempérant & adouciſſant que nous avons preſcrit (XIV).

XXV. L'humeur a-t-elle ramolli le tiſſu de la corne des talons & de la fourchette au point de faire craindre le *fic* ou *crapaud* ? Il faut déferrer l'animal, abattre à plat les quartiers & les talons, ajuſter un fer court ou à lunette, de façon que la fourchette porte à terre en marchant ; on emploiera du reſte les aſtringens indiqués plus haut (XV, XXIV) ; l'œgiptiac ſuffit ſouvent ſeul dans cette circonſtance. (*Voyez* CRAPAUD.)

XXVI. L'uſage intérieur & extérieur des émolliens, des relâchans, des adouciſſants, eſt bien de quelqu'utilité pour le traitement de ces maladies, dans les cas où nous l'avons indiqué (XIV, XV, XXVII) ; mais continué long-temps, il devient pernicieux, parce qu'en général, ces remèdes relâchent la peau, la jettent dans l'inertie, augmentent la putridité & l'affluence des humeurs, accélèrent la naiſſance ou l'accroiſſement des *porreaux*, des *grappes*, &c., & retardent par conſéquent la guériſon (1).

XXVII. Quel que ſoit le traitement que l'on ſuive, ſi l'évacuation eſt ſupprimée tout-à-coup ; s'il ſurvient inopinément une forte claudication, un engorgement ſubit, plus ou moins douloureux, dans les parties ſupérieures ; ſi l'on s'apperçoit, en un mot, que l'animal eſt malade, par le dégoût, la triſteſſe, le friſſon, &c. ; ce qui peut être occaſionné par la répercuſſion d'une partie de l'humeur des *eaux* à l'intérieur ; il faut ſuſpendre ſur le champ les remèdes, & faire uſage de ceux capables de la rappeller ſur les parties qu'elle a abandonnées. Les bains, les cataplaſmes émollients & relâchants pourront alors produire cet effet. On a employé très-utilement, dans cette circonſtance, à l'intérieur, un breuvage fait avec la poudre de cannelle dans le vin chaud. Ces ſubſtances déterminant du centre à la circonférence, doivent être adminiſtrées ſur le champ, & avant qu'il paroiſſe aucun ſymptôme d'inflammation ; on peut aider l'action de ce breuvage par l'application des véſicatoires ſur l'endroit où étoit le mal, ſi le cas paroît l'exiger. Ces efforts ſont-ils infructueux ? Il faut traiter la maladie qui s'annonce, ſelon les ſymptômes qu'elle préſente, ne point perdre de vue la cauſe qui l'a occaſionnée, & faciliter la criſe par laquelle la nature cherche toujours à ſe débarraſſer. Des *tumeurs* & des *abſcès* dans des parties extérieures & charnues, ſont alors très-favorables, & font preſque toujours diſparoître les *eaux* ſans porter une atteinte marquée à la ſanté de l'animal. Si elles reparoiſſent après la ceſſation de la maladie, on revient aux moyens que l'on avoit abandonnés, & on en fait

(1) J'ai fait cette obſervation, principalement pendant les hivers mous & pluvieux de 1777 à 1778, & de 1782 à 1783.

un usage prudent ; si on craint une rechûte, on se contente d'employer le traitement palliatif (XIX).

XXVIII. Lorsque les *eaux* seront la suite de quelques maladies internes, telles que la cachexie, les vers, le farcin, &c., on n'entreprendra la cure des premières qu'après avoir préalablement détruit les secondes ; les *eaux* ne sont alors que symptômatiques, & souvent disparoissent par le traitement qui convient à la maladie essentielle, celles qui attaquent les vieux sujets, les chevaux entiers ; qui sont dues à un reste de gourme, à un lait répandu, à une gale répercutée, à la presence du farcin, à la mauvaise application du feu ; qui existent depuis un laps de temps considérable, ou qui dépendent de la conformation vicieuse de l'individu, sont très-difficiles à guérir, & le plus souvent incurables.

XXIX. En ce qui concerne le traitement palliatif, il est intimement lié avec le précédent, dont il fait même la base. Il faut éloigner les causes le plus qu'il sera possible, diminuer l'action de celles existantes par une propreté exacte &, pour ainsi dire, minutieuse. Que la température de l'écurie approche, le plus qu'il se pourra, en hiver même, de celle de l'atmosphère ; les animaux seront alors bien moins exposés à la suppression de la transpiration & à tous les maux qui en sont les suites ; faire souvent bouchonner & brosser les extrémités ; réitérer le pansement de la main, afin de faciliter l'insensible transpiration ; employer les lotions fréquentes & appropriées, telles que la décoction des plantes émollientes acidulées avec le vinaigre, les infusions aromatiques, le vin, l'eau végéto-minérale, qui remplit souvent toutes les indications ; que l'exercice soit constant & réglé ; purger de temps en temps l'animal ; en un mot, varier les soins & les remèdes selon l'état de la maladie & celui du malade. Ces secours ont quelquefois suffi pour faire disparoître peu-à-peu des *eaux* qui avoient résisté à un traitement plus actif. Souvent aussi des accidens particuliers qui ont donné lieu à de longues suppurations, tels que des maux de garot, des tumeurs & des abscès survenus à la suite de coups, &c., ont produit un semblable effet, même sans aucun traitement extérieur. Ces moyens, quoique dûs au hasard, peuvent encore être entre les mains d'un artiste habile qui connoît les ressources de la nature & qui sait les ménager à propos, d'une très-grande utilité dans le traitement de cette maladie.

XXX. Il est aisé de voir par tout ce que nous venons de dire, que les maladies des extrémités, connues & désignées dans les différentes provinces & par les hippiâtres anciens & modernes, sous les noms plus ou moins bisarres que nous avons rapportés (VIII), sont de la même nature, & produites par les mêmes causes que les *eaux* ; elles n'en diffèrent que par les signes extérieurs sous lesquels elles se montrent ; signes qui ont servi à établir entr'elles des dénominations purement arbitraires, d'où résulte un cahos qui ne peut qu'induire en erreur quiconque veut se livrer à l'étude des maladies des brutes. (Huzard.)

ÉBÈNE DES ALPES, *fausse ébène*, *aubours*, *cytise*, *cytisus laburnum L. racemis simplicibus pendulis, foliolis ovato-oblongis*, *L.* Les fleurs & la semence de l'*ébénier* des Alpes sont regardées comme apéritives : on en confit les boutons au vinaigre. Ses feuilles sont résolutives.

(Mahon.)

ÉBLOUIR. Surprendre les yeux par une trop vive lumière. (*Voyez* Éblouissement.)

(Chamseru.)

ÉBLOUISSEMENT.

Etat des yeux surpris par une trop vive lumière, après avoir été trop long-temps ouverts dans quelque lieu fort éclairé, ou dirigés vers des objets resplendissans, ou appliqués à la contemplation des astres ou de quelque phénomène astronomique qui attache la vue sur des corps très-lumineux. A l'occasion d'un passage de Vénus sur le disque du soleil, observé, il y a environ une trentaine d'années, j'ai vu un particulier conserver un *éblouissement* opiniâtre & souffrir pendant plusieurs mois d'une irritation chronique de l'organe immédiat de la vue, au point de ne pouvoir fixer le moindre objet sans éprouver des douleurs durables dans toutes les communications nerveuses des globes. Ce n'est qu'à la longue & avec la précaution d'émousser ses perceptions, soit par l'habitation d'une chambre obscure, soit en se couvrant les yeux d'un bandeau de crêpe noir en plusieurs doubles, qu'il est parvenu à perdre cet excès de sensibilité. (*Voyez* Photobia.)

(Chamseru.)

ÉBORGNER. Faire perdre ou laisser perdre la la vue d'un œil. Le mot *éborgner* est trivial & suppose assez généralement, comme le mot *borgne*, que la perte de la vue est jointe à quelque difformité de l'œil très-apparente, tel que l'enfoncement du globe, produit par sa fente ou son atrophie, &c. (Chamseru.)

ÉBULLITION. (*Pathologie.*)

Petites tumeurs qui se forment & s'élèvent sur la surface du corps en très-peu de temps. On les attribue ordinairement à l'effervescence du sang : c'est ce qui fait appeller cette éruption cutanée *ébullition de sang*. Elles sont de différente espèce, & demandent par conséquent un traitement dif-

férent. (*Voyez* EFFLORESCENCE, ERUPTION, EXANTHÊME.) (*A. E.*) (MAHON.)

ÉBULLITION. (*Mat. méd.*)

L'*ébullition* est souvent employée pour la préparation des médicamens; mais ce phénomène doit être appliqué aux décoctions & aux divers degrés de cuisson que l'on donne aux différens médicamens. (*Voyez* DÉCOCTION; *voyez* sur-tout le Dictionnaire de Chimie & de Pharmacie, où cet objet est traité en détail.) (FOURCROY.)

ÉCAILLES D'HUITRE. On a fait autrefois usage des *écailles d'huitre* réduites en poudre, à titre d'absorbant; mais c'est avec une juste raison qu'elles sont tombées en désuétude, ou que du moins, celui qui les prescrit, prouve qu'il a bien peu profité des lumières que la chimie moderne répand sur la matière médicale. En effet, la poudre d'*écailles d'huitre*, lorsqu'elles ne sont pas calcinées, contient une terre calcaire unie à l'acide carbonique, un peu d'alcali de soude & de muriate de soude; c'est donc une substance qui est loin d'être dans l'état de simplicité qu'elle devroit avoir pour agir purement par ses qualités absorbantes; d'ailleurs, l'acide carbonique, en se dégageant, lorsque l'acide de l'estomac se combine avec la terre calcaire, engendre des flatuosités incommodes. Si au contraire on se détermine à administrer à titre d'absorbant les *écailles d'huitre* calcinées, on donne une véritable chaux qui peut être nuisible par ses qualités caustiques, & dont les effets pernicieux sont encore augmentés par l'action de l'alcali de la soude. De quelque manière donc qu'on considère les *écailles d'huitre*, on doit les ôter du rang des absorbans, & tous les médecins éclairés leur substituent aujourd'hui la magnésie dont l'expérience constate chaque jour les bons effets; je parle de la magnésie calcinée qui, privée par conséquent de son acide carbonique, ne produit point des flatuosités incommodes, lorsqu'elle est prise à l'intérieur, & qui ne peut être réduite par la calcination à un état caustique comme les terres cretacées. (*Voyez* l'article MAGNÉSIE.)

Si la chaux tirée des *écailles d'huitre* est un mauvais remède à titre d'absorbant, elle peut remplir d'autres vues dans les maladies, & surtout dans les affections calculeuses de la vessie, contre lesquelles on a vanté leur efficacité, en y joignant l'usage du savon d'Alicante. On faisoit prendre, soir & matin, un gros de ce savon, & on faisoit boire par-dessus un verre de quatre onces d'eau de chaux d'*écailles d'huitre*; mais même dans ce cas-là, outre que les *écailles d'huitre* donnent une eau de chaux qui n'est pas bien pure, on peut remplir les mêmes vues avec toute autre eau de chaux qui aura en outre l'avantage de la simplicité. (*Voyez* EAU DE CHAUX.) (PINEL.)

ÉCARTEMENT DES OS PUBIS, (*Médecine pratique.*)

Ce n'est pas une découverte moderne que la connaissance de l'*écartement des os pubis*. Hippocrate en avoit parlé dans son livre *de naturâ pueri*. Il ajoute même que cette disjonction des *os pubis* a l'avantage de faciliter l'accouchement. Cet état est si fréquent, qu'il n'y a guères de femmes chez lesquelles il n'ait lieu. A la vérité, il n'est pas toujours sensible au toucher; mais il est certain que la substance ligamenteuse qui réunit ces deux os & les maintient rapprochés, se gonfle considérablement dans la gestation, & par conséquent opère une disjonction plus ou moins sensible entre ces parties dures.

Il est bien étonnant qu'un fait qui étoit si aisé à vérifier, & dont les occasions de certifier l'existance étoient si communes, ait été l'objet d'une dispute sérieuse, il y a quelques années, entre des anatomistes de Paris, dont les travaux sont peu & doivent être peu connus. Ceux qui nioient sa possibilité, se fondoient sur ce qu'ils ne l'avoient point observée: sorte d'argument que les ignorans emploient communément, comme s'il falloit s'en rapporter à eux pour savoir ce que l'on doit croire & penser! Ils ajoutoient que la simphise du pubis, étant consolidée par un cartilage & des ligamens, il ne pouvoit y avoir d'*écartement* sans luxation, & par conséquent désunion du cartilage d'avec les faces articulaires; que cet état entraîneroit des accidens nombreux; que la réduction en seroit longue & pénible; & qu'enfin ces accidens inhérens à la luxation n'ayant point lieu, il en résultoit que les anatomistes d'une opinion opposée à la leur, étoient tombés dans une erreur manifeste.

On a écrit de part & d'autre beaucoup de mauvaises brochures; car les contendans ne connoissoient pas même les sources dans lesquelles ils devoient puiser les exemples qui auroient donné quelque poids à leur systême. Ils portoient l'ignorance au point de considérer cette question comme un point de doctrine absolument neuf & dont personne ne s'étoit occupé avant eux.

Quoi qu'il en soit, rien n'est aussi commun que de rencontrer des femmes qui, dans les derniers temps de la gestion, éprouvent une foiblesse sensible dans les parties du bassin; foiblesse qui rend la marche difficile, & qu'elles désignent elles-mêmes par les caractères distinctifs de l'état dont nous parlons; elles disent qu'elles se soutiennent mal, & qu'elles sentent une mobilité dans le bassin, comme si les os étoient désunis; quelques-unes ne peuvent marcher sans boîter, tant la désunion est considérable. On en a connu qui éprouvoient des douleurs vives dans les articulations, au moindre effort qu'elles faisoient, ou lorsqu'elles marchoient. Tel étoit l'état d'une femme pour laquelle Morgagni fut consulté, & dont

dont il rapporte l'histoire dans sa quarante-huitieme épître.

Quelques femmes sentent en marchant un craquement manifeste dans les os du bassin ; on opère le même effet en comprimant les pubis alternativement ; & chez quelques sujets, on distingue très-aisément le degré de flexion dont ils sont susceptibles. Cette flexion, au reste, ne peut avoir lieu que par une mobilité particulière des ischions avec le sacrum : & l'expérience a prouvé un nombre infini de fois, que cette mobilité est extrême dans quelques malades. Nous donnerons bientôt des exemples de la désunion des os qui forment cette autre articulation.

En examinant ce qui se passe dans la gestation, on reconnoit manifestement les causes de la mollesse des ligamens qui concourent à consolider les os du bassin. J'ai déjà dit ailleurs comment la compression opérée par l'uterus augmenté de volume, sur les gros vaisseaux, retardoit la marche des liquides, & les faisoit séjourner plus longtems que dans tout autre état, dans les vases dont les parties inférieures sont composées. Nous avons vu par les détails que j'ai exposé dans l'article que je rappelle, comment l'uterus portoit l'impression de cette gêne de la circulation du sang, sur les organes contenus dans le bassin. Ces apperçus nous font donc concevoir comment les ligamens constamment abreuvés pendant la gestation par une humidité surabondante, doivent acquérir une mollesse étrangère à leur état habituel, & par cette raison devenir susceptibles d'une extension extrême.

L'observation anatomique vient à l'appui de ce raisonnement. En effet, quand on ouvre le cadavre d'une femme morte dans l'accouchement ou peu de tems après, on trouve les ligamens relâchés & gonflés par une grande quantité d'humidité ; la solidité des articulations est diminuée, très-affoiblie, & quelquefois même les pieces qui les composent sont devenues très-mobiles à la moindre impulsion.

Veslingius a connu une femme qui, dans les derniers mois de sa grossesse, sentoit vaciller les os pubis & les ischions. Il n'est pas rare de distinguer par le tact la séparation des pubis chez les femmes enceintes.

On a cru que des vices particuliers des fluides donnoient naissance à cette mollesse des ligamens qui assujetissent les os articulés ; on a attribué cette désunion au vice venérien, scrophuleux, scorbutique & à d'autres germes de dégénérescence. Cette opinion est dénuée de preuves. Nous ne voulons pas nier que des femmes attaquées de quelqu'une des maladies citées plus haut, n'aient éprouvé dans la gestation l'*écartement des os*, qui fait le sujet de cet article ; mais nous affirmons avec tous les observateurs exacts, que des sujets dont le sang étoit aussi pur qu'on puisse le desirer, ou qui au moins n'avoient point & n'ont point eu après leur accouchement ces maladies particulières, n'en étoient pas moins exposés à l'*écartement des os* du bassin. Nous pouvons assurer même avoir observé cette espece de désunion dans des femmes qui jouissoient habituellement d'une bonne santé, & qui l'ont conservée après leur accouchement. Il résulte de ces faits que les vices des humeurs dénoncés ci-dessus, n'étoient pas chez les femmes dont nous parlons, la cause de la désunion des os innominés.

On a dit aussi que les efforts de l'accouchement opéroient seuls cet *écartement*. Nous ne nions pas que des contractions violentes qui poussent les viscères du bas-ventre vers la cavité du bassin, & que les difficultés qu'éprouvent quelques fœtus à parcourir le trajet qu'ils doivent franchir, ne séparent les os du bassin ; mais cette cause toute naturelle, n'est point la seule qu'on puisse reconnoître, car si cet *écartement* existe quelquefois (comme cela est prouvé par des faits nombreux) avant le travail de l'enfantement, ce n'est plus aux efforts que fait la mere pour accoucher qu'il faut en rapporter l'origine : ces efforts sans doute sont bien capables d'augmenter une désunion commencée, & quelquefois de rendre sensible celle qui n'étoit pas reconnoissable par ses signes & par ses effets ; & dans quelques circonstances, de la déterminer entièrement ; mais il n'en est pas moins prouvé qu'elle existe indépendamment d'eux, antérieurement à eux, & que c'est à l'état de laxité des ligamens qu'elle doit sa véritable origine.

La laxité à son tour dépend de l'humidité surabondante entretenue par l'effet de la grossesse ; mais si cette cause étoit la seule qu'on pût reconnoître dans l'*écartement des os* du bassin, il faudroit admettre un *écartement* presque toujours uniforme de ces mêmes os chez toutes les femmes ; or il s'en faut bien que la chose se passe ainsi, car celles qui ont un tempérament sec, y sont rarement exposées : il n'arrive pas non plus de pareils accidens à celles qui sont exercées par des travaux fatigans, & qui vivent dans des climats où l'air n'est pas chargé de brouillards humides.

Le contraire a lieu chez les femmes oisives, chez celles qui ont la fibre lâche, le tissu des parties fin & délicat, qui passent leur vie dans l'oisiveté, les délices de la table, & l'abandon aux plaisirs.

Les femmes d'un tempérament pituiteux y sont plus sujettes que les autres, & parmi celles-ci, les individus qui, avec l'apparence d'une grande force, sont énervés par une graisse molle & abondante.

Telles sont les causes du relâchement qui arrive dans les ligamens des os du bassin. Les unes, comme on voit, (& ce sont les dernières dont j'ai fait l'énumération) sont pré-disposantes, c'est-à-dire qu'elles mettent les solides dans cet état prochain de ramollissement, & que d'autres causes venant à se joindre à elles, comme cela arrive dans la grossesse, le ramollissement mene à la laxité, d'où la distention & l'allongement qui survient dans le tissu de ces parties. Le poids du fœtus & des viscères du bas-ventre, qui tend toujours à écarter les os du bassin, trouvant leurs ligamens disposés à s'étendre, desunit ces os, les écarte les uns des autres, & donne par ce moyen lieu à la maladie dont je vais donner une histoire abrégée.

Il y a trois ou quatre ans que je fus consulté pour une dame de Langres, qui étoit obligée de passer les derniers mois de sa grossesse dans son lit. Il me semble au moins que le récit d'après lequel je donnai mes conseils, rappelle cet événement qui avoit déjà eu lieu dans une grossesse antérieure, mais d'une manière moins marquée que dans la dernière.

La raison de cette inaction forcée venoit d'une impossibilité absolue de marcher. A proportion que cette dame approchoit du terme de la gestation, elle ne pouvoit plus se tourner dans son lit, parce que les cuisses suivoient difficilement les mouvemens du tronc; » on eût dit (*ce sont ses expressions*) qu'elles étoient disloquées. » Dans les mouvemens indispensables que les besoins habituels la forçoient d'exécuter, on sentoit les deux *os pubis* qui ne conservoient plus le même niveau; ensorte que non-seulement leur *écartement* étoit sensible, mais ils suivoient les attitudes du tronc, de manière que l'un d'eux s'élevoit quelquefois sensiblement au-dessus du niveau de l'autre.

Ces choses se passoient sans grande douleur; il y avoit seulement un tiraillement qui étoit accompagné de sensibilité plutôt que de douleur réelle, d'ailleurs une sorte d'engourdissement assez semblable à celui qui résulte d'une fausse position gardée trop long-tems.

Dans cette situation qui donnoit aux parents & aux amis de cette dame de vives allarmes sur les suites de son accouchement, elle mit au monde, & sans accident, un enfant très-bien portant. Six semaines ou deux mois après l'accouchement, cette dame qui paroissoit très-bien portante dans son lit, ne pouvoit pas encore d'elle-même y changer d'attitude. Son médecin qui avoit été fait accoucheur par le subdélégué de cette petite ville, assuroit que cette maladie qu'il ne désignoit pas, n'avoit jamais été observée. On appela M. Faure, médecin de cette même ville, qui, sur le récit qu'on lui avoit fait long-tems avant, avoit reconnu l'*écartement des os* du bassin. Il s'en assura sur le champ, & annonça la maladie avec les moyens qu'il croyoit convenables à la guérison. Il prit la peine de me donner un détail exact & de ce qui s'étoit passé avant qu'il eût donné ses conseils, & de ce qu'il avoit observé en voyant la malade.

Je prescrivis un bandage par lequel on maintiendroit les ischions avec le sacrum, & qui fixeroit au moins les pubis en les rapprochant, sans cependant exercer de compression qui pût blesser les chairs, ou agir d'une manière trop incommode. Je crus qu'il fallait en même tems appliquer à l'extérieur des fomentations astringentes faites avec une forte décoction de noix de galles, de noix de cyprès, d'écorce du chêne &c.; qu'il étoit utile de saturer cette décoction d'autant d'alun qu'il pourroit s'en dissoudre; que des compresses qu'on en imbiberoit, seroient appliquées tout au tour du bassin, & maintenues dans une humidité continuelle par le moyen du bandage.

J'insistai surtout sur l'emploi des remèdes internes, les plus propres à dissiper toute humidité superflue, & par conséquent destinés à dessécher autant qu'il seroit possible des parties qui avoient été abreuvées par des liquides surabondans. D'après ces réflexions, je prescrivis un purgatif qu'on réitéreroit chaque douze à quinze jours. Il était composé de substances toniques. Les autres remèdes consistoient en une infusion de plantes crucifères & particulièrement des anti-scorbutiques, avec égale partie de diaphorétiques. On les donnoit en boissons chaudes & édulcorées avec le sirop des cinq racines apéritives. Pour boisson ordinaire à ses repas, la malade prenoit des eaux minérales ferrugineuses. Avant son dîner, une opiate composée de quinquina, de chamœdris & de limaille d'acier porphirisée; le tout uni avec le sirop d'œillet ou de fleurs d'orange. On faisait des frictions avec des linges chauds sur toutes les parties du corps, à l'exception du bassin qui étoit environné, comme on l'a vu plus haut, avec des fomentations astringentes.

Le régime de la malade étoit desséchant: on lui donnoit presque constamment des viandes grillées & du pain desséché au four par une double cuisson: on lui permettoit peu d'alimens qui continssent beaucoup de sucs. On avoit exclus du nombre de ceux qui lui étoient accordés, les légumes trop aqueux & tous les fruits de la saison. Dès qu'elle put marcher, on l'exerçoit très-modérément & avec beaucoup de précaution sur un sol parfaitement égal, & cet exercice se prenoit dans son appartement.

Quoique j'eusse annoncé que cette cure seroit longue, (car l'état d'*écartement* étoit excessif) la

malade fut parfaitement guérie dans l'espace de trois mois.

Cette histoire m'a paru intéressante à rapporter dans cet article : 1°. parce qu'elle est une des plus rares en son genre, par la désunion excessive des os innominés. Dans tous les faits recueillis par les observateurs, je n'en ai point trouvé qui présentât une affection de ce genre, dont la gravité pût lui être comparée. On cite des femmes qui boîtoient après l'accouchement, parce qu'il y avoit *écartement des pubis*, & des ischions avec le sacrum, mais on n'en a point connu (au moins les auteurs n'en parlent pas) qui aient été contraintes à passer les derniers tems de la gestation dans leur lit, parce que l'*écartement des os* innominés étoit excessif à ce terme; 2°. parce que le plan de curation qui a été indiqué dans cette circonstance, présente les vues curatives qu'on doit remplir dans cette maladie; 3°. parce que les remèdes ayant opéré une guérison radicale en assez peu de tems, cet exemple donne les apperçus d'après lesquels on peut former le prognostic dans les divers cas de désunion des os du bassin.

Cette maladie, quoique très-facile à guérir, n'a pas toujours eu des suites aussi heureuses que celle dont j'ai donné le récit. J'ai vu, à l'hôpital de la Salpétrière, une fille âgée qui mourut d'hydropisie, à la suite d'obstructions invétérées. Dans la recherche que je faisois des causes de son état, elle me rendit un compte exact de tout ce qui regardoit sa santé dans les tems antérieurs. En me parlant de la claudication qui lui étoit survenue à l'âge de 20 ans, elle parut éluder mes questions. Cependant elle m'avoua que cette infirmité étoit la suite d'une grossesse. Je m'assurai, par un examen exact de tout ce qui avoit accompagné ses couches, que la claudication étoit la suite de l'*écartement des os* innominés, qui n'avoient pas été remis dans leur place, parce qu'elle avoit été forcée de quitter trop promptement son lit & le logement où elle avoit été reçue pour accoucher. La tranquillité dont elle avoit joui pendant quelques semaines avoit diminué l'excès d'*écartement* qui avoit eu lieu lors de l'accouchement, mais le rapprochement complet & la consolidation nécessaire pour maintenir les os articulés dans leur place, avoient été empêchés par un exercice précoce; elle m'assura que quand elle vouloit marcher un peu plus vite qu'à l'ordinaire, elle entendoit quelquefois un craquement semblable à celui de deux os qui se heurteroient l'un & l'autre.

Ce fait me rappelle l'histoire d'un accident semblable dont j'ai lu l'observation avec quelqu'étonnement; mais ma mémoire ne me rappelle pas l'ouvrage dans lequel il est cité. J'ai d'ailleurs un autre exemple de claudication dans ma province & par les mêmes causes. Smellie cite l'observation d'une dame chez laquelle cet *écartement* avoit eu lieu. Il assure que les os du bassin n'ont pas repris dans la suite leur ancienne fermeté. *Tome II*, *pag.* 1.

Quoique la désunion des os du bassin ne laisse pas ordinairement à sa suite des infirmités semblables à celle que j'ai eu occasion d'observer, elle ne mérite pas moins l'attention des médecins. Quand l'*écartement* est modéré, il se guérit de lui-même pendant que les femmes restent dans leur lit pour attendre la cessation des lochies. Plusieurs d'entre elles ont cependant beaucoup de peine à marcher, ainsi que l'observe Puzos, parce que les ligamens des os innominés sont relâchés; elles ne peuvent se soutenir qu'avec des aides qui supportent presque tout le poids de leur corps : cependant les ligamens reprennent avec le temps leur force habituelle, & la difficulté de marcher disparoît complettement avec le temps.

Il n'en est pas de même de celles chez lesquelles la desunion des os a été portée à l'excès, elles resteroient impotentes si on leur refusoit les secours dont elles ont besoin, parce que le plus léger exercice qui feroit porter le poids du corps sur les os innominés, tendroit toujours à séparer ces parties qui ne seroient pas suffisamment maintenues par des ligamens trop allongés.

L'observation dont j'ai donné les détails, prouve ces vérités fondamentales qui sont d'ailleurs confirmées par un second fait que j'ai cité, & qui ne laisse pas subsister le moindre doute sur les dangers de ces desunions extraordinaires, & la nécessité d'opposer à leur continuation les moyens les plus efficaces. (CHAMBON.)

ECBOLIQUES, (*Mat. méd.*)

On nomme *ecboliques*, *ecbolica*, les médicamens qu'on a crus propres à procurer la sortie du fœtus dans les accouchemens lents & difficiles, ou à faire naître l'avortement lorsqu'il est devenu nécessaire, par la mort assurée du fœtus & l'état de la mère. Quoiqu'il n'y ait pas de véritables *ecboliques*, il sera parlé de cette classe de remèdes à l'article des EMMÉNAGOGUES.

(FOURCROY.)

ECCOPROTIQUES, (*Mat. méd.*)

Les *eccoprotiques*, *eccoprotica*, sont des purgatifs doux ou des especes de laxatifs un peu plus forts que les alimens nommés relâchans; c'est une des divisions générales des purgatifs. (*Voyez* le mot PURGATIFS.) (FOURCROY.)

ECCRINOLOGIE, de ἐκκρίνω, *je sépare* : c'est cette partie de la médecine qui traite des excré-

mens ou de l'expulſion des excrémens hors du corps. (*Extr. du Dictionnaire de James.*)

(MAHON.)

ÉCHAUBOULURES, *ſudamina hydroa, puſtules ſudorales.* (*Voyez* DÉSUDATION & ÉBULLITION.) (MAHON.)

ÉCHAUDÉ, (*Hygiène.*)

Partie II. Choſes dites non naturelles, mais improprement.

Claſſe III. *Ingeſta.*

Ordre I. Alimens.

Section V. Végétaux cuits & préparés.

L'*échaudé* eſt une pièce de pâtiſſerie faite avec une pâte molle le plus ſouvent détrempée dans du levain, du beurre & des œufs. Il y a des *échaudés* au ſel, dans leſquels on ne met que du ſel, ſans beurre ni œufs, ce qui forme une pâte lourde & de difficile digeſtion; il y en a au beurre, dans leſquels on ne place ni ſel ni œufs, & aux œufs, dans leſquels on ne met que des œufs. Les meilleurs ſont ceux où entrent ces différentes ſubſtances, dans des proportions bien combinées. Cet aliment eſt toujours un peu peſant, & convient peu aux mauvais eſtomacs. (MACQUART.)

ÉCHAUFFANS, (*Thérapeutique.*)

Il ſemble d'abord qu'on ne doive entendre, par ce mot, qu'une cauſe quelconque, qui en agiſſant à l'extérieur ou à l'intérieur du corps humain, a la propriété d'augmenter la chaleur animale. S'il en étoit ainſi, il ne s'agiroit que de ſavoir ſi la chaleur humaine a un terme (1) fixe dans l'état de ſanté, ſi elle offre de grandes variations dans l'état de maladie, s'il importe dans quelque cas de l'augmenter, & ſi on a, en général, des moyens bien conſtatés par l'expérience pour produire cette augmentation. Mais comme ce qu'on appelle *échauffement* offre une idée bien plus compliquée que celle d'une ſimple augmentation de chaleur animale, il eſt important de le définir avec autant de préciſion que peut le permettre un objet ſouvent vague & indéterminé dans le ſens qu'on lui donne. L'échauffement eſt, en général, un état de toute l'habitude du corps qui peut ſe rapprocher plus ou moins de la fièvre. Ses ſymptômes ſont un ſentiment général de chaleur, quelquefois avec une ſéchereſſe marquée de la peau, & d'autrefois, avec une ſueur actuelle, une ſoif plus ou moins vive, de fréquentes envies d'uriner & une évacuation d'urines rouges & fétides, la conſtipation, la rougeur du viſage, quelquefois des ſaignemens de nez durant la jeuneſſe, ou bien des paroxiſmes d'hémorroïdes dans l'âge adulte ou la vieilleſſe, l'inſomnie ou bien un ſommeil léger, inquiet & interrompu, une pente plus marquée pour les plaiſirs de l'amour, des picotemens à la peau, des ardeurs dans les reins, enfin, un état général d'irritation qui a plus ou moins d'intenſité ſuivant une foule de circonſtances où peut ſe trouver l'individu. Il peut être paſſager ou durable, & réunir en plus ou moins grand nombre les ſymptômes qui viennent d'être rapportés ou même être accompagné de beaucoup d'autres, s'il eſt compliqué avec d'autres affections ou maladies.

Les ſubſtances ou les moyens quelconques qui peuvent produire à un degré plus ou moins marqué, les effets qui viennent d'être décrits, ſont connus ſous le nom d'*échauffans.* Boerrhave, en partant toujours de ſes principes mécaniques comprend, ſous ce nom, tout ce qui augmente la force de la circulation en ſtimulant les ſolides ou en imprimant un nouveau mouvement aux fluides; mais cette explication eſt contraire au réſultat des expériences les plus directes, puiſque Home, médecin d'Edimbourg, en comparant les variations que ſubiſſoit le pouls dans les maladies, avec les degrés de la chaleur animale, a reconnu qu'il n'y avoit point de proportion certaine entre l'accroiſſement ou le décroiſſement de la viteſſe du pouls, & les degrés de la chaleur. En abandonnant donc cette manie ſurannée d'expliquer le mode d'action des médicamens, & en s'en tenant à ce qui tombe ſous nos ſens, on ne peut s'empêcher de mettre au rang des *échauffans* un grand nombre de remèdes qui agiſſent viſiblement de cette manière ſur le corps humain & qui produiſent plus ou moins les ſymptômes de l'échauffement rapportés ci-deſſus. C'eſt ainſi qu'on doit mettre de ce nombre la boiſſon de l'eau chaude, du thé, & des autres infuſions aromatiques. On ne peut refuſer les mêmes propriétés au vin, aux liqueurs ſpiritueuſes, aux

(1) On ſait que le thermomètre de Farenheit avoit, dans ſon origine, pour terme ſupérieur, le point de la chaleur humaine que ce phyſicien regardoit comme invariable du moins dans l'état de ſanté, car on ne peut méconnoître que cette chaleur ne ſoit ſuſceptible de divers degrés par l'influence des paſſions violentes, de l'exercice des corps, des maladies, &c. Mais ſi on s'en rapporte aux expériences de Boerrhave, de Bergen, de Ludolf, de Schwenke, &c., il ſemble que la chaleur humaine peut embraſſer dans des individus ſains & bien conſtitués, une latitude d'environ huit degrés de thermomètre de Farenheit, ce qu'on ne peut guères ſe perſuader, & ce qui peut être le produit de quelque erreur, ſoit dans la manière de faire l'expérience, ſoit dans la conſtruction des inſtrumens dont on s'eſt ſervi. Ce qui le confirme, c'eſt que d'autres obſervateurs très-exacts, comme Réaumur, Deluc, Maret, Vanſwieten, &c., après avoir répété pluſieurs fois leurs expériences, ont obtenu conſtamment des réſultats bien différens & renfermés dans une latitude bien plus reſſerrée.

alcalis volatils tirés des animaux ou des végétaux, aux eaux distillées des plantes actives, aux décoctions, infusions & extraits des plantes alcalines, à tous les composés où entrent des principes des plantes âcres, amères ou aromatiques, aux huiles essentielles, aux résines, aux gomme-résines, aux martiaux, aux sudorifiques, aux diurétiques, aux aphrodisiaques. (*Voyez* tous ces articles.)

Le médecin qui n'admet que des idées nettes & précises, borne à ces notions simples & au résultat d'une expérience générale le vrai caractère des *échauffans ;* ceux au contraire qui n'ont jamais appris à généraliser leurs idées & qui partent des principes vagues qu'on apprend dans les écoles & si souvent dans les livres, prétendent pénétrer le secret de la nature & deviner par quels ressorts cachés les vertus des médicamens s'exercent sur le corps humain. C'est ainsi qu'ils mettent dans la classe des *échauffans* des prétendus incisifs, des atténuans qui brisent, qui fouettent le sang, qui augmentent les oscillations des solides, &c. Il est temps d'abandonner ce stérile jargon de l'école, de bannir tous les mots qui ne présentent point un sens direct & conforme à l'observation ou à l'expérience, & de rendre à la médecine sa dignité en la replaçant au rang qu'elle mérite d'occuper parmi les sciences naturelles.

Il doit paroître bien étonnant que l'emploi des *échauffans* dans les maladies, qui est si bien constaté par les médecins exacts, donne encore lieu à des opinions si diverses parmi les praticiens, que les uns en fassent un abus manifeste, sur-tout dans les maladies éruptives, tandis que les autres en donnant dans un excès opposé, portent l'usage des rafraîchissans jusqu'à une sorte de fanatisme; les premiers, comme emportés par des principes que se fait le vulgaire sur l'avantage qu'il y a de porter à la peau & de chasser un prétendu venin qui constitue les fièvres d'éruption, s'en tiennent à une méthode *échauffante* & troublent souvent la marche de la nature en voulant la diriger; les autres, frappés des abus & des inconvéniens qui résultent d'une semblable pratique, veulent en éviter jusqu'aux moindres traces, ne voient devant leurs yeux qu'une certaine diathèse inflammatoire qu'ils s'empressent de combattre à toute outrance & en généralisant trop leur méthode, la rendent quelquefois très-pernicieuse. J'ai vu un jeune élève de Tronchin forcer un adulte qui étoit tout couvert de petite-vérole, à se tenir en chemise, durant le mois de novembre, devant une fenêtre ouverte, & lui prodiguer à proportion tous les moyens de le rafraîchir. Le malade succomba, soit à la maladie, soit à la méthode du traitement; mais c'étoit-là le systême du maître, & on se seroit bien gardé de s'en départir. Il faut sans doute, comme le remarque Sydenham & comme tous les observateurs en conviennent, éviter d'étouffer le malade sous le poids des couvertures, de le tenir dans une étuve & de lui prodiguer les médicamens les plus *échauffans*. Mais ne peut-on éviter cet abus sans tomber dans un autre extrême? (*Voyez* art. PETITE-VÉROLE.)

Il est curieux de voir dans les ouvrages des Galénistes, les distinctions qu'ils font des divers degrés d'*échauffans*, en parlant des diverses substances végétales ou animales, & les classer avec confiance, suivant une échelle d'énergie dont il est impossible à l'esprit humain de fixer la mesure; telle plante, disent-ils, est chaude & sèche dans le premier degré; telle autre dans le second ou le troisième degré. Ne diroit-on pas, à les entendre, qu'ils avoient un thermomètre qui leur servoit à fixer cette mesure, tandis qu'ils manquoient des connoissances mêmes qui résultent aujourd'hui de l'analyse végétale? Combien la nuée des commentateurs de Galien a été sur-tout ardente à donner du développement à ces distinctions scientifiques qui n'existoient que dans leur cerveau? Les méchaniciens, qui sur les traces de Boerhaave ont voulu expliquer la génération de la chaleur animale par leurs principes de physique & la rapporter au frottement que les fluides éprouvent dans les vaisseaux, n'ont pas été plus heureux; & comment n'ont-ils point reconnu que tout ce qui se passe dans la nature atteste la fausseté de cette opinion, & qu'on n'a jamais vu s'échauffer aucun fluide avec quelque rapidité qu'il se meuve dans ses conduits? On a fait dans ces derniers temps une application plus heureuse de la physique à la production de la chaleur animale, lorsqu'on l'a assimilée à la combustion. En effet, suivant les modernes, l'air oxygène se décompose en passant par les poumons; sa base se combine avec le sang pulmonaire & dans ce passage à un état fixe, sa chaleur se dégage & sert par conséquent à maintenir le corps de l'homme dans une température peu variable. L'état comparatif des animaux qu'on appelle *à sang chaud* & de ceux *à sang froid*, les exemples rapportés par de Haën, Home, Whitt, Sydenham, Storck, &c., de femmes hystériques, dont le corps, pendant le paroxisme, est devenu froid comme un cadavre; enfin, le changement que l'air éprouve par la respiration, viennent à l'appui des opinions des médecins qui se fondent sur la chimie pour expliquer l'origine de la chaleur animale, & qui admettent une décomposition de l'air inspiré d'une manière analogue à la combustion. Mais ces connoissances peuvent-elles répandre de nouvelles lumières sur la matière médicale & sur la manière d'agir des *échauffans ?*

On n'est pas moins autorisé à attribuer la propriété d'*échauffer* à certains alimens qu'à une certaine classe de médicaments, puisque parmi les substances propres à servir à la nourriture des

hommes & des animaux, il y en a qui réunissent des principes aromatiques, âcres & stimulans, & qui par leur usage plus ou moins prolongé, ou par la quantité qu'on en prend à l'intérieur, peuvent produire des symptômes plus ou moins marqués d'*échauffement*. On peut citer pour exemple le cresson, les oignons, l'ail, les cornichons, l'origan, la sarriete, l'hyssope & toutes les combinaisons des assaisonnemens ordinaires avec les substances qui sont propres à nourrir. L'effet *échauffant* de ces alimens est si marqué, que pour peu qu'une personne soit d'une constitution irritable ou sujette à des affections cutanées, rhumatismales, goutteuses, &c., elle en ressent promptement l'impression. Il en est de même des liqueurs fermentées ou spiritueuses & de toutes leurs compositions, du café, du thé, du chocolat à la Vanille, & autres objets d'un régime habituel qui, continués plus ou moins long-temps, ou pris avec plus ou moins d'excès, peuvent produire des effets *échauffans*, mais dont l'impression s'affoiblit en général par la coutume. Il faut même remarquer que ce n'est que par le moyen d'un régime soutenu qu'on peut produire des effets permanens & soutenir les forces de la vie. Que sert, par exemple, de faire administrer de temps en temps une petite dose d'une potion cordiale à un malade attaqué d'une fièvre maligne & de l'abandonner ainsi à lui-même, c'est-à-dire, de le livrer à une mort certaine, tandis que de petites doses d'un vin généreux, souvent répétées, remédieroient d'une manière très-efficace à la prostration des forces & en rendant à la nature la liberté de sa marche, contribueroient à une heureuse terminaison de la maladie ? Il en est de même dans plusieurs maladies de langueur, dans la leucophlegmatie, dans les affections œdémateuses, où l'action des stimulans & des *échauffans* peut devenir si efficace à l'aide du régime.

Il faut cependant observer que rien n'est plus ordinaire que l'abus qu'on fait du mot *échauffant* dans l'usage de la vie. On met arbitrairement dans cette classe des substances qui n'ont qu'un effet purement nutritif, en leur attribuant vaguement la propriété d'*échauffer*. C'est ce qu'ont souvent fait & que font encore quelques médecins en interdisant à certaines personnes les bouillons de bœuf, la chair des vieux animaux, & sur-tout celle des mâles, des animaux lascifs, sous prétexte qu'ils peuvent produire des effets *échauffans* & nuisibles. N'est-ce pas là se conduire moins par l'expérience que par des théories surannées de galénisme ? On peut dire la même chose du sucre, contre lequel des médecins même, instruits, se laissent prévenir, quoique Rouelle l'aîné, dont le nom est d'un si grand poids, n'ait cessé de le faire regarder comme une substance purement alimentaire. Il le considéroit même comme le pain le plus parfait; il en mangeoit lui-même en grande abondance & il en recommandoit fortement l'usage aux autres. On peut voir dans un ouvrage de Dutrône, *sur la canne à sucre*, des exemples nombreux de personnes qui ont fait un très-grand usage du sucre, & dont la vieillesse a été longue & sans infirmités. J'ai vu moi-même l'exemple d'un enfant que sa mère avoit entrepris en vain d'allaiter, & qui fut nourri, les deux premières années de son âge, avec des boissons & des alimens sucrés, au point qu'il consommoit plus de deux livres de sucre par semaine. On voit rarement un enfant mieux portant, & il est déjà à sa cinquième année. Je puis attester n'avoir jamais remarqué en lui le moindre symptôme d'*échauffement*.

On ne peut s'empêcher de mettre dans la classe des *échauffans* d'autres causes passagères ou permanentes, comme l'influence des climats, des saisons où la chaleur est plus ou moins forte. (*Voyez* CLIMAT, ÉTÉ, SOLEIL.) Un exercice violent est aussi un puissant *échauffant*. On ne peut refuser cet effet aux veilles prolongées, à l'exercice de l'acte vénérien, au jeûne, aux austérités, aux méditations profondes, à une étude opiniâtre. (Consultez séparément chacun de ces articles.) Ce sont là des *échauffans* proprement dits, & ils ne diffèrent, pour les effets, des médicamens qui portent ce nom, que parce que l'action des premiers n'est efficace qu'à la longue, & qu'ils peuvent produire un *échauffement* plus constant, plus opiniâtre, & même d'une nature chronique. Quelquefois cependant, par le concours de plusieurs circonstances, l'*échauffement* peut parvenir à un tel degré d'intensité, qu'il simule une maladie aiguë, d'un caractère très-alarmant. Galien en rapporte un exemple très-frappant. Un jeune homme avoit fait une longue course par un temps très-chaud & à travers des lieux arides & sablonneux. A son arrivée à Rome, il s'étoit rendu au parc des exercices, selon l'usage antique, & il y avoit pris une part active. Il rentra dans sa maison & il fut encore agité par une querelle survenue entre deux de ses amis. Il éprouva bientôt après des frissons, auxquels succédèrent une chaleur brûlante. Des médecins qui furent appellés, jugèrent que c'étoit une fièvre aiguë ordinaire, & ils furent d'avis d'attendre le troisième jour pour agir. Galien, dirigé par la nature des causes qui avoient précédé, conseilloit au contraire au malade de prendre un bain tiède prolongé & de faire usage d'une nourriture humectante. L'avis contraire prévalut, & le troisième jour, le malade se trouva presque sans pouls, sans chaleur & sans mouvement. Le desséchement où il étoit réduit, & sa foiblesse extrême lui permettoient à peine de remuer la langue. On rappella Galien qui reprit son premier plan, malgré les autres médecins qui manifestoient hautement leur improbation de ce qu'on donnoit des bains & des alimens

au commencement d'une maladie aiguë. Le sage disciple d'Hippocrate ne leur répondoit que par des faits propres à les confondre ; car si on cessoit sa pratique avant l'exacerbation, le malade retomboit dans un état extrême d'accablement & de froid universel ; il revenoit au contraire à lui-même si on la reprenoit, & il recouvroit ses forces & l'usage de ses sens. La guérison fut complette dans quelques jours ; mais malgré des circonstances aussi frappantes, les autres médecins n'en persistèrent pas moins dans leur première opinion, tant l'influence de la routine est puissante sur les esprits ordinaires.

Je ne dois point terminer l'article des *échauffans* sans parler de ceux qui ont obtenu la plus grande vogue & qui ont été jadis recommandés par une aveugle crédulité, sous prétexte qu'ils avoient en eux la singulière propriété de résister à l'action de certains poisons ou venins. On les connoît sous le nom d'*aléxipharmaques*. (*Voyez* cet article.) Il y en avoit de communs & de propres, d'internes & d'externes. On les employoit contre la peste, contre les fièvres, les morsures des animaux enragés, &c., & on croyoit qu'ils alloient porter leur impression directe sur une partie déterminée, ou sur un principe délétère répandu dans toute l'habitude du corps. On étoit si persuadé de l'efficacité de certains alexipharmaques, qu'on imaginoit que leur simple application à l'extérieur suffisoit pour attirer le principe vénéneux en-dehors, & qu'on secondoit leur action par leur mélange avec des épispastiques. Il seroit superflu de réfuter des opinions qui ne sont fondées que sur des préjugés & une aveugle prévention, & il suffit de renvoyer à l'immense Antidotaire de Myrepsus, si on veut se donner le spectacle des idées ridicules dont l'ancienne matière médicale a été surchargée. (PINEL.)

ÉCHAUFFANS. (Alimens.) (*Hygiène.*)

Partie II. Choses improprement dites non naturelles.

Classe III. *Ingesta*.

Ordre I. Alimens.

Les *échauffans* sont des alimens qui augmentent la chaleur des organes, leur donnent en conséquence un ton & une activité plus grande que celle qu'ils ont naturellement, ou impriment aux forces vitales une énergie trop considérable. On trouvera dans ce Dictionnaire, à l'article ALIMENT, tome I, ce qu'on doit penser sur ce genre d'alimens.

En général, on peut plutôt regarder comme *échauffans*, les corps qui servent à l'apprêt des alimens, que les alimens eux-mêmes ; car ceux qui sont reconnus comme très-nourrissans, ne peuvent être regardés comme *échauffans* jusqu'à un certain point dans le sens de notre définition ; mais il faut, pour qu'ils le deviennent, qu'on les prenne en grande quantité & qu'ils soient mêlés à des substances qui sont elles-mêmes irritantes. (*Voyez* ASSAISONNEMENS.)

Les substances animales, le pain, les farineux, les boissons spiritueuses, pris immodérément, peuvent échauffer, c'est-à-dire, porter dans les organes une activité trop considérable, & capable de les irriter & de les surcharger : dans ces circonstances, rien de plus conforme à la raison que de se priver de ce que l'expérience a appris pouvoir nuire, quand, après des grands repas, des alimens trop assaisonnés, ou pris en trop grande quantité, ont porté le feu dans tout l'individu ; la diète, de l'eau, des lavemens & des bains, seront suffisans pour rétablir le calme dans toute la machine & lui rendre le juste équilibre qu'elle a perdu.

On peut encore regarder comme *échauffans*, ou comme propres à échauffer certaines actions physiques ou morales qui étant trop prolongées ou trop répétées, irritent & portent le trouble dans les fonctions : c'est ainsi que les exercices trop violens & les occupations de l'esprit ou de l'ame trop longues ou trop fortes, peuvent échauffer & déranger la bonne organisation qui constitue la santé. On voit que le repos physique & moral, les rafraîchissans, l'eau sur-tout en bain & intérieurement, doivent relâcher & rappeller l'équilibre qui a été interrompu. Ces moyens suffisent quand il n'y a pas encore d'organes essentiellement affectés. (MACQUART.)

ÉCHAUFFANS. (*Mat. méd.*)

Les *échauffans*, *calefacientia* sont tous les remèdes capables d'augmenter le mouvement & la chaleur dans l'économie animale.

Lorsqu'il existe des symptômes entièrement opposés à ceux qui exigent des rafraîchissans, c'est-à-dire, lorsque le mouvement des fluides est trop lent, on doit mettre en usage les *échauffans*. Quoique ces remèdes accélèrent en effet le mouvement des fluides, ils ne le font qu'en agissant sur les solides & en augmentant leur énergie. Aussi, tout ce que nous avons dit des toniques corroborans ou fortifians & des cordiaux, peut-il s'appliquer aux *échauffans*. Nous ajouterons seulement ici que les sels neutres amers & les martiaux sont les principaux remèdes de cette classe qui appartiennent au règne minéral.

On range aussi dans cette classe toutes les plantes aromatiques, & qui contiennent de l'huile essentielle ; les fleurs odorantes, les racines, les écorces & les bois amers.

Enfin, on doit compter au nombre de ces médicamens les substances aromatiques & résineuses

du règne minéral ; telles que la bile des quadrupèdes, des oiseaux, des poissons, le castoréum, le musc, la civette.

Ces médicamens sont ordinairement pris dans les classes des cordiaux, des stimulans, des irritans, des sudorifiques, &c.

Lorsqu'on emploie ces diverses substances comme des simples *échauffans*, on doit suivre avec attention leurs effets, afin d'en interrompre à propos l'usage. En effet, dès que les solides ont repris la force & le ton qui leur sont nécessaires, si l'on continuoit l'administration des *échauffans* au-delà de ce terme, ils produiroient un trop grand effet & deviendroient bientôt nuisibles. Il y a quelques circonstances où les *échauffans* sont indiqués ; mais c'est presque toujours comme fortifians ou stimulans. On les donne aussi souvent comme sudorifiques : en général, il est très-peu de cas où il n'y ait que l'indication d'échauffer à remplir, & alors on donne les *échauffans* comme cordiaux. (FOURCROY.)

ÉCHAUFFEMENT. C'est une phlogose superficielle. Elle est occasionnée par le frottement, lorsque deux portions de la peau sont frottées l'une contre l'autre par le mouvement du corps ; elles deviennent rouges & légèrement enflammées ; il y a cuisson & douleur. Si le frottement est continué pendant quelque temps, ou renouvellé souvent, alors il peut se faire une érosion dont l'effet est à-peu-près le même que celui de la brûlure. Les enfans sont sur-tout sujets à cette sorte d'*échauffement*, à cause du séjour de l'urine dans les plis de la cuisse. L'eau froide, le cérat, la craie, la sciure de bois, &c., sont les moyens que l'on emploie (avec le repos) pour faire cesser cette légère phlogose. (CAILLE.)

ÉCHAUFFER (S'). (*Hygiène.*)

Partie III. Règles d'hygiène.

Classe II. Pour les hommes considérés individuellement.

Ordre II. Régime des choses de la 5^e^. classe.

On dit qu'on *s'échauffe* lorsqu'on fait des exercices violens & long-temps continués ; dans ces circonstances, le corps est long-temps & fortement agité ; la circulation du sang est accélérée, & souvent poussée dans des extrémités capillaires des vaisseaux, où elle n'a pas coutume de pénétrer. C'est ce qui les fait rompre quelquefois, augmente infiniment la chaleur par des frottemens plus considérables & plus soutenus, occasionne la dissipation de la partie la plus tenue & la plus déliée des fluides, souvent produit leur épaississement & leur état inflammatoire. Les solides irrités, les fluides altérés, font naître des fièvres ardentes, des pleurésies, des fluxions de poitrine, des hémorrhagies, des maladies bilieuses & d'engorgement, des fièvres lentes nerveuses : enfin, la dépense excessive qui a été faite du fluide nerveux, finit par amener l'épuisement.

Pour prévenir ces maux, il ne faut pas *s'échauffer* trop fort en s'excédant de travail & d'exercice. Si des circonstances, qu'on ne peut renvoyer, forcent à *s'échauffer* au-delà des bornes, alors il convient de faire usage des boissons légèrement rafraîchissantes & délayantes, pour humecter les organes & empêcher les effets d'un grand travail. L'eau avec du vinaigre, du jus de citron, un peu de vin & tout autre acide, suffira pour tempérer l'effervescence des humeurs. Le repos, une nourriture légère & peu considérable, rendront le calme & suffiront pour rappeller des forces abattues.

Lorsqu'on sera excessivement *échauffé*, alors l'eau froide, seule ou avec des acides, devient pernicieuse : le vin, la bierre, le cidre & les liqueurs spiritueuses & fermentées, conviennent beaucoup mieux. (MACQUART.)

ÉCHIMOSE. (*Médecine légale.*) (*Voy.* MORT VIOLENTE.) (MAHON.)

ÉCHINOPHTALMIE. (*Maladie des yeux.*)

Inflammation des paupières dans les parties garnies de cils. Ce mot vient de ἐχῖνος, hérisson, &c. Le gonflement inflammatoire produit une saillie monstrueuse des poils en élargissant les arcs des tarses & des bords de chaque paupière, au point de leur donner plusieurs lignes de surface, depuis la racine des cils jusqu'aux pores ciliaires. Ce phénomène a lieu, sur-tout, lorsque le phlegmon des paupières se termine en abcès ou en gangrène, & il disparoît, soit avec la suppuration, soit avec la chûte de l'escharre. (CHAMSERU.)

ÉCLAIRE. (*Mat. méd.*) (*Voy.* CHÉLIDOINE.)

ÉCLAMPSIE, *ecclampsia* de ἐκλαμπίζω, *calces jacto.* (*Nosolog. méthod.*)

Espèce de convulsion, marquée sur-tout par l'agitation des extrémités inférieures. L'*éclampsie* a de commun avec l'*épilepsie* l'abolition plus ou moins complette des sens, ou la perte de connoissances : la différence est que de ces deux maladies qui appartiennent également aux SPASMES CHRONIQUES de *Sauvages*, la première est aiguë, soit rémittente, soit continue ; & la seconde est périodique & chronique. Cullen a fait de l'une & de l'autre un même genre sous le nom d'*épilepsie.* (CHAMSERU.)

ÉCLECTIQUE. (Secte) Les méthodiques, qui ne s'accordoient guères entre eux, donnèrent lieu à l'invention de quelque nouveau système ; &

& de leur secte sortit l'*éclectique*, dont Archigène d'Apamée, qui pratiqua la médecine à Rome au commencement du deuxième siècle, sous Trajan, est regardé comme le chef. Ceux de la secte *éclectique*, ou choisissante, faisoient profession de tirer de chacune des autres ce qu'ils y trouvoient de meilleur, sans vouloir se ranger d'aucun parti. Un philosophe d'Alexandrie, nommé Potamon, avoit introduit dans la philosophie une pareille secte environ 50 ou 60 ans avant Archigène; & il est probable que celui-ci en a tiré la raison de faire de même par rapport à la médecine. On ne voit cependant pas de ce que disent les auteurs touchant Archigène, en quoi a consisté ce qu'il avoit recueilli des autres sectes. Mais l'ignorance dans laquelle nous sommes sur cette matière, ne peut nous empêcher de convenir que les vues de ce médecin ont eu le bien de son art pour objet: on convient même généralement que l'esprit de la secte que l'on appelloit anciennement *éclectique*, est celui qui sert encore aujourd'hui de règle aux médecins les plus raisonnables. Ils sont dogmatiques dans le fond, mais libres dans leur façon de penser, l'autorité seule ne peut les asservir à l'empire des opinions dominantes, avant de les avoir soumises à l'examen le plus impartial; & si enfin ils se déterminent à suivre les idées des autres, ce n'est qu'autant qu'elles sont avouées par la raison, & confirmées par une suite d'expériences bien prises & bien vues.

(*Extrait d'El.*) (GOULIN.)

ÉCORCES. (*Mat. méd.*)

Quoique l'examen de la partie des végétaux qu'on nomme *écorce*, semble appartenir exclusivement à la botanique ou à la physique végétale; quoiqu'en considérant les usages les plus utiles & les plus généralement répandus de cette partie, on doive plutôt s'en occuper dans l'histoire des arts, on trouvera cependant, en y réfléchissant avec beaucoup d'attention, des raisons importantes pour s'occuper des *écorces* en général dans la matière médicale. En effet, si les *écorces* des végétaux se ressemblent en général par leur tissu, comme elles sont analogues par leurs usages dans le règne végétal, elles doivent aussi avoir de grands traits de ressemblance par leur nature intime, & se rapprocher jusqu'à un certain point par leurs propriétés médicinales. En insistant sur ces deux derniers apperçus, les seuls qui doivent nous occuper par rapport à la matière médicale, nous reconnoîtrons d'abord que toutes les *écorces* contiennent plus ou moins d'extrait, de résine, de mucilage sec & de partie colorante extractive; que tous ces matériaux immédiats des végétaux, ces produits d'une végétation avancée, sont liés à une quantité ordinairement considérable de substance ligneuse; que la partie intérieure de l'*écorce* qui touche les feuillets du liber, est en général chargée d'un suc gommeux, plus ou moins extractif, résineux & mêlé de fécule verte. Ces matériaux, cette composition intime, analogues dans toutes les *écorces*, annoncent une analogie, un rapport existant dans les propriétés médicinales; aussi, en comparant ces propriétés dans toutes les *écorces* connues, on voit qu'il y a entr'elles, sinon une analogie parfaite, au moins des rapports remarquables; ainsi, la plupart des *écorces* moyennes ou des feuillets de l'*écorce* situés sous l'épiderme dans les arbres & dans les arbrisseaux, sont purgatifs, émétiques, hydragogues, & même souvent drastiques, comme dans le sureau, l'yèble, les lauréoles, &c. &c. La partie ligneuse ou dure est plus ou moins stomachique, astringente, anti-périodique, fébrifuge, comme celle de chêne, d'aune, de saule, de cinchona ou le quinquina. Il y a donc réellement des rapports entre la structure, le tissu intérieur, la nature chimique & les propriétés médicinales des *écorces*. Mais la connoissance de ces rapports que les botanistes ont déjà entrevus, est encore fort incomplette, & c'est ce qui fait qu'en considérant les *écorces* relativement à leurs propriétés médicinales, les auteurs de matière médicale les ont divisées en plusieurs classes, en raison de leur action sur l'économie animale. On les distingue particulièrement en trois classes; 1°. les *écorces* amères & astringentes, parmi lesquelles on range le quinquina, la cascarille, le simarouba, le quassia amara, le codaga pala; 2°. les *écorces* âcres, purgatives, drastiques, vésicantes même, telles que celles de sureau, d'yèble, le garou, &c.; 3°. les *écorces* aromatiques, échauffantes, stimulantes, cordiales, comme la cannelle ordinaire, la cannelle géroflée, le *cassia-lignea* ou la cannelle gluante, le culilawan, l'*écorce* de Winter. Pour connoître ensuite les vertus particulières de chaque *écorce*, on doit les examiner séparément; chacune sera traitée à son article dans l'ordre alphabétique. (*Voyez* les mots AUNE, BOURGÈNE, CANNELIER, CARYOCOSTINE, CASCARILLE, CASSE-GÉROFLÉE, CASSIA-LIGNEA, CHÊNE, CITRON, CODAGA-PALA, CULILAWAN, GRENADE, MANGLE, MANGOSTAN, MARONNIER, MERISIER, ORANGE, ORME, POCGEREBA, QUINQUINA, SAULE, SIMAROUBA, SUREAU, TAMARISC, WINTER, YÈBLE, &c.) (FOURCROY.)

ÉCORCES INDIGÈNES.

On sait que l'*écorce* des arbres est la partie du végétal qui reçoit extérieurement la première les influences de l'air, & qu'elle est composée de trois couches différentes entr'elles; savoir, de l'*épiderme*, de l'*écorce moyenne* & du *liber*. L'*épiderme* est la peau la plus extérieure; c'est une membrane très-fine, toujours transparente, communément sans couleur; élastique & un peu poreuse. L'*écorce moyenne* qui se trouve entre l'*épi-*

derme & le *liber*, eſt compoſée de fibres ligneuſes longitudinales, de vaiſſeaux propres & du tiſſu cellulaire. Ce que l'on appelle ici *fibres ligneuſes longitudinales*, ſont de très-petits vaiſſeaux creux, dans leſquels coule la sève. Ils ſont ſimples, ſe collant les uns aux autres ſans anaſtomoſe. Les vaiſſeaux propres ſont des tubes longitudinaux, droits, collés entre les fibres ſéveuſes & remplies du ſuc propre que l'on peut regarder comme le ſang de la plante, tel que le lait dans le figuier & le tithymale, la réſine dans les pins & les piſtachiers, la gomme dans les jujubiers, le ſucre dans la canne, le mucilage dans les mauves, &c. Le tiſſu cellulaire eſt compoſé de véſicules jointes bout à bout, ſans communication ſenſible, placées entre les mailles des fibres ſéveuſes.

Il eſt facile de concevoir, d'après ces conſidérations générales ſur l'*écorce* des végétaux, comment elles peuvent poſſéder les vertus qu'on leur attribue en médecine, puiſqu'elles participent ſi immédiatement à la vertu particulière des ſucs qu'elles contiennent & qu'elles raſſemblent les vaiſſeaux qui ſervent à tranſmettre ces ſucs ou même à les élaborer. Il ſemble que l'*écorce* des arbres eſt la partie où la sève & les principes végétaux abondent davantage. Cependant on a employé juſqu'ici très-peu d'*écorces* en médecine; car on ne compte guères que le quinquina, la cannelle, l'*écorce* de Winter, la *caſſia-lignea*, l'*écorce* de gayac, celle de ſymarouba & la caſcarille; encore, toutes ces *écorces* ſont-elles exotiques, & on ne peut citer que quelques eſſais faits dans la vue d'introduire en médecine des *écorces* indigènes à la place de quelques autres *écorces* qui nous viennent à grands frais de l'étranger. C'eſt ainſi qu'on a cherché à ſubſtituer au quinquina l'*écorce* du maronnier d'Inde (*Hippocaſtanus vulgaris*, *L.*) & il y a pluſieurs exemples de guériſons de fièvres intermittentes, opérées par l'*écorce* de cet arbre. (*Voyez* l'article du MARONNIER D'INDE.) On a auſſi tenté, avec le même ſuccès, l'emploi de l'*écorce* de trois ſortes de ſaules, *ſalix alba*, *L.*, *ſalix fragilis*, *ſalix triandria*, *L.* L'*écorce* de ces trois eſpèces de ſaules eſt plus ou moins aſtringente & amère, & elle contient quelque choſe de balſamique. On a conſtaté ſon efficacité en France, en Angleterre & en Allemagne, contre les fièvres intermittentes & la gangrène. (*Voyez* article SAULE.) Combien d'autres *écorces* indigènes ne pourroient-elles point être tentées & parvenir, peut-être, à remplacer celles qui ſont exotiques & qui donnent lieu à un commerce d'exportation ſi conſidérable? Mais, telle eſt l'influence de la routine ſur l'art de guérir, que le plus grand nombre de ceux qui l'exercent ne marchent jamais que dans des routes battues, & que les eſſais qui ſemblent d'abord promettre les ſuccès les plus marqués, ſont bientôt abandonnés.

Cependant, ſi on réfléchit ſur ce que l'hiſtoire naturelle nous apprend du caractère particulier de l'*écorce* des végétaux, on ne peut que reconnoître qu'elles ne ſoient ſouvent douées de grandes vertus. On ſait combien de parties aromatiques réſident dans l'*écorce* du cannelier. Quelle heureuſe combinaiſon de principes ne poſsède point le quinquina. L'*écorce* du pin inciſée ne fournit-elle pas la poix & la goudron? Le ſapin, le mélèze, le cèdre, le cyprès, le térébinthe, le lentiſque, &c. nous donnent la térébenthine, le maſtic en larmes, l'encens, le ſandarac; d'autres nous donnent le benjoin, le ſtorax, le baume de Judée, celui de Copahu & toutes les différentes réſines dont on compoſe des vernis, des parfums, des remèdes. N'obtient-on pas la gomme arabique par les mêmes procédés? & ne voyons-nous pas nos ceriſiers & nos pruniers laiſſer écouler à travers l'*écorce* une matière gommeuſe qui, pour le dire en paſſant, a les mêmes qualités que la gomme arabique dont on fait un objet ſi conſidérable de commerce. Suivant Crantz, la gomme de nos ceriſiers & de nos pruniers a parfaitement les mêmes vertus que celle qui nous vient d'Afrique, & un médecin flamand m'a aſſuré qu'il employoit toujours celle-là dans les cas de diarrhée, de dyſſenterie, de gonorrhée, &c., & qu'il n'avoit jamais pu appercevoir aucune différence entr'elle & la gomme arabique. J'inſiſte ſur ces détails pour faire voir combien la matière médicale offre encore de nouveaux eſſais à faire, relativement aux *écorces* de beaucoup d'arbres indigènes, puiſque c'eſt dans ces parties du végétal que circulent les ſucs particuliers qui les caractériſent, & qu'elles doivent, par conſéquent, poſſéder une grande variété de vertus médicinales. Il importe d'autant plus d'enrichir ainſi la médecine de remèdes ſimples, que les progrès qu'on a faits en chimie, en botanique & en hiſtoire naturelle, doivent faire proſcrire les formules compliquées qui ne ſont plus célébrées que par l'ignorance ou le charlataniſme & qui mériteront bientôt d'être entièrement miſes en oubli en faveur d'une matière médicale plus conforme aux lumières de ce ſiècle. (PINEL.)

ÉCOULEMENT. (*Médecine légale.*) (*Voyez* SÉPARATION DE CORPS.) (MAHON.)

ÉCOULEMENT DES FLEURS BLANCHES,

— des vuidanges,

— des règles;

— du lait.

(*Voyez* FLEURS BLANCHES, VUIDANGES ou LOCHIES, RÈGLES, LAIT.) (CHAMBON.)

ECPHRACTIQUES, *Ecphractica*. Déſobſtruans, du mot grec ἐκφράσσω; nom que quelques auteurs de médecine donnent aux remèdes qui ont la

propriété d'ouvrir les conduits & d'enlever ainsi les obstructions. C'est la même chose qu'apéritifs. (*Voyez* APÉRITIFS.) (MAHON.)

ECPHYSE. (*Nosologie méthodique.*)

Vogel entend par *ecphyse* une éruption de flatuosités par le canal de l'urèthre ou par le vagin. C'est un des genres (CXXIV) du second ordre (apocenoses) de la seconde classe (*profluvia*) de sa Nosologie. (MAHON.)

ECPIESMON, ἐκπιεσμὸς, *expressio*, déplacement. (MAL. DES YEUX.) Ce mot est employé par Celse pour signifier la sortie de l'œil hors de sa cavité, avec augmentation de volume apparente & non-réelle ; ce qui différencie l'*ecpiesmon* du *proptosis* où la partie antérieure du globe prend du développement par l'extension de l'uvée & de la cornée. (*Voyez* LEXIC. CASTEL.)

(CHAMSERU.)

ECPIESMOS, ἐκπιεσμὸς. Chûte de l'œil. *Exitus*, *expressio*, *exertio oculi*. (MALADIE DES YEUX.) Amb. Paré a inséré, d'après ACTUARIUS, *Méth. méd.*, l. 2. c. 7., cette espèce d'exophtalmie qui provient, soit de quelque coup, soit d'une forte fluxion sur toutes les parties comprises entre le globe de l'œil & le fond de l'orbite. L'œil est ainsi chassé de sa place & tombe quelquefois jusque sur la joue par le gonflement & l'allongement excessif de tout ce qui lui sert d'attache. J'ai observé ce cas dans une personne de 30 ans, atteinte du mal vénérien. A mesure qu'une administration méthodique des frictions mercurielles a été suivie pendant l'espace d'environ deux mois, l'œil est revenu à sa place, légérement plus saillant que l'autre & sans plus de difformité apparente : mais la vue étoit éteinte dès l'origine du mal & ne s'est point rétablie. Il est probable que l'extension du nerf optique a détruit son action. (*Voyez* EXOPHTALMIE.)

(CHAMSERU.)

ECPIEMA ou ECPIESIS de ἐκ & de πυον, *pus* ou *matière* ; amas de pus, vomique ou abcès suppurant. (Dictionnaire de James.) (MAHON.)

ÉCREVISSE, (*Mat. méd.* & *Hygiène.*)

Partie II. Des choses improprement dites non naturelles.

Classe III. *Ingesta.*

Ordre I. Alimens.

Section II. Animaux.

Cancer fluviatilis, *Offic.*

Gamarus sive astacus fluviatilis. Vorm. Rond.

Cancer macrourus rostro suprà serrato, basi utrinque dente simplici.

L'*écrevisse* est un insecte crustacé très-connu, oblong & presque rond, de couleur verdâtre, si elle est crue, rouge quand elle est cuite, ayant la queue large & le corps couvert d'une espèce de bouclier, ou d'une écaille dont elle change tous les ans. Elle a dix pattes dont deux sont garnies de pinces très-fortes, avec lesquelles elle saisit sa proie ou se défend. Elles ont l'avantage de repousser lorsqu'elles viennent à manquer.

Les *écrevisses* se trouvent presque par-tout dans les rivières & les ruisseaux. Elles aiment beaucoup les grenouilles, & s'attachent aux cadavres des chiens & des chevaux ; elles se mangent même les unes les autres. Quoique l'*écrevisse* paroisse lourde, elle est cependant agile dans l'eau, ou sa queue lui sert de nageoire. Les mâles sont fort lascifs ; un seul tient dans son trou jusqu'à trois femelles pour lesquelles il se bat vigoureusement, & il coupe les pattes à un autre mâle qui veut y entrer. La femelle est ovipare ; sous sa queue qui est plus large que celle du mâle, l'on apperçoit certaines appendices un peu velues, quatre de chaque côté, avec des pinnules pareillement velues, où pondent les femelles, qui même les ont doubles pour couvrir & conserver leurs œufs, au lieu que chez les mâles elles sont simples & petites. De plus, entre la partie supérieure de la queue & les dernières jambes, le mâle porte des espèces d'éperons pointus & saillans, lesquels sont plus petits & plus lisses dans les femelles. Les petits suivent peu la mère.

La chair de l'*écrevisse* est fort agréable, savoureuse, échauffante, apéritive, nourrissante ; elle convient à des tempéramens phlegmatiques, mais elle est dure, coriace, & occasionne (à ce qu'on dit), des démangeaisons à la peau, si on en fait trop d'usage.

On pile les *écrevisses* entières dans un mortier; on y mêle peu-à-peu de l'eau & du vin blanc ; on passe le tout ; on en fait boire ; on dit cette émulsion apéritive, restaurante & rafraichissante.

On met, dans des bouillons, quatre ou cinq *écrevisses* ; ces bouillons sont apéritifs, fondans, restaurans ; ils conviennent dans la dyssenterie, dans les acides des premières voies.

L'*écrevisse*, séchée au four, mise en *poudre*, est astringente, absorbante, un peu stimulante, non apéritive, ni diurétique, comme on l'a prétendu.

Ce qu'on appelle pattes d'*écrevisses*, *chelæ cancrorum*, ce sont les pinces du crabe. (*Voyez* l'article CRABE.)

La *chair* & le *suc* de l'*écrevisse* de rivière étant rafraîchissans & humectans, dit Vogel, ils sont très-utiles pour les phthisiques, les gens épuisés & en consomption, ainsi que pour les scorbutiques, les hypochondriaques, les goutteux, & même les mélancholiques. En effet, Rivinus (*diss. med. pag.* 142.) assure qu'une femme mélancholique, qui avoit en aversion tous les remèdes, fut guérie par le seul & fréquent usage des *écrevisses.*

SCHULZIUS (*diss. de vip. usu med.* § 38.) a connu un homme qui, en se mettant chaque année à manger des *écrevisses*, dissipa heureusement des symptômes scorbutiques dont il étoit attaqué. Le suc des *écrevisses* exprimé, est recommandé sur-tout dans les affections des intestins, où il y a inflammation & corrosion causées par l'âcreté des matières; ce qui a coutume d'arriver dans la dyssenterie, dans la super-purgation, ou après avoir pris quelque poison. On met de ce suc dans des clystères; ils appaisent non-seulement la trop grande ardeur, mais ils calment & adoucissent la douleur, & consolident les ulcérations de ces parties. Les anciens ont cru que la cendre d'*écrevisses* brûlées étoit excellente contre la morsure d'un chien enragé; mais je crains fort, ajoute Vogel, que ce remède ne soit trop foible pour un si grand mal, il auroit pu ajouter si ridicule.

On employe les yeux d'*écrevisses* qui viennent des Indes orientales ou occidentales : on préfère les premiers; ce sont des concrétions rondes formées d'une matière blanchâtre, laiteuse qui se durcit dans leur estomac; elles sont formées par couches; on les distingue des factices, en ce que ces dernières tiennent à la langue, ont une espece d'astriction, sont pesantes, point par couches, & qu'on n'y peut voir de vaisseaux sanguins à leur surface.

Les yeux d'*écrevisses* sont absorbans, mais je doute de leur vertu apéritive & diurétique : la dose est depuis un scrupule jusqu'à un gros. On les prépare aussi en les porphyrisant, puis on en fait des trochisques avec de l'eau, & on les fait sécher à l'ombre. On donne les yeux d'*écrevisses*, un quart d'heure avant que de prendre le lait, & ils l'empêchent, dit-on, de cailler dans l'estomac; si on les emploie dans la dyssenterie ou dans quelques inflammations, on peut y joindre l'antimoine diaphorétique. Quelquefois les yeux d'*écrevisses* deviennent diurétiques, en formant un sel neutre avec quelqu'acide : ils peuvent faire du bien dans la phthisie, en absorbant les âcres : voici la recette de Hartmann, avec laquelle il dit avoir guéri grand nombre de phthisiques.

℞ *Des yeux d'écrevisses de rivière.*

Des racines d'iris de Florence en poudre.

Des fleurs de soufre. ana un scrupule.

Antihectique de Poterius, &

Opiat de Laudanum, cinq grains.

Mêlez, faites une poudre dont la dose sera de demi-gros.

Elle fait des merveilles dans la phthisie, surtout pulmonaire, dit Hartmann : d'autres en ont vu de bons effets. Les yeux d'*écrevisses* & l'antihectique de Poterius embarrassent les âcres, le laudanum calme; les fleurs de soufre adoucissent, dit-on, & l'iris incise les humeurs tenaces & visqueuses.

Les *yeux* d'*écrevisses* (*cancrorum lapides*, vulgò *oculi cancrorum*), se trouvent dans les mois d'été dans l'estomac de ces animaux. Ils sont d'une nature alcaline : préparés, ils absorbent puissamment les acides; ils excitent les urines & les sueurs; ce qui les a fait placer au nombre des substances bézoardiques. Saturées avec le suc de citron, ou le vinaigre, ils appaisent l'ardeur de la fièvre, remédient à la stagnation du sang. BAGLIVI, *page* 115, les recommande calcinées pour la toux sèche. On en fait de factices dans certains pays. Il faudroit bien examiner de nouveau cette substance ainsi que la nature des *écrevisses* elles-mêmes, car suivant quelques médecins, on les fait entrer dans des bouillons qui n'ont pas une grande utilité, qui font le pendant des bouillons de grenouille, des bouillons de tortue, & le complément des secours vraisemblablement aussi inutiles, que généralement employés contre les maladies chroniques.

On ne voit pas aisément, comment quelques *écrevisses* peuvent opérer, dans l'économie animale, ces *grands* changemens que l'on se propose dans les cas pour lesquels on les ordonne, puisque ces mêmes animaux mangés en quantité dans un repas, ne produisent aucun effet sensible. Venel dit que les bouillons d'*écrevisses* n'ont jamais guéri personne, quoiqu'il pût être arrivé souvent que des maladies ont été guéries après l'usage de ces bouillons. Le temps & la nature détruisent plus efficacement le germe des affections pour lesquelles on conseille d'employer les *écrevisses*, que toutes les préparations qu'on en peut faire.

Les *écrevisses* sont d'une digestion assez facile; on se trouve rarement incommodé pour en avoir mangé. Les coulis qu'on en fait, ajoutent aux bouillons auxquels on les mêle, une nouvelle quantité de substance alimentaire. Quand on en fait des bouillons médicamenteux, on les fait quelquefois jetter dans une décoction de plantes sur la fin de l'ébullition, après les avoir écrasés. Par exemple,

Prenez une livre de rouelle de veau; faites-la cuire dans une pinte d'eau, avec six *écrevisses*, que vous aurez auparavant écrasées. Jettez dans

le pot, sur la fin de l'ébullition, une poignée de feuilles de cresson, une pincée de feuilles de fumeterre, & laissez infuser, en ayant soin de couvrir exactement le pot. Le bouillon passe pour dépuratif. Ces plantes peuvent bien le rendre tel.

Les yeux *d'écrevisses* composés d'une partie gélatineuse & d'une partie terreuse, n'ont de propriété que celles des autres absorbans. On en prépare un sel & un magistère, avec l'esprit du vinaigre; ils entrent dans la poudre d'Arum, dans les tablettes absorbantes & fortifiantes, dans la poudre absorbante, & dans la confection d'hyacinthe.

(Macquart.)

ECSTASE, *Extasis*. Ce mot, dans Hippocrate, signifie privation des sens ou le délire, de ἐξίστημι, être hors de ses sens. L'*extase* est une espèce de catalepsie qui reconnoît plus particulièrement pour cause un grand dérèglement de l'imagination, produit par de longs chagrins, par des méditations profondes & suivies sur un seul objet, par des passions vives; d'ailleurs, elle n'en diffère que par un très-petit nombre de symptômes. Les malades sont également privés de mouvement & de sentiment, mais le corps & les membres, plus ou moins roides, conservent pendant toute la durée de l'accès, la position qu'ils avoient au moment de l'invasion, & n'obéissent point, comme dans la catalepsie, proprement dite, aux diverses impulsions & positions qu'on veut leur donner. Ce qui distingue sur-tout l'*extase* & qui la caractérise, c'est que les malades se ressouviennent des idées qu'ils ont eues, des sensations qu'ils ont éprouvées pendant l'accès; & ces idées, ces sensations sont presque toujours relatives ou dépendantes de la passion & de l'affection de l'ame qui a été la cause première de la maladie. Ainsi, lorsque l'*extase* est l'effet d'une imagination déréglée & troublée par une dévotion excessive, les malades disent avoir eu des visions, des apparitions; on a même été jusqu'à leur attribuer le don de prophéties. Goerry de Geers rapporte l'exemple d'un capucin que l'on trouva sans voix & sans sentiment, un genou en terre, la main droite élevée, & toutes les deux froides comme du marbre, les yeux ouverts & la paupière immobile, la bouche ouverte, comme s'il alloit prononcer quelque parole; sa respiration étoit libre & le pouls assez grand & naturel: il resta dans cet état pendant vingt-quatre heures. Sauvages fait mention d'un jeune soldat déserteur qui tomba en *extase* en apprenant qu'il alloit être arrêté; mais cet exemple, ainsi que le plus grand nombre de ceux que l'on trouve dans les auteurs, peuvent être regardés comme des accès de catalepsie. Les moyens de guérison sont les mêmes; mais comme l'*extase* attaque plus particulièrement les jeunes personnes du sexe, dont l'imagination foible est plus susceptible d'être ébranlée, ou de sujets d'un tempérament mélancholique, qui se sont livrés à des méditations profondes ou qui ont été tourmentés par une passion vive; il faut surtout, outre les remèdes ordinaires, avoir soin d'éloigner d'eux tout ce qui pourroit leur retracer l'objet de leur frayeur, de leur passion, insister sur la dissipation, l'exercice, & même le changement de lieu. (*Voyez* ce que nous en avons dit à l'article Catalepsie.) (Delaporte.)

ECTASIS. (*Mal. des yeux.*) Etat de l'uvée ou iris tendue & boursoufflée. Cette maladie est le contraire du *chalasis*, où la même membrane est relâchée & flasque. (*Voyez* Chalasis, Hyperauxesis.) (Chamseru.)

ECTHYMATA. Vogel appelle ainsi des boutons qui paroissent subitement à la peau, quelquefois sans en changer la couleur, & d'autres fois en produisant une rougeur qui ne subsiste que très-peu de temps. (Caille.)

ECTILOTIQUES. (*Mat. méd.*)

Nom qu'on donne à des remèdes dont on se sert pour dépouiller une partie des poils superflus qui la couvrent. Ce mot vient de ἐκτίλλω, j'arrache. Celui *ectylotiques* par un *y*, vient de ἐκ & de τύλος qui signifie *cal*, *durillon*: & il est employé par Horstius pour désigner les remèdes propres à consumer les callosités. Ces remèdes sont les mêmes que les cathérétiques. (Mahon.)

ECTROPIUM ou ECTROPION. (*Mal. des yeux.*) (*Voyez* Blepharoptosis.) Renversement de la paupière inférieure de dedans en-dehors: l'état contraire s'appelle *antropium*. (*Voyez* Éraillement, Dictionnaire de Chirurg.)

(Chamseru.)

ECTROTIQUE, qui a la propriété de faire avorter, du mot grec composé ἐκτιτρώσκω. Les substances connues pour produire cet effet avec le plus d'énergie, paroissent quelquefois manquer d'efficacité, ou bien, leur activité tourne au détriment de la mère, sans qu'on parvienne au but que l'on se propose. (Mahon.)

ÉCUELLE D'EAU, *hydrocotyle vulgaris*.

Cette plante passe pour être détersive, vulnéraire & apéritive. On ne l'emploie plus. (Mahon.)

ÉCUME DE MER. (*Mat. méd.*) (*Voyez* Corail.) (Mahon.)

ÉCUMER. (*Mat. méd.*)

Ecumer est une opération qu'on pratique souvent en pharmacie pour enlever les matières impures qui s'élèvent à la surface des *liqueurs*, dans les décoctions, les évaporations, les cuissons

qu'on fait éprouver à un grand nombre de substances végétales & animales ; ce qui appartient à cette espèce de défécation est entiérement du ressort de la chimie. (FOURCROY.)

ÉCUREUIL. (*Mat. méd.*) σκιουρος, gr. *Sciurus*, *lat.*

Sciurus palmis solis saliens. Linn.

Sciurus rufus, quandoque griseo admixto. Briss.

C'est un joli petit animal quadrupède, assez connu par sa gentillesse. Il a la tête, la queue & le dos fauves & le ventre blanc. Il n'est ni carnassier, ni nuisible, se nourrit de fruits, de noix, de noisettes, d'amandes & de gland. Il est leste, vif, très-alerte, très-propre & très-industrieux. Il approche des oiseaux par sa légèreté ; comme eux il demeure sur la cime des arbres, parcourt les forêts, en sautant de l'un à l'autre, y fait son nid, y écaille des graines pour en faire provision, boit la rosée, & ne descend à terre que quand les arbres sont agités par la violence des vents.

Il y a différentes espèces d'*écureuil*. Le caractère distinctif de ce genre d'animal, suivant Brisson, est d'avoir deux dents incisives à chaque mâchoire & point de dents canines.

Lémery dit que cet animal contient beaucoup d'huile & de sel volatil, que sa chair est bonne à manger, mais qu'on ne le mange que dans peu de pays. La graisse passe pour relâchante, émolliente & résolutive ; on a dit qu'elle convenoit beaucoup contre les douleurs des oreilles, en l'y faisant penétrer ; ces vertus ne sont pas encore assez bien appuyées. (MACQUART.)

ÉDENTÉ. (*Hygiène.*)

On nomme *édentées* les personnes qui ont perdu leurs dents, & à qui l'art du dentiste est forcé d'en replacer d'artificielles, soit en tout, soit en partie. Ce que nous avons dit sur ce point, en parlant des dents, peut suffire. (*Voyez* DENT.)

(MACQUART.)

ÉDERDON ou ÉDREDON. (*Hygiène.*)

Partie II. Des choses improprement dites non-naturelles.

Classe II. *Applicata.*

Ordre I. Objets qui servent à garantir des impressions atmosphériques.

L'*édredon* est un duvet fourni par une espèce de canard de mer qu'on nomme *eider*, & que Worm a désigné par ces mots *anas plumis mollissimis* ; canard à plumes très-douces.

Ces canards font leur nid dans des rochers, & leurs œufs sont très-délicats à manger. Les habitans, qui avoisinent ces rochers, ne parviennet à ces nids qu'avec beaucoup de risque. Ils ramassent avec beaucoup de soin les plumes dont ces oiseaux se dépouillent tous les ans., & qu'on nomme *édredon*.

Ce duvet est préféré à tous les autres pour faire des lits de plumes, des coussins, des couvre-pieds & des manchons. Non-seulement il est fort léger & renfle beaucoup, mais encore il procure une très grande chaleur, & donne aux personnes qui sont dans l'aisance des moyens de se garantir, avec beaucoup d'avantage, des intempéries du froid & de l'humidité. Il faut éviter avec soin de se coucher immédiatement sur l'*édredon* : ce seroit un excès de mollesse préjudiciable, & qui finiroit par causer des désagrémens, & particulièrement celui d'échauffer beaucoup trop.

(MACQUART.)

ÉDUCATION PHYSIQUE DES PERSONNES DU SEXE. (*Police médicale.*)

Lycurgue, comme l'atteste Xénophon, vouloit que les femmes esclaves seules pussent s'occuper aux *ouvrages de laine* : & il ordonna que les individus libres de l'un & de l'autre sexe s'adonneroient également aux exercices du corps ; parce qu'il regardoit l'*éducation* des enfans comme une affaire de la plus grande importance, & comme devant être la principale occupation des citoyennes de Sparte. Ce grand législateur pensoit que plus les meres étoient fortes & vigoureuses, plus les enfans qui naîtroient d'elles, seroient viables & robustes. J. J. Rousseau disoit aussi : » Par l'extrême mollesse des femmes, commence » celle des hommes. Les femmes ne doivent pas » être robustes comme eux, mais pour eux, afin » que les hommes qui naîtront d'elles le soient » aussi. »

Malgré ces préceptes si sages des anciens & des modernes, il semble, qu'à l'exception de certaines classes de citoyens, que ci-devant on regardoit comme les dernières de la société, les autres emploient tous les moyens imaginables, pour détériorer le physique des jeunes filles, depuis l'âge de dix ans, à-peu-près, jusqu'au terme où finit la puberté. On veut leur donner ce qu'on appelle *une éducation soignée*, & on n'en fait le plus souvent que des êtres chétifs & d'une condition vraiment déplorable, auxquels un mouvement, tant soit peu prolongé, fait éprouver toutes les incommodités qui sont les symptômes d'une maladie réelle, telles que les palpitations du cœur, la difficulté de respirer, des tremblemens, des syncopes. Cette vie toujours sédentaire, & cette cessation presque non interrompue de toute action musculaire, diminuent ou suppriment nécessairement l'activité de la circulation dans les vaisseaux capillaires, & elle n'existe plus que dans

les canaux où la force languissante du cœur peut encore pousser le sang. Cette pâleur, qui rend, dit-on, si intéressantes les belles de nos cités, ne contraste-t-elle pas avec ces vives couleurs qui parent les joues fraiches & vermeilles des paysannes? & ne croit-on pas déjà appercevoir dans celles-ci, cette sur-redondance qui servira un jour à la formation & aux premiers développemens des robustes citoyens de nos campagnes?

C'est à l'influence pernicieuse d'une pareille *éducation* sur la santé, qu'est due incontestablement cette mortalité qui attaque bien plus fréquemment les rejettons des familles distinguées, que ceux des habitans des campagnes. Comment, en effet, une mere, sans forces, sans énergie, pourroit-elle fournir au fruit renfermé dans ses entrailles, des sucs capables de développer & de perfectionner chacune de ses parties? Il ne circule dans ses vaisseaux qu'un sang lymphatique, & elle ne semble animée que par une chaleur factice. Aussi voit-on le plus souvent les charmes qui la relèvent, & sa santé, décliner insensiblement à une premiere ou à une seconde couche; aussi cette fonction, par elle-même si naturelle, est-elle presque toujours accompagnée des accidens les plus graves, malgré les secours en tout genre qui lui sont alors prodigués. La paysanne robuste, au contraire, si elle n'a pas été d'ailleurs affoiblie par un travail excessif, & qu'elle n'ait commis aucune imprudence, reprend bientôt après sa couche, ses occupations accoutumées; elle est bientôt prête à braver une nouvelle grossesse, sans que la force de sa complexion en soit altérée. (*Voyez* FEMMES EN COUCHES.)

C'est donc un abus aussi répréhensible que funeste dans ses conséquences, que des parens renferment, pour ainsi dire, leurs filles, comme le sont les femmes de l'Asie, & qu'ils les astreignent à cette indolence léthargique qui ne les rend capables de produire que des êtres éphémères, & les condamne elles-mêmes à ne traîner ensuite qu'un reste de vie languissante. Je ne doute point que la mollesse des orientaux, & l'esclavage sous lequel ils gémissent, ne proviennent en grande partie de la vie sédentaire & retirée de leurs femmes.

Un usage presqu'universellement répandu dans les familles où règnoit un peu d'aisance, étoit celui de mettre les filles dans des couvens, pendant un certain nombre d'années, & même, quelquefois, presque jusqu'au moment où on les marioit. Je ne décrirai point ici les inconvéniens moraux de l'*éducation* qu'elles y recevoient, des idées fausses & grotesques qu'elles s'y formaient du monde, & des différens devoirs qu'elles devoient y remplir un jour, ni du penchant qu'on tâchoit de leur inspirer pour un genre de vie qui contrarie le vœu de la nature, & qui faisait le malheur de la plupart des individus qui l'embrassoient. Mais cette espèce d'emprisonnement dans des enceintes qui ne sont pas toujours salubres; ce rassemblement d'un grand nombre d'enfans, soit dans des lieux de travail, soit dans des dortoirs; cette régularité de vie, à laquelle sans doute peu de tempéramens savent s'accommoder; ces exercices futiles, où de toutes les parties du corps les doigts seuls sont en action: voit-on là rien qui puisse animer la circulation des fluides, & allumer ce feu vital des nerfs, sans lequel l'œuvre & le produit de la génération ne seront jamais qu'imparfaits? Malgré la différence énorme que semble mettre la fortune entre ces jeunes récluses & de pauvres paysannes, la vie libre & active de celles-ci n'est-elle pas préférable à l'*éducation* molle & engourdissante des autres? Est-ce donc que les qualités de l'esprit ne peuvent s'acquérir & se perfectionner qu'aux dépens de celles du corps, & faut-il sacrifier à des avantages & à des agrémens de pure convention, le plus réel & le premier de tous les biens, une santé ferme & constante?

Il n'entre point dans le plan de cet article d'examiner si les théâtres modernes contribuent à épurer le caractère moral des personnes du sexe: il étoit un tems où l'indécence des pièces que l'on représentoit obligeoit d'en éloigner absolument les jeunes filles. Mais aujourd'hui que le bon goût a fait de la décence des spectacles une loi de rigueur, ce plaisir est presqu'universellement préféré à tous les autres. Cependant, s'il est vrai que leurs cœurs sensibles peuvent se former aisément aux sentimens de la tendresse conjugale, par l'image qu'on leur présente de l'amour dans ces scènes, (quoique leurs auteurs n'aient pas toujours songé à en faire ressortir des leçons de vertu:) ne doit-on pas craindre aussi que, s'il s'écoule un tems un peu long entre l'impression qu'elles auront éprouvée & l'occasion licite d'imiter ce qu'elles ont vu, une imagination trop échauffée n'excite dans leurs nerfs des secousses funestes & à la paix de l'ame & à la santé du corps. Ce qui mérite, au reste, une singulière attention aux yeux des physiciens, c'est que la longueur des spectacles accoutume de plus en plus les personnes du sexe à une vie inactive; c'est que le séjour trop prolongé dans des lieux que le grand nombre des lumières, & les exhalaisons qui émanent des corps, rendent infects, & l'extrême sensibilité dont elles sont douées, contribuent à leur faire perdre cette force & cette énergie si nécessaires pour les fonctions de la materniré. Ne pourroit-on pas parer à ces inconvéniens, soit en abrégeant la durée des spectacles, soit en fixant les jours où l'on ne joueroit que des pièces susceptibles de faire sur leurs ames tendres une impression avantageuse.

L'excès contraire à celui que nous venons de dénoncer à une police vigilante, mérite également de sa part la même attention, & la même

animadverſion; je veux parler d'un exercice immodéré. La danſe eſt pour les jeunes perſonnes du ſexe, qui ſe livrent trop à ce genre de divertiſſement, la cauſe d'un grand nombre d'accidens & de maladies. Ces héroïnes de bal, qui font conſiſter leur gloire à laſſer pluſieurs danſeurs, ſont ſouvent victimes de maladies inflammatoires, ſur-tout, lorſqu'elles ont l'imprudence, étant encore pénétrées de ſueur, de prendre des boiſſons très-fraîches, ou de paſſer la nuit à table. Il y a auſſi des eſpèces de danſes vives & d'un caractère baroque, dont l'effet eſt d'exciter dans le ſang une effervescence difficile à tempérer, & très-fâcheuſe dans ſes ſuites. Enfin, lorſqu'elles ne reſpectent pas même le tems où certaines évacuations ont lieu, il arrive ſouvent alors qu'il ſe forme dans les parties génitales des engorgemens, & d'autres affections non moins redoutables. Il ſerait donc à deſirer qu'une ſaine police, étendant ſes vues bienfaiſantes, ne bornât pas ſes ſoins ſeulement à maintenir l'ordre dans ces aſſemblées conſacrées aux plaiſirs, mais encore qu'elle en réglât la durée, & les autres conditions relatives à la ſanté de la jeuneſſe qui y brille.

Une des cauſes ſur leſquelles on doit le plus inſiſter dans l'*éducation phyſique* des jeunes filles, eſt la manière de les vêtir. Il faut que les parens ſachent que de la forme de l'habillement dépend ſouvent le développement parfait ou défectueux du corps. Ces inſtrumens que l'on croit propres à conſerver la taille droite, ou à la réformer, quand elle a éprouvé quelque déviation, n'ont preſque toujours que le barbare effet de martyriſer les jeunes filles qui y ſont comme empriſonnées. Cette forme que préſente alors le buſte, & qui, ſuivant la comparaiſon juſte & ſatyrique de Rouſſeau, le fait reſſembler à celui d'une guêpe, n'eſt point dans le plan de la nature. En effet, ces moules ou cuiraſſes de baleines compriment la cavité de l'abdomen, dans laquelle la matrice doit un jour trouver l'eſpace néceſſaire pour ſe dilater ſans gêne, afin que le fœtus lui-même y prenne & ſes formes naturelles, & ſon développement ſucceſſif. De-là viennent les faux germes & les avortemens ſi fréquens : quelquefois les muſcles du bas-ventre, devenus comme paralyſés, ne peuvent ſe contracter pour contribuer à l'expulſion du fœtus parvenu à une parfaite maturité. Ces cuiraſſes ont auſſi l'inconvénient d'empêcher le développement de la poitrine, & particulièrement des mamelles, ce qui rend l'allaitement ſi difficile pour ces femmes devenues meres. Les bouts des ſeins ſont à peine ſenſibles. Souvent ni l'enfant ne peut les ſaiſir, ni les inſtrumens ingénieux, inventés pour faciliter leur dégagement & la ſuccion, ne parviennent à produire cet effet ſi deſiré. Enfin, de ces machines ſi funeſtes, & à la ſanté, & à la propagation, réſultent quelquefois des refoulemens d'humeurs vers les parties internes, des écoulemens contre nature, des jauniſſes, des ſquirrhes, &c.

La ſanté des perſonnes du ſexe & leur aptitude à la propagation, dépendent principalement de la régularité du flux menſtruel. Comme l'époque à laquelle il commence à ſe manifeſter ſe trouve dans une certaine latitude, il arrive ſouvent, ou que l'on cherche à l'accélérer, lorſqu'il ſeroit dans le plan de la nature de la retarder encore, ou qu'on néglige les moyens de l'exciter, lorſqu'il faudroit éloigner les obſtacles qui s'oppoſent à ſon apparition. Ces erreurs oppoſées deviennent l'occaſion d'accidens très-graves & quelquefois mortels. Il n'eſt point de femme qui, dans ces cas, ne s'imagine pouvoir donner un meilleur conſeil que le médecin le plus experimenté : & les charlatans ont bientôt rendu le mal incurable, ſoit en affoibliſſant par des ſaignées répétées, ſoit en ſtimulant le genre nerveux & en bouleverſant toute l'économie animale par l'uſage des ſubſtances les plus incendiaires.

En outre, l'ignorance où ſont beaucoup de jeunes filles d'un phénomène commun à toutes les perſonnes de leur ſexe, & un ſentiment de pudeur mal entendu, les empêchent ſouvent de ſe plaindre de leur ſituation fâcheuſe, avant que le mal ait fait des progrès. Une frayeur ſubite les a ſaiſies à la première apparition des régles : cette terreur en a arrêté le cours : & quelquefois même des ſots ſe font un plaiſir inſenſé & barbare de les confirmer dans leur crédulité. L'inſtruction que des mères prudentes donneroient à leurs filles, lorſque l'époque où elles vont être nubiles approcheroit, ſeroit le préſervatif de tous les maux dont cette crédulité eſt la ſource. Elles devroient également les prévenir ſur les inconvéniens qu'entraîne le dérangement de cette évacuation périodique, & leur faire connoître combien ſont funeſtes le préjugé & la fauſſe honte qui les porteroient à diſſimuler leur état vis-à-vis d'un médecin digne, par ſa prudence & ſon honnêteté, de toute leur confiance. Il faudroit, d'un autre côté, punir ſévérement les empiriques, & en général quiconque oſeroit s'immiſcer dans le traitement de ces indiſpoſitions, qui peuvent avoir tant d'influence ſur la ſanté d'une femme pour le reſte de ſes jours.

Si la foibleſſe du tempérament devient ſi contraire aux fonctions de la maternité, un moral trop ſenſible leur eſt également nuiſible. Une femme d'un caractère violent & emporté, intempérante, ou livrée à quelqu'autre paſſion énergique, eſt auſſi peu ſuſceptible d'une heureuſe fécondité, que ſi ſon phyſique étoit mal organiſé. C'eſt ainſi que d'une mauvaiſe *éducation* morale dépend ſouvent le deſtin, en tout genre, d'une famille entière.

Il

Il y a encore quelques objets sur lesquels on peut facilement rectifier l'imagination des jeunes filles. Je veux parler de ces aversions pour certains objets, lesquelles deviennent invincibles, si on ne s'y oppose dans le principe. La décharge d'un arme à feu, le tonnerre, la vue de certains animaux, les épouvantent au point de les faire tomber en pamoison. Ces effets ne peuvent-ils pas avoir lieu à l'époque des règles ou pendant une grossesse, supprimer les unes, hâter la fin de l'autre avant le temps prescrit par la nature, ou au moins produire des impressions très-préjudiciables au fœtus? On n'en a malheureusement que trop d'exemples.

Au reste, ces moyens que nous venons de proposer pour améliorer l'*éducation physique* des jeunes filles relativement aux fonctions de la maternité, & à la population, doivent plutôt, au moins la plupart, être propagés par une administration paternelle, qu'ils ne peuvent être la matière de lois positives dont on poursuivroit l'exécution avec rigueur. Les lumières répandues avec douceur seront toujours plus efficaces, qu'une espèce d'inquisition qui ne feroit que révolter les esprits. Il seroit donc extrêmement avantageux qu'il y eût, par exemple, comme chez quelques peuplades d'Afrique, au rapport de Dapper & de Gaya, une instruction particulière pour les jeunes gens qui doivent se marier. On leur feroit connoître les devoirs de leur état futur relativement à la santé & à l'*éducation physique* de leurs enfans, comme on le pratique déjà pour leurs devoirs moraux & religieux. Quel poids n'auroient point ces préceptes dans la bouche d'un pasteur, sur-tout si une loi de discipline digne des siècles de barbarie ne l'empêchoit plus d'en offrir lui-même l'exemple? Les dangers auxquels s'expose une jeune personne nouvellement mariée sont plus communs qu'on ne le pense. Ignorant quels ménagemens exige d'elle l'enfant qu'elle porte déjà dans son sein, ne sachant pas même quelquefois à quels signes elle peut reconnoître son nouvel état, elle se livre à tous les plaisirs avec d'autant moins de mesure, qu'elle est plus maitresse de ses actions, & qu'elle semble moins astreinte aux mêmes règles de décence & à la même circonspection que lorsqu'elle étoit fille. Cependant, il est certain que le commencement d'une grossesse peut influer sur tout le reste de son cours, & qu'une première grossesse influe sur le sort de toutes les autres. C'est ainsi qu'une imprudence fera contracter à la matrice une disposition à l'avortement, qui prive à jamais bien des femmes du bonheur d'être mères. Les époux seront aussi instruits des soins qu'ils se doivent l'un à l'autre dans leurs maladies, & de la manière de les rendre; de ceux qu'exigent les fruits de leur union, des précautions nécessaires lors de l'allaitement, du sevrage, de la dentition, & des maladies de l'enfance. Il est incalculable combien une pareille institution préviendroit de maladies, de chagrins, de désordres; & par une suite nécessaire, quels avantages il en résulteroit pour une saine & nombreuse population. *Extrait* de FRANCK, de J. J. ROUSSEAU, &c.

(MAHON.)

ÉDULCORATION. (*Mat. méd.*)

On nomme *édulcoration* l'action d'adoucir les liquides quelconques, fades, amers, ou d'une saveur désagréable, telle qu'elle soit, à l'aide du sucre, du miel, des syrops, &c. Ainsi l'on dit *tisanne édulcorée*, *apozème édulcoré*, *petit-lait édulcoré avec du syrop de violettes*; cette expression n'est donc presque relative qu'au goût des médicamens; cependant, l'*édulcoration* en masquant la saveur des médicamens, diminue quelquefois singulièrement leurs propriétés; c'est ainsi même que pour adoucir & affoiblir l'action des résines, on les triture avec du sucre; on fait la même chose pour les sels très-âcres & très-sapides, dissous dans l'eau ou dans d'autres liquides. Dans les liqueurs douces ou fades, qui sont par elles-mêmes relâchantes, rafraîchissantes, &c., telles que les décoctions d'orge, de graine de lin, le petit-lait, l'eau de guimauve, l'eau de son, &c., l'*édulcoration* avec le sucre, le miel, les syrops, ajoute encore à leurs propriétés adoucissantes, & leur communique de plus la qualité nourrissante. En réfléchissant sur la quantité de sucre ou de syrop qu'un malade prend en 24 heures avec les boissons ou les tisannes simples; quantité qui va jusqu'à quelques onces, on voit qu'il est nourri, non-seulement de manière à se passer d'autres aliments, mais même quelquefois en excès.

(FOURCROY.)

EFFERVESCENCE est un terme employé souvent, pour signifier la raréfaction des humeurs par une chaleur contre nature, & qui gonfle extrêmement les vaisseaux, comme il arrive dans la fièvre. Quelques médecins entendent aussi par *effervescence* un mouvement intestin dans les humeurs, tel que celui qui est produit par le mélange d'un acide avec un alcali. Un pareil mouvement n'existe point dans l'économie animale.

(MAHON.)

EFFERVESCENCE. (*Mat. méd.*)

L'*effervescence* est en général le mouvement occasionné dans tout liquide par les bulles de fluides élastiques qui s'en dégagent; sous ce point de vue, le nombre des *effervescences* qu'on doit considérer en chimie est très-considérable; mais ce n'est point ainsi qu'on doit traiter cet objet par rapport à la

matière médicale ; il ne s'agit ici que de l'*effervescence* qui a lieu avec les carbonates de potasse, de soude ou de chaux, sur lesquels on jette les acides sulfurique, nitrique ou muriatique liquides ; cette *effervescence* étoit la seule connue ou ainsi nommée autrefois ; on donnoit même pour caractère des alcalis & des terres absorbantes de faire *effervescence* avec les acides, tandis que cette propriété n'a lieu que dans les alcalis & ces terres chargées d'acide carbonique, plus foible que les autres acides, & susceptible d'être dégagé par ceux-ci. Depuis long-temps on employoit en médecine des mélanges *effervescens* comme cordiaux, toniques, sudorifiques, apéritifs, fondans, &c. ; on donnoit, par exemple, le suc de citron avec les yeux d'écrevisses, le corail, au moment où le mélange venoit d'être fait & produisoit une vive *effervescence*. Telle étoit la potion de Rivière ; on employoit même ce mélange *effervescent* comme lithontriptique, d'après la vertu pareille qu'on attribuoit à l'acide carbonique ; ou bien, on faisoit prendre de l'acide sulfurique étendu d'eau sur une dissolution de carbonate de soude, avalée quelques secondes auparavant ; l'*effervescence* avoit lieu dans l'estomac, & l'acide carbonique, dégagé, pénétroit dans les organes les plus éloignés, suivant les médecins qui louoient cette pratique. Cependant, beaucoup d'observations réunies, prouvèrent bientôt que l'acide carbonique, sous quelque forme qu'il soit, ne dissout point le calcul de la vessie, & l'on sait bien que cet acide, dégagé en gaz dans l'estomac, peut y occasionner beaucoup de maux, sans y produire de bien sensible. Cette dernière assertion a été bien prouvée par les effets de la magnésie *effervescente* dans les cas où l'estomac est rempli d'acide. Aussi a-t-on renoncé aujourd'hui à ces mélanges *effervescens*, ainsi qu'à l'espoir de produire de bons effets dans les maladies à l'aide de ces mélanges.

(FOURCROY.)

EFFET, *effectus*. Ce mot est très-usité en médecine. On dit l'*effet* d'un remède quelconque, d'une saignée, d'un vomitif, d'un vésicatoire, &c. *Effets* au plurier s'entend plus volontiers d'un remède considéré en général ; par exemple, les *effets* de la saignée, les *effets* des vésicatoires, &c.

(MAHON.)

EFFLORESCENCE DU SANG. (*Pathologie.*) (*Voyez* EXANTHÊME.) (MAHON.)

EFFLORESCENCE. (*Mat. méd.*)

L'*efflorescence* est un phénomène qui tient à l'attraction de l'air atmosphérique pour l'eau des sels, & qui consiste dans l'enlèvement que l'air fait aux sels de l'eau qui entre dans la composition de leurs cryslaux. Quelques sels utiles en médecine, & en particulier, le sulfate de soude, le sulfate de magnésie, le carbonate de soude, &c., jouissant de cette propriété, il est nécessaire de savoir qu'ils perdent assez d'eau dans leur *efflorescence* pour être sensiblement plus sapides, & conséquemment plus actifs, lorsqu'ils sont effleuris, & qu'on doit, si on les prescrit dans cet état, en ordonner une dose moindre. Aussi est-il bien préférable, pour ne point commettre d'erreur, de n'employer les sels que dans leur état de crystallisation, sous leur forme régulière & pourvus de toute l'eau qui fait partie de leurs crystaux, comme on le fait en chimie pour avoir des résultats exacts. On sentira la nécessité de suivre rigoureusement cette règle, en observant que le sulfate de soude peut perdre au moins un quart de son poids par l'*efflorescence*, & qu'ainsi, en le prescrivant effleuri, à la même dose, on risque d'en donner un quart de plus qu'on ne le veut, lorsqu'on n'est pas instruit de cette propriété. (FOURCROY.)

EFFLUX DU FŒTUS. (*Médecine pratique.*)

On nomme *efflux* la sortie du fœtus au premier & septième jours des maladies qui attaquent leurs mères. On a voulu distinguer de l'avortement les naissances qui paroissent occasionnées par le trouble des maladies accidentelles pendant la grossesse. C'est une opinion attribuée à Hippocrate, parce qu'elle se trouve dans le livre *de Septimestri partu*, imprimé dans le recueil de ses ouvrages. L'auteur de ce livre dit qu'il faut distinguer l'avortement de la naissance précoce, occasionnée par les maladies ; la raison qu'il donne de son opinion, est que les jours marqués, premier & septième dans les affections morbifiques, ont une grande influence sur les symptômes qui décident de la mort ou de la guérison ; il ajoute que ces mêmes jours ayant également une influence très-caractérisée sur l'existence du fœtus dans la matrice, on doit, par ce motif, désigner leur naissance à ces époques par le mot *effluxus* ou *effluxio*, qui est employé suivant que les traducteurs l'ont jugé convenable.

Ces raisons ne nous paroissent pas suffisantes pour faire une classe à part des naissances précoces qui sont généralement désignées sous le nom d'*avortement* : car si l'on entend par cette dernière expression la naissance à un terme assez rapproché de la conception, pour que l'enfant ne puisse pas être conservé à la vie, nous ne concevons pas pourquoi toutes les causes d'avortement ne seroient pas comprises dans cette définition générale. En effet, comment une maladie aiguë ou chronique détermine-t-elle la sortie du fœtus, si ce n'est en agaçant la matrice comme tous les agens capables d'irriter ce viscère, ou de détruire les adhérences qu'il a contractées avec le placenta ? Pour rendre cette explication sensible, citons un exemple. On craint avec raison les maladies dont

les symptômes excitent des secousses vives sur l'uterus, telles que les affections catarrhales, accompagnées d'une toux forte & fréquente; on les cite comme cause d'avortement. Or, dans cette hypothèse, on reconnoît aisément une action capable d'opérer le décollement partiel ou absolu du placenta, par la commotion donnée à tout le bas-ventre; à-peu-près comme cela arriveroit à la suite d'un coup qui auroit porté son impulsion sur l'abdomen, ou d'une chûte qui auroit occasionné une secousse dont l'effet seroit de rompre les adhérences du placenta avec la matrice.

Si nous prenons pour exemple une maladie fébrile, une fièvre continue, nous reconnoîtrons bientôt que la naissance prématurée arrive par des causes absolument semblables à celles qui ont lieu dans la bonne santé. Nous sommes convaincus que la pléthore sanguine a été la cause d'un grand nombre d'avortemens, en suscitant des décollemens du placenta; la fièvre, en raréfiant le sang, opère le même effet, parce qu'elle lui fait occuper un plus grand espace, & en cela, on retrouve une ressemblance parfaite avec la pléthore, puisque dans l'un & l'autre cas les vaisseaux sont remplis au-delà de leur diamètre habituel. Dans la pléthore, le sang est lancé du cœur avec une grande force. (car nous supposons ici que la pléthore n'a point encore occasionné d'accidens remarquables.) Il en est de même dans la fièvre continue, & cette similitude est prouvée par la force du pouls. Donc l'avortement a lieu dans ces deux circonstances par le même méchanisme: donc il est inutile de distinguer de l'avortement la naissance prématurée pendant les maladies accidentelles qui arrivent au temps de la gestation.

Les comparaisons que nous pourrions prendre dans la classe des maladies chroniques, nous donneroient par l'examen de leur action sur la matrice le même résultat que celui exposé ci-dessus. Il est donc superflu de continuer une discussion qui se borneroit à prouver que ceux qui ont cru devoir ajouter l'expression dont nous examinons la signification au nombre des mots de ce Dictionnaire, ont moins considéré ce qu'elle valoit en elle-même que le desir d'augmenter une nomenclature, déjà assez embarrassante, & peut-être dangereuse aux progrès des sciences.

Le mot *effluxus* (*embryonis*) s'entend encore de l'écoulement de la semence reçue par la femme pendant les premiers huit jours, à dater du moment de la cohabitation. Hippocrate parle de cet écoulement en ajoutant que les danseuses & les autres femmes débauchées de la Grèce excitoient la sortie de la semence par des exercices fatigans, tels que la danse, & particulièrement par des sauts qui occasionnoient une vive secousse. Au moyen de cet exercice, on voit que ces femmes parvenoient à détacher la foible adhérence qu'avoient contractées des parties à peine commencées & qui ne sont à cette époque qu'une sorte de matière mucilagineuse. Dans cette signification même, il n'y auroit pas *efflux* du fœtus, puisqu'il n'existe pas encore: aussi Hippocrate se sert de l'expression *genitura*, *effluxus geniturae*: on sait que c'est par ce mot qu'il désigne la semence. Quoi qu'il en soit, si on peut employer le mot *efflux*, *effluxus*, *effluxio*, c'est bien plus raisonnablement dans cette circonstance que dans la précédente.

(CHAMBON.)

EFFORT. (*Hygiène.*)

Partie II. Des choses improprement dites non naturelles.

Classe V. *Gesta.*

Ordre II. Repos, mouvement.

Classe I. *Effort.*

Un *effort* est une contraction continue & forcée des muscles, au moyen de laquelle on veut opérer quelqu'action, dans laquelle toute la force se déploie. On sent que pour peu qu'une action de ce genre soit continuée, elle peut être suivie d'un relâchement qui sera en raison inverse de la force qu'on a employée, que suivront d'autres accidens qui en seront une suite nécessaire.

Lorsqu'on met les muscles principaux, soit d'une partie du corps, soit de tout le corps dans une action, & dans une tension excessive, ces muscles, ou seulement un nombre plus ou moins grand de fibres musculaires, changent de position, de direction: les parties sur lesquelles ces muscles tendus portent, sont pressées fortement & meurtries; les vaisseaux délicats qui les traversent sont tiraillés, distendus, souvent arrachés: de-là, les hernies, les ruptures des différens genres de vaisseaux, les extravasations dans le tissu cellulaire des parties.

Lorsque l'*effort* est extrême, les fibres musculaires peuvent se détacher, se rompre à leurs extrémités. Les tendons des muscles sont horriblement tiraillés. Ainsi l'on voit combien il est dangereux de soulever, de porter, de tirer, de traîner des fardeaux qui sont au-dessus des forces individuelles, ou de faire des *efforts* trop grands pour y parvenir.

On est encore exposé aux suites fâcheuses des *efforts* en criant, en chantant, en vomissant, en toussant, en se livrant aux jouissances de la reproduction; on trouvera à chacun de ces mots les dangers qui sont la suite des *efforts* qu'on peut faire dans ces différentes circonstances.

Les moyens de prévenir une partie des maux qui suivent les *efforts*, sont de se ceindre le ventre, de délivrer toutes les articulations des gênes qui

peuvent s'opposer à la libre action des muscles. Ainsi il faut ôter le col & les jarretières, les boutons; en un mot, tout ce qui serre fortement.

(MACQUART.)

EFFRAIE. (*Mat. méd.*)

Espèce d'oiseau de nuit, autrement appellé *fresaie, noctua templorum alba, aut aluco minor.* (*Voyez* FRESAIE.) (MAHON.)

EFFUSION. (*Séméïotique.*)

Ecoulement des humeurs qui s'épanchent, par leurs vaisseaux ou leurs réservoirs blessés ou rompus, dans le tissu cellulaire, dans des cavités du corps, ou hors du corps.

Le sang & la lymphe, répandus dans le tissu cellulaire par la rupture ou la blessure des vaisseaux sanguins, forment une espèce d'*effusion*, à laquelle se rapportent l'anévrisme faux & l'échymose. L'épanchement du chyle, des excrémens, de l'urine, de la bile, occasionné par quelque rupture ou quelque blessure de l'œsophage, de l'estomac, des intestins, de la vessie, de la vésicule du fiel, la chûte même du fœtus dans le bas-ventre par la rupture de l'uterus, peuvent être regardées comme autant d'espèces d'*effusion*.

Tout ce qui peut blesser, former des contusions, des ruptures, de violentes distensions, causera l'*effusion* des humeurs, comme aussi si on ôte l'appui & le soutien des parties.

1°. Par l'*effusion*, la partie, ou le corps, est privé de son humeur naturelle : 2°. l'humeur épanchée comprime les parties voisines : 3°. cette humeur se corrompant par le séjour, produit plusieurs autres maux.

Il faut donc réunir & consolider, s'il est possible, le vaisseau ou le réservoir ouvert; ôter l'humeur extravasée; soutenir la partie qui a été ouverte, afin d'empêcher un nouvel écoulement.

(*A. E.*) (MAHON.)

ÉGARÉ, FOU.

On dit qu'une personne est *égarée*, lorsque par ses propos & ses actions elle annonce qu'elle ne jouit pas de la raison commune à tous les hommes. (*Voyez* les mots FOLIE, FOU, DÉMENCE, MANIE & MÉLANCHOLIE.) (LAGUERENE.)

ÉGAREMENT D'ESPRIT.

C'est la même chose que l'aliénation de la raison. Cet état s'annonce par des propos ou des actions que le bon sens réprouve. Le jugement & la mémoire sont presque toujours altérés chez les personnes égarées. De-là, les idées faussement conçues & associées d'une manière bizarre que l'on observe chez elles. (*Voyez* les mots ÉGARÉ, FOLIE, FOU, DÉLIRE, DEMENCE, MANIE & MÉLANCHOLIE.) (LAGUERENE.)

ÉGLANTIER, ou ROSIER SAUVAGE. (*Rosa canina*, L.)

Cet arbrisseau est connu dans les boutiques sous le nom de Cynorrhodon, qui signifie rose de chien. Comme il vient de lui-même sans culture, & qu'il se trouve dans les haies & les buissons, ses fleurs n'ont pas la beauté, la délicatesse, l'incarnat & l'odeur suave dont les mains & les soins du cultivateur ont embelli la rose des jardins. Les fleurs de l'*églantier* sont des roses simples, à cinq feuilles, de couleur blanche & incarnat, un peu odorantes; aux fleurs succèdent des fruits ovales, oblongs, rouges comme du corail, dans leur maturité, dont l'écorce est charnue, moëlleuse, d'un goût doux, mêlé d'une agréable acidité, & qui renferme des semences enveloppées d'un poil ferme qui s'en sépare aisément. Si ce poil s'attache aux doigts ou à quelques parties nues, il pénètre la peau, & y cause des démangeaisons importunes; c'est ce qui a fait donner à ces fruits le nom de *gratecul*. Presque toutes les parties de cet arbrisseau, ses semences, sa racine, ses fleurs, ses fruits, sont d'usage en pharmacie. Les fleurs passent pour être astringentes. On vante beaucoup, & sans doute avec exagération, l'eau que l'on en retire par la distillation, dans les maladies des yeux. Ses fruits sont estimés par leurs qualités légèrement astringentes, & en même tems apéritives & diurétiques. On en fait la conserve connue sous le nom de cynorrhodon. Elle se prépare de la manière suivante.

Prenez des fruits d'*églantier* mûrs; partagez-les par le milieu & séparez-en exactement les pepins & le duvet qui les accompagne; après les avoir ainsi mondés, mettez-les dans un vase & arrosez-les d'un peu de vin; gardez-les dans cet état pendant deux ou trois jours pendant lesquels un petit mouvement de fermentation qu'ils éprouveront, les amollira, au point de pouvoir les faire passer aisément par un tamis de crin à la manière des pulpes, après qu'on les aura pilés dans un mortier de marbre.

Prenez ensuite de cette pulpe ainsi passée au tamis, une demi-livre; de sucre blanc, deux livres : pilez ce dernier fortement avec la pulpe pour les mêler exactement, & si la conserve vous paroît trop molle, faites-la dessécher au feu jusqu'à ce qu'elle ait acquis une consistance requise. (*Voyez* CONSERVE.) On peut aussi faire cuire le sucre avec un peu d'eau jusqu'à ce qu'il soit en consistance de tablettes; alors on le mêlera avec la pulpe décrite ci-dessus. Par ce moyen on aura une conserve plus unie, plus glacée. La pharmacopée de Paris prescrit au-lieu d'eau,

une décoction de racine d'*églantier* pour faire la cuite du sucre. Cette conserve est fort en usage parmi nous, mais bien moins à titre de remède, qu'à titre d'excipient. On l'emploie dans la composition des bols, des pillules, des opiates dont elle lie très-bien les ingrediens.

La conserve de cynorrhodon qu'on prépare avec les fruits de l'*églantier*, est d'un goût aigrelet & fort agréable; elle a des qualités légèrement astringentes qui la rendent propre à remédier au dévoiement & aux affections bilieuses des premières voies; elle peut entrer aussi dans le régime des convalescens. La tisane faite avec le suc de cynorrhodon, est vantée aussi contre l'hydropisie par ses qualités diurétiques. Les semences ou pepins qui sont dans le fruit, ont été recommandés par quelques auteurs contre la gravelle; mais il paroît qu'on s'est conduit à cet égard, d'après des rapports vagues de ressemblance ou de ce qu'on appelle signature; car comment peut-on supposer que l'émulsion préparée avec ces pepins, ait des propriétés supérieures à toute émulsion ordinaire, & qu'elle puisse avoir d'autre avantage que celui de calmer l'ardeur de l'urine, & de délayer, comme toutes les autres boissons de ce genre prises en abondance. Il y a, sans doute, bien moins de fondement dans la prétendue vertu antihydrophobique qu'on attribue à la racine de l'*églantier*, qu'on fait prendre à l'intérieur à la dose d'un gros ou d'un gros & demi, ou bien qu'on administre en décoction. Il est facile de voir qu'un pareil usage tient à cette source éternelle d'erreurs & de préjugés en médecine, sur les vertus des végétaux qu'on déduit même de leur simple dénomination. L'*églantier* porte le nom de *rosier sauvage*, & ses fleurs celui de rose de chien; dès-lors on a conclu que c'étoit une indication que la nature avoit caché dans cet arbrisseau une vertu suprême contre la morsure du chien enragé & des autres animaux. C'est ainsi qu'on a surchargé la matière médicale de remèdes puérils & frivoles.

Il naît souvent au tronc ou aux branches du *rosier sauvage* une espèce d'éponge velue, grosse comme une petite pomme ou comme une grosse noix, légère, de couleur fauve, qu'on appelle éponge d'*églantier* & dans les boutiques *bedeguar*. Cette espèce d'éponge végétale n'est autre chose qu'une tumeur causée par la morsure d'un cynips, espèce de moucheron, qui avec l'aiguillon qu'il porte à sa queue, perce le bouton d'où doivent sortir les feuilles du rosier & y depose ses œufs; la sève se porte vers cette piqûre avec plus d'abondance; elle y est portée par les petits vers sortis de ces œufs, qui s'en nourrissent. C'est ainsi que se produit l'éponge dite bedeguar, qu'on emploie à titre d'astringent en substance ou en infusion. On en fait des gargarismes pour les ulcères de la bouche & du gosier. On la célèbre aussi comme un spécifique contre les goîtres ou bronchoïdes, si après l'avoir brulée dans un pot de terre fermé & l'avoir réduite en poudre, on en met tous les soirs en se couchant une pincée sous la langue. On continue ce remède pendant plusieurs mois, & on prétend qu'il opère des cures singulières; mais qui ne voit qu'une semblable préparation n'est que du charbon réduit en poudre. On connoît maintenant des topiques où entrent le camphre & l'alcali volatil qui sont bien plus efficaces contre le bronchoïde, que cette poudre charbonneuse du bedeguar. (PINEL.)

ÉGLISE, (Air de l') (*Hygiène.*)

Partie II. Des choses improprement dites non naturelles.

Classe I. *Circumfusa.*

Ordre I. Atmosphère.

Il est peu de lieux où l'air soit plus mal-sain que dans les *églises*, sur-tout celles où on est dans l'habitude d'enterrer les morts. C'est ce qu'on faisoit encore il y a peu de temps dans les *églises* de Paris; mais aujourd'hui on a senti ce que cet abus pouvoit avoir de fâcheux; & pour satisfaire la sotte ambition de quelques particuliers, on veut bien, pour leur argent, les déposer dans un trou fait au plein pied de l'*église*, mais dans la nuit on les enlève pour les porter hors de la ville dans une sépulture où tous les corps se confondent. On enterre cependant encore beaucoup dans les *églises* de province, où le préjugé ne peut manquer d'être bientôt connu & renversé, sur-tout quand on aura ôté aux curés & aux fabriques le lucre impie qu'ils faisoient sur un pareil abus.

Bien des auteurs croyent que plusieurs maladies épidémiques & contagieuses, & même la peste, ont été produites par cette coutume; mais quand on échapperoit à ces excès de malheur, ne suffiroit-il pas de l'odeur infecte & délétère, qui se joint aux miasmes humides répandus dans les *églises*! N'est-ce pas assez de savoir qu'on voit arriver fréquemment dans les *églises* des accidens, tels que des syncopes, des cardialgies & des nausées. Cependant, il y a déjà long-temps que les médecins ont fait des observations & des représentations qui tendent à proscrire un usage qui sans être utile aux morts, attaque ou menace perpétuellement la santé des vivans.

Quand on se représente que, par la respiration d'un côté, & par l'absorbtion des pores cutanés de l'autre, les vapeurs putrides & humides qui émanent des corps en décomposition, pénètrent toute l'habitude des individus, on est étonné qu'on n'éprouve pas encore plus souvent les funestes effets de l'air des *églises*, qui souvent

a donné lieu à des maladies contagieuses dont on a peut-être le plus souvent ignoré la cause.

Cette odeur cadavéreuse a été quelquefois si forte pendant l'été, quand on a remué la terre pour faire des fosses dans les *églises*, que personne ne pouvoit la respirer long-temps, & je ne doute pas qu'on n'y fût suffoqué, si la construction de ces *édifices* ne favorisoit pas l'élévation des miasmes les plus subtils & les plus pernicieux.

Si l'on doute des funestes effets des vapeurs & des exhalaisons cadavéreuses, qu'on regarde les physionomies tristes, pâles, maigres & desséchées des fossoyeurs, & qu'on examine combien de temps ils vivent, ainsi que les personnes qui ont coutume de passer une bonne partie de leur vie dans les *églises ;* mais de nouvelles raisons seroient aujourd'hui superflues ; on commence à sentir la vérité de ce que nous disons, & nous espérons provoquer incessamment des lois, qui de ce côté garantiront la salubrité publique & particulière.

Les peuples les plus sages de l'antiquité, les grecs & les romains, avoient défendu d'enterrer dans les villes, & leurs prêtres n'avoient pas imaginé d'appeler ainsi la mort dans un lieu où l'on alloit demander la vie & la santé à l'auteur de la nature.

Le séjour des *églises*, dans l'hiver, est indépendamment de ce que nous venons de dire, infiniment mal-sain à cause de la foule des gens qui s'y rassemblent, & dont les corps fournissent des émanations dangereuses, & qui pis est, par l'accumulation d'un air humide, qui joint au froid, forme la constitution atmosphérique de toutes la plus fâcheuse. Il faut donc interdire dans ce temps, à toutes les personnes qui n'ont pas la santé la plus vigoureuse, l'entrée des *églises*. Dieu ne veut point qu'on se détruise en le servant, & l'on peut l'adorer aussi-bien chez soi comme dans une chapelle. (Macquart.)

ÉGOUT, (*Hygiène*.)

Un *égout* est un canal destiné à recevoir & à emporter les eaux sales & les ordures des habitations humaines. L'*égout* diffère du cloaque en ce que, dans le premier, les eaux & les immondices s'écoulent, au lieu ques dans le second, elles croupissent : ainsi l'on doit toujours donner au canal d'un *égout* une pente suffisante, pour que l'écoulement soit très-facile. On doit pouvoir de temps en temps nettoyer ces *égouts* en y faisant couler des eaux pures, qui empêchent les immondices de séjourner dans le canal assez de temps pour s'y corrompre, & infecter les lieux circonvoisins. C'est une des raisons qui a fait désirer à tous les médecins & physiciens éclairés, qu'on eût dans tous les quartiers des lieux habités, des eaux sinon habituellement coulantes, au moins faciles à employer à volonté. Il faudroit que chaque matin on pût en verser assez abondamment, pour balayer & nettoyer tous les ruisseaux des rues. Les pompes à feu des MM. Perier, devroient être employées particuliérement à cet usage, dans toutes les grandes villes, & surtout dans les quartiers resserrés, humides qu'habitent les pauvres gens, où il règne ordinairement une plus grande mal-propreté.

(Macquart.)

ÉGYPTE. (*Hygiène*, *Topographie*.)

Partie II. Des choses improprement dites non naturelles.

Classe I. *Circumfusa*.

Ordre II. Terres, lieux.

Classe I. Climat, sol.

L'*Egypte* est une contrée de l'Afrique, située entre le 31 d. & le 23 d. lat. sept. le 47 d. & le 50 d. de longitude. Elle a environ deux cents lieues de long, sur cent de large ; elle est bordée au midi par la Nubie, au nord par la Méditerranée, à l'orient par la mer Rouge & l'Arabie-Pétrée, à l'occident, par la Barbarie. Elle se divise en haute, moyenne & basse.

Ce pays, si célèbre par ses obélisques, ses pyramides, ses lacs & ses canaux, est bien déchu de son antique splendeur ; il est habité aujourd'hui par les cophtes, les maures, & les turcs qui en sont souverains : il a été le berceau de la superstition payenne, celui des sciences & des arts.

L'*Egypte* est traversée du nord au sud par deux grandes chaînes de montagnes qui forment la vallée où coule le nil, fleuve, dont les débordemens ont toujours causé la fertilité du pays par le limon fécondant qu'il a toujours laissé sur les sables salins qu'il a recouverts ; ces débordemens périodiques ont leur cause dans les vents réguliers & constans qui soufflent du nord au sud pendant neuf mois, accumulent les vapeurs de la Méditerranée sur les montagnes de la Lune, aux environs de la ligne, & dans l'Abyssinie, où elles se résolvent en pluies abondantes. Le limon que laisse le nil en se retirant, rend l'air insalubre par son humidité. Les *égyptiens* cependant vivent long-temps ; les animaux y sont très-féconds ; les femmes dont la lubricité est très-connue, y ont souvent deux enfans à-la-fois.

L'*Egypte* fut si fertile en bled, qu'on l'appelloit *le grenier de l'empire romain*, ainsi que la Sicile ; encore aujourd'hui, elle en fournit une grande quantité aux turcs ; mais elle n'est ni aussi-bien cultivée, ni aussi peuplée qu'elle l'a été autrefois. On y trouve abondamment du riz, des dattes,

des olives, du raisin, des pêches, des figues, des gommes, du séné, de la casse, du baume, de l'ivoire. On y recueille du très-beau lin, la canne à sucre & des fruits délicieux, la racine farineuse de la colocasse, ou *faba egyptiaca*, espèce d'*arum*, la racine du *lotus niliaca*. Prosper Alpin nous apprend que les plantes potagères, tirées des chicorées, des aroches, des oseilles, des patiences, des choux, des laitues, des oignons, étoient aussi fort en usage chez les *égyptiens*.

En général, les *égyptiens* sont forts, sobres, dorment peu, ne mangent pas beaucoup de viande, usent abondamment des boissons acidules, sucrées, aromatisées. (*Voyez* ce Dictionnaire à l'article AFRIQUE.) On y trouvera des détails très-curieux sur ce qui regarde les *égyptiens*. (MACQUART.)

ÉGYPTIAC, (onguent) *unguentum ægyptiacum, oxymel æruginis*.

Cette composition est susceptible de peu de variétés, parce qu'elle est d'ailleurs peu compliquée; mais la dénomination d'*onguent* qu'on lui donne est très-impropre, puisqu'elle ne reçoit pour ingrédient aucune substance huileuse ou grasse; aussi les médecins de Londres ont-ils eu soin, dans la réforme qu'ils ont faite de leur pharmacopée, de lui donner un nom plus convenable & de l'appeller *oxymel æruginis*, oxymel de verd-de-gris; cette dénomination est en effet une suite de la nature des substances qu'on y fait entrer. En voici la formule, telle que la donne Lémery.

Prenez du miel, de la meilleure qualité, 28 onces; du vinaigre très-fort, 14 onces; verd-de-gris, dix onces. On pulvérise le verd-de-gris & on le fait cuire avec le miel & le vinaigre jusqu'à la consistance d'onguent. Le verd-de-gris donne d'abord à la matière une teinture verte; mais pendant la coction, l'acide du vinaigre se sépare de l'oxide de cuivre; celui-ci se revivifie & communique à l'onguent une couleur cuivrée ou rougeâtre. On dit que l'onguent du verd-de-gris a des qualités déterſives & qu'il s'emploie pour consumer les chairs baveuses des plaies; mais ne possède-t-on pas maintenant des cathérétiques plus simples & plus décidés, comme l'alun calciné, les substances où entre la pierre à cautère, ou bien la pierre infernale?

Les médecins de Londres proposent pour la composition de ce qu'ils appellent *oxymel æruginis*, de prendre une once de verd-de-gris; sept onces de vinaigre & quatorze onces de miel. On fait dissoudre le verd-de-gris dans le vinaigre & on filtre la liqueur à travers un linge; on y ajoute ensuite le miel & on fait cuire le tout jusqu'à la consistance requise. Dans cette dernière formule, la proportion du verd-de-gris est bien moindre que dans celle de Lémery, & l'oxymel qui en résulte, est par conséquent moins actif.

Les chirurgiens éclairés font maintenant très-peu d'usage de l'onguent *égyptiac*, & les médecins qui le conservent dans leurs pharmacopées, font seulement voir qu'ils ne suivent pas les progrès de la chirurgie moderne. En effet, les cas principaux, dans lesquels on a prescrit autrefois l'usage de l'onguent *égyptiac*, sont les plaies d'armes à feu & les plaies, ou gangrénées, ou qui ont une disposition prochaine à la gangrène; or il est facile de concevoir que dans ces cas, l'onguent *égyptiac* est, ou superflu, ou nuisible. Dans les plaies d'armes à feu, il règne un état inflammatoire ou une irritation plus ou moins vive, qui loin de demander l'application d'une substance âcre & stimulante, exige plutôt des relâchans & des émolliens; c'est même une vérité qui a été constatée par l'expérience du temps d'Ambroise Paré; & on peut voir dans l'ouvrage de ce restaurateur de la chirurgie françoise, combien l'application des spiritueux & des stimulants a été abandonnée dans les plaies d'armes à feu, & a fait place à l'usage des topiques huileux & relâchants.

Quant aux parties qui sont déjà frappées de gangrène, il est clair que c'est à la nature à détacher l'escarre gangréneuse & à la séparer des chairs vives; & ainsi, il seroit ridicule d'appliquer de l'onguent *égyptiac* sur cette escarre qui est une substance entièrement désorganisée & sans vie. La disposition des parties à la gangrène ne demande pas davantage l'usage de l'onguent *égyptiac*, puisque cette disposition, en supposant qu'elle vienne d'un étranglement ou d'une inflammation violente, doit être combattue en faisant cesser l'étranglement, ou en calmant l'état inflammatoire. Si la disposition à la gangrène provient d'un vice de toute l'habitude du corps, il faut recourir à des moyens généraux & à des remèdes internes, comme l'administration du quinquina & des toniques. Si enfin la disposition à la gangrène vient d'un vice local & d'un état de langueur & d'atonie dans les parties, il faut alors avoir recours, non à un irritant glutineux, comme l'onguent *égyptiac*, mais à une substance spiritueuse ou tonique, comme l'eau-de-vie camphrée, la décoction du quinquina, &c. Il s'ensuit donc que si on supprimoit entièrement dans les pharmacies l'onguent *égyptiac*, cette suppression n'exciteroit nullement les regrets de tous ceux qui se dirigent dans l'art de guérir sur des principes solides. (PINEL.)

ÉGYPTIAC. (*Pharmacie vétérinaire.*)

La plupart des droguistes fournissent aux maréchaux un prétendu *égyptiac* qui n'est composé que de poudre de brique, ou d'ocre, de vinaigre

& de miel, & c'est vraisemblablement à cette préparation que quelques auteurs ont reproché d'être sans effets. Nous avons constamment observé que le véritable *égyptiac* étoit un bon détersif dans la chirurgie des animaux; qu'il rétablissoit promptement le ton des plaies & des ulcères baveux & relâchés par une suppuration abondante ou par l'usage des émolliens, des digestifs ou des suppuratifs. Il agit alors plus promptement & plus efficacement par les étoupes sèches; mais il ne doit pas être continué long-temps, sur-tout dans les ulcères des pieds, parce que, resserrant également la pousse des chairs & celle de la corne, il s'oppose réellement ou retarde la cicatrisation de ces sortes de plaies.

L'*égyptiac* est employé fréquemment seul ou déguisé de diverses manières par les charlatans pour sécher & faire disparoître cette foule de maladies humorales, auxquelles les jambes des chevaux sont en proie. Les accidens plus ou moins dangereux qui résultent assez souvent de cette pratique, prouvent qu'il n'est pas sans vertu.

Solleisel unissoit à l'*égyptiac* le sublimé corrosif; il résulte de cette combinaison un puissant détersif ou cathérétique dont on a voulu, de nos jours, faire un secret infaillible pour la guérison du *crapaud;* mais ce prétendu spécifique a eu le sort de tous ses prédécesseurs. (*Voyez* CRAPAUD.) (HUZARD.)

EGYPTIENS. (Etat de la médecine chez les)

La médecine, ainsi que toutes les autres sciences, prit naissance chez les orientaux; elle passa d'Orient en Egypte, où elle fleurit assez pour engager la Grèce à s'en instruire; mais comme elle ne fit nulle part plus de progrès que dans ce dernier pays, ce fut aussi de-là que les autres peuples tirèrent les connoissances qu'ils en ont eues.

L'intelligence des *Egyptiens* est un motif suffisant pour faire croire qu'on pourroit tirer de grandes lumières, sur l'état de la médecine dans leur pays, d'après les écrivains qui ont parlé de ces peuples; mais les *Egyptiens* ont si soigneusement enveloppé leur histoire d'emblêmes, d'hiéroglyphes & d'allégories, qu'ils en ont fait un chaos de fables, dont il est presque impossible d'extraire la vérité.

Les *égyptiens* déifièrent les hommes de génie qui avoient rendu service à l'humanité, en inventant les sciences, les perfectionnant & les communiquant.

L'art de guérir fit sans doute de grands progrès en Egypte, car c'est dans ce pays qu'on trouve les premiers médecins de profession. Nous lisons dans le chapitre 50 de la Genese, que Joseph ordonna aux médecins qu'il avoit à son service, d'embaumer le corps de son père Jacob, qui mourut l'an du monde 2315.

Clément d'Alexandrie nous apprend que le fameux Hermès avoit renfermé toute la philosophie des *égyptiens* en quarante-deux livres, dont les six derniers, concernant la médecine, étoient particuliérement à l'usage des *Pastophores*. L'auteur y traitoit de la structure du corps humain en général, de celle des yeux en particulier, des instrumens nécessaires pour les opérations chirurgicales, des maladies & des accidens particuliers aux femmes.

Quant à la condition & au caractère des médecins *égyptiens*, on en peut juger par la description que le même écrivain en a faite. Selon lui, ils composoient un ordre sacré dans l'Etat; mais pour avoir une idée plus juste du rang qu'ils y tenoient & des richesses dont ils étoient pourvus, il faut se rappeller que la médecine étoit alors exercée par des prêtres, à qui on avoit assigné le tiers des revenus du pays, pour les mettre à même de soutenir la dignité de leur ministère & de satisfaire aux cérémonies de la religion. C'est ainsi qu'en parle Diodore de Sicile. Le sacerdoce étoit d'ailleurs héréditaire, & passoit de père en fils sans interruption; mais il est vraisemblable que le collége sacré étoit partagé en différentes classes, qu'elles étoient même plus ou moins considérées, relativement à la dignité de leurs fonctions; car les embaumeurs n'étoient point exclus de ce collége. Diodore ajoute que les membres du collége sacré n'avoient d'autre école que celle de leurs pères qui les instruisoient chacun dans leur profession; & que tous, en qualité de membres du collége sacerdotal, réunissoient en leurs personnes l'estime & la vénération des peuples, parce qu'ils jouissoient d'un libre accès dans les endroits les plus secrets du temple.

Hérodote fait encore un récit plus circonstancié de l'état de la médecine en Egypte. Il nous apprend que les médecins y démembrèrent cette science & distribuèrent entre eux les maladies; que chaque médecin avoit la sienne, & qu'aucun d'eux n'osoit en suivre davantage. L'Egypte, dit-il, est pleine de médecins: les uns sont pour les yeux, les autres pour les dents, ceux-ci se sont emparés de la tête & ceux-là du ventre. Il y a même une espèce particulière de médecins qu'on appelle dans les maladies inconnues.

Les médecins payés par l'État ne retiroient en Egypte aucun salaire des particuliers. Diodore nous apprend que les choses étoient sur ce pied; au moins en temps de guerre; mais en tout temps, ils secouroient sans intérêt un *égyptien* qui tomboit malade en voyage. Quant à leur façon de traiter les maladies, ils suivoient des règles établies par des prédécesseurs qui s'étoient illustrés dans la profession;

profession ; ces règles transmises dans des mémoires authentiques, fixoient seules la pratique du médecin. Eut-il tué son malade, en suivant ponctuellement les loix du code sacré, on n'avoit rien à lui dire ; mais il étoit puni de mort, s'il entreprenoit quelque chose de son chef, & que le succès ne répondît pas à son attente. Rien n'étoit plus capable de ralentir les progrès de la médecine ; aussi la vit-on marcher à pas bien lents, tandis que cette contrainte subsista. Aristote rapporte, dans ses questions politiques, qu'en Egypte le médecin pouvoit donner quelque secours à son malade le cinquième jour de la maladie ; mais que s'il commençoit la cure avant que ce temps fût expiré, c'étoit à ses risques & fortune : coutume que le même auteur traite d'indolente, d'inhumaine & de pernicieuse, quoique d'autres en fissent l'apologie.

Les hommes ont souvent jugé de la même chose sous différens points de vue, & il est arrivé de-là qu'ils l'ont différemment appréciée. Mais de telle façon qu'on considère la pratique des *égyptiens*, il est difficile de ne pas s'apperçevoir que les entraves, dans lesquelles ils retenoient leurs médecins, n'avoient été forgées que par une prudence timide qui retarde toujours le progrès des sciences. Sous les rois goths, qui règnoient en Espagne dans le septième siècle de l'ère chrétienne, on n'exerçoit point aussi la médecine sans danger. Un médecin étoit en même temps chirurgien & apothicaire. Avant que d'entreprendre de guérir une maladie, il convenoit du prix avec la partie intéressée. Si le malade venoit à mourir, le disciple d'Hippocrate perdoit son salaire : mais s'il venoit à estropier un homme libre en le saignant, il étoit condamné à lui payer cent sols d'or d'amende. Le sol d'or valoit quinze francs, monnoie de France. Si l'estropié mouroit de la blessure ou de quelque opération chirurgicale, le malheureux médecin étoit réduit à l'esclavage & livré aux parens du mort, qui, à la vie près qu'ils ne pouvoient lui ôter, le punissoient à leur gré. Mais si ce n'étoit qu'un esclave qui eût été la victime de l'ignorance ou de la mal-adresse, le médecin en étoit quitte pour fournir un autre esclave de la même valeur. Lois étranges qui se ressentent de la dureté des législateurs ; puisque d'une part, elles ne vouloient que des médecins qui rendissent les hommes immortels, & que d'une autre, elles demandoient des chirurgiens toujours sûrs dans leurs opérations & maîtres des écarts de la nature. Si ce trait d'histoire paroît disculper la méthode des *égyptiens*, il ne prouve pas moins que le règne de la barbarie a été bien long.

Mais continuons. Voici le jugement qu'Isocrate a porté de la médecine des *égyptiens*. Les prêtres, dit-il dans l'éloge de Busiris, qui ont de grands priviléges, ont inventé pour le bien des malades, un systême de médecine qui exclut tout remède dangereux. Ils n'emploient que ceux dont on peut user aussi sûrement que des alimens journaliers : de-là vient que les habitans de l'Egypte sont d'un tempérament ferme & robuste ; & parviennent à l'extrême vieillesse.

Par tout ce que nous venons de rapporter, il est aisé de juger de la dignité de la médecine, chez les anciens *égyptiens*, de l'opulence des médecins & de la singularité de leur pratique. Comme les principes de l'art & l'exigence des cas déterminoient beaucoup moins les règles de celle-ci, que les loix écrites qu'il étoit dangereux de franchir, il est aisé de conclure que la théorie de ces médecins étoit fixée, que leur profession exigeoit plus de mémoire que de jugement, & qu'ils transgressoient, rarement, avec impunité, les loix prescrites par le code sacré. Mais entrons dans un plus long détail sur la condition de la médecine en Egypte, & à cet effet, passons en revue l'état des différentes parties qui composent cette science.

Il est d'abord constant que la physiologie des *égyptiens* étoit dans un degré de perfection proportionnée à leurs connoissances anatomiques ; car cette partie suppose des dissections exactes & fréquentes. Or, quel étoit l'état de leur anatomie ? Les progrès, qu'ils y avoient faits, se réduisoient à peu de chose.

Diogène Laërce rapporte, sur l'autorité de Manethon, fameux prêtre *égyptien*, qui vivoit vers l'an 304 avant Jésus Christ, que les médecins d'Egypte regardoient les animaux comme composés des quatre élémens, à quoi Seneque ajoute qu'ils distinguoient les élémens en mâles & en femelles. Ils accordoient de plus aux corps célestes une grande influence sur celui de l'homme, qu'ils divisoient en trente-six parties consacrées à autant de dieux ou de démons, auteurs de la santé & des maladies qui survenoient à la partie qui étoit vouée à chacun d'eux : c'est pourquoi on adoroit ces génies, & il y avoit de certains enchantemens propres à calmer leur colère. Un autre moyen de se réconcilier avec ces êtres bien ou mal-faisans, c'étoit de graver leurs hiéroglyphes sur des pierres ou sur des plantes. Tels furent apparemment les principaux fondedens & les premières causes de la magie, dont on voit tant de traces dans la médecine ancienne.

L'union du sacerdoce à la médecine a beaucoup contribué, chez les anciens, à multiplier le nombre des pratiques superstitieuses ; & comme les *égyptiens* rapportoient les causes des maladies à des démons, dispensateurs des biens & des maux, c'est en partie sur la superstition qu'on est en droit de fonder l'état de leur pathologie. On peut croire cependant que cette science s'est ensuite perfectionnée par les occasions fréquentes

qu'ont eues les embaumeurs, de voir & d'examiner les viscères humains. Hérodote & Diodore pensent que les trouvant affectés & corrompus de diverses façons, ils conjecturerent que les substances qui servent à la nourriture du corps, sont elles-mêmes la source de ces infirmités. Vraisemblablement cette découverte & la crainte qu'elle inspira, donnèrent lieu au régime & aux diètes qui s'observoient. De-là vint encore cet usage fréquent de clystères, de boissons purgatives, de vomitifs & de l'abstinence des alimens; toutes choses qu'ils pratiquoient dans le dessein d'obvier aux maladies en éloignant leurs causes. Ils donnoient, selon Hérodote, trois jours de suite par mois à ces remèdes de précaution; mais si l'on en croit Diodore, ils mettoient trois ou quatre jours d'intervalle entre chaque évacuation. Au reste, les témoignages de ces auteurs pourroient être vrais, quoique différens: il s'agit pour cela qu'ils aient rapporté l'un & l'autre la pratique de leur temps; car il y a un intervalle de près de 400 ans entre le premier & le second.

Pline & Élien disent que l'usage des clystères chez les *égyptiens* vient de l'ibis ou de la cicogne, à qui la nature a fait le bec de figure propre à pouvoir se l'introduire dans l'anus, & à insinuer dans ses intestins un fluide qui les nettoie. Ils communiquèrent à leurs voisins cette méthode d'évacuer & d'autres qu'ils avoient encore. Il est même vraisemblable que les frictions, les bains & les oignemens furent usités parmi eux, avant que d'être connus des grecs. Tout cela ne contribua pas peu à éloigner les causes des maladies dans un climat chaud & sec; mais, suivant Hérodote, la température de l'Egypte qui n'est sujette à aucune altération considérable, ne contribuoit pas moins à la constitution saine & robuste de ses habitans, en favorisant tous les soins qu'ils prenoient de leur santé.

Tous les auteurs ne s'accordent pas sur le régime des *égyptiens*; & malgré ce qu'en ont dit la plupart d'entre eux, il est à propos d'observer que ces peuples, quoique restreints par rapport à l'usage des viandes, s'en servoient cependant dans leur nourriture ordinaire. Hérodote assure que les prêtres avoient abondamment de tout, sans entrer dans aucune dépense. On leur fournissoit le vin, & ils emportoient des autels du bœuf & des oies: mais le poisson leur étoit défendu, ainsi que les feves, dont on ne faisoit aucune récolte dans le pays. Ce fut peut-être pour cette raison que Pythagore proscrivit ce légume.

Comme les usages varient selon l'intérêt des peuples & la diversité des contrées, les *égyptiens*, sans être privés de la chair des animaux, en usoient plus sobrement que les autres nations. L'eau du nil, dont Plutarque nous apprend qu'ils faisoient grand cas, & qui les rendoit vigoureux, étoit leur boisson ordinaire. Hérodote ajoute à cela que leur sol étoit peu propre à la culture des vignes; d'où nous pouvons inférer qu'ils tiroient d'ailleurs les vins qu'on servoit aux tables des prêtres & des rois. Le régime prescrit aux monarques *égyptiens* peut nous donner une haute idée de la tempérance de ces peuples. Leur nourriture étoit simple, dit Diodore, & ils buvoient peu de vin, évitant avec soin la réplétion & l'ivresse; en sorte que les loix qui régloient la table des princes, étoient plutôt les ordonnances d'un sage médecin que les institutions d'un législateur. On accoutumoit les enfans à cette frugalité, dès leur plus tendre jeunesse.

Quant aux exercices des *égyptiens*, nous apprenons du même auteur qu'ils étoient tout autres que ceux des grecs. L'étude de la musique n'entroit point chez eux dans l'éducation ordinaire: pour la lutte, ils la croyoient plus capable de donner au corps une vigueur passagère, dont il falloit garantir les jeunes gens, qu'une constitution mâle & robuste. Au reste, ils étoient très-studieux de la propreté, en cela imitateurs fidèles de leurs prêtres qui, selon Herodote, ne passoient point trois jours sans se raser le corps, & qui, pour prévenir la vermine & les effets des corpuscules empestés qui pouvoient s'exhaler des malades qu'ils approchoient, etoient vêtus d'une toile de fin lin dans les fonctions de leur ministère. Nous lisons encore dans le même écrivain, que la coutume de se raser le corps étoit universelle en Egypte, dont les peuples étoient nuds ou légèrement couverts. Ils ne laissoient même croitre leurs cheveux que lorsqu'ils étoient en pélerinage, qu'ils en avoient fait vœu, ou lorsque quelque calamité désoloit le pays.

Tout ce qu'on a à ajouter à la louange de leur médecine en général, c'est qu'elle étoit vantée dans tous les pays où elle étoit connue, & qu'au jugement d'Isocrate, il n'entroit dans leur pratique que des remèdes doux & salutaires. Au reste, leur médecine n'en étoit pas moins mystérieuse; car ils avoient coutume de s'enfermer dans le temple d'Isis & de Sérapis, & d'attendre là que ces divinités leur révélassent les remèdes qui convenoient à leurs maux. C'étoit pendant le sommeil qu'ils croyoient recevoir ces instructions. Strabon nous apprend que le temple de Vulcain, aux environs de Memphis, étoit aussi fréquenté pour y recevoir des avis sur la cure des maladies; ce qui porteroit à croire que les prêtres n'étoient pas toujours les seuls qui exerçoient la médecine, & que le peuple s'en mêloit aussi dans les occasions pressantes. Il semble même qu'on ne doit point douter que le commun des *égyptiens* ne se fût attaché à la pratique de cette science, puisque les anciens historiens nous disent que leur pays étoit plein de médecins, & que tous ses habitans se donnoient pour tels. Mais ce qu'il

pourroit y avoir de vrai en cela, c'eſt que les particuliers avoient dans leur famille des vomitifs, des purgatifs, & quelques moyens d'évacuer qui n'étoient pas communs : c'eſt à quoi ſe bornoit la médecine du peuple ; car pour le reſte, l'uſage lui en étoit interdit, ſinon dans les occaſions urgentes ; & Diodore de Sicile aſſure qu'il étoit expreſſément défendu de profeſſer cet art ſans être membre du collége ſacerdotal.

Comme les embaumeurs faiſoient partie de ce collége, ou que tout au moins ils avoient un libre accès dans le ſanctuaire des temples, ils jouiſſoient de la plus grande réputation. Mais pour proportionner les dépenſes de l'embaumement à toutes les fortunes, il y en avoit de trois ſortes. Le premier, le plus ſomptueux des trois, coûtoit un talent ; ſomme qui revenoit environ à 4500 livres, monnoie de France. Le ſecond alloit à vingt mines, que l'on peut évaluer à 1500 livres. La modicité du prix du troiſième le mettoit à portée du particulier le moins riche.

(*Extr. d'El.*) (GOULIN.)

EICHSTAD (Laurent) de Stetin en Poméranie, prit le bonnet de docteur en médecine à Wittemberg le 18 ſeptembre 1621, & mourut le 8 du même mois 1660. On ne le connoît guère que par ſes ouvrages qui prouvent qu'il ne manquoit pas d'érudition ; le nombre en eſt même aſſez grand pour juger de ſon attachement au travail. Voici leurs titres :

De theriaca & mithridatio. Stetini, 1624, *in*-4.

De confectione alchermes diſſertatio & exercitatio medica. Ibidem, 1634, *in*-4, 1635, *in*-8.

De diebus criticis libellus. Ibidem, 1639, *in*-4, avec les éphémérides du même auteur.

De cauſis utilitatis medicinæ & matheſeos. Gedani, 1647, *in*-4.

Collegium anatomicum, ſive, quæſtiones de natura corporis humani. Ibidem, 1649, *in*-8.

De camphora, an Hippocrati & aliis priſcis nota fuerit, & quid de ejus ortu & naturâ recentiores medici prodiderint. Gedani, 1650, *in*-4.

(*Extr. d'El.*) (GOULIN.)

EILEMA. Vogel donne ce nom à une douleur fixe dans une portion quelconque du canal inteſtinal, ſemblable à un clou qu'on y auroit enfoncé.

(CAILLE.)

EISENSCHMID, (Jean-Gaſpar) docteur en médecine & célèbre mathématicien, étoit de Strasbourg, où il vint au monde le 25 ſeptembre 1656. Son père, quoique potier d'étain, avoit des charges honorables dans la ville ; mais il mourut avant que ſon fils fût ſorti de l'enfance. Le goût pour les ſciences ſe développa avec l'âge de celui-ci ; il n'eut pas plutôt atteint le temps de ſe préſenter dans les claſſes d'humanités, qu'il en entreprit le cours, durant lequel il ne ceſſa de ſe diſtinguer. Il fréquenta enſuite les écoles de l'univerſité de ſa ville natale, & s'attacha ſur-tout aux mathématiques qui lui plaiſoient infiniment. Il s'appliqua auſſi à la philoſophie dont il fut reçu docteur vers l'an 1676. Mais la médecine étoit l'objet de toutes ces études préliminaires ; il s'en occupa avec la plus grande ardeur, & toujours ſans négliger les mathématiques, que les conſeils d'Hippocrate lui firent regarder comme une ſcience eſſentielle à ſon deſſein. Il ſoutint ſa thèſe inaugurale en 1681, & d'abord après ſa diſpute, il ſe mit à voyager. La réputation dont l'univerſité de Paris jouiſſoit à tant de titres, l'attira dans les murs de cette ville, où il ſe lia avec pluſieurs ſavans, & particulièrement avec Du Verney & Tournefort. Il parcourut enſuite le reſte de la France, ainſi que l'Italie & l'Allemagne, & revint enfin en 1684 à Strasbourg, où il reçut les honneurs du doctorat en médecine & ſe mit à voir des malades.

En 1696, il fit une chûte, dont il fut tellement bleſſé, qu'il ſe trouva dans l'impoſſibilité de marcher. Empêché par cet accident de s'attacher à la pratique de la médecine, dans laquelle il étoit fort répandu, il ſe dévoua entièrement aux mathématiques ; il donna même bientôt de telles preuves de la ſupériorité de ſes connoiſſances dans cette partie, qu'au rétabliſſement de l'académie des ſciences de Paris en 1699, il eut l'honneur d'être nommé aſſocié de cette compagnie de ſavans. Il s'en étoit ouvert l'entrée en 1691 par un traité, *in*-4, qu'il publia à Strasbourg, ſous le titre de *Diatriba de figura telluris elliptico-ſphæroïde* ; & il juſtifia le choix qu'on avoit fait de lui, par un autre traité imprimé dans la même ville en 1708, *in-octavo*, ſous ce titre : *De ponderibus & menſuris veterum, romanorum, græcorum & hebræorum.*

Eiſenſchmid mourut d'une fièvre hectique le 4 décembre 1712, après pluſieurs mois de maladie. Il a été en commerce de lettres avec la plupart des ſavans de l'Europe, comme avec l'abbé *Bignon*, avec *Caſſini*, *de la Hire*, *Henrion*, *Reland*, *Lochner*, *Thomaſius*, *Wurzelbaur*, *Junius*, *Schuckard*, *Ott* & pluſieurs autres. Louis XIV s'étoit ſervi de lui pour dreſſer une carte géographique qu'il exécuta avec l'approbation des connoiſſeurs. (*Extr. d'El.*) (GOULIN.)

ÉJACULATION. (Vices de l')

La ſemence proprement dite, qui eſt conſervée dans les véſicules ſéminaires, & l'humeur des proſtrates qui lui ſert de véhicule, ſont telle-

ment contenues dans leurs conduits, qu'elles ne peuvent s'échapper, en état de santé, sans une forte compression des membranes qui leur sont propres, & sans celle des muscles érecteurs & accélérateurs; ce qui en produit l'*éjaculation*.

Une trop grande irritation, en resserrant trop vivement les fibres qui font l'office de spincter aux conduits excrétoires de ces deux liqueurs, empêche leur sortie, ou la rend très douloureuse, comme cela arrive dans les chaudepisses éminemment inflammatoires ou cordées; un trop grand relâchement dilate ces canaux, au point de ne pouvoir plus retenir l'une & l'autre liqueur, & cet événement a lieu à la suite des mêmes chaudepisses, & surtout quand on a abusé des saignées, des bains & des tisanes émollientes.

Le premier de ces défauts cesse par les mêmes moyens qui font cesser l'inflammation; le second est un peu plus difficile à guérir: les martiaux cependant remplissent assez bien toutes les indications. (*Voyez* CHAUDEPISSE.) (MAHON.)

ÉJECTION. *Ejectio.* (*Pathologie.*)

Ce mot, en médecine, est synonyme de déjection; mais on l'emploie moins ordinairement. (*Voyez* DÉJECTION.) (MAHON.)

ÉLABORATION. *Elaboratio.* Action par laquelle les différentes humeurs du corps acquièrent leur perfection. On dit un chyle, un sang bien *élaboré*, pour dire un chyle, un sang bien conditionné, quand la nature a pris soin de le perfectionner. (MAHON.)

ÉLÆOMÉLI. (*Mat. méd.*) ελαιομελι, de ελαιον *huile*, & de μελι *miel*.

L'*Elæoméli*, qui est une huile plus épaisse que le miel, & douce au goût, coule du tronc d'un arbre qui vient en Syrie. Cette huile, prise dans de l'eau, évacue par les selles les humeurs crues & bilieuses; mais les malades qui ont recours à ce remède, tombent dans l'engourdissement, & perdent leurs forces: cependant il ne faut pas se laisser épouvanter par ces symptômes. Lorsqu'ils sont dans cet état, il faut avoir soin de les tenir éveillés: il n'y a point de danger, si on ne les laisse point tomber dans un sommeil profond.

On tire aussi cette huile des bourgeons oléagineux de l'arbre. La meilleure de cette espèce est celle qui est vieille, épaisse, grasse & claire. Elle est échauffante de sa nature. Si on l'applique sur les yeux, en forme d'onguent, elle contribuera à les éclaircir. On s'en sert aussi dans la lèpre & dans les affections de nerfs. (*Dioscoride. L.* I. *Ch.* 37.) Extrait du Dict. de James. (MAHON.)

ELÆO-SACCHARUM. (*Mat. méd.*)

Le mot *elæo-saccharum* signifie huile sucrée, ou mélange d'huile & de sucre; on l'emploie pour désigner communément une huile volatile dont on impregne le sucre, en frottant la peau des citrons & des oranges avec un morceau de sucre, jusqu'à ce qu'on ait brisé toutes les cellules qui garnissent cette peau & enlevé l'huile qui les remplissoit. On emploie ce moyen pour aromatiser la limonade, l'orange ou toute autre liqueur.

(FOURCROY.)

ÉLAN. (*Mat. méd.*)

Alce. Off.

Cervus cornibus à caulibus palmatis. Lin. *Cervus alces*, Briss.

C'est un animal quadrupède à-peu-près de la taille du cerf, dont il diffère par la longueur & la couleur du poil, par la grandeur de la lèvre supérieure, par la petitesse du col & la roideur des jambes. Ses cornes sont encore plus larges que celles du cerf, elles ne s'élèvent guère au-delà de deux pieds.

L'*élan* habite les contrées septentrionales, la Lithuanie, la Pologne, la Suède, la Laponie. Il aime les lieux ombrageux & humides; rumine, après avoir brouté l'herbe, & mangé l'écorce des arbres, & les feuilles de plusieurs espèces. Cet animal va en troupe, est doux, bon nageur, & très-vîte à la course. Il peut s'apprivoiser.

Les allemands l'ont nommé *Elend*, c'est-à-dire, misère, ou animal misérable, soit parce qu'on a cru qu'il tomboit souvent du haut mal, soit à cause de son extrême timidité & de son cri lamentable. On dit qu'il est sujet à l'épilepsie, qu'il doit à des petits vermisseaux ou insectes, qui lui picotent la membrane pituitaire, & se nichent fort avant dans son cuir.

Les anciens croyant que cet animal se délivroit de ses attaques d'épilepsie, en se fourant son pied dans son oreille, ont donné à ce pied coupé à l'animal vivant, des vertus extraordinaires; ils l'ont cru anti-épileptique, anti-convulsif & alexitaire, ils en ont fait des amulettes, on en a mis dans des bagues, qu'on faisoit porter aux enfans. On sent combien ces prétentions sont peu fondées.

On pourroit tirer de la corne d'*élan* une gelée qui contiendroit à-peu-près les mêmes principes que celle de la corne de cerf. (MACQUART.)

ELATERIUM, *officinarum*, (*Mat. méd.*) *Cucumis sylvestris asininus dictus* (Casp. Bauh. Pin. 314.) *Momordica* Elaterium *pomis hispidis*, *cirrhis nullis*, L. *Concombre sauvage.*

Toutes les parties de cette plante, dont on

peut voir la description détaillée dans les livres de botanique, sont violemment purgatives. Cependant les racines le sont plus que les feuilles, & moins que le fruit. Ce fruit est assez semblable à une olive d'Espagne pour la grosseur & pour la forme: il est couvert de pointes, ou épineux, & plein d'un suc pulpeux dans lequel sont contenues plusieurs semences ovales & brunes: lorsque l'enveloppe commune creve, les semences sont portées en l'air avec une force élastique considérable. De-là vient, sans doute, le nom que les grecs donnoient à cette plante, ἐλατήριον, de ἐλαύνω, agiter, lancer. Ils l'ont transporté ensuite au suc même de la plante exprimé & desséché au point d'en faire des espéces de gâteaux, comme le prescrit Dioscoride (*lib. IV. chap.* 155). Il paroit, au reste, que les anciens appeloient aussi de ce nom tout remède purgatif, & en particulier ceux qui agissoient avec beaucoup d'énergie, τὰ ἐλατήρια. Les semences du concombre sauvage doivent être choisies un peu avant leur maturité, parce que, si elles sont trop vertes, leur suc vireux purge immodérément & jusqu'à donner la dyssenterie, & si elles sont tout-à fait mûres, elles n'ont plus l'efficacité qu'on en attend. La préparation la plus simple de l'*élaterium* consiste à en faire sécher les fruits tout entiers, & à les pulvériser avec leurs graines. C'étoit celle que proposoit Boulduc, dans la pensée où étoit cet habile pharmacien, que la plupart des bons remèdes végétaux sortent tout préparés des mains de la nature: & de cette manière l'*élaterium* lui a paru un fort bon hydragogue. (*Voyez* HIST. DE L'ACAD. ROYALE DES SCIENCES, AN. 1719, p. 44.)

Voici la manière dont Lémery veut que l'on prépare l'*elaterium* » On entend par *elaterium*, » dit-il, le suc du *concombre sauvage*, aussi-tôt » qu'il en est extrait: mais, comme on ne peut le » conserver dans cet état pendant un temps con- » sidérable, on le préparera de la manière sui- » vante. Broyez des concombres sauvages mûrs » dans un mortier de marbre ou de pierre, » laissez en digestion à froid pendant quatre ou » cinq heures, faites-les chauffer & en exprimer » le suc avec un linge. Mettez ce suc dans un » vaisseau de verre ou de terre, laissez évaporer » l'humidité jusqu'à ce que ce qui reste ait la » consistance d'un extrait & puisse être mis en » pilules; vous aurez alors ce qu'on entend par » *elaterium*. D'autres, ajoute Lémery, jettent ces » feces, donnent au suc dépuré la consistance » d'un extrait. Quant à moi, je pense qu'on ob- » tiendra plus parfaitement les propriétés du » *concombre sauvage* sans cette dépuration. »

Les anciens donnoient l'*elaterium* à la dose depuis six grains jusqu'à trente. Cette dose considérable, & cette différence entre les doses, viennent, sans doute, de ce qu'ils ne préparoient pas cette plante d'une manière uniforme. Les médecins modernes sont beaucoup plus réservés, & ne l'emploient qu'à la dose d'un demi grain jusqu'à deux grains, & comme un stimulus qu'ils ajoutent à d'autres médicamens auxquels ils l'unissent. Cependant Mercurialis assure que l'*elaterium* produit un effet plus facile & plus complet, si on l'administre à une dose un peu plus forte & mêlé avec des gommes: & il est certain que les habitans des climats chauds supportent plus aisément les forts purgatifs que ceux des pays froids.

L'*elaterium* évacue puissamment par les selles le phlegme épais, les humeurs séreuses & mélancholiques. On s'en sert dans les apoplexies, les léthargies, les hydropisies, & les maladies hypochondriaques. Celui fait d'après le procédé de Lémery se donne depuis trois grains jusqu'à douze: on peut le joindre à quelques grains de méchoacan, ou de rhubarbe, & de sel d'absynthe, en incorporant le tout avec l'extrait de génievre.

Simon Paulli dit avoir donné l'*elaterium* dans deux cas d'hydropisie opiniâtre, lorsque les forces des malades étoient encore entières, & les avoir guéris parfaitement, en fortifiant les viscères, après la sortie des eaux, par l'effet de ce remède. Sydenham & Lister, en Angleterre, ont aussi vanté l'*elaterium* dans l'hydropisie, ainsi que Mercurialis & Heurnius pour l'anasarque: mais ils excluent les cas dans lesquels il y auroit inflammation ou fièvre. Saxonia l'employoit pour les fleurs blanches, & Etmuller pour l'hydrocele. Capivaccius avoit la précaution de ne commencer que par un demi grain, & d'augmenter successivement la dose, autant que la nature de la maladie & les forces des malades le permettoient.

Les anciens croyoient que l'*elaterium* avoit la vertu d'emporter les humeurs aqueuses & visqueuses amassées aux environs des articulations: c'est par cette raison qu'on faisoit entrer le suc de sa racine dans les clystères, dans les emplâtres, & dans les cataplasmes que l'on appliquoit sur les parties affectées, dans les douleurs de la sciatique. Dioscoride, Mésué, Castor Durantes, & d'autres, lui attribuent aussi de grandes propriétés, lorsqu'on s'en sert à l'extérieur dans des cas de migraine, d'enflures, de tumeurs dures, de meurtrissures, de dartres farineuses, de taches de rousseur, d'ulcères invétérés, de jaunisse, &c. Nous n'entrerons point dans tous ces détails de succès qu'une expérience raisonnée n'a point confirmés.

L'*elaterium* entre dans la composition de l'électuaire panchymagogue de Crollius, dans l'onguent d'Agrippa, l'onguent d'Arthanita, l'emplâtre Diabotanum, &c. (MAHON.)

ELCOSIS, *elcos*, (*Patholog.*) (*Voy.* ULCÈRE, DICT. DE CHIRURG.) (CHAMSERU.)

ELCOSIS, (*Maladie des yeux.*)

Ulcération profonde de la cornée à la suite d'un coup ou d'une grande inflammation : Ambroise Paré a employé ce mot d'après Galien, *Def. Med.* (*Voyez* ULCÈRES DES YEUX.)

(CHAMSERU.)

ELCOSIS. (*Nosol. méthodique.*)

Sauvages a ainsi appellé le MAL S. LAZARE; (*Voyez* ce mot.) Il consiste en un grand nombre d'ulcères opiniâtres compliqués, avec carie, putridité, fièvre lente, &c. Ce genre de maladie appartient aux cachexies auomales, O, VII de la classe des *cachexies* qui est la X^e^ & dernière.

(CHAMSERU.)

ELECTION, (Temps, lieu d') C'est l'opposé de nécessité, (Temps, lieu de.)

L'un & l'autre s'appliquent à la plupart des remèdes employés en médecine : c'est-à-dire, qu'il n'y a presqu'aucun remède qui ne puisse être dans le cas d'être administré tantôt dans un temps & à une partie du corps déterminés, tantôt dans le temps & vers la partie du corps qu'il plaît au médecin de préférer.

Par exemple, une femme, ayant ses règles, éprouve des symptômes de saburre dans les premières voies, si effrayans, que l'on ne peut attendre, pour lui donner un vomitif, la fin de cette évacuation périodique : voilà le temps de nécessité. Une autre aura de la fièvre & des signes de saburre moins redoutables. On attendra pour la faire vomir, qu'on ait diminué l'inflammation par la saignée : voilà le temps d'*élection*. Le lieu d'*élection*, c'est quand on est libre, par exemple, de saigner du bras ou du pied : le lieu de nécessité, quand il est indispensable d'opérer une révulsion par le moyen de la dérivation vers telle partie du corps où l'on pratiquera la saignée.

Le lieu de nécessité & celui d'*élection* sont d'une application encore plus sensible dans plusieurs opérations de chirurgie, telles que le trépan, l'empyème, la ponction, &c. (*Voyez* LE DICTIONNAIRE DE CHIRURGIE.)

(MAHON.)

ÉLECTRICITÉ. (*Physique médicale.*)

L'*électricité* n'étoit pour les anciens qu'une propriété de l'ambre, *électron* en grec, *electrum* en latin; celle d'attirer & de repousser alternativement les corps légers, après que l'ambre avoit été frotté. Cette propriété, qu'on croyoit particulière à un être isolé, fit très-peu de sensation dans des siècles où l'on consultoit beaucoup moins l'expérience que l'imagination, où l'on estimoit moins les faits que les systêmes, Ce ne fut que vers le commencement de ce siècle que les physiciens, fatigués de suivre une route qui ne les avoit conduits que d'erreurs en erreurs, renoncèrent à des systêmes qui renversoient ceux qui les avoient précédés & qui étoient détruits par les opinions nouvelles. Ce fut vers le tiers du siècle où nous vivons que du Fay, en France, Canton, en Angleterre, firent une attention suivie à la propriété de l'ambre, & qu'ils reconnurent que celle d'attirer & de repousser alternativement les corps légers, après qu'il avoit été frotté, ne lui est pas particulière ; mais qu'il la partage avec plusieurs autres substances, telles que la soie, la cire, le soufre, les bitumes, les résines, le verre, &c. Ils reconnurent en même temps que d'autres substances ne s'électrisoient pas par le frottement, mais que, si les tenant suspendues à des substances qui s'électrisoient de cette façon, on les approchoit de celles en qui le frottement avoit excité l'*électricité*, elle se transmettoit ou se communiquoit à ces substances, qui devenoient électriques par approximation : de-là, la division des corps en *électriques par frottement* & *en électriques par communication*. Cette première notion fournit les moyens de multiplier les expériences, & le verre, surtout, donnant beaucoup d'*électricité* par le frottement, étant plus commode à manier que les autres substances, on s'en servit pour construire des machines électriques dont le principal agent fut d'abord un *globe*, ensuite un *plateau*, puis un *cylindre de verre*. On se servit de cordons ou de rubans de soie pour suspendre, de gâteaux de cire, d'abord, puis de piliers de verre ou de bouteilles pour soutenir les supports des objets qu'on avoit dessein d'électriser par communication. Ces différens moyens ayant mis à portée de multiplier les expériences, elles offrirent aux physiciens des phénomènes qui les étonnèrent par leur nature, par leur nouveauté, par leur variété, par leur peu de rapport avec les effets naturels auxquels on étoit le plus accoutumé. Dès-lors, l'*électricité* fixa l'attention des savans & la curiosité du public : on cita les faits, on décrivit les phénomènes, on tenta de les expliquer. Je n'entrerai point dans le détail des découvertes qui furent faites & qui se multiplièrent d'années en années, dans l'énumération des systêmes qu'on proposa sur la nature du fluide électrique, sur la cause de l'*électricité* & sur celles des phénomènes dont il est le principe. Ces objets sont du ressort de l'*électricité physique*, & je ne dois traiter que de l'*électricité médicale*. Cependant l'application de l'*électricité* au traitement des maladies, pour être plus conséquente, pour être fondée en raison, pour être mieux dirigée & n'être pas purement

empirique, devant être néceſſairement déduite de *la nature*, *des propriétés* & *des lois* du fluide électrique; celui qui poſſédera le mieux ces différens objets ne pouvant manquer de faire une application de l'*électricité* au traitement des maladies, plus analogue aux différens cas, plus variée dans les moyens d'appliquer ce remède & plus heureuſe dans ſes effets; les différentes manières d'adminiſtrer l'*électricité* étant d'ailleurs déduites de la connoiſſance de ces mêmes objets, je dois offrir en cet endroit un précis de ce qui eſt connu ſur *la nature*, ſur *les propriétés*, ſur *les lois* du fluide électrique, mais en me bornant à ce qui a du rapport avec l'économie animale ou ce qui peut éclairer ſur la manière d'employer l'*électricité* comme remède.

De la nature du fluide électrique.

L'électricité eſt produite par un fluide, car ſi on approche une partie nue du corps d'une ſubſtance électriſée, on ſent l'impreſſion d'une matière tenue, d'un gaz léger; ſi le corps électriſé eſt armé d'une pointe, on ſent à une certaine diſtance de la pointe un ſouffle ſemblable à un vent frais, ou à un courant d'air rapide qui s'inſinueroit par une fente; ce courant, vu dans l'obſcurité, forme une aigrette lumineuſe, il ne produit ſur la partie qui le reçoit, qu'un ſentiment de fraîcheur, dû ſans doute à ſa viteſſe, & tel qu'en produiroit tout courant rapide d'un fluide ſubtil; il ne laiſſe point de traces d'adhéſion avec la partie qu'il a touchée, à la manière des liquides, il n'excite point d'impreſſion de chaleur, & dirigé long-temps ſur la boule d'un thermomètre, il n'en fait ni monter ni deſcendre la liqueur.

Le fluide électrique eſt donc un fluide ſubtil, ſec, tenu, lumineux dans l'obſcurité (il le devient au jour quand il eſt concentré), qui par lui-même ne change pas le degré de chaleur des corps qu'il traverſe: ſon exiſtence, indépendamment des preuves que je viens déjà d'en fournir, eſt démontrée par la manière dont il affecte quatre de nos ſens.

L'odorat, par l'odeur analogue à celle du phoſphore qu'on ſent après la décharge d'une batterie, ou dans un lieu où on a électriſé long-temps avec une machine un peu forte.

La vue, par le brillant des étincelles, même en plein jour, & l'éclat des aigrettes à l'extrémité des pointes dans l'obſcurité.

L'ouie, par l'exploſion de la décharge d'une batterie ou de la bouteille de Leyde, par le pétillement des étincelles & le bruiſſement des aigrettes.

Le toucher, par le ſouffle frais qui émane des pointes & par le ſentiment mixte de piqûre, brûlure & déchirement qu'éprouvent ceux qui reçoivent des étincelles.

Qu'elle eſt la nature du fluide électrique? En eſt-ce un particulier, on une modification d'un fluide déjà connu en phyſique ſous un autre nom? eſt-il acide ou alcalin?

Chacun de ceux qui ſe ſont occupés de ces queſtions y ont répondu ſuivant les connoiſſances qui leur ſont plus particulières, ſelon leur manière de conſidérer le fluide électrique: mais les réponſes ne préſentent juſqu'à préſent que des ſyſtêmes ſans ſolution des queſtions.

Les phyſiciens ont vu dans le fluide électrique une modification de la matière de la lumière, de celle du feu: comme la première, il eſt lumineux, il ſe meut avec une viteſſe inſtantanée pour nous; il ſe propage par des rayons divergens; il reſſemble à la ſeconde, lorſqu'il eſt condenſé, par le ſentiment de brûlure qu'il fait éprouver; il enflamme les eſprits ardens, le gaz inflammable; d'autres phyſiciens & ceux-là ſe fondent ſur des rapports plus immédiats, plus concluans, regardent le fluide électrique comme le même que le fluide magnétique; ils ne voyent de différence que dans quelques modifications de la même ſubſtance. En effet, la foudre aimante le fer qui en eſt frappé; la décharge d'une forte batterie produit le même effet, & l'un & l'autre changent les poles d'une aiguille déjà aimantée: ajoutons que la plupart des phyſiciens admettent la répulſion du fluide électrique, comme celle de l'aimant. Mais de ces effets le plus frappant, celui d'aimanter le fer qui eſt touché du fluide électrique, s'opère d'une manière bien différente. Si on tient avec une pince une aiguille par un de ſes bouts, qu'on expoſe l'autre quelques momens à la flamme d'une bougie, cette aiguille eſt aimantée; eſt-ce que la flamme même, la matière du feu ſeroit analogue au fluide magnétique, & que ces ſubſtances ſeroient le même fluide diverſement modifié en différens états? Ceux qui regardent le fluide électrique comme un fluide particulier, le définiſſent un fluide ſubtil, univerſel, ſec, répandu par-tout également, d'une viteſſe infinie dans ſes mouvemens quand il eſt tiré de ſon équilibre & d'une force pour le reprendre, à laquelle aucune digue, aucune maſſe ne peuvent réſiſter: ils en font le principal & le plus puiſſant, comme le plus univerſel agent de la nature: il met la matière en action, il fertiliſe les plantes, il vivifie les animaux, il entretient & change l'univers, qu'il anime, qu'il entretient, qu'il bouleverſe. Je n'inſiſterai pas davantage ſur ces hautes & brillantes ſpéculations.

Le fluide électrique, aux yeux des phyſiologiſtes, eſt le même fluide dont on a de tous temps ſuppoſé l'exiſtence, ſans qu'elle ait jamais été démontrée, dont on a toujours parlé, que

personne n'a vu, ni soumis à aucun de nos sens, & qu'on est convenu de désigner comme un agent dont on ne pouvoit se dispenser de supposer l'existence, sous les noms de *principe nerveux*, *d'esprits animaux*. La subtilité du fluide électrique, la célérité de son mouvement & les mêmes propriétés indispensablement requises pour le fluide qui seroit le principe des sensations & du mouvement musculaire, sont le principal fondement de l'analogie qu'on a cru trouver entre le *fluide électrique* & *les esprits animaux*, ou *le fluide nerveux*. Mais cette opinion pour laquelle on compte de nombreux partisans, qu'on a vu plusieurs fois soutenue dans les écoles, souffre de fortes difficultés dont voici les principales.

1°. Avant de comparer deux objets, il faut être assuré de l'existence de l'un & de l'autre, connoître leur nature, leur propriété. Jamais l'existence des *esprits animaux*, du *fluide nerveux*, n'a été démontrée ; ce n'est encore qu'une hypothèse à laquelle on ne tient pas beaucoup aujourd'hui même dans les écoles, qu'un systême usé qu'on défend foiblement : une suite nécessaire, c'est que la nature & les propriétés d'un pareil fluide sont inconnues ; la nature du fluide électrique est encore un mystère pour nous, & nous ne connoissons que quelques-unes de ses propriétés : comment donc comparer le *fluide électrique* peu connu avec le *fluide nerveux* dont l'existence même est un problême ?

2°. Des fibres nerveuses ont été desséchées, battues, réduites en filamens dont on a composé un *plateau* qui, par le frottement, a produit une *électricité* aussi forte que si on eût employé *un plateau de verre*. L'expérience est curieuse ; mais que prouve-t-elle ? Que les nerfs desséchés sont électriques par frottement. En concluera-t-on que dans l'animal vivant les nerfs sains, mols, pulpeux, abreuvés d'humidité, sont conducteurs du fluide électrique par préférence à d'autres parties, & que le fluide électrique circule dans les nerfs ? Quel rapport, quelle comparaison établir entre des fibres desséchées, battues, réduites en filament, & les mêmes fibres organisées dans l'animal vivant ?

3°. Des nerfs frais tirés du même sujet que des artères, des veines, des membranes, des fibres musculaires, tous ces corps étant, autant qu'on a pu, de même diamètre, d'une longueur égale, ont été tous des conducteurs d'une égale bonté : tous, électrisés ensemble, sur le même isoloir, ont cessé en même temps de fournir des signes d'*électricité*. Les nerfs frais n'ont donc pas plus d'analogie que les autres parties du corps du même animal avec le fluide électrique, & l'on n'a encore démontré par aucune expérience leur analogie plus grande avec ce fluide dans l'animal vivant : rien ne démontre donc qu'ils sont les conducteurs de ce fluide, & qu'il est le principe qui communique aux nerfs leurs propriétés.

4°. Si le fluide électrique, en se propageant à travers les nerfs, les rendoit les agens des sensations & du mouvement, un paralytique en qui ces facultés sont suspendues, en jouiroit pendant le temps que placé sur l'isoloir, le fluide électrique, déterminé dans son cours par l'action d'une pointe, circuleroit à travers les nerfs des membres paralysés, comme à travers les autres organes des mêmes parties. Ce paralytique jouiroit du mouvement & de la sensibilité tant que le principe en découleroit du plateau comme d'une source abondante, à travers ses membres, &, à l'instant où la communication avec cette source seroit interrompue, il retomberoit dans son premier état. C'est cependant ce qui n'a pas lieu, le paralytique électrisé ne recouvre point tout-à-coup les facultés dont il est privé, quoique ses membres soient traversés par le fluide électrique ; ce n'est donc pas par le manque de ce fluide, parce qu'il ne traverse pas les nerfs, qu'ils sont privés de leurs propriétés, & le fluide électrique ne paroît pas être l'agent qui le leur communique. Car, avancer, comme on l'a fait, que les nerfs d'un paralytique ne sont pas susceptibles d'être électrisés, c'est une proposition contredite par des faits trop multipliés, trop avérés, pour qu'on puisse aujourd'hui la soutenir. Il suffit d'avoir vu les muscles d'un paralytique, comme il arrive presque toujours, & comme il n'y a qu'un petit nombre d'exemples du contraire, se contracter par l'impression de l'étincelle électrique, pour être convaincus que les nerfs sont susceptibles, dans la paralysie, d'être électrisés.

Les physiologistes ne nous présentent donc pas d'opinion mieux fondée, ni plus probable sur la nature du fluide électrique, que ne le font les physiciens. Rappellons en peu de mots ce qu'en ont dit les chimistes.

Ceux qui se sont occupés à rechercher la nature du fluide électrique, sont d'opinion, en général, qu'il est acide : ils se fondent sur ce que souvent il rougit la teinture bleue, & surtout sur ce qu'il crystallise l'alcali caustique : mais les premières de ces expériences offrent des résultats si sujets à varier, si souvent différens, quoique les expériences aient été successivement répétées dans le même quart d'heure de la même manière, que ce genre de preuves devient fort équivoque. Fourcroy m'a bien voulu seconder dans des expériences assez nombreuses : elles ne nous ont pas deux fois de suite présenté le même résultat, & nous n'avons rien obtenu d'assez constant, d'assez probatoire pour asseoir notre opinion sur la qualité acide supposée par la plupart des chimistes relativement au fluide électrique. Hassenfrast a lu à la Société de médecine

decine un mémoire dans lequel il détailloit de nombreuses expériences analogues à celles que nous avions faites Fourcroy & moi ; les résultats étoient de même très-variés, très inconstants, & la conséquence nulle par conséquent.

La seule expérience satisfaisante en ce genre que nous ayons faite Fourcroy & moi, est la suivante.

Nous avons renfermé dans deux bocaux de verre d'égale capacité, terminés chacun par deux goulots, une égale quantité du même air atmosphérique ; l'orifice des bocaux a été fermé avec des bouchons de liége ; un des bocaux a été traversé par un fil de fer & placé sur un isoloir ; il y est resté pendant douze heures ; dans cet intervalle de temps, le bocal a été électrisé pendant quatre heures sans communication avec le réservoir commun ; pendant autant de temps, il a été électrisé, étant en communication avec le réservoir, par une chaîne attachée au fil de fer qui traversoit le bocal : pendant les quatre autres heures, ayant ôté la communication avec le réservoir, on a tiré fréquemment des étincelles du fil de fer qui traversoit le bocal, & on a fait passer de fortes & de nombreuses commotions à travers ce fil de fer.

Le lendemain, ayant soumis l'air contenu dans les deux bocaux, dont l'un avoit été exposé à l'action qu'auroit pu avoir l'*électricité*, & l'autre n'y avoit pas été exposé, aux différens procédés propres à faire reconnoître l'altération que l'air a pu souffrir, nous avons trouvé celui des deux bocaux semblable en tout & à ce qu'il étoit avant qu'on eût fermé les bocaux ; il n'avoit souffert aucune altération : d'où il résulte que l'*électricité* produite, dans un jour favorable, pendant douze heures, par une machine à plateau de 24 pouces de diamètre & d'un bon service, le fluide traversant tantôt le bocal qui renferme l'air sous la forme d'un courant, tantôt s'y accumulant, ou s'y répandant sous la forme d'étincelles simples ou d'étincelles foudroyantes, est pendant cet intervalle de temps sans action sur l'air atmosphérique.

Quant à la crystallisation de l'alcali, feu Buquet m'ayant fourni de l'alcali caustique, j'en partageai la dose en deux portions, chacune dans un verre de montre ; un des verres fut mis au fond d'un poudrier & l'autre au fond d'un vase pareil en tout. Les deux poudriers furent couverts d'une vitre lutée avec de la cire verte ; l'une des vitres percée d'un trou donnoit passage à un fil de fer pointu qui descendoit à une ligne de la surface de l'alcali ; le poudrier placé sous le conducteur de la machine, le fil de fer fut électrisé pendant 18 heures en deux jours, le temps n'étant pas à la vérité bien favorable ; un courant d'air électrique ne cessa de souffler sur la surface de l'alcali qui se trouva crystallisé au bout de 18 heures : mais l'autre poudrier ayant été renfermé dans une armoire & dans une pièce où l'on n'électrisoit pas, l'alcali se trouva crystallisé au bout de six semaines ; il paroît donc que l'*électricité* n'avoit fait qu'accélérer la crystallisation ; mais ne seroit-ce pas par quelque cause, que je n'entreprends pas de découvrir, mais indépendante de l'acidité qu'on suppose propre au fluide électrique ? Au moins cette expérience ne prouve-t-elle pas cette acidité qu'on suppose ; la crystallisation de l'alcali peut avoir une autre cause & ne démontre par conséquent pas l'acidité du fluide électrique dont elle n'est pas évidemment & nécessairement la suite.

Les physiciens, les physiologistes, ni les chimistes n'ont donc encore pu découvrir la nature du fluide électrique & l'on n'a présenté que des systêmes sur cet objet. Tâchons, d'après les effets de ce même fluide sur l'économie animale, & sans en connoître la nature relativement à lui-même, de la déterminer en le considérant comme médicament.

Effets du fluide électrique sur l'économie animale.

L'*électricité* produit des effets sur un animal vivant, elle en produit aussi sur différentes de ses parties après qu'il a été privé de la vie : mon but est de traiter des uns & des autres.

Les effets de l'*électricité* sur un animal vivant ou n'ont lieu que pendant qu'il est électrisé, ou leur action se continue après & se fait encore sentir lorsqu'il a cessé d'être électrisé.

*Effets de l'*Electricité *pendant qu'un animal vivant est électrisé.*

De quelque manière qu'on administre l'*électricité*, elle augmente le nombre des pulsations du pouls & accélère la vitesse de la circulation dans un temps donné. Ces effets sont plus ou moins marqués, suivant la force de l'*électricité* dans un jour déterminé, la puissance de la machine qu'on emploie, la sensibilité des sujets qu'on électrise. En général, lorsqu'on emploie le bain, qui est la plus douce des manières d'électriser, les battemens du pouls sont augmentés en une minute dans la proportion de 69 à 75. Cet effet est reconnu par tous les physiciens qui ont traité des effets de l'*électricité* sur l'économie animale. Cependant l'abbé Sans assure qu'ayant répété cette expérience, il n'a pas eu le même résultat, & que le nombre des pulsations du pouls n'a pas été augmenté ; cette observation unique, contradictoire avec un grand nombre d'autres observations faites avec soin & avérées, peut dépendre de quelque cause particulière & ne detruit point les faits nombreux qui déposent du con-

traire, & qui ſont encore appuyés par les ſuivans.

Si un homme ou un animal étant placés ſur un iſoloir, mais ſans être électriſés, on vient à leur ouvrir la veine, le ſang jaillit à une diſtance déterminée, à l'inſtant où on leur communique l'*électricité* le ſang jaillit plus loin, & à la première diſtance au moment où l'on ceſſe d'électriſer. Cette expérience eſt atteſtée par un grand nombre de phyſiciens; il eſt donc démontré que l'*électricité* augmente le nombre des pulſations du pouls dans un temps déterminé, & qu'elle accélère la viteſſe de la circulation. Je continue de rapporter les autres effets qu'elle produit.

Des animaux de même eſpèce, d'âge égal, de force pareille & dans les mêmes circonſtances, autant qu'il eſt poſſible, étant peſés avec exactitude, puis les uns électriſés pendant un temps, les autres ne l'étant pas & les conditions ne différant qu'à cet égard pour les uns & les autres, ces animaux étant enſuite peſés, ceux qui ont été electriſés peſent moins à proportion, & ont perdu, pendant le même eſpace de temps, plus de leur poids que ceux qui n'ont pas été électriſés. Ceux-ci l'étant à leur tour & les autres ne l'étant pas, le réſultat eſt le même. Cette expérience, faite d'abord par l'abbé Nollet, répétée depuis par beaucoup d'autres phyſiciens, prouve que l'*électricité* augmente l'inſenſible tranſpiration.

Les effets que je viens de rapporter ſont généraux; ils ont toujours lieu pendant l'électriſation; les ſuivantes ne ſe manifeſtent pas toujours; ils n'ont lieu qu'autant qu'on électriſe ſouvent ou fortement; ils varient ſuivant les différentes manières d'électriſer, & leur action ſe prolonge, & ne ſe fait ſouvent ſentir qu'après qu'on a ceſſé d'électriſer.

Les perſonnes, en ſanté ou incommodées, électriſées par bain pendant une ſuite de jours conſécutifs, ſuivant que le nombre en eſt plus grand, que la machine eſt plus puiſſante, le temps plus favorable à l'*électricité*, les ſéances plus longues, ſentent communément, au bout de quelque temps, plus de force, d'activité, d'appétit, digèrent mieux, ſont plus agiles, éprouvent plus de liberté de corps & d'eſprit: quelques-uns ont un ſommeil plus calme, cela n'eſt pas rare; d'autres au contraire, & il paroît que ce ſont celles en qui l'activité générale eſt trop augmentée, ont un ſommeil plus agité. Ces effets varient ſuivant les diſpoſitions & le tempérament plus ou moins ſenſible des ſujets: mais en général, ces mêmes perſonnes tranſpirent davantage, ſuent plus aiſément ou debout, ou dans leur lit, quoique prenant le même exercice, quoique ſe couvrant également, & que la température de l'air n'ait pas changé. Pluſieurs perſonnes, qui étoient reſſerrées, ont éprouvé que l'*électricité* leur procuroit des évacuations plus fréquentes, plus faciles: il arrive ſouvent, lorſque les ſéances du bain ſont longues, répétées quelque temps, que ceux qui y ſont ſoumis éprouvent un flux de ſalive plus ou moins abondant, & pluſieurs ſujets, ſuivant les maux dont ils étoient affectés, ont eu des cours d'urine chargée & qui ont préſenté différens dépôts: on a vu des glandes engorgées, des tumeurs, les unes être déſobſtruées, ſe diſſoudre par l'effet du bain électrique.

Ces différens effets prouvent que l'*électricité* agit primitivement comme ſtimulante & fortifiante, & ſecondairement, d'après cette première propriété, comme ſudorifique & apéritive. Les effets ſuivans démontrent d'une manière plus poſitive la propriété ſtimulante du fluide électrique.

Le fluide qui s'élance d'une pointe électriſée poſitivement, ſous la forme d'une aigrette lumineuſe dans l'obſcurité, reçu ſur une partie nue, produit la ſenſation d'un vent frais; mais ſi c'eſt une partie très-ſenſible, comme l'œil, qui en éprouve l'action, on ſent bientôt un picotement, de la cuiſſon; la partie rougit, & ſi c'eſt l'œil, les larmes coulent en abondance. Ainſi agit un vent froid, ſec & piquant qui ſtimule & qui irrite par la dureté de ſes molécules & la rapidité de leurs mouvemens.

Les étincelles produiſent différens effets, elles font éprouver dans la partie ſur laquelle elles tombent un ſentiment mixte de piqûre, de brûlure légère, de déchirement & un ébranlement dans les parties voiſines: les muſcles couverts des parties qu'elles touchent entrent dans une contraction vive, forcée & abſolument indépendante de la volonté; en ſorte que l'homme le plus robuſte ne peut empêcher cette contraction forcée.

Les étincelles reçues à certain nombre & à un degré de force même médiocre, rougiſſent les parties de la peau qui en ſont frappées, maculent ſon tiſſu & le couvrent de taches ſemblables à des pétechies ou à des piqûres d'inſectes: ces taches, vues à la loupe, laiſſent voir l'épiderme ſoulevé dans leur centre, percé d'un trou baveux dont le déchirement eſt en-dehors, & au-deſſous, le corps muqueux paroît ſoulevé ſous la forme d'une puſtule formée par des couches concentriques. Ces taches diſparoiſſent quelques heures après qu'on a ceſſé d'électriſer; c'eſt à-peu-près le même effet que celui de la flagellation avec les orties.

Les ſenſations que les étincelles font éprouver, les effets qu'elles produiſent ſur la peau, l'effet d'une aigrette électrique ſur une partie nue & délicate, atteſtent la propriété irritante & ſtimulante du fluide électrique, comme la contraction muſculaire, indépendante de la volonté & forcée

que les étincelles excitent, démontre la propriété qu'il a de réveiller l'irritabilité, de l'augmenter & d'exciter le mouvement ou la contraction musculaire. Les expériences sur différentes parties des animaux privés de la vie, mettent cette propriété dans un jour encore plus évident.

Un animal étant récemment mort & privé de mouvement, mais sans être encore refroidi, si on l'isole, qu'on tire des étincelles, le mouvement musculaire se renouvelle dans les parties atteintes par les étincelles; si une commotion traverse du cerveau à l'extrémité du sacrum, tout le corps est agité & tout le système musculaire entre en contraction; en sorte qu'on croiroit l'animal vivant.

On sait que le diaphragme, le cœur, irrités par différens stimulans comme l'air poussé à travers un tube, l'eau instillée, la piqûre d'une pointe, le pincement, l'influx d'une liqueur âcre ou acide, ont la propriété de se contracter après la mort des animaux, quelquefois même long-temps après la cessation de la vie, & lors même que le cœur a été séparé du reste du corps. Lorsque les mouvemens de contraction ne peuvent plus être renouvellés par les moyens connus comme les plus puissans, si l'on emploie le fluide électrique sous la forme d'aigrette, d'étincelles ou de commotions, les contractions qui n'avoient plus lieu se renouvellent, durent encore assez long temps, & celles qui n'avoient plus lieu que d'une manière languissante, s'exécutent vivement. D'où il suit que de tous les stimulans, les irritans, les moyens connus d'exciter l'irritabilité, de provoquer la contraction musculaire, le fluide électrique est le plus puissant; que la propriété éminente de ce fluide est par conséquent d'être stimulant, irritant, d'exciter l'irritabilité & de provoquer le mouvement musculaire.

Les commotions produisent les mêmes effets que les étincelles, mais des effets plus prononcés, plus intenses & proportionnés à la force des commotions. On pouvoit les diviser en foibles, moyennes & très-fortes. Les premieres agissent à la manière des étincelles; les secondes produisent les mêmes effets, mais plus fortement; & les dernières exercent une action beaucoup plus vive, qui peut être portée jusqu'à un degré funeste.

Les commotions d'une force moyenne, indépendamment des effets que produisent les étincelles, provoquent souvent la diarrhée, excitent très-ordinairement la salivation, laissent beaucoup de sujets dans un état d'agitation & de trouble, semblable à un mouvement fébrile, dont l'effet est d'inquiéter, de produire du mal-aise & de causer un sommeil agité & interrompu.

Les commotions d'une grande force, sur-tout si elles traversent des parties dont les fonctions ne peuvent être troublées sans mettre la vie en danger, comme la poitrine, le cerveau, la moëlle épinière, renversent celui qui les reçoit, lui ôtent la respiration, le privent de l'exercice des sens & produisent l'évanouissement, la suspension des fonctions, leur cessation même & la mort, suivant la force des commotions, les organes qu'elles traversent & la foiblesse des sujets.

Cependant, lorsqu'on examine un animal tué par l'effet d'une commotion, qu'on cherche à reconnoître par quel dérangement des organes elle lui a donné la mort; on en trouve difficilement une cause sensible; seulement sa chair, si l'on en fait un usage immédiat comme comestible, paroît fort attendrie, & ce qu'on appelle *mortifiée;* effet qui n'a ordinairement lieu que quelque temps après la mort, produite par une autre cause : d'où il suit que l'action du fluide a lieu sur des organes dont le désordre nous échappe, à cause de la ténuité de leur partie & du peu de connoissance que nous avons de leur état naturel; sur les plus subtils & sur ceux qui sont en même temps les plus essentiels à l'entretien de la vie; d'où il paroît qu'on peut conclure que ce sont les nerfs, les viscères dont ils reçoivent leurs propriétés & le principe, quel qu'il soit, qui en est la source.

Quant à l'attendrissement des chairs, n'est-il pas dû à la désunion des parties, à l'écartement de leurs molécules constitutives, séparées par l'abondance & l'action du fluide tenu, pénétrant, qui les traverse d'un cours rapide ? Ne seroit-ce pas parce que le courant d'un tel fluide interrompt & suspend un instant la communication entre les nerfs & les organes dont ils reçoivent leurs propriétés; communication qui, par rapport aux organes de qui les fonctions vitales dépendent, ne peut être suspendue, sans que la mort en soit la suite; quelle est celle d'une violente commotion, sans laisser de traces sensibles d'impressions que nous puissions remarquer ?

Les commotions appliquées aux mêmes parties que les étincelles, après qu'on a séparé ces mêmes parties du corps, réveillent de même & plus puissamment encore l'irritabilité & le mouvement contractile de ces parties.

Les effets de l'*électricité* que je viens de rapporter sur l'économie animale, soit les animaux étant vivans, soit après qu'ils ont perdu la vie, & sur certaines de leurs parties séparées du reste du corps, sont avérés par des expériences si multipliées, répétées tant de fois par différens physiciens, qu'on ne sauroit les révoquer en doute, & que les résultats n'en peuvent être regardés comme incertains. Je déduirai donc de ces faits les conséquences qu'ils paroissent présenter, & qui me semblent être les conséquences suivantes

1°. Le fluide électrique agit essentiellement & primitivement comme *stimulant* & *irritant*.

2°. Il augmente le ton des fibres, leurs oscillations.

3°. Il accélère le mouvement des fluides.

4°. Il les divise; il met en mouvement ceux qui étoient stagnans; il les dispose à être repompés, à rentrer dans les voies de la circulation & à être expulsés par les couloirs naturels & par l'action vitale des organes, par l'effet du *vis vitæ*, comme parlent les médecins.

Le fluide électrique est donc primitivement stimulant & irritant; il est, comme ayant cette propriété, *tonique*, & il l'est secondairement, & comme *tonique*, comme très-*subtil*, comme très-*pénétrant*, comme *traversant les parties & les différentes substances avec abondance & d'un cours d'une extrême rapidité*. Il est incisif & apéritif; il est aussi *sudorifique*, ou il augmente la transpiration en augmentant l'oscillation des solides & le mouvement circulaire des fluides. C'est donc comme un remède *stimulant*, *tonique* & *apéritif* qu'on doit le considérer, & les effets qu'il produit sont, en effet, ceux des remèdes qui possèdent ces mêmes propriétés. Cette connoissance de la nature du fluide électrique, *considéré comme médicament*, déduite de ses effets sur l'économie animale, présente des conséquences, soit sur les cas dans lesquels ce remède convient, soit par rapport aux précautions qu'exige l'usage qu'on en peut faire. Avant de traiter ces objets importans, auxquels je reviendrai dans peu, & pour nous en occuper avec toute l'attention qu'ils méritent, je rapporterai quelques tentatives faites dans la vue de porter plus loin, qu'on ne l'a encore fait par les expériences que j'ai rapportées plus haut, nos connoissances sur les effets du fluide électrique sur les animaux vivans ou sur les différentes parties & substances dont ils sont composés. Je sépare cette partie des faits qui présentent des résultats clairs, certains, constans, avérés, & des conséquences bien fondées, parce que les faits qui vont la composer n'offrent encore que des doutes, des résultats vagues, des conséquences incertaines & un travail à suivre.

On a inséré différentes fois dans plusieurs papiers publics que l'*électricité* accélère l'effet de l'incubation; que des œufs électrisés éclosent plusieurs jours avant le terme ordinaire; on a même assuré que l'*électricité* influoit sur la couleur du plumage des jeunes oiseaux; que ceux qui étoient nés d'œufs qui avoient été électrisés avoient un plumage noir, tandis que ceux qui étoient sortis d'œufs qui n'avoient pas été électrisés avoient un plumage blanc, quoique les uns & les autres fussent le produit du même couple, & dussent, par conséquent, avoir le même plumage. Achard de Berlin a répété cette même expérience, & il a publié sur ce sujet un mémoire, dans lequel il annonce les faits suivans.

Des œufs furent électrisés nuit & jour sans interruption; un dérangement étant survenu dans l'appareil, les œufs furent atteints d'étincelles; elles firent périr les poussins dans la coquille; mais Achard ayant ouvert les œufs, trouva les poussins formés & leur développement plus avancé de plusieurs jours qu'il ne l'auroit été par l'effet de l'incubation seule, au moment où l'appareil fut dérangé.

Avant que ce mémoire eût été publié, j'avois cherché à m'assurer par l'observation du fait qu'il contient & de l'action que l'*électricité* pouvoit avoir sur les poussins & sur leur plumage. Un oiselier m'avoit fourni quinze œufs, produits par des *poules naines* ou *poules angloises*, de plumage varié, & vivant en liberté avec des coqs de leur espèce, à plumage aussi chamaré. Je marquai les quinze œufs de trois couleurs différentes, & je les plaçai sous une même poule. Cinq œufs furent levés régulièrement deux fois par jour, posés sur du coton qu'on avoit chauffé, couverts de même & électrisés positivement une demi-heure le matin, autant l'après-midi. Cinq autres œufs furent également levés deux fois, posés sur du coton, en furent couverts; & on les électrisa négativement pendant une demi-heure le matin, autant l'après-midi. Je ne pensois pas alors, comme aujourd'hui, qu'électriser par le moyen des machines que nous appellons *négatives*, n'est qu'une manière inverse de faire circuler le fluide, & que c'est électriser *positivement*, mais d'une manière très-foible.

Enfin, cinq œufs ne furent point électrisés, mais on les levoit en même temps que ceux qu'on électrisoit; on les posoit de même sur du coton; on les en couvroit & on ne les remettoit sous la poule qu'avec les œufs qui avoient été électrisés. Ces opérations, qui s'exécutèrent toujours devant moi, furent pratiquées avec la plus grande exactitude. Pour m'assurer à chaque séance que les œufs étoient électrisés, & connoître la force de l'*électricité*, je tirois de chaque œuf plusieurs étincelles. Ils étoient exposés par la fréquence des manipulations, par l'inquiétude qu'on causoit à la poule, à des risques qui en firent perdre plusieurs: heureusement il s'en conserva de marqués des différentes couleurs, & le 21ᵉ. jour, il sortit cinq poussins, un des œufs électrisés négativement, deux des œufs électrisés positivement, & autant des œufs qui n'avoient pas été électrisés; il n'y eut qu'onze heures de distance entre la sortie du premier & du dernier poussin. Tous parurent à-peu-près également forts: je continuai pendant trois mois de pratiquer à leur égard ce qui avoit été observé pour les œufs. Le poussin sorti d'un œuf électrisé négativement, fut élec-

trisé régulièrement de cette manière, deux fois par jour, pendant une demi-heure; les deux poussins qui avoient été électrisés positivement sous les enveloppes de l'œuf, continuèrent à l'être le même temps chaque jour; les deux autres poussins ne furent point électrisés, & d'ailleurs, on observa les conditions les plus égales entre les cinq jeunes oiseaux. Je fus attentif à leur développement, & je n'y remarquai aucune différence: les plumes commencèrent à poindre sur les différentes parties du corps des cinq poussins, dans le même temps, & grandirent également: le plumage se trouva chamaré sur les cinq jeunes poulets; leur développement, leur accroissement étoit le même au bout de trois mois; il n'y avoit que la différence de taille qu'on observe entre tous les individus d'une même couvée. Le poussin sorti d'un œuf électrisé négativement se trouva un coq; je l'ai gardé long-temps; il étoit très-fort & très-ardent, & il le fut de très-bonne heure.

Je ne tire point d'autre conséquence des faits que je viens de rapporter, sinon qu'une heure d'*électricité* par jour, pendant le temps de l'incubation, & autant aussi chaque jour, durant trois mois, après la naissance des poussins, n'a point d'action, ou du moins, ne produit pas d'effet sensible, ni sur les embryons enfermés sous les enveloppes de l'œuf, ni sur les poussins, après leur naissance. Mais une *électricité*, beaucoup plus soutenue & non-interrompue, auroit-elle au contraire une action très-marquée, & une forte étincelle, peut-être une commotion, tueroit-elle l'embryon dans l'œuf? c'est sur quoi ma propre expérience ne me fournit pas de lumières, & ce qui est une suite des faits que rapporte Achard. Il pourroit sans doute être utile de soumettre long-temps des animaux à une *électricité* longue chaque jour, de les choisir & de les entretenir d'ailleurs dans les mêmes conditions où vivroient des animaux pareils; ensorte qu'il n'y eût entr'eux de différence que par rapport à l'électrisation; de les comparer fréquemment & attentivement sous tous les rapports pendant leur vie & au bout d'un laps de temps, comme d'une année ou deux; de les comparer, après leur avoir donné la mort, de la même manière, & de façon à déranger, le moins possible, leur organisation, comme de les faire périr par l'immersion dans quelque gaz; de comparer anatomiquement, & à la manière des chimistes, leurs parties solides & leurs différentes humeurs. A la place de ce travail long, que le défaut de loisir ne m'a pas permis d'entreprendre, & que je propose à ceux qui se trouveront dans des circonstances favorables à cet égard, Hallé, mon confrère, & moi, nous avons cherché à reconnoître par l'expérience les effets de l'*électricité* sur la chair, le sang, la bile, le lait & l'urine des animaux. Nous avons électrisé ces substances comparativement; c'est-à-dire, qu'une substance tirée du même animal a été partagée en trois portions, & chaque portion a été renfermée dans un poudrier de verre, couvert d'une gaze & d'égale capacité. Toutes les substances ont été tenues dans la même pièce; les unes ont été électrisées positivement, les autres négativement une heure par jour, & le tiers des mêmes substances n'a pas été électrisé. Quoique nous ayons répété ces expériences deux fois différentes, la plupart des résultats n'ont pas été assez marqués pour présenter rien d'absolument concluant & de décisif.

La chair & le lait électrisés positivement ont paru s'altérer plus tard, les progrès successifs de leur putréfaction ont paru plus lents que par rapport aux-mêmes substances qui n'ont point été électrisées.

J'avois déja éprouvé que deux portions égales du même lait, s'étoient conservées le même tems & que leurs altérations successives avoient eu lieu à mêmes intervalles, quoique de ces deux portions, l'une eût été traversée par douze commotions dont chacune auroit calciné la feuille d'or qui lui auroit servi de conducteur & que l'autre n'eût pas été électrisée.

J'avois également reconnu que tout avoit été semblable entre deux portions égales du même lait, dont l'une avoit été soumise pendant six heures à l'*électricité* qui lui avoit été communiquée par un fil de fer plongeant dans le lait que contenoit un poudrier de verre, & l'autre n'avoit pas été électrisée.

Il paroit donc suivre de ces experiences que l'*électricité* retarde plutôt qu'elle n'accélère la corruption de la chair & du lait, ou qu'au moins elle ne l'accélère pas, & qu'ainsi dans les jours orageux, c'est une cause différente de l'*électricité* qui hâte la putréfaction de ces mêmes substances. Peut-être ne sont-ce que l'humidité & la chaleur qui ont alors coutume de concourir ensemble; ou peut-être aussi y a-t-il une différence qui nous est inconnue entre l'*électricité* naturelle & celle que nous produisons par le moyen des machines, & cette différence ne consiste peut-être que dans la quantité du fluide; ainsi le résultat de nos expériences, quoique constant, ne prouve pas décidément que l'*électricité* ne hâte pas la putréfaction de la chair & du lait, comme ce qui arrive à ces substances dans les jours orageux ne démontre pas que l'*électricité* en est la cause. C'est un phénomène dont le principe est encore à découvrir; & si l'*électricité*, loin d'accélérer, paroît au contraire retarder la putréfaction des substances que nous avons soumises à son action, ne seroit-ce pas parce qu'elle augmente l'évaporation de la partie aqueuse dont l'abondance favorise la corruption?

Le sang traité comme la chair & le lait rela-

tivement à la première expérience, c'est-à-dire, sans le soumettre à l'action des commotions, nous a présenté le même résultat.

L'urine & la bile, au contraire, électrisées positivement, se sont décomposées & putréfiées beaucoup plus promptement que la quantité égale des mêmes humeurs qui n'a point été électrisée, & la portion qui l'a été négativement a suivi dans sa décomposition une gradation moyenne. Cet effet a été le plus marqué de ceux qu'ont produit les expériences que je viens de rapporter. Nous n'osons cependant pas en conclure affirmativement que l'*électricité* accélère la décomposition & la putréfaction de la bile & de l'urine, parce que cet effet a pu dépendre d'une cause étrangère à l'*électricité*; le conducteur dont nous nous sommes servi, étoit un fil de fer dont la partie plongée dans les humeurs soumises à l'expérience, a été attaquée & en partie décomposée par ces humeurs. Nous nous proposions de répéter la même expérience en nous servant d'un conducteur inattaquable par les fluides dans lesquels il auroit plongé, comme un fil d'or ou d'argent pur, mais le temps ne nous a pas permis cette tentative: il est vrai que nous avons employé pour les humeurs qui n'ont pas été électrisées, un fil de fer comme pour celles qui l'ont été & que ce fil a également été attaqué; ce qui autorise à présumer que la promptitude de la corruption de l'urine & de la bile n'est l'effet que de l'*électricité*, sans que la décomposition d'une portion du conducteur y ait aucune part. Néanmoins l'expérience, pour fournir une conséquence justement fondée & évidente, doit être répétée de manière que l'effet ne puisse être attribué qu'à l'*électricité*.

Après avoir rapporté les effets constants & avérés de l'*électricité* sur l'économie animale, en soumettant à son action les animaux vivans, & après leur mort différentes de leurs parties séparées du reste du corps, nous avons conclu de ces effets aux propriétés & à la nature du fluide électrique considéré comme *médicament*. Nous avons reconnu qu'il agit essentiellement & primitivement comme *stimulant* & *irritant*, & secondairement comme *tonique*, *apéritif* & *sudorifique*; il nous reste sur cet objet à comparer le fluide électrique aux moyens qui ont la même action & les mêmes propriétés, ensuite à exposer les cas généraux dans lesquels l'usage de l'*électricité* est indiqué d'après ses propriétés, les risques auxquels l'usage qu'on en fait peut exposer, & les moyens d'éviter ces risques.

On ne peut prescrire les remèdes que de deux manières, à l'intérieur ou à l'exterieur; de la première façon, ils agissent immédiatement sur l'estomac & le canal intestinal & par la liaison que les nerfs établissent entre ces organes & l'économie animale en général, les remèdes ont une action secondaire sur les différentes parties & sur toute l'habitude du corps: le but est rempli par l'effet immédiat sur l'estomac & le canal intestinal, quand il ne s'agit que d'évacuer les premières voies; mais lorsque les remèdes doivent agir sur des parties éloignées, alors ou ils n'ont qu'une action secondaire communiquée par la relation entre l'estomac, le canal intestinal & les différentes parties, & ils deviennent de cette manière toniques ou relâchants, irritans ou calmans; ou à mesure que les médicamens parcourent la capacité de l'estomac, les replis du long canal intestinal, leurs parties les plus subtiles sont absorbées par les vaisseaux lactés & portées par ces vaisseaux dans les voies de la circulation. On sent combien le mélange des différens sucs, des humeurs & des matières avec lesquels les médicamens se mêlent dans leur trajet, doit les affoiblir; quelle petite portion & combien affoiblie; combien altérée & changée de nature, doit en parvenir aux parties éloignées souvent affectées du mal qu'on se propose de combattre: aussi n'est-ce guères en parvenant à ces parties que les remèdes agissent, mais en fortifiant ou en relâchant les fibres, en augmentant ou en diminuant leurs oscillations par une action secondaire & communiquée par l'intermède des nerfs de l'estomac & des intestins aux différentes parties, même aux plus éloignées: ainsi un apéritif en stimulant les nerfs de l'estomac, stimule par communication tout le systême nerveux, augmente le ton & l'oscillation des fibres en général, accélère la circulation, détermine vers une partie engorgée un cours plus rapide du sang, des contractions plus fortes des vaisseaux de cette partie, divise de cette manière, pousse & fait rentrer dans les voies circulaires l'humeur épaissie qui formoit congestion. Cet exemple suffit pour expliquer comment les autres remèdes agissent de même secondairement.

Les remèdes qu'on applique à l'extérieur, ou n'ont qu'une action locale, & ils peuvent répondre au but qu'on se propose, quand le mal est aussi externe, ou ils n'agissent que de proche en proche & à travers des parties qui affoiblissent, retardent leur action, comme quand on applique des cataplasmes à l'extérieur pour quelque maladie interne; ou enfin, les molécules les plus subtiles des remèdes appliqués à l'extérieur, sont pompées par les vaisseaux absorbants & portées dans le torrent de la circulation; on peut alors appliquer à ces remèdes une partie de ce que nous avons remarqué à l'égard des remèdes pris intérieurement, & concevoir combien ils sont affoiblis, altérés par le mélange avec la masse des humeurs.

Il semble, d'après ce qui vient d'être exposé, que l'*électricité* présente un avantage au-dessus des

autres remèdes : il consiste en ce que le fluide, suivant la manière dont on l'emploie, ou introduit & répandu immédiatement, réparti en même temps dans toutes les parties, agit tout à-la-fois sur l'habitude du corps entier ; ou dirigé vers une partie seulement, n'a d'action que sur cette partie : ainsi, suivant l'indication & le besoin, ou l'*électricité* agit sur toute l'habitude de la personne, & elle agit à l'intérieur comme à l'extérieur, ou son action est bornée à une partie déterminée, sur laquelle elle n'agit pas à la manière des topiques, à travers les tégumens & de proche en proche, mais immédiatement, puisque, par le moyen de deux pointes, ou d'un conducteur & d'une pointe, placés convenablement, on détermine le courant du fluide qui traverse telle partie qu'on juge à propos. Un autre avantage que présente le fluide électrique dépend de la ténuité de ses parties, de la rapidité de son mouvement : ce fluide subtil, dont la vîtesse est extrême, introduit immédiatement à travers les parties sur lesquelles il est dirigé, ne perd rien de son énergie dans son trajet, & il semble qu'il doit avoir une force impulsive, une action divisante, qu'on attendroit en vain des autres apéritifs qui n'agissent qu'immédiatement, ou qu'après un long trajet dans lequel ils ont été affoiblis, & que comme stimulans, n'étant par eux-mêmes qu'*inerts* & sans mouvement, & composés de molécules dont la ténuité, & par conséquent la pénétrabilité, ne sauroient être comparées à celles du fluide électrique. Mais plus on est fondé à regarder le fluide électrique comme très-actif, plus il est en effet avéré par les observations auxquelles on a donné l'attention nécessaire, qu'il a une action très-vive, plus on doit être circonspect dans l'emploi qu'on en peut faire, plus on a lieu d'en craindre, avec les mêmes avantages, des inconvéniens pareils à ceux qu'on a toujours à appréhender en employant les remèdes qui ont les mêmes propriétés ; & enfin, de même qu'en usant de ces remèdes, on doit être attentif à faire concourir les moyens propres à retirer de l'*électricité* les avantages qu'elle peut procurer, en prévenant & en empêchant les risques auxquels elle pourroit exposer. Occupons-nous donc des cas généraux dans lesquels elle est indiquée, & des moyens de tirer la plus grande utilité possible de son action, sans avoir à en craindre de fâcheux effets.

L'*électricité* étant essentiellement un remède stimulant, & secondairement un remède tonique, elle convient en général dans les cas de foiblesse, d'atonie, de relâchement, & l'expérience a confirmé qu'elle réussit en effet dans ces cas ; c'est ainsi qu'elle est très-utilement employée dans la plupart des paralysies, parce que dans le plus grand nombre de ces maladies, il y a relâchement, foiblesse, défaut de ton : c'est par les mêmes raisons qu'elle fortifie en général les personnes foibles, & particulièrement les enfans d'une constitution délicate, parce qu'en général, la fibre est plus lâche, a moins de ton dans l'enfance.

Comme augmentant la transpiration, la rétablissant, disposant à la sueur, & souvent même l'excitant, l'*électricité* est indiquée dans les cas de suppression de la transpiration, de métastase de cette humeur & de sa stagnation sur quelques parties, & c'est ainsi que l'*électricité* est un moyen de soulager, souvent de guérir le rhumatisme, la sciatique, &c. Mais on ne doit pas oublier que l'*électricité* est essentiellement irritante ; ainsi elle est contre-indiquée dans les cas où la suppression, le transport de l'humeur de l'insensible transpiration, sont accompagnés de chaleur vive, de fièvre & des symptômes qui font craindre l'inflammation. L'*électricité* augmenteroit les symptômes & ne doit être mise en usage qu'après avoir, par les relâchans, les délayans, prévenu les risques de l'inflammation. Comme incisive, atténuante & apéritive, l'*électricité* répond aux indications dans les cas d'épaississement, de congestion des humeurs, d'engorgemens lents, froids & sans symptômes inflammatoires ; l'expérience a appris qu'elle dissipe plusieurs espèces de tumeurs & de congestions du genre de celles dont je viens de parler ; il n'est pas hors de vraisemblance, que dirigée par le moyen des pointes, qui n'est pas ancien, elle seroit avantageuse dans les embarras, dans les empâtemens, les engorgemens, & même les obstructions des viscères.

Je n'ai fait que parcourir rapidement les cas généraux, dans lesquels l'*électricité* est indiquée, d'après sa nature, ses propriétés & ses effets. Je m'occuperai par la suite des cas particuliers & des maladies dans lesquels elle a été mise en usage ; je termine cet article par l'examen des risques auxquels l'*électricité*, même bien indiquée, peut exposer, & les moyens d'en retirer les avantages qu'elle peut procurer, sans courir ces risques.

L'*électricité*, comme stimulante & apéritive, en fortifiant les fibres, en augmentant la force & la fréquence de leurs vibrations, en atténuant les fluides épaissis, en les rendant mobiles, les faisant rentrer dans les voies circulaires, & accélérant leur mouvement, met ceux qui éprouvent son action dans une alternative, dont l'issue est, ou avantageuse, ou préjudiciable. Si l'humeur atténuée, rentrée dans les voies de la circulation, est portée au-dehors par quelque excrétion, comme la sueur, les crachats, les urines, les selles, l'issue est avantageuse ; & pendant le temps que cette opération a lieu, la personne éprouve ce que les médecins nomment *une crise*. Mais si ce mouvement de l'humeur morbifique, si son changement, au lieu de la pousser au-dehors, la transportent sur quelque partie interne où elle se fixe, alors il s'ensuit des

accidens, un risque plus ou moins grand, suivant la nature, l'abondance de l'humeur & l'importance des parties sur lesquelles elle a été déposée. Ce transport fâcheux de l'humeur morbifique est ce que les médecins appellent *métastase*.

Tout remède apéritif expose à l'alternative de la *crise* ou de la *métastase*. Cependant les médecins prescrivent fréquemment les apéritifs, & ils les prescrivent très-souvent avec succès, parce qu'ils connoissent des moyens d'en retirer les avantages qu'ils peuvent procurer & d'éviter les inconvéniens qui en pourroient suivre l'usage. Il en est de même aujourd'hui de l'*électricité*, depuis que, d'après ses effets, on a reconnu la manière dont elle agit. Les moyens qu'elle requiert, ainsi que les autres remèdes apéritifs, sont de soutenir par des remèdes concomitans les crises qu'elle entame : ainsi, si la crise se fait par les sueurs, on joint à l'*électricité* l'usage des sudorifiques, &c. Le plus communément, après un usage plus ou moins long d'un médicament apéritif, & aussi-tôt qu'on reconnoît par la diminution des douleurs, par l'état de la partie affectée, par celui de la langue & du pouls, que l'humeur a été divisée, mise en mouvement & résorbée, on prescrit un médicament qui évacue par les selles : cette pratique est fondée sur ce que l'action des apéritifs ne suffit pas le plus ordinairement pour expulser l'humeur atténuée & résorbée ; sur ce que la voie des intestins est la plus ample, la plus ouverte, celle sur laquelle l'art a le plus de moyen d'agir, & en même temps celle vers laquelle la nature pousse le plus ordinairement les humeurs hétérogènes dont elle tend à se délivrer. Les apéritifs divisent donc l'humeur, la mettent en mouvement, en occasionnent la résorbtion, en préparent, en commencent ou en favorisent l'expulsion, qui est achevée, suivant les cas, par les remèdes que les symptômes indiquent. Il en est de même de l'*électricité*, qui, peut-être, par les raisons rapportées plus haut, est le plus pénétrant & le plus actif des apéritifs ; on peut, en y joignant les remèdes concomitans indiqués, en retirer de grands succès dans beaucoup de cas, & n'avoir point de danger à en redouter. Je crois être fondé à penser que c'est parce qu'on ignoroit dans les commencemens la manière d'agir de l'*électricité*, que très-souvent on a vu des évènemens fâcheux succéder à des succès qu'on avoit d'abord obtenus : il est arrivé, en se servant de l'*électricité*, ce qui auroit lieu en prescrivant tout autre apéritif, sans faire concourir au besoin les remèdes nécessaires. Mais aujourd'hui que l'expérience a fait reconnoître la manière d'agir de l'*électricité*, il ne peut plus rester de doutes sur la nécessité d'associer des remèdes à son usage, suivant les cas, & il est évident, de même que pour les autres apéritifs, qu'on peut en retirer souvent de grands avantages, sans avoir d'inconvéniens à appréhender.

Il étoit indispensable d'employer l'*électricité* seule dans les commencemens, pour reconnoître si elle avoit réellement un effet, & pour déterminer, d'après sa manière d'agir, d'après les effets qu'elle produiroit, quelle étoit sa nature, en la considérant comme remède, & pouvoir, par conséquent, distinguer les cas où il conviendroit de l'appliquer, & connoître les moyens de seconder, de soutenir, d'augmenter son action. Mais aujourd'hui que ces objets ne sont plus équivoques, qu'une expérience assez longue, assez constante, assez répétée, a fourni sur ces objets les lumières nécessaires, on est aussi fondé à faire concourir avec l'*électricité* les remèdes propres à seconder son action, ou dont elle peut augmenter l'énergie, qu'à combiner ensemble, comme c'est l'usage de tous les temps, fondé sur l'expérience, les médicamens qui, prescrits seuls, n'auroient pas séparément la même efficacité que quand ils sont réunis ; & l'on doit enfin, de même qu'en employant les autres médicamens, prescrire avec l'*électricité* & ceux qui sont propres à seconder son action, ceux dont elle augmente elle-même l'énergie, & les remèdes qui, en prévenant les risques auxquels elle pourroit exposer, mettent à portée de profiter des avantages qu'elle peut procurer, sans avoir d'inconvéniens à craindre.

Ce seroit ici le lieu de décrire les différentes manières dont on a jusqu'à présent employé l'*électricité* avec le plus de succès ; mais ces différentes façons ou méthodes d'en faire usage, étant la plupart fondées sur les loix du fluide électrique, & celui qui connoîtra mieux ces objets, faisant nécessairement de l'*électricité* une application plus facile, plus fondée, plus heureuse, étant plus apte à découvrir de nouveaux moyens de s'en servir ; je commencerai par rapporter ce qui nous est connu des loix du fluide électrique, en me bornant cependant à ce qui est relatif à son usage en médecine ; je décrirai ensuite les méthodes d'en faire usage, pratiquées avec le plus de succès ; j'entrerai enfin dans le détail des maladies auxquelles on l'a appliquée, & je terminerai cet article par l'indication de ce que j'ai pu connoître d'écrit sur l'*électricité* médicale.

Loix que suit le fluide électrique.

La première est pour le fluide électrique comme pour tous les autres fluides, la tendance à l'équilibre. Quelque prolongé que soit un conducteur, l'*électricité* est également forte dans son milieu, à ses deux extrémités & dans tous les points intermédiaires. Si l'on présente successivement à un premier, à un second, à un troisième conducteurs électrisés, des conducteurs qui ne le soient pas, quelle que soit leur série, le fluide se met entr'eux en équilibre. Je ne porterai pas plus loin les preuves tirées de l'expérience pour la première proposition que je viens d'avancer, & je me bornerai également pour les propositions suivantes à quelques

quelques démonstrations choisies parmi le nombre de celles que je pourrois accumuler.

La seconde loi du fluide électrique est une vîtesse instantanée par rapport à nous. Quelle que soit la longueur d'un conducteur, fût-elle de plus d'une lieue, comme on en a fait l'expérience par le moyen des circonvolutions d'un fil-de-fer, à l'instant où l'*électricité* est communiquée à une de ses extrémités, elle se manifeste à l'extrémité opposée par l'attraction & la répulsion des corps légers, ou les étincelles qu'on en tire.

Le fluide électrique suit dans son trajet, lorsqu'il est libre, lorsqu'il trouve un passage également ouvert, qu'il se propage à travers des conducteurs, qu'il parcourt avec une égale facilité; lorsqu'enfin il n'est pas, par quelque circonstance particulière, déterminé à se porter plus d'un côté que d'un autre; il suit, dis-je, la ligne la plus courte, ou la ligne droite.

Lorsque dans la décharge de la bouteille de Leyde, le fluide traverse la chaîne qui établit communication entre les deux surfaces, on peut tenir cette chaîne sans éprouver aucune sensation; on peut de même décharger la bouteille par le moyen d'un excitateur courbe, sans rien éprouver, si on tient l'excitateur par le milieu de la courbure; mais si la chaîne ou l'excitateur sont hérissés d'aspérités; si ces aspérités forment des pointes, une partie du fluide s'échappera par les côtés, sera dispersée dans son trajet; l'étincelle foudroyante sera foible, & celui qui auroit tenu la chaîne ou l'excitateur à un des endroits hérissés de pointes, sera frappé par le passage d'une partie du fluide; il en sera de même, si la main est mouillée, ou si la chaîne l'est, & qu'on la touche à l'endroit humide : dans ces différens cas, des circonstances particulières déterminent le fluide à se dévier, à quitter en partie la ligne droite qu'il suit, sans déviation d'aucune de ses parties par la tangente, lorsqu'il suit son cours ordinaire & qu'il le suit librement sans éprouver l'action d'une cause particulière.

La quatrième loi du fluide électrique est l'*équipondérance* ou la direction vers tous les points.

Si l'on passe autour d'un conducteur cylindrique un fil auquel tiennent d'autres fils attachés de distance en distance au premier dans toute sa circonférence, tant qu'on n'électrise pas les fils attachés à celui qui les retient, ils pendent tous en-bas; mais aussi-tôt que le conducteur est électrisé, les fils tendent, les uns en-haut, les autres en-bas, d'autres vers les côtés, &, suivant leur nombre, ils forment tous les angles possibles avec le fil qui les arrête & avec le conducteur. Mais comme ces fils sont entraînés par les courants qui s'élancent du conducteur, ils indiquent que ces courants ont lieu suivant toutes les directions, & que, par conséquent, le fluide tend ou pèse de tous les côtés.

La répulsion électrique, que je place la cinquième des loix que suit le fluide électrique, ou la répulsion réciproque des molécules de ce fluide, est presque généralement admise, & n'a plus qu'un très-petit nombre de contradicteurs. Cette loi est fondée sur ce qu'à l'instant où l'*électricité* est communiquée à deux corps légers, en contact, mais sans adhésion, comme deux fils pendants à côté l'un de l'autre, deux fragmens de feuilles métalliques, ou deux boules de moëlle de sureau, ou de liége, ces corps s'écartent l'un de l'autre, se repoussent & s'éloignent réciproquement, d'autant plus que l'*électricité* est plus forte; indépendamment de cette indication physique, la répulsion sert à expliquer, d'une façon beaucoup plus plausible qu'on ne le fait de toute autre manière & en la rejettant, un grand nombre de phénomènes électriques, & les plus étonnans, parce qu'on les comprend moins aisément; tels sont les phénomènes de la bouteille de Leyde, du miroir magique, de l'électrophore, &c.

Cependant la répulsion électrique laisse quelques doutes sur sa réalité, & l'on peut même mettre en question de savoir si les molécules du fluide électrique ne s'attirent pas réciproquement les unes les autres.

D'abord il paroît contraire à la loi généralement admise de l'attraction, que les molécules du fluide électrique se repoussent. Mais ce qui affoiblit cette objection, c'est qu'une pareille exception à la loi générale est reconnue par rapport au fluide magnétique.

Les raisons suivantes de douter de la répulsion électrique & d'admettre que les molécules du fluide électrique, soumises à la loi générale, s'attirent au contraire les unes les autres, exigent que j'entre dans quelques détails & que je rappelle succinctement ce qu'on entend par les deux *électricités en plus* ou *positive*, & *en moins* ou *négative*.

Lorsqu'aucune cause ne tire le fluide électrique de son état de repos ou de l'équilibre auquel il tend continuellement, ce fluide est également réparti dans tous les corps; mais à l'instant où une cause, plus forte que sa tendance à l'équilibre, vient à le rompre, comme le frottement du plateau ou d'un corps quelconque, électrique de cette façon, dans ce moment, le fluide se porte des corps environnans à celui dans lequel le frottement met en action la propriété de l'attirer; ce corps reçoit alors une nouvelle quantité de fluide qui est ajoutée à celle qu'il contenoit déjà, & il est électrisé, ce qu'on appelle *positivement* ou *en plus*; cependant le fluide, qui étoit en équilibre, ne peut se porter plus abondamment vers

un corps, qu'il ne diminue en quantité dans les corps environnans qu'il quitte, & ces corps sont alors électrisés ce qu'on nomme *négativement* ou *en moins*; c'est-à-dire, qu'ils perdent de la quantité du fluide électrique qu'ils contenoient, comme le premier au contraire en acquiert & en reçoit de nouveau. Ce mouvement, ce passage du fluide des corps qui environnent celui qui est électrisé, à ce même corps, a lieu dans tous les phénomènes électriques. Le célèbre Franklin est le premier qui l'ait reconnu, qui l'ait indiqué, & qui, pour le désigner, s'est servi des dénominations qu'on a généralement adoptées depuis.

Il y a des signes auxquels on reconnoît si un corps est électrisé *positivement* ou *en plus*, ou s'il l'est *négativement* ou *en moins*.

Les signes de l'*électricité positive* sont la répulsion des corps légers, présentés au corps électrisé, la répulsion réciproque ou l'écartement de ces corps qui étoient en contact, quand l'*électricité* agit sur eux-mêmes, une aigrette lumineuse à l'extrémité des aspérités ou des pointes qui tiennent au corps électrisé.

On reconnoît l'*électricité négative* à l'attraction des corps légers présentés au corps électrisé, au contact que conservent ces corps & à leur tendance l'un vers l'autre, quand l'*électricité* leur est communiquée, à un point lumineux, au lieu d'une aigrette, qu'on apperçoit dans l'obscurité à l'extrémité des aspérités ou des pointes qui adhèrent au corps électrisé.

Il y a des substances, comme le verre, qui ne donnent jamais que des signes d'*électricité positive*, & d'autres, comme les résines, qui ne présentent que des signes d'*électricité négative* : on en a pris occasion de distinguer l'*électricité en vitrée* ou *vitreuse & en résineuse*. Je ne m'étendrai pas sur cet objet, mais je demanderai en passant, si ces corps auroient tant d'affinité avec le fluide électrique, s'ils auroient la propriété de l'absorber si abondamment, s'ils en feroient si avides, qu'ils ne pussent que l'attirer, sans en être jamais saturés ?

Les notions que je viens de rappeller, autorisent aux remarques ou doutes qui suivent sur *la répulsion électrique*.

Lorsqu'un corps est électrisé positivement, & qu'il l'est avec un certain degré de force, il repousse constamment les corps légers présentés dans sa sphère d'activité, mais à une certaine distance & de près; quand l'*électricité* est foible, il attire ces corps, au lieu de les repousser; ils ne sont sans doute attirés que parce qu'ils sont portés par le courant du fluide qui se dirige vers le corps électrisé; n'en pourroit-on pas conclure que dans le cas d'une forte *électricité*, le fluide abondant qui entoure le corps électrisé attire, en raison de sa masse, le fluide contenu dans les corps environnans à une certaine distance, tandis que près du foyer, sa tendance à l'équilibre le portant à s'écarter de son point de réunion, à s'en élancer, il repousse les corps légers ? Dans le cas d'une *électricité* foible, le corps électrisé n'attire-t-il pas de près, parce que sa force attractive & celle du fluide, accumulé en petite quantité, l'emportent sur la loi de tendance à l'équilibre ? Mais dans l'un & l'autre cas, n'est-on pas fondé à présumer que les molécules du fluide électrique s'attirent les unes les autres ? Ce qui diminue cette objection, ce qui la détruit peut-être, c'est que quelque peu forte que soit l'*électricité*, deux corps légers en contact, s'écartent au plus foible degré d'*électricité*. Cependant les corps légers, électrisés *positivement*, ne s'écarteroient-ils que parce qu'il se forme autour d'eux une atmosphère qui doit nécessairement les faire diverger de l'étendue de la place qu'elle occupe ? C'est encore une difficulté que j'offre aux physiciens, sans prétendre rien assurer contre le sentiment de la répulsion. Voici encore quelques raisons de former des doutes sur cette opinion.

Si dans l'obscurité, ou par un jour si foible qu'il ne suffit que pour discerner les objets, on électrise positivement un conducteur, terminé par une pointe, elle présente à son extrémité une aigrette lumineuse, dont les rayons sont divergents; en approchant à quelque distance une pointe de métal qu'on tient à la main, sans être isolé, on voit à l'extrémité de cette pointe un point lumineux : l'aigrette est le signe que la première pointe est électrisée positivement, & le point, que la seconde l'est négativement; mais comment & pourquoi l'est-elle de cette manière ? n'est-ce pas parce que le fluide est attiré de la seconde, où il est moins abondant, vers la première, où il est en plus grande quantité ? cette opinion paroît confirmée par les suites de l'expérience. En effet, à mesure qu'on approche graduellement la pointe qui termine la branche de métal qu'on tient à la main de la pointe qui termine le conducteur, les rayons divergents de celle-ci se rapprochent, se resserrent & deviennent convergents; le point sphérique qui brille à l'extrémité de la pointe électrisée négativement s'allonge, prend une forme ellyptique : en approchant de plus près, l'aigrette & le point se changent chacun en un filet qui conduit l'un vers l'autre : quand on est assez proche pour que l'extrémité des deux filets se touchent, alors ils entrent en un mouvement d'oscillation, & ils paroissent, par une illusion d'optique, décrire un cercle lumineux. Cependant, si l'on porte la pointe en-haut, en-bas, ou sur les côtés, en la tenant toujours à même distance de l'aigrette, convertie en filet, celui-ci s'élève ou s'abaisse, ou se porte de côté vers le filet saillant de la

pointe qui termine la baguette qu'on tient, & le filet dans lequel s'est changé le point apparent à cette pointe se dirige de même vers celui qui remplace l'aigrette : en approchant encore de plus près, les deux courants paroissent s'entrechoquer, & il part continuellement alors entr'eux des étincelles. Les circonstances différentes de cette expérience facile à répéter prouvent-elles en effet, ou autorisent-elles au moins à penser, que les molécules du fluide électrique s'attirent réciproquement, & trouveroit-on dans cette expérience, dans le choc des deux courants, l'explication de la formation des étincelles ? c'est ce que j'abandonne à la décision des physiciens.

Il me reste à parler d'une dernière loi du fluide électrique, supposé qu'on m'y croie autorisé, & qu'on l'admette, d'après ce que je vais en dire. Cette loi est celle d'*affinité*. J'entends par ce mot l'union que deux substances forment ensemble, l'adherence mutuelle qu'elles contractent : sous ce point de vue, & d'après cette définition, le fluide électrique me paroît avoir plus d'*affinité* avec certaines substances qu'avec d'autres, s'unir avec les unes plus intimement, leur adhérer plus fortement. Les expériences suivantes m'ont conduit à cette opinion.

Les substances métalliques, des parties différentes & fraîches du corps de divers animaux, différens végétaux conservant leur humidité, électrisés ensemble, le même espace de temps, perdent, au bout du même intervalle, l'*électricité* qui leur a été communiquée, & cessent ensemble d'en donner des signes ; si on en touche une en cessant de les électriser, toutes perdent leur *électricité*, supposé qu'elles se communiquent ; mais si parmi ces substances il y a un cordon ou un ruban de soie, un tube de verre, un bâton de cire d'Espagne, du soufre, &c., ces dernières substances conservent l'*électricité* qui leur a été communiquée, en même temps, de la même manière, pendant le même intervalle qu'aux autres matières, long-temps après que celles-ci l'ont perdue, & ce n'est que par des attouchemens réitérés qu'on dépouille les substances que j'ai nommées les dernières. La manière de faire cette expérience est d'attacher à un long tube de verre les différentes substances, de présenter le tube qu'on tient par une de ses extrémités dans la sphère d'activité d'un conducteur fortement électrisé, & de présenter le tube parallelement à la direction du corps conducteur.

Peu après qu'on a porté le tube à un certain éloignement du conducteur, les substances indiquées les premières, placées près les unes des autres & communiquantes ensemble, cessent toutes à-la-fois d'être électriques, ou cessent également d'être électriques, si, en éloignant le tube du conducteur, on touche une de ces substances. Cependant, celles qui sont placées séparément sur une autre portion du tube, que j'ai nommées les dernières, qui n'ont été électrisées que le même temps & qui l'ont été de la même façon, conservent long-temps leur *électricité*, & ne la perdent que par des attouchemens répétés.

Les premières substances me paroissent conserver peu de temps leur *électricité*, parce que le fluide passe aux corps environnans & se met en équilibre à la faveur de l'humidité, toujours plus ou moins abondante dans l'atmosphère, & aussi à la faveur des fluides conducteurs qui peuvent y être répandus : ces substances perdent de même leur *électricité* par un simple attouchement, qui offre au fluide un chemin pour retourner au réservoir d'où il a été tiré. Dans ces deux cas, la loi de *tendance à l'équilibre* agit pleinement & sans restriction ; mais n'est-ce pas parce que le fluide électrique n'a pas plus de *rapport* ou d'*affinité* avec les substances autour desquelles il a été rassemblé, qu'avec celles qui lui livrent passage pour retourner au réservoir commun ? Les substances désignées les dernières ne conservent-elles pas au contraire leur *électricité* long-temps, ne la perdent-elles que par des attouchemens multipliés, parce que ce fluide a plus de rapport avec ces substances, parce qu'il leur adhère plus fortement, qu'il est uni avec elles plus intimement qu'avec les substances qui lui offrent un passage pour son retour à l'equilibre ? La loi qui l'y fait tendre est donc alors modifiée ; elle est restreinte par la loi que je nomme d'*affinité*. Voici de nouvelles conjectures ou de nouvelles preuves à cet égard.

Un tube de verre électrisé par une de ses extrémités qu'on a tenue plongée dans la sphère d'activité d'un conducteur, conserve très-long-temps son *électricité*, & il faut le toucher bien des fois, si l'*électricité* est forte, pour le dépouiller ; mais, si, au moment où ce tube est le plus fortement électrisé, on l'expose à la vapeur qui s'élève d'un vase rempli d'eau prête à bouillir, il cesse à l'instant d'être électrique dans tous les points qui ont été atteints par la vapeur de l'eau.

La bouteille de Leyde peut demeurer très-chargée pendant plusieurs jours, si on l'isole, si on la tient dans un air sec ; cependant, si en finissant de la charger on présente, pendant quelques secondes, son crochet à la vapeur de l'eau prête à bouillir, si on fait circuler cette vapeur autour de la bouteille ; enfin, si ayant renversé sur cette vapeur un poudrier qu'elle remplit, on pose la bouteille sur le fond de ce poudrier, & que, quelques secondes après on la retire ; dans ces différens cas, la bouteille se trouve déchargée en fort peu de temps, en quelques minutes ou secondes, suivant l'abondance & le degré de chaleur de la vapeur aqueuse ; mais si cette même

vapeur, qui a circulé autour des corps électrisés, est reçue sous un appareil convenable, sous un entonnoir de métal ou de verre renversé & isolé, & qu'il y ait à la douille du dernier entonnoir un corps électrique par communication; ce corps, dans le dernier cas, & l'entonnoir de métal dans le premier, se trouveront électrisés par la vapeur qui les aura mouillés. C'est donc une preuve qu'elle a dépouillé les corps, autour desquels elle a circulé; qu'elle leur a enlevé le fluide avec lequel ils étoient unis, & qu'elle a formé avec lui une nouvelle union, fondée sur ce qu'elle a encore plus d'affinité avec le fluide, que n'en ont les substances auxquelles elle l'a enlevé. C'est sur ces expériences & quelques autres de même genre que j'ai faites, que j'ai répétées un grand nombre de fois, que j'ai rapportées en détail dans le premier volume des *Mémoires de la Société royale de Médecine*, qu'est fondée l'opinion que je propose d'admettre l'*affinité* par rapport au fluide électrique, & de la compter au nombre des loix qu'il suit. Qu'il me soit permis d'ajouter en peu de mots que cette loi me semble propre à expliquer plusieurs phénomènes.

D'abord, la vapeur de l'eau dépouillant tous les corps, d'après les expériences que j'ai faites, les dépouillant d'autant plus, & se chargeant davantage, d'autant qu'elle est plus raréfiée par la chaleur, on conçoit facilement comment & pourquoi l'*électricité* est foible toutes les fois que l'atmosphère est chargée d'humidité, pourquoi l'*électricité* est sur-tout foible, lorsque l'air est en même temps chaud & humide; d'où vient que, quoique l'atmosphère soit souvent humide en hiver, l'*électricité* est cependant moins foible, à proportion de l'humidité, qu'elle ne l'est en été; pourquoi les vents du midi & de l'ouest diminuent sa force à Paris, & les vents d'est & de nord qui ramènent la sécheresse l'augmentent; on comprend de même comment l'humidité de la nuit affoiblit l'*électricité*; d'où vient, toutes choses d'ailleurs égales, qu'elle augmente de force, ainsi que je m'en suis assuré par des expériences suivies durant un an, depuis que le soleil s'élève sur l'horizon, jusqu'au moment où il se dérobe à notre vue, où il est près de s'y soustraire, & qu'elle continue à s'affoiblir jusqu'au lever de l'aurore; le sérein & l'humidité de la nuit expliquent ce mouvement régulier de l'*électricité*, subordonné cependant aux circonstances qui peuvent avoir lieu. Enfin, on peut aisément, d'après ce qui vient d'être dit, sentir la nécessité de garantir de l'humidité de l'atmosphère la pièce où l'on veut faire des expériences d'*électricité*. Mais ce que je viens d'exposer est peu de chose en comparaison des conséquences suivantes que la loi d'*affinité* me paroît aussi présenter.

Il est probable, d'après cette loi, qu'en été, quelquefois en hiver, par des circonstances particulières, les vapeurs aqueuses, à proportion du degré de leur chaleur, enlèvent le fluide électrique aux corps qui sont à la surface de la terre; qu'elles s'en chargent d'une grande abondance & le transportent dans les hautes régions où elles s'élèvent.

Cependant, les animaux & les plantes, privés de l'abondance du fluide électrique nécessaire pour contribuer à leur vigueur, languissent & tombent dans l'abattement.

D'un autre côté, les vapeurs qui en s'élevant étoient raréfiées, & qui se sont chargées d'une grande abondance de fluide, sont condensées par le froid des régions où elles s'élèvent; elles sont environnées d'une atmosphère froide qui n'est qu'un foible conducteur; & si les vents d'est ou de nord règnent dans les régions qu'elles ont atteintes, elles sont en quelque sorte isolées: alors le fluide, qu'elles ne peuvent plus retenir, se rassemble; il est dans un état de contrainte; la loi de tendance, sur laquelle la loi d'affinité l'avoit emporté à la surface de la terre, reprend tous ses droits dans les hautes régions & agit avec toute sa force.

Si le nuage, dont le fluide électrique est en partie dégagé, avec lequel il n'a plus qu'une foible adhérence, passe à la proximité de quelque corps, avec lequel, ou le fluide ait plus d'affinité, ou dans lequel il soit moins abondant, il s'élance vers ce corps par l'effet de l'une ou de l'autre, ou des deux loix ensemble: son explosion dans son passage, l'ébranlement qui en résulte dans l'air, produisent le bruit qu'on entend & l'éclat du fluide rassemblé qui s'élance est l'éclair; il est lui-même la foudre.

Le fluide, passé d'un nuage qui s'est condensé à quelque corps tenant à la terre, rentre dans le réservoir commun, & c'est autant de diminué sur la masse qui forme l'orage; mais le fluide, qui a traversé d'un nuage plus chargé ou plus refroidi dans un qui l'étoit moins, n'a fait que changer d'entraves & de prison, si ces expressions peuvent être employées, & passant successivement de nuages en nuages, il redoublera les coups de tonnerre jusqu'à ce qu'il trouve un chemin vers le réservoir commun, ou qu'il y rentre insensiblement en descendant des nuages avec la pluie qu'ils versent.

Cette théorie sur la formation des orages a du moins le mérite de la simplicité; elle est fondée sur la connoissance de la grande quantité de fluide électrique, absorbée par l'eau réduite en vapeurs, sur la quantité plus grande du fluide qui s'unit avec la vapeur aqueuse, à proportion qu'elle est plus raréfiée; d'où il est aisé de concevoir pourquoi les orages sont plus forts, à proportion que la chaleur est plus grande, pourquoi ils le sont

plus dans les pays chauds que dans les climats tempérés ou froids ; ce qui vient, de ce que les vapeurs plus raréfiées absorbent plus de fluide & s'élèvent à des régions plus hautes, où le froid les condense davantage.

Je ne dissimulerai pas que pour que la théorie que je viens d'exposer, par rapport à laquelle je suis entré dans un plus long détail dans le premier volume des *Mémoires de la Société royale de Médecine*, fût complettement prouvée ; il faudroit que sans que le fluide électrique fût en mouvement dans les différens corps, comme il y est dans ceux qui sont électrisés, on eût reconnu par l'expérience que la vapeur aqueuse enlève le fluide contenu dans ces corps, comme elle se charge de celui qui est en mouvement autour des corps électrisés. Je n'ai pu, par aucun moyen, acquérir cette preuve de mon opinion, quoique je l'aie long-tems cherchée de différentes manières. Mais ne seroit-ce pas parce que le fluide électrique est dans certains jours mis en mouvement autour des corps, qu'il est, par quelque cause que nous ne connoissons pas, tiré de son état de repos, tandis qu'il y demeure dans d'autres ; que toutes choses égales à nos yeux, & hors la cause inconnue que je suppose, il y a des jours orageux & d'autres qui ne le sont pas ? Dans les premiers, les vapeurs enlèvent le fluide tiré de son état de repos, & dans les autres, elles n'ont point d'action sur lui.

Il me reste encore à dire un mot de deux phénomènes que la loi d'affinité du fluide électrique, avec différentes substances, me paroît expliquer.

Le premier de ces phénomènes sont les aurores boréales : on sait que ce sont des feux ou *des efflux* de substance lumineuse qui brillent la nuit & qui s'élancent sous différentes formes vers les régions polaires : ces feux sont plus fréquens, plus étendus, plus brillans en automne que dans les autres saisons, & particulièrement à la fin de septembre, en octobre & au commencement de novembre ; temps où des nuits froides succèdent par intervalle à des jours où la chaleur a été assez vive encore durant quelques heures, quand l'atmosphère a été pure, que les rayons du soleil l'ont échauffée, & que le vent du nord fait succéder le soir un froid piquant & sec à la chaleur qui a duré quelques heures dans la journée.

Dans les circonstances qui viennent d'être décrites, les vapeurs échauffées par les rayons du soleil se chargent du fluide électrique répandu à la surface de la terre, & elles le transportent dans les hautes régions : les vapeurs s'y condensent, le froid ordinaire à ces régions, rendu plus vif par l'absence du soleil, & encore augmenté par le vent du nord, convertit les vapeurs en glace ; elles ne sauroient plus retenir le fluide électrique ; elles n'en sont que des conducteurs imparfaits, & elles ne sont pas même conductrices, si un froid très-vif les a converties en une glace fort dense. Le fluide électrique, dégagé des entraves qui le retenoient, réuni en masse, tiré de son équilibre, entouré de glaces ou d'un air sec, & ne trouvant pas de passage pour retourner au réservoir, d'où il a été transporté par les vapeurs aqueuses qui se sont élevées de la terre pendant les heures de la journée où les rayons du soleil ont échauffé l'atmosphère, brille de l'éclat qui lui est propre, quand il est condensé, accumulé ; il s'élance de différens côtés & il y éclate sous différentes formes, suivant que quelque circonstance locale détermine son cours vers un endroit ou un autre ; qu'il est resserré ou dilaté dans son passage & ses mouvemens ; ils ont lieu, & l'éclat qui a commencé à briller continue, jusqu'à ce que le fluide électrique ait trouvé passage vers le réservoir commun, à la faveur de l'humidité qui règne dans l'atmosphère, de celle que rappelle le retour du soleil, ou qu'y répand le souffle d'un courant d'air poussé par le vent de sud ou d'ouest.

Il ne m'appartient, dans l'explication qu'on vient de lire, que mon opinion sur l'affinité du fluide électrique avec les vapeurs aqueuses, que la manière dont je crois que le fluide est transporté par les vapeurs dans les hautes régions ; le reste est conforme à l'explication des aurores boréales, donnée par Franklin, dans un mémoire lu à une séance publique de l'Académie des Sciences, il y a quelques années.

Un autre phénomène qui me paroît dû à la loi d'affinité, est celui en vertu duquel un corps électrique par frottement, qu'on plonge dans la sphère d'activité d'un corps déjà électrisé, ne s'électrise que lentement & graduellement, successivement de proche en proche, conserve ensuite long-tems l'*électricité* qu'il a acquise, & ne la perd que par des attouchemens réitérés ; ce corps est ce qu'on appelle *isolant*. L'*électricité* ne passe pas tout-à-coup d'une extrémité de ce corps à l'autre, comme il arrive par rapport aux substances qui sont conductrices ; elle est déjà très-forte à la partie voisine du corps qui communique le fluide ; qu'elle est fort foible à peu de distance & qu'elle n'a pas pénétré plus loin : mais peu-à-peu l'*électricité* gagne ; elle s'étend, tout le corps se trouve électrisé & l'est pour long-tems, avec cette différence, cependant, qu'il l'est plus en remontant vers l'extrémité qui a été tenue dans la sphère d'activité du corps qui a communiqué l'*électricité*.

Il me semble qu'un corps de la nature de celui dont je viens de parler ne laisse passer le fluide que difficilement, parce que l'union qu'il forme avec lui est intime & le retient ; que ce n'est que quand un point est saturé, que le fluide passe au point suivant ; enfin, ce corps est isolant, parce qu'il retient le fluide par son union, son affinité avec lui, plus efficacement que la tendance à

l'équilibre n'a de puiſſance pour le rendre aux corps ambians qui n'ont pas la même affinité avec le fluide. Ce qui me ſemble confirmer cette opinion, c'eſt que le contact d'un corps qui, comme la vapeur de l'eau chaude, a plus d'affinité que le corps iſolant avec le fluide électrique, l'en dépouille.

Une objection qu'on peut faire contre l'opinion que je viens de propoſer eſt celle-ci. L'affinité d'un corps de même ſubſtance avec le fluide électrique eſt égale entre toutes les parties de ce corps; ainſi, la tendance à l'équilibre devroit agir également, dans le cas dont il s'agit, par rapport au corps iſolant qu'on électriſe par communication, & le fluide ſe répartir inſtantanément d'une extrémité de ce corps à l'autre; ce qui n'a pas lieu.

Je conviendrois de la force de l'objection & je renoncerois à mon opinion, ſi l'*affinité* ne pouvoit être que l'effet de l'*attraction*, ſi elle n'étoit produite uniquement que parce que le corps iſolant attire le fluide électrique; toutes les molécules de ce corps devant l'attirer avec la même force, le fluide ſe mettroit en équilibre : mais il eſt probable que l'affinité ou l'union du fluide électrique eſt due à la configuration, à l'étendue des pores du corps iſolant, qui en vertu de cette configuration, de cette étendue, abſorbe une grande quantité de fluide électrique, le retient fortement & ne le laiſſe paſſer que difficilement, parce que la conſtitution de ce corps réſiſte à la ſéparation du fluide qui lui a été une fois uni. C'eſt ainſi qu'on explique par la configuration des pores les affinités en chimie; & pourquoi ne concevroit-on pas de même l'affinité électrique? On conçoit facilement dès-lors pourquoi le fluide ne s'étend pas inſtantanément d'un bout à l'autre du corps iſolant; pourquoi il ne paſſe que ſucceſſivement & lentement de proche en proche.

On peut encore regarder comme une loi du fluide électrique la propriété qu'il a de s'élancer, de ſe porter aux corps environnans & de ſe diſſiper par les pointes ou aſpérités qui tiennent aux corps qui ſont électriſés, tandis qu'il eſt attiré & abſorbé par les pointes ou aſpérités adhérentes aux corps qui ne ſont pas électriſés & qui ſe trouvent à quelque diſtance de ceux qui le ſont.

Qu'on tire des étincelles du conducteur liſſe & poli, qu'on juge par leur force de celle de l'*électricité*, ou qu'on l'eſtime d'une autre manière; qu'on attache enſuite une pointe au conducteur, on n'en tirera plus que de très-foibles étincelles, ou la manière dont on la meſurera fera connoître ſa foibleſſe; il paroîtra en même temps, ſi c'eſt dans l'obſcurité, une aigrette lumineuſe à l'extrémité de la pointe, & l'on ſentira, en y préſentant le plat de la main, à une aſſez grande diſtance, le courant du fluide, ſemblable à un ſoufle frais & rapide; qu'on retire la pointe, & dans l'inſtant la meſure dont on fera uſage indiquera que l'*électricité* a repris ſon premier degré de force. C'eſt donc une preuve évidente que le fluide s'élance dans l'atmoſphère, & ſe diſſipe par les pointes ou aſpérités adhérentes aux corps électriſés.

Si au contraire on approche d'un conducteur liſſe & poli, après avoir pris les moyens de juger de la force de l'*électricité*, une pointe, non iſolée, à la diſtance de deux à trois pouces, la meſure dont on fera uſage fera connoître la foibleſſe de l'*électricité*, qui repaſſera à ſon premier degré de force, auſſi-tôt qu'on éloignera ou qu'on retournera ſeulement la pointe; ſi l'on en approche une du conducteur, & qu'elle ſoit iſolée, quoiqu'à la diſtance de deux ou trois pouces, elle s'électriſera auſſi fortement que le conducteur; il eſt donc prouvé, par ces ſeuls faits, que les pointes attirent puiſſamment le fluide électrique, quand elles ne tiennent pas aux corps électriſés; qu'elles les en dépouillent, comme il eſt démontré qu'au contraire elles le dardent & le diſſipent, quand elles ſont adhérentes à ces mêmes corps. Il eſt inutile d'inſiſter plus long-temps ſur ces deux propriétés bien conſtatées, généralement reconnues, & ſur la ſeconde deſquelles eſt fondée la manière de ſoutirer le fluide des nuages orageux, de conſtruire les para-tonnerres propoſés d'abord par le docteur Francklin, & depuis adoptés par un très-grand nombre de phyſiciens.

Puiſque le ſujet m'a conduit à parler de cet objet, je ferai ſur les para-tonnerres quelques obſervations que je ſoumets aux phyſiciens.

Ne peut-il pas ſe trouver une circonſtance dans laquelle les para-tonnerres ne répondent pas à leur but? Leur conſtruction & leur entretien n'exigent-ils pas, de la part de ceux qui en font uſage, des attentions qu'il eſt important, & pour eux, & pour ceux qui habitent aux environs, qu'ils ne perdent jamais de vue?

1°. Les forces humaines ne ſont-elles pas dans une proportion trop foible avec la puiſſance de la nature, pour que les para-tonnerres élevés par l'homme puiſſent épuiſer le foyer d'un amas de fluide électrique accumulé par la nature? Le foyer ne pouvant être épuiſé, & la foudre partant, malgré les para-tonnerres, mais ſe dirigeant vers la pointe la plus proche qui l'attire, & ſuivant le chemin que lui trace le conducteur attaché à cette pointe, peut-on toujours ſe flatter que la foudre ſuivra la route que lui fraie le conducteur? Si la foudre eſt très-forte, ne fondera-t elle pas le conducteur, & alors, ſuivra-t-elle le reſte de la route qu'on lui avoit frayée, ou, ſuivant les circonſtances, le conducteur étant interrompu, la foudre ſe portera-t-elle d'un côté, ou d'un autre? Ou bien, ne ſeroit-ce qu'à ſon paſſage que

la foudre fonderoit le conducteur ; de sorte qu'il resteroit toujours devant elle une puissance qui fixeroit sa course rapide ; en sorte que le conducteur, fondu à son origine, seroit parcouru & fondu dans sa longueur, avant que le poids & la chûte de ses parties, frappées les dernières, eussent formé, en tombant, une interruption dans la route tracée? Après avoir soumis ces premiers doutes à la sagacité des physiciens, je leur exposerai les suivans, relativement à l'entretien des para-tonnerres.

Si dans le trajet du conducteur il y a à quelque distance un angle, une pointe que présentent quelques matériaux métalliques employés dans la construction, qu'on ne connoisse pas, couverts d'un enduit qui les cache, ne peut-on pas craindre que l'enduit étant venu à se détacher, la partie saillante du métal, entré dans la construction, n'attire la foudre, ne la dévie à son passage ? Ou même, cette partie saillante ne pourroit-elle pas avoir son action à travers un enduit capable de la cacher cependant à la vue?

Si, comme il arrive quelquefois, les premiers coups de tonnerre éclatent sans qu'il ait tombé de pluie, sans que les bâtimens soient humides, & que quelque portion en soit mouillée par une circonstance particulière, le long du trajet du conducteur ; si la chaleur est très-forte, si le soleil échauffoit peu auparavant la portion mouillée, ne peut-on pas appréhender que la vapeur qui s'élevera n'ait plus de force pour attirer, pour dévier la foudre, que n'en aura le conducteur pour la déterminer à suivre la route qu'il lui trace? &c. La construction & l'entretien des para-tonnerres exigent donc des attentions auxquelles il est important de ne pas manquer ; &, si j'ose le dire, il seroit peut-être prudent, par ces raisons, que l'usage des para-tonnerres ne fût permis qu'à des personnes capables de les employer avec les connoissances & la prudence nécessaires.

J'ai insisté sur la double propriété des pointes, de dissiper ou d'attirer le fluide électrique, parce que c'est de cette double propriété que sont déduites plusieurs méthodes aussi ingénieuses qu'utiles, employées dans l'application de l'*électricité* au traitement des maladies.

Après avoir cherché à déterminer la nature du fluide électrique, considéré comme médicament, avoir exposé les loix qu'il suit, & dont la connoissance rend l'application qu'on en fait au traitement des maladies plus sûre & plus aisée, je donnerai un abrégé concis de l'histoire de l'*électricité* médicale ; je décrirai les différentes méthodes ou manières d'appliquer l'*électricité* au traitement des maladies usitées jusqu'à présent avec le plus de succès ; j'entrerai ensuite dans les détails nécessaires sur les maladies auxquelles on l'a appliquée, sur celles dans lesquelles on pourroit essayer son efficacité, sur les moyens d'en user, qui me paroissent les plus convenables dans ces maladies, & je finirai par une notice des ouvrages, soit écrits exprès, soit dans lesquels on trouve, comme accessoire, des renseignemens sur l'usage & l'emploi de l'*électricité* en médecine.

PRÉCIS HISTORIQUE.

*L'application de l'*électricité* au traitement des maladies.*

Pivati & Verati, l'un à Venise, l'autre à Bologne, ayant fait des expériences électriques par le moyen des tubes de verre qu'ils frottoient & qu'ils approchoient ensuite des personnes ou des choses isolées qu'ils vouloient électriser par communication, ainsi que c'étoit la manière de procéder dans les commencemens ; & ces savans ayant rempli un tube de *dictame de Crète*, l'ayant électrisé & approché de personnes isolées, ils pensèrent que la partie odorante du végétal avoit passé dans les personnes électrisées par l'approximation du tube ; que ces personnes en avoient été si fortement & si profondément impregnées, que plusieurs jours après l'expérience, leurs vêtemens, leurs cheveux, leur transpiration exhaloit l'odeur du dictame. Quelque circonstance en imposa sans doute aux deux observateurs. Quoi qu'il en soit, ils remplirent des tubes, chacun d'une substance médicamenteuse différente ; ils fermèrent ces tubes hermétiquement par les deux bouts, & les électrisant en les frottant, les présentant ensuite à des personnes isolées, ils pensèrent que la partie la plus subtile des médicamens, entraînée par le fluide électrique, passoit avec lui des tubes aux personnes électrisées ; qu'elle étoit introduite immédiatement par les pores absorbans dans les voies de la circulation, & que, par cette raison, cette substance volatile des médicamens, quoiqu'en très-petite quantité, agissoit avec beaucoup d'énergie, suivant la propriété de chaque médicament. Ainsi il y avoit des tubes pour purger & purger à différens degrés ; il y en avoit pour augmenter la transpiration, provoquer la sueur & différentes secrétions ; d'autres devoient remplir diverses indications : c'eût été sans doute une manière de faire la médecine, & tout-à-la-fois efficace, & très-agréable, en ce qu'elle eût épargné aux malades le dégoût que causent les médicamens pris à la manière ordinaire ; mais il auroit fallu que le fluide électrique eût en effet entraîné la partie active des médicamens, & que, jointe à lui, il l'eût fait pénétrer dans les voies de la circulation. Cette supposition étoit gratuite & sans aucun fondement. Cependant, Pivati & Verati pensèrent avoir agi sur beaucoup de malades, en avoir soulagé un assez grand nombre : ils publièrent leurs observations sur ce sujet, & ils le firent avec une confiance qui ne permet guère de

douter qu'ils ne fussent eux-mêmes convaincus de la bonté des moyens qu'ils annonçoient ; mais il est très-probable que les effets qui purent avoir lieu furent produits par l'action électrique des tubes ; il fut ensuite démontré que les remèdes qu'ils renfermoient ne leur communiquoient aucune vertu ; en sorte qu'on peut penser que Pivati & Verati n'en imposèrent, dans leur relation, que parce qu'ils s'étoient eux-mêmes trompés sur la cause des effets dont ils avoient été témoins. Quoi qu'il en soit, l'abbé Nollet, qui s'occupoit alors beaucoup de l'*électricité*, tenta de répéter à Paris les expériences que Pivati & Verati avoient annoncées ; il ne produisit aucun effet ; & l'attribuant à ce qu'il pouvoit ne pas remplir toutes les conditions des expériences, pour puiser les lumières à leur source, juger des choses à leur origine & entre les mains des inventeurs de cette méthode nouvelle, il se rendit en Italie auprès de Pivati & Verati ; il s'assura qu'ils ne produisoient point les effets qu'ils avoient annoncés ; & de retour à Paris, il en fit à l'Académie des Sciences son rapport qui est consigné dans les Mémoires de cette compagnie. Cette nouveauté, annoncée & accueillie d'abord, comme c'est l'ordinaire, est, depuis l'épreuve à laquelle l'abbé Nollet l'a soumise, tombée pour jamais dans l'oubli, comme il arrive aussi à toutes les nouveautés dénuées de fondement. L'abbé Nollet, qui ne cherchoit qu'à constater l'effet des ingrédiens enfermés dans les tubes, effet qui devoit se manifester au bout d'une seule opération, n'en remarqua aucun ; mais les auteurs de ce nouveau systême, qui cherchoient à l'étayer, ayant pu répéter souvent la même expérience sur le même sujet, il a pu quelquefois arriver que l'*électricité* ait eu une action, comme je l'ai déjà dit, & que les deux physiciens italiens s'en soient laissés imposer sur ses effets.

L'histoire des tubes électriques pour l'usage de la médecine n'est que l'histoire d'une erreur, par laquelle on débuta dans l'application de l'*électricité* au traitement des maladies : mais bientôt on tenta & on annonça d'autres moyens mieux fondés, dont on obtint des effets évidens & divers succès dans le traitement des maladies.

Un physicien de Leyde & Mussembroeck (car il est difficile de décider auquel des deux l'antériorité appartient) venoient de découvrir en même temps l'expérience, si fameuse & si connue depuis sous le nom d'*expérience de Leyde*. On sait que les personnes soumises à cette expérience éprouvent un choc violent, une secousse, auxquels on a donné le nom de *commotion* ; que tout leur corps paroît secoué, tous leurs membres agités, & que leurs muscles entrent dans une contraction passagère, mais très-forte : une pareille expérience parut applicable, comme médicament, dans les cas d'atonie, dans ceux où le mouvement étoit affoibli, suspendu ou aboli ; il étoit probable que la secousse, produite par l'expérience de Leyde, réveilleroit le ton des parties, qu'elle dissiperoit les obstacles qui s'opposoient au mouvement musculaire, & qu'elles le rétabliroient.

Jallabert, professeur de physique à Genêve, frappé fortement de cette idée, en tenta le premier l'exécution. Il commença, le 26 décembre 1747, le traitement de Nouguet, serrurier, âgé de 52 ans, paralysé du bras droit, avec flexion du poignet, contraction des doigts & immobilité totale du pouce & de l'index. Jallabert employa d'abord la commotion ; il remarqua qu'elle occasionnoit la diarrhée au malade, & il y substitua par la suite les étincelles simples tirées des parties paralysées ; le traitement fut continué jusqu'au 12 mars suivant. Nouguet pouvoit alors se servir de sa main assez bien pour ôter & mettre son chapeau, pour porter un verre plein à sa bouche, & frapper sur une enclume avec un marteau du poids de trois livres & demie. Le physicien avoit eu la sage précaution de faire constater, avant le traitement, l'état du malade, & de le faire également vérifier, le 12 de mars, par le médecin & le chirurgien qui avoient soigné Nouguet : les professeurs de philosophie de Genêve, plusieurs membres des colleges de médecine & de chirurgie de la même ville, furent témoins du traitement, dont les effets étoient par conséquent authentiques & constatés par des témoins compétans.

Jallabert publia, l'année suivante, un ouvrage sur l'*électricité*, & il y inséra la relation du traitement de Nouguet ; elle fut comme un signal auquel on répondit de la plupart des parties de l'Europe. On tenta dans un très-grand nombre d'endroits différens & éloignés, d'appliquer l'*électricité* au traitement de la paralysie ; on n'employa guères que la commotion : on obtint & on publia des résultats fort différens, comme il devoit arriver, parce qu'on n'étoit pas encore instruit sur la manière d'employer l'*électricité*, sur la nature des paralysies où ce remède peut réussir, & sur les précautions qu'il exige dans la plupart des cas. Il seroit peut-être difficile de rapporter aujourd'hui, dans l'ordre de leur date, les expériences qui furent faites alors, & cet objet ne seroit guères que de pure curiosité. Je me bornerai en conséquence aux faits les plus avérés.

Delassonne, qui fut depuis premier médecin, Morand, chirurgien de l'hôtel national des Invalides, Nollet, tous trois de l'Académie des sciences, se réunirent à Paris pour y traiter des paralytiques par l'*électricité*, à l'hôtel national des Invalides. Desauvages, dont le nom est si connu en médecine, animé du même zèle, employa à Montpellier l'*électricité* au traitement de la paralysie & de quelques autres maladies. Linné & le docteur Ietzel électriserent des malades en Suede ; divers physiciens

physiciens en firent autant en Angleterre & en Ecosse ; mais nulle part on employa l'*électricité* pour le traitement des maladies, avec autant de constance, pour un aussi grand nombre de sujets, & pour des maladies aussi différentes, que l'a fait de Haen, dans l'hôpital de Vienne, en Autriche. On trouvera à la fin de cet article, dans la notice des ouvrages publiés sur l'*électricité* médicale, un précis de ce qui fut fait dans les différens pays dont je viens de parler ; je me bornerai à remarquer que Delassone, Morand & Nollet, après quelques succès obtenus dans les commencemens, ayant remarqué que les malades n'en obtenoient pas de nouveaux, que plusieurs retomboient dans leur premier état, abandonnerent un traitement dont les malades se lasserent bientôt eux-mêmes. Cette tentative infructueuse, dans laquelle on ignoroit la manière d'employer l'*électricité*, les espèces de paralysie où elle convient, les secours accessoires nécessaires pour en soutenir les bons effets & en obtenir de nouveaux, les inconvéniens de la méthode qu'on employoit, & la longueur dont le traitement doit être, discréditèrent pour long-tems l'*électricité* dans la capitale & dans la plus grande étendue du royaume. Elle ne fut plus employée que par des particuliers isolés, dans quelques provinces, & plus qu'ailleurs, à Montpellier, où de Sauvages, animé par des succès, eut le courage d'en continuer l'usage & de varier la manière de l'employer. Cependant l'abbé Nollet, en rendant compte des expériences faites aux Invalides, s'exprime de la manière suivante : *Recher. sur les causes part. des phénom. électr.* pag. 407.

» Quoique cette électrisation n'ait point eu » l'effet que nous avions principalement en vue, » ceux qu'elle a eus d'abord, & les guérisons » réelles qui ont été opérées ailleurs par cette » voie, feront penser à toute personne raisonnable, & qui n'aura pas intérêt de défendre une » autre opinion, que l'*électricité*, employée avec » *persévérance* & *ménagée* avec une certaine habileté peut être un remède utile contre la paralysie » & peut-être contre bien d'autres maladies &c. « On voit par cet énoncé de l'abbé Nollet, qu'il présumoit lui-même que l'*électricité* n'avoit pas été employée aux Invalides avec assez de *persévérance*, & qu'il prévoyoit qu'on découvriroit des manières de l'employer & de la *ménager* qui en rendroient les effets plus heureux. Ces conjectures de l'abbé Nollet, suites des traitemens dont il avoit été témoin, furent confirmées par les expériences faites en diverses parties de l'Europe, & particulièrement à Vienne, par de Haen ; ce médecin publia, d'années en années les essais qu'il fit & les effets qui en résulterent : des faits analogues étoient insérés dans les journaux & publiés de différens côtés. Gardane, docteur-régent de la faculté de médecine, & Sigaud-de-Lafond, démonstrateur, publierent chacun à Paris des observations qu'ils avoient faites dans des traitemens électriques suivis dans cette capitale ; ces observations nationales, & celles qui étoient fréquemment annoncées de différens pays étrangers, ne firent cependant qu'une foible sensation à Paris : on s'y occupoit fort peu de l'*électricité* comme médicament, lorsqu'en 1776, la Société de médecine résolut de vérifier par la voie de l'expérience les différens effets de l'*électricité* dans le traitement des maladies, publiés depuis que ce moyen avoit été remis au nombre des médicamens, & annoncés de différentes provinces du royaume ou des diverses contrées de l'Europe : la compagnie, dont j'étois dès-lors membre, me chargea spécialement de ce travail que je devois exécuter sous les yeux de mes confrères, & dont je devois rendre compte à la compagnie dans ses séances. Pour remplir, autant qu'il étoit en moi, la commission dont j'étois chargé, je me suis spécialement occupé de l'*électricité* depuis l'année 76 jusqu'à ce jour ; j'ai tenu pour chaque malade un journal, dans lequel j'ai décrit son état avant le traitement électrique ; les évènemens qui ont eu lieu pendant le traitement, & l'état du malade en le cessant : j'ai eu soin de rédiger chaque journal en présence de quelques-uns de mes confrères, & , autant qu'il m'a été possible, en présence du médecin ou du chirurgien qui avoient soigné le malade avant son traitement électrique ; ces divers témoins ont signé chaque journal au moment de sa rédaction, en différens temps, dans le cours du traitement & au moment où il a cessé d'avoir lieu : j'ai rendu compte, à la fin de chaque année, à la Société de Médecine, des traitemens que j'avois suivis pendant les dix ou onze mois antérieurs ; ce compte consiste dans un extrait des journaux tenus pour chaque malade : tous les journaux, après le compte que j'ai rendu, ont été déposés au sécrétariat de la compagnie, où on les conserve & où l'on peut les compulser. La compagnie, après avoir entendu les comptes que je lui ai rendus en différens temps, & avoir nommé des commissaires pour les examiner, a, sur leurs rapports, fait insérer mes observations dans les mémoires qu'elle a publiés jusqu'à présent.

Necker, directeur général des finances, lorsque je commençai mon travail sur l'*électricité*, me fit obtenir de sa majesté, d'après la demande faite par la Société de Médecine, une gratification annuelle de 1200 livres qui m'a été continuée depuis, pour subvenir à l'entretien d'un domestique employé au service de la machine & aux frais de différentes espèces relatifs au même objet.

Le compte que je viens de rendre n'est que l'histoire de ce qui a été fait depuis 1776 jusqu'en 1785, par la Société de Médecine à Paris ; mais comme pendant cet intervalle de temps, je me suis attaché, non-seulement à recueillir & à rendre

compte de mes observations particulières, mais que je me suis instruit, autant qu'il m'a été possible, de ce qui a été fait en *électricité* médicale, soit dans le royaume, soit dans les pays étrangers; on trouvera la suite de l'histoire de l'*électricité* médicale dans l'énoncé des différentes manières d'administrer ce remède que j'ai recueillies dans les ouvrages publiés sur cet objet, & dans la notice des différentes observations nationales ou étrangères, publiées dans ces écrits, ou dont elles composent la totalité, ou dont elles ne sont qu'une partie.

Des différentes manières ou méthodes d'administrer l'électricité.

On n'employa d'abord que la commotion: il paroît même que de Haen s'en tint toujours à cette unique pratique: car il n'est pas aisé de déterminer précisément, d'après ses ouvrages, comment il employoit l'*électricité*; on voit cependant par la durée des séances & par le nombre de commotions qu'un sujet recevoit, dans une même séance, que de Haen n'employoit que des commotions foibles: il est probable que c'est par cette raison qu'il ne trouva pas d'inconvéniens à cette méthode, & qu'il s'y borna, tandis que d'autres physiciens qui employoient les commotions avec moins de ménagement, trouvèrent à cette pratique des inconvéniens qui leur firent chercher d'autres moyens d'appliquer l'*électricité*.

De Sauvages est un des premiers, si ce n'est le premier, qui remarqua que les commotions agitoient les malades, rendoient leur sommeil pénible, interrompu, l'abrégeoient & causoient très-souvent la diarrhée; il conseilla, en conséquence, de n'employer que les étincelles qu'on tire des membres d'une personne isolée, ou la *simple électrisation*, qu'on a depuis nommée le *bain électrique*, c'est-à-dire, l'action du fluide qui circule à travers les membres d'une personne isolée, en communication avec le conducteur de la machine.

Il résulte de ce qui vient d'être dit, qu'après avoir employé quelque tems la commotion seule, on administra ensuite l'*électricité*, outre la commotion, par étincelles & par bain; ce qui fournit trois manières ou méthodes d'employer ce remède; on y en a ajouté depuis un plus grand nombre. Pour les distinguer, je donnerai aux trois premières le nom de *méthodes anciennes*, & j'appellerai les dernières *méthodes nouvelles*. En traitant de chacune, je décrirai seulement la façon de les employer, leurs effets généraux, & je parlerai de leurs effets particuliers, en traitant des maladies pour lesquelles on les emploie.

PREMIÈRE MÉTHODE,
Ou bain électrique.

Je parle d'abord du bain électrique, parce que c'est la plus simple des manières d'électriser & la moins compliquée dans son appareil. Il consiste à placer sur un isoloir un siège, sur lequel le malade s'assit; on lui donne à tenir, dans une de ses mains, où on attache à quelque partie de son vêtement, s'il n'est pas de soie, l'extrémité d'une baguette de métal dont le bout opposé est en contact du conducteur de la machine.

Les choses ainsi disposées, aussi-tôt qu'on tourne le plateau, & tant qu'il est en mouvement, la personne assise sur l'isoloir est électrisée *par bain*; c'est-à-dire, qu'elle est plongée dans une atmosphère de fluide électrique qui s'étend plus ou moins, suivant la force de la machine & celle de l'*électricité*, dépendante de l'état de l'air & des circonstances qui ont lieu dans la pièce où l'on électrise.

EFFETS.

Les battemens du pouls sont accélérés pendant le bain, à-peu-près dans la raison de 75 à 69 par minutes; les cheveux, s'ils ne sont point retenus par quelque cause que ce soit, se dressent, s'écartent & se séparent en formant des lignes droites divergentes; les corps légers qui se trouvent aux environs, ou ceux qu'on présente sont alternativement attirés & repoussés, & ceux que le sujet électrisé saisit, sont repoussés, au moment où il les lâche; s'il tient une pointe, & qu'on soit dans l'obscurité, on voit une aigrette lumineuse au bout de la pointe: ainsi, la personne électrisée par bain, l'est *positivement*, & elle l'est également par toutes les parties de son corps; car les mêmes effets ont lieu à quelque partie qu'on présente des corps légers, ou qu'on attache une pointe, & de plus, en présentant le plat de la main à une certaine distance & la promenant, suivant toute l'habitude du corps, on sent le courant du fluide, semblable au contact d'un gaz, d'un soufle léger ou d'une toile d'araignée. Cependant le sujet électrisé, à moins qu'il n'ait les nerfs fort irritables ou l'imagination préoccupée, n'éprouve ordinairement aucune sensation, si l'opération n'est pas longue; mais si elle est d'une durée un peu considérable, comme de trois quarts-d'heure, une heure, ou qu'on la répète plusieurs jours de suite & à-peu-près chaque jour pendant la même durée qu'il vient d'être dit, il est très-ordinaire que la personne électrisée se sente plus de force, d'activité & d'appétit; qu'elle digère mieux; que son sommeil soit plus long, plus calme, & très-fréquemment, les excrétions de différent genre sont plus abondantes; celle de la salive, sur-tout, est fréquemment augmentée; le sujet électrisé sue quelquefois sur l'isoloir même, & plus souvent il sue dans la journée par l'effet du plus léger exercice, ou dans le lit; les urines coulent aussi assez souvent plus abondamment, & elles déposent des matières étrangères, suivant le cas où se

trouvent les sujets électrisés ; enfin, il n'est pas rare que le ventre, s'il étoit paresseux, le devienne moins, ou que les excrétions de ce genre soient plus fréquentes.

On voit, par ce qui vient d'être dit sur le *bain électrique*, que de toutes les façons d'administrer l'*électricité*, c'est celle qui intimide le moins les malades qui n'y sont pas accoutumés, & celle qui agit le plus insensiblement sur leur personne ; que le bain a cependant des effets très-marqués, & qu'il met en mouvement les humeurs, puisque la nature, aidée par le bain électrique, les expulse par la voie des excrétions ; on voit en même temps que le bain étend son action sur tout l'individu ; il convient donc, comme très-doux, aux sujets très-sensibles, qu'une méthode plus active fatigueroit, comme n'ayant rien qui intimide les malades qui redoutent l'*électricité*, & il est propre à les habituer à ce remède ; enfin, il convient dans les cas où l'indication est d'agir sur l'individu en général & indistinctement.

D'après ces raisons, il m'a paru toujours convenable de commencer par ne traiter les malades d'abord & durant quelques jours, que par le bain seul de cinq à six minutes de durée ; on connoît par son moyen la sensibilité des malades ; on juge de l'effet des autres méthodes ; on habitue les malades au remède ; on leur inspire de la confiance ; on augmente ensuite de jour en jour la durée du bain, & on la porte jusqu'à trois quarts-d'heure, deux fois par jour, suivant les cas ; enfin, comme il en est peu où il ne soit nécessaire d'agir sur toute l'habitude du sujet, en même temps qu'il y a indication de déterminer l'action du remède sur quelqu'endroit particulier, il est communément avantageux d'associer le bain aux autres méthodes qu'on emploie en outre, suivant les circonstances.

Les heures les plus favorables pour le bain électrique sont le matin, au sortir du lit, le soir, deux heures après le repas & avant de se coucher ; une pratique recommandée par de Saussure, & qui a en effet des avantages, est de se mettre au lit & d'y passer quelque temps au sortir du bain électrique, comme on le pratique après le bain ordinaire. Ces différens conseils sont fondés sur ce que le bain ouvre les pores, augmente la transpiration, dispose à la sueur, & que par le choix des heures, la chaleur du lit, ou seconde ou propage ces effets, que le froid, au contraire, arrête subitement ; on doit, par cette raison, l'éviter au sortir du bain électrique, & ne s'y exposer que par degrés.

Le bain électrique qui produit les effets généraux de l'*électricité*, pourroit suffire seul dans un grand nombre de cas, & l'expérience l'a démontré ; mais son action est plus lente que celle de plusieurs méthodes dont nous allons nous occuper, & c'est par cette raison qu'on a coutume de lui en associer différentes, suivant les cas.

Quelques personnes ont cru que le bain électrique n'avoit pas d'action ; mais celle qu'il exerce est si bien marquée par les effets que j'ai rapportés, & qui sont vérifiés par l'expérience, qu'il est impossible de la révoquer en doute ; quant à la théorie du bain, s'il m'est permis d'en traiter, il me paroît que ses effets sont dûs à ce que l'atmosphère n'étant jamais dénuée entièrement d'humidité, le fluide électrique se dissipe à la faveur de celle qu'elle contient, & est remplacé par celui que le plateau fournit ; en sorte que le bain ne consiste que dans une circulation, foible à la vérité, mais continue, du plateau à la personne électrisée, de cette personne au réservoir commun ; d'après cette théorie, si elle est fondée, les jours où l'humidité de l'atmosphère rend l'*électricité* foible ; si l'humidité n'est pas excessive, le bain a plus d'effet que dans les jours secs ; il s'accumule dans ces derniers plus de fluide autour du sujet électrisé ; dans les autres, il circule à travers leur personne une abondance plus grande de fluide qui s'écoule & retourne au réservoir, à la faveur de l'humidité. Enfin, de ce qu'un sujet électrisé par bain l'est *positivement*, ou que pendant l'opération, le fluide électrique abonde en lui plus qu'avant le bain, quelques personnes ont imaginé que le bain seroit un moyen de fournir la quantité de fluide électrique nécessaire à ceux dont ils ont cru que les maux dépendoient du défaut de ce fluide : mais cette opinion est illusoire, parce qu'à l'instant où l'on descend de l'isoloir, le fluide surabondant dans la personne électrisée, retourne au réservoir, & que le sujet revient à son premier état. Ce n'est donc pas la congestion du fluide opérée par le bain, mais son action sur les solides & les fluides, pendant son passage, qui sont la cause de ses effets.

SECONDE MÉTHODE,
Ou des étincelles.

Le malade, pour être électrisé par étincelles, doit être, comme pour le bain, assis sur un siège placé sur un isoloir & être, de même, en communication avec le conducteur de la machine, par l'intermède d'une baguette de métal.

Ensuite on approche & on éloigne alternativement de la partie dont on veut tirer des étincelles, la boule d'un excitateur. Cet excitateur a un manche de verre, près duquel tient à la branche de métal une chaîne qui traîne à terre.

Le manche de verre empêche que le fluide ne passe à celui qui tire les étincelles, & qu'il n'en reçoive autant qu'il en excite ; c'est par la chaîne que le fluide s'écoule &, qu'à chaque étincelle, il retourne au réservoir commun.

Les étincelles sont plus fortes ou plus foibles, suivant qu'on les tire de plus près ou de plus loin, qu'on met entre chacune un plus long ou un plus court intervalle, & qu'entre une étincelle & une autre on écarte l'excitateur à plus ou moins de distance ; la raison de ces différences vient de ce que, suivant le cas, il s'accumule plus ou moins de fluide dans le sujet électrisé entre une étincelle & celle qui la suit ; si l'on tenoit l'excitateur trop près, & qu'on en touchât trop précipitamment le malade, on ne tireroit pas d'étincelles, parce qu'il s'établiroit du malade à l'excitateur un courant par lequel le fluide repasseroit au réservoir.

Il suit de ce qui vient d'être dit qu'il y a des moyens de tirer des étincelles plus ou moins fortes, selon qu'on les croit nécessaires, & ces moyens sont ceux qui viennent d'être indiqués.

Les étincelles, outre les effets généraux, en produisent de particuliers.

Effets.

1°. Elles excitent la contraction des muscles dont elles frappent une partie. Je n'ai vu par moi-même qu'une exception à cet effet général ; elle eut lieu de la part d'un homme paralysé de la ceinture à l'extrémité des pieds ; il reçut les plus fortes étincelles & même la commotion, sans aucune contraction des muscles ; cette atonie n'eut lieu que les deux premiers jours, & le troisième, la contraction commença à s'établir. D'autres que moi ont eu lieu de faire la même observation. Mais c'est en général une exception fort rare, & qui n'a encore eu lieu que par rapport à des paralytiques ; ainsi, la contraction des muscles frappés par une étincelle, peut être regardée comme un effet général, & cet effet est indépendant de la volonté ; car l'homme le plus robuste, quelqu'effort qu'il fasse, ne sauroit empêcher le muscle que l'on touche de se contracter au moment de l'étincelle.

2°. Les étincelles produisent une sensation mixte de piqûre, de déchirement & de brûlure.

3°. Lorsqu'elles sont fortes & continuées quelque temps, elles font élever sur les parties qu'elles ont frappées, de légères phlictènes avec rougeur à la base ; ces taches ressemblent à de petites échimoses ou à des piqûres d'insectes ; elles sont de peu de durée, & deux à trois heures après, il en reste à peine des traces ; cependant, en les observant à la loupe, on s'apperçoit que l'épiderme a été détaché de la peau, attiré à l'extérieur & percé par un trou baveux, de l'intérieur à l'extérieur ; le corps muqueux paroît en même temps soulevé & former un cercle composé de lames concentriques.

On peut remarquer que les étincelles pleines & fortes, telles qu'on les obtient par un temps favorable, causent moins de douleurs & sont d'un éclat plus net que les étincelles plus petites qui ont lieu dans les jours humides, qui sont plus piquantes, plus déchirantes, moins brillantes & colorées en rouge.

On peut encore observer que les cheveux d'un homme qu'on électrise, hérissés par le fluide qui les soulève, s'affaissent & retombent chaque fois qu'on tire une étincelle.

4°. Si après la mort d'un animal, à l'instant où il vient de perdre la vie, on l'électrise & qu'on lui tire des étincelles, les muscles qui en sont frappés entrent en contraction ; & si on enlève du corps du même animal les parties qui conservent plus long-temps leur irritabilité que les autres, comme le cœur, le diaphragme ; après que ces parties ne donnent plus de marques d'irritabilité, en employant les différens moyens connus de la réveiller ; si on en tire des étincelles électriques, on voit ces mêmes marques reparoître.

Il suit des effets particuliers des étincelles électriques, qu'elles sont très-stimulantes, très-irritantes ; qu'elles le sont à un plus haut degré que la plupart des moyens connus, & peut-être plus qu'aucun ; qu'elles ont la propriété d'exciter & mettre en jeu la contraction musculaire dans les sujets sains, de la réveiller dans ceux où cette faculté est affoiblie, gênée & n'obéit plus à la volonté ; & qu'enfin, elle la renouvelle encore pendant quelque temps après la perte de la vie : d'où on est fondé à inférer que les étincelles électriques sont stimulantes & toniques ; qu'elles sont propres à réveiller la contraction musculaire quand elle est abolie, à la fortifier quand elle n'est qu'assoupie, & que, par conséquent, elles conviennent dans les cas de stupeur, d'engourdissement, de paralysie. L'expérience a confirmé cette théorie, & elle a appris par un nombre de faits qui ne laissent plus de doute sur ce sujet, que les étincelles accélèrent la cure des maladies qui viennent d'être nommées ; je dis qu'elles *accélèrent ;* car on peut procurer le même soulagement par le *bain* seul, mais plus lentement.

On doit proportionner la force des étincelles & la durée du temps pendant lequel on en tire, à la sensibilité du sujet, à l'intensité de la maladie & à l'étendue du mal : ainsi on en emploie de plus fortes pour les sujets plus robustes & pour ceux dont les fibres plus relâchées ont perdu plus de leur ton ; en général, il est à propos de n'en tirer que pendant quelques minutes les premiers jours, d'en tirer ensuite de jour en jour un plus grand nombre, & l'on en peut tirer pendant quinze à vingt minutes pour un hémiplégique, en une séance, le matin, & autant en une autre séance, le soir, tandis qu'on n'emploieroit que la moitié de cette durée pour un sujet qui n'auroit

qu'un bras ou une jambe paralysés, & le double pour celui dont la paralysie seroit universelle.

TROISIÈME MÉTHODE,

Ou des étincelles qu'on tire des parties délicates & de quelques cavités.

En se servant de l'excitateur ordinaire pour tirer des étincelles des parties délicates, comme des paupières, des lèvres, &c., on en tireroit souvent de trop fortes; un autre inconvénient seroit que le malade, à l'approche de l'excitateur, détourneroit souvent le visage, feroit quelque mouvement qui dérangeroit sa position: on ne tireroit pas d'étincelles des parties où elles sont nécessaires, & on en frapperoit d'autres qui n'en auroient pas besoin.

On a imaginé, pour remédier à ces inconvéniens, un excitateur qui consiste en une tige de cuivre polie, passée à travers d'un tube de verre qu'elle excède de deux pouces environ à chaque extrémité où elle est terminée par une boule qui y tient à vis.

Pour se servir de cet instrument, on tient le tube de verre entre l'index & le pouce de la main gauche, à peu-près dans son milieu; on applique une des deux boules sur la partie dont on veut tirer des étincelles; on approche de la main droite & on éloigne alternativement de la boule opposée celle de l'excitateur ordinaire; à chaque étincelle qui jaillit entre ces deux boules, il en part une entre la boule qui est en contact du malade & la partie de sa personne sur laquelle cette boule pose. Cependant, une baguette de communication sert, comme pour le bain, à fournir au sujet le fluide électrique: on fait usage de l'excitateur qui vient d'être décrit pour les cas où l'on veut tirer des étincelles des paupières, du tour de l'orbite, du globe de l'œil même, des lèvres, des muscles du cou, de la base de la mâchoire, des tempes. On se sert encore du même instrument pour électriser par étincelles les bords d'une plaie sensible, ou d'une tumeur douloureuse; ou bien, on en porte une des boules à la base de la langue ou à d'autres parties de l'intérieur de la bouche, dans le cas de paralysie des muscles moteurs de la langue, de ceux du larynx ou de la langue, & pour lors, au lieu d'une boule de cuivre, on doit en employer une d'argent.

QUATRIÈME MÉTHODE.

Les auteurs anglois conseillent, pour les opérations qui viennent d'être énoncées, deux instrumens qui diffèrent peu de celui dont on vient de lire la description. La différence consiste en ce qu'ils se servent d'un tube de verre plus ample; qu'ils en ferment un bout avec un bouchon de liége que traverse la tige de métal, & qu'ils ne font pas excéder par en-bas le tube par la tige métallique qui le traverse. Plus il reste au bas du tube de longueur que le métal ne traverse pas, plus les étincelles qu'on tire de la partie opposée sont fortes; & comme la tige de métal est mobile à travers le liége qui la soutient, il s'ensuit qu'on tire à volonté des étincelles plus ou moins fortes. Cet avantage est compensé par la manière dont il faut tirer les étincelles; car on ne les excite qu'en touchant le côté de la boule opposé à celui qui est en contact du malade; alors il y a le risque, qu'à l'approche de l'excitateur, il ne varie dans sa position; l'instrument précédent remédie à cet inconvénient, & on peut tirer des étincelles, plus ou moins fortes, en les tirant de plus ou de moins près & plus ou moins rapidement: ainsi le premier instrument est préférable aux deux autres; je dis aux deux, parce que les anglois, outre celui qui vient d'être décrit, en emploient un dont l'extrémité de la tige de métal, hors du tube, est courbée, & ils s'en servent pour l'intérieur de la bouche; mais il est difficile alors d'introduire l'excitateur ordinaire qui doit déterminer les étincelles, & c'est encore une raison de plus de préférer le premier instrument.

CINQUIÈME MÉTHODE,

Instrumens imaginés pour le traitement de la surdité par étincelles.

Un professeur suédois, qu'on a souvent imité, a imaginé pour la surdité qu'il traite par étincelles, trois instrumens qui ne diffèrent que de volume.

Chacun de ces instrumens consiste en une tige de cuivre ou de fer, du diamètre d'un gros fil-de-fer, longue de six pouces, terminée à un bout par une pointe mousse & recourbée en cercle à l'autre bout: cette tige est supportée, vers son milieu, par un manche de verre ou par un bâton de cire d'Espagne: une des tiges finit en une pointe mousse, l'autre tige finit en une pointe renflée, & un peu plus grosse que la première: la pointe du troisieme instrument est fort renflée, fendue dans son milieu & bifurquée.

Pour se servir de ces instrumens, on place le malade sur l'isoloir, dans la position où il devroit être pour prendre *le bain électrique;* on lui présente un des instrumens; il le prend à la main par le manche; il introduit la pointe dans son oreille, & il la porte en contact de la membrane du tympan; alors on tire des étincelles par le moyen de l'excitateur de l'anneau ou partie courbée en cercle: à chaque étincelle qui jaillit à cette partie, il en part une entre la pointe & la membrane du tympan.

On partage le traitement en trois temps; dans le premier, on se sert de l'instrument dont la pointe est la plus fine; dans le second temps, de l'instrument qui a une pointe de moyenne grosseur; & dans le troisième, de celui dont la pointe

est fendue & bifurquée. On fait usage de chaque instrument quinze jours ou un mois, suivant l'effet & la durée dont on croit que sera le traitement total. Chaque jour on tire des étincelles de chaque oreille, si toutes deux sont affectées, pendant quatre minutes environ, & on ne fait qu'une séance par jour. On doit éviter de tirer des étincelles trop fortes, & les proportionner à la sensibilité de l'organe & du sujet.

SIXIÈME MÉTHODE,

Ou de la manière ancienne de donner la commotion.

On se sert ordinairement de la bouteille de Leyde pour donner la commotion, quoiqu'on puisse aussi la donner par le moyen du *miroir magique*, des *jarres électriques* : mais le premier instrument est plus commode.

La bouteille de Leyde est une bouteille de verre blanc, communément d'un demi-septier : on en double le fond en-dehors & les côtés, jusqu'aux deux tiers de la hauteur, d'une feuille d'étain qu'on y colle ; on remplit l'intérieur, aux deux tiers, de limaille de fer ou d'autre substance métallique : on ferme le gouleau avec un bouchon de liége qu'on enfonce à force & qu'on coupe à rase du gouleau ; on fait passer à travers le bouchon un fil de laiton, de la grosseur du tuyau d'une plume de l'aile d'un pigeon ; on fait descendre ce fil métallique, jusqu'à un pouce ou deux, dans le centre de la substance qui remplit l'intérieur de la bouteille. On laisse le fil de laiton saillir hors du gouleau, de trois pouces environ ; on le courbe en demi-cercle & on soude, ou on visse une boule à son extrémité : cette partie saillante de la tige de métal est appellée le *crochet* de la bouteille ; on distingue dans ce vase deux surfaces, l'une interne, avec laquelle le crochet communique par le contact avec la substance qui remplit l'intérieur de la bouteille ; l'autre externe, qui est la surface doublée en-dehors d'une feuille d'étain ; le verre intermédiaire entre les deux surfaces & la portion vide de la bouteille ne sont point conducteurs d'*électricité*. Ces notions étant rappellées, voici comme les choses se passent pour charger la bouteille & donner la commotion.

On met le crochet en contact du conducteur de la machine ; une personne non isolée pose en même temps la main sur le bas d'un des côtés de la surface externe de la bouteille, ou on la tient par le fond dans la main, ou, ce qui est très-commode, un crochet ayant été collé sur un des côtés avec la doublure d'étain, on attache à ce crochet une chaîne qui traîne à terre ; mais de quelque façon qu'on s'y prenne, il faut que la surface externe ne soit point isolée & qu'elle communique, par des corps qui fassent série, avec le plancher ou le réservoir commun. Une bouteille dont la surface externe seroit isolée exactement, ne se chargeroit pas.

Les choses disposées, comme il vient d'être dit, en quelques tours de plateau, plus ou moins nombreux, suivant la force de l'*électricité*, on charge la bouteille, c'est-à-dire, que le fluide électrique s'accumule à sa surface interne qui est électrisée *positivement*, tandis qu'il abandonne la surface externe qui est électrisée négativement. En effet, si l'on présente alors un fil de lin au crochet qui communique avec la surface interne, qui partage son état & qui l'indique, ce fil est repoussé, & s'il y a une pointe au crochet, on en voit, dans l'obscurité, jaillir une aigrette lumineuse ; mais la répulsion & l'aigrette sont les signes auxquels on reconnoît l'*électricité positive* : il est donc évident que la surface interne est électrisée positivement : le fil de lin qu'on présente à la surface externe, doublée d'une feuille d'étain, est au contraire constamment attiré, & s'il y a une pointe à cette feuille, on y voit, au lieu d'une aigrette, un point lumineux ; ce point & l'attraction, signes d'*électricité* négative, prouvent que la surface externe est dépouillée & électrisée *négativement*.

Cependant la bouteille ne peut se charger que jusqu'à un certain point ; le fluide qu'elle contient, en s'y accumulant, se trouve dans un état de gêne ; il tend à reprendre son équilibre & à repasser en partie à la surface externe qui est dépouillée : si l'on continue de tourner le plateau, l'effort du fluide rompt les parois de la bouteille ; il se forme une fêlure par laquelle la surabondance du fluide passe de la surface interne à la surface externe. Alors la bouteille n'est plus de service, parce qu'il y a un passage libre entre les deux surfaces, par lequel le fluide coule continuellement de l'une à l'autre ; mais si on cherche l'endroit de la fêlure, on le reconnoît à un trou baveux qui se voit au-dessus à la doublure d'étain ; si on enlève cette doublure autour de la fêlure, ensorte qu'il y ait autour quelques lignes de verre découvertes, alors on peut se servir de la bouteille, comme avant la surcharge qui l'a percée : je fais cette remarque pour ceux qui auroient éprouvé l'accident dont je viens de parler, & qui n'auroient pas de bouteille de rechange. Mais ce même accident n'est pas à craindre pour la charge qu'on fait porter à une bouteille dont on va se servir pour donner une commotion, parce qu'on doit borner la charge beaucoup au-dessous de celle qui approcheroit de celle qui en feroit craindre la rupture. Ce n'est donc que dans les expériences physiques qu'on court risque de la rupture. Je remarquerai en passant que quand la bouteille est chargée, autant qu'elle peut l'être, sans danger d'être fêlée, on entend un sifflement occasionné par une partie du fluide qui tend à s'échapper par le bouchon : il faut alors cesser d'augmenter la charge qui ne tarderoit pas à fêler la bouteille.

Le fluide contenu à la surface interne est,

comme nous l'avons dit, dans un état de gêne; il tend à se porter à la surface externe, & il s'y porte aussi-tôt qu'il trouve passage à travers une substance conductrice qui établit communication entre les deux surfaces : il s'ensuit que pour donner la commotion, laquelle est opérée par le passage du fluide, d'une surface à l'autre, il faut établir communication entre les deux surfaces, par le moyen des parties qu'on veut soumettre à la commotion. Pour remplir cet objet, on met en contact de l'extrémité du membre qu'on veut électriser, la chaîne qui tient au crochet, attaché à la doublure d'étain; on tient la bouteille par le bas, de la main droite, & on applique le crochet qui sort du gouleau à la partie supérieure du membre qu'on veut électriser : il établit communication entre les deux surfaces, & le fluide lui fait éprouver la commotion en le traversant : si donc la communication est établie entre les deux surfaces par toute l'habitude du corps; que les pieds soient entourés de la chaîne qui tient à la surface externe, & qu'on pose le crochet sur le sommet de la tête, la commotion passera à travers le cerveau, la moëlle épinière, les cuisses, les jambes & les pieds; s'il n'y a au contraire que le bras ou l'avant-bras, qu'un doigt, ou qu'une phalange, qui établissent communication entre les surfaces, il n'y aura que ces parties qui éprouvent la commotion; on peut donc la donner *générale*, c'est-à-dire, du sommet de la tête aux pieds, ou *partielle*, c'est-à-dire, à travers une partie déterminée : on peut aussi ne la donner qu'à une personne à-la-fois, ou à un aussi grand nombre qu'on le juge à propos, en les faisant communiquer ensemble, & toutes ces personnes recevront la communication à travers les mêmes parties en les faisant se toucher convenablement les unes les autres.

Un objet important est de déterminer la force des commotions qu'on doit faire supporter aux malades. On ne peut établir à cet égard une règle générale; mais on peut observer que les commotions doivent être proportionnées aux forces du sujet, à sa sensibilité, à son âge, à la délicatesse des parties qu'elles traversent, au genre & à l'intensité de la maladie. C'est ce que nous aurons occasion de détailler en parlant des différens cas dans lesquels on les emploie.

Il suit de l'article précédent qu'il est important de pouvoir déterminer & fixer la force des commotions; ensorte qu'on les donne du degré de force convenable; en se servant de la bouteille de Leyde ordinaire & à la manière ancienne dont nous nous occupons, on n'a guère de moyen de fixer la force des commotions que celui-ci : l'*électricité* variant de force d'un jour & même d'une heure à l'autre, avant de donner la commotion, on charge la bouteille par le moyen d'un certain nombre de tours du plateau qu'on a soin de compter : ensuite on décharge la bouteille en se servant de l'excitateur courbe. Si l'étincelle, qui indique la force de la commotion, fait juger que la charge seroit trop forte, on en prépare une nouvelle pour laquelle on diminue le nombre des tours de plateau; dans le cas contraire, on les augmente & on se borne pour chaque commotion au nombre de tours de plateau qui en procurent une convenable pour le moment déterminé où l'on opère. Cette manière de fixer la force des commotions approche de l'exactitude, mais ne l'atteint pas, il s'en faut beaucoup, au degré fixe & positif qu'on obtient par l'instrument inventé en Angleterre, & que nous avons connu par l'ouvrage de Cavallo.

Septième Méthode.

Manière nouvelle de donner la commotion.

L'instrument décrit dans l'ouvrage de Cavallo consiste en une bouteille de Leyde, à laquelle est adapté un électromètre de Lane, avec quelques différences, tant pour la bouteille que pour l'électromètre. La tige qui sort hors de la bouteille est droite & terminée par une boule. Cette tige saille de quatre pouces environ hors de la bouteille; au-dessus & à l'orifice du gouleau est passée, à travers cette tige, une boule; dans cette boule, creusée du côté extérieur, est reçue une tige de verre, laquelle est de plus fixée par une virole de cuivre; à l'autre extrémité de la tige de verre est une virole de cuivre qui soude cette première tige horizontale à une autre tige, aussi de verre, mais ascendante & perpendiculaire. On enduit l'une & l'autre tige d'une couche de cire d'Espagne, dissoute dans l'esprit-de-vin, pour les rendre plus parfaitement non-conductrices. Au haut de la tige de verre ascendante est une virole de cuivre qui la lie à un cylindre de bois, creux, long d'environ deux pouces, & qu'on vernit à la cire d'Espagne; à travers ce cylindre, passe une tige de cuivre, longue d'environ quatre pouces, grosse à-peu-près comme le tuyau d'une grande plume de l'aile d'un pigeon; cette tige est terminée en dehors par un anneau & du côté de la bouteille par une boule qu'on y visse.

La tige qui traverse le cylindre de bois doit glisser à travers ce cylindre qui doit cependant être juste. La tige perpendiculaire doit être de telle longueur, que le centre de la boule qui termine la tige horizontale supérieure, réponde au centre de la boule adaptée au haut de la tige qui sort du gouleau de la bouteille.

La tige qui traverse le cylindre de bois est graduée par lignes & par demi-lignes; de façon que quand les deux boules sont en contact, si l'on retire en-dehors la tige qui passe à travers le cylindre, on détermine de combien on a éloigné les deux boules.

Outre l'inſtrument que nous venons de décrire, on a deux excitateurs ; ils conſiſtent en une tige de cuivre, longue de cinq à ſix pouces, terminée à un bout par une boule, à l'autre par un anneau ; à chaque anneau tient une chaîne de laiton, longue de trois à quatre pieds, & terminée par un crochet. Ces excitateurs ont chacun un manche de verre. On ſe ſert du tout de la manière ſuivante.

On place la bouteille ſous le conducteur de la machine, de façon que la boule qui tient à la tige ſaillante, hors du gouleau, ſoit en contact du conducteur ; on retire la tige ſupérieure horizontale en dehors, aſſez pour procurer entre les deux boules l'écartement qu'on juge néceſſaire, comme d'une demi-ligne, une ligne, &c. Enſuite on attache l'extrémité de la chaîne d'un des deux excitateurs au crochet qui tient à la doublure d'étain de la bouteille, & on laiſſe pendre cette chaîne à terre pour que la bouteille communique au réſervoir commun. On attache l'extrémité de l'autre excitateur à l'anneau de la tige horizontale ſupérieure de l'électromètre ; tenant les deux excitateurs, chacun d'une main, par leur manche de verre, on applique la boule de l'un ſur une partie du corps du ſujet qu'on électriſe, qui n'a pas beſoin d'être iſolé, & la boule de l'autre excitateur ſur une autre partie du même ſujet, à telle diſtance qu'on juge à propos. On fait tourner le plateau : la bouteille ſe charge, plus ou moins, en proportion de l'écartement qui eſt entre les deux boules ; la charge, devenue ſuffiſante pour franchir le vide que les deux boules laiſſent entre elles, paſſe de l'une à l'autre, & le fluide retourne à la ſurface externe, en traverſant les parties interpoſées entre les boules des deux excitateurs, & leur fait, dans ſon paſſage, éprouver la commotion ; elle ſe renouvelle au même degré de force autant de fois qu'on le veut, en continuant de faire tourner le plateau.

Les avantages de cette manière de donner la commotion, ſont de la donner préciſément du degré de force qui convient, de la donner égale à chaque fois & les jours différens qu'on l'emploie, indépendamment de l'état de l'atmoſphère plus ou moins favorable à l'*électricité*. Car ſi le ciel eſt ſerein, l'air ſec, la charge eſt plutôt complette, les commotions ſe ſuccèdent plus rapidement, & le contraire a lieu dans les circonſtances oppoſées ; mais la force des commotions eſt toujours la même, & il n'y a de différence que dans l'intervalle de l'une à l'autre.

On doit régler l'écartement des deux boules, & par conſéquent, la force des commotions ſur la ſenſibilité du ſujet, ſur celle de l'organe, ſur le genre & l'intenſité de la maladie ; on ne peut donc établir de règle générale : mais les extrêmes pour l'écartement des deux boules dans les différens cas, ſont communément depuis une demi-ligne, ou un quart de ligne à une ligne, une ligne & demie.

Huitième Méthode.

De la friction électrique.

Le malade étant placé ſur l'iſoloir, comme pour le bain, on applique en contact de ſes vêtemens, ſur la partie qu'on veut électriſer, la boule de l'excitateur ordinaire, & on la fait gliſſer en tout ſens, en allant & revenant, ſur les parties qu'on veut électriſer ; le malade éprouve, au paſſage de l'excitateur, un picottement excité par de très-petites étincelles qui partent entre les aſpérités de ſes vêtemens & la ſurface de ſa peau ; bientôt il reſſent de la chaleur & quelquefois de la moiteur à la partie frictionnée. Les anglois appellent cette méthode *électriſer à travers la flanelle*, parce qu'ils conſeillent de couvrir de flanelle la partie qu'on veut électriſer ; cette étoffe ayant beaucoup d'aſpérités, les étincelles en ſont plus nombreuſes ; mais on peut opérer à travers les vêtemens ordinaires, pourvu qu'ils ne ſoient pas de ſoie.

La friction excite puiſſamment la tranſpiration, rappelle la chaleur dans les parties qui en étoient privées, atténue & diviſe les humeurs ſtagnantes ; elle eſt employée avec ſuccès dans les cas de ces différentes indications.

Des pointes.

Le lecteur ſe rappellera que les pointes ont en *électricité* une double propriété ; que quand elles tiennent à un corps électriſé, le fluide abonde à leur extrémité qui le darde & en favoriſe la diſſipation ; que quand, tenant au contraire à un corps qui n'eſt pas électriſé, on les préſente, même à une aſſez grande diſtance, à un corps électriſé ; elles font diverger le fluide vers le point où on les préſente, & qu'elles paſſent de ce point aux pointes qui le tranſmettent aux corps auxquels elles tiennent. C'eſt ſur cette dernière propriété qu'eſt fondée celle des para-tonnerres. Ce double objet mérite une grande attention, à cauſe de l'emploi qu'on en a fait pour le traitement des maladies par l'*électricité*.

Neuvième Méthode.

*Communiquer l'*électricité*, par le moyen d'une pointe, à une perſonne qui n'eſt pas iſolée.*

On a une tige de laiton, terminée en pointe par une extrémité, & par l'autre, terminée par un anneau ; à cet anneau tient une chaîne de laiton, enveloppée par un ruban de ſoie couſu autour ; l'extrémité de la chaîne finit par un crochet, &

& la tige de laiton, à laquelle elle tient, eſt adaptée, vers ſon milieu, à un manche de verre : on attache l'extrémité de la chaîne à l'anneau du conducteur ; on tient l'inſtrument par le manche, & prenant garde que la chaîne ne touche à rien, on préſente la pointe à un pouce de diſtance, à telle partie du corps que l'on veut, d'une perſonne qu'on a deſſein d'électriſer, ſans que cette perſonne ſoit iſolée ; ſi la partie qui eſt vis-à-vis la pointe eſt nue, & même à travers des vêtemens qui ne ſont pas, ou de ſoie, ou trop épais, on ſent le courant du fluide, ſemblable à un vent léger & rapide ; de la partie affectée, le fluide ſe tranſmet par l'habitude du corps aux extrémités inférieures, & de celles-ci, au réſervoir commun. Cette méthode eſt uſitée dans les cas où l'on a deſſein de diviſer & de répercuter, comme dans les engorgemens des yeux & les ophtalmies, dans certains cas de gonflement & de tumeurs ; la durée des ſéances eſt proportionnée à l'étendue du mal, car on promène la pointe ſur la ſurface de la partie malade ; mais en général, l'opération ne dure guères plus de quatre à cinq minutes.

Nota. Outre la pointe de laiton dont je viens de parler, & dont je parlerai dans les articles ſuivans, on ſe ſert auſſi de pointes de bois : ces dernières ont une action plus vive que les pointes de métal ; on fait celles de bois d'un ſegment d'une branche, groſſe comme un tuyau de plume à écrire, long d'environ deux pouces, couvert d'une écorce liſſe & polie, terminé à un bout par une pointe, coupé quarrément à l'autre bout où l'on pratique un trou cylindrique, d'environ un pouce de profondeur ; pour ſe ſervir de la pointe de bois, on enfonce celle de métal dans la cavité creuſée à la baſe de la pointe de bois, & on préſente celle-ci à la partie qu'on veut électriſer.

Les pointes de bois doivent être d'un bois léger & poreux, qui conſerve encore une partie de ſa ſéve, & pour les entretenir en bon état, on les garde dans une boëte, ſous une éponge ou des linges mouillés. On doit ſe précautionner d'avoir un aſſortiment de pointes prêtes pour en changer au beſoin ; on les eſſaie ſur ſa main ou ſa joue pour juger de leur bonté par le vent qu'elles fourniſſent : on doit prendre garde que la partie qu'on amincit pour finir en pointe ſoit coupée régulièrement, en rond, de manière qu'elle ſoit liſſe & ſans aſpérité.

DIXIÈME MÉTHODE.

Soutirer le fluide par le moyen d'une pointe.

Le ſujet étant placé, comme pour le bain, on préſente la pointe, ſoit de bois, ſoit de métal, à une partie de ſon corps quelconque ; la chaîne qui tient à l'inſtrument doit alors traîner à terre, ou la perſonne qui opère la tient dans ſa main ; par conſéquent, la pointe n'eſt plus iſolée ; le fluide converge de toutes les parties du corps de la perſonne électriſée, vers celle à laquelle on préſente la pointe ; elle l'attire, le communique à la chaîne, & celle-ci le rend au réſervoir commun ; il ſe fait donc une continuelle circulation du plateau au ſujet électriſé, de l'habitude du corps de celui-ci à la partie à laquelle on préſente la pointe, & de celle-ci au réſervoir commun : cette méthode convient pour entraîner de l'intérieur à l'extérieur, pour diviſer puiſſamment & exciter une forte évaporation ; c'eſt pourquoi on l'emploie dans beaucoup d'engorgemens & pour différentes tumeurs ; la durée de l'opération eſt la même que de la précédente ; l'une & l'autre peuvent être employées dans pluſieurs cas, où le courant en contre-ſens ne peut qu'opérer une plus grande diviſion, atténuer, répercuter ce qui eſt trop denſe, & diſſiper par évaporation les parties plus volatiles.

ONZIÈME MÉTHODE.

Déterminer le courant du fluide à travers une partie quelconque, d'un point à un autre.

Une perſonne étant placée ſur l'iſoloir, mais ſans baguette de communication avec le conducteur, on établit cette même communication par l'inſtrument que les anglois ont nommé *directeur*. C'eſt une tige de laiton, terminée à un bout par une boule, finiſſant à l'autre bout par un anneau auquel eſt attachée une chaîne de laiton, enveloppée d'un ruban de ſoie couſu autour ; l'extrémité de la chaîne déborde le ruban & finit par un crochet qu'on attache à l'anneau du conducteur ; l'inſtrument a un manche de verre dont on ſe ſert pour le tenir : on poſe la boule en contact d'une partie quelconque, nue ou couverte de vêtemens qui ne ſoient pas de ſoie, ou trop épais ; on préſente à une autre partie du corps une pointe non iſolée ; elle attire le fluide qui eſt communiqué par le directeur & qui traverſe du point que la boule touche à la pointe, en paſſant par les parties intermédiaires.

Cette méthode eſt très-bonne pour borner l'action du fluide électrique à une partie qui en a ſeule beſoin, ſans que le fluide agiſſe ſur le reſte de la perſonne ; elle convient donc dans les cas de tumeurs, d'engorgemens, ſans affection de l'individu en général, & elle eſt ſur-tout indiquée pour ceux dont un mal local requiert l'électriſation, tandis que leur tempérament la contre-indique. La méthode qui vient d'être décrite eſt au fond celle que Parthington a fait connoître pour le traitement des règles ſupprimées : mais comme cette méthode comprend différentes manipulations, il eſt eſſentiel de la décrire en détail ;

Douzième Méthode.

Manière d'électriser dans la suppression des règles.

La suppression des règles est regardée en général comme la maladie dans laquelle l'*électricité* a l'action la plus décidée, la plus universelle, & produit l'effet le plus heureux ; elle guérit les suppressions de quelque manière qu'on l'emploie, mais ou plus ou moins promptement, avec une certitude entière de ne point nuire, ou sans une appréhension plus fondée d'occasionner quelque inconvénient, suivant la méthode qu'on suit : celle de Parthington a le double avantage d'être très-prompte & de n'exposer à aucun risque. Pour l'exécuter, on fait asseoir la malade, couverte d'un jupon léger de toile, ou autre étoffe que de la soie, sur un tabouret, ou un siège sans dos, posé sur l'isoloir. La personne qui va être électrisée tourne le dos à l'anneau du conducteur de la machine : on attache à cet anneau le crochet d'une baguette de communication, dont l'autre crochet s'applique entre le cordon du jupon & la chemise, au bas du sacrum : on présente par-devant, au bas des parties naturelles, à un pouce de distance des vêtemens, une pointe de bois, adaptée à une tige de cuivre, non isolée : on fait tourner le plateau ; le fluide coule du sacrum à la pointe, en traversant la matrice, suivant son grand diamètre : cette première opération dure de trois à quatre minutes.

Ensuite on interpose le crochet de la baguette de communication entre la jupe & la chemise, au haut & au milieu de la crête de l'os des iles du côté droit, ou du côté gauche : on présente la pointe au bas du pli de l'aine du même côté, pendant trois minutes : on répète la même opération sur l'autre côté : le fluide circule de la baguette à la pointe, en traversant obliquement le petit diamètre de la matrice.

Enfin, on remet la baguette de communication dans la même position que pour la première opération ; on place sous chaque pied de la malade une chaîne qui traîne à terre : le fluide coule du sacrum au réservoir commun, à travers le viscère affecté & les extrémités inférieures : cette opération est, comme les précédentes, d'environ trois minutes, & les quatre durent à-peu-près douze à quinze minutes : on ne fait qu'une séance par jour.

Après avoir décrit les différentes méthodes employées jusqu'à présent, avec le plus de succès, pour l'application de l'*électricité* au traitement des maladies, j'exposerai les différens maux qu'on a cherché à combattre par ce moyen : je commencerai par les maladies, dans lesquelles on a obtenu le plus de succès.

N°. 1. *Suppression des règles.*

La suppression des règles est regardée en général, ainsi que nous l'avons déjà observé, comme la maladie dans laquelle l'*électricité* a le succès le plus complet & le plus universel. La méthode 11[e]. présente la manière de traiter pour cause de suppression la plus avantageuse, comme étant très-prompte & n'exposant à aucun risque : je n'observerai donc à l'égard de cette maladie que ce qui suit.

1°. Avant de soumettre une femme à l'*électricité*, pour cause de suppression, on doit s'informer soigneusement si elle n'est pas grosse. Prétendre avec quelques enthousiastes que l'*électricité* convient pour rappeller les règles, qu'elle est un des moyens les plus puissans pour en rétablir le cours & soutenir en même temps qu'elle n'expose pas une femme grosse à l'avortement, c'est avancer le pour & le contre & former une prétention déraisonnable qui ne mérite pas d'être réfutée.

2°. Dans les cas où la pléthore est très-considérable, où le sang porte à la tête, ou à la poitrine, où il y a à craindre l'apoplexie ou le crachement de sang, il ne seroit pas raisonnable de commencer par employer l'*électricité* qui raréfie, qui donne de l'impulsion au sang ; & avant d'y avoir recours, il faudroit remédier à la pléthore par des évacuans : ce seroit de même ne pas procéder sagement, de débuter par l'*électricité*, quand la suppression est due à trop de tension & d'éréthisme, & elle ne doit alors être employée qu'après des remèdes relâchans, tels que les demi-bains, les boissons délayantes.

Mais lorsque la suppression est due à l'atonie, ou qu'elle a été produite par quelque cause accidentelle, comme peur, passion quelconque, refroidissement, & que l'organe n'est pas d'ailleurs dans un état d'érétisme, que la pléthore n'est pas trop considérable, l'*électricité* peut être mise en usage, sans précaution antécédente, & c'est dans ces cas, sur-tout, qu'elle réussit parfaitement.

3°. Il ne paroît pas, d'après plusieurs expériences que j'ai suivies, que l'*électricité* ait le même avantage pour déterminer le cours des règles qui n'a pas encore eu lieu, qui est retardé, qu'elle a pour rétablir le cours des règles qui ont déjà eu lieu, & qui ne sont qu'arrêtées. Les auteurs n'ont pas traité cet objet, & je n'ai rien obtenu par l'*électricité*, dans trois ou quatre de ces cas où je l'ai employée.

N°. 2. *Paralysie.*

La paralysie est la maladie dans laquelle on a employé l'*électricité* un plus grand nombre de fois ; les expériences, à cet égard, ont été telle-

ment multipliées, les résultats ont été si souvent heureux, ils ont été annoncés par un si grand nombre d'observateurs, par des médecins ou des physiciens, si éloignés les uns des autres, placés en des lieux si distans, & enfin, par des auteurs dont le témoignage est si digne de foi, qu'on ne sauroit constater l'efficacité d'aucun remède, ou que celle de l'*électricité*, dans le cas de paralysie, ne sauroit être révoquée en doute. Je vais offrir au lecteur les observations les plus importantes, relativement au traitement de cette maladie.

1°. La méthode la plus ordinaire dans la paralysie, est de la traiter par le bain & les étincelles, quelquefois par les commotions. Les premiers jours on se borne au bain seul : on ne le donne qu'une fois par jour, & on n'en étend pas la durée au-delà de huit à dix minutes ; le quatrième ou cinquième jour on porte la durée du bain à un quart-d'heure, & on commence en outre à tirer des étincelles pendant environ cinq minutes.

Le neuvième ou dixième jour on fait, si on en a la commodité, deux séances par jour, chacune de dix minutes de bain, de cinq d'étincelles, l'une le matin, au sortir du lit, l'autre étant prêt d'y entrer. Mais si on n'a pas la commodité de faire deux séances, on prolonge la seule qu'on fasse jusqu'à la durée des deux ensemble.

Le quinzième ou seizième jour on prolonge chaque séance à un quart-d'heure de bain & dix minutes d'étincelles, ou la seule qui ait lieu à une demi-heure de bain & quinze minutes d'étincelles.

2°. Il est d'un usage avantageux, quand on peut le pratiquer, de faire mettre les malades au lit pendant une demi-heure ou trois quarts-d'heure, au sortir du traitement : mais s'ils sont obligés de retourner chez eux, on doit, avant qu'ils s'exposent à l'air, leur faire passer une demi-heure dans un lieu d'une température douce, où les pores se referment peu-à-peu, avant de s'exposer au contact de l'air extérieur.

3°. La durée des séances, telle qu'elle vient d'être énoncée, convient dans les paralysies qui occupent une moitié du corps, ou dans les hémiplégies ; on doit donner le double du temps pour une paralysie universelle, & au contraire, le restreindre à proportion qu'il n'y a qu'un membre, ou une portion du corps moins étendue qui soient attaqués.

4°. Les étincelles ne sont pas absolument nécessaires, & le bain seul pourroit suffire ; mais c'est un moyen plus lent, & les étincelles accélèrent les effets.

5°. Quand la paralysie affecte les paupières, les lèvres ou autres parties du visage, on se sert pour tirer les étincelles, du conducteur passé à travers un tube de verre.

6°. Beaucoup de physiciens ont d'abord traité la paralysie par les commotions ; mais l'expérience a appris que ce n'étoit pas la meilleure méthode, & on n'emploie guères aujourd'hui les commotions dans la paralysie que dans les cas les plus graves, comme d'affaissement & d'atonie excessifs, de perte totale de sentiment & de mouvement, ou lorsque le bain & les étincelles, employés en tems suffisant, n'ont pas produit d'effet : on fait passer des commotions d'une ligne ou une ligne & demie à travers les membres, & on en donne d'une demi-ligne à travers le cerveau, d'une tempe à l'autre, de la nuque au front, de la nuque au coccix. Le nombre des commotions à chaque séance est de quinze à vingt.

7°. L'abbé Sans n'emploie que le bain ; mais il veut qu'une personne isolée, à laquelle on fournit des linges chauds, en frotte continuellement les membres du paralytique ; & de plus, il prescrit que pendant le reste du temps que dure le bain, les membres soient élevés, étendus, autant que le malade peut le supporter, & soutenus par des cordons de soie, attachés au plancher ; qu'ils soient chargés de deux sacoches, jointes par une courroie posée sur le milieu du membre paralysé : on charge les sacoches de grenaille de plomb, tant que le malade en peut porter, & leur poids tend à redresser les membres qui sont courbés. Cette méthode particulière est fort recommandée par l'abbé Sans : je ne l'ai pas assez mise en usage, & les auteurs n'en parlent pas non plus assez, pour que je me permette de la juger. Si je peux exposer mon sentiment, je crois que dans les cas où il y a contraction, une puissance qui tendroit continuellement à la vaincre, par une action douce, pourroit être utile. Telle seroit l'action d'un ressort, comme en employoit feu Tiphaine, chirurgien herniaire, si distingué par ses connoissances en ce genre. J'ai fait avec lui quelques essais de cette nature qui nous promettoient du succès, & qui sont une raison de plus de regretter la perte de cet homme ingénieux & utile. Mais une pression momentanée ne sauroit avoir une aussi grande efficacité.

8°. Les anglois n'emploient dans la paralysie que la friction & le courant du fluide dirigé à travers les parties paralysées, par le moyen d'un conducteur appliqué au haut de ces parties, & d'une pointe non isolée, présentée à l'extrémité opposée. Cette méthode est très-douce ; mais elle paroît trop foible dans le cas de paralysie, & il y a lieu de croire que c'est par cette raison que les anglois n'ont pas obtenu dans cette maladie d'aussi grands succès que les autres nations de

l'Europe qui se sont servies de méthodes plus actives.

9°. La paralysie varie par rapport aux causes qui la produisent, & aux symptômes qui l'accompagnent. De Sauvages, dans sa *Nosologie*, distingue les différentes espèces de paralysie, d'après leur cause, & il indique celles dans lesquelles l'*électricité* a plus ou moins d'action, & celles dans lesquelles ce moyen est sans effet. Il m'a paru résulter en général des détails dans lesquels de Sauvages est entré, & que j'ai vu l'expérience confirmer, que la paralysie, la plus curable par l'*électricité*, est celle qui dépend d'une congestion humorale, qui frappe un sujet d'un tempérament humide & pituiteux, qui succède à des rhumatismes habituels, à un genre de vie, dans lequel la transpiration a souvent été dans le cas d'être supprimée; après ce genre de paralysie, on peut se flatter de guérir celle qui est produite par le transport de quelque humeur, comme une métastase à la fin d'une maladie aiguë, la répercussion de quelque humeur cutanée, comme les dartres : alors les émonctoires, le cautère, doivent être employés concurremment avec l'*électricité*, ainsi que des remèdes internes, convenables aux cas particuliers : la paralysie qui attaque les hommes sanguins, & qui succède à la congestion du sang sur le cerveau, est plus difficile à guérir; celle qui a lieu après une chûte, un coup, une plaie, est rarement curable; la paralysie de la ceinture aux extrémités inférieures, paroît également incurable par l'*électricité*, comme par tout autre moyen : celle qui, dans les enfans, succède aux convulsions qui ont lieu pendant la dentition, offre quelquefois une résistance insurmontable; mais plus communément, l'*électricité* fait beaucoup de bien dans ce cas : la paralysie, occasionnée par une débilité, suite d'excès vénériens, ou d'une honteuse habitude dans ce particulier, m'a toujours paru incurable, quoique j'aie essayé plusieurs fois l'*électricité* dans ce cas.

10°. Quant aux symptômes de la paralysie, elle est d'autant plus curable, que le cerveau est moins affecté, que la mémoire est plus présente, les idées plus nettes, la parole plus libre. Lorsque les fonctions animales sont très-dérangées, que les malades approchent de l'état d'imbécillité, que la parole est très-gênée, il y a fort peu à espérer, & d'autant moins, que ces symptômes sont plus intenses. C'est dans ces cas, & aussi, lorsque toute l'habitude de la personne est comme affaissée sous le poids du mal, qu'on peut avoir recours aux commotions, à travers la moëlle épinière & les principaux nerfs des parties affectées.

11°. Quant à la date de la paralysie & à l'âge des malades, si l'expérience ne m'a pas trompé, la cure ou le soulagement sont d'autant plus prompts, qu'on emploie l'*électricité* plutôt après l'invasion du mal, après les premiers remèdes généraux, & aussi-tôt que l'état du malade le permet. Car quand le pouls est encore dur & plein, que la congestion sur le cerveau est encore à craindre, ou que les premières voies ne sont pas dégagées, il seroit téméraire d'employer l'*électricité*. Mais on gagne beaucoup à en faire usage aussi-tôt que les circonstances le permettent. Il m'a paru, d'après un assez grand nombre de faits, que la plupart des paralysies récentes, traitées à temps, seroient guéries, tandis qu'on ne fait que soulager dans les paralysies invétérées : mais c'est beaucoup, & c'est assez pour qu'on doive l'employer même dans ces paralysies. Quant à l'âge des malades, il n'y a rien de particulier à cet égard; les enfans, les jeunes gens, ou les hommes d'un âge moyen, guérissent plutôt, plus complettement que les vieillards qui sont cependant aussi souvent soulagés.

12°. La paralysie n'exige d'autres remèdes concomitans que des évacuans, aussi-tôt qu'à la diminution des symptômes, au retour du sentiment & du mouvement, ou de leur exercice plus libre, on s'apperçoit que le remède a agi & mis l'humeur en mouvement. Si l'on n'évacue pas alors promptement, le malade est exposé à des métastases que les évacuans ne manquent pas de prévenir. On doit encore, suivant la connoissance de la cause de la paralysie, employer les sudorifiques, les incisifs, &c., & selon les cas, les émonctoirs, les vésicatoires, le cautère, le séton.

13°. Si l'on compare les espèces de paralysies qui sont curables par l'*électricité*, le degré dans lequel elles le sont, à celles qui sont curables par les eaux minérales, il paroîtra, je crois, que l'*électricité* & les eaux sont à-peu-près l'équivalent.

14°. L'article précédent n'infirme en rien, & il confirme au contraire l'utilité de l'*électricité*, parce que c'est un remède facile à employer, dont on peut user par-tout, fort peu dispendieux, à la portée du plus pauvre; au lieu que les eaux exigent un appareil, un local exprès, des voyages, une dépense qui surpassent les moyens, non-seulement du pauvre, mais du citoyen même médiocrement aisé, & qu'elles détournent en général celui que ses affaires fixent dans un lieu déterminé.

N°. 3. *Rhumatisme.*

Le rhumatisme est simple ou compliqué, récent ou invétéré. Le rhumatisme simple n'est accompagné que de douleurs plus ou moins aiguës, sans enflure, rougeur, ni fièvre, ou ces symptômes ne sont que très-légers : le rhumatisme compliqué est accompagné simplement d'une fièvre aiguë, avec des douleurs lancinantes, très-vives & in-

flammatoires, ou il est accompagné de fièvre & de douleurs moins vives que dans le cas précédent, mais avec gonflement & rougeur des parties; il occupe principalement les articulations: on le nomme *rhumatisme goutteux*; enfin, le rhumatisme dépend d'une cause accidentelle, comme la suppression de la transpiration, l'habitation dans un lieu humide, ou il a pour cause la constitution du sujet qui transpire peu habituellement. Il peut encore être produit par la répercussion d'une humeur cutanée qui se porte & qui se fixe sur les parties musculaires.

Le rhumatisme simple souvent occasionné par une cause accidentelle, cède presque toujours & en fort peu de tems à l'action de l'*électricité*. On peut aider son effet par les frictions sèches & par une boisson légérement sudorifique; ce rhumatisme une fois guéri ne se fait pas ressentir, si une nouvelle cause accidentelle ne le reproduit.

Le rhumatisme aux paroxismes duquel est sujette une personne qui transpire peu habituellement, cède également avec facilité à l'action de l'*électricité* qu'on peut seconder par les mêmes moyens, mais l'*électricité* ne change pas la constitution, & ne met pas à l'abri de nouveaux paroxismes. On peut cependant les prévenir en recourant au remède dès qu'on sent les premières atteintes du mal.

Le rhumatisme simple & invétéré, produit, ou par une cause accidentelle, ou par la constitution du sujet, est ordinairement très-difficile à guérir. Il y en a cependant des exemples. Une dame souffroit depuis dix ans d'un rhumatisme très-violent; elle en a été délivrée par l'*électricité*; mais beaucoup d'autres, dans le même cas, n'en ont pas obtenu le même avantage. Il est vrai que la dame qui a été guerie, a mis dans son traitement une constance rare, qu'elle n'a pas désespéré quoiqu'elle n'ait commencé à être soulagée qu'au bout de deux mois; & enfin, son traitement a eu lieu dans la belle saison. On peut donc penser qu'on guériroit plus souvent les rhumatismes invétérés, si les malades étoient plus constans à suivre le traitement, s'ils étoient traités pendant l'été. Car, c'est en rétablissant la transpiration que l'*électricité* guérit le rhumatisme.

Il seroit téméraire d'employer l'*électricité* dans le cas d'une fièvre ardente, de douleurs très-aiguës & dans le cas des différens symptômes qui font craindre l'inflammation. Un remède aussi stimulant ne pourroit qu'augmenter ces mêmes symptômes; il faut donc alors traiter le rhumatisme comme une véritable maladie inflammatoire, & n'employer l'*électricité* que quand le mal a dégénéré en une incommodité chronique, que les symptômes adoucis ne donnent plus lieu de craindre l'inflammation. Il ne paroît pas que l'*électricité* soit utile dans le rhumatisme goutteux. Elle ne convient guère dans cette maladie presque toujours inflammatoire, & elle pourroit être dangereuse en déplaçant, en reportant dans la masse une humeur âcre & abondante.

Les manières d'électriser dans le rhumatisme, sont: *la friction*, ou *à travers la flanelle*, de faire circuler le fluide à travers les parties affectées par le moyen d'un conducteur placé au contact à une des extrémités de ces parties, & une pointe non-isolée qu'on promène sur leur surface. On tire aussi des étincelles, & on emploie quatre à cinq minutes à chacune de ces opérations dans chaque séance qu'on répète une fois tous les jours.

N°. 4. *Sciatique.*

L'*électricité* m'a souvent réussi dans le traitement de la sciatique, je l'ai vu cependant manquer d'action deux fois, dans deux cas de sciatiques très-invétérés, & contre lesquelles on avoit inutilement employé tous les secours de l'art, même le *moxa*, dans un de ces deux cas; il n'est cependant pas certain que si les malades qui n'ont pas suivi au-delà de deux mois, eussent été plus constans, ils n'eussent pas été guéris ou soulagés; car l'*électricité* agit bien lentement & c'est peut-être la raison pour laquelle on n'en a pas encore retiré tous les avantages qu'elle peut procurer. Mais à ces deux cas dans lesquels l'*électricité* a été inutile, j'en pourrois opposer un assez grand nombre où elle a produit beaucoup de bien; entre autres un fabricant en bas au métier, affecté depuis dix mois; un garçon boucher ne pouvant pas remplir son état, depuis dix-huit mois, un domestique, hors d'état de servir depuis deux ans, un porte-faix perclus depuis trois semaines, se trouvèrent tous guéris en plus ou moins de tems & au plus dans l'espace de trois mois.

Les auteurs qui ont traité la sciatique par le moyen de l'*électricité*, ont parlé de son effet comme je viens de le faire d'après l'expérience.

On emploie les mêmes méthodes que pour le rhumatisme, le même espace de tems; on prescrit de même des frictions sèches, quelques boissons sudorifiques, et l'on purge les malades qui ont déja obtenu un succès bien marqué. Il est fort ordinaire que l'*électricité* aggrave les douleurs les premiers jours, mais il s'établit bientôt une transpiration douce des parties affectées, les malades y éprouvent de la chaleur, & souvent ces parties se couvrent de sueur la

nuit, quoiqu'il n'y en ait pas sur le reste du corps; quelques-uns ont des évacuations glaireuses, d'autres rendent des urines rouges & qui déposent. Alors les douleurs commencent à diminuer, le mal décroit, & souvent on en est délivré. Je crois qu'il conviendroit de n'entreprendre le traitement de la sciatique qu'en été, ou si on le commence en hiver, il faudroit que le malade ne s'exposât pas à l'air dont l'action détruit alors l'effet du remède en arrêtant la transpiration.

N°. 5. *Engelures.*

Les engelures paroîtront à beaucoup de personnes un mal bien léger entre les maux graves qui précèdent & ceux qui suivront. Ce n'est en effet souvent qu'une incommodité, mais c'est aussi très-souvent un mal fort grave pour les enfans & les jeunes gens, & sur-tout pour le peuple. Les ulcères ouverts & en suppuration, font beaucoup souffrir & gênent à marcher ou à se servir de ses mains, retiennent beaucoup de jeunes gens pendant l'hiver dans les infirmeries d'éducation, ou dans leur chambre dans les maisons de leurs parents, obligent quelquefois de rester au lit & causent une grande perte de tems; elles sont sur-tout fâcheuses pour le peuple que la néceffité contraint de s'exposer aux intempéries de l'air, de braver les douleurs que causent les engelures, quand on marche à pied par un tems froid & humide, ou qu'on est obligé de plonger les mains dans l'eau froide & à demi-glacée. Les engelures ne sont donc pas, comme on le voit, d'après celles qui ne sont que légères, ou d'après l'exemple des personnes qui peuvent se procurer toutes les commodités néceffaires, un mal qui mérite peu d'attention. Il seroit important pour les jeunes gens, et pour le peuple sur-tout, qu'on connût un moyen de les arrêter quand elles s'annoncent, de les guérir sûrement & promptement quand elles sont ouvertes & quelles sont devenues très-incommodes. L'*électricité* paroît offrir l'un & l'autre moyen. Sauvages remarque, dans sa nosologie, qu'un homme électrisé pour cause de paralysie, qui avoit des engelures, se trouva très-bien de de l'*électricité* par rapport à cette dernière incommodité. Un grand nombre de physiciens ont répété le même fait d'après l'expérience, & M. Mazars de Cazelles, médecin à Toulouse, a confirmé dans ces derniers tems, par ses observations, les effets de l'*électricité* dans les engelures. Enfin j'ai traité par ce moyen en dernier lieu plusieurs jeunes gens plus ou moins affectés d'engelures qui tous s'en sont très-bien trouvés. Un enfant de douze ans, un jeune homme de vingt-cinq, tous deux sujets à des engelures qui suppuroient chaque année, s'étant présentés au mois de novembre, n'ayant encore que de la douleur & du gonflement au talon, ont été électrisés pendant huit jours; au bout de ce tems ils n'avoient plus aucune atteinte de leur mal; ils sont revenus l'un une fois, l'autre quatre dans le courant de l'hiver; ils ont pris des séances pendant trois jours, & ils ont, pour la premiere fois, été délivrés cet hiver d'un mal dont ils avoient été tourmentés, toutes les autres années, d'engelures qui s'étoient ouvertes malgré les remèdes qu'ils avoient employés & quoiqu'ils n'aient usé cette année que de l'*électricité.*

Quatre autres jeunes gens avoient aux talons des engelures ouvertes, formant de véritables ulcères, en suppuration; un des quatre avoit de plus tous les doigts des mains gonflés, gercés & commençant à suppurer; un des quatre avoit été retenu l'année précédente, quatre mois dans la chambre. Ils ont été guéris un peu plutôt ou plus tard, & au plus en six semaines.

Voici la manière de traiter, si les engelures ne sont pas ouvertes: le malade étant placé comme pour prendre un bain électrique, on tire des étincelles des parties affectées pendant cinq à six minutes: on procède de même, si les engelures sont ouvertes, mais on ne tire les étincelles que des parties qui environnent l'ulcère; après quoi on met une chaîne en pente sous les pieds, c'est-à-dire, une chaîne qui traîne à terre; on présente au centre de l'ulcère une pointe qui tient par une chaîne au conducteur de la machine & qui est isolée au moyen d'un manche de verre; on retire la baguette de communication qui sert pour le bain, on tient la pointe à un pouce de distance de l'ulcère, pendant cinq minutes. On répete une fois l'une & l'autre opération par jour.

Il paroît que l'*electricité* employée à la première invasion des engelures, diffiperoit & préviendroit ce mal; que par rapport aux engelures ouvertes, c'est un moyen de les guérir plus sûr & plus prompt que ceux qu'on connoissoit avant l'*électricité.* Il seroit donc utile d'établir des machines dans les maisons d'éducation, où l'on préviendroit, en peu de jours, une incommodité qui souvent coûte beaucoup de tems aux jeunes gens, & il seroit également avantageux pour le peuple, qu'il pût trouver dans quelque salle publique un remède prompt & facile pour prévenir, ou guérir un mal qui fait souvent son tourment.

N°. 6. *Maladies convulsives.*

Les premiers physiciens qui ont appliqué l'*électricité* au traitement des maladies, loin d'en attendre de bons effets dans les maladies convulsives & dans les affections des nerfs en gé-

néral, ont regardé l'*électricité* comme nuisible à tous ceux qui avoient des maladies nerveuses, ou même le genre nerveux très-sensible & très-mobile. Cette opinion a long-tems prévalu, surtout en France; elle étoit plutôt fondée sur la théorie que sur l'expérience, elle étoit aussi appuiée sur ce qu'on observoit une augmentation de symptômes dans les personnes affectées des nerfs qu'on électrisoit : mais cette augmentation comme nous aurons bientôt lieu de le dire, étoit l'effet d'une *électricité* trop violente, & ce remède pouvoit être employé contre les maladies nerveuses, non-seulement sans inconvénient, mais avec avantage. M. de Haen fut un de ceux qui électrisa pour la catalepsie, & cette espèce de convulsion qu'on a nommée *danse de Saint-Guy*. Il nous assurent avoir toujours réussi dans ces deux maladies par le moyen de l'*électricité*. Les Anglois qui ont imaginé & employé des méthodes plus douces pour l'administration de l'*électricité*, que ne l'avoient fait les autres nations, ont appliqué ces méthodes au traitement des maladies convulsives, sans que l'*électricité* ait en aucun tems augmenté les symptômes : au moins les auteurs ne le disent-ils pas, & il n'est pas probable qu'ils eussent tu un fait aussi remarquable; ils nous assurent avoir retiré de l'*électricité* les avantages les plus grands & ils placent les maladies convulsives au nombre de celles dans lesquelles ce remède est triomphant; ils citent à cet égard des faits qui paroissent revêtus de la plus grande authenticité. On peut donc, d'après le témoignage des auteurs anglois, regarder les maladies convulsives en général comme curables par l'*électricité*, & en particulier, la *catalepsie*, la *danse de Saint-Guy*, le *tismus*. Cependant ces mêmes auteurs ne parlent pas de l'épilepsie qui est essentiellement une maladie convulsive; on trouve très-peu de faits dans les auteurs des autres nations, sur cette même infirmité, traitée par l'*électricité*. M. Deshayes nous apprend dans une thèse soutenue à Montpellier, en 1744, que deux jeunes gens épileptiques & paralytiques, dont l'un étoit épileptique de naissance, ayant été *électrisé* pour la paralysie, les accès d'épilepsie avaient été beaucoup plus courts, moins violens & plus éloignés; mais le traitement fut trop court pour qu'on sût si l'on auroit obtenu une guérison parfaite. J'ai moi-même électrisé pour différentes causes trois malades qui avoient des attaques d'épilepsie; une jeune fille dont les règles étoient supprimées; deux paralytiques : les règles de la jeune fille ayant repris leur cours, elle n'eut plus d'accès d'épilepsie, un des deux paralytiques fut parfaitement guéri de la paralysie & des attaques d'épilepsie; mais les accès augmentèrent par le traitement dans le second paralytyque, au point que je crus devoir lui faire cesser le traitement, quoiqu'il en retirât de l'avantage relativement à la paralysie. Il me parut probable, d'après l'exemple de la jeune fille & du premier paralytique, qu'on guériroit par l'*électricité l'épilepsie symptômatique*, dépendante d'une maladie curable par ce même moyen; mais il me parut très-incertain qu'on guérit *l'épilepsie essentielle*. Les causes de cette maladie sont si multipliées, si cachées qu'il n'y a nullement à conclure de quelques cas particuliers; en général, il est seulement évident qu'on guérira dans certains cas d'épilepsie symptômatique. Depuis le peu de connoissance que je viens de rapporter sur l'effet de l'*électricité* dans l'épilepsie, M. le Dru a employé ce même moyen, plus qu'on ne l'avoit fait avant lui; il a assuré en avoir retiré des effets très-avantageux. Le gouvernement pour les vérifier, lui a confié la conduite d'un hospice où il électrise un grand nombre d'épileptiques; plusieurs membres de la faculté de médecine ont suivi le traitement des épileptiques, traités par M. le Dru, & ils ont publié un rapport provisoire, imprimé par ordre du gouvernement; ils n'ont pas dans ce premier rapport fixé les idées, ils en ont seulement donné une avantageuse du traitement, & qui fait concevoir des espérances; ils ont en même tems promis un second rapport décisif, quand le tems les aura mis à portée de le publier. Il n'a point encore paru, au moment où j'écris, & il faut l'attendre pour porter un jugement sage des effets de l'*électricité* appliquée à la manière de M. le Dru, dans l'épilepsie. Quoi qu'il en soit, il est de notoriété publique que M. le Dru traite les épileptiques par le moyen de commotion assez fortes à travers le cerveau, d'une tempe à l'autre, du front à l'occiput, de la nuque au sacrum, de la nuque ou du sommet de la tête aux pieds, ou à travers les bras & la poitrine.

La manière de traiter les maladies convulsives indiquée par les Anglois, est d'employer les premiers jours le bain électrique, d'ajouter les jours suivans au bain, des étincelles qu'on tire du front, des tempes, des extrémités supérieures & inférieures; de joindre ensuite à ces deux premiers traitemens des commotions à travers les extrémités tant supérieures qu'inférieures, quelques-unes à travers les machoires, ou d'une tempe à l'autre; mais les Anglois ne donnent que des commotions extrêmement légères & ne négligent pas les deux autres moyens que j'ai rapportés.

Le lecteur observera que c'est sur la foi des auteurs anglois que je me suis étendu sur les maladies convulsives; que l'expérience nous a encore peu instruits sur cet objet en France, & que dans ce que j'ai pu observer en mon particulier, il m'a paru très-probable que l'*électricité* employée d'une manière très-douce seroit

fort avantageuse dans les maladies des nerfs. Mais on sait combien ces maladies sont variées, compliquées, combien leurs causes sont cachées, difficiles à pénétrer, qu'elles influent sur le moral, & que le moral a sur elles une puissante réaction. Ce n'est donc qu'après des observations multipliées, faites sans prévention, par des esprits sages, réfléchis, par conséquent après un laps de tems considérable qu'on pourra savoir 1°. si l'*électricité* est utile dans les maladies convulsives & les diverses affections des nerfs; 2°. jusqu'à quel dégré elle est utile; 3°. dans lesquelles de ces maladies elle est spécialement avantageuse; 4°. quelle est la meilleure méthode de l'employer. Contentons-nous jusqu'à ce que le tems & l'expérience nous aient instruits de regarder l'*électricité*, d'après le témoignage des auteurs anglois, comme un remède dont on peut vérifier l'effet dans les maladies convulsives & nerveuses en général, & comme un remède dont le bon effet, d'après le témoignage des mêmes auteurs, & celui de M. de Haen, paroît avéré dans la catalepsie & la danse de Saint-Guy.

Aux maladies nerveuses & convulsives, dont j'ai déjà parlé, tant en général qu'en particulier, on doit ajouter la paralysie, le tremblement produit par les vapeurs métalliques & la paralysie survenue à la suite de la colique de peintre. J'ai traité de la paralysie en général dans un article particulier; celle qui survient après la colique de peintre, paroît, d'après le témoignage de Haën, & plusieurs observations qui ont été faites en France, & d'après un traitement en ce genre que j'ai suivi, ordinairement & presque toujours curable par l'*électricité*. Quant au tremblement produit par les vapeurs métalliques, en particulier par celles du mercure, comme il arrive aux doreurs, de Haën assure si positivement avoir guéri un très-grand nombre de malades dans ce cas, qu'on ne peut raisonnablement révoquer en doute ses assertions & les effets heureux de l'*électricité*. Je peux à ces exemples en ajouter un d'une femme doreuse en boëtes de montres, que j'ai parfaitement guérie par l'*électricité*, d'un tremblement de la tête, des deux bras & d'une foiblesse générale dans toute sa personne.

N°. 7. *Maladies des yeux.*

On n'avoit guères, avant les anglois, appliqué l'*électricité* à d'autre maladie des yeux qu'à la goutte-sereine. Je commencerai par parler de celle-ci, & ensuite des autres maladies du même organe, contre lesquelles les anglois ont fait usage du même moyen.

Le succès a été très-rare dans le traitement de la goutte-sereine, soit complette, soit incomplette; on a pensé généralement qu'on n'en obtenoit aucun quand la goutte-sereine datoit de plus de deux ans; Westleins, auteur anglois, cite cependant l'exemple de cette maladie invétérée de quinze ans, & guérie par l'*électricité*. Mais cet exemple est unique & prouve d'autant moins qu'on a vu quelquefois des gouttes-sereines guéries par la nature seule au bout d'un laps d'années considérable. Quant aux gouttes-sereines, récentes de moins de deux ans, guéries par l'*électricité*, on en cite plusieurs exemples; il y en a entr'autres un, rapporté par de Saussure de Genève, & les talens, ainsi que la probité, reconnus de ce physicien habile, ne permettent pas de révoquer cet exemple en doute; l'abbé Adam, professeur de physique à Caen, dans des mémoires lus à la Société de médecine, rapporte le traitement de deux personnes guéries par l'*électricité*, d'une goutte-sereine complette : j'ai traité plusieurs sujets affligés de cette cruelle maladie; je n'ai pas eu le bonheur d'en guérir aucun; mais aucun n'a eu la constance de suivre le traitement assez de temps, & j'ai remarqué dans tous, même dans ceux sur lesquels l'*électricité* a eu le moins d'action, des effets qui donnoient lieu d'espérer & qui prouvoient évidemment que l'*électricité* exerçoit sur l'organe une impression qui tendoit à lui rendre ses fonctions : cette observation a sur-tout eu lieu par rapport à un magistrat qui, d'une cécité totale & absolue, ne distinguant pas la nuit du jour le plus vif, étoit parvenu à distinguer les couleurs, à discerner les objets qu'il regardoit de très-près, mais qui, malgré l'espoir qu'il auroit dû concevoir, se découragea & abandonna le traitement.

On ne doit donc pas se flatter de réussir souvent dans le traitement de la goutte-sereine, surtout si elle est invétérée; mais il suffit qu'il y ait quelques exemples de cures avérées, pour qu'on doive recourir à l'*électricité* & la tenter dans une maladie cruelle qui résiste à tous les autres moyens par lesquels on a tenté de la combattre.

Il y a trois méthodes de traiter la goutte-sereine.

La première consiste à électriser le malade par bain & à lui tirer des étincelles des tempes, de la nuque, des bords de l'orbite, en se servant de l'excitateur passé à travers un tube de verre; borné à cette méthode, le premier mois, on la continue le second, & de plus, on tire des étincelles du globe de l'œil même, la paupière étant fermée; on en tire de la cornée par la suite, la paupière étant relevée. L'opération est de six à huit minutes pour les deux yeux, & on la répète tous les jours une ou deux fois.

La méthode que je viens de décrire est celle que l'abbé Adam a communiquée à la Société de médecine

médecine, & par laquelle il assure avoir guéri deux gouttes-sereines, l'une en six semaines, l'autre en trois mois. J'avois employé la même méthode pour le magistrat dont j'ai parlé plus haut.

De Saussure fait passer des commotions de la nuque à la partie antérieure du globe de l'œil; il en donne douze à quinze pour chaque œil, à chaque séance, & il répète les séances jusqu'à cinq fois par jour; c'est de cette manière qu'il est parvenu à guérir une femme qui, plusieurs années après, conservoit ce qu'elle avoit gagné par ce traitement qui exige beaucoup de constance & de courage; car, comme de Saussure en avertit, & comme je l'ai vérifié, les commotions ébranlent le cerveau, font beaucoup larmoyer les yeux & occasionnent des maux de tête assez vifs; mais je n'ai pas vu qu'il en résultât d'inconvénient.

Je n'ai employé que des commotions d'une demi-ligne; il paroît que M. de Saussure en emploie de plus fortes.

La méthode des Anglois differe de la précédente; 1°. en ce qu'ils font passer les commotions de la nuque du col au milieu & au bord de l'arcade sourcilieuse; 2°. En ce qu'ils font passer quelques commotions d'une tempe à l'autre; 3°. en ce qu'ils électrisent le malade par bain, & qu'ils soutirent en même-tems le fluide du globe de l'œil par une pointe non-isolée.

La goutte-sereine pouvant dépendre de causes très-différentes, elle pourra être guérie dans quelques cas, & ne pas l'être dans beaucoup d'autres; ses causes étant très-difficiles à pénétrer, lorsqu'on n'aura point d'indice fondé sur celle qui peut la produire, il ne conviendra d'employer que l'*électricité* seule, mais lorsqu'on pourra soupçonner avec fondement une cause probable qui puisse être combattue en même-tems que par l'*électricité* par des remèdes concomitans bien indiqués, alors il sera de la prudence de faire concourir ces remèdes avec l'*électricité*; ainsi dans les causes d'humeurs répercutées, de métastase, &c. les vésicatoires, le cautère seront indiqués, & il sera prudent de les employer en même-tems que l'*électricité*.

C'est aux Anglois que nous devons l'application de l'*électricité* à des maladies des yeux différentes de la goutte-sereine; ils recommandent sur-tout, & ils vantent ce moyen dans les ophtalmies.

Ils placent le malade en face du conducteur & sans l'isoler; ils présentent à l'œil malade, ou aux yeux successivement, une pointe de bois adaptée à une tige de métal qui communique par une chaîne avec le conducteur de la machine. Le malade éprouve un soufle ou un vent frais qui lui est agréable, qui titille cependant l'œil, le fait larmoyer & le rougit; mais cette augmentation de rougeur se dissipe bientôt après l'opération qui ne dure que deux à trois minutes pour chaque œil, & qu'on ne répète qu'une fois par jour.

La méthode qui vient d'être décrite paroît théoriquement propre à remplir son but; un fluide stimulant, aussi connu que le fluide électrique, dont le mouvement est aussi rapide, qui traverse de l'extérieur à l'intérieur, semble propre à redonner du ton aux vaisseaux & à répercuter le fluide qui les engorge. Aussi les Anglois annoncent-ils ce moyen comme victorieux, & des voyageurs François, dignes de foi & faits pour bien observer, m'en ont fait, comme témoins, un rapport avantageux. Cependant il est difficile de ne pas croire que l'*électricité* seroit trop active dans les opthalmies très-aiguës, qu'elle ne devroit être employée qu'après les remèdes généraux, propres à combattre les inflammations, & il est vraisemblable qu'elle convient mieux en général dans les opthalmies légeres ou commençantes & dans les opthalmies chroniques. M. Cavallo cite, à la vérité, l'exemple d'une opthalmie très-aiguë, guérie par l'*électricité*; mais un exemple est bien peu, & je crois que ceux qui emploieront l'*électricité* dans les ophtalmies aiguës, ne doivent le faire qu'avec une extrême prudence & une grande circonspection.

La fistule lacrymale est mise par Wilkinson & Cavallo au nombre des maladies curables par l'*électricité*. Ces deux auteurs anglois citent l'exemple d'une fille qui avoit cinq fois été guérie de la fistule lacrymale, & qui avoit eu une sixième rechute à l'époque de laquelle on eut recours à l'*électricité*, qui dissipa le mal sans retour. Mais il paroît évident qu'il y a erreur de mot, & qu'au lieu de la *fistule lacrymale*, on doit entendre un simple engorgement du sac nazal. La manière de traiter dans cette maladie, est de soutirer le fluide par une pointe de bois, non-isolée, & de tirer quelques étincelles de la partie affectée. On fait une séance de cinq à six minutes, & on la répète tous les jours.

Les auteurs anglois disent aussi que l'opacité de l'humeur vitrée a été une fois dissipée par l'effet des pointes électriques.

Je n'ai pas vu ce cas, mais j'ai employé les pointes électrisées pour introduire le fluide dans les yeux de personnes non-isolées, qui se plaignoient de taches qu'elles voyoient voltiger & qui les incommodoient en fixant les objets; j'ai vu de bons effets de cette méthode & entre

autres un ancien chirurgien de la marine, délivré de ces taches qui le gênoient beaucoup.

Enfin M. Coulomb, médecin de l'hôpital de la marine, à Toulon, dans un extrait de traitemens électriques, qu'il m'a adressé & que j'ai communiqué à la Société de médecine, rapporte qu'une opacité à la cornée transparente, à la suite d'une opthalmie, a été parfaitement guérie en deux mois, par l'usage des pointes; que le même moyen a dissipé en un mois une cataracte commençante depuis trois mois; qu'un nuage sur l'œil, à la suite de la petite vérole, formant une telle opacité que le malade ne distinguoit pas un homme à huit pas, a été également dissipé par les pointes en six semaines.

Tels sont les faits que j'ai pu recueillir jusqu'à présent sur les maladies des yeux, d'après lesquels on voit, qu'avec des espérances fondées, l'*électricité* pourra être utile dans plusieurs maladies de cet organe; mais il reste beaucoup à vérifier, à observer & à apprendre par l'expérience.

N°. 8. *Fièvres intermittentes.*

Zetzel, auteur suédois, écrivoit vers le milieu de ce siècle, qu'on avoit fait déja en Suéde quelques tentatives de l'application de l'*électricité* au traitement des fièvres intermittentes; que deux fièvres tierces avoient été guéries par ce moyen, & qu'une fièvre quarte avoit été changée en simple *pandiculation*; mais il conclut qu'il n'y a pas assez de preuves pour qu'on regarde l'*électricité* comme le remède des fièvres intermittentes. M. l'abbé Adam, dont il a été question plus haut, assuroit à la Société de médecine, en 1777, qu'il avoit guéri plusieurs fébricitans en les électrisant; & enfin, les auteurs anglois, qui paroissent avoir fait beaucoup d'expériences en ce genre, présentent l'*électricité* comme un moyen infaillible, selon eux, pour guérir les fièvres intermittentes. Il n'est pas rare, disent-ils, qu'elles cèdent à une ou deux séances, & il l'est qu'elles résistent à un certain nombre; ils s'accordent sur cette propriété qu'ils attribuent à l'*électricité*, mais ils l'emploient différemment: les uns s'en tiennent au bain & aux étincelles qu'ils tirent de toutes les parties du corps; les autres font usage des commotions à travers les extrémités tant supérieures qu'inférieures, & quelques-unes à travers la poitrine, de la nuque au sacrum, d'une tempe à l'autre. Cependant tous conviennent que le moment d'électriser est celui qui précéde le frisson ou pendant le frisson même, & qu'après la séance, qui est de dix à quinze minutes, le malade doit se mettre au lit où il éprouve une sueur abondante.

Malgré l'assertion des auteurs anglois, & les premiers apperçus de Zetzel & de l'abbé Adam, bien des personnes douteront, sans doute, encore qu'électriser un fébricitant soit un moyen de le guérir. Je n'ai pas été à portée de faire aucune observation en ce genre. Ce n'est que dans les maisons particulières, ou dans les hôpitaux, non dans un lieu où les malades ne restent que le tems d'être électrisés, qu'on peut traiter un fébricitant qui doit se mettre au lit en sortant de la séance; cependant il seroit bien important de vérifier ce que peut en effet l'*électricité* dans le cas dont il s'agit, & il paroît qu'il seroit peu sage de ne s'en pas instruire par l'expérience d'après les témoignages que j'ai rapportés. Quel service ne rendroit-on pas aux hommes, si on les délivroit aussi facilement, aussi sûrement qu'on nous l'annonce, d'un fléau aussi incommode, aussi difficile souvent à arrêter, & aussi dangereux par ses suites, que le sont les fièvres intermittentes? Quel avantage ne seroit-ce pas en particulier pour les habitans des cantons marécageux, bas, humides, des bords des étangs & des eaux stagnantes; en général, pour ces hommes condamnés par les vices du sol qu'ils habitent, ou à une langueur habituelle, ou au retour périodique d'une maladie longue & accablante qui les saisit tous les ans? Tels sont par exemple les habitans de la Sologne.

Un grand intérêt engage donc les médecins des hôpitaux à vérifier par des observations, qu'ils sont à portée de faire mieux que tout autre, l'utilité de l'*électricité* dans les fièvres intermittentes; ils nous apprendront, en même-tems, supposé que cette utilité soit telle qu'on nous l'annonce, s'il convient d'arrêter les fièvres par l'*électricité* dès leur invasion, ou s'il ne faut employer ce nouveau fébrifuge, ainsi qu'on le pratique pour les autres, qu'après avoir évacué le malade, & qu'après avoir laissé passer un certain nombre d'accès. Ces observations sur lesquelles les auteurs anglois ne nous apprennent rien, & qui sont importantes, ne peuvent être faites que par des médecins; mais les personnes qui ne le sont pas pourroient, par un zèle indiscret, nuire aux malades, en arrêtant la fièvre à contre-tems. C'est un motif de plus pour que les médecins vérifient le fait dont il s'agit, & c'en est un pour qu'ils s'en chargent seuls.

N°. 10. *Ecrouelles.*

Jallabert, dans son ouvrage sur l'*électricité*, nous avertit qu'il avoit observé de bons effets de ce moyen dans les écrouelles; il me parut qu'il pouvoit, en jugeant théoriquement, être employé avec une espérance fondée de succès; j'ai eu occasion de le mettre en usage, & les effets ont confirmé l'opinion fondée sur la théorie; enfin,

les auteurs anglois n'hésitent pas à ranger les écrouelles au nombre des maladies curables par l'*électricité ;* mais ils nous avertissent qu'il faut en même temps employer des remèdes internes ; qu'on les guérit de cette manière, lorsqu'elles sont récentes. Cet énoncé semble indiquer que lorsqu'elles sont invétérées & qu'elles ont, comme il arrive ordinairement, produit de grands désordres, on ne les guérit pas : c'est cependant ce que ne disent point positivement les auteurs ; ainsi il seroit encore sage d'expérimenter ce que l'*électricité* pourroit avec les autres moyens, même dans les écrouelles invétérées. Qui sauroit prévoir ce qu'on pourroit, avec le temps & la constance, obtenir de l'*électricité* dans une maladie, toujours si longue, si rebelle, & que ce remède guérit, quand cette maladie est récente ?

Quant à la nécessité d'employer les remèdes internes, en même temps que l'*électricité*, l'expérience me l'avoit fait connoître avant que j'eusse lu les ouvrages des auteurs anglois, comme le prouvent les deux faits suivans.

Un jeune enfant avoit à l'angle de la mâchoire une tumeur considérable, abcédée depuis six semaines ; les bords de la plaie étoient épais, renversés, calleux ; le fond en étoit fongueux, & il en suintoit un ichor abondant ; il y avoit beaucoup de glandes engorgées tout autour du cou : des pilules fondantes que prenoit l'enfant, un emplâtre appliqué sur son ulcère, n'avoient pas, depuis six semaines, retardé les progrès du mal : je fis continuer, avec l'*électricité*, les deux autres moyens qui me parurent indiqués ; en trois mois, tous les symptômes furent dissipés, & il n'en avoit reparu aucun deux ans après.

Un soldat, de 25 ans environ, renvoyé de son régiment, comme scrophuleux, avoit été traité inutilement dans les hôpitaux depuis dix-huit mois ; il avoit eu plusieurs abscès ; il en portoit encore un, & il avoit les parotides extrêmement engorgées & dures, un chapelet de glandes engorgées autour du cou. On n'employa que l'*électricité* seule, & au bout de trois mois de son usage, tous les symptômes étoient dissipés ; mais ils n'étoient que palliés, & la cause du mal n'étoit pas détruite ; car, six semaines après, ce soldat se représenta avec les mêmes symptômes qu'il avoit eus, & avec une tumeur de plus au sternum. J'eus recours à l'*électricité*, & je prescrivis en même temps des pilules fondantes, les bains, (c'étoit en eté) les sucs dépurés de plantes apéritives ; en six semaines, tous les symptômes disparurent de nouveau, & il ne s'en étoit manifesté aucun dix-huit mois après, quoiqu'il y eût eu dans l'intervalle un hiver rigoureux, aux intempéries duquel le malade avoit été fort exposé. Il y a donc lieu de croire que dans ce sujet, comme dans le premier, le concours de l'*électricité* & des remèdes internes, inutiles séparément, a eu un effet assez puissant pour vaincre la cause de la maladie. Ces deux faits & le témoignage des anglois suffisent pour nous inspirer l'espoir de trouver dans l'*électricité*, combinée avec les remèdes appropriés, un moyen plus prompt, plus sûr de guérir les écrouelles que ceux qu'on a connus jusqu'à présent : mais nous n'avons pas encore assez de preuves pour donner cet espoir comme une certitude, & nous ignorons encore plus complettement ce que l'*électricité* & le concours des autres remèdes pourront dans les écrouelles invétérées, qui ont infecté la masse des humeurs & imprimé leurs ravages sur un grand nombre de parties lésées gravement & profondément. C'est ce qu'il est à desirer qu'on vérifie dans un cas où l'on connoît si peu de ressource.

La manière de traiter les écrouelles est d'électriser une fois par jour par bain, de tirer ensuite, dans la même séance, des étincelles des glandes tuméfiées, & de finir par soutirer le fluide de ces mêmes parties & des ulcères, par le moyen d'une pointe non isolée. Chacune de ces opérations doit avoir une durée proportionnée à l'âge du malade, sur-tout à l'étendue & au nombre des parties affectées.

N°. 11. *Suites du lait épanché.*

Les femmes qui ne nourrissent pas, celles qui ont nourri, quand elles cessent d'alaiter, sont exposées, pendant quelque temps, à des accidens produits par le reflux de l'humeur laiteuse dans la masse du sang, ou par le défaut de sécrétion de cette humeur. On donne à ces accidens très-variés, souvent très-différens, le nom de *lait épanché.* Quelquefois, c'est une maladie aiguë, très-violente : l'*électricité* ne sauroit, comme irritante, convenir dans ce cas, où les antiphlogistiques, les délayans doivent être employés. Mais lorsque la première impétuosité de la maladie est passée, elle dégénère souvent en maux chroniques, & souvent aussi elle ne commence que lentement & ne fait que des progrès tardifs, qui, augmentant pendant long-tems, causent des maux très-graves ; c'est dans ces deux derniers cas que je crois qu'on peut employer l'*électricité* & en attendre du succès. Je ne connois aucun auteur qui ait fait d'observation sur ce sujet, & je crois être le premier qui l'ait traité. Mon opinion est fondée sur les faits suivans.

Deux jeunes femmes, bien constituées, à-peu-près du même âge, avoient eu un lait épanché ; elles avoient éprouvé, en différentes parties, des tumeurs qui avoient abcédé : les premiers symptômes avoient été calmés par les moyens qu'on avoit employés ; mais ils avoient été insuffisans pour opérer une guérison parfaite : l'une & l'autre femmes conservoient, des anciens symptômes,

une tumeur au genou, avec impossibilité de le fléchir, très-grande difficulté de marcher, & depuis neuf mois, leurs règles étoient supprimées; elles ressentoient au genou des douleurs fort vives. L'une fut électrisée, pendant deux mois, par bain & par étincelles qu'on tiroit du genou; l'autre le fut par le moyen d'une pointe qui soutiroit du genou le fluide introduit par un directeur posé au haut de la tumeur; ensuite on l'électrisoit par la pointe, à la manière qu'on emploie pour les suppressions; elle fut guérie en quinze jours: l'une & l'autre femmes devinrent grosses peu de temps après, eurent une grossesse & des couches heureuses, & ne se sont pas ressenti de leur accident.

Une autre femme avoit eu un lait épanché; il lui en étoit resté, après que les autres symptômes eurent été dissipés, une surdité totale d'une oreille & des glandes engorgées & douloureuses au sein. Cette dame, au bout de trois mois de traitement, à la manière du professeur suédois, pour la surdité, & de bain pour les glandes, a été parfaitement guérie, & n'avoit éprouvé aucun accident au bout de deux ans.

Enfin, les suites d'un lait épanché avoient rendu une quatrième femme percluse d'un côté du corps; elle ne pouvoit ouvrir la main, lever le bras, en faire aucun usage, & ne marchoit dans sa chambre qu'appuyée sur un bâton, dans la rue, à l'aide d'une personne qui lui donnoit le bras: elle a été traitée trois mois par bain & étincelles: au bout de ce temps elle quitta le traitement, étant devenue grosse. Pendant le traitement, elle eut des sueurs abondantes, des vomissemens de matières glaireuses, des selles abondantes de même nature; l'*électricité* agit avec tant de force sur l'humeur, la déplaçoit si puissamment, que je bornois les séances à cinq ou six minutes, & j'interposois souvent des jours de repos: à la fin du traitement, la malade se servoit de sa main, faisoit son ménage & marchoit seule à pied dans les rues.

L'extrême mobilité de l'humeur laiteuse, l'action très-vive de l'*électricité* sur cette humeur, me paroissent des raisons puissantes d'évacuer souvent les malades, à proportion de l'intensité de leur maladie; sans quoi on seroit fort exposé au danger des métastases.

Les quatre faits que je viens de rapporter ne suffisent pas, mais ils donnent des indications & autorisent à vérifier par l'observation l'utilité dont pourroit être l'*électricité* dans les suites de lait épanché, sur-tout en la combinant avec d'autres remedes, ce que je n'ai fait que pour la quatrième malade & en étant attentif de purger à-propos.

N°. 12. *Tumeurs.*

Les tumeurs froides & indolentes, celles de la nature des loupes, paroissent d'après un assez grand nombre de faits, curables par le moyen de l'*électricité*: mais on ne connoît à cet égard que des faits isolés; on n'a rien de suivi, qui forme un corps de doctrine, qui nous instruise nettement sur la nature des tumeurs qu'on peut guérir en électrisant, & jusqu'à quel point ce remède est victorieux ou limité. C'est donc un objet de recherches & d'expériences, & un champ presqu'entièrement à défricher, mais dans lequel il est probable qu'on pourra faire une moisson.

L'expérience m'a fourni sur ce sujet un fait remarquable. Une femme agée de 66 ans, électrisée pour hémiplégie, portoit au-dessous d'une des mamelles une loupe qui, depuis vingt-trois ans, avoit fait des progrès lents, mais successifs; elle étoit devenue aussi grosse qu'un de ces melons qu'on appelle *Cantaloupes*; elle étoit molle & fluctuante au toucher, ne causoit aucune douleur. Avant d'électriser le sujet qui la portoit, je fis faire un cautère; je le crus nécessaire dans le cas où l'*électricité* dissiperoit la tumeur; & c'est ce qui arriva. La malade fut électrisée pendant trois mois, par bains & par étincelles; on en tira de la tumeur; au bout de trois mois elle étoit diminuée au point de n'être plus que de la grosseur d'une pomme, d'un volume médiocre; on sentoit au centre un noyau dur & rénitent, c'étoit au commencement de l'hiver. La malade cessa de venir. Auroit-on par un traitement plus long, dissipé le noyau? C'est ce qui n'est pas probable; mais tant que l'expérience n'a pas demontré les faits, ils sont incertains.

Cet exemple & d'autres de même genre, épars dans differents ouvrages, prouvent qu'on pourroit espérer de dissiper par l'*électricité* les tumeurs froides, indolentes, formées par des congestions humorales ou lymphatiques. La manière d'électriser seroit de soutirer le fluide des tumeurs par une pointe non-isolée qu'on présenteroit successivement aux différents points de la tumeur & plus souvent à son centre; il seroit bon aussi, après cette opération, de tirer des étincelles de la tumeur même.

Une précaution que je crois qui seroit nécessaire, seroit d'évacuer les malades à mesure qu'on s'apercevroit de la fonte des tumeurs; & suivant leur nature, leur volume, leur ancienneté, il seroit nécessaire dans bien des cas d'établir un cautère ou un vésicatoire, avant d'entreprendre la résolution de la tumeur par l'*électricité*.

Non-seulement plusieurs physiciens indiquent

l'*électricité* pour dissiper les tumeurs dont je viens de parler ; mais ils assurent même qu'elle dissout les gonflemens des os, les ankilôses & les exostôses ; mais je ne trouve rien d'authentique & d'avéré qui confirme ces assertions : c'est donc au zèle & aux lumières des medecins qui s'occuperont de l'*électricité* à nous apprendre, si en effet, elle peut être utile dans les ankilôses & les exostôses, jusqu'à quel point elle peut l'être, & dans quel genre de ces maladies ; je veux dire suivant les causes qui les ont produites.

N°. 13. *Obstructions.*

Les faits précédens, l'action apéritive de l'*électricité*, semblent autoriser à espérer que ce moyen pourroit être utile dans les embarras, dans les empâtemens & même dans les engorgemens des viscères ou dans les obstructions : cet espoir paroît plus fondé, aujourd'hui qu'on connoît le moyen de tracer au fluide électrique la route qu'on veut lui faire suivre & de déterminer son cours à travers les parties qu'on juge à-propos ; mais cette apparence avantageuse n'est encore guères appuyée que sur la théorie, car les faits à cet égard sont peu nombreux & peu concluans : cependant c'est une nouvelle vue, une expérience à faire, dont il ne peut pas résulter de danger en se conduisant avec prudence, en employant une *électricité* très-douce, & évacuant à-propos les malades & en étant attentif à tout ce qui se passeroit : par conséquent c'est un travail dont il n'y a que les personnes de l'art qui doivent se charger & par rapport auxquelles les autres doivent attendre que celles-ci aient éclairé sur les effets de l'*électricité*. Il paroît que la manière de l'employer seroit : le malade étant isolé, d'appliquer au haut de la partie correspondante au viscère obstrué, un directeur qui communiqueroit le fluide & de le soutirer par une pointe non-isolée, présentée successivement à tous les points de la surface correspondante au même viscère.

N°. 14. *Entorse.*

M. Cavallo à la fin de son traité sur l'*électricité* médicale nous avertit que depuis peu on a mis à Londres l'*électricité* en usage dans les foulures & les entorses, & qu'on s'en est parfaitement bien trouvé. On tire des étincelles de la partie affectée pendant quatre à cinq minutes, & l'on fait une séance par jour.

L'*électricité* agit, sans doute, comme stimulante & tonique, & paroît en conséquence devoir être utile dans le cas dont il s'agit ; mais de même qu'en employant dans ce même cas d'autres remèdes toniques, on ne débute pas par ceux-ci, qu'on ne les emploie qu'après que l'inflammation & les douleurs sont calmées à un certain point, il ne faudroit pas non plus débuter par l'*électricité*, & on ne devroit l'employer qu'après les relâchans & les adoucissans mis en usage pendant le tems nécessaire selon les circonstances.

N°. 15. *La goutte.*

Zetzel dans une thèse soutenue à Léipsic, nous instruit qu'avant l'année 1752 on avoit appliqué en Suède l'*électricité* au traitement de la goutte, qu'on avoit calmé les douleurs, mais qu'il y avoit succédé des maux violens & opiniâtres, de tête, d'entrailles, de poitrine ; que ces accidens n'avoient cessé que quand, par les moyens convenables, l'humeur avoit été rappellée aux extrémités d'où l'*électricité* l'avoit repoussée. Les auteurs anglois disent comme Zetzel, que l'*électricité* calme les douleurs de la goutte, & ils ne parlent pas des accidens auxquels elle expose les goutteux. Néanmoins, il est si probable que ces accidens peuvent avoir lieu, ils peuvent être si funestes, l'humeur de la goutte est si mobile & la métastase qui en peut résulter si dangereuse, que j'ai toujours éloigné les goutteux de la machine électrique, que cette maladie m'a paru, lorsqu'on emploie l'*électricité* pour un autre mal, une raison de le faire avec plus de circonspection, avec plus de ménagement & d'attention à ce qui peut arriver. Je puis me tromper, mais loin de donner le conseil d'employer l'*électricité* dans la goutte, je me permettrai d'en détourner & d'avertir ceux qui seroient peut-être moins craintifs que moi, de ne le faire qu'avec bien du ménagement en employant en même-tems le régime, les remèdes propres à combattre l'humeur goutteuse répercutée, à en émousser les effets, à la dissiper. Mais ce régime, ces remédes existent-ils, ou les connoissons-nons ? J'abandonne donc cet article à la prudence & à la sagacité de mes confrères.

N°. 16. *Mal de dents.*

Si l'on ajoute foi à une sorte de tradition parmi les personnes qui ont électrisé, ce moyen est infallible contre le mal de dents : c'est une assertion vague, hasardée par rapport à un mal auquel, excepté quand on l'éprouve, on ne donne communément qu'une légere attention. Les auteurs anglois font une distinction qui paroît sage & très-fondée ; si le mal de dents est produit par une impression de froid, par une humeur de fluxion, que la dent ne soit pas cariée, l'*électricité* calme fort promptement la douleur, au lieu qu'elle ne fait que l'augmenter si la carie a gagné la dent & si elle est la cause du mal qu'on ressent.

La manière d'electriser est de soutirer le fluide de la dent douloureuse, ou des parties qui la

couvrent, par le moyen d'une pointe non-isolée, où l'on fait passer quelques légères commotions, de la racine à la pointe de la dent.

Il est surprenant que les Anglois, d'après la distinction qu'ils font, n'aient pas appliqué l'*électricité* au traitement des fluxions, ou qu'ils n'en parlent pas. Il est, ce me semble, très-probable que l'*électricité*, si propre à augmenter la transpiration, conviendroit dans un mal dont la suppression de cette excrétion est la cause; la friction & la manière de soutirer le fluide par une pointe me paroîtroient les moyens qu'on devroit employer.

N°. 17.

Les observateurs sont entrés dans si peu de détails; ils ont si peu distingué les espèces & les cas des maladies dont il me reste à parler, qu'il y a peu de lumières à retirer de ce qu'ils ont publié. Je comprendrai par cette raison ces maladies dans ce seul & même article.

Hydropisie.

On soulage, disent les auteurs anglois, dans cette maladie, on la guérit même; mais cette assertion vague n'est accompagnée d'aucune distinction des espèces d'hydropisies dans lesquelles on guérit, dans lesquelles on soulage, ni des causes qui les ont produites: on électrise en soutirant le fluide par le moyen d'une pointe non-isolée.

On peut présumer que dans le cas d'une hydropisie, suite d'une atonie générale, le bain électrique en redonnant du ton pourroit être utile; que dans le cas d'une hydropisie locale produite par un vice particulier d'un organe, l'*électricité* pourroit encore être employée utilement en dirigeant le cours du fluide à travers l'organe affecté. Mais ce sont-là à peu près les cas où l'on puisse se promettre quelqu'utilité de l'*électricité*.

Enflure.

Les mêmes auteurs indiquent le même traitement pour l'enflure que pour l'hydropisie, & leur énoncé sur ces deux maladies ont les mêmes défauts.

L'enflure, suivant sa cause, peut-être, ou n'être pas diminuée, guérie ou point guérie par l'*électricité*. Celle qui sera produite par le froid, par un vice catarrale, comme la fluxion, l'enflure à la suite d'un coup, paroissent susceptibles de soulagement par le cours du fluide soutiré par une pointe; mais l'enflure, suite d'une décomposition des humeurs, d'un dépérissement général, n'en paroît que très-peu susceptible, & celle qui termine les longues & graves obstructions ne paroît pas l'être.

Ulcères.

On en hâte la guérison, disent les auteurs, en soutirant le fluide par une pointe non-isolée & en opérant chaque jour pendant quatre à cinq minutes. Ici, comme dans les deux articles précédens, aucun éclaircissement sur la nature des ulcères, sur leurs causes. Il me paroîtroit cependant qu'en général il y auroit plus à attendre de l'*électricité* dans les ulcères que dans les maladies précédentes; cette opinion est fondée sur l'utilité qu'on retire dans les pays chauds des rayons solaires, ramassés par une loupe & dirigés à une certaine distance du foyer sur les ulcères qu'on traite. Quelques parités entre les rayons solaires & le fluide électrique autorisent à croire que celui-ci pourroit être utile; mais il me semble, si ces parités, si la conséquence que j'en tire sont fondées, qu'il seroit préférable d'introduire le fluide par une pointe, au lieu de le soutirer.

Cancer.

On soulage, on diminue les douleurs du cancer, suivant Cavallo & Wilkinson, en soutirant pendant quelques minutes le fluide avec une pointe de bois, qu'on tient à une distance suffisante pour qu'il n'y ait pas d'étincelles, ce qui augmenteroit beaucoup les douleurs.

Squinancie.

Ferguson, physicien anglois, très-renommé, se trouvant attaqué d'un mal de gorge, se fit tirer des étincelles des parties extérieures du cou, & en fort peu de temps se trouva guéri d'un mal qui fut assez violent pour le qualifier de *squinancie*. Depuis cette épreuve sur lui-même, il a répété la même expérience & avec le même succès sur beaucoup d'autres personnes dans le même cas. Un assez grand nombre de physiciens l'ont imité & ont réussi de même.

Malgré les autorités précédentes, il me paroît difficile de croire que l'*électricité* guérisse de la *squinancie proprement dite*. Il me semble, au contraire, probable qu'elle feroit beaucoup de mal dans tous les maux de gorge inflammatoires, dont les progrès sont si rapides, & qui exigent les plus puissans antiphlogistes, au lieu d'un remède stimulant & tonique; mais dans les maux de gorge catarrales, suite de froid & d'arrêt de la transpiration, sans symptômes inflammatoires graves, & où il ne s'agit que de rétablir la transpiration, l'*électricité* paroît pouvoir être utile. Il est donc probable que Fergusson & ceux qui ont suivi son exemple, en nous instruisant d'une vérite

utile, se sont trompés dans l'énoncé & dans le choix du mot dont ils se sont servis.

N° 18. *Affoiblissement, abolition des forces viriles & écoulement involontaire de la semence.*

Je finis par cet article l'énoncé des maladies auxquelles on a appliqué l'*électricité*, parce qu'elle n'a guère été employée pour les infirmités du genre dont il s'agit dans ce même article, que dans ces derniers tems, & qu'on n'a réuni que depuis peu des observations sur cet objet. Celles qui sont les plus détaillées & les plus complettes ont été communiquées à la Société de médecine par Mazars de Cazelles, médecin à Toulouse, & feront partie de nouveaux mémoires de ce médecin, qui sont sous presse.

Mazars ayant électrisé plusieurs sujets tombés dans l'épuisement & l'anéantissement des forces viriles ou par ce vice honteux auquel on se livre seul, ou par des excès commis avec des femmes, ou enfin par la durée d'un écoulement involontaire, à la suite de gonorrhées, assure les avoir guéris, avoir arrêté le cours involontaire qui avoit lieu, avoir rétabli les forces en général, rappellé l'embonpoint & rétabli en particulier l'action des organes viriles. Il a employé l'*électricité* en tirant des étincelles du périné, de la moëlle épinière, le long du sacrum, en faisant des frictions électriques sur ces mêmes parties, & en dirigeant encore à travers leur texture le fluide électrique, par le moyen d'un directeur & d'une pointe. Ces observations dont on trouve quelques autres exemples épars dans différents ouvrages, méritent beaucoup d'attention, & d'être confirmés par de nouveaux faits. Ce seroit un bien très-grand de rétablir en général les forces & de rappeller en particulier à l'état viril ces sujets énervés & épuisés de si bonne heure, perdus pour la société & presque pour eux-mêmes, & dont le nombre est malheureusement si grand : ce qui me semble embarrassant, c'est que ces sujets, livrés à des excès, entraînés par la force de l'habitude, abuseront souvent des facultés qu'on leur rendra & qu'ils détruiront & l'effet du remède, & les facultés renaissantes qu'il rétablira. C'est à l'expérience à nous apprendre ce qu'on a à espérer de cette ressource pour deux états auxquels il n'en reste aucune le plus ordinairement.

*De l'*électricité* négative.*

Le lecteur se rappellera que les physiciens distinguent deux sortes d'*électricité* : *la positive* ou en *plus* & *la négative*, ou en *moins*; que par la première les sujets ou les objets électrisés reçoivent plus de fluide électrique qu'ils n'en possédoient ou en contenoient; que par la seconde, au lieu de recevoir, ils fournissent & qu'ils perdent de leur fluide électrique.

Les premières tentatives de l'application de l'*electricité* au traitement des maladies, ayant donné lieu de penser, (ce qui a été depuis) que l'*électricité positive* étoit généralement contraire dans les maladies nerveuses & dans les diverses affections de ce genre, plusieurs personnes imaginèrent que l'*électricité négative*, dont l'effet paroissoit inverse, & l'est en physique, le seroit également dans l'application qu'on en feroit aux traitemens des maladies nerveuses.

D'après ces vues on construisit des machines *négatives*; on soumit des malades à leur action; ces machines différent des *positives* en ce que les supports des coussins sont des piliers de verre, que la manivelle qui sert à tourner le plateau est aussi de verre, ensorte que le plateau ne peut soutirer que des coussins, qui communiquent au conducteur, le fluide dont ils sont dépouillés, & le conducteur le transmettant au réservoir commun avec lequel on le fait communiquer par un moyen quelconque, il s'en suit que les plateaux sont bientôt épuisés, qu'on cesse d'avoir de l'*électricité*. Mais si on met un corps en contact de l'axe des coussins, à mesure qu'ils perdent, ils reçoivent par la loi de tendance à l'équilibre, du corps avec lequel ils communiquent, & celui-ci perd, ou est électrisé *négativement*.

En plaçant un malade sur un isoloir, & le faisant communiquer par le moyen d'un conducteur avec l'axe des coussins, ce malade est donc électrisé négativement, & une chaîne traînant du conducteur à terre, rend au réservoir ce que les malades & les coussins fournissent.

J'ai soumis à ce genre d'*électricité* plusieurs sujets. Les uns n'en ont retiré aucun avantage, les symptômes ont été aggravés dans d'autres, & deux ont été pris de mouvemens convulsifs pendant l'opération même, plus violens & plus étendus que ceux qu'ils avoient coutume d'éprouver. Je crois avoir suffisamment employé cette manière d'électriser pour pouvoir la regarder comme ne répondant point à ce qu'on en attendoit. En y réfléchissant, cette manière d'électriser *négativement* n'est au fond que faire circuler le fluide d'une manière opposée à la manière ordinaire. Dans celle-ci, le fluide circule du plateau au conducteur, du conducteur au malade, du malade au réservoir par la proximité des corps environ-

nans, par le moyen de l'humidité répandue dans l'air, par l'effet de sa propre transpiration. Dans la façon d'électriser négativement, le fluide circule du malade aux coussins, &c. Mais une partie de ce qu'il perd lui est rendue par le voisinage des corps environnans, par les substances conductrices répandues dans l'air, par l'humidité qui résulte de sa propre transpiration; il reçoit moins qu'il ne fournit, mais on ne peut empêcher qu'il ne reçoive continuellement & ce n'est qu'une manière de faire circuler le fluide à travers sa personne plus insensiblement. Peut-être y a-t-il des cas où ce cours si foible du fluide seroit utile, mais il ne me paroît pas que ces cas soient connus, & je ne crois pas, d'après l'expérience que j'en ai que ce soient les cas de maladies nerveuses.

Cependant l'abbé Sans a publié des avis dans lesquels il présente l'*électricité négative* comme un moyen souverain contre les affections nerveuses & il appelle ce genre d'*électricité* le *meilleur des antispasmodiques*. Ce physicien n'ayant pas énoncé ce qu'il entend par *électricité négative*, n'ayant pas décrit l'appareil qu'il emploie, la façon dont il s'en sert, je me garderai d'avoir aucun sentiment sur sa manière d'électriser, d'adopter ou de rejetter, de louer ou de blâmer sa méthode que je ne connois pas.

On a mis en usage depuis quelque tems une autre manière d'électriser en même-tems *positivement & négativement*. Cette méthode se pratique par le moyen de la machine de Nerne, physicien & auteur anglois. Colet de Vaumorelle a donné la traduction de l'ouvrage de Nerne qui contient la description de la machine qu'il a inventée, & des observations sur les effets de l'*électricité*. Plusieurs artistes ont construit à Paris des machines semblables à celles de Nerne, & elles sont aujourd'hui généralement connues, je n'en entreprendrai point par cette raison la description qui seroit longue & je renvoie ceux qui pourroient la desirer à l'ouvrage de Vaumorelle. Je me bornerai à observer que cette machine, ses différentes pièces sont combinées de façon que le fluide, qui est communiqué du conducteur à une partie, est soutiré du point opposé de la même partie & reporté au plateau, en sorte que l'effet est de déterminer un courant à travers la partie électrisée; c'est sans doute un avantage, un objet même indispensable dans bien des cas; mais la construction, les accessoires rendent l'appareil compliqué, la manipulation moins facile, la machine sujette à se déranger. On a des moyens de faire également circuler le fluide à travers une partie quelconque, électrisée à la fois positivement & négativement, & les pointes, dont l'usage est si commode, fournissent ces moyens, en se servant des machines ordinaires.

*Ouvrages sur l'*électricité.

Le Dictionnaire encyclopédique doit offrir sur chaque objet un précis des connoissances acquises au moment de la rédaction & indiquer les sources où l'on peut trouver les détails, faire connoître les différens ouvrages qui ont été écrits sur chaque objet, & qu'on peut consulter. J'ai rempli la première partie de cette obligation, autant qu'il a été en mon pouvoir, par ce que cet article contient jusqu'à présent; je satisferai de même à la seconde partie, en indiquant tous les ouvrages écrits sur l'*électricité* médicale que j'ai pu connoître; je commence par ceux qui sont écrits en latin.

Dans les premiers volumes de l'ouvrage de Haën, médecin de Vienne en Autriche, intitulé: *Ratio medendi*, on trouve un grand nombre d'observations sur l'*électricité* appliquée au traitement des maladies, en particulier, sur ses effets dans les différentes espèces de paralysies, dans les tremblemens qui succèdent, par rapport aux doreurs, aux vapeurs du mercure; dans la catalepsie, la danse de S. Guy, &c. Il eût été à souhaiter que de Haën se fût plus nettement expliqué sur la manière dont il employoit l'*électricité*. Il paroît qu'il faisoit usage des commotions; qu'il les employoit foibles, mais en grand nombre: il étoit dans l'usage de faire frotter les membres affectés avec un morceau de flanelle, chauffé & impregné des vapeurs du succin projetté en poudre sur des charbons.

Dans la collection de thèses & d'observations recueillies & publiées par Haller, sous le titre de *Disputationes ad morborum historiam & curationem facientes*, sont rapportées; 1°. une thèse soutenue par Deshayes à Montpellier, en 1749. Cet ouvrage est bien fait; il est très-favorable à l'*électricité*, particulièrement, relativement à la paralysie: on y trouve l'histoire de deux hémiplégiques qui étoient en même temps épileptiques, & dont les accès étoient devenus, depuis le traitement électrique, beaucoup plus rares, plus courts, moins violens. L'auteur employoit le bain & les étincelles.

2°. Une thèse soutenue à Upsal par Quelmaz; les faits qu'elle contient sont relatifs à la paralysie & à la goutte-sereine.

3°. Une thèse soutenue à Upsal par Zetzel, sous la présidence de Linné; elle a pour objet seize maladies différentes, traitées par l'*électricité*, On y trouve ce moyen, employé pour la première fois, & avec assez de succès pour en bien augurer, dans le traitement des fièvres intermittentes.

De Sauvages, dans son ouvrage intitulé: *Nosologia methodica*, parle en plusieurs endroits de l'*électricité*; en particulier, page 358 de son application à la paralysie, & il distingue, plus qu'aucun

cun autre auteur ne l'a fait, les différentes espèces de paralysie. Il en résulte que l'*électricité* réussit dans la plupart, & spécialement dans celles qui ont pour cause une congestion humorale. De Sauvages est un des premiers qui se soit apperçu du bon effet de l'*électricité* dans les engelures.

Willinson, médecin de l'université d'Edimbourg, a publié en 1783 un ouvrage très-intéressant sous le titre suivant: *Tentamen philoso-phico-medicum de electricitate*, &c. *Edimburgi*, M. DCC. LXXXIII. Cet ouvrage renferme des observations & des faits sur presque toutes les maladies auxquelles on a appliqué l'*électricité*; on y trouve les différentes manières d'employer ce remède dans les différens cas, & la citation de la plupart des auteurs qui ont écrit sur l'*électricité*, en particulier des auteurs anglois.

Ouvrages écrits en françois.

*Recueil sur l'*électricité *médicale.* Paris, 1761, deux volumes *in-douze*. Le premier contient, 1°. une lettre de Piviti à Verati *sur les tubes électriques, remplis de substances médicamenteuses*; moyen célébré dans son annonce & tombé absolument dans l'oubli, parce qu'il ne remplit en aucune manière ce qu'on en attend.

2°. Des *observations physico-médicales* sur l'*électricité*, par Verati, de l'institut de Bologne.

3°. Une lettre de Sauvages, professeur de Montpellier, à Bruhier, docteur en médecine; le professeur de Montpellier fait connoître, dans cette lettre, qui a principalement la paralysie pour objet, qu'il est le premier qui ait conseillé de substituer le bain & les étincelles électriques aux commotions.

4°. L'extrait des expériences médicales sur l'*électricité*, faites par Jallabert, & publiées par lui, comme nous le dirons plus bas.

5°. Dissertation sur les effets de l'*électricité*, par feu Lassonne, premier médecin. On trouve dans cette dissertation le précis de traitemens faits pour des paralytiques, à l'hôtel des Invalides, sous la conduite de Lassonne, Morand, chirurgien, & l'abbé Nollet, tous trois membres de l'Académie des Sciences.

6°. La traduction, les observations de Quelmaz & Zetzell, dont nous avons parlé plus haut.

7°. Des réflexions sur les différens succès des tentatives de l'*électricité*.

Le second volume contient des tentatives nombreuses, faites à Venise avec les *tubes électriques*; la traduction de la thèse de Deshayes que nous avons déjà indiquée; celle d'une thèse de du Fay, qui est plus théorique que pratique, & dont le but est de prouver l'analogie entre le fluide nerveux & le fluide électrique.

L'abbé Nollet, dans le troisième volume de ses œuvres, intitulé: *Recherches sur les causes particulières des phénomènes électriques*, pag. 407 & suiv., rapporte le précis des traitemens faits aux Invalides; pag. 366, on trouve des expériences qui prouvent la propriété qu'a l'*électricité* d'augmenter la transpiration.

J'aurois dû, si je m'étois astreint rigoureusement à l'ordre chronologique, placer en tête l'ouvrage de Jallabert, physicien génevois, intitulé: *Réflexions sur l'électricité*, &c., 1740. On trouve, de la page 143 à la 173, l'histoire du premier paralytique, auquel on ait administré l'*électricité*, & du premier traitement suivi & publié méthodiquement; traitement à la publication duquel sont dues toutes les tentatives, les progrès & les succès qui ont eu lieu depuis.

Louis, de l'Académie de chirurgie, donna au public, en 1747, un volume *in-12* qui a pour titre: *Observations sur l'électricité*, &c. (Il mourut en 1792.)

En 1752 ont paru trois volumes *in-12*, sans nom d'auteur, ayant pour titre: *Histoire générale & particulière de l'électricité*. Paris, chez Rollin. C'est à-peu-près un recueil & précis de ce qui avoit été fait & publié au moment où l'ouvrage parut.

Gardane, docteur-régent de la faculté de médecine, a mis au jour, en 1768, un volume *in-12*, intitulé: *Conjectures sur l'électricité médicale, avec des recherches sur la colique métallique.* L'auteur rapporte des faits dont il a été témoin, & s'attache à faire connoître ceux qui ont résulté des travaux électriques de de Haën.

On doit à Sigaud de la Fond une lettre de format *in-12*, imprimée à Paris en 1772; elle contient des faits nombreux & intéressans, & la façon d'administrer les commotions, de manière qu'elles ne traversent que les parties que l'on juge à propos, sans que les autres en soient affectées.

Priestley a donné au public une histoire de l'*électricité* en trois volumes *in-12*. Cet excellent ouvrage anglois a eu deux éditions & a été traduit en françois; on y trouve le précis historique le plus lumineux de tout ce qui a été fait & écrit sur l'*électricité* médicale, ainsi qu'en *électricité* physique. C'est principalement le second volume, à commencer page 395 de la traduction, qui contient ce qui est relatif à l'*électricité* médicale.

L'abbé Sans, ancien professeur de physique dans l'université de Perpignan, publia en 1772 un volume *in-12* sous le titre de *Guérison de la paralysie par l'électricité*; & en 1778, il donna sous le même titre une seconde édition du même ouvrage; on trouve dans cette seconde édition l'exposé de la manière d'électriser qu'il suit; manière dans laquelle il y a plusieurs pratiques qui lui sont particulières.

Marigues, chirurgien à Montfort-Lamaury, fit paroître en 1773 une lettre imprimée sous format *in-12*, & intitulée: *Suite de la guérison de la paralysie par l'électricité*: elle contient l'histoire de faits opérés en suivant la manière d'électriser de l'abbé Sans.

Mazars de Cazelles, médecin à Toulouse, a publié en 1780 & 1782 des mémoires sur l'*électricité* médicale; le même médecin se propose de publier sous le même titre un troisième recueil sur le même sujet, & actuellement sous presse. Ces trois recueils se débitent à Paris, chez Méquignon, libraire, rue des Cordeliers; les observations ont été lues à la Société de médecine & imprimées sous son privilége, apres avoir entendu le rapport qu'en ont fait des commissaires qu'elle avoit nommés pour les examiner. On trouve un très-grand nombre de faits sur des maladies différentes dans les recueils publiés par Mazars. Ce médecin est un de ceux qui a appliqué l'*électricité* à plus de cas différens. Deux des articles principaux contenus dans ces mémoires sont; l'un, qui constate que Mazars a mis par l'*électricité* plusieurs malades de l'hôpital de Saint Joseph de la Grave, déclarés incurables, en état de se passer des secours qu'on leur rendoit, quelques-uns même en état de travailler; l'autre article est relatif à des hommes énervés par un écoulement de semence involontaire, guéris de l'affoiblissement général dont ils étoient atteints, & dont les forces viriles mêmes ont été rétablies.

Il y a deux ouvrages de l'abbé Bertholon sur l'*électricité*; le premier, publié en 1780, a pour titre: *De l'électricité du corps humain dans l'état de santé & de maladie*; & le second, mis au jour en 1783, est intitulé: *De l'électricité des végétaux*; l'auteur traite dans le premier ouvrage de l'influence de l'*électricité* de l'atmosphère sur le corps humain; il traite ensuite de l'*électricité* dans l'état de maladie; il suit la division méthodique de Sauvages dans l'énumération des maladies; & suivant qu'elles lui paroissent avoir pour cause la surabondance ou le défaut de fluide électrique, il conseille l'*électricité*, ou *négative*, ou *positive*. Le second ouvrage n'est relatif à la médecine qu'en ce que l'auteur y a inséré un chapitre sur *les vertus électrico-nutritives & médico-électriques des végétaux.*

Nicolas, docteur en médecine, professeur de chimie en l'université de Nancy, a donné, en 1782, quelques observations sous le titre d'*avis sur l'électricité, considérée comme remède dans certaines maladies.*

*De l'application de l'*électricité *à l'art de guérir*, est le titre d'une dissertation de Bonnefoy, soutenue à Lyon pour son aggrégation au collége de chirurgie. Il ne paroît pas que l'auteur ait beaucoup employé par lui-même l'*électricité*; mais il s'est mis fort au fait des travaux des autres; son ouvrage est plein d'érudition & fort utile, surtout en ce qu'il fait connoître la plupart des ouvrages & indique les sources où l'on peut puiser.

Le Dru mit au jour, au commencement de 1784, l'histoire des traitemens qu'il applique aux épileptiques, sous l'autorité du gouvernement, depuis quelques années; cet ouvrage, imprimé au Louvre, est suivi du rapport de plusieurs membres de la faculté de médecine. Ils donnent des traitemens une idée avantageuse, en font bien augurer & promettent par la suite un second rapport définitif: il n'a point encore paru au moment où j'écris.

Enfin, Marigues a publié en novembre 1784, une brochure, intitulée: *Examen public sur l'*électricité *chirurgicale, soutenu, &c., pour son aggrégation au corps de chirurgie de la ville de Versailles.* L'auteur détaille dans le cours de son ouvrage différentes manières d'administrer l'*électricité*, & parle de l'application qu'on en peut faire: on trouve à la fin un tableau alphabétique des maladies qu'on a secourues, ou qu'on peut secourir par l'*électricité.*

Ouvrages écrits en anglois.

Je mets en tête de ces ouvrages celui de Cavallo, quoiqu'il y en ait de beaucoup plus anciens, parce que celui-ci réunit un extrait de ce qui a été publié auparavant, tant en anglois que dans les autres langues. Il parut en 1780, sous le titre de *medical electricity.* On y trouve la description des différentes manières d'administrer l'*électricité*, les cas où on doit les employer, & l'exposé des faits qui en ont résulté; un autre avantage de cet ouvrage, l'un des plus instructifs, est de faire connoître un grand nombre d'ouvrages sur l'*électricité.* Il y auroit peu à desirer, si Cavallo eût quelquefois décrit plus en détail les maladies dont il parle, & de manière à les mieux caractériser. Les autres ouvrages anglois que j'ai pu connoître sont:

Symes on fire.	Traité de Syme sur le feu.
London, medical observations.	Observations de médecine.
Becket's, electricity.	Traité de Becket, sur l'*électricité.*
Edimb. physic. essays.	Essais de médecine, publiés à Edimbourg.
Lowet's elect. rendered useful.	L'*électricité* rendue utile par Lowet.
Ferguson electricity.	Traité d'*électricité* par Ferguson.
Priestley's hystory.	Histoire de l'*électricité* par Priestley.
Duncan's medical cases.	Cas de médecine, publiés par Duncan.
Phil. transf.	Transactions philosophiques.
Brich's, considerations of the efficacy of electricity.	Considérations sur la force & les usages de l'*électricité.*
Percival's, medical and expérimental essays.	Essais de médecine par Percival.

*Ouvrages dont l'*électricité *médicale n'est qu'une partie accessoire.*

1°. La gazette salutaire, 27 juin 1776. 4 juillet, année 1777. n°. XXXV.

N°. XII. année 1778. n°. XXIV. même année.

Année 1779. n°. I. n°. XII.

Année 1780. n°. VIII. n°. XLII.

Année 1781. n°. VIII. n°. XXVIII. n°. XXXV. n°. XLVI, &c.

Année 1782. n°. XIX. n°. XXVII. n°. XLVII.

2° Journal de physique.

Juillet 1774. page 77. Août 1775. page 175. Septembre 1775. page 258. Juin 1777. Janvier 1778. Mai, même année. Août 1779.

3°. Journal de médecine. Octobre 1756. Juin 1763. Octobre 1768.

4°. Encyclopédie. (*Voyez* l'article ENCYCLOPÉDIE MEDICALE.)

5°. Collection académique. Vol. VIII & IX.

6°. Mémoires de l'académie des sciences, année 1749. page 28. année 1753. Histoire, page 77. article VII.

7°. Mémoires de la Société de médecine, année 1776, ou tome II, pag. 199. Mémoire sur le traitement électrique, administré à 82 malades. Il y a eu dans le temps un extrait de ce mémoire, imprimé à part & publié par ordre du gouvernement. Même volume, page 432. Mémoire sur les effets généraux, la nature & l'usage du fluide électrique, considéré comme médicament. Il y a eu de même un extrait de ce mémoire publié dans le temps à part.

Tome III, ou année 1779, hist. page 187, Nouvelles observations sur l'*électricité* médicale.

Enfin, tome ou année page Mémoire sur les différentes manières d'administrer l'*électricité* & sur les effets qui en ont résulté. La Société, en faisant insérer ce mémoire dans son recueil, décida qu'il en seroit tiré un certain nombre d'exemplaires à part pour être distribués à ses associés & correspondans; & peu de temps après, le baron de Breteuil ordonna une nouvelle édition du même mémoire au Louvre, sous format *in*-8°. Elle se trouve chez Barrois jeune, libraire, quai des Augustins.

Il faut ajouter au catalogue qui vient d'être présenté, les mémoires & actes de la plupart des différentes Académies de l'Europe & un grand nombre aussi de papiers publics des différentes nations; mais un relevé de ces différens ouvrages deviendroit un travail immense dont le résultat occuperoit beaucoup de place, sans une grande utilité, sur-tout par rapport aux papiers publics, dans lesquels on insère souvent des observations qui n'ont pas toute l'authenticité nécessaire pour un objet aussi grave que celui dont il s'agit.

De ce qui reste à faire en électricité *médicale.*

Lorsqu'une science a été portée à un certain degré de perfection, que le temps, l'observation ont procuré des connoissances certaines, il se présente à l'esprit de nouveaux objets à vérifier par l'expérience; la nature, le nombre de ces objets sont proportionnés à la perfection que la science a acquise. Aujourd'hui donc qu'on peut encore regarder l'*électricité* médicale comme à son origine, ou n'en étant que peu éloignée, les vues que je pourrai présenter seront restreintes & limitées par l'état de la science; tandis que d'autres, par la suite, pourront offrir des vues ultérieures, & qui ne s'offriront à l'esprit qu'à proportion des progrès qu'on aura faits.

1°. Pour vérifier pleinement les effets de l'*électricité*, il faudroit, dans le traitement de chaque maladie, faire des expériences comparatives. Voici ce que j'entends par ces expériences; choisir des malades attaqués du même mal, au même degré, & d'ailleurs, dans des circonstances semblables, autant que faire se pourroit; en faire trois classes, n'employer pour les uns que l'*élec-*

tricité; pour les autres, l'*électricité* combinée avec les remèdes, ordinairement mis en usage dans les cas dont il s'agiroit, & ne prescrire que ces remèdes aux malades de la troisième classe.

Cette manière d'éprouver comparativement les effets de l'*électricité* seroit très-instructive; mais elle exige qu'on ait à sa disposition un grand nombre de malades parmi lesquels on puisse choisir ceux qui sont dans les mêmes circonstances. Cette méthode n'auroit rien d'inhumain & de contraire au bien des malades, parce qu'on emploiroit pour tous des moyens reconnus pour utiles: il ne peut y avoir que dans les hôpitaux des grandes villes un assez grand nombre de malades pour exécuter le projet que je propose, & il ne peut avoir lieu que pour certaines maladies plus communes. La paralysie, par exemple, récente, invétérée à un certain dégré, très-invétérée, fourniroit à une suite d'observations. &c. C'est donc aux médecins des hôpitaux à exécuter le projet que je propose, s'il leur paroît utile.

2°. Il seroit aussi nécessaire pour déterminer d'une manière précise ce qu'on peut obtenir par le moyen de l'*électricité*, d'être sûr que les malades suivissent un régime convenable, tant au physique qu'au moral, qu'ils ne mêlent pas, par l'effet de mauvais conseils, d'autres remèdes & souvent des remèdes contraires à ceux qu'on leur administre; il faudroit encore pouvoir veiller sur eux & sur leur conduite long-tems après les traitemens, pour connoître la durée des effets produits par l'*électricité*. J'ai tâché, autant que je l'ai pu, de remplir ces conditions par rapport aux malades que j'ai traités, mais je n'ai pu le faire que d'une manière très-imparfaite, & il n'y aura jamais que les médecins des hôpitaux dans lesquels des hommes se sont retirés, ou y sont renfermés pour y passer le reste de leur vie, qui puissent suivre ces observations comme il est à desirer qu'elles le soient.

3°. Apres les objets généraux que je viens de dénoncer, j'en traiterai quelques-uns de particuliers.

Il paroît que l'utilité de l'*électricité* est bien & suffisamment démontrée dans la suppression des règles, dans la paralysie, les rhumatismes recents, quelques rhumatismes invétérés, dans la sciatique, les engelures. Mais les cas, les espèces de ces maladies où l'*électricité* ne réussit qu'incomplettement, ou ne réussit pas du tout, sont encore des objets qui ont besoin d'être observés; & la distinction de ces cas, de ces espèces est un travail que doivent se proposer ceux qui traiteront ces maladies, après celles qui viennent d'être nommées. Il y a lieu de croire que celles dans lesquelles on retireroit le plus d'avantage de l'*électricité*, seroient; 1° les accidens à la suite de lait épanché; 2°. les écrouelles; 3°. les tumeurs lentes, lymphatiques, de la nature des loupes; il conviendroit donc de porter d'abord ses vues sur ces maladies & de commencer par celles-là à vérifier les effets qu'on obtiendroit par des traitemens comparatifs, administrés à des sujets attaqués les uns légèrement, les autres plus fortement, les derniers très-gravement; 4°. la facilité avec laquelle certaines tumeurs externes ont cédé à l'*électricité*, est un motif de penser qu'elle pourroit être utile dans les engorgemens & même dans les obstructions; ainsi l'on pourroit l'y appliquer, en dirigeant le cours du fluide par le moyen des pointes; mais les premières observations en ce genre demandent de la prudence & de la circonspection, dans la crainte qu'une action trop active, n'irrite les parties & ne change en maux aigus, des symptômes chroniques en maladies inflammatoires & douloureuses, des maladies qui causent peu de souffrance, qui ont pour cause l'atonie des solides & la viscosité des fluides. 5°. Les Anglois nous assurent que l'*électricité* produit le plus grand bien dans les maladies convulsives, dans plusieurs maladies des yeux, dans les fièvres intermittentes. Tous ces objets sont de la plus grande importance, mais dénués à cet égard du témoignage de l'expérience, nous ne devons ne nous en rapporter qu'à elle & ne pas négliger de la consulter. (*Voyez* les differents articles de ces maladies.) Ce sont celles qui viennent d'être nommées, qui dans l'état actuel de la science doivent fixer d'abord notre attention & sur lesquelles nous devons nous instruire d'abord par l'expérience; quelques tentatives faites par rapport à d'autres maux dont on trouvera le détail à l'article des maladies, peuvent ensuite être l'objet de nos travaux, & la liste des observations à faire sera grossie par le tems, à mesure que l'on acquerra de nouvelles connoissances. La pratique ou le traitement des maladies est le moyen le plus immédiat & le plus certain de nous éclairer; mais la théorie peut aussi nous fournir des lumières & nous guider dans la pratique: on ne doit donc pas la négliger; ceux qui ont le loisir de s'y livrer peuvent instruire à rendre des services importans. Ainsi l'on pourroit 1°. électriser de jeunes animaux, & continuer de les soumettre à cette opération, très-long-tems, même pendant la durée de leur vie, tandis que d'autres animaux de même espèce, de même âge, nés de la même portée, seroient traités de même en tout à la différence de l'électrisation. On observeroit respectivement leur accroissement, leur force, le développement de leurs facultés physiques, leur énergie, sa durée, celle de leur existence, l'influence de l'*électricité* sur l'instinct, sur les habitudes; enfin, tout ce qui seroit arrivé pendant la durée de la vie; on observeroit de

même quelle influence pourroit avoir l'*électricité* sur la race qui naîtroit.

Des expériences faites sur des animaux vivans, d'autres sur des animaux morts, pourroient aussi fournir des lumières. On pourroit vérifier si dans un animal vivant, certaines parties, comme les nerfs, ainsi qu'on le suppose, sont de meilleurs conducteurs que d'autres parties; si toutes les parties sont conductrices, ou s'il y en a qui ne le soient pas; s'il y en a qui soient de meilleurs conducteurs, les unes que les autres; s'il y en a qui, électrisées, conservent plus long-tems l'*électricité*, ne la perdent que par des attouchemens réitérés, &c. On pourroit encore soumettre aux mêmes expériences les parties des animaux récemment morts; car, si on ne faisoit d'expérience sur les différentes parties qu'après leur dessiccation, comme quelques personnes l'ont fait, il n'y auroit rien à en conclure, puisqu'il ne sauroit y avoir de comparaison ni de conséquence à tirer, entre une partie vivante & une partie morte, aussi éloignée de l'état naturel qu'une partie desséchée. Enfin, l'examen du corps & des différens organes des animaux qu'on tueroit par le coup foudroyant, pourroit aussi fournir des inductions ou des conséquences. Une expérience qui tendroit à prouver l'analogie, depuis si long-temps, mais si gratuitement supposée, entre le fluide électrique & le principe des nerfs, seroit de nouer un nerf, ou de le couper, & de paralyser ainsi les parties au-dessous qui en tirent leur mobilité & leur sensibilité; d'électriser ce nerf au-dessous de la ligature ou de la scission, & d'observer si, tant que le fluide couleroit du plateau au nerf, les parties recouvreroient au moins la mobilité; car, pour la sensibilité, elle est l'effet du rapport d'une impression reçue au *sensorium*, & elle ne peut avoir lieu dans le cas supposé, à moins qu'un conducteur ne rejoignît les parties au-dessous de la scissure ou de la ligature à celles au-dessus. Il est très-probable que l'expérience délicate que je propose n'auroit aucun effet; mais la négative n'est pas démontrée; & l'effet, dans le sens supposé, seroit infiniment curieux & très-lumineux. J'abandonne à la sagacité des physiciens les autres recherches & expériences qu'on peut tenter. (MAUDUYT.)

ÉLECTRISATION. (*électr.*)

L'*électrisation* est la même opération, ou la même manière d'administrer l'électricité que le *bain*. (*Voyez* BAIN ÉLECTRIQUE.)

(M. MAUDUYT.)

ÉLECTRISER (*électr.*)

C'est communiquer l'électricité à quelqu'un d'une manière quelconque, & en médecine la lui communiquer dans la vue de guérir une maladie. *Voyez* au mot ÉLECT. MED. les differentes manières d'apliquer l'électricité, ou d'électriser & les differens cas pour lesquels on électrise.

(M. MAUDUYT.)

ÉLECTUAIRE. Cette composition, désignée parmi les anciens sous le nom d'*antidote*, se forme en incorporant une ou plusieurs poudres avec du miel ou du sirop, des extraits, des pulpes, des gelées, des robs, des conserves & quelquefois des vins doux.

Quoique les *électuaires* puissent offrir plusieurs variétés, suivant leur degré de consistance, on peut distinguer plus particulièrement ceux qui sont sous forme solide & qui sont connus sous le nom de *tablettes*, & ceux qui, à raison de leur mollesse, portent proprement le nom d'*électuaires*; ils ont une consistance moyenne entre le sirop & le bol.

L'*électuaire* est une forme de médicament très-ancienne, & on en sent aisément la raison. Il est d'une composition si facile, il se prête tant aux idées vulgaires de médecine qui font attribuer des vertus merveilleuses aux plantes, que sans presqu'aucune connoissance de chimie, ni d'histoire naturelle, on en a pu faire de toutes les manières par milliers, & qu'on a dû se flatter par-là de combattre tous les genres de maladies. On a été d'autant plus dans cette persuasion, que comme le nombre des ingrédiens de l'*électuaire* est illimité, ou que du moins il n'a d'autres bornes que les idées bisarres ou le caprice de celui qui le compose, on croyoit toujours possible de trouver un tel assortiment de drogues que tous les symptômes de la maladie fussent combattus à la fois par la direction particulière que prendroit chaque médicament. Personne, peut être, n'a porté plus loin ce délire médical que Nicolas Mirepsus, qui a écrit vers la fin du douzième siècle, & qui nous a transmis dans son antidotaire les formules de 512 *électuaires* ou antidotes. Cet ouvrage digne de la barbarie & des idées superstitieuses du siècle qui l'a enfanté, est devenu une sorte de magazin où l'ignorance & le charlatanisme sont venus puiser sans cesse des recettes, souvent avec des additions, ou des changemens arbitraires, pour s'en faire un titre de propriété & un objet de spéculation mercantile. Je me suis quelquefois amusé, comme d'un objet vraiment curieux & comique, de suivre dans divers auteurs toutes les transformations, commentaires ou paraphrases dont on a honoré sur-tout dans le seizième & dix-septième siècles, les formules de Mirepsus; je ne pouvois assez admirer l'aveugle crédulité qu'on marquoit pour ces compositions frivoles.

Myrepsus est loin d'avoir le mérite d'inventeur, dans ses rêveries pharmaceutiques ; les anciens médecins offrent plusieurs exemples d'*électuaires* sous d'autres noms. Galien lui-même en décrit quelques-uns, & ne sait-on pas que les *hiéra*, les *confections*, la *thériaque* d'Andromaque, le fameux antidote de Mithridate, sont tous des remèdes très-anciens, & qu'ils constituent proprement des *électuaires*. Mesué qui avoit précédé Myrepsus de quelques années, n'avoit pas été plus réservé que ce dernier sur le même genre de composition, & il peut être aussi cité comme un exemple de ridicule. Quelques médecins du dix-septième siècle ont prétendu s'élever contre ces monstruosités pharmaceutiques ; mais en même-tems qu'ils blâment cette imitation servile des Arabes, on les voit eux-mêmes consacrer d'autres formules non moins compliquées & non moins absurdes ; c'est ce qu'on peut voir dans l'*officina pharmacopolarum* de Rondelet. Ce ne fût que par les lumières que la chimie commença à répandre sur la pharmacie, qu'on vint à bout de mettre, pour ainsi dire, une digue à ce débordement d'*électuaires*, ou que du moins on osa entreprendre de réformer ceux qui étoient le plus en usage. Zwelfer en Allemagne, Charas & Lémery, chez les François se sont sur-tout distingués dans cette entreprise. Mais soit qu'ils n'ayent pas osé lutter de front contre l'autorité de la vénérable antiquité, soit que les médecins, dont ils étoient obligés de suivre les prescriptions à titre de pharmaciens, leur ayent fait la loi, soit enfin que les lumières de leur siècle ne fussent pas suffisantes pour produire une réforme complette ; les *électuaires* corrigés de ces auteurs, ne semblent offrir que des débris informes d'un édifice gothique.

Il est permis à ceux qui exercent l'art de guérir sans être au niveau des connoissances modernes de la chimie, de s'en tenir à leurs recettes surannées, & de prescrire encore la *confection alkermes*, le *diacatholicon*, l'*electuarium* ou *opiatum Salomonis*, &c. Mais il devroit du moins régner assez d'intelligence entre les médecins éclairés & les pharmaciens, pour que ces derniers cessâssent de préparer ces médicamens compliqués, & pour que cette partie de l'art de guérir éprouvât enfin l'heureuse influence du progrès des lumières qu'on a acquises en chimie, en botanique & en histoire naturelle. Les médecins qui ont procédé à la réforme de la pharmacopée de Genève, en 1780, ont été dirigés d'après ces vues, puisqu'ils n'ont admis que six *électuaires*, dont la plupart sont très-simples, & il doit même paroitre singulier qu'ils ayent encore conservé ce qu'ils appellent *confectio communis*, qui rappelle un peu trop un genre de pharmacie tombé en vétusté. Les médecins de Londres dans leur *pharmacopœa collegii regalis medicorum, Londinensis*, 1788, ont porté la réforme encore plus loin, & ils n'ont admis que trois *électuaires* qui sont très-simples, encore paroît-il prouvé qu'on pourroit s'en passer entièrement. Ils ont même entièrement exclus la thériaque que les médecins de Genève ont conservée en lui donnant une forme très-simple, & en la réduisant à six ou sept ingrédiens : il semble donc que nous touchions à l'époque où on va voir expirer le long règne des *électuaires*.

Si on réfléchit en effet sur cette composition pharmaceutique, on ne peut que se convaincre d'un grand nombre d'inconvéniens qui lui sont propres. Un des plus marqués dépend de l'action chimique ou menstruelle de certains ingrédiens les uns sur les autres, action qui détruit leurs vertus respectives. (*Voyez* COMPOSITION, MÉLANGE, FORMULE.) Un autre inconvénient tient à la consistance molle des *électuaires* qui les rend fermentescibles & qui peut par-là dénaturer les qualités des substances qui entrent dans leur composition ; il est vrai qu'on a fait regarder l'altération de ces ingrédiens qui résulte de la fermentation comme un avantage réel, & on cite pour exemple les vertus de la thériaque vieille. Le hasard paroît avoir fait dans ce cas ce qu'un choix judicieux & une combinaison bien entendue auroient peut-être manqué de faire, & on ne peut disconvenir que ce remède ne soit administré souvent avec un grand avantage. Mais s'il est résulté fortuitement un produit utile de la fermentation de cent drogues, il est presque toujours arrivé d'un autre côté que ce mouvement intestin a entièrement détérioré d'autres mélanges de la même nature, bien moins compliqués, & que tout *électuaire* qui a fermenté est regardé par les connoisseurs comme un *électuaire* perdu. C'est ainsi, par exemple, que la confection Hamech, telle qu'elle est décrite dans la pharmacopée de Paris, est une préparation défectueuse à cause de sa consistance qui la rend très-propre à fermenter. Enfin, les *électuaires* offrent un inconvénient réel dans la difficulté qu'il y a de faire avaler sur-tout à certains malades un remède aussi dégoûtant & qui doit souvent être porté à la dose de demi-once ou d'une once, & ne fût elle que de deux gros comme cela a lieu pour quelques *électuaires*. Ce n'est pas moins un objet d'aversion insurmontable pour certaines personnes difficiles.

Je suis cependant loin de vouloir prononcer une proscription absolue de toute sorte d'*électuaire*, & je crois au contraire qu'à quelque degré de simplicité qu'on puisse ramener la pharmacie par les lumières que répandent sur elle la chimie & la botanique, on conservera toujours à certains remèdes la forme d'opiate ou d'*électuaire*. C'est une manière d'incorporer les

substances réduites en poudre & d'en former un tout qui est toujours plus facile à prendre que des poudres seules ou détrempées dans un liquide. Peut-être aussi qu'un commencement de fermentation que subit ce composé, est utile pour développer les principes gommeux & résineux que peuvent contenir ces poudres & leur donner un nouveau dégré d'activité. Peut-être aussi que par ce moyen ces substances sont plus propres à subir l'action digestive de l'estomac, & à devenir plus efficaces, en prenant, pour ainsi dire, une qualité alimentaire.

Il faut remarquer en effet que le miel ou le sirop, ou tout autre corps doux & sucré, avec lequel on combine les poudres pour former un *électuaire*, sont des substances alimentaires; & que, parvenues dans l'estomac, elles subissent une vraie digestion, comme toute autre nourriture. Les poudres donc qui leur sont mêlées, participent à la même assimilation, & peuvent, par conséquent, transmettre d'une manière plus intime & plus efficace leurs propriétés médicamenteuses. Je crois même que c'est un moyen adroit de faire réussir un remède qui a manqué d'avoir du succès sous une autre forme. C'est ainsi, par exemple, que j'ai guéri, d'une manière très-sûre, des fièvres intermittentes qui avoient résisté au quinquina réduit en poudre & pris dans un liquide. J'avois soin de faire incorporer cette substance avec du miel & d'en faire administrer quelques prises à des intervalles marqués durant l'intermission de la fièvre, en faisant boire par-dessus un demi-verre d'un vin généreux. Je transformois par-là le médicament en pur aliment, & j'obtenois, non-seulement l'avantage de le faire digérer & d'en faire transmettre les principes actifs à travers le systême lymphatique dans les voies de la circulation, mais encore de ranimer les forces toniques de l'estomac en mettant les fonctions de ce viscère en activité & en secondant l'action du quinquina par une boisson spiritueuse. C'est de cette manière que j'ai attaqué & guéri, l'année dernière, une fièvre-quarte très-rebelle. Je crois aussi que cette forme d'*électuaire*, très-simple, est singulièrement propre à être administrée dans des convalescences longues qui succèdent quelquefois à des fièvres bilieuses ou putrides, puisqu'on remonte ainsi peu-à-peu l'action organique de l'estomac qui a été long-tems en souffrance par l'usage des remèdes ou celui des boissons chaudes, & qui reste encore dans un état de langueur & d'inertie après la maladie. En conservant ainsi l'usage des *électuaires* magistraux, on sauvera d'ailleurs tous les inconvéniens qui peuvent résulter d'une fermentation prolongée, & en n'y faisant entrer qu'une ou deux substances médicamenteuses, on ne s'exposera plus au reproche qu'ont si justement mérité les anciens *électuaires*. Au reste, comme les *électuaires* magistraux portent plus particulièrement le nom d'*opiate*, consultez ce dernier article.

Pour faire un *électuaire*, on commence par préparer la poudre, suivant les règles de l'art. (*Voyez* POUDRE.) Il s'agit ensuite, si cette poudre ne doit être mêlée qu'à du miel ou à un sirop, de procéder à ce mélange en faisant passer la poudre à travers un tamis & en l'introduisant dans le miel ou dans le sirop, en brassant le tout avec un bistortier. Si on veut faire entrer dans la composition d'un *électuaire* des pulpes, des extraits, des robs, &c., on délaye ces matières avec une partie de sirop ou de miel, encore chaude; on incorpore encore les poudres, comme on vient de le dire, & on y ajoute ensuite le reste du miel ou du sirop. Les vins s'emploient quelquefois, à-peu-près de la même manière que les sirops & le miel, & quelquefois mêlés ensemble. On peut s'en servir aussi pour dissoudre certaines matières, peu propres à être réunies en poudre, comme les sucs épaissis qui entrent dans la thériaque. (*Voyez* THÉRIAQUE.) Tous ces mélanges se font à froid, & dans quelques cas, sur un feu très-léger. Il n'y a en général qu'une loi pour la perfection de l'*électuaire*; c'est que les poudres doivent être répandues très-uniformément; ensorte que l'*électuaire* ne soit pas grainé ou grumelé. On voit, par exemple, combien il importe qu'on ne trouve point dans une certaine portion d'un *électuaire* purgatif de petits amas de poudre, composés de parties âcres & très-actives. (PINEL.)

ÉLÉMENS. (*Mat. méd.*)

On traitoit autrefois des *élémens*, du feu, de l'air, de l'eau & de la terre dans les prolégomènes de la matière médicale, comme dans ceux de la physique & de la chimie; ces préliminaires avoient pour objet de faire connoître les premiers principes, dont toutes les substances médicamenteuses naturelles étoient composées; on y donnoit toutes les idées vagues & générales dont la physique d'alors se contentoit, faute de mieux; c'est ainsi que commençoient toutes les matières médicales, & elles ressembloient en cela aux physiologies & à tous les ouvrages de médecine qui offroient d'abord de prétendues connoissances sur les *élémens* des corps. Aujourd'hui, cette marche doit être changée; les *élémens* des anciens ne sont plus des corps simples, mais des composés formés d'autres matières plus simples; & si l'on vouloit faire connoître d'abord les véritables principes des corps composés, il faudroit exposer les propriétés de la lumière, du calorique, de l'oxigène, de l'hydrogène, du carbone, &c. C'est à la chimie que ces considérations appartiennent, c'est dans l'étude de cette science qu'il faut puiser toutes les notions exactes que l'on possède actuellement sur la composition des corps; on trouvera toutes ces notions réunies dans le Diction-

naire de cette ſcience. Quant à la matière médicale, on trouvera aux mots CALORIQUE, CHALEUR, CARBONE, HYDROGÈNE, LUMIÈRE, OXIGÈNE, &c., le précis des faits néceſſaires pour connoître les propriétés médicamenteuſes de ces principes. (FOURCROY.)

ÉLEMI. (*Mat. méd.*)

C'eſt une réſine à laquelle on a donné improprement le nom de *gomme*. On en diſtingue deux eſpèces.

1°. L'*élemi* vrai qui vient de l'Inde ou de l'Ethiopie. Geoffroy le décrit comme une réſine jaunâtre, ou d'un blanc qui tire un peu ſur le vert, ſolide extérieurement, quoiqu'il ne ſoit pas entièrement ſec. On l'enveloppe ſous forme cylindrique dans des feuilles de roſeaux ou de palmiers. Cette eſpèce d'*élemi* a une odeur forte, qui n'eſt pas déſagréable, & qui approche de celle du fenouil, lorſqu'on lui fait ſubir l'action du feu. Hermann penſe que cette réſine vient d'un prunier de l'Inde; mais le ſentiment le plus général eſt qu'elle découle d'un olivier d'Ethiopie.

2°. L'*élemi* bâtard, qui vient du Bréſil, de la Nouvelle-Eſpagne, & de l'Amérique, eſt le plus ſouvent, dans les boutiques, ſubſtitué au précédent. L'arbre qui fournit cette réſine ſe nomme *cicoriba Braſilienſis*. Mar. 98. *Therebinthus major, betula cortice fructu triangulari*. Yloan. Jama. *Catesbi, Carol.* I. t. 3.

Cet arbre s'élève autant que le hêtre. Son tronc mince a une écorce liſſe & cendrée; ſes feuilles ſont compoſées de deux ou trois paires de folioles, longues de trois doigts & pointues; les fleurs ſont ramaſſées en grappes, à quatre pétales verts, diſpoſés en étoile. Les fruits, qui ſont rouges, ont la groſſeur d'une olive, & renferment une pulpe qui a la même odeur que la réſine. Pour obtenir cette dernière, on fait une inciſion à l'arbre. Elle a quelquefois l'apparence de la réſine du pin, & eſt tranſparente.

Cette réſine *élemi* contient beaucoup d'huile eſſentielle, ce qui lui donne une grande activité, & fournit une odeur, & une ſaveur pénétrante aux extraits aqueux & ſpiritueux.

On n'emploie preſque jamais intérieurement l'*élemi*, parce qu'elle ne ſe diſſolveroit que très-difficilement dans l'eſtomac; mais on s'en ſert dans les remèdes extérieurs, dans les fumigations, les maſſes odorantes, les onguents, les baumes, les emplâtres fortifians, nervins, céphaliques, vulnéraires. On la conſeille comme fumigatoire, utérin, dans la ſtérilité, les fleurs blanches, & la ſuppreſſion chronique des règles; mais on doit ſentir que dans la plus grande partie des maux de ce genre, ce remède doit faire beaucoup plus de mal que de bien.

Vogel prétend que cette réſine diſſout les tumeurs, modifie & conſolide les ulcères, qu'elle eſt excellente dans les plaies de tête, de tendons & des nerfs, qu'elle appaiſe les douleurs de rhumatiſmes; il ajoute qu'intérieurement elle eſt roborante & diurétique, & ſpécialement utile dans les gonorrhées anciennes, & les fleurs blanches; en les faiſant prendre ſous forme de pillules, avec d'autres ſubſtances appropriées.

(M. MACQUART.)

ELEPHANT. (*Hygiène & Mat. médicale.*)

Partie II. Des choſes dites non-naturelles.

Claſſe III. *Ingeſta.*

Ordre I. Alimens.

Section II. Quadrupedes.

Elephas.

Malgré ſa maſſe énorme, & ſes formes étranges, l'*éléphant* a paru à l'homme ſuſceptible de lui fournir quelquefois un aliment. Eſt-ce la gourmandiſe, eſt-ce d'abord la néceſſité qui l'a excité à ſe nourrir de quelques-unes des parties de ce monſtrueux animal? Vaillant nous aſſure, d'après ſa propre expérience que la trompe de l'*éléphant*, & encore plus ſes pieds, ſont un manger exquis. Les Hottentots font des grillades avec d'autres parties qu'ils trouvent également fort bonnes, & ſur-tout les filets intérieurs. Ils employent auſſi la graiſſe, ſoit pour préparer pluſieurs de leurs mets, ſoit, dit Vaillant, pour leur toilette.

On n'emploie en medecine que les defenſes de l'*éléphant*, que tout le monde connoît ſous le nom d'*ivoire*. (*Voyez* ce mot.)

(MAHON).

ELEPHANTIA *aroleum* (*Noſol. meth.*)

C'eſt avec raiſon que Vogel diſtingue ſous ce nom un genre d'elephantiaſe, local qui n'attaque qu'une ou deux extremités inférieures. (*Voyez* ELEPHANTIASE, ELEPHANTIASIS LEPRE)

(CHAMSERU.)

ELEPHANTIASE, *elephantiaſis*. (*noſol. meth.*)

Cullen définit l'*éléphantiaſe*, une maladie contagieuſe, dans laquelle la peau s'epaiſſit, ſe couvre d'aſpérités, devient huileuſe; il ajoute à ce caractère la chûte des poils, l'inſenſibilité des extrémités, les tubercules qui déforment le viſage, la voix rauque & nazale. Ce genre de maladie

maladie appartient aux éruptions écailleuses, &c. *Impetigines*, O. III, de la classe III cachexies (*Voyez* LEPRE.)

(CHAMSERU.)

ELEPHANTIS, femme dont Galien & Pline font mention. Elle a écrit des remedes abortifs & du fard, sorte de matiere qui paroît à la portée des connoissances qui conviennent à son sexe. Martial, les auteurs des priapées & Suétone ont parlé d'une femme du même nom, qui s'est rendue fameuse par ses vers lascifs; mais il est vraisemblable qu'elle n'est pas cette *Elephantis* citée par Galien & Pline.

(*Extrait d'El.*) (GOULIN.)

ELIXATION. (*Mat. med.*)

On donne le nom d'*élixation* à l'action de la chaleur sur les différentes substances qu'on fait ramollir par l'ébullition. (*Voyez* EBULLITION.)

(MACQUART.)

ELKENANI, médecin de l'école d'Alexandrie, étoit chrétien, mais le calife Abd'il-aziz le sollicita si vivement à embrasser la religion mahométane, qu'il abandonna celle dans laquelle il avoit été élevé. Abi-Osbaia parle de ce médecin dans le recueil qu'il a écrit après le milieu du XI siècle, sur les arabes, syriens, persans & égyptiens qui ont eu le plus de célébrité dans la médecine.

(*Extrait d'El.*) (GOULIN.)

ELLAIN (Nicolas) de Paris, docteur le 16 janvier 1571; nommé professeur de pharmacie en 1576, 1577 & 1596. Il abandonna cette chaire le 15 octobre 1597, après avoir été élu doyen. La faculté l'éleva au décanat en 1584, 1585, 1597, 1598 & 1599. En 1601, il en fut nommé le censeur; il est le premier qui ait possédé cette place dont il donna sa démission en 1603.

Il mourut le 30 avril 1621, âgé de 87 ans & l'ancien des écoles. Il eut un fils (*Nicolas Ellain*) qui fut reçu docteur en 1600, & qui mourut en 1607, le 27 février.

Ellain avoit été médecin du duc d'Alençon. Les nombreux travaux auxquels il se livra sous son décanat, & les services qu'il rendit à la médecine & à la faculté, lui méritèrent le titre d'*Atlas des écoles*. Il servit toujours la compagnie avec le plus grand zèle: elle agréa plusieurs de ses règlemens relatifs au bien public, & lui donna plusieurs fois des marques de sa reconnoissance.

On a de lui un *Traité de la peste & de la manière de s'en préserver*. Paris, 1606, *in*-8°. On le trouve à la suite du *Médecin charitable*, avec des observations de Guy Patin, *in*-8°. 1645, chez la veuve Thomas Pepingué; & du même format, 1669, à Paris, chez Hugues Seneuse.

Il est auteur du Traité intitulé: *Les tromperies du Bezoard découvertes*, 1629, *in*-12. On lui est aussi redevable d'un *Extrait des registres & des commentaires de la faculté*, qui fut continué par Dieu-Xivoye; & qui, des mains de Léauté & Vandenesse, est passé dans celles de Bertrand.

Ellain étoit bon poëte latin. On trouve dans le petit recueil de Malmédi des vers qu'il composa sur la mort de Charles IX. Il écrivit aussi en vers latins au sujet du vol de Gaspard Wolphius, dont Antoine Valet se plaint, relativement aux ouvrages d'Hollier. On les trouve dans l'édition des *Œuvres pratiques d'Hollier*, donnée par Valet, à Paris, 1571. (ANDRY.)

ELLÉBORE EN GÉNÉRAL. L'étimologie grecque de ce mot τὸ ἐλεῖν βορᾷ indique une acception peu favorable de ce vegétal, relativement à la matière médicale, puisqu'elle donne à entendre que si on en mange, on s'en trouve saisi & comme en danger d'être suffoqué. Cependant, de tous les remèdes employés par les anciens, c'est celui qui a été le plus en vogue & celui qui semble avoir le plus fixé l'attention de ceux qui se livroient à la pratique; peut-être aussi qu'il est un des plus propres à faire connoître les principes sur lesquels les anciens se dirigeoient dans le traitement de plusieurs maladies. En suivant avec un œil attentif les principaux cas dans lesquels ils employoient l'*ellébore* & les moyens qu'ils mettoient en usage pour prévenir ou pour arrêter les effets pernicieux & les symptômes qui provenoient de ce remède, on aura lieu de se convaincre que les médecins grecs qui ont été si admirables dans le diagnostic & le prognostic des maladies, n'ont guère offert qu'une foible aurore de ce que pouvoit devenir la matière médicale, dont les progrès d'ailleurs tiennent nécessairement à ceux de la botanique, de la chimie & de l'histoire naturelle qui semblent avoir été réservés à ce dernier siècle. Rendons donc un hommage éclairé à la vénérable antiquité, mais n'allons point par un respect stupide lui faire honneur de toutes les connoissances qu'on peut acquérir en médecine.

Ce qui a toujours le plus nui à l'avancement de la matière médicale, c'est le défaut de fixation des caractères spécifiques des végétaux qu'on emploie à titre de remèdes; c'est l'indétermination des effets qu'ils produisent à raison de leurs variétés; c'est sur-tout la complication des recettes, qui rend douteuse & souvent inextricable la vraie

manière d'agir de certaines plantes ; c'est enfin la négligence qu'on a de considérer l'influence de plusieurs autres moyens subsidiaires qui peuvent favoriser ou contrebalancer leur efficacité. Or, toutes ces considérations s'appliquent à l'*ellébore*. Comment dès la plus haute antiquité auroit-on pu déterminer ses vraies espèces par leurs caractères botaniques, puisque nous ne devons cet avantage qu'aux recherches des botanistes les plus modernes. En supposant même que les espèces eussent été bien déterminées, il auroit encore fallu étudier les différens effets qui résultent de leurs variétés. Celui que produisoit la Galatie, celui du mont Œta, celui de Sicile, d'Anticyre, &c. offroient des différences marquées pour le port extérieur, la consistance ou la grosseur de la tige ou d'autres diversités qui étoient propres au sol & aux lieux où ils croissoient ; & quel est le médecin qui a fait des expériences comparatives sur les lieux pour bien marquer toutes ces différences ? Pour préparer à l'action de l'*ellébore*, on faisoit précéder des vomitifs puissans, ou on combinoit ce végétal avec d'autres substances, & dès-lors quelle obscurité n'en résultoit-il pas pour la pratique. (*Voyez* ci-après ELLÉBORISME.) Enfin, soit dans la prescription des moyens proposés pour favoriser la manière d'agir de l'*ellébore*, soit dans les moyens subsidiaires qu'on proposoit pour remédier aux symptômes qui résultoient de son administration, on voit une complication de causes qui ne peut que redoubler l'obscurité & l'incertitude. Ces inconvéniens ont continué lors même que les lumières de la chimie commençoient à se répandre sur la pharmacie ; & que peut-on conclure de l'emploi de l'*ellébore* noir dans les pillules ménalagogues & elléborines de Quercetan, même avec la réforme que Lémery leur a fait subir, puisque ce médicament s'y trouve encore combiné avec plusieurs autres substances.

Tout ce que j'ai donc à dire de l'*ellébore* en général, a besoin d'être modifié par ce qui sera dit dans la suite d'après la fixation des caractères spécifiques de cette plante ; mais il n'importe pas moins de faire remarquer le rôle brillant qu'elle a joué dès la plus haute antiquité. On employoit l'*ellébore* noir & l'*ellébore* blanc ; mais le premier paroissoit plus violent que le second, puisque suivant Pline, les chèvres mangent impunément ce dernier, tandis que l'autre leur donne la mort. Cependant, soit que le fait que Pline cite eût peu de fondement, soit que les arabes eussent acquis plus d'habileté dans l'administration de l'*ellébore* noir, soit enfin que celui dont ces derniers faisoient usage eût des qualités moins délétères, il paroît qu'ils l'ont regardé comme plus salubre que le blanc & qu'ils en ont fait un plus fréquent usage. Quand il est donc question de cette plante parmi les Arabes, sans addition d'aucune épithète, c'est l'*ellébore* noir qu'ils indiquent au lieu que le même mot doit s'entendre de l'*ellébore* blanc parmi les médecins grecs. Hippocrate qui a employé l'un & l'autre, a soin de les désigner le plus souvent par leurs épithètes, & Galien remarque que toutes les fois que ce père de la médecine se sert du mot d'*ellébore*, sans épithète, il entend parler de l'*ellébore* blanc. On ne faisoit usage que des racines de ces plantes, comme propres à purger & à faire vomir très-fortement ; mais on en usoit toujours avec une grande circonspection, puisque suivant Hippocrate l'*ellébore* est toujours dangereux même pour ceux qui se portent bien, & qu'il peut causer des convulsions. Il ajoute même (aphor. I sect. v.) que ces convulsions sont mortelles, quoique cette assertion soit cependant sujette à des exceptions, puisqu'on trouve des exemples du contraire dans les *éphémérides des curieux de la nature* & dans les *mémoires de l'académie de Copenhague*, vol. V. Pline entre encore dans plus de détails sur les effets dangereux de l'*ellébore* blanc, & il remarque qu'on ne le donnoit ni aux vieillards, ni aux enfans, ni aux personnes délicates & foibles. On l'administroit aussi plus rarement aux femmes qu'aux hommes, & jamais à ceux qui crachoient le sang ou qui étoient valétudinaires. On avoit aussi soin de préparer diversement l'*ellébore* pour tempérer sa grande activité. Hippocrate veut qu'on le corrige avec le daucus, le sesseli, le cumen, l'anis ou quelques autres plantes odoriférantes ; mais ces diverses corrections paroissent peu fondées, puisqu'on sait maintenant que l'addition des plantes aromatiques ne fait qu'augmenter les vertus des plantes. On se rapprochoit plus de la vérité lorsqu'on faisoit infuser l'*ellébore* dans du moût ou de l'hydromel, puisque ces fluides doux étoient bien plus propres à émousser les principes actifs & violens du drastique.

Les maladies contre lesquelles les anciens administroient l'*ellébore*, étoient l'épilepsie, les vertiges, la mélancholie, la lepre, la goutte, l'hydropisie, &c. Mais c'étoit sur-tout contre la manie qu'on vantoit ses effets. On connoît le proverbe *navigare Anticyras*, pour dire aller chercher dans l'*ellébore* d'Anticyre un remède contre la folie, parce que ce végétal étoit de la meilleure qualité dans cette île. Les arabes ont aussi fait un grand usage de l'*ellébore*, & ils reconnoissoient que son action étoit des plus violentes. Mesué dit que de son tems les hommes ne pouvoient supporter le blanc & que ce n'étoit qu'avec difficulté qu'ils supportoient l'action de l'*ellebore* noir qu'on n'employoit qu'à titre de purgatif, tandis que le blanc étoit reconnu pour un émétique violent. On ne doit donc point être étonné que depuis que la chimie a

fourni des émétiques plus sûrs & bien moins dangereux, soit par eux-mêmes, soit par la manière de les administrer on ait entièrement abandonné l'usage de l'*ellébore* à titre de vomitif. Nous n'avons plus que quelques compositions officinales où on le fait entrer; c'est ainsi qu'on fait entrer l'un & l'autre *ellébore* dans les pillules de Starkey; encore même y entrent-ils dans une petite proportion & on les regarde comme puissamment corrigés par le savon, un des ingrédiens de ces pillules. (*Voyez* PILLULES DE STARKEY.)

L'usage de l'*ellébore* remonte jusqu'à l'antiquité fabuleuse, & on sait que différens auteurs se sont plû à nous transmettre l'anecdote du berger Melampe à qui on fait honneur de la guérison des filles de Prœtus, devenues folles par la colère du dieu Bacchus, & qui n'employa d'autre remède que le lait de ses chèvres auxquelles il avoit fait manger de l'*ellébore* un peu auparavant. Indépendamment de ce mélange du fabuleux, il est assez difficile de concevoir comment le lait a pu avoir assez d'efficacité pour opérer une guérison réelle qui, dans tous les cas paroissoit seulement résulter de l'action violente & drastique de l'*ellébore* pris en substance ou en décoction; mais sans aller perdre du tems à réfuter un fait qui, comme beaucoup d'autres, ne devroit trouver sa place que dans des recueils d'anecdotes destinées plutôt à amuser qu'à instruire, je passe promptement à l'époque où Hippocrate réduisit la médecine en corps de science & fit entrer l'*ellébore* dans la matière médicale. Quelquefois il faisoit prendre ce remède à jeun & d'autrefois après le souper; il paroît qu'il le prescrivoit de cette dernière manière lorsqu'il vouloit lui faire perdre une partie de sa force stimulante. Dans plusieurs cas aussi il donnoit une préparation d'*ellébore*, qui avoit la propriété d'adoucir l'action trop violente de ce végétal. Hérophile, Actuarius, Aretée, Celse, &c. tous partisans zélés de la médecine grecque paroissent fort prévenus en faveur de ce remède. Dioscoride en parle fort au long; mais sa description est si vague & si peu exacte qu'on a de la peine à croire qu'il ait examiné cette plante avec un œil attentif; il paroît même qu'il y a une grande confusion dans ce qu'il dit de l'*ellébore* noir, puisqu'il fait partir les petites fibres noires d'une tête commune à *capitulo cepæ simili*; or on n'a qu'à comparer les racines de l'*ellébore* blanc & du noir, & on se convaincra que cette ressemblance avec un oignon, n'a lieu que pour l'*ellébore* blanc. Ce même naturaliste ne paroît pas plus exact lorsqu'il parle des vertus de la même plante, puisqu'il en fait comme un remède universel, & qu'il le vante contre la manie, l'épilepsie, la goutte, la paralysie, la suppression des menstrues, la surdité, la gale, &c. Toute cette fastidieuse & prolixe énumération de vertus que tant d'auteurs de matière médicale paroissent avoir prise pour modèle, lorsqu'ils parlent de certaines plantes ne prouve rien par son étendue vague & indéterminée puisqu'on pourroit défier le plus intrépide défenseur de l'*ellébore* de guérir toutes ces maladies avec ce remède, & que quand on ne fixe pas le genre particulier de la maladie, on n'a rien fait pour déterminer la base du traitement.

Il est singulier que les anciens qui ont fait un si grand usage de l'*ellébore* ayent pris si peu de soin de le décrire; sans doute que dans ces époques reculées, on ne sentoit pas, comme on le fait à-présent, la grande importance des descriptions exactes & spécifiques des plantes qu'on faisoit passer dans l'usage de la médecine. Théophraste n'a pas été plus heureux à cet égard que Dioscoride, & l'*ellébore* oriental actuel est bien loin de quadrer avec les descriptions que ces auteurs nous ont transmises. On seroit encore dans une grande incertitude sur ce point sans les recherches que Tournefort a eu occasion de faire pendant son voyage du Levant, & il paroît que ce n'est que depuis ce naturaliste, que nous avons acquis la connoissance du véritable *ellébore* des anciens; c'est un *ellébore* noir qui est commun non-seulement dans les îles d'Antycire, qui sont vis-à-vis du mont Œta, dans le golfe Maléac, que l'on appelle à-présent le golfe de Zeiton, près de l'île d'Eubée, à présent *Negre-Pont*, mais encore plus sur les bords du Pont Euxin, & sur-tout au pied du mont Olympe en Asie, près de la fameuse ville de Pruse. Tournefort qui a fait l'épreuve de cette plante, avoue que tous ceux à qui il en a donné l'extrait, étoient tourmentés de nausées, de pesanteur d'estomac avec un sentiment d'acrimonie & un soupçon d'état inflammatoire dans la gorge & les intestins. Il ajoute que ceux à qui il avoit administré ce médicament avoient éprouvé pendant plusieurs jours des douleurs de tête avec des élancemens & des tremblemens des membres, ensorte qu'ils avoient été obligés de s'en abstenir. Ces symptômes qui sont si d'accord avec ceux que les anciens nous ont transmis comme provenus de l'action de l'*ellébore*, confirment que c'est la même plante dont ils ont usé & justifient toutes les précautions & les soins accessoires que prenoient les anciens, soit pour prévenir certains effets nuisibles de l'*ellébore*, soit pour y remédier quand ils avoient lieu. (*Voyez* ci-après ELLÉBORISME.)

L'*ellébore* blanc n'est guère employé parmi nous que dans la médecine vétérinaire, où l'on s'en sert principalement pour guérir la gale des animaux, comme celle des bœufs, des chevaux, &c. en le mêlant avec une matière grasse ou huileu-

se. L'*ellébore* noir est plus usité dans la médecine proprement dite, si toutefois on peut dire qu'on fait usage d'un médicament lorsqu'on le fait entrer dans des compositions pharmaceutiques très-compliquées, & où par conséquent son action peut être modifiée ou altérée d'une manière très-marquée. C'est ainsi qu'on trouve l'*ellébore* noir dans les pillules balzamiques de Stahl, dans le sirop de Pomme elléborisé de la pharmacopée de Paris, dans l'extrait panchimagogue de Crollius, dans les pillules de Starkey, les pillules tartarisées ou mélanagogues de Quercetan, dans la teinture de mars elléborisée de Wedelius, &c. Mais comme tous ces remèdes tombent de plus en plus en désuétude à mesure que la médecine s'éclaire des lumières de la chimie & de la botanique, on en doit dire autant de l'*ellébore*; & en effet on a une si grande abondance de purgatifs & d'émétiques, on peut tellement en varier l'usage, soit en affoiblissant soit en augmentant leurs vertus qu'il est entièrement superflu de recourir à l'*ellébore*. Il y a cependant une préparation simple qui, d'après des observations multipliées, mérite d'être conservée, & sur laquelle il importe d'entrer dans quelques détails : ce sont les pillules toniques de Bacher.

C'étoit à l'aide de quelques corrections que les anciens croyoient pouvoir tirer un grand avantage de l'*ellébore* sans avoir à craindre ses inconvéniens. Quelques-unes de ces préparations sont parvenues jusqu'à nous, & voici celle que nous a transmise Actuarius. On faisoit un peu macérer dans l'eau la partie fibreuse de la racine d'*ellébore*, en rejettant la tête; ensuite on faisoit sécher à l'ombre l'écorce que l'on avoit séparée de la petite moëlle qu'elle renferme. On donnoit cette préparation avec des raisins secs ou de l'oximel mêlé quelquefois avec des graines odoriférentes pour rendre ce remède plus agréable. Pline parle aussi de la correction qu'on faisoit subir à l'*ellébore* d'Antycire en le mêlant avec une certaine graine qui croissoit aux environs de la ville de ce nom. Quoique tout ce qui paroît de plus réel & de plus solide dans toutes ces prétendues corrections de l'*ellébore*, se réduise peut-être à son mélange avec un corps doux & sucré qui a par conséquent la propriété d'émousser ses qualités un peu trop stimulantes, il n'est pas moins vrai que le vœu éternel de ceux qui aspirent à des nouveautés dans l'art de guérir a été long-tems de découvrir un correctif réel de l'*ellébore* & qu'on a singulièrement varié sur la substance qui avoit cette propriété. Bacher a-t-il été plus heureux que les autres dans la formation de ses pillules, & peut-on dire que la myrrhe & le chardon-béni ont cette vertu singulière ? Chacun en croira ce qu'il voudra. Tout ce qu'il y a de bien clair dans cet objet & ce qui est sur-tout du ressort de l'expérience, c'est que ces pillules ont été d'une efficacité marquée contre certaines espèces d'hydropisie, comme on le voit dans le second volume du recueil d'observations de médecine des hôpitaux militaires, par M. Richard, ancien premier médecin des camps & armées de France, & comme des médecins distingués ont eu lieu de s'en convaincre par une expérience répétée. Le secret d'ailleurs des pillules toniques de Bacher a été communiqué en 1772, à M. Monteynard, alors ministre au département de la guerre. On prend, par exemple, une once d'extrait d'*ellébore* noir & autant de myrrhe, & on incorpore à ce mélange trois gros & un scrupule de poudre de feuilles de chardon béni. On mêle le tout & on en fait une masse qu'on laisse dessecher à l'air jusqu'à ce qu'elle soit propre à former des pillules. (*Voyez* LES PILLULES TONIQUES DE BACHER.) Nous nous bornerons ici à quelques détails sur la manière de traiter l'*ellébore* telle qu'elle étoit mise en pratique par Bacher lui-même.

C'est l'*ellébore* noir, *elleborus Niger. L.* qu'il choisit pour faire entrer dans ses pillules. L'herbe & la racine, dit ce medecin, ont une odeur âcre & nauséabonde, ce qui annonce que cette plante contient des particules volatiles délétères; la saveur de la racine à l'aide d'une légère mastication, manifeste une certaine amertume mêlée aussi de quelque chose d'âcre & de nauséabond; mais par le dessèchement elle perd une grande partie de ses vertus stimulantes. C'est donc pour dépouiller cette racine des qualités que son odeur & sa saveur rendent suspectes que Bacher lui faisoit subir une suite de procédés dont il a donné les détails; après avoir fait dessécher les racines & les fibres capillaires qui en naissent, on les fait écraser dans un mortier, & en les mettant dans une terrine de grès, on les fait arroser avec de l'eau-de-vie alkalisée & on les laisse ainsi digérer pendant douze heures; on les remue par intervalles deux ou trois fois, on les arrose une seconde fois de la même manière, & on y verse ensuite du vin du Rhin de la meilleure qualité, à la hauteur de six travers de doigt au-dessus de la substance solide; on remue le tout par intervalles avec une spatule de bois & on y ajoute derechef du vin pour conserver toujours cette liqueur à la même hauteur & suppléer à la partie qui a été imbibée. Le mélange étant ainsi disposé, on fait bouillir le tout pendant demi-heure & on filtre en exprimant fortement les parties solides; on reprend celles-ci, on les fait digérer de la même manière avec une égale quantité de vin, & le résidu ligneux & insipide de la seconde expression est rejetté; on mêle la liqueur qu'on obtient cette seconde fois avec la première & on y

verse deux fois autant d'eau bouillante ; on fait enfin évaporer le tout sur le feu jusqu'à la consistance de sirop, & par un dernier point du procédé, on jette cet extrait sur deux fois autant d'eau bouillante, & on procede à l'évaporation comme auparavant. C'est ainsi que Bacher prétendoit que les particules volatiles, âcres & nauséabondes de l'*ellébore*, se dissipoient par l'évaporation, que celles qui étoient fixes restoient préparées, corrigées & propres à être employées dans l'usage de la médecine après avoir ajouté vers la fin un neuvième d'eau-de-vie ancienne pour tenir l'extrait épaissi en consistance de thérébentine.

Le point essentiel de cette composition suivant Bacher, consiste comme on vient de le voir dans la préparation de l'extrait d'*ellébore* noir. Il est très-important de bien choisir l'*ellébore* qu'on emploie. Celui qui mérite la préférence vient dans les montagnes de la Suisse. (*Helleborus Niger.* L.) Il ne faut pas le confondre avec les différens *ellébores* du pays, ni avec celui qu'on nomme pied de griffon, (*helleborus fœtidus.* L.) qui se vendent indifféremment chez les droguistes. Il faut être également attentif sur le tems où se fait la récolte de cette racine ; quand on la retire de la terre en septembre & en octobre, elle contient beaucoup plus de résine & de gomme, & ses fibres sont plus compactes & plus cassantes.

L'eau-de-vie alcalisée dont on se sert pour humecter la racine d'*ellébore* grossièrement concassée pénetre, suivant Bacher, les parties constitutives de cette racine, les divise & les dissout de manière que celles qui sont caustiques & délétères puissent en être aisément séparées & être enlevées par des évaporations répétées. Elle fait perdre en outre presque sur-le-champ à l'*ellébore*, son odeur âcre & nauséabonde ; celle qui la remplace paroît savoneuse & n'est point désagréable. Douze heures après avoir fait la seconde irroration d'eau-de-vie, on commence les infusions au vin, par ce nouveau moyen on achève d'extraire la partie résineuse qui avoit déja été pénétrée par l'eau-de-vie alkalisée, & on se procure la partie gommeuse qui avoit échappé au premier dissolvant. On emploie à cet effet le meilleur vin du Rhin, ou à son défaut du vin de Grave de la première qualité : on jette sur la matière qui doit être placée dans des terrines de grès une suffisante quantité de l'un ou de l'autre de ces vins pendant l'espace de quarante-huit heures; on a soin de remplacer le vin qui s'évapore ou qui pénètre la racine & s'incorpore avec elle, de sorte qu'il surnage toujours de six travers de doigt, on met alors le tout dans une grande bassine d'argent, & on le fait bouillir pendant l'espace de demi-heure ; on passe ensuite à travers un linge la liqueur toute chaude avec forte expression, on rejette dans la terrine le résidu de cette opération & l'on verse dessus une nouvelle quantité de vin de Grave ou du Rhin, jusqu'à ce qu'il la surnage de six travers de doigt ; on remplace le vin comme dans la première opération à mesure qu'il pénètre la matière, & après une infusion de 48 heures on procède à la décoction & à l'expression comme ci-devant ; on mêle ensemble les deux liqueurs extraites & l'on rejette comme inutile le marc qui n'a guère plus de saveur ni d'odeur.

L'évaporation de cette liqueur se fait de la manière & dans les proportions suivantes : on fait bouillir dans la bassine d'argent deux parties d'eau très-pure, & quand elle est bouillante, on y mêle une partie de la décoction d'*ellébore* qu'on aura troublée avec la spatule, pour que la résine qui gagne aisément le fonds soit exactement mêlée avec les autres parties extractives ; il faut être attentif à ce que la bassine ne soit pas pleine, & qu'il y ait un espace suffisant pour que la liqueur ne s'extravase pas pendant l'opération. On modérera aussi le feu, afin d'éviter la trop grande raréfaction de la liqueur : on poussera l'évaporation jusqu'à ce qu'elle ait acquis la consistance de sirop. On répétera ce travail en soumettant pour la seconde fois cette liqueur extractive à une ébullition avec de l'eau & à une évaporation suffisante pour qu'elle reprenne la consistance de sirop ; on prendra les mêmes précautions qui ont été indiquées dans le premier travail, soit pour la quantité d'eau qu'on y emploiera & qui doit être bouillante avant d'y mêler l'extrait, soit pour éviter la raréfaction dont il est très-susceptible ; on la versera ensuite dans une terrine. Quand toute la liqueur aura subi ces deux opérations, on procédera par une évaporation lente à la réduire à la consistance d'extrait, & on l'agitera continuellement avec une spatule de bois ; ensuite on retirera la bassine du feu & on y versera peu à peu un neuvième d'excellente & forte eau-de-vie qu'on mêlera exactement avec l'extrait : on fera sur-le-champ évaporer cette eau-de-vie à un degré de chaleur fort médiocre, & par cette méthode on obtiendra le double extrait d'*ellébore* noir imprégné & mêlé de la manière la plus intime avec la partie extractive du vin.

Je me borne ici à rapporter les procédés preparatoires qu'on fait subir à l'*ellébore* avant de les faire entrer dans les pillules toniques de Bacher, composition pharmaceutique qui mérite d'être conservée dans la pratique de la médecine. Quant à la myrrhe & au chardon béni qui sont deux autres ingrédiens de cette même composition. (*Voyez* l'article PILLULES TONIQUES DE BACHER.)

ELLÉBORE BLANC à *fleur verte*, (*Veratrum album.* L.) Sa racine lorsqu'elle est récente est fusiforme d'un blanc jaunâtre & pourvue de tous côtés de fibres rondes & longues ; lorsqu'elle est sèche & qu'on a coupé ses fibres, sa surface est rude & hérissée ; son paranchime est solide, d'une couleur cendrée pâle & marqué de tout côté de petits points lorsqu'on en fait une section transversale. Son odeur lorsqu'elle est récente est désagréable ; sa saveur, soit qu'elle soit récente ou sèche, est âcre & nauséabonde ; elle excite par la mastication une ardeur vive dans le gozier. Elle a des qualités vénéneuses, émétiques, drastiques & sternutatoires. On l'emploie à l'exterieur contre la gale, les poux & la teigne.

L'infusion dans l'eau simple de cette racine dessechée, est rougeâtre & douée d'une saveur âcre & amère, lorsqu'on en prend un peu dans la bouche, elle excite un sentiment de corrosion dans le gozier, sa couleur n'est point changée par le vitriol de mars ou sulfate de fer. Bergius rapporte avoir fait quelque essai sur lui-même avec cette infusion ; en ayant gouté un peu & ayant bu de l'eau par dessus, il éprouva une ardeur vive dans les organes de la déglutition, qui fut accompagnée d'un sentiment d'érosion dans l'estomac & d'une oppression de la poitrine, dont il sentit quelque tems l'effet. Après avoir pris une cuillérée de vinaigre, la cardialgie cessa ; mais il sentit des douleurs lancinantes dans le bas ventre avec des tranchées jusqu'au lendemain à l'heure du dîner ; il sentoit aussi des douleurs lancinantes vagues, & son gosier étoit affecté comme s'il avoit pris du poivre. Lorsqu'on réduit la racine d'*ellébore* blanc en poudre il s'en élève une poussière qui pique vivement les narines & qui produit des sternutations. Conrad Gesner prit deux gros d'une infusion préparée avec deux onces d'eau bouillante & demi gros de racine d'*ellébore* blanc ; il éprouva nne ardeur vive aux épaules, à la tête & à la face, un sentiment brûlant d'érosion sur la langue & le gosier avec un hoquet qui dura une demi-heure, ensorte qu'il n'eut rien de mieux à faire que de provoquer le vomissement avec les doigts & une plume introduits pour irriter le gosier.

L'*ellébore* blanc est nuisible aux animaux, & c'est une verité si connue, que les gens de la campagne ont soin de la couper de bonne heure & de la faire disparoître des prés & des paturages. Pallas remarque que cette plante vient en abondance dans la Russie, sur-tout dans les lieux humides, & que les agriculteurs qui veillent à la recolte du foin retirent avec soin toutes les tiges qu'elle produit. On a observé en effet que les chevaux qui mangent de cette herbe, n'en périssent point, à la vérité, mais qu'ils éprouvent les tranchées les plus vives & qu'ils paroissent tout en sueur. Ces accidens n'ont pas lieu lorsqu'au printems ces animaux mangent cette plante tendre & qui n'est pas encore en floraison, car elle ne produit alors que des effets relâchans ; ces animaux même sont loin alors de la rejetter, au contraire ils semblent la rechercher comme l'a souvent observé M. Pallas sur les chevaux de Sibérie. Haller a remarqué aussi en Suisse que les mulets étoient très-avides des feuilles de cette plante qui ne peuvent servir de nourritute à aucun autre animal ; on a observé en Russie que les semences du même végétal étoient meurtrières pour tous les animaux domestiques ; & on a éprouvé en Norwege qu'en faisant manger des morceaux des feuilles d'*ellébore* blanc à des poules, elles avoient toutes péri peu de tems après.

Quant à l'usage interne de l'*ellébore* blanc qui a été si vanté dans les premiers temps de la médecine, on sait qu'il est entièrement tombé en désuétude parmi nous. La racine de cette plante est en effet très-âcre, & ne peut être employée qu'avec les plus grandes restrictions. Cependant elle a trouvé quelques partisans zélés qui ont vanté son usage en médecine. Conrad Gesner, médecin plein de candeur & de savoir, préfère l'*ellébore* blanc à l'antimoine & lui a donné, dans toutes ses lettres, de grands éloges. Il dit avoir pris lui-même & avoir fait prendre aux autres ce remède sans avoir jamais eu à se repentir de l'avoir employé. Il ajoute qu'il a souvent usé de l'*ellébore* blanc, non pour se purger, mais pour désobstruer les conduits, diviser les humeurs épaissies & les porter du centre & de l'intérieur des parties du corps à la circonférence & s'en débarrasser par divers excrétoires... « Elle recrée, ajoute-t-il, » fortifie, rend plus gai & donne plus de vivacité aux facultés intellectuelles, comme je l'ai » éprouvé sur moi & sur d'autres ; mais il faut » garder une certaine mesure. » Ce fut toujours sous forme liquide qu'il employa ce végétal ; il prenoit, par exemple, deux gros de racine d'*ellébore* blanc qu'il faisoit infuser dans six onces de vin de Candie ; il prolongeoit cette macération pendant un mois, en y ajoutant à volonté quelque aromate. Il administroit demi-gros de ce vin elléborisé ; & s'il ne produisoit aucun effet, il augmentoit la dose graduellement d'un scrupule ; si deux, trois, quatre ou cinq scrupules, ainsi ajoutés, ne produisoient aucun effet évacuant, on en ajoutoit un sixième qui suffisoit en général pour une personne d'une constitution délicate. Un septième scrupule surajouté ne suffisoit pas quelquefois pour évacuer un homme robuste ; mais un huitième ou un neuvième finissoit par produire des effets admirables ; lorsque six ou sept scrupules, ainsi surajoutés, n'évacuent point, mais qu'ils produisent seulement des effets exhilarans & toniques, sur-tout sur les tempéramens phlegmatiques, en y ajoutant encore un ou deux scru-

pules, on obtient des effets évacuans, quelquefois très-marqués. Gesner employoit plus souvent son oxymel qu'il préparoit avec l'*ellébore* blanc & des substances aromatiques ; il publie des merveilles de cette composition dans plusieurs de ses écrits. Il composoit deux sortes d'oxymel, l'un d'une première qualité, & l'autre d'une qualité inférieure. On ne peut douter que Gesner n'ait marqué une grande confiance pour son *ellébore*. « *Ego » si vixero*, dit-il, comme dans un moment d'enthousiasme, *in ellebori historiâ multa proferam » quæ medici admirentur*. » Il est inutile de rapporter ici plusieurs témoignages des anciens médecins sur ce remède. (*Voyez* ELLÉBORE EN GÉNÉRAL.) Mais quoi qu'il en soit, je crois qu'un médecin prudent ne peut se déterminer à faire prendre à l'intérieur une racine aussi âcre & aussi vénéneuse, ou que du moins il faut être à cet égard d'une réserve extrême. Il conste en effet par l'observation que, donnée en très-petite dose, elle a produit des symptômes effrayans, comme une soif brûlante, la cardialgie, des tranchées, le hoquet, des étranglemens, des convulsions, des tremblemens des membres, un état inflammatoire des premières voies, des défaillances, des sueurs froides & même la mort.

Celse, qui nous a donné un précis si judicieux de l'ancienne médecine, recommande l'*ellébore* blanc dans les maladies longues & invétérées, qui sont sans fièvre, comme l'épilepsie & la manie ; mais il recommande de s'abstenir de ce remède en hiver & en été, & d'en borner l'usage à l'automne ; il ajoute encore qu'il faut avoir égard au tempérament du malade, & que celui qui est humide ou phlegmatique est le plus convenable. On voit combien est vague la prescription de ce remède, tel que le propose Celse ; mais si on veut bien réfléchir sur les essais qui ont été déjà faits par les modernes, on peut croire que ce remède peut, ainsi que la ciguë, le solanum, la jusquiame, être transporté dans l'usage de la médecine, en bien déterminant par des observations particulières, soit les préparations qu'on a fait subir à ce remède, soit les circonstances de la saison, de l'âge & de la constitution individuelle qui peuvent en assurer le succès. On peut sur-tout recommander de ne la point donner en substance, mais de faire infuser, depuis un scrupule jusqu'à deux, les fibres de la racine dans un bouillon gras, dans du vin doux ou de l'hydromel, avec de la canelle ou de l'anis, pendant vingt-quatre heures, ou bien de leur faire subir une légère décoction & d'administrer la liqueur qu'on en retireroit par expression.

ELLÉBORE BLANC, *à fleur noire ; veratrum nigrum. L.* Cette espèce d'*ellébore* n'est point d'usage en médecine.

ELLÉBORE NOIR, *à fleur de rose ; helleborus niger. L.* La racine de cet *ellébore* approche de la forme cylindrique ; elle est ramifiée & donne naissance de tous côtés à des fibres noires & filiformes ; j'ai sous les yeux quelques échantillons qui m'ont été envoyés de la Suisse, & je remarque que ces fibres qui se sont entortillées en se desséchant, ont quelquefois quatre ou cinq pouces d'étendue, & qu'elles deviennent si petites vers leurs extrémités, qu'elles imitent un entrelassement de crins ou de cheveux, avec cette différence, que chacune de ces fibres se ramifie & se souramifie d'autant plus, qu'elle s'éloigne de la racine proprement dite qui lui sert comme de tige. La couleur noirâtre des fibres & de la racine n'est que dans leur écorce ; car, dans l'intérieur elles offrent une parenchime d'une couleur blanche. Toute la racine, ainsi que les fibres, est âcre, nauséabonde, légèrement amère ; ces propriétés sont plus marquées, lorsqu'elles sont récentes ; elles excitent par la mastication une acrimonie vive avec un sentiment d'engourdissement ; le desséchement adoucit l'activité de ce végétal ; ensorte même que lorsqu'il est gardé long-tems dans les pharmacies, il n'excite plus de saveur âcre que par une longue mastication. Quant aux vertus de ces racines, elles sont vénéneuses & épispastiques. Lorsqu'elles sont récemment desséchées, elles sont émétiques, purgatives, emménagogues & sternutatoires ; mais quand elles ont été longtems conservées, elles sont à peine purgatives ; elles sont légèrement altérantes & diurétiques.

L'infusion des racines d'*ellébore* noir est d'un rouge foncé & d'une saveur amère ; le sulfate de fer ou vitriol de mars lui donne une couleur plus foncée ; je me suis trouvé dernièrement dans un laboratoire de pharmacie, où on préparoit l'eau distillée de la racine d'*ellébore* noir, & j'ai reconnu qu'elle avoit une odeur âcre & piquante ; on peut l'employer à titre de purgatif, sur-tout dans des maladies chroniques. L'un & l'autre extrait, c'est-à-dire, celui qu'on obtient avec l'eau simple & celui qu'on retire à l'aide d'un spiritueux, sont très-abondans ; on a obtenu jusqu'à six gros d'extrait résineux de deux onces de racines ; mais la partie gommeuse est tellement combinée avec celle qui n'est que résineuse, que l'eau-de-vie dissout facilement la première, & que l'eau simple suffit aussi pour extraire les parties résineuses, comme l'ont prouvé Newman & Cartheuser. Il paroît que la principale vertu de la racine d'*ellébore* noir consiste dans un principe résineux volatil âcre qui se dissipe par la coction ; ensorte que celle-ci suffit pour diminuer beaucoup l'activité de ce végétal ; c'est dans ces parties subtiles que consiste la qualité errhine de cette plante. On ne peut refuser aussi à l'extrait résineux des vertus purgatives très-marquées. Si quelquefois les racines d'*ellébore* ont paru un remède inerte &

sans activité, on doit l'attribuer à leur vétusté qui a fait dissiper leurs principes actifs.

Il est difficile de déterminer la dose de ce médicament, puisque cette détermination dépend de plusieurs circonstances prises de l'époque de la récolte de la racine, de son état plus ou moins récent, des diverses manières de la préparer, de la constitution de l'individu, du climat. (*Voyez* article DOSE & DOSER.) En général, sa racine en substance peut se prendre depuis douze grains jusqu'à un scrupule, à demi-gros, à un scrupule, ou même à un gros. Les feuilles peuvent être aussi administrées à la dose d'un demi-gros. On peut aller jusqu'à un demi-scrupule ou un scrupule entier pour l'extrait aqueux. Quant à l'extrait spiritueux, il est très-amer, & on ne peut guères s'élever au-delà de douze ou quinze grains. (*Voyez* sur ses préparations l'article ELLÉBORE EN GÉNÉRAL.) Dans les pays chauds, la vertu purgative est plus marquée, & un scrupule d'extrait aqueux, ou bien demi-gros, suffit pour purger avec violence. Dans ces contrées, on peut prendre jusqu'à deux gros de l'infusion de la racine. On peut faire un hydromel d'un gros de racine d'*ellébore* noir, & de six onces d'eau réduites par la coction à deux onces, on mêle ensuite, parties égales, cette eau avec le miel, & on peut l'administrer aux enfans, à la dose d'une cueillerée. On fit prendre huit cueillerées d'eau distillée de cette racine, & elles produisirent des tranchées violentes.

On a fait plusieurs expériences sur les animaux pour reconnoître les effets de l'*ellébore* noir, & on s'est convaincu de sa grande activité, & quelquefois de ses qualités délétères. Théophraste avoit fait remarquer que les chevaux, les bœufs & les cochons périssoient quand ils mangeoient de cette herbe. Douze cueillerées de son eau distillée, qu'on avoit données à un chien, le purgèrent avec violence par le haut & par le bas. Un fil trempé dans le suc d'*ellébore* & passé à travers la crête d'un coq, donna la mort à cet animal; on peut même se servir de ce suc pour empoisonner des fleches; mais le principal usage qu'on fait de l'*ellébore* noir dans la médecine vétérinaire, est de s'en servir à titre de séton dans les maladies épizootiques, en perçant l'oreille de l'animal ou une autre partie quelconque de la peau & en y introduisant des filamens de la racine d'*ellébore* noir pour exciter la suppuration. On sait en effet que dans les maladies pestilentielles de l'espèce humaine, un des plus heureux moyens d'échapper à la contagion est de tenir ouvert un séton ou un cautère. Ne devroit-on donc pas profiter de cette observation dans les cas d'épizootie, & adopter un remède qui, en conservant le bétail, le préserve des progrès de la contagion?

Tout ce qui vient d'être dit des effets de l'*ellébore* noir fait assez connoître la grande activité de ce remède, & doit-on être étonné, d'après cela, des symptômes graves qu'il a quelquefois produits, lorsqu'il a été employé avec peu de choix & d'intelligence? C'est ainsi qu'il a quelquefois occasionné des superpurgations violentes, des vomissemens opiniâtres, des convulsions, des inflammations des intestins, des éternuemens funestes & la mort même. Les anciens qui ont fait un si grand usage de l'*ellébore* noir, connoissoient si bien tous les inconvéniens qui pouvoient en résulter, qu'ils ont établi une suite de préceptes & de précautions nécessaires pour assurer le succès de ce remède ou pour arrêter les effets alarmans qu'il pouvoit produire. (*Voyez* ci-après ELLÉBORISME.) C'est de cette manière qu'ils ont employé l'*ellébore* noir comme un remède héroïque contre certaines maladies invétérées & d'une cure très-difficile; telles sont l'épilepsie, la mélancholie, la manie, la fièvre-quarte, la suppression des menstrues, l'hydropisie ou autres maladies chroniques. Quoique l'emploi de ce remède n'ait pas été toujours heureux, on ne peut lui refuser une grande efficacité; & quel est en effet le remède qui produise dans tous les cas une guérison certaine? Il est vrai aussi que les autres moyens subsidiaires employés par les anciens pour assurer ses effets, ont pu contribuer en partie à ses grands succès; mais quoi qu'il en soit, quand il ne posséderoit que ses qualités drastiques, il pourroit toujours être compté au nombre des remèdes héroïques; & ne voit-on pas chaque jour des charlatans produire des cures qui nous étonnoient, avec des purgatifs très-violens? La poudre d'Ailhaud n'en est-elle pas un exemple? & quand on veut être de bonne foi, peut-on nier que si on pouvoit empêcher tous les écarts de l'aveugle empyrisme qui en dirige l'usage, qu'on eut soin de déterminer les circonstances prises de la nature particulière de la maladie, du tempérament & des autres indispositions individuelles qui peuvent assurer son succès, & sur-tout, qu'on levât le mystère inique dont son auteur a voulu voiler sa composition pour en faire une spéculation mercantile, on auroit à se féliciter de l'avoir introduite dans l'usage de la médecine? Au reste, le regret ne doit pas être bien grand, puisque nous possédons un si grand nombre de purgatifs, plus ou moins drastiques, & qu'il n'y a pas de médecin instruit qui ne puisse imiter les effets de la poudre d'Ailhaud, en procédant d'abord avec quelque tâtonnement. Les diverses compositions de l'*ellébore* noir, son extrait aqueux ou spiritueux, son hydromel, son eau distillée, son infusion dans le vin ou sa décoction, ou enfin, sa racine réduite en poudre & corrigée, d'après les principes ci-dessus, (*Voyez* ELLÉBORE EN GÉNÉRAL.) fourniroient facilement un pareil supplément, & on en pourroit dire de même de beaucoup

beaucoup d'autres draſtiques ; ce qui me perſuade que l'*ellébore* noir ne guériſſoit que par ſes vertus purgatives, même des maladies qu'on regarde comme purement nerveuſes, telles que la mélancholie & la manie, c'eſt qu'on ne peut douter que celles-ci ne ſoient quelquefois produites purement par des embarras ou une ſtagnation de matières dans les premières voies. J'ai vu un maniaque, ſur qui on avoit eſſayé vainement un grand nombre de remèdes, & qui fut guéri aux bains d'Albert par l'uſage des douches aſcendantes ; le tuyau qui portoit l'eau étoit dirigé dans l'anus, enſorte que l'eau qui en jailliſſoit entroit avec violence dans le canal inteſtinal ; dans quelques ſéances, l'effet évacuant que produiſirent ces douches fut ſi marqué, qu'il ſortit une grande quantité de matières noires qui avoient été d'abord détrempées par le liquide & détachées des parois des inteſtins ; l'aliénation de la raiſon céda bientôt à cet évacuant mécanique.

La racine d'*ellébore* noir, ſi on en excepte quelques compoſitions pharmaceutiques dont on fait peu d'uſage, n'entre guères maintenant dans la pratique de la médecine que pour ſervir de baſe aux pilules toniques de Bacher. Sa décoction pourroit être auſſi employée avec avantage contre la gale & la vermine, & remplacer le ſtaphiſaigre ; on peut auſſi s'en ſervir à titre d'épiſpaſtique contre des douleurs invétérées, telles que celles de la ſciatique ; mais ſi on étoit tenté d'en reſſuſciter l'uſage à l'exemple des anciens, on n'aura qu'à réfléchir ſur ce qui ſera dit ci-après de l'elléboriſme.

ELLÉBORE NOIR, *à fleur d'œil de bœuf. Adonis vernalis. L.* Cette eſpèce d'*ellébore* a été connue des anciens ſous le nom de *helleborus niger ferulaceus.* C'eſt celui qu'on ſubſtitue en Saxe & dans d'autres parties de l'Allemagne, à l'*ellébore* noir dont je viens de parler, & il peut en effet ſervir aux mêmes uſages. C'eſt la racine d'*ellébore* que les marchands de Francfort & de Hambourg font paſſer dans le commerce.

ELLÉBORE NOIR, *à fleur verte. Helleborus viridis. L.* On n'en fait point non plus uſage en médecine.

ELLÉBORE NOIR *commun, ou pied de griffon. Helleborus fœtidus. L.* Comme il importe de bien diſtinguer cet *ellébore* des autres eſpèces, Bergius en a donné une deſcription exacte & détaillée dans ſa matière médicale, en ayant ſous les yeux un échantillon pris du lieu natal de cette plante, qui eſt la Vieille-Caſtille en Eſpagne ; elle vient auſſi dans d'autres parties de l'Europe auſtrale & croît naturellement en Virginie. Voici cette deſcription latine qui mérite d'être connue. Forma. *Caulis breviuſculus, perennans, inferne nudus, cicatriſatus vel* gabriuſculus, ſuperne folioſus ; *ſuprà folia deſinens in ſcapum ſubangulatum, atomis adſperſum, ſpithamæum, ramoſum, ſquamoſum.* Rami *ſcapi alterni erecti.* Folia *congeſta, longius petiolata, pedata : foliolis lineari-lanceolatis, digitalibus vel palmaribus, ſuperne ſerratis, utrinque glabris ſupra viridibus, minutim ſubrugoſis, luciduiſculis, venis alternis, obliquis, depreſſis, lineatis, ſubtùs pallidioribus.* Petioli *lineares, concavi.* Squamæ *ſcapi alternæ, ovato-lanceolatæ, colòratæ, glabræ, acutæ, ſæpe fiſſæ in foliola, pollicares vel ultra, erecto patentes, ad ramos & in pedunculis ſitæ.* Pedunculi *in ramis alterni, elongati, pubeſcenti-ſcabriuſculi, ſuperne tuberculato-rugoſi, erecti, uniflori, bracteis veſtiti.* Flores *nutantes.* Calix *nullus.* Corolla *ſquammis concolor, campanulata, atomis ſcabriuſcula, pentapetala, perſiſtens.* Piſtilla, *tria pubeſcentia.*

Cet *ellébore* a une odeur fétide, ſur-tout lorſque la plante eſt récente : ſa ſaveur, lorſque la plante eſt récente & sèche, eſt très-âcre & amère. Lorſqu'on la mâche, elle excite un ſentiment de corroſion au goſier, & cet effet dure quelque tems, quoiqu'on ſe lave pluſieurs fois la bouche. Le deſsèchement ſuffit à peine pour lui faire perdre ſon acrimonie. Ses vertus ſont purgatives, émétiques & vermifuges. Quant à ſon uſage en médecine, on ne trouve ſur cet objet des expériences bien préciſes que celles du docteur Biſſet, dans ſon *Eſſai ſur la conſtitution médicale de l'Angleterre ;* cet auteur rapporte que c'eſt un remède qui ne lui a jamais manqué à titre de vermifuge ; il donnoit les feuilles récentes en décoction, à la doſe d'un gros ; ou bien, il faiſoit prendre en ſubſtance quinze grains de ſes feuilles deſſéchées, pour les enfans de cinq ou ſix ans ; à plus haute doſe, elle produit des effets purgatifs & émétiques. Il faut continuer ſon uſage pendant quelques jours conſécutifs ; ſon ſuc exprimé & donné en ſirop en y mêlant du ſucre, devient un remède très-commode & efficace, ſi on en donne une cueillerée ſoir & matin. Mais à cauſe des qualités très-âcres de cette plante, il faut procéder avec réſerve & commencer par de très-petites doſes pour éviter l'effet irritant qu'elle peut produire ſur des individus délicats & ſenſibles. (PINEL.)

ELLÉBORINE, *Serapias latifolia. L.* Elle n'eſt point d'uſage en médecine. (PINEL.)

ELLÉBORISME. Le traitement de certaines maladies chroniques par l'ellébore, comprenoit non-ſeulement le choix, la préparation & l'adminiſtration de ce végétal, mais encore une foule de précautions & de remèdes préliminaires, propres à ſeconder ſon action & à faire éviter des effets pernicieux qui auroient pu s'enſuivre. Sous ce point de vue, l'*elléboriſme* qui faiſoit un des points capitaux de la thérapeutique des anciens, donnoit lieu à un grand nombre de préceptes dont

les uns paroissent très-sages, mais aussi, dont les autres semblent tenir à des préjugés populaires des premiers âges & aux idées les plus superstitieuses. L'administration de l'ellébore, disoient les anciens, demande de la part des malades une préparation propre à les y disposer, afin qu'ils aient un corps robuste & un courage ferme; il faut que leurs humeurs soient fluides & qu'ils puissent vomir facilement. Pour que l'action d'un remède aussi violent ne portât point atteinte aux parties supérieures, on prescrivoit d'abord quelque laxatif; & après avoir bien nourri le malade pendant quatre ou cinq jours, on lui administroit un vomitif qu'on avoit soin de lui donner au décours de la lune. Cinq jours après, on le faisoit vomir, & dans le cours du mois, on lui donnoit des alimens substantiels pour rétablir ses forces. On avoit encore recours à quelque laxatif, & on excitoit de nouveau deux ou trois vomissemens après le souper, de trois en trois jours, en saisissant le décours de la lune, suivant certaines opinions astrologiques. Voici maintenant quelques détails sur les circonstances de ces vomissemens préliminaires.

Les anciens avoient vivement senti une vérité qui est bien négligée parmi les modernes; c'est que quand on veut prescrire un vomitif qui fatigue le moins qu'il est possible & qui ne produise point des effets nuisibles, il faut que l'estomac soit distendu, afin que ses parois puissent avoir, pour ainsi dire, un point d'appui pour réagir avec force & expulser au-dehors ce qu'il peut contenir. Quelques médecins portoient même si loin cette idée, qu'ils croyoient qu'il falloit choisir pour se faire vomir, certains jours de solemnité où on mange beaucoup, & où on fait même des excès d'intempérance; d'autres médecins, plus modérés, convenoient que ces circonstances pouvoient être favorables à certains genres de vomissement; mais que pour les malades qui ne doivent vomir que pour se préparer à l'administration de l'ellébore, il suffit de manger un peu plus qu'à l'ordinaire; ils ajoutoient très-judicieusement qu'il ne falloit pas, dans ce cas, distendre l'estomac outre mesure, parce qu'il ne manqueroit point de se trouver ensuite dans un état de débilité, quelque prompte qu'on rendît l'évacuation. Quant au choix des alimens qu'on devoit prendre au souper qui devoit précéder le vomissement, on prescrivoit de faire usage de ceux qui sont de facile digestion, sans être flatueux. Ils recommandoient de faire prendre d'abord des farineux, comme du pain, de la bouillie, des fruits secs; de faire succéder un peu de viande grasse, & de choisir parmi les légumes ceux qui entraînent aussi-tôt les alimens, comme les oignons, les radicules, les porreaux. On faisoit joindre à ces alimens des gâteaux miellés, des figues, des raisins secs, des noix, des grenades. On faisoit boire aussi de tems en tems du vin doux, quelquefois du moût, ou bien du vin miellé. Les substances, les plus légèrement astringentes, étoient soigneusement évitées. On ne manquoit pas aussi pour produire plus sûrement des effets laxatifs, de faire prendre une tisane tempérée avec le vin doux & le miel & d'y joindre l'usage des plantes oleracées. Pour contracter une disposition prochaine au vomissement, on prenoit abondamment de la tisane précédente; & après avoir excité une légère secousse dans les viscères abdominaux par une petite promenade faite dans des lieux abrités, on saisissoit l'instant de quelque rapport flatueux par le haut & on mettoit le doigt dans la bouche, ou bien une plume ointe avec de l'huile pour provoquer le vomissement. L'estomac, après tous ces soins préliminaires, s'ouvroit avec facilité & rejettoit en abondance tout ce qu'il contenoit d'alimens & de boissons. On avoit aussi l'attention de faire tenir le malade assis & incliné durant les efforts convulsifs de l'estomac; car, ajoutoit-on, le lit rend le vomissement lent & paresseux. On ajoutoit d'ailleurs une si grande importance à tous ces soins de détail, qu'on attribuoit toujours à leur omission les effets pernicieux qui s'ensuivoient après cela de l'administration de l'ellébore.

Mais outre le vomissement naturel qu'on excitoit de la manière qui vient d'être décrite & sans employer de substance proprement émétique, il y en avoit un autre qu'on provoquoit avec les raiforts, & dont il importe de se former une idée juste, d'autant mieux qu'il étoit le plus usité. Le malade prenoit donc depuis une livre jusqu'à une livre & demi de raiforts. On avoit soin de les choisir âcres & tendres, car s'ils étoient trop doux on recommandoit de prendre la tige & avec elle les feuilles les plus tendres. On avoit coutume de faire précéder un peu de nourriture & une boisson d'eau pure, quelquefois on faisoit prendre des laxatifs quelques jours avant de prendre les raiforts, ou bien le jour précédent on avoit soin de tenir le ventre libre à l'aide d'un clystère; pour seconder l'action du remède, on avoit recours à plusieurs autres pratiques; c'est ainsi qu'on faisoit faire de longues promenades au malade dans un lieu abrité ou exposé au midi; on lui faisoit prendre du miel ou bien des alimens où entroit cette substance; la boisson devoit être aussi miellée & prise en abondance. On le faisoit ensuite coucher, puis lever & marcher en tournoyant; il s'asseyoit enfin & tâchoit de provoquer par le haut des rapports flatueux en continuant ainsi pendant environ une heure. Lorsque les nausées se déclaroient, on irritoit l'œsophage pour que l'évacuation fût plus complette. Il sortoit souvent alors une grande quantité d'humeur tenue & pituiteuse, & enfin des matières amères & d'un odeur de raifort. Pour ôter la saveur désagréable de ces

matières rejettées, le malade lavoit sa bouche, ou il usoit d'un gargarisme avec l'hydromel ou l'eau simple. On le faisoit coucher ensuite en pratiquant sur ses pieds des attouchemens dirigés avec plus ou moins de force, & on tâchoit ainsi de provoquer le sommeil. On faisoit encore succéder la promenade, on faisoit prendre un bain, & immédiatement après on donnoit quelque aliment âcre, comme un peu de viande avec une sauce piquante. Telles étoient les préparations qu'on faisoit subir avant que d'administrer l'ellébore.

Le choix de ce végétal suivant ses variétés étoit un autre point important de l'*elléborisme* des anciens; mais il faut convenir que l'état d'enfance où étoit alors la botanique laisse presque tout à désirer dans les descriptions des diverses espèces ou des variétés de l'ellébore, ensorte que les caractères qu'on leur assigne restent très-vagues. Les anciens se bornoient à indiquer quelques qualités de l'ellébore qui paroissoient tenir aux diversités du sol & du climat. On donnoit d'abord la préférence à celui qui vient sur le mont Œta, puis à celui de Galathie, & enfin à celui de Sicile. Ce dernier, disoient les anciens, a des branches plus étendues & plus ligneuses que les autres. L'ellébore de Galathie étoit plus rugueux à l'extérieur & plus blanc à l'intérieur; celui du mont Œta paroissoit plus noirâtre. Quand on goûte celui de Sicile, dit Oribase, on lui trouve un goût piquant; il excite la sécrétion de la salive, & l'impression qu'il laisse sur la langue est de longue durée. Celui de Galathie, ajoute le même auteur, agit d'une manière plus prompte, & en excitant sur la langue une ardeur brûlante, il provoque un grand écoulement de salive; mais cette action s'éteint bientôt. De quelque endroit qu'on prît d'ailleurs l'ellébore, on rejettoit celui qui étoit livide ou qui avoit quelque tache, & on n'admettoit que celui qui étoit pur au-dehors & d'une belle blancheur à l'intérieur. On recommandoit aussi de le couper plutôt avec un instrument tranchant que de le concasser. On coupoit les grosses branches en deux parties dans la direction de leur longueur. On remarquoit que celui qui étoit coupé en plus petites parties, agissoit avec plus d'efficacité lorsque les branches étoient minces. La dose de l'ellébore étoit sujette à des variations; la plus forte étoit de deux drachmes, la moindre étoit de huit oboles (96 grains) & la moyenne de dix oboles (120 grains.) Une moindre quantité n'excitoit point, suivant les anciens, des effets assez décidés, & cependant produisoit plus de trouble & d'angoisses. Suivant Oribase, on ne prenoit point l'ellébore aussitôt qu'il étoit cueilli, car on lui attribuoit dans cet état la propriété de suffoquer. Il prétend aussi qu'on possédoit l'art de le dépouiller de la partie active qui porte un sentiment d'étranglement dans le gosier; mais cet auteur s'explique d'une manière très-obscure sur cet art, de corriger & de châtrer, pour ainsi dire, l'ellébore.

Un autre point de l'*elléborisme* des anciens consistoit dans les divers artifices qu'il falloit employer pour tromper les malades qui se refusoient à l'administration de l'ellébore, car si quelques-uns se déterminoient facilement à le prendre, il y avoit aussi un grand nombre de maniaques indociles, ou qui marquoient la plus grande aversion pour les médicamens. On se déterminoit alors à leur donner l'ellébore sous une forme alimentaire, ou bien en le combinant avec d'autres alimens; on les accoutumoit, par exemple, long-tems avant à manger de la bouillie, ou des gâteaux miellés, & on y introduisoit dans la suite de petits globules ou des fragmens d'ellébore; mais pour cet objet on avoit besoin d'être secondé par des personnes adroites & propres à tromper la prévoyante défiance de ces malades. On continuoit ainsi à leur donner le remède dans différens alimens jusqu'à ce que la dose fût complette. Quelques maniaques étoient si défians qu'on avoit besoin de recourir à d'autres astuces pour leur faire prendre l'ellébore; comme de la faire bouillir dans leur potage, ou d'écraser un bulbe de la racine dans leur boisson; on avoit seulement soin d'augmenter la dose, puisque le médicament ne pouvoit être pris en substance; mais administré ainsi sous forme de décoction on lui reconnoissoit un autre avantage, celui d'expulser plus facilement l'humeur atrabilaire à laquelle on attribuoit l'aliénation de la raison. Si on ne pouvoit enfin réussir de cette manière on le donnoit sous forme d'éclegme, en faisant bouillir, par exemple, une livre d'ellébore concassé dans six septiers d'eau, en filtrant le liquide & en y faisant bouillir ensuite trois livres de miel, le tout réduit par la coction jusqu'à consistance d'éclegme. Les innocentes ruses qui viennent d'être exposées donnent une idée de toutes celles qu'on pouvoit mettre en usage suivant les circonstances des lieux & le caractère particulier des maniaques qui les rendoient nécessaires.

On trouve dans Hérodote une formule qu'Oribase a aussi rapportée, pour administrer l'ellébore sans le moindre danger. On prend une livre d'ellébore qu'on fait macérer pendant trois jours dans six hémines (neuf livres) d'eau; on fait cuire le tout sur un feu lent jusqu'à l'évaporation du tiers de l'eau. On exprime ensuite l'ellébore & on ajoute à la décoction deux hémines de miel qu'on fait encore cuire. On donnoit environ six drachmes de cette composition & on remarquoit que l'évacuation alvine qui en étoit la suite, n'étoit suivie d'aucun sentiment de strangulation, ni d'au-

cun autre danger. On adminiſtroit ainſi l'ellébore aux malades qui avoient beſoin d'être purgés d'une manière prompte, & qui ne pouvoient l'être que très-lentement par d'autres remèdes. On étoit obligé, ſur-tout, de le donner ainſi aux maniaques pleins de méfiance ſur l'uſage des alimens. Si ce remède ne produiſoit point ainſi une guériſon parfaite, il avoit du moins l'avantage d'améliorer beaucoup l'état des malades; enſorte qu'ils pouvoient enſuite prendre l'ellébore de la manière la plus convenable & la plus efficace. Hérodote ne ſe diſſimule point que ce remède actif ne s'adminiſtroit pas toujours avec un égal avantage, comme lorſque le malade étoit dans un âge avancé, ou naturellement débile, ou enfin, puſillanime & ſans courage; car alors, il s'enſuivoit quelquefois des maladies très-graves, après deux ou trois priſes d'ellébore. Hérodote ajoute que le meilleur ellébore venoit d'Anticyre; qu'il falloit qu'il parût blanc en dedans en le coupant, qu'il excitât des éternuemens par ſa ſeule odeur; & qu'enfin, en le mâchant, il produisît une ardeur brûlante ſur la langue, & qu'il provoquât beaucoup l'excrétion de la ſalive.

Antyllus, en parlant de l'ellébore, dit, que réduit en fragmens, il produit une purgation prompte, ſouvent dans deux heures; qu'il évacue ſans beaucoup de trouble, la bile & la pituite; & qu'enfin, il eſt rejetté lui-même par le vomiſſement, dans quatre ou cinq heures. Celui qui eſt pilé & réduit en une farine groſſière, agit plus lentement. Au reſte, pourſuit le même auteur, l'ellébore chaſſe toute ſorte de bile & de pituite, non ſans danger de convulſions & d'une trop forte purgation; mais ſouvent auſſi, il produit des effets très-utiles. L'eau dans laquelle on a fait infuſer l'ellébore, pouvoit être donnée, ſuivant Antyllus, aux vieillards, aux enfans, ou à d'autres individus foibles & doués d'une conſtitution de corps relâchée. La formule qu'il en donne eſt de laiſſer en infuſion, dans une hémine (une livre & demie) d'eau de pluie, cinq drachmes des rejettons de la racine d'ellébore, pendant trois jours, de filtrer enſuite le liquide, de le faire chauffer & de l'adminiſtrer ainſi ſous forme liquide.

Quoique les anciens aient négligé en général de fixer les eſpèces d'ellébore dont ils faiſoient uſage, ſans doute par le défaut de deſcriptions botaniques exactes, ils regardoient ce qu'ils appelloient l'*ellébore blanc* comme le plus efficace; il eſt vrai que c'étoit un remède très-incommode & déſagréable à prendre; enſorte que bien ſouvent les médecins & les malades eux-mêmes ſe refuſoient à l'adminiſtrer: mais ceux qui étoient plus familiers avec cette partie de l'art de guérir, & qui s'étoient exercés à ſurmonter tous les inconvéniens qui pouvoient provenir de l'uſage de l'ellébore dans certaines conſtitutions, ſe conduiſoient avec plus d'aſſurance & ne craignoient point de s'en ſervir contre pluſieurs maladies, comme contre la mélancholie, la manie, les douleurs invétérées de ſciatique, la goutte, l'épilepſie, l'apoplexie, les délires extatiques ou fanatiques, les douleurs chroniques de la tête, l'engourdiſſement des facultés morales, la léthargie, la lèpre & autres affections cutanées. On recommandoit le même remède contre l'hydrophobie; ce qui étoit connu même des cultivateurs, puiſque, lorſqu'ils avoient quelque chien attaqué de cette maladie, ils lui faiſoient prendre de l'ellébore; ce qui engagea enſuite les médecins à en faire l'eſſai ſur les hommes attaqués auſſi d'hydrophobie. Le père de la médecine a dit que lorſqu'il ſurvient une luxation dans quelque grande articulation, ou bien, lorſque les os de quelqu'un des membres ſont fractures, il faut adminiſtrer dans le jour ou le lendemain de l'ellébore pour prévenir la gangrène ou les convulſions. Mais, quoi qu'il en puiſſe être de l'action de ce remède dans les cas de fracture & de luxation, il faut convenir que ce précepte eſt peu clair, & qu'on n'en voit guères le but. On étoit bien plus fondé, lorſqu'on interdiſoit l'uſage de l'ellébore aux fébricitans, excepté dans les fièvres quartes, dans l'intervalle des accès; il eſt en effet facile d'imaginer quel trouble produiſoit un remède, auſſi actif que l'ellébore, durant la vigueur d'une fièvre continue. Les anciens preſcrivoient auſſi l'ellébore contre les affections calculeuſes des reins, contre les anciennes crudités, la ſurabondance de pituite, les engorgemens de la rate, & même les affections cancéreuſes. Quoiqu'il paroiſſe peu convenir contre les ulcères, dit Oribaſe, cependant j'ai vu une femme guérie d'un ulcère ſemblable; il eſt vrai, ajouta-t-il, que le médecin qui la traitoit, étoit très-exercé dans l'adminiſtration de ce remède.

Les anciens ne ſe bornoient point à indiquer les maladies dont la guériſon pouvoit dépendre de l'*elléboriſme*; ils faiſoient encore remarquer les périodes de ces mêmes maladies qu'il falloit choiſir pour ce traitement. C'eſt ainſi que ſi la maladie devoit être par ſa nature d'une longue durée, ils avoient ſoin de preſcrire l'ellébore au commencement, avant que le mal eût pris de fortes racines. Dans la manie, par exemple, dans la goutte, la gale, la paralyſie, on donnoit l'ellébore dès les premiers temps, parce qu'il étoit connu que ces affections devenoient plus opiniâtres par l'habitude; que le temps les rendoit comme incurables, au lieu qu'on les faiſoit ceſſer aiſément, ſi on agiſſoit d'abord avec activité, ſi les malades étoient dociles, & que le médecin fût bien exercé dans l'adminiſtration de l'ellébore. Les anciens, au contraire, ſe gardoient d'agir avec précipitation, ſi la maladie n'offroit point de caractère fixe & qu'elle fût d'une nature incertaine. Quant aux maladies qui offroient des

intermiſſions réglées, périodiques & de longue durée, on avoit ſoin d'y remédier de bonne heure par l'adminiſtration de l'ellébore. Celles auſſi, dont l'intervalle des accès étoit de courte durée & ſans règle, comme l'épilepſie, étoient ſoumiſes au traitement, d'abord après chaque intermiſſion, puiſqu'il étoit à craindre que les malades, en perdant à pluſieurs fois réitérées la voix & le ſentiment, ne tombaſſent enfin dans un état incurable. Lorſqu'il s'offroit des maladies qui avoient un cours continu, on avoit égard, ſoit aux différentes époques du jour, ſoit à l'état des facultés phyſiques & morales, pour adminiſtrer l'ellébore. On avoit auſſi une attention particulière à la diſpoſition plus ou moins marquée qu'avoit l'individu pour le vomiſſement; enſorte que ceux qui ne vomiſſoient qu'avec difficulté, s'y accoutumoient peu-à-peu. On interdiſoit l'ellébore à ceux qui étoient dans un état de débilité, parce qu'on ſavoit très-bien que pour ſeconder l'action de ce médicament, il falloit avoir des forces. Il eſt inutile de répéter d'ailleurs ce qui a été dit ci-deſſus ſur les vomiſſemens préliminaires qui devoient précéder l'adminiſtration de l'ellébore. Il ſuffit de remarquer qu'après le dernier vomiſſement on faiſoit garder un jour de repos avant de donner ce remède, & on faiſoit prendre, ce jour-là, un lavement, un bain & un peu de nourriture. Le lendemain, on adminiſtroit l'ellébore, après une friction huileuſe, faite avec modération ſur toute l'habitude du corps.

On préparoit l'ellébore de différentes manières; les uns le faiſoient macérer dans l'eau un jour & une nuit, & mettant enſuite dans cette infuſion, de l'origan, de l'abſynthe & du nitre, on le faiſoit prendre ainſi. D'autres le faiſoient cuire avec du miel, & quelquefois on le faiſoit digérer dans l'eau, le vin ou le moût. On croyoit avoir remarqué que l'ellébore, préparé avec le vin, entraînoit plus d'atrabile. D'autres y ajoutoient le thapſia, ou bien les graines de ſézame. Nul objet n'a d'ailleurs autant exercé l'induſtrieuſe ſagacité des médecins que les diverſes préparations & les mélanges variés, par leſquels on cherchoit à augmenter l'efficacité de l'ellébore blanc, ou à diminuer ſes effets pernicieux. On en diverſifioit l'emploi de toutes les manières poſſibles; on avoit appris à purger par la ſeule odeur de cette ſubſtance. Pliſtonicus faiſoit des ſuppoſitoires avec l'ellébore, les mettoit dans l'anus & excitoit ainſi le vomiſſement. Il préparoit auſſi de l'ellébore avec le moût, & le délayant avec le fiel de bœuf, il le donnoit à flairer à ceux qui ne pouvoient rendre ni le mucus par le nez, ni les crachats par l'expectoration, eſpérant ainſi de provoquer le vomiſſement. Diocles apprit auſſi à compoſer des peſſaires pour introduire dans le vagin & produire ainſi des effets émétiques. On formoit auſſi des ceintures enduites d'ellébore, ſous forme emplaſtique. Dans les affections goutteuſes des extrémités, on arroſoit les pieds avec l'eau de mer, dans laquelle on avoit fait cuire l'ellébore, d'où il s'enſuivoit des vomiſſemens pituiteux qui produiſoient un ſoulagement marqué & diminuoient ſingulièrement les douleurs des articulations.

On mettoit auſſi une attention particulière à la manière de diviſer l'ellébore pour ſes diverſes préparations. Si on vouloit purger doucement, on le coupoit en grands fragmens; ſi au contraire on ſe propoſoit de purger avec violence, on le diviſoit en petites particules. Mais dans ce dernier cas, il y avoit quelque danger d'exciter dans le goſier un ſentiment de ſtrangulation; auſſi falloit-il garder certaines bornes dans cette manière de diviſer l'ellébore, & on taxoit d'ignorance celui qui ne ſavoit pas s'arrêter à propos.

Les anciens avoient obſervé particulièrement tout ce qui pouvoit favoriſer l'efficacité de l'ellébore, ſuivant la diverſité des diſpoſitions individuelles. Si ceux qui avoient pris ce médicament étoient purgés avec facilité, on leur faiſoit laver la bouche auſſi-tôt qu'ils l'avoient avalé, & on leur donnoit à ſentir quelque odeur forte. S'ils étoient robuſtes & que leurs forces ſe ſoutinſſent, on les faiſoit tenir aſſis; s'ils étoient foibles, on les faiſoit tenir couchés pendant deux ou trois heures; on leur faiſoit ſentir des odeurs fortes par intervalles, & on leur faiſoit laver la bouche avec l'eau froide; & pour former une agréable diverſion à leur eſprit, ainſi que pour écarter des idées mélancholiques, on avoit ſoin de leur conter des hiſtoires plaiſantes. Pour empêcher auſſi que le médicament ne fût rejetté trop tôt, & pour rendre ſon action plus durable, on leur faiſoit faire des frictions aux extrémités & on y faiſoit même appliquer enſuite des ligatures. On faiſoit auſſi placer le malade dans un lit ſuſpendu, ou eſpèce de hamac, pour exciter par des balancemens, de légères ſecouſſes des viſcères. L'action du remède ſe marquoit d'abord par la chaleur qui ſe faiſoit ſentir à l'eſtomac & au goſier. Le malade éprouvoit une augmentation graduée de la ſecrétion de la ſalive, & en la rejettant par le crachement, il rendoit d'abord beaucoup d'humeurs pituiteuſes, puis une grande partie des alimens; & enfin, le médicament: ce qui ſe répétoit après quelque intervalle; ſouvent auſſi, après avoir rejetté les alimens & le médicament, il rendoit des humeurs pituiteuſes, mêlées avec la bile; & peu-à-peu, la proportion de cette dernière augmentant, il finiſſoit par rendre preſque de la bile pure. Il ſurvenoit quelquefois des hoquets durant l'intervalle des vomiſſemens, & la face étoit rouge & comme enflammée; les veines ſe gonfloient, mais le pouls étoit lent. A meſure

que la purgation avançoit, le visage prenoit une belle couleur; le pouls s'élevoit, le hoquet cessoit, & après quelques intervalles, on voyoit ordinairement le vomissement se renouveller. Si au milieu de l'action du remède le hoquet devenoit inquiétant & incommode, on donnoit du melicrat, dans lequel on avoit fait cuire de la rhue, & on finissoit par donner de l'eau tiède. Les anciens, enfin, ne se dissimuloient pas tous les symptômes qui pouvoient survenir, suivant les dispositions de l'individu, comme un resserrement spasmodique du gosier, le hoquet immodéré, le délire, des défaillances, une évacuation immodérée, la chûte des forces, des sueurs immodérées, & tous les signes manifestes d'épuisement. Comme on ne pouvoit prévoir quel accident suivroit l'administration de l'ellébore, on s'attendoit à tous ceux qui viennent d'être décrits, & on se munissoit de tous les moyens propres à y remédier. C'est ainsi qu'on préparoit un lit élevé, un lit horizontal & un autre lit suspendu & propre à être balancé. On avoit aussi des éponges de *posca*, de melicrat, préparées de différentes manières, soit avec l'hyssope, l'origan, la rhue, le thym, &c. On avoit aussi soin de se pourvoir de l'huile imprégnée de différens principes, comme de ce qu'on appelloit *huile de roses*, *d'Iris*, *de Cypre*, &c. On avoit aussi des emplâtres préparées, de l'ellébore délayé dans beaucoup d'eau, des ventouses, des plumes pour irriter le gosier & exciter le vomissement, des espèces de gantelet (*digitalia*) destinés au même usage. On ne négligeoit point enfin de se munir de tout ce qui étoit nécessaire pour faire des clystères, des fomentations, des suppositoires, des substances sternutatoires. Le vin d'absynthe n'étoit pas négligé, non plus que certains alimens dont on prévoyoit avoir besoin pour nourrir les malades.

On craignoit sur-tout, dans le traitement par l'ellébore, que le vomissement ne fût trop prompt & que le médicament n'exerçât point une action assez durable. C'est dans cette vue qu'on faisoit des frictions aux extrémités, qu'on faisoit garder le silence & le repos & qu'on astreignoit le malade à rester assis. Si ces moyens ne suffisoient pas, on faisoit appliquer des ventouses sur le dos ou même sur la région de l'estomac; on faisoit prendre par intervalles un peu d'eau chaude & on y ajoutoit du suc d'absynthe, ou bien sa décoction. On arrêtoit par-là l'aversion de l'estomac pour le médicament & le penchant au vomissement. S'il arrivoit au contraire que par l'inertie de l'estomac ou son peu de sensibilité l'évacuation ne se déclarât point, on plaçoit le malade sur un lit élevé qui fût un peu incliné, & on lui faisoit introduire les doigts dans l'arrière-bouche pour irriter les amigdales & l'œsophage & pour provoquer le vomissement. On faisoit aussi étendre les jambes & les genoux, ainsi que l'épine, & on alloit même jusqu'à faire frapper le ventre à coups de poing. Si l'estomac se refusoit encore à l'expulsion des matières, on mettoit le malade sur un lit suspendu (*lectum pensile*), on l'agitoit, on le balançoit & on l'invitoit à faire des efforts pour vomir. On lui frottoit aussi les doigts avec de l'huile d'Iris ou de cyprès. J'en ai vu, dit Oribase, qui se frottoient les doigts avec la scammonée & qui provoquoient ainsi le vomissement. Si tous ces moyens étoient encore insuffisans, on prenoit de longues plumes d'oie, & après les avoir trempées dans l'huile de cyprès ou d'Iris, on les introduisoit dans l'œsophage. On faisoit aussi des espèces de gantelets de cuir léger ou de peau, qui étoient très-longs & qu'on plongeoit aussi dans le conduit de l'œsophage, après les avoir trempés dans l'huile d'Iris. Pour faire connoître combien étoient variées les pratiques qu'on observoit dans l'*elléborisme*, je ferai remarquer que lorsqu'on vouloit prévenir un vomissement trop prompt, on mettoit le malade sur un lit suspendu & on dirigeoit les balancemens de la tête vers les pieds, au lieu que lorsqu'on vouloit au contraire faire sortir l'estomac de son état d'inertie & le forcer au vomissement, on dirigeoit les balancemens vers les côtés, & dans ce dernier cas, on rendoit les mouvemens inégaux pour imiter ceux de la navigation.

Il survenoit quelquefois au commencement de l'évacuation ou de l'action de l'ellébore, un resserrement spasmodique de l'arrière-bouche, qui sembloit menacer les malades d'une suffocation imminente; ils rendoient alors peu de salive, la face étoit gonflée, les yeux saillans, les organes de la respiration participoient au resserrement spasmodique de l'arrière-bouche; quelques-uns sortoient la langue ou éprouvoient des trémoussemens; leur esprit étoit troublé & toutes les fonctions de l'économie animale dans un état de désordre; c'est dans ces circonstances qu'on faisoit prendre une boisson abondante de mélicrat, dans lequel on avoit fait cuire de la rhüe; on faisoit prendre cette boisson avec continuité; & si ce moyen ne suffisoit pas, on irritoit l'œsophage avec une plume pour rendre le vomissement plus prompt. Si on remarquoit beaucoup de trouble & d'agitation, on faisoit boire trois ou quatre verres d'une décoction d'ellébore pour rendre plus énergique l'action de celui qu'on avoit déjà pris & pour produire l'expulsion, soit du médicament, soit des autres matières contenues dans l'estomac. Si on ne parvenoit point par-là à faire cesser le resserrement spasmodique des organes de la déglutition, on avoit recours à des clystères très-âcres, ou bien on faisoit prendre à l'intérieur des bols où entroit le galbanum.

Le hoquet suivoit si ordinairement l'administration de l'ellébore, qu'en général il n'étoit point

dangereux pour les malades, & que quand il étoit peu violent, on ne cherchoit point à l'arrêter; on le livroit au contraire aux soins de la nature & on le regardoit comme un moyen utile pour réveiller l'action de l'estomac & le porter à l'expulsion des matières qui y étoient contenues; mais s'il étoit intense & véhément, & qu'il fût accompagné comme de mouvemens convulsifs dans toute l'habitude du corps, on faisoit prendre du mélicrat un peu chaud, après y avoir fait cuire de la rhue; si ce moyen étoit insuffisant, on provoquoit l'éternuement en faisant flairer des substances âcres; ou enfin, si le mal étoit opiniâtre, on appliquoit des ventouses sur toute la longueur de l'épine, en observant des variétés dans cette application. On faisoit aussi des ligatures aux extrémités & on les échauffoit par diverses fomentations. En même tems qu'on employoit tous ces moyens physiques, on étoit loin de négliger l'état moral; on tâchoit au contraire de suspendre les désordres du systême nerveux en communiquant à l'ame de vives émotions, en faisant, à dessein, des frayeurs aux malades, en les provoquant par des insultes feintes, en excitant en eux des mouvemens d'indignation & de colère.

Les spasmes, dans les membres, suivoient aussi ordinairement l'administration de l'ellébore que le hoquet. C'étoit sur-tout les muscles des jambes, des cuisses, des pieds, des mains, & ceux qui servent à la mastication qui en étoient attaqués. On employoit contre ces symptômes des onctions huileuses, des compressions graduées, des fomentations; des attouchemens faits avec la main sur les membres, paroissoient singulièrement utiles, soit en vertu de la compression graduée qu'on produisoit ainsi sur le muscle avec la main, soit par la communication d'un certain degré de chaleur animale. On faisoit aussi dans ce cas usage des antispasmodiques, & on appliquoit des topiques où entroit le *castorcum*, ou bien on faisoit prendre cette substance à l'intérieur avec du mélicrat. On imagine bien que les bains tièdes n'étoient pas négligés, & c'étoit souvent le seul moyen qu'on employoit pour arrêter les contractions spasmodiques des membres.

Quelquefois les malades, pendant l'action de l'ellébore, perdoient le sentiment & la voix, & alors on prescrivoit de faire ouvrir un peu la bouche en introduisant de petits coins entre les dents pour faire pénétrer une plume dans l'œsophage, afin de provoquer le vomissement. Un autre moyen, non moins efficace, consistoit à exciter de violens éternuemens en faisant flairer de la poudre d'ellébore ou du suc d'euphorbe; on voyoit quelquefois les malades rejetter par des efforts répétés d'éternuement, un tourbillon de pituite qui sortoit de l'estomac & dont l'amas & la présence dans ce viscère sembloient produire la perte de la voix & du sentiment. Si enfin ces symptômes résistoient à tous ces divers expédiens, on avoit recours à un autre qui ne paroît pas moins singulier que directement approprié au but indiqué. On mettoit le malade sur une couverture de lit, dont les extrémités étoient tenues par des hommes robustes, & on le faisoit sauter en l'air à différentes reprises, ou bien on le faisoit rouler sur lui-même en abaissant quelqu'une des extrémités de la couverture. C'est ainsi que par des évolutions qui sembloient un jeu, on produisoit les effets les plus énergiques & on parvenoit à redonner le sentiment & la voix au malade. On avoit une telle confiance dans les secousses qu'on excitoit de cette manière, qu'on regardoit comme incurable celui qui ne pouvoit ainsi reprendre l'usage de ses sens.

Telle est en abrégé la doctrine de l'*elléborisme* des anciens, qui montre en même tems combien l'ellébore étoit dangereux, puisqu'il falloit employer tant de soins préliminaires pour en assurer le succès, & qu'il ne falloit pas moins d'habileté pour remédier aux symptômes que son action sur l'estomac pouvoit produire. Nous possédons sans doute maintenant des évacuans plus sûrs, & dont l'administration est bien moins compliquée que l'*elléborisme* des anciens; mais on ne peut disconvenir que ce dernier est un des points de la thérapeutique des anciens qui mérite le plus d'être connu par les lumières qu'il peut répandre sur la pratique de la médecine. (PINEL.)

ELLER, (Jean-Théodore) conseiller premier médecin du roi de Prusse, étoit membre de l'academie de Berlin. Il mourut dans cette ville le 14 septembre 1760 âgé de 71 ans, & laissa un recueil d'observations chirurgicales publié en allemand à Berlin en 1730, *in*-8.

On a encore de lui :

Observationes de cognoscendis & curandis morbis. Lipsiæ, 1762, *in*-8. En françois par *Le Roi*, Paris, 1774, *in*-12, avec des notes.

(*Extr. d'El.*) (GOULIN.)

ELLINGER, (André) médecin, poëte & philosophe, naquit l'an 1526, en Thuringe au cercle de la Haute Saxe. Il reçut les honneurs du doctorat en médecine à Leipsic en 1557, & pratiqua ensuite son art avec tant de réputation, qu'il fut appellé à Iene en 1569, pour y remplir une des premières chaires de la faculté. Il mourut dans cette ville le 12 mars 1582, étant alors recteur de l'université pour la troisième fois, & âgé de 56 ans.

On a de lui des consultations qui se trouvent parmi les *Consilia medica* que *Wittich* a fait impri-

mer à Leipsic en 1604, *in*-4. *Ellinger* est auteur de quelques pièces plus considérables, qu'il a pris soin de publier lui-même; il a employé ses talens poétiques à donner des paraphrases sur les aphorismes & les prognostics d'*Hippocrate*. Elles sont intitulées :

Hippocratis aphorismorum, id est, selectarum maximèque rararum sententiarum paraphrasis poëtica. Francofurti, 1579, *in*-8.

Hippocratis prognosticorum paraphrasis poëtica, cum Cornelii Celsi aliquot Hippocratis prognosticorum versione latinâ. Ibidem, 1579, *in*-8.

Extrait d'El. (GOULIN)

ÉLODÈS, fièvre.

Cette fièvre est une espèce de continue putride, très-grave & plus ou moins aiguë qui, dès le commencement est accompagnée de sueurs continuelles qui dessèchent les malades & les conduisent presque toujours à la consomption ou à une fièvre hectique & lente, quand elle dégénère en affection chronique. La sueur n'est pas le seul symptôme que présente cette fièvre, elle en réunit ordinairement plusieurs qui sont mortels. L'histoire du septième malade des épidémies d'Hippocrate nous offre une observation d'une *élodès* très-aiguë. liv. I. sect. 3.

Crassinus qui demeuroit auprès du torrent de Brotas, fut attaqué après souper d'une fièvre violente, il passa la nuit dans le trouble & dans l'agitation. Le lendemain qui étoit encore le premier jour, il fut assez tranquille, mais la nuit fut très-laborieuse. Le second jour tous les symptômes redoublerent; il eut du délire pendant la nuit; le troisième il fut bien tourmenté & délira beaucoup. Le quatrième fut des plus fâcheux, il ne dormit point pendant la nuit; il rêva & parla beaucoup, ensuite tout devenant pire il fut agité de craintes, d'idées effrayantes & funestes; il supporta son mal bien difficilement. Le cinquième jour il eut du calme dans la matinée, sa connoissance étoit bonne, mais avant midi il entra dans un délire furieux & ne se possédoit plus; les extrémités devinrent froides & livides, les urines étoient crues, il mourut au coucher du soleil.

La sueur qui s'étoit montrée dès le commencement de cette fièvre, persista jusqu'à la fin. Les hypocondres étoient élevés, tendus & douloureux; il rendoit des urines noires avec des suspensions rondes qui nagoient sans tomber au fond du vase; au surplus il alloit à la selle & rendoit des excrémens. La soif étoit continuelle sans cependant être ardente : il mourut dans la sueur & les convulsions.

On trouve dans Foresti l'observation d'une *élodès* moins aiguë. Le malade âgé de quarante ans, sua continuellement pendant deux mois que dura sa fièvre; après quoi il tomba dans une fièvre hectique longue, il n'usa d'aucuns remèdes que vers la fin. Les aphtes s'accrurent, l'état devint tout-à-fait déplorable, les remèdes ne produisirent aucun effet, & le malade mourut. Pag. 79. observ. 42. (M. LAGUERENE.)

ÉLOIGNER, *removere.* (*Physiologie.*)

Eloigner se dit, soit d'une vue longue ou presbite, pour laquelle on *éloigne* les objets environ à un pied & plus de distance de l'œil, soit d'une espèce de lunette appropriée aux vues courtes ou myopes, & qui a la faculté d'*éloigner* les objets. (*Voyez* VUE, LUNETTE, OPTIQUE.)

(CHAMSERU.)

ÉLONGATION. C'est l'allongement d'une partie, causé par le gonflement des cartilages qui encroûtent les têtes & les cavités des os, ou par un amas d'humeurs dans la cavité articulaire qui enchâsse la tête de l'os. L'*élongation* est une espèce de luxation imparfaite. Petit, le chirurgien, a parlé, dans les *Mémoires de l'Académie des Sciences*, d'une luxation qui se fait peu-à-peu, & long-tems après l'action de la cause externe. Cela arrive principalement, lorsqu'à l'occasion d'un coup ou d'une chûte, il y a eu une percussion dans la cavité par la tête de l'os même. L'engorgement des cartilages est un effet ordinaire de la contusion qu'ils ont soufferte. Il y a aussi des causes internes du déplacement de l'os. Hippocrate dit qu'il arrive par le relâchement des ligamens, à la suite des douleurs sciatiques : & il recommande l'application du cautère actuel pour consumer l'humidité superflue qui abreuve les ligamens, afin de les rétablir dans leur ressort naturel. (*Quibus diuturno dolore ischiadico vexatis femur excidit, iis crus contabescit, & claudicant, nisi urantur.* Aph. 60. S. VI.) Le feu est, en effet, un des meilleurs moyens que l'art puisse employer pour fortifier les parties : mais c'est un remède extrême, auquel on ne doit avoir recours, dans les cas d'*élongation*, qu'après avoir reconnu l'inutilité des douches, des fomentations, & de l'application de tout autre médicament propre à remettre les parties dans leur état naturel.

(*Extr. de l'Anc. Encycl.*) (MAHON.)

ELSHOLZ (Jean-Sigismond) étoit de Francfort sur l'Oder, où il naquit en 1623. Après de bonnes études, qu'il commença dans l'université de cette ville & qu'il acheva, partie à Wittemberg & partie à Konigsberg, il parcourut la Hollande, la France & l'Italie. Les professeurs de l'université de Padoue furent ceux qu'il suivit avec plus

plus d'assiduité ; ce fut aussi de leurs mains qu'il reçut le bonnet de docteur en médecine l'an 1653. A son retour dans sa patrie, il y exerça sa profession avec célébrité. Frédéric-Guillaume, électeur de Brandebourg, le nomma botaniste & médecin de sa cour en 1656. Cet emploi l'obligea d'aller se fixer à Berlin, où il vécut jusqu'au 28 février 1688, qui est l'époque de sa mort.

Parmi les ouvrages d'*Elsholz*, on remarque un traité des plantes en allemand, qui fut imprimé à Berlin en 1666, 1672 & en 1684, *in*-4; à Leipsick, en 1715, *in-folio*; un autre dans la même langue, qui parut à Berlin en 1682, *in*-4, dans lequel l'auteur traite des alimens, sous le rapport qu'ils ont à la médecine & à l'économie, mais en s'attachant par préférence à ceux que fournit le règne végétal.

On remarque encore parmi les ouvrages de ce médecin :

Anthropometria, sive, de mutuâ membrorum corporis humani proportione & nævorum harmoniâ, libellus. Accessit doctrina nervorum. Patavii, 1654, *in*-4. *Francofurti ad Oderam*, 1663, *in*-8. *Stadæ*, 1672, *in*-8.

Clysmatica nova, sive, ratio, quâ in venam sectam medicamenta immitti possunt : additâ etiam omnibus sæculis inauditâ sanguinis transfusione. Coloniæ Brandenburgicæ, 1661, 1667, *in*-8. *Francofurti*, 1668, *in*-4, sous le titre de *Clysmatica nova, seu, Chirurgia infusoria hominibus addita*, avec quelques opuscules d'anatomie. En allemand, Berlin, 1665, *in*-8. C'est à *Libavius* qu'on doit l'idée singulière de la transfusion du sang.

Flora Marchica, sive, Catalogus plantarum quæ partim in hortis electoralibus Marchiæ Brandenburgicæ primariis excoluntur, partim suâ sponte passim proveniunt. Berolini, 1663, *in*-8.

Destillatoria curiosa, sive, ratio ducendi liquores coloratos per alembicum. Ibidem, 1674, *in* 8.

De phosphoris observationes. Ibidem, 1676, 1681, *in*-4.

Ce médecin est encore auteur de plusieurs lettres & observations intéressantes, dont il a enrichi les éphémérides de l'académie impériale des curieux de la nature.

(*Extrait d'El.*) (GOULIN.)

ÉLUTRIATION. C'est l'action de transvaser une liqueur pour séparer la partie claire & fluide de son sédiment. C'est la même chose que décantation. (*Voyez* ce mot.) (MAHON.)

ÉMANATIONS. (*Hygiène.*)

Partie II. Des choses improprement dites non naturelles.

Classe I. *Circumfusa.*

Ordre I. Atmosphère.

Les *émanations* sont des particules aériformes, ou plutôt des gaz qui se trouvent répandus dans l'atmosphère, & qui, suivant leurs qualités, bien ou mal-faisantes, produisent sur les animaux qui y sont plongés, des effets plus ou moins avantageux.

En général, les *émanations* sont plus dangereuses qu'utiles, parce que, de tous les gaz que nous connoissons, il n'y a que l'air vital qui, mêlé à quelques autres, soit respirable. On sait que les *émanations* des fleurs sont très-dangereuses ; & si elles ne sont pas plus souvent nuisibles, c'est que leurs odeurs sont noyées dans un grand volume d'air atmosphérique ; alors elles sont agréables, & peut-être même, à petite dose, peuvent-elles devenir salutaires. (*Voy.* FLEURS.)

A l'égard des *émanations* qui peuvent être nuisibles à l'économie animale, *voyez* les mots MÉPHITISME & AIR. (MACQUART.)

EMBROCATION. (*Mat. méd.*) *Embrocatio*, *embroche*, *embregma*, *impluvium*, du verbe ἐμβρέχω, j'arrose, j'humecte ; espèce d'arrosement ou de fomentation qu'on fait en pressant entre les mains sur quelque partie malade, une éponge, de la laine, des étoupes, ou du linge trempé dans des huiles simples ou composées, des décoctions, du lait, de l'oxycrat, de l'oxyrrhodin, ou autre liqueur, en appliquant ensuite les remèdes avec de la laine ou des compresses qui en sont imbues.

On fait des *embrocations* pour prévenir ou détourner une fluxion ; pour ramollir, résoudre, calmer, rafraîchir, fortifier, resserrer, &c. *Embrocation* se prend aussi pour le remède destiné à être appliqué de la manière dont nous venons de parler. (*Voy.* FOMENTATION & ÉPITHÈMES.)

(*Extr. du Dict. de Lav.*) (MAHON.)

EMBROCATION. (*Mat. méd.*)

Les *embrocations* se font, en arrosant certaines parties malades avec des eaux simples ou composées, avec des huiles, des baumes, des onguens. On les emploie sur-tout, lorsqu'on veut diminuer la trop grande tension des organes ; c'est ainsi qu'après l'opération du bubonocèle, ou de la taille, ou dans les inflammations du bas-ventre, on fait des *embrocations* avec l'huile rosat & des décoc-

tions de plantes émollientes & rafraîchissantes. On les emploie souvent dans les mêmes circonstances que les fomentations, qui ont sur elles l'avantage de laisser les parties plus aisément & plus long-tems imprégnées des substances qu'on croit appropriées, & de les tenir moins de tems exposées à l'air extérieur. (Macquart.)

EMBRYOCTONIE & EMBRYON. (*Art. de Médecine légale.*) (*Voyez* Avortement & Avorton, *Médecine légale.*) (Mahon.)

EMBRYOLOGIE. (*Médecine pratique.*)

Je ne considérerai l'*embryologie* que sous le rapport de la vitalité du fœtus & les soins qui sont nécessaires à leur conservation. Il est sûr que des causes inhérentes à la grossesse peuvent accélérer la naissance du fœtus, & que des accidens particuliers hâtent aussi le moment de cette opération. Parmi les premières on distingue l'accroissement rapide des enfans issus de pères d'une grande stature ; & cet effet est plus remarquable chez les petites femmes unies aux hommes de cette taille ; car, s'il est prouvé que les fœtus des autres animaux, comme les hommes, apportent en naissant les proportions qui dénotent qu'ils tiennent plus des mâles que des mères, on juge que dans l'hypothèse donnée, les enfans d'un homme de grande taille, nourris dans le sein d'une petite femme, ne resteront pas dans la matrice jusqu'au terme parfait de la gestation, ou naîtront le plus ordinairement avant cette époque. Ce ne sera cependant pas une raison de rendre la conservation de ces enfans plus difficile ; car la promptitude de l'accroissement ne les fera pas naître dans un tems si éloigné du terme de la grossesse que leur organisation soit trop foible pour supporter le changement rapide qu'ils éprouveront à leur naissance. Mais en réunissant à cette cause un accident capable d'irriter la matrice, de déterminer à la matrice une irritation modérée, qui dans d'autres circonstances n'exciteroit pas les contractions de ce viscère, on aura la raison pour laquelle les enfans, dans le cas indiqué ci-dessus, devancent en naissant le terme ordinaire de la gestation.

Quoi qu'il en soit au reste des autres agens qui peuvent accélérer l'accouchement, soit qu'ils viennent de l'état de la mère ou du fœtus, notre objet est d'examiner à quelle époque de la conception un enfant qui naît peut être conservé.

On sait généralement que la plupart de ceux qui naissent dans le huitième mois sont viables. Le sentiment des anciens, quoique contraire à ce principe, ne peut pas être opposé à une expérience constante, par laquelle il est constaté que la plupart des *octimestres* sont presque tous conservés. D'ailleurs, on ne doit pas non plus se dissimuler que les accouchemens *avant terme* étant pour la plus grande partie occasionnés par des accidens qui portent leur impression sur le fœtus comme sur la mère, il n'est pas étonnant que quelques enfans périssent victimes de la cause qui a pu précipiter l'accouchement ; mais si l'accouchement est facile & heureux, les enfans sont viables. Ce témoignage de la Motte & celui d'une multitude d'observateurs, mettent cette vérité hors de doute.

J'ai parlé des enfans de sept mois dans un article qui avoit pour objet l'examen du livre d'Hippocrate sur ce sujet. (*Voyez* Enfans de sept mois.) J'ai dit dans cet article quelles étoient les difficultés qui s'opposoient à leur conservation, & les précautions qu'on devoit prendre pour parvenir à cette fin.

Peut-on faire l'application des mêmes préceptes aux enfans qui naissent dans le sixième mois, & ceux-ci sont-ils viables ? Si nous ajoutons foi au sentiment des anciens, nous déciderons avec eux que ces fœtus ne sont jamais conservés. Nous ne devons pas compter pour peu de chose l'exactitude de leur observation dans l'histoire naturelle : la sagacité avec laquelle ils suivoient le cours des phénomènes qui s'offroient à leur examen, nous détermine en faveur de leur sentiment. En effet, personne ne conteste qu'à proportion qu'un fœtus naissant est éloigné du terme complet de la gestation, sa conservation devient plus difficile dans le même rapport de cet éloignement. Or, en considérant la distance immense qui existe entre le cours du sixième mois & les neuf mois accomplis, on trouve au moins soixante jours de différence, pendant lesquels l'organisation acquiert sa perfection. Les enfans qui naissent dans le sixième mois ont à peine les poumons formés ; ils sont si petits, qu'il est bien difficile de croire qu'ils soient propres à la respiration. Enfin, les défenseurs de ce systême citent l'existence de quelques fœtus, dont la vie a été continuée pendant quelques heures ou quelques jours ; ce qui n'établit point la solidité de leur opinion.

Je n'ignore pas que Cardan & quelques autres auteurs, aussi peu croyables que lui, assurent avoir vu des personnes de douze ans, & d'autres plus âgées, nées dans le sixième, & quelques-unes dans le cinquième mois ; mais ces assertions ne méritent aucune confiance, d'autant qu'ils ne parlent que sur le récit qu'on leur a fait de ces évènemens, & qu'ils n'ont point vu les fœtus à leur naissance. Je crois donc, avec les hommes véritablement instruits, que la viabilité des fœtus n'a lieu que pour ceux qui naissent dans le septième mois, & qu'on doit ranger dans la classe

des avortemens toutes les naiſſances antérieures à ce terme. (Chambon.)

EMBRYTOMIE. (*Médecine chirurgicale.*)

Quand on a réuni toutes les preuves qui concourent à prouver qu'un fœtus eſt mort avant la naiſſance & qu'il y a des difficultés qui s'oppoſent à ce qu'on délivre la mère par la méthode d'un ſimple accouchement, on propoſe de diviſer le fœtus par les moyens dont nous parlerons ci-après. Il n'eſt pas douteux qu'on ne doive autant qu'il eſt poſſible rendre ſa ſortie auſſi prompte qu'il eſt facile, & faire enſorte qu'elle ſe rapproche le plus qu'on pourra d'un accouchement ordinaire ; parce que la mère eſt plutôt débarraſſée & qu'elle n'eſt point tourmentée par la penſée d'une opération qui l'effraie, circonſtance qui doit être priſe dans la plus grande conſidération, puiſque, comme nous l'avons obſervé ailleurs, toute eſpèce d'inquiétude, quelque légère qu'elle ſoit, peut lui devenir funeſte. Mais quand tout s'oppoſe à l'accompliſſement de ce deſir, quand les manœuvres néceſſaires deviendroient fatigantes ou dangereuſes, il ne reſte d'autre parti à prendre que de tirer le fœtus par morceaux.

On ſuppoſe ici qu'on s'eſt aſſuré parfaitement de la mort de l'enfant & qu'il ne ſera pas ſacrifié à des conjectures ou à des probabilités. Nous donnerons article Mort-né les marques auxquelles on reconnoîtra qu'il a perdu la vie.

On attribue à Hippocrate un livre ſur cette opération & la manière de la pratiquer. Ceux qui connoiſſent la ſageſſe des préceptes de ce grand homme reconnoîtront à quelques traits que c'eſt fauſſement qu'on l'en dit l'auteur. Au reſte voici les maximes qu'on y trouve.

On étendra ſur la femme en travail un linge dont on couvrira les mamelles & ſa tête pour lui dérober la vue d'une opération qui lui inſpireroit de la crainte. Si le fœtus eſt placé en travers & qu'il préſente la main hors de la matrice, on tirera cette main en dehors autant qu'il ſera poſſible. On dépouillera le bras de ſes chairs ; on aura à deux doigts de la main une peau de ſqatine (*eſpèce de chien de mer*) afin que l'os dénudé ne gliſſe pas dans la main, on coupera la chair autour de l'humérus qu'on détachera de ſon articulation. On fera enſuite ſortir la tête du fœtus pour la détacher & l'extraire ; le fœtus repouſſé dans la matrice, on enfoncera un ſcalpel à travers les côtes ou dans le col, afin de donner iſſue à l'air qui y ſeroit renfermé, diminuer le volume du corps de l'enfant qui s'échappera plus aiſément à travers les parties de la génération. On aura ſoin de tirer la tête à la manière d'un accouchement ordinaire ; ſi cela n'eſt pas poſſible on la diviſera par morceaux. On obſervera les mêmes précautions pour le fœtus entier. On lavera l'accouchée avec ſuffiſante quantité d'eau chaude, & on fera des embrocations avec de l'huile ſur les parties naturelles. On la fera coucher ayant ſoin de faire changer alternativement la poſition des pieds. Elle boira du vin blanc, doux & légèrement chauffé & preſque pur ; on lui donnera auſſi à boire dans du vin de la réſine mêlée à du miel ; du reſte on ſuivra la curation d'après les conſeils que j'ai donnés. Quand le fœtus au moment de l'accouchement, ſe préſente en travers, (ce qui arrive quand il ſe retourne lui-même dans la matrice,) le cordon ombilical fait des circonvolutions autour de ſon col, il en réſulte un obſtacle pour l'accouchement, la tête s'appuie ſur le coxis, & la main ſe préſente au-dehors, ce qui eſt le ſigne de la mort de l'enfant ; ceux dont la main ne paroît point à l'extérieur ſont vivans pour la plupart. Cependant l'accouchement n'en offre pas moins de dangers dans cette dernière ſituation ; car quelques femmes perdent les eaux long-tems avant l'accouchement ; ce qui doit faire concevoir que l'enfantement ſera douloureux & difficile par la ſéchereſſe des parties de la génération. Celles au contraire dont les eaux ne ſe ſont pas ainſi évacuées, accouchent beaucoup plus facilement. Au reſte, il faut faire éprouver aux femmes en couches des ſecouſſes ; ſuivant cette méthode on placera la femme ſur un drap, on en jettera un autre ſur elle pour la couvrir, on entortillera chaque main du coin du drap. Des aides prendront chacun une main & d'autres chacun un pied, ils tiendront fermement ces extrémités & ſecoueront la malade avec force au moins dix fois. On la placera enſuite dans un lit la tête baſſe & les pieds élevés ; on abandonnera ſes mains, mais on tiendra les pieds au moyen deſquels on lui fera éprouver de nouvelles ſecouſſes très réitérées, afin de repouſſer par cette manœuvre le fœtus vers les parties ſupérieures dans un eſpace plus étendu, lui donner la facilité de ſe retourner & ſe préſenter enſuite dans une poſition plus naturelle. Si on a du dictame de Crete, on lui en fera prendre ; autrement on lui donnera du caſtoreum infuſé dans du vin de Chio. Si l'utérus fait hernie au dehors, ſoit par la violence des douleurs, ſoit par ſuite de l'accouchement, on l'attaquera de la manière ſuivante : inciſez la pellicule qui recouvre ce viſcère, d'une manière oblique ; frottez-la avec un linge juſqu'à ce qu'elle s'enflamme ; enſuite oignez-la d'huile de phocas, ou de graiſſe ou de poix, ou bien couvrez-la d'un cataplaſme de fleur de grenade en appliquant par deſſus des éponges douces imbibées de vin. La malade ſe tiendra couchée les jambes très-rapprochées du ventre & élevées, & on lui donnera peu d'alimens.

Tels ſont les préceptes contenus dans le livre

attribué à Hippocrate, intitulé *de exectione fœtûs in utero mortui* : préceptes dont assurément personne ne s'aviseroit aujourd'hui de suivre la pratique rigoureusement.

Paul d'Ægine après avoir donné l'énumération des signes généraux par lesquels on peut reconnoître la mort du fœtus, s'exprime à peu près en ces termes : on aura placé la femme en travail sur un lit, de manière que le tronc soit incliné en bas, des aides tiendront les jambes élevées ; si l'on n'a point d'aides on fixera le thorax par des ligatures attachées au lit, de manière que dans les efforts que l'on sera obligé de faire le corps ne suive pas l'impulsion, & que ce dérangement ne fasse pas perdre la force qu'on emploira dans l'accouchement. Un aide écartera les levres de la vulve, l'accoucheur portera dans la matrice la main gauche resserrée en manière de coin & convenablement graissée : il ouvrira l'orifice de l'utérus ; on y versera une huile douce afin de ramollir ce viscère & faciliter les manœuvres qu'on fera pour fixer le crochet sur l'embrion. Les parties les plus commodes pour fixer le crochet, sont à la tête, les yeux, l'occiput, le voisinage des os maxillaires supérieurs, le menton & les clavicules : ensuite les intervalles des côtes & les régions précordiales. Quant aux enfans qui se sont présentés par les pieds, on attache plus aisément les crochets sur le pubis, dans l'intervalle des côtes & sur les clavicules. On prendra le crochet de la main droite en couvrant sa courbure des doigts, on l'enfoncera doucement par la pression de la main gauche aussi profondément qu'il sera possible afin de rendre l'effort égal sur tout le corps du fœtus, sans le faire décliner d'un côté ou de l'autre. On tirera ensuite directement & quelquefois latéralement de droite & de gauche sans cependant interrompre aucunement l'attraction. Après cette opération, on portera l'index bien oint entre le corps du fœtus & l'orifice de l'utérus ; on cernera ainsi le corps en faisant faire le tour au doigt index ; on replacera le crochet dans des parties du fœtus plus éloignées ; manœuvre qu'on réitérera jusqu'à ce qu'il soit entièrement sorti.

Si la main se présente au-dehors, & qu'on ne puisse la faire rentrer, il faut la tirer un peu (*aliquantulum*) & amputer le bras à l'articulation de l'humérus ; on fera la même opération sur les deux bras dans le cas où ils se présenteroient ensemble au-dehors ; sur les deux jambes qu'on amputeroit à l'articulation de la cuisse ; ensuite on fera prendre au tronc une direction naturelle. Si, le corps étant sorti, la tête restoit enclavée, soit parce que son volume seroit augmenté par un hydrocéphale ou par une autre cause, on portera un instrument tranchant caché entre deux doigts avec lequel on ouvrira la tête pour la vuider & diminuer son volume.... On peut aussi rompre les os avec une sorte de tenaille ; on tirera les parties osseuses rompues. Si la tête étant passée, la poitrine reste enclavée, on fera des ouvertures dans les environs des clavicules pour faciliter l'évacuation des fluides contenus dans le thorax & procurer l'affaissement de cette cavité, autrement il faudra enlever les clavicules & la poitrine ne restera plus immobile au passage ; si le bas-ventre est tendu soit qu'il y ait ou non hydropisie, on l'ouvrira pour en tirer l'eau & les intestins..... Si la tête étoit restée seule dans l'utérus, on y porteroit la main gauche pour ramener la tête vers l'orifice. Alors on fixeroit deux crochets dans la tête pour la tirer au-dehors. Si la matrice est fermée par une disposition inflammatoire, il faut bien se garder de lui faire éprouver quelque violence, *nulla vis inferatur*, mais mettre en usage les émolliens, les relâchans, les huileux, les irrigations, les cataplasmes, les fomentations afin de faciliter le relâchement du col de l'utérus & l'extraction de la tête du fœtus. Au reste si le fœtus est placé en travers, on doit le ramener à une position plus naturelle ou le diviser par parties, si on ne peut parvenir à le déplacer. On observera qu'il ne reste aucune portion du fœtus dans la matrice. On fera ensuite le traitement de l'inflammation de l'utérus...

Si on compare la doctrine énoncée dans le prétendu livre d'Hippocrate avec celle qui est proposée par Paul d'Ægine, on observera une différence essentielle dans la violence des manœuvres de l'un, comparée avec la prudence des opérations indiquées par le second. Ces concussions violentes prescrites par Hippocrate, sont absolument bannies par Paul d'Ægine, qui recommande au contraire une modération continuelle dans toutes les opérations & les plus grands ménagemens pour l'utérus.

Valleriola assure que les chirurgiens d'Arles en Provence, ont une grande habitude de cette opération, & qu'ils parviennent avec la plus grande facilité à donner aux enfans une position convenable & qu'enfin ils les retournent très-promptement dans la matrice & sans être arrêtés par aucune difficulté. Cette assertion est trop contraire aux faits pour mériter la moindre croyance. Valleriola n'a pas pensé que la matrice étoit quelquefois si contractée qu'aucune force ne parvenoit à dilater son orifice, & que par conséquent il étoit impossible de mouvoir à son gré un fœtus dans sa cavité, puisqu'on ne pouvoit pas même y introduire la main.

Ambroise Paré recommande de couper les os avec une tenaille tranchante, afin d'éviter sans doute les tiraillemens exercés sur la matrice, toutes les fois qu'on veut faire sortir un bras

jusqu'à l'articulation de l'épaule ou la cuisse jusqu'à l'os innominé. Cette précaution est sage en ajoutant sur-tout qu'une partie des chairs doit être repoussée en haut; par ce moyen on recouvre le bout d'os attaché à l'articulation & la matrice n'en est plus blessée au passage du fœtus.

(Chambon.)

ÉMÉRAUDE. (*Mat. méd.*)

L'*éméraude* est une pierre précieuse, ou une pierre gemme, d'un vert plus ou moins brillant, d'une grande dureté, qui cristallise en prismes à 6 pans réguliers; elle faisoit autrefois un des cinq fragmens précieux auxquels on attribuoit faussement de grandes vertus médicinales. Cette pierre est absolument dénuée de toutes propriétés, de toute action sur l'économie animale; on ne doit pas se permettre de l'employer intérieurement à cause de son excessive dureté & du tranchant des angles de ses fragmens les plus petits. C'est à tort que quelques auteurs de matière médicale ont attribué au fer qu'elle contient & qui la colore des propriétés toniques & roborantes, parce que ce métal y est combiné intimement avec la silice & l'alumine. Il y a heureusement long-tems qu'on n'emploie plus l'*éméraude* en médecine. (Fourcroy.)

ÉMÉRIL. (*Mat. méd.*)

L'*éméril* est une mine de fer pauvre, très-réfractaire, d'une excessive dureté & dont on ne se sert que pour user les verres, après l'avoir réduit en poudre dans des moulins destinés à cet usage. Il n'a aucun usage en médecine; on ne s'en occupe qu'en minéralogie & relativement aux arts. (*Voyez* les dictionnaires de minéralogie, de chimie et des arts.

(Fourcroy.)

ÉMÉTICITÉ. (*Mat. méd.*)

L'*éméticité* ou la propriété de faire naître le vomissement, considérée dans les substances qui en jouissent, a paru tellement inhérente à leur nature particulière, qu'on n'a pas pu déterminer encore, ou à quel principe, ou à quel ordre particulier de combinaison entre les principes elle étoit due. On sait que parmi les composés minéraux, les métaux vénéneux excitent plus ou moins fortement le vomissement; tels sont les sels arsénicaux & les oxides antimoniaux, mercuriels, cuivreux; mais ces métaux ne prennent leur propriété émétique qu'à mesure qu'ils absorbent de l'oxigène, comme cela est sur-tout sensible pour l'antimoine; de sorte qu'on pourroit penser que la propriété de faire vomir tient à la présence de l'oxigène dans ces matières; l'activité médicamenteuse, en général, paroît souvent dépendre de ce principe dans les composés dus à l'art; le soufre insipide & peu actif par lui-même, devient extrêmement sapide & énergique par son union à l'oxigène ou par la combustion; il en est de même du phosphore, de l'azote, &c. Sans doute les composés plus compliqués, dus aux phénomènes de la nature, présenteront le même résultat aux observateurs, lorsqu'on aura une connoissance plus intime de leur véritable composition; sans doute on reconnoîtra que la dose d'oxigène, fixé dans les composés végétaux & animaux, détermine leur vertu médicamenteuse; quelques faits recueillis sur cette vue, autorisent déjà au moins la conception de cette idée. Les écorces, les bois, les fruits, les racines, n'acquièrent en général de saveur amère, âcre & de propriété purgative, irritante, &c. que lorsque la végétation forte & durant depuis un tems plus ou moins long, a permis une fixation plus abondante du principe sorbile ou fixable de l'air vital. L'excès de cette combinaison, ou l'extrême de la fixation de l'oxigène, amène à la vérité l'inertie complette des matières végétales, la formation de la matière ligneuse, très-abondante; & de même dans les combinaisons chimiques minérales, une grande quantité d'oxigène fixé dans les métaux, diminue tellement, au moins pour quelques-uns, l'énergie de leurs propriétés, qu'ils deviennent presqu'inertes, comme on l'observe pour les oxides d'antimoine. Telles sont les vues que les nouvelles découvertes de physique présentent aujourd'hui pour connoître la cause de l'*éméticité*; si ces vues ne peuvent point encore être appliquées à tous les émétiques connus, au moins ont-elles l'avantage d'étendre nos idées sur la nature de quelques-uns de ces remèdes, & d'ajouter une connoissance exacte au peu de notions que nous avons eues jusqu'ici sur les vomitifs. On n'a considéré jusqu'à présent, dans les émétiques, que les substances irritantes, propres à exciter une convulsion ou un mouvement antipéristaltique dans les fibres musculaires de l'estomac; cette théorie ressemble parfaitement à celle du médecin de Molière sur l'opium; car elle se réduit à dire qu'un émétique fait vomir, parce qu'il a la vertu vomitive. Avancer qu'on conçoit mieux la propriété émétique par l'idée d'un irritant qu'on donne du vomitif, ce n'est pas éclairer beaucoup cette théorie, puisqu'il reste encore à savoir, 1°. pourquoi tous les irritans âcres, chauds, aromatiques, amers, salés, ne sont point émétiques? 2°. Pourquoi, au contraire, le plus grand nombre des irritans s'opposent au vomissement? 3°. Comment un irritant peut produire une convulsion inverse au mouvement ordinaire? 4°. Enfin, comment des substances douces & fades excitent si facilement le vomissement, même à la seule vue? Sans doute, ce qui a été exposé ici de la combinaison de l'oxigène ne répond pas à toutes ces questions, ne

résout point toutes ces difficultés ; aussi ne doit-on regarder cette nouvelle proposition que comme un apperçu peut-être utile, que comme un pas de plus fait dans l'histoire de l'*éméticité*. Il ne faut pas non plus négliger dans cette histoire l'influence de l'air sur l'estomac ; on sait que l'air avalé & renfermé quelque tems dans ce viscère, devient émétique, & que quelques personnes qui ont la propriété d'avaler de l'air, se font vomir par un procédé qui ressemble beaucoup à la rumination. Il paroît que dans ce cas l'effet émétique dépend de la réplétion & de la distension de l'estomac, & qu'il arrive quelque chose de semblable dans les indigestions, accompagnées de vomissement. Il est bon aussi de réunir à l'examen des phénomènes & des causes de l'*éméticité* ceux de la propriété anti-émétique dont jouissent plusieurs substances, & en particulier, l'eau très-fraîche, le bouillon gras & un peu chaud, les acides végétaux, les narcotiques. On n'a considéré l'action anti-émétique que comme le produit d'un effet antispasmodique ou calmant ; & tout porte à penser que telle est en effet la cause générale de l'*antéméticité* ; mais n'y a-t-il pas des modifications dans cette action ? D'autres causes ne se joignent-elles pas à la première ? Est-il permis d'oublier dans ces causes accidentelles ou non-dépendantes de l'effet calmant, la décomposition des émétiques métalliques & l'absorption de l'oxigène qui paroît y porter la propriété vomitive, par les décoctions végétales, & sur-tout par celle de quinquina, sur laquelle Berthollet a fait d'utiles expériences ? Sans doute, on ne doit point passer sous silence ici l'effet heureux de la décoction de quinquina, administrée dans l'empoisonnement, produit par une dose trop forte de tartre stibié. L'*éméticité* de ce sel triple métallique ou de ce tartrite d'antimoine & de potasse, dépendant de l'état d'oxidation de l'antimoine, l'extrait de quinquina décompose cet oxide, lui enlève une portion de son oxigène, l'arrache à l'acide tartareux & se précipite avec lui dans l'état d'une combinaison peu active. (FOURCROY.)

ÉMÉTICO-CATHARTIQUES. (*Mat. méd.*)

Les *émético-cathartiques* sont, comme leur nom l'exprime, des remèdes évacuans, capables de faire vomir & de purger. Ce sont ordinairement des formules composées de tartrite d'antimoine & de potasse, ou de tartre stibié & de purgatifs, proprement dits, ou bien d'ipécacuanha mêlé aux sels neutres amers, que l'on administre pour produire les deux évacuations. De pareilles formules sont prescrites, lorsque l'estomac & les intestins sont en même tems chargés de saburre ou de bile, ou dans les cas où il faut produire une grande secousse. Souvent les purgatifs seuls produisent l'effet *émético-cathartique*, lorsque l'estomac est rempli d'humeur & ne permet point à ces remèdes de parvenir jusqu'aux intestins ; les émétiques ont ordinairement l'action purgative, pour peu que les remèdes de cette classe passent dans les intestins ; c'est ce qu'on voit arriver chez presque toutes les personnes auxquelles on a administré, ou du tartre stibié, ou de l'ipécacuanha. (*Voyez* les mots ÉMÉTIQUES & PURGATIFS.)

(FOURCROY.)

ÉMÉTIQUES. (*Mat. méd.*)

On donne le nom d'*émétiques* ou de vomitifs à des médicamens qui ont la propriété d'exciter une convulsion de l'estomac, de manière que ce viscère se contractant de bas en haut, pousse par le cardia & l'œsophage les matières qu'il contient dans sa cavité. Pour bien connoître la nature de ce mouvement anti-péristaltique de l'estomac, & l'action des remèdes qui l'occasionnent, il faut distinguer deux sortes de vomissemens, les naturels & les artificiels. Les premiers excités par la nature se divisent en idiopathiques & symptomatiques. Les idiopathiques reconnoissent pour cause un corps étranger contenu dans l'estomac ; tels que de la bile, des saburres acides ou putrides, des glaires, des vers, des alimens en trop grande quantité, des poisons, ou enfin d'après la remarque de Macquer, de l'air fixe ou acide carbonique dégagé pendant la fermentation des alimens. Les vomissemens naturels, symptomatiques, sont produits par une cause étrangère & éloignée de l'estomac, qui agit sur ce viscère par la communication sympathique des nerfs. C'est ainsi que les coups à la tête, les épanchemens dans le cerveau, les corps étrangers dans l'œsophage & dans l'arrière-bouche, les blessures de la poitrine, du diaphragme, l'inflammation du foie & de la rate, le roulis d'un vaisseau & le cahos d'une voiture occasionnent le vomissement.

En appliquant ces connoissances aux vomissemens produits par l'art, on conçoit qu'ils peuvent être occasionnés ou par une cause qui agit loin de de l'estomac, ou par des substances introduites dans ce viscère. Le chatouillement opéré dans la gorge à l'aide d'une plume, du doigt ou d'un autre corps étranger, ou quelques substances âcres appliquées sur la peau privée d'épiderme, donnent naissance au vomissement.

Quant aux matières que l'on introduit dans l'estomac, elles constituent les remèdes *émétiques* proprement dits. On reconnoît des *émétiques* doux, des moyens & des vomitifs très-forts ; les premiers sont : l'eau tiède ; les huiles grasses, le beurre, les graisses, &c. Il n'agissent que par leur volume & leur saveur fade ; cette dernière a une telle énergie sur l'estomac, que souvent la vue seule des alimens gras, & quelque fois même les idées & le souvenir de ces matieres, suffit pour exciter le vomissement. Les

émétiques proprement dits, sont moyens ou forts, suivant leur dose & la manière dont on les administre. Le régne minéral fournit les préparations antimoniales, telles que le verre & le foie d'antimoine, la chaux grise, les soufres dorés antimoniaux, le sirop de Glauber, le kermès minéral, la poudre d'algaroth, le tartre stibié, les remèdes mercuriaux, tels que le vitriol de mercure, le turbith minéral, le précipité *per se*, le vitriol de zinc ou *gilla vitrioli*. Le règne végétal contient un grand nombre de vomitifs; on range dans cette classe les racines de scille, de cabaret, de pain de pourceau, d'ellébore noir, de turbith, d'ipécacuanha. Les écorces d'yeble, de sureau, les feuilles de tabac, de tithimale, de gratiole. Les semences de raifort, d'épurge, de roquette, &c. De tous ces différens remèdes que l'on employoit autrefois comme *émétiques*, & chacun dans des cas particuliers, avant que l'on connût l'ipécacuanha & le tartre stibié, on ne fait plus d'usage aujourd'hui que de ces deux derniers, parce qu'ils remplissent toutes les indications, & qu'ils suffisent dans toutes les circonstances.

Les maladies qui indiquent les *émétiques* peuvent se diviser en deux classes; les unes existent dans l'estomac, les autres ont leur siège dans d'autres viscères. Ces premières sont ordinairement produites par les saburres visqueuses putrides, l'amas de bile, les alimens en trop grande quantité, les vers, les corps étrangers, les poisons. Les saburres, les mauvais levains, les restes d'alimens altérés, les glaires, la bile qui séjourne dans l'estomac, s'annoncent par les douleurs & les pesanteurs à la tête; la bouche amère ou pâteuse, la langue chargée, blanche ou jaunâtre vers son milieu, la pâleur, le dégoût, les nausées, l'excrétion d'une humeur visqueuse & collante par la bouche, les dents sales, l'haleine échauffée & fétide, le mal-aise général, les douleurs vagues dans les régions situées au-dessus du diaphragme, les convulsions ou le spasme des muscles de la face, du col, la douleur sourde & un sentiment de pesanteur dans l'épigastre; plus il y a de ces symptômes réunis, & plus l'indication de faire vomir est assurée & pressante. On conçoit que dans ces cas les *émétiques* sont les plus sûrs & les meilleurs remèdes qu'on puisse employer.

Quant aux maladies qui attaquent d'autres organes que l'estomac & dans lesquels les vomitifs ont souvent les plus grands succès, elles sont en très-grand nombre; nous allons indiquer ici les principales. Il est peu de maladies aiguës dans lesquelles les *émétiques* ne puissent être utiles. Comme la plupart de ces affections sont accompagnées de saburres dans les premières voies, surtout dans les grandes villes, & comme ces saburres peuvent rendre la fièvre plus grave, on emploie souvent les vomitifs avec succès dans les commencemens & sur-tout après la saignée. Depuis que cette méthode est connue, on guérit toutes les fièvres continues simples, souvent occasionnées par des mauvais levains dans l'estomac & dans les intestins, avec beaucoup plus de facilité & de promptitude qu'on ne le pouvoit autrefois, & l'on prévient dans la plupart la putridité qui les complique souvent en raison de l'altération des sucs digestifs.

Dans les maladies de la tête, telles que l'apoplexie, la paralysie, la léthargie, la manie, dont la cause est souvent due à des fluides séreux qui surchargent le cerveau & qui compriment l'origine des nerfs, les *émétiques* sont toujours utiles en produisant une secousse qui facilite le dégorgement des vaisseaux cérébraux, & qui détruit l'état de stupeur de la pulpe nerveuse. Mais dans tous ces cas il faut bien prendre garde qu'il n'y ait plétore particulière dans le cerveau; car les vomitifs peuvent alors causer la mort des malades en augmentant l'engorgement sanguin de ce viscère. Ce n'est qu'après plusieurs saignées qu'ils peuvent produire de bons effets. On ne fait pas toujours cette distinction avec assez de soin dans la pratique, & l'on commet, faute d'attention, des erreurs extrêmement préjudiciables. Les jeunes médecins doivent donc considérer cet objet avec beaucoup de précision, rassembler les symptômes qui accompagnent ces maladies terribles, & apprendre sur-tout à bien distinguer celles que l'on appelle séreuses d'avec celles qui sont sanguines & qui dépendent de la plétore célébrale.

Dans les affections des yeux, dans les fluxions catharrales de la gorge, souvent même dans les engorgemens inflammatoires de l'arrière-bouche; les vomitifs ont un succès étonnant, ils évacuent l'humeur fixée sur ces parties, ils les dégorgent, ils empêchent la suffocation dont les malades sont menacés par la tuméfaction catharrale ou purulente des amygdales, &c.

Dans les maladies de poitrine, sur-tout celles qui sont catharrales ou bilieuses, on les emploie encore avec beaucoup d'avantage; il est même une espèce d'hémophtisie produite par l'engorgement & la pression du foie sur le diaphragme, qu'ils peuvent guérir. Mais dans ce dernier cas il est de la plus grande importance de bien s'assurer de la cause de cette maladie, car sans cela les *émétiques* peuvent être mortels.

Les secousses que ces remèdes excitent dans le diaphragme & dans les viscères abdominaux, peuvent être avantageuses pour dégorger ces viscères, pour y détruire les obstructions commençantes, pour faire percer les abscès qui s'y sont formés après l'inflammation: elles occasionnent

aussi ce dernier effet dans les vomiques du poumon, & les personnes attaquées de cette maladie leur ont souvent dû leur salut. Cependant il faut observer que dans ce dernier cas on ne doit les administrer qu'avec beaucoup de précaution, parce que l'abscès peut créver à l'intérieur de la poitrine. Si la quantité de pus est considérable, le malade court le risque d'être suffoqué; il est prudent alors de chercher en ramollissant la peau par des émolliens appliqués en-dehors de la poitrine, à faire crever l'abscès à l'extérieur.

C'est encore par les secousses dues aux *émétiques* qu'on peut expulser des concrétions formées dans les canaux cholédoque, pancréatique, , dans les uretères, & dont la présence produit des douleurs vives & donne souvent naissance à l'inflammation, à la suppuration & même à la gangrene.

Les vomissemens expriment la bile contenue dans le canal cystique & hépatique; ils excitent l'écoulement de cette humeur, & ils facilitent ainsi le dégorgement du foie qui est souvent la cause des maladies chroniques.

Enfin le mouvement anti-péristaltique produit par l'énergie particulière des vomitifs, guérit souvent les flux de ventre, la diarrhée & la dissenterie même, en changeant & rendant, pour ainsi dire, inverse l'action péristaltique des intestins trop énergique dans les maladies.

Quoique les cas où les *émétiques* conviennent soient très-multipliés, il est cependant plusieurs circonstances qui en contrindiquent l'usage; telles sont la pléthore générale, les fièvres inflammatoires & ardentes vraies, l'inflammation des membranes, celle de l'estomac, du diaphragme, du foie, les plaies considérables, les hémorrhagies, les hernies, les tumeurs squirreuses & carcinomateuses du bas ventre; la phthysie pulmonaire. Quelques praticiens recommandent de s'en abstenir dans la grossesse; cependant les vomissemens naturels que les femmes éprouvent souvent en cet état, & qui paroissent dépendre d'un trouble nerveux plutôt que de la compression, puisqu'ils diminuent souvent à mesure que celle-ci devient plus considérable, semblent annoncer que les vomitifs doux pourroient leur convenir.

Comme l'action de ces remèdes est toujours relative à la sensibilité particulière des sujets, il arrive quelquefois qu'un vomitif qui n'opère que très doucement chez la plupart des hommes, produit chez d'autres un effet trop violent. On peut alors avoir recours à des remèdes qui calment & modèrent leur action: tels sont les bouillons gras, les acides & les calmans. C'est une erreur que de croire que les acides végétaux augmentent l'action des *émétiques* antimoniaux. L'expérience a appris qu'ils sont aussi utiles pour calmer les effets du tartre stibié que les acides minéraux.

Nous terminerons ces détails sur les *émétiques* en faisant observer qu'un des grands objets relatifs à l'administration, c'est de faire boire au malade dès la première secousse qu'ils excitent, une certaine quantité d'eau tiède, afin d'augmenter les nausées & de faciliter le vomissement par la réplétion de l'estomac qui se contracte alors sans se fatiguer, en raison du point d'appui qu'on lui procure. (FOURCROY.)

EMMÉNAGOGUES. (*Mat. méd.*)

Les maladies du sexe, dues à la suppression des règles, demandent des remèdes particuliers, sur l'efficacité desquels l'expérience a prononcé depuis long-tems. On distinguoit autrefois en trois classes les médicamens qui produisent des évacuations utérines. Les *emménagogues* qui font couler les règles; les aristolochiques qui provoquent les lochies, & les ecboliques qui procurent la sortie du fœtus & de ses membranes. La distinction de ces deux dernières classes étoit fondée sur des préjugés & sur des chimères. On sait aujourd'hui que tous les médicamens qui les constituent, sont de véritables *emménagogues*.

Le relâchement des solides, le défaut d'énergie dans les vaisseaux de la matrice, l'engorgement, l'obstruction ou le spasme de ce viscère, la prédominance des humeurs blanches, visqueuses & séreuses, le peu d'abondance du sang, sont les principales causes qui mettent un obstacle à l'écoulement des règles. Dans ces cas, les toniques, les apéritifs, les calmans, sont des remèdes utiles; aussi tous les *emménagogues* appartiennent à ces classes. Tels sont, le sel ammoniac, les martiaux; les plantes odorantes, comme la camomille, le safran, la menthe, le marrube, le pouillot, l'origan, la sauge, la mélisse, l'armoise, la tanaisie, la matricaire; les semences de rhue, les extraits amers, les gommes-résines fondantes, comme le bdellium, la sagapenum, &c., la thériaque; les vins amers, le castoreum, &c., sont les principaux remèdes *emménagogues*, ou propres à rétablir le flux menstruel.

Il paroît que les véritables *emménagogues* agissent spécialement sur les solides, & que c'est en augmentant leur mouvement & leur énergie qu'ils provoquent l'écoulement des règles. Cette assertion est démontrée par l'efficacité du fluide électrique dans les suppressions des menstrues. Il y a peu de moyens qui réussissent aussi bien dans ces maladies que l'électrisation. (*Voyez* les *Mémoires* de Mauduyt *sur l'électricité médicinale.*) Ces remèdes demandent à être administrés avec beaucoup

coup de prudence ; il ne faut jamais les donner que dans les cas où l'atonie des fibres & l'inertie des humeurs sont indiquées par des symptômes non équivoques. On doit d'autant plus faire attention à ces circonstances, qu'il arrive quelquefois que les règles se suppriment, ou ne peuvent couler pour la première fois, par une cause entièrement opposée à celles dont nous avons fait mention. En effet, la rigidité, la sécheresse & la trop grande élasticité des fibres, l'épaississement & la surabondance du sang dans les vaisseaux utérins, peuvent s'opposer à l'écoulement du flux menstruel ; dans ces cas, les *emménagogues*, loin de produire des effets utiles, sont capables d'aggraver le mal en donnant une nouvelle énergie à ces causes ; les relâchans & la saignée sont au contraire les remedes véritablement indiqués.

Il est encore une autre classe de médicamens qui jouissent de la propriété *emménagogue*. Ce sont ceux qui en calmant l'éréthisme & le spasme qui resserrent les vaisseaux utérins, facilitent l'évacuation des règles ; mais comme ces substances sont véritables anti-spasmodiques ou anti-hystériques, nous en parlerons dans l'examen général de ces derniers.

Les *emménagogues* s'administrent en général sous forme fluide, sous forme solide ou dans l'état de vapeurs, ou enfin en fumigation. Les circonstances & la nature des causes qui produisent la suppression du flux menstruel, l'état particulier de la matrice dans cette maladie, déterminent celles de ces méthodes qu'il convient de prescrire dans les différens cas. (FOURCROY.)

EMMÉNAGOLOGIE. (*Médecine pratique.*)

On entend par emménagogues les remèdes qui excitent le cours des règles : cette expression tire son origine de deux mots grecs, dont l'un signifie *règles*, & l'autre *faire couler*. Une dissertation sur l'utilité de ces médicamens, ou un ouvrage destiné à présenter le même objet, sont le sujet de l'*emménagologie*.

On ne peut se dispenser de ranger dans la classe des excrétions salutaires, qui contribuent à l'entretien de la santé & de la vie, celle d'un sang pur qui, chez les femmes, se renouvelle à-peu-près à chaque mois. Tout le monde sait que cette évacuation ne commence ordinairement qu'au tems de la puberté, & qu'elle cesse entre quarante-cinq & cinquante & quelques années, avant ou après cette époque. Il est aussi très-essentiel de savoir qu'elle est le produit d'une pléthore relative & d'une autre qui est universelle : cette proposition sera prouvée au mot RÈGLES. Nous supposons donc ces idées reçues, pour ne pas répéter ici ce que nous dirons en parlant des causes des menstrues.

Lorsque cette excrétion se dérange, il résulte de ses inégalités ou de sa suppression des accidens très-nombreux : nous en ferons l'énumération au mot SUPPRESSION DES RÈGLES. Il y a plusieurs dérangemens à observer dans cet écoulement : ou il est incomplet, quant à la quantité, ou il est retardé dans son apparition, ou il est entièrement supprimé. Ces divers modes de dérangement seront présentés avec les détails qui leur sont relatifs, dans les articles désignés ci-dessus.

Si les évacuations sanguines sont utiles pour conserver la santé, celles que la nature établit elle-même, ne souffrent aucune altération sans être suivies d'accidens redoutables. Il seroit donc bien desirable qu'on pût les modifier à son gré par des secours certains & efficaces, pour les faire paroître ou les modérer, selon que les circonstances paroîtroient l'indiquer ; par ce moyen, on préviendroit un grand nombre d'affections morbifiques qui rendent la vie des femmes malheureuse & toujours environnée de dangers. On observera aussi qu'on ne rétablit le cours de ces évacuations qu'en disposant le viscère qui leur donne passage à s'ouvrir dans un parfait repos ; car si les vaisseaux qui fournissent cette excrétion sanglante sont dans un état de spasme, les extrémités vasculaires se contractent, d'où la diminution ou la suppression complette des règles. C'est pourquoi les passions de l'ame ont une si grande influence sur cette évacuation périodique ; c'est par cette raison que les mouvemens véhémens de l'esprit la suspendent si facilement au tems même de son plus parfait écoulement.

Comme le retour des menstrues suppose aussi l'existence de la pléthore, on juge combien il seroit absurde de tenter de les faire couler, si la quantité de sang nécessaire à leur formation ne se trouvoit pas suffisante dans le sujet auquel on administreroit des remèdes à cette fin.

Une évacuation qui dépend de la force, capable non-seulement de faire circuler le sang dans les extrémités capillaires artérielles, mais encore de le faire franchir les orifices de ces vaisseaux, suppose une action tonique très-vigoureuse. Or, il n'est pas étonnant que les sujets affoiblis par des maladies qui ont altéré la constitution, n'aient pas l'évacuation menstruelle ; il en est de même des femmes, chez lesquelles la foiblesse accidentelle, de quelque cause qu'elle naisse, a diminué l'action tonique des vaisseaux : celles ci sont exposées à la suppression ou à la diminution des règles par les mêmes raisons.

On n'emploie pas seulement les emménagogues pour rappeller le cours interrompu de l'évacuation menstruelle ; car on en fait usage pour exciter l'apparition des règles chez les jeunes filles

qui éprouvent quelque difficulté à être réglées. Mais on n'observe pas assez généralement la somme des obstacles qui s'opposent à l'établissement de leur cours : obstacles dont j'ai fait connoître les plus ordinaires, en parlant ci-devant du défaut de pléthore & de forces nécessaires pour établir ce flux salutaire.

Ce seroit ici le lieu de parler des vices naturels ou accidentels qui rendent superflus tous les efforts pour faire couler les menstrues ; mais comme j'en dois rendre compte en parlant des causes qui empêchent l'apparition ou la continuation des menstrues au mot RÈGLES, je renvoie le lecteur à cet article. Il me suffira d'observer ici que les vices dont je parle sont de nature à s'opposer absolument au passage du sang des vaisseaux de l'utérus au-dehors. On conviendra donc que dans une pareille circonstance l'emploi des emménagogues est non-seulement inutile, mais même dangereux.

Il suit de la précédente réflexion qu'on ne peut apporter trop de soin à connoître la disposition organique du sujet auquel il paroîtroit convenable de prescrire des médicamens actifs. Il n'est pas moins nécessaire de constater si la matrice elle-même n'a pas contracté des maladies curables, mais qui, pendant leur durée, ont une influence redoutable sur l'écoulement des menstrues. Tels sont les empâtemens de ce viscère, son engorgement, son obstruction, sa squirrosité.

L'utérus, indépendamment de l'obstruction, se remplit quelquefois d'une quantité de sang, telle, que les vaisseaux les plus considérables, augmentés dans leur diamètre, effacent la cavité des plus petits ; cet état, qu'on peut désigner par la dénomination d'*obstruction sanguine*, s'oppose entièrement au cours des règles & annonce une disposition très-prochaine à l'inflammation de matrice.

Le sang engorge encore les vases de l'utérus quand il a perdu la fluidité nécessaire pour circuler librement dans les vaisseaux capillaires. Dans cette circonstance, il se forme une pléthore relative dans la matrice, quoiqu'il n'y ait pas, ou qu'il puisse ne pas y avoir une pléthore universelle, & l'amas de ce fluide qui stase dans ses vases, se ferme lui-même tout passage.

Un vice opposé dans les liquides, l'extrême ténuité, est encore un défaut contraire à la régularité de l'évacuation menstruelle ; car, comme il est souvent l'effet de l'atonie générale, les règles n'en sont pas moins supprimées, faute de forces suffisantes pour faire passer le sang au-delà des extrémités vasculaires. Ainsi, deux états parfaitement contraires dans les fluides, donnent un résultat qui, quoique semblable dans son effet apparent, n'admet point les mêmes moyens curatifs.

D'après les réflexions précédentes, on sait que si par *emménagogues* on entend les remèdes capables de rappeller l'évacuation menstruelle, ils doivent être variés comme les causes qui ont occasionné le dérangement régulier des règles, & que par conséquent les personnes qui prescrivent indistinctement les mêmes médicamens aux malades, exposent la plupart de ceux-ci aux dangers d'être la victime de leur ignorance.

Quoi qu'il en soit on donne plus cordialement le nom d'*emménagogues* à des substances qui ont une grande activité & qui la plupart sont incendiaires, telles sont :

Les racines de zédoaire.

Les cinq racines apéritives.

Les feuilles d'armoise.
De calament.
De matricaire.
De pouilliot.
De mélisse.
De sabine.
De polium de montagne.
De rhue.
De marjolaine.
De romarin.

Les fleurs de violier jaune.
De saffran.

Les baies de genièvre.
De laurier.

Les résines & les gommes d'ebdellium.
De mirrhe.
De galbanum.
D'opopanax.
De sagapenum.
De succin.

Les purgatifs tels que l'aloës.
La rhubarbe.
La couleuvrée.

Les aromates, les odorans.

Les remèdes tirés du règne animal, tels que

Les sels volatils.

Le castoréum.

Et parmi les ſubſtances minérales, les préparations de mars.

Par l'expoſé ſimple des médicamens qu'on comprend généralement ſous le nom d'*emménagogues*, à la liſte deſquels on pourroit en ajouter un grand nombre, on reconnoît que tous ont la faculté d'exciter un mouvement plus accéléré dans les liquides. Cette ſeule circonſtance doit ſuffire pour déterminer les praticiens à proſcrire leur uſage toutes les fois que la lenteur de la circulation n'eſt pas la cauſe de la ſuppreſſion ou de la diminution des menſtrues. Il ſeroit donc dangereux de les preſcrire quand un ſpaſme manifeſte contracte les extrémités capillaires; quand un chagrin prolongé concentre le ſang dans les viſcères. Ce ſeroit encore un plus grand mal de les mettre en uſage chez les femmes d'un tempérament éminemment ſanguin, chez celles qui ſont pléthoriques, chez celles qui l'ont inflammatoire, épais ou diſpoſé à l'inflammation, chez celles qui ont un empâtement ſanguin dans l'utérus comme cela arrive ſouvent après quelques mois de diſparition des règles ou une diminution notable de cette évacuation.

On occaſionneroit de grands maux en adminiſtrant les *emménagogues* aux ſujets qui ont des obſtructions à la matrice & ſur-tout des ſquirrhes: dans le premier cas on rendroit les obſtructions plus ſolides & on parviendroit dans peu de tems à les rendre ſquirreuſes. Dans le ſecond cas l'impulſion donnée au ſang porteroit ſon action ſur la maſſe ſquirrheuſe & y détermineroit une action ſourde de laquelle réſulteroit la dégénéreſcence cancéreuſe.

J'ai dit plus haut qu'on ne faiſoit pas aſſez d'attention aux vices de conformation ſoit naturels, ſoit accidentels qu'on remarque ſouvent chez les femmes mal réglées ou qui éprouvent une ceſſation de cette évacuation. J'ai renvoyé à un autre article le détail de ces vices particuliers ſi nous les ſuppoſons connus; il eſt évident qu'on en tirera cette conſéquence; ſavoir, que l'uſage des *emménagogues* ſeroit au moins inutile à des ſujets chez leſquels les extrémités ne porteroient point de ſang dans l'utérus ou en verſeroient qui ne pourroit pas être tranſmis au-dehors parce que des obſtacles invincibles en arrêteroient le paſſage.

A quoi ſerviront les *emménagogues* ſi le ſang lui-même embarraſſé dans ſa route par ſon épaiſſiſſement obſtrue les canaux qu'il doit parcourir. Donner au fluide une forte impulſion dans de pareilles circonſtances, ſeroit le moyen d'exciter une vive inflammation, ou d'exciter une vive efferveſcence dans toute la maſſe, effervеſcence qui donneroit lieu à ſon tour à une fièvre inflammatoire.

Par ce qui vient d'être dit, on voit combien il faut être en garde contre l'abus illicite des remèdes *emménagogues*, & on apperçoit en même tems quelle eſt la ſomme de maux redoutables qui dérivent de leur emploi trop inconſidéré.

Ce n'eſt pas ici le lieu de donner le plan curatif des maladies que j'ai déſignées & qui ſont la cauſe ou de l'irrégularité des menſtrues ou de leur ſuppreſſion complette; autrement il faudroit mettre au rang des *emménagogues* toutes les ſubſtances indiquées pour la guériſon de ces diverſes affections; puiſque leur ceſſation rappelleroit le cours des menſtrues, ou plutôt ne ſeroit plus un obſtacle à cette évacuation; or, il eſt évident que le nombre des médicamens uſités dans ces différens cas ne doivent point être compris dans la claſſe des *emménagogues*.

Reſtreignons donc ces remèdes à la ſeule indication dans laquelle ils ſoient ſalutaires, & que leur dénomination fait aſſez connoître; c'eſt celle dans laquelle il eſt néceſſaire d'imprimer au ſang un mouvement dont il a beſoin pour former l'écoulement périodique des femmes. Cette indication générale préſente des complications dont il eſt eſſentiel de rendre compte.

Ou le ſang eſt mû trop foiblement, parce qu'il y a atonie habituelle ou accidentelle. Dans l'atonie habituelle, l'organiſation eſt foible & on ne parviendroit à établir convenablement les règles qu'en fortifiant les malades en même-tems qu'on imprimeroit un mouvement plus rapide aux fluides. Dans un pareil état, les médicamens corroboratifs doivent donc être unis aux *emménagogues*. Le vin chalybé de Mynſicht auquel on feroit l'addition ſuivante rempliroit parfaitement ce but.

♃ De limaille d'acier, deux onces.

De quinquina concaſſé, un gros.

De rhubarbe groſſièrement broyée de chaque une once.

De canelle bien odorante.

De caſtoréum, de chaque un gros.

Faites infuſer pendant quarante huit heures à un feu doux; paſſez & conſervez pour l'uſage. On en fait prendre un verre chaque matin à jeun, on en continue l'uſage en obſervant d'aider ſon action par un exercice convenable, car on ſait que le mouvement eſt indiſpenſable aux femmes dont la circulation eſt languiſſante.

A ces moyens on réunit l'uſage des eaux mar-

tiales pour boiſſon ordinaire, tant aux repas que dans les autres tems. Chez les ſujets dont la mobilité nerveuſe fait craindre une action trop prompte de la part des martiaux, on choiſit les eaux dans leſquelles le fer eſt diſſous par l'acide crayeux, car les vitrioliques les agacent très-ordinairement.

Cependant les fluides ne reſtent point dans un état de ſtagnation ſans former des empâtemens dans les glandes & le tiſſu cellulaire, & quelquefois même des commencemens d'obſtructions: ces ſymptômes exigent qu'on faſſe précéder par l'uſage de quelques purgatifs le traitement que nous venons d'indiquer. On choiſira de préférence parmi ces derniers les préparations d'aloës dont on ſait que l'action eſt de porter le ſang vers les viſcères contenus dans le baſſin & de ſuffire dans quelques circonſtances pour rappeller les règles. Telles ſont les préparations connues ſous les noms

De pillules de Rufus.

De Rudius.

De turbith dorées.

D'Hiere ſimple.

Angeliques.

Stomachiques de Meſné.

Stomachiques d'Alkind.

Martichines de P. Abano.

Népatiques.

De rhubarbe réformées.

Catholiques de Fernel.

Impériales de Lion.

Catholiques de Quercetan.

De tartre de Schrodes.

Policreſtes min. de Meſné.

De gomme ammoniac de Quercetan.

Hiſtériques.

Meſentériques de Daquin.

D'Eupatoire de Meſné.

Fœtides majeures de Meſné.

Fœtides mineures de Meſné.

De ſagapenum de Meſné.

De ſuccin de Craton.

Uterines de Mynſicht.

Hiſtériques de Schœffer

De caſtoreum d'Avicenne.

Hiſtériques de Corteſius.

De ſabine Mynſicht.

De Macer.

Chalybées, &c. &c.

Ce ne ſera donc qu'après avoir adminiſtré un purgatif de la claſſe de ceux que je viens d'indiquer qu'on paſſera au traitement preſcrit extérieurement. Mais il ſera utile de réitérer chaque quinzaine le même purgatif. Cette méthode eſt d'autant plus avantageuſe que les ſujets dont nous parlons ont ſouvent les premières voies remplies d'humeurs qu'il eſt indiſpenſable d'expulſer.

Il a été dit plus haut que l'atonie accidentelle étoit quelquefois la cauſe de la ceſſation des règles. Quand cet état a été de courte durée, les purgatifs ne ſont pas auſſi néceſſaires ou du moins il n'eſt pas beſoin d'en réitérer auſſi fréquemment l'uſage. Dans ces circonſtances les infuſions des plantes dont nous avons donné plus haut l'énumération, réuſſiſſent aſſez généralement; il n'eſt aucune ſubſtance dont l'action ſoit comparable à celle du fer pris ſans addition ou avec le mélange d'une petite quantité de canelle ou d'autre médicament odorant. C'eſt ainſi que ſont préparées des tablettes très-connues par leur uſage & fréquemment employées dans les maiſons religieuſes ou ſe raſſemblent un grand nombre de jeunes penſionnaires.

On ne paſſera pas ſous ſilence les affections morales qui ſont ou la cauſe ou l'effet de la ſuſpenſion des règles, & qui lorſqu'elles ſont prolongées occaſionnent des accidens de toute eſpèce. On connoît qu'il n'eſt pas poſſible de donner ici des préceptes qui doivent dériver néceſſairement des circonſtances dans leſquelles ſe trouvent les malades.

Il a été parlé ci-devant de l'uſage des *emménagogues* qu'on donne aux jeunes filles qui ne ſont point encore reglées; on ſe propoſe par leur moyen d'accélérer la première apparition des menſtrues. Cette méthode a cauſé de grands maux quand elle n'a pas été dirigée avec prudence. Il eſt rare qu'on puiſſe ſans inconvénient faire prendre des médicamens incendiaires à des ſujets qui manquent, pour la plupart, du tems, des forces néceſſaires pour former un ſang de bonne qualité & qui circule librement dans les extrémités des vaiſſeaux.

Il arrive aſſez fréquemment qu'on allume une fièvre lente & quelquefois aiguë; on arrête difficilement les progrès de la dernière, & l'autre conduit à grand pas à la cachexie. Que faire

dans des occurences aussi délicates ? S'assurer par l'examen du sujet si son sang est assez abondant pour fournir à l'évacuation des menstrues. Le pouls est un des moyens d'en connoître la quantité, l'état de nutrition l'indique également, le développement de la personne non-réglée fournit aussi des connoissances utiles ; & en effet, il seroit superflu de vouloir faire paroître des menstrues chez une jeune fille qui ne seroit pas parvenue à un dégré d'accroissement convenable ou qui paroîtroit naturellement foible ou épuisée, car tous les efforts qu'on tenteroit se réduiroient à porter le trouble dans les fonctions au lieu de faire couler les règles.

Il faut donc alors se contenter de faciliter l'accroissement & la nutrition par l'exercice, quelques toniques dont l'action soit modérée, & le choix des alimens les plus sains. Avec cette conduite les menstrues s'établiront d'elles-mêmes quand il en sera tems.

Il n'est pas ainsi d'une fille qui ayant toujours joui d'une bonne santé & qui paroissant avoir acquis le développement auquel elle peut naturellement arriver, tombe sans cause manifeste dans une sorte de langueur ou de foiblesse, au tems où l'on s'attendoit à voir paroître ses règles : la gêne qu'elle éprouve dans cet état, résulte du défaut de force suffisante pour faire parvenir le sang dans la cavité de l'utérus. Dans ce cas la nature a besoin d'un secours étranger pour établir une fonction dont elle n'est pas capable de s'acquitter par l'impuissance de son énergie. Ces secours se tirent des *emménagogues* unis aux toniques; on n'a rien à redouter de leur usage chez les sujets dont je parle, puisque l'action vasculaire est insuffisante & qu'à proportion qu'on la ranime, la santé se rétablit dans les mêmes rapports : mais comme cette affection morbifique a beaucoup de ressemblance à la chlorose. Je renvoie les lecteurs à ce mot pour y prendre une idée plus exacte de la maladie dont je parle.

(CHAMBON.)

ÉMOLLIENS. (*Mat. méd.*)

Les *émolliens* sont des substances fades que l'on applique à l'extérieur pour relâcher & détendre les parties, ils sont aussi appellés relâchans, tempérans & humectans. On les emploie lorsqu'il y a douleur, chaleur, tension, gonflement, sécheresse dans les tumeurs inflammatoires, &c. En considérant tous les médicamens dont on fait usage pour remplir ces indications, on reconnoît qu'ils doivent leurs propriétés à leur humidité & leur chaleur. La plupart ne doivent être regardés que comme des matières molles, d'un tissu lâche & spongieux, qui retiennent une grande quantité d'eau. Telles sont : les racines de mauve, de guimauve, l'oignon de lys, les feuilles des mêmes plantes, & spécialement celles de mauve, de guimauve, de seneçon, de mercuriale, de pariétaire, de violette, de bouillon blanc, de pourpier, de joubarbe. Les semences farineuses, sur-tout celle de graine de lin, de fenu-grec, d'orge, de riz, de lupin. Les farines retirées de ces graines ; la mie de pain, &c. On fait bouillir ces substances dans l'eau ou dans le lait, ou bien on les cuit avec une petite quantité de ces fluides. Elles se ramollissent & forment la plupart une bouillie épaisse que l'on applique sous le nom de cataplasme, sous la partie souffrante ; les vapeurs aqueuses & chaudes qui s'en élèvent, produisent tous les effets qu'on leur reconnoît ; aussi l'eau seule réduite en vapeurs répond-elle absolument au même but. Les mucilages, les huiles douces, le beurre, les graisses, les onguens de la même nature, appartiennent aussi à cette classe, mais n'agissent pas tout-à-fait de la même manière.

Ces remèdes conviennent dans un grand nombre de cas & ce sont les plus employés de tous les topiques. Les bains, les vapeurs aqueuses, les sucs ou décoctions de ces plantes sont quelquefois administrés à la place de ces substances même, suivant les cas qui se présentent dans la pratique. On les combine souvent avec quelques calmans vaporeux, comme le pavot, l'opium, les plantes vireuses, le safran, & alors ils appaisent plus efficacement les douleurs.

(FOURCROY.)

ÉMONCTOIRES. (*Pathologie.*)

Ce terme qui est tiré du latin *emungere ; moucher, nétoyer en tirant les ordures*, est employé pour désigner, dans l'économie animale, tous vaisseaux, canaux, conduits, ou réservoirs destinés à servir à la séparation de quelque humeur excrémentielle. Les anciens appelloient les narines l'*émonctoire* du cerveau, parce qu'ils croyoient que les vaisseaux de cette cavité ont la propriété & la fonction d'attirer les impuretés du cerveau ; on a retenu ce mot quoique dans une signification différente de celle-là. On dit que la peau, les reins, sont les *émonctoires* du corps, parce qu'il se fait par ces organes une sécrétion & une excrétion abondante des humeurs qui ne sont plus propres à aucun usage utile dans le corps humain, & même de celles qui sont viciées dans les maladies. On ne peut pas dire, par conséquent, des parotides, des vésicules séminales, qu'elles sont des *émonctoires*, puisque ces parties ne servent qu'à séparer ou à recevoir du sang des humeurs très-utiles dans l'économie animale, dont l'une rentre constamment dans le torrent des humeurs, & l'autre y est aussi assez souvent résorbée. C'est-là la dif-

férence des sécrétions & des excrétions. (*Voyez* l'article EXCRÉMENTIEL.)

(MAHON.)

EMPÉDOCLE, disciple de *Parménide* & de *Thélaugés*, étoit d'Agrigente, où il naquit vers la première année de l'Olympiade LXXIV, c'est-à-dire, l'an 484 avant notre ère. (*Voyez* l'article ANCIENS MEDECINS, *tome II*, *pag.* 671.)

Empédocle, ainsi que plusieurs philosophes, a adopté le systême physiologique de Pythagore; il avoit été instruit à l'école d'un disciple de ce dernier.

Empédocle rappella dans sa patrie l'égalité parmi ses concitoyens; il y vécut honoré & considéré; ennemi du faste, il détesta la tyrannie ou la royauté. Il se fit admirer dans son école par une profonde connoissance de la nature; ce qui fit que dans ce siècle on lui attribua des choses qui tenoient du prodige. Il est vraisemblable cependant que par l'étendue de ses connoissances dans la nature, & sur-tout dans la médecine, il obtint des effets jusqu'alors inconnus, qu'il énerva l'impression des vents nuisibles, qu'il corrigea les miasmes pestilentiels de l'air, qu'il rappella à la vie des femmes mortes en apparence par une suffocation utérine, & qu'il opéra d'autres choses semblables que d'autres se vantoient d'opérer par des opérations magiques, mais qu'il opéroit par l'étude profonde qu'il avoit faite de la nature. Il a composé la plupart de ses ouvrages en vers; d'autres sont écrits en prose, dont il ne nous reste que quelques fragmens. On lui attribue des vers sous ce nom: *Carmina aurea*, *vers d'or*.

On a dit qu'*Empédocle* s'étoit précipité dans le cratère de l'Etna: c'est une fable. On ignore l'époque de sa naissance & celle de sa mort, & par conséquent, le nombre d'années qu'il a vécu.

La philosophie d'*Empédocle* a répandu des lumières sur la philosophie rationelle & naturelle.

Ce n'est point par les sens, mais par la droite raison que ce philosophe a jugé de la vérité, persuadé que la vérité ne pouvoit être saisie ou découverte par les sens, pour lesquels tout est obscur, si la raison ne vient à leur secours & ne juge; que la réflexion & le jugement concourent avec la raison, parce qu'ils portent leur recherche & leur attention sur ce qui est clair & évident.

On voit par-là qu'*Empédocle* avoit regardé la raison accordée à l'homme, & seule capable de s'occuper des objets intellectuels, comme le tribunal ou le juge de la vérité; que les sens n'étoient que des moyens occasionnels. C'est donc mal-à-propos qu'on a voulu mettre ce philosophe au nombre des sceptiques.

Voici quelle étoit la philosophie d'*Empédocle*, autant qu'on peut le conjecturer, d'après quelques fragmens obscurs; que le principe des choses est double, l'un actif, & l'autre passif; que le principe actif est *monade* ou Dieu, & le passif, la matière; que cette *monade* intellectuelle est le feu, que toutes les choses sont formées de ce feu & se résolvent en ce feu; que beaucoup d'esprits sont disséminés dans l'air & administrent les choses terrestres; qu'il y a une certaine union, non-seulement entre nous & les dieux, mais aussi entre les brutes, à cause d'un seul esprit qui parcourt le monde & qui unit toutes choses; qu'ainsi, c'est un crime de se nourrir de leur chair, & qu'étant nos proches ou nos alliés, il est défendu de les tuer.

Il pense que le monde est un, sans néanmoins embrasser l'universalité, mais qu'il en est seulement une partie, & que le reste est une matière inerte. Il suppose avant les élémens certains fragmens & de très-petites molécules rondes, qui seules de ce reste infini de matière se meuvent; qu'à cette matière, divisée en très-petites molécules, sont inhérentes les qualités *primaires* de l'amitié qui unit les homogènes, & de la discorde qui sépare les hétérogènes; que ce mouvement existe par la *monade* ou feu intellectuel, dont le soin ou la vigilance est ineffable.

Dans son systême, ces principes des élémens ne sont pas seulement similaires, mais encore éternels; ainsi, rien ne sauroit exister, qui n'ait existé auparavant: la nature n'est autre chose que mélange & divulsion; par conséquent, il n'y a proprement ni génération, ni mort: les élémens sont au nombre de quatre, le feu, l'air, l'eau & la terre; le monde est circonscrit par la sphère du soleil; le monde, en prenant naissance, fut *éther*, ensuite feu, puis terre, par laquelle l'eau resserrée est entrée en ébullition, & de son évaporation s'est formé l'air.

Le ciel est un corps solide, formé de l'air, condensé ou resserré par la force du feu: les astres sont d'une nature ignée: il y a deux soleils, l'un est le feu primitif, placé dans l'autre hémisphère du monde, & le soleil que nous voyons est produit par la réflexion des rayons du premier.

Suivant le philosophe d'Agrigente, l'ame de l'homme est double, l'une supérieure & sortie de l'ame divine du monde, a été unie au corps pour être punie; l'autre, sensitive, est formée des principes des élémens, au moyen de l'amour & de la discorde: les animaux de tout genre & les plantes ont reçu une ame qui est errante,

jusqu'à ce qu'entièrement purifiée, elle retourne à Dieu, & que jointe à la nature, elle devienne Dieu.

Les corps des animaux sont formés par le concours fortuit des particulaires similaires, au moyen de la concorde & de la discorde.

La mer est la sueur de la terre brûlée par le soleil.

Dans la semence des deux sexes sont contenues certaines parties du corps & les membres, lesquels se joignent dans la jouissance. Les semences des plantes sont des espèces d'œufs.

Le droit de la nature, auquel tout doit obéir, est éternel, à cause des loix éternelles du destin, auxquelles toutes les choses sont soumises.

(GOULIN.)

EMPHRACTIQUES, *emphractica*, du mot grec εμφρασσω, j'obstrue. (*Mat. méd.*)

On appelle ainsi quelquefois les topiques, connus plus ordinairement sous la dénomination d'*emplastiques*. (*Voyez* EMPLASTIQUES.) (MAHON.)

EMPHRAXIE, *emphraxis*, obstruction, du mot εμφρασσω, de même qu'emphractiques. (*Pathologie.*)

On désigne par *emphraxie* une obstruction d'un canal par la matière inhérente en dedans de ce canal, laquelle ne peut passer par son extrémité sans produire dans ce même canal quelque changement. Tel est le rétrécissement des cavités par des matières visqueuses, épaisses, grumelées, inflammatoires, calculeuses, plâtreuses, purulentes, adipeuses, qui obstruent les cavités mêmes des vaisseaux. (*Voyez* OBSTRUCTION.)

(*Extr. du Dict. de Lav.*) (MAHON.)

EMPHYSÈME (l') est une tumeur blanche, luisante, indolente, plus ou moins élastique, causée par l'air qui s'est insinué dans les cellules du tissu graisseux. Cette bouffissure ressemble à celle des animaux qu'on souffle après les avoir tués.

L'*emphysème* est général quand l'air s'est insinué dans tout le tissu cellulaire de la peau. Il est particulier quand l'air ne s'est insinué que dans une partie, comme dans le scrotum, l'ombilic, &c.

On distingue l'*emphysème* qui est toujours élastique, de l'œdème, où les parties distendues n'ont point d'élasticité; on le distingue aussi aisément de l'anasarque, parce que, lorsqu'on presse une partie emphysémateuse avec le doigt, on sent une espèce de crépitation qui ne se rencontre pas dans l'anasarque.

Les scarifications soulagent beaucoup les malades attaqués d'*emphysème*; elles suffisent même souvent pour les guérir, quand elle n'a été produite que par une cause externe. Les fumigations de bayes de genièvre, les fomentations aromatiques sont alors employées avec succès pour en prévenir le retour. (*Voyez* ENFLURE, HYDROPISIE, TYMPANITE.) (DE HORNE.)

EMPIRIQUE. (Secte.) (*Histoire de la médecine ancienne.*)

Le médecin qui jetta les fondemens de la secte *empirique*, fut Philinus, un des premiers disciples d'Hérophile, dont il avoit abandonné la doctrine. Comme Philinus pouvoit avoir 40 ans vers l'an 279 avant notre ère, c'est à cette époque qu'on peut faire remonter l'origine de cette secte, qui se soutint durant plus de 300 ans, parce qu'elle fut adoptée par des hommes de mérite.

Il faut bien prendre garde que les médecins de cette secte, désignés par le nom d'*empiriques*, n'ont aucun rapport avec les charlatans de nos jours, qu'on s'est avisé d'appeller *empiriques* : ces derniers sont des gens de tout état & de toute condition qui, sans avoir étudié la médecine, sans connoître les signes des maladies, les symptômes qui les différencient, l'exercent avec quelques plantes ou quelques formules qu'ils prescrivent indistinctement; des ignorans, qui pour gagner quelque argent, exposent la vie de ceux qui ont l'indiscrétion de se fier à leurs vaines promesses. Cette horde vile & méprisable se soutient & pullule par sa jactance & son effronterie. Elle exerce sur les humains crédules une espèce de despotisme qui tombera bientôt avec celui des tyrans couronnés.

La médecine *empirique*, qui doit sa naissance à Philinus, dépendoit de l'expérience (εμπειρία).

Ceux de cette secte disoient qu'on pouvoit faire trois sortes d'expériences pour discerner, relativement à la santé, ce qui est utile d'avec ce qui est nuisible.

La première & la plus simple est celle que produit le hasard. Quelqu'un, par exemple, qui avoit une grande douleur de tête, étant tombé, s'est ouvert la veine du front, & ayant perdu beaucoup de sang, on a vu qu'il étoit soulagé. Ils mettoient au même rang les expériences que l'on fait en observant ce qu'opère quelquefois la nature seule, sans l'aide d'aucun remède, comme dans le cas suivant: quelqu'un qui avoit la fièvre, s'est trouvé mieux, après une perte de sang par les narines, après une sueur ou une diarrhée.

La seconde manière de faire des expériences est celle où l'on fait quelque chose par *essai*, à dessein de voir quel en sera le succès ; comme lorsque quelqu'un ayant été mordu par un serpent, ou par quelqu'autre animal venimeux, applique d'abord sur la blessure la première herbe qu'il trouve, ou lorsqu'un homme qui a la fièvre, essaie de se guérir, en buvant autant d'eau qu'il en peut supporter ; ou enfin, quand une personne fait un remède, y étant sollicitée par un songe ; ce qui arrivoit souvent alors où l'on avoit pour les songes une foi superstitieuse.

La troisième manière est celle que les *empiriques* appelloient *imitatoire*, laquelle a lieu quand, après avoir vu ce qu'ont produit le hasard ou la nature, ou la prescription réfléchie d'un médicament, on essaie une autre fois si l'on réussira de même, en imitant ce qui a été fait en ces occasions.

Les *empiriques* disoient que cette dernière sorte d'expérience est celle qui fait l'art, quand elle a été plusieurs fois réitérée. Ils appelloient *observation* ou *autopsie* (αὐτοψία) ce que chacun avoit expérimenté soi-même de cette manière, & ce qu'il avoit vu de ses propres yeux ; & ils donnoient le nom d'*histoire* à ce qui s'en rédigeoit par écrit ; c'est-à-dire, que l'autopsie ou l'observation n'étoit autre chose que ce qu'avoit vu chaque particulier, qui avoit pris garde à tout ce qui s'étoit passé dans le cours d'une maladie, soit par rapport aux remèdes, aux signes ou aux accidens de la maladie ; au lieu que l'histoire étoit une narration ou une espèce de registre de tout ce qui avoit été observé par ces particuliers ; lequel registre étant complet, ou comprenant toutes les maladies qui arrivent aux hommes, & les remèdes qu'on y a apportés, la médecine se trouvoit toute établie à un seul point près : c'est que, comme il arrive quelquefois de nouvelles maladies, sur lesquelles notre propre expérience, ni celle d'autrui, ne nous fournissent rien, ou que nous pouvons nous rencontrer en des lieux où les moyens de secours qui ont été expérimentés ailleurs, nous manquent, il faut nécessairement se tourner d'un autre côté pour soulager le malade.

Les *empiriques* avoient pourvu à ces cas particuliers par ce qu'ils appelloient *la substitution d'une chose semblable* (τοῦ ὁμοίου μετάβασις, *transitus ad simile*). C'étoit un nouvel essai qu'ils faisoient, après avoir comparé une maladie avec une autre maladie, ou une partie du corps avec une autre partie de même nature ; ou enfin, un simple, ou un remède, quel qu'il fût, dont la nature eût été connue ou expérimentée avec un autre qui eût du rapport avec le premier. Ils essayoient, par exemple, dans les dartres, les remèdes de l'érysipèle ; dans les maladies des bras, ce qui s'étoit pratiqué dans celles des jambes ; & s'il leur manquoit des coings qui sont des fruits âpres, ils prenoient des nêfles qui ne le sont pas moins.

L'*observation*, l'*histoire* & la *substitution d'une chose semblable*, étoient donc les trois fondemens de leur art, & c'étoit-là, sans doute, ce que quelques-uns d'entre eux appelloient le *trépied de la médecine*, τρίπους της ἰατρικῆς. L'observation, disoient les *empiriques*, étant ce par où l'on a commencé, elle a examiné, autant ce qui étoit nuisible, que ce qui étoit utile ; & même, pour ne rien oublier, elle s'est étendue, dans les commencemens, sur plusieurs choses qui ont été trouvées indifférentes ou superflues dans la suite ; mais on a remédié à ce défaut par le moyen de l'histoire, qui a appris à distinguer ce qu'on avoit utilement observé d'avec ce à quoi il ne falloit pas s'arrêter.

Si l'histoire, qui étoit la règle fondamentale de toute la pratique des *empiriques* & leur répertoire universel, leur servoit en cette occasion, ils ne s'en prévaloient pas moins pour distinguer les simples incommodités ; (telles que sont la chaleur, l'enflure, la douleur, la toux, la difficulté de respirer, l'inflammation, &c.... qu'ils appelloient des *symptômes* ou des *accidens*, lorsque chacune de ces incommodités venoit seule,) d'avec le *concours* (συνδρομή), que l'on voit quelquefois de tous ces accidens ensemble.

C'est à ce concours qu'ils étoient principalement attentifs. Sur quoi il faut encore remarquer qu'ils ne donnoient pas ce nom à la rencontre ou à l'assemblage de toutes sortes d'accidens indifféremment, mais seulement à l'assemblage de ceux que l'on avoit vus, par une longue observation, convenir de telle manière ensemble, qu'ils commençassent, s'augmentassent & diminuassent presque aussi-tôt les uns que les autres, ou du moins, que l'un ne vînt pas sans l'autre. Tel est proprement ce qu'ils appelloient *concours*, en un seul mot ; & pour distinguer les divers concours, ils appelloient les uns, tantôt du nom de la partie qui étoit spécialement affectée, comme pleurésie, péripneumonie, lorsque la plevre ou le poumon souffroit. Quelquefois ils leur donnoient des noms tirés de quelqu'un des principaux accidens, comme inflammation, fureur, &c. . . . D'autres fois ils leur donnoient le nom des choses auxquelles le mal ressembloit, ou leur paroissoit ressembler par quelque rapport, comme *chancre*, *éléphantiasis*, &c.... Pour être sûrs, par exemple, si un homme avoit une pleurésie, ils examinoient s'il avoit une fièvre continue, de la douleur au côté, de la difficulté de respirer, de la toux & des crachats sanglans ; lorsque tous ces accidens concouroient ou se rencontroient ensemble, il n'y avoit pas de doute que ce ne fût la maladie dont il s'agit. Il falloit que tous ces accidens se rencontrassent, ou

ou du moins, les plus essentiels, comme la fièvre continue, la douleur de côté, la difficulté de respirer & la toux, pour former le *concours pleurétique* ou la pleurésie. Un de ces accidens seul, ni même deux, ne suffisoient pas pour tirer la même conclusion. Si cet homme n'avoit eu que de la toux & des crachats sanglans, cela ne marquoit pas une pleurésie; c'étoit un indice de la phthisie, particulièrement si ces deux accidens étoient accompagnés d'un troisième & d'un quatrième, qui sont la fièvre lente & la maigreur. Enfin, si ce même homme ou un autre avoit de la douleur au côté, & même de la fièvre, sans toux, ni crachats sanglans, ni grande difficulté de respirer, & qu'il eût d'ailleurs des vomissemens & de la difficulté d'uriner, alors c'étoit la gravelle ou une colique néphrétique.

On voit par-là que les *empiriques* n'avoient pas changé les noms des maladies connues, mais qu'ils avoient retenu ceux qui étoient en usage avant l'établissement de leur secte, soit parmi les médecins dogmatiques, soit parmi les premiers *empiriques*; de la même manière que les médecins dogmatiques avoient reçu, sans y rien changer, les noms que les premiers *empiriques* avoient trouvé à propos de donner aux maladies.

Ces trois ordres de médecins convenoient aussi ensemble à l'égard des *concours*, c'est-à-dire, que les mêmes signes qui servoient aux uns pour connoître & pour distinguer les maladies, servoient aussi aux autres. Mais voici la différence essentielle qu'il y avoit d'ailleurs entre les *empiriques*, tant du premier que du second rang, & entre les dogmatiques, c'est que ceux-ci ne se contentoient pas de connoître les maladies par le concours des accidens qui en désignoient l'espèce; ils vouloient de plus pénétrer dans les causes de ces accidens; au lieu que les *empiriques* ne s'embarrassoient point de cette recherche, & s'occupoient uniquement à celle des remèdes.

Les *empiriques* avoient aussi pour cet objet recours à l'histoire qui contenoit, comme on l'a observé, & la description des maladies avec toutes leurs circonstances, & une relation exacte de tous les remèdes que l'on avoit vu produire un bon effet. Cela étant, ils avoient grand intérêt de prendre garde que les observations, dont leur histoire étoit composée, eussent été faites & recueillies par des gens de bonne-foi & capables de bien observer. Ils avoient pour cela deux précautions: ils donnoient premièrement beaucoup à la réputation des écrivains qui leur servoient de garans en ce point. Hippocrate, par exemple, avoit obtenu de leur part plus de confiance qu'Andréas; le premier, en effet, aux qualités qui font le bon observateur, réunissoit la probité, la candeur & la bonne-foi; Andréas étoit regardé comme un menteur. La seconde précaution prise par les *empiriques*, étoit de s'attacher, autant qu'il leur étoit possible, à ce qui avoit été observé par plusieurs, qui tous assurassent avoir vu la même chose en diverses occasions; en sorte que c'étoit-là une espèce de confrontation de témoins; & de quelque secte que fussent ces témoins, cela n'importoit pas aux *empiriques* qui ne prenoient que les faits & laissoient les raisonnemens.

Telle étoit la méthode des *empiriques*; méthode sage, qui devoit plus favoriser les progrès de la médecine que la manie de vouloir tout expliquer sur des apperçus trompeurs, & avec des suppositions dénuées de fondement. Mais cette méthode des *empiriques* n'étant fondée que sur des choses évidentes, & qui paroissent telles à tout le monde, il ne falloit, selon eux, faire usage que des sens, de l'observation & de la mémoire dans l'exercice de la médecine; ou, s'il s'agissoit de raisonner, c'étoit d'une manière si simple, qu'on n'étoit pas sujet à errer. Il ne falloit tirer que certaines conséquences tout-à-fait naturelles, & qui se présentent d'elles-mêmes. Un de leurs auteurs appelloit cette espèce de raisonnement *épilogisme*, c'est-à-dire, conclusion.

Les médecins dogmatiques convenoient bien avec les *empiriques* de tous les moyens de connoître ou de guérir les maladies, mais ils en ajoutoient un quatrième, l'*indication* qu'ils regardoient comme le fondement de toute la méthode curatoire. C'étoit, suivant eux, une insinuation de ce qui doit être fait pour guérir un malade; insinuation tirée de la nature & des causes de sa maladie, & des circonstances qui l'accompagnent, sans avoir égard à l'expérience. Les *empiriques* se seroient bien gardés d'avoir recours à un moyen qui supposoit la connoissance des causes des maladies qu'ils jugeoient inutile, & capable même de jetter dans des erreurs qui influent sur la pratique, lors sur-tout qu'on recherchoit les causes cachées.

Il étoit naturel que les dogmatiques qui, en voulant tout expliquer, relativement aux maladies, aux remèdes & à leurs effets, s'éloignoient en cela ou alloient au-delà de la conduite d'Hippocrate, leur maître, lequel se contentoit d'observer & d'agir, lorsqu'il le croyoit nécessaire; il étoit naturel, dis-je, qu'ils travaillassent à justifier l'utilité de la recherche des causes, même cachées, & les avantages, en pratique, de la théorie qu'ils tâchoient d'édifier. Ils entrèrent donc en lice avec les *empiriques*, & cette lutte, où des athlètes ardens combattoient avec vigueur pour l'honneur de leur secte, se soutint pendant environ trois cens ans.

Si les dogmatiques triomphèrent ou parurent triompher, ils en eurent l'obligation aux philosophes & aux sophistes qui tentoient aussi de tout expliquer, par de longs & absurdes raisonnemens qui n'apprenoient rien; ils marchoient de bonne-foi dans la voie de l'erreur & y entraînoient tout le monde; mais les *empiriques*, aussi instruits que les dogmatiques, ne faisoient usage de leur savoir & de leur raison que pour examiner avec soin ce qui se passoit chez les malades, pour observer le cours des maladies, les remèdes & leurs effets. Ils suivoient strictement le plan qu'avoit tracé Hippocrate; & aujourd'hui, presque tous les médecins se sont rapprochés des *empiriques*, au point qu'on peut dire qu'ils sont de cette ancienne secte. Les malades n'y perdent point, & la médecine marche à grands pas vers sa perfection.

Voyons d'abord les argumens par lesquels les dogmatiques soutenoient leur secte ou leurs opinions contre celles des *empiriques*. Nous les puisons dans Leclerc, célèbre historien de la médecine.

Les médecins dogmatiques soutenoient qu'il est nécessaire d'avoir connoissance des causes cachées des maladies, aussi-bien que des évidentes; qu'il faut savoir comment se font les actions naturelles & les diverses fonctions du corps humain; ce qui suppose nécessairement la connoissance des parties internes. Ils appelloient *causes cachées*, celles qui concernent les élémens ou les principes dont nos corps sont composés, & ce qui fait la bonne ou la mauvaise santé.

Il est impossible, disoient-ils, qu'on puisse savoir comment il faut s'y prendre pour guérir une maladie, si l'on ignore d'où elle vient, puisqu'il est hors de doute qu'il faut autrement se conduire, si les maladies en général viennent de l'excès ou du défaut des quatre élémens, comme quelques philosophes l'ont cru; autrement, si tout le mal vient des humeurs, comme l'a cru Hérophile; autrement, si c'est aux esprits qu'il faille s'attacher, selon la pensée d'Hippocrate; autrement, si c'est le sang, se transvasant des veines qui sont destinées à le contenir, dans celles qui ne doivent contenir que des esprits, il excite de l'inflammation; & si cette inflammation produit le mouvement extraordinaire du sang qu'on remarque dans la fièvre, suivant l'opinion d'Erasistrate; autrement, enfin, si c'est par le moyen des petits corps qui s'arrêtent dans des passages invisibles & qui bouchent le chemin, comme l'assure Asclépiade. Cela supposé, il faut nécessairement convenir que celui de tous ces médecins qui ne se trompera point dans la première origine de la cause des maladies, réussira le mieux dans leur cure.

Les dogmatiques ne nioient point que les expériences ne fussent aussi nécessaires, mais ils assuroient que ces expériences ne pouvoient se faire, & n'avoient jamais été faites que par le raisonnement. Ils ajoutoient qu'il est vraisemblable que les premiers hommes, ou ceux qui se sont les premiers mêlés de la médecine, n'avoient pas d'abord conseillé aux malades la première chose qui leur étoit venue dans l'imagination; mais qu'ils y avoient pensé plus d'une fois, & que l'expérience & l'usage leur avoient ensuite fait connoître s'ils avoient raisonné juste, ou s'ils avoient bien conjecturé: qu'il importoit peu que l'on dît que la plupart des remèdes avoient été expérimentés dans les commencemens, pourvu que l'on convînt que les essais qu'on en avoit faits étoient une suite du raisonnement de ceux qui avoient essayé ces remèdes.

Ils disoient de plus qu'on voyoit souvent arriver de nouvelles sortes de maladies, contre lesquelles l'usage ou l'expérience n'avoit encore rien enseigné, & qu'ainsi, il étoit nécessaire de prendre garde d'où elles étoient venues & comment elles avoient commencé; que sans cela, il n'y avoit personne qui pût savoir pourquoi il se serviroit en ces circonstances d'un moyen plutôt que d'un autre.

Telles sont, suivant les dogmatiques, les raisons pour lesquelles il faut s'attacher à la recherche des causes cachées.

Quant aux causes évidentes qui sont d'une nature à pouvoir être découvertes & connues de tout le monde, & où toute la science consiste à savoir si le mal est venu de chaud ou de froid, pour avoir eu faim, ou pour avoir trop mangé, ils soutenoient qu'il falloit nécessairement être informé de ces faits, & y faire les réflexions convenables; mais ils ne croyoient pas qu'il fallût s'en tenir absolument à cela.

Ils disoient encore à l'égard des actions naturelles, qu'il falloit que l'on sût pourquoi & comment nous recevons l'air dans nos poumons, & pourquoi il en sort, après y être entré? Pourquoi nous prenons des alimens, & comment ils se préparent & se distribuent ensuite par tout le corps? Pourquoi les artères s'élèvent & s'abaissent? Quelles sont les causes des veilles & du sommeil? &c..... Et ils soutenoient qu'on ne pouvoit point remédier aux incommodités qui regardent ces fonctions, si l'on ne savoit rendre raison de toutes ces choses.

Ainsi, disoient les dogmatiques, pour prouver leur assertion par un exemple tiré de la préparation des alimens; ou les alimens se broyent dans l'estomac, comme l'a cru Erasistrate, ou ils s'y

pourrissent, selon le sentiment de Plistonicus, disciple de Praxagoras; ou ils s'y cuisent, par l'effet d'une chaleur particulière, si Hippocrate ne s'est pas trompé; ou toutes ces opinions sont également fausses, s'il en faut croire Asclépiade, qui dit: rien ne se cuit, mais les matières se portent & se distribuent par-tout le corps, crues, & comme on les a prises. Il faut convenir qu'en suivant le sentiment d'Hippocrate, on doit nourrir les malades autrement qu'en suivant le sentiment d'Erasistrate, ou en suivant ceux de Plistonicus ou d'Asclépiade. S'il faut que les alimens soient broyés, on doit choisir ceux qui se broyent le plus aisément; s'ils se pourrissent, il faut prendre ceux qui sont plus faciles à se pourrir; si c'est la chaleur qui les cuit, on préfèrera ceux qui sont les plus propres à exciter cette chaleur; mais si rien ne se cuit & ne se change, on ne doit pas se donner tant de peine, ou il faut plutôt recourir aux alimens qui changent le moins de nature.

Les dogmatiques soutenoient enfin que, comme les douleurs & les maladies les plus considérables viennent des parties internes, il est impossible qu'on y porte du secours sans connoître ces parties: qu'il étoit par conséquent nécessaire d'ouvrir les corps des morts & d'examiner leurs entrailles. Ils ajoutoient qu'il n'est pas possible, lorsqu'une personne éprouve de la douleur audedans du corps, de savoir quelle est la partie affectée, si l'on ne sait pas précisément la situation de chaque viscère & de chacune des parties internes, & qu'on ne pouvoit absolument guérir une partie malade sans la connoître: que quand les entrailles d'un blessé sortent ou se montrent à l'ouverture de la plaie, celui qui ignore la couleur que doit avoir la partie saine, ne sauroit discerner ce qui est en bon état d'avec ce qui est corrompu ou altéré, & par conséquent, ne peut point y remédier; qu'au contraire, on y appliquera sûrement des remèdes, si l'on a connoissance de l'état naturel des parties offensées; & qu'en un mot, ce n'est pas une cruauté de chercher des remèdes pour une infinité d'innocens, en les éprouvant sur un petit nombre de scélérats.

Voici ce que les *empiriques* répondoient aux argumens de la secte dogmatique:

Qu'ils ne connoissoient que les causes évidentes, estimant que toutes les questions, qui regardent les causes obscures ou les actions naturelles, sont superflues, parce que la nature est d'elle-même incompréhensible. On ne pouvoit disoient-ils, nier cette vérité, si l'on faisoit réflexion sur la diversité des sentimens de ceux qui avoient disputé de ces matières, puisque ni les philosophes ni les médecins eux-mêmes n'étoient pas d'accord. Pourquoi, ajoutoient-ils, en croiroit-on plutôt Hippocrate qu'Hérophile, ou Hérophile qu'Asclépiade? Si l'on veut se payer de raisonnemens, il se peut faire que ce que les uns & les autres diront paroîtra vraisemblable. Si l'on demande des cures, il se trouvera que tous en ont fait, & ainsi l'on ne pourra point savoir de quel côté se ranger.

Que s'il suffisoit de raisonner pour être médecin, il n'y auroit point de plus habiles médecins que les philosophes; mais que, par malheur, la science de guérir leur manquoit, quoiqu'ils eussent des raisonnemens de reste.

Que les moyens, que la médecine employoit, étoient différents selon la nature des lieux; qu'il falloit d'autres remèdes à Rome, d'autres en Egypte, d'autres dans les Gaules; ce qui ne devroit pas être, si les causes des maladies étoient par-tout les mêmes.

Que les causes étoient souvent manifestes, comme cela se voit dans les plaies; mais qu'il ne s'ensuit pas de là que les remèdes qu'on doit y apporter soient également apparents ou faciles à trouver. Si donc la connoissance des causes qui sont évidentes ne peut pas suggérer les remèdes dont il faut se servir, quelle apparence que les causes qui sont cachées, obscures & douteuses, puissent nous donner plus de lumières? Et si ces dernières causes sont incertaines & presque incompréhensibles, n'est-on pas mieux fondé d'attendre du secours des choses assurées, & qui ont été expérimentées en diverses occasions, comme cela se pratique dans tous les autres arts.

Qu'un laboureur ou un philosophe ne devenoient pas plus habiles dans leur profession par des disputes, mais par la pratique & par l'expérience.

Que l'on pouvoit certainement conclure que toute question difficile n'appartenoit point à la médecine, par cela même que ceux qui avoient des opinions fort différentes sur ce sujet, ne laissoient pas de guérir les malades confiés à leurs soins; ce qui n'arrivoit ainsi que parce qu'ils ne s'attachoient point dans la pratique aux causes cachées, mais qu'ils s'en tenoient aux expériences qui leur avoient autrefois réussi.

Que la médecine ne devoit pas son origine à des questions de cette nature, mais à des expériences semblables à celles dont on vient de parler.

Quelques-uns des malades, continuoient-ils, qui, au commencement, étoient sans médecins, prenoient beaucoup de nourriture les premiers

jours de leur maladie, parce qu'ils ne manquoient pas d'appétit; d'autres ne mangeoient rien du tout, parce qu'ils étoient dégoûtés; on remarqua que ceux qui n'avoient rien pris s'étoient mieux trouvés. Quelques-uns avoient mangé étant dans un accès de fièvre, d'autres avoient mangé un peu auparavant, & d'autres après que la fièvre les avoit quittés; on observa que ceux qui avoient attendu la fin de l'accès, avoient été les premiers guéris. Des faits semblables s'étant souvent répétés, des hommes attentifs & exacts ont noté ce qui avoit le mieux réussi, & ont conseillé à d'autres malades de pratiquer la même chose. Qu'ainsi la médecine étoit née des essais qui s'étoient faits, tantôt à l'avantage des malades, tantôt à leur préjudice, & qu'elle avoit premièrement appris à leurs dépens à discerner ce qui étoit pernicieux d'avec ce qui étoit salutaire, & que les remèdes propres à chaque maladie ayant été trouvés peu à peu par cette méthode, les hommes avoient commencé à raisonner, & à chercher pourquoi ces remèdes opéroient de telle ou telle manière; que la medecine n'avoit pas été inventée par les raisonnemens, mais les raisonnemens après la médecine.

Les médecins *empiriques* demandoient encore aux dogmatiques, si les raisonnemens leur enseignoient la même chose que les expériences, ou s'ils enseignoient le contraire; que si les raisonnemens suggèrent la même chose, ils sont superflus, & que si l'on en infère quelque chose, qui soit contraire à l'expérience, ils sont préjudiciables: qu'à la vérité il avoit été nécessaire au commencement de faire des essais avec beaucoup de soins & de peine, mais que de leur tems, il y en avoit assez de faits, sans qu'il en fallût faire de nouveaux aux dépens des malades & qu'on n'avoit qu'à jouir du travail des anciens.

Qu'il ne falloit pas croire qu'il arrivât de nouveaux genres de maladies, ou qui demandassent une nouvelle manière de traiter; mais que s'il survenoit quelqu'espèce de mal qu'on ne connût pas, il n'étoit pas besoin de recourir d'abord à quelque cause obscure, mais qu'en ce cas un médecin habile devoit regarder à quelle maladie de celles qu'on voit ordinairement, ce nouveau mal avoit du rapport, & essayer les remèdes qui ont réussi dans des cas semblables.

Ils disoient de plus, (*ce à quoi il est très-important de faire attention*) qu'ils étoient bien éloignés de croire qu'un médecin pût se passer de raisonner, ou qu'un *animal* sans raison pût pratiquer la médecine, bien qu'ils fussent persuadés que les conjectures qu'on tiroit des causes cachées & obscures ne faisoient rien au fait, puisqu'il importoit de découvrir non pas ce qui fait la maladie, mais ce qui la guérit, & qu'il n'est point nécessaire de savoir comment s'opère la coction ou la digestion des alimens, pourvu qu'on sache quels sont ceux qui se cuisent ou se digèrent le mieux, qu'il étoit même inutile de rechercher comment & pourquoi nous respirons, mais qu'il falloit plutôt travailler à avoir des remèdes pour la toux, la courte haleine & les autres incommodités qui regardent la respiration. Qu'il ne falloit pas se tourmenter pour découvrir pourquoi les artères battent, mais plutôt chercher à connoître ce que marquent les divers changemens qui arrivent à leur battement, ce qui s'apprend par l'expérience.

Qu'à l'égard de toutes les autres questions que les dogmatiques proposoient, on pouvoit disputer de part & d'autre, avec une égale probabilité, & que pour l'ordinaire ceux qui avoient le plus d'esprit ou qui parloient le mieux, l'emportoient. Or, ce ne sont pas les beaux discours qui guérissent les maladies, ce sont les remèdes; & s'il arrivoit qu'un muet en eût de bons, & que l'expérience lui en eût appris le véritable usage, ce muet-là ne seroit-il pas un plus grand médecin qu'un homme qui auroit l'usage de la langue, & qui ignoreroit celui des remèdes?

Les *empiriques* soutenoient enfin que les dogmatiques ne s'attachoient pas seulement à des choses inutiles ou superflues, mais qu'ils choquoient même visiblement les principes de l'humanité. A quoi bon, disoient les *empiriques*, disséquer des hommes vivants (1), & faire de

(1) Quelques dogmatiques dans le premier siècle de notre ère, avoient ajouté foi à la fable absurde, qu'Hérophile & Erasistrate avoient disséqué tout vifs des criminels condamnés à la mort, & remis entre les mains de ces médecins par des rois; que la dissection qu'ils en avoient faite avoit procuré à ces médecins la satisfaction de voir à découvert, même avant que ces malheureux expirassent, ce que la nature tenoit auparavant caché, & de considérer la situation, la couleur, la figure, la grandeur, l'ordre, la dureté, la mollesse, l'âpreté, le poli, les éminences, les cavités de chaque partie, & d'examiner ce qui reçoit & ce qui est reçu.

Qui peut croire que des médecins aient pu former seulement le projet barbare de disséquer des hommes vivants; que des rois éclairés (les Prolémées d'Egypte) a leur demande, leur aient livré, pour cette barbare exécution, des criminels condamnés à mort pour leurs forfaits; qui peut croire que des médecins aient eu une ame assez atroce pour étouffer tout sentiment d'humanité, qu'ils aient plongé dans le corps de ces malheureux vivants le scalpel anatomique, & qu'ils aient pu sans être émus par les cris perçans de la douleur, commencer & continuer leurs cruelles incisions, soutenir ensuite la vue de leurs membres pal-

la médecine, qui doit servir au salut du genre humain, un cruel instrument de sa destruction, si par des voies si horribles on ne peut pas même découvrir tout ce qu'on souhaiteroit; & si l'on pouvoit au contraire en apprendre autant qu'il faut qu'on en sache, sans commettre aucun crime. (1) Ni la couleur, ni la dureté, ni la plupart des choses de cette nature, ne se rencontrent point semblables, dans un corps qu'on a ouvert, à ce qu'elles sont dans un corps entier. Car si la crainte, la douleur, l'abstinence du manger, ou le trop de nourriture, la lassitude, & mille autres légères incommodités, sont bien capables de faire du changement à cet égard dans les corps des personnes qu'on ne disseque pas, comment veut-on que les parties intérieures qui sont extrêmement tendres, & qui peuvent être altérées par l'air ou par la lumière seule, à laquelle elles n'ont jamais été exposées, ne changent point au même égard sous le tranchant du couteau anatomique, & sous des incisions douloureuses & cruelles, & qu'il n'arrive pas encore un plus grand changement par la mort? Qu'y a-t-il de plus absurde que de s'imaginer que les choses doivent être les mêmes dans un homme mourant, ou même déja mort, qu'elles étoient lorsqu'il vivoit? On peut véritablement ouvrir le bas-ventre & parcourir tous les viscères qu'il contient, pendant que l'homme respire, mais dès qu'on a déchiré le diaphragme, cet homme n'expire-t-il pas à l'instant? Voilà pourtant le seul moyen par lequel le cœur & les parties qui l'environnent se présentent aux yeux du médecin homicide, non point dans l'état où elles étoient pendant la vie, mais telles qu'elles doivent être après la mort. Ainsi tout ce que ce médecin ou plutôt ce bourreau, a avancé, c'est d'avoir égorgé un homme de la manière la plus cruelle; sans qu'il sache pour cela comment les parties qu'il voit étoient faites ou disposées avant que l'homme expirât.

Les *empiriques* ajoutoient que s'il y avoit quelque partie interne qui se pût voir, l'homme étant encore en vie, le hasard fournissoit aux médecins assez d'occasions pour cela, lors par exemple, qu'un gladiateur dans un cirque, ou un soldat dans une bataille, ou un voyageur attaqué par des voleurs, avoient reçu de grandes blessures: que c'étoit là un moyen légitime de s'instruire de la situation, de la figure des parties, & des autres qu'on peut reprendre sur ce sujet, par des actes de piété & d'humanité & non par une détestable cruauté; & en recherchant non de donner la mort, mais de donner la vie.

Ils prétendoient même qu'il n'étoit pas nécessaire de mettre en pièces les cadavres, & ils disoient que si cela n'avoit rien de cruel, c'étoit du moins une saleté: enfin que les choses étant fort chargées dans un corps mort, il valoit mieux s'abstenir d'y toucher, & se contenter de ce qu'on pourroit apprendre en tâchant de guérir ceux qui sont vivants.

Telle est la manière dont Celse fait parler les dogmatiques & les *empiriques*. Il semble qu'il plaide beaucoup mieux la cause de ceux-ci que celle des autres dont il ne rapporte pas les meilleures raisons; néanmoins, dans le jugement qu'il en fait, il tient un milieu entre ces deux partis: voici quel est son sentiment.

Il croit qu'il n'y a rien qui contribue plus à la guérison des maladies, qui est le principal but de la médecine, que l'expérience; & que les jugemens, tirés des choses obscures, n'appartiennent pas proprement à l'art de guérir les maladies; mais qu'il ne faut pourtant pas nier que l'étude ou la méditation des choses naturelles ne servent beaucoup à ouvrir l'esprit d'un médecin. Que si l'application qu'ont donnée à la physique & à tout

---

pitants; & teindre leurs mains dans le sang tout fumant de ces tristes victimes, abandonnées à des ames féroces, pour l'avantage de la société.

La société frémit, s'il faut que des essais infructueux, mais utiles même, quelquefois, soient tentés sur quelques-uns de ses membres bien que coupables; c'est au glaive de la loi à les punir; un médecin qui les soumettroit à de cruelles expériences deviendroit un assassin, & un monstre exécrable. Jamais, non jamais ni Hérophile, ni Erasistrate n'ont outragé la nature par l'excès de barbarie qu'on leur a reproché.

Les *empiriques* n'ont pu accuser les dogmatiques d'avoir fait de pareilles dissections, sur des hommes vivants. Ce reproche qu'on met sous leur plume ou dans leur bouche part d'un faussaire qui vouloit noircir la secte des dogmatiques. Quand il seroit vrai, ce qui n'est point prouvé, qu'Hérophile & Erasistrate eussent commis de sang froid ces atrocités, eux seuls en seroient coupables, car eux seuls ont essuyé ce reproche.

Il s'est écoulé plus de 300 ans depuis Hérophile jusqu'au règne de l'empereur Tibere, & cependant il ne paroît pas qu'on les ait chargés jusqu'à cette époque d'avoir fouillé dans les entrailles palpitantes d'hommes vivants. Celse est le premier qui les ait accusés de ces cruautés; & il a été copié sans doute par Tertullien qui écrivoit dans le deuxième siècle de notre ère.

Au reste, on ne voit point que la secte dogmatique depuis le siècle de ces deux médecins, ait recommandé ni autorisé ces dissections affreuses, horribles, abominables. (Goulin.)

(1) On trouve cette même pensée dans le passage où Tertullien s'élève contre Hérophile & Erasistrate: elle se trouve dans Cicéron, *Acad. quest. lib.* 4.

ce qui en dépend, deux hommes célèbres, Hippocrate & Erasistrate, qui ne se sont pas contentés de traiter des fébricitans & de panser des plaies, n'est pas, à proprement parler, ce qui les a fait médecins, il est du moins vraisemblable qu'ils se sont rendus par ce moyen plus grands médecins, qu'ils n'auroient été sans cette application. Que si l'on objecte que les raisonnemens trompent, on peut répondre qu'il est des occasions où les expériences ne trompent pas moins. Qu'il n'y a donc point de doute qu'on ne doive raisonner dans la médecine, mais que cela n'empêche pas que l'on ne doive tirer ses principales instructions de ce qui est évident, rejettant tout ce qui est obscur hors de l'art, mais non pas hors de la pensée de l'ouvrier ou du médecin.

Celse conclut que c'est une chose cruelle & même superflue d'ouvrir des hommes vivans, mais qu'il est nécessaire de s'instruire sur des corps morts; & qu'à l'égard de ce qu'on ne peut apprendre que sur des personnes vivantes, la longue expérience avoit montré par une voie plus douce, bien que plus lente, ce qu'il faut que l'on en sache.

On peut inférer de ce que dit Celse, qui paroît avoir vécu sous Tibère, que de son tems on faisoit des dissections de cadavres humains, mais rarement, selon toute apparence; elles se firent plus fréquemment dans le siècle suivant (le 2^{e}.), car Galien parle de cadavres de soldats germains, restés sur le champ de bataille, soumis au scalpel anatomique.

Il y a une remarque à faire sur l'observation de Celse, que les *empiriques* admettoient les causes évidentes des maladies. Ces médecins, à la vérité, recherchoient ces espèces de causes, mais ce n'étoit pas pour en tirer des inductions qui indiquassent les remèdes qu'il y avoit à faire. Les *empiriques* ne s'informoient des causes évidentes & des causes externes que comme des autres circonstances des maladies; elles leur tenoient simplement lieu de signes, & elles faisoient partie de ce qu'ils appelloient le *concours des accidens*, qui étoit ce qui leur désignoit l'espèce de la maladie: l'exemple suivant fera mieux concevoir leur pensée.

Si un homme qui avoit été mordu d'un chien enragé se présentoit à un *empirique*, ce médecin ne se contentoit pas d'examiner la plaie, qui dans le commencement n'étoit pas différente de celle qu'auroit causée la morsure d'un autre chien; il s'informoit de plus si celui qui avoit mordu cet homme n'étoit pas enragé; & ayant su qu'il l'étoit, il en inféroit qu'il ne falloit pas traiter cette plaie comme une plaie simple, mais qu'il falloit y appliquer les médicamens, que l'expérience avoit fait connoître propres pour guérir les plaies faites par des chiens enragés, & qu'il étoit d'ailleurs nécessaire que le malade prît intérieurement les remèdes que la même expérience avoit découverts aux médecins qui avoient auparavant traités de semblables maladies.

Les médecins dogmatiques se conduisoient de la même manière pour ce qui regarde la pratique; c'est-à-dire, que les remèdes qu'ils employoient, étoient les mêmes que ceux des *empiriques*, mais les premiers raisonnoient différemment.

Comme ils supposoient que le venin des chiens enragés, de quelque nature qu'il soit, agit en passant de la superficie au centre du corps, ou en s'insinuant du dehors au-dedans, ils tâchoient d'arrêter son cours, & de le rappeller ou de l'attirer incessamment par l'endroit qui lui avoit donné entrée. Dans cette vue, ils faisoient des ligatures, ils scarifioient le tour de la plaie, ou ils la dilatoient; ils y appliquoient des ventouses ou des attractifs, ils la tenoient long-tems ouverte, ils donnoient intérieurement des expulsifs: le tout pour suivre l'indication tirée de la cause du mal, qui se portant vers le centre du corps, demande ou indique qu'on fasse une révulsion, la plus prompte qu'il se peut, & qu'on l'attire au-dehors sans perte de tems.

Les dogmatiques alloient plus avant; ils faisoient tous leurs efforts pour découvrir la nature du venin ou de la cause des accidens qui surviennent en cette occasion. Ces accidens, disoient-ils, n'ont aucun rapport avec ceux qui dépendent d'un excès ou d'un défaut de chaleur, de froid, d'humidité ou de sécheresse, ni avec ceux que causent les autres qualités sensibles; il faut donc que ces accidens soient causés par un venin qui agit par toute sa substance, & qui demande, par conséquent, des remèdes qui opèrent par toute leur substance, tels que sont les antidotes.

Enfin, le dernier retranchement de ces médecins, lorsqu'ils n'étoient pas satisfaits de la manière d'expliquer les effets & la nature du venin dont il s'agit, c'étoit de dire qu'il suffisoit que l'expérience eût montré les remèdes qu'il falloit lui opposer.

Les *empiriques*, qui prescrivoient les mêmes remèdes, laissoient aux dogmatiques toutes leurs autres raisons, & n'employoient que la dernière. Ils se servoient, disoient-ils, de tels ou de tels remèdes, parce qu'on les avoit souvent donnés avec succès, pour prévenir ou pour guérir la rage. Ils disoient la même chose à l'égard de toutes les autres maladies. Quand on leur demandoit pourquoi ils n'entreprenoient pas de réduire d'abord une jambe luxée, lorsqu'il y avoit plaie

à l'endroit de la luxation? c'est, répondoient-ils, parce qu'on a observé qu'il survient des convulsions, lorsque dans ce cas on fait la réduction : si on leur demandoit ensuite pourquoi cet accident arrivoit ? ils répondoient nettement qu'ils n'en savoient rien, & qu'ils ne s'en mettoient pas en peine, parce que cela ne fait rien à la cure.

En un mot, les *empiriques* ne recherchoient jamais les choses cachées, ils n'en tiroient jamais d'indications ; & ils ne s'attachoient même aux causes évidentes que comme à des moyens de discerner les espèces de maladies, sans raisonner aucunement sur la manière dont ces causes agissent

(GOULIN.)

EMPIRISME. f. m. (*médécine pratique.*)

Les grecs ont appellé empiriques, les médecins qui exerçoient cet art, guidés uniquement par l'expérience & l'observation : leur méthode, ou la collection des principes qu'ils mettoient en pratique, fut appellée *empirisme*.

Pour avoir une connoissance exacte des idées attachées à ce mot, il faut considérer ; 1°. l'*empirisme* dans son origine ; 2°. lorsqu'il forma une secte chez les médecins grecs ; 3°. ce que c'est que l'*empirisme* clynique actuel ; 4°. en quoi il diffère de la charlatanerie.

1°. La médecine primitive ne fut qu'un simple assemblage de faits, dont la plupart étoient dûs au hasard. Voici comme nous présumons qu'ils furent recueillis. Il existe dans l'homme, comme dans les animaux, un sentiment qui les porte à veiller à leur conservation. Boerhaave a dit, d'après Hippocrate, que ce sentiment étoit une impulsion automatique. Nous ne discuterons point ici la vérité de cette assertion qui nous paroît très-problématique ; nous dirons seulement, que l'homme fuit involontairement ce qui fait du mal, de même qu'il est entrainé par ce qui lui fait plaisir. D'après ce principe incontestable il est vraisemblable, que les premiers hommes, ont observé ce qui leur étoit utile ou nuisible, soit en santé, soit en maladie, parce que l'esprit d'observation, est une suite nécessaire du sentiment, qui veille à la conservation.

L'on trouve ce germe d'*empirisme* chez les nations les plus sauvages, qui ont le moins d'idées, & qui par conséquent raisonnent le moins. On en découvre pareillement des traces parmi les peuples de nos campagnes. Il y a peu d'habitans qui ne sachent soulager leurs maux par quelques remedes que l'expérience leur ont appris ; ou qu'ils ont vu employer dans leur famille ou chez leurs voisins.

Dans quelque contrée que l'on voyage on y trouvera une médecine naturelle que la tradition y conserve.

Nous formerons donc la première classe de médecins empiriques, des premiers hommes qui ont commencé à se traiter eux-mêmes ou à secourir leurs semblables, sans autre lumière qu'une observation simple & grossière. Cette classe est aussi ancienne que le monde. L'homme a fait attention à ses maux & à ce qui le soulageoit ; il s'en est ressouvenu lorsque les mêmes circonstances se sont présentées de nouveau. Il a raconté ses succès à ses voisins, il les a transmis à ses enfans. Voilà la naissance de l'*empirisme*. Herodote, Strabon, Pausanias, &c. nous rapportent que l'on gravoit sur les colonnes, & les murailles des temples, les remèdes dont les vertus étoient confirmées par l'expérience. L'on exposoit les malades dans les lieux publics, sur les grands chemins, afin que les passans leur fissent connoître quelque plante qui les soulageât. C'est ainsi que les Babyloniens les Égyptiens en usoient, & beaucoup d'autres peuples de l'antiquité.

2°. Lorsque les sciences eurent passé de l'Egypte chez les Grecs, la médecine fit beaucoup de progrès chez ces derniers. Pithagore joignit la philosophie ou le raisonnement à l'*empirisme* ; Hippocrate vint ensuite & fut le premier qui rassembla les connoissances acquises jusques à lui, & les reduisit en art ; il en fit en même-tems une science. On sait qu'il donna naissance à la secte dogmatique. (*Voyez* DOGMATIQUE.) Dès-lors on commença à raisonner sur les causes des maladies. Il s'éleva des écoles célèbres à Cos, à Rhodes, & à Cnide.

L'étude des causes, sur-tout des causes cachées, de leur action, de la manière d'agir des médicamens, fit éclôre nombre de systêmes & de théories. Des grands genies de ces siècles reculés, après les avoir médités, se crurent fondés à croire que cette chaîne de raisonnemens ne conduisoit pas toujours au but que la médecine se propose, qui est la guérison des malades. L'expérience leur apprenoit au contraire chaque jour que l'on guérissoit sans raisonner sur la manière inconnue dont agissoient la cause & le remède. Ils finirent par abandonner ces spéculations & se réunirent pour former une secte à laquelle ils donnèrent le nom d'empirique, c'est-à-dire, qui ne reconnoissoit que l'expérience pour règle. On voit par-là que le nom d'*empirique* ne leur venoit point d'aucun fondateur ; c'étoit du mot grec ἐμπειρία expérience. Hippocrate, *de ratione victu in acutis*, Sect IV, nous apprend que l'école de Cnide avoit adopté les principes de l'*empirisme*. D'après ce passage, on peut conclure contre l'opinion contraire de Celse & de Le Clerc,

que c'eſt dans cette école, que l'*empiriſme* a pris naiſſance. Philinus de Cos, ni Serapion d'Alexandrie, n'en ſont point les auteurs, comme Le Clerc le prétend. C'eſt au contraire à l'école Cnidienne qu'eſt due ſon origine, comme celle de Cos avoit donné naiſſance à celle des dogmatiques.

Cette ſecte avoit commencé 287 ans avant l'ère chrétienne. Elle enſeignoit que l'expérience étoit l'unique règle que l'on devoit ſuivre en médecine. Les médecins qui l'avoient embraſſée admettoient trois ſortes d'expériences. La première étoit due au hazard. Voici ce que dit Le Clerc dans ſon hiſtoire de la medecine :

« Quelqu'un, par exmple, éprouve un mal de » tête violent; il tombe & s'ouvre la veine du » front, il perd beaucoup de ſang ; cette » hémorrhagie le ſoulage : voilà une expérience » due au hazard. Les efforts ſalutaires de la » nature qu'ils avoient grand ſoin d'obſerver, » devoient auſſi ſelon eux être mis dans la claſſe » du hazard. Quelqu'un qui avoit de la fièvre » avoit été guéri par une criſe abondante, telle » qu'une ſueur, une diarrhée, un vomiſſement » une expectoration, ſans avoir fait aucun rèmède » qui pût y contribuer : c'étoit pareillement au » hazard qu'il falloit attribuer cette guériſon.

» La ſeconde manière de faire des expériences » étoit celle d'eſſayer quelque choſe pour voir » quel en ſeroit le ſuccès, comme de boire dans » la fièvre, une grande quantité d'eau, de s'abſ- » tenir de toutes ſortes de boiſſons, & d'alimens » pendant pluſieurs jours, de ſe bien couvrir, » de ſe faire réchauffer, pour exciter la ſueur; » ſi quelqu'un avoit été mordu par un ſerpent, » d'y faire appliquer la première plante qu'il ren- » controit, ou enfin de faire quelque remède » qui auroit été indiqué dans un ſonge, car » les anciens y ajoutoient beaucoup de foi.

» La troiſième manière qu'ils appeloient imita- » toire, a lieu lorſqu'après avoir vû ce qu'ont » produit le hazard, la nature ou le deſſein: on » eſſaie une autre fois ſi l'on réuſſira de même, » en imitant ce qui a été fait en ces occaſions. » Cette dernière eſt, ſelon eux, celle qui conſtitue » l'art quand elle a été réitérée nombre de fois » avec ſuccès ; par exemple, de ſaigner dans » certains maux de tête ; de purger dans les » maladies putrides, d'ouvrir des véſicatoires » dans les rhumatiſmes & autres ».

Ils appelloient obſervation ou autopſie, ce que chacun avoit obſervé; & le recueil de ces obſervations rédigées par écrit, formoit l'hiſtoire des maladies, dans laquelle ſe trouvoient décrits non-ſeulement les ſignes des maladies, mais encore les effets des remèdes qui en avoient opéré la guériſon. Cette hiſtoire étoit néanmoins incomplette, car elle ne pouvoit point ſervir de guide, lorſqu'il ſurvenoit quelque maladie nouvelle ou que l'on ſe trouvoit dans l'impoſſibilité de ſe procurer les remèdes qu'elle indiquoit. Dans ces cas ils avoient recours à une manière de traiter qu'ils appelloient *ſubſtitution d'une choſe ſemblable*. Ils ſe conduiſoient dans ces circonſtances par analogie, ſoit pour le choix des remèdes, ſoit pour le choix des moyens, qu'ils croyoient néceſſaires dans le traitement. Jugeoient-ils à-propos d'employer les amers ou les aſtringens; ils cherchoient dans ces deux claſſes, parmi ceux qu'ils avoient à leur diſpoſition, ceux qu'ils pouvoient ſubſtituer à ceux qui leur manquoient. Ils avoient auſſi égard aux différentes parties du corps, le bras étoit-il attaqué d'une maladie nouvelle, ils la traitoient de même qu'une ſemblable qu'ils avoient guéri à la jambe, dont les accidens étoient à peu près les mêmes. L'obſervation, l'hiſtoire & la ſubſtitution; faiſoient donc la baſe de la médecine empirique.

Ils s'accordoient ſur beaucoup de points avec les dogmatiques. Les uns & les autres avoient conſervé les mêmes noms aux maladies. Ils recueilloient avec beaucoup de ſoin les obſervations de tous les médecins de quelque ſecte qu'ils fuſſent, pourvu qu'ils fuſſent certains de leur probité & de leur bonne foi. Ils raiſonnoient très-peu ſur les choſes cachées, ou s'ils ſe permettoient quelques réflexions, elles étoient très-ſimples & par conſéquent très-probables. Les conſéquences qu'ils tiroient de leurs principes, étoient ſi naturelles, qu'elles ſe préſentoient d'elles-mêmes, & perſuadoient au premier coup-d'œil. Un de leurs auteurs appelloit ce raiſonnement *épilogiſme*, c'eſt-à-dire *concluſion*. Il ſeroit bien à ſouhaiter, que la médecine moderne revint à ce point de ſimplicité, ſur-tout que l'on fût plus reſervé ſur les obſervations ; on verroit moins de faits fabuleux avancés chaque jour à la honte de ceux qui exercent cet art.

Leur méthode n'étant fondée que ſur des choſes évidentes, qui paroiſſoient telles à tout le monde, il ne falloit, ſelon eux, que faire uſage des ſens & de la mémoire pour bien excercer leur art. Ils différoient ſur ce point eſſentiellement des dogmatiques, qui vouloient, que chaque médecin exerçât ſon raiſonnement à découvrir les cauſes premières des maladies; ce qui a été & ſera toujours une ſource d'erreurs pernicieuſes. Ils différoient encore par l'indication, que les dogmatiques admettoient comme une règle eſſentielle, & qu'ils rejettoient abſolument. Tels furent à peu près les principes de la ſecte empirique chez les grecs. Elle fut célèbre pendant nombre de ſiècles en Grèce, en Egypte, dans pluſieurs contrées de

de l'Asie, de l'Afrique, ainsi qu'en Italie. Rome fut long-tems le théatre de ses travaux & de ses succès. Néanmoins le tems qui détruit tout, anéantit ses écoles, ainsi que ses sectateurs. Les dogmatiques, leurs adversaires implacables, les attaquèrent avec les armes du ridicule, & du raisonnement; & ils restèrent seuls maîtres de la science & de l'exercice de la médecine.

3°. Depuis le renouvellement des lettres, il s'est formé une troisième classe d'empiriques, qui est très-nombreuse, quoique ce soit celle qui fait le moins de sensation dans le monde. Je veux parler de la plupart des médecins qui se sont livrés à la pratique de la médecine, parmi lesquels je citerois Sydenham, si je voulois proposer des modèles. Si l'on fait attention à la manière dont ils se comportent auprès des malades, on verra qu'ils les traitent suivant les vrais principes de l'*empirisme*.

Ces médecins, habitués par l'expérience d'un grand nombre d'années à se former dans un instant le tableau de la maladie, pour laquelle ils sont appelés, en distinguent, dans un clin d'œil, les variétés & le période. A peine ont-ils tâté le pouls & fait quelques questions à leurs malades, qu'ils ont trouvé le remède qu'il convient d'appliquer. C'est toujours leur expérience & celle des autres qui décide leur choix. Ils ne s'occupent point à raisonner sur les causes internes, parce qu'ils savent qu'elles sont presque toujours inconnues. Ils s'avisent encore moins de vouloir expliquer l'action chimique ou mécanique des remèdes. Si le premier ne réussit point, ils ont recours à un second, & même à plusieurs autres successivement, quoique souvent ils leur reconnoissent des propriétés opposées. On les voit quelquefois suivre fidellement la marche d'une crise, & attendre patiemment les efforts de la nature, parce qu'ils prévoient qu'ils seront salutaires. D'autres fois, préférant une médecine active à la lenteur d'un traitement expectatif, ils font succéder rapidement des remèdes énergiques, & cherchent promptement dans leur art des secours que la nature leur refuse. Leur conduite n'est soumise à aucune opinion, à aucun systême; l'expérience & l'observation sont leurs seuls guides.

Ils diffèrent des empiriques grecs, en ce qu'ils ont commencé par étudier les causes cachées, à l'aide de la physique, de la chimie & des autres sciences accessoires à la médecine-pratique; au lieu qu'à Cnide on n'étudioit que l'histoire des maladies.

Les empiriques grecs avoient négligé d'apprendre; ceux-ci ont oublié ce qu'ils avoient appris. Dans le fait, les uns & les autres travaillent & guérissent d'après les mêmes principes.

Les connoissances actuelles de la médecine, les plus certaines, sont les faits & les signes des maladies, la chaîne qui les lie, la manière dont ils se succèdent; & enfin, les effets constans des remèdes. Quiconque est de bonne-foi, doit avouer qu'il ignore la manière d'agir de la plupart des causes & des remèdes. Il ne faut point se rebuter néanmoins, ni abandonner les sciences qui peuvent nous les faire connoître; telles que la physique, la chimie, &c. Plus on fera de progrès dans ces dernières, plus l'art de guérir deviendra facile & sûr, puisqu'on réunira aux connoissances à *posteriori*, celles qui nous manquent à *priori*.

Cullen, dogmatique outré dans ses ouvrages, & souvent théoricien subtil, nous dit dans la préface de ses *Elémens de médecine-pratique*: « que la » question n'est point décidée, si la médecine-pra- » tique est susceptible de raisonnement, ou si elle » doit être fondée uniquement sur l'expérience, » &c. Il ajoute que la médecine est fondée » chez tous les hommes sur de certains principes » qui sont des conséquences du raisonnement, » &c. » Je crois que ce célèbre professeur se trompe. S'il avoit pratiqué la médecine dans les campagnes, il y auroit découvert une médecine traditionnelle, née du hazard & de l'observation la plus simple, à laquelle le raisonnement, dans le sens que l'entendent les dogmatiques, n'a jamais eu part; car, je le répète, le hazard a donné les principes de la médecine aux premiers hommes; l'expérience les a confirmés. Pour moi, je suis fermement persuadé que les traitemens des maladies & des remèdes les plus accrédités sont dus uniquement à ces deux sources.

Je ne crains pas d'avancer que le raisonnement, jusques ici, a conduit à très-peu de découvertes. L'on n'a raisonné, & l'on ne raisonne encore que d'après l'évènement.

La quatrième espèce d'*empirisme* que l'on va ajouter ici, n'en mérite pas le nom, puisqu'il ne faut avoir aucune connoissance en médecine pour l'exercer.

L'on rencontre dans la société, des individus qui administrent des remèdes, qu'ils tiennent secrets. Ces secrets sont quelquefois héréditaires dans certaines familles. On en rencontre beaucoup parmi les gentilshommes; leurs secrets portent sur-tout contre la rage. D'autres ont fouillé dans les livres pharmaceutiques, & en ont tiré des recettes qu'ils appliquent ensuite à l'aveugle. Le zèle & la charité des curés de campagne leur font souvent commettre cette faute. Enfin, il en est qui ne font mystère de la composition de leurs remèdes que pour en tirer de l'argent. Cette dernière classe est aujourd'hui très-nombreuse, sur-tout dans les grandes villes. Ils

font connus fous la double dénomination de *charlatans* ou *empiriques*. (*Voyez* CHARLATAN.) Ces ignorans ne connoiffent la plupart, ni les effets du remède qu'ils adminiftrent, ni le caractère de la maladie qu'ils entreprennent de guérir. Le nom d'*empiriques* dont on les qualifie, eft injurieux en ce fens ; il fert à exprimer le jufte mépris que l'on a pour eux. Il eft bien furprenant, que dans un gouvernement fage, ils ne foient pas punis plus févèrement, & que l'on ne prenne point de juftes mefures pour en extirper une efpèce auffi nuifible. (DE BRIEUDE.)

EMPLASTIQUES, *emplaftica*, du mot grec ἐμπλάσσω, j'obftrue, j'adhère. (*Mat. méd.*)

Topiques obftruans, ou qui, appliqués au corps, s'y attachent, enduifent & ferment les pores, comme font la graiffe, les mucilages, la cire, &c. C'eft la même chofe qu'Emphractiques. (*Voyez* ce mot, & EMPLATRES.)

(MAHON.)

EMPLATRE. (*Mat. méd.*)

Remède topique d'une confiftance folide, capable d'être ramolli par une très-légère chaleur, & qui dans cet état peut s'étendre aifément fur une peau ou fur une toile, s'appliquer exactement à la peau, & y adhérer plus ou moins.

Cette application des *emplâtres* n'a pas feulement lieu dans les maladies externes, autrement dites chirurgicales ; il y en a plufieurs qui paffent pour des fecours qu'il ne faut pas négliger dans certaines affections intérieures, comme dans les tumeurs du foie & de la rate, dans cette élévation rénitente de tout le bas-ventre des enfans, connue fous le nom de *carreau*, &c. Tels font particulièrement les *emplâtres* de ciguë, de bétoine & de vigo.

Les matériaux des *emplâtres* font différentes matières graffes & vifqueufes, les graiffes de divers animaux, les huiles, les réfines, les baumes, la cire, la poix, les gommes-réfines, les chaux de plomb qui font folubles par les huiles, auxquelles elles donnent de la confiftance, font des matériaux fort ordinaires des *emplâtres*. On a fait entrer auffi dans la compofition de quelques-uns, diverfes fubftances végétales pulvérifées, & même quelques matieres minérales, comme le mercure, la pierre calaminaire, la pierre hæmatite, &c.

Le manuel de la préparation des *emplâtres* diffère confidérablemant, felon la diverfe nature des matériaux de chacun d'eux.

Les *emplâtres* qui ne contiennent que des graiffes, des huiles, des réfines, de la cire, des baumes, en un mot, des matières très-analogues entre elles, & éminemment mifcibles, font ceux dont la préparation eft la plus fimple ; car il ne s'agit pour ceux-là que de faire fondre tous les ingrédiens à un feu léger, au bain-marie pour le plus fûr & de les mêler intimement. Tel eft l'*emplâtre* d'André de la Croix.

On prépare encore par une manœuvre très-fimple les *emplâtres* qui ne contiennent que des fubftances mifcibles par la fimple liquéfaction, auxquelles on ajoute certaines poudres qui ne font point folubles par les matières fondues, & qui ne fe mêlent avec que par confufion. L'*emplâtre* de mucilage en eft un exemple.

Les gommes-réfines qui ne fe liquéfient pas au feu, & qui ne font pas folubles par les huiles, font folubles par le vinaigre ; & on a tiré de cette propriété une autre méthode de les introduire dans les *emplâtres*, méthode à laquelle on a fur-tout recours pour les gommes réfines qui ne fe pulvérifent que très-difficilement, telles que le fagapenum & le bdellium.

On diffout donc les gommes-réfines dans du vinaigre, on filtre, on les rapproche à confiftance d'*emplâtre*, ou feulement à confiftance de miel, felon qu'il eft requis pour la confiftance même de l'*emplâtre*, & on mêle preftement ces gommes ainfi diffoutes & rapprochées aux matières graffes fondues, & tant foit peu réfroidies.

On fait entrer quelquefois dans le même *emplâtre* des gommes-réfines fous la forme de diffolution épaiffie, & fous celle de poudre, comme dans l'*emplâtre* de fafran de la pharmacopée de Paris.

On peut faire une troifième efpèce d'*emplâtres* de ceux dans la compofition defquels entrent des fécules, ou parties colorantes vertes, des plantes. Dans ce cas, on met une plante pilée dans une huile ou dans une graiffe que l'on fait cuire jufqu'à ce que l'humidité foit diffipée, que l'on paffe, & qu'on emploie enfuite dans l'*emplâtre* comme on le pratique dans la préparation de l'*emplâtre* de mélilot : ou l'on emploie de la même façon le fuc non déféqué d'une plante, comme on le fait dans l'*emplâtre* de ciguë. Les *emplâtres* qui contiennent cette fécule font verts : cette partie eft vraiment foluble dans les fubftances huileufes.

Il faut bien diftinguer à cet égard les fucs non déféqués des plantes d'avec leur décoction, qui ne contient point la partie colorante verte des plantes, mais feulement une partie extractivequi n'eft pas foluble par les matières huileufes, &

qui ne peut se mêler avec elles qu'à la façon des poudres, ou plus imparfaitement encore. La cuite du vieux linge ou de la charpie dans de l'huile, demandée même dans les pharmacopées modernes, pour la préparation d'un *emplâtre* qui doit son nom à ce ridicule ingrédient; la cuite de ce vieux linge, dis-je, est une opération dont la fin, si même elle a été exécutée pour une fin, n'est plus un objet réel pour les artistes de nos jours. On peut en dire à-peu-près autant des décoctions des substances animales. Une décoction chargée de parties animales & de parties végétales, demandées dans l'*emplâtre* de grenouilles ou de vigo, est donc un ingrédient très-défectueux de cet *emplâtre*. Aussi les meilleurs artistes, (*Voyez* entre autres Baumé, *Elémens de Pharmacie*, article EMPLATRE DE VIGO REFORMÉ,) emploient-ils de l'eau pure, qui est d'ailleurs nécessaire dans la préparation de cet *emplâtre* à la place de cette décoction.

Les extraits rapprochés, ou réduits en consistance solide, se mêlent très-difficilement encore avec les matériaux huileux, des *emplâtres*; aussi l'union des extraits avec les autres ingrédiens de l'*emplâtre diabotanum* ne cause-t-elle pas un des moindres supplices des artistes dans l'exécution de cette pénible & fastueuse composition pharmaceutique.

Les *emplâtres* dans la composition desquels entrent les chaux de plomb, constituent la quatrième classe. La manœuvre par laquelle l'artiste dispose ces substances à la combinaison, est très-chimique; & il n'est point de chimiste qui ne pût être flatté de la découverte de cette pratique, qui est sans doute due au hasard ou au tâtonnement, comme tant d'autres de la même classe, ou pour le moins dont l'inventeur est absolument inconnu.

Pour unir une chaux de plomb à une huile ou à une graisse, la litharge, par exemple, à l'huile d'olive ou au sain-doux, on prend de l'une & de l'autre de ces substances dans une proportion connue, environ une portion de litharge pour deux portions d'huile; on les met dans une bassine destinée à cet usage, dont le fond dégénère en un cône renversé & obtus, avec une bonne quantité d'eau, à peu près autant que d'huile, on fait bouillir en brassant exactement, c'est-à-dire, remuant en tout sens avec une spatule de bois, jusqu'à ce que la combinaison soit achevée. On connoît qu'elle l'est, ou que la litharge est cuite, pour parler le langage des laboratoires de pharmacie, lorsqu'on n'apperçoit plus de grains de litharge, & que la masse de l'*emplâtre* est égale & liée. Si l'eau manque avant qu'on ait obtenu ce point, ce qu'on connoît à ce que la masse de l'*emplâtre* se boursouffle & s'élève plus qu'auparavant, & qu'elle tombe & s'affaise ensuite presque tout d'un coup; on ajoute de l'eau bouillante qu'on doit avoir sous la main, ou qu'on doit faire chauffer, retirant la bassine du feu pendant ce tems-là. On ne sauroit employer de l'eau froide, parce que ce liquide s'introduisant sous la masse de l'*emplâtre*, qui est actuellement chaude au dégré de l'eau bouillante, & étant mis soudainement en expansion, feroit monter brusquement l'*emplâtre*, le répandroit, pourroit blesser l'artiste & même occasionner un incendie.

Le merveilleux, ou plutôt le beau simple, de cette opération consiste en ceci : on traite réellement l'huile & la litharge au bain-marie, & cela quoique l'eau qui fait le bain soit contenue dans le même vaisseau que les matières qu'elle échauffe; & il est inutile en effet de la placer dans un vaisseau séparé, parce qu'elle n'a aucune action chimique sur ces matières. Or, il est inutile de les exposer, ces matières, qu'à ce dégré de chaleur, parce qu'une partie de l'huile pourroit être brûlée à un dégré de feu supérieur, & fournir par conséquent du charbon, & la chaux de plomb être réduite ou au moins noircie : l'un ou l'autre inconvénient ôteroit à l'*élégance* de l'*emplâtre*, supposé toutes fois que l'*élégance* ne dépendît pas de la noirceur; car les lois sont ici fort bisarres & fort arbitraires. Ainsi un *emplâtre* de la classe de ceux dont nous parlons ici seroit manqué, si on brûloit le plomb: l'*emplâtre* noir ou de céruse brûlée seroit au contraire manqué, si on ne le brûloit pas.

Je suppose ici que l'on n'ignore pas que l'huile ne bout point au dégré de l'eau bouillante, & que toutes les fois que deux liquides immiscibles se trouvent confondus en quelque proportion que ce soit, & exposés au feu, la chaleur ne peut jamais s'élever dans la masse entiere au dessus du plus haut dégré dont est susceptible le liquide le plus volatil, ou celui des deux dont le dégré de chaleur extrême est le plus foible, *cœteris paribus*, que par conséquent dans le cas dont il s'agit, l'huile ne peut contracter que le dégré de chaleur de l'eau bouillante.

Secondement, il vaut mieux appliquer l'eau bouillante immédiatement, que d'interposer un vaisseau entre elle & les corps à unir, parce qu'outre que cette méthode est plus commode & plus courte, elle sert encore en ce que le bouillonnement de l'eau agite la masse de l'*emplâtre* dans toutes ses parties, & concourt très-efficacement au mouvement qu'on se propose d'exciter en brassant, mouvement qui hâte toutes les dissolutions.

Si on se propose de rendre noir ou brun un *emplâtre* qui contient une chaux de plomb, on

n'a qu'à cuire à un feu fort & sans eau. C'est ainsi qu'on le pratique dans la préparation de l'*emplâtre* de céruse brûlée.

Il entre des huiles essentielles dans la composition de quelques *emplâtres*, tels que celui de Vigo, le diabotanum, &c. On ne doit ajouter ces ingrédiens volatils que lorsque la masse de l'*emplâtre* est presque réfroidie.

Les *emplâtres* se gardent sous la forme de petits cylindres connus sous le nom de magdaléons.

Il y a quelques *emplâtres* que l'on doit regarder cependant comme des préparations magistrales, parce que n'étant pas de garde long-tems, on ne les exécute qu'au besoin. Tel est celui qui est formé avec la cire blanche, le blanc de baleine, & l'huile d'amandes douces, ou des semences froides majeures.

Les *emplâtres* composés, ou onguens dans lesquels il entre un ou plusieurs *emplâtres*, sont aussi en quelque sorte des compositions extemporanées. On les exécute sur-le-champ en mêlant les divers *emplâtres* par la fusion sur un feu doux.

Quoique de toutes les compositions pharmaceutiques aucune n'ait été autant, & aussi inutilement multipliée que les *emplâtres*, & qu'à l'égard des maladies internes particulièrement, les diverses observations qui semblent établir leur efficacité ne soient pas le résultat d'une expérience réfléchie & raisonnée, quoique même en jettant les yeux sur la dispensation des *emplâtres*, & sur-tout de ceux qui sont le plus composés, on la trouve presque toujours semblable à elle-même ; cependant, soit à raison des vertus propres aux médicamens dont les *emplâtres* sont composés, & que la manipulation n'a pu anéantir, au moins en totalité; soit en partant d'après des observations très-multipliées, & en quelque sorte journalières, on ne sauroit leur refuser une efficacité assez marquée. Il y en a d'émolliens, comme ceux de mucilage & de mélilot, d'autres sont résolutifs & fondans ; tels sont les *emplâtres* de savon, de ciguë, de diabotanum, de Vigo, &c. Les premiers sont plus émolliens & discussifs, ceux-ci sont plus stimulans. Le diachylon gommé est un des meilleurs *emplâtres* maturatifs : ceux de céruse, de minium, ont la vertu de dessécher & par-là de cicatriser. L'effet de l'*emplâtre* véficatoire ne se borne pas à produire des phlictaines sur l'endroit où on l'a appliqué ni à l'évacuation de la matière lymphatique qui coule de ces vessies ; le sang en est altéré, & sa viscosité détruite. Un *emplâtre* d'opium sur la région temporale, calme la douleur des dents ; & dans toutes les affections qui dépendent de l'irritation des solides & de l'émotion spasmodique des nerfs, c'est un remède très-efficace pour calmer ces agitations que l'usage soutenu des applications topiques bien choisies. Enfin les bougies ne sont autre chose que des espèces d'*emplâtres*.

L'effet des *emplâtres* est relatif aux dispositions des fluides & des solides. Si l'humeur, qui est en stagnation dans la tumeur qu'on veut résoudre est fort épaisse, & que les émolliens ne l'aient pas préparée à la résolution, les remèdes résolutifs procureront une plus forte induration. Si au contraire il y a un commencement de chaleur dans la tumeur, les résolutifs par leur qualité stimulante accéléreront le jeu des vaisseaux, & la tumeur suppurera avec des résolutifs qui deviendront alors les meilleurs maturatifs dont on puisse se servir. On n'est guère trompé dans son attente, lorsqu'on procède par principe & par raison, c'est-à-dire, suivant une expérience réfléchie & raisonnée, bien differente de cet empirisme qui n'est qu'une routine aveugle.

Il y a encore des *emplâtres* que l'on emploie non pas à raison des vertus des substances qui les composent, mais seulement à cause de leur tenacité. On les nomme *emplâtres agglutinatifs* : tels sont l'*emplâtre* d'André de la Croix, celui de bétoine. Ils produisent mieux leur effet, lorsqu'ils sont déja anciens que récemment faits. Ceux dont on se sert pour la teigne n'agissent qu'à la faveur de cette propriété.

Boerhaave, que l'on n'accusera pas, je pense, d'être en médecine un homme à préjugés & un routinier, employoit dans beaucoup d'occasions non-seulement les *emplâtres* connus dans les différens dispensaires, mais d'autres encore dont il a cru même devoir consigner les formules dans ses ouvrages. Tels sont, par exemple, trois ou quatre *emplâtres* pour le squirrhe, l'un émollient & résolutif, deux calmans, & un quatrième dans lequel il entre du mercure. (Voyez *sa matière médicale, pour le* N°. 490 *de ses aphorismes de médecine pratique.* Sydenham faisoit appliquer sur le nombril des personnes attaquées d'hystéricisme un *emplâtre* composé avec du tacamahaca & du galbanum dissous dans une teinture de castoreum. D'autres praticiens également recommandables ont aussi employé des *emplâtres*, soit déja connus, soit de leur propre arsenal, non-seulement dans les maladies des parties externes, mais aussi pour celles que l'on nomme internes, & qui agissent sur toute la machine.

On doit donc, relativement aux *emplâtres*, garder un juste milieu entre cette trop grande crédulité que le vulgaire croit appuyée sur ce qu'il décore faussement du nom d'expérience, & ce

mépris qui rejette tout examen & ridiculise les observations les mieux faites.

(MAHON)

EMPOISONNEMENT. (*Art de médecine légale.*)

Les moyens de reconnoître les traces d'un *poison* dans le vivant ou sur le cadavre, forment l'une des plus importantes questions de médecine légale ; & j'ose même dire, l'une des plus difficiles à traiter.

Il est important, dit Devaux, de connoître les effets des *poisons* pris intérieurement ; 1°. pour être en état de secourir au plutôt ceux qui ont le malheur d'en avaler par méprise, ou qui ont des ennemis assez scélérats pour trouver les moyens de leur en faire prendre, afin de leur causer la mort.

2°. Pour faciliter la conviction de ceux qui sont coupables d'un si grand crime & disculper ceux qui en peuvent être faussement accusés.

L'expert a donc pour objet de reconnoître les traces du *poison* sur le vivant & sur le cadavre ; il doit en rechercher la nature ou l'espèce, pour être en état de s'opposer à ses effets, ou de les prévenir.

Un homme peut s'être empoisonné volontairement par ennui ou dégoût de la vie, ou s'être empoisonné par mégarde ; il peut aussi avoir été empoisonné par des mains étrangères ou par simple méprise. Ces différentes circonstances ne concernent point l'expert : son ministère se borne à constater l'existence & la nature du *poison*, & aux moyens d'en prévenir ou d'en dissiper les effets. J'exposerai donc dans cet article, 1°. les moyens de reconnoître si un homme, encore vivant, a été empoisonné ; 2°. les signes de *poison* que peut présenter le cadavre ; 3°. les différentes substances vénéneuses dont les scélérats ont usé quelquefois, ou que le hazard met à portée de nous nuire ; 4°. les moyens connus d'y remédier, lorsque les circonstances le permettent.

On donne le nom de *poison* aux choses qui, prises intérieurement, ou appliquées de quelque manière que ce soit, sur un corps vivant, sont capables d'éteindre les fonctions vitales, ou de mettre les parties solides & fluides hors d'état de continuer la vie. Mead regarde comme *poison* toute substance qui, à petite dose, peut produire de grands changemens sur les corps vivans.

On conçoit par cette définition qu'il n'est point de venin absolu, comme il n'existe point de médicament absolu. Plusieurs substances, innocentes de leur nature, sont des *poisons* pour quelques-uns ; & les médicamens eux-mêmes, les plus actifs & les plus utiles, agissant à la manière des *poisons*, ne peuvent être distingués de ces derniers que par la vue rationnelle qui en dirige l'emploi : ils sont donc confondus avec eux par l'abus qu'on en peut faire.

Les *poisons* & les virus intérieurs, produits par des dégénérations de parties, présentent des effets très-analogues sur les corps vivans ou animés ; de-là naquit l'ancienne division des *poisons*, adoptée par tous les auteurs, en venins intérieurs & externes.

Il suffit de connoître l'analogie qui se trouve entre les effets des *poisons* & ceux des virus intérieurs, pour concevoir que la première & la plus importante question médico-légale, consiste à évaluer les signes allégués pour cette distinction. Lorsque le témoignage oculaire ou d'autres signes dont je parlerai ci-dessous, n'établissent point l'emploi du *poison*, le premier objet de l'expert est de résoudre la question proposée : si l'existence du *poison* est constatée, il lui reste à rechercher sa nature pour décider s'il peut être cause de mort.

Cette discussion suppose nécessairement la connoissance de l'état naturel des parties solides & fluides du corps, de l'influence des passions de l'ame, des maladies contagieuses, des causes de morts subites ou rapides, des effets évidens des maladies les plus extraordinaires, &c. L'âge, le sexe, le tempérament, le genre de vie, la condition du sujet, les différentes causes antécédentes, & toutes les circonstances accessoires, sont donc des élémens essentiels à rassembler.

Les anciens regardoient tout *poison*, miasme, matière morbifique des maladies malignes ou cause délétère, comme attaquant directement le principe vital, suffoquant le *calidum innatum*, la flamme vitale, portant un froid mortel au cœur. Cette vue rationnelle les dirigea dans l'énumération des signes du *poison*, & dans le choix des antidotes. Tout ce qu'ils crurent capable de ranimer la chaleur & l'action du cœur & de repousser le venin au-dehors par la transpiration, prit chez eux le nom d'*alexipharmarque* ou contre-poison ; de-là dériva l'usage de traiter toutes les maladies malignes, éruptives, contagieuses, par les cordiaux, les sudorifiques, les bézoardiques. (*Voyez* CORDIAUX, SUDORIFIQUES, BÉZOARDIQUES.) Cette méthode qui a duré jusqu'à ces derniers tems, est aujourd'hui généralement reconnue comme pernicieuse ; elle n'est usitée que parmi les charlatans, les barbiers & les gardes-malades, qui n'ont pour oracle que quelques vieux formulaires ; & l'on ne trouve aucune présomption raisonnable pour la soutenir. (*Voyez* ORVIÉTAN, MITRIDATE, &c.)

Quelques phénomènes saisis précipitamment & beaucoup de préjugés, portèrent encore les anciens à diviser les *poisons* en froids & en chauds. Cette division, détruite en partie par les observations contradictoires de Wepfer & de plusieurs modernes, ne peut être d'aucune ressource, lorsqu'il s'agira d'évaluer avec précision & sévérité les signes du *poison* sur le vivant ou sur le cadavre. Il seroit absurde d'adopter comme principe ou comme règle, ce que l'expérience a combattu victorieusement. (*Voyez la fin de cet article.*)

En rassemblant ce que Aëtius Tetrab, 4. Serm. 4. cap. 47. Villeneuve, lib. *de venenis*; Cardan, Caspard à Reiës, *camp. elys.* nous ont laissé sur les signes des *poisons*: il paroît que ces signes les plus généraux sont la prompte apparition de symptômes extraordinaires & inattendus; tels que le trouble, les nausées, la douleur vive d'estomac, les palpitations, les syncopes ou défaillances; les rapports désagréables & fétides, le vomissement de sang, de matières bilieuses; le hoquet, le cours de ventre, les angoisses, l'abattement subit des forces; l'inégalité, la petitesse du pouls, les sueurs froides, gluantes; le refroidissement des membres, la lividité des ongles, la pâleur, la bouffissure ou l'œdème général, le météorisme du bas-ventre, la cessation subite & le prompt renouvellement des douleurs; la noirceur & l'enflure des lèvres, la soif ardente, la voix éteinte, la lividité de la face, le vertige, les convulsions, le roulement & la saillie des yeux, la perte de la vue, la léthargie, la suppression d'urine, l'odeur fétide du corps, les éruptions pourprées, livides, gangréneuses, l'aliénation d'esprit, &c.

Cardan avoit avancé que toute espèce de venin agissoit sur la bouche & dans le gosier, en excitant une chaleur & une irritation extraordinaires, suivies le plus souvent d'inflammation; que la déglutition en étoit pénible, & suivie de nausées & de vomissement: cette assertion est réfutée par le seul exposé.

Il suffit d'ailleurs de considérer les signes que je viens de rapporter, pour en conclure qu'ils sont presque tous équivoques. La rapidité dans l'apparition des symptômes convient à plusieurs morts subites ou à plusieurs maladies très-malignes. Les taches livides, la gangrène, ne sont pas plus positives pour constater l'existence du *poison*. Les affections propres à l'estomac peuvent dépendre de quelques sucs qu'il contient quelquefois; ce viscère & les intestins paroissent agir dans le trousse-galant & certaines dyssenteries, comme s'ils étoient irrités par la présence d'un *poison*.

Le vomissement subit, après un repas, peut dépendre du volume d'alimens qui surchargent l'estomac, ou de leurs qualités particulières qui l'incommodent: on connoît la sensibilité de cet organe & sa mobilité dans quelques sujets.

La toux, le crachement, le vomissement de sang, reconnoissent aussi plusieurs causes différentes.

La stupeur, la contraction des parties, les tremblemens, les convulsions, sont des affections nerveuses, dont les causes, très-souvent inconnues, sont excitées par des milliers de circonstances.

La lividité, la puanteur prompte d'un cadavre, sont encore des signes très-équivoques; & l'espèce de contagion que Seldmann attribue aux cadavres de ceux qui meurent empoisonnés, est encore moins fondée en raison que tous les signes allégués.

C'est sans doute sur de fausses allégations que l'on avance que les médecins regardent comme un indice certain de *poison*, dans un corps mort, lorsqu'il se trouve un petit ulcère dans la partie supérieure de l'estomac: on ne voit dans aucun auteur remarquable ce signe allégué, seulement comme digne d'entrer en considération. On est encore plus étonné de trouver, dans ce même article, l'assertion suivante: *C'est une opinion commune que le cœur étant une fois imbu de venin, ne peut être consumé par les flammes.* Cet auteur cite l'exemple de Germanicus & celui de la pucelle d'Orléans, comme des présomptions favorables à ce dogme; mais faut-il en bonne foi se repaître des absurdes superstitions de l'antiquité? & Boucher d'Argis ne trouvoit-il pas dans les auteurs qu'il a fouillés, des signes plus conformes à la philosophie & à l'expérience? Il a sans doute cru à la lettre ce que disent Pline & Suétone, sur le cadavre de deux qui moururent empoisonnés: il eût dû aussi rapporter ce qu'ajoutent ces mêmes auteurs, & qui seroit peut-être plus fondé en raison; *Les oiseaux de proie*, disent-ils, *& les animaux carnassiers n'en veulent point pour pâture*; mais il est possible qu'un virus, une maladie intérieure produisent le même effet. Thucidide rapporte que les animaux ne mangeoient point les cadavres de ceux qui moururent de la peste.

Peut-être pourroit-on dire, après Caspard à Reiës, que les vers vivans, trouvés dans l'estomac de ceux qu'on soupçonne avoir été empoisonnés, sont une preuve du contraire.

Quoi qu'il en soit de toutes ces erreurs, ou du peu de certitude de ces signes déjà rapportés, il me paroît qu'un expert, mandé pour décider, dans les cas où l'on présume l'emploi d'un *poison*, doit s'informer soigneusement, & avant tout, de

l'âge, du sexe, du tempérament, des forces, du genre de vie, de la sensibilité du corps qu'il va examiner ; s'il étoit sain ou malade, en quel tems & à quelle heure du jour on présume qu'il a pris le *poison* ? combien de tems il l'a gardé dans le corps ? quel tems s'est écoulé jusqu'à l'apparition des symptômes ? sous quelle forme il peut avoir pris ce *poison* ? s'il a avalé quelque chose par-dessus ? ce que c'étoit ? quelle espèce de remèdes ou de médicamens il a pris ? dans quel véhicule le *poison* a été mêlé ?

Une autre source de considérations essentielles, c'est de s'assurer si le sujet est pléthorique, colérique ou cacochyme ; si lorsqu'il a pris le *poison* il étoit ému ou tranquille ; combien de tems il a vécu depuis le *poison* pris ?

De quelles incommodités il s'est plaint, après avoir avalé ce qu'on présume être du *poison* ? Dans quel état & comment il est mort ? Si avant ou après avoir pris le *poison* il étoit affecté ou frappé de crainte, de douleur, de colère par des causes étrangères au *poison* ? quelle espèce de régime ou de conduite il a observé après ? S'il étoit sujet à commettre, ou s'il auroit commis des fautes dans le régime, avant le *poison* ? Si les symptômes qu'on attribue au *poison* ne lui étoient point ordinaires ou familiers avant le *poison* ? s'il a vomi, ce qu'il a vomi, en quelle quantité ? S'il a été secouru par un médecin expérimenté ou par des ignorans ?

J'avoue que la plupart des symptômes, causés par les *poisons*, sont équivoques & conviennent à des causes très-variées, lorsqu'on les considère séparément dans ceux qu'on soupçonne avoir été empoisonnés ; mais la réunion ou l'ensemble de ces mêmes signes n'a pas ce défaut : qu'on les pèse collectivement, ils auront la force de l'évidence.

On peut, en interrogeant les personnes empoisonnées, qui sont encore en vie, s'assurer si l'aliment solide ou liquide qui a servi de véhicule au *poison*, avoit son goût naturel ou ordinaire ; si elles ont senti quelque ardeur, quelque irritation ou sécheresse extraordinaire & subite dans le fond de la bouche & dans l'œsophage ; s'il y a eu constriction ou sentiment d'étranglement dans les parties ; si elles ont éprouvé des envies de vomir opiniâtres, accompagnées d'angoisses, de douleurs vives d'estomac, de sentiment de feu, de rongement ou corrosion ; si de pareilles douleurs se sont fait sentir dans les intestins ; s'il y a eu de simples efforts pour vomir, ou s'il y a eu vomissement avec angoisses, défaillances ; si elles ont ressenti une chaleur brûlante, intérieure, cantonnée dans quelque partie ou répandue ; si la soif a été ardente, la constipation opiniâtre ; si les urines ont eté entièrement supprimées ; s'il y a eu hoquet, constriction ou resserrement extraordinaire du diaphragme, difficulté de respirer, ou respiration essoufflée ; s'il est survenu subitement une toux fréquente & vive ; s'il y a eu des selles bilieuses, sanglantes, accompagnées de vives tranchées ou épreintes ; s'il y a eu ténesme opiniâtre, &c.

On doit joindre à ces signes le météorisme extraordinaire & douloureux de l'abdomen ; les syncopes, la promptitude, & pour ainsi dire, l'instantanéité du changement de la manière d'être : les renvois fétides ; le vomissement des matières noirâtres, atrabilaires ; le roidissement & le refroidissement extrême des membres ; la sueur froide, ou gluante, ou fétide ; l'enflure du cou & de la face ; la saillie des yeux ; le visage défiguré, l'œil hagard, le pouls foible, abattu, irrégulier, inégal, intermittent ; l'enflure de la langue, l'inflammation de la bouche & du gosier, la gangrène de ces parties ; les vertiges fréquens ; la vue éteinte, ou présentant des objets fantastiques ; le délire, les convulsions, l'affaissement général des forces, le tremblement du cœur & des parties, la paralysie, l'étourdissement ou la stupeur générale des organes & de l'esprit ; la noirceur, l'enflure, la rétraction ou l'inversion des lèvres.

Ces différens indices sont encore fortifiés par l'enflure générale du corps, par les efflorescences ou éruptions livides pourprées, &c. par la lividité des ongles, la perte des sens, les palpitations, les hemorrhagies, l'ardeur d'urine ; par l'engourdissement ou l'assoupissement profond & involontaire ; par l'agitation excessive, la dilatation des veines de la tête, la fièvre rapide & irrégulière, la roideur des extrémités.

On observe quelquefois des vomissemens extraordinaires ou des cours de ventre prodigieux ; des douleurs de reins insupportables ; la perte de la voix, ou un bruit sourd & plaintif ; le resserrement de la poitrine, l'enflure œdémateuse de la face, la puanteur du corps, l'abondante salivation ou l'écoulement d'une bave quelquefois sanieuse ; l'haleine brûlante, la contraction des doigts, le tremblement des lèvres ; & enfin, ce qui donne à tous ces signes le caractère d'évidence, l'aveu du malade lui-même qui se déclare empoisonné, & qui articule la plus grande partie des circonstances qui prouvent qu'il l'a été.

Il suffit de résumer les signes que je viens de rapporter, & qu'Alberti a rassemblé en grande partie dans son *Systema jurisprudentiæ medicæ*, pour être convaincu de la nécessité de ne jamais décider que sur leur ensemble. Les signes antécédens, les signes présens ou concourans, & les signes

conſécutifs, ſont donc du reſſort du médecin expert. (*Voyez* MEDECINE LEGALE.)

Lorſqu'on n'a qu'un cadavre à vérifier, les reſſources ſont infiniment moindres, & ſe réduiſent aux deux chefs ſuivans.

1°. L'examen des parties extérieures. 2°. Les particularités que fournit l'ouverture des cadavres: on verra ci-après l'eſpèce d'indices qu'on peut déduire de l'analyſe des ſubſtances venimeuſes, lorſqu'on peut les ſoumettre à l'examen des experts.

Parmi les ſignes qu'on peut obſerver à l'extérieur, ce ſont l'exceſſive diſtenſion de l'abdomen, au point d'en menacer la rupture; l'enflure générale de toutes les parties, au point d'en faire diſparoître les traits & la forme naturelle; les taches de différentes couleurs ſur toute la ſurface du corps, ſur-tout au dos, aux pieds ou à l'épigaſtre; la décoloration rapide des parties, leur prompte diſſolution putride: la puanteur inſupportable, peu après la mort; la molleſſe ou même la colliquation des chairs; la noirceur, le raccorniſſement de l'intérieur de la bouche, de la langue & de l'œſophage; la noirceur & la facile ſéparation des ongles, la chûte des cheveux, &c.

Les ſignes fournis par l'ouverture du cadavre, ſont le plus communément l'éroſion, l'inflammation, la gangrène, les taches diſperſées dans le trajet de l'arrière-bouche, de l'œſophage, de l'eſtomac, du pylore, des inteſtins, le ſphaule de ces parties: on trouve quelquefois l'eſtomac lui-même percé à travers ſes membranes; le ſang coagulé dans ſes différens vaiſſeaux, qui pour l'ordinaire ſont vuides dans les autres cadavres; ce même liquide, diſſous ou fétide; le péricarde, rempli ou abreuvé d'une ſanie, ou d'un fluide jaunâtre, ou corrompu: les autres viſcères ramollis & comme diſſous, parſemés d'hydatides, de puſtules, de taches de différente forme ou couleur; le cœur flaſque & comme raccorni; le ſang qu'il contient, très-noir & preſque ſolide; le foie noirci, ou livide, ou engorgé; les parties de la génération tuméfiées & noirâtres.

Quelquefois même, en examinant l'intérieur du ventricule avec attention, on peut y trouver des fragmens ou des reſtes de la matière du *poiſon*; il eſt vrai que ſi les vomiſſemens qui ont précédé la mort ont été fréquens & copieux pour l'évacuation, ils auront dû entraîner la plus grande partie de la ſubſtance venimeuſe; mais il eſt poſſible qu'il en reſte encore une partie cantonnée dans les rides de l'eſtomac ou des inteſtins. On obſerve quelquefois le froncement des membranes de ces viſcères, ſur-tout ſi on a pris pour *poiſon* des cauſtiques pareils à l'acide nitreux, à l'huile de vitriol; on voit même des eſcares jaunâtres ou noires, dans le trajet de l'œſophage, de l'eſtomac, des inteſtins; d'autres fois on remarque un raccorniſſement extraordinaire dans ces parties qui ſont rapetiſſées & comme oblitérées: on les déchire quelquefois avec la plus grande facilité. Il s'écoule par la bouche une liqueur fétide de différente couleur ou conſiſtance: l'abdomen ou d'autres parties ſe crevent ou préſentent des déchiremens. On voit enfin, tant extérieurement qu'intérieurement, des veſſies diſperſées çà & là & remplies d'une ſéroſité jaune ou obſcure, & preſque toujours d'une odeur déſagréable.

Il eſt clair qu'on doit conſtamment avoir égard aux routes par leſquelles on préſume que le *poiſon* a été inſinué. Comme c'eſt ſur-tout par les premières voies que les malfaiteurs l'inſinuent, ou que les mépriſes ſe commettent, on ſent qu'il eſt plus eſſentiel d'inſiſter ſur cette manière d'introduire le *poiſon*; mais l'atroce barbarie a quelquefois porté le rafinement juſqu'à s'occuper des moyens de l'inſinuer par d'autres voies. On connoît la morſure des animaux venimeux; on ſait que les vapeurs qu'on reſpire avec l'air peuvent être aſſez ſubitement mortelles; on ſait encore qu'il exiſte des hommes & des nations aſſez féroces pour ajouter l'activité du *poiſon* aux effets de leurs armes, d'ailleurs aſſez meurtrières.

On peut donc, ſans être crédule, admettre la pénétration des *poiſons* par la reſpiration, par les plaies, les injections ou lavemens, par l'eſpèce ou la qualité des armes offenſives.

On a prétendu qu'on pouvoit imprégner avec du *poiſon* des habits, des lettres, des bijoux, &c.; qu'on pouvoit le mêler dans des bains, des odeurs; qu'on pouvoit enfin, en empoiſonnant les ſources de la vie, rendre funeſte aux hommes l'attrait qui les porte à ſe reproduire.

Je n'oſe prononcer ſur ces poſſibilités; je ſais que l'homme féroce qui étouffe le cri de l'honneur & de l'humanité, peut quelquefois emprunter tout l'art du génie, & je me félicite que cette ſcience ténébreuſe & horrible n'ait jamais été réſervée qu'au très-petit nombre de ces êtres qui furent l'opprobre de l'eſpèce humaine.

Les différentes ſubſtances vénéneuſes dont les propriétés ſuſpendent ou éteignent la vie de nos organes, ſe tirent des trois règnes de la nature. L'obſervation ayant démontré qu'il en eſt qui ſont conſtamment ſuivies des mêmes effets dans les animaux vivans, ou dont l'analyſe chimique peut reconnoître les traces, on voit que la ſolution des queſtions médico-légales, concernant les *poiſons*, doit être néceſſairement avancée par la connoiſſance de leur nature & de leurs eſpèces.

Les

Les *poisons* simples ou composés, naturels ou artificiels. Il en est de caustiques ou corrosifs, dont les effets sur les parties vivantes sont très-sensibles; d'autres tuent en s'opposant simplement à l'influence du principe de vie, sans rien ôter du tissu des solides, ni laisser des traces sensibles de leur action, si ce n'est l'affaissement ou le relâchement général des vaisseaux.

Il en est enfin qui étouffent en engourdissant la sensibilité des parties, & d'autres qui suspendent le cours des fluides en les coagulant ou en resserrant violemment les vaisseaux qui les contiennent.

Les corrosifs & les narcotifs tuent très-promptement, & leurs effets s'annoncent avec une rapidité qui ne laisse guère lieu de douter sur leur emploi. Les astringens tuent beaucoup plus tard, quoique leurs symptômes soient prompts à paroître. Les autres donnent souvent lieu à des maladies chroniques mortelles, dont il est difficile de soupçonner la cause.

Parmi les substances générales qui agissent sur le corps à la manière des *poisons*, sont: 1°. l'*arsenic* & les substances arsénicales, comme la *cadmie* ou *cobalt*, le *réalgar*, l'*orpin*. (*Voyez* ARSENIC.)

L'arsenic est soluble dans tous les liquides, en plus ou moins grande quantité; il agit à la manière du sublimé, quoiqu'un peu moins promptement: c'est le plus indomptable des *poisons*; il ne peut être mitigé, ni masqué d'aucune manière; & lorsque des charlatans téméraires ont osé s'en servir pour l'emploi extérieur ou intérieur, avec tous les prétendus correctifs, on a toujours vu leur audace suivie des effets les plus funestes. L'application extérieure de l'arsenic a des dangers qu'on ne peut se dissimuler; & l'on sait par les expériences de Sproegel, que s'il est appliqué sur une plaie ou sur des vaisseaux ouverts, il cause une mort assez rapide. On peut reconnoître la présence de l'arsenic dans les différentes substances avec lesquelles on l'a mêlé, en jettant ces substances sur des charbons allumés; l'odeur d'ail qui se manifeste dans l'évaporation, est un signe caractéristique des substances arsénicales: un second moyen, non moins utile & plus constamment pratiquable, c'est de verser une petite quantité des alimens ou des matières qu'on soupçonne mêlées à l'arsenic, dans une dissolution de litharge; la noirceur subite de cette dissolution annonce la présence de l'arsenic dans le mélange.

Je sais que des médecins célèbres ont recommandé, dans quelques cas, l'usage intérieur des substances les plus dangereuses. Frédéric Hoffman attribue à l'orpiment natif, que les grecs appelloient *sandarac*, une puissante vertu sudorifique, &c. Mais quoique cette autorité soit respectable, on ne peut s'empêcher de regarder cette substance comme très-suspecte; & d'ailleurs, un expert appellé en justice, a moins à décider quelle sont les substances nuisibles, que celles qui ont nui dans le cas dans lequel il est consulté; il lui importe peu qu'une cause active ait été sans effet quelquefois, pourvu qu'il reconnoisse qu'elle a agi dans ce même cas.

2°. *Le cuivre, la chaux, le vert-de-gris*; il faut sans doute éviter l'exagération, en taxant indistinctement le cuivre d'être pernicieux aux animaux vivans. Lorsque Mauchart composa sa dissertation, intitulée: *Mors in olla*, il poussa la chose à l'extrême; on peut, à l'aide de la propreté & de quelques précautions, faire servir le cuivre, sans aucun danger, pour mille usages économiques; mais on sait aussi, par des expériences, malheureusement familières, que lorsque le cuivre pénètre dans les corps vivans, soit en substance, soit dissous de quelque manière, il y produit tous les effets des *poisons*. On peut lire avec fruit, à ce sujet, une dissertation de Thierry, soutenue dans l'Université de Paris, sous la présidence de Falconet, & qui a pour titre: *Ab omni re cibaria vasa ænea prorsus ablegandu.* (*Voyez* CUIVRE.)

3°. *Le plomb* & ses préparations, comme *litharge*, *minium*, *céruse*, *sucre de Saturne*, &c. On connoît la maladie familière aux peintres, mineurs, doreurs, & autres ouvriers, qu'on appelle *colique de plomb* ou de *Poitou*: on sait encore quels sont les funestes effets produits par les vins austères ou acides, qu'une friponnerie punissable fait adoucir avec la litharge ou le sucre de Saturne. Ces malheureuses expériences prouvent assez le danger du plomb pris intérieurement, quoique la rapidité des symptômes le rendent moins dangereux que les substances dont il est parlé ci-dessus. (*Voyez* PLOMB, LITHARGE.) Le meilleur moyen de reconnoître la présence du plomb dans les vins falsifiés, c'est, selon Zeller, d'y verser un peu du mélange de la lessive de chaux vive & de l'orpiment, la moindre particule de plomb devient facile à appercevoir par la noirceur du vin; & l'on peut soumettre à cet examen, avec plus de fruit encore, la lie du vin falsifié, après l'avoir exposée à un feu de fonte.

4°. *Le sublimé corrosif* & les différens *précipités*. (*Voyez* MERCURE & SELS MERCURIELS.) Ces différentes substances salines, dont l'activité & la causticité sont reconnues, ne pourront jamais se présenter en substances dans l'estomac des cadavres; ce n'est que par les effets qu'on peut en juger. Le dégât dans les premières voies, & surtout l'état des glandes salivaires, pourront les faire présumer; si l'on trouve dans le ventricule

un liquide qu'on soupçonne contenir en dissolution du sublimé corrosif, ou du précipité, on verra ce liquide changer de couleur & jaunir, en y versant une liqueur alcaline.

5°. *Le verre, les fleurs, le régule, le foie & le beurre d'antimoine*, dont les effets utiles, à très-petite dose, n'empêchent point qu'on ne doive les classer parmi les *poisons*, lorsque la dose en est excessive. (*Voyez* ANTIMOINE.)

6°. Les différens *acides minéraux*, les *vitriols*, l'*alun*, la *chaux vive*, le *plâtre*, dont on peut apprendre les propriétés dans les différens articles de ce Dictionnaire.

On peut ranger dans cette même classe les *lessives alcalines très-saturées*, la vapeur des charbons allumés, les météores des mines de charbon de terre, l'air renfermé depuis long-tems, ou chargé d'exhalaisons minérales, animales ou végétales, échauffées ou corrompues; la vapeur du soufre allumé; les exhalaisons des corps fermentant, connues sous le nom de *gaz* ou *esprits sauvages*; la foudre, les eaux corrompues, &c., sont des causes pernicieuses, dont l'extrême activité sur les animaux vivans est attestée par l'observation la plus commune.

La mort soudaine dont on est frappé par la plupart de ces causes, ne laisse pas le tems d'appercevoir la gradation dans les symptômes. Le seul examen du cadavre & la connoissance des lieux peuvent éclairer l'expert. (*Voyez* ci-dessus les signes généraux qu'on observe sur les cadavres, & l'article MÉDECINE LÉGALE.)

Les expériences de Sprœgel ont fait voir que l'esprit-de-vin rectifié, l'esprit-de-sel & l'huile de tartre, injectés dans les vaisseaux sanguins d'un animal vivant, le tuent très-promptement en coagulant le sang. Le vinaigre distillé, injecté de la même manière, tue avec la même promptitude, mais en dissolvant le sang; enfin, l'air seul, injecté dans les vaisseaux, produit une mort presque aussi rapide. Langrish avoit déjà vu que la vapeur du soufre, introduite dans la trachée-artère d'un chien, le tuoit en quarante-cinq secondes de tems. Il paroît par le résultat des différentes expériences, que la seule dilatation forcée des vaisseaux, par des liquides quelconques, injectés, est suffisante pour causer la mort des animaux vivans, sur lesquels on la pratique.

Mead, dans son *Traité des poisons*, parle d'une liqueur transparente & très-pesante, qui étoit pourtant si volatile, qu'elle s'évaporoit en entier sans application de chaleur artificielle. Cette liqueur étoit si caustique, qu'elle attaquoit la substance même du verre; & lorsqu'on plaçoit sur une table un flacon rempli de cette liqueur, la flamme seule de la chandelle attiroit cette vapeur dans sa direction, & la vapeur devenoit mortelle seulement pour celui qui étoit placé auprès de la chandelle. Cette détestable composition, dit Mead, étoit formée du mélange de certains sels & de parties métalliques.

Le règne animal fournit plusieurs causes pernicieuses à la vie des hommes. Les morsures des animaux enragés donnent rarement lieu aux rapports en justice; il est inutile de s'en occuper ici. (*Voyez* RAGE.)

La morsure des animaux venimeux, tels que la vipère, est un peu plus digne d'attention; on s'est long-tems occupé de la manière dont le venin de cet animal s'insinue dans la plaie qu'il a faite: on trouve presque par-tout le détail des symptômes qui la suivent, & je crois devoir me dispenser d'en faire ici l'extrait, à cause du peu d'occasions qui rendent cette connoissance utile en justice. Le préjugé, bien plus que l'expérience, a fait regarder comme vénéneuses les morsures des araignées, des scorpions, des serpens ou couleuvres ordinaires que nous voyons en France, des rats, &c.

Il paroît par les observations de Maupertuis, de Bohnius, de Sauvages, que parmi nos animaux domestiques, nous n'avons d'autre animal que la vipère dont la morsure soit véritablement venimeuse. On voit, à la vérité, dans d'autres climats d'autres espèces de serpens dont la morsure est promptement mortelle, tel est le serpent à sonnette qui, selon Sloane peut se donner à lui-même une mort très-prompte en se mordant. (*Transactions philosoph.*)

La morsure de la tarentule ne merite pas même qu'on en fasse une exception, quoique Baglivi ait traité avec le plus grand détail les effets qu'elle produit & l'espèce de curation qui lui convient. Kœhler regarde cet accident comme une espèce de spleen que la musique soulage, & qui est familier aux tarentins, soit à cause de leur genre de vie, soit à cause du climat qu'ils habitent: il observe que cette maladie n'attaque pour l'ordinaire que les femmes ou ceux d'entre les hommes qui mènent une vie très-sédentaire.

Laurenti, premier médecin du pape, assuroit que le térantisme n'est attesté aujourd'hui que par quelques paysans.

Ce n'est pas par les seules plaies ou morsures que les animaux peuvent nous nuire. Il en est qui excitent des ravages considérables, en les avalant intérieurement ou en les appliquant à l'extérieur. Les cantharides mises sur la peau

produisent des inflammations, des ulcères; les crapauds eux-mêmes, s'il faut en croire les naturalistes, sont couverts de verrues remplies d'une matière laiteuse qui produit sur la peau tous les effets des vésicatoires. Selon les observations de Roux & du baron d'Holbac, il s'élève d'une fourmillière une odeur forte & désagréable qui tue en peu de minutes une grenouille vivante qu'on y expose : elle suffoque même les fourmis qui l'exhalent, lorsqu'on les ramasse en grande quantité dans un petit espace; elle produit enfin sur la peau humaine l'effet des vésicatoires les plus forts. On peut rapporter à cette classe le suc d'une espèce de fourmi dont il est parlé dans l'histoire naturelle de l'Orénoque, par Gumilla.

Parmi les plus dangereux de ces moyens, on doit ranger les cantharides dont les effets sont si connus. (*Voyez* CANTHARIDES.)

L'état des voies urinaires, & l'examen des matières des premières voies qui pourroient bien présenter des particules de ces animaux avalés, sont les signes les plus sensibles auxquels un expert puisse avoir recours dans le cas où l'on présume qu'elles ont été la matière du *poison*.

Les *poisons* tirés du règne végétal forment la classe la plus nombreuse : on les a divisés en âcres ou corrosifs & stupéfians ou narcotiques; mais cette division qui peut convenir au plus grand nombre, n'est pas également fondée en raison, lorsqu'on compare la nature de ces différens *poisons*, & leur manière d'agir sur les corps vivans. Wepfer & plusieurs autres auteurs respectables se sont occupés de cette recherche, & ils ont souvent trouvé l'expérience en contradiction avec l'opinion reçue.

L'aconit ou napel, ne ronge ni ne coagule, quoi qu'en dise l'antiquité; on connoît d'ailleurs ses propriétés médicinales, qui sont néanmoins très-bornées. (*Voyez* ACONIT.)

L'anthora, espèce de napel, n'est point vénimeuse, comme la précédente, selon les observations de Sproegel.

L'anacardium, l'anémone, (l'espèce connue sous le nom de pulsatille, est la plus active,) elle est épispastique; son eau distillée fort émétique. La renoncule (l'espèce sur-tout connue sous le nom de *ranunculus sceleratus*.)

L'apocyn, l'arnica, le pied de veau, l'espurge, le ricin, (quoique certains indiens se servent de son suc comme assaisonnement,) l'herbe au gueux, le garou, le colchique, le pain de pourceau, le concombre sauvage, les euphorbes ou tithymales, l'ellébore, le laurier-rose, certains champignons, le rhus toxico-dendron du Canada.

Le suc conservé de certaines plantes, tel que celui d'un laurier de l'île Macassar, & le curare des Cavernes, nation sauvage des bords de l'Orénoque, dont l'activité est extrême, selon le rapport des voyageurs.

La ciguë, que les expériences bien suivies de Wepfer ont démontré n'être point froide dans le sens des anciens & ne point agir en coagulant; l'opium qu'on sait être le premier & le plus avéré des stupéfians; la bella-donna, la pomme-épineuse, la douce-amere, la jusquiame, le solanum racemosum, la noix vomique, & quelques autres qu'il est inutile de rappeller.

Il est évident qu'on ne peut s'assurer de la nature de ces *poisons* que lorsqu'on peut en trouver des fragmens dans les premières voies. Leurs effets sont d'ailleurs si variés & relatifs à tant de circonstances qu'on ne pourroit, sans être téméraire, affirmer la moindre chose sur leur compte, d'après les signes généraux dont il a été fait mention.

On est encore moins fondé à prétendre affirmer quelque chose, lorsque le *poison* n'agit que lentement, & donne simplement lieu à des maladies mortelles ou dangereuses. On peut consulter sur les *poisons*, Dioscorides, Mercuriali *de venenis & morbis venenosis*; Paré, Wepfer, Wedel, Lanzoni, *tract. de venenis*; Richard Mead. *de venenis*; Stengelius, *toxicologia pathologico-medica*, & plusieurs dissertations récentes publiées par différens auteurs.

Je me dispense de réfuter sérieusement l'opinion des philtres ou breuvages, que l'antiquité croyoit propres à inspirer l'amour ou d'autres passions. (*Voyez* PHILTRES ET MÉDECINE-LÉGALE.) La seule présomption fondée qui ait pu donner lieu à cette opinion absurde, semble se trouver dans les effets singuliers de certaines substances. Il en est qui causent des délires ou des manies qui se dirigeant quelquefois sur des objets familiers ou désirés, donnent aux actions & aux symptômes toute l'apparence d'une passion effrénée. On ne peut désavouer que les effets des *poisons* sur les corps vivans, ne soient nombreux & évidents pour la plupart; mais l'expérience la plus commune démontre aussi que des causes ou des dégénérations intérieures peuvent produire les mêmes effets. Les matières bilieuses produisent souvent des ravages terribles en peu de tems. On peut consulter à ce sujet une dissertation de Frédéric Hoffmann, qui a pour titre : *De bile medicinâ atque veneno corporis humani.* Le

trousse-galant, les dissenteries, les différentes espèces de cachexies & certaines morts subites pourroient souvent donner lieu à des procédures criminelles, qui par le concours de quelques circonstances singulières, deviendroient funestes à des innocens.

La *présence du poison* dans l'estomac ou dans les intestins, ôte toute espèce de doute; mais il en est de liquides & d'autres qui sont solubles par les sucs digestifs; leur absence de la cavité de ces viscères ne doit pas toujours être une preuve négative de *poison*.

On ne trouve donc qu'incertitude dans les signes qui tombent sous les sens; mais si l'on rapproche toutes les circonstances, qu'on pèse collectivement tout ce qu'on a pu observer sur les vivans, sur les cadavres, & qu'on réfléchisse sur la nature du *poison* qu'on présume employé, on verra presque toujours la plus grande probabilité dériver comme conséquence de cet examen.

Je crois même avec Hebenstreit que le plus infaillible des signes du *poison*, c'est la séparation du velouté de l'estomac; en effet, si l'on suppose un expert appellé pour examiner le cadavre d'un homme mort après un vomissement de sang accompagné d'autres symptômes suspects, il est clair que si ce vomissement vient de cause intérieure ou naturelle, on ne trouvera dans l'estomac d'autre vestige de lésion que des vaisseaux dilatés ou rompus, des inflammations, des points gangreneux, &c. Mais si l'on trouve l'intérieur de ce viscère comme écorché; qu'on reconnoisse des fragmens du velouté parmi les matières contenues, il paroît assez naturel de conclure qu'une pareille séparation n'a pu avoir lieu que par l'application de quelque substance corrosive ou brûlante sur la surface interne de l'estomac. Il n'est guère possible de supposer que la seule putréfaction puisse opérer sur ce velouté les mêmes effets qu'elle produit sur l'épiderme des cadavres; car les rugosités ou les plis de cette membrane intérieure ou ventricule ne permettent pas cette séparation subite, & d'ailleurs l'ouverture très-fréquente de l'estomac des cadavres ne m'a jamais présenté de séparation du velouté produite par la putréfaction, lors même que cette putréfaction étoit très-avancée dans toutes les parties. Ces observations constatées par celles d'Hebenstreit, me paroissent autoriser des experts à considérer ce signe comme le plus positif, quoique d'ailleurs on puisse concevoir que dans le reflux de certaines matières atrabilaires, ceux qui sont attaqués depuis long-temps de la maladie noire, soient quelquefois dans le cas de présenter des effets analogues. Si ce cas très-rare avoit lieu, on auroit à justifier l'existence de cette atrabile, soit par les vestiges qu'on trouveroit dans l'estomac, soit par les considérations prises du tempérament du sujet & de ses maladies antécédentes.

Les plaies faites par des armes empoisonnées sont très-rares parmi nous; les hommes ont d'ailleurs, tant de moyens sûrs pour s'entre-détruire: mais en supposant qu'on voie des symptômes funestes se succéder avec rapidité à la suite d'une plaie qu'on auroit cru simple, il ne faudroit pas toujours présumer par ces signes extraordinaires l'existence du *poison*. Le tempérament du sujet, ses infirmités, l'air très-froid ou très-chaud, ou chargé de mauvaises exhalaisons, sont autant de causes qui peuvent détériorer très-promptement des plaies qui eussent été légères sans ce concours. (*Voyez* BLESSURES. *Médecine-légale*.)

Les secours qui conviennent aux personnes empoisonnées, sont moins d'un expert en justice que de celui d'un praticien; mais il est souvent essentiel pour l'objet juridique de calmer les symptômes les plus pressants, pour se procurer la déposition du malade. Cette seule considération rend utile un abrégé des principaux secours appropriés aux cas les plus ordinaires.

Ces secours portent le nom d'*antidotes*, *alexipharmaques*, *alexitères*, *bésoardique*, *contre-poison*. On leur attribue la propriété de chasser ou de corriger les venins & de guérir les maladies qui en sont l'effet.

Ceux qu'on regarde comme propres à guérir les venins intérieurs qu'on appelle *virus*, se tirent de la classe des spécifiques.

Les antidotes généraux des *poisons*, proprement dits, sont les graisses, les huiles douces, les laitages, les aqueux, les mucilagineux pris à très-hautes doses & comme par torrens; les alkalis & les absorbans, contre les *poisons* acides, & réciproquement.

Le vomissement & l'évacuation par les selles, sont encore utiles lorsqu'on en a le tems, comme on l'observe dans les symptômes excités par les champignons de mauvaise espèce, ou lorsque le *poison* est avalé depuis très-peu de temps & qu'on présume qu'il n'est pas encore dissous; mais l'état inflammatoire des premières voies contre-indique l'un & l'autre moyens.

L'eau, le premier ou l'unique délayant, agit puissamment & comme antidote général; c'est par l'abondante boisson d'eau chaude que Sydenham guérit un homme qui avoit avalé une assez grande quantité de sublimé corrosif. Les rats qu'on

empoisonné avec l'arsenic se guérissent souvent, s'ils ont de l'eau.

L'eau miellée & le miel sont aussi vantés contre les *poisons*, par Dioscoride. Les huiles par expression s'emploient en boisson, en liniment, sous forme d'embrocation, de clystère, d'injection; elles se combinent avec les substances alkalines, & forment des savons dont l'usage en médecine est ordinaire.

Galien dit s'être guéri d'une convulsion très-forte, excitée par une exhalaison vénéneuse, au moyen d'un bain d'huile tiède. On recommande dans les mémoires de Copenhague, le lait, le beurre, le suc de citron, la décoction de racine de sureau dans le lait, en y ajoutant du beurre, contre les effets de l'arsenic pris intérieurement.

On connoît d'ailleurs les effets de l'alkali volatil contre la morsure de la vipère. Albertini vit un paysan qui se guérit de cette morsure par un flux d'urine & des sueurs abondantes, excitées par deux citrons de Florence, rapés; & une assez grande quantité de vin pris intérieurement. Celse regarde le vin comme l'antidote général, & Charas recommande, d'après ses observations, les acides contre la morsure de la vipère; Boyle se servoit du cautère actuel. La racine du seneka, ou *polygala virginiana*, est célébrée contre la morsure du serpent, selon les observations de Tennent. Les mémoires de Suède parlent aussi des bons effets de l'aristoloche à trois lobes, contre la morsure d'une couleuvre dangereuse; mais ce remède est peu éprouvé.

On peut compter avec plus de sûreté sur les bons effets du vinaigre contre les symptômes excités par les plantes narcotiques, telles que la jusquiame, &c. On connoît d'ailleurs son utilité, lorsqu'on le fait évaporer dans des lieux infects ou dans un air chargé de ces espèces de gaz putrides.

Les bézoards vrais & factices qui ont donné leur nom à cette classe de remèdes, sont des substances nulles & purement terreuses ou animales; Cartheuser, Slare, Neumann. La célébrité des bézoards prouve combien peu il faut se fier aux éloges que donne la multitude.

(Cet article est de M. de la Fosse, docteur en médecine de la faculté de Montpellier.)

(*Anc. Encycl.* MAHON.)

EMPROSTHOTONOS, dérivé d'*εμπροσθεν*, *ante*. Espèce de tétanos où le corps est fléchi en devant. (*Voyez* TÉTANOS, OPISTHOTONOS, EPISTHOTONOS. (CHAMSERU.)

EMPYÈMA, *empy*[illegible] *empyosis*. (*maladie des yeux*.) Les anciens ont ainsi appellé un amas de pus derrière l'iris. (*Voyez* OPHTHALMIE.)

(CHAMSERU.)

EMPYÈME. (*Définition.*) Mot grec dérivé de *εν intus*, *πύον* pus. Cullen dans sa nosologie, regarde l'*empyème* comme une suite de l'inflammation de poitrine. Lorsque cette inflammation se termine par la suppuration, & souvent après une vomique, si la douleur diminue tandis que l'oppression continue, ainsi que la toux, la difficulté de se coucher sur l'un ou l'autre côté, la fièvre lente, & s'il y a une espèce de fluctuation dans la poitrine ou accompagnée des signes de l'hydropisie de cette cavité, alors on peut en conclure qu'il s'est formé un *empyème*, ou ce qui est la même chose un amas de pus dans un lieu déterminé entre le poumon & la plèvre.

Sauvage divise l'*empyème* en plusieurs espèces. L'*empyème* d'une péripneumonie, celui d'une vomique, un autre de la plévre, du médiastin, du diaphragme; enfin, un sixième qu'il appelle intercostal. Toutes ces espèces sont quelquefois très-difficiles à reconnoître; cette division n'est pas d'une grande utilité dans la pratique.

La formation de l'*empyème* s'annonce par les signes suivans:

S'il ne se fait point de crise remarquable dans les jours critiques, si la douleur ne diminue ni par l'expectoration, ni par les saignées, ni par l'usage des autres remèdes appropriés, si l'expectoration cesse & que tous les autres symptômes persistent, si quelques légers frissons se font sentir, si la fièvre continue quoique avec une rémission marquée; si le malade sent une douleur obscure & gravative dans un des côtés de la poitrine; si une petite toux sèche l'importune; s'il ressent dans la bouche un mauvais goût & s'il se couche plus facilement sur le côté affecté, ou s'il ne peut se coucher ni sur l'un ni sur l'autre côté, mais seulement sur son séant; enfin, si on apperçoit que son corps maigrisse de plus en plus.

Dolores in locis hujusmodi, qui neque ad expuitiones, neque ad vena sectionem, aut victus rationem desinunt, ad suppurationem tendunt. Coacæ prænotiones, n°. 394.

Qui pus intro collecturi sunt, iis primum quidem salsuginosum sputum expuitur, deinde dulcius. Ibid. n°. 403.

Lateris dolor cum diuturnâ febre, puris eductionem fore denotat. Ibid. 421.

Qui subinde horrore corripiuntur, ad suppuratio-

nem deveniunt, quin etiam febris talem ad suppurationem ducit. Ibid. 422.

(*Voyez* pour l'opération de l'*empyème* le DICTIONNAIRE DE CHIRURGIE.)

(CAILLE.)

EMPYÈME. (*Ordre nosologique & Pathologie.*)

Empyema est le douzième genre de Cullen, O. II. (*Phlegmasiæ*) de la I. classe (*Pyrexiæ*); & le quatorzième du II. O. (*Oppressivæ*) de la V. classe (*Anhelationes*) ou le 151ᵉ. de Sauvages.

Le mot *empyème* étoit employé par la plupart des auteurs anciens dans une acception très-étendue, pour signifier une suppuration quelconque des parties internes du corps. Aujourd'hui on s'en sert uniquement pour désigner une congestion de pus dans la cavité de la poitrine, entre les poumons & la plèvre. Cette congestion suppose toujours la préexistence d'une vomique purulente, dont le sac vient à crever : & celle-ci, à son tour, est le produit d'une inflammation de quelque organe de la poitrine. Le sang qui s'altèreroit dans la cavité, où les autres humeurs dépravées qui s'y déposeroient, ne seroient pas susceptibles de se convertir en pus, parce que celui-ci ne peut être formé que par le travail ou le méchanisme de l'inflammation.

Les vomiques purulentes dont la rupture occasionne l'*empyème*, sont celles des poumons, de la plèvre, du diaphragme, du médiastin, & même du péricarde.

C'est le plus ordinairement à la suite d'une inflammation des poumons qui ne s'est point terminée par résolution, ou d'une hémoptysie, que naissent dans cet organe les suppurations qui se terminent par un *empyème*. (*Voyez* PÉRIPNEUMONIE, HÉMOPTYSIE & PHTHISIE PULMONAIRE.) Mais il arrive aussi quelquefois qu'il se forme insensiblement dans le poumon, comme dans les autres viscères, une congestion de matière qui, s'arrêtant dans les dernières ramifications des vaisseaux, y engendre une obstruction. Cette obstruction, légère dans son origine, n'est pas d'abord accompagnée de symptômes remarquables : mais, faisant peu-à-peu des progrès, parce que les causes qui l'ont fait naître continuent d'agir, elle excite une inflammation, & ensuite une vomique. Lorsque le siège du mal est très-circonscrit, les fonctions de l'organe de la respiration ne se trouvent pas altérées d'une manière notable. La pituite tenace, que dans un grand nombre d'affections catarrhales les malades ne peuvent expectorer, est une des causes les plus fréquentes de ces noyaux d'obstruction, qui dégénèrent ensuite en autant de vomiques. Quand on n'est pas assez sur ses gardes, on prend aisément ces vomiques pour de simples catarrhes, parce qu'elles n'excitent d'autres symptômes qu'une toux légère, & l'exscréation d'une petite quantité de mucus. Cette erreur a lieu d'autant plus que ces points d'obstruction sont quelquefois long-tems inertes, & qu'il faut une cause occasionnelle, telle qu'une pleurésie, une angine, ou même une simple fièvre, pour les faire entrer en suppuration. Aussi doit-on, selon le précepte de Baglivi, prévenir par un traitement convenable la naissance ou les progrès d'un mal si dangereux, lorsqu'après la guérison d'une fièvre quelconque, les convalescens se plaignent d'une douleur de côté, ou de dos, ou de toute autre partie de la poitrine, avec difficulté de respirer. Des faits ont constaté que de pareils foyers de suppuration peuvent devenir très-considérables, au point que, quand le sac creve dans les bronches, la quantité énorme du pus étouffe quelquefois les malades.

Nous observerons en passant que ces foyers de suppuration chronique ont lieu dans d'autres viscères que le poumon ; tels, par exemple, que le foie & les reins. C'est ce qui faisoit dire à Hippocrate : *Quibus suppuratum quoddam in corpore existens signis non proditur, iis ob puris aut loci crassitudinem sui signa non edit.* (Aph. 41. S. VI.) Ce père de la médecine parle aussi dans un autre endroit (*de internis affection.*) de tubercules du poumon, qui viennent ensuite à suppuration : & il a observé que le pus, ainsi formé dans le poumon, s'epanchoit quelquefois dans la cavité de la poitrine, d'où il falloit l'évacuer par le moyen de l'incision ou du cautère actuel. Il s'est même servi, comme nous, du mot *empyème* dans cette acception.

On verra à l'article PLEURÉSIE que, quand cette maladie se termine par suppuration, le pus peut s'épancher alors entre le poumon & la plèvre. Des observations constatent aussi que le pus produit par une fâcheuse terminaison de l'inflammation du diaphragme, se jette dans la cavité de la poitrine. Il en est de même dans le péricarditis.

L'*empyème* a aussi lieu quelquefois, à la suite des blessures de poitrine, lorsqu'on n'en prend pas un soin convenable. Il en est de même dans certaines contusions ; si les fluides qui stasent sous les tégumens ne sont pas résorbés par les veines, ils contractent un caractère acrimonieux, susceptible de produire des inflammations & des suppurations. L'*empyème* pourra donc venir à la suite d'une contusion faite à la région du thorax. Il se fait, par la même cause, dans les muscles de cette même région, des espèces de ruptures partielles qui n'empêchent point ces muscles d'agir, mais qui se manifestent qar des douleurs très-incom-

modes, & de longue durée. Le repos, si nécessaire pour la consolidation de ces ruptures, est presque impossible, à raison du mouvement de la respiration; & ce mouvement devient au contraire une cause continuelle d'irritation.

On a donc lieu d'appréhender la production d'un *empyème*, toutes les fois que l'inflammation des parties que nous venons de repasser brièvement en revue ne se termine pas, ou par résolution, ou par l'évacuation de la matière morbifique, ou enfin, par sa métastase sur une autre partie; mais qu'il y a des signes qui annoncent la formation d'un dépôt purulent.

Les dépôts purulens ne se rompent pas toujours dans des tems égaux. Les uns crevent au vingtième jour, les autres au quarantième; d'autres durent jusqu'au soixantième. En général, plus la douleur a été forte au commencement de la maladie, plus la difficulté de respirer est grande, ainsi que la toux & le crachement; moins la vomique tarde à se rompre, parce que ces signes annoncent que la suppuration fait des progrès rapides, & que le sac est distendu par le pus. Mais il est impossible de prédire exactement le jour de la rupture, puisque, selon la remarque d'Hippocrate, elle a lieu quelquefois même avant le vingtième. Pison l'a vu arriver avant le quatorzième; & un autre de ses malades, qui mourut le neuvième jour de sa maladie, avoit déjà du pus dans la cavité de la poitrine. Le précis de toute cette doctrine est contenu dans le passage suivant de Celse: *Si protinus initio dolor & tussis fuerit, & spirandi difficultas, vomica, vel ante vel circa vigesimum diem erumpet. Si serius ista ceperint, necesse est quidem increscant; sed quò minus citò adfuerint, eo tardius solventur.* (L. II. c. 7.)

La présence de l'*empyème* se reconnoît encore par la disparition subite des signes qui annonçoient celle de la vomique. Ces signes dépendent principalement du tiraillement des parties voisines & de la compression que le sac exerce sur le poumon. (*Voyez* PÉRIPNEUMONIE.) Le soulagement marqué que les malades ressentent alors, ne doit donc point en imposer au médecin qui les regardera toujours comme exposés au plus grand danger. Ce soulagement n'est qu'apparent, & il ne vient que de ce que le pus s'est épanché d'un sac où il étoit renfermé à l'étroit dans une cavité où il flotte librement. *At si per infusum (medicamentum) pus minimè educatur*, dit Hippocrate, *id ex pulmone in thoracem erumpit; postquè ruptionem sanus videtur, quod pus ex angustiâ in ampliorem locum venerit; & spiritus, quem respiramus, in pulmone sedem habeat. Sed, procedente tempore, pure pectus impletur, tusses, & febres, aliique dolores omnes magis ipsum vexant, morbusque declaratur.* (De Morb. L. III. c. XV.)

Cette nouvelle maladie qui se déclare, selon l'expression d'Hippocrate, est l'*empyème*. La toux a lieu alors par l'irritation que le pus exerce sur la poitrine, principalement lorsque par le laps du tems, ou par d'autres circonstances, il a acquis de l'âcreté; & cette toux est sèche, parce qu'il n'est plus possible que le pus sorte par la trachée, & que les efforts des malades ne parviennent à extraire qu'un peu de mucosité. Les malades se trouvent plus à l'aise, étant sur le dos, que dans toute autre position, parce que dans celle-ci, le pus se portant vers la partie postérieure, où le diaphragme est attaché plus bas, rencontre un plus grand espace, & gêne moins, soit le mouvement de cette cloison musculeuse, soit le jeu du poumon lui-même. Mais, s'ils se couchent sur le côté sain, le pus fait refouler le médiastin vers le poumon du même côté qui se trouve alors comprimé; d'où résulte une gêne de la respiration, laquelle force le malade de changer de position. Cet inconvénient n'a pas lieu, lorsque le malade est couché sur le côté affecté. Aussi, est-ce un des principaux signes qui servent à déterminer dans quelle cavité est la congestion purulente. Ce n'est pas le seul, au reste, auquel Hippocrate prescrive de s'attacher dans une détermination aussi importante. Les malades sentant ordinairement, lorsqu'ils se retournent dans leurs lits, flotter le pus dans leur poitrine, & le bruit que fait cette fluctuation, étant même quelquefois entendu par ceux qui s'approchent des malades, le père de la médecine veut qu'on les fasse asseoir sur un siège bien ferme, & que pendant qu'un aide leur tient les épaules, le médecin les secoue fortement, & prête en même tems l'oreille, tantôt à un des côtés, tantôt à l'autre, pour découvrir dans lequel la congestion s'est faite. Il nous prévient cependant que si le pus est trop épais, ou en trop grande quantité, la fluctuation ne se fait point entendre. Hippocrate avoit aussi remarqué que le côté du thorax, dans la cavité duquel le pus s'étoit épanché, étoit plus saillant que l'autre: ce que les observations des modernes ont confirmé. Enfin, la chaleur du côté affecté étant plus marquée que dans les autres régions du thorax, il pense qu'en enveloppant toute la poitrine d'un linge fin, trempé dans une eau où l'on aura délayé une terre colorée & broyée très-fin, l'endroit où la dessiccation aura lieu le plus promptement, est celui où il convient de pratiquer l'incision ou le cautère actuel. Cette dernière épreuve est fautive, parce que l'endroit du linge mouillé, ou appliqué avant les autres, doit aussi sécher le premier. Il en seroit de même, si, comme Hippocrate le conseille encore, on appliquoit la terre colorée seule sur le thorax, quelques soins que l'on prît pour que cette opération se fît simultanément.

Le rouge vif des joues qui naît de la difficulté

de la circulation dans le poumon, la fièvre lente, produite par la résorption de la partie la plus atténuée du pus, la maigreur que cette fièvre produit à son tour, & qui, dans l'*empyème*, semble se manifester plus particulièrement par l'enfoncement des yeux dans leurs orbites & la proéminence des ongles qui se recourbent sur les doigts; enfin, l'augmentation de volume par la dépression du diaphragme, lorsqu'une grande masse de pus pèse sur cette cloison, sont encore des signes très-remarquables, & qu'il ne faut pas négliger, si l'on veut s'assurer de plus en plus de l'existence de l'*empyème*. L'accumulation progressive du pus, & sa dégénérescence par son séjour dans une poche fermée, humide, & exposée à un mouvement non-interrompu, augmentent bientôt tous les accidens dont nous venons de tracer le tableau: ils en produisent même de nouveaux, encore plus effrayans; tels sont la macération des organes qui baignent dans la matière purulente, du poumon, de la plèvre, du péricarde, du cœur lui-même; la fièvre hectique, accompagnée d'un pouls petit & fréquent, d'une soif inextinguible, de la perte totale de l'appétit, d'une foiblesse extrême, & de lipothymies. Bientôt tous les fluides ne sont plus propres, ni à circuler dans leurs vaisseaux, ni à opérer les différentes sécrétions & excrétions & la nutrition. De-là résultent nécessairement la consomption & l'atrophie; la décomposition plus avancée des fluides, les sueurs nocturnes, une diarrhée sanieuse, des pustules à la face; de-là, enfin, la désorganisation de la figure qui rend les malades absolument méconnoissables; leur nez devenant pointu, leurs yeux caves, leurs tempes applaties, leurs oreilles froides & contractées sur elles-mêmes, & les lobes contournés, la peau du front dure, tendue & sèche, & la couleur de tout le visage pâle, ou noire & plombée.

Quand les malades sont dans cette situation si fâcheuse, non-seulement ils sont désespérés, mais même il est certain que leur fin est très-prochaine. Au reste, on ne peut pas déterminer d'une manière précise le moment fatal qui sera le terme d'un *empyème*. Les uns meurent promptement, dit Hippocrate, les autres traînent long-temps. Cela vient de ce que les individus diffèrent entre eux, ainsi que les maladies, les saisons, l'âge, &c. Cet axiome du père de la médecine n'est pas particulier à l'*empyème*: il est applicable à toute autre maladie.

Lorsqu'un des organes de la poitrine recèle une vomique, il faut tâcher de prévenir l'*empyème*, auquel cette vomique peut donner naissance. Les moyens à employer pour cet effet, consistent, en général, à ménager à la matière purulente une issue hors du corps. L'exposition de ces différens moyens seroit déplacée ici: on la trouvera dans un détail convenable aux articles PÉRIPNEUMONIE, PLEURÉSIE ET PARAPHRÉNITIS. Nous ne parlerons donc que de l'évacuation du pus que nous supposons déja épanché dans la cavité du thorax par la rupture de la vomique. D'abord des observations prouvent que cette évacuation est susceptible de se faire par résorption, la matière purulente se déposant alors sur une autre partie, ou sortant du corps, soit par la voie des urines, soit par les selles. Galien, Arétée, Paul d'Ægine, Aëtius, Cœlius-Aurélianus ne doutoient nullement de la possibilité de ces moyens d'évacuation: mais celle par les urines leur paroissoit le plus sûr de tous. Voici deux exemples tirés des ouvrages d'auteurs très-dignes de foi. Diemerbroek rapporte qu'un marchand de Nimegue, dans la cavité de la poitrine duquel on entendoit distinctement la fluctuation du pus, rendit dans l'espace de deux jours, par les urines pleins deux pots-de-chambre de pus. Il éprouva de la douleur dans les uretères; mais il n'y eut aucune hémorrhagie; ce malade recouvra la santé. Le médecin de Nimègue appuie cette observation de deux autres qui confirment la même doctrine. (Anatom. L. L. cap. 17.) Le second exemple est encore plus étonnant; nous le trouvons dans les essais de médecine d'Edimbourg, n°. 33. L'*empyème* s'étoit pratiqué une issue par une ouverture assez considérable, entre la septième & la huitième des vraies côtes, & elle avoit formé une tumeur dure qui étoit devenue de la grosseur de la tête d'un enfant, & dont la couleur de l'enveloppe étoit comme celle de la peau; la malade grosse de quatre mois, respiroit difficilement, avoit une diarrhée continuelle avec tenesme, & des sueurs colliquatives; une fièvre hectique la minoit; on la jugeoit dans un état désespéré. Le chirurgien (James Jamieson) enfonça le bistouri dans le corps de la tumeur, à la profondeur de plusieurs pouces, afin de parvenir jusqu'au foyer purulent, d'où la matière sortit alors avec force & en abondance. Le lendemain on trouva & parmi les selles & dans les urines du pus parfaitement semblable à celui de la tumeur pour la couleur & la consistance. Cette femme guérit, quoiqu'elle eût avorté le sixième jour après l'opération; & elle devint mère par la suite de trois enfans.

Il semble que le pus ne doit pas trouver une grande difficulté à se frayer une issue par les selles, par les urines, puisque dans cette observation la facilité qu'il avoit de s'échapper par l'ouverture pratiquée avec l'instrument, n'empêcha pas une partie de la matière de sortir par ces deux voies naturelles. Le médecin doit donc, avant d'en venir à l'opération que l'on nomme *empyème*, comme la maladie dont elle peut être quelquefois le remède, examiner soigneusement si la nature ne cherche point à évacuer la matière purulente par

par ces moyens qui dépendent de son mécanisme, & s'il ne pourroit point par son art en favoriser l'exécution.

La paracentèse de la poitrine se fait de la même manière pour évacuer le pus, que lorsqu'il s'agit d'évacuer du sang épanché à la suite d'une blessure. Il faut considérer cependant que dans ce dernier cas le poumon n'étant point altéré & ayant toute sa consistance naturelle, on peut évacuer le sang en une seule fois, sans avoir à craindre que la dilatation qu'une inspiration facile va lui faire éprouver lui soit préjudiciable. Dans le cas de l'*empyème*, au contraire, le poumon a souvent baigné dans le pus pendant un espace de tems considérable; il s'y est comme macéré & ses vaisseaux affoiblis ne pouvant plus alors résister à l'impulsion du sang que le cœur y lance, parce que l'air moins dense que le pus les soutient moins, se rompront, d'où résultera une hémorrhagie mortelle. C'est d'après ces motifs que dans l'opération de l'*empyème* l'on évacue le pus à plusieurs reprises, afin que la dilatation du poumon ne se fasse pas brusquement, mais graduellement. Lorsqu'une partie du pus est déjà évacuée, on injecte dans la cavité un liquide légèrement détersif, tel que peut être l'eau d'orge miellée, ou une infusion de scordium, de marrube, de véronique, &c. légèrement miellée. Lorsque la cavité est vidée, & ses parois détergées suffisament, on laisse fermer l'ouverture avec les précautions qui conviennent pour les plaies de poitrine. (*Voyez* LE DICTIONNAIRE DE CHIRURGIE.) Cette manière de guérir l'*empyème* étoit pratiquée par Hippocrate dans tous ces détails, comme on le peut voir dans son traité *de morbis*, (L. II, cap. 16. Chartier T. VII. page 568.)

Les vomiques qui se forment dans le médiastin & dans le péricarde, peuvent comme celles du poumon & de la plèvre tomber dans la cavité de la poitrine. Mais il est possible aussi que le pus s'épanche dans les duplicatures même du médiastin ou dans le sac du péricarde. Lorsque ces deux derniers cas ont lieu, la paracentèse du thorax telle que nous venons de la décrire n'est pas praticable. En effet, si le pus tombe dans la duplicature postérieure du médiastin, vers les vertebres, le pus se fraie lui-même alors une route irrégulière au travers du tissu cellulaire graisseux qui abonde dans ces endroits, & il ne se fait point une nouvelle congestion, ou *empyème*, dans un lieu déterminé & circonscrit. Si le pus s'épanche dans le sac du péricarde, ou sous le sternum dans la duplicature antérieure du médiastin; la paracentèse ordinaire ne peut pas non plus lui procurer une issue. Mais dans ce dernier cas, on a encore quelques lueurs d'espérance que ne présente pas le premier, puisqu'on peut tenter la perforation du sternum. Galien dit avoir emporté une portion du sternum qui étoit cariée; & que quoique le péricarde eût laissé le cœur absolument à découvert par la perte d'une partie de sa substance, le malade guérit en très-peu de tems. Dionis a vu trépaner le sternum à la suite d'une blessure; le malade mourut, il est vrai, mais sa perte ne pouvoit être attribuée à cette opération. Enfin, Van-Swieten rapporte une observation remarquable, & qui lui est propre, d'un jeune homme qui avoit eu une pleurésie qui s'étoit terminée par suppuration. Vers le dixième mois, il parut au milieu du sternum une tumeur molle, à la circonférence de laquelle on sentoit distinctement les bords d'un trou fait au sternum par corrosion. Cette tumeur ayant crevé, il sortit une grande quantité d'un pus bien conditionné. Pendant huit mois le pus continua à couler, & le sac étoit assez grand pour qu'on pût y injecter une livre de décoction détersive. Ce malade guérit enfin malgré cette énorme évacuation; mais le sternum resta ouvert, & tous les jours même au bout de 8 ans, il en sortoit du pus.

Lorsque l'opération est faite, de nouveaux signes se joignent à ceux que nous avons exposés précédemment pour concourir avec eux à déterminer le pronostic. Tels sont ceux qui se tirent des qualités du pus. Si le pus a celles que l'on désire, c'est un signe que les autres fluides sont dans leur état naturel; l'on doit en conclure aussi que les organes qui baignoient dans cet amas de pus, n'ont point été altérés. La surface interne du sac purulent a seule besoin alors d'être, selon le langage de l'école, réduite à la condition de plaie simple, pour pouvoir ensuite être consolidée.

Cependant, quoiqu'un pus louable soit une humeur très-douce, cette humeur n'est point selon la nature de nos autres humeurs; il est impossible qu'elle s'assimile jamais à elles. Il faut donc qu'elle soit évacuée & que ce qui en aura été repompé par les veines sorte également du corps par la voie de quelqu'un des organes excrétoires. La présence d'une portion de pus dans les vaisseaux se manifeste par des signes d'irritation, tels qu'une fièvre légère & de la soif. Ces signes sont beaucoup plus marqués, pour peu que le pus soit altéré; & quand il l'est considérablement, cette résorption devient la cause d'accidens très-graves. Si, après l'évacuation du pus, les accidens continuoient, ce seroit une marque que les humeurs ont acquis un caractère de cacochymie, qu'il est rare que l'on puisse corriger. Le rétablissement parfait des différentes fonctions, sur-tout de celles qui sont les plus importantes, est le signe qui doit nous rassurer davantage. Le signe contraire sera donc très-alarmant.

Un moyen de reconnoître la qualité du pus, c'est d'examiner l'impreſſion qu'il fait ſur la couleur des inſtrumens. Ceux d'argent, ſur-tout, ſe teignent de la couleur variée de l'iris, telle que la leur donne le feu, lorſqu'on les y expoſe. C'eſt un ſigne que le pus a acquis un caractère de putridité. Le pus louable, au contraire, n'altère point la couleur des inſtrumens. (*Voyez* SUPPURATION.)

En général, il peut arriver, & ce ſont même les cas les plus ordinaires, qu'il y ait des ſignes favorables & des ſignes fâcheux. Ce ne ſera donc qu'après une eſtimation exacte de la valeur de chacun d'eux, que l'on pourra reconnoître s'il y a plus à eſpérer qu'à craindre; ou ſi c'eſt le contraire. Encore, le parti le plus prudent eſt-il ſouvent de ne pas prononcer trop affirmativement ſur le ſort qui attend les malades. Des ſuccès & des revers ineſpérés démontrent en effet la néceſſité de cette conduite pour le médecin, jaloux de ne pas compromettre ſa réputation par un faux prognoſtic.

(MAHON.)

EMPYREUME, (*Mat. méd.* & *Hygiène.*)

On nomme *empyreume* en chimie, le goût de feu que contractent toutes les ſubſtances végétales & animales traitées par la diſtillation & obtenues comme produits, ou bien cuites ſeules ou dans différens liquides, lorſque la chaleur a été un peu trop forte. Cette ſaveur dépend d'une huile âcre & brulée qui ſe forme par une haute température dans toutes les matières organiſées. C'eſt à la chimie à décrire plus en détail quelle eſt la cauſe & quels ſont les phénomènes de l'*empyreume*; quant à la matière médicale, le réſultat à recueillir & à conſidérer ſur les productions de l'huile empyreumatique, doit ſe borner à ſavoir qu'outre le dégoût & la répugnance que cette huile excite en quelque petite quantité qu'elle ſoit développée, elle produit un effet échauffant & ſtimulant qui, s'il étoit ſouvent renouvellé, pourroit devenir dangereuſe. Auſſi dans les préparations des alimens & des médicamens évite-t-on avec grand ſoin ce goût de feu, en prenant les précautions convenables pour que la chaleur néceſſaire à cette préparation ne ſoit pas pouſſée trop loin. (FOURCROY.)

EMPYREUMATIQUE, (Huile.) *Mat. méd.*)

Il y a quelques années qu'on a propoſé ou plutôt renouvellé l'uſage médical de l'huile *empyreumatique* obtenue par la diſtillation des bois & de toutes les matières végétales en général. Mais on en a tiré à la vérité un parti différent de ce qu'on en faiſoit autrefois. Chabert, directeur de l'école vétérinaire d'Alfort près de Paris, l'a employée avec ſuccès pour tuer les vers dont les quadrupèdes domeſtiques ſont ſi ſouvent attaqués; il a cru même qu'elle pourroit être très-utile dans la maladie produite chez l'homme par le tænia; mais cette dernière propriété n'a point été prouvée par une expérience ſuffiſante. D'ailleurs l'âcreté de ce produit chimique doit rendre les eſſais en ce genre difficiles & les tentatives très-réſervées: mais il ne faut pas les négliger, & quand il n'y auroit que la reſſource d'un remède héroïque pour les cas où les remèdes ordinaires ne paroiſſent pas ſuffire, il eſt toujours important d'en connoître l'exiſtence & la valeur. (*Voyez* LA DISSERTATION SUR LES MALADIES VERMINEUSES PAR CHABERT. (FOURCROY.)

ENCANTHIS, (Maladie des yeux.) Tumeur qui a ſon ſiége dans la caroncule lacrymale ou dans la membrane ſemi-lunaire qui l'avoiſine. On en diſtingue trois eſpèces, l'inflammatoire, le bénin & le malin. La première eſpèce eſt une affection aiguë, une ſorte de phlegmon qui exige un traitement analogue. (*Voyez* PHLEGMON.) La ſeconde vient plus lentement: on peut la réprimer par quelque application aſtringente ou l'enlever ſoit par le cauſtique, ſoit par l'inſtrument tranchant. Ces deux derniers moyens ſont également néceſſaires pour prévenir les récidives, en touchant la racine de la tumeur avec un léger cauſtique, lorſque celle-ci a été ſéparée par l'inſtrument ou même par la ligature qui convient dans le cas d'un pédicule étroit. (*Voyez* DICTIONNAIRE DE CHIRURGIE.) La troiſième eſpèce appartient aux affections cancéreuſes. (*Voyez* CANCER, SQUIRRE. (CHAMSERU.)

ENCAVURE, (Maladie des yeux.) Eſpèce d'ulcère de la cornée qui forme une cavité. (*Voy.* *COILOMA*, *CELOMA*, OPHTHALMIE.)

(CHAMSERU.)

ENCAUMA, (Maladie des yeux.) Ulcère ſordide & brulant qui a ſon ſiége à la cornée. (*Voyez* OPHTHALMIE.) (CHAMSERU.)

ENCAUSSE. C'eſt un village de Comminges, ſitué dans un vallon qu'arroſe la petite riviere de Job, à une lieue de la rive droite de la Garonne, à la même diſtance de Saint-Gaudens & d'Aſpet, & à quatre lieues eſt-nord-eſt de Saint-Bertrand de Comminges.

On y trouve quatre ſources d'eaux minérales: deux ſont peu abondantes, au nord & à deux cent pas du village; les deux autres ſont tout à côté, très-près de la riviere. Ces quatre ſources ſont chaudes. Les eaux ont été décrites d'une manière très-imparfaite dans un ouvrage qui a pour titre: Diſcours des deux fontaines médicinales du bourg d'*Encauſſe* en Gaſcogne, par Louis Guyon, Limoges, Barbou, 1595, dans un autre de Gaſſen de Plantin, Paris, 1601, & dans celui

de Pierre Rignol, Paris, 1619, enfin dans celui de Pierre Legivre, intitulé *Arcanum acidularum*, *Amstelodami*, 1682. Raulin, p. 285, dit que les eaux d'*Encausse* contiennent du sel marin, & qu'elles ont laissé par l'évaporation $\frac{1}{190}$ d'un résidu blanc dont presque le tiers a été du sel commun, Duclos, p. 95. On voit qu'il reste encore presque tout à savoir sur la véritable nature & sur les propriétés de ces eaux thermales.

(MACQUART.)

ENCEINTES, (Maladies des femmes.) (*Med. pratique.*)

On ne s'attend pas sans doute que nous donnions dans cet article une énumération exacte des accidens auxquels les femmes enceintes sont assujetties par la grossesse. Les principaux d'entre eux exigent toute l'attention des médecins & doivent être traités séparément. Nous nous bornerons donc ici à présenter aux lecteurs une idée générale des affections pathologiques auxquelles la gestation donne lieu, & nous renverrons aux articles séparés les détails essentiels que chaque maladie comporte.

Au moment où la conception a lieu, quelques femmes éprouvent un frisson léger, une sorte de tressaillement, quelquefois des spasmes fatigans, d'autres ont vomi au même instant. Cependant le vomissement n'arrive communément que les jours suivans, & chez le plus grand nombre c'est après quelques semaines, lorsque l'utérus irrité par une distention commençante, communique par les nerfs intercostaux, ce sentiment de gêne aux autres viscères du bas-ventre & particuliérement à ceux de la digestion.

Indépendamment du vomissement, on remarque un changement dans le goût, & de l'aversion pour des alimens dont la saveur étoit agréable dans les tems précédens; un désir insurmontable de manger des substances qui répugneroient dans tout autre état; une variété bizarre dans le choix des mets, & un changement inattendu & prompt de ceux qu'on avoit paru préferer à tous les autres.

Cette vicissitude annonce que les liquides gastriques & salivaires ont souffert une altération sensible; chez quelques sujets cette altération est momentanée; chez d'autres elle a une durée très prolongée.

Je suis bien éloigné de penser, comme quelques auteurs l'ont dit, qu'il faille attribuer ces variations manifestes dans la santé & dans les fonctions, au liquide de la semence dont les parties volatiles absorbées par la femme, agissent à la manière des substances venimeuses, & occasionnent le trouble dont on a donné les détails. Cette opinion est invraisemblable, il est plus exact d'attribuer les effets ci-dessus énoncés, au spasme qui agite les femmes après la conception, & ce spasme tire son origine des changemens qui arrivent dans les parties de la génération. Cette conjecture est fondée sur la différence d'accident qu'on remarque entre les femmes robustes & celles qui ont les nerfs très-mobiles: les premières s'apperçoivent de ces incommodités, tandis que les autres sont dans un état de souffrance continuelle. Cette différence est très-grande dans les campagnes entre les diverses personnes qui les habitent; celles qui sont exercées aux travaux des champs sont rarement incommodées, tandis que celles qui ont des métiers qui habituent le corps à l'inaction, sont aussi tourmentées que les femmes délicates des grandes cités.

A ces premiers symptômes succèdent plus ou moins rapidement des douleurs de dents, des fluxions catarrhales sur les gencives; fluxions qui prennent aussi le caractère inflammatoire & qui déterminent la carie de la dent douloureusement affectée. Le vomissement calme très-souvent les douleurs de dents, car celles-ci sont sympathiques, c'est-à-dire, dépendent du mauvais état de l'estomac & de l'affluence de l'humeur pituiteuse qui s'y amasse. De là aussi le crachement abondant d'une salive plus épaisse que de coutume; car comme on l'a vu ailleurs, la grossesse fixe sur le bas-ventre une prodigieuse quantité de liquides qui inondent les viscères de cette capacité.

Le fœtus en grandissant distend l'utérus qui résiste assez fréquemment à cette dilatation; de-là l'accroissement des symptômes déjà détaillés ci-dessus; de-là aussi une pression constante sur les viscères de la digestion, repoussés vers le diaphragme, comprimés dans tous les sens par la résistance qu'opposent les tégumens à la dilatation de la matrice, d'où les anxiétés, les foiblesses, l'appétit démesuré, la difficulté de se satisfaire, parce que le ventricule ne peut recevoir les alimens en assez grande quantité, d'où naissent les indigestions multipliées, les diarrhées fréquentes, &c.

Le retard du sang dans la veine-cave & dans les veines-portes ventrales, est une cause de la stagnation des liquides dans le bas-ventre & dans les extrémités inférieures. On conçoit que la stase dont je parle a pour origine la compression exercée par l'utérus qui remplit lui seul la plus grande partie de la capacité de l'abdomen. La même pression sur les intestins & sur le colon retarde la marche des excrémens, rend difficile leur passage de l'extrémité du colon dans le rectum; d'où le dessèchement qu'ils éprouvent & la constipation opiniâtre de quelques sujets: état de gêne

qui se continue pendant toute la grossesse, parce que la grossesse même en est la cause.

En disant que quelques femmes ont des diarrhées opiniâtres & quelques autres une constipation constante, il paroîtra à quelques lecteurs que cette théorie présente une contradiction : il est donc nécessaire d'éclaircir leurs doutes à cet égard & de dissiper leur incertitude.

On a vu plus haut que la diarrhée avoit pour cause l'irritation permanente des viscères de la digestion chez les femmes foibles & qui ont les nerfs très-faciles à irriter : on a vu aussi que la quantité surabondante de liquides dont la circulation est retardée dans le bas-ventre par la compression qu'exerce la matrice sur eux, étoit une autre cause qui disposoit à la diarrhée & aux indigestions : mais on a dû remarquer encore que toutes les femmes n'éprouvoient pas cette irritation au même point, car il s'en trouve chez lesquelles la grossesse est une cause de meilleure santé & qui pendant la gestation acquièrent plus de force & d'embonpoint ; qui mangent avec beaucoup plus d'appétit, emploient à la nutrition une plus grande masse d'alimens & les digèrent parfaitement. Chez ces dernières, la compression de l'utérus sur les intestins, retarde la marche des matières, d'où la constipation ; l'utérus n'agit donc dans ce cas que par une force méchanique capable d'arrêter les substances alimentaires destinées à parcourir les intestins ; d'où la dessication de ces matieres par un plus long séjour dans les viscères ; d'où la constipation.

Je n'ai pas parlé des douleurs auxquelles les femmes enceintes étoient exposées par la seule dilatation de l'utérus. Pour concevoir les causes qui leur donnent naissance, il suffit de se rappeller ce qui se passe après la suppression des menstrues ; mais pour donner encore une idée plus exacte de ce phénomène, il est indispensable de remettre au souvenir du lecteur qu'avant l'enlèvement des menstrues un nombre infini de femmes se plaignent d'un engourdissement douloureux dans la région lombaire ; cet état est très-fréquemment accompagné d'une pesanteur douloureuse à la matrice sans qu'il y ait une maladie habituelle de ce viscère, que dans cette situation quelques sujets ont des coliques utérines très-violentes ; quelques-unes avec convulsion, la plupart avec un spasme constant.

Ces divers symptômes subsistent chez les unes jusqu'à ce que les règles commencent à couler assez abondamment ; chez d'autres pendant tout le tems de l'apparition des menstrues & quelquefois plus tard. Ces accidens sont dus à la pléthore des organes de la génération ; pléthore qui les gonfle ; d'où les douleurs dont on vient de lire les causes. Dans la suppression, les accidens sont plus durables parce que la pléthore est continuée dans l'utérus ; mais les douleurs ont leur source dans le même méchanisme d'action. Appliquons maintenant cette théorie à la grossesse, & nous concevrons comment la distention graduelle de la matrice peut occasionner chez certaines femmes des sensations douloureuses. Le siége des douleurs ne se borne pas seulement à l'utérus & aux organes qui l'environnent dans le bassin. Quand les muscles du bas-ventre ne cèdent pas à l'impulsion qui tend à les distendre, quand cette impulsion est rapide parce que le volume de la matrice s'augmente rapidement par des causes dont le détail est étranger à cette question, ils deviennent douloureux à leur tour. Ce qui arrive sur-tout dans les grossesses très-volumineuses, car dans celles-ci on a vu des femmes éprouver une rupture des tégumens du bas-ventre.

La pléthore qui naît dans les parties supérieures de la compression de l'aorte descendante amène avec elle d'autres accidens. Le diamètre de ce vaisseau étant diminué par les pores qu'il supporte, il en résulte qu'une partie du sang qui devoit se distribuer à chaque instant dans les parties inférieures est refoulée vers les extrémités supérieures, la tête & la poitrine. De-là naissent les engourdissemens, les pesanteurs, les douleurs de tête, les éblouissemens, les vertiges, & quelquefois un état comateux, si l'on ne prend pas la précaution de prévenir les effets de la plénitude dans les vaisseaux du cerveau.

Dans la poitrine, les palpitations, les suffocations, la difficulté de respirer, la toux opiniâtre, l'engorgement sanguin des poumons, les crachemens de sang & l'œmophthysie.

Il nous reste à examiner maintenant quelle impression fait l'utérus sur les organes du bassin placés au-dessous de lui dans les derniers mois de la gestation. Avant ce tems, le fond de la vessie surpasse celui de la matrice, & le rectum est aussi plus élevé à son origine ; mais quand la matrice distendue s'élève dans l'abdomen, elle comprime la vessie, gêne le cours des urines & quelquefois les supprime complettement ; d'où les accidens différents relatifs aux lésions de cette fonction. Par rapport au rectum, la compression, indépendamment de la constipation qu'elle détermine par son seul effet méchanique, en a un autre sur les vaisseaux de cet intestin, dans lesquels elle fait staser le sang d'où les hémorrhoïdes & les accidens que la congestion des vaisseaux hémorrhoïdaux amène à sa suite.

La même compression en ralentissant le cours des liquides dans les extrémités inférieures occa-

ſionne des gonflemens dans les jambes, les cuiſſes & le baſſin. Une œdematie dans ces parties, des varices, des veines, des jambes & des cuiſſes, & quelquefois une infiltration telle, qu'elle cauſe avec la difficulté de marcher, un engourdiſſement inſupportable.

Dans le baſſin qui eſt compoſé de divers os maintenus & réunis ſolidement par des ligamens, la ſtaſe des liquides infiltre ces ligamens, les relâche, d'où l'écartement du pubis & quelquefois de l'iſchion avec le ſacrum, d'où la claudication & dans quelques cas l'impoſſibilité de marcher ſans ſoutien.

Tels ſont à-peu près les phénomènes que la geſtation entraîne avec elle; quoique le nombre en ſoit conſidérable, nous ſommes bien éloignés d'avoir fait l'énumération de tous ceux que nous avons remarqués; nous nous ſommes contentés de rendre compte ſeulement des ſymptômes qui dépendent des groſſeſſes ordinaires, en ſupprimant dans cet article tout ce qui réſulte des complications de diverſes maladies avec la geſtation. Nous n'avons pas parlé non plus des accidens inévitables avec une conformation vicieuſe du baſſin, des parties de la génération, nous avons paſſé ſous ſilence les groſſeſſes qui ne ſont pas dans l'ordre habituel de la nature; tous ces objets ſeront traités ſéparément parce que chacun d'eux exige la plus grande attention & une ſuite d'idées qu'on ne doit point réunir dans un tableau géneral deſtiné à préſenter les ſeules incommodités attachées à l'état ordinaire de la geſtation. (CHAMBON.)

ENCEPHALE. (*Pathologie.*)

Ce mot eſt grec; il eſt compoſé de ἐν, *dans* & de κεφαλη, *tête*; il peut donc convenir à tout ce qui eſt renfermé dans la tête: mais l'uſage que l'on en fait eſt particulièrement pour deſigner différentes eſpèces de vers qui naiſſent en différentes parties de la tête.

Ethmuller fait mention, en traitant de la céphalalgie, de pluſieurs obſervations par leſquelles il compte qu'elle peut être cauſée par des vers engendrés dans le cerveau (*acad. des ſciences, année* 1700, *hiſtoire p.* 15) ou plus vraiſemblablement dans les ſinus frontaux, ou dans les cellules de l'os ethmoïde, puiſque l'on en a vu ſortir par les narines, au grand ſoulagement des malades: c'eſt ce que Schenkius (*de febre hungaricâ*) dit avoir obſervé pluſieurs fois dans une fièvre qui régnoit en Hongrie, que l'on appelloit *céphalalgie vermiculaire*; parce que la douleur de tête, qui étoit le ſymptôme dominant & le plus violent de cette fièvre, étoit occaſionnée par les vers. Bartholin fait auſſi mention d'une douleur de tête très-opiniâtre, guérie par l'excrétion de quelques vers par les narines (*centur.* 6. *obſerv.* 3.) On trouve une ſemblable obſervation dans Foreſtus. (Lib. 21, obſerv. 28.)

Il compte cependant qu'il y a eu des maladies peſtilentielles, dans leſquelles il s'engendroit des vers dans le cerveau même, lorqu'elles n'avoitent pas d'autre cauſe que la diſpoſition à cette production. (*Voyez* ce qui eſt dit à ce ſujet dans le dictionnaire de Trévoux, article ENCÉPHALE.) (*Voyez* auſſi ſur le même ſujet pluſieurs choſes très-ſingulières & très-utiles dans *le traité de la génération des vers dans le corps humain*, par M. Andry, & dans ce dictionnaire, l'article VERS.)

(*Anc. Encycl.*). (MAHON).

ENCHIFRENÉ.

On appelle ainſi celui qui a un rhume de cerveau, ou un engorgement catharreux de la membrane pituitaire.

(CAILLE.)

ENCHIFRENEMENT. Maladie qui a ſon ſiége dans la membrane pituitaire. C'eſt celle qu'on appelle vulgairement rhume de cerveau.

L'*enchifrenement* eſt un véritable catharre qui ne differe de celui de la gorge & de poitrine que par l'endroit affecté. (*Voyez* CATHARRE ET RHUME DE CERVEAU.) (CAILLE.)

ENCLAVÉ. (*Médecine & chirurgie.*)

Mon objet n'eſt pas de donner dans cet article des préceptes ſur les moyens qu'on doit employer pour prévenir l'enclavement, ou dégager une tête *enclavée*, ou enfin de donner le détail des opérations à pratiquer, quand l'enclavement eſt tel, qu'il ne reſte d'autre parti à prendre que de ſacrifier l'enfant au ſalut de la mère quand les effets de l'enclavement ont cauſé la mort du fœtus. Ces differens objets ſont du reſſort immédiat de la chirurgie & ſeront traités dans le dictionnaire de chirurgie. Je me bornerai ici à donner l'énumération des accidens que l'enclavement occaſionne & ſes effets ſur les parties contenues dans le baſſin & hors du baſſin.

On dit que la tête de l'enfant eſt enclavée, quand elle s'eſt avancée dans le détroit du baſſin, qu'elle y a été pouſſée avec violence & qu'elle reſte immobile dans cette ſituation malgré les efforts de la mère pour la pouſſer au-dehors. Cette eſpèce d'immobilité dépend de la manière dont la portion de la tête s'eſt engagé dans le détroit. On remarque que par l'alongement dont

sa mollesse rend susceptible, une portion considérable est poussée hors du détroit, tandis que le reste résiste puissamment aux contractions de la matrice & aux efforts de la mère; dans ce cas, la partie qui a franchi le détroit du bassin perd l'alongement qu'elle avoit subi : il se forme dans le cercle comprimé par le détroit, une dépression considérable ou un rétrécissement d'autant plus profond que la compression est plus grande, & que la surface passée au-delà du détroit est plus volumineuse. Cette dernière ne peut plus être repoussée dans la matrice, parce qu'elle se fait à elle-même obstacle quand on lui donne une impulsion qui tendroit à la faire rétrograder: la raison en est qu'elle figure une espèce de bourelet autour de l'obstacle qu'elle a franchi, & que, si l'on vient à la comprimer en la poussant en haut, le bourlet s'augmente & devient lui-même une cause d'immobilité de la tête; d'ailleurs la gêne inséparable de l'enclavement qui comprime le cuir chevelu & tous les vaisseaux veineux, amène à sa suite un gonflement d'autant plus étendu que la compression est plus forte & qu'elle a duré plus longtems.

Ce gonflement devient quelquefois si énorme, dit Lamotte, que le cuir chevelu se tuméfie au point d'acquérir le volume de la tête même. On voit par ces observations que les effets de l'enclavement deviennent à leur tour la cause d'une immobilité plus irrémédiable.

Je ne sais pas trop pourquoi quelques auteurs, d'ailleurs très-estimables, prétendent qu'il est difficile de s'entendre sur ce que c'est qu'enclavement; il ne paroît pas qu'il puisse y avoir de doute sur l'état du fœtus enclavé, & de quelque manière qu'on expose les termes par lesquels on définit cette situation de l'enfant, je remarque que tous les observateurs sont d'accord sur ce qui se passe à cet égard. Mais laissons les discussions de mot.

On paroît ne faire qu'indiquer une autre espèce d'enclavement, c'est celui qui a lieu par rapport au détroit inférieur, & cependant il est prouvé par des observations nombreuses que la tête du fœtus est quelquefois retenue dans le petit bassin sans pouvoir le franchir, ou qu'engagée entre les ischions elle reste immobile par leur compression.

Quoi qu'il en soit, ces deux états & tous ceux qui peuvent retenir un fœtus fixe dans le détroit ou supérieur ou inférieur, d'une manière immobile, sont toujours accompagnés d'une compression très-forte, exercée sur le fœtus & réciproquement sur les organes de la mère, qui environnent la tête de l'enfant.

En supposant ensuite que l'enclavement n'ait pas été tel que l'enfant puisse être dégagé (car il y a différens degrés d'enclavement) sans avoir perdu la vie, la pression qui a été exercée sur le cerveau & toutes les parties de la tête, déterminent souvent la mort dans un tems plus ou moins rapproché du moment de sa naissance. C'est cet état auquel il paroît qu'on n'a pas apporté de secours que nous devons considérer dans cet article. L'alongement de la tête ne persiste point après que l'enfant est né, parce que le ton & l'élasticité des parties comprimées prudemment, les ramènent à leur situation respective : mais la pression a occasionné un engoument dans le cerveau, parce que la circulation y a été extrêmement gênée; aussi remarque-t-on que les enfans qui ont subi les violences de l'enclavement restent quelquefois long-tems sans mouvemens sensibles, ou que leur mouvement sont très-foibles & annoncent un grand désordre dans les fonctions vitales. On observe encore que ceux qui survivent aux compressions dont nous parlons restent longtems languissants & que les fonctions s'exécutent avec grande difficulté dans les premiers jours. Ils ressemblent parfaitement aux personnes qui ont été attaquées de maladies comateuses chez lesquelles les mouvemens sont évidemment ou nuls ou très-difficiles.

Or comme on ne conteste pas que la principale cause de lésion résultante de l'enclavement ne porte particulièrement son impression sur le cerveau & que cette cause ne retarde la circulation de toute la tête; il reste donc prouvé qu'il y a eu stase dans la substance même du cerveau; d'où il résulte encore que c'est d'après la nature des faits que nous avons dû comparer l'état des enfans qui ont été enclavés à celui des personnes attaquées d'affections comateuses par congestion sanguine. Ces principes nous conduisent naturellement aux vues curatives qu'on doit mettre en usage. Puisque la stase sanguine & la congestion qui lui succède est prouvée, il est indispensable de procurer un dégorgement proportionné aux forces de l'enfant & on doit entendre ici par force l'espèce d'embonpoint & les apparences de santé qu'il apportoit en naissant, abstraction faite de l'enclavement. Il faut donc lui tirer du sang. Cette opération se pratiquera en laissant couler quelques cuillerées après la section du cordon ombilical. Il seroit comme à désirer en cas pareil qu'on ne fit point sur-le-champ la ligature à la manière accoutumée pour se réserver la facilité de procurer une seconde évacuation, si la force du pouls & les symptômes d'affection comateuse continués sembloient l'exiger pendant les vingt-quatre ou trente-six premières heures à dater de sa naissance.

Il suffiroit pour remplir ce but de couper le

cordon beaucoup plus long que de coutume, d'en nouer l'extrémité, ou d'y faire une ligature à la manière de celle qu'on pratique dans les amputations, de conserver cette espèce de ligature pendant le tems que nous avons fixé plus haut, afin de se procurer la facilité de verser une seconde fois du sang si on le jugeoit nécessaire. Enfin, on lieroit le cordon à la manière accoutumée, quand on jugeroit qu'il est désormais inutile de le conserver avec la longueur qu'on se seroit procurée au moment de la naissance.

Si quelques personnes n'étoient pas convaincues de la solidité de la doctrine que nous proposons, malgré les détails par lesquels nous avons prouvé l'existence d'une congestion sanguine dans le cerveau, nous ajouterons que cette congestion a quelquefois lieu dans des accouchemens même les plus faciles; à cet égard nous renvoyons au mot MORT-NÉ, pour trouver la démonstration de ce systême ou plutôt d'une maladie sur laquelle nous avons des observations positives, desquelles il résulte que des enfans sont nés dans un véritable état d'apoplexie sanguine, suite de pléthore sanguine. Nous supposons donc ici cette théorie appuyée par des faits incontestables qui seront réunis à l'article auquel nous renvoyons le lecteur. Or, puisque la congestion dont nous parlons a lieu sans l'espèce de compression qui résulte de l'enclavement, à plus forte raison existera-t-elle à la suite de la pression inséparable de ce même enclavement, d'où il suit que dans le premier cas on n'a pu sauver les enfans que par la saignée, elle est dans celui qui fait l'objet de cet article d'une nécessité également indispensable.

Il nous reste encore à présenter aux lecteurs une considération qui donnera plus de prépondérance à notre opinion. Elle prend sa base dans la structure de la plupart des fœtus qui ont été enclavés. On observe que la plupart ont la tête volumineuse & qu'ils sont en général très-robustes, ce qui a été manifesté par la force de leurs mouvemens avant le travail de l'enfantement. On remarque encore que les femmes qui ont eu des enfans enclavés, en avoient eu d'autres ou en ont eu ensuite dont l'accouchement a été très-facile, particularités qui concourent toutes ensemble à prouver manifestement que le plus grand nombre de ces fœtus se rapprochoit de l'état des enfans attaqués d'apoplexie à la naissance. Enfin comme on sait que les maladies comateuses par congestion sanguine ont souvent pour cause une compression du cerveau & que les enfans enclavés sont dans une circonstance parfaitement semblable, il ne reste plus aucun doute sur la nécessité de la saignée.

La tuméfaction des parties extérieures de la tête entretient l'engorgement de l'intérieur; c'est une proposition qui a pour preuves les symptômes de toutes les maladies qui attaquent le cuir chevelu, le péricrane, les muscles qui recouvrent le crane, les parties de la face, celles qui sont attachées à la base du crâne, &c. Or dans la question qui nous occupe, l'engorgement extérieur n'est pas mis en doute, il est donc important d'en accélérer la cessation. Il y a aussi quelquefois des contusions dans les parties engorgées; ces deux accidens réunis, exigent donc une curation particulière. Nous ne proposerons pas pour un enfant naissant l'usage de remèdes internes qui auroient une activité capable d'agacer des organes trop délicats & qui par cette seule raison seroient presque tous rejettés par le vomissement. Nous nous bornerons à indiquer des fomentations résolutives dont l'action dissipe le plus promptement les empâtemens extérieurs. Telles sont les dissolutions de sel marin, mais préférablement encore la dissolution de sel ammoniac; la digestion des plantes vulnéraires & résolutives dans les liqueurs spiritueuses, animées par l'addition du sel ammoniac, l'eau-de-vie camphrée, étendue d'eau par parties égales. On réitereroit l'application de ces moyens tant en fomentations qu'en lotions, & par leur usage on accéléreroit la résolution de la tuméfaction & des contusions extérieures.

La compression qui est l'effet nécessaire de l'*enclavement*, ne restreint pas les accidens qu'elle suscite à ceux dont nous avons fait l'énumération; la mère partage aussi les dangers de ces accouchemens laborieux. Pour connoître ceux auxquels elle est exposée, il est nécessaire de faire l'examen des parties soumises à la pression qu'exerce la tête du fœtus. Antérieurement se présente la vessie & son col, postérieurement le rectum. Les muscles psoas, grand & petit, & l'iliaque, ne supportent pas ordinairement un degré de pression considérable, parce que leur situation les met à l'abri de cette compression, puisque leur trajet, à l'exception de celui de l'obturateur, suit le contour du grand diamètre du bassin. Il n'est qu'une circonstance où ils soient susceptibles de quelque lésion; c'est celle qui présenteroit un défaut de conformation dans le bassin; défaut, tel qu'il changeroit les diamètres du détroit supérieur; or, cette circonstance n'est pas rare dans les femmes mal-conformées. Nous aurons bientôt occasion de connoître les accidens qui résulteroient de la compression exercée sur les muscles dont je parle.

Dans le petit bassin, d'autres parties molles sont exposées à la compression. Antérieurement, sous l'arcade des os pubis, on trouve le col de la vessie & une portion des muscles du clitoris; latéralement, l'obturateur interne; plus loin, les ischio-coccigicus & les sacro-coccigicus, avec les

portions musculaires qui partent du clitoris pour se rendre à l'anus; postérieurement, enfin, le rectum dans sa plus grande étendue & l'anus. Je ne parlerai point des ligamens & des autres organes placés dans l'intérieur du petit bassin.

Telles sont les parties immédiatement soumises à la compression que la tête du fœtus exerce dans l'*enclavement*. Quand la pression a duré long-tems & qu'elle a été violente, ces organes sont pris d'engorgement qui prend un caractère inflammatoire, d'où les suppurations & les abscès profonds qui s'établissent dans le bassin; ceux qui surviennent dans les parties environnantes par l'amas du pus qui a fait des fusées dans le tissu cellulaire; d'où encore ces dépôts énormes dont il est difficile de déterger le foyer; parce qu'il est éloigné de la surface du corps & qu'il est souvent recouvert par des os dont la présence ne permet pas d'y porter les injections ou les autres secours convenables.

Si la compression, sans être très-véhémente, a cependant occasionné des contusions dans les parties musculaires, les parties contuses s'enflamment & fournissent une suppuration d'un mauvais caractère, parce que leur tissu organique étant détruit en partie, la suppuration en devient putride; d'où la fièvre lente, ou une fièvre très-prolongée, qui est l'effet de la résorption d'un pus acrimonieux. La causticité de la matière purulente détermine aussi la gangrène des organes, avec lesquels elle est en contact, & cette gangrène naît d'autant plus facilement, que ces mêmes organes contus ont perdu leur action tonique & leur élasticité.

Une compression véhémente & longue n'est pas suivie de suppuration, mais d'une gangrène prompte, parce que l'organisation intime des parties, comprimées violemment, a été détruite jusque dans ses principes constituans.

Dans quelques cas de compression, il y a des déchirures profondes, d'où l'écoulement de l'urine, quand la vessie a souffert cette solution de continuité; d'où le passage des matières fécales par la vulve, quand le rectum a été ouvert; d'où aussi, après les déchirures de quelque partie que ce soit, les suppurations, qui la plupart du tems fournissent un pus sanieux, parce que les parties en suppuration ont été contuses.

De la compression naît aussi la hernie de vessie, quand on n'a pas pu la débarrasser de l'urine, si elle en contenoit, & quand elle a reçu une impulsion qui a forcé une portion de cet organe à se déplacer. D'autres fois il y a atonie de vessie; car si la pression a été prolongée, la vessie perd son ressort, & il devient indispensable ensuite de la vuider avec la sonde, chaque fois qu'elle se remplit. La paralysie du col de la vessie est encore un effet de la compression, d'où ce suintement continuel de l'urine; maladie qui n'est pas moins dangereuse qu'elle est incommode & dégoûtante.

Le sphincter de l'anus se paralyse de même & par les mêmes raisons, d'où la sortie involontaire des excrémens; autre sorte de maladie qui n'est pas moins insupportable pour les malades que la précédente.

La gangrène s'empare aussi des parties externes, parce que leur gonflement & leur inflammation est une suite presqu'inévitable de la gangrène qui attaque les organes contenus dans le bassin; d'où ces délâbremens étendus, dont j'ai donné une idée abrégée en parlant des obstacles qui s'opposent à l'enfantement.

L'excès d'écartement des os pubis, la disjonction des symphises & sacro-iliaques, résultent de l'impulsion violente que la tête du fœtus a exercée sur les os; disjonction d'autant plus facile, que leurs ligamens articulaires sont excessivement relâchés; & que, comme il a été prouvé en parlant de l'écartement des pubis, cette désunion n'a pas besoin pour être opérée d'une grande force d'impulsion, puisque dans quelques sujets elle précède les douleurs de l'enfantement, quoique dans la plupart des circonstances dans lesquelles on l'observe, elle soit en partie l'effet d'un travail difficile. On compte encore au nombre des dangers de l'*enclavement*, quand il a lieu au détroit supérieur, la rupture de la matrice, parce que le corps de l'enfant, poussé violemment & résistant avec opiniâtreté aux contractions de ce viscère, il se déchire quand des parties dures du fœtus portent inégalement sur les parois de la matrice.

Lamotte observe aussi que quelques femmes restent boîteuses pendant très-long-tems, & quelques-unes toute la vie, quand les douleurs de l'accouchement prolongées ont été unies à des impulsions véhémentes. Les nerfs sciatiques auroient-ils souffert dans certaines positions du fœtus, quand l'obstacle qui s'opposoit à la facilité du travail étoit placé au détroit supérieur?

On voit par tout ce qui vient d'être rapporté que les effets de l'*enclavement* sont, pour la plupart, extrêmement dangereux, & pour le fœtus, & pour la mère. J'ai donné quelques conseils sur les moyens conservatifs du fœtus; j'ai exposé les accidens auxquels la femme en couche étoit assujettie par suite de l'*enclavement*; & comme ces accidens dépendent aussi d'autres circonstances dans l'accouchement, je renvoie à ces différens articles pour les moyens curatifs. (CHAMBON.)

ENCLAVEMENT.

ENCLAVEMENT. (*Chirurgie.*)

On dit qu'il y a *enclavement* quand la tête de l'enfant est avancée dans le passage & qu'elle est retenue avec immobilité entre les os qui forment le détroit supérieur. Le même accident a lieu, de la même manière, dans le détroit inférieur, & c'est une autre sorte d'*enclavement*. (*Voyez* le mot ENCLAVE ci-dessus.) (CHAMBON.)

ENCLAVER. (S') (*Chirurgie.*)

C'est l'action de la tête, poussée par les contractions de la matrice & les efforts de la mère, qui s'engage, en s'alongeant, entre les os qui forment les détroits supérieur & inférieur. (*Voy.* ci-dessus le mot ENCLAVÉ.) (CHAMBON.)

ENCRE A ÉCRIRE. (*Mat. méd.*)

L'*encre* à écrire qui est, comme l'on sait, une dissolution de sulfate de fer, précipitée par la noix de galle, & formée par le gallate de fer suspendu dans l'eau, à l'aide d'un mucilage gommeux, peut être considérée comme une sorte de poison, lorsqu'on en avale par mégarde une quantité notable, ou comme un remède, quand l'estomac a reçu un poison des plus terribles, l'arsénic. Dans le premier cas, les alcalis, le savon, la magnésie, les adoucissans doivent être employés, soit pour décomposer l'*encre*, soit pour en amortir les effets. L'*encre* a été proposée par Navier comme un des contre-poisons de l'arsénic, à cause de la combinaison que l'oxide de fer forme avec l'oxide d'arsénic; mais cette combinaison est encore très âcre, & on ne doit se permettre d'employer l'*encre* qu'en petite quantité & mêlée avec des adoucissans. (FOURCROY.)

ENDÉMIQUE, *endemós*, *endemios*, *vernaculus*.

On donne ce nom aux maladies qui sont propres à certaines contrées & qui paroissent attachées à leur sol. Le *plica* en Pologne, les écrouelles en Espagne, le goître & le crétinisme dans le Vallais, le scorbut dans les contrées maritimes, les fièvres intermittentes dans les endroits bas, humides & marécageux, sont des maladies *endémiques*. Comme elles dépendent de la situation du pays, ou de son exposition, ou de ses eaux, ou de quelque autre cause qui y existe d'une manière durable & constante, on les voit régner en tout tems & attaquer toujours un grand nombre de personnes qui l'habitent. On doit donc les distinguer des maladies épidémiques, dont le règne, par fois aussi étendu, n'est que momentané, & qui puisent leur source dans des causes passagères, étrangères au local & contractées par occasion. (*Voyez* l'article ÉPIDÉMIQUE.) (LAGUERENE.)

ENDURCISSEMENT du tissu cellulaire. Œdématie concrète de Souville; peau tendue, skin-bound d'Underwood. *Textûs cellularis durities. Tela cellularis induratio*, Doct. Nathan. Hulme.

Je m'étendrai un peu longuement sur cette maladie, parce qu'elle n'a fixé que depuis peu l'attention des médecins, & que dans le tems où l'on commençoit à en parler, plusieurs personnes de l'art jettoient quelques doutes, non-seulement sur quelques succès que l'on avoit eu dans le traitement de cette maladie, mais même sur son existence. Il est vrai que leurs doutes ne tardèrent pas à être levés, & les observations faites à Paris par Doublet, à l'hospice de Vaugirard en 1785 & 1786; par Auvity, chirurgien de l'hôpital des enfans-trouvés, dans cet hospice; à Calais, par Souville, médecin de l'hôpital militaire; à Londres, par Underwood, & par Hulme, confirmèrent celles que j'avois lues à la Société de médecine le 10 mars & le 24 août 1787.

Description de la maladie.

1°. Le tissu cellulaire est engorgé & dur, surtout aux extrémités supérieures & inférieures, aux joues & à la région du pubis.

2°. Les extrémités, & sur-tout les inférieures, sont tellement engorgées, qu'elles paroissent quelquefois comme arquées, & la plante des pieds est d'un rouge pourpre, & convexe au lieu d'être concave. La rougeur s'étend assez souvent sur les jambes, les cuisses & le bas-ventre, quelquefois sur le reste du corps.

3°. La dureté est si considérable, que l'impression du doigt ne marque pas, & ne produit aucun enfoncement, lorsqu'on a cessé la pression, quoiqu'il y ait déjà un épanchement séreux (1).

4°. Toutes les parties du corps de l'enfant sont froides, sur-tout celles qui sont endurcies; si on approche ces enfans du feu, ils acquièrent un léger degré de chaleur; mais ils le perdent, ainsi que les corps inanimés, dès qu'ils en sont éloignés (2).

---

(1) Nous observerons ici que Hulme n'a pas trouvé d'épanchement séreux dans les parties tuméfiées. Voici ce qu'il dit à ce sujet: *Quandò inciso facta erat in tumidas partes, nihil puris, vel liquidi illius generis, se ostendebat; contrà autem partes ipsæ siccioris naturæ potiùs visæ sunt, & compertum est duritiem tumidam oriri ex crassitudine membranæ adiposæ dictæ, ob coacervationem adipis densæ, & subaridæ & granosæ.* Mémoires de la société de médecine tom. VIII. p. 405.

(2) Nous n'avons vu qu'un seul enfant attaqué de cette maladie qui ait été exempt de ce froid, si marqué sur tous les autres. Il étoit né le premier août 1788. Je le vis le lendemain, mais il périt le troisième jour

5°. Les enfans attaqués de cette maladie n'ont pas la force de crier ; ils poussent des gémissemens foibles & aigus en même tems (1).

6°. Plusieurs de ces enfans sont sujets à des contractions spasmodiques dans les extrémités & dans la mâchoire inférieure. Quelques-uns ne peuvent pas même avaler les boissons qu'on leur donne avec une cueiller ; car ils ne peuvent faire les mouvemens des lèvres & de la langue, nécessaires pour la succion, & sont réellement attaqués de tétanos. Enfin, ils dépérissent peu-à-peu, & la mort termine communément la vie de ces infortunés, dès le troisième ou le quatrième jour de leur naissance, & au plus tard, vers le septième (2).

Il faut observer, 1°. que cette maladie est beaucoup plus commune dans les tems froids & humides ; ainsi, depuis le mois d'octobre jusqu'au mois d'avril, elle attaque beaucoup plus d'*enfans* Si le tems est froid & sec, le nombre des malades est moins considérable ; elle règne quelquefois en été, mais alors il y a eu de la variatiou dans l'atmosphère, du côté du froid, ou de l'humidité. 2°. Que grand nombre des enfans attaqués de cette maladie à l'hôpital des enfans-trouvés, y est apporté de l'hôtel-dieu. 3°. Qu'on ne la voit guères dans les maisons particulières ; & qu'elle ne se trouve que chez les personnes peu aisées, & qui habitent des appartemens humides.

Des causes de la maladie.

J'avois cité dans le mémoire que j'ai lu à la Société, au mois d'août 1787, parmi les auteurs qui avoient parlé de l'*endurcissement* du tissu cellulaire, le savant Underwood ; mais j'ai cité son chapitre septième des maladies des enfans, où il parle d'une espèce d'inflammation érysipélateuse qui attaque les enfans, soit quelques jours après leur naissance, soit dans le premier mois de leur vie. Ce n'est pas dans ce chapitre que ce médecin parle de la maladie qui nous occupe, c'est dans son chapitre XIV qui a pour titre : *Des selles ou de la diarrhée.* Voici comme s'exprime ce célèbre médecin : « Il n'est pas hors de propos de parler ici d'un épaississement & d'une dureté qui surviennent quelquefois à la peau, presque par-tout le corps, lorsque les selles de l'enfant ont comme une consistance de cire ou de craie ; ce qui arrive ordinairement à la dernière période de la maladie, & présente toujours un mauvais prognostic ; rarement ce symptôme paroît dans d'autres maladies que celles des intestins : c'est pourquoi je n'en ai pas fait un article particulier, malgré la grande attention que cela exige. Ce symptôme, ou peut-être mieux, cette maladie, a quelque chose de semblable à ce qui se présente dans les animaux, dont la peau devient roide & dure. Aucun écrivain n'en a encore fait mention parmi les maladies des enfans. Les anciens nous ont décrit une affection assez analogue, sous le nom de *stegnose*, ou de resserrement de la peau ; mais il paroît qu'ils n'ont considéré cette maladie que dans les adultes, & souvent comme un effet du froid. Le docteur Denman me paroît être le premier qui la remarqua dans les enfans, & qui y fit une sérieuse attention, il y a quelques années. Je présume qu'elle est l'effet d'un spasme résultant de quelque état morbifique des premières voies : or, la peau a une étroite correspondance avec ces parties. Dans cette maladie, la peau, au lieu d'être appuyée avec liberté & souplesse sur le tissu cellulaire, est absolument roide & comme adhérente aux os. Quelques enfans sont nés avec cette maladie, & je n'en ai pas vu vivre un seul. Comme on n'a pas encore de notions bien exactes à ce sujet, j'en fais mention, moins pour proposer quelques remèdes, que pour engager les praticiens à y faire l'attention convenable, & à rechercher quelle peut être la cause & la nature d'une maladie dont les suites deviennent si funestes. Le seul enfant que je sache avoir été guéri, fut traité par le docteur Denman, dans une maladie intestinale, accompagnée de ce dangereux symptôme. Il ordonna pour l'enfant un julep absorbant approprié, & rendu échauffant par l'addition de l'esprit volatil aromatique. »

Le docteur Hulme, qui a eu le second prix d'encouragment donné par la Société de médecine, dans sa séance publique du 3 mars 1789, pense que le siège, que la cause de la maladie est dans la poitrine ; que c'est une inflammation des poumons, & ce que les médecins grecs appeloient *péripneumonie.* Il s'étaie de l'autorité d'Hippocrate & de Boerhaave. Le premier assure qu'il survient aux malades attaqués de péripneumonie, des douleurs, des tumeurs, des rougeurs & des abscès aux extrémités ; que ceux qui surviennent aux cuisses sont les plus salutaires. Le second dit qu'il survient à ces malades des abscès aux oreilles, aux cuisses, aux hypochondres. Hulme ajoute que ces espèces de tumeurs sont plus érysipélateuses que phlegmoneuses, & qu'il est vraisemblable que la peau & les tégumens des enfans nouveau-nés

(1) *Vox pueri vagientis, sæpè maximè discrepat ab ea quæ sanis propria est ; sonum enim valdè imbecillum, exilem, & stridulum edit.* Hulme.

(2) Il faut remarquer que la maladie décrite par Hulme diffère encore de la nôtre en ce point, puisqu'il a vu des enfans lutter contre la mort jusqu'au seizième jour. *Quandò morbus morte finitur, plerùmque intrà decimum-sextum diem post partum occidit.* Mém. de la soc. de méd. T. VIII p. 404. J'observerai cependant que Doublet a vu cette maladie se déclarer à Vaugirard vers le quinzème jour & n'être guérie radicalement que vers le quarantième jour de sa naissance.

ayant été long-tems macérés dans les eaux de l'utérus, sont plus mols, plus irritables, & par conséquent, plus susceptibles de rougeur & de tuméfaction, lorsqu'ils sont attaqués de péripneumonie, que les corps vigoureux & endurcis des adultes. Il rapporte trois observations d'enfans attaqués de cette maladie; tous trois périrent, & on trouva par l'ouverture des cadavres, un des poumons attaqué d'une inflammation très-marquée. Il est certain que dans les cadavres que nous avons ouverts, Auvity & moi, aux enfans-trouvés, les poumons étoient engorgés & remplis d'un sang noir; qu'outre ce sang, ce viscère, dans deux sujets, contenoit dans ses vésicules une quantité d'air considérable; que dans d'autres, il étoit flétri, noir, gangréné, avec épanchement dans la poitrine; mais nous avons trouvé les mêmes désordres dans les vaisseaux du cerveau & de la dure-mère, dans l'estomac & les intestins.

Dans la seconde édition que le docteur Underwood a donnée en 1790, de son excellent ouvrage *des Maladies des enfans*, voici ce qu'il a ajouté sur cette maladie :

« L'*endurcissement* du tissu cellulaire se voit bien plus rarement ici que dans le continent; là, comme ici, c'est toujours une maladie affectée aux hôpitaux & qui n'existe presque jamais sans être accompagnée de maux d'entrailles. Rien n'est plus rare que de la voir se montrer au moment de la naissance. Mon ami, le docteur Denman, est, je crois, le premier qui en ait parlé en public, (il étoit alors médecin de l'hôpital de Middlesex, & professeur des accouchemens) ainsi que je l'ai déjà dit dans la première édition de cet ouvrage; c'est à lui que j'ai dû la première idée de cette maladie que je n'avois pas encore eu lieu d'observer. »

« L'hôpital des femmes en couche de la Grande-Bretagne a été fort peu infecté de cette maladie, ce que j'attribue à ce qu'on n'y reçoit que des femmes en couche & point d'autres malades; avantage qui ne se trouve pas dans l'hôpital de Middlesex. Je commencerai donc par décrire les symptômes tels qu'ils ont été observés dans cet hôpital par le docteur Denman, dont l'attention infatigable, quoiqu'elle n'ait produit que fort peu d'effet, lui font plus d'honneur que ne lui en feroient les plus grands succès dans les traitemens de maladies moins mortelles que ne l'a été celle-ci par-tout où elle a paru ».

« Les symptômes suivans peuvent être regardés comme pathognomiques ou caractéristiques de cette maladie. 1°. La peau est toujours d'un blanc jaunâtre, ressemblante à de la cire molle; 2°. la peau & la chair sont dures & résistent au toucher sans être œdémateuses; 3°. le tissu cellulaire est tendu de manière que la peau ne sauroit glisser sur les muscles, pas même sur le bord de la main où elle est d'ordinaire si lâche & si mobile; 4°. cette tension se répand ordinairement sur tout le corps, mais c'est autour du visage & aux extrémités qu'elle est plus considérable; 5°. les enfans sont toujours froids; 6°. ils ne crient jamais comme les autres enfans & font un bruit singulier qui ressemble à des gémissemens & est souvent très-foible; 7°. quel que soit le nombre de jours qu'ils survivent à cette maladie, ils ont toujours l'air d'enfans qui vont expirer ».

« Cette maladie n'a point de périodes régulières où elle paroisse, mais si un enfant en est attaqué, on est sûr que plusieurs autres le seront sous peu, & principalement ceux qui se trouvent dans le dernier degré d'une maladie d'entrailles obstinée, dans laquelle les selles tiennent de la nature de la cire & de la craie. On a aussi remarqué qu'elle paroît souvent comme une maladie innée & qu'elle se montre au moment de la naissance, dans ce cas l'enfant est assuré de ne vivre que très-peu de jours. J'ai vu l'endurcissement s'étendre si fort au-delà de la membrane cellulaire, que les muscles en étoient affectés, ce qui n'arrivoit pourtant qu'à ceux de la mâchoire inférieure qui restoient absolument immobiles, mais ce spasme ou tétanos, n'est nullement un symptôme ordinaire, & ne se fixe point aux extrémités comme cela arrive communément en France, & cette maladie ne m'a jamais paru tenir de l'affection érysipélateuse généralement reconnue en ce pays. La cause de cette terrible maladie, quand elle est innée ou qu'elle survient évidemment à un désordre dans les premières voies, me paroît être un spasme qui provient de l'état de maladie où ces parties se trouvent, ayant comme on sait une grande sympathie avec le tissu cellulaire : mais lorsque cette maladie, quoique née avec le fœtus, ne paroît néanmoins que quelques jours après la naissance, ce qui je crois ne s'est jamais vu, si ce n'est dans les grands hôpitaux ou dans des lieux où l'on rassemble un très-grand nombre d'enfans; quel que soit alors le siége de la cause irritante, ce mal me paroît endémique, propre à certaines saisons de l'année, & provenant de l'air malsain qu'on respire toujours dans ces sortes de lieux ».

Le Febvre de Villebrune, médecin très-instruit & qui a bien mérité des médecins & des gens de lettres par les différentes traductions qu'il a faites d'ouvrages utiles, fait quelques réflexions sur cette maladie qu'il est à propos de rapporter. (1) « Quant à cette épaisseur de la peau dans les

(1) *Voyez* la note des pages 117, 120. de la traduction, qu'il a donnée de l'ouvrage d'Underwood. Paris, Barrois, 1786. *in* 8°.

enfans, ou à son adhérence sur les os, l'auteur en attribue avec raison la cause à quelques vices des premières voies ; mais cette cause est presque aussi celle de toutes les maladies qui portent à la peau : c'est même selon Arétée, de cette manière que la lepre commence, en établissant son foyer dans les viscères du bas-ventre pour se manifester ensuite à la circonférence. (*Voyez* SON MAGNIFIQUE TABLEAU DE L'ÉLÉPHANTIASE, *Malad. chroni.* chap. 13 ».

. . . . Je hasarderai quelques conjectures que je ne crois pas mal fondées. Cette affection que les enfans apportent quelquefois en naissant peut venir d'abord de la mère. Si les eaux qui se répandent dans la matrice où nage l'enfant, sont chargées de principes grossiers, hétérogènes, il faut nécessairement que le tissu cutané en soit imprégné & en contracte une densité contre nature. « La peau, dit Hamilton, est toujours plus ou moins chargée du sédiment des eaux de sa mère, & ce sédiment y reste assez long-tems ». De-là résulte aussi la suppression de la transpiration & la dépravation totale des humeurs transpirables qui sont refoulées vers le centre, & qui restent en stagnation sous le tissu cutané, devenu enfin d'autant plus roide & plus dense, qu'il n'est plus abreuvé d'une lymphe nourricière. La corruption interne occasionne ou produit même une colliquation de toutes les humeurs, & la mort doit en être la conséquence. L'enfant n'avoit pas cette affection parce qu'il avoit une diarrhée, mais il a été pris d'une diarrhée par une suite nécessaire & mortelle de cette colliquation. On peut dire de ces sujets, *his corpora impura sunt, quia plus ex morbo colliquetur, quàm ex ambitu repurgatur. De vict. rat.* liv. 3. p. 371. *Hippocr.*

Mais la cause du mal peut aussi n'être due qu'à un vice interne de l'enfant. Ce vice est un acide prédominant & d'autant plus actif, qu'il devient plus libre. . . . . Or cet acide est toujours l'humeur prédominante de l'enfance. Qu'on se rappelle ici ce que j'ai dit plus haut des effets de cet acide dans les adultes, & l'on sentira qu'il est très-possible que cet acide acrimonieux dissolve trop la substance terreuse & calcaire qui doit former les plus forts solides, & que cette terre ainsi entraînée dans le torrent de la circulation, soit enfin déposée avec la lymphe à la circonférence ; pour ne pas dire que tous les acides coagulent la lymphe. La peau doit donc en acquérir une densité contre nature, mais cet acide doit en même tems produire un autre effet. On sait que le beurre & les matières grasses n'ont de densité & de fermeté qu'en proportion de la juste combinaison de leur acide & du principe huileux : c'est ce que les chandeliers n'ignorent pas, puisqu'ils font épaissir, durcir même les graisses molles, en y mêlant de l'acide vitriolique & de l'alun. L'acide développé dans le corps de l'enfan agira aussi sur le principe huileux de ses humeurs à mesure qu'il se jette dans les tissus adipeux ; & par une conséquence nécessaire, la peau aura encore une densité, une dureté contre nature & sera tendue sur les os. De cette densité résultent les mêmes phénomènes que dans le premier cas. . . . . . Dans ce cas-ci, les délayans, les bains chauds, les frictions à sec & modérées, même avec le sel en poudre, selon l'avis de Galien, deviendroient les principaux moyens curatifs. On pourroit ranger cette maladie parmi celles que les anciens déduisoient, *ex crassâ pituitâ, De affect. intern.* En effet, c'est une lymphe épaissie par une terre dissoute & par l'énergie d'un acide.

Souville, médecin pensionné & chirurgien major de la ville de Calais, attribue cette maladie qui existe fréquemment dans le Calaisis, & qui y est connue des médecins sous le nom d'*œdématie concrète*, à l'impression subite du froid qu'éprouvent les enfans nouveau-nés, soit immédiatement après l'accouchement, soit dans les premiers jours de leur naissance, sur-tout en hiver, par le transport de ces êtres intéressans chez les nourrices qui demeurent dans le bas Calaisis, pays submergé la majeure partie de l'année (1). Cette idée de Souville est celle que j'avois adoptée, comme on peut le voir dans le mémoire que j'ai lu à la société (2), & j'avois regardé comme mal fondée l'opinion où l'on avoit été de regarder comme cause de cette maladie le mauvais régime que suivoient les mères de ces infortunés ; ayant vu deux exemples de deux jumeaux dont l'un étoit attaqué de l'endurcissement du tissu cellulaire, tandis que l'autre n'a jamais eu aucun symptôme de cette maladie.

Auvity, membre distingué du collége & de l'académie de chirurgie & mon collègue à l'hôpital des enfans-trouvés, a examiné avec le plus grand soin cette maladie ; ce qui lui a donné lieu de présenter à la société un excellent mémoire auquel cette compagnie a décerné le premier prix d'encouragement. Après avoir discuté toutes les causes auxquelles quelques personnes avoient attribué l'endurcissement du tissu cellulaire, il conclut par regarder le froid de l'atmosphère comme la seule cause efficiente propre à produire cette maladie, & trouve dans cette cause l'explication de tous les phénomènes qu'elle présente (3).

Doublet, médecin de l'hospice de Vaugirard,

---

(1) *Voyez* Journal de médecine, octobre 1788.

(2) *Voyez* Mém. de la soc. de méd. p. 213. T. VI.

(3) *Voyez* Mémoires de la soc. de méd. t. VIII. p. 349. — 373.

& qui avoit observé avec beaucoup d'attention tous les accidens qui survenoient aux enfans qui étoient attaqués du mal vénérien dès le moment de leur naissance, avoit regardé le gonflement du tissu cellulaire comme un symptôme de la maladie vénérienne particulier aux enfans nouveau-nés & il en fit mention dans les mémoires qu'il publia sur l'hospice de Vaugirard en 1785. L'année suivante il parvint à guérir un enfant attaqué du mal vénérien & de l'endurcissement du tissu cellulaire auquel le muguet survint pendant le traitement. Doublet guérit en six semaines ces trois maladies. Il paroît qu'il a eu plusieurs fois le même succès.

Telles sont les différentes opinions qu'ont eues sur les causes de l'*endurcissement* du tissu cellulaire les praticiens qui ont fait attention à cette maladie. Nous devons observer, ainsi que l'a fait Underwood, que l'*endurcissement* du tissu cellulaire diffère en France de celui qui règne en Angleterre.

1°. En France, cette maladie est toujours accompagnée de ce qu'Underwood appelle l'*éréſypele des enfans*. C'est ce qui m'avoit frappé, lorsque je lus l'ouvrage de ce célèbre médecin, & ce qui me fit prendre cette maladie pour celle qui dévastoit l'hôpital des enfans-trouvés. Au contraire, en Angleterre, la peau, au lieu d'être d'un rouge pourpre, est toujours d'un blanc jaunâtre, semblable à de la cire molle, dans la maladie appellée *skin-boud* par Underwood. 2°. Les symptômes du tétanos sont plus fréquens & plus marqués en France qu'en Angleterre. 3°. Nous avons trouvé constamment un épanchement séreux & abondant en faisant des incisions sur les parties dures & engorgées; ce qui n'a pas lieu en Angleterre.

Je ne puis dissimuler que la diversité d'opinions sur la cause de l'*endurcissement* du tissu cellulaire m'a fait faire de sérieuses réflexions. La réputation méritée dont jouit Underwood, les ouvrages dont ce praticien célèbre a enrichi la médecine, l'étude approfondie qu'il a faite des maladies des enfans, exigeoient de ma part l'examen de son opinion sur les causes de l'*endurcissement* du tissu cellulaire. Ce savant médecin pense que le froid & l'*endurcissement* du tissu cellulaire ne sont que les symptômes de la maladie & nullement la maladie, & il regarde cette maladie comme endémique, & causée par l'air mal sain. Ce qui l'engage à penser ainsi, c'est qu'elle n'attaque que les pauvres, & qu'elle infecte sur-tout les deux plus grands hôpitaux, l'hôtel-dieu & les enfans-trouvés qui sont toujours trop remplis de monde & qui reçoivent ce qu'il y a de plus misérable dans le peuple. Il en est de même de l'opinion d'un autre médecin anglois qui jouit aussi d'une grande considération, & dont j'ai parlé plus haut, Hulme. Il regarde cette maladie comme une péripneumonie; mais les symptômes péripneumoniques dont parle ce célèbre médecin, se trouvent chez tous les enfans morts dans les premiers jours de leur naissance, comme le prouvent les procès-verbaux des enfans morts à l'essai fait à Mousseaux pour élever des enfans sans nourrices, & la pathologie de ceux qui sont morts par cause de foiblesse & de cachexie. Je pense que l'opinion d'Underwood sur l'affection des entrailles, pourroit de même s'appliquer à toutes les maladies des enfans de cet âge. Le défaut de nutrition & de toutes les fonctions digestives, donne aux fonctions abdominales un caractère non-naturel qui est l'effet de la foiblesse générale, dans laquelle on doit voir la première cause des vices qui se remarquent dans toutes les fonctions. D'ailleurs, suivant Doublet que j'ai consulté avant de livrer cet article à l'impression, il est d'observation constante à Vaugirard, que les enfans sont d'autant plus exposés à l'*endurcissement* du tissu cellulaire, qu'ils naissent plus foibles & plus misérables. Ainsi, les enfans nés avant terme, les enfans nés de mères cacochymes, les enfans nés, bien constitués en apparence, mais chez lesquels des symptômes étrangers nuisent à la succion & à l'absorption des alimens, sont plus sujets que d'autres à contracter la dureté du tissu cellulaire. « Je l'ai vu plusieurs » fois, dit Doublet, survenir en totalité ou par- » tiellement à des enfans malades depuis huit » jours jusqu'à six semaines; car on sait qu'il y a » des enfans d'un mois qui, par l'effet du défaut » de nutrition, sont plus foibles & plus miséra- » bles que des enfans nouveau-nés. Enfin, ajoute » ce médecin, la seule théorie qui me paroît vraie » est la congélation à laquelle je pense que les en- » fans sont d'autant plus exposés, qu'ils reçoivent » l'impression de l'air froid. Or, pour un enfant » foible, l'air qui est chaud pour un autre, sera » froid pour lui. » Telle est l'opinion de Doublet, opinion qu'il avoit déjà manifestée en 1790, dans le Journal de médecine (1), en rendant compte des mémoires de la Société. Quant à moi, je n'ai pas changé d'opinion, & je regarde toujours le froid comme la cause première de cette maladie. Les premiers moyens curatifs que j'ai employés pour la traiter, & qui ont été conseillés par Souville, & approuvés par Underwood, dans la seconde édition de son ouvrage *sur les Maladies des enfans*, tendent à confirmer cette opinion. Il est probable que le froid agissant sur les parties extérieures de l'enfant, attaque principalement les vaisseaux & les glandes lymphatiques qui sont à la superficie. L'ouverture du cadavre d'un enfant mort de cette maladie, dans l'hospice des enfans-trouvés de cette ville, & ouvert par Auvity, en

(1) Novembre, p. 268.

présence de Petrus Camper & de Louis, semble favoriser cette idée. « Dans ce sujet, dit Auvity, » la maladie s'étoit manifestée avec plus d'intensité à la figure qu'en aucune autre partie du » corps ; on fit une incision cruciale sur chaque » joue, on découvrit deux espèces de tubercules » de la grosseur d'une aveline, situés de chaque » côté, au-dessous des os de la pommette, lesquels étoient durs, rénitens, & qu'on ne put » couper avec le scalpel qu'en employant une » certaine force ; & dans tous les cadavres qui » étoient dans l'état du précédent, le même examen a toujours découvert le même résultat (1). » Je pense que ces deux tubercules ne sont que des glandes lymphatiques très-engorgées.

Ouverture des cadavres.

Le corps, peu de tems après la mort, paroît tout échymosé ; & si la maladie s'est portée sur le bas-ventre, toute sa surface est livide & noire. Si l'on fait des incisions longitudinales sur les parties dures & engorgées, il en sort une sérosité abondante & jaune. Le tissu muqueux est compact, dur & comme desséché ; la graisse est grenue, semblable à celle des cochons ladres ; tous les vaisseaux qui rampent sur la surface du cerveau sont engorgés & remplis d'un sang fort noir, & souvent il y a des épanchemens de sang ; les vaisseaux des poumons sont dans le même état, & contiennent quelquefois une quantité d'air prodigieuse ; il arrive aussi que les poumons sont flétris, noirs, gangrénés, & alors on trouve des épanchemens dans la poitrine. L'estomac & les intestins sont vuides, & dans certains sujets, ils sont distendus par l'air ; dans d'autres, ils sont flétris, & l'on y remarque des taches gangréneuses ; dans tous les cas, le foie est plus volumineux que de coutume, & sa couleur est beaucoup plus foncée que dans l'état naturel ; les vaisseaux ombilicaux sont gorgés d'un sang très-noir, & le vésicule du fiel contient beaucoup de bile d'un brun très-foncé ; les glandes & les vaisseaux lymphatiques sont engorgés ; il en est de même des glandes du mésentère. Il s'est présenté quelques cas à Auvity, mon collègue, à l'hospice des enfans-trouvés (2), dans lesquels il a trouvé que la maladie se propageoit plus profondément que dans le tissu cellulaire ; qu'elle s'étendoit dans l'intervalle des muscles, dans l'intérieur des fibres musculaires, & jusques dans le voisinage des os ; il a observé cet *endurcissement* jusques dans le tissu cellulaire de l'œsophage.

Il seroit trop long de rapporter ici les observations faites à l'hospice des enfans-trouvés, ou dans des maisons particulières. Je renvoie en conséquence aux mémoires consignés dans les tomes VI & VIII des mémoires de la Société de médecine.

Diagnostic.

Le diagnostic de cette maladie est aisé à saisir, d'après la description que nous avons donnée ci-dessus ; ainsi, en y faisant un peu d'attention, on ne pourra la confondre, ni avec l'anasarque, ni avec le tétanos, ni avec l'éréspypele des enfans nouveau-nés, décrit par Underwood.

Prognostic.

On doit toujours porter un prognostic fâcheux de cette maladie. Mais, 1°. elle est plus fâcheuse dans l'hiver que dans l'automne, & dans l'automne que dans le printems. 2°. La constitution froide & humide augmente le danger de la maladie, sur-tout si on ne corrige promptement la qualité de l'air ; ce qui est fort difficile, si on exerce la médecine dans un hôpital. 3°. La maladie est plus dangereuse, à raison de la quantité & de la nature des parties qu'elle affecte ; ainsi, si elle est fixée sur la face, le col & les extrémités supérieures & inférieures, elle est plus dangereuse que si elle n'attaque que l'une ou l'autre de ces parties ; si elle attaque le visage, les mâchoires & le col, elle est plus dangereuse que si elle n'attaque que les extrémités. 4°. Il y a moins à craindre, lorsque l'enfant est fort & vigoureux, parce que ces enfans ont plus d'énergie pour résister à la violence de la maladie ; ce que ne peuvent faire des enfans foibles, délicats, sur-tout s'ils sont jumeaux & venus avant terme. Enfin, si un enfant est attaqué en même tems du muguet, ou d'un vice vénérien, il sera encore dans un état plus désespérant.

Curation.

J'ai déjà dit qu'il me paroissoit plus naturel d'attribuer cette maladie au froid que l'enfant éprouve, soit dans le moment où il vient au monde, soit dans les premiers jours de sa naissance. 1°. Il arrive souvent qu'après avoir accouché une femme, on néglige, pendant quelque tems, de soigner l'enfant pour porter tous les soins à la mère ; alors l'enfant, restant exposé à l'air froid, il survient un spasme général dans tous les nerfs ; toutes les glandes & tous les vaisseaux lymphatiques sont crispés, la transpiration se supprime ; ces accidens sont beaucoup plus fréquens dans les hôpitaux, où l'on n'a pas toutes les commodités nécessaires pour garantir l'enfant de l'impression vive d'un air trop froid, & pour entretenir autour de lui une température égale à celle

(1) *Voyez* Mém. de la soc. de méd. t. VIII. p. 348.

(2) *Voyez* Mém. de la soc. de méd. t. VIII. p. 347.

qu'il avoit dans le sein de sa mère (1). 2°. Les enfans des malheureux sont souvent exposés au froid dans les premiers jours de la naissance, parce qu'ils sont envoyés à l'hospice des enfans-trouvés, quelquefois sans être vêtus; d'autres fois, parce qu'ils ont été exposés & abandonnés par leurs parens dans des tems froids & humides, & qu'ils sont déposés aux enfans-trouvés, déjà transis & presque gelés; & c'est-là une des raisons pour lesquelles il périt tant d'enfans nouveau-nés dans cet hospice; ils y viennent dans un état de mort, & quelquefois ils ont rendu les derniers soupirs avant qu'on ait eu le tems de les vêtir & de les réchauffer. Ce sont-là des malheurs qui doivent exciter toute l'attention des administrateurs, mais qui ne peuvent être prévenus que par des moyens moraux.

D'après l'idée que cette maladie dépend du froid que l'enfant a éprouvé, le traitement suivant est celui que nous avons adopté & qui nous a réussi assez souvent à l'hospice des enfans-trouvés. Ce traitement consiste à ramollir & à rendre la souplesse naturelle à des parties endurcies & devenues roides contre nature, à rétablir dans ces parties la circulation arrêtée, à y restituer la chaleur naturelle, à obtenir la résorption du fluide qui y est épanché & à diminuer la crispation & l'engorgement de tout le systême lymphatique. Les fomentations, les fumigations, les bains, les frictions, l'application des vessicatoires aux extrémités inférieures sont les moyens qui nous ont réussis. Nous avons employé peu de remèdes internes, car dans les premiers jours ces enfans ne peuvent presque pas avaler, & nous pensons que le lait d'une bonne nourrice & quelques légers cordiaux, tels que le vin avec un peu de sucre & d'eau de fleurs d'orange, ou le vin de quinquina sont les seuls à employer.

L'emploi de ces moyens doit varier suivant les différens degrés de la maladie; ainsi lorsque la maladie est simple, qu'elle n'occupe pas une grande étendue, & que l'induration n'est que superficielle, qu'elle n'attaque qu'un petit nombre de parties comme les pieds ou les mains seulement, ou même les pieds & les mains en même tems, les simples fomentations sur les parties affectées suffisent pour les restituer dans leur état naturel; dans ce cas, on commence par des lotions émollientes répétées plusieurs fois dans le jour; ces lotions doivent être suffisamment chaudes, & l'enfant doit être situé devant le feu. Ces lotions sont faites avec la décoction de feuilles de mauve, de guimauve, de bouillon blanc, &c. Lorsque ces lotions sont finies, on essuie les membres avec des linges chauds; on fait de légères frictions avec la main; on recouvre ensuite les parties malades avec des linges piqués garnis de coton, & l'on entretient sur tout le corps de l'enfant une chaleur convenable. Lorsque la couleur rouge de la peau est dissipée, que la dureté des parties est diminuée, & que les membres affectés commencent à reprendre de la souplesse & de la chaleur, on substitue les lotions toniques aux lotions émollientes afin de dissiper l'œdeme qui subsiste encore & de favoriser la résorption de la sérosité épanchée. Ces lotions seront faites avec la décoction de feuilles de scordium, de sauge, de fleurs de sureau, de méliiot, de camomille, & quelquefois d'écorce de quinquina en poudre; on ajoute à ces lotions sur la fin du traitement, du sel, du savon & de l'eau-de-vie; lorsque l'induration est plus étendue, plus profonde, qu'elle est presqu'universelle, on a recours aux fumigations & aux bains conjointement avec les frictions. Ces moyens produisent un effet plus direct, plus immédiat, plus prompt, plus efficace. Ces bains doivent être d'abord d'eau simple, ou d'eau dans laquelle on a fait bouillir des plantes émollientes, & sur la fin du traitement on passe aux bains faits avec la décoction de plantes aromatiques. Au sortir du bain, on reçoit l'enfant sur des linges secs & chauds, on l'approche du feu, & on fait avec la main des frictions sèches sur toutes les parties du corps; il faut avoir soin que l'enfant soit étendu sur un oreiller, la tête élevée, & que la main de la personne qui frotte soit un peu échauffée par la chaleur du feu. Enfin, si ces moyens paroissent insuffisans, il faut appliquer les vessicatoires aux parties internes des jambes. (ANDRY.)

ÉNERGIE. (*Mat. médic.*)

Ce terme est fort usité en médecine en parlant des médicamens & de leur action. Un médicament est énergique, lorsqu'il est de nature à produire de grands effets, quoique quelquefois son action ne soit que très-moderée. Tels sont le tartre stibié, l'opium, le quinquina, &c.

(MAHON.)

ENERVER. (*Hygiene.*)

Partie. III. Règles génerales sur l'usage des choses non naturelles.

Classe. II. Règles relatives aux individus.

Ordre. I. Abus dans l'usage de l'exercice.

S'énerver c'est se livrer à des excès de travail ou de plaisir, tels que les forces individuelles

(1) *Voyez* la traduction du traité des maladies des enfans de Underwood. 374. chap. 2. du froid nuisible au moment de la naissance. Ce chapitre est tiré de l'ouvrage du docteur Armstrong.

ne soient pas long-tems en état de les supporter. Les hommes n'ont reçu de la nature qu'un certain dégré de moyens physiques & de force, relatif à la constitution, à l'âge, au sexe, & lorsque l'on outre-passe la mesure accordée, on perd l'énergie qui doit exister, même après l'exercice, pour l'accomplissement de toutes les fonctions intérieures, qui doivent se maintenir en tout temps pour la réparation des forces perdues & qui n'ont point été trop *énervées* : autrement leur jeu & leur équilibre se trouve interrompu, & petit-à-petit on voit naître l'émaciation, la phthisie, la consomption dorsale, &c. c'est ce qui arrive à ceux qui se livrent à des travaux trop forts pour leur individu ou trop long-tems répétés, qui s'abandonnent aux femmes avec excès, ou qui ont une habitude désordonnée des plaisirs sédentaires. (*Voyez* ABUS DE SOI-MÊME, AMOUR PHYSIQUE, EXERCICE.)

(MACQUART.)

ENFANS. (maladies des)

L'homme est exposé tant qu'il subsiste à une infinité de maux; mais il l'éprouve d'une manière plus marquée en naissant & pendant les derniers temps de sa vie, puisqu'à peine a-t-il respiré qu'il commmence à annoncer ses misères par ses cris & qu'il est en danger continuel de perdre une vie qui semble ne lui être donnée que pour souffrir. C'est donc avec raison que l'on peut dire, d'après Pline, dans l'avant-propos du septième livre de son histoire naturelle, que l'homme ne commence à sentir qu'il existe, que par les supplices au milieu desquels il se trouve, sans avoir commis d'autre crime que celui d'être né.

Ainsi, quoique les maladies soient communes à tous les hommes, dans quelque tems de la vie qu'on les considère, il est évident que les *enfans* y sont plus particulièrement sujets, à cause de la foiblesse de leur constitution & de la délicatesse de leurs organes, qui rendent leurs corps plus susceptibles des altérations que peuvent causer les choses qui les affectent inévitablement; & ce qui est encore bien plus triste, c'est que plus ils ont de disposition à souffrir, moins il leur est donné de se préserver des maux qui les environnent & d'y apporter remède lorsqu'ils en sont affectés : ils ne peuvent même faire connoître qu'ils souffrent, que par des pleurs & des gémissemens, qui sont des signes très-équivoques & très-peu propres à indiquer le siége, la nature & la violence de leurs souffrances; ensorte qu'ils semblent, à cet égard, être presque sans secours & livrés à leur malheureux sort.

Il est donc très-important au genre humain, dont la conservation est, à bien des égards, confiée aux ministres de l'art de guérir, que les médecins se chargent, pour ainsi dire, de la défense des *enfans* contre tout ce qui porte atteinte à leur vie; qu'ils s'appliquent à étudier les maux auxquels ils sont particulièrement sujets, à découvrir les signes par lesquels on peut connoître la nature de ces maux & en prévoir les suites, à rechercher les moyens, les précautions par lesquels on peut les écarter, & enfin à trouver les secours propres à les en délivrer. (*Extrait de l'Anc. Encycl.*)

Pour mettre tous les médecins à portée de remplir un devoir aussi essentiel, j'ai tracé un tableau général des maladies des *enfans*, dans lequel je me suis proposé de faire voir en quoi consiste leur nature, leurs rapports & leur difference, tant par le parallèle de leurs causes & de leurs effets, que par la comparaison des moyens les plus propres à les guérir ou à les prévenir.

En cherchant à définir & à déterminer ce qu'il faut entendre par maladies des *enfans*, la première idée qui se présente c'est que le mot *enfance* a dans la langue françoise, une trop grande latitude, puisqu'il comprend toute cette partie de la vie qui s'étend depuis la naissance jusqu'à la puberté. Les latins avoient adopté une division plus exacte, en partageant cet espace en deux époques, l'une qui va jusqu'à l'âge de sept ans qu'ils appelloient *infantia* que nous avons traduite; l'autre nommée par eux *pueritia* qui commençoit à la fin du premier septénaire & finissoit à la puberté. (*Voyez* le mot AGES.)

Il ne sera question dans cet article que des maladies de l'*enfance*, proprement dire, & tout ce qui sera dit sur chacune d'elle, a été verifié & redigé d'après une observation de quatorze années sur un très-grand nombre d'*enfans* du premier âge, & d'après l'étude & la comparaison des auteurs les plus connus & les plus distingués parmi ceux qui ont écrit sur les mêmes maladies.

Principaux auteurs qui ont écrit sur les maladies des enfans.

On trouve vers la fin de la troisième section des aphorismes d'*Hippocrate*, une énumeration si précise & si méthodique des maladies de l'enfance, qu'elle est une preuve bien manifeste des progrès qu'avoit fait l'observation dans ces premiers âges de la médecine.

Rhasès, médecin arabe, qui vivoit au neuvième siècle, est le premier qui ait écrit d'une manière détaillée sur les maladies de l'enfance; mais son exemple tarda beaucoup à être imité.

Ce ne fut que vers le milieu du seizième siècle qu'on vit paroître plusieurs traités particuliers sur les maladies des enfans. Tels sont ceux d'*Austrius*, médecin

médecin alsacien, commenté par *Fontanus* (1), de *Mercuriali*, professeur en médecine, à Padoue, (2), de *Mercatus*, ou *Mercado*, médecin espanol (3).

Ces ouvrages, quoique recommandables à bien des égards, étoient déjà tombés dans l'oubli, lorsqu'*Etmuller* publia ses Œuvres, dans lesquelles on trouve un livre fort étendu sur les maladies des *enfans*.

En laissant de côté des vues théoriques, qui tenoient à l'état dans lequel étoient la physiologie & la pathologie, dans le milieu du dix-septième siècle, on trouve des considérations fort précieuses dans le traité d'*Etmuller*. Il y a peu de maladies des *enfans* qu'il n'ait connue & classée. En général il en expose avec clarté les symptômes, & remonte à leurs causes matérielles avec une logique médicale & très-précise. Il est le premier qui ait exactement décrit les aphtes des nouveau-nés connus aujourd'hui sous le nom de *millet*. Il a développé avec beaucoup de soin & de sagacité les causes différentes des convulsions & de la toux des *enfans*. Les remèdes qu'il conseille de mettre en usage sont peu nombreux, & plusieurs d'entr'eux sont encore aujourd'hui les plus recommandables pour la médecine des *enfans*; enfin il a joint aux vues cliniques, des principes diététiques très-sages, qui sont encore plus nécessaires pour les *enfans* que pour les adultes, & sur lesquels on n'a point à craindre d'être trop laconique (4).

Peu de tems après, *Vautier Harris*, ami & contemporain de Sydenham, publia, à la sollicitation de ce médecin, son traité sur les maladies aiguës des *enfans*, qui fit une grande sensation, & dont la réputation s'est étendue jusqu'à nos jours, plus sans doute par l'opinion avantageuse que le jugement de Sydenham avoit concilié à cet ouvrage, que par son mérite réel. En effet, il n'est en aucune manière comparable à celui d'*Etmuller*. On peut d'ailleurs reprocher à *Vautier Harris* d'avoir adopté, avec une extension qui tient du systême, l'idée d'une cause génératrice des maladies de l'enfance dans la formation des acides, & d'un remède presqu'universel, dans les absorbans (5).

C'est d'après les travaux de ces médecins que *Frédéric Hoffman* & *Boerhaave*, ont écrit sur les maladies des *enfans*. Les aphorismes du professeur de Leyde, présentent, avec un laconisme hippocratique, un tableau précis des maladies des *enfans*, dans lequel on découvre des recherches assez étendues, & quelques vues profondes, mais où l'on trouve bien des lacunes à remplir.

Van-Swieten a ajouté aux préceptes qu'il avoit recueillis des leçons de *Boerhaave*, un extrait fort judicieux de tout ce qui avoit été écrit jusqu'alors sur les moyens de guérir & de prévenir les maladies des *enfans*.

Ceux de ces écrivains qu'il cite le plus, & qui sont aussi les plus distingués, sont *Puzos* & *Levret*, deux chirurgiens non moins célèbres dans l'art d'observer au lit des malades, que dans celui des accouchemens.

Le traité des maladies des *enfans*, de *Puzos*, qui n'a été publié qu'après sa mort (6), est un tableau des maladies des nouveau-nés jusqu'à l'âge de trente mois. Il est vrai & juste sans être complet ni très-approfondi; les vues de pratique y sont généralement bonnes, à l'exception de celles qu'il présente pour les convulsions & pour la coqueluche. On peut reprocher à l'auteur de trop pencher pour la saignée, mais il est constamment éloigné de l'esprit de systême & de celui de polypharmacie.

Dans le traité des accouchemens de *Levret*, on trouve, sur les maladies des *enfans*, des principes plus concis & fondés sur l'observation clinique; mais quoiqu'ils soient fort lumineux pour des praticiens déjà exercés, ils ne sont pas assez développés pour présenter à ceux qui ne le sont pas une instruction suffisante. Il n'en est pas de même de ses observations sur l'allaitement des *enfans* dans lesquelles on trouve des faits & des détails très-précieux, joints à des préceptes de médecine fort simples, & fondés sur les meilleurs principes (7).

Nicolas Andri (8), *Van-dermonde* (9), *Brouzet* (10), & *Desessarts* (11), ont donné des essais

(1) Nicolai Fontani commentarius in Sebastianum austrium medicum Cæsareum de Puerorum morbis.

(2) De puerorum morbis tractatus locupletissimi.

(3) Ludovici Mercati opera.

(4) Etmuller opera tractatus, de puerorum morbis.

(5) De morbis acutis infantum.

(6) Maladies des enfans à la suite du traité des accouchemens.

(7) Observations sur l'allaitement des enfans, extrait du journal de médecine en 1772.

(8) De la génération des vers, l'orthopédie.

(9) Essai sur la manière de perfectionner l'espèce humaine.

(10) Essai sur l'éducation médicinale des enfans & sur leurs maladies.

(11) Traité de l'éducation corporelle des enfans.

très-recommandables sur les causes premières des maladies des *enfans*, & sur les moyens de les prévenir. En marchant sur les traces de ces auteurs, *Raulin* a renchéri sur eux, en réunissant, dans son ouvrage sur la *conservation des enfans*, des recherches plus étendues & plus multipliées sur tout ce qui a rapport à la santé des *enfans* (1).

Rosen, médecin suédois, avoit publié dans les calendriers, différens conseils sur les maladies des *enfans* dont on a fait ensuite un traité qui a été traduit en 1777, par *Lefebvre de Villebrune*.

Cet ouvrage a eu du succès. Mais quoiqu'il contienne de bons principes, il est fort inférieur à la réputation qu'il a obtenue; en effet, il n'y est presque pas question des maladies de l'enfance proprement dite, & dans l'exposition de celles qui y sont décrites, on trouve des dissertations longues & abstraites, & des digressions fréquentes. Les descriptions n'y sont ni claires ni précises. On y voit souvent les affections des nouveau-nés confondues avec celles des *enfans* plus âgés, & même des adultes; enfin, on y trouve une polypharmacie qui est d'une application fort embarassante, & quelquefois même dangereuse (2).

Le traité des maladies des *enfans*, du docteur *Underwood*, médecin anglois, ci-devant chirurgien des femmes en couche à Londres, & membre du collége des médecins de cette capitale, qui a été mis en françois il y a quelques années, par le traducteur de *Rosen*, est un ouvrage qui va bien plus directement au but. Il est enrichi des observations d'*Armstrong*, premier médecin de l'hôpital des pauvres enfans de Londres & de celles d'*Hamilton*, professeur d'Edimbourg, qui a parlé des maladies des *enfans* dans l'ouvrage qu'il a publié sur l'art des accouchemens. On verra dans le cours de cet article le cas que l'on doit faire de cet ouvrage estimable (3).

En 1777, Guenet, médecin de la faculté de Paris, publia une instruction abrégée sur les maladies des *enfans*; son but étoit d'éclairer les officiers de santé, & les personnes charitables des campagnes, sur les moyens de secourir & protéger la santé des *enfans* qui y sont en nourrice; en remplissant parfaitement cet objet, il a donné un exemple de la clarté & de la précision qu'il convient de mettre dans un travail de ce genre (4).

Charles-Louis-François Andry, membre de la faculté & de la société de médecine, & médecin de l'hôpital des Enfans-Trouvés de Paris, a publié un mémoire sur l'endurcissement du tissu cellulaire, affection particulière aux *enfans* nouveau-nés, qu'il a le premier décrite comme une maladie nouvellement connue; il en sera question par la suite (5).

Enfin, l'auteur de cet article, attaché, en qualité de médecin, à l'hospice des *enfans* nouveau-nés attaqués de la maladie vénérienne, ou présumés tels, établi à Paris en 1780, a donné en 1781 un mémoire sur les symptômes & le traitement de la maladie vénérienne des *enfans* nouveau-nés; & en 1784, une nouvelle édition de ce mémoire auquel il a joint des considérations étendues sur les maladies ordinaires des *enfans*, depuis la naissance jusqu'au sevrage (6). Tout ce qui regarde l'affection vénérienne des *enfans* nouveau-nés, sera traité dans un autre article (*Voyez* au mot NOUVEAU-NÉS, vérole des *enfans*); mais on trouvera dans celui-ci ce qui a été publié en 1784, sur les maladies ordinaires des nouveau-nés, avec toutes les additions qu'a dû y apporter la continuité de l'expérience dans le même hôpital & dans la même ville pendant neuf années.

Division des maladies des enfans.

Les physiciens qui ont jetté un coup-d'œil médical & philosophique sur les différens âges, ont pensé que les maladies des *enfans* étoient les effets des mouvemens intérieurs qui s'excitent chez eux pour opérer leur développement. En effet, d'après les résultats de l'observation, c'est aux époques où ces mouvemens sont les plus vifs & les plus multipliés, que les maladies des *enfans* sont les plus fréquentes; & il est encore démontré par les faits, que ces maladies deviennent d'autant plus graves, que les changemens qui doivent avoir lieu à ces différentes époques, sont plus lents & plus difficiles. Il y a ainsi, à chaque période du développement de l'homme, un travail qui s'annonce par des symptômes qui lui sont propres, & qui se termine par une sorte de crise qui amène des excrétions particulières. (7) (*Voyez* AGES). Lorsque ces crises sont régulières, les maladies des *enfans* ne sont que des indispositions légères, qui

(1) De la conservation des enfans par M. Raullin.

(2) Traité des maladies des enfans, traduit du Suédois de Rosen Rosenstein.

(3) Traité des maladies des enfans, par Underwood.

(4) Instruction abrégée sur les maladies des enfans, par A. S. B. Guenet, docteur régent de la faculté de médecine.

(5) Mémoires de la société de médecine pour les années 1784 & 1785.

(6) Mémoire sur les symptômes & le traitement de la maladie vénérienne dans les *enfans* nouveau-nés. Paris 1780.

(7) Journal de médecine année 1785 article Département des hopitaux civils pour les mois de mars, avril, mai & juin.

forment seulement quelques nuances dans leur santé ; mais il faut si peu de chose pour rallentir ces mouvemens critiques, ou pour les troubler, que souvent ces passages sont marqués par une altération très-sensible dans les fonctions, c'est-à-dire, par des maladies plus ou moins développées.

Hippocrate semble avoir été pénétré de ces principes, en considérant & en classant les maladies des *enfans* sous trois époques, qui sont précisément celles où l'on voit se préparer & s'exécuter ces crises qui servent au développement de l'homme.

La première époque s'étend depuis le moment de la naissance jusqu'à la dentition. « Ceux qui sont nouveau-nés, dit-il, sont principalement sujets aux aphtes, aux vomissemens, à différentes espèces de toux, aux insomnies, aux frayeurs, aux inflammations du nombril, aux amas de crasse humide dans les oreilles, & aux douleurs de ventre ».

L'œuvre de la dentition est la seconde époque, & voici ce que le père de la médecine y avoit remarqué : « Quand la dentition commence, les *enfans* éprouvent particulièrement de fortes irritations dans les gencives, des agitations fébriles, des convulsions, des cours de ventre, sur-tout lors de la sortie des dents canines, & cette dernière maladie arrive principalement aux *enfans* d'un gros volume, & à ceux qui sont ordinairement constipés ».

Hippocrate s'exprime ainsi sur les phénomènes de la troisième époque : « Lorsque les *enfans* sont parvenus à un âge plus avancé, qui s'étend depuis deux ans jusqu'à dix & au-delà, ils sont affligés par des inflammations des amygdales, des oppressions asthmatiques, des graviers, des vers ronds ascarides, des excroissances verruqueuses, des parotides enflées, des ardeurs d'urine, des écrouelles, & d'autres tubercules, des luxations, des vertèbres du cou (1) ».

D'après ces considérations, on voit que les maladies des *enfans* du premier âge, ou de la véritable enfance, se divisent naturellement en trois classes, qui embrassent chacune une période remarquable par la nature des changemens qui s'opèrent dans le développement de l'homme. La première période va depuis le moment de la naissance jusqu'à la dentition ; la seconde comprend tout l'espace de la dentition, & la troisième s'étend depuis la fin de la première dentition, jusqu'au commencement de la seconde époque, où l'homme cesse d'être *enfant* pour devenir *puer*.

(1) Aphorism. Section 3e. no. 24, 25 & 26.

Je vais jetter un coup-d'œil rapide, & aussi juste qu'il me sera possible, sur les différentes maladies qui s'observent pendant la première & la seconde de ces périodes, c'est-à-dire, depuis la naissance jusqu'à la dentition, & depuis le commencement de la dentition jusqu'à la fin. En suivant ainsi la marche tracée par Hippocrate, dans ces deux premières classes, je rangerai ces différentes maladies dans l'ordre naturel, car elles ont toutes un grand rapport les unes avec les autres, par les causes qui les produisent, par les symptômes qui les désignent & par les remedes qu'elles exigent ; mais en faisant voir l'analogie qui les rapproche, je marquerai les nuances qui les distinguent malgré la similitude apparente & les différences plus remarquables encore qui les caractérisent & qui les separent.

Quant à la troisième classe, comme elle ne comprend qu'un petit nombre de maladies qui n'ont pas une liaison essentielle & immédiate avec celles des deux premières, elles seront traitées chacune separément & à l'article qui leur est propre. (*Voyez* FIEVRE DES GROSSES DENTS, OBSTRUCTION DU MÉSENTERE, PETITE VÉROLE, ROUGEOLE, RACHITIS ET SCROPHULES.)

PREMIÈRE CLASSE.

Maladies des enfans *nouveau-nés, depuis le moment de leur naissance jusqu'à l'époque de la dentition.*

L'*enfant* nouveau-né paroît d'abord comme suspendu entre la vie & la mort, & luttant contre des obstacles multipliés qui s'opposent au jeu des organes dont les fonctions doivent assurer son existence. Sans retracer ici ce qu'ont dit les physiologistes sur ce premier état de l'homme & sur les changemens considérables qui doivent s'exciter en lui dans les premiers momens de sa vie, il suffit de fixer notre attention sur les principales causes qui menacent ses foibles jours. Le canal alimentaire est rempli d'une humeur étrangère qui ne peut plus y séjourner sans devenir un poison mortel. La circulation foible & languissante se porte avec peine aux extrémités, tandis que le sang reste stagnant dans les viscères & dans les gros vaisseaux. La chaleur a de la peine à se maintenir dans les parties charnues & musculaires, que l'impression de l'atmosphère tend à refroidir & à congeler. La bouche est fort sujette à se dessécher ou à s'échauffer, quand elle n'a pas été promptement rafraîchie par le lait d'une nourrice, ou que l'*enfant* a respiré un air contagieux. A ces premiers obstacles on en voit promptement succéder d'autres : la poitrine est fort sujette à s'engorger de matières visqueuses & pituiteuses ; l'estomac est facilement surchargé par la quantité trop grande ou l'altération des matières nourricières ; les intestins, tantôt trop irrités, tantôt

dans l'inertie, sont exposés à la contraction spasmodique ou à l'engouement. Enfin, les glandes du mésentère s'obstruent avec la plus grande facilité. A ces maladies internes qui menacent l'*enfant* nouveau-né dans les premiers mois de sa vie, si l'on joint les tumeurs & les autres symptômes extérieurs dont il peut être affecté, on verra qu'il est assiégé, dès son berceau, d'une foule de maux dont les médecins grecs ont très-peu parlé, & dont la description exacte & précise ne commence à être connue que depuis quelques années.

Ces différentes maladies qui, pour la plupart, sont intimement liées les unes avec les autres, vont être successivement présentées dans une série de paragraphes dont voici l'énumération. 1°. L'excrétion du méconium, retenue ou suspendue. 2°. L'affoiblissement des *enfans* nouveau-nés. 3°. L'endurcissement du tissu cellulaire. 4°. Les aphtes des nouveau-nés, ou le millet. 5°. Le vomissement. 6°. La constipation & la diarrhée. 7°. Les tranchées, la tympanite. 8°. L'engouement des intestins. 9°. L'obstruction du mésentère. 10°. Les tumeurs & autres affections cutanées.

§. I.

Excrétion du méconium retenue ou suspendue.

Quelques *enfans* évacuent en naissant, ou peu de momens après, une partie de leur *méconium*. La plupart ne commencent à s'en débarrasser qu'au bout de dix ou douze heures, & après avoir avalé un peu de liquide fortifiant ou laxatif. Les *enfans* nouveau-nés, d'une constitution très-chétive, ceux qui ont long-tems souffert au passage, ceux qui ne reçoivent pas tous les secours qui leur sont nécessaires dans ces premiers instans de leur vie; enfin, ceux qui sont exposés à l'action de l'air froid, tombent dans une foiblesse qui les met hors d'état d'expulser leur *méconium* sans le secours de l'art. Le repompement de cette humeur noirâtre donne à la peau la teinte foncée d'un brun rougeâtre qui distingue ces *enfans*. Le moyen le plus favorable pour les guérir est, sans contredit, le lait séreux d'une nourrice très-récemment accouchée, qui se trouve doué des qualités laxatives & nutritives au degré nécessaire pour les besoins du nouveau-né. Au défaut de ce remède naturel, & même quelquefois avec lui, lorsqu'il n'a pas promptement réussi, les sages-femmes, les accoucheurs & les médecins ont recours aux sirops légèrement purgatifs.

Quand l'*enfant* a l'air vivant, & que la jaunisse est légère, on peut donner le sirop de chicorée avec un peu d'huile d'amandes douces; si la couleur est très-foncée, & que l'*enfant* soit assoupi, il faut avoir recours à un laxatif plus énergique, tel que le sirop de fleurs de pêcher, à la dose d'une once, donnée par cuillerées, jusqu'à ce qu'il ait produit quelque effet. On peut y substituer la manne, à la dose d'une once, dans cinq onces de gomme arabique, ou à son défaut, deux gros de sirop de nerprun; car cet état est à demi-apoplectique, & l'inertie de la fibre est considérable. Si la froideur des extrémités, le desséchement du visage, la pâleur & le peu de vivacité des yeux annoncent la foiblesse, il faut mettre le sirop purgatif dans un véhicule fortifiant. Outre ces potions laxatives qui se donnent par cuillerées à café toutes les demi-heures, on fait avaler, dans l'intervalle, quelques cuillerées d'eau miellée, à laquelle on ajoute un cinquième de vin pour ceux qui sont les plus foibles. On a voulu essayer la mixtion d'huile & de manne dont parle *Rosen*; mais elle a paru charger l'estomac des *enfans*, & l'on peut dire en général qu'elle ne leur convient pas, pour peu qu'ils soient délicats.

Quelques *enfans* éprouvent pendant les quatre ou six premières semaines de leur vie, des jaunisses momentanées, qui sont accompagnées de symptômes analogues à ceux que produit la rétention du *méconium* dans les nouveau-nés. Ces accidens, qui sont quelquefois déterminés par l'action du froid, mais plus souvent encore par la surcharge de l'estomac & du canal alimentaire, se dissipent par l'usage des sirops purgatifs & des boissons, en même tems laxatives & fortifiantes; mais il est nécessaire, pour en prévenir le retour, de bien régler le régime de l'*enfant*. La cause primitive du mal vient, sans doute, de ce que le *méconium* n'a pas été évacué complettement, ou qu'il l'a été trop lentement. On a vu un *enfant* échappé aux accidens du *méconium*, conserver pendant plusieurs mois une cachexie bilieuse, & mourir à la fin, ayant le foie très-volumineux & la vesicule du fiel très-remplie. Dans ceux qui meurent des suites immediates du *méconium* retenu, & dans les premiers jours de la vie, on trouve une masse noirâtre dans le canal intestinal; tout le tissu cellulaire est infiltré d'une teinte jaunâtre, & quelquefois, les membranes du cerveau sont imprégnées par la même humeur.

§. II.

L'affoiblissement des enfans *nouveau-nés.*

Plusieurs *enfans*, avant ou après l'expulsion du *méconium*, tombent dans une foiblesse alarmante. Leur visage se flétrit & se ride, leurs yeux sont éteints, les extrémités sont froides, ou très-difficiles à échauffer; les lèvres sont pâles, & la bouche remplie d'une mucosité gluante, qui paroît se prolonger jusques dans la poitrine. Ils ne prennent le téton qu'un moment, ou même ne le prennent point du tout, & ne veulent pas sucer l'éponge ou le biberon. Quand cet état n'est point

dû au *millet* ou *muguet* de la mauvaise espèce ; quand les *enfans* n'ont pas le dévoiement, lorsque leurs yeux conservent encore de la vie, que leur cri a quelque force ; enfin, quand le froid des extrémités ne s'étend pas aux joues & n'est pas accompagné d'endurcissement, on ne doit pas les regarder comme désespérés ; mais on ne doit plus compter sur eux, quand, avec les premiers signes, on voit paroître un des derniers symptômes qui viennent d'être énoncés.

Toutes les indications qui se présentent, se réduisent à fournir à ces *enfans* débiles une nourriture qui convienne à leurs foibles organes & à ranimer leurs forces & leur chaleur par des fortifians, conformes à leur situation. Lorsque ces *enfans* prennent le sein, il ne faut pas les laisser téter long-tems, & dans l'intervalle de la lactation, il faut leur donner du bouillon ou quelques cuillerées d'une tisanne vineuse. Lorsqu'ils ne peuvent pas téter, ce qui arrive presque toujours, il faut leur faire prendre du lait coupé au biberon ou à la cuillère. On y joint de la crême de riz à l'eau, ou de la bouillie très-légère que l'on préfère pour ceux qui ont le dévoiement. La dose est de deux ou trois cuillerées à café, deux ou trois fois le jour. Dans l'intervalle, on fait prendre aussi à la cuillère du bouillon & quelque liquide fortifiant.

Il faut avoir suivi & observé un grand nombre d'*enfans* nouveau-nés de cette espèce, pour savoir jusqu'à quelle dose ils peuvent prendre les fortifians & comment ils leur sauvent la vie lorsqu'ils sont sagement administrés. En lisant les formules de Rosen, on voit que les médecins du Nord en connoissent beaucoup mieux l'effet que nous. Ce que je puis assurer, c'est que des *enfans*, à peine âgés de quelques jours, peuvent prendre en moins de vingt-quatre heures, sans aucun inconvénient & même avec beaucoup d'avantage, jusqu'à une demi-once de teinture de canelle ou d'eau de mélisse spiritueuse dans un véhicule approprié. Plusieurs *enfans* ont été nourris sous mes yeux pendant une ou deux semaines sans d'autre nourriture que du bouillon & des potions ainsi composées, & en prenant graduellement des forces ils sont devenus capables de téter.

Toutes les fois que la foiblesse des *enfans* nouveau-nés est accompagnée d'assoupissement & de constipation, il faut unir à la potion fortifiante un sirop laxatif qui ajoute aux qualités stimulantes de cette potion, en réveillant l'action du canal alimentaire, soit que l'inertie dans laquelle il est tombé dépende de la présence d'un reste de *méconium* ou d'un amas de mucosités. Le sort de ces *enfans* est lié à l'activité, au zèle & à l'intelligence des femmes à qui ils sont confiés, tant parce qu'elles sont susceptibles de dispenser avec une juste mesure les boissons alimentaires & médicamenteuses, que parce que la continuité de leurs soins est fort importante pour maintenir & ranimer la chaleur qui tend toujours à se perdre. Jamais cette perte de chaleur n'est si sensible que dans l'endurcissement du tissu cellulaire.

§. III.

Endurcissement du tissu cellulaire.

En 1787, Andry lut à la société de médecine un mémoire ayant pour titre : *Recherches sur l'endurcissement du tissu cellulaire des enfans nouveau-nés.* Il cite au commencement trois médecins qui avoient eu avant lui connoissance de cette maladie ou plutôt de ce symptôme morbifique, Jean-André Uzenbezius médecin de Ulm, qui a écrit dans le siècle dernier, Doublet médecin de l'hospice de Vaugirard & Underwood membre du collège des médecins de Londres : mais il est évident par les passages même cités, que cette maladie n'avoit véritablement été ni bien connue ni bien décrite avant Andry qui lui donne les caractères suivans ; 1°. le tissu cellulaire est engorgé & dur sur-tout aux extrémités supérieures & inférieures, aux joues ou à la région du pubis : les extrémités, sur-tout les inférieures, sont tellement engorgées qu'elles paroissent quelquefois comme arquées ; la plante des pieds est d'un rouge pourpre & convexe, au lieu d'être concave ; la rougeur s'étend assez souvent sur les jambes, les cuisses & le bas-ventre ; 2°. la dureté est si considérable, que l'impression du doigt ne marque pas & ne produit aucun enfoncement, lorsqu'on a cessé la pression, quoiqu'il y ait déjà un épanchement séreux ; 3°. toutes les parties du corps de l'*enfant* sont froides sur-tout celles qui sont endurcies : si on l'approche du feu, il acquiert un léger degré de chaleur comme un corps inanimé, mais il la perd de même lorsqu'il en est éloigné ; 4°. plusieurs de ces *enfans* sont sujets à des contractions spasmodiques dans les extrémités & à la mâchoire ; certains ne peuvent prendre les boissons qu'on leur donne à la cuillere ; enfin ils dépérissent peu-à-peu, & la mort termine la vie de ces infortunés dès le troisième ou le quatrième jour de leur naissance, & au plus tard vers le septième.

Il paroît naturel, dit Andry, d'attribuer cet endurcissement au froid que l'*enfant* éprouve, soit dans le moment où il vient au monde, soit dans les premiers jours de sa naissance. Ce qui semble confirmer cette idée, c'est que le moyen qui a paru le plus efficace pour combattre & pour détruire cette disposition fâcheuse, a été de baigner les *enfans* dans une décoction aromatique chaude, telle que celle de feuilles de sauge ou de toute autre substance aromatique & tonique. Andry

s'eſt encore bien trouvé en plusieurs circonſtances de faire appliquer un veſſicatoire au gras de la jambe.

Underwood penſe que l'endurciſſement du tiſſu cellulaire des *enfans* nouveau-nés, n'eſt que le ſymptôme d'une maladie contagieuſe cauſée par le mauvais air des hôpitaux ou des maiſons des pauvres. Hulme le regarde comme le ſymptôme d'une péripneumonie, mais ces deux opinions ne paroiſſent point du tout fondées. Celle d'Andry eſt beaucoup plus juſte & eſt d'ailleurs confirmée par l'obſervation d'un de ſes collègues qui a eu, ainſi que lui, des occaſions fréquentes de voir & d'examiner cette maladie.

Il eſt d'obſervation conſtante à l'hoſpice de Vaugirard, que les *enfans* ſont d'autant plus expoſés à l'endurciſſement du tiſſu cellulaire, qu'ils naiſſent plus foibles & plus miſérables. Ainſi, les *enfans* nés avant terme, les *enfans* nés de mères cacochymes, les *enfans* nés bien conſtitués en apparence, mais chez leſquels les ſymptômes étrangers nuiſent à la ſuccion & à l'abſorption des alimens, ſont plus ſujets que d'autres à contracter la dureté du tiſſu cellulaire. Je l'ai vu pluſieurs fois ſurvenir en totalité ou partiellement à des *enfans* malades depuis huit jours juſqu'à ſix ſemaines; car on ſait qu'il y a des *enfans* d'un mois qui, par l'effet du défaut de nutrition ſont plus foibles & plus miſérables que des *enfans* nouveau-nés. Enfin la ſeule théorie qui me paroiſſe vraie, eſt celle de la congellation, à laquelle je penſe que les *enfans* ſont d'autant plus expoſés, qu'ils reçoivent l'impreſſion de l'air froid. Or, l'air qui eſt chaud pour un *enfant* bien conſtitué, ſera froid pour un *enfant* foible & cacochime.

Il ſuit de ce réſumé, que les vues d'Andry ſur les cauſes de l'endurciſſement du tiſſu cellulaire, ſont très-juſtes; mais ſans rien ôter au jugement qu'a porté ce médecin ſur la nature & les cauſes de cette affection; on peut la regarder non comme une maladie iſolée & particulière, mais comme un ſymptôme qui ſe manifeſte plus ou moins chez tous les *enfans* nouveau-nés moribonds, non-ſeulement dans les ſix ou ſept premiers jours de leur vie, mais même dans le premier mois & au-delà.

Conſidération particulière ſur la tendance que les enfans *nouveau-nés ont au réfroidiſſement.*

En voyant la facilité avec laquelle les *enfans* nouveau-nés ſont ſaiſis du froid, & en obſervant que le réfroidiſſement plus ou moins grand de toutes les parties cutanées ou muſculaires précède & accompagne tous les accidens dont ils ſont attaqués dans les premiers jours de leur vie, on a fait les réflexions ſuivantes.

Tous les animaux à l'inſtant de leur naiſſance, ont moins beſoin de nourriture qu'ils n'ont beſoin de chaleur; mais cette chaleur n'eſt pas celle de l'atmoſphère dont les variations ſont trop bruſques & trop inégales pour des êtres qui reſpirent depuis quelques minutes ou depuis quelques heures; c'eſt cette ſorte d'incubation douce, égale & conſtante qui fait paſſer le mouvement & la vie d'un corps à un autre. Les femelles de tous les animaux ſont conſtamment collées à leurs petits pendant les premiers jours de leur vie. L'*enfant* nouveau-né eſt deſtiné également à ſe repoſer ſans ceſſe ſur le ſein de ſa nourrice, à être réchauffé par ſon haleine & à reſpirer les émanations animaliſées & vivifiantes qui s'exhalent autour d'elle. Privé de ce rapport mutuel avec ſa mère ou avec ſa nourrice, l'*enfant* abandonné dans ſon berceau doit être affoibli & miné par l'action de l'atmoſphère qui le dépouille de ſa chaleur naturelle, ſans qu'il puiſſe la retrouver dans les foibles alimens qui lui ſont adminiſtrés.

Ces idées qui ont paru propres à éclaircir la cauſe de l'endurciſſement du tiſſu cellulaire pourroient peut-être ſervir à réſoudre un problême plus important, en expliquant pourquoi la nourriture artificielle des *enfans* par le lait des animaux n'a point eu de ſuccès dans les eſſais publics, tandis qu'elle a ſouvent réuſſi dans les eſſais iſolés qui ſe font ſur un ou deux *enfans* placés dans le ſein d'une famille particulière. Quand une femme élève un ſeul *enfant* au biberon, elle peut lui donner ſes ſoins avec autant de zèle & d'aſſiduité qu'une nourrice; elle veille ſur lui ſans relâche pendant les premiers mois de ſa naiſſance; elle l'enveloppe; elle le couvre d'elle-même, & toutes les fois que l'*enfant* ne dort pas en digérant paiſiblement, elle le prend dans ſes bras & ranime ſon exiſtence ſoit par la chaleur qu'elle lui communique, ſoit par le mouvement qu'elle lui imprime. Dans les eſſais ou les établiſſemens en grand, l'*enfant* livré à une femme moins libre ou moins ſurveillante, eſt trop ſouvent délaiſſé dans ſon berceau où il peut éprouver ſucceſſivement une chaleur trop forte ou un trop grand froid, ſuivant les variations de l'atmoſphère. Son eſtomac a bien la force de commencer la digeſtion du lait qu'on lui fait prendre, mais ſes humeurs ne ſont pas aſſez animaliſées, ni ſa chaleur aſſez conſtante pour donner au chyle le degré de coction & d'aſſimilation dont il a beſoin. De-là, la foibleſſe des digeſtions dans les premières voies, la mauvaiſe coction dans les ſecondes & la dépravation des humeurs qui ſont les principes des maladies qui font périr ces *enfans*, dont la plus remarquable eſt le *millet* ou *muguet* qui a été ſi long-tems déſigné ſous le nom d'aphtes.

§. IV.

Aphtes des nouveau-nés, autrement muguet ou millet.

L'affection aphteuse des *enfans* nouveau-nés que nous connoissons en France sous les noms de *millet*, *muguet*, *blanchet ou chancre des* enfans, est une maladie fort différente de ces petits ulcères superficiels blanchâtres de l'intérieur de la bouche que l'on désigne ordinairement par le nom d'*aphtes*. Les médecins grecs & leurs copistes ont tous répété d'après Hippocrate, que les *enfans* nouveau-nés étoient fort sujets aux *aphtes*, mais sans entrer dans aucun détail propre à faire connoître l'espèce d'*aphtes* qui est particuliere à cet âge. La seule chose qui pourroit faire soupçonner que les médecins grecs connoissoient cette maladie, c'est qu'ils se sont servis quelquefois pour désigner ces aphtes, du mot *καλαζα* qui signifie un petit grain blanchâtre, mot qui convient parfaitement bien au millet. Il paroît qu'on n'a pas eu une juste idée de cette maladie avant le seizième siècle. En effet, Sylvius ou Dubois, médecin de Paris, & Mercuriali, médecin de Padoue, sont les premiers qui aient bien spécifié que les *aphtes* des *enfans* nouveau-nés n'étoient pas des ulcérations comme on l'avoit tant de fois répété avant eux, mais une sorte d'éruption ou d'élévation blanchâtre, qui suivant le caractère qu'elle prenoit, avoit un aspect différent (1). Etmuller les caractérise d'une manière non équivoque, en les désignant sous le nom de pustules vésiculaires, blanchâtres au milieu, rouges sur les bords, qui quelquefois conservent cette apparence & d'autrefois deviennent d'un rouge noirâtre & livide. Dans le premier cas, il les appelle bénignes & dans le second malignes, parce qu'elles empêchent les *enfans* de téter & qu'elles ont une disposition gangréneuse (2). Harris n'a point connu les aphtes qui sont propres aux *enfans* du premier âge. Ketelaer en définissant généralement le caractère des aphtes de la Hollande, a très-judicieusement insisté sur ce signe pathognomonique des aphtes, qui fait qu'au lieu d'être des ulcérations peu profondes & plus ou moins étendues, ils sont des pustules éminentes qui tombent & se succèdent sans laisser de trace; mais comme il regarde ces aphtes comme benins, il n'a pas vu sous toutes ses faces cette maladie des *enfans* nouveau-nés, qui prend si souvent un caractère fâcheux (3). Boerhaave a décrit les aphtes fébriles dont Arétée & Celse avoient parlé ainsi que les aphtes de Ketelaer, mais il n'a rien dit des aphtes des nouveau-nés.

Rosen a donné une description confuse des aphtes, plus appliquable aux aphtes des *enfans* du second âge & des adultes, qu'au millet; mais on peut cependant en conclure que sans avoir observé le millet des nouveau-nés, il en avoit une idée vague qui lui avoit été transmise par des personnes plus habituées que lui à voir cette maladie.

Il ne paroît pas qu'on l'ait bien connue en France avant l'année 1739: à cette époque les administrateurs de l'hôpital-général consultèrent des médecins & des chirurgiens les plus éclairés de la capitale, sur les moyens qu'on pouvoit employer pour prévenir la mortalité considérable qui régnoit alors sur les enfans-trouvés de la crèche. On reconnut qu'ils périssoient presque tous d'une maladie contagieuse connue sous le nom de *blanchet*. On attribua les causes de cette maladie à la corruption de l'air occasionnée par le peu de salubrité du local dans lequel ils étoient renfermés; on se flatta qu'en agrandissant l'endroit où ils devoient être placés, la cause de cette maladie seroit détruite. On trouve une note relative à cette consultation dans les Mémoires de l'académie de chirurgie. De la Peyronie, d'après lequel cette note a été rédigée, croyoit que le muguet dépendoit absolument de la corruption de l'air par un trop grand nombre d'*enfans* rassemblés dans un petit endroit, & n'a donné aucune description de cette maladie; mais si le nouveau bâtiment qui fut élevé au parvis notre-dame a contribué à améliorer le sort des enfans-trouvés sous plusieurs autres rapports, il n'a pas eu l'avantage d'arrêter la cause qui donnoit lieu à la naissance & à la propagation du millet. On a vu cette maladie régner constamment dans les salles les plus belles & les plus aérées sans qu'il ait été possible d'en prévenir la naissance & d'en arrêter les effets (4).

Il y a vingt-cinq ans, on fit pour la première fois à Paris & ensuite à Rouen, des essais pour élever des *enfans* en les nourrissant avec du lait de vache. Les bâtimens destinés à ces expériences intéressantes étoient vastes & bien aérés, & cependant la plupart des *enfans* en ont été la victime & le millet paroît avoir été une des principales causes de leur mort. En 1781 & en 1785, ces expériences ont été de nouveau répétées avec

(1) Sylvius in appendic prax. médic. tractat. 10. Opera médica pag. 637, & tractat. 1 cap. 5 pag. 455. Mercurialis de intern. puerorum morbis lib 2. opuscul. aur. & selector. p. 330.

(2) Etmuller de puerorum morbis, cap. V. art. 14.

(3) Commentarius de aphthis nostratibus, pag. 4.

(4) Mémoires de l'académie de chirurgie.

toutes les précautions que l'art avoit pu imaginer; mais malgré tous les soins qu'on a pu prendre, le germe du millet s'y est insinué ou développé, & il a été sans contredit une des causes remarquables du peu de succès de ces tentatives malheureuses. Il y a même tout lieu de croire que cette maladie est une des principales causes qui font périr les *enfans-trouvés* dans les différens hôpitaux du royaume; & la faculté de médecine de Paris, consultée en 1776 sur la mortalité des *enfans-trouvés*, a remarqué avec beaucoup de justesse, que si les médecins des différens hôpitaux dont ils avoient examiné les rapports, n'avoient pas parlé du millet ou du chancre, c'est qu'ils l'avoient confondu avec quelque autre maladie.

On ne trouve en effet une description un peu exacte & précise du millet que dans les auteurs très-modernes.

En 1769 un médecin recommandable, Raulin, a exposé le premier avec justesse les symptômes de cette maladie. Elle se démontre d'abord, dit-il, par de légères rougeurs au palais ou à la langue où naissent de petits boutons ou pustules, qui en peu de tems se répandent dans tout le dedans de la bouche & du palais, se communiquent à la langue, au gosier, & empêchent ainsi la déglutition; les boutons font ainsi des progrès jusques dans le ventricule. Les *enfans* qui en sont atteints tombent dans le marasme & périssent très-promptement lorsqu'il leur survient un cours de ventre qui est ordinaire dans cette maladie. Ils meurent dès le troisième jour. L'auteur attribue cette maladie au mauvais air des hôpitaux où naissent une partie des *enfans-trouvés*, à l'air pestilentiel qu'ils respirent les uns à côté des autres & auquel on a donné le nom de *buée*; ensuite il caractérise plus particuliérement cette maladie en lui donnant le nom de scorbut aigu & contagieux; & il finit par dire qu'il n'est pas d'autre remède que le sein d'une bonne nourrice & que les *enfans* en sont à l'abri au bout de quarante jours.

Levret écrivant en 1772 ses utiles réflexions sur les maladies des *enfans* du premier âge, dit que le millet est une terrible maladie, il l'attribue à la gourme laiteuse jettée sur la bouche; il ajoute qu'on voit en même tems des rougeurs & des ulcérations à l'anus. Du reste, sa description quoique longue n'est pas toujours exacte, parce qu'il s'étoit formé un systême sur cette maladie & c'est d'après ce systême qu'il a écrit que les vessicatoires pourroient y être utiles.

On ne peut douter que les médecins anglois aient connu cette maladie, mais ils n'en ont pas donné de description bien exacte. *Armstrong* & *Hamilton* en ont parlé sous le nom d'*aphtes*. Ce dernier lui a donné particulièrement le nom d'*éruption* qu'elle mérite. Il a dit que ces *aphtes* disparoissoient quand on les frottoit; il a distingué différentes périodes dans leur apparition, mais il n'a point distingué d'espèce bénigne, & il admet que cette maladie est toujours grave & accompagnée de fièvre. Underwood, après avoir dit que cette maladie est si connue, qu'il est inutile de la décrire, la caractérise en peu de mots, en la désignant comme de petites taches blanches qui se manifestent au coin des lèvres, à la langue, à l'intérieur des joues, & qui deviennent plus ou moins multipliées & plus ou moins confluentes, suivant le degré de leur malignité. Il en résulte ainsi deux espèces différentes; l'une, superficielle, qui est bénigne & traitable; l'autre, plus épaisse & plus étendue, qui se termine par la gangrène.

Dans les premières observations qui ont été publiées sur l'hospice de Vaugirard, en 1781, on a tracé un tableau plus vrai & plus étendu de cette maladie, dans lequel on donne une idée juste & précise de son caractère, de ses différences & de ce qu'on peut conjecturer de plus vraisemblable sur ses causes. Cette description ne sauroit être abrégée.

Il est impossible d'assigner l'époque à laquelle le levain du millet se développe d'une manière sensible; car, chez quelques *enfans*, il fait les progrès les plus grands & les plus rapides, tandis que chez quelques autres, il se cache pendant un tems assez considérable.

Voici la marche qu'il suit le plus constamment. Au bout de trois à six jours de la naissance, plus ou moins, la bouche de l'*enfant* commence à être moins vermeille; bientôt elle devient d'un rouge foncé & tirant sur le noir; le visage est un peu retiré; il y a des rougeurs à l'anus; enfin, il paroît un ou deux points blanchâtres au frein de la langue, ou bien aux gencives, vers le lieu que doivent occuper les incisives. Au bout de six heures, ces points sont propagés à la commissure des lèvres & à l'intérieur des joues. Au bout de vingt-quatre heures, la langue en est parsemée: ils tombent alors, ou sont balayés facilement, sans laisser de traces sensibles; mais en peu d'heures ils repullulent, ils deviennent plus serrés & plus nombreux: un dévoiement aqueux & verdâtre se déclare; l'*enfant* est brûlant & agité; il ne tete qu'avec peine: l'éruption gagne l'œsophage; il se forme de petits ulcères qui deviennent presqu'aussi-tôt secs & noirs. La foiblesse devient extrême & l'*enfant* meurt.

L'ouverture de ces petits cadavres présente un aspect différent, suivant l'époque à laquelle les *enfans* succombent; s'ils meurent en peu de jours, l'éruption des pustules miliaires est très-sensible. On peut la suivre depuis l'arrière-bouche jusques dans

dans l'œsophage & dans l'estomac, où elle forme quelquefois une farine blanchâtre; en même tems on trouve la gorge, le poumon, les yeux, & même le cerveau, injectés de sang, parce que la circulation a été subitement rallentie & suspendue dans des parties disposées à l'inertie & à l'engouement. Quand les *enfans* résistent aux accidens que produit le millet pendant son éruption, mais qu'ils succombent par les effets du marasme & du dévoiement qui en sont la suite, on ne rencontre plus aucune trace d'engorgement sanguin ou de disposition inflammatoire; on voit au contraire, des membranes & des viscères desséchés & flétris, & le canal alimentaire, pâle, livide & gangréné dans plusieurs points, avec une contraction très-grande de l'estomac & de plusieurs parties des intestins.

Le millet n'est pas toujours une maladie aussi prompte & aussi funeste, & l'on peut en distinguer trois espèces.

Dans la première, le millet est gros, très-superficiel, peu serré; le dévoiement est léger, le fond de la bouche peu altéré dans sa couleur. Alors le téton peut sûrement le guérir; & même, sans nourrice, les gargarismes acidules, l'eau de riz aromatisée, l'eau sucrée, les cordiaux légers le font disparoître, quand d'ailleurs l'*enfant* prend assez de lait coupé, de bouillie légère ou de crême de riz pour pouvoir se nourrir. Mais cette cure a bien de la peine à se soutenir, si l'on ne substitue pas bientôt la lactation à la nourriture artificielle.

Des pustules serrées, petites, rebelles, c'est-à-dire, qui répullulent sans cesse, avec un dévoiement verdâtre, des rougeurs vives à l'anus, des yeux languissans, la physionomie tirée, de la difficulté à prendre le téton, un cri foible ou une tendance à l'assoupissement; tels sont les signes qui caractérisent le millet de la seconde espèce. Ce millet est guérissable, mais ce n'est qu'en faisant prendre le téton à l'*enfant;* les gargarismes acidules & les soins de la mère pour humecter sans cesse sa bouche, sont d'une nécessité indispensable; & dans les cas les plus graves, on use avec avantage d'un looch camphré.

Quand le millet est très-serré, très-petit, que le fond de la bouche est noir, on trouve sous les petits points blanchâtres des ulcères gangréneux, qui sont d'un jaune brun, après la chûte de l'escarre: il a été appelé par plusieurs observateurs millet jaune, mais ce n'est autre chose que l'annonce de la gangrène. Cette espèce est malheureusement trop fréquente, soit par elle-même, soit par le défaut de soins qui suffit pour faire prendre un mauvais caractère au millet qui, par sa nature, auroit été benin.

La cause de cette singulière maladie n'est pa encore bien connue.

On a voulu la trouver dans la rétention du *méconium;* mais que peuvent répondre ces médecins quand on leur fait voir le millet attaquer deux ou trois fois le même *enfant*, plusieurs semaines après sa naissance, ou même attaquer pour se première fois des *enfans* de trois mois qui al trouvent tout-à coup plongés dans l'air d'un hôpital? D'ailleurs, cette maladie survient à des *enfans* qui ont bien rendu leur *méconium;* & on a vu dans le commencement de cet article, que la rétention de cette première matière excrémentitielle produit des maladies particulières, telles que la jaunisse, les coliques & l'apoplexie.

Ketelaer a accusé la disposition acide, & cet avis paroît adopté par plusieurs médecins qui conseillent les terreux & les absorbans; mais la disposition acide est plus tardive, & se forme lentement, tandis que le millet frappe tout-à-coup les *enfans* les mieux constitués dès les premiers jours de leur vie.

Levret a cru que la cause des aphtes ou du millet étoit une gourme laiteuse; mais la gourme laiteuse n'a pas lieu dans les premiers jours de la vie; elle est l'effet d'une cause intérieure & individuelle, tandis que celle du millet paroît d'abord avoir été locale & capable d'influencer tous les individus contenus dans le même endroit.

Raulin a admis un scorbut aigu comme cause du muguet; mais ce mot ne le caractérise pas; & d'ailleurs, il existe une grande différence entre le muguet qui est une éruption subite & les aphtes scorbutiques qui sont des ulcérations livides qui croissent lentement & qui sont précédées par des maladies antérieures.

On a encore voulu assigner le vice des digestions. La cause éloignée de cette maladie, dit Underwood, paroît être l'indigestion occasionnée, ou par de mauvais lait, ou par des alimens mal sains, ou par la foiblesse de l'estomac; la cause prochaine peut être rapportée aux sucs âcres & trop déliés, dont les glandes de la bouche, de la gorge & de l'estomac font la fonction. Mais quelle est cette cause générale qui trouble la digestion dans les *enfans-trouvés* des hôpitaux? D'ailleurs, quand le millet commence, la digestion n'est pas troublée.

Les médecins & les chirurgiens qui rédigèrent, en 1739, la consultation que demandoient sur cette maladie les administrateurs des *enfans-trouvés* de Paris, crurent que le millet devoit sa naissance à la corruption de l'air que causoit un grand nombre d'*enfans* rassemblés dans une seule pièce,

& ils bornoient en conséquence tous leurs remèdes à isoler les *enfans*. Cette aitiologie paroît fondée sur des raisons bien solides, quand on songe à la putridité des émanations des matières excrémentitielles des *enfans*, & à leur texture délicate & molle qui leur fait absorber avec facilité tous les miasmes qui se trouvent dans l'atmosphère où ils sont plongés. Il semble qu'on en ait une preuve à laquelle on ne peut rien répliquer, quand on voit que cette maladie est endémique dans les grands hôpitaux, & qu'elle s'y propage d'autant plus, que ces hôpitaux sont plus mal aérés ou plus surchargés d'*enfans*. Des expériences tentées, il y a quelques années, aux *enfans-trouvés* par Andry, semblent prouver que le millet naît & se développe dans les lieux les plus isolés & les mieux disposés pour éviter la contagion; mais comme ce n'est qu'au bout de plusieurs semaines que le millet s'est manifesté dans la salle particulière où se faisoit cette expérience, & que la même chose est arrivée dans les essais pour élever les *enfans* au lait de vache, on voit toujours persister les motifs qui font croire à la contagion.

En effet, en songeant que le millet ne se voit presque jamais que chez les *enfans* nés ou transportés dans les hôpitaux au milieu d'une foule d'autres *enfans*, aussi nouvellement nés; en se rappellant que cette maladie se développe toujours chez eux, en raison de l'état de l'air qu'ils y respirent, & du tems qu'ils y ont été exposés, il paroît probable que cette maladie n'est due qu'à la corruption de l'air de ces hôpitaux, soit par des causes étrangères, soit plutôt par la réunion de ces *enfans* dans un même lieu; réunion qui peut devenir encore plus fatale par le rapprochement des berceaux, quand ils sont tous placés dans la même direction. Les *enfans* sont comme des éponges, aussi disposés à exhaler, qu'à absorber; d'un autre côté, leurs excrétions, bien loin d'avoir ce degré d'atténuation & de coction qui caractérise des substances neutres & inertes, se rapprochent beaucoup des excrétions morbifiques des adultes, & laissent appercevoir, par leur odeur exaltée, qu'elles sont très-voisines de la fermentation acescente & putride. Comment de pareilles émanations ne formeroient-elles pas autour des corps délicats des *enfans* une atmosphère pernicieuse, tandis que les hommes les plus robustes ne peuvent être réunis dans un espace étroit, sans répandre autour d'eux des semences de mort? C'est ainsi qu'on voit naître dans les armées, dans les camps, dans les hôpitaux, dans les dépôts de mendicité, dans les prisons, des maladies qu'on distingue par différens attributs, mais qui se ressemblent toutes en ce qu'elles sont contagieuses, fort dangereuses & souvent mortelles. On peut comparer le *millet* ou *muguet* des *enfans* nouveau-nés à ces maladies; c'est une fièvre pernicieuse qui naît chez les *enfans* quand ils sont plongés dans un air putride, ou rassemblés dans un lieu qu'ils corrompent mutuellement. Il n'est pas rare de voir dans la déclinaison du muguet des éruptions miliaires ou érysipélateuses, des phlegmons, & quelquefois même des bubons.

Il suit de ces faits, que s'il n'est pas possible d'expliquer la manière dont le mauvais air ou la contagion fait naître le *millet*, il est bien difficile de ne le pas regarder comme une des premières causes de la formation & de la propagation de cette maladie. On a vu plusieurs fois avec étonnement, à l'hospice de Vaugirard, des *enfans*, âgés de plus de trois mois, être pris subitement d'un millet très-malin, & en mourir en peu de jours, sans avoir communiqué ce mal à aucun autre *enfant*: mais en observant que ces *enfans* étoient cacochymes, & avoient un marasme qui désignoit une fièvre lente, on verra la dépravation intérieure des humeurs produire sporadiquement ce que la contagion produit généralement. Quoi qu'il en soit, en reconnoissant pour cause du millet la dépravation des humeurs, produite par un virus que la contagion fait naître & développe, on doit avouer qu'on n'a pas encore découvert tout le mystère de la formation de cette maladie. Comment, en effet, se produit le millet dans un *enfant* absolument isolé & tenu avec propreté? Le défaut de lactation ou le refroidissement dont nous avons parlé, sont peut-être deux causes qui y concourent puissamment.

Le traitement du millet consiste dans l'administration des remèdes intérieurs & dans les soins extérieurs ou les topiques.

Les remèdes intérieurs qui ont été recommandés dans le traitement de cette maladie, sont les absorbans, les vomitifs, les purgatifs, les vesicatoires, le bouillon, & les légers cordiaux.

Ketelaer a vanté les absorbans dont plusieurs médecins François & Anglois font usage. Selon Underwood c'est le meilleur & le plus sûr remède lorsqu'il n'y a pas de fièvre ni de symptômes extraordinaires. On peut y joindre un peu de magnésie, si le ventre est resserré, mais s'il est trop libre & que l'*enfant* soit foible, on leur fera prendre au lieu de magnésie quelques grains de poudre de Contrayerva.

Andry a assuré qu'il s'étoit bien trouvé d'employer un mélange de savon & de magnésie. Auvity chirurgien des enfans-trouvés a loué aussi ces moyens. (1)

---

(1) Mémoires de la société de médecine, année 1787. Mémoire d'Auvity, qui a partagé le prix sur le Millet.

Armſtrong a conſeillé les vomitifs & a particulièrement préconiſé le vin antimonié comme un ſpécifique, quoiqu'il convienne qu'il ne lui a pas toujours réuſſi. Underwood eſt bien éloigné d'accorder la même efficacité à ce remède, qui effectivement n'eſt propre qu'à augmenter la foibleſſe des *enfans* en excitant des évacuations répetées.

Les purgatifs qui ont été adminiſtrés par un eſpèce de ſyſtême ne produiſent autre choſe que de l'irritation. Si le millet eſt benin, ils ſont inutiles ou dangereux, s'il eſt de mauvaiſe nature, ils accelèrent le dévoiement qui eſt ordinairement funeſte dans cette maladie.

A l'hoſpice de Vaugirard où un grand nombre d'*enfans* ont le millet, on regarde que le meilleur & le plus ſûr moyen de le guérir c'eſt le téton d'une nourrice ſoigneuſe & vigilante. Il faut pourtant convenir qu'il arrive quelquefois, qu'un *enfant* qui n'a point encore cette maladie mais qui en porte le germe, eſt pris d'un millet ſi violent qu'il meurt malgré les ſoins & le lait de ſa nourrice.

Quant aux remèdes, l'expérience a prouvé qu'il falloit y avoir très-peu de confiance : dans les commencemens de l'établiſſement, on a tenté les abſorbans qui n'ont fait autre choſe que d'augmenter la foibleſſe.

On a appris à redouter les vomitifs & les purgatifs par les raiſons qui ont été ci-deſſus développées.

Le traitement que l'on met en uſage, ſe réduit à quelques ſoins plus diététiques que médicamenteux, que l'on varie ſuivant les différentes eſpèces.

Dans la première eſpèce qui eſt bénigne, on donne le lait coupé avec trois quarts d'eau d'orge, ou d'eau de riz; on fait boire de l'eau mielée, & ſi les enfans n'ont pas de nourrice on les ſoutient avec un peu de crême de riz ou de bouillie très-légère.

Dans la ſeconde eſpèce, l'uſage du bouillon eſt néceſſaire, & l'on rend le régime & les boiſſons un peu plus toniques, ſoit par l'addition du ſucre ou du vin, ſoit par quelques légers cordiaux adminiſtrés comme il ſera dit, lorſqu'il ſera queſtion de la pharmacie des enfans.

Dans la troiſième eſpèce, où la gangrene eſt à craindre, & où les forces ſont extrêmement abattues, ſoit par la fièvre, ſoit par le défaut de nutrition, les potions que l'on fait prendre par cuillerées doivent être plus cordiales, & il faut y ajouter ſuivant les circonſtances quelques grains de camphre, de thériaque ou de quinquina. Ce qu'il eſt important d'affirmer ici, c'eſt que l'on a vu pluſieurs fois des enfans ſoignés par des nourrices tendres & d'une vigilance extrême, vivre pendant quinze jours au régime de la ſeconde & de la troiſième eſpèce, & reprendre enſuite le téton qu'ils n'avoient pu ſaiſir pendant tout le tems que le millet avoit parcouru ſes différentes périodes.

Il eſt aiſé de voir que l'indication que l'on ſe propoſe de remplir dans ce mode de traitement, eſt bien moins de corriger l'altération inconnue des humeurs qui produit le millet, que de ſoutenir les forces & de favoriſer ainſi la dépuration que fait la nature dans cette maladie, où l'on doit reconnoître pour cauſe primitive un germe inné ou abſorbé.

Quant aux topiques ou remèdes extérieurs, ils ſont d'un grand ſecours, & leur adminiſtration ſoutenue aſſure en grande partie le ſuccès, mais il n'eſt pas indifférent de les bien choiſir.

Suivant Hamilton, on ne doit rien hazarder à la première période avec les lotions, à moins qu'elles ne ſoient d'une nature adouciſſante, & propres à tenir la bouche humide & fraîche; lorſque la couleur change, ajoute-t-il, on peut employer le miel roſat avec quelques gouttes d'acide vitriolique, & quand le cas eſt plus grave une décoction de quinquina.

Armſtrong conſeille de faire des lotions très-douces avec un linge trempé dans une décoction pectorale, dans laquelle on fait fondre un peu de vitriol blanc. Underwood vante beaucoup un gargariſme fait avec deux ſcrupules de borax & une once de miel commun.

Dans les campagnes de France, où ce mal connu ſous le nom de chancre, ſe développe ſur les *enfans-trouvés* qui en ont emporté le germe ou ſur les *enfans* envoyés en nourrice chez leſquels il peut ſe produire ſpontanément, les nourrices employent l'huile d'olive ou de navette chaude pour frotter la bouche des enfans.

Après avoir eſſayé de ces différens moyens, l'expérience a prouvé à l'hoſpice de Vaugirard, que le point important & unique, étoit que la bouche des *enfans* fût ſans ceſſe humectée & raffraichie. On ſe ſert pour cet effet d'un très-petit pinceau de charpie, trempé dans une eau émolliente légèrement acidulée : quelques nourrices paſſent légèrement dans la bouche le doigt recouvert d'un linge & trempé dans la même liqueur; méthode qui peut être quelquefois utile & devenir plus ſouvent dangereuſe par la difficulté d'exécuter délicatement cette opération. Celles qui ſont

réellement animées du désir de guérir leurs nourrissons, font jaillir sans cesse dans leur bouche du lait de leurs mamelles. En un mot le véritable topique est de faire pleuvoir continuellement dans la bouche & le gosier de l'*enfant* malade, quelques gouttes d'un liquide doux & légèrement détersif. C'est un point sur lequel tous les observateurs sont d'accord.

Le traitement préservatif est celui qu'il seroit le plus important à connoître. Il y a lieu de croire qu'il ne consiste pas dans l'emploi de quelque arcane, mais dans la réunion de plusieurs conditions; & déjà l'on peut assurer qu'un *enfant* est à l'abri du millet, quand il a une nourrice vigilante; quand il lui est confié au moment convenable & qu'il n'a auparavant été exposé ni à un air contagieux ni au réfroidissement, ni au besoin de nourriture.

§. V.

Vomissement des enfans *nouveau-nés.*

Ce n'est point en général un symptôme de mauvais augure que le vomissement chez les *enfans* qui sont au téton. Suivant un proverbe que les nourrices aiment à répéter, les *enfans* qui vomissent, viennent bien. En effet, presque tous les *enfans* les plus robustes & les mieux portans rejettent. On diroit qu'ils se débarrassent par ce moyen du superflu de nourriture qui fatigueroit le canal intestinal ou qui empâteroit le tissu cellulaire. Le vomissement par lui-même n'est donc pas une chose à redouter chez les *enfans* au téton.

Il est aisé de s'appercevoir quand il est salutaire ou quand il est nuisible. Dans le premier cas, on voit les *enfans* rejetter ou plutôt déglutir sans peine & sans effort le lait ou les alimens qu'ils ont pris, ce qui arrive ou immédiatement après leur repas ou en sortant d'un sommeil doux & paisible. Dans le second, les *enfans* ont de l'insomnie & de l'agitation; leur visage est pâle, l'œil fatigué; il y a plus de chaleur dans certains instans & plus de froid dans d'autres. La matière vomie est mêlée de glaires & d'un blanc sale, au lieu d'offrir une portion de lait coagulée & une autre dans son état naturel.

Lorsque le vomissement a tous les signes d'un mouvement salutaire, il n'y a rien à faire; seulement si l'on voit qu'il devient plus fréquent ou plus abondant, il faut rendre le régime plus doux & plus laxatif.

Quand le vomissement est accompagné des symptômes qui annoncent qu'il est morbifique, il faut remonter à sa cause. Lorsque cette cause n'est pas celle de la coqueluche qui a des signes particuliers, elle dépend presque toujours d'une surcharge du canal intestinal ou d'une contraction qui produit le même effet. Les absorbans tant vantés par Harris ont rarement ici du succès. Ils surchargent, ils obstruent & augmentent les causes de l'inertie de la fibre. Rosen a conseillé de faire usage de quelques pincées d'une poudre composée avec *la magnésie, le cumin, la racine d'iris & le safran.* Ce qu'il y a de certain, c'est que les laxatifs sont ici très-utiles quand la nature des déjections le permet & l'indique d'ailleurs. Mais au lieu de la poudre prescrite par Rosen dont les ingrédiens sont trop purgatifs & trop chauds, on peut donner un sirop plus ou moins laxatif ou une poudre purgative telle que la magnésie ou la rhubarbe dans un véhicule adoucissant & légèrement aromatique. On le réitérera si le vomissement persévère, & on y substituera ensuite l'infusion de rhubarbe, ou la rhubarbe elle-même soit seule soit incorporée avec double partie de savon sous la forme de très-petites pilules qu'on écrase dans la cuillere avant de les faire avaler à l'*enfant.*

On se trouve fort bien dans cette circonstance de faire changer de régime à l'*enfant* en lui faisant prendre du bouillon & en substituant, s'il mange, la crême de riz à la bouillie, ou la bouillie à la crême de riz.

Il y a des *enfans* délicats, soit par constitution, soit par suite de maladie, qui sans vice quelconque & seulement par une trop grande sensibilité de l'estomac, ont la plus grande tendance à vomir. Ces *enfans* ont le sommeil difficile & très-léger, leur peau est blanche & molle, & si cette disposition continuoit, ils tomberoient dans la cachexie. Après avoir donné les amers, on peut essayer les absorbans dans un véhicule un peu tonique; mais s'ils n'opèrent pas promptement un changement favorable, il ne faut pas y insister. Ce qui a le mieux réussi à l'hospice de Vaugirard dans ce cas, c'est l'usage d'une potion dont la solution de gomme arabique fait la base & à laquelle on ajoute pour quatre onces un gros de teinture de camphre.

§. VI.

La constipation & la diarrhée.

Ces deux symptômes sont familiers aux *enfans* de trois à six mois, qui ne prennent pas un développement convenable & ils paroissent dépendre souvent de la même cause, c'est-à-dire du mauvais état des premières voies. Quand elles sont empreintes d'un chyle grossier, âcre & tenace, qui n'humecte pas convenablement le canal intestinal, il y a constipation. Quand elles sont lavées par un chyle aqueux, & dont les principes n'ont

pu être travaillés par l'action du tube intestinal, il y a dévoiement dont la couleur est le plus souvent verte & quelquefois noirâtre. Dans les deux cas, le visage de l'*enfant* est pâle, à moitié ridé & d'une couleur sale; le ventre est souvent boursouflé par des vents.

Il ne suffit pas de traiter la constipation par l'usage des laxatifs : ce traitement n'est que palliatif; il devient même dangereux quand on le répete, parce qu'il n'attaque point la cause première qui est presque toujours dans un mauvais régime, & qu'il donne plus de foiblesse & d'inertie à la fibre, sans detruire la disposition spasmodique qui en est la cause seconde. L'eau de rhubarbe, dont on peut à volonté augmenter la dose, est le meilleur remède dont on puisse faire usage; elle lâche en fortifiant, & en donnant un ton égal au canal intestinal.

Quand la constipation est rébelle à l'usage de la rhubarbe & même des laxatifs, il y a un moyen bien simple de la faire cesser, c'est de baigner l'*enfant*. Le bain tiède procure presque toujours des selles aux *enfans* qui y sont plongés, & l'efficacité des bains dans ce cas est une preuve évidente que la disposition spasmodique entretient le resserrement. La constipation est démontrée par la suppression ou la diminution notable des évacuations du ventre, mais on juge des effets qu'elle produit & de la nécessité plus ou moins prompte d'y remédier par l'agitation, l'insomnie, le gonflement du ventre & par les autres signes dont il sera question à l'article TRANCHÉE.

La diarrhée a rarement lieu les premières semaines quand il n'y a pas de millet. On ne la voit ordinairement commencer que vers le 2eme ou 3eme mois. Elle doit être bien distinguée de la diarrhée de dentition & de celle qui accompagne la cachexie ou le marasme. Cette distinction est facile à faire : 1°. par l'absence des symptômes précurseurs de la dentition qui ne peuvent être équivoques; 2°. parce que l'on reconnoît dans les couches de l'*enfant* un mélange de lait non digéré & d'humeur aqueuse d'un jaune verdâtre; 3°. parce que la diarrhée des *enfans* cachectiques est tout-à-fait liquide, d'une fétidité extrême, communément d'un blanc sale ou grisâtre & quelquefois noire, tandis que l'*enfant* a, d'ailleurs, des accidens généraux auxquels on ne peut se méprendre.

La diarrhée accidentelle, dont il est ici question, est due à une mauvaise disposition des premières voies, qui dépend ou de ce que l'*enfant* a pris une trop grande quantité de lait, ou de ce qu'on lui a donné à manger trop tôt ou en trop grande quantité. La première chose qu'il convient de faire est donc de diminuer la quantité de la nourriture qu'on lui donne, & s'il mange, d'en rendre la qualité plus légère. On peut faire prendre ensuite un sirop laxatif dans un véhicule tonique, tel que l'eau de rhubarbe. Si le dévoiement persévère, il n'y a point d'inconvénient d'user d'une eau de riz légère & sucrée, qui fournit un mucilage doux & incrassant. On peut donner aussi par cuillerée une potion dont la solution de gomme arabique fait l'excipient, & à laquelle on ajoute, suivant l'indication, 4 ou 6 grains de rhubarbe, ou bien 2 ou 3 grains d'ipécacuanha avec quelques gouttes d'eau d'anis ou de teinture de canelle. Lorsque le dévoiement est plus grave & qu'il résiste à ces moyens, il rentre dans la classe de la diarrhée des *enfans* cachectiques dont il sera question comme d'un symptôme essentiel, à l'article de la cachexie des *enfans* au teton.

§. VII.

Les tranchées & la tympanite.

Les tranchées ou coliques, sont des accidens communs à tous les *enfans* au teton; les plus robustes même semblent y être plus sujets que les autres, parce que leur appétit les met le plus souvent dans le cas d'avoir des déjections pénibles & mauvaises. Le lait est disposé par sa nature à prendre, suivant les différentes circonstances, différentes formes très-propres à produire dans le canal alimentaire des engorgemens plus ou moins tenaces; de-là vient cette irrritabilité qui se renouvelle à différentes reprises, lorsque le mouvement peristaltique des intestins vient se briser contre ces obstacles, qui arrêtent ou suspendent la marche de la pâte alimentaire. Le caractère distinctif des tranchées des *enfans* nouveau-nés, consiste dans l'intermittence des douleurs & des contractions intestinales; on voit naître & cesser ces contractions spasmodiques en mettant le ventre de l'*enfant* à nud. Le plus souvent les tranchées sont accompagnées de diarrhée ou de selles mal digérées, mais d'autres fois les *enfans* sont constipés. Tous les praticiens conviennent que leur cause réside dans les premières voies, & qu'elles persévèrent jusqu'à ce que la matière irritante soit enlevée. D'après ce principe, il est évident que les absorbans ne sont pas le remède convenable, comme l'avoit presque toujours pensé *Harris*. Il faut dans tous les cas, commencer par chasser ou purger la matière de la maladie.

Lorsque les selles sont aigres & grumelées, *Armstrong* & *Underwood* conseillent la magnésie; si elles sont verdâtres ou crayeuses, *Armstrong* prescrit quelques gouttes de lessive de tartre avec l'émétique; *Underwood* recommande l'ipécacuanha à petite dose, ou quelques gouttes de *vin*

antimonié, comme vomitif & laxatif. Le *vin antimonié*, selon *Armstrong*, doit être donné à plus forte dose & produit le meilleur effet; mais il faut mitiger & modifier son action par l'usage du sirop de coquelicot.

A l'hospice de Vaugirard, on a employé dès la première année de sa fondation, une marche fort analogue à celle-ci, en faisant prendre aux *enfans* attaqués de tranchées, des sirops purgatifs, ou bien des loochs laxatifs auxquels on ajoutoit de l'ipécacuanha ou du tartre stibié. On a eu, dès les premiers tems, l'attention de suspendre ces substances laxatives dans un véhicule plus ou moins fortifiant, précaution qui se trouve aussi recommandée dans l'ouvrage d'Underwood. Mais on s'est bien gardé d'employer les narcotiques qui ne peuvent être que dangereux.

Quand les tranchées sont sèches, il faut étendre les purgatifs dans un plus grand véhicule, ou les seconder par une boisson plus abondante. *Armstrong* conseille différentes mixtions qui peuvent se succéder les unes aux autres. La première consiste dans dix grains de sel d'Epsom, fondus dans deux onces d'eau, auxquelles on ajoute deux grains de teinture d'opium; la deuxième consiste dans un grain de *calomelas*, uni à un demi-grain de *philonium*. La troisième, qu'il donne le lendemain de la seconde, est un mélange de six ou huit grains de rhubarbe & d'autant de poudre absorbante, suspendus dans un véhicule tonique.

On use, dans ce cas, à Vaugirard, d'un mélange d'huile d'amandes douces, avec un sirop laxatif, auquel on ajoute, ou de la magnésie, ou du tartre stibié; on y ajoute des prises de rhubarbe, de deux à trois grains, seules ou unies avec du savon, sous la forme de bols qu'on écrase dans une cuillerée d'eau miellée, avant de les faire avaler; & si les accidens persistent sans évacuation, on y joint les bains comme dans la constipation.

Quelquefois les tranchées sont accompagnées de borborigmes & de tension du ventre qui le font gonfler extraordinairement, & qui font naître une sorte de tympanite. Il n'est qu'une marche à prendre, c'est d'administrer à l'instant avec les gradations convenables, un looch fortement laxatif, avec le sirop de fleurs de pêcher, ou même le sirop de pommes, de donner de petits lavemens, & d'appliquer sur le ventre des flanelles trempées dans une décoction émolliente. En continuant ce remède vivement, on expulse les matières tenaces & on relâche le canal intestinal; si le mal est rebelle, il faut baigner pour produire un relâchement général. Les *enfans* qui meurent dans cette espèce de tympanite, ont les intestins pâles, distendus par les vents & engorgés de matières excrémentitielles.

§. VIII.

L'engouement des intestins.

Cette disposition est presque toujours la cause des accidens dont il vient d'être question; & c'est pour cette raison, que s'il étoit permis d'adopter pour les *enfans* nouveau-nés un remède général, il faudroit plutôt le prendre dans les remèdes laxatifs ou purgatifs, que dans les médicamens altérans, soit qu'ils soient absorbans ou fortifians.

Ce qu'il y a de vrai, c'est que le lait, mal digéré, est très-propre à former une cause matérielle qui produit dans l'intérieur du canal des obstacles au passage des substances alimentaires, en même tems qu'elle excite un point d'irritation, qui en engluant les parois des intestins, rallentit leur irritabilité & les jette dans l'inertie.

L'engouement des intestins peut avoir pour symptômes les trois genres d'accidens dont il vient d'être question; mais il arrive quelquefois qu'il a lieu sans qu'aucun d'eux se manifeste, & la maladie n'en est que plus dangereuse. Tel est l'état des *enfans*, déjà mal disposés, & auxquels on a, par imprudence, donné une trop grande quantité d'alimens, sans qu'ils en aient rejetté le superflu. La surcharge extrême de l'estomac & des intestins produit alors un spasme subit du canal alimentaire & un refoulement du diaphragme, qui jette les *enfans* dans une stupeur & un engourdissement analogue à celui de l'apoplexie séreuse. Leur visage est pâle, les yeux sont gros & larmoyans, sans vivacité; il découle de la bouche une matière lymphatique & salivaire; l'*enfant* a la plus grande peine à prendre le téton, ou même ne le prend point du tout. Son ventre est tendu, & le plus souvent, il est constipé: le pouls est serré & fréquent; les extrémités sont très-refroidies.

Il faut promptement recourir aux boissons ou loochs laxatifs émétisés dans un véhicule tonique; & souvent même il faut donner des lavemens purgatifs. Quand, par ces moyens, on est parvenu à obtenir des évacuations, soit par haut, soit par bas, on se conduit d'après les principes exposés dans les articles précédens.

De tous les alimens que l'on donne aux *enfans*, la bouillie est le plus propre à causer cet engouement, non pas, comme nous le dirons à l'article (SOINS NECESSAIRES AUX ENFANS NOUVEAU-NÉS) que cet aliment soit mauvais, quand il est bien préparé, mais parce qu'il est aisé de

faire de mauvaise bouillie, & qu'il est fort commun d'en voir donner une trop grande quantité.

C'est dans les cas d'engouemens qu'en rencontre sur-tout des plissotemens, des nœuds spasmodiques du canal intestinal & des intussusceptions qui sont quelquefois de quatre & cinq pouces.

Quand un *enfant* a été attaqué de l'engouement des intestins, il est exposé à faire des rechûtes, parce que cette maladie a pour cause éloignée ou disposante, une conformation ou une sensibilité particulière du canal intestinal. Il est rare que les *enfans* qui en ont éprouvé une fois n'en essuient pas d'autre atteinte. On doit s'en défier & y prendre garde, quand ces *enfans* sont resserrés. Les soins préservatifs consistent à interdire pendant un tems plus ou moins long, tout autre aliment que le lait de la nourrice, à y joindre de l'eau miellée, du bouillon, & à leur faire user fréquemment d'un looch laxatif, auquel on unit quelques grains de crême de tartre ou de sel d'Epsom.

§. IX.

L'obstruction du mésentère.

L'engorgement & l'obstruction des glandes du mésentère que l'on désigne vulgairement sous le nom de *carreau*, est une maladie qui s'observe communément sur les *enfans* qui sont entre l'âge de sept ans & celui de dix, dans le commencement de cette période de la vie que les anciens désignoient sous le nom de *Pueritia*. (*Voyez* à l'article MESENTERE le mot OBSTRUCTION DU MESENTERE.)

On trouve cependant quelquefois chez les *enfans* qui meurent avant la dentition, des engorgemens très-remarquables & très-multipliés aux glandes du mésentère. Les *enfans* qui périssent avec cette disposition vicieuse, sont des *enfans* auxquels on a donné, ou une trop grande quantité de lait, ou à qui on a fait prendre des panades & des bouillies soit de trop bonne heure, soit sans discernement. Ces *enfans*, après avoir éprouvé une ou plusieurs fois les accidens qui caractérisent l'engouement intestinal, & avoir été sauvés, ou par les évacuans, ou par les forces de la nature, tombent par degrés dans le marasme, quoiqu'ils tétent & qu'ils prennent avec appétit, & même avec voracité, les alimens qu'on leur présente; leur visage est pâle & terreux; les selles sont fréquentes, d'un blanc sale & verdâtre, comme de couleur d'argile, ou bien, il y a un dévoiement d'une eau grisâtre & fétide.

On voit à l'ouverture de leurs corps que les membranes de l'estomac & des intestins sont pâles, mais fort épaissies, & l'on observe sur le mésentère une grande quantité de glandes grossies, & quelques-unes dont le volume égale la grosseur d'une petite noisette. On les trouve remplies d'une humeur lymphatique épaissie. On ne rencontre dans aucune cavité des signes d'engorgement sanguin, dont on apperçoit au contraire des marques multipliées chez les *enfans* qui meurent d'une manière subite, comme nous l'avons déjà observé en parlant de l'ouverture des *enfans* qui sont morts du millet.

D'après cet exposé, on sent bien la conduite qu'il faut tenir, lorsqu'on a à soigner un *enfant* qui a déjà eu des signes non équivoques d'engouement, & qu'on voit maigrir & dépérir, malgré la nourriture qu'il prend. Il faut rendre le régime le plus tenu & le plus délayant que l'on pourra; il faut employer les potions laxatives & toniques, mais avec plus de circonspection qu'à l'époque de l'engouement; il faut enfin essayer les fondans savonneux, tel que ce mélange de savon & de rhubarbe dont nous avons parlé, & des *loochs*, dans lesquels on peut ajouter, soit le miel scillitique, depuis un gros jusqu'à deux, soit la crême de tartre, unie au borax, depuis douze grains jusqu'à un demi-gros, soit la magnésie ou le muriate calcaire, à la même dose, ou la potasse, depuis quatre grains jusqu'à douze.

§. X.

Tumeurs & affections cutanées.

Tout ce qui a rapport aux obstacles physiques de l'allaitement qui dépendent de l'*enfant*, & au défaut de conformation des *enfans* nouveau-nés, se trouvera à l'article (SOINS NÉCESSAIRES A L'*ENFANT* NOUVEAU-NE MALADE) & il ne sera question ici que des tumeurs ou autres affections cutanées, non-virulentes, qui surviennent à l'*enfant* avant la dentition.

La difficulté que les *enfans* éprouvent au passage, & quelquefois le tems trop long qu'ils y demeurent, donnent à la tête de plusieurs *enfans* un alongement & une forme qui ne lui sont pas naturelles, ou bien, impriment sur leur face des marques qui ont l'apparence de contusion & de meurtrissure, dont l'aspect est désagréable. Cette déformation & ces impressions se dissipent ordinairement avec rapidité, par l'usage des lotions déterfives & toniques que l'on fait sur les parties malades.

Quelquefois cependant il résulte de ce froissement une ou plusieurs tumeurs au cuir chevelu. Ces tumeurs qui varient en volume depuis la grosseur d'une noisette jusqu'à celle d'une noix, s'appellent *tumeurs sanguines*, parce qu'elles sont

produites par l'extravasation d'une humeur sanguine.

« Quand cela survient, dit Levret, il se déclare une espèce de phénomène qui paroît singulier à quiconque n'a jamais observé ce cas. En effet, le centre de la tumeur se ramollit peu-à-peu, sans qu'il y ait eu de rougeur à la peau, ni de chaleur contre nature à la partie; ce ramollissement augmente par degrés & s'étend de même, tant en circonference qu'en profondeur: on y sent, par la suite, une fluctuation sensible, avec pulsation manifeste, dont chacune répond exactement au battement du cœur & à celui des artères; ensorte qu'on diroit que la tumeur seroit anévrismale; d'ailleurs, la circonférence la plus éloignée du centre de la tumeur, est quelquefois d'une solidité si grande, qu'on la prendroit volontiers pour appartenir aux os du crâne, tandis qu'au milieu de la tumeur, il semble que les os y manquent; & ce qui fortifie dans cette illusion, c'est que pour peu qu'on appuie dans cet endroit, le fluide s'échappe de dessous les doigts, comme s'il rentroit sous le crâne. Mais en y réfléchissant suffisamment, l'illusion se dissipe, parce que ce qui y donnoit lieu vient de ce qu'une partie du fluide comprimé, comprime à son tour l'espace voisin des sutures, pendant qu'une autre portion de ce fluide se glisse & se place en-dessous du caillot annulaire restant, qui étoit immédiatement posée sur le crâne même avant la pression. »

Il ne faut pas s'occuper de fondre & de dissoudre le fluide contenu dans ces tumeurs; il n'y a qu'une manière de les guérir, c'est de donner issue à la matière extravasée, en ouvrant la tumeur par une section longitudinale. Quand cette ouverture se fait à tems, il n'y a pas eu la plus petite altération à l'intérieur, & le recollement du cuir chevelu s'opère avec la plus grande facilité. L'incision cruciale, recommandée par les auteurs, n'est pas nécessaire pour vuider le sac, & elle s'oppose à une prompte réunion. Pour la faire avec facilité, il faut tenir, pendant vingt-quatre ou trente-six heures, les bords de la plaie écartés par un peu de charpie très-mollette; & il suffit ensuite de comprimer légèrement les parties latérales de l'ouverture, sur laquelle on applique une compresse trempée dans une solution de miel rosat, où l'on ajoute quelquefois un peu de vin.

Underwood a décrit sous le nom d'*éruption inflammatoire anomale des enfans*, une tuméfaction phlegmoneuse qui se développe chez les *enfans* nouveau-nés, dans le premier mois de leur vie, & *qui paroît le plus souvent quelques jours après la naissance*. Elle attaque, dit ce praticien, les *enfans* les plus robustes, aussi-bien que les plus délicats. Elle se porte sur différentes parties; les progrès en sont rapides; la peau devient pourprée & bientôt très-dure. L'espèce la plus traitable de ces éruptions paroît le plus souvent aux doigts & aux mains, ou aux pieds & aux malléoles, quelquefois même sur les jointures ou auprès, formant du pus en très-peu de tems. L'espèce la plus à craindre paroît à la région du pubis, se porte sur le ventre, le long des cuisses & des jambes. L'enflure est peu considérable, mais ensuite elle devient dure; les parties où elle se jette deviennent pourprées & livides, & très-souvent le sphacèle s'y manifeste, sur-tout dans les *enfans*, sur les bourses desquels elle se jette. Cette maladie est le plus souvent pernicieuse. Ce qui a le mieux réussi, ce sont des lotions toniques & anti-putrides. *Underwood*, qui n'a jamais rencontré cette maladie que dans les *hôpitaux*, l'attribue à l'action de l'air méphitique de ces asyles sur les corps délicats & spongieux de ces *enfans*.

L'expérience de l'hospice de Vaugirard a paru prouver que presque tous les *enfans* qui sont affectés de ces phlegmons gangreneux, dans les premiers jours de leur naissance, sont infectés du vice vénérien qu'ils ont absorbé au passage; mais on a vu aussi cette maladie survenir à des *enfans* âgés de plusieurs mois, & même au-delà, sans qu'on ait pu l'attribuer à autre chose qu'à la pourriture. (*Voyez* VEROLE OU MALADIE VENERIENNE DES ENFANS NOUVEAU-NES.)

Les *enfans* sont tous sujets à avoir aux aines, aux fesses & aux cuisses, des rougeurs, de petites inflammations, suivies d'érosion ou du déchirement de l'épiderme. Il s'y joint des élevures, tantôt sous la forme de petits grains miliaires, d'une couleur brune, tantôt sous celle de petites pustules rougeâtres, élevées & arrondies. Ces symptômes, nommés par les latins *intertrigines*, & qui sont l'effet de l'acrimonie de l'urine & des matières excrémentitielles sur une peau délicate, s'observent rarement chez les *enfans* robustes & bien soignés, tandis qu'ils sont au contraire très-communs sur les *enfans* délicats qui sont mal nourris, ou qui ne sont pas tenus proprement. On les distingue des pustules vénériennes, 1°. parce que celles-ci sont plates, livides, frangées; 2°. parce qu'au lieu de se propager aux cuisses, elles se bornent aux lèvres, au prépuce ou à la marge de l'anus; 3°. parce que les lotions adoucissantes & les soins de propreté font disparoître, ou du moins, éteignent très-promptement les premières, tandis que les autres restent toujours les mêmes & font des progrès, si l'on ne les combat pas par des remèdes qui leur soient appropriés.

Il y a dans les *enfans* nouveau-nés plusieurs petits accidens, sur lesquels les personnes peu exercées à les voir sont portées à s'effrayer.

Telle est une rougeur générale & très-vive à toute

toute la surface de la peau qui s'écaille & est suivie, en peu de jours, d'un renouellement total de l'épiderme ; les lotions adoucissantes suffisent.

Telle est une légère inflammation des paupières qui cède promptement aux mêmes soins.

Tel est un boursoufflement des mammelles, qui quelquefois sont dures & rénitentes, & d'où il suinte par les mammelons une matière lymphatique, blanchâtre & comme laiteuse.

Telles sont enfin les suites naturelles de la section du cordon ombilical & des tiraillemens ou frottemens qui peuvent accélérer ou retarder sa chûte. (*Voyez* l'article SOINS A DONNER A L'ENFANT NOUVEAU-NÉ.)

DEUXIÈME CLASSE.

Maladies des enfans *nouveau-nés à l'époque & à la suite de la dentition.*

Il faut aller chercher à l'article DENTITION l'énumération & l'ordre des phénomènes qui se développent au moment de ce premier travail, qui offre au physiologiste les recherches les plus intéressantes sur les progrès & l'accroissement physique de l'homme. Les considérations rapides qui vont être présentées ici sont purement cliniques.

Parmi les maladies que l'on observe à l'époque de la dentition, les unes, comme le catarrhe simple, la coqueluche, le catarrhe inflammatoire, les croûtes laiteuses, les éruptions, les tumeurs & la disposition acide, précèdent ordinairement l'éruption des dents ; les autres, comme la diarrhée, l'assoupissement & les convulsions accompagnent leur sortie ; enfin, la fièvre lente & la cachexie sont des maladies qui viennent à la suite de cette première crise du développement de l'espèce humaine. Il s'agit donc d'analyser rapidement ces différens accidens qui acheveront le tableau de l'*enfance*, considérée jusqu'à la fin de la première dentition, & comprenant ainsi les deux plus importantes périodes de ce premier âge.

§. PREMIER.

La toux ou le catarrhe simple des enfans *à la mamelle.*

De toutes les parties de l'*enfant*, celle qui est la plus susceptible d'engorgement, c'est la poitrine. Cette partie est plus ou moins affectée dans toutes leurs maladies. La poitrine est aussi l'organe le plus foible chez les vieillards ; & en cela, comme en bien d'autres points, les extrêmes se touchent. Dans la vieillesse, la force de vie n'est pas assez grande pour atténuer les humeurs aqueuses & pituiteuses dont le poumon s'engorge si facilement ; dans l'*enfance*, la partie muqueuse & glaireuse est si abondante, que malgré la vivacité de la circulation, le poumon se trouve souvent surchargé de viscosités qui empêchent son développement, & gênent l'oscillation perpétuelle dont il doit être animé. Aussi, les anciens qui ont si sagement observé & distingué leurs quatre tempéramens, donnoient aux *enfans* le tempérament pituiteux ; & effectivement, dans les premiers mois de la vie, les parties qui doivent être le plus solides sont molles, & celles qui doivent être molles ne sont encore, pour ainsi dire, qu'une mucosité. Les *enfans* sont donc véritablement dans une cachexie pituiteuse ; & plus ils seront foibles, plus cette cachexie sera forte. Le tissu cellulaire est le réceptacle de cette mucosité ; mais, comme celui du poumon est le point de réunion de plusieurs parties & qu'il est lâche, il doit éprouver un engorgement un peu plus fort. De-là, il est aisé de sentir pourquoi les *enfans* sont si exposés aux maladies de poitrine, & peut-être même de pénétrer, jusqu'à un certain point, les causes qui rendent ces maladies si différentes les unes des autres.

Lorsque la poitrine se trouve chargée d'une plus grande humidité qu'à l'ordinaire, le développement de ce viscère ne se fait pas avec la même facilité dans la respiration. Les inspirations & les expirations sont plus fréquentes ; le viscère est irrité plus vivement par l'air qui le touche, & la toux a lieu. Cet effort méchanique tend à battre & à expulser les matières glaireuses qui embarrassent les bronches ; mais ce travail, suscité par la nature, est bien imparfait chez les *enfans*, parce qu'ils ne peuvent pas cracher ; ces glaires pituiteuses sont amenées à l'orifice de la trachée artère, & les nourrices en font souvent l'extraction.

L'expérience a appris, dans tous les pays, que les béchiques adoucissans étoient fort utiles dans ces circonstances. L'huile d'amandes douces, avec le sirop de guimauve, & encore mieux, la solution de gomme arabique miellée, sont ce qu'on peut proposer de plus convenable dans les commencemens de ces catarrhes ; on a remarqué à l'hospice qu'il étoit très utile de faire boire du bouillon à ces *enfans* & de leur donner moins à téter ; soit parce que le bouillon est une nourriture moins pénible à digérer, soit parce qu'il contient des principes plus actifs que le lait, & qu'il sert d'incisif. Le bouillon fournit peu de matières excrémentitielles & passe presque tout entier dans les secondes voies. On donne souvent, d'après la même indication, un peu de tisane vineuse.

Quand la toux persévère, la cause doit être regardée comme plus grave, & les remèdes à employer doivent être plus actifs. Un des premiers est de donner une légère secousse à l'estomach par le moyen du syrop d'ipécacuanha que l'on fait prendre à plusieurs reprises différentes, jusqu'à la dose de deux à trois ou même quatre onces dans chaque matinée, suivant l'âge & la force de l'*enfant*. Ensuite les potions bechiques doivent être rendues plus incisives, en y ajoutant depuis un demi-grain jusqu'à deux grains de kermès minéral, ou depuis un grain d'ipécacuanha jusqu'à quatre; mais il est essentiel de remplir en même-tems deux conditions; la première, de nettoyer les premières voies, en faisant prendre un syrop laxatif ou de la manne; la seconde, de régler le régime de l'*enfant*, en diminuant de moitié la quantité de lait qu'il prend par le teton, & en lui faisant boire en place, de l'eau de chiendent miellé & du bouillon. En agissant de cette manière, l'estomach est moins rempli, la poitrine moins refoulée, la force tonique a plus d'énergie & le jeu du poumon est plus libre & moins fréquent; enfin, si le dégorgement ne se fait pas par ces moyens, il faut y joindre le miel scillitique depuis un gros, jusqu'à demi-once, & il est absolument nécessaire d'appliquer des vésicatoires aux bras. Quand ces catarrhes sont longs, soit par négligence des nourrices, soit par la mauvaise constitution des *enfans*, ils se terminent par un engorgement visqueux & pituiteux de la poitrine qui rend les accès fort fréquens, & qui finit par produire des vices organiques très-rebelles. En effet, la plupart des *enfans* qui meurent des accidens de poitrine, succombent à la coqueluche & au catarrhe inflammatoire.

§. II.

La coqueluche.

C'est cette toux redoublée par quinte, à laquelle on a donné aussi le nom de toux stomachale. Ce genre de catarrhe indique un engorgement très-rebelle, qui dépend de la ténacité de l'humeur qui engorge le tissu cellulaire du poumon, de l'irritabilité de ce viscère, & de l'impossibilité de cracher.

On a proposé un assez grand nombre de remèdes pour la coqueluche. Les béchiques adoucissans sont regardés, à juste titre, comme insuffisans. Les remèdes chauds sont incendiaires, les meilleurs sont les vomitifs & les incisifs. En mettant dans les potions béchiques l'ipécacuanha à la dose de quatre ou cinq grains, & le kermès à la dose de deux grains, on fait vomir les premiers jours: on remarque ensuite que les *enfans* toussent infiniment moins & d'une manière plus douce, & l'on guérit souvent en continuant ainsi pendant plusieurs jours, avec l'attention de régler le régime de la manière désignée plus haut.

Bourdelin avoit conseillé l'émétique comme un excellent remède dans cette maladie: on fait usage dans les provinces méridionales du syrop de glauber, qui n'est autre chose qu'une eau émétisée & édulcorée. De l'Epine, mort doyen d'âge de la faculté de médecine de Paris, il y a quelques années, avoit répété plusieurs fois que pendant plus de cinquante ans, il avoit employé avec le plus grand succès dans les coqueluches, le tartre stibié donné depuis un quart de grain jusqu'à un grain & continué pendant plusieurs jours. On a fait beaucoup d'usage à l'hospice de Vaugirard de cette espèce de vomitif & d'incisif dans les catarrhes tenaces & dans les coqueluches. On le donne depuis un douzième de grain jusqu'à un quart dans cinq onces de looch que l'on fait prendre par cuillerée, & on en a observé les meilleurs effets. Ce médicament est soluble dans la potion, tandis que l'ipécacuanha & le kermès n'y sont que suspendus; il se distribue d'une manière sûre & égale; il sollicite le vomissement & augmente les selles les premiers jours, mais par la suite il se borne à favoriser l'expulsion des glaires. On l'unit quelquefois avec une once & demie ou trois onces de syrop d'ipécacuanha pour augmenter son efficacité.

On a voulu expliquer l'efficacité des vomitifs & des laxatifs dans les catarrhes tenaces & dans la coqueluche, en disant que cette maladie dépendoit de la saburre de l'estomach, & que les vomitifs en détruisant la cause, détruisoient l'effet; mais, comme la saburre est enlevée par les premiers vomissemens, & qu'il est nécessaire dans la coqueluche de continuer pendant longtems l'usage des incisifs tirés des substances émétiques, il faut nécessairement conclure que l'efficacité de l'ipécacuanha, du kermès & des médicamens de même nature, est due à quelque autre cause. Le mal réside réellement dans l'organe celluleux de la poitrine, comme on en a la preuve par les ouvertures de cadavres qui font voir des engorgemens visqueux, pituiteux, des épanchemens de sérosité, & quelquefois des symptômes inflammatoires.

En général, rien de plus difficile que de spécifier la manière d'agir des médicamens les plus simples & dont la vertu est la mieux constatée par l'expérience: cependant en réfléchissant attentivement sur cet objet, j'ai pensé qu'on ne pouvoit pas s'empêcher de reconnoître deux choses dans l'action des émétiques pour guérir le catarrhe ou la coqueluche des *enfans*. 1°. Des secousses répétées qui se communiquent à l'organe celluleux du poumon, & par le moyen desquelles les matières inertes & visqueuses dont il est engorgé

font atténuées, brifées & difpofées à l'expulfion ; 2°. une action particulière & conftante des émétiques fur l'eftomach & fur le canal inteftinal, par laquelle ces parties deviennent le centre où les humeurs aqueufes & mufqueufes aboutiffent. De ces deux effets fimultanés, il réfulte que la nutrition eft moins forte, qu'elle fe partage également, & que le tiffu cellulaire de la poitrine eft débarraffé de la furabondance des humeurs qui viennent fe porter fur le canal inteftinal.

Ces conjectures peuvent acquérir de la valeur par les obfervations fuivantes :

Les *enfans* qui meurent à l'époque de la dentition, périffent fort fouvent d'une forte de catarrhe ou d'engorgement à la poitrine, à moins qu'il ne leur furvienne un dévoiement.

Les *enfans* les plus expofés à mourir du catarrhe ou de la coqueluche, ne font pas ceux qui font les plus maigres, mais ce font fouvent ceux qui font très-gras & bouffis.

Les *enfans* gourmands & élevés fans régime, font beaucoup plus fujets aux catarrhes que les autres, & les rechûtes font le plus fouvent dues aux erreurs de régime.

Il fuit de ces réflexions fur la toux & le catarrhe des *enfans*, 1°. que la caufe de ces maladies n'eft pas, autant qu'on le croit, dans les révolutions de l'atmofphère, mais dans la conftitution primitive de ces *enfans* & dans la manière de les nourrir ; 2°. que les moyens les plus propres à guérir ces affections confiftent principalement dans l'ufage continu & réglé des médicamens agiffant fur l'eftomach, comme les émétiques & les laxatifs, mais que la folution du tartre ftibié prudemment adminiftree, paroît avoir un avantage confidérable fur les autres remèdes ; 3°. que jamais la guérifon ne fera parfaite, fi l'on n'y joint le régime, que l'on doit régarder comme un traitement préfervatif, lorfqu'on le feconde par l'ufage des toniques, tels que la rhubarbe ou le quinquina, fous la forme de teinture légère ou en poudre dans la foupe ou dans tout autre excipient.

§ III.

Catarrhe inflammatoire.

Cette maladie eft la plus dangereufe de toutes celles dont les *enfans* peuvent être attaqués à l'époque de la dentition, parce qu'elle eft très-facilement confondue dans fon principe avec le catarrhe ou la toux ordinaire & qu'elle fait, fans qu'on s'en appercoive à peine, les progrès les plus rapides & les plus funeftes.

Elle commence comme le catarrhe fimple par une gêne de la refpiration ; mais il y a plus de fièvre & moins de toux que dans le catarrhe fimple ou dans la coqueluche. La figure eft promptement altérée, quelquefois la pommette eft affez vivement colorée, le plus fouvent le vifage eft pâle ; l'*enfant* ne dort pas, ou il dort d'un fommeil très-agité & fouvent interrompu, fa langue eft rouge & fouvent auffi la cornée eft parfemée d'un refeau de vaiffeaux fanguins. L'*enfant* eft altéré, fa peau eft chaude & molle. Le ventre n'eft pas tendu quoiqu'il foit ordinairement refferré. Enfin, le fymptôme le plus remarquable & le plus finiftre, c'eft que l'*enfant* qui fe jette avec vivacité fur le fein, tete difficilement & en quittant fans ceffe le mammelon. Si la maladie ne s'amende pas, la difficulté de teter augmente chaque jour, & bientôt il ne prend plus le teton : alors la maladie fe termine promptement par la mort, ou bien par un engorgement mortel qui le fait périr plus ou moins vîte, fuivant l'étendue qu'il occupe & fuivant la nature des fecours qui font adminiftrés au petit malade.

Lorfque la maladie devient promptement funefte, on trouve dans le poumon & dans fes enveloppes des fignes très-manifeftes d'inflammation, tels qu'engorgement fanguin, adhérence des membranes, & la couche purulente fur la furface des parties enflammées. Quand la mort eft retardée, on voit les enfans furvivre pendant quelque tems à la maladie primitive, avec des intervalles pendant lefquels ils font mieux à raifon du dégorgement de la matière glaireufe & purulente que la nature ou l'art produifent ; mais après avoir combattu pendant un tems plus ou moins long, ils tombent dans la bouffiffure & dans la cachexie. Le tiffu de leur poumon eft injecté de matiere purulente fanieufe ; les glandes bronchiques font groffies & en fuppuration ; mais au milieu de ce défordre général, on diftingue par des adhérences & par une plus grande déforganifation le lieu qui a été le fiége de l'inflammation primitive.

Cette affection aiguë de poitrine eft celle qui a emporté le plus d'*enfans* à l'hofpice de Vaugirard, depuis l'âge de cinq mois jufqu'à dix & au-delà. On a cru trouver une des caufes déterminantes de cette maladie dans le paffage fubit d'une pièce fort chaude à l'air froid ; on a encore été autorifé à regarder la conftitution humide & froide comme une des caufes difpofantes, parce que c'eft pendant cette température de l'atmofphère qu'elle a principalement régné & qu'elle a fouvent ceffé, tandis que les caufes relatives à l'imprudence des nourrices pour le paffage du chaud au froid fubfiftoient toujours.

Le premier & le plus efficace de tous les moyens

dans cette maladie eſt de tirer du ſang, ce que l'on peut faire, ſoit en appliquant quatre ou ſix ſangſues aux aiſſelles, ſoit en faiſant une ſaignée du pied, de la valeur d'une demi taſſe, ou d'une taſſe ſuivant l'âge de l'*enfant*. Mais ce remède n'eſt efficace que quand il eſt mis en uſage dans le commencement de la maladie, & nous avons fait voir la difficulté qu'il y a à la reconnoître & à la ſaiſir à cette époque. J'ai employé pluſieurs fois ces antiphlogiſtiques avec ſuccès & notamment ſur trois *enfans* âgés de huit à neuf mois, dans un moment où cette maladie en avoit frappé un grand nombre. Peut-être n'euſſé-je pas auſſi bien ſaiſi le moment favorable de placer ces ſaignées, ſi je n'avois pas eu l'éveil par la connoiſſance de la conſtitution épidémique & de ſes effets.

Après la ſaignée il faut ſuivre la même marche que dans le catarrhe ſimple, en n'oubliant pas d'appliquer des véſicatoires aux bras ſi la réſolution n'eſt pas promptement évidente.

Dans les ſuites fâcheuſes de cette maladie inflammatoire, on a expérimenté que les *enfans* ſe trouvoient ſoulagés en prenant fréquemment du ſirop d'ipécacuanha ou des autres inciſifs plus ou moins émétiques, & l'on a obſervé encore, que la bouffiſſure & l'anhélation dont ils étoient affectés, étoient ſenſiblement diminuées par l'uſage du miel ſcillitique dans une potion tonique & par un mélange de ſavon & de rhubarbe qu'on leur faiſoit prendre ſous la forme d'opiate ou de pilulles.

Le croups, mal nommé, ſelon moi, angine polypeuſe, & qui n'eſt qu'une eſpèce particulière du catarrhe inflammatoire, dans laquelle, outre la couche purulente extérieure, il y a à l'orifice des bronches une exudation purulente qui s'eſt coagulée & eſt devenue concrete, eſt une variété que je n'ai eu lieu d'obſerver à l'hoſpice de Vaugirard que deux fois. La première ſur un *enfant* mort aſſez rapidement d'un catarrhe inflammatoire; la ſeconde ſur un *enfant*, qui dans la déclinaiſon de la même maladie, a vomi une matière à demi membraneuſe & comme organiſée, qui avoit la forme des tuyaux bronchiques. Cet *enfant* avoit paru très-ſoulagé de ce vomiſſement & a vécu encore pluſieurs mois après. Malheureuſement on ne l'a pas ouvert, quoiqu'on ait fait l'examen anatomique de preſque tous ceux qui ont ſuccombé au catarrhe inflammatoire.

§. IV.

Les croutes laiteuſes, les exanhtèmes & les tumeurs.

Ces éruptions connues des Grecs & des Arabes, & ſur leſquelles il y a eu ſi ſouvent du mal-entendu entre les médecins, doivent ſe rapporter à deux eſpèces.

L'une ſimple, bénigne, peu vive quoique longue & ſe guériſſant pour ainſi dire d'elle-même, eſt une éruption de croûtes, d'un brun jaunâtre formant des larmes *imbriquées* les unes ſur les autres, & qui ont d'autant plus de ſéchereſſe qu'elles ſont plus extérieures; l'autre plus animée, plus ténace & plus compliquée, eſt compoſée de lames plus étroites, plus brunes, plus inhérentes, & plus prurigineuſes. Les premières excitent peu de demangeaiſon & tombent lentement par écailles ſans affecter la peau ou le cuir; les ſecondes ſont humides & rongeantes, & laiſſent lorſqu'elles tombent les traces les plus ſenſibles ſur l'organe cutané.

Les croûtes laiteuſes, bénignes, commencent quelque fois mais rarement avant l'époque de la dentition. On les voit alors ſe fixer ſur la partie antérieure du crâne, & le long de la partie convexe du coronal; c'eſt le plus ſouvent ou une criſe ſalutaire qui n'indique autre choſe qu'un peu d'attention dans le régime de l'*enfant* & de la nourrice & l'uſage de quelques amers doucement laxatifs.

Communément les croûtes laiteuſes ne ſe manifeſtent qu'au moment de la dentition, & il eſt de fait, que les *enfans* qui ſont les plus gras ou plutôt les plus bouffis de matière nutritive, ſont ceux qui ſont les plus ſujets à ce genre d'effloreſcence extérieure. Alors on voit cette humeur croûteuſe ſuivre la marche de la dentition & paroître ou diſparoître, ſuivant que le travail de la pouſſée des dents eſt dans une activité plus ou moins grande.

On voit ſurvenir chez quelques *enfans* des éruptions ſubites de phlictènes éparſes ſur les parties charnues, ou bien de taches rouges plus élevées que dans la rougeole, mais ſans être précédées d'un prélude catarrhal & accompagnées d'une fièvre auſſi vive. Ces éruptions effloreſcentes & preſque éphémères, ſont l'effet de la dentition comme les croûtes laiteuſes & ne demandent d'autres ſoins qu'un peu de régime, quelques laxatifs unis aux délayans lors de la diſparition de l'éruption.

La même humeur qui fait naître les croûtes laiteuſes & des éruptions cutanées, produit en ſe jettant ſur les glandes, des fluxions inflammatoires qui paroiſſent auſſi dans le moment aigu de la dentition. Ces tumeurs qui ſont quelque fois accompagnées des affections cutanées dont nous traitons & quelquefois iſolées, forment dans certains cas des abcès conſidérables. Elles ont ordinairement leur ſiège aux glandes ſubmaxillaires, mais je les

ai vues aussi aux glandes des aisselles & même à celles des aines. Quand la fluxion s'établit derrière l'oreille elle est plus dangéreuse, parce qu'elle peut décoler la conque & agir sur les parties cartilagineuses. Les cataplasmes émolliens & maturatifs ne suffisent pas seuls ; il faut presque toujours ouvrir ces abcès avec la lancette. Mais du reste, les soins généraux rentrent dans les indications que présentent les croûtes laiteuses.

Lorry pense avec justesse que les croûtes laiteuses sont dues à une diversion de la matière nourricière, causée par le spasme qu'excite l'œuvre de la dentition ; il regarde cette éruption comme une crise dépuratoire, qui n'exige que du régime dans la plupart des circonstances, mais qui d'autres fois est une affection grave & dangereuse ; ce qui dépend souvent de ce que la cause primitive du mal, est bien moins dans la nourrice & dans le régime, que dans une constitution héréditaire. (1)

Quand les croûtes laiteuses sont de la première espèce & que l'*enfant* est bien portant d'ailleurs, il ne faut pas trop s'en occuper, par la crainte de troubler la marche de la nature ; il faut se contenter de rendre le régime plus tenu & de faire prendre à l'*enfant* quelques laxatifs & quelques amers.

Il n'en est pas de même lorsque les croûtes laiteuses sont de la seconde espèce. Leur fond qui est habituellement humide, leur boursouflement, que les anciens avoient comparé au renflement des cellules d'une ruche, leur action sur la surface de la peau qui en devient lisse, dense & imperméable, font voir que l'humeur qui les produit & qui les nourrit, est bien plus acrimonieuse, bien plus active & bien plus abondante que dans la première espèce.

Je renvoye à l'article qui traite de la maladie vénérienne des *enfans* nouveau-nés, ce que l'on peut dire sur l'analogie qu'il peut y avoir entre certains symptômes vénériens & les croûtes laiteuses ; ce que je dois insérer ici, c'est que j'ai eu plusieurs exemples très-remarquables du rapport qu'il y avoit à cet égard, entre les dispositions de la mère & de l'*enfant*. J'ai vu en effet plusieurs *enfans* affectés de croûtes laiteuses, rebelles, tenaces & très-sujettes à récidiver, dont les mères ou les nourrices étoient très-dartreuses. Il y a des femmes fécondes, qui n'ont jamais pu élever d'*enfans* par cette raison, & j'en ai eu quelques faits très-remarquables sous les yeux.

Il suit de là, que lorsque les croûtes laiteuses sont bénignes, il n'y a autre chose à faire qu'à régler le mieux que l'on peut le régime de l'*enfant* & à lui faire prendre quelques remèdes laxatifs & toniques, pour détourner vers le canal intestinal, le superflu de la matière nourricière.

Lorsqu'elles sont plus graves & qu'on a la certitude qu'il n'y a pas de complication de virus vénérien, on ne peut plus rester dans une tranquille expectation, & il faut un peu aider la nature pour se débarasser de cette gourme ; mais aider la nature, c'est la seconder & non la contrarier. On usera donc à l'intérieur des substances amères, détersives & laxatives, propres à diviser, attenuer & expulser cette mucosité, altérée & fermentescible, dont l'action sur la peau est vive & rougeâtre, tandis qu'à l'extérieur on employera les émolliens & les savonneux légers.

Il ne suffit pas de s'en tenir à l'eau de rhubarbe & aux sirops laxatifs ou purgatifs ; il faut faire prendre plusieurs fois le jour un mélange de trois grains de savon, 2 grains de rhubarbe & un grain d'extrait d'aloès. Ensuite on joint la panacée mercurielle, ou le calomélas à la rhubarbe, dans la proportion d'un, deux, ou trois grains de panacée sur un scrupule de rhubarbe. Enfin on employe la magnésie comme un purgatif, plus convenable que tout autre & on la fait prendre dans un looch simplement tonique.

J'ai fait aussi un fréquent usage des vésicatoires, qui y sont très-souvent utiles, mais qu'il faut réitérer à différentes reprises, parce qu'il est très-difficile d'établir une suppuration un peu durable sur les sujets de ce genre.

Lorsque ces croûtes laiteuses s'étendent aux oreilles, elles y forment quelquefois des points d'ulcération qui s'étendent & qui sont tenaces. Les émolliens d'abord, ensuite les déterſifs, sont les topiques les plus convenables ; mais on doit, pour accélérer la guérison & prévenir la récidive, appliquer un petit emplâtre vésicatoire derrière l'oreille & appeller ainsi l'humeur dans le lieu par où elle s'écoule naturellement.

Presque tous les auteurs, depuis *Harris*, ont attribué la cause des croûtes laiteuses à une disposition acide. Ce qu'il y a de certain, d'après le témoignage des sens que tout le monde peut interroger, & encore plus par les expériences de Lorry, c'est que les croûtes laiteuses ne sont autre chose qu'une mucosité fermentescible qui a déjà toutes les dispositions acides (1).

(1) De morbis cutaneis. pag. 445.

(1) Lorry. De morbis cutaneis. pag. 446.

Mais cette disposition acide, d'une portion de matière nourricière, que la nature n'a pu assimiler, exige-t-elle d'être combattue, dans cette circonstance, par des absorbans ou des sels propres à la neutraliser ? Les auteurs les plus dignes d'inspirer de la confiance en cette matière, conviennent tous que les amers, les détersifs & les purgatifs sont les remèdes les plus essentiels, & que si les absorbans doivent y être administrés, il ne faut jamais les donner seuls. C'est aussi ce que l'expérience a confirmé à l'hospice de Vaugirard. Mais il convient d'examiner avec une attention particulière ce qu'il faut penser de cette disposition acide des *enfans*.

§. V.

L'acidité des humeurs ou la disposition acide.

On ne peut méconnoître la disposition acide dans les *enfans* nouveau-nés. L'odeur particulière aux acides échauffés se manifeste dans leurs excrétions ; ils vomissent des glaires aigres, & le lait qui se coagule si promptement dans leur estomac, ne le fait qu'à l'aide des sucs acides qui s'y trouvent, comme on en a la preuve dans les jeunes veaux ; enfin, la couleur verdâtre que prennent si souvent les excrémens, annonce l'action d'un acide sur l'humeur bilieuse.

Mais cette disposition acide qui est évidente dans les *enfans* nouveau-nés, & qu'on retrouve de même chez les petits des quadrupèdes, tant qu'ils sont dans la lactation, ne peut pas, par elle-même, être considérée comme une maladie, puisqu'elle est un des principes constituans de leur âge. D'après les travaux & les vues des chimistes modernes, cette disposition acide des *enfans* nouveau-nés paroîtroit être due à l'acide phosphorique qui, dans cette première époque de la vie, est bien éloigné d'être saturé par la matière calcaire à laquelle il doit s'unir, pour affermir, augmenter & consolider les substances osseuses ; tandis qu'en considérant l'état des humeurs chez les vieillards, on y trouve beaucoup de matière calcaire, saturée d'acide phosphorique ; & qu'on y rencontre, d'ailleurs, les élémens de l'alcali volatil, tels que la moffette & le gaz inflammable.

On doit donc admettre qu'il entre dans la constitution des *enfans* nouveau-nés, & sans doute aussi de tous les jeunes animaux, une disposition acide ou une acidité prédominante des humeurs, qui est sans doute un des moyens dont la nature se sert pour entretenir la souplesse de toutes leurs parties solides & favoriser leur développement.

Une fois cette vérité reconnue, il faut admettre deux genres de vices qui doivent naître ; l'un, quand cette disposition acide n'existe pas, ou est très-foible ; l'autre, quand elle est portée à un degré trop élevé.

Les *enfans* maigres, jaunes, dont le développement est lent & tardif, & qui sont sujets à la fièvre, sont ceux chez lesquels l'acidité, propre à cet âge, paroît nulle ou trop foible ; ils ont la plus grande peine à croître & à se developper avant & pendant la dentition, qui ordinairement est très-tardive & accompagnée des symptômes fâcheux qui vont être décrits dans l'article suivant.

Les *enfans* qui prennent une crue rapide, dont la peau est très-blanche & très-lâche, & qui ont un embonpoint considérable, sont ceux chez lesquels la disposition acide est prédominante. Leur santé n'éprouve pas ordinairement le plus petit nuage jusqu'à la poussée des premières dents. Mais le spasme qui survient à cette époque, dérangeant le cours ordinaire des humeurs, la lymphe ou la mucosité, plus ou moins acidifiée, qui s'épanchoit dans le tissu cellulaire, est resorbée par les vaisseaux lymphatiques & reportée dans différens endroits, où, suivant les circonstances, elle prend différentes formes, sous lesquelles on reconnoît les maladies qui accompagnent la dentition.

Quoique plusieurs de ces maladies aient leur cause éloignée dans la surabondance de ce principe acide, il ne s'ensuit pas qu'elles doivent être traitées par l'usage des absorbans. Ces substances peuvent, à la vérité, être employées comme des moyens préservatifs, étant données aux approches de la dentition à des *enfans* qui ont les signes de la surabondance d'acide ; mais une fois que des symptômes particuliers annoncent une maladie qui a un caractère particulier, cette maladie, quand même elle seroit causée primitivement par l'action d'un acide prédominant, doit être traitée suivant la marche qui lui est propre, & les absorbans n'y peuvent plus être administrés que comme des moyens auxiliaires. (*Voyez* RACHITIS & SCROPHULES.)

Quand on fait usage des absorbans pour corriger cette disposition acide, poussée à l'excès, il faut les donner dans un véhicule aqueux & tonique, ou bien les unir aux amers ou aux laxatifs ; les sels à base terreuse, comme le muriate calcaire & la magnésie, ont l'avantage d'unir la propriété absorbante aux qualités apéritives & purgatives, & sont très-recommandables dans le cas dont il s'agit.

Le régime est un des principaux moyens de corriger ou de diminuer la disposition acide des *enfans*. On doit donc substituer aux bouillies ou aux panades au lait, des soupes ou des crêmes de pain au bouillon ; on doit faire prendre à

l'*enfant* un peu de vin, & donner à la nourrice des alimens plus toniques & plus animalisés.

§. VI.

Le dévoiement de dentition.

Le dévoiement de dentition est le préservatif ordinaire des accidens qui pourroient devenir très-fâcheux pendant le travail des dents. En effet, le torrent des humeurs, porté vers le canal intestinal, dégage la tête & la poitrine des engorgemens qui s'y formoient, si le spasme, produit par la dentition, alloit jusqu'à resserrer le canal intestinal.

Il est aisé de reconnoître le dévoiement de dentition aux signes généraux qui se manifestent alors. Les yeux sont plus humides; la chaleur de la peau est plus vive; les joues sont un peu gonflées; les muscles de cette partie sont agités, les gencives sont brûlantes, les déjections sont tour-à-tour aqueuses & assez abondantes, ou formant des stries verdâtres à demi-liées.

Tant que ce dévoiement est modéré & alternatif, & qu'il ne dérange ni l'appétit, ni le repos de l'*enfant*, c'est une crise salutaire dont il faut être tranquille spectateur; mais il n'en est pas de même lorsqu'il est, ou très-fréquent, ou très-glaireux; dans le premier cas, il empêche la nutrition, & dans le second, il annonce le plus grand relâchement dans le tube intestinal. Le dévoiement trop fréquent est accompagné d'une agitation qui trouble le sommeil de l'*enfant*, & son visage porte en même tems une pâleur alarmante. L'*enfant fond*, disent les nourrices; & effectivement, si ce symptôme n'étoit pas promptement modéré, il tomberoit dans l'épuisement qui le conduiroit à la mort. L'eau de riz, légèrement aromatisée avec un peu d'eau de fleur d'orange ou d'eau de cannelle, une sorte de décoction blanche, très-légère, faite avec une pincée de riz, vingt-quatre grains de corne de cerf calcinée, & un petit morceau de mie de pain, suffisamment édulcorée, l'eau d'orge mêlée avec un quart de vin, le looch fortifiant, avec quelques grains de quinquina ou de thériaque, sont les restaurans dont on doit user dans cette circonstance. Le bouillon, les crêmes de riz ou de pain, un lait de poule, donné par cuillerées, de distance en distance; tels sont les analeptiques & les restaurans qu'on peut employer en pareille circonstance.

Quand le dévoiement est glaireux, l'*enfant* est plus abattu & plus dégoûté; le teint a quelque chose de blafard, & les yeux sont moins vivans. Il y a, dans ce cas, un mauvais levain dans les premières voies, qu'il est nécessaire d'expulser; on aura donc recours au sirop d'ipécacuanha, ou à l'ipécacuanha lui même, à la dose de quatre ou six grains, & suspendu dans *le looch;* on substituera ensuite la rhubarbe, à la dose de six à huit grains, à l'ipécacuanha, & on finira par employer les toniques, les fortifians & les analeptiques, comme il vient d'être dit ci-dessus.

On ne doit point être étonné de voir à l'époque de la dentition, & même avant, quelques glaires sanglantes dans les évacuations des *enfans;* ils en rendent souvent sans être aucunement malades. Ainsi, à moins que cette exudation sanguine ne soit considérable ou permanente, il ne faut pas s'en effrayer & se borner à prescrire un peu d'eau de riz ou d'eau gommée, avec les autres moyens que les autres symptômes pourroient d'ailleurs indiquer.

§. VII.

L'assoupissement.

Ce symptôme est redoutable; il a lieu chez les *enfans* les plus forts, mais qui ont, ou une bouffissure générale, ou une tête trop grosse, ou une constipation opiniâtre. Le premier, le plus prompt & le plus sûr des secours, est de chercher à établir ce que la nature suscite ordinairement pour rendre la dentition douce & sans orage, la diarrhée. Le sirop de chicorée, & même celui de fleur de pêcher, ne suffisent pas ordinairement pour procurer des évacuations dans cette circonstance; il faut y ajouter, par infusion, un scrupule ou un demi-gros de séné, suivant l'âge, avec un quart ou un demi-grain de tartre stibié, & faire prendre la potion par cuillerée pour la suspendre quand elle commence à produire un effet déterminé.

Si l'assoupissement est assez fort pour que l'*enfant* ne puisse être réveillé & ne veuille rien prendre, il faut lui donner un lavement purgatif, & appliquer, immédiatement après, quatre ou six sangsues derrière les oreilles ou aux tempes. On doit se conduire de même, lorsqu'après avoir fait prendre la potion purgative & le lavement, on ne voit pas une amélioration sensible; & comme ce dernier cas est tout-à-fait apoplectique, il est aussi nécessaire de recourir aux vésicatoires & de les appliquer aux jambes.

§. VIII.

Les convulsions.

Les convulsions sont un accident bien commun à l'*enfance*. Dans les *Tables de mortalité*, imprimées à Londres, on trouve qu'il périt par les convulsions plus de huit mille *enfans* chaque année; & sans croire que cette nomenclature noso-

logique soit d'une grande justesse (1), c'en est assez pour prouver que les affections convulsives sont la cause de la mort d'un très-grand nombre d'*enfans*.

La disposition aux convulsions, chez les *enfans* dépend de la même constitution qui les rend si sujets aux catarrhes. Cette cause est la mollesse ou la débilité de la fibre, qui rend les *enfans* si sujets à la cachexie pituiteuse. En effet, les nerfs sont d'autant moins mobiles, qu'ils sont plus resserrés & plus comprimés par la texture des parties qu'ils pénètrent. Dans les os, les nerfs sont insensibles; ils jouissent d'une certaine sensibilité dans les muscles, dans les viscères; mais dans tous les lieux où les nerfs sont presqu'à découvert comme à la peau, la sensibilité est exquise. La disposition aux maladies convulsives va en diminuant, à mesure que la solidité des parties du corps augmente; & en suivant les différens âges on en a une preuve évidente: les convulsions sont dangereuses & fréquentes chez les *enfans* du premier âge; on en voit naître dans les maladies des jeunes gens, elles sont très-rares dans les maladies des adultes, & nulles dans les maladies des vieillards. Les maladies convulsives sont plus communes dans les pays chauds, & particulièrement dans ceux où la fibre est ramollie & relâchée, comme en Amérique, tandis qu'elles sont très-rares dans les pays froids. Les femmes qui conservent toute leur vie une texture molle, sont dix fois plus sujettes aux maladies convulsives que les hommes; & parmi ceux-ci, s'il en est quelques-uns qui conservent cette disposition convulsive dans les differens âges de la vie, ils le doivent à une vie molle, voluptueuse, mélancholique, ou contemplative, qui les met au niveau des femmes; tandis, au contraire, que les hommes endurcis par un exercice journalier & qui dans les travaux de la vie physique, oublient presque tout-à-fait la vie morale, sont absolument éloignés de toute affection nerveuse. Un montagnard & un habitant des grandes villes, choisis dans la classe des gens riches & oisifs, sont deux êtres si différemment organisés, que ce qui est aliment pour l'un pourroit devenir poison pour l'autre, & que ce qui ébranle à peine les sens du premier, causera des convulsions, ou une syncope au second.

(1) Armsttong & Underwood pensent que l'erreur de cette nomenclature, vient de ce que l'on a classé dans les tables mortuaires, des convulsions symptomatiques, ou des convulsions finales, pour des maladies essentielles. De ce que les *enfans* meurent avec des convulsions, on ne doit pas conclure qu'ils meurent d'une maladie convulsive: ce préjugé n'est dû qu'à l'ignorance des personnes qui soignent les malades. (Underwood, pag. 125.) C'est comme si l'on disoit que presque tous les hommes meurent de pulmonie, parce qu'ils ont pour laplupart à l'agonie des symptômes de fausse péripneumonie.

Les convulsions que les *enfans* éprouvent pour la dentition, ont le plus grand rapport avec celles dont ils sont affectés dans les autres maladies de l'enfance, à l'exception d'une espèce particulière dont il sera question à la fin de ce paragraphe.

On sait que le travail de la dentition s'annonce bien avant que la bouche paroisse affectée; c'est ordinairement un mois ou six semaines avant que les gencives soient sensiblement gonflées, & quelquefois ce terme paroît beaucoup anticipé, mais ce dernier cas n'arrive que lorsque la sortie des dents se trouve retardée par quelqu'accident. Voici les signes précurseurs de la dentition: il y a pendant cinq ou six jours, plus ou moins, de la chaleur à la peau, un peu d'agitation, des déjections verdâtres; il s'établit un peu de dévoiement; les yeux sont plus animés; il s'établit un catarrhe plus ou moins fort, c'est le moment où le germe se développe. Les convulsions sont assez communes à cette époque, elles se marquent sous l'apparence d'une fièvre catarrhale ou de colique.

A l'époque de l'apparition de la dent, que l'on reconnoît à des signes sensibles & évidens, les convulsions ont encore lieu, & sont accompagnées, plus ou moins, de chaleur, de toux, d'anxiétés.

Les *enfans* les plus sujets aux convulsions à l'une & à l'autre époque, sont 1°. ceux qui ont souffert considérablement du millet; 2°. ceux qui sont trop gras & dont la graisse est molle; 3°. ceux qui sont très-voraces, mais sans embonpoint ni fraicheur; ceux qui ont été fréquemment attaqués de toux.

Il est quelques signes d'après lesquels on peut prévoir les convulsions, tels sont, une agitation extraordinaire des yeux, un mouvement fréquent & continu des muscles canins, des saccades répétées des muscles zygomatiques, l'action de teter avec ardeur, mais sans continuité; enfin un sommeil inquiet. Ce sommeil dans lequel on remarque la face agitée & les membres tendus, est déja un commencement de convulsion dont il est très-possible qu'on ne s'apperçoive pas, parce que les yeux, qui sont le seul organe où se peignent ces affections nerveuses d'une manière non équivoque, sont alors fermés; mais quand par les signes qui viennent d'être rapportés, on a lieu de suspecter ce genre de repos, il faut ouvrir la paupiere avec le doigt & l'on découvre que, pendant ce prétendu sommeil, le globe de l'œil est perpétuellemet agité par un mouvement rotatoire, comme il arrive chez les épileptiques.

L'empirisme a donné de la vogue à des compositions

positions & à des substances qui n'ont dû leur réputation, 1°. qu'à la propriété laxative & tonique de quelques-uns de leurs ingrédiens; 2°. qu'au hazard qui faisoit coïncider la fin naturelle de la convulsion avec l'usage de ces remèdes. Tels sont les mélanges pharmaceutiques connus sous le nom de poudre de Guttete, & de poudre de Carignan. Tels sont les fleurs de zinc & d'orange.

Après avoir, sans succès, essayé ces remèdes, en les appliquant avec toutes les modifications convenables, des réflexions suivies ont amené à adopter à l'hospice de Vaugirard, d'après la comparaison des faits, & sur le raisonnement le plus sévère, une marche ou méthode de traitement que l'expérience n'a pas cessé de confirmer depuis plus de douze ans.

Dès qu'un *enfant* est attaqué de convulsions, ou qu'il y paroît disposé, il faut songer à remplir quatre indications. La première, de nettoyer les premières voies; la seconde, de relâcher intérieurement & extérieurement, & de calmer ainsi les nerfs trop mobiles; la troisième, de fortifier l'organe nerveux, intérieur, par un moyen énergique; la quatrième, de nourrir.

La première indication se tire des mêmes raisons qui engagent à donner des laxatifs dans l'assoupissement, c'est-à-dire, des dangers de la constipation & de la nécessité de la diarrhée pour favoriser la dentition. On peut y ajouter que la présence des matières, soit dans l'estomac, soit dans les intestins, s'opposeroit à l'effet des remèdes qui doivent fortifier le genre nerveux. Ainsi, on peut donner les différentes potions laxatives, proportionnées à la force de l'*enfant*; tels que le looch, avec le sirop de fleurs de pêcher & l'huile d'amandes douces, ou le looch, avec deux gros de sirop de nerprun & une fraction de tartre stibié; depuis $\frac{1}{8}$ jusqu'à $\frac{1}{2}$ grain; enfin, pour les *enfans* plus âgés ou plus difficiles à ébranler, on peut faire entrer dans la potion laxative, ou un scrupule, & même demi-gros de follicules de séné, ou une once de manne, avec plusieurs grains d'ipécacuanha. Au bout de deux heures, & même plutôt, si les accidens l'exigent, on passe à la seconde indication.

Cette seconde indication, qui consiste à calmer & relâcher le ton général, & par suite, le genre nerveux, se remplit en baignant l'*enfant*. On le plonge dans un bain tiède, où il reste plus ou moins de tems, suivant son âge. Depuis cinq mois jusqu'à huit, on fait durer le bain depuis six minutes jusqu'à douze, & on le répète trois ou quatre fois par jour. Depuis un an jusqu'à trois, on prolonge le bain du double, du triple ou du quadruple. Il est étonnant avec quelle rapidité ce moyen opère. La convulsion paroît redoubler dans le moment de l'immersion, mais bientôt le relâchement succède; les *enfans*, qui souvent n'évacuoient pas, malgré les laxatifs, ont des selles au bout de quelques minutes, & en sortant du bain, ils éprouvent un véritable repos.

Lorsque l'*enfant* est fort & sanguin, ou bien, lorsque dans l'intervalle des attaques, il est dans l'assoupissement, il faut avoir recours à une évacuation sanguine. Celle qui convient le plus généralement est l'application des sangsues aux tempes, au nombre de quatre ou de six. On peut même pratiquer la saignée du pied; mais ce cas est rare, & dans tous, il ne faut point oublier que la saignée n'est presque toujours qu'un remède auxiliaire & préparatoire.

Pour fortifier le genre nerveux, ce qui est la seconde indication, il faut employer le camphre & le donner, soit suspendu dans une potion, soit en lavement. La potion sera composée de deux onces & demie ou trois onces de solution de gomme arabique, d'une once de sirop de guimauve & d'une once d'eau de fleur d'orange: on y ajoute 24 à 30 gouttes de teinture spiritueuse de camphre; ou bien on triture 18 ou 20 grains de camphre avec autant de sucre, en versant peu-à-peu sur le mélange les liquides ci-dessus dénommés. Pour le lavement, on peut triturer un demi-gros ou un scrupule de camphre, avec la gomme arabique ou le jaune d'œuf.

Pour remplir la quatrième indication qui est de nourrir, il faut faire usage du bouillon, soit parce qu'il contient une nourriture restaurante sous un petit volume, soit parce qu'il arrive le plus souvent, dans ces cas, que les *enfans* ne peuvent pas prendre le téton.

Ce fut en 1781 que je fis, pour la première fois, l'application de cette méthode, d'une manière complette & décisive. Un *enfant* de six semaines fut saisi tout-à-coup de convulsions qui lui faisoient contracter la face, les yeux, les bras & les jambes; ces accès qui laissoient des intervalles très-courts, duroient quelquefois plus d'une demi-heure, & jamais moins d'un demi-quart-d'heure. Le ventre étoit serré, gros & tendu, l'*enfant* vomissoit des glaires; je songeai d'abord à nettoyer les premières voies en administrant cinq grains d'ipécacuanha étendus dans une once de manne; ce qui donna un peu de tranquillité, mais le calme ne fut pas de longue durée. Le lendemain, les mêmes convulsions persistant toujours, je fis usage des bains & de la potion antispasmodique, camphrée, dont il vient d'être question. Il y eut encore un soulagement, mais seulement momentané. Le troisième jour, les convulsions étoient au même degré, mais les forces considérablement diminuées; l'*enfant* ne vouloit

plus rien prendre : j'essayai en vain de lui faire avaler quelques gouttes de la potion camphrée, & je me déterminai à lui faire prendre le camphre en lavemens. Il en prit quatre dans les vingt-quatre heures. Au bout de douze, les accidens étoient diminués de moitié ; l'*enfant* avoit déjà pris un peu de bouillon & du repos ; en vingt-quatre heures, tous les accès ont été suspendus, & il n'est plus resté que quelques mouvemens spasmodiques dans les muscles du visage. Le lendemain, c'est-à-dire, le cinquième jour de la maladie, il n'en existoit plus que dans les yeux, & les lavemens furent diminués de moitié ; enfin, le sixième jour, il n'y avoit plus de vestiges de convulsions. En continuant à baigner l'*enfant* pendant dix à douze jours, & en lui donnant quelques boissons toniques, soutenues par un régime doux & nourrissant, il s'est parfaitement rétabli & a fait ses premières dents dans le commencement du troisième mois.

Cette méthode, qui n'avoit dans son origine d'autre mérite que d'être une très-exacte application des principes de médecine, est devenue le résultat d'une expérience longue & constamment vérifiée. Ce qui m'autorise à la regarder comme la plus efficace, c'est que, 1°. elle a beaucoup mieux réussi que toute autre ; 2°. que dans les cas où elle n'a pas eu le succès desirable & desiré, elle a du moins calmé ou diminué très-notablement les accidens convulsifs ; 3°. c'est qu'on doit conclure en faveur d'une méthode qui est fondée sur les principes de médecine & confirmée par l'expérience.

Je suis bien éloigné de dire cependant qu'on puisse guérir toutes les convulsions des *enfans* par la marche curative qui vient d'être indiquée. Tout ce que je puis affirmer, c'est qu'elle est toujours applicable, lorsque la convulsion est essentielle, c'est-à-dire, lorsqu'elle survient spontanément à une des périodes de la dentition, & qu'elle n'est pas le symptôme indicateur ou consécutif de quelques-unes des maladies de l'*enfance* dont il a été traité dans les articles précédens. Lorsqu'elle ne guérit pas, dans cette circonstance, il faut l'attribuer à quelque cause grave ou ancienne qui occasionne les convulsions ; tels qu'un engorgement catarrhal, ancien & très fort, des tubercules au poumon, une gourme rentrée, ou quelqu'autre lésion notable dans un autre viscère.

Il est, entr'autres, une espèce de convulsion qui ne cède point à cette méthode par la raison qu'elle ne peut céder à aucune autre ; c'est celle qui arrive dans la dernière période ou le déclin de presque toutes les maladies des *enfans* qui périssent dans un des tems de l'époque de la dentition. Cette espèce de convulsion qu'on pourroit appeler *convulsion d'inanition* ou *finale*, est l'annonce de la mort dans les *enfans*, déjà épuisés par la maladie, parce qu'elle indique chez eux un relâchement total, un défaut d'énergie dans la fibre, & qu'elle est absolument du même genre que celle des animaux expirans d'hémorrhagie : en effet, quand on saigne un cheval pour le faire mourir, on le voit agité de convulsions, lorsqu'il a perdu les trois quarts de son sang. Les remèdes qui conviennent dans cette espèce de convulsion, sont ceux qui sont recommandables dans l'état de foiblesse dont nous avons parlé à l'article CACHEXIE.

Les idées qui viennent d'être développées sur le traitement des convulsions, avoient été entrevues par Sydenham, & j'ai eu un grand plaisir à les voir adoptées, au moins en grande partie, par les deux médecins anglois que j'ai déjà souvent cités, *Armstrong* & *Underwood*. L'un & l'autre recommandent comme soin primitif & essentiel de s'assurer de l'état des premières voies & de travailler promptement à chasser les matières qui les embarrassent. *Armstrong* ne manque pas de conseiller quelques gouttes de vin antimonié : & je dois dire à ce sujet que depuis huit ans je n'emploie point d'autre potion purgative qu'un looch, auquel j'ajoute un sirop plus ou moins laxatif & le tartre stibié, depuis $\frac{1}{12}$ de grain jusqu'à $\frac{1}{4}$, & même un demi-grain.

Les vésicatoires sont indiqués toutes les fois que les moyens précédens n'ont pas le succès qu'on en espéroit. L'endroit où l'on doit les appliquer de préférence, c'est derrière les oreilles & par suite aux bras, s'il y a lieu de soupçonner la répercussion de quelque humeur.

Je renvoie aux articles qui traitent des vers, tout ce qui regarde les convulsions des *enfans*, produites ou entretenues par cette cause.

Il en est de même des convulsions habituelles ou périodiques, qui sont relatives à l'épilepsie.

Je n'ai plus, en me renfermant dans les bornes que me prescrit cet article, d'autre espèce de convulsion à noter ici que la convulsion morale ou pathématique ; convulsion de colère, à laquelle je ne croirois pas, si je n'en avois pas eu plusieurs exemples sous les yeux.

Je n'en citerai qu'un, parce qu'il est le plus récent. Le 20 février de cette année 1793, le nommé Gabriel, âgé de six mois, né à l'hospice de Vaugirard, & transporté à celui des Capucins, qui n'avoit jamais eu d'atteinte de maladie, & qui avoit déjà deux dents, éprouva une contrariété, & en poussant des cris qui indiquoient sa colère, il mourut dans l'espace de moins d'une minute. Ces mouvemens de colère lui étoient très-familiers depuis l'*enfance*, sans qu'on pût les

attribuer à sa nourrice qui avoit eu plusieurs autres nourrissons très-pacifiques, & qui avoit toutes les vertus de son état. Déjà cet *enfant* avoit paru à moitié étouffé dans des accès pareils, lorsqu'il succomba à celui-ci, d'une manière aussi subite & aussi imprévue. En ouvrant le lendemain son corps & en examinant toutes les cavités, on n'a trouvé aucune lésion & aucune cause sensible de la mort.

§. IX.

La fièvre lente & la cachexie.

Lorsque les *enfans* sont délicats & qu'ils ont une dentition laborieuse, ou bien, lorsque des *enfans* robustes éprouvent pendant cette période plusieurs des accidens que nous venons de retracer, il n'est que trop commun de voir la dentition s'arrêter & faire place à un état de langueur & de dépérissement, auquel les médecins donnent le nom de *cachexie*, & qui est accompagné de fièvre lente.

Armstrong a très-bien décrit cette maladie. « Cette fièvre, dit-il, commence le soir & est accompagnée d'agitation, quelquefois de soubresauts, de petites pâmoisons pendant le sommeil, si l'*enfant* est resserré. Si l'on n'y fait rien, cette fièvre augmente par degrés : la chaleur devient plus sensible, les paroxismes plus longs, & quelquefois les soubresauts plus forts & plus fréquens. Si l'*enfant* est négligé, la fièvre devient peu-à-peu rémittente, plus mauvaise dans l'après-midi, & le paroxisme augmente à mesure que le soir & la nuit approchent. Si pour lors on n'y porte pas un prompt remède, elle se termine par une fièvre sourde, continue, & par la mort du sujet.

Dans cette fièvre, le pouls est très-prompt & bas; la peau est chaude & seche, le regard est sombre & abattu, le blanc des yeux est souvent tourné vers le haut pendant le sommeil, la langue couverte d'une pellicule. Les selles sont en général d'un vert obscur, ou de couleur noirâtre, de consistance glaireuse ou visqueuse, & l'odeur en est fort offensive. Les urines sont crues, de couleur terne, quelquefois d'une odeur forte, analogue à celle de corne de cerf.

Une toux sèche, avec prurit, fatigue l'*enfant* qui se frotte souvent le nez, & n'a point de repos. Quelquefois aussi il tombe dans un état comateux, reste étendu, ayant les yeux à demi-ouverts, comme s'il dormoit, mais étant réellement plutôt pris de spasmes internes. Il présente tous les symptômes vermineux sans rendre de vers. De fréquens soubresauts, des pâmoisons s'emparent de lui & finissent par de fatales convulsions dont nous avons parlé sous le nom de *convulsions finales* ou *d'inanition*. »

La fièvre lente & la cachexie qui sont inséparables, sont accompagnées d'insomnie, de mauvaises digestions & d'un amaigrissement graduel, qui finit par être un véritable marasme. Ces *enfans*, par leur visage & leur habitude, ressemblent assez aux *enfans* cachectiques des premiers mois; mais on y remarque de plus une peau terreuse, couverte d'efflorescences & excoriée dans plusieurs endroits. Le ventre est gros & tendu, les digestions sont mauvaises; tantôt, l'*enfant* est constipé, tantôt il rend des matières noires & grumelées. Assez souvent il s'établit un dévoiement grisâtre ou blanchâtre, de la plus grande fétidité. La peau est quelquefois parsemée de petits points d'un rouge purpurin, qui sont des taches scorbutiques; les pieds sont froids & œdématiés, & la figure ridée & senile présente la miniature de la décrépitude.

Armstrong conseille de réitérer de doux purgatifs, proportionnés à l'âge, à la force & à la constitution de l'*enfant*, jusqu'à ce que la fièvre soit dissipée, & que les selles soient ramenées à une consistance, une couleur & une odeur naturelles. Il ajoute que dans ces occasions il a employé le *calomelas* bien broyé, depuis un demi-grain jusqu'à deux ou trois, incorporés dans du *diascordium*, & donnés le soir, pour faire prendre le lendemain une dose convenable d'infusion de séné ou de manne. Si l'*enfant* est relâché & beaucoup troublé par des flegmes ou par des envies de vomir, il recommande de faire prendre de l'eau émétisée, à la dose suffisante pour faire vomir deux ou trois fois au plus, vers cinq à six heures du soir, & de continuer ainsi tous les jours, ou de deux ou trois jours l'un, jusqu'à ce que la fièvre soit tombée. Il loue aussi beaucoup une poudre composée de cinq, six à sept grains de rhubarbe & de douze grains de sel *polycrest* qu'il conseille de donner tous les matins. Enfin, il recommande le régime de l'*enfant* & de la nourrice, & il observe que le quinquina fait quelquefois beaucoup de mal dans cette fièvre, sur-tout si on l'administre avant que le ventre ait été suffisamment relâché & nettoyé.

Les vues curatives d'Amstrong dans le traitement de la fièvre hectique & de la cachexie, sont fort analogues à celles que l'expérience a fait adopter à l'hospice de Vaugirard. Le premier soin est de régler le régime de ces petits malades, en les privant de tout autre lait que celui de leur nourrice, & en leur donnant un peu de bouillon & de vin. Ensuite on commence le traitement par l'usage du sirop d'ipécacuanha ou du tartre stibié par fractions. Si les évacuations sont noires, on continue les potions laxatives & purgatives, unies aux légers aromatiques; si elles sont blanchâtres & terreuses, on a recours aux antiseptiques & aux toniques; les crèmes de riz, le

chocolat, le lait de poule, le bouillon, le vin, sont les alimens légers & fortifians qu'on offre aux *enfans* qui peuvent prendre quelque nourriture solide; la rhubarbe & le quinquina en poudre, donnés tour-à-tour, ou unis l'un à l'autre, ont toujours paru indiqués & pouvoir être placés avec avantage après les évacuations.

Lorsque ces moyens doivent réussir, on s'en apperçoit aux signes suivans. D'abord, les évacuations prennent successivement un caractère plus favorable, tant par rapport à la couleur & à la consistance, que par rapport à la fréquence. La peau reprend ensuite un ton plus animé; la figure, de triste & plaintive, devient gaie, & l'*enfant* qui ne pouvoit pas se tenir sur ses jambes, demande à faire quelques pas. Quelquefois la bouffissure survient, & alors les évacuations sont rares. On cherche dans ce cas à fortifier & à augmenter les excrétions; on ajoute à la potion tonique un peu de miel scillitique & quelques grains de nitre; on varie ainsi en augmentant ou diminuant les toniques & les apéritifs, suivant que la foiblesse ou l'enflure domine: au lieu de rhubarbe & de quinquina, on donne le vin de quinquina & le vin d'absynthe, & on fait prendre un peu de suc de cresson ou de sirop anti-scorbutique.

La cachexie & la fièvre lente, de quelque cause qu'elles proviennent, disposent à la noueure. J'ai remarqué chez plusieurs de ces *enfans* la langue à demi-dépouillée de l'épiderme, depuis son milieu jusques vers la racine; mais ce signe n'est pas bien décisif. On a lieu de craindre le rachitis, si les *enfans* ont un ventre énorme & que la mâchoire inférieure ait des branches fortes & présente de l'élargissement; si la peau est molle & blafarde au corps & très-rosacée au visage; si l'*enfant* a de grands yeux humides & les cils des paupières très-longs; s'il est vorace; si les glandes du cou & des aines sont engorgées, les articulations du poignet grosses, les jambes molles & arquées, & s'il y a en même tems une toux sèche. Les *enfans* que nous avons vu succomber à cette cachexie dégénérée, avoient presque tous un foie énorme & d'un rouge très-pâle, un engorgement visqueux dans le tissu cellulaire de la poitrine, & des tubercules squirrheux dans les poumons.

Quand on apperçoit plusieurs de ces signes, il faut redoubler d'efforts pour corriger & détruire la mucosité acide qui entretient une cachexie si voisine d'un état plus fâcheux. Ainsi, aux moyens qui viennent d'être exposés, il faut unir des fondans plus actifs, tels que le savon, le muriate calcaire, le phosphate de soude qui ont des propriétés bien supérieures à tous les autres sels neutres. On emploie encore, avec un avantage décidé & également motivé sur de solides bases, la panacée mercurielle, l'œthiops martial que l'on donne, ou seuls, ou unis à la rhubarbe. Le choix de ces médicamens, leur mélange réciproque & leur union avec d'autres remèdes, dépendent de différentes complications qui peuvent naître de la constitution, de l'âge de l'*enfant* & de plusieurs autres circonstances qui seront détaillées aux articles (RACHITIS & SCROPHULES). Ce qu'il suffira d'ajouter ici, c'est que l'on a combattu ces annonces de rachitis avec un succès si marqué, à l'hospice de Vaugirard, par l'usage des remèdes qui viennent d'être indiqués, qu'aucun des *enfans* nés ou allaités dans cet hôpital, dans l'espace de 13 ans, n'est sorti rachitique ou scrophuleux.

En finissant cet article, il est nécessaire d'expliquer en quoi consiste la matière médicale des *enfans* adoptée à l'hospice de Vaugirard, & surtout ce que signifie ce nom de *looch*, si souvent répété avec une épithète indiquant sa qualité. Ce *looch* n'est autre chose qu'une solution de gomme arabique, à la dose de deux gros pour un demi-septier d'eau; cette eau gommée est édulcorée avec du sucre ou avec du miel, & quelquefois coupée avec du lait. C'est à cet excipient que l'on ajoute les différentes espèces de médicamens nécessaires aux *enfans*, & il est fort aisé de se former une idée de la pharmacie dont ils ont besoin. Sur trois ou quatre onces de solution de gomme arabique, on peut ajouter des sirops ou des eaux distillées, ou des poudres, & on forme ainsi différentes potions purgatives ou altérantes, qui ont toutes le nom général de *looch*, à cause de leur base gommée. Ainsi, en ajoutant deux onces de sirop de chicorée sur trois onces de cette liqueur, on a un *looch* laxatif. Le sirop de fleurs de pêcher, à la même dose, ou même le sirop de nerprun, forment un *looch* purgatif. L'addition de douze grains ou d'un scrupule de follicules de séné & d'une fraction de tartre stibié, augmentent son énergie sans le rendre dangereux; car ces *loochs* se donnant par cuillerée, on en règle la dose, suivant l'effet. Avec le même excipient & le sirop d'althœa, on compose un *looch* béchique qu'on rend incisif, en y ajoutant quelques grains d'ipécacuanha ou un grain de kermès, ou bien $\frac{1}{6}$, ou $\frac{1}{4}$ de grain de tartre stibié. Une once d'eau de fleur d'orange, ou d'eau de cannelle orgée, rendent le *looch* fortifiant; il devient cordial quand on y ajoute une demi-once d'eau de mélisse spiritueuse ou quelques gouttes de *lilium*. La rhubarbe, à la dose de 6 ou 8 grains; 12 grains de poudre d'yeux d'écrevisse ou de coraline; 24 grains de quinquina ou de camphre; voilà les principales poudres qu'on peut faire entrer dans le *looch*, suivant les différentes indications qui demandent une potion tonique, absorbante, anti-vermineuse, fortifiante ou anti-spasmodique. La thériaque & le *diascordium*, la magnésie, le muriate calcaire, le phosphate de soude

& d'autres ſubſtances médicamenteuſes, ſont auſſi dans le cas d'être adminiſtrés dans ces *loochs*, ſuivant les différentes indications qui peuvent les exiger.

Quant à la manière de nourrir les *enfans* & de les ſoigner au milieu des dangers qu'ils courent, depuis la naiſſance juſqu'à la dentition complette, il en ſera traité avec détail dans un article particulier qui peut être regardé comme le ſupplément de celui-ci. (*Voyez* au mot NOUVEAU-NÉS, SOINS A DONNER AUX ENFANS NOUVEAU-NÉS.) (DOUBLET.)

ENFANT DE SEPT MOIS. (*Phyſique médicale.*)

Hippocrate en traitant de la naiſſance des *enfans* de ſept mois, dit qu'ils viennent au monde à cent quatre vingt deux jours & demi : terme qui ne comprend dans la révolution des mois ordinaires, que les ſix premiers & deux jours & demi du ſeptième. Il faut donc entendre par *enfant* de ſept mois, tous ceux qui naiſſent dans la révolution du ſeptième mois commencé. Il ajoute qu'à cette époque l'organiſation du fœtus ſe rapproche de la perfection qu'elle doit acquérir & qu'ainſi les *enfans* qui naiſſent à cet âge, peuvent être conſervés & nourris, quoique le plus grand nombre ſuccombe à ſa foibleſſe.

Il croit qu'on ne doit point regarder cet accouchement comme un avortement, par la raiſon que l'organiſation eſt complette à beaucoup d'égards ; il ajoute même que cet accouchement eſt naturel chez certains ſujets, par la manière dont le développement du fœtus s'eſt fait. Il veut faire entendre par ces paroles que quelques *enfans* acquièrent promptement un volume aſſez conſidérable pour occaſionner une gêne irritante dans les viſcères qui les ont contenus, à-peu-près comme certaines ſemences qui, par un accroiſſement trop rapide, briſent les enveloppes dont elles ſont formées.

Dans le reſte du même livre, il examine cette fameuſe queſtion de ſavoir ſi les *enfans* qui naiſſent à ſept mois, ſont plus aiſément conſervés à la vie, que ceux qui naiſſent à huit & dans le courant de ce dernier terme. On ſait aſſez qu'il conclut pour l'affirmative, & voici la raiſon qu'il en donne.

Dans le huitième mois les *enfans* éprouvent une maladie qui a été précédée de celle qui a lieu dans le courant du ſeptième, ils ne peuvent ſupporter deux états morbifiques conſécutifs, ils eſt donc impoſſible qu'ils ſurvivent à la naiſſance ; *impoſſibile eſſe ut duas conſequentes afflictiones pueri ferre poſſint.* Mais quelles ſont ces maladies ? c'eſt ce qui n'eſt pas indiqué pour le ſeptième mois, ſi on en excepte une prétendue révolution qui arrive tous les quarantièmes jours : comme on en remarque dans la marche des affections morbifiques ordinaires. Cette ſuppoſition ne conſtate point une maladie du fœtus aux termes énoncés : la queſtion reſte donc dans toute l'obſcurité qui l'environne, en ſuppoſant qu'il faille adopter une opinion dénuée de preuves.

Quant au huitième mois, il cite la *culbute* du fœtus comme un événement dangéreux à ſa ſanté & prétend que déja affoibli par l'effet de cette ſecouſſe, il mourra infailliblement s'il naît avant que d'avoir été rétabli de l'indiſpoſition qui en réſulte. Les accoucheurs inſtruits ſont depuis long-tems déſabuſés ſur l'exiſtence de cette culbute. Cette ſorte d'indiſpoſition ne nous paroît donc pas mériter plus d'attention que les précédentes.

Quelques raiſonnemens auſſi peu phyſiologiques que ceux-là, avec ceux dont nous avons donné les détails, forment la baſe des deux livres *de ſeptimeſtri partu*, *de octimeſtri partu*, attribués à Hippocrate. On ſait que les commentateurs de ce grand homme, ne reconnoiſſent point ces deux livres comme ſon ouvrage ; & il faut être bien peu habitué à ſon langage & à ſa doctrine, pour les comprendre dans le nombre de ſes écrits. Galien commente cependant deux phraſes du livre *de ſeptimeſtri partu.* Ses commentaires n'ont pour but que la ſupputation des jours qui concourent à former les ſept mois. Il ne dit rien de la doctrine. Nous ne nous arrêterons donc pas à refuter les opinions qui y ſont expoſées ; mais nous paſſerons ſur-le-champ aux conſidérations phyſiques, que l'obſervation préſente ſur les naiſſances au ſeptième & au huitième mois.

Il eſt certain que la plupart des fœtus, qu'on prétend être nés à ſept mois, étoient plus avancés en âge : car en refléchiſſant au récit qu'on fait de leur état & au dégré de formation d'accroiſſement où ils étoient parvenus, on eſt convaincu que la groſſeſſe étoit plus avancée lorſque la femme a accouché. Cependant ces erreurs involontaires ou ces ſuppoſitions que des motifs puiſſans mettent à la place de la vérité, n'excluent pas la réalité des naiſſances à ſept mois, avec la conſervation des *enfans* ; mais dans ce cas, le défaut d'achevement d'organiſation eſt trop ſenſible pour être méconnu. La fontanelle doit être beaucoup plus ſpacieuſe ; les os en général & particulièrement ceux de la tête beaucoup plus mols ; peu de cheveux & d'une couleur plus pâle ; les ongles mols & pas toujours organiſés complettement ; le corps grele, petit & d'une grande foibleſſe.

A ces ſignes parfaitement reconnoiſſables, on en doit réunir d'autres tirés de la manière dont l'*enfant* exiſte après ſa naiſſance : il paroît dans un

sommeil continuel. On dit qu'on en a vu qui pendant les deux premiers mois n'ont pas eu d'évacuations sensibles. On se réunit assez d'opinions sur la petite quantité d'évacuation chez les *enfans* nés à sept mois. La plupart de ceux qui nous ont donné l'histoire de ces naissances précoces, conviennent que les *enfans* n'avaloient qu'un peu de lait & d'eau sucrée & que très-peu d'entre eux ont pu teter. On ajoute que parvenus au terme ordinaire de la naissance, ils ont paru tout-à-coup sortir de cette espèce de léthargie & se comporter alors comme les *enfans* qui viennent à terme. On ne peut pas ajouter foi à cette assertion, elle présente l'idée d'un changement trop subit & trop contraire à ce que nous observons tous les jours dans les animaux qu'on sépare de trop bonne heure de leurs pères & mères. On remarque dans ceux-ci la même foiblesse, de quelqu'espèce qu'ils soient, & cette foiblesse est toujours proportionnée au terme de leur excessive jeunesse; mais on ne peut pas douter non plus que leurs mouvemens ne croissent d'une manière progressive & point du tout par tems déterminé comme on voudroit le persuader par l'énoncé des réflexions rapportées plus haut. Ces préjugés qui se perpétuent d'âge en âge, ont besoin d'être proscrits, comme toutes les erreurs; car ils tendroient à diminuer la surveillance qu'on doit aux *enfans* nés avant terme, sous le prétexte que leur sommeil presque continuel, rend les soins inutiles à chaque moment.

On doit croire à ce sujet les personnes exemptes des erreurs dont nous parlons, quand sur-tout à des détails qui montrent un ensemble de vérités & une conformité entière avec les règles de la physique humaine & de l'observation, elles nous citent leur propre expérience. Je vais donc parler d'après des recherches que m'ont fourni des hommes de ce caractère.

Ils m'ont assuré, ainsi que les mères, que les *enfans* nés à l'âge de sept mois, n'ont pu être conservés qu'avec un soin extrême & toujours continué. Il résulte de leur récit que la foiblesse extrême de ces *enfans* les expose à un froid presque constant, dans les saisons mêmes où nous n'en éprouvons pas à un âge mûr; qu'il faut avoir toutes sortes de précautions pour entretenir leur chaleur; qu'on ne parvient à leur faire avaler quelque portion de liquide nourrissant & sur-tout pendant les premiers jours, qu'avec la plus grande peine: que leur chair trop tendre s'excorie avec la plus grande facilité, pour peu qu'on n'entretienne pas constamment la plus grande propreté autour d'eux; que quelques instans d'oubli suffisent pour leur causer des crevasses & des excoriations, qu'on a une peine imaginable à guérir; qu'on ne fortifie leur peau, qu'en la lavant fréquemment, avec des liquides spiritueux; & qu'enfin quelque soin qu'on prenne de ces fœtus trop foibles, il est bien difficile de les conserver.

On pourroit opposer aux reflexions que je viens de faire, des observations de la Motte, dont l'autorité est d'un grand poids dans la question que je discute. Je vais rapporter ces observations, puis je dirai en quoi elles me paroissent mériter quelque attention.

» La femme d'un homme vivant de son bien, » éloignée de trois lieues de cette ville, accoucha » heureusement à sept mois de son mariage d'un » garçon qui se fit bien nourrir.

» Le mari fut tourmenté de l'inquiétude la « plus violente, pendant tout le tems des » couches de cette jeune femme, qui ne se porta » pas mieux pour avoir accouché sitôt. Mais sa » santé s'étant rétablie & étant jeune & jolie, le » mari malgré les violentes résolutions qu'il avoit » conçues, oublia le passé & renouvella ses » approches. Cette femme devint grosse à l'instant » & accoucha une seconde fois à sept mois d'un » second garçon. Ce fut une vraie consolation » pour tous les deux: & afin de ne rien laisser en » doute de cette histoire, c'est que les filles de » cette dame, accouchent de même à sept mois. » Ces deux garçons ont été tous deux gardes-du-» corps du duc d'Orleans. observ. 89. edit. in-8°. » Paris. 1765.

» Une dame de paroisse, de quatre lieues de » cette ville, accoucha à sept mois juste du jour » qu'elle avoit été mariée, quoique son mari l'eût » épousée au sortir du couvent. L'imagination de » l'époux n'en eut pas moins à souffrir: mais » ayant caché son ressentiment, il ne laissa pas » de l'approcher aussi-tôt qu'elle fut relevée de ses » couches. Elle devint aussi-tôt grosse & accoucha » une seconde fois à sept mois. Elle fut surprise, » croyant son mari mécontent de sa fécondité, » de s'entendre au contraire féliciter, sur ce » second accouchement prématuré & lui dire: » qu'il n'avoit jamais eu la foiblesse de la con-» damner de son premier, mais aussi qu'il n'a-» voit pas eu la force de l'absoudre, dont il » lui en faisoit de très-humbles excuses. Ces » deux *enfans* nés à sept mois, se sont si bien » élevés, que l'un a été tué à Ramilly & l'au-» tre à la bataille de Malplaquet. Observ. 90.

Pourroit-on conclure de ces observations, que la conservation des *enfans* nés à sept mois, soit aussi facile qu'elle paroîtroit devoir l'être d'après ces faits? & croiroit-on que les précautions que j'ai indiquées pour la sûreté de ces *enfans*, ne fussent pas aussi essentielles à suivre, que j'ai tâché de le prouver? Ceux qui auroient cette opinion tomberoient dans une grande erreur, car la

Motte lui même, convient que d'un grand nombre d'*enfans* de sept mois dont-il a accouché les mères, la plupart ont péri. Il ne faut donc considérer les faits rapportés ci-dessus que comme des cas rares, qui ne doivent jamais faire exception à la règle. D'ailleurs il paroît que la Motte cite ces observations sur parole; car il ne dit point avoir aidé dans leurs accouchemens les mères de ces *enfans*; on sait cependant qu'il ne manque jamais de remarquer cette circonstance dans ses observations. Il seroit donc possible qu'on dût concevoir quelques doutes sur la réalité de ces phénomènes, tels que l'accouchement à sept mois & régulièrement à ce terme, de la mère & des deux filles. Cette particularité s'éloigne si extraordinairement du cours ordinaire des choses, qu'elle auroit besoin d'être confirmée par de nouveaux exemples, pour mériter une entière confiance.

Quoi qu'il en soit, des erreurs commises sur l'âge des *enfans* qu'on prétend être nés à sept mois, il n'en est pas moins vrai qu'il en existe un nombre assez remarquable. Cette considération ne doit pas être oubliée, toutes les fois que les vraisemblances sur ces accouchements précoces, suffiroient pour ramener le calme & la paix dans une famille qui pourroit être divisée, toutes les fois que des époux inquiets, concevroient des soupçons injurieux sur la conduite de femmes qui méritent leur estime. C'est dans ce cas que le physicien doit aider de ses conseils ceux qui seroient tentés de rompre la douceur d'un lien qui paroîtroit mal assorti à en juger par les apparences: c'est à lui qu'il appartient de ramener la concorde nécessaire a la tranquilité des époux & au bonheur des familles.

Nous ne devons pas passer sous silence, que la plupart des accouchemens précoces, ont pour cause des événemens fâcheux; & qu'ils sont déterminés comme l'avortement, par des impressions physiques ou morales, capables de porter un grand trouble dans la machine. Ainsi les coups, les chocs violens, les efforts trop considérables, les chûtes, les cahos fatigans, sont suffisans pour opérer une secousse qui irrite l'utérus, détache en partie le placenta & accélère l'enfantement. Il en est de même de la frayeur, de la surprise, de la colère, & de toutes les passions qui agitent sensiblement les nerfs & les viscères. L'expérience journalière démontre évidemment, que la chose se passe ainsi, & que la plupart de ces naissances, prématurées, ont pour origine les accidens dont j'ai donné l'énumération.

Les gens qui parlent toujours d'après l'opinion, sans chercher à démêler la vérité, d'avec les erreurs de leur siècle & des tems antérieurs, assurent d'un commun accord que les *enfans* de huit mois ne sont pas *viables*. Nous avons vu plus haut les raisons qu'en donnoient les anciens; ce sont encore les même raisonnemens qu'on reproduit de nos jours. Pendant que quelques hommes qui se prétendent instruits écrivent & perpétuent ces absurdités physiques, des auteurs plus éclairés citent leur expérience, donnent des faits qui démentent ces ridicules préjugés, & cependant la vérité ne fait que des progrès très-lents.

La raison veut qu'à proportion qu'un *enfant* se rapproche en naissant du terme ordinaire de la grossesse, il offre plus de moyens à sa conservation; parce que son organisation est plus parfaite; parce qu'il apporte en naissant une plus grande force; parce qu'il a plus d'aptitude à mettre ses organes en action pour teter; parce qu'il a des viscères plus développés & plus en état de digérer les substances qu'on peut lui offrir; parce qu'il est plus capable, en raison de cette plus grande force, de soutenir l'effet du changement qu'il a éprouvé en quittant un liquide, dans lequel il étoit plongé, pour être déposé sur des corps, dont le contact est plus rude; parce qu'il est moins facile à blesser dans les mouvemens auxquels il est soumis par les soins qu'on lui donne: tous ces motifs font préjuger plus favorablement de sa conservation, à l'âge de huit mois qu'à celui de sept.

L'expérience des bons accoucheurs est d'accord avec cette théorie, prise dans les règles de la » saine physique. » Ceux dont j'ai accouché les » mères à huit mois, dit la Motte, se sont » trouvés si forts, qu'ils se sont presque tous » élevés. »

Des faits que j'ai rapportés & des réflexions qui les ont accompagnés il résulte, 1°. que les *enfans* nés à l'âge de sept mois, vivent très-rarement; 2°. que ceux qui naissent à huit sont conservés en grand nombre; 3°. que la doctrine attribuée à Hippocrate, n'est point & ne peut pas être celle de ce grand & exact observateur; 4°. que les préjugés établis sur cette doctrine, sont démentis par une expérience journalière; 5°. que la conservation des *enfans* devient d'autant plus facile que leur naissance se rapproche davantage du terme ordinaire de la grossesse; 6°. au contraire qu'il est plus difficile de les faire vivre, à proportion qu'ils s'en éloignent en naissant. Je ne parlerai point des *enfans* de six mois, qu'on prétend avoir conservé; je suis bien éloigné de penser que ceux de cinq puissent l'être; les autorités qu'on pourroit citer pour appuyer ces espèces de miracles, ne sont pas accompagnées des circonstances nécessaires pour leur donner la confiance dont elles ont besoin.

(CHAMBON.)

ENFANTEMENT ET ENFANTER. (*Médecine pratique & physiologie.*)

Quoique j'aie rendu compte des phénomènes qui regardent l'accouchement, article ACCOUCHEMENT, EXPULSION DU FOETUS & ailleurs; je n'ai point offert aux lecteurs la considération de quelques phénomènes essentiels à connoître & que je vais réunir dans l'article présent. Je traiterai dans celui-ci des accidens déterminés par une forte compression lorsque l'*enfantement* n'a pas lieu avec la facilité qui doit rendre cette fonction supportable à la mère. Je ne dirai rien des déchiremens qui arrivent quelquefois aux parties naturelles, parce que j'en ai donné les signes & la curation, article DÉCHIREMENT DES PARTIES DE LA GÉNÉRATION. Je renvoie aussi au mot RUPTURE DE L'UTÉRUS, ce qui concerne le danger & la curation de cet événement malheureux pour les accouchées.

Parmi les causes qui rendent l'accouchement difficile, on distingue deux espèces principales; celles qui dépendent de la conformation de l'enfant & celles qui tirent leur origine des vices d'organisation de la mère.

Parmi les dernières, on compte le défaut de forces suffisantes pour l'expulsion du foetus. Ce défaut de forces suffisantes a aussi deux sources bien distinctes; l'une consiste dans l'épuisement de la femme en travail, soit par des accidens antérieurs à l'accouchement, tels que les maladies dont elle a pu être attaquée & qui auroient occasionné une foiblesse, portée au point de la rendre inhabile à exécuter les efforts dont on sait que l'action aide singulièrement l'accouchement. Les accidens qui naissent dans le tems de l'*enfantement*, sont les hémorrhagies qui épuisent les sources de la vie, & sont une cause fréquente d'un extrême anéantissement, un travail pénible & long tems prolongé qui anéantit les facultés vitales, ou des impressions morales qui troublent l'imagination & suspendent en quelque manière les facultés irritables & sensibles.

La matrice elle même, après des contractions réitérées, tombe souvent dans un état d'affaissement qui ne lui permet plus de continuer ses efforts pour l'expulsion du foetus. Ces cas sont assez communs & c'est dans ces circonstances que les accoucheurs se déterminent à faire usage du forceps pour suppléer au défaut d'action d'un viscère qui n'est plus capable d'exercer ses fonctions.

Une femme en travail peut encore présenter les signes apparens d'une grande foiblesse, quand elle conserve en elle toutes les sources de la force même; toutes les fois que des affections comateuses ont acquis quelqu'intensité, les fonctions vitales paroissent anéanties, & cependant ces affections dangereuses sont très-fréquemment chez les femmes en travail l'effet même de la pléthore sanguine, que le cerveau surchargé par une grande quantité de sang, se trouve alors dans un état prochain d'apoplexie; dans ce cas, il y a défaut d'action dans presque toutes les fonctions par une sorte de paralysie des nerfs de la moelle allongée. Il est donc nécessaire de bien distinguer cette foiblesse apparente d'une foiblesse réelle. Ces signes ne sont pas difficiles à saisir; elle se caractérise par l'état antérieur de la malade chez laquelle on a dû remarquer les effets d'une pléthore sanguine. Dans l'affaissement même auquel elle paroît réduite, on distingue encore les marques de la plénitude, telles que la couleur du visage, le trouble des yeux, la force du pouls, la chaleur de toutes les parties & celle de la tête, &c.

Hippocrate avoit observé que dans quelques contrées du nord les femmes étoient d'une constitution sèche, qu'elles avoient peu de menstrues que cette évacuation n'étoit pas réguliere chez elles; qu'elles concevoient difficilement & qu'elles n'accouchoient pas sans danger, parce que les parties de la génération trop fermes n'avoient pas été ramollies par une suffisante quantité de liquides, & qu'enfin elles étoient exposées par les efforts de l'enfantement, aux déchiremens de l'utérus & des autres organes de la génération.

Les parties de la génération peuvent, comme on l'a dit ailleurs, apporter des obstacles à l'accouchement: tels sont les vices naturels & accidentels qui les difforment & dont j'ai donné l'énumération ailleurs. Dans le même article j'ai aussi indiqué les moyens par lesquels on peut suppléer ou corriger ces vices de conformation.

Parmi les vices accidentels des parties de la génération, il en est dont je n'ai point fait l'histoire, elle doit donc trouver sa place ici. On a vu des tumeurs formées dans le vagin, remplir en grande partie la cavité de cet organe & mettre obstacle à la sortie du foetus. Les polipes de la matrice, qu'on regardoit comme une cause de stérilité, n'empêchent pas toujours la conception; mais si l'*enfant* est porté jusqu'au terme de la grossesse, ces tumeurs par la place qu'elles occupent, gênent la sortie du foetus, quand elles se présentent à l'orifice; car elles s'emparent du passage qui doit rester libre, pour l'expulsion de l'*enfant*.

La vessie distendue par une grande quantité d'urine & comprimée par la matrice forme des tumeurs qui, si elles sont poussées par le poids de l'utérus dans le petit bassin, occupent une portion

portion de sa cavité & empêchent que le fœtus ne puisse traverser facilement ce trajet. Quant aux autres accidens qui dépendent de la compression de la vessie, j'en parlerai au mot *grossesse avec hernie de la vessie*.

L'amas des matières fécales dans le rectum est encore un obstacle à l'accouchement, quand elles sont en grande quantité dans cet intestin. Il est dangereux d'attendre pour les évacuer que la tête de l'enfant soit engagée trop avant dans le petit bassin, car la compression qu'elle exerce sur le rectum, rend les douleurs très-véhémentes. Dans ce cas les femmes craignent le renouvellement des douleurs; elles s'abstiennent de pousser le fœtus; la matrice se fatigue en efforts superflus & l'accouchement est retardé. Si cette lutte dure trop long-tems, les forces s'épuisent & la matrice devient atone. D'ailleurs une trop longue compression exercée, le rectum distendu par des matières & échauffé par leur séjour, expose cet organe aux contusions dont je décrirai les dangers, article *travail d'enfant*. Enfin dans cet état d'étranglement, les lavemens ne pénètrent point dans l'intestin, & il ne reste plus de moyens pour l'évacuer.

Les hémorrhoïdes apportent aussi un grand obstacle à l'accouchement; & l'obstacle s'accroît en raison de la congestion dans les vaisseaux hémorrhoïdaux; ensorte que s'ils sont distendus par le sang qui les remplit, au point de former une tumeur volumineuse & que cette tumeur soit interne, elle occupe une portion du passage que l'enfant doit parcourir, & par cela même retarde ou arrête sa sortie. Un autre symptôme inséparable du gonflement des hémorrhoïdes rend les efforts de la matrice superflus, c'est la violence des douleurs que causent les hémorrhoïdes. Dans ce cas comme dans le précédent, les femmes craignent le renouvellement des douleurs; elles s'épuisent par le retard qu'elles apportent elles-mêmes à l'accouchement, parce qu'au lieu d'aider les contractions de la matrice, elles font des efforts contraires & l'utérus fatigué par des mouvemens inutiles, tombe dans un affaissement qui rend l'accouchement excessivement long, pénible ou impossible. Dans cet état le rectum s'enflamme & les accidens qui surviennent sont eux-mêmes une maladie très-grave.

La chûte du vagin ou la hernie de cet organe, est comptée avec raison au nombre des causes qui rendent l'accouchement difficile. Quand la hernie est récente, il n'y a pas un gonflement considérable dans les parois du vagin & par conséquent il est encore susceptible d'une grande extension. Le gonflement même qui a lieu dans les premiers tems ne s'oppose pas beaucoup à la dilatation, parce qu'il n'est pas accompagné d'une dureté bien marquée. Mais si les fluides qui ont staié dans cette partie, se sont coagulés avec le tems, ont formé une obstruction : si cette obstruction présente les signes d'une grande dureté; l'organe vicié n'est plus susceptible d'une extension suffisante pour livrer passage au fœtus. Cette gêne est encore augmentée par le renversement de la paroi interne du vagin, qui se replie à l'extérieur & augmente considérablement le volume de la tumeur.

Les excroissances formées aux grandes lèvres, les tumeurs lymphatiques, les gonflemens de ces organes par une infiltration de sérosité, sont encore des obstacles à l'enfantement; mais comme ces vices organiques sont extérieurs, ils ne causent ordinairement qu'un embarras momentané, parce que les parties ne sont guère moins susceptibles d'extension que si ces tumeurs n'existoient pas. Celles qui prennent leur source dans le vagin un peu profondément, rendent le passage plus étroit & le maintiennent dans cette étroitesse, parce que leur siège ne permet pas qu'elles se déplacent.

Les accoucheurs ont remarqué que l'orifice de la matrice restoit quelquefois jusqu'au moment de l'accouchement dans un état de dureté, qui leur faisoit craindre des accidens dans *l'enfantement*. On a vu des femmes chez lesquelles les douleurs avoient lieu depuis quelques heures, présenter au tact, ce phénomène inquiétant. La Motte accouchoit une femme dans ces circonstances : il s'étonnoit de ne pouvoir saisir les pieds d'un fœtus de six mois, parce que l'orifice de l'utérus ne se prêtoit point à ses efforts. Il avoit employé inutilement des substances huileuses & émollientes, pour faciliter la dilatation de cet organe. Il alloit préparer un bain de vapeurs pour parvenir à son but. A son retour il trouva l'orifice de l'utérus très-souple & se prêtant à toutes les manœuvres nécessaires pour la sortie du fœtus.

On a des observations qui constatent le même fait dans le vagin. On lit dans les mémoires de l'académie des sciences, année 1748, qu'une femme grosse avoit le vagin si étroit qu'on ne pouvoit à peine y introduire une plume à écrire. Après la durée de trois heures, dans les douleurs de l'accouchement, le vagin fut assez dilaté pour donner passage à un enfant volumineux & qui se portoit parfaitement bien.

Il paroît résulter de ces remarques, que le col de la matrice résiste à la dilatation qu'il éprouve le plus ordinairement & que dans quelques cas il ne s'ouvre qu'après avoir éprouvé une forte impulsion du fœtus, déterminé à le

dilater par les contractions du corps du viscère. Il résulte aussi de ce qui a été rapporté, que la dureté de l'orifice de l'utérus, quand elle n'est pas l'effet d'un engorgement ou d'une obstruction ancienne, ou enfin d'un endurcissement morbifique, n'est point un état qui mette un obstacle redoutable à l'accouchement, il ne peut que le retarder, sans le rendre plus dangereux. On en doit dire autant de la dureté du vagin, quand elle a la même origine. Il est cependant assuré qu'on expose la femme en travail à des déchiremens dont les suites sont funestes, si on ne prend pas les précautions nécessaires pour ramollir cet organe. Nous avons indiqué dans plus d'un article les moyens de remplir cette indication.

La structure du bassin, quand elle s'écarte des proportions convenables, est un des plus grands obstacles à l'accouchement, & cet obstacle est d'autant plus insurmontable, que les vices de conformation rendent le passage plus étroit. De quelque manière que se fasse le rétrécissement, le plus contraire à la facilité de l'*enfantement* est celui qui rapproche d'abord le sacrum & la dernière vertèbre lombaire de la symphyse des os pubis; car le rapprochement d'une crète de l'os des iles, la torsion de sa portion supérieure déforme sans doute beaucoup la régularité du bassin; mais si cette portion supérieure reste la seule dans un état contre nature, l'*enfantement* n'en est pas moins facile: ainsi, on peut donc réduire les vices de ce détroit qu'on appelle *supérieur* au rapprochement du sacrum & des pubis. Ceux-ci peuvent être disposés de cette sorte par une saillie trop considérable du sacrum dans l'intérieur du bassin, par l'applatissement des pubis, par un renfoncement des pubis, par une torsion ou une inégalité de développement de ces deux os. Il est rare que les côtés du bassin, là où ils forment le détroit supérieur, n'offrent pas une latitude, telle que la tête de l'enfant ne puisse pas y passer.

Le détroit inférieur, composé des branches des pubis, des ischions & du coccis, a aussi ses vices de conformation. Les branches du pubis ne sont pas toujours assez évasées pour faciliter l'accoucheur dans la manœuvre qu'il fait en portant la tête en-devant, pendant qu'elle est encore repoussée par la partie postérieure de ce détroit. Les ischions, trop rapprochés, vicient à leur tour les dimensions du détroit inférieur. Ils concourent tous deux à la formation de ce défaut de structure régulière, où l'un d'eux se porte quelquefois vers l'opposé, & par ce moyen, diminue sensiblement l'espace qui devoit rester libre entre eux.

On est étonné que l'ampleur des deux détroits soit chez quelques femmes la cause d'accidens très-graves. On imagine que cette conformation favorise singulièrement l'accouchement: cette réflexion est incontestable, mais elle donne à cette fonction la facilité d'être accélérée avant que les contractions de la matrice aient en quelque sorte expulsé le fœtus de sa cavité. Il résulte des efforts de la mère, unis aux contractions de l'utérus, une impulsion qui chasse en même tems le fœtus & le viscère, dans lequel il est renfermé; la facilité du passage permet ce déplacement redoutable. Des exemples de ce dangereux évènement ont été cités par Ruysch & Deventer. Ce fait est d'autant plus aisé à concevoir, que l'orifice de l'utérus résistant, comme on le sait, quelquefois assez long-tems aux contractions du viscère entier, avant que de s'ouvrir convenablement pour donner passage au fœtus, les efforts de la mère portent indistinctement sur toute la masse contenue dans le bassin, & la font parcourir les deux détroits, sans qu'aucun obstacle s'oppose à leur commune issue.

Quoique le détroit supérieur n'oppose aucun obstacle au passage de l'enfant, il n'en faut pas conclure que l'inférieur permettra aussi facilement sa sortie. Nous avons déjà vu plus haut que les différens os dont le bassin est composé, pouvoient s'écarter, dans leur union, de la conformation régulière, de laquelle dépend la facilité de l'accouchement, & que les vices de structure étoient très-multipliés. Levret a remarqué que l'amplitude du premier étoit assez généralement réunie avec l'étroitesse du second détroit; & dans le sens contraire, l'ampleur du second avec le rétrécissement du premier. Dans le premier cas, l'accouchement paroît marcher avec une grande célérité, parce que la tête du fœtus franchit promptement le détroit supérieur; mais quand elle est parvenue à l'inférieur, elle y reste très-long-tems. Mais cette circonstance offre une ressource puissante dans la facilité qu'on a ordinairement de repousser le coccis en arrière; & par ce moyen, d'augmenter la capacité du détroit inférieur. Il n'en est pas de même du rétrécissement du supérieur, dont nous avons déjà expliqué les désavantages.

Il est rare que le coccis soit tellement ossifié, que ses pièces ne fléchissent point: ce cas extraordinaire n'excluroit pas la possibilité de forcer les petites vertèbres dont il est composé, de se séparer, & par suite, d'être poussé plus commodément en arrière.

On a vu aussi la tête du fémur déplacée de sa cavité articulaire, se loger dans le trou ovale & empêcher l'accouchement. Crantz cite cette observation singulière chez une femme, dont l'os de la cuisse avoit été luxé. Il ajoute que l'accouchement resta impossible jusqu'après la réduction de l'os déplacé.

Si la mort de la mère a devancé l'accouchement, il n'y a point d'espoir pour la naissance du fœtus. Cependant on a vu la matrice conserver encore, dans ce cas, assez de force pour expulser l'enfant quelques heures après la mort. Il y a donc des circonstances où l'utérus conserve son irritabilité, au point d'exécuter encore complettement cette difficile fonction. Une mort prompte n'apporte pas toujours un changement sensible dans la faculté irritable des solides contractiles; par conséquent, des accidens qui auroient été suivis d'un trépas précipité, laissent encore à l'uterus la force des contractions nécessaires pour expulser le fœtus.

Mais quand une maladie longue a épuisé les sources de la vie; quand une affection morbifique qui attaque le principe vital, comme les fièvres de mauvais caractère; celles qui sont avec putridité intense, avec malignité; les fièvres exanthématiques malignes; celles qui ont une nature pestilentielle, les pernicieuses, &c. Quand, dis-je, des affections pathologiques de cette espèce sont la cause de la mort, l'irritabilité a beaucoup perdu de son énergie, & quelquefois même, elle est complettement détruite. On a la preuve de ce changement dans les qualités inhérentes à la fibre musculaire, par la promptitude avec laquelle les signes de la putréfaction se développent. On ne doit donc plus attendre alors de contractions de la part de l'uterus, & il n'y a pas, dans ces circonstances, d'autre moyen pour sauver l'enfant, que l'opération cæsarienne. Elle est inévitable dans beaucoup d'autres circonstances, dont je donnerai l'énumération dans cet article.

Les grossesses qu'on nomme *ventrales*, ne laissent pas à l'enfant la possibilité de parcourir les voies ordinaires, par lesquelles il peut naître. On appelle *conception ventrale* ou *abdominale* celle qui a lieu dans les trompes de Fallope, dans l'ovaire &c. Dans ces circonstances, l'opération cæsarienne seroit la seule ressource pour sauver la vie de la mère & de l'enfant, si la gestation avoit, dans ces circonstances, un terme connu. (*Voyez* GROSSESSE VENTRALE.)

Après avoir fait connoître quels sont de la part de la mère les obstacles qui s'opposent à la facilité de l'accouchement, il me reste à rendre compte de ceux qui résultent de l'enfant, soit par sa structure, soit par des circonstances particulières, dans lesquelles il se trouve au sein de celle qui l'a formé.

On convient généralement que la situation la plus avantageuse & la plus naturelle, dans laquelle un fœtus puisse se présenter au passage est lorsqu'il engage sa tête la première dans l'orifice de l'uterus: mais il s'en faut bien qu'il soit ainsi disposé dans tous les accouchemens. Il n'est pas rare qu'il se présente en travers, ou qu'un de ses bras ne s'avance vers l'orifice de l'utérus, ne laisse la tête & le corps placés sur les bords de l'orifice; & dans ces deux positions, il ne naîtra pas, si on ne change la situation dans laquelle il s'est fait reconnoître. Cependant, si les membranes ne sont pas rompus, il peut encore changer de position; car on a remarqué que les fœtus, ainsi placés dans les douleurs de l'accouchement, ne conservoient pas la même situation. Quand les eaux sont écoulées, le rapprochement des parois de la matrice ne laisse plus au fœtus la possibilité de prendre une autre position, parce que l'espace, dans lequel il se mouvoit auparavant, n'existe plus: il est comprimé de toute part par un viscère qui tend toujours à se resserrer pour expulser l'enfant qu'il contenoit. C'est donc à l'art qu'il est réservé alors de réparer les erreurs qu'on observe dans les opérations de la nature.

Les jumeaux qui présentent à-la-fois diverses parties de leurs corps, se ferment réciproquement le passage & embarrassent l'accoucheur au premier moment; mais en examinant attentivement les parties, & cherchant la position du corps, auquel elles appartiennent, on reconnoît bientôt l'erreur, & l'accouchement successif des deux enfans n'est pas difficile, parce qu'ils sont assez généralement d'une petite stature, d'autant qu'ils naissent le plus ordinairement avant le terme de la gestation.

Quand des jumeaux sont réunis par quelques-unes de leurs parties & forment ainsi une monstruosité, s'ils ont acquis l'âge, la force & la grosseur ordinaire, l'accouchement devient impossible, autrement que par l'opération cæsarienne. Cependant, si les jumeaux avoient perdu la vie, il seroit contraire aux règles de l'art, à la raison & à l'humanité d'exposer la mère aux dangers d'une pareille opération, quand rien ne doit plus engager à ménager des fœtus qui ont cessé de vivre. Dans ces circonstances, on divise les corps & les parties dont ils sont composés, par les moyens dont je donnerai les détails, article EMBRYOTOMIE.

Quand un fœtus est conformé de manière qu'il apporte à sa naissance des proportions telles, qu'elles ne correspondent point au diamètre des ouvertures qu'il doit parcourir, alors il y a difficulté ou impossibilité dans l'accouchement. Il y a seulement difficulté, si l'excès de volume n'est pas tel que la flexibilité des parties d'un fœtus permette une sorte de compression & d'allongement de ces parties. Ainsi, la tête peut être trop volumineuse; mais comme les os du crâne n'ont pas beaucoup de solidité, la tête se moule en quelque sorte au passage en s'allongeant, & l'ac-

couchement, quoique plus difficile, n'eſt pas impoſſible. Mais quand, à ce genre de conformation, ou ſans ſon exiſtence, il ſe rencontre des monſtruoſités, telles qu'elles accroiſſent beaucoup le volume du fœtus; dans ce cas, le baſſin n'eſt pas toujours aſſez ſpacieux pour lui livrer paſſage. Il y a un grand nombre d'exemples de ces vices de conformation, réunis dans l'ouvrage de *Licetus*: De Monstris.

On regarde encore l'immobilité du fœtus comme un obſtacle à l'accouchement : mais on ne fait pas d'attention que ſa mobilité, les mouvemens ou la ceſſation de ſes mouvemens n'empêchent point l'uterus de ſe contracter. Comme il eſt prouvé que l'enfant ne contribue point par lui-même à ſa naiſſance (*Voy*. le mot Délivrer) il importe peu qu'il ſe meuve ou qu'il reſte immobile. Sa mort même, ſi les cauſes qui l'ont occaſionnée n'ont point eu ſur l'uterus une action telle qu'elle détruiſe ou affoibliſſe l'irritabilité de ce viſcère, ne peut non plus être un obſtacle à l'accouchement. Et d'ailleurs, combien d'enfans, comprimés dans l'uterus, ne peuvent exercer aucun mouvement? Combien ont paru n'en plus exécuter quelques jours mêmes avant la naiſſance, & qui cependant jouiſſoient d'une très-bonne ſanté? Sa tête, comprimée à l'excès par l'uterus dans des contractions de longue durée, éprouve des affections comateuſes qui rendent tous les mouvemens impoſſibles; & cependant, l'enfant n'a pas toujours perdu la vie. Au reſte, j'ai déjà dit, d'après l'expérience & l'obſervation des accoucheurs les plus célèbres, que l'immobilité du fœtus n'eſt point un obſtacle à l'accouchement.

La mort de l'enfant eſt comptée au nombre des cauſes de l'impoſſibilité d'accoucher la mère. C'eſt une erreur réfutée par une multitude de faits inconteſtables. Il y a ſans doute des circonſtances où le cadavre du fœtus, dans le ſein de ſa mère, peut occaſionner de grands dangers pour celle-ci; mais tant qu'il eſt exempt de putréfaction, la femme en travail ſe trouve dans une poſition à-peu-près ſemblable à celle où elle auroit été, ſi ſon enfant eût encore vécu : au moins, cette parité d'état eſt-elle entière par rapport à la fonction d'accoucher. Je ferai l'énumération des accidens auxquels la mère eſt expoſée par la putréfaction du fœtus, article Mort-né & Embryotomie.

J'ai rendu compte des obſtacles qui retardent l'accouchement, ou le rendent plus difficile ou impoſſible par les voies accoutumées; il me reſte maintenant à indiquer les reſſources à employer pour obvier aux inconvéniens qui réſultent de ces différens obſtacles à l'exécution de cette fonction.

L'épuiſement des forces de la mère a pour cauſe des maladies antérieures à l'accouchement, ſoit aiguës, ſoit chroniques. Lorſque les douleurs de l'*enfantement* ſont inſtantes, il eſt bien tard pour réparer la foibleſſe de la femme en travail: & cependant on attend ſouvent ce moment preſſant pour demander des ſecours. Je mettrai au nombre des affections pathologiques qui précèdent l'*enfantement*, en conſidérant toujours cet objet, ſous le rapport de l'inſuffiſance des forces, le défaut de nutrition ſuffiſante de quelqu'origine qu'il procede; tel eſt cet état de quelques femmes dont les digeſtions ſont mauvaiſes pendant la geſtation; ou celui de quelques autres dont l'appétit a été dépravé ou qui ſe ſont à peine ſoutenues avec une quantité d'alimens diſproportionée à leurs beſoins. Il n'eſt pas douteux que le volume de la matrice ne ſoit ſouvent un obſtacle à la nutrition, parce que ce viſcère occupant dans les derniers mois de la groſſeſſe la plus grande partie de la capacité du bas ventre, comprime les viſcères de la digeſtion & rend par cela même leurs fonctions très-difficiles. Mais quand le ventre s'abaiſſe dans les jours qui précèdent l'accouchement, l'eſtomac & les inteſtins ſont en liberté, & dès ce moment il eſt indiſpenſable de donner à la femme groſſe des alimens proportionnés à la force des viſcères & en quantité ſuffiſante pour prévenir la foibleſſe qui accompagneroit le travail de l'*enfantement* & qui y mettroit quelqu'obſtacle.

Dans ce cas, les ſucs extraits des viandes par la décoction, & aſſez rapprochés pour fournir beaucoup de parties nutritives ſous un petit volume de liquide, ſont les alimens les plus convenables. Les gelées de viandes, les œufs au bouillon, les œufs frais, les préparations de ſemences céréales faites au bouillon, ſont les alimens les plus reſtaurans. Le vin vieux & de bonne qualité ranime les forces de l'eſtomac et des inteſtins & facilite les digeſtions. Il faut obſerver cependant que les vins chauds qui cauſent de l'agitation doivent être regardés comme dangereux, parce qu'ils occaſionnent dans le ſang une efferveſcence dont les ſuites ſeroient d'occaſionner des hémorrhagies dangereuſes après le décollement du placenta. Telle eſt à-peu près la manière de ranimer les forces d'une femme groſſe, avant les douleurs de l'enfantement.

Quand ces mêmes douleurs annoncent un accouchement très-prochain, on ne peut plus eſpérer de diſſiper un état de foibleſſe preſqu'habituelle; dans ce cas il faut s'attacher à ſoutenir les forces qui reſtent à la malade, par des bouillons donnés dans l'intervalle des douleurs & à petite doſe, car un volume trop conſidérable de liquides fatigueroit l'eſtomac & ſeroit bientôt rejetté par le vomiſſement. C'étoit la ſeule eſpéce de nourriture que preſcrivoit Antoine Petit dans les circonſtances dont je parle;

il réparoit aussi par ce seul moyen les forces affoiblies par les hémorrhagies ou la lenteur du travail & l'épuisement qu'entrainoit sa durée.

On vante beaucoup les cordiaux, & on donne sous cette dénomination des substances incendiaires qui agitent les femmes, accélèrent la circulation, déterminent des pertes difficiles à calmer, occasionnent une chaleur trop vive dans les entrailles, & donnent par cela même naissance à une fièvre au moins momentanée, qui a eu souvent des suites dangereuses. S'il y a des cas où les cordiaux puissent convenir, c'est particulièrement chez les femmes qui, sans être dans l'état d'épuisement que j'ai désigné plus haut, ont cette apparence de foiblesse qui est le produit d'une inaction constante, qu'on observe dans les sujets dont la fibre est lâche & inerte. Il faut ranimer son action engourdie par des cordiaux toniques. Boerhaave préféroit à tous les autres médicamens l'huile de canelle, dont il donnoit quelques gouttes mêlées à du sucre purifié, & on délaioit le mélange dans une tasse d'infusion de tilleul ou de primevere. Le vin convient aussi aux personnes dont je parle. On peut l'aromatiser avec la mélisse, le marrhube blanc, un peu de canelle ou quelques autres substances aromatiques; mais on observera toujours qu'il est indispensable d'éviter le moindre excès dans l'usage de ces médicamens, surtout quand il y a hémorrhagie, ou qu'elle est très-prochaine.

Les femmes histeriques qui tombent dans l'affaissement, sont assimilées avec raison à celles que la crainte agite & chez lesqu'elles les esprits animaux paroissent être dans un état de stupeur. Les effets de la crainte, sont d'empêcher l'exécution de toutes les fonctions, ou d'en suspendre l'activité; mais il y a dans ce cas un spasme & non un défaut de forces réelles; l'engourdissement des organes irritables & sensibles se dissipe aisément par les antispasmodiques. Ainsi la teinture de succin, ou de castoreum, dont on mêle depuis dix à vingt gouttes dans une infusion de plantes antihistériques produit les meilleurs effets. On donne le mélange par cuillerées, de quart en en quart-d'heure, jusqu'à ce que le spasme soit dissipé.

L'épuisement d'une femme en travail qui auroit pour cause la longueur de l'accouchement retardé par des obstacles & des vices de conformation, la mauvaise position du fœtus &c.; cet épuisement dis-je ne se guérit point, parce que sa cause le fait subsister jusqu'à ce qu'elle soit détruite. Cependant on pourroit ranimer la malade par des bouillons nourrissans, mais en observant de faire cesser les obstacles qui s'opposeroient à l'accouchement, autrement on donneroit inutilement des forces pour les anéantir sans cesse, par un travail continuel & infructueux.

Il faut dans toutes ces circonstances être bien en garde contre l'empressement des mauvais accoucheurs & des sages-femmes, qui proposent sans cesse & donnent imprudemment des médicamens incendiaires & à grande dose. Il faut résister aux préjugés des malades & des assistans, qui suivent & qui exigent qu'on adopte cette dangereuse méthode, & se souvenir enfin des maux inévitables qui en sont la suite, pour ne pas tomber dans les mêmes erreurs.

Si la matrice a été fatiguée par des efforts superflus, il est important de procurer du repos aux femmes en travail. Les encourager à continuer des impulsions qui les accablent, c'est exposer l'utérus à tomber dans une inertie dangereuse de laquelle résultent des accidens très-redoutables. Voyez INERTIE DE MATRICE. Lamotte dans une circonstance semblable, fit cesser tout effort qui auroit augmenté la fatigue & l'épuisement d'une dame qui l'avoit appellé pour terminer son accouchement. Les douleurs furent suspendues pendant plus de vingt-quatre heures.

On doit au reste considérer d'où vient le retard de l'accouchement, & si la femme est bien conformée, il n'y a rien à craindre de la déterminer à ne plus pousser l'enfant. Car souvent l'utérus s'épuise en contraction avant que l'orifice soit assez ouvert pour livrer passage au fœtus. Il faut donc que le temps amene cette dilatation; vouloir la précipiter c'est exposer la femme en travail aux plus grands maux, tels que la rupture de l'utérus & les accidens qui s'ensuivent.

Par ce qui vient d'être dit on conçoit que l'accoucheur doit apporter la plus grande attention à considérer dans quel état est l'utérus, afin de procurer, si la circonstance le permet, le calme & le repos nécessaire à la malade, & pendant ce temps lui accorder quelque nourriture légère & lui donner les antispasmodiques qui ont été indiqués ci-dessus.

Si les eaux sont écoulées depuis quelque tems, si une perte opiniâtre survient, on juge que le desséchement des parties dans le premier cas exige une manœuvre qui facilite la sortie du fœtus. Alors on accouche avec le forceps. Voyez au mot FORCEPS. Si la perte donne des inquiétudes pour la vie de la mère, on est encore contraint d'accoucher avec l'instrument que j'ai nommé. Dans tout autre cas (en exceptant les vices de conformation qui s'opposent à la facilité de l'accouchement) il est indispensable de retarder le travail, ou de laisser l'utérus dans un repos assez prolongé, pour qu'il puisse recouvrer les forces qu'il a perdues & qui lui sont rendues par l'usage des alimens indiqués ci-dessus.

La plethore chez les femmes en travail, simule

les signes d'une foiblesse apparente, qu'il ne faut pas confondre avec celle qui nait du défaut de forces réelles. On a vu ailleurs comment la compression du cerveau étoit l'effet de la stase du sang dans les vaisseaux de ce viscère; on a vu par quelles causes il étoit déterminé à se porter pendant les efforts de l'accouchement & par l'effet même de la grossesse, aux parties supérieures; on a dû conclure de cette théorie qui a pour base toutes les loix de la méchanique, que le cerveau étoit exposé à une compression graduée, suivant la quantité de sang qui remplissoit les vases, qui parcourent sa substance: on a dû conclure encore, que les fonctions vitales devoient éprouver une gêne proportionnée au dégré de compression opérée sur le cerveau; d'où il suit que les affections comateuses ne sont point étrangères à l'état d'une femme en travail de l'*enfantement*. Or comme on sait par expérience que ces affections privent les organes du sentiment & du mouvement du libre exercice de leurs fonctions, on conçoit dès lors comment une foiblesse, ou un accablement apparent peut simuler une foiblesse réelle.

J'ai donné précédemment les signes par lesquels on parvient à distinguer ces deux états. Ces choses sues, il est constant qu'on doit se hâter à débarrasser le cerveau, autrement il pourroit survenir une apoplexie, par suite de la rupture des vaisseaux sanguins, qui laisseroient échapper le fluide qu'ils contiennent. On a vu plusieurs fois cette espèce d'apoplexie, donner la mort à des femmes, pendant le travail de l'*enfantement*. L'ouverture du cadavre à démontré une grande quantité de sang épanchée dans la substance du cerveau.

La saignée, comme je l'ai dit ailleurs, a d'autres avantages; elle prévient les pertes excessives & accélère les douleurs de l'accouchement, parce que les fonctions deviennent plus régulières & que les substances irritables reprennent l'usage de leurs facultés, qui avoit été suspendu par l'effet de la plénitude sanguine.

Cette méthode est encore moins indispensable dans les affections comateuses, qui sans être l'effet des contractions capables de pousser le sang vers la tête auroient précédé l'accouchement. On a recueilli beaucoup d'exemples de cette situation dangereuse, dans la physiologie de Haller, liv. 19. sect. V. §. II V. La même doctrine est applicable aux femmes qui ont des mouvemens convulsifs ou épileptiques provenans de la même cause.

La sécheresse des parties de la génération, reconnoit deux causes principales dans l'accouchement. Elle dépend; 1°. de la constitution particulière des sujets, qui ont la fibre ferme, roide & endurcie aux travaux. Hippocrate avoit observé que les femmes qui habitent les provinces du Nord étoient en général d'une constitution séche. Il donnoit pour cause de cet état la crudité & la dureté des eaux dont elles font usage. Il auroit pu ajouter que ces femmes (& surtout dans le tems où il vivoit) accoutumées à des marches pénibles & aux travaux qu'elles partagoient presque cónstamment avec leurs maris, avoient la texture des solides moins humides que celles qui vivoient dans les climats chauds & dans l'oisiveté. La remarque qu'il fait sur la fréquence des déchiremens, qui arrivoient aux parties de la génération dans l'*enfantement*, est le motif qui l'a déterminé à prescrire les onctions douces, les huiles & les fomentations émollientes. Il vouloit qu'elles bussent de l'huile chaude, pendant qu'il conseilloit d'en lubréfier les organes, que l'enfant devoit parcourir à sa naissance. Nous croyons qu'il importe bien davantage d'appliquer immédiatement ces substances aux organes de la génération. La Motte prescrivoit aussi les bains de vapeurs, &c.

Un état tel que celui que nous venons de décrire exigeoit sans doute des secours qui précédassent l'accouchement. Les bains que nos accoucheurs modernes mettent en usage depuis quelques années, sont le moyen le plus efficace, pour préparer les parties à une extension qui rende l'accouchement facile.

On objectera sans doute, que les femmes de nos grandes cités ne ressemblent point à celles dont parle Hippocrate. Non sans doute à beaucoup d'égards; mais leur extrême irritabilité entretient un spasme qui ne permet pas aux fluides de se porter en assez grande quantité dans les organes dont nous parlons, pour leur procurer le dégré de la laxité qui convient à l'*enfantement*; on y supplée par des bains réitérés quelques semaines avant l'accouchement. D'ailleurs il n'est pas rare de voir des femmes grosses avec cette sécheresse extrême dans la fibre élémentaire; sécheresse qui tire sa source d'une autre cause, mais qui se dissipe par les mêmes moyens.

Quand on a rompu trop précipitamment les membranes, ou quand les circonstances de l'accouchement, ont occasionné leur rupture prématurée, les eaux étant écoulées, les organes de la génération se desséchent. Cet accident que redoutent les bons accoucheurs, les determine à attendre que la tête de l'enfant soit engagée dans l'orifice de l'utérus, pour percer les membranes. Mais ceux qui prétendenr accélérer le travail, brisent les membranes dans les premières douleurs; les parties naturelles se déssechent; le passage de l'enfant devient plus difficile, & si quelqu'autre

obstacle à l'accouchement, quelque léger qu'il soit, s'unit à celui dont nous parlons, le travail est pénible & dangereux. C'est dans ces circonstances qu'on emploie les émolliens sous toutes sortes de formes.

Si l'enfant n'a pas encore respiré, rien ne peut égaler l'utilité d'un bain doux. On peut y accoucher la mère, avec quelque facilité, ou au moins l'y laisser passer quelques heures, en observant constamment la situation de l'enfant & les progrès du travail. Un bain de siège, ou un demi-bain est suffisant, puisqu'il ne s'agit ici que de ramollir les parties de la génération. On rend l'eau émolliente par la décoction des plantes qui ont cette propriété. On remarquera que les injections de la même espèce fréquemment réitérées, peuvent suppléer aux bains & qu'elles sont préférables toutes les fois qu'il seroit difficile de changer aisément l'attitude d'une femme qu'on ne pourroit pas exposer sans crainte à la fatigue inséparable des grands mouvemens.

J'ai donné, article *accouchement* & *délivrer*, quelques observations sur les tumeurs du col de la matrice; j'ai fait connoître par les faits les dangers que ces tumeurs entrainent dans l'accouchement & j'ai indiqué d'après leurs différens caractères, le plan de curation qu'il falloit suivre dans leur guérison, afin qu'elles n'apportassent pas des obstacles insurmontables ou funestes dans l'accouchement. En parlant d'une tumeur ou d'une obstruction qui auroit son siége dans le col de l'utérus, j'ai prouvé par la théorie & par l'expérience que l'enfant ne pouvoit pas parcourir l'orifice de l'utérus sans le déchirer: j'ai démontré également que le corps de la matrice étoit exposé au même accident, & j'ai appuyé cette proposition d'un fait prouvé par des témoins authentiques. D'ailleurs des observations éparses dans les auteurs, concourrent à mettre cette vérité hors de toute espèce de doute.

Appellé pour terminer l'accouchement dans un cas semblable, que doit faire l'accoucheur? c'est la question qu'il importe de résoudre dans ce paragraphe. On a vu qu'en abandonnant l'accouchement aux seules forces de la nature, ou l'orifice résistera faute d'une extension suffisante, & que cette extension deviendra plus difficile & plus imparfaite à proportion qu'une grande surface du col de l'utérus sera obstruée; ou l'orifice sera déchiré dans une étendue d'autant plus considérable, que sa dilatation en avoit été plus ménagée. Dans le premiers cas l'enfant restera dans l'utérus, épuisé par des efforts inutiles, ou l'utérus se déchirera lui-même & le fœtus passera dans le bas-ventre. Alors l'opération cæsarienne, ou plutôt la gastrotomie devient indispensable, de l'aveu de tous les observateurs; autrement la mere & l'enfant perdront promptement la vie.

Il faut bien se garder de penser que l'enfant trouvera toujours un passage facile à travers le col de l'utérus déchiré, après la rupture du fond du viscère, comme cela est arrivé chez la dame dont j'ai donné l'histoire, aux articles cités ci-dessus. Cet évenement est peut-être le seul en son espèce. Les observateurs ne citent pas même un fait qui lui soit comparable. L'ordre de ces accidens doit donc nous faire penser que le fond de l'utérus étant déchiré pendant que l'orifice reste intact, tous les efforts de la mère tendront à faire passer le fœtus dans la capacité du bas-ventre: les contractions de la matrice même accéléreront ce funeste changement de lieu qu'occupoit le fœtus.

Supposons maintenant que le corps de la matrice assez fort pour ne pas se rompre, ait forcé l'orifice à se déchirer. Dans cette dangereuse circonstance, l'enfant restera dans l'utérus, s'il n'y a pas déchirement de l'orifice, ou de la matrice elle-même. L'opération cæsarienne dans le premiers cas, c'est-à-dire la matrice restant intacte, devient indispensable. Mais comme l'expérience prouve que la rupture d'une des deux manières indiquées est sur le point de se faire, il reste à considerer laquelle est la moins redoutable.

J'ai dit au mot *délivrer*, que la rupture de l'orifice de l'utérus étoit fréquente. J'ai appuyé cette assertion par des observations prises dans différens ouvrages; j'ai dit aussi que le tact faisoit très-fréquemment reconnoître dans le col de l'utérus, une fente cicatrisée, qui étoit le produit du déchirement de cet organe. Ces faits démontrent donc que beaucoup de femmes ont éprouvé cet accident sans en perdre la vie; ce qu'on conçoit sans peine en réfléchissant que le viscère dont nous parlons se contracte très-promptement après l'accouchement, & que le rapprochement de ses parties divisées comprime les vaisseaux dont la rupture donne lieu à l'hémorrhagie.. J'ai ajouté dans le même article, que des pertes rébelles avoient fréquemment pour origine la rupture du col de la matrice, mais qu'il étoit aisé de les arrêter par les moyens connus.

Actuellement comparons les accidens dont je viens de rendre compte, avec ceux qui résultent du déchirement du corps de l'utérus. On a déja vu par ce qui précède, que l'enfant est poussé dans le bas-ventre, que cette rupture est accompagnée aussi d'une perte, mais dans ce dernier cas le sang s'épanche dans la capacité de l'abdomen, tandis que dans le premier il s'échappe par la vulve. Dans l'autre circonstance, la contraction de la matrice rapproche les parties déchirées. Dans celle-ci quelque membre de l'enfant peut rester très-longtems dans l'ouverture accidentelle de l'utérus, empêcher par conséquent que son

resserrement ne termine ou ne modère l'hémorrhagie.

Mais en supposant que le fœtus a été poussé promptement dans l'abdomen & que l'utérus s'est contracté sans retard, il y a épanchement dans cette capacité & un enfant qu'il faut en faire sortir par la gastrotomie. Si on apporte quelques retards à cette cruelle opération, mille causes donnent la mort à la mère. Et si l'opération a été faite assez promptement, le déchirement de la matrice n'a pas été si prompt que le tissu cellulaire qui l'enveloppe, n'ait un peu fléchi par l'impulsion du fœtus, d'où autre épanchement dans le tissu cellulaire, dont la totalité n'étoit pas déchirée instantanément avec l'utérus; d'où danger d'une suppuration intérieure, d'autant plus redoutable, que la lenteur avec laquelle elle se manifestera, aura permis que le pus ait attaqué beaucoup de parties, avant qu'on puisse lui donner issue en refluant vers les tégumens.

Mais supposons l'existence seule de la gastrotomie faite dans le temps convenable, il reste encore le dechirement de l'utérus, plus à craindre qu'une simple incision à ce viscère. Ce déchirement sera suivi d'un suintement qui accumulera les liquides dans le bas-ventre, parce que le rapprochement des bords inégaux d'une plaie semblable, n'est jamais aussi exact que celui d'une incision faite par l'instrument. Ce nouveau suintement est donc encore une source de dépôts intérieurs & par conséquent d'une maladie très-grave.

Il suit de ces différens faits & des circonstances qui les accompagnent, que le déchirement du col de l'utérus n'est pas un accident comparable en gravité à celui du corps de l'utérus: que dans une circonstance où l'un des deux est inévitable, le premier seroit préférable, par toutes les considérations que l'expérience & la raison avouent: il suit donc de ce raisonnement que l'ouverture du col de l'utérus, s'il y a obstruction, est un moyen par lequel on prévient les dangers de la rupture du fond du viscère & c'est le parti que j'ai essayé de prouver le plus avantageux à la mère & au fœtus.

La facilité avec laquelle on peut exécuter cette opération, se présente d'elle-même à l'esprit. Un bistouri très-allongé, dont la pointe seroit garnie d'un petite boule de cire, appuyé à plat sur le doigt index, seroit aisément dirigé dans l'orifice sans blesser les parties environnantes. Par son moyen on inciseroit le col de l'utérus.

On observeroit cependant de ne pas faire cette opération prématurément, pour laisser à la partie inférieure du corps de la matrice, le tems nécessaire à sa distension. On éviteroit le prolongement excessif de l'incision par une déchirure qui auroit lieu dans cette portion du viscère, avant qu'elle eût acquis une dilatation suffisante, pour se prêter au passage du fœtus. On imiteroit en cela la nature, qui opère cette dilatation graduelle dans la portion de l'utérus voisine de son col. Il ne resteroit de cette opération qu'une plaie simple, avec une perte dont on calmeroit aisément la violence & dont on arrêteroit d'autant plus facilement la durée, qu'on connoîtroit mieux la source du mal. Et d'ailleurs, le défaut même de secours en cette occasion n'apporteroit pas un grand danger, puisque le déchirement fréquent de cette partie du viscère n'est pas un évenement bien redoutable.

Plusieurs observations rapportées dans les mémoires de l'académie de chirurgie (tom. 9. in-12. p. 229.) prouvent évidemment qu'une tumeur qui a son siège dans l'utérus, n'est pas constamment un obstacle à la conception: mais comme le tems de l'accouchement n'est pas non plus celui qu'on peut choisir pour l'extirpation de ces tumeurs, la curation ne peut pas en être rapportée dans cet article; il seroit possible de procéder à l'amputation de celles qui ont leur origine dans le vagin, si le fœtus n'étoit point encore engagé dans le bassin: il auroit donc été nécessaire de pratiquer cette opération avant l'accouchement, & dans le cas où la tumeur paroîtroit mettre obstacle à la sortie du fœtus, extirper cette masse étrangère au moment où les premières douleurs se manifesteroient, afin de n'être pas arrêté dans le cours de l'opération par la présence du fœtus engagé dans le passage.

Van-Swieten croit que les hernies de la vessie, quand cet organe fait une saillie considérable avec compression sur le vagin, retarde l'accouchement. La tumeur qui résulte de cette hernie acquiert un volume proportionné à la quantité d'urines dont elle est remplie; or on sait que la compression de l'utérus sur le col de la vessie intercepte le passage des urines & fait amasser ce liquide en très-grande quantité dans l'organe qui le reçoit des reins: il n'est donc pas étonnant que la tumeur qui en résulte fasse obstacle à la libre issue du fœtus. D'autres accidens sont la suite de cette compression long-tems continuée & de la distention de la vessie; l'atonie qui rend l'excrétion des urines difficile; la rupture de l'organe qui donne lieu à des infiltrations dans le tissu cellulaire, à des suppurations dangereuses.

Par ce qui précéde on est convaincu de la nécessité de prévenir un amas trop considérable d'urine dans la vessie; précaution qu'on doit prendre dans les derniers tems de la gestation pour éviter les accidens dont les détails sont rapportés

portés ci-dessus. Mais si on a eu l'imprudence de laisser séjourner une quantité considérable de ce liquide & que son volume puisse gêner l'accouchement, on n'attendra pas que les douleurs aient engagé l'enfant dans le détroit supérieur, car on ne pourroit plus introduire la sonde, mais ce sera la première chose dont on s'occupera. On observera aussi que dans des cas semblables la sonde en usage pour les femmes ne peut pas être toujours introduite dans la vessie, parce que le col de cet organe ne suit pas une direction uniforme & qu'il est recourbé par l'impulsion de l'utérus; alors il faut sonder les femmes avec une sonde destinée aux hommes & sonder par dessus le ventre. C'est le précepte de Lévret; il est aisé d'en concevoir l'utilité.

Si la tête du fœtus déja engagée comprime le col de la vessie au point de ne pas permettre l'introduction de la sonde, & qu'on puisse sans crainte repousser le fœtus un peu plus haut; on profitera de la facilité que donnera cette manœuvre pour introduire la sonde & débarrasser la vessie. Autrement il n'y a plus de possibilité de favoriser l'évacuation des urines jusqu'après l'accouchement; & si le travail a été long, on juge à combien de maux la femme en couche doit être exposée par l'excès de plénitude de la vessie; on conçoit aussi que la distention de cet organe augmentera la véhémence des douleurs & apportera des obstacles à l'*enfantement* ainsi qu'il a été prouvé ci-dessus.

Les accoucheurs prudens font toujours précéder toute opération relative à l'accouchement, par des lavemens qui débarrassent le rectum des matières qui y sont contenues. Il est dangereux d'attendre trop tard pour faciliter l'évacuation des matières; car si la tête de l'enfant comprime le rectum, il n'est plus possible de donner des lavemens. La compression long-tems continuée occasionne des contusions dans cet intestin; d'où son inflammation & sa gangrene.

Si la compression n'est pas portée au degré de véhémence capable d'occasionner des accidens aussi formidables que ceux dont je parle, il en est d'autres dont les suites peuvent occasionner le déchirement du rectum. Quand l'évacuation des matières fécales est devenue difficile par la compression qu'exerce l'utérus, le colon se remplit chez quelques sujets d'une quantité d'excrémens qui occupent presque toute l'étendue de cet intestin. Ce défaut d'évacuation occasionne une chaleur considérable dans le bas ventre; il excite des douleurs qui peuvent donner naissance à l'inflammation, ainsi qu'on l'a observé dans les constipations qui avoient eu une longue durée. Ce n'est donc pas assez qu'après l'accouchement (si on n'a pu y parvenir auparavant) on s'empresse à faire évacuer les matières fécales contenues dans le rectum, il est encore indispensable de dégorger tout le trajet du colon.

Van-Swieten a vu une femme dont l'accouchement avoit été très-heureux; neuf jours après ce terme, quoique dans cet intervalle elle eût eu quatre selles, elle se plaignit d'une douleur sourde & gravative vers l'os sacrum. Cet état étoit accompagné d'un ténesme qui ne faisoit rendre aucuns excrémens. On lui donna des lavemens qu'elle rendoit au même moment. On rendit les lavemens très-émolliens; on y mêla de l'huile; on fit des fomentations sur l'anus & les parties voisines. Enfin elle sentit une masse dure & pesante descendre dans le bas-ventre. L'anus s'ouvrit un peu: à travers son ouverture on fit des efforts continués pour diminuer avec des instrumens convenables le volume de cette masse endurcie. Ce ne fut qu'après deux jours employés à cette pénible occupation & avec des douleurs inexprimables qui n'avoient point été interrompues, qu'elle rendit ces matières desséchées qui égaloient au moins par leur grosseur la tête d'un enfant. L'intestin fut déchiré mais on guérit cette division par des moyens appropriés.

Pour concevoir tous les accidens qui pouvoient résulter de cet état, il suffit de se rappeller à quelle compression étoit exposée la matrice par la masse des matières, pendant que l'écoulement des lochies exige la plus grande liberté dans l'utérus, autrement on a tout à craindre de la diminution ou de la suppression de cette évacuation. D'ailleurs l'intestin rectum pouvoit être déchiré ou enflammé dans une grande étendue & son inflammation se seroit communiquée à la matrice.

Si aux symptômes que je viens de décrire se réunit le gonflement excessif des vaisseaux hémorrhoïdaux, maladie fréquente chez les femmes au terme de la gestation, on aura une complication plus redoutable encore par la multitude d'accidens, la véhémence des douleurs & les obstacles multipliés contre la facilité de l'accouchement.

Le gonflement seul des hémorrhoïdes, sans qu'il soit accompagné de la complication de constipation, apporte aussi, comme on l'a vu plus haut de grands obstacles à l'accouchement; il est donc essentiel de procurer promptement leur dégorgement. Ce n'est pas ici le moment d'attendre la lenteur de l'effet opéré par des sang-sues & encore moins celui plus incertain qu'on obtient fréquemment des fomentations émollientes ou des bains de vapeurs; le tems presse; les douleurs croissent à chaque instant, & la tête du fœtus est prête à comprimer fortement le rectum. Si les hémorrhoïdes sont externes & qu'elles soient

très-volumineuses, il faut les ouvrir avec la pointe d'une lancette & les laisser dégorger suffisamment. On aura soin de rendre l'ouverture très-petite avec une simple piquure. Il ne sera pas difficile d'arrêter l'écoulement du sang, si cet écoulement paroissoit trop abondant, par l'application de linges imbibés dans l'oxicrat ou une décoction astringente employée à froid.

Si les hémorrhoïdes sont internes, l'impulsion du fœtus poussera en dehors le paquet hémorrhoïdal; alors on opérera comme si elles avoient été habituellement externes. Ce sera le seul moyen de prévenir l'excès des douleurs & l'irritation qui en résulteroit dans les organes du voisinage.

La chûte du vagin présente, ainsi que je l'ai exposé ci-dessus, deux circonstances différentes: ou la hernie est récente, ou elle est ancienne. Dans le premier cas, elle n'oppose pas un obstacle considérable à l'accouchement, parce que les parties déplacées sont encore très-flexibles & très-molles, par conséquent elles se prêtent à l'extension nécessaire au passage du fœtus. Cependant si malgré la nouveauté de la hernie il y avoit phlogose, il seroit indispensable de la dissiper avec les bains de vapeurs, les fomentations émollientes, les embrocations douces: & si la phlogose étoit accompagnée d'une chaleur vive & de cuisson, des compresses imbibées d'oxicrat, ou d'un mélange de vinaigre avec des décoctions émollientes, calmeroient dans quelques heures la phlogose, ou préviendroient l'accroissement que contracteroit l'inflammation commençante par l'effet des douleurs de l'*enfantement* & des compressions qui en sont inséparables. On continueroit les mêmes applications après la sortie du fœtus, car elles seroient nécessaires pour faire cesser l'irritation qu'auroit occasionné le travail de l'*enfantement*.

Quoi qu'il en soit, on aura soin de réduire la hernie avant que de procéder à l'accouchement: on suppose ici que le gonflement n'est pas assez considérable pour que les parties déplacées ne puissent pas être réduites. Mais comme il seroit dangereux que la tête du fœtus n'augmentât le volume de la tumeur herniaire en poussant en avant une plus grande surface du vagin, l'accoucheur aura soin de maintenir cet organe dans sa situation ordinaire, au moyen des doigts par lesquels il soutiendra l'orifice de l'utérus à une élévation convenable, & le maintiendra autant qu'il le pourra jusqu'à ce que le fœtus soit sorti. Il aura la même précaution dans le tems de l'expulsion du placenta, ce qui sera plus facile dans cette dernière circonstance.

Il seroit à souhaiter que la hernie eût été réduite long-tems avant l'accouchement, on auroit pu redonner au vagin la fermeté qui lui est nécessaire par le moyen d'éponges imbibées de décoctions toniques & légèrement astringentes, introduites & maintenues dans sa cavité.

Si la hernie est ancienne; si les parties déplacées sont gorgées de fluides, indépendamment des difficultés qu'elles apportent à l'accouchement, elles éprouvent des compressions qui les irritent & les enflamment (je suppose ici la réduction impossible par le volume des parties tuméfiées); si la dureté de la tumeur n'est pas considérable, on peut la dégorger par de légères incisions, & par l'évacuation qui aura lieu on obtiendra la diminution de son volume, & par conséquent plus de facilité dans l'accouchement. Le dégorgement au reste est toujours utile, soit qu'on ait pu ou non réduire la hernie, soit qu'elle soit molle ou dure, car en diminuant son volume on ne l'expose pas à des pressions si violentes, & on évite par ce moyen les inflammations & les gangrenes qui en sont fréquemment la suite. On observera les précautions que j'ai indiquées pour le dégorgement des hémorrhoïdes.

Le gonflement excessif des grandes lèvres chez quelques femmes est le plus ordinairement œdémateux, & quelle que soit l'étendue de cette infiltration, elle se dissipe assez facilement après l'accouchement. D'ailleurs les parties œdématiées se prêtent facilement à l'extension nécessaire au passage du fœtus. Cependant si on prévoit qu'elles soient exposées à des compressions long-tems continuées, il est essentiel de les dégorger par de légères mouchetures: car comme elles ont perdu leur ton & leur élasticité, la dilatation à laquelle elles sont assujetties au moment où l'enfant passe & les comprime, les rend encore plus atônes: d'ailleurs elles sont quelquefois contuses assez profondément & la résolution de ces contusions est d'autant plus difficile que l'action tonique est plus affoiblie; d'où résultent des gangrenes qui se propagent dans les parties environnantes. Il est donc indispensable de les dégorger par les incisions que j'ai indiquées. Pour ranimer leur élasticité, on les fomentera avec des décoctions aromatiques dont on continuera l'usage après l'accouchement.

Quand le gonflement est inflammatoire ou disposé à l'inflammation, on ne peut pas apporter trop de précautions pour prévenir les suites de la compression. Dans ce cas le dégorgement est d'une nécessité absolue. Si on n'a pas recours à ce moyen, l'inflammation s'empare des parties qui ont été violemment comprimées, elle se propage dans la substance du vagin & quelqu'effort qu'on fasse pour en arrêter les progrès, elle se termine le plus souvent par une gangrene qui fait périr les

malades : il eſt d'obſervation conſtante, dit Van-Swieten que les femmes ne ſurvivent preſque jamais à cet accident.

Après avoir ſcarifié les parties tuméfiées, on les fomentera avec des décoctions émollientes & rafraîchiſſantes, comme je l'ai indiqué en parlant des moyens à employer après le dégorgement des hernies du vagin, avec diſpoſition à l'inflammation, ou avec inflammation commençante.

Les tumeurs qui ont leur origine dans le vagin ſont auſſi variées par leur nature que toutes celles qui attaquent les autres parties du corps; mais plus ordinairement elles ont un pédicule qui facilite leur extirpation. On doit préférer pour cette opération le tems qui précéde l'accouchement, afin que l'inflammation & la ſuppuration qui ſurviennent ſoient complettement terminées. C'eſt donc pendant le cours de la groſſeſſe qu'on doit procéder à leur guériſon. Cependant le défaut de précaution à cet égard ne doit point empêcher qu'on n'en faſſe l'extirpation pendant les premières douleurs de l'accouchement, ſi on a porté la négligence au point d'attendre juſqu'à ce moment & ſi ſur-tout leur volume pouvoit mettre un obſtacle réel à l'*enfantement*.

Si elles ſont diſpoſées à l'inflammation, leur amputation eſt urgente, car les compreſſions auxquelles elles ſeroient aſſujetties par l'accouchement, détermineroient une inflammation prompte & d'un mauvais caractère, parce qu'il ſeroit difficile d'éviter les contuſions. Leur extirpation toujours ſuivie d'une hémorrhagie aſſez fréquemment modérée ne peut occaſionner aucun accident redoutable.

J'ai dit que l'orifice de l'utérus conſervoit chez certains ſujets une dureté qui l'empêchoit de ſe prêter facilement à la dilatation qu'il doit éprouver pendant l'accouchement; j'ai ajouté que cette dureté perſiſtoit malgré que les douleurs fuſſent véhémentes & réitérées; mais qu'enfin un ramolliſſement ſubit faiſoit ceſſer cette difficulté qui retardoit l'*enfantement*. On ſaura que ce ſymptôme ne préſente aucun danger quand il ſera conſtaté, par un examen attentif, que le col de la matrice n'eſt point engorgé. Il ſuffira pour accélérer le ramolliſſement de faire des injections émollientes ou d'introduire dans le vagin des fumigations qui donnent plus de ſoupleſſe à cette partie. Ces précautions ſont d'autant plus indiſpenſables que ſi la réſiſtance du col de la matrice étoit trop prolongée, le fond de ce viſcère pourroît être déchiré à la ſuite des contractions réitérées par leſquelles il s'efforce d'expulſer le fœtus.

Je ne parlerai point dans cet article de l'étroiteſſe du vagin naturelle ou accidentelle, de la réunion morbifique de ſes parois, &c; ces vices de conformation, les ſuites qu'ils entrainent & les moyens curatifs qui leur ſont convenables, ſont détaillés amplement au mot *conception*.

Les défauts qu'on obſerve dans la ſtructure du baſſin ſe réduiſent à deux eſpèces par rapport à l'accouchement : ou ils retréciſſent aſſez le diamètre des détroits pour rendre le paſſage du fœtus impoſſible, ou ces viſcères organiques permettent encore l'expulſion du fœtus. Dans le premier cas, il n'y a de reſſource que dans l'opération cæſarienne : voyez ce mot. Dans le ſecond, l'enfant n'a pas beſoin de ſecours actifs pour naître, ou il faut faciliter ſa ſortie avec quelqu'eſpèce de violence. La première de ces deux circonſtances offre l'idée d'un accouchement ordinaire : la ſeconde préſente ces cas où malgré la diſpoſition des os qui forment le baſſin & le volume du fœtus, il eſt poſſible de favoriſer ſa naiſſance en diminuant en quelque manière ſon volume. On y parvient par l'uſage du forceps qui allonge la tête ſans expoſer le cerveau à des accidens marqués : mais auſſi l'eſpèce d'allongement qu'on lui fait ſupporter doit avoir un terme très-rapproché de l'état naturel; car quoique la molleſſe des parties contenues dans le crâne ſe prête aiſément à cette manœuvre, il ne faudroit pas la pouſſer à l'excès, autrement on détruiroit la foible organiſation du cerveau, celle de la moëlle allongée, &c. *Voyez* FORCEPS.

On a auſſi des reſſources dans l'écartement des os pubis, & ſi leur écartement n'offre pas une latitude telle qu'on puiſſe l'obtenir par la ſection des ligamens qui les uniſſent, on aura recours à la *ſection de la ſymphiſe*. Voyez ce mot.

On juge par ce qui vient d'être dit, que le point de la difficulté première, conſiſte à juger très-exactement l'eſpace donné pour le paſſage du fœtus, comparé avec le volume de ce dernier, & la portion de reſſources qu'on trouve dans un petit allongement de ſa tête, par lequel on parvient à diminuer ſon diamètre. Ces données étant préciſes, le parti à prendre eſt déterminé d'après elles.

J'ai annoncé d'après Deventer, l'ampleur du baſſin comme une conformation dangereuſe pour l'accouchement, & j'ai dit en quoi conſiſtoit ce danger qui n'eſt relatif qu'à la mère, car l'enfant n'en éprouve aucun effet fâcheux; j'aurois dû ajouter qu'indépendamment de la deſcente de matrice qui avoit lieu dans ces accouchements, on avoit encore à craindre ſon renverſement, par la précipitation avec laquelle la matrice étoit portée au dehors, & l'activité avec laquelle le poids du placenta tiroit le fond de ce viſcère en-dehors dans la chute de la maſſe entière.

Il n'eſt pas rare cependant de voir des femmes accoucher avec une telle promptitude que les perſonnes qui les entourent, au moment où on les appelle, n'aient pas même le tems de recevoir l'enfant. J'ai connu deux dames, dont quelques accouchemens avaient eu lieu de cette ſingulière manière: Lamotte en cite pluſieurs qui accouchoient de même. Cependant celles que je connois n'ont point éprouvé d'accidens, & Lamotte ne dit pas non plus que celles qu'il cite aient été expoſées à quelques dangers. Il eſt bon de remarquer auſſi que celles dont je parle étoient d'une forte conſtitution, & que par conſéquent les organes avoient une force tonique & une élaſticité qui les mettoient à l'abri des deſcentes & des renverſemens de matrice.

Comme toutes les femmes n'ont pas un tempérament auſſi robuſte, elles ne ſont pas toutes auſſi heureuſes dans ces accouchemens précipités. Celles qui ont la fibre lâche, les ligamens de l'utérus allongés ou trop faciles à étendre, doivent être ſecourues avec le plus grand ſoin. Tout l'art dans ce cas, conſiſte à maintenir l'orifice de l'utérus avec les doigts introduits dans le vagin, de la manière que je l'ai indiqué plus haut en parlant de cette manœuvre chez les femmes qui ont des hernies de vagin. Il eſt néceſſaire auſſi pour éviter en partie les effets de la trop grande tendance à la hernie de l'utérus, de les accoucher ſur un plan horizontal. On préviendroit par cette précaution l'effort que fait la maſſe entière pour entraîner l'utérus dans ſa chute, par le ſeul poids des parties abandonnées à elles-mêmes.

Si la mère eſt morte avant l'accouchement, il ne reſte de reſſource que dans l'opération cæſarienne. Mais quel que ſoit le genre de mort, la prudence veut qu'on faſſe l'opération avec autant de précaution que ſi la mère étoit encore vivante. Trop d'exemples ont appris que la négligence avec laquelle on l'avoit quelquefois pratiquée ſur des femmes qui avoient les ſymptômes d'une mort apparente, avoit entraîné leur perte. Les ordonnances de Charles, roi des deux Siciles, ſur cet objet de grande police ſont pleines d'eſprit, d'ordre, d'humanité. On ne retarde pas d'ailleurs la naiſſance du fœtus par la précaution d'ouvrir le bas ventre avec régularité. Il eſt vrai que dans quelques circonſtances la mort eſt ſi aſſurée, que toute eſpèce de prudence paroît ſuperflue; cependant une conduite qui porte avec elle les ménagemens & les égards que nous devons à tous les hommes, eſt encore un bien dont l'exemple ne peut pas être trop fréquemment mis ſous les yeux de tout le monde.

Il y a des circonſtances où cette opération pourroit être inutile; car ſi la mère étoit en travail au moment de ſa mort, & que l'enfant aſſez engagé au paſſage, pût être aidé par l'accoucheur à ſe débarraſſer complettement dans le trajet qu'il parcourt, il ſuffiroit alors d'accélérer ſa ſortie par les voies ordinaires. La matrice ne perd pas toujours ſon irritabilité, car dans les pertes foudroyantes qui affoibliſſent la mère au point d'occaſionner des foibleſſes mortelles, on a vu des enfans naître par les ſeules forces de l'utérus. L'opération cæſarienne pourroit encore être pratiquée dans cette circonſtance, avec moins de danger que chez une femme très-forte; car il eſt d'obſervation que les grandes opérations réuſſiſſent mieux ſur les ſujets épuiſés que ſur ceux qui conſervent beaucoup de leur force habituelle. Or ſi dans une pareille occurrence le travail peu avancé ne permettoit pas de faciliter la ſortie du fœtus à la manière accoutumée, il n'y auroit pas à héſiter ſur la néceſſité de faire l'opération cæſarienne. Au reſte nous examinerons encore plus en détail cette queſtion importante, quand nous traiterons pour la ſeconde fois de cette opération. Voyez ce mot.

J'obſerverai avant de finir cette diſcuſſion, que dans les cas de mort prompte, réelle ou apparente, on ne doit rien négliger pour ranimer les femmes. On aura ſoin de rappeller la chaleur par des frictions ſur les extrémités avec des linges chauds; on leur appliquera aux narines des ſubſtances ſpiritueuſes; on en verſera quelques gouttes dans la bouche, mais avec précaution pour éviter que le liquide ne tombe dans la trachée artère. On prendra en un mot toutes les meſures néceſſaires pour rappeller la vie, avant que de ſe déterminer à l'opération. Le tems qu'on emploiera ne ſera pas fâcheux pour le fœtus s'il n'eſt pas expoſé à quelques compreſſions au paſſage; car s'il eſt reſté dans l'utérus, ſa vie ſera continuée par la circulation qui lui eſt particulière, & qui n'a pas beſoin à tous les momens d'être prolongée par celle de ſa mère.

Dans les groſſeſſes ventrales, celles qui ont lieu dans les trompes de Fallope, les ovaires, &c., l'opération cæſarienne eſt de néceſſité abſolue, puiſqu'il eſt impoſſible que l'enfant paſſe par les voies naturelles. Mais quand doit-on la pratiquer, puiſqu'il eſt d'expérience que ces conceptions dangereuſes ne laiſſent pas venir le fœtus au terme ordinaire de la groſſeſſe? Quand je traiterai de cette groſſeſſe, je propoſerai des idées que ſans doute quelques lecteurs trouveront hardies; mais j'eſpère que les hommes réfléchis & inſtruits en adopteront quelques-unes, parce qu'elles ſeront fondées ſur l'obſervation.

Je n'ai point parlé dans cet article des inconvéniens qui réſultent de l'obliquité de matrice pour l'accouchement, parce que je me propoſe de traiter cette queſtion, art. *obliquité de matrice*. Voyez ce mot.

La conformation de l'enfant est aussi quelquefois la cause des difficultés ou de l'impossibilité d'accoucher ; examinons donc sommairement quels moyens l'art nous indique, pour lever les obstacles qui s'opposent à sa naissance.

Le fœtus ne se présente pas toujours d'une manière favorable, pour traverser facilement les parties qu'il doit parcourir. Supposons qu'il soit placé en travers, cette position est une des plus fâcheuses, de l'aveu de tous les accoucheurs. Dans cette situation on doit considérer deux circonstances : ou les eaux sont récemment écoulées, ou elles le sont depuis long-tems. Dans le premier cas la matrice n'est pas encore assez contractée pour empêcher l'accoucheur de porter la main dans sa cavité, & de changer la position vicieuse du fœtus. C'est à cette opération que se borne tous les secours qu'on doit donner à la mère & à l'enfant. On observera cependant qu'il seroit imprudent de tenter cette opération pendant la durée d'une forte douleur, parce que l'utérus irrité par cette manœuvre, quelque ménagée qu'elle soit, se contracteroit plus fortement, sans permettre à l'accoucheur d'exécuter son projet. On sait assez quelle est la violence de ses contractions, pour être convaincu qu'un homme même robuste n'y résiste pas.

Si les eaux se sont écoulées depuis long-tems, il y a deux nouveaux obstacles à combattre. 1°. La sécheresse des parties de la génération, qui rend les manœuvres plus difficiles, faute de souplesse & d'onctuosité de la part des organes, avec lesquels la main de l'accoucheur est en contact ; 2°. le rapprochement des parois de la matrice, qui a eu le tems de revenir sur elle-même, & qui par conséquent résiste davantage aux extensions nouvelles qu'on veut lui faire éprouver dans les changemens de position de l'enfant. C'est sans succès qu'on s'efforce de ramollir les parties par tous les moyens connus ; cette précaution, à la vérité, diminue la rudesse que le tact de la main feroit éprouver aux organes, avec lesquels elle se trouve en contact, ce qui sans doute est un grand avantage, mais elle ne les rend pas plus souples & plus obeissantes aux impulsions qu'on veut leur faire éprouver. Quoi qu'il en soit, il faut dans ce cas, encore plus particulièrement que dans le précédent, éviter d'exercer des manœuvres fatigantes pour la mère, pendant que les douleurs & les contractions sont véhémentes. L'adresse consiste à saisir les momens d'intervalle, qui s'écoulent entre chaque douleur, pour ne pas avoir à lutter contre la matrice trop contractée.

On demande autant qu'il est possible, de ramener la tête vers l'orifice de l'utérus, pour rendre l'accouchement plus facile & plus conforme aux loix de la nature. Quelques écrivains prétendent même que c'est là la seule manière d'opérer adroitement ; que d'accoucher les enfans par les pieds, est une méthode dangereuse : elle l'est sans doute, mais on ne doit pas non plus se dissimuler que cette opération n'est pas toujours praticable ; car si on refléchit que la matrice est quelquefois contractée au point de ne permettre aucun mouvement à la main de l'accoucheur, & que quelques-uns d'eux ont eu la main engourdie par la force de compression qu'ils avoient éprouvée de la part de ce viscère, on sera forcé à convenir qu'il s'en faut bien qu'on puisse dans la cavité de la matrice, tourner à son gré un fœtus qui s'y trouve si fortement comprimé.

Mauriceau avoit donc raison de reprocher à ceux qui, sans avoir pratiqué les accouchemens, donnoient si impérieusement ce précepte, qu'ils ignoroient parfaitement les difficultés par lesquelles on étoit arrêté dans cette manœuvre. C'est par ces motifs même, qu'il croyoit devoir conclure, que l'accouchement par les pieds étoit plus facile à exécuter dans ces circonstances difficiles, & par les mêmes motifs il en donnoit le conseil ; méthode qu'il regardoit comme la seule admissible dans la plupart de ces cas embarrassans.

Cependant on ajoute : deux circonstances rendent cette sorte d'accouchement ou difficile ou périlleux. En accouchant l'enfant par les pieds, on aura une plus grande difficulté à faire passer la tête, si on abandonne les bras à eux-mêmes, parce qu'ils seront étendus le long de la tête, & par conséquent présenteront une surface plus considérable au passage que l'enfant doit franchir. Secondement, l'enfant étant déjà arrivé presque jusqu'aux épaules au détroit supérieur, si on a soin de retirer les bras le long du corps, la tête pourra rester enclavée dans le détroit, & les violences qu'on exerceroit en tirant le fœtus par les pieds pourroit la détacher du tronc : malheur qui n'est pas sans exemple.

La seconde difficulté me paroît plus forte que la première ; car dans ce second cas, il est très-mal aisé de diriger la tête : & quoiqu'on prenne la précaution de tourner son grand diamètre de côté pour correspondre au grand diamètre du bassin, le corps qui remplit toute la cavité du vagin & du détroit inférieur, rend cette manœuvre très-difficile & impossible chez beaucoup de femmes. Chez celles-ci la tête est donc abandonnée en quelque sorte à elle-même, & s'enclave aisément, d'où nouvelle difficulté pour achever l'accouchement. Deventer ajoute une autre réflexion à celles qu'on vient de lire ; il prétend & l'expérience le confirme que l'obstacle

le plus insurmontable vient de la contraction de la matrice, qui resserre le col à la manière d'un lacs, & la tient immobile au passage; d'où, ajoute-t-il l'étranglement du fœtus & la décollation, qui éxige alors l'usage des crochets pour la tirer de la matrice.

Cependant les accoucheurs qui ont succédé à Deventer, sont d'avis que ce précepte général souffre des exceptions. Ils croient, par exemple, que toutes les fois qu'un enfant est d'un volume considérable, il est dangereux de laisser les bras étendus le long de la tête, parce que le volume de ces parties réunies ne permet pas qu'elles puissent franchir aisément le détroit supérieur, & quelquefois même l'inférieur. Les autres monstruosités exigent aussi des manœuvres particulières; mais ce n'est pas ici le moment d'en entretenir le lecteur.

On est déja prévenu par ce qui précéde, que les vices de conformation qui pourroient apporter quelqu'obstacle à l'accouchement, se réduisent à tous ceux qui augmentent considérablement le volume du fœtus. Car quelle que soit en elle-même sa conformation, & quoiqu'elle s'écarte extrêmement des proportions ordinaires que les parties conservent entre elles, cet état contre nature ne doit point être compté comme une nouvelle difficulté pour l'accouchement, si les parties mal-conformées ne sont pas placées de manière à présenter un volume considérable au passage. C'est ainsi qu'une tête dont l'énorme circonférence ne pourroit s'engager dans les détroits du bassin, rendroit l'enfantement impossible par les voies ordinaires. Il en seroit de même de tous les monstres, dont la configuration opposeroit les mêmes obstacles à l'accouchement.

Dans une circonstance aussi critique, il ne se présente que deux partis entre lesquels on puisse choisir : ou faire l'opération cæsarienne, ou sacrifier l'enfant monstrueux à la conservation plus assurée de la mère. *Voyez* le mot MONSTRE.

J'ai dit plus haut que l'immobilité du fœtus, quoique comptée par des hommes d'un rare mérite, au nombre des causes qui retardent l'accouchement, ne contribuoit en rien à son retard : par conséquent je n'ai rien à ajouter sur ce sujet. La mort de l'enfant n'apporte point non plus de difficultés à sa sortie, si son cadavre ne porte pas les marques d'une putréfaction qui ait causé quelqu'affection morbifique à l'utérus. Dans le cas contraire il survient des accidens dont je rendrai compte au mot *Mort-né*.

Si la tranquillité est néceſſaire à la femme qui vient d'accoucher heureusement & sans un travail difficile ou dangereux; si la promptitude de son rétablissement dépend du repos dont on la laisse jouir après l'*enfantement* : si ce même repos lui devient nécessaire pour éviter toute espèce d'irritation dont l'effet porté sur la matrice pourroit entraîner des accidens redoutables; on juge combien cette précaution est indispensable, quand le travail a été laborieux, quand les manœuvres auxquelles on a été forcé d'avoir recours sont douloureuses & long-tems continuées. Dans ces circonstances difficiles, deux causes concourent ensemble à la naissance des maladies les plus dangereuses : les inquiétudes de l'accouchée & la dureté des mouvemens exercés sur ses organes.

Personne n'ignore combien les affections morales, celles même qui font une impression de plaisir si elle est vive, nuisent à la santé d'une nouvelle accouchée. On sait que la moindre inquiétude, que le plus petit reproche, la rixe la plus légère a causé la mort d'un grand nombre. Tous les auteurs en citent des exemples; & la Motte avec son ingénuité ordinaire, rapporte plusieurs observations, qui constatent cette vérité. On doit donc d'après ces considérations, être extrêmement attentif à dissiper le trouble moral, qui est l'effet immédiat d'un accouchement, dont on craignoit les suites.

La fatigue qu'a éprouvée l'utérus, exige aussi que l'accouchée jouisse du plus parfait repos. On ne peut se dissimuler que les extensions forcées qu'on lui a fait supporter, lui communiquent une irritation violente & la disposent, sinon à une inflammation prochaine, au moins à un spasme qui peut occasionner l'inflammation, parce qu'il s'oppose à la libre issue des vuidanges; d'où il suit que leur diminution & à plus forte raison leur suppression, engorge l'utérus, d'où son inflammation.

Mais quand cette affection morbifique seroit rare dans les circonstances dont j'ai donné les détails, il n'en est pas moins assuré que le spasme, effet nécessaire des grandes douleurs, rendra le dégorgement de la matrice plus difficile. Or pour éviter cet inconvénient, & prévenir la naissance des accidens dont je parlois, je conseille l'usage, 1°. d'injections émollientes dans l'utérus, après que l'accouchement sera terminé. 2°. de fomentations émollientes & narcotiques sur la région hypogastrique qu'on maintiendra avec le bandage de corps. 3°. la fréquence des lotions des parties de la génération avec des décoctions adoucissantes.

La foiblesse d'une femme qui vient d'éprouver un travail pénible & long-tems continué, exige l'emploi d'alimens doux, car c'est en réparant un peu les forces perdues qu'on procure un

repos qui n'auroit pas lieu, si la chaleur du sang devenu effervescent par de vives souffrances, n'étoit pas calmée par une nourriture légere & facile à digérer. Il faut donc donner aux nouvelles accouchées des bouillons nourrissans, afin d'appeller le sommeil & le repos dont elles ont le plus grand besoin.

(CHAMBON)

ENFERMÉ. Partie troisième. Règles sur l'usage des choses non naturelles en général.

Classe deuxième. Hygiène particulière ou règles individuelles.

Ordre premier. Principes relatifs à l'abus, &c.

Enfermé, se dit des personnes qui sont retenues dans quelque lieu, soit volontairement, soit involontairement. Nous parlons ici de ceux qui, par indolence, s'obstinent à mener une vie sédentaire & retirée. En général, ces personnes se privent d'un des plus grands avantages de l'humanité & de la liberté, celui de faire de l'exercice, de changer d'air, & d'en obtenir une santé forte, vigoureuse. On voit que les personnes renfermées habituellement, sur-tout les femmes & les gens de lettres, qui ne trouvent pas les moyens de faire intérieurement de l'exercice, ont un mauvais teint, digerent difficilement, sont sujettes à des engorgemens, & à d'autres accidents, qui seront développés, lorsque nous parlerons du régime des femmes, & des gens de lettres. Voyez ces mots.

On peut encore dire que toutes les substances qui sont utiles à l'homme & qui sont long-tems enfermées peuvent, sinon se gâter & se corrompre, au moins perdre beaucoup de leurs qualités, acquérir une humidité malfaisante, qu'elles perdent bientôt, quand elles sont exposées au soleil ou au grand air. C'est une attention qu'on doit avoir pour certains alimens cuits & non cuits, pour les substances qui peuvent devenir alimentaires, pour les habitations, pour les meubles, & pour les vêtemens dont l'homme fait usage. *Voyez* les mots HABITATION, HABILLEMENT, ALIMENT.

(MACQUART.)

ENFLAMMANS. (*Mat. Méd.*) Les *enflammans*, *inflammantia*, sont toutes les substances capables de produire une inflammation à la peau. *Voyez* les mots ESCAROTIQUES, RUBÉFIANS, VÉSICATOIRES.

(FOURCROY.)

ENFLAMMÉ. (*adj.*) Attaqué d'inflammation; l'œil enflammé; la gorge enflammée.

(CAILLE.)

ENFLAMMER. (S') On dit que telle partie du corps s'enflamme, lorsque l'inflammation commence. *Voyez* INFLAMMATION.

(CAILLE.)

ENFLURE (L') est un amas de fluide aérien ou aqueux, qui éléve la peau au-dessus de son niveau ordinaire dans l'état de santé, soit que cet amas s'étende à toute la surface du corps, soit qu'il n'ait lieu que dans quelques-unes de ses parties.

Si c'est la sérosité ou toute autre humeur aqueuse qui gonfle le tissu cellulaire, on appelle l'enflure qui en est formée, anasarque ou leucophlegmatie ; mais il ne faut pas confondre, comme on le fait souvent, ces deux espèces d'hydropisies : la diversité des causes qui les produisent, & les phénoménes qui les accompagnent influent trop sur la connoissance & sur le traitement de ces maladies, pour ne pas les distinguer.

Dans la leucophlegmatie, en effet, la couleur de la peau est pâle & plombée, le corps est engourdi, le pouls languissant & petit; les vaisseaux sanguins sont peu apparens, l'urine est peu colorée, & souvent trouble; la respiration est laborieuse; l'habitude du corps est molle, flasque & froide; l'enflure est pâteuse; elle céde aisément à l'impression des doigts, & elle se manifeste assez également par tout le corps.

Dans l'anasarque, au contraire, l'*enflure* commence par les pieds & gagne successivement les parties supérieures; elle est séreuse, quelquefois emphysematique, toujours très-dure, particulièrement au bas des jambes. L'urine est souvent rouge, briquetée, & le pouls élevé; la gêne de la respiration accompagne presque toujours l'anasarque comme la leucophlegmatie.

D'après ces remarques, on peut établir sans crainte d'être contredit, que les causes les plus ordinaires de l'anasarque sont la pléthore rouge, les spasmes & l'irritation, avec l'affection invétérée & la lésion grave d'un ou de plusieurs viscères; & que la leucophlegmatie, au contraire, tient spécialement à la qualité lente & pituiteuse & froide des humeurs, & à l'inertie du tissu cellulaire; qu'elle peut être néanmoins quelquefois compliquée avec la lésion des viscères, & si cela n'arrive pas fréquemment, c'est que les tempéramens pituiteux, froids & lâches, ayant naturellement plus de disposition à l'*enflure*, il en résulte très-aisément la leucophlegmatie simple & sans aucune autre complication; au lieu que dans les constitutions sanguines & bilieuses, le tissu cellulaire étant plus robuste, & ne cédant que difficilement aux efforts qui sont dirigés contre lui, il ne peut s'y faire d'infiltration que

quand ils ſont très-répétés, ce qui ſuppoſe déja une cauſe grave & permanente, comme la léſion de quelque viſcère.

D'après ces connoiſſances, on comprend que le traitement de ces deux eſpèces d'hydropiſies eſt tellement lié au traitement général des hydropiſies, qu'il n'en peut être avantageuſement ſéparé.

C'eſt pourquoi nous renvoyons à cet article tout ce qui concerne ultérieurement ces deux maladies. *Voyez* HYDROPISIE, (*traitement pour.*)

Quand il n'y a qu'une petite partie du corps qui eſt enflée, on appelle cette *enflure* œdème, & bouffiſſure ſi elle affecte le viſage. *Voyez* ŒDÈME, BOUFFISSURE.

Si c'eſt l'air renfermé ſous la peau qui eſt la matière de l'*enflure*, on l'appelle emphysème. *Voyez* EMPHYSEME.

En traitant l'article hydropiſie, nous nous propoſons de faire connoître les cauſes qui déterminent l'*enflure* & ſes diverſes eſpèces, les accidens que l'*enflure* peut occaſionner, & les moyens de les écarter : on y prouvera ſur-tout que l'augmentation de l'*enflure* n'eſt pas toujours d'un préſage fâcheux, & qu'elle eſt même quelquefois néceſſaire pour obtenir la guériſon parfaite de l'hydropiſie. (MAHON.)

ENFLURE (*des yeux, des paupieres.*) Cet état appartient à toutes les tumeurs qui peuvent accroître le volume de ces parties. (*V.* TUMEUR.)

(M. CHAMSERU.)

ENGASTRIMANDRE, ſ. m. (*Pathologie.*) C'eſt la même choſe qu'Engaſtrimythe, qui ſignifie *qui parle en-dedans du ventre*, de ἐν, *dans*, γαστὴρ, *ventre*, & μυθος, *parole*. Les latins ont rendu ce mot par celui de *ventriloquus*.

Hippocrate parle d'un pareil état comme d'une maladie. D'autres prétendoient que c'étoit une eſpèce de divination : d'autres l'attribuoient à l'opération ou à la poſſeſſion d'un eſprit malin ; & d'autres enfin à l'art & au mécaniſme. *Voyez* VENTRILOQUES.

(M. MAHON.)

ENGELURE. *Perniones.* (méd. prat.) *Erythema pernio* de Sauvages. Claſſe 1e, ordre 3e, genre 11e, eſpèce 4e. *Erythema à frigore* de Cullen, claſſe première, ordre ſecond, genre ſeptième. χείμεθλα, χίμεθλα, χίμεθλα, χύμεθλα, χέμεθλη, πτερνιον, πθερνὶση. Les *engelures* ſont des tumeurs qui viennent en hiver aux doigts des mains, des pieds, aux talons, au nez, aux oreilles & aux lèvres. Ces tumeurs ſont accompagnées d'inflammations, de douleurs, de démangeaiſons, & finiſſent quelquefois par s'ulcérer. Celles qui attaquent les talons, ſe nomment *mulès.* Le nom d'*engelure* a été donné à ces tumeurs, parce que c'eſt dans le tems du froid & de la gelée qu'elles paroiſſent.

Ces tumeurs peuvent ſe préſenter en quatre différens états. 1°. Au commencement, il paroît aux parties qui en ſont affectées un gonflement avec rougeur, douleur, chaleur, & démangeaiſon. La partie gonflée céde à la preſſion; mais elle ſe remet & garde peu la marque du doigt. C'eſt *l'engelure* œdémateuſe. 2°. Le gonflement continuant, la chaleur & la douleur augmentent à proportion, & la partie devient rouge, de telle manière pourtant qu'elle blanchit quand on y applique le doigt. C'eſt *l'engelure* éryſipélateuſe. 3°. Dans la ſuite le gonflement, la chaleur & la rougeur vont en augmentant, & alors la partie affectée conſerve ſa rougeur malgré la compreſſion, c'eſt *l'engelure* phlegmoneuſe. 4°. Enfin il ſe forme quelques cloches qui détachent l'épiderme, & *l'engelure* commence à ſe crevaſſer, & à dégénérer en ulcère, c'eſt alors qu'elle porte le nom *d'engelure* ulcérée. Telle eſt la diviſion donnée par Aſtruc. Séverinus a diviſé les *engelures* en ſimples & en malignes. Les *engelures* ſimples ſont celles qui arrivent à un ſujet ſain. Les *engelures* qu'il appelle malignes, ſont celles qui arrivent à un ſujet qui a déja une diſpoſition à la cachexie, au ſcorbut, à la mélancholie. Les *engelures* ſimples ne s'ulcerent pas, elles repréſentent une tumeur fort rouge, dont la rougeur diſparoît par la preſſion du doigt; ce qui les diſtingue des autres tumeurs de même caractère, ſont un prurit continuel & vif, accompagné quelquefois d'une pulſation ſourde, ſur-tout lorſqu'on approche du feu; mais qui ſe rallentit peu à peu. Cette démangeaiſon eſt très douloureuſe & incommode, lorſque les parties malades commencent à s'échauffer dans le lit ; mais elle s'appaiſe & devient ſupportable lorſque la chaleur s'eſt répandue également dans toutes les parties. Les *engelures* ont ordinairement peu d'étendue; mais quelquefois il y en a pluſieurs qui paroiſſent en même tems, & qui ſe réuniſſant, occupent un eſpace aſſez grand : le pied, le talon & les doigts en ſont couverts, de ſorte qu'on prendroit toutes ces tumeurs pour une ſeule; il n'eſt pas rare alors de voir ſurvenir la fièvre.

Les *engelures* jamais n'arrivent qu'à la ſuite du froid que l'on a éprouvé, parce qu'alors la tranſpiration eſt ſupprimée, & que cette humeur devenant plus épaiſſe coule plus lentement dans les vaiſſeaux, y ſejourne, & donne lieu au gonflement de ces vaiſſeaux & même de la peau; ce gonflement

gonflement n'eſt qu'œdémateux dans le commencement, la couleur de la partie affectée n'eſt pas changée, & quoiqu'elle ſoit molle, elle a pourtant du reſſort, parce que la lymphe qui croupit dans ſes vaiſſeaux ne les a pas encore entièrement relachés. L'engorgement de la lymphe continuant & même augmentant, les vaiſſeaux lymphatiques compriment les veines voiſines, la circulation du ſang eſt retardée, la tumeur acquiert une rougeur ſenſible, mais capable de diſparoître par la preſſion, & alors les *engelures* ſont éréſipélateuſes. La même cauſe continuant d'agir, la ſtagnation du ſang augmente & ſe communique au tiſſu cellulaire; alors il y a une véritable inflammation accompagnée de rougeur, chaleur, & douleur, & alors les *engelures* ſont phlegmoneuſes. Enfin il ſuinte des vaiſſeaux lymphatiques trop engorgés, ou des vaiſſeaux ſanguins, quelques gouttes de ſéroſité qui étant retenues ſous l'épiderme cauſent des cloches, qui lorſqu'elles crevent ſont ſuivies de gerſures de la peau qui ſe terminent en ulcères, dont il ſort un pus aſſez abondant, mais toujours ſéreux, & c'eſt ce qui conſtitue les *engelures* ulcérées. Les extrémités ſont plus expoſées aux *engelures* parce qu'étant plus éloignées du cœur, le ſang, avant que d'y aborder a perdu la plus grande partie de ſon mouvement & de ſa chaleur, & par conſéquent la lymphe qui en a perdu de même, s'y arrête plus facilement; de plus, ces parties ſont le plus expoſées à l'impreſſion du froid, tant par leur ſituation, que par leur peu de volume. La peau des enfans, des vieillards, & des femmes, eſt plus propre à être attaquée d'*engelures*, ainſi que celles des perſonnes pituiteuſes, & qui ne boivent que de l'eau, parce que ces perſonnes ont la peau plus humide, & que cette humidité eſt facilement répercutée dans le tiſſu cellulaire, & qu'elles ont la lymphe plus épaiſſe, plus viſqueuſe, plus aiſée à s'épaiſſir. Les perſonnes qui négligent ſur elles la propreté, ſont plus ſujettes que d'autres à avoir des *engelures*, parce que leur peau eſt plus ſujette à retenir l'humidité de l'atmoſphere. Les *engelures* ſont auſſi plus communes, par la même raiſon dans les endroits humides, marécageux. Les alimens & certaines maladies, telles que la cachéxie, une diſpoſition ſcorbutique peuvent auſſi contribuer à produire cette maladie, & la rendent plus difficile à guérir. On a ſouvent vu des perſonnes ſujettes aux *engelures*, en être entièrement délivrées en changeant d'habitation & de régime, ou en acquérant plus de force, plus de vigueur, & un tempérament plus ſec, plus ſanguin, ou plus bilieux. D'après ce qui a été dit, le diagnoſtic des *engelures* & de leurs différens états, eſt très-aiſé à porter. Les *engelures* ſont preſque toujours ſans danger, cependant on en a vu quelquefois qui ont été ſuivies de carie aux os, ou de gangrene, mais ces accidens ſont très-rares. Il eſt très-difficile de guérir les *engelures* tant que dure le froid, à moins qu'on ne s'y prenne de bonne heure, ou qu'on n'apporte une attention particulière à éviter les impreſſions du froid; mais auſſi dès que le tems devient plus doux, elles guériſſent preſque d'elles-mêmes.

Curation.

Le traitement des *engulures* renferme trois indications. 1°. De préſerver de ce mal avant qu'il arrive, ceux qui y ſont ſujets. 2°. De le guérir promptement quand il eſt arrivé, & dans le tems que les *engelures* ne ſont encore qu'œdémateuſes, éréſipélateuſes, ou phlegmoneuſes. 3°. Enfin de le guérir, quand les *engelures* ſont ulcérées.

On remplit la première indication par les moyens ſuivans. 1°. Il faut exhorter les perſonnes qui y ſont ſujettes à ſe garantir du froid avec ſoin & ſur tout à ne point ſe chauffer imprudemment, quand on a grand froid, ni à ſe refroidir tout-à-coup quand on a très-chaud. On ſait par expérience que le paſſage ſubit d'un état à l'autre, eſt la cauſe la plus commune des *engelures*, ſur-tout quand on s'y expoſe fort ſouvent comme ſont les enfans. 2°. Si on eſt ſujet aux *engelures* des doigts des pieds ou des talons, on portera des chauſſures de peau avec le poil, & ſi c'eſt aux mains des gants de même nature; on gardera ces chauſſures ou ces gants jour & nuit. 3°. On aura dès ce moment recours à l'électricité comme nous le dirons plus bas dans un article particulier. 4°. On trempera deux fois le jour les parties affectées, dans la décoction de raves ou de navets, ou dans la mixture ſuivante. Prenez un ou deux navets cuits ſous la cendre, pelez-les & écraſez-les avec de la graine de moutarde en poudre, puis ajoutez-y une cuillerée d'eſprit-de-vin camphré, jettez le tout dans une chopine d'eau bouillante, & ſervez-vous de cette mixture lorſqu'elle ſera tiéde. 2°. Si ces précautions ſont inutiles, & qu'on ne puiſſe pas prévenir la formation des *engelures*, on aura recours à des moyens plus efficaces : 1°. On emploiera le liniment ſuivant avec ſuccès. Prenez d'eſprit-de-vin camphré deux onces, d'eſprit volatil de ſel ammoniac deux gros, d'huile de pétrole noire une once, mêlés. On baſſine les parties malades avec des linges trempés dans ce liniment. 2°. On emploiera auſſi avec ſuccès les bains d'eau tiéde, dans laquelle on a fait fondre un peu de ſel alkali. Il faut éviter comme dangereux & très-douloureux le moyen propoſé par Celſe, qui eſt d'approcher le plus près qu'il eſt poſſible de la partie malade un morceau de cuivre rougi au feu. 3°. On continuera l'électricité qui certainement arrêtera les progrès du mal. 4°. Enfin ſi malgré tous ces ſoins il arrivoit que les *engelures* ſe crevaſſent, & s'ulcéraſſent, on auroit recours aux onguents ſui-

vans : 1°. au cérat joint à du sucre en poudre que l'on étend sur de la charpie, après avoir lavé les *engelures* avec le vin chaud, ou le vin aromatique, ou l'eau de chaux à laquelle on a ajouté quelques gouttes d'eau-de-vie camphrée. On peut aussi se servir de l'emplâtre de Céruse, ou de Diapalme, ou d'un onguent fait avec l'huile de cire, la résine de pin, & la colophone fondus ensemble, ce qui est propre à déterger & consolider. Si l'ulcère pénétre jusqu'à l'os, il faut dans ce cas panser avec un plumaceau imbibé d'un peu d'esprit-de-vin, & de teinture de myrrhe : quelquefois on est obligé de panser les *engelures* ulcérées comme une plaie, & alors on commence par les laver avec les eaux sulphureuses naturelles ou artificielles, ou avec la décoction de scordium & d'aristoloche, puis on emploie successivement, le digestif, le baume d'Arcéus, le baume brun, le baume vert suivant l'état de la plaie, & on applique par-dessus ces emplâtres, un cataplasme fait avec la farine de seigle, & l'eau végéto-minérale. On a soin de frotter les parties voisines avec de l'esprit de vin camphré ou le liniment décrit ci-dessus. On purge de tems en tems avec le mercure doux. Quelquefois on est obligé d'employer le quinquina intérieurement & extérieurement. Si les *engelures* avoient pour cause la mélancolie, la cachéxie, ou le scorbut, il faudroit alors employer les remèdes qui conviennent dans la guérison de ces maladies.

De l'usage de l'electricité dans la cure des Engelures.

Sauvages qui a été un des premiers à appliquer l'électricité au traitement des maladies, reconnut bientôt son efficacité contre les *engelures*; elle se manifesta aux yeux de cet observateur dans la personne d'un homme attaqué de paralysie, auquel il administroit l'électricité pour cette maladie; cet homme était en même tems incommodé d'*engelures*, il en fut promptement délivré, quoique le traitement électrique eut été général, & n'eut point été spécialement dirigé sur les parties attaquées d'*engelures*. Sauvages répéta la même expérience sur divers sujets, elle fut suivie du même succès. Elle l'a été généralement depuis par la plupart des Électriciens, & entre autres par Partington & Mauduyt, qui ont reconnu l'efficacité de l'électricité contre les *engelures*, & qui ont reconnu; 1°. qu'elle les prévient & en garantit; 2°. qu'elle guérit ceux qui en sont attaqués, quelque graves & quelqu'invétérées qu'elles soient. On prévient les *engelures*, si au retour de l'automne, & aux premières atteintes du froid, les enfans, les adolescens, les adultes même qui y sont sujets tous les hivers, ont recours pendant huit jours au traitement électrique, s'ils en usent également pendant le même tems, lorsque dans l'hiver ils éprouvent les premières atteintes du mal, comme picotement, cuisson, chaleur, gonflement, rougeur. Ce fait a été constaté à Paris par Mauduyt & Géraud médecins de la faculté de Paris. Le second prenoit soin de la santé des enfans d'une pension nombreuse en éleves; plusieurs avoient été guéris d'*engelures* l'hiver précédent par l'électricité, il y en avoit qui depuis plusieurs années y étoient constamment sujets au retour de chaque automne, & quelques-uns qui passoient leur hyver dans la chambre retenus par les *engelures*. Géraud fit conduire ces enfans chez Mauduyt qui leur administra l'électricité à la fin d'octobre. Quelques-uns qui éprouverent des atteintes d'*engelures*, eurent aussi-tôt recours à l'électricité pendant l'hyver, & aucun n'eût d'*engelures*.

Pour prévenir les *engelures* par l'électricité, on place le sujet sur un isoloir, on met le sujet en communication avec le conducteur, & on lui tire une fois par jour, durant quatre à cinq minutes, & pendant sept à huit jours, des étincelles des parties sujettes aux *engelures*, ou sur lesquelles il a déja ressenti les symptômes qui les annoncent. Lorsqu'on n'a pas prévenu les *engelures*, ou elles sont fermées ou elles sont ouvertes; dans le premier cas, on les traite comme il a été éxposé dans l'article précédent; mais on fait les séances plus longues, de six à huit minutes pour chaque partie affectée, & on répéte les séances tous les jours pendant quinze, vingt, ou trente jours, terme avant lequel elles sont constamment dissipées. Si les *engelures* sont ouvertes, ulcérées, suppurantes, les étincelles produiroient des douleurs trop vives, on n'en tire pas, on n'isole pas le malade, on le fait asseoir près du conducteur; une chaîne métallique, entourée d'un ruban de soie, attachée par un bout au conducteur, tient par l'autre bout à l'anneau d'une tige de métal longue de quelques pouces, arrondie, bien polie, & terminée par une pointe qui n'est pas très-aiguë; un manche de verre long de sept à huit pouces, soutient la pointe de métal qui y est soudée par le moyen d'une virole. On présente la pointe, le plateau étant en rotation à un ou deux pouces de la partie malade mise à nud, il sort de la pointe un courant de fluide qui produit sur la partie malade la sensation d'un vent frais; on a soin de tenir la pointe à un éloignement (suivant la force de l'électricité) tel qu'il n'y ait pas d'étincelle, & seulement un souffle continu; on varie l'aspect de la pointe avec la partie malade de manière que le souffle tombe successivement sur toutes les parties de la plaie : on électrise tous les jours, chaque séance est de cinq à six minutes pour chaque partie malade, la durée du traitement dépend de l'intensité, de l'ancienneté de la plaie, si elle est peu considérable en tout sens & récente, douze ou quinze jours, même moins, suffisent pour guerir. Si la plaie est fort large, très-profonde, si les

bords en sont épais, durs, renversés, il faut quelquefois un mois, six semaines de traitement. Un boursier du collége de Montaigu, dans le cas qui vient d'être décrit, avoit à la malléole une *engelure* ulcérée qui avoit laissé les muscles à découvert, il a été guéri en deux mois. Plusieurs de ses collégues qui avoient des *engelures* ulcérées moins graves ont été guéries plutôt, à diverses époques, quoique tous & le plus malade ayent été traités dans les mois de décembre & janvier, que la terre fut couverte de neige, qu'il fit un froid très-rude, pendant la moitié du tems que dura leur traitement, & qu'aucun ne s'abstint des jeux dans la cour du collége aux heures de récréation.

(ANDRY.)

ENGISOMA (*s. m.*) Galien appelloit ainsi une fracture du crâne, au milieu de laquelle l'os comprime la membrane. *Voyez* GORRÆI *definit. medica*, & le dict. de chirurgie.

(MAHON.)

ENGORGEMENT (*s. m.*) (*Pathologie.*) se dit des vaisseaux du corps humain remplis, distendus par des fluides trop abondans ou trop épais pour pouvoir y circuler avec rapidité. *L'engorgement* a lieu dans toute sorte d'obstructions. *Voyez* OBSTRUCTION.

(*A. E.* MAHON.)

ENGOURDISSEMENT. Stupeur, est une sensation plus incommode que douloureuse, que l'on éprouve dans une ou plusieurs parties du corps, avec difficulté ou impuissance de mouvoir la partie ainsi engourdie; en même tems le sentiment du toucher est affoibli, ou même entièrement détruit; quelquefois il se joint un fourmillement semblable à une multitude de petites piqûres qui se succéderoient dans toute l'étendue de la partie sans interruption. *L'engourdissement* est général ou particulier; le premier est un symptôme précurseur des maladies soporeuses, de l'apoplexie & de la paralysie; il dénote la plénitude & l'engorgement de tout le systême vasculaire, & la compression qui en résulte à l'origine & dans le trajet des nerfs. Le second peut dépendre des mêmes causes que l'*engourdissement* général. Alors il a lieu sans aucune cause extérieure sensible. C'est ce que l'on observe dans les personnes pléthoriques & d'un embonpoint excessif, qui éprouvent, tantôt dans une partie du corps, tantôt dans une autre, de fréquents *engourdissemens*, qui sont toujours d'un fâcheux présage, & qui présentent la même indication, celle de diminuer la pléthore par les saignées & les évacuants. Le plus souvent l'*engourdissement* particulier est dû à des causes accidentelles: alors il ne présente aucun danger & se dissipe aisément lorsque la cause qui l'a produit ne subsiste plus. Ainsi les ligatures, les compressions sur-tout dans les endroits où les nerfs sont plus à découvert; une position vicieuse dans laquelle tout le poids du corps porte sur un membre; la flexion, l'extension, & même dans toute attitude, l'immobilité, trop long-tems prolongées, donnent lieu à l'*engourdissement* particulier d'un ou de plusieurs membres; quelques frictions, & sur-tout le changement de position, suffisent pour le dissiper entièrement. Il se fait quelquefois dans les muscles une contraction subite, avec une douleur très-aiguë, & impossibilité de mouvoir la partie; c'est ce qu'on appelle la crampe, & qui est différente de l'*engourdissement* auquel cependant elle se joint assez souvent. L'onglée, ou la douleur assez vive, accompagnée d'une espèce de stupeur qui affecte petit à petit les extrémités exposées trop long-tems à un grand froid, doit être distingué de l'*engourdissement* & de la crampe. Dans quelques fièvres éruptives, & sur-tout dans la miliaire, l'*engourdissement* de quelques parties du corps, avec un sentiment de piqûre, est un symptôme précurseur de l'éruption. L'*engourdissement* le plus remarquable est celui qui se fait sentir dans tout le bras, lorsqu'on touche le dos de la torpille, soit immédiatement, soit médiatement avec un bâton ou tout autre corps, pourvu qu'il soit conducteur d'électricité; aussi a-t-on comparé ce phénomène à une commotion électrique, avec d'autant plus de raison, qu'il est presque nul, si l'attouchement se fait par quelque corps non conducteur, comme la cire.

(LAPORTE.)

ENGOURDISSEMENT (*s. m.*) Hygiène.

Partie III. Règles générales sur les objets dits non naturels.

Classe I. Règles qui regardent l'homme, considéré individuellement.

Ordre III. Principes relatifs à l'irrégularité de quelques fonctions.

L'*engourdissement* est une espèce de stupeur que caractérise une sensation désagréable, accompagnée de la diminution du tact. C'est un genre d'accident qui a lieu toutes les fois qu'on comprime fortement quelque gros tronc de nerfs, ou lorsqu'on éprouve un froid considérable. Il n'est pas besoin d'observer qu'on fait cesser l'*engourdissement* en en faisant cesser la cause; ainsi, lorsqu'on aura ramené la chaleur, éloigné la compression, on en sera débarrassé.

Lorsque l'*engourdissement* reparoît souvent, & qu'il n'est pas dû seulement aux causes dont nous venons de parler, plusieurs auteurs, entr'autres Sauvages, croit qu'il devient l'avantcoureur de

quelques maladies sérieuses, telles que la colique de Poitou, l'ergot, l'apoplexie, &c.

ENGRAISSER, devenir gras. (Hygiène.) *Voyez* CORPULENCE.

(MACQUART).

ENGRUMELER, (S') *v. act. Concrescere*, se mettre en grumeaux. Le sang *s'engrumele*. Le lait de cette nourrice s'est *engrumelé*. Dict. de Lavoisien.

(MAHON.)

ENGRUMELER. (S') (*Médecine pratique*) On dit que le lait est *engrumelé* quand il a perdu sa liquidité & qu'il s'est épaissi au point de former de petites masses qui acquierent plus ou moins de solidité. Il paroît que dans cette opération le lait souffre une sorte de décomposition; car il perd sa partie aqueuse, qui se sépare absolument du liquide; la partie caseuse & butireuse se confondent & s'unissent ensemble, & prennent souvent une grande fixité. Peut-être que le passage de l'état de liquidité, à celui dont nous parlons, n'a pu avoir lieu sans une fermentation particulière, & qui est la fermentation acide.

Ce qu'on observe dans les opérations par lesquelles on caille le lait, prouve cette assertion; & le caillement (si l'on peut parler ainsi) qui s'opère dans les vaisseaux remplis de lait, dans les glandes & dans le tissu cellulaire, se comporte de la même manière que celui qu'on prépare dans des vaisseaux pour les usages de la vie. En effet, le lait n'acquiert de la consistance dans les parties animales qui le contiennent, qu'en laissant échapper une sérosité qui a tous les caractères du petit lait, & qui offre particulièrement les phénomènes de la fermentation acide: cette dernière proposition est prouvée par l'odeur acidule qui s'exhale des malades.

Si le lait n'éprouvoit pas un grand changement dans ses parties constituantes, au moment où il se caille, la partie butireuse ne s'uniroit pas étroitement avec la caseuse pour former une substance qui paroît homogène. On reconnoîtroit donc encore ces deux corps par les principes qui les caractérisent, & l'on parviendroit à les séparer facilement au moyen de leur mélange avec l'eau, & en les agitant pour aider leur désunion. Il n'en est pas ainsi; ils ne se séparent plus; ils sont mêlés intimement l'un à l'autre.

La perte de la sérosité est aisée à concevoir, puisque les sueurs prouvent qu'elle se dissipe par la voie que lui offrent les vaisseaux cutanés: d'où l'endurcissement extrême de la masse coagulée; endurcissement facilité par l'effet de la chaleur, qui devient d'autant plus considérable que l'engorgement est plus étendu, plus douloureux, plus inflammatoire, &c. D'où enfin l'irrésolubilité de la matière coagulée, si l'excès de chaleur en a séparé la plus grande proportion de sérosité qui la tenoit en dissolution; d'où enfin la dégénérescence en ulcère cancéreux, parce qu'elle est incapable de rentrer dans les voies de la circulation, si elle n'a pas été détruite antérieurement par une suppuration abondante & de longue durée.

Ces propositions qui sont le résultat de la simple observation, acquièrent un caractère de vérité incontestable, en les rapprochant des faits que nous fournit la physique analytique. Nous tirerons ces faits des mémoires qui ont été fournis à la société de médecine.

J'ai dit plus haut que la coagulation du lait n'avoit lieu que par le développement de la fermentation acide; la preuve de cette vérité se tire des moyens économiques qu'on emploie journellement pour opérer cette coagulation; il est inutile d'en faire l'énumération, parce qu'ils sont connus de tout le monde. On remarque également dans la coagulation du lait des mammelles que cet accident est accompagné d'une sueur ou d'une moiteur manifestement acide. La fermentation est donc développée au moment où la coagulation a lieu: en observant avec exactitude ce qui se passe chez une nouvelle accouchée, on remarque que l'odeur acide qui s'exhale d'elle, précède le moment où le lait se coagule; car dès qu'il monte aux seins en une certaine quantité, cette odeur devient sensible.

A cette cause de coagulation, il est important d'en ajouter une autre qui dérive de l'effet même de la chaleur. Il est démontré par des expériences très-multipliées que la chaleur seule suffit pour opérer le caillement du lait. Or la fièvre qui a lieu chez les nouvelles accouchées, occasionne cette chaleur si favorable au caillement du lait. On observera cependant qu'avant la fièvre ordinaire à cet état, le lait est souvent coagulé, parce qu'il suffit pour éprouver ce changement, que son abondance dans le tissu des mammelles, détermine un gonflement douloureux; & de la douleur nait une chaleur locale véhémente qui donne lieu au caillement.

De quelque manière qu'on conçoive la coagulation de ce liquide, la partie butireuse s'unit intimement avec la caseuse, pour former une masse homogène. Car elle n'a pas dans les vaisseaux des seins, la possibilité de se séparer comme cela arrive dans du lait qu'on conserve en grande masse, & qui n'est plus soumis aux loix de la circulation. D'ailleurs dans ce dernier cas même, si la coagulation est prompte, la crême reste intimement mêlée à la partie caseuse, & ne s'en sépare plus. Or ce phénomene nous explique encore comment il arrive que les congeſ-

tions laiteuses résistent si puissamment aux fondans les plus actifs, quand leur solidité est considérable. Nous concevons encore pourquoi l'inflammation des tumeurs laiteuses se comporte si différemment des autres congestions inflammatoires. Mais ce qui acheve de nous donner une juste idée de la facilité avec laquelle elles dégénèrent en *squirre*, c'est qu'il est constaté par un grand nombre de faits que la partie caseuse du lait acquiert par son desséchement une solidité extrême, à la manière de la partie glutineuse du froment ou de la colle extraite des parties animales. Aussi son analyse donne-t-elle des produits semblables à ceux qu'on retire des substances que je viens de nommer.

Les mêmes raisons nous apprennent en quoi consiste la difficulté de dissoudre ces congestions; mais ce n'est pas ici le lieu de traiter cette matière plus au long. Je donnerai sur cet objet des détails plus étendus, en parlant des tumeurs des mammelles. Je dirai aussi comment le froid occasionne des congestions laiteuses; je dirai quelle est l'espèce d'obstruction qui résulte des différentes causes énoncées dans cet article, & le plan de curation qui leur convient.

On entend cependant plus généralement par lait engrumelé, une portion de ce liquide arrêté dans ses vaisseaux, & ayant acquis quelque consistance, formant par conséquent des inégalités qu'on distingue au toucher, mais qui sont d'une médiocre étendue. Cet état ressemble parfaitement à celui qu'on désigne sous la dénomination de *poil*. Voyez ce mot. En effet la curation en est absolument la même. Il s'agit de rendre les seins plus souples par les applications des émolliens, & diminuer en même tems la densité de ces petites masses laiteuses; on dégage les seins par la suction, pour prévenir le gonflement qui en deviendroit excessif. On attire ainsi au dehors le lait qui s'épaissiroit dans ses vases, & qui auroit acquis un véritable caillement, d'où les accidens inhérens à ce dernier état.

Mais on observera que ces moyens préservatifs ne réussissent qu'au moment où le lait commence à s'*engrumeler*; car dès qu'il est devenu plus solide, & qu'il est coagulé, le traitement comme les accidens, sont bien différens: il faut alors se comporter comme on le feroit dans la curation des tumeurs laiteuses des mammelles. *Voyez* cet article. (CHAMBON.)

ENGUÉHARD, (André) né à Vire en Basse-Normandie, du diocèse de Coutances, docteur de la faculté de Paris en 1678, professeur au collége de France en 1680, où il donna des leçons jusqu'à sa mort. Il étoit très-recherché dans Paris, & la confiance qu'il acquit & qu'il méritoit, lui procura beaucoup d'occupations. Il mourut le 1er. février 1710.

ENGUEHART. (*Jean Baptiste*) Né dans le diocèse de Coutances; il fut reçu bachelier le 31 octobre 1704, à la faveur d'un Jubilé; il eut le second lieu de licence & reçut le bonnet de docteur le 13 Octobre 1706. *Enguehart* étoit d'une santé délicate, l'excès du travail acheva de l'altérer; il mourut dans sa patrie, le 26 juillet 1718. Ce médecin étoit d'une grande espérance; il fut reçu fort jeune de l'académie des sciences, & médecin de l'hôtel-Dieu. Egalement instruit dans la médecine & la chirurgie, il avoit étudié cette dernière science avec soin, & en pratiquoit les opérations avec une dextérité singuliere. (ANDRY.)

ENKAFATRAHE. s. m. (*mat. méd.*) C'est le nom d'un arbre qui se trouve dans l'isle de Madagascar, dont le bois est verdâtre & rempli de veines, & qui répand, dit-on, une odeur fort agréable & semblable à la rose. On prétend qu'en l'écrasant sur une pierre avec de l'eau, & appliquant ce mélange extérieurement sur le cœur ou sur la poitrine, c'est un remède souverain contre les foiblesses & les palpitations. Hubner, *dictionnaire universel.* (MAHON.)

ENTERITIS. (*ordre nosologique & physique médicale.*)

Class. III, *Plegmasiæ.* Ord. II, *Membranaceæ.* G. 15, de Sauvages. C'est le 16e genre de Cullen, qui définit ou décrit ainsi l'*enteritis. Pyrexia typhodes; dolor abdominis pungens, tendens, circa umbilicum torquens; vomitus, alvus pertinaciter adstricta.*

L'inflammation des intestins, (*enteritis*) est une maladie que l'on observe très-fréquemment; elle est plus connue sous le nom d'inflammation de bas ventre. Sa fréquence n'étonnera point, si on considère que le nombre de vaisseaux sanguins qui se distribuent aux membranes du canal alimentaire est très-considérable, & que d'ailleurs les autres causes de l'inflammation ont un accès facile vers ces parties. Les intestins grêles y sont plus exposés que les gros, soit qu'ils soient plus fournis de vaisseaux, soit parce que les substances nuisibles y abordent immédiatement en sortant de l'estomac, soit parce qu'ils sont situés plus à la superficie, soit enfin parce que les gros intestins étant destinés à recevoir le résidu grossier des alimens, & étant pourvus en conséquence d'un mucus plus abondant, sont moins sensibles à l'impression des corps qui pourroient leur nuire.

Nous ne nous étendrons point ici sur les causes générales des inflammations. *Voyez* INFLAMMATION. Nous remarquerons seulement que la fièvre qui en est un des effets ou symptômes, peut aussi en être la cause, en ce que le changement qu'elle détermine dans les humeurs, fait que ces humeurs se portent ensuite vers certains organes & particulièrement vers les intestins, où elles

produisent tantôt des dissenteries, tantôt des épreintes, qui ne sont point accompagnées de déjections, quelquefois des douleurs atroces. Sydenham vouloit même que la véritable *passion iliaque* fut celle où, après l'attaque fébrile, des humeurs âcres & de mauvais caractère se jettoient sur les premières voies, tandis que la fausse *passion iliaque* étoit occasionnée ou par l'endurcissement des matières fécales, ou par une hernie. Quoique les différentes matières susceptibles d'intercepter la continuité du canal intestinal, puissent devenir des causes d'inflammation de cet organe, en en distendant, outre mesure, les membranes; cependant il est rare qu'elles produisent de cette manière une maladie aiguë, à moins qu'elles n'ayent en même tems un caractère très-acrimonieux. Leur effet sera plutôt alors quelque affection de nature chronique & de difficile guérison. Galien cite à l'appui de cette doctrine un exemple qui lui fut personnel. Il éprouvoit dans le bas ventre une douleur cruelle, comme si on le lui eut perforé. Il prit de l'huile de rue, qui lui fit rendre par les selles une matière semblable, pour la couleur & la consistance, à du verre en fusion: cette évacuation le soulagea à l'instant. Cette pituite n'auroit pu certainement occasionner des douleurs aussi atroces, si elle n'eut pas été en même tems d'une qualité acrimonieuse. C'est donc principalement à l'acreté des matières contenues dans les intestins que leur inflammation doit son origine.

Ces matières s'y trouvent, ou par la déglutition, ou par métastase.

Les alimens, les boissons, les assaisonnemens, les médicamens, les poisons, peuvent causer l'inflammation des intestins. Si celle-ci n'est pas toujours précédée de l'inflammation de l'estomac, c'est parce que ce viscère se trouve alors défendu par d'autres matières, & que ses membranes ne sont pas, comme celles des intestins, garnies de replis, dans les enfoncemens desquels la matière irritante se loge & se fixe. Les boissons qui contiennent une grande quantité d'un fluide aériforme agissent, en distendant, & en occasionnant des spasmes violens. Les alimens & les assaisonnemens âcres ne produisent pas toujours l'effet pernicieux qui constitue l'inflammation, soit parce qu'on ne les prend pas en quantité assez forte, soit parce que les individus sont d'un tempérament peu irritable, soit parce que l'estomac & les premiers intestins sont défendus par d'autres substances ou par le mucus qui les tapisse. Personne ne peut douter de l'action de certains médicamens, tels que la resine de jalap, encore moins des effets des poisons, par exemple, de l'arsenic, &c. (*V. Wepfer, de cicutâ aquaticâ.*)

Nous ne répéterons point ici ce que nous avons dit dans l'article Diarrhée, pour prouver qu'une matière ou humeur quelconque pouvoit venir de telle ou telle partie du corps, & se jetter sur le tube intestinal, pour trouver par ce moyen une issue hors du corps: on verra encore dans ce même article, combien ces humeurs sont variées. L'exemple du *cholera-morbus* démontre encore, que les humeurs de notre corps peuvent, dans un tems très-circonscrit, aborder vers les intestins avec une impétuosité telle que l'homme le plus robuste perd tout-à-coup ses forces, que cette vacuité produit des convulsions, & que l'on diroit que le sang, dissous par l'action d'un poison quelconque, est porté par les vaisseaux méséraïques dans l'estomac & dans les intestins. Aussi les malades qui ne succombent pas sont ils foibles, pâles & entièrement épuisés. Ces humeurs pourront donc, si elles ont un caractère d'âcreté plus marqué, enflammer & corroder certaines parties du canal alimentaire, & les effets de la bile noire, ainsi que ceux d'un scorbut de mauvais caractère, ne doivent laisser aucun doute sur cette vérité.

Des convulsions violentes produisent aussi l'inflammation des intestins, en occasionnant des spasmes & des étranglemens dans leurs membranes.

Voici maintenant quels sont les effets qui résultent des causes que nous venons d'exposer.

Les intestins ne sont point dans l'homme vivant tels qu'on les apperçoit dans le cadavre, c'est-à-dire, boursoufflés & formant un canal d'un gros calibre. Des plaies à l'abdomen, & des dissections d'animaux vivans, nous ont appris qu'au contraire, les intestins grêles sur-tout, paroissent épais & comme solides; que leur capacité est très-étroite, & qu'elle est encore diminuée soit par les plis de la membrane interne, soit par l'avancement des extrêmités des vaisseaux. C'est cette disposition qui retient assez long-tems dans le tube alimentaire pour que la digestion se fasse complettement, soit les alimens solides, soit les liquides quelconques, même quand on en prend une énorme quantité, comme le font les buveurs d'eaux minerales. Il n'est donc point étonnant que, quand il survient un gonflement inflammatoire dans quelque portion du canal, ce canal se rétrécisse au point de fermer entièrement le passage; d'autant plus que la douleur aiguë, qui accompagne l'inflammation des intestins, produit un spasme qui resserre encore plus fortement l'endroit qui est le siège de la douleur. Ne voyons nous pas dans le coryza, la membrane de Shneider tellement gonflée, que l'ample cavité des narines ne permet plus le passage à l'air.

Lorsqu'il y a donc un pareil obstacle dans le

canal inteſtinal, ce que prennent les malades s'y arrête, & l'air lui-même ne paſſant pas librement, ſe raréfie, & dilate la portion de l'inteſtin qui eſt entre l'obſtacle & l'eſtomac. Les rots qui ont lieu ne ſoulagent que momentanément, parce que la cauſe qui les produit ſe renouvelle ſans ceſſe. Quelquefois pluſieurs endroits du canal ſont affectés en même tems, & l'air intercepté diſtend d'une manière monſtrueuſe la partie du canal qui eſt entre deux ; cette diſtention propage l'inflammation. Ruiſch dit avoir vu une partie du colon ainſi tuméfié, recouvrir & cacher tous les viſcères du bas ventre. On comprend aiſément combien une pareille diſtention doit être douloureuſe. Elle augmente encore lorſque les alimens, ou même une nouvelle quantité de vents aborde à l'endroit enflammé. Cette augmentation n'a lieu ainſi que par intervalles, comme l'a très-bien obſervé Sydenham; & ces rémittences s'expliquent avec facilité, par le mouvement vermiculaire des inteſtins, qui applique & éloigne alternativement les matières contenues dans leur capacité, de l'endroit affecté. D'ailleurs on a obſervé que ce mouvement ſe ſuſpendoit quelquefois pendant un certain tems, pour reprendre enſuite.

Une ſemblable irritation eſt bien capable de faire entrer en convulſion le diaphragme & les muſcles abdominaux, d'où réſultent les nauſées & le vomiſſement ; & ces derniers ſymptômes ſe manifeſtent d'autant plus vîte, que le ſiège de l'inflammation eſt plus rapproché de l'eſtomac.

L'ileus ou le volvulus eſt auſſi quelquefois une des ſuites de l'irritation que l'inflammation fait éprouver au canal inteſtinal : il devient alors l'effet d'un vomiſſement opiniâtre, comme il peut auſſi en être la cauſe. *Voyez* ILEUS.

Les abſcès & la gangrene des inteſtins ſont encore des ſuites de l'inflammation, & elles ne ſont que trop fréquentes dans la pratique. C'eſt principalement le ſpaſme qui accompagne cette maladie qui les produit, en ſuſpendant le cours des fluides. La douleur atroce que les malades éprouvent l'accélère en augmentant la fièvre : cette douleur peut même être portée à une telle vehémence, que ſeule elle occaſionne la mort. Dans ces circonſtances, la foibleſſe des malades eſt extrême; le volvulus ſur-tout a cet accident commun avec la hernie, avec étranglement. On peut dire qu'il appartient en général aux affections graves des parties très-nerveuſes.

Enfin nous remarquerons que la douleur occaſionne des convulſions mortelles, ſans qu'il reſte aucune trace du mal dans les cadavres. Cette terminaiſon ſubite & extraordinaire a lieu ſur-tout dans les enfans attaqués de volvulus. Mais dans les adultes on obſerve toujours les ſignes propres à l'inflammation, ou au moins ceux qui annoncent qu'elle a exiſté comme cauſe.

Comme on obſerve ſouvent des douleurs de bas-ventre très-fortes, ſans qu'aucune inflammation ait précédé, ſur-tout chez ceux qui ont le genre nerveux irritable ; que ces douleurs ſont dues le plus ordinairement à des cauſes légères, telles que le réfroidiſſement des pieds, &c ; & qu'elles ſe diſſipent promptement par l'exploſion d'une certaine quantité de vents ; on a eu de tout tems recours à cette claſſe de remedes, nommés carminatifs, c'eſt à dire qui chaſſent les vents. Ces remedes agiſſent tous plus ou moins par une propriété échauffante. Ils étoient employés par les anciens qui les nommoient remedes coliques, κολικα, ſans doute à cauſe de l'inteſtin colon, qui eſt le ſiege le plus ordinaire des flatuoſités. Celſe loue ſingulièrement un de ces médicamens qui contenoit des ſubſtances aromatiques d'une âcreté aſſez forte, telles que le poivre long, & le rond, le coſtus &c. Il eſt vrai qu'il a la ſageſſe de ne le conſeiller que pour les cas qui ne ſont point inflammatoires. De même Arêtée défend la ſaignée, lorſque l'ileus (c'eſt à dire les douleurs d'entrailles ou la colique.) a lieu ſans inflammation, & qu'il eſt occaſionné par des matières altérées ou par le froid ; il conſeille alors, pour chaſſer les vents, le cumin & la rue ; mais il ſe ſert en même tems, ſans doute pour plus grande ſureté, des émolliens & des huileux, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. D'ailleurs les anciens médecins n'employoient ces médicamens que par infuſion dans un grand volume d'eau, ce qui en rendoit l'uſage moins dangereux encore. De nos jours, au contraire, les pharmacies abondent en eſprits aromatiques ſimples & compoſés, & préparés avec l'eſprit-de-vin. Tout le monde leur attribue des propriétés merveilleuſes pour chaſſer les vents, auxquels on attribue preſque toujours les douleurs de bas-ventre. Auſſi eſt il rare dans ce genre de maladies, que le médecin ſoit appellé avant que les malades aient fait uſage de carminatifs, ce qui dans les cas où il y a inflammation, augmente ſingulièrement le mal. Ces médicamens peuvent également devenir très-nuiſibles dans les cas de ſpaſme, parce que les convulſions des inteſtins attirent facilement l'inflammation. Il faut donc s'aſſurer par tous les moyens connus, ſi l'inflammation exiſte, ou ſi le malade en eſt menacé.

On s'informera donc ſi la fièvre s'étoit manifeſtée, avant que la douleur commencât à ſe faire ſentir. Car, comme l'ont remarqué Sydenham & d'autres obſervateurs, dans l'inflammation de bas ventre ainſi que dans la pleuréſie, & dans les autres maladies inflammatoires, la fièvre tourmente d'abord le malade ; & ce n'eſt qu'a-

près qu'elle a duré quelques heures, que l'inflammation se déclare dans telle ou telle partie. Mais si les douleurs sont produites par le spasme des intestins, alors l'inflammation précède la naissance de la fièvre.

L'inflammation des intestins est accompagnée de tous les symptômes généraux de l'inflammation: une fièvre aiguë non remittente, une soif ardente, une chaleur considérable, un pouls dur, des douleurs atroces, les urines enflammées, enfin cette foiblesse subite dont nous avons déja parlé. Ces symptômes paroissent dès le commencement de la maladie; mais, lorsque faute de secours elle s'aggrave, on les voit changer avec rapidité. La grande chaleur est remplacée par le froid; la douleur cesse, & le pouls, au lieu d'être dur & fort, devient foible, intermittent, & cependant très-fréquent. On observe aussi un tel resserrement de l'anus, que les malades ne peuvent recevoir de lavemens.

L'inflammation des intestins admet cependant quelques différences dans sa fréquence, dans ses symptômes, & dans son prognostic, selon la portion du canal qui se trouve affectée. Quoiqu'il soit certain qu'elle attaque plus ordinairement les intestins gréles; la ressemblance dans la conformation & des observations certaines, ne permettent pas de douter que les gros intestins n'en soient aussi quelquefois le siège.

On en trouve des exemples dans Ruisch & dans Hildan. Arétée a même dit que l'on croyoit souvent certains organes attaqués d'inflammation, tandis que c'étoit vraiment telle ou telle partie du colon voisine de ces organes qui étoit affectée. La douleur, dit-il, monte tantôt jusques sous les (vraies) côtes, ensorte que les malades souffrent comme dans une pleurésie, tantôt elle se fait sentir sous les fausses côtes, comme si le foie étoit attaqué ou la rate. La région iliaque paroît aussi malade quelquefois; car le colon est considérable, & il parcourt un grand espace.

On voit même, ajoute Aretée, la douleur de cet organe se communiquer à l'os sacrum, aux cuisses & aux cremasters, comme si elle étoit propre à ces parties. Peut-être qu'Aretée a confondu ici les symptômes du nephritis ou inflammation des reins, avec ceux de l'inflammation du colon. Il est effectivement très-facile, disoit Galien, de tomber dans cette méprise; mais elle ne sauroit être funeste dans la pratique, puisque le traitement des ces deux affections est le même. *Voyez* NEPHRITIS.

L'inflammation des gros intestins laisse toujours plus d'espoir de guérison, parce qu'ils sont comme accoutumés à une distention extraordinaire, par l'accumulation des matières fécales; parce que les fonctions des intestins grêles se pervertissent alors moins promptement; enfin, parce qu'à l'aide des lavemens on peut faire parvenir aisément les remèdes convenables jusqu'à l'endroit affecté.

Lorsqu'il y a inflammation de l'intestin cæcum, les mêmes accidens ont lieu, que si les vaisseaux hémorrhoidaux, gorgés d'un sang épais, rétrécissoient la cavité de cet intestin, comprimoient les parties voisines, empêchoient la sortie des matières fécales, en occasionnant cependant un tenesme continuel & très-fatiguant. Aussi prend on souvent cette maladie pour des hémorrhoïdes internes; & l'erreur est d'autant plus facile, que l'on sait que celles-ci occasionnent fréquemment une inflammation du rectum. Mais il n'y a pas de danger à craindre de cette confusion; parce que c'est le même traitement dans les deux cas. Cependant on les distinguera l'un de l'autre, parce que l'inflammation du rectum, si elle est considérable, sera toujours accompagnée d'une fièvre aiguë. La strangurie peut aussi, dans les individus mâles, être un symptôme de l'inflammation de l'intestin rectum, parce que cet organe & le col de la vessie sont contigus; mais l'expérience journalière nous apprend que les hémorrhoides internes produisent également cet effet.

La cure de l'inflammation du rectum est encore plus facile que celle du colon; parce qu'on employe les bains & les fomentations, & qu'un plus long espace du canal intestinal, pouvant exécuter ses fonctions ordinaires, le malade ne court pas risque de la vie par la prolongation de la maladie. Celse disoit, en comparant l'inflammation des intestins grêles avec celle des gros intestins: *prior acutus est, insequens esse longus potest.* La matière qui causoit l'inflammation s'ouvrant un passage par les extrêmités des vaisseaux qui se relachent, sort par la voie des selles, en occasionnant de la douleur; la solution de la maladie semble se faire alors par une espèce de dissenterie bénigne, mêlée de sang & de bile, d'autant plus que le rectum étant naturellement muni d'un mucus abondant, destiné à favoriser la sortie des excrémens, l'irritation que produit l'inflammation occasionne une plus forte secrétion de ce mucus, & son expulsion en très-grande quantité. C'est de cette manière qu'il faut entendre le passage du livre, *de morbis*, d'Hippocrate, où il dit que le tenesme se termine par la dissenterie.

La douleur atroce, & la menace d'une gangrene prochaine, exigent que l'inflammation de bas ventre soit traitée par les secours les plus prompts & les plus actifs.

Le premier de tous est la saignée. Arétée faisoit

soit saigner ses malades jusqu'à ce qu'ils tombassent en foiblesse, & il vouloit que l'ouverture de la veine fût très-ample, afin que le sang sortît par un jet plus considérable. Il regardoit comme un grand avantage pour eux, de les rendre insensibles pendant quelques instans à la douleur énorme qu'ils éprouvoient, quoique la cause du mal ne fût pas pour cela détruite. Arétée ne prescrivoit un traitement si énergique, que lorsque la cause du mal étoit décidément inflammatoire; car il ne pratiquoit pas la saignée, lorsqu'il n'y avoit pas d'inflammation. Cependant on ne peut douter que lorsque les douleurs de bas ventre proviennent de spasme, l'inflammation ne soit à appréhender, si on ne va au devant du mal par les adoucissans & les antispasmodiques les plus appropriés; dans ces cas, l'inflammation seroit l'effet d'une autre maladie; on préviendroit donc cette maladie secondaire par la saignée, quoiqu'il ne fût pas nécessaire de verser une aussi grande quantité de sang. Galien loue les effets de la saignée, non-seulement dans les fièvres très-fortes & dans les grandes inflammations, mais encore dans les douleurs violentes. Ainsi, quoiqu'une forte douleur de bas ventre ne soit accompagnée ni d'une fièvre aiguë, ni d'une grande chaleur, cependant la saignée sera très-avantageuse pour prévenir l'inflammation que produiroit la continuation de la douleur. En effet, il est constaté par les ouvertures de cadavres que la douleur de bas ventre, qui n'existe point sans spasme, produit ou le volvulus qui devient cause d'inflammation, ou l'inflammation qui peut, à son tour, produire le volvulus.

La saignée doit se répéter selon les indications que fournissent la douleur, la fièvre & la chaleur.

Il n'est personne qui ignore combien les lavemens émolliens & rafraîchissans ont d'efficacité pour modérer la violence de la fièvre, & par conséquent combien ils sont utiles pour opérer la résolution, qui est presque toujours la seule voie par laquelle on puisse espérer de sauver les malades dans les inflammations internes. D'ailleurs lorsque le siège du mal sera dans les gros intestins, les lavemens alors auront l'effet de fomentations locales émollientes; & lorsque les intestins grêles seront attaqués, ils seront comme perpétuellement baignés par la juxta-position des autres, dans la cavité desquels les lavemens auront été reçus. On répétera ce genre de secours autant qu'il sera nécessaire, pour diminuer de plus en plus le spasme & la douleur. S'il arrivoit, comme on l'a observé quelquefois, que l'anus fut resserré à un tel point qu'on ne pût introduire la canule de la seringue, il faudroit chercher à le relacher par des onguens très-émolliens, ou en plaçant le malade sur un bain de vapeurs.

Toutes les boissons relachantes, atténuantes, antiphlogistiques, que l'on met en usage dans les maladies inflammatoires, conviennent d'autant plus dans celles-ci, que le spasme se trouve toujours joint à l'inflammation. C'est pour cette même raison que l'on recommande d'employer prudemment les préparations d'opium, que l'expérience journalière nous fait regarder avec fondement comme un des plus puissans anti-spasmodiques. Mais il ne convient qu'après que l'on a prévenu les progrès de l'inflammation par la saignée & les lavemens répétés; autrement, le sentiment de la douleur se trouvant émoussé, les médecins, induits en erreur par cette apparence trompeuse, en laisseroient subsister la cause, qui, continuant d'agir, produiroit une gangrene mortelle. C'est en suivant ces principes qu'Aretée, après avoir saigné largement, après avoir employé l'eau tiéde avec un peu d'huile pour boisson, les lavemens huileux, les fomentations, &c. donnoit les anodyns, c'est-à-dire, la thériaque d'Andromaque, à plus haute dose que dans les cas ordinaires, sans doute à raison du spasme qu'il avoit à combattre. Alexandre exigeoit une condition; savoir, que les forces du malade ne fussent pas épuisées, & que la douleur fut forte; parce que quand le pouls est devenu foible & intermittent, c'est un signe de gangrene, laquelle détruit le sentiment dans la partie, & alors une mort inévitable est attribuée à l'effet du remède, & au médecin qui l'a prescrit. C'étoit aussi la pratique de Sydenham, qui, comme Aretée, commençoit par la saignée; & lorsqu'il y avoit de la saburre dans l'estomac, l'expulsoit, en provoquant le vomissement avec une boisson tiéde, légère. L'eau, avec un peu d'huile, est très-propre à produire cet effet. Sydenham donnoit l'opium, lorsque les douleurs étoient très-violentes, à des doses plus fortes & répétées; & même il dit que, si après la saignée & l'administration du purgatif, la douleur & les envies de vomir reparoissoient, le ventre étant toujours resserré, il donnoit son narcotique toutes les quatre ou six heures, jusqu'à ce que les intestins se calmant, leur mouvement naturel ou péristalique se rétablît. En effet, c'est en détruisant le spasme par les narcotiques, qui cependant sont resserrans, que le purgatif pourra agir.

Dans la terrible maladie dont nous nous occupons, il n'y a aucun secours à négliger. Nous avons déja parlé des fomentations émollientes. Celse conseilloit des cataplasmes depuis les mammelles jusqu'aux aînes & jusqu'à l'épine; il les faisoit souvent renouveller. Il vouloit même que l'on plaçât le malade dans un bain d'huile, pour parvenir plus sûrement à dompter le spasme abdominal, par lequel il semble que les intestins soient serrés comme par un bandage. C'étoit le remède qu'il prescrivoit pour le tetanos; ou bien

il composoit un bain d'une décoction de fénugrec, avec un tiers d'huile. Les simples bains d'eau tiéde, sont aussi fort utiles dans l'inflammation des intestins. L'application d'un animal vivant & bien portant est regardée également comme très-avantageuse, à raison de la chaleur douce, & des émanations de vapeurs qu'il fournit, & qui forment une espèce de bain. Enfin, on a appliqué avec succès sur l'abdomen l'épiploon d'un animal récemment tué: il en seroit de même de la peau, si ce n'est pourtant qu'elle n'a pas comme l'épiploon une huile douce & pénétrante.

Nous ne connoissons l'emploi des ventouses dans l'inflammation de bas ventre, que par ce qu'en ont dit Arétée & Celse. Ce n'étoient point des ventouses scarifiées, à moins que le médecin ne voûlut tirer du sang par cette voie. Alors il en scarifioit deux ou trois. Ce remède est abandonné aujourd'hui. Cependant les ventouses sont utiles dans les coliques venteuses. *Voyez* VENTOUSES.

Nous parlerons à l'article ILEUS des moyens différens par leur nature, de ceux que nous avons indiqués jusqu'à présent pour la cure de l'inflammation des intestins & de certains accidens qui s'y joignent quelquefois. Ces moyens sont les purgatifs, les lavemens âcres, ceux avec la fumée de tabac, les substances métalliques employées en nature, l'eau très-froide, enfin l'ouverture de l'abdomen.

Lorsqu'au moyen des secours dont nous avons parlé, on est parvenu à réduire la fièvre, & à faire cesser la douleur, on doit s'attendre que la portion de l'intestin qui a été le siège du mal, conservera long-tems une sensibilité telle que la douleur, le spasme; l'inflammation pourroit se renouveller, s'il survenoit une cause d'irritation même légère, par exemple, par des alimens âcres, ou de difficile digestion. Car tous ceux que les malades prennent doivent nécessairement arriver à l'endroit affecté: & c'est par cette raison que Sydenham, qui n'ignoroit pas combien cette maladie étoit plus qu'aucune autre sujette à récidive, recommandoit une diète rigoureuse, qu'il faisoit consister dans du bouillon de poulet, qu'il ne donnoit même qu'à la quantité absolument nécessaire pour soutenir la vie. Il faut encore prendre garde de donner à la fois trop de nourriture, quelque légère qu'elle soit & facile à digérer. Il est essentiel de diminuer les doses, sauf à les répéter, afin que le canal intestinal, énormément distendu, puisse se contracter & reprendre le ton qu'il avoit perdu. Celse donne à ce sujet les préceptes les plus formels. Il veut que l'on s'abstienne de tout aliment gonflant & très-nourrissant, même après la cessation de la douleur & de la fièvre; il n'accordoit que de l'eau pure pour boisson, dans la crainte d'irriter l'intestin, & pendant long-tems il dissuadoit ses malades de l'usage du bain, & des exercices: *nam facile id malum redire consuevit, & cum frigus subit, sive aliqua jactatio, nisi benè jam confirmatis intestinis revertitur.*

Lorsque l'inflammation de bas ventre, soit qu'elle ait été négligée, soit qu'on l'ait mal traitée, continue plus de trois jours à sévir avec la même violence; alors, la douleur, la chaleur, la distention qu'éprouvoient les malades, sont remplacées par un frisson vague, qui se répand par-tout le corps, sans qu'aucune cause apparente le produise, & par une douleur sourde & gravative dans l'endroit qui est le siège du mal. Ces symptômes annoncent une suppuration, & un abscès qui est ordinairement quatorze jours à se former. A cette époque il perce, & le pus se répand, ou dans la cavité de l'intestin ou dans celle de l'abdomen. Si le premier cas a lieu, la matière trouve une issue facile pour sortir du corps; & les malades doivent souvent leur salut à cette espèce de dissenterie purulente, dont la guérison est plus ou moins longue, selon que l'abscès a été plus ou moins considérable, & selon les autres circonstances de la maladie. Quelquefois la portion enflammée de l'intestin ayant contracté adhérence avec le péritoine, l'abscés peut s'ouvrir extérieurement, comme on l'a vu arriver après une inflammation de l'estomac & du foie. *Voyez* GASTRITIS & HÉPATITIS. Mais ce sont des terminaisons fort rares. Si l'abscès étoit très-long-tems à s'ouvrir, le pus, devenu en séjournant plus atténué & plus âcre, pourroit être repompé par les vaisseaux inhalans qui s'ouvrent dans le sac, se mêler à la masse du sang, & occasionner une cacochymie purulente, qui feroit craindre la phthisie.

Si l'abscès s'ouvre dans la cavité du bas ventre, il en résulte sa congestion, qui augmente sans cesse la putréfaction, l'enflure, l'érosion des viscères abdominaux, une consomption déplorable, & enfin la mort.

L'inflammation & la suppuration des intestins, ayant le plus ordinairement leur siège dans la membrane celluleuse; on a vu quelquefois la tumeur de l'abscès détacher la membrane *villeuse*, qui sortoit par l'anus, en présentant l'apparence de l'intestin entier. Arétée parmi les anciens, avoit observé ce phénomène: & parmi les modernes, Tulpius & Simson en font aussi mention. Cet accident n'empêche pas le rétablissement même parfait de la santé. Au reste, il n'a pas lieu seulement dans la maladie qui fait le sujet de cet article. Simson la vu chez un phthisique, & nombre de dyssentériques l'ont éprouvé. Van-Swieten

ponse que cette membrane se recrée : du moins rien n'annonce qu'elle manque dans le trajet alimentaire.

Lorsque les signes d'une suppuration inévitable se manifestent, il faut hâter la formation de l'abscès, & préparer au pus l'issue la plus favorable, qui est celle par le canal intestinal. Les lavemens émolliens & les boissons de même nature, remplissent particulièrement cet objet. L'abscès étant ouvert, ce que l'on reconnoît au pus qui sort par la voie des selles, il faut employer les infusions vulnéraires miellées, afin de mondifier l'ulcère, de le réduire à l'état de plaie simple, & de parvenir ainsi à le cicatriser. Il faut sur-tout éviter les alimens âcres, ou qui deviennent tels dans les premières voies en dégénérant de même que ceux qui laissent des excrémens volumineux. Les bouillons & les sucs de viandes sont ce que l'on peut donner de mieux, parce qu'ils nourrissent beaucoup, & ne sont presque point excrémenteux. Le petit lait, bien clarifié, convient également : mais il n'en est pas de même du lait, qui, comme on l'observe dans les enfans, est sujet à dégénérer & à former beaucoup de matière excrémenteuse. On peut faire cuire dans les bouillons de viandes certains végétaux, tels que les racines de scorsonère, de chicorée, &c. & ensuite passer ces bouillons avant de les administrer. Mais l'usage abondant du petit lait, des infusions vulnéraires, de certaines eaux minérales, est singulièrement utile pour déterger l'ulcère, adoucir l'âcreté de la bile & des autres humeurs qui se rendent dans le canal intestinal, & chasser de la masse des fluides tout ce qui pourroit y avoir été repompé. Les eaux minérales ferrées sont propres, par leur qualité astringente, à favoriser la cicatrisation. C'est lorsqu'il ne sort plus de pus par les selles, & que les malades ne ressentent aucune douleur, que l'on peut risquer des alimens plus solides, tels que du riz, du pain, la chair tendre des jeunes animaux, &c., & les ramener insensiblement à leur manière de vivre ordinaire.

La gangrène des intestins devient une suite de leur inflammation, lorsque les causes de la maladie ont été très-actives, & que les symptômes qui l'accompagnoient étoient des plus violens. On n'observe dans ce cas aucun des signes qui annoncent, ou une résolution, ou la suppuration. Quand la gangrène a lieu, la douleur qui étoit atroce diminue subitement & sans cause ; le pouls est foible & intermittent ; il y a des sueurs froides, un flux dyssentérique de matières cendrées, ichoreuses, livides, noires, que les malades rendent sans s'en appercevoir : ils meurent bientôt sans paroître souffrir de leur situation. Il faut prévenir la gangrène, car on n'en guérit point, lorsque l'ichor gangréneux n'a point d'issue à l'extérieur, comme dans certains cas de hernies ou de blessures, dont la cure heureuse fait la gloire de la chirurgie moderne. Quelquefois l'inflammation n'étant pas très-vive, & cependant opiniâtre, ne se terminant d'ailleurs, ni par résolution, ni par suppuration, laisse dans la partie affectée un sentiment de stupeur, de pesanteur, & de distention que les remèdes ne parviennent point à dissiper. Le mal est bien diminué, à la vérité ; mais ce qui en reste, semble de tems en tems devoir se renouveller, sur-tout lorsque la nourriture a été, ou trop abondante, ou de trop difficile digestion. Ces signes annoncent la formation d'une tumeur squirrheuse, qu'on ne peut, au reste, sentir au toucher, que lorsqu'elle a déjà acquis un volume assez considérable, & dans les individus décharnés. Les effets du squirrhe sont multipliés, fâcheux & opiniâtres : ils consistent dans l'engourdissement, le poids & le volume de l'intestin qui augmentent continuellement ; dans le rétrécissement du canal ; dans l'arrêt trop prolongé des matières fécales & du chyle à l'endroit qui est le siège de la tumeur, & leur action sur cette tumeur, sur-tout lorsque par le séjour elles ont contracté un caractère putride ; dans l'obstruction complette de la cavité de l'intestin, lorsque la tumeur a fait de plus grands progrès, & l'arrêt absolu des alimens ou de leur résidu : d'où naissent d'autres symptômes encore plus fâcheux, la distorsion du canal, l'iléus, le volvulus, le hoquet, le vomissement, une douleur continuelle, la fièvre, l'amaigrissement, l'atrophie ; & enfin, une mort déplorable. Le squirrhe que l'on ne tourmente pas par un vain appareil de remèdes, peut laisser vivre fort long-tems celui qui en est affecté : & c'est plutôt par le régime qu'autrement qu'on évite la plupart des tristes effets dont nous venons de tracer le tableau. On ne doit donc tenter la résolution d'une tumeur squirrheuse, que quand elle est récente, molle encore : & même, que peut-on espérer des remèdes contre un mal qui résiste à l'action d'une douce chaleur, à celle de la salive, du suc pancréatique, de la bile & de la secousse perpétuelle que lui fait éprouver le mouvement combiné du diaphragme & des muscles abdominaux ?

Si on néglige de suivre un pareil plan de conduite, non-seulement la tumeur fera des progrès, mais encore il peut arriver qu'elle dégénère & devienne cancéreuse : ce qui n'a rien d'étonnant, quand on considère, & la nature, & les fonctions, & la texture nerveuse de l'intestin. Alors un flux dyssentérique, continuel, opiniâtre, & très-âcre, brûle, corrode & gangrène tous les endroits sur lesquels il passe, en causant des convulsions affreuses, & des douleurs au-dessus de toute patience humaine. La mort est l'unique soulagement que puissent attendre les malades. Le petit lait

pour boisson, des bouillons gras avec le jaune d'œuf pour nourriture; des lavemens adoucissans, préparés avec la décoction de graines de lin, & les feuilles du *solanum officinarum*, ou des têtes de pavot blanc; quelques médicamens très-doux, anodyns, opiatiques, contractant difficilement un caractère quelconque d'âcreté : voilà tout ce que l'on peut, dans ces tristes circonstances, prescrire aux malades, soit pour diminuer un peu leurs souffrances, soit pour calmer leur désespoir. (*Voyez* les articles ILÉUS, SQUIRRHE, INFLAMMATION, DYSSENTERIE, &c.) (MAHON.)

ENTHLASIS, fracture du crâne, faite par un instrument contondant, & dans laquelle l'os est brisé en plusieurs pièces, avec dépression, & plusieurs fentes qui se croisent. (*Voyez* le Dictionnaire de Chirurgie.) (MAHON.)

ENTHOUSIASME. (*Maladie morale.*) C'est une espèce de délire, une aveugle effervescence de l'ame, née de persuasions sans motif & sans fondement, de sentimens sans cause & sans objet. C'est une sorte d'ivresse, dans laquelle l'ame abusée par son égarement, voit les choses autrement qu'elles ne sont, voit ce qui n'est pas, ne voit pas ce qui est, s'agite & se passionne pour des fantômes ou des chimères, & ne reconnoît plus l'empire de la raison.

L'*enthousiasme* & le fanatisme ont des traits communs qui les confondent, & des nuances spécifiques qui les distinguent. L'*enthousiaste* voit toujours au-delà de la vérité & de la réalité; il exagère, il outre les choses; il voit des dogmes ou des erreurs, des vertus ou des crimes, où il n'y a souvent ni erreur, ni dogme, ni crime, ni vertu : il met de la chaleur & une espèce d'emportement à tout, même aux choses les plus indifférentes; & c'est en quoi il est absurde & dangereux. Car la chaleur & l'emportement qu'on met aux choses qu'on veut, ou réformer, ou perfectionner, ou persuader, produisent communément un effet tout contraire à celui qu'on en attend. La vérité, la vertu, la religion, n'ont besoin, pour être reçues, dans des têtes bien faites, que de leur être présentées d'une façon claire & précise : l'*enthousiasme* les rend suspectes & odieuses.

Le fanatisme, en fait de religion, est un violent accès d'un zèle aveugle & insensé, qui, né d'une humeur sombre & mélancholique, se repaît de noirs projets, & consacre les plus horribles attentats pour le bien mal-entendu de la religion. C'est l'abominable effet d'une fausse conscience qui, couvrant du masque de la religion l'emportement, le parjure, la calomnie, la scélératesse, la fureur, la cruauté, en justifie les noirceurs, en proscrit les remords & bannit la raison, le devoir & le repentir du cœur du fanatique.

L'*enthousiasme* & le fanatisme ont également leur source dans un esprit déréglé, dans un jugement affoibli, dans une imagination échauffée & féconde en visions absurdes : c'est une véritable maladie de l'ame. (*Voyez* le mot DÉLIRE.)

(LAGUERENE.)

ENTRAILLES. (douleur d') (*Voyez* l'article DOULEUR.) (MAHON.)

ENTRÉE. (Repas) (*Hygiène.*)

Partie II. Choses dites improprement non naturelles.

Classe III. *Ingesta.*

Ordre I. Alimens.

Section III. Alimens composés.

On donne le nom d'*entrée* à certains mets qui se servent entre le bouilli & le rôti. Ils sont toujours composés de substances animales, apprêtées de mille manières, en étuvé, en ragout, avec des légumes, des purées, des coulis, &c. Ce sont les alimens sur lesquels on donne le plus dans les repas, parce qu'ils sont en général les plus nourrissans. Mais ce sont ceux dans lesquels on fait entrer le plus l'art des assaisonnemens; conséquemment, ils ne peuvent convenir également à tout le monde. Les personnes convalescentes, d'une constitution délicate & frêle, doivent s'interdire les *entrées*, parce que les substances qu'elles contiennent pourroient donner à leurs humeurs une âcreté particulière, qui leur deviendroit fâcheuse.

Les *entrées* sont plus adaptées à la constitution des pituiteux & des phlegmatiques, qui ont besoin d'être animés davantage, qu'à celle des bilieux, des mélancholiques & des sanguins, auxquels cependant ils conviennent aussi, toutes les fois qu'ils sont en bonne santé, & qu'ils ne sont pas dans le cas d'en abuser. J'appelle en abuser, manger de quatre ou six *entrées*, comme le font certains gourmands, qui ont l'air de ne vivre que pour manger, & qui ne se doutent pas, parce qu'ils digèrent bien dans le moment, qu'ils se font un tort réel pour la suite. Une ou deux *entrées*, au plus, doivent suffire aux personnes les plus aisées & du meilleur appétit.

(MACQUART.)

ENTRELARDÉ. (*Hygiène.*)

Partie II. Choses improprement dites non naturelles.

Classe III. *Ingesta.*

Ordre I. Alimens.

Section IV. Parties des animaux.

On dit que la viande est *entrelardée*, quand elle

est composée de muscles, dans l'intervalle desquels on trouve un tissu cellulaire adipeux, bien fourni de graisse, & qui communément désigne que la viande doit être plus tendre & plus succulente que celle où l'on n'en trouve pas. Cette viande est plus délicate à manger que l'autre. C'est ce qui a fait imaginer de placer des petites pièces de lard dans l'interstice des muscles qui ne contiennent pas de graisse, pour les rendre plus tendres & plus savoureuses. Les personnes fortes, chez qui la graisse & le lard se digèrent aisément, trouveront dans cette manière d'être naturelle ou artificielle de la viande, un aliment très-délicat & très-salubre : cependant les substances très-lardées ne conviennent pas à la plus grande partie des estomacs. (MACQUART.)

ENTREMETS. (*Hygiène.*)

Partie II. Choses improprement dites non naturelles.

Classe I. *Ingesta.*

Ordre I. Alimens.

Section III. Alimens composés.

On donne le nom d'*entremets* au service de table qui suit ou accompagne le rôti. Il est ordinairement composé de légumes, de pâtisseries, de laitages, préparés de toute manière, &c. Les personnes qui mangent beaucoup de viande au premier service, font un usage avantageux de l'*entremets*, parce que, par son moyen, ils mêlent aux substances animales dont ils se sont nourris, des végétaux qui délayent & tempèrent la force des sucs des animaux. Cette manière d'user des *entremets* est la plus favorable. Les friands peuvent beaucoup s'incommoder en mangeant des *entremets*, parce que, dans les grandes tables, ils sont accommodés de tant de manières agréables au goût & propres à exciter l'appétit, qu'ils le sollicitent chez ceux qui en ont le moins. S'ils ne sont pas circonspects, ils se gorgent de ces différens mets très-combinés, très-composés, & c'est une des causes les plus ordinaires des indigestions, surtout quand on n'a pas l'habitude de ce genre de vie, & qu'on ne s'est rien refusé sur les entrées. (*Voyez* ALIMENS COMPOSÉS.) (MACQUART.)

ENTRESOL. (*Hygiène.*)

Partie III. Règles de l'hygiène en général.

Classe I. Hygiène pour les hommes réunis en société.

Ordre II. Des habitations.

L'*entresol* est la partie des bâtimens habitables, qui se trouve entre ce qu'on nomme le *rez-de-chaussée* & le *premier étage*. Quoique l'*entresol* n'ait pas la même humidité que le bas de l'habitation, cependant il y en a beaucoup qui ne sont pas fort secs. En général, les rayons du soleil y pénètrent moins, & les fenêtres en sont petites. D'ailleurs, comme souvent ils sont tellement construits, qu'ils ont un tiers d'élévation de moins que l'étage qui est au-dessus, on voit que l'air y circule moins librement, & que pour peu qu'on y rassemble des corps, il y est bientôt vicié. Il est donc beaucoup plus salubre, quand on le peut, de se loger au-dessus des *entresols*, que de les habiter, ou bien, il faut donner aux *entresols* une élévation au moins de huit à neuf pieds. (MACQUART.)

ENULE (Campane,) (*Enula campana.*) (*Mat. Médic.*) *Voyez* AUNÉE.

ENVIES des femmes enceintes, ou signes des femmes enceintes. (*Physique Medicale.*)

UNE femme grosse, dit Hippocrate (ou son disciple Polibe), qui désire ardemment manger de la terre, du charbon ou quelque substance de cette nature, si elle ne satisfait pas son *envie*, met au monde un enfant qui porte à sa tête les marques de ces substances. Par ce passage du livre de la superfœtation, qu'on attribue à Polibe, on apprend que les anciens croyoient, comme les modernes, que l'imagination des mères avoient une grande influence sur l'organisation des fœtus; mais les siècles les plus reculés n'ont pas été plus exempts d'erreurs que le nôtre, & l'antiquité de cette opinion ne lui donne pas plus de droit à notre croyance que les contes insensés qu'on a inventés dans les derniers tems. Mon objet n'est pas de dissuader ceux qui sont abusés : en examinant dans cet article, la réalité ou la fausseté de ce systême, je n'écris que pour les personnes qui réfléchissent sur ce qu'il faut croire ou rejeter, & je soumets à leur jugement tout ce que je rapporterai sur la question présente, sans m'inquiéter de la façon de penser de ceux qui me liront. Je n'ai pas d'autre but que de chercher la vérité; j'examinerai sans préoccupation la doctrine de ceux qui soutiennent un sentiment contraire au mien, & je rapporterai fidelement les expériences que j'ai faites sur différens animaux, pour m'éclairer sur l'objet de cette discussion.

Galien dit qu'un homme puissant par sa richesse, & d'une conformation vicieuse, desirant que ses descendans fussent exempts des mêmes imperfections, fit faire le portrait d'un enfant de stature & de forme élégante, qu'il plaça vis-à-vis son lit. Toutes les fois qu'il *voyoit* sa femme, il l'engageoit à fixer ses regards sur ce tableau & à s'en occuper, en se pénétrant de l'idée de sa beauté. Cette femme accoucha d'un fœtus parfaitement ressemblant au portrait qu'elle avoit fixé. Il faut observer que Galien n'a point été témoin de ce fait qui s'étoit passé long-tems avant lui. *Mihi vero quadam vetus historia incidit*, il parle d'après le récit d'un vieux conte : *quadam vetus historia.* Cependant, c'est ce même Galien qu'on cite pour

appuyer cette opinion: & l'on ne rapporte pas ses expressions, parce qu'elles ne seroient pas favorables au systême qu'on veut étayer de son autorité.

Sous le pontificat de Martin IV, une dame d'une famille illustre, & qui avoit une grande liaison avec le Prince de l'Église, accoucha d'un enfant couvert de poil, ayant au lieu d'ongles des griffes à la manière des ours. Le Pape surpris & touché d'un événement aussi affligeant, fit effacer de tous ses tableaux les portraits d'ours qui y avoient été peints. Sur la foi de qui peut-on croire cette fable? C'est un compilateur qui rapporte cette aventure, Licosthenes.

Un Brabançon dans une certaine fête de son pays, étoit habillé en démon; cet usage s'est perpétué long-tems dans cette province; il consistoit en des jeux, sorte de pièces de théâtre destinées à rappeller au souvenir des fidéles les tentations de quelques grands Saints, les persécutions que l'esprit immonde leur faisoit éprouver, &c. Il se retira chez lui en dansant, proposa à sa femme de lui *faire un petit diable*. Sa femme eut la foiblesse d'y consentir: elle en fut punie en mettant au monde un fœtus configuré de la même manière que celle dont on nous peint les démons: *formâ quali dæmones pinguntur.* Voilà un fait qui passe pour une vérité incontestable dans la province. Jean Lamuze l'avoit appris de Marguerite Auguste, fille de l'Empereur Maximilien; & sur le récit d'une femme qui ne cite personne, on croit un conte aussi ridicule, sans chercher de quelle nature sont les preuves de son existence.

Van-Swieten, pour prouver de quelle influence peut être l'imagination d'une femme grosse sur le fœtus, rapporte un fait qui s'est passé sous ses yeux; Van-Swieten est sans contredit un savant, au témoignage duquel on doit ajouter foi; mais examinons la preuve qu'il donne de son opinion. « Une femme grosse fut effrayée par un » singe, parce qu'elle crut qu'il vouloit la mor» dre. Cette terreur la tourmenta pendant trois » mois. Cependant elle avoit pris la fuite au mo» ment même, en frottant la partie qu'elle soup» çonnoit menacée de la morsure de cet animal. » Elle accoucha au terme ordinaire d'une petite » fille très-bien portante. Elle avoit la partie » externe de la main droite de couleur brune & » toute hérissée de poil. Quelques années après » sa naissance, on frotta cette tache avec de l'eau » de savon, & on coupa le poil avec un rasoir; » bientôt après la partie se couvrit de pustules, » le bras s'enflamma considérablement; on crai» gnit même que la gangrene ne s'en emparât. » Des remèdes convenables dissipèrent cet acci» dent; le poil repoussa ensuite, & ce signe désa» gréable, témoignage assuré de l'effet de l'ima» gination de la mère, reparut dans son ancien état. » Une femme a craint d'être mordue par un singe, l'enfant dont elle accoucha a une tache à la main, & cette tache ne ressemble à rien; elle ne présente point aux yeux la figure de l'animal qui a été l'objet de la frayeur. On ne voit dans cette partie aucune mutilation qui se rapproche de l'effet d'une morsure.

Une femme de Lyon étoit sur le point d'accoucher; son mari en courroux s'approche d'elle d'un air menaçant, & le sabre à la main pour la frapper sur la tête. Elle évita les effets de sa colère par une prompte fuite; mais elle fit un enfant qui avoit la tête ouverte, au même endroit où celle de la mère avoit failli l'être; à l'instant de sa naissance, le sang coula en si grande quantité par cette plaie qu'aucun moyen ne fut capable d'en arrêter l'écoulement, & cette hémorragie lui causa la mort. Si Van-Swieten avoit été témoin d'un pareil accident, qu'il eût assisté à l'accouchement, & qu'il se fût convaincu par ses yeux que l'enfant n'avoit pas pu être blessé dans la manœuvre, son opinion seroit plus croyable; car il y a, dans les circonstances de cet événement, une relation apparente entre la partie blessée & la manière dont la tête de la mère auroit pu l'être. Mais l'auteur qui nous l'a transmis, n'a point connu la mère. D'ailleurs, comme il l'ajoute ensuite: *Si la force de l'imagination a pu causer au moment de la frayeur une solution de continuité dans la partie d'un fœtus bien conformé, (puisqu'il étoit déjà grand, & que le tems de l'accouchement n'étoit pas éloigné, CUM PARTUS NON PROCUL ABESSET)*, pourquoi le sang ne s'est-il pas épanché au même instant, & pourquoi l'enfant a-t-il conservé la vie? Les effets de la crainte ont-ils aussi empêché le sang de s'écouler par des canaux ouverts? C'est que quand on vient à considérer les particularités d'une opinion absurde, chacune d'elle prouve manifestement qu'il seroit déraisonnable d'y ajouter foi.

Un savant distingué, Van-Swieten, donne une observation sur l'influence de l'imagination des mères, sur la conformation des fœtus. Cette observation n'a aucune des conditions nécessaires pour fixer sa croyance. Des compilateurs citent des contes extravagans, dans lesquels ils font intervenir le pouvoir du diable; & des contes passent pour des faits assurés. Des auteurs de mauvaise foi, parlent d'après Galien, & Galien ne rapporte lui-même qu'une vieille fable, *quædam vetus historia.* Telles sont les preuves du pouvoir de l'imagination des mères sur la conformation des fœtus.

Qu'un spasme occasionné par la crainte, dérange l'accroissement d'un enfant; que la violence du resserrement de l'utérus empêche la rectitude de ses parties; rien n'est plus conforme à l'ordre habituel: on reconnoît dans cet effet les suites

d'une contraction musculaire qui peut rompre, contourner, donner une forme désagréable à des os encore mous, & qui cédent aisément à la force qui s'oppose à leur développement; mais cette imperfection organique n'est point un effet immédiat de l'action des esprits animaux. C'est cependant de cette manière que les physiologistes crédules ont expliqué le systême dont j'examine la réalité. La mère de Jacques I, effrayée qu'on menaçât la vie d'un italien qui lui étoit trop cher, éprouva un si grand trouble, que le roi son fils a toujours été un monarque craintif. « C'est que » les esprits animaux, dans le trouble qui les » agitoit, firent passer cette sensation sur le » fœtus, considéré comme être organique & sen- » sible, & l'impression qui en est résultée a été » durable. » Est-ce par les nerfs? Le fluide nerveux comme tous les autres, est dirigé par des canaux qui le portent dans les parties où ces même canaux se divisent & se terminent; or, examinons s'il y a une continuité réelle entre les nerfs de la mère & ceux du fœtus, qui établisse cette correspondance nécessaire pour la propagation d'une impression forte d'un sujet à l'autre.

L'embryon, dans sa formation, est entouré par une masse vasculaire & par des membranes qui n'ont de liaison avec la matrice que par quelques vaisseaux de la surface des enveloppes. Le sang qui s'y distribue en sortant de l'utérus, ne va pas même directement jusqu'au fœtus, puisqu'il est obligé de séjourner dans le placenta qui l'absorbe, sans qu'il y ait une continuité réelle entre la masse totale des vaisseaux dont il est composé, & ceux de la matrice. La vie du placenta est donc étrangère à celle de la mère, puisqu'après la mort de celle-ci, la circulation se continue entre lui & le fœtus, jusqu'au refroidissement nécessaire pour la congellation des liquides, & la cessation de leurs mouvemens. Il n'existe pas un seul nerf qui passe de la matrice au placenta, & à plus forte raison au fœtus. Par quel moyen l'agitation des esprits passera-t-elle de l'un à l'autre?

Comment expliquera-t-on, diront les adversaires, les épilepsies héréditaires? &c. Si la propagation d'une sensation ne se fait pas par les nerfs, comment peut-elle influer sur la constitution morale? C'est ce qu'il faut considérer. La mère de Jacques I, toujours inquiète sur le sort d'un homme qu'elle chérissoit, n'a pas pu nourrir convenablement l'enfant qu'elle portoit; on sait que l'effet de la crainte est de rendre les sécrétions incomplettes. La circulation étoit languissante par le spasme qu'elle cause dans les vaisseaux; il est résulté de cet état une contraction spasmodique qui n'a pas permis au sang contenu dans les vaisseaux de l'utérus, de passer en assez grande quantité dans le placenta, pour la nutrition du fœtus. La portion de liquide qui lui étoit transmise n'avoit pas toutes les qualités propres à la nutrition, parce qu'elle s'écouloit par des canaux dont l'orifice étoit contracté, & que la différence de diamètre changeoit le caractère du fluide en formant une secrétion particulière.

Or, ce défaut de nutrition en rendant l'organisation défectueuse, a dû porter son action sur tout le cerveau, comme sur toute la machine. C'est ainsi que les enfans qui naissent de mères affligées, sont foibles, mal nourris, toujours timides, parce que la moindre sensation agite violemment leurs nerfs trop mobiles. L'histoire du caractère du roi Jacques est aussi celle des fœtus formés pendant une gestation accompagnée d'inquiétudes. Une secousse vive, comme l'observe judicieusement Haller, suffit chez ces derniers pour occasionner un dérangement dans le cerveau, & leur faire contracter des maladies convulsives; c'est ainsi que l'épilepsie peut se propager; mais l'empire de l'esprit n'est que la cause du trouble universel de la machine, & il ne dirige point ce trouble de telle ou telle autre manière; c'est pourquoi la vue des accidens épileptiques ne donne naissance à cette maladie chez les personnes foibles, que par l'extrême agitation que ce spectacle effrayant occasionne dans les esprits animaux. A plus forte raison, un enfant dont les parties sont encore mucilagineuses, & presque sans résistance, seront-elles plus facilement ébranlées par les troubles qui résultent des secousses violentes; & de-là, la plus grande disposition à contracter des maladies convulsives & l'épilepsie. En effet, celle qui tire son origine d'une frayeur subite, ou de quelque cause semblable, n'a pas ordinairement de relation avec le sujet de terreur qui l'a déterminée; mais comme elle naît aisément de la grande agitation du cerveau, tout ce qui produira le même bouleversement sera capable de donner lieu à ces sortes d'affections pathologiques.

Quelques physiologistes assurent que les maladies convulsives se communiquent de la mère à l'enfant, par les fluides qui éprouvent, dans les circonstances qui nous occupent, un changement subit. Personne ne niera que des vases contractiles ne changent de dimensions par un spasme, quel qu'il soit; cette cause suffit-elle pour rendre un enfant timide, parce que sa mère a été effrayée? Il faudroit encore ici supposer une continuité de vaisseaux non-interrompue entre les deux sujets; or, on a vu plus haut que cette continuité n'existe pas, & que l'enfant se nourrit par sa vie particulière, par l'action propre de ses organes. La preuve de cette vérité se démontre par l'exemple des enfans sains & bien portans (& qui continuent à l'être), quoique les mères soient infectées d'un virus assez subtil, comme vénérien, dartreux, &c. Il suffit qu'il y ait quelques exemples de cette espèce, pour rendre ma proposition cer-

taine ; or, de ce que quelques enfans feroient attaqués des mêmes maladies, elle n'en feroit pas moins vraie ; elle fuppoferoit feulement un virus plus actif, plus invétéré, & que l'action vafculaire de l'enfant n'auroit pas dompté. Il faut donc confidérer ici le fœtus comme un homme fain qui forme un bon chyle, extrait de mauvaife nourriture ; mais fi les liquides de la mère paffoient directement dans fes vaiffeaux, fans éprouver une élaboration particulière & précédente (ce qui a peut-être lieu dans le placenta), un fœtus feroit toujours infecté, à fa naiffance, de la même maladie que fa mère. La plupart n'ont point la petite vérole, qui attaque leurs mères dans la groffeffe ; or, cette maladie infectant toute la maffe des liquides, ces dernières la communiqueroient infailliblement aux enfans dans la matrice, s'il y avoit une continuité réelle de fluides entr'eux, paffant par des canaux non-interrompus. C'eft donc fans raifon que les phyfiologiftes dont je parle ont cherché à rendre ce fyftême vraifemblable.

Qu'eft-ce qu'une objection qu'on croit péremptoire, en rapportant, d'après Héliodore, l'hiftoire d'une reine d'Ethiopie, qui fit un enfant blanc pour avoir admiré, pendant les embraffemens de fon mari, le portrait d'Andromède ? Que fignifie cette préfence d'efprit, dans un moment deftiné à l'oublier ? Peu d'amour pour le monarque ; de-là, la difpofition à l'infidélité ; de-là, le choix d'un blanc, d'où eft réfulté un fœtus de la couleur de ce dernier. L'explication que je donne de ce phénomène eft bien plus vraifemblable que tout ce qu'elle fit croire au bon roi fon époux, qui compta ce nouveau-né au nombre des héritiers de fa couronne. Peut-on ajouter foi au témoignage d'une femme qui accoucha de deux enfans à-la-fois, dont l'un étoit blanc & l'autre noir, & qui attribua à un faififfement la variété de couleurs qu'on remarquoit dans ces deux fœtus ?

Les vices d'organifation, fi fréquens dans les végétaux, les monftres par excès, comme par défaut, qu'on obferve fi fouvent dans ce genre de productions, les variations de couleurs dans des plantes qui n'offrent point ordinairement de différence de cette efpèce, doivent-ils être attribués auffi à la crainte, au faififfement, aux accès de colère, à la frayeur, au defir immodéré de quelques jouiffances étrangères, &c. &c. ? La caufe de ces phénomènes dépend de la circulation de leurs fucs, de la gêne qu'elle éprouve dans certains cas, ou de la proximité de quelques corps trop durs qui s'oppofent au développement des parties, des chocs qui déforganifent ces végétaux, des déchiremens auxquels elles font expofées de la part des infectes, ou d'autres animaux, du fol dans lequel ils croiffent, de l'influence de l'air qui les environne, &c. & non pas d'une caufe métaphyfique imaginaire qu'on ne leur accorde pas ; cependant les mêmes erreurs de conformation s'obfervent dans les deux règnes, & dérivent, par conféquent, des mêmes principes. Au refte, la plupart des reffemblances prétendues avec des animaux, des fruits, &c., n'ont point été vues par Rœdérer, Morgagni, Haller, &c., telles qu'on les annonçoit.

Les femmes appellent du nom d'*envie* un defir immodéré de fatisfaire un goût, une paffion, un mouvement de haine, de colère, &c. Le peuple eft encore dans la perfuafion qu'on ne peut pas fe permettre la moindre contrariété, ou la plus légère réfiftance, au penchant qu'elles manifeftent, fans expofer le fœtus à porter les marques de la chofe defirée, ou à naître avec des vices de conformation monftrueufe. Les femmes maintiennent cette croyance pour jouir d'une liberté qu'on ne pourroit pas leur accorder fans un prétexte auffi fpécieux ; quelques-unes portent cet abus à un excès condamnable. Pendant la groffeffe, une diffipatrice engage fon mari dans des dépenfes ridicules ; une débauchée l'éloigne de fes parties de plaifirs ; la vindicative fatisfait fa vengeance, &c., & les maris complaifans fouffrent en filence des perfécutions auxquelles ils croient ne devoir pas mettre de bornes.

Langius rapporte un exemple abominable de la cruauté d'une femme groffe des environs de Cologne, qui defiroit manger de la chair de fon mari. Elle l'affaffina pour fatisfaire fon féroce appétit ; elle en avoit falé une grande partie pour rendre fon plaifir plus durable. Raffafiée de ce ragoût barbare, elle avoua fon crime aux amis de fon époux qui cherchoient en vain le lieu de fa retraite. J'ai vu, dit Vivès, dans fes *Commentaires fur la Cité de Dieu*, par faint Auguftin, une femme cruelle mordre au col un jeune homme, à qui elle fit éprouver des douleurs infupportables ; elle auroit avorté dans un accès de colère, fi elle n'eût pas fatisfait ce defir effréné.

On ne peut pas méconnoître dans des traits de férocité auffi inouie, fi jamais elle a exifté, des fujets de vengeance à fatisfaire, & des motifs de haine à affouvir. Quand les *envies* paffent les bornes de la modération prefcrite par les ufages, elles n'ont plus de réalité ; fi les femmes couvrent des paffions condamnables du voile d'un prétexte fpécieux, qu'elles fe gardent d'en abufer, parce que les médecins, auxquels il eft impoffible de diffimuler la fauffeté de ce ftratagême, fe trouveroient forcés à le dévoiler. S'ils croient quelquefois devoir ufer de complaifance, qu'elles fe fouviennent que ces ménagemens n'ont ordinairement pour but que la réunion de deux époux qui cefferoient de s'aimer, fi l'un refufoit avec opiniâtreté ce que l'autre demande avec obftination. (CHAMBON.)

Fin du Tome cinquième.